102-2 1.5.14.

Pabst-L-1912

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE,
GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.
TOME SECOND.
C—I.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE,
GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.

PAR LE REVEREND PERE

DOM **AUGUSTIN CALMET**, *Religieux Bénédictin, Abbé de S. Léopold de* Nancy.

SECONDE EDITION,

Où le SUPPLEMENT a été rangé en sa place.

TOME SECOND.

Chez MARC-MICHEL BOUSQUET, & C.ie Libraires & Imprimeurs.

M D C C X X X.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

Accipe sanctum gladium, munus à Deo in quo dejicies adversarios populi mei Israël. 2 Macc. xv.

DISSERTATION

SUR

LA TACTIQUE

DES HÉBREUX.

Par Monsieur le Chevalier DE FOLARD.

LA Dissertation du R. P. Dom *Calmet* sur la Milice des anciens Hébreux, est un ouvrage admirable, & rempli d'une érudition non seulement profonde, mais encore agréable & très-instructive. L'Auteur s'étend beaucoup sur la discipline Militaire de ces Peuples, sur leurs armes de toute espéce, sur leurs campemens, leurs marches, leurs siéges, & sur la défense des Places; il y traite tout avec tant d'exactitude, de recherches & de lumiere, qu'on ne peut gueres y ajouter.

Occaſion de cet Ouvrage.

à l'égard de leur Tactique, c'eſt-à-dire, de leur maniere de ſe ranger, de combattre & de faire tous les différens mouvemens qui dépendent de cette ſcience, il paſſe trop rapidement ſur un article ſi intéreſſant, & a trop mauvaiſe opinion des Hébreux: ce qui nous engage à donner ici nos Obſervations ſur cette importante matiere.

Ce ſavant Commentateur fait paſſer les Iſraëlites pour un peuple un peu barbare, en parlant de leur ordre de batailles: „ Ce qui „ eſt certain, dit-il dans ſa Diſſertation, c'eſt que les anciens „ Orientaux faiſoient la guerre avec aſſez peu d'ordre. Tout conſiſ„ toit plutôt dans l'impétuoſité, l'ardeur, le courage, l'intrepidité „ des Soldats, que dans une diſcipline exacte & méthodique, & „ à n'agir que par les ordres & les mouvemens du Général. On „ a vû parmi eux des effets étonnans de force & de valeur; mais „ ſouvent conduits d'une maniére peu conforme aux bonnes regles „ de la Guerre „. Si l'Auteur eût été homme de guerre, il eût ſenti la force des expreſſions de l'Ecriture qu'il cite lui-même un peu plus haut, & eût ſans doute penſé tout autrement, & par conſéquent changé de langage. Il eſt vrai qu'entre ces expreſſions, quelques-unes ſemblent favoriſer ſon ſentiment, mais la plûpart lui ſont contraires, & prouvent manifeſtement que les Hébreux combattoient avec ordre, & avec méthode.

Les Hébreux entendoient la guerre.

Voici ces expreſſions, que l'Ecriture employe très-ſouvent (*a*): *Ranger en bataille; Diſpoſer les bataillons; Terrible comme une armée rangée en bataille.* Ne démontrent-elles pas que les Hébreux faiſoient la guerre non en barbares, mais avec ordre, & ſuivant les regles d'une Tactique exacte & méthodique? Nous oppoſera-t-on ce qui eſt dit dans le Texte original des Paralipomenes (*b*), qu'il vint à David dans le tems de ſa fuite ſous Saül, nombre de braves *qui ſavoient ranger les troupes comme des troupeaux?* Ces termes ne marquent pas que les Iſraëlites combattiſſent ſans ordre, en foule & en confuſion; ils veulent dire au contraire que ces braves étoient de bons rangeurs de bataille. Les Hébreux avoient différens Officiers ſubalternes chargez de conduire & de ranger les Soldats, & deſtinez à faire toutes les fonctions qui faiſoient partie de cette ſcience que les Grecs appelloient *Tactique*; ces Officiers répondoient à nos Maréchaux généraux des Logis, & les Soldats leur obéïſſoient, comme les troupeaux obéïſſent à leurs Paſteurs.

(a) *Geneſ.* XIV. 8. *Judic.* XX. 22. 1. *Reg.* IV. 2. & XVII. 21.

(b) 1. *Paral.* XII. 38.

Ils avoient différens Officiers ſubalternes.

Voilà la véritable explication de ces paroles, & de toutes les autres ſemblables qui ſe rencontrent dans l'Ecriture: ainſi quand

il

il eſt dit, (*c*) que Saül aſſembla tout ſon peuple, *& qu'il en fit la revûë comme d'un troupeau de moutons*; c'eſt-à-dire que Saül fit défiler devant lui tous les Soldats de ſon armée, ou bien qu'il les aſſembla comme un Berger aſſemble ſon troupeau pour le conduire au pâturage. De même quand l'Ecriture dit (*d*) que les Iſraëlites ne paroiſſoient que *comme deux petits troupeaux de chevres, auprès des Syriens qui couvroient toute la terre:* on doit entendre, que l'armée des Iſraëlites s'étoit partagée en deux petits corps pour ſoûtenir les valets de pied des Princes d'Iſraël, qui formoient un autre petit avant-corps, & pour tomber enſuite ſur les aîles de l'armée des Syriens, qui prirent la fuite. On peut voir la diſpoſition de cette bataille ſous l'article de Samarie. Enfin de tout ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de ſe convaincre & de conclure que bien loin que les Hébreux combattiſſent ſans ordre & en confuſion, ils obſervoient au contraire un grand art dans leur maniére de faire la guerre, & de combattre en bataille rangée.

(c) 1. Reg. XV. 4.

(d) 3. Reg. XX. 27.

Ils n'eurent d'abord que de l'infanterie.

Les Hébreux n'avoient dans les commencemens que de l'infanterie on voit même qu'elle a fait de tout tems la force de leurs armées: elle étoit intrepide, & ne faiſoit jamais difficulté d'attaquer par tout la cavalerie, dont elle faiſoit peu de cas; & ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'elle ne ſe démentit jamais depuis Moyſe juſqu'à la ruine de Jéruſalem. Les Rois voulurent enfin avoir de la cavalerie, mais elle ne put jamais aller de pair avec l'infanterie: au contraire, ces troupes étoient ſi foibles, qu'on ne trouve que fort peu d'occaſions où elles ſe ſoient ſignalées. Les Romains imiterent long-tems les Hébreux, ils n'eurent d'abord que de l'infanterie: ils en connoiſſoient ſi bien la force, qu'ils s'étoient fait une loy de combattre toûjours à pied; perſonne n'en étoit exempt; il n'étoit pas même permis au Général d'aller à cheval; on y dérogea cependant en faveur de Fabius Maximus (*e*). „ Dom Calmet „ fait remarquer, que David avoit ſi peu d'envie de ſe ſervir de „ chevaux & de chariots à la guerre, qu'il coupa les jarrets aux „ chevaux qu'il avoit pris ſur les Syriens, & qu'il fit brûler leurs „ chariots „.

(e) *Plutarch. in Fabio.*

Les armées des Hébreux étoient partagées en différens corps qui avoient cha-

Les armées des Hébreux étoient compoſées de douze Tribus; chaque Tribu formoit pluſieurs corps ou régimens; chaque régiment étoit de mille hommes; ces mille hommes étoient partagez en compagnies de cent hommes; ces compagnies en deux cinquantaines; ces cinquantaines en eſcouades de dix hommes, & ces eſcouades

Un leur chef.

en troupes de trois ſeulement, dont l'un commandoit les deux autres. Tous ces différens corps avoient leurs chefs; les Tribuns étoient à la tête des régimens, les Centurions à la tête des compagnies, les Décurions à la tête des eſcouades, & enfin les Tierciers ou *Schalichims* (*f*) à la tête de deux ſoldats. Tous ces Officiers ſont clairement marquez dans les Livres de Moyſe & dans les Maccabées; il paroît même qu'outre le Général, il y avoit encore pluſieurs Officiers généraux ſous ſes ordres. Ceux que l'Ecriture appelle *Ecrivains* des armées, étoient non ſeulement prépoſez pour tenir les regiſtres des troupes, comme nos Commiſſaires des Guerres, ou nos Inſpecteurs; mais leur employ s'étendoit encore ſur la diſcipline Militaire, car ils faiſoient faire l'exercice aux Soldats. Les Rois faiſoient la guerre en perſonne, rarement la faiſoient-ils par leurs Lieutenans; ordinairement ils commandoient l'armée, & combattoient à pied, du moins dans les premiers tems; nous voyons cependant ſous David un exemple du contraire. Abſalom dans la déroute de ſon armée, s'enfuit ſur ſon mulet (*g*).

(f) *Exod.* XIV. 7. *Hebr.*

Les Rois faiſoient la guerre en perſonne.

(g) 2. *Reg.* XVIII. 9.

Avant que d'en venir à la Tactique des Hébreux, nous ferons encore quelques Obſervations ſur leurs armes offenſives & défenſives, quoique Don Calmet ſe ſoit ſi fort étendu là-deſſus, qu'il ſemble avoir épuiſé la matiere. Les armes dont les Iſraëlites ſe ſervoient, ne differoient gueres de celles dont les Romains ſe ſervirent dans la ſuite; on ne voit pas qu'ils ayent d'abord employé la pique; cette arme pourtant étoit en uſage chez les Egyptiens: témoin la bataille que Creſus ſoûtint contre Cyrus, où ſix vingt mille Egyptiens qui avoient marché au ſecours du premier, étoient piquiers, au rapport de Xenophon, (*h*) car *ils portoient de grands boucliers avec leurs piques & de petits coutelas.*

Armes des Hébreux.

(h) *Xenophon. l.* 6.

Il eſt ſurprenant que Moyſe & Joſué ne ſe ſoient pas ſervis de cette ſorte d'arme, du moins l'Ecriture n'en fait pas mention: Elle ne paroît pas non plus avoir été en uſage chez les Aſiatiques: on ne la trouve ni dans l'armée de Creſus, ni dans celle de Cyrus, aux troupes auxiliaires des Egyptiens près dont nous venons de parler. Cette circonſtance me feroit croire que Moyſe ſortit deſarmé de l'Egypte, & qu'il ne s'arma que des dépoüilles des peuples qu'il vainquit après le paſſage de la mer rouge, puiſque vraiſemblablement il ne put profiter des armes des ſoldats de Pharaon, qui ſe trouverent tous enſevelis dans les eaux.

Il n'eſt point fait mention de la pique dans l'Ecriture.

„On voit ſous les Juges, dit Dom Calmet, & plus encore ſous

„ les

„ les Rois, que les Hébreux employoient dans la guerre les mêmes „ armes que leurs voiſins. Ils étoient armez d'épées, de dards, de „ lances, de javelots, d'arcs, de fléches, de frondes „. Voilà les armes offenſives. Les défenſives étoient le caſque, la cuiraſſe, le bouclier & les cuiſſards, qui furent dans la ſuite, comme nous l'avons dit, toutes armes des Romains. Le caſque étoit ordinairement d'airain, comme chez la plûpart des autres peuples. Quant à la cuiraſſe, il y en avoit de différentes eſpeces: on peut voir la Deſcription que le ſavant Commentateur en donne. Il eſt certain que preſque tous les peuples du monde, Egyptiens, Perſes, Grecs, Romains & autres avoient ces ſortes d'armes défenſives: Herodote (*i*) eſt garand de cette vérité à l'égard des peuples de l'Orient; l'endroit eſt des plus curieux; l'Auteur y fait la deſcription des armes offenſives & défenſives de tant de différens peuples, qui compoſoient l'armée innombrable de Xerxés; l'Hiſtorien s'accorde parfaitement avec ce que dit l'Ecriture touchant les armes des Hébreux. On y remarque ſur-tout qu'elles étoient les mêmes que celles des Perſes, mais il n'eſt fait aucune mention de piquiers parmi toute cette multitude de Nations, ce qui eſt ſurprenant; car ſur ce pied les Grecs qui uſoient de piques dès ce tems-là, dûrent avoir un grand avantage, à la bataille de Platée ſur les Perſes, qui ne pouvoient gueres oppoſer que des armes de jet, ou d'autres moins longues que des piques dont l'abord eſt difficile, & ſe fait craindre de loin: outre que le mélange des armes longues avec les courtes, ſi neceſſaire dans une action pour produire un plus grand effet, manquoit dans l'armée de Xerxés.

Armes offenſives & défenſives.

(i) *Herodot. L. 7.*

Les armes des Grecs peſamment armez, étoient la pique, le bouclier, le caſque & la cuiraſſe. Leurs piques étoient de ſeize coudées, mais on ignore la meſure juſte de la coudée. Les piques pour être avantageuſes & faciles à manier, ne pouvoient gueres avoir plus de dix-huit pieds de longueur, du moins à en juger ſur la force des hommes, & ſur la connoiſſance des armes: de plus il eſt incertain ſi elles étoient plus ou moins longues au premier qu'au ſecond rang. Quant au bouclier des Phalangiſtes, il ne pouvoit être fort grand ſans incommoder, quoiqu'en diſe Xenophon de ceux que portoient les Piquiers Egyptiens à la bataille de Tymbraïa.

Toute la différence que je trouve entre les Grecs & les Hébreux touchant les armes des peſamment armez, c'eſt que ces derniers ne ſe ſervoient pas communément de pique: à l'égard de la lance, je n'oſerois dire la même choſe; ce terme ſe trouve dans les ver-

ſions de l'Ecriture, je ſouhaiterois fort de ſavoir ſi le terme Hébreu, que l'on traduit ainſi, ſignifie proprement *une lance*; ce que j'ai de la peine à me perſuader.

Le Bouclier. De toutes les armes défenſives, le bouclier étoit la plus avantageuſe, & la moins embaraſſante. Il y a apparence que c'étoit une honte à un Iſraëlite, comme à un Grec & à un Romain, d'abandonner ſon bouclier dans le combat. Dom Calmet dit que „les „Hébreux ont juſqu'à quatre termes differens pour déſigner cette „arme, & qu'il eſt inconteſtable que ces termes ne ſignifiant pas „tous abſolument la même choſe, il y avoit entre les divers bou„cliers quelque difference, ou dans la matiere, ou dans la forme „. L'Ecriture ne nous apprend pas, ou du moins ſur les termes originaux nous ne comprenons pas, en quoi conſiſtoit cette différence: après tout, peu nous importe de le ſçavoir. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le bouclier étoit de bois, ou d'ozier couvert de cuir: *Levez-vous*, diſoit Iſaïe (*k*) aux peuples qui devoient ruiner Babylone, *levez-vous, graiſſez vos boucliers*. Ce qui naturellement ne peut s'entendre que des boucliers couverts de cuir, que l'on graiſſoit pour les tenir propres, & pour empêcher qu'ils ne ſe deſſéchaſſent trop. L'Hiſtoire ſacrée fait mention de boucliers d'airain, d'or, & d'autre métal: Goliath (*l*) *couvroit ſes épaules d'un bouclier d'airain*; mais à dire vrai, il falloit que cet airain ne conſiſtât qu'en des lames attachées ſur le bois, telles qu'étoient celles des boucliers que Salomon fit enrichir de lames d'or, qu'il dépoſa dans le Temple (*m*), & qui furent enlevez par Seſac Roy d'Egypte, en la place deſquels le Roy Roboam fit faire d'autres boucliers d'airain (*n*); mais certainement cet airain n'étoit que des lames appliquées ſur le bois: ce qui nous ſuffit pour porter un jugement ſolide ſur celui de Goliath, & décider qu'il n'étoit pas tout de ce métal; car s'il en eût été, en le proportionnant à la grandeur de ſon corps, je doute que ce géant, & encore moins ſon écuyer, en eût pû ſoûtenir le poids.

(k) *Iſaï.* XXI. 5.

(l) 1. *Reg.* XVII. 6.

(m) 3. *Reg.* X. 16. 17.

(n) 3. *Reg.* XIV. 26. 27.

Les Hébreux excelloient particuliérement dans les armes de jet. L'adreſſe de leurs frondeurs & de leurs archers étoit auſſi ſurprenante qu'admirable: ces ſortes de gens faiſoient la principale force de leurs armées; ils combattoient comme ceux des Grecs & des Romains, c'eſt-à-dire de loin, & ſans en venir aux mains avec l'ennemi; enſorte que leurs combats étoient proprement des eſcarmouches, qui ne décidoient gueres, mais qui étoient d'une grande reſſource, lorſque ceux qui combattoient ainſi, étoient placez entre les eſca-

Maniére de combattre des archers & des frondeurs.

drons

drons. Les Romains ne ſuivirent cette méthode que vers le milieu de la ſeconde guerre Punique au ſiége de Capouë, quoiqu'ils l'euſſent dû apprendre dès le tems de la premiére, & qu'Annibal s'en fût ſervi à la bataille de Trebie; car les Carthaginois retinrent toûjours la maniere de combattre des Phéniciens & des Hébreux, tant par rapport à la diſpoſition & à l'ordre, que par rapport aux armes avec leſquelles ils combattoient.

Armes de jet.

L'arc, les fléches, le carquois, la fronde étoient les armes ordinaires des troupes armées à la légere, l'Ecriture en fait par-tout mention. Les peuples de l'Aſie avoient toûjours un grand nombre d'archers, mais les Hébreux avoient encore un plus grand nombre de frondeurs: ils étoient en grande eſtime, & ſi habiles, qu'au ſiége de Gabaa, il s'en trouva dans la ville ſept cens, (*o*) *qui auroient pû même frapper un cheveu, ſans que la pierre ſe détournât ni à droite ni à gauche.* Ce qu'il y avoit en eux de plus merveilleux, c'eſt qu'ils étoient tous ambidextres, & tous également habiles à lancer des pierres avec la fronde. On n'ignore pas l'adreſſe & le ſuccès de David, l'orſqu'il terraſſa d'un coup de pierre le géant Goliath (*p*). Enfin rien n'étoit plus ſurprenant que l'adreſſe de ces troupes armées à la légere; Eſcarmouches, ſiéges, batailles, elles faiſoient par-tout des merveilles. Dom Calmet, où je renvoye le Leêteur, s'étend beaucoup ſur cette matiére.

Adreſſe des frondeurs.

(o) *Judic.* XX. 16.

(p) 1. *Reg.* XVII. 49.

Voilà en peu de mots tout ce qui regarde les armes, proprement dites, des Hébreux & des nations voiſines avec leſquelles ils furent preſque toûjours en guerre. Ils en avoient bien d'autres, mais elles n'avoient aucun rapport avec celles dont nous venons de parler. Tels étoient, par exemple, les chariots de guerre, qu'on doit en effet mettre au nombre des machines.

Chariots de guerre.

On ne ſait point l'origine des chariots de guerre; les plus enciens, dont on ait connoiſſance, ſont ceux que Pharaon mena contre les Iſraëlites, après leur ſortie d'Egypte, & qui furent ſubmergez dans la mer rouge. Il n'y avoit gueres que les peuples de l'Aſie qui s'en ſerviſſent: les Grecs & les Romains n'en avoient point, par le peu de cas qu'ils en faiſoient. Le ſavant Commentateur dit „ que les chariots de fer, ou armez de faulx, étoient une des „ plus terribles choſes que l'Antiquité ait employées dans la guer„ re „. J'avouë que ces ſortes de machines étoient terribles, du moins à la vûë; mais je ne vois pas qu'elles fuſſent d'un grand effet. Il y avoit de deux ſortes de chariots: les uns pour une ſeule per-

perſonne & le cocher; les Princes & les Généraux s'en ſervoient quelquefois : les autres étoient armez de faulx aux deux extrémitez de l'axe, ou aux moyeux des rouës.

(q) *Diod. Sicul. l.* 17.

Diodore de Sicile (*q*), que Dom Calmet a cité, les repreſente parfaitement bien : „ Le joug, dit-il, de chacun des deux chevaux „ qui tiroient le chariot, étoit armé de deux pointes longues de trois „ coudées, qui s'avançoient en devant contre le viſage des ennemis. „ A l'eſſieu, étoient attachées deux autres broches, tournées du mê„me côté que les premieres, mais plus longues, & armées de faulx „ à leurs extrémitez „. Ces chariots étoient ſuſceptibles de pluſieurs formes, & Stewechius, dans ſes Notes ſur Vegéce, a fait graver toutes celles dont il a eu connoiſſance. Les chariots que Cyrus avoit diſpoſez ſur le front de ſon armée, à la bataille de Tymbraïa, étoient armez comme ceux dont Diodore fait la deſcription ; mais ceux qui couvroient le derriere de la ligne, etoient réellement des tours ou des redoutes ambulantes, tirées par ſeize paires de bœufs.

Comment on rangeoit les chariots de guerre.

On plaçoit ordinairement les chariots armez de faulx, ſur tout le front de l'infanterie, rangez ſur une ligne droite, paralelle quelquefois à la cavalerie. De ces chariots, les uns étoient à quatre; & les autres ſeulement à deux rouës; on les pouſſoit contre l'ennemi; ils ne manquoient pas de le mettre en deſordre lorſque la ligne les ſuivoit de près. Il y avoit deux moyens de les rendre inutiles : le premier, de leur ouvrir un paſſage à travers les bataillons; le ſecond, de tuer les chevaux avant qu'ils fuſſent trop avancez; car alors loin d'être d'aucun ſecours à ceux qui les employoient, ils leur devenoient très-nuiſibles; parce que non ſeulement ils les embaraſſoient, mais encore ils rompoient l'union de la ligne, & arrêtoient toute la force du choc.

Moyens de les rendre inutiles.

Nombre incroyable de chariots dans les armées.

Les Cananéens, que Joſué combattit aux eaux de Meron, avoient, dit l'Ecriture (*r*), un nombre infini de chevaux & de chariots : *Equi & currus immenſæ multitudinis.* La Tribu de Juda ne put s'emparer des villes des Cananéens qui étoient dans la plaine, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armez de faulx : (*ſ*) *Quia falcatis curribus abundabant.* Jabin avoit neuf cens chariots armez de faulx dans ſon armée. (*t*) Mais ce qui me ſurprend le plus, c'eſt le nombre incroyable de ces chariots que les Philiſtins avoient ſous Saül, & que l'on fait monter juſqu'à trente mille. (*u*) Il me ſera permis d'en douter; car les Philiſtins ne formoient qu'un petit peuple, &

(r) *Joſue.* XI. 4.
(ſ) *Judic.* I. 19.
(t) *Ibid.* IV. 3.
(u) 1. *Reg.* XIII. 5.

n'occu-

n'occupoient qu'un pays fort étroit: comment donc auroient-ils pû ſeuls mettre en campagne un ſi grand nombre de chariots, que l'Aſie entiére n'auroit peut-être pû fournir; puiſqu'à ne donner que deux hommes & deux chevaux à chaque chariot, le nombre des uns & des autres auroit monté à ſoixante mille? Eſt-il donc vraiſemblable que les forces des Philiſtins ayent été ſi grandes?

Arſenaux ou places d'armes.

Nous ne voyons point dans l'Ecriture que les Iſraëlites ayent eu des arſenaux, ou places d'armes avant le regne de Saül, & même de David. Les Hébreux étoient alors tous ſoldats, braves, aguerris, & prêts à marcher. Ainſi quand il y avoit guerre, chaque ville, chaque village fourniſſoit un certain nombre d'hommes, qui quittoient volontiers leurs maiſons, leurs champs, leurs femmes & leurs enfans pour ſoutenir les interêts de la nation. Chacun ſe pourvoyoit d'armes & de vivres: ainſi les armées les plus nombreuſes ſe formoient en un inſtant, toutes compoſées de gens de cœur, qui ayant toûjours devant les yeux les prodiges que Dieu avoit opérez, & opéroit ſouvent en leur faveur, étoient auſſi animez par l'eſpérance de vaincre, que par l'averſion naturelle qu'ils avoient pour les ennemis de leur créance & de leur religion. Il falloit au reſte qu'ils fuſſent tous bien fortifiez dans ces ſentimens; puiſque, ſelon le ſavant Commentateur, „ Ils n'avoient point d'autre „ récompenſe à attendre, que les dépoüilles qu'on pouvoit prendre „ ſur l'ennemi; hors quelques cas extraordinaires, par exemple, quand Saül promit à celui qui vaincroit Goliath (x) de le combler de richeſſes, de lui donner ſa fille en mariage, & d'affranchir de tout tribut la maiſon de ſon pere: ce qu'il executa pourtant fort mal à l'égard de David, qui remporta une victoire ſignalée ſur ce géant.

Les ſoldats Hébreux ſe fourniſſoient d'armes & de vivres.

Leurs récompenſes.

(x) 1. *Reg.* xvii. 25.

Cette diſcipline, continuë-t-il, ne s'obſerva pas ſeulement ſous „ Moyſe, ſous Joſué & ſous les Juges; on la vit encore ſous les „ Rois, & depuis la captivité ſous les Maccabeées, juſqu'au gouverne„ ment de Simon, qui fut Prince & Grand Prêtre de ſa nation, „ & qui eut des troupes ſoudoyées & entretenuës (y) „. Il eſt vrai que David, long-tems auparavant, en avoit eu à ſa ſolde; mais le nombre en eſt preſque incroyable, puiſqu'on le fait monter à deux cens quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, ſans les Céréthiens & les Phélétiens, qui étoient des troupes étrangeres: Il avoit chaque mois, dit l'Ecriture (z) vingt-quatre mille hommes pour ſa garde. Salomon, qui lui ſucceda, conſerva toutes ces troupes, & *avoit*, outre cela, *quarante mille écuries pour les chevaux de ſes chariots, & douze mille chevaux de ſelle* (a). Ailleurs il eſt dit, (b) qu'il *avoit*

(y) 1. *Macc.* xi v. 32.

Troupes ſoudoyées.

(z) 1. *Paral.* xxvii.

(a) 3. *Reg.* iv. 26.

(b) 3. *Reg.* x. 26.

avoit quatorze cens chariots de guerre, & douze mille cavaliers. Les Paralipomenes (c) font monter juſqu'à douze mille le nombre de ces chariots de guerre. A dire vrai, tout cela eſt incomprehenſible, & ces différences, dans les Auteurs ſacrez, font voir qu'il y a erreur dans les nombres.

(c) 2. Paral. IX. 25.

Voici un paſſage des Rois, qui n'eſt gueres moins incroyable. (d) *Lorſque le jour du combat* (des Iſraëlites contre les Philiſtins) *fut venu; hors Saül & Jonathas ſon fils, il ne ſe trouva perſonne de tous ceux qui les avoient ſuivis, qui eût une lance ou une épée.* Eſt-il poſſible que les armes ayent pû en aucun tems être ſi rares parmi une nation courageuſe, intrépide, & toute guerriere? Je conçois aiſément que les Juifs particuliers ayent été obligez de ſe pourvoir & de ſe fournir d'armes & de vivres; il n'y a là rien que la raiſon & l'hiſtoire n'autoriſent: d'ailleurs les guerres étoient courtes, & ſe paſſoient pour la plûpart dans le voiſinage; ainſi les frais qu'il falloit faire n'étoient pas au deſſus de leurs forces. Mais que tous les Iſraëlites ayent été dépourvûs d'armes en un jour de bataille, c'eſt ce qu'il eſt difficile de pouvoir ſe perſuader: car on ne voit pas dans les Auteurs ſacrez, que les avantages des Philiſtins ſur eux, ayent été juſqu'à avoir pû deſarmer toute la nation. Au contraire, on trouve que peu avant le tems où l'on dit que les Iſraëlites n'avoient ni lance ni épée: *Trois cens mille hommes des enfans d'Iſraël, & trente mille de la Tribu de Juda* (e) *entrerent dès la pointe du jour dans le camp des Ammonites, & ne ceſſerent de les tailler en piéces juſqu'à ce que le ſoleil fût dans ſa plus grande chaleur* (f). Poſterieurement encore, Saül chaſſa les Philiſtins de Machmas, & *Jonathas avec mille hommes battit leur garniſon qui étoit à Gabaa* (g). Il eſt conſtant que tous ces grands coups, & pluſieurs autres, n'ont pû ſe faire ſans le ſecours des armes. Tout cela s'eſt paſſé dans l'eſpace de deux ans, c'eſt-à-dire, depuis l'inauguration de Saül juſqu'à la guerre des Philiſtins, à la vûë deſquels l'Ecriture obſerve que les Hébreux avoient pris l'épouvante, *& s'étoient cachez dans des cavernes* (h); tant à cauſe des forces des ennemis, que parce qu'ils ſe trouvoient eux-mêmes ſans armes, excepté Saül & Jonathas. Qu'étoient donc devenuës les armes avec leſquelles les Iſraëlites avoient fait pendant deux ans les grandes expéditions que je viens de citer? Avoient-elles diſparu tout d'un coup?

Rareté inconcevable d'armes.

(d) 1. Reg. XIV. 22.

(e) 1. Reg. XI. 8.

(f) *Ibid.* v. 11.

(g) *Ibid.* XIII. 2. 3.

(h) *Ibid.* XIV. 11.

Mais, dira-t-on, les Auteurs ſacrez nous apprennent: (i) *Qu'il ne ſe trouvoit plus de forgerons dans toutes les terres d'Iſraël; car les Phi-*

(i) 1. Reg. XIII. 19. 20.

Philiſtins avoient pris cette précaution, pour empêcher que les Hebreux ne forgeaſſent ni épées ni lances; enſorte qu'ils étoient obligez d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer le ſoc de leurs charruës, leurs hoyaux, leurs coignées & leurs faulx.

Il eſt vrai; cela eſt formel; mais on ne voit pas que cela durât après les avantages que Saül remporta ſur les Philiſtins dès le commencement de ſon regne. D'ailleurs l'Ecriture ne ſouffre point de contradiction : Elle donne à Saül, comme nous l'avons déja dit, un mois après ſon élection, une armée de trois cens trente mille hommes, tous munis de bonnes armes, & qui taillent en piéces les Ammonites, qui leur avoient juques-là toûjours été ſupérieurs. Toutes ces armes ne leur avoient pas été enlevées, par conſéquent ils ne devoient pas être là-deſſus dans une auſſi grande diſette, qu'on voudroit le faire accroire : je croi bien qu'ils n'étoient pas autant pourvûs qu'il eût été à ſouhaiter; & c'eſt, ce ſemble, tout ce que l'Ecriture a voulu marquer.

J'accorde au ſavant Commentateur : Que „ la précaution des Phi„ liſtins, d'ôter l'uſage des armes aux Hébreux, & d'empêcher qu'ils „ n'euſſent des forgerons dans leur pays, n'eſt pas ſi extraordinaire „. Non, ſans doute; pourvû que par forgerons, on entende des ouvriers deſtinez à forger ſeulement des armes; mais entendre des gens qui préparent & façonnent les inſtrumens & les outils propres à la culture des terres & aux beſoins ordinaires de la vie; c'eſt forcer le ſens de l'Ecriture, & produire un exemple d'une ſervitude inoüie dans tous les ſiécles: ſervitude qui révolte, & qui auroit été contraire aux interêts des vainqueurs; car enfin il falloit que les vaincus vêcuſſent, & qu'ils cultivaſſent leurs terres, pour pouvoir payer aux vainqueurs les tributs qu'ils leur avoient impoſez. Toute la reſſource des Iſraëlites; pour pouvoir ſubſiſter & payer ces tributs, étoit de cultiver leurs terres: & comment les cultiver ſans les inſtrumens & les outils néceſſaires? Les Philiſtins, dira-t-on, s'étoient chargez de les leur fournir, & même de les raccommoder, quand ils ſeroient mauvais, uſez ou caſſez. L'objection eſt fondée ſur l'Ecriture; mais les Philiſtins n'étoient point partout, & il n'y a pas d'apparence qu'ils ſoûmiſſent les Iſraëlites, qui étoient éloignez de pluſieurs journées de chemin de leurs villes à s'y rendre pour acheter, ou ſimplement faire raccommoder leurs inſtrumens & leurs outils. Il eſt encore moins vrai-ſemblable que tous les Iſraëlites fuſſent ſtupides au point de ne pas ſavoir eux-mêmes aiguiſer ni raccommoder une faulx, un ſoc

de charuë, & autres pareils outils. Je n'en dirai pas davantage ſur cet article, crainte d'être trop prolixe : on peut voir le Commentaire de D. Calmet ſur le premier Livre des Rois, chapitre XIII. Venons à preſent à la maniére de ſe ranger & de combattre.

Phalange, ſon origine incertaine.

La plus ancienne, la plus ſimple, & la plus parfaite de toutes les maniéres de ſe ranger & de combattre, étoit de former les troupes en Phalange. Quoiqu'en diſent les Auteurs, il n'y a rien d'aſſuré ſur ſon origine, elle nous eſt inconnuë comme celle de bien des choſes de pratique, qui viennent naturellement à l'eſprit, & qui ſont fondées ſur les regles de la raiſon & du bon ſens. Tite-Live attribuë l'invention de la Phalange aux Macédoniens, & dit qu'elle leur étoit particuliére : il l'appelle un bataillon quarré, il devoit dire un bataillon quarré-long, d'une grande étenduë, comme le ſont nos corps de troupes, lorſqu'ils ſont rangez ; mais il n'y a aucun fond à faire ſur Tite-Live, ni ſur ce que diſent les Anciens & les Modernes, ils ne ſauroient fixer l'origine de la Phalange ; car, pour parler franchement, cet ordre étoit connu long-tems avant les Grecs & les Macédoniens.

Quoiqu'on ne convienne pas, que ces peuples en ſoient les inventeurs ; on avouë pourtant qu'ils l'ont beaucoup perfectionné, principalement ſous le regne de Philippe pere d'Alexandre : il eſt vrai qu'à bien examiner l'Hiſtoire, toute cette perfection ne conſiſtoit que dans une obſervation plus exacte de la diſcipline, dans l'ordre qu'on établiſſoit parmi les troupes, & dans l'entretenement des ſoldats & de leurs armes.

Ce que c'étoit que la Phalange, & comment on la rangeoit.

La Phalange étoit proprement un corps d'infanterie peſamment armée, rangée ſur une ſeule ligne, & ſur une très-grande profondeur. Les Grecs la formoient ordinairement ſur ſeize de file, quelquefois ſur moins, ſelon les cas ; car dans les pays étroits ils la doubloient, & combattoient alors ſur des rangs ſi ſerrez, que les ſoldats ſembloient joints & collez les uns aux autres. Les ſentimens ſont partagez ſur le nombre de ſoldats qui compoſoient la Phalange ; les uns le font monter à ſeize mille hommes, les autres à moins : dans le fond le nombre ne fait rien ; ce qui eſt certain, c'eſt que les Grecs appelloient Phalange tout corps d'*Oplites*, ou de gens peſamment armez, qui n'étoit pas au deſſous de trois ou quatre mille hommes. C'eſt ainſi qu'Arrien diviſe l'infanterie d'Alexandre le grand en huit Phalanges de quatre mille hommes chacune, qui faiſoient trente-deux mille en tout. Thucydide & Polybe ne donnent auſſi

à

à la Phalange que trois ou quatre mille hommes. C'eſt donc une erreur de croire qu'elle étoit de ſeize mille ; ce corps étant plus ou moins fort, ſelon la puiſſance des Princes & des Etats.

Ni les peuples de l'Aſie, ni les anciens Hébreux ne connoiſſoient le nom de *Phalange*, néanmoins ils rangeoient toûjours leurs troupes comme les Grecs, c'eſt-à-dire en Phalange, qui étoit partagée en bataillons tantôt plus, tantôt moins forts. Nous avons dit ci-devant que ces bataillons étoient diviſez en compagnies de cent, de cinquante hommes, & ſubdiviſez en eſcoüades, demi-eſcoüades, &c. qui avoient toutes leur chef.

La diſcipline militaire des anciens Hébreux, auſſi-bien que leur Tactique, étoit donc la même que celle de tous les peuples de l'Aſie : il ne paroît pas que les Egyptiens en ayent ſuivi d'autre, du moins dans la façon de ſe ranger & de combattre par grands corps, & ſur une extrême profondeur. L'armée de Cyrus, à la bataille de Tymbraïa, étoit rangée de cette ſorte, & les Egyptiens qu'elle avoit en tête, formoient pluſieurs quarrez pleins de dix mille hommes chacun. Les Livres de Moyſe & de Joſué n'entrent dans aucun détail circonſtancié de bataille, ainſi ils ne nous fourniſſent aucune lumiére ſur la Tactique obſervée en ces tems-là ; mais ſous les Juges elle commence à ſe développer.

Les ſoldats légérement armez des Hébreux, étoient d'abord placez ſur tout le front de l'infanterie ; & lorſque les armées étoient ſur le point d'en venir aux mains, ces légérement armez paſſoient entre les files, ou petits intervalles ménagez entre les différens corps que les Tribus formoient, & alloient ſe ranger derriére, d'où, par deſſus la tête des leurs, ils lançoient & faiſoient pleuvoir ſur leurs ennemis une grêle de traits & de pierres. Je trouve ſur ce ſujet dans l'Ecriture quelque choſe de ſurprenant : (*k*) *Qu'il vint à David des hommes très-forts, & très-braves dans la guerre, qui tiroient de l'arc, & qui ſe ſervoient également des deux mains, pour jetter des pierres avec la fronde, ou pour tirer des fléches.* Elle ajoûte (*l*) *Qu'il lui en vint encore qui étoient très-habiles à manier le bouclier & la lance ; ils avoient un viſage de lion, & ils égaloient à la courſe les chevreüils des montagnes.* „ Les Anciens, dit Dom Calmet, loüoient „ l'air farouche & le viſage terrible dans un ſoldat ; ils tenoient pour „ maxime que les yeux ſont les premiers vaincus dans une bataille : „ (*m*) *Primi in omnibus præliis oculi vincuntur.* La viteſſe à la courſe „ étoit encore une qualité dont on faiſoit une grande eſtime „.

Soldats armez à la légére.

(k) 1. *Parah.* XII. 1. 2.

Leur adreſſe.

(l) *Ibid.* ℣. 8

(m) *Tacit. de moribus Germanorum.*

Comment on rangeoit les peſamment armez.

A l'égard des peſamment armez, il faut diſtinguer les tems; car ils ſont bien différens ſous les Rois, qu'ils n'étoient ſous Moyſe & ſous Joſué : on ignore certainement ſi du tems de Moyſe & de de Joſué chaque Tribu étoit partagée en pluſieurs corps diſtribuez en régimens & en compagnies, ou ſi elle ne formoit qu'un ſeul corps d'infanterie. Si l'on en croit les Rabins, les Généraux plaçoient derriére les rangs les plus vaillans officiers ſubalternes, armez de faulx & de haches pour tailler en piéces les premiers qui feroient mine de vouloir fuir; mais cela eſt bien douteux. Ce que l'on peut aſſûrer, c'eſt que les Iſraëlites ſe rangeoient alors ſur une ſeule ligne, & ſur une très-grande profondeur, ſuivant la methode des Aſiatiques, ſur-tout des Egyptiens qui combattoient ſur trente, & peut-être plus de file, en quarrez pleins ſur-autant de hauteur que de front, les rangs, les files & les boucliers ſi ſerrez, que les ſoldats ne laiſſoient entr'eux qu'autant d'eſpace qu'il en falloit pour pouvoir ſe ſervir de leurs armes. Cependant ils laiſſoient de petits paſſages entre chaque Tribu, pour ceux qui portoient les ordres du Général, & pour l'écoulement des armez à la légere, & des bleſſez. Cette maſſe énorme d'infanterie étoit ſi bien dreſſée, qu'on auroit dit que ce n'étoit qu'un corps, qui ne faiſoit qu'un même mouvement pour marcher à l'ennemi.

Petits eſpace ménagez entre les Tribus.

Toutes les forces des Hébreux, dans ces premiers tems, conſiſtoient donc en infanterie, qui attaquoit courageuſement la cavalerie des ennemis, & dont elle faiſoit peu de compte. Mais enfin le tems vint ſous les Rois qu'ils eurent de la cavalerie, & ſuivant la méthode, que je croi auſſi ancienne que ſon origine, ils la jetterent ſur les aîles. On trouve pourtant dans l'Ecriture qu'ils n'ont pas toûjours obſervé cette maxime. Jean fils de Simon, dans la bataille qu'il livra à Cendebée, (*d*) plaça ſa cavalerie au centre, & jetta ſon infanterie ſur les aîles; ruſe qui lui réuſſit autant par la nouveauté de l'ordre de bataille, que par ce trait de prudence; car les aîles d'une armée étant ordinairement les premiéres attaquées, particuliérement dans une plaine, il eſt toûjours à propos de les couvrir par ce que l'on a de plus vigoureux & de plus redoutable, & d'appuyer le plus foible par le plus fort. Il eſt certain que la nouveauté de cet ordre de bataille étonna l'infanterie ennemie, & déconcerta Cendebée, voyant qu'il avoit en tête toute la cavalerie de Jean qui lui paſſoit ſur le corps, pendant que l'infanterie enfonçoit & mettoit en fuite

Cavalerie ſur les aîles.

Cavalerie au centre.

(d) 1. *Macc.* xvi. 7.

te ſa cavalerie ; car, comme je l'ai déja dit, l'infanterie Juive ne s'étonnoit point d'avoir à combattre la cavalerie, il lui ſuffiſoit de l'enfoncer pour ſe promettre la victoire : tant l'audace & la valeur, conduites avec art, ont de force & d'avantage. Ainſi il n'y a point de diſproportion de forces par-tout où il y a de l'habileté, & le petit nombre bien rangé & bien conduit, l'emporte toûjours ſur le plus grand, quand l'ordonnance de celui-ci eſt moins habile & moins ruſée.

J'ai déja fait remarquer que ce n'a été que ſous les Rois, que les Iſraëlites commencérent à avoir de la cavalerie : je ne trouve rien dans l'Ecriture qui nous apprenne la maniere dont elle combattoit ; mais comme nous avons des preuves, qu'ils ſuivoient la même Tactique que les Aſiatiques ; & que celle des Egyptiens qui étoient leurs voiſins, étoit la même ; je ſuis perſuadé qu'ils rangeoient leur cavalerie par gros eſcadrons de ſix ou de huit cens chevaux, ſur preſque autant de hauteur que de front, avec de petits intervalles entr'eux.

Cavalerie rangée par gros eſcadrons.

Je ne dirai rien ici de l'habileté & de la valeur des Généraux Hébreux, je renvoye le Lecteur aux Obſervations que j'ai faites ſur les batailles qu'ils ont ſouvent gagnées & rarement perduës ; on les peut voir ſous leurs différens articles dans le Dictionnaire. J'avoüerai pourtant, que ſi l'on trouve de grands hommes ſous les Rois, les tems des Maccabées ſont encore plus féconds en héros & en évenemens ſurprenans & mémorables.

C'eſt en général tout ce qu'on peut dire de la Tactique des Hébreux : cependant quoique nous ayons dit qu'ils obſervoient la même méthode que les Aſiatiques, & leurs voiſins, contre leſquels ils étoient ſouvent en guerre ; cela n'empêche pas qu'ils ne s'en ſoient quelquefois éloignez. En effet, les Maccabées qui ſe ſont toûjours ſignalez, ont fait de grands changemens dans la méthode qu'ils avoient trouvée établie avant eux. Il n'y a qu'à lire ce que l'Ecriture nous apprend d'un Judas, d'un Eléazar, d'un Jonathas, d'un Simon, tous hommes illuſtres, dont le nom ſeul fait naître à l'eſprit l'idée d'un excellent Capitaine : il n'y a, dis-je, qu'à lire, pour ſe convaincre qu'ils changerent ſouvent & à propos ſuivant les occaſions, la maniére de combattre de leurs ancêtres. C'étoit la foibleſſe & le petit nombre de leurs troupes, qui les força d'en venir à ces changemens : car ſouvent ils n'avoient qu'une poignée de gens, pour oppoſer à des ennemis très-puiſſans, & à des armées

Les Maccabées changerent ſouvent, ſuivant les cas, la maniére de combattre.

mées auſſi terribles qu'innombrables. De quel ſecours eût été alors pour eux la Phalange ? Il l'abandonnerent donc pour combattre par corps ſéparez ſur une extrême profondeur & ſur très-peu de front, ce qui formoit une colonne parfaite. Ils ſe rangeoient de la ſorte, quand leur foibleſſe ne leur permettoit pas d'oppoſer un front égal à leurs ennemis ; c'étoit pour percer la ligne en différens endroits ; ce qui leur réüſſiſſoit toûjours à cauſe du poids & de l'extrême profondeur des files, dont à peine on voyoit le fond.

Maniere de combattre par corps ſéparez.

La maxime de combattre par corps ſéparez, ou ſur pluſieurs grandes colonnes, ne vient pas abſolument des Maccabées, elle avoit été pratiquée pluſieurs ſiécles avant eux. Sous les Juges, les Hébreux avoient combattu ainſi contre des armées nombreuſes ; témoin les deux combats d'Abimelech contre les Sichemites (*a*) ; Et ſous les Rois, l'attaque que Saül donna devant Jabés de Galaad au camp des Ammonites par trois différens endroits (*b*).

(a) *Judic.* IX. 30. *& ſeq.*

(b) 1. *Reg.* XI. 11.

On ne voit pas dans l'Hiſtoire qu'avant Cyrus aucun peuple ait fait la guerre avec plus d'art & d'intelligence que les Hébreux : on y remarque des mouvemens & des manœuvres admirables. Pluſieurs de leurs Généraux avoient des façons particuliéres de ſe ranger & de combattre, comparables à tout ce que les plus grands Capitaines Grecs & Romains ont fait & executé dans ce genre.

Victoire de Joab ſurprenante.

La victoire de Medaba, que Joab remporta ſur les deux armées liguées des Ammonites & des Syriens, (*c*) me jette dans l'admiration. Peut-on en effet imaginer rien de plus hardi, de plus profond, & de mieux conduit ? J'ai donné le détail de cette grande action ſous ſon article dans ce Dictionnaire & dans le troiſiéme Tome de mon Commentaire ſur Polybe, où je la mets en paralelle avec celle de Telamon, qui ſe paſſa entre les Romains & les Gaulois. Ces derniers ſe trouvant engagez entre deux armées Romaines, & par conſéquent obligez de combattre ſur deux fronts, partagerent leur armée en deux, pour faire tête des deux côtez ; mais ce fut le hazard ſeul qui les réduiſit à cette extrémité, car ils n'eurent jamais intention de s'enfermer. Joab au contraire ayant formé le deſſein de battre en même-tems les Ammonites & les Syriens, & de remporter deux victoires à la fois, s'enferma lui-même, tant il comptoit ſur la valeur de ſes troupes, & ſur ſa propre expérience. Je ne crois pas que l'Hiſtoire fourniſſe une action pareille : elle eſt unique dans ſon eſpéce, & au-deſſus de tous les éloges.

(c) 2. *Reg.* X. 7. *& ſeq.*

La

La victoire d'Azoth que Jonathas remporta ſur Apollonius (*d*) eſt encore incomparable, & fait connoître juſqu'où pouvoir aller la force de l'infanterie. Jonathas ſe trouvant enveloppé d'une armée nombreuſe de cavaletie & d'infanterie, forma ſes troupes en quarré-long d'une profondeur extraordinaire, faiſant face de tous côtez; & pendant que la cavalerie d'Apollonius entremêlée de gens armez à la légere, l'entouroit, il tomba avec rant de vigueur & de force ſur l'infanterie ennemie, qu'il l'ouvrit & la tailla en piéces. Victoire de Jonathas très-remarquable. (d) 1. *Macc.* x. 77. *& ſeq.*

Voilà une grande action, & un ordre de bataille tout-à-fait ſingulier; ce bataillon quarré-long étoit rrès-difficile à rompte à cauſe de la grande profondeur de ſes files, mais en même tems il étoit trés-propre à enfoncer l'ennemi à cauſe de ſon poids, & de la violence du choc. Le manœuvre de ce Général n'étoir pas ordinaire dans ces tems-là, du moins elle eſt unique dans l'Ecriture, & elle nous donne une auſſi grande idée du courage & de l'habileté de celui qui en étoit l'auteur, que de la bonne diſcipline des rroupes qu'il commandoit.

Les Iſraëlites avoient encore une méthode, qui leur étoit commune avec tous les peuples du monde, & dont l'origine étoit, je crois, auſſi ancienne que le métier de la guerre. C'eſt l'uſage des harangues que le Général faiſoit ſur le point de livrer le combat: ces harangues avoient grand' part au ſuccès des armes, & contribuoient ſouvent au gain de la bataille. Les Hiſtoriens Grecs & Romains ſont remplis de ces ſortes de piéces, mais elles ſont trop longues & trop étudiées pour ſe perſuader qu'elles ſoienr originales. Il n'eſt que celles qui ſont rapportées dans l'Ecriture qui paroiſſent naturelles; les termes dans leſquels elles ſont conçuës, ont un caractére de vérité qui touche & qui ſaiſit; elles ſont courtes, mais vives, touchantes & pleines de ſentimens de religion. La coûtume de haranguer les troupes a duré juſqu'aux derniers ſiécles. La derniere harangue militaire eſt du Roy de Suéde Charles XII. ce fur à la bataille de Nerva qu'il la fit, & le tems de cetre bataille eſt ſi près, qu'il touche preſque qu'à nous. Harangues militaires avant la bataille.

Outre les harangues dont je viens de parler, les Hébreux faiſoient à la tête de chaque baraillon une publication d'un genre ſingulier, pour engager tous ceux qui avoient quelque ſujet particulier de erainte à ſe retirer. On la peut voir dans les Nombres chap. xx. ℣. 5. & ſuivans. Après quoi on rangeoit en bataille Publication ſingulière à la tête des bataillons.

ceux qui reſtoient à l'armée. On voit la pratique de tout cela dans les Maccabées.

Signal pour camper, décamper ou combattre ſe donnoit au ſon des trompettes.

Le ſignal pour camper, pour décamper, & pour combattre, ſe donnoit par les différens ſons des trompettes ; c'étoit la fonction des Prêtres, d'où il ſuit qu'ils devoient être tous Trompettes : *Les Prêtres enfans d'Aaron ſonneront des trompettes*, dit Moyſe (a), *& ce ſera une loy pour toute la ſuite dans vos générations. Lorſque vous irez à la guerre contre vos ennemis vous ſonnerez des trompettes, & le Seigneur votre Dieu ſe ſouviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis.*

(a) *Num.* x. 8.

Il n'y a jamais eu que les Hébreux qui ayent employé leurs Prêtres à ſonner la charge ; quand il falloit combattre ils s'aſſembloient en grand nombre, & formoient un rang derriere la ligne. Cette pratique prit fin dans la ſuite, ſur-tout aprés les Maccabées, que l'on s'accoûtuma inſenſiblement à n'appeller plus les Prêtres à l'armée pour y ſonner de la trompette. Tous les peuples ſe ſervoient de cet inſtrument à la guerre, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens qui avoient des flûtes, au ſon deſquelles ils marchoient & combattoient.

Cors différent des trompettes.

„ On ne doit point confondre, dit „ Dom Calmet, les trompettes dont on vient de parler, & dont „ les Prêtres ſeuls avoient droit de ſonner, avec le cor dont les „ Généraux ſe ſervoient pour aſſembler leurs troupes, & pour don„ ner le ſignal de la retraite.

Eloge des Maccabées.

Avant de finir, diſons quelque choſe des Maccabées en particulier. Depuis le regne de David juſqu'à eux, les Hébreux eurent des guerres conſidérables à ſoûtenir. On trouve bien de la valeur dans les ſoldats ; mais on ne voit point de Généraux qui ſoient comparables à ces Héros du peuple de Dieu. L'Ecriture eſt claire & formelle dans le récit de leurs actions, & de leur maniere de ſe ranger & de combattre : marches, batailles, retraites, paſſages de rivieres, attaques de camps, retranchemens, ſurpriſes d'armées, guerres dans les montagnes, ſtratagêmes dans l'art d'attaquer & de ſe défendre, ſiéges, inſultes de Villes, enfin, tout ce que la ſcience des armes a de plus grand & de plus ſublime ſe troupe ici raſſemblé, & nous offre en eux des modéles pour toutes les différentes parties de la guerre. En vain ils ont en tête des troupes aguerries & formidables, en vain ils ont à faire à des Généraux habiles & très-expérimentez ; en vain leurs forces ſont infiniment inférieures à celles de leurs ennemis, & ne ſauroient ſe meſurer avec

avec elles : rien ne les arrête & ne les déconcerte ; ils ſont toûjours victorieux : tant la valeur, l'audace, & la bonne conduite l'emportent toûjours ſur le plus grand nombre : ils combattoient, il eſt vrai, pour la cauſe du Seigneur, & contre les ennemis de leur créance ; c'eſt pourquoi ils mettoient toute leur confiance en Dieu qui les favoriſoit, & qui inſpiroit aux ſoldats un courage intrépide.

Leurs actions ſont d'une très-grande inſtruction, pour les Gens de guerre.

Les actions de ces grands hommes ſont en nombre dans l'Ecriture, & toutes remplies d'une inſtruction profonde & admirable : les gens de guerre devroient en faire leur étude ; car il y a beaucoup à profiter. De leur tems la ſcience des armes fleuriſſoit dans preſque toutes les parties du monde. Les Grecs n'avoient point encore dégéneré de leurs ancêtres, ils avoient de grands Capitaines auſſi-bien que les Romains, & l'Aſie n'en manquoit pas ; mais une choſe qui me ſurprend fort, c'eſt que Polybe Auteur contemporain, ne faſſe aucune mention des guerres des Maccabées ſur tout contre Antiochus le Grand, vû qu'il entre dans un long détail des affaires de l'Aſie. Ma ſurpriſe eſt d'autant plus grande, qu'il y a des actions mémorables, & des défaites ſurprenantes dont il ne dit pas un mot : par exemple, comment ſe peut-il faire que la bataille de Beth-Zachara (*a*) entre Judas Maccabée & Antiochus Eupator lui ſoit échapée, puiſqu'il rapporte les guerres des trois Antiochus ? Celle d'Emmaüs par le même Judas contre Nicanor (*b*) eſt elle d'un moindre éclat ? On peut dire la même choſe d'un grand nombre d'autres ; Polybe paſſe par deſſus tout cela, & ne fait non plus mention des Maccabées, que s'ils n'avoient jamais exiſté.

Il eſt ſurprenant que Polybe ne faſſe aucune mention des Maccabées.

(a) 1. *Macc.* VI. *& ſeq.*

(b) 1. *Macc.* IV. 3. *& ſeq.*

Les Grecs ont pourtant parlé des Juifs, mais les Grecs poſterieurs à Polybe ; il paroît par leurs écrits qu'ils connoiſſoient cette Nation : cela n'eſt pas extraordinaire, puiſqu'ils n'en étoient pas fort éloignez ; quoiqu'il en ſoit pourtant, il eſt toûjours certain que la connoiſſance qu'ils en avoient étoit très-imparfaite. On en demande la raiſon : on répond que les Hébreux n'avoient pas grand commerce avec les peuples d'Occident ; qu'ils ignoroient d'ailleurs preſque tout ce qu'on appelle négoce, foires, marchez ; joint que leur religion leur défendoit d'avoir de grandes liaiſons avec les étrangers, ſous peine de contracter des impuretez légales : ainſi ils ne mangeoient & ne communiquoient qu'avec des gens de leur créance. Ces réponſes ne ſatisfont pourtant point : car quand il ſeroit vrai que les Juifs n'avoient que peu, ou point de commerce avec les

Pourquoi il eſt ſi peu fait mention des Juifs dans les Hiſtoriens Grecs.

autres Nations, il n'en étoit pas de même de leurs voiſins, ſur-tout des peuples avec leſquels ils étoient ſi ſouvent en guerre. Ces peuples étoient certainement fort connus des Grecs ; auſſi leurs Hiſtoriens Herodote, Thucidide, Polybe, & pluſieurs autres en parlent ſouvent & traitent de leurs interêts : c'eſt pourtant ce qu'il ſemble qu'ils n'ont pû faire, ſans faire mention expreſſe des Juifs. D'où vient donc qu'ils ne l'ont point fait, en particulier Polybe qui étoit pleinement inſtruit de toutes les différentes guerres des Antiochus ? C'eſt un paradoxe que je donne à réſoudre.

Concluſion. Les Juifs avoient une Tactique reglée & méthodique.

Nous bornons ici nos Remarques, en faiſant obſerver au Lecteur que ſi nous avons ômis bien des choſes, ou paſſé legerement ſur d'autres, c'eſt que nous les avons aſſez amplement expliquées dans les Obſervations qui ſont répanduës dans ce Dictionnaire de la Bible ; & que tout ce que nous avons dit ici, n'eſt que pour ſervir de ſupplément à la ſavante Diſſertation de Dom Calmet ſur la Milice des anciens Hébreux. Au reſte nôtre principale vûë a été de convaincre ceux qui étoient prévenus contre cette Nation, qu'elle ſçavoit très-bien l'art de la guerre, qu'elle avoit une Tactique réglée & méthodique, & qu'elle l'a obſervée contre ſes ennemis dans toutes les occaſions où elle a pû la mettre en pratique.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE, CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE, GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.

C.

CAATH, fils de Lévi, & pere d'Amram, d'Adar, d'Hébron & d'Oziel. (*a*) La famille de Caath fut chargée dans les marches du déſert de porter l'Arche, & les vaſes ſacrez du Tabernacle. (*b*)

(*a*) *Geneſ.* XLVI. 11. *Exod.* VI. 18. (*b*) *Num.* IV. 4 5. 6. *&c.*

CABALE. Ce terme dans le ſtyle des Hébreux, a une ſignification fort différente de celle qu'on lui donne en nôtre Langue. L'Hébreu *Cabala*, (*c*) ſignifie *Tradition*; & les Rabbins qui ſont nommez *Cabaliſtes*, s'appliquent principalement à la combinaiſon de certains mots, de certaines lettres,

(*c*) קבלה *Cabala, traditio.*

nombres arithmétiques, & à expliquer chaque mot par la valeur arithmétique des mots dont il eſt compoſé ; par exemple (*f*), les lettres hébraïques de יבאשילה *Jabo-Schiloh* (*g*), Siloh viendra, font le même nombre arithmetique que משיח *Meſſiach*, le Meſſie, d'où ils concluent que *Schilo* ſignifie le Meſſie.

La ſeconde eſpéce de Cabale qui eſt nommée *Notaricon*, conſiſte à prendre chaque lettre d'un mot pour une diction entiére. Par exemple de *Bereſchit* (*h*), qui eſt le premier mot de la Généſe, compoſé des lettres B, R, A, SCH, IT, on fait *Bara-Rakia-Arez-Schamaim-jam-Tehomoth* : *Il a créé le firmament, la terre, les Cieux, la mer & les abîmes* ; ou bien à prendre les premieres lettres d'une ſentence pour en former une ſeule diction ; par exemple, (*i*) *Atah-Gibbor-Leholam-Adonai* : Vous êtes fort dans l'éternité, Seigneur, En prenant les premieres lettres de cette ſentence, on fait ce nom de Dieu *Agla* (*k*). Ce terme peut ſignifier, Je revelerai, ou une goutte de roſée.

La troiſiéme eſpéce de Cabale nommée *Themurah* (*l*), c'eſt-à-dire changement, conſiſte à faire différentes tranſpoſitions ou changemens de lettres, mettant l'une pour l'autre, ou l'une devant l'autre, à peu près comme on fait des anagrammes en Latin ou en François : par exemple du mot *Bereſchit* (*m*), qui commence la Généſe, on fait *A-Betiſri*, le premier jour du mois Tizri ; & on en infére que le monde a été créé le premier jour du mois Tizri, qui revient à peu près à Septembre.

On donne auſſi par abus parmi les Chrétiens le nom de *Cabale*, à une certaine magie qui abuſe des paſſages de l'Ecriture pour des opérations magiques, ou pour former des caractéres magiques & des figures conſtellées ; & des taliſmans. Tels ſont les *Abraxas*, ſi connus parmi les Antiquaires. On comprend quelquefois ſous le même nom l'art hermétique ou la recherche de la pierre Philoſophale.

CABALISTES. On nomme ainſi les Docteurs Juifs Rabaniſtes, qui reçoivent non ſeulement les textes des Ecritures, mais auſſi les explications du Thalmud & les traditions des anciens, & qui outre cela s'appliquent à chercher dans l'Ecriture des ſens cachez & myſtérieux, que Dieu y a mis, & qu'il a laiſſez à la recherche des hommes ; car ſelon eux, il n'y a pas un mot, pas une lettre, pas un accent dans la loy qui ne ſoit rempli de myſtére.

Le premier Auteur Cabaliſte qu'on connoiſſe, eſt Simon fils de Joachaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup, & qu'ils prétendent avoir vêcu peu de tems avant la ruine de Jéruſalem par Tite (*n*). Mais d'autres ne le mettent qu'au dixiéme ſiécle, & rangent au nombre des fables tout ce qu'on dit de ce fameux perſonnage. Son livre intitulé *Zohar* eſt imprimé ; mais on convient qu'on y a fait quantité d'additions.]

CABSEEL, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. (*o*)

CABUL, ou *Chabul*. Voyez *Chabul*, ou *Chabelon*, ou *Chabalon*.

CABUS, ou *Cab*, meſure Hébraïque, qui étoit la ſixiéme partie du *séah*, ou *ſatum* & la dix-huitiéme partie de l'*épha*. Le *cab* étoit d'une pinte, chopine, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. Le *quart de cab* étoit cette meſure de fiente de pigeon, ou d'une ſorte de pois chiche appellée de

(*f*) *Geneſ.* XLIX. 10.

(*g*)

י.	10.	מ.	40.
ב.	2.	ש.	300.
א.	1.	י.	10.
ש.	300.	ח.	8.
י.	10.		
ל.	30.		
ה.	5.		
	358.		358.

(*h*) בראשית *in principio.* ברא-רקיע-ארץ-אתהגבור לעולם אדני (*i*) שמים-ים תהומות אגלא (*k*) *Vide Galatin. Arcan l.* 2. *c.* 15. (*l*) תורה Changement. (*m*) בראשית א-בתשרי 1. *In Tizri.*

(*n*) Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. t. 6. l. 9. c. 7. p. 317. (*o*) *Joſue* XV. 21.

de ce nom, qui fut venduë à Samarie juſqu'à cinq ſicles pendant le ſiége. (*p*) Ce *quart du cab* contenoit un demi-ſettier, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. On l'appelle auſſi *log*, ou *robab*. Le *cab* eſt fort différent du *cad*, ou *cadus*.

[CACHER, *ſe cacher*. Cacher ſon viſage, ſe détourner de quelqu'un; ces expreſſions marquent quelque averſion & quelque éloignement. Le Prophéte prie le Seigneur de ne pas détourner de lui ſon viſage, de ne ſe pas cacher devant lui; c'eſt-à-dire, il le prie de l'exaucer, de le regarder favorablement. Il dit ailleurs qu'il cache ſes amis dans le ſecret de ſa face: (*q*) *In abſcondito faciei tuæ*; dans un lieu ſecret où ils voyent ſa face, dans l'intérieur de ſon palais. Il prie Dieu de ne lui pas cacher ſes commandemens, (*r*) *Non abſcondas à me mandata tua*, de lui en découvrir le ſens. Saint Paul dit que le Sacrement (*ſ*) *ou le myſtére de notre ſalut a été caché aux ſiecles paſſez, & manifeſté à ſes Saints* dans les tems de la nouvelle alliance. *Cacher* ſe met ſouvent pour *protéger*. Les Saints ſont quelquefois appellez *les Cachez*, dans les Pſeaumes (*t*), *Cogitaverunt adversùs Sanctos tuos*; l'Hébreu: *Adversùs abſconditos tuos*.]

CADEMOTH, ville de Ruben. Voyez ci-aprés *Cedimoth*.

CADE'S, ou *Cadés-barné*, autrement nommée *la Fontaine du Jugement*. (*u*) Cette ville eſt célébre par divers événemens. C'eſt à Cadés que Marie ſœur de Moyſe mourut; (*x*) c'eſt-là où Moyſe & Aaron ayant témoigné quelque défiance au pouvoir du Seigneur, lorſqu'ils frappérent le rocher aux eaux de contradiction, furent condamnez à mourir, ſans avoir la conſolation d'entrer dans la terre promiſe. (*y*) Le Roi de Cadés fut un des Princes tué par Joſué. (*z*) Cette ville fut donnée à la Tribu de Juda; (*a*) elle étoit environ à huit lieuës d'Hébron, vers le midi.

C'eſt peut être la même que *Cadytis*, dont parle Hérodote, (*b*) & dont il nous donne ainſi à entendre la ſituation. *Le pays des Syriens, nommé* Palæſtini, *s'étend depuis la Phénicie, juſqu'aux montagnes de Cadis. Or Cadis eſt une ville qui, à mon ſens, n'eſt guéres moindre que Sardes. Depuis Cadis, les lieux de commerce qui ſont ſur la mer, juſqu'à la ville de Jenyſus, ſont de l'Arabie; & depuis Jenyſus, juſqu'au Lac de Sirbon, ils ſont de nouveau de la dépendance de Syrie.* La Paleſtine s'étend donc depuis la Phénicie, qui finit vers le mont Carmel, juſqu'aux montagnes de Cadesbarné, qui ſont au midy de la Paleſtine. Depuis Cadés, juſqu'a *Jenyſus*, lieu qui nous eſt inconnu, les villes maritimes ſont aux Arabes; & depuis Jényſus, juſqu'au Lac Sirbon, elles ſont de nouveau aux Paleſtins, ou aux Syriens de Paleſtine. Cela paroît aſſez clair. Ailleurs (*c*) Hérodote dit que *Néchos* Roi d'Egypte, ayant attaqué les Syriens à Magdolum, les défit, & leur prit Cadytis, qui eſt une grande ville de Syrie. On croit qu'il veut parler du combat que Néchao livra à Joſias Roi de Juda, où ce dernier Prince fut vaincu, & bleſſé trés-dangereuſement. L'Ecriture (*d*) dit que ce combat ſe donna à *Mageddo*, qui a aſſez de rapport avec Magdolum, dont parle Hérodote. Ce ſentiment a été ſuivi par Scaliger.

D'autres ont crû que Cadytis ſignifioit la ville de Jéruſalem, nommée *Cadyta* ou *Cadyſcha*; comme qui diroit *la ville ſainte*. Mais on ne lit pas expreſsément dans l'Ecriture qne Néchao ait pris cette ville, ni avant, ni aprés ſon expédition de Carchemiſe. Nous avons crû autrefois (*e*) que Cadys dont parle Hérodote, eſt la même que *Cadés* ou *Cedés* de Nephtali, dans la haute Galilée, que Néchao put prendre, aprés

(*p*) 4. *Reg.* VI. 25. (*q*) *Pſalm.* XXX. 21. (*r*) *Pſalm.* CXVIII. 19. (*ſ*) *Coloſſ.* I. 26. Voyez auſſi *Epheſ.* III. 9. (*t*) *Pſalm.* LXXXIII. 4. עַל צְפוּנֶיךָ (*u*) *Geneſ.* XIV. 7. (*x*) *Num.* XX. 1. (*y*) *Num.* XXVII. 14. (*z*) *Joſue* XII. 22.

(*a*) *Joſue* XV. 24. (*b*) *Herodot. l. 3. c.* 5. (*c*) *Herodot. l.* 2. *c.* 150. (*d*) 4. *Reg.* XXIII. 29. 30. (*e*) Voyez nôtre Comment. ſur 4. *Reg.* XXIII. 29.

aprés avoir vaincu Joſias au pied du mont Carmel, à *Mageddo*. Son chemin en allant à Carchemiſe, ſur l'Euphrate, étoit de paſſer aux environs de Cadés de Nephtali.

CADE'S DE NEPHTALI, communément *Cedés de Nephtali*. Joſeph l'appelle Cadéſa, ou Cædéſa, & le Grec de Tobie *Cadis*. Elle étoit dans la haute Galilée, au deſſus de Naaſſon, ayant à ſa gauche, ou à ſon ſeptentrion Séphet. (*f*) Cadés fut donnée à la Tribu de Nephtali, (*g*) & enſuite cédée aux Lévites de la famille de Gerſon, pour leur demeure; (*h*) & enfin déclarée ville de refuge. (*i*)

CADMONÉENS. Voyez ci-aprés *Cedmonéens*.

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* eſt marqué dans les Juges, Chap. v. 21. Pluſieurs croyent que ce torrent couloit d'Occident en Orient du pied du mont Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais nous n'avons aucune preuve de ce prétendu torrent de Cadumim en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim eſt ſynonyme au torrent de Ciſon. L'Ecriture n'eſt pas contraire à ce ſentiment: *Torrens Ciſon traxit cadavera; torrens Cadumim, torrens Ciſon.* Nous connoiſſons dans ces quartiers-la la ville de *Cadmon*, marquée dans Judith, (*k*) qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent *Cadumim*, autrement *Ciſon*. Eusébe parle d'un gros lieu, nommé Kammon, dans le Grand Champ, à ſix milles de Légion, vers le nord.

CAD, ou *Cadus*, ſignifie en Hébreu une cruche, une barique, un ſeau: mais dans ſaint Luc, XVI. 6. il eſt mis pour une certaine meſure: *Combien devez-vous à mon maître? Cent cades d'huile.* Le Grec lit: *Cent baths.* Or le *bath*, autrement *éphi*, contenoit ving-neuf pintes, chopine, demi-ſettier, un poiſſon & un peu plus, meſure de Paris. Le cad eſt fort différent du *cab*, qui étoit une meſure qui n'étoit que la dix-huitiéme partie de l'épha ou du *cadus*.

CAILLES. On ſçait que Dieu donna des cailles à ſon peuple dans le déſert, en deux occaſions. La préniére, (*l*) dans le déſert de Sin, peu de jours aprés le paſſage de la Mer rouge; & la ſeconde, (*m*) au campement nommé en Hébreu *Kibéroth-aba*, ou Sépulcres de Concuſpiſcence. L'une & l'autre arrivérent au printems, lorſque les cailles paſſent de l'Aſie dans l'Europe. Alors on en trouve une trés-grande quantité ſur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée. Dieu fit élever un vent, qui les jetta au dedans & autour du camp des Iſraélites. C'eſt en cela que conſiſte le miracle, de les avoir amenées en ce lieu-là à point nommé, en ſi grande quantité, qu'il y en eut pour raſſaſier plus d'un million de perſonnes pendant plus d'un mois. Le terme Hébreu *Schalav*, (*n*) ſignifie une caille, du conſentement des anciens Interprétes; & les Langues Caldéenne, Syriaque & Arabe les appellent à peu prés de même. Cependant M. Ludolf, *Hiſt. Æthiop. l.* 1. *c.* 13. §. 96. s'efforce de montrer que Moyſe a parlé non des cailles, mais des ſauterelles.

[CAILLES. Voici les raiſons que M. Ludolf apporte pour prouver que Moyſe a voulu parler, non des Cailles, mais des Sauterelles, dans l'Exode XVI. 3. 13. & dans les Nombres XI. 32. Il remarque que le terme original *Selavv*, peut dériver d'une racine qui ſignifie *Abondance*; ce qui convient mieux aux Sauterelles qu'aux Cailles. Il avoue que les Verſions Orientales l'expliquent des Cailles; mais il ſoutient qu'ils n'ont pas entendu le vrai ſens du texte. Porphyre (*o*) remarque qu'une armée prête à mou-

(*f*) *Tob* I. 1. 2. (*g*) *Joſue* XIX. 36. (*h*) *Joſue* XXI. 32. (*i*) *Joſue* XX. 7. (*k*) *Judith.* VII. 3. *in Syriaco.*

(*l*) *Exod.* XVI. 3. . . 13. (*m*) *Num.* XI. 32. *Pſal.* CIV. 40. (*n*) *Exod.* XVI. 13. שלו *Chald.* סלוי *Selav. Syr.* סלוי *Salvai. Arab.* סלוי *Salva. Carnix.* 70. Ὀρτυγομήτραν. (*o*) *Porph. v. de abſtinent. l.* 2. *c.* 55.

mourir de faim en Afrique, fut ſecouruë fort à propos par une nuée de ſauterelles qui lui ſervit de nourriture. Ludolf conjecture que ce fut un pareil événement qui ſatisfit aux déſirs des Iſraëlites dans les déſerts d'Arabie. On prouve aiſément par le témoignage de pluſieurs Auteurs anciens & modernes (*p*), qu'il y a une quantité preſqu'incroyable de ſauterelles dans l'Orient; que des peuples d'Arabie vivent de ſauterelles, qui leur ſont apportées par les vents; qu'ils les amaſſent en monceaux, qu'ils les conſervent dans le ſel, qu'on les mange, qu'on les ſert même ſur la table des Rois, qu'elles ſont excellentes au goût, & ſalutaires à la ſanté.

Quelquefois les ſauterelles volent dans les airs en ſi grand nombre, qu'elles obſcurciſſent le ſoleil (*q*), & couvrent les moiſſonneurs comme d'une nuée de mauvais augure; que quand elles s'abbattent ſur une contrée, elles n'y laiſſent rien d'entier, elles rongent, elles dévorent, elles brûlent tout juſqu'aux bois les plus durs. On a vû des nations entiéres être obligées de quitter leurs demeures, pour s'éloigner de ces formidables inſectes.

Ludolf montre enſuite que le récit de Moyſe eſt favorable à ſon opinion. 1°. Les ſauterelles ſont bonnes à manger, & permiſes expreſſément par la loy de Moyſe (*r*). 2°. Ce fut le vent, qui aména dans le camp les animaux dont parle ce Légiſlateur; ce qui convient beaucoup mieux aux ſauterelles qu'aux cailles. 3°. Il eſt dit qu'ils étoient répandus ſur le camp, & qu'ils le couvroient à une journée de chemin; qu'ils étoient à la hauteur d'une coudée, qu'on les ramaſſoit par monceaux, qu'on en recueilloit dix chomers; expreſſions qu'on a toutes les peines du monde de ſoutenir dans le ſiſtême ordinaire des cailles, & qui s'expliquent aiſément des ſauterelles. 4°. *On étendoit ces animaux tout autour du camp*; ou, ſelon la Vulgate (*ſ*), *on les ſéchoit autour du camp*; ce qui ne peut s'entendre des cailles, qui auroient été bientôt remplies de vers, ſi on les avoit ainſi expoſées au ſoleil.

Mais ce qui renverſe toutes ces conjectures, c'eſt premierement le conſentement des Langues & des Verſions Orientales, qui ont entendu des cailles ſous le nom de *Selavv*. Les Septante, Joſeph, & tous les Commentateurs anciens & modernes l'entendent de même. De plus, les Hébreux demandoient de la chair à Moyſe, la manne les dégoûtoit: auroient-ils voulu ſe contenter de ſauterelles?

Mahomet dans l'Alcoran parle du miracle que Dieu fit en envoyant de la chair aux Iſraëlites. Il ſe ſert du même mot que Moyſe (*t*). Un de ſes Interprétes (*u*) dit que ce terme *Salva* ſignifie non ſeulement des cailles, mais auſſi du miel. Un autre Interprête dit que la plûpart expliquent le mot *Salva* par le mot *Sumani*, qui eſt plus uſité parmi les Arabes pour ſignifier une caille, que les Perſans appellent auſſi *Semanah*; cependant, ajoute-t-il, c'eſt un oiſeau particulier de l'Arabie heureuſe, plus gros qu'un moineau, & plus petit qu'un pigeon, qui n'a ni nerfs, ni os, ni veines, & dont le chant eſt fort agréable. Il dit de plus que le vent envoyé de Dieu fut ſi impétueux, qu'il rompit les aîles de ces oiſeaux, & les fit tomber comme une nuée fort épaiſſe dans le camp des Iſraëlites, qui les prenoient avec la main, & les mangeoient avec la manne. Ce qu'ils diſent que cet oiſeau n'a ni os, ni nerfs, ni veines eſt une hyperbole, pour marquer qu'il eſt fort gras & fort tendre, à peu près comme nos becfigues, nos ortolans, & nos rougegorges.]

CAIN,

(*p*) *Strabo l.* 16. *Diodor. Sicul. t.* 3. *Plin. hiſt. nat. l.* X. *c.* 23. *Clenard. epiſt. l.* 1. *Kirſten. in Matt.* III. 4. *&c.* (*q*) *Plin. l.* X. *c.* 23. (*r*) *Levit* XI. 22.

(*ſ*) *Num.* XI. 32. (*t*) Moyſe dit *Selav*, & Mahomet *Salva*. (*u*) *Houſſain Vaëz*, *vide Bibl. Orient. p.* 749. *col.* 1.

CAIN, premier fils d'Adam & d'Eve. Il naquit ſur la fin de la premiére année de la création du monde. On croit qu'Eve produiſit en même tems une fille ſœur de Caïn laquelle eſt appellée par les uns *Calmana*, & par les autres *Azura* ou, *Azrun*. Mais l'Ecriture n'en parle point.

Lorſque Caïn fut grand, il s'appliqua à l'agriculture; (r) & Abel ſon frere s'occupa à paître des troupeaux. Un jour Caïn ayant offert au Seigneur les prémices de ſon travail, & Abel des graiſſes ou le lait de ſon troupeau, Dieu marqua par quelque ſigne ſenſible, que les offrandes d'Abel lui étoient agréables, & non pas celles de Caïn; ce qui mit Caïn dans une telle colére, & le piqua d'une telle jalouſie, que ſon viſage en fut tout changé. Alors le Seigneur lui dit: Pourquoi êtes-vous faché, & pourquoi vôtre viſage eſt-il tout abattu? Si vous faites bien, n'en recevrez-vous pas la récompenſe? Et ſi vous faites mal, la peine ne ſuivra-t-elle pas vôtre péché; Abel vous demeurera aſſujetti, & vous en qualité de premier-né, vous le dominerez.

Mais Caïn ſe laiſſant aller à ſa jalouſie, dit à ſon frere. Allons aux champs: & lorſqu'ils y furent, il s'éleva contre lui, & le tua. Alors le Seigneur dit à Caïn? Où eſt Abel vôtre frere? Caïn répondit: Je ne ſçai; ſuis-je le gardien de mon frere? Dieu lui dit: Qu'avez-vous fait? La voix du ſang de vôtre frere crie vers moi de la terre, où vous l'avez verſé. Mais à préſent vous ſerez maudit ſur la terre, qui a ouvert ſa bouche, & a reçû le ſang de vôtre frere que vous avez répandu. Lorſque vous la cultiverez, elle ne vous donnera pas ſon fruit: Vous ſerez errant & vagabond dans le monde. Caïn répondit: Mon iniquité eſt trop grande, pour eſpérer d'en recevoir le pardon. Vous me chaſſez aujourd'hui de vôtre préſence, & je ſerai errant ſur la terre; en ſorte que quiconque me trouvera, me fera mourir. Il n'en ſera point ainſi, dit le Seigneur; mais celui qui tuëra Caïn, ſera puni ſept fois. Et le Seigneur mit un ſigne ſur Caïn, (ſ) afin que quiconque le trouveroit ne le tuat point. (t)

Caïn ſortit donc de devant la face du Seigneur, & ſe retira dans la terre de *Nod*, qui eſt à l'orient de la Province d'Eden. Etant en ce pays, il eut un fils, auquel il donna le nom d'Hénoch, & il bâtit une ville de même nom, en mémoire de ce fils. Voilà ce que l'Ecriture nous dit de Caïn. On forme pluſieurs queſtions ſur ſon ſujet, que l'on trouve traitées dans les Commentateurs. Par exemple, quel fut le prétexte ou le motif, qui porta Caïn à tuer Abel; de quel inſtrument il ſe ſervit; de qui il redoutoit le reſſentiment & la vengeance; en quel pays il ſe retira; quel fut le ſigne que Dieu mit ſur lui; quelle fut ſa mort. Pour ce dernier article, on dit qu'il fut tué par Lamech, un de ſes neveux. Lamech étoit, dit-on, devenu aveugle par quelque avanture. Il ne laiſſoit pas d'aller quelquefois à la chaſſe. Il ſe faiſoit conduire par un jeune homme, qui l'avertiſſoit lorqu'il voyoit du gibbier. Un jour ayant entendu du bruit dans des haliers, ſon conducteur crut que c'étoit une bête ſauvage. C'étoit Caïn qui y étoit. Lamech

(r) *Geneſ.* IV. 2. *& ſeq.*

(ſ) On eſt fort partagé ſur ce ſigne. Les uns veulent que Dieu lui fit naître une corne ſur le front, d'autres qu'il y grava une lettre; par exemple, la premiére lettre du nom de Caïn. D'autres que Dieu lui imprima un tremblement de tous ſes membres, qui marquoit ſa mauvaiſe conſcience, & le remord de ſon crime. Ce dernier ſens eſt le plus ſuivi parmi les Peres. Les Rabbins lui donnent un chien qui abboyoit continuellement devant lui. (t) Il craignoit le reſſentiment des enfans d'Abel, & de ſes autres freres & parens. Il appréhendoit qu'ils ne le pourſuiviſſent, & ne le tuaſſent, à moins qu'il ne retirât ſi loin d'eux, qu'il ne pût jamais tomber entre leurs mains. Car en ce tems-là, & encore long-tems depuis, on ſe croyoit obligé de venger la mort de ſes proches, & on s'en faiſoit un devoir réel. La Loi a voit ordonné des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, tolérant en quelque ſorte la vengeance dans les autres cas.

Lamech tira, & le tua. Auſſi-tôt qu'il eut reconnu ſa faute, il entra dans une telle colére qu'il perça celui qui le conduiſoit; & étant de retour dans ſa maiſon, il dit à ſes deux femmes Ada & Sella (*u*) *Ecoutez, femmes de Lamech, j'ai tué un homme pour mon malheur; & un jeune homme pour ma diſgrace. Le meurtrier de Caïn ſera puni ſept fois; mais celui de Lamech le ſera ſeptante fois ſept fois.* Mais cette tradition n'eſt nullement certaine.

Joſeph (*x*) dit que Caïn s'étant établi à *Naïd*, ou *Nod*, y bâtit une ville pour lui, & pour ſa famille; & qu'au lieu de ſe corriger par l'exil dont Dieu l'avoit puni, il ſe corrompit de plus en plus, s'abandonna à toute ſorte de déſordres & de violences, & ſe mit à la tête d'une troupe de voleurs, qu'il ramaſſa, & à qui il apprit à s'enrichir comme lui, aux dépens des autres. Il changea l'ancienne ſimplicité, & la droiture, qui regnoient dans le monde, & introduiſit la fraude & la tromperie dans le commerce, en inventant les poids & les meſures. C'eſt lui qui le premier mit des bornes aux champs, & qui bâtit & fortifia une ville.

On ne ſçait pas combien vêcut Caïn. Les uns lui donnent huit cens ans; les autres ſept cens un ans de vie; les autres ſix cens quatre-vingt-huit ans; les autres neuf cens trente-un. Quelques-uns le font vivre juſqu'au déluge. Il y en a qui croyent qu'il fut écraſé ſous les ruines d'une maiſon; les autres, qu'il fut tué par Lamech, comme nous l'avons dit; d'autres enfin, qu'il ſe tua lui-même. (*y*) Rien de certain ſur tout cela, non plus que ſur la plûpart des autres queſtions que l'on forme ſur ſon hiſtoire. On peut conſulter ſur cela les Commentateurs.

[Caïn. Les Orientaux tiennent que les enfans de Seth, qui étoient les enfans de Dieu & les fidéles d'avant le déluge, eurent pluſieurs guerres à ſoutenir contre les enfans de Caïn, nommez dans l'Ecriture les enfans des hommes. Ils ajoutent que Caiumaras premier Roy de l'Orient, ſelon les Perſans, ſervit beaucoup les enfans de Seth, auſſi-bien que ſon Général nommé Dudaſch. (*z*)

On vit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe une ſecte d'héréſie nommée *Caïnens*, ou *Caïnites*, ainſi nommez de Caïn, qu'ils regardoient comme leur chef & leur pere. C'étoit une branche de Gnoſtiques, qui tenoient des erreurs monſtrueuſes: ils ſoutenoient que Caïn, Eſaü, Loth, Judas le traître, ceux de Sodome, tous ceux enfin dont les Livres ſaints parlent avec horreur, & dont ils rapportent les actions impies, étoient nez d'une vertu céleſte trés-puiſſante; qu'Abel au contraire & les autres juſtes, étoient produits par une vertu plus foible. Les exemples de ces ſcélerats, & les livres qu'ils leur attribuoient, les autoriſoient à commettre les actions les plus honteuſes (*a*), & les plus exceſſives débauches.]

Caïns, ou *Caïnites*, certains hérétiques qui parurent au ſecond ſiécle de l'Egliſe, & qui croyoient que Caïn avoit été produit par une Vertu plus puiſſante & plus élévée que n'étoit celle qui avoit produit Abel; que pour cette raiſon, Caïn avoit prévalu à Abel. Sur ce même principe, ils rendoient de grands honneurs, & portoient un grand reſpect à toutes les perſonnes qui ſont le plus décriées dans l'Ecriture; comme les habitans de Sodome, Coré, Dathan & Abiron; & en particulier, au traître Judas, lequel ſçachant que la mort de Jesus-Christ ſauveroit les hommes, l'avoit livré à ſes ennemis, pour le faire mourir, malgré certaines puiſſances ennemies de nôtre bonheur, qui vouloient l'en empêcher. Les Caïnites avoient ramaſſé ce qu'il y avoit de plus honteux & de plus ſale dans l'héréſie

(*u*) Genes. IV. 23. (*x*) Joſeph. Antiq. l. 1. c. 3 (*y*) Voyez le Dictionnaire de Bayle, ſous *Caïn*.

(*z*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 323. (*a*) *Vide Epiphan. hæreſ.* 38.

réſie des Gnoſtiques, & des autres hérétiques de ce tems-là. On peut voir S. Epiphane, héréſie 38. Tertull. *De Præſcriptionibus*, c. 47. *&c.*

I. CAINAN, fils d'Enos, nâquit l'an du Monde 325. Enos ſon pere avoit alors quatre-vingt-dix ans. *Geneſ.* v. 9. Nous ne ſçavons aucune particularité de ſa vie, ſinon qu'âgé de ſoixante & dix ans, il engendra Malaléel. Caïnan mourut âgé de neuf cens dix ans; l'an du M. 1235. avant J. C. 2765. avant l'Ere vulg. 2769.

II. CAINAN, fils d'Arphaxad, & pere de Salé, n'eſt pas dans le Texte Hébreu, ni dans la Vulgate. *Geneſ.* XII. 12. 13. 14. Mais on le lit dans S. Luc, III. 36. qui le met entre Salé & Arphaxad: *Qui fuit Sale, qui fuit Caïnan, qui fuit Arphaxad.* Les Septante, *Geneſ.* x. 24. & XI. 12. l'admettent de même que ſaint Luc. Quelques-uns ont crû que les Juifs avoient ſupprimé le mot de Caïnan, & l'avoient ôté de leurs Exemplaires, pour rendre ſuſpects les Septante & ſaint Luc, qui le recevoient. D'autres ont crû que Moyſe avoit exprés omis Caïnan, parce qu'il ne vouloit compter que dix générations depuis Adam juſqu'à Noé, & depuis Noé juſqu'à Abraham. D'autres veulent qu'Arphaxad ait été pere de Caïnan & de Salé; de Salé ſelon l'ordre naturel; & de Caïnan, ſelon la Loi. Enfin d'autres ont avancé que Caïnan & Salé n'étoient qu'une même perſonne, qui avoit été marquée par ſaint Luc & par les Septante, par ſes deux noms. Voilà ce que l'on dit pour appuyer le ſentiment qui ſoutient que réellement Caïnan eſt fils d'Arphaxad, & pere de Salé. Nous ne nous arrêtons point à réfuter ces diverſes opinions. On peut voir nôtre Commentaire ſur la Généſe, x. 24. & les Auteurs qui ont travaillé exprés ſur Caïnan. (*b*)

(*b*) Voyez la Diſſert. de M. Uſſerius ſur Caïnan; *Cornel. à Lapide in Geneſ.* XI. *Natal. Alex. Diſſert. in V. T. Grot. in Luc.* III. 36. *Mill. ibidem. Spanhem dub. Evang. Bochart. Phaleg l.* 2. *c.* 13. & nôtre Comment. ſur *Geneſ.* X. 24. *& Luc.* III. 30.

Ceux qui ſoutiennent que Caïnan a été fourré dans les Septante, & qu'il eſt paſſé de là dans ſaint Luc, prétendent que l'autorité de l'Hébreu, de la Vulgate, du Chaldéen & du Syriaque doit beaucoup l'emporter ſur les Septante: Que ſaint Luc ayant ſimplement copié ces Interprétes, ſon Texte en cet endroit ne peut être d'une plus grande autorité que celui des Septante: Que les retranchemens & les changemens qu'ils ont fait dans les années des Patriarches, ſuffiſent ſeuls pour ruiner leur autorité dans tout ce qu'ils ont de contraire à l'Hébreu: Que les Editions des Septante comparées, ne ſont pas même ſemblables entre elles. Enfin il y en a qui ſoutiennent que le nom de Caïnan eſt étranger dans le Texte des Septante; que ces Interprétes ne l'y ont point mis; que les plus anciens Peres ne l'y ont point lû. Et en effet ni Joſeph, ni Philon n'ont point connu Caïnan fils d'Arphaxad; & les anciens Peres ne comptent que dix générations depuis Noé juſqu'à Abraham. Or il y en auroit onze, ſi l'on y comprenoit Caïnan. Si donc ſaint Luc l'a mis dans ſon Evangile, c'eſt qu'il étoit dés-lors dans quelques Exemplaires des Septante; & il y a pluſieurs habiles gens qui croyent que dans les premiers Textes de ſaint Luc, ce nom ne ſe rencontroit point, & que c'eſt une addition qui y a été faite par les Copiſtes.

CAIPHE, ou *Joſeph Caïphe*, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda dans la grande Sacrificature à Simon fils de Camith; & aprés avoir poſſédé neuf ans cette dignité, c'eſt-à-dire, depuis l'an du Monde 4029. juſqu'en 4038. il eut pour ſucceſſeur Jonathas fils d'Ananus. Caïphe étoit Grand-Prêtre l'an du Monde 4037. qui eſt celui de la mort de JESUS-CHRIST. Il fut dépoſé par Vitellius Gouverneur de Syrie. Caïphe avoit épouſé une des filles d'Ananus ou Anne, qui eſt auſſi nommé Grand-Prêtre dans l'Evangile, parce qu'il avoit poſſédé aſſez long-tems cette dignité.

Lorſque les Prêtres délibéroient s'ils arrêteroient & feroient mourir JESUS-CHRIST, Caïphe leur dit qu'il n'y avoit point à délibérer là-deſſus, & qu'il falloit qu'un homme mourût pour tout le peuple, afin que toute la nation ne périt point. (c) Ce qui étoit une prophétie que Dieu permit qui fût prononcée par la bouche du Grand-Prêtre dans cette occaſion, pour montrer que la mort du Sauveur ſeroit le ſalut du monde.

Aprés que Judas eut livré JESUS-CHRIST, & que le Sauveur eut été pris & lié au Jardin des Oliviers, pendant la nuit qui précéda ſa Paſſion, il fut d'abord amené par les ſoldats qui l'avoient arrêté, dans la maiſon d'Anne beaupere de Caïphe. Anne interrogea JESUS-CHRIST ſur ſes Diſciples & ſur ſa doctrine. (d) JESUS lui répondit qu'il n'avoit rien enſeigné en ſecret, & que tout le peuple étoit témoin de ſa doctrine & de ſes ſentimens. Alors un des ſerviteurs de Caïphe lui donna un ſoufflet, en lui diſant: Eſt-ce ainſi que vous répondez au Pontife? Toutefois Anne n'étoit pas Grand-Prêtre cette année-là, mais Caïphe, ainſi qu'on l'a dit. Mais comme il l'avoit été auparavant, on lui en conſervoit le titre.

Anne ayant oüi JESUS, le renvoya à Caïphe ſon gendre, (e) qui demeuroit peut-être dans la même maiſon. Les Prêtres & les Docteurs de la Loi s'y étoient aſſemblez, pour juger JESUS, & ils cherchoient contre lui des témoignages, pour le pouvoir condamner. On oüit quelques faux témoins; mais leurs témoignages ne ſuffiſant pas, pour faire prononcer contre lui une ſentence de mort, & JESUS demeurant dans un profond ſilence, Caïphe lui demanda pourquoi il ne parloit point: mais JESUS ne lui répondit rien. Alors le Grand-Prêtre lui dit: Je te conjure par le Dieu vivant de nous dire ſi tu es le CHRIST, Fils de Dieu? JESUS répondit: Vous l'avez dit; je le ſuis. Mais je vous dis que vous verrez un jour le fils de l'homme à la droite de la Vertu du Pere, qui viendra dans les nuës, pour exercer le Jugement. Caïphe ayant entendu ces paroles, déchira ſes vêtemens, & dit: Qu'avons-nous encore beſoin de témoins? Vous avez tous oüi ſes blaſphêmes. Que vous en ſemble? Ils répondirent: Il eſt digne de mort.

Alors JESUS fut remis entre les mains des ſoldats, & l'aſſemblée des Prêtres ſe ſépara, juſqu'à ce qu'il fit jour. De grand matin, Caïphe, les autres Prêtres, les Docteurs & le Senat ſe raſſemblérent dans le Sanhédrin, qui ſe tenoit dans le Temple. JESUS y fut amené; & ils lui demandérent s'il étoit le CHRIST. Il répondit: Quand je vous le dirai, vous ne me croirez point; & quand je vous ſupplierai de me mettre en liberté, vous ne m'écouterez point: mais je vous dis qu'un jour vous verrez le fils de l'homme aſſis à la droite de Dieu. Ils lui dirent tous: Vous êtes donc le Fils de Dieu? Il répondit: Je le ſuis. Alors ils conclurent qu'il étoit digne de mort. Et comme ils n'avoient plus le droit de vie & de mort, & que ce droit étoit réſervé aux Romains, ils le conduiſirent à Pilate Gouverneur de la Province, afin qu'il confirmât leur ſentence, & qu'il le fit exécuter à mort.

Deux ans aprés, c'eſt-à-dire, l'an 35. de l'Ere vulgaire, & 38. depuis la naiſſance de J. C. Vitellius Gouverneur de Syrie, étant venu à Jéruſalem à la Fête de Pâque, y fut reçu magnifiquement par le peuple; & par reconnoiſſance, il rendit aux Prêtres la garde des ornemens du Souverain Pontife, leur remit certains impôts que l'on levoit ſur les fruits, & dépoſa le Grand-Prêtre Caïphe. Joſeph (f) ſemble mettre cette dépoſition entre les faveurs que Vitellius accorda aux Juifs. On ne ſçait quelle

(c) *Joan.* XI. 51. 52. (d) *Joan.* XVIII. 21. 22.
(e) *Joan.* XVIII. 24.

(f) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 6.

quelle fut la fin de Caïphe, ni quand il mourut. On montre encore aujourd'hui ſa maiſon à Jéruſalem. Mais quel fonds peut-on faire ſur ces ſortes de monumens, aprés tant de révolutions arrivées à la ville de Jéruſalem ?

CAIPHE, ou *Caïapha*, ou *Hépha*, (*g*) ville ſituée au pied du mont Carmel, au ſeptentrion, ſur le Golphe de Ptolémaïde. Son nom ancien étoit *Sycamînos*, ou *Porphyreôn*. Le nom de *Sycamînos*, ou *Sycaminon*, lui vient apparemment des ſycomores qui y étoient; & celui de *Porphyreôn*, de la pêche des poiſſons qui ſervoient a teindre de couleur de pourpre. On pourroit croire que celui de *Cëpha*, ou *Caïpha*, lui a été donné, à cauſe de ſes rochers, appellez en Syriaque *Cépha:* mais les Hébreux l'écrivent *Hépha*, & non pas *Chépa*, ou *Kepha*. Cette ville étoit ſéparée de celle d'*Acco*, ou Ptolémaïde, par ſon port, qui eſt beau & vaſte. D'*Acco* à *Cëpha*, par mer, & en droite ligne, il n'y a qu'environ quinze milles, ou cinq lieuës; mais par terre, il y a le double de chemin. (*h*)

I. CAIUS, ou *Gaïus*, Diſciple de ſaint Paul, dont il eſt parlé dans les Actes. (*i*) Caïus étoit apparemment Macédonien; mais il étoit établi à Corinthe, où il eut l'honneur de loger ſaint Paul, pendant le ſéjour qu'il y fit. (*k*) Lorſque l'Apôtre vint en Aſie, Caïus & Ariſtarque l'accompagnérent juſqu'à Ephéſe, où ils demeurérent aſſez long-tems avec ſaint Paul; en ſorte que dans la ſédition excitée dans cette ville par les orfévres, à l'occaſion de Diane d'Ephéſe, les Ephéſiens accoururent au logis de Caïus & d'Ariſtarque, & les entraînérent au théâtre. Saint Paul lui-méme y vouloit aller: mais il en fut empêché par ſes amis. Il n'arriva toutefois aucun mal à Caïus, ni à Ariſtarque, parce que l'émotion fut appaiſée par la prudence d'un Greffier de la ville. Origénes parle d'un Caïus Diſciple de ſaint Paul, que l'on diſoit avoir été fait Evêque de Theſſalonique. (*l*)

II. CAIUS, à qui ſaint Jean écrivit ſa troiſiéme Epître, étoit, ſelon pluſieurs Ecrivains, le même que Caïus, Diſciple de ſaint Paul, & ſon hôte à Corinthe. D'autres croyent que Caïus, à qui ſaint Jean adreſſe ſa troiſiéme Epître, étoit celui dont il eſt parlé *Act.* xx. 4. qui étoit de Derbes en Lycaonie, & par conſéquent fort différent de Caïus Macédonien. Les Conſtitutions des Apôtres (*m*) portent que ſaint Jean établit Evêque de Pergame un nommé Caïus; & l'Auteur des additions faites à la Synopſe de ſaint Athanaſe, ſemble croire que Caïus hôte de ſaint Paul, avoit donné le ſtyle à l'Evangile de ſaint Jean. (*n*) Il y a beaucoup plus d'apparence que c'eſt Caïus de Derbes, dont nous parlons dans cet article.

III. CAIUS CALIGULA, Empereur Romain, ſucceſſeur de Tibére. Il prit le gouvernement de l'Empire l'an de J. C. 37. Il regna trois ans, neuf mois & vingt-huit jours. Nous ne trouvons point dans l'Hiſtoire de l'Egliſe qu'il ait rien fait contre les Chrétiens. Il entreprit de ſe faire adorer; & il en vint aiſément à bout parmi les Payens. Mais ayant ordonné à Pétrone Gouverneur de Syrie, de mettre ſa ſtatuë dans le Temple de Jéruſalem, ce Gouverneur y trouva tant d'oppoſition de la part des Juifs, que craignant une ſédition & une révolte générale, il écrivit à Caïus, (*o*) non pas que les Juifs ne vouloient pas recevoir ſa ſtatuë, ni lui rendre les honneurs divins; ç'auroit été s'expoſer à une mort certaine, & attirer ſur les Juifs les derniers malheurs; il lui écrivit que l'on n'avoit pas encore eu le tems

(*g*) קיפא *Heipha.* (*h*) *Vide Scherif ibn idris, ſeu Nubienſ. apud Reland. t.* 2. *p.* 819. (*i*) *Act.* XIX 29. (*k*) *Rom.* XV. 23. *Caïus hoſpes meus.*

(*l*) *Origen in Rom.* XVI. *p.* 632. (*m*) *Conſtitut. l.* 7. *c.* 46. (*n*) *Athanaſ. Synopſ. p.* 155. *d.* (*o*) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 11. *de Bello, l.* 2. *c.* 17.

d'exécuter ſes ordres, parce que les ouvriers qui travailloient à ſa ſtatuë, demandoient du tems pour lui donner toute la perfection dont ils ſeroient capables, & pour en faire, s'ils pouvoient, un chef-d'œuvre. Il ajoûta qu'on n'avoit pas non plus oſé preſſer les Juifs, à cauſe de la ſaiſon, parce que ſi les terres demeuroient ſans être ſemées, tout le pays demeurant ſtérile, l'on n'en pourroit plus tirer les impôts ordinaires; & que la miſére y feroit une infinité de voleurs.

Caïus reçut les Lettres de Pétrone, & feignit de ne pas déſapprouver les raiſons de ſon délai. Il lui fit écrire qu'il loüoit ſa prudence, mais qu'il lui recommandoit de ne point perdre de tems à faire conſacrer ſa ſtatuë. Mais ceux qui le connoiſſoient, & qui avoient obſervé ſon air, pendant qu'il liſoit ces Lettres, ne doutérent point que la perte de Pétrone ne fût réſoluë.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant revenu de Judée à Rome, ſans rien ſçavoir de ce qui étoit arrivé dans la Paleſtine, ni des Lettres de Pétrone, vint à ſon ordinaire, pour faire ſa cour à Caïus. Il trouva ce Prince ému; & ne pouvant deviner le ſujet de ſa colére, il fut lui-même tout interdit, en conſidérant que Caïus tenoit les yeux fixez ſur lui. Alors l'Empereur le voyant dans cet embarras, lui dit: Vos admirables Juifs, qui ſeuls d'entre les hommes ne veulent pas que Caïus ſoit un Dieu, ſemblent courir volontairement à leur perte, par le refus qu'ils font de m'obéïr. J'ai commandé qu'on mît dans leur Temple la ſtatuë de Jupiter; & eux ſous prétexte de demander grace, ſe ſont ſoulevez de tous côtez contre moi.

A ces mots, Agrippa tomba en défaillance. On l'emporta chez lui, où il demeura ſans mouvement & ſans connoiſſance juſqu'au ſoir du lendemain. Il ouvrit alors un peu les yeux, & regarda les aſſiſtans; puis retomba dans ſon aſſoupiſſement. Le troiſiéme jour, il revint tout-à-fait à lui, & écrivit à l'Empereur une grande Lettre, pour le prier de pardonner aux Juifs, & de ne pas les contraindre à recevoir ſa ſtatuë dans leur Temple. Caïus fut touché des raiſons d'Agrippa; & Agrippa l'invita à venir manger chez lui à Rome, où il le traita avec toute la magnificence dont il put s'aviſer. Caïus ſatisfait de ſa généroſité, lui dit dans la chaleur du vin, qu'il vouloit le rendre heureux, & le combler de bienfaits. Il le preſſa enſuite de lui dire en quoi il pourroit le plus l'obliger. Agrippa lui répondit que la ſeule grace qu'il lui demandoit, étoit de ne plus penſer à mettre ſa ſtatuë dans le Temple de Jéruſalem. L'Empereur la lui accorda, & fit écrire à Pétrone que ſi ſa ſtatuë étoit placée dans le Temple, il pouvoit l'y laiſſer; ſinon de ne rien entreprendre de nouveau ſur cela, ajoûtant qu'il avoit changé d'avis en conſidération d'Agrippa.

Mais comme s'il ſe fût repenti de la grace qu'il venoit de faire aux Juifs, au lieu de la ſtatuë que l'on avoit commencée à Sidon, il en fit faire une autre à Rome de cuivre doré, extrêmement grande, dans le deſſein de la faire porter ſecrettement en Egypte, lorſqu'il y iroit au commencement de l'année ſuivante, & de la faire placer ſans bruit dans le Temple de Jéruſalem, avant que les Juifs en ſçuſſent rien. Il écrivit même à Pétrone, que puiſqu'il avoit eu moins d'égard à ſes volontez, qu'aux préſens qu'il avoit reçus des Juifs, il lui ordonnoit de ſe juger lui-même, & de ſe traiter comme le méritoit un homme qui avoit déſobéï à ſon Prince. C'étoit lui commander de ſe donner la mort. Mais Dieu permit que cette Lettre ne fût renduë à Pétrone, qu'après la mort de Caïus.

Les Juifs d'Aléxandrie ſouffrirent dans le même tems d'étranges perſécutions de la part des Payens de la même ville, qui appuyez de Flaccus leur Gouverneur, n'oublioient aucune occaſion de les maltraiter. Philon le Juif fut député avec quelques autres

vers

vers l'Empereur, (p) pour demander juſtice contre ceux d'Aléxandrie. Ils lui préſentérent un Mémoire, qui contenoit l'abrégé de ce qu'ils avoient ſouffert. D'abord Caïus les reçut fort civilement, & leur fit dire qu'il les écouteroit lui-même à ſon premier loiſir. Un accüeil ſi favorable fit croire à tout le monde qu'ils gagneroient leur cauſe. Mais Philon, que l'âge & la ſcience rendoient plus défiant que les autres, craignit que ce Prince n'eût été gagné par les Aléxandrins, & que ces beaux ſemblans ne ſe terminaſſent à leur faire perdre leur cauſe.

Enfin Philon eut ſon audiance auprés de la ville, dans les maiſons de plaiſance qui portoient le nom de Mécænas. Caïus fit ouvrir toutes les chambres de ces palais, pour les voir l'une aprés l'autre; & au milieu de cette occupation, il fit venir les Juifs. D'abord il leur dit avec un ris amer: Vous êtes donc ces ennemis des Dieux, qui ne voulez pas me reconnoître pour Dieu, quoique tous les autres le faſſent; & qui aimez mieux en adorer un autre, que vous ne ſçauriez ſeulement nommer? En même-tems étendant la main vers le Ciel, il proféra un blaſphéme, que Philon, qui raconte toute cette hiſtoire, n'a osé rapporter. Alors un certain Iſidore s'adreſſant à l'Empereur, lui dit: Vous déteſteriez, Seigneur, encore davantage ces gens-ci, ſi vous ſçaviez l'averſion qu'ils ont pour vous; car ils ſont les ſeuls qui n'ayent pas ſacrifié pour vôtre ſanté, lorſque tous les peuples le faiſoient. A ces mots, les Juifs s'écriérent tous enſemble que c'étoit une pure calomnie; qu'ils avoient offert trois fois pour ſa proſpérité les ſacrifices les plus ſolemnels de leur Religion. Soit, dit Caïus: Vous avez ſacrifié: mais ç'a été à un autre. Et quel honneur en ai-je reçû, puiſque vous ne m'avez pas ſacrifié?

Cependant Caïus parcouroit ſes appartemens, & donnoit ſes ordres pour les changemens qu'il vouloit qu'on y fit. Aprés quoi, il revint aux Juifs, & leur demanda gravement pourquoi ils ne mangeoient point de pourceau. Les Juifs lui repréſentérent que chaque nation avoit ſes Loix & ſes uſages particuliers, & qu'il y avoit auſſi bien des choſes dont leurs adverſaires ne mangeoient pas. Sur quoi quelqu'un ayant dit que bien des gens ne mangent pas même d'agneau: Ils ont raiſon, dit Caïus en riant; car la chair n'en a pas de goût. Aprés cela, il leur demanda ſur quoi ils fondoient leur droit de bourgeoiſie d'Aléxandrie. Ils commencérent à déduire leurs raiſons; & ſans attendre qu'ils euſſent achevé, il rompit le diſcours, pour aller en courant, dans une grande ſale, dont il fit le tour. Au ſortir de là, il demanda aux Juifs avec un air plus modéré, s'ils avoient encore quelque choſe à dire; & comme ils commençoient à parler, il les quitta encore, pour aller dans une autre ſale, où il avoit fait mettre divers tableaux. Quelque tems aprés, il les congédia, en diſant: Ces gens-là ne me ſemblent pas ſi méchans, qu'ils ſont malheureux & inſenſez de ne me pas croire Dieu. Nous ne ſçavons pas quel Jugement il rendit; mais nous apprenons de Joſeph & de Philon, que ſous ſon regne, les Juifs d'Alexandrie furent toûjours dans l'oppreſſion, & expoſez à la violence de leurs ennemis.

Nous ne rapportons pas ici tout le détail de la vie de Caïus. Il nous ſuffit d'avoir dit ce qu'il fit par rapport à la nation des Juifs. C'eſt la ſeule choſe qui doive nous intéreſſer dans cet Ouvrage. Ce Prince fut tué d'une maniére tragique par Chéréas, un de ſes gardes comme il ſortoit du théatre. Ce fut l'an de J. C. 41. & la quatriéme année de ſon regne. Il eut pour ſucceſſeur l'Empereur Claude.

Caïus avoit comblé de biens le Roi Agrip-

(p) Voyez Philon, *de Legatione ad Caïum.*

Agrippa, & lui avoit donné le Royaume de Judée. Lorſque ce Prince fut arrivé en Judée. Hérode Antipas ſon oncle qui étoit Tétrarque de Galilée, jaloux de ſa bonne fortune, & ſollicité par Hérodias ſa femme, crut qu'allant à Rome, il obtiendroit auſſi de Caïus le titre de Roi. Il y alla. Mais Agrippa par une autre eſpéce de jalouſie, envoya aprés lui à l'Empereur, & l'accuſa d'entretenir des correſpondances contre les Romains avec le Roi des Parthes, & d'avoir dans ſes arcenaux de quoi armer ſoixante & dix mille hommes. (q) Lorſque Hérode fut arrivé en Italie, il alla d'abord à Bayes, où étoit alors Caïus ; & comme il y étoit, Fortunat Affranchi d'Agrippa, y arriva auſſi, & préſenta des Lettres de ſon Maître à l'Empereur, Caïus les lut auſſitôt ; & les ayant achevées, il demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une ſi grande quantité d'armes. Hérode ne le put nier. Alors l'Empereur ſans attendre qu'il ſe juſtifiât, au lieu de lui donner le titre de Roi, le priva de toute ſa Tétrarchie, & de toutes ſes richeſſes, & le rélégna pour toute ſa vie à Lion. Et ayant ſçû qu'Hérodiade étoit ſœur d'Agrippa, il voulut lui pardonner, à cauſe de ſon frere : mais elle aima mieux ſuivre ſon mari dans ſon exil, puiſque c'étoit elle qui l'avoit engagé dans ce malheur. Ainſi Dieu vengea la mort de Jean-Baptiſte, qu'Hérodias avoit ſollicitée, & qu'Hérode avoit exécutée.

CALAL, ou *Chalal*, Iſraëlite qui quitta ſa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épouſée contre la Loi. 1. *Eſdr.* x. 3.

CALAMUS, ſorte de meſure ; en Hébreu, *Kanna*. Ezéchiel, (r) & ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (s) parlent de cette canne de meſure, ou toiſe ; & Ezéchiel dit qu'elle avoit ſix coudées & un palme, ou plûtôt, ſix coudées & ſix palmes ; c'eſt-à-dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'un palme que la coudée Babylonienne. Le Prophéte eſt obligé de déterminer ainſi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au-delà de l'Euphrate, & que les meſures de ce pays étoient moins grandes que celles de la Paleſtine. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts, ou ſix palmes, ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce à douze lignes.

CALAMUS AROMATICUS, ou *odoratus*, ſorte de roſeau, ou racine odorante. Il en eſt parlé en quelques endroits de l'Ecriture, (t) où il eſt fait mention des drogues qui entroient dans la compoſition des parfums. C'eſt une racine noüeuſe, rougeâtre au deſſus, & blanche au dedans, qui pouſſe des feüilles longues & étroittes. La véritable canne vient des Indes. Les Prophétes en parlent comme d'une marchandiſe étrangére, & de prix. Théophraſte & Pline (u) parlent des cannes odorantes qui naiſſoient dans la Syrie, au-delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on deſſéchoit les marais pendant l'été, & qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades, & qui étoit à cent cinquante ſtades de la mer : Toutes circonſtances, qui nous font croire qu'ils parlent du Lac Séméchon. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur, tandis qu'elles ſont vertes ; mais ſeulement lorſqu'elles ſont séches. Leur forme n'eſt point différente des autres roſeaux ; & leur odeur ſe fait ſentir, dés qu'on entre dans le marais.

[CALAMUS SCRIPTORIUS, canne ou jonc à écrire. Les anciens ſe ſervoient de ſtilets pour écrire ſur les tablettes enduites de cire, ou de jone ou de canne, pour écrire ſur le parchemin, ou le papier d'Egypte ; car notre papier ordinaire eſt d'une invention nouvelle. Le Pſalmiſte dit que ſa lan-

(q) Voyez *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 8. 9. (r) *Ezech.* XL. 3. קנה (s) *Apoc.* x. 1.

(t) *Exod.* XXX. 23. *Iſai.* XLIII. 24. *Jerem.* VI. 20. *Ezech.* XXVII. 19. (u) *Theophraſt. hiſt. Plant. l.* IX. *c.* 7. *Plin. l.* 12. *c.* 22. *& l.* 13. *c.* 11.

langue eſt comme la canne ou le jone à écrire d'un écrivain habile : (x) *Lingua mea calamus ſcribæ.* Mais le texte Hébreu ſignifie plûtôt un ſtilet qu'une canne à écrire. L'auteur du troiſiéme livre des Maccabées dit que les écrivains employez à faire le rôle des Juifs qui étoient en Egypte, vinrent montrer leurs roſeaux tout uſez, diſant qu'ils ne pouvoient ſuffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit ſes prophéties *avec de l'encre* (y), & par conſéquent avec les roſeaux dont nous venons de parler; car il ne paroît pas que l'uſage des plumes fût connu en ce tems-là. Saint Jean dans ſa troiſiéme Epître, (z) dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roſeau : *Nolui per atramentum & calamum ſcribere tibi.* Cet uſage eſt trivial chez les prophanes. (a).

Inque manus chartæ, nodoſaque venit arundo.

Les Arabes, les Perſes, les Turcs, les Grecs & les Arméniens ſe ſervent encore anjourd'hui de ces cannes ou roſeaux, comme le témoignent les voyageurs.]

CALANNE', ville dans la terre de Sennaar, où regna autrefois Nemrod. La ville de Calanné fut une des premiéres de ſon Empire. (b) Nous croyons que c'eſt la même que *Calano*, marquée dans Iſaïe, (c) & *Channé* dans Ezéchiel. (d) Elle devoit être dans la Méſopotamie, puiſque ces Prophétes la joignent à Haran, à Eden, à l'Aſſyrie, à Chelmad, qui venoient trafiquer à Tyr. On croit (e) que *Calanné* fut dans la ſuite nommée Ctéſiphon, qui étoit Capitale d'une Province nommée Chalonite. (f).

CALCAL, ou *Chalcol*, quatriéme fils de Mahol, fils de Zaré. 1. *Par.* II. 6. & 3. *Reg.* IV. 31.

CALCIDE, ou *Chalcide*, ville & principauté de Syrie, ſituée entre le Liban & l'Antiliban. (g) Il n'en eſt point parlé dans les Livres ſaints. Mais Joſeph en parle ſouvent ; & elle fut poſſédée avec titre de Royaume par quelques-uns des deſcendans d'Hérode, & par Ptolemée fils de Mennée.

CALDE'E, ou *Chaldée*, contrée de l'Aſie, vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre ; dont la Capitale étoit Babylone. Le nom de *Chaldée*, ne ſe trouve point dans le Texte Hébreu ; mais celui de *Chaſdim* ; ſoit que les Chaldéens ayent pris ce nom de *Caſed*, fils de Nachor, frere d'Abraham ; ou de quelque autre plus ancien. La Chaldée en elle-même étoit originairement aſſez bornée : mais dans la ſuite l'Empire des Chaldéens s'étant fort aggrandi, le nom de Chaldée s'eſt auſſi pris dans un ſens plus vague, & plus étendu.

CALDE'ENS, ou *Chaldéens*. Ce nom ſe prend en deux maniéres. 1o. Pour les peuples de Chaldée, & pour les ſujets de l'Empire de Chaldée ; & 2o. pour une ſorte de Philoſophes, ou de Devins, qui s'appelloient Chaldéens, & en Hébreu, *Caſdim*. La principale occupation de ces Philoſophes, étoit l'étude des Mathématiques & de l'Aſtrologie. Ils ſe vantoient de connoître par l'inſpection des aſtres, la bonne ou mauvaiſe deſtinée des hommes, qui étoient nez ſous certaines conſtellations : (h) *Chaldæi, non ex artis, ſed ex gentis vocabulo nominati, diuturnâ obſervatione ſiderum, ſcientiam putantur effeciſſe, ut prædici poſſet quid cuique eventurum, & quo quiſque fato natus eſſet.* Ils ſe vantoient d'avoir chez eux des obſervations aſtronomiques depuis quatre cens ſoixante & douze mille ans ; (i) Cicéron (k) n'en met que quatre cens ſoixante & dix mille. Epigénes cité dans Pline, (l) ſept cens vingt mille ; enfin ceux qui leur donnoient moins d'antiquité, faiſoient remon-

(x) *Pſalm.* XLIV. 2. לשוני עט סופר (y) *Jerem.* XXXVI. 18. (z) 3. *Joan.* ℣ 13. (a) *Perſius, Satyr.* 3. (b) *Geneſ.* X. 10. [c] *Iſai* X. 9. [d] *Ezech.* XXVII. 23. [e] *Chald. Euſeb. Hieronym. Boch. &c.* [f] *Plin. l.* 6. *c.* 26.

(g) *Vide Strabo l.* 16. *p.* 753. *& Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 13. *p.* 480. *a.* [h] *Cicero de nat. Deorum, l.* 1. *c.* 1. [i] *Diodor. Sicul. l.* 2. *p.* 83. *Biblioth.* [k] *Cicero l.* 1. *& l.* 2. *De divinat.* (l) *Plin. l.* 7.

monter l'antiquité de leurs obſervations à quatre cens quatre-vingt mille ans. (*m*) Mais cette antiquité a toûjours été ſoupçonnée de faux. Ariſtote curieux d'en ſçavoir la vérité, écrivit à Calliſthénes, qui étoit à Babylone avec Aléxandre, de lui faire ſçavoir ce qu'il trouveroit de plus aſſûré ſur cela dans le pays. Calliſthénes lui envoya des obſervations céleſtes de mille neuf cens trois ans; (*n*) depuis le commencement de la Monarchie des Chaldéens, juſqu'au regne d'Aléxandre le Grand. Or en remontant depuis Aléxandre, c'eſt-à-dire, depuis ſa victoire contre Darius, en 3674. nous trouvons l'an du Monde 1771. qui eſt à peu prés le tems où fut fondée la tour de Babel.

Quant à l'Empire des Chaldéens, nous en connoiſſons le commencement ſous Nemrod: mais nous n'en voyons pas diſtinctement la ſuite. Du tems d'Abraham, nous trouvons un Roi de Sennaar, (*o*) qui étoit apparemment auſſi Roi de Chaldée. Jules Africain dit qu'Evéchoüis regna en Chaldée deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes; c'eſt-à-dire, l'an du Monde 2242. du tems d'Iſaac. Les Arabes conquirent l'Empire de Chaldée en 2466. & ils le tinrent pendant deux cens ſeize ans, juſqu'en 2682. Aux Arabes ſuccéda Bélus l'Aſſyrien, qui regna cinquante-cinq ans avant la fondation de l'Empire d'Aſſyrie par Ninus.

Les Chaldéens demeurérent ſous la domination des Rois d'Aſſyrie juſqu'au tems de Sardanapal. L'an du Monde 3254. avant J. C. 750. Arbacés Gouverneur de Médie, & Bélésis Gouverneur de Babylone, ſe révoltérent contre Sardanapal, le contraignirent de s'enfermer dans Ninive, & de s'y brûler. Bélésis affranchit les Chaldéens de la domination des Aſſyriens, & fut reconnu Roi de Babylone. (*p*) C'eſt le même qui eſt nommé *Baladan* dans l'Ecriture, (*q*) & *Nabonaſſar* dans Hipparque, dans Cenſorin, & dans Ptolemée. Il eut pour ſucceſſeur dans le Royaume de Chaldée *Bérodac-Baladan*, ou *Mérodac-Baladan*, dont il eſt parlé dans le quatriéme Livre des Rois, (*r*) & qui envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias Roi de Juda.

Il paroît que les Babyloniens retombérent bien-tôt ſous la puiſſance des Aſſyriens, puiſqu'en l'an du Monde 3378. ſous le regne de Joſias Roi de Juda, *Nabopolaſſar* ayant été établi Gouverneur de Babylone par *Chinaladan*, ou *Sarac* Roi d'Aſſyrie, ſe ſoulева contre ſon Roi; & s'étant ligué avec Cyaxares Satrape de Médie, ils aſſiégérent Ninive, la prirent, tuérent le Roi Chinaladan; & Cyaxares & Nabopolaſſar ſe partagérent l'Empire d'Aſſyrie. (*ſ*) Cyaxares eut la Médie, & l'Arménie; & Nabopolaſſar l'Aſſyrie, & la Chaldée. C'eſt proprement ſous Nabopolaſſar, que commence la grande, la fameuſe Monarchie de Chaldée, qui ſubſiſta ſous les Rois Nabopolaſſar, Nabuchodonoſor, Evilmérodach & Balthaſar, juſqu'au regne de Darius le Méde, auquel ſuccéda Cyrus à Babylone.

CALE', ou *Chalé*, ou *Cala*, ou *Chalach*, ville d'Aſſyrie, bâtie par Aſſur, ou par *Nemrod*; (*t*) car on prétend que le Texte de l'Ecriture, où il eſt parlé de la fondation de cette ville, eſt équivoque. Mais qui que ce ſoit qui l'ait fondée, il eſt certain qu'elle étoit à une aſſez grande diſtance de Ninive; & que la ville de Réſen étoit entre Chalé & Ninive. Chalé eſt peut-être la Capitale de la Province Chalacéne, aux environs des ſources du Lycus; (*u*) ou Chala, Capitale de la Chalenite, qui eſt ſéparée de la Médie par le mont Zagrus. (*x*)

I. CA-

(*m*) *Beroſ. & Critodem. apud eund. Plin. ibidem.* (*n*) *Apud Simplic. l. 3. de Cœlo.* (*o*) *Geneſ.* XIV. Vers l'an du Monde 2092. (*p*) Voyez Diodore de Sicile l. 2. *& Uſſer. ad an.* 3254.

(*q*) *Iſai.* XXXIX. 1. 4. *Reg.* XX. 12. (*r*) 4. *Reg.* XX. 12. (*ſ*) *Uſſer ex Alexandro Polyhiſt. ad ann.* 3378. *ante Æram vulg.* 626. *ante nat. Chriſt* 624. (*t*) *Geneſ.* X. 11. 12. (*u*) *Strabo lib.* XI. *& l.* XXI. (*x*) *Iſidor. Characen.*

I. CALEB, fils de Jéphoné, de la Tribu de Juda, fut envoyé avec Joſué, & dix autres députez, choiſis des douze Tribus d'Iſraël, pour aller conſidérer la terre de Chanaan, que Dieu leur avoit promiſe. (y) Les députez s'acquittérent exactement de leur commiſſion; ils parcoururent tout le pays, & en apportérent des plus beaux fruits à la multitude de leurs freres; mais quelques-uns d'entre eux aprés avoir fait leur rapport ſur la beauté, & la bonté du pays, ajoûtérent: C'eſt à la vérité un pays où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, mais ſes habitans ſont d'une force extraordinaire, & ſes villes ſont grandes & fermées de bonnes murailles. Cependant comme le peuple commençoit à murmurer, Caleb fils de Jéphoné leur dit: Le pays eſt excellent, allons hardiment nous en mettre en poſſeſſion. (z) Mais les autres députez qui avoient été avec lui, diſoient au contraire: Nous ne pourrons jamais nous en rendre les maîtres, parce que le peuple qui le poſſéde, eſt plus fort que nous. C'eſt une terre qui dévore ſes habitans. Nous y avons vû des géans, en comparaiſon deſquels nous ne paroiſſions que comme des ſauterelles.

Alors le peuple ſe ſouleva ouvertement, & dit: (a) Ne vaut-il pas mieux nous en retourner en Egypte, que de mourir, nous & nos enfans dans ce pays? Etabliſſons-nous un Chef, & retournons en Egypte. A ces mots, Moyſe & Aaron ſe jettérent le viſage contre terre devant toute la multitude d'Iſraël, & Joſué & Caleb déchirant leurs vêtemens, commencérent à encourager les Iſraëlites, en leur diſant: Le pays que nous avons vû eſt excellent. Si Dieu eſt avec nous, nous pourrons aiſément en faire la conquête. Ne vous ſoulevez point contre le Seigneur; nos ennemis ſont ſans ſecours, nous les dévorerons comme le pain. Mais le peuple en fureur, ſe mit à crier, & prit des pierres pour les lapider. Alors la gloire du Seigneur parut ſur le Tabernacle, & menaça d'exterminer toute la multitude. Mais Moyſe pria pour eux avec tant d'inſtance, que Dieu voulut bien ne les pas faire périr ſur l'heure; mais il proteſta avec ſerment, qu'aucun de ceux qui avoient murmuré contre lui, ne verroient la terre de Chanaan, & qu'ils mourroient tous dans le déſert. Mais, ajoûta-t'il, pour mon ſerviteur Caleb, qui m'a ſuivi fidellement, je l'introduirai dans ce pays, & il le poſſédera, lui & ſes enfans aprés lui.

Aprés donc que Joſué fut entré dans le pays de Chanaan, & qu'il en eut conquis une grande partie, Caleb avec ceux de ſa Tribu vint le trouver à Galgal, (b) & Caleb lui dit: (c) Vous ſçavez ce que le Seigneur a dit à Moyſe en ma faveur, & les promeſſes qu'il m'a faites. J'avois quarante ans lorſque Moyſe ſerviteur du Seigneur m'envoya de Cadés-barné, pour conſidérer le pays où nous ſommes entrez. Je fis mon rapport ſuivant la vérité, & je réprimai autant que je pus, le murmure du peuple. Alors le Seigneur me dit: Vous poſſéderez le pays que vous avez viſité, vous, & vôtre race aprés vous, parceque vous avez ſuivi le Seigneur. Dieu m'a conſervé la vie juſqu'aujourd'hui; il y a quarante-cinq ans que le Seigneur m'a fait ces promeſſes; j'ai aujourd'hui plus de quatre-vingt ans, ma ſanté & mes forces ne ſont point diminuées. Donnez-moi, je vous prie, cette montagne où demeurent les géans d'Enacim, afin que je m'en mette en poſſeſſion. Joſué le combla de bénédictions, & lui accorda ſa demande. (d)

Caleb marcha donc avec ceux de ſa Tribu,

(y) *Num.* XIII. 2. *& ſeq.* (z) An du Monde 2514. avant l'Ere vulg. 1490. Caleb avoit alors 40. ans. (a) *Num.* XIV. 2. 3. 4.

(b) *Joſue* XIV. 6. 7. (c) An du Monde 2559. avant l'Ere vulg. 1445. Caleb étoit âgé de 85. ans. (d) *Joſue* XV. 13. 14.

bu, contre la ville de *Cariath-arbé*, autrement *Hebron*; & l'ayant priſe, il y tua trois géans de la race d'Hénach; ſçavoir, Séſaï, Ahimam, & Tholmaï. De là il paſſa à Dabir, nommée autrement *Cariath-ſepher*. Comme cette place étoit extrémement forte, Caleb promit de donner pour femme Axa, ſa fille, à celui qui la pourroit prendre. Othoniel fils de Cenez la prit, & Caleb lui donna ſa fille. On croit que ce brave Iſraëlite ſurvécut à Joſué. Mais on ne ſçait pas le tems de ſa mort.

II. CALEB, Nom d'un canton de la Tribu de Juda, (e) où étoient ſituées les villes de Cariat-ſepher & d'Hébron, appartenantes à la famille de Caleb fils de Jéphoné, dont nous venons de parler.

III. CALEB, ou *Calubi*, fils d'Heſrom, épouſa d'abord Azuba, & enſuite Ephrata. Il y a ſur ce ſujet quelque difficulté dans le Texte Hébreu, qu'il eſt bon de voir dans le Texte même, 1. *Par.* 11. 9. 18. & 24. & dans les Commentateurs.

CALENDES. C'eſt le premier jour du mois, dans le ſtyle des Latins. Les Grecs n'ont point de Calendes, d'où vient qu'en proverbe on renvoye aux Calendes Grecques, c'eſt-à-dire, à un tems inconnu, & incertain. Chez les Hébreux, le premier jour de chaque mois avoit certaines cérémonies particuliéres, dont nous parlerons ſous l'article de *Néoménie*, qui en Grec ſignifie la même choſe que *Calendes*. Et les Traducteurs de l'Ecriture employent indifféremment l'un & l'autre de ces deux noms, pour marquer le premier jour du mois.

CALICE. Ce terme ſe prend dans l'Ecriture au ſens propre, & au ſens figuré. Dans le propre il ſignifie une coupe ordinaire, dans laquelle on boit dans les repas; ou une coupe de cérémonie dont on ſe ſert dans les repas ſolemnels, & de Religion, comme dans celui de la Pâque, où le pere de famille prononce certaines bénédictions ſur la coupe, & aprés en avoir goûté, en fait boire à toute la compagnie, & à toute ſa famille à la ronde. (f)

Le nom de *Calice*, dans le ſens figuré, ſe prend d'ordinaire pour les afflictions que Dieu nous envoye. Boire le Calice, ſignifie ſouffrir les peines que Dieu a réſolu que nous ſouffrions. *Levez-vous, Jéruſalem, vous qui avez bû le Calice de la colére de Dieu*, dit Iſaïe. (g) Et le Pſalmiſte: (h) *Le Seigneur tient en ſa main un Calice, pour en faire boire à tous les pécheurs de la terre.* On dit dans le même ſens, enyvrer de douleur, enyvrer d'afflictions, enyvrer du vin de la colére de Dieu; toutes ces expreſſions ſont des ſuites de cette premiére métaphore du *Calice*. Elle vient de la coûtume qui s'obſervoit dans les feſtins de boire à la ronde, & dans la même coupe. On ne ſouffroit pas dans un feſtin ceux qui refuſoient le calice, ou la coupe à leur tour. Qu'il boive ou qu'il s'en aille. C'étoit une eſpéce de proverbe. Quand les enfans de Zébédée demandérent au Sauveur les premiéres places dans ſon Royaume, & d'être aſſis à ſa table, l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche, il leur répondit: (i) *Etes-vous d'humeur à boire le calice que je dois boire? &c.*

CALI, ou *Chali*, ville de la Tribu d'Aſer. (k) On n'en ſçait pas la ſituation.

CALITA, ou *Calaïa*, Lévite. 1. *Eſdr.* x. 23.

CALLIRHOE', ville au-delà du Jourdain, prés du lac Aſphaltite. Il y avoit là des ſources d'eaux chaudes, qui outre qu'elles étoient trés-utiles à la ſanté, n'avoient rien que de trés-agréable à boire. (l) Ces eaux ſe déchargeoient dans la mer Morte.

CALLISTHENES, Officier du Roi de Syrie, qui avoit mis le feu aux portes du Temple du tems des Maccabées. Mais le jour que l'on célébroit à Jéruſalem la Fête

(e) 1. *Reg.* XXX. 14.

(f) Léon de Modéne, part. 5. ch. 3. des cérémonies des Juifs. *Buxtorf Synag. Jud. de Paſchate.* (g) *Iſa.* LI. 17. (h) *Pſal.* LXXIV. 9. (i) *Matth.* XX. 22. (k) *Joſue.* XIX. 25. (l) *Joſeph. lib.* 17. *c.* 8. *de Bello, l.* 1. *c.* 21. *Plin. l.* 5. *c.* 16.

Fête des victoires que Judas Maccabée avoit remportées ſur les Généraux d'Antiochus, le peuple ayant découvert Calliſthénes, qui s'étoit ſauvé dans une certaine maiſon, ils y mirent le feu, & l'y brulérent. (*m*)

CALMANA. C'eſt le nom que quelques-uns donnent à la fille aînée d'Adam & d'Eve, & qui fut la ſœur jumelle de Caïn. Mais ces traditions n'ont qu'une certitude aſſez médiocre.

CALOMNIE. Les bergers d'Iſaac donnérent le nom de *Calomnie*, ou d'injuſtice & de violence, au puits qu'ils avoient creuſé aux environs de Gérare, & qui leur fut ôté de force par les paſteurs d'Abimélech Roi de Gérare. *Geneſ.* XXVI. 20.

Souvent dans le ſtyle de l'Ecriture, le nom de *calomnie* ſe prend pour l'injuſtice, la violence, la fraude, l'oppreſſion.

CALPHI, pere de Judas. Ce dernier fut Chef d'une partie des troupes de Jonathas Maccabée, & tint ferme avec trois autres dans le combat que Jonathas donna aux Syriens dans la plaine d'Aſor, près le lac de Généſareth, (*n*) l'an du Monde 3860. avant l'Ere vulgaire 183.

CALVAIRE, ou *Golgotha*, (*o*) c'eſt-à-dire, *le Crane*. On appelloit ainſi une petite montagne au nord du mont de Sion, (*p*) apparemment à cauſe de ſa figure d'un crane, ou de la tête d'un homme. Pluſieurs Anciens (*q*) ont crû que le nom de Calvaire, ou de *Crane*, fut donné à cette montagne, parce que la tête du premier homme y avoit été enterrée; & que nôtre Sauveur y fut crucifié, afin que ſon ſang coulant ſur le corps de ce premier pere, lui donnât la vie, & lui procurât la grace de la réſurrection. Pour appuyer cette tradition, on dit que Noé ayant mis dans l'arche le corps du premier homme, en diſtribua les reliques à ſes enfans, & en donna la tête, ou le crane par un privilége ſpécial à Sem, qui devoit être le pere de la race ſainte, d'où devoit ſortir le Meſſie. Que Sem par un eſprit de preſcience, enterra ce crane au Calvaire, où il ſçavoit que le Meſſie devoit être crucifié. Mais ni les anciens Peres, ni les Auteurs modernes qui ont rapporté ces traditions, n'en ont jamais été bien perſuadez, & l'on peut, ſans leur manquer de reſpect, les mettre au rang des apocryphes.

La montagne du Calvaire étoit fort prés de Jéruſalem, & c'étoit-là apparemment que l'on exécutoit ordinairement les criminels. Aprés que la ville de Jéruſalem eut été détruite par les Romains ſous l'Empire de Tite, elle ſe rétablit peu à peu; & les Juifs y étoient en aſſez grand nombre lorſque Barcoquebas ſe révolta contre les Romains. Adrien, ou ſes Généraux furent obligez de l'aſſiéger; & l'ayant priſe, ils la ruinérent entiérement. (*r*) Aprés cela, Turanus Rufus, ou Tinnius Rufus, qui étoit alors Gouverneur de Judée, fit paſſer la charuë ſur l'endroit où avoit été le Temple, (*ſ*) pour montrer que cet endroit ne devoit jamais être rétabli, ſans un Arrêt exprés du Sénat. Aprés la guerre, Adrien défendit aux Juifs de mettre jamais le pied dans Jéruſalem, ſous peine de la vie. (*t*) Il y établit une colonie Romaine, & appella la ville *Ælia Capitolina*. Cette nouvelle ville ne fut pas bâtie ſur les ruines de l'ancienne, mais plus au ſeptentrion; en ſorte que le mont de Calvaire, qui auparavant ſe trouvoit hors de la ville, fut preſque au centre d'Ælia. On n'enferma dans cette ville qu'une aſſez petite partie de l'ancienne Jéruſalem. Le mont de Sion, où avoit été le Temple,

(*m*) 1. *Macc.* VIII. 33. (*n*) 1. *Macc.* XI. 70. (*o*) קיקלתא *Gigolta*, pour קלקלתא *Golgolta. Cranium. Syr.* (*p*) *Euſeb. & Hieronym. in locis.* (*q*) *Vide Hieron. in Epheſ.* V. 14. *& Ep. Paulæ & Euſtoch. ad Marcellan. Vide & Ambroſ. in Luc.* XXIII. *Vide & Tertull. Origen. Cyprian. Euſeb. Auguſt. &c. apud Greiſer. de Cruce, l.* 1. *c.* 18.

(*r*) *Euſeb. Demonſt. l.* 6. *c.* 18. *Hieron. Chroniç. an.* 124. *in Joël. c.* 1. *& in Jerem.* XXXI. *in Dan.* IX. *in Zach.* V. *&c. Appian. Syriac. p.* 83. *&c.* (*ſ*) *Scaliger. Iſagog. l.* 3. *p.* 311. *& in Euſeb. p.* 211. (*t*) *Euſeb. l.* 4. *c.* 6. *hiſt. Eccl. Hieronym. in Iſai.* VI. *&c.*

étoit ou labouré comme un champ, ou couvert de démolitions & de ruines. (*u*)

Aujourd'hui la ville de Jéruſalem eſt au même endroit où Adrien l'avoit miſe. Mais au lieu que ce Prince avoit profané le mont Calvaire, & en particulier la place où JESUS-CHRIST avoit été mis en croix, & celui où ſon Corps avoit été enſeveli, l'Impératrice Héléne mere du Grand Conſtantin, y fit bâtir une ſuperbe Egliſe, qui ſubſiſte encore, & l'enrichit de pluſieurs ornemens magnifiques; en ſorte que la Croix, & le Sépulcre de JESUS-CHRIST, & le Calvaire ſont plus honorez par tous les Chrétiens, que ne le fut jamais l'ancienne Jéruſalem par les fils de la Synagogue.

CAMBYSES, fils de Cyrus, ſuccéda à ſon pere l'an du Monde 3475. avant l'Ere vulgaire 529. C'étoit un Prince violent, emporté, cruel, qui avoit des accez de folie, qui alloient juſqu'à la fureur. Nous ne nous engageons pas ici à rapporter toute ſa vie. Il nous ſuffit de marquer ce qui peut avoir rapport à l'Ecriture, & à l'Hiſtoire des Juifs. Dés le commencement de ſon regne, les Samaritains qui ſous le regne de Cyrus n'avoient oſé attaquer les Juifs que ſecrettement, & d'une maniére indirecte, les attaquérent directement & ouvertement, & écrivirent à Cambyſes, qu'ils nomment *Aſſuérus*, (*x*) pour l'engager à défendre aux Juifs de travailler au rétabliſſement de leur Temple. Nous ne ſçavons pas de quels motifs ils ſe ſervirent: mais il eſt certain que Cambyſes fit ceſſer les ouvrages, & que pendant les ſept ans & cinq mois qu'il vécut, on ne travailla pas à cet édifice.

La ſeconde année de ſon regne, il ſe diſpoſa à porter la guerre en Egypte. Un Eunuque du Roi d'Egypte, qui trahit ſon maître, & qui livra à Cambyſes les ponts & les avenuës du pays, lui en facilita l'entrée, & la conquête. (*y*) Aprés avoir été cinq ans dans ce pays, il fut obligé d'en ſortir pour retourner à Babylone, où le Mage Pathizites avoit mis ſon propre frere Smerdis ſur le trône de Perſe, feignant que c'étoit Smerdis frere de Cambyſes. Cambyſes étoit dans la Paleſtine à Ecbatanes au pied du mont Carmel, lorſqu'il lui vint des nouvelles que Smerdis avoit uſurpé l'Empire. Alors frémiſſant de colére, il monta à cheval avec précipitation; & ſon épée étant par hazard ſortie du fourreau, il ſe bleſſa à la cuiſſe; & vingt jours aprés, ſe voyant ſur le point de mourir, il fit venir les principaux de la Perſe, leur dit qu'il avoit fait mourir Smerdis ſon frere, que celui qui regnoit étoit un uſurpateur; il les exhorta à ne pas ſouffrir ſon crime impuni, & à empêcher que Smerdis ne tranſportât l'Empire des Perſes aux Médes. (*z*) Car Smerdis étoit Méde de naiſſance. Aprés cela il mourut à Ecbatanes, ainſi que l'Oracle le lui avoit prédit; non pas à Ecbatanes de Médie, ainſi qu'il ſe l'étoit imaginé, mais à Ecbatanes de Syrie.

Nous rapportons au tems de Cambyſes ce qui eſt dit dans Ezéchiel, (*a*) des guerres de Gog & de Magog contre Iſraël, & du jugement que Dieu devoit exercer contre les ennemis de ſon peuple. C'eſt apparemment auſſi au même événement que l'on doit appliquer ce qui eſt dit dans les Prophétes des maux qui devoient arriver aux Iſraëlites aprés le retour de leur captivité. Voyez par exemple, *Joël.* II. 30. 31. III. 2. 3. 4. 6. 15. 16. *Iſai.* XLI. 15. 16. *Mich.* IV. 11. 12. 13. Enfin quelques Auteurs (*b*) rapportent au tems de Cambyſes l'hiſtoire de Judith. On peut conſulter nôtre Diſſertation ſur Gog & Magog, à la tête d'Ezéchiel.

CAMELEON.

(*u*) *Euſeb. Demonſt. l. 6. c. 17. & l. 8. c. 3. & Cyrill. Jeroſolym. Catech. 16.* (*x*) 1. *Eſd.* IV. 6.

(*y*) An du Monde 3478. avant l'Ere vulg. 526. (*z*) *Herodot. l. 3. c. 62. 63. 64. 65. 66.* (*a*) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX. (*b*) *Petr. Comeſtor. Anth. hiſt. Scolaſt. Dionyſ. Carthuſ.*

CAMELEON. Moyſe défend aux Hébreux l'uſage de la chair du caméléon, comme d'un animal impur. (c) Le caméléon eſt eſt un petit animal fait comme un lézard, mais il a la tête plus groſſe & plus longue. Il a quatre pieds, & à chaque pied trois doigts; la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi-bien qu'avec les pieds. Sa queuë eſt platte, & ſon muſeau long, & fait en pointe obtuſe. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie, depuis le col, juſqu'au dernier nœud de la queuë; & une forme de crête ſur la tête. Du reſte il eſt fait comme un poiſſon; c'eſt-à-dire, qu'il n'a point de coû. Quelques-uns ont dit qu'il ne vivoit que de l'air; d'où vient que Tertullien (d) l'appelle une peau vivante: mais ceux qui l'ont obſervé de plus prés, remarquent qu'il ſe nourrit de mouches, qu'il attrape avec ſa langue. Cette langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applattie par le bout; où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque ſorte à la trompe d'un éléphant. Elle s'allonge, & ſe retire de même. Il la darde, & retire promtement, ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu.

On dit auſſi qu'il prend la couleur des choſes ſur leſquelles on l'applique; (e) qu'il eſt blanc ſur le blanc, noir ſur le noir, rouge ſur le rouge. Mais les nouveaux Naturaliſtes aſſûrent que ſa couleur naturelle, lorſqu'il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleuâtre. Il y en a de jaunes, & d'autres verds, qui ſont plus petits. Quand il eſt expoſé au ſoleil, ce gris ſe change en un gris plus brun, tirant ſur le minime; & ſes parties moins éclairées ſe changent en diverſes couleurs; qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Les grains de ſa peau non éclairez, reſſemblent aux draps mêlez de pluſieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie, il paroît marqueté de taches brunes, qui tirent ſur le verd. Si on le met ſur un chapeau noir, il paroît violet. Quelquefois quand on l'enveloppe dans un linge, on l'en retire blanc. Mais il n'eſt pas vrai qu'il prenne la couleur des étoffes dans leſquelles on l'enveloppe. Sa couleur ne change qu'en quelques parties de ſon corps. Voila ce que l'on dit du caméléon.

Mais nous doutons que le terme Hébreu, que l'Auteur de la Vulgate a traduit par caméléon, & que Moyſe défend aux Hébreux, comme un animal impur, ſoit véritablement un caméléon. Bochart, qui a fort étudié la matiére qui regarde les animaux de l'Ecriture, croit que l'Hébreu (f) *hacoah*, ſignifie une eſpéce de lézard trés-vigoureux, qui ſe trouve dans l'Arabie, & qui attaque les ſerpens dans leur repaire, les en chaſſe, & les tuë. Les Arabes le nomment *alvarlo*.

CAMELO-PARDUS, ou *Camelo-pardalus*; un Caméléopard; animal dont Moyſe permet l'uſage aux Hébreux. (g) Le caméléopard tire ſon nom de ce qu'il reſſemble au chameau par ſa taille, & au panthére par ſon poil, ayant la peau tachettée de blanc ſur un fonds rouſſâtre. On dit qu'il eſt produit par l'accouplement d'une panthére & d'un chameau, ou plûtôt, d'un panthére & d'une femelle de chameau: mais l'un & l'autre eſt également éloigné du vraiſemblable.

D'autres traduiſent *camelo-pardalus*, par un giraffe, qui eſt un animal de l'Inde orientale, au-delà du Gange. Son col eſt long & menu, de la longueur d'environ une toiſe. Il a les oreilles fenduës, & les pieds fourchus; la queuë ronde, qui ne lui paſſe pas les jarrets; les jambes hautes plus qu'aucun

(c) *Levit.* XI. 30. (d) *Tertull. de Pallio*, c. 3. *Pellicula vivit... jejunus ſcilicet ſemper, & indefectus, eſcitans veſcitur, ſollicans ruminat, de vento cibus.* (e) *Idem ibidem. Cùm illi coloris proprietas una ſit, ut quid acceſſit, inde ſuffunditur*

(f) חכה *Hachoah.* (g) *Deut.* XIV. 5. 6. זמר

autre animal ; ce qui l'empêche de boire, à moins qu'il n'écarte les jambes. On lui donne deux petites cornes. D'autres ſoutiennent que le Cameléopard eſt un animal chimérique, qui n'exiſte nulle-part. Bochart croit que Moyſe n'a voulu marquer ni le giraffe, ni le camcléopard ; parce que ces animaux étoient inconnus aux Hébreux, & qu'ils ne ſe trouvoient que dans des pays trop éloignez du leur. Il dit de plus que le chameau étant un animal déclaré impur par la Loi, il n'y a point d'apparence que le cameléopard ait été permis. Enfin il croit que l'Hébreu *ſamer*, ſignifie une chévre ſauvage. D'autres le traduiſent par l'*élan*, ou le *chamois*.

[CAMINUS, fournaiſe, foyer, cheminée (*b*). On ne doit pas s'imaginer que les Hébreux, ni les Egyptiens euſſent des cheminées comme les nôtres, ni que *Caminus* ſignifie proprement une cheminée à notre maniére. Dans la Paleſtine, dans l'Arabie, & dans l'Egypte on uſe peu de feu pour ſe chauffer, parce que ces pays ſont fort chauds ; & ſi on ſe chauffe, c'eſt à un foyer, ou à une chauffrette remplie de charbons. Le Roy Joakim étoit aſſis dans ſon appartement d'hyver, ayant un braſier devant lui, lorſqu'on lui préſenta le volume de Jérémie (*i*) : il le coupa avec un canif, & le jetta ſur le feu du braſier. Quand il eſt dit dans l'Exode (*k*) que Moyſe prit des cendres de la cheminée, *Plenas manus cineris de camino* ; l'Hébreu lit, de la fournaiſe, ou de la forge, *de fornace*. L'Ecriture parle ſouvent du *Caminus*, ou de la forge ou creuſet où l'on épure l'or & l'argent (*l*) & où l'on fond les métaux ; & par métaphore on appelle *la fournaiſe de l'humilité, de la pauvreté, de la ſervitude* (*m*), l'état triſte & douloureux des pauvres, des eſclaves, des opprimez. Moyſe dit que Dieu a tiré les Hébreux de la fournaiſe de fer (*n*), de l'Egypte ; expreſſion qui ſe trouve répetée dans plus d'un endroit de l'Ecriture. Voyez ci-après l'article des *Supplices*, pour la fournaiſe ardente où Daniel fut jetté.]

I. CAMON, ville au-decà du Jourdain dans le Grand Champ, à ſix milles de Légion, tirant vers le ſeptentrion. (*o*) Peut-être la même que *Cadmon*, ci-deſſus.

II. CAMON, ville au-delà du Jourdain, dans le pays de Galaad. (*p*) C'eſt apparemment la même que *Camon*, dont parle Polybe. (*q*) & qui fut priſe par le Roi Antiochus. Jaïr Juge d'Iſraël fut enterré dans la ville de Camon, de la Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain. (*r*)

[CAMP, *Campemens & Marches des Hébreux*. Voyez ci-après *Marches*.]

CAMPEMENS *des Iſraëlites dans le déſert*. 1. Rameſsé. 2. Socoth. 3. Etham. 4. Pihahiroth. 5. Béel-séphon. 6. Sur la Mer Rouge. Aprés leur paſſage. 7. Au déſert de Sur. 8. Mara. 9. Elim. 10. Sur la Mer Rouge. 11. Au déſert de Sin. 12. Daphca. 13. Alus. 14. Raphidim. 15. Mont Oreb. 16. Sinaï. 17. Tabéera, ou Embraſement. 18. Sépulcres de Concupiſcence. 19. Cadés-barné. 20. Haséroth. 21. Rethma. 22. Remmon-pharés. 23. Lebna. 24. Reſſa. 25. Céelata. 26. Mont Sépher. 27. Adar, ou Arad. 28. Macéloth. 29. Tahath. 30. Tharé. 31. Metca. 32. Heſmona. 33. Mozéroth (peut-être la même que Hazéroth.) 34. Béné-jacan. 35. Mont Gagad. 36. Jétébata (peut être le même que les Sépulcres de Concupiſcence.) 37. Hébrona. 38. Elath. 39. Aſiongaber. 40. Mozéroth, ou le Mont Hor. 41. Salmona. 42. Phunon. 43. Obodat, ou Oboth. 44. Jé-abarim. 45. Zared. 46. Mathan. 47. Nahaliel. 48. Bamoth-Arnon. 49. Dibon-gad. 50. Helmon-déblata-ïm. Nous ne nous arrêtons pas à fixer la ſituation de tous ces lieux, ni à dire ce qui eſt arrivé dans chacun d'eux ; parce que nous en parlerons dans les articles particuliers que nous en ferons.

I. CA-

(*b*) *Exod.* IX. 8. כבשן (*i*) *Jerem.* XXXVI. 22. (*k*) *Exod.* IX 8. (*l*) *Prov.* XVII. 3. *Apoc.* I. 15 *Eccli.* II. 5. (*m*) *Jerem.* XLVIII. 10. *Eccli.* II. 5. *Apoc.* II. 15. (*n*) *Deut.* IV. 10. 3. *Reg.* VIII. 35. *Jerem.* XI. 4.

(*o*) *Euſeb. in Locis.* (*p*) *Joſeph. Antiq. l.* 5. *c.* 8. (*q*) *Polyb. hiſt. l.* 5. *p.* 414. (*r*) *Judic.* X. 5.

I. CAMUEL, troiſiéme fils de Nachor. Moyſe dit qu'il fut pere des Syriens [f] ou plûtôt, pere d'*Aram*. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils, qui fut ſurnommé le Syrien, ou l'Araméen; car on ſçait que la nation des Syriens vient d'*Aram*, un des fils de Sem. Camuël a pû donner ſon nom aux Camilétes, peuples Syriens, au couchant de l'Euphrate. [t]

II. CAMUEL, fils de Sephtan, de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Députez, pour faire le partage de la Terre promiſe aux autres Tribus. [u]

CANATH, ville de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain. Elle prit le nom de Nobé, [x] depuis qu'un Iſraëlite nommé Nobé, en eut fait la conquête. Mais elle eſt toutefois plus connuë ſous celui de *Canath*. Eusébe dit qu'elle eſt dans la Trachonite, aux environs de Bozra. Pline la met au nombre des villes de la Décapole. [y]

CANA, en Galilée, petite ville où JESUS-CHRIST fit ſon premier miracle. [z] On dit que Cana eſt entre Séphoris & Nazareth, à ſix milles de Séphoris, vers l'occident. On trouve dans le même canton *Sepher-Cana*, à quatre milles de Nazareth, vers le nord, tirant un peu vers l'orient. Joſeph parle auſſi d'une ville de Cana: [a] mais je croirois que c'eſt celle dont nous avons parlé ſous le nom de *Canath*. D'autres reconnoiſſent encore une ville de *Cana*, vers Sidon, d'où ils prétendent qu'étoit la Cananée, dont JESUS-CHRIST admira la foi: [b] mais c'eſt ſans aucun fondement ſolide.

CANDACE, nom d'une Reine d'Ethiopie, dont l'Enuque étant venu à Jéruſalem, pour adorer le Seigneur, [c] fut baptiſé par le Diacre ſaint Philippe, auprés de Bethſure, ſur le chemin de Gaze, comme il s'en retournoit dans ſon pays; ainſi que nous le dirons dans l'article du Diacre Philippe. Quelques-uns ont crû que le nom de Candace, marquoit la ſouveraine autorité, & que c'étoit le nom commun de toutes les Reines de l'Iſle ou Peninſule de Méroë; car c'eſt ce pays que l'on doit entendre ici ſous le nom d'Ethiopie. Pline (d) témoigne que les femmes regnoient communément dans ce pays, & qu'il y en avoit déja un bon nombre du nom de Candace, qui y avoient regné. Quelques Peres (e) ont crû que le nom de l'Eunuque étoit Candace; ſoit que leurs Exemplaires portaſſent ainſi; ſoit que ce ſoit une faute de mémoire. On dit que la Reine Candace ſe convertit, & crut en JESUS-CHRIST, perſuadée par la prédication de ſon Eunuque.

CANNE, ſorte de meſure, de ſix coudées Hébraïques, dont chacune avoit un palme de plus que la coudée Babylonienne. Les ſix coudées, ou la canne ou la toiſe Hébraïque étoit de dix pieds, trois pouces. Voyez ci-devant *Calamus*.

CANNE AROMATIQUE. Voyez ci-devant ſous l'article *Calamus odoratus*.

CANON. Ce terme ſignifie *Régle*, ſelon la force du Grec. Il eſt conſacré dans le ſtyle de l'Egliſe, pour ſignifier les Régles que les Conciles preſcrivent ſur la foi, ſur la diſcipline, ou ſur les mœurs. On l'employe auſſi pour marquer les Livres de l'Ecriture qui ſont reçus pour inſpirez & pour canoniques, & pour les diſtinguer des Livres profanes, ou même des Livres apocryphes & conteſtez. On dit, par exemple, que la Généſe eſt dans le Canon ſacré des Ecritures, & qu'elle eſt reconnuë pour canonique par les Juifs & par les Chrétiens. On dit au contraire que le Livre de la Sageſſe eſt dans le Canon des Chrétiens, mais non pas dans celui des Juifs. Enfin on dit que certains Livres ont été conteſtez pendant quelque tems, & n'ont été re-

(f) *Geneſ.* XXII. 21. (t) *Strabo l.* 16. *p.* 710. (u) *Num.* XXXIV. 24 (x) *Num.* XXXII. 42. (y) *Plin. l.* 5. *c.* 18. (z) *Joan.* II. 1. 2. *&c.* (a) *Antiq. l.* 15. *c.* 6. *& de Bello l.* 1. *c.* 14. (b) *Matt.* XV. 21. *Marc.* VII. 24. (c) *Act.* VIII. 26.

(d) *Plin. l.* 6. *c.* 29. *Vide & Strabo l.* 17. (e) *Athanaſ. Sinait. l.* 6. *Euthym. in Pſal.* 63. *Nazianz. in ſanctum Baptiſma.*

reçus dans le Canon d'un conſentement unanime de toutes les Egliſes Chrétiennes, qu'aprés quelques ſiécles ; comme la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, les deux premiers Livres des Maccabées, Baruc ; & pour le nouveau Teſtament, l'Epître aux Hébreux, la ſeconde de ſaint Pierre, les ſeconde & troiſiéme de ſaint Jean, & l'Apocalypſe.

Les Hébreux n'admettent que vingt-deux Livres dans le Canon des ſaintes Ecritures, ou au plus vingt-quatre, en ſéparant Ruth, des Juges, & les Lamentations, de Jérémie. On peut voir la maniére dont ils les diſtribuënt dans leur Bible, ci-devant, ſous l'article *Bible*. Ils croyent communément que le Canon des Ecritures ne fut fermé, comme ils parlent, c'eſt-à-dire, que le nombre des livres inſpirez qu'il renferme, ne fut fixé à vingt-deux, de la maniére que nous l'avons dit, qu'au tems d'Eſdras. Eſdras du conſentement du Conſeil général de toute la nation, ramaſſa tout ce qu'il y avoit alors de Livres ſacrez & inſpirez parmi les Juifs, en compoſa un corps, & régla ce que nous appellons le Canon ſacré des Ecritures ; (*f*) en ſorte que depuis ce tems, les Juifs n'ont admis aucun Livre au rang des canoniques : du moins n'en ont-ils reçû aucun au même rang d'autorité que les premiers, comme nous l'apprend Joſeph, (*g*) qui dit que depuis Moyſe, juſqu'au regne d'Artaxercés Roi de Perſe, les Juifs ont reçû des Prophétes vingt-deux Livres, qu'ils tiennent pour divins, & auſquels ils n'oſeroient faire le moindre changement ; & que depuis Artaxercés, on a continué avec la même diligence, à écrire ce qui arrive de mémorable dans la nation ; mais que les Livres qui en ont été compoſez, n'ont pas le même dégré d'autorité que les premiers.

(*f*) *Ita Hebræi communiter. Vide & Iren. l.3.c.25. Tertull. de habitu mulier. c.3. Hieronym. contra Hel. vid. c.3. Hilar. Præfat. in Pſalm. Athanaſ. in Synopſ.* [g] *Joſeph. l.1.p.* 1036. *g. contra Appion.*

Génébrard & Serrarius croyent que depuis Eſdras, les Juifs de la grande Synagogue admirent encore dans le Canon les Livres compoſez depuis ce tems; comme la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, & les deux Livres des Maccabées ; quoiqu'ils ne leur donnaſſent pas la même autorité qu'aux anciens, quoiqu'ils les tinſſent pour inſpirez. Mais cela n'eſt pas ſans difficulté ; car premiérement, il y a aſſez d'apparence que les Livres de Tobie & de Judith ont été compoſez avant la captivité. 2o. Si les Juifs les euſſent tenus pour inſpirez, pourquoi ne les pas admettre dans le Canon, & au même rang que les autres ? La raiſon que Joſeph (*h*) en donne, qui eſt que depuis Artaxercés, on n'eut plus chez les Juifs une ſucceſſion de Prophétes, comme auparavant, n'eſt point ſolide : car s'ils ont eu parmi eux des hommes reconnus pour inſpirez, qui ayent écrit les Livres dont nous parlons, ces hommes inſpirez ne pouvoient-ils pas ajoûter leurs Livres au Canon compoſé ſous Eſdras ? Mattathias, Judas Maccabée, Simon, & Jonathas ſes freres, n'ont-ils pas eu cette autorité ? Et Jean Hircan, que Joſeph lui-même (*i*) dit avoir été un homme favoriſé de Dieu, & éclairé d'une lumiére ſurnaturelle, ne pouvoit il pas faire la même choſe ? L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées (*k*) dit que Judas Maccabée imita le zéle & l'attention de Néhémie à ramaſſer les Livres qui contenoient l'hiſtoire de ce qui étoit arrivé aux Juifs durant la guerre contre les Syriens. Pourquoi Judas ne mit-il pas ces monumens dans le Canon, puiſqu'il les jugeoit ſi dignes de ſes ſoins ?

On

[*h*] *Joſeph. loco cit. l.1. contra Appion.* [*i*] *Antiq. lib.* XIII. *c.*18. *p.*454. *B & c.*20. *p.*456. *c.* [*k*] 2. *Macc.* II. 14. Ὅσαυτα δὲ καὶ Ἰούδας τὰ διασκεδασθέντα διὰ τὸν γεγενῆσθαι πόλεμον ἡμῖν, ἐπεσυνήγαγε πάντα καὶ ἐσὶν παρ' ἡμῖν. On pourroit, ce me ſemble, traduire : *Il ramaſſa les Livres qui avoient été égarez, ou perdus pendant la derniére guerre ; il les fit chercher, & les ramaſſa.* Mais l'autre ſens que nous avons exprimé dans le Texte, eſt plus littéral.

On pourroit peut-être ſoupçonner les Juifs Hébraïzans d'avoir exclus ces Livres du Canon, parce qu'ils n'étoient pas écrits en Hébreu, qui eſt la Langue ſainte. Mais ils y ont bien reçu Daniel & Eſdras, dans leſquels on trouve d'aſſez grands morceaux écrits en Caldéen. Or il eſt certain que l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, & au moins le premier des Maccabées, ont été d'abord écrits en cette Langue. Ne ſeroit-ce pas auſſi la jalouſie des Juifs Hébraïzans contre les Juifs Helléniſtes, qui ſeroit cauſe de cette diverſité, & qui auroit fait exclurre du Canon par les Hébraïzans, les mêmes Livres que les Helléniſtes regardoient comme inſpirez? Ou enfin la vaine ſuperſtition des Juifs, qui par un reſpect mal entendu pour la diſpoſition d'Eſdras, n'auroient oſé toucher au Canon des Ecritures qu'il avoit formé. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt ſans doute des Juifs, & apparemment des Helléniſtes, que l'Egliſe Chrétienne a reçû ces Livres; & elle ne les auroit certainement pas reçus comme inſpirez, & en cette qualité ne les auroit pas admis dans ſon Canon, ſi ceux qui les lui donnoient, ne les euſſent eux-mêmes reconnus pour inſpirez, & pour canoniques.

Si les Egliſes particuliéres ont délibéré quelque tems à leur donner rang parmi les Ecritures ſacrées; ſi quelques Docteurs, & quelques Conciles ne les ont pas comptez dans les Catalogues qu'ils ont faits des Livres ſaints; ſi d'autres les en ont exclus formellement: cela ne doit ſcandaliſer perſonne. Cette conduite ne prouve autre choſe que la grande circonſpection que l'Egliſe a apportée à n'admettre dans ſon Canon, que ce qui étoit réellement inſpiré; & cette réſerve doit nous répondre que ſi enfin elle s'eſt déterminée à les y recevoir; elle en a eu de trés-bonnes raiſons. Il a fallu du tems pour s'aſſurer de la tradition des Egliſes ſur ce ſujet, & pour fixer les doutes de celles qui ne les avoient pas reçus dés le commencement. Ceux des Anciens qui ne recevoient pas pour canoniques les Livres dont nous parlons, s'attachoient au Canon des Hébreux, l'Egliſe Chrétienne n'en ayant point encore de ſolemnellement approuvé par un Concile général. Mais depuis le Concile de Trente, il y a dans l'Egliſe une parfaite uniformité de ſentimens, & de langage ſur ce ſujet.

CANONIQUES. Epîtres Canoniques, ou Catholiques. Voyez ci-aprés *Catholiques*.

CANTHARA. Simon Canthara, fils de Simon Boëthus, fut élevé à la dignité de ſouverain Pontife des Juifs, par la faveur d'Agrippa, ſurnommé le Grand, qui le fit ſuccéder à Théophile fils de Jonathas. (*l*) Il joüit de cette dignité durant environ deux ans, (*m*) à deux diverſes fois. La premiére pendant un an, ayant été obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. (*n*) Et la ſeconde, il ſuccéda à Elimée. Aprés la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Calcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joſeph fils de Camith. (*o*)

CANTIQUE. Les Hébreux avoient accoûtumé de compoſer des Cantiques dans des occaſions importantes; par exemple, Moyſe en compoſa un aprés le paſſage de la mer Rouge, (*p*) pour rendre graces à Dieu de la délivrance de ſon peuple, & pour célébrer la grandeur de ce prodige. David compoſa un Cantique lugubre à la mort de Saül, & de Jonathas, (*q*) & un autre à la mort d'Abner. (*r*) Jérémie écrivit ſes Lamentations, qui ſont un Cantique, où il déplore la ruine de Jéruſalem. Il en avoit encore compoſé un autre à la mort de Joſias Roi de Juda. (*ſ*) Débo-

(*l*) *Antiq. lib.* 19. *c.* 5. (*m*) La premiére fois depuis 4044. juſqu'en 4045. & la ſeconde en 4048. Il fut dépoſé la même année. (*n*) *Joſeph. Antiq. l.* 19. *c.* 6. (*o*) *Antiq. lib.* XX. *c.* 1. (*p*) *Exod.* XV. 1. 2. *&c.* (*q*) 2. *Reg.* I. 18. (*r*) 2. *Reg.* III. 33. (*ſ*) 2. *Par.* XXXV. 25.

ra & Baruc firent un Cantique de victoire aprés la défaite de Siſara, (*t*) & Judith aprés la défaite d'Holofernes. (*u*) Le Cantique des Cantiques, & le Pſeaume XLIX. ſont des Cantiques pour célébrer un mariage; ce ſont des Piéces que les Grecs appellent Epithalames. Anne mere de Samuël, (*x*) & le Roi Ezéchias (*y*) rendirent graces à Dieu de la grace qu'ils avoient reçûë de lui par des Cantiques ſolemnels. Les Cantiques que la ſainte Vierge, que Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte, & que le vieillard Siméon compoſérent, ſont de la même nature. Ce ſont des actions de graces des faveurs de Dieu. L'Ecriture (*z*) dit que Salomon avoit compoſé cinq mille Cantiques, dont il ne nous reſte que celui qui eſt intitulé: *Cantique des Cantiques*, dont nous allons parler dans un article à part.

CANTIQUE DES CANTIQUES, Livre ſacré de l'Ecriture, nommé par les Hébreux, *Schir*, *Haſchirim*, le Cantique des Cantiques, ou le plus excellent des Cantiques. On croit que Salomon le compoſa à l'occaſion de ſon mariage avec la fille du Roi d'Egypte, & que c'eſt comme ſon Epithalame. Mais pour en pénétrer le ſens, & en comprendre tout le myſtére, il faut s'élever à des ſentimens au-deſſus de la chair & du ſang, & y conſidérer le mariage de JESUS-CHRIST avec la nature humaine, avec l'Egliſe, & avec une ame ſainte & fidelle. C'eſt-là la clef de ce divin Livre, qui eſt une allégorie continuée, où ſous les termes d'une nôce ordinaire, on exprime un mariage tout divin & tout ſurnaturel.

On remarque dans le Cantique ſept nuits, ou ſept jours, marquez aſſez diſtinctement; parce qu'on célébroit les nôces pendant ſept jours chez les Hébreux. (*a*) Ce Cantique raconte les avantures de ces ſept jours, mais d'une maniére poëtique, & fort différente d'un récit hiſtorique, & ordinaire. Les Hébreux craignant qu'on ne l'entendit d'une maniére charnelle & groſſiére, avoient ſagement défendu qu'on n'en fit pas la lecture avant l'âge de trente ans. (*b*) On a ſuivi cette régle même parmi les Chrétiens; & rien n'eſt plus dangereux que de le lire avec des ſentimens charnels. On s'expoſe non-ſeulement à perdre toute l'eſtime que l'on en doit avoir, mais même à bleſſer ſon ame, au lieu de s'édifier.

L'Egliſe Chrétienne, auſſi-bien que la Synagogue, a toûjours reçû ce Livre au nombre des Ecritures canoniques. (*c*) Nous ne connoiſſons dans l'antiquité que Théodore de Mopſueſte qui l'ait rejetté, & qui ait nié ſa canonicité. Quelques Rabbins ont douté de ſon inſpiration, & les Anabaptiſtes le rejettent comme un dangereux Livre. Mais on leur oppoſe l'autorité de la Synagogue & de l'Egliſe Chrétienne, qui l'ont toûjours mis au rang des ſaintes Ecritures les moins douteuſes. Si l'on nous objecte que ni JESUS-CHRIST, ni les Apôtres ne l'ont jamais cité, & que le nom de Dieu ne s'y trouve point, nous répondons qu'il y a bien d'autres Livres ſaints, que le Sauveur n'a pas citez expreſſément; & que dans une allégorie, où le Fils de Dieu eſt caché ſous la figure d'un Epoux, il n'eſt pas néceſſaire qu'il ſoit exprimé ſous ſon propre nom. S'il étoit exprimé nommément, ce ne ſeroit plus une allégorie.

CAOS. On appelle de ce nom la confuſion où ſe trouva la matiére nouvellement ſortie du néant, au commencement du Monde,

(*t*) *Judic.* V. 1. 2. 3. *&c.* (*u*) *Judith.* XV. 1. 2. (*x*) 1. *Reg.* II. 1. 2. 3. *&c.* (*y*) 2. *Reg.* XXXVIII. 10. 11. *& ſeq.* (*z*) 3. *Reg.* IV. 32. *Fuerunt carmina ejus quinque & mille*; à la lettre: *Mille & cinq.* Joſeph l'entend de *cinq mille Odes*; mais la plûpart l'expliquent de cinq mille piéces en vers, ou de cinq mille vers.

(*a*) *Geneſ.* XXIX. 22. *Judic.* XIV. 12. 15. 17. *Tob.* VIII. 23. (*b*) *Origen. & Theodoret. Præfat. in Cant. Hieronym. Præfat. in Ezech.* (*c*) *Concil. Conſtantinopol.* 2. *collat.* 4. *orat.* 58. *& ſeq. & Epiſt. Pelag.* 11. *&c.*

de, avant que Dieu par ſa parole toute-puiſſante, l'eût miſe dans l'ordre, & en l'état où elle fut aprés les ſept jours de la création. Moyſe pour exprimer le caos, ſe ſert des termes *Tohu & Bohu*, (d) que les Septante ont rendu par, *inviſible, & en déſordre*; Symmaque, par, *une maſſe ſans mouvement, & en déſordre*; Aquila & Théodotion, par, *un vuide, & un rien.* Ovide (e) a fort bien exprimé le caos par ces vers:

. . . *Rudis indigeſtaque moles,*
Nec quidquam niſi pondus iners, congeſtaque eòdem
Non bene junctarum diſcordia ſemina rerum.

Chaos, ſe prend auſſi pour un abîme, un eſpace impénétrable, qui fait que l'on ne peut aller d'un endroit dans un autre. Ainſi Abraham diſoit au mauvais riche qu'il y avoit (f) entre eux un grand caos, (le Grec, un grand creux) qui les ſéparoit: *Inter vos & nos chaos magnum firmatum eſt.*

CAPER-NOMA, ou *Capharnaüm*, au-delà du Jourdain, où il y avoit une fort belle fontaine, que l'on croyoit être une branche du Nil, dit Joſeph. (g)

CAPHAR. Ce terme en Hébreu ſignifie un champ, ou un village; d'où vient qu'il ſe trouve aſſez ſouvent avec un autre terme, qui eſt le nom propre du champ, ou du village. On trouve auſſi le nom de *Caphar*, joint à un nom de ville, parce qu'il eſt arrivé ſouvent qu'un village s'eſt aggrandi, & eſt devenu ville.

CAPHAR, ou *Caphara*, village de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 26.

CAPHAR-ABIS, château en Idumée, dont parle Joſeph. (h) Céréalis Tribun des Troupes Romaines, prit cette place avec trés-peu de monde. La Gémarre (i) parle d'une place conſidérable de l'Idumée méridionale, nommée *Caphar-biſch.* Ce devoit être une grande ville, & non une ſimple forteresſe.

CAPHAR-BARUCHA, c'eſt-à-dire, *village de bénédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jérôme (k) dit que ſainte Paule y étant montée, ſe ſouvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorre. On croit que le Patriarche Abraham accompagna juſques-là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, & qui alloient à Sodome. Saint Epiphane (l) met ce lieu à trois milles d'Hébron.

CAPHAR-ARIA, le village, ou le champ du lion, entre Jéruſalem & Aſcalon, ſuivant les Tables de Peutinger.

CAPHARATH, village de Galilée, que Joſeph fit fortifier, comme il le dit dans ſa Vie, page 1013.

CAPHAR-DAGON. Le village de Dagon, entre Dioſpolis & Jamnia, dit Euſèbe. (m)

CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Héréſiarque Ménandre. Ce lieu étoit dans la Samarie. (n)

CAPHAR-GAMALA. C'eſt un lieu à vingt milles de Jéruſalem. Lucius Prêtre, Auteur du cinquiéme ſiécle, qui a écrit l'hiſtoire de l'invention de ſaint Etienne, étoit de Caphar-Gamala. Il ſemble que ce lieu prenoit ſon nom de Gamaliel, qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer ſaint Etienne.

CAPHAR-IAMA. (o) La même que Jabnéel, dans la Tribu de Nephtali. (p)

CAPHAR-NAUM, ou *Caper-naüm*, ville célébre dans l'Evangile, & où JESUS-CHRIST faiſoit ſa principale demeure, pendant les trois années de ſa prédication. (q) Elle étoit à l'orient, & ſur le bord du Lac de Génézareth. (r) On n'en ſçait

(d) *Geneſ.* I. 2. תהו ובהו 70. Ἀόρατος, καὶ ἀκατασκεύαστος. (e) *Ovid. Metamorph. l.* 1. (f) *Luc* XVI. 26. Μέγα χάσμα. (g) *Joſeph. de Bello, l.* 3. *c.* 18. (h) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 33. (i) *Gemar. Babyl. Gitim* 57. 1.

(k) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ.* (l) *Epiphan. contra hæreſ.* p. 291. (m) *Euſeb in Baſilic.* (n) *Juſtin. Martyr. Apolog.* 2. (o) *Gemar. Jeruſ. l. Megill. fol.* 70. *col.* 1. (p) *Joſue* XIX. 33. (q) *Matth.* IV. 13. *Marc.* II. 1. (r) *Joan.* VI. 17.

pas aujourd'hui exactement la ſituation. Mais il paroît par l'Evangile, qu'elle n'étoit pas éloignée de Bethzaïde. On la voyoit encore au ſeptiéme & huitiéme ſiécles, comme il paroît par les voyages d'Adamnanus & de ſaint Villibalde. Adamnanus dit qu'elle s'étendoit du couchant en orient, ayant une montagne au nord, & le lac de Tibériade au midy. Nôtre Seigneur prêcha ſouvent à Capharnaüm, & y fit beaucoup de miracles: mais les Capharnaïtes ne ſçurent pas profiter de toutes ſes inſtructions. Il leur en fait de grands reproches, & leur dit qu'aprés avoir été élevez juſqu'au Ciel, ils ſeront rabbaiſſez juſqu'en l'abîme; (*f*) & que s'il eût fait dans Tyr & dans Sidon autant de miracles qu'il en avoit fait dans cette ville, Tyr & Sidon, qui étoient Payennes, ſe ſeroient converties depuis long-tems. C'eſt dans Capharnaüm que JESUS-CHRIST appella ſaint Matthieu à ſa ſuite. (*t*)

CAPHAR-ORSA, ville de l'Idumée, au couchant du Jourdain.

CAPHAR-SABA. Hérode bâtit la ville d'Antipatride, en l'honneur de ſon pere Antipater, dans la campagne de Caphar-ſaba. (*u*)

CAPHAR-SALAMA, ou *Caphar-ſarama*; (*x*) peut-être le même que *Caphar-ſémélia* marqué dans l'Hiſtoire de l'invention des Reliques de ſaint Etienne. Il n'étoit pas loin de Jéruſalem.

CAPHAR-SOREC. Il y avoit du tems de ſaint Jérôme (*y*) un bourg de ce nom au nord d'Eleuthéropolis, prés de Saraa. On croit que Caphar-ſorec prenoit ſon nom du torrent, ou de la vallée de Sorec, d'où étoit Dalila. (*z*)

CAPHAR-TOBA, village d'Idumée. *Joſeph de Bello, l. 5. c. 4.*

CAPHET-RAMIS, ou *Caphetra*, ville de l'Idumée ſupérieure, qui fut raſée par le Tribun Céréalis. (*a*)

(*f*) *Matt.* XI. 23. (*t*) *Matt.* IX. 9. (*u*) *Antiq. lib.* 16. *c.* 9. (*x*) 1. *Macc.* VII. 31. (*y*) *Hieronym. Onomaſt. in Sorec.* (*z*) *Judic.* XVI. 4. (*a*) *Joſeph. de Bello, l.* 5. *c.* 8.

CAPHIRA, ville de Benjamin. *Joſue* IX. 17.

CAPHTOR, l'Iſle de Caphtor, (*b*) d'où ſont ſortis les Caphtorins, (*c*) nommez autrement *Crétims*, *Céréthims*, ou *Philiſtins*. La plûpart des Interprétes croyent que *Caphtor* ſignifie la Cappadoce, & *Caphtorim*, les Cappadociens, & que c'eſt de là que ſont venus les Philiſtins, & les *Céréthims*. Dans la premiére Edition de nôtre Commentaire ſur la Généſe, Ch. x. 14. nous avions dit que les Caphtorims venoient de l'Iſle de Cypre. Mais depuis ce tems, nous avons tâché d'établir dans une Diſſertation particuliére, imprimée à la tête du premier Livre des Rois, qu'ils étoient originaires de l'Iſle de Créte; on y peut voir nos preuves, & y ajoûter ce que nous avons dit dans nôtre Supplément, à la fin de l'Apocalypſe.

[CAPHTOR, *Caphtorim*. Voici les raiſons qui nous perſuadent que *Caphtor* eſt l'Iſle de Créte. Les Philiſtins étoient étrangers dans la Paleſtine, l'Ecriture (*d*) le marque expreſſément. Les Septante traduiſent toujours ce nom par *Allophiloi*, c'eſt-à-dire, *Etrangers* (*e*). Leur nom propre étoit *Céréthim*, comme on le voit par Ezéchiel & par Sophonie, & par le premier livre des Rois. Ezéchiel parlant contre les Philiſtins, (*f*) *J'étendrai ma main ſur les Philiſtins, je ferai mourir les Céréthims, j'exterminerai les reſtes du pays maritime.* Sophonie invectivant contre ce même peuple: (*g*) *Malheur à vous qui habitez ſur les côtes de la mer: peuple Céréthim.* Et l'Hiſtorien ſacré (*h*) dit que les Amalécites firent irruption *dans le pays de Céréthim*, c'eſt-à-dire des Philiſtins, comme le prouve la ſuite du diſcours: & dans la ſuite les Rois de Juda

(*b*) *Deut.* II. 23. *Jerem.* XLVII. 4. *Amos* IX. 7. (*c*) *Geneſ.* X. 14. *Deut.* II. 23. (*d*) *Geneſ.* X. 14. *Jerem.* XLVII. 4. *Amos* IX. 7. (*e*) פלישתים. 70. ἀλλόφυλοι paſſim. (*f*) *Ezech.* XXV. 16. (*g*) *Sophon.* II. 5. (*h*) 1. *Reg.* XXX. 14. 15.

Juda eurent des gardes étrangeres nommées *Céréthims* & Phélétim, qui étoient du nombre des Philiſtins. (*h*)

Les Septante ont entendu ſous le nom de *Céréthim* les Crétois, & ſous le nom de *Céroth*, la Créte (*i*). De plus, l'Ecriture dit que les Philiſtins ſont venus de l'Isle de *Caphtor* (*k*). Or on ne voit aucune isle dans la Méditerranée à qui conviennent mieux les caractéres que l'Ecriture donne à *Caphtor* & au *Céréthim*, que l'isle de Créte. Aptere ville de Créte a un rapport ſenſible à Caphtor; ce nom lui fut donné par le Roy Aptere. C'eſt près de cette Ville que les Syrennes vaincuës par les Muſes, perdirent leurs aîles. Le nom de *Cretim*, ou *Céréthim*, eſt le même que celui *Cretenſes*: on y connoît un fleuve nommé *Kairat*, la Déeſſe *Cérés* (*l*); les *Curétes*, qui élevent Jupiter ſur le mont Ida; le nom de *Curetis* donné à toute l'isle (*m*). Les Crétois ſont un des plus anciens & des plus célebres peuples qui ayent habité les isles de la Méditerranée. Ils ſe diſoient nez de leur propre terre: cette isle étoit déja très-peuplée du tems de la guerre de Troye; Homére l'appelle *l'isle à cent villes* (*n*). La ville de Gaze en Paleſtine a porté le nom de *Minoa* (*o*), à cauſe de Minos Roy de Créte, qui étant venu dans le pays, donna ſon nom à cette ancienne ville.

Hérodote (*p*) reconnoît que les Crétois originairement étoient tous barbares, & ne venoient point de la Gréce. Homére dit qu'on parloit différent langage dans l'isle de Créte, qu'il y avoit des Grecs, *des vrais Crétois*, ou anciens Crétois, *des Pelaſges*, &c. Les anciens Crétois ſont les mêmes que les *Céréthims*, *les Pélaſges* ſont *les Philiſtins*, ou *Phéléthims* de l'Ecriture. Leur langage étoit le même que celui des Chananéens ou des Phéniciens, c'eſt-à-dire l'Hébreu: ils étoient deſcendus de Cham par Mezraïm, de même que Chanaan. (*q*)

Les mœurs, les armes, la Religion, les Divinitez des Crétois, & celles des Philiſtins, étoient à peu près les mêmes. Les armes des uns & des autres étoient l'arc & la fléche. Le Dieu Dagon des Philiſtins étoit le même que Dictime des Crétois. Etienne le Géographe dit que Marnas de Gaze, eſt le Jupiter des Crétois. Le Dieu Belſébub, ou le Dieu Mouche, étoit apparemment en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter ſur le mont Ida, & auſquelles ce Dieu donna diverſes prérogatives, & changea leur couleur noire en une couleur d'airain tirant ſur l'or. (*r*)

On peut objecter contre notre ſentiment, (*s*) que du tems d'Abraham les Philiſtins étoient déja dans la Paleſtine, & qu'alors l'Isle de Créte ne pouvoit encore être bien peuplée, & beaucoup moins envoyer des colonies dans la Paleſtine. Je réponds, que du tems d'Abraham, c'eſt-à-dire vers l'an du monde 2090. il y avoit quatre cens trente-quatre ans que le déluge étoit arrivé, & environ trois cens vingt ans que la diſperſion des peuples s'étoit faite à Babel. Mizraïm ayeul des Philiſtins & des Caphtorims avoit une nombreuſe famille: il étoit fils immédiat de Cham, il peupla l'Egypte de très-bonne heure. Le trajet de l'Egypte en l'isle de Créte n'eſt ni long, ni difficile; & que ne peut-on pas faire dans l'eſpace de trois ou quatre cens ans?

CAPITATION DES JUIFS. Moyſe avoit

(*h*) 2. *Reg.* xv. 18. Voyez le Commentaire. (*i*) *Ezech.* xxv. 16. הכרתי את כרתים 70. ἐξολεθρεύσω Κρῆτας. & *Sophon.* II. 5. גוי כרתים 70. παροίκοις Κρήτων. *Et* ℣. 6. חבל הים נות והיתה כרת רעים 70. καὶ ἔσται Κρήτωσιν νομαίτων. (*k*) *Jerem.* XLVII. 4. (*l*) *Callimach. Hymno in Dianam.* (*m*) *Plin. l.* 4. *c.* 10. (*n*) *Homer. catalog. navium.* (*o*) *Stephan. Bizant. in Gaza.* (*p*) *Herodot. l.* 2. *c.* 173.

(*q*) *Geneſ.* x. 6. 13. 14. (*r*) *Diodor. l.* 5. *p.* 236. 237. (*s*) Diction. de Trevoux. *Caphtorim.*

avoit ordonné (*t*) que chaque Iſraëlite donneroit un demi ſicle par tête *pour ſon ame*, ou pour ſon rachat, *lorſqu'on feroit le dénombrement du peuple, afin qu'ils ne fuſſent pas frappez de playes.* Et pluſieurs habiles Interprétes croyent que Moyſe faiſoit cette loy pour toutes les fois que lon feroit le dénombrement du peuple ; & que David ayant manqué à faire payer le demi ſicle par tête, lorſqu'il fit faire le dénombrement de ſes ſujets (*u*), Dieu en frappa de mort un ſi grand nombre. Mais la plûpart tiennent que Moyſe ordonne ici un tribut par tête ſur tout le peuple, payable chaque année, pour fournir aux frais de l'entretien du Tabernacle, pour les hoſties, le bois, l'huile, le vin, la farine, les habits & la nourriture des Prêtres & des Lévites. Du tems de notre Sauveur on payoit exactement ce tribut au Temple. Voyez ci-après *Didragme.*

Au retour de la captivité de Babylone, (*x*) les Iſraëlites s'obligerent de payer au Temple un tiers de ſicle, n'étant pas apparemment alors en état à cauſe de leur pauvreté, d'en faire davantage. Après la ruine du Temple de Jéruſalem par les Romains (*y*), on obligea les Juifs à payer au Temple de Jupiter Capitolin, le demi ſicle qu'ils avoient accoutumé de payer au Temple de Jéruſalem. Ils le levoient dans toutes les provinces où ils ſe trouvoient, & ils avoient des Procureurs qui le portoient à Jéruſalem. Cicéron remarque (*z*) que Flaccus défendit d'y porter celui qu'on levoit ſur les Juifs d'Italie, & Tite parlant aux Juifs (*a*), leur reproche leur ingratitude, de ce que les Empereurs Romains leur ayant permis par une indulgence particuliére de lever ce tribut pour être employé au culte de leur Dieu, ils l'ont employé contre leurs bienfaiteurs, & pour faire la guerre aux Romains.

Les Rabbins remarquent que tous les Juifs généralement, même les Prêtres, à l'exception des femmes, des enfans au-deſſous de treize ans, & des eſclaves, étoient ſoumis à payer le demi ſicle. Les Collecteurs le demandoient dès le commencement du mois de Niſan ; mais on ne contraignoit perſonne juſqu'à la Fête de Paque : alors on obligeoit de payer ceux qui ne l'avoient pas fait, ou on leur prenoit des gages. Le demi ſicle valoit environ ſeize ſols de notre monnoye. Moyſe dit qu'on le payoit *ſelon la meſure du Temple*, c'eſt-à-dire, ſelon la plus juſte meſure, dont les étalons ſe conſervoient dans le Temple (*b*). Voyez ci-aprés *Poids du Sanctuaire.*]

CAPITOLIAS, ville de Paleſtine, que les Tables de Peutinger mettent entre Gadare, & *Edraï*, ou *Adraa*, au-delà du Jourdain.

CAPITOLINA. C'eſt le ſurnom de Jéruſalem, depuis qu'Adrien l'eut rétablie, & lui eut donné le nom d'*Ælia Capitolina.*

CAPPADOCIENS. On trouve aſſez ſouvent ce nom dans les Livres de l'ancien Teſtament. Mais l'Hébreu dans tous ces endroits lit (*c*) *Caphtorim*, que nous expliquons des anciens peuples de Créte, qui paſsérent dans la Paleſtine, & qui y furent connus ſous le nom de *Céréthims*, & de Philiſtins.

[CAPTIVITE'. Dieu puniſſoit d'ordinaire les infidélitez & les crimes de ſon peuple, par différentes captivitez ou ſervitudes dans leſquelles il permettoit qu'ils tombaſſent. La premiere de ces captivitez ou ſervitudes eſt celle d'Egypte, d'où Moyſe les tira, & que l'on doit conſidérer plûtôt comme un effet de la Providence, qui la permit pour manifeſter ſa gloire, que comme une punition des crimes des Iſraëlites. Pour la durée de cette captivité, voyez ci-après *Exode.*

L'on

(*t*) *Exod.* XXX. 13. (*u*) 2. *Reg.* XXIV 1. (*x*) 2. *Eſdr.* X. 32. [*y*] *Xiphilin. in Veſpaſiano.* (*z*) *Cicero orat. pro Flacco.* (*a*) *Joſeph. de bello l.* 7. *c.* 13.

[*b*] *Vide* 1. *Par.* XXIII. 29. [*c*] כפתורים *Caphtorim.*

L'on compte après cela ſix ſervitudes, ou captivitez ſous les Juges : la premiere ſous Chuſan Raſathaïm Roy de Méſopotamie, qui dura environ huit ans : la ſeconde, ſous Eglon Roy de Moab, dont ils furent délivrez par Aod : la troiſiéme ſous les Philiſtins, dont Samgar les délivra : la quatriéme ſous Jabin Roy d'Azor, laquelle dura vingt ans, & dont ils furent délivrez par Débora & Barac. La cinquiéme ſous les Madianites, dont Gédéon les affranchit : la ſixiéme enfin ſous les Ammonites & les Philiſtins pendant les Judicatures de Jephté, d'Abeſan, d'Elon, d'Abdon, d'Heli, de Samſon, & de Samuël.

Mais les plus grandes & les plus fameuſes captivitez des Hébreux, ſont celles qui arriverent dans Juda & dans Iſraël ſous les Rois de l'un & l'autre Royaume de ce nom.

Téglatphalaſſar en l'an du monde 3264. prit pluſieurs villes du Royaume d'Iſraël, & en emmena un grand nombre captifs, principalement des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manaſſé (*d*). Enſuite Salmanaſar prit & ruina Samarie après trois ans de ſiége, en 3283. & emmena au-delà de l'Euphrate les Tribus que Téglatphalaſſar avoit épargnées. (*e*). On croit communément que cette captivité fut ſans retour, & que les dix Tribus ne revinrent jamais de leur diſperſion. Joſeph (*f*) aſſure qu'elles ne revinrent jamais de leur exil, & qu'on les connoiſſoit encore de ſon tems dans les provinces de de-là l'Euphrate, où elles ſont, dit-il, en ſi grand nombre, qu'on ne les ſçauroit compter. Et ſaint Jérôme écrivant ſur ces paroles du Prophéte Oſée : (*g*) *Nommez-la ſans miſéricorde, parce que je ne ferai pas miſéricorde à la maiſon d'Iſraël, & que je les abandonnerai à un éternel oubli* ; dit que la captivité des dix Tribus dure encore, & que de ſon tems elles étoient aſ-

(*d*) 4. *Reg.* xv. 29. (*e*) 4. *Reg.* xxvii. 6. xviii. 10. 11. (*f*) *Joſeph. Antiq. l.* xi. *c.* 5. (*g*) *Hieronym. in Oſee.* i. ℣. 6.

ſujetties aux Rois de Perſe : *uſque hodie Perſarum Regibus ſerviunt, & nunquam eſt eorum ſoluta captivitas.*

Cependant examinant avec ſoin les écrits des Prophétes, on trouve le retour de la captivité d'Iſraël marqué d'une maniére preſque auſſi claire, que l'eſt celui des Tribus de Juda & de Benjamin. Le même Oſée que l'on cite pour prouver que les dix Tribus ne revinrent pas de leur captivité, dit ailleurs (*h*) : *le nombre des enfans d'Iſraël ſera comme le ſable de la mer, on ne les pourra compter, & au lieu qu'auparavant on leur diſoit, vous nêtes pas mon peuple, on les nommera les enfans du Dieu vivant.* Et encore (*i*) : *Ils s'envoleront comme un oiſeau du milieu de l'Egypte, & comme une colombe du pays des Aſſyriens, & je les rétablirai dans leur maiſon.* Et Amos (*k*) : *Je rappellerai mon peuple d'Iſraël de ſa captivité : ils habiteront leurs villes ruinées, ils y habiteront de nouveau*, &c. Abdias (*l*) : *La maiſon d'Iſraël ſera comme le feu : & celle d'Eſaü ſera comme la paille. Celle-ci ſera dévorée par le feu qui ſortira de Jacob. L'armée des captifs d'Iſraël poſſedera tout le pays de Chanaan juſqu'à Sarepta*, &c.

Les Grands Prophétes Iſaïe, Jérémie & Ezéchiel ne ſont pas moins exprès pour ce retour. Iſaïe (*m*) : *Le Seigneur levera l'étendard & raſſemblera les fugitifs d'Iſraël & les captifs de Juda des quatre coins de la terre. Ephraïm n'aura plus de jalouſie contre Juda, & Juda ne combattra plus contre Ephraïm.* Ezéchiel reçoit ordre du Seigneur de prendre deux morceaux de bois (*n*), d'écrire ſur l'un : *pour Juda & pour les enfans d'Iſraël.* Et ſur l'autre : *pour Joſeph & pour toute la maiſon d'Iſraël* ; de réünir ces deux bois, afin qu'ils n'en faſſent qu'un, pour montrer la réünion

(*h*) *Oſee* i. 10. (*i*) *Oſee* xi. 10. 11. (*k*) *Amos* ix. 4. (*l*) *Abdias* ℣. 18. & 20. (*m*) *Iſai.* xi. 13. Voyez auſſi xxvii. 12. 13. (*n*) *Ezech.* xxxvii. 16.

réünion de Juda & d'Iſraël. Jérémie n'eſt pas moins exprès (o) : *La maiſon de Juda ira trouver la maiſon d'Iſraël, & elles reviendront enſemble de la terre d'Aquilon dans le pays que j'ai donné à leur pere.* Voyez auſſi Jérémie XXXI. 7. 8. 9. 16. 17. 20. XVI. 14. XLIX. 2. &c. On peut conſulter Zacharie IX. 13. X. 6. 10. & Michée II. 12.

Si l'on joint aux Prophéties les Livres hiſtoriques de l'Ecriture, on y verra les Iſraëlites revenir dans leur pays, de même que ceux de Juda & de Benjamin. Tobie pere (p) aſſure ſon fils que la parole du Seigneur n'eſt point tombée par terre, que ſes freres des dix Tribus qui ont été diſperſez de la terre d'Iſraël, y retourneront. Entre ceux qui revinrent de captivité avec Zorobabel, on compte ceux d'Ephraïm & de Manaſſé (q), qui s'établirent à Jéruſalem avec ceux de Juda. Lorſqu'Eſdras fit le dénombrement de ceux qui étoient revenus de la captivité, il ne s'informa d'autre choſe, ſinon s'ils étoient de la race d'Iſraël (r): *Utrum ex Iſraël eſſent;* & à la premiere Pâque qui ſe célébra alors dans le Temple, on immola *douze boucs pour toute la maiſon d'Iſraël, ſuivant le nombre des Tribus* (s). Sous les Maccabées, & du tems du Sauveur nous voyons toute la Paleſtine peuplée d'Iſraëlites de toutes les Tribus indifféremment. La chronique des Samaritains (t) avance que l'an 35. du Pontificat d'Abdelus les Iſraëlites revinrent de leur captivité par la permiſſion du Roy Sauredius, au nombre de trois cens mille, ſous la conduite d'Adus fils de Simon.

Les captivitez de Juda. On en compte juſqu'à quatre : la premiere tombe en l'an du monde 3398. ſous le Roy Joakim, lorſque Daniel & ſes compagnons furent menez captifs à Babylone (u); la ſeconde en l'an 3401. en la ſeptiéme de Joakim, lorſque Nabuchodonoſor emmena en Babylone 3023. Juifs (x); la troiſiéme en 3406. l'an quatriéme de Jéchonias, lorſque ce Prince fut mené en Babylone, avec une partie de ſon peuple (y); Enfin la quatriéme & derniere en l'an du monde 3416. ſous Sédecias (z); c'eſt de là que commencent les ſeptante années de captivité prédites par le Prophéte Jérémie (a).

Les Juifs furent menez à Babylone & dans la Babylonie par Nabuchodonoſor, qui ayant deſſein de faire de cette ville la capitale d'Orient, y tranſporta pour la peupler un trés-grand nombre de peuples de ceux qu'il avoit ſubjuguez dans différens pays. Les Juifs y eurent des Juges & des Anciens, qui les gouvernoient & les jugeoient ſelon leurs loix. On en voit la preuve dans l'hiſtoire du Suſanne, qui fut jugée & condamnée à mort par les Anciens de ſa Nation. (b).

Le Roy Cyrus permit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays l'an du monde 3457. la premiere année de ſon regne à Babylone (c); mais ils n'obtinrent la permiſſion de rétablir le Temple de Jéruſalem, & on ne vit le parfait accompliſſement des Prophéties, qui avoient prédit la fin de la captivité après ſoixante-dix ans, que l'an du monde 3486. lorſque Darius fils d'Hyſtaſpe leur permit par une ordonnance particuliére de rebâtir le Temple. Enfin en 3537. Artaxercés à la longue main renvoya Néhémie à Jéruſalem (d). Les Juifs aſſurent qu'il n'y eut que le ſon, le rebut de leur Nation qui revint de la captivité : les prineipaux demeurerent dans les établiſſemens qu'ils s'étoient faits dans le pays de Babylone, où ils ont effectivement été très-nombreux depuis la tranſmigration arrivée ſous Nabuchodonoſor.

Depuis

(o) *Jerem.* II. 18. (p) *Tobiæ* XIV. 6. *Vide &* XIII. 12. 17. (q) 1. *Par.* IX. 34. (r) 1. *Eſdr.* II. 59. (s) 1. *Eſdr.* VI. 16. 17. VIII. 35. (t) *Chronic. Samarit. ſub an.* 3505. (u) 4. *Reg.* XXIII. 36. 2. *Par.* XXXV. 5. 6. *Jerem.* XXVI. 1. &c.

(x) 4. *Reg.* XXIV. 2. *Jerem.* LII. 28. (y) 4. *Reg.* XXIV. 14. (z) *Jerem.* XXXII. 4. XXXIV. 3. *Ezec.* XII. 13. *Jerem.* XXV. 11. (a) *Jerem.* XXV. 11. XXIX. 10. (b) *Daniel.* XIII. 41. &c. . (c) 1. *Eſdr.* I. 1. (d) 1. *Eſdr.* VII. 1. 7. 8.

Depuis la ruine du Temple de Jéruſalem par les Romains, les Hébreux ſe vantent d'avoir toujours eu des Chefs.

Chefs de la captivité dans l'Orient & dans l'Occident.

Le Chef de la captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Caldée, dans l'Aſſyrie & dans la Perſe; & le Chef de la captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain (*e*). Les Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de Judée & les Princes de la captivité à Babylone. Les premiers s'appelloient Rabban, & les autres Rabbana; ceux-ci deſcendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en deſcendoient que par les femmes. Ils diſent de plus que la maiſon de David eſt dans toute ſa vigueur, parce qu'il y a encore des perſonnes illuſtres de cette famille à Bagded, parmi leſquels on choiſit des Chefs de la Nation, comme on a toujours fait depuis un tems immémorial. C'eſt ainſi que le content les Juifs.

Le Prince de la captivité qui réſidoit en Judée, faiſoit ſa demeure ordinaire à Tibériade, & prenoit le titre de *Roſch-Abboth*, Chef des Peres ou Patriarches. Il préſidoit aux Aſſemblées & dans les Synagogues; il décidoit des affaires importantes de la Nation, & des cas de conſcience. Il levoit des tributs pour ſubvenir aux frais de ſes viſites; il avoit ſous lui des Officiers qui couroient les Provinces pour l'exécution de ſes ordres. Les Juifs tiennent que l'inſtitution de ces Patriarches précéda de cent ans la ruine du Temple, car ils comptent que trente ans avant la naiſſance de Jesus-Christ, Hillel ſurnommé le Babylonien, arriva à Jéruſalem, fut conſulté ſur la célébration de la Fête de Pâque, qui tomboit cette année-là un Samedi, & que l'on fut ſi content de ſa déciſion, qu'on le fit Patriarche de ſa Nation, & que ſa poſtérité lui ſuccéda juſqu'au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe Chrétienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis.

Les Auteurs Juifs ne ſont pas d'accord ſur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix ſeulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Siméon ſon fils.
3. Gamaliel fils de Simeon.
4. Simeon II. fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II. fils de Simeon.
6. Simeon III. fils de Simeon II.
7. Judas fils de Simeon III.
8. Gamaliel III. fils de Juda.
9. Juda II. fils de Gamaliel III.
10. Hillel II. fils de Juda.
11. Judas III. fils de Hillel II.
12. Hillel III. fils de Juda.
13. Gamaliel IV. fils de Hillel.

On peut voir M. Baſnage Hiſtoire des Juifs l. 4. c. 1. 2. 3. 4. 5. où il s'étend fort au long ſur ces Princes de la captivité d'Occident, & examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela.

Quant aux Princes de la captivité de Babylone, ou d'Orient, (*f*) on n'en ſçait ni l'origine, ni la ſuite; il paroît ſeulement qu'ils ne ſubſiſtoient point avant la fin du ſecond ſiécle. On ne ſongea pas à faire des Chefs de captivité pendant que le Temple ſubſiſta; les Juifs d'Orient comme ceux d'Occident demeurerent ſoumis au Grand Sacrificateur. Aucun Hiſtorien n'a parlé de ces prétendus Princes de la captivité avant la ruine du Temple. Le premier de ces Chefs qui paroît ſur la ſcêne eſt *Huna*, qui ne vivoit qu'à la fin du ſecond ſiécle de l'Egliſe; & depuis Huna juſqu'à la perfection du Thalmud, c'eſt-à-dire, dans un

(*e*) Baſnage hiſt. des Juifs l. 2. l. 4. c. 3. art. 1. 2. & c. 4. & 5.

(*f*) Baſnage hiſt. des Juifs l. 4. c. 6. 7. &c.

eſpace de trois cens ans, à peine en produiſent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'eſt parmi ces Princes de captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que ſe trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob (*g*), & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, ſe trouvoit *le Légiſlateur* dont il parle au même endroit.

Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniére dont le Chef de la captivité d'Orient étoit établi (*h*). Les Chefs des Académies voiſines, les Sénateurs & le peuple ſe rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la captivité s'aſſéyoit ſur un trône, & le Chef de l'Académie de Syrie le haranguoit, & l'exhortoit à ne pas abuſer de ſon pouvoir. Le Jeudi ſuivant les Directeurs des Académies lui impoſoient les mains dans la Synagogue. Le Samedi matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie: il y faiſoit le ſermon, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après il alloit à l'audience du Roy de Babylone, qui lui faiſoit de très-grands honneurs.

Les Chefs de la captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à Mahazia; mais il fut de la transféré à Babylone ou Bagdet. Là il y avoit dix ſiéges de Juſtice ſur leſquels il préſidoit. Il y avoit auſſi vingt-huit Synagogues, entre leſquelles celle du Prince étoit diſtinguée par la beauté & la magnificence de la ſtructure: au-devant de l'armoire qui renferme la Loy, étoit un Tribunal élevé de dix dégrez, ſur lequel étoit placé le ſiége du Prince de la captivité & de ſa maiſon. Son empire s'étendoit ſur tous les Juifs diſperſez dans l'Aſſyrie, la Chaldée, & tout le Royaume des Parthes. Benj min de Tudele qui vivoit au douziéme ſiécle, dit qu'il trouva encore en ce pays un Chef de la captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoit plus, & peut-être étoient-ils ſupprimez dès auparavant.

Il ſeroit à ſouhaiter que la ſucceſſion & l'hiſtoire de ces Princes de captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée, & plus ſuivie: les Hiſtoriens Juifs ſont très-peu exacts, & les Hiſtoriens étrangers ne nous apprennent rien du tout ſur ces Chefs de la captivité. J'en excepte le Patriarche d'Occident, de Paleſtine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origéne, ſaint Jérôme, & le Code Théodoſien font mention, mais ils ne diſent rien du Chef de captivité de Babylone, parce qu'il vivoit ſous la domination des Perſes.

Après les premieres nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Preſtejan*, ou Roy d'Ethiopie (*i*), qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ſes ſujets étoient circoncis; qu'ils obſervoient le Sabbat, & s'abſtenoient de la chair de Porc, & qu'ils avoient diverſes autres coutumes Judaïques; on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choiſis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquerent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonſtances. Il n'en fallut pas davantage pour leur perſuader qu'il y avoit un Roy Juif en Afrique: ils en tirerent toutes les conſequences favorables à leurs préjugez.

Le Rabin Abarbanel qui étoit alors à Lisbonne, ſe ſervit en quelque endroit de ſes Commentaires ſur les Prophétes des premieres relations des Portugais ſur le grand nom-

(*g*) *Geneſ.* XLIX. 10. (*h*) Baſnage hiſt. des Juifs. t. 2. l. 4. c. 6. art. 7. M. l'Abbé Renaudot, Notes ſur le voyage de deux Arabes à la Chine au neuviéme ſiécle p. 332. 333. dit que ce que les Juifs ont dit de ce Prince ou Chef de captivité, eſt véritable; que la maniere de les inſtaller étoit à peu près la même que celles des Patriarches Chrétiens du même pays. On peut lire ce qu'il en dit.

(*i*) Renaudot. Notes ſur le voyage de deux Arabes à la Chine au neuviéme ſiecle. p. 331.

nombre de Juifs qu'ils avoient trouvé dans les Indes. Ceux de Conſtantinople firent imprimer une traduction Eſpagnole d'une prétenduë Lettre du Preſtejan en caractéres Hébreux, & elle ſe répandit par tout en diverſes langues. Mais on ne fut pas longtems à reconnoître la fauſſeté de cette opinion des Juifs, lorſque les Portugais étant entrez dans l'Ethiopie, trouverent que ſi ces peuples avoient pluſieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché inutilement de les juſtifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Ainſi tout le ſyſtême qu'on avoit bâti ſur ce fondement pour dire que le Sceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de lui-même.]

CARACTERE. Le caractére de la Bête, ou de l'Antechriſt, marqué dans l'Apocalypſe, (*k*) n'eſt autre que le nombre des lettres qui doivent compoſer ſon nom, ſuivant la valeur numérique de ces lettres. Voyez ce que nous avons dit ci-devant ſur l'*Antechriſt*.

CARACTERE de certains Sacremens de la nouvelle Loi, comme le Baptême, la Confirmation, & l'Ordre. C'eſt un ſigne, ou caractére inviſible imprimé dans l'ame de celui qui a reçû ces Sacremens, qui fait qu'on ne les doit jamais réïtérer.

CARACTERES Hébreux. Voyez *Lettres Hébraïques*.

CARAITES, ſorte de ſecte parmi les Juifs. Ce nom vient de l'Hébreu *Caraï*, ou *Caraïm*, (*l*) qui veut dire, gens conſommez dans l'étude de l'Ecriture, gens attachez au Texte, & à la lettre de l'Ecriture. C'eſt-là en effet le vrai caractére des Caraïtes. Ils ſont oppoſez aux Rabbaniſtes, en ce que les Rabbaniſtes admettent toutes les traditions des Anciens; au lieu que les Caraïtes ſont plus attachez au Texte & à la lettre des Livres ſaints, & qu'ils n'admettent pas légérement ce que l'on veut faire paſſer pour tradition. Ils ne reçoivent les traditions, qu'aprés les avoir bien examinées, & aprés s'être aſſurez qu'elles ſont véritablement venuës des Anciens, & qu'elles n'ont rien de contraire au Texte & à l'eſprit de l'Ecriture. (*m*)

On dit (*n*) que les Caraïtes ſe vantent de deſcendre d'Eſdras, & qu'ils prouvent la ſucceſſion de leurs Egliſes par un catalogue exact de toutes les perſonnes qui ont enſeigné, ou combattu le Caraïſme. Il y en a même qui ſe donnent encore une plus haute antiquité, puiſque ceux qui vivent aujourd'hui dans la Pologne & dans la Lithuanie, prétendent être deſcendus des dix Tribus, qui furent emmenées en captivité par Salmanaſar. Les Rabbaniſtes, toûjours contrepointez contre les Caraïtes, enſeignent que la ſecte des Caraïtes ſubſiſtoit à Jeruſalem dés le tems d'Aléxandre le Grand; que Jaddus Chef des Rabbaniſtes, fit un miracle en préſence de ce Prince: ce qu'Ananus & Creſcanatus Chefs des Caraïtes, ne purent faire. Tout cela ne mérite aucune attention. On croit (*o*) plus vraiſemblablement que les Caraïtes ne parurent que vers le huitiéme ſiécle, ou du moins que leur ſecte fut alors rétablie par Ananus, lorſque les Talmudiſtes voulurent autoriſer leurs traditions, & les mettre au rang des véritez & des pratiques les plus ſacrées de la Religion. Alors un nombre de Juifs zélez pour la Loi, s'y oppoſa, & fut nommé Caraïte, comme uniquement attaché au Texte de l'Ecriture.

Les Rabbaniſtes ont voulu imputer aux Caraïtes la plûpart des erreurs des Sadducéens; comme de nier l'immortalité de l'ame, & l'éxiſtence des eſprits. Mais les Caraïtes rejettent ces accuſations, & montrent la pureté de leur foi, & de leur ſentiment ſur ces articles. Il y a d'aſſez bons Auteurs Caraïtes, que l'on pourroit conſulter utilement ſur le ſens de l'Ecriture, mais il y en a peu d'imprimez; les autres ſont manuſcrits & cachez dans les grandes Bibliothéques. Ils attendent le Meſſie, qu'ils

(*k*) *Apoc.* XIII. 6. XIV. 9. XVI. 2. XIX. 20. XX. 4. (*l*) קראים *Keraïm*.

(*m*) Le P. Morin & divers autres ſoûtiennent qu'ils ne reçoivent aucune tradition. Voyez Baſnage Hiſt. des Juifs, t. 6. l. 9. c. 1. p. 206. 207. 208. &c. (*n*) Voyez M. Baſnage, continuation de Joſeph, t. 6. l. 9. c. 11. & 12. (*o*) Baſnage, t. 6. l. 9. c. 2. p. 225. & ſuiv.

qu'ils regardent avec les autres Juifs, comme un Roi temporel; ils défendent de calculer les années auſquelles il doit paroître. Ils rejettent tous les Livres qui ne ſont point dans l'ancien Canon des Juifs; ils exigent une foi aveugle pour l'Ecriture ſainte, & ne permettent pas d'examiner ſi un article de la Loi eſt vrai, ou faux. Ils n'ont ni phylactéres, ni parchemins aux portes de leurs maiſons, ni ces fronteaux que les Juifs portent ſur leur front. Ils appellent les autres Juifs *des ânes bridez*, lorſqu'ils les voyent ainſi avec ces parchemins ſur leur front dans leurs Synagogues. Ils expliquent figurément les paſſages où il eſt parlé de ces phylactéres, que les autres Juifs entendent à la lettre. On trouve des Caraïtes non-ſeulement à Conſtantinople, en Syrie, en Paleſtine, & au-delà de l'Euphrate, mais auſſi dans la Pologne, & dans la Lithuanie.

[Caraites. Volfius (*p*) dans ſa Notice des Caraïtes, décrit auſſi l'origine, le progrès & la décadence des Caraïtes, ſur les Mémoires du Caraïte Mardochée. Aléxandre Jannée Roy des Juifs, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loy, & preſque tous les Sçavans de la Nation, donna occaſion au Schiſme qui diviſa les Juifs. Siméon fils de Setah & frere de la Reine, ayant été ſouſtrait par ſa ſœur à la fureur du Roy, s'enfuit en Egypte, où il imagina le ſyſtême des prétenduës traditions. Etant de retour à Jéruſalem, il débita ſes viſions, & interpréta la loy à ſa mode, ſe vantant d'être le dépoſitaire des connoiſſances que Dieu avoit communiquées à Moyſe. Il eut pluſieurs Diſciples & contradicteurs. Ces derniers ſoutenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moyſe étoit écrit. Cette diviſion produiſit deux Sectes: celle des Caraïtes, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des Traditionnaires, qui ſoutenoient les traditions. Hillel ſe diſtingua parmi ces derniers, & Judas fils de Sabbaï parmi les premiers.

Volfius met au nombre des Caraïtes les Saducéens & les Scribes, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais les Traditionnaires, nommez autrement Rabaniſtes ou Phariſiens, furent les plus forts & l'emporterent ſur les Caraïtes. Ils ſeroient même entiérement tombez dès le huitiéme ſiécle, s'ils n'euſſent été ſoutenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin Anan. Au neuviéme ſiécle le Rabin Salomon fils de Jérucham, imita le zéle d'Anan, & attaqua le fameux Saadias Gaon. Les ſiécles ſuivans ne furent pas moins heureux pour les Caraïtes, & produiſirent pluſieurs Ecrivains célébres. Depuis le quatorziéme ſiécle leur Secte s'eſt un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité ſur les Caraïtes à Delphes en 1703. explique l'origine des Caraïtes d'une maniére un peu differente de Volfius. Peu après la mort des Prophétes les Juifs ſe partagerent touchant les œuvres de ſurérogation; les uns ſoutenant qu'elles étoient néceſſaires, ſelon les traditions, & les autres s'en tenant à ce qui eſt écrit par la loy. Ceux-ci donnérent naiſſance à la Secte des Caraïtes, qui ſe vantent de venir des Prophétes Aggée, Zacharie, Malachie & Eſdras. Un de leurs principaux Auteurs (*q*) dit qu'après bien des recherches, il a trouvé qu'au tems de Jean Hircan & Aléxandre ſon fils Roy des Juifs, Rabi Juda fils de Thaddaï, s'oppoſa à Rabi Simon fils de Serach, qui s'efforçoit d'introduire une loy nouvelle: Ce Juda eſt donc un des premiers Auteurs des Caraïtes. La Miſne fait mention de cette Secte en parlant des Thephilims; ce qui fait voir leur antiquité.

Caraïtes. M. Prideau nous donne encore une autre hiſtoire de leur origine (*r*). La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du ſixiéme ſiécle de J. C. tous les gens de bon ſens furent ſi choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il eſt plein, & de

(*p*) *Volf. Notitia Carcæorum*, à Hambourg & à Lipſic 1714.

(*q*) *Rab. Moſe Reſchitzi.* (*r*) Prideau. hiſt. des Juifs t. 4. p. 70. 71.

& de voir en même-tems qu'on osât ſoutenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnerent, & ne voulurent fonder leur foy, que ſur la parole de Dieu contenuë dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un ouvrage humain, qui ne devoit être reçû quavec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irréfragable de créance, ne cauſa toutefois aucun ſchiſme parmi eux pendant aſſez long-tems.

Mais vers l'an 750. Anan Juif Babylonien, de la race de David, & Saül ſon fils ſe déclarerent ouvertement pour la ſeule parole de Dieu écrite, à l'excluſion des traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration produiſit un ſchiſme : ceux qui ſoutenoient le Thalmud avec toutes les traditions, étant preſque tous Rabins, ou éléves des Rabins, furent nommez *Rabiniſtes* : les autres qui rejetterent les traditions humaines, ne recevant pour regle que l'Ecriture, furent appellez *Caraïtes*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babylonien ſignifie l'Ecriture.

Les Juifs (*f*) prétendent que la vraie cauſe de ce ſchiſme vint de l'ambition d'Anan, qui picqué de ce qu'on lui avoit refuſé le degré de *Gaon*, c'eſt-à-dire, *d'Excellent*, c'eſt ainſi qu'ils appelloient certains Docteurs ; chagrin auſſi d'avoir échoüé dans la pourſuite de la Charge de Chef de la captivité, à laquelle il avoit prétendu comme deſcendant de David, il fit naître le ſchiſme dont nous parlons.

Les Caraïtes paſſent pour les plus habiles des Docteurs Juifs : il y en a peu dans l'Occident : la plupart ſont dans la Pologne, dans la Moſcovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier ſiécle on en fit un dénombrement : il y en avoit en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie Crimée 1200. au Caire 300. à Damas 200. à Jéruſalem trente, en Babylone cent, en Perſe ſix cens ; en tout quatre mille quatre cens trente : tout cela joint enſemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la nation qui eſt dans le parti des Rabiniſtes.

Les Rabiniſtes, ou Traditionnaires, ont une ſi grande averſion des Caraïtes, (*t*) qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux : ils les traitent de Mamzerim, ou batards, à cauſe qu'ils n'obſervent aucune des conſtitutions des Rabbins dans les mariages, répudiations, & purifications des femmes. Cette averſion eſt telle, que ſi un Caraïte vouloit ſe faire Rabiniſte, les autres Juifs ne le voudroient pas recevoir.

Pour donner un exemple de la méthode des Caraïtes, on peut prendre ce qui eſt dit dans Moyſe : [*u*] *Vous lierez mes paroles ſur vos mains, elles ſeront comme un bandeau entre vos yeux ; vous les écrirez ſur les poteaux de vos maiſons.* Les Rabiniſtes entendent tout cela à la lettre, & le pratiquent de même. Les Caraïtes au contraire croyent que Dieu par ces paroles n'a voulu marquer autre choſe, ſinon que la loy de Dieu doit toujours être préſente à l'eſprit des Iſraëlites, ſoit qu'ils entrent, ou qu'ils ſortent, &c. De même Moyſe [*x*] défend *de cuire le chévreau dans le lait de ſa mere* ; ce que les Rabiniſtes entendent à la lettre, ou en diſant qu'il eſt défendu de manger en un même repas de la chair & du lait. Les Caraïtes au contraire l'expliquent par cet autre paſſage du Deutéronome : [*y*] *Vous ne prendrez pas la mere avec ſes petits, &c.* C'eſt un précepte d'humanité que Dieu donne à ſon peuple.

Rabi Caleb Caraïte réduit à trois points, ce en quoi les Rabaniſtes différent des Caraïtes. 1o. Les Caraïtes nient que la loy orale vienne de Moyſe, & rejettent la Cabale, ou la tradition. 2o. Ils ont horreur du Thalmud. 3o. Ils obſervent le ſabbat beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabaniſtes. De plus, ils étendent preſqu'à l'infini les dégrez défendus du mariage ; & quant à leurs exemplaires de la loy, ils les ont comme les Rabaniſtes ; mais ſe mettent peu en peine des dictions pleines.

(*f*) *Rab. Abrah. Ben-David Cabala hiſtorica. Zachut. in Juchaſin. David. Ganz. in Zemach David.*

[*t*] Leon de Modéne Cérémonies des Juifs partie 5. c. 1. [*u*] *Deut.* VI. 8. [*x*] *Exod.* XXIII. 19. XXXIV. 26. *Deut.* XIV. 21. [*y*] *Deut.* XXII. 6.

pleines ou défectives ; ils croyent néanmoins, ſelon Peringer, que les points voyelles viennent de Moyſe.]

CARCAA, ville aux confins de la Tribu de Juda, du côté du midy. (z) Euſébe met un château nommé *Carcaria*, à une journée de Pétra.

CARCAMIS, ou *Carchemiſe*, ville ſur l'Euphrate, dépendante des Aſſyriens. Néchao Roi d'Egypte la prit ſur le Roi d'Aſſyrie. (*a*) Néchao y laiſſa garniſon, qui fut priſe, & taillée en piéces la quatriéme année de Joakim Roi de Juda, par Nabuchodonoſor Roi de Babylone. (*b*) Iſaïe (*c*) parle de *Carcham*, ou *Carchamiſe*, & il ſemble dire que Théglathphalaſar en avoit fait la conquête, peut-être ſur les Egyptiens. Les Profanes ne parlent ni de cette ville, ni de ces guerres. Mais il y a aſſez d'apparence que Carchemis eſt la même que *Cercuſium*, ou *Circeſſum*, ou *Circeium*, ſituée dans l'angle que forment le Chaboras, & l'Euphrate dans leur jonction.

CARCHAS un des ſept premiers Eunuques du Roi Aſſuérus, époux d'Eſther. (*d*)

CARE'E, pere de Johannam. (*e*)

CARETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 15.

CARIATH. Ce terme ſignifie une ville ; d'où vient qu'il ſe rencontre ſouvent dans les noms de lieux de la Paleſtine.

CARIATH, bourg prés de Gabaon, de la Tribu de Benjamin. (*f*)

CARIATHA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 13.

CARIATHA, ou *Cariada*, ou *Cariathaïm*, ville au-dela du Jourdain, à dix milles de Médaba, vers le couchant. (*g*) Voyez *Joſue* XIII. 19.

CARIATHAIM, ville de la Tribu de Nephtali. 1. *Par.* VI. 76.

CARIATH-IARIM, ou *Cariath-Baal*, ou *Baalath de Juda*, ou *Bala*, ville de Juda, ſur les limites de Benjamin, où l'Arche fut en dépôt pendant pluſieurs années, dans la maiſon d'Aminadab, juſqu'à ce que David la tranſporta à Jéruſalem. (*h*) Voyez *Bala*.

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 49.

CARIATH-SEPHER, c'eſt-à-dire, la ville des Lettres ou des Livres, nommée autrement *Dabir*, ville de la Tribu de Juda, du nombre de celles qui échurent en partage à cette Tribu, & qui furent enſuite données à Caleb. Elle fut priſe par Othoniel, à qui Caleb donna pour récompenſe ſa fille Axa en mariage. (*i*)

CARITH. Le torrent de Carith eſt au-delà du Jourdain, & tombe dans ce fleuve au-deſſous de Bethſan. C'eſt auprés de ce torrent, & dans la vallée où il couloit, que le Prophéte Elie demeura caché pendant quelque tems, pour éviter les perſécutions de Jézabel, & où les corbeaux lui apportoient chaque jour, ſoir & matin, de la viande & du pain. (*k*)

I. CARMEL, ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne de même nom, dans la partie la plus méridionale de la Paleſtine. [*l*] C'eſt-là où demeuroit Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl. [*ll*] Saint Jérôme dit que de ſon tems, les Romains avoient une garniſon au Carmel ; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midy de Juda. C'eſt ſur cette même montagne que Saül au retour de ſon expédition contre Amalec, érigea un arc de triomphe. 1. *Reg.* XV. 11.

II. CARMEL, montagne au midy de Ptolémaïde, & au nord de Dora, ſur la Méditerranée. Au pied de cette montagne, du côté du nord, couloit le torrent Ciſſon, & un peu plus loin, le fleuve Beleus. Joſeph [*m*]

(z) *Joſue* XV. 3. (*a*) 2. *Par.* XXXV. 20. 4. *Reg.* XXIII. 29. [*b*] *Jerem.* XLVI. 1. 2. [*c*] *Iſai.* X. 9 (*d*) *Eſth.* I. 10. [*e*] 4 *Reg.* XXV. 23. (*f*) *Joſue* XV. 3. (*g*) *Euſeb. in Cariathaim.*

[*h*] 2. *Reg.* VI. [*i*] *Joſue* XIV. 6. 7. *&c. Judic.* I. 10. 11. 12. 13. (*k*) 3. *Reg.* XVII. 3. 4. [*l*] *Joſue* XV 55. *&* 4. *Reg.* XXV 5. [*ll*] 1. *Reg.* XXV. 5. *Vide Euſeb. in* Χαρμαλλα. *Procop. in* 1. *Reg.* XXV. *& Theodoret. in* 1. *Reg. quæſt.* 59

(*m*) attribuë le Carmel à la Galilée: mais il appartenoit plûtôt à la Tribu de Manaſſé, & au midy de la Tribu d'Aſer. (*n*) Le nom de *Carmel*, ſignifie une vigne de Dieu; & ſaint Jérôme nous apprend que le ſommet de cette montagne étoit fertile en pâturages. On adoroit ſur cette montagne une ancienne Divinité, nommée auſſi Carmel: (*o*) mais elle n'y avoit ni Temple, ni ſtatuë, dit Tacite; ſeulement on y voyoit ſon Autel, & on lui rendoit un culte Religieux: *Nec ſimulacrum Deo, aut Templum; ſic tradidêre majores, Aram & reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore alloit ſouvent ſur cette montagne, & ſe tenoit ſeul dans le Temple qui y étoit. On montre du côté qui regarde la mer, la caverne où l'on prétend que le Prophéte Elie demeuroit; & on y voit encore aujourd'hui un Monaſtére habité par des Religieux Carmes. On ſçait l'hiſtoire de ce qui arriva ſur le mont Carmel, lorſque le Prophéte Elie pria Achab d'y amener les faux Prophétes de Baal, & qu'il fit deſcendre le feu du Ciel ſur l'holocauſte qu'il y avoit préparé. (*p*)

III. CARMEL. Ce nom ſe donne quelquefois en général à toute ſorte de lieux plantez de vignes & d'arbres fruitiers, & remarquables par leur fertilité. On prétend qu'il ſe donne auſſi à la pourpre; (*q*) parce que l'on pêchoit au pied, & au nord du Carmel les coquillages qui ſervoient à teindre en cette couleur.

CARNAIM, ou *Aſtaroth-Carnaïm*, c'eſt-à-dire, Aſtaroth aux deux cornes, ville de de la le Jourdain, dans le pays de Galaad. Voyez ci-devant *Aſtaroth Carnaïm*. Cette ville eſt auſſi nommée *Carnion* 2. *Mace.* XII. 21.

[CAROUBES, ou *Carouges*, fruits dont ſe nourriſſoit l'Enfant prodigue, Luc. XV. 16. Voyez ci-après *Gouſſes*, *Siliques*.]

CARPE, ou *Carpus*, Diſciple de ſaint Paul demeurant à Troade. Saint Paul étant venu en Aſie en l'an de J. C. 65. & ayant débarqué à Troade, logea chez Carpe, & laiſſa chez lui un habit, (*r*) ou, comme d'autres l'expliquent, un ſac à mettre des Livres; (*s*) & outre cela, quelques autres Ecrits, & des membranes, ou des Livres écrits ſur du velin, & que l'on croit avoir été les ſaintes Ecritures. On ne ſçait que peu de choſes de la vie de ſaint Carpe. Les Grecs en diſent bien des particularitez: mais elles ne ſont pas certaines. Ils veulent qu'il ait été l'un des ſeptante Diſciples, qu'il ait répandu la vérité dans beaucoup de lieux, qu'il ait fait une infinité de miracles, qu'il ait été le miniſtre de ſaint Paul dans la prédication de l'Evangile, & pour porter ſes Lettres. Ils le font Evêque de Bérée, & diſent qu'il mourut en paix. (*t*) Les Latins en font mémoire le 13. d'Octobre, & les Grecs le 26. de May.

[CARTESME, ou *Carême*, en Latin *Quadrageſima*, Quarantaine, ainſi nommée à cauſe du jeûne de quarante jours, obſervé premierement par Moyſe ſur le mont Sinaï, lorſqu'il y reçut la loy de Dieu (*u*), & enſuite par le Prophete Elie allant au mont Horeb, & fuyant la perſécution de Jézabel (*x*); & enfin par notre Sauveur, qui après ſon Baptême ſe retira dans le deſert, & y demeura quarante jours & quarante nuits ſans boire ni manger. (*y*). Les Apôtres à leur imitation ont inſtitué le jeûne du Carême, pour honorer principalement le jeûne du Sauveur (*z*). On n'en voit pas l'inſtitution par l'Ecriture, mais on ſuit dans cette matiére cette régle de ſaint Auguſtin, (*a*) que tout ce qu'on trouve généralement établi dans toute l'Egliſe ſans en voir l'inſtitution dans aucun

(*m*) *Joſeph. l.3. de Bello, c.2.* (*n*) *Joſue* XIX. 26. (*o*) *Tacit. hiſt. l.2.* (*p*) 3. *Reg.* XVIII. (*q*) *Vide Boch. de animal. ſacr. part. 1. l. 2. c. 48. & parte 2. l. 5. c. 9.*

(*r*) 2. *Timoth.* IV. 13. Τὸν φελόνην. *Penulam.* (*s*) *Vide Chryſoſt. in 2. Timoth. homil.* X. (*t*) *Menæa die 26. Maii.* (*u*) *Exod.* XXIV. 18. (*x*) 3. *Reg.* XIX. 7. 8. (*y*) *Matt.* IV. 2. (*z*) *Hieronym. epiſt. ad Marcellam. Leo Mag. ſer. 6. de Quadr.* (*a*) *Aug. ep.* 118. *ad Janſenar. & l. 4. de Baptiſ. c. 24.*

aucun Concile, doit paſſer pour une choſe établie par les Apôtres.

Or nous croyons le Carême établi dans l'Egliſe dès les premiers ſiécles. S. Ignace dans ſon Epître aux Philippiens, Tertullien dans ſon livre du jeune, les Conſtitutions attribuées aux Apôtres, ſaint Irenée cité dans Euſébe l. 5. c. 24. Hiſt. Eccl. les Conciles de Nicée, de Laodicée, d'Agde, &c. les Peres, ſaint Leon, ſaint Baſile, ſaint Ambroiſe, & les autres, parlent du Carême comme d'un établiſſement ancien dans l'Egliſe. Il eſt vrai que la maniere de l'obſerver n'a pas toujours été uniforme, ni d'obligation ſtricte; qu'on a varié ſur le nombre des jours qu'on jeûnoit, & ſur le tems auquel on le commençoit; mais ces différences mêmes prouvent l'antiquité & l'univerſalité de la choſe. Dans les obſervances qui ſont de diſcipline, on a toujours uſé d'une grande liberté dans l'Egliſe, dans la maniére de les obſerver. Le terme ou la fin du Carême a toujours été la Fête de Pâque, ou la Réſurrection du Sauveur; mais on l'a commencé tantôt plûtôt, & tantôt plus tard: on a varié de même ſur la qualité de la nourriture, & ſur l'heure des repas. Nous ne nous étendons point ſur cette matiére, qui n'eſt pas de notre ſujet; elle n'entre dans le deſſein de ce Dictionnaire qu'à cauſe de ſon inſtitution.]

CARTHAGE, ville célébre ſur les côtes d'Afrique, & Colonie de Tyr en Phénicie. Ezéchiel (*b*) dit que les Carthaginois venoient à Tyr, pour trafiquer: *Carthaginenſes negotiatores tui.* Mais le Texte Hébreu au lieu de *Carthaginenſes*, porte *Tharſis*, qui ſignifie plûtôt la ville de Tharſe en Cilicie, qui étoit autrefois un fameux lieu de commerce.

CASAIA, pere d'Ethan, Lévite de la famille de Mérari. 1. *Par.* xv. 17.

CASALOTH, ou *Caſaloth-Thabor*, ville à côté du Thabor. *Joſue* xix. 18. Euſébe & ſaint Jérôme l'appellent (*c*) *Caſalus*, ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Dioceſarée vers l'orient.

CASBI. Dans la Généſe (*d*) au lieu de ces mots: La femme de Juda ceſſa d'avoir des enfans, aprés la naiſſance de Zéla. L'Hébreu lit: *Elle étoit à Caſbi, lorſqu'elle accoucha.* Casbi ou Caſib eſt un nom de lieu dans Joſué (*e*) & dans Michée. (*f*) Casbi étoit un lieu déſert prés d'Odollam, du tems d'Euſébe.

CASBON, (*g*) ou *Chasbon*. La même qu'Hésébon, ou Ésébon, ou Esbus, au-delà du Jourdain. Elle eſt plus connuë ſous le nom d'*Esébon*. Voyez ſon article.

CASED, pere des *Caſedim* ou *Caſdim*. C'eſt ainſi que les Hébreux nomment les Caldéens. *Caſed* fut fils de Nachor & de Melcha. (*h*) Mais il y a beaucoup d'apparence que les Caſdim ou Caldéens venoient d'un autre Caſed.

CASIS. La vallée de *Caſis*, *Joſue* xviii. 21. dans la Tribu de Benjamin.

I. CASIUS, montagne qui ſépare la Syrie de l'Egypte, & qui eſt entre la ville de Péluſe, & le lac Sirbon. On adoroit autrefois ſur cette montagne Jupiter, ſurnommé Caſius, qui étoit repréſenté avec une pomme de grenade dans la main. (*i*) Il ſemble que le nom de Caſius vienne de l'Hébreu Kez, ou Cas, qui ſignifie extrémité, terme, limite; parce que le Caſius ſéparoit la Paleſtine de l'Egypte.

II. CASIUS, montagne de Syrie, prés de Séléucie. Nous croyons qu'elle eſt déſignée dans Moyſe, par (*k*) *la montagne de la montagne*, ou la trés-haute montagne, à cauſe de ſon exceſſive hauteur. Elle bornoit la Terre promiſe du côté du nord, comme l'autre Caſius voiſin de Péluſe, la bornoit du côté du midy.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreux, ſuivant l'ordre du ſacré; & le troiſiéme, ſuivant l'ordre civil & politique. Il répond à peuprés à Novembre. Il a trente jours pleins.

Le

(*b*) *Ezech.* xxvii. 12. (*c*) *Vide Euſeb. & Hieronym. ad Aſaph.*

(*d*) *Geneſ.* xxxviii. 5. (*e*) *Joſue* xv. 44. (*f*) *Mich.* 1. 14 [*g*] 1. *Macc.* v. 46. (*h*) *Genes.* xxii. 22. (*i*) *Achilles Tacius l.* 3. [*k*] *Num.* xxxiv. 7. 8.

Le ſeptiéme de Caſleu, les Juifs font un grand jeûne, en mémoire de ce que le Roi Joakim perça d'un canif le Livre des prophéties de Jérémie, & les jetta ſur du charbon allumé dans une chauferette. (*l*) Le quinziéme du même mois, ils s'affligent devant le Seigneur, à cauſe qu'en pareil jour Antiochus Epiphanes profana le Temple de Jéruſalem, & y plaça la ſtatuë de Jupiter Olympien. (*m*) Le vingt-cinquiéme de Caſleu, Judas Maccabée purifia le Temple, & en fit de nouveau la dédicace. (*n*) On en conſerva religieuſement la mémoire; & dans ſaint Jean, nous voyons que JESUS-CHRIST ſe trouva à la Fête qu'on en célébroit tous les ans: (*o*) *Facta ſunt Encænia Jeroſolymis; & hiems erat, &c.* On dit auſſi que le trentiéme de ce mois, Néhémie offrit un ſacrifice ſolemnel, & répandit ſur l'hoſtie de l'eau boûeuſe, qui avoit été trouvée au lieu où l'on avoit auparavant caché le feu ſacré. Dieu fit deſcendre une flamme du Ciel, & alluma le feu ſur l'Autel.(*p*)

CASLUIM, ou *Chaſluchim*, peuples deſcendus de Mizraïm, dont on ne ſçait pas le pays, ni la demeure. Ils habitérent apparemment dans la haute Egypte. Voyez les Commentaires ſur *Geneſ.* x. 14. & 1. *Par.* 1. 12.

CASPHIN. (*q*) C'eſt la même que *Chesbon*, ou *Eſébon*, dans la Tribu de Ruben.

CASPHOR. (*r*) Il faut lire apparemment *Casbon*, ou *Chesbon*. C'eſt la même ville qu'*Eſébon* ou *Esbus*, au-delà du Jourdain. Le Grec lit *Chaſcor*; & Joſeph, *Chaſphon*.

[CASPIES. *Monts Caſpies.* Ce terme ne ſe trouve pas expreſſément dans le texte de la Bible, à moins qu'Eſdras ne l'ait voulu marquer par ces mots; (*s*) *Miſi eos ad Eddo, qui eſt primus in chaſphiæ loco*: Je les envoyai vers Eddo, qui étoit Chef de ceux qui habitent à Chaſphia. Eſdras étant ſur le point de partir pour ſe rendre dans la Paleſtine, ſouhaita d'avoir quelques Nathinéens pour ſervir dans le Temple du Seigneur. Il envoya donc vers Eddo, qui étoit à la tête de ces Nathinéens, qui travailloient apparemment aux mines dans les monts Caſpies, ſituez entre la Médie & l'Hyrcanie. C'eſt dans ces montagnes que pluſieurs mettent *les Portes Caſpiennes*, qui ſont une gorge très-étroite par laquelle on paſſe de la Médie dans l'Albanie, au couchant de la mer Caſpienne. Selon d'autres les Portes Caſpiennes ſont dans le mont Taurus, & ſont la communication de l'Aſſyrie avec la Médie. Les Orientaux (*t*) croyent que ce fut Alexandre le Grand qui fit bâtir une fort longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le paſſage dans la Perſe aux peuples du Nord, appellez par eux Gog & Magog. Il y a près de là une ville nommée *Derbend*, qui ſignifie en Langue Perſane *Paſſage fermé*, ou barriére. Les Turcs les nomment *Demir-capi*, Portes de fer. La muraille qui fut bâtie par Alexandre ſurnommé Dhoul-Carneïn, différent d'Alexandre le Grand, eſt nommée par les Arabes: la digue d'Alexandre, ou le rempart de Gog & Magog.

Elle fut ruinée par le tems ou par l'effort des Scythes; mais Jezdegierd fils de Baharam Roy de Perſe la fit réparer, & Choſroës, ſurnommé Nuſchirvan un de ſes ſucceſſeurs, acheva de la fortifier. La Province où la Ville de Derbend & la muraille dont nous venons de parler ſe trouvent, s'appelle Schirvan. Autrefois elle étoit nommée le trône d'or, parce que le Roy de Perſe avoit permis au Gouverneur de cette Province de s'aſſeoir en rendant la Juſtice, ſur un trône d'or, en conſidération de l'importance du poſte qu'il gardoit. On dit (*u*) qu'Artaxercés Ochus ayant pris une partie de la Judée, ou plûtôt

(*l*) *Jerem.* XXXVI. 23. (*m*) 1. *Macc.* 1. 57. (*n*) 2. *Macc.* 1. 18. (*o*) *Joan.* X. 22. (*p*) 2. *Macc.* 1. 19. 20. (*q*) 2. *Macc.* XII. 13. (*r*) 1. *Macc.* V. 26. Comparez le *v.* 36. (*s*) 1. *Eſdr.* VIII. 17.

F ayant

(*t*) *Biblioth. Orient. p.* 291. *col.* 2. & 157. (*u*) *Hieronym. in Chronic.*

ayant conquis l'Egypte, en tranſporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche la mer Caſpienne. Oroſe dit que les Juifs tranſportez ſur les bords de cette mer, y étoient fort multipliez de ſon tems, & eſpéroient d'en revenir pour peupler la Judée; & l'Auteur de l'Hiſtoire dit qu'Alexandre le Grand ayant trouvé grand nombre de Juifs en ce pays-là, les enferma dans les postes Caſpiennes dont on a parlé.

LA MER CASPIE, ou *la mer Caſpienne*, eſt une eſpéce de grand lac, qui n'a aucune communication ſenſible avec aucune mer; c'eſt ſa vaſte étenduë qui lui a fait donner le nom de mer. Les Hébreux nomment ainſi tous les grands Lacs, comme celui de Sodome & de Généſareth. L'on a depuis peu donné une deſcription exacte de cette mer & de ſes environs, ſur les mémoires envoyez par le Czar de Moſcovie à Meſſieurs de l'Académie des ſciences de Paris. Les eaux de la mer Caſpienne ſont ſalées & ameres, comme celles des autres mers, à l'exception du côté de l'Hyrcanie, où elles ne ſont ni douces ni ſalées. Cette mer eſt eſt extrêmement poiſſonneuſe. Pluſieurs grandes rivieres, comme le Volga, l'Araxe, le Jaik, le Cheſel & le Jehun ſe perdent dans la mer Caſpienne, & toutefois elle ne paroît jamais ni augmenter ni diminuer, & c'eſt dans elle plus que dans aucune autre que ſe verifie ſenſiblement ce que dit Salomon (x): *Tous les fleuves entrent dans la mer, & la mer ne déborde point.* On conjecture que ces eaux s'écoulent par des conduits ſouterrains, ou dans le Golphe Perſique, ou dans la mer noire, ou qu'elles vont ſourdre en différens endroits pour produire des fleuves, l'Euphrate, le Tigre, & qu'en paſſant ſous la terre, elles ſe filtrent & perdent leur ſalure.]

CASSIA. C'eſt le nom de la ſeconde des filles que Job eut aprés ſa diſgrace. (y)

CASSIDILIS, une poche, une beſace. Ce terme ſe trouve dans Tobie, VIII. 2.

CASSIE; en Latin, *Caſſia*; aromate dont parle Moyſe, & qu'il fait entrer dans la compoſition de l'huile ſainte, dont on devoit ſe ſervir pour la conſécration des vaſes ſacrez du Tabernacle. (z) L'Hébreu l'appelle *Kidda*, & les Septante, *Iris*. Quant à la caſſe aromatique, on dit que c'eſt l'écorce d'un arbre fort ſemblable à la canelle, & qui vient dans les Indes, ſans être cultivé.

[CASSIUS, ſurnommé *Longinus*, fut Queſteur de Craſſus en Syrie, dans la fameuſe expédition de ce Général contre les Parthes. Craſſus ayant été défait & mis à mort, Caſſius recüeillit les débris de l'armée Romaine, & chaſſa les Parthes de la Syrie, où ils s'étoient avancez juſqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté-là, il marcha vers la Judée (a), & aſſiégea Tarichée ſur le Lac de Généſareth, où s'étoit enfermé Philolaüs, avec les reſtes de la faction d'Ariſtobule, dont il avoit depuis peu embraſſé le parti. Caſſius emporta la place, réduiſit en eſclavage toutes les perſonnes qu'il y trouva, excepté Philolaüs qu'il fit exécuter, de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abbattre la faction d'Ariſtobule. Il obligea enſuite Aléxandre fils de ce dernier, à demander la paix, qu'il lui accorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invaſion.

Après le meurtre de Jules Céſar commis par Brutus & Caſſius, ces deux Chefs des conjurez réſolurent de rétablir la liberté de la République. Caſſius ſe rendit en Syrie, où il étoit en grande conſidération, & il ſe vit bien-tôt à la tête de huit légions. Il paſſa enſuite dans la Phénicie &

(x) *Eccle.* I. 7. (y) *Jean.* XLII. 14.

(z) *Exod.* XXX. 24. קדה *Kiddah.* (a) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 12. *& de bello l.* 1. *c.* 6.

& dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'aſſurer de l'une & de l'autre (*b*). Pendant qu'il y étoit, il paſſa par la Paleſtine quatre Légions, que Cléopatre Reine d'Egypte envoyoit au ſecours de Dolabella, qui tenoit le parti oppoſé à Caſſius. Celui-ci les enveloppa avec ſes troupes, les engagea à prendre ſon parti, & ſe vit par ce moyen une armée de douze Légions.

Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de groſſes ſommes ſur la Province. La Judée fut taxée pour ſa part à ſept cens talens (*c*). Antipater eut ſoin de faire lever promptement cette ſomme par Phaſaël & Herodes deux de ſes fils, & par un nommé Malichus & quelques autres, à qui il donna leur département. Hérodes fut le premier qui apporta ſa part, ce qui le mit bien dans l'eſprit de Caſſius.

Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, & quelques autres n'ayant pas fourni à tems leur contingent, Caſſius fit vendre tous leurs habitans à l'encan, pour faire les ſommes qu'elles devoient fournir, & Malichus penſa payer de ſa tête la négligence, avec laquelle il s'étoit acquitté de ſa commiſſion. Hircan le tira de danger, en envoyant à Caſſius cent talens de ſa propre bourſe. Le reſte de l'Hiſtoire de Caſſius n'a point de rapport à l'Ecriture, ni aux affaires des Juifs. Il fut défait avec Brutus à Philippe en Macédoine, & contraint de ſe donner la mort l'an du monde 3963. avant JESUS-CHRIST 37. avant l'Ere Vulg. 40.]

CASTOR ET POLLUX. Il eſt dit dans les Actes des Apôtres, (*d*) que le vaiſſeau que montoit ſaint Paul, lorſqu'il fut mené à Rome pour comparoître devant l'Empereur, avoit pour enſeigne *les Dioſcures*, c'eſt-à-dire, Caſtor & Pollux. Or Caſtor & Pollux étoient deux freres, fils de Jupiter & de Léda, qui étoient, diſoit-on, ſortis d'un même œuf, d'où vient qu'on les repréſentoit ayant chacun la moitié d'une coque d'œuf dans la main. On croyoit que Jupiter avoit eu commerce avec Léda, ayant pris la figure d'un cygne. Caſtor & Pollux s'étoient rendus recommandables par leur valeur, & ſur tout par la guerre qu'ils firent aux Pirates & aux Corſaires. C'eſt ce qui leur mérita les honneurs divins, & qui fit que les gens de mer eurent pour eux une dévotion toute particuliére. On les invoquoit dans les tempêtes, & on leur faiſoit des vœux, en s'embarquant. Le vaiſſeau où étoit ſaint Paul, portoit le nom des Dioſcures, ou de Caſtor & Pollux; parce que leurs figures étoient en peinture, ou en relief ſur la prouë. Il y avoit outre cela quelqu'autre Divinité ſur la pouppe, que l'on regardoit comme les Patrons & les Dieux tutélaires du vaiſſeau. Voyez nôtre Commentaire ſur les Actes, XXVIII. 11.

CATA-MANE; ou plûtôt, *Kata-mane*; c'eſt-à-dire, *tous les matins*. Le terme *Cata*, eſt une prépoſition Grecque, que l'on a conſervée dans la Verſion Latine d'Ezéchiel. (*e*)

[CATARACTES. Le terme Latin *cataracta*, vient du Grec *catarractes*, qui ſignifie ce qui tombe avec roideur & impétuoſité. Il ſe dit principalement d'une chûte d'eau, d'une caſcade, d'une riviere qui tombe, & ſe précipite avec rapidité d'un rocher. Les cataractes du Nil, qui ſaute à bas d'un trés-haut rocher, ſont célébres. Moyſe dit que Dieu ouvrit les cataractes du Ciel, & en fit tomber un déluge d'eaux pour inonder les méchans (*f*). Le terme Hébreu *aruboth*, qu'on a traduit par *cataractes*, ſe peut prendre pour des fenêtres, des ouvertures pratiquées en un lieu élevé; & l'Ecriture ſe ſert du même terme pour marquer une tempête ou une pluye

(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 18. *& de bello Jud. l.* 1. *c.* 9. (*c*) An du monde 3961. (*d*) *Act.* XXVIII. 11. *cui erat inſigne caſtorum.* Le Grec: Παρεσημάνατο Διοσκόροις.

(*e*) *Ezech.* XLVI. 14. 15. (*f*) *Geneſ.* VII. 11. VIII. 2. ארבות 70. Καταράκται.

F 2

pluye abondante qui tombe du Ciel ; il dit qu'il ouvre pour cela les cataractes du Ciel. Iſai. xxiv. 18. & Malac. iii. 10.

Le Pſalmiſte pour exprimer les malheurs dont il a été comme accablé, dit (p) *que l'abîme a appellé un autre abîme au bruit des cataractes du Ciel qu'il a ouvertes* pour l'inonder. Le terme Hébreu dont il ſe ſert en cet endroit, eſt différent de celui qui eſt employé dans les autres paſſages, où ſe trouve le mot de *cataracta*. Celui du Pſeaume xli. eſt *zenor*, qui ſignifie des canaux, des goutieres. *L'abîme* des eaux de la mer *a appellé l'abîme* des eaux du Ciel, *au bruit de vos goutieres*, pour m'inonder. Les eaux de la mer & celles du Ciel ſe ſont, pour ainſi dire, appellées, afin de m'accabler de concert.]

CATECHISME ; *catechiſer* ; *catéchéſes*. Ces termes ſont Grecs, & ſignifient inſtruction, inſtruire ; *Catéchiſte*, celui qui inſtruit ; *Catécuméne*, celui qui ſe fait inſtruire, pour entrer dans le Chriſtianiſme. Saint Paul (q) veut que celui qui reçoit les inſtructions d'un autre, lui faſſe part de tous ſes biens, en reconnoiſſance du ſervice & de la grace qu'il en reçoit : *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui ſe cachizat in omnibus bonis.*

CATHETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* xix. 15.

CATHOLIQUE. Ce terme eſt Grec dans ſon origine. Il ſignifie univerſel, ou général. On appelle l'Egliſe de Jesus-Christ Catholique, parce quelle s'étend par tout le monde, & qu'elle n'eſt point bornée par les tems. On dit des *véritez Catholiques*, parce qu'elles ſont reçûes de tous les Fidéles. *Catholique* eſt ſouvent opposé à *hérétique*, ou *ſectaire*, & à *ſchiſmatique*, ou séparé de la véritable Egliſe.

Catholiques. *Epîtres Catholiques*, ou *Canoniques*. Elles ſont au nombre de ſept ; ſçavoir, celle de ſaint Jacques, les deux de ſaint Pierre, les trois de ſaint Jean, & celle de ſaint Jude. On les appelle Catholiques, parce qu'elles ſont adreſsées à tous les Fidéles, & non pas a une Egliſe particuliére ; & Canoniques, parce qu'elles contiennent d'excellentes régles de foi & de morale. Il y a quelque différence entre l'ordre que ces Epîtres tiennent aujourd'hui dans nos Bibles, & celui qu'elles tenoient autrefois chez les Grecs. (r) Sur quoi on peut voir nôtre Préface générale ſur ces Epîtres. Les Anciens ont été partagez ſur le nombre de ces Epîtres. Les uns les recevoient toutes ſept ; les autres n'en recevoient que trois, & rejettoient la ſeconde de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean, & celle de ſaint Jude (ſ). Le but principal de ces ſept Epîtres, eſt de réfuter les héréſies de Simon, de Nicolas, de Cérinthe, & des autres premiers Héréſiarques, qui abuſant de la liberté que l'Evangile nous a procurée, nioient la néceſſité des bonnes œuvres. (t)

CATULE, ou *Catulus*, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, fit périr une infinité de Juifs de cette province, qui s'étoient aſſemblez dans un déſert ſous la conduite d'un tiſſerand, nommé Jonathas, lequel avoit ſéduit ces malheureux, en leur promettant de faire en leur preſence toutes ſortes de prodiges. Catule qui avoit excédé dans la recherche, & dans le ſupplice des coupables, en fut puni dés ce monde par des douleurs terribles, & par des frayeurs qui ne lui laiſſoient aucun repos. (u)

CAUDE, ou *Gaude*, ſelon Pline, ou *Claude*, ſelon le Grec des Actes, (x) & ſelon Ptolemée, étoit une petite Iſle ſituée vers l'extrémité méridionale & occidentale de l'Iſle de Créte.

[CAVER-

(p) *Pſalm.* XLI. 8. לקול צנוריך (q) *Galat.* VI. 6.

(r) *Prolog. ſub. nomine S. Hieronym. in Ep. Catholic.* (ſ) *Greg. Nazianz. carm. de Scriptur. Canone.* (t) *Aug. de fide et operib. c.* 14. (u) *Joſeph. de Bello, l.* 7. *c.* 28. An de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72. (x) *Act.* XXVII. 16.

[CAVERNE *double*. Geneſ. XXIII. 9. Voyez *Macphela*.]

CAVERNES. Il y en avoit un grand nombre dans la Paleſtine. Voyez ci-aprés l'article *Rocher*.

CAYRE, ou *Caire*. Le grand Caire eſt aujourd'hui appellé *Mezer* par les Arabes. Les uns diſent que c'eſt l'ancienne *Memphis*; d'autres que c'eſt Babylone d'Egypte. On peut voir *Memphis* & *Babylone*. Le nom de Caire ne ſe trouve point dans l'Ecriture, parce qu'il eſt plus récent que les Livres ſacrez, tant de l'ancien, que du nouveau Teſtament. Memphis étoit ſur le bord occidental du Nil, au lieu que le Caire eſt a l'occident de cette riviére. Babylone d'Egypte etoit à peu prés où l'on voit anjourd'hui les ruines du vieux Caire. On y montre un lieu où l'on prétend que nôtre Seigneur demeura quelque tems durant ſa fuite en Egypte.

CAZALOT. Voyez ci-devant *Caſaloth*, ou *Caſeloth*.

CEDAR, fils d'Iſmaël, (*y*) eſt le pere des Cédréens, ou Cédaréniens, dont parle Pline, &, qui habitoient au voiſinage des Nabathéens dans l'Arabie déſerte. Ces peuples ne demeurent point dans des villes, ni dans des maiſons, mais ſous des tentes; (*z*) d'où vient que l'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changent ſouvent. Dans l'Ecriture, on donne quelquefois le nom de Cédar à toute l'Arabie déſerte, mais la demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie déſerte, & au nord de l'Arabie pétrée, & de l'Arabie heureuſe. Il y en avoit même juſqu'à la mer Rouge.

CEDE'S, autrement *Cadés*, ville célébre de la Tribu de Nephthali. Voyez ci-devant *Cadés*.

CEDE'S DE JUDA, c'eſt *Cadés-barné*.

(*y*) *Geneſ.* XXV. 13. (*z*) *Cantic.* I. 4. *Jerem.* XLII. 11.

CEDIMOTH, ville de la Tribu de Ruben, (*a*) la même que *Cadémoth*, à l'orient du torrent d'Arnon. C'eſt une des ſtations des Hébreux dans le déſert. (*b*) Elle fut donnée aux enfans de Mérari, de la race de Lévi, pour leur demeure. (*c*)

CEDMA, dernier fils d'Iſmaël, (*d*) qui eut ſa demeure, de même que ſes freres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux deſcendans de Cedma. Mais on ne peut le regarder comme pere des *Cadmonéens*, ou *Cedmonéens*, dont il eſt parlé *Geneſ.* XV. 19. car ceux-ci ſont d'anciens peuples de Chanaan, qui étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, ayeul de *Cedma*.

CEDMONE'EN*S*, ou *Cadmonéens*, c'eſt-à-dire, *Orientaux* anciens habitans de la terre promiſe, deſcendus de *Chanaan* fils de *Cham*. Leur demeure étoit au-delà du Jourdain, & à l'orient de la Phénicie, aux environs du mont Liban. On croit que le fameux *Cadmus*, fondateur de Thébes en Béotie, étoit Cadmonéen d'origine, & qu'Hermione ſa femme prenoit ſon nom de la montagne d'Hermon. Les Cadmonéens étoient *Hévéens*, & le nom d'*Hévéens* dérive d'une racine qui ſignifie un ſerpent. La fable a dit que Cadmus avoit ſemé des dents de ſerpent, & qu'il en étoit venu des hommes belliqueux, parce qu'il établit à Thébes ſes Hévéens, ou ſes *Cadmonéens*, qui furent peres d'une nation vaillante & guerriere.

CEDMIHEL, un des enfans d'Odovia, qui revint de la captivité de Babylone. (*e*)

CEDRE, arbre fameux dans les Ecritures. Il y en a encore aujourd'hui ſur le Liban, mais en aſſez petit nombre, au-deſſus & à l'orient de Biblos, & de Tripoli; on n'en voit point ailleurs dans ces montagnes. Mais il y a apparence qu'autrefois il y en avoit beaucoup davantage, puiſ-

(*a*) *Joſue* XIII. 18. (*b*) *Deut.* II. 26. (*c*) 1. *Par.* VI. 79. (*d*) *Geneſ.* XXV. 15. (*e*) 1. *Eſdr.* II. 40.

qu'on en employoit à tant de grands ouvrages Ces arbres ſont d'une groſſeur & d'une grandeur prodigieuſe. Entre ceux qu'on voit aujourd'hui ſur le Liban, on dit qu'il y en a qui ont trente-cinq & quarante pieds de groſſeur. Le cédre jette ſes branches à dix ou douze pieds de terre. Ses branches ſont grandes & éloignées les unes des autres. Ses feüilles ſont aſſez ſemblables à celles du romarin. Il eſt toûjours verd, & diſtile une eſpéce de gomme, à qui l'on attribuë différens effets. Son bois eſt incorruptible, (*f*) beau, ſolide, tirant ſur le brun. Il porte une petite pomme ſemblable à celle du pin, ſi ce n'eſt que l'écorce en eſt plus délicate, plus unie, & moins ouverte.

Il croît des cédres non-ſeulement ſur le Liban, mais auſſi en quelques endroits de l'Afrique, dans liſle de Cypre, & dans celle de Créte, ou de Candie. On ſe ſervoit de cédres pour faire des ſtatuës qu'on vouloit qui fuſſent d'une longue durée. Le Temple de Jéruſalem, & le palais du Roi Salomon, étoient bâtis de cédres; & il y en avoit une ſi grande quantité, que quelquefois le Temple eſt appellé Liban: (*g*) *Aperi, Libane, portas tuas*; & que la maiſon où Salomon logeoit à Jéruſalem, eſt nommée, la maiſon du bois du Liban: *Domus ſaltûs Libani.* (*h*) Le toit du Temple de Diane d'Ephéſe étoit auſſi de cédre, ſelon Pline. (*i*) Joſeph (*k*) dit que Salomon planta des cédres dans la Judée en ſi grande quantité, qu'on y en vit autant que de ſycomores, qui ſont des arbres trés-communs dans ce pays-là

[Cedre. Le cédre aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on lui taille la cime, il meurt. Les branches qu'il pouſſe d'eſpace en eſpace, & par certains intervalles, en diminuant toujours juſqu'en haut, forment comme une eſpéce de rouë, & s'élevent en forme de pyramide. Bruyn dans ſon voyage de la Terre ſainte, dit que les feüilles du cédre montent en haut, & que le fruit pend en bas. Ce fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des Perſes, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & ſont difficiles à détacher de leur queuë. Elles contiennent une graine ſemblable à celle du cyprès, & jettent une raiſine groſſe, épaiſſe, tranſparente, d'une odeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Cet Auteur dit qu'ayant eu la curioſité de meſurer deux cédres du Liban, de ceux qui lui parurent les plus gros, il trouva que l'un avoit cinquante-ſept paumes de tour & l'autre quarante-ſept. Les Naturaliſtes diſtinguent pluſieurs ſortes de cédres; mais nous nous bornons à celui du Liban, qui eſt le ſeul dont parle l'Ecriture.

L'on ſe ſervoit de ce bois non ſeulement pour des poutres & pour des ais qui couvroient les édifices, & ſervoient de plafond aux appartemens, on le mettoit auſſi dans le corps des murailles, & on l'arrangeoit avec la pierre, en ſorte qu'il y avoit par exemple trois rangs de pierre & un rang de bois de cédre (*l*). Quelquefois ces bois étoient poſez d'un parement de mur à l'autre, (*m*) alternativement avec des rangées de pierres, qui alloient auſſi d'un parement à l'autre, & qui faiſoient à chaque parement, comme un échiquier.

On attribuoit apparemment au cédre une vertu purgative, puiſque Moyſe ordonne que dans la purification d'un lépreux, on employe ce bois avec l'hyſſope pour faire un bouquet (*n*), avec lequel on arroſe le lépreux. Voici comme étoit fait ce bouquet: on prenoit une branche de cédre & une branche d'hyſſope, avec un oiſeau [illegible] on lioit le tout avec un ruban [illegible]urpre, ou cramoiſi; de maniére tou-

(*f*) Le bois de cédre ſ[illegible] qu'il eſt expoſé à l'eau [illegible] *tangatur. Pallad* [illegible] *Reg.* VII. [illegible] *Jeſ.* [illegible]

3. *Reg.* VI. 36. & VII. 12. & 1. *Eſdr.* VI. [illegible] (*m*) *Vitruve l.* 1. *c.* 5. & Notes de M. Perrault ſur cet endroit. (*n*) *Levit.* XIV. 4.

toutefois que l'oiſeau avoit la tête du côté du manche : on trempoit ce bouquet dans une eau où l'on avoit fait couler le ſang d'un autre oiſeau pur, on en arroſoit le lépreux, puis on lâchoit l'oiſeau vivant, & on le mettoit en liberté. On ſe ſervoit auſſi d'un pareil bouquet, à l'exception qu'on n'y mettoit point d'oiſeau vivant, dans les aſperſions qui ſe faiſoient le jour de l'expiation ſolemnelle, avec le ſang de la vache rouſſe. (*o*)]

CEDRON, torrent de Cédron, qui couloit dans une vallée à l'orient de Jéruſalem ; entre cette ville, & le mont des Oliviers, & qui alloit ſe dégorger dans la mer Morte. Il eſt d'ordinaire aſſez peu rempli d'eau ; ſouvent il n'en a point du tout. Mais lorſqu'il fait des orages ou de groſſes pluyes, il eſt fort enflé, & coule avec beaucoup d'impétuoſité. Quelques-uns ont crû que le nom de Cédron lui venoit de la quantité de cédres qui étoient, dit-on, autrefois plantez ſur ſon rivage. Mais on n'a aucune preuve de ce fait ; & le nom de *Cédron*, vient plûtôt ou de l'obſcurité de ce torrent, qui coule dans une vallée profonde, & qui étoit autrefois ombragé de beaucoup d'arbres ; (*p*) ou des égouts de la ville qui s'y déchargeoient. Joſeph décline toûjours *Cedron*, *Cedronos*, *Cedroni*. La vallée de Cédron ſur tout dans ſa partie méridionale, étoit comme la voirie de Jéruſalem ; (*q*) les Rois Aſa, (*r*) Ezéchias, (*ſ*) & Joſias (*t*) y ont brûlé les abominations & les Idoles qui avoient ſervi au culte des Juifs prévaricateurs.

CEELATA, campement des Iſraëlites dans le déſert. Au ſortir de Reſſa, ils allérent à *Céélatha*. *Num.* XXXIII. 22. Nous croyons que c'eſt la même que *Ceilat*, ou *Ceïlath*, ville au midy de Juda, dont nous allons parler. Or quand nous diſons qu'ils allérent à *Ceïlath*, nous entendons ſimplement qu'ils allérent dans le déſert qui étoit aux environs de cette ville.

CEILA, ville de la Tribu de Juda. (*u*) Eusébe la met à dix-ſept milles d'Eléuthéropolis, du côté d'Hébron. Saint Jerôme ne la met qu'à huit milles d'Hébron. On dit qu'on y montroit le tombeau du Prophéte Abacuc. (*x*)

CEINTURE DES PRESTRES. Voyez ci-aprés l'article des *Prêtres*, où nous parlerons de leurs ornemens.

[CEINTURE. Les Hébreux ne portoient pas ordinairement de ceinture dans la maiſon, ni même au dehors, ſinon lorſqu'ils travailloient ou qu'ils alloient en voyage. Alors ils ſe retrouſſoient ; & ceignoient leurs habits, qui étoient longs, comme les portent encore aujourd'hui les Orientaux. Cela paroit par pluſieurs endroits de l'ancien & du nouveau Teſtament. Le jeune Tobie ayant trouvé l'Ange Raphaël (*y*) *ceint, & comme prêt à marcher*, le pria de l'accompagner dans ſon voyage. Le Seigneur voulant ſe mettre en état de laver les pieds à ſes diſciples, *ſe ceignit d'un linge* (*z*). Les ſoldats étoient auſſi d'ordinaire ceints de leurs baudriers : *Præcinxiſti me virtute ad bellum.* (*a*)

Souvent les baudriers étoient d'une matiére précieuſe. La femme forte faiſoit des ceintures précieuſes (*b*), & les vendoit *aux Chananéens*, c'eſt-à-dire aux Marchands Phéniciens. Ces ceintures étoient communes aux hommes & aux femmes : celles des femmes ſont plus ſouvent nommées *Zona*. On peut juger de leur prix par ce que les Rois de Perſe donnoient quelquefois des villes ou des provinces entiéres à leurs épouſes, pour la dépenſe de leurs ceintures. (*c*) Le Sauveur dans l'Apocalypſe (*d*) paroît à ſaint Jean avoit une ceinture d'or. Et dans le même Livre les Sept Anges qui ſortent du Temple

(*o*) *Num.* XIX 6. (*p*) קדרון à קדר *Obtenebratus fuit.* (*q*) קדרון *Ab Arabico* קדר *Sparcus fuit.* (*r*) 3. *Reg.* XV. 13. (*ſ*) 2. *Par.* XXIX. 16. (*t*) 4. *Reg.* XXIII. 4.

(*u*) *Joſue* XV. 44. (*x*) *Sozomen. hiſt. l.* 8. *c.* 29. (*y*) *Tob.* V. 5. (*z*) *Joan.* XIII. 4. 5. (*a*) *Pſalm.* XVII. 40. (*b*) *Proverb.* XXXI. 24. (*c*) *Plato. Alcibiad. Athena l.* 1. *&c.* (*d*) *Apoc. l.* 13.

ple, ſont vêtus de lin, & ceints de ceintures d'or. Au contraire les Prophétes, les perſonnes qui faiſoient profeſſion de pénitence & de mépris du monde, portoient des ceintures de peaux, ou de cuir ſimple. Le Prophéte Elie (e) en portoit de cette ſorte, auſſi-bien que S. Jean-Baptiſte (f). Dans le deüil on prenoit des ceintures de cordes, pour marque d'humiliation & de douleur. Iſaie (g) menace les filles de Sion, qui l'avoient offenſé par l'excés de leurs parures, de les réduire à porter le cilice & la ceinture de cordes. Ailleurs (h) il menace Jéruſalem de la réduire en captivité, de lui faire couper ſes cheveux, inſtrumens de ſon orgüeil, & de lui faire porter un ſac pour ceinture : *ad planctum, ad calvitium, & ad cingulum ſacci.*

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne deſcendoit pas de deſſus l'épaule, comme chez les anciens Grecs ; elle étoit portée ſur les reins, d'où viennent ces expreſſions ; (i) *Gladio accinctus renes*, ou (k) *Balteo accinctus renes.* Ces baudriers d'ordinaire étoient précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompenſe aux ſoldats. Joab dit à celui qui avoit vû Abſalon pendu à un arbre : (l) *Si tu l'avois percé, je t'aurois donné dix ſicles, ou un baudrier.* Jonathas fils de Saül, fit préſent de ſon baudrier à David (m). Job relevant la puiſſance de Dieu, dit qu'il ôte le baudrier aux Rois, & qu'il leur donne pour ceinture une corde. (n)

Nous avons parlé de la ceinture des Prêtres, ſous l'article *des Prêtres.*

La ceinture ſervoit *de Bourſe* autrefois, comme on le voit dans les Livres du nouveau Teſtament, & dans pluſieurs paſſages des anciens. Le Sauveur défend à ſes Apôtres de porter de l'argent dans leurs ceintures : (o) *neque pecuniam in zonis veſtris.* Ces ceintures étoient larges & creuſes, comme celles des Orientaux encore aujourd'hui, à peu prés comme une dépoüille de ſerpent, ou la peau d'une anguille. Aggée voulant marquer l'inutilité du travail d'un ouvrier, dit (p) *qu'il met ſon ſalaire dans une ceinture percée.* Horace dit que celui qui a perdu ſa ceinture, c'eſt-à-dire ſon argent, eſt prêt à tout faire : (q)

Ibit eò quò vis qui zonam perdidit.

Les femmes portoient auſſi des eſpéces de ceintures qui leur ſerroient le ſein. Iſaie menace les filles de Sion de leur donner un cilice au lieu de ces rubans qui leur ſerrent le ſein & les mammelles. (r) Et Jérémie demande ſi l'épouſe oubliera cet ornement : (ſ) *An obliviſcetur faſciæ pectoralis ſuæ ?* Le Seigneur dans Ezéchiel, dit qu'il a donné à ſon épouſe une ceinture du plus fin lin, (t) *Cinxi te byſſo.*]

CELAI, de la race des Sacrificateurs. 2. *Eſdr.* XII. 20.

CELAIA, Lévite. 1. *Eſdr.* x. 23. Voyez ci-devant *Calita.*

CELER ; Meſtre de camp de l'armée de Cumanus, étant convaincu de pluſieurs violences exercées contre les Juifs, fut renvoyé à Jéruſalem par l'Empereur Claude, pour y être traîné par les ruës juſqu'à la mort. (u)

CELE-SYRIE ; en Grec, *Koilé-Syria*, Syrie Creuſe. Ce nom ſe donne principalement au vallon qui eſt entre le Liban & l'Antiliban, (x) & qui s'étend en longueur du midy au ſeptentrion, depuis l'entrée d'Emath, juſqu'au delà d'Héliopolis, ou *Baal-Bek.* Denis le Géographe la renferme entre le Liban & le mont Caſius.

Mais dans un ſens plus étendu, on prend auſſi la Celé-Syrie pour tout le pays qui eſt au midy de la Séleucie, & qui s'étend juſ-

(e) 4. *Reg.* I. 8. (f) *Matt.* III. 4. (g) *Iſai.* III. 24. (h) *Iſaiæ* XXII. 12. (i) 2. *Eſdr.* IV. 18. (k) *Ezech.* XXIII. 15. (l) 2. *Reg.* XVIII. 11. (m) 1. *Reg.* XVIII. 4. (n) *Job.* XII. 18.

(o) *Matt.* X. 9. (p) *Agg.* I. 6. (q) *Horat. epiſt.* 2. *l.* 1. (r) *Iſai.* III. 24. תחת פתיגיל חגרת שק (ſ) *Jerem.* II. 32. (t) *Ezech.* XVI. 10. (u) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 5. (x) *Strabo l.* 16.

juſqu'à l'Egypte & l'Arabie. Joſeph met le pays d'Ammon dans la Célé-Syrie ; (y) & Etienne le Géographe y met la ville de Gadare, qui eſt à l'orient de la Mer de Tibériade. Voici la liſte des villes de la Célé-Syrie, ſelon Ptolemée : Abila, Lyſanium, Srana, Inna, Damas, Samulis, Abida, Hippos, Capitolias, Gadara, Adra, Scythopolis, Géraſa, Pella, Dium, Gadara Philadelphie, Canatha. Par où l'on voit qu'elle renfermoit pluſieurs villes de la Pérée.

Dans l'Ecriture, on ne diſtingue pas la Célé-Syrie par aucun nom particulier. Elle eſt compriſe ſous le nom général d'*Aram* ; & peut-être que la *Syrie de Soba*, ou *Aram Soba*, s'étendoit dans la Célé-Syrie ; de quoi pourtant je ne ſçai ſi on a de bonnes preuves ; car nous ignorons où étoit la ville de Soba qui donnoit le nom à *Aram de Soba* ; à moins que ce ne ſoit la même que *Hoba*, marquée dans la Géneſe, (z) ou *Chobal*, comme liſent les Septante, d'où l'on a fait *Abyla*, à l'entrée de la Célé-Syrie.

[CELEUSMA. Ce terme ſe lit en trois endroits de Jérémie (a). Il ſe met pour les cris de joie des vendangeurs, & par proportion pour les cris de joie des vainqueurs qui inſultent aux vaincus. Il ſemble que Jérémie le met pour un cantique de victoire. Le terme Grec *Keleuſma* à la lettre, ſignifie les cris des Matelots : l'Hébreu *Heidad* ſe dit proprement des vendangeurs, qui crient *hedad*, *hedad*, *hedad*.]

CELLON. La terre de *Cellon* eſt marquée dans Judith, 11. 13. C'eſt la même que *Chellus* du même Livre, Chap. 1. ℣. 9. Or *Chellus* eſt un canton de la Palmyréne. Ou bien *Chellus* ſera la même qu'*Allus*, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Chaluza*. Euſébe & ſaint Jérôme mettent Allus aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie Déſerte.

CENACLE ; en Latin *cœnaculum* ; en Grec, *hyperôon*, ſignifie proprement une ſale en haut, ou un appartement où l'on avoit accoûtumé de manger. Nôtre Sauveur la veille de ſa Paſſion, dit à ſes Diſciples de lui aller préparer à ſouper dans Jéruſalem, & qu'ils y trouveroient un grand cénacle tout préparé : *Cœnaculum grande ſtratum*, une ſale à manger, avec les lits de table à l'ordinaire. On a montré à Jéruſalem dans les ſiécles poſtérieurs une grande ſale, qui fut enſuite convertie en Egliſe par l'Impératrice Héléne, où l'on prétendoit que nôtre Sauveur avoit fait ſon dernier ſouper, & avoit inſtitué l'Euchariſtie. Mais on a grand ſujet de douter que cette ſale ſe ſoit garantie de la ruine de Jéruſalem par les Romains.

CENCHRE'E, port de mer de Corinthe, dans l'Archipel. Cenchrée étoit un bourg aſſez éloigné de Corinthe, qui ne laiſſoit pas de paſſer comme une eſpéce de faubourg de la ville. Saint Paul étant ſur le point de s'embarquer, pour aller à Jéruſalem, ſe fit couper les Cheveux à Cenchrée, (b) pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait. On croit que ce vœu qu'il avoit fait étant à Corinthe, étoit un vœu pareil à celui des Nazaréens, & qu'il conſiſtoit à ne point boire de vin pendant un certain tems ; aprés lequel, celui qui avoit acquitté ſon vœu ſe coupoit les cheveux à la porte du Temple, & offroit certains ſacrifices. (c) Mais comme l'Apôtre n'étoit pas à portée d'arriver aſſez tôt à Jéruſalem, pour pouvoir y couper ſes cheveux, il ſe les coupa à Cenchrée, en attendant qu'il fût à Jéruſalem, pour y achever le reſte des cérémonies qui regardoient ce vœu.

CENDEBE'E, Général des troupes d'Antiochus Sidétés, fils de Démétrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant broüillé avec Simon

G Grand-

(y) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 11. (z) *Geneſ.* XIV. 15. (a) *Jerem.* XXV. 30. XLVIII. 33. & LI. 14.

(b) *Act.* XVIII. 18. (c) *Num.* VI. 5. 21.

Grand-Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendebée, avec ordre de fortifier *Gedar*, ou Gadara, & de faire le dégât dans la Judée. (*d*) Cendebée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar, & fit des courſes ſur les terres des Juifs. Jean avertit Simon ſon pere de tout ce qui ſe paſſoit; & Simon envoya ſes deux fils Jean & Judas, avec des troupes, pour s'oppoſer à Cendebée; ne pouvant y aller lui-même, à cauſe de ſon grand âge. Jean livra la bataille; & au moment qu'on eut fait ſonner les ſacrées trompettes, Cendebée prit la fuite avec toutes ſes troupes. Jean & Judas les pourſuivirent, & en tuérent pluſieurs. Le reſte ſe ſauva avec Cendebée dans Gédar, qu'il avoit fortifiée.

[CENDEBE'E Général des troupes d'Antiochus Sidétes. Voici quelques Obſervations ſur la déroute de ſes troupes par Jean Maccabée fils de Simon.

☞ Le Livre (*e*) des Maccabées eſt de tous ceux de l'Ecriture celui où il y a le plus à apprendre dans la ſcience militaire; quoique j'y remarque preſque tous les mêmes principes de la tactique des anciens Hébreux. Rien n'eſt plus beau, plus inſtructif, plus capable de former un Héros Chrétien & un excellent Chef d'armée. Dieu favoriſe les grands courages, les ames nobles & intrépides, ſans acception de perſonne; il s'en ſert dans l'exécution de ſes volontez & de ſes deſſeins pour la punition ou pour le ſalut & la gloire de ſon peuple: auſſi je ne vois nulle part dans les Livres ſacrez, ſi je ne me trompe, qu'il ait fait choix d'un homme ſans cœur dans les guerres qu'il a ordonnées ou qu'il a inſpirées à des peuples pour le châtiment des autres. Tous les Maccabées ont été des Héros; le pere a commencé de rendre ſon nom recommandable, les enfans n'ont pas moins été dignes de ce nom: ils ne ſe ſont pas moins acquis de gloire dans les armes. Choſe rare & merveilleuſe que les enfans des Héros reſſemblent à leurs peres.

Il y a plus dans les Maccabées, écoutons l'Ecriture (*f*). *Jean avertit Simon ſon pere de tout ce que Cendebée avoit fait contre ſon peuple.* Simon fait alors venir ſes deux fils, & leur dit: *nous avons battu & humilié, mes freres & moy, & toute la maiſon de mon pere, les ennemis d'Iſraël, depuis notre jeuneſſe juſqu'à ce jour, & les affaires ayant réüſſi ſous notre conduite, nous avons délivré Iſraël diverſes fois.* Voilà trois générations de Héros, de grands Capitaines; non pas un ſeul des enfans de cette tige miraculeuſe, mais tous tiennent de leurs peres & de leurs ayeux. Si l'on trouve ailleurs que dans les Maccabées une choſe ſi extraordinaire, on me ſurprendra fort; je ne ſache pas avoir rien lû de ſemblable dans aucun Hiſtorien. Le pere décrépit, & n'en pouvant plus, exhorte ſes enfans de l'imiter dans ſes belles actions, comme dans celles des Héros de leur nom.

Jean animé par ſon pere, ſe met en campagne, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, & marche à l'ennemi tout plein d'eſpérance, de courage & de reſolution: & imbu des maximes & des principes de ſon pere, il débutte par une action digne d'un grand Capitaine: ce n'eſt pas la fortune ou le hazard qui le fait vaincre, mais l'ordre & la conduite. La victoire, dit-on, eſt pour les gros eſcadrons: non certainement, mais pour les petits bien conduits & bien menez; il faut que ceux-ci l'emportent ſur les gros: car à la guerre le nombre ne fait rien, il eſt au contraire très-mépriſable, quand même il ſeroit bien conduit, ſi un autre plus foible lui oppoſe une plus grande habileté. Voilà

(*d*) 2. *Macc.* XV. 26. *& ſeq.* XVI. 1. 2. *&c.* An du Monde 3866. avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138. (*e*) Obſervations ſur la déroute de Cendebée par Jean Maccabée fils de Simon. *Maccab. l.* 1. *Chap.* XVI.

(*f*) 1. *Macc.* XVI. 1.

Voilà comme la maxime des gros eſcadrons tombe d'elle-même ; cela eſt facheux pour tant de Généraux qui en ſont follement entêtez.

L'armée de Cendébée étoit ſupérieure à celle de Jean, & avantagée encore par un torrent qui ſéparoit les deux armées, & qu'il falloit que les Hébreux paſſaſſent pour combattre leurs ennemis

Jean, dit l'Ecriture, (g) *fit avancer ſes troupes vers eux, & voyant que ſes gens craignoient de paſſer le torrent, il le paſſa le premier ; ce que les troupes ayant vû, ils le paſſerent aprés lui.* Voila un Général qui commence le premier à donner l'exemple, pour guérir les ſoldats de la crainte du deſavantage. Mais ce n'eſt pas ce que les gens du métier, comme les autres doivent le plus admirer dans ce nouveau Général, qui débutte par un coup de vieux guerrier, c'eſt-à-dire, par un coup de maître ; c'eſt l'ordre & la diſtribution de ſes armées c'eſt ce qu'on voit rarement. J'ai donné une Diſſertation dans mes *nouvelles découvertes ſur la guerre*, où je fais voir le ridicule de mettre la cavalerie ſur les aîles, & l'infanterie au centre ; car c'eſt l'infanterie comme une arme trés-forte, qui doit bien plûtôt aſſurer & couvrir les aîles de la cavalerie. Je crois cet exemple trés-grave & très-ſenſé, & j'ai regret d'avoir négligé de l'apporter pour preuve.

Jean ayant paſſé le torrent avec une diligence extraordinaire, cela ne pouvoit être autrement, pour être auſſi-tôt formé de l'autre côté, *diviſa*, dit l'Auteur ſacré, *ſon infanterie en deux corps, & mit au milieu ſa cavalerie. Quant aux ennemis, ils avoient un grand nombre de gens de cheval.*

Il eſt apparent que Cendébée, qui ignoroit l'ordre ſur lequel ſon ennemi devoit ſe ranger, ſuivit la tactique ordinaire des nations de l'Aſie ; car c'eſt ici une diſpoſition qui n'entre point dans la tête des partiſans de la routine, il dut diſpoſer la cavalerie ſur les ailes, & l'infanterie au centre ; car de changer ſon ordre en préſence de l'ennemi, ce mouvement étoit trop délicat : il paroît même qu'il n'y penſa pas, puiſqu'il marcha droit à lui. Cet ordre de bataille de Jean dut ſurprendre Cendébée & ſon armée : l'infanterie qui vit de la cavalerie lui faire front, au lieu de l'infanterie, dut tomber dans une grande ſurpriſe ; cela ſuffit pour la décourager ; car il eſt ordinaire à l'infanterie qui n'a pas accoutumé à combattre la cavalerie, de craindre une arme qu'elle croit plus redoutable dans une plaine qu'elle ne l'eſt en effet. Il en eſt de même de la cavalerie contre l'infanterie ; mais celle-ci ſeroit la maîtreſſe contre la cavalerie, & la battroit toujours, ſi elle connoiſſoit ſa force. Il paroît dans cette affaire que les yeux furent les premiers vaincus dans l'armée de Cendébée : de là vint la victoire de Jean preſque ſans combat. Il n'y a donc rien de miraculeux dans la défaite de Cendébée ; ou ſi l'on veut qu'il y ait du miracle, ce n'eſt qu'en ce que Dieu favoriſe toujours ceux qui prennent la défenſe de la juſtice & de la Religion.]

CENDEVIA. (h) C'eſt le nom d'un étang d'où ſort le fleuve Béléus, ou Bélus, qui tombe dans la Méditerranée, auprés de Ptolemaïde.

[CENDRE. *Faire pénitence ſur le ſac & ſur la cendre*, s'affliger pour ſes péchez, ou pour quelque diſgrace, & s'aſſeoir ſur une étoffe groſſiére & dans la pouſſiére, ou dans la cendre, ſont des expreſſions toutes communes dans l'Ecriture. *Je ne ſuis que pouſſiere & cendre*, (i) diſoit Abraham au Seigneur. Dieu menace ſon peuple de faire pleuvoir ſur ſes terres de la cendre au lieu de pluye (k), afin de les rendre ſtériles, au lieu de leur donner la fé-

(g) 1. *Macc.* XVI. 6.

(h) *Plin. l.* 5. *c.* 19 *& l.* 36. *c.* 26. (i) *Geneſ.* XVIII. 27. (k) *Deut.* XXVIII. 24.

condité ; pour les deſſécher de plus en plus, au lieu de les humecter. Thamar après l'outrage que lui fit Amnon ſon frere, ſe couvrit la tête de cendres. (*l*) Le Pſalmiſte dans ſa douleur, dit qu'il ſe nourriſſoit de cendre au lieu de pain (*m*) ; c'eſt une hyperbole. Il étoit aſſis ſur la cendre, il avoit jetté de la cendre ſur ſa tête ; ſa nourriture, ſon pain étoit gâté par cette cendre dont il étoit tout couvert. Jérémie dans ſes Lamentations (*n*) fait dire à Jéruſalem, que le Seigneur l'a nourrie de cendre. Job dit que l'homme qui n'eſt que cendre, doit auſſi retourner en cendre. (*o*)

On compoſoit une eſpéce de leſſive & d'eau luſtrale avec la cendre d'une géniſſe rouſſe qu'on immoloit au jour de l'expiation ſolemnelle, & dont on diſtribuoit la cendre au peuple ; & on ſe ſervoit de de cette eau pour ſe purifier, lorſqu'on avoit touché un mort, ou aſſiſté à des funérailles. (*p*)

Les anciens Perſes avoient une ſorte de ſupplice, qui conſiſtoit à faire mourir dans les cendres certains grands criminels. C'eſt ainſi qu'on fit périr le méchant Ménélaüs, qui étoit la cauſe de tous les troubles dont la Judée étoit agitée. (*q*) On le précipita dans une tour de cinquante coudées de haut, qui étoit remplie de cendres à une certaine hauteur. Le mouvement que ſe donnoit le criminel pour ſe tirer de ce lieu, l'y enfonçoit toûjours davantage ; & on augmentoit encore cette agitation avec une rouë, qui remuoit ſans ceſſe la cendre autour de lui, juſqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât. Voyez l'article. *Supplices.*]

CENERETH, ou *Ceneroth*, ou *Cinnereth*, ou *Kinnereth*, ville de la Tribu de Nephtali, (*r*) au midy de laquelle étoit une grande plaine, qui s'étendoit juſqu'à la Mer Morte, le long du Jourdain. (*ſ*) Pluſieurs croyent avec aſſez de vraiſemblance, que *Cinnereth* étoit la même que *Tibériade* ; & comme le lac de Génézareth, qui eſt nommé dans l'Hébreu *lac de Cénéreth*, eſt indubitablement celui de Tibériade, on a quelque raiſon de croire que *Cenéreth* & *Tibériade* ſont auſſi la même ville. Voyez *Tibériade*, où nous rapportons quelques raiſons pour le ſentiment contraire.

Lac de Cénéreth, ou Mer de *Kinnereth* ou de *Tibériade*, ou Lac de *Génézareth*, ou de *Généſar*. (*t*) Ces noms lui ſont donnez, à cauſe de la ville de Cénéreth, ou de Tibériade, qui eſt ſur ſon bord occidental, & vers ſon extrémité méridionale ; & parce que le canton de Génézar s'étend ſur ſon bord oriental. Il eſt auſſi nommé *Mer de Galilée*, (*u*) à cauſe que la Galilée l'enveloppoit du côté du nord & de l'orient. Joſeph (*x*) lui donne cent ſtades de long, & quarante de large ; c'eſt-à-dire, environ douze milles, ou quatre lieuës & demi de long, & deux de large. L'eau de ce lac eſt fort bonne à boire, & elle nourrit quantité de poiſſons. Saint Pierre, ſaint André, ſaint Jean & ſaint Jacques, qui étoient pêcheurs, y exerçoient leur métier. Le Jourdain paſſe au travers ce lac, & y apporte continuellement de nouvelles eaux. Les environs de la mer de Galilée ſont trés-beaux & trés-fertiles.

I. CENEZ, pere d'Othoniel & de Caleb. *Joſue* XV. 17. *Judic.* I. 13. II. 9. &c.

II. CENEZ, quatriéme fils d'Eliphaz, fils d'Eſaü. Il fut un des Ducs d'Idumée. Il ſuccéda à Sépho, & eut pour ſucceſſeur Coré. *Geneſ.* XXXVI. 15.

CENEZEENS, anciens peuples de Chanaan, dont Dieu promit le pays aux deſcendans d'Abraham. (*y*) On croit que les Cénézéens demeuroient dans les montagnes qui ſont au midy de la Judée. *Cenez* fils d'Eliphaz, prit apparemment ſon nom des Cénézéens, au milieu deſquels il s'établit.

CEN-

(*l*) 2. *Reg.* XIII. 19. (*m*) *Pſal.* CI 10. (*n*) *Thren.* III. 16. (*o*) *Job.* XXXIV. 15. (*p*) *Num.* XIX. 17. *Heb.* IX 13. (*q*) 2. *Macc.* XIII. 5. 6. Voyez Valere Maxime, l. 9. c. 2. *Extern.* §. 6. (*r*) *Joſue* XIX 35. (*ſ*) *Joſue* XI. 2. XII. 3. *Deut.* IV. 49.

(*t*) 1. *Macc.* II. 67. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 19. *&c.* (*u*) *Matt.* IV. 18. (*x*) *Joſeph. lib.* 3. *de Bello c.* 18. (*y*) *Geneſ.* XV. 19.

CENTURION, Capitaine de cent hommes d'armes. Il répond à peu prés à ce que nous appellons Capitaine. Il eſt ſouvent parlé de Centurion dans les Livres du nouveau Teſtament. Dans l'Hébreu de l'ancien Teſtament, on l'appelle *Chef de cent hommes.*

CEPHA, ou *Keipha*, ſignifie en Syriaque un rocher, ou une pierre. JESUS-CHRIST changea à ſaint Pierre le nom de *Simon*, en celui de *Kepha*, qui a été rendu par les Grecs, *Petros*, & par les Latins, *Petrus*, dans la même ſignification de *pierre* ou de *rocher.*

[CEPHAS. Saint Paul dans l'Epître aux Galates (z) dit qu'étant venu à Jéruſalem, il conféra avec les Apôtres, de peur qu'il ne coûrut, ou qu'il n'eût couru en vain: les Apôtres ayant reconnu que Dieu lui avoit confié la prédication aux Gentils, comme il avoit donné l'Apoſtolat à Pierre pour les circoncis, *Jacques, Céphas & Jean qui paſſoient pour être les colonnes de l'Egliſe, nous donnérent les mains*, dit-il, *à Barnabas & à moi, afin que nous prêchaſſions aux Gentils, comme eux prêcherent aux circoncis.... Or Céphas étant venu à Antioche, je lui réſiſtai en face, parce qu'il étoit répréhenſible. Je dis à Céphas devant tout le monde: Si vous qui êtes né Juif, vivez comme les Gentils convertis, pourquoi voulez-vous contraindre les Gentils de judaïſer?*

L'on forme ſur ces paroles une aſſez grande difficulté, qui conſiſte à ſçavoir ſi Céphas repris ici par ſaint Paul, eſt le même que ſaint Pierre, ou ſi c'eſt un perſonnage différent. Nous avons traité cette difficulté dans une Diſſertation particuliére à la tête des Epîtres de ſaint Paul, & nous allons en donner ici le précis, parce que l'on nous a donné avis que le ſentiment qui tenoit que ſaint Pierre étoit différent de Céphas, faiſoit du progrès dans le monde, & qu'il étoit important de l'arrêter.

Voici donc ce qu'on peut dire de plus plauſible en faveur de ce ſentiment. On cite premiérement les Hypothipoſes de S. Clement d'Aléxandrie (a), qui diſtingue Pierre de Céphas. Saint Chryſoſtome (b), ſaint Jérôme (c), ſaint Gregoire le Grand (d), Æcuménius, & l'Auteur du Commentaire ſur l'Epître aux Galates, ſous le nom de ſaint Anſelme, témoignent que quelques-uns doutoient que Céphas fût le même que ſaint Pierre. Dorothée de Tyr (e), & l'Auteur de la Chronique d'Aléxandrie, (f) parlent d'un Céphas du nombre des ſoixante-douze Diſciples, qui eſt celui, diſent-ils, à qui ſaint Paul réſiſta en face.

A ces autoritez on joint ces raiſons. Si celui à qui ſaint Paul a réſiſté en face eſt ſaint Pierre, il faut dire que le Prince des Apôtres eſt tombé dans l'héréſie, puiſqu'il enſeignoit à Antioche par ſon exemple aux fidéles, tout le contraire de ce qui avoit été décidé en ſa préſence au Concile de Jéruſalem. Or on ne peut former contre ce ſaint Apôtre une telle accuſation; donc. De plus ſaint Paul dans l'Epître aux Galates appelle deux fois ſaint Pierre, de ſon nom de Pierre, & en parle avec le reſpect convenable: comment donc dans la même Epître & dans le même diſcours l'appelleroit-il Céphas, & ſe vanteroit-il de lui avoir réſiſté en face? Le texte de cette Epître inſinuë que ſaint Paul regardoit Céphas comme beaucoup inférieur à ſaint Barnabé. Céphas, dit-il, s'étant retiré des Gentils, & ne voulant plus manger avec eux, les autres Juifs imiterent ſon déguiſement, *en ſorte que Barnabé lui-même s'y laiſſa entraîner.* Quelle merveille y auroit-il que Barnabé eût imité le Prince des Apôtres? Mais qu'il eût ſuivi l'exemple de Céphas, *un homme du commun, mépriſé, ſans nom* (g), c'eſt ce qui fit de la peine à ſaint Paul.

Une autre preuve que Céphas n'étoit pas ſaint Pierre, c'eſt que Paul le reprend avec hauteur, en public, avec autorité; choſe qu'il

(z) *Galat.* I. 18. II. 9. 10. *&c.*

(a) *Apud Euſeb. l.* 1. *c.* 11. *Eccleſ. hiſt.* (b) *Chryſoſt. Homil.* 61. *t.* 5. *p.* 719. 720. (c) *Hieronym. in epiſt. ad Galat.* II. (d) *Gregor Mag. Homil.* 18. *in Ezech.* (e) *Chronic. Paſchal. edit. Cang.* (f) *Chronic. Alex. p.* 213. (g) *Chryſoſt. Homil.* 61. *t.* 5. *p.* 719. 720.

qu'il n'auroit pas faite envers le Prince des Apôtres. Le Pere Hardouïin qui a écrit exprès pour ſoutenir le ſentiment qui diſtingue Céphas de ſaint Pierre, croit que Céphas dont parle ſaint Paul dans la premiere Epître aux Corinthiens, à qui JESUS-CHRIST avoit apparu, qui avoit prêché à Corinthe, & qui menoit une ſœur avec lui (*h*), eſt le même Céphas auquel ſaint Paul réſiſta à Antioche. On remarque auſſi comme une raiſon conſéquente, que dans la Vulgate déclarée autentique par le Concile de Treute, on ait abandonné le texte Grec, & les Anciens qui liſoient *Petrus*, au lieu de *Céphas* aux ℣. 9. 11. 14.

Enfin on s'efforce de montrer que ſaint Pierre étoit à Jéruſalem dans le tems que ſaint Paul réſiſta en face à Céphas à Antioche, & que le voyage de ſaint Paul & de Silas à Jéruſalem, qui fut ſuivi de la tenuë du Concile de Jéruſalem, n'arriva que quelques mois après cet événement, mais toutefois dans la même année 49. de JESUS-CHRIST.

Voyons à préſent ce que l'on oppoſe à ce ſentiment. Saint Jérôme (*i*) remarque que l'on ne ſe ſeroit jamais aviſé de diſtinguer S. Pierre de Céphas, ſans les reproches de Porphyre & de quelqu'autres ennemis de la Religion Chrétienne, qui prétendoient tirer avantage de cette diſpute des deux principaux Apôtres de la Religion Chrétienne, pour accuſer ces deux Apôtres, l'un d'erreur, l'autre d'orgüeil, tous deux de menſonge, & les Chrétiens d'une vaine crédulité. C'eſt pour répondre aux objections des ennemis de notre Religion, que les anciens Peres ont eu recours à différens tempéramens: les uns ont dit que cette diſpute des deux Apôtres n'étoit qu'une eſpéce de feinte, & qu'elle s'étoit faite de concert pour l'inſtruction des fideles, & ſurtout des Juifs. D'autres ont diſtingué Pierre de Céphas: mais ce dernier parti eſt demeuré preſqu'inconnu & enſeveli dans l'oubli, juſqu'aux derniers ſiecles, que quelques Sçavans l'ont renouvellé, comme nous venons de le voir.

Les Anciens que l'on allegue en faveur de cette diſtinction, ou l'ont propoſée en doutant, ou l'on réfutée expreſſément, ou ſont par eux-mêmes ſi peu dignes de conſidération, qu'ils méritent à peine d'être réfutez. Le Livre des Hypotypoſes ſoit qu'il ſoit de ſaint Clement d'Aléxandrie, ou d'un autre Clement, ne ſubſiſte plus aujourd'hui. Photien (*k*) qui l'avoit lû, en parle avec un ſouverain mépris, comme d'un ouvrage rempli de fautes, d'erreurs groſſiéres, de fables & de ſentimens impies. Saint Chryſoſtome qui n'a pas diſſimulé la force des raiſons qu'on peut oppoſer au ſentiment commun, ne laiſſe pas de conclure que tout ce qui précéde, & ce qui ſuit, démontre que tout l'endroit doit s'entendre de ſaint Pierre. Saint Jérôme après avoir rapporté l'objection de Porphyre, & le ſentiment qui diſtingue Céphas de Pierre, conclut qu'il ne connoît point d'autre Céphas, que celui qui dans l'Evangile, & dans les Epîtres de ſaint Paul, eſt nommé indifféremment, tantôt Pierre & tantôt Céphas; & que ſi l'on vouloit admettre un ſecond Céphas, pour répondre à Porphyre, il faudroit effacer pluſieurs paſſages de l'Ecriture, que cet ennemi de notre Religion n'attaque que parce qu'il ne les entend pas.

Saint Gregoire le Grand réfute le ſentiment qui diſtingue Pierre de Céphas; Oecumenius ne l'adopte point, non plus que l'Auteur du Commentaire, imprimé ſous le nom de ſaint Anſelme. Dorothée de Tyr eſt un Ecrivain ſans autorité. La Chronique d'Aléxandrie n'en a pas beaucoup davantage; & après tout, ils ne produiſent aucune preuve de ce qu'ils avancent. L'arrangement chronologique qu'a inventé le R. P. Hardouïin pour montrer que ſaint Pierre

(*h*) 1. *Cor.* I. 12. III. 22. IX. 5. XV. 5. (*i*) *Hieronym in Galat.* II. 10. *& in Prolego Comment. in Galat.*

(*k*) *Photius Cod.* 109.

Pierre n'étoit pas à Antioche, lorque la diſpute en queſtion y ſurvint, eſt purement arbitraire, & n'eſt fondé ſur aucune preuve ſolide. Les autres raiſons qu'on rapporte pour détruire le ſentiment commun, ne ſont que des convenances, qui ne peuvent porter coup contre un fait clairement marqué dans le texte de ſaint Paul. Vouloir que ſaint Pierre ne ſoit jamais nommé Céphas dans l'Ecriture, que dans le ſeul endroit où JESUS-CHRIST lui dit (*l*): *Vous êtes Simon fils de Jonah; vous vous appellerez Céphas, qui ſignifie Pierre* ou rocher.

Si Céphas dont parle ſaint Paul en tant d'endroits de ſes Epîtres, étoit un homme de ſi petite conſidération dans l'Egliſe, que juſqu'ici il y ait été preſque oublié, pourquoi l'Apôtre a-t-il tant d'attention à le citer, & à ſe prévaloir de ſon autorité, & de ſon approbation (*m*)? Et pourquoi a-t-il tant de ſoin de précautionner les fidéles contre l'impreſſion de ſon exemple (*n*)? Pourquoi relever comme une preuve ſolide de la réſurrection du Sauveur, (*o*) qu'il a apparu à Céphas? D'où vient que ce Céphas a été tellement négligé des Evangéliſtes, qu'ils n'en ayent jamais fait mention? Nous ſçavons le reſpect & la vénération qui eſt dûe à ſaint Pierre & au ſouverain Pontife ſon ſucceſſeur; nous avons toute l'inclination & l'interêt poſſible à ſoutenir ſes droits, ſa primauté, ſes prérogatives; mais cela doit-il nous empêcher de dire que ſaint Pierre a renié JESUS-CHRIST, & qu'il a été répréhenſible à Antioche? Mais en voilà aſſez pour ce Dictionnaire. Si l'on veut s'inſtruire plus à fond ſur cette difficulté, on peut conſulter la diſſertation du R. P. Hardouin, celle de M. l'Abbé Boileau, celle de M. Deling, t. 2. Obſerv. c. 45. & celle que nous avons fait imprimer ſur ce même ſujet, à la tête des Epîtres de S. Paul.]

CEPHA. Voyez ci-devant *Caïpha*, ou *Sycaminon*, ci-aprés.

(*l*) *Joan.* I. 42. (*m*) *Galat.* II. 9. (*n*) *Galat.* II. 14. (*o*) 1. *Cor.* XV. 5.

CEPHARNAUM, ou *Cepharnum*. Voyez *Capharnaum*. Ce terme ſignifie *Beau Champ*.

CEPHAS ou *Pierre*. Voyez ci-devant *Cepha* ou *Keipha*.

I. CEPHIRA, ou *Kephira*, ou *Caphira*, ville des Gabaonites, qui fut enſuite cédée a la Tribu de Benjamin. (*p*)

II. CEPHIRA, fils de Cariath-ïarim. 1. *Eſdr.* II. 25.

CERASTE, c'eſt-à-dire, *cornu*, ſorte de ſerpent ainſi nommé, parce qu'il a, dit-on, quatre eſpéce de cornes ſur la tête. Il ſe cache dans le ſable, & ne laiſſe paroître que ſes cornes, qui ſont priſes pour de la chair par les oiſeaux, dont le céraſte fait enſuite ſa pâture, lorſqu'ils veulent s'approcher pour le manger. On dit de plus qu'il a la couleur du ſable, & qu'il marche, ou rampe de biais, & ſemble ſiffler en marchant. C'eſt-là ce que l'on dit du céraſte. Ce nom ne ſe trouve qu'une fois dans l'Ecriture. (*q*) *Que Dan ſoit comme un ſerpent dans le chemin, comme un céraſte dans le ſentier.* L'Hébreu au lieu de *céraſte*, porter *ſchephiphon*, que les uns entendent de l'*aſpic*, d'autres du *baſilic*. Mais Bochart, à qui nous déférons volontiers dans ces matiéres ſoutient qu'il faut s'en tenir à la Verſion qui porte *céraſte*.

CEREALIS, Tribun de la cinquiéme légion des troupes Romaines, fut envoyé par Veſpaſien avec ſix cens chevaux, & trois mille hommes de pied, contre onze mille ſix cens Samaritains qui s'étoient attroupez ſur le mont Garizim. Céréalis les défit tous, & les tailla en piéces (*r*) Le même Céréalis fit auſſi le dégât dans la haute Idumée, & y prit quelque places, durant la guerre des Juifs contre les Romains. (*ſ*) C'eſt peut-être auſſi le même *Céréalis* qui eſt ſurnommé *Vetilianus*, & qui fut laiſſé en Judée aprés la priſe de Jéruſalem. Lucilius Baſ-

(*p*) *Joſue* IX. 17. XVIII. 26. (*q*) *Geneſ.* XLIX. 17. שפיפן (*r*) *Joſeph. de Bello, l.* 3. *c.* 12. *in Lat. nép. nſ. in Græco.* (*ſ*) *Joſeph. de Bello, l.* 5. *c.* 8. *in Lat. & l.* 4. *c.* 33. *in Græco.*

Baſſus y fut envoyé en ſa place, & Céréalis lui remit les troupes qu'il commandoit. (t)

CEREMONIES, ou *cérémonie*, ou *cerimonie*. Ce terme vient du Latin *cærimonia* ou *cæremonia*, qui ſignifie les rits extérieurs & la maniére dont les Miniſtres de la Religion doivent s'aquitter de leurs fonctions ſacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte eſſentiel que la Divinité demande de nous, eſt le ſacrifice de nôtre eſprit, & de nôtre cœur. *Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en eſprit, & en vérité.* (u) Mais cela n'empêche pas que le culte extérieur, & les cérémonies, ne faſſent partie de la Religion, & même partie eſſentielle & néceſſaire, dés qu'on conçoit les hommes réünis dans une ſociété ſainte, & formant un corps d'Egliſe, & de Religion, de quelque nature qu'il ſoit. (x) Sans cela, leur Religion ne ſeroit qu'une cohuë, & leur culte dégénéreroit aiſément en ſuperſtition, chacun ne ſuivant que ſa fantaiſie, & ſon propre eſprit: & par là l'union & le concert qui doivent en être l'ame, en ſeroient bien-tôt bannies.

Dans la premiére alliance, Dieu donna d'abord les grands préceptes de ſa Loi, qui renferment les obligations eſſentielles de l'homme envers Dieu, & envers le prochain. Il ne preſcrivit les cérémonies qu'aprés coup. Il vouloit par cet amas de pratiques extérieures réprimer le penchant que les Hébreux avoient à l'idolâtrie, & les accabler, pour ainſi dire, ſous le joug des cérémonies, (y) afin de leur faire déſirer plus ardemment leur affranchiſſement, & la venuë du ſouverain Libérateur. JESUS-CHRIST dans la nouvelle alliance, ni les Apôtres inſtruits par ſon Eſprit, n'ont preſque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des acceſſoires à la Religion Chrétienne. Ils n'ignoroient pas que cette Religion toute ſainte & ſpirituelle qu'elle fût, ne pouvoit entiérement s'en paſſer, mais ils jugérent qu'on ne devoit les employer que comme des moyens pour entretenir le culte intérieur, & par condeſcendance pour les plus foibles.

Le terme *cérémonie* ſe trouve ſouvent dans la Vulgate de l'ancien Teſtament; mais ſaint Jérôme, qui eſt l'Auteur de cette Traduction, n'a pas toûjours employé le même nom pour exprimer le terme Hébreu qu'il rend quelquefois par *ceremonia*; (z) & on peut dire même que les Hébreux n'en ont aucun qui ſignifie préciſément la même choſe que le Latin *ceremonia*. Moyſe ſe ſert de terme qui ſignifie, le culte, le ſervice, les ordonnances, les ſtatuts, les préceptes, & tout cela ſe rend quelquefois par *ceremonia*.

[CEREMONIES. C'eſt une grande queſtion de ſçavoir ſi les cérémonies des Juifs ſont imitées de celles des Egyptiens, ou ſi celles des Egyptiens au contraire ſont imitées de celles des Juifs. La conformité que l'on a remarquée de tout tems entre les Loix, les pratiques, & les cérémonies de ces deux peuples a partagé la plûpart des Sçavans. Dès le tems des premiers Empereurs Romains (a), on confondoit d'ordinaire les ſuperſtitions Juïves & Egyptiennes, & elles étoient également odieuſes aux étrangers. Le Chevalier Marsham (b), & Jean Spencer Anglois (c) ont prétendu montrer que Moyſe avoit en beaucoup de choſes imité les Egyptiens. Leur ſentiment a été ſuivi par pluſieurs Sçavans.

On peut remarquer d'abord qu'en effet il y a beaucoup de reſſemblance entre certaines cérémonies qui ſont communes à ces deux peuples; mais auſſi qu'en d'autres choſes il y a une très-grande différence qui paroît même étudiée & affectée. De plus

(t) *Idem l. 7. c. 25. in Lat. & c. 20 in Græco.* (u) *Joan. IV. 24* (x) *Aug. l. 19. contra Faust. In nullum nomen religionis seu verum, seu falsum coagulari possunt homines, nisi aliquo signaculorum vel sacramentorum visibilium consortio colligentur.* (y) *Act. XV. 10.*

(z) *Genes. XXVI. 5.* Il rend חקות par *ceremonia Exod. XXXVIII. 21.* עברת *Levit. V. 15.* קדשי (a) *Sueton. in Tiberio c. 36. Tacit. Annal. 2.* (b) *Marsham, Canon Chronolog. &c. Sæcul. XI.* (c) *Joan. Spencer. de legib. Hebræorum Ritualibus.*

De plus il paroît un très-grand éloignement réciproque entre ces deux peuples, & cependant un très-grand penchant de la part des Iſraëlites à imiter le culte & les ſuperſtitions des Egyptiens; & a proportion de la part des Egyptiens, une forte paſſion d'introduire dans leur Religion, les cérémonies des peuples leurs voiſins. Ces inclinations ſi oppoſées ont dû produire néceſſairement d'une part pluſieurs Loix & pluſieurs cérémonies entiérement oppoſées entre les deux peuples, & d'une autre part pluſieurs autres toutes ſemblables.

Quant après cela on vient à l'examen des Loix & des cérémonies particuliéres des deux peuples, on diſtingue certaines cérémonies particuliéres dans leſquelles Moyſe a voulu par condeſcendance au goût à l'inclination, à l'habitude, aux préjugez, & même à la dureté du cœur des Hébreux, permettre ou défendre certaines pratiques qui étoient permiſes ou défenduës parmi les Egyptiens; par exemple, il a pû ſe conformer à eux ſur les habits & les ornemens des Prêtres, ſur le choix de certaines victimes, ſur leur poil, leur ſexe, leur âge, & la maniére de les offrir: il a pû prendre quelque choſe de la forme de leurs Temples & de leurs autels. De la même maniére pour les Loix judicielles, il y en a pluſieurs parmi les Hébreux, qui paroiſſent copiées ſur celles des Egyptiens. La raiſon en eſt aiſée à comprendre: les Iſraëlites demeurerent long-tems en Egypte: ils commencerent à former un peuple dans ce pays: ils furent obligez de ſuivre les Loix de ce peuple. Moyſe comme un Légiſlateur prudent & diſcret, ſçut conſerver pluſieurs choſes utiles, ou même indifférentes, auſquelles le peuple étoit habitué, ſe contentant de ſupprimer ou de condamner les uſages & les Loix pernicieuſes & contraires à la juſtice, à la pudeur, à la Religion.

De là tant de réglemens & de cérémonies, dont nous avons peine à reconnoître les cauſes & les motifs, & tant d'autres qui nous paroiſſent frivoles & de nulle importance. Elles ſont très-ſagement établies, & très-ſérieuſes dans leur fin, qui eſt d'éloigner les Hébreux des ſentimens, des uſages, des ſuperſtitions des Egyptiens, & de mettre entre ces deux peuples une diſtance auſſi grande, qu'il étoit néceſſaire pour garantir les Juifs de l'idolâtrie, & pour les guérir du penchant qu'ils avoient à imiter le culte & les abominations des Egyptiens. Nous n'entrons point ici dans le détail des cérémonies particuliéres, des Loix & des ſacrifices des Hébreux, cela meneroit à l'infini; on en produira quelques exemples dans le cours de cet ouvrage.]

CERETHEI, ou *Céréthim*, ou *Crétim*. Ces termes marquent les Philiſtins, comme on le voit par Ezéchiel, & par Sophonie: *J'étendrai ma main ſur les Philiſtins*, dit Ezéchiel (*d*), *je ferai mourir les Céréthim, j'exterminerai les reſtes des pays maritimes*. Et Sophonie invectivant contre les Philiſtins: (*e*) *Malheur à vous qui habitez les côtes de la mer, peuples Céréthim*. Il eſt dit dans le premier Livre des Rois (*f*) que les Amalécites firent irruption *dans la partie méridionale du pays des Céréthim*, c'eſt-à-dire, des Philiſtins. David & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs Rois de Juda, eurent des gardes étrangéres, nommez *Cerethim*, & *Pelethim*, (*g*) qui étoient du pays des Philiſtins.

On demande d'où ſont venus les Philiſtins, ou les Céréthims dans la Paleſtine? L'Ecriture nous dit expreſsément que les Philiſtins ſont venus de l'Iſle de Caphtor. (*h*) Nous avons tâché de faire voir dans une Diſſertation faite exprés, (*i*) que l'Iſle de Caphtor ſignifioit l'Iſle de Créte. Les

(*d*) *Ezech.* XXV. 16. (*e*) *Sophon.* II. 5. (*f*) 1. *Reg.* XXX. 14. (*g*) 2. *Reg.* XV. 18. Voyez nôtre Comment. ſur cet endroit. (*h*) *Jerem.* XLVII. 4. *Amos* IX. 7. (*i*) Voyez nôtre Diſſert. ſur l'origine, & les Divinitez des Philiſtins, à la tête du premier Livre des Rois p. VIII. IX. &c.

Septante traduiſent *Ceretim*, par *Cretenſes*; & Céreth, par *Creta*. On remarque dans les Philiſtins, dans leurs coûtumes, & dans leur Religion, pluſieurs veſtiges de leur origine Crétoiſe. On a donc ſujet de croire qu'ils viennent originairement de cette Iſle. D'autres les font venir de la Cappadoce, ainſi que nous l'avons montré ci-devant ſur *Caphtor*.

CEROS, Nathinéen, dont il eſt parlé 1. *Eſdr.* 11. 44.

CESAR, ou plûtôt *Ceſar*. C'eſt le nom de tous les Empereurs Romains, depuis Jules Céſar, juſqu'à la ruine de l'Empire Romain. Dans l'Ecriture, on déſigne ordinairement l'Empereur regnant, par le nom de *Céſar*, ſans exprimer ſon autre nom, ſous lequel il eſt plus connu dans l'Hiſtoire. Par exemple, JESUS-CHRIST appelle *Tibére* ſimplement Céſar, en diſant: *Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.* (*k*) Et ſaint Paul appelle de même Néron: (*l*) *J'en appelle à Céſar*; c'eſt-à-dire, à Néron, qui regnoit alors. [Voyez *Jules-Céſar*.]

CESARE'E DE PALESTINE, nommée auparavant, *la Tour de Straton*, & bâtie par Hérode le Grand en l'honneur d'Auguſte, étoit ſituée ſur la côte orientale de la Méditerranée, & avoit un fort beau port. Joſeph (*m*) dit qu'elle étoit à ſix cens ſtades, c'eſt-à-dire environ à vingt-cinq ou vingt-ſix lieuës ordinaires de Jéruſalem. Veſpaſien aprés la guerre des Juifs, mit dans Céſarée une Colonie Romaine. Ses habitans étoient partie Juifs, & partie Grecs, ou Idolâtres. De là les fréquentes ſéditions entre ces deux peuples. Il eſt ſouvent parlé de Céſarée dans le nouveau Teſtament. C'eſt-là où le Roi Agrippa fut frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rendu gloire à Dieu, lorſque le peuple le combloit de loüanges. (*n*) C'eſt à Céſarée que demeuroit le Centenier Corneille, qui fut baptiſé par ſaint Pierre. (*o*) C'eſt-là où le Diacre ſaint Philippe avoit ſa demeure avec ſes quatre filles vierges. (*p*) C'eſt dans Céſarée que le Prophéte Agabus prédit à ſaint Paul qu'il ſeroit lié & arrêté par ſes ennemis à Jéruſalem. (*q*) Enfin le même Apôtre demeura deux ans priſonnier à Céſarée, (*r*) en attendant qu'on le conduiſît à Rome, où il avoit appellé au tribunal de Néron. Lorſqu'en parlant des villes de Paleſtine, on dit *Céſarée* ſans ajoûter *de Philippe*, on doit toûjours l'entendre de Céſarée dont nous parlons ici.

CESARE'E DE PHILIPPE, nommée auparavant *Panéas*, ou *Panéade*, eſt ſituée au pied du mont Panéus, & prés les ſources du Jourdain. On croit que ſon vrai ancien nom étoit *Dan*, ou *Laïs*. Elle n'eſt appellée *Panéas* que par les Phéniciens. (*ſ*) Mais Eusébe diſtingue *Dan* de *Panéas*, comme deux lieux voiſins. (*t*) Céſarée étoit à une journée de Sidon, (*u*) & à une journée & demie de Damas. (*x*) Philippe le Tétrarque la fit bâtir, ou du moins l'embellit & l'augmenta; & lui donna le nom de *Céſarée*, en l'honneur de Tibére. Enſuite on lui fit porter le nom de *Néroniade*, en l'honneur de Néron. (*y*) La ſource du Jourdain, qui paroiſſoit prés de Céſarée de Philippe, venoit par des canaux ſouterrains & naturels, du lac Phiala, qui en étoit éloigné de cent vingt ſtades, ou de cinq lieuës. (*z*)

On dit que la femme qui étoit incommodée d'une perte de ſang, & qui fut guérie par JESUS-CHRIST, (*a*) étoit de Céſarée de Philippe, & qu'aprés ſa guériſon, étant de retour dans ſa ville, elle érigea une ſtatuë à ſon bienfacteur. (*b*) Au pied de cette ſtatuë, croiſſoit une herbe, qui avoit la vertu de guérir pluſieurs maladies. Julien l'Apoſtat fit renverſer cette figure,

(*k*) *Matt.* XXII. 21. (*l*) *Act.* XXV. 10. (*m*) *Joſeph. de Bello, l.* 1. *c.* 3. *Antiq. l.* 13. *c.* 19. (*n*) *Act.* XII 23. (*o*) *Act.* X. 1. *& ſeq.* (*p*) *Act.* VIII. 40. (*q*) *Act* XXI. 10. 11. (*r*) *Act.* XXIII. XXIV. XXV. (*ſ*) *Euſeb hiſt. l.* 7. *c.* 16. *Sozomen. hiſt. l.* 5. *c.* 21. (*t*) *Euſeb. ad vocem.* Βηθσαϊδὰ Ἐπὶ *ad vocem* Δάν. (*u*) *Antiq. l.* 5. *c.* 2. (*x*) *Ibn Jeua apud Roland. Paleſt. t.* 2. *p.* 920. (*y*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8. (*z*) *Idem. de Bello, l.* 1. *c.* 16. (*a*) *Matt.* IX. 20. *Luc* VIII. 43. (*b*) *Euſeb. l.* 8. *c.* 4. *Nicephor. l.* 8. *c.* 15.

gure, & fit mettre la ſienne en la place. Mais les Crétiens du lieu prirent cette ſtatuë du Sauveur, la placérent avec honneur dans leur Egliſe, & le feu du Ciel conſuma celle de Julien.

CESELETH-THABOR. Voyez *Ceſeleth-Thabor*, & *Joſue* XIX. 12.

CESENNIUS GALLUS, ou ſimplement *Gallus*, ſuivant le Grec, Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine en Syrie, fut envoyé par Ceſtius, pour reduire la Galilée. (*c*) Il prit Séphoris, & diverſes autres places, & défit un gros corps de Juifs, qui s'etoient retranchez ſur la montagne d'Azamon, dans la Galilée.

CESIL, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 30. Eusébe l'appelle *Xil*, & la met dans la partie méridionale de Juda.

CESION, de la Tribu d'Iſſachar, (*d*) fut cédée aux Lévites de la famille de Gerſon.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie de la part dès Romains. Ce fut ſous ſon gouvernement que commença la révolte des Juifs. Florus Gouverneur de Judée, avoit pouſſé à bout la patience de ce peuple par ſes injuſtices, ſes véxations, ſes cruautez. Il ne déſiroit rien tant que de voir la rébellion & la guerre s'allumer dans le pays, ſçachant que ſi jamais on venoit à rechercher ſa vie, il ne pourroit éviter les derniers châtimens. Ainſi il n'oublioit rien pour mettre les Juifs eux-mêmes dans leur tort, en les forçant en quelque ſorte à prendre les armes contre les Romains. (*e*) Ceſtius Gallus étant venu à Jéruſalem, l'an *66.* de J. C. à la Fête de Pâque, les Juifs lui firent de grandes plaintes de Florus. (*f*) Il leur fit eſpérer que Florus changeroit de conduite: mais Florus ſe mocqua de tout cela; & dés que Ceſtius s'en fut retourné, il recommença à tourmenter les Juifs; ce qui les réduiſit au déſeſpoir.

(*c*) *De Bello, l.* 2. *c.* 23. *in Lat. & c.* 37. *in Græco, p.* 818. (*d*) *Joſue* XIX. 20. (*e*) Voyez *Joſeph. Antiq. l.* XX. *c.* 9. *p.* 702. *De Bello, l.* 2. *c.* 25. (*f*) *De Bello, l.* 2. *c.* 24.

Pendant que Ceſtius étoit à Jéruſalem, comme il voyoit la Province toute diſpoſée à la révolte, il voulut ſçavoir le nombre des Juifs qui étoient venus à la Fête de Pâque; afin qu'il pût mander à Néron que cette nation n'étoit pas auſſi mépriſable qu'il le croyoit. Il pria donc les Pontifes de compter les agneaux que l'on immoloit pour la Pâque, depuis trois heures du ſoir, juſqu'à cinq. (*g*) Il n'y avoit que les Juifs ſeuls qui en immolaſſent; & il n'y avoit parmi les Juifs, que ceux qui étoient purifiez, qui en mangeaſſent. Un agneau ſervoit quelquefois pour vingt perſonnes, & jamais pour moins de dix. On compta donc les agneaux, & on en trouva deux cens cinquante-cinq mille ſix cens; ce qui, à ne prendre que dix perſonnes pour chaque agneau, faiſoit deux millions cinq cens cinquante-ſix mille perſonnes.

Peu de tems aprés le retour de Ceſtius, les Juifs ſe révoltérent, & prirent les armes. Ceſtius en étant informé, s'avança vers la Paleſtine avec une puiſſante armée. Il réduiſit d'abord la Galilée par Ceſennius Gallus, qu'il y envoya. Il prit Lidda & Joppé, en chemin faiſant, & vint ſe camper prés de Gabaon, à deux lieuës de Jéruſalem. (*h*) Les Juifs quittérent la Fête des Tabernacles, qu'ils célébroient alors, & vinrent fondre ſur Ceſtius avec tant de vigueur & d'impétuoſité, qu'ils ébranlérent l'armée Romaine; & faillirent de la rompre. Ceſtius demeura trois jours en cet endroit, & à Béthoron, environné de Juifs, & en danger de n'en pas ſortir ſans perte. Mais Agrippa ayant envoyé de ſa part offrir aux Juifs la paix & le pardon, s'ils vouloient quitter les armes, cela mit la diviſion parmi eux; & Ceſtius profitant de l'occaſion, les pouſſa ſi vivement qu'il les rompit, & les pourſuivit juſqu'à Jéruſalem.

Il demeura trois jours campé en un lieu nommé Scopos, ou la Guérite, à un grand quart de lieuë de la ville, ſans l'attaquer

(*g*) *De Bello, l.* 6. *c.* 43. *p.* 968. (*h*) *De Bello, l.* 2. *c.* 37

néanmoins; comme s'il eût crû que les Juifs ſe rendroient d'eux-mêmes. Le quatriéme jour, qui étoit le 30. d'Octobre, il s'avança en bataille, & donna un tel effroi aux ſéditieux, qu'ils ſe renfermérent dans la derniére enceinte de la ville, & dans le Temple, lui abandonnant le reſte, où il mit le feu. On convient que s'il eût donné l'aſſaut à l'heure même, il auroit emporté la ville, & auroit fini la guerre dés ce jour là. Mais il en fut détourné par pluſieurs de ſes Officiers, qui avoient été gagnez par Florus, comme le croit Joſeph.

Les cinq jours ſuivans, il chercha quelque endroit des murailles qu'il pût forcer; mais il n'en trouva point, les ſéditieux faiſant bonne garde par tout. Le ſixiéme jour, qui étoit le 5. de Novembre, il fit donner un grand aſſaut contre une des portes du Temple; ce qui remplit les ſéditieux d'un tel effroi, qu'ils étoient prêts à abandonner la ville, & à ſe retirer; & que le peuple, qui déſiroit la paix, ſe diſpoſoit à ouvrir la porte aux Romains. Mais tout d'un coup Ceſtius, qui ne connoiſſoit point ſon avantage, fit ceſſer l'aſſaut; & ſortant de la ville, s'en retourna à ſon camp de Scopos. Les ſéditieux le pourſuivirent, & lui tuérent dans ſa retraitte beaucoup de gens de pied & de cheval.

Le lendemain il décampa de Scopos, pour regagner ſon premier Camp de Gabaon: mais il fut toûjours ſuivi par les Juifs, qui le prenant en queuë & en flanc, lui tuérent un grand nombre de ſoldats, & lui prirent la plus grande partie de ſon bagage. Il demeura deux jours à Gabaon, ſans ſçavoir à quoi ſe réſoudre. Enfin le troiſiéme, qui étoit le 8. de Novembre, voyant que le nombre des Juifs croiſſoit toûjours, il ſe mit en chemin, abandonnant le bagage, & faiſant tuer toutes les bêtes de ſomme, à la réſerve de celles qui portoient les machines & les javelots. Les Juifs le pourſuivirent, mais aſſez foiblement, juſqu'à une deſcente fort étroite, où ils l'attaquérent de front & de tous côtez. Le combat dura juſqu'à la nuit. Les Romains y perdirent quatre mille hommes de pied & prés de quatre cens chevaux. La nuit donna lieu aux Romains de ſe retirer à Béthoron.

Mais Ceſtius ſe voyant environné par les Juifs de tous côtez, ne jugea pas à propos d'attendre le jour, pour décamper; il partit la nuit même, & laiſſa dans Béthoron quatre cens hommes, avec ordre de monter ſur les plattes-formes des maiſons, & de crier par repriſe, comme les ſentinelles durant la nuit; afin que les Juifs cruſſent que toute l'armée y étoit encore. Le lendemain au matin, les Juifs tombérent ſur ces quatre cens hommes, les taillérent en piéces, & ſe mirent à pourſuivre Ceſtius. Mais il avoit fait tant de diligence, qu'ils ne le purent atteindre Il leur abandonna ſes machines, dont ils firent dans la ſuite grand uſage durant le ſiége de Jéruſalem. Ceſtius ne ſurvêcut guéres à cette déroute. Il mourut l'année ſuivante, 67. de J. C.

CETHE'ENS, ou *Chétéens* ou *Chitéens*. Voyez *Héthéens*.

CETHIM, fils de Javan, & petit-fils de Noé. Nous avons montré dans le Commentaire ſur la Genéſe, (*i*) que *Cethim* avoit peuplé la Macédoine. Joſeph entend *Cethim* de l'Iſle de Chypre; d'autres, de l'Iſle de Chios; d'autres, de la Cilicie; d'autres, de l'Achaïe. Mais l'Auteur du premier Livre des Maccabées l'entend comme nous, des Macédoniens, puiſqu'il appelle Aléxandre *Roi des Cithéens*, (*k*) & qu'il dit que *Perſée Roi des Cithéens*, a été vaincu par les Romains. (*l*) Daniel (*m*) parle des *vaiſſeaux de Cethim*, que Bochart croit déſigner la flotte Romaine. Il veut que *Cethim* marque l'Italie. Il eſt vrai que Daniel parle en cet endroit de la flotte Romaine: mais il l'appelle *flotte de Cethim*, parce qu'elle étoit dans les ports de la Macédoine, lorſqu'elle partit pour aller attaquer Antiochus, ſous la conduite de Caïus Popilius, & c'eſt de cet événement

(*i*) Voyez *Geneſ.* X. 4. (*k*) 1. *Macc.* I. 1. (*l*) 1. *Macc.* VIII. 5. (*m*) *Dan.* XI. 30.

ment dont Daniel veut parler dans le paſſage cité par Bochart. Ainſi la flotte de Céthim & de Macédoine, eſt auſſi flotte Romaine dans cette circonſtance.

[CETHIM. Iſaïe parlant de la ruine de Tyr par le Roy Nabuchodonoſor, dit: (n) *Criez & hurlez, vaiſſeaux de la mer, puiſque le lieu d'où les navires avoient accoutumé de faire voile, a été détruit; ſa ruine viendra de la terre de Céthim.* Si la terre de Céthim ſignifie la Macédoine, comme nous l'avons fait voir dans le Commentaire ſur le dixiéme chapitre de la Généſe, ou dans le Dictionnaire, comment peut-on dire ici que la ruine de Tyr cauſée par Nabuchonoſor, lui viendra de la terre de Céthim? Ne vaudroit-il pas mieux l'expliquer de la ruine de cette ville par Alexandre le Grand? Un Auteur moderne (o) entend par le mot de *Céthim*, les Chutéens habitans de la Suſiane voiſine de Babylone, & ſujets de Nabuchodoſor, qui marcherent ſous la conduite de ce Prince, & contribuérent au ſiége de Tyr avec les autres peuples qui compoſoient l'armée. Mais en quel endroit de l'Ecriture les Chutéens ſont-ils déſignez ſous le nom de *Céthim*? Bochart entend les Romains par les Céthim, mais les Romains n'ont eu aucune part au ſiége de Tyr, dont parle Iſaïe; & ſous l'Empire Romain Tyr n'étoit plus un objet digne de leur colére.

Nous croyons que *Céthim*, en cet endroit, comme partout ailleurs, déſigne les Macédoniens; & voici comme nous traduiſons l'Hébreu d'Iſaïe: (p) *Hurlez, vaiſſeaux de Tharſis, parce que Tyr eſt détruite par dedans, elle eſt découverte du côté que l'on vient de Céthim.* On venoit de Macédoine à Tyr du côté de la mer. La ville paſſoit pour imprenable de ce côté-là, parce qu'elle étoit bâtie ſur un rocher battu de la mer de tous côtez. Toutefois le Prophéte prédit qu'elle ſera priſe, déſolée, & *découverte* de ce côté-là; de plus elle ſera ravagée *par le dedans*, par ſes propres habitans; la diviſion ſe mettra parmi ſes bourgeois, ou parmi les ſoldats qui la défendent.

Iſaïe ajoute au ℣ 12. *Fille de Sidon*, ville de Tyr, *faites voile en Céthim & vous n'y trouverez pas même du repos.* Cherchez un aſyle en Macédoine, dans un pays éloigné & maritime, mais Dieu ſçaura vous y pourſuivre: ſa main ne vous y laiſſera pas en repos.

Jérémie, reprochant aux Iſraëlites leur inconſtance dans la Religion de leurs peres, leur dit (q) *Paſſez aux iſles de Céthim, & voyez: députez à Cédar, & informez-vous, ſi jamais nation a fait ce que vous avez fait, ſi une nation a abandonné ſes Dieux.* Le Prophéte parle des iſles de Céthim, du pays de Macédoine ſous le nom d'iſle, à la maniére des Hébreux, qui appellent ainſi les péninſules & les pays maritimes.]

CETHLIS, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 40.

CETHURA, ſeconde femme d'Abraham. (r) Les Juifs diſent que Céthura eſt la même qu'Agar, qu'Abraham rappella dans ſa maiſon, aprés que Sara fut morte. D'autres croyent qu'elle étoit Chananéenne. Mais il vaut mieux convenir qu'on n'en ſçait rien. On s'étonne qu'Abraham âgé de cent quarante ans, aille encore épouſer une femme, & peut-être une Chananéenne, & qu'il en ait pû avoir les enfans dont nous allons parler. Les uns diſent, comme ſaint Auguſtin, (ſ) que Dieu lui conſerva miraculeuſement juſqu'à cet âge, la fécondité qu'il lui avoit donnée pour engendrer Iſaac. Les autres veulent qu'il ait épouſé Céthura, long-tems avant la mort de Sara, & qu'il l'ait gardée en qualité de femme du ſecond rang, (t) juſqu'aprés la mort de Sara; & qu'alors ſeulement il lui ait donné le rang & la qualité de matrone, & de femme du premier rang; qu'enfin il en ait eu les enfans

(n) *Iſai.* XXIII. 1. (o) Baſnage Antiquitez des Juifs t. 1. p. 330. (p) *Iſai.* XXIII. 1. הילילו אניות תרשיש כי שדד מבית מבא מארץ כיתים נגלה לכו

(q) *Jerem.* II. 10. (r) *Geneſ.* XXV. 1. 2. &c (ſ) *Aug. l. 3. contra Julian.* (t) 1. *Par.* 1. 32. & *Geneſ.* XXV. 6.

ſans qui ſont marquez dans l'Ecriture, peu de tems aprés la naiſſance d'Iſaac, & l'expulſion d'Agar. Voici les fils qui nâquirent de Cethura & d'Abraham : Zamram, Jecſan, Madan, Madian, Jeſboc, & Sué. Abraham donna des préſens à tous ces enfans, & les envoya demeurer vers l'orient, dans l'Arabie Déſerte ; ne voulant pas qu'ils habitaſſent dans le pays que le Seigneur avoit promis à Iſaac.

CETRON, ville de Zabulon ; que ceux de cette Tribu ne purent prendre ſur les Chananéens. *Judic.* I. 30.

CHABALON, ou *Chabulon*, ou *Chabelon*, ou *Chabul*. Il eſt parlé dans le troiſiéme Livre des Rois, (t) de *la terre de Chabul*. C'eſt ainſi que Hiram Roi de Tyr, nomma les vingt villes dont Salomon lui fit préſent, en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus dans la conſtruction du Temple. On diſpute & ſur la ſignification de *Chabul*, & ſur la ſituation de ce pays : Joſeph (u) dit que *Chabul* en Phénicien, ſignifie ce qui ne plaît point ; d'autres, qu'il ſignifie une terre ſtérile, ſabloneuſe, deſſéchée ; & d'autres au contraire, une terre boüeuſe & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante : *Il les appella la frontiére* ; comme s'ils avoient lû *Gabal*, au lieu de *Chabul*. D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut ſignifier une choſe de néant : *Chabul, quaſi nihil.*

Quant à la ſituation de Chabul, Joſeph dit que les villes de Chabul étoient au voiſinage de Tyr. D'autres les placent au-delà du Jourdain, dans la Décapole. (x) Grotius croit qu'entre les villes de chabul, étoient compriſes celles que Pharaon avoit conquiſes ſur les Philiſtins, & qu'il avoit cédées à Salomon. La plûpart ſont perſuadez que la ville de Chabul, marquée dans Joſué, (y) étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à ſon occaſion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment la même que Chabalon, ou Chabal, que Joſeph (z) place au voiſinage de Ptolémaïde, au midy de Tyr.

CHABRATH, ou *Chaphrath*. Voyez *Kiberath*.

CHABRI, & *Charmi*, deux Sacrificateurs, ou deux anciens, qui étoient dans Béthulie, lorſqu'Holofernes l'aſſiégea. Judith ſe plaignit à eux de ce qu'Ozias avoit promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient point de ſecours ; (a) voulant ainſi en quelque ſorte impoſer des Loix au Seigneur.

CHABUL. Voyez *Chabalon*.

CHADID. Voyez *Hadid*.

I. CHÆREAS, frere de Timothée & d'Apollophane, Gouverneur de Gazara. Il fut tué avec ſes freres dans un marais, où ils s'étoient allez cacher, aprés la priſe de Gazara. (b)

II. CHÆREAS Chevalier Romain, qui tua l'Empereur Caïus Caligula.

[CHAIR, ſe prend en différentes maniéres, par exemple, pour la chair qui eſt la matiére du corps des hommes & des animaux. Les Hébreux n'uſoient pas de la chair de certains animaux, parce qu'ils la croyoient impure. Saint Paul nous apprend que pluſieurs fideles faiſoient ſcrupule de manger de la chair des animaux conſacrez aux idoles : mais il nous apprend auſſi que tout eſt pur à ceux qui ſont purs (c), & que le Royaume de Dieu ne conſiſte pas dans la nourriture, ni dans le choix des viandes & des boiſſons. (d)

La chair ſe met auſſi pour l'homme vivant, & même pour tous les animaux en général. *La fin de toute chair eſt arrivée en ma préſence* (e) : Je ſuis réſolu de faire périr tout ce qui a vie. Et (f) *Faites entrer dans l'arche de toute chair* : des animaux de toutes les eſpéces. Et encore : (g) *Toute chair avoit corrompu ſa voie, &c.* Et : *Mon*

(t) 3. *Reg.* IX 13. ארץ כבול 70. Ἐκάλεσεν αὐτὰς ὅρους. (u) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. (x) *Hieronym. in Amos* 1. (y) *Joſue.* XIX. 27.

(z) *Joſeph in vita ſua, pag.* 1015. & 1016. (a) *Judith.* VIII. 9. (b) 2. *Macc.* X. 32. 37. (c) *Tit.* I. 15. (d) *Rom.* XIV. 17. 1. *Cor.* VIII. 8. (e) *Geneſ.* VI. 13. (f) *Geneſ.* VII. 15. 16. (g) *Geneſ.* VI. 12.

Mon eſprit ne demeurera plus dans l'homme; parce qu'il eſt chair.

La chair ſe prend comme oppoſée à l'eſprit : (*b*) *La chair a des deſirs contraires à ceux de l'eſprit, & l'eſprit en a de contraires à ceux de la chair. . . conduiſez-vous ſelon l'eſprit, & vous n'accomplirez pas les deſirs de la chair.* Et ailleurs : (*i*) *Les œuvres de la chair ſont la fornication, l'impureté, la diſſolution, l'idolâtrie, les empoiſonnemens, les inimitiez, les jalouſies, les héréſies. . . . Les fruits de l'eſprit au contraire ſont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la douceur, &c.* Crucifier ſa chair avec ſa concupiſcence ; ne point accomplir les deſirs de la chair ; les Juifs ſelon la chair, & les Juifs ſelon l'eſprit ; la ſageſſe de la chair, la prudence de la chair, &c. ſont des expreſſions connues dans l'Ecriture, & qui ne demandent point d'explications particulières.

Qui nous donnera de ſa chair, afin que nous le dévorions (*k*) ? C'eſt le diſcours des ennemis, ou même des domeſtiques de Job dans ſa diſgrace. Ils voudroient le manger tout vif, tant ils ſont animez contre lui : c'eſt ainſi qu'ils payent d'ingratitude les ſervices qu'il leur a rendus. Le Pſalmiſte dit à peu près de même (*l*) : *Ceux qui me veulent perdre ſont prêts de fondre ſur moi, comme pour me manger tout vivant.* Cette expreſſion marque la haine la plus outrée, la plus exceſſive cruauté. Elle inſinue que la coûtume de manger de la chair des hommes vivans, ou du moins de ſe repaître de chair humaine, n'étoit pas inconnue dans ces pays-là. L'auteur du Livre de la Sageſſe reproche aux Cananéens d'avoir mangé des entrailles d'hommes ; *Comeſtores viſcerum hominum.* Sap. XII. 5. On a dans l'hiſtoire ſainte & dans celle de Joſeph, quelques exemples de cette barbarie. Jérémie (*m*) menace ceux de Jéruſalem de les réduire à une telle extrémité, qu'ils ſeront contraints de manger la chair de leurs enfans, & la chair de leurs amis. Et dans ſes Lamentations (*n*) nous apprenons que la choſe arriva en effet : *Manus mulierum miſericordium coxerunt filios ſuos, facti ſunt cibus earum.* On voit la même choſe dans Ezéchiel v. 10. Joſeph raconte un exemple fameux d'une pareille inhumanité, exercée par une mere contre ſon fils, pendant le dernier ſiége de Jéruſalem par les Romains. (*o*)

La coûtume de manger de la chair humaine eſt encore commune dans pluſieurs endroits. Les Chinois mangent tous ceux qui ſont tuez (*p*), juſques-là même qu'ils vendent de la chair humaine dans leurs places publiques. Il mangent leurs ennemis tuez à la guerre, & les criminels condamnez à la mort. On voit la même barbarie dans pluſieurs iſles des mers d'Orient (*q*) : il y en a même qui mangent leurs peres quand ils ſont vieux : d'autres n'épargnent aucun des Européans qu'ils peuvent attrapper : les Pegnans avoient la même coûtume, & vendoient la chair humaine publiquement. Les Cafres de la côte de Barbarie firent en 1589. une courſe dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingt mille hommes, mangeant tous ceux qu'ils trouvoient, & ils ruinerent ainſi plus de trois cens lieuës de pays. On dit la même choſe de ceux de Siam, & des Célébes.

Nous ſommes votre chair & vos os (*r*), expreſſions familiéres dans l'Ecriture, pour marquer la parenté, la liaiſon du ſang & de la chair.

La voie de toute chair (*ſ*) : Je vais entrer dans la voie de toute chair ; je vais ſubir la loy de la mort, à laquelle tous les hommes ſont condamnez.

Les chairs des impudiques ſont comparées aux chairs des chevaux & des ânes (*t*). Le

(*b*) *Galat.* V. 16. 17. (*i*) *Ibid.* 19. 20. (*k*) *Job.* XXXI. 31. *Heb.* XIX. 22. (*l*) *Pſalm.* XXVI. 2. (*m*) *Jerem.* XIX. 9.

(*n*) *Jerem. Thren.* II. 20. IV. 10. (*o*) *Joſeph. de Bel. l.* VI. c. 21. (*p*) Voyage d'Arabie con puſé par deux Arabes au neuviéme ſiécle, traduit par M. l'Abbé Renaudot, & imprimé à Paris en 1718. p. 42. 54. 56. (*q*) P. 3. Notes p. 31. (*r*) *Geneſ.* XXIX. 14. XXXVII. 27. & 2. *Reg.* V. 1. & 2. *Par.* XI. 1. (*ſ*) *Joſue* XXIII. 14.

(t) Le Sage dit que *les chairs* des intempérans ſont conſumées par des maladies honteuſes (u) : l'Auteur de l'Eccléſiaſtique (x), veut que l'homme ſage ſépare *de ſes chairs* une femme coureuſe & libertine. Ces expreſſions marquent d'une maniére honnête & cachée, ce que la pudeur ne permet pas de nommer dans l'homme. S. Jude (y) parlant des déréglemens de Sodome & de Gomorrhe, ou de ceux des mauvais Anges, qui ſelon l'idée des anciens, s'étoient corrompus avec les filles des hommes, dit qu'ils ont ſuivi une chair étrangére : *Abeuntes poſt carnem alteram*, parce qu'ils ont deshonoré la nature par leur impudicité abominable.

CHAIRE. *La chaire de Moyſe* (z) ſur laquelle étoient aſſis les Scribes & les Phariſiens, marque l'autorité des Docteurs de la loy, & la fonction d'enſeigner qu'on leur a déférée, ou qu'ils ſe ſont arrogée. Le Seigneur veut qu'on les écoute & qu'on les reſpecte, mais il ne veut pas qu'on imite leur conduite.

La Chaire de peſtilence ou *des peſtilens*, dont il eſt parlé dans le premier Pſeaume, ſignifie les diſcours ſcandaleux, & la vie licentieuſe des libertins, qui corrompent autant par l'exemple de leur conduite, que par le ſcandale de leurs maximes, ceux qui les écoutent, & qui les fréquentent : l'Hébreu au lieu de *peſtilens*, lit, *des mocqueurs* (a), des railleurs, ces prétendus eſprits forts, qui ſe raillent de la crédulité & des frayeurs des ſimples. Salomon en parle ſouvent dans ſes Proverbes (b), & il a grand ſoin de prévenir ſon diſciple contre les traits dangereux de leur langue.

La Chaire d'honneur, dont parle l'Eccleſiaſtique (c), *les premieres Chaires* qu'affectoient les Phariſiens dans les Synagogues (d) ; *la chaire* que l'on préparoit à Job dans les aſſemblées (e), *la chaire du Roy, & celle de Dieu*, s'expliquent aſſez d'elles-mêmes. Le Trône appartient à Dieu & au Roy ; la chaire d'honneur aux amis du Roy & aux Grands ; la chaire des Docteurs à ceux qui font profeſſion de ſcience.]

CHALAL, Iſraëlite qui revint de Babylone, & qui quitta ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la Loi. (f)

CHALANNE, ville dans la campagne de Sennaar, bâtie par Nemrod. (g) C'eſt apparemment la même que *Calno*, marquée dans Iſaïe, (h) & nommée *Canné*, dans Ezéchiel. (i) Pluſieurs ſçavans ont crû que c'étoit *Callinicum* : mais d'autres (k) ſoutiennent que c'eſt plûtôt *Cteſiphon*, qui étoit Capitale d'une Province nommée Calonite. (l)

I. CHALCHOL, Lévite, qnatriéme fils de Mahol, Lévite & Muſicien fameux. Voyez 3. *Reg.* IV. 31. où il eſt nommé *Cholchol*.

II. CHALCHOL. fils de Zara ; de la Tribu de Juda. 1. *Par.* II. 6.

CHALCHUL. Voyez *Halhul*.

CHALCIDE. Voyez *Cilcide*, ci-devant.

CHALE', ville d'Aſſyrie, bâtie par Aſſur. (m) Il eſt fait mention de *Chala* dans les Livres des Rois ; (n) & on la met avec *Chabor* : ce qui fait croire qu'elle n'étoit pas éloignée du fleuve Chaboras.

CHALI, ville de Phénicie, dans la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 25.

[CHALIZA. (o) Les Juifs appellent de ce nom la cérémonie par laquelle une femme délaiſſée veuve, déchauſſe les ſouliers de ſon beaufrere, qui devroit l'épouſer, & par ce moyen eſt laiſſée en liberté de ſe marier à qui elle juge à propos. Voyez ci-après. *Levirat.*]

CHAM, fils de Noé, & frere de Sem & de

(t) *Ezech.* XVI. 26. XXIII. 20. (u) *Proverb.* V. 11. (x) *Eccli.* XXV. 36. (y) *Jud.* v. 7. (z) *Matt.* XXIII. 2. (a) *Pſalm.* I. 1. במושב לצים (b) *Prov.* I. 22. III. 34. IX. 7. 8 12. XIII. 1. XIV. 6. XV. 12. XIX. 25. XX. 1. *&c.* (c) *Eccli.* VII. 4. (d) *Matt.* XXIII. 6.

(e) *Job.* XXIX. 7. (f) 1. *Eſdr.* X. 30. (g) *Geneſ.* X. 10. (h) *Iſai.* X. 9. (i) *Ezech.* XXVII. 23. (k) *Cilda: Interpp. Euſeb. Hieronym. Bochart. &c.* (l) *Plin. l.* 6. *c.* 26. (m) *Geneſ.* XII. 12. (n) 4. *Reg.* XVII. 6. *Vulg. Hala. Heb.* חלח (o) חליצה *Chaliza, Extractio vel Exuvia.*

de Japheth. On croit qu'il étoit le dernier des fils de Noé. (o) Un jour que Noé avoit pris du vin avec excés, Cham l'apperçut couché dans ſa tente, & découvert d'une maniére indécente. Au lieu de le cacher, il s'en alla le dire à Sem & à Japheth. Ceux-ci ſe couvrant d'un manteau, & marchant en arriére, allérent jetter ce manteau ſur leur pere, & couvrirent ainſi ſa nudité. Noé à ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, dit: *Que Chanaan ſoit maudit, & qu'il ſoit l'eſclave des eſclaves envers ſes freres.* Ces paroles font conjecturer que Canaan avoit averti Cham ſon pere de la nudité de Noé. D'autres croyent que Noé voulut frapper Cham d'une maniére plus ſenſible, en donnant ſa malédiction à Chanaan ſon fils. Noé ajoûta, *Que le Seigneur, le Dieu de Sem, ſoit béni; Que Cham ſoit eſclave de Sem: Que Dieu étende la poſſeſſion de Japheth: Que Japheth demeure dans les tentes de Sem, & que Chanaan ſoit ſon eſclave.*

Cham eut une trés-nombreuſe poſtérité. Il fut pere de Chus, de Mezraïm, de Phut & de Chanaan. Nous parlerons des deſcendans de chacun de ſes fils dans leurs articles particuliers, & du pays qu'ils occupérent. A l'égard de Cham, on croit qu'il eut l'Afrique entiére en partage, & qu'il la peupla par ſes enfans. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui paſſe pour la plus fertile partie de l'Afrique. L'Afrique eſt nommée *la terre de Cham*, en plus d'un endroit des Pſeaumes. (p) Dans Plutarque, (q) l'Egypte eſt nommée *Chemia*. On remarque des veſtiges du nom de Cham dans *Pſo-chemmis*, *Pſitta-chemmis*, qui ſont des cantons d'Egypte. Enfin on croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans la Lybie, n'eſt autre que Cham fils de Noé.

(o) *Geneſ.* IX 24. *Cum didiciſſet Noë, quæ fecerat ei filius ſuus minor.* Quelques-uns rapportent ces mots à Chanaan fils de Cham, & petit-fils de Noé. Mais il eſt plus naturel de les rapporter à Cham. (p) *Pſalm.* LXXVII. 51. CIV. 23. CV. 22. (q) *Plut. de Iſide & Oſiride.*

[CHAM. L'Auteur du Tharik-Thabari (r) enſeigne que Noé ayant donné ſa malédiction à Cham & à Chanaan, l'effet de cette malédiction fut que non ſeulement leur poſtérité fut aſſervie à ſes freres, & née, pour ainſi dire, dans l'eſclavage, mais auſſi que tout à coup la couleur de leur chair devint noire; car ils tiennent que tous les noirs viennent de Cham & de Chanaan. Noë voyant ce changement ſi prompt, en fut attendri, & pria Dieu qu'il lui plût inſpirer aux Maitres de Chanaan un amour de tendreſſe & de compaſſion pour lui; & cette priére de Noë fut exaucée; car ſi l'on voit encore aujourd'hui l'effet de la malédiction de Noë dans la ſervitude des deſcendans de Cham, nous y remarquons auſſi l'effet de ſa priére, en ce que cette ſorte d'eſclaves noirs eſt chérie & recherchée en tous lieux.

Pluſieurs ont cru que la poſtérité de Cham étoit la ſeule, ou du moins la principale cauſe de la conſtruction de la tour de Babel; qu'elle en inſpira le deſſein aux autres; & forma le deſſein préſomptueux d'élever une tour qui s'élevât juſqu'au Ciel, pour rendre leur nom célébre dans tous les ſiécles, & pour ſe mettre en état de ne pas craindre un nouveau déluge, ſi Dieu vouloit l'envoyer ſur la terre. Nous n'aurons pas de peine à avoüer que l'entrepriſe des bâtiſſeurs de Babel étoit criminelle aux yeux de Dieu; l'Auteur de la Sageſſe (ſ) l'appelle *un conſentement d'iniquité*; mais il n'eſt pas juſte d'en charger ſans preuves la ſeule race de Cham.

Un Auteur Arabe (t) nous aſſure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie ſur la terre, qui inventa les thêmes céleſtes & la magie, fut auteur de diverſes ſuperſtitions, à cauſe de quoi on l'appella Zoroaſtre, ou Adris le Prophéte, c'eſt-à-dire, l'image d'un aſtre, ou un feu qui luit en tout tems.

(r) *Biblioth. Orient* p. 425. (ſ) *Sap.* X. 5. (t) *Abenephi. apud Kirker. Tempt. Iſiac.*

La Fable a conſervé quelques veſtiges de l'hiſtoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha épouſe, ou ſelon d'autres, nourrice d'Hammon, & mere d'Adonis, étant accompagnée de ſon fils, trouva Cyniras qui dormoit dans ſa tente tout découvert, & dans une poſture indécente. Elle courut auſſi-tôt en donner avis à Hammon; celui-ci en avertit ſes freres, qui pour ſauver à Cyniras la honte de ſe trouver nud à ſon réveil, le couvrirent de quelque choſe. Cyniras ayant appris ce qui s'étoit paſſé, donna ſa malédiction à Adonis, & pourſuivit Myrrha dans l'Arabie, où aprés avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la myrrhe. *Hamon* eſt le même que Cham, & *Adonis* le même que Chanaan.]

CHAMAAM, fils de Berzellaï de Galaad, ſuivit David à Jéruſalem aprés la guerre d'Abſalom; & David le combla de biens, en conſidération de ſon pere Berzellaï, qui l'avoit ſi généreuſement ſecouru dans ſa fuite (*u*)

CHAMAAN, lieu au voiſinage de Bethléem. (*x*)

[CHAMANIM. C'eſt ainſi que l'on nomme en Hébreu, ce que les Grecs nommoient *Pyræia*, ou *Pyrateria*, & que ſaint Jérôme a traduit dans le Lévitique (*y*) par *Simulacra*, & dans Iſaïe (*z*) par *Delubra*. Ces Chamanim, ou ces *Pyræia* étoient, ſelon le Rabbin Salomon, des idoles expoſées au ſoleil ſur le toit des maiſons. Selon Abénezra, c'étoient des Chapelles ou des Temples portatifs faits en forme de Chariots, en l'honneur du ſoleil. Ce que les Grecs appellent *Pyrées*, ou *Pyræia*, étoient des Temples conſacrez au ſoleil & au feu, où l'on entretenoit un feu éternel. On les bâtiſſoit ſur des hauteurs; c'étoient de grands enclos découverts, où l'on adoroit le ſoleil. Hérodote (*a*) & Strabon en parlent, & les Guébres, ou les adorateurs du feu dans les Indes & dans la Perſe, ont encore aujourd'hui de ces Pyrées. Strabon (*b*) dit que de ſon tems on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces Temples, qui étoient conſacrez à la Déeſſe *Anaïte* & au Dieu *Homanus*: Anaïte eſt apparemment la lune, & Homanus le ſoleil. Le nom de *Chamanim* vient de *Chaman*, qui ſignifie *chauffer*, brûler.

CHAMARIM. Ce terme ſe trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'ancien Teſtament; & on le traduit ordinairement par *les Prêtres des idoles*, ou *des Prêtres vêtus de noir*, parce que *Chamar* ſignifie *noir*, ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatriéme Livre des Rois (*c*) par *Aruſpice*. Dans Oſée, (*d*) & dans Sophonie (*e*) il traduit par *Æditui*, des Marguilliers; mais les meilleurs Commentateurs croyent qu'on doit entendre ſous ce terme les Prêtres des faux Dieux, & en particulier des adorateurs du feu (*f*), parce qu'ils étoient, dit-on, vêtus de noir; ou peut être les Hébreux leur donnerent-ils ce nom par dériſion; parce qu'étant toujours occupez à nourrir & entretenir le feu, ils étoient noirs comme des forgerons ou des charbonniers. On trouve des Prêtres nommez *Melanéphori*, c'eſt-à-dire porte-noir, entre les Prêtres d'Iſis. Mais je ne ſçai ſi c'eſt à cauſe qu'ils portoient des habits noirs, ou ſi ce n'eſt pas plûtôt parce qu'ils portoient un certain voile noir & brillant dans la proceſſion de cette Déeſſe (*g*): *Quæ longè latéque meum confutabat obtutum palla nigerrima, ſplendeſcens atro nitore. Camar* en Arabe ſignifie la lune: Iſis eſt la même Divinité. Grotius croit que les Prêtres Romains nommez *Camilli* viennent de l'Hébreu *Chamarim*. Ceux qui ſacrifioient aux Dieux infernaux parmi

(*u*) 2. *Reg.* XIX. 37. 38. (*x*) *Jerem.* XLI. 17. (*y*) *Levit.* XXVI. 30. חמנים 70. τὰ ξόανα χειροποίητα. (*z*) *Iſai.* XXVII. 9. חמנים 70. ὥσπερ ξοάνου μαχαίρᾳ ( ) *Herodot. l.* 1. *p.* 87. τῶν χωμαρίων.

(*b*) *Strabo l.* 15. (*c*) 4. *Reg.* XXIII. 5. השבית את חכמרים 70. τῶν χωμαρίων. (*d*) *Oſee* X. 5. וכמריו (*e*) *Sophon.* 1. 4. (*f*) *Kimchi in Sophon.* 1. 4. (*g*) *Apulei l.* X. *Miles.*

parmi les Payens, avoient des habits noirs. (*h*)

Vidi egomet nigrâ ſuccinctam vadere palla
Canidiam pedibus nudis, paſſoque capillo.]

CHAMEAU, animal trés-commun dans l'Arabie, dans la Judée, & dans les pays voiſins. L'Ecriture l'appelle *Gamal*, & il n'y a nulle difficulté ſur la ſignification de ſon nom. Moyſe le met au nombre des animaux impurs. (*i*) On peut diſtinguer trois eſpéces de chameaux. Les uns ſont gros & corpulens, & propres à porter des fardeaux; on dit qu'ils portent juſqu'à mille livres peſant. Les autres ont deux boſſes ſur le dos, comme une ſelle naturelle, qui les rend propres, ſoit à porter des fardeaux, ou à ſervir de monture aux hommes, enfin les troiſiémes ſont plus maigres, & d'une taille plus déliée, & on les appelle dromadaires, à cauſe de leur vîteſſe. C'eſt la monture ordinaire des gens de qualité.

Les Arabes, les Perſes, & d'autres peuples mangeoient de la viande de chameaux, & on en ſervoit ſur les meilleures tables. (*k*) Mais l'uſage en étoit interdit aux Hébreux, comme nous l'avons déja dit. Il ſe met ſur ſes genoux pour ſe repoſer. Eliézer ſerviteur d'Abraham, fit plier les genoux à ſes chameaux, pour les faire repoſer prés la fontaine de Haran. (*l*) Les chameaux gardent l'eau fort long-tems dans leur eſtomach pour ſe rafraîchir. La nature leur a donné pour cela un grand ventricule, autour duquel on trouve un nombre conſidérable de ſacs enfermez entre ſes tuniques, dans leſquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en réſerve. On aſſure qu'ils demeurent dix ou douze jours ſans boire ni manger.

[CHAMEAUX. Ce que l'on dit des ſacs que l'on trouve autour du ventricule des chameaux, où ils réſervent de l'eau pour pluſieurs jours; eſt démenti par les obſervations phyſiques que les Jéſuites ont faites à la Chine, où ils ont diſſequé divers chameaux, & où ils n'ont rien trouvé de ſemblable. Dés que le chameau eſt né, on lui lie les quatre pieds ſous le ventre, on lui met ſur le dos un tapis, dont les bords ſont chargez de pierres, afin qu'il ne puiſſe ſe relever pendant vingt jours; c'eſt ainſi qu'on lui fait prendre l'habitude de fléchir les genoux pour ſe repoſer, ou lorſqu'on le veut charger & décharger. Il a le pied large & ſolide, & non pas dur; il eſt couvert d'une ſimple peau, & au printems tout le poil lui tombe en moins de trois jours, & la peau lui demeure toute nuë. Alors les mouches l'incommodent extrêmement, & il n'y a point de remede que de lui gauderonner le corps. On ſe ſert d'une petite bagnette pour le panſer, au lieu d'étrille, dont on frappe ſur lui comme ſur un tapis pour en ôter la pouſſiére. Lorſqu'il eſt en marche, le maître le ſuit en chantant & ſiflant, & plus il chante fort, & mieux il marche.]

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de (*m*) *Chamos* vient d'une racine, qui en Arabe ſignifie *ſe hâter*. C'eſt ce qui a fait croire à pluſieurs que Chamos étoit le Soleil, à qui la précipitation de ſa courſe a pû faire donner le nom de hâté, ou de vîte. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu *Hammon*, adoré non-ſeulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais auſſi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. (*n*) Macrobe (*o*) montre qu'Hammon étoit le Soleil; & que les cornes qu'on lui donnoit, déſignoient ſes rayons. Nous croyons que le Dieu *Hamanus*, & *Apollon Chomeus*, dont parle Strabon,

(*h*) *Horat. l. 1. Satyr. 8. ℣. 23.* (*i*) *Deut.* XIV. 7. *Levit.* XI. 4. (*k*) *Ariſtot. hiſt. l. 6. c. 26. Plin. l.* XI. *c.* 41. *Athen. l. 4. Herodot. in Clio.* (*l*) *Geneſ.* XXIV. 10. *Cumque camelos feciſſet accumbere.*

(*m*) כמוש *Chamos.* (*n*) *Lucan. l. 9. Pharſal. Quamvis Æthiopum populis, Arabumque beatis Gentibus, atque Indis unus ſit Jupiter Ammon.* (*o*) *Macrob. Saturn. l. 1. c. 21.*

Strabon, (p) & Ammien Marcellin, (q) n'étoit autre que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Déïtez dans pluſieurs Provinces d'Orient. Quelques-uns (r) fondez ſur une reſſemblance du terme Hébreu Chamos, & du Grec *Cômos*, ont crû que Chamos ſignifioit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche, ſelon la ſignification du Grec *Cômos*. Saint Jérôme, (s) & le plus grand nombre des Interpretes, croyent que Chamos & Phégor ſont la même Divinité. Or nous avons montré que Béelphégor n'étoit autre que Thamuz, ou Adonis; il faut donc dire que Chamos n'eſt autre que ce Dieu, dans lequel les Payens ont auſſi trouvé le Soleil. On peut voir ces choſes plus au long dans la Diſſertation que nous avons faite ſur Béelphégor & Chamos, à la tête du Commentaire ſur le Livre des Nombres.

[CHAMOS. Ceux qui dérivent ce nom de l'Hébreu *Camos*, (t) avec un *Caph*, *mem*, *ſamech*, prétendent qu'il ſignifie le Dieu caché, ou Pluton, dont la demeure eſt dans les enfers; en ce ſens il ſera le même que *Thamuz* (u), qui ſignifie la même choſe, & qui ſe prend pour Adonis, parce que ce Dieu étoit adoré comme caché & enſeveli dans un cercueil, puis reſſuſcité & reparoiſſant en vie. Mais jamais dans l'Ecriture le Dieu *Chamos* ne s'écrit de la maniére dont on vient de parler, pour lui faire ſignifier le Dieu Caché.]

CHAMP, *Grand-Champ*. On connoit dans la Paleſtine deux grandes vallées connuës dans les Hiſtoriens, & dans les Géographes, ſous le nom de *Grand-Champ*. L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade, juſqu'à Segor, a la longueur d'environ douze cens ſtades, (x) & a la largeur de cent vingt ſtades. L'autre qui eſt appellé *le Champ*, ou la campagne d'*Eſdrelon*, ou *de Légion*, à cauſe de ces villes qui y ſont ſituées, ou *la vallée de Jezraël*, à cauſe de la ville de Jezraël. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis Scythopolis aſſiſe ſur le Jourdain, juſqu'a Légion au pied du Carmel, a la longueur d'environ vingt-cinq lieuës. Euſébe & ſaint Jérôme (y) donnent encore une plus grande étenduë au Grand Champ qui s'étend ſur le Jourdain, puiſqu'ils diſent qu'il commence au Liban, & finit au déſert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le Grand-Champ, & en faiſoit partie, comme on le voit par Euſébe. (z) On appelle quelquefois ces Grands Champs *Aulon*, ou *Aulos*, ou *Araba*, plaine.

CHANAAN, fils de Cham. Les Hébreux (a) croyent que Chanaan ayant le premier découvert la nudité de Noé, en donna avis à ſon pere Cham; que celui-ci s'en divertit, & en avertit ſes freres Sem & Japhet, leſquels par un ſentiment de reſpect couvrirent leur pere, ainſi que nous l'avons dit ſous l'article de *Cham*. Que Noé à ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé; donna ſa malédiction à Chanaan, qui étoit le premier auteur du mal. D'autres croyent (b) que Noé ne pouvant cauſer un plus ſenſible déplaiſir à Cham, que de maudire ſon fils Chanaan, voulut le punir en la perſonne de ce fils. Quelques-uns au lieu de, (c) *Maudit ſoit Chanaan, qu'il ſoit l'eſclave des eſclaves à l'égard de ſes freres*, liſent, *maudit ſoit Cham*, &c. Ou ſuppléent, *maudit ſoit* le pere de *Chanaan*. L'effet de cette malédiction de Noé parut dans l'anathéme prononcé par le Seigneur contre les Chananéens, (d) & par la ſévérité dont

(p) *Strabo l.* 15. (q) *Ammian. l.* 23. (r) *Voſſ. de orig. & progr. ſt. Idolol. l.* 2. *c.* 8. (s) *Hieronym. in Iſai.* XV. (t) כמש Chamas, *occultavit.* (u) תמז *Thamus.* (x) *Vide Joſeph. Antiq. l.* IX. *c.* 11. *&* 2. *Par.* V. 17. *& Joſeph. l.* 5. *de Bello, c.* 4.

(y) *Euſeb. & Hieronym. Onomaſt. in* Αἰνὰν. (z) *Euſeb. in* Ἐγγαδδί. (a) *Bereſchit Rabb. ſect* 37. *Theodoret. qu.* 57. *in Geneſ.* (b) *Chryſoſt homil.* 29. *in Geneſ. Ambros. de Noé & Arca, c.* 32. *Aug. l.* 16. *de Civit. c.* 1. (c) *Geneſ.* IX 25. (d) *Vide Deut* VII. 2...26. XIII. 15. *&* XX. 17.

dont il ordonne à ſon peuple d'uſer envers eux, lorſqu'il aura fait la conquête de ſon pays. (e) Les Chananéens furent non-ſeulement réduits au plus dur eſclavage, mais entiérement exterminez, mis à mort, ou chaſſez de leur propre pays.

Chanaan eut une grande poſtérité. (f) Son fils aîné fut *Sidon*; du moins il fonda & peupla la ville de Sidon, & fut pere des Sidoniens & des Phéniciens. Chanaan eut outre cela dix fils, qui furent peres d'autant de peuples habitans de la Paleſtine, & d'une partie de la Syrie; ſçavoir, *les Héthéens, les Jebuſéens, les Amorrhéens, les Gergéſéens, les Hévéens, les Araccens, les Sinéens, les Aradiens, les Samaréens, & les Amathéens.* Nous parlerons de chacun de ces peuples ſous leurs articles particuliers. On croit que Chanaan vécut & mourut dans la Paleſtine, qui de ſon nom eſt ordinairement appellée Terre de Chanaan; & on montroit autrefois ſon tombeau long de vingt-cinq pieds dans une caverne de la montagne dite des Léopards, qui n'étoit pas loin de Jéruſalem.

[CHANAAN. Les Mahométans croyent que Chanaan périt par les eaux du déluge, n'ayant pas voulu entrer dans l'Arche. Mahomet fait ainſi parler Dieu à Noë: *Prenez & tranſportez avec vous dans l'Arche deux couples de tous les animaux mâle & femelle, & avec toute votre famille, à la réſerve de celui qui a déja été condamné par votre bouche* (c'eſt à dire Chanaan.) *Recevez auſſi avec vous les fidéles, & même les infidéles; mais il y en entrera fort peu.* Enſuite de ce commandement Noë introduiſit dans l'Arche juſqu'à quatre-vingt perſonnes; & voyant que Chanaan ſon petit-fils ne s'embarquoit pas, & ne ſçachant pas encore qu'il fût du nombre des infidéles, il lui cria: *Embarquez-vous, mon fils, avec nous, & ne ſoyez pas du nombre des infidéles. Chanaan répondit: Je me ſauverai ſur la montagne, & elle me garantira de l'eau. Mais Noë repliqua, il n'y a que la ſeule miſéricorde de Dieu qui puiſſe vous ſauver; pendant cet entretien un flot les ſépara l'un de l'autre, & enveloppa Chanaan, qui fut ſubmergé.* C'eſt ainſi que Mahomet corrompt les ſaintes Ecritures en y mêlant ſes imaginations]

I. CHANAANA, quatriéme fils de Balan. 1. *Par.* VII. 10.

II. CHANAANA; pere du faux Prophéte Sédécias. 3. *Reg.* XXII. 11.

CHANANÉENS, peuples deſcendus de Chanaan, & ſortis des onze fils de ce Patriarche. Leur premiére demeure fut dans le pays de Chanaan, où ils ſe multipliérent extrémement. Leur principale occupation étoit le commerce & la guerre. De là leurs grandes richeſſes, & leurs colonies répanduës dans preſque toutes les Iſles, & les Provinces maritimes de la Méditerranée. Leurs idolâtries, & leurs abominations étoient montées à leur comble, lorſque Dieu livra leur pays aux Iſraëlites, qui en firent la conquête ſous Joſué. Comme Dieu avoit ordonné de traiter ces peuples, dévoüez depuis long-tems à l'anathême, dans la derniére rigueur, Joſué en extermina un trés-grand nombre, & obligea les autres à s'enfuïr. Les uns ſe ſauvérent en Afrique, les autres en Gréce. Il y a même des Ecrivains qui croyent qu'il en vint en Allemagne, & en Eſclavonie, & que d'autres ſe retirérent en Amérique.

Mais l'opinion qui eſt la mieux ſoûtenuë, veut qu'ils ſe ſoient retirez en Afrique. Les Rabbins aſſurent que les Gergéſéens prirent ce parti-là. Mais ils ne nous apprennent point en quel endroit de l'Afrique ils ſe retirérent. Procope (g) dit que s'étant d'abord jettez en Egypte, & ne s'y croyant pas aſſez en ſureté, ils s'avancérent plus avant dans l'Afrique, où ils bâtirent un grand nombre de villes, & ſe répandirent dans toutes

(e) *Vide Levit.* XVII. 25. *Deut.* XVIII. 9. & XX. 16. 17. (f) *Geneſ.* X. 15. 16. 17.

(g) *Procop. de Bello Vandal. l.* 2. c. 10.

toutes ces vaſtes régions, qui s'étendent juſqu'aux Colomnes d'Hercules, conſervant leur ancien langage, quoiqu'un peu altéré. Cet Auteur ajoûte que l'on voit dans la Province Tingitane, dans la trés-ancienne ville de Tingis, qu'ils avoient fondée, deux grandes colomnes de pierres blanches, dreſſées prés la grande Fontaine, avec une inſcription en caractéres Phéniciens qui portoit: *Nous ſommes des peuples qui nous ſommes ſauvez de devant le voleur Jeſus fils de Navé, qui nous pourſuivoit.* Du tems de ſaint Auguſtin, (*b*) les Africains ſe diſoient encore deſcendus des Chananéens; & quand on leur demandoit quelle étoit leur origine, ils répondoient Canani. On convient que la Langue Punique étoit preſqu'entiérement la même que la Langue Chananéenne, & que l'Hébraïque.

Les Colonies de *Cadmus* à Thébes de Béotie; celle de *Cilix* frere de Cadmus en Cilicie, ſont venuës de la race de Chanaan. On croit que les Iſles de Sicile, de Sardaigne, de Malthe, de Chypre, de Corfou, de Majorque & Minorque, de Gades & d'Ebuſe, furent auſſi peuplées par les Chananéens. Bochart dans ſon grand Ouvrage, intitulé *Chanaan*, a mis toute cette matiére dans un grand jour. Nous avons auſſi travaillé en particulier ſur le pays où les Chananéens chaſſez par Joſue, ſe retirérent, & nous avons examiné les preuves de ceux qui les ont fait aller en Amérique. Voyez nôtre Diſſertation à la tête du Commentaire ſur Joſué.

CHANANI, Lévite. 1. *Eſdr.* IX. 4.

CHANDELIER *d'or à ſept branches*, qui fut fait par Moyſe, pour être mis dans le Tabernacle. Il étoit d'or battu au marteau, (*i*) du poids d'un talent. Il avoit un pied de même métal, & une tige accompagnée de ſept branches, ornées, à diſtances égales, de ſix fleurs comme des lys, d'autant de boules, & de ſix coupes placées à l'alternative. Au-deſſus de la tige & des ſix branches du chandelier, étoient des lamperons d'or amovibles, dans leſquels on mettoit l'huile & la méche. On allumoit ces ſept lampes tous les ſoirs, & on les éteignoit le matin. Le Saint, dans lequel étoit placé ce chandelier, étoit comme l'anti-chambre du Sanctuaire, & il n'étoit éclairé par aucun autre endroit, que par la lumiére du chandelier. Il étoit placé du côté du midy, dans le Saint, & ſervoit à éclairer l'Autel du parfum, & la Table des pains de propoſition, qui étoient au même lieu.

Lorſque Salomon eut bâti le Temple du Seigneur, il ne ſe contenta pas d'y mettre un chandelier d'or; il y en mit dix de même forme & de même métal que celui de Moyſe; cinq au ſeptentrion, & cinq au midy du Saint. (*k*) Les mouchettes & pincettes, qui ſervoient aux chandeliers d'or, tant à celui de Moyſe, qu'à ceux de Salomon, étoient d'or tres-pur. Il paroît que David avoit deſtiné de l'argent, pour faire des chandeliers d'argent, auſſi-bien que de l'or, pour des chandeliers d'or. (*l*) Mais nous n'en voyons point l'exécution, quant aux chandeliers d'argent; à moins que Salomon n'en ait fait d'argent pour l'uſage du Temple, differens de ceux d'or, qui furent mis dans le Saint.

Aprés le retour de la captivité, on rétablit dans le Temple le chandelier d'or, comme il avoit été auparavant ſous Moyſe; & il en eſt parlé expreſſément dans Zacharie, (*m*) & dans les Livres des Maccabées. (*n*) Joſeph (*o*) qu'aprés la ruine du Temple par les Romains, on porta en triomphe à Rome les choſes que l'on avoit trouvées dans le Temple; ſçavoir, la table d'or, & le chandelier d'or à ſept branches. Mais, ajoûte-t-il, on avoit donné au chandelier une forme

(*b*) *Aug. expoſit. Inchoata in Epiſt. ad Rom. Interrogati rustici noſtri quid ſint; Punicè reſpondent: Chanani.* (*i*) *Exod.* XXV. 31. 32. &c.

(*k*) 3. *Reg.* VII. 49. (*l*) 1. *Par.* XXVIII. 15. (*m*) *Zach.* IV. 2. 11. (*n*) 1. *Macc.* IV. 49. 50. (*o*) *Joſeph. de Bello, l.* 7. *c.* 24. *in Lat. ſen* 17. *in Græco, p.* 979.

forme différente de ce qui étoit en uſage dans nôtre nation; car il étoit fait en forme de colomne, portée ſur une baſe; & du corps de cette colomne, on voyoit ſortir comme ſix eſpéces de cannes, ou de branches fort minces, qui finiſſoient en triangle, & qui portoient chacune un lamperon. La table & le chandelier d'or furent mis dans le Temple que Veſpaſien fit baſtir ſous le titre de la Paix; & on voit encore aujourd'hui au pied du mont Palatin, (p) un arc de triomphe, où eſt repréſenté le triomphe de Veſpaſien, & où ſont gravez les monumens qui y furent portez; entre autres on y remarque le chandelier à ſept branches.

[CHANDELIER d'or à ſept branches vû dans une viſion du Prophéte Zacharie (q). Ce chandelier étoit ſemblable à celui de Moyſe (r), & à ceux de Salomon (ſ); toute la différence eſt que dans les uns les Prêtres verſoient ſéparement l'huile dans chaque lamperon, & dans celui-ci l'huile ſe communiquoit également aux ſept lamperons par ſept canaux qui la recevoient d'une bouteille commune, placée à la tête, ou au haut du chandelier: & cette bouteille étoit remplie d'huile qui découloit dedans par deux eſpéces d'entonnoirs qui la recevoient de deux oliviers placez aux deux côtez du chandelier. Nous ne croyons pas que cette lampe ait jamais exiſté; mais la compoſition n'en eſt nullement difficile. Nous avons développé l'énigme cachée ſous la viſion de ce chandelier dans notre Commentaire ſur le Prophéte Zacharie.]

CHANNATON, ville de Zabulon. (t) Voyez *Hannathon*.

CHANTRES. Il y avoit dans le Temple de Jéruſalem grand nombre de Lévites employez à chanter les loüanges du Seigneur, & à joüer des inſtrumens devant ſon Autel. Sous le regne de David, il y avoit quatre mille Chantres, avec leurs Chefs & leurs Préſidens. (u) Aſaph, Heman & Idithun étoient les Maîtres de la Muſique, du Temple, ſous les regnes de David & de Salomon. Aſaph avoit quatre fils; Idithun ſix, & Héman quatorze. Ces vingt-quatre Lévites, fils des trois Grands-Maîtres de la Muſique, furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de Chantres. Chacun d'eux avoit ſous lui onze Maîtres d'un ordre inférieur, qui préſidoient à d'autres Chantres, & qui les inſtruiſoient. Ceux de la famille de Caath tenoient le milieu dans le Temple; ceux de Mérari, la gauche; & ceux de Gerſon, la droite. Il ſemble qu'ils étoient encore diſtinguez par les inſtrumens de Muſique dont ils ſe ſervoient. Les fils d'Idithun joüoient du *cinnor* ou *cithare*; ceux d'Aſaph, du *nabal*, ou *pſaltérion*; & ceux d'Héman joüoient du *mizlothaïm*, qui étoit une maniére de cloche

[CHANTRES. Les Chantres & les Lévites occupez à chanter, à joüer des inſtrumens, & aux autres fonctions du temple, n'avoient point d'habits diſtinguez du reſte du peuple. Toutefois dans la cérémonie du tranſport de l'Arche dans le Temple de Jéruſalem, bati par Salomon (x), les Chantres parurent revêtus de tunique de byſſus ou de fin lin. Joſeph (y) remarque que du tems du Roi Agrippa, ils obtinrent de ce Prince de porter dans le Temple la robbe de lin, comme les Prêtres la portoient. Agrippa crut qu'il ſeroit glorieux à ſon regne de le ſignaler par un changement auſſi conſidérable que celui-là. Les autres Lévites occupez dans le temple à différens exercices ſous le commandement des Prêtres, obtinrent auſſi la permiſſion d'apprendre à chanter, afin de pouvoir joüir des mêmes préro-

(p) *Baron. an. Chriſti* 73. *art.* 2. (q) *Zach.* IV. 2. 3. (r) *Exod.* XXV. 31. XXXVII. 17. 18. (ſ) 3. *Reg.* VII. 4. (t) *Joſue* XIX. 14.

(u) *Vide* 1. *Par.* XXV. 1. 2. 3. *& ſeq.* (x) 2. *Par.* V. 12. (y) *Joſeph. Antiq. l.* XX *c.* 8.

prérogatives que leurs freres. Cela étoit contraire aux Loix de Dieu, dit Joſeph, & jamais on ne les viola impunément.]

CHAPHRATH. Voyez *Kiberath-Arez*.

CHARABE, bourg de la haute Galilée, qui fut fortifié par Joſeph l'Hiſtorien. (*y*) C'eſt apparemment le même qu'il appelle (*z*) *la Pierre des Achabanes*.

CHARACA, ville de la Tribu de Gad, d'où Judas Maccabée chaſſa Timothée. (*a*)

CHARAC-MOBA, (*b*) ou peut-être, *Charac-Moab*, ville de la troiſiéme Paleſtine. Elle eſt jointe à Aréopolis, à Pétra, à Ségor; dans les anciennes Notices, & dans les Souſcriptions des Conciles. (*c*) Je croi que c'eſt la même que *Characa*, dont nous venons de parler.

CHARAN, ou *Haran*, dernier fils de Diſon, (*d*) fils de Séhir le Horréen.

CHARAN, ou *Haran*, autrement *Charræ*, ou *Charres*, en Méſopotamie, ville célébre, pour avoir été la premiére retraitte d'Abraham aprés ſa ſortie de la ville d'*Ur*, (*e*) & pour avoir été le lieu de la mort & de la ſépulture de Tharé, pere d'Abraham. C'eſt-là auſſi où Jacob ſe retira auprés de Laban, lorſqu'il fuyoit la colére de ſon frere Eſaü. (*f*) Enfin c'eſt à Haran, ou à Charres de Méſopotamie, que Craſſus conſul & Général de l'armée Romaine, fut défait, & mis à mort par les Parthes. *Charan* étoit ſituée entre l'Euphrate & le Chaboras, aſſez loin de la jonction de ces deux fleuves. L'Auteur de la Vulgate lit toûjours *Haran*, & non pas *Charan*.

[CHARAN. M. Baſnage dans ſes Antiquitez Judaïques imprimées en 1723. (*g*) prétend que mal-à-propos on a cherché la ville d'Ur entre Niſibe & le Tigre, & la ville de Haran à Charres en Méſopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras. Il ſoutient qu'*Ur* étoit ſituée à peu prés où l'on a bâti depuis la ville d'Edeſſe, où regnoit le Roy Abgares; & qu'*Haran*, ou Charan étoit une place aujourd'hui inconnuë, hors de la Méſopotamie, dans la Syrie de Soba, tirant vers la terre de Chanaan. Je ne rapporte ce ſentiment qu'a cauſe de ſa ſingularité; l'Auteur n'apportant que des conjectures aſſez foibles pour l'appuyer.

Le P. Hardouin (*h*) a cru que Haran étoit dans la Méſopotamie, qu'il place entre l'Euphrate & le Jourdain, & que c'eſt non la ville de Charres, célébre par la défaite de Craſſus, mais celle de Palmyre, ou quelqu'autre ville de la Célé-Syrie. Il tâche de prouver qu'il y avoit une Méſopotamie en deçà de l'Euphrate, entre ce fleuve & le Jourdain, par le titre du Pſeaume LIX. qui porte que *David combattit dans la Méſopotamie, & dans la Syrie de Soba*; & par le ch. II. *v*. 14. du Livre de Judith, où il eſt dit qu'Holoferne ayant paſſé l'Euphrate, vint dans la Méſopotamie. Mais ces autoritez ne prouvent nullement ce qu'il prétend. Le titre du Pſeaume ne dit pas que la Méſopotamie ſoit en deça de l'Euphrate; David a pu faire la guerre dans la Méſopotamie en un tems, & dans un autre tems dans la Syrie de Soba; ou plutôt il faut dire qu'il défit les peuples de la Méſopotamie dans la Syrie, & au deçà de l'Euphrate. Voyez 2. Reg. X. 16. 19. & 1. Par. XIX. 19. Holoferne a pu retourner au delà de l'Euphrate & dans la Méſopotamie après avoir d'abord paſſé ce fleuve.

On dit que les peuples de Charres en Méſopotamie adoroient la Lune ſous le nom & l'habit d'un Dieu, & non d'une Déeſſe; & que dans le culte qu'ils lui rendoient, les hommes portoient l'habit de femmes, & les femmes l'habit d'un homme.]

CHAR-

(*y*) *Joſeph. in vita*, *p.* 1013. (*z*) *Idem. l.* 2. *de Bello*, *c.* 25. (*a*) 2. *Macc.* XII 17. (*b*) *Vulgat. l.* 5. *& Stephan. En ἐθνικοῖς.* (*c*) *Vide Reland. tom.* 1. *p.* 212. 213. *& tom.* 2. *p.* 533. *&* 705. (*d*) *Geneſ.* XXXVI. 26. (*e*) *Geneſ.* XI. 31. 32 (*f*) *Geneſ.* XXVII. 45. XXVIII. 10. *&c.* (*g*) Voyez Baſnage Antiq. des Juifs, *t.* 2. p. 542.

(*h*) *Hardouin Cronolog. V. T. Teſtam. p.* 24.

CHARCHAMIS. Voyez ci-devant *Carcamis* ou *Carchemis*.

CHARCHUS, un des ſept premiers Eunuques d'Aſſuérus. *Eſth.* 1. 10.

[CHARIOTS DE GUERRE. L'Ecriture parle de deux ſortes de chariots de guerre; les uns étoient pour la monture des Généraux & des Princes, & les autres pour rompre les bataillons des ennemis, en lâchant contre eux de ces chariots armez de fer, qui faiſoient de terribles ravages dans les armées. Les plus anciens chariots de guerre, dont on ait connoiſſance, ſont ceux de Pharaon qui furent ſubmergez dans la mer rouge (*i*). Les Chananéens que Joſué combattit aux eaux de Merom, avoient de la cavalerie & une multitude de chariots (*k*). *Equi & currus immenſæ multitudinis.* Siſara Général de l'armée de Jabin Roy d'Aſor, avoit dans ſon armée neuf cens chariots de guerre (*l*). La Tribu de Juda ne put ſe rendre maîtreſſe des terres de ſon partage, parce que les anciens habitans du pays étoient forts en chariots armez de fer. (*m*) Les Philiſtins dans la guerre qu'ils firent à Saül, avoient juſqu'à trente mille chariots & ſix mille chevaux (*n*). David ayant pris ſur Adarézer Roi de Syrie mille chariots de guerre, coupa les jarets aux chevaux, & brûla neuf cens chariots, n'en réſervant que cent pour lui. (*o*)

Il ne paroît pas que les Rois Hébreux ayent jamais employé les chariots dans la guerre. Salomon en avoit un nombre conſidérable (*p*); mais nous ne connoiſſons aucune expédition militaire où il les ait employez. Il avoit dit l'Ecriture, (*q*) quatorze cens chariots & douze mille chevaux. Comme la Judée étoit un pays fort montueux, les chariots de guerre n'y pouvoient être d'aucun uſage que dans les plaines, & ſouvent les Hébreux les ont rendus inutiles en combattant ſur leurs montagnes; & de là vient auſſi apparemment qu'ils ne furent jamais fort curieux d'en avoir dans leurs armées.

Il eſt parlé dans les Livres des Maccabées (*r*) des chariots armez de faulx, que le Roy de Syrie amena contre la Judée. Or voici la deſcription que les Anciens nous donnent de ces chariots (*ſ*): Le timon auquel étoient attachez les chevaux, étoit armé de piques avec des pointes de fer, qui s'avançoient en devant; les jougs des chevaux avoient auſſi deux pointes longues de trois coudées. A l'eſſieu étoient auſſi attachées des broches de fer, armées de faulx à leurs extrémitez; on plaçoit entre les rayes des rouës des dards qui donnoient en dehors; les jantes même des rouës étoient garnies de faulx qui mettoient en piéces tout ce quelles rencontroient.

L'eſſieu étoit plus long qu'à l'ordinaire, & les rouës plus fortes, pour pouvoir réſiſter à l'effort du mouvement, & afin que le chariot fût moins ſujet à verſer. Le ſiége du Cocher étoit une eſpéce de petite tour de bois bien ſolide, & élevée à hauteur d'appuy; le Cocher étoit armé de toutes piéces, & tout couvert de fer. Quelquefois on mettoit ſur les chariots pluſieurs hommes bien armez qui combattoient à coups de dards & de fléches. On peut juger des efforts terribles que cauſoient ces machines, quand une fois elles étoient en mouvement & qu'elles rencontroient les troupes des ennemis. (*t*)

Les Rois d'Iſraël alloient ordinairement à la guerre montez ſur des chariots; ils combattoient ainſi & donnoient leus commandemens; & il y avoit toujours un ſecond chariot vuide qui les ſuivoit, afin que ſi le premier venoit à ſe rompre, ils puſſent incontinent monter ſur le ſecond. (*u*)

(*i*) *Exod.* XIV. 7. (*k*) *Joſue* XI. 4. (*l*) *Judic.* IV. 3. (*m*) *Judic.* I. 19. (*n*) 1. *Reg.* XIII. 15. (*o*) 1. *Par.* XVIII. 4. & 2. *Reg.* VIII. 4. (*p*) 3. *Reg.* IX. 19. 22. (*q*) 3. *Reg.* X. 26.

(*r*) 2. *Macc.* XIII. 2. (*ſ*) *Diodor. Sicul. l.* 17. *Q. Curt. l.* 4. *Xenophon. Cyropæd. l.* 6. (*t*) *Vide Lucret. de Rer. nat. l.* 3. (*u*) 2. *Par.* XXV. 24

L'on conſacroit quelquefois des chariots au ſoleil (*x*), & l'Ecriture remarque que le Roy Joſias brûla ceux qui avoient été offerts au ſoleil par les Rois ſes prédéceſſeurs. Cet uſage ſuperſtitieux étoit imité des Payens, & principalement des Perſes qui avoient des chevaux, & des Chariots conſacrez en l'honneur du ſoleil. Herodote, Xenophon & Quinte-Curce (*y*) parlent des chariots blancs & couronnez qui étoient conſacrez au ſoleil, & que les Perſes conduiſoient dans leurs cérémonies avec des chevaux blancs conſacrez à ce même aſtre.

Les Rhodiens jettoient tous les ans un chariot dans la mer en l'honneur du ſoleil, parce qu'ils croyoient qu'il faiſoit tous les jours le tour de la terre monté ſur un chariot (*z*).

CHARIOTS, ou Traînoirs propres à battre les grains. Voiez ci-après *Traînoirs*.]

I. CHARMI, quatriéme fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. (*a*)

II. CHARMI, pere d'Achan, de la Tribu de Juda. *Joſue* VII. 1. 18.

III. CHARMI, ſurnommé *Othoniel*, ou *Gothoniel*, étoit dans Béthulie, pendant qu'Holoferne l'aſſiégeoit. (*b*)

CHARSENA, un des premiers Officiers du Palais d'Aſſuérus. (*c*)

CHARTA, papier à écrire. Voiez ci-aprés *Papyrus*.

CHARTA, ville de la Tribu de Zabulon. Elle fut donnée en partage aux Lévites de la famille de Mérari. *Joſue* XXI. 34.

CHARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerſon. *Joſue* XXI. 32.

CHASELON, pere d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. Il fut un des députez pour faire le partage de la Terre de Chanaan. (*d*)

CHASLUIM, un des fils de Mezraïm. (*e*) On eſt fort partagé ſur le lieu de ſa demeure, & ſur la nation dont il fut fondateur. Le Paraphraſte Jonathan explique *Chaſluim*, par *les Pentapolitains*, ceux de la Pentapole ou Cyrénaïque; le Paraphraſte Jéroſolymitain l'entend de ceux de *Pentaſchœnos*, dans la baſſe Egypte; l'Arabe, de ceux de Saïde, dans la Thébaïde. Bochart & pluſieurs autres aprés lui, l'entendent des *Colchiens*. Hérodote (*f*) dit que ceux de Colchos avoient la circonciſion, comme les Egyptiens, le teint baſané, les cheveux noirs & crepus, le langage même, & la maniére de vivre des peuples d'Egypte. Il aſsûre que ce fut Séſoſtris Roi d'Egypte, qui laiſſa dans la Colchide une Colonie de ſes troupes. Il avouë toutefois que les Egyptiens ne ſe ſouvenoient pas que les Colchiens fuſſent originaires de leur pays.

Ces raiſons ſont plauſibles. Mais quand on avoueroit tout ce que dit Hérodote, cela ne prouveroit pas pas que les Colchiens fuſſent les mêmes que les Chaſluim. Quand on ſeroit aſsûré que Séſoſtris a laiſſé une Colonie d'Egyptiens à Colchos; s'enſuivroit-il qu'il y eut laiſſé la nation entiére, ou la plus grande partie des Chaſluim? Peut-on avancer qu'avant Séſoſtris, la Colchide ne portât pas encore ce nom; & qu'elle n'a commencé à le porter que depuis la venuë de ces prétendus Chaſluim? Moyſe nous dit que des Chaſluim, ſont ſortis les Philiſtins & les Caphtorim; (*g*) & les Prophétes Jérémie (*h*) & Amos (*i*) nous apprennent que les Philiſtins ſont ſortis de Caphtor. Pour accorder donc Moyſe avec ces deux Prophétes, il faut dire que les Caphtorim ſont ſortis immédiatement des Chaſluim, & que des Caphtorim, ſont venus les Philiſtins.

Nous avons montré ci-devant ſous l'article *Caphtor*, que ce nom marquoit l'Iſle de Crête: il faut donc dire que Chaſluim envoya de

(*x*) 4. *Reg.* XXIII. 11. (*y*) *Herodot. l.* 7. *Xenophon. l.* 8. *Cyropæd. Q. Curt. l.* 3. (*z*) *Feſtus in Octobri.* (*a*) *Num* XXXVI. 6. (*b*) *Judith.* VI. 11. (*c*) *Eſth.* I. 14. (*d*) *Num.* XXXIV. 21.

(*e*) *Geneſ.* X. 14. (*f*) *Herodot l.* 2. *c.* 104. *& alii poſt eum paſſim.* (*g*) *Geneſ.* X. 14. (*h*) *Jerem.* XLVII. 4. (*i*) *Amos* IX. 7.

de la Cyrénaïque une Colonie dans l'Iſle de Créte, & que de là ſortirent les Philiſtins, leſquels étoient déja dans la Paleſtine, long-tems avant Séſoſtris, & ſa prétenduë Colonie de Colchos. Dans le Commentaire ſur le Chapitre x. 14. de la Géneſe, nous avons propoſé, quelques autres conjectures ſur le pays des Chaſluim, & nous avons dit que les anciens Chaſluim pouvoient avoir leur demeure ſur les côtes occidentales de la Mer Rouge, vis-à-vis l'Iſle Colocaſite, ou Coloca. Ces différentes opinions ne doivent pas ſurprendre. Il eſt permis dans des matieres auſſi obſcures que celles-ci, de propoſer quelques conjectures. Elles donnent quelquefois ouverture à des découvertes importantes.

CHASPHORA, ou *Chaſbona*, ville du pays de Galaad, qui fut priſe par Judas Maccabée. (*k*) C'eſt apparemment *Eſébon*.

CHASPIA. Eſdras (*l*) dit qu'étant ſur le point de s'en retourner dans la Judée, il envoya vers Eddo, qui demeuroit à Chaſpia. Nous croyons qu'il veut marquer le mont Caſpie, vers la Mer Caſpienne, entre la Médie & l'Hyrcanie, où il y avoit pluſieurs captifs.

[CHASSE, *Chaſſer*. La chaſſe eſt comme un apprentiſſage, & une imitation de la guerre; *Nemrod étoit un grand Chaſſeur devant Dieu* (*m*). C'étoit un guerrier, un conquerant, un tyran qui s'aſſujettiſſoit les hommes libres, & mettoit à mort ceux qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à ſon empire. Les Prophétes expriment quelquefois la guerre ſous le nom de chaſſe: *Je leur envoyerai des chaſſeurs*, dit Jérémie (*n*), *& ils les prendront dans les montagnes, les collines, & les antres des rochers*. Il parle des Caldéens ou des Perſes qui prirent les Juifs & les tinrent ſous leur domination. Quelques-uns croyent que les Chaſſeurs dont parle Jérémie, ſont les Perſes qui mirent les Hébreux en liberté; & dans un ſens plus relevé, les Apôtres qui ſont comme des Chaſſeurs qui cherchent à prendre les hommes par leurs prédications. Ezéchiel (*o*) parle auſſi des Rois perſécuteurs des Juifs ſous le nom de Chaſſeurs, *Principes aquilonis omnes, & univerſi venatores*. Il les place dans l'enfer avec les Rois incirconcis.

Le Pſalmiſte (*p*) rend graces à Dieu de l'avoir délivré des piéges des chaſſeurs. Michée (*q*) ſe plaint que dans le pays tout le monde dreſſe des embûches à ſon prochain, & que le frere eſt à la chaſſe contre ſon frere, pour le faire mourir: *Vir fratrem ſuum ad mortem venatur*. Ezéchiel (*r*) invective contre les faux Prophétes, qui mettent des couſſins ſous les coudes des pécheurs, & qui tendent des filets pour les prendre à la chaſſe. Jérémie (*ſ*) dans ſes lamentations repréſente Jéruſalem qui ſe plaint de ſes ennemis, qui l'ont priſe comme un oiſeau dans leurs filets.

Pour la chaſſe avec les *chiens*, on peut voir *Chiens*.]

CHAT-HUANT, ou *Hibou*, oiſeau impur, dont il eſt défendu aux Juifs de manger (*t*). Il n'eſt pas certain que l'Hébreu *tachmas*, que l'on a traduit dans le Lévitique par le hibou, ſignifie cet oiſeau. Bochart l'entend du mâle de l'autruche. Il eſt parlé du hibou dans le Pſeaume, (*u*) ſous un autre nom; & on ne peut pas conteſter qu'il ne ſignifie une choüette, puiſqu'il eſt ſynonyme à *l'oiſeau ſolitaire*, dont il eſt parlé au même endroit: *Sicut nycticorax in domicilio, & ſicut paſſer ſolitarius in tecto*. L'Hébreu *ſchelech*, que l'on traduit par une choüette dans le Deutéronome, (*x*) ſignifie plûtôt un plongeon, au jugement des meilleurs Interprétes; & le

(*k*) 1. *Macc* V. 26. *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 12. (*l*) 1. *Eſdr.* VIII. 17. (*m*) *Gen.* X. 9. (*n*) *Jerem.* VI. 16.

(*o*) *Ezech.* XXXII. 30. (*p*) *Pſalm.* XC. 3. (*q*) *Mich.* VII. 2. (*r*) *Ezech.* XIII. 20. (*ſ*) *Jerem. Thren.* III. 52. (*t*) *Levit* XI. 16. תחמס (*u*) *Pſalm.* CI. 7. כבום חרבות (*x*) *Deut.* XIV. 17. השלך *Haſchelec.*

terme (*y*) *ineſchoph*, que l'on explique communément du hibou, eſt rendu par les Septante & la Vulgate, tantôt par un *ibis*; & tantôt par un *cygne*, & jamais par une choüette. Mais il faut avoüer que l'on ne ſçait point au vrai la ſignification de ces termes.

[CHAUSSURE *des Hébreux*. Les Hébreux communément parlant alloient chauſſez ſur tout à la campagne & dans la ville; mais dans la maiſon & dans leur particulier, aſſez ſouvent ils étoient déchaux. Ils quittoient auſſi quelquefois leur chauſſure par reſpect, comme Moyſe devant le buiſſon ardent (*z*), Joſué devant l'Ange qui lui apparut dans la plaine de Jéricho (*a*), les Prêtres dans le Temple durant le tems de leur ſervice (*b*); quelquefois par un principe de douleur & pénitence, comme David quand il ſortit de Jéruſalem pendant la révolte d'Abſalon (*c*), & les Juifs le jour de l'expiation ſolemnelle, & dans le deüil. Dieu défend à Ezéchiel de ſe déchauſſer & de faire le deüil de ſon épouſe qui venoit de mourir (*d*). Iſaïe reçoit ordre d'aller nuds pieds, & de quitter ſes habits, pour marquer d'une maniére plus expreſſe la future captivité de l'Egypte. (e)

Quelques anciens (*f*) ont cru que notre Sauveur n'avoit point de ſouliers, & qu'il marchoit ordinairement nuds pieds; mais d'autres ſoutiennent le contraire. Saint Jean-Baptiſte dit qu'il n'eſt pas digne de porter, ou de délier les ſouliers de JESUS-CHRIST (*g*); & il n'eſt pas croyable qu'il ait voulu dans une choſe auſſi indifférente s'éloigner de la pratique de ſa nation, ni qu'il eût permis à ſes Apôtres de porter des ſouliers, (*h*) s'il n'en eût pas porté lui même.

Les femmes de condition portoient des chauſſures précieuſes, comme on le voit par l'épouſe du Cantique, par Judith, & par Ezéchiel, qui met les chauſſures précieuſes parmi les préſens qu'il a faits à ſon épouſe, qui n'eſt autre que ſon peuple. L'Ecriture (*i*) dit que les chauſſures de Judith ravirent les yeux d'Holofernes. Les ſouliers que le Seigneur donne à ſon Epouſe (*k*), ſont de couleur de pourpre.

La matiére des chauſſures étoit le cuir, ou le lin, ou le jone, ou le bois; car on n'a rien de certain ſur cela. Pour l'ordinaire ils étoient d'un fort bas prix, & on dit par une maniére de proverbe: auſſi vil, auſſi mépriſable que des ſouliers. *Ils ont vendu le pauvre pour des ſouliers*, dit Amos (*l*). L'Ecriture rend témoignage au déſintéreſſement de Samuël, qu'il n'a pas même reçû des ſouliers de qui que ce ſoit (*m*). Les gens de guerre portoient quelquefois des chauſſures de fer & d'airain: (*n*) *Ferrum & æs calceamentum ejus.* On peut voir le Dictionnaire ſur l'article *Sandales.*]

CHAUVE-SOURIS, oiſeau impur, qui participe de l'oiſeau & de la ſouris, ayant le corps d'une ſouris, & les aîles d'un oiſeau, non pas toutefois avec des plumes, mais avec une certaine peau qui s'étend, & qui forme des aîles, dont elle ſe ſert pour voler. Elle fait ſes petits vivans, & les allaite, comme les animaux à quatre pieds; & ne pond pas ſimplement des œufs, comme les oiſeaux. Le terme Hébreu (*o*) *hatalaph*, que les Interprétes expliquent communément de la chauve-ſouris, ſignifie *l'hyrondelle*, ſelon les Rabbins. Il y a une ſorte de chauve-ſouris en Orient, qui eſt plus groſſe que l'ordinaire, que l'on ſale, & que l'on mange.

[CHAUVESOURIS. La chauveſouris ne s'apprivoiſe jamais, elle ſe nourrit de mouches, d'inſectes, de choſes graſſes, comme de la chandelle, de l'huile, de la graiſſe.

(*y*) *Levit.* XI. 17. *Deut.* XIV. 16. *Iſai.* XXXIV. 11. עשנה *Ineſchoph.* (*z*) *Exod.* III. 5. (*a*) *Joſue* V. 15. (*b*) *Exod.* XXX. 19. (*c*) 2. *Reg.* XV. 30. (*d*) *Ezech.* XXIV. 17. (*e*) *Iſai.* XX. 2. (*f*) *Hieronym. ad Euſtochium de ſervanda virginitate. Ita & Dionyſ. Chartuſ. Ignatius. Lyran. &c.* (*g*) *Matt.* III. 11. *Jean.* I. 27. (*h*) *Marc.* VI. 9.

(*i*) *Judith.* X. 3. XVI. 11. (*k*) *Ezech.* XVI. 10. (*l*) *Amos* II. 6. VIII. 6. (*m*) *Eccli.* XLVI. 22. (*n*) *Deut.* XXXIII. 25. (*o*) *Levit.* XI. 19. *Deut.* XIV. 18. עטלף *Hatalaph.* 17. *Nycticorax.*

graiſſe. Elle ne paroit que la nuit, & encore quand il fait beau, & que le tems eſt chaud. Celles d'Afrique & d'Ethiopie ont une queuë longue comme celle de la ſouris, qui s'éteud au-delà de ſes aîles & de ſa membrane; il s'en trouve qui ont quatre oreilles, d'autres ſeulement deux. Elles ne bâtiſſent point de nid: mais font leurs petits dans quelques creux ou fentes des toits & des couvertures des maiſons. Il y en a de noires, de blanches, de fauves, & de cendrées. La mere allaite ſes petits attachez à ſes mammelles; & lorſqu'elle eſt obligée de les quitter pour aller chercher ſa nourriture, elle les détache de ſes mammelles, & les ſuſpend à la muraille, dont ils ne ſe détachent point. On dit qu'il y a des chauveſouris dans la Chine, qui ſont auſſi groſſes que des poules, & qui ne ſont pas moins délicates. Celles du Bréſil, du Madagaſcar & des Maldives, ſont groſſes comme des corbeaux, & ont la tête de la forme de celle d'un renard: elles ſe pendent aux arbres par de petites agraffes qui ſont au nœud de leurs aîles: & ſucent le ſang des hommes endormis pendant la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent découvert.]

CHEBBON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 41.

CHEBRON. Voyez *Hebron*, & *Cariath-Arbé*.

[CHEFS DE LA CAPTIVITE'. Voyez *Captivité*.]

CHELEAB, (*p*) fils de David & d'Abigaïl, auparavant femme de Nabal.

CHELIAN, Iſraëlite qui ſe ſépara de ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la défenſe de la Loi. (*q*)

CHELION, fils d'Elimélech & de Noëmi, de la ville de Bethléem de Juda, qui pendant une grande famine ſe retira avec ſon pere & ſa mere dans le pays de Moab, où il épouſa une femme Moabite, nommée *Orpha*. Il mourut quelque tems aprés dans ce pays, ſans laiſſer d'enfans. (*r*)

CHELMON, ville qui eſt vis-à-vis d'Eſdrelon, (*ſ*) & prés de laquelle une partie de l'armée d'Holoferne étoit campée, avant qu'il vînt aſſiéger Béthulie. *Chelmon* eſt peut-être la même que *Selmon*, dont il eſt parlé dans les Pſeaumes, (*t*) & ailleurs; ou *Cedmon*; ou enfin *Belmon*, ou *Cyamon* comme porte le Grec, *Judith.* VII. 3. ou *Cammon*, dont parle Eusébe, & qu'il place à ſept milles de Légion, tirant vers le nord.

CHELUB, pere d'Ezri. 1. *Par.* XXVII. 26.

[CHEMINE'E. Voyez ci-devant, *Caminus*]

CHE'NE', dans Ezéchiel, XXVII. 23. apparemment la même que *Chalanné*, *Geneſ.* x. 10. Voyez ci-devant *Calanné*.

CHEREAS. Voyez *Chereas*.

CHEREM, anathême. (*u*) Les Hébreux diſtinguent trois ſortes d'anathêmes ou excommunications. La premiére eſt *niddui*, (*x*) *ſéparation*, la moindre excommunication. La ſeconde eſt *Cherem*, la grande excommunication, ou l'anathême; & la troiſiéme eſt *ſchammata*, (*y*) l'excommunication, à laquelle eſt attachée la peine de mort. Le *cherem*, dont nous parlons ici, prive l'excommunié de la plûpart des avantages de la ſociété civile. Il ne peut avoir commerce avec perſonne, ni vendre, ni achetter, ſinon les choſes abſolument néceſſaires à la vie; ni fréquenter les Ecoles, ni entrer dans les Synagogues. On ne peut ni boire, ni manger avec lui. La ſentence de *Cherem* ne pouvoit être prononcée que par dix perſonnes, ou du moins en la préſence de dix perſonnes. Mais l'excommunié pouvoit être abſous par trois Juifs, ou même par un ſeul, pourvû qu'il

(*p*) 2. *Reg.* III. 3. (*q*) 1. *Eſdr.* X. 33.

(*r*) *Ruth.* I. 1. 2. . 9. (*ſ*) *Judith.* VII. 3. (*t*) *Pſalm.* LXVII. 15. *& Judic.* IX. 48. (*u*) חרם *Cherem*, *anathema*. (*x*) נדוי *Niddui*. (*y*) כמתא *Schammata*.

fût Docteur de la Loi. La forme de l'excommunication étoit chargée d'une multitude de malédictions & d'imprécations tirées de différens endroits de l'Ecriture. Voyez Bartolocci, Bibl. Rabbin. t. 3. Selden, *De Synedriis* l. 1. Baſnage, Hiſtoire des Juifs, t. 5. l. 7. c. 20. Edit. Pariſ. &c. Voyez ci-devant *Anathême* & *Excommunication*.

CHERUB, un des Iſraelites de retour de Babylone, qui ne put prouver ſa généalogie. (z)

CHERUB, *Cherubin*. Le terme de *Cherub* en Hébreu, ſe prend quelquefois pour un veau, ou pour un bœuf. Ezéchiel (a) met *la face de Charab*, comme ſynonyme à *la face de bœuf*. Le nom de *Charab* en Syriaque & en Caldéen, ſignifie, labourer; ce qui eſt le propre ouvrage des bœufs. *Cherub* ſignifie auſſi *fort*, & *puiſſant*. La force du bœuf eſt connuë. Grotius dit que les Chérubins étoient des figures qui approchoient de celle du veau. Bochart croit de même que la figure du bœuf dominoit dans celle du Chérubin. Spencer eſt dans le même ſentiment. Enfin ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (b) appelle les Chérubins des animaux: *In circuitu throni quatuor animalia*. Joſeph (c) dit que les Cherubins ſont des animaux extraordinaires, & d'une figure inconnuë aux hommes. Saint Clément d'Alexandrie (d) croit que les Egyptiens ont imité les Cherubins des Hébreux dans la repréſentation de leurs ſphinx & de leurs animaux hiéroglyphiques.

Toutes les deſcriptions que l'Ecriture nous donne des Chérubins, ſont différentes entre elles; mais elles conviennent, en ce qu'elles repréſentent toutes une figure compoſée de différentes choſes, comme de l'homme; du bœuf, de l'aigle & du lion. Tels étoient les Chérubins décrits par Ezéchiel. (e) Ceux que vit Iſaïe, (f) & qu'il nomme *Seraphins*, avoient la figure humaine, avec ſix ailes, deux deſquelles leur couvroient la face. Deux autres leur couvroient les pieds; & ils voloient avec les deux autres. Ceux que Salomon mit dans le Temple de Jéruſalem, devoient être à peu prés de même forme. 3. *Reg.* VI. 23. Ceux que décrit ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (g) étoient tout chargez d'yeux devant & derriére, avant chacun ſix ailes. Le premier avoit la forme d'un lion; le ſecond, celle d'un veau; le troiſiéme, celle d'un homme; & le quatriéme, celle d'un aigle. Ils crioient continuellement jour & nuit: Saint Saint, Saint, &c. Ceux que Moyſe mit ſur l'Arche d'Alliance, (h) ne nous ſont point bien décrits dans l'Ecriture, non plus que ceux que Dieu poſta à l'entrée du Jardin de délices, d'où il avoit chaſſé Adam & Eve. (i) Mais il y a beaucoup d'apparence que les uns & les autres avoient la figure humaine, puiſqu'il eſt dit de ceux qui furent placez à l'entrée du Paradis terreſtre, qu'ils y étoient pour en garder l'entrée, & qu'ils avoient en main une épée flamboyante. (k) Et Ezéchiel (l) compare le Roi de Tyr au *Cherubin qui étoit étendu* ſur l'Arche d'Alliance, *ſur la montagne ſainte*; c'eſt-à-dire, qu'il étoit comme ce Cherubin, tout brillant d'or & de gloire. De plus Moyſe dit que les deux Cherubins couvroient le Propitiatoire avec leurs ailes étenduës des deux côtez, & ſe regardoient l'un l'autre, ayant le viſage tourné vers le Propitiatoire, qui couvroit l'Arche.

De tout ce que nous venons de dire, il réſulte que les Chérubins n'avoient pas une figure toûjours uniforme, puiſque nous en voyons qui avoient la forme d'hommes, d'autres la forme d'aigle, d'autres celle de bœuf, dautres celle de lion, & d'autres réünifſoient toutes ces figures enſemble. Auſſi Moyſe appelle *ouvrage de Cherubin*,

(z) 1. *Eſdr.* II. 59. (a) *Ezech.* I. 10. comparé au même. *Ezech.* X. 14. כרוב *Cherub*. (b) *Apoc.* IV. 6. 7. (c) *Antiq. l.* 3. *c.* 6. *p.* 82. (d) *Clem. Alex. l.* 5. *Stromat.* (e) *Ezech.* I. 5. *& ſeq.* X. 20. 21. (f) *Iſai.* VI. 23.

(g) *Apoc.* IV. 6. 7. (h) *Exod.* XXV. 18. 19. 20. (i) *Geneſ.* III. 24. (k) *Geneſ.* III. 24. (l) *Ezech.* XXVIII. 14.

bin, (*m*) ou en forme de Chérubin, les repréſentations ſymboliques, ou hiéroglyphiques qui étoient repréſentées en broderies ſur les voiles du Tabernacle. Tels etoient les figures ſymboliques que les Egyptiens mettoient à la porte de leurs Temples, & les Images de la plûpart de leurs Dieux, qui n'étoient autres pour l'ordinaire que des ſtatues compoſées de l'homme, & des animaux. (*n*)

Omnigenûmque Deûm monſtra, & latrator Anubis.

CHESELETH-THABOR, ville de Zabulon, au pied du mont Thabor. Voyez ci-devant *Caſeleth*, ou *Caſcleth-Thabor*.

CHESITAH. *Geneſ.* XXXIII. 19. Ce terme eſt traduit par *des moutons*. Voyez *Keſitha*.

CHESLON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 10.

CHETIM. Voyez ci-devant *Céthim*. C'eſt la Macédoine. 1. *Macc.* I. 1.

CHEVAL, animal trés commun, & trés-connu dans ces pays; mais qui a été trés-rare parmi les Hébreux, juſqu'au tems de Salomon, qui en avoit un grand nombre, & qui entretenoit beaucoup de cavalerie. Avant lui, on ne connoît point d'hommes de cheval dans les armées d'Iſraël. Dieu défend aux Rois de ſon peuple d'avoir beaucoup de chevaux, (*o*) & de ſe ſervir de ce prétexte pour ramener le peuple en Egypte. Il ordonne à Joſué (*p*) de couper les jarets aux chevaux des Chananéens qu'il prendra dans les batailles, & de brûler leurs chariots de guerre. David (*q*) ayant gagné une grande bataille contre Adarezer Roi de Soba, lui prit dix-ſept cens chevaux, & coupa les jarets à tous les chevaux des chariots de guerre, réſervant ſeulement cent chariots. La monture ordinaire des Juges & des Princes d'Iſraël, étoient des ânes, ou des mules. Depuis David, on vit plus communément des chevaux dans le pays.

[CHEVAL. Salomon eſt le premier des Rois de Juda qui ait eu un grand nombre de chevaux; il les nourriſſoit plûtôt pour la pompe, que pour la guerre; car on ne lit pas qu'il ait fait des expéditions militaires. Il avoit, dit l'Ecriture (*r*), quarante mille crêches de chevaux deſtinez à conduire ſes chariots, & douze mille pour des chevaux de monture. Il avoit quatorze cens chariots & douze mille cavaliers, (*ſ*) diſtribuez dans ſes places fortes. Il tiroit ſes chevaux de l'Egypte (*t*), & il n'y avoit point d'attelages de chevaux qui ne lui revînt à plus de ſix cens ſicles qui font environ 913. liv. 6. ſ. 8. d. de notre monnoye. Moyſe avoit défendu au Roy des Hébreux d'avoir un grand nombre de chevaux (*u*), de peur qu'il ne lui prît envie de remener le peuple en Egypte.

Chevaux conſacrez au ſoleil. On lit dans les Livres des Rois (*x*), que Joſias ôta les chevaux que les Rois de Juda ſes prédéceſſeurs avoient conſacrez au ſoleil. On ſçait que le ſoleil étoit adoré dans tout l'Orient, & que le cheval, comme le plus vîte des animaux domeſtiques, étoit conſacré à cette Divinité, qu'on ſe figuroit montée ſur un chariot attelé des plus beaux & des plus vites chevaux du monde, aller tous les jours de l'Orient à l'Occident porter ſa lumiere aux hommes. Dans la Perſe & chez les Meſſagétes on ſacrifioit des chevaux au ſoleil. (*y*)

Placat equo Perſis radiis Hyperiona cinctum;

Ne celeri detur victima tarda Deo.

Xénophon (*z*) décrit un ſacrifice ſolemnel de chevaux, que l'on fit en cérémonie au ſoleil. Ces chevaux étoient tout des plus beaux, & ils accompagnoient un chariot

(*m*) *Exod.* XXVI. 1. *Vulg. Variatas opere plumario. Heb.* ברבים מעשה חשב *Cherubim, opus induſtrii hominis* (*n*) *Virgil. Æneid.* 8. (*o*) *Deut.* XVII. 16. (*p*) *Joſue* XI. 6. (*q*) 2. *Reg.* VIII. 4. 5.

(*r*) 3. *Reg.* IV. 26. (*ſ*) 3. *Reg.* X. 26. (*t*) *Ibid.* ℣. 18. 19. (*u*) *Deut.* XVII. 16. (*x*) 4. *Reg.* XXIII. 11. (*y*) *Ovid. Faſt. l.* 1. *Herodot l.* 1. *c.* 55. (*z*) *Xenophon. Cyropæd. l.* 8.

chariot blanc & couronné, conſacré au même Dieu. On peut croire que les chevaux que Joſias ôta du parvis du Temple, étoient deſtinez à de pareils ſacrifices.

Les Rabbins (a) enſeignent que ces chevaux ſe mettoient tous les matins aux chariots conſacrez au ſoleil, dont il eſt parlé au même Livre, & que le Roy ou quelques uns de ſes Officiers les montoient, & alloient au-devant du ſoleil à ſon lever, depuis la porte orientale du Temple, juſqu'aux fauxbourgs de Jéruſalem.

D'autres croyent que les chevaux dont il eſt parlé dans les Livres des Rois, étoient des chevaux de bois, de pierre, ou de métal, érigez dans le Temple en l'honneur du ſoleil: d'autres que c'étoient des chevaux qu'il n'étoit permis ni de monter, ni d'attacher au joug, mais qui étoient libres & abandonnez à eux-mêmes, comme ceux que Jules-Céſar lâcha & mit en liberté après ſon paſſage du Rubicon (b). Les Perſes avoient auſſi de ces chevaux (c), de même que les anciens Germains (d). Ceux des Perſes étoient tigrez, & ceux des Germains étoient tout blancs. On ne les employoit jamais à aucun uſage prophane, & on tiroit de leur henniſſement & de leur mouvement des préſages pour l'avenir.

CHEVEUX. La loy de Dieu n'avoit fait aucune ordonnance aux Hébreux au ſujet des cheveux. Ils les portoient longs, comme ils venoient naturellement; ſeulement les Prêtres ſe les faiſoient couper, pendant qu'ils étoient occupez au ſervice du Temple, tous les quinze jours: ils n'y employoient que les cizeaux, & non le raſoir (e). De plus, il leur étoit défendu de couper leurs cheveux en l'honneur du mort, (f) c'eſt-à-dire d'Adonis, quoique dans les autres deüils ils ſe les coupaſſent ſans aucun ſcrupule. (g)

Dieu leur avoit auſſi défendu de couper leurs cheveux en rond (h): *Neque in rotundum attondetis comam*; à l'imitation des Arabes, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des peuples de Dedan, Thema, & Buz (i). C'étoit, dit-on (k), pour imiter Bacchus, qui avoit ainſi porté ſa chevelure.

Les Septante traduiſent le texte de Moyſe: (l) *Vous ne ferez point de ſiſoë des cheveux de votre tête.* Ce terme Hébreu *ſiſoë* ſignifie ſelon un ancien Scoliaſte, une treſſe de cheveux que l'on offroit à Saturne. Lucius témoigne que les Syriens offroient ainſi leurs cheveux à leurs Dieux.

On ſçait que ſouvent les Payens faiſoient vœu de ne ſe faire ni les cheveux, ni la barbe, qu'ils n'euſſent vaincu leurs ennemis. (m)

Occumbis Sarmens, flavam qui ponere victor.
Cæſariem, crinemque tibi, Gradive, voveat.

Les Germains en uſoient ainſi, (n) *Crinem barbamque ſummittere, nec niſi boſte cæſo exuere, votivum obligatumque virtuti oris habitum.* Civilis ayant pris les armes contre les Romains, fit vœu de ne pas couper ſes cheveux, qu'il portoit longs & rouſſis par artifice, à la maniére des Allemans, qu'après la défaite des légions: (o) *Civilis barbaro voto, poſt capta adverſus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem, patratâ demum cæde legionum depoſuit.* Cela a quelque rapport à ce que la loy ordonnoit aux Nazaréens. (p) *Pendant tout le tems de leur Nazaréat le raſoir ne paſſera point ſur leur tête: que ſi quelqu'un meurt ſubitement devant lui, la conſécration de ſa tête ſera ſoüillée; il ſe fera raſer auſſi-tôt*, comme s'il n'avoit encore rien fait: il ſera ſoüillé par la préſence de ce mort; & il recommencera toute la cérémonie de ſon Nazaréat. Voyez le Dictionnaire ſous l'article *Nazaréens.*

Lorſ-

(a) *Rabb. Salom. & Kimchi.* (b) *Suet. in Julio.* (c) *Dion. Nicæ. in Severo.* (d) *Tacit. de morib. German.* (e) *Ezech.* XLIV. 20. (f) *Levit.* XIX. 28. (g) *Jerem.* XLI. 5. *Ezech.* V. 1. (h) *Levit.* XIX. 28.

(i) *Jerem.* IX. 25. 26. XXV. 23. *Herodot. l.* 3. c. 8. (k) *Herodot. loco cit.* (l) *Levit.* XIX. 28. οὐδὲ ποιήσετε στρογγύλα ἐν τῇ κεφαλῇ τὴν περιφέρειαν ὑμῶν. (m) *Silius Italic. l.* 4. *de Bello Punico.* (n) *Tacit. de morib. German.* (o) *Idem hiſt. l.* 4. (p) *Num.* VI. 5. 9.

Lorſqu'un homme étoit ſoupçonné d'avoir la lépre, on examinoit ſoigneuſement ſi la couleur de ſes cheveux changeoit, ou ſi les cheveux tomboient: car c'étoit-là une marque de lépre (*q*); & lorſqu'il étoit guéri de ſa lépre, il lavoit ſes habits & ſon corps (*r*), coupoit ſes cheveux, ſa barbe & tout le poil de ſon corps, & offroit ſon offrande à la porte du Tabernacle: mais il n'entroit dans le camp que huit jours après, en coupant de nouveau tout le poil de ſon corps.

On a parlé du poids des cheveux d'Abſalon, dans le Dictionnaire ſur l'article d'*Abſalon*. Les cheveux noirs paſſoient pour les plus beaux (*ſ*); *Comæ ejus ſicut elatæ palmarum, nigræ quaſi corvus.* C'étoit auſſi le goût des Romains (*t*).

Spectandum nigris oculis, nigroque capillo]

CHEVRE, animal domeſtique fort connu, du nombre des animaux purs, dont on pouvoit manger, & qu'on pouvoit offrir en ſacrifices. On les tondoit dans la Paleſtine, & dans pluſieurs autres endroits, comme on fait encore aujourd'hui dans l'Orient, & on en faiſoit des étoffes qui ſervoient pour des tentes. Dieu ordonne à Moyſe de faire une partie des voiles du Tabernacle, avec du poil de chévres. (*u*)

[CHEVRE. Voyez *Poil de Chevre.*]

CHEZIB. Voyez ci-devant *Casbi*. Ce lieu étoit voiſin d'Odollam.

CHIBRATH-AREZ. Voyez ci-aprés *Kibrath*, ou *Kiberath-Arez*.

CHIBEROTH-ABA; *Sépulcres de Concupiſcence.* C'eſt le nom que l'on donna à un campement des Iſraëlites, où il en mourut un grand nombre, aprés avoir mangé des cailles. (*x*) Nous croyons que c'eſt le même campement, qui eſt nommé *Jé-téébata*, Hauteurs de Concupiſcence. (*y*)

(*q*) *Levit.* XIII. 4. 10. 31. 32. *&c.* (*r*) *Levit.* XIV. 8. 9. (*ſ*) *Cantic.* V. 11. (*t*) *Horat. de Arte Poet. & carm. l.* 1. *Od.* 32. (*u*) *Exod.* XXV. 4. XXXV. 6. *&c.* XXXVII. 14. (*x*) *Num.* XI. 34. XXXIII. 16. (*y*) *Num.* XXXIII. 33. 34. *Deut.* X. 7.

CHIBROTH-ABAH; *Sépulcres de Concupiſcence.* Voyez *Kiberoth-Abah*, & *Concupiſcence.*

CHIDON. *L'Aire de Chidon* eſt le lieu où Oza fut ſubitement frappé de mort, pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit ſur ſon chariot. (*z*) Dans le ſecond Livre des Rois, (*a*) cette Aire eſt nommée *l'Aire de Nachon.* On ne ſçait ſi *Nachon* & *Chidon* ſont des noms d'hommes, ou des noms de lieux.

CHIEN, animal domeſtique, fort connu, déclaré impur par la Loi, & fort mépriſé parmi les Juifs. Ils n'ont rien de plus injurieux à dire, que de comparer un homme à un chien mort. David pour faire ſentir à Saül que la perſécution injuſte qu'il lui faiſoit, ne lui faiſoit à lui-même aucun honneur, lui dit: (*b*) *Qui perſécutez-vous, Roi d'Iſraël? Qui perſécutez-vous? Vous perſécutez un chien mort.* Et lorſque David fit l'honneur à Miphiboſeth de lui donner ſa table, (*c*) Miphiboſeth en le remerciant, lui dit: Qui ſuis-je, moi vôtre ſerviteur, pour mériter que vous jettiez les yeux ſur un chien mort comme moi. Job dit que dans ſa diſgrace, des jeunes gens l'oſoient inſulter, (*d*) dont il n'auroit pas daigné auparavant mettre les peres au rang des chiens qui gardoient ſes troupeaux.

Le nom de chien ſe met quelquefois pour un homme qui a perdu toute pudeur, pour un homme qui ſe proſtituë par une action abominable; car c'eſt ainſi que pluſieurs entendent la défenſe que Moyſe fait d'offrir au Tabernacle du Seigneur (*e*) *le prix de la proſtitution, & la récompenſe du chien*; & ce que dit l'Eccléſiaſtique: (*f*) Quel rapport y a-t-il *entre un homme pur* & ſanctifié, *& un chien*? JESUS-CHRIST dans l'Apocalypſe, (*g*) exclut de ſa maiſon *les chiens, les empoiſonneurs, les impudi-*

(*z*) 1. *Par.* XIII. 9. (*a*) 2. *Reg.* VI. 6. (*b*) 1. *Reg.* XXIV. 15. (*c*) 2. *Reg.* IX. 8. (*d*) *Job.* XXXI. 1. (*e*) *Deut.* XXIII. 18. (*f*) *Eccli.* XIII. 22. (*g*) *Apoc.* XXII. 15.

ques les homicides, les Idolâtres, &c. Saint Paul (*h*) donne le nom de chien aux faux Apôtres, à cauſe de leur impudence, & de leur avidité pour le gain ſordide. Enfin Salomon & ſaint Pierre comparent les pécheurs qui retombent toûjours dans leurs crimes, (*i*) aux chiens qui retournent à leur vomiſſement. David compare ſes ennemis à des chiens, (*k*) qui ne ceſſoient d'abboyer contre lui, par leurs médiſances, & de le mordre par leurs perſécutions & leurs mauvais traitemens.

Je ne remarque pas que les Hébreux ſe ſerviſſent de chiens pour la chaſſe. Le gibier qui auroit été tué par un chien, auroit été ſoüillé, & ils n'auroient pû s'en ſervir. (*l*) Je ne trouve aucune mention de chiens, lorſqu'il eſt parlé de chaſſe, ni aucune mention de chaſſe, quand il eſt parlé de chiens. Dans l'Orient on ſe ſert plûtôt de lions, ou de quelques autres animaux ſemblables, qu'un cavalier porte en croupe, ou devant lui à cheval; & lorſqu'il apperçoit le gibier, il ôte une eſpéce de bourlet que l'animal a ſur les yeux, & lui montrant ſa proye, il ſe jette deſſus avec une trés-grande agilité. Je ne voudrois pas toutefois nier qu'ils ne puſſent ſe ſervir de chiens, pourvû qu'ils empêchaſſent qu'ils ne tuaſſent les animaux qu'ils pourſuivoient; car le chien ne ſoüille pas, tant qu'il eſt en vie.

[CHIENS. Les Arabes de même que les Juifs, tiennent les chiens pour impurs (*m*), les flattent de paroles, les nourriſſent bien, mais ne les touchent pas; ſurtout s'ils étoient moüillez, ils ne les laiſſeroient point approcher, de peur que quelque goutte d'eau ne tombât ſur leurs habits, ce qui les rendroit incapables de faire leur oraiſon. Mais ceux qui aiment la chaſſe, ne laiſſent pas de nourrir des lévriers & des chiens couchans: diſant que ces chiens étant toujours à l'attache, & ne mangeant rien d'impur, ſont exempts de la loy commune. Ils en diſent de même des petits chiens. Perſonne chez eux ne fait de mal aux chiens, & ſi l'on en tuoit quelqu'un de propos déliberé, on en ſeroit châtié en Juſtice.

CHINE. La Chine eſt un des plus beaux pays de l'Aſie. Les Arabes l'écrivent *Sin*; les Perſans & les autres Orientaux *Tchin*. Ils diſent que ce pays a tiré ſon nom d'un des fils de Japhet (*n*) nommé *Sin*. C'étoit, diſent-ils, l'aîné & le plus habile des enfans de Japhet, auſſi eut-il le meilleur partage & le grand pays de la Chine; ce fut lui qui enſeigna à ſes enfans la peinture, la ſculpture, & l'art de préparer la ſoye pour en faire diverſes ſortes d'étoffes. En un mot l'on prétend que la plus grande partie des ouvrages, qui ſont aujourd'hui en vogue dans la Chine, & dont les étrangers font ſi grand cas, ſont de ſon invention.

Il eut pour fils aîné Matchin, qui peupla la Chine méridionale, en y comprenant la Cochinchine, le Tunquin, le Royaume d'Anan, avec ceux de Siam & de Pegu. Les anciennes Hiſtoires des Perſes diſent que Feridoun Roy de la premiere Dynaſtie nommée des Piſchadiens, donna à *Tour* ſon fils la Chine & le Turkeſtan pour partage, & le titre de *Fagfour*, qui eſt demeuré héréditaire aux Rois de ce pays-là, comme celui de Pharaon à ceux d'Egypte.

C'eſt une très-ancienne tradition chez les Orientaux (*o*), qu'il y a un très-grand nombre de Juifs dans la Chine, & qu'ils y ſont paſſez du tems de Joſué, Dieu leur ayant ouvert un chemin pour y arriver. Mais il y a bien plus d'apparence que ceux qui ſe trouvent en ce pays-là, y ſont allez depuis les captivitez d'Iſraël ſous Salmanaſar & les autres Rois d'Aſſyrie. En effet le trajet n'en eſt pas fort difficile du pays des Perſes & des Medes.

On

(*h*) *Philipp.* III. 2. (*i*) *Prov.* XXVI. 11. & 1. *Petri* II. 21. (*k*) *Pſalm.* XXI. 17. 21. (*l*) *Levit.* XVII. 15. (*m*) Darvieux, mœurs des Arabes c. 8. p. 182.

(*n*) *Bibliot. Orient. p.* 811. (*o*) *Idem p.* 474.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu autrefois grand nombre de Juifs à la Chine ; les plus anciennes relations (*p*) qu'on ait de ce pays-là, témoignent que dans la déſolation générale du pays, principalement à la priſe de Cumdan, il y eut grand nombre de Chrétiens & de Juifs maſſacrez. Mais on ignore quand & à quelle occaſion les Juifs y étoient entrez. Les Hiſtoires des Chinois n'en apprennent rien, parce qu'apparemment leur entrée s'y eſt faite inſenſiblement & ſans éclat, ou parce que les Hiſtoriens Chinois qui ont pour maxime de ne pas parler des affaires étrangeres, n'ont pas jugé à propos d'en faire mention.

Il y en a peu aujourd'hui dans la Chine, où ils ſont diſperſez dans diverſes provinces, & ſur tout dans les villes de commerce. Le P. Ricci raconte qu'un Juif de la ville de Caifamfu étant venu à Pekin pour y prendre les degrez, eut la curioſité de le voir, ayant appris qu'il adoroit un ſeul Dieu, & n'étoit pas engagé dans les ſuperſtitions des Idolatres du pays. Le P. Ricci le mena à la Chapelle où il y avoit un tableau de la ſainte Vierge tenant l'Enfant Jesus, & ſaint Jean-Baptiſte auprès de lui. Le Juif s'imagina que c'étoit Rebecca, Jacob & Eſaü. Il fit un pareil jugement d'un tableau qui repréſentoit les quatre Evangeliſtes. Le Pere lui fit enſuite diverſes queſtions, & reconnut par ſes réponſes qu'il faiſoit profeſſion de l'ancienne Loy, & qu'il ſe reconnoiſſoit pour Iſraëlite, & non pas pour Juif : ce qui fit juger qu'il étoit des deſcendans des dix Tribus menées en captivité.

Le Pere Ricci lui fit voir enſuite la Bible Polyglotte d'Anvers ; le Juif y reconnut les caractéres Hébreux, mais il ne les put lire, parce que, comme il l'avoüa, il avoit négligé l'étude de cette langue, pour s'adonner à l'étude des lettres Chinoiſes ; ce qui avoit failli à le faire exclurre de la Synagogue. On apprit auſſi de lui qu'il y avoit dans la même ville dix ou douze familles de Juifs, avec une Synagogue aſſez belle, & qu'on y conſervoit depuis cinq ou ſix cens ans le Pentateuque écrit ſur des volumes ou roulcaux ; qu'il y avoit auſſi dans la Province de Chequiang un plus grand nombre d'Iſraëlites, & une Synagogue ; mais que dans les autres Provinces, leur nombre y étoit fort diminué ; n'y ayant point de Synagogue.

Le Pere Adam Schaal fameux Miſſionaire, écrivoit de Pekin qu'il avoit vû des Juifs dans le Royaume de *Kaſchemir*, qui avoient conſervé le Judaïſme & l'Ancien Teſtament, & qui ne ſçavoient rien de la mort de Jesus-Christ, qui avoient même voulu faire le Jéſuite leur *Chakam*, pourvû qu'il voulût s'abſtenir de manger du porc.

Un autre Jéſuite nommé Gozani, rapporte la découverte d'une Synagogue dans la Province d'Homan à la Chine. Il croit qu'il y avoit des Juifs en ce pays-là avant Jesus-Christ : ils connoiſſent Eſdras & Jeſus fils de Sidrach (apparemment Jeſus fils de Sirach Auteur de l'Eccléſiaſtique) & ils ſuivent dans leurs explications la méthode des Thalmudiſtes. Mais tout cela eſt plus propre à perſuader que ces Juifs ſont modernes, qu'à faire croire qu'ils ſont de l'ancienne diſperſion des dix Tribus ; car ni les Thalmudiſtes, ni l'Eccléſiaſtique, ni l'hiſtoire de Judith, ne devoient pas leur être connus.

L'on a une aſſez longue lettre des Juifs de Cochin (*q*), écrite à la Synagogue d'Amſterdam, dans laquelle ils diſent qu'ils ſe ſont retirez aux Indes dans le tems de la conquête de la Terre ſainte par les Romains ; qu'ils ont eu dans la Chine ſoixante-douze Rois, qui ſe ſont ſuccédez les uns aux autres dans l'eſpace de mille ans : que la diviſion s'étant miſe entre deux freres qui ſe diſputoient le Royaume, les Princes

(*p*) Voyez Relation de la Chine, imprimée à Paris en 1718. p. 324.

(*q*) Baſnage hiſt. des Juifs. t. 5. l. 7. c. 33.

voiſins les ſubjuguerent, & que depuis ce tems ils ſont demeurez aſſujettis aux Rois de la Chine: que la conſtante fidélité qu'ils ont conſervée envers ces Princes, leur a mérité de leur part pluſieurs marques d'eſtime & de confiance: qu'en l'an 1640. Samuël un de leurs freres mourut Gouverneur de Cochin, & laiſſa ſa charge à un Juif de même nom que lui.

Manaſſé-Ben-Iſraël qui étoit perſuadé qu'il y avoit grand nombre d'Iſraëlites dans la Chine, leur appliquoit ce paſſage d'Iſaïe: (r) *Ils retourneront de la terre des Sinéens:* c'eſt-à-dire, ſelon lui, de la terre des Chinois. Saint Jérôme traduit: *de la terre du midi.* Les Septante, *de la Perſe*; mais l'Hébreu *Sin* ſignifie de la bouë, & la ville de Peluſe ou Damiete. Ainſi il y a apparence que le Prophéte a voulu marquer Damiete & l'Egypte, par ces mots, de la terre de *Sinnim.*

Quant à ce que diſent les Orientaux de Schin, ou Sin fils de Japhet, & pere des Chinois, nous ne croyons pas y devoir faire grand fonds, les livres ſaints ne nous en diſant rien. Nous parlerons ci-après ſous le nom de *ſaint Thomas*, des Chrétiens de la Chine, & de la fameuſe inſcription trouvée en ce pays-là.

CHION, ou *Chevan.* Ce terme ſe trouve dans l'Hébreu du Prophéte Amos, cité dans les Actes des Apôtres: voici comme lit ſaint Luc: (ſ) *Vous avez porté le Tabernacle de Moloc, & l'Arche de votre Dieu Remphan, qui ſont des figures que vous avez faites pour les adorer.* Et voici comme porte l'Hébreu d'Amos: (t) *Vous avez porté les tentes de votre Roy, & le piédeſtal* (le Chion) *de vos figures, l'étoile de vos Dieux que vous vous êtes faits.* Il y a aſſez d'apparence que les Septante ont lû *Repham*, ou *Revan*, au lieu de *Chion*, ou *Chevan*, & qu'ils ont pris le piédeſtal pour un Dieu. D'autres croyent voir ici trois fauſſes Divinitez, *Moloc*, *Chion*, & *Remphan.* D'autres veulent que ces trois noms ne marquent qu'un même Dieu adoré ſous ces trois noms, & que ce Dieu étoit Saturne & ſa planette. Saumaiſe & Kircher avancent que *Kiion* eſt Saturne, & que ſon étoile s'appelle *Keiran* chez les Perſes & les Arabes, & que Remphan ou Rephan ſignifioit la même choſe chez les Egyptiens. On ajoute que les Septante qui faiſoient leur traduction en Egypte, ont changé le terme *Chion* en celui de *Remphan*, parce qu'ils avoient la même ſignification. Voyez dans le Dictionnaire l'article *Remphan*, & notre Diſſertation ſur l'idolâtrie des Hébreux dans le déſert, à la tête des douze petits Prophétes. M. Baſnage dans ſon livre intitulé Antiquitez Judaïques, après avoir beaucoup diſcouru ſur *Chion* & *Remphan*, conclut que Moloch étoit le ſoleil, & Chion, ou Rephan, la lune, t. 2. p. 576... 581. 611. 614. 617.]

CHIPPUR, ou *Kippur*, Fête de l'Expiation ſolemnelle parmi les Juifs. Ce terme vient de *Caphor*, ou *Kipper*, expier. Voyez *Expiation.*

CHLOE', femme Corinthienne Fidelle, qui fit avertir ſaint Paul des diviſions qui regnoient alors à Corinthe, à l'occaſion de Céphas, d'Apollon, & de lui Paul, Voyez 1. *Cor.* I. 11. Chloé n'écrivit pas à ſaint Paul; mais elle fit écrire par quelques-uns de ſa maiſon. (u) Saint Chryſoſtome conjecture qu'elle employa pour cela Stéphane, Fortunat & Achaïque, qui étoient les prémices de l'Achaïe. Quelques-uns ont pris Chloé pour un homme: mais c'eſt un nom de femme. Pauſanias (x) donne à Cérés le ſurnom de *Chloé.*

CHOBAR, autrement *Chaboras*, fleuve d'Aſſyrie, qui ſe décharge dans l'Euphrate, au haut de la Méſopotamie. Ezéchiel étoit

(r) *Iſai.* XLIX. 12. מארץ סינים Vulg. *De terra Auſtrali.* 70. *De terra Perſarum.* Ἀπὸ δὲ ἐκ γῆς Περσῶν. (ſ) *Act.* VII. 43. (t) *Amos* V. 26. נשאתם סכות מלככם ואת כיון צלמיכם כוכב אלהיכם אשר עשיתם לכם.

(u) 1. *Cor.* I. 11. *Ab his qui ſunt Chloës.* Ὑπὸ τῶν Χλόης. (x) *Pauſan. l.* 1.

étoit ſur le fleuve Chobar, lorſque Dieu lui fit ſentir l'impreſſion de ſon Saint-Eſprit. *Ezech.* I. 1.

CHODCHOD. Ezéchiel (*y*) parle du Chodchod parmi les marchandiſes que l'on apportoit à Tyr. Les anciens interprétes ont conſervé ce terme dans leur Traduction, ne ſçachant ce qu'il ſignifioit. Saint Jérôme avouë qu'il n'en a pû trouver la ſignification. Le Caldéen l'entend *des perles*; d'autres, de l'*onyx*, ou du *rubis*, ou de l'*eſcarboucle*, ou du *cryſtal*, ou du *diamant*. Chacun devine comme il peut.

CHODORLAHOMOR, Roi des Elyméens, ou des Elamites, qui étoient ou les Perſes, ou fort voiſins des Perſes. Chodorlahomor étoit un des quatre Rois liguez, qui firent la guerre aux cinq Rois de la Pentapole de Sodome, & qui les ayant vaincus, & fait un grand butin, furent pourſuivis, & diſſipez par Abraham, (*z*) l'an du Monde 2092. avant la naiſſance de J. C. 1908. & avant l'Ere vulgaire 1911.

CHOEROGRILLUS, hériſſon terreſtre, ou porc-épic, animal que la Loi de Moyſe a déclaré impur. (*a*) Le Légiſlateur dit que le chœrogrillus rumine; mais que comme il n'a pas l'ongle fendu, il eſt cenſé ſoüillé. L'Hébreu *ſchaphan*, n'eſt pas bien connu. Quelques-uns l'expliquent *du liévre*, & d'autres, *du lapin*. Mais Moyſe a déja parlé du liévre auparavant; & le lapin ne rumine point. Ce ne peut donc être aucun de ces deux animaux. Ce n'eſt pas non plus le chœrogrillus, ou l'hériſſon, puiſqu'il ne rumine pas. Bochart croit que c'eſt une eſpéce de gros rat, commun en Arabie, bon à manger, & nommé *aliarbuho*. Ces animaux ruminent, demeurent dans les rochers, & vont en troupes; qualitez que l'Ecriture attribuë au *ſchaphan*. (*b*)

CHOLOZA, pere de Sellum. 2. *Eſdr.* III. 15.

[*y*] *Ezech.* XXVII. 16. כדכד *Chadchod*. (*z*) *Geneſ.* XIV 1. 2. *& ſeq.* (*a*) *Levit.* XI. 5. שפן *Schaphan*. Χοιρογρύλλιος. *Chœrogryllius*. (*b*) Voyez l'Hébreu *Pſal.* CIII. 18. *Prov.* XXX. 26. *Levit.* XI. 5.

CHOMER, ou *Homer*. C'eſt le même que le core, ou *corus*, qui contenoit dix baths, & par conſéquent deux cens quatre vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-ſettier, & un peu plus, ſçavoir, $\frac{310720}{794969}$ de pouce cube.

CHONENIAS, Maître de la Muſique du Temple. (*c*) Il entonnoit les Cantiques dans les cérémonies, parce qu'il étoit trés-habile dans ſon art.

CHORAZIN. Voyez *Corozaïm*, ou *Coroſaïm*.

CHORRE'ENS, ou *Horréens*, furent les premiers habitans du pays de Séhir, qui fut depuis occupé par les Iduméens. (*d*) Ils étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, (*e*) & long-tems avant la naiſſance d'Eſaü. Sehir, fort différent d'Eſaü, étoit leur pere. (*f*) Les enfans d'Eſaü conquirent le pays de Séhir, ou ſe mélérent avec les Horréens, deſcendans de Séhir; car on ne ſçait pas comment cela s'eſt fait: mais on ſçait qu'ils ſont toûjours regardez comme ne faiſant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, (*g*) & dans l'Arabie déſerte, au midy & à l'orient de la Terre de Chanaan. On trouve le nom de Horréens dans un ſens appellatif, au troiſiéme Livre des Rois, Chap. XXI. 2. où les Interprétes l'on traduit par *Optimates*, ou *Herois*.

CHOUETTE, *Noctua*, oiſeau nocturne, déclaré impur dans Moyſe. (*h*) L'Hébreu *tachmas*, ſignifie, ſelon Bochart, l'autruche mâle. Voyez ci-devant *Chat-huant*.

CHRETIEN, *Chriſtianus*, Diſciple de JESUS-CHRIST. Ce fut à Antioche que l'on commença à diſtinguer les Chrétiens des Juifs, & qu'on leur donna le nom de *Chriſtianus*, ou Diſciple de CHRIST. (*i*) On

(*c*) 1. *Par.* XV. 22. (*d*) *Geneſ.* XXXVI. 20. 21. (*e*) *Geneſ.* XIV. 6. (*f*) *Geneſ.* XXXVI. 20. שעיר החרי *Schir horræi*. (*g*) *Deut.* II. 1. & XXX. 11. 2. & *Judic.* V. 4. (*h*) *Levit.* XI. 16. *Deut.* XIV. 15. (*i*) *Act.* XI. 26.

les nommoit communément Freres, Fidéles, Saints, Croyans. Les Payens leur donnérent auſſi le nom de *Nazaréens*, & de *Galiléens*, parce que JESUS-CHRIST étoit de Nazareth en Galilée. Pluſieurs ont crû que le nom de *Chrétien*, venoit du Grec *Chreſtos*, bon, utile; & Suétone (*k*) parlant de Claude, qui chaſſa les Juifs de Rome, dit qu'il les en chaſſa, parce qu'ils étoient continuellement en diſſenſion à cauſe de Chreſt: *Judæos, impulſore Chreſto, aſſiduè tumultuantes Româ expulit.* Le nom de *Chriſt*, n'eſt pas un nom propre, dit Lactance: (*l*) c'eſt un nom qui marque la puiſſance; car les Juifs avoient coûtume d'appeller ainſi leurs Rois: (ils les appelloient Chriſts, ou oints, à cauſe de l'onction ſainte qu'on leur donnoit.) *Mais les Payens*, ajoûte-t-il, *donnent à J. C. par erreur le nom de Chreſtus: Sed eum immutatâ litterâ, Chreſtum ſolent dicere.* Et Tertullien: (*m*) Le nom de Chrétien, vient de l'onction que JESUS-CHRIST, a reçûë; & celui de *Chreſtianus*, que vous nous donnez quelquefois par erreur; car vous ne ſçavez pas même diſtinctement nôtre nom, déſigne la douceur, dont nous faiſons profeſſion: *Sed & perperam Chreſtianus pronuntiatur à vobis, (nam nec nominis certa eſt notitia penes vos) de ſuavitate vel benignitate compoſitum eſt.*

[CHRETIENS DE SAINT JEAN. Ceux que les voyageurs appellent Chrétiens de ſaint Jean, & les Orientaux *Sabiens* (*n*), ne ſont pas une nation particuliére, comme ſeroit celle des *Sabéens* en Arabie; mais ceux qui font profeſſion d'une Religion particuliére aſſez répanduë dans les provinces d'Orient: il n'eſt pas même aiſé de marquer en quoi conſiſte particuliérement cette Religion, les Auteurs Orientaux étant aſſez peu d'accord ſur cela; mais il eſt conſtant que la Religion des Sabiens eſt une des trois auſquelles Mahomet a donné ſa protection dans l'Alcoran; & ces trois Religions ſont le Judaïſme, le Chriſtianiſme, & le Sabiiſme. Voyez dans ce Dictionnaire l'article *Zabiens*.

Les Chrétiens de ſaint Jean, ou Sabiens, ont tiré pluſieurs obſervances de la Religion Chrétienne: ils ont une eſpéce de Baptême, & ont beaucoup de vénération pour ſaint Jean Baptiſte, duquel ils ſe diſent Diſciples. Ils liſent non ſeulement le livre des Pſeaumes, qu'ils nomment *Zebour*, mais auſſi un autre livre qu'ils attribuent à Adam, qu'ils regardent comme leur Bible, dont les caractéres ſont tout-à-fait particuliers, mais dont la langue eſt preſque entiérement Chaldaïque.

Les Auteurs Arabes (*o*) diſent que ces gens-là ſont les deſcendans de la plus ancienne nation du monde, qu'ils parlent encore aujourd'hui, du moins dans leurs livres, la langue qu'Adam & ſes enfans ont parlée; qu'ils tiennent leur Religion & leur Loy de *Scheith* & d'*Edris*, qui ſont les Patriarches Seth & Noë, dont ils ont encore aujourd'hui les livres pleins d'inſtructions morales. Ils prient Dieu ſept fois le jour, & ne mêlent à cet exercice aucune autre action. Ils jeûnent pendant le cours entier d'une lune, & ne prennent aucune nourriture depuis le lever juſqu'au coucher du ſoleil. Ils terminent toujours ce jeûne à l'équinoxe du printems, ce qui revient à peu prés à la Pâque des Juifs.

Ils honorent le Temple de la Mecque, & ont auſſi beaucoup de reſpect pour les pyramides d'Egypte, à cauſe qu'ils croyent que Sabi fils d'Enoch eſt enterré dans la troiſiéme. Leur principal pélerinage ſe fait en un lieu proche de Haram, en Méſopotamie, que quelques-uns tiennent pour le lieu de la naiſſance d'Abraham, mais qui eſt ſûrement celui d'où il par-

(*k*) *Sueton. in Claudio.* (*l*) *Lactant. de vera ſapient. l.4. c.7.* (*m*) *Tertull. Apologet.* (*n*) *Biblior. Orient. p. 725.*

(*o*) *Ben-Schunah, ibid.*

partit pour ſe rendre en Paleſtine. D'autres croyent qu'ils honorent ce lieu à cauſe de *Sabi fils de Mari*, qui vivoit du tems d'Abraham, & dont ils tirent apparemment leur origine, bien plûtôt que de Sabi fils d'Enoch, qui n'eſt point connu dans l'Ecriture, & qui doit avoir vêcu avant le déluge.

Un autre Auteur Arabe (*p*) dit que la Religion des Sabiens a été non ſeulement la plus ancienne, mais encore la générale & la ſeule Religion du monde, juſqu'au tems d'Abraham, duquel toutes les autres Religions ſont deſcenduës. Ils diſent que les anciens Perſes, Chaldéens, Aſſyriens, Grecs, Egyptiens & Indiens, étoient tous Sabiens, avant qu'ils euſſent embraſſé le Judaïſme, le Chriſtianiſme, ou le Mahométiſme; & les Chrétiens Orientaux ne font point de difficulté de dire, que le grand Conſtantin a quitté la Religion des Sabiens pour prendre celle des Chrétiens.

M. Chardin (*q*) dans ſon voyage de Perſe, dit que les diſciples de S. Jean-Baptiſte ſont en aſſez petit nombre, répandus dans l'Arabie, dans la Perſe, & le long du Golphe Perſique; que leur origine vient de la Chaldée, & qu'ils étoient d'anciens Diſciples de Zoroaſtre, dont ils tiennent encore pluſieurs opinions: ils reçurent le Baptême de ſaint Jean, firent un mélange de la doctrine Chrétienne, des pratiques Judaïques & des rêveries du Mahométiſme. Ils tiennent ſaint Jean-Baptiſte pour auteur de leur créance, de leurs rits, & même de leurs livres. Ils reçoivent tous les ans le Baptême de ſaint Jean: ce Saint eſt leur grand & unique Saint, avec ſes pere & mere: ils placent ſon tombeau proche de Chuſter, capitale du Chuſiſtan: ils placent au même endroit la ſource du Jourdain. Ils ne tiennent pas JESUS-CHRIST pour Fils de Dieu, mais ſeulement pour Prophéte & pour l'eſprit de Dieu. Leur vénération pour la Croix va preſque juſqu'a l'idolatrie.

Ils ont un livre nommé *Divan*, qu'ils tiennent pour ſacré: on y lit que Dieu eſt corporel, & qu'il a un fils nommé Gabriel, par lequel il a créé le monde. Il créa auſſi des Anges corporels de l'un & de l'autre ſexe, & capables d'engendrer. On dit qu'ils conſacrent, ou qu'ils croyent conſacrer un pain paitri avec du vin & de l'huile, & qu'après l'avoir porté en proceſſion, ils le mangent. Ils ont des Evêques & des Prêtres, qui ſe ſuccédent de pere en fils: leurs Prêtres ſe marient avec une fille vierge. On aſſure qu'une fois l'année ils immolent une poule ſur le bord du fleuve, & qu'ils ſacrifient auſſi un bélier. Ils reçoivent tous les ans leur Baptême par aſperſion, ou par immerſion, à leur volonté, & au nom de Dieu ſeul; car ils ne reconnoiſſent ni le Fils, ni le Saint Eſprit. La polygamie eſt permiſe parmi eux: ils ſont ſcrupuleux ſur les purifications, à peu près comme les Juifs. Tels ſont les prétendus Chrétiens de ſaint Jean.

Chrétiens de la Ceinture. On appelle ainſi dans l'Orient (*r*) les Neſtoriens ou Jacobites, & quelquefois même les Maronites, quoique ces derniers ſoient Catholiques; voici l'origine de cette dénomination. Motavakel dixiéme Kalife de la maiſon des Abbaſſides, fut le premier des Princes Mahométans qui obligea les Chrétiens & les Juifs de ſes Etats de porter une ceinture de cuir noire aſſez large (*s*), qu'ils portent encore aujourd'hui, principalement dans l'Aſie, pour ſe diſtinguer des Mahométans. Depuis ce tems les Chrétiens de Syrie & de Méſopotamie, qui ſont preſque tous Neſtoriens ou Jacobites, la portent ordinairement; ce qui leur a fait donner le nom de Chrétiens de la ceinture. Lorſqu'on excommunioit quelqu'un

(*p*) *Ben-Hazem.* (*q*) Chardin voyage de Perſe, t. p. 307. Gouvernement politique des Per-

(*r*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 68. 939 (*s*) Cette ordonnance fut publiée l'an 235. de l'égi-

qu'un de ces gens-là, on leur coupoit la ceinture nommée *Zonnar*, & on leur en donnoit même quelques coups ſur les épaules. Lorſque les Poëtes Orientaux veulent loüer leurs Princes, & exagérer leurs conquêtes ſur les Chrétiens, ils diſent qu'ils ont fait taire leurs cloches, & mis en mille piéces leurs ceintures noires.]

CHRIST. Ce nom vient du Grec *Chriſtos*, qui ſignifie *Oint*, & qui répond à l'Hébreu *Meſſiah*. C'eſt le nom que les Hébreux attribuoient au Libérateur & au Sauveur qu'ils attendoient, & qui leur étoit promis par tous les Prophétes. Comme on donnoit l'onction ſainte aux Rois, aux Prêtres, & aux Prophétes, en déſignant le Sauveur promis ſous le nom d'*Oint*, ou de *Meſſie*, on témoignoit aſſez qu'il devoit réünir éminemment dans ſa perſonne les qualitez de Roi, de Prophéte & de Grand-Prêtre, & qu'il devoit exercer ces qualitez non ſeulement ſur les Juifs, mais ſur tous les hommes, & d'une façon plus particuliére, ſur ceux qui croiroient en lui, & qui le reconnoîtroient pour leur Sauveur, leur Roi, leur Prêtre, & leur Prophéte. Nous parlerons ailleurs de JESUS-CHRIST, vrai Meſſie, & vrai Libérateur du genre humain. Voyez l'article de *Jeſus-Chriſt*, & celui de *Meſſie*.

[CHRONIQUES. On donne le nom de *Chroniques* aux deux livres que nous appellons *Paralipoménes*, & les Hébreux *Dibrei-Haiamim* (*t*), ou paroles des jours. Voyez *Paralipoménes*.

Les Juifs ont en leur Langue des chroniques ou hiſtoires, mais elles ſont peu correctes & aſſez modérnes. Nous avons parlé ſous le titre de *Joſeph-Ben-Gorion* de l'hiſtoire de cet Auteur. Il y a outre cela ſept chroniques ou livres hiſtoriques. parmi les Juifs, dont il eſt bon de dire un mot en cet endroit.

1o. *Seder-olam-Rabba*, c'eſt-à-dire la grande Chronique, ou *le grand ordre du ſiécle*, ainſi nommée pour la diſtinguer de la petite chronique nommée *Seder-olam-Seutah*, parce que celle-ci eſt plus courte & plus récente (*u*). On croit que Rabi *Joſé fils de Chalipta* eſt l'Auteur du *Seder-olam-Rabba* : il a vêcu un peu aprés le commencement du ſecond ſiecle, & a été, à ce que l'on dit, le Maître de Rabi Juda le Saint, qui a compoſé la Miſne. Mais le Rabin Azariar dans la troiſiéme partie de ſon *Meor-enaïm*, dit en avoir vû un manuſcrit, où l'on avoit marqué que l'Auteur vivoit ſept cens ſoixante-deux ans après la deſtruction du Temple de Jéruſalem, ce qui revient à l'an de JESUS-CHRIST 832. Il eſt bien certain qu'il n'a écrit que depuis le Thalmud de Babylone ; car il y a quantité de fables & de rêveries, que l'on voit clairement qui en ſont tirées. L'Auteur ne parle guéres que des événemens qui ſont contenus dans l'Ecriture. Buxtorf dit qu'elle deſcend juſqu'au tems d'Adrien, & de la victoire remportée par cet Empereur ſur *Barcochéba* : ce qui prouve que le Rabin Joſé n'en eſt pas l'Auteur, c'eſt qu'il y eſt cité en pluſieurs endroits. L'Auteur avance que le Prophéte Elie après ſon enlevement a écrit dix lettres au Roy Joram ; qu'il écrit dans le lieu de ſa demeure l'hiſtoire du monde ; que Job eſt le pere de Balaam ; que Joſué après le paſſage du Jourdain écrivit la Loy en ſept langues ſur les douze pierres qu'il fit tirer du Jourdain.

La ſeconde Chronique des Juifs eſt intitulée : *Jeſu Both R. Serira Gaon* : Les Réponſes du R. Serira le Docteur ſublime. C'eſt un Traité hiſtorique écrit par demandes & par réponſes : l'ouvrage eſt fort court. L'Auteur fut Préſident à Babylone, & Chef de toutes les Ecoles & des Académies de ce pays-là. Il entra en charge en 967. & fut trente ans en poſſeſſion de cette dignité, qu'il

(*t*) דברי הימים

(*u*) Prideaux t. 3. Préface hiſt. des Juifs, Bartholocci Bibl. Rabin.

qu'il réſigna à ſon fils le Rabin Haia, le dernier de ceux qui ont porté le nom de *Gaon*, ou Docteurs ſublimes. Ce fut de ſon tems en 1037. que le Roy de Babylone, qui étoit Mahométan, chaſſa tous les Juifs de ſes Etats, de ſorte que toutes leurs Ecoles furent abandonnées. Serira avoit écrit l'hiſtoire de ces Académies, & avoit donné la ſucceſſion des Rabins qui y avoient paru depuis le Thalmud juſqu'à ſon tems.

La troiſiéme Chronique a pour titre, *Seder-olam-Zutha*, ou la petite Chronique, à la diſtinction de *Seder-olam-Rabba*, dont on a parlé. La petite Chronique a été écrite mille cinquante-trois ans aprés la deſtruction du Temple, c'eſt-à-dire, l'an de JESUS-CHRIST 1123. On ignore qui en eſt l'Auteur: il donne une hiſtoire très-abregée depuis la création du monde juſqu'à l'an 522. de JESUS-CHRIST. Depuis ce tems elle donne encore huit générations; mais il n'y a que les noms.

La quatriéme Chronique eſt intitulée, *Sepher Cabbala R. Abraham Levitæ Ben-Dior*: le Livre de la Tradition compoſé par le Rabin Abraham le Lévite, fils de Dior. Le principal deſſein de cet ouvrage eſt de donner la ſucceſſion de ceux par les mains de qui ont paſſé les traditions des Juifs de génération en génération, depuis Moyſe juſqu'à l'Auteur, qui vivoit l'an de JESUS-CHRIST 1160. Il ſuit beaucoup Joſeph fils de Gorion, & eſt un de ceux qui lui ont donné plus de vogue.

La cinquiéme Chronique eſt le *Sepher Juchaſin*, ou le livre des généalogies. Cet ouvrage eſt plus gros qu'aucun des quatre qu'on vient de nommer. Il commence à la création, & conduit l'hiſtoire juſqu'à l'an de JESUS-CHRIST 1500. L'Auteur eſt *Abraham Zachuz*, qui le publia à Cracovie en Pologne en l'an 1580. Il a ſoin de marquer la ſucceſſion de la tradition des Juifs depuis le mont Sinaï, & les noms des Docteurs qui les ont enſeignées juſqu'à ſon tems.

La ſixiéme Chronique a pour titre *Schalſchelesh Havabala*, ou *la Chaîne de la Tradition*. C'eſt un livre hiſtorique de même eſpéce que le précédent: l'Auteur eſt Rabi *Gedalia* fils de Jechaia, qui le publia à Veniſe en 1587.

La ſeptiéme Chronique eſt le *Zemach-David*, ou *Rejetton de David*. Elle commence à la création, & deſcend juſqu'à l'an de JESUS-CHRIST 1592. qu'elle a paru à Prague en Boheme. Le ſujet eſt le même que des deux précédens. L'Auteur eſt *David Ganz* Juif de Boheme. Guillaume Henry Vorſtius fils de Conrade Vorſtius la traduiſit en Latin, & la fit imprimer à Leide en 1644.

La Chronique du Prophéte Moyſe, intitulée en Hébreu *Dibrei-Hajamina-Schel-Moſé*, eſt un livre fabuleux de la vie de Moyſe, imprimé à Veniſe en 1544. traduit en Latin par M. Gaulmin.

La Chronique des Samaritains, a été publiée par M. Bernard, & communiquée aux Journaliſtes de Lipſic. M. Baſnage (x) l'a inſérée avec des remarques dans ſon Hiſtoire des Juifs. Elle commence à la création du monde, & continuë juſqu'à la priſe de Samarie par Saladin en 1187. elle eſt très-courte, & très-peu exacte. Voyez l'article *Samaritains*.]

CHRYSOLITHE, pierre précieuſe, qui étoit la dixiéme dans le Rational du Grand-Prêtre, & ſur laquelle on avoit gravé le nom de Zabulon. (y) Cette pierre eſt tranſparente de couleur d'or, & mêlée de vert, qui jette un beau feu. L'Hébreu porte *Tharſis*. Les Septante & ſaint Jérôme ont quelquefois traduit Tharſis par, *l'eſcarboucle*. Les Rabins l'expliquent *du Beryll*. Mais on peut aſſûrer qu'ils ne la connoiſſent point.

CHRYSOPRASE. La céleſte Jéruſalem avoit pour fondement en dixiéme lieu la Chryſopraſe, (z) qui étoit une pierre précieuſe,

(x) Hiſt. des Juifs, t. 6. l. 8. c. 6. p. 640. (y) *Exod.* XXVIII. 20. & XXXIX. 19. תרשיש *Tharſis*. (z) *Apoc.* XXI. 20.

cieuſe, dont la couleur étoit d'un vert ſemblable à celui du porreau, mais tirant ſur l'or, comme ſon nom même le marque.

[CHRYTTUS. Voyez *Verre.*]

CHUB. Ce nom ſe trouve dans Ezéchiel. (*a*) Il marque apparemment les Cubiens, placez par Ptolemée dans la Maréote. (*b*) *Chub* ne ſe voit dans aucun autre endroit de l'Ecriture.

CHUN, ou *Cun*, ville de Syrie, dont David fit la conquête. (*c*) Nous croyons que c'eſt la ville de *Cunna*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, nommée peut-être *Ganna* dans Ptolemée.

I. CHUS, premier fils de Cham, & pere de Nemrod. (*d*) Nous ne connoiſſons dans l'Ecriture que ce ſeul homme du nom de Chus: mais on trouve pluſieurs pays qui portent ce nom; ſoit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit; ſoit qu'il y ait eu quelque autre Chus, qui ne nous eſt point connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interprétes, tant anciens, que nouveaux, traduiſent ordinairement *Chus*; par l'Ethiopie. Mais il y a pluſieurs paſſages, où certainement cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverſes acceptions du nom de Chus.

II. CHUS marque le pays qui étoit arroſé par l'Araxe. (*e*) Ceux qui ont traduit en cette occaſion *Chus* par, l'Ethiopie, ont donné lieu à l'opinion inſoutenable, qui a entendu le *Gehon* du Nil. Le Nil eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puiſſe dire qu'il ſortoit comme eux du Paradis terreſtre. Nous croyons donc que *Chus* ſur le Géhon, n'eſt autre que l'ancien pays des Scythes ſur l'Araxe. Hérodote (*f*) dit que la premiére demeure de ces peuples fut ſur l'Araxe, & qu'ils paſſérent ce fleuve étant chaſſez par les Maſſagétes, & ſe retirérent dans le pays des Cimmériens. Juſtin (*g*) met l'Araxe & le Phaſis comme limites des Scythes, du côté du midy. Diodore de Sicile (*h*) dit que les Scythes qui ſont voiſins de l'Inde, habitérent d'abord ſur l'Araxe, & que les *Saces* & les *Maſſagétes* ſont diverſes branches des Scythes. Le nom de *Cathæi* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ* ou *Scuthæ*, eſt le même que *Chus*. Les Caldéens mettent d'ordinaire le *tau*, où les Hébreux employent le *ſchin*. Ils diſent *Chut*, au lieu de *Chus*. (*i*) Les Cuthéens qui vinrent habiter le pays de Samarie, étoient originaires du pays des Médes, ſur la Mer Caſpienne. Ils étoient donc du pays de Chus dont nous parlons. On trouve aux environs de ce pays des veſtiges ſenſibles du nom de Chus; les *Quitiens*, les *Cethéens* ou *Coëtæ*, les *Cythœens*; les villes de *Cotatis*, *Cetemane*, *Cythanum*; *Cyta*, *Cytaïa*, *Cethyæum*, *Cethena*.

III. CHUS. Joſeph (*k*) dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Aſie les nomme de même. Saint Jérôme (*l*) dit auſſi que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus; & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie (*m*) dit que *comme un Chuſéen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de ſa peau, ainſi les Juifs ne peuvent changer de conduite.* Dans Ezéchiel, (*n*) le Seigneur menace de *réduire l'Egypte en ſolitude, depuis Migdol, juſqu'à Sienne, & juſqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie; & dans Iſaïe, (*o*) il dit qu'*il rappellera ſon peuple qui eſt diſperſé dans l'Aſſyrie, dans l'Egypte, dans Pathurés, & dans le pays de Chus.* Tous ces caractéres conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui eſt au midy de l'Egypte.

IV. CHUS. Bochart (*p*) a fort bien montré

(*a*) *Ezech.* XXX. 5. (*b*) *Ptolem. l.* 4. *c.* 5. *p.* 107. (*c*) 1. *Par.* XVIII. 8. (*d*) *Geneſ.* X. 8. (*e*) *Geneſ.* II. 13. (*f*) *Herodot. l.* 1. *c.* 201. & *l.* 4. *c.* 11.

(*g*) *Juſtin. l.* 1. & l. 2. (*h*) *Diodor. lib.* XI. *p.* 355. (*i*) כוש *Chuſch.* כות, *Chut*, ou כותא *Chuta*, d'où l'on a fait *Scytha*. (*k*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7. (*l*) *Hieronym. quæſt. Hebr. in Geneſ.* (*m*) *Jerem.* XIII. 23. (*n*) *Ezech.* XXIX. 10. (*o*) *Iſai.* XI. 11. (*p*) *Bochart Geogr. Phaleg. l.* 4 *c.* 2.

tré qu'il y avoit une terre de *Chus* dans l'Arabie Petrée, frontiére d'Egypte; que ce pays s'étendoit principalement ſur le bord oriental de la Mer Rouge; & au fond, à la pointe de cette Mer, tirant vers l'Egypte & la Paleſtine. Voici les preuves de ce ſentiment. Séphora femme de Moyſe, qui étoit de Madian, eſt nommée *Chuſite* par Moyſe lui-même. (*q*) Or Madian habitoit ſur la Mer Rouge, à l'orient de cette Mer, dans l'Arabie, du conſentement de Joſeph, de Ptolemée & de ſaint Jerôme. Chus étoit donc dans le même pays. Habacuc (*r*) met le pays de *Chus* ou *Chuſan*, comme ſynonyme à celui de *Madian: j'ai vû les tentes de Chuſan mal aſſûrées; j'ai vû les pavillons de Madian ébranlez.* Job (*ſ*) parle du *Topaſe de Chus.* Or le Topaſe ne ſe trouvoit que dans une Iſle de la Mer Rouge, voiſine du pays dont nous parlons. (*t*) Iſaïe (*u*) & Sophonie (*x*) nous décrivent l'Egypte comme ſituée *au-delà des fleuves de Chus*; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le Roi *Tharaca*, (*y*) qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, (*z*) qui vint une autre fois faire irruption dans le pays de Juda, étoient Rois de Chus, du pays dont nous venons de parler, frontiére d'Egypte & de Paleſtine, comme le montrent toutes les circonſtances de l'Hiſtoire. Ainſi voilà trois pays de *Chus* bien marquez dans l'Ecriture, tous confondus par les Interprétes ſous le nom général d'Ethiopie.

[V. Chus. Les Orientaux (*a*) donnent à Chus fils de Chanaan, & petit-fils de Cham, un fils nommé *Habaſchi*, ou *Haboſchi*, pere des *Abyſſins*, ou Ethiopiens, que les Perſes appellent *Indiens noirs.* Les Grammairiens Arabes dérivent le mot *Habaſchah*, qui ſignifie l'Ethiopie, de *Hobouſcha*, qui ſignifie un peuple mêlé de différentes nations, originaires de différens pays, qui vivent unis enſemble, & que c'eſt la véritable origine du nom *Habaſch*, qui comprend les Abyſſins, les Nubiens & les Fonges. Les Livres ſacrez ne connoiſſent point ni Chus fils de Chanaan, ni *Habaſch* fils de Chus; mais ſeulement Chus fils de Cham, à qui ils donnent pour fils Saba, (*b*) Hevila, Sabatha, Rhegma, Sabathaea, & Nemrod. Une partie de l'Arabie, & particuliérement celle que nous appellons heureuſe, a autrefois été compriſe ſous le nom d'Ethiopie, à cauſe que les Abyſſins qui l'avoient conquiſe la poſſederent long-tems. Dhou-Izen Roy de l'Iemen les en chaſſa avec le ſecours des Perſes.]

Chusa, Intendant de la maiſon d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne, dont il eſt parlé dans S. Luc, VIII. 3.

Chusai, de la ville d'Arach, & ami de David. Ayant appris la révolte d'Abſalon, (*c*) & que David étoit obligé de ſe retirer de Jéruſalem, & de prendre la fuite, il vint joindre ſon Roi & ſon ami, ſur la hauteur qui eſt hors de la ville, ayant la tête couverte de pouſſiére, & les habits déchirez. David l'ayant apperçû, lui dit: Si vous venez avec moi, vous me ſerez à charge. Mais vous pouvez me rendre un ſervice important, en retournant à la ville, & en feignant de vous attacher à Abſalon, pour diſſiper le conſeil d'Achitophel; & vous aurez ſoin de m'informer de tout ce qui ſe paſſera, par le moyen des Grands-Prêtres Abiathar & Sadoc, à qui vous donnerez avis de tout.

Chuſaï s'en retourna donc à Jéruſalem; & comme il entroit dans la ville, Abſalon y entroit auſſi. Il alla trouver Abſalon, & lui dit: (*d*) Je vous ſaluë, Sire: Sire, je vous ſaluë. Abſalon lui répondit: Eſt-ce ainſi que vous en uſez envers votre ami?

(*q*) *Num.* XI. 1. (*r*) *Abacuc.* III. 7. (*ſ*) *Jot.* XXVIII. 10. (*t*) *Plin. l.* 37. *c.* 8. *Strabo, l.* 16. (*u*) *Iſai.* XVIII. 1. (*x*) *Sophon.* III. 10. (*y*) 4. *Reg.* XIX. 9. (*z*) 2. *Par.* XIV. 9. (*a*) *Biblioth. Orient. p.* 409.

(*b*) *Geneſ.* X. 7. 8. (*c*) 2. *Reg.* XV. 32. An du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023. (*d*) 2. *Reg.* XVI. 17. 18. *&c.*

Pourquoi n'êtes-vous pas allé avec David? Chuſaï lui dit: Je ſerai à celui que le Seigneur a choiſi, & je demeurerai avec le Roi que tout ce peuple & tout Iſraël reconnoît. Comme j'ai obéï à vôtre pere, je vous obéïrai de même. Aprés cela, Achitophel dit à Abſalon: (e) Je vais prendre dix mille hommes, & je pourſuivrai David cette nuit; je tomberai ſur lui, & je l'accablerai, pendant qu'il eſt accablé de fatigue. Cet avis parut bon à Abſalon, & à tous les ſiens.

Mais Abſalon voulut encore ſçavoir l'avis de Chuſaï d'Arach; & l'ayant fait venir, il lui propoſa ce qu'Achitophel avoit dit. Chuſaï répondit: Le conſeil qu'Achitophel a donné, n'eſt pas bon pour cette fois. Vous ſçavez que vôtre pere, & tous ceux qui l'accompagnent, ſont tous gens trés-vaillans, & outrez de douleur. David eſt grand Capitaine, & il n'aura garde de s'arrêter dans la campagne. Il eſt peut-être à préſent caché dans quelque caverne. Si vous l'attaquez, & que vous receviez quelque échec, on dira auſſi-tôt que le parti d'Abſalon a été battu; & les plus courageux de ceux qui ſont attachez à vous, tomberont dans le découragement. Mais voici ce qui me paroît de plus avantageux. Faites aſſembler tout Iſraël, depuis Dan, juſqu'à Béerſabée; aprés cela, vous irez tomber ſur vôtre pere, & vous ruinerez ſon parti, ſans qu'il lui reſte un ſeul homme: Que s'il s'eſt enfermé dans quelque ville, tout Iſraël l'y aſſiégera, & tirera avec des cordes toutes les pierres de ſes murailles dans le torrent, ſans qu'il en reſte une ſeule pierre.

Cet avis de Chuſaï fut approuvé d'Abſalon, & de tous les Anciens du peuple; & Dieu permit que le conſeil d'Achitophel fût ainſi renverſé, pour le malheur d'Abſalon. Chuſaï fit auſſi-tôt ſçavoir aux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar ce qui s'étoit paſſé; & la nouvelle en fut promtement portée à David, qui fit au plus vîte paſſer le Jourdain à tout ſon monde; de peur qu'Abſalon changeant de réſolution, ne vînt fondre ſur lui avec ſes troupes. Achitophel voyant que ſon conſeil n'avoit pas été ſuivi, & prévoyant la perte d'Abſalon, s'en retourna dans ſa maiſon, & ſe pendit de déſeſpoir. (f) Nous ne ſçavons pas quelle fut la fin de Chuſaï.

CHUSAN-RASATHAIM, Roi de Méſopotamie, opprima les Iſraëlites pendant huit ans. (g) Au bout de ce terme, les Hébreux criérent au Seigneur; & il leur ſuſcita un libérateur, en la perſonne d'Othoniel, fils de Cénez, & gendre de Caleb. Othoniel marcha contre Chuſan-Raſathaïm; & le Seigneur le lui livra entre les mains. (h)

I. CHUSI apporta à David la nouvelle de la défaite & de la mort d'Abſalon. (i)

II. CHUSI, pere de Sélémias. *Jerem.* XXXVI. 14.

III. CHUSI, pere du Prophéte Sophonie. *Sophon.* I. 1.

CHUTE'ENS, peuples de de-là l'Euphrate, que Salmanaſar tranſporta dans la Samarie, en la place des Iſraëlites, qui y demeuroient auparavant. (k) Nous croyons qu'ils étoient venus du pays de Chus, ou de Chuta, ſur l'Araxe, & que leur premiére demeure étoit dans les villes des Médes ſubjuguées par Salmanaſar, & par les Rois d'Aſſyrie ſes prédéceſſeurs; (l) & que l'on tranſporta les Iſraëlites aux mêmes lieux d'où étoient ſortis les Chutéens. L'Ecriture remarque que les Chutéens étant arrivez dans ce nouveau pays, continuérent à y adorer les Dieux qu'ils adoroient au-delà de l'Euphrate. Le Seigneur irrité par leurs

(e) 2. *Reg.* XVII. 1. 2. 3. *&c.*

(f) An du Monde 3981. avant la naiſſance de J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023. (g) Depuis l'an du M. 3591. juſqu'en 3599. (h) *Judic.* III. 8. 9. 10. (i) 2. *Reg.* XVIII. 21. An du Monde 3981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023. (k) Samarie fut priſe l'an du M. 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721. (l) 4. *Reg.* XVII. 17. 24. comparé à 4. *Reg.* XVIII. 34. & XVII. 6. & XVIII. 11. & XIX. 12. 16.

leurs crimes, envoya contre eux des lions, qui les tuoient. (*m*) On en porta la nouvelle à Aſſaradon Roi d'Aſſyrie, qui avoit ſuccédé à Sennachérib, & on lui dit que les Chutéens qui avoient été envoyez à Samarie, ne ſçachant pas la maniére dont le Dieu de ce pays vouloit être adoré, ce Dieu avoit envoyé contre eux des lions, qui les dévoroient.

Alors Aſſaradon envoya un des Prêtres du Dieu d'Iſraël, (*n*) afin qu'il leur enſeignât le culte du Seigneur. Ce Prêtre étant arrivé dans le pays, fixa ſa demeure à Béthel, & commença à inſtruire les Chutéens dans la Religion des Hébreux. Mais ces peuples crurent pouvoir allier leur ancienne ſuperſtition avec le culte du vrai Dieu. Ils ſe forgérent chacun des Divinitez, qu'ils placérent dans les villes où ils demeuroient. Ceux de Babylone firent *ſuccoth-benoth*, c'eſt-à-dire, des tentes, pour la proſtitution des jeunes filles en l'honneur de leurs fauſſes Divinitez. Les Chutéens firent *Nergel*, ceux d'Emath, *Aſima*. Les Hévéens firent *Nébahas*, *& Thartac*. Ceux de Sépharvaïm faiſoient brûler leurs enfans en l'honneur de leurs Dieux *Adramelech & Anamelech*. On peut voir ce que nous diſons de chacune de ces Divinitez ſous leurs articles.

Ces peuples adoroient donc tout enſemble le Seigneur & les faux Dieux, & ils choiſiſſoient les derniers du peuple, pour les établir Prêtres ſur les hauts lieux. Ils demeurérent dans cet uſage pendant aſſez long-tems. Mais enſuite ils abandonnérent le culte des Idoles, & s'attachérent uniquement à l'obſervance de la Loi de Moyſe, comme l'obſervent encore aujourd'hui les Samaritains, deſcendus des Chutéens. Lorſque les Juifs furent de retour de la captivité, les Samaritains leur députérent quelques-uns d'entre eux, (*o*) pour les prier de trouver bon qu'ils travaillaſſent avec eux au bâtiment du Temple, (*p*) diſant que depuis le regne d'Aſſaradon, ils avoient toûjours adoré le Seigneur. Mais Zorobabel, Joſué fils de Joſédech, & les Anciens du peuple leur répondirent qu'ils ne pouvoient leur accorder ce qu'ils demandoient; le Roi de Perſe n'ayant permis qu'aux ſeuls Juifs de conſtruire un Temple au Seigneur. Il paroît par-là que juſqu'alors, les Chutéens n'avoient point de Temple commun dans leur pays; mais que dans chaque ville, ils adoroient Dieu, & peut-être les Idoles, dans les lieux conſacrez, ou ſur les hauteurs des anciens Iſraëlites. En effet Joſeph [*q*] nous apprend que ce ne fut que ſous Alexandre le Grand qu'ils obtinrent de pouvoir bâtir un Temple commun ſur le mont Garizim. Nous parlerons plus au long des Chutéens, & de leurs avantures, ſous le titre de *Samaritains*.

CHYTROPODES, des marmites. Ce terme ſe trouve dans le Lévitique, XI. 35. où Dieu commande de briſer les marmites de terre dans leſquelles il ſeroit tombé quelque choſe d'impur. Le terme Hébreu (*r*) *Kiraïm*, que ſaint Jérôme a rendu par, des marmites, eſt entendu par d'autres, d'un foyer, ou d'un fourneau, ou d'une cuvette, d'un baſſin à laver les pieds. *Kiraïm* eſt au duël, & ſignifie un vaiſſeau composé de deux piéces.

CIBSAIM, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui fut deſtinée pour être ville de refuge, & qui fut aſſignée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath. (*s*)

CICER, pois chiche. Les anciens Hébreux ſe ſervoient de pois chiches comme d'une proviſion ordinaire, lorſqu'ils ſe met-

(*m*) 4. *Reg.* XVII. 25. (*n*) Vers l'an du Monde 3295. Il commença à regner en 3293. avant J.C. 707. (*o*) An du Monde 3469. avant la naiſſance de J. C. 531. avant l'Ere vulg. 535.

(*p*) 1. *Eſdr.* IV. 1. 2. (*q*) *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 8. *p.* 384. 385. [*r*] *Levit.* XI. 35. כירים *Kiraïm*, χυτρόποδες *Concha*, *Inter.* Un baſſin, une cuvette. [*s*] *Joſue* XXI. 22.

toient en campagne. Ils les grilloient, & les mangeoient ainſi. Berzellï apporta à David dans ſa fuite, entre autres proviſions, des pois chiches grillez, *frixum cicer*. (t) Encore aujourd'hui dans l'Egypte, lorſqu'on ſe met en voyage, on ſe munit de pois chiches grillez dans la poële. (u) Bellon aſſûre qu'au Grand Caire, & à Damas, il y a pluſieurs boutiques, où l'on ne fait autre choſe que frire des pois, pour la proviſion des voyageurs. En Ethiopie, ils prennent de l'orge rôti de même. (x) En Turquie, ils font proviſion de ris préparé & écoſſé. Le terme Hébreu *cali*, ſignifie proprement *du grillé* en général; & on l'entend de l'orge, des pois, du ris grillez. Il y en a même qui l'entendent du caffé. Il y a une ſorte de pois chiche, que l'on appelle *fiente de pigeon*, (y) dont on parlera dans ſon article.

CIDARIS, bonnet du Grand-Prêtre des Hébreux. L'Hébreu lit toûjours *mizнepheth*, (z) quand il s'agit de la mître du Grand-Prêtre, & *mygbaoth*, quand il parle du bonnet des ſimples Prêtres. Les Rabbins diſent que ces deux termes ſignifient la même choſe, & que le bonnet des Prêtres en général, étoit compoſé d'une bande de toile longue de ſeize aunes, qui enveloppoit la tête des Prêtres, comme un caſque, ou un turban; & toute la différence qu'ils mettent entre le bonnet des ſimples Prêtres, & celui du ſouverain Pontife, eſt que celui-ci étoit plus plat, & plus approchant de la forme d'un turban; au lieu que celui des ſimples Prêtres alloit un peu plus en pointe. Je ne parle pas ici de la lame d'or, qui étoit un ornement particulier au bonnet du Grand-Prêtre.

Joſeph (a) dit que le bonnet des ſimples Prêtres eſt compoſé de pluſieurs tours d'une bande de lin repliée & couſuë, en ſorte qu'il paroît comme une couronne épaiſſe faite d'un tiſſu de lin. Par-deſſus ce bonnet, il y a une toile qui l'enveloppe tout entier, & qui deſcend juſques ſur le front, pour cacher la difformité des coutures. A l'égard du bonnet du Grand-Prêtre, il dit qu'il eſt ſemblable à celui que nous venons de décrire, mais que par-deſſus on met un autre bonnet de couleur d'hyacinthe, qui couvre le derriére de la tête, & les deux temples, & eſt environné d'une triple couronne d'or, où il y a de petits boutons de fleurs de jusquiame. Le contour de ces fleurs eſt interrompu par-devant la tiare, à l'endroit où la lame d'or, qui eſt chargée du nom de Dieu, ſe rencontre.

S. Jérôme (b) aſsûre que le bonnet des Prêtres étoit rond, ſemblable à celui que l'on met ſur la tête d'Ulyſſe, comme ſi l'on coupoit une ſphére en deux, & que l'on en prît la moitié pour ſervir de bonnet. Il n'avoit point de pointe en haut, & ne couvroit pas toute la chevelure, mais en laiſſoit le tiers de découvert par-devant. Et afin qu'il ne tombât pas, il étoit attaché par un ruban qui ſe nouoit par derriére. Le bonnet étoit de fin lin, & couvert d'un linge avec tant de propreté, qu'il en cachoit toutes les coutures. Il croit que c'eſt là ce que les Hébreux appelloient *mizнepheth*, & que cette ſorte de bonnet étoit à l'uſage des ſimples Prêtres, & du Grand-Prêtre: *Pileo de quo diximus; tam Sacerdotes, quàm Pontifices utebantur.*

Par tout ce que nous venons de dire, il paroît que la forme des bonnets des Prêtres Hébreux, n'eſt pas bien connuë, puiſqu'il y a tant de diverſitez entre les deſcriptions qu'on nous en donne. Moyſe nous dit expreſsément que la tiare du Grand-Prêtre étoit de *ſcheſch*, c'eſt-à-dire de cotton; & celle des ſimples Prêtres, ſeulement de lin. La tiare & les bonnets des ſimples Prêtres, étoient liez d'un ruban, qu'Ezechiel appelle couronne; (c) mais celle du Grand-Prêtre étoit

(t) 2. Reg. xvii. 28. (u) *Bellon. l. 2. c. 53.* (x) Rélation d'Ethiopie. (y) 4. Reg. vi. 25. (z) *Exod.* xxviii. 4. מצנפת *Miznepheth, cidaris.* מגבעות *Pileus.* (a) *Antiq. l. 3. c. 8.*

(b) *Hieronym. ad Fabiolam.* (c) *Ezech.* xxiv. 17.

étoit plus précieuſe, & remarquable par une lame d'or chargée du nom de Dieu, qui étoit par-devant la tiare, & qui couvroit une partie du front du Grand-Prêtre ; le ruban ſe noüoit par derriére la tête : enfin le terme Hébreu *migbaoth*, qui deſigne le bonnet des ſimples Prêtres, & que ſaint Jérôme traduit par *mitra*, inſinuë que ce bonnet reſſembloit à un caſque. Et celui de *mizneph*eth, qui marque la tiare du Grand-Prêtre, & que ſaint Jérôme a rendu par *cidaris*, étoit apparemment d'une autre forme, & peut-être ſemblable à ces tiares droites que portoient les Rois de Perſe. (*d*) Nous voyons par Iſaïe que les Rois de Juda portoient ſur la tête un bonnoit nommé *zenuph*, qui vient de la même racine que *miz-nepheth*. Au reſte les Prêtres Hébreux ne paroiſſoient que la tête couverte dans le Temple. Encore aujourd'hui dans l'Orient, c'eſt une incivilité, & une marque de mépris de ſe découvrir, & de montrer ſa tête nuë devant quelqu'un.

CICOGNE, *ciconia*, ſorte d'oiſeau aſſez connu. Les Hebreux l'appellent (*e*) *chaſeda*, ou *chaſida*, qui ſignifie *miſéricorde*, apparemment à cauſe de ſa tendreſſe pour ſes peres & meres, qu'il n'abandonne jamais, mais qu'il nourrit, & défend juſqu'à la mort. La cicogne eſt un oiſeau paſſager, qui va paſſer l'hyver dans les pays chauds : *La cicogne & l'hirondelle ſçavent le tems de leur retour*, dit Jéremie. (*f*) Saint Jérôme & les Septante rendent quelquefois l'Hébreu *chaſida*, par *herodius*, le héron, & quelquefois par *pélican*, ou *milan*. Mais les Interprétes ſont aſſez d'accord pour lui faire ſignifier une cicogne. Moyſe la met parmi les animaux impurs. (*g*) Le Pſalmiſte (*h*) dit qu'elle fait ſon nid ſur les plus hauts ſapins. Dans nos quartiers, elle le fait plûtôt ſur les hautes tours, ou ſur le faîte des maiſons ; mais dans la Paleſtine, où les toits des maiſons ſont en platte-forme, elle le fait ſur les plus hauts arbres. Les Auteurs profanes parlent beaucoup de la piété de la cicogne, & de ſa reconnoiſſance envers ſes pere & mere. Saint Ambroiſe (*i*) dit que les Romains l'appelloient pour cette raiſon, *avis pia* ; & un Poëte l'appelle *pietatis cultrix*. (*k*)

Ciconia etiam grata, peregrina, hoſpita.
Pietati-cultrix, gracili-pes, crotaliſtria.

[CICOGNE. La Cicogne a le bec & les jambes longues & rouges : elle vit de ſerpens, de grenoüilles & d'inſectes. Son plumage ſeroit entiérement blanc, ſi ce n'étoit qu'elle a l'extrémité des aîles noires, & quelque peu de la tête & des cuiſſes. Elle couve l'eſpace de trente jours, & ne fait que quatre œufs. On ne mangeoit pas autrefois de cicognes, à preſent on les eſtime pour la délicateſſe de leur chair : elles s'en vont à la mi-Août, & reviennent au printems. Bellon dit que la derniere qui arrive au lieu où elles s'aſſemblent pour partir, eſt tuée ſur la place : elles partent la nuit dans les pays méridionaux.

Outre la cicogne ordinaire que nous venons de décrire, il y en a une noire que les Egyptiens appellent Ibis, qui n'eſt point un oiſeau de paſſage mais qui demeure toujours dans le pays. Nous en parlerons ſous le nom *Ibis*.

CIEL. *Le Ciel & la terre* ſont mis Géneſ. 1. 1. pour toutes les créatures ſenſibles. Le Ciel ſe met auſſi fort ſouvent pour l'air : *les oiſeaux du Ciel*, ſont les oiſeaux qui volent dans l'air ; *les eaux du Ciel*, *les cataractes du Ciel*, ſont les eaux des pluies. Dieu fit pleuvoir le ſoufre & le feu *du Ciel* ſur Sodome (*l*). c'eſt-à-dire, il fit deſcendre tout cela de l'air. *La roſée du Ciel*, la manne

(*d*) *Xenophon de expedit. Cyri Junioris.* (*e*) חסידה *chaſida ciconia.* à חסד *miſericordia.* (*f*) *Jerem.* VIII. 7. (*g*) *Levit.* XI. 19. *Deut.* XIV. 18. (*h*) *Pſal.* CIII. 17.

(*i*) *Ambroſ. in Hexaëmer. l.* 5. *c.* 16. (*k*) *Publius apud Peuron. Vide Bochart. de anim. ſacr. t.* 2. *l.* 2. *c.* 29. (*l*) *Geneſ.* XIX. 24.

ne qui tomboit *du Ciel* ; les nuées *du Ciel*, les vents *du Ciel*, dans tous ces paſſages le Ciel eſt mis pour l'air.

Les étoiles ſont placées *dans le Ciel*, ou *dans le firmament*. Les Hébreux concevoient le Ciel des étoiles comme une voute ſolide & étenduë. *Dieu plaça le ſoleil & la lune dans le firmament du Ciel* (*m*). Les aſtres ſont nommez la milice *du Ciel* (*n*). Dieu comme un puiſſant Monarque impoſe les noms aux étoiles, (*o*) & leur donne ſes ordres.

Le Dieu des Hébreux eſt nommé non ſeulement par les Juifs, mais auſſi par les Payens & par les peuples étrangers, *le Dieu du Ciel* (*p*), parce que les Juifs n'adoroient rien de ſenſible, & qu'ils diſoient que leur Dieu étoit au Ciel, qu'il y avoit ſon trône, & qu'il exerçoit ſa domination ſouveraine ſur toutes les créatures.

Le Ciel des Cieux, eſt le plus haut des Cieux, comme *le Cantique des Cantiques* eſt le plus excellent Cantique ; *le Dieu des Dieux*, *le Seigneur des Seigneurs*, le plus grand des Dieux, le plus puiſſant des Seigneurs. C'eſt auſſi *le troiſiéme Ciel* dont parle S. Paul (*q*) ; car les Hébreux connoiſſent trois Cieux ; 1o. le Ciel aërien, où les oiſeaux volent, où les vents regnent, & où les pluies ſe forment. 2o. Le Ciel des étoiles ; ou le firmament : 3o. Le Ciel des Cieux, ou le troiſiéme Ciel, qui eſt la demeure de Dieu ; des Anges, & des Bienheureux.

Les noms des Saints, des Predeſtinez *ſont écrits dans le Ciel* (*r*), dans le livre de vie ; *les Tables du Ciel*, dont il eſt fait mention dans le Teſtament des douze Patriarches, & dans quelques autres anciens ouvrages, étoient apparemment certains livres apocryphes où l'on avoit ramaſſé diverſes prétenduës prophéties. D'autres croyent que c'étoient des ſecrets de l'Aſtrologie judiciaire ; (*s*) d'autres que c'étoient les prototypes des Loix de Moyſe, & même du nouveau Teſtament, que l'on croyoit être dans le Ciel.

Le Royaume des Cieux, ſe prend en différens ſens, que l'on peut voir ſous l'article *Royaume*.]

CIGOGNE. Voyez *Cicogne*.

CILICIUM, *cilice*, ſorte d'habit d'étoffe groſſiére, & de couleur noire, ou ſombre, qui étoit autrefois en uſage parmi les Hébreux dans le deüil, & dans la diſgrace. On leur donnoit le nom de cilice, parce qu'ils venoient de Cilicie, ou plûtôt parce que les Cilicіens avoient inventé cette ſorte d'habits, faits de poil de chévre, & uſitez principalement dans les camps & dans les vaiſſeaux, pour les ſoldats & les matelots. (*t*) Les Septante & l'Hébreu appellent *des ſacs*, ce que ſaint Jérôme rend par *cilicia*, ſoit à cauſe que ces étoffes ſervoient à faire des ſacs, ou parce que les cilices étoient ſerrez, & étroits comme un ſac. Saint Jean dans l'Apocalypſe (*u*) fait voir que ces ſacs, ou cilices, étoient noirs ; lorſqu'il dit que le ſoleil devint noir comme un ſac de cilicie : *Sol factus eſt niger tamquam ſaccus cilicinus*.

Il eſt dit dans l'Ecriture (*x*) que Jacob ſe revêtit d'un cilice, lorſqu'on lui eut dit que ſon fils Joſeph étoit mort. Reſpha concubine de Saül, (*y*) ſe coucha ſur un cilice, en gardant ſes fils que les Gabaonites avoient mis en croix. Achab ſe revêtit d'un cilice, ayant oüi les menaces que le Prophéte Elie lui faiſoit de la part du Seigneur. (*z*) Le même Prince portoit un cilice ſur ſa chair, pendant que les Syriens aſſiégeoient Samarie, (*a*) & ayant appris qu'une femme avoit mangé ſon propre enfant, il

(*m*) *Geneſ.* 1. 14. 15. 16. 17. (*n*) *Deut.* XVII. 3. (*o*) *Pſalm.* CXLVI. 4. (*p*) 1. *Eſdr.* 1. 2. v. 11. VI. 9. 10. VII. 12. *&c. Judith.* v. 9. 12. *Jonas* 1. 9. (*q*) 2. *Cor.* XII. 2. (*r*) *Luc.* X. 20. *Hebr.* XII. 23.

(*s*) *Vide Dodwell. & Simon apud Fabric. Apocryph. V. T. t.* 2. *p.* 551. [*t*] *Virgil. Georgic. l.* 3. *v.* 316.

Nec minùs interea barbas incanaque menta,
Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes,
Uſum in caſtrorum & miſeris velamina nautis.

(*u*) *Apoc.* VI. 12. (*x*) *Geneſ.* XXXVII. 14. (*y*) 2. *Reg.* XXI. 10. (*z*) 3. *Reg.* XXI. 27. (*a*) 4. *Reg.* VI. 29. 30.

il déchira ſes habits royaux, & tout le peuple vit le cilice qu'il portoit ſur la chair. Ainſi ces cilices étoient aſſez differens de ceux que nous appellons aujourd'hui de ce nom. Les anciens Moines alloient aſſez ſouvent vêtus de cilices, mais de ces cilices antiques, c'eſt-à-dire, d'habits groſſiers, rudes, & d'une couleur obſcure, tel que peut être l'habit des Capucins. Saint Paulin en parlant de ſaint Martin : (b)

Quin & contexto ſetis coopertus amictu
Exeſa aſſiduo compunxit acumine membra.

CIN, pere des *Cinéens*. *Num.* XXIV. 22. Voyez *Cinéens*.

CINA, ou *Cyna*, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 22.

CINE'ENS, peuples qui avoient leur demeure au couchant de la Mer Morte, & qui s'étendoient aſſez avant dans l'Arabie Pétrée, puiſque Jétro beau-pere de Moyſe, & Prêtre de Madian, étoit Cinéen, (c) & que du tems de Saül, les Cinéens étoient mêlez parmi les Amalécites. (d) Quoique les Cinéens fuſſent du nombre des peuples dont le Seigneur avoit promis les terres aux deſcendans d'Abraham, (e) toutefois en conſidération de Jétro, beau-pere de Moyſe, on conſerva dans leur pays tous ceux qui ſe ſoumirent aux Hebreux. Les autres ſe retirérent apparemment parmi les Iduméens & les Amalécites. Les terres des Cinéens ſe trouvérent dans le partage de Juda.

Balaam ayant été appellé par Balac Roi de Moab, pour dévoüer & pour maudire les Iſraëlites, (f) lorſqu'il fut ſur une montagne d'où il pouvoit voir le camp d'Iſrael, & le pays de Cin, il dit ces paroles, s'adreſſant aux Cinéens : *Vôtre demeure eſt forte d'aſſiette : mais quand vous auriez établi vôtre demeure dans le roc, & que vous ſeriez le plus vaillant de la race de Cin, combien de tems pourriez-vous ſubſiſter ? Car Aſſur vous prendra.* La demeure des Cinéens étoit dans des montagnes & des rochers preſque inacceſſibles. Le nom de *Cin*, marque un nid, un trou, une caverne ; & *Cinnim* en Grec, ſe pourroit traduire par *Troglodytes*. Les Cinéens furent vaincus, & menez en captivité par Nabuchodonoſor. (g) Il n'eſt plus fait aucune mention des Cinéens depuis Saül : mais ils ſubſiſtérent confondus avec les Iduméens, & les autres Arabes de l'Arabie Pétrée. Nous parlerons ailleurs de *Haber le Cinéen*.

CINIPHE'S. Voyez *Sciniphés*.

CINNAMOME. Dieu ordonne à Moyſe de prendre du cinnamome, & diverſes autres aromates, & d'en compoſer une huile de parfum, pour oindre le Tabernacle & tous ſes vaſes. Le cinnamome eſt un arbriſſeau, dont l'écorce a une odeur admirable. Pluſieurs Modernes le confondent avec la canelle & la caſe aromatique. D'autres diſtinguent ces aromates. Il eſt certain que le vrai cinnamome eſt trés-rare. Matthiole aſſûre que quelque recherche qu'il en ait pû faire, il n'en a jamais trouvé de vrai ; & du tems de Galien, il étoit déja ſi rare, que l'on n'en trouvoit que dans les Cabinets des Empereurs. Pline (h) dit que le prix du cinnamome étoit autrefois à mille deniers ; mais que le prix en étoit crû de moitié, par le dégât des Barbares, qui en avoient brûlé tous les plants. Matthiole croit que le cinnamome a manqué en Arabie, de même que le baume en Judée. Quelques Rabbins entendent l'Hébreu *Cinnamon* de l'Aloë. (i)

[CINNAMOME. On ne doute plus à préſent que le cinnamome dont les anciens ont parlé ſi confuſément, ne ſoit la cannelle : or la cannelle eſt une écorce longue, mince, roulée, d'une couleur rouge-brun, d'un goût piquant, aromatique, &

N fort

(b) *Paulin l. 2. de vita ſancti Martini.* (c) *Judic.* I. 16. & 1. *Par.* II. 55. (d) 1. *Reg.* XV. 16. (e) *Geneſ.* XV. 19. (f) *Num.* XXIV. 21. 22.

(g) *Joſeph. Antiq. l. X. c. 11. p. 345.* (h) *Vide Plin. l. 12. c. 19.* (i) קנמון *Kinnamon.* 70. Κινναμωμον.

fort agréable. La cannelle fine vient toute de l'iſle de Ceylan. On donne auſſi le nom de cannelle à quelques autres écorces, comme la cannelle gérofflée, la cannelle blanche, la caſſia lignea. La cannelle gérofflée eſt l'écorce d'un arbre qu'on trouve dans l'iſle de Madagaſcar, & qu'on appelle Ravendſara. La cannelle blanche eſt l'écorce d'un arbre qui croit en Amérique, à la Jamaïque, & à Saint-Domingue. *La Caſia lignea* eſt l'écorce d'un arbre nommé Katoukarva par les Malabarois. Quelques-uns croyent que c'eſt la ſeconde écorce du franc canelier.

Mais il n'y a guéres d'apparence que Moyſe ait voulu parler de la cannelle de Ceylan, ni même de celles de l'Amerique. Le pays de l'Amérique n'étoit pas connu, & ſelon même les apparences, n'étoit pas même peuplé de ſon tems; & le commerce avec l'Iſle de Ceylan, ou de Taprobane n'étoit pas encore ouvert. Mais il pouvoit y avoir de la cannelle dans l'Arabie ou dans l'Ethiopie; ou en tout cas le terme hébreu *cinnamome* dont ſe ſert Moyſe, ſignifie autre choſe que la cannelle. L'Hébreu (*k*) lit *Kinnamon*, ici & Cant. IV. 14. Matthiole dit que le cinnamome a manqué en Arabie, de même que le baume en Judée. Il ſemble que ce devroit être une gomme ou une huile, plûtôt qu'une écorce, ou un bois odorant.]

CINNERETH, Mer de Cinnereth, ou Mer de Génézareth, ou Lac de Tibériade. Voyez *Cenereth*.

CINYRA. C'eſt le même que l'Hébreu *cinnor*, (*l*) qui eſt ordinairement traduit par *cythara*, ou *lyra*, ou *pſalterium*. Cet inſtrument étoit en uſage dés avant le déluge; (*m*) & Jubal fils de Lamech, l'avoit inventé. C'eſt du *cinnor* dont David joüoit devant Saül; (*n*) & c'eſt lui que les Lévites captifs pendoient aux ſaules de Babylone.

(*k*) *Exod.* XXX. 23. קנמן בשם Κινναμώμου ὀνὸς δὲ (*l*) כנור *Cinnor* Κιθάρα ψαλτήριον κιννύρα. (*m*) *Geneſ.* IV. 21. (*n*) 1. *Reg.* XVI. 16. 23.

(*o*) Cet inſtrument étoit de bois, (*p*) & on en joüoit dans le Temple de Jéruſalem. Iſaïe inſinuë que le ſon en étoit triſte & lugubre, *Iſai.* XXIII. 16. *Mon ventre dans ma douleur réſonnera comme le cinnor.* Héſychius remarque que *cinnyros* en Grec, ſignifie triſte & lamentable. Joſeph dit que la *cynnare* du Temple avoit dix cordes, & qu'on la touchoit avec l'archet. (*q*) Il dit ailleurs (*r*) que Salomon en fit un trés-grand nombre avec un métal précieux, nommé *electrum*; en quoi il eſt contraire à l'Ecriture, qui porte que les cinnors de Salomon étoient de bois. (*ſ*)

Le premier Livre des Maccabées (*t*) ſemble diſtinguer la *cythare*, de la *cinnyra*: *Templum renovatum eſt in Canticis, & citharis, & cinyris.* D'autres les confondent. Il eſt ſûr que ces inſtrumens étoient fort peu différens entre eux, & que toute la différence conſiſtoit peut-être dans le nombre, ou la diſpoſition des cordes. Car chez les Anciens nous voyons des cythares, ou lyres de diverſes ſortes. Il paroît certain que du cinnor des Hébreux ſont venus la plûpart des inſtrumens dont nous parlent les Anciens, & même ceux qui ſont aujourd'hui en uſage, comme la lyre, la guitarre, le pſaltérion, le luth, le violon; la baſſe, &c. Ce que les Grecs nous racontent de l'invention de la lyre par Mercure, & de ſa perfection par différens Muſiciens, ne regarde que la Gréce. La muſique & les inſtrumens étoient connus, & perfectionnez chez les Hébreux long-tems avant Mercure, Orphée, Linus, Terpandre, Simonide, & Timothée.

CIRCONCISION. Ce terme eſt pris du Latin *circoncidere*, qui ſignifie, couper tout autour, parce que les Juifs qui donnoient la circonciſion à leurs enfans, leur coupoient ainſi la pélicule qui couvre le prépuce. Dieu ordonna la circonciſion à Abraham,

(*o*) *Pſalm.* CXXXVI. 2. (*p*) 3. *Reg.* X. 12. & 2. *Par.* IX. 11. (*q*) *Antiq. l.* 7. *c.* 20. *p.* 243. (*r*) *Idem. l.* 8. *c.* 2. (*ſ*) 3. *Reg.* X. 12. (*t*) 2. *Macc.* IV. 54. & XIII. 51.

ham, pour marque de l'alliance qu'il faiſoit avec lui: (u) *Voici le pacte que vous obſerverez*, dit le Seigneur à Abraham, *entre moi & vous, & vôtre poſtérité aprés vous. Tous les mâles qui ſont parmi vous, ſeront circoncis, afin que cela ſoit une marque de l'alliance entre moi & vous. L'enfant de huit jours ſera circoncis, tant les enfans libres & domeſtiques, que les eſclaves, & les étrangers qui ſeront à vous. L'enfant dont la chair ne ſera pas circoncie, ſera exterminé de ſon peuple, parce qu'il a rendu inutile mon alliance.* Enſuite de cette ordonnance, Abraham qui étoit alors âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, ſe circoncit; il circoncit auſſi ſon fils Iſmael, avec tous les eſclaves de ſa maiſon.

Dieu réitéra le précepte de la circonciſion (x) en parlant à Moyſe; il ordonna que tous ceux qui voudroient participer à la victime Paſcale, reçuſſent la circonciſion, & que l'on fit cette opération aux enfans nouveaux nez, au huitiéme jour aprés leur naiſſance. Les Juifs ont toûjours été aſſez exacts à obſerver cette cérémonie; & il paroît même que dans l'Egypte, ils ne la négligeoient pas. Mais Moyſe étant chez Jétro ſon beaupere à Madian, n'avoit point circoncis les deux fils qui lui étoient nez en ce pays-là; & durant le voyage du déſert, on ne donna point la circonciſion aux enfans qui nâquirent: apparemment à cauſe du danger de leur vie, parce que le peuple n'étoit pas fixe dans un ſeul endroit, & qu'il étoit obligé de changer trés-ſouvent de demeure.

La Loi n'a rien ordonné, ni ſur le Miniſtre, ni ſur l'inſtrument de la circonciſion. Le pere, ou un autre parent, ou un chirurgien, ou tel autre que l'on veut choiſir, peut faire cette cérémonie. On ſe ſert ordinairement d'un couteau, ou d'un raſoir. Séphora femme de Moyſe, circoncit ſon fils Eliézer (y) avec une pierre tranchante. Joué en uſa de même envers les Iſraelites, qui n'avoient pas reçû la circonciſion dans le déſert. (z) C'étoit apparemment de ces pierres faites en forme de couteaux, dont les Egyptiens ſe ſervoient pour ouvrir les corps des perſonnes qu'ils embaumoient. (a) On prétend que ces ſortes de couteaux ſont bien moins dangereux que ceux de fer ou d'airain, & qu'ils ne cauſent point tant d'inflammation dans la playe. Les Galles, qui ſont les Prêtres de la Mere des Dieux, ſe mutiloient avec une pierre tranchante, ou avec un têt de pot caſſé, ne pouvant le faire autrement, ſans ſe mettre en danger de leur vie. (b)

Voici les cérémonies que les Juifs d'aujourd'hui obſervent dans la circonciſion. (c) Quand il eſt né un fils dans une maiſon, quelques-uns ont accoûtumé de mettre ſur de petits billets aux quatre coins de la chambre, *Adam & Eve: Lilith, hors d'ici.* (Les Juifs tiennent que Lilith eſt la premiére femme d'Adam, qui s'étant ſéparée de lui, demeure dans les airs, & eſt ennemie de l'accouchement & des enfans nouveaux nez.) Ils y écrivent auſſi les noms de trois Anges, afin de garantir l'enfant de tout ſortilége. Mais tous n'obſervent pas ces pratiques ſuperſtitieuſes.

Le pere eſt obligé de faire circoncire ſon fils au huitiéme jour, à moins que la foibleſſe ou l'infirmité de l'enfant n'oblige à différer. La nuit qui précéde la circonciſion, ſe nomme veille, parce que toute la famille ne dort point, pour garder l'enfant; & les amis & amies viſitent le pere & la mere: ce qui ſe paſſe en civilitez & en réjoüiſſances. Les Parreins & Marraines ſont déja choiſis auparavant. Le parrein tient l'enfant

(u) *Geneſ.* XVII. 10. (x) *Exod.* XII. 44. 48. *Levit.* XII. 3. (y) *Exod.* IV. 25.

(z) *Joſue* V. 3. (a) *Herodot. l.* 2. *c.* 86. (b) *Plin. l.* 35. *c.* 12. *Samia teſtâ matris Deûm Sacerdotes, qui Galli vocabantur, virilitatem amputabant, nec aliter citra perniciem. Ovid. Faſt.* 4. *Ille etiam ſexo corpus tamen abſcidit acuto, &c.* (c) Léon de Modéne c. 8. & quatriéme partie des cérémonies des Juifs. Voyez la Diſſert. de Jean Jacq. Quandt, *de cultris circumcijor. Hebræorum.*

pendant la circonciſion ; & la marraine le porte à la Synagogue. A l'égard de celui qui donne la circonciſion, on choiſit qui l'on veut. Le pere même de l'enfant peut faire cette fonction, s'il en eſt capable. C'eſt un grand honneur parmi les Juifs d'être *Mohel*, c'eſt-à-dire, Circonciſeur. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller dans la Synagogue, pour circoncire l'enfant ; on peut le faire dans la maiſon, ſi l'on veut.

On prépare pour cela deux ſiéges, avec deux carreaux de ſoye. L'un des ſiéges eſt pour le parrein, qui tient l'enfant. L'autre demeure vuide ; & il eſt deſtiné, diſent quelques-uns, pour le Prophéte Elie, qu'ils croyant aſſiſter inviſiblement à toutes les circonciſions, tant il avoit de zéle pour obſerver la Loi. Celui qui circonci, vient avec un plat, où ſont les inſtrumens & les choſes néceſſaires pour l'opération, comme le raſoir, les poudres aſtringentes, le linge, le chanvre, & l'huile roſat. Ceux qui ſont préſens, chantent quelques Cantiques, en attendant la marraine, qui apporte l'enfant ſur ſes bras, accompagnée d'une troupe de femmes. Mais pas une ne paſſe la porte de la Synagogue. Là elles donnent l'enfant au parrein ; & auſſi-tôt tous les aſſiſtans crient : *Baruch haba*, le bien venu.

Le parrein s'aſſied ſur ſon ſiége, & ajuſte l'enfant ſur ſes genoux, puis celui qui doit circoncire, développe les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. D'autres le prennent avec les doigts. Puis tenant le raſoir, celui qui circoncit, dit : *Béni ſoyez-vous, Seigneur, qui nous avez commandé la circonciſion.* Et en diſant cela, il coupe la groſſe peau du prépuce ; puis avec les ongles des pouces, il déchire une autre peau plus délicate qui reſte. Il ſuce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe pleine de vin. Enſuite il jette ſur la playe du ſang de dragon, de la poudre de corail, & autre choſe, pour arrêter le ſang ; à quoi il ajoûte des compreſſes d'huile roſat, & enveloppe bien le tout. Aprés cela, il prend la taſſe où il a rendu le ſang qu'il a ſucé de la playe, la bénit, bénit auſſi l'enfant, lui impoſe le nom que le pere ſouhaite, en prononçant ces paroles d'Ezéchiel : (*d*) *Et j'ai dit : Vis en ton ſang* ; & lui moüille les lévres de ce vin qui eſt dans la taſſe. Aprés quoi, on récite le Pſeaume 128. *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur.* Cela fait, le parrein rend l'enfant à la marraine, pour le porter au logis, & le remettre entre les mains de ſa mere. Tous ceux qui ont aſſiſté à la cérémonie, diſent au pere, en s'en allant : *Puiſſiez-vous ainſi aſſiſter à ſes nôces.* L'enfant eſt ordinairement guéri de la playe de la circonciſion en vingt-quatre heures. Si l'enfant meurt avant le huitiéme jour, il y en a qui lui donnent la circonciſion aprés ſa mort, en lui coupant le prépuce avec un roſeau.

A l'égard des filles qui naiſſent aux Juifs, comme elles ne reçoivent point la circonciſion, voici ce qui s'obſerve. La mere demeure dans ſa maiſon pendant quatre-vingt jours, (*e*) aprés quoi elle va à la Synagogue ; & le Chantre prononce une bénédiction en faveur de la petite fille, & le Chantre lui impoſe le nom que le pere ou la mere déſirent. Dans certains endroits, l'on ne porte pas l'enfant à la Synagogue ; mais le Chantre va faire la cérémonie dans le logis de l'accouchée. Ils ne pratiquent plus ce qui eſt marqué dans la Loi, que la mere qui avoit eu un fils, ou une fille, alloit à la porte du Temple ou du Tabernacle, & offroit un agneau & une tourterelle, ou une colombe, pour être immolez au Seigneur. Depuis la ruine du Temple, cette cérémonie ne peut plus ſe pratiquer.

On diſpute ſi la circonciſion remettoit le péché originel, ou ſi c'étoit une ſimple marque qui diſtinguoit les Juifs des Gentils. Les anciens Peres, qui ont vécu avant S. Au-

(*d*) *Ezech.* XVI. 6. (*e*) *Levit.* XII. 5, 6.

Auguſtin, avoient borné les effets de la circoncision, à imprimer aux Hébreux un caractére ſenſible, qui les diſtinguât des autres peuples, qui n'étoient point dans l'alliance du Seigneur. C'eſt le ſentiment de ſaint Juſtin le Martyr, [f] de ſaint Irenée, [g] de ſaint Chryſoſtome, [h] de ſaint Epiphane, [i] d'Hilaire Diacre, [k] de ſaint Jérôme, [l] de ſaint Jean Damaſcéne. [m] Mais ſaint Auguſtin [n] a prétendu que la circonciſion remettoit le péché originel, fondé ſur ce que l'Ecriture condamne à l'extermination [o] les enfans qui n'auroient pas été circoncis le huitiéme jour. Or de quel autre péché cet enfant pouvoit-il être coupable, ſinon du péché originel? Saint Grégoire le Grand, [p] Bédé le Vénérable, [q] ſaint Fulgence, ſaint Proſper, ſaint Bernard, & pluſieurs Théologiens ont ſuivi le ſentiment de ſaint Auguſtin. On peut voir nôtre Diſſertation ſur ce ſujet, à la tête du Commentaire ſur ſaint Paul.

La circonciſion a été en uſage, non-ſeulement parmi les Hébreux, mais auſſi parmi les Arabes, les Egyptiens, les Ethiopiens, & les Iduméens. Il y a même des Auteurs de réputation, qui ont prétendu que c'étoit des Egyptiens qu'elle étoit venuë aux autres peuples. Celſe & Julien l'Apoſtat ſoutenoient qu'Abraham avoit appris cette cérémonie dans l'Egypte. [r] Marsham [s] & M. le Clerc [t] ont adopté ce ſentiment. Mais l'autorité d'Hérodote, [u] qui aſſûre que la circonciſion n'eſt connuë que des peuples à qui les Egyptiens l'ont communiquée, ne mérite pas d'en être crû ſur ſa parole, ou plûtôt ſur celle des Prêtres Egyptiens, qui lui en impoſoient, en vantant leur antiquité, & leurs cerémonies. L'Ecriture nous parle de l'inſtitution de la circonciſion d'Abraham comme d'une choſe toute nouvelle. Elle nous dit que c'eſt le ſceau de l'alliance que Dieu fait avec ce Patriarche. Et comment la circonciſion auroit-elle été un caractére qui diſtinguât Abraham & ſa race du reſte des peuples, ſi elle eût été commune aux Egyptiens & aux Ethiopiens, aux Phéniciens, & à tant d'autres peuples qui l'ont pratiquée autrefois?

Nous ne ſommes pas embarraſſez à trouver l'origine de la circonciſion chez les Arabes, les Sarraſins, les Iſmaélites. Ces peuples ſont ſortis d'Abraham comme les Hébreux; mais ils n'ont jamais regardé la circonciſion comme une cérémonie eſſentielle, qui les obligeât ſous peine d'être retranchez de leur peuple. Ils la prennent plûtôt par dévotion, que par néceſſité. Les Samaritains ou les Chutéens reçurent la circonciſion, en prenant la Loi de Moyſe. Les Iduméens, quoique deſcendus d'Abraham & d'Iſaac, ne ſe firent circoncire que depuis que Jean Hircan les eut vaincus, & les eut forcez à recevoir la circonciſion & la Loi de Moyſe. (x) Ceux qui avancent que les Phéniciens ſe ſont circoncire, entendent apparemment ſous ce nom les Samaritains; car on ſçait d'ailleurs que les Phéniciens n'obſervoient point cette cérémonie.

A l'égard des Egyptiens, la circonciſion n'a jamais été chez eux d'une obligation générale & indiſpenſable pour toute la nation. On y obligeoit ſimplement certains Prêtres & certaines profeſſions. Philon (y) ne donne que des raiſons naturelles ou

[f] *Juſtin. Dialog. cum Tryph. p.* 241. (g) *Iren. l.* 4. *c.* 3. [h] *Chriſoſt. homil.* 39. *in Genes.* [i] *Epiphan. hæreſ.* 30. [k] *Ambroſiaſt. in Rom.* IV. 11. [l] *Hieronym. in Epiſt. ad Galat.* 1. 2. [m] *Damaſcen. de fide Orthodoxa, l.* 4. *c.* 25. [n] *Aug. l.* 2. *de nuptiis & concupiſc. c.* 11. *& l.* 16. *de Civit. c.* 17. *& de Baptiſmo contra Donatiſtas, l.* 4. *c.* 24. [o] *Geneſ.* XVII. 12 14. [p] *Greg. l.* 4 *Moral. in Job. c.* 3. [q] *Beda in Luc.* 11. [r] *Vide Origen. contra Celſ. l.* 1. *& l.* 5. *& Cyrill. l.* 10. *contra Julian.* [s] *Marsham Canon. Ægypti ac ante* V [t] *Cleric. in Geneſ. Cap.* XVII. *v.* 10. [u] *Herodot. l.* 2. *c.* 35. 36.

(x) *Joſeph Antiq. l.* 13. *c.* 17. (y) *Philo de Circumciſione, p.* 8 9.

ſymboliques de cette pratique. Veſting, fameux Médecin, [z] croit qu'il y a des raiſons naturelles pour les hommes, & même pour les femmes, en Egypte, de recevoir la circonciſion. Artapane cité dans Euſebe, (a) aſſûre que ce fut Moyſe qui la communiqua aux Egyptiens. Origénes [b] croit que ce qui a donné tant de vogue à la circonciſion parmi les étrangers, eſt que l'on croyoit qu'il y avoit un Ange qui mettoit à mort ceux qui étoient incirconcis, & qui n'avoit aucun pouvoir ſur ceux qui avoient reçû la circonciſion. Pluſieurs eſtiment que ce fut ſous le regne de Salomon que les Egyptiens commencérent à ſe circoncire. D'autres, comme Bochart, ſoupçonnent que ce n'eſt point des Juifs, mais des Arabes, que les Egyptiens prirent cette coûtume. Enfin la plûpart ſoutiennent que les Hébreux ſont les premiers qui l'ayent pratiquée. On peut voir Spencer *De Legib. Ritual. l.* 1. c. 4. & nôtre Diſſertation ſur l'origine de la circonciſion, à la tête du Commentaire ſur la Géneſe.

A l'égard de la circonciſion des femmes, elle n'a jamais été en uſage chez les Hébreux, mais ſeulement chez les Egyptiens, & dans quelques endroits d'Arabie & de Perſe. Saint Ambroiſe [c] avance indéfiniment que les Egyptiens donnent la circonciſion aux hommes & aux femmes au commencement de la quinziéme année. Strabon [d] dit auſſi que les femmes Egyptiennes reçoivent la circonciſion. Mais les Voyageurs & les Médecins, [e] qui nous apprennent que cet uſage eſt encore aujourd'hui commun dans l'Egypte, ne nous diſent pas qu'il y ſoit général, ni d'aucune obligation. Il n'eſt fondé cet uſage, que ſur des raiſons naturelles, qui n'ont pas lieu dans toutes les femmes de ce pays-là. Chardin [f] dit qu'elle n'eſt d'obligation que dans quelques pays d'Arabie & de Perſe; comme vers le Golphe Perſique & la Mer Rouge, où l'on circoncit les deux ſexes avec une pareille régularité; mais avec cette différence, que l'on peut circoncire les hommes à cinq, ſix, neuf, ou treize ans. Mais pour les femmes, on ne les circoncit que quand elles ont paſſé la jeuneſſe; parce qu'auparavant il n'y a point d'excroiſſance pour l'exciſion.

[CIRCONCISION. Réitéroit-on quelquefois la circonciſion? On ne la réitéroit jamais aux Hébreux, non plus que nous ne réïtérons jamais le Baptême à ceux qui l'ont reçû comme il faut; mais quand les Juifs recevoient un proſelyte d'une nation où la circonciſion étoit en uſage, comme un Samaritain, un Arabe, un Egyptien, s'il avoit déja reçû la circonciſion, on ſe contentoit de lui tirer quelques gouttes de ſang du même endroit où l'on donne la circonciſion, & ce ſang s'appelloit *le ſang de l'alliance*. Saint Epiphane [g] dit qu'on réïteroit la circonciſion aux Samaritains lorſqu'ils ſe faiſoient Juifs. On en uſa ainſi envers Symmaque, qui embraſſa le Judaïſme. Trois témoins aſſiſtoient à cette cérémonie, afin de la rendre plus autentique: on y béniſſoit Dieu, & on y récitoit cette priere: *O Dieu, faites-nous trouver dans la loy les bonnes œuvres & votre protection comme vous avez introduit cet homme dans votre alliance.*

Les

(z) *Veſting. Syntagm. Anatomic. c.* 6. (a) *Euſeb. Præpar. l.* 9. *c.* 28. (b) *Origen. contra Celſ. l.* 5. *p.* 163. (c) *Ambroſ. l.* 2. *de Abrah. c.* 11. (d) *Strabo l.* 17. (e) *Vide Huët. not. in Origen. p.* 5. *Circumciſio feminarum fit reſectione clitoridis, quæ pars in auſtralium præſertim mulieribus ita excreſcit, ut ſe.vo fit ſœdior. Ita tradunt medici inſignes Paul Ægineta l.* 6. *c.* 70. *Aëtius tetrabib.* 4. *ſerm* 4. *c.* 103. *Quorum hic ita pergit. Quapropter Ægyptiis viſum eſt, ut antequam exuberet (pars illa corporis) amputetur, tum præcipuè, cùm virgines nubiles ſunt locandæ... Verùm hanc conſuetudinem circumcidendarum mulierum hodieque retinere Ægyptios ferunt ii qui regiones illas luſtraverunt ingenuque ad compoſcendam partis hujus luxuriem adhiberi ſcribit Bellon. l.* 3. *c.* 28. *Morem hunc ſervare feminas in Perſia, & Cophtas etiam in Æthiopia, Chriſti licet nomen profeſſas. Leo Africanus l.* 8. *Narrat Mahumedi lege id præſcribi, quamvis in Ægypto tantùm & Syria obtineat, munuſque id obire vetulas, quaſdam per vicos Cairi miniſterium ſuum venditantes.* (f) Chardin voyage de Perſe, t. 3. p. 207. (g) *Epiphan. de ponderib. & menſur. l.* 2. *p.* 172.

Les Juifs qui renonçoient au Judaïſme s'efforçoient d'effacer en eux-mêmes la marque de la circonciſion, comme on le voit dans le livre des Maccabées : (*b*) *Fecerunt ſibi præputia, & receſſerunt à Teſtamento ſancto.* Les Rabins prétendent qu'Eſaïe eſt le premier qui mit en uſage cette maniére de déguiſer ſa circonciſion, en abandonnant l'alliance du Seigneur, & la Religion d'Abraham & de Jacob. Quelques-uns croyent que les Iſraëlites dans le deſert avoient auſſi caché la marque de leur circonciſion, ce qui obligea Joſué à les circoncire une ſeconde fois (*i*). On dit pluſieurs Juifs employerent l'artifice pour faire recroître leur prépuce pendant la perſecution qu'ils ſouffrirent ſous les Romains après la ruine du Temple ; mais que Barcochebas les fit tous circoncire de nouveau. Il ſemble que ſaint Paul craignoit que les Juifs convertis au Chriſtianiſme ne s'aviſaſſent de faire de même. (*k*) *Circumciſus aliquis vocatus eſt ? non adducat præputium.*

Il eſt vrai que ſaint Jérôme (*l*) & quelques autres (*m*) après lui, ont prétendu que la marque de la circonciſion étoit tellement ineffaçable, que rien n'étoit capable de ſupprimer cette marque dans la chair du circoncis : *Neque enim poteſtatis noſtræ eſt adducere præputium poſt circumciſionem* ; & que ce que l'on dit dans les Maccabées, doit s'entendre des peres, qui ne vouloient pas donner la circonciſion à leurs enfans. Origénes (*n*) dans un endroit dit de même, qu'il eſt impoſſible de faire renaître la peau qui eſt une fois coupée dans la circonciſion : mais ailleurs (*o*) il reconnoît que pluſieurs pour cacher la difformité de leur circonciſion, ſe mettoient entre les mains des Chirurgiens pour retirer la peau.

Saint Epiphane (*p*) parle de l'inſtrument dont les Médecins ſe ſervoient pour cela, & des moyens qu'ils employoient pour faire reprendre la peau qui avoit été rompuë. Le fameux Medecin Cornelius Celſus a fait un chapitre exprès pour cette opération : Gallien en parle à peu près de même que Celſe. Bartolin (*q*) cite Ægineta & Fallopius qui ont enſeigné le ſecret de couvrir les marques de la circonciſion ; & Buxtorf le fils dans ſa lettre à Bartolin, cite un grand nombre de Juifs qui parlent de cette pratique, comme uſitée parmi les apoſtats de leur Religion.]

I. CIS, fils d'Abi-gabaon & de Maacha. 1. *Par.* VIII. 30.

II. CIS, fils de Ner, & pere de Saül. 1. *Par.* IX. 1. & 1. *Par.* VIII, 33. IX. 38. 39.

III. CIS, fils d'Abdi, Lévite de la famille de Mérari. 2. *Par.* XXIX. 12.

CISON, ou *Ciſſon*, ou *Kiſſon*. Le torrent de *Ciſon* a ſa ſource dans la vallée de Jezraël. Il coule le long de cette vallée, au midy du mont Thabor, & va ſe dégorger dans le port d'*Acco*, autrement nommé Ptolémaïde, dans la Méditerranée.

CITERNE. Il y avoit pluſieurs citernes à la campagne dans la Paleſtine. Il y en avoit auſſi dans les villes, & dans les maiſons particuliéres. Comme la plûpart des villes étoient bâties ſur des montagnes, & que les pluyes ne tombent régulierement dans la Judée qu'en deux ſaiſons de l'année, au printems & en automne, on étoit obligé de conſerver de l'eau dans les citernes à la campagne, pour abbrever les animaux ; & dans les villes, pour les beſoins des hommes. On en voit encore aujourd'hui dans la Paleſtine de trés-grandes, dont les unes ſont longues de cent cinquante pas, & larges de ſoixante ; d'autres longues de cent vingt-deux pas, & larges de cinquante-quatre. On en voit une à Rama, qui a trente-deux pas de long, & vingt-huit de large;

[*b*] 1. *Macc.* 1. 18. *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 6. τὴν τῶν ἀδόξων περιτομὴν ἀπεκάλυψαν. (*i*) *Joſue* V. 2. [*k*] 1. *Cor.* VII. 18. [*l*] *Hieronym. in Iſai.* 1. 11. *& in Jovinian. l.* 1 [*m*] *Rupert. l.* 9. *de victoria c.* 18 *Haimo in* 1. *Cor.* VII. 18. (*n*) *Origen.* Περὶ ἀρχῶν. *l.* 4. *c.* 2. (*o*) *Philocalias c.* 1.

[*p*] *Epiphan. de ponderib. & menſuris.* (*q*) *Bartolin. de morb. Biblic. art.* 26.

large. On confond aſſez ſouvent les puits & les citernes, & même les fontaines & les ſources, dans le langage de l'Ecriture.

CITHARA. Le terme Hébreu *Kinnor*, (r) eſt aſſez ſouvent traduit par *cythara*. Or la cithare ou la lyre ancienne eſt un inſtrument qui n'eſt plus en uſage aujourd'hui. Il étoit compoſé d'une eſpèce de baſe ou ventre creux & réſonnant & de deux branches élevées perpendiculairement aux deux côtez de ce ventre. Au haut de ces branches, étoit un bois qui traverſoit, & qui tenoit de l'une à l'autre branche. A ce bois étoient attachées trois, ſix, ou neuf cordes, qui rendoient un ſon harmonieux, lorſqu'elles étoient ou pincées avec le doigt, ou touchées avec l'archet. Voyez ci-devant *Cinyra*.

I. CLAUDE. L'Empereur Claude, dont il eſt parlé en quelques endroits de l'Ecriture, ſuccéda à Caïus Caligula, l'an de J. C. 41. regna treize ans, huit mois & dix-neuf jours, & mourut l'an 54. de J. C. Le Roi Agrippa contribua beaucoup à lui faire accepter & conſerver l'Empire, qui lui avoit été déferé par les ſoldats. Pour reconnoître ce ſervice, il donna à Agrippa toute la Judée, & à Hérode ſon frere, le Royaume de Chalcide. (s) Il finit le procés qui étoit entre les Juifs d'Aléxandrie, & les autres bourgeois de la même ville, confirma les Juifs dans le droit de bourgeoiſie, qu'ils avoient eu dés le commencement, & les maintint par tout dans le libre exercice de leur Loi & de leur Religion; (t) mais il ne permit point qu'ils fiſſent d'aſſemblées à Rome. (u)

Le Roi Agrippa étant mort l'an 4. de Claude, de J. C. 44. l'Empereur réduiſit de nouveau la Judée en Province, & y envoya Cuſpius Fadus en qualité d'Intendant. Ce fut vers le même tems qu'arriva la famine marquée dans les Actes des Apôtres, (x) & prédite par le Prophéte Agabus. Alors les Chrétiens d'Antioche ſecoururent ceux de Jéruſalem, par les aumônes qu'ils leur envoyérent par les mains de Saul & de Barnabé, l'an 44. de J. C. Claude ordonna l'année ſuivante que l'habit pontifical du Grand-Prêtre demeurât au pouvoir des Juifs; (y) au lieu que les Intendans de la Province vouloient en avoir la garde.

Dans le même tems, Hérode Roi de Chalcide, obtint de l'Empereur d'avoir autorité ſur le Temple, & ſur l'argent conſacré à Dieu, avec le pouvoir de dépoſer & d'établir les Grands Pontifes. Enfin l'an 9. de Claude, & 49. de J.C. l'Empereur fit chaſſer les Juifs de Rome. (z) Il y a beaucoup d'apparence que les Chrétiens, que l'on confondoit alors avec les Juifs, en furent auſſi chaſſez; & Suétone l'inſinuë aſſez, lorſqu'il dit que Claude chaſſa les Juifs de Rome, à cauſe des troubles continuels qu'ils y excitoient à l'inſtigation de Chreſtus: *Judæos, impulſore Chreſto, aſſiduè tumultuantes, Româ expulit.* Voilà à peu prés tout ce que l'on trouve ſous le regne de Claude, qui puiſſe avoir plus de rapport aux affaires des Juifs & des Chrétiens, & qui mérite de trouver place dans un Dictionnaire de la Bible. Claude fut empoiſonné par ſa femme Agrippine, & il eut pour ſucceſſeur Néron.

II. CLAUDE LYSIAS, Tribun des troupes Romaines qui faiſoient garde au Temple de Jéruſalem. Ayant vû le tumulte qui s'y étoit excité à l'occaſion de Paul, [a] que les Juifs avoient arrêté, & qu'ils vouloient faire mourir, accourut, & tira Paul de leurs mains. Il le fit lier de deux chaînes, & le mena dans la forteresſe Antonia, où étoit la cohorte. Alors Lyſias voulant connoître quel étoit le ſujet de l'animoſité des Juifs contre

(r) כנור *Cinnor. Cythara.* (s) *Joſeph. Antiq. l. 19. c. 4. De Bello, l. 2. c. 18. p. 793.* (t) *Antiq. l. 19. c. 4. p. 674.* (u) *Dio l. 60. p. 669.*

(x) *Act.* XI. 28 29. 30. *Joſeph. Antiq. l. 20. c. 3.* [y] *Antiq. l. 20. c. 1. p. 682.* [z] *Act.* XVIII. 2. *Sueton. in Cl. c. 25.* (a) *Act.* XXI. 27 28. & *c.* XXII. 1. 2. 3. &c.

contre ſaint Paul, le fit étendre par terre, pour lui faire donner la queſtion, en le foüettant. Mais ſaint Paul ayant demandé s'il étoit permis de traiter ainſi un citoyen Romain, Lyſias eut peur, & fit retirer ceux qui ſe diſpoſoient à le foüetter.

Le lendemain le Tribun fit venir les Pontifes, & tout le Conſeil des Juifs, pour ſçavoir au juſte le ſujet de l'émotion du jour précédent. Saint Paul leur parla; & ſçachant que l'aſſemblée étoit compoſée de Phariſiens & de Saducéens, il s'écria qu'il étoit Phariſien, & qu'il n'étoit accuſé qu'à cauſe de la réſurrection des morts. Il n'en fallut pas davantage, pour mettre la diviſion parmi ceux qui compoſoient l'aſſemblée. Les Phariſiens prirent le parti de Paul; & comme le tumulte croiſſoit, Lyſias envoya des ſoldats, pour enlever Paul du milieu de l'aſſemblée, & le ramener dans la tour Antonia, où il fut mis en priſon.

Le jour d'aprés, plus de quarante Juifs ayant conjuré de faire mourir ſaint Paul, ſaint Paul en fut averti par ſon neveu, fils de ſa ſœur; & le Tribun l'ayant ſçû par la même voye, fit préparer la nuit ſuivante une bonne eſcorte, pour conduire Paul à Céſarée. Voici ce que nous connoiſſons de Lyſias qui ait rapport à nôtre deſſein.

III. CLAUDE FELIX, ſucceſſeur de Cumanus dans l'intendance de la Judée. (*b*) Félix fit ſolliciter Druſille, ſœur du jeune Agrippa, (*c*) à quitter Azize Roi des Emeſſéniens, ſon mari, pour l'épouſer. Druſille y conſentit, & fit divorce avec Azize. Félix envoya à Rome Eléazar, fils de Dinée, Chef d'une troupe de voleurs qui déſoloient la Paleſtine. (*d*) Félix fit auſſi tuer le Grand-Prêtre Jonathas, qui ſe donnoit quelquefois la liberté de lui repréſenter ſon devoir. (*e*) Il diſſipa une troupe de trois mille hommes, qu'un Egyptien, faux Prophéte, avoit aſſemblée ſur le mont des Oliviers. (*f*) Enfin ſaint Paul ayant été amené à Céſarée, (*g*) où Félix faiſoit ſa réſidence ordinaire, il le traita aſſez bien, & permit même que les ſiens le viſſent, & lui rendiſſent tous les ſervices qu'ils voudroient; eſpérant que ſaint Paul ſe feroit rachetter par une ſomme d'argent. Il ne jugea pas à propos ni de le condamner, ni de le renvoyer en liberté, lorſque les Juifs l'accuſérent; il aima mieux remettre à juger l'affaire quand Lyſias, qui commandoit les troupes à Jéruſalem, & qui avoit arrêté ſaint Paul, ſeroit arrivé à Céſarée.

Un jour Félix étant avec ſa femme Druſille, qui étoit Juive de Religion, il fit venir ſaint Paul, & lui fit expliquer quelle étoit la Religion de JESUS-CHRIST. (*h*) Saint Paul parla avec ſa hardieſſe ordinaire; & comme il l'entretenoit de la juſtice, de la chaſteté & du Jugement dernier, Félix en fut effrayé, & renvoya ſaint Paul dans ſa priſon. De tems en tems il l'envoyoit ainſi querir, pour l'entendre; comme s'il eût voulu profiter de ſes inſtructions: mais il ne cherchoit qu'à en tirer de l'argent. C'eſt ce qui fit qu'il laiſſa ſaint Paul pendant deux ans à Céſarée, & qu'il ne voulut pas terminer ſon affaire; étant d'ailleurs bien-aiſe de faire ce plaiſir aux Juifs, qui étoient d'ailleurs extrémement mécontens de lui. Il fut rappellé à Rome l'an 60. de J. C. & pluſieurs Juifs y étant allez, pour l'accuſer des concuſſions & des violences qu'il avoit commiſes dans la Judée, il n'évita la mort que par le crédit de ſon frere Pallas, affranchi de l'Empereur Claude. (*i*) Félix eut pour ſucceſſeur Porcius Feſtus.

CLAUDIA, ou *Claudie*, Dame Romaine convertie par ſaint Paul. (*k*) Il y en a qui croyent qu'elle étoit femme de Pudent, qui eſt nommé immédiatement avant elle

O dans

(*b*) An de l'Ere vulg. 53. (*c*) *Antiq. lib.* XX. *c.* 5. (*d*) *Antiq. l.* XX. *c.* 6. (*e*) *Ibidem. p.* 695.

(*f*) *Idem p.* 695. *a. f.* (*g*) *Act.* XXIII. 26. 27. *&c.* XXIV. 1. 2. 3, *&c.* An de l'Ere vulg. 58. (*h*) *Act.* XXIV. 24. (*i*) *Antiq. l.* 20. *c.* 7. *p.* 696. (*k*) 2. *Timoth.* IV. 21.

dans la ſeconde Epître de ſaint Paul à Timothée. Martial parle d'une Claudia femme de Pudent. (*l*) D'autres croyent que Claudia étoit la femme de Pilate, qui s'en étant retournée à Rome avec ſon mari, perſévéra dans la foi qu'elle avoit reçûë étant encore dans la Paleſtine. Mais cela eſt abſolument apocryphe. On ignore juſqu'au nom de la femme de Pilate; & quand on ſçauroit qu'elle s'appelloit Claudia, quelle preuve a-t-on qu'elle ait embraſſé la Religion Chrétienne? D'autres veulent que Claudia ait été Angloiſe de nation, & femme d'Aulus Rufus Pudent. Vaines conjectures.

CLAUTHMON. Terme Grec, qui ſignifie *les pleurs*, & qui répond à l'Hébreu *Bochim*, (*m*) & au Latin *Locus flentium*. *Judic.* II. 5. *L'Ange du Seigneur vint de Galgal au Lieu des pleurs, ad Locum flentium.* Il eſt parlé du même endroit, 2. *Reg.* v. 24. *Lorſque vous entendrez du bruit du haut de Bochim, vous donnerez le combat.* Enfin il ſemble que le Pſalmiſte veut parler du même lieu, lorſqu'il dit: (*n*) *Il a diſpoſé ſa marche dans la vallée des larmes.* D'autres traduiſent l'Hébreu *Bochim*, par, *des poiriers* ou *des meuriers*; & au lieu de, la Vallée, ou du Lieu des larmes, ils liſent: *la Vallée*, ou *le lieu des meuriers.*

La difficulté à préſent conſiſte à fixer le lieu de Bochim, ſoit qu'il ſignifie des meuriers, ou les pleurans. Les uns le mettent à Silo, parce que le peuple étoit aſſemblé au lieu où l'Ange les vint trouver, & qu'ils ſacrifiérent au même endroit. Or il étoit défendu de ſacrifier ailleurs qu'au Tabernacle. Il eſt donc trés-probable que *Clauthmôn*, & *Bochim* ſont le même que Silo, où étoit alors le Tabernacle de l'Alliance. D'autres placent Bochim prés de Jéruſalem. Il eſt certain que la bataille que David livra aux Philiſtins dans la vallée de Bochim, 2. *Reg.* v. 24. fut donnée prés de Jéruſalem. Ainſi à moins de diſtinguer deux lieux nommez *Bochim*, il faut reconnoître que ce lieu étoit prés de Jeruſalem.

CLEF. Il eſt ſouvent parlé de clef dans l'Ecriture, tant dans le ſens littéral & naturel, que dans le ſens figuré & moral. Les clefs des Anciens en général, étoient fort différentes des nôtres; parce que leurs portes & leurs coffres ne ſe fermoient ordinairement qu'avec des liens, & que la clef ne ſervoit qu'a delier ces liens, & à les lier d'une certaine maniére artificieuſe. Les clefs encore aujourd hui dans l'Orient, ſont aſſez peu ſemblables aux nôtres. Chardin dit que la ſerrure des Orientaux eſt comme une petite herſe, qui entre à demi dans une gache de bois; & la clef eſt un manche de bois, au bout duquel ſont des pointes, qu'on pouſſe par-deſſus dans la gache, & qui levent cette petite herſe. Voyez auſſi Dandini, Voyage du mont Liban, Ch. 14. & nôtre Diſſertation ſur les demeures des anciens Hébreux, à la tête du Commentaire ſur le Livre des Juges.

Clef, dans le ſens moral, a pluſieurs ſignifications. Par exemple, Iſaï. XXII. 22. *Je donnerai à mon ſerviteur Eliacim la clef de la maiſon de David; il la portera ſur ſon épaule: il ouvrira, & nul ne fermera; il fermera, & nul n'ouvrira.* Il ſera Grand-Maître & premier Officier de la maiſon de ſon Prince; il ouvrira & fermera avec une entiére autorité, ſans qu'aucun puiſſe ni ouvrir ce qu'il aura fermé, ni fermer ce qu'il aura ouvert. C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST donne à ſaint Pierre (*o*) la premiére autorité dans ſon Egliſe: il lui donne la clef du Royaume des Cieux, le pouvoir de lier & de délier, c'eſt-a-dire, d'ouvrir & de fermer; car ſouvent cela ne conſiſtoit qu'à lier, & à délier, comme nous l'avons dit. Iſaïe remarque qu'Eliacim portera ſa clef ſur ſon épaule, comme une marque de diſtinction. Ces clefs étoient

(*l*) *Vide Bolland.* 19. *Maii.* (*m*) בוכים *Bochim.* Κλαυθμων. (*n*) *Pſalm.* LXXXIII. 7.

(*o*) *Matt.* XVI. 19.

étoient de bois, & aſſez longues & groſſes, comme elles ſont encore à préſent dans l'Orient. Callimaque dit que Cérés porte une clef ſur ſon épaule.

JESUS-CHRIST (*p*) reproche aux Scribes & aux Phariſiens d'avoir pris la clef de la ſcience, de n'entrer pas dans le Royaume de Dieu, & d'empêcher les autres d'y entrer; c'eſt à-dire, de lire & d'étudier les Ecritures, ſans en profiter pour eux-mêmes, & ſans découvrir aux autres la vérité, qu'ils tenoient en quelque ſorte captive dans l'injuſtice. (*q*)

Enfin dans l'Apocalypſe (*r*) JESUS-CHRIST dit qu'il a la clef de la mort & de l'enfer, c'eſt-à-dire, qu'il eſt maître de conduire au tombeau, ou d'en tirer qui il lui plaît: de donner la vie ou la mort. Et ailleurs, (*ſ*) ſaint Jean lui applique ce qu'Iſaïe a dit d'Eliacim, qu'il a la clef de la maiſon de David, qu'il ferme, & que nul ne peut ouvrir; qu'il ouvre, & que nul ne peut fermer. Ce qui eſt très-certain, & à la rigueur, en parlant de JESUS-CHRIST, qui eſt le maître de la vie & de la mort, de la perte ou du ſalut éternel. Les Rabbins diſent que Dieu s'eſt réſervé quatre ſortes de clefs, qu'il n'a confiées à perſonne, pas même aux Anges; la clef de la pluye, la clef du tombeau, la clef de la fécondité, & la clef de la ſtérilité.

CLEMENT. Il eſt parlé de ſaint Clément dans l'Epître de ſaint Paul aux Philippiens. (*t*) Saint Paul dit que le nom de Clément eſt écrit au Livre de vie. La plûpart des Peres & des Interpretes ne doutent point que ce ne ſoit le même Clément qui ſuccéda à ſaint Pierre, aprés ſaint Lin & ſaint Clet, dans le gouvernement de l'Egliſe de Rome; & l'Egliſe ſemble marquer la même choſe, lorſqu'elle fait réciter cet endroit de l'Epître aux Philippiens, dans ſon Office, le jour de ſaint Clément. Grotius au contraire croit que Clément, dont parle ſaint Paul, étoit un ſimple Prêtre de l'Egliſe de Philippes.

On trouve bien des choſes de la vie de ſaint Clément dans les Réeognitions, & dans les Conſtitutions dites des Apôtres: mais comme ces Ouvrages ne paſſent pas pour authentiques, quoiqu'il puiſſe y avoir beaucoup de véritez puiſées dans la tradition des premiers ſiécles, nous n'oſons faire un grand fonds ſur leur témoignage. Saint Chryſoſtome (*u*) croit que Clément dont parle ſaint Paul dans ſon Epître aux Philippiens, étoit un des compagnons ordinaires des voyages de l'Apôtre. Saint Irénée, (*x*) Origénes, (*y*) ſaint Clément d'Aléxandrie, (*z*) & d'autres d'entre les Anciens, avancent que Clément étoit Diſciple des Apôtres, qu'il les avoit vûs, & qu'il avoit écouté leurs inſtructions. Saint Epiphane, ſaint Jérôme, Rufin, Béde & quelques autres, ont crû que les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul ne pouvant pas toûjours être à Rome, a cauſe des fréquens voyages qu'ils étoient obligez de faire ailleurs, & la ville de Rome ne pouvant pas demeurer ſans Evêque, il fallut y ſuppléer, en y établiſſant Lin, Anaclet & Clément. Les Conſtitutions (*a*) portent que ce fut ſaint Paul qui donna l'ordination à ſaint Lin. Tertullien (*b*) & ſaint Epiphane (*c*) diſent que ce fut ſaint Pierre qui la donna à ſaint Clément. Rufin (*d*) dit que cet Apôtre choiſit ſaint Clément pour être ſon ſucceſſeur: mais ſaint Epiphane croit qu'aprés avoir été fait Evêque de Rome par ſaint Pierre, il refuſa d'exercer cette charge, juſqu'à ce qu'aprés la mort de ſaint Lin & de ſaint Anaclet, il fut obligé de ſe charger du ſoin de l'Egliſe; & c'eſt ce qui eſt le plus géné-

(*p*) *Luc.* XI. 52. (*q*) *Rom.* I. 18. (*r*) *Apoc.* I. 18. (*ſ*) *Apoc.* III. 7. (*t*) *Philipp.* IV. 3.

(*u*) *Chryſoſt. homil.* 1. *in Timoth.* I. *p.* 403. *a.* (*x*) *Iren. l.* 3. *c.* 3. (*y*) *Origen. Princip. l.* 2. *c.* 3. (*z*) *Clem. Alex. Stromat. l.* 4 *p.* 516. (*a*) *Conſtit. l.* 7. *c.* 46. (*b*) *Tertull. Præſcript. c.* 32. (*c*) *Epiphan. hæreſ.* 27. *c.* 6. (*d*) *Recognit. prim. parte p.* 398.

ralement ſuivi. Saint Pierre eut pour ſucceſſeur immédiat ſaint Lin. A ſaint Lin ſuceeda Anaclet, & à Anaclet ſaint Clément; (e) & cela en l'année 91. de J. C. qui étoit la Dixiéme de Domitien.

Durant ſon Pontificat, l'Egliſe de Corinthe ayant été troublée par l'eſprit de diviſion, ſaint Clément écrivit aux Corinthiens une grande Lettre que nous avons encore, & que les Anciens eſtimoient tant, qu'on la liſoit publiquement dans pluſieurs Egliſes, & que quelques-uns l'ont voulu mettre au rang des Ecritures canoniques. L'Empereur Domitien ayant deſſein de déclarer la guerre à l'Egliſe de JESUS-CHRIST, Hermas en reçut une révélation, & il lui fut dit d'en donner une copie au Pape ſaint Clément, (f) afin qu'il en avertît les autres Egliſes, & qu'il les précautionnât contre cette tempête. On ne ſçait rien de bien certain ſur ce qui arriva à ſaint Clément durant cette perſécution: mais on ſçait aſſurément (g) qu'il vêcut juſqu'à la troiſiéme année de Trajan, qui eſt l'an centiéme de J. C. Béde & tous les Martyrologes Latins mettent ſa Fête au 23. de Novembre. Les Grecs l'honorent le 24. ou le 25. du même mois. Rufin & le Pape Zozime lui donnent le titre de Martyr, & l'Egliſe dans ſon Canon, le range parmi les Saints qui ont donné leur ſang pour JESUS-CHRIST.

On lit dans une ancienne hiſtoire, (h) mais qui n'eſt pas au deſſus de tout reproche, que ſaint Clément fut rélégué par Trajan dans la Querſonéſe, au-dela du Pont-Euxin; qu'il y fit naître une fontaine par ſes prieres, en faveur des autres ſaints Confeſſeurs, qui y étoient reléguez comme lui; qu'y ayant demeuré environ un an, il convertit tout le pays d'alentour; que Trajan y envoya un Officier, par ordre duquel Clément fut noyé dans la mer avec une ancre attachée à ſon coû; que la mer s'étant enſuite retirée juſqu'au lieu où ſon corps avoit été jetté, qui étoit à une grande lieu de la terre, & les Chrétiens y étant allez, trouvérent ſon corps dans un tombeau de pierre, ſous un Temple tout de marbre; & que tous les ans la mer ſe retiroit de même au jour de la Fête du Saint, & laiſſoit aux Fidéles la liberté d'aller viſiter ſon tombeau.

(e) *Iren. l.* 3. *c.* 3. *Euſeb. l.* 3. *c.* 2. 4. 21. *hiſt. Eccl.* (f) *Hermas Paſtor. l.* 1. *c.* 2. (g) *Euſeb. l.* 3. *c.* 34. *hiſt. Eccl. Hieronym. de Viris illuſtrib. c.* 15. (h) *Gotcler. Patres* 1, *ſæculi, p.* 828... 836.

CLEOPATRE. Il y a pluſieurs Princeſſes de ce nom, dont il eſt fait mention ou expreſſe, ou tacite dans l'Ecriture.

I. CLEOPATRE, fille d'Antiochus le Grand, & épouſe de Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Antiochus le Grand ayant formé le deſſein de ſe rendre maître de l'Egypte, donna ſa fille Cléopatre en mariage au jeune Roi Ptolémée, eſpérant que ſa fille entrant dans ſes vûës, lui faciliteroit la conquête du Royaume de ſon mari: mais il en arriva autrement. Cléopatre préféra les intérêts de ſon époux aux injuſtes vûës de ſon pere. (i) Nous croyons que c'eſt cette Princeſſe qui eſt déſignée dans Daniel par ces mots: (k) *Il s'affermira dans le deſſein de s'emparer de tout le Royaume du Roi du midy*; du Roi d'Egypte. *Il feindra de vouloir agir de bonne-foi avec lui*; *il lui donnera ſa fille* (Cléopatre) *en mariage, afin de le perdre.*

II. CLEOPATRE, fille de cette Cléopatre dont nous venons de parler, & de Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Elle épouſa Ptolémée Philométor, ſon propre frere. Il eſt parlé de cette Cléopatre, & de Ptolemée ſon mari, dans le Livre d'Eſther, XI. 1. où il eſt dit que *la quatriéme année de Ptolémée & de Cléopatre, Doſithée, qui ſe diſoit Prêtre, & de la race de Lévi, & Ptolemée ſon fils, apportérent* aux

(i) *Hieronym. in Dan.* XI. 17. *Appian. Syriac. p.* 88. (k) *Dan.* XI. 17.

aux Juifs d'Alexandrie le Livre d'Eſther, ou l'Epître de Purim, traduite d'Hébreu en Grec par Lyſimaque, fils de Ptolémée. Cela arriva l'an du Monde 3827. de la Période Julienne 4537. avant J. C. 177. avant l'Ere vulg. 181.

III. CLEOPATRE, fille de Ptolémée Philométor, & de Cléopatre dont nous venons de parler, épouſa premiérement Alexandre Ballés Roi de Syrie. Quatre ans aprés, ſon pere Philométor l'ôta à Ballés, pour la donner à Démétrius Nicanor, auſſi Roi de Syrie. Mais Démétrius étant demeuré priſonnier chez les Parthes, auſquels il avoit été faire la guerre, & ayant épouſé Radegune, fille d'Arſaces ſon vainqueur, Cléopatre épouſa Antiochus Sedétés, frere de Démétrius Nicanor. Enfin Démétrius Nicanor étant retourné en Syrie, & étant remonté ſur le trône de ſes peres, Cléopatre ſe réconcilia avec lui, & retourna en ſa compagnie. Il n'eſt point parlé expreſsément de cette Princeſſe dans les Livres ſacrez; mais on en parle quelquefois dans les Commentaires ſur les Maccabées. Ayant voulu empoiſonner ſon fils Gryphus, celui-ci la prévint, & l'obligea de boire le poiſon qu'elle lui avoit préparé, (l) l'an du Monde 3882. avant J.C. 118. avant l'Ere vulg. 122.

IV CLEOPATRE, ſœur & femme de Ptolémée Phyſcon, aprés la mort de ſon mari, voulut placer ſur le trone d'Egypte Alexandre, le plus jeune de ſes deux fils: mais les Grands de ſon Royaume l'ayant obligée de ſuivre la loi de la nature, & d'y placer Lathurus, elle ſuſcita tant d'affaires à celui-ci, qu'il fut obligé de ſe retirer en Cypre. Cette Princeſſe avoit une confiance particuliére aux Juifs d'Egypte & elle donna le commandement de ſes troupes à Chelcias & à Ananias, qui étoient de cette nation. (m) Elle pourſuivit ſon fils Lathure juſques dans l'Isle de Cypre, où il s'étoit retiré. Il vint en Paleſtine, où ceux de Ptolémaïde l'avoient invité, afin qu'il les ſecourût contre Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui les aſſiégeoit. On parlera encore de cette Princeſſe dans les articles de *Ptolémée Phyſcon*, & de *Ptolémée Lathure*.

Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui ſçavoit les mauvaiſes diſpoſitions de Cléopatre contre Lathure, invita cette Princeſſe à entrer en allianee avec lui contre Lathure. La Reine y entra aiſément, (n) & quelque tems aprés, envoya ſon armée commandée par Ananie, contre la ville de Ptolémaïde. (o) Elle y vint elle-même quelque tems aprés; & ayant pris la ville, Alexandre Jannée l'y vint trouver avec des préſens. Les ennemis d'Alexandre vouloient perſuader à la Reine de s'emparer du pays des Juifs: mais Ananias l'en diſſuada, en lui remontrant que ſi elle commettoit une telle perfidie, elle auroit pour ennemis tous les Juifs du Monde. Cleopatre fit donc alliance avec Jannée dans la ville de Scythopolis. (p) Elle mourut l'an du Monde 3916. avant J. C. 84. avant l'Ere vulgaire 88. Comme elle avoit formé le deſſein de ſe défaire de ſon fils Alexandre, Roi d'Egypte, celui-ci la prévint, & la fit mourir. (q) Cet Alexandre avoit regné dix-huit ans avec ſa mere. Voyez *Ptolémée Lathure*.

V. CLEOPATRE, derniére Reine d'Egypte, fille de Ptolémée *Aulétés*, c'eſt-à-dire, le Joüeur de flûte, ſacrifia à ſon ambition ſes deux freres, & ſa ſœur, nommée Arſinoë. Elle ſçut ſi bien gagner Marc Antoine, qu'il répudia Octavie ſœur d'Auguſte, pour l'épouſer. Elle n'a point eu de part aux affaires de la Religion ni des Juifs, ni des Chrétiens; & ſon nom ne ſe rencontre pas dans la Bible:

(l) *Juſtin. l.39. c. 2. Aſſian. Syriac. p. 132.* (m) *Joſeph. Antiq. l. 13. c. 18. & Strabo apud eumdem p. 453.*

(n) An du Monde 3898. avant J. C. 102. avant l'Ere vulg. 106. (o) An du Monde 3901 & 3902. (p) An du Monde 3902. avant J.C. 98. avant l'Ere vulg. 102. *Antiq. l. 13. c. 21.* (q) *Juſtin. l. 39. c. 4. Pauſan. Atticis p. 8.*

mais elle étoit liée d'une étroitte amitié avec Alexandra mere de Mariamne & belle-mere du Grand Hérode; laquelle ayant du mécontentement à la Cour de ſon gendre, en écrivit à Cléopatre, qui l'invita de venir en Egypte avec ſon fils Ariſtobule. (r) Ce qui ayant été connu par Hérode, l'irrita extrémement contre Alexandra; & cela ne contribua pas peu à la réſolution qu'il prit de la faire mourir, & qu'il exécuta quelques années aprés; premierement contre Ariſtobule, (s) & enſuite contre Aléxandra.

Cléopatre ne ceſſa de ſolliciter Antoine de tirer vengeance de cet attentat commis par Hérode contre Ariſtobule. Antoine donna ordre à Hérode de venir rendre compte de ſa conduite. Mais Hérode gagna Antoine par ſes préſens, & le mit dans ſes intérêts. Sur la fin de cette année, du Monde 3970. Cléopatre paſſa par la Judée, au retour d'un voyage qu'elle avoit fait avec Antoine juſques ſur l'Euphrate. Hérode la reçut avec toute la magnificence imaginable; elle tâcha de lui inſpirer de l'amour, & le ſollicita au crime. Mais Hérode ſe montra toûjours inſenſible à ſes attraits; & il délibéra même avec ſes amis s'il ne la feroit point mourir: mais ils l'en détournérent. Il la conduiſit juſqu'à Péluſe, & la combla de préſens. (t) Peu de tems aprés, ſe donna la bataille d'Actium, où Antoine fut vaincu par Auguſte. Antoine ſe retira en Egypte auprés de Cléopatre; Auguſte l'y ſuivit. Cléopatre ſe donna la mort par la piqueure d'un aſpic, l'an du M. 3974. avant J.C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

CLEOPHAS, ſelon les anciens Peres qui en ont parlé, (u) étoit frere de ſaint Joſeph, & fils comme lui de Jacob. Il fut pere de ſaint Siméon Evêque de Jéruſalem, de ſaint Jacques le Mineur, de ſaint Jude, & de Joſeph ou Joſé. Cléophas avoit épouſé Marie ſœur de la ſainte Vierge. Ainſi il étoit oncle de JESUS-CHRIST, & ſes fils étoient les couſins germains du Sauveur. Cléophas, ſa femme & ſes fils étoient du nombre des fidéles Diſciples de JESUS-CHRIST, & du nombre de ceux qui le regardoient comme le Rédempteur & le Salut d'Iſraël. Mais Cléophas n'avoit point aſſez compris le myſtére de la Croix, & ce que JESUS-CHRIST avoit dit ſi ſouvent à ſes Diſciples, qu'il devoit mourir, & s'en retourner à ſon Pere. Cléophas ayant vû le Sauveur expirer ſur la croix, perdit l'eſpérance de voir le Royaume de Dieu s'établir par ſon moyen ſur la terre.

Il partit de Jeruſalem deux jours aprés la mort du Sauveur, c'eſt-à-dire, le jour même de ſa Réſurrection; & comme il alloit à Emmaüs (x) avec un autre Diſciple, (y) comme ils s'entretenoient de ce qui s'étoit paſſé durant la Fête, ſur tout à l'égard de JESUS-CHRIST, le Sauveur ſous la forme d'un voyageur, ſe joignit à eux, leur demanda de quoi ils s'entretenoient, les raſſûra, en leur montrant par les Ecritures, qu'il falloit que le CHRIST ſouffrît la mort. Lorſqu'ils furent prés d'Emmaüs, JESUS feignit de vouloir paſſer plus avant: mais Cléophas & ſon compagnon le retinrent à ſouper avec eux. Etant à table, JESUS prit le pain, le bénit, le rompit, & leur en préſenta. Alors leurs yeux furent ouverts, & ils le reconnurent. Mais il diſparut à leurs yeux, & s'en alla.

Sur

[r] *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 2. An du M. 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35. [s] An du Monde 3970. avant J. C. 30. [t] *Joſeph. de Bello, l.* 1. *c.* 13. *Antiq. l.* 15. *c.* 5. [u] *Euſeb. l.* 3. *hiſt. Eccl. c.* 11. *Epiph. hæreſ.* 78. *c.* 7.

(x) *Luc.* XXIV. 13–35. (y) S. Gregoire le Grand *in Job l.* 1. *c.* 1. croit que le Diſciple qui alloit à Emmaüs avec Cléophas, étoit *S. Luc.* Origénes *in Jerem. homil.* 19. & S. Baſile *in Iſai* VI. le nomment *Simon.* S. Epiphane *hæreſ.* 23. *c.* 6. croit que c'étoit *Nathanael.* S. Ambroiſe, Apologie de David l. 2. *c.* 8. & ſur S. Luc. *c.* 12. & ailleurs, lui donne le nom d'*Emmaüs.* Il eſt nommé de même dans un très-ancien Manuſcrit de l'Evangile conſervé à Corbie, & dont nous avons donné les variétez de leçons à la fin du Comment. ſur l'Apocalypſe.

Sur le champ ils reprirent la route de Jéruſalem, & vinrent trouver les Diſciples qui étoient aſſemblez dans un même lieu. Ils leur rapportérent ce qui leur étoit arrivé. Les Apôtres & les Diſciples leur racontérent à leur tour les raiſons qu'ils avoient de croire la Reſurrection de JESUS-CHRIST, & comme il avoit apparu à Pierre. Comme ils parloient encore, JESUS parut debout au milieu d'eux, quoique les portes fuſſent fermées. Il les ſalua, les bénit, les raſſûra, leur montra les playes de ſes pieds & de ſes mains, mangea même en leur préſence, leur donna l'intelligence des Ecritures, & leur dit d'aller annoncer ſon Evangile par tout le Monde.

On ne ſçait pas diſtinctement ce que fit ſaint Cléophas le reſte de ſa vie : mais Uſuard & Adon diſent qu'il fut martyriſé par les Juifs, & enterré dans la même maiſon où il avoit reçû JESUS-CHRIST à ſa table. En effet ſaint Jérôme (z) croit que Cléophas avoit ſa demeure ordinaire à Emmaüs, & que ce fut dans cette maiſon où il invita le Sauveur à demeurer. On croit qu'on y bâtit dans la ſuite une Egliſe. Mais ſuppoſé que Cléophas fût frere de ſaint Joſeph, & pere de ſaint Jacques, de ſaint Jude, de Siméon & de José, il y a plus d'apparence qu'il étoit Galiléen, & que ſa demeure étoit dans quelque ville de Galilée. Quoi qu'il en ſoit, les Latins honorent Cléophas au nombre des Saints le 25. de Septembre. Les Grecs en font mention le 13. d'Octobre, ou plûtôt le 30. & lui donnent le titre d'Apôtre.

CLERUS, vient du Grec *Clêros*, qui ſignifie partage : (a) *Neque ut dominantes in Cleris, ſed forma facti gregis ex animo.* Vous ne devez point dominer ſur l'héritage du Seigneur, ſur ſon troupeau, qui vous eſt confié ; mais vous devez les ſoutenir par vôtre exemple. D'autres liſent : (b) *Neque dominantes in Clero* ; & ils l'expliquent comme une défenſe que ſaint Pierre fait aux Evêques, d'exercer une autorité trop deſpotique ſur les Prêtres, les Diacres, & les autres perſonnes du Clergé qui leur ſont ſoumiſes.

On trouve le même terme de *Cleros*, dans le Pſeaume LXVII. (c) *Si dormiatis inter medios Cleros, pennæ columbæ deargentatæ, & poſteriora dorſi ejus in pallore auri.* Ce que l'on peut traduire ainſi : *Quand vous étiez couchez au milieu de vos partages, colombes aux aîles argentées, & aux plumes dorées.* Et nous croyons que le Pſalmiſte en cet endroit, parle aux Tribus de Ruben & de Gad, qui ne s'étoient point trouvées dans la bataille que Débora & Barach livrérent à Siſara. Il leur dit : Il eſt vrai, colombes aux aîles argentées & aux plumes dorées, que dans cette occaſion, vous n'eûtes point de part à la victoire de Débora, lorſque le Seigneur mit en fuite les Rois liguez. Vous demeurâtes ſur vos ruiſſeaux, & au milieu de vôtre partage. Mais vous y êtes devenuës blanches comme la neige de Selmon. Vous vous êtes rendues illuſtres par d'autres actes de valeur.

[CLOCHER, *boiter des deux côtez* (d). C'eſt le reproche qu'Elie faiſoit aux Iſraelites des dix Tribus ; ils n'adoroient pas le vrai Dieu d'un culte pur & ſincere ; & ils vouloient allier ſon culte avec celui des Idoles. Dieu dit qu'il ramaſſera celle qui cloche & qui eſt rejettée (e) *Congregabo claudicantem, & eam quam ejeceram.* Cette épouſe incommodée, difforme & répudiée, je la reprendrai, & je lui donnerai une nombreuſe poſterité. Il parle des Juifs diſperſez & comme abandonnez de Dieu. Voyez la même expreſſion Sophon. III. 19. Le Pſalmiſte dit que ſes ennemis ſe ſont réjoüis de le voir boiter (f) : *In claudicatione.*

(z) *Hieronym. Ep. 27. p. 172. c.* (a) 1. *Petri* V. 3.

(b) *Septima Synod. general. Can. 4. Hieronym. ad Nepotian. Ep. 2. Bernard. Ep. 237. &c.* (c) *Pſalm.* LXVII. 14. (d) 3. *Reg.* XVIII. 21. (e) *Mich.* IV. 6. (f) *Pſ.* XXXV. 15.

eatione mea lætati ſunt. La Vulgate lit, *& adverſum me lætati ſunt.* Et Jérémie (g) *Tous ceux qui faiſoient ſemblant d'être de mes amis ont obſervé*, ont épié, *lorſque j'étois boiteux. Omnis homo pacis meæ obſervavit claudationem meam.* La Vulgate lit: *Pacifici mei obſervantes latus meum.*

CLOCHETTE. Moyſe (*h*) avoit ordonné que le bas de la tunique couleur d'hyacinthe, que le Grand Prêtre portoit dans les cérémonies, ſeroit orné de pommes de grenade, & de ſonnettes d'or entremêlées également & à diſtances égales. Les pommes de grenade étoient de laine de couleur d'hyacinthe, de pourpre & de cramoiſi, & les ſonnettes étoient d'or. Moyſe ajoute, *Aaron ſe revêtira de cette tunique dans l'exercice de ſon miniſtere, afin qu'on entende le ſon de ſes ſonnettes, lorſqu'il entrera dans le Sanctuaire en la préſence du Seigneur, ou qu'il en ſortira, & qu'il ne ſoit point puni de mort.* Quelques Hébreux croyent que ces ſonnettes étoient rondes, comme nos grelots; d'autres les repréſentent comme les ſonnettes ordinaires.

On dit (*i*) que les Rois de Perſe avoient le bord de leurs robbes orné comme celui du Grand Prêtre des Juifs, de pommes de grenade, & de ſonnettes d'or. Les Dames Arabes qui ſont auprès de la perſonne du Roy (*k*), qui le ſervent & le divertiſſent, ont des grelots d'or aux jambes, au cou & au coude, & lorſqu'elles danſent, le mouvement de ces ſonnettes fait une harmonie fort agréable. Les Princeſſes Arabes (*l*) portent aux jambes de gros anneaux d'or creux, que l'on remplit de petits cailloux, qui ſonnent comme des grelots lorſqu'elles marchent; ou bien ce ſont de gros cercles garnis de petits anneaux, qui pendent à l'entour, & qui font le même effet. Ces anneaux ſont ouverts en un endroit en forme de croiſſant, par où elles paſſent le plus mince de la jambe. Elles ont outre cela quantité de pendeloques plattes attachées au bout de leurs cheveux nattez en long par derriere, qui font du bruit lorſqu'elles ſe remuent, & qui avertiſſent que la Maîtreſſe du logis paſſe, afin que les domeſtiques ſe tiennent dans le reſpect, & que les étrangers ſe retirent pour ne pas voir la perſonne qui paſſe.

C'étoit donc apparemment pour avertir que le Grand Prêtre paſſoit, qu'il portoit auſſi des ſonnettes au bas de ſa robbe; ou bien c'étoit comme une eſpéce d'avertiſſement qu'il entroit dans le Sanctuaire. Dans la Cour des Rois de Perſe on n'entroit point dans les appartemens qu'on n'avertît, & on n'avertiſſoit pas en heurtant, ou en frappant, ou même en parlant, mais par le ſon de quelque choſe. (*m*) Ainſi le Grand Prêtre par reſpect ne frappoit pas en entrant dans le Sanctuaire; mais par le ſon des ſonnettes qui étoient au bas de ſa robbe, il demandoit en quelque ſorte permiſſion d'entrer, *afin qu'on entende le ſon des ſonnettes, & qu'il ne ſoit point puni de mort*, dit Moyſe.

On n'eſt pas d'accord ſur le nombre des clochettes que portoit le Grand Prêtre. Les uns en mettent douze, les autres cinquante, les autres ſoixante-ſix, les autres ſoixante & douze, & les autres quatre-vingt. Rien de certain, cela dépend de la groſſeur dont on les faiſoit; car ſi c'étoit de petits grelots, on en pouvoit mettre un aſſez grand nombre pour garnir le bas de la tunique du Grand Prêtre.

Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de ſonnettes, ou de clochettes dont on ſe ſervoit quelquefois dans le Temple. Nous n'en ſçavons pas la figure. L'Hébreu (*n*) les nomme *Mizeloth*, ou *Mizlothaïm*. Elles étoient

(g) *Jerem.* XX. 10. [*h*] *Exod.* XXVIII. 33. 34. [*i*] *Targum Scheni in Eſther.* VI. 10. (*k*) Traité des Caravannes par M. Bugeron, p. 83. (*l*) M. Darvieux Coutumes des Arabes, c. 17. p. 265.

(*m*) *Judith.* XIV. 8. 9. (*n*) 1. *Par.* XV. 19 מצלתים נחשת להשמיע

étoient de cuivre & rendoient un ſon aigu, & que l'on entendoit de loin. Le Prophéte Zacharie parle des ſonnettes qu'on mettoit à la bride des chevaux de bataille pour les accoutumer au bruit (o); *Le tems viendra*, dit ce Prophéte, *qu'on écrira ſur les brides des chevaux ces mots: conſacré au Seigneur.* On appelloit parmi les Grecs *un cheval qui n'a point oüi le bruit de la ſonnette*, celui qui n'étoit point aguerri, & à qui l'on n'avoit pas fait porter la clochette (p). On avoit mis une ſonnette d'or à chaque machoire des mulets, qui conduiſoient le convoi d'Aléxandre le Grand (q).]

CLOUX, *Clavus.* On ne doute pas que Jesus-Christ n'ait été attaché à la croix avec des cloux, & que ces cloux n'ayent percé ſes pieds & ſes mains. Le Texte des Evangiles eſt trop exprés pour cela. (r) Le Pſalmiſte ſi long-tems auparavant, (ſ) avoit prédit qu'on lui perceroit les pieds & les mains: *Foderunt manus meas & pedes meos.* Mais on diſpute ſur le nombre de ces cloux. Les Grecs repréſentent toûjours Jesus-Christ attaché à la croix avec quatre cloux. Saint Gregoire de Tours en met autant; (t) un à chaque main, & un à chaque pied; & ſous les pieds, une eſpéce de baſe, pour empêcher que le poids du corps ne l'attirât en bas, & ne lui déchirât les mains. Saint Grégoire de Tours ajoûte que l'Impératrice Héléne fit mettre deux de ces cloux dans le mord de la bride du cheval de Conſtantin ſon fils, & qu'elle en jetta un dans la Mer Adriatique, pour en calmer les agitations. D'autres (u) racontent qu'elle mit auſſi un de ces cloux dans le caſque de l'Empereur Conſtantin.

Mais d'autres croyent qu'il n'y eut que trois cloux qui percérent les mains & les pieds du Sauveur; ſçavoir, un clou à chaque main, & un aux deux pieds; & l'uſage des Latins eſt plûtôt pour ce dernier ſentiment: car la plûpart des anciens Crucifix faits dans l'Egliſe Latine, ne mettent que trois cloux pour attacher le Christ à la croix. Nonnus (x) croit qu'on ſe ſervit auſſi de chaînes, pour y lier les bras du Sauveur; & ſaint Hilaire parle des cordes avec leſquelles on l'y attacha. On montre des cloux de nôtre Seigneur, ou plûtôt, des parties des cloux de nôtre Seigneur en diverſes Egliſes. Mais on n'en peut pas conclure ni que ces Reliques ſoient toutes fauſſes & incertaines, ni qu'il y ait eu plus de quatre cloux, qui ayent ſervi à attacher Jesus-Christ à la croix. Ceux que l'on montre dans les tréſors des Egliſes, ne ſont que des parties des cloux du Sauveur; & il ſe peut faire que quelques-uns ayent été employez, non à percer ſes pieds & ſes mains, mais à attacher les morceaux de la croix; le marche-pied, ſur lequel étoient poſez les pieds du Sauveur, & l'inſcription que Pilate fit mettre au haut de la croix. Tout cela dans la ſuite a pû être confondu avec les cloux de Jesus-Christ.

[Cloux. Moyſe dit que ſi les Hébreux épargnent les Chananéens, ces peuples deviendront à leur égard *comme des cloux fichez dans leurs yeux*, & comme des lances dans leurs côtez (y); ou ſelon quelques Interprétes, comme des *éguillons dans leurs yeux, & comme des javelots dans leurs côtez.* Souvent ſous le nom de *cloux* on entend ces piquets qu'on fichoit en terre pour ſoutenir les tentes. Iſaïe parlant de la nouvelle Jéruſalem ſous l'allégorie d'une tente nouvellement dreſſée (z); *Non auferentur clavi ejus in ſempiternum, & omnes funiculi ejus non rumpentur.* Et ailleurs en parlant d'Héliacim fils d'Helcias (a); *Figam illum*

P *paxillum*

(o) *Zach.* XIV. 20. (p) *Vide Scoliaſt. Ariſtophan. in Ranis; & etimologic. in* κωδωνοφορεῖν. (q) *Dioder. Sicul. Bibliot. l.* 18. (r) *Joan.* XX. 26. *Luc.* XXIV. 39. (ſ) *Pſalm.* XXI 17. (t) *Greg. Turon. l.* 1. *de gloria Martyr. c.* 6. (u) *Theodoret. l.* 2. *hiſt. Eccleſ c.* 18. *Ambroſ. &c.*

(x) *Nonnus in Joan. Nazianz. poemat. de Chriſto, &c.* (y) *Num.* XXXIII. 55. (z) *Iſai.* XXXIII. 20. (a) *Iſai.* XXII. 23.

paxillum in loco fideli ... & ſuſpendent ſuper eum omnem gloriam domûs patris ejus. Je le mettrai comme un clou dans un lieu ferme, & on y ſuſpendra tout ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux dans la maiſon.

CLOUX avec leſquels JESUS-CHRIST a été attaché à la Croix. On a douté ſi le poids du corps du Sauveur attaché à la Croix, étoit ſuffiſamment retenu par les cloux dont on ſe ſervit pour l'y attacher; & on a cru que pour ſuppléer à cela, & pour empêcher qu'il ne fut entraîné en bas par ſa propre peſanteur, & que ſes mains ne fuſſent déchirées, il fallut mettre ſous ſes pieds une eſpéce de baſe ou d'appui, & outre cela un bois entre ſes cuiſſes, ou un ſiége pour le ſoutenir (*b*). Mais Bartholin a fort bien dit que non ſeulement un homme vivant pouvoit ſe ſoutenir ſuſpendu à la Croix par deux cloux aux deux mains: mais auſſi un homme mort: qu'à la vérité on mettoit quelquefois quelque choſe ſous les pieds, ou au milieu du corps des crucifiez, afin qu'ils puſſent demeurer à la Croix long-tems après leur mort, & lorſque leurs corps gâtez par la pourriture ne pouvoient plus ſe ſoutenir ni demeurer attachez par de ſimples cloux. On peut voir auſſi la lettre de Nicolas Fontaine ſur le même ſujet, où il apporte quelques exemples de perſonnes qui ſont demeurées ſuſpenduës par la main, ou même par une ſeule main, ou par la peau du côté.]

CLYSMA, ou *Cliſma*, ou *Colſum*. C'eſt l'endroit où les Iſraëlites paſſérent la Mer Rouge, comme le marquent expreſſément Euſébe, (*c*) Philoſtorge, (*d*) le Moine Coſme l'Egyptien, (*e*) & Grégoire de Tours. (*f*) Clyſma étoit, ſelon ſaint Epiphane, (*g*) un des trois ports qui ſe trouvoient ſur la Mer Rouge. Le premier eſt Ailat; le ſecond, Bérénice; & le troiſiéme eſt au château de Clyſma. Quelques-uns (*h*) le mettent à l'orient, & d'autres (*i*) à l'occident de la Mer Rouge: mais nous ſommes perſuadez qu'il le faut mettre à l'orient; & que Clyſma eſt le même que Colſuma d'aujourd'hui. Et comme Clyſma donnoit ſon nom à tout le bord occidental de cette Mer, de même encore aujourd'hui on appelle *Mer de Colſuma*, ou *Bahar-el-Colſum*, le bras de cette Mer qui s'étend vers l'Egypte, & qui eſt oppoſé au Golphe d'Elat, ou Ailath. Clyſma étoit vers l'extrémité, ou la pointe de la Mer Rouge: mais je ne puis au juſte marquer la diſtance qu'il y avoit de Clyſma à l'extrémité de cette Mer. Grégoire de Tours, Paul Oroſe & quelques autres aſſûrent qu'encore de leur tems, à l'endroit où les Hébreux avoient paſſé la Mer Rouge, l'on voyoit les veſtiges des rouës, & les débris des chariots de Pharaon.

Voici ce que dit Abulféda (*k*) de la ville de *Colzum*. C'eſt une petite ville ſituée ſur l'extrémité ſeptentrionale de la Mer Rouge, ſous le quarante-quatriéme degré $\frac{1}{4}$. D'autres diſent ſous le quarante-ſixiéme dégré & demi de longitude, & ſous le vingt-troiſiéme dégré $\frac{1}{3}$ de latitude. Cette ville eſt ſituée à l'occident d'Ailat, ou Elat; l'une & l'autre ayant preſque la même latitude. Ailat eſt ſituée ſur l'extrémité du bras, ou du canal oriental; & Colzum, à l'extrémité du canal occidental. Entre Ailat & Colzum, eſt le mont Al-tour, ou Sinaï, qui eſt plus méridional que Colzum. Il faut néceſſairement que ceux qui viennent de Sinaï, pour aller en Egypte, paſſent aux environs de Colzum. La Mer Rouge ayant fait quelque chemin au-delà de Colzum,

(*b*) *Juſtin. contra Tryphon. Irenæ l. 2. 42. Ipſe habitus crucis fines & ſummitates habet quinque, duas in longitudine, & duas in latitudine, & unam in medio, ubi requieſcit qui clavis affigitur. Vide Bartholin. de cruce c. 1. de ſedili medio.* (*c*) *Euſeb. in locis in Eccleſiaſten.* Διὰ τῆ πλείσμαλος παρὰ τῶν Ἑλλήνων. (*d*) *Philoſtorg. hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 6.* (*e*) *Coſm. Ægypt. l. 5. p. 194.* (*f*) *Greg. Turon. hiſt. l. 1. c. 10.* (*g*) *Epiphan. l. 2. contra hæreſ. p. 613.*

(*h*) *Vide Athanaſ. hiſt. Arian. ad Monach. t. 1. p. 385. & Tabul. Peutinger.* (*i*) *Ptolem. Itinerar. Antonini, &c.* (*k*) Abulféda, deſcription de la mer Rouge, p. 70. 71. 74. 75.

zum, s'étend des deux côtez vers le midy & vers l'orient, juſqu'à ce que ſon canal d'un rivage à l'autre ait environ ſoixante mille pas de largeur; & cet endroit, qui eſt un des plus larges, eſt nommé Barka Garondal. Clyſma eſt le même que Colzum.

COA. Il eſt parlé de Coa, 3. *Reg.* x. 28. & 2. *Par.* 1. 16. & il y eſt dit que l'on amenoit à Salomon des chevaux de Coa, pour un certain prix. Il y en a qui prennent Coa pour l'Iſle de Cô, célébre par les ouvrages de ſoye & de laine qu'on y faiſoit. Mais cela ne prouve pas qu'il y ait des chevaux, ni qu'on en ait amené à Salomon de cet endroit-là. D'autres croyent (*l*) que ces chevaux venoient de la ville de Coa, dans l'Arabie Heureuſe. D'autres (*m*) les aménent de Co, ville d'Egypte, & Capitale du canton nommé Cynopolitain.

On pourroit traduire l'Hébreu par: *On faiſoit venir des chevaux à Salomon, de l'Egypte & de Michoë.* (*n*) Pline (*o*) aſſûre qu'anciennement le Troglodyte, voiſine de l'Egypte, s'appelloit Michoë. D'autres traduiſent: (*p*) *On amenoit à Salomon des chevaux de l'Egypte, & les Marchands du Roi achettoient du fil à prix d'argent.* Ils prétendent que l'Hébreu *Mikoa*, ſignifie du fil. Jarchi l'entend d'une file de chevaux attachez l'un à l'autre queuë à queuë, ce qui eſt ſuivi par pluſieurs nouveaux Interprétes. (*q*) Bochart (*r*) entend par *Mikoa*, un tribut. Il traduit: *On tiroit des chevaux de l'Egypte, pour Salomon; & quant aux tributs, les Fermiers de ce Prince les recevoient ſuivant un certain prix.*

COCCUS, *Coccinum*, *Coccineus color*, cramoiſy, ou, ſelon d'autres, écarlate. Moyſe ſe ſert ſouvent de *coccum bis tinctum*, de l'écarlate teinte deux fois; parce qu'en effet on teignoit deux fois l'ecarlate, ou la pourpre: (*f*)

Nec quæ bis Tyrio murice lana rubet.

L'Hébreu porte: *Tolahat-Schani*, (*s*) c'eſt-à-dire, *du vers double*, ou *du vers ſchani*; comme ſi *ſchani* étoit le nom propre du vermiſſeau dont il s'agit ici. Voici ce que Bellon (*u*) nous enſeigne du vermiſſeau dont on ſe ſert pour teindre en cramoiſy. Il y a dans l'Iſle de Créte beaucoup de *coccus*, dont on fait un grand trafic dans cette Iſle. On le trouve au mois de Juin, ſur une eſpéce de petit chéne, dont les feüilles ſont épineuſes, & chargées de certaines petites graines de la groſſeur d'un petit pois, & pleines de petits vers rouges, gros comme une lende. L'on détache ces graines des feüilles, & les petits animaux dont elles ſont pleines, en ſortent par un trou, qui s'y trouve du côté qu'ils étoient attachez à la feüille. On ſepare ces petits animaux du grain par le moyen d'un crible, & on les met enſemble, en les preſſant légérement. On en fait des boules de la groſſeur d'un œuf de poule. Les Arabes nomment ce vermiſſeau *charmés*, d'où vient le nom de *cramoiſy*; parce qu'ils ſervent à teindre en cette couleur.

[Coccus, Voyez ci-aprés, *Ver*, *Vermiculus.*]

COCYTE, *Cocytus*, fleuve d'Arcadie, qui prend ſa ſource du Styx, & que les Poëtes ont feint être un des quatre fleuves de l'enfer. Il y en avoit un de même nom dans la Campanie, lequel tomboit dans le lac Lucrin. Le Traducteur Latin du Livre de Job, xxi. 33. a mis ce terme dans ſa Traduction, pour marquer la deſcente des méchans aux enfers. Il n'y a rien dans l'Hébreu, ni dans les anciennes Verſions qui ait rapport au Cocyte, & il n'y a nulle apparence que Job en ait voulu parler. Ces fables ſont de beaucoup poſtérieures à ſon tems. L'Hébreu porte ſimplement: *Les mottes du torrent lui ont été douces*; au lieu que nous liſons dans la Vulgate: *Dulcis*

(*l*) *Malvenda.* (*m*) *Serar. Cornel.* (*n*) יקח מקוה במחיר (*o*) *Plin. l.* 6. *c.* 29. (*p*) *Montan. Jun. Lud. de Dieu, Braun.* (*q*) *Pagnin. Vatab. Caſtal.* (*r*) *Bochart. de anim. ſacr. parte* 1. *l.* 2. *c.* 9. (*f*) *Ovid. Amor. l.* 3.

(*s*) תולעת שני *Tholaat ſchani.* (*u*) *Bellon. obſerv. l.* 1. *c.* 17.

fuit glareis Cocyti : Sa préſence a été agréable aux rivages du Cocyte.

[CODORLAHOMOR, Roy des Elamites. Ce Prince après avoir tenu aſſujettis pendant douze ans, ſous ſa domination cinq Rois ; ſçavoir, Bara Roy de Sodome, Barſa Roy de Gomorrhe, Sennaar Roy d'Adama, Semeber Roy de Séboïm, & le Roy de Segor ; ils ſe revolterent contre lui, vers l'an (x) du monde 2091. Codorlahomor aſſembla une grande armée, & s'étant ligué avec Amraphel Roy de Sennaar, Arioch Roy d'Ellaſar, peut-être *Talaſſar*, près de l'Aſſyrie, dans la province d'Eden, & avec Thadal Roi des Nations, apparemment des Nations qui étoient au-delà du Jourdain, dans la Galilée des Gentils (y). Ces quatre Rois avec leurs troupes marcherent vers la terre de Canaan : ils attaquérent en chemin quelques peuples de de-là le Jourdain, comme les Géans Réphaïms, qui occupoient le pays qui eſt entre le torrent Jaboc & l'Arnon : ils prirent & pillerent Aſtaroth-Carnaïm ville fameuſe, ſituée à l'orient de la mer de Galilée.

Ils battirent auſſi les Zuzims, apparemment les mêmes que les *Zomzomims*, anciens habitans du pays, qui fut enſuite occupé par les Ammonites (z). Moyſe dit que les Zuzims furent battus à Cham, peut-être *Chamin*, ancienne ville du même pays (a). Ils défirent encore les Emims dans Savé-Kariathaïm. Les Emims ſont un peuple ancien qui demeuroit originairement dans le pays qui fut depuis poſſedé par les Moabites (b) ; & *Savé-Kariathaïm* ou la vallée de Kariathaïm eſt une ville du même pays, qui appartint depuis au Roy Séhon (c). Enfin ils attaquerent dans les monts de Galaad, les Chorréens, peuples fameux qui deſcendoient de Séhir le Chorréen, & dont le pays fut enſuite occupé par les Iduméens (d) ; ils pouſſerent leurs conquêtes juſqu'aux campagnes de Pharan dans l'Arabie pétrée. De là ils retournerent vers Cadés Barné, où eſt la fontaine de Miſphat, qui ne porta ce nom que depuis Moyſe (e). Ils ravagerent le pays des Amalécites, qui habitoient dans l'Arabie pétrée, & défirent les Amorrhéens, dont la demeure étoit à Hazazon-Thamar, que l'on croit être la même que Engaddi, ville voiſine de la Pentapole & de Gomorrhe ; ainſi les quatre Rois alliez commencerent par abbattre la puiſſance des peuples voiſins de Sodome & Gomorrhe, afin que ces villes n'ayant plus aucun ſecours à eſpérer de ce côté-là, elles ne puſſent échapper à leur vengeance.

Les cinq Rois révoltez voyant les alliez s'approcher de leur ville, mirent leur armée en campagne (f), & la rangerent dans la plaine même où leurs villes étoient ſituées. Or il y avoit dans cette plaine beaucoup de puits d'où l'on tiroit du bitume, circonſtance qui pouvoit en rendre l'accès plus difficile & plus dangereux à la cavalerie ennemie. Le combat ſe donna, & les Rois de Sodome, de Gomorrhe, de Séboïm, d'Adama & de Ségor furent mis en fuite ; une partie de leur armée fut taillée en piéces, & l'autre partie ſe retira ſur les montagnes voiſines, laiſſant leurs villes en proye aux vainqueurs. Sodome, Gomorrhe & les autres places furent pillées, & l'ennemi chargé de butin & de captifs, reprit la route de l'Euphrate.

☞ (g) Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur cette journée ; le moyen de raiſonner ſur des faits ſi reculez dans les eſpaces des tems antiques ? Une opinion dont on auroit de la peine à me guérir, eſt qu'en ce tems, & même

(x) Avant J. C. 1910. avant l'Ere vulg. 1913. (y) Voyez *Joſ.* XII. 23. *Matt.* IV. 15. *Iſai.* IX. 1. (z) *Deut.* II. 20. 21. (a) Voyez *Judic.* X. 5. & les Notes ſur la Genéſe XIV. 5. (b) *Deut.* II. 20. 21. (c) *Joſ.* XIII. 19. 21.

(d) *Geneſ.* XXXII. 2. & XXXVI. 20. (e) *Num.* XX. 13. (f) Vers l'an du monde 2092 (g) Obſervations ſur la bataille des cinq Rois liguez contre Codorlahomor dans la vallée des Bois. *Geneſ.* XIV. 8.

& même avant, les peuples de l'Aſie n'étoient pas ſi mal-habiles qu'on pourroit ſe l'imaginer. De la maniére dont l'Ecriture en parle, on faiſoit fort bien la guerre; car l'on voit dès-lors une tactique reglée, fort ſenſée, & même ſçavante. A entendre certaines gens, on diroit que les armées du tems d'Abraham combattoient comme feroient des Hotentôts. Si le monde n'eſt pas plus ancien qu'on le prétend, on doit être étonné que ces peuples ayent pû faire un ſi grand progrès dans l'art de la guerre, & en ſi peu de tems. C'eſt ce que je ferai bien remarquer dans ma Diſſertation ſur la tactique des Hébreux & des peuples de l'Aſie; mais ce n'eſt pas ici le lieu.

L'Ecriture ne dit pas un mot de la diſpoſition des deux armées; mais cela n'empêche pas que nous ne les mettions en ordre de bataille, parce que nous ne ſçaurions ignorer leur tactique. Il eſt certain qu'ils combattoient par grands corps & ſur une grande profondeur: mille exemples le démontreront. L'ordre d'Abram, qui ſur l'avis de la perte de cette bataille, marcha contre les cinq Rois victorieux, eſt une bonne preuve que l'on combattoit de la ſorte, c'eſt-à dire par portions, ou par diviſions de phalange, & ſouvent en phalange parfaite; car cette phalange tant vantée des Grecs ne différoit que de nom avec celle des peuples de l'Aſie.

Je range donc les troupes des cinq Rois ſur autant de corps, & ſur une grande profondeur, ſelon la méthode de ces anciens tems, plus ſage & plus éclairée que n'eſt la nôtre. Il eſt apparent que l'armée de Codorlahomor fut rangée ſur le même ordre, pour leur faire tête. Qu'on ne s'aviſe pas de me dire que ces deux diſpoſitions ſont imaginaires: je l'ai déja dit, nous connoiſſons leur méthode de combattre, & cela ſuffit pour nous mettre au fait des autres ordres de bataille que les Auteurs ſacrez n'expliquent pas, ce qui eſt aſſez rare: Il ſeroit facile à un Auteur qui voudroit faire un plan de la bataille de Lens dans mille ans d'ici, de ranger l'armée dans cette plaine, quand même notre méthode de combattre qui eſt en uſage aujourd'hui ſeroit perduë, pourvû qu'il n'ignorât rien de la tactique des François, & de celle des autres peuples de ces tems-là. Nous n'avons point de plan de la bataille de Cannes, cependant parce que Polybe nous en apprend la diſpoſition, on ne ſçauroit ſe méprendre dans le plan de l'armée des Carthaginois, & dans celui des Romains, dont nous connoiſſons la méthode; & bien que celui de ceux-ci ne ſoit pas tout-à-fait conforme à la diſpoſition ordinaire de leurs cohortes, l'Hiſtorien nous l'explique de façon, & ſi clairement qu'il eſt impoſſible pour peu d'expérience que l'on ait, de pouvoir ſe tromper dans le plan qu'on voudroit en faire. L'Ecriture n'entre point dans les circonſtances du combat entre Codorlahomor & les cinq Rois; ceux-ci furent battus & par conſéquent mis en fuite, c'eſt tout ce qu'elle nous en apprend.

Aprés la défaite des cinq Rois par Codorlahomor & ſes alliez, Loth qui s'étoit retiré dans Sodome, fut enveloppé dans la diſgrace de cette ville; on ravit tout ce qu'il avoit, & il fut lui-même emmené avec les autres captifs. Alors un homme qui s'étoit ſauve du combat, vint donner avis à Abram de ce qui s'étoit paſſé. Abram demeuroit pour lors dans la vallée de Mambré, & avoit fait une eſpéce de ligue offenſive & défenſive avec Mambré, Eſchol, & Aner, qui demeuroient dans la même plaine. Auſſi-tôt qu'il eut appris cette nouvelle, il en donna avis à ſes alliez, & les exhorta à lui aider à délivrer Loth ſon neveu. Ils armerent leurs gens, Abram ſe mit à la tête de trois cens dix-huit de ſes ſerviteurs (*b*), tous gens de réſolution, & commença à pourſuivre l'armée des quatre Rois victorieux. Ils

(*b*) *Geneſ.* XIV. 14.

firent près de ſoixante & dix lieuës ſans les pouvoir atteindre : enfin ils les joignirent à Dan près les ſources du Jourdain. Abram forma pluſieurs corps de ſes gens & de ceux de ſes alliez ; & venant fondre ſur les ennemis pendant la nuit, il jetta la terreur dans leur camp, les défit, & les pourſuivit juſqu'à Hoba, ou Abila, au nord de Damas, dans la vallée qui eſt entre le Liban & l'Anti-Liban. Il ramena avec lui Loth ſon neveu, tout ce qui étoit à lui, les femmes captives, & tout le butin que Codorlahomor & ſes alliez avoient fait dans la défaite des cinq Rois révoltez, & dans le pillage de Sodome & Gomorrhe.

☞ (i) Il s'étoit donné une grande bataille dans la vallée des bois : Codorlahomor Roy des Elamites, & trois autres Rois alliez de celui-ci, avoient remporté une grande victoire ſur cinq autres Rois qui s'étoient liguez enſemble. Abram ayant appris que Loth ſon neveu avoit été pris dans cette bataille, il ne perdit pas un inſtant pour tâcher de le délivrer. *Il choiſit parmi ſes ſerviteurs*, dit l'Ecriture, *ceux qui étoient propres à porter les armes, au nombre de trois cens dix-huit, & ſe mit à les pourſuivre juſqu'à Dan.*

Pour rendre dans le véritable ſens militaire le *Perſecutus eſt eos uſque Hoba*, je voudrois dire qu'Abram ſe jetta ſur la marche des victorieux ; car le mot de pourſuivre ſignifieroit qu'Abram les avoit déja battus, au lieu que c'eſt un autre ennemi, un ennemi tout nouveau qui les ſuit en queuë, & qui cache ſa marche pour n'être pas découvert, & pour les ſurprendre. Il étoit trop foible pour les attaquer dans le plein jour ; il attendit donc la nuit, qui eſt la reſſource des Généraux qui ont de petites armées, & l'heure la plus commode pour la ſurpriſe des camps. Il arriva ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins. *Et ayant partagé ſes gens en pluſieurs troupes, il vint fondre ſur les ennemis durant la nuit, les défit, & les chaſſa juſqu'à Hoba, qui eſt à la gauche de Damas.* La ruſe eſt bonne, & c'eſt toujours le meilleur dans les attaques nocturnes, d'occuper les ennemis en différens endroits. Outre que les ténébres augmentent la terreur, & que la ſurpriſe groſſit tout en mal, on ignore les forces de l'ennemi, & on les croit toujours plus grandes qu'elles ne le ſont en effet, parce qu'on ne peut s'imaginer qu'une poignée de gens osât attaquer une grande armée ; & cette opinion eſt ordinaire dans les ſurpriſes.

Abram ſe rangea donc ſur pluſieurs petits corps, *diviſis ſociis*, l'Ecriture n'en explique pas le nombre : je crois que ces trois cens dix-huit hommes peuvent être de quelque effet ſur quatre petits corps. On comprend aiſément qu'il dut battre ſes ennemis, la nuit & la ſurpriſe ſont deux choſes plus dangereuſes dans les grandes armées que dans les petites, parce qu'elles ſont plus ſujettes aux terreurs paniques. L'exemple de la défaite des Bavarois auprès de Rhinsfelt, qui venoient de gagner une grande victoire ſur le Duc de Weimar, eſt une preuve démonſtrative de cette maxime ; car celui-ci ayant raſſemblé les triſtes reſtes de ſa défaite, les rallia & forçant une marche de nuit, tomba à l'impourvû ſur le camp des Bavarois, qui prirent la fuite ſans rendre aucun combat. Il y a de l'apparence qu'Abram mit le feu dans le camp des ennemis, après l'avoir donné en proie à ſes troupes victorieuſes.]

COELE-SYRIE. Voyez ci-devant *Célé-Syrie*.

[COENA MORTUI. Repas à l'honneur d'un mort. Voyez ci-après *Mort*.]

COENOMUYA, ou *Cynomya*, ou *Cinomuia*. Ce terme eſt écrit différemment dans les Pſeaumes LXXVII. 50. & CIV. 31. On lit aujourd'hui *Cœnomyïan*. Mais les anciens Exemplaires Latins liſoient *Cynomyian*, Mouche de chien

(i) Obſervations ſur la ſurpriſe du Camp de Codorlahomor par Abram. *Gen.* c. XIV. *V.* 14.

chien, comme liſent encore aujourd'hui la plûpart des Exemplaires Grecs. La bonne Leçon eſt celle de la Vulgate, qui porte *Cœnomyian*, mélange de toutes ſortes de mouches; ce qui eſt conforme à l'Hébreu, (k) & aux anciennes Verſions Grecques. Quelques anciens Pſeautiers Latins, comme ceux de Rome, de Milan, & de ſaint Pierre de Chartres, liſent : *Muſcam caninam*; ce qui exprime à la lettre le Grec *Kynomyian*. Saint Jérôme dans l'Exode, VIII. 21. a mis : *Omne genus muſcarum*. Mais les Septante au même endroit, liſent : Mouche de chien, *Cynomyian*. Or cette mouche eſt une inſecte trés-dangereuſe, qui s'attache principalement aux chiens & dont la piqueure eſt trés-maligne.

[COEUR. Dans toutes les langues ce terme a une emphaſe particuliére. Les Hébreux regardoient le cœur comme la ſource de l'eſprit, de l'intelligence, de l'amour, du courage, de la douleur, du plaiſir. De là viennent une infinité de maniéres de parler. *Trouver ſon cœur*, *poſſeder ſon cœur*, *incliner ſon cœur*, *porter ſon cœur* vers le Seigneur. *Un bon cœur*, *un mauvais cœur*, un cœur libéral, un cœur qui fait plaiſir librement, volontairement, de grand cœur, &c. Endurcir ſon cœur, élever ſon cœur à Dieu; le prier de changer nos cœurs de pierre en des cœurs de chair. Aimer de tout ſon cœur; n'avoir qu'un cœur & qu'une ame avec quelqu'un: *Convertir les cœurs des enfans vers les peres, & les cœurs des peres vers les enfans* (l), faire qu'ils ſoient parfaitement réconciliez, & qu'ils ſoient dans les mêmes ſentimens.

Manquer de cœur, marque quelquefois manquer d'intelligence & de prudence. (m) *Columba ſeducta non habens cor* : une colombe ſans fineſſe & ſans eſprit. O inſenſez & tardifs de cœur? *O ſtulti & tardi corde* (n)! inſenſez, hommes ſans lumiére & ſans intelligence. Le cœur de ce peuple eſt appeſanti, afin qu'ils n'ayent point l'intelligence dans le cœur. (o) *Incraſſatum eſt cor populi hujus... ne corde intelligant.* Vous parlez à tous ceux *qui ont le cœur ſage*, & que j'ai rempli d'intelligence, *Cunctis ſapientibus corde* (p). Les faux Prophétes parlent de leur cœur : *Dices prophetantibus de corde ſuo* (q), qui donnent leurs imaginations pour de vraies prophéties. *Mettre quelque choſe ſur ſon cœur*, ou *mettre ſon cœur ſur quelque choſe*, c'eſt-à-dire, s'en ſouvenir, s'y appliquer, l'avoir à cœur. *Le juſte périt, & nul ne met cela ſur ſon cœur* (r), nul n'y fait attention. *Revenir à ſon cœur*, *Redire ad cor*, rentrer dans ſoi-même.

Tendre de cœur, c'eſt-à-dire *timide*. Le cœur ſe dilate dans la joye, ſe reſſerre dans la triſteſſe, ſe briſe de douleur, s'engraiſſe & s'endurcit dans la proſpérité : il réſiſte quelquefois à la vérité : Dieu l'ouvre, le prépare, & le convertit quand il veut. On dit *dérober le cœur de quelqu'un* (s), faire quelque choſe à ſon inſçû. *Le cœur ſe fond*, dans le découragement. *Le cœur s'abandonne*, dans la frayeur : *le cœur eſt déſolé*, dans l'etonnement; *le cœur eſt flottant*, dans le doute. *Poſſeder ſon cœur* être le maitre de ſes mouvemens. *Parler au cœur d'une perſonne*, la conſoler, lui dire des choſes touchantes & flateuſes.

Le cœur ſe dit auſſi du milieu; par exemple, *Tyr eſt dans le cœur de la mer*, (t) au milieu de la mer. Je ne craindrois point quand les montagnes ſeroient renverſées dans le cœur de la mer (u). Comme Jonas a été trois jours dans la mer, *ainſi le fils de l'homme ſera trois jours dans le cœur de la terre* (x). Et Moyſe parlant aux Iſraëlites, leur dit : (y) *Vous avez vû le feu qui brû-*

[k] *Heb.* ערב *Mixtura. Κυνόμυιαν. Muſcæ variæ. Κυνόμυιαν. Muſcam caninam.* (l) *Luc.* I. 17. (m) *Oſee* VII. 11.

(n) *Luc.* XXIV. 25. (o) *Matt.* XIII. 15. (p) *Exod.* XXVIII. 3. (q) *Ezech.* XIII. 2. (r) *Jerem.* XII. 11. (s) *Geneſ.* XXXI. 20. 2. *Reg.* XV. 4. (t) *Ezech.* XXVII. 4. (u) *Pſalm.* XLV. 3. (x) *Matt.* XII. 40. (y) *Deut.* IV. 11.

bruloit juſqu'au cœur du ciel, qui s'élevoit juſqu'aux nuës.

Il faut briſer ſon cœur, & non pas déchirer ſes habits (z). C'eſt par le cœur qu'on croit pour obtenir la juſtice: (a) *corde creditur ad juſtitiam.* Dieu promet de donner à ſon peuple *un cœur intelligent & craignant Dieu* (b). Il faut *ſoutenir ſon cœur par la grace*, & non par la nourriture corporelle. (c)]

COHORTE; en Latin, *Cohors*, en Grec, *Speira.* Terme de la Milice Romaine. La Cohorte étoit d'ordinaire de ſix cens ſoldats à pied. La Légion avoit dix Cohortes: chaque Cohorte avoit trois Manipules; & chaque manipule étoit compoſée de deux cens ſoldats. Ainſi la Légion étoit de ſix mille hommes. D'autres ne donnent que cinq cens hommes à chaque Cohorte. Ainſi la Légion n'auroit été que de cinq mille hommes. Il y a beaucoup d'apparence que chez les Romains les Cohortes, comme parmi nous les Compagnies, ont ſouvent varié, quant au nombre.

[COLERE. L'Ecriture attribuë ſouvent la colere au Seigneur, non que Dieu ſoit capable de ces mouvemens déréglez que cauſe cette paſſion, mais parce qu'il punit les méchans avec la ſévérité d'un pere, ou d'un maître irrité.

La colere ſe met ſouvent pour la peine, pour le châtiment. Le Magiſtrat eſt vengeur *pour la colere*, *Vindex ad iram*, dit ſaint Paul (d); c'eſt-à-dire, pour la vengeance. Dieu eſt-il injuſte, lui qui fait ſentir les effets de ſa colere? *qui infert iram* (e), c'eſt-à-dire, *panam.* La colere eſt ſortie du Seigneur, & elle commence à ſe faire ſentir: *Jam enim egreſſa eſt ira à Domino, & plaga deſevit.* [f]

Souvent on joint la colere à la fureur, *ira furoris*, *même en parlant de Dieu*; mais c'eſt pour exagérer les effets de ſa colere, ou les juſtes ſujets de ſon indignation; *Quæ eſt hæc ira furoris ejus immenſa* (f)? Eloignez de nous la fureur de votre colere: *Averte à nobis furorem iræ tuæ* (g).

Les Hébreux mettent la colere dans le nez: *Que votre nez* ne ſe fache pas, ne s'enflâme pas. Un homme colere eſt appellé au court nez, & le patient, au nez long. Voyez *Nez.*

Le jour de la colere, eſt le jour du jugement de Dieu, le jour de ſa vengeance. Saint Jean-Baptiſte l'appelle auſſi la colere future: (h) *Quis vos docuit fugere à ventura ira?* Et ſaint Paul aux Theſſaloniciens: (i) *Eripuit nos ab ira ventura.* Et, *Vous vous amaſſez un tréſor de colere au jour de la colere, ou de la vengeance.* (k)

Nous étions tous enfans de colere (l): Et ailleurs: (m) *Nous étions des vaſes de colere, deſtinez à la deſtruction.*

Donner lieu à la colere, *Dare locum iræ* (n). N'irritez pas les méchans, déja aſſez animez contre vous: Evitez leur rencontre, & laiſſez tomber leur colere. Ne vous expoſez pas mal-à-propos à leur emportement. Quand on rencontre un animal fougueux & en fureur, on ſe détourne, & on l'évite: faites-en de même envers vos perſécuteurs. Autrement: *Donnez lieu à la colere de Dieu*: attendez les momens, ne vous empreſſez pas de vous venger, Dieu ſçaura vous faire juſtice.

Les vaſes de la colere de Dieu (o), ſont tous les inſtrumens dont il ſe ſert pour nous punir; la guerre, la diſette, la ſtérilité, les maladies, &c. mais ſurtout la guerre, qui eſt l'aſſemblage de tous les maux, & la plenitude *du calice de la colere de Dieu. Conſommer, achever, remplir* ſa colere; c'eſt-à-dire, en faire ſentir les effets dans toute la rigueur.

Tout

[z] *Joël.* II. 13. [a] *Rom.* X. 10. (b) *Deut.* XXIX. 4. (c) *Hebr.* XIII. 9. [d] *Rom.* XIII. 4. [e] *Rom.* III. 5. (f) *Num.* XVI. 46.

(f) *Deut.* XXIX. 24. (g) 2. *Par.* XXIX. 10. (h) *Matt.* III. 7. (i) 1. *Theſſal.* I. 10. (k) *Rom.* II. 5. (l) *Epheſ.* II. 3. (m) *Rom.* IX. 22. (n) *Rom.* XII. 19. (o) *Jerem.* L. 25.

Tout le pays eſt ruiné & déſolé par la colere de la colombe: (p) *A facie iræ columbæ.* Et ailleurs ch. XLVI. 16. *Fuyons dans notre pays devant le glaive de la colombe*, c'eſt-à-dire des Caldéens, qui portoient, dit-on, une colombe dans leurs enſeignes, à cauſe de Semiramis qui avoit été métamorphoſée en colombe. Mais les meilleurs Interprétes traduiſent le nom de *Jonah*, qui ſignifie quelquefois une colombe, par un raviſſeur, un deſtructeur, un ennemi, tel qu'étoit Nabuchodonoſor à l'égard des Juifs.]

COLOMBE oiſeau domeſtique, declaré pur par la Loi de Moyſe, qui ordonne (q) que quand une femme alloit au Temple au tems marqué aprés ſes couches, elle devoit offrir au Seigneur un agneau, & une colombe, ou une tourterelle; ou bien un jeune pigeon, ou un petit de tourterelle. L'agneau étoit offert en holocauſte, & le pigeon en hoſtie pour le péché. Que ſi la perſonne n'étoit pas aiſée, au lieu d'un agneau, elle offroit deux pigeons ou deux tourterelles. Il n'importoit de quel ſexe ils fuſſent, ni peut-être de quel âge; car *pullus columbæ* peut marquer ou un pigeon en général, ou un jeune pigeon. La ſainte Vierge pour ſatisfaire à cette Loi, quoiqu'elle n'y fût pas obligée en rigueur, offrit deux pigeons (r) ou deux tourterelles, parce qu'elle étoit pauvre. Et comme il auroit été mal-aiſé que toutes celles qui venoient de loin puſſent apporter des colombes, pour les offrir au Temple, les Prêtres avoient permis qu'on vendît de ces oiſeaux dans les parvis du Lieu ſaint. Ce que JESUS-CHRIST ne put ſouffrir. Etant un jour entré dans le Temple, il fit un foüet avec des cordes, & en chaſſa ceux qui y faiſoient trafic de colombes. (ſ)

Il y avoit encore d'autres occaſions, où l'on pouvoit offrir au Seigneur des oiſeaux en holocauſte, ou même pour l'expiation de quelque péché. Ceux qui étoient riches offroient des animaux à quatre pieds; les pauvres ne préſentoient que des colombes. Voici les cérémonies avec leſquelles on les ſacrifioit. (t) Le Prêtre prenoit la colombe, lui tordoit avec violence le coû & la tête. Quelques Interprétes croyent même qu'il lui arrachoit entiérement la tête. D'autres veulent qu'il lui tordît ſimplement le coû; & c'eſt ce qui paroît le plus certain. Voyez *Levit.* v. 8. Il lui faiſoit avec les ongles une ouverture, pour faire couler le ſang ſur le bord de l'Autel. Il jettoit les plumes & la petite veſſie du gozier, c'eſt-à-dire, le jabot, à l'orient de l'Autel, au lieu où l'on mettoit les cendres qu'on ôte de l'Autel. Aprés cela, il rompoit les aîles de l'oiſeau; & ſans diviſer l'hoſtie avec le fer, il la mettoit ſur le feu de l'Autel, où elle étoit entiérement conſumée. Si c'étoit un ſacrifice pour le péché, (u) on y obſervoit les mêmes cérémonies qu'on vient de marquer, à la réſerve que le ſang de l'hoſtie étoit répandu non-ſeulement aux côtez mais auſſi aux pieds de l'Autel.

Il eſt dit dans le quatriéme Livre des Rois, Chap VI. 25. que pendant le ſiége de Samarie ſous le regne d'Achab Roi d'Iſraël la famine fut ſi grande, que l'on vendit juſqu'à cinq ſicles, ou environ huit livres de nôtre monoye, *le quart d'un cab de fiente de pigeons*; (x) c'eſt-à-dire une meſure qui tenoit un demi-ſettier, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. Mais nous croyons avec Bochart, que cette *fiente de pigeons* n'étoit autre choſe qu'une eſpéce de pois chiche, nommé par les Arabes *Uſnen*, ou *Kali*. Or les Hébreux appellent *Kali* les pois chiches rôtis à la poële, dont on uſe beaucoup dans l'Orient, & dont il y a des boutiques au Caire & à Damas, où l'on ne fait autre choſe que frire des pois chiches, pour la

(p) *Jerem.* XXV. 38. (q) *Levit.* XII. 8. *Num.* VI. 10. (r) *Luc.* II. 24. (ſ) *Matt.* XXI. 12. *Marc.* XI. 15. *Joan.* II. 14.

(t) *Levit.* I. 14. 15. 16. 17. (u) *Levit.* V. 8. (x) 4. *Reg.* VI. 23. קב היונים

la proviſion des voyageurs. Voyez ci-devant *Cicer.* Les autres endroits de l'Ecriture, où il eſt parlé de colombes, ne ſont point fort difficiles. Par exemple, il eſt dit dans le Cantique des Cantiques, (y) que l'Epouſe eſt ſemblable à une colombe dans ſon trou de rocher; parce que dans l'Orient, il y a ainſi beaucoup de pigeons ſauvages, & même des privez, qui ſe retirent dans des creux de rochers.

Jérémie (z) parlant des ravages que Nabuchodonoſor devoit faire dans la Judée, dit: *La terre a été déſolée par la colère de la colombe.* Et encore: (a) *Fuyons dans nôtre pays, pour éviter le glaive de la colombe.* Et ailleurs; (b) *Chacun fuira devant l'épée de la colombe.* Quelques-uns (c) ſous le nom de *colombe*, entendent en cet endroit le Seigneur, qui de colombe étoit devenu un lion rugiſſant, armé de glaive, & prêt à ſaccager tout le pays. D'autres (d) entendent Nabuchodonoſor Roi des Caldéens, lequel portoit, dit-on, une colombe dans ſes enſeignes, en mémoire de Sémiramis, que l'on diſoit avoir été métamorphoſée en colombe, ou qui eſt appellé colombe par antiphraſe. Mais il eſt plus ſimple & plus naturel de traduire l'Hébreu *Jona*, par, un ennemi, un deſtructeur, un ravageur. C'eſt une épithéte qui convient admirablement à Nabuchodonoſor. La terre a été déſolée par ce ravageur; fuyez devant l'épée de ce Prince, qui porte la terreur, & le feu dans tous les lieux où il va. On ne nous prouve pas bien que les Caldéens portaſſent la colombe dans leurs étendards.

[Colombe, pigeon. La colombe eſt le ſymbole de la ſimplicité & de l'innocence. Le Saint Eſprit paroît dans le Baptême du Sauveur ſous la forme d'une colombe (e). Jesus-Christ recommande à ſes Diſciples la ruſe du ſerpent, & la ſimplicité de la colombe (f). Le Prophéte Oſée compare les Iſraelites à une colombe ſéduite (g), qui n'a point de cœur, ou d'intelligence. La colombe eſt un animal ſans défenſe, ſans ruſe, ſans fiel, expoſé à la pourſuite des hommes & des animaux, qui ne ſçait ni ſe défendre, ni défendre ſes petits, ni ſe précautionner contre ceux qui en veulent à ſa liberté & à ſa vie. Ainſi les Iſraelites, malgré les châtimens dont Dieu les avoit frappez, & les captivitez où il les avoit réduits, ne laiſſoient pas de retomber toujours dans leurs déréglemens & de s'expoſer de nouveau aux mêmes diſgraces.

L'Ecriture en quelques endroits ſemble attribuer à la colombe de la réfléxion & de la méditation (h): *Meditabor in columba*: (i) Et, *& quaſi columbæ meditantes, &c.* Mais on l'entend ordinairement de ſes gémiſſemens (k): *Gementes ut columbæ.* La colombe & la tourterelle gémiſſent & roucoulent. L'Epouſe du Cantique eſt ſouvent comparée à la colombe, à cauſe de ſon innocence, de ſa douceur, de ſa candeur, & de ſa fidélité. Noë fit ſortir la colombe de l'Arche, pour ſçavoir ſi les eaux du déluge s'étoient retirées (l). Il choiſit la colombe comme un oiſeau domeſtique, ennemi du carnage & de l'ordure; elle revint d'abord à lui, n'ayant pu trouver où aſſeoir ſon pied, parce que les eaux du déluge ne s'étoient pas encore retirées. Il la renvoya une ſeconde fois, & elle revint portant en ſon bec un jeune rejetton d'olivier verd, qui avoit déja pouſſé depuis le déluge; enfin il l'envoya une troiſiéme fois, & elle ne revint plus, parce que le déluge étoit entiérement ceſſé.

Dans l'Orient, ſurtout dans la Syrie, dans

(y) *Cant.* II. 14. (z) *Jerem.* XXV. 38. מפני חרון היונה (a) *Jerem.* XLVI. 16. (b) *Jerem.* L. 16. (c) *Greg. Mag. l.* 32. *Moral. c.* 6. *Thom. Hugo, &c.* (d) *Hieronym. in Jerem.* XXV. 38. *& in Ezechiel.* XXIX. *Bochart. Maldon. Santt. Tirin, &c.*

(e) *Matt.* III. 16. (f) *Matt.* X. 16. (g) *Oſee* VII. 4. 11. (h) *Iſai.* XXXVIII. 14. *&* LIX. 11. (i) *Nahum.* II. 7. (k) *Cant.* I. 15. II. 10. 14. *&c.* (l) *Geneſ.* VIII. 8. 10.

dans l'Arabie & dans l'Egypte, on dreſſe des pigeons à porter des billets ſous leurs ailes, & à rapporter la réponſe à ceux qui les ont envoyez. Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des pigeons qui ſervent à porter les lettres dans les occaſions où l'on a beſoin d'une extrême diligence; ils les portent d'un bout de ſes Etats à l'autre. Tous les jours le Conſul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoique ces villes ſoient éloignées de trois journées de cheval (*m*). En Hollande on s'eſt quelquefois ſervi de cette invention dans les occaſions de ſiége. Les Caravannes qui voyagent en Arabie font ſçavoir leur marche aux Souverains Arabes, avec qui elles ſont entrées en alliance, par des pigeons, à qui on met un billet ſous l'aile (*n*). Ces oiſeaux vont avec une rapidité & une promptitude extraordinaire, & reviennent avec encore plus de diligence, pour ſe rendre au lieu où ils ont été nourris, & où ils ont leurs nids. On a ſouvent vû de ces pigeons couchez ſur le ſable le ventre en l'air, & le bec ouvert, attendant la roſée pour ſe rafraîchir & reprendre haleine.

Il y a dans les villes d'Egypte certaines gens qui font métier de dreſſer les pigeons à ce métier; & d'autres dont le principal exercice eſt de voler des pigeons & de les attirer des colombiers des autres dans les leurs. Les Hébreux excluent de l'entrée du Sanhedrin ceux qui s'exercent à de pareilles choſes.

COLOMNE DE NUE'ES. Voyez *Nuée*.

[COLONNES. *Une colonne de nuée* (*o*), *une colonne de feu* (*p*), *une colonne de fumée* (*q*) ſignifient une nuë, un feu, de la fumée, qui s'élevent vers le Ciel en forme d'une colonne irréguliére: *les colonnes du Ciel.* Job XXVI. 11. & *les colonnes de de la terre.* Job IX. 6. & Pſalm. LXXIV. 4. ſont des expreſſions métaphoriques qui ſuppoſent que le ciel & la terre ſont comme un édifice élevé de la main de Dieu, fondé ſur ſon fondement & ſur ſes baſes; cela paroît par les paroles de Job (*r*): *Où étiez-vous quand je jettois le fondement de la terre? Qui en a pris les dimenſions, qui en a jetté le niveau? Sur quoi ſont appuyées ſes baſes, & qui a poſé ſa pierre angulaire?* Les Anciens croyoient la terre platte, & que les Cieux portoient ſur ſes extrémitez.

Les colonnes de l'Egliſe; *Jacques, Cephas & Jean qui paroiſſoient être les colonnes, me donnerent les mains* (*ſ*); & dans l'Apocalypſe (*t*): *Celui qui remportera la victoire, ſera une colonne dans le Temple de Dieu.* Il ſera l'appui, la force, l'ornement de la maiſon de Dieu. L'Egliſe de JESUS-CHRIST eſt nommée par ſaint Paul (*u*), *la colonne & l'appui de la vérité.* Le Seigneur envoyant Jérémie prêcher aux Nations, lui dit (*x*): *Je vous rendrai aujourd'hui comme une ville forte, comme une colonne de fer, comme un mur d'airain*, & capable de réſiſter à tous les efforts de vos ennemis, & incapable de céder à leurs violences.]

COLOQUINTE, ou *courge ſauvage.* La coloquinte eſt une plante qui produit ſes ſarmens & ſes feüilles ſemblables aux concombres de jardins, qui rampent par terre, & ſont miparties & chiquetées. Son fruit nommé coloquinte, eſt de la groſſeur & figure d'une orange. Il eſt d'une ſubſtance légére & blanche, lorſqu'on lui a ôté ſon écorce, & d'un goût ſi amer, qu'on lui a donné le nom de *fiel de la terre.*

On lit dans le quatriéme Livre des Rois, (*y*) qu'Elisée étant allé à Galgale pendant une grande famine, il dit à l'un de ſes ſerviteurs de préparer à manger aux Pro-

(*m*) Tavernier. (*n*) Relation des Caravannes p. 114. 115. (*o*) *Exod.* XIII. 21. (*p*) *Ibidem.* (*q*) *Judith.* XX. 40.

(*r*) *Job.* XXXVIII. 4. 5. 6. (*ſ*) *Galat.* II. 9. (*t*) *Apoc.* III. 12. (*u*) 1. *Timot.* III. 15. (*x*) *Jerem.* I. 18. (*y*) 4. *Reg.* IV. 39. ילקט פקעות.

phêtes qui étoient en ce lieu-là. Ce ſerviteur étant allé au champ, trouva des coloquintes, en cueillit plein ſon manteau; & les ayant rapportées, les coupa par morceaux, & les mit dans le pot, ne ſçachant ce que c'étoit. L'orſqu'on ſervit à manger, les Prophétes en ayant goûté, s'écriérent que c'étoit un poiſon mortel. Auſſi-tôt l'homme de Dieu ſe fit apporter de la farine, la jetta dans le pot, & leur dit d'en manger ſans crainte. Ils en mangérent, & n'y ſentirent plus aucune amertume. Cette plante ou ce fruit s'appelle en Hébreu *pékaah*.

[COLOSSE. Le Coloſſe de Rhodes étoit une ſtatue d'airain d'une ſi grande hauteur, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. C'étoit une des ſept merveilles du monde (z); il avoit ſeptante coudées, ou cent cinq pieds de haut. Charés diſciple du fameux Lyſippe l'avoit jetté en moule. Il y avoit peu de gens qui puſſent embraſſer ſon pouce; il étoit conſacré à Apollon, ou au Soleil. Le Roy Démétrius après avoir aſſiégé pendant un an la ville de Rhodes, ſans pouvoir s'en rendre maître, fit la paix avec les Rhodiens, & s'en retournant il leur fit préſent de toutes les machines de guerre qu'il avoit employées à ce ſiége. Ils les vendirent quelque tems après, pour la ſomme de trois cens talens, qu'ils employerent avec quelques autres ſommes qu'ils y joignirent, à faire ce Coloſſe. Charés y travailla pendant douze ans. Il fut commencé l'an du monde 3700. & renverſé par un tremblement de terre ſoixante ans après qu'il eut été érigé.

Les Rhodiens feignant de vouloir relever le Coloſſe, firent des quêtes chez tous les Etats Grecs, & chez tous les Rois (a) d'Egypte, de Macédoine, de Syrie, du Pont, & de Bithynie; ils ſçurent ſi bien exagérer leur perte, que la cueillette qu'on fit pour eux, alla pour le moins à cinq fois autant que leur véritable perte. Au lieu d'employer cet argent à rétablir leur Coloſſe, ils prétendirent que l'Oracle le leur avoit défendu, & garderent pour eux cet argent. Le Coloſſe demeura abattu pendant 894. ans, au bout deſquels l'an de JESUS-CHRIST 672. Moavias ſixiéme Calife des Sarraſins ayant pris Rhodes vendit l'airain du Coloſſe à un Marchand Juif, qui en eut encore la charge de neuf cens chameaux: ce qui, en comptant huit quintaux pour une charge, ſe montoit encore à 7200. quintaux, ou à 720000. livres. Voyez l'article, *Rhodes*.

Les Rhodiens repréſentoient ordinairement ſur leurs médailles, d'un côté, la tête d'Apollon, ou du Soleil, & de l'autre une Roſe, avec cette legende: ΡΟΔΙΩΝ. des Rhodiens. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit de ces piéces que les Juifs donnerent à Judas pour le prix de ſa trahiſon. Voyez *Rhodium*, & *Rhodes*.]

COLOSSES, ville de la grande Phrygie. On croit que ſaint Paul n'avoit jamais été dans cette ville, (b) quoiqu'il eût prêché dans la Phrygie; mais les Coloſſiens avoient reçu la foi apparemment d'Epaphras leur Evêque. Saint Paul ayant appris que les faux Apôtres avoient été à Coloſſes, y avoient prêché la néceſſité de la circonciſion & des obſervances légales, & le culte ſuperſtitieux des Anges, par les ſentimens d'une fauſſe humilité, leur faiſant entendre qu'il falloit adreſſer leurs priéres, non à Dieu le Pere, ou à JESUS-CHRIST, mais aux Anges, qui étoient les Médiateurs entre Dieu & les hommes. L'Apôtre, dis-je, ayant été informé de tout cela, ou par Epaphras qui étoit alors dans les liens à Rome avec lui, ou par une Lettre de ceux de Laodicée, leur écrivit

(z) *Plin. l. 34. c. 7. Strabo l. 14.* (a) *Polyb. l. 5. & Strabo l. 14.*

(b) *Vide Coloſſ. II. 1. Hieronym. ad Philemon. v. 22. Chryſoſt. Theophyl. Athanaſ. in Synopſi. Euſtius, alii.*

écrivit la Lettre que nous avons, où il relève en JESUS-CHRIST la qualité de Médiateur & de Réconciliateur des hommes avec Dieu, & le Chef de l'Eglise, qui répand dans tous ſes membres l'action, le ſentiment, la vie, & l'eſprit. Il attaque les faux Apôtres, & réfute ſolidement leur doctrine touchant l'obligation d'obſerver la circonciſion, & les cérémonies légales; il leur débite aprés cela la plus belle & la plus ſublime morale.

L'Apôtre étoit alors dans les liens à Rome, l'an de J. C. 62. Il avoit avec Epaphras, Timothée, Ariſtarque, Jean-Marc, Luc, Démas, & Jeſus, ſurnommé le Juſte. La Lettre fut portée aux Coloſſiens par Tychique ſon fidéle Miniſtre, & par Onéſime, que Philémon lui avoit renvoyé pour le ſervir. Pluſieurs Exemplaires Grecs au lieu de *Coloſſes*, liſent *Colaſſes*; & plus d'un Critique ſoutiennent que cette derniére leçon eſt la bonne. Mais les Exemplaires Latins ne varient point, & portent conſtamment *Coloſſes*; il s'eſt même trouvé des Ecrivains, tant Grecs, que Latins, (*c*) qui ont crû que cette Epître avoit été écrite aux Fidéles de Rhodes, fameux par leur Coloſſe du Soleil.

[COLZUM. La ville de Colzum autrefois célébre & conſidérable, étoit ſituée ſur la mer rouge, au bord oppoſé à celui où ſe voyoit celle d'Elana, ſituée au pied du mont Sinaï (*d*). Ces deux villes ſont aujourd'hui ruinées. Il y avoit autrefois un canal tiré de Colzum juſqu'au Caire, dont on ne voit aujourd'hui aucun veſtige. Omar ſecond Kalife après la conquête d'Egypte, ordonna à Amon qui l'avoit ſubjuguée, de faire creuſer ce canal, afin que l'on pût facilement par ce moyen tranſporter les grains d'Egypte dans la mer rouge. Mais comme Médine par ſucceſſion de tems ne fut plus le ſiége des Kalifes, l'uſage de ce canal n'étant plus ſi neceſſaire, on le negligea, & les ſables, le remplirent.] Voyez *Cyſma*.

[COMBAT *de ſaint Paul contre les Bêtes à Epheſe*, Voyez *ſaint Paul*.

COMMUN ſe dit pour *profane*, pour *ſoüillé: manger avec des mains communes*; c'eſt-à-dire, ſans laver ſes mains (*e*); *Communibus manibus*; *id eſt non lotis, manducare.* Je n'ai jamais mangé *rien de commun*, de profane, dit ſaint Pierre (*f*), mais il entendit une voix qui lui dit: n'appellez point commun ce que Dieu a purifié: *quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.* Et ſaint Paul, Rom. XIV. 14. Il n'y a rien de commun ou de profane de ſa nature: *Nihil commune per ipſum, niſi ei qui exiſtimat quid commune eſſe.* C'eſt à peu près dans ce même ſens que Moyſe appelle une vigne *commune* ou *profane*, celle dont il eſt permis à tout le monde de manger (*g*): *Qui a planté une vigne & ne l'a pas encore renduë commune?* Il peut s'en retourner dans ſa maiſon. C'eſt que les premiers fruits de la vigne & des arbres étoient cenſez impurs, ou plutôt ils étoient conſacrez au Seigneur, & il n'étoit pas permis d'y toucher qu'après la quatriéme année. (*h*) Voyez ci-après *Profane*.

COMPONCTION. Terme conſacré dans le langage Eccleſiaſtique, pour marquer la douleur de ſes pechez: *Ayez de la componction dans votre lit, de ce que vous avez dit dans vôtre cœur.* (*i*) Le méchant a perſécuté le pauvre, il a mortifié (*k*) celui qui a la componction dans le cœur, *compunctum corde mortificare.*

Mais les Septante prennent ſouvent le terme *catanuxis*, qui ſignifie componction, dans un ſens fort différent, pour le ſommeil, la peſanteur, l'aſſoupiſſement, l'endurciſſement, l'inſenſibilité. Par exemple dans Iſaïe (*l*): *Le Seigneur a mêlé ſur*

(*c*) *Suidas, Zonar. Glycas, Euſtat. Calepin. Munſter.* (*d*) *Biblioth. Orient. p.* 271.

(*e*) *Marc.* VII. 2. 5. (*f*) *Act.* X. 4. 15. (*g*) *Deut.* XX. 6. (*h*) *Levit.* XIX. 24. 25. (*i*) *Pſalm.* IV. 5. (*k*) *Pſalm.* CVIII. 17. (*l*) *Iſai.* XXIX. 10. רוח תרדמה *Vulg. Spiritum ſoporis.* 70. πνεῦμα κατανύξεως

vous l'eſprit de ſommeil, de peſanteur, d'engourdiſſement. Les Septante ont traduit *l'eſprit de* componction. Et S. Paul Rom. xi. 9. les a ſuivi : *Dedit eis Dominus ſpiritum compunctionis.* Ainſi dans le Pſeaume (*m*), où l'on lit dans l'Hébreu ; *Vous nous avez abbreuvé du vin d'aſſoupiſſement*, d'un vin qui enyvre & qui ôte le ſens, comme celui qu'on donnoit aux hommes condamnez à la mort, les Septante liſent, *du vin de componction.* Enfin dans le paſſage que nous avons cité au commencement de cet article : *in cubilibus veſtris compungimini* ; Pſalm. IV. 5. l'Hébreu porte (*n*) : *Parlez dans vos cœurs ſur votre lit, & demeurez dans le ſilence.* Les Septante : *Soyez touchez de componction ſur vos lits.*

Dans tout cela il faut revenir à l'original, & entendre ſous le nom de *componction*, dans Iſaïe XXIX. & Pſalm. LIX. un ſommeil profond, qui trouble & offuſque la raiſon. Mais dans quelques autres endroits, par exemple, Act. II. 35. *compuncti ſunt corde* ; & Pſalm. CIX. 17. *compunctum corde mortificare* ; on doit l'entendre de la componction du cœur. Mais dans les autres paſſages, Pſalm. XXIX. 13. *Ut cantet tibi gloria mea, & non compungar* ; l'Hébreu lit, *& non taceat*, que ma gloire publie vos loüanges, & ne ſe taiſe point. Et Pſalm. XXXIV. 26. *Diſſipati ſunt nec compuncti* ; l'Hébreu lit, *Ils m'ont déchiré* par leur mauvais diſcours, *& ne ſe ſont point tû.*]

CONCILE. en Latin *Concilium.* Ce terme ſe prend quelquefois dans un ſens générique, pour toute ſorte d'aſſemblées : d'autres fois pour l'aſſemblée du *Sanhédrin*, ou du Sénat de Jéruſalem ; & d'autres fois pour une aſſemblée des Paſteurs, qui ſe trouvent enſemble pour terminer les affaires Eccléſiaſtiques, ſoit qu'elles regardent la foi, la diſcipline, ou les mœurs. Ainſi l'aſſemblée des Apôtres & des Prêtres à Jéruſalem, (*o*) pour décider ſi l'on impoſeroit aux Gentils convertis le joug de la Loi, eſt regardée comme le premier Concile de l'Egliſe Chrétienne. Les mêmes Apôtres peu de tems aprés l'Aſcenſion du Sauveur, furent citez, & comparurent devant le Sanhédrin, qui les fit frapper de verges, & leur défendit de prêcher la doctrine de JESUS-CHRIST. Mais ils ne déférérent pas à cette ſentence, & ſortirent de l'aſſemblée, s'eſtimant heureux d'avoir ſouffert quelque choſe pour le nom de leur divin Maître. (*p*) Voyez ci-aprés *Sanhédrin.*

Quelques Auteurs rapportent une ſuite de Conciles des Juifs, qu'ils croyent avoir été tenus avant & aprés la venuë de J. C. mais ces prétendus Conciles ne ſont point du tout marquez dans l'Ecriture. A l'égard du premier Concile tenu à Jéruſalem, qui eſt le modéle que l'on s'eſt propoſé dans tous ceux que l'on a tenus dans l'Egliſe, il ordonna qu'on n'impoſeroit point aux Gentils convertis à la foi, le joug de la circonciſion, & des autres obſervances de la Loi, mais qu'on les obligeroit à s'abſtenir des chairs immolées aux Idoles, des animaux ſuffoquez, du ſang, & de la fornication. Je ne parle point des autres Conciles tenus dans l'Egliſe depuis les Apôtres, parce qu'il n'en eſt point parlé dans l'Ecriture. Il y en a qui croyent que les Apôtres s'aſſemblérent en Concile pour compoſer le Symbole : c'eſt ce que nous examinerons ſous l'article de *Symbole.*

[CONCORDANCES *de la Bible.* On appelle de ce nom une eſpéce de Dictionnaire, où les mots de la Bible ſont rangez ſelon leur ordre alphabétique, & cottez par livres, par chapitres & par verſets. Nous en avons parlé aſſez au long dans la Préface de ce Dictionnaire, & dans la Bibliothéque ſacrée que nous avons miſe à la tête du premier Tome.]

C.O N.

(*m*) *Pſalm.* LIX. 5. יין תרעלה 70. *οἶνος κατανύξεως.* (*n*) *Pſalm.* IV. 5. על משכבכם ודמו 70. *ἐπὶ ταῖς κοίταις ὑμῶν κατανύγητε.*

(*o*) *Act.* XV. 7. 8. *& ſeq.* (*p*) *Act.* V. 41.

CONCUBINE. Ce terme dans les Auteurs Latins ſignifie d'ordinaire une femme, qui quoiqu'elle ne ſoit pas mariée avec un homme, vit avec lui comme ſa femme; mais dans les Auteurs ſacrez, le nom de *concubine*, (q) ſe prend en un autre ſens. Il marque une femme légitime, mais qui n'a pas été priſe avec les ſolemnitez & les cérémonies ordinaires; une femme du ſecond rang, & inférieure à la maîtreſſe du logis; à la matrone. Les enfans des concubines n'héritoient pas des biens du pere: mais le pere pouvoit de ſon vivant les pourvoir, & leur faire des préſens. Ainſi Abraham avoit pour femme Sara, qui lui donna Iſaac, l'héritier de toutes ſes richeſſes: mais il eut auſſi deux concubines; ſçavoir, Agar & Cethura, qui lui donnérent d'autres enfans, qu'il ſépara de ſon fils Iſaac, & à qui il fit des préſens. Parmi les Juifs, où la polygamie étoit tolérée, il étoit ordinaire de voir dans chaque famille une, ou deux, ou pluſieurs femmes légitimes: & outre cela, pluſieurs concubines. David avoit ſept femmes, & dix concubines. (r) Salomon avoit juſqu'à ſept cens femmes ayant train de Reines, & trois cens concubines. (ſ) Roboam ſon fils, eut dix-huit femmes, & ſoixante concubines. (t) Depuis que JESUS-CHRIST a abrogé la polygamie, & réduit le mariage à ſa premiére inſtitution, l'abus des concubines a été condamné, & interdit dans le Chriſtianiſme: quoiqu'on y ait toleré aſſez long-tems les mariages clandeſtins, dans leſquels on appelloit aſſez ſouvent la femme du nom de *concubine*.

CONCUPISCENCE. Terme pris par ſaint Jean, pour ſignifier l'amour déréglé du plaiſir, des richeſſes, des honneurs, que ſaint Jean a compris ſous ces mots, (u) *Tout ce qui eſt dans le monde, eſt concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou orgüeil de la vie.* La concupiſcence n'eſt pas un péché; mais elle eſt l'effet, & la cauſe du péché. C'eſt l'effet du péché originel; & la ſource de tous les maux qui ſe commettent dans le monde. Et comme dans l'un & dans l'autre Teſtament, les mauvais déſirs, auſſi-bien que les méchantes actions, y ſont également proſcrites; auſſi le premier ſoin de tout homme qui veut plaire à Dieu, eſt de réprimer ſa concupiſcence.

SEPULCRES DE CONCUPISCENCE: en Hébreu, *Kiberothaba*; (x) campement des Hébreux dans le déſert, où ils arrivérent, aprés être décampez de Sinaï. On donna à ce campement le nom de *Sépulcres de Concupiſcence*, parce qu'il y mourut vingt-trois mille Iſraëlites, frappez de Dieu pour leur murmure, & pour avoir mangé avec excés des cailles, que Dieu dans ſa colére avoit fait tomber autour de leurs camps. Voyez *Num.* XI. 34. *Deut.* IX. 20. 22.

[CONCUPISCENCE. *Concupiſcentia.* Ce terme ſe prend d'ordinaire pour un appetit déſordonné de quelque choſe que ce ſoit. Les Hébreux ayant demandé à Moyſe de la chair en des termes de murmure, & avec un déſir déreglé; Dieu les punit par la mort de pluſieurs d'entr'eux, & le lieu fut nommé, *les ſépulcres de concupiſcence.* (y) Le Seigneur défend de déſirer d'un amour de concupiſcence, ce (z) qui eſt à notre prochain. La concupiſcence ſe met plus ſouvent en mauvais ſens, ſur tout pour les déſirs de la chair; mais quelquefois elle ſe prend en bonne part; par exemple, pour l'amour de la ſcience, & de la ſageſſe (a): *Initium ſapientiæ, veriſſima eſt diſciplinæ concupiſcentia.* Et un peu aprés: *Concupiſcentia ſapientiæ deducit ad regnum perpetuum;* & dans le Pſeaume LXXXIII. 3. Con-

(q) פלגש *Pilgeſeh, pellex, concubina.* (r) 1. *Reg.* III. 1. 2. 3. XX. 3. (ſ) 3. *Reg.* XI. 3. (t) 2. *Par.* XI. 21. (u) 1. *Joan.* II. 16.

(x) קברות התאוה *Kiberoth hattaavah. Num.* XI. 34. (y) *Num.* XI. 33. 34. (z) *Exod.* XX. 17. *Deut.* V. 21. (a) *Sap.* VI. 18. 21.

Concupiſcit & deficit anima mea in atria Domini. Et Pſalm. CXVIII. 20. *Concupiſcit anima mea deſiderare juſtificationes tuas.*

Le Seigneur dit à Caïn, qui étoit jaloux des faveurs qu'Abel recevoit de lui, votre concupiſcence vous ſera ſoumiſe, & vous la dominerez (*b*) : *Sub te erit appetitus ejus, & tu dominaberis illius.* C'eſt ainſi qu'on entend ordinairement ce paſſage; mais d'autres lui donnent un autre ſens, en rapportant *ejus* non au péché, mais à Abel, comme ſi Dieu diſoit à Caïn, que craignez-vous, & pourquoi vous laiſſez-vous aller à l'abbattement? Si vous faites bien, n'en recevrez-vous pas la récompenſe? Et ſi vous faites mal, le péché eſt à la porte; Abel vous ſera ſoumis, & vous conſerverez ſur lui votre droit d'aîneſſe. C'eſt ainſi que l'explique ſaint Chryſoſtome (*c*) après les Septante, & ce paſſage a un rapport manifeſte à celui par lequel Dieu donne à l'homme la ſupériorité ſur la femme. Généſe III. 16. *Vous ſerez ſous la puiſſance de l'homme, & il vous dominera.* L'Hébreu, *ad virum tuum concupiſcentia tua, & ille dominabitur tui.*

CONDAMNER, *déclarer coupable*; ne ſe dit pas ſeulement dans les Actes judiciaires, mais auſſi dans toute autre choſe qui y a rapport. Les Prêtres condamnoient les lépreux d'impureté (*d*), c'eſt-à-dire, ils les déclaroient impurs. Daniel I. 10. *Condemnabitis caput meum morte* Vous ſerez cauſe qu'on me condamnera à perdre la vie. *Ma bouche me condamnera* (*e*); Dieu me jugera par mes propres paroles. Le Juſte mort condamne les impies vivans (*f*). La conduite du juſte mort eſt une condamnation des déſordres des impies. Dans un ſens à peu près ſemblable, Jéruſalem criminelle & idolâtre juſtifie Sodome & Gomorrhe; elle les fait paroître juſtes comparées à elle (*g*): *Juſtificaſti ſorores tuas in omnibus abominationibus tuis.*]

(*b*) *Geneſ.* IV. 7. (*c*) *Chryſoſt. Homil.* 18. *in Geneſ. p.* 203. (*d*) *Levit.* XIII. 8. (*e*) *Job.* IX. 20. (*f*) *Sap.* IV. 16. (*g*) *Ezech.* XVI. 51. 52.

CONFESSEUR, *Confeſſion.* Dans le ſtyle de l'Egliſe, on donne le nom de *Confeſſeurs* à ceux qui ont confeſſé le nom de JESUS-CHRIST devant les Juges, ou qui ont ſouffert quelque peine pour la défenſe de la foi. S'ils donnoient leur vie dans les tourmens, on les nommoit *Martyrs.* JESUS-CHRIST dit qu'il confeſſera devant ſon Pere Céleſte, celui qui l'aura généreuſement confeſſé devant les hommes; (*h*) & ſaint Paul (*i*) loüe Timothée *d'avoir confeſſé une bonne confeſſion*, c'eſt-à-dire, d'avoir au péril de ſa vie, rendu un illuſtre témoignage à la vérité. Le même Apôtre dit que JESUS-CHRIST a rendu *une bonne confeſſion devant Ponce Pilate.* (*k*)

On donne auſſi le nom de *Confeſſion*, à la déclaration publique ou particuliére que l'on fait de ſes péchez à un Miniſtre qui a le pouvoir d'abſoudre, pour en recevoir la pénitence & l'abſolution. Saint Matthieu (*l*) dit que les Juifs venoient de toute part trouver Jean-Baptiſte, pour confeſſer leurs péchez, & recevoir le baptême; ſaint Jacques (*m*) veut que nous confeſſions nos péchez les uns aux autres, afin que nous ſoyons ſauvez; & ſaint Jean (*n*) dit que ſi nous confeſſons nos péchez, Dieu eſt fidéle & juſte, & nous remettra nos fautes.

Dans l'ancien Teſtament, nous trouvons deux ſortes de confeſſions; la confeſſion de loüanges, & la confeſſion des péchez. Rien n'eſt plus ordinaire dans l'Ecriture que ces mots, *Confitemini Domino; Confitebor Domino, &c.* c'eſt-à-dire, Loüez le Seigneur; Je louërai le Seigneur. Les Iſraëlites avoient auſſi la confeſſion des péchez, tant en public, qu'en particulier. Ils confeſſoient leurs péchez au Seigneur, & ils les confeſſoient aux Prêtres. Dans la cérémonie de l'Expiation ſolem-

(*h*) *Matt.* X. 32. (*i*) 1. *Timoth.* VI. 12. (*k*) 1. *Timoth.* VI. 13. (*l*) *Matt.* III. 6. (*m*) *Jacobi* V. 16. (*n*) 1. *Joan.* I. 9.

ſolemnelle, le Grand-Prêtre confeſſoit en général ſes péchez, ceux des autres Miniſtres, du Temple, (o) & ceux de tout le peuple; (p) & dans toutes les autres occaſions, lorſqu'un Iſraëlite venoit offrir une victime pour le péché, il mettoit les mains ſur la tête de l'hoſtie, & confeſſoit ſes fautes. (q) Il y a des Interprêtes qui croyent qu'il ne ſuffiſoit pas qu'il ſe déclarât pécheur en général; mais qu'il falloit confeſſer en particulier le péché pour lequel il offroit ce ſacrifice. On aſsûre que les Juifs pratiquent encore à préſent la confeſſion particuliére de leurs péchez, le jour de l'Expiation ſolemnelle, nommée parmi eux *Cippur*.

[CONFESSION. La confeſſion que ſaint Jean-Baptiſte exigeoit de ceux qui s'approchoient de ſon baptême, n'étoit pas ſeulement une déclaration générale, par laquelle ils ſe reconnoiſſoient pécheurs, ou une confeſſion vague des fautes qu'ils avoient commiſes par penſées, par œuvres & par omiſſion; c'étoit une déclaration diſtincte & particulariſée des fautes qu'ils avoient pu commettre contre la Loy, ſemblable à celle que les Hébreux faiſoient en mettant leur main ſur la tête des victimes qu'ils offroient pour le péché. Et le Baptême de Jean ne remettoit pas réellement les péchez ainſi confeſſez: il en promettoit ſeulement le pardon, qu'ils recevroient dans le Baptême de JESUS-CHRIST: *Ut ab eo baptizatis in ſpe remitterentur peccata, reipſa verò in Domini baptiſmo id fieret.* (r) Il ne ſe contentoit pas même de cette confeſſion, & de la douleur intérieure qui devoit l'accompagner; il demandoit *de dignes fruits de pénitence.* (ſ)

On voit dans les Actes des Apôtres (t) que les Gentils qui ſe convertiſſoient, venoient confeſſer leurs péchez aux pieds des Apôtres: *Multi credentium veniebant confitentes & annuntiantes actus ſuos.* Les Juifs d'aujourd'hui ſe confeſſent à peu près comme nous au lit de la mort (u) Les plus ignorans ont une formule générale de confeſſion qu'ils récitent. Les autres expriment leurs péchez, en particulier. Au commencement de l'année ils confeſſent auſſi leurs péchez étant dans une cuve pleine d'eau: leur formule de confeſſion a vingt-deux mots, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet, & à chaque fois qu'ils prononcent une parole de la confeſſion, un homme qui eſt préſent leur enfonce la tête dans l'eau, & le pénitent ſe frappe la poitrine avec la main droite (x).

Le jour de l'expiation ſolemnelle, voici de quelle maniére ils ſe confeſſent (y). Deux Juifs ſe retirent dans un coin de la Synagogue; l'un s'incline profondément devant l'autre, ayant le viſage tourné vers le nord: celui qui fait l'office de confeſſeur, frappe trente-neuf coups d'une laniére de cuir ſur le dos du pénitent, en récitant ces mots: (z) *Dieu qui eſt miſéricordieux condamne l'iniquité, mais il n'exterminе pas le pécheur: il a détourné ſa colere, & n'a pas allumé toute ſa fureur:* & comme il n'y a que treize mots dans ce verſet récité en Hébreu, il le répete trois fois, & frappe un coup à chaque mot, ce qui fait trente-neuf mots, & autant de coups de laniére. Pendant ce tems le pénitent déclare ſes péchez, & ſe frappe la poitrine à chaque péché qu'il confeſſe. Après cela celui qui a fait l'office de Confeſſeur ſe proſterne par terre, & reçoit à ſon tour trente-neuf coups de foüet de ſon pénitent.

Grotius (a) écrivant ſur ſaint Matthieu, s'explique ſur la confeſſion particuliére d'une maniére remarquable: Quant à la queſtion, dit-il, qu'on forme entre les Sçavans, ſçavoir ſi dans les paſſages des Nombres & du Lévitique, où il eſt parlé de la con-

R

(o) *Levit.* XVI. 6. (p) *Levit.* XVI. 21. (q) *Levit.* IV. 1. 2. 3. 4. &c. (r) *Aug. l. 5. contra Donatiſt. c.* 10. (ſ) *Matt.* III. 8. (t) *Act.* XIX. 18.

(u) *Buxtorf. Synagog. Judaor. c.* 35. (x) *Idem c.* 18. (y) *Idem c.* 20. (z) *Pſalm.* LXXVII. 38. (a) *Grot. in Matt.* III. 6.

confeſſion, il s'agit d'une ſimple confeſſion, de l'homme à Dieu, où ſi l'homme devoit déclarer ſes péchez aux Prêtres; je tiens pour très-probable l'opinion de ceux qui veulent que l'on ait fait une confeſſion particuliére de ſes péchez aux Prêtres, dans les cas qui n'emportoient pas peine de mort contre les coupables; car dans les autres cas, il ſuffiſoit de s'accuſer en général; & il eſt très-croyable que la même choſe s'obſervoit encore avec plus de pieté & de confiance par ceux qui venoient à Jean-Baptiſte, qui étoit Prêtre & Prophéte, & d'ailleurs d'une fidelité reconnuë.]

CONFIRMATION. Le Sacrement de Confirmation, eſt celui qui nous rend Chrétiens parfaits, & qui nous imprime aprés le Baptême un caractére ineffaçable, & nous donne un eſprit de force pour confeſſer la Religion Chrétienne même au péril de nôtre vie. Il eſt ſouvent nommé dans les Anciens, *Impoſition des mains*; parce qu'on le confére par l'impoſition des mains. L'adminiſtration de ce Sacrement fut dés le commencement réſervée aux Apôtres, ou aux Evêques leurs ſucceſſeurs, qui en ſont les ſeuls Miniſtres ordinaires. On en voit la pratique dans les Actes des Apôtres, où il eſt dit (*b*) que les Apôtres ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole du Seigneur, & avoient été baptiſez par le Diacre Philippe, les Apôtres Pierre & Jean s'y rendirent, & impoſérent les mains à ceux qui avoient crû, leſquels reçurent le Saint-Eſprit. S. Paul parle auſſi des effets de ce Sacrement, lorſqu'il dit aux Ephéſiens: (*c*) *Gardez-vous bien d'attriſter le Saint-Eſprit, par lequel vous avez été marquez comme d'un ſceau, au jour de la rédemption.*

Dans les commencemens du Chriſtianiſme, l'impoſition des mains des Apôtres, ou la Confirmation, étoit d'ordinaire accompagnée de dons & de graces miraculeuſes, & de dons extérieurs du Saint-Eſprit; comme du don des Langues, de la prophétie, du don des miracles, du don de guérir les maladies. C'eſt ce qui parut manifeſtement au baptême de Corneille; (*d*) le Saint Eſprit étant deſcendu ſur ceux qui demandoient comme lui d'être baptiſez, & ayant prévenu l'impoſition des mains, par une diſpenſation extraordinaire de la Providence. Les Juifs qui étoient venus à Céſarée avec ſaint Pierre, en furent étonnez, & ils virent avec admiration ces Payens qui parloient diverſes Langues, & qui glorifioient Dieu, comme ceux qui avoient été baptiſez, & qui avoient reçû l'impoſition des mains. Et lorſque les Apôtres furent venus à Samarie, (*e*) pour confirmer les Fidéles qui avoient cru à la prédication de Philippe, ils leur impoſérent les mains, & leur donnérent le Saint-Eſprit. Alors Simon le Magicien ayant vû les effets merveilleux de l'impoſition de leurs mains, leur préſenta de l'argent, afin qu'ils lui accordaſſent auſſi le pouvoir de donner le Saint-Eſprit. Enfin ſaint Paul dans ſes Epîtres, parle très-ſouvent (*f*) de ces dons ſurnaturels accordez aux Fidéles par l'impoſition des mains. Et il paroît par les Peres, (*g*) que cela a ſubſiſté dans l'Egliſe juſqu'aux troiſiéme & quatriéme ſiécles.

Quant à la maniére dont les Apôtres donnoient la Confirmation, l'Ecriture ne parle que de l'impoſition des mains & de la priére. Les plus anciens Peres, de même que les plus anciens Rituels, n'expriment auſſi que l'impoſition des mains. Dans les Egliſes orientales, depuis un trés-long tems, les Evêques & les Prêtres ont confirmé par l'onction de l'huile ſainte; & dans l'Egliſe Latine, les Evêques, qui ſont les ſeuls Miniſtres ordinaires de ce Sacrement, le confèrent par l'impoſition des mains, & par l'onc-

(*b*) *Act.* VIII. 14. 15. 16. *&c.* (*c*) *Epheſ.* IV. 30.

(*d*) *Act.* X. 44. 45. 46. *&c.* (*e*) *Act.* VIII. 9. 14. 16. 17. 18. (*f*) 1. *Cor.* XII. XIII *Rom.* XII. 6. 7. *Epheſ.* IV. 7. (*g*) *Vide Iren. l.* 2. *c.* 52. *&* 57. *&. l.* 5. *c.* 6. *Juſtin. Apolog.* 1. *& Dialog. cum Tryphone*, p. 315. *Conſtit. Apoſt. l.* 8. *c.* 1. *Hilar. in Pſal.* LXIV. *℣.* 12. *Euſeb. in Pſal.* XLVI.

l'onction du ſaint Chrême faite ſur le front, avec cette priére: *Je vous marque du ſigne de la Croix, & je vous confirme avec le chrême du ſalut, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit.*

[CONNOITRE. *Je vous connois par votre nom* (*b*), je vous connois très-particuliérement, je ſçai qui vous êtes; vous êtes mon ſerviteur particulier, à qui j'ai impoſé le nom; c'eſt Dieu qui parle à Moyſe, Autrement: Je vous ai appellé nommément à mon ſervice. *Vous ferez mourir toutes les femmes qui ont connu des hommes* (*i*); toutes les femmes mariées, & non vierges. Ainſi: *Adam cognovit uxorem ſuam; Virum non cognoſco; Rex non cognovit eam.* Toutes ces expreſſions marquent d'une maniére honnête l'acte du mariage.

Connoître le Seigneur (*k*): connoître la voie & les jugemens du Seigneur. Et dans un ſens contraire: *ils n'ont pas connu le Seigneur*, ni ſes voies, ne ſignifie pas une ſimple connoiſſance ſpéculative, mais une connoiſſance pratique accompagnée d'actions & de charité. *Le bœuf a reconnu ſon maître, & Iſraël ne l'a point connu.* Iſaïe I. 3.

Je vous ai connu dans le déſert (*l*), je vous ai choiſi pour mon peuple, & je vous ai donné ma loi dans le déſert. Et Amos: (*m*) *Je n'ai connu que vous de toutes les nations de la terre*; vous êtes les ſeuls que j'ai pris pour mon peuple. Et encore: (*n*) *Ils ont regné, & je ne les ai point connu*; ils ſe ſont élevez ſur mon peuple ſans mon aveu, ſans ma miſſion.

Je ne vous connois point, je ne ſçai qui vous êtes; c'eſt à-dire, je n'ai nulle affaire à vous; je veux vous traiter comme étranger, comme indifférent, comme une perſonne que je n'ai jamais vûë.

Connoître marque auſſi aſſez ſouvent une vûë d'approbation, d'eſtime, d'amitié. *Le Seigneur connoit la voie des juſtes*; Pſalm. I. 6. *Et il connoît les jours de ceux qui vivent dans l'innocence*, Pſalm. XXXVI. 18. Et, *le Seigneur connoît les voies qui ſont à droite*, il les approuve, il les aime. Prov. IV. 27.]

CONSACRER; *Conſécration.* Conſacrer eſt deſtiner; ou offrir quelque choſe au culte & au ſervice du Seigneur. Dans l'ancienne Loi, Dieu avoit ordonné que tous les premiers-nez tant des hommes, que des animaux, lui fuſſent conſacrez. (*o*) Il avoit auſſi conſacré ſpécialement à ſon culte toute la race d'Abraham, par Iſaac & par Jacob. (*p*) Enfin il avoit deſtiné encore plus particuliérement à ſon ſervice la Tribu de Lévi, & la race d'Aaron. (*q*) Outre ces conſécrations que le Seigneur avoit faites par ſon autorité ſouveraine & abſoluë, il y en avoit d'autres qui dépendoient de la bonne volonté des hommes, qui ſe conſacroient eux-mêmes, ou qui conſacroient les choſes qui leur appartenoient, ou les perſonnes qui étoient dans leur dépendance, au ſervice du Seigneur pour toûjours, ou pour un tems ſeulement.

Joſué dévoüa ou conſacra les Gabaonites au ſervice du Tabernacle. (*r*) David & Salomon dévoüérent de méme les Nathinéens, qui étoient des reſtes des Chananéens, au ſervice du Temple; & cela pour toûjours, tant pour eux, que pour leurs deſcendans. (*ſ*) Anne mere de Samuel, offrit ſon fils au Seigneur, pour ſervir dans ſon Tabernacle tous les jours de ſa vie. (*t*) L'Ange qui promit un fils à Zacharie, lui ordonna de la part du Seigneur, de le conſacrer à Dieu, & de lui faire obſerver les Loix du Nazaréat tout le tems qu'il vivroit. (*u*) Les ſimples Nazaréens étoient auſſi conſacrez au Seigneur, mais ſeulement pour un certain tems. (*x*).

Les Hébreux voüoient quelquefois leur

(*b*) *Exod.* XXXIII. 12. 17. (*i*) *Num.* XXXI. 17. (*k*) *Jerem.* XXXI. 34. *Oſee* XIII. 4. *&c.* (*l*) *Oſee* XIII. 5. (*m*) *Amos* III. 2. (*n*) *Oſee* VIII. 4.

(*o*) *Exod.* XIII. 2. 12. 15. XXXIV. 19. *Num.* III. 12. (*p*) *Exod.* XIX. 6. 1. *Petr.* II 9. (*q*) *Num.* I. 49. III. 6. *& ſeq. Deut.* X. 8. (*r*) *Joſue* IX. 27. (*ſ*) 1. *Eſdr.* VIII. 20. *&.* 1. *Eſdr.* II. 58. *&* 3. *Reg.* IX. 20. 21. (*t*) 1. *Reg.* I. 11. (*u*) *Luc.* I. 15. (*x*) *Num.* VI. 1. 2. 3. *&c.*

bétail, ou leurs champs au Seigneur, & dès-lors ils n'étoient plus en leur pouvoir. Il falloit qu'ils les rachettaſſent, s'ils vouloient en joüir de nouveau. (y) David & les Rois ſes ſucceſſeurs ont ſouvent voüé & conſacré au Seigneur des armes & des dépoüilles priſes ſur les ennemis. (z) Quant aux conſécrations ou dévouëmens que l'on faiſoit quelquefois des ennemis, de leurs villes, ou de leur pays, à une perte entiére, on peut conſulter ci-devant l'article *Anathême*.

Dans le nouveau Teſtament, nous voyons à proportion les mêmes ſortes de conſécrations que dans l'ancien. Tous les Fidéles ſont conſacrez au Seigneur; ils ſont ſa race ſainte, & ſon peuple choiſi. (a) Les Evêques & les autres Miniſtres ſacrez lui ſont dévoüez d'une maniére plus ſpéciale que le commun des Chrétiens; & ceux qui ſe conſacrent au Seigneur par les vœux ſolemnels, & par l'exercice de la vie religieuſe, répondent à peu prés aux Nazaréens perpétuels de la Loi de Moyſe. Les Temples, les cimetiéres, les maiſons de piété, les Monaſtéres, les vaſes ſacrez, & tout ce qui appartient au culte du Seigneur, ſont auſſi des choſes conſacrées, qui méritent plus ou moins de reſpect, ſelon qu'ils ont plus ou moins de rapport au ſacrifice non ſanglant du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, qui s'offre ſur nos Autels, qui eſt le Saint des Saints, & qui répand la ſanctification ſur tout ce qui en approche.

[CONSCIENCE. C'eſt le témoignage, ou jugement ſécret de l'ame, qui donne ſon approbation aux actions qu'elle croit bonnes, ou qui ſe reproche celles qu'elle croit mauvaiſes. C'eſt une ſuite de la lumiere naturelle, qui juge de la bonté ou de la malice de nos actions. *Eſt qui promitit, & quaſi gladio pungitur conſcientiæ*, dit le Sage (b). Il y a des gens qui s'engagent trop légérement, & qui n'ont pas plûtôt promis, qu'ils ſont touchez de remords: tel fut Hérodes, qui promit à Salomé fille d'Hérodiade tout ce qu'elle lui demanderoit, & qui eut bientôt la douleur de voir qu'elle lui demandoit la tête Jean-Baptiſte (c). Une conſcience troublée, une mauvaiſe conſcience préſume toujours que quelque malheur lui doit arriver: (d) *Semper præſumit ſæva, perturbata conſcientia*. Saint Paul dit que ceux qui n'ont pas la loi écrite, ont leur conſcience qui leur rend un témoignage intérieur du bien ou du mal qu'ils font (e). Il veut que les Chrétiens ſoient ſoumis aux Puiſſances ſéculiéres, *non ſeulement par des vûës de crainte, mais auſſi par devoir de conſcience* (f): *Non ſolùm propter iram, ſed etiam propter conſcientiam*. Ailleurs (g) il permet aux fidéles d'aller manger chez les Payens, s'ils y ſont invitez, & de manger de tout ce qu'on leur ſert, ſans s'informer de rien par un ſcrupule de conſcience: *Nihil interrogantes propter conſcientiam*: Mais que ſi on leur dit: Ceci a été immolé aux Idoles, n'en mangez point, dit il, à cauſe de celui qui vous a donné cet avis, & auſſi de peur de bleſſer, non votre conſcience, mais celle d'un autre: *Conſcientiam autem dico, non tuam, ſed alterius*. Si celui qui vous donne cet avis eſt un Chrétien, & que vous ne laiſſiez pas, malgré cet avertiſſement, d'en manger, il vous condamnera dans ſon cœur, ou il en mangera à votre exemple contre ſa propre conſcience, & vous ſerez coupable de ſon péché. Si c'eſt un Payen qui vous avertit, &

(y) *Levit.* XXVII. 28. 29. (z) 1. *Par.* XVIII. 11. 2. *Par.* XXIII. 9. (a) 1. *Petr.* II. 9.

(b) *Proverb.* XII. 18. (c) *Matt.* XIV. 6. & *ſeq.* (d) *Sap.* XVII. 10. (e) *Rom.* II. 15. (f) *Rom.* XIII. 5. (g) 1. *Cor.* X. 27.

& qu'il vous voye en manger, il concevra du mépris pour vous & pour votre Religion.

CONSEIL. Outre la ſignification ordinaire de ce terme, on peut remarquer que dans l'Ecriture il ſe met ſouvent pour les décrets de Dieu, les ordres de ſa providence. (b) *Non veſtro conſilio, ſed Dei voluntate huc miſſus ſum.* C'eſt un effet du décret de Dieu, & par l'ordre de ſa providence, que j'ai été amené ici, plûtôt que par un deſſein formé de votre part. Dieu réprouve les conſeils, les vûës, les deſſeins des Princes; mais *le conſeil du Seigneur demeure éternellement* (i). Ses décrets, ſes réſolutions, ſes volontez s'éxécutent ſans que rien puiſſe s'y oppoſer. *Les conſeils de Dieu ſont terribles ſur les enfans des hommes* (k), ſes vûës, ſes deſſeins. *Ils ont irrité le conſeil du Très-haut* (l); ils ſe ſont oppoſez à ſes volontez. *Je vous ai annoncé tout le conſeil de Dieu* (m), ſa volonté, ſa doctrine. *Les Juifs ont mépriſé le conſeil de Dieu ſur eux* (n), les bontez de Dieu, ſes deſſeins de ſalut en leur faveur. Dieu manifeſtera *les conſeils des cœurs* (o), les deſſeins, les penſées, les réſolutions les plus cachées. JESUS-CHRIST eſt nommé dans Iſaïe IX. 6. ſelon les Septante, *Magni conſilii Angelus*; l'Ange, le Miniſtre, l'exécuteur de ce grand & admirable deſſein de Dieu pour ſauver les hommes.]

CONSISTOIRE, *Conſiſtorium Palatii*, dont il eſt parlé dans Eſther; (p) eſt nommé autrement *Baſilica Regis*; en Hébreu, *Maiſon du Royaume.* Il faut remarquer que dans l'appartement du Roi de Perſe, il y avoit trois piéces principales. La premiére, étoit le parvis extérieur, *atrium exterius*, où ſe tenoient les courtiſans qui venoient à la Cour; *Eſth.* VI. 4. La ſeconde, la ſale, ou le parvis intérieur, *atrium interius*, où il étoit défendu d'entrer ſous peine de la vie, à moins que l'on n'y fut appellé; *Eſth.* IV. 11. La troiſiéme étoit le cabinet, une eſpéce de réduit, ou d'alcove, dans lequel ſe voyoit le trône du Roy nommé *Conſiſtorium Palatii*, ou *Baſilica Regis.* Eſth. V. 1. 2.

Pour ce qui regarde les différens Conſiſtoires, ou lieux dans leſquels les Hébreux rendoient la juſtice, nous en parlerons ſous le titre de *Sanhédrin*, ou *Tribunal.*

CONSOLER, *Conſolation*, ſe mettent aſſez ſouvent chez les Hébreux dans le ſens de *venger.* Voyez *Vengeance.*

[CONSOMMATION. Ce terme ne ſignifie pas ſeulement l'achevement, la fin, la perfection d'une choſe, il marque auſſi fort ſouvent le dernier malheur. (q) *Numquid iratus es nobis uſque ad conſummationem?* Etes-vous faché contre nous, juſqu'a nous perdre ſans reſſource? Et Pſam. LVIII. 14. *Annuntiabuntur in conſummatione; in ira conſummationis, & non erunt;* On publiera partout que vous exercez contre eux votre vengeance au jour de la colere, & ils ne ſubſiſteront plus. Et Iſaïe X. 22. *Conſummatio abbreviata inundabit juſtitiam; conſummationem & abbreviationem faciet Dominus:* la juſtice de Dieu ſe répandra ſur les pécheurs comme un déluge d'eaux; leur perte eſt réſoluë, il les exterminera & les détruira dens peu. *Conſummatio abbreviata*, ou plûtôt ſelon l'Hébreu, *conſummatio*, ou *deſolatio deciſa*, perte réſoluë, fixée, déterminée. Le Prophéte Nahum parlant de la ruine de Ninive: (r) *In diluvio prætereunte conſummationem faciet.... conſummationem faciet, & non conſurget duplex tribulatio:* Dieu inondera cette ville des flots de ſa colére, il la détruira, & n'en fera pas à deux fois.

(b) *Geneſ.* XLV. 8. (i) *Pſalm.* XXXII. 10. (k) *Pſalm.* LXV. 5. (l) *Pſalm.* CVI. 11. (m) *Act.* XX. 27. (n) *Luc.* VII. 30. (o) 1. *Cor.* IV. 5. (p) *Eſth.* V. 1.

(q) 1. *Eſdr.* IX. 14. (r) *Nahum.* I. 8. 9.

Jérémie IV. 27. *Deſerta erit omnis terra, ſed tamen conſummationem non faciet*: le Seigneur réduira le pays en ſolitude, mais il ne le perdra pas entiérement. Et Ezéchiel XI. 13. *Heu, heu, heu, Domine Deus, conſummationem tu facis reliquiarum Iſraël!* Helas, Seigneur! vous allez anéantir les reſtes d'Iſraël. On peut voir des expreſſions à peu près ſemblables dans Iſaïe XXXVIII. 22. Jérémie V. 10. 18. XXX. 11. XLVI. 28. Ezéchiel XX. 17. Dan. IX. 27. &c. Dans le Pſeaume CXVIII. 96. il y a un paſſage plus difficile, mais qui revient toujours au même : *Omnis conſummationis vidi finem; latum mandatum tuum nimis.* J'ai vû, j'ai eſſuyé les plus grands dangers, les plus grands malheurs, j'ai été expoſé à une perte entiére; mais vos commandemens m'ont mis au large, m'ont garanti: l'Hébreu, *latitudo mandatorum tuorum*, eſt oppoſé à *finis conſummationis*, ou *extremæ conſummationis.*]

CONTRADICTION. *Eaux de Contradiction.* C'eſt le nom qu'on donna au campement dans lequel Moyſe frappa le rocher, pour en tirer de l'eau, & où il témoigna quelque défiance aux paroles du Seigneur; ce qui fut cauſe que le Seigneur lui déclara qu'il n'entreroit point dans la Terre promiſe (*f*) Cela arriva dans le déſert de Pharan, au campement de Cadés; & on donna à ces eaux le nom d'*Eaux de Contradiction*, parce que les Iſraelites ſe ſoulevérent contre Moyſe, & murmurérent contre le Seigneur.

[CONTRISTER, affliger, maltraiter. *Ne contriſtez point l'étranger* (*t*). *David ne voulut pas contriſter l'eſprit d'Amnon ſon fils* (*u*). Et ſaint Paul dit aux Corinthiens, qu'il eſt bien-aiſe, non de les voir contriſtez, mais *de les voir contriſtez pour faire pénitence*: (*x*) *Sed quia contriſtati eſtis ad pœnitentiam*; c'eſt-à-dire, que votre triſteſſe produit de dignes fruits de pénitence, & une grande horreur du mal. *Ne contriſtez point l'eſprit de Dieu* (*y*). C'eſt à peu près la même choſe que ce qu'il dit aux Theſſaloniciens: *Néteignez point l'Eſprit ſaint* (*z*); ne faites & ne dites rien qui puiſſe affliger le Saint Eſprit qui eſt en vous, ou dans vos freres. Ne commettez aucune action qui puiſſe diminuer en vous les effets de la grace du Saint Eſprit, qui puiſſe vous priver de ſa grace intérieure, ou de ſes dons extérieurs; ou qui puiſſe en arrêter ou en ſuſpendre les effets dans vos freres, ou dans vous-mêmes. L'ancien Evangile Héoreu dont ſe ſervoient les Nazaréens, mettoit au rang des plus grands crimes, de contriſter l'eſprit de ſon frere. (*a*)]

CONTRITION, ou douleur de ſes péchez, accompagnée de réſolution ſincére de s'en corriger. (*b*) Ce terme ne ſe trouve pas en ce ſens dans l'Ecriture; mais on y remarque pluſieurs expreſſions équivalentes, qui prouvent que ſans contrition, il n'y a point de pénitence, ni ſans pénitence, point de rémiſſion des péchez: *Vous ne mépriſerez point, Seigneur, un cœur contrit & humilié*; Pſ. L. 19. *Je repaſſerai toutes mes années dans l'amertume de mon cœur*; Iſai. XXXVIII. 15. *Vous trouverez le Seigneur vôtre Dieu, lorſque vous le chercherez de tout vôtre cœur, & avec toute la douleur de vôtre ame*; Deut. IV. 29. Voyez auſſi *Deut.* XXX. 1. 2. Saint Paul parlant au Roi Agrippa, lui dit, *Act.* XXVI. 20. *J'ai prêché aux Juifs & aux Gentils, afin qu'ils fiſſent pénitence, & qu'ils ſe convertiſſent au Seigneur, en faiſant de dignes fruits de pénitence.*

Dans la plûpart des lieux où ſe rencontrent les termes de *conterere*, & *contritio*, il marquent briſer, briſement, humiliation, douleur, ruine, deſtruction. Par exemple: *La contrition & le malheur ſont dans la voye des*

(*f*) *Num.* XX. 7.... 13. (*t*) *Levit.* XXII. 21. (*u*) 2. *Reg.* XIII. 21. (*x*) 2. *Cor.* VII. 8. 9. (*y*) *Epheſ.* IV. 30. (*z*) 1. *Theſſal.* V. 19. (*a*) *Hieronym. in Ezech.* XVIII. 7. (*b*) *Concil. Trident. ſeſſ.* 14. *c.* 4 *Contritio eſt animi dolor ac deteſtatio de peccato commiſſo, cum propoſito non peccandi de cætero.*

des méchans ; (c) c'eſt-à-dire, Dieu les briſera, & les accablera de diſgraces : *La contrition eſt précédée par l'orgueil* (d) ; c'eſt-à-dire, l'orgüeil & l'élévation ſont d'ordinaire ſuivies de la diſgrace & de la chûte, &c.

[CONVERTIR. Tout le monde ſçait que ce terme dans ſa ſignification litterale marque changer : *Vous avez converti mes pleurs en joye.* (e) Ne vous tournez point vers les idoles : *Ad Idola nolite converti* (f). Dieu convertit le cœur du Roy des Aſſyriens ; Convertiſſez-nous, Seigneur, & nous ſerons convertis, &c. toutes ces maniéres de parler ſont uſitées même en François. Mais ſouvent dans l'Ecriture *converti*, ſe prend pour retourner de la captivité de Babylone : *Lorſque le Seigneur a converti la captivité de Sion* (g) lorſqu'il a tiré ſon peuple de captivité. *Je réünirai les reſtes de mon troupeau, de tous les pays où je les ai diſperſez*, & je les ramenerai dans leurs champs : (h) *Et convertam eos ad rura ſua.* Et ailleurs (i) *Convertam captivitatem eorum, &c.*]

COPHER. Il eſt parlé *des raiſins de Copher, qui venoient dans les vignes d'Engaddi ; Cant.* 1. 13. La vulgate traduit *Copher*, par *Cyprus* : *Botrus Cypri.* Or le cypre eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un grenadier, ayant la feüille ſemblable à celle de l'olivier, la fleur blanche & odorante, & les fruits pendans en grandes grappes d'une odeur fort agréable. Lorſque ſes feüilles ſont briſées étant séches, elle donnent une poudre jaune, dont les Egyptiens & les Turcs ſe peignent les ongles, & dont leurs femmes ſe peignent les mains, & une partie des cheveux & du corps.

COPONIUS, fut le premier Gouverneur de Judée établi par Auguſte, aprés que le Roi Archélaüs eut été rélégué à Vienne en France. Coponius eut pour ſucceſſeur *Marcus Ambivius.* (k)

(c) *Pſal.* XIII. 3. (d) *Prov.* XVI. 18. (e) *Pſalm.* XXIX. 11. (f) *Levit.* XIX. 4. (g) *Pſalm.* CXXV. 1. (h) *Jerem.* XXIII. 3. (i) *Jerem.* XXXII. 44. (k) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. 2. 3. *& de Bello, l.* 2. *c.* 12.

COPHTES. C'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'hui les Egyptiens qui font profeſſion du Chriſtianiſme. Ce nom vient apparemment d'*Aigyptos*, ou d'*Aicuphtos*, en retranchant *Ai.* Il eſt ſouvent parlé de l'Egypte dans l'Ecriture, ſous le nom de *Mizraim*, dans les Livres écrits en Hébreux ; & d'*Aigyptos*, dans ceux qui ſont écrits en en Grec.

COQ, *Gallus*, oiſeau domeſtique fort connu. Il eſt dit dans Job : (l) *Qui a donné au coq l'intelligence ?* Ce qu'on explique (m) de l'exactitude avec laquelle le coq par ſon chant marque les heures de la nuit ; car il chante d'ordinaire trois fois la nuit ; à minuit, deux heures avant le jour, & au point du jour. Mais le terme Hébreu (n) que l'on a traduit par un coq, ſignifie, ſelon pluſieurs Interprétes, (o) l'ame, l'entendement. Les ſeptante ſemblent l'entendre d'une femme habile à broder.

Dans les Proverbes, (p) on loüe la démarche majeſtueuſe du coq : *Gallus ſuccinctus lumbos.* Pluſieurs Interprétes traduiſent le terme de l'Original par, *le léopard*, ou *le lévrier*, ou *le cheval de bataille*, ou *l'abeille.* Mais il y en a un grand nombre qui tiennent pour *le coq.*

Iſaïe (q) menace Sobna de le faire tranſporter de ſon pays, comme on porte un coq au marché : *Dominus aſportari te faciet, ſicut aſportatur gallus gallinaceus.* Saint Jérôme dit que le Rabbin qui lui montroit l'Hébreu, lui apprit que le terme de l'Original ; qui ordinairement ſignifie *un homme*, marquoit en cet endroit un coq. Mais cela n'empêche pas que pluſieurs Interprétes ne s'en tiennent à la ſignification ordinaire de ce terme, & ne traduiſent : *Le Seigneur vous ſera tranſporter ailleurs, ô homme de guerre ;* ou, *il vous fera quitter vôtre pays, comme un guerrier, &c.*

Les.

(l) *Job.* XXXVIII. 36. (m) *Chald. & Hebræi Lyr. Thom. in Job.* XXXVIII. 36. (n) מי נתן לשכוי ביגת ( ) *Syr Mercer. Grot. Vatab. Scultet. Boch.* (p) *Prov.* XXX. 31. זרוד מתנים (q) *Iſai.* XXII. 17. יהוה מטלטלך גבר

Les Juifs la veille de l'Expiation ſolemnelle, prennent un coq blanc, (q) s'ils en peuvent trouver de cette couleur ; & jamais un coq rouge; s'imaginant que le coq blanc marque l'innocence, & le coq rouge, le péché. Aprés avoir prononcé quelques priéres ils ſe frappent trois fois la téte avec le coq, en diſant: *Que ce coq ſoit immolé au lieu de moi*; il ſouffrira la mort pour moi; il ſera mon expiation & ma réconciliation. Aprés cela, ils tuënt le coq, ils lui coupent le coû, ils le jettent contre terre, l'éventrent, & jettent ſes tripailles ſur le toit de la maiſon, & le font rôtir. Tout cela a ſes ſignifications figuratives, qu'il n'eſt pas néceſſaire de ramaſſer ici. Léon de Modéne (r) dit que les Juifs d'Italie & du Levant ne pratiquent plus guéres cette cérémonie, parce qu'ils ont reconnu que c'etoit une ſuperſtition qui n'étoit fondée ſur rien. Mais il paroît par Buxtorff, qu'elle ſe pratique encore en Allemagne.

CORAIL. Les Rabbins prétendent que l'Hébreu *almugim*, que ſaint Jérôme a traduit par *ligna Thyïna*, 3. *Reg.* 11. ſignifie du corail. Voyez ci-devant *Almugim*.

CORBAN, *Marc.* VII. 11. ou *corbona*, *Matth.* XXVII. 6. Ce terme vient de l'Hébreu *karab*, ou *hekerib*, (ſ) offrir, préſenter. Il ſe met pour une offrande, un don, un préſent que l'on fait à Dieu, ou à ſon Temple. Les Juifs faiſoient quelquefois ſerment par le *corban*, ou par les dons qui étoient offerts à Dieu: (t) *Quicumque juraverit in dono quod eſt ſuper Altare, debet.* Théophraſte (u) dit que les Tyriens proſcrivoient l'uſage des ſermens étrangers, & en particulier, du *corban*, qui n'étoit, dit Joſeph, en uſage que chez les Juifs.

JESUS-CHRIST dans l'Evangile, reproche aux Juifs leur dureté envers leur parens, & il dit que pour ſe diſpenſer de leur faire part de leurs biens, ils leur diſoient: *Que ce que vous me demandez, ſoit corban*, & conſacré à Dieu ; ou: *Que tout ce que je pourrois vous donner, me ſoit corban*, & tellement dévoüé à Dieu, que ni vous, ni moi n'en puiſſions rien employer à nôtre uſage ; ou enfin: *Je jure par le corban*, ou par le don qui eſt fait au Seigneur, *que je ne vous aiderai en quoi que ce ſoit.* Saint Matthieu exprime ainſi la réponſe des fils envers leurs parens: (x) *Munus quodcumque eſt ex me, tibi proderit:* L'offrande que je fais à Dieu, vous ſera utile. J'ai voüé à Dieu ce que vous me demandez ; il n'eſt plus ni à vous, ni à moi: mais vous aurez part au mérite de mon offrande.

Corbona ſignifie auſſi le tréſor du Temple, où l'on mettoit les offrandes en argent, que l'on faiſoit au Seigneur. Les Juifs ayant pris l'argent que Juda avoit jetté dans le Temple, lorſqu'il eut trahi JESUS-CHRIST, ſe firent un ſcrupule de le mettre dans le tréſor du Temple, parce que c'étoit le prix du ſang, (y) & qu'une pareille offrande paſſoit pour impure. Ils réſolurent donc d'en achetter un champ pour la ſépulture des étrangers.

[CORBAN. Joſeph (z) remarque que parmi les Hébreux les hommes & les femmes ſe rendoient quelquefois *Corban*, c'eſt-à-dire qu'ils ſe conſacroient à Dieu, ou à certains miniſtéres pour ſon ſervice. Lorſque ces ſortes de perſonnes vouloient ſe faire délivrer de l'obligation qu'elles s'étoient impoſée, ou du miniſtére auquel elles s'étoient voüées, elles donnoient au Prêtre une ſomme d'argent; l'homme cinquante ſicles, & la femme trente. Que s'ils ne ſe trouvoient pas en état de ſatisfaire à cette ſomme, ils convenoient avec le Prêtre, & lui donnoient ce dont il ſe tenoit content.

Philon

(q) *Buxtorf. Synag. Jud.* c. 20. (r) Cérémon. des Juifs, partie 3. c 6. (ſ) קרב *Karab.* קרבן *Corban.* (t) *Matth.* XXIII. 18. (u) *Apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1047. *a.*

(x) *Matt.* XV. 5. (y) *Matth.* XXVII. 6. (z) *Antiq. l.* 4. *c.* 4. Καὶ οἱ Κορβᾶν αὐτὸν ἑαυτοῖς τῷ Θεῷ, δῶρον δὲ τὸ σημαίνει παρ' ἑκάστοις γλῶττας.

Philon (*a*) parlant de ceux qui ſe dévoüoient au Seigneur, rapporte ce que Moyſe a dit au Lévitique, ch. XXVII. 2. 3. 4. & ſuivans: *Celui qui a voüé à Dieu ſon ame*, ſa vie, ſa perſonne, *rendra le prix qui ſera eſtimé* par le Prêtre: *l'homme depuis vingt juſqu'à cinquante ans, donnera cinquante ſicles, ſuivant la meſure du Sanctuaire; & la femme trente. Depuis cinq ans juſqu'à vingt, le garçon donnera vingt ſicles, & la fille dix. Depuis un mois juſqu'à cinq ans, on donnera cinq ſieles pour le garçon, & trois pour la fille. Depuis ſoixante ans, & au-deſſus, l'homme donnera quinze ſieles, & la femme dix. Si celui qui a fait le vœu eſt trop pauvre, & qu'il ne puiſſe donner cette ſomme, il ſe préſentera devant le Prêtre, & payera ſuivant l'eſtimation qui en ſera faite.*

D'où vient, dit Philon, que dans tout cela on ne fait attention qu'à l'âge, & non pas aux richeſſes, ou aux autres qualitez de ceux qui ont fait le vœu? C'eſt, dit-il, premierement, parce que le vœu eſt d'une dignité égale, de quelque condition que ſoient ceux qui le font. 2°. Il ne convient point de conſiderer ceux qui font des vœux, comme on fait les eſclaves, auſquels la beauté, la belle taille, la bonne ſanté, donnent du prix & du merite. La troiſiéme & principale raiſon, c'eſt que Dieu conſidére & eſtime l'égalité des conditions; & les hommes au contraire la mépriſent.

Moyſe parle encore de différentes ſortes de Corban, ou de dévouëmens, que l'on faiſoit d'une partie de ſes biens, que l'on rachetoit enſuite, ou que l'on ſacrifioit, ſi c'étoit des animaux, de la maniére dont le Légiſlateur l'ordonne. (*b*)

Quand un homme avoit dévoüé tous ſes biens, il lui étoit défendu d'en uſer; s'il avoit fait Corban tout ce qu'il devoit donner à ſa femme, ou à ſes pere & mere, il ne lui étoit plus permis de leur donner la ſubſiſtance néceſſaire. Ceux qui dans les Actes des Apôtres (*c*) firent vœu de ne boire ni manger, qu'ils n'euſſent mis à mort l'Apôtre S. Paul, avoient en quelque ſorte rendu Corban tout ce qui leur appartenoit, ou tout ce qui pouvoit leur donner à boire ou à manger. Les fils dont parle l'Evangile (*d*), qui rendoient corban tout ce qu'ils auroient pû donner de nourriture à leurs pere & mere, ne ſe portoient à cette cruauté que par quelque emportement; car ſi c'eût été par avarice, que gagnoient-ils, de voüer à Dieu ce qu'ils refuſoient à leur pere? Mais ſouvent ſans le voüer à Dieu, ils ſe contentoient de le faire *Corban*, pour ceux à qui ils en devoient faire part; par exemple ils diſoient: Tout mon bien eſt corban pour vous; je ne puis vous en rien donner: j'ai fait vœu de ne vous en pas faire part. (*e*)

Pour faciliter ces vœux ſi contraires à la charité & à la religion, ou plûtôt, pour fortifier & augmenter l'eſprit de ſuperſtition dans les peuples, les Docteurs Juifs ne demandoient pas que l'on prononçât ces vœux dans toutes les formes; il importoit même peu que l'on proferât le mot de *Corban*, quoique plus uſité, pourvû qu'on dît quelque choſe qui en approchât. Ce ſont ces vœux imparfaits dans les termes, que les Thalmudiſtes appellent *des Anſes* (*f*), parce que comme il ſuffit de prendre un vaſe par l'anſe pour l'enlever tout entier, de même c'eſt aſſez de prononcer quelque mot d'un vœu pour le rendre complet: & ſi quelqu'un diſoit: *Ceci me ſoit comme le temple*, ou *comme l'Autel*, ou *comme le feu*, ou enfin *comme la victime*, c'étoit un vœu indiſpenſable. Ils permettoient même aux débiteurs de frauder leurs créanciers, en conſacrant à Dieu leur dette (*g*), comme ſi la

(*a*) *Philo de ſpecialib. legib. p.* 774. (*b*) *Levit.* XXVII. 9. 10. *& ſeq.*

(*c*) *Act.* XXIII. 12. (*d*) *Marc* VII. 11. (*e*) Baſnage hiſt. des Juifs. l. 7. c. 19. (*f*) ידות *anſas*, ou *manus*, des anſes, des mains. (*g*) *Vide Caſell. in Evangel. Matt. c.* 15. *ex Origen.*

choſe eût été à eux, & non à leurs créanciers.

Si quelquefois les enfans touchez de repentir, vouloient rendre à leurs peres quelques offices de charité, aprés avoir inconſidérément, ou par paſſion fait le vœu *Corban*, que JESUS-CHRIST condamne dans l'Evangile, ils étoient obligez d'avoir recours à quelques ſubtilitez pour éluder le vœu (*h*): par exemple, un fils conſeillera à ſon pere de lui rendre le peu qui lui reſte, à condition de le nourrir tout le reſte de ſa vie. Un autre fera donner à manger à ſon pere par un de ſes amis, & le payera, &c.]

CORBEAU, oiſeau de rapine, de plumage noir, déclaré impur par la Loi de Moyſe. (*i*) Noé ayant fait ſortir un corbeau de l'arche, pour voir ſi les eaux s'étoient retirées de deſſus la terre, cet animal ne revint point dans l'Arche. (*k*) On dit que quand le corbeau voit ſes petits nouvellement éclos, & couverts d'un poil blanc, il en conçoit une telle averſion, qu'il les abandonne, & ne retourne à ſon nid, que quand ce premier poil eſt tombé, & qu'ils commencent à ſe revêtir d'un plumage noir. C'eſt, dit-on, à cela que le Pſalmiſte fait alluſion, lorſqu'il dit: (*l*) *Dieu donne la nourriture aux animaux, & aux jeunes du corbeau, qui crient vers lui.* Et Job: (*m*) *Qui a préparé la nourriture au corbeau, lorſque ſes petits crient au Seigneur, courant ça & là, parce qu'ils n'ont rien à manger.* Mais ceux qui ont étudié le plus exactement la nature des oiſeaux & des animaux, ne conviennent pas de ce fait, qui d'ailleurs a trop l'air de fable, pour être crû ſans de bonnes preuves.

Voſſius (*n*) dit que ce qui fait que les corbeaux quittent quelquefois leur nichée, c'eſt l'extrême voracité des jeunes corbeaux, que leurs peres & meres ne peuvent ſuffire à nourrir. D'autres veulent que cela vienne uniquement d'oubli de la part des corbeaux, qui ne penſent plus à retourner à leur nid, pour y nourrir leurs petits. D'autres croyent que Job & le Pſalmiſte font attention à ce qui eſt dit dans quelques Auteurs, (*o*) que les corbeaux chaſſent leurs jeunes du nid de trés-bonne heure, & les obligent de s'éloigner du lieu où demeurent leurs peres; & que c'eſt dans ces occaſions que la Providence prend ſoin de leur nourriture. Enfin il y en a d'autres qui ſans y chercher plus de fineſſe, tiennent que la Providence s'étend ſur les animaux à quatre pieds, & ſur les oiſeaux, qui crient à lui à leur maniére; & que les corbeaux ſont mis dans les endroits que nous avons citez, au lieu des oiſeaux en général.

Le Prophéte Elie s'étant retiré par l'ordre de Dieu ſur le torrent de Carith, (*p*) le Seigneur le fit nourrir pendant quelque tems par des corbeaux, qui lui apportoient le ſoir & le matin du pain & de la chair. Quelques Interprétes au lieu des corbeaux, traduiſent les termes de l'Original par, *des Arabes*, ou *des Marchands*, ou même des habitans de la ville d'Arabo ou d'Oreb, prés de Bethſan. (*q*) Pour appuyer ces traductions, on remarque que le corbeau étant un oiſeau déclaré impur par la Loi, (*r*) il n'y a pas d'apparence que Dieu l'eût voulu employer à ce miniſtére. Mais malgré ces raiſons, la plûpart des Interprétes & des Commentateurs s'en tiennent à la Verſion qui porte des corbeaux. Si ceux qui apportoient de la chair & du pain à Elie, étoient des hommes, pourquoi ne lui auroient-ils pas auſſi apporté de l'eau, lorſque le torrent de Carith fut deſſéché, pour lui épargner la peine d'aller chercher une autre retraitte chez une pauvre veuve à Sarepta?

[Cor-

(*h*) Baſnage hiſt. des Juifs. l. 7. c. 19. art. 4. (*i*) *Levit.* XI. 15. (*k*) *Geneſ.* VIII. 6. 7. (*l*) *Pſalm.* CXLVI. 9. (*m*) *Job.* XXXVIII. 41. (*n*) *Voſſ. t. 2. de Idolol. l. 3. c. 84. Vide & Valeſ. de ſacr. Philoſoph. c. 55.*

(*o*) *Plin. l. 10. c. 12. Ælian. l. 11. c. 59. Ariſtot. l. 2. c. 41.* (*p*) 3. *Reg.* XVII. 5 את העורבים צויתי (*q*) *Euſeb. & Hieronym. in Araba, ſeu Aravas.* (*r*) *Levit* XI. 15.

[Corbeau. Le corbeau étoit conſacré à Apollon, comme au Dieu de la Divination. La noirceur du corbeau eſt paſſée en Proverbe (r): *Comæ tuæ nigræ quaſi corvus.* On voit toutefois des corbeaux blancs, & ils ne ſont pas rares dans les pays Septentrionnaux (*f*) où la neige demeure long-tems ſur la terre. On a cru que le corbeau concevoit par le bec, mais c'eſt une fable. Le corbeau vit très-long-tems. Pline (*t*) a dit qu'ils vivoient l'âge de neuf hommes. Mais il convient que c'eſt un conte; on aſſure qu'ils vivent juſqu'à cent ans. Ils ſe nourriſſent de carnage, & mangent les corps des hommes pendus & crucifiez:

Non paſces in cruce corvos,

dit Horace (*u*).

Et le Sage (*x*): *Que les corbeaux du torrent arrachent les yeux du fils qui ſe mocque de ſon pere.* Sophonie (*y*) ſemble marquer que l'on nourriſſoit des corbeaux ſur la porte des maiſons: *Vox cantantis in feneſtra, corvus in ſuperliminari.* Mais il marque plutôt qu'après la déſolation des peuples de l'Idumée, des Moabites & des Ammonites, on verra des corbeaux ſur leurs fenêtres & ſur les portes de leurs maiſons ruinées. Cet oiſeau apprend aſſez aiſément à parler, & il imite la voix de l'homme.

On connoît pluſieurs eſpéces de corbeaux: on en a vû qui avoient le bec & les pieds rouges comme du corail. Il y a un corbeau rouge, *Pyrrhus corax.* Il eſt plus petit que la corneille & que le chomas rouge, il eſt de la groſſeur du petit chomas ou chouette. Il a les jambes & le bec jaunes & tirant ſur le noir, du reſte il eſt tout noir. Cet oiſeau ſe trouve dans les Alpes, en Suiſſe, en Auvergne, en Candie, au Mont-Jura. Le corbeau aquatique a le bec long & crochu par le bout; il a le haut de la mandibule ſupérieure noir, le reſte d'une couleur compoſée de jaune & de rouge; les plumes de ſes aîles & de ſon dos, ſont d'une couleur de chatain: les bords extérieurs en ſont noirs, tout le reſte de l'oiſeau eſt noir, les plumes de ſon ventre ſont blanches, les plumes de ſon dos ſont colorées d'un verd noirâtre par les bords, & par le milieu d'un cendre clair, & de roux. Le deſſus du cou eſt couvert de plumes noires & blanches, & le devant de plumes noires & vertes. Ses aîles ſont très-longues & de même couleur que le dos.

Le Corbeau de bois, nommé par les Lorrains *Corneille de mer*, eſt de la grandeur d'une poule; à le voir de loin il paroît noir par tout le corps: mais ſi on le conſidére de près, principalement lorſque les rayons du ſoleil donnent ſur lui, il paroît d'une couleur verte. Son bec eſt rougeâtre & longuet, il a les pieds à peu près ſemblables à ceux d'une poule, il ſe nourrit de vers & d'inſectes, ſes jambes ſont longues & d'un rouge obſcur. Il fait ſon nid au haut des tours inhabitées, & qui tombent en ruine.

Le petit corbeau, un corbeau de nuit, *nicticorax*, fréquente les eaux & ſe retire dans les roſeaux, où il fait la nuit un cri fort déſagréable, & tel qu'un homme qui vomit. Il fait ſon nid au haut des arbres, pond deux ou trois œufs, & ſe nourrit ordinairement de poiſſon. Nous connoiſſons dans Moyſe le nom d'un oiſeau qui eſt traduit *Pelican*, Pſ. CI. 7. & Lévit. XI. 18. qui vient d'une racine qui ſignifie *vomir*, & qui pourroit bien être le corbeau dont nous parlons ici. Voyez ci-après *Pelican*.

Il eſt parlé dans l'Ecriture (*z*) de certaines machines avec quoi on démoliſſoit les villes, & on arrachoit les pierres des murailles. Ces machines s'appelloient des *Corbeaux*, & les Anciens s'en ſont beaucoup ſervi dans les ſiéges des villes (*a*).

CORDE. Mettre des cordes ſur ſes reins,

(r) *Cant.* V. 11. (*f*) *Ariſtot. Scaliger, Olaus magnus, Longolius, Voſſius, &c.* (*t*) *Plin. l.* 7. *c.* 48. (*u*) *Horat. Epiſt. l.* 1. *c.* 48. (*x*) *Proverb.* XXX. 17. (*y*) *Sophon.* II. 14. *Iſai.* XXXIV. 11.

(*z*) 2. *Reg.* XVII. 13. (*a*) *Dioder. l.* 17. *Vitruv. l.* X. *c.* 19. *Homer. Iliad. M.*

reins, ou ſe ceindre d'une corde, étoit une marque d'humiliation & de douleur: *Dieu ôte aux Rois leurs baudriers, & leur donne une corde pour ceinture*, dit Job (*b*). Les ſerviteurs de Benadad Roy de Syrie ſe préſenterent au Roy d'Iſraël, *ayant des ſacs ſur leurs reins, & des cordes ſur leurs têtes* (*c*), pour venir implorer la clémence d'Achab envers Benadad. Iſaïe III. 24. menace les filles de Sion de leur donner *pro zona funiculum*; des cordes pour ceintures.

La corde *funiculus*, ſe met ſouvent pour le partage: *Je vous donnerai la terre de Chanaan, la corde de votre héritage* (*d*). *Joſeph a une double corde*, (*e*) un double lot. C'eſt qu'on meſuroit la terre avec la corde; & Joſué diſtribua à chaque tribu un certain nombre de cordes, d'arpens, &c. *Funes ceciderunt mihi in præclaris* (*f*): mon lot eſt tombé dans un excellent pays.

Les cordes de l'enfer m'ont environné; (*g*) ou comme lit l'Hébreu, *les cables de l'enfer*, du tombeau, m'ont enveloppé. Il fait alluſion à ces bandelettes dont on enveloppoit les corps morts: il les appelle encore au même endroit, *les liens de la mort*. Les Septante au lieu de *cables de l'enfer*, ont traduit au Pſeaume XVII. 6. *les douleurs de la mort*.. Saint Pierre (*h*) dit que le Seigneur a entraîné dans le tartare les Anges rebelles *avec les cables de l'enfer*: il veut marquer par-là des cordes d'une ſolidité & d'une force à qui rien n'eſt capable de réſiſter.

Les cordes des pécheurs, *funes peccatorum circumplexi ſunt me* (*i*), ſont les piéges dans leſquels ils prennent les foibles, les innocens. *Les cordes des péchez*, dont parle le Sage, Prov. v. 22. ſont les ſuites des crimes & des mauvaiſes habitudes: le crime ne demeure jamais impuni, ſoit dans ce monde, ſoit dans l'autre; & les mauvaiſes habitudes que l'on contracte, ſont comme des liens indiſſolubles, dont il eſt preſqu'impoſſible de ſe défendre.

Baruch (*k*) parle d'une coutume fort extraordinaire des Babyloniens: *Des femmes ceintes avec des cordes ſont aſſiſes dans les ruës, brûlant des noyaux d'olives; & lorſque l'une d'elles a été emmenée par quelque payſan, elle inſulte à celle qui eſt auprès d'elle, de ce que la corde dont elle eſt ceinte, n'a pas été rompuë.* Il fait alluſion à la cérémonie dont parle Hérodote (*l*): les femmes Babyloniennes, dit-il, ont coutume de ſe proſtituer une fois en leur vie à l'honneur de Melitta: elles ſe tiennent près le temple de la Deeſſe, ayant des cordes autour de la tête pour marque de leur dévouëment. Elles ſont ſéparées entr'elles par des cordeaux; les étrangers entrent dans ces ſéparations, emmenent celles qu'ils jugent à propos, & rompent les cordes dont elles ont la tête enveloppée.

Tendre le cordeau ſur une ville, ſignifie la ruiner, la détruire de fond en comble, la mettre au niveau de la terre. Jérémie Lament. II. 8. *Cogitavit Dominus diſſipare murum filiæ Sion, tetendit funiculum ſuum, & non avertit manum ſuam à perditione.*

Les cordages qu'on tendoit pour dreſſer les tentes, fourniſſent auſſi diverſes métaphores, par exemple: Les cordages de Jéruſalem ne ſeront point rompus, ni les cloux qui les attachent ne ſeront point arrachez (*m*). Et ailleurs: Vos cordages ſont relâchez, & ne peuvent ſe ſoutenir. Et Jérémie ch. x. ℣. 20. *Mes tentes ſont ravagées, mes cordages ſont rompus, &c.*]

CORE, ou *Côrus*, ou *Chomer*, ſorte de meſure des Hébreux, qui contenoit dix baths, ou deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-ſettier, & $\frac{1100720}{704969}$ de pouce cube. Lorſque Dieu envoya des caillés pour la ſeconde fois dans le camp des Hébreux; chacun en amaſſa en ſi grande quan-

(*b*) *Job.* XII. 18. (*c*) 3. *Reg.* XX. 31. 32. (*d*) *Pſalm.* CIV. 11. (*e*) *Ezech.* XLVII. 13. (*f*) *Pſalm.* XV. 6. (*g*) 2. *Reg.* XXII. 6. (*h*) 2. *Petri* II. 4. (*i*) *Pſalm.* CXVIII. 61.

(*k*) *Baruc.* VI. 42. 43. (*l*) *Herodot. l.* 1. *c.* 199. (*m*) *Iſai.* XXXIII. 20. 25.

quantité, que ceux qui en avoient le moins, en eurent juſqu'à dix cores: (n) *Qui parum, decem coros.*

CORE, eſpéce de vent qui ſe léve au couchant d'été, & que l'on appelle à préſent *nord-eſt*. Saint Luc dans les Actes, (o) dit que le vaiſſeau qui conduiſoit ſaint Paul à Rome, alla de Bon-ports à Phénice, qui eſt un autre port de l'Iſle de Créte, & qui eſt ſitué entre les vents nommez *africus* & *corus*, c'eſt-à-dire, les vents d'entre le couchant d'hyver & d'été.

I. CORE', fils d'Eſaü & d'Olibama. (p) Il ſuccéda à Cenez dans le Royaume d'une partie de l'Idumée, & eut pour ſucceſſeur Gatham.

II. CORE', fils d'Iſaar, de la race de Lévi, & pere d'Aſer, d'Elcana & d'Abiaſaph, & Chef de la famille des Carites, célébre parmi les Lévites. Coré peu ſatisfait du rang qu'il tenoit parmi les enfans de Lévi, & jaloux de l'autorité dont Moyſe & Aaron joüiſſoient, forma contre eux un parti, où il engagea Dathan, Abiron & Hon, avec deux cens cinquante des principaux Lévites. (q) Coré alla à la tête des rébéles, trouver Moyſe & Aaron, pour ſe plaindre qu'eux ſeuls s'arrogeoient toute l'autorité ſur le peuple du Seigneur. Moyſe ſe jettant le viſage contre terre, leur répondit: Demain au matin le Seigneur fera connoître ceux qui ſont à lui. Que chacun de vous prenne donc ſon encenſoir; & demain vous y mettrez de l'encens, que vous offrirez en préſence du Seigneur; & celui-là ſera reconnu pour Prêtre, que le Seigneur aura choiſi & agréé.

Le lendemain Coré & ſes deux cens cinquante partiſans s'étant préſentez avec leurs encenſoirs en préſence du Seigneur, on vit paroître la gloire du Seigneur au-deſſus du Tabernacle, & on entendit une voix, qui dit: Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, afin que je les détruiſe tout d'un coup. Moyſe & Aaron s'étant jettez le viſage contre terre, lui dirent: O Dieu trés-fort, Maître de la vie de toute chair, vôtre colére éclattera-t-elle contre tous, pour le péché d'un ſeul? Et le Seigneur dit à Moyſe: Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Lors donc que le peuple ſe fut retiré, Moyſe dit: Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire aux hommes, ce n'eſt point le Seigneur qui m'a envoyé: Mais ſi la terre s'ouvre, & les dévore tout vivans, vous connoîtrez qu'ils ont blaſphémé contre le Seigneur. Auſſi-tôt qu'il eut parlé, la terre s'entrouvrit ſous leurs pieds, & les dévora, avec ce qui leur appartenoit.

Mais on vit alors une merveille ſurprenante, (r) qui eſt que quand Coré fut englouti dans la terre, ſes enfans furent préſervez de ce malheur. On ne ſçait pas préciſément l'année dans laquelle arriva la mort de Coré, & de ſes complices. Les enfans de Coré continuérent comme auparavant, à ſervir dans le Tabernacle du Seigneur. David les deſtina à ſervir dans le Temple à garder les portes, & à chanter les loüanges de Dieu. On leur attribuë pluſieurs Pſeaumes, qui portent le nom de Coré; comme les 41. 43. 44. 45. 46. 47. 48. & les 83. 84. 86. 87. c'eſt-à-dire, onze Pſeaumes.

[CORE'. Les Mahometans ont pluſieurs traditions ſur le ſujet de Coré, qu'il eſt bon de rapporter ici, quoiqu'on n'y faſſe pas beaucoup de fonds. Ils diſent (ſ) que Coré qu'ils appellent *Carun*, étoit fils de Maſaab, couſin germain de Moyſe. Moyſe le voyant dans la pauvreté, lui enſeigna la Chymie, par le moyen de laquelle il acquit des richeſſes ſi immenſes, qu'il lui falloit quarante chameaux pour porter ſon or & ſon argent. Il y en a même qui veulent qu'il avoit pluſieurs chameaux chargez ſeulement des clefs de ſes coffres forts.

(n) *Num.* XI. 32. (o) *Act.* XXVII. 12. (p) *Geneſ.* XXXVI. 15. 16. 17. (q) *Num.* XVI. 1. 2. 3 &c.

(r) *Num.* XXVI. 10. 11. (ſ) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 259. & 1005.

Moyſe ayant ordonné aux Iſraëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refuſa d'obéir, ſe ſouleva même contre ſon bienfaiteur, répandit contre lui pluſieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute ſon autorité parmi le peuple. Moyſe s'en plaignit à Dieu, & Dieu lui permit de le punir de la maniere qu'il jugeroit à propos. Il lui donna donc ſa malédiction, & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir; ce qui fut executé ſur le champ.

Une autre tradition des Mahométans eſt que Coré voyant abîmer ſous terre ſes tréſors, puis ſa tente, enſuite ſa famille, & enfin ſe voyant déja juſqu'aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moyſe, qui ne ſe laiſſa point fléchir. Dieu apparut quelque tems après à ce Prophéte, & lui dit: Vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois: s'il ſe fût adreſſé à moi une ſeule fois, je ne le lui aurois pas refuſé.]

COREÆ. Joſeph (*t*) dit que Corées étoit le commencement de la Judée, du côté du nord. Cette ville étoit prés du château d'Alexandrion, ſitué au haut d'une montagne, ſur le chemin entre Corées & Jérieho. (*u*)

CORIANDRE, petite graine ronde, & de bonne odeur. Moyſe dit que la manne que Dieu donna aux Iſraëlites dans le déſert, étoit ſemblable, quant à ſa forme, à la graine de coriandre. (*x*) Mais pour ſa couleur, la manne étoit blanche, ou couleur de bdellion, comme le dit Moyſe aux mêmes endroits, où il la compare à la coriandre.

CORINTHE, ville célébre, Capitale d'Achaïe, ſituée ſur l'Iſthme qui ſépare le Péloponéſe de l'Attique. Saint Paul vint prêcher à Corinthe l'an 52. de J. C. (*y*) Cette ville étoit une des plus peuplées & des plus opulentes de la Gréce. Sa ſituation entre deux mers lui attiroit de toute part le commerce de l'Occident & de l'Orient. Les richeſſes y avoient produit l'orgueil, la molleſſe, le faſte, & tous les vices, qui ſont des ſuites de la trop grande abondance. L'impudicité ſur tout y étoit non-ſeulement tolérée, mais en quelque ſorte conſacrée, par le culte de Vénus, & par la proſtitution publique de celles qui lui étoient dévoüées. Les Corinthiens, de même que les autres Grecs, ſe piquoient auſſi de Philoſophie, de politeſſe, & de belles connoiſſances. Telle étoit Corinthe, lorſque ſaint Paul y arriva. Voila les monſtres qu'il y eut à combattre.

Il y logea chez un nommé Aquila & Priſcille ſa femme, qui travailloient comme lui, à faire des tentes; gagnant ainſi ſa vie du travail de ſes mains, pour n'être à charge à perſonne. Il prêchoit tous les Samedis dans la Synagogue des Juifs, & y fit quelques converſions. C'eſt de Corinthe qu'il écrivit ſes deux Epîtres aux Theſſaloniciens, l'an 52. de J. C. Quelque tems aprés, voyant que les Juifs de Corinthe, au lieu de profiter de ſes inſtructions, s'oppoſoient à lui avec des paroles de blaſphême, il ſecoüa contre eux ſes vêtemens, & leur dit: (*z*) Que vôtre ſang retombe ſur vôtre tête; pour moi, j'en ſuis innocent, & je m'en vais déſormais vers les Gentils. Il alla donc ſe loger chez Juſte, ſurnommé Tite, qui étoit Gentil, mais craignant Dieu. Et alors pluſieurs Gentils embraſſérent la foi. Saint Paul eut beaucoup à ſouffrir à Corinthe: mais JESUS-CHRIST lui apparut une nuit, & lui dit: Ne craignez point, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville. Encouragé par ces paroles, il demeura dix-huit mois à Corinthe, (*a*) ou aux environs.

Il en partit la cinquante-quatriéme année de J. C. pour aller à Jéruſalem; (*b*) & environ

(*t*) *Antiq. l.* 14. *c.* 6. (*u*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 24. XIV. 6. XVI. 2. (*x*) *Exod.* XVI. 31. *Num.* XI. 8. (*y*) *Act.* XVIII. 1. 2. *& ſeq.*

(*z*) *Act.* XVIII. 6. 7. 8. (*a*) *Act.* XVIII. 11. (*b*) *Act.* XVIII. 18.

viron deux ans aprés, c'eſt-à-dire, l'an 56. de J. C. il écrivit aux Corinthiens ſa premiére Epître de la ville d'Ephéſe, où il étoit alors. L'Apôtre y reprend certaines perſonnes, qui troubloient la paix de cette Egliſe, & qui prétendant que dans l'Egliſe il y avoit différentes ſectes ou différens partis, de même que parmi les Philoſophes, diſoient les uns, qu'ils étoient à Paul; d'autres, qu'ils étoient à Pierre, ou à Céphas; & d'autres, qu'ils étoient à Apollon. (c) Il ſe plaint auſſi qu'il y avoit quelques déſordres dans leurs aſſemblées; qu'ils avoient des procés entre eux, & qu'un Chrétien avoit même commis un inceſte avec ſa belle-mere, femme de ſon pere. La Lettre fut envoyée par Stéphane, Fortunat & Achaïque. Cette Epître eut tout le ſuccés que ſaint Paul pouvoit eſpérer, puiſqu'elle y cauſa une triſteſſe ſalutaire; elle y produiſit une vigilance contre les vices qu'il leur avoit reprochez, & une crainte ſalutaire de la colére de Dieu. Ils réparérent le ſcandale, & témoignérent beaucoup de zéle contre le crime de l'inceſtueux. (d)

Saint Paul ayant appris les bons effets que ſa premiére Lettre avoit produits parmi les Corinthiens, leur en écrivit une ſeconde, l'an de J. C. 57. Il l'écrivit de Macédoine, & apparemment de la ville de Philippes. Il leur témoigne ſa ſatisfaction de la conduite qu'ils ont tenuë à l'égard de l'inceſtueux. (e) Il ſe juſtifie de ce que les faux Apôtres avoient avancé contre lui, & il reléve le miniſtére évangélique au-deſſus de celui de *Moyſe. (f) Il s'y glorifie de ſes travaux, & des perſécutions qu'il a ſouffertes. Enfin il exhorte les Corinthiens (g) à tenir prêtes les aumônes qu'ils vouloient envoyer aux Fidéles de Judée. Cette ſeconde Epître fut envoyée par Tite, & par un autre Frere que les Egliſes lui avoient aſſocié, pour recüeillir les aumônes des Fidéles. Ce Frere eſt, ſelon les uns, ſaint Luc; & ſelon d'autres, ſaint Barnabé. Il y a aſſez d'apparence que ſaint Paul vint lui-même à Corinthe ſur la fin de cette année cinquante-ſeptiéme, (h)

CORNELIUS, ou *Corneille*, Centenier d'une Cohorte de la Légion ſurnommée Italienne. (i) Il étoit du nombre des Gentils; mais il craignoit Dieu, prioit inceſſamment, & faiſoit beaucoup d'aumônes. Toute ſa maiſon ſervoit Dieu comme lui. Il avoit apparemment appris ces pratiques de piété des Juifs, qui étoient en grand nombre à Céſarée, où il étoit en garniſon. Etant un jour à jeûn, & en priéres, vers les trois heures aprés midy, il vit clairement en viſion entrer dans ſa chambre un Ange de Dieu, ſous la forme d'un homme revêtu d'une robbe éclatante, qui l'appella par ſon nom, & lui dit: Vos priéres & vos aumônes ſont montées juſqu'à Dieu, & il s'en eſt ſouvenu. Envoyez donc préſentement à Joppé, & faites venir Simon Pierre; il vous dira ce qu'il faut que vous faſſiez pour vous ſauver, vous, & toute vôtre maiſon. Aprés cela, l'Ange lui enſeigna où Pierre demeuroit, & ſe retira.

Quand l'Ange ſe fut retiré, Corneille appella deux de ſes domeſtiques, & un ſoldat craignant Dieu; il leur raconta ce qui lui étoit arrivé, & les envoya à Joppé prier ſaint Pierre de venir. Ils partirent en même-tems, & arrivérent le lendemain à Joppé, ſur le midy, ou un peu aprés. Or avant qu'ils arrivaſſent, Pierre étoit monté ſur la terraſſe de la maiſon où il logeoit; & pendant qu'il y prioit, il eut un raviſſement d'eſprit, dans lequel il vit comme une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui deſcendoit du Ciel juſqu'à lui. Il y avoit dans cette nappe toute ſorte de bêtes, de reptiles & d'oiſeaux, & il oüit une voix qui lui dit:

Levez-

(c) 1. Cor. I. 10. 12. (d) 2. Cor. VII. 9. 10. 11. (e) 2. Cor. II. 5... 11. (f) Ch. III. IV. VII X. (g) Ch. VIII. IX.

(h) *Vide Act.* XX. 2. & 2. Cor. XII. 14. XIII. 1. *Uſſer. Tillem. &c.* (i) *Act.* X. 1. 2. 3. 4. 5. 6. *&c.*

Levez-vous, Pierre; tuez, & mangez. Ces paroles vouloient dire qu'il n'y avoit rien d'impur, de ce que Dieu déclaroit pur. Il s'excuſa d'y toucher, parce qu'il n'avoit jamais rien goûté de ſoüillé. Mais la voix lui répondit: *N'appellez pas impur*, ce que Dieu a purifié. La même choſe ſe fit par trois fois; puis la nappe fut retirée dans le Ciel.

Dans ce même tems, les trois hommes envoyez par Corneille à Joppé, arrivérent; & le S. Eſprit dit intérieurement à Pierre que c'étoit lui qui les avoit envoyez, & qu'il ne fit point de difficulté d'aller avec eux. Ainſi Pierre les reçut, les retint ce jour-là, & le lendemain il partit avec eux; & ils arrivérent à Céſarée le jour d'aprés, vers les trois heures aprés midy. Corneille attendoit ſaint Pierre avec tous ſes parens, & ſes plus intimes amis, qu'il avoit fait aſſembler pour cela. Dés qu'il ſçut qu'il étoit proche, il vint au-devant de lui, & ſe jetta à ſes pieds. Mais ſaint Pierre le releva, en lui diſant: Je ne ſuis qu'un homme, non plus que vous. Ils entrérent dans la maiſon, en s'entretenant enſemble. Corneille lui fit le récit de ce qui lui étoit arrivé, & lui dit que lui & tous ceux qui étoient dans ſa maiſon, attendoient qu'il leur déclarât ce que Dieu devoit leur apprendre par ſa bouche.

Alors Pierre leur dit en peu de mots, que JESUS-CHRIST avoit été envoyé de Dieu pour le ſalut de tous les hommes, pour être le Juge des vivans & des morts, & pour accorder la rémiſſion des péchez à quiconque croiroit en lui: Que les Juifs l'avoient injuſtement crucifié; mais que Dieu l'avoit reſſuſcité, & que ſes Diſciples avoient bû & mangé avec lui depuis ſa Réſurrection.

Durant que ſaint Pierre parloit de la ſorte, le Saint-Eſprit qui avoit purifié leurs cœurs par la foi, deſcendit ſur tous ceux qui l'écoutoient; & ils commencérent à parler diverſes Langues, & à glorifier Dieu: ce qui ſurprit extraordinairement les Juifs fidéles, qui étoient venus de Joppé avec ſaint Pierre. Alors il dit: Peut-on refuſer l'eau du baptême à ces gens, qui ont déja reçû le Saint-Eſprit comme nous? Et il commanda qu'on les baptiſât au nom de JESUS-CHRIST. Corneille pria S. Pierre de demeurer quelques jours avec eux; & il n'en fit point de difficulté. La nouvelle de ce baptême donné à un homme incirconcis, ayant été portée à Jéruſalem, y cauſa un grand ſcandale parmi les Fidéles; (*k*) car juſqu'alors la porte de la foi n'avoit point encore été ouverte aux Gentils. Mais ſaint Pierre étant de retour à Jéruſalem, & leur ayant raconté ce qui s'étoit paſſé, ils s'appaiſérent, & glorifiérent Dieu, qui avoit auſſi fait part aux Gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle.

Uſuard, & les autres Latins font ſaint Corneille Evêque de Céſarée en Paleſtine. Les Conſtitutions Apoſtoliques (*l*) mettent auſſi un Corneille pour Evêque de cette ville, aprés Zachée: mais elles ne diſent pas que ç'ait été le Centenier, dont nous parlons ici. Euſébe, qui étoit Evêque de cette Egliſe, ne le compte pas parmi ſes prédéceſſeurs. Les Actes que l'on a de ſaint Corneille, ne ſont point une piéce originale, ni authentique. Les nouveaux Grecs le font Evêque les uns d'Illium, & les autres de Scepſis, qui n'en eſt pas loin. Les Grecs dans leurs Ménologes, le traitent de Martyr. Ils font ſa Fête le 13. de Septembre; & les Latins, le 2. de Février. Saint Jérôme (*m*) témoigne que la maiſon que Corneille avoit à Céſarée, fut depuis changée en Egliſe, que ſainte Paule viſita par dévotion l'an de J. C. 385.

[CORNES. Les Hébreux ſous le nom de *Cornes*, entendent quelquefois une hauteur, un angle, un coin: (*n*) *Vinea facta eſt*

(*k*) *Act.* XI. 1. 2. *& ſeq.* (*l*) *Conſtit. Apoſtol. l.* 7. *c.* 46. (*m*) *Hieronym. Ep.* 17. (*n*) *Iſai.* V. 1.

eſt dilecto meo in cornu filio olei : Mon bien-aimé a une vigne ſituée ſur une hauteur, ou ſur le coin d'une montagne fertile & graſſe. Pluſieurs entendent *les cornes* de l'autel des holocauſtes (*o*), des angles de cet autel; mais il eſt certain qu'il y avoit outre cela *des cornes*, ou des éminences, aux quatre coins de l'autel, auſquelles étoient attachées quatre chaînes, d'où pendoit la grille de l'autel.

La corne marque auſſi la gloire, l'éclat, les rayons; par exemple, on dit que le viſage de Moyſe étoit environné de cornes (*p*), c'eſt-à-dire qu'il étoit rayonnant, & qu'il en ſortoit comme des cornes de lumiere. Et dans dautres endroits on dit: (*q*) *Dieu a élevé ma corne: il a élevé la corne de ſon Oint*; c'eſt-à-dire, il m'a comblé de gloire; il a relevé la gloire de ſon Roy, ou de ſon Prêtre. *N'élevez point votre corne* (*r*), dit le Pſalmiſte, ne vous glorifiez point. *Sa corne ſera élevée en gloire*; il ſera comblé d'honneurs, &c.

Comme les anciens ſe ſervoient ſouvent de cornes pour mettre des liqueurs, l'Ecriture donne ſouvent le nom de cornes aux vaſes où l'on mettoit l'huile, les parfums, ſoit qu'ils fuſſent réellement de corne, ou d'autre matiére: (*ſ*) *Imple cornu tuum oleo*, dit le Seigneur à Samuël, & allez donner l'onction royale à David. Le grand Prêtre Sadoc prit une corne d'huile du tabernacle (*t*), & en alla oindre Salomon. Job donne à l'une de ſes filles le nom de *corne d'antimoine* (*u*), *Cornu ſtibii*, ou de corne à mettre de l'antimoine, dont ſe ſervent encore aujourd'hui les femmes dans l'Orient.

La principale défenſe & la plus grande force des bêtes à cornes, conſiſte dans leurs cornes: auſſi l'Ecriture nous donne la corne comme le ſymbole de la force. Le Seigneur éleve la corne de David (*x*); la corne de ſon peuple (*y*); il briſe la corne des méchans (*z*): il coupe la corne de Moab (*a*); il caſſe dans ſa fureur toute la corne d'Iſraël (*b*), il promet de faire pulluler la corne d'Iſraël (*c*); de le rétablir en honneur & de lui rendre ſa premiere vigueur. Moyſe compare Joſeph à un jeune taureau, & dit qu'il a des cornes comme celles du Rhinoceros (*d*). Les Auteurs ſacrez expriment ſouvent la victoire par ces mots: Vous les jetterez en l'air avec les cornes; vous les diſſiperez comme un taureau diſſipe avec les cornes tout ce qui ſe préſente devant lui. (*e*)

Les Royaumes, les grandes Puiſſances ſont auſſi ſouvent déſignées ſous le nom de cornes. C'eſt ainſi que Daniel (*f*) nous décrit la puiſſance des Perſes, celle des Grecs, celle de Syrie & d'Egypte. Il nous dépeint Darius & Aléxandre comme un bouc & un bélier qui ſe heurtent violemment avec leurs cornes; & Antiochus Epiphanes, comme une corne qui prononce des blaſphêmes, & qui fait la guerre aux Saints. Dans ces paſſages le Prophéte nous repréſente ces animaux comme ayant pluſieurs cornes, dont l'une naiſſoit de l'autre; ce qui ne doit pas ſurprendre, puiſque dans la Barbarie & dans l'Iſle de Chypre on voit encore aujourd'hui des Béliers qui ont pluſieurs cornes. Dans Daniel elles ſont myſtérieuſes; mais le myſtere eſt fondé ſur une choſe qui arrive quelquefois dans la nature.

Dans les Livres des Maccabées (*g*) l'aîle droite & l'aîle gauche d'une armée ſont nommées la corne droite & la corne gauche. Et dans Habacuc il eſt dit: (*h*) que le Seigneur vient de Pharan tout environné de gloire & de majeſté, *ayant des cornes dans ſes mains*; c'eſt-à-dire, ayant les mains armées de dards enflammez, de fléches de feu. Dans les Auteurs prophanes on donne quelquefois aux fléches ou aux dards le nom de cornes, parce qu'autrefois on les armoit

(*o*) *Exod.* XXVII. 2. XXX. 2. (*p*) *Exod.* XXXIV. 29. (*q*) 1. *Reg.* II. 1. 10. (*r*) *Pſam.* LXXIV. 5. 6. (*ſ*) 1. *Reg.* XVI. 1. (*t*) 3. *Reg.* I. 39. (*u*) *Job.* XLII. 14. (*x*) *Pſalm.* CXXXI. 17. (*y*) *Eccli.* XLVII. 6.

T de

(*z*) *Eccli.* XLVII. 8. (*a*) *Jerem.* XLVIII. 25. (*b*) *Thren.* II. 3. (*c*) *Ezech.* XXIX. 21. (*d*) *Deut.* XXXIII. 17. (*e*) *Pſalm.* XLIII. 6. *Ezech.* XXXII. 2. XXXIV. 21. *&c.* 1. *Mace.* VII. 46. (*f*) *Dan.* VII. VIII. (*g*) 1. *Mace.* IX. 1. 12. 16. (*h*) *Habac.* III. 4.

de cornes. Pluſieurs peuples garniſſoient de cornes le bout de leurs dards; & le centaure Dorylas étoit armé de deux cornes de bœuf au lieu de javelots (*i*).

Sævique vicem præſtantia teli
Cornua dura boum multo madefacta cruore.]

CORNU-STIBII, corne, ou vaſe plein de fard ou d'antimoine. Anciennement on ſe ſervoit beaucoup de cornes, au lieu de vaſes; & l'antimoine étoit fort employé pour ſe teindre les yeux, & pour ſe dilater les paupiéres. Car les yeux noirs, & les grands yeux paſſoient pour les plus beaux. L'Hébreu lit: (*k*) *Corne de phuc.* Or le nom *phuc* ſignifie quelquefois de l'antimoine, & quelquefois une pierre précieuſe. (*l*) Les Septante ont traduit: *Corne d'abondance*, ou *corne d'Amalthée.* Le Caldéen: *Brillante comme l'émeraude.*

COROZAIM, ou *Chorazin*, ville de Galilée, ſituée ſur le bord occidental de la mer de Tibériade, aſſez voiſine de Bethzaïde. Saint Jérôme la met à deux mille pas de Capharnaüm; Euſébe lit douze mille pas, mais c'eſt une faute. JESUS-CHRIST fit grand nombre de miracles dans cette ville, & y prêcha ſouvent; mais elle ne ſe convertit pas, & ne fit pas ſon profit de tant de graces. C'eſt pourquoi le Sauveur lui reprocha ſon ingratitude, & ſon endurciſſement, & lui dit (*m*) que s'il avoit fait dans Tyr, & dans Sidon les merveilles qu'il avoit faites dans elle, il y auroit longtems que ces villes payennes auroient fait pénitence.

[CORPS. Le corps ſe dit d'une aſſemblée, d'une compagnie; par exemple; (*n*) Tous les fideles *ne ſont qu'un corps*: *Unum corpus multi ſumus.* Saint Jacques (*o*) dit que la langue ſoüille tout le corps, *maculat totum corpus*, tout le corps de nos actions; ou même qu'elle influë dans tous les péchez que nous commettons par les autres membres de notre corps. Ainſi le Sauveur dans l'Evangile: (*p*) *Si votre œil eſt ſimple, tout votre corps ſera dans la lumiére*; ſi vos intentions ſont droites, toute votre conduite ſera agréable à Dieu. Ou bien, *Si votre œil eſt ſimple*, ſi vous êtes libéral & bienfaiſant: tout le reſte de vos actions ſera bon; du moins vous éviterez bien des péchez qui ſont la ſuite de l'avarice & de l'attachement aux choſes de la terre.

Saint Paul (*q*) parle d'un corps ſpirituel, oppoſé à un corps animal: *Seminatur corpus animale, ſurget corpus ſpirituale.* Le corps que nous animons & qui va dans la terre, eſt un corps animal; mais celui qui réſuſcitera ſera un corps ſpirituel, n'étant plus ni groſſier, ni peſant, ni caduc. &c. ni ſoumis aux beſoins que nous ſentons.

Le corps eſt oppoſé à l'ombre, à la figure: (*r*) *Quæ ſunt umbra futurorum, corpus autem Chriſti.* Les cérémonies de la loy, les Fêtes des Juifs ne ſont que des figures & des ombres, qui ſe réaliſent dans JESUS-CHRIST & dans la Religion Chrétienne. La Pâque Judaïque par exemple, n'eſt que la figure de la Pâque des Chrétiens: le ſacrifice de l'agneau paſcal, n'eſt que l'ombre du ſacrifice de JESUS-CHRIST; la plenitude de la Divinité réſide dans JESUS-CHRIST corporellement: (*ſ*) *In ipſo inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*, réellement, eſſentiellement. Dieu habite dans les Saints comme dans ſon Temple; il y habite par ſon Saint Eſprit, par ſa lumiére, par ſa grace; mais dans JESUS-CHRIST, toute la plenitude de la Divinité y habite, non allégoriquement, figurément, & en paſſant, mais réellement & eſſentiellement. Le corps d'une choſe dans le ſtile des Hébreux, eſt la réalité même de

(*i*) *Ovid. Metamorph. l.* 12. (*k*) *Job.* XLII. 14. קרן פוך 70. Κέρας ἀμαλθείας. (*l*) 1. *Par.* XXIX. 2. *Iſai.* LIV. 11. (*m*) *Matth.* XI. 21. *Luc.* X. 13. (*n*) 1. *Cor.* X. 17. (*o*) *Jacob.* III. 6.

(*p*) *Matt.* VI. 22. (*q*) 1. *Cor.* XV. 44. (*r*) *Coloſſ.* II. 17. (*ſ*) *Coloſſ.* II. 9.

de la choſe : (t) *Le corps du jour, le corps de la pureté, le corps de la mort, le corps du péché*, ſignifient le plein jour, l'innocence même ; la ſubſtance, la réalité, la force du péché ; ou notre corps engendré dans le péché : *le corps de la mort*, marque ou le corps mortel, ou le corps qui nous entraîne au péché par la concupiſcence, qui excite ſon empire dans nos membres.

Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur & aquilæ (u). C'eſt une maniére de proverbe dont J. C. s'eſt ſervi dans l'Evangile, & qui eſt tiré du Livre de Job (x), où il eſt dit que l'aigle a ſa demeure ſur les plus hauts rochers, conſidérant ſa proie de fort loin, & qu'auſſi-tôt qu'il y a un corps mort en quelque endroit, il s'y trouve auſſi-tôt un aigle pour le dévorer. JESUS-CHRIST compare la nation des Juifs à un corps, que Dieu dans ſa colére a livré aux oiſeaux & aux bêtes carnacières : partout où il ſe trouvera des Juifs, il y aura auſſi des ennemis pour les pourſuivre & les ſaccager. *Corpus* dans les bons Auteurs Latins, ſe met quelquefois pour un cadavre, un corps mort.

Entrer avec ſon corps, & ſortir avec ſon corps (y), veut dire entrer ſeul chez un maître, & en ſortir de même ; y entrer ſans femme ni enfans, & en ſortir de la même ſorte : ſi l'eſclave y entre avec ſa femme, il en ſortira avec elle en l'année ſabbatique. Saint Jérôme traduit : *Cum quali veſte intraverit, cum tali exeat* ; mais les meilleurs Interprêtes l'entendent comme nous l'avons marqué d'abord : *Gaph* en Hébreu ſignifie *le corps, & le pan d'un habit.*

Le corps eſt ſouvent mis par oppoſition à l'eſprit : (z) *Le corps eſt mort par le péché, mais l'eſprit vit par la juſtice* : nous naiſſons pécheurs & mortels, mais JESUS-CHRIST nous rend la vie, & nous mérite le bonheur éternel par ſa mort & par ſa grace, quand nous perſévérons dans la pratique du bien.]

CORSEUS. C'eſt le nom d'un fleuve qui coule prés de Céſarée de Paleſtine. *Ptolem.*

CORUS, ou *Core*, ſorte de meſure. Voyez *Core.*

CORUS, vent qui s'éléve au couchant d'été. Ci-devant *Core.*

COS, pere d'Anob & de Sobaba. 1. *Par.* IV. 8.

COSAN, fils d'Elmadan, un des ancêtres de JESUS-CHRIST ſelon la chair. (a)

I. COSTOBARE, Iduméen ſorti d'une des plus illuſtres familles du pays, & dont les ancêtres avoient été Prêtres du Dieu Choſen, que les Iduméens adoroient, avant que Jean Hircan les eût ſubjugué, & leur eût fait recevoir la circonciſion. (b) Hérode le Grand à qui Coſtobare avoit rendu de grands ſervices, lui fit épouſer ſa ſœur Salomé. Mais Coſtobare pouſſé d'une ambition démeſurée, voulut perſuader aux Iduméens de ſecoüer le joug des Juifs, & écrivit à la Reine Cléopatre de demander ce Royaume à Marc-Antoine, s'imaginant que cette Princeſſe lui en mettroit la couronne ſur la tête. Hérode ayant découvert tout le complot, vouloit faire périr Coſtobare. Mais Salomé ſa ſœur, & épouſe de Coſtobare, lui obtint le pardon, & lui ſauva la vie.

Quelque tems aprés, Coſtobare s'étant broüillé avec Salomé, celle-ci fit divorce avec lui, puis l'alla accuſer auprés d'Hérode d'être entré dans la conſpiration d'Antipater, de Lyſimaque, & de Doſithée, & d'avoir ſauvé & retiré dans un de ſes châteaux, les enfans de Babas, qu'Hérode avoit ordonné que l'on mît à mort lorſqu'il prit Jéruſalem. Ces accuſations s'étant trouvées véritables, Hérode fit mourir Coſtobare, (c) l'an du Monde 3978. avant l'Ere vulg. 26.

(t) *Geneſ.* VII. 13. XVII. 23. XII. 17. *Levit.* XXIII. 4. (u) *Matt.* XXIV. 28. (x) *Job.* XXXIX. 30. (y) *Exod.* XXI. 2. (z) *Rom.* VIII. 10.

(a) *Luc.* III. 28. (b) *Antiq. l.* XV. c. 11. (c) *Antiq. l.* XV. 11.

II. COSTOBARE, parent du Roi Agrippa, s'étant mis avec un nommé Saule à la tête d'une troupe de ſcélérats & de voleurs, firent une infinité de maux dans la Judée. Ils ſortirent de Jéruſalem aprés la défaite de Caſſius, prévoyant bien les malheurs qui devoient accabler leur patrie, (*d*) & ſe retirérent auprés de Ceſtius, qui les renvoya à Néron, qui étoit alors en Achaïe, afin qu'ils lui expoſaſſent l'état de la Judée, & qu'ils imputaſſent toute la cauſe de la guerre, à la mauvaiſe conduite de Florus.

[COTE'. L'Evangéliſte ſaint Jean nous dit que le côté de JESUS-CHRIST en croix fut ouvert par un ſoldat (*e*), qui le perça avec ſa lance, & qu'il en ſortit du ſang & de l'eau. On nomme communément ce ſoldat Longin, & on en fait un Saint. Voyez l'article *Longin*. Saint Jean ne marque pas lequel des deux côtez fut percé: la verſion Arabe & Ethiopienne, & l'Evangile de l'enfance de JESUS-CHRIST traduit de l'Arabe, & quelques anciens, (*f*) liſent *le côté droit*; mais d'autres croyent (*g*) qu'on lui perça *le côté gauche*. Le Poëte Prudens dit qu'il fut percé de part en part, *per utrumque latus*.]

COTTON, en Latin *Goſſypium*, ſorte de laine blanche & douce, qui ſe trouve dans une ſorte de noix brune, qui naît ſur un arbriſſeau dont les feüilles ſont ſemblables à celles du ſycomore, & preſque de même figure. Cette plante pouſſe quantité de belles fleurs jaunes, plus belles que celles de la mente muſquée; le fond de cette fleur eſt de couleur de pourpre, & toute rayée par dedans. Il y a un bouton ovale qui paroît au milieu, & qui croît avec le tems auſſi gros qu'un œuf de pigeon. Quand il eſt mûr, il devient noir, & ſe diviſe en trois par le haut; le cotton paroît blanc comme la neige dans ce floccon, qui ſe gonfle par la chaleur juſqu'à la groſſeur d'un œuf de poule. Il y a trois grains noirs auſſi gros que des lupins attachez enſemble.

Nous croyons que c'eſt du cotton dont il eſt parlé dans l'Ecriture ſous le nom Hébreu de *ſcheſch*, (*h*) & qui eſt traduit en Latin par *byſſus*. Le nom de *xilinum*, qui ſignifie du cotton, peut dériver de *ſcheſch*, ou *xes*, & de *linum*, & celui de *goſſypium*, qui ſignifie la même choſe, peut être formé de l'Hébreu *agos*, une noix, & *pioth*, les bouches, parce que la noix qui porte le cotton, s'entrouvre, & fait voir la laine dont elle eſt remplie. Voyez nôtre Commentaire ſur *Exod.* xxv. 4. p. 333.

COUDE'E, *Cubitus*; ſorte de meſure uſitée chez tous les Anciens. Les Hebreux la nomment *amma*, (*i*) comme qui diroit la mere des autres meſures. La coudée originairement n'étoit autre que la diſtance depuis le coude replié, juſqu'à l'extrémité du doigt du milieu de la main. Cette meſure eſt la quatriéme partie de la taille d'un homme bien proportionné. La coudée ordinaire eſt de dix-huit pouces. La coudée Hébraïque, ſelon la ſupputation de M. Cumberland, & de M. Pelletier de Roüen, que nous avons ſuivie, eſt de vingt pouces & demi, meſure de Paris. Pluſieurs autres la fixent à dix-huit pouces juſte. Les Talmudiſtes remarquent que la coudée Hébraïque étoit plus grande d'un quart que la Romaine. Origénes (*k*) a crû que la coudée dont ſe ſervit Noé dans la conſtruction de l'Arche, étoit de ſix coudées ordinaires. Saint Auguſtin (*l*) a ſuivi le ſentiment d'Origénes, & traite de ridicules les objections que quelques-uns faiſoient contre l'énorme grandeur qu'auroit eu l'Arche, en ſuivant ces dimenſions.

Loüis.

(*d*) *Antiq. l.* 20. *c.* 8. *p.* 699. *& de Bello, l.* 2. *c.* 25. *p.* 821. (*e*) *Joan.* XIX. 34. (*f*) *Apud Cremium parte* 2. *animadverſ. p.* 165. (*g*) *Luc Brugenſ. Franc. Colſius, alii.*

(*h*) שש *Scheſch. Byſſus Exod.* XXV. 4. (*i*) *Amma.* אמה *Gr.* Πῆχυς. (*k*) *Origen. homil.* 11. *in Geneſ. & l.* 4. *contra Celſum.* (*l*) *Aug. quæſt. in Geneſ. l.* 2. *c.* 4. *& de Civit. Dei, l.* 15. *c.* 27.

Loüis Capelle, & pluſieurs autres ont prétendu qu'il y avoit chez les Hébreux deux ſortes de coudées; l'une ſacrée, & l'autre commune: la premiere, de trois pieds de Roi; & la ſeconde, d'un pied & demi. Voici les preuves dont on appuye ce ſentiment. Moyſe, *Num.* xxxv. 4. aſſigne aux Lévites mille coudées (*ſacrées*) autour de la ville de leur demeure; & au verſet ſuivant, il leur en donne deux mille (*de communes.*) De même 3. *Reg.* VII. 15. on donne dix-huit coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le Temple de Salomon; & au ſecond Livre des Paralipoménes, III. 15. on les fait de trente-cinq coudées. Ce qui ne peut ſe concilier, qu'en diſtinguant deux ſortes de coudées, dont les unes ſont le double des autres.

Villalpand, & pluſieurs Ecrivains aprés lui, ne donnent à la coudée ſacrée qu'un palme par deſſus la coudée ordinaire. Il prétend que Moyſe a parlé de la coudée commune, lorſqu'il a dit, *Deut.* III. 11. qu'elle étoit de la grandeur, ou de la meſure du bras replié de l'homme, *ad menſuram cubiti virilis manûs*; & que la coudée ſacrée avoit un palme par-deſſus cette autre coudée commune, comme il eſt aſſez bien marqué dans Ezéchiel, XL. 9. & XLIII. 13. *Iſtæ menſuræ Altaris in cubito veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum.*

Nonobſtant ces raiſons, nous ſommes perſuadez que parmi les Hébreux, depuis leur ſortie de l'Egypte, juſqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une ſorte de coudée, qui eſt la même que la coudée d'Egypte, dont on a pris depuis quelques années la meſure ſur les anciens étalons du Grand Caire; & que ce n'eſt que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux ſortes de meſures, pour diſtinguer l'ancienne coudée Hébraïque de celle de Babylone, à laquelle les captifs s'étoient accoûtumez pendant leur ſéjour au delà de l'Euphrate. C'eſt ſur cela qu'eſt fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudée, dont il parle, eſt la vraye & l'ancienne coudée, plus grande d'un palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres paſſages, il eſt aiſé d'y ſatisfaire ſans recourir à cette coudée ſacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire. Voyez les Commentateurs.

[COUPE. On peut voir ce que nous avons dit dans ce Dictionnaire, ſur le mot *Calice*. *La coupe de bénediction* eſt celle que l'on béniſſoit dans les repas de cérémonie, & dans laquelle on buvoit à la ronde. C'eſt ainſi que dans la derniere céne (*m*) JESUS-CHRIST bénit le calice de ſon Sang après le ſouper, & le fit boire à tous ſes Apôtres. *La coupe de ſalut*, dont il eſt parlé dans les Pſaumes (*n*), eſt une coupe d'actions de graces, que l'on buvoit en béniſſant le Seigneur, & en lui rendant graces de ſes miſericordes. On en voit encore la pratique dans le troiſiéme livre des Maccabées, où les Juifs d'Egypte dans les feſtins qu'ils firent pour leur délivrance, offrirent des coupes de ſalut. (*o*)

Les Juifs ont encore aujourd'hui de ces coupes d'actions de graces, que l'on bénit dans les cérémonies de leur mariage, & dans les repas qu'ils font pour la circonciſion de leurs enfans (*p*). Quelques Commentateurs croyent que *la coupe de ſalut* n'eſt autre choſe que le vin que l'on répandoit ſur les victimes d'actions de graces, ſuivant la loy de Moyſe. (*q*)

La coupe dans le ſtile de l'Ecriture, marque auſſi quelquefois le partage (*r*). *Dominus pars hæreditatis meæ & calicis mei*; parce que dans les repas on donnoit à chacun ſa coupe, que l'on rempliſſoit de vin autant de fois qu'il en avoit beſoin: ou bien le Prophéte parle de ces conpes que l'on buvoit en cérémonie, & chacun à ſon tour. Dieu eſt mon héritage & ma coupe: je ne veux

(*m*) *Luc.* XXII. 20. 1. *Cor.* XI. 25. (*n*) *Pſalm.* CXV. 13. (*o*) 3. *Macc.* VI. 27. Καὶ ἔσωκε σὺν ἡμῖν συνχάμενος. (*p*) Voyez Leon de Modéne, cérémonies des Juifs. (*q*) *Vide Exod.* XXIX. 40. *Num.* XV. 5. XXVIII. 7. 14. (*r*) *Pſalm.* XV. 5.

avoir aucune part à l'héritage, aux feſtins, aux ſacrifices, au partage, à la ſocieté des méchans; Dieu ſeul me ſuffit, il eſt mon partage & ma coupe; je n'en deſire pas davantage.

La coupe de Joſeph dont parle l'Ecriture (*f*), & que l'on cacha dans le ſac de Benjamin le plus jeune des freres de ce Patriarche, eſt le ſujet de pluſieurs différentes conjectures, fondées ſur les paroles des Officiers de Joſeph: *La coupe que vous avez volée eſt celle dans laquelle mon Seigneur boit, & dont il ſe ſert pour prédire l'avenir.* On demande ſi en effet Joſeph ſe ſervoit de la coupe pour prédire l'avenir, ou ſi ſes gens le croyoient ainſi, ou s'ils diſent cela ſuivant l'opinion commune des Egyptiens, qui tenoient Joſeph pour un grand Magicien; ou s'ils le diſent pour intimider les freres de Joſeph, leur faiſant accroire que Joſeph, qu'ils ne connoiſſoient pas encore pour leur frere, étoit un homme très-expert dans l'art de deviner, qui avoit connu par la vertu de ſon art le vol qu'ils lui avoient fait.

Tous ces ſentimens ont leurs défenſeurs. Il eſt certain que les anciens avoient une ſorte de divination par la coupe. Les Orientaux diſent que l'ancien Roy Giamſchid, qui eſt le Salomon des Perſes, & Aléxandre le Grand avoient des coupes par le moyen deſquelles ils connoiſſoient toutes les choſes naturelles, & quelquefois même les ſurnaturelles. Les anciens (*t*) parlent de certaines coupes divinatoires pleines de vin ou d'autres liqueurs que l'on répandoit en cérémonie du côté de l'anſe, & dont on tiroit des préſages pour l'avenir. Pline (*u*) parle des divinations par le moyen des eaux & des baſſins. Or voici de quelle maniére on devinoit par le gobelet. On y jettoit de petites lames d'or ou d'argent, ou quelques pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravez certains caractéres; après quelques invocations & cérémonies ſuperſtitieuſes, on conſultoit le démon. Il répondoit en pluſieurs façons: quelquefois par des ſons articulez; quelquefois il faiſoit paroître ſur la ſuperficie de l'eau les caractéres qui étoient dans le gobelet, & formoit ſa réponſe par leur arrangement; quelquefois il traçoit l'image de la perſonne, au ſujet de laquelle on l'avoit interrogé.

D'autres fois on attachoit un anneau à un fil, qu'on tenoit ſuſpendu ſur l'eau qui étoit dans la coupe. L'anneau marquoit par ſes différentes percuſſions les choſes qu'on vouloit ſçavoir. Quelquefois auſſi on jettoit dans l'eau qui étoit contenuë dans le gobelet, des gouttes de cire fonduë, qui s'arrangeoient avec art, & formoient les réponſes aux queſtions qu'on avoit faites.

Nous ne prétendons nullement prouver par-là que Joſeph ſe ſoit ſervi de la coupe pour deviner: il étoit certainement très-habile dans la ſcience de prédire l'avenir; mais ce n'étoit pas une ſcience acquiſe, ni un art curieux & diabolique: c'étoit une vertu ſurnaturelle que Dieu lui avoit communiquée, & qui lui avoit attiré cette haute conſidération où il étoit dans l'Egypte. Il n'eſt pas incroyable que les Egyptiens, & peut-être une partie de ſes gens le cruſſent vraiment Magicien, & qu'ils en ayent parlé ſuivant cette prévention; mais il ne s'enſuit pas qu'il ait uſé de la coupe pour deviner.

Le texte hébreu même de la Géneſe peut avoir un autre ſens: *N'eſt ce pas la coupe dans laquelle mon Seigneur boit, & qu'il cherche avec beaucoup de ſoin?* ou bien, *N'eſt-ce pas la coupe dans laquelle mon Seigneur boit, & par laquelle il vous a éprouvé.* Il va éprouver ſi vous êtes auſſi reconnoiſſant que vous devez être des bontez qu'il a eues pour vous. Cette coupe ſervira à donner une preuve de votre ingratitude & de votre infidélité.]

COURGE

(*f*) *Geneſ.* XLIV. 5. (*t*) *Euſtat. in Odyſſ.* (*u*) *Plin. l.* XXX. *c.* 2.

COURGE SAUVAGE. Voyez ci-devant *Coloquinte*.

COURONNE. Il eſt ſouvent parlé de couronnes dans l'Ecriture, & il paroît que l'uſage en étoit fort commun parmi les Hébreux. Le Grand-Prêtre portoit une couronne, qui ceignoit ſa mitre, ou ſon bonnet par le bas, & qui ſe noüoit par derriére la tête. Au devant étoit une lame d'or, ſur laquelle étoient écris ces mots: *La ſainteté eſt au Seigneur.* (*x*) Il ſemble que les ſimples Prêtres & même les ſimples Iſraëlites portoient auſſi une eſpéce de couronne, puiſque Dieu ordonne à Ezéchiel, (*y*) de ne pas ôter ſa couronne, & de ne pas prendre les marques d'un homme qui eſt dans le deüil; ce qui marquoit que les Iſraëlites dans leur captivité en uſeroient de même, & ne pourroient pas témoigner leur douleur de la mort de leurs proches. Cette couronne étoit un ſimple ruban ou un bandeau, nommé en Hébreu *péer*, (*z*) dont les Juifs ſe ceignoient la tête; coutume qui leur étoit commune avec pluſieurs autres peuples d'Orient, qui n'avoient rien autre choſe ſur la tête que ce bandeau, ou ruban, lequel ne différoit du diadéme des Princes, que par la couleur, & par le prix. (*a*) Lorſque Moyſe ordonne aux Iſraëlites (*b*) de porter les paroles de la Loi comme une couronne ſur leur tête, & comme un braſſelet ſur leur main, il inſinuë que l'uſage des couronnes & des braſſelets étoit commun parmi eux.

Les nouveaux mariez, & les nouvelles mariées portoient des couronnes, mais plus précieuſes, & plus belles que l'ordinaire. (*c*) On ſe couronnoit de fleurs dans la proſpérité, dans les feſtins, dans la joye. (*d*) Les Princes & les Rois portoient la couronne comme la principale marque de leur dignité. (*e*) On en mettoit auſſi ſur la tête des Divinitez Payennes. David prit la couronne qui étoit ſur la tête de Melchom Dieu des Ammonites; (*f*) & Baruch (*g*) dit que les Divinitez des Babyloniens avoient des couronnes ſur la tête. On envoyoit des couronnes d'or aux Vainqueurs, aux Rois, & aux Conquérans. (*h*) Les ſoldats de la garde de Pilate pour inſulter à JESUS-CHRIST, qui ſe diſoit Roi des Juifs, lui mirent ſur la tête une couronne d'épines, (*i*) On ne ſçait pas de quelle ſorte d'épines elle étoit compoſée. Les uns croyent que c'étoit de l'aube-épine, d'autres de nerprun, d'autres d'épine vinette, d'autres de groſeliers, & d'autres de jonc marin, ou de l'acacie.

[COURONNE. On confond ſouvent *la Couronne*, *le Diadême*, *la Mitre*, *le Bandeau Royal*, *la Tiare*. La Couronne ſe donnoit aux Dieux & aux Rois. David prit la Couronne du dieu Moloch ou Melchom (*k*) qui étoit d'or & enrichie de pierreries, & la mit ſur ſa tête; ou plûtôt il la ſuſpendit ſur ſa tête, car elle peſoit un talent, c'eſt-à-dire, 173 marcs, 6 onces 3 gros, un demi gros, 22 grains & deux ſeptiémes. L'Amalécite qui ſe vantoit d'avoir tué Saül, (*l*) apporta à David le Diadême ou Bandeau Royal de ce Prince. L'Epouſe du Cantique invite ſes compagnes à voir le Roy Salomon avec le Diadême dont ſa mere lui avoit fait préſent au jour de ſes nôces (*m*). C'étoit une bande de toile précieuſe, & ornée de broderie, travaillée apparemment par la Reine Bethſabée. On mit le Diadême ſur la tête du jeune Roi Joſias, lorſqu'on le préſenta au peuple pour le reconnoître (*n*). Les Idoles des Babyloniens portoient des Couronnes d'or, dit Baruch. (*o*) Les Reines portoient auſſi le Diadême parmi les Perſes. Le Roy

(*x*) *Exod.* XXV. 11. & XXVIII. 36. 37. *Eccli.* XLV. 14. (*y*) *Ezech.* XXIV. 17. 24. (*z*) פאר *Peer.* (*a*) Voyez nôtre Comment. ſur *Exod.* XXIV. 17. (*b*) *Deut.* VI. 8. (*c*) *Iſai* LXI. 10. *Cant.* III. 11. (*d*) *Sap.* II. 8. 2. *Macc.* VI. 7. *Ibid.* XXVIII. 5. (*e*) *Ezech.* XXI. 26. *Jerem.* XIII. 18.

(*f*) 1. *Par.* XX. 2. (*g*) *Baruch.* VI. 9. (*h*) 1. *Macc.* X. 20. 29. XIII. 33. & 2. *Macc.* XIV. 4. (*i*) *Matt.* XXVII. 29. (*k*) 1. *Par.* XX. 2. 2. *Reg.* XII. 30. (*l*) 2. *Reg.* I. 10. (*m*) *Cant.* III. 11. (*n*) 2. *Par.* XXIII. 11. (*o*) *Baruch.* VI. 9.

Roy Aſſuerus avoit honoré de cette marque de puiſſance la Reine Vaſthi ſon épouſe, & après qu'il l'eut répudiée, il accorda la même faveur à Eſther (*p*). Dieu dit qu'il a mis une Couronne d'or ſur la tête de la nation Juïve, qu'il repréſente comme ſon épouſe (*q*).

Le Grand Prêtre portoit auſſi la Couronne ou le Diadême, ſur lequel étoit écrit: *La Sainteté* eſt au Seigneur. Voyez *Eccli.* XLV. 14. & *Sapient.* XVIII. 24. & *Exod.* XXVIII. 36.

Les Rois prenoient quelquefois pluſieurs Diadêmes, lorſqu'ils avoient pluſieurs Royaumes. Par exemple, le Roy Ptolomée ayant conquis la Syrie, fit ſon entrée à Antioche, & mit ſur ſa tête deux Diadêmes, celui d'Egypte & celui d'Aſie (*r*). Dans l'Apocalypſe le Dragon à ſept têtes, avoit ſept Diadêmes, un à chaque tête (*ſ*); & dans le même Livre, la Bête qui ſortoit de la mer, ayant dix cornes, avoit auſſi dix Diadêmes (*t*). Enfin le Verbe éternel, le vrai & le fidéle avoit ſur la tête pluſieurs Diadêmes (*u*): *in capite ejus Diademata multa.*

Les époux & les épouſes portoient des Couronnes le jour de leurs nôces; nous l'avons déja remarqué de Salomon. Iſaïe (*x*) le prouve encore, *quaſi ſponſum decoratum coronâ*; & Ezéchiel, (*y*) *Coronas ſpecioſas in capitibus eorum.* Le même Prophéte inſinuë la même choſe pour l'épouſe (*z*), *Dedi coronam decoris in capite tuo.*

Les perſonnes élevées en dignité portoient le même ornement. Aman dit au Roy Aſſuérus que celui que le Roy veut combler d'honneur, doit être revêtu d'habits Royaux, & porter un Diadême ſur la tête (*a*); ces honneurs furent en effet donnez à Mardochée: il paroiſſoit en public avec une Couronne d'or: (*b*) *Fulgebat veſtibus regiis . . . coronam auream portans in capite.*

(*p*) *Eſther.* II. 17. (*q*) *Ezech.* XVI. 12. (*r*) 1. *Macc.* XI. 13. (*ſ*) *Apoc.* XII. 3. (*t*) *Apoc.* XIII. 1. (*u*) *Apoc.* XIX. 12. (*x*) *Iſai.* LXI. 10. (*y*) *Ezech.* XXIII. 42. (*z*) *Ezech.* XVI. 12. (*a*) *Eſther.* VI. 8. (*b*) *Eſther.* VIII. 15.

Enfin dans la joye, dans les feſtins, dans les réjoüiſſances on portoit des Couronnes ou des Diadêmes: mais il y avoit toujours de la différence entre la Couronne des Rois & des Grands, & celles des particuliers, ſoit dans la forme ou dans la matiére. Le Diadême des Rois étoit d'ordinaire un bandeau blanc dont ils ſe ceignoient le front, & dont les extrémitez nouées derriere la tête retomboient ſur le cou. Quelquefois ils étoient d'un tiſſu d'or, orné de pierreries. Celui du Grand Prêtre des Juifs, qui eſt le plus ancien dont on ait la deſcription, étoit une bande d'or, potée ſur le front, & noüée par derriere avec un ruban de couleur d'hyacinthe, ou de bleu céleſte; ce Diadême ou cette Couronne ne ſe mettoit qu'après que le Grand Prêtre avoit pris ſon bonnet.

Couronne d'épines de Nôtre-Seigneur. Voyez *Epines.*

COURONNE dans le ſens figuré, ſignifie l'honneur, la joye; *la Couronne des vieillards eſt la grande prudence.* Eccli. XXV. 8. *Vous êtes ma joye & ma Couronne*, dit ſaint Paul aux Philippiens. Philipp. IV. 1. Ce mot ſe met auſſi pour la récompenſe, parce qu'on couronnoit les vainqueurs dans les Jeux publics.

[COURIERS. Voyez *Poſtes.*]

COUS, ou *Cos*, Iſle de l'Archipel, vis-à-vis Cnide & Halicarnaſſe. Saint Paul étant parti de Milet, vint à l'Iſle de Cos, & de là à l'Iſle de Rhodes. (*c*)

[COUTEAUX *de pierre* employez pour donner la circonciſion. Voyez ci-après l'article *Pierre.*

COZAR. Les Hiſtoriens Orientaux (*d*) racontent que Choſar, ou Khozar, le ſeptieme des fils de Japhet, s'étant ſéparé de ſes freres, qui s'établirent en différens endroits des pays qui ſont compris dans la grande Tartarie, arriva ſur le bord du fleuve Volga, & y bâtit une ville à laquelle il donna ſon

(*c*) *Act.* XXI. 1. (*d*) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 1102. *Khozar.*

ſon nom, & fit ſemer à l'entour du milliet, qui eſt le ſeul grain qui croît dans ce pays-là. Le pays a retenu le nom de Chozar, & les habitans ſont connus ſous le nom de Chozariens. Il eſt ſitué au ſeptentrion de la mer Caſpienne, & s'étend depuis le Volga en tirant vers le levant. Il a donné ſon nom à la mer Caſpienne, que les Perſans appellent la mer de *Chozar*.

Les Auteurs Juifs (*d*) prétendent que Chozar ou Khozar étoit petit-fils de Japhet par Thogorma, qu'il fonda le Royaume de Chozar, dont la ville de Thogorma eſt une des principales du pays. Le Rabin Petachia (*e*) aſſure qu'il a demeuré huit jours dans ce Royaume, qu'une veine de la mer ſépare de la Tartarie, que des frontiéres de ce Royaume ſortent ſept grands fleuves; qu'il y a deux mers ſéparées l'une de l'autre d'une journée de chemin. L'une eſt ſi puante, que tous ceux qui y navigent ſont tuez par ſa mauvaiſe odeur. La ville de Thogorma eſt ſituée ſur les montagnes d'Ararat. On y ſuit la Loy de Mahomet: de là on arrive à Niſibe qui en eſt éloignée de huit jours de marche. On y voit trois Synagogues.

Un autre voyageur Juif (*f*) curieux de ſçavoir ſi le ſceptre ſubſiſtoit encore dans Juda, & s'il ſe trouvoit encore quelque pays au monde où les Juifs joüiſſent des droits de la Royauté, apprit d'un Juif qui étoit Médecin d'un Prince, que dans le Royaume de Cozar le Roy faiſoit profeſſion de la Loy de Moyſe, & il ſe confirma dans ce ſentiment, lorſqu'il vit les lettres de Joſeph Roy de Cozar à un Rabin Eſpagnol.

Abulfarage écrit que les Cozariens ſont les mêmes que les Géorgiens (*g*), & Eutychius Patriarche d'Alexandrie écrit que l'Empereur Héraclius obtint du Roy des Cozariens un grand ſecours contre les Perſans, & que pour récompenſe il leur promit un trône, c'eſt-à-dire, une ſéance honorable dans les aſſemblées de ſon Palais Imperial. Edriſſi écrit dans ſa Géographie, que chez les Cozariens chacun ſuit la Religion qui lui paroît la meilleure: & qu'on y a une liberté entiére de conſcience; qu'il y a des Muſulmans, des Chrétiens & des Juifs mêlez parmi eux. On aſſure que le Calife Abdalmelec fit la guerre aux Cozariens dans l'Armenie, qu'il les brûla dans leurs Egliſes, qu'il les défit aux portes de fer, & que ceux qui reſterent ſe firent Chrétiens.

Malgré tous ces témoignages il y a encore des Sçavans (*h*) qui doutent qu'il y ait un Royaume de Cozar, ou plutôt qui ſoutiennent qu'il eſt évident qu'il n'y en a point, & que tout ce qu'on en dit n'eſt fondé que ſur des fables, & que ni les Juifs ni les Chrétiens n'ont encore pu marquer ſa ſituation. J'aimerois mieux dire que ce pays eſt aujourd'hui inconnu à nos Géographes ſous le nom de Cozar; mais après les témoignages que nous avons produits des Auteurs Orientaux, peut-on douter que ce pays ne ſubſiſte & ne leur ſoit connu?

Quoiqu'il en ſoit, on raconte que vers l'an de Jesus-Christ 740. un Roy de Cozar voulant enſuite d'un ſonge qu'il avoit eu (*i*), s'inſtruire de toutes les Religions, pour ſçavoir laquelle étoit la meilleure, il fit venir un Philoſophe, un Chrétien, un Mahometan, il entra en diſpute avec chacun d'eux, & ne fut point touché de leurs raiſons. Il fit enſuite appeller un Juif nommé Sangari, qui réuſſit à lui perſuader que la Religion Juive étoit la ſeule véritable.

Nous avons la prétenduë conférence de Sangari avec Cozri, où certainement on lit des choſes très-peu propres à convaincre un infidéle. Mais enfin Cozri s'étant converti fit confidence de ſon ſecret au Général de ſes armées; l'un & l'autre partirent ſecretement de Cozar, & arriverent heureuſement dans des montagnes où des Juifs célébroient le Sabbat. Le Roy & ſon Général y re-

(*d*) Baſnage hiſt. des Juifs. t. 3. l. 5. c. 1. (*e*) *Apud Buxtorf. in Cozri præfat.* (*f*) Iſaac fils d'Abraham an. 1562. (*g*) Bibliot. Orient. p. 1003.

(*h*) Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. l. 5. c. 1. p. 5. 6. (*i*) *Vide libr. Cozri à Buxtorf. editum & latinè verſum.*

reçurent la circonciſion, firent profeſſion du Judaïſme, & étant retournez dans la capitale, ils engagerent le peuple du pays à prendre le même parti. Si la lettre de Joſeph Roy de Cozar au Rabin Eſpagnol Chaſdaï, étoit véritable, il faudroit dire que le Judaïſme ſubſiſta dans le Royaume de Cozar, au moins juſqu'à la fin du quatorziéme ſiécle, puiſque ce Rabin vivoit vers l'an 1394 (*k*).

Mais & cette lettre du Roy Joſeph, & la converſion prétenduë du Roy de Cozar, ſont très-douteuſes; il y a beaucoup d'apparence que le Livre nommé Cozri, dont les Juifs font un ſi grand cas, qu'ils voudroient qu'on l'apprit par cœur; que ce Livre, dis-je, qui renferme l'Hiſtoire de cette converſion, & les raiſons du Rabin Sangari, eſt un pur Roman. L'Auteur Juif du Livre hébreu intitulé *Meor-enaïm* (*l*), doute qu'il y ait jamais eu un tel Roy des Cozariens, qui ait embraſſé la Religion des Juifs. Cet aveu eſt remarquable dans un Auteur de cette Nation, en une choſe de cette conſéquence.]

COZBA, ville de Juda. 1. *Par.* IV. 22. Apparemment la même que *Caſeb*, ou *Cazbi*. *Joſue* XV. 44. *Mich.* I. 14.

COZBI, fille de Zur Prince des Madianites. Cette fille étant allée avec d'autres perſonnes de ſon âge & de ſon ſéxe dans le camp des Hébreux, y ſollicita aux crimes les plus honteux, & même à l'idolatrie les principaux des Iſraëlites. Zambri fils de Salu, de la Tribu de Siméon, étant entré publiquement dans la tente où elle étoit, (*m*) Phinées fils d'Eléazar y entra après lui, & les perça tous deux de ſon épée, dans leur honteux embraſſement.

CRACHAT. Voyez *ſalive*.

[CRAINTE, Voyez *Frayeur*.]

CRASSUS. Marcus Craſſus étant venu en Judée lorſqu'il alloit faire la guerre aux Parthes, (*n*) prit dans le tréſor du Temple de Jeruſalem huit mille cent talens d'or, & deux mille talens d'argent; & comme il vouloit encore enlever les vaſes ſacrez, & les voiles les plus précieux du Temple, le Sacrificateur Eleazar qui étoit chargé de la garde des voiles ſacrez, lui dit qu'il lui montreroit une poutre d'or maſſif, d'un trés-grand poids, s'il vouloit lui promettre avec ſerment, qu'il ne toucheroit point à tout le reſte. Craſſus le lui jura; & Eléazar lui découvrit une poutre d'or du poids de trois cens mines. Or la mine chez les Hébreux, eſt de deux livres & demie. Cette poutre étoit cachée dans une autre poutre de bois creuſe, à laquelle on pendoit les voiles les plus précieux du Temple. Mais l'avarice de Craſſus ne fut point encore ſatisfaite de toutes ces richeſſes; il fit enlever aprés cela tout l'or qui étoit dans le Temple. La vengeance de Dieu ne différa pas de beaucoup la peine de ce ſacrilége. Craſſus étant entré ſur les terres des Parthes, y périt avec la plus grande partie de ſon armée. (*o*)

CREATEUR, *Création*. Voyez Créer.

CREATION *ſucceſſive* & *ſimultanée*. Voyez ſur cela l'article *Sabbat*.

CRECHE, *Præſepe*, ou *Præſepium*: mangeoire des animaux. La ſainte Vierge fut obligée de mettre l'enfant JESUS nouveau né dans la crêche de l'étable où elle étoit, parce qu'elle n'avoit point de berceau, ni d'autre lieu où elle le pût placer. Les anciens Peres (*p*) nous apprennent que l'étable où Joſeph & Marie furent obligez de ſe retirer, étoit une caverne creuſée dans le roc. La crêche pouvoit être auſſi ménagée dans le rocher: mais il pouvoit y avoir au dedans de la crêche de pierre, une auge de bois, où l'enfant JESUS fut couché. La crêche que l'on con-

(*k*) *Vide Bartolocci Bibl. Rabin. t.* 2. *p.* 853. (*l*) *Vide Biblior. Orient. p.* 1003. *col.* 2. *Baſnage loco citato.* (*m*) *Num.* XXV. 6. 15.

(*n*) An du Monde 3950. avant J. C 50. avant l'Ere vulg. 54. (*o*) *Joſeph, Antiq. l.* 14. *c.* 12. (*p*) *Ambroſ. in Luc. p.* 27. *Juſtin. Dialog. cum Tryph. p.* 304 *a. Vide Baron. & Caſaubon. Vide & Euſeb. vitæ Conſtant. l.* 3. *c.* 41. *Hieronym. Ep.* 17. *Origen. in Ceſum l.* 1.

conſerve à Rome, eſt de bois. Un Auteur Latin cité dans Baronius (q) ſous le nom de ſaint Chryſoſtome, dit que la crêche où JESUS-CHRIST fut mis, étoit de terre, & qu'on l'avoit ôtée, pour mettre en ſa place une crêche d'argent.

Les Peintres ont accoûtumé de repréſenter auprés de la crêche du Sauveur un bœuf & un âne. On cite pour ce ſentiment ce paſſage d'Iſaïe: (r) *Le bœuf a reconnu ſon Maître, & l'âne la crêche de ſon Seigneur*; & ces autres d'Abacuc: (ſ) *Vous ſerez connu au milieu de deux animaux*; & pluſieurs Peres, (t) qui diſent que JESUS-CHRIST dans la crêche a été reconnu par le bœuf & par l'âne. L'Auteur du Poëme ſous le nom de Lactance, eſt exprés pour ce ſenſentiment, auſſi-bien que l'Auteur du livre des Promeſſes, cité ſous le nom de ſaint Proſper. Mais nonobſtant ces autoritez, pluſieurs Critiques doutent que le bœuf & l'âne ayent été dans l'étable de Bethléem; ni l'Evangile, ni les plus anciens Peres ne l'ayant point remarqué; & les paſſages d'Iſaïe & d'Abacuc, que l'on cite pour le prouver, ne le marquant pas diſtinctement.

[CRECHE, où l'on mit l'enfant JESUS aprés ſa naiſſance. Saint Luc raconte (u) que la ſainte Vierge & ſaint Joſeph n'ayant pû trouver place dans l'hôtellerie publique, furent obligez de ſe retirer dans l'étable, où la ſainte Vierge mit au monde JESUS-CHRIST, & l'ayant emmaillotté, *le coucha dans une crêche*. Les anciens Peres (x) qui parlent du lieu de la naiſſance du Sauveur, marquent toujours qu'il nâquit dans *une caverne* creuſée dans le roc. S. Juſtin (y) & Euſebe (z) diſent que ce lieu n'eſt pas dans la ville de Bethléem, mais à la campagne & près de la ville. Ils en devoient être mieux informez que d'autres, puiſque ſaint Juſtin étoit du pays, & qu'Euſebe y avoit ſa demeure. S. Jérôme (a) met cette caverne à l'extrémité de la ville de Bethléem, vers le midi.]

CRE'ER, *Créateur*, *Création*. Ces termes marquent proprement le paſſage du non être à l'être; la production des choſes tirées du néant, ou l'acte de Dieu, qui les tire du néant. Les Hébreux ſe ſervent du verbe *bara*, (b) pour ſignifier la création proprement dite; & ils n'ont point de mots qui la ſignifient d'une maniére plus préciſe. Mais ce terme auſſi-bien que le Latin *creo*, s'employe auſſi quelquefois pour déſigner la ſimple conformation de la matiére, ſon changement de forme, d'état, de ſituation.

CRESCENT. Saint Paul dans ſa ſeconde Epître à Timothée, Chap. IV. ℣. 10. dit que Creſcent eſt allé en Galatie, ou en Gaule (c) & Tite en Dalmatie. Euſébe, Théodoret, ſaint Epiphane, la Chronique d'Aléxandrie, Nicéphore, un Anonyme cité par Oecuménius, Dorothée tiennent que Creſcent a prêché dans les Gaules. Saint Jérôme, Uſuard, Adon le tiennent de même. On croit qu'il fonda l'Egliſe de Vienne en Dauphiné; & c'eſt la tradition de cette Egliſe. Serrarius dans ſon Hiſtoire de Mayence, dit qu'il eſt l'Apôtre de l'Egliſe de Mayence, & il cite pour ſon ſentiment l'Abbé Rupert: mais il reconnoît que ni le Miſſel, ni le Breviaire de cette Egliſe, ni aucun ancien monument ne parle de ſaint Creſcent, comme fondateur de l'Egliſe de Mayence.

La tradition de l'Egliſe de Vienne n'eſt pas beaucoup mieux fondée. Cette tradition n'eſt pas fort ancienne. Il n'y a pas deux cens ans que l'on a commencé à mettre le nom de ſaint Creſcent dans les Litanies

V 2 de

(q) *Baron. anno Chriſti* I. §. 5. *ex Chryſoſt. in Luc. c.* 2. *Nunc nos Chriſtiani quaſi pro honore tuſtimus lacerſtium, & poſtmum argenteum.* (r) *Iſai.* I. 3. (ſ) *Abac.* III. 2. (t) *Nazianz. orat. de Chriſt. nativ. Nyſſen. de Chriſti generat. Prudent, in Cath. die* 8. *Cal. Jann.* (u) *Luc.* II. 7. (x) *Orig. nec in Celſ. l.* 1. *Athanaſ. Ambroſ. in Luc. p.* 27 *Epiphan. hæreſ.* 51. *Nyſſen. de ſancta Chriſti nativit. Theodoret. l.* 8. *de Græc. affect. curatione.* (y) *Juſtin. dialog. p.* 304. (z) *Euſeb. demonſtr. l.* 7. *cap.* 4. *& vita Conſtantini l.* 3. *c.* 41.

(a) *Hieronym. Ep.* 24. *ad Marcell.* (b) ברא *Bara* Ποιεῖν, κτίζειν. ( ) *Ita Theodoret. Euſeb. libri quidam.* Εἰς γαλίαν *ita.* *Alii paſſim* γαλατίαν.

de cette Egliſe. Dans les diſputes qui s'élevérent entre l'Egliſe d'Arles & celle de Vienne, ſur le droit de Métropole, on ne s'aviſa pas de faire valoir la miſſion de ſaint Creſcent. Il eſt vrai que l'on produit une Lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour Maître ſaint Creſcent, collégue des Apôtres. Mais cette Lettre n'ayant été produite que dans ces derniers tems, eſt fort ſuſpecte de ſuppoſition. Les Latins font mourir ſaint Creſcent le 27. de Juin; & les Grecs, le 30. de Juillet. Les Conſtitutions des Apôtres (*d*) fixent ſon Apoſtolat dans la Galatie, & diſent qu'il y eſt mort.

CRETE. Iſle de Crete, aujourd'hui *Candie*, dans la Méditerranée. Saint Paul établit Tite, ſon cher Diſciple, Evêque des Crétois; & dans l'Epître qu'il lui écrivit; il lui recommande de les reprendre durement, & avec force, afin qu'ils ne s'attachaſſent point aux fables Judaïques, à des ordonnances humaines, & aux pratiques de la Loi, mais de les exhorter à demeurer fermes dans la foi: car, ajoûte-t-il, (*e*) *les Crétois*, ſelon le témoignage d'un de leurs Prophétes, ou de leurs Poëtes, *ſont toûjours menteurs, de mauvaiſes bêtes, des ventres pareſſeux.* Ce Prophéte des Crétois, dont parle l'Apôtre, n'eſt autre que le Poëte Epiménides, natif de Créte, qui a porté ce témoignage contre ſes propres compatriotes. Saint Chryſoſtome, Théodoret, & pluſieurs autres ont attribué à Callimaque ce que dit ſaint Paul; parce que Callimaque eſt Auteur de deux vers qui portent: *Les Crétois ſont toûjours menteurs; car ils vous ont érigé un tombeau, ô Roi Jupiter, vous qui n'êtes pas mort, mais qui êtes immortel.* Mais les vers que cite ſaint Paul, ſont certainement d'Epiménides; & Callimaque en a ſimplement cité les premiers mots.

Nous avons dit dans l'article de *Caphtor*, ou *Caphtorim*, que c'étoit le nom ancien de l'Iſle de Créte; que les Philiſtins en étoient ſortis, & que le nom des *Ceretim*, ou *Cretim*, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans l'Ecriture, étoit le même que celui de Crétois. On peut voir nôtre Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins, à la tête du premier Livre des Rois.

[CRIER. Le ſang d'Abel *crie* de la terre où il a été répandu (*f*). *Le cri des déſordres de Sodome* eſt monté juſqu'aux cieux (*g*). *Les cris des Iſraëlites opprimez* par les Egyptiens ſont venus juſqu'au Trône de Dieu (*h*). J'attendois que ma vigne produiſît des fruits de juſtice, *& voilà un cri* (*i*). *Si ma terre crie contre moi*, & que ſes ſillons jettent des larmes, dit Job (*k*). L'emphaſe de toutes ces expreſſions eſt telle, que les explications qu'on y pourroit donner ne feroient que les affoiblir.

JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*l*) parlant aux Phariſiens, qui ſe plaignoient qu'il laiſsât crier à ſes diſciples, Béni ſoit le Roy qui vient au nom du Seigneur, il leur dit: *Si ceux-ci ſe taiſent, les pierres crieront.* Dans le Pſeaume CXLVI. 9. il eſt dit que les petits du corbeau *crient vers Dieu: Pullis corvorum invocantibus eum.* L'Hébreu, *clamantibus ad eum.* Le Saint Eſprit (*m*) *crie dans nos cœurs, mon pere, mon pere.* Dans tous ces exemples le verbe *crier* ſe prend dans un ſens métaphorique. Dieu permettroit plûtôt que les pierres criaſſent & fiſſent retentir des voix, que de fermer la bouche de mes Apôtres dans cette occaſion. Il faut que l'œuvre de Dieu s'accompliſſe, il eſt tems que le Fils de Dieu ſoit manifeſté. Les petits du corbeau crient & parlent à Dieu en leur maniére pour leurs beſoins. Le Saint Eſprit crie dans nos cœurs, lorſqu'il nous inſpire de crier à Dieu: Vous êtes mon pere.

Dans l'Ecriture il y a un cri du cœur auſſi-bien qu'un cri de la bouche. *Mon cœur a crié vers le Seigneur* (*n*). Et dans l'Exode (*o*) il

(*d*) *Conſtit. l. 7. c. 46.* (*e*) *Tit. 1. 12. 13.*

(*f*) *Geneſ* IV. 10. (*g*) *Geneſ.* XVIII. 20. (*h*) *Exod.* III. 9. (*i*) *Iſai.* V. 7. (*k*) *Job.* XXXI. 38. (*l*) *Luc.* XIX. 39. 40. (*m*) *Rom.* VIII. 15. *Galat.* IV. 6. (*n*) *Thren.* II. 18. (*o*) *Exod.* XIV. 15.

il dit à Moyſe : *Quid clamas ad me* ? quoiqu'il n'eût encore rien dit. Les Prophétes dont le ſtile eſt d'ordinaire fort hardi & fort figuré, animent, & font parler les animaux, les arbres, les montagnes, les terres, les villes, par des proſopopées, dont on voit des exemples, mais moins fréquens, dans les Poëtes profanes.

Enfin *crier*, ſurtout dans les Pſeaumes, ſignifie demander avec grande inſtance, & avec des cris redoublez.]

CRISPE, ou *Criſpus*, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe, (*o*) fut converti par ſaint Paul, & baptiſé par le même Apôtre, (*p*) vers l'an de J. C. 52. On prétend (*q*) que Criſpe fut établi Evêque de l'Iſle d'Egine, auprés d'Athénes. Les Grecs font ſa Fête le quatriéme d'Octobre.

CROCODILE, animal amphibie, cruel, vorace, de la forme à peu prés d'un lézard, mais beaucoup plus gros. Il ſe trouve principalement dans le Nil. On en a vû auſſi dans le fleuve *Darat*, dans la Mauritanie, (*r*) & dans les Indes. (*ſ*) Il paroît qu'on en a vû auſſi dans la Paleſtine, puiſque Pline & Ptolemée parlent de la ville nommée *Crocodilòn*, entre Ptolemaïde, & Céſarée de Paleſtine. Le crocodile eſt couvert d'écailles trés-dures ; & trés-difficiles à percer ; excepté ſous le ventre, où il a la peau tendre. Il a la gueule grande, avec des dents aiguës, & séparées, qui entrent l'une dans l'autre ; & il en a pluſieurs rangs. Il eſt fort bas ſur ſes pieds, & rampe preſque par terre. Il court avec beaucoup de viteſſe ; mais il ne ſe tourne pas aiſément. Il vit long-tems, & on dit qu'il croît toûjours juſqu'à la mort ; mais cela n'eſt nullement vraiſemblable. On en voit de la longueur de quinze ou dix-huit coudées.

Les crocodiles font leurs œufs ſur la terre, ou ſur le ſable des rivages. Ces œufs ſont comme des œufs d'oye ; & quelquefois ils en font juſqu'à ſoixante. Ils les couvrent dans le ſable, afin que la chaleur du ſoleil contribuë à les faire éclorre. Lorſqu'on les éventre, ou qu'on les bleſſe, ils ſentent fort bon. Il y a diverſes maniéres de les prendre. Quelquefois on les attrape avec de grands hameçons, auſquels on attache de la chair de porc, qu'ils aiment beaucoup. D'autres fois on les prend dans des foſſes couvertes de branchages & de terre, où ils tombent, & d'où ils ne peuvent ſortir. On dit que l'ichneumon, ou rat d'Inde, qui eſt de la groſſeur d'un chat domeſtique, écraſe les œufs du crocodile, lorſqu'il les trouve ſur le rivage ; & qu'il entre même dans le ventre de cet animal, lorſqu'il le trouve endormi la gueule ouverte, lui ronge les entrailles, & le fait mourir.

On croit que le nom de crocodile vient du Grec *croco-deilos*, qui ſignifie craignant le ſafran ; parce qu'en effet il a horreur & de la fleur, & de l'odeur de ſafran. Il a la vûë trés-perçante lorſqu'il eſt ſur la terre ; mais dans l'eau, il ne voit qu'obſcurément. On ſçait que les Egyptiens adoroient le crocodile. On dit qu'il paſſe les quatre mois d'hyver, Novembre, Décembre, Janvier & Février ſous les eaux ſans rien manger. Les Egyptiens lui rendoient des honneurs divins ; particuliérement ceux d'Arſinoë, & ceux qui demeuroient aux environs de Thébes & du lac Mæris. Mais ceux de Tentyre & d'Eléphantis les tuoient & les mangeoient. Nous croyons que c'eſt de ces peuples dont Job a voulu parler, lorſqu'il a dit : (*t*) *Que ceux qui maudiſſent le jour, & qui ſont prêts de ſuſciter le léviathan*, ou d'éveiller le crocodile, *maudiſſent le jour de ma naiſſance*. Voyez nôtre Commentaire ſur cet endroit. Voyez auſſi le Pſeaume LXXIII. 14. *Vous avez brisé la tête du léviathan, & vous l'avez donné à manger aux peuples de Cus.*

(*o*) *Act.* XVIII. 8. (*p*) 1. *Cor.* 1. 14. (*q*) *Conſtit. Apoſt. l.* 7. *c.* 46. (*r*) *Strabo l.* 17. *Plin. l.* 6. *c.* 1. & 5. 9. (*ſ*) *Plin. l.* 6. *c.* 29.

V 3 Job.

(*t*) *Job.* III. 8.

Job fait une peinture admirable du crocodile ſous le nom dn léviathan, (*t*) dans les Chapitres XL. ℣. 20. & ſuiv. & XLI. 1. 2. &c. On peut voir Bochart *De animal. ſacr. parte* 2. *l.* 5. *c.* 16. Ezéchiel XXIX. 3. 4. & XXXII. 2. 3. apoſtrophe le Roi d'Egypte ſous le nom de léviathan, ou de crocodile: *C'eſt à toi que j'adreſſe ma parole, grand dragon marin, qui es couché au milieu de tes fleuves, & qui dis: Mon fleuve eſt à moi, & je me ſuis fait moi-même.* Il y en a (*u*) qui croyent que le nom de *Pharao*, qui marque le Roi d'Egypte, ſignifie proprement un crocodile.

Il eſt parlé dans le Lévitique d'une eſpéce de crocodile, nommé en Hébreu (*x*) *choled*, que les Septante ont rendu par, *crocodile de terre*, & qui eſt mis parmi les animaux impurs. Ce crocodile de terre eſt une eſpéce de lézard, qui ſe nourrit des plus odorantes fleurs qu'il puiſſe trouver; ce qui fait fort eſtimer ſes inteſtins pour la bonne odeur. Saint Jérôme (*y*) dit que les Syriens mangent de ces ſortes de crocodiles, qui ne vivent que ſur la terre. Quelques Interprétes traduiſent l'Hébreu *choled*, par, *une tortuë*, ou *une grenoüille verte*. Saint Jérôme a ſuivi les Septante, en traduiſant *crocodile*.

[CROCODILE DE TERRE. Cet animal eſt autrement nommé *Stinx*. Il eſt partie dans l'eau, & partie ſur la terre: il a quatre jambes courtes & menuës comme le lézard; ſon muſeau eſt fort pointu, & ſa queuë courte & menuë. Il eſt couvert de petites écailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en quelques endroits, de couleur dorée, particuliérement ſur le dos. Il demeure toujours petit, & naît en Egypte près la mer rouge, en Lybie & aux Indes. Il a une raye tirée le long de ſon corps, depuis la tête juſqu'à la queuë.]

(*t*) לויתן *Leviathan.* Κροκόδειλος. (*u*) *Bochart de animal. ſacr. P.* 2. *l.* 5. *c.* 16. *p.* 795. (*x*) *Levit.* XI. 27. חלד 70. Κροκόδειλος χέρσαιος. (*y*) *Hieronym. contra Jovian. l.* 2.

CROISSANT, ſorte d'ornement que les filles de Jéruſalem portoient. *Iſai.* III. 24. Voyez ci-aprés *Lunula*.

CROIX. Sous le nom de croix, nous entendons un gibet compoſé de deux bois croiſez, ſoit qu'ils ſe croiſent à angles droits au haut de l'un d'eux, ou au milieu de leur longueur, ou en croix de ſaint André, ou en forme de fourche. Le Grec *ſtauros*, qui ſignifie une croix, ſe met auſſi ſouvent pour un ſimple bois fiché en terre, nommé par les Latins *palus*, ou *vallum*: mais la croix proprement dite, reſſemble au T; & l'on croit communément que telle étoit la croix à laquelle JESUS-CHRIST fut attaché.

Le ſupplice de la croix étoit commun chez les Syriens, les Egyptiens, les Perſes, les Africains, les Grecs, les Romains & les Juifs. Le Pannetier de Pharaon fut décapité, ſelon la prédiction de Joſeph, (*z*) puis ſon cadavre fut attaché à la croix. Aman avoit fait dreſſer une grande croix, pour y attacher Mardochée; mais il y fut pendu lui-même. (*a*) Joſué fit pendre à une croix le Roi de Haï; (*b*) & Moyſe pendit de même à des poteaux, ou a des croix les Princes d'Iſraël qui s'étoient laiſſez aller aux abominations de Béel-phégor, (*c*) Tout le monde ſçait que ce ſupplice étoit tout commun parmi les Grecs & les Romains; & il eſt inutile d'en rapporter des preuves & des exemples; on en trouve à chaque pas dans l'Hiſtoire.

Les Juifs reconnoiſſent qu'à la vérité on crucifioit les hommes dans leur nation, mais ils nient qu'on les y ait crucifiez tout en vie. On les faiſoit premiérement mourir, puis on les attachoit à la croix par la main, ou par le col; on trouve en effet pluſieurs exemples d'hommes ainſi attachez au poteau aprés leur mort. Mais on peut prouver par des preuves indubitables, que ſouvent auſſi on les mettoit en croix tout en vie.

Les

(*z*) *Geneſ.* XL. 19. (*a*) *Eſth.* VII. 10. (*b*) *Joſue* VIII. 29. (*c*) *Num.* XXV. 4.

Les adorateurs de Béel-phégor, & le Roi de Haï, dont on a parlé, furent pendus vivans, auſſi-bien que les deſcendans de Saül, qui furent livrez aux Gabaonites. (*d*) Le Pſalmiſte (*e*) en parlant de la mort du Meſſie, dit: *Ils ont percé mes pieds & mes mains, & ils ont comptez tous mes os.* Le Prophéte Zacharie (*f*) dit qu'au jour du Jugement, les Juifs verront celui qu'ils ont percé de cloux. *Aſpicient ad me quem confixerunt.* Joſeph (*g*) raconte qu'Aléxandre Roi des Juifs ayant fait crucifier huit cens de ſes ſujets rébelles, ordonna que l'on mît à mort au pied de leur croix, & à leurs yeux, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les ſupplices; à la tête du Commentaire ſur le Deutéronome, p. XLII. & ſuiv.

La Loi (*h*) ordonnoit qu'on ne laiſsât pas les ſuppliciez attachez à la croix juſqu'aprés le coucher du ſoleil, parce que celui qui eſt ainſi pendu, eſt maudit de Dieu: *Son cadavre ne demeurera point attaché au poteau, mais on l'en détachera avant le coucher du ſoleil, parce que le pendu eſt anathême du Seigneur.* Joſué ayant fait crucifier le Roi de Haï, ne laiſſa ſon corps à la croix que juſqu'au ſoir. (*i*) Les Juifs (*k*) croyent que les ames de ceux qui demeurent attachez au gibet, & ſans ſépulture, ne joüiſſent pas de la paix, ne profitent pas des priéres que l'on fait pour elles, & demeurent vagabondes juſqu'à ce que leurs corps ſoient enſevelis; ce qui eſt conforme au ſentiment des Grecs & des Romains. Homére, Iliade ψ. & Virgile, Enéïde:

Nec ripas datur horrendas, & rauca fluenta
Tranſportare prius quàm ſedibus oſſa quierint.

L'on forme pluſieurs queſtions ſur la croix du Sauveur. Les uns (*l*) croyent qu'elle fut faite de quatre bois différens; ſçavoir de cyprés, de cédre, de pin, & de boûis. Saint Bernard (*m*) dit, qu'elle étoit faite de cyprés, de cédre, d'olivier, & de palmier. Le cyprés en faiſoit le pied, ou la baſe, le cédre en compoſoit la hauteur, l'olivier en étoit comme le chapiteau, & le palmier les bras. Proba Falconia dans ſes Centons, dit qu'elle étoit de chêne:

Ingentem quercum deciſis undique ramis.
Conſtituunt.

L'Auteur de l'Hiſtoire Scolaſtique, & aprés lui pluſieurs autres ont dit que la Reine de Saba entrant dans le palais de Salomon, qui étoit nommé la maiſon du Liban, y remarqua une poutre, qu'elle prédit devoir ſervir au ſupplice d'un homme qui cauſeroit la ruine de tout Iſraël. Salomon pour prévenir ce malheur fit, dit-on, enterrer cette poutre en l'endroit même où étoit la piſcine probatique, dont il eſt parlé dans ſaint Jean. (*n*) Au tems de la Paſſion de JESUS-CHRIST, on découvrit ce bois, & on s'en ſervit pour faire la Croix du Sauveur. D'autres non contens de ces fables, y ajoutent que Seth troiſiéme fils d'Adam, étant allé au Paradis terreſtre, obtint de l'Ange qui le gardoit, trois graines de l'arbre de vie, qu'il planta ſur le ſépulcre de ſon pere. De ces trois graines ſortirent trois petites verges, qui s'étant jointes enſemble, formérent la poutre du palais de Salomon, dont nous avons parlé, & qui fut enſuite employée au ſupplice du Sauveur. Mais c'eſt faire trop d'honneur à ces fables; que de les rapporter ſeulement.

On dit que cette Croix étoit haute de quinze pieds; que les bras étoient longs de ſept ou huit pieds; que le deſſus, auquel étoit attaché le titre, ou la ſentence de condamnation de JESUS-CHRIST, n'étoit qu'un bois poſtiche, avec une planche

(*d*) 2. *Reg.* XXI. 9. (*e*) *Pſal.* XXI. 17. (*f*) *Zach.* XII. 10. (*g*) *Joſeph. l.* 13. *c.* 22. *Antiq.* (*h*) *Deut.* XXI. 22. (*i*) *Joſue* VIII. 29. 30. (*k*) *Talmud. tract. Sanhedr. Rab. Bar-Nachman in Bereſchith-Rabba c.* 22.

(*l*) *Chryſoſt. ſeu alius Serm. de cruce. Beda in Collectan.* (*m*) *Bernard. in Cant.* VII. ¶. 8. (*n*) *Joan.* V. 2. 3. 4.

che ſur laquelle étoient gravez ces mots: *Jeſus de Nazareth Roi des Juifs.* Mais il eſt mal-aiſé de ſçavoir certainement ces choſes, dont ni les Auteurs ſacrez, ni les premiers Peres n'ont rien dit. Les Ecrivains qui en ont parlé, ſont trop récens pour faire foi dans une choſe de fait comme celle-là.

Les peintres nous repréſentent d'ordinaire la Croix renverſée dans le moment qu'on y attache le Sauveur, pour la redreſſer enſuite, & élever avec elle le Corps du Sauveur; les ſpéculatifs ſe ſervent de ces conſidérations pour exagérer l'excés des douleurs de ſon crucifiement. Mais ce ſentiment n'eſt nullement vrai-ſemblable. Eſt-il ordinaire d'abattre d'abord la potence lorſqu'on y veut attacher un criminel, pour la relever enſuite lorſque le patient y eſt attaché? Les ſecouſſes & l'ébranlement de la croix, jointes au poids du corps, auroient ſeules été capables de briſer les pieds & les mains du crucifié, & le détacher de la croix, avec des douleurs inexplicables. Nonnus, l'Auteur de la Tragédie intitulée, *Jeſus ſouffrant*, S. Auguſtin, & les plus ſçavans Interprétes, (*o*) croyent que J. C. fut attaché à la croix déja élevée.

Quelques-uns (*p*) ont crû qu'il y avoit au-deſſous des pieds du crucifié une eſpéce de marche-pied, ou de bois avancé, ſur lequel ſes pieds étoient poſez & attachez. Saint Grégoire de Tours (*q*) le marque expreſſément, & on voit un trés-grand nombre de croix faites de cette ſorte. Il faut avoüer que ſans cela, il auroit été mal-aiſé que le crucifié pût demeurer long-tems attaché à la croix, tout le poids du corps étant porté par ſes mains. Mais d'autres (*r*) ſoutiennent que l'on ne voit aucun veſtige de ce marche-pied dans les deſcriptions de la croix, que les plus anciens Auteurs Grecs & Latins nous ont laiſſées. Mais ils parlent d'une eſpéce de chevalet, ſur lequel le patient étoit comme à cheval, afin que le poids de ſon corps n'arrachât point ſes mains. C'étoit une groſſe cheville fichée au milieu de la hauteur de la croix. C'eſt ce qui paroît aſſez clairement dans ſaint Juſtin, (*ſ*) dans ſaint Irenée, (*t*) & dans Tertullien: (*u*) & qui eſt ſoutenu par pluſieurs habiles Critiques. (*x*)

Jesus-Christ dit ſouvent dans l'Evangile que celui qui veut être ſon Diſciple, doit porter ſa croix aprés lui; la croix eſt le ſimbole des ignominies & des ſouffrances; c'eſt pour ainſi dire la deviſe, & la gloire des Chrétiens. Saint Paul (*y*) dit qu'il eſt crucifié avec Jesus-Christ, & qu'il ne ſe glorifie qu'en la Croix du Sauveur; (*z*) que ceux qui ſont à Jesus-Christ, ont crucifié leur chair (*a*) avec tous ſes déſirs déréglez. Jesus-Christ eſt la voye que nous devons ſuivre; nous ne pouvons arriver à la gloire & au bonheur qui nous ſont promis, que par le chemin de la croix.

[Croix. Voyez ce que j'ai dit ci-devant ſur l'article *Cloux*. La croix étoit le ſupplice des plus vils eſclaves: on appelloit ce ſupplice (*b*) *ſervile ſupplicium*. C'étoit une grande infamie à un ſoldat, à un Officier, à un homme de condition, d'être mis en croix. Ce ſupplice étoit ſi commun parmi les Romains, que les peines, les afflictions, les chagrins, les mauvaiſes affaires s'appelloient croix, & qu'on ſe ſervoit du verbe *cruciare*, pour toutes ſortes de châtimens, & de peines de corps & d'eſprit.

La croix à laquelle notre Sauveur fut attaché, étoit faite en forme de T, c'eſt-à-dire

(*o*) *Vide Bynæum de morte Chriſti, l.* 3. *c.* 6. *art.* 7. *Lipſ. de cruce l.* 2. *c.* 7. (*p*) *Lipſ. not. in lib.* 2. *de cruce, c.* 10. *Fucardent. not. in Irenæ, l.* 2. *c.* 42. *Neuſ. ad Nonni Paraphr. in Joan.* XIX. 18. (*q*) *Gregor. Turon. de gloria Martyr. l.* 1. *c.* 6. (*r*) *Scaliger. animadverſ. in Euſeb. digreſſione de ſtuer. Gonicar. origine liſt.* T. *Bynæus de morte Chriſti, l.* 3. *c.* 5. *art.* 11. 12. 13.

(*ſ*) *Juſtin. Dialogo cum Typhone.* (*t*) *Irenæ l.* 1. *c.* 46. (*u*) *Tertull. l.* 2. *contra Nationes.* (*x*) *Scaliger. loco citato. Salmaſ. de cruce. Bartholin. de lætero Chriſti aperto, & de cruce. Bynæus l.* 3. *c.* 5. *art.* 12. (*y*) *Galat.* II. 19. (*z*) *Idem* VI. 14. (*a*) *Galat.* V. 24. (*b*) *Lipſius de cruce l.* 1. *c.* X. 12.

à-dire de l'ancien Tau des Samaritains (*c*), qui reſſembloit au Tau des Grecs, & non pas à celui des Hébreux d'aujourd'hui. Mais il ne faut pas l'entendre à la rigueur ; car le Tau eſt une ligne qui eſt tirée ſur une autre à angle droit, au lieu que la croix du Sauveur repréſentoit une ligne qui en croiſoit une autre à angles droits, & tranſverſalement †. C'eſt ainſi que les anciens monumens, les monnoies de l'Empereur Conſtantin, & les croix anciennes nous la repréſentent. S. Jérôme (*d*) la compare à un oiſeau qui vole, à un homme qui nage, ou qui prie les bras étendus en croix. Il y avoit donc outre le tronc & les bras un bois qui croiſoit, & qui s'élevoit en haut. Ce fut à ce bois que Pilate fit attacher ces mots : *Jeſus de Nazareth Roy des Juifs* ; qui marquoient le crime prétendu du Sauveur.

Quelquefois en crucifioit le criminel à un arbre avec des cordes : Tibére fit ainſi crucifier les Prêtres de Saturne de Carthage, à des arbres devant le Temple de leur Dieu (*e*). *Saturni Sacerdotes in eiſdem arboribus templi ſui obumbratricibus ſcelerum, votivis crucibus expoſuit.* Auſone (*f*) dépeint de cette ſorte l'Amour crucifié à un arbre.

Hujus in excelſo ſuſpenſum ſtipite Amorem
Devinctum poſt terga manus, ſubſtrictaque plantis
Vincula mœrentem, nullo moderamine pœnæ
Affigunt.

Quelquefois on attachoit le patient la tête en bas : c'eſt ainſi que S. Pierre voulut être crucifié par reſpect pour JESUS-CHRIST ſon Maître, ne ſe croyant pas digne d'être mis en croix comme lui (*g*). Séneque (*h*) parle de ce ſupplice, *Alios converſo capite in terram ſuſpendêre.* Euſebe (*i*) remarque qu'en Egypte on fit ſouffrir le même ſupplice à pluſieurs Martyrs. Quelquefois on allumoit au pied de la croix un feu pour faire mourir le patient à la flamme & à la fumée. L'Empereur Alexandre Severe fit ainſi mourir un trompeur, un charlatan, un vendeur de fumée, afin qu'il y eût quelque rapport entre ſon crime & ſon ſupplice : (*k*) *Præcone dicente : Fumo punitur qui fumum vendidit.*

La maniére ordinaire de crucifier, étoit d'attacher le criminel avec des cloux un à chaque main, & un aux deux pieds : car la choſe n'étoit pas uniforme, les anciens nous repréſentant JESUS-CHRIST tantôt crucifié avec quatre cloux (*l*), & tantôt avec trois (*m*) : ſouvent auſſi on les attachoit avec des cordes ; & ce ſupplice qui paroît plus doux en un ſens, puiſqu'il cauſe moins de douleur, étoit plus cruel en un autre, puiſqu'il faiſoit languir plus longtems les patiens. *Arbori infelici rectè ſuſpendito* (*n*). On dit que ſaint André fut ainſi attaché à la croix avec des cordes (*o*) ; auſſi y demeura-t-il trois jours en vie. Le Sauveur prédit à ſaint Pierre par ces paroles qu'il mourroit en croix : (*p*) *Quand vous étiez jeune, vous vous ceigniez, & vous alliez où vous vouliez ; mais quand vous ſerez vieux, un autre vous ceindra, & vous menera où vous ne voudrez pas* : on ceignoit ainſi ceux qu'on alloit attacher à la croix : (*q*) *Tunc Petrus ab altero cingitur, cùm cruci adſtringitur.* On les conduiſoit chargez de liens, & on les attachoit à la croix avec des cordes. (*r*).

On joignoit quelquefois les cloux aux cordes. Lucain parlant d'un crucifié qu'on détache de la croix : (*ſ*)

X *La-*

(*c*) *Hieronym. in Ezech. c.* IX. (*d*) *Idem in Marc.* XI. (*e*) *Tertul. l. in Apolog. c.* 8. (*f*) *Auſon. in Cupidine affixo.*. (*g*) *Chryſoſt. orat. in Petr. & Paul. Abdias in Petro, &c.* (*h*) *Senec. conſolation. ad marc. c.* 20.

(*i*) *Euſeb. Hiſt. Eccl. l.* 8. *c.* 8. (*k*) *Lamprid. in Alexandro.* (*l*) *Cyprian. de Paſſione* : clavis ſacros pedes terebrantibus. (*m*) *Gregor. Nazianz. carm.* de Chriſto patiente. τρίσυλλον. (*n*) *Tit. Liv. l.* 1. (*o*) *Abdias. l.* 3. *hiſt. Apoſtol.* (*p*) *Joan.* XXI. 18. (*q*) *Tertul. in Scorpiac.* (*r*) *Theophylact. in Joan* τὴν ἐπὶ τῷ ξύλῳ ἅλωσιν, ἢ τὰ θεμὰ δηλεῖ. (*ſ*) *Lucan. l.* VI. *de Maga Theſſala.*

Laqueum nodoſque nocentes
Ore ſuo rupit.
Inſertum manibus chalybem, nigramque per artus
Stillantis tabi ſaniem, viruſque coactum
Suſtulit.

Quoique pour l'ordinaire on attachât le patient à la croix avec des cloux, toutefois on en uſoit quelquefois autrement: ſaint Pionius Martyr ayant été condamné à ce ſupplice, ſe dépoüilla lui-même, s'étendit ſur le bois, & donna ſes membres aux ſoldats pour être attachez avec des cloux. Quand on joignoit des cordes aux cloux, il n'y avoit nul inconvénient à élever en haut le patient avec la croix: il étoit aſſez ſoutenu par les cordes, & on ne ſe mettoit guéres en peine d'épargner les douleurs & les tourmens à un ſcélérat condamné à la croix.

Avant que d'attacher le patient à la croix, on le foüettoit d'ordinaire avec des foüets ou des étriviéres, ce qui paſſoit pour plus dur & plus infamant, que d'être frappé de verges. Quelquefois on attachoit à ces foüets des oſſelets ou des morceaux d'os, pour faire ſouffrir davantage le criminel. On foüetta rudement notre Sauveur durant ſa paſſion. Pilate l'ayant condamné, le fit foüetter, & le livra pour être crucifié (*t*). On attachoit aſſez ſouvent les eſclaves criminels à une fourche, ou à une croix, & on les promenoit ainſi par la ville en les frappant de verges (*u*). C'eſt ainſi que l'on chargea JESUS-CHRIST du bois de ſa croix (*x*); & comme il ſuccomboit ſous le faix, on contraignit Simon le Cyrénéen de la porter après, & avec lui.

Le criminel étoit crucifié tout nud (*y*). Le Sauveur du monde ne fut pas apparemment plus épargné que les autres à qui l'on faiſoit ſouffrir ce ſupplice. Les ſoldats partagerent entr'eux ſes habits, mais il tirerent au ſort ſa tunique (*z*), qui eſt l'habit de deſſous, & qui ſe portoit ſur la chair comme la chemiſe. Les Chrétiens par reſpect & par un principe de pudeur, ont repréſenté JESUS-CHRIST couvert d'une maniére décente, tantôt entiérement vêtu (*a*), tantôt couvert depuis les reins juſqu'aux genoux, & tantôt ſeulement couvert d'un voile ſur les parties que la pudeur veut qu'on cache. Mais cet uſage ne prouve nullement que l'on en usât ainſi pour l'ordinaire, ni qu'on ait eu cet égard pour JESUS-CHRIST qu'on ne connoiſſoit pas, & qui a voulu ſe charger de la peine & de la honte de nos iniquitez.

Nous parlerons ſur l'article, *Vin*, du vin de myrrhe qu'on donna à boire au Sauveur étant à la croix. Quelquefois ceux qui étoient attachez à la croix, y demeuroient aſſez long-tems en vie: on croit que ſaint André y vêcut pendant trois jours. Euſebe parle de quelques Martyrs d'Egypte (*b*), que l'on garda à la croix juſqu'à ce qu'ils moururent de faim. On dit que le Martyr ſaint Victorin demeura en vie pendant trois jours attaché à la croix (*c*), & que les ſaints Timothée & Maure y vêcurent neuf jours (*d*). Pilate s'étonna que JESUS-CHRIST y fût ſi-tôt mort (*e*), parce que naturellement il auroit dû vivre plus long-tems, s'il n'eût été maître de laiſſer & de reprendre ſon ame quand il vouloit. On rompit les cuiſſes aux deux voleurs pour les faire mourir plutôt, afin que leurs corps ne demeuraſſent pas à la croix le jour du ſabbat (*f*), & pour

(*t*) *Matt.* XXVII. 26. (*u*) *Lipſ. l.* 3. *c.* 5. *de cruce. & l.* 2. *c.* 2. 3. (*x*) *Joan.* XIX. (*y*) *Lipſ. l.* 2. *de cruce c.* 7. *Artemidor.* γυμνοὶ γὰρ μαστιγῶνται.

(*z*) *Matt.* XXVII. 3. *Joan.* XIX. 23. 24. (*a*) J'ai vû dans la maiſon de réfuge de l'Abbaye d'Epternach à Luxembourg, un volume manuſcrit contenant les quatre Evangiles en lettres d'or, d'une beauté & d'une magnificence royale, donné par l'Empereur Othon & par l'Impératrice Théophanie, où le Sauveur & les larrons ſont repréſentez en croix tout vêtus. (*b*) *Euſeb. l.* 8. *c.* 8. τετελειωνοι τε ζωντες ἐτυγχανον καὶ ἐπ' αὐτῶν ἐφεστωτες ἰατροὶ διαφθαρῆναι. (*c*) *Martyrol.* 5. *Septembr.* (*d*) 3. *Maii Martyrolog.* (*e*) *Marc.* XV. 44. (*f*) *Joan.* XIX. 31. 32. 33.

& pour obéir à la loy de Moyſe (g), qui défend d'y laiſſer les corps après le coucher du ſoleil.

Mais chez les autres nations on les y laiſſoit long-tems. Quelquefois ils étoient mangez tout vifs par les oiſeaux & les bêtes carnaciéres. (h)

Crux illum tollat in auras,
Viventeſque oculos offerat alitibus.

Et pour l'ordinaire les loups, les chiens, les oiſeaux les devoroient après leur mort: ſi les croix étoient plus hautes, ils étoient la pâture des oiſeaux, ou ils pourriſſoient, & tomboient en piéces. De peur que leurs parens & leurs amis ne les détachaſſent pour leur donner la ſépulture, on leur donnoit des gardes (i), On ſçait l'hiſtoire du ſoldat qui gardoit les croix, & de la Matrone d'Epheſe. Les ſoldats Romains qui avoient crucifié JESUS-CHRIST & les deux larrons, demeurerent auprés de leurs croix, juſqu'à ce qu'on les eût détachez.

Les Hébreux ne prient point pour ceux de leur nation qui ſont demeurez attachez à la potence, ou du moins ils n'y prient point dans la Synagogue & en publie, comme il ſe pratique pour les autres morts, pendant les onze mois qui ſuivent leur décés (k). De plus, ils ne permettoient pas aux parens des ſuppliciez de mettre leurs proches dans les tombeaux de leur famille, ſinon après que leur chairs avoient été conſumées dans les ſépulcres publics (l): alors il leur étoit permis de tranſporter leurs os dans les ſépulcres particuliers. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Joſeph d'Arimathie demanda à Pilate de mettre le corps de JESUS dans ſon ſépulcre, afin qu'il ne fût point mis dans les ſépulcres publics deſtinez aux criminels.

CRYSTAL. Voyez ci-après *Verre*]

CTESIPHON, ville ſituée ſur le Tigre, à trois milles de Séleucie, & Capitale d'Aſſyrie, nommée Calonite. Euſébe, ſaint Jérôme, & les Interprétes Caldéens croyent qu'elle fut bâtie au même endroit que l'ancienne ville de Calanné, marquée dans la Généſe, x. 10.

[CUISSE. Abraham envoyant ſon ſerviteur Eliézer pour chercher une femme à Iſaac ſon fils: lui dit: (m) *Mettez votre main ſous ma cuiſſe, & jurez moi par le Seigneur, que vous ne prendrez aucune femme Cananéenne pour la faire épouſer à mon fils.* Joſeph au lit de la mort, dit de même à Jacob ſon fils: (n) Mettez votre main ſous ma cuiſſe, & promettez-moi avec ſerment de ne me pas enterrer dans l'Egypte. Depuis ce tems nous ne voyons pas qu'en aucune occaſion les Juifs ayent employé cette cérémonie, dans leurs juremens. On ignore les motifs de cette cérémonie, & toutes les conjectures des Commentateurs ne ſatisfont pas. Les Juifs (o) croyent que ces Patriarches par cette action, vouloient exiger le ſerment par la circonciſion, qui étoit alors le caractére de la vraie Religion: d'autres, qu'ils faiſoient jurer par le Meſſie, qui ſelon le langage des Juifs, devoit ſortir de la cuiſſe des Patriarches. Joſeph (p) dit que l'on étoit encore dans cette pratique de ſon tems; & on aſſure que les Juifs pratiquent encore à préſent cette maniére de prêter ſerment entr'eux.

Les ames qui ſont ſorties de la cuiſſe de Jacob (q), c'eſt-à-dire les perſonnes qui ſont ſorties de lui immédiatement, ou médiatement, par ſes fils & par ſes filles. Cette expreſſion eſt très-commune dans l'Ecriture.

Les Juifs portoient l'épée ou le coutelas ſur la cuiſſe: (r) *Accingere gladio tuo ſuper femur tuum.* Et dans le Cantique: (ſ) *Uniuſcujuſque enſis ſuper femur ſuum propter timores nocturnos.*

X 2 Frapper

(g) *Deut.* XXI. 22. (h) *Prudent. περὶ στεφαν. Car.* XI. (i) *Vide Lipſ. de cruce l.* 2. *c.* 15. 16. (k) *Bar-Nachman in Bereſchit. Rab. c.* 22. *Thalmud. tract. Sanhedr. c.* 4. (l) *Miſna. c.* 6. *n.* 14. 15.

(m) *Geneſ.* XXIV. 2. (n) *Geneſ.* XLVII. 29. (o) *Caldæi Interpr. & Hebræi apud Hieronym. qu. Hebr. in Geneſ.* (p) *Joſeph Antiq. l.* 1. *c.* 24. (q) *Geneſ.* XLVI. 26. (r) *Pſalm.* XLIV. 4. (ſ) *Cant.* III. 8.

Frapper ſur ſa cuiſſe, marque un grand étonnement, une grande douleur. (t) *Poſtquam oſtendiſti mihi, percuſſi femur meum.* Et Ezéchiel XXI. 12. *Clama & ulula... quia gladio traditi ſunt, idcirco plaude ſuper femur.* Dans le livre des Juges (u) il eſt remarqué que Samſon fit tant de maux aux Philiſtins, qu'ils mettoient la jambe ſur la cuiſſe : *Ita ut ſtupentes ſuram femori imponerent :* ils demeuroient tout interdits, & comme ſans réſolution ; tenant leurs jambes ſur la cuiſſe, ou retirant les gras de la jambe contre la cuiſſe, ils marquoient leur ſurpriſe & leur douleur. L'Hébreu porte : *Il leur frappa la cuiſſe ſur la jambe*, ou *la cuiſſe & la jambe* : il les battit dos & ventre ; il battit les cavaliers & les piétons, les fuyards comme ceux qui firent réſiſtance ; ou il leur coupa cuiſſes & jambes, comme nous dirions en notre Langue : il leur coupa bras & jambes.]

CULON, ou *Caulon*, ville de la Tribu de Juda, & qui ne ſe trouve que dans le Grec. *Joſue* XV. 60.

[CULTE ETRANGER. Les Hébreux appellent ainſi généralement toute idolâtrie, toute ſuperſtition, toute imitation du culte des peuples étrangers & idolâtres, tout ſacrilége, tout culte de Religion rendu même au Seigneur dans un lieu, dans un tems ou en une maniére différente de ce qu'il a ordonné : tout cela eſt nommé *culte étranger*, parce qu'il n'eſt pas conforme à celui des Patriarches & des Peres de la nation.]

CUMANUS, fut Gouverneur de la Judée aprés Tibére Alexandre ; (x) il commit diverſes injuſtices & extorſions contre les Juifs, ce qui les obligea de porter leurs plaintes à Quadratus Gouverneur de Syrie, lequel fit prendre Cumanus, & l'envoya chargé de chaînes a Rome à l'Empereur Claude. Celui-ci envoya Cumanus en exil, & donna le gouvernement de la Judée à Claude Félix frere de Pallas (y).

CUMIN, ſorte de plante qui eſt aſſez ſemblable au fenoüil. Elle produit ſa fleur & ſes branches en forme de bouquet. Iſaïe (z) dit que le laboureur séme la nielle & le cumin aprés avoir applani ſa terre ; & qu'il le bat, non avec de gros fléaux, ni avec les traînoirs armez de fer & de pierres, mais avec de ſimples bâtons. Ces grains & la maniére dont on les bat, marquent les plus doux effets de la juſtice de Dieu. Le Seigneur réſerve les grands châtimens aux plus grands pécheurs. JESUS-CHRIST dit aux Scribes & aux Phariſiens, (a) qu'ils ſont fort ſoigneux de payer la dîme de la menthe, de l'aneth, & du cumin, pendant qu'ils négligent les œuvres, & les pratiques eſſentielles de la Loi de Dieu.

CUSI, fils d'Abdi, & pere d'Ethan, Lévite. Il étoit Chantre, & ſe tenoit toûjours devant l'Arche. (b)

CUSPIUS FADUS, fut envoyé aprés la mort du Grand Agrippa, pour gouverner la Judée. (c) A ſon arrivée dans la Province, il fit pendre un certain Ptolemée, Chef de voleurs, qui ravageoit impunément la Judée. Aprés cela, ayant appris qu'un certain Theudas enchanteur, contrefaiſant le Prophéte, avoit ſéduit une grande troupe de peuple, à qui il faiſoit accroire qu'il arrêteroit le Jourdain d'une ſeule parole, & qu'il le leur feroit paſſer à pied ſec ; Fadus envoya de la cavalerie contre ces gens. Pluſieurs furent tuez ; les autres mis en fuite. Theudas fut pris, & eut la tête tranchée, (d) l'an de J. C. 45. Fadus eut pour ſucceſſeur Tibére Alexandre, (e) l'année ſuivante, de J. C. 46.

CUTHA, pays d'Aſſyrie, dont les habitans furent tranſportez dans la Samarie par Salmanaſar. (f) Les Cuthéens adoroient l'Idole de *Nergal*. (g) Nous croyons que *Cutha* eſt le même que *Scytha*, & que les Cuthéens qui furent amenez dans la Samarie, venoient du pays de *Chus*, ou *Chut*, marqué *Geneſ.* II. 13. Voyez-ci-devant *Chutéens*.

CU-

(t) *Jerem* XXXI. 19. (u) *Judic.* XV. 8. (x) L'an de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45. (y) *Antiq. lib.* XX. c. 5.

(z) *Iſaï.* XXVIII. 25. (a) *Matth.* XXIII. 23. (b) 1. *Par.* VI. 44 (c) An de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45. (d) *Antiq. l.* 20. *c.* 2. (e) *Antiq. l.* 20. *c.* 3. (f) 4. *Reg.* XVII. 24 (g) 4. *Reg.* XVII. 30.

CUVES, ou lavoirs du Temple de Salomon. C'étoient des vaſes portez par quatre Chérubins, ſoutenus ſur des ſocles, ou ou piédeſtaux, montez ſur des rouës d'airain, & ayant des bras, afin que l'on pût les tirer, & les mener d'un lieu en un autre, ſelon les beſoins du Temple. Ces lavoirs étoient doubles, c'eſt-à-dire, compoſez d'un baſſin qui recevoit l'eau qui tomboit d'un autre vaſe quarré qui étoit au-deſſus, & d'où l'on tiroit l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage étoit de bronze, le vaſe étoit quarré orné de têtes de lion, de bœuf, & de Chérubin, c'eſt-à-dire d'animaux hiéroglyphiques & extraordinaires. Chacun de ces lavoirs contenoit quarante bathes, ou quatre muids, quarante-une pinte & quarante pouces cubes meſure de Paris. On en fit dix de cette forme & de cette capacité, & on les plaça cinq à la droite, & cinq à la gauche du Temple, entre l'Autel des holocauſtes, & les degrez qui conduiſoient au veſtibule du Temple. (*n*)

CYAMON, lieu ſitué vis-à-vis Eſdrelon, *Judith.* VII. 3. dans le Grec. Il eſt nommé *Chelmon* dans le Latin. C'eſt peut-être le même que *Camon*, dont parle Euſébe, & qu'il met dans le Grand Champ, à ſix milles de Légion, vers le nord.

CYATHUS, coupe dont on ſe ſervoit dans le Temple pour faire les libations. (*i*) Les Hébreux avoient auſſi une meſure, qu'ils appelloient *kos*, ou coupe, qui tenoit quatre pouces cubes, & un peu plus. C'étoit le calice, ou le vaſe de bénédiction, dans lequel on bûvoit, pour rendre graces aprés les repas de Solemnitez, comme au jour de Pâque.

[CYAXARE'S I. fils de Phraortes, ayant ſuccédé à ſon pere dans le Royaume des Médes, (*k*) aſſembla une grande armée pour ſe venger des Aſſyriens, & les ayant défaits dans un grand combat, il conduiſit pour la ſeconde fois les Médes au ſiége de Ninive; mais pendant qu'il étoit occupé à ce ſiége, les Scythes étant ſortis des Palus Méotides, & ayant fait le tour du Caucaſe, s'étoient jettez dans la Médie. Il accourut pour défendre ſon pays; mais il fut défait & dépoüillé de l'empire de la haute Aſie, que les Scythes poſſederent pendant vingt-huit ans. De là ils paſſerent dans la Syrie & dans la Paleſtine. On croit que c'eſt pendant cette expédition qu'ils ſe rendirent maîtres de Bethſan, qui fut enſuite nommée Scythopolis, ou ville des Scythes, & qu'ils pillerent le Temple de Venus d'Aſcalon (*l*). Cyaxarés mourut après quarante ans de regne, & eut pour ſucceſſeur *Aſtiages*, nommé autrement *Aſſuérus*. (*m*) Cyaxarés commença à regner vers l'an du monde 3390. & mourut vers l'an 3430.

CYAXARE'S II. fils & ſucceſſeur d'Aſtiages Roi des Médes (*n*), voyant les grands progrès que faiſoit le Roy d'Aſſyrie Evilmérodach, ou Balthaſar ſon fils, appella à ſon ſecours Cyrus ſon neveu, fils de Cambyſes Roy des Perſes & de Mandane fille du Roy Aſtiages, & par conſéquent ſœur de Cyaxarés. Ils attaquerent enſemble Babylone, comme on l'a vû ſous l'article de *Balthazar & de Babylone*, l'an du monde 3448. Xénophon dit que Cyrus laiſſa le gouvernement du Royaume de Babylone à Cyaxarés ſon oncle, qui ne le tint que deux ans, étant mort en 3468. avant JESUS-CHRIST 550. Ce Cyaxarés eſt auſſi nommé *Darius le Méde*, & nous en parlerons ſous cet article.]

CYDIDA, *Cydis*, ne ſont autres que la ville de Cedés de Nephtali, ville de Galilée.

CYDOESSA, ou *Cydoſſus*, dont parle Joſeph, (*o*) eſt un bourg des Tyriens, ſur les frontiéres de Galilée, & qui fut toûjours contraire aux Galiléens. Euſébe dit que *Cydoſſe* eſt un lieu prés de Panéade, à vingt milles de Tyr.

CYGNE. Moyſe met le cygne parmi les animaux impurs; (*p*) au moins c'eſt ainſi que ſaint Jérôme a traduit l'Hébreu *tranſchemeth*, que les Septante ont entendu

(*b*) Voyez. 3. *Reg.* VII. 27... 39. & nôtre Comment. ſur cet endroit. (*i*) *Exod.* XXV. 29. מנקיות (*k*) *Herodot. l.* 1.

(*l*) *Idem. ibidem.* (*m*) *Tob. ult. & Dan.* IX. 1. (*n*) *Xenophon Cyropæd. l.* 1. (*o*) *Joſeph. de Bello l.* 4. *c.* 4. (*p*) *Levit.* XI. 18. תנשמת 70. Ηαρφιμοτ.

du porphyrion, qui eſt un oiſeau qui a les jambes & le bec rouges comme le porphyre. Onkélos, le Traducteur Samaritain, & Bochart l'expliquent du hibou, ou de la choüette. Nous avons propoſé quelques conjectures ſur Iſaïe, XIII. 21. pour montrer que l'Hébreu *bath-iaanah* étoit le cygne. Cet oiſeau aime les eaux; il eſt fort cruel, il eſt célébre par ſes chants lugubres, & par ſes cris perçans, qu'il pouſſe quelquefois avec tant de force, & ſi long-tems, qu'il ſe donne la mort; (q) ce qui a fait dire à pluſieurs qu'il chantoit lorſqu'il étoit ſur le point de mourir :

Sic ubi fata vocant udis abjectus in herbis,
Ad vada mæandri concinit albus olor.

Moyſe met *la fille de haiana*, que l'on traduit ordinairement par l'autruche, au nombre des animaux impurs. (r)

[CYGNE. Le cygne eſt un gros oiſeau aquatique, qui a le cou long & fort droit. Il eſt fort blanc, excepté quand il eſt jeune. Ses jambes, ſes pieds & ſon bec ſont noirs: ſon bec approche de celui de l'oye, mais il eſt un peu plus rond, & un peu crochu en bas par le bout: les deux côtez du deſſous de ſes yeux ſont noirs & éclatans comme de l'ébéne. Cet oiſeau étend ſes aîles à la maniére des voiles, afin que le vent le pouſſe quand il eſt dans l'eau. Il ſe nourrit d'herbes & de quelques grains comme l'oye. Il vit fort long-tems, & on en a vû qu'on dit avoir vêcu trois cens ans. Il y a une eſpéce de cygne qui a le pied droit comme les ſerres d'un oiſeau de proye : il s'en ſert pour prendre du poiſſon en plongeant; mais ſon pied gauche eſt comme celui d'une oye, & ne lui ſert qu'à nager. Il y en a encore une autre eſpéce, qui a toutes les plumes de la tête, du côté de la poitrine, marquées à l'extrémité d'un point jaune comme de l'or, tirant ſur le rouge (ſ); & c'eſt apparemment cette eſpéce de cygne qu'Horace (t) appelle *purpurei*, & à qui il fait traîner le char de Vénus. Le Cygne étoit conſacré à Apollon, comme au Dieu de la muſique, à cauſe qu'on croyoit qu'il chantoit tres-mélodieuſement lorſqu'il étoit prêt de mourir. Le texte Latin de l'Ecriture ne parle du cygne que dans le dénombrement des oiſeaux dont il eſt défendu de manger.]

CYNOMYIA, mouche de chien. Voyez ci-devant *Canomyia*, toutes ſortes de mouches.

CYPRE, Iſle fameuſe dans la Méditerranée. Elle eſt la plus grande Iſle de cette mer, & ſituée entre la Cilicie & la Syrie. Ses habitans étoient plongez dans le luxe, & perdus de débauche. (u) Leur principale Divinité étoit Vénus. Saint Paul & ſaint Barnabé étant partis d'Antioche, (v) s'embarquérent à Sélécucie, & arrivérent dans l'Iſle de Cypre. Etant dans la ville de Salamine, ils prêchérent JESUS-CHRIST dans les Synagogues des Juifs; & de là ils ſe répandirent dans toutes les villes de l'Iſle, annonçant partout l'Evangile. Etant à Paphos, ils y trouvérent un faux Prophéte, nommé Bar-jéſu, qui étoit avec le Proconſul, ou Gouverneur de l'Iſle, nommé Sergius Paulus. Ce faux Prophéte s'oppoſoit à la prédication de Paul, & empêchoit que le Proconſul ne crût en JESUS-CHRIST. Mais ſaint Paul le frappa d'aveuglement; & le Proconſul touché de ce prodige, embraſſa la foi. (x)

Quelque tems aprés, (y) ſaint Barnabé alla de nouveau dans cette Iſle, accompagné de Jean Marc. (z) Il eſt conſidéré comme le principal Apôtre, & le premier Evêque de Cypre. On dit qu'il y ſouffrit le martyre, ayant été lapidé par les Juifs de la ville de Salamine; (a) & ſon corps

y

(q) *Ælian. l. 5. c. 34.* (r) *Levit. XI. 16. Deut. XIV. 16.* (ſ) Voyez le Dictionn. de Trevoux ſous le nom *Cygne*.

(t) *Horat. Carm. l. 4. Od. 1. Purpureis ales coloribus.* (u) *Juſtin l. 18. c. 5. Lactant. l. 1. c. 17.* (v) *Act. XIII. 4. 5. 6. &c.* (x) An de J. C. 44. (y) An de J. C. 51. (z) *Act. XV 39.* (a) *Acta. S. Barnabæ XI. Junii.*

y fut trouvé du tems de l'Empereur Zénon, (*b*) ayant ſur ſa poitrine l'Evangile de ſaint Matthieu, que ſaint Barnabé avoit copié de ſa propre main.

CYPRE, arbriſſeau connu dans l'Ecriture ſous le nom de *copher* en Hébreu, & de *cyprus* en Latin. (*c*) Il eſt commun dans l'Iſle de Cypre, & on croit que c'eſt de là que cette Iſle a tiré ſon nom. Le cypre produit une fleur fort odoriférante; & celui de l'Iſle de Cypre par-deſſus les autres. (*d*) Il venoit auſſi des cypres dans le territoire d'Engaddi, comme le dit l'Epouſe du Cantique, qui compare ſon Epoux au raiſin de Cypre, qui croît dans les vignes d'Engaddi. (*e*) Pline dit qu'il en venoit auſſi à Aſcalon. Quelques-uns croyent que le *cyprus* eſt le même que le *liguſtre*, ou *troëne*; mais c'eſt plûtôt l'*albanna* des Arabes. Voyez ci-devant l'article *Copher*.

[CYPRE, *Cyprus*, ou *Cyperus*. C'eſt le *Souchet*. Les Orientaux s'en ſervent avec la feüille de ſené pour ſe noircir le poil (*f*) Or le ſouchet, en Latin *Cyperus odoratus*, a les feüilles ſemblables à celles du roſeau, plus longues, plus grêles, plus dures que celles du poireau: ſa tige croît à la hauteur d'environ deux pieds, droite, triangulaire, ſans nœuds, au haut de laquelle viennent les fleurs, qui ſont à pluſieurs étamines ramaſſées en des bouquets larges: ſa ſemence eſt dure, triangulaire, couverte d'une écorce noire. Ses racines ſont longues, noüées, entrelacées l'une dans l'autre, noirâtres, d'une odeur agréable. Il y a une autre eſpéce de ſouchet qui eſt ſemblable au précédent, à la différence que ſes racines ſont rondes, de la groſſeur d'une olive, jointes pluſieurs enſemble.]

CYPRE'S, *Cupreſſus*, ou *Cypreſſus* arbre fort haut, fort droit, qui ne vient que difficilement, dont le fruit eſt inutile, dont les feüilles ſont amères, & dont l'odeur même & l'ombre ſont dangereuſes: *Arbor natu moroſa, fructu ſupervacua, baccis torva, folio amara, odore violenta, ac ne umbrâ quidem gratioſa*, dit Pline. (*g*) D'où vient que les Romains le regardoient comme un arbre funeſte, & qu'on employoit dans les cérémonies lugubres, & dans les funérailles. Le cyprés eſt commun ſur le mont Liban; (*h*) & les Auteurs ſacrez tirent quelquefois des comparaiſons du cyprés comme d'un arbre beau & grand: (*i*) *Je me ſuis élevée comme le cédre dans le Liban, & comme le cyprés dans le mont Hermon.* Le mont Hermon faiſoit comme partie du Liban. Et ailleurs: (*k*) *Simon fils du Grand Prêtre Onias, a paru comme un olivier qui pouſſe ſes rejettons: & comme un cyprés qui s'éléve en hauteur.* L'Epouſe du Cantique (*l*) dit que *les lambris de ſa maiſon ſont de cyprés.* L'Hébreu porte *beroth*, que pluſieurs entendent du ſapin. Mais il vaut mieux l'entendre d'une eſpéce de cyprés nommé *bruta*, qui a l'odeur & la ſolidité du cédre, mais qui ne vient pas ſi grand. (*m*)

[CYPRE'S. Le bois du cyprès eſt toujours verd, fort maſſif, de bonne odeur & n'eſt jamais ni pourri ni vermoulu, non plus que celui du cédre, de l'ébéne, de l'if, du boüis, de l'olivier. Il hait le fumier & les lieux aquatiques, qui le font mourir. On diſtingue le cyprès mâle & le cyprès femelle: les branches du premier ſont comme horizontales, & celles de la femelle ſont droites; & c'eſt de cette derniére que l'on prend ordinairement pour les paliſſades des jardins, & pour en dreſſer des pyramides. Les fruits du cyprès ſont ronds, couleur d'olive & gros comme des noix dans leur maturité & viennent dans des endroits ſéparez. Les Latins l'appellent *Conus*, à cauſe de ſa figure. Ce fruit eſt compoſé de quelques eſpéces d'écailles, qui cachent dans leurs fentes de petites ſemences applaties & anguleuſes.

(*b*) *Theodor. Lector l.* 2. *p.* 557. 558. *Cedren. t.* 1. *p.* 353. (*c*) *Cant.* I. 13. IV. 13. כפר (*d*) *Plin. l.* 12. *c.* 24. (*e*) *Cant.* I. 13. (*f*) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 803.

(*g*) *Plin. l.* 16. *c.* 33. (*h*) *Cyrill. in Iſai. l.* 5. *p.* 848. *Phocas in deſcript. Terræ ſanctæ.* (*i*) *Eccli.* XXIV. 17. *in Græco.* (*k*) *Eccli.* L. 11. (*l*) *Cant.* I. 16. (*m*) *Plin. l.* 12. *c.* 17.

ſes. Cet arbre croît fort bien de graine, & vient fort vîte.]

CYPRIARCHE'S. Nicanor eſt qualifié *Cypriarchés* dans le ſecond Livre des Maccabées, Chap. XII. ℣. 2. c'eſt-à-dire, qu'il étoit Gouverneur de Cypre.

CYPROS, château bâti par Hérode le Grand au-deſſus de Jéricho, en l'honneur de ſa mere Cypros. (*n*)

I. CYPROS, femme d'Antipater, & mere d'Hérode, de Phazaël, de Phéroras, de Joſeph & de Salomé.

II CYPROS, fille d'Hérode le Grand & de Mariamne, ſœur d'Aléxandre & d'Ariſtobule, & femme d'Antipater fils de Salomé. (*o*) Cette Cypros eut une fille de même nom.

III. CYPROS, fille de Phazaël frere d'Hérode le Grand, & de Salampſo fille du même Hérode, & de Mariamne. Elle épouſa le Grand Agrippa, & fut mere du jeune Agrippa, de Druſius, de Bérénice, de Mariamne, & de Druſille (*p*).

CYRENE, ville & Province de la Lybie Pentapolitaine, entre la grande Syrte & la Maréote. La ville de Cyréne s'appelle aujourd'hui *Caïroan*, & elle eſt dans le Royaume de *Barca*. Le canton où eſt ſituée cette ville, s'appelle *Meſrata*. C'eſt de là qu'étoit Simon le Cyrénéen, pere d'Aléxandre & de Rufe, (*q*) que les ſoldats Romains chargérent de la Croix de JESUS-CHRIST. Il y avoit beaucoup de Juifs dans la Cyrénaïque, & pluſieurs embraſſérent la Religion Chrétienne. (*r*) Mais d'autres s'y oppoſérent avec beaucoup d'opiniâtreté (*ſ*) Saint Luc nomme entre les plus grands ennemis de nôtre Religion, ceux de cette Province, qui avoient une Synagogue à Jéruſalem, & qui s'élevérent contre ſaint Etienne.

Aprés la ruine de Jéruſalem par Tite, un des ſicaires ou aſſaſſins de la Judée, étant paſſé à Cyréne, ſçut ſi bien gagner les Juifs de la ville, qu'il les engagea à le ſuivre dans le déſert, ſur l'aſſurance qu'il leur feroit voir par des ſignes merveilleux, que Dieu n'étoit plus en colére contre les Juifs, (*t*) & qu'ils pourroient bien-tôt rebâtir Jéruſalem. Catulle qui étoit Gouverneur de la Cyrénaïque, en étant informé, marcha contre ces malheureux, enveloppa le bois où ils étoient, & les tailla tous en piéces. Il réſerva Jonathas, dont il ſe ſervit pour lui découvrir une prétenduë conſpiration, dans laquelle il enveloppa malicieuſement les plus honnêtes gens du pays.

CYRENE. Il eſt parlé dans les Livres de l'ancien Teſtament d'une autre Province de *Cyréne*, differente de celle d'Afrique. Téglathphalaſſar tranſporta les habitans de Damas, *à Cyréne*, (*u*) ainſi que le Prophéte Amos l'avoit prédit environ vingt-cinq ans auparavant : (*x*) *Transferetur populus Syriæ Cyrenem.* Ce n'eſt pas ſans doute dans la Cyrénaïque voiſine de l'Egypte, où Téglathphalaſſar n'avoit rien ; mais dans l'Ibérie, ou l'Albanie, ou ſe trouve le fleuve Kir, ou Cyrus, qui ſe décharge dans la mer Caſpienne. Joſeph, Antiq. l. 9. c. 12. dit qu'ils furent tranportez dans la Médie ſupérieure ; ce qui revient à nôtre ſentiment. Car anciennement la Médie avoit beaucoup d'étenduë.

Amos dit que les Araméens étoient originaires de Kir : *Numquid non aſcendere feci Syros* (Hébr. *Aram.*) *de Cyrene?* Le Prophéte a voulu apparemment comprendre ſous le nom de *Cyr*, ou *Kir*, les peuples de delà l'Euphrate, & de la Méſopotamie, d'où les Araméens étoient vraiment ſortis par Aram fils de Sem. Nous n'avons aucune connoiſſance diſtincte qu'ils ſoient ſortis en particulier de ce pays, où coule le fleuve Cyrus.

CYRENIUS, *Cyrinus*, ou *Quirinius*, Gouverneur de Syrie envoyé par Auguſte, aprés

(*n*) *Joſeph. Antiq. l.* 16. *c.* 9. *& de Bello, l.* 2. *c.* 20. *p.* 816. *a.* ( ) *Antiq. l.* 18. *c.* 7. (*p*) *Antiq. l.* 18. *c.* 7. (*q*) *Matth.* XXVII. 32. *Luc.* XXIII. 26. (*r*) *Vide Act.* XI. 20. XIII. 1. (*ſ*) *Act.* VI. 9.

(*t*) *Joſeph. de Bello, l.* 7. *c.* 37. (*u*) 4. *Reg.* XVI. 9. *Amos* I. 5. (*x*) *Amos* IX. 7.

aprés qu'Archélaüs Roi de Judée eut été rélégué à Vienne, (y) environ dix ans aprés la naiſſance de JESUS-CHRIST. Publius Sulpitius Quirinius, car c'eſt-là ſon vrai nom, ſuccéda à Quintilius Varus dans le gouvernement de la Syrie. Saint Luc (z) ſemble dire que le dénombrement qui obligea la ſainte Vierge & ſaint Joſeph à ſe rendre à Bethléem, lorſque JESUS-CHRIST y nâquit, eſt le premier denombrement qui ſe fit ſous le Gouverneur *Quirinus*, ou *Cyrénius* : *Hæc deſcriptio prima facta eſt à præſide Syriæ Cyrino.* Mais comme Cyrinus ne fut fait Gouverneur de Syrie, qu'environ dix ans aprés la naiſſance du Sauveur, nous croyons avec pluſieurs ſçavans Interprétes, qu'il faut traduire ainſi le Texte de ſaint Luc : *Ce dénombrement* qui obligea Joſeph & Marie d'aller à Bethléem, *ſe fit avant un autre dénombrement qui fut fait ſous le gouvernement de Quirinus.* Le premier étoit général pour tout l'Empire ; celui de Quirinius ne regardoit que la Syrie, & les Provinces adjacentes. (a)

Le Pere Pétau, Grotius, & Uſſérius avouent que Quirinius n'étoit point Gouverneur de Syrie l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST : mais ils prétendent qu'étant Gouverneur de Cilicie, (b) il put être délégué extraordinairement, pour faire le dénombrement en Syrie & en Judée ; quoique l'Hiſtoire ne nous ait pas appris cette particularité, qui ne paroît pas fort importante en elle-même. Mais ſaint Luc l'a bien remarquée, parce qu'elle étoit de conſéquence à ſon ſujet ; & il a bien ſçû la diſtinguer de la ſeconde deſcription, ou du ſecond dénombrement, fait la ſixiéme ou la dixiéme année de JESUS-CHRIST, par le même Quirinius.

Tertullien (c) a crû que le dénombrement marqué dans ſaint Luc, ſe fit par Sentius Saturninus Gouverneur de Syrie ſous Auguſte. Uſſérius tâche de le concilier avec ſaint Luc, en diſant que Saturninus étoit vraiment Gouverneur de Syrie en ce tems-là, & que Quirinius, qui gouvernoit la Cilicie Province voiſine, vint extraordinairement, pour faire le dénombrement, en queſtion, dans la Province de Saturninus. Mais d'autres (d) ſoutiennent que Saturnin avoit quitté la Province avant la derniére année d'Hérode, comme Joſeph l'inſinuë, (e) & par conſéquent avant l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST.

CYRUS, fils de Cambyſes Perſe & de Mandane fille d'Aſtyages Roi des Médes. Aſtyages ayant ſongé qu'il ſortoit du ventre de ſa fille Mandane, (f) un ſep de vigne qui couvroit toute l'Aſie, conſulta les Devins, qui lui dirent que cela marquoit la grandeur & la puiſſance future du fils qui devoit naître de ſa fille ; mais auſſi que ce même enfant le dépoüilleroit de ſon Royaume. Aſtyages pour prévenir les effets de cette prédiction, au lieu de marier ſa fille à quelque Prince puiſſant, la donna à Cambyſes, qui étoit un Perſe d'une condition médiocre, & qui n'étoit point en état de former de grands deſſeins, ni de ſoutenir par ſa puiſſance, ou par ſes richeſſes, l'ambition de ſon fils.

Aſtyages n'en demeura pas encore là. La crainte qu'il eut que le fils de Mandane ne trouvât peut-être dans ſon courage, ou dans d'heureuſes circonſtances, les ſecours qu'il ne rencontreroit pas dans ſa famille, lui fit prendre la réſolution de le faire mourir. Dés qu'il eut appris la groſſeſſe de ſa fille, il la fit venir dans ſa Cour, & donna ordre à un de ſes Officiers, nommé Harpagus, de faire mourir l'enfant dés qu'il ſeroit né. Harpagus craignant le reſſentiment

(y) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 13. 14. (z) *Luc.* II. 2. (a) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 17. *in fine, & l.* 18. *initio.* (b) *Vide Uſſer. an. Mundi* 4000. *J. C.* 1. *p.* 530. 531. (c) *Tertull. l.* 4. *contra Marcion. c.* 19.

(d) Voyez M. Toinard. Harmon. Evangél. (e) *Antiq. l.* 16. *c.* 13. *& l.* 17. *c.* 13. (f) *Juſtin l.* 1. *Herodot. l.* 1. *c.* 107. *& ſeq.*

de Mandane, remit l'enfant entre les mains de l'intendant des troupeaux du Roi, afin qu'il l'exposât lui-même. La femme de ce pasteur touchée de la beauté du jeune Cyrus, pria son mari d'exposer plûtôt son propre fils qui lui étoit né quelque tems auparavant, & de conserver le jeune Prince. Ainsi Cyrus fut conservé & nourri parmi les pasteurs du Roi.

Un jour comme les pasteurs joüoient entre eux, Cyrus fut choisi Roi de leur jeu; & ayant maltraité un des petits bergers, ses parens en portérent leurs plaintes à Astyages. Ce Prince ayant fait venir Cyrus, remarqua dans son air quelque chose de grand, &. quelques traits de sa fille Mandane. Il examina la chose de plus prés, & trouva qu'en effet il étoit son petit-fils. Harpagus, qui l'avoit conservé, fut puni par la mort de son propre fils; & Astyages croyant que la Royauté que les Devins avoient promise au jeune Cyrus, n'étoit autre que celle qu'il venoit d'exercer parmi les jeunes pasteurs, ne s'en mit pas davantage en peine.

Cependant lorsque Cyrus fut devenu grand, Harpagus lui découvrit tout le secret de sa naissance, & de quelle maniére il l'avoit dérobé à la cruauté de son ayeul. Il l'exhorta à venir en Médie, & lui promit de lui fournir des forces pour se rendre maître du pays, & pour déposséder Astyages. Cyrus écouta ces propositions, fit soulever les Perses contre les Mêdes, marcha à leur tête contre Astyages, le défit, & se rendit maître de la Médie. Aprés plusieurs autres guerres, il vint assiéger Babylone, & la prit aprés un long siége. Voilà le précis de la vie de Cyrus, telle qu'on la lit dans Hérodote & dans Justin, Abbréviateur de Trogus. Mais les Sçavans ne font nulle difficulté de reconnoître que tout ce récit est tellement mêlé de fables, que l'on ne peut que trés-difficilement démêler le vrai du faux.

Xénophon nous a donné une autre histoire de Cyrus, fort différente de celle que nous venons de voir; celle de Xénophon, au jugement de plusieurs Critiques, n'est pas plus certaine que celles d'Hérodote, de Ctésias & de Trogus. Platon (g) n'a pas crû que Cyrus fût un aussi beau modéle d'un Prince, que l'a erû Xénophon; ou plûtôt il n'a pas crû que le portrait de Cyrus tracé par Xénophon, fût un excellent modéle d'un Roi parfait. Il y trouve à redire, par exemple, que Cyrus ne se soit pas appliqué au bon gouvernement de sa famille, & qu'il ait donné ses enfans a élever aux femmes. En un mot Xénophon a bien pû nous décrire sous le nom de Cyrus, un bon Général, & un Prince affectionné à sa patrie, mais non pas un Prince parfait. C'est le jugement de Platon. Cicéron (h) n'en juge pas plus favorablement: *Cyrus ille à Xenophonte non ad historiæ fidem scriptus est, sed ad effigiem imperii.* Xénophon n'a pas prétendu nous donner l'histoire de Cyrus, mais seulement nous tracer en sa personne un Prince accompli.

Voici le précis de la vie de Cyrus, selon Xénophon. (i) Astyages maria sa fille Mandane à Cambyses Roi de Perse, fils d'Achemène Roi de la même nation. Cyrus nâquit dans la Cour du Roi son pere, & y fut élevé avec tout le soin que sa naissance demandoit. Etant âgé d'environ douze ans, son ayeul Astyages le fit venir en sa Cour, avec sa mere Mandane. Quelque tems aprés, le fils du Roi d'Assyrie ayant fait irruption dans la Médie, Astyages avec son fils Cyaxarés, & son petit-fils Cyrus, marchérent contre lui. Cyrus se distingua dans cette guerre, & battit les Assyriens. Cambyses le rappella ensuite auprés de lui; & Astyages étant mort, son fils Cyaxarés, oncle

(g) *Plato de Legib. l. 3. p. 815. c. Vide Diogen. Laërt. in Platone.* Ἐν τοῖς νόμοις ὁ Πλάτων πλάσμα φησὶν εἶναι τὴν παιδείαν αὐτῦ, (Κύρου) μὴ γὰρ εἶναι Κύρου τοιοῦτον. (h) *Cicero ad Q. fratrem Ep. 1.* (i) *Xenophon de institut. Cyri, l. 1. & seq.*

oncle maternel de Cyrus, lui ſuceéda au Royaume de Médie.

Cyrus âgé de trente ans, fut établi par Cambyſes ſon pere, Chef des troupes de Perſe, & envoyé à la tête de trente mille hommes, au ſecours de ſon oncle Cyaxarés, que le Roi de Babylone, ligué avec les Cappadociens, les Cariens, les Phrygiens, les Ciliciens & les Paphlagoniens, vouloit attaquer. Cyaxarés & Cyrus les prévinrent, les attaquérent, & les diſſipérent. Cyrus s'avança juſqu'à Babylone, & répandit la terreur dans tout ce pays. De là il retourna auprés de ſon oncle, vers les frontiéres de l'Arménie, & de l'Aſſyrie, & fut reçu par Cyaxarés dans la tente même du Roi d'Aſſyrie, qu'ils avoient défait.

Après cela, Cyrus porta la guerre au-delà du fleuve Halys, entra dans la Cappadoce, & la ſubjugua toute entiére. De là il marcha contre Crœſus Roi de Lydie. Il le battit dans un premier combat, puis l'aſſiégea dans Sardes ſa Capitale. Aprés quatorze jours de ſiége, Crœſus fut obligé de ſe rendre; & Cyrus l'ayant condamné à mourir ſur un bucher allumé, Crœſus s'écria par trois fois; Solon, Solon, Solon. Alors Cyrus ayant ſçû que Solon avoit autrefois dit à Crœſus que nul homme ne devoit être appellé heureux pendant ſa vie, & que Crœſus par ces paroles reconnoiſſoit la vérité de cette prédiction; Cyrus le délivra, & le reçut au nombre de ſes amis, & de ſes Conſeillers.

Après avoir réduit preſque toute l'Aſie Mineure par les armes de ſes Généraux, Cyrus repaſſa l'Euphrate, & vint faire la guerre aux Aſſyriens. Il marcha droit à Babylone à la tête d'une trés-puiſſante armée, compoſée de Perſes, de Médes, & des troupes auxiliaires des peuples qu'il avoit aſſujettis. Il forma le ſiége de la ville, ſans que ceux de dedans s'en miſſent beaucoup en peine, parce que Babylone étoit extraordinairement forte, & que les aſſiégez avoient des proviſions pour vingt ans. Cyrus enveloppa toute la ville d'un large foſſé, avec des tours & des redoutes de diſtance en diſtance. Mais aprés un long tems, voyant que le ſiége n'avançoit pas, il fit ſeigner l'Euphrate en pluſieurs endroits, & fit jetter les eaux de ce fleuve dans de grands marais, qui étoient au voiſinage de Babylone; en ſorte que l'Euphrate étant fort diminué, Cyrus entra la nuit dans la ville avec ſon armée, par les guichets qui donnoient entrée aux eaux. Ainſi Babylone fut priſe ſans beaucoup de peine.

Cyrus eut ſoin d'y préparer un palais pour Cyaxarés ſon oncle, afin qu'il pût s'y retirer, s'il lui prenoit envie de venir quelque jour à Babylone; car il n'étoit pas alors dans l'armée. Aprés toutes ces expéditions, Cyrus revint dans la Perſe auprés de ſon pere & de ſa mere, qui vivoient encore; & quelque tems aprés, étant allé auprés de ſon oncle Cyaxarés en Médie, il y épouſa ſa niéce, fille unique, & héritiére de tous les Etats de Cyaxarés, & alla avec elle à Babylone, d'où il envoya des Satrapes, pour gouverner toutes les nations qu'il avoit ſubjuguées. Il entreprit encore diverſes guerres, & ſubjugua toutes les nations qui ſont entre la Syrie, & la Mer Rouge.

Il mourut âgé de ſoixante & dix ans, aprés trente ans de regne. (*k*) Les Auteurs ſont fort différens entre eux ſur le genre de ſa mort. Hérodote, (*l*) Juſtin, (*m*) & Valére Maxime (*n*) racontent qu'il mourut dans la guerre contre les Scythes, & que la Reine Thomiris l'ayant fait tomber dans les embûches qu'elle lui avoit dreſsées, lui fit couper la tête, & la plongea dans un outre plein de ſang, en lui diſant: *Raſſaſie-toi du ſang humain, dont tu as toûjours été ſi altéré.* Diodore de Sicile (*o*) dit qu'ayant

(*k*) *Cicero de Divinit. l. 1. Ad annum ſeptuageſimum pervenit, cum quadraginta annos natus regnare capiſſet.* (*l*) *Herodot. l. 1. c. 214.* (*m*) *Juſtin. l. 1. c. 8.* (*n*) *Valer. Maxim. l. 9. c. 10.* (*o*) *Diodor. l. 2. Bibliot.*

qu'ayant été pris dans un combat, il fut attaché à une potence. Ctéſias aſsûre qu'il mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçûe à la cuiſſe. Jean Malela d'Antioche cite un prétendu Ecrit de Pythagore de Samos, qui portoit qu'il avoit été tué dans un combat naval contre ceux de Samos. Xénophon le fait mourir paiſiblement dans ſon lit, au milieu des ſiens. Ce qui eſt certain, c'eſt que du tems d'Aléxandre, on montroit ſon tombeau à Paſargade, dans la Perſe, ainſi que Plutarque, Quinte-Curce, Arrian, & enfin Ariſtobule, témoin oculaire, cité dans Strabon, (p) le témoignent.

De tout cela il eſt aisé de conclure que l'on ne ſçait que trés-imparfaitement l'hiſtoire de ce Grand Prince, fondateur de l'Empire des Perſes, & deſtructeur de celui des Caldéens. L'Ecriture nous en apprend moins de particularitez, mais qui ſont bien plus certaines que celles que nous venons de voir. Daniel (q) dans la fameuſe viſion où Dieu lui fit voir la ruine des grands Empires, qui devoient précéder la naiſſance du Meſſie, nous repréſente Cyrus ſous l'idée *d'un bélier qui ſe tenoit ſur le fleuve, qui avoit deux cornes, dont l'une étoit plus grande que l'autre, & qui croiſſoit peu à peu. Ce bélier donnoit des coups de cornes contre l'occident, contre le ſeptentrion, & contre le midy, & nulle bête ne pouvoit lui réſiſter. Il fit tout ce qu'il voulut, & devint trés-puiſſant.* Les deux cornes du bélier marquent les deux Empires que Cyrus réünifſoit en ſa perſonne; celui des Médes, & celui des Perſes. Ce dernier étoit plus grand & plus élevé que l'Empire des Médes. Ou bien ces deux cornes marquent les deux branches des ſucceſſeurs de Cyrus. Cambyſes ſon fils étant mort, l'Empire paſſa à Darius fils d'Hyſtaſpe, & fut continué juſqu'à Darius Condomanus, qui eſt apparemment la plus grande corne, contre laquelle le bélier, qui marquoit Aléxandre, vint donner. (r) Dans un autre endroit, (s) Daniel compare Cyrus à un ours qui avoit quatre rangs de dents dans la bouche, & à qui il fut dit: *Levez-vous, & raſſaſiez vous de carnage.*

Cyrus ſuccéda a Cambyſes dans le Royaume de Perſe, & à *Darius le Méde*, nommé *Cyaxarés* par Xénophon, & *Aſtyages* dans le Grec de Daniel, (t) au Royaume des Médes; & dans l'Empire de Babylone. Il étoit Monarque de tout l'Orient, ou comme il parle, *de tout le monde*, (u) lorſqu'il permit aux Juifs de retourner dans leur pays, l'an du Monde 3466 avant J. C. 534. avant l'Ere vulg. 538. Les ennemis des Hébreux ayant ſurpris la religion de ce Prince, il fit défendre de continuer à bâtir le Temple du Seigneur. (x) Il eut toûjours pour Daniel une conſidération particuliére, (y) & il le conſerva dans ſes grands emplois. C'eſt ſous ſon regne qu'arrivérent les hiſtoires de Bel, & du Dragon, rapportées dans le Grec de Daniel. (z) Cyrus donna un Edit en faveur de la Religion des Juifs, après qu'il eut été témoin du miracle que Dieu avoit fait, en conſervant Daniel au milieu des lions, auſquels il avoit été expoſé. (a)

Les Prophétes ont ſouvent annoncé la venuë de Cyrus, & Iſaïe (b) a prédit juſqu'à ſon nom, plus d'un ſiécle avant qu'il qu'il fût né. Joſeph (c) dit que les Juifs de Babylone montrérent le paſſage de ce Prophéte à Cyrus, & que ce Prince dans l'Edit qu'il leur accorda pour leur retour, reconnoiſſoit que c'étoit du Dieu d'Iſraël, qu'il tenoit l'Empire du Monde; & que ce même Dieu l'avoit déſigné par ſon nom dans les Ecrits des Prophétes, & avoit prédit qu'il lui bâtiroit un Temple à Jéruſalem. Il eſt déſigné dans l'Ecriture (d) ſous le

(p) *Strabo Geograph. l.* 5. (q) *Dan.* VIII. 3 ... 20. (r) *Dan.* VIII. 5. 6. (s) *Dan* VII. 5 (t) *Dan.* XIII. 65. (u) 1. *Eſdr.* 1. 1. 2. & 2. *Par.* XXXVI. 22. 23. (x) 1. *Eſdr.* IV. 5. (y) *Dan.* XIV. 1. (z) *Dan.* XIV. (a) *Dan.* XIV. 42. (b) *Iſai.* XLIV. 28. *Qui dico Cyro: Paſtor meus es.* (c) *Antiq. l.* XI. *c.* 1. (d) *Iſai.* XLI. 2. 10. XLVI. 11.

le nom de Juſte, & ſous celui de Paſteur d'Iſraël. (e) Il ſemble reconnoître le Dieu d'Iſraël dans ce qu'il dit à Daniel: (f) *Que tous les habitans de la terre craignent le Dieu de Daniel, parce que c'eſt le Dieu Sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles ſur la terre, & que c'eſt lui qui a garanti Daniel de la gueule des lions.* Et ailleurs il dit: (g) *Le Seigneur, le Dieu du Ciel m'a donné tous les Royaumes de la terre, & m'a ordonné de lui bâtir un Temple dans Jéruſalem.* Cependant le Seigneur lui dit dans Iſaïe: (h) *Je ſuis le Seigneur, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je vous ai mis les armes à la main, & vous ne m'avez point connu.* Jérémie (i) appelle brigands & voleurs Cyrus & ſes gens, qui renverſérent l'Empire de Babylone.

On ſçait que Cyrus étoit du ſang des Perſes par ſon pere Cambyſes, & du ſang des Médes par ſa mere Mandane. C'eſt ce qui lui a fait donner le nom de Mulet, dans un ancien Oracle cité dans Hérodote: (k) *Craignez*, dit l'Oracle à Creſus, *lorſqu'un Mulet commandera aux Médes.* Et Nabuchodonoſor quelque tems avant ſa mort, étant rempli d'un enthouſiaſme divin, dit aux Babyloniens: (l) *Je vous annonce un malheur qu'aucune de vos Divinitez ne pourra détourner. Il viendra contre vous un Mulet Perſan, qui aidé du ſecours de vos Dieux, vous réduira en ſervitude.* Il ſemble qu'Iſaïe (m) ait voulu déſigner la même choſe, lorſque parlant de la marche de Cyrus contre Babylone, il dit qu'il voit venir un homme monté ſur un chariot traîné par un âne & un chameau.

La priſe de Babylone par Cyrus eſt bien marquée dans les Prophétes, ſur tout par Iſaïe Chap. XIII. XIV. XXI. XLI. XLII. XLV. & par Jérémie Ch. L. LI. Enfin Daniel a clairement prédit les victoires de Cyrus, & l'établiſſement de la Monarchie des Perſes & des Médes dans les Chapitres VII. & VIII. Nous mettons la naiſſance de Cyrus en l'an du Monde 3405. ſa premiére année à Babylone en 3466. ſa mort en 3475. le commencement des ſoixante & dix ſemaines aprés leſquelles le Meſſie devoit être mis à mort, en 3550. avant l'Ere vulgaire 454. avant la vraye naiſſance de J. C. 450.

[CYRUS. Les Orientaux ont accoutumé d'appeller Cyrus du nom de *Kireſch*. Ils enſeignent (n) que ce Prince deſcendoit par ſon pere de Giamasb fils de Lohoſusb quatriéme Roy de Perſe, de la dynaſtie des Caïaniens, & du côté de ſa mere il deſcendoit des Prophétes Hébreux. Il fut envoyé par Bahaman fils d'Aſfendiar Roy de Perſe, à Babylone, pour y commander en la place de Balthalnaxar fils de Nabuchodonoſor. Bahaman étoit, dit-on, né d'une mere de la Tribu de Benjamin, & deſcendoit en droite ligne de Saül premier Roy des Iſraëlites, & il avoit épouſé une femme de la Tribu de Juda, laquelle deſcendoit de Salomon par Roboam; de maniére que ce Prince favoriſoit extrêmement les Juifs; & en donnant à Cyrus le gouvernement de la Médie, de l'Aſſyrie & de la Chaldée, il lui commanda très-expreſſément de faire tout le bien qu'il pourroit à cette nation.

Cyrus ne manqua pas d'éxécuter cet ordre, étant lui-même attaché aux Juifs par les liens du ſang, puiſque ſa mere étoit Juive, ſelon les Auteurs Perſans, auſſi-bien que ſa femme, qui étoit fille de Salathiel & ſœur de Zorobabel, ſelon Eutichius Abulpharage fils de Batrik, Patriarche d'Aléxandrie. Il renvoya donc les Juifs à Jéruſalem, & leur permit de rebâtir leur ville & leur Temple. Mais nous rangeons toutes les traditions des Orientaux qui ne ſe trouvent pas conformes à l'Ecriture, nous les rangeons, dis-je, au rang des fables; car ſi Cyrus eût été fils & époux d'une mere & d'une femme Juive, les livres des Hébreux auroient-ils oublié cette circonſtance?]

(e) *Iſai.* XLIV. 28. (f) *Dan.* XIV. 42. (g) 1. *Eſdr.* 1. 2. (h) *Iſai.* XLV. 5. (i) *Jerem.* LI. 48. 56. (k) *Herodot. l.* 1. *c.* 33. & 91. (l) *Megaſthenes apud Euſeb. Prepar. l.* 9. *c.* 41. (m) *Iſai.* XXI. 7. 9.

(n) D'Herbelot. Bibl. orient. p. 170. & 1005.

D.

DABERETH, ou *Dabarith*. Joſué (*a*) parle de *Dabereth* ville de la Tribu de Zabulon, ou du moins dans les confins de cette Tribu. Ailleurs il marque clairement qu'elle eſt de la Tribu d'Iſſachar. (*b*) Cette ville fut cédée par la Tribu d'Iſſachar aux Lévites pour leur demeure. (*c*) Joſeph (*d*) en parle en plus d'un endroit, ſous le nom de *Dabaritta*, ou *Darabitta*, ſituée dans le Grand-Champ, à l'extrémité de la Galilée, & de la Samarie. C'eſt peut-être la même que *Dabira*, que ſaint Jérôme met vers le mont Thabor, dans le canton de Diocéſarée. Maundrel parle de *Débora* au pied du mont Thabor.

I. DABIR, autrement *Cariat-ſepher*, la ville des Lettres; ou *Cariat-arbé*, ville de la Tribu de Juda, aſſez prés d'Hébron. Ses premiers habitans étoient des géans de la race d'Enac. Joſué la prit, & fit mourir le Roi qui y commandoit. (*e*) Dabir échut en partage à Caleb; & Othoniel ayant le premier monté à l'aſſaut, & entré dans cette ville, Caleb lui donna ſa fille Axa en mariage. (*f*) Dabir fut une ville des Lévites. *Joſue* XXI. 15. & 1. *Par.* VI. 58.

II. DABIR, ville de delà le Jourdain, dans la Tribu de Gad. *Joſue* XIII. 26.

(*a*) *Joſue* XIX. 12. (*b*) *Joſue* XXI. 28. (*c*) 1. *Par.* VI. 72. (*d*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 26. *Grac. aſy. & de vita ſua, p.* 1023. (*e*) *Joſue* X. 39. XII. 13. (*f*) *Joſue* XV. 15. 16.

III. DABIR, Roi d'Eglon, dont il eſt parlé dans Joſué, x. 3.

DABRI, pere de Salumith, de la Tribu de Dan. Salumith étoit mere de cet Iſraëlite qui fut lapidé dans le déſert, pour avoir blaſphêmé le nom du Seigneur. (*g*)

I. DADAN, ſecond fils de Rhegma. *Geneſ.* x. 7. Les Septante au lieu de *Dadan*, liſent *Radan*, (*h*) & traduiſent: *Les fils des Rhodiens.* Joſeph a lû *Judus*, & il dit que ce Judus fut pere de certains Juifs Occidentaux. Mais la vraye leçon eſt *Dadan.* Arias Montanus met les deſcendans de Dadan dans la Palmyréne, où ſe trouve la montagne *Aladan*, ou *Alſadadan.* Bochart met *Dadan* dans l'Arabie Heureuſe, à l'occident de Rhegma. Ce pays eſt nommé encore aujourd'hui *Dadena*, ayant pour Capitale la ville de *Daden.*

[DADAN, ſecond fils de Rhegma marqué Généſe x. 7. Les Septante liſent en cet endroit *Dadan*, comme la Vulgate & l'Hébreu; mais dans la Généſe x. 4. au lieu de *Dodanim*, ils liſent *Rhodanim*, & dans Ezéch. XXVII. 15. au lieu de *Dedan*, ils liſent *les fils des Rhodiens.* Joſeph dans la Généſe x. 4. n'a pas lû Dodanim, & n'en fait nulle mention (*i*). Et dans le même chapitre au lieu de *Dadan*, il a lû *Juda*, & dit que ce Juda eſt pere de certains Juifs de l'Ethiopie occidentale; mais la vraie leçon de la Généſe x. 7. eſt *Dadan*; je ne ſçai ſi *Dedan* & *Dedadanim*, dont il eſt ſouvent parlé dans Iſaïe,

(*g*) *Levit.* XXIV. 11. 12. 13. (*h*) *Ezech.* XXIV. 15. (*i*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7 *p.* 14.

Iſaïe, (*k*) Jérémie (*l*), & Ezéchiel (*m*), eſt le même que *Dodanim*, dont il eſt parlé dans la Géneſe ch. x. ℣. 4. entre les deſcendans de Japhet; ou ſi c'eſt le même que *Dadan* marqué dans le même chapitre ℣. 7. entre les deſcendans de Cham; ou ſi ce n'eſt pas plutôt un deſcendant de *Dadan* fils de Jecſan, & petit-fils d'Abraham par *Cethura*. Il faut remarquer que dans le texte Hébreu qui n'eſt point ponctué, les noms de *Dodan*, *Dadan* & *Dedan* s'écrivent de même. Arias Montanus met les deſcendans de *Dadan* dans la Palmyréne.]

II. DADAN, fils de Jecſan, & petit-fils d'Abraham par Céthura. Dadan fut pere de Lathuſim, d'Aſſurim & de Loomim. (*n*) Il demeura dans l'Idumée, où Jérémie place la ville de Dedan. (*o*) Ezéchiel (*p*) parle de *Dedan*, qui venoit trafiquer à Tyr avec ceux de Chobar, d'Eden, d'Aſſur, & de Chelmad. Ce qui fait juger que l'un ou l'autre des deux *Dadan* que l'on vient de voir, demeuroit dans la Méſopotamie, & auprés des peuples d'Eden & d'Aſſur.

DAGON, ou *Dog* ou *Doch*, forteresſe dans la plaine de Jéricho, où Ptolemée fils d'Abobi, avoit ſa demeure, & où il tua en trahiſon Simon Maccabée ſon beau-pere, (*q*) avec Mattathias & Judas ſes deux fils. Jean Hircan, fils de Simon, qui étoit alors à Gazara, vint aſſiéger Ptolemée ſon beaufrere dans le château de Dagon; mais Joſeph raconte que lorſque Hircan s'approchoit pour donner l'aſſaut à la forteresſe, Ptolemée faiſoit cruellement battre de verges ſur les murailles, à ſa vûë, la mere, & les deux freres d'Hircan; le menaçant de les faire mourir, s'il continuoit à le preſſer. La compaſſion qu'il eut des tourmens de ſa mere, fut cauſe que le ſiége tira en longueur, & que l'année ſabbatique étant venuë, Hircan fut obligé de lever le ſiége. Alors Ptolemée ſe ſauva chez Zénon, ſurnommé Cotyla, Tyran de Philadelphie, aprés avoir fait mourir la mere & les deux freres d'Hircan. Ce qui paroît contraire au récit du premier Livre des Maccabées, qui porte que Ptolemée fit mourir Mattathias & Judas, avec Simon leur pere, dans la ſale du feſtin où ils avoient ſoupé.

DAGON, Divinité des Philiſtins. Le nom de Dagon ſignifie un poiſſon, (*r*) & nous croyons que l'on repréſentoit Dagon comme une femme qui avoit tout le bas d'un poiſſon: (*ſ*)

Deſinit in piſcem mulier formoſa ſuperné;

comme les Payens repréſentoient les *Tritons*, ou les *Syrénes*. L'Auteur du grand Etymologique dit que Dagon étoit Saturne, d'autres que c'étoit Jupiter; d'autres que c'étoit Vénus. Les Egyptiens adoroient cette Déeſſe ſous la forme d'un poiſſon, parce que dans la guerre de Typhon contre les Dieux, Vénus s'étoit cachée ſous la forme d'un poiſſon. (*t*) Diodore de Sicile (*u*) dit qu'à Aſcalon, ville fameuſe des Philiſtins, on adoroit la Déeſſe *Derceto*, ou *Atergatis*, ſous la figure d'une femme, ayant tout le bas d'un poiſſon. Lucien (*x*) nous dépeint de même la Déeſſe Dercéto. Or cette Déeſſe étoit la même que Vénus. Il y a donc toute apparence que Dagon n'étoit autre que cette Divinité.

L'Ecriture marque aſſez que la ſtatuë de Dagon avoit la figure humaine, au moins par le haut, puiſqu'elle dit que l'Arche du Seigneur ayant été placée dans le Temple de Dagon, le lendemain lorſque les Prêtres voulurent entrer dans ce Temple, ils trou-

(*k*) *Iſai.* XXI. 13. *in ſemitis Dedanim.* (*l*) *Jerem.* XXV. 23. XLIX. 8. (*m*) *Ezech.* XXV. 13. XXVII. 15. 20. XXXVIII. 13. (*n*) *Geneſ.* XXV. 3. (*o*) *Jerem.* XXV. 23. (*p*) *Ezech.* XXVII. 23. (*q*) 1. *Macc.* XVI. 11. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 15.

(*r*) דג, ou דגון. *Piſcis.* (*ſ*) *Horat. de arte Poetica.* (*t*) *Ovid. Metam. l.* 5. *Fab.* 5. (*u*) *Diodor. l.* 2. *p.* 65. *ſeu* 92. (*x*) *Lucian. de Dea Syr.* Ἡμισυὶ μὲν γυνὴ, τὸ δ' ὑπόγαιον ἐς μέγαν ἐὸν ἀφεῖ πόδας ἰχθύος ὅμοια ἀπολελειπτκε.

trouvérent la tête & les mains de Dagon ſur le ſeüil de la porte, pendant que le reſte du tronc de la figure étoit demeuré à ſa place. (y) On peut voir nôtre Diſſertation ſur l'origine, & ſur les Divinitez des Philiſtins, à la tête du Commentaire ſur le premier Livre des Rois. Il y avoit un Temple de Dagon à Gaza, qui fut renverſé par Samſon. (z) Il y en avoit un autre à Azoth, où les Philiſtins dépoſérent l'Arche du Seigneur. (a) Il y avoit une ville dans la Tribu de Juda, nommée *Beth-Dagon*, (b) ou demeure de Dagon; & une autre de même nom, ſur les frontiéres d'Aſer. (c) Euſébe met auſſi un bourg, nommé *Caphar-Dagon*, ou *Champ de Dagon*, entre Jamnia & Dioſpolis.

[DAGON. Philon de Biblos dans ſa traduction de Sanchoniathon (d), dit que *Dagon* veut dire *Siton*, ou le Dieu du froment; en effet *Dagan* en Hébreu ſignifie le froment; mais qui eſt ce Dieu du froment? C'eſt apparemment *Cerés*; car les Hébreux n'avoient point de nom feminin pour ſignifier les Déeſſes; & Elien nous apprend qu'entre les noms qu'on donnoit à *Cerés*, étoit celui de *Sito*, comme qui diroit la Déeſſe du froment, parce qu'on la croyoit inventrice de l'agriculture & du froment; on la dépeignoit avec la charuë, des épis de froment, des fruits & du pavot autour de la tête ou dans les mains: on la joignoit avec Bacchus inventeur du vin. Ils alloient enſemble dans les myſtéres: on célébroit conjointement leurs orgies.

Mais on la trouve auſſi dépeinte avec des poiſſons, dans quelques médailles (e). ce qui revient au nom de *Dagon* dérivé de la racine *Dag*, un poiſſon. Dans une de ces médailles, qui eſt de la ville de Syracuſe, les poiſſons au nombre de quatre ſont rangez ſur le champ de la médaille, autour de la tête de la Déeſſe, qui eſt couronnée de fruits. Dans une autre les poiſſons ſe voyent autour d'un taureau qui eſt ſur le revers d'une médaille auſſi de Syracuſe avec la tête de Cerés. Dans Philon de Biblos, Dagon eſt frere de Saturne, comme dans les Auteurs Grecs, Cerés eſt ſœur du même Saturne. Cerés joüit des embraſſemens de ſon frere, ſelon les Grecs, Atergatis eſt ſœur du même Saturne, ſelon Philon de Biblos.

Enfin on décrit quelquefois Cerés avec les attributs de la Déeſſe Iſis des Egyptiens (f), à qui l'on attribuoit de même l'invention de l'agriculture, du froment, & des fruits, & que l'on honoroit comme la Lune. Dans une Statuë antique de Cerés trouvée à Toul, on remarque des épis autour de ſa tête en forme de cheveux, ou de rayons.

Béroſe parlant d'Oannes, dit qu'il avoit le corps & la tête de poiſſon, qu'au-deſſus de cette tête il y en avoit une autre, & qu'au-deſſous de la queuë du poiſſon, il paroiſſoit des pieds d'hommes. C'eſt-là, dit-on, la véritable figure de Dagon, qui avoit différens noms dans différens pays. On trouve une médaille Egyptienne (g), qui repréſente une femme à demi-corps, avec des mains tenant la corne d'abondance, & avec une queuë de poiſſon recourbée par derriere, ayant auſſi des pieds faits comme ceux du crocodile, ou du veau marin. Telle pouvoit être la figure de la Déeſſe Dagon. Les Rabins varient ſur la figure, parce qu'ils ne parlent qu'en devinant; les uns lui donnent le haut de l'homme, & le bas du poiſſon; d'autres au contraire le haut du poiſſon & le bas de l'homme: d'autres le font tout homme, ou tout poiſſon.

Diodore de Sicile, (h) dit qu'à Aſcalon ville

(y) 1. *Reg.* V. 4. 5. (z) *Judic.* XVI. 23. & *ſeq.* (a) 1. *Reg.* V. 1. 2. 3. (b) *Joſue* XV. 41. (c) *Joſue* XIX. 27. (d) *Apud Euſeb præpar. l.* 1. (e) Antiquité expliquée t. 1. p. 85. fig. 8. 9. tab. XLV. Et dans ce Dictionnaire de la Bible, ſous l'article *Hauts lieux*.

(f) *Ibidem p.* 93. & 275. (g) *Vaillant appendic. hiſt. Ptolomæorum.* (h) *Diodor. Sicul. Bibl. l.* 2.

ville de la paleſtine, on adoroit *Derceto*, ou *Atergatis*, ſous le viſage d'une femme, ayant tout le bas d'un poiſſon, à peu près comme on dépeint les Néréïdes. Près d'Aſcalon il y avoit un étang fort profond, rempli de poiſſons conſacrez à cette Déeſſe, & dont les peuples de la ville s'abſtiennent par ſuperſtition, croyant que Venus s'étant autrefois jettée dans cet étang, y fut métamorphoſée en poiſſon.

Herodote (*i*) raconte que les Scythes ayant fait irruption dans la Paleſtine, dans le deſſein de ſe jetter dans l'Egypte, Pſammetichus Roy d'Egypte détourna ce coup par de grandes ſommes d'argent qu'il leur apporta. Quelques Scythes s'étant jettez dans Aſcalon, y pillerent le Temple de la Déeſſe Venus la Celeſte, qui eſt un des plus anciens Temples du Monde que l'on connoiſſe. La Déeſſe irritée leur envoya une maladie honteuſe & douloureuſe, les Hemorroïdes, qui paſſa à leur poſterité, en punition du ſacrilége qu'ils avoient commis contre la Déeſſe. On voit ici qu'Herodote appelloit Venus la Celeſte, la même Déeſſe que les autres nomment Atergatis, ou Derceto, & que nous croyons être Dagon.

Saumaiſe croit (*k*) que Dagon eſt le même que *Ceto*, grand poiſſon marin; que *Ceto*, ou le monſtre marin auquel Andromede fut expoſée à Joppé, & que la Déeſſe *Derceto* des Aſcalonites ne ſont qu'une même Divinité. Selden (*l*) veut qu'*Atergatis* ſoit la même que *Dagon*, & que ſon nom d'*Atergatis* dérive de l'Hébreu *Adir-Dagan*, magnifique poiſſon. Le nom de magnifique eſt ſouvent donné au vrai Dieu & aux fauſſes Divinitez]

DAIM en Latin, *Dama*, ou *Damula*, animal ſauvage, de la grandeur du chevreüil, ayant les cornes à peu prés comme le cerf; ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus plattes, & moins grandes. Il en eſt parlé comme d'un animal trés-promt à la courſe, dans les Proverbes, (*m*) & dans Iſaïe. (*n*) Il s'appelle en Hébreu *tzeb*, ou *tzebi*.

[DAIM. Bête fauve & ſauvage, de grandeur moyenne entre le cerf & le chevreüil, portant ſes cornes tournées en avant, mais dont les pereches & chevillures ſont larges & plattes, & non pas rondes. Il eſt naturellement fort peureux & fort timide. Le daim paſſoit pour un animal pur, & dont la chair étoit bonne à manger (*o*); on eſtime ſurtout le jeune daim pour la délicateſſe & le bon ſuc de ſa chair. Il en eſt parlé dans le Cantique (*p*), dans les Proverbes (*q*), & dans Iſaïe (*r*), comme d'un animal beau, aimable, prompt à la courſe. L'Hébreu *Tzeb*, ou *Tzebi*, (*ſ*) ſe prend pour *le chevreüil* & pour *le daim*.]

I. DALAIAS, fils d'Eliœnaï, de la famille de David. 1. *Par.* III. 24.

II. DALAIAS, un des Conſeillers du Roi Joakim, qui s'oppoſa à ce Prince, lorſqu'il voulut brûler le Livre du Prophéte Jérémie, (*t*) que Baruch avoit écrit ſous la dictation de ce Prophéte. L'oppoſition de Dalaïas, d'Elnathan & de Gamarias n'empêchérent pas le Roi Joakim de brûler les prophéties de Jérémie, parce qu'elles étoient contraires à ſon inclination.

DALAIAU, de la race des Prêtres. Il étoit de la vingt-troiſiéme des bandes qui dévoient ſervir dans le Temple. 1. *Par.* XXIV. 18.

DALETH, quatriéme lettre des Hébreux d'où eſt venu le Delta des Grecs. (*u*)

DALILA, courtiſanne; qui demeuroit dans la vallée de Sorec, de la Tribu de Dan, prés le pays des Philiſtins. (*x*) Samſon en étant devenu amoureux, s'attacha à elle,

(*i*) *Herodot. l.* 1. (*k*) *Salmaſ. in Solin. p.* 574. (*l*) *Selden. de Diis Syr. Syntagm.* 2. *c.* 3.

(*m*) *Prov.* VI. 5. (*n*) *Iſai.* XIII. 14. צבי *Tzebi.* (*o*) *Deut.* XII. 15. 22. XIV. 5. *&c.* (*p*) *Cant.* II. 9. (*q*) *Proverb.* VI. 5. (*r*) *Iſai.* XIII. 14. (*ſ*) צב *vel* צבי *Capreа vel Dama.* (*t*) *Jerem.* XXXVI. 25. (*u*) ד *Daleth.* Δ *Delta.* (*x*) *Judic.* XVI. 4.

à elle; &, ſelon quelques-uns, (y) il l'épouſa. Les Princes des Philiſtins l'ayant ſçû, vinrent trouver cette femme, & lui promirent chacun onze cens piéces d'argent, ſi elle pouvoit découvrir d'où lui venoit cette force extraordinaire qu'il avoit, & le leur faire ſçavoir. Cette femme leur promit de s'employer pour cela; & elle demanda à Samſon d'où lui venoit ſa grande force, & ce qu'il faudroit faire pour la lui ôter. Samſon lui dit: Si on me lioit avec ſept cordes faites de nerfs tout frais, je deviendrois foible comme les autres hommes. Les Princes des Philiſtins lui apportérent donc ſept cordes, comme elle avoit dit. Elle en lia Samſon; & ayant caché dans ſa maiſon des hommes, qui attendoient l'événement de cette épreuve, elle cria: Samſon, les Philiſtins fondent ſur vous. Auſſitôt il rompit les cordes, comme il auroit rompu un filet. Ainſi on ne connut point d'où lui venoit ſa force.

Dalila lui ayant demandé encore avec plus d'inſtance, en quoi conſiſtoit ſa force, il répondit: Si on me lioit avec des cordes toutes neuves, je deviendrois foible comme un autre homme. Dalila l'en lia, & cria comme la premiére fois: Les Philiſtins viennent fondre ſur vous; & Samſon ſans effort rompit ces cordes comme un fil. Dalila lui ayant demandé une troiſiéme fois avec plus d'impétuoſité, en quoi conſiſtoit ſa force, Samſon lui dit: Si vous faites un tiſſu de ſept treſſes de mes cheveux, avec le fil dont on fait la toile, & que l'ayant attaché à un grand clou, vous enfonciez ce clou dans la terre, je ſerai foible. Dalila le fit, & éveilla Samſon, comme les autres fois; & Samſon arracha le clou & le fil avec ſes cheveux, ſans aucune peine.

(y) *Chryſoſt. ſeu alius, de variis in Matth. locis; & in Philipp. homil.* 12. *& apud Anaſt. Antioch. q.* 63. *Abb. Joſeph apud Caſſian. Collat.* 17. *c.* 20. *Ephræm Serm. adverſ. improbas mul. Perer. in Geneſ. Alii apud Serar. q.* 5. *in Judic.*

Alors Dalila commença à faire des reproches à Samſon de ce qu'il ne l'aimoit pas, & de ce qu'il l'avoit trompée déja trois fois. Elle l'importuna avec tant d'opiniâtreté, que ne lui laiſſant aucun repos, enfin le cœur de Samſon ſe rallentit, & il tomba dans un découragement mortel. Il lui dit donc: Le raſoir n'a jamais paſſé ſur ma tête, parce que je ſuis Nazaréen, & conſacré à Dieu dés le ventre de ma mere. Si l'on me raſe la tête, toute ma force m'abandonnera, & je deviendrai foible comme les autres hommes. Alors Dalila fit avertir les Princes des Philiſtins de venir encore une fois dans ſa maiſon, parce que pour le coup Samſon lui avoit découvert la vérité. Ils vinrent donc avec l'argent qu'ils lui avoient promis; & Dalila lui ayant fait raſer la tête pendant qu'il dormoit dans ſon ſein, elle le repouſſa avec violence, & lui dit: Voilà les Philiſtins qui viennent fondre ſur vous. Samſon s'éveillant, voulut ſe mettre en défenſe, croyant qu'il avoit toûjours la même force qu'auparavant: mais les Philiſtins l'enveloppérent, le prirent, lui crevérent les yeux, le chargérent de chaînes, & le menérent à Gaza, où il demeura en priſon juſqu'à ſa mort, comme nous le verrons ſous l'article de Samſon.

DALMANUTHA. Saint Marc (z) dit que JESUS-CHRIST s'étant embarqué ſur la Mer de Tibériade avec ſes Diſciples vint à *Dalmanutha*. Saint Matthieu (a) rapportant le même événement, dit que le Sauveur alla à *Magedan*; & pluſieurs Manuſcrits de ſaint Marc liſent de même. Le Grec de ſaint Matthieu porte *Magdala*. Le Syriaque, l'Arabe, & pluſieurs anciens Exemplaires Grecs portent *Magdan*. Il s'agit de ſçavoir où ſont ſituées *Magedan*, & *Dalmanutha*. Brocard (b) a crû que *Magedan*, ou *Medan*, étoit la ſource du Jour-

(z) *Marc.* VIII. 10. (a) *Matt.* XV. 39. (b) *Brocard. Deſcriptio Terræ ſanctæ. c.* 3.

Jourdain, nommée *Dan*, au pied du mont Liban. Il eſt certain (*c*) qu'aux environs du lac *Phiala*, qui eſt la vraye ſource du Jourdain, il y a pendant tout l'été, un grand nombre de Sarrazins, d'Arabes & de Parthes, qui y font une foire, & qui y demeurent, à cauſe de la beauté du lieu, & de la commodité du commerce. Ce qui lui fait donner le nom de *Medan*, c'eſt-à-dire, foire, en Arabe. Hégéſippe (*d*) donne à cet endroit le nom de *Melda*, ou *Meldan*, qu'il interpréte *foire*, ou *marché*. De *Meldan*, on peut faire *Delmana*, ou *Delmanata*, ou *Delmanutha*. Ainſi *Medan*, *Magedan*, *Delmana*, & *Delmanutha* ne ſeront que la même choſe; & il faudra dire que JESUS-CHRIST, ayant paſſé le lac de Tibériade, s'avança vers les ſources du jourdain, & alla à *Medan*.

Eusébe & ſaint Jérôme placent *Magedan* aux environs de Géraſa, au-delà du Jourdain. Ils diſent que de leur tems, ce canton s'appelloit encore *Magedéne*. Or Géraſa étoit au-dela, & à l'orient de la Mer de Tibériade. Cellarius & Ligtfoot ſuivent la leçon qui porte *Magdala*, au lieu de *Magedan*. Ils placent *Magdala* au voiſinage de Gadare & de Tibériade, à l'orient du lac de Génézareth, & diſent que c'eſt au voiſinage de cette ville de Magdala qu'étoit celle de Dalmanutha. Hammond & quelques autres prétendent que ſaint Marc a voulu parler de la ville de *Magedo*, nommée *Magedan* dans Zacharie, (*e*) fameuſe par la mort des Rois Ochozias (*f*) & Joſias, (*g*) qui y furent mis à mort. JESUS-CHRIST n'alla pas juſqu'à *Magedo*, mais juſqu'*aux confins de Magedan*, comme porte le Texte de ſaint Marc. Nous avons ſuivi ce ſentiment dans le Commentaire ſur ſaint Matthieu, xv. 39. Mais depuis ce que nous avons trouvé du *Medan*, ou de la foire qui ſe tient auprés de Phiala, nous préférons le ſentiment qui y place *Dalmanutha*.

DALMATIE, partie de l'ancienne Illyrie, le long du Golphe de Veniſe. Saint Tyte y alla prêcher l'Evangile. 2. *Timoth.* IV. 10.

DAMARIS, que quelques-uns (*h*) font femme de ſaint Denys l'Aréopagyte, fut convertie par les prédications de ſaint Paul à Athénes. (*i*) On ne ſçait pas quelle fut la vie de Damaris. On dit qu'elle demeura à Athénes auprés de ſaint Denys, qui en fut Evêque; & le Ménologe des Grecs en fait mémoire le 4. d'Octobre.

DAMAS, ville célébre en Syrie Elle a été long-tems Capitale d'un Royaume, nommé le Royaume de Damas, ou Aram de Damas, ou Syrie de Damas. On ignore au vrai qui eſt le fondateur de Damas. Elle ſubſiſtoit dés le tems d'Abraham; & quelques Anciens (*k*) ont enſeigné que ce Patriarche y avoit regné immédiatement aprés Damaſcus ſon fondateur. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il avoit un affranchi, Intendant de ſa maiſon, qui étoit de Damas; (*l*) & qu'il pourſuivit Codorlahomor & les cinq Rois liguez juſqu'à Hoba, qui eſt à la gauche, ou au nord de Damas. (*m*) L'Ecriture ne nous apprend plus rien de cette ville juſqu'au tems de David. Alors Adad Roi de Damas, ayant voulu fournir du ſecours à Adarézer Roi de Soba, David les vainquit tous deux, & aſſujettit leur pays. (*n*) Joſeph (*o*) dit que ce Roi Adad étoit le premier qui eût pris le titre de Roi dans cette ville; & il le dit aprés Nicolas de Damas, Hiſtorien du pays, qui vivoit du tems d'Hérode le Grand.

Sur la fin du regne de Salomon, (*p*)

(*c*) *Vide Reland. Paleſt. t.* 1. *c.* 41. *p.* 265. (*d*) *Hegeſipp. p.* 108. (*e*) *Zach.* XII. 11. (*f*) 4. *Reg.* IX. 27. (*g*) 4. *Reg.* XXIII. 29.

(*h*) *Chryſoſt. de Sacerd. l.* 4. *c.* 7. *p.* 67. *& Aſter. homil.* 8. *p.* 62. (*i*) *Act.* XVII. 34. (*k*) *Juſtin. l.* 36. (*l*) *Geneſ.* XV. 2. (*m*) *Geneſ.* XIV. 15. An du M. 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912. (*n*) 2. *Reg.* VIII. 5. *&* 1. *Par.* XVIII. 4. 5. *&c.* (*o*) *Joſeph. Antiq. l.* 7. *c.* 6. (*p*) 3. *Reg.* XI. 23. 24. 25. An du Monde 3027. avant J. C. 973. avant l'Ere vulg. 977.

Dieu ſuſcita Razin fils d'Eliada, qui rétablit le Royaume de Damas, & qui ſecoüa le joug des Rois de Juda. Aſſez long-tems aprés, Aſa Roi de Juda, implora le ſecours de Bén-adad fils de Tabremon, Roi de Damas, contre Baſa Roi d'Iſraël, & l'engagea à faire irruption ſur les terres de ſon ennemi. (q) Depuis ce tems, la plûpart des Rois de Damas ſont nommez *Bén-adad*: Par exemple, Bén-adad, fils de celui dont on vient de parler, qui aſſiégea Samarie, accompagné de trente-deux Rois, ſous Achab Roi d'Iſraël. (r) Bén-adad fut obligé de lever le ſiége de Samarie; & l'année ſuivante, ayant remis une armée ſur pied, il fut vaincu par Achab, (ſ) & il s'obligea de rendre au Roi d'Iſraël les places que ſes peres avoient priſes ſur Iſraël. Bén-adad n'ayant pas fidélement exécuté ſa promeſſe, & ayant refuſé de reſtituer Ramoth de Galaad, donna occaſion à diverſes guerres entre les Rois d'Iſraël, & ceux de Damas.

Bén-adad fit la guerre à Joram fils d'Achab, comme il l'avoit fait à ſon pere. Il aſſiégea Samarie, & fit diverſes entrepriſes contre Iſraël. Mais le Prophéte Eliſée renverſoit tous ſes projets, en les découvrant au Roi Joram: En ſorte que Bén-adad envoya des troupes pour arrêter ce Prophéte, & pour ſe le faire amener. Mais Eliſée les frappa d'aveuglement, & les fit entrer dans Samarie, ſans qu'ils s'en apperçuſſent. (t) Enfin quelque tems aprés, Bén-adad étant tombé malade à Damas, Eliſée y alla; & le Roi lui ayant envoyé de grands préſens par Hazaël, le Prophéte prédit à Hazaël qu'il regneroit; & Hazaël étant retourné vers Bén-adad, l'étouffa dans ſon lit, & regna en ſa place. (u)

Il hérita de la haine que ſes prédéceſſeurs avoient euë contre le Royaume d'Iſraël. Il lui fit la guerre, & y commit mille ravages. Il attaqua même le Royaume de Juda; (x) & Joas Roi de Juda, fut obligé de rachetter le pillage de ſon pays & de ſa Capitale, par de grandes ſommes qu'il lui donna. Bénadad fils d'Hazaël, marcha ſur les traces de ſon pere. Il fit la guerre avec ſuccés aux Rois d'Iſraël & de Juda. (y) Toutefois Joachas Roi d'Iſraël, le battit dans trois rencontres, & l'obligea de lui rendre les villes qu'Hazaël avoit priſes ſur ſon pere.

Jéroboam II. Roi d'Iſraël, reprit le deſſus ſur les Rois de Syrie. Il conquit Damas & Emath, les deux principales villes de Syrie. (z) Mais aprés la mort de Jéroboam ſecond, les Syriens rétablirent leur Monarchie, Razin prit le titre de Roi de Damas. Il ſe ligua avec Phacée, uſurpateur du Royaume d'Iſraël, & commit avec lui une infinité de ravages ſur les terres de Joathan & d'Achaz Rois de Juda. (a) Achaz ne ſe ſentant pas aſſez fort pour leur réſiſter, envoya demander du ſecours à Téglatphalaſſar Roi d'Aſſyrie. Celui-ci pour faire diverſion, entra ſur les terres de Razin; prit Damas, la ruina, fit mourir Razin; & envoya les Syriens ſes ſujets, en captivité au-delà de l'Euphrate, (b) ſuivant les prophéties d'Iſaïe & d'Amos. (c)

Damas ſe releva de toutes ces diſgraces. Nous croyons que Sennacherib la prit, en venant contre Ezéchias, ainſi qu'Iſaïe le marque, Chap. IX. V. 9. Holofernes la prit auſſi du tems de Manaſſé Roi de Juda. (d) Ezéchiel (e) en parle comme d'une ville floriſſante de ſon tems. Jérémie (f) la menace des armes de Nabuchodonoſor, qui l'aſſujettit, de même que toutes les autres villes de Syrie. Aprés le retour de la captivité, Zacharie (g) lui prédit des malheurs, qui lui arriverent apparemment, lorſque les Géné-

(q) 3. *Reg.* XV. 18. An du M. 3064. avant J. C. 936. avant l'Ere vulg. 940. (r) 3. *Reg.* XX. 1. 2. *& ſeq.* (ſ) 3. *Reg.* XX. 23. 24. (t) 4. *Reg.* VI. 13. 14. 15. (u) 4. *Reg.* VIII. 7. 8. *&c.*

(x) 4. *Reg.* XII. 17. (y) 4. *Reg.* XIII. 3. 21. 25. (z) 4. *Reg.* XIV. 25. *&c.* (a) 4. *Reg.* XVI. 5. *& ſeq.* (b) 4. *Reg.* XVI. 9. (c) *Iſai.* VII. 4. 8. VIII. 4. X. 9. XVII. 1. 2. 3. *Amos* I. 3. 4. (d) *Judith.* II. 17. (e) *Ezech.* XXVII. 18. (f) *Jerem.* XXV. 9. 10. XXVII. 8. XLIX. 23. 24. (g) *Zach.* IX. 1.

Généraux d'Aléxandre le Grand en firent la conquête. (*h*) Il ſemble que Jonathas Maccabée frere de Simon, ſe rendit maître de Damas, pendant les troubles de Syrie: (*i*) mais il ne paroît pas qu'il l'ait conſervée. Les Romains s'en emparérent vers l'an du Monde 3939. lorſque Pompée faiſant la guerre à Tigranes, y envoya Metellus & Lælius, qui s'en ſaiſirent. (*k*) Scaurus s'y rendit quelque tems aprés; & aprés lui, Pompée, qui y fit venir Hircan & Ariſtobule, qui ſe diſputoient la Royauté. (*l*)

Damas demeura ſous la domination des Romains, juſqu'à ce qu'elle tomba entre les mains des Arabes. Obodas pere d'Arétas Roi d'Arabie, dont parle ſaint Paul, (*m*) étoit déja maître de Damas ſous Auguſte; (*n*) mais il ne la poſſédoit pas dans une entière indépendance. Ce Roi, comme pluſieurs autres, étoit ſoumis aux Romains. Arétas qui avoit un Gouverneur à Damas, lorſque S. Paul y vint, ſe broüilla avec les Romains; & lorſque les Juifs de Damas voulurent faire arrêter cet Apôtre, Arétas étoit en guerre avec eux. (*o*) Voilà à peu prés ce qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir ſur les divers états de la ville de Damas, par rapport aux Livres ſaints, & à l'Hiſtoire des Hébreux & du nouveau Teſtament.

Naaman Général des troupes du Roi de Syrie, étant venu trouver le Prophéte Eliſée, pour être guéri de ſa lépre, ce Prophéte lui dit de s'aller baigner ſept fois dans le Jourdain. Mais Naaman tout fâché, répondit: (*p*) N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana & de Pharphar, qui ſont meilleurs que tous ceux d'Iſraël, pour m'y aller laver, & pour me guérir? Il y a des Auteurs qui croyent qu'Abana eſt l'Oronte, & Pharphar le Chryſorroas, fleuves célébres en Syrie. Benjamin de Tudéle dit que le fleuve Abana, ou Amana, arroſe la ville de Damas, & que Pharphar arroſe ſes campagnes. Les Voyageurs (*q*) nous apprennent que le fleuve qui paſſe dans Damas, s'appelle encore aujourd hui Tarfar, Tarfaro, Farfaro, ou Fer, ou Pir. Etienne le Géographe donne au fleuve de Damas le nom de Baradine; & Maundrel (*r*) aſſûre que les Syriens le nomment Barrady. Ce fleuve a ſa ſource dans l'Antiliban, & va ſe perdre dans des marais, à quatre ou cinq lieuës de Damas, vers le midy. Ce Voyageur dit qu'il n'a pû trouver dans ce pays aucun veſtige du nom d'Abana, ni de Pharphar.

On montre à cinq cens pas de Damas, du côté du midy, ſur le grand chemin, le lieu où ſaint Paul fut renverſé par cette voix: *Saul, Saul, pourquoi me perſecutes-tu?* On y bâtit une Egliſe, qui eſt à préſent entiérement ruinée. On voit encore dans la même ville la maiſon que l'on dit être celle de ſaint Ananie, qui baptiſa, & inſtruiſit ſaint Paul; laquelle eſt changée en Egliſe, & dont les Turcs ont fait une Moſquée. Pluſieurs Ecrivains ont crû que Caïn & Abel avoient leur demeure auprés de Damas, & que c'eſt du ſang d'Abel dont cette ville a pris ſon nom; car en Hébreu *Dam-ſak* ſignifie un *ſac de ſang*. On montre encore dans ces quartiers-la le tombeau d'Abel, qui eſt, dit-on, de la longueur de quarante pieds. Mais on ne peut faire aucun fonds ſur de pareils récits.

[Damas. Les Arabes donnent à cette ville le nom de *Damaſchk*, ou *Demeſchk*, ou celui de *Scham*, qui eſt le nom de la province dont Damas eſt la capitale (*f*). Ils croyent communément que cette ville a tiré ſon nom de *Dameſchek Eliezer*, ſerviteur ou Intendant de la maiſon d'Abraham, & que ce Patriarche en eſt le fondateur. Il y a toutefois

(*h*) *Plutarch. in Alex. Q. Curt. l.* 3. (*i*) 1. *Macc.* XII. 32. (*k*) *Joſeph Antiq. l.* 14. *c.* 4. (*l*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 5. 6. (*m*) 2. *Cor.* XI. 32 (*n*) *Antiq. l.* 16. *c.* 15. (*o*) En l'an de J. C. 37. (*p*) 4. *Reg.* V. 1. 2. 3. *&c.*

(*q*) Voyez Daviti. Syrie. (*r*) Maundrel, Voyage d'Alep a Jéruſalem. (*f*) *Bibliot. Orient. p.* 282. 772. *&c.*

fois des Hiſtoriens Arabes qui font la ville de Damas encore plus ancienne que le ſiécle d'Abraham, & qui prétendent quelle a eté fondée & nommée par Demſchak fils de Chanaan, fils de Cham & petit-fils de Noë.

Le Géographe Perſien dit que la campagne ou plaine de Damas, qui s'étend entre le liban & l'Anti-Liban, & que les Arabes appellent Ganthah, eſt un des quatre Paradis de l'Orient. Les trois autres ſont Obolla dans la Chaldée, où il y a une riviere de même nom; Scheb-Baoran en Perſe, & la Sogdiane, que les Orientaux appellent la vallée de Samarcand. Ils prétendent qu'Adam a été créé près de Damas, d'une terre rouge que l'on voit au même endroit, & qui leur a paru plus propre que d'autre à former de la chair vive. Pluſieurs placent au même endroit le Paradis terreſtre.

La ville de Damas, ſelon le Géographe Etienne, a tiré ſon nom de ſon fondateur Damaſcus fils de Mercure & d'Alciméde. Dans le premier livre des Paralipoménes, VIII. 5. 6. *Damas* eſt nommée *Darmaſch* (t). Quelques-uns dérivent le nom de Damaſch, ou *Damſak* de l'Hébreu *Dam* ſang, & *ſak* un juſte, comme pour marquer que cette ville a été ſoüillée du ſang d'Abel. Damas a été ville épiſcopale métropolitaine ſous le Patriarche d'Antioche; mais aujourd'hui le Patriarche Grec d'Antioche y réſide. Le Temple de Damas paſſe pour un des plus beaux qu'ayent les Turcs. Ils diſent que ce Temple fut d'abord bati par les Sabiens Diſciples de ſaint Jean-Baptiſte, qui y conſervoient le chef de ce ſaint Précurſeur, ſuſpendu à la voute: enſuite les Chrétiens s'en rendirent les Maîtres, & en furent chaſſez par le Calife Valid fils d'*Abdalmelech*, qui dépenſa pendant pluſieurs années tout le revenu qu'il tiroit de la Syrie à l'embellir. Il y a un dôme magnifique qui porte le nom de dôme d'Aliat; il eſt accompagné de pluſieurs autres dômes de moindre grandeur, dont l'un s'appelle le dôme de la montée, ou de l'aſcenſion de Mahomet au ciel: le troiſiéme, le dôme de la réſurrection des morts; & le quatriéme, le dôme de la balance, ou du jugement dernier. Malgré toutes les révolutions qui ſont arrivées à Damas, cette ville paſſe encore aujourd'hui pour une des plus belles & des plus conſidérables de l'Orient.]

DAMIETTE, ville d'Egypte. Voyez *Péluſe*.

DAMMIM. Voyez *Dommim*, ou *Aphes-Dommim*.

I. DAMNA, ville dans les montagnes de Juda. *Joſue* XV. 49.

II. DAMNA, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XXI. 35. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Mérari pour leur demeure.

III. DAMNA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 49. Il y en a encore une autre de même nom dans la Tribu du Nephtali, qui fut donnée aux Lévites. *Joſue* XXI. 35.

DAN, cinquiéme, fils de Jacob, & le premier de Bala, ſervante de Rachel. (u) Rachel voyant que Dieu ne lui avoit point donné d'enfant, pria Jacob de prendre Bala ſa ſervante, afin qu'au moins par ſon moyen, elle pût avoir des enfans. Jacob la prit, & Bala lui enfanta un fils; & Rachel dit: Le Seigneur a jugé en ma faveur, & a exaucé ma voix, en me donnant un fils; & elle l'appella *Dan*, qui ſignifie, il a jugé. Dan n'eut qu'un fils, nommé *Huſim*. (x) Ce qui n'empêcha pas qu'il n'eût une fort nombreuſe poſterité, puiſqu'au ſortir de l'Egypte, cette Tribu étoit compoſée de ſoixante-deux mille ſept cens hommes, capables de porter les armes, ſans compter les femmes & les enfans. (y) Jacob au lit de la mort, donna ſa bénédiction à Dan, en diſant: (z) *Dan jugera ſon peuple, comme une autre*

(t) *Darmaſch* דרמשק au lieu de דמשק *Damaſck*.

(u) *Geneſ.* XXX. 4. 5. 6. *&c.* (x) *Geneſ.* XLVI. 23. (y) *Num.* I. 38. (z) *Geneſ.* XLIX. 16. 17.

autre Tribu d'Iſraël. Que Dan ſoit comme un ſerpent dans le chemin, comme un céraſte dans le ſentier, qui mord l'ongle du cheval, & qui fait tomber le cavalier en arriére. Jacob vouloit dire que quoi que cette Tribu ne fût pas des plus puiſſantes, ni des plus célébres d'Iſraël, elle ne laiſſeroit pas de produire un Chef de ſon peuple. Ce qui fut exécuté dans la perſonne de Samſon, qui étoit ſorti de Dan.

Jacob ajoûte que Dan ſera comme un ſerpent caché dans le chemin, qui mord l'ongle du cheval, & renverſe le cavalier; ce qui peut encore marquer ſa valeur, & ſon adreſſe à ſurprendre & à vaincre un ennemi plus fort que lui. D'autres ont crû que Jacob par ces derniéres paroles, vouloit dire que l'Antechriſt ſortiroit de la Tribu de Dan. Ce ſentiment eſt trés-commun dans les Peres & dans les Auteurs Eccléſiaſtiques. Ils ſe ſervent auſſi pour l'appuyer, de ce que dans l'Apocalypſe, (*a*) ſaint Jean ne fait nulle mention de la Tribu de Dan, parmi les autres Tribus d'Iſraël. Mais ces raiſons, quoiqu'appuyées par l'autorité de pluſieurs Anciens, ne ſont pas toutefois fort convaincantes; & l'origine de l'Antechriſt ſera toûjours une queſtion fort incertaine juſqu'aprés l'événement.

La Tribu de Dan eut ſon partage dans un terrein fort gras & fort fertile; entre la Tribu de Juda à l'orient, & le pays des Philiſtins à l'occident. Mais ce terrein étoit fort reſſerré, parce que ce n'étoit proprement qu'un démembrement qui avoit été fait des terres de Juda. C'eſt ce qui obligea ceux de cette Tribu de chercher un pays plus étendu, pour y envoyer une Colonie de pluſieurs de leurs familles, qui n'etoient pas aſſez au large dans leur propre terrein. Ils envoyérent donc cinq hommes choiſis des plus vaillans d'entre eux, (*b*) pour chercher une demeure qui leur convînt. Ils s'avancérent jusqu'à Laïs près les ſources du Jourdain, qu'ils trouvérent ſans défiance, & vivant dans une pleine sécurité. Ils en vinrent donner avis à leurs compatriotes, qui envoyérent ſix cens hommes bien armez, avec leurs familles, pour ſe rendre maîtres de Laïs. En paſſant par la montagne d'Ephraïm, ils prirent dans la maiſon de Michas un jeune Lévite, qui y entretenoit un culte ſuperſtitieux, & l'emmenérent avec eux à Laïs. Ils ſe rendirent aiſément maîtres de cette ville, & y établirent le même mauvais culte qu'ils avoient trouvé chez Michas. Ce fut alors que la ville, qui s'appelloit auparavant Laïs, prit le nom de *Dan*, à cauſe de ceux de cette Tribu qui s'en rendirent les maîtres.

DAN, ville ſituée à l'extrémité ſeptentrionale du pays d'Iſraël, dans la Tribu de Nephtali. Pour marquer les deux extrémitez de la Terre promiſe; l'Ecriture ſe ſert ſouvent de cette maniére de parler: (*c*) *Depuis Dan, juſqu'à Berſabée.* Dan étoit au nord, & Berſabée au midy. La ville de Dan étoit au pied du Liban, ſur le ruiſſeau de Dan, ou du Jourdain; & pluſieurs Auteurs ont crû que le Jourdain, *Jordanes*, prenoit ſon nom de l'Hébreu *Jor*, un ruiſſeau, & *Dan*, qui étoit une ville ſituée prés de ſa ſource. Mais on fera voir ailleurs que cette prétention ſouffre d'aſſez grandes difficultez. Voyez l'article *Jourdain*. Dan étoit à quatre milles de Panéas, du côté de Tyr. (*d*) Quelques-uns (*e*) l'ont confondu mal-à-propos avec Panéas, parce que Dan eſt proche de cette ville. Jéroboam fils de Nabath, mit un de ſes veaux d'or dans la ville de Dan; (*f*) & l'autre à Béthel.

[DAN. Un Hiſtorien Juif nommé Eldad

(*a*) *Apoc.* VII. (*b*) *Judic.* XVIII. 1. 2. 3. &c. *Joſue* XIX. 46 47.

(*c*) 1. *Reg.* XXX. 20. 2. *Reg.* Ibi. 10. XVII. 11. XXIV. 2. & *paſſim.* (*d*) *Euſeb. in* Δὰν & Βηθσαιδὰ. (*e*) *Hieronym. in Ezech.* XLVIII. *Philoſtorg. hiſt. l.* 7. *c.* 3. *alii.* (*f*) 3. *Reg.* XII. 29.

dad (g), que quelques-uns font vivre au neuviéme ſiecle vers l'an 880. & d'autres au treiziéme en 1283. a écrit que les Juifs de la Tribu de Dan ne voulant pas prendre les armes contre leurs freres, ſous le regne de Jéroboam, ſe retirerent en Ethiopie, où ils firent alliance avec les habitans du pays, & devinrent tributaires du Roy d'Ethiopie. Ils remonterent le Phiſon (il veut dire le Nil) & trouverent des peuples noirs comme des corbeaux, d'une ſtature de geant, & qui ſe nourriſſoient de chair humaine. Les Tribus de Nephtali, de Gad & d'Aſer ſuivirent en ce pays-là celle de Dan, & ayant paſſé les fleuves d'Ethiopie, s'y habituerent nourriſſant des troupeaux, & demeurant ſous des tentes. Ils avoient à leur tête un Roy deſcendu d'Oliab, & gardoient les principales ordonnances de la loy. Leur Prince pouvoit mettre cent vingt mille cavaliers & cent mille fantaſſins ſous les armes. Ces quatre Tribus unies partagerent entre elles les quatres ſaiſons de l'année; chacune faiſoit la guerre pendant trois mois; & rapportoit ſon butin au Roy, qui en faiſoit un partage égal aux autres Tribus qui étoient demeurées à la garde du pays. Mais cette tranſmigration eſt une pure fable, & qui n'a pas le moindre fondement dans l'hiſtoire ſainte.]

I. DANIEL, Prophéte du Seigneur, ſorti de la race royale de David, fut mené captif à Babylone, étant encore fort jeune, la quatriéme année de Joakim, Roy de Juda, du Monde 3398. avant J. C. 602. avant l'Ere vulgaire 606. On le choiſit avec trois de ſes compagnons, Ananias, Azarias & Mizaël, pour demeurer dans la Cour de Nabuchodonoſor, (h) & on leur procura une éducation proportionnée à l'emploi auquel on les deſtinoit. Daniel & ſes compagnons firent de trés-grands progrés dans toutes les ſciences des Caldéens; & ne voulurent pas ſe ſoüiller, en mangeant des viandes qu'on leur ſervoit de deſſus la table du Roy.

La premiére occaſion où Daniel fit éclatter ſa ſageſſe, fut dans la délivrance de Suſanne, injuſtement accusée, & condamnée (i) à la mort. Il fit reconnoître ſon innocence, & découvrit la calomnie des vieillards qui l'avoient accusée. Voyez l'article de *Suſanne*. Quelque tems aprés, Nabuchodonoſor ayant vû en ſonge une grande ſtatüe, composée de divers métaux, (k) qui fut miſe en piéces par une pierre détachée de la montagne, voulut ſçavoir l'explication de ſon ſonge. Mais comme il l'avoit oublié, il prétendit que les Mages lui en donneroient non-ſeulement l'interprétation, mais auſſi qu'ils le lui rappelleroient dans la mémoire. Comme la choſe leur étoit impoſſible, ils furent tous condamnez à mort. Daniel en ayant été informé, devina, & expliqua le ſonge, & fut établi Intendant de la Province de Babylone, & Chef de tous les Mages & de tous les Devins du pays.

Une autre fois Nabuchodonoſor ayant vû en ſonge un grand arbre, (l) qui fut abbattu, coupé, & mis en piéces, mais en ſorte toutefois que ſa racine demeura; Daniel prédit à ce Prince que bien-tôt il ſeroit réduit à l'état des bêtes, & qu'il ſeroit chaſsé de ſon Palais. L'événement ſuivit bientôt l'explication; & le Prince fut frappé de manie, & s'imagina qu'il étoit devenu bœuf. Il fut ſept ans dans cet état, aprés leſquels il remonta ſur le trône, & regna comme auparavant.

Quelque tems aprés, (m) il fit dreſſer une ſtatuë d'or, & fit publier qu'auſſi-tôt qu'on entendroit le ſon des inſtrumens de muſique, chacun eût à ſe proſterner, & à adorer la ſtatuë qu'il avoit érigée. Daniel étoit apparemment alors abſent de Babylone. Mais ſes trois compagnons ayant déſobéï à l'ordre du Roy, furent jettez dans une fournaiſe arden-

(g) *Apud Barroloccì Bibl. Rabinic. t. 1. p. 127.* (h) *Dan.* I. 2. 3. 4. *&c.*

(i) *Dan.* XIII. (k) *Dan.* II. (l) An du Monde 3434. avant J. C. 566. avant l'Ere vulg. 570. *Dan.* IV. 1. 2. 3. *&c.* (m) *Dan.* III. 1. 2. 3. *&c.* An du Monde 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560.

ardente, d'où ils ſortirent ſains & ſaufs. La grandeur & l'évidence du miracle engagérent Nabuchodonoſor à donner un Edit en faveur de la Religion des Juifs. Il mourut peu de tems aprés; (n) & Evilmérodach lui ſuccéda. Daniel conſerva ſous ce Prince tout le crédit qu'il avoit eu ſous le Roi ſon pere.

Balthaſar ſuccéda à Evilmérodach; & ce fut ſous ſon regne que Daniel eut les fameuſes viſions des quatre animaux qui ſortoient de la mer, (o) & qui déſignoient quatre Empires; celui des Caldéens, celui des Perſes, celui des Grecs, & celui des Romains, ou plûtôt, celui des Séleucides & des Lagides. Aprés cela, & dans la même viſion, Dieu fit voir à Daniel les perſécutions que le Roi Antiochus Epiphanes devoit faire ſouffrir aux Juifs, la vengeance que Dieu en devoit tirer, & les victoires que les Maccabées devoient remporter contre lui. Dans le Chapitre ſuivant, (p) Dieu fit voir à Daniel un boue & un bélier, qui frappoient des cornes l'un contre l'autre. Le boue marquoit Aléxandre le Grand; & le bélier, Darius Condomanus, qui fut le dernier des Rois de Perſe ſucceſſeurs de Cyrus. Le bélier fut vaincu, & le boue devint extrémement puiſſant. Le Prophéte décrit les ſucceſſeurs d'Aléxandre, ſur tout Antiochus Epiphanes, ſous la figure de quelques cornes, qui s'élévent de deſſus la tête du bouc. Tout cela fut expliqué à Daniel dans la même viſion par l'Ange ſaint Gabriel.

Balthaſar Roi de Chaldée, ayant été tué la même nuit qu'il profana les vaſes ſacrez du Temple de Dieu, (q) Darius le Méde, ſon grand oncle maternel, lui ſuccéda. (r) Ce Roi ayant établi ſix vingt Satrapes ſur les Provinces de ſes Etats (ſ) éleva au-deſſus d'eux Daniel; & il penſoit même à lui donner l'Intendance générale de tout le Royaume: ce qui ayant allumé la jalouſie des autres Satrapes, ils engagérent le Roi à faire un Edit, qui défendoit à tout homme de faire aucune demande ni à Dieu, ni à aucun autre, ſinon au Roi. L'Edit fut publié, & obſervé par tout le peuple: mais Daniel continua à faire ſes priéres à trois heures réglées dans ſa chambre, tourné du côté de Jéruſalem. Ses ennemis en vinrent auſſi-tôt donner avis au Roi, qui fut obligé de le faire jetter dans la foſſe aux lions. Le lendemain Darius vint de grand matin à la foſſe; & y ayant trouvé Daniel en parfaite ſanté, il ordonna qu'on l'en tirât, & qu'on y jettât en ſa place ſes accuſateurs, avec leurs femmes & leurs enfans.

Ce fut ſous le regne de ce Prince, que Daniel ayant lû dans le Prophéte Jérémie le nombre des ſoixante & dix années qui devoient accomplir la déſolation de Jéruſalem, il pria inſtamment & jeûna, pour en recevoir l'explication. Aprés ſa priére, l'Ange Gabriel vint lui révéler une autre choſe de bien plus grande importance, qui eſt la mort, & le ſacrifice du Meſſie, qui devoit arriver au bout de ſoixante & dix ſemaines, compoſées de ſept années chacune, & qui toutes enſemble font la ſomme de quatre cens quatre-vingt-dix ans.

La troiſiéme année de Cyrus dans la Perſe, qui concourt avec la premiére de Darius à Babylone, (t) Daniel eut encore une grande viſion, dans laquelle l'Ange Gabriel lui dit que Michel lui avoit aidé à ſurmonter le Roi de Perſe, (u) c'eſt-à-dire, Cyrus. Aprés cela, l'Ange lui découvrit d'une maniére preſqu'auſſi claire que s'il lui ra-

A a contoit

(n) An du Monde 3444. (o) *Dan.* VII. (p) *Dan.* VIII. (q) *Dan.* V. 1. 2. 3. An du M. 3445. avant J. C. 555. avant l'Ere vulg. 559. (r) *Dan.* IX. An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556.

(ſ) *Dan.* VI. 1. 2. *&c.* (t) An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556. (u) *Dan.* X.

contoit une hiſtoire, ce qui devoit arriver dans la Perſe aprés Cyrus, (*h*) la venuë d'Alexandre le Grand, ſes conquêtes, l'Empire des Perſes abbattu, & celui des Grecs élevé; les Royaumes de Syrie & d'Egypte long-tems en guerre l'un contre l'autre; les perſécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Saints; la perte de ce Prince perſécuteur, & la victoire & le bonheur des Saints. (*i*)

Aprés la mort de Darius le Méde, Cyrus monta ſur le trône des Perſes & des Médes. (*k*) Daniel eut toûjours beaucoup d'autorité dans ſes Etats. C'eſt au tems de ce Prince que nous rapportons l'hiſtoire de Bel, & celle du dragon, qui étoient adorez par les Babyloniens. Bel étoit une Idole de bronze, à laquelle on offroit tous les jours douze meſures de farine, quarante brebis, & ſix grands vaſes de vin. (*l*) On croyoit que cette Idole conſumoit tout cela, & qu'elle étoit animée. Daniel entreprit de déſabuſer le Roi. Il lui dit que Bel ne mangeoit point ce qu'on lui offroit, mais que d'autres le mangeoient pour lui. En effet il y avoit ſoixante & dix Prêtres de Bel, ſans compter leurs femmes & leurs enfans, qui s'en nourriſſoient, & qui entroient la nuit dans le Temple par des conduits ſouterrains, ſans qu'on s'en aperçût. Daniel étant donc venu au Temple avec le Roi, fit mettre ſur l'Autel la quantité ordinaire de viande, de pain & de vin; & ayant fait ſortir les Prêtres, répandit de la cendre ſur le pavé du Temple; & étant ſorti, fit mettre le ſceau du Roi à la porte, aprés qu'on l'eut bien fermée.

Pendant la nuit, les Prêtres ſe rendirent dans le Temple avec leurs femmes & leurs enfans, & conſumérent tout ce qui étoit ſur l'Autel. Le lendemain au matin, le Roi vint avec Daniel; & ayant trouvé la porte bien fermée, & les ſceaux en leur entier, ils ouvrirent la porte; & le Roi ayant remarqué qu'il n'y avoit rien ſur l'Autel de tout ce qui y avoit été offert la veille, s'écria: Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie. Daniel commença à rire; & retenant le Roi, afin qu'il n'avançât pas plus avant, il lui dit: Voyez ce pavé: De qui ſont ces traces de pieds? Je vois, dit le Roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes & de petits enfans; & il entra dans une grande colére. Il fit donc arrêter les Prêtres, leurs femmes & leurs enfans, & ils lui montrérent les petites portes ſecrettes, par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui étoit ſervi ſur la table. Le Roi les fit donc mourir, & il livra à Daniel l'Idole de Bel, & ſon Temple, qu'il fit renverſer.

Il y avoit auſſi dans la ville un grand dragon, que les Babyloniens adoroient. (*m*) Le Roi dit à Daniel: Vous ne pouvez point dire préſentement que celui-ci ne ſoit pas un Dieu. Adorez-le donc. Daniel lui répondit: J'adore le Seigneur mon Dieu: mais celui-ci n'eſt rien moins qu'un Dieu. Que s'il vous plaît de me le permettre, je tuërai celui-ci, ſans me ſervir ni d'épée, ni de bâton. Le Roi le lui ayant permis, Daniel prit de la poix, de la graiſſe & du poil; & ayant fait cuire tout cela enſemble, il en fit des maſſes, qu'il jetta dans la gueule du dragon; & le dragon creva. Les Babyloniens étrangement irritez de cela, vinrent trouver le Roi, & lui dirent: Abandonnez-nous Daniel, ou nous vous ferons mourir avec toute vôtre maiſon. Le Roi fut donc contraint de leur abandonner Daniel; & ils le jettérent dans la foſſe aux lions, où il demeura ſix jours. Or il y avoit dans la foſſe ſept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps d'hommes,

(*h*) *Dan.* XI. (*i*) *Dan.* XII. (*k*) An du Monde 3456 avant J. C. 544. avant l'Ere vulg. 548. (*l*) *Dan.* XIV.

(*m*) *Dan.* XIV. 22. 23. &c. An du Monde 3457. avant J. C. 543. avant l'Ere vulg. 547.

mes, avec deux brebis ; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévoraſſent Daniel.

En ce tems-là, le Prophéte Abacue, qui étoit en Judée, ayant préparé à manger pour ſes moiſſonneurs, l'Ange du Seigneur lui dit: Portez à Babylone le dîner que vous avez préparé, & le donnez à Daniel, qui eſt dans la foſſe des lions. Abacuc répondit: Je n'ai jamais été à Babylone, & je ne ſçai où eſt la foſſe. Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta à Babylone au travers des airs ; & l'ayant mis au-deſſus de la foſſe, il donna à manger à Daniel ; & l'Ange du Seigneur remit auſſi-tôt Abacue dans le lieu où il l'avoit pris.

Le ſeptiéme jour le Roi vint pour pleurer Daniel ; & s'étant approché de la foſſe, il y vit Daniel, qui étoit aſſis au milieu des lions. Il jetta auſſi-tôt un grand cri, & dit: Vous êtes grand, ô Seigneur Dieu de Daniel ; & l'ayant fait tirer de là, il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre ce Prophéte, & les lions les dévorérent devant lui en un moment. Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Daniel : encore y a-t-il quelques Auteurs qui tiennent qu'il y a eu deux Daniels, l'un de la famille de David, qui eſt le Prophéte dont nous parlons ici, & l'autre de la Tribu de Lévi, & de la famille d'Ithamar, à qui l'on attribuë l'hiſtoire de la délivrance de Suſanne, & celle de la mort du Dragon, & de la deſtruction du Temple de Bel. Mais on n'a aucune preuve ſolide de cette diſtinction des deux Daniels.

La réputation de Daniel étoit ſi grande, même pendant ſa vie, qu'elle étoit comme paſſée en proverbe. (n) *Vous êtes plus ſage que Daniel*, diſoit avec ironie Ezéchiel au Roi de Tyr ; & dans un autre endroit, dans le même Prophéte, (o) Dieu dit: *S'il ſe trouve au milieu d'une ville trois hommes du mérite de Noé, de Daniel, & de Job, ils garantiront leurs ames du péril.* Joſeph (p) dit qu'il fut comblé des bienfaits de Dieu, & qu'il fut élevé au rang des plus grands Prophétes. Il joüit de la faveur des Princes, & de l'affection des peuples pendant ſa vie ; & aprés ſa mort, il eut pour partage une réputation immortelle. Quelques Juifs (q) ont voulu autrefois exclure Daniel du rang des Prophétes. Mais leur chagrin contre ce Prophéte ne vint que de ce qu'il eſt trop clair, & trop exprés pour JESUS-CHRIST, & qu'il marque trop expreſſément le tems de ſa venuë.

On croit que Daniel mourut dans la Caldée, & qu'il ne profita pas de la permiſſion donnée par Cyrus à tous les Juifs, de s'en retourner dans leur pays. Les grands emplois qu'il poſſédoit dans l'Empire des Perſes, le retinrent parmi eux. Saint Epiphane dit qu'il mourut à Babylone ; ce qui eſt ſuivi par la plûpart des Hiſtoriens. D'autres croyent qu'il mourut à Suſes, où il paſſa une bonne partie de ſa vie, & où il eut pluſieurs de ſes viſions. Benjamin de Tudele raconte qu'on lui montra ſon tombeau à Chuzeſtan, qui eſt l'ancienne Suſes. Joſeph (r) dit que de ſon tems on voyoit encore à Ecbatane Capitale de Médie, une tour d'une ſtructure admirable, que l'on diſoit avoir été bâtie par Daniel. Les Rois de Perſe & de Médie s'y faiſoient enterrer, & on en confioit la garde à un Prêtre de la race des Juifs.

Parmi les Ecrits de Daniel, il y a des piéces qui ont toûjours conſtamment paſſé pour Canoniques ; d'autres qui ont été conteſtées fort long-tems. Tout ce qui eſt écrit en Hébreu ou en Caldéen ; car il y a quelques piéces de Caldéen mêlées avec l'Hébreu ; tout cela eſt généralement reconnu

(n) *Ezech.* XXVIII. 3. (o) *Ezech.* XIV. 14. 20.

(p) *Antiq. l.* X. *c.* 12. (q) *Vide apud Hieronym. Præfat. in Daniel Theodoret. Præfat. Comment. in Daniel.* (r) *Antiq. l.* X. *c. ultimo.*

pour canonique, tant chez les Juifs, que chez les Chrétiens. Mais ce qui ne ſe trouve qu'en Grec, a ſouffert de grandes contradictions, & n'a proprement été reçu pour canonique que depuis la déciſion du Concile de Trente. Du tems de ſaint Jérôme, (*f*) les Juifs étoient partagez ſur cela; les uns admettoient toute l'Hiſtoire de Suſanne; d'autres la rejettoient toute entiére; les uns en recevoient une partie, & en rejettoient une autre. Joſeph l'Hiſtorien n'a rien dit de l'Hiſtoire de Suſanne, ni de celle de Bel, & du Dragon. Mais Joſeph Ben-Gorion Auteur Juif qui a écrit en Hébreu, rapporte tout au long ce qui regarde Bel & le Dragon, & ne dit rien de l'Hiſtoire de Suſanne. On peut voir tout ce qui regarde la canonicité de ces endroits, traité plus au long dans nôtre Préface ſur Daniel.

Les douze premiers Chapitres de Daniel ſont partie en Hébreu, partie en Caldéen; les deux derniers ſont en Grec. Il parle Hébreu, lorſqu'il récite ſimplement; mais il rapporte en Caldéen les entretiens qu'il a eu en cette Langue avec les Mages, & les Rois Nabuchodonoſor, Balthaſar, & Darius le Méde. (*t*) Il rapporte dans la même Langue, l'Edit que Nabuchodonoſor donna aprés que Daniel eut expliqué le ſonge, qu'il avoit eu d'une grande ſtatüe d'or. (*u*) Cela fait voir l'extréme exactitude de ce Prophéte, qui rapporte juſqu'aux propres paroles des perſonnages qu'il fait parler. Le Chap. III. v. 24. & ſuivans, juſqu'au quatre-vingt-dixiéme, ſont en Grec, auſſi-bien que les deux derniers Chapitres; & c'eſt une grande queſtion parmi les Critiques, de ſçavoir s'ils ont jamais été écrits en Hébreu. La Verſion Grecque que nous avons de tout Daniel, eſt de Théodotion, (*x*) celle des Septante eſt perduë il y a trés-long-tems.

Porphyre (*y*) prétendoit que les Prophéties que nous avons ſous le nom de Daniel, lui étoient fauſſement attribuées; que cet Ouvrage étoit d'un Impoſteur, qui vivoit en Judée du tems d'Antiochus Epiphanes, lequel pour ſe concilier du crédit, avoit contrefait l'inſpiré, & avoit fait en ſtyle prophétique le récit des choſes qu'il voyoit de ſes yeux, & qui ſe paſſoient de ſon tems. Que s'il a avancé quelque choſe au-delà du tems d'Epiphanes, il l'a fait au hazard, & contre la vérité. Ce célébre ennemi de nôtre Religion avoit remarqué tant de clarté dans les Prophéties de Daniel, qu'il les prit pour des hiſtoires. Mais que Daniel ait vêcu à Babylone long-tems avant Antiochus Epiphanes, & qu'il y ait écrit les Prophéties que nous avons ſous ſon nom, c'eſt ce que l'on ne peut raiſonnablement conteſter. On peut voir la Préface de ſaint Jérôme ſur Daniel, & nôtre Préface ſur le même Prophéte.

Voici comme nous arrangeons la Chronologie de Daniel; il fut mené à Babylone l'an du Monde 3398. âgé peut-être de douze ans. L'Hiſtoire de Suſanne peut-être arrivée en 3401. Le ſonge de Nabuchodonoſor d'une grande ſtatuë d'or, en 3402. Le ſonge qu'eut le même Prince d'un grand arbre; qui fut coupé juſqu'à la racine, en 3434. L'année ſuivante Nabuchodonoſor tombe dans la manie, & croit être devenu bœuf. Il remonte ſur le trône en 3443. La même année peut être arrivée l'hiſtoire de la ſtatuë d'or érigée par ce Prince. Daniel eut la viſion des quatre bêtes au commencement du regne de Balthaſar, en 3446. Deux ans aprés, c'eſt-à-dire, en 3448. il eut celle du bélier & du bouc, qui frappent des cornes l'un contre l'autre. Nous mettons en 3449. au

(*f*) *Hieronym. Præf. in Daniel. & in Dan.* XIII. (*t*) *Dan.* II. 4. *& ſeq.* III. V. VI. VIII. (*u*) *Dan.* III. 98 *vv.* 100. *&* IV. 1. 2. *& ſeq. ad* 34.

(*x*) *Vide Hieronym. Præfat. in Daniel.* (*y*) *Apud Hieronym. loco citato.*

au commencement de Darius le Méde, les viſions de Daniel rapportées aux Chapitres IX. X. XI. & XII. de ſa Prophétie. Enfin l'Hiſtoire de Bel, & du Dragon arriva ſous le regne de Cyrus, vers l'an 3468. Le tems de la mort de Daniel eſt inconnu.

[DANIEL. Les Rabins chagrins contre Daniel, apparemment parce que ſes prophéties ſont trop claires pour prouver que JESUS-CHRIST eſt le vrai Meſſie, & que le tems de la venuë du deſiré des nations eſt arrivé, ſoutiennent qu'il ne doit pas être mis au rang des Prophetes pour deux raiſons (z): la premiere, parce qu'il n'a pas vécu dans la terre ſainte, hors de laquelle ne réſide pas l'eſprit de prophétie: la ſeconde, parce qu'il a paſſé ſa vie à la Cour d'un grand Roy, dans les honneurs & dans une vie de délices, fort differente de la vie des autres Prophétes. Quelques-uns ajoutent qu'il avoit été Eunuque, ſuivant cette parole d'Iſaïe à Ezéchias: (a) *Ils prendront les enfans de votre maiſon, & en feront des Eunuques qui ſerviront dans le palais des Rois de Babylone.* Or la loy exclut de l'Egliſe, ou de l'aſſemblée du Seigneur toutes ſortes d'Eunuques: (b) *Non intrabit eunuchus Eccleſiam Domini.*

Il eſt vrai qu'Abenezra & la plûpart des Rabins le purgent de ce dernier défaut; mais les autres accuſations ſubſiſtent; & pluſieurs ſe contentent de mettre ſes écrits au rang des hagiographes, qui ſont d'une bien moindre autorité que les Ecritures canoniques. Ils ajoutent encore un autre trait malin contre ce Prophéte (c). Ils prétendent que pendant que ſes trois compagnons Sidrac, Mizac & Abdénago (d) réſiſtoient aux ordres impies du Roy de Babylone, & qu'ils furent jettez dans la fournaiſe ardente, Daniel étoit allé en Egypte: quoy faire? Chercher des cochons, qu'il tira furtivement & adroitement de ce pays. Mais Joſeph (e) rend témoignage au grand mérite de Daniel. Le Prophéte Ezéchiel (f) le louë comme un des plus illuſtres perſonnages de ſon tems, & JESUS-CHRIST dans l'Evangile (g) le reconnoît clairement pour vrai Prophéte.

Quelques-uns ont cru que Daniel étoit revenu en Judée avec Eſdras; & les Orientaux (h) enſeignent que ce fut Bahaman fils d'Aſſendias Roy de Perſe, qui le renvoya. Ils ajoutent qu'il revint en Perſe, & qu'il mourut dans la ville de Suſes. Joſeph (i) raconte que Daniel avoit bâti dans la ville d'Ecbatane un édifice fameux en forme de château, qui ſubſiſtoit encore du tems de cet Hiſtorien, & qui étoit ſi admirablement conſtruit, qu'il ſembloit ne venir que d'être achevé, tant il conſervoit ſon premier éclat. C'étoit dans ce palais que les Rois de Perſe avoient choiſi leur ſépulture, & en conſidération de ſon fondateur, la garde en étoit encore de ſon tems commiſe à un homme de la nation des Juifs.

D'autres croyent qu'il demeura à Babylone, ou à Suſes, & qu'il ne revint jamais en Judée; ſon grand âge, ſes emplois, & le beſoin que ſes freres avoient de ſa protection dans le lieu de leur captivité, le diſpenſerent apparemment de s'en retourner dans ſa patrie. Il y en eut une infinité d'autres qui ne jugerent pas à propos de quitter la Chaldée, où ils vivoient en repos, & où ils avoient leurs établiſſemens, pour en aller chercher d'incertains dans un pays preſque reduit en ſolitude.

Quelques Orientaux attribuent à Daniel l'invention de la géomancie, qu'ils appellent Reml (k). D'autres l'attribuënt à Edris, qui eſt le même que le Patriarche Enoch.

(z) *Hieronym. præfat. in Daniel. Maimonid. More-Nebochim parte 2. c. 45. Vide Grot. præf. in Eſaiam.* (a) 4. *Reg.* XX. 18. (b) *Deut.* XXIII. 1. (c) *Gemar. Cod. Sanhed. Coch.* (d) *Dan.* III.

(e) *Joſeph. Antiq. l.* X. c. 12. (f) *Ezech.* XIV. 14. XXVIII. 3. (g) *Matt.* XXIV. 15. (h) *Biblioth. Orient. p.* 283. (i) *Joſeph. Antiq. l.* X. c. 12. lit *Ecbatane*; mais S. Jérôme lit *Suſes*. (k) *Biblioth. Orient. p.* 709. Raml. & 283. Danial.

Enoch. Cette géomancie conſiſte à marquer pluſieurs points ſur des tables préparées à cet effet, qu'ils appellent Raml. Ces points ainſi diſpoſez en un certain nombre ſur pluſieurs lignes inégales, ſe peuvent auſſi décrire avec la plume ſur le papier; & celui qui devine par le moyen de cet art, ſe nomme *Rammal*.

Ils attribuent auſſi à Daniel un volume qui a pour titre : Principes de l'explication des ſonges; & on trouve dans la Bibliothéque du Roy N°. 410. un autre livre intitulé : *Odmath-al-mantoul an Danial al-Nabi*, qui contient les prédictions reçûës par tradition du Prophéte Daniel. C'eſt un ouvrage plein de fauſſetez, que les Mahométans ont fabriqué ſur le fondement des véritables prophéties de Daniel. Ils tiennent de plus que ce Prophéte prêcha la foy de l'unité d'un Dieu dans toute la Chaldée, & qu'il convertit le Roy de Perſe Lohorasb, & Cyrus: que ce dernier donna à Daniel le gouvernement de la Syrie, & la poſſeſſion de la ville de Damas.]

II. DANIEL, fils de David & d'Abigaïl. 1. *Par.* III. 1.

III. DANIEL, de la famille d'Ithamar, revint de la captivité de Babylone. 1. *Eſdr.* VIII. 2.

DAPHCA, neuviéme, ou dixiéme campement des Iſraëlites dans le déſert. (*l*) Du déſert de Sin, ils allérent à Daphca; de Daphca, à Alus.

DAPHNE'. Joſeph (*m*) parle d'une fontaine de Daphné qui augmente les eaux du Jourdain. Saint Jérôme & le Caldéen liſent auſſi, *la fontaine de Daphné*, *Num.* XXIV. 11. où l'Hébreu porte ſimplement, *la fontaine*, de cette ſorte : *Depuis le village d'Henan, juſqu'à Sephama. De Sephama, ils deſcendirent à Rebla, vis-à-vis la fontaine de Daphnis*; l'Hébreu, *vis-à-vis la fontaine*.

Il y a aſſez d'apparence que ſaint Jérôme & les Interprétes Caldéens avoient en vûë la fontaine de Daphné, prés d'Antioche. Mais ils pouvoient auſſi regarder la fontaine de Daphné, voiſine du lac Séméchon, de laquelle Joſeph fait mention. Il faut pourtant convenir que le Texte de Joſeph enferme quelque difficulté. Il dit que *le lac Séméchon a trente ſtades de large, & ſoixante de long; & que ſes marais s'étendent juſqu'aux campagnes de Daphné, qui ſont ſi délicieuſes, ſur tout par leurs belles eaux, qui groſſiſſent le petit Jourdain, & qui le conduiſent dans le grand Jourdain, au-deſſus du Temple du veau d'or.* On ſçait que le Temple du veau d'or étoit à Dan. Ainſi il y a aſſez d'apparence qu'au lieu *des campagnes de Daphné*, il faut lire, *les campagnes de Dan*.

DAPHNE', bois, ou faubourg prés d'Antioche Capitale de Syrie. Ce faubourg n'étoit pas adhérant à la ville, mais il en étoit diſtant d'environ quarante ſtades, ou une lieuë & demie. Il étoit célébre par ſes belles eaux, par ſes bois, & par ſon Temple, qui étoit un aſyle ſacré pour tous ceux qui s'y retiroient. Le Grand-Prêtre Onias III. craignant les entrepriſes de l'uſurpateur Ménélaüs, s'étoit retiré par précaution dans l'aſyle de Daphné. Mais Ménélaüs ayant gagné Andronique; qui commandoit à Antioche, en l'abſence du Roi Antiochus Epiphanes, Onias fut tiré frauduleuſement de l'aſyle, & maſſacré par l'ordre d'Andronique. (*n*)

[DAPHNE'. Sozoméne, Théodoret, & ſaint Jean Chryſoſtome diſent que l'Oracle de Daphné ſe tut ſous l'Empereur Julien, que Gallus ſon frere qui étoit Chrétien, ayant réſolu de purger ce lieu de la ſuperſtition qui y regnoit, fit tranſporter d'Antioche à Daphné le corps de ſaint Babylas, qui avoit été Evêque de cette ville, & qui y avoit ſouffert le martyre cent ans auparavant ſous l'Empereur Décius; & que depuis la préſence de ce ſaint, comme il s'y étoit bien

(*l*) Num. XXXIII. 12. (*m*) *Joſeph. de Bello l.* 4. *c.* 1. *p.* 863.

(*n*) 2. *Macc.* IV. 33. An du Monde 3834. avant J. C. 166. avant l'Ere vulg. 170.

bien attendu, le démon avoit entiérement ceſſé d'y rendre ſes oracles. Mais Julien voulant faire la guerre aux Perſes, quelque tems après, vint à Daphné pour conſulter l'Oracle ſur cette guerre: après lui avoir ſacrifié un grand nombre de victimes, l'Oracle ne répondit autre choſe, ſinon que la préſence de Babylas lui fermoit la bouche; l'Empereur fort en colére ordonna aux Chrétiens de tranſporter dans un autre lieu le corps du ſaint Evêque; mais la nuit ſuivante la foudre tomba ſur le Temple d'Apollon, réduiſit en cendres l'autel & la ſtatuë du faux Dieu, & ruina preſque tout l'édifice. L'Empereur Zénon fit depuis bâtir à Daphné les Egliſes de ſaint Michel & de ſaint Euphemie.]

DARA, fils de Zaré, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* II. 6.

DARABITTE, village dans le Grand Champ. Voyez ci-devant *Dabaritte.*

DARCMONIM. (*o*) Ce terme ſe trouve dans l'Hébreu du premier Livre d'Eſdras, II. 69. & dans le ſecond d'Eſdras, VII. 70. 71. 72. & il y eſt ordinairement traduit par, *dragmas*, des dragmes. Or la dragme eſt une monnoye des Grecs, qui vaut huit ſols & un denier. Saint Jérôme 1. *Eſdr.* II. 69. le rend par, *ſolidos*, des ſols d'or; & les Septante au même endroit, par, *des mines d'or.* Dans le ſecond d'Eſdras, VII. 70. 71. 72. ſaint Jérôme le traduit toûjours par, *dragmas*; & les Septante au même endroit, par, *des piéces d'or.* Nous croyons avec M. Le Pelletier de Roüen, que les *darcmonim* ſont la même monnoye que les *adarcmonim*, qui ſe trouvent 1. *Paral.* XXIX. 7. & 1. *Eſdr.* VIII. 27. que les uns & les autres ſignifient *des dariques*, monnoye d'or très-pur, qui fut, dit-on, frappée par Darius fils d'Hyſtaſpe, Roi de Perſe, (*p*) ou plutôt, par un Darius plus ancien, ſelon le Scoliaſte d'Ariſtophane; (*q*) car Darius fils d'Hyſtaſpe ne parut que pluſieurs années après Eſdras. Il n'eſt pas certain que les dariques anciennes ayent été frappées au coin. Elles ne le furent que ſous Darius fils d'Hyſtaſpe.

M. le Pelletier, dont on a parlé, les eſtime à onze livres, onze ſols, neuf deniers, & un quart, qui eſt, ſelon lui, la valeur du demi-ſicle d'or des Hébreux. Mais M. Gronovius (*r*) l'eſtime à vingt dragmes d'argent, c'eſt-à-dire, à neuf livres, un ſol & huit deniers; en ſorte que les mille daremonim feroient dix mille quatre-vingt-dix livres de nôtre monnoye, & les vingt mille dariques, deux cens mille dix-huit cens livres.

DARCON, Juif qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Eſdr.* VII. 58.

[DARIQUES. Voyez *Darcmonim.* Les Dariques tirent leur nom de *Darius le Mede* (*ſ*), nommé autrement Cyaxarés, oncle de Cyrus, qui fut laiſſé par ce Prince Gouverneur de Babylone, & des pays conquis ſur les Chaldéens par Cyrus, pendant que ce Prince étoit occupé à ſon expédition d'Egypte, de Syrie, & des pays circonvoiſins. Comme Darius trouva à Babylone des tréſors immenſes amaſſez par les Rois de Chaldée, il en fit faire des monnoyes d'or, qui par leur fineſſe & leur pureté, car elles étoient de pur or, n'ayant preſqu'aucun alloi, furent pendant pluſieurs ſiécles préférées à toutes les monnoies d'Orient: elles ſe répandirent même dans la Gréce, & y furent très-eſtimées. Selon le Docteur Bernard Anglois (*t*), qui avoit écrit des poids & des meſures anciennes, la darique peſoit deux grains plus qu'une guinée. On frappa dans la ſuite d'autres piéces du même nom & de même valeur; & il y avoit même des demi-dariques, qui ne valoient que moitié des premiéres, & n'avoient que la moitié du poids.]

I. DA-

(*o*) דרכמונים *Darcmonim.* (*p*) *Herodot. l. 4. c. 166.* (*q*) *Scholiaſt. in Ariſtophan. Eccleſiaſ. v. 598.*

(*r*) *Gronov. de pecunia vet. l. 2. c. 3.* (*ſ*) *Vide Suid. voce Δαρεικὸς. Harpocration. Scholiaſt. Ariſtophan. ad Eccleſiam.* (*t*) *Bernard de ponderib. & menſuris antiq. p. 171.*

I. DARIUS. On connoît dans l'Hiſtoire pluſieurs Princes du nom de Darius. Nous nous bornerons à ceux dont il eſt parlé dans l'Ecriture. *Darius le Méde*, nommé dans Daniel, (*u*) étoit fils d'Aſtiages Roi des Médes, & frere de Mandane mere de Cyrus, & d'Amyit mere d'Evilmérodach, & ayeule de Balthaſar. Ainſi Darius le Méde étoit oncle maternel d'Evilmérodach & de Cyrus. Le Texte Hébreu le nomme d'ordinaire *Dariaveſch*, ou *Darius*. Les Septante le nomment *Artaxerxés* dans Daniel, VI. 1. & le Grec du Chap. XII. 6. du même Daniel, lui donne le nom d'*Aſtiages*. Enfin Xénophon l'appelle par tout *Cyaxarés*. Ce Prince ſuccéda à Balthaſar Roi de Babylone, (*x*) ſon arriére-neveu, petit-fils de ſa ſœur, mort l'an du Monde 3442. avant J. C. 558. avant l'Ere vulgaire 562. Daniel ne nous dit pas qu'il y ait eu guerre entre eux: mais les Prophétes Iſaïe (*y*) & Jérémie (*z*) en parlent aſſez clairement; ſoit qu'ils entendent les guerres que Darius le Méde fit aux Babyloniens, ou celles que leur déclara Cyrus.

Darius étant monté ſur le trône de Babylone, juga à propos d'établir ſix vingt Satrapes ſur ſes Etats, afin qu'ils en gouvernaſſent les différentes Provinces. (*a*) Il mit au-deſſus d'eux trois Princes, dont Daniel étoit un, afin que les Satrapes leur rendiſſent compte. Comme Daniel les ſurpaſſoit tous en autorité, & que le Roi ſongeoit à l'établir Surintendant de tout ſon Royaume, les autres Satrapes complottérent de le perdre. Ils engagérent le Roi a faire un Edit, qui défendoit à tout homme de faire aucune demande à quelque Dieu, & à quelque homme que ce fût, ſinon au Roi. L'Edit fut publié; & tout le peuple l'obſerva. Mais Daniel ayant continué à faire ſes priéres trois fois chaque jour, ſes ennemis obligérent le Roi à le faire jetter dans la foſſe aux lions, parce qu'un Roi n'étoit plus maître de changer ce qu'il avoit une fois ordonné avec le conſeil & le conſentement des Grands. Darius fût affligé de la condamnation de Daniel: & le lendemain de grand matin, étant allé à la fauſſe des lions, & l'ayant trouvé ſain & ſauf, il le fit tirer de cette foſſe, & y fit jetter ſes accuſateurs, avec leurs femmes & leurs enfans. (*b*)

Ce fut ſous Darius le Méde que Daniel eut la fameuſe viſion des ſoixante & dix ſemaines, aprés leſquelles le CHRIST devoit être mis à mort; & celle des perſécutions qu'Antiochus Epiphanes devoit faire ſouffrir aux Juifs. Ces viſions ſont rapportées dans les Chapitres IX. X. XI. XII. de ce Prophéte. Darius le Méde mourut à Babylone vers l'an du Monde 3456. avant J.C. 544. & avant l'Ere vulgaire 548. Il eut Cyrus pour ſucceſſeur dans la Monarchie des Perſes, des Médes & des Caldéens, qui furent reünis ſous ſon empire. [Voyez ci-devant *Cyaxarés* II.]

II. DARIUS, *fils d'Hyſtaſpe*, fut un des ſept conjurez qui tuérent le faux *Smerdis*, & les Mages uſurpateurs du Royaume des Perſes. Darius fils d'Hyſtaſpe fut reconnu Roi par les ſix autres conjurez, de la maniére que chacun ſçait. Car étant convenus entre eux que celui-là ſeroit reconnu pour Roi, dont le cheval ſaluëroit le premier le ſoleil à ſon lever, par ſes hennîſſemens, l'Ecuyer de Darius mena la veille le cheval de ſon maître avec une jument, au même lieu où le lendemain on ſe devoit trouver pour cela. Dés le matin, les ſept conjurez s'y rendirent. Darius y arriva au lever du ſoleil; & ſon cheval réveillé par ce qui s'y étoit paſſé la veille, commença à hennir. Auſſi tôt les ſix Satrapes ſe jettérent à bas de cheval, & ſe proſternant devant Darius, lui déférérent unanimément la Royauté. (*c*) Cela arriva l'an du Monde 3483. avant J. C. 517. avant l'Ere vulgaire 521.

Darius

(*u*) *Dan.* V. 31. IX. 1. XI. 1. *&c.* (*x*) *Dan* VI. 31. (*y*) *Iſai.* XIII. XIV. XLV. XLVI. XLVII. (*z*) *Jerem.* L. LI. (*a*) *Dan.* VI. 1. 2.

(*b*) An du M. 3450. avant J. C. 550. avant l'Ere vulg. 554. (*c*) *Juſtin. l.* 3. *Herodot. l.* 3.

Darius épouſa d'abord Athoſſe fille de Cyrus, laquelle avoit eu en premiéres nôces *Cambyſes* ſon propre frere, puis le faux *Smerdis*. Hérodote (*d*) dit que Darius en eut quatre fils, & qu'elle eut pendant aſſez long-tems beaucoup de part au gouvernement. Ce qui fait juger que ce n'eſt pas la même que Vaſthi, qui fut répudiée d'aſſez bonne-heure par ce Prince. Il épouſa encore *Artiſtone*, pour qui il eut une tendreſſe particuliére, qu'il préféra à ſes autres femmes, & à qui il fit ériger une ſtatuë d'or battu au marteau. (*e*) C'eſt apparemment la même qu'Eſther. Outre ces deux femmes, il en eut encore pluſieurs autres, à la maniére des Rois d'Orient. La premiére femme de ce Prince étoit fille de Gobrias. Il épouſa la Princeſſe *Parmis*, fille de Smerdis fils de Cyrus, (*f*) & *Phædima*, fille d'Othanes, (*g*) & *Phralagune*, fille unique d'Atarnés, frere de Darius. (*h*) Ce fut apparemment l'une de celles-là qu'il répudia, & qui eſt nommée Vaſthi dans le Livre d'Eſther. Je ne rapporte pas cette hiſtoire au long; on la verra dans l'article d'*Eſther*, & on l'a déja vûë dans celui d'*Aſſuerus*. Nous plaçons la répudiation de Vaſthi la quatriéme année de Darius, (*i*) du Monde 3487. Eſther devint ſon épouſe, & fut reconnuë Reine vers l'an 3488. avant l'Ere vulgaire 514.

La ſeconde année du regne de ce Prince, du Monde 3485. les Juifs animez par les exhortations des Prophétes Aggée & Zacharie, recommencérent à travailler au Temple, dont ils avoient interrompu l'ouvrage depuis le tems de Cyrus. Leurs ennemis en ayant donné avis à Darius, ce Prince leur permit de continuer. (*k*) Aman fils d'Amathi, ayant abuſé de la bonté que le Roi avoit pour lui, en demandant la mort de tous les Juifs qui étoient dans ſes Etats, & Darius ayant été informé de l'injuſtice de ſa demande, le fit lui-même pendre au poteau qu'il avoit deſtiné pour Mardochée, & permit aux Juifs de ſe venger de leurs ennemis, en 3496. Darius mourut l'an du Monde 3519. avant J. C. 481. avant l'Ere vulgaire 485. aprés trente-ſix ans de regne. (*l*) Voyez *Aſſuerus*.

[Darius *fils d'Hyſtaſpes*. Ce Prince réduiſit Babylone après vingt mois de ſiége. Cette ville autrefois la capitale de tout l'Orient, & la maîtreſſe de toutes les nations ſous les regnes de Nabuchodonoſor & de ſes fils & petits-fils, ne ſouffrit qu'avec une extrême répugnance de ſe voir réduite au ſecond rang, & dépoüillée de ſes plus cheres prérogatives, les Rois de Perſe ayant transféré à Suſes le ſiége de leur Empire. Elle réſolut donc de ſe délivrer du joug de la ſervitude, & de ſe révolter contre les Perſes (*m*). Dans ce deſſein profitant de la révolution qui arriva en Perſe, premierement à la mort de Cambyſes, & enſuite dans le maſſacre des Mages, ils commencerent à faire ſecretement leurs préparatifs pour la guerre, & pour ſoutenir un long ſiége. Ils employerent quatre ans à ces préparatifs, & lorſqu'ils crurent leur ville abondamment fournie de proviſion pour pluſieurs années, ils leverent l'étendart de la rébellion, & refuſerent d'obéir à Darius fils d'Hyſtaſpes.

Ce Prince leva promptement une armée, & vint faire le ſiége de Babylone avec toutes ſes forces. Les Babyloniens n'oſerent s'expoſer en pleine campagne contre un Prince de la valeur de Darius. Ils s'enfermerent dans leurs murailles, qui étoient d'une hauteur & d'une épaiſſeur qui les mettoit hors d'inſulte; & comme ils n'avoient à craindre que la famine, ils prirent la réſolution la plus barbare dont on ait jamais oüi parler; ce fut d'exterminer toutes les bouches inutiles & incapables de combattre. Ils raſſemblerent donc toutes les femmes

(*d*) *Herodot. l.* 7. *c.* 3. (*e*) *Herodot. l.* 7. *c.* 69. (*f*) *Herodot. l.* 7. *c.* 88. (*g*) *Idem ibidem. c.* 68. 69. (*h*) *Idem l.* 7. *c.* 224 (*i*) *Eſth.* I. 3. (*k*) 1. *Eſdr.* VI. 12... 14.

(*l*) *Herodot. l.* 7. *c.* 7. (*m*) *Herodot. l.* 3. *Juſtin. l.* 1. *c.* 10. *Polyan. l.* 7.

mes & tous les enfans, & les étranglerent: ils reſerverent ſeulement chacun celle de leurs femmes qu'ils aimoient le plus, & une ſervante pour faire les ouvrages de la maiſon. Ainſi ſe vérifia cette parole d'Iſaïe: (n) *Tu as dit, ô Babylone, je ſerai toujours la maîtreſſe; & tu n'as pas fait attention à ce qui doit t'arriver à la fin. Ecoute, ville délicieuſe, & qui habite ſans crainte, qui dis dans ton cœur: Je ſuis, & nulle autre n'eſt ſemblable à moi; je ne ſerai pas veuve, & je n'éprouverai pas la ſtérilité. Ces deux maux fondront ſur toi en un ſeul jour, la viduité & la ſtérilité, &c.* En effet, par la mort de ſes femmes & de ſes enfans, Babylone n'éprouva-t-elle pas en un ſeul jour ces deux malheurs?

On croit avec raiſon que les Juifs qui demeuroient en Babylone, ou en furent chaſſez par les Babyloniens, comme trop attachez au Roy Darius, qui favoriſoit en toutes choſes leur nation, ou qu'ils prirent d'eux-mêmes le parti d'en ſortir, lorſqu'ils virent les eſprits réſolus à la révolte. Les Prophétes les avoient ſouvent avertis de fuir du milieu de cette ville criminelle. *Sortez du milieu de Babylone*, avoit dit Iſaïe (o), *fuyez du milieu des Chaldéens, annoncez à haute voix, le Seigneur a ſauvé ſon peuple.* Et Jérémie: (p) *Retirez-vous du milieu de Babylone, ſortez de la terre des Chaldéens. Je vais aſſembler contre elle une multitude de nations du côté de l'Aquilon, qui la prendront, & la Chaldée ſera en proye.* Et encore: (q) *Fuyez du milieu de Babylone; que chacun de vous ſauve ſon ame & ſa vie. Le tems de la vengeance du Seigneur eſt arrivé; Babylone a été comme une coupe d'or entre les mains du Seigneur, il en a enyvré toutes les nations: elle eſt tombée tout d'un coup, elle eſt toute briſée, &c.* Enfin Zacharie preſque dans le même tems, c'eſt-à-dire vers la cinquieme année de Darius, avoit fait dire aux Juifs de Babylone: (r) *ô fuyez de la terre d'Aquilon, dit le Seigneur .... ô, Sion, qui habitez chez la fille de Babylone, ſauvez-vous.*

Darius fils d'Hyſtaſpes fut vingt mois devant Babylone, ſans faire aucun progrès conſidérable; la ville étoit fournie de toutes ſortes de proviſions pour pluſieurs années: la hauteur & la force de ſes remparts la rendoient imprenable; la réſolution de ſes habitans étoit extrême: Babylone renfermoit dans ſon enceinte un grand terrain vuide (ſ), qui pouvoit être cultivé, ce qui étoit d'une grande reſſource aux aſſiégez; de ſorte qu'elle ne pouvoit être priſe ni par aſſaut, ni par famine. Zopyre un des Généraux de Darius entreprit de la prendre par ſtratagême. Il ſe fit couper le nez & les oreilles, & ſe fit diverſes inciſions ſur tout le corps, & en cet état il ſe jetta dans la ville, ſe plaignant amérement de la cruauté de Darius, qu'il accuſoit de l'avoir injuſtement mis en cet état. Il ſçut ſi bien gagner la confiance des Babyloniens, qu'ils lui confierent le gouvernement de leur ville & le commandement de leurs troupes. Il s'en ſervit pour livrer la ville au Roy, qui le combla de biens & d'honneurs pour tout le reſte de ſa vie.

Il n'eut pas plutôt Babylone en ſa puiſſance, qu'il en fit enlever les cent portes d'airain, ſuivant la prédiction qu'en avoit fait Jérémie: (t) *Voici ce que dit le Seigneur: Ce mur de Babylone qui eſt ſi épais ſera renverſé, ſes portes ſi élevées ſeront brûlées, & les travaux des nations ſeront réduits au néant.* C'eſt ce que raconte Hérodote: (u) *Darius abbattit les murs de Babylone*, non pas entiérement, car il les laiſſa à la hauteur de cinquante coudées, au lieu de deux cens qu'ils avoient auparavant; *& il enleva toutes les portes, ce que n'avoit pas fait Cyrus, lorſqu'il*

(n) *Iſai* XLVII. 7. 8. 9. (o) *Iſai.* XLVIII. 20. (p) *Jerem.* L. 8. (q) *Jerem.* LI. 6. 7. 8. 9.

(r) *Zach.* II. 6. 9. (ſ) *Q. Curt. l.* 5. *c.* 1. (t) *Jerem.* LI. 58. (u) *Herodot. l.* 3.

qu'il prit la ville ; enfin il fit crucifier trois mille des plus mutins, & pardonna aux autres ; & pour empêcher que Babylone ne demeurât déſerte, il y fit mener cinquante mille femmes des provinces voiſines, pour remplacer celles qu'ils avoient tuées au commencement du ſiége.

Les autres guerres de Darius fils d'Hyſtaſpes, & les autres événemens de ſon regne n'ont aucun rapport à notre ſujet. Nous liſons que ce Prince qui parut toujours très-favorable aux Juifs, & qui avoit même épouſé Eſther, & élevé Mardochée à de très-grands honneurs, & qui par conſéquent devoit avoir quelque connoiſſance du vrai Dieu, tomba ſur la fin de ſa vie dans l'erreur des Mages adorateurs du Feu. Zoroaſtre étant venu à ſa Cour (*x*) à Suſes, ſçut ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit du Roy, & lui propoſa ſes ſentimens avec tant d'adreſſe, que Darius embraſſa ſes ſentimens, & ſon exemple fut ſuivi par les Courtiſans, la Nobleſſe & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de diſtinction dans le Royaume. Ainſi le Magianiſme, ou le culte du Feu devint la Religion dominante dans la Perſe, & y continua juſqu'à l'établiſſement du Mahometiſme dans le même pays.

Zoroaſtre tenta enſuite de faire embraſſer ſa religion à Argaſp Roy des Scythes Orientaux, zélé Sabéen, & pour en venir plus aiſément à bout, il employa l'autorité de Darius. Le Roy Scythe indigné qu'on voulût lui faire une loy dans une choſe de cette nature, ſe jetta dans la Bactriane avec une armée, battit les troupes de Darius, tua Zoroaſtre avec tous ſes Prêtres au nombre de quatre-vingt & démolit tous les Temples de cette Province. Darius y accourut, tomba ſur les Scythes avant qu'ils euſſent eu le loiſir de ſe retirer, fit un grand carnage de leurs troupes, les chaſſa du pays, & retablit les Temples qu'ils avoient détruits, ſurtout celui de Baleh, qui étoit comme la Métropole de toute la Religion des Mages ; Darius le rétablit d'une grandeur & d'une magnificence extraordinaire, & par reconnoiſſance, il fut nommé dans la ſuite *le Temple de Darius Hyſtaſpe*. On dit qu'il prit le titre de Maître des Mages (*y*), & qu'il voulut qu'on gravât ce titre ſur ſon tombeau.

Nous examinerons ſur l'article d'Eſther les difficultez qu'on forme ſur la qualité d'époux d'Eſther, que nous avons attribuée à Darius fils d'Hyſtaſpe.]

III. DARIUS CONDOMANUS, fils d'Arſane, & le dernier des Rois de Perſe ſucceſſeur de Cyrus. Il ne regna que ſix ans ; depuis l'an du Monde 3668. juſqu'en 3674. Alexandre le Grand le vainquit, & le dépouilla du Royaume ; (*z*) & ſes propres ſerviteurs le firent mourir, en 3674. & 326. ans avant la naiſſance de J. C. & 330. avant l'Ere vulgaire. Darius eſt déſigné dans Daniel (*a*) ſous l'idée d'un bélier avec de grandes cornes, lequel eſt attaqué par un bouc, qui le terraſſe, & le foule aux pieds. Ce bouc eſt Alexandre le Grand.

[DARIUS CONDOMANUS. Ce Prince étoit de la race Royale des Perſes ; mais fort éloigné de la Royauté, & dans un aſſez grand abbaiſſement, lorſque Bagoas Eunuque fameux, qui avoit fait périr ſucceſſivement les Rois Ochus & Arſés, le plaça ſur le trône. (*b*) Son véritable nom étoit Codoman ; & il ne prit celui de *Darius* que lorſqu'il fut fait Roy. Il étoit deſcendu de Darius Nothus, qui eut un fils nommé Oſtanes, lequel fut pere d'Arſane, qui engendra Codomane. Celui-ci n'étoit d'abord qu'*Aſtande*, c'eſt-à-dire, Courier (*c*), ou tout au plus Général des Poſtes de l'Empereur Ochus. Mais un jour étant à l'armée de ce Prince, un des ennemis vint dé-

(*x*) *Religio veter. Perſar. c.* 24. 25. 26.

(*y*) *Porphyr. de abſtinentia. l.* 4. (*z*) 1. *Macc.* I. 1. (*a*) *Dan.* VIII. 5. 6. 7. & XI. 2. 3. 4. (*b*) *Diodor. Sicul. l.* 17. (*c*) *Plutarch. de fortuna Alexandri, & in vita ejuſdem.*

fier le plus vaillant des Perſes. Codoman ſe préſenta pour le combattre, & le vainquit (*d*), & pour récompenſe il fut fait Gouverneur de l'Armenie. C'eſt de là que Bagoas le tira pour le placer ſur le trône des Perſes.

Bagoas s'apperçut bientôt que Darius n'étoit pas d'humeur à lui abandonner le gouvernement, & à ſe contenter du ſimple titre de Roy. Il réſolut de s'en défaire, & prépara du poiſon pour le faire périr (*e*). Mais Darius en ayant été averti, l'obligea à le boire lui-même, & s'aſſura ainſi la poſſeſſion tranquille de la Couronne. L'hiſtoire nous repréſente Darius comme le plus bel homme & le mieux fait de tout l'Empire des Perſes, & en même-tems comme le plus brave, le plus généreux, le plus doux & le plus clement.

Aléxandre le Grand ayant été choiſi par les Etats & villes libres de la Gréce pour commander en chef l'armée que l'on deſtinoit contre les Perſes, honneur qui avoit été déféré au Roy Philippe ſon pere un peu avant ſa mort, il paſſa en Aſie à la tête de trente mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux; & ayant rencontré au paſſage du Granique Darius, qui avoit une armée cinq fois plus forte que la ſienne, il remporta ſur lui une grande victoire. Il le battit une ſeconde fois à Iſſus. Alors Darius lui fit faire juſqu'à trois fois des propoſitions de paix; mais voyant qu'il n'y en avoit point à eſpérer, il aſſembla une nouvelle armée, qui ſe trouva forte de deux cens mille hommes: il la mena vers Ninive. Aléxandre l'y ſuivit. La bataille ſe donna près d'un petit village nommé Gangameles: Darius la perdit; Aléxandre n'avoit qu'environ cinquante mille hommes. Après cette défaite Darius s'enfuit vers la Médie, dans l'eſpérance de tirer de cette province & de celles qui lui reſtoient encore au nord de l'Empire, de quoi tenter de nouveau la fortune.

Il arriva à Ecbatanes capitale de Médie, où il raſſembla les débris de ſon armée, (*f*) avec quelques nouvelles troupes qu'il leva. Aléxandre après avoir paſſé l'hyver à Babylone & à Perſepolis, ſe mit en campagne pour aller chercher Darius. Celui-ci ſur l'avis de ſa marche, partit d'Ecbatanes dans le deſſein de ſe retirer dans la Bactrienne, de s'y fortifier, & d'y augmenter ſon armée; mais il changea bientôt d'avis, s'arrêta tout court, & réſolut de hazarder encore une fois le combat, quoique ſon armée n'eût alors qu'environ quarante mille hommes. Pendant qu'il s'y préparoit, Beſſus Gouverneur de la Bactrienne, & Nabarzanes un autre Grand de Perſe, arrêterent Darius, le chargerent de chaînes, le mirent ſur un chariot couvert & s'enfuirent, l'emmenant avec eux vers la Bactrienne, réſolus ſi Aléxandre les pourſuivoit, d'acheter leur paix en lui livrant ſon ennemi, ſinon de le tuer, de s'emparer de la Couronne, & de recommencer la guerre.

Huit jours après leur départ, Aléxandre arriva à Ecbatanes, & ſe mit à les pourſuivre pendant onze jours de ſuite. Il s'arrêta enfin à Ragés ville de Médie, n'eſpérant plus d'atteindre Darius: de là il ſe rendit au pays des Parthes, où il apprit ce qui étoit arrivé à ce Prince infortuné. Apres pluſieurs jours d'une marche précipitée, il atteignit enfin les traîtres, qui ſe voyant ſi preſſez, firent ce qu'ils purent pour contraindre Darius à monter à cheval pour ſe ſauver avec eux; mais ayant refuſé de le faire, ils le percerent de pluſieurs coups, & le laiſſerent mourant dans ſon chariot. Il étoit mort lorſqu'Aléxandre arriva: il ne put refuſer ſes larmes a un ſpectacle ſi triſte: il couvrit Darius de ſon manteau, & l'envoya à Siſigambis épouſe de ce Prince, pour qu'elle lui fit donner la ſépulture dans les tombeaux des Rois de perſe. Ainſi

(*d*) *Diodor. l.* 17. *Juſtin. l.* X. *c.* 3. (*e*) *Diodor. l.* 17.

(*f*) *Arrian. l.* 3. *Diodo. l.* 17. *Plutarch. in Alex. Curt. l.* 5.

Ainſi ſe vérifierent les Prophéties de Daniel, qui avoit prédit la ruine de la Monarchie des Perſes. Il avoit repréſenté cette Monarchie ſous l'idée d'un ours (*f*), qui avoit trois rangs de dents dans la gueule, & à qui il fut dit: Levez-vous, & raſſaſiez vous de carnage. Mais cette bête fut miſe à mort par une autre bête qui étoit ſemblable à un léopard, & qui avoit quatre ailes & quatre têtes. Le même Empire des Perſes étoit repréſenté dans la ſtatuë qui parut en ſonge à Nabuchodonoſor (*h*), par la poitrine & les bras qui étoient d'argent; & celui d'Alexandre y étoit déſigné par le ventre & les cuiſſes d'airain.

Dans un autre endroit l'Empire des Perſes nous eſt encore figuré ſous l'idée d'un bélier (*i*), qui donne des coups de cornes contre l'occident, contre le ſeptentrion, & contre le midi: rien ne pouvoit lui réſiſter: il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puiſſant. Mais en même-tems un bouc (c'eſt Alexandre le Grand) vint du côté de l'occident, parcourut tout le monde ſans toucher la terre: il avoit une corne fort grande entre les deux yeux. Il s'avança contre le bélier qui avoit des cornes, & s'élançant avec impétuoſité, il courut contre lui de toute ſa force, l'attaqua avec furie, le frappa, lui rompit les deux cornes, & l'ayant renverſé, il le foula aux pieds, ſans que perſonne pût délivrer le bélier de ſa puiſſance. On ne peut rien ajouter à la clarté de ces Prophéties.

Les Auteurs Grecs conviennent que le motif de la guerre des Grecs contre les Perſes, étoit l'entrepriſe que Xercés avoit faite contre la Gréce, dans laquelle, ſelon l'expreſſion de Daniel (*k*), ce Prince *avoit animé tous les peuples contre la Gréce.* Mais les Auteurs Orientaux racontent la choſe autrement (*l*). Ils diſent que *Darab II.* Roy de Perſe, fils de Bahaman, ayant fait la guerre à Philippe Roy de Macédoine, obligea ce Prince à lui demander la paix. Il ne l'obtint que ſous ces conditions; premierement de payer au Roy vainqueur mille beizaths, ou mille œufs d'or de tribut annuel: ces beizaths valoient chacun quarante dragmes d'argent: & en ſecond lieu de lui donner ſa fille en mariage. Darab ayant reçû la fille du Roy Philippe pour femme, & s'étant apperçû dès la premiere nuit de ſes nôces qu'elle avoit l'haleine mauvaiſe, réſolut de la renvoyer à ſon pere, quoiqu'elle fût déja enceinte.

Philippe la fit ſoigneuſement garder juſqu'au tems de ſes couches: elle enfanta Alexandre, que Philippe déclara lui appartenir, & à qui il laiſſa le Royaume après lui. Darab Roy de Perſe mourut auſſi vers le même tems, & eut pour ſucceſſeur Dara ſon fils, (c'eſt Darius Condomane) qui fut un Prince violent & cruel, qui aliena tellement les eſprits des peuples, & même des Grands de ſa Cour, qu'ils députerent à Alexandre le Grand, pour l'exhorter à faire la conquête de la Perſe. Alexandre ayant donc refuſé de payer le tribut ordinaire, & ayant répondu à ceux qui le vinrent demander, que la poule qui pondoit les beiſaths, ou les œufs d'or, s'étoit envolée à l'autre monde; Dara aſſembla une grande armée pour lui faire la guerre.

Alexandre ſe prépara à le bien recevoir, & alla même au-devant de lui juſqu'en Perſe: il lui livra bataille, & le vainquit. Dara s'étant retiré dans ſa tente, deux de ſes Officiers natifs de Hamadan lui paſſerent leur épée au travers du corps, & s'enfuirent vers le camp du vainqueur. Alexandre informé de ce qui s'étoit paſſé, accourut à la tente de Dara, qui reſpiroit encore, lui prit la tête, la mit ſur ſes genoux, pleura ſon triſte ſort, lui proteſta qu'il n'avoit aucune part à ſa mort. Dara ouvrant les yeux, le pria de le venger de la perfidie de ſes ſerviteurs, lui donna ſa fille Roxane en mariage, & lui recom-

(*g*) *Dan.* VII. 5. 6. (*h*) *Dan.* II. 39. 40. (*i*) *Dan.* VIII. 4. 5. 6. 20. 21. (*k*) *Dan.* XI. 2. (*l*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 285, *Dara*, & *ſeq.*

manda de ne point mettre le gouvernement de la Perſe entre les mains des Grecs. Ainſi il mourut entre les bras d'Alexandre, qui étoit ſon frere, ſelon les Hiſtoriens, étant né de la fille de Philippe épouſe de Darab, comme Dara étoit né d'une autre femme du même Darab, pere de Dara.]

DAROMA, eſt le même que *Darom*, qui en Hébreu ſignifie le midy. Euſébe & ſaint Jérôme ſe ſervent ſouvent du terme *Daroma*, pour déſigner la partie méridionale de Juda. Ce canton de Daroma s'étend du nord au midy, depuis la ville d'Eléuthéropolis, en avançant vers l'Arabie Pétrée, à la longueur de prés de vingt milles, & du levant au couchant, depuis la Mer Morte, juſqu'à Gérare & Berſabée. (*m*)

DATHAN, fils d'Eliab, fut un de ceux qui conſpirérent avec Coré, Abiron, & Hon, pour dépoüiller Moyſe & Aaron de l'autorité que Dieu leur avoit donnée ſur ſon peuple. Dathan & ſes complices furent engloutis dans la terre, & deſcendirent au tombeau tout vivans. (*n*)

DATHEMA, forteresſe du pays de Galaad, ou les Juifs de delà le Jourdain ſe retirérent, & où ils ſoutinrent l'effort de Timothée, en attendant que Judas Maccabée les vînt délivrer. (*o*)

[DATHEMAN, ou *Dathema*. On ignore la vraie ſituation de cette forteresſe, mais cela ne fait rien quant à l'hiſtoire de ce qui s'y paſſa. Avant la captivité de Babylone, & ſur le déclin de la Monarchie des Royaumes de Juda & d'Iſraël, les nations qui étoient dans le pays de Galaad, c'eſt-à-dire, les Arabes, les Ammonites & les Moabites s'aſſemblerent pour exterminer les Juifs de leur pays; (*p*) car depuis l'Edit d'Antiochus, qui les obligeoit à quitter leur Religion, tous les peuples leurs voiſins & leurs ennemis, ſe crurent tout permis à leur égard, ils ſe joignirent même aux troupes d'Antiochus pour leur faire la guerre: mais les Juifs informez de leur deſſein, ſe retirerent dans la forteresſe de Datheman. Auſſi-tôt ils envoyerent des lettres à Judas Maccabée & à ſes freres, pour leur faire ſçavoir l'état où ils ſe trouvoient réduits, & leur demander un prompt ſecours. Dans le tems qu'ils liſoient ces lettres, il leur vint de pareilles nouvelles de la part des Juifs de Galilée: alors Judas fit aſſembler tout le peuple, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans ces conjonctures. Il fut réſolu que Judas & Jonathas ſon frere paſſeroient le Jourdain, pour aller ſecourir ceux qui étoient dans le pays de Galaad: & que Simon leur autre frere iroit en Galilée pour délivrer leurs freres, qui y étoient menacez d'une perte entiére. Ils laiſſerent dans la Judée pour la garde du pays, Joſeph & Azarias, avec défenſe de combattre juſqu'à leur retour.

Simon étant donc allé dans la Galilée, livra pluſieurs combats aux nations ennemies, qui furent défaites & s'enfuirent devant lui; & il les pourſuivit juſqu'à la porte de Ptolemaïde, leur tua environ trois mille hommes, & remporta de riches dépoüilles. (*q*)

Judas Maccabée de ſon côté & Jonathas ſon frere ayant paſſé le Jourdain, apparemment à Bethſan, marcherent trois jours dans les déſerts; & les Nabathéns, peuples Arabes qui n'étoient point entrez dans le complot de ceux qui vouloient faire main baſſe ſur les Juifs, vinrent au-devant d'eux avec amitié, & en ayant été reçûs dans un eſprit de paix, ils leur raconterent tout ce qui ſe paſſoit au ſujet de leurs freres de Galaad, qui s'étoient renfermez dans les villes les plus fortes; que les ennemis les

(*m*) Voyez *Reland. Palæſt. l.* 1. *c.* 32. *p.* 185. 186. (*n*) *Num.* XVI. 1... 31. *Pſal.* CV. 17. Vers l'an du Monde 2552. avant J. C. 1418. avant l'Ere vulg. 1452. (*o*) 1. *Macc.* V. *&c. Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 11. (*p*) 1. *Mac.* V. 9.

(*q*) 1. *Mac.* V. 21. 22.

les tenoient encore aſſiégez, & avoient réſolu de faire marcher le lendemain leur armée, pour les perdre tous en un même jour. (r)

Judas ayant reçû cet avis, partit auſſitôt avec ſon armée contre Boſor, ſurprit la ville, la brûla, fit paſſer au fil de l'épée tous les mâles qu'il y trouva, & enleva tout le butin. De là il marcha toute la nuit pour ſe rendre à la forteresſe de Datheman, & il arriva au point du jour dans le moment que l'attaque commençoit avec de grands cris de part & d'autre, & que les ennemis montoient à l'aſſaut avec un grand nombre d'échelles & de machines. Alors Judas partagea ſon armée en trois corps, s'avança contre les ennemis en ordre de bataille, & lorſqu'il fut à portée, ſes troupes firent retentir leurs trompettes, & pouſſerent des cris vers le ciel en invoquant le ſecours de Dieu. Les ſoldats de Timothée reconnurent auſſi-tôt que c'étoit Judas Maccabée, ils quitterent l'attaque de Datheman, & prirent la fuite. Judas les pourſuivit, en fit un fort grand carnage, & il en demeura ce jour là près de huit mille ſur la place.

☞ L'inſulte (*f*) des villes par eſcalades eſt, je crois, auſſi ancienne que leurs fortifications, & toutes les machines que l'induſtrie a pu inventer pour s'en rendre maître, ſont venuës long-tems après. Il eſt vrai qu'on les a d'abord bloquées avant que l'on penſât à les eſcalader, & ſouvent l'on s'en tenoit au blocus, lorſque les murs de la ville ſe trouvoient à l'abri de ces ſortes d'entrepriſes par leur hauteur extraordinaire. Les attaques d'emblée & par eſcalade chez les Hébreux, étoient ordinairement environnantes, ils y joignoient quelquefois la ſappe & l'enfoncement des portes, pour faire diverſion des forces de l'ennemi. Les Grecs, & les Romains obſervoient auſſi cette méthode; toute l'armée donnoit en même-tems, & la cavalerie même y avoit part. Dès que l'armée étoit arrivée devant une place, l'infanterie l'environnoit de toutes parts; les frondeurs & les archers formoient une ſeconde ligne derriere les ſoldats peſamment armez, qui étoient commandez pour l'eſcalade, & la cavalerie formoit une troiſiéme ligne qui environnoit les deux autres.

Ces trois lignes ainſi diſpoſées à une certaine diſtance, formoient chacune un cercle autour de la ville, & à meſure qu'elles en approchoient, le cercle devenoit toujours plus petit, de ſorte qu'il ne reſtoit aucun intervale dès qu'on étoit arrivé ſur le bord du foſſé, qui devoit être à ſec pour ces ſortes d'entrepriſes; les archers & les frondeurs faiſoient pleuvoir une grêle de fléches & de pierres ſur ceux qui paroiſſoient aux défenſes des murailles, pendant qu'on diſtribuoit les échelles aux ſoldats peſamment armez, qui deſcendoient en hâte dans le foſſé, s'avançoient au pied des murs, y appliquoient les échelles, & tâchoient de gagner le haut. Les Romains appelloient cette façon d'attaquer, *coronâ capere*, mais ſûrement ils ne ſont pas les premiers qui ayent attaqué de la ſorte, non plus que les Grecs; les peuples de l'Aſie obſervoient cette méthode avant qu'ils fuſſent connus dans le monde. Ce qu'ils appelloient *tortuë d'hommes*, étoit connu & pratiqué des Hébreux dans les attaques bruſques & d'emblée; c'eſt-à-dire, que les ſoldats ſe couvrant de leurs boucliers qu'ils élevoient ſur leur tête, & ſerrant leurs rangs & leurs files, s'avançoient au pied des murailles, ſans crainte des pierres & des feux qu'on jetroit d'enhaut, & qui couloient par deſſus eux. M. de Brebœuf l'a fort bien expliqué dans la Pharſale (*t*).

Et joignant de concert leurs écus en tortuë,
Les Romains vont couverts juſqu'au pied des remparts,

Et

(r) *Ibid.* ℣. 27. (*f*) Obſervations ſur l'eſcalade de Datheman par Timothée, & ſur le ſecours de cette forteresſe par Judas Maccabée. 1. *Macc.* V. 9. & ſuiv.

(*t*) Pharſale de Lucain, liv. 3.

Et laiſſent derriere eux les cailloux & les dards.

Cette tortiie n'eſt pas ſi clairement expliquée dans les Livres ſacrez, mais on s'apperçoit aſſez que les Hébreux ne l'ignoroient pas. Ceci me paroît ſuffiſant pour mettre le Lecteur au fait de ces ſortes d'attaques; venons préſentement à l'action de Judas Maccabée.

Cette entrepriſe de Judas contre Timothée eſt digne d'un auſſi grand Capitaine qu'il étoit; il ne va pas chercher un ennemi dégagé de tout embarras, & ſeulement campé devant la place; il prend mieux ſon tems, il attend que Timothée ait attaché l'eſcalade aux murs de la ville avec toutes ſes forces, & qu'il n'ait rien à lui oppoſer, afin de pouvoir le ſurprendre & l'attaquer au moment que ſon armée ſe trouvant diviſée, elle ne puiſſe avoir le tems de ſe réunir, & de ſe mettre en bataille pour lui réſiſter. Judas ſentoit ſon armée trop foible pour en venir à une action générale & à découvert; ſon induſtrie lui fait naître un expédient qui l'aſſure du ſuccés de ſon entrepriſe; pour mieux tromper ſon ennemi, *il fait marcher ſon armée vers le déſert de Boſor, & ſurprit la ville tout d'un coup* (*u*). Timothée informé que Judas tiroit de ce côté-là, crut ſans doute qu'il avoit du tems de reſte pour prendre Datheman par eſcalade, & enſuite aller ſecourir Boſor; mais il ſe trompa, cette ville fut priſe ſur le champ. Après cette expédition, Judas fit marcher ſon armée pendant toute la nuit au ſecours de Datheman avec tant de ſecret & de diligence, qu'il y arrive, *& au point du jour levant les yeux*, dit l'Ecriture (*x*), *ils apperçurent une troupe innombrable de gens qui portoient des echelles, & des machines, pour ſe ſaiſir de cette forteresſe, & prendre ceux de dedans.* Il arriva juſtement au moment favorable qu'il ſouhaitoit, c'eſt-à-dire, lorſque l'attaque étoit déja commencée: dans une telle ſurpriſe on ne ſçait comment s'y prendre, il faut donner ſes ordres, abandonner une attaque, raſſembler ſes troupes qui environnent une ville, les mettre en bataille; tout cela ne ſe fait pas en un inſtant: Timothée ſe trouva dans cet embarras, ayant l'ennemi ſur les bras, & dans ſon camp même.

L'Auteur ſacré nous donne l'ordre ſur lequel Judas combattit (*y*): *Il marcha en trois corps derriere les ennemis. Ils firent en même-tems retentir les trompettes, & pouſſerent des cris vers Dieu dans leurs prieres.* Ils joignirent à la ſurpriſe de leurs ennemis, la valeur, la bonne conduite, & le recours à celui qui eſt le Dieu des armées, & il les exauça; au lieu que Joſeph & Azarias, que l'on avoit laiſſez pour garder le pays, par envie des heureux ſuccès de leurs freres, ayant contre les ordres fait marcher leur troupes vers Jamnia (*z*), furent battus par Gorgias, qui ſortit de la ville au-devant d'eux, & les mit en fuite: ainſi leur déſobéiſſance & leur témerité furent juſtement punies, & firent voir que le ſuccès des guerres ſaintes ne dépend ni du courage ni du grand nombre, Dieu ſeul en eſt l'Auteur, & il n'approuve point les diſpoſitions criminelles de ceux qui ſe portent même aux choſes de Religion, par des motifs de gloire & de vanité.]

DAVID, fils d'Iſaï, ou de Jeſſé, de la Tribu de Juda, & de la petite ville de Bethléem. Aprés la réprobation de Saül, le Seigneur envoya Samuël à Bethléem, pour ſacrer Roi celui des fils d'Iſaï qu'il lui déſigneroit. (*a*) Samuël étant arrivé à la maiſon d'Iſaï, & ayant déclaré le ſujet de ſon voyage, Iſaï fit venir devant le Prophéte ſes ſept fils les uns aprés les autres; mais le Seigneur lui déclara que ce n'étoit aucun de ceux-là qui devoient regner. On envoya donc querir David, qui étoit encore

(*u*) 1. Macc. V. 28. (*x*) *Ibid.* ℣. 30.

(*y*) *Ibid.* ℣. 33. (*z*) *Ibid.* ℣. 58. (*a*) 1. Reg. XVI. 1. 2. 3. &c.

encore jeune, n'ayant qu'environ quinze ans, (*a*) Samuël lui donna l'onction Royale au milieu de ſes freres. Aprés quoi David s'en retourna à ſon occupation ordinaire, qui étoit de paître les troupeaux.

Quelque tems aprés, Saül étant tombé dans une noire mélancolie, dont le Démon ſe ſervoit pour l'agiter, (*b*) fut conſeillé de faire venir David, pour joüer des inſtrumens devant lui, & pour le ſoulager dans les accés de ſon mal. On lui dit que David étoit *un homme vaillant, propre à la guerre, d'une taille avantageuſe, bien fait de ſa perſonne, & favoriſé du Seigneur.* Il faut donc que David depuis l'âge de quinze ans, auquel il avoit reçu l'onction Royale, ſe ſoit acquis cette réputation de valeur parmi ſes égaux, juſqu'a l'âge de vingt-deux, ou vingt-trois ans qu'il avoit alors. David s'acquitta ſi bien de ce qu'on demandoit de lui, que le Roi le fit ſon Ecuyer. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'en retournât chez ſon pere, lorſque Saül ſe porta mieux. Quelques années aprés, (*c*) les Philiſtins s'étant mis en campagne, vinrent camper entre Azeca & Soco (*d*) Ils avoient dans leur armée un Géant d'une taille & d'une force extraordinaires, nommé Goliath, lequel inſultoit à l'armée d'Iſraël, demandant quelqu'un qui pût combattre contre lui. Les deux armées demeurérent à la vuë l'une de l'autre dans leur camp pendant quarante jours, ſans qu'il ſe trouvât aucun Iſraëlite, qui osât ſe préſenter pour combattre contre Goliath.

Cependant Iſaï envoya David au camp pour ſçavoir des nouvelles de trois de ſes fils qui étoient dans l'armée de Saül. David étant arrivé au camp, & ayant oüi le défi que faiſoit Goliath à toute l'armée d'Iſraël, ſe ſentit porté d'une noble hardieſſe, & témoigna qu'il le combattroit. Son frere aîné le reprit de ſa témérité; mais enfin le Roi ayant été informé des diſcours de David, le fit venir, & lui demanda s'il pourroit combattre le Philiſtin. David répondit qu'il le feroit, & que l'on ne devoit pas s'effrayer des diſcours & des menaces de ce Géant. Saül lui dit qu'il étoit trop jeune pour attaquer un homme qui avoit toute ſa vie fait la guerre. Mais David répondit: Lorſque vôtre ſerviteur paiſſoit le troupeau de ſon pere, il venoit quelquefois un lion, ou un ours qui emportoit un bélier du troupeau; alors je courois aprés eux, je leur arrachois la proye d'entre les dents; & lorſqu'ils ſe jettoient ſur moi, je les prenois à la gorge, je les étranglois, & je les tuois. Car vôtre ſervitur a tué un lion & un ours, & il tuëra de même ce Philiſtin incirconcis.

Saül admirant le courage de David, voulut le revêtir de ſes propres armes. Mais David les ayant eſſayées, & ayant voulu marcher, les rendit, en diſant qu'il ne pouvoit marcher ainſi. Il reprit le bâton qu'il portoit d'ordinaire, & ayant choiſi dans le torrent cinq pierres bien polies, il les mit dans ſa panetiere, & ayant la fronde à la main, il marcha contre Goliath. Celui-ci s'étant approché, & ayant remarqué que David étoit un jeune homme, vermeil, & fort beau, il le mépriſa, & lui dit: Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? Viens, viens, je donnerai ta chair à manger aux oiſeaux du Ciel. David ſans s'effrayer, marcha contre lui, & lui lança avec ſa fronde une pierre au milieu du front, avec tant de roideur, qu'il le renverſa par terre. Auſſi-tôt il courut, ſe jetta ſur lui, tira l'épée de Goliath, & lui en coupa la tête. Alors les Philiſtins voyant que le plus vaillant d'entre eux étoit mort, s'enfuirent, & les

(*a*) Nous mettons la naiſſance de David l'an du Monde 2919. & ſon onction par Samuël en 2934. avant J. C. 1066. (*b*) 1. *Reg.* XVI. 15. 16. (*c*) An du Monde 3942. avant J. C. 1058. David avoit alors 22. ou 23. ans. (*d*) 1. *Reg.* XVII. 1. 2. 3. *&c.*

les Hébreux les pourſuivirent avec de grands cris.

Saül voyant marcher David contre le Philiſtin, s'enquit d'Abner qui étoit ce jeune homme ? Abner lui répondit qu'il ne le connoiſſoit pas. Ce qui eſt aſſez étrange, puiſque ce Prince l'avoit vû ſouvent dans ſa maiſon, lorſqu'il joüoit des inſtrumens en ſa préſence, & qu'il l'avoit fait ſon Ecuyer. (*e*) Il falloit que depuis qu'il n'avoit paru devant ce Prince, ſon viſage, ſa voix, ſon air ſe fuſſent bien changez, ou que Saül eût été bien diſtrait dans cette occaſion. Quoiqu'il en ſoit, aprés la victoire, Abner préſenta David au Roi, ayant en main la tête & l'épée de Goliath. Dés ce moment, Jonathas commença à aimer David, & il l'aima toûjours depuis comme lui-même. Or il arriva que Saül & David revenant de cette expédition, les femmes d'Iſraël ſortirent au-devant d'eux, chantant & danſant; & elles diſoient: (*f*) Saül en a tué mille, & David en a tué dix mille. Ce qui irrita tellement Saül contre David, que depuis ce jour, il ne le regarda plus de bon œil. Cependant il le retint auprés de ſa perſonne, & ne lui permit plus de s'en retourner dans la maiſon de ſon pere. Il lui donna même le commandement de quelques troupes. Mais il ne lui accorda pas ſa fille en mariage, quoiqu'il l'eût promiſe à celui qui tuëroit Goliath. (*g*).

Le lendemain Saül étant de retour en ſa maiſon, (*h*) le malin Eſprit le ſaiſit; & David joüoit de la harpe devant lui. Saül avoit une lance à la main, dont il eſſaya par deux fois de percer David: mais David évita le coup. Dés-lors Saül commença d'appréhender David, & de s'en donner de garde. Il l'éloigna de ſa perſonne, & lui donna le commandement d'un corps de mille hommes. Il lui promit en même-tems Mérob ſa fille aînée, eſpérant toûjours qu'il tomberoit entre les mains des Philiſtins, & qu'ils le feroient mourir. Mais David ſe conduiſit avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'il ſe tira de tous les dangers. Toutefois Saül au lieu d'accorder ſa fille Merob à David, la donna en mariage à Hadriel Molathite.

Michol ſeconde fille de Saül, ayant conçû de l'amitié pour David, Saül en fut bien-aiſe; & il lui fit dire que pour mériter l'honneur de devenir gendre du Roi, il ne lui demandoit autre choſe, que cent prépuces de Philiſtins; dans le deſſein de le faire tomber entre leurs mains. Quelques jours aprés, David étant allé avec ſes gens attaquer les Philiſtins, en tua deux cens, & en apporta les prépuces au Roi. Alors Saül ne put ſe dédire de lui donner ſa fille en mariage. Mais il ne quitta pas le deſſein de le faire périr. Il en parla à Jonathas ſon fils, & aux principaux de ſa Cour; (*i*) & Jonathas le détourna de cette réſolution.

Peu de tems aprés, (*k*) la guerre recommença; & David battit les Philiſtins. Il en tailla en piéces un grand nombre, & mit le reſte en fuite. Or il arriva que le malin Eſprit s'étant de nouveau ſaiſi de Saül, & David joüant de la harpe devant lui, le Roi s'efforça de le percer avec ſa lance, en la pouſſant contre lui: mais David évita le coup, & s'enfuit pour cette nuit-là. Saül envoya des gardes en ſa maiſon, pour le prendre dés qu'il ſeroit jour: mais Michol le deſcendit en bas par une fenêtre; & il ſe ſauva ainſi. Le lendemain lorſqu'on le voulut prendre, Michol feignit qu'il étoit malade; & le Roi ayant ordonné qu'on le lui amenât même dans ſon lit, Michol montra qu'il n'y étoit point, & qu'il n'y avoit qu'une ſtatuë, qui avoit un peloton de poil de chévre, au lieu de tête.

David s'étant ainſi échappé, alla trouver Samuël à Ramatha, & lui raconta ce qui s'étoit

(*e*) 1. *Reg.* XVI. 15. 16. 17. 18. (*f*) 1. *Reg.* XVIII. 6. 7. (*g*) 1. *Reg.* XVII. 25. (*h*) 1. *Reg.* XVIII. 10.

(*i*) 1. *Reg.* XIX. (*k*) An du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060.

s'étoit paſſé. Samuël & David allérent enſemble à Naïoth, qui n'en étoit pas loin, & où il y avoit une Communauté de Prophétes. Et Saül en étant informé, envoya du monde, pour prendre David. Mais ces gens étant arrivez au lieu où étoient les Prophétes, commencérent à prophétiſer avec eux. Saül y en envoya encore d'autres, qui en firent de même. Enfin il y vint lui-même, & ſe mit à prophétiſer comme eux. Toutefois David ne ſe croyant pas en ſûreté à Naïoth, vint ſécrettement trouver Jonathas, (*l*) & ſe plaignit à lui de la conduite que Saül tenoit à ſon égard. Jonathas le raſſûra, lui dit de ſe tenir caché dans un certain champ, & lui promit de lui faire ſçavoir au troiſiéme jour les vrayes diſpoſitions de Saül. Le lendemain, qui étoit le premier du mois, Saül étant à table avec Abner & Jonathas, la place que devoit occuper David demeura vuide. Le Roi n'en témoigna rien, s'imaginant que peut être il lui étoit arrivé quelque ſoüillure, qui l'empêchoit de s'y trouver. Mais le jour d'aprés, Saül demanda pourquoi le fils d'Iſaï n'étoit point venu. Jonathas lui dit: Il m'a prié de lui permettre d'aller à Bethléem, pour aſſiſter à un ſacrifice ſolemnel de ſa famille, & je le lui ai permis. Alors Saül entra en colére contre Jonathas, & menaça même de le tuer avec ſa lance.

Jonathas reconnut donc que la perte de David étoit réſoluë; & le jour ſuivant de grand matin, il alla dans un certain champ, comme pour s'exercer à tirer de l'arc, ainſi qu'il en étoit convenu avec David; & aprés avoir tiré quelques fléches, il renvoya ſon Ecuyer avec ſon arc & ſon carquois; & lorſqu'il fut ſeul, David le vint trouver, & Jonathas lui dit que Saül étoit réſolu de le perdre. Ces deux amis ſe jurérent de nouveau une amitié conſtante; & David ſe retira à Nobé, (*m*) vers le Grand-Prêtre Achimélech, à qui il dit que le Roi l'avoit envoyé pour quelque affaire preſſante, ſans lui donner le loiſir de prendre ſeulement des armes & des vivres. Achimélech lui donna l'épée de Goliath, qui étoit dans le Tabernacle, & des pains de propoſition, qui avoient été ôtez le jour précédent de deſſus la table d'or. Doëg Idumée étoit alors à Nobé; & quelque tems aprés, il découvrit à Saül ce qui s'étoit paſſé entre Achimélech & David; ce qui fut cauſe de la mort des Prêtres, que Saül fit cruellement tuer. (*n*)

David ne ſe croyant pas en ſûreté dans les terres de Saül, ſe retira chez Achis Roi de Geth, Prince des Philiſtins. Mais y ayant été bien-tôt reconnu, il ne s'en ſauva, qu'en contrefaiſant le foû & l'épileptique. De là il vint à Odollam, (*o*) où ſes freres & ſes parens, & pluſieurs autres perſonnes le vinrent trouver; en ſorte qu'il ſe vit à la tête d'environ quatre cens hommes. Enſuite il alla au pays de Moab: mais il n'y demeura pas long-tems. Le Prophéte Gad lui ayant dit de s'en retourner au pays de Juda, il alla dans la forêt de Hareth, où le Prêtre Abiathar le vint trouver, portant avec ſoi les ornemens du Grand-Prêtre. (*p*) En ce tems-là, les Philiſtins ayant fait une irruption dans le pays, & s'étant jettez ſur les moiſſons de Céïla; (*q*) David accourut à leur ſecours, & diſſipa les Philiſtins. Saül ayant appris que David étoit à Céïla, vint pour l'y aſſiéger, & pour le prendre: mais David ſe retira dans le déſert de Ziph; & de là il paſſa au déſert de Maon. Saül en fut averti, & y vint avec tous ſes gens. David étoit d'un côté de la montagne, & Saül de l'autre. Mais en même-tems Saül ayant appris que les Philiſtins étoient entrez dans le

(*l*) 1. *Reg.* XX. (*m*) 1. *Reg.* XXI.

(*n*) 1. *Reg.* XXII. 6. 7 8. 9. 10. (*o*) 1. *Reg.* XXII. (*p*) 1. *Reg.* XXII. 10. XXIII. 6. 7. (*q*) 1. *Reg.* XXIII. Vers l'an du Monde 2945. avant J. C. 1055. avant l'Ere vulg. 1059.

le pays, quitta la pourſuite de David, & accourut pour s'oppoſer à eux.

David échappé de ce danger, ſe retira dans le déſert d'Engaddi. (r) Saül y vint avec trois mille hommes, pour l'y chercher. Mais étant entré dans une caverne pour quelque néceſſité naturelle, David qui y étoit caché avec ſes gens, lui coupa, ſans qu'il s'en apperçût, le bord de ſon manteau, & le laiſſa ſortir, ſans lui faire aucun mal. Lorſqu'il fut aſſez loin, David ſortit, cria aprés lui, lui remontra ſon innocence, & lui dit qu'il étoit ſi éloigné d'en vouloir à ſa vie, qu'il l'avoit épargné dans une circonſtance, où Dieu même ſembloit l'avoir livré entre ſes mains. En même tems il lui montra le bord de ſon manteau, qu'il avoit coupé dans la caverne. Saül touché de ce diſcours, verſa des larmes, & reconnut que David étoit plus juſte que lui. Il le pria de lui promettre avec ſerment de ne pas exterminer ſa race, lorſqu'il ſeroit monté ſur le trône d'Iſraël; & David le lui ayant juré, il s'en retourna dans ſa maiſon, & David ſe retira dans des lieux plus sûrs.

Pendant que David avoit été dans le déſert de Maon, (s) il avoit eu grand ſoin que ſes gens ne fiſſent aucun tort aux troupeaux de Nabal, qui demeuroit prés de là au Carmel, qui eſt au midy de Juda, fort différent dun autre Carmel qui eſt ſur la Méditerranée, au midy de Ptolémaïde. Le tems que Nabal tondoit ſes troupeaux, étant venu, David envoya de ſes gens, pour le prier de lui donner quelque choſe. Nabal reçut mal ſes gens, leur parla brutalement, & les renvoya ſans leur rien accorder. David irrité de ce refus, & des inſultes de Nabal, ſuivit le premier feu de ſon reſſentiment, & jura que le même jour il extermineroit toute la maiſon de Nabal. Il ſe mit en chemin dans cette réſolution. Mais Abigaïl femme de Nabal, informée de ce qui s'étoit paſſé, accourut au-devant de David, lui fit des préſens, & arrêta les effets de ſa colére. David rendit graces à Dieu de l'avoir envoyée, & de l'avoir empêché d'executer ce qu'on avoit juré trop légérement. Peu de jours aprés, Nabal mourut, & David épouſa Abigaïl.

Les Ziphéens ayant ſçû que David étoit caché dans la colline d'Achila, (t) en avertirent Saül, qui y vint avec trois mille hommes, pour le prendre. Mais David étant entré pendant la nuit dans la tente de Saül, prit ſa lance, & la coupe qui étoit à ſon chevet, & s'en alla, ſans que perſonne l'apperçût. Lorſqu'il fut de l'autre côté de la colline, il appella Abner à haute voix, & lui dit qu'il étoit un mauvais gardien; qu'on étoit entré dans la tente du Roi, & qu'on lui avoit pris ſa lance & ſa coupe; mais qu'il envoyât quelqu'un, & qu'on les rendroit. Saül reconnut alors le bon cœur de David, & s'en retourna dans ſa maiſon.

Aprés cela, (u) David pour ôter à Saül toute envie de le pourſuivre davantage, ſe retira chez les Philiſtins auprés d'Achis Roi de Geth. (x) Ce prince lui donna la ville de Siceleg pour ſa demeure; & David y étant, faiſoit des courſes ſur les Amalécites, ſur ceux de Geſſur, & de Gerſi, & tuoit tout ce qu'il y trouvoit, hommes & femmes; afin que l'on ne pût ſçavoir où il avoit été. Mais il ramenoit à Achis tout le bêtail qu'il pouvoit prendre, diſant à ce Prince qu'il les avoit pris au midi de Juda, de Jéraméel, & de Céni; uſant ainſi d'un déguiſement qui n'eſt nullement imitable. Par cette conduite, David acquit tellement la confiance d'Achis, que ce Prince ne feignit point de le mener avec lui à la guerre que les Philiſtins déclarérent à Saül (y) quel-

(r) 1. *Reg.* XXIV. Vers l'an du Monde 2946. avant J. C. 1054 avant l'Ere vul. 1058. (s) 1. *Reg.* XXV. Vers l'an du Monde 2947. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulg. 1057.

(t) 1. *Reg.* XXVI. (u) An du Monde 2947. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulg. 1057. (x) 1. *Reg.* XXVII. (y) 1. *Reg.* XXVIII.

quelque tems aprés. (z) Mais les autres Princes des Philiſtins l'ayant remarqué, obligérent Achis de le renvoyer, craignant que dans le combat, il ne ſe tournât contre eux, pour ſe remettre bien avec Saül. (a)

On ne peut guéres douter que ce renvoi ne fit plaiſir à David, qui s'étoit engagé dans une occaſion bien délicate, ou de manquer de parole à Achis, ou de combattre contre ſon Roi, & contre ſa patrie; cependant par politique il feignit d'en être fâché, & Achis lui en fit des excuſes. David s'en retourna donc à Siceleg, (b) & y étant arrivé aprés trois jours de marche, il trouva que les Amalécites l'avoient pillée, y avoient mis le feu, & en avoient emmené toutes les perſonnes qu'ils y avoient trouvées. David & ſes gens les pourſuivirent, & ayant rencontré un eſclave Egyptien qu'un Amalécite ſon maître avoit été obligé de laiſſer dans le déſert, parce qu'il ne pouvoit pas ſuivre, ils apprirent de lui où étoient ceux qui avoient pillé Siceleg. David tomba ſur eux avec ſes gens, les tailla en piéces, & recouvra toutes les perſonnes, & le butin qu'ils avoient pris.

Cependant le combat entre les Philiſtins & les Hébreux s'étant donné ſur la montagne de Gelboé, Saül fut vaincu, & mourut dans le combat, avec Jonathas ſon fils, & grand nombre d'Iſraëlites. (c) Trois jours aprés cette action, (d) il vint à Siceleg un Amalécite qui en apporta la nouvelle à David, & qui ſe vanta d'avoir même aidé Saül à ſe tuer. En même-tems il lui préſenta le diadême, & le braſſelet de Saül. David & tous ſes gens témoignérent une trés-grande douleur de la mort de Saül, & de la défaite d'Iſraël; David compoſa même un Cantique lugubre en l'honneur de Saül, & de Jonathas, & fit mourir l'Amalécite qui s'étoit vanté d'avoir porté ſes mains ſur l'Oint du Seigneur.

Alors David par l'ordre du Seigneur ſe retira à Hébron, & dans les lieux des environs avec tous ſes gens; (e) & ceux de la Tribu de Juda l'y reconnurent pour Roi, & lui donnérent l'onction royale; pendant qu'Isboſeth fils de Saül regnoit à Mahanaïm, au-dela du Jourdain, ſur les autres Tribus d'Iſraël. Il y eut de tems en tems quelques combats entre les gens de David, & ceux d'Isboſeth, dans leſquels le parti de David avoit toûjours l'avantage. (f) Un jour Isboſeth ayant fait quelques reprimandes à Abner Général de ſes troupes, celui-ci outré de dépit, vint trouver David, & lui promit de le rendre maître de tout Iſraël. Mais Jacob en ayant conçu de la jalouſie, & craignant que David ne donnât à Abner le commandement de ſes troupes, le tua en trahiſon à la porte d'Hébron. (g) Cette action déplut extrémement à David, mais le crédit de Joab étoit dés-lors ſi grand parmi les troupes, qu'il ne put en tirer la juſte vengeance; il ſe contenta de la déteſter publiquement, & de faire de magnifiques funerailles à Abner.

Peu de tems aprés Isboſeth ayant été aſſaſſiné dans ſon lit, (h) David fit mourir ſes aſſaſſins, & fut reconnu Roi ſur tout Iſraël. Il prit Jéruſalem ſur les Jébuſéens, & y établit ſa demeure. Les Philiſtins ayant ſçu qu'il étoit reconnu Roi de tout Iſraël, vinrent juſqu'à deux fois ſe camper auprés de Jéruſalem; mais il les défit, & les mit en fuite. (i) Quelques années aprés, (k) il tranſporta l'Arche du Seigneur de Cariat-iarim à Jéruſalem, dans un lieu qu'il lui avoit préparé dans ſon palais. (l) Mais la mort d'Oza, qui fut frappé du Seigneur

(z) An du Monde 2949 avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055. (a) 1. *Reg.* XXIX. (b) 1. *Reg.* XXX. (c) 1. *Reg.* XXXI (d) 2. *Reg.* I. An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.

(e) 2. *Reg.* II. (f) 2. *Reg.* III. (g) An du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048. (h) 1. *Reg.* IV. V. (i) An du Monde 2957. (k) An du Monde 2959. (l) 2. *Reg.* VI.

pour avoir porté la main à l'Arche, fut cauſe que David la laiſſa dans la maiſon d'Obed-édom, aſſez prés de la ville. Cependant il la fit venir dans ſon palais peu de tems aprés; & ce fut dans cette occaſion que Michol l'ayant raillé, comme ayant dansé d'une maniére indécente devant l'Arche, David lui répondit: Oui, devant le Seigneur qui ma préféré à vôtre pere, & qui ma établi Prince de ſon peuple, je danſerai, & je paroîtrai vil encore plus que je n'ai paru; je ſerai vil à mes propres yeux, & je n'en ſerai que plus glorieux devant tout le peuple du Seigneur.

David ſe voyant en paix dans ſon palais, (*m*) conçut le deſſein de bâtir un Temple au Seigneur. (*n*) Il communiqua ſa penſée au Prophéte Nathan, qui y applaudit. Mais la nuit ſuivante, Dieu fit connoître à ce Prophéte que cet honneur étoit réſervé à un fils de David; & que pour lui, il avoit répandu trop de ſang pour travailler à un ouvrage ſi ſaint. David ſe contenta donc de préparer tout ce qui étoit néceſſaire en or, en argent, en cuivre, en fer, & en bois, pour cet édifice.

Aprés cela, David fit la guerre aux Philiſtins, (*o*) & affranchit entiérement Iſraël de ces ennemis, qui les avoient moleſtez ſi long-tems. Il attaqua auſſi les Moabites, & les traita avec une ſévérité, que nous n'oſons ni condamner, ni approuver, parce que les motifs & les circonſtances de ces guerres ne nous ſont pas bien connuës. L'Ecriture dit qu'il en fit deux parts, dont l'une fut écraſée par des chariots armez de fer & de pierres, dont on ſe ſervoit en ce tems-là pour triturer; & l'autre partie fut conſervée & aſſujettie à payer tribut. Il ſoumit auſſi toute la Syrie, & réduiſit Adarézer à lui payer tribut. Au retour d'une expédition qu'il fit ſur l'Euphrate, il battit les Iduméens orientaux dans la vallée des Salines, qui eſt apparemment entre Palmire & l'Idumée, leur tua dix-huit mille hommes, & mit des garniſons dans tout ce pays. Le tems précis de toutes ces guerres n'eſt pas bien connu.

Naas Roi des Ammonites, étant mort, (*p*) David envoya faire des complimens de condoléance au fils & au ſucceſſeur de ce Prince. (*q*) Mais les Seigneurs Ammonites perſuadérent à leur Roi que David ne lui envoyoit des Ambaſſadeurs, que pour obſerver ſes forces, & pour lui faire quelque jour la guerre. Le jeune Prince trop crédule, fit prendre les Ambaſſadeurs de David, leur fit raſer la moitié de la barbe, & leur fit couper la moitié de leurs habits. Pour venger cet outrage, David envoya contre Naas Joab Général de ſes troupes, qui mit en fuite les Ammonites, avec les Syriens qu'ils avoient appellez à leur ſecours. L'année ſuivante, (*r*) David marcha en perſonne contre les Ammonites, qui avoient appellé à leur ſecours les Syriens de de-là l'Euphrate. Mais & les Ammonites, & ceux qui étoient venus à leur ſecours, furent entiérement diſſipez. La guerre ne fut pas toutefois encore finie. David réſolut l'année ſuivante, (*ſ*) de ſe rendre maître de la Capitale des Ammonites, & de les aſſujettir à ſa domination. Il envoya Joab avec ſon armée, pour faire le ſiége de Rabbath; (*t*) & pour lui, il demeura à Jéruſalem.

Un jour s'étant levé de deſſus ſon lit aprés midy, & ſe promenant ſur la terraſſe de ſa maiſon, il vit une femme qui ſe baignoit dans un bain domeſtique. C'étoit Bethſabée, femme d'Urie le Héthéen, qui étoit pour lors à l'armée de Joab, au-delà du Jourdain. David fit venir cette femme,

(*m*) 2. *Reg.* VII. (*n*) An du Monde 2960. avant J. C. 1040. avant l'Ere vulg. 1044. (*o*) 2. *Reg.* VIII. (*p*) 2. *Reg.* X. (*q*) An du Monde 2967. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037. (*r*) An du Monde 2968. avant J. C. 1032. avant l'Ere vulg. 1036. (*ſ*) An du Monde 2969. avant J. C. 1031. avant l'Ere vulg. 1035. (*t*) 2 *Reg.* XI.

femme, dormit avec elle, & la renvoya. Peu de jours aprés, elle fit dire à David qu'elle avoit conçû. Auſſi-tôt David pour cacher ſon crime, & pour mettre à couvert l'honneur de Bethſabée, fit venir du camp à Jéruſalem, Urie le Héthéen, & voulut l'engager à aller paſſer la nuit dans ſa maiſon avec ſa femme: mais Uric ne l'ayant pas fait, David le renvoya au camp avec des Lettres écrites à Joab, par leſquelles il lui mandoit de faire en ſorte qu'Urie fut mis à mort par les Ammonites. Joab éxécuta ces ordres; & dans un aſſaut contre la ville, Urie ayant été abandonné des autres ſoldats, périt par l'épée des Ammonites. Auſſi-tôt que David en fut informé, il épouſa Bethſabée, & la fit venir dans ſa maiſon. Cette action déplut extrémement à Dieu. Tout Iſraël en fut ſcandaliſé; & les étrangers mêmes en prirent occaſion de blaſphémer le nom du Seigneur. (*u*)

Nathan vint donc trouver David (*v*) de la part de Dieu, & ſous une parabole étudiée d'un riche, qui avoit pris à un pauvre une ſeule brebis qu'il avoit, (*x*) il engagea David à ſe condamner lui-même, & à reconnoître ſon péché. Nathan le menaça de remplir de ſang ſa maiſon, & de livrer ſes femmes à un étranger, qui en abuſeroit à la vûë de tout le monde, pour le punir du crime qu'il avoit commis en ſécret. Il ajoûta: Pour vous, le Seigneur a transféré vôtre péché, & vous ne mourrez point: mais le fils qui vous eſt né, perdra la vie. En effet l'enfant de Bethſabée mourut peu de jours aprés. Mais l'année ſuivante Bethſabée eut un autre fils, (*y*) qui fut nommé Salomon, & à qui Nathan donna le nom d'*aimé du Seigneur*.

Joab ayant réduit la ville de Rabbath à l'extrémité, invita David à la venir prendre. (*z*) David y alla, la prit, la pilla, en fit ſcier par le milieu du corps les habitans, les fit écraſer ſous des traînoirs & des chariots propres à triturer, les fit mettre en piéces avec des couteaux, & les fit jetter dans des fours à cuire des briques. Nous ne prétendons pas approuver cette conduite de David. Il eſt trés-croyable qu'il tomba dans cet excés de cruauté, avant qu'il eût reconnu le crime qu'il avoit commis avec Bethſabée, & pendant qu'il étoit encore dans toute la ſoüillure de ſon iniquité, & abandonné de l'eſprit de grace.

Aprés cela, (*a*) Amnon fils de David, ayant conçû une paſſion violente pour Thamar ſa ſœur, (*b*) & l'ayant violée de la maniére que nous avons dit ſous l'article d'Amnon, Abſalon frere de Thamar, réſolut de s'en venger, & s'en vengea en effet deux ans aprés, (*c*) en faiſant tuer Amnon dans un feſtin où il l'avoit invité. Après quoi il ſe retira chez ſon beau-pere le Roi de Geſſur, où il demeura trois ans.

Joab le réconcilia à David, (*d*) le fit revenir à Jéruſalem; & enfin il obtint qu'il paroîtroit devant le Roi comme auparavant: mais il abuſa bien-tôt de l'indulgence de ſon pere, (*e*) & aſpira à la Royauté. (*f*) Il alla à Hébron avec une troupe de gens affidez, & s'y fit reconnoître pour Roi d'Iſraël. (*g*) Auſſi-tôt que David en fut informé, il prit la fuite, & ſortit de Jéruſalem, pour ſe rendre au-delà du Jourdain. Il fut ſuivi par ſes gardes, par ſes meilleures troupes, & par ſes principaux amis. Chuſai d'Arach voulut auſſi l'accompagner: mais David lui dit de s'en retourner, & qu'il lui ſeroit plus utile dans la ville, en feignant de s'attacher à Abſalon, & en ruinant les conſeils d'Achitophel, qui étoit entré

(*u*) 2. *Reg.* XII. 14. (*v*) An du Monde 2970. avant J. C. 1030. avant l'Ere vulg. 1034. (*x*) 2. *Reg.* XII. (*y*) An du Monde 2971. avant J. C. 1029. avant l'Ere vulg. 1033.

(*z*) An du Monde 2969. ou 2970 (*a*) An du Monde 2972. avant J. C. 1028. avant l'Ere vulg. 1032. (*b*) 2. *Reg.* XIII. (*c*) An du Monde 2974. avant J. C. 1026. avant l'Ere vulg. 1030. (*d*) 2. *Reg.* XIV. (*e*) 2. *Reg.* XV. (*f*) An du Monde 2980. avant J. C. 1020. avant l'Ere vulg. 1024. (*g*) An du Monde 2981.

entré dans le parti de ſon fils, & qui donnoit d'étranges inquiétudes à David, qui ſçavoit l'habileté de cet homme.

A peine David eut-il paſſé la montagne des Oliviers, qui eſt à l'orient de Jéruſalem, que Siba ſerviteur de Miphiboſeth, vint au-devant de lui avec deux ânes chargez de proviſions, (*h*) qu'il préſenta au Roi. David lui demanda pourquoi Miphiboſeth n'étoit pas venu. Siba répondit: Il eſt demeuré à Jéruſalem, en diſant: La maiſon d'Iſraël me rendra aujourd'hui le Royaume de mon pere. David ſans examiner la choſe plus à fonds, donna à Siba tous les biens de Miphiboſeth; & la ſuite fit voir qu'il avoit crû Siba trop légérement, & que ce ſerviteur n'avoit pas voulu donner une monture à Miphiboſeth, pour ſuivre le Roi.

David étant arrivé prés de Bahurim, Séméi fils de Géra, s'avança, pour le charger d'outrages & de malédictions: mais David les ſupporta avec une patience vraiment héroïque, & qui faiſoit bien voir combien il étoit pénétré de repentir de ſes fautes paſſées. Cependant Abſalon étant arrivé à Jéruſalem, fut reçû de tout le peuple; Chuſaï même ami de David, fut lui offrir ſes ſervices, & lui proteſta qu'il ſeroit à lui comme il avoit été à David. Tout cela n'étoit qu'une feinte. Chuſaï ayant été appellé au Conſeil d'Abſalon, renverſa le conſeil qu'avoit donné Achitophel, qui étoit de pourſuivre le Roi, ſans lui laiſſer le tems de ſe reconnoître. Chuſaï donna avis de tout à David, qui en ſçut profiter, paſſa promtement le Jourdain, & arriva à Mahanaïm. (*i*) Abſalon l'y ſuivit dés le lendemain, & on ne differa pas de livrer la bataille, (*k*) où l'armée d'Abſalon fut défaite, & miſe en fuite; & lui étant demeuré attaché à un arbre par les cheveux, fut percé & mis à mort par Joab.

La nouvelle en ayant été portée au Roi, (*l*) l'accabla de douleur, & lui fit jetter des cris perçans. Joab lui fit connoître le tort que cette conduite faiſoit à ſes interêts. Le Roi ſe montra donc au peuple, & reprit le chemin de Jéruſalem. La Tribu de Juda vint au-devant de lui: mais les autres Tribus furent piquées de jalouſie de ce que cette Tribu ſembloit ſeule s'attribuer le Roi; & il y eut quelques paroles un peu dures de part & d'autre. Enfin un nommé Séba fils de Bochri, commença à ſonner de la trompette, en diſant: (*m*) Nous n'avons que faire de David, & nous n'avons rien de commun avec le fils d'Iſaï: Iſraël, retournez chacun dans vos maiſons. Ainſi tout Iſraël ſuivit Séba. Mais la Tribu de Juda demeura attachée à David. Ce Prince étant arrivé à Jéruſalem, envoya auſſi-tôt Joab aprés Séba. Il s'étoit retiré à Abéla, ville du pays de Macha, & Joab l'y aſſiégea. Mais une femme ſage de la ville perſuada aux habitans de livrer Séba; & ſa tête ayant été jettée a Joab par-deſſus la muraille, il leva le ſiége, & la révolte fut diſſipée.

Dieu ayant frappé tout le pays d'une grande famine, qui dura trois ans, (*n*) l'oracle du Seigneur déclara que c'étoit à cauſe du ſang des Gabaonites, que Saül avoit injuſtement répandu. (*o*) David fit venir les Gabaonites, & leur demanda ce qu'ils vouloient qu'on leur fit, pour réparer l'injure qui leur avoit été faite. Ils dirent: Qu'on nous donne ſept des enfans de Saül, afin que nous les mettions en croix à Gabaa. David les leur accorda; & ils les crucifiérent dans Gabaa, patrie de Saül.

Quelques années aprés, (*p*) David ayant ordonné qu'on fit le dénombrement de tout ſon peuple, (*q*) le Seigneur en fut irrité, & le Prophéte Gad vint trouver David, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous donne le choix de trois fleaux que je vous prépare; ou vôtre pays ſera affligé de la famine pendant ſept ans; ou

(*h*) 2. *Reg.* XVI. (*i*) 2. *Reg.* XVII. (*k*) 2. *Reg.* XVIII. (*l*) 2. *Reg.* XIX.

(*m*) 2. *Reg.* XX. (*n*) An du Monde 2983. avant J. C. 1017. avant l'Ere vulg. 1021. (*o*) 2. *Reg.* XXI. (*p*) An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017. (*q*) 2. *Reg.* XXIV.

eût vous fuirez durant trois mois devant vos ennemis; ou la peſte déſolera vos Etats pendant trois jours. David choiſit la peſte; & dés le lendemain, ce fleau commença, & il mourut pendant les trois jours, ſoixante & dix mille perſonnes. Encore la ſentence ne fut point exécutée dans toute ſa rigueur; car le Seigneur touché par les priéres de David, dit à l'Ange exterminateur: C'eſt aſſez. Et David en actions de graces dreſſa un Autel dans l'aire d'Ornan, où l'Ange lui avoit apparu. On croit que c'eſt en cet endroit que dans la ſuite on bâtit un Temple au Seigneur.

Le Roi étant devenu fort vieux, (r) ne pouvoit plus s'échauffer. (ſ) On lui donna donc une jeune fille, nommée Abiſag de Sunam, qui couchoit auprés de lui, & qui le ſervoit dans ſa vieilleſſe. Nous croyons qu'elle fut vraiment épouſe de David, quoiqu'elle ſoit toûjours demeurée vierge. Cependant Adonias fils aîné de David, commença à ſe donner un équipage de Roi, & ſe forma un parti des principaux de l'Etat, qui puſſent l'appuyer dans l'occaſion. Nathan qui ſçavoit les promeſſes que Dieu avoit faites en faveur de Salomon, en avertit Bethſabée, & lui conſeilla d'aller trouver le Roi. Elle y alla; & comme elle parloit encore, Nathan y vint lui-même, & remontra au Roi qu'Adonias à ſon inſçû, & contre ce que le Seigneur avoit promis à Salomon, vouloit ſe faire reconnoître pour Roi. Auſſi-tôt David ordonna qu'on fit monter Salomon ſur ſa mule, qu'on le menât à Gihon, & qu'il y fût ſacré Roi. Ce qui fut exécuté ſur le champ.

David ſe ſentant prés de ſa fin, (t) fit venir Salomon, (u) lui remit les plans & les modéles du Temple, l'or & l'argent qu'il avoit préparé pour cet effet, lui recommanda d'être toûjours fidéle à Dieu, & lui dit de ne pas laiſſer impuni Joab, que ſon trop grand crédit avoit rendu inſolent, & qui avoit commis pluſieurs actions qui le rendoient digne de mort. Ce pieux Prince crut devoir cela à la juſtice & à la poſtérité. Il lui enjoignit auſſi de punir Séméï, pour les outrages qu'il avoit prononcez contre lui, lors de ſa fuite, ſous la revolte d'Abſalon. Aprés cela, il s'endormit avec ſes peres, & fut enſeveli dans la Cité de David, l'an du Monde 2990. avant la naiſſance de J. C. 1010. avant l'Ere vulgaire 1014. Il avoit regné ſept ans & demi à Hébron, & trente-ſept ans à Jéruſalem; en tout quarante ans. Il mourut dans la ſoixante & onziéme année de ſon âge.

Joſeph (x) raconte que Salomon mit dans le tombeau de David de grandes richeſſes, & que treize cens ans aprés, le Grand-Prêtre Hircan étant aſſiégé dans Jéruſalem par le Roi Antiochus le pieux, & ne ſçachant où prendre de l'argent, dont il avoit beſoin pour donner à ce Prince, afin qu'il levât le ſiége de la ville, Hircan ouvrit le tombeau de David, en tira trois mille talens, & lui en donna une partie. Il ajoute que pluſieurs années après, Hérode le Grand ayant encore fait foüiller dans ce tombeau, en tira de trés-grandes ſommes.

Il y a aſſez d'apparence que Joſeph avoit lû quelque choſe de pareil dans d'autres Mémoires de ſon pays, & qu'il y ajoûta ce que la tradition des peuples y avoit mis du ſien. Nous liſons dans des Mémoires que l'on a donnez en Arabe dans les Polyglottes de M. le Jay, qu'on dit qu'Hircan étant aſſiégé par le Roi Antiochus Sidétés, ouvrit un tréſor, qui avoit appartenu à quelques-uns des deſcendans de David, & qu'aprés en avoir tiré beaucoup d'argent, il y en laiſſa encore beaucoup, &

(r) An du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015. (ſ) 3. *Reg.* I. (t) An du M. 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014. (u) 3. *Reg.* II.

(x) *Joſeph. Antiq. l. 7. c. ult.* An du Monde 3870. avant J. C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

& recacha le tréſor. Ce qui eſt bien different de ce que dit Joſeph.

Benjamin de Tudéle, qui écrivoit vers l'an 1173. raconte qu'environ quinze ans auparavant, un mur du mont de Sion étant tombé, les Prêtres y firent travailler une vingtaine d'ouvriers. Un jour deux de ces ouvriers étant demeurez ſeuls après les autres, levérent une pierre, qui leur donna entrée dans un lieu ſouterrain, où ils entrérent. Ils y trouvérent un Palais ſoutenu de colomnes de marbre, & incruſté d'or & d'argent. A l'entrée, il y avoit une table, & ſur cette table, une couronne & un ſceptre d'or. C'étoit, dit ce Juif, le tombeau de David: & vis-à-vis étoit celui de Salomon, orné de même. Ils y virent auſſi des urnes; mais ils ne purent voir ce qu'elles contenoient. Ayant voulu pénétrer plus avant, ils furent renverſez par un tourbillon, & demeurérent là ſans ſentiment juſqu'au ſoir. Alors ils oüirent une voix, qui leur dit de ſe lever, & de s'en aller. Benjamin aſſure qu'il a appris cette hiſtoire de la bouche d'un Phariſien nommé Abraham, qui avoit, diſoit-il, été conſulté ſur cet événement par le Patriarche de Jéruſalem, & qui avoit déclaré que c'étoit le tombeau de David. Tout cela ſent ſi fort la fable, qu'il eſt inutile de le réfuter.

Il eſt indubitable que le tombeau de David fut toûjours fort reſpecté parmi les Juifs. Saint Pierre parlant aux Juifs, (*x*) leur dit que le tombeau de ce Prince étoit encore parmi eux. Les Payens mêmes le connoiſſoient; & Dion (*y*) nous apprend qu'une partie de ce mauſolée étoit tombée du tems de l'Empereur Adrien. Saint Jérôme (*z*) racoute qu'il alloit ſouvent prier au tombeau de ce ſaint Prophéte. Le Cardinal Grimani (*a*) nous a donné la repréſentation du tombeau que l'on tient être celui de David. Les nouveaux Voyageurs (*b*) nous décrivent des tombeaux trés-magnifiques, creuſez dans le roc, que l'on tient être ceux des Rois de Juda. Ils ſont certainement trés-anciens: mais il ſeroit mal-aiſé de diſtinguer celui de David de tant d'autres.

[DAVID. On attribuë communément à David le livre des Pſeaumes, & on cite ces ſaints cantiques ſous ſon nom. Il eſt certain qu'il en a compoſé un bon nombre, mais il ſeroit difficile de prouver dans le particulier qu'il les a compoſé tous. Amos (*c*) reproche aux voluptueux d'Iſraël de dormir dans des lits d'ivoire, de ſe divertir à chanter au ſon des inſtrumens, & de ſe flater d'avoir comme David le don de compoſer des cantiques: *Sicut David putaverunt ſe habere vaſa cantici.* On peut voir l'article des *Pſeaumes.*

Les Docteurs Juifs (*d*) ont ajouté pluſieurs particularitez à l'hiſtoire de David. Ils diſent qu'Iſaï pere de David ayant ſollicité ſa ſervante, cette ſervante en avertit ſa maîtreſſe, laquelle prit la place de la ſervante, & conçût David. Iſaï le croyant né d'une eſclave, l'envoya garder ſes troupeaux, & ne le crut pas digne de paroître devant Samuël. Mais Samuël déclara à Iſaï que cette pierre rebutée par l'Architecte, alloit devenir la pierre de l'angle. On ajoute que David vint au monde circoncis. Ils fondent ce ſentiment ſur le titre de quelques Pſeaumes qui portent *Michtam*, c'eſt-à-dire *frappé parfaitement*, comme ayant été circoncis de la main de Dieu. D'autres diſent qu'il ne fut circoncis qu'à quatorze ans, & que ce ne fut qu'à ce moment

(*x*) *Act.* 11. 29. (*y*) *Dio in Adriani vita.* (*z*) *Hieronym. Ep. ad Marcellam.* (*a*) *Apud Seſtinon de Architectura l.* 3. *& apud Pinedam de Rebus Salom. l.* 8. *c.* 3.

(*b*) Doubdan ch. 26. Morizon, &c. (*c*) *Amos.* VI. 5. (*d*) *Bartolocci Bibl. Rabinic. t.* 2. *p.* 42. *&c.* Baſnage hiſt. des Juifs. l. 6. c. 19. art. 5. 6.

ſient que Dieu lui dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui : il ſeroit même mort dès le moment de ſa naiſſance, ſi Adam à qui Dieu l'avoit prédit, ne lui avoit prêté ſoixante-dix ans de ſa vie. (*e*)

Ils diſent que David étoit roux comme Eſaü, & d'une phyſionomie peu avantageuſe ; que Samuël l'ayant remarqué, & voulant le rejetter à cauſe de ſon air farouche, Dieu lui dit qu'Eſaü tuoit les hommes ſans forme de juſtice, & de ſon autorité ; mais que David ne feroit mourir perſonne ſans conſulter le Sanhédrin. Quand David regardoit quelqu'un de travers, il le rendoit lépreux : c'eſt ainſi que Goliath & le front de ce géant fut auſſi-tôt couvert de lépre. Joab eſſuya le même ſort, & quelque choſe de pis. David lui-même devint lépreux, Dieu ſe retira de lui, & tout le Sanhédrin l'abandonna pendant ſix mois que dura ſa maladie.

Lorſqu'il parut devant Saül pour aller combattre Goliath, Saül fut étonné de voir que ſon armure lui devenoit propre, quoiqu'ils fuſſent d'une taille très-différente. Il conclut de là que David ſeroit Roy ; mais David pénétrant la penſée de Saül, s'excuſa de prendre ſes armes.

Abſalom ſon fils étoit damné : de ſept portes qu'il y a pour entrer en enfer, il en avoit déja paſſé cinq ; mais David ayant crié cinq fois : *Abſalom mon fils*, à chaque fois il repaſſoit une porte, & alors David entonna ce verſet du Pſaume : (*f*) *Seigneur, donnez-moi quelques marques de[votre faveur, afin que ceux qui me haïſſent la voyent, & ſoient confondus.*

Ils diſent que David avoit une harpe qui joüoit toute ſeule pendant la nuit, lorſqu'un certain vent ſouffloit : ce ſon éveilloit quelquefois David, & il s'en glorifioit, diſant qu'il éveilloit l'aurore, au lieu que l'aurore éveille les autres Rois. On dit de plus qu'il épouſa les deux ſœurs vivantes filles de Saül, ſçavoir Mérob & Michol ; mais on ſçait qu'il n'épouſa jamais Mérob, quoiqu'elle lui eût été promiſe en mariage. Ils accuſent ce Prince d'avoir donné dans les folies de l'aſtrologie & dans la magie, & même dans l'idolatrie, & d'avoir déſeſperé de ſon propre ſalut.

Mais ce qui met le comble à leur extravangance, c'eſt ce qu'ils racontent de la mort de ce Patriarche. Il avoit connu par révélation qu'il mourroit un jour de ſabbat. Ce jour n'étoit pas de ſon goût, parce qu'on n'y pouvoit ni pleurer, ni pourvoir à ſes funérailles. Il demanda délai juſqu'au lendemain, mais il ne put l'obtenir ; Dieu lui acorda ſeulement de ne mourir que le Samedi au ſoir. Le diable attendoit le moment qu'il ceſsât de lire la loy pour le frapper de mort, mais comme il n'en diſcontinuoit pas la lecture, ſatan s'aviſa pour le diſtraire d'aller abbattre des pommes dans le jardin du Roy. David accourut au bruit ; & comme il deſcendoit précipitamment par une échelle de bois pour découvrir le voleur, le diable tira l'échelle, le Roy tomba & ſe tua.

Son cadavre demeura expoſé aux chiens parce qu'on n'oſoit le remuer le jour du ſabbat. On conſulta l'Académie pour ſçavoir ce qu'il y avoit à faire dans une ſi triſte conjoncture ; les Docteurs ordonnerent qu'on jettât des morceaux de pain autour du cadavre, pour les chiens, juſqu'à ce que le ſabbat fût paſſé. Les chiens préférérent le pain au corps du Roy, & David fut enterré. C'eſt ainſi que les Docteurs Hébreux défigurent les hiſtoires les plus ſérieuſes par leurs badineries : on ne s'amuſeroit pas à les rapporter, ſi on ne conſultoit que ſon inclination & le mépris qu'on

(*e*) C'eſt auſſi la tradition des Muſulmans, Bibl. Orient. p. 284. (*f*) *Pſalm.* LXXXV. 17. *Fac mecum ſignum in bonum, &c.*

en fait ; mais c'eſt une partie de la ſageſſe de connoître les erreurs & les folies des hommes : (g) *Tranſivi ad contemplandam ſapientiam, erroreſque & ſtultitiam*, dit Salomon.

Les Muſulmans (h) ne ſont pas moins fabuleux que les Juifs, quand ils parlent de David. Mahomet dit que ce Prince *tua Goliath, que Dieu lui donna le Royaume & la ſageſſe, & lui enſeigna tout ce qu'il voulut ſçavoir.* Sur quoi un Commentateur de l'Alcoran (i) dit que l'armée de Saül n'étoit que de trois cens treize hommes que Dieu avoit choiſis, parce qu'ils n'avoient bû dans le ruiſſeau qu'avec la main. Il confond l'hiſtoire de Gédéon avec celle de Saul. Après que David eut tué Goliath, *Dieu lui donna le Royaume*; parce que Saül avoit promis ſa fille en mariage & la moitié de ſon Royaume à celui qui tuëroit le Géant ; & Saül étant mort peu de tems après, David entra en poſſeſſion de ſes Etats. *Dieu lui donna auſſi la ſageſſe*, c'eſt-à-dire le don de prophétie, & ſon eſprit pour compoſer le livre des Pſeaumes. Enfin *Dieu lui enſeigna tout ce qu'il voulut ſçavoir* ; c'eſt-à-dire, le don de faire des cottes de maille, ou des haires & des cilices, qui étoit le métier ordinaire des Prophétes ; ou même le don d'entendre le langage des oiſeaux. Quelques-uns ajoutent que les oiſeaux & les pierres lui obéiſſoient, que le fer s'amoliſſoit entre ſes mains ; & que pendant les quarante jours qu'il pleura ſon péché, ſes larmes étoient ſi abondantes & ſi fécondes, qu'elles faiſoient croître les plantes.]

DEBALAIM, pere de Gomer, qui étoit femme du Prophéte Oſée. *Oſe.* I. 3.

DEBASETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 11.

DEBERA, ville de Benjamin, qui étoit auparavant à la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 7.

DEBLATA, *Deblataïm*, ou *Helmon-deblathaïm*, ville au-delà du Jourdain, au pied du mont Nébo, ou Phaſga.

I. DEBORA, Prophéteſſe, femme de Lapidoth, (k) qui jugeoit les Iſraëlites, & avoit ſa demeure ſous un palmier entre Rama & Béthel. Elle envoya chercher Barac fils d'Abinoëm, lui ordonna de la part de Dieu d'aſſembler un armée de dix mille hommes, de les mener au Thabor & lui promit la victoire contre Siſara, Général de l'armée de Jabin. Barac refuſa d'y aller, à moins que Déboba n'y vînt avec lui. Débora y alla : mais elle lui dit que pour cette fois la victoire ſeroit imputée à une femme, & non pas à lui. L'événement vérifia la prédiction de Débora. Siſara fut défait, ainſi qu'on l'a vû dans l'article de Barac ; & aprés la victoire, Debora & Barac compoſérent un beau Cantique d'actions de graces, qui ſe lit au Chap. v. des Juges. Cette victoire arriva l'an du Monde 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulgaire 1285.

II. DEBORA, nourrice de Rébecca, laquelle ayant accompagné Jacob à ſon retour de la Méſopotamie dans la Terre promiſe, y mourut, & fut enterrée au pied de Béthel, ſous un Chêne, qui pour cette raiſon fut appellé le Chêne du deüil, (l) l'an du Monde 2266. avant la naiſſance de J. C. 1734. avant l'Ere vulgaire 1738. Le nom de Débora ſignifie *une abeille*.

DECACHORDON, inſtrument de muſique à dix cordes, nommé en Hébreu *haſur*, étoit à peu prés le même que nôtre harpe, de figure triangulaire, ayant un ventre creux, & réſonnant par le bas. Voyez nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens des Hébreux, à la tête du ſecond tome du Commentaire ſur les Pſeaumes.

DECALOGUE. Ce ſont les dix principaux points de la Loi de Moyſe, contenus dans les dix-ſept premiers verſets du Chap. xx. de l'Exode. Le nom de *Dé-*

ca-

(g) *Eccl.* II. 12. (h) Bibliot. Orient. p. 284. (i) *Alcoran. Cap. Bacrat.*

(k) *Judic.* IV. 4. 5. *& ſeq.* (l) *Geneſ.* XXXV. 8.

calogue eſt formé du Grec *deca*, dix, & *logos*, paroles; comme qui diroit *les dix paroles*, qui eſt le nom que les Juifs donnent aux dix préceptes dont j'ai parlé. Voyez *Loix*.

DECAPOLE, contrée de la Paleſtine ainſi nommée, parce qu'elle comprenoit dix villes principales, ſituées les unes au-deçà, & les autres au-delà du Jourdain. La premiére & la principale des villes de la Décapole, eſt 1. *Scythopolis*. Les autres ſont, ſelon Pline; (*m*) 2. *Philadelphie*, 3. *Raphanæ*; 4. *Gadara*; 5. *Hippos*; 6. *Dion*; 7. *Pella*; 8. *Gerasa*; 9. *Canatha*; 10. *Damas*. D'autres les prennent autrement, comme Pline lui-même le remarque. Il eſt parlé de la Décapole en deux ou trois endroits de l'Evangile; (*n*) & JESUS-CHRIST y prêcha ſouvent.

DECIME. Voyez *Dixme*.

DECLA, Septiéme fils de Jectan. (*o*) On place les deſcendans de Décla ou dans l'Arabie Heureuſe, féconde en palmiers, nommez *Dicla* en Caldéen & en Syriaque; ou dans l'Aſſyrie, où ſe trouve la ville de *Degla*.

DECURION, Officier des troupes Romaines qui commandoit à dix hommes. Il y en avoit auſſi dans les armées des Hébreux, comme on le voit par Moyſe, (*p*) qui par le conſeil de Jéthro ſon beau-pere, établit des Chefs de mille hommes, des Chefs de cent, de cinquante, & de dix hommes, pour gouverner le peuple, pour le juger, & pour le conduire en paix & en guerre. Judas Maccabée (*q*) en ſuivant cette diſpoſition de Moyſe, établit dans ſon armée de toutes ces ſortes d'Officiers. Joſeph d'Arimathie eſt nommé dans l'Evangile, (*r*) *noble Décurion*: mais le Texte Grec porte, *riche Conſeiller*, ou *riche Sénateur*. Saint Luc ſimplement, *Conſeiller*. (*s*) On appelloit *Décurions*, les Sénateurs des villes municipales & des colonies; & c'eſt apparemment ce qui a obligé l'Auteur de la Vulgate à traduire le Grec *Boulevtés*, par, *Decurio*.

DEDAN, peuple d'Idumée, ou de l'Arabie, ſitué entre la Mer Morte, & la ville de Pétra, Capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez *Iſai.* XXI. 13. *Jerem.* XXV. 23. & *Ezech.* XXV. 13. Iſaïe appelle ces peuples *Dedanim* au plurier.

[DEDAN, Peuple d'Idumée ou d'Arabie. Voyez ci-devant *Dadan*. Il eſt très-croyable que ces deux noms ne ſignifient que la même choſe, & que les peuples nommez *Dédan* ou *Dédanim* dans Iſaïe, Jérémie & Ezéchiel, ſont les deſcendans de *Dadan* fils de *Rhegma*, petit-fils de Chanaan. Geneſ. x. 7. ou de *Dedan* fils de *Jeſan*, petit-fils d'Abraham par Céthura; Geneſ. xxv. 3. Mais il eſt malaiſé de diſcerner les uns des autres, parce que les caractéres que l'Ecriture nous donne de ces deux *Dadan* ou *Dédan*, ne ſont pas aſſez diſtincts. Les Prophétes Iſaïe (*t*), Jérémie (*u*), & Ezéchiel (*x*) mettent viſiblement les Dédanim avec les Arabes & les Iduméens, dans les prophéties fâcheuſes qu'ils prononcent contre eux. Nous croyons que ces prédictions furent accomplies au tems de Nabuchodonoſor, qui aſſujettit tous ces peuples (*y*) cinq ans après la priſe de Jéruſalem. Ezéchiel met Dedan parmi les Marchands qui venoient trafiquer à Tyr (*z*): il les met avec Gog & Magog qui viennent pour déſoler & ravager (*a*) la terre d'Iſraël. Comme ces peuples demeuroient apparemment dans l'Arabie déſerte, il eſt impoſſible de marquer au juſte le lieu de leur demeure. Jérémie les met avec les Arabes qui coupent leurs cheveux en rond: *Et Dedan, & Thema, & Buz, & univerſos qui attonſi ſunt in comam.*]

DE.

(*m*) *Plin. l.* 5. *c.* 18. (*n*) *Matt* IV. 45. *Marc.* V. 20. VII. 21. (*o*) *Geneſ.* X. 27. (*p*) *Exod.* XVIII. 21. 25. *Deut.* I. 15. (*q*) 1. *Macc.* III. 55. (*r*) *Marc.* XV. 43. Εὐχήμων Βουλευτής.

(*s*) *Luc* XXIII. 50. Βουλευτὴς ὑπάρχων. (*t*) *Iſai.* XXI. 3. (*u*) *Jerem.* XXV. 23. & XLIX. 8. (*x*) *Ezech* XXV. 13. (*y*) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. (*z*) *Ezech.* XXVII. 15. 20. (*a*) *Idem*, XXXVIII. 13.

DE'DICACE, cérémonie ſainte, par laquelle on conſacre un lieu, un Temple, un Autel, un vaſe au culte de Dieu. Moyſe dédia le Tabernacle qu'il avoit érigé dans le déſert. (*b*) Il conſacra auſſi les vaſes qui étoient deſtinez au ſervice du Tabernacle, & au culte du Seigneur. Salomon dédia ſolemnellement le Temple qu'il avoit bâti au Seigneur. (*c*) Les Iſraëlites de retour de la captivité de Babylone, dédiérent le nouveau Temple qu'ils avoient bâti, (*d*) & immolérent grand nombre de victimes au jour de cette dédicace. Les Maccabées (*e*) ayant nettoyé le Temple, qui avoit été ſouillé par Antiochus Epiphanes, firent de nouveau la dédicace de l'Autel; & l'on croit que c'eſt cette dédicace qu'on continua de célébrer pendant l'hyver, & à laquelle notre Seigneur ſe trouva un jour, comme il eſt marqué dans ſaint Jean. (*f*)

Outre ces ſortes de dédicaces des lieux ſaints, on dédioit auſſi les villes, leurs murs & leurs portes; & enfin les maiſons des particuliers. Néhémie (*g*) ayant achevé les murs & les portes de Jéruſalem, en fit ſolemnellement la dédicace. Le titre du Pſeaume XXIX. porte qu'il fut chanté à la dédicace de la maiſon de David. Et Moyſe (*h*) veut qu'au jour du combat, on publie à la tête de l'armée: *Qui eſt celui qui a bâti une maiſon neuve, & qui ne l'a pas encore dédiée; qu'il s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne meure à la guerre, & qu'un autre ne dédie ſa maiſon.* Cette dédicace ſe faiſoit principalement, ſelon les Rabbins, (*i*) lorſqu'on prononçoit une certaine bénédiction, en attachant au poteau de la porte quelques paroles de la Loi écrites ſur un parchemin roulé dans une canne, ou bâton creux. (*k*)

(*b*) *Exod.* XL. *Num.* VII. (*c*) 3. *Reg.* VIII. (*d*) 1. *Eſdr.* VI. 16. 17. (*e*) 1. *Macc.* IV. 52. 53. 54. *&c.* (*f*) *Joan.* X. 22. (*g*) 2. *Eſdr.* XII. 27. (*h*) *Deut.* XX. 5. (*i*) *Vide Chald. ad Deut.* VI. *Talmud. Maimon. Halac Tephilim.* (*k*) *Deut.* VI. 9. 10. 11.

C'eſt de-là qu'eſt venuë dans l'Egliſe la coûtume de dédier les Temples, les Oratoires ou Chapelles, les Autels: Coutume qui a été pratiquée chez tous les peuples, & dans toutes les Religions. Mais nous nous bornons à ce qui regarde les ſaintes Ecritures.

[DEDICACE. On dédia auſſi ſans doute le Temple rebâti par Hérodes; il étoit plus beau & plus magnifique que ceux qui avoient été bâtis depuis le retour de la captivité. Hérodes en célébra la dédicace avec beaucoup de ſolemnité; & pour en rendre la fête plus auguſte, il voulut qu'elle ſe fit le jour de l'anniverſaire de ſon avénement à la Couronne (*l*). Or il avoit été déclaré Roy à la fin de l'an 3964. avant JESUS-CHRIST 36. avant l'Ere vulgaire 40. & le Temple qu'il avoit bâti fut dédié à la fin de l'année 32. d'Hérodes, du monde 3996. quatre ans avant la naiſſance de J. C. Il y a aſſez d'apparence que c'eſt de cette Dédicace du Temple, dont il eſt parlé dans ſaint Jean (*m*), qui ſe célébroit pendant l'hyver, & à laquelle JESUS-CHRIST aſſiſta (*n*).]

DEGREZ DE PARENTE', dans leſquels il étoit défendu de contracter mariage. Voyez *Parens*.

[DE-LA, AU-DELA, *trans*. Le terme hébreu *heber* (*o*), qui eſt ordinairement traduit par *trans*, ſignifie auſſi au deçà; du moins on le trouve en pluſieurs endroits, où il ſemble par la ſuite du diſcours, qu'on devroit lire au-deçà. Par exemple Géneſe L. 10. *Ad aream Athad, quæ ſita eſt trans Jordanem.* L'aire d'Athad étoit à l'occident du Jourdain; ainſi il ſemble qu'il auroit fallu traduire *cis Jordanem*, au-decà de ce fleuve, par rapport à la Paleſtine, où les Juifs avoient leur demeu-

(*l*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 25. 26. *p.* 498. 449. *& Antiq. l.* 15. *c.* 14. *p.* 545. 546. (*m*) *Joan.* X. 22. (*n*) Voyez Baſnage Antiquit. des Juifs, *t.* 1. *p.* 103. (*o*) עבר *Trans.*

demeure ; & encore Num. xxii. 1. *Trans Jordanem Jericho fixa eſt*, Jéricho eſt ſituée au-delà du Jourdain : on ſçait que cette ville étoit au couchant de ce fleuve.

On pourroit dire que Moyſe écrivant ces choſes, étoit à l'orient du Jourdain, & par conſéquent qu'à ſon égard Athad & Jéricho étoient *trans Jordanem* ; mais Joſué qui demeuroit au-deçà & à l'occident de ce fleuve, s'exprime de même ; il nomme *trans Jordanem*, tant le pays qui étoit au-de-çà, que celui qui étoit au-delà du fleuve. Voyez ch. xii. 1. *Hi ſunt Reges quos percuſſerunt filii Iſraël trans Jordanem ad ſolis ortum.* Il nomme après cela *Séhon & Og*, dont les Etats étoient au-delà & à l'orient du Jourdain ; dans le même chapitre au ℣. 7. *Hi ſunt Reges quos percuſſit Joſue trans Jordanem ad occidentalem plagam* ; puis il nomme le Roy de Jéricho, de Jerimoth, d'Eglon, de Dabir, & les autres qui habitoient à l'occident & au-deçà du Jourdain, d'où je conclus que l'Hébreu *heber* ſe prend pour *cis*, & pour *trans* ; ou plutôt qu'il ſignifie *ultra*, outre, & ſeulement le paſſage du fleuve, ſans qu'on puiſſe conclure qu'il marque deçà, ou de-là, à moins que l'Auteur ne s'explique davantage.]

DELEAN, ville de la Tribu de Juda *Joſue* xv. 38.

DELTA, (*p*) eſt la quatriéme lettre de l'alphabet Grec, qui vient de l'Hébreu *Daleth*. On appelle en Géographie le *Delta* d'Egypte, cette partie du pays qui eſt arroſée par les ſept branches du Nil depuis ſa diviſion, juſqu'à ſes ſept embouchures dans la Méditerranée : *Septemplicis oſtia Nili*. Cette partie de l'Egypte eſt nommée Delta, parce qu'elle approche aſſez de la figure de cette lettre, ayant ſa pointe vers le Grand-Caire, & ſa baſe ſur les côtes de la Méditerranée.

[DELUGE. On appelle *Diluvium* ou *Déluge* dans l'Ecriture, non ſeulement cette terrible inondation par laquelle Dieu fit périr tous les hommes & tous les animaux terreſtres & aëriens, qui ne ſe trouverent pas dans l'Arche ; mais auſſi toutes ſortes d'inondations, ou d'amas d'eaux extraordinaires. Ainſi le Pſalmiſte parlant des eaux de la mer ou d'une violente tempête : l'exprime ſous le nom d'un déluge (*q*) : *Dominus diluvium inhabitare facit.* Et ailleurs : (*r*) qu'un déluge d'eau n'approchera point du juſte : *In diluvio aquarum multarum ad eum non appropinquabunt.* On remarque dans le langage commun les mêmes expreſſions. On donne le nom de déluge à toutes les inondations extraordinaires, comme celles qui arriverent du tems de Deucalion & d'Ogygés, & à celles que nous voyons dans nos rivieres, après de longues pluyes, ou après des orages extraordinaires. Dans le ſens ſpirituel & allégorique, on dit un déluge de maux, d'afflictions. Dans le ſtile de l'Ecriture, les grandes eaux marquent de grandes calamitez. (*ſ*)

Mais on entend principalement ſous le nom de *déluge*, celui qui arriva ſous Noë, & dans lequel, comme dit ſaint Pierre (*t*), il n'y eut que huit perſonnes qui furent ſauvées. Or voici ce que Moyſe nous apprend ſur ce ſujet (*u*) ; les hommes de la race de Seth s'étant corrompus avec les filles de la race de Caïn, Dieu réſolut de les faire périr, & dit en lui-même : *Mon eſprit ne demeurera plus dans l'homme, parce qu'il n'eſt que chair, & ſa vie ne ſera plus que de ſix vingt ans.* Ces dernieres paroles peuvent ſouffrir pluſieurs ſens ; par exemple, j'abregerai la vie de l'homme, & je la réduirai à ſix vingt ans, de huit à neuf cens ans qu'elle étoit auparavant : ou bien, je ne leur donne plus que ſix vingt ans à vivre d'ici au déluge ; il fallut, dit-on, tout ce tems à Noë pour bâtir l'Arche, & pour y ramaſſer toutes les proviſions néceſſaires.

Dieu

(*p*) ∇ *Delta.* ד *Daleth.*

(*q*) *Pſalm.* XXVIII. 10. (*r*) *Pſalm.* XXXI. 6. (*ſ*) *Job.* III. 24. *Pſalm.* XVII. 17. LXVIII. 2. 15. CXXIII. 4. *&c.* (*t*) 1. *Petri* III. 20. & 2. II. 5. (*u*) *Geneſ.* VI.

Dieu ayant donc réſolu de détruire l'homme pécheur & les animaux qu'il avoit créez pour lui, il dit à Noë : *Faites-vous une Arche, une eſpéce de Coffre de bois taillé & poli : vous y ferez de petites chambres, & vous l'enduirez de bitume dedans & dehors.... Je ferai venir les eaux du déluge, & je ferai mourir tous les animaux vivans qui ſont ſous le ciel, & tout ce qui eſt ſur la terre ſera détruit. Je ferai alliance avec vous : vous entrerez dans l'Arche, vous & vos fils, votre femme, & les femmes de vos fils avec vous.* Il exécuta tout ce que le Seigneur lui avoit commandé. Et : *Il étoit âgé de ſix cens ans, lorſque les eaux du déluge inonderent la terre* (x). *Cette même année le dix-ſeptiéme jour du ſecond mois, les ſources du grand abîme furent rompuës, & les cataractes du ciel furent ouvertes.... Le déluge ſe répandit ſur la terre pendant quarante jours, & les eaux s'étant accruës éleverent l'Arche en haut au-deſſus de la terre. Elles inonderent tout, & couvrirent toute la ſurface de la terre.... Toutes les plus hautes montagnes qui ſont ſous le ciel en furent couvertes, & l'eau s'éleva de quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes.... Tous les hommes moururent, & généralement tout ce qui a vie, & qui reſpire ſous le ciel.*

Nous avons parlé ailleurs de l'Arche de Noë, & de tout ce qui la regarde ; voyez le mot *Arche*. On peut voir auſſi l'article de Noë. Nous nous bornons ici uniquement à ce qui regarde le déluge ; ſes cauſes, ſes circonſtances, ſon univerſalité, ſes effets. Les crimes des hommes montez à leur comble, furent l'occaſion du déluge ; Moyſe l'inculque en plus d'un endroit. Pourquoi Dieu prit-il cette voie plutôt qu'une autre ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas permis à l'homme de vouloir approfondir ; & quand il auroit pris une autre voie pour exterminer les pécheurs, la curioſité de l'homme ne manqueroit pas de former encore d'autres queſtions auſſi peu raiſonnables que celle-là.

Les Commentateurs s'accordent fort bien ſur l'année du déluge qui arriva 1656. ans après la création du monde ; mais il y a plus de difficulté ſur le mois auquel commença le déluge. Pluſieurs Peres ont cru qu'il avoit commencé & fini au printems, ils ont pris le ſecond mois dont parle Moyſe, pour le ſecond de l'année ſainte, laquelle commençoit au mois de Niſan, qui répond à Mars vers l'équinoxe du printems, entr'autres preuves ils en tirent une de ce que la colombe rapporta à Noë une branche d'olivier, qui étoit, dit-on, un tendre rejetton de l'année. Nous croyons cependant avec les plus habiles Chronologiſtes, que l'Auteur ſacré a parlé en cet endroit du ſecond mois de l'année civile, qui commençoit en automne ; vers notre mois d'Octobre, & que ce ſecond mois répondoit partie à Octobre, & partie à Novembre ; enſorte que le déluge commença en automne, & au commencement de l'hiver. Voici le Calendrier de cette triſte année 1656. ſelon M. Baſnage (y), qui s'accorde en quelque maniére avec notre ſentiment.

(x) *Geneſ.* VII. 17.

(y) Antiq. Judaiq. tom. 2. p. 399.

An de la CRE'ATION *du Monde M. DC. LVI.*

I. mois.	Septembre - - - -	Mathuſalem mourut âgé de 969. ans.
II.	Octobre - - - -	Noë & ſa famille entrerent dans l'Arche.
III.	Novembre, le 17.	Les fontaines & les abîmes furent ouverts.
IV.	Décembre, le 26.	La pluye commença, & dura quarante jours & quarante nuits.
V.	Janvier. - - - -	Toutes les Bêtes & tous les Hommes qui étoient ſur la terre, furent enſevelis ſous les eaux.
VI.	Février. - - - -	La pluye continua.
VII.	Mars. - - - -	Les eaux reſterent dans leur élevation juſqu'au 27. qu'elles commencerent à s'abaiſſer.
VIII.	Avril, le 17. - - -	L'Arche s'arrêta ſur le mont Ararat en Armenie.
IX.	May. - - - - -	On demeura dans l'inaction pendant que les eaux ſe retirerent.
X.	Juin, le 1. - - - -	Le ſommet des montagnes ſe découvrit.
XI.	Juillet, - le 11. -	Noë lâcha le corbeau qui ne revint pas.
	le 18. -	Il lâcha la colombe qui revint.
	le 25. -	La colombe lâchée une ſeconde fois apporta le rameau d'olivier.
XII.	Août, - le 2. -	La colombe ſortit pour la troiſiéme fois, & ne revint plus.

An de la CRE'ATION *du Monde M. DC. LVII.*

I. mois.	Septembre, le premier. -	La terre parut déſſeehée.
II.	Octobre, le 27. - - -	Noë ſortit de l'Arche avec ſa famille.

La queſtion de l'univerſalité du déluge eſt la plus ſérieuſe & la plus importante ; quelques habiles gens l'ont niée, & ont prétendu que c'étoit une abſurdité & un défaut de raiſon de la ſoutenir : que c'eſt ſe former une fauſſe idée de la grandeur & de la puiſſance de Dieu, que de le croire capable de faire des choſes contraires à la nature & à la raiſon ; que l'univerſalité du déluge eſt contraire à l'une & à l'autre ; que l'on peut démontrer par des preuves géométriques que quand toutes les nuées de l'air ſe réduiroient en eaux & fondroient ſur la terre, elles ne couvriroient pas toute ſa ſuperficie à la hauteur d'un pied & demi ; & que quand toutes les eaux des fleuves & des mers ſe répandroient ſur la terre, elles ne viendroient jamais à la hauteur de quatre mille pas pour atteindre le ſommet des plus hautes montagnes, à moins qu'elles ne ſe raréfiaſſent d'une maniére extraordinaire, & alors elles n'auroient plus été en état de ſupporter le poids de l'Arche ; que quand tout l'air qui environne la terre, ſeroit changé en eaux, cela ne feroit pas plus de trente-un pieds d'eau, ce qui eſt bien éloigné de ce qu'il en faudroit pour couvrir toute la ſuperficie de la terre, & les plus hautes montagnes juſqu'à quinze coudées au-deſſus de leur ſommet.

Tout cela paroît contraire à la raiſon, & ceci paroît contraire à la nature. La pluye ne tombe pas ſur les hauteurs qui ſont élevées de plus de 600. pas, elle ne deſcend pas de plus haut, & il ne peut s'y former aucune pluye qui ne ſoit auſſi-tôt glacée par le froid qui y regne. D'où venoit donc l'eau qui devoit couvrir le ſommet des montagnes qui ſont au-deſſus de la moyenne region de l'air ? Dira-t-on que la pluye remonta à contre ſens ? Comment les plantes ont-elles pu ſe conſerver ſi long-tems ſous les eaux du déluge ? Comment les animaux qui ſortirent de l'Arche purent-ils ſe répandre par tout le monde ? De plus toute la terre n'étoit pas alors peuplée : pourquoi donc vouloir que le déluge ait été univerſel ? Ne ſuffiſoit-il pas qu'il s'étendit dans le pays où il y avoit des hommes ? Comment faire venir des animaux des extrémitez du monde pour les faire entrer dans l'Arche ?

Ce ſont là les principales objections que l'on forme contre l'univerſalité du déluge. (x) Iſaac Voſſius les a propoſées dans une Diſſertation compoſée exprés, ſous le titre *de ætate mundi*, & dans ſon Epître à *André Colvius*, & dans ſes Réponſes à *André Scotanus*, & à *George Hornius*. Ce ſentiment fut examiné pendant que le R. P. D. Jean Mabillon étoit à Rome, dans le voyage qu'il y fit en 1685. & les Conſulteurs de la ſacrée Congrégation de l'Indice lui ayant fait l'honneur de le conſulter ſur ce ſentiment de Voſſius (a), il leur expoſa les raiſons qu'on pouvoit dire contre Voſſius, & en même tems celles qu'on pouvoit apporter pour l'excuſer ; il remarque que ſon opinion ne contient aucune erreur capitale contre la foy, ni contre les bonnes mœurs ; que Voſſius n'a propoſé ce ſyſtême que pour repondre plus facilement aux objections des libertins qui ſe ſervent de ce qu'on dit de l'univerſalité du déluge, pour détruire l'autorité des ſaintes Ecritures.

Que Voſſius ne dit rien d'outré ni d'injurieux contre l'Egliſe Catholique, ni contre le ſentiment qu'il combat, mais qu'il propoſe le ſien ſimplement, comme plus vrai-ſemblable : qu'il eſt utile de recevoir dans l'Egliſe, ou du moins de tolérer des ſens divers dans l'explication de l'Ecriture, pourvû qu'ils ne ſoient point contraires à l'autorité manifeſte des Livres ſaints, & de l'Egliſe : que ces expreſſions, *omnis terra*, *om-*

(x) M. le Pelletier de Roüen, dans la préface de ſa Diſſertation ſur l'Arche de Noé, dit qu'il y démontre que *le déluge a dû être univerſel, comme l'Ecriture le dit, & comme la tradition conſtante des Egliſes Juives & Chrétiennes l'a toujours cru.* Et cependant il dit le contraire p. 344. & p. 416. (a) *Votum. D. Joan. Mabill. de quibuſd. Iſaaci Voſſii opuſcul. t. 2. edit. operum poſthum. ejuſdem Mabill. an* 1724. *p.* 59. *&c.*

omnes montes, *omnis caro*, ſe peuvent prendre avec reſtriction, & s'y prennent aſſez ſouvent dans l'Ecriture : que quelques Docteurs Catholiques, comme Cajétan, ont cru que la montagne où il ſuppoſe qu'eſt ſitué le Paradis terreſtre ne fut pas couverte des eaux du déluge. Que ce ſentiment de Voſſius n'ayant juſqu'ici cauſé aucun trouble parmi les Catholiques, & n'ayant été attaqué que par les Proteſtans, il n'y a aucun péril à le tolérer, & qu'il vaut mieux le laiſſer ſans cenſure, que de ſe mêler dans les diſputes qui ſont entre les Proteſtans : qu'en tout cas ſi la Congrégation veut flêtrir cette opinion par une cenſure, il faut encore cenſurer la réfutation qu'en a faite George Hornius, à cauſe des diſcours injurieux qu'il tient contre l'Egliſe Catholique & le ſouverain Pontife. Tel fut l'avis de ce ſage & ſçavant Religieux.

Nous allons voir ſi Voſſius a eu raiſon de s'éloigner en cela du ſentiment commun des Peres & de tous les Commentateurs Catholiques & Proteſtans. Il s'éloigne viſiblement du texte de Moyſe que nous avons rapporté, & qui ne peut marquer plus clairement qu'il fait, l'univerſalité du déluge : il dit non une fois, mais pluſieurs, que les eaux du déluge ſe répandirent ſur toute la terre, que tous les animaux qui ſont ſous le ciel furent noyez dans les eaux ; que le eaux s'éleverent quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes : que peut on de plus exprès pour l'univerſalité du déluge ?

Mais l'univerſalité du déluge eſt impoſſible, & non néceſſaire, dit Voſſius ? pourquoi inonder toute la terre, pour faire périr tous les hommes ? Ne ſuffiſoit-il pas de répandre les eaux dans les pays où il y avoit des hommes ? Et qui a dit à Voſſius que tout le monde n'étoit pas encore peuplé, après plus de deux mille ans ? car, ſelon les Septante, dont il ſoutient la chronologie, le monde avoit plus de 2200 ans (*b*) au commencement du déluge ; faut-il un plus long tems pour qu'il y ait des habitans dans tous les pays du monde : De plus croit-il trouver de moindres difficultez dans le ſyſtême du déluge particulier ? Quelle néceſſité dans cette hypotheſe de faire conſtruire à grands frais une Arche prodigieuſe, d'y raſſembler toutes ſortes d'animaux, d'y faire entrer huit perſonnes ; tout cela pour les garantir d'une inondation qui ne devoit couvrir qu'une partie de la terre ? N'étoit-il pas plus aiſé d'ordonner à ces gens de s'arrêter dans des pays où le déluge ne devoit pas s'étendre, & d'y conduire par une providence particuliere les animaux qui n'y étoient pas encore ?

Comment ſe peut-il faire que les eaux demeurent élevées quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes de l'Armenie, par exemple de la Caldée, ou de la Perſe ; ſans qu'elles ſe répandent dans les pays voiſins ? Comment un vaiſſeau comme l'Arche de Noë, flottera-t-il pendant pluſieurs mois ſur une montagne d'eau, ſans qu'il coule par ſon propre poids ſur le penchant de cette montagne d'eau ? Or telle étoit la ſituation de l'Arche ſur les eaux du déluge particulier, de l'aveu de Voſſius lui-même.

Il dit que les plantes & les arbres ſeroient morts, ſi le déluge ſe fût étendu par tout le monde. Cependant ils ne ſont pas morts dans ſon ſyſtême, puiſque Noë, ſa famille & les animaux qu'il conſerva dans l'Arche, vécurent au ſortir de là, & s'habituerent dans les pays mêmes où l'on convient que le déluge s'étendit, c'eſt-à-dire, aux environs du mont Ararat, dans la Méſopotamie, dans la Caldée. Si les plantes & les arbres ne ſont pas morts en ce pays-là, pourquoi ſeroient-ils morts ailleurs ? Et ſi Noë en a pu repeupler le pays, ſuppoſé qu'ils y ſoient morts, pourquoi ne l'auroit-il pas pu faire dans le reſte du monde, à la longue & dans la ſuite des ſiécles ? Et ſi les eaux du déluge particulier corrompirent

(*b*) Il compte 2256. ans juſqu'au déluge.

tous les arbres, & toutes les plantes du pays où il s'etendit, d'où vient cette branche, ou ce rejetton d'olivier que la colombe rapporta à Noë (*c*)? On a tant d'expériences de la fécondité infinie de la nature dans la production & reproduction des plantes, on connoît tant d'effets merveilleux de la conſervation des ſemences, & ſous les eaux, & dans la terre & hors de la terre pendant pluſieurs années, & qui après cela ſont auſſi fécondes qu'auparavant; on ſçait que l'eau eſt à l'égard des plantes un principe de fécondité infiniment plus propre à les conſerver qu'à les détruire: que pluſieurs plantes croiſſent ſous les eaux, (*d*) que toutes demandent de l'humidité pour ſe produire & ſe multiplier; le fumier des animaux & la fiente des oiſeaux reproduiſent dans les champs les grains qu'ils ont mangez; une terre vierge expoſée à l'air produit des herbes qu'on n'y a jamais ſemées: une terre tirée de l'eau en produira de même. Perſonne ne peut ſe vanter de connoître les ſages precautions que l'Auteur de la nature a priſes pour la conſervation des eſpéces. On a vû des troncs d'arbres reverdir & devenir féconds, après avoir été dix & onze ans arrachez de leurs racines (*e*).

Ajoutez que les eaux du déluge ne couvrirent toute la ſuperficie de la terre que pendant environ cent dix jours: car dès le premier jour du dixiéme mois on commença à découvrir les ſommets des montagnes: Noë étoit entré dans l'Arche le dix-ſeptiéme jour du ſecond mois (*f*), après quoi la pluye tomba quarante jours & quarante nuits; & 256. jours avant la fin du déluge les eaux commencerent à remonter en vapeurs; ainſi il s'en faut beaucoup que toutes les ſemences & les plantes ayent été ſous les eaux pendant un an entier.

(*c*) *Geneſ.* VIII. 11. (*d*) *Plin. l.* 13. *c.* 25. Voyez M. le Pelletier de Roüen, Diſſert. ſur l'Arche de Noë. *c.* 33. (*e*) *Lieut. l.* 3. *c.* 7. *de his quæ diu vivunt ſine alimento. Scalig. in Cardan. Exercit.* 14. (*f*) *Geneſ.* VIII. 3. 4.

La difficulté d'amener à Noë des animaux de tous les endroits du monde n'eſt pas telle qu'on ſe l'imagine. Le nombre des animaux créez dès le commencement, n'eſt pas ſi grand qu'on le pourroit croire. Dieu créa un homme & une femme, & apparemment une couple de chaque animal mâle & femelle. De cette couple, de chevaux par exemple, de chiens, de chevres, ſont nez tous les animaux de même eſpéce que nous connoiſſons. La différence qui ſe remarque entre les diverſes ſortes de chevaux & de chiens, n'eſt pas plus grande que celle que nous voyons entre les differentes ſortes d'hommes, dont les uns ſont blancs, les autres noirs, les autres olivâtres, les autres rouges: les uns ont de la barbe, les autres ſont ſans barbe.

De plus, il y avoit de toutes les eſpéces d'animaux aux environs du Paradis terreſtre, puiſque Dieu y en amena à Adam de toutes les ſortes, afin qu'il leur impoſât des noms (*g*). Il eſt très-croyable que le Paradis terreſtre n'eſt pas loin de l'Arménie, & des ſources du Tygre & de l'Euphrate, que Moyſe nomme expreſſement dans la deſcription qu'il fait de ce jardin (*h*). Enfin on ne doute preſque pas que l'arche de Noë n'ait été bâtie dans la Méſopotamie, & vers la Chaldée. Il y a donc toute apparence qu'il y avoit dans ce pays & aux environs tout autant d'animaux qu'il en falloit pour mettre dans l'arche. S'il y en a quelques-uns qui par une longue habitude, qui eſt comme paſſée en nature, ne puiſſent pas vivre dans ce pays-là, ce que je crois très-difficile à prouver, il ne s'enſuit pas qu'il en ait été de même au tems de Noë: ſi tout d'un coup on faiſoit paſſer des pays les plus chauds de l'Afrique, dans les endroits les plus froids du Nord, des hommes, ou des animaux, il eſt très-croyable qu'ils y périroient les uns & les autres;

(*g*) *Geneſ.* II. 19. (*h*) *Geneſ.* II. 8. 9. 10. 11.

tres ; mais il n'en ſeroit pas de même s'ils y paſſoient en s'approchant inſenſiblement, ou s'ils y avoient été nourris dès leur jeuneſſe ; & s'il y a des animaux qui ne ſe trouvent plus qu'en certains pays, il n'en faut pas inférer qu'il n'y en ait jamais eu ailleurs ; on ſçait au contraire qu'il y avoit autrefois beaucoup d'animaux d'une eſpéce dans un pays, où il ne s'en trouve que très-peu, ou point du tout aujourd'hui, comme des hippopotames en Egypte, des loups en Angleterre, des bievres (*i*) en ces pays-ci.

Mais la plus forte des objections que l'on propoſe contre l'univerſalité du déluge, ſe prend de l'impoſſibilité de trouver dans la nature autant d'eau qu'il en faudroit pour couvrir toute la terre à la hauteur que dit Moyſe, c'eſt-à-dire à quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes. On ſuppoſe que les plus hautes montagnes ont environ mille ou douze cens pas de hauteur perpendiculaire: il s'agit de ſçavoir ſi toutes les eaux de la terre peuvent ſuffire à couvrir la terre à une telle hauteur; c'eſt-à-dire, ſi les eaux de la mer, des fontaines, des rivieres, des réſervoirs d'eaux qui ſont ſur la terre, & les nuées qui ſont dans l'air, peuvent ſuffire à ce que nous diſons.

On a cru que quand tout l'air qui eſt dans le monde, c'eſt-à-dire dans l'athmoſphére, qui s'étend entre nous & la lune, auroit été condenſé en eau, il n'auroit pas donné plus de trente-deux pieds d'eau de hauteur ſur toute la terre, parce qu'on a ſuppoſé qu'une coloune d'air depuis la terre juſqu'au haut de l'athmoſphére, ne peſoit pas plus que trente-deux pieds d'eau ; & cette ſuppoſition eſt fondée ſur les meilleures expériences qu'on a faites pour prouver la peſanteur de l'air. Toutefois ces expériences ſont contredites par d'autres expériences qui paroiſſent auſſi exactes & auſſi ſures que les premieres (*k*), & qui donnent au moins lieu de douter de la vérité de ce principe, que c'eſt la peſanteur de l'air, qui fait que l'eau & le vif argent demeurent ſuſpendus dans les tuyaux où on les a mis en équilibre avec l'air. De plus on montre que s'il eſt vrai, comme le diſent ceux qui ont pouſſé le plus loin les expériences de la peſanteur de l'air, que cinq cens toiſes d'élévation faiſoient baiſſer de trente-ſept lignes & demi le vif argent renfermé dans des tuyaux bouchez par un bout, & que le même vif argent demeuroit ſuſpendu à vingt huit pouces & demi de hauteur dans les lieux qui ſont au niveau de la mer ; on montre, dis-je, que dans ces ſuppoſitions il ne devroit y avoir que deux lieuës ſoixante toiſes de hauteur d'air, qui peſeroit autour du globe terreſtre, quoique ſelon les Philoſophes, il y ait plus de quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-ſix mille lieuës de diſtance de la terre à la lune, & par conſéquent une pareille étenduë d'air, qui devroit peſer comme celui qui eſt immédiatement autour de la terre.

Or ſuppoſé qu'il péſe veritablement & qu'il vienne à être réduit en eau, quelle quantité ? n'en produira-t-il pas (*l*) & s'il ne péſe pas, on ne peut rien conclure de ſon poids, ni pour ni contre l'univerſalité du déluge. La vérité eſt que la péſanteur de l'air n'eſt autre choſe, à mon ſens, que l'effort que fait l'air pour s'éloigner du centre de ſon mouvement, que l'on ſuppoſe circulaire autour de la terre ; & que la peſanteur des corps qui ſont dans l'air, ne conſiſte que dans la preſſion de l'air, qui par le même effort dont on a parlé, les repouſſe vers la terre, & agit ſur eux avec plus ou moins de force, ſelon que ces corps ſont plus ſolides, plus épais, plus terreſtres;

(*i*) C'eſt un oiſeau de riviere qui a le bec long, dentelé, & crochu par le bout, il a une créte ſur le cou, le dos cendré, le ventre preſque blanc, & les pieds rougeâtres.

(*k*) Le Pelletier Differt. ſur l'Arche de Noë p. 36. (*l*) L'Auteur que nous avons cité montre qu'il en pourroit réſulter 16514. fois davantage qu'il n'en faut pour couvrir toute la terre à la hauteur marquée par Moyſe. Voyez p. 384. 385. 386.

ou plus ſubtils, plus poreux, plus aëriens. Et tout cela ne fait rien à la queſtion de l'univerſalité du déluge, & à ſçavoir s'il y a dans la nature aſſez d'eau pour couvrir toute la terre à la hauteur que nous avons dite, c'eſt-à-dire environ à douze mille pieds d'épaiſſeur tout autour du globe terreſtre.

Au commencement de la création, le globe terreſtre étoit tout enveloppé d'eaux (*m*), la terre étoit couverte du cahos, l'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux, & les ténébres couvroient toute la face de l'abîme; c'eſt ce que dit Moyſe. Le Pſalmiſte ne s'exprime pas d'une maniere moins expreſſe: (*n*) *Vous avez fondé la terre ſur ſa baze, elle ne ſera point ébranlée à jamais. L'abîme l'environnoit comme un vêtement: les eaux étoient élevées au-deſſus des montagnes. Mais vos menaces les firent fuir, la voix de votre tonnerre les remplit de crainte. Les montagnes s'éleverent, & les vallons s'abaiſſerent dans le lieu que vous leur ordonnâtes. Vous avez preſcrit des bornes aux eaux, qu'elles ne paſſeront point; & elles ne reviendront point couvrir la terre.*

Voilà donc un déluge univerſel bien marqué au commencement du monde; & à quoi tient-il qu'il ne revienne une ſeconde fois? aux ordres du Seigneur, qui a dit aux eaux de la mer: (*o*) *Tu viendras juſqu'ici, & tu n'iras pas plus loin: tu briſeras ici tes flots écumans.* Et la Sageſſe dans les Proverbes: (*p*) *J'étois préſent lorſqu'il environnoit l'abîme de ſes bornes, & qu'il lui preſcrivoit une loy inviolable.*

Mais, dira-t-on, il faudroit pour réduire les choſes au premier état où Moyſe les décrit, que Dieu répandît ſur la terre non ſeulement les eaux de la mer, des fontaines & des fleuves, ce qui paroît impoſſible, à moins de déranger toute l'œconomie du globe terreſtre; mais auſſi qu'il rappellât ſur la terre les eaux qu'il éleva au-deſſus du firmament. (*q*) *Le Seigneur dit: Que le firmament ſe faſſe, & qu'il diviſe les eaux d'avec les eaux; & il fit le firmament, & il diviſa les eaux qui étoient ſous le firmament d'avec celles qui étoient au-deſſus.* Les eaux de deſſous le firmament ſont indubitablement les eaux de la mer & des fleuves; les eaux de deſſus ſont les eaux qui ſont rarefiées dans l'athmoſphére, & apparemment l'athmoſphére lui-même: en un mot, en quelque lieu que ſoient ces eaux, & quoi qu'elles puiſſent être devenuës, il eſt certain qu'elles ne ſont pas anéanties, & qu'il fut tout auſſi aiſé à Dieu de les réduire en leur premier état, & de les former en eaux au tems du déluge, qu'il lui fut au commencement du monde de les réduire en air, ou en vapeurs; en tout cas cela démontre que le déluge univerſel n'a rien de contraire aux loix de la nature, ni d'impoſſible à la puiſſance de Dieu.

Moyſe pour nous faire connoître le changement qui arriva alors dans la nature, nous dit: (*r*) *Que les ſources du grand abîme d'eaux furent rompuës, & les cataractes du ciel ouvertes; & que la pluie tomba ſur la terre pendant quarante jours & quarante nuits*: c'eſt comme s'il diſoit, que la terre fut réduite à peu près au même état où elle étoit au commencement, qu'elle rentra en quelque ſorte dans le cahos. Les barriéres & les digues qui retenoient les eaux de la mer, furent rompuës; les cataractes du firmament furent ouvertes; les eaux inférieures & les eaux ſupérieures ſe trouverent raſſemblées comme au commencement.

Mais dans la ſuppoſition que l'arche ait été élevée de quinze coudées au-deſſus des plus

(*m*) *Geneſ.* I. 2. 3. (*n*) *Pſalm.* CIII. 5. 6. 7. (*o*) *Job.* XXXVIII. 10. 11. (*p*) *Prov.* VIII. 27. 29.

(*q*) *Geneſ.* I. 7. 8. 9. (*r*) *Geneſ.* VII. 11. 12.

plus hautes montagnes, comment les hommes & les animaux qui étoient dans l'arche purent-ils vivre & reſpirer au milieu du froid & de l'extrême ſubtilité de l'air de la moyenne région; où l'on prétend que nul animal ne peut vivre long-tems? On peut dire à cela deux choſes: la premiere, que les raiſons & les expériences prétenduës que l'on oppoſe pour prouver que l'on ne peut vivre ſur les plus hautes montagnes du monde, ne ſont nullement certaines. Il eſt vrai qu'il fait plus froid, & que l'air eſt plus vif & plus ſubtil ſur le ſommet des plus hautes montagnes; mais il n'eſt pas vrai qu'on y meurt, comme on le ſçait par pluſieurs relations très-certaines.

Secondement, que la moyenne région de l'air ne doit pas être regardée comme un point fixe, & une region limitée, qui ne monte ni ne deſcende jamais; elle eſt plus ou moins élevée à notre égard ſelon le plus ou le moins de chaleur du ſoleil. Durant l'hyver elle eſt bien plus près de la terre, que pendant les ardeurs de l'été; ou pour mieux dire, le froid qui regne dans la moyenne région de l'air pendant l'été, regne auſſi dans la baſſe region pendant l'hyver. Ainſi dans la ſuppoſition du déluge univerſel, il eſt évident que la moyenne region de l'air a dû ſe hauſſer & s'éloigner de la terre, & des eaux; & au contraire la baſſe région ſe rapprocher des uns & des autres, à meſure que les eaux du déluge croiſſoient ou décroiſſoient; de maniere que l'arche étoit toujours dans la baſſe région de l'air, lors même qu'elle étoit portée à quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes, & que les hommes & les animaux qu'elle renfermoit reſpiroient le même air qu'ils auroient reſpiré ſur la terre, mille ou douze cens pas plus bas; ſi le déluge ne ne fût pas arrivé.

On ne prétend pas toutefois par toutes ces raiſons, prouver que le déluge univerſel ſe ſoit fait ſans miracle. On reconnoît qu'il y en a un très-grand, ſurtout dans la chûte des eaux pendant quarante jours, & dans leur évaporation ou dans leur retour dans les abîmes & dans les airs, de quelque maniére que cela ſe ſoit fait. On avoüe que ce terrible événement renferme des difficultez preſque inexplicables, tant dans le ſyſtême qui le tient univerſel, que dans celui qui le croit ſeulement particulier; & dès qu'il faut admettre un enchaînement de miracles dans l'un & dans l'autre ſyſtême, il vaut mieux, ce me ſemble s'en tenir au ſentiment commun des Peres & des Interprétes de toutes les communions & de tous les ſiécles, que de chercher des routes nouvelles, qui nous jettent dans des embarras pareils a ceux qu'on cherche d'éviter. Car ſi par le ſyſtême du déluge particulier, on veut fermer la bouche aux libertins, & mettre à couvert l'autorité des ſaintes Ecritures, comment y réüſſira-t-on, en faiſant violence à ſon texte, & en lui faiſant dire que le déluge ne couvrit qu'une partie de la terre, pendant que Moyſe & tous les Auteurs ſacrez qui en ont parlé, marquent ſi diſtinctement ſon univerſalité?

M. Thomas Burnet Auteur Anglois, dans ſon Livre intitulé: *Telluris theoria ſacra... Libri duo priores de diluvio & paradiſo*: imprimé in 4o. à Londres en 1681. a prétendu expliquer d'une maniére phyſique, comment le déluge s'étoit pu faire. Il ſuppoſe que la terre dans ſon commencement étoit ronde, unie par tout, ſans montagnes ni vallées; qu'au centre de la terre il y avoit un grand abîme plein d'eau; que la terre s'étant affaiſſée en pluſieurs endroits par divers tremblemens, & par différentes ſecouſſes, & s'étant élevée dans d'autres, avoit donné ouverture aux eaux, qui ſortirent avec impétuoſité du centre où elles étoient enfermées, & ſe répandirent ſur toute la terre; que ces ſecouſſes & ébranlemens,

&

& les terres confuſément accumulées formerent les montagnes & les vallées ; que l'axe de la terre gardoit au commencement un parfait paralleliſme avec l'axe du monde, ſe mouvant toujours directement ſous l'équateur, & produiſant un équinoxe perpétuel ; qu'à la vérité la zone torride étoit entierement inhabitable, mais qu'en récompenſe il y avoit un printems perpétuel ſur tout le reſte de la terre ; que dans le premier monde il n'y avoit ni mers ni pluye, ni arc-en-ciel : qu'enfin la terre que nous habitons aprés avoir paſſé par le feu, reprendra un jour ſa premiere forme, juſqu'à ce qu'au dernier jour du jugement, elle ſoit changée en étoile fixe.

Nous ne nous appliquons pas ici à réfuter ce ſyſtême ; il nous ſuffit de l'avoir propoſé. Il paroît aſſez par Moyſe qu'il y avoit avant le déluge des montagnes, des mers, des viciſſitudes de ſaiſons. Leidekker & quelques autres Auteurs Proteſtans ont écrit contre Burnet. On peut les conſulter.

Un autre Auteur Anglois nommé Woodward, dans un Livre intitulé *Naturalis hiſtoria telluris illuſtrata, &c.* imprimé à Londres en 1714. prétend que toute la maſſe de la terre ayant été diſſoluë par les eaux du déluge, il ſe forma enſuite une nouvelle terre dans le ſein de ces eaux, compoſée de différens lits, ou de différentes couches de la matiére terreſtre, qui nageoit dans ce fluide. Que ces couches s'arrangerent l'une ſur l'autre à peu près ſuivant leurs différens degrez de peſanteur : en ſorte que les plantes & les animaux, ſurtout les poiſſons & les coquillages, qui n'avoient point encore été diſſous comme le reſte, demeurerent confondus avec les matiéres minerales & foſſiles, qui les ont conſervez dans leur entier, ou du moins qui en ont retenu les diverſes empreintes, ſoit en creux, ſoit en relief.

C'eſt en ſuivant cette hypotheſe qu'il explique ces coquillages, que l'on trouve dans des lieux fort éloignez de la mer, ces dents d'élephans, ces os d'animaux, ces poiſſons pétrifiez, & cent autres choſes que l'on rencontre au haut des montagnes, & dans des lieux très-éloignez de la mer. Il prétend que tout cela ayant été enfoüi dans la terre au tems du déluge univerſel, la matiére bitumineuſe, & les ſels qui ſont dans la terre, les ont pénétrez & conſervez dans leur entier, & même quelquefois pétrifiez. On peut conſulter l'Auteur que nous avons cité, où l'on trouvera quantité de choſes très-curieuſes ſur le déluge. Voyez auſſi *Ray conſequences of the deluge*, & *Scheuchzer piſcium querelæ*, & *Herbarium diluvianum*, imprimez à Zurich, le premier en 1708. & le ſecond en 1709. Nouvelles de la Rep. des Lettres Mars 1704. Edm. Halley Diſſert. *in actis Philoſophicis, Londin. t. 16. p.* 104. le Dictionnaire de Trevoux ſous *Déluge, Coquillage, foſſiles.*

Les Muſulmans, les Payens, les Chinois, & les peuples mêmes de l'Amérique ont conſervé la tradition d'un deluge. Ils le racontent chacun à leur maniére. Joſeph (*ſ*) cite Bérоſe, qui ſur le témoignage des anciens monumens parloit du déluge comme en a parlé Moyſe. Il parloit de Noë, de l'arche & des montagnes où elle s'étoit arrêtée. Abydéne (*t*) raconte qu'un nommé Seſiſtrus fut averti par Saturne d'un déluge qui devoit inonder toute la terre, que Seſiſtrus s'étant embarqué dans un vaiſſeau couvert, envoya quelques oiſeaux pour ſçavoir en quel état étoit la terre ; que ces oiſeaux revinrent juſqu'à trois fois. Alexandre Polyhiſtor racontoit la même choſe qu'Abydéne, & ajoûtoit que les animaux à quatre pieds, les reptiles & les volatiles furent conſervez dans le vaiſſeau. Lucien dans ſon Livre de la Déeſſe de Syrie, dit que les hommes s'étant abandonnez aux der-

(*ſ*) *Joſeph. l. 1. contra Appion. p.* 1043. 1044.
(*t*) *Apud Euſeb. prepar. l. 9. c.* 12.

derniers déreglemens, la terre fut inondée d'un déluge, en ſorte qu'il n'y eut que Deucalion qui reſta ſur la terre, s'étant retiré dans un vaiſſeau avec ſa famille & des animaux de toutes ſortes. Apollodore (*u*), Ovide (*x*), & pluſieurs autres ont parlé au long du déluge de Deucalion; mais ils ont mêlé dans leur récit pluſieurs circonſtances qui ne conviennent qu'à celui de Noë.

Les chinois tiennent que le déluge n'a pas inondé leur pays: qu'il n'a pas été juſqu'aux Indes: c'eſt ce qu'on voit dans le récit de deux Arabes Mahométans qui voyagerent en ce pays au neuviéme ſiécle (*y*); mais les Arabes le croyoient ſans difficulté.

Nous avons parlé ci-devant ſous le mot *Apamée* de la tradition qui vouloit que l'Arche de Noë ſe ſoit arrêtée près de cette ville, laquelle a même pour cette raiſon pris le ſurnom de *Kibotos*, c'eſt-à-dire, l'Arche: on a publié deux médailles frappées dans la même ville (*z*): l'une repréſente d'un côté la tête de l'Empereur Philippe avec cette legende en Grec; *L'Empereur Céſar Jule Philippe Auguſte*, & ſur le revers on voit une Arche où ſont renfermez Deucalion & Pyrrha, ou Noë & ſa femme: ſur le toit de l'Arche il y a deux colombes, dont l'une tient un rameau d'olivier: ſur un côté de l'Arche, on lit le mot *Noë*: & autour du revers: *Sous Marc Aurele Aléxandre ſecond Pontife des Apaméens.*

La ſeconde Médaille reſſemble à la premiere avec cette différence qu'elle repréſente la tête de *Lucius Septimus Severus Pertinax*, & que ſur le revers on lit ſur l'Arche ces lettres Grecques, NHTΩN; & autour du revers: *Sous celui qui préſide aux combats des Magneſiens des Apaméens.* Le Pere Kircher a cru que ces lettres Greeques NΩE qui ſignifient Noë, étoient les dernieres lettres du mot AΠAMEΩN renverſé. D'autres ſoutiennent que ces médailles ſont faites à plaiſir. Il faudroit les avoir vûes & examinées. Ce qui eſt certain, c'eſt que ceux d'Apamée en Aſie ſe vantoient d'avoir été des premiers fondez par Deucalion & Pyrrha, ou par Noë & ſa femme au ſortir de l'Arche, & après le déluge.

Mahomet parlant du déluge (*a*), dit que quand *le tems que Dieu avoit preſcrit pour la punition des hommes fut arrivé, & que le four commença à boüillir & à regorger, Dieu dit à Noë: prenez & faites entrer dans l'Arche avec vous deux couples de tous les animaux.* Ce four qui commence à boüillir s'appelle en Arabe *Tannour*, & les Mahométans enſeignent que ce four avoit ſervi à Eve à cuire le pain, & qu'il vint juſqu'à Noë par ſucceſſion: il eſt différent de nos fours ordinaires, & a ſon ouverture en haut aſſez étroite. Il eſt ordinairement de pierre ou de grais: on l'échauffe en y jettant du bois par le haut, & on applique la pâte par dehors tout autour du four, ou en dedans ſur de petits cailloux blancs, dont la cruche eſt à demi plaine.

Lors donc que *le four commença à boüillir*, c'eſt-à-dire, que les eaux du déluge commencerent à ſortir avec impétuoſité du fond de la terre, Dieu dit à Noë d'entrer dans l'arche avec ſa famille, & les juſtes qui y voudroient entrer. Il y entra quatre-vingt perſonnes, mais Chanaan n'y voulut pas entrer. Après les ſix mois que dura le déluge, car ils ne le font pas durer davantage, *Dieu commanda à la terre, & dit: Terre engloutis tes eaux; Ciel, puiſe celles que tu as verſées. L'eau commença auſſi-tôt à diminuer, l'ordre de Dieu fut exécuté. L'arche s'arrêta ſur la montagne*

(*u*) *Apollodor. Biblioth. l. 1. c. 7.* (*x*) *Ovid. Metamorph. l. 2. v. 170. & ſeq.* (*y*) Renaudot. voyage de deux Arabes en Egypte au neuviéme ſiécle, imprimé à Paris en 1718. (*z*) *Oſſat. Falconer. Inſcriptiones Aſiaticæ Rom. 1668. p. 163. Kircher in arcâ Noë p. 138.*

(*a*) *Alcoran, cap. Hond.*

de Gioudi, & on entendit cette voix du ciel: Malheur aux impies. Les Interprétes remarquent que ce verſet eſt le plus éloquent & le plus ſublime de l'Alcoran, tant pour le ſens, que pour les paroles.

DEMAIN, ſe met dans l'Ecriture pour le tems à venir indéfiniment: par exemple: (*b*) *Lorſque demain votre fils vous demandera ce que veut dire cette cérémonie du rachat du premier-né, vous lui direz: Le Seigneur nous a tirez de la terre d'Egypte par la force de ſon bras, &c.* Et ailleurs; (*c*) *Demain vos enfans diront aux nôtres: Qu'avez-vous de commun avec le Dieu d'Iſraël? Dieu a mis entre nous le Jourdain pour nous ſéparer, &c.* Dans le ſtile des Orientaux, *aujourd'hui* ſignifie ſouvent la vie préſente, & *demain* la vie future. JESUS-CHRIST défend à ſes Diſciples de s'inquiéter *du lendemain*, & leur dit que le lendemain aura ſoin de lui-même; qu'aujourd'hui ſuffit ſa malice, ſes inquiétudes &c.]

I. DEMAS, dont parle ſaint Paul dans ſes Epîtres, (*d*) étoit de Theſſalonique. Il fut d'abord un des plus zélez Diſciples de l'Apôtre. Il le ſervit utilement à Rome pendant ſa priſon. Mais quelques années aprés, (vers l'an 65. de J. C.) il le quitta, pour ſuivre le ſiécle, (*e*) & ſe retira à Theſſalonique, d'où il étoit. Saint Epiphane (*f*) enſeigne qu'il renonça à la foi, & qu'il s'engagea dans l'héréſie de Cérinthe, d'Ebion, & des autres, qui ne tenoient JESUS-CHRIST que comme un ſimple homme. Dorothée dans ſa Synopſe, dit qu'étant venu à Theſſalonique, il devint Prêtre des Idoles. D'autres (*g*) veulent qu'il ſe ſoit relevé de ſa chûte; & Eſtius conjecture même que c'eſt lui que ſaint Ignace dans ſon Epître aux Magnéſiens appelle *leur Evêque digne de Dieu*. Mais tout cela n'eſt fondé que ſur la fauſſe ſuppoſition, que la ſeconde Lettre de ſaint Paul à Timothée a été écrite pendant ſa premiére priſon de ſaint Paul à Rome, & avant les Epîtres aux Coloſſiens & à Philémon.

II. DEMAS. Quelques-uns donnent ce nom à l'un des voleurs qui fut crucifié avec JESUS-CHRIST. D'autres l'appellent *Dumachus*.

I. DEMETRIUS DE PHALERE, Philoſophe Péripatéticien, Diſciple de Théophraſte, mérita par ſes rares qualitez, de gouverner pendant dix ans la République d'Athénes, où on lui dreſſa par honneur trois cens ſoixante ſtatuës d'airain. Mais aprés cela, il tomba dans la diſgrace des Athéniens; qui le condamnérent à mort pendant ſon abſence, & renverſérent toutes ſes ſtatuës. Il ſe retira auprés de Prolémée fils de Lagus, Roi d'Egypte, à qui il tâcha de perſuader d'exclure de ſa ſucceſſion au Royaume Ptolémée Philadelphe ſon fils aîné, pour qui ſubſtituer les enfans d'Euridice. Mais Philadelphe étant monté ſur le trône, chaſſa Démétrius de ſes Etats; & celui-ci ſe fit mourir (*h*) par la morſure d'un aſpic. C'eſt ce que raconte Diogénes de Laërte dans ſa vie de ce Philoſophe. (*i*).

Nous ne lui donnons place dans ce Dictionnaire, que parce qu'on prétend que c'eſt à ſa perſuaſion que le Roi Ptolémée Philadelphe fit travailler à la Verſion des Ecritures des Hébreux en Grec. Mais le ſeul récit de ſa vie, que nous venons de voir, eſt entiérement contraire à cette opinion. Démétrius ne fut jamais ſous Philadelphe ni en crédit, ni en faveur en Egypte. Nous examinerons cela avec plus d'étenduë dans l'article des *Septante Interprétes*.

II. DEMETRIUS SOTER, Roi de Syrie, regna douze ans; depuis l'an du Monde 3842. juſqu'en 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulgaire 150. Il étoit fils de Séleucus IV.

(*b*) *Exod.* XIII. 14. *Deut.* VI. 20. *Joſue* IV. 6. 21. (*c*) *Joſue* XXII. 24. (*d*) *Coloſſ.* IV. 14. (*e*) 2. *Timoth.* IV. 9. (*f*) *Epiphan. hæreſ.* 51. (*g*) *Eſt. Grot. Menoch. Cornel. in* 2. *Timoth.* IV.

(*h*) Vers l'an du Monde 3723. ou 3724. Philadelphe monta ſur le trône en 3721. (*i*) *Diogen. Laert. in Demetrio Phalereo l.* 5. *segm.* 78. 79. *Cicero, orat. pro Rabirio. Vitæ Menag. notas in Diogen. l.* 5.

IV. ſurnommé Philopator, mais il ne lui ſuccéda pas immédiatement, parce qu'il étoit à Rome en ôtage, lorſque ſon pere mourut; & qu'Antiochus Epiphanes ſon oncle, qui arriva en Syrie dans ces circonſtances; ſe fit reconnoître pour Roi, & regna en effet onze ans, & enſuite Antiochus Eupator ſon fils, deux ans. Enfin Démétrius Soter monta ſur le trône de ſon pere, en 3842. comme nous l'avons dit. Il en eſt ſouvent parlé dans les Livres des Maccabées.

Alcime, intrus dans la dignité de Grand-Prêtre des Juifs, avec quelques autres mécontens de la même nation, aigrirent tellement l'eſprit de Démétrius contre Judas Maccabée, que ce Prince envoya contre lui Bacchide avec une armée. (*k*) Mais Judas Maccabée ſe défendit avec tant de valeur, que Bacchide ne put rien gagner ſur lui. L'année ſuivante, le Roi envoya Nicanor en Judée: mais Nicanor fut entiérement défait, & lui-même perdit la vie dans le combat. (*l*) Enfin Bacchide étant venu une ſeconde fois en Judée opprima Judas par le grand nombre de ſes troupes, (*m*) & accabla de maux toute la nation des Juifs, qui étoient demeurez fidéles au Seigneur. Jonathas ſuccéda à Judas dans le gouvernement de ſon peuple. (*n*) Démétrius eſſaya de le ſurprendre, & de le faire mourir: mais Jonathas ſe ſoutint pendant tout le tems du regne de Démétrius, & gouverna encore long-tems aprés lui.

Aléxandre Ballés, qui ſe diſoit fils d'Antiochus Epiphanes, s'étant fait reconnoître pour Roi de Syrie par la garniſon de Ptolémaïde, (*o*) Démétrius ſe mit à la tête de ſon armée, & marcha contre lui. (*p*) Il écrivit à Jonathas Maccabée, & lui demanda des troupes contre Ballés; (*q*) mais Jonathas préféra les offres & les conditions que lui offrit Aléxandre Ballés, & s'attacha à ſon parti contre Démétrius. Celui-ci lui écrivit une ſeconde fois; mais Jonathas ne ſe fia pas à ſes promeſſes. Enfin Démétrius ayant livré la bataille, fut tué combattant vaillamment, (*r*) l'an du M. 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150. Il eut pour ſucceſſeur *Démétrius Nicanor*, dont nous allons parler.

III. Demetrius Nicanor, ou *Nicator*, fils de Démétrius Soter, fut envoyé par ſon pere au commencement de la guerre de Ballés dans l'Iſle de Cnide, afin de les mettre à couvert de tous les accidens qui pourroient arriver durant ce tems. (*s*) Aprés la mort de ſon pere, il demeura quelque tems en repos, attendant l'occaſion de ſe déclarer, & de recouvrer le Royaume qui lui étoit dû. Enfin cinq ans aprés la mort de Démétrius, du Monde 3856. avant l'Ere vulgaire 148. le jeune Nicanor paſſa en Cilicie avec quelques troupes. (*t*) Bien-tôt aprés Apollonius Gouverneur de la Célé-Syrie, ſe joignit à lui; & comme Jonathas Maccabée perſiſtoit dans l'alliance de Ballés, Apollonius lui fit la guerre avec aſſez peu de ſuccés. (*u*) Cependant les affaires de Ballés alloient de mal en pis, & Nicanor ſe fortifioit de plus en plus dans la Syrie.

L'an du Monde 3858. Ptolémée Philométor vint en Syrie avec une armée, en apparence pour donner du ſecours à Ballés ſon gendre, mais en effet pour ſe rendre maître de ſon Royaume. Il fut aſſez heureux pour entrer dans Antioche, & y fut reconnu Roi de Syrie. Mais il témoigna aux Syriens qu'ils lui feroient plaiſir de donner la couronne à

(*k*) 1. *Macc.* VII. & 2. *Macc.* XIV. (*l*) 1. *Macc.* VII. & 2. *Macc.* XV. (*m*) 1. *Macc.* IX. 2... 20. An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg 161. (*n*) 1. *Macc.* IX. 28. (*o*) An du Monde 3851. avant J. C. 149. avant l'Ere vulg. 153. (*p*) 1. *Macc.* X. 1. 2.

(*q*) 1. *Macc.* X. 3... 9. *Vide Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 3. (*r*) 1. *Macc.* X. 49. 50. *Joſeph. l.* 13. *Antiq. c.* 5. *Juſtin. l.* 35. (*ſ*) *Juſtin. l.* 35. *c.* 2. (*t*) 1. *Macc.* X. 68. 69. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 8. *Juſtin. l.* 35. *c.* 2. (*u*) 1. *Macc.* X. 76... 89.

Démétrius Nicanor ſon gendre (car il lui avoit fait épouſer ſa fille Cléopatre, aprés l'avoir ôtée à Aléxandre Ballés:) ainſi Démétrius remonta ſur le trône de ſes peres, & Ballés ſon compétiteur fut tué peu de tems aprés. (x)

Jonathas profitant des troubles de la Syrie, ſe fortifioit de plus en plus dans la Judée, il entreprit le ſiége de la forteresſe de Jéruſalem, qui étoit encore occupée par les Syriens. Démétrius en ayant été informé, manda Jonathas pour lui venir rendre compte de ſa conduite à Ptolémaïde, (y) où il étoit. Jonathas s'y rendit avec de groſſes ſommes d'argent, & ſçut ſi bien gagner les bonnes graces du Roi; qu'il en obtint la confirmation de la dignité de Grand-Prêtre, & l'immunité pour toute la Province de Judée, moyennant trois cens talens qu'il promit au Roi.

Démétrius ſe voyant paiſible poſſeſſeur de la Syrie, s'abandonna à toutes ſortes d'excez, de ſorte qu'il devint odieux & mépriſable à ſes ſujets. Un certain Diodote, qui avoit eu quelque commandement dans les armées d'Aléxandre Ballés, entreprit de dépoſséder Démétrius, & de mettre ſur le trône le jeune Antiochus, fils d'Aléxandre Ballés, qui étoit alors tout enfant chez Elmachuel Roi des Arabes. (z) Démétrius gâta encore ſes affaires, en irritant ceux d'Antioche, à qui il voulut ôter les armes, & dont il fit tuer un grand nombre dans une ſédition arrivée à ce ſujet. (a) Dés que Diodote, autrement appellé Tryphon, parut dans la Syrie avec le jeune Antiochus, les Syriens allérent en foule le reconnoître, & ſe rendre à lui. Il ſe vit bien-tôt à la tête d'une bonne armée, livra la bataille à Démétrius, le battit, & l'obligea de s'enfuir à Séleucie (b).

Jonathas Maccabée ſollicité par Tryphon quitta le parti de Démétrius, & s'attacha à celui du jeune Antiochus le Dieu, (c) qui lui permit de faire la guerre aux peuples & aux villes de Phénicie, & de Syrie, qui tenoient encore pour Démétrius. Il les combattit avec beaucoup de ſuccés, & s'acquit une grande réputation de valeur, avec ſon frere Simon Maccabée.

Diodote qui n'avoit fait monter le jeune Antiochus ſur le trône, que pour regner ſous ſon nom, ne ſe contenta pas encore des honneurs & du pouvoir de la Royauté, il voulut en porter le nom & les marques; il fit mourir Antiochus, & ſe fit reconnoître Roi de Syrie ſous le nom de Tryphon. Il avoit un peu auparavant tué en trahiſon Jonathas Maccabée, qui étoit un des plus puiſſans appuis du jeune Prince. Simon frere & ſucceſſeur de Jonathas, ayant horreur de la cruauté de cet uſurpateur, envoya une couronne à Démétrius Nicanor, le reconnut pour Roi, & le pria d'accorder aux Juifs l'exemption du tribut. Ce Prince, qui étoit alors comme relégué à Séleucie dans un coin de ſes Etats, lui donna volontiers ce qu'il demandoit, lui accorda une amniſtie générale du paſsé, & lui confirma toutes les graces & les priviléges qui avoient été auparavant accordez à Jonathas. De ſorte qu'en cette année 3861. avant J. C. 139. & avant l'Ere vulg 143. les Juifs furent entiérement affranchis du joug des nations. (d)

Démétrius voyant que la plûpart des villes abandonnoient ſon parti, & que ſes troupes mépriſoient ſa nonchalance, réſolut de faire la guerre aux Parthes; (e) mais il ne fut pas heureux dans cette guerre. Il fut pris en trahiſon, & livré au Roi des Parthes,

(x) 1. *Macc.* XI. 14... 18. *Joſeph. l.* 13. *c.* 8. (y) An du Monde 3859. avant J. C. 141. avant l'Ere vulg. 145. (z) 1. *Macc.* XI. 39. 40. (a) 1. *Macc.* XI. 45...53. (b) 1. *Macc.* XI. 54. 55. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 9.

(c) 1. *Macc.* XI. 57. *& ſeq. Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 9. (d) 1. *Macc.* XIII. 35...41. *&* XIV. 38...41. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 11. (e) An du Monde 3863. avant J. C. 137. avant l'Ere vulg. 141.

thes, (*f*) qui le traita avec honneur; & lui donna ſa propre fille en mariage. Cléopatre ſa premiere femme, qu'il avoit laiſſée à Séleucie avec ſes enfans, voyant qu'il s'étoit engagé dans un autre mariage, envoya offrir à *Antiochus Sidétés*, frere de Démétrius ſon mari, le Royaume de Syrie, à condition qu'il la prendroit pour femme. Antiochus y conſentit; & étant venu en Syrie, y prit le titre de Roi, & écrivit à Simon Maccabée pour lui demander ſon amitié. (*g*) Il regna neuf ans; depuis l'an du Monde 3865. juſqu'en 3874. Ayant entrepris de retirer ſon frere Démétrius d'entre les mains des Parthes, il leur déclara la guerre; mais aprés divers heureux ſuccés, il y périt avec ſon armée, & Démétrius ſon frere retourna en Syrie, & remonta ſur le trône Il regna encore quatre ans, ayant été tué l'an du Monde 3878. avant J. C. 122. avant l'Ere vulg. 126. Il eut pour ſucceſſeur Séleucus Premier ſon fils, à qui il laiſſa un dangereux concurrent en la perſonne d'Aléxandre, ſurnommé *Zebina*.

IV. DEMETRIUS, ſurnommé *Eucærus*, ou *Eukairus*, fils d'*Antiochus Gryphus*, n'eſt point connu dans les Livres ſaints; mais Joſeph en parle, comme d'un Prince qui avoit fait la guerre à Aléxandre Jannée Roi des Juifs. (*h*) Aléxandre Jannée étoit ſi odieux aux Juifs ſes ſujets, qu'un jour leur ayant demandé ce qu'ils vouloient donc qu'il fit pour les contenter, ils répondirent qu'il n'avoit qu'à s'aller pendre; & en même-tems ils envoyérent demander des troupes à Démétrius *Eucærus* contre leur propre Roi. Démétrius vint avec quarante mille hommes de pied, & trois mille chevaux, & ſe campa à Sichem. Aléxandre marcha contre lui à la tête de vingt mille Juifs de ſon parti, & de ſix mille ſoldats étrangers. La bataille ſe donna, Aléxandre fut vaincu, & obligé de ſe retirer ſur les montagnes voiſines. Alors les Juifs touchez de l'infortune de leur Roi, vinrent à lui de tous côtez, en ſorte qu'il eut bien-tôt un corps de ſix mille hommes. Démétrius craignant que leur nombre ne s'augmentât, jugea à propos de ſe retirer. Eucærus fut établi Roi par Ptolémée Lathure, (*i*) l'an du Monde 3912. Il fut pris, & livré aux Parthes quelques années aprés. Mithridate Roi des Parthes le traita avec honneur, & Démétrius mourut de maladie dans la Cour de ce Prince. (*k*)

V. DEMETRIUS, orfévre d'Ephéſe, dont le Principal trafic étoit de faire des niches, ou de petits temples de Diane d'Ephéſe, qu'il vendoit aux étrangers. (*l*) Cet homme voyant le progrés que faiſoit l'Evangile, non-ſeulement dans Ephéſe, mais auſſi dans toute l'Aſie, aſſembla ceux qui comme lui, gagnoient leur vie à faire de ces niches, & leur repréſenta le tort que faiſoit à leur commerce cette nouvelle doctrine prêchée par ſaint Paul. Il leur dit que non-ſeulement leur trafic en ſouffroit beaucoup, mais auſſi que le culte de la grande Diane d'Ephéſe couroit riſque d'être entiérement abandonné. A ces mots ils entrérent en fureur, & commencérent à crier: *La grande Diane d'Ephéſe.* Toute la ville fut auſſi-tôt dans le trouble, & ils prirent Gaïus & Ariſtarque compagnons de ſaint Paul & les amenérent en tumulte au théâtre. Saint Paul lui-même voulut s'y préſenter, mais ſes amis l'en empêchérent.

On prit enſuite un Juif nommé Aléxandre, qu'on traîna dans l'aſſemblée; mais dés qu'il voulut parler, & qu'on ſe fut apperçu que c'étoit un Juif, les cris recommencérent & durérent pendant deux heures; en ſorte qu'on n'entendoit de toute

(*f*) *Joſeph Antiq. l.* 13. *c.* 9. 1. *Macc.* XIV. 1. 2. 3. *&c.* (*g*) An du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 139. *Vide* 1. *Macc.* XV. *&c.* (*h*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 21.

(*i*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 21. (*k*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 22. *p.* 461. (*l*) *Act.* XIX. 24. An de J. C. 57.

part que ces mots: *La grande Diane d'Ephéſe.* Enfin un Greffier de la ville étant entré dans l'aſſemblée, leur dit que perſonne n'en vouloit à l'honneur de la grande Diane, que tout le monde étoit perſuadé de leur zéle pour ſon ſervice, & pour ſon culte; que s'ils continuoient à crier ainſi, on pourroit les accuſer d'avoir excité une ſédition. Enfin que ſi Démétrius avoit quelque choſe à démêler avec quelqu'un, il pouvoit s'adreſſer aux Magiſtrats, ſans remplir ainſi la ville de confuſion. Les Ephéſiens ſe rendirent à ces raiſons, & chacun s'en retourna dans ſa maiſon.

VI. DEMETRIUS, dont parle ſaint Jean dans ſa troiſiéme Epitre, ℣. 12. comme d'un Chrétien trés-vertueux. Quelques-uns (*m*) croyent que c'eſt le même dont on vient de parler, lequel quitta le Paganiſme, pour embraſſer la Religion de JESUS-CHRIST. Mais ce ſentiment manque de preuves, auſſi-bien que la conjecture de ceux (*n*) qui font ce Démétrius Evêque. Je ne parle point de la Chronique du faux Lucius Dexter, qui porte que Démétre étoit frere de Cajus, à qui ſaint Jean adreſſe ſon Epitre.

[DEMI-SICLE par tête ordonné par Moyſe aux Iſraëlites. Voyez Exode XXX. 13. & ci-devant le mot *Capitation.*]

DEMON, ou *Dæmon*, (*o*) vient du Grec *Daimon*, qui ſignifie ſçavant, connoiſſant. On donne le nom de *Démons*, ou *Dæmones*, tant en Grec, qu'en Latin, aux bons & aux mauvais Anges, mais bien plus communément aux mauvais Anges. En François, ce terme eſt borné aux ſeuls mauvais Eſprits. Les Hébreux ont exprimé le nom de Démon par ceux de *Serpent*, de *Satan*, (*p*) ou *Tentateur*, de *Seddim*, (*q*) ou deſtructeurs, de *Sehirim* (*r*) boucs, ou vélus; & dans les Livres écrits en Grec, par ceux de *Dæmones*, ou *Diabolus*, c'eſt-à-dire, *Calomniateurs*, ou *Eſprits impurs*, ou autres ſemblables. Le Prince des Démons eſt nommé Béelſébub, Sammaël, Aſmodée, [Bélial], Satan, Dragon, Ange exterminateur, Prince des puiſſances de l'air.

Pluſieurs anciens Peres trompez par le Livre apocryphe d'Enoch, auquel ils attribuoient une grande autorité, & par des paſſages des Septante, (*ſ*) où il eſt dit que les enfans de Dieu voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent parmi elles des femmes, d'où ſont ſortis les Géans. Pluſieurs anciens Peres, dis-je, ont attribué aux Anges & aux Démons certains corps ſubtils, & certaines paſſions qui ne peuvent convenir qu'à des ſubſtances matérielles. Mais le ſentiment de l'Egliſe ſuivi communément par les Peres, eſt que les bons comme les mauvais Anges ſont tous des eſprits dégagez de la matiére, qu'ils furent tous créez en même-tems, & dans le même dégré de grace; mais que les uns ayant abandonné leur rang, & étant tombez dans l'orgüeil, furent précipitez dans l'enfer; (*t*) & les autres étant demeurez fidéles à leur Créateur, furent confirmez dans la grace, & établis dans une gloire éternelle.

Les Rabbins ſont partagez ſur la nature, & ſur l'origine des Démons. Les uns (*u*) ſoutiennent qu'ils ſont ſpirituels, Dieu n'ayant pas eu le loiſir de leur donner des corps, parce que le Sabbat commença dans le moment qu'il alloit leur en former. D'autres prétendent qu'ils ſont corporels, diſtinguez entre eux par la différence des ſéxes, capables de ſe multiplier par la génération, & ſujets à la mort. Quelques-uns enſeignent qu'ils ſont nez de la conjonction de Sammaël Prince des Démons avec Eve, avant qu'Adam la connût. Quelques autres

(*m*) *Serar. in* 3. *Ep. Joan.* (*n*) *Catharin. Salmeron.* (*o*) Δαίμων. *Dæmon.* (*p*) שטן *Satan.* (*q*) שדים *Vaſtatores.* (*r*) שעירים *Hirſuti.*

(*ſ*) *Geneſ.* VI. 2. (*t*) *Judæ* ℣. 6. (*u*) *Bereſchit Rabb ſect.* 7. *col.* 3. *Manaſſé Ben-Iſrael. de creat. problem.* 23.

autres leur donnent Adam pour pere, & Lilith pour mere. Ils diſent qu'Adam ayant été chaſſé du Paradis, demeura cent trente ans dans l'excommunication; (x) & que pendant tout ce tems les Anges mâles s'approchoient d'Eve, & engendroient des Démons. Adam de ſon côté s'approchoit des Démons femelles, & engendroit auſſi des Démons. Ce ne fut qu'aprés ces cent trente ans de pénitence, qu'Adam commença à avoir des enfans de ſa femme, à ſon image & à ſa reſſemblance. Voilà des rêveries les plus extraordinaires.

Philon (y) a crû que les Anges, les Démons, & les ames des hommes étoient de même nature, & de même qualité, & que les Anges, ou les ſubſtances ſpirituelles entraînées par une inclination, & une certain attrait naturel, venoient ſe joindre aux corps, & les animer; & que les ames aprés avoir été long-tems attachées aux corps, retournoient au lieu de leur premiére demeure dans les airs.

Joſeph (z) enſeigne que les Démons qui poſſédent certaines perſonnes, & qui les tourmentent quelquefois juſqu'à les faire mourir, ne ſont autres que les ames des méchans, qui ſe ſont emparées des corps des poſſédez. Il dit ailleurs, (a) que les Phariſiens ſont à peu prés à l'égard des ames, dans les mêmes ſentimens que ceux que nous venons de voir dans Philon. D'où l'on peut inférer que ces deux Auteurs, de même que pluſieurs autres Juifs de leur tems, tenoient une eſpéce de métempſycoſe; & que toute la différence qu'ils mettoient entre un Ange & un Démon, ne conſiſtoit que dans une bonté ou une malice morale.

L'Ecriture nous repréſente les Démons comme toûjours occupez à nous tromper, à nous tenter, à nous nuire, à nous tourmenter. Les morts prématurées & extraordinaires, les maladies du corps, ſur tout celles qui ſont les plus inconnuës & les plus opiniâtres, ſont attribuées aux Démons. Dans l'Evangile, nous voyons des hommes que le Démon rendoit muets, (b) courbez, perclus. L'Ange exterminateur met à mort les premiers-nez dans l'Egypte, les murmurateurs dans le déſert, les trois premiers maris d'Anne fille de Raguël. C'eſt ce mauvais Eſprit qui tente Eve dans le Paradis terreſtre, JESUS-CHRIST dans le déſert, David dans ſon palais, & lui inſpire le deſſein de faire le dénombrement de tout ſon peuple. (c) Saint Pierre le repréſente qui rode autour de nous, pour nous dévorer. (d) Nous connoiſſons dans l'Ecriture des Eſprits d'erreur, (e) des Eſprits d'impureté, des Eſprits de malice, des Eſprits d'infirmité. Saint Paul nous dit que le Démon eſt comme un ennemi armé de traits enflammez, par leſquels il cherche à percer nos ames. (f)

Quoiqu'on ne doute pas qu'il n'y ait entre les Démons la même ſubordination à peu prés que parmi les Anges, toutefois nous ne pouvons en marquer les dégrez, parce que les Livres ſaints ne nous en diſent rien. Il eſt parlé dans l'Evangile (g) de *Belſébub Prince des Démons*; & les Juifs accuſoient JESUS-CHRIST de ne chaſſer les Démons qu'au nom, & par l'autorité de Belſébub. Le Sauveur nie qu'il chaſſe les Démons de cette ſorte, & il fait voir que ſi Belſébub chaſſoit les Diables, le regne de Béelſébub ſeroit diviſé, & ſe détruiroit. Mais il ne nie pas qu'il n'y ait entre les Démons quelque eſpéce de ſubordination. Il ſemble même la ſuppoſer, lorſque dans la parabole du fort armé, (h) il dit que le Diable étant chaſſé de ſa maiſon, y retourne avec ſept autres Démons plus méchans que lui. Enfin ſaint Paul parle

(x) *Vide Rabb. Salom. in Pſalm.* LXXXIX. 23. *Rab. Jerem. fil. Eliezer. &c.* (y) *Philo de Gigantib. pag.* 286. *& alibi.* (z) *Joſeph. l.* 7. *de Bello, c.* 25. *p.* 181. (a) *Idem. Antiq. l.* 18. *c.* 2. *& lib.* 2. *de Bello, p.* 788.

(b) *Matt.* IX. 32. 33. *Luc.* XI. 14. XIII. 16. (c) 1. *Par.* XXI. 1. (d) 1. *Petri* V. 8. (e) 3. *Reg.* XXII. 21. (f) *Epheſ.* VI. 16. (g) *Matt.* XII. 24. *Luc.* XI. 15. 18. (h) *Luc.* XI. 25. 26.

parle (i) *des Principautez, & des Princes de ce monde, de ce ſiécle corrompu & ténébreux, des eſprits de malice répandus dans l'air.* On peut voir nôtre Diſſertation ſur les bons & ſur les mauvais Anges, à la téte du Commentaire ſur ſaint Luc. Je ne parle point des Démons ſuivant les opinions des Payens : je ne rapporte pas même pluſieurs choſes qui ſe trouvent dans les Peres ; parce que je me borne, autant que je puis, à la Bible, ſuivant le titre de ce Dictionnaire.

[DEMONS. Quelques Docteurs Juifs (k) enſeignent qu'aprés la création d'Adam, Dieu fit deſcendre deux Anges pour le ſuivre en tout lieu ; l'un étoit à ſa gauche, & l'autre à ſa droite. Aprés le péché l'Ange de la gauche engendra d'autres eſprits qui peuplerent l'air, & ſont employez à foüetter ou à affliger les hommes. Ils croyent de plus que les ames des damnez ſe changent pour quelque tems en démons pour aller tourmenter les hommes ; qu'ils viſitent leurs tombeaux, & vont voir les vers qui rongent leurs propres cadavres, ce qui les remplit de douleur ; & qu'aprés cela ils retournent dans les enfers. Ces démons ont trois avantages qui leur ſont communs avec les Anges : ils ſçavent l'avenir, ils ont des aîles pour s'élever en l'air, ils volent en un moment du bout du monde à l'autre. Ils ont auſſi trois imperfections qui leur ſont communes avec les hommes. Ils engendrent & ſe multiplient ; ils boivent & mangent, & enfin ils ſont ſujets à la mort. (l)

Les Juifs nous repréſentent les mauvais Anges à la gauche du trône de Dieu pour recevoir ſes ordres, pendant que les Anges ſont à ſa droite pour exécuter ſes volontez. Ils paroiſſent avoir pris ce ſentiment de ce qui eſt dit dans le troiſiéme Livre des Rois : (m) *J'ai vû le Seigneur aſſis ſur ſon trône, & toute l'armée du ciel debout autour de lui à droite & à gauche ; & le Seigneur a dit : Qui trompera Achab ? Et un eſprit ſe préſenta, & dit : Je le tromperai. Et le Seigneur répondit : En quoi le tromperas-tu ? J'irai, lui dit-il, & je ſerai un eſprit de menſonge dans la bouche de tous ſes Prophétes.* Dans l'Evangile (n) on nous repréſente auſſi les démons & les reprouvez à la gauche du ſouverain Juge.

D'autres Docteurs (o) diſent que les ames des hommes ſe retirent du corps pendant le ſommeil, & que les démons profitant de leur abſence, s'inſinuent dans le corps pour y cauſer quelque ſoüillure. De là vient que tous les matins les Juifs ont grand ſoin de ſe laver, & rendent graces au Seigneur de ce qu'il a daigné reſtituer leur ame à ſon corps. *Beni ſoyez-vous, Seigneur, de ce que vous reſtituez les ames à leurs cadavres.* Ils regardent le ſommeil comme une mort, parce qu'en effet l'ame ne donne alors aucune marque de ſa préſence, que ſes facultez ſont comme anéanties, & ils croyent que le démon ſe ſert de ce tems d'inaction pour cauſer dans les corps des impreſſions capables d'en altérer la pureté.

L'Ecriture nous apprend que le péché eſt entré dans le monde par la jalouſie du démon : (p) *Deus creavit hominem inexterminabilem, & ad imaginem ſimilitudinis ſuæ fecit illum ; invidiâ autem diaboli mors introivit in orbem terrarum.* Voici comme les Rabins expliquent ce grand événement. Dieu s'entretenant un jour avec les Anges, remarqua que la jalouſie s'étoit emparée de leur eſprit à l'occaſion de l'homme. Ils ſoutinrent que l'homme n'étoit que vanité, & que mal-à-propos il lui avoit donné un ſi grand empire ſur les créatures. Dieu ſoutint la dignité de ſon ouvrage par deux raiſons : la premiere, parce que l'homme étoit deſtiné à le loüer ſur la terre, comme les Anges

(i) *Epheſ.* VI. 12. (k) Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. t. 4. l. 6. c. 11. p. 170. (l) *Excerpta Gamarræ apud Hottinger, p.* 124. (m) 3. *Reg.* XXII. 19. 20. 21.

(n) *Matt.* XXV. 41. (o) *Vide Bartolocci Biblioth. Rabinic. t.* 1. *p.* 295. (p) *Sap.* II. 24.

Anges ſont au ciel; & la ſeconde, parce qu'Adam ſçavoit les noms de toutes les créatures, en quoi il étoit ſupérieur aux Anges, qui ne le ſçavoient pas. Samaël chef des eſprits révoltez, réſolut de faire perdre à l'homme les plus belles de ſes prérogatives. Il deſcendit ſur la terre, & ayant remarqué que le ſerpent étoit le plus ruſé & le plus ſubtil de tous les animaux, il s'en ſervit pour tenter Eve, & pour lui inſpirer des ſentimens d'orgüeil & d'indépendance. Eve fut ſéduite, & Adam eut la complaiſance d'imiter la vanité & la déſobéïſſance de ſa femme. On voit ici que les Juifs donnent au chef des démons le nom de Samaël, comme nous lui donnons celui de Lucifer. Ils ajoutent que Samaël vint tenter Eve monté ſur le ſerpent, qu'il la corrompit & en abuſa, & qu'elle en conçut & enfanta Caïn.

Il eſt remarquable que dans les Livres de l'ancien Teſtament écrits en Hébreu, & avant la captivité de Babylone, nous ne liſons le nom d'aucun mauvais eſprit; mais ſeulement des noms généraux, qui déſignent le premier des démons, ou les démons ſes ſuppôts. On y lit *Satan*: mais ce terme eſt un nom générique, qui ſignifie accuſateur ou calomniateur, & qui a aſſez de rapport au Grec *diabolos*, qui ſignifie la même choſe. Tobie nous a appris le nom d'*Aſmodée*, & dans l'Evangile nous liſons *Béelzebub*, Prince des démons. Le Livre apocryphe d'Enoch eſt plein de noms d'Anges & de démons: mais ce Livre n'eſt pas bien ancien, il ne paroît pas qu'il ait été connu par les anciens Juifs. Saint Jude eſt le premier qui l'ait cité.

Voici le précis de ce fameux ouvrage; Les filles des hommes s'étant multipliées, les *Egregori*, ou les veillans; c'eſt ainſi que les Caldéens nommoient les Anges, dirent entr'eux: Prenons des femmes parmi les filles des hommes. Ils étoient au nombre de deux cens, & *Semexias*, ou *Semiéxas* étoit à leur tête avec dix-neuf autres; ſçavoir 1. *Lotaremph*, 3. *Aracié*, 4. *Chababiel*, 5. *Orammanes*, 6. *Ramiel*, 7. *Sapſic*, 8. *Zaciel*, 9. *Balciel*, 10. *Azalzel*, 11. *Pharmarus*, 12. *Amariel*, 13. *Anagemas*, 14. *Thauſaël*, 15. *Samiel*, 16. *Sarinas*, 17. *Eremiel*, 18. *Tiriel*, 19. *Suriel*. Ils s'engagerent par ſerment à faire tout ce qu'ils verroient faire à *Semexias* leur Chef. Ils prirent donc des femmes parmi les filles des hommes, & ſe ſoüillerent par toutes ſortes d'ordures. Or de ces mariages ſortirent les Géans, dont toute l'antiquité a tant parlé.

Azalzel le dixiéme de ces mauvais Anges, enſeigna aux hommes l'art de fabriquer des armes, de fondre des métaux pour en faire de la monnoye: il montra de plus aux femmes l'art d'employer les fards & les ornemens. *Semexias* apprit auſſi aux Géans à employer leur force, & à remuer leur paſſion. *Pharmarus* leur montra la vertu des ſimples & la force des poiſons, des enchantemens, des faſcinations, & les moyens de rendre tout cela inutile, lorſqu'ils voudroient en empêcher les effets. *Balciel* enſeigna aux hommes l'Aſtronomie: *Chababiel*, l'Aſtrologie: *Zaciel*, la Divination par les ſignes de l'air: *Araſiel*, les ſignes de la terre: *Sapſic*, ceux de la Lune. Telles furent les inventions que les Anges rébéles enſeignerent à leurs femmes & à leurs enfans; & de là ce déluge de maux & de déſordres qui ſe répandirent ſur la terre, & qui y attirerent les derniers effets de la Juſtice de Dieu.

Les bons Anges Chefs de l'armee du Ciel, *Michel*, *Gabriël*, *Raphaël* & *Uriel*, informez des déſordres que les révoltez avoient commis dans le monde, en porterent leurs plaintes au Tout-puiſſant, qui leur donna ſes ordres pour en arrêter les progrès: Allez, dit-il, à Uriel, allez vers Noé fils de Lamech; & dites-lui de ſe cacher pour un tems: car je dois envoyer ſur la terre un déluge, qui fera périr tout ce qui ſe trouvera ſur ſa ſuperficie: inſtruiſez-le de ce qu'il aura à faire, pour ſe garantir de ce mal-

malheur, afin qu'il devienne pere d'une race nouvelle.

Le Seigneur dit enſuite à Raphaël: Allez, liez Azazel, chargez-le de chaînes, & le jettez dans les ténébres: ouvrez le plus profond du déſert de Dudaïl, & jettez-y ce méchant: amaſſez ſur lui un tas de pierres brutes, couvrez-le de ténébres, qu'il ne voye point la lumiere; & au jour du jugement il ſera jetté dans le feu. Réparez le mal que les Veillans ont cauſé ſur la terre, par le Myſtére d'iniquité qu'ils ont enſeigné à leurs femmes & à leurs enfans.

Après cela le Seigneur dit à Gabriël de marcher contre les géans fils des Veillans, de les mettre aux mains les uns contre les autres, afin qu'ils s'entretuënt & qu'il n'en demeure aucun ſur la terre.

Enfin il ordonna à Michel de lier Semexias & les autres qui lui étoient attachez, & que lorſqu'ils auront été témoins de la mort violente des géans leurs fils, ils demeurent enchaînez dans les bois pendant ſoixante-dix générations, juſqu'au jour du jugement dernier: alors ils ſeront précipitez dans le cahos éternel, dans le feu qui ne s'étcindra jamais. Pour les hommes qui auront imité leurs déréglemens, & qui auront mérité la condamnation, ils ſeront précipitez avec eux dans ces ténébreuſes priſons.

Selon le récit de ce fameux ouvrage, ce n'eſt qu'aſſez long-tems après la création du monde que les mauvais Anges ſe ſont révoltez contre Dieu, à l'occaſion de leur mariage avec les filles des hommes; qu'ils ſont corporels, capables de paſſions honteuſes, & d'engendrer des hommes, & qu'ils ſont à préſent enchaînez dans les déſerts ou dans les forêts, en attendant qu'ils ſoient précipitez dans l'enfer au jour du jugement.

L'autorité que pluſieurs anciens ont donnée à ce faux Livre d'Enoch, eſt cauſe que l'on rencontre pluſieurs de ces ſentimens répandus dans leurs écrits. Lactance (*q*) par exemple, a cru qu'il y avoit deux ſortes de démons; les uns céleſtes, & les autres terreſtres. Les démons céleſtes ſont les Anges prévarieateurs, qui ayant été ſéduits par le Prince des diables, ſe ſont engagez dans des amours impurs. Les terreſtres, ſont ceux qui ſont ſortis des premiers, comme les enfans de leurs peres. Ces derniers qui ne ſont ni Anges ni hommes, mais qui tiennent le milieu entre ces deux natures, n'ont point été précipitez dans l'enfer, comme leurs peres n'ont point été reçus dans le ciel. Les Anges terreſtres ſont les eſprits impurs, auteurs de tous les maux qui ſe commettent ſur la terre.

D'autres Peres ont cru que Dieu pour punir la rébellion des mauvais Anges, les avoit revêtus de corps aëriens. Saint Jérôme (*r*) dit que c'eſt-là une des erreurs d'Origénes: *Quòd demones ob delicta aëreis corporibus ſint veſtiti.* Saint Auguſtin (*ſ*) paroît dans le même ſentiment: il dit que les Anges rebelles avant leur péché avoient des corps céleſtes & ſpirituels; mais que depuis leur chûte ils ſont revêtus de corps aëriens, qui les rendent capables de reſſentir les impreſſions du feu. Fauſte de Riez avoit avancé la même choſe dans une Epître que Claudien Mammert a réfutée. Les Grecs dans le Concile de Florence ſoutinrent que les Anges prévaricateurs, de ſpirituels qu'ils étoient avant leur chûte, étoient devenus en quelque ſorte matériels & charnels; d'où vient leur inclination pour les corps, comme on le voit dans ceux qui ſont poſſédez & dans cette légion de démons qui demanda d'entrer dans des pourceaux. (*t*)

On remarque dans les Auteurs qui ont écrit ſur la chûte des Anges, trois opinions diverſes. Les uns en ont attribué la cauſe à leur orgüeil & à leur vaine préſomption: les autres à leur jalouſie contre l'homme; & les troiſiémes à leur amour déréglé pour les femmes: pluſieurs joignent les

(*q*) *Lactant. l. 2. c. 14.*

(*r*) *Hieronym. Epiſt. ad Avitum.* (*ſ*) *Aug. de Geneſ. ad litter. l. 3. c. 17. Vide & lib. 15. de civit. c. 23. & l. 1. contra Academic. c. 7. & l. 2. de ordine c. 9.* (*t*) *Matt.* VIII. 28. 39.

les deux premieres cauſes, je veux dire, l'orgüeil & la vaine complaiſance de Lucifer dans ſes perfections, dont il ne rapporta point la gloire à Dieu; & la jalouſie qu'il conçut contre l'homme, qu'il voyoit comme un petit Dieu, établi ſur les ouvrages du Seigneur. Ce dernier ſentiment eſt preſque le ſeul reçû aujourd'hui dans l'Egliſe: celui que nous avons vû dans le livre d'Enoch, qui attribuë leur chûte à leur amour déréglé pour les femmes, eſt abſolument abandonné par les Théologiens.

Pluſieurs anciens (*u*) ont attribué à chaque homme un mauvais Ange, qui lui tend continuellement des pieges, & le porte au mal, comme ſon bon Ange le porte au bien, opinion qu'ils avoient apparemment puiſée dans le Livre du Paſteur (*x*). Les Juifs (*y*) ſont encore aujourd'hui dans ces ſentimens, & on remarque les mêmes principes dans quelques anciens Philoſophes (*z*). Origéoes (*a*) croit que chaque vice a ſon mauvais Ange qui y préſide; démon d'avarice, démon de fornication, démon de ſuperbe. L'Egliſe demande pour les fidéles d'être délivrez du démon de fornication. On voit dans l'Evangile qu'on attribuoit au démon la plûpart des incommoditez & des maladies. Nous y voyons un eſprit muet, ou un démon qui rendoit l'homme muet (*b*). Saint Luc parle d'une femme qui avoit un eſprit de maladie, (*c*) *quæ habebat ſpiritum infirmitatis*, & que *Satan tenoit liée depuis dix-huit ans.*

Nous tenons communément que les démons ſont dans l'enfer, où ils ſouffrent la peine de leur révolte, & où ils exercent la juſtice vengereſſe de Dieu ſur les pécheurs. Saint Jean dans l'Apocalypſe (*d*), dit que Dieu envoya un Ange du ciel ayant la clef de l'abîme, & une grande chaîne dans ſa main; qu'il ſaiſit le dragon, l'ancien ſerpent, qui eſt le diable & ſatan; il le lia, le jetta dans l'abîme, ferma la porte ſur lui, & la ſcella pour mille ans. Mais les anciens Peres avoient ſur cela d'autres ſentimens: ils plaçoient les démons dans l'air; & ſaint Jérôme dit que c'eſt le ſentiment commun de tous les Docteurs de l'Egliſe, que l'air qui eſt entre le ciel & la terre eſt tout rempli de mauvais eſprits: (*e*) *Hæc autem omnium Doctorum opinio eſt, quòd aër iſte, qui cœlum & terram medius dividens, inane appellatur, plenus ſit contrariis poteſtatibus.* Saint Auguſtin (*f*) croit qu'ils ſont tombez de la plus haute & de la plus pure région de l'air, dans celle qui eſt plus près de la terre, laquelle n'eſt que ténébres en comparaiſon de la ſérénité & de la clarté de celle dont ils ſont déchus.

Saint Chryſoſtome (*g*) a cru que les démons n'ont pas perdu après leur péché, l'empire que Dieu leur avoit donné ſur l'air. Mais d'autres Peres ſoutiennent que s'ils ſont dans l'air, c'eſt pour y ſouffrir la peine de leurs crimes, en attendant le jour du jugement, où ils doivent être précipitez dans l'enfer. Pluſieurs anciens (*h*) expliquent même de la baſſe région de l'air, où ils ſuppoſent que les démons ſont réléguez, ce que les Apôtres ſaint Pierre (*i*) & ſaint Jude (*k*) nous apprennent touchant l'état préſent des démons. Ces Apôtres nous les repréſentent enchaînez par des chaînes de l'enfer, & précipitez dans le tartare: *Rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos*; mais pluſieurs Peres l'entendent de l'air inférieur, qui au regard du ciel doit être conſidéré comme un abîme, & un lieu ténébreux, une priſon, un noir cachot.

(*u*) *Origen. homil.* 35. *in Luc. & l.* 3. *de princip. c.* 11. *Antioch. homil.* 65. *Nyſſen. de vita Moſ. p.* 139. *oper. imperfect. in Matt. homil.* 5. (*x*) *Hermas l.* 2. *mandat.* 6. (*y*) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* 10. Baſnage hiſt. des Juifs, l. 6. c. 9. art. 14. (*z*) *Orpheus hymn. ad Muſas. Plutarch. in Bruto. Servi. in Æneid.* VI. (*a*) *Origen. homil.* 15. *in Joſue.* (*b*) *Matt.* IX. 32. 33. (*c*) *Luc.* XIII. 11. 16. (*d*) *Apoc.* XX. *v.* 3.

(*e*) *Hieronym. in Epheſ.* VI. 12. (*f*) *Auguſt. l.* 3. *de Geneſ. ad litter. c.* 10. *Enchirid. c.* 28. *in Pſalm.* CXLIX. (*g*) *Chryſoſt. in Epheſ.* VI. *homil.* 4. (*h*) *Vide Aug. in Pſalm.* XLIX. *Gregor. mag. l.* 13. *moral. c.* 17. *Beda in* 2. *Petri* II. *Rupert. in Geneſ.* XVII. (*i*) 1. *Petri* II. 4. (*k*) *Judæ v.* 6.

La demande que font les démons à JESUS-CHRIST, de ne les pas enyoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans le corps d'un troupeau de porcs (*l*), inſinuë que ces mauvais eſprits trouvoient quelque rafraîchiſſement ſur la terre; & la plainte qu'ils font que le Sauveur étoit venu les tourmenter *avant le tems*, fait croire que le tems de leur ſupplice n'étoit pas encore arrivé: Et lorſque JESUS-CHRIST prononce la ſentence contre les méchans, il leur dit: (*m*) *Allez, maudits, au feu éternel, qui eſt préparé au diable & à ſes Anges.* Le feu éternel étoit donc ſimplement préparé au démon, ce mauvais Ange n'en ſouffroit pas encore la peine. En effet, pluſieurs anciens Peres (*n*) croyent que les démons ſont à la vérité condamnez au ſupplice éternel, mais qu'ils n'y ſeront réellement ſoumis qu'au jour du jugement. Il ne faut pas croire qu'ils ſoient aujourd'hui ſans ſouffrances; la douleur, le déſeſpoir, la rage de ſe voir déchus du ſouverain bonheur, & condamnez à des ſupplices éternels & infinis, leur tiennent lieu d'un très-grand ſupplice. Autre eſt le feu qu'ils ſouffriront à préſent, & autre celui qu'ils ſouffrent après le dernier jour, dit ſaint Gregoire Pape (*o*). Leur ſentence eſt définie, dit ſaint Bernard (*p*), mais elle n'eſt pas encore promulguée; le feu leur eſt préparé, mais ils n'y ſont pas encore précipitez. Béde le vénérable (*q*) compare l'état préſent des démons à celui d'un fébricitant, qui en quelque lieu & en quelque poſture qu'il ſoit, porte avec lui la fiévre & ſon mal. *Ubicumque vel in aëre volitant, vel in terris, aut ſub terris vagantur, ſive detinentur, ſuarum ſecum ferunt ſemper tormenta flammarum, inſtar febricitantis.* Et c'eſt le ſentiment commun des Théologiens d'aujourd'hui.

(*l*) *Matt.* VIII. 29. *Luc.* VIII. 31. (*m*) *Matt.* XXV. 41. (*n*) *Tertull. apologet. c.* 27. *Juſtin. Martyr. Apolog. utraque. Minut. Felix in Octav. Lactant. l. ultimo. Inſtitut. Tatian. contra Gentes. Origen. homil.* 8. *in Exod. &c.* (*o*) *Gregor. l.* 4. *Moral. c.* 10. (*p*) *Bernard. ſerm. de tranſitu S. Malachiæ.* (*q*) *Beda in Jacob.* III.

Que le démon ait autrefois affecté les honneurs divins, & que des peuples entiers ayent été aſſez aveuglez pour les lui rendre, c'eſt de quoi on ne peut guéres douter, après les témoignages exprès de l'Ecriture: (*r*) *Ils ont immolé aux démons, & non pas à Dieu; à des Dieux qui leur étoient inconnus.* Et encore: (*ſ*) *Ils ont ſacrifié leurs fils & leurs filles aux démons.* Et Baruch: (*t*) *Vous avez irrité celui qui vous a créé, le Dieu éternel, en immolant aux démons & non à Dieu, &c.* Et dans le Lévitique (*u*) Dieu défend aux Hébreux de faire des ſacrifices aux démons, *aux boucs*, comme ils avoient fait juſqu'alors. Les Philiſtins adoroient Béelſébub Prince des démons, & le Roy d'Iſraël envoya conſulter cette fauſſe divinité [*x*], ce qui étoit lui rendre une eſpéce de culte, en la croyant capable de prédire l'avenir.

J'avouë toutefois que les Hébreux n'ont jamais, que je ſçache, rendu aucun culte au démon, dans le ſens que nous prenons ce terme, pour un mauvais génie, pour ſatan, pour le diable, pour l'ancien ſerpent, pour Samaël; mais dans la réalité, lorſqu'ils ont odoré des idoles, ils ont en un ſens adoré des démons, puiſque les faux Dieux ne valent pas mieux que les démons; que leur culte eſt une invention du démon; que l'on y adore le crime, l'impudicité, l'orgüeil, la cruauté. Quel autre Dieu que le démon pouvoit exiger des victimes humaines, ſemblables à celles qu'on immoloit par exemple à Moloch? Le terme Hébreu que les Septante & la Vulgate ont traduit par *dæmonia* (*y*), ſignifie proprement des Dieux de rien, des choſes vaines, des épouventails, & en ce ſens il eſt vrai de dire que tous les Dieux des Payens ſont des démons: (*z*) *Omnes dii gentium dæmonia.*

Pour les Payens, on ſçait qu'ils adoroient Pluton, ou *Adés* le Dieu des enfers, & les au-

(*r*) *Deut* XXXII. 17. (*ſ*) *Pſalm.* CV. 37. (*t*) *Baruc.* IV. 7. (*u*) *Levit.* XVII. 7. (*x*) 4. *Reg.* I. 2. 3. *&c.* (*y*) אלילים *Elilim vana idola, terricula menta.* (*z*) *Pſalm.* XCV. 5.

autres Dieux infernaux; les Manes, les Furies, les Dieux mauvais & pernicieux (*a*), comme la Fiévre, Orbone, que les peres & meres invoquoient pour détourner la mort de leurs enfans; la mauvaiſe Fortune, la Pâleur, la Peur, la Tempête, la Diſcorde, l'Impudence, la Calomnie, l'Envie, la Néceſſité, la Violence. On dira, ſi l'on veut, que les Grecs & les Romains n'ayant pas la même idée du démon que nous en avons, ils ne lui rendoient pas des honneurs divins; mais ils les rendoient à des choſes qui ne le méritoient pas mieux, & qui ne ſont pas moins dangereuſes que le démon; & ſaint Auguſtin (*b*) aſſure que l'on a conſacré des temples, & qu'on a érigé des autels au démon dans tout le monde, & que les Romains (*c*) ont ordonné d'invoquer les bons génies, & d'appaiſer les méchans par des ſacrifices.

On aſſure que les Perſes qui reconnoiſſoient deux principes, l'un bon & l'autre mauvais: le premier nommé *Horomaſe* & le ſecond *Ariman* (*d*), offroient au premier des ſacrifices d'actions de graces: & au ſecond des ſacrifices pour détourner les maux. Ils prenoient une herbe nommée Omomi, qu'ils piloient dans un mortier en invoquant le Dieu des enfers & des ténébres: ils y mêloient du ſang d'un loup qu'ils avoient égorgé, & portoient cette compoſition dans un lieu où les rayons du ſoleil ne pouvoient jamais pénétrer, ils la jettoient là, & l'y laiſſoient. On dit que certains peuples de l'Amérique rendent un culte ſuperſtitieux au diable, c'eſt-à-dire, à ce mauvais principe, auquel ils attribuent le gouvernement de la terre.

Le démon du midi, dont il eſt parlé dans le Pſeaume xc. *6. Non timebis à timore nocturno.... ab incurſu & dæmonio meridiano*, eſt expliqué diverſement. (*e*) La plupart des Rabins l'entendent du plus dangereux & du plus violent des démons, qui oſe nous attaquer en plein jour, au lieu que pour l'ordinaire les autres démons ne nous attaquent que la nuit. C'étoit, diſent Théodoret & ſaint Jérôme, l'opinion du peuple, qu'il y avoit certains démons dangereux à midi. Dans les pays chauds où l'on dort ordinairement à midi, & où l'on n'oſe s'expoſer au grand ſoleil, le peuple craint les ſpectres & les démons à midi, comme la nuit, à cauſe de la ſolitude & du ſilence qui regnent dans l'un, & dans l'autre de ces deux tems. On ne craint ni les eſprits, ni les démons quand on eſt en compagnie, & au milieu du monde. Quelques-uns l'expliquent d'une maladie ſubite & violente, comme la peſte qui tuë ſoudainement, ou de l'épilepſie qui prive des ſens, & qui accable le malade; on attribuoit ces maladies au démon. L'Hébreu *Keteb* (*f*), eſt un terme dont la ſignification n'eſt pas bien fixée.

Vaheb fils de Monbah, un des plus autoriſez Muſulmans en fait de traditions, qu'ils prétendent avoir reçuës de la bouche de Mahomet, raconte que Dieu avant la création d'Adam (*g*) créa les Dives, ou Difs, qui ne ſont ni hommes ni Anges, ni diables, mais des genies ou démons nuiſibles. Dieu leur donna le monde à gouverner pendant l'eſpace de ſept mille ans, après quoi les Peris, autre eſpéce de démons moins mauvais ou eſprits folets, leur avoient ſuccedé pendant deux mille ans, ſous le gouvernement de Gian-ben-Gian leur unique Monarque. Ces deux ſortes de créatures, je veux dire, les Dives & les Peris étant tombez dans la révolte contre Dieu, Dieu leur donna pour Maître Eblis, qui étant d'une nature plus noble, & tenant de l'élement du feu, avoit été élevé parmi les Anges.

Eblis étant donc deſcendu du ciel en terre, fit la guerre aux Dives & aux Peris, qui s'étoient unis enſemble pour leur commune défenſe. Toutefois il y eut quelques Dives, qui s'étant rangez ſous l'obéïſſance d'Eblis, demeurerent en ce monde juſqu'à la formation d'Adam & même juſqu'au ſiécle de Salomon qui en eut quelques-uns à ſon ſervice.

(*a*) *Cicero l. 3. de natura Deorum. Valer. Maxim. l. X. c. 5.* (*b*) *Aug. in Pſalm. XCIV. n. 6. & de civit. l. 5. c. 32.* (*c*) *Idem de conſenſu Evang. l. 1. c. 18.* (*d*) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.* (*e*) *Vide Genebrard. in Pſal. XC. & Chaldæum.*

(*f*) מקטב ישת עהרי (*g*) *Biblioth. Orient. p. 298.*

Eblis attaqua le Monarque Gian, le battit, & en peu de tems ſe rendit maître de tout le bas monde, qui n'étoit alors peuplé que des Dives & des Peris. Mais il oublia bientôt ſa dépendance; il s'éleva contre Dieu, & commença à dire: Qui eſt ſemblable à moi? Je monte au ciel quand il me plaît, & ſi je demeure ſur la terre, je la vois entiérement ſoumiſe à ma volonté.

Dieu irrité de ſon inſolence, réſolut de l'humilier & de créer le genre humain. Il créa donc Adam, le forma de terre, l'établit Monarque de la terre; & voulut même obliger Eblis, & les autres Anges à adorer cette nouvelle créature. Eblis ſecondé d'une troupe des ſiens refuſa de le faire, fut dépoüillé de ſa ſouveraineté, & encourut la malediction de Dieu. C'eſt ce qui lui fit donner le nom d'*Iba*, c'eſt-à-dire, réfractaire; celui de *Satan*, qui ſignifie *calomniateur*, & celui d'*Eblis*, qui ſignifie déſeſperé; car ſon premier nom étoit *Hareth*, qui ſignifie gouverneur ou gardien.

Selon ce ſyſtême voilà trois eſpéees de créatures créées long-tems avant Adam; les Anges, les Dives & les Peris. Ces deux dernieres eſpéces de créatures, ſont à peu prés, ce que les Grecs nomment bons & mauvais génies, ou *démons*.]

DE'MOPHON, un des Officiers de l'armée d'Antiochus Eupator, qui fut laiſſé dans la Judée, aprés la tréve faite entre ce Prince & Judas Maccabée. (*h*)

DENABA, ville d'Idumée, dans laquelle regna Béla fils de Béor de la race d'Eſaü. (*i*)

DENIER, *Denarius*; ſorte de monnoye Romaine, que l'on eſtime ordinairement à dix ſols de France. Elle valoit cinq petits ſeſterces Romains. Le nom de *denarius*, ne ſe lit pas dans l'ancien Teſtament; mais il ſe lit ſouvent dans le nouveau, & il y eſt pris pour une piéce d'argent en général; c'eſt-à-dire, pour le ſicle, qui étoit la monnoye la plus ordinaire parmi les Hébreux, avant qu'ils fuſſent ſoumis aux Grecs & aux Romains. Saint Marc (*k*) & ſaint Luc (*l*) appellent *denier*, ce que ſaint Matthieu (*m*) appelle *numiſma cenſûs*, la piéce d'argent que l'on payoit par tête aux Romains dans la Judée. Mais on en ignore la vraye valeur. Les Rabbins (*n*) ſous le nom de *denier*, entendent d'ordinaire un quart de ſicle, c'eſt-à-dire, environ huit ſols de nôtre monnoye.

DENIS L'ARE'OPAGITE, dont la converſion eſt racontée dans les Actes des Apôtres, (*o*) étoit un des Sénateurs de l'Aréopage, le plus célébre des Tribunaux de la Gréce. On croit (*p*) que *Damaris*, qui ſe convertit en même-tems, étoit ſa femme. Il fut fait le premier Evêque d'Athénes par l'Apôtre ſaint Paul, & il finit ſa vie par un illuſtre martyre. Les difficultez que l'on forme ſur les Ouvrages qui portent ſon nom, & ſur ſon arrivée à Paris, ne regardent point nôtre ſujet.

[DENIS L'ARE'OPAGITE. Nous liſons dans les Actes des Apôtres (*q*), que ſaint Paul ayant été obligé de ſortir de la ville de Berée en Macédoine, de peur de tomber entre les mains des Juifs, qui étoient venus de Theſſalonique ſoulever le peuple contre lui, paſſa en Achaïe, & vint à Athenes. Pendant qu'il y attendoit Sylas ſon compagnon, & Timothée ſon Diſciple, ſon eſprit ſe ſentoit ému & comme irrité en lui-même, voyant une ville ſi célébre paſſionnée pour l'idolâtrie. Il y eut pluſieurs conférences ſur des matieres de Religion avec divers Philoſophes, ſurtout avec des Epicuriens, & des Stoïciens; les uns ſe moquerent de ſes diſcours, les autres dirent qu'il ſembloit vouloir introduire une Religion nou-

(*h*) 2. *Macc.* XII. 2. An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. (*i*) *Geneſ.* XXXVI. 32.

(*k*) *Marc.* XII. 15. (*l*) *Luc.* XX. 24. (*m*) *Matth.* XXII. 19. (*n*) *Maimon. Halac. Sicelim c.* 1. §. 3. (*o*) *Act.* XVII. 34. An de J. C. 53. de l'Ere vulg. 57. (*p*) *Chryſoſt. de Sacerdotio, l.* 4. *c.* 7. *Aſter. homil.* 8. *p.* 162. (*q*) *Act.* XVII. 14. *& ſeq.*

nouvelle, & annoncer de nouveaux Dieux, parce qu'il leur prêchoit JESUS-CHRIST & la réſurrection. Ils le prirent donc, & le menerent à l'Aréopage, en diſant : Vous nous annoncez des choſes ſi nouvelles & ſi extraordinaires, que nous voulons ſçavoir ce que cela veut dire ; car les Athéniens n'étoient occupez qu'à dire ou à apprendre des choſes nouvelles.

Paul étant donc parvenu à l'Aréopage, il leur dit que paſſant au milieu de leur ville, & conſidérant les ſtatuës de leurs Dieux, il y avoit remarqué un autel avec cette inſcription : *Au Dieu inconnu.* „ Je viens „ donc vous annoncer ce que vous ne con„ noiſſez pas, ce Dieu qui a fait l'Univers, „ & tout ce qu'il renferme, étant le Sei„ gneur du ciel & de la terre. Il n'habite „ point dans les Temples bâtis par les hom„ mes ; il n'eſt point honoré par les ouvrages „ de la main des hommes, comme s'il avoit „ beſoin de ſes créatures, lui qui donne à „ tous la vie, la reſpiration, & toutes choſes. „ Il a fait naître d'un ſeul mot toute la race „ des hommes ; il leur a donné la terre dans „ toute ſon étenduë pour leur demeure, „ ayant déterminé l'ordre des tems & des „ ſaiſons, & marqué les bornes de l'habita„ tion de chaque peuple : c'étoit afin qu'ils „ le cherchaſſent, & qu'ils le reconnuſſent „ par les choſes mêmes qui leur tomboient „ ſous les ſens ; n'étant d'ailleurs pas loin „ de chacun de nous ; car c'eſt en lui & „ par lui que nous avons la vie, le mou„ vement & l'être, & comme quelques„ uns de vos Poëtes l'ont dit, nous ſom„ mes les enfans de la race de Dieu.

„ Puis donc que nous ſommes ſes en„ fans & ſa race, nous ne devons pas croi„ re que ſa divinité ſoit ſemblable à de „ l'or, à de l'argent, & à de la pierre, „ dont l'art & l'induſtrie des hommes ont „ fait des figures. Mais Dieu ayant laiſſé „ paſſer ces tems d'ignorance dans ſa co„ lére, fait maintenant annoncer à tous les „ hommes & en tous lieux qu'ils faſſent „ pénitence, parce qu'il a ordonné un „ jour auquel il doit juger le monde ſe„ lon la juſtice, par celui qu'il a deſtiné „ pour en être le Juge, & dont il a don„ né à tous les hommes une preuve cer„ taine, en le réſuſcitant d'entre les morts.

Lorſqu'ils l'entendirent parler de la réſurrection des morts, quelques-uns s'en mocquerent, & les autres dirent qu'ils l'entendroient une autre fois ſur ce point ; ainſi Paul ſortit de leur aſſemblée. Quelques-uns n'anmoins ſe joignirent à lui, & embraſſerent la foi, entre leſquels fut Denis Sénateur de l'Aréopage, une femme nommée Damaris, & d'autres avec eux (*r*). C'eſt ce que nous raconte ſaint Luc dans les Actes, & c'eſt preſque tout ce que l'on ſçait de ſaint Denis l'Aréopagite. Quelques-uns ont cru que *Damaris* étoit ſa femme (*ſ*), mais on n'en a aucune preuve certaine. Saint Chryſoſtome (*t*) temoigne que ſaint Denis étoit citoyen d'Athenes, ce qui eſt fort croyable, puiſqu'on ne prenoit pas ordinairement d'ailleurs les Juges de l'Aréopage. D'autres (*u*) ont écrit qu'il étoit de Thrace, ce dont on ne cite qu'un ſeul témoin peu capable de perſuader. La grande réputation de juſtice, d'intégrité & de ſageſſe que l'on attribuë aux Juges de l'Aréopage, eſt un grand préjugé pour la vertu & le merite de ſaint Denis. Depuis ſa converſion il fut fait premier Evêque d'Athenes (*x*), & après avoir beaucoup travaillé pour la propagation & la défenſe de l'Evangile, & avoir beaucoup ſouffert pour le même ſujet, il couronna ſa vie & ſa confeſſion par un glorieux martyre. On dit qu'il fut brûlé à Athenes vers l'an 95. de JESUS-CHRIST. Les Grecs ont marqué ſa fête au troiſiéme jour d'Octobre.

Les

(*r*) An de J. C. 53. de l'Ere Vulg. 57. (*ſ*) *Chryſoſt. l. 4. de ſacerdotio c. 7. Aſter. homil.* & (*t*) *Chryſoſt. de ſacerdot. l. 4. c. 7.* (*u*) *Cæſar Dialog. qu.* 112. (*x*) *Dionyſ. Corinth. epiſt. ad Athenienſ. apud Euſeb. l. 3. c. 4. hiſt. Eccleſ.*

Les Latins depuis le tems de Loüis le Débonnaire, ſe ſont perſuadez que ſaint Denis l'Aréopagite premier Evêque d'Athénes, étoit le même que ſaint Denis premier Evêque de Paris. On a beaucoup écrit ſur ce ſujet dans le dernier ſiécle, & il ſemble qu'à préſent les diſputes ſont ceſſées, & que la diſtinction des deux ſaints Denis eſt bien reconnuë. Je ne parle pas ici des ouvrages attribuez à ſaint Denis l'Aréopagite; ils ne regardent pas mon ſujet, & d'ailleurs ils paſſent aujourd'hui parmi les Sçavans pour entiérement ſuppoſez.

DENOMBREMENT *fait par Auguſte* ſous le Gouverneur de Syrie Quirinus ou Cyrenius, Luc. II. 1. 2. Voyez ci-devant l'article de *Cyrenius*.

DENT. Les Hébreux appellent *l'ivoire*, dent, ou *dent d'éléphant* (*y*). Ils donnoient auſſi quelquefois aux rochers nuds & eſcarpez le nom de *dents* (*z*). *Quaſi in modum dentium ſcopuli*; & le rocher dont Dieu fit ſortir de l'eau pour déſaltérer Samſon, eſt nommé *Macthés*, c'eſt-à-dire, *la dent Macheliére* (*a*). Moyſe ordonnant la peine du talion, veut qu'on donne *dent pour dent* (*b*). Grincer les dents, fremir des dents, ſont des marques de douleur, de dépit, de colére: *Frenduerunt ſuper me dentibus ſuis*, dit le Pſalmiſte (*c*). *Dieu briſe les dents des méchans* (*d*); il les met hors d'état de nuire aux gens de bien. Les méchans ſe plaignent que leurs peres ont mangé la grappe verte, & que leurs enfans en ont les dents agacées (*e*), comme pour accuſer Dieu d'injuſtice, de ce qu'il punit l'innocent, & épargne le coupable. Amos dit aux Juifs prévaricateurs qu'il leur a envoyé *la netteté des dents* (*f*), c'eſt-à-dire, la famine: vous n'aurez pas de quoi gâter vos dents; Saint Jérôme traduit, *ſtuporem dentium*. L'Evangile parle en pluſieurs endroits *du grincement de dents* des damnez, de leur déſeſpoir, de leur rage. David dit que ſes ennemis ont des dents auſſi aiguës & auſſi tranchantes que l'épée & que les fléches (*g*), *Dentes eorum arma & ſagittæ.*

(*y*) 3. *Reg.* X. 22. (*z*) 1. *Reg.* XIV. 4. (*a*) *Judic.* XV. 19. (*b*) *Exod.* XXI 24. (*c*) *Pſalm.* XXXIV. 16. (*d*) *Pſalm.* LVII. 7 (*e*) *Ezech.* XVIII. 2. (*f*) *Amos.* IV. 6. נקיון שנים (*g*) *Pſalm.* LVI. 5.

DE'POUILLES priſes ſur l'ennemi. Voyez ci-devant *Butin.*]

DERBE, ville de Lycaonie, où ſaint Paul & ſaint Barnabé ſe retirérent, aprés avoir été chaſſez d'Iconium, (*y*) l'an de J. C. 41. Caïus Diſciple de ſaint Paul & de ſaint Jean l'Evangeliſte, étoit natif de Derbe. (*yy*)

[DESCENDRE *& monter.* Ces deux termes ſe prennent ſouvent pour *aller. Nous montons à Jéruſalem: il deſcendoit à Jéricho. Abraham monta de l'Egypte. Jacob deſcendit en Egypte. Montez à Haï. Ils deſcendirent à Céſarée.* Tout cela ne veut dire autre choſe, ſinon qu'ils allerent à Jéruſalem, en Egypte, à Jéricho, à Haï, à Céſarée; mais on déſigne la ſituation du lieu où l'on va, par les mots de monter ou de deſcendre.

Deſcendere in infernum; deſcendre dans le tombeau, dans le lieu où ſont les morts. *Deſcendant in infernum viventes*; qu'ils deſcendent tout vivans dans le tombeau, comme Coré, Dathan & Abiron. Ce ne ſont pas les morts qui vous loüeront, Seigneur, ni ceux qui deſcendent dans l'enfer, dans le tombeau. Tous ceux qui deſcendent ſur la terre l'adoreront: *In conſpectu ejus cadent omnes qui deſcendunt in terram.* (*z*). Ceux qui deſcendent dans la terre peuvent marquer, ou les hommes mortels qui naiſſent dans ce monde, ou les pauvres *qui deſcendent dans la pouſſiere*, ſelon l'Hébreu; ou les morts qui deſcendent dans le tombeau, dans la pouſſiére.

Oſée dit que Judas deſcendit avec Dieu (*a*): *Judas teſtis deſcendit cum Deo & cum ſanctis fidelis.* On l'explique de la Tribu de Juda, qui deſcendit la premiere dans la mer rouge, les autres Tribus n'oſant s'y hazarder. On peut auſſi l'entendre de la Tribu de Juda, qui demeura attachée au culte de Dieu, & à la maiſon de David; pendant qu'Ephraïm & les autres Tribus ſe révoltérent contre Roboam, & abandonnerent le Seigneur.

Deſcen-

(*y*) *Act.* XIV. 19. (*yy*) *Act.* XX. 4. (*z*) *Pſalm.* XXI. 30. (*a*) *Oſée* XI. 12.

Deſcendere in lacum, c'eſt-à-dire *mourir*, deſcendre dans le tombeau. *Lacus* en cet endroit ſignifie les cavernes, les tombeaux creuſez dans le roc, ou ſous terre, où l'on deſcendoit les morts.

Ceux qui deſcendent dans la mer (*b*), ſont les Marchands qui voyagent ſur la mer. Jonas dit qu'il *deſcendit juſqu'au fondement des montagnes* (*c*), c'eſt-à-dire juſqu'au fond de la mer, où les montagnes ont leur baſe & leur fondement.]

DESERT. Ce terme eſt fort connu. Les Hébreux entendoient ſous le nom de *midbar*, (*d*) déſert, tout lieu non cultivé, particuliérement les montagnes. Il y avoit des déſerts entiérement arides & ſtériles. D'autres étoient trés-beaux, & trés-fertiles en pâturages; d'où vient que l'Ecriture en plus d'un endroit, parle de la beauté du déſert: *Pinguescent speciosa deserti*; Pſal. LXIV. 13. Et: *Super speciosa deserti planctum assumam*; Jerem. IX. 10. Et: *Ignis devorabit speciosa deserti*; Joël I. 20. L'Ecriture nomme pluſieurs déſerts de la Terre promiſe, (*e*) & il n'y avoit guéres de ville qui n'eût ſon déſert, c'eſt-à-dire, des lieux incultes, pour les pâturages & pour les bois.

[DESERT. On donne particuliérement ce nom au déſert de l'Arabie dans lequel les Iſraëlites voyagerent pendant quarante ans, après leur ſortie d'Egypte. On peut voir ſous le nom *Campemens* les diverſes ſtations que les enfans d'Iſraël y firent pendant tout cet eſpace. Les Mahométans l'abrégent beaucoup, en réduiſant les quarante ans de voyage à quarante jours (*f*). Ils ne laiſſent pas de dire que Moyſe, Aaron & leur ſœur Marie y moururent. Un de leurs Poëtes ſe mocquant des ſuperſtitions des Juifs, dit qu'ils errent toujours dans le déſert.

Moyſe aſſûre (*g*) que pendant leur voyage, leurs habits n'avoient pas été uſez, ni leurs pieds foulez: *Vestimentum tuum quo operiebaris, nequaquam vetustate defecit; & pes tuus non est subtritus; en quadrageſimus annus est.* Saint Juſtin le Martyr (*h*) & pluſieurs Interprétes, tant Juifs que Chrétiens, enchériſſent encore ſur le miracle, en diſant que les habits des enfans croiſſoient avec eux, & ſe proportionnoient à leur taille. Saint Jérome (*i*) dit une choſe encore plus incroyable, qui eſt que leurs cheveux & leurs ongles ne crurent point pendant ces quarante ans. Mais d'autres (*k*) parlent d'une maniere bien plus croyable, en diſant que Dieu par un effet de ſa providence pourvut ſi bien aux beſoins des Hébreux, qu'ils ne manquerent de rien, ni de nourriture, ni d'habits, ni de chauſſures.

Nous avons auſſi remarqué ſous les articles *Chion* & *Rempham*, que pluſieurs Iſraëlites adorerent les idoles en ſecret pendant tout leur voyage du déſert: Et le Pſalmiſte (*l*) dit que le Seigneur a été irrité contre eux pendant les quarante ans de ce voyage: ils n'ont fait que l'irriter, que l'offenſer, que murmurer contre lui.

Le déſert de Sur (*m*), eſt vers la pointe de la mer rouge. Agar chaſſée de la maiſon d'Abraham, erroit dans le déſert de Sur. Les Iſraëlites au ſortir de la mer rouge, allerent dans le déſert de Sur. Il y avoit apparemment une ville du nom de Sur anciennement dans ces quartiers-là.

Le déſert de Pharan, étoit dans l'Arabie pétrée, aux environs de la ville de Pharan. Iſmaël fils d'Abraham demeura dans le déſert de Pharan (*n*). Habacuc (*o*) dit que le Seigneur apparut à ſon peuple dans les montagnes de Pharan. Les Hébreux voyagerent aſſez long-tems dans ce déſert. Voyez *Pharan*.

Le déſert de Sin. Il y a deux déſerts de ce nom dans l'Ecriture: le premier s'écrit avec un Samech (*p*): celui-ci eſt entre Elim & le mont Sinaï. Le ſecond s'écrit avec un *tzade* (*q*): il

(*b*) *Pſalm.* CVI. 23. (*c*) *Jonas* II. 7. (*d*) מדבר Ἔρημος. (*e*) *Vide, ſi lubet, Reland. Paleſt.* t. 1. p. 375. (*f*) *Karik. Montethneb.* (*g*) *Deut.* VIII. 4.

(*h*) *Juſtin. Dialog. cum Tryphone.* (*i*) *Hieronym. ep.* 28. *nov. edit.* p. 325. (*k*) *Coſmas Monach. in Deplenſt.* t. 5. p. 205. *Eſt. in Deut.* VIII. *Jun. Druſ. Cleric.* (*l*) *Pſalm.* XCIV. 10. אקוט ברור בם ἀποστὰς ἀπ' αὐτῶν γενεάς. (*m*) *Geneſ.* XVI. 7. (*n*) *Geneſ.* XXI. 21. (*o*) *Habac.* III. 3. (*p*) *Exod.* XVI. 1. סין *Sin. & Num.* XXXIII. 12. (*q*) *Num.* XX. 1. & XXXIII. 36. צין *Tzin.*

étoit près de *Cadésbarné*, & cette ville de Cadésbarné étoit dans le déſert de *Sin*, ou de *Zin*.

Le déſert de Sinaï, eſt celui qui étoit autour & aux environs du mont Sinaï (*r*). Le peuple y campa long-tems, & y reçut la plûpart des loix qui ſont dans les livres de Moyſe.

Le déſert d'Arnon, ou *Amon*, *qui eſt dans le déſert* (*ſ*). Arnon eſt un torrent qui coule dans le déſert de Galaad, ou dans les frontiéres de l'Arabie déſerte.

Le déſert de Ziph (*t*), où David s'étoit retiré en fuyant devant Saül. Voyez *Ziph*.

Le déſert de Maon (*u*) étoit dans le pays, & peut-être la capitale des Maoniens, ou Méoniens, dans l'Arabie pétrée, à l'extrémité du partage de Juda.

Le déſert de Cadés (*x*), aux environs de *Cadés-Barné*, dans la partie méridionale de Juda, & dans l'Arabie pétrée.

Le deſert d'Idumée (*y*). On n'en peut pas marquer exactement l'etenduë ni les limites; car l'Idumée elle-même étoit fort étenduë dans les montagnes d'Arabie.

Le deſert de Palmyre (*z*). Salomon bâtit Palmyre dans les déſerts qui ſont entre l'Euphrate & les fleuves d'Orontes & de *Chryſorroas*. Palmyre étoit dans la Syrie, environnée de déſerts de toutes parts.

Le déſert de Déblata (*a*), aux environs de cette ville, qui étoit ſituée dans le pays de Moab. Jérém. XLVIII. 22.

Le déſert d'Egypte (*b*) dans Ezéchiel, ſemble marquer le déſert où les Hébreux voyagerent au ſortir de l'Egypte pendant quarante ans. Tobie parle des déſerts de la haute Egypte, apparemment de la Thébaïde, où le démon Aſmodée fut rélégué & enchaîné.

Le déſert de Judée (*c*), où prêchoit ſaint Jean-Baptiſte, aux environs de Jéricho, dans le partage de la Tribu de Juda.

Le déſert de Thécué, *le déſert de Boſor*, *le déſert de Gabaon*, *&c.* Voyez *Thécué*, *Boſor* & *Gabaon*. Leurs déſerts marquent les lieux incultes qui ſont près de ces villes.

(*r*) *Exod.* XIX. 2. (*ſ*) *Num.* XXI. 13. (*t*) 1. *Reg.* XXIII. 15. (*u*) 1. *Reg.* XXIII. 24. (*x*) *Pſalm* XXVIII. 8. (*y*) 4 *Reg.* III. 8. (*z*) 2. *Par.* VIII. 4 (*a*) *Ezech.* VI. 14. (*b*) *Ezech.* XX. 36. *Tob.* VIII. 3. (*c*) *Matt.* III. 1.

Le déſert mis abſolument, ſignifie aſſez ſouvent les déſerts de l'Arabie, qui ſont entre le Jourdain & les monts de Galaad, & le fleuve d'Euphrate; par exemple, (*d*) Dieu promit aux Iſraelites tout le pays qui eſt *entre le déſert & le fleuve*; c'eſt-à dire tout le pays qui s'étend depuis les monts de Galaad juſqu'à l'Euphrate. Et ailleurs (*e*) il leur promet tout ce qui eſt entre le Liban, le déſert, l'Euphrate, & la mer Méditerranée.]

DESSAU, bourg ou château, prés duquel ſe tinrent les Iſraelites, ſous la conduite de Judas Maccabée. (*f*) On n'en ſçait pas la ſituation.

[DESTIN, en Latin *Fatum*. Ce terme ne ſe lit pas dans l'Ecriture. Nous entendons ſous le nom de deſtin un ordre, ou un enchaînement des cauſes ſecondes, qui emporte une néceſſité de l'évenement. Les Stoïciens ſoumettoient les Dieux mêmes à la néceſſité du deſtin. Les Philoſophes Payens n'oſant d'un côté imputer aux Dieux le malheur qu'ils prétendoient leur arriver injuſtement, & de l'autre ne voulant pas reconnoître que c'étoit par leur faute, ont forgé le Deſtin dont ils n'ont jamais eu d'idée bien diſtincte. Les Hébreux anciens attribuoient tout à Dieu; les biens & les maux, hors le péché. Dieu vengeur & juſte envoyoit les maux, les maladies, la guerre, la peſte; Dieu bon & miſéricordieux accordoit les biens & les graces. Il employoit pour nous faire du bien les bons Anges, & pour les maux les mauvais Anges. Tout mal étoit envoyé ou pour punir nos péchez, ou ceux de nos peres, ou de nos Princes, ou de nos enfans, ou pour faire éclater les œuvres de Dieu. Voilà le ſyſtême des Hébreux adopté par l'Egliſe Chrétienne.

Ils croyoient que tous les événemens, même ceux qui paroiſſent les plus caſuels, étoient ordonnez par la Providence; qu'il ne tomboit pas un oiſeau en terre ſans le

Pere

(*d*) *Exod.* XXIII. 31. (*e*) *Deut.* XI. 24. *Joſue* I. 4. (*f*) 2. *Macc.* XIV. 16.

Pere céleſte: que les cheveux de notre tête étoient comptez: que la Providence s'étendoit juſqu'aux moindres animaux, & juſqu'aux plantes. Il n'eſt queſtion ici que de ſçavoir ſi les Juifs déreglez ont cru le deſtin, & ſi l'on trouve quelque trace de ce ſentiment dans l'Ecriture. Il paroît que les impies dont Salomon exprime les ſentimens dans le Livre de l'Eccleſiaſte, étoient dans les ſentimens des Stoïciens, que tout étoit ordonné par une cauſe ſuperieure, à laquelle rien n'étoit capable de réſiſter (g): *J'ai vû des juſtes affligez, comme s'ils avoient fait les œuvres des impies, & j'ai vû des impies qui vivoient avec autant d'aſſurance, que s'ils avoient fait tout le bien des plus juſtes.... J'ai reconnu que l'homme ne pouvoit pénétrer la raiſon des œuvres de Dieu, & que plus il travaille pour la trouver, moins il la trouve (h).... L'homme ne ſçait s'il eſt digne de haine, ou d'amour; tout arrive également au juſte & à l'impie, au bon & au méchant, à celui qui immole des victimes, & à celui qui mépriſe les ſacrifices, &c. J'ai remarqué que la courſe n'eſt pas pour ceux qui ſont vîtes, ni la guerre pour ceux qui ſont braves, ni le pain pour ceux qui ſont ſages, ni les richeſſes pour les doctes, ni les faveurs pour ceux qui ſont induſtrieux, mais que c'eſt le tems & le hazard qui règle tout.* Voilà, ce me ſemble, le deſtin bien marqué.

Joſeph l'Hiſtorien (i) parlant des ſectes qui regnoient de ſon tems parmi les Juifs, dit que les Phariſiens attribuent tout ce qui arrive au deſtin, mais toutefois ſans ôter à l'homme ſon libre arbitre, & la liberté de ſe déterminer, parce que Dieu uſe envers l'homme de ce tempérament, qu'encore que toutes choſes arrivent par ſon décret, ou par ſa volonté, l'homme conſerve toutefois la liberté de choiſir entre le vice & la vertu. Dans un autre endroit (k) il dit que les Phariſiens attribuent toutes choſes au deſtin & à Dieu: que pour l'ordinaire faire le bien ou le mal dépend de l'homme, mais que le deſtin les aide à faire l'un ou l'autre. Voilà une idée du deſtin rectifiée par l'idée de la Religion Judaïque qui reconnoiſſoit un Dieu juſte, bon, miſericordieux & puiſſant; mais je ne ſçai ce qu'il entendoit par le deſtin, ni juſqu'où il étendoit ſon pouvoir, & après cela que pourroit-il reſter à l'homme? Et toutefois il prétend que faire le bien ou le mal pour la plupart du tems étoit en ſon pouvoir. Il eſt ſans doute aſſez malaiſé de concilier tout cela & de diſtinguer avec préciſion dans une ſeule action bonne ou mauvaiſe, la part que Dieu, le deſtin & l'homme y avoient.

On a cru (l) qu'ils attribuoient au deſtin, ou aux influences des aſtres les événemens néceſſaires, & qu'ils n'en exceptoient qu'un petit nombre pour lequel ils laiſſoient une eſpéce de liberté; & même ils vouloient que Dieu aidât dans les actions libres. C'eſt ainſi qu'il faut entendre cet axiome des anciens Rabins: *tout eſt en la main du Ciel, excepté la crainte de Dieu.* C'eſt-à-dire, que tout arrive néceſſairement & par une fatalité abſoluë, & que la ſeule volonté de l'homme eſt libre pour les choſes qui regardent la religion. Le Paraphraſte Caldéen expliquant les paroles de Salomon (m), *Un même accident arrive au juſte & au méchant*, dit que cela ſe fait *par le deſtin*: mais il ajoute incontinent après, que cela a été ordonné dans le Ciel, & que Dieu l'a réſolu. Cela ne regarde que les événemens que nous appellons naturels, & non pas les bonnes ou les mauvaiſes actions morales, leſquelles ſont produites par la volonté libre de l'homme, *mais aidée par le deſtin*,

(g) *Eccle.* VIII. 14. 17. (h) *Eccle.* IX. 1. 11. (i) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 2. *p.* 617. Πρόσεσθαι εἱμαρμένην τὰ πάντα ἀξιοῦντες οὐδὲ τὸ ἀνθρωπεῖον τὸ βουλόμενον τοῦ ἐν αὐτοῖς ὁρμὴν ἀφαιροῦνται, δοκεῖ γὰρ τῷ θεῷ κρᾶσιν γενέσθαι, καὶ τῷ εἱμαρμένῃ βουλομένῃ, καὶ τῶν ἀνθρώπων τὰ βέλτιστα προσχωρεῖν μετ' ἀρετῆς ἢ κακίας.

(k) *Joſeph. de bello Jud. l.* 2. *c.* 12. *pag.* 788. Εἱμαρμένην τε καὶ θεὸν προσκαλοῦσι πάντα, καὶ τὸ μὲν πρᾶξαι τὰ δίκαια, καὶ μὴ, πεῖσθαι τὸ πλεῖον ἐπὶ τοῖς ἀνθρώποις κεῖσθαι. Βοηθὸν δὲ εἰς ἕκαστον καὶ τὴν εἱμαρμένην. (l) *Bullus Harmon. Apoſt. Diſſert. poſter. c.* 15. Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. *l.* 3. *c.* 2. (m) *Eccle.* IX. 2.

tin, ſelon Joſeph; apparemment à cauſe du concours de Dieu & des cauſes ſecondes & des circonſtances qui aident la volonté, & écartent les obſtacles qui pourroient la déterminer au contraire. Les Juifs modernes donnent beaucoup aux influences des aſtres; ils avoüent qu'il n'y a point de diſpute entre les ſages ſur ce ſujet (*n*): ils ſouhaitent à leurs amis le jour de leurs nôces; *que ſa planette ſoit heureuſe*, & ils remarquent ſoigneuſement ſous quelle planette, & ſous quel ſigne du Zodiaque leurs enfans naiſſent: tout cela toutefois ne leur fait rien ôter aux droits de la toute-puiſſance de Dieu & à ſon pouvoir ſur le cœur & la volonté de l'homme; mais ils n'ont pas tant diſputé à beaucoup près ſur la grace & la liberté, & ſur la maniére de concilier l'un avec l'autre, que l'on a fait dans les Ecoles Chrétiennes.]

DEUIL. Les Hébreux à la mort de leurs amis & de leurs proches, donnoient toutes les marques ſenſibles de douleur & de deüil. Ils pleuroient, déchiroient leurs habits, ſe frappoient la poitrine, jeûnoient, ſe couchoient ſur la terre, alloient nuds pieds, s'arrachoient quelquefois les cheveux & la barbe, ou du moins ſe les coupoient, & ſe faiſoient des inciſions ou des égratignures ſur le ſein. (*o*) Le tems du deüil étoit ordinairement de ſept jours: mais quelquefois on l'abbrégoit, ou on l'allongeoit, ſelon les circonſtances & la diſpoſition où l'on ſe trouvoit. *Luctus mortui ſeptem dies*, dit Jeſus fils de Sirach. (*p*) Mais ailleurs (*q*) il dit: *Faites le deüil de votre ami dans l'amertume de votre ame pendant un ou deux jours, pour vous mettre à couvert des traits de la médiſance; mais aprés cela, conſolez-vous; car la triſteſſe abbrége la vie.* Les Rabbins reconnoiſſent auſſi divers dégrez dans la douleur, & dans le deüil. Dans les trois premiers jours, il eſt permis de s'abandonner aux larmes, & à toute la vivacité de ſa douleur. Les ſept jours ſuivans, la douleur doit être plus modérée. Mais ſi l'on continuë dans le deüil pendant un mois entier, on doit le faire avec beaucoup de tempérament. Les deüils de Saül, (*r*) de Judith, (*ſ*) d'Hérode le Grand (*t*) ne furent que de ſept jours. Ceux de Moyſe & d'Aaron furent de trente jours. (*u*) Joſeph (*x*) dit que le deüil de trente jours doit ſuffire aux plus ſages, dans la perte de leurs plus proches parens, & de leurs plus chers amis.

Pendant toute la durée du deüil, les plus proches parens du mort, comme pere, mere, mari, frere, ſœur, enfans, demeurent dans leur maiſon aſſis, & mangent par terre. La nourriture qu'ils prennent, eſt cenſée impure, comme eux mêmes paſſent pour ſoüillez; au moins cela étoit ainſi avant la ruine du Temple par les Romains. *Leurs ſacrifices ſont comme le pain de ceux qui pleurent un mort*, dit Oſée; (*y*) *quiconque en mange, ſera ſoüillé.* Ils ont le viſage couvert, (*z*) & ne peuvent pendant tout ce tems, vaquer à leur travail, ni lire le Livre de la Loi, ni faire leurs priéres accoûtumées. Ils ne ſe chauffent point, ne font point leur lit, ne découvrent point leur tête, ne ſe font point raſer, ne coupent point leurs ongles, ne ſaluënt perſonne, ne prennent point le bain. On ne leur parle point, qu'ils n'ayent parlé les premiers. Ordinairement on va les viſiter, pour les conſoler, & on leur porte quelque choſe à manger, ſelon ces paroles: (*a*) *Donnez du vin à ceux qui ſont affligez, & à ceux qui ſont dans l'amertume de leur cœur; qu'ils boivent, & qu'ils oublient leur pauvreté*, leur affliction, *& qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leur douleur.*

Léon de Modéne (*b*) dit qu'au retour des funérailles, les parens du mort s'aſſeyent à terre,

(*n*) *Maimonid. Moſe Nebuch. parte* 2. *c.* 10. *Thalmud. in Moed Katon. fol.* 28. *Aben-ezra, Abarbanel. &c.* (*o*) *Levit.* XIX. 28. XXI. 5. *Jerem.* XVI. 6. (*p*) *Eccli.* XXII. 7. (*q*) *Eccli.* XXXVIII. 16. 17.

(*r*) 1 *Reg.* XXXI. 13. (*ſ*) *Judith* XVI. 29. (*t*) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 10. (*u*) *Num.* XX. 1. *Deut.* XXXIV. 8. (*x*) *Joſeph. Antiq. l.* 4. *c.* 8. (*y*) *Oſée* IX. 4. (*z*) *Ezech.* XXIV. 17. (*a*) *Prov.* XXXI. 6 (*b*) Léon de Modéne, cérémonie des Juifs, part. 4. c. 9.

terre, & qu'aprés avoir ôté leurs ſouliers, on leur ſert du pain, du vin, & des œufs durs. Dans quelques endroits, on fait un grand repas à la parenté, & à ceux qui ont aſſiſté au convoi. Joſeph (e) dit qu'Archélaüs ayant fait pendant ſept jours le deüil du Grand Hérode ſon pere, traita magnifiquement le peuple; & que c'eſt la coûtume parmi les Juifs dans ces rencontres, de donner de grands repas à la parenté; ce qui incommode beaucoup de perſonnes, qui ne peuvent ſoutenir cette dépenſe. Anciennement ils mettoient du pain & de la viande ſur les tombeaux des morts, (d) afin que les pauvres en puſſent profiter, & qu'ils priaſſent pour le repos du défunt. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les funérailles des Hébreux, qui eſt imprimée à la tête du Commentaire ſur les Nombres.

[Deüil. Anciennement dans les deüils publics, les Hébreux montoient ſur les toits, ou ſur les plattes-formes de leurs maiſons, pour y déplorer leur malheur. Dans toutes les villes de Moab, dit Iſaïe (e), *Je ne vois que des perſonnes revêtuës de ſacs: je n'entends ſur tous les toits & dans les places publiques, que des hurlemens & des cris de douleur.* Et ailleurs en parlant à Jéruſalem (f), il lui dit: *Qu'avez-vous donc que vous voilà toute montée ſur les toits, & qu'on n'entend de toutes parts que lamentations au milieu de vous, ville de joie & de plaiſir?*

On employoit des pleureuſes à gage, & des joüeurs d'inſtrumens dans les funerailles des Hébreux, de même que dans celles des Romains; mais cet uſage ne ſe remarque que depuis la domination des Romains dans l'Orient. Ils y introduiſirent auſſi cette coutume: Les perſonnes âgées étoient conduites au tombeau au ſon de la trompette, dit Servius, & les jeunes gens au ſon de la flûte. Dans ſaint Matthieu (g) nous voyons une troupe de joüeurs de flûte appellez pour les funerailles d'une jeune fille de douze ans. Chez les Romains les Rois avoient fixé le nombre des joüeurs de flûtes dans les funerailles. Il n'étoit pas permis d'en avoir plus de dix. Les Rabins décident parmi les Hébreux que le mari n'en pouvoit avoir moins de deux aux funerailles de ſa femme (h), ſans compter les deux pleureurs & la pleureuſe à gage, qui s'y trouvoient toûjours. Si une femme de condition avoit épouſé un mari de moindre qualité, l'homme devoit traiter ſon épouſe dans ſa pompe funébre ſuivant ſa condition, & non ſelon la ſienne: car ſelon les Rabins, *la femme monte avec ſon mari, mais elle ne deſcend pas avec lui, même à la mort* (i).

Tous ceux qui rencontroient une pompe funebre, ou une compagnie de deüil devoient par honneur ſe joindre à elle, & mêler leurs larmes à celles de ceux qui pleuroient (k). C'eſt à quoi ſaint Paul ſemble faire alluſion lorſqu'il dit (l): *Il faut pleurer avec ceux qui pleurent, & ſe réjoüir avec ceux qui ſe réjoüiſſent.* Et le Sauveur dans l'Evangile: (m) *A qui comparerai je cette race? Ils ſont ſemblables aux enfans qui ſont dans les places publiques, & qui crient à leurs ſemblables: Nous vous avons joüé de la flûte, & vous n'avez point voulu danſer: nous avons fait des lamentations, & vous n'avez point pleuré.* Lorſque Jesus-Christ étoit conduit au ſupplice, les femmes de Jéruſalem le ſuivoient, & faiſoient de grandes lamentations (n). La fille de Jephté étant dévoüée par ſon pere pour être immolée, alla ſur les montagnes pour y faire avec ſes compagnes des lamentations de ſa propre mort, & de ce qu'elle mouroit ſans avoir été mariée. (o) Coutume qui s'obſerva dans la ſuite dans le pays, où les filles alloient ſur les montagnes, pour pleurer la vir-

(e) *Joſeph. l. 2. c. 1. de Bello Jud.* (d) *Tob.* IV. 18. *Eccl.* XXX. 18. *Baruch.* VI. 26. 31. (e) *Iſai.* XV. 3. (f) *Iſai.* XXII. 1. (g) *Matt.* IX. 23.

(h) *Miſna tit.* Chetuboth. (i) *Gemar. Babyl. ad tit.* Chetuboth. (k) *Joſeph. l. 2. contra App on p.* 1075. 2. (l) *Rom.* XII. 15. (m) *Luc.* VII. 32. *Matt.* XI. 17. (n) *Luc.* XXIII. 27. (o) *Judic.* XI. 38.

virginité de la fille de Jephté. Dans la Paleſtine, & dans la Syrie les femmes vont auſſi certains jours dans les cimetiéres pour y faire le deuil de leurs proches.

L'habit de deüil parmi les Hébreux n'eſt fixé ni par la loy, ni par la coutume: on voit ſeulement dans l'Ecriture que dans ces circonſtances, ils déchiroient leurs habits; pratique qu'ils obſervent encore aujourd'hui, mais ils n'en déchirent qu'une petite partie, & ſeulement pour la forme. On voit auſſi que dans le deüil ils ſe revêtoient de ſacs, ou de cilice, c'eſt-à-dire d'habits rudes & malfaits, & d'une étoffe brune ou noire (*p*), & d'un tiſſu fort groſſier. Aujourd'hui pour ne ſe pas rendre ridicules, ils portent le deüil à la maniére du pays où ils vivent, ſans y être aſtraints par aucune loy.]

DEVINS. Voyez *Magie* & *Python*, & ci-aprés, *Divinations*.

[DE'VOUEMENS. Le plus ancien exemple de dévoüement que nous ayons, eſt celui que Balac Roy de Moab voulut faire faire par Balaam contre l'armée d'Iſraël qui campoit près de ſon pays (*q*). Balac envoya donc à Balaam des Députez pour lui dire: *Venez pour maudire*, pour dévoüer ce peuple, *parce qu'il eſt plus fort que moi*, & que je n'oſe l'attaquer de vive force, *afin que je voye ſi je pourrai par quelque moyen le combattre, & le chaſſer de mes terres: car je ſçai que celui que vous bénirez ſera béni, & que celui que vous maudirez ſera maudit.* Balaam vint donc avec les Envoyez de Balac, quoiqu'avec aſſez de contradiction, ainſi qu'on l'a vû dans l'article de *Balaam*. Etant arrivé dans le pays de Moab, Balac le mena ſur les hauteurs de Baal, & lui fit voir de là l'extrémité du camp d'Iſraël. Alors Balaam fit ériger ſept autels, & y offrit des ſacrifices, après quoi il ſe retira à l'écart, en attendant l'inſpiration de Dieu. Alors le Seigneur lui mit dans la bouche ces paroles: *Balac Roy de Moab m'a fait venir de Syrie, des montagnes d'Orient: Venez, m'a-t-il dit, & maudiſſez Jacob; hâtez-vous, & déteſtez Iſraël. Comment maudirai-je celui que le Seigneur n'a point maudit? Comment déteſterai-je celui que le Seigneur ne déteſte pas? Je le verrai du haut des rochers, je le conſidérerai du ſommet des collines. Ce peuple habitera ſeul & ſéparé, & ne ſera point mis au nombre des nations. Qui pourra compter la pouſſiére de Jacob, & qui pourra connoître le nombre de la poſtérité d'Iſraël? Que je puiſſe mourir de la mort des juſtes, & que la fin de ma vie reſſemble à la leur.*

Comme Balaam au lieu de malédictions, donnoit des bénédictions aux Iſraëlites, Balac le pria de ſe taire, & l'ayant conduit dans un autre endroit, d'où il ne pouvoit voir qu'une partie du camp d'Iſraël, il y érigea de nouveaux autels, & y offrit des ſacrifices. Mais Balaam recommença de nouveau à bénir Iſraël, en diſant: *Dieu n'eſt point comme l'homme, pour mentir, ni comme le fils de l'homme, pour changer. Il a dit, & ne fera-t-il pas? il a parlé, & n'éxécutera-t-il pas? Il n'y a point d'idoles dans Jacob, ni de ſtatuës dans Iſraël. Le Seigneur ſon Dieu eſt avec lui, & on entend dans ſon camp le ſon de la victoire de ce Roy tout-puiſſant. Il n'y a point d'augure dans Jacob, ni de devin dans Iſraël, &c.* ou autrement: *Il n'y a point de devin ni d'augure contre Iſraël.* C'eſt en vain que vous cherchez à le dévoüer & à le faire maudire: ni les dévoüemens, ni les malédictions ne peuvent rien contre lui: ſon Dieu eſt au-deſſus de tout l'art des magiciens, & de toute la malice des démons.

C'eſt là le ſeul exemple de cette ſorte de dévouëment que nous trouvions dans l'Ecriture.

Joſeph (*r*) nous en fournit encore un autre. Pendant les tronbles qui arriverent en Judée entre Hircan & Ariſtobule freres, qui

(*p*) 2. *Reg.* III. 31. 3. *Reg.* XX. 31. 32 XXI 27. 4. *Reg.* XIX. 1. 2. 2. *Eſdr.* IX 1. *Eſth.* IV. 1. 2. 3. *Job.* XVI. 16. *Pſal.* XXIX. 12. *Iſai.* XV. 3. XX. 3. XXII. 12. XXXVII. 1. 2. LVIII 5. *Baruch.* IV. 20. *Dan.* IX. 3. *Joël.* I. 8. 13. *Amos.* VIII. 10. *Jon.* III. 5. 6. 8. *Apoc.* XI. 3. (*q*) *Num.* XXII. 5.

(*r*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 4. *& de Bello. l.* 1. *c.* 5.

qui ſe diſputoient la ſouveraine Sacrificature & la Principauté des Juifs; Ariſtobule avec ſes gens étant enfermez & comme aſſiégez dans le Temple par Hircan, qui étoit dans Jéruſalem avec ceux de ſon parti, ceux-ci firent venir dans leur armée un nommé Onias, qui vivoit en réputation de ſainteté, & qui paſſoit pour avoir obtenu par ſes prieres de la pluie dans une grande ſéchereſſe: ils s'imaginerent que ſes malédictions ſeroient aſſez efficaces pour attirer les effets de la vengeance divine ſur Ariſtobule & ceux de ſon parti.

Onias réſiſta long-tems à leurs importunitez: mais enfin voyant qu'on ne ceſſoit point de le tourmenter, il leva les mains au Ciel au milieu de l'armée, & prononça ces paroles: *Seigneur Dieu, Gouverneur de l'Univers, puiſque ceux qui ſont avec nous ſont votre peuple, & que ceux qui ſont aſſiégez ſont vos Prêtres, n'écoutez les prieres ni des uns ni des autres contre le parti oppoſé.* Ceux qui l'avoient invité de venir furent ſi outrez de ſe voir ainſi fruſtrez de leur attente, qu'ils le lapiderent ſur le champ, & lui ôterent ainſi cruellement la vie.

On remarque pluſieurs dévouëmens d'une autre ſorte dans l'hiſtoire ſainte; c'eſt lorſque l'on dévoüoit à l'anathême un peuple, une ville, un pays, une famille: par exemple, le Seigneur dévoüa à l'anathême la nation (*ſ*) des Chananéens, & les Amalécites (*t*). Les Iſraëlites dévouerent à l'anathême la ville d'Horma (*u*), la famille d'Achan (*x*), & la ville de Jéricho (*y*). Dans ces occaſions on faiſoit périr ordinairement tout ce qui étoit dans ces provinces, dans ces villes. Comme on ne devoit point entreprendre de guerre ſans conſulter le Seigneur, qu'il étoit comme le Général & le Chef des armées d'Iſraël, que ſes Prêtres ſonnoient la charge & le ſignal du combat en ſon nom, on étoit comme ſûr du ſuccès, pourvû qu'on lui fût fidéle, & ſous une telle protection on mépriſoit les Dieux étrangers des ennemis: ils ne paſſoient pas pour des Dieux, & on ne daignoit pas ni les évoquer, ni prendre contre eux la moindre précaution.

Mais les Payens qui admettoient la pluralité des Dieux, & qui les croyoient ſubordonnez en puiſſance les uns aux autres, employoient les enchantemens & les dévouëmens pour nuire à leurs ennemis, à leurs villes & à leurs armées. Ils évoquoient quelquefois les Divinitez tutelaires des villes, pour ôter à leurs ennemis leur protection & leur défenſe. On dit, par exemple, que les Syriens enchaînerent la ſtatuë d'Apollon (*z*), & l'attacherent à l'autel d'Hercule Dieu tutélaire de leur ville, de peur qu'il ne les abandonnât, & ne ſe retirât de la ville: *Aureâ catenâ devinxêre ſimulacrum, aræque Herculis, cujus Numini urbem dicaverant, inſeruêre vinculum, quaſi illo Deo Apollinem retenturi.*

Les Romains, dit Macrobe (*a*), perſuadez que chaque ville avoit ſes Dieux tutelaires, avoient certains vers qu'ils employoient pour évoquer ces Dieux, ne croyant pas ſe pouvoir rendre maîtres de la ville ſans cela, & quand même ils auroient pû la prendre, ils croyoient toujours que ç'auroit été un grand crime que de prendre les Dieux captifs avec la ville: c'eſt pour cela que les Romains ont toujours tenu fort ſécret le nom véritable & caché de leurs villes, fort différent du nom qu'on leur donnoit parmi le peuple (*b*), comme auſſi le nom du Dieu tutelaire de leurs villes (*c*). Pline nous aprend que le nom ſécret de Rome étoit *Valentia*, & qu'on punit ſévérement Valerius Soranus pour l'avoir révélé. Or voici la formule dont ils ſe ſervoient pour évoquer le Dieu tutélaire d'une ville. „ Si c'eſt un Dieu, ſi c'eſt une Déeſſe, „ ſous la garde de laquelle eſt le peuple „ & la ville de Carthage, je vous prie, „ vous, ô grand Dieu, qui avez pris cet- „ te ville & ce peuple ſous votre tuéle, „ je

(*ſ*) *Deut.* XX. 16. 17. (*t*) 1. *Reg.* XV. 3. (*u*) *Num.* XXI. 3. (*x*) *Joſue* VII. 13. 24. 25. (*y*) *Joſue* VI. 17.

(*z*) *Q. Curt. l.* 4. (*a*) *Macrob. Saturnal. l.* 3. *c.* 9. (*b*) *Plin. l.* 3. *c.* 5. *l.* 28. *c.* 2. *Solin. c.* 2. *Plutarch. problem.* 2. (*c*) *Macrob. Saturn. l.* 3. *c.* 9.

„ je vous conjure & je vous demande en „ grace d'abandonner le peuple & la ville „ de Carthage, de quitter toutes ſes de- „ meures, Temples lieux ſacrez, de les „ délaiſſer, de leur inſpirer la crainte, la „ terreur & l'oubli, & de vous retirer à „ Rome chez notre peuple; que notre de- „ meure, nos Temples, nos choſes ſacrées, „ & notre ville vous ſoient plus agréables. „ Faites-nous connoître que vous êtes mon „ protecteur, celui du Peuple Romain, „ & de mes ſoldats. Si vous faites cela, je „ m'engage par vœu de vous fonder des „ Temples & des Jeux.„ On peut voir dans Tite-Live (*d*) l'évocation des Dieux de Veïes. Les Toſcans évoquoient la foudre quand ils croyoient en avoir beſoin (*e*). Numa Pompilius l'évoqua ſouvent avec ſuccès. Tullus Hoſtilius l'ayant évoqué ſans employer les rits accoutumez, fut lui-même frappé de la foudre.

Quant aux dévouëmens que l'on faiſoit des armées ennemies, ou des villes aſſiégées, en voici un exemple tiré de Macrobe (*f*). Dis- „ Pater (c'étoit Pluton) Jupiter, les Manes, „ ou de quelque nom que vous voulez être „ appellé, je vous prie inſtamment de jetter „ la frayeur & la crainte dans l'armée dont je „ veux parler, & dans la ville de Carthage; „ que vous teniez pour dévoüez & maudits, „ que vous priviez de la lumiere, & que vous „ éloigniez de ce pays tous ceux qui porteront „ les armes contre nous, & qui attaqueront „ nos légions & notre armée; que toutes „ leurs armées, leurs champs, leurs villes, „ leurs têtes & leurs vies ſoient compris dans „ ce dévouëment, autant qu'ils peuvent y „ être compris par les dévouëmens ſolemnels. „ Ainſi je les dévouë, je les charge de tout „ le mal qui pourroit m'arriver à moi, à mes „ Magiſtrats, au Peuple Romain, à nos ar- „ mées, à nos légions; afin que vous me con- „ ſerviez, moi & ceux qui m'employent, „ l'Empire, les légions, & notre armée qui „ eſt occupée dans cette guerre. Si vous vou- „ lez faire ces choſes, comme je les connois „ & entends, je vous promets un ſacrifice „ de trois brebis noires, à vous, Terre, mere „ de toutes choſes, & à vous, grand Jupi- „ ter.]

(*d*) *Tit. Liv. Decad.* 1. *l.* 5. (*e*) *Plin. l.* 2. *c.* 13. (*f*) *Macrob. l.* 3. *c.* 9. *Saturnal.*

DEUTERONOME; le dernier des cinq Livres de Moyſe. Les Grecs lui ont donné le nom de *Deutéronome*, comme qui diroit, la ſeconde Loi, ou répétition de la Loi; parce qu'en effet Moyſe y fait une eſpéce de réeapitulation de ce qu'il avoit fait & établi dans les Livres précédens. Les Hébreux lui donnent le nom de *Ellé-haddebarim*, qui ſont les premiers mots de cet Ouvrage dans le Texte Hébreu. Quelques Rabbins lui donnent le nom de *Miſne*, c'eſt-à-dire, *ſeconde Loi*; d'autres, celui de *Livre des Répréhenſions*, à cauſe des reproches que Moyſe y fait aux Iſraëlites dans les Chapitres I. VIII. IX. XXVIII. XXX. XXXII. Ce Livre contient l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé dans le déſert, depuis le commencement de l'onziéme mois juſqu'au ſeptiéme jour du douziéme mois de la quarantiéme année depuis la ſortie d'Egypte; c'eſt-à-dire, l'hiſtoire d'environ ſix ſemaines.

Quelques-uns ont douté que ce Livre fût de Moyſe, parce qu'il y eſt parlé de la mort de ce Légiſlateur, & que l'Auteur parle du pays de-là le Jourdain, comme auroit fait un homme qui auroit écrit au-deçà, & au couchant de ce fleuve. Mais à l'égard de la premiére raiſon, nous convenons que le récit de la mort de Moyſe a été ajouté à ce Livre; & pour la ſeconde raiſon, nous croyons que le terme Hébreu *heber*(g) que l'on a traduit par *trans Jordanem*, au-delà du Jourdain, peut auſſi ſignifier au-deçà.

Dans le Deutéronome, Moyſe harangue d'abord le peuple, (*h*) & lui rappelle à la mémoire ce qui s'étoit paſſé depuis leur ſortie d'Egypte, juſqu'à leur arrivée dans les plaines

(*g*) עבר *Heber trans*, ou *eis*. בעבר *In tranſitu.* (*h*) Ch. I. II. III. IV.

plaines de Moab. Il leur parle une ſeconde fois (*i*) dans le Chapitre v. & dans les ſuivans, & leur expoſe les Loix de Dieu, qu'il avoit reçuës à Sinaï, y en ajoûte de nouvelles, & explique les anciennes. Il continuë dans les Chapitres XXVIII. XXIX. & XXX. à exhorter le peuple à l'obſervance fidéle des Loix de Dieu. Il leur déclare enſuite que Joſué eſt deſtiné de Dieu pour lui ſuccéder dans le gouvernement de la multitude. Il écrivit ce qu'il venoit de leur dire, (*k*) mit cet Ecrit entre les mains des Lévites & des Anciens de la nation, & leur recommanda d'en faire la lecture tous les ſept ans dans l'aſſemblée générale, à la Fête des Tabernacles.

Peu de jours aprés, il récita en préſence du peuple, un excellent Cantique, où il prédit leurs infidélitez futures. Il leur ordonna d'en faire des copies, & d'en conſerver la mémoire, pour s'exciter à demeurer conſtamment fidéles au Seigneur. Enfin le même jour Dieu lui ayant ordonné de monter ſur le mont de Nébo, afin qu'il y mourût, il aſſembla tout le peuple, & comme un bon pere, il donna à toutes les Tribus ſa bénédiction, & leur prédit ſéparément ce qui leur devoit arriver. Aprés quoi, il monta ſur la montagne, & y mourut. Voilà le précis de ce qui qui eſt raconté dans le Deutéronome

[DEUTEROSE. C'eſt ainſi que les Juifs appellent leur *Miſne*, ou ſeconde Loy. *Deuteroſis* en Grec (*l*) a la même ſignification à peu près que *Miſna* en Hébreu : l'une & l'autre ſignifie *ſeconde*, ou plutôt itération. Euſebe (*m*) accuſe les Juifs de corrompre le vrai ſens des Ecritures par les vaines explications de leurs Deutéroſes. Saint Epiphane (*n*) dit qu'on en citoit de quatre ſortes : les unes ſous le nom de Moyſe, les autres ſous le nom d'Akiba, les troiſiémes ſous celui d'Addad, ou de Juda, & les quatriémes ſous le nom des enfans des Aſſamonéens, ou des Maccabées. Il n'eſt pas aiſé de dire ſi la Miſne d'aujourd'hui eſt la même que celles-là, ſi elle les contient toutes, ou ſeulement une partie, ou ſi elle en eſt différente. Saint Jérôme (*o*) dit que les Hébreux rapportoient leurs Deutéroſes à Sammaï & à Hillel. Si elles avoient cette antiquité bien prouvée, cela ſeroit conſidérable, puiſque Joſeph (*p*) parle de Sammeas, qui eſt le même que Sammaï, au commencement du regne d'Hérodes. Saint Jérôme parle toujours des Deutéroſes avec un ſouverain mépris ; il les regardoit comme un recueil de fables, de puérilitez, d'obſcénitez : il dit que les principaux Auteurs de ces belles déciſions ſont, ſuivant les Juifs, *Bar-Akiba*, *Siméon*, & *Helles*. Bar-Akiba eſt apparemment l'ayeul ou le pere du fameux Akiba : Siméon eſt le même que *Sammaï*, & Helles le même que Hillel. Voyez l'article *Miſna*.]

DIA, ville de delà le Jourdain ; attribuée à l'Arabie dans la Notice de l'Empereur Léon.

DIABLE. Ce terme vient du Grec *Diabolos*, qui ſignifie *un calomniateur*. (*q*) Il ſe trouve aſſez rarement dans l'ancien Teſtament. Quelquefois il répond à l'Hébreu *Bélial* ; (*r*) & d'autres fois, au nom *Satan*. (*s*) Le premier ſignifie un homme qui ne vaut rien, un libertin ; & le ſecond, un adverſaire, un accuſateur en Juſtice. L'Auteur de la Vulgate a mis auſſi *Diabolus* dans Abacuc : (*t*) *Egredietur Diabolus ante pedes ejus* ; au lieu de l'Hébreu *Reſcheph*, qui ſignifie *un charbon*. Ainſi il faudroit traduire : La mort ou *la peſte marchera devant ſa face, & le charbon ira devant lui*. Dans les Livres de l'ancien Teſtament qui ſont écrits en Grec,

(*i*) Ch V. VI. & ſuiv. juſqu'au XXVII. (*k*) *Deut.* XXXI 9. 10. . . 14. (*l*) משנה *Miſna ſeu Deuteroſis* (*m*) *Euſeb. in Iſai.* I. ℣. 22. *p.* 362. (*n*) *Epiphan. hæreſ.* 33. *num.* 9.

(*o*) *Hieronym. in Iſai.* VIII. (*p*) *Joſeph. l.* 14. *Antiq. c.* 17. *& lib.* 15, *c.* 1. (*q*) Διάβολος. *Calumniator, accuſator.* (*r*) 3. *Reg.* XXI. 13. בני בליעל (*s*) *Pſ.* CIX. 6. ושטן יעמד על ימינו (*t*) *Abac.* III. 5. רשף

Diabolus ſe prend pour *le Démon*, (*u*) ou ſimplement pour *ennemi* : (*x*) mais dans le nouveau Teſtament, il ſignifie toûjours le Démon, le grand ennemi du genre humain.

[DIABLE. Nous avons parlé aſſez au long dans l'article *Démon*, de la chûte de Lucifer & des ſiens. Nous y avons vû qu'*Eblis* ſelon les Mahométans, étoit celui que nous nommons Lucifer. Il eſt bon d'ajouter encore ici un mot de cet *Eblis*, dont le nom approche de celui de *Diabolos* (*y*). Les Muſulmans l'appellent auſſi *Azazel*, qui eſt le nom que l'Ecriture donne au bouc émiſſaire (*z*) ; & c'eſt apparemment auſſi le même qu'*Azazel*, que le livre d'Enoch donne à un des Chefs des Anges révoltez. Ils tiennent qu'*Eblis* fut nommé de ce nom, qui ſignifie réfractaire, à cauſe de ſa révolte contre Dieu ; & qu'ayant reçû ordre de ſe proſterner devant Adam, il n'en voulut rien faire, ſous prétexte qu'étant de la nature du feu, il ne devoit pas fléchir le génou devant Adam, qui n'étoit formé que de terre. Ils diſent que les Anges avoient été créez pluſieurs milliers d'années avant Adam, & que le feu dont ils étoient compoſez, étoit d'une activité bien plus grande que celle du feu ordinaire ; qu'il étoit de la nature de la foudre.

Nous avons déja remarqué qu'ils étoient capables d'engendrer, & qu'en effet ils avoient engendré d'autres génies de même nature qu'eux, & imitateurs de leur déſobéiſſance & de leur révolte. Ils croyent qu'Eblis demanda à Dieu un délai pour n'être pas tourmenté dans l'enfer. Dieu lui accorda ce délai, mais ſans lui en marquer le terme. Ils ajoutent qu'il durera juſqu'au tems de la premiere trompette qui ſonnera avant le jour du jugement ; qu'alors Eblis mourra, & demeurera mort pendant quarante ans, c'eſt-à-dire juſqu'au tems de la ſeconde trompette ; & alors il reſſuſcitera avec tous les hommes. Ils ne prononcent pas le mot d'*Eblis*, ſans y ajouter *le maudit de Dieu*, ou *al-Régim*, *le lapidé*, le chaſſé à coups de pierres.

Dans les livres de l'ancien Teſtament *Diabolus* ſignifie tantôt le démon, comme dans cet endroit : (*a*) *Invidiâ diaboli mors introivit in orbem terrarum* ; c'eſt par la jalouſie du diable que la mort eſt entrée dans le monde. Tantôt pour un accuſateur, un adverſaire qui nous pourſuit devant les juges ; par exemple : (*b*) *Diabolus ſtet à dextris ejus* ; qu'il paroiſſe en jugement ; que ſon accuſateur ſoit à ſa droite, & que lorſqu'il ſera jugé, il ſoit condamné. Et ailleurs : (*c*) *Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipſe animam ſuam* : Lorſque le méchant maudit ſon adverſaire, il ſe maudit lui-même : il s'eſt attiré cet ennemi par ſa mauvaiſe conduite ; s'il eût été ſage, il n'auroit point eu d'ennemi. D'autres le prennent comme ſignifiant le démon. Celui qui maudit le démon qui le tente, & qui le fait tomber dans le péché, ne doit ſe plaindre que de ſoi-même ; il n'eſt tombé que parce qu'il l'a voulu.

Quelquefois *Diabolus* ſe prend pour un méchant, un libertin, un homme ſans foi & ſans loi ; un enfant de Bélial : par exemple : (*d*) *Adductis duobus viris filiis diaboli* : on fit venir deux faux témoins, deux enfans du diable, deux fauſſaires, deux fils de Bélial. Enfin dans le premier des Maccabées (*e*) : il eſt dit que les étrangers mirent une garniſon dans la citadelle de Jéruſalem, & que cela fut un piége *& un mauvais diable dans Iſraël* ; c'eſt-à-dire, ce fut une occaſion de diviſions, de querelles, de guerres, de profanations ; ce fut comme un piége, & un ſujet de chûte à pluſieurs.]

DIACONISSE. On appelloit Diaconiſſes

(*u*) *Sap.* 11. 24. *Eccli.* XXI. 30. (*x*) 1. *Macc.* 1. 38. *Factum eſt hoc ad inſidias ſanctificationi, & in Diabolum malum in Iſrael.* (*y*) *Bibliot. Orient. p.* 307. 465. & 785. (*z*) *Num.* XVI. 5. 6. 7. &c.

(*a*) *Sap.* 11. 24. (*b*) *Pſalm.* CVIII. 6. (*c*) *Eccli.* XXI. 30. (*d*) 3. *Reg.* XXI. 13. (*e*) 1. *Macc.* 1. 38.

aiſſes certaines veuves ou vierges, qui ſervoient l'Egliſe dans des miniſtéres que les Diacres ne pouvoient pas exercer par eux-mêmes; comme 1°. de garder les portes de l'endroit de l'Egliſe où les femmes s'aſſembloient; car elles ne ſe trouvoient pas dans les mêmes lieux que les hommes: elles avoient dans l'Egliſe des places séparées. 2o. Les Diaconiſſes aidoient à déshabiller les femmes avant le Baptéme, & à les habiller au ſortir des ſaints bains. 3o. Elles inſtruiſoient dans le particulier les perſonnes de leur ſexe, & alloient viſiter ceux qui étoient en priſon pour la foi. On les choiſiſſoit d'un âge mûr & avancé, de bonnes mœurs, & de bonne réputation. Anciennement on les établiſſoit en cérémonie, & avec l'impoſition des mains. (*f*) Saint Paul dans l'Epître aux Romains, (*g*) parle de Phœbé Diaconiſſe de l'Egliſe, qui étoit au port de Cenchrées. Le même Apôtre (*h*) veut que celle que l'on reçoit au rang des veuves, pour ſervir l'Egliſe, n'ait pas moins de ſoixante ans, qu'elle n'ait eu qu'un mari, qu'on lui rende témoignage de ſes bonnes œuvres; ſi elle a bien élevé ſes enfans, ſi elle a exercé l'hoſpitalité, ſi elle a lavé les pieds aux Saints, ſi elle a ſecouru les affligez, ſi elle s'eſt appliquée à toutes ſortes de bonnes œuvres. Il exclut de ce nombre les jeunes veuves.

DIACRE, vient du du Grec *Diaconos*, (*i*) qui ſignifie *Miniſtre*, ſerviteur. On enploye ce terme dans le langage eccléſiaſtique, pour ſignifier ceux dont la fonction eſt d'aider l'Evêque, ou le Prêtre dans l'offrande du ſaint Sacrifice de l'autel, & dans la diſtribution de l'Euchariſtie; & outre cela dans le ſervice des pauvres, & dans la diſtribution de ce qui leur eſt néceſſaire. Le nombre des Diſciples croiſſant de jour en jour à Jéruſalem, (*k*) il s'éleva un murmure des Grecs, c'eſt-à-dire, des Gentils convertis, contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient négligées dans la diſtribution journaliére des aumônes. Alors les Apôtres aſſemblérent la multitude des Fidéles, & léur dirent: Il n'eſt point juſte que nous abandonnions la parole de Dieu, pour avoir ſoin des tables. Ainſi choiſiſſez d'entre vous ſept hommes de bon témoignage, remplis du Saint-Eſprit, & de ſageſſe, afin que nous les établiſſions pour avoir ſoin de ce miniſtere. Ils en choiſirent donc ſept; ſçavoir, Etienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas & Nicolas, qu'ils préſentérent aux Apôtres, & qui furent ordonnez par l'oraiſon & l'impoſition des mains.

Saint Paul dans ſa premiére Epître à Timothée, (*l*) veut que les Diacres ſoient chaſtes, ſincéres, irreprochables; qu'ils ne ſoient ni grands bûveurs, ni attachez à un gain ſordide; qu'ils conſervent le myſtére de la foi dans une conſcience pure; qu'on les éprouve bien, avant que de les admettre au ſacré miniſtére; qu'ils n'ayent épouſé qu'une femme; qu'ils ayent ſoin de leur maiſon, & de leur famille.

DIANE, Déeſſe célébre du Paganiſme, qui étoit principalement honorée à Ephéſe. Elle étoit du nombre des douze Grands Dieux. On lui donnoit auſſi les noms de *Hébé*, *Trivia*, *Hécaté*. C'étoit la Lune dans le Ciel. On l'appelloit Diane ſur la terre, & Hécaté dans l'enfer. On l'invoquoit ſous le nom de *Lucine* dans les accouchemens. On la dépeignoit avec un croiſſant ſur la tête, & un arc à la main, en habit de chaſſeuſe. Elle paſſoit pour vierge & c'eſt pour cela que les abeilles lui étoient conſacrées. Diane adorée à Ephéſe, étoit repréſentée d'une autre ſorte. Sa ſtatuë étoit couverte de mammelles quelquefois depuis la tête juſqu'aux pieds; & quel-

(*f*) *Concil. Laodic. c.* 11. (*g*) *Rom.* XVI. 1 (*h*) 1. *Timot.* V. 9 10. (*i*) Διάκονος. *Diaconus, Miniſter.* (*k*) *Act.* VI. 1.

(*l*) 1. *Timot.* III. 8...12.

quelquefois elle avoit ſeulement le ſein & le ventre couvert de mammelles ; & tout le reſte étoit une eſpéces de piédeſtal, orné de diſtance en diſtance de têtes de cerfs, de chiens & de bœufs à demi-corps. Les mammelles étoient une emblême de ſa fécondité, & marquoient qu'elle étoit la nourrice des hommes & des animaux. Les têtes de chiens & de cerfs déſignoient qu'elle étoit la Déeſſe de la chaſſe. (*l*)

On diſoit que Diane étoit fille de Jupiter & de Latone, & ſœur uterine d'Apollon. Elle étoit adorée dans la Paleſtine dés les tems d'Iſaïe & de Jérémie, ſous le nom de *Meni*, c'eſt-à-dire, la Déeſſe des mois, ou la Lune. On lui offroit des pains, & des liqueurs ſur des Autels, au coin des ruës, au commencement du mois. (*m*) Elle étoit reconnuë pour la Déeſſe des ruës, avec Apollon ſon frere, qui paſſoit pour le Dieu de la bonne fortune. (*n*) On l'adoroit auſſi ſous le nom de *la Reine du Ciel*, & on lui offroit des gâteaux ſur les plattes-formes ou ſur les toits, au coin des ruës, & aux portes des maiſons. *Les enfans amaſſent le bois, les peres allument le feu, & les meres mêlent la graiſſe avec la farine, pour faire des gâteaux à la Reine du Ciel*, dit Jérémie (*o*)

On a vû ci-devant ſous l'article de *Démétrius*, ce qui arriva à Epheſe, à l'occaſion de la prédication de ſaint Paul, qui y prouvoit la vanité des Idoles, & alloit ruinant le culte de Diane & des autres faux Dieux. Démétrius qui gagnoit ſa vie à faire de petits temples d'argent, ou des niches, ou même des médailles, où étoit repréſentée Diane d'Epheſe avec ſon fameux Temple, y excita un tumulte, qui faillit de cauſer une ſédition dans la ville. Voyez *Act.* XIX. 24. & les ſuivans.

DIBON, ville donnée à la Tribu de Gad par Moyſe, (*p*) & enſuite cédée à celle de Ruben. (*q*) Eusébe dit que Dibon étoit un grand bourg ſur l'Arnon. C'eſt apparemment la même que Dibon-gad, *Num.* XXXII. 45. qui eſt un des campemens des Hébreux ſous Moyſe. Saint Jérôme dit que l'on l'appelloit encore de ſon tems indifféremment Dibon, ou Dimon, à cauſe de la reſſemblance des lettres.

DIBON-GAD. La même que *Dibon*, dont on vient de parler.

DIBON, dans la Tribu de Juda. (*r*) Peut-être la même que *Dabir*, ou *Cariath-Sepher*. Les Septante nomment *Dibon*, la ville qui eſt nommée *Dabir* dans l'Hébreu. *Joſue* XII. 26.

DIDRAGME, en Grec, *Didraema*; piéce de monnoye valant deux dragmes : (*ſ*) La dragme valoit huit ſols 1. denier. Les deux dragmes valoient donc ſeize ſols deux deniers, qui reviennent à peu prés à la valeur du demi-ſicle Hébraïque, qui valoit ſeize ſols deux deniers, & $\frac{11}{16}$ d'un denier. Les Juifs étoient obligez par la Loi de payer par tête un demi-ſicle par an au Temple du Seigneur. (*t*) Il eſt dit dans ſaint Matthieu (*u*) que ceux qui recevoient le tribut ou la capitation des deux dragmes, ou du demi-ſicle, le vinrent demander à nôtre Seigneur ; & que JESUS-CHRIST ayant envoyé ſaint Pierre pêcher dans le lac, lui dit que le premier poiſſon qu'il prendroit, auroit dans la bouche une piéce de quatre dragmes, qu'il la prit, & qu'il la donna aux Receveurs de ce tribut, pour JESUS-CHRIST & pour ſoi. [Voyez ci-devant *Capitation.*]

DIDYMUS, C'eſt-à-dire, *Gemellus*, jumeau. C'eſt la ſignification du terme Hébreu ou Syriaque *Thomas*. *Thomas, qui dicitur Didymus.* (*x*) Voyez *Thomas.*

DIEU.

(*l*) *Vide Hieronym. Prolog. in Epiſt. ad Epheſ.* (*m*) *Iſai* LXV. 11. (*n*) *Ariſtophan. in Pluto, & in Theſmo Phoriaſ.* (*o*) *Jerem.* VII. 18. Voyez auſſi *Jerem.* XL. 13. XLIV. 17. 18. & *Ezech.* XVI. 15.

(*p*) *Num.* XXXII. 3... 33. 34. (*q*) *Joſue* XIII. 9. (*r*) 2. *Eſdr.* XI. 25. (*ſ*) *Matt.* XVII. 23. Δίδραχμα. (*t*) *Exod.* XXX. 13. (*u*) *Matt.* XVII. 13. (*x*) *Jean.* XI. 16. XX. 24.

DIEU. C'eſt le nom que nous donnons à l'Etre éternel, infini, incompréhenſible, Créateur de toutes choſes, qui conſerve & gouverne tout par ſa toute-puiſſance & ſa ſageſſe, & qui eſt l'unique objet de nôtre culte. Dieu, à proprement parler, ne peut avoir de nom, puiſqu'étant unique, & n'étant point ſujet aux qualitez individuelles qui diſtinguent les hommes, & ſur leſquelles ſont fondées les différentes dénominations qu'on leur donne, il n'a aucun beſoin de nom, pour le diſtinguer d'autres Dieux, ni pour le différencier, n'ayant point de ſemblables. Les noms qu'on lui attribuë, ſont donc plûtôt des deſcriptions, ou des épithétes, qui nous marquent ſes qualitez divines par des termes néceſſairement équivoques, puiſqu'ils ſont pris de l'uſage commun, & qu'on les donne aux créatures comme à lui; que de véritables noms, qui repréſentent ſa nature comme elle eſt.

Les Hebreux lui donnent communément le nom de *Jehovah*, ou *Jao*, ou *Jaho*, (y) qu'ils ne prononcent jamais, mais au lieu duquel ils ſe ſervent de celui d'*Adonaï*, ou d'*Elohim*, qui ſignifient les Maîtres, les Seigneurs. Ils lui donnent auſſi le nom d'*El*, qui ſignifie *fort*; ou *Saddaï*, qui peut ſignifier celui qui ſe ſuffit à lui-même, ou, ſuivant une autre prononciation, le deſtructeur, le puiſſant; ou *Elion*, le Trés-Haut, ou *El-ſebaoth*, le Dieu des armées: ou *Ia*, Dieu. Dans l'Exode, l'Ange qui parloit au nom de Dieu, (z) dit à Moyſe: *Si l'on vous demande quel eſt le nom de celui qui vous a envoyé, vous direz: Celui qui eſt, m'a envoyé vers vous. Je ſuis celui qui eſt*, ou, *je ſerai celui qui ſera.* On peut voir l'article *Jehovah.*

DIEVI, peuples dont il eſt parlé dans Eſdras. (a) Apparemment les mêmes dont il dit eſt dans le quatriéme Livre des Rois, (b) que le Roi d'Aſſyrie les fit venir des pays de *Cutha* & d'*Ava*, dans la Samarie. Les Diévéens ſont les peuples d'*Ava*; peut-être de ce canton de l'Aſſyrie qui eſt arroſé par le fleuve *Diaba* (c)

[DIEUX, *Faux Dieux.* Le nom de *Dieu*, en Hébreu *Elohim*, dans l'Ecriture eſt fort équivoque: on le donne ſouvent au vrai Dieu, quelquefois aux Anges, quelquefois aux Juges & aux Princes, & quelquefois aux faux Dieux & aux idoles: par exemple: (d) *Dieu créa le Ciel & la terre*; l'Hébreu *Elohim* marque en cet endroit le vrai Dieu: (e) *Qui immolat diis occidetur*: celui qui ſacrifie aux faux Dieux, (*Elohim*) ſera mis à mort. Et encore: (f) *Non eſt ſimilis tui in Diis Domine, & non eſt ſecundùm opera tua*: Il n'y a point de Dieu qui vous reſſemble, ni qui égale vos œuvres. Il parle des faux Dieux. Dans les livres de Moyſe on donne trés-ſouvent aux Anges le nom de Dieu: par exemple, on appelle ainſi les trois Anges qui apparurent à Abraham, & qui ſauverent Loth; à celui qui apparut à Moyſe dans le buiſſon ardent; à celui qui conduiſit les Iſraëlites dans le déſert. Enfin on donne le nom de Dieux aux Princes, aux Magiſtrats, aux grands hommes, dans ces paſſages: (g) Si l'eſclave veut demeurer avec ſon maître, on l'amenera aux Dieux: *Offeret eum dominus Dis*; aux Magiſtrats, aux Juges, qui lui perceront l'oreille avec une alêne. Et Encore: (h) *Si latet fur, dominus domûs applicabitur ad Deos*: Si le voleur eſt inconnu, on fera paroitre le maître de la maiſon *devant les Dieux*, les Juges, les Magiſtrats. Et ailleurs: (i) *Si un homme péche contre un autre homme, les Dieux les jugeront* ou les accor-

(y) יהוה *Jehovah.* אדני *Adonaï.* אלהים *Elohim.* אל *El.* שדי *Sadai.* אל צבאות *El-Sabaoth.* עליון *Elion* יה *Jah.* (z) *Exod.* III. 13. 14. (a) 1. *Eſdr.* IV. 9.

(b) 4. *Reg.* XVII. 24. (c) *Ammian. l.* 23. (d) *Genes* I. 1. (e) *Exod.* XXII. 20. (f) *Pſalm.* LXXXV. 8. (g) *Exod.* XXI. 6. (h) *Exod.* XXII. 8. (i) 1. *Reg.* II. 23. לאש איש יחטא אם: ופללו אליהם

accorderont : ils plaideront leur cauſe *devant les Juges*, *&c.* Vous ne direz point de mal des Dieux : (*k*) *Diis non detrahes* : vous ne parlerez point contre la réputation des Juges, des Grands. Joſeph (*l*) & Philon (*m*) croyent que Moyſe a voulu par-là défendre de parler mal des Dieux étrangers. Le Pſalmiſte dit que le Seigneur eſt aſſis au milieu des Dieux, & qu'il juge avec eux : (*n*) *Deus ſtetit in Synagogâ Deorum, in medio autem Deos dijudicat.* Et ailleurs : (*o*) Les Dieux de la terre ſe ſont fort élevez : Et encore : (*p*) Dieu dit à Moyſe : *Je vous ai établi le Dieu de Pharaon.*

Les bons Iſraëlites avoient une ſi grande averſion & un ſi extrême mépris des Dieux étrangers, qu'ils ne daignoient pas même les nommer (*q*) : ils déguiſoient, ils défiguroient leurs noms, en y ſubſtituant quelque terme de mépris : par exemple ; au lieu d'*Elohim*, ils les nomment *Elilim*, (*r*) des riens, des Dieux de néant : au lieu de *Miphibaal*, & de *Meribaal*, & de *Jerubaal*, ils diſoient *Miphiboſeth*, & *Meriboſeth*, & *Jeriboſeth* : *Baal* ſignifie un maître, un mari, & *Boſeth* ſignifie une choſe honteuſe, une choſe digne de confuſion. Quelquefois auſſi ils nommoient les idoles *des ordures*, en Hébreu (*ſ*) *Gelulim*, *ſtercora*, ou *Dii ſtercorei*. Dieu défend aux Iſraëlites de jurer par les Dieux étrangers, & de prononcer leurs noms dans leurs ſermens. (*t*).

Moyſe dit que les Iſraëlites ont adoré les Dieux étrangers, *qu'ils ne connoiſſoient point, & à qui ils n'avoient pas été donnez* (*u*) ; c'eſt-à-dire des Dieux qui n'étoient point leurs Dieux, à qui ils n'appartenoient pas ; ce qui augmente leur ingratitude & le crime de leur rébellion. On peut traduire l'Hébreu : des Dieux étrangers, & *qui ne leur avoient rien donné*. En comparant ce paſſage avec d'autres de l'Ecriture, il ſemble que Dieu ait abandonné les autres nations aux Dieux étrangers, aux aſtres, aux Idoles, & qu'il ſe ſoit réſervé ſon peuple comme ſon propre héritage ; non qu'il excuſe ou qu'il pardonne l'idolatrie des autres peuples ; mais elle eſt ſans comparaiſon moins criminelle que celle des Hébreux. Comparez Deut. xxix. 26. avec Deut. iv. 19. xvii. 3. Act. vii. 42. Jérem. xix. 13. 4. Reg. xvii. 16. xxi. 3. 5. 2. Par. xxxiii. 3. 5. Amos v. 25. 26. 27. & voyez ſaint Clément d'Aléxandrie Stromat. l. 6. p. 669. & ſaint Juſtin Dialog. cum Tryphone, p. 274. B.

DILATER, *Dilatare*. Ce terme eſt principalement conſacré à ſignifier la dilatation du cœur, qui arrive dans la joye & dans la proſperité, oppoſée au reſſerrement du cœur qui arrive dans l'adverſité. (*x*) *In tribulatione dilataſti mihi.* Et Saint Paul : (*y*) *Cor noſtrum dilatatum eſt.*

Dilater ſe met auſſi pour étendre ſes limites, porter ſes conquêtes en un pays étranger : (*z*) *Dilatet Dominus Japhet* ; que le Seigneur lui donne un vaſte partage (*a*). *Cùm dilatavero terminos tuos* ; lorſque j'aurai étendu vos limites.

Dilatare os, ouvrir la bouche, ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. (*b*) *Contre qui as-tu ouvert la bouche* ? Qui as-tu humilié ? (*c*) *Dilataverunt ſuper me os ſuum* : ils ont ouvert leur bouche contre moi, ils m'ont outragé de paroles. Et dans un autre ſens : (*d*) *Dilata os tuum, & implebo illud* : Ouvrez votre bouche, & je la remplirai, comme un enfant qui demande à manger, & à qui ſa mere ou ſa nourrice donnent la nourriture. Le Sage (*e*) *Ne vous mêlez point avec celui qui ouvre ſes lèvres*, avec le babillard ; l'Hébreu, *avec celui qui trompe par ſes lévres.*

L'Enfer

(*k*) *Exod.* xxii. 28. (*l*) *Joſeph l.* 2. *contra Appion. Antiq. l.* 4. *c.* 8. (*m*) *Philo. l.* 1. *de Monarch. & l.* 3. *de vitâ Moſ.* (*n*) *Pſalm.* lxxxi. 1. (*o*) *Pſalm.* xlvi. 10. (*p*) *Exod.* vii. 1. (*q*) *Pſalm.* xv. 4. *Exod.* xxiii. 13. (*r*) אלילים *Elilim.* (*ſ*) גלולים *Jelulim.* (*t*) *Exod*, xxiii. 13. (*u*) *Deut.* xxix. 26.

(*x*) *Pſalm.* iv. 2. (*y*) 2. *Cor.* vi. 11. (*z*) *Geneſ.* ix. 27. (*a*) *Exod.* xxxiv. 24. (*b*) *Iſai.* lvii. 4. (*c*) *Pſal.* xxxiv. 21. (*d*) *Pſalm.* lxxx. 11. (*e*) *Proverb.* xv. 19. לפתח שפתיו S. Jérôme a lû

L'enfer a dilaté ſon ame, & a ouvert ſa bouche à l'infini, (*f*) pour recevoir les braves & les puiſſans de mon peuple : le tombeau a ouvert ſa bouche, il eſt prêt à engloutir une infinité de morts ; il ne demande qu'à dévorer, qu'à abſorber.

Vous avez dilaté mes pas (*g*) ; vous m'avez tiré de l'embarras, du reſſerrement où j'étois, vous m'avez mis au large, &c.]

DIMANCHE, *Dies Dominica*, Jour du Seigneur. Il en eſt parlé dans l'Apocalypſe : (*h*) *Fui in ſpiritu in Dominica die.* Les Chrétiens dés le commencement, honorérent d'une façon particuliére le jour de la Réſurrection du Sauveur, qui arriva le lendemain du Sabbat. Les Apôtres pour conſerver la mémoire de ce jour ſi glorieux à JESUS-CHRIST & à ſon Egliſe, jugérent à propos de tranſporter au Dimanche, le repos qui s'obſervoit parmi les Juifs le jour du Sabbat. Saint Barnabé dans ſon Epître, (*i*) dit que nous célébrons le huitiéme jour dans la joie, en mémoire de la Réſurrection de nôtre Sauveur, parce que c'eſt ce jour-là qu'il eſt reſſuſcité, monté au Ciel. Saint Ignace le Martyr dans ſa Lettre aux Magnéſiens, veut que nous honorions ce jour du Seigneur, ce jour de la Réſurrection, le premier & le plus excellent des jours. Saint Juſtin le Martyr (*k*) dit que les Chrétiens s'aſſembloient ce jour-là, parce que c'étoit le jour de la Création du Monde, & de la Réſurrection de JESUS-CHRIST. On voit la même choſe dans ſaint Irénée, (*l*) dans Tertullien, (*m*) dans Origénes, (*n*) & dans les Conſtitutions attribuées aux Apôtres.

DIMAS, ou *Diſmas*, ou *Deſmas*. C'eſt, ſelon quelques-uns, le nom du bon Larron, qui fut crucifié avec JESUS-CHRIST. D'autres l'appellent *Titus* ; d'autres, *Victimus*, & d'autres, *Matha*. Rien de certain.

DIMONA, ville dans la partie méridionale de Juda. *Joſue* XV. 22.

DINA, fille de Jacob & de Lia. Dina nâquit aprés Zabulon, (*o*) vers l'an du Monde 2250. avant J. C. 1750. avant l'Ere vulgaire 1754. Lorſque Jacob ſon pere fut de retour dans la terre de Chanaan, Dina âgée d'environ quinze ou ſeize ans, eut la curioſité d'aller à une fête des Sichemites, pour voir les femmes du pays. (*p*) Mais Sichem fils d'Hémor le Hévéen, Prince de la ville, l'ayant vûë, conçut un grand amour pour elle, l'enleva, & la viola ; & la voyant triſte, il tâcha de la gagner par ſes careſſes. Il alla enſuite trouver ſon pere Hémor, & le pria de lui faire épouſer cette fille. Hémor & ſon fils en allérent parler à Jacob. Dans ce moment, les freres de Dina revinrent des champs ; & ayant appris ce qui s'étoit paſſé, ils en furent étrangement irritez.

Lors donc que Hémor & Sichem parlérent au pere & aux freres de Dina, & qu'ils la leur demandérent en mariage, les enfans de Jacob leur répondirent frauduleuſement, & leur dirent : Nous ne pouvons donner nôtre ſœur à un homme incirconcis ; la ſeule condition ſous laquelle nous pouvons vous donner nôtre ſœur, eſt que vous receviez la circonciſion comme nous. Hémor & Sichem agréérent cette propoſition, & la firent agréer à ceux de la ville. Ainſi tous les hommes de Sichem ſe circoncirent ; & trois jours aprés, lorſque la douleur de leur playe, étoit la plus violente, Siméon & Lévi fils de Jacob, & freres de Dina, entrérent dans la ville, & mirent à mort tous les mâles. Ils égorgérent Hémor & Sichem, & emmenérent Dina leur ſœur dans la maiſon de leur pere. Ils pillérent la ville, prirent tout le bétail, & firent captifs toutes les femmes & les enfans. Ainſi ils vengérent l'outrage fait à leur ſœur.

(*f*) *Iſai*, V. 14. *Habac.* II. 5. (*g*) *Pſalm.* XVII. 37. (*h*) *Apoc.* I. 10. (*i*) *Barnab. Ep. p.* 56. (*k*) *Juſtin. Martyr. Apolog.* 2. *ad finem.* (*l*) *Iren. apud Author Reſp. ad Orthodox.* (*m*) *Tertull. Apologet. & de anima.* (*n*) *Origen. homil.* 6. *in Exod.*

(*o*) *Geneſ.* XXX. 21. (*p*) *Geneſ.* XXXIV. 1. 2.

ſœur, à l'inſçû, & ſans le conſentement de Jacob leur pere.

On ne ſçait pas ce que devint Dina depuis cette affaire. Les Hébreux tiennent qu'elle épouſa le ſaint homme Job; de quoi on n'a pas la moindre preuve. Et certes ſi Job eſt le même que *Jobab*, le quatriéme depuis Eſaü frere de Jacob, il n'y a nulle apparence que Dina ait pû vivre juſqu'à ce tems, pour devenir la femme de ce ſaint homme.

DINÆI, *Dinéens*; peuples dénommez dans Eſdras, (q) qui s'oppoſérent au rétabliſſement du Temple de Jéruſalem.

DIOCEZAREE, autrement *Sephoris*, en Galilée. Voyez *Sephoris*.

DIODOTE, autrement *Tryphon*, avoit été Capitaine dans les troupes d'Alexandre Ballés. Voyant que Démétrius Nicanor Roi de Syrie, étoit tombé dans le mépris, & avoit encouru la haine de ſes ſoldats, il entreprit de placer ſur le trône de Syrie Antiochus fils de Ballés ſon Maître, qui étoit tout enfant dans la Cour d'Elmalchuel Roi des Arabes. (r) Il fit tant, que le Roi des Arabes lui confia le jeune Prince; & Diodote le fit reconnoître pour Roi de Syrie par les troupes, & par les peuples du pays. (ſ) Cependant Diodote gouvernoit ſouverainement ſous le nom de ce jeune Prince. Il ſe laſſa de n'avoir que l'autorité de Roi; il voulut en porter le titre. Il feignit que le jeune Antiochus étoit tourmenté de la pierre & corrompit des Médecins, qui le tuérent, en le voulant tailler. (t) Ainſi il prit le diadême, & changea ſon nom de Diodote en celui de Tryphon.

Voulant s'aſſurer de la protection des Romains, il envoya au Sénat une ſtatuë d'or de la Fortune, du poids de dix mille piéces d'or. Mais le Sénat ſans refuſer ſon préſent, éluda la demande qu'il faiſoit, qu'on le reconnût pour Roi. On reçut la Fortune d'or & on mit dans l'inſcription qu'elle avoit été donnée par le jeune Antiochus, le même qui avoit été mis à mort par Tryphon. (u)

D'un autre côté Simon Maccabée voyant que toute la conduite de Tryphon étoit un pur brigandage, (x) ſe ſépara de lui, & entra dans le parti de Démétrius Nicanor; les ſoldats même de Tryphon l'abandonnérent, & ſe donnérent à Cléopatre (y) épouſe du même Démétrius, qui étoit allé au-delà de l'Euphrate faire la guerre aux Parthes. Ainſi Tryphon fut contraint de ſe retirer dans la ville de Dora en Phénicie, où il fut bien-tôt aſſiégé par Antiochus Sidétés, frere de Démétrius Nicanor. Tryphon trouva moyen de ſe ſauver de Dora, & de ſe retirer à Orthoſie, où il fut de nouveau pourſuivi par Antiochus. De là il ſe retira à Apamée ſa patrie, (z) où il fut forcé, & mis à mort. (a) Strabon (b) dit qu'il fut tellement preſſé dans un château où il s'étoit enfermé, qu'il fut contraint de ſe donner la mort. George Syncelle (c) raconte qu'il ſe jetta dans le feu.

DIORIX, ou *Dioryx* Ce terme ſe trouve *Eccli.* XXXVI. 41. *Ego quaſi fluvii Dioryx.* Quelques-uns (d) ont pris ce terme comme un nom propre de fleuve. Mais c'eſt un nom Grec, qui ſignifie un canal, un ruiſſeau. Dans le même Chap. XX. 43. ce terme eſt traduit par *trames. Factus eſt mihi trames abundans.*

DIOSPOLIS, autrement *Lydda*. Voyez *Lydda*.

[Dios-

(q) 1. *Eſdr.* IV. 9. (r) 1. *Macc.* XI. 29. 40. (ſ) An du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144. (t) 1. *Macc.* XIII. 31. 32. *Liv. l.* 55. *Strab. l.* 16. *Juſtin. l.* 36.

(u) *Diodor Sicul. Legat.* 31. (x) 1. *Macc.* XIII. 34. 37. XIV. 10. 33. (y) An du Monde 3864. avant J. C. 136. avant l'Ere vulg. 140. *Joſeph. Antiq. l.* 13. c. 12. (z) An du Monde 3866. avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138. (a) *Joſeph. Antiq. l.* 13. c. 12. (b) *Strabo l.* 14. *p.* 668. (c) *Syncell. in Chronico.* (d) *Raban. in Eccli.* XXIV. 41. *Complut. Sixt. V. Fluvius Dorix. Alii, fluvius Vorax. Alii, fluvius Dorax.*

[DIOSPOLIS. Ce nom ne ſe lit pas dans les Livres ſaints, mais nous avons dit dans le Commentaire ſur Nahum, que c'étoit apparemment cette ville que ce Prophéte avoit voulu marquer ſous le nom de *No-Ammon* (*e*), que ſaint Jérôme traduit ordinairement par *Alexandrie*. Nahum décrit *No-Ammon* comme une ville *pleine de peuples, ſituée au milieu des fleuves, toute environnée d'eaux, dont la mer eſt le tréſor, & dont les eaux ſont les murailles & les remparts. L'Ethiopie étoit ſa force, auſſi-bien que l'Egypte, & une infinité d'autres peuples. Il lui venoit du ſecours de l'Afrique & de la Lybie; & cependant elle a été emmenée captive en une terre étrangére.* Il nous a paru que ces caractéres ne conviennent à nulle autre ville mieux qu'à *Dioſpolis*, ville ſituée dans le Delta ſur un des bras du Nil, entre Buſiris au midi, & Mendeſe au ſeptentrion: elle eſt à l'extrémité de deux bras du Nil, dont chacun a ſon embouchure dans la Méditerranée, qui eſt à une petite diſtance de Dioſpolis: il y avoit autour d'elle de grands lacs (*f*), à qui l'Ecriture donne ſouvent le nom de mer. Son nom de *Dios-polis*, la ville de Jupiter, vient à celui de *No-Ammon*, demeure de Jupiter Ammon: elle étoit à portée de recevoir le ſecours dont parle Nahum; les eaux étoient ſa force & ſes remparts, &c.

Toutefois comme de très-habiles gens croyent que *No-Ammon* étoit la ville de Thébes capitale de la Thébaïde; nous propoſerons ſous ſon titre les raiſons que l'on peut apporter en ſa faveur.]

DIOTREPHE. On ne ſçait qui étoit Diotréphe, ni de quelle Egliſe il étoit Evêque, ni même s'il étoit Evêque. Grotius croit que Caïus, à qui ſaint Jean écrit ſa troiſiéme Epître, & qui demeuroit au même lieu que Diotréphe, étoit dans l'une des ſept Egliſes qui ſont nommées dans l'Apocalypſe. Ligfoot croit qu'il demeuroit à Corinthe. Quoiqu'il en ſoit, Diotréphe étoit un homme qui n'exerçoit pas l'hoſpitalité envers ceux qui venoient de la part de ſaint Jean, & qui ne permettoit pas que les autres l'exerçaſſent. Oecuménius, Béde, & quelques nouveaux Commentateurs veulent que Diotréphe ait été hérétique. D'autres croyent qu'il étoit un Chrétien judaïzant, qui ne vouloit pas admettre à ſa table les Gentils convertis. Mais d'autres prétendent tout le contraire, & que Diotréphe ne vouloit pas recevoir ceux qui étoient convertis du Judaïſme. Voyez *3. Joan. ℣. 9.*

DIPLOIS. C'eſt un mot Grec qui ſignifie un habit doublé, ou un manteau doublé. Le Pſalmiſte (*f*) prie Dieu de confondre ceux qui le déchiroient par leur médiſance, & de les couvrir de honte comme d'un habit doublé. *Operiantur ſicut diploïde confuſione ſua.* Mais l'Hébreu *mehil*, ſignifie proprement un manteau, ou un habit de deſſus. Comme les Philoſophes Cyniques ne portoient point de tuniques, ou d'habits de deſſous, ils ſe contentoient pour l'ordinaire du *diploïs*, ou d'un manteau doublé. (*h*)

Contra quem duplici panno patientia velata

Baruc a auſſi employé le terme *diploïs*, Ch. v ℣. 5. Mais comme nous ne l'avons pas en Hébreu, nous ne pouvons dire ce qu'il a voulu marquer par ce mot.

DIPONDIUS. Saint Luc (*i*) ſe ſert du mot *dipondius*, pour marquer une ſorte de trés-petite monnoye: *Nonne quinque paſſeres vœneunt dipondio?* Dans ſaint Mathieu, qui rapporte la même choſe, on lit: (*k*) *Nonne duo paſſeres aſſe vœneunt?* Deux petits oiſeaux ne ſe vendent-ils pas un as, ou un ſol? Le Grec lit, *aſſarion*, au lieu d'*as*.

(*e*) *Nahum.* III. 8. (*f*) *Strabo l.* 17. *Lucrt. l.* 5. *Suid. in Demetrio Phaler.*

(*g*) *Pſal* CVIII. 24. מעיל Διπλοΐς. (*h*) *Horat. l.* 1. *Ep.* 17. *de Diogene Cynico.* (*i*) *Luc.* XII. 6. (*k*) *Matt.* X. 29.

Or *Aſſarion* valoit, ſelon les uns, la moitié de l'as, c'eſt-à-dire, quatre deniers, & $\frac{1}{8}$; & ſelon d'autres, un quart de denier, c'eſt-à-dire, deux deniers, & $\frac{1}{16}$. *Dipondius* ſemble plûtôt marquer la moitié de l'*as*.

DIPSAS, ſorte de ſerpent, dont la morſure cauſe une ſoif mortelle; d'où lui vient le nom de *dipſas*, qui en Grec ſignifie altéré. En Latin, on l'appelle *ſitula*, un ſeau. Moyſe en parle *Deut.* VIII. 15. *Ductor tuus fuit in ſolitudine,... in qua erat ſcorpio ac dipſas.* Le terme Hébreu, (*l*) *tzimaon*, répond fort bien au Grec *dipſas*, & marque l'altération que cauſe la morſure de ce ſerpent. Quelques-uns entendent l'Hébreu *tzimaon*, d'un lieu déſert & aride.

DISAN, & *Diſon*, tous deux fils de Séhir le Horréen. (*m*)

[DISCERNEMENT DES ESPRITS. C'eſt un don de Dieu dont parle ſaint Paul 1. Cor. XII. 10. Il conſiſte à diſcerner entre ceux qui ſe diſent inſpirez de Dieu, ſi c'eſt le bon ou le mauvais eſprit qui les anime, ou qui les inſpire; ſi ce ſont de vrais ou de faux Prophétes. Ce don étoit d'une très-grande importance dans l'ancien Teſtament, où il s'élevoit ſouvent de faux Prophétes & des ſéducteurs qui trompoient les peuples; & dans le nouveau aux premiers ſiécles de l'Egliſe, où les dons ſurnaturels étoient communs, où l'Ange de ſatan ſe transfiguroit quelquefois en Ange de lumiere; où les faux Apôtres cachoient ſous l'extérieur de brebis, des ſentimens de loups raviſſeurs: auſſi ſaint Jean diſoit aux fidéles: (*n*) *Ne croyez point à tout eſprit, mais éprouvez les eſprits s'ils ſont de Dieu.* Voyez dans le Deutéronome XVIII. 20. 21. 22. les marques que Dieu donne pour diſtinguer les vrais d'avec les faux Prophétes.]

DISCIPLE. Tout le monde ſçait la propre ſignification de ce terme. Dans le nouveau Teſtament, le nom de *Diſciple* abſolument pris, ſignifie un Fidéle, un Chrétien, un Diſciple, un ſectateur de JESUS-CHRIST, ou des Apôtres. Par exemple: (*o*) *Le nombre des Diſciples croiſſant, il s'éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, &c.* Et ailleurs: (*p*) *Il y avoit à Damas un Diſciple nommé Ananie*; & Paul *ne reſpirant que le ſang contre les Diſciples du Seigneur*, c'eſt-à-dire contre les Chrétiens.

Souvent le nom de *Diſciple*, ſe met pour celui d'Apôtre; ſur tout dans l'Evangile: (*q*) mais ailleurs il faut diſtinguer les Apôtres des Diſciples. Les Apôtres furent choiſis ſpécialement de JESUS-CHRIST, d'entre ſes Diſciples, (*r*) pour être les dépoſitaires de ſes myſtéres les plus ſécrets, & les principaux miniſtres de la Religion. Ils étoient au nombre de douze.

Mais les Diſciples, qui ſuivirent le Sauveur dés le commencement, & à qui l'on donne ſimplement le nom de *Diſciples*, étoient au nombre de ſoixante & douze. (*ſ*) *Il les déſigna* par leurs noms, *& les envoya* (*t*) *deux à deux devant lui dans tous les lieux où il devoit venir lui-même; & il leur diſoit: La moiſſon eſt grande; mais les ouvriers ſont en petit nombre. Priez donc le maître de la moiſſon qu'il envoye des moiſſonneurs à ſa moiſſon. Allez; je vous envoye comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni beſace, ni poche, ni ſouliers, & ne ſaluez perſonne dans le chemin. Quand vous entrerez dans une maiſon, dites premiérement: La paix ſoit dans cette maiſon. S'il s'y trouve un enfant de paix, vôtre paix ſe repoſera ſur lui; ſinon elle retournera vers vous. Demeurez dans la même maiſon, mangeant & bûvant ce*

que

(*l*) *Hebr.* נמזי *Tzimaon. Græc.* Διψὰς. (*m*) *Geneſ.* XXXVI. 21. (*n*) *Joan.* IV. 1.

(*o*) *Act.* VI. 1. (*p*) *Act.* IX. 10. (*q*) *Matth.* V. 1. VIII. 23. 25. *&c.* (*r*) *Luc.* VI. 13. *Matt.* X. 2. *&c.* (*ſ*) *Luc.* X. 1... 17. (*t*) An de l'Ere vulg. 31. ou 35. de J. C.

l'on vous ſervira ; car l'ouvrier eſt digne de ſa récompenſe.

Quand vous entrerez dans une ville, guériſſez les malades qui y ſeront, & dites-leur : Le Royaume des Cieux eſt venu juſqu'à vous. Que s'ils ne vous reçoivent point, ſecouëz ſur eux juſqu'à la pouſſiére vos pieds.... Celui qui vous écoute, m'écoute ; & celui qui vous mépriſe, me mépriſe. Je vous donne le pouvoir de marcher ſur les ſerpens & les ſcorpions, & ſur toute la puiſſance de l'ennemi ſans que rien vous puiſſe nuire. Ne vous réjoüiſſez point de ce que les Démons vous ſont ſoumis, mais plûtôt de ce que vos noms ſont écrits dans le Ciel, &c. Voilà les préceptes & les avis que le Sauveur donna à ſes ſoixante & douze Diſciples, lorſqu'il les envoya prêcher dans les villes de Judée. On trouve, particuliérement chez les Grecs, quelques liſtes des ſoixante & douze Diſciples ; mais elles ne ſont ni anciennes, ni certaines. Il n'y en avoit encore aucune liſte du tems d'Euſébe, (*u*) c'eſt-à-dire, au quatriéme ſiécle. Les Latins font la Fête des ſoixante & dix Diſciples (car on met aſſez indifféremment ſoixante & dix ou ſoixante & douze) (*x*) le 15. de Juillet ; & les Grecs, le 4. de Janvier.

On pourroit mettre au nombre des ſoixante & dix Diſciples, (*y*) ſaint Barnabé, Soſthénes, ſaint Matthias, Joſeph Barſabas, Thadée frere de ſaint Thomas, les ſept Diacres, (*z*) ſçavoir, Etienne, Philippe, Procore, Parmenas, Nicanor, Timon, Nicolas d'Antioche ; ſaint Marc, ſaint Luc, Andronique & Junius, parens de ſaint Paul ; (*a*) Jude, ſurnommé Barſabas, Silas, Simon le Noir, Luce de Cyréne, Manahem, Mnaſon, qui eſt qualifié ancien Diſciple ; (*b*) Ananie, qui baptiſa ſaint Paul ; (*c*) Ariſtion & Jean, dont parle Papias. (*d*)

[DISPERSION. S. Pierre & S. Jacques écrivant *aux Juifs de la diſperſion* (*e*) : c'eſt-à-dire, qui étoient diſperſez dans différens pays de l'Orient, comme le Pont, la Galatie, la Bithynie, l'Aſie & la Cappadoce ; & ſaint Jacques d'une maniere encore plus vague, *aux douze Tribus qui ſont dans la diſperſion.* Ce n'eſt pas que toutes les Tribus fuſſent alors diſperſées dans les différentes parties du monde : on ſçait que la Judée étoit encore remplie de Juifs, puiſque ces deux Epîtres ont été écrites avant la guerre des Juifs contre les Romains ; mais depuis les différentes captivitez cauſées par les Rois d'Aſſyrie & de Caldée, il y eut toujours, ſurtout dans l'Orient, une infinité de Juifs diſperſez, & de toutes les Tribus. C'eſt ce qu'on appelloit *la diſperſion* : par exemple, Néhémie prie le Seigneur de raſſembler la diſperſion de ſon peuple : (*f*) *Congrega diſperſionem noſtram.* Et les Juifs diſoient de JESUS-CHRIST qui menaçoit de les quitter : (*g*) *Ira-t-il dans la diſperſion des Gentils ?* On peut voir les articles de *Captivité* & de *Tranſmigration.*

DISSOLUTION, *Diſſoudre*, *Diſſolutio*, *Diſſolvo.* Ces termes Latins ſe prennent diverſement. Saint Paul déſire d'être dégagé des liens du corps : (*h*) *Cupio diſſolvi, & eſſe cum Chriſto.* Les paralitiques & ceux qui ſont ſaiſis d'une grande frayeur, ſont ſans force & ſans réſiſtance, ils ne peuvent ſe ſoutenir. leurs nerfs ſont relâchez : (*i*) *Diſſolutus eſt paralyſi.* Et Ezéchiel : (*k*) *Omnes manus diſſolventur.* Et encore : *Diſſolviſti omnes renes eorum.* Et Eccli. xxv. 32. *Manus debiles & genua diſſoluta.* Et Joſué v. 1. *Diſſolutum eſt cor eorum* : leur cœur eſt tombé dans l'abbattement. Iſaïe (*l*)

(*u*) *Euſeb. l.* 1. *c.* 12. *hiſt. Eccl.* (*x*) Le Grec de S. Luc dans les Imprimez, ne lit que 70. mais le Latin & pluſieurs Manuſcrits Grecs liſent 72. La plûpart des Peres liſent 70. mais pluſieurs d'entre eux, lorſqu'ils s'expliquent plus diſtinctement, en reconnoiſſent 72. Voyez *Mill. in Luc.* x. 1. *& Tillemont.* Not. 24. ſur J. C (*y*) *Vide Euſeb. l.* 1. *c.* 12. (*z*) *Vide Epiphan. de Chriſto*, *c.* 4. (*a*) *Rom.* XVI. 7.

(*b*) *Act.* XXI. 16. (*c*) *Act.* IX. 10. (*d*) *Apud Euſeb. l.* 3. *c.* 39. *hiſt. Eccl.* (*e*) 1. *Petr.* I. 1. *& Jacobi* I. 1. (*f*) 2. *Macc.* VII 26. 27. (*g*) *Joan.* VII. 35. (*h*) *Philip.* I. 23. (*i*) 1. *Macc.* IX. 55. (*k*) *Ezech.* VII. 17. & XXIX. 7. (*l*) *Iſai* VIII. 22.

met *diſſolutio* comme ſynonime à *anguſtia*. Et Nahum parle de la diſſolution, de l'abattement de genoux: (*m*) *diſſolutio geniculorum*. Dans les Proverbes (*n*) *Mollis & diſſolutus*, marque un homme qui eſt mou & lâche dans ſon travail. Et ailleurs XIX. 15. *Anima diſſoluta eſuriet* : l'ame lâche & pareſſeuſe languira de faim. *Diſſolvere Templum Dei*, ou *Diſſolvere opus*, dans le nouveau Teſtament, ſignifie le ruiner, le détruire.

DIVINATION. Les Orientaux, & ſurtout les Iſraëlites, ont toujours été fort attachez à la divination, à la magie, aux arts curieux d'interpréter les ſonges, & de chercher à connoître l'avenir par des voies illicites; c'eſt une ſuite de leur génie timide & ſuperſtitieux. Lorſque Moyſe publia la loy du Seigneur, ce mal étoit déja très-commun dans l'Egypte & dans les pays voiſins; & pour guérir les Iſraëlites du penchant qu'ils avoient à conſulter les devins, les diſeurs de bonne avanture, les augures, les interprétes des ſonges, &c. il leur promit que l'eſprit de prophétie ne ſortiroit point du milieu d'eux, & leur défendit ſous de très-grieves peines de conſulter les devins, les aſtrologues, & les autres perſonnes de cette eſpéce (*o*). Il ordonna de lapider ceux qui ſe vantoient d'avoir l'eſprit de Pithon, ou de divination (*p*). „ Lorſque vous ſerez entré dans le pays que „ le Seigneur vous donnera, prenez bien „ garde de ne pas imiter les abominations „ de ces peuples, & qu'il ne ſe trouve perſonne parmi vous, qui purifie ſon fils „ & ſa fille en les faiſant paſſer par le feu; „ ou qui conſulte les devins, qui obſerve „ les ſonges, ou les augures, ou qui uſe „ de maléfices, de ſortiléges, d'enchantemens, ou qui conſulte ceux qui ont „ l'eſprit de Pithon, qui ſe mêlent de deviner, ou qui conſultent les morts.... „ Dieu vous ſuſcitera un Prophéte comme „ moi, de votre nation & d'entre vos freres; ce ſera lui que vous conſulterez. Les écrits des Prophétes du Seigneur ſont pleins d'invectives contre les Iſraëlites qui conſultoient les devins, & contre les faux Prophétes qui ſe vantoient de prédire l'avenir, & ſéduiſoient ainſi les peuples.

Il y avoit pluſieurs ſortes de *divinations*; on devinoit par l'eau, par le feu, par la terre, par l'air, par le vol des oiſeaux par leur chant, par les ſorts, par les ſonges, par la baguette. Nous avons parlé de la divination par l'eau dans l'article de *coupe de Joſeph*. On peut rapporter à la divination par le feu, ou *Pyromantie*, les obſervations des foudres, des éclairs, des météores; comme auſſi les opérations des Mages autour du feu qu'ils entretenoient dans leurs enclos, ou Temples nommez *Pyratheïa*. Ils y entrent tous les jours, dit Strabon (*q*), & y demeurent pendant une heure faiſant des enchantemens, ayant en main un faiſſeau de petites verges, & portant des bonnets ou tiares veluës, & ſi gran-

(*m*) *Nahum.* II. 10. (*n*) *Proverb.* XVIII. 9. (*o*) *Levit.* XX. 27. (*p*) *Deut.* XVIII. 9. 12. &c.

(*q*) *Strabo l.* 15.

grandes, qu'elles leur deſcendent juſqu'aux lévres.

La Divination par la terre, ou *Géomancie* eſt commune parmi les Perſes. Ils en attribuent l'invention à *Edris*, qui eſt le même que le Patriarche Enoch, ou au Prophéte Daniel. Elle conſiſte à marquer pluſieurs points ſur un ſable préparé qu'ils appellent *Raml*; (r) ces points diſpoſez en un certain nombre ſur pluſieurs lignes inégales, ſe décrivent auſſi avec la plume ſur le papier; celui qui ſe mêle de dévi-ner par le moyen de cet art, s'appelle Rummal. Il tire des connoiſſances préten-duës de l'avenir, de la combinaiſon de ces points & de ces lignes. Cela ſeul mon-tre aſſez la vanité de cette ſorte de divina-tion.

La Divination par la baguette, eſt connuë par Ezéchiel XXI. 22. On peut voir ce que nous en avons dit dans ce Diction-naire de la Bible, ſous l'article *Bâtons*. Strabon l. 15. parle des baguettes, ou des verges que tenoient en main les Mages dans leurs cérémonies religieuſes autour de leur feu prétendu ſacré.

La divination par le vol, par le chant, par le manger des oiſeaux eſt aſſez connuë, je ne ſçai toutefois ſi elle étoit en uſage parmi les Hébreux. Voyez ci-devant l'ar-ticle *Augure*.

Il paroît qu'on tiroit autrefois des augu-res par les ſerpens. Le terme Hébreu (s) *Nachaſch*, qui ſe prend ſouvent pour au-gurer, tirer des augures, ſignifie auſſi un ſerpent. Bochart (t) a recueilli quelques exemples de divination par le moyen des ſerpens. Les Egyptiens avoient des ſerpens qu'ils appelloient de *bons démons* (u), ou de bons Genies: *Ægyptios Dracunculos Roma habuit, quos illi agatho-dæmones vocant*. Rien n'eſt plus commun que de voir le ſer-pent dans les Abraxas, qui, comme l'on ſçait, étoient des talismans, des figures magiques.

DIVISER, ſe prend pour couper, mètre en pieces, couper en deux. Le ſup-plice de ſcier, & de couper par le milieu du corps, eſt aſſez commun dans l'antiquité. Nous en avons parlé dans l'article des *Sup-plices*. Saint Matthieu y fait alluſion dans ce paſſage (x) *Dividet eum, partemque ejus ponet cum Hypocritis*. Et Daniel XIII. 55. *Angelus Dei ſcindet te medium*. Voy-ez auſſi 2. Reg. XII. 31. *diviſitque cul-tris*, & 2. Macc. I. 16. *Diviſerunt mem-bratim*. Les autres ſignifications de *divi-do*, ſont connuës.]

DIUM, ville attribuée à la Célé-Syrie par Ptolémée, & miſe au ſoixante-ſeptiéme dégré & demi de latitude, & au trente-uniéme & demi de longitude. Pline la place au voi-ſinage de Pella, (y) au-delà du Jourdain, & la compte parmi les villes de la Décapo-le. Les anciennes Notices des Empereurs la joignent à l'Arabie. Joſeph dit que

(r) *Bibliot. Orient. p.* 709. (s) נחש *Serpens. Item, augurari; conjectare.*

(t) *Bochart. Hierozoïc. l.* 1. *c.* 3. *part.* 1. (u) *Lamprid. in Elagabalo.* (x) *Matt.* XXIV. 51. (y) *Plin. l.* 5. *c.* 17.

Pompée la rendit à ſes anciens habitans. (*f*) Etienne le Géographe dit qu'Aléxandre la bâtit. (*g*)

DIVORCE, ou *Répudiation.* Moyſe avoit toléré le divorce pour de juſtes cauſes. Voici ſes paroles: (*h*) *Si un homme épouſe une femme, & qu'après cela elle ne trouve pas grace à ſes yeux, à cauſe de quelque choſe de honteux, il lui écrira une Lettre de divorce, la lui mettra en main, & la renvoyera hors de ſa maiſon. Que ſi après être ſortie de chez ſon premier mari, elle en épouſe un autre, & que celui ci la renvoye encore, & qu'il lui donne un Ecrit de répudiation, ou même s'il vient à mourir, ſon premier mari ne la pourra reprendre pour femme, parce qu'elle eſt ſoüillée & abominable aux yeux du Seigneur.* Les Commentateurs ſont fort partagez ſur le ſens de ces paroles, *pour quelque choſe de honteux*, ou ſuivant l'Hébreu, *pour une choſe de nudité.* (*i*)

L'Ecole de Sammaïas, (*k*) qui vivoit peu de tems avant JESUS-CHRIST, enſeignoit que pour pouvoir légitimement répudier ſa femme, il falloit que l'homme eût trouvé dans elle quelque action réellement honteuſe, & contraire à l'honnêteté. Mais l'Ecole d'Hillel Diſciple de Sammaïas, enſeignoit au contraire que les moindres raiſons ſuffiſoient pour autoriſer un homme à répudier ſa femme: Par exemple, qu'il pouvoit faire divorce avec elle, ſi elle lui faiſoit une mauvaiſe cuiſine, ou qu'il trouvât une autre femme qui fût plus de ſon goût. Il traduiſoit ainſi le Texte de Moyſe: *S'il a trouvé en elle quelque choſe*, ou *une choſe honteuſe.* Akiba, autre fameux Rabbin, fut encore plus indulgent que Hillel, puiſqu'il diſoit que pour pouvoir répudier une femme, il ſuffiſoit qu'elle n'agréât point à ſon mari. Il expliquoit ainſi le Texte de Moyſe: *Si elle ne trouve pas grace à ſes yeux*; premiére raiſon; & 2°. s'il trouve en elle quelque choſe de honteux. Joſeph (*l*) & Philon (*m*) marquent aſſez que de leur tems, les Juifs ſe croyoient le divorce permis pour les cauſes les plus légéres. Les Hébreux d'aujourd'hui ſont dans les mêmes principes. Quand une femme, dit Léon de Modéne, (*n*) ne donneroit à ſon mari aucun ſujet de plainte, il pourroit la répudier, pour peu qu'il en fût dégoûté.

Mais nôtre Seigneur JESUS-CHRIST a limité la permiſſion de répudier, au ſeul cas d'adultére. *Il a été dit aux Anciens*, dit-il: (*o*) *Si quelqu'un répudie ſa femme, qu'il lui donne des Lettres de divorce. Et moi je vous dis que quiconque répudie ſa femme*, hors le cas de la fornication, *l'expoſe au crime d'adultére*; *& celui qui épouſe une femme répudiée, commet lui même un adultére.* Paroles qui ont été interprétées de pluſieurs maniéres différentes. Quelques-uns ſous le nom d'*adultére*, ou de *fornication*, ont entendu toutes ſortes de grands crimes, comme l'idolâtrie, l'infidélité, &c. qui ſont quelquefois déſignées dans l'Ecriture ſous le nom de *fornication.* Les autres l'ont déterminé au ſeul crime d'adultére réel, & d'infidélité.

Origénes (*p*) croit que le Fils de Dieu a marqué la fornication, non comme le ſeul cas où le divorce eſt permis, mais comme un exemple des autres crimes où il peut uſer de ce pouvoir. Mais preſque tous les autres Peres & les Interprétes ont pris les paroles de JESUS-CHRIST dans leur ſens ſtrict & rigoureux, & la pratique de l'Egliſe, qui eſt la véritable Interprête de la Loi, a toûjours été conforme à ce dernier ſenti-

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 8. (*g*) *Steph.* Δῖον. .. πόλις ποιλὴ συρίας, κτίσμα Αλεξάνδρου. (*h*) *Deut.* XXIV. 1. 2 3. *&c.* (*i*) ערות דבר 70. Ἀσχημον χρῆμα. (*k*) *Vide Selden. Uxor Hebraica, l.* 3. *c.* 18. *&* 20.

(*l*) *Joſeph. Antiq. l.* 4. *c.* 8. *& lib. de vita ſua ad finem.* (*m*) *Philo de ſpecial. Legib. præcept.* 6. *&* 7. (*n*) *Leo Mutin. cerem Jud. parte* 4. *c.* 6. (*o*) *Matt.* V. 32. (*p*) *Origen. homil.* 7. *in Matth.*

Quant au crime d'infidelité, voici comme ſaint Paul (p) s'en explique : Pour ce qui eſt de ceux qui ſe convertiſſent au Chriſtianiſme, *ce n'eſt pas le Seigneur, mais c'eſt moi qui leur dis, que ſi un homme fidéle a une femme infidéle & qu'elle conſente de demeurer avec lui, qu'il ne ſe ſépare point d'avec elle. Et de même, ſi une femme fidele a un époux infidéle, & qu'il conſente de demeurer avec elle, qu'elle ne ſe ſépare point d'avec lui.* Que ſi l'infidéle ſe retire, qu'il ſe retire; car le frere ou la ſœur fidéles *ne ſont point aſſujettis à la ſervitude dans cette occaſion.*

Une autre difficulté que l'on forme au ſujet du divorce, conſiſte à ſçavoir s'il eſt permis aux perſonnes répudiées & séparées par le divorce, de ſe remarier en toute liberté. La Loi de Moyſe ne défendoit pas aux parties séparées de ſe remarier; & les Loix des premiers Empereurs Chrétiens le permettoient expréſsément. Tertullien (q) croit que le lien du mariage eſt diſſous par l'adultére, & que la femme répudiée peut épouſer un autre homme. Origénes (r) dit que de ſon tems, quelques Evêques accordoient la même permiſſion à ceux qui leur étoient ſoumis. On cite pluſieurs Conciles, ſur tout des Egliſes de France, (ſ) qui ſuppoſent, ou qui autoriſent le même uſage.

Mais ſi ces choſes ſe ſont quelquefois pratiquées, elles ont preſque toûjours été condamnées. Le Concile d'Elvire (t) reconnoît cet abus; il le déſapprouve, & le condamne. Les Canons attribuez aux Apôtres (u) défendent expreſsément à celui qui a répudié ſa femme, d'en épouſer une autre, du vivant de la premiére. Les Papes Sirice, Innocent I. Léon, Etienne & Zacharie dans leurs Epîtres Décrétales, proſcrivent hautement ces mariages, & les traitent d'adultéres. Enfin l'Egliſe Latine a toûjours enſeigné que le lien du mariage ſubſiſte malgré le divorce le plus légitime; & le Concile de Trente (x) a prononcé *anathême contre tous ceux qui oſeroient dire que l'Egliſe erre, lorſqu'elle enſeigne que le lien du mariage n'eſt pas diſſous par l'adultére de l'une ou de l'autre partie; & même que celle qui eſt innocente, eſt obligée de garder le célibat, durant la vie de l'autre partie; & que celui ou celle qui ſe marie aprés le divorce, commet un adultére.* On peut voir nôtre Diſſertation ſur le divorce, à la tête du Commentaire ſur le Deutéronome.

[DIVORCE. Il y a toute ſorte d'apparence que le divorce étoit en uſage parmi les Hébreux avant la loy, puiſque le Fils de Dieu dit (y) que ce n'eſt qu'à cauſe de la dureté de leur cœur que Moyſe leur a permis le divorce; c'eſt-à-dire, parce qu'ils étoient accoutumez à cet abus, & pour empêcher ou prévenir de plus grands maux. En effet nous voyons qu'Abraham répudia Agar, à cauſe de ſon inſolence, & à la priere de Sara; Onkelos, & le Paraphraſte Jeroſolymitain & pluſieurs Rabbins croyent que la cauſe du murmure d'Aaron & de Marie contre Moyſe, (z) étoit fondée ſur ce que ſe avoit répudié Sephora, ſelon les uns, ou ſelon d'autres Tharbis fille du Roy d'Ethiopie. D'autres croyent que leur murmure venoit, non de ce qu'il l'avoit répudiée, mais de ce qu'il l'avoit repriſe aprés avoir fait divorce avec elle. Mais la vérité eſt qu'il l'avoit ſimplement renvoyée chez Jéthro ſon beau-pere, pour un tems, & ſans deſſein de s'en ſéparer pour toujours.

Nous ne trouvons aucun exemple de divorce dans tous les Livres de l'ancien Teſtament écrits depuis Moyſe. Les Juifs eux-

(p) 1. *Cor.* VII. 11. 12. (q) *Tertull. l. 4. contra Marcion. & lib de monogamia, &c.* (r) *Origen. homil. 7. in Matth.* (ſ) *Concil. Arelat. 1. can.* 10. *Concil. Aurelian. 2. c.* 11. *Vermer. c.* 5. 6. 11. 17. 20. *Compendienſ. c.* 16. *Synod. Hybern. S. Patricii. an.* 314. *c.* 15. (t) *Concil. Eliberis. c.* 8. 9. (u) *Canon. Apoſt.* 48.

(x) *Concil. Trident. ſeſſ.* 24. *can.* 7. (y) *Matt.* XIX. 8. *Marc.* X. 5. (z) *Num.* XII. 1.

eux-mêmes écrivent que l'on ne permit pas à David de repudier aucune de ſes femmes pour épouſer Abiſag ; & qu'il fut contraint de la prendre à titre de concubine, ou de femme du ſecond rang, parce qu'il avoit déja le nombre de 18. femmes permis par les coutumes. Le même Prince garda juſqu'à la mort toutes les femmes qu'Abſalon ſon fils avoit publiquement deshonorées. Il ne les répudia pas, il ſe contenta de les enfermer juſqu'à leur mort. Il eſt pourtant certain qu'ils n'uſoient que trop ſouvent de l'indulgence que leur permettoit la loy, & qu'ils faiſoient trop légerement divorce avec leurs femmes. Le beau-pere de Samſon jugea que ce gendre avoit répudié ſa fille, puiſqu'il la donna à un autre. (*a*) La jeune femme du Lévite qui fut deshonorée à Gabaa, avoit abandonné ſon mari, & ne ſeroit jamais retournée avec lui, s'il ne fût allé la rechercher (*b*) Salomon parle d'une femme dereglée qui a abandonné ſon mari, le directeur de ſa jeuneſſe, & qui a oublié le parti de ſon Dieu. (*c*) Le Prophéte Malachie (*d*) loüe Abraham de n'avoir pas répudié Sara quoiqu'elle fût ſterile ; & invective contre les Juifs, qui avoient abandonné & mépriſé *la femme de leur jeuneſſe* ; & Michée leur reproche (*e*) d'avoir chaſſé *leurs femmes des maiſons de leurs délices, & d'avoir ôté les loüanges de Dieu de la bouche de leurs enfans.* Eſdras & Nehemie obligerent grand nombre de Juifs de répudier les femmes étrangeres qu'ils avoient épouſées contre la diſpoſition de la loy ; (*f*) & Salomon déclare que celui *qui répudie une honnête femme, ſe prive d'un bien ; & que celui qui retient une femme adultére eſt un fou & un inſenſé.* (*g*) Tout cela prouve que les divorces n'étoient pas ſi rares en ce tems-là.

Joſeph l'Hiſtorien (*h*) a cru que les loix de Moyſe ne permettoient pas aux femmes de faire divorce avec leurs maris, & qu'elles défendoient à celles qui les auroient quittez, d'en épouſer d'autres, ans avoit auparavant reçu du premier des lettres de divorce. Cet Auteur croit que Saloné ſœur du grand Hérodes, eſt la premiere qui ſe ſoit donné la liberté de répudier ſon mari. Hérodias dont parle l'Evangile (*i*), avoit auſſi répudié Philippe ſon mari, comme on l'infére du récit de Joſeph. (*k*) Cet Auteur raconte que ſa propre femme le quitta peu de tems après qu'il eut été affranchi par l'Empereur Veſpaſien. (*l*) Les trois ſœurs du jeune Agrippa, qui fut premierement Roy de Chalcide & enſuite de la Trachonite & de la Batanée, uſerent du droit de faire divorce avec leurs maris. Bérenice l'ainée répudia Polemon Roy de Pont, quelque tems après l'avoir épouſé. Mariamne ſa ſœur quitta Archelaus ſon premier mari, pour épouſer Démétrius Alabarque des Juifs d'Aléxandrie. Enfin Druſille la troiſiéme quitta Aziz Roi d'Emeſe, pour épouſer Felix Gouverneur de Judée. (*m*)

On a douté dans l'Egliſe Chrétienne s'il eſt permis aux femmes comme aux hommes de répudier leurs maris adultéres. Saint Baſile (*n*) dans ſa Lettre Canonique à Amphiloque reconnoît qu'on obſerve religieuſement la loy qui permet le divorce des hommes envers leurs femmes adultéres, mais que l'uſage veut que les femmes demeurent avec leurs maris, quoique coupables du même déſordre. Les Grecs qui ont expliqué les Canons des Apôtres (*o*), prétendent que cet uſage a toujours été obſervé parmi eux, qu'une femme ne peut pas quitter ſon mari pour cauſe d'adultére. On a vû ci-devant que Joſeph l'Hiſtorien ne croyoit pas que la loy de Moyſe permît aux femmes de quitter leurs maris. En conſéquence de ces principes, quelques anciens Chrétiens (*p*) ont permis à l'homme qui avoit répudié ſa femme, d'en épouſer une autre ; mais ils n'ont pas accordé la même liberté à la femme.

Mais

(*a*) *Judic.* XV. 2. (*b*) *Judic.* XIX. 2. 3. (*c*) *Proverb.* II. 16. 17. (*d*) *Malac.* II. 15. (*e*) *Michée* II. 9. (*f*) 1. *Eſdr.* XI. & 2. *Eſdr.* XIII. 23. 24. . . 26. 30. (*g*) *Proverb.* XVIII. 12. (*h*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 11.

(*i*) *Matt.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17. (*k*) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 7. (*l*) *Joſeph. lib. de vita ſua.* (*m*) *Idem Antiq. l.* 20. *c.* 15. (*n*) *Baſilii ep. ad Amphiloc. c.* 9. (*o*) *In Canonem.* 8. *Apoſtolorum.* (*p*) Voyez S. Baſile à Amphiloque *c.* 9. *Ambroſiaſter, in* 1. *Cor.* VII. 10. 11. *Concil. Eliberit. c* 9.

Mais d'autres (q) accordent la même liberté à l'homme & à la femme de faire divorce, & même de paſſer à un ſecond mariage. Saint Juſtin le Martyr parle d'une femme Chrétienne qui envoya des lettres de divorce à ſon mari qui vivoit dans le déreglement. Saint Jérôme parle de Fabiole Dame Romaine, qui quitta ſon mari à cauſe de ſes déſordres. Les Grecs encore aujourd'hui ſont dans l'uſage de faire divorce dans le cas marqué dans l'Evangile (r), & même de ſe marier après cela comme ſi par l'adultére le lien du mariage étoit diſſous; & les Peres du Concile de Trente (ſ) ſur les remontrances des Venitiens, qui avoient dans leurs Etats pluſieurs Grecs qui ſuivoient cet uſage, eurent la condeſcendance de dreſſer leur Canon d'une maniére, qui ſans approuver ces ſortes de mariages, ſauve la doctrine de l'Egliſe Latine, qui eſt dans un uſage contraire: *Anathême à tous ceux qui oſent dire que l'Egliſe erre, lorſqu'elle enſeigne, ſelon la doctrine de l'Evangile & des Apôtres, que le lien du mariage n'eſt pas diſſous par l'adultére de l'une ou de l'autre partie, & que l'une & l'autre des parties, même celle qui eſt innocente, eſt obligée de demeurer dans le celibat, durant la vie de l'autre partie, & que celui ou celle qui ſe marie après le divorce, commet un adultére.*

Le Sage ſemble faire un précepte de la répudiation dans le cas d'adultére, lorſqu'il dit (t): *Celui qui demeure avec une femme adultére*, c'eſt-à-dire, qui ne fait pas divorce avec elle, *eſt un fou & un inſenſé.* Le Concile de Néocéſarée (u) ordonne à un Prêtre de répudier ſa femme, ſi elle eſt tombée dans l'adultére après l'ordination de ſon mari. Saint Auguſtin (x) ſemble avoir pris le même paſſage des Proverbes; comme contenant un précepte. S. Jérôme s'explique à peu près dans le même ſens, écrivant ſur ſaint Matthieu. Mais ſaint Paul en conſeillant à la femme de ſe réconcilier à ſon mari (y), montre aſſez quelle a été l'intention du Sauveur, & la plupart des Peres ont toûjours diſſuadé le divorce & conſeillé la réconciliation.

Parmi les Juifs le divorce eſt devenu beaucoup plus rare, depuis qu'ils ſe ſont trouvez diſperſez parmi les nations, qui ne permettent pas la diſſolution du mariage pour des cauſes légeres (z); toutefois on ne laiſſe pas de voir encore aujourd'hui quelque divorce parmi les Juifs & leurs femmes. Un mari jaloux défend d'abord à ſa femme de voir celui qui lui fait ombrage; que ſi après cela le bruit court qu'elle continue de voir ſon galant, & qu'on les trouve enſemble, ſurtout en flagrant délit, alors les Rabins lui ordonnent de la répudier pour toujours, quand même il ne voudroit pas; cependant il eſt libre à cette femme de ſe remarier à qui elle juge à propos, pourvû que ce ne ſoit pas à celui qui a donné lieu à la répudiation.

Une jeune fille au-deſſous de dix ans, ſoit qu'elle ait ſon pere, ou non, après avoir épouſé un mari, ſi ce mari ne lui agrée point, elle peut ſe démarier, juſqu'à ce qu'elle ait douze ans & un jour, qui eſt le tems auquel elle a la qualité de femme. Il lui ſuffit de dire qu'elle ne veut point un tel pour ſon mari, dont elle prend deux témoins, qui mettent par écrit ſa déclaration; après quoi elle peut ſe marier à qui elle juge à propos.

Pour empêcher que les hommes Juifs n'abuſent de la liberté qu'ils ont de faire divorce, les Rabins ont ordonné pluſieurs formalitez, qui conſomment bien du tems, & donnent le loiſir aux mariez de ſe réconcilier & de bien vivre enſemble. Quand l'accommodement eſt déſeſpéré, une femme,

(q) *Conſtit. Apoſtol. l. 3. c. 1. Epiphan. hæreſ. 59. Origen. in Matt.* XIX. 8. *Pollent. apud Aug. l. 1. de adulterin. conjug. c. 6.* (r) *Matt.* V. 32. (ſ) *Concil. Trident. Can. 6. Vide Frapaolo hiſt. Concil. Trident. l. 8.* (t) *Proverb.* XVIII. 22. (u) *Concil. Neocæſar. c. 8.* (x) *Aug. l. 1. Retract. c. 19.*

(y) 1. *Cor.* VII. 10. 11. (z) Leon de Modéne, partie 4. c. 4. & 6. Voyez auſſi Baſnage hiſt. des Juifs. l. 7. c. 22. art. 20.

un ſourd, ou un Notaire dreſſe la lettre de divorce. Il l'écrit en préſence d'un ou de pluſieurs Rabins : elle doit être écrite ſur un vélin reglé, qui ne contienne que douze lignes en lettres quarrées, en obſervant une infinité de petites minuties, tant dans les caractéres, que dans la maniére d'écrire, & dans les noms & ſurnoms du mari & de la femme. De plus l'écrivain, les Rabins & les témoins ne doivent être parens ni du mari, ni de la femme, ni entr'eux.

Voici la ſubſtance de cette lettre, qu'ils appellent *Gheth. Un tel jour, mois, an & lieu, moi N. je vous répudie volontairement, je vous éloigne, je vous rends libre, vous N. qui avez été ci-devant ma femme, & je vous permets de vous marier à qui bon vous ſemblera.* La lettre écrite, le Rabin interroge avec ſubtilité le mari, pour ſçavoir s'il eſt porté volontairement à faire ce qu'il a fait. On tâche qu'il y ait au moins dix perſonnes préſentes à l'action, ſans compter les deux témoins qui ſignent & deux autres témoins de la datte : aprés quoi le Rabin commande à la femme d'ouvrir les mains, & de les approcher l'une de l'autre pour recevoir cet acte, de peur qu'il ne tombe à terre ; & après l'avoir interrogé tout de nouveau, le mari lui donne le parchemin, & lui dit : Voilà ta répudiation, je t'éloigne de moi, & te laiſſe en liberté d'épouſer qui tu voudras. La femme le prend & le rend au Rabin, qui le lit encore une fois, après quoi elle eſt libre. On omet quantité de petites circonſtances, qui n'ont été inventées que pour rendre cette action plus difficile. Enſuite le Rabin avertit la femme de ne ſe point marier de trois mois, de peur qu'elle ne ſoit enceinte. Depuis ce tems l'homme & la femme ne peuvent plus demeurer ſeuls en aucun endroit, & chacun d'eux peut ſe remarier.

DIXIE'ME, pris dans le ſens d'une meſure ; par exemple, *Decimam ſimilæ*, un dixiéme de pure farine, ſignifie un *Gomor*, ou un *Aſſaron*, la dixiéme partie de l'*Epha*, ou du *Bath*. Le nom de *Decima* eſt formé ſur l'Hébreu *Aſſaron*, qui vient d'*Aſar*, dix. Or l'Aſſaron contient environ trois pintes meſure de Paris.

DIXME, ou *Dixmes*, ou *Décimes*. Nous ne connoiſſons rien de plus ancien en fait de dixmes, que celles qu'Abraham donna à Melchiſédech Roi de Salem, (*a*) au retour de ſon expédition contre les trois Rois liguez avec Codorlahomor. Abraham lui donna la dixme de tout ce qu'il avoit pris ſur l'ennemi. Jacob imita la piété de ſon ayeul, en voüant au Seigneur (*b*) la dixme de tout ce qu'il pourroit acquérir dans la Méſopotamie. Sous la Loi, (*c*) Moyſe veut *que toutes les décimes de la terre, ſoit des grains, ſoit des fruits des arbres, appartiennent au Seigneur. Que ſi quelqu'un veut racheter ſes dixmes, il donnera un cinquiéme par-deſſus leur valeur. Toutes les dixmes des bœufs, des brebis, des chévres, & de ce qui paſſe ſous la verge du paſteur, ſeront offertes au Seigneur.*

Les Phariſiens du tems de Jesus-Christ, pour ſe diſtinguer par une obſervation plus littérale de la Loi, ne ſe contentoient pas de payer la dixme des grains & des fruits de la campagne, qui ſont compris ſous le nom général de *proventus*, revenus ; ils donnoient auſſi la dixme des légumes de leurs jardins, que la Loi n'exigeoit point. Le Sauveur ne déſapprouve pas leur exactitude ; (*d*) mais il ſe plaint de leur hypocriſie, & de leur orgueil. On lit encore dans leur Talmud, (*e*) que tout ce qui ſe mange, qui ſe met en réſerve, & qui vient de la terre, eſt ſujet aux prémices & à la dixme.

La dixme ſe prenoit ſur tout ce qui reſtoit aprés les offrandes & les prémices payées. L'on apportoit les dixmes aux Lévites dans la ville de Jéruſalem, ainſi qu'il paroît par Joſeph (*f*) & par Tobie. (*g*) Les Lévites mettoient à part pour les Prêtres la dixiéme partie de leurs dixmes ; car les Prêtres ne les recevoient pas immédiatement du

(*a*) *Geneſ.* XIV. 20. (*b*) *Geneſ.* XXVIII. 22. (*c*) *Levit.* XXVII. 30. 31. 32. (*d*) *Matth.* XXIII. 23. *Luc.* XI. 42. (*e*) *Talmud Seder Seraïm Maſſec.* (*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 4, *c.* 8. (*g*) *Tob.* I. 6.

du peuple, & les Lévites ne pouvoient pas toucher aux dixmes qu'il avoient reçuës, qu'ils n'euſſent auparavant donné aux Prêtres ce qui leur étoit aſſigné par la Loi.

Sur les neuf parts qui reſtoient aux propriétaires aprés la dixme payée aux Lévites, on en prenoit encore une dixiéme que l'on faiſoit tranſporter en eſpéce à Jéruſalem; ou ſi le chemin étoit trop long, ou y portoit la valeur en argent, en y ajoûtant un cinquiéme ſur le tout, ainſi que l'enſeignent les Rabbins. (*b*) Cette dixme étoit employée à faire dans le Temple des feſtins, qui avoient aſſez de rapport aux agapes des premiers Chrétiens. C'eſt ainſi que les Rabbins entendent ces paroles du Deutéronome: (*i*) „ Vous mettrez à part la dixié„me partie de tous vos fruits, & vous la „ mangerez en la préſence du Seigneur vô„tre Dieu. Et ces autres du même Livre: (*k*) „ Vous ne pourrez point manger dans vos „ villes la dixme de vôtre froment, de vô„tre vin, & de vôtre huile, ni les pre„miers-nez de vos beſtiaux, ni rien de ce „ que vous avez voüé au Seigneur, mais vous „ mangerez ces choſes devant le Seigneur „ vôtre Dieu, dans le lieu qu'il aura choi„ſi. Vous, vos enfans, vos ſerviteurs, & „ les Lévites, &c. „ Joſeph (*l*) parle auſſi de ces feſtins que l'on faiſoit dans le Temple, & dans la ville ſainte.

Tobie (*m*) dit que tous les trois ans il payoit exactement *la dixme aux proſélytes & aux étrangers.* C'eſt apparemment parce qu'il n'y avoit ni Prêtres, ni Lévites dans la ville où il demeuroit.. Moyſe parle de cette derniére eſpece de dixme: (*n*) „ La troiſiéme année vous ſéparerez enco„re une autre dixme de tout le revenu de „ cette année-là, & vous le mettrez en ré„ſerve dans vos maiſons; & le Lévite qui „ n'a point d'autre part dans la terre que „ vous poſſédez; l'étranger, l'orphelin, & „ la veuve qui ſont dans vos villes, vien„dront manger, & ſe raſſaſier; afin que „ le Seigneur vous beniſſe, &c. „ Nous croyons que cette troiſiéme dixme n'eſt différente de la ſeconde que nous venons de voir, qu'en ce que la troiſiéme année on ne la portoit pas au Temple, mais qu'on la conſumoit ſur les lieux, & chacun dans la ville de ſa demeure. Ainſi il n'y avoit à proprement parler, que deux ſortes de dixmes; celle qu'on donnoit aux Lévites & aux Prêtres, & celle qui étoit employée en feſtins de charité, ſoit dans le Temple, ou dans les villes du pays.

Samuël (*o*) parlant aux Iſraëlites de ce que leur Roi leur feroit payer, dit: *Il prendra la dixme de vos moiſſons, de vos vignes, & de vos troupeaux.* Nous ne voyons pourtant pas diſtinctement dans l'Hiſtoire des Juifs, qu'ils ayent payé réguliérement la dixme à leurs Princes. Mais la maniére dont parle Samuel, inſinuë que c'étoit un droit commun parmi les Rois d'Orient. On peut voir nôtre Commentaire ſur le Lévitique, Ch. XXVII. ℣. 30.

[DIXME. Aujourd'hui les Juifs ne payent plus la dixme, du moins ils ne s'y croyent plus obligez (*p*), ſi ce n'eſt ceux qui ſont établis dans le territoire de Jéruſalem & de l'ancienne Judée; car il y a peu de Juifs aujourd'hui qui ayent des terres en propre, ni des troupeaux; on donne ſeulement quelque choſe pour le rachat des premiers-nez, à ceux qui ont quelques preuves qu'ils ſont ſortis de la race des Prêtres, ou des Lévites. On aſſure toutefois que ceux des Juifs qui veulent paſſer pour les plus religieux, donnent aux pauvres la dixiéme partie de tout leur revenu.

Les Chrétiens payent auſſi la dixme de leurs terres aux Miniſtres du Seigneur; mais ce n'eſt par en vertu d'aucune loi que JESUS-CHRIST ou ſes Apôtres ayant promulguée: le Sauveur n'a rien ordonné ſur ce ſujet; ſeulement en envoyant ſes Apôtres

(*b*) *Vide Lyran in Deut.* XXVI. 12. (*i*) *Deut.* XIV. 22. 23. (*k*) *Deut.* XII. 17. 18. (*l*) *Joſeph. Antiq. l.* 4. *c.* 8. (*m*) *Tob.* I. 6. (*n*) *Deut.* XIV. 28. & XXVI. 12.

(*o*) 1. *Reg.* VIII. 15. 16. (*p*) Leon de Modéne, partie 1. c. 12. (*q*) *Matt.* X. 10. *Luc.* X. 7. 8.

prêcher dans les villes d'Iſraël (*q*), il leur défendit de porter ni bourſe, ni proviſions, mais d'entrer dans la maiſon de ceux qui voudroient les recevoir, de manger ce qu'on leur offriroit; car, ajoute-t-il, tout ouvrier eſt digne de ſa récompenſe & de ſon vivre. Et ſaint Paul veut que celui qui reçoit l'inſtruction, partage ſes biens avec celui qui la lui donne (*r*); c'eſt-là l'ordre naturel, il eſt juſte que ceux qui ſervent à l'autel, vivent de l'autel (*ſ*): & qui a jamais fait la guerre à ſes propres frais?

Mais dans les commencemens de l'Egliſe les Miniſtres des Autels ne vivoient que des aumônes & des oblations des fidéles. Dans la ſuite on donna des terres & des revenus fixes aux Egliſes & aux Miniſtres du Seigneur; les fidéles même commencerent d'aſſez bonne-heure à leur donner une certaine portion de leurs biens, que l'on nomma *dixme*, à l'imitation de celle que l'on payoit aux Prêtres de l'ancienne alliance, quoique chacun ne donnât que ce que ſa dévotion lui inſpiroit, ſans aucune obligation marquée, ni pour la quantité, ni pour la qualité. Enfin les Evêques de concert avec les Princes ſéculiers, en firent une loy, & obligerent les Chrétiens à donner aux Eccléſiaſtiques la dixme de leur revenu & des fruits qu'ils recueilloient. Comme ces reglemens ne ſe ſont pas faits en même-tems, ni d'une maniére uniforme, on ne peut marquer au juſte l'époque de l'établiſſement de la dixme; mais elle eſt ancienne, & dès le ſixiéme ſiécle on la payoit déja, quoique d'une maniére non uniforme, ni ſous une égale obligation partout. Origénes (*t*) croit que les loix de Moyſe touchant les dixmes & les prémices, ne ſont pas abrogées par l'Evangile, & qu'on doit encore les garder ſous la loi nouvelle. Frapaolo dans ſon Traité des Bénéfices, dit qu'avant le huitiéme & neuviéme ſiécle on n'avoit point payé de dixmes en Orient & en Afrique; mais ceux qui ont traité cette matiére avec plus d'exactitude, ont fait voir qu'on avoit payé les dixmes dès les premiers tems. Tout l'Orient étant à préſent ſous la domination des Princes infidéles, l'uſage de payer les dixmes n'y eſt plus connu.

Les peuples barbares, les Grecs & les Romains Payens, par un ſentiment de religion commun à toutes les nations, ont ſouvent offert leurs décimes à leurs Dieux: les uns s'en ſont fait une obligation permanente, les autres l'on fait dans des cas ſinguliers, & par le mouvement d'une dévotion paſſagére. Les Marchands Arabes qui trafiquoient en encens, n'en oſoient vendre qu'ils n'en euſſent payé la dixme (*u*) à leur Dieu Sabis. Les Perſes étoient fort religieux à offrir à leurs Dieux la dixme des dépoüilles qu'ils avoient priſes ſur l'ennemi (*x*). Les Scythes eux-mêmes envoyoient leurs décimes à Apollon (*y*). Les Carthaginois avoient coutume d'envoyer à Tyr, dont ils étoient une colonie, la dixme de tous leurs biens (*z*), & ils envoyerent à Hercules de Tyr la dixme des dépoüilles qu'ils avoient priſes en Sicile (*a*). Le vaiſſeau qui apportoit la dixme ordinaire des Carthaginois à Tyr, y arriva peu de tems avant qu'Alexandre en fit le ſiége (*b*). Piſiſtrate écrivant à Solon (*c*), pour l'engager à retourner à Athénes, lui dit que chacun y paye la dixme de ſes biens pour offrir des ſacrifices aux Dieux. Les Pélaſges qui s'étoient établis en Italie, reçurent commandement de l'Oracle d'envoyer leurs décimes à Apollon de Delphes (*d*). Plutarque fait mention en plus d'un endroit de la coutume des Romains d'offrir à Hercules la dixme de ce qu'ils avoient gagné ſur l'ennemi.]

DOBERAT. Voyez *Daberath*.

DOCH, autrement *Dagon*; forteresſe prés de Jéricho. Voyez *Dagon*.

[DOCTEURS JUIFS. Voyez *Rabins*.]

DODAIM, ou *Dudaïm*. Voyez *Mandragore*.

DODA-

(*q*) *Matt.* X. 10. *Luc.* X. 7. 8. (*r*) *Galat.* VI. 6. (*ſ*) 1. *Cor.* IX. 13. (*t*) *Origen. homil.* XI. *in Numeros.*

(*u*) *Plin. l.* 12. *c.* 14. (*x*) *Xenophon. Cyrop. l.* 4. 5. 7. (*y*) *Solin. c.* 27. *Mela l.* 2. *c.* 5. (*z*) *Diodor. l.* 20. (*a*) *Juſtin. l.* 18. (*b*) *Q. Curt. l.* 4. *c.* 2. (*c*) *Laërt. l.* 1. (*d*) *Dionys. Halicarn.*

DODANIM, dernier fils de Javan. Pluſieurs liſent dans l'Hébreu, *Rhodanim*, & croyent qu'il peupla l'Iſle de Rhodes. Nous avons tâché de montrer dans le Commentaire ſur la Généſe x. 4. que *Dodanim* eſt le pere des *Dodoniens* habitans à Dodone, & aux environs.

DODAU, pere du Prophéte Eliézer, dont il eſt parlé 2. *Par.* XX. 37.

DOEG, Iduméen, (*e*) paſteur des mules de Saül, s'étant trouvé à Nobé, lorſque David y vint pour demander de la nourriture au Grand-Prêtre Achimelech, en donna avis à Saül, & fut cauſe que ce Prince fit venir tous les Prêtres qui étoient à Nobé, & les fit mettre à mort en ſa préſence, comme complices de la prétenduë conſpiration de David. (*f*) Lorſque les Prêtres au nombre de quatre-vingt-cinq furent devant le Roi, & qu'il eut commandé à ſes gens de les tuër, aucun n'oſa porter la main ſur les Prêtres du Seigneur. Mais Doëg ayant reçu cet ordre, l'éxécuta ſans répugnance, & ſans ſcrupule.

DOIGT. *Le doigt de Dieu*, marque ſa puiſſance, ſon opération. Les Magiciens de Pharaon (*g*) reconnurent le doigt de Dieu dans les miracles de Moyſe. Ce Légiſlateur donna aux Hébreux la Loi écrite du doigt de Dieu. (*h*) Les Cieux ſont l'ouvrage du doigt de Dieu. (*i*) Le Seigneur porte avec trois doigts la maſſe de la terre. (*k*) JESUS-CHRIST dit qu'il chaſſe les Démons par le doigt de Dieu; (*l*) il inſinuë par-là que le Royaume des Cieux eſt arrivé.

DOIGT, comme meſure, en Hébreu *eſbah* (*m*) contient un $\frac{67}{89}$ de pouce. Il y a quatre doigts dans le palme, & ſix palmes, ou paumes dans la coudée; la coudée eſt de preſque vingt pouces & demi.

(*e*) 1. *Reg.* XXI. 7. Joſeph a lû dans le Texte *Arami* au lieu d'*Edomi*. Il a dit que Doëg étoit Araméen, ou Syrien, au lieu d'Iduméen. Il a fait cette faute aprés les Septante. (*f*) 1. *Reg.* XXII. 16. 17. 18. (*g*) *Exod.* VIII. 19. (*h*) *Exod.* XXXI. 18. (*i*) *Pſalm.* VIII. 4. (*k*) *Iſai.* XL. 12. (*l*) *Luc.* XI. 20. (*m*) אצבע *Digitus.*

[DOMITIEN. L'Empereur Domitien fils de Veſpaſien, & frere de Tite, le dernier des douze Céſars, ſuccéda à Tite ſon frere l'an de JESUS-CHRIST 81. le 13. Septembre, & ſe décria par ſes débauches & ſes cruautez. Il perſécuta l'Egliſe, & fit, dit-on, mourir le Pape ſaint Clet. L'Apôtre ſaint Jean étant à Rome, fut mis dans une cuve d'huile boüillante (*n*), près la porte Latine; mais il n'en ſouffrit aucun mal: enſuite il fut rélégué dans l'iſle de Pathmos, qui eſt une des Sporades dans l'Archipel. Dans la même perſécution Domitien ſçachant qu'il y avoit des Chrétiens de la race de David, & parens de JESUS-CHRIST, craignit qu'ils ne fiſſent quelque entrepriſe contre l'Etat: c'étoit les petits-fils de Judas, frere de JESUS-CHRIST ſelon la chair (*o*); apparemment fils de Joſeph & d'une premiere femme. Ils furent amenez à Domitien par un ſoldat: l'Empereur leur demanda s'ils étoient de la race de David; ils le confeſſerent. Il leur demanda combien de terre ils poſſédoient, & combien d'argent: ils répondirent qu'à eux deux ils avoient vaillant neuf mille deniers, & qu'ils n'avoient pas ce bien en argent, mais en terres, contenant ſeulement trente-neuf plethres, qui font environ ſept arpens & quatre perches de Paris; qu'ils en payoient les tributs, & en ſubſiſtoient en les cultivant eux-mêmes: en même-tems ils montrerent leurs mains pleines de calus, & leurs corps endurcis au travail.

L'Empereur leur demanda ce que c'étoit que le Royaume de JESUS-CHRIST, en quel lieu, & quand il devroit regner? Ils répondirent que ſon Royaume n'étoit ni terreſtre, ni de ce monde, mais céleſte & angélique, qu'il paroîtroit à la fin du monde, quand il viendroit dans ſa majeſté pour juger les vivans & les morts. Domitien les mépriſant comme des perſonnes viles, les renvoya ſans leur faire aucun mal: il donna même

(*n*) *Tertull. præſcript. c.* 36. *Hieronym de Scriptorib.* (*o*) *Hegeſipp. apud Euſeb. l.* 3. *c.* 20. *Hiſt. Eccleſ.*

un ordre pour faire ceſſer la perſécution ; du moins en Judée. Ces deux Confeſſeurs gouvernerent depuis les Egliſes, & vêcurent juſqu'au tems de Trajan. Domitien mourut l'an 96. de JESUS-CHRIT, le 17. de Septembre, la quinziéme de ſon regne.]

DOMMIM. Voyez *Aphés-Dommim.*

DONEC, particule Latine qui ſignifie ordinairement *juſqu'à ce que*, ou *tandis que*, & qui marque qu'une choſe finit en un certain tems, & qu'elle ne dure que juſqu'à ce tems. Mais dans l'Ecriture *donec* ne ſe prend pas toûjours de cette ſorte. Souvent il ſignifie ſimplement ce qui s'eſt fait, ou ce qui ſe fera juſqu'alors, ſans qu'on en puiſſe conclure qu'il ne ſe fera pas plus long-tems. Par exemple, S. Matthieu (*p*) dit que ſaint Joſeph ne connoiſſoit pas la ſainte Vierge, juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon premier-né. *Et non cognoſcebat eam, donec peperit filium ſuum primogenitum.* On n'en peut pas conclure qu'il l'ait connuë aprés la naiſſance du Sauveur. Tout de même ſaint Paul dit à Timothée (*q*) *Vaquez à la lecture juſqu'à ce que je vienne.* Eſt-ce à dire qu'il n'y doit plus vaquer aprés l'arrivée de S. Paul ? Et le Pſalmiſte parlant en la perſonne du Pere, dit au Meſſie: (*r*) *Aſſéyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que je mette tous vos ennemis à vos pieds.* Eſt-ce à dire qu'alors JESUS-CHRIST ceſſera de regner, & d'être aſſis à la droite de ſon pere ? Voyez *Geneſ.* XXVIII. 15. & 1. *Reg.* XV. 35. *Iſai.* XLVI. 4. *Matth.* XII. 20. & *Pſalm.* CXXII. 13.

[DONNER, *Dare.* Ce verbe ſe prend pour mettre, établir, donner, accorder, permettre, rendre, livrer. Vous nous avez livrez comme des brebis à la boucherie: (*ſ*) *Dediſti nos tanquam oves eſcarum.* Vous m'avez livré mes ennemis : (*t*) *Inimicos meos dediſti mihi dorſum.* Vous avez mis la joye dans mon cœur : (*u*) *Dediſti lætitiam in corde meo.* Vous ne permettrez pas que votre Saint voye la corruption : (*x*) *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* Vous rendrez votre ſerviteur un ſujet de bénédiction : (*y*) *Dabis eum in benedictionibus dulcedinis.* Rendez-leur ſelon leurs œuvres: (*z*) *Da illis ſecundùm opera eorum.* J'ai été mis en oubli comme un mort : (*a*) *Oblivioni datus ſum.* Vous m'avez expoſé à l'opprobre de l'inſenſé : (*b*) *Opprobrium inſipienti dediſti me.* Il a fait entendre ſa voix, ſon tonnerre: *Dedit vocem ſuam.* Pſalm. XLV. 7.

Il a abandonné leurs fruits à la nielle : (*c*) *Dedit ærugini fructus eorum.* Sonnez de la tymbale, ou du tympanum : (*d*) *Date tympanum.* Il leur a fait trouver grace & miſéricorde devant leurs ennemis ; (*e*) *Dedit eos in miſericordiam, &c.* Que Dieu ne permette pas que vos pieds ſoient ébranlez; (*f*) *Non det in commotionem pedem tuum.* Il s'appliquera à l'étude de la loi : *Cor ſuum dabit, &c.* Je leur donnerai des enfans pour Princes : (*g*) *Dabo pueros Principes eorum.* Je réduirai les cédres en ſolitude : (*h*) *Dabo in ſolitudinem cedrum.* Je vous ai conſtitué pour faire alliance avec mon peuple : (*i*) *Dedi te in fœdus populi.* Ne ceſſez pas de publier ſes loüanges : (*k*) *Ne detis ſilentium ei.* Je graverai ma loi dans leur cœur : (*l*) *Dabo legem meam in viſceribus eorum.*]

DOR, ou *Dora*, Capitale d'une contrée de la terre de Chanaan, nommée dans l'Hébreu *Napheth-dor.* Joſué la conquit, & en tua le Roi (*m*) Il donna la ville de *Dor* à la demi Tribu de Manaſſé de deçà le Jourdain. (*n*) Cette ville eſt ſituée ſur la Méditérranée avec un aſſez mauvais port ; elle

(*p*) *Matth.* I. 25. (*q*) 1. *Timoth. IV.* 13. (*r*) *Pſal.* CIX. 1. (*ſ*) *Pſalm. XLIII.* 12. (*t*) *Pſalm. XVII.* 41.

(*u*) *Pſalm. IV.* 7. (*x*) *Pſalm. XV.* 10. (*y*) *Pſalm. XX.* 7. (*z*) *Pſalm. XXVII.* 4. (*a*) *Pſalm. XXX* 13. (*b*) *Pſalm. XXXVIII.* 9. (*c*) *Pſalm. LXXVII.* 46. (*d*) *Pſalm. LXXX.* 3. (*e*) *Pſalm. CV.* 46. (*f*) *Pſalm. CXX.* 3. (*g*) *Iſai.* III. 4. (*h*) *Iſai. XLI.* 19. (*i*) *Iſai. XLIX.* 8. (*k*) *Iſai. LXII.* 7. (*l*) *Jerem*, XXXI. 33. (*m*) *Joſue.* XII. 23. (*n*) *Joſue.* XVII. 11.

elle eſt placée entre Céſarée de Paleſtine, & le mont Carmel, à neuf milles, ou trois lieuës de Céſarée. Elle eſt ſouvent attribuée à la Phénicie. Antiochus Sidétés y aſſiégea Tryphon uſurpateur du Royaume de Syrie.(o)

[DOR. Quelques jeunes gens de la ville de Dor ayant de leur propre mouvement, & ſans le conſentement des Magiſtrats (p) placé une ſtatuë de l'Empereur dans la Synagogue que les Juifs avoient dans cette ville, le Roy Agrippa en ayant été informé, alla auſſi-tôt trouver Pétrone Gouverneur de la Province; lui porta ſes plaintes contre l'entrepriſe de ceux de Dor, préſenta à Pétrone les Ordonnances des Empereurs, qui avoient accordé aux Juifs dans toute l'étenduë de l'Empire, non ſeulement le libre exercice de leur Religion & de leurs loix, mais auſſi le droit de bourgeoiſie; & le pria de réprimer l'inſolence de ceux de Dor, & de les obliger d'ôter la ſtatuë de l'Empereur du lieu où ils l'avoient miſe. Pétrone écrivit ſur cela une lettre très-forte aux Magiſtrats de cette ville, leur ordonna de lui envoyer les auteurs de cette innovation, & de prendre garde qu'à l'avenir il n'arrivât rien de pareil: que l'on ne cherchât aux Juifs aucune occaſion de querelle, & que l'on laiſsât à chacun la liberté d'adorer Dieu ſelon ſes rites.]

DORCAS. Ce terme en Grec ſignifie un chevreüil, de même que *Tabita* en Syriaque.

DORDA, Muſicien fameux de la race des Lévites, fils de Mahol. 3. *Reg.* IV. 31.

DORIS, première femme d'Hérode le Grand, qu'il avoit epouſée n'étant encore que particulier. Il en eut Antipater, dont on a parlé au long dans ſon article. Doris étant entrée dans le complot de ce mauvais fils, fut diſgraciée, & chaſsée du palais d'Hérode. (q) Il y a apparence que Doris étoit Iduméenne. Joſeph parle de *Theudio* qui étoit ſon frere.

(o) 1. *Macc.* XV. 11. (p) *Joſeph. Antiq.* l. XIX. c. 5. 0. (q) *Antiq. l.* 17. *c.* 6.

[DORMIR, *s'endormir*, ſe prend pour *le ſommeil du corps*, pour *le ſommeil de l'ame*, la langueur, la lâcheté, *le ſommeil de la mort*.

Vous dormirez avec vos peres, vous mourrez comme eux. Et Jérémie LI. 39. *Dormiam ſomnum ſempiternum*. Et Daniel: (r) *Qui dormiunt in terrâ pulvere*: ceux qui dorment dans la pouſſiére du tombeau. (ſ) *Lazare notre ami dort, allons le réveiller*. Il eſt mort, allons le reſſuſciter. *Levez-vous, vous qui dormez; reſſuſcitez des morts, &* J. C. *vous éclairera* (t): il parle à ceux qui ſont dans la mort de l'infidelité & du péché. *La main qui doit les perdre ne dort pas*, dit ſaint Pierre (u): Dieu n'eſt pas endormi: il ſçaura les punir quand il ſera tems. Et Salomon Prov. XXIII. 21. *Veſtietur pannis dormitatio*: le ſommeil ſera vêtu de haillons, les dormeurs & les pareſſeux vivront dans la pauvreté.

Iſaïe parle d'une pratique ſuperſtitieuſe des Payens, qui alloient dormir dans les Temples des Idoles pour avoir des ſonges prophétiques: (x) *Qui habitant in ſepulchris, & in delubris idolorum dormiunt*. Il parle des Juifs ſuperſtitieux & idolâtres, qui au mépris des Prophétes & du Temple du Seigneur, alloient dans les tombeaux & dans les Temples des idoles; pour y dormir & y avoir des ſonges ſur l'avenir. Les Payens ſe couchoient pour cela ſur les peaux des victimes immolées: (y)

Cæſarum ovium ſub nocte ſilenti
Pellibus incubuit ſtratis, ſomnoſque petivit.

L'Hébreu du paſſage que nous avons cité d'Iſaïe ſe peut traduire ainſi: *Ils demeurent dans les ſépulcres, & paſſent la nuit dans les monumens*, ou dans les lieux déſerts. Strabon (z) dit que les Juifs dorment dans leurs Temples, & y attendent des ſonges prophétiques, pour eux-mêmes, & pour les

(r) *Dan.* XII. 2. (ſ) *Joan.* XI. 11. (t) *Epheſ.* V. 14. (u) 2. *Petri* II. 3. (x) *Iſai.* LXV. 4. בנצורים ילינו (y) *Virgil. Æneid.* 7. (z) *Strabo l.* 16. *p.* 523.

les autres ; mais que Dieu n'en envoye qu'à ceux qui vivent dans la pureté & dans la juſtice.

Dormir ſe prend auſſi pour le commerce d'un homme avec une femme. Géneſ. XIX. 33. Les filles de Loth *dormirent avec leur pere, &c.*

DOS, *Dorſum.* Vous m'avez fait voir le dos de mes ennemis, vous les avez mis en fuite en ma préſence: (a) *Inimicos meos dediſti mihi dorſum.* Abbattez leur dos: (b) *Dorſum eorum ſemper incurva*: Accablez-les de fardeau, réduiſez-les en ſervitude. *Poſuiſti tribulationes in dorſo noſtro* (c): Vous nous avez chargez comme des bêtes de ſomme, vous nous avez accablez de maux. *Je leur tournerai le dos, & non la face*, dit le Seigneur dans Jérémie XVIII. 17. Et: (d) *Les pécheurs ont labouré ſur mon dos: Supra dorſum meum fabricaverunt*, l'Hébreu, *araverunt.*

Mon petit doigt eſt plus gros que n'étoit le dos de mon pere, diſoit imprudemment Roboam aux Iſraélites (e): je ſuis plus gros par le doigt, qu'il ne l'étoit par le corps, par les reins: j'ai plus de puiſſance & d'autorité qu'il n'en eut jamais. (f) *La verge eſt ſur le dos de celui qui manque de cœur*, ou d'eſprit; l'inſenſé, le pareſſeux mérite d'être puni de coups de verges. Ezéchiel vit en eſprit un homme, ou un Ange, qui portoit une écritoire *ſur ſon dos*, (g) ou plutôt, *ſur ſes reins*, ſuivant l'Hébreu: c'eſt dans le même ſens qu'il faut prendre ce que dit Roboam, que ſon petit doigt eſt plus gros que ſon pere ne l'étoit par le dos, *par les reins.*]

I. DOSITHE'E, qui ſe diſoit Prêtre, & de la race de Lévi, porta en Egypte l'Epître nommée *Purim*, (h) c'eſt-à-dire, le Livre d'Eſther traduit en Grec. On ne connoît pas bien qui étoit ce Doſithée. Uſſérius croit que c'eſt le même à qui Ptolémée Philometor Roi d'Egypte, donna le commandement de ſes troupes, avec un autre Juif nommé Onias. (i) Doſithée apporta le Livre d'Eſther à Aléxandrie l'an 4537. de la période Julienne, du Monde 3827. avant J. C. 173. avant l'Ere vulg. 177.

II. DOSITHE'E, un des Officiers des troupes de Judas Maccabée, (k) fut envoyé pour forcer la garniſon que Timothée avoit laiſſée dans la forteresſe de Characa dans le pays des Tubieniens. On ne ſçait ſi c'eſt le même Doſithée, qui eſt nommé dans le même Chapitre du ſecond Livre des Maccabées, (l) & dont il eſt dit qu'il étoit de *Bacenor*; & qu'ayant ſaiſi Gorgias, comme il vouloit le prendre vif, un cavalier Thrace le jetta ſur lui, & lui ayant coupé l'épaule, donna lieu à Gorgias de ſe ſauver à Maréſa.

III. DOSITHE'E. Les Juifs (m) prétendent qu'un certain Doſithée fils de Jannæus, fut envoyé de delà l'Euphrate dans la Samarie, pour y inſtruire en la Loi de Dieu, les Chutéens qui y étoient venus depuis peu.

IV. DOSITHE'E. Saint Jérôme (n) veut que Doſithée ait été le maître de Sadoc, & le Chef des Saducéens. Il étoit de Samarie, & il apprit aux Samaritains à rejetter les Ecrits des Prophétes.

V. DOSITHE'E vivoit du tems de JESUS-CHRIST, il fut contemporain, & aſſocié de Simon le Magicien; (o) voulant devenir Chef des Docteurs Juifs, & n'ayant pû y réüſſir, il ſe jetta dans le parti des Samaritains, & y forma une ſecte qui porta ſon nom. (p) Cette ſecte faiſoit profeſſion d'une grande auſtérité dans le manger, & d'une grande pureté. Doſithée s'étant enfermé dans une caverne, y mourut par

(a) 2. *Reg.* XXII. 41. & *Pſalm.* XVII. 41. (b) *Pſalm.* LXVIII. 24. (c) *Pſalm.* LXV. 11. (d) *Pſalm.* CXVIII. 3. (e) 3. *Reg.* XII. 10. קמני עבה ממתניו (f) *Prov.* X. 13. (g) *Ezech.* IX. 11. במתניו (h) *Eſth.* XI. 1.

(i) *Joſeph. contra Appion l.* 2. (k) 2. *Macc.* XII. 19. 20. 21. *&c.* (l) 2. *Macc.* XII. 35. (m) *Talmud.* 172. (n) *Dialog. adverſ. Luciferianos.* (o) *Hegeſipp. apud Euſeb. l.* 4. *c.* 12. *hiſt. Eccleſ.* (p) *Epiphan. hæreſ.* 13. *Doſith.*

par une privation entiére de toute ſorte de nourriture. Nous ne nous étendons point ſur ce Doſithée, ni ſur ſa ſecte, parce qu'il n'en eſt point parlé dans la Bible.

[DOSITHÉE, *Doſithéens.* Les Juifs prétendent que Doſtaï, ou Doſithée fils de Janneus, vivoit ſous le regne de Sennachérib, & qu'il fut l'un des deux Prêtres que ce Prince envoya pour inſtruire la colonie des Chutéens qu'il avoit envoyée à Samarie, & que les lions dévoroient. (*q*) S. Epiphane (*r*) veut que les Doſithéens ayent été une quatriéme branche d'hérétiques à Samarie; mais il n'en dit pas aſſez pour nous inſtruire qui étoient, & d'où venoient ces hérétiques. Photius (*ſ*) raconte qu'après l'entretien que JESUS-CHRIST eut avec la Samaritaine auprés du puits de Sichem, il s'éleva dans Samarie deux partis conſidérables, dont l'un ſoutenoit que JESUS-CHRIST étoit le vrai Meſſie prédit par Moyſe, en diſant: (*t*) *Dieu vous ſuſcitera un Prophéte ſemblable à moi.* L'autre ſoutenoit que Doſithée né à Samarie, & contemporain de Simon le Magicien, étoit le véritable Meſſie.

Hégéſippe (*u*) qui vivoit dans le ſecond ſiécle de l'Egliſe place Doſithée & ſes ſectateurs au commencement du Chriſtianiſme, avec ceux de Simon le Magicien. On attribué à ſaint Hippolyte un traité contre les héréſies, qui commençoit par les Doſithéens. (*x*) Origénes oppoſe JESUS-CHRIST, dont l'Evangile étoit prêché par toute la terre, à Simon & a Doſithée, dont les Sectes étoient déja péries, quoiqu'ils ſe fuſſent vantez de faire des miracles & que Doſithée eût voulu ſe faire paſſer pour le Meſſie, lorſque le Sauveur parut. L'auteur des Conſtitutions Apoſtoliques (*y*) avance que Cléobius & Simon le Magicien étoient diſciples de Doſithée; mais qu'ils le chaſſerent, & lui ôterent le premier rang, qu'il s'étoit voulu donner parmi eux.

Tout cela eſt bien éloigné de ce que diſent les Juifs, qui font vivre Doſithée du tems de Sennachérib, & du ſentiment de ſaint Jérôme, qui en fait le Chef des Saduciéens. Il paroît indubitable que cet homme vivoit du tems de Simon le Magicien, & qu'il avoit déja ſon parti formé dans le pays de Samarie, lorſque le Sauveur parut. On aſſure qu'il étoit Juif de naiſſance, & que s'étant voulu diſtinguer par quelques explications nouvelles parmi les Docteurs de ſa nation, qui faiſoient leur étude des explications myſtiques de la loi (*z*) & des traditions de leurs anciens, & ayant affecté le premier rang parmi ces Rabins, il en fut rejeté: & de dépit il ſe jetta dans le parti des Samaritains, où il forma une Secte (*a*), qui obſervoit la circonciſion comme les Juifs, & le ſabbat, avec tant de rigueur, que pendant les vingt-quatre heures que duroit cette fête, ils demeuroient ſans bouger au lieu & en la place où ils s'étoient trouvez aux commencement du ſabbat, ils jeûnoient avec beaucoup de rigueur, & ſe privoient de tout ce qui avoit été animé.

Quelques-uns d'entr'eux gardoient la virginité, & les autres s'abſtenoient de l'uſage du mariage lorſque leurs femmes étoient enceintes; ou ſelon d'autres ils condamnoient les ſecondes nôces. Ils ne recevoient que les cinq livres de Moyſe, & tenoient Doſithée leur Chef pour le Meſſie. (*b*) Lui-même s'appliquoit les oracles qui ſont dans le Pentateuque; & que nous expliquons de JESUS-CHRIST. Les Samaritains oppoſez à Doſithée en faiſoient l'application à Joſué ſucceſſeur de Moyſe. On aſſure

(*q*) 4. *Reg.* XVII. 24. 25. 27. *&c.* (*r*) *Epiphan. de hæreſ. l.* 1. (*ſ*) *Photius Cod.* 130. (*t*) *Deut.* XVIII. 15. 18. (*u*) *Hegeſippus apud Euſeb. l.* 4. *c.* 22. *hiſt. Eccleſ.* (*x*) *Origen. contra Celſ. l.* 2. *&* *l.* 6. (*y*) *Clem. Conſtit. Apoſtol. l.* 6. *c.* 8.

(*z*) *Vide Nicetam l.* 2. *c.* 35. *Euſeb. præp. l.* XI. *c.* 3. *&* *l.* XII. *c.* 2. Δευτερωσεις *Deuteroſes.* Δευτεροῦσι *les Deuteroſes, qui ſe mêlent d'expliquer les Deuteroſes.* (*a*) *Epiphan. de hæreſib. l.* 1. (*b*) *Epiphan. loco citato.* μετὰ τοβιωσαι. *Lege* μετὰ τὶ νομισαι, ou μετὰ τὸ νομισαι *Le Moine varia ſacra t.* 2. *p.* 1162.

que Doſithée diſparut, & fut trouvé mort dans une caverne, rongé de vers & plein de mouches. On a attribué ſa retraitte à la folle vanité de vouloir paſſer pour immortel, comme s'il eût été enlevé du milieu des hommes, & tranſporté au ciel tout vivant. Mais la découverte de ſon corps manifeſta ſon impoſture, ſans toutefois détromper ſes diſciples, qui dirent qu'il s'étoit retiré pour vacquer plus librement à la Philoſophie. Il y avoit encore quelques diſciples de Doſithée en Egypte au ſixiéme ſiecle.]

DOTHAIM, ou *Dothaïn*, ou *Dothan*, ville à douze milles, ou quatre lieuës de Samarie, vers le ſeptentrion. (*c*) Les freres de Joſeph étoient à *Dothaïm*, lorſqu'ils vendirent Joſeph à des marchands Iſmaëlites qui venoient de Galaad. (*d*) Le camp d'Holofernes s'étendoit depuis Dothaïm, juſqu'a Belthem. (*e*)

[DOUBLE, *Duplex*. Ce terme a pluſieurs ſignifications dans l'Ecriture. Le double de l'argent: *Pecuniam duplicem* (*f*). Le double de la nourriture: *Cibos duplices* (*g*): deux fois autant d'argent & de nourriture.

Un habit double, *veſtis duplex*, peut marquer un habit double, comme étoit le pectoral du Grand Prêtre: *Quadrangulum & duplex* (*h*); ou un habit complet, une paire d'habit, le manteau & la tunique. (*i*) *Veſtem duplicem*, ou, *Veſtes mutatorias duplices*.

Le double ſignifie quelquefois la multitude: (*k*) *Suſcepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis ſuis*; il a été puni au double. Jérem. XVII. 18. *Duplici contritione contere illos*: Briſez-les doublement; puniſſez les ſévérement. *Reddam duplices iniquitates & peccata eorum* (*l*): je punirai doublement leurs iniquitez; ou, je leur ferai ſouffrir des peines proportionnées à leurs iniquitez. *Duplicia mala invenies* (*m*): vous trouverez des maux au double; des châtimens au double de vos péchez.

Cœur double, langue double, eſprit double, ſont oppoſez au cœur ſimple, droit, ſincére; à la langue vraie, à l'eſprit juſte, fidéle, ſincére, &c.]

DRAGME, *Dracma*. La valeur de la dragme ordinaire étoit de huit ſols un denier; les deux dragmes ſont à peu prés le demi ſicle, & les quatre dragmes, le ſicle.

DRAGON. Ce terme ſe trouve ſouvent dans l'Ecriture; il répond d'ordinaire à l'Hébreu (*n*) *Thannim*, ou *Thannin*, qui ſignifie un grand poiſſon, un dragon marin. Les Septante le traduiſent communément par *Dracones*; rarement par *de grands poiſſons*, (*o*) quelquefois par des *ſirénes*, (*p*) ou des *autruches*. (*q*) Saint Jérôme le rend plus ſouvent par *dracones*, mais il le prend quelquefois pour des *ſirénes*, ou des *lamies*. On voit à peu prés les mêmes variétez dans Aquila, Symmaque & Théodotion. Sous le nom de *ſirénes*, ils entendent apparemment des monſtres marins; car on ne peut pas l'expliquer des animaux fabuleux de ce nom, dont parlent les Poëtes. Il eſt certain en comparant les divers endroits où ſe rencontre le terme *tannin*, ou *tanninim*, qu'il ſignifie quelquefois de grands poiſſons, ſoit des fleuves, ou de la mer; (*r*) & d'autres fois des ſerpens de terre, & venimeux; (*ſ*) & comme je crois, plus particuliérement le crocodile, & la baleine. [*t*]

Quant aux dragons dont on parle, & dont les Livres ſont pleins, la plûpart ne ſont autres que de vieux ſerpens arrivez avec l'âge à une prodigieuſe grandeur. Il

(*c*) *Euſeb. in locis.* (*d*) *Geneſ.* XXXVII. 17. (*e*) *Judith.* VII. 3. (*f*) *Geneſ.* XLIII. 12. (*g*) *Exod.* XVI. 22. 29. (*h*) *Exod.* XXVIII. 16. (*i*) *Judic.* XVII. 10. 4. *Reg.* V. 22. (*k*) *Iſai.* XL. 2. (*l*) *Jerem.* XVI. 18.

(*m*) *Eccli.* XII. 7. (*n*) תנין *Thannin* 70. Δρακοντες. (*o*) *Geneſ.* I. 21. (*p*) *Pſ.* XXX. 29. *Iſai.* XXXIV. 13. XLIII. 20. (*q*) *Jerem.* XLIX. 32. (*r*) *Geneſ.* I. 21. *Job.* VII. 12. *Pſal.* LXXIII. 13. CXLVIII. 7. *Iſai.* XXVII. 1. *Ezech.* XXXII. 2 (*ſ*) *Exod.* VII. 9. 10. 12. *Deut.* XXXII. 33. *Pſal.* XC. 13. *Iſai.* XXXV. 7. *Jerem.* XIV. 6. *Malac.* I. 3. (*t*) *Pſal.* LXXIII. 13. *Iſai.* LI. 9. *Ezech.* XXIX. 3.

y en a à qui l'on donne des aîles, des pieds, des griffes, des crêtes & des têtes de différentes figures. On ne doute point qu'il n'y ait des ſerpens aîlez; il en eſt fait mention dans Moyſe; *Num.* XXI. 6. ſous le nom de *Zaraph.* Les Babyloniens adoroient un Dragon, que Daniel fit mourir. (*u*) Rien n'eſt plus ordinaire dans la Religion Payenne, que le culte des ſerpens & des dragons.

DRAGON, *fontaine du Dragon*, dont il eſt parlé dans le ſecond Livre d'Eſdras, étoit à l'orient de Jéruſalem. Néhémie *étant ſorti la nuit par la porte de la vallée, paſſa devant la fontaine du Dragon, & devant la porte du fumier.* On montre encore cette fontaine dans une eſpéce de cave ſouterraine, où l'on deſcend par vingt dégrez. Les Turcs l'appellent *la fontaine de Marie*, & croyent que la ſainte Vierge s'en eſt ſervi pour les uſages de ſa maiſon.

[DRAGON. Ce terme ſe prend quelquefois pour le démon. Saint Jean dans l'Apocalypſe, (*x*) nous dépeint un grand dragon » roux, avant ſept têtes & dix cornes, & » ſept diadêmes ſur ſes têtes: ſa queüe tiroit » en terre la troiſiéme partie des etoiles du » ciel; Le dragon ſe mit devant la femme qui étoit ſur le point d'enfanter, afin » qu'auſſi-tôt qu'elle auroit enfanté, il dévorât ſon fruit. Elle enfanta un fils qui » devoit gouverner toutes les nations avec » la verge de fer. Et il ſe fit un grand combat dans le ciel: Michel & ſes Anges » combattoient contre le dragon, & contre » ſes Anges; & le dragon fut vaincu, & » depuis ils ne parurent plus dans le ciel. Et » le grand dragon fut jetté en terre, ce ſerpent ancien qui eſt nommé le diable & » ſatan, qui ſéduit tout le monde: il fut » jetté en terre, & tous ſes Anges avec » lui. » Tout cela nous marque le combat du démon contre l'Egliſe de JESUS-CHRIST, & ſa défaite par ſaint Michel Chef de l'Egliſe militante. Voyez auſſi Apoc. XII. 2. 4. & XVI. 13. XX. 2.

Il y a pluſieurs endroits dans les Prophétes où le nom de *Draco* ne peut marquer un animal aquatique, puiſqu'il eſt parlé de leurs cris; par exemple: (*y*) *Voilà deux grands dragons qui s'élévent l'un contre l'autre, prêts à combattre. A leurs cris toutes les nations ſe ſont émuës pour attaquer la nation des juſtes.* Et Jérémie: (*z*) *Les ânes ſauvages ſe ſont mis ſur les rochers, attirant le vent comme des dragons. Leurs yeux ſont tombez en défaillance, faute de nourriture.* Et Michée: (*a*) *Je ferai le deüil comme un dragon, & je me plaindrai comme une autruche.*

Dans d'autres paſſages où l'on parle de la ruine d'une ville, des ravages d'une province d'une terre réduite en ſolitude, on dit, (*b*) qu'elle devient la demeure des dragons; comme en effet les ſerpens, les dragons, les bêtes venimeuſes ont leur retraite dans les lieux inhabitez, dans les ruines des villes, dans les maſures: d'où vient que les anciens leur ont attribué la garde des tréſors. Mais il faut avoüer que ſouvent ce nom ſe prend pour un grand poiſſon, un animal aquatique. Les Hébreux mettoient à peu près dans la même claſſe les poiſſons & les ſerpens: ils les comprenoient également ſous le nom de *Reptiles* & de *Serpens.*

Chez les profanes le dragon étoit le ſymbole de la ſanté: ils ne dépeignoient pas Eſculape, ni la Déeſſe Hygicia, la Santé, ſans un ſerpent auprès d'eux, ou autour de leur bâton, ou dans leur main. Les vrais dragons, au rapport de Solin (*c*), ont la gueule petite, & ne peuvent mordre;

(*u*) *Dan.* XIV. 22. (*x*) *Apoc.* XII. 3. 4. &c

(*y*) *Eſth.* XI. 6. 7. (*z*) *Jerem.* XIV. 6. (*a*) *Mich.* X. 18. (*b*) *Vide Iſai.* XIII. 21. XXXIV. 13. *Jerem.* IX. 11. X. 22. XIV. 6. XLIX. 33. L. 39. LI. 34. 37. (*c*) *Solin.* c. 30.

mordre; ou s'ils mordent, leur morſure n'eſt pas venimeuſe. Les Egyptiens les appelloient de bons génies, & les tenoient apprivoiſez dans leurs maiſons. Il ne faut pas croire que ce ſoit de ces dragons dont nous parlent les Prophétes; ceux-ci étoient des animaux dangereux, mauvais, funeſtes, ſauvages, &c.

DROITE. La main droite marque la puiſſance, la force. L'Ecriture attribue d'ordinaire à *la droite de Dieu*, les plus grands effets de ſa toute-puiſſance. (*d*) *Dextera tua, Domine, magnificata eſt: dextera tua, Domine, percuſſit inimicum.* Voyez les Pſeaum. XX. 9. XLIII. 4. *& paſſim.*

Etre aſſis à la droite de Dieu, ſe met ordinairement pour avoir une égalité de gloire & de puiſſance. Le Fils de Dieu eſt ſouvent repréſenté comme aſſis à la droite du Pere céleſte. (*e*) *Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis.* Et: (*f*) *A modo videbitis Filium hominis ſedentem à dextris virtutis Dei.*

La droite marque ordinairement le côté du midi, comme la gauche celui du ſeptentrion; car les Hébreux parloient des parties du monde par rapport à eux, comme ayant la face tournée à l'orient, le derriére au couchant, la main droite au midi, & la gauche au ſeptentrion. Ainſi *Kedem*, qui ſignifie le devant, marque auſſi l'orient; *Achor*, qui ſignifie ce qui eſt derriére, déſigne l'occident; *Jamin* la droite, le midi; *Schemol* la gauche, ou le ſeptentrion. Par exemple, (*g*) *Hachila qui eſt à la droite du déſert... Maon à la droite de Jeſimon; c'eſt-à-dire au midi du déſert & de Jeſimon.*

L'accuſateur étoit ordinairement à la droite de l'accuſé; par exemple: (*h*) *Diabolus ſtet à dextris ejus.* Et dans Zacharie, le démon étoit à la droite du Grand Prêtre Jeſus pour l'accuſer: (*i*) *Satan ſtabat à dextris ejus, ut adverſaretur ei.*

Souvent dans un ſens tout contraire, *Etre à la droite de quelqu'un*, ſignifie le défendre, le ſoutenir, le protéger; par exemple: (*k*) *Le Seigneur eſt à ma droite, afin que je ne ſois pas ébranlé.* Et ailleurs: (*l*) *Le Seigneur eſt à la droite du pauvre pour le garantir, &c.*

Ne s'écarter de la Loi de Dieu ni à droite ni à gauche, eſt une expreſſion commune dans l'Ecriture, pour dire, ne s'en éloigner en rien du tout, ni en voulant excéder, & faire plus qu'elle ne commande, ni en faiſant moins; ou plutôt la ſuivre conſtamment & invariablement, comme un voyageur, qui ne s'écarte de ſon chemin ni à droite, ni à gauche.

Le Sauveur dans l'Evangile, pour marquer le ſecret dans lequel nous devons faire nos bonnes œuvres, dit: (*m*) *Que votre main gauche ne ſçache pas ce que fait votre main droite.* Evitez ſur toutes choſes la vanité & l'oſtentation dans le bien que vous faites.

Dextralia, ou *dextraliola*, ſont des braſſelets dont les hommes ſe paroient, auſſi-bien que les femmes. C'eſt de ces braſſelets dont Moyſe (*n*) parle, lorſqu'il veut que les Iſraëlites ayent toujours la loi de Dieu préſente à leur eſprit, & qu'elle ſoit *comme un ſigne en leur main* (*o*) comme un ſceau attaché à leur anneau ou à leur braſſelet. Comparez cet endroit avec Eccli. XLIX. 13. *Quomodo amplificemus Zorobabel? Nam & ipſe quaſi ſignum in dexterâ manu.*

La droite & la gauche jointes enſemble ſignifient de côté ou d'autre indéfiniment. Si vous allez à droite, j'irai à gauche. Ne vous détournez des commandemens de Dieu ni à droite, ni à gauche: ne vous en écartez en rien du tout. On louë des archers qui vinrent trouver David, & qui ſe ſervoient de la fronde, de la main gauche comme de la droite (*p*): qui étoient ambidextres. Dans Jonas (*q*) il eſt dit qu'il

(*d*) *Exod.* XV. 6. (*e*) *Pſalm.* CIX. 1. (*f*) *Matt.* XXVI. 64. *Coloſſ.* III. 1. *Hebræ.* I. 3. X. 12. *&c.* (*g*) 1. *Reg.* XXIII. 19. 24 (*h*) *Pſalm.* CVIII. 6. (*i*) *Zach.* III. 1.

(*k*) *Pſalm.* XV. 8. (*l*) *Pſalm.* CVIII. 31. (*m*) *Matt.* VI. 3. (*n*) *Exod.* XXXV. 22. *Num.* XXXI. 50. (*o*) *Exod.* XIII. 9, (*p*) 1. *Par.* XII. 2. (*q*) *Jonæ* III. 11.

y avoit dans Ninive plus de ſix vingt mille hommes qui ne ſçavoient pas diſcerner leur main droite de la gauche : on pourroit l'entendre comme le paſſage précédent, de ceux qui ſe ſervoient des deux mains pour combattre : mais la plupart l'expliquent des enfans, qui ne ſçavoient pas diſcerner la droite de la gauche, comme une marque de leur innocence.

Donner la main ; *Dare dexteram*, eſt une marque de ſocieté & d'amitié. S. Paul dit (*r*) : Jacques, Céphas, & Jean me donnerent la droite : *Dextras dederunt mihi & Barnabæ ſocietatis.* Dans les livres des Maccabées cette expreſſion ſe rencontre à chaque pas. *Demus dexteras hominibus. Poſtulaverunt ab eo dexteras. Dexteram dedit, accepit, abiit.*

On levoit la main droite en faiſant ſerment : (*ſ*) *Juravit Dominus in dexterâ ſuâ.*]

DROMADAIRES, ſorte de chameau nommé dromadaire, *dromas*, ou *dromedarius* à cauſe de ſa promptitude à courir, d'un terme dérivé du Grec *dremo*, je cours. Les dromadaires ſont plus petits que les chameaux ordinaires, plus grêles, plus diſpos. Ils ont ſur le dos une eſpéce de ſelle naturelle, qui eſt compoſée d'un grand poil, qui ſe dreſſe, & forme comme une aſſez groſſe boſſe. Les perſonnes de qualité dans l'Orient ſe ſervent ordinairement de dromadaires, lorſqu'ils veulent faire plus de diligence. On aſſure qu'ils peuvent faire en un jour plus de cent mille pas, qui font un peu plus de trente-trois lieuës, à trois mille pas la lieuë. Il y en a même qui feront cinquante lieuës par jour, ſelon Vincent le Blanc. (*t*) Iſaïe Chap. XLVI. *v.* 20. le nomme *Biccuroth*, ſelon Bochart. Mais le mot *bichrim*, que l'on trouve dans le même Prophéte, & que ſaint Jérôme a traduit par dromadaires : (*u*) *dromedarii Madian & Epha*, ſignifie, ſelon pluſieurs Interprétes, des jeunes chameaux. Toutefois *bichra* qui eſt le féminin de *bicher*, ſe prend pour une dromadaire dans Jérémie ; (*x*) & c'eſt ainſi que l'entend Aquila, Symmaque & Théodotion. Saint Jérôme : *Curſor levis*, un courſier.

[DROMADAIRE. Le nom de *Bactrien* que l'on donne au dromadaire, approche aſſez de l'Hébreu *Bikker*, un dromadaire, & *Bikkerah*, ou *Bikerath*, une femelle dromadaire. Il y a des dromadaires de deux ſortes, l'un plus grand, qui a deux boſſes ſur le dos, & l'autre plus petit, qui n'en a qu'une. L'un & l'autre ſont fort communs dans les parties occidentales de l'Aſie, comme la Syrie & l'Arabie. Celui qui n'a qu'une boſſe ſur le dos, eſt le plus communement appellé *Chameau* ; l'autre ſe nomme *Dromadaire*. Ils ſont l'un & l'autre capables d'une fort grande fatigue, ils ont le poil doux & raſe ; mais vers le milieu du dos, le chameau a une petite éminence couverte d'un poil élevé d'un pied ſur la boſſe, & le dromadaire a deux boſſes & deux éminences de poil. Toutefois ces éminences ſont petites, &, à le bien prendre, les dromadaires & les chameaux ne ſont guéres plus boſſus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines & inciſives : ils n'ont point de corne aux pieds, mais leurs pieds ſont ſeulement couverts d'une peau charnuë. On dit qu'en buvant ils troublent l'eau avec le pied, ce que les uns attribuënt à une cauſe, les autres à une autre : on croit néanmoins que c'eſt pour rendre leur eau moins légere, afin qu'elle leur dure plus long-tems dans l'eſtomach. On dit qu'ils en boivent quantité, & la gardent long-tems pour la ſoif future ; on veut même que les voyageurs dans une néceſſité preſſante, leur ouvrent l'eſtomach pour en tirer l'eau, & ſe déſaltérer. Leur eſtomach eſt compoſé de quatre ventricules, & au ſecond il y a pluſieurs ouvertures qui donnent entrée à environ vingt cavitez faites comme des

(*r*) *Galat.* II. 9. (*ſ*) *Iſai.* LXII. 8. (*t*) Vincent le Blanc voyag. partie. 2. c. 22. (*u*) *Iſai.* LX. 6.

(*x*) *Jerem.* II. 23. בכרהקלה. *Aq. Sym. Th.* Δρομας.

ſacs, qui leur ſervent de réſervoirs. Le dromadaire a ſept pieds & demi de haut, depuis le ſommet de la tête juſqu'à terre.]

DRUMA, concubine de Gédéon, & mere d'Abimélech, qui fut choiſi Roi, ou Juge par ceux de Sichem, (y) compatriotes de Druma.

DRUMOS, ou *Drymos*, ou *Drymas*, eſt une campagne ſituée aux environs du mont Carmel, tirant vers Céſarée de Paleſtine. Les Septante traduiſent quelquefois *Saron* par *Drymos*. Strabon (z) parle de *Drymos*, & du mont Carmel, comme de deux lieux voiſins. Joſeph (a) en parle de même, il dit que les habitans du mont Carmel conçurent l'eſpérance de ſe rendre maîtres du Canton nommé *Drymos*.

DRUSILLE, troiſiéme fille du Grand Agrippa, & de Cypros. Elle fut d'abord fiancée à Epiphane fils d'Antiochus Roi de Comagéne, ſous la promeſſe que ce jeune Prince fit de prendre la circonciſion. Mais n'ayant pas voulu exécuter cette condition, le mariage fut rompu. Druſille épouſa enſuite Azize Roi des Emeſéniens. Mais peu de tems aprés, elle quitta Azize, pour épouſer Claude Felix Gouverneur de Judée, dont elle eut un fils nommé Agrippa. Ce fut devant Druſille, & devant Félix ſon mari, que ſaint Paul parut, (b) & rendit témoignage à la Religion de JESUS-CHRIST. Et comme l'Apôtre parloit avec ſa force ordinaire, de la juſtice, de la chaſteté & du Jugement dernier, Félix effrayé, lui dit: En voilà aſſez pour le préſent; je vous ferai venir lorſqu'il ſera tems. Druſille paſſa pour une des plus belles perſonnes de ſon ſiécle; mais elle ne paſſa pas pour la plus chaſte.

DUDIA, Capitaine des vingt-quatre mille hommes qui ſervoient auprés de la perſonne de David & de Salomon, dans le ſecond mois de l'année. (c)

DUDIM, ou *Dodaïm*. Voyez *Mandragore*.

(y) *Judic. VIII.* 31. (z) *Strabo l.* 16. (a) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 24. & *de bello, l.* 1. *c.* 11. (b) *Act. XXIV.* 24. 25. (c) 1. *Par. VII.* 4.

DUEL, de la Tribu de Gad, pere d'Eliaſaph. (d)

DUMA, ſixiéme fils d'Iſmaël. (e) Iſaïe (f) parle de la Ville ou du canton de *Duma*, dans l'Idumée, ou au voiſinage. Euſébe (g) dit que *Duma* eſt un grand bourg dans la partie méridionale de Juda, à dix-ſept milles d'Eléuthéropolis.

[DUR, ſe prend pour difficile, triſte, malheureux, cruel, auſtére, &c. (h) *Non vobis durum eſſe videatur, quod me vendidiſtis*; l'Hébreu: *Ne vous affligez point de m'avoir vendu.* Malheur à leur colere, (i) *parce qu'elle eſt dure*: l'Hébreu, *parce qu'elle eſt endurcie*, opiniâtre. Pharaon accabla les Iſraëlites *par des ouvrages durs* (k), difficiles, inſupportables. Vous êtes un peuple *d'une tête dure* (l), indocile, inflexible. Ces enfans de Sarvia (m) *me ſont durs*, me traitent avec hauteur, & exercent des duretés à contre-tems. Nabal étoit *un homme dur & méchant*, un homme ſans humanité, ſans douceur, ſans conſidération. (n) *J'ai ſuivi des voies dures*, j'ai mené une vie auſtére; j'ai eu une conduite difficile. *Un cœur dur*, endurci, inſenſible. *Un front dur* & inſolent. *J'ai rendu votre front plus dur que le leur* (o). Les Iſraëlites ſont endurcis juſqu'à l'inſenſibilité: ils ont perdu toute honte. Je vous rendrai encore plus dur & plus hardi à reprendre le mal, qu'ils ne le ſont à le faire. Et dans Iſaïe: (p) *J'ai rendu votre face comme un rocher très-dur.* Vos péchez *ſont devenus durs* & incorrigibles. (q) *Propter multitudinem iniquitatis tuæ dura facta ſunt peccata tua.* La jalouſie eſt *dure comme l'enfer* (r); elle eſt cruelle, ſévére, implacable comme la mort & le tombeau. (ſ) *Le cheval indompté devient dur*, intrai-

(d) *Num. VII.* 14. *VIII.* 47. *X.* 22. (e) *Geneſ. XXV.* 14. (f) *Iſai. LX.* 11. (g) *Euſeb. in locis.* (h) *Geneſ. XLV.* 5. (i) *Geneſ. XLIX.* 7. (k) *Exod. I.* 14. (l) *Exod. XXXII.* 9. (m) 2. *Reg. III.* 39. (n) *Pſalm. XVI.* 4. (o) *Ezech. III.* 8. (p) *Iſai L.* 7. (q) *Jerem. XXX.* 14. (r) *Cant. VIII.* 6. (ſ) *Eccli. XXX.* 8.

traitable, à moins qu'on ne le dreſſe de bonne-heure.]

DURA, grande plaine aux environs de Babylone, où Nabuchodonoſor fit placer la ſtatue de ſoixante coudées de haut, & de ſix de large, qu'il voulut faire adorer à tous ſes ſujets : ce que Sidrach, Miſaël & Abdénago ayant refuſé, ils furent jettez dans une fournaiſe ardente, d'où ils ſortirent ſains & ſaufs. (*t*)

Les Hébreux croyent que c'eſt dans cette plaine de Dura qu'arriva la réſurrection dont il eſt parlé dans Ezéchiel, XXXVII. Mais il eſt bien plus vrai-ſemblable que cette réſurrection n'étoit que figurative, & qu'elle n'arriva qu'en viſion. Le Seigneur vouloit marquer par-là à Ezéchiel le retour futur de la captivité des Juifs.

(*t*) *Dan.* III. 1. *& ſeq.*

DYNASTIES. On appelle de ce nom le gouvernement des premiers Monarques de l'Egypte. Les Egyptiens comptent trente Dynaſties dans l'eſpace de trente-ſix mille cinq cens vingt-cinq ans : mais la plûpart des Chronologiſtes les traitent de fabuleuſes ; & il eſt sûr que ces Dynaſties ne ſont pas toûjours ſucceſſives, mais collatérales. Ainſi quand on les admettroit, il s'en faudroit bien que les Egyptiens n'euſſent une auſſi grande antiquité qu'ils s'en vantent.

DYSCOLE, vient du Grec *dyſcolos*, difficile, fâcheux, rude, incommode. Saint Pierre (*u*) veut que les ſerviteurs Chrétiens ſoient ſoumis non-ſeulement à leurs maîtres qui ſont doux & modeſtes, mais auſſi aux *dyſcoles* & fâcheux.

(*u*) 1. *Petr.* II. 18.

E.

EAU. Comme *le Pain* dans l'Ecriture ſe prend pour toute ſorte de nnurriture, ainſi *l'Eau* ſe prend pour toute ſorte de boiſſon. On reproche aux Moabites & aux Ammonites de n'être pas venus audevant des Iſraëlites dans le déſert, (*a*) *avec du pain & de l'eau*, c'eſt-à-dire, avec les rafraîchiſſemens convenables. Nabal dit avec inſulte aux gens de David (*b*) : *Je prendrai mes pains & mes eaux, & je les donnerai à des gens que je ne connois point.* Le faux Prophéte de Jéroboam vient dire au Prophéte du Seigneur (*c*) : Un Ange m'a dit : *Ramenez-le avec vous dans votre maiſon, afin qu'il mange du pain & qu'il boive de l'eau.*]

EAUX, marquent ſouvent la poſtérité. *Vous êtes ſortis des eaux de Juda.* (*d*) *Leau coulera de ſon ſeau.* (*e*) *Bûvez l'eau de vôtre citerne, & faites couler vos eaux dans les places publiques, &c.* (*f*)

EAUX. Les grandes eaux déſignent ſouvent les peuples nombreux, dans le ſtyle des Prophétes. *Apoc.* XVII. 15. *Aquæ quas vidiſti, ... populi ſunt.*

[*Les* EAUX marquent quelquefois les afflictions, les malheurs (*g*) : *inundaverunt aquæ caput ſuper meum*, & le Pſalmiſte (*h*) : *Sauvez-moi, Seigneur, car les eaux ſont entrées juſqu'au fond de mon ame.* Voyez auſſi Pſalm. CXXIII. 4. 5. &c. *Non me demergat tempeſtas aquæ, &c.* Pſalm. CXVIII. 16.

Les EAUX marquent auſſi quelquefois les larmes & la ſueur : *Quis dabit capiti meo aquas, & oculis meis fontem lacrymarum ?.* (*i*) Et, *per cuncta genua fluent aquæ*, Ezech. XXI. 7. & VII. 17.

EAUX *étrangeres*, EAUX *furtives* (*k*) & dérobées, marquent les plaiſirs illieites avec des femmes étrangeres. On reproche aux Iſraëlites d'avoir abandonné la ſouree d'eau vive, pour chercher à ſe déſaltérer dans des citernes percées, &c. (*l*) c'eſt-à-dire, d'avoir quitté le eulte de Dieu, pour adorer des divinitez ridicules.

EAUX *fidéles*, Iſaïe XXXIII. 16. Ce ſont des eaux qui ne manquent jamais, des eaux de ſource, qui ne tariſſent point ; nppoſées aux *eaux menteuſes*, Jérémie XV. 18. Ainſi une *maiſon fidéle*, (*m*) ſignifie une maiſon qui ſubſiſtera toujours. *Ædificabo ei domum fidelem* : &, (*n*) *fidelis erit domus tua.* Et de même, *Merees fidelis*, une réeompenſe certaine & aſſurée. Et encore : Je le ficherai eomme un clou dans un lieu fidéle (*o*) : *Figam illum paxillum in loco fideli*, dans un lieu ferme & inébranlable.

EAUX *vives*. Eaux de ſouree, eaux coulantes, eaux de fontaine, par oppoſitiou aux eaux de eiterne, aux eaux mortes, aux eaux d'étang & de lac.

EAUX *de l'abîme* ; ce ſont les eaux de la mer, des rivieres ; les eaux cachées dans les réſervoirs qui ſont ſous la terre. On les appelle auſſi *les eaux inferieures*, pour les diſtinguer des eaux du Ciel, des nuës, des pluyes, de la roſée, qui ſont appellées les eaux ſupérieures, ſéparées des inférieures, par ee qu'on appelle le firmament (*p*), c'eſt-à-dire, l'air ou le ciel. L'Ecriture dit que le Seigneur a mis les abîmes dans ſes tréſors, qu'il leur a fixé des bornes qu'elles ne peuvent outrepaſſer.

EAUX *de contradiction*. Moyſe (*q*) raeonte

(*a*) *Deut.* XXIII. 4. (*b*) 1. *Reg.* XXV. 11. (*c*) 1. *Reg.* XIII. 18. (*d*) *Iſai.* XLVIII. 1. (*e*) *Num.* XXIV. 7. (*f*) *Prov.* V. 15. 16. (*g*) *Thren.* III. 54. (*h*) *Pſalm.* LXVIII. 1. (*i*) *Jerem.* IX. 1.

(*k*) *Proverb.* IX. 17. (*l*) *Jerem.* II. 13. (*m*) 1. *Reg.* II. 35. (*n*) 2. *Reg.* VII. 16. (*o*) *Iſai.* XXII. 23. (*p*) *Geneſ.* I. 6. 7. VII. 11. *Exod.* XV. 5. *Deut.* VIII. 7. XXXIII. 13. *Iſai.* LI. 10. *&c.* (*q*) *Num.* XX. 2. 3. *& ſeq.*

conte que les Iſraëlites étant arrivez à Cadés, & venant à manquer d'eaux, ils ſe ſouleverent contre lui & contre Aaron ſon „ frere, en diſant: Plût à Dieu que nous „ fuſſions morts avec nos freres devant le „ Seigneur: pourquoi nous avez-vous fait „ ſortir de l'Egypte, pour nous faire ve„ nir dans ce déſert, où l'on ne peut ni „ ſemer ni moiſſonner, & où l'on ne peut „ avoir ni vignes, ni figues, ni amandiers, „ & où l'on ne trouve même pas d'eau pour „ boire? Moyſe & Aaron ayant renvoyé „ la multitude, entrerent dans le Taber„ nacle du Seigneur, & s'étant proſternez „ en terre, ils crierent au Seigneur, & „ lui dirent: Seigneur, écoutez les cris de „ ce peuple, & ouvrez-leur votre tréſor, „ une fontaine d'eau vive, afin qu'ils ſoient „ déſaltérez, & qu'ils ceſſent de murmurer. „ Alors le Seigneur dit à Moyſe: Prenez la „ verge, & aſſemblez le peuple, vous & „ votre frere Aaron, & parlez à la pierre „ devant eux, & elle vous donnera de l'eau.

„ Moyſe ayant donc pris la verge, aſ„ ſembla le peuple devant le rocher, & „ leur dit: Ecoutez rebelles & incredules, „ pourrons-nous tirer de l'eau de cette pier„ re? Alors Moyſe leva la main, & ay„ ant frappé deux fois la pierre avec la „ verge, il en ſortit de l'eau en abondan„ ce, en ſorte que le peuple, & tout ſon „ bétail eurent à boire. En même tems „ le Seigneur dit à Moyſe & à Aaron: „ Parce que vous ne m'avez pas cru, & „ que vous ne m'avez pas ſanctifié devant „ les enfans d'Iſraël, vous ne ferez point „ entrer ce peuple dans le pays que je „ leur ai promis. C'eſt-là l'eau de contra„ diction où les enfans d'Iſraël ſe mutine„ rent contre le Seigneur, & où il fut „ ſanctifié au milieu d'eux „. Au lieu d'*eaux de contradiction*, l'Hébreu lit, (r) *eaux de meribah*, eaux de querelle, de conteſtation, de murmure du peuple contre Moyſe & contre Dieu.

(r) מי מריבה

On demande en quoi conſiſte le péché que Moyſe commit en cette occaſion, & qui déplut ſi fort à Dieu, qu'il le priva de l'honneur de faire entrer ſon peuple dans la terre promiſe? Le Pſalmiſte nous dit (*f*) que Moyſe fut aigri & troublé par les murmures du peuple, & qu'il témoigna du doute par ſes paroles: *Irritaverunt eum ad aquas contradictionis, & vexatus eſt Moyſes propter eos, & diſtinxit labiis ſuis.* Il témoigna quelque doute aux promeſſes du Seigneur; Dieu lui avoit promis abſolument qu'il tireroit de l'eau du rocher; Moyſe en douta en quelque ſorte: *Pourrons-nous tirer de l'eau de cette pierre;* Il frappe *deux fois* le rocher, & Dieu lui avoit dit ſimplement de lui parler; il craint que dans cette rencontre Dieu irrité contre le peuple, ne lui refuſe ce qu'il avoit promis: *anima eorum variavit in me*, dit le Prophéte Zacharie (*t*), leur ame fut flottante, incertaine, douteuſe.

Ils ne *ſanctifierent pas le Seigneur*: ils ne lui rendirent pas l'honneur qui lui eſt dû, par une obéiſſance exacte, fidelle, ferme & conſtante à ſes paroles: *ils ne le ſanctifierent pas devant le peuple.* Ils donnerent à ce peuple une idée trop baſſe du pouvoir ou de la bonté de Dieu; ils deſhonorerent en quelque ſorte ſa puiſſance par une conduite ſi peu aſſurée. Enfin *le Seigneur fut ſanctifié en eux*, il fit éclatter ſur Moyſe & Aaron ſa juſtice & ſa majeſté. Il apprit au peuple en leur perſonne, & par le châtiment qu'il exerça contre eux, de quelle maniére il veut être ſervi. Et en effet rien n'eſt plus propre à nous inſpirer de la terreur, & à nous faire connoître juſqu'à quel point Dieu eſt jaloux de ſa gloire; que la punition de Moyſe & d'Aaron, dans une choſe qui nous paroît ſi peu conſiderable.]

EAUX DE JALOUSIE, que l'on faiſoit boire aux femmes ſoupçonnées d'adultére.

(*f*) *Pſalm.* CV. 32. 33. (*t*) *Zach.* XI. 8.

Num. v. 17. 18. *& ſuiv.* Voyez ce que j'ai dit ſous l'article *Adultére.*

[Eaux *de Jalouſie.* Cette épreuve marquée d'une maniére ſi circonſtanciée dans Moyſe, & tolerée parmi les Juifs, eſt une des choſes les plus extraordinaires qu'on puiſſe s'imaginer, & qui ne pouvoit s'exécuter que par un miracle perpetuel dans Iſraël. On ne peut douter que les Sages de la nation n'en ayent toujours fort deſapprouvé l'uſage, & que Moyſe ne l'ait accordée qu'a la dureté du cœur des Hébreux, accoutumez apparemment à voir de pareilles épreuves chez les Egyptiens, ou chez les autres peuples qui leur étoient connus, & capables de ſe porter aux dernieres extrémitez, & aux plus grandes violences, ſi on la leur avoit refuſée.

Ceux d'aujourd'hui ne pratiquent plus cette maniére d'épreuve depuis la ruine du Temple par les Romains. (*u*) Mais ſi un mari conçoit quelque ſoupçon contre ſa femme, il lui défend de voir celui qui lui fait ombrage; ſi elle continuë à le voir, qu'on les trouve enſemble, & que les indices ſoient fort contre elle, alors il eſt contraint par les Rabins de la répudier, quand même il ne le voudroit pas, & de s'en ſéparer pour toujours.

Il eſt certain que depuis très-long-tems les peuples d'Orient ſont dans l'uſage de faire ſubir des épreuves de différentes ſortes à ceux qui ſont ſoupçonnez de quelques crimes qu'on ne peut découvrir par les voies ordinaires. Les plus communes des épreuves ſont celles du fer chaud, & des eaux boüillantes. Elles ſont à preſent communes dans la Chine. Lorſqu'un homme eſt accuſé d'un crime qui mérite la mort (*x*), on lui demande s'il eſt diſpoſé à ſubir l'une ou l'autre de ces deux épreuves; s'il s'y ſoumet, on lui met ſur la main ſept feüilles d'un certain arbre, & par-deſſus les feüilles un fer rouge. Il le tient pendant quelque tems, puis le jette par terre. Auſſi-tôt on lui enferme la main dans une poche de cuir, qui eſt en même tems cachetée avec le ſceau du Prince. Au bout de trois jours, ſi ſa main ſe trouve ſaine & entiere, il eſt déclaré abſous, & ſon accuſateur condamné à payer un mare d'or envers le Prince. L'épreuve de l'eau ſe fait en jettant un anneau dans une chaudiere d'eau boüillante. Si l'accuſé l'en retire ſans ſouffrir de brûlure, il eſt reconnu innocent.

Cette épreuve eſt connuë dans Sophocle (*y*), & elle a été fort long-tems en uſage parmi les Chrétiens de la plus grande partie de l'Europe. (*z*) On prétendoit même la faire paſſer pour bonne & religieuſe, puiſqu'on trouve des Meſſes & des prieres qu'on diſoit dans ces occaſions. Les Indiens ſont encore aujourd'hui dans ces pratiques. Les Cafres obligent ceux qui ſont ſoupçonnez de quelques crimes capitaux, à avaller du poiſon, à lécher un fer chaud, ou à boire de l'eau boüillante, dans laquelle on a fait cuire des herbes ameres; les Négres de Loango & de Guinée, les Siamois, & d'autres Indiens ont la même ſuperſtition, & ſont très-perſuadez que ces épreuves ne font jamais de mal aux innocens.

Eaux de Mara. Voyez *Mara.*]

Eaux de Merom. (*a*) Pluſieurs croyent que ce ſont les eaux du lac Séméchon, ſituées entre les ſources du Jourdain, & le lac de Tibériade: mais il eſt plus probable que *Meron*, ou *Méromé* étoit dans le Grand Champ, &, comme dit Euſébe à douze milles de Sébaſte, vers Dothaïm. Débora dit que Zabulon & Nephtali combattirent contre Siſara dans le canton de Méromé. (*b*) Or il eſt certain qu'ils combattirent au pied du mont Thabor, & ſur le torrent de Ciſon.

Eaux

(*u*) Leon de Modéne, partie 4. c. 6. (*x*) Voyage de la Chine au neuviéme ſiécle. p. 37. notes p. 159.

(*y*) *In Antigon.* v. 274. (*z*) Ducange *Lexic. Ferrum candens. Juret in not. ad Yvon. Carnut. Baluz. in not. ad Capitular.* (*a*) *Joſue XI.* 5. 7. (*b*) *Judic. V.* 18.

EAUX DES PIEDS. C'eſt ainſi que les Hébreux appellent l'urine ; *Iſai.* XXXVI. 12. *Ut bibant urinam pedum ſuorum* ; l'Hébreu, *aquam pedum ſuorum.*

EBAL, huitiéme fils de Jectan. (c) La plûpart croyent qu'il peupla une partie de l'Arabie. On y trouve un canton nommé *Abalite*, ou *Avalite.*

EBAL, fils de Sobal, (d) un des deſcendans de Séïr le Horréen.

EBAL, montagne prés de Sichem. Voyez *Hebal.*

EBEN-EZER, c'eſt-à-dire, *la pierre du ſecours.* C'eſt le nom du camp où étoient les Iſraëlites, quand ils furent défaits par les Philiſtins, & que l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des infidéles. (e)

EBODA, ville de l'Arabie Pétrée. (f) Apparemment la même qu'*Oboda*, ou *Oboth* ; *Num.* XXI. 10. & XXXIII. 43. 44. Voyez *Oboth.*

ECARBOUCLE, *Carbunculus.* Voyez *Eſcarboucle.*

ECARLATTE. Voyez *Coccus*, *Coccinus*, *&c.*

ECBATANE, ville de Médie, bâtie par Déjocés Roi des Médes, (g) & environnée de ſept murs, leſquels étoient de hauteur & de couleur inégales. Le plus ample de ces murs avoit, ſelon Hérodote, autant d'étenduë que ceux d'Athénes, c'eſt-à-dire, cent ſoixante & dix-huit ſtades, (h) ou vingt-trois mille trois cens pas, qui font prés de huit lieuës. Les crenaux de ces murs étoient de diverſes couleurs. Les premiers étoient blancs ; les ſeconds, noirs ; les troiſiémes, rouges ; les quatriémes, bleus ; les cinquiémes, d'un rouge foncé ; les ſixiémes, argentez ; les ſeptiémes, dorez. Hérodote donne tout cet ouvrage à Déjocés : mais le Livre de Judith (i) attribuë la conſtruction d'Ecbatane à Arphaxad, que nous croyons être le même que Phraortés, ſucceſſeur de Déjocés.

Ecbatane étoit ſituée dans l'ancienne Médie ; & elle eſt ſouvent attribuée à la Perſe. Les Rois de Perſe avoient accoûtumé d'y paſſer l'été, à cauſe de la fraîcheur de l'air. Il eſt dit dans le premier Livre d'Eſdras, (k) que l'on trouva à Ecbatane de Médie la copie de l'Edit de Cyrus, qui permettoit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays : mais pluſieurs Interprétes traduiſent *achmeta*, qui eſt dans l'Original, par, une caſſette, une armoire, une eruche. On trouva cet Edit dans l'armoire qui étoit dans les archives de la Médie. Le Livre de Tobie met la ville de Ragés dans les montagnes d'Ecbatane. (l) Enfin il eſt dit dans les Maccabées, (m) qu'Antiochus Epiphanes étant à Ecbatane, apprit la déroute de ſes armées dans la Paleſtine.

ECBATANE, ou plûtôt *Gabbata*, ville ſituée au pied du mont Carmel, du côté de Ptolemaïde. (n) C'eſt-là où Cambyſes mourut, s'étant bleſſé à la cuiſſe avec ſon cimeterre, comme il montoit à cheval. (o) Voyez nôtre Diſſertation ſur Gog & Magog, à la tête du Commentaire ſur Ezéchiel.

ECCETAN, pere de Johanan, qui ramena de la captivité de Babylone cent dix perſonnes. (p)

ECCLESIASTE. Le Livre ſacré de l'*Eccléſiaſte*, a pour titre dans l'Hébreu, *Cobeleth*, qui eſt un nom féminin, dont la ſignification littérale eſt, *celle qui parle en public*, ou, *celle qui convoque l'aſſemblée.* Mais les Grecs & les Latins, ſans avoir égard au genre, lui ont donné le nom d'*Eccléſiaſte*, c'eſt-à-dire, *un Orateur*, un homme qui parle en public. Salomon, à qui l'on attribuë ce Livre, ſe déſigne dés le premier verſet, par ces

(c) *Geneſ.* X. 28. (d) *Geneſ.* XXXVI. 23. (e) 1. *Reg.* IV. 1. *& ſeq.* An du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116. ſous le Grand Prêtre Héli. (f) *Ptolem. Tab.* 4. *Aſia.* (g) *Herodot. l.* 1. *c.* 98. (h) *Thucidid. l.* 1. (i) *Judith. I.* 1. (k) 1. *Eſdr. VI.* 2. באחמתא (l) *Tob. V.* 8. (m) 2. *Macc. IX.* 3. (n) *Plin. l.* 5. *c.* 19. (o) *Herodot. l.* 3. *c.* 64. (p) 1. *Eſdr. VIII.* 21.

mots : (r) *Paroles de Coheleth fils de David Roi de Jéruſalem.* Il parle de ſes ouvrages, de ſes richeſſes, de ſes bâtimens ; (ſ) & en particulier, de ſes proverbes, ou de ſes paraboles. (t) Il y déclare qu'il a été le plus ſage, & le plus heureux de tous ceux qui l'ont précédé à Jéruſalem. (u) Ce qui le caractériſe d'une maniére qui ne laiſſe point de doute ſur ſon ſujet.

Malgré ces raiſons, il s'eſt trouvé des Critiques, qui ont douté que Salomon ait écrit cet Ouvrage. Grotius croit qu'il fut composé long-tems aprés Salomon, & que ce fut Zorobabel qui le fit tédiger en faveur de ſon fils Abiud, (x) & dans la vûë de dreſſer un monument éternel à la pénitence de Salomon. L'Auteur des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande dit que l'Eccléſiaſte eſt un dialogue, où un homme de bien diſpute contre un impie, qui eſt dans les ſentimens des Saducéens. Il croit y remarquer des choſes qui ſont directement opposées les unes aux autres, & qui ne peuvent venir de la même perſonne. Mais on n'a aucune preuve que Zorobabel ait fait rédiger cet ouvrage : on n'y voit aucune trace de dialogue ; & s'il y a des ſentimens qui paroiſſent contraires les uns aux autres, c'eſt que Salomon y diſpute pour & contre, qu'il propoſe les objections des Saducéens, & qu'il y répond.

Les Hébreux, ſaint Jérôme, & la plûpart des Commentateurs croyent que cet Ouvrage eſt le fruit de la pénitence de Salomon ; qu'il le compoſa ſur la fin de ſa vie, lorſque détrompé de la vanité des choſes du monde, il commença à déteſter ſes égaremens, & à retourner au Seigneur. On trouve en effet dans ce Livre des marques de ſon repentir. Il y dit qu'il a cherché tout ce qui pouvoit contenter ſes ſens, qu'il ne s'eſt refuſé aucun plaiſir, & qu'il n'a trouvé par tout que vanité. Mais ces raiſons n'ont pas empêché que l'on n'ait douté du ſalut de Salomon, & ſa pénitence eſt encore aujourd'hui un grand problême dans l'Egliſe.

Les Rabbins nous enſeignent, & S. Jérôme le confirme aprés eux, que ceux qui recüeillirent les Ecritures ſacrées après la Captivité, & qui les placérent dans le Canon, firent d'abord quelque difficulté ſur le Livre de l'Eccléſiaſte. Ils délibérérent s'ils ne le ſupprimeroient pas, à cauſe des ſentimens dangereux qui s'y rencontrent, & des expreſſions capables d'inſpirer des doutes ſur l'immortalité de l'ame. Mais l'affaire ayant été miſe en délibération, il fut conclu qu'on le recevroit comme Ecriture inſpirée, en conſidération de ce qui y eſt dit à la fin touchant la crainte de Dieu, & l'obſervation de ſes Loix ; (y) & depuis ce tems, ce Livre a toûjours paſſé pour canonique, tant parmi les Juifs, que parmi les Chrétiens. Il eſt vrai que Théodore de Mopſueſte (z) a crû que Salomon l'avoit composé ſans aucune inſpiration particuliére, & Philaſtrius remarque que quelques Hérétiques le rejettoient, comme favoriſant l'Epicuréïſme. Mais ces ſentimens n'ont jamais été ni ſuivis, ni approuvez. L'Egliſe les a condamnez comme contraires à la foi, & au reſpect dû aux Ecritures canoniques.

Salomon dans cet Ouvrage, propoſe les ſentimens des Saducéens & des Epicuriens dans toute leur force. Il prouve fort bien la vanité des choſes du monde, l'inutilité des occupations des hommes, l'incertitude de leurs connoiſſances. Il propoſe les plus fortes objections que l'on puiſſe former contre l'immortalité de l'ame : mais à la fin il conclut par ces termes : *Ecoutons tous la fin de ce diſcours : Craignez Dieu & obſervez ſes commandemens ; car c'eſt en cela que conſiſte tout l'homme.* Voilà à quoi ſe ter-

(r) *Eccle. I.* 1. קהלת *Coheleth.* (ſ) *Eccle. II.* 4. 5. 6. (t) *Eccle. XII.* 9. (u) *Eccle. I.* 16. (x) *Grot. Præfat. in Eccle. & in Eccle. XII.* 11. 12.

(y) *Eccle. XII.* 13. (z) *Vide Synod. V. Conſ. tantinop. act.* 4.

terminent toutes ſes obligations ; voilà le ſeul moyen de devenir heureux.

ECCLESIASTIQUE. Le Livre de l'*Eccléſiaſtique* eſt ainſi nommé en Latin, peut-être pour le diſtinguer de celui de l'*Eccléſiaſte*, ou pour marquer qu'il contient, de même que le premier, des préceptes & des exhortations à la ſageſſe & à la vertu. Les Grecs l'appellent *la Sageſſe de Jeſus fils de Sirach*, ou *la Sageſſe de Sirach*, ou *Panaretos de Jeſus, fils de Sirach*. Ce terme *Panaretos*, ſignifie un Livre de toutes les vertus. L'Auteur y ramaſſe une infinité de maximes, & d'inſtructions pour tous les états de la vie, & pour toutes ſortes de conditions.

Quelques Anciens (*a*) ont attribué cet Ouvrage à Salomon : mais il eſt certain que l'Auteur eſt beaucoup plus récent que Salomon. Il y parle de pluſieurs perſonnes qui ont vêcu aprés ce Prince. Il ſe nomme lui-même au Chapitre 50. ℣. 29. *Moi Jeſus, fils de Sirach, j'ai écrit dans ce Livre la doctrine de la ſageſſe & des inſtructions.* Le Chap. 51. eſt inſcrit : *Priére de Jeſus fils de Sirach.* L'Interpréte qui l'a rendu de Syriaque ou d'Hébreu en Grec, dit au commencement que ſon ayeul Jeſus l'a compoſé en Hébreu.

Quant au Traducteur, ſaint Athanaſe, ſaint Epiphane & ſaint Jean Damaſcéne ont crû que Jeſus fils de Sirach, avoit eu un fils de même nom que lui, & encore un petit-fils nommé *Jeſus*, & ſurnommé *fils de Sirach*, lequel traduiſit ce Livre d'Hébreu en Grec. Ce qui eſt certain, eſt que nous ne ſçavons le nom du Traducteur par aucun monument authentique ; car le titre du prologue, qui l'appelle *Jeſus*, ne lit pas ce nom dans le Grec de l'Edition Romaine.

Quelques Rabbins croyent que *Ben-ſira*, Auteur Juif, dont on a deux alphabets de Proverbes, eſt le même que nôtre *Jeſus fils de Sirach*. Ce ſentiment a été ſuivi par plus d'un Auteur Chrétien ; & on remarque beaucoup de conformité entre les ſentences de ces deux Ecrivains. On peut voir le paralléle qu'en a fait Cornelius à Lapide, à la téte de ſon Commentaire ſur l'Eccléſiaſtique. Mais s'il eſt vrai, comme le veulent les Juifs, que Ben-ſira ſoit neveu de Jérémie, & pere d'un nommé Uziel, on ne peut dire qu'il ſoit le même que Jéſus fils de Sirach, qui a vêcu long-tems aprés le retour de la captivité, & depuis la Monarchie des Ptolemées en Egypte.

On ne ſçait pas préciſément en quel tems vivoit l'Auteur de cet Ouvrage. Il fait l'éloge du Grand-Prêtre Simon, comme d'un homme qui ne vivoit plus. Mais comme il y a eu plus d'un Grand-Prêtre de ce nom, la difficulté ſubſiſte toute entiére. Il y a toutefois aſſez d'apparence qu'il veut marquer Simon II. aprés la mort duquel on vit arriver aux Juifs tous les maux qui ont pû faire dire à Jeſus fils de Sirach, ce qu'on lit dans les Chapitres xxxvi. & 1. Celui qui l'a traduit en Grec, vint en Egypte la trente-huitiéme année de Ptolémée VII. qui fut ſurnommé Evergétes, ſecond du nom, ainſi qu'il nous le dit lui-même dans ſa Préface. Mais pour l'Auteur de la Traduction Latine faite ſur le Grec, il eſt entiérement inconnu. Saint Jérôme n'a point touché à ce Livre. Nous l'avons encore tel que les anciens Peres l'ont connu & cité, & d'un Latin trés-barbare.

Quant à la canonicité de l'Eccléſiaſtique, elle a été autrefois aſſez conteſtée. Il y a pluſieurs anciens Catalogues des Livres canoniques, où il ne ſe trouve point. Saint Jérôme (*b*) dit que l'Egliſe le reçoit pour l'édification, mais non pas pour autoriſer les dogmes de la Religion : *Ad ædificationem plebis, non ad authoritatem Eccleſiaſticorum*

(*a*) *Innoc. I. Ep. ad Exuper. Concil. Carth. 3. Origen. homil. 8. in Num. & homil. 1. in Ezech. Chryſ. in Pſalm. 134. Hilar. in Pſ. 144. Cyprian. l. 3. Ep. 4. Optat. lib. 3. contra Donat. Leo Mag. ſer. 2. de Quadrag. & alii.*

(*b*) *Hieronym. Præfat. in libb. Salom.*

ticorum dogmatum confirmandam. Mais c'eſt aujourd'hui un ſentiment reconnu dans toute l'Egliſe Catholique, que ce Livre eſt reçû dans le Canon des ſaintes Ecritures ; & l'on peut montrer par le témoignage de pluſieurs Peres de tous les ſiécles, & par la tradition de toutes les Egliſes Chrétiennes, qu'il a toûjours été révéré & cité comme inſpiré du Saint-Eſprit, par un grand nombre d'Ecrivains Eccléſiaſtiques. Et ſi quelques Anciens ne l'ont pas reçû dans leur Catalogue, c'eſt qu'ils s'étoient bornez à n'y mettre que les Ecrits qui n'étoient point conteſtez, & qui étoient admis unanimement par les Juifs & par les Chrétiens.

ECDIPPE, autrement *Aczib*. Voyez *Aczib*.

ECHAIA, Chef de famille, marqué dans Eſdras. 2. *Eſdr.* x. 26.

ECHELA. Apparemment la même que *Ceïla*, ville dans la partie méridionale de Juda. Voyez *Ceïla*.

ECHI, ſixiéme fils de Benjamin. *Geneſ.* XLVI. 21. Les Septante font *Echi*, fils de Bala, & ſeulement petit-fils de Benjamin. *Echi* eſt le même que *Ahiram*. *Num.* XXVI. 38.

ECHMALOTARQUE, ou plûtôt, *Æchmalotarchès*, (c) terme Grec, qui ſignifie Chef de la captivité, ou Chef des captifs. C'eſt ainſi qu'on appelle ceux que les Juifs prétendent avoir eu le commandement, ou le gouvernement du peuple, durant la captivité de Babylone. Ils croyent que ces Chefs ou Gouverneurs étoient toûjours tirez de la Tribu de Juda, & de la race de David. Mais ils ſeroient fort empêchez de prouver l'exiſtence de leurs prétendus *Echmalotarques*.

ECHO. Il eſt parlé de l'écho *Sap.* XVII. 18. *Reſonans de altiſſimis montibus echo.* Le mot Grec *echos*, ſignifie ſimplement du bruit. Mais *Echo* eſt le nom d'une Nymphe, qui fut métamorphoſée en pierre, & qui n'a conſervé que la voix : (d)

Nec prior ipſa loqui didicit reſonabilis Echo.
Corpus adhuc Echo, non vox erat ; & tamen uſum
Garrula non alium, quàm nunc habet, oris habebat.

ECLYPSE. Le mot *éclypſe*, ne ſe lit pas dans l'Ecriture. Les Hébreux ne paroiſſent pas avoir beaucoup philoſophé ſur les éclypſes. Ils les conſidéroient comme des effets miraculeux, & comme des marques ſenſibles de la colére de Dieu. (e) Job ſemble dire que l'éclypſe eſt cauſée par l'interpoſition de la main de Dieu entre nous, & l'aſtre éclypſé : (f) *In manibus abſcondit lucem, & præcipit ei ut rurſùs adveniat.* Il dit ailleurs, (g) que Dieu fait défenſe au ſoleil de ſe lever, & qu'il ne ſe leve point ; qu'il enferme les étoiles, & les met comme ſous le ſceau. Ezéchiel parle d'une maniére plus populaire, (h) lorſqu'il dit que Dieu couvre le ſoleil de nuages, lorſqu'il nous en dérobe la lumiére par une éclypſe.

L'éclypſe qui arriva à la mort de nôtre Sauveur, (i) eſt un miracle inconteſtable, puiſque la lune étant alors dans ſon plein, ne pouvoit naturellement cauſer d'éclypſe. De plus, les éclypſes ne durent d'ordinaire qu'environ une heure. Celle-ci en dura trois : *A ſexta hora tenebræ factæ ſunt ſuper univerſam terram, uſque ad horam nonam.* Origénes (k) ſuivi de pluſieurs autres, a crû que cette obſcurité ne fut que pour la Judée, qui eſt aſſez ſouvent déſignée ſous le nom de toute la terre. D'autres croyent que toute nôtre hémiſphére fut alors couverte de ténébres. Jules Africain, (l) Euſébe & ſaint Jérôme (m) ont cité Phlegon affranchi de l'Empereur Adrien, qui dit qu'en

(c) Ἀχμαλωτάρχης.

(d) *Ovid. Metamorph. l. 3.* (e) *Vide Joël.* II. 10. 31. & III. 15. (f) *Job.* XXXVI. 32. (g) *Job.* IX. 7. (h) *Ezech.* XXXII. 7. (i) *Matth.* XXVII. 45. (k) *Origen. in Matt.* XXVII. (l) *Jul. African. apud Syncell.* (m) *Euſeb. & Hieronym. in Chronic.*

qu'en la quatriéme année de la deux cens deuxiéme Olympiade, qui eſt celle de la mort de JESUS-CHRIST, il y eut une éclypſe du ſoleil, la plus grande que l'on eût encore vûë, puiſqu'en plein midy, on découvroit les étoiles dans le Ciel. Tertullien (*n*) renvoye les Payens aux Archives publiques, pour y trouver la nuit arrivée en plein midy.

Ruſin (*o*) fait dire à ſaint Lucien Prêtre d'Antioche, martyriſé en 312. parlant aux Payens: Conſultez vos Annales, & vous trouverez que lorſque JESUS-CHRIST mourut, le ſoleil ceſſa de paroître, & le jour fut interrompu par des ténébres extraordinaires. Thallus Auteur Ancien, eſt auſſi nommé par Jules Africain, comme ayant marqué les ténébres de la Paſſion de nôtre Sauveur. Le faux Denys l'Aréopagite (*p*) dit qu'étant à Héliopolis en Egypte, il remarqua l'éclypſe arrivée dans cette occaſion; & comme il ſçavoit que ſelon les régles de l'Aſtronomie, elle ne pouvoit arriver en ce tems-là, Alloſanes qui étudioit alors dans cette ville avec lui, s'écria: *Ce ſont là, mon cher Denys, des changemens ſurnaturels & divins*; ou, ce ſont-là des changemens des choſes divines. Suidas fait dire à ſaint Denys même; *Ou la Divinité ſouffre, ou elle compatit à celui qui ſouffre.*

[ECOLES, ou *Académies des Juifs.* Les Hébreux ont toujours été très-ſoigneux d'enſeigner & d'étudier les Loix qu'ils avoient reçuës de Moyſe. Les Peres de famille étudioient & enſeignoient dans leurs propres familles. Les Rabins enſeignoient dans le Temple, dans les Synagogues & dans les Academies. L'on prétend que dès avant le déluge (*q*), il y avoit des écoles de ſcience & de pieté dont les Patriarches étoient les directeurs; on met Adam à leur tête, puis Enos, & enfin Noë. Melchiſedech, dit-on tenoit école dans la ville de *Cariat-Sépher*, autrement *Hébron*, dans la Paleſtine; Abraham qui avoit été inſtruit par Héber, enſeigna en Caldée & en Egypte. Les Egyptiens apprirent de lui (*r*) l'Aſtronomie & l'Arithmétique; Jacob ſuccéda à Abraham dans l'exercice d'Enſeigner: l'Ecriture dit (*ſ*) qu'*il étoit homme ſimple & habitoit dans les tentes*, c'eſt-à-dire, ſelon le Paraphraſte Caldéen: *qu'il étoit parfait & miniſtre de la maiſon de doctrine.*

Tout cela eſt certainement très-peu ſolide & très-incertain; on ne peut douter que Moyſe, Aaron & les anciens d'Iſraël n'ayent inſtruit le peuple dans le déſert, & que pluſieurs bons Iſraëlites n'ayent été très-ſoigneux d'inſtruire dans la crainte de Dieu leur famille, mais tout cela ne nous prouve pas encore les écoles que nous cherchons. Sous Joſué nous voyons des eſpéces d'Academies de Prophétes, où *les enfans des Prophétes*, c'eſt-à-dire, leurs diſciples vivoient dans l'exercice d'une vie retirée & auſtere, dans l'étude, la méditation & la lecture de la loy de Dieu. Il y avoit de ces écoles de Prophétes à Naïoth de Ramatha ſous Samuël; David & Samuël s'y retirerent. (*t*) Saül y envoya du monde pour prendre David, mais les envoyez s'étant approchez de la troupe des Prophétes, à la tête deſquels étoit Samuël, ils ſe mirent à prophétiſer avec eux: les ſeconds & les troiſiémes que ce Prince envoya en firent de même, & lui-même y étant venu, fut ſaiſi de l'eſprit de Dieu & ſe mit à prophétiſer, comme les autres.

Nous en voyons encore ſous les Prophétes Elie & Elizée à Béthel (*u*), & dans la plaine de Jéricho. (*x*) Il y en avoit un

(*n*) *Tertull. Apologet. c. 21.* (*o*) *Ruſin. l. 9. c. 6. hiſt. Eccl.* (*p*) *Dionyſ. Areopag. Ep. 7. ad Polycarp.* (*q*) Voyez *Bouldue. Eccleſia ante legem. Sander. vindic. Bibliot.* Baſnage l. 5. c. 7. c. 7. hiſt. des Juifs.

(*r*) *Joſeph. Antiq. l. 1. c. 8.* (*ſ*) *Geneſ.* XXV. 27. (*t*) 1. *Reg.* XIX. 19. 20. *& ſeq.* (*u*) 4. *Reg.* II. 3. *Egreſſi ſunt filii Prophetarum qui erant in Bethel.* (*x*) 4. *Reg.* II. 5. *Acceſſerunt filii Prophetarum qui erant in Jericho.*

un grand nombre même dans le Royaume d'Iſraël (*y*). Quelques-uns (*z*) ont cru qu'Elie avoit auſſi une communauté ſur le mont Carmel. On alloit conſulter ces Prophétes ſur les affaires importantes ; on alloit écouter leurs leçons, comme il paroît par l'hôteſſe d'Eliſée ; ſon mari lui demande pourquoi elle va voir le Prophéte, puiſque ce jour *n'étoit ni le ſabbath, ni la néoménie* (*a*). Ces écoles ſubſiſterent juſqu'à la captivité de Babylone ; & il ſemble même que les captifs alloient encore entendre les Prophétes, lorſqu'il s'en trouvoit dans les lieux où ils étoient. Ezéchiel (*b*) raconte divers entretiens qu'il eut avec les anciens d'Iſraël, qui vinrent le voir, & le conſulter pluſieurs fois. Le peuple s'aſſembloit auſſi autour de lui, comme pour l'entendre & l'écouter ; mais ils ne tenoient compte d'éxécuter ſes paroles.

A ces écoles ou communautez de Prophétes ſuccéderent les *Synagogues*. On doute qu'il y en ait eu avant la captivité de Babylone : cependant on lit dans le Pſeaume XXXIII. ℣. 8. que Nabuchodonoſor brûla toutes les Synagogues du pays. Les anciens d'Iſraël paſſerent la nuit en prieres dans le lieu de l'aſſemblée ; (*c*) *Per totam noctem intra Eccleſiam oravernnt*, demandant le ſecours du Seigneur contre Holofernes. Le Grec d'Eſther Ch. IV. ℣. 16. inſinuë qu'il y avoit auſſi des Synagogues à Suſes du tems d'Eſther & de Mardochée. On aſſure que le nombre s'en multiplia tellement dans la Judée depuis le retour de la captivité, qu'il y en avoit dans la ſeule ville de Jéruſalem juſqu'à quatre cens, ſelon les uns, ou trois cens quatre-vingt-quatorze, ſelon les autres. Chaque corps de métier y avoit la ſienne, & les étrangers y en avoient auſſi pluſieurs. (*d*)

Ce ne fut que depuis le retour de la captivité que l'on vit dans Iſraël les diſtinctions des Sectes de phariſiens, de Saducéens, d'Eſſeniens ; on trouve auſſi dans l'Evangile celle des Hérodiens. Chaque Secte avoit ſes écoles particuliéres. On peut voir les articles de chacune d'elles.

La méthode d'enſeigner dans les Synagogues & dans les écoles, ſe remarque parfaitement dans l'Evangile & dans les Actes. JESUS-CHRIST âgé de douze ans eſt trouvé dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant (*e*). Etant un jour entré dans la Synagogue de Nazareth ſa patrie (*f*), on lui préſenta le volume du Prophéte Iſaïe : il le développa & l'ouvrit, & ayant lû un paſſage du Prophéte, il le roula de nouveau, & s'aſſit pour parler : il le lut donc debout, à peu près comme nous liſons l'Evangile. Saint Paul dit qu'il avoit étudié aux pieds de Gamaliel (*g*). Philon (*h*) rapporte que dans l'aſſemblée des Eſſeniens, les enfans ſont aſſis aux pieds de leurs Maîtres, qui leur interprétent la loy, & leur en développent les ſens allégoriques & figurez, à la maniére des anciens Philoſophes. L'Auteur publié ſous le nom de ſaint Ambroiſe (*i*) ſur les Epîtres de ſaint Paul, dit que chez les Hébreux les Rabins ſont aſſis dans des chaires élevées : les écoliers plus ſçavans & plus avancez ſont ſur des bancs au deſſous de leurs Maîtres, & les plus jeunes ſont aſſis à terre ſur des nattes. Mais les Auteurs du Thalmud enſeignent (*k*) qu'anciennement le Maître étoit aſſis, & les écoliers debout : mais cet uſage changea dès avant la ruine du Temple par les Romains ; & depuis ce tems le Maître étoit aſſis à la premiere place, & les écoliers autour de lui aſſis comme lui dans des chaires, ou aſſis par terre. Le Maître enſeignoit ou par lui-même, ou par Interpréte : s'il ſe ſervoit d'Interpréte, il lui parloit Hébreu, & celui-ci l'expliquoit en Lan-

(*y*) 2. *Reg. XVIII.* 4. 13. *& ſeq. XIX.* 1. *XX.* 35. *&c.* (*z*) *Ligfoot, Centur. p.* 661. (*a*) 4. *Reg. IV.* 23. (*b*) *Ezech. XX.* 1. 2. 3. *&c. & XIV.* 1. 2. *XXV.* 31. (*c*) *Judith. VI.* 21. 22. (*d*) *Vitringa de Synag. vetet. l.* 1. *p.* 2. *c.* 10. *Franc. Burman. Diſſert. p.* 257.

(*e*) *Luc. II.* 46. (*f*) *Luc. IV.* 16. 17. (*g*) *Act. XXII.* 3. (*h*) *Philo. lib. quod omnis probus liber.* (*i*) *Ambroſiaſt. in* 1. *Cor. XIV.* (*k*) *Thalmud. tit.* מגילה Megillah.

Langue vulgaire. Si les écoliers vouloient faire quelque queſtion au Maître, ils s'adreſſoient à l'Interprête, qui la propoſoit au Rabin, & rapportoit aux écoliers la réponſe qu'il avoit faite.

Saint Jérôme (*l*) dit que peu de tems avant la naiſſance de JESUS-CHRIST deux fameux Rabins Sammaï & Hillel, Chefs de deux célébres écoles, formerent deux partis parmi les Juifs, & furent Maîtres des Scribes & des Phariſiens. Akiba leur ſuccéda, & fut Maître du fameux Aquila Interprête des Ecritures de l'ancien Teſtament. Akiba eut pour ſucceſſeur Meïr; après lequel parut Johanan fils de Zachaï, puis Eliezer, enſuite Delphon, Joſeph le Galiléen, & enfin Joſué, qui préſida à cette école juſqu'à la priſe de Jéruſalem. C'eſt ainſi que les Juifs donnoient la ſucceſſion de leurs Docteurs au tems de ſaint Jérôme.

Les Rabins enſeignent qu'après la ruine de Jéruſalem on établit une école à *Japhné*, nommée depuis *Ivelin* en Galilée, & une autre à *Lydde*, ou *Dioſpolis*. Akiba profeſſa d'abord à Dioſpolis, puis à Japhné. Gamaliel lui ſuccéda à Dioſpolis, & il ſuccéda à Gamaliel à Japhné. Mais la plus fameuſe Académie de ce pays-là fut celle de *Tybériade*, ſur la mer de Galilée. C'eſt-là ou profeſſerent ſucceſſivement *Judas le Saint*, diſciple de Méïr, *Chanina*, & *Johanan*. Quelque tems après Judas ſe retira de Tibériade, & ouvrit une école à Séphoris, & y profeſſa pendant dix-ſept ans. Mais il eſt bon de remarquer que toute cette ſucceſſion de Maîtres & d'écoles eſt très-peu certaine. Voyez le P. Morin, Exercitations Bibliques *l.* 2. *exercit.* 2. *c.* 1. *&* 3.

Après la chûte des écoles de la Paleſtine, que l'on fixe vers le milieu du troiſiéme ſiécle, les Juifs vont chercher la ſucceſſion de leurs Docteurs au-delà de l'Euphrate à *Sora*, à *Pundebita*, à *Nahardea*, & à *Perutz-Schibbur*, lieux peu connus, & dont la ſituation eſt fort douteuſe. Ils croyent que ce furent les Docteurs Rab & Samuël diſciples de Judas le Saint, qui les fonderent vers l'an 220. Elles ſubſiſterent, diſent-ils, pendant huit cens ans, juſques vers l'an 1030. de JESUS-CHRIST: alors elles furent détruites par les Sarraſins.

Du débris de ces écoles ſe formerent celles de l'Egypte & de l'Europe: leurs Docteurs parurent principalement en Eſpagne. Moyſe fils de Maïmon, ou Maïmonide, étoit né à Cordouë: il fut diſciple d'Averroés, il ſe retira en Egypte, & y mourut vers l'an de JESUS-CHRIST 1205. Rabi Nathan Chef de l'école de Rome, mourut en 1106. Abenezra autre fameux Rabin eſt mort à Rhodes en 1174. Le Rabin Salomon, nommé autrement *Raſchi*, ou *Jarchi*, natif de Lunel en Provence, ou de Troyes en Champagne, mourut à Tréves en 1180. Kimchi étoit né à Narbonne: il a fleuri depuis l'an 1200. juſques vers l'an 1250. Voilà les principaux Rabins, & le tems auquel ils ont vêcu. On peut ſe former, par ce qu'on vient d'en dire, une idée de leurs écoles, & de la ſucceſſion de leurs Docteurs: nous en avons parlé plus au long dans la Diſſertation ſur les écoles des Juifs.

ECOUTER, ſe met très-ſouvent pour *obéïr*. *Vous n'avez point écouté ma voix* (*m*); vous ne m'avez pas voulu obéïr. *Pourquoi écoutez-vous ce qu'on vous dit contre David* (*n*)? Pourquoi croyez-vous mes ennemis? *Le Seigneur entendra entre vous & moi* (*o*): il ſera témoin de mon innocence & de l'injuſtice que vous me faites. *Ecouter* ſe met auſſi pour *approuver*, & pour *exaucer*, pour *apprendre*, *&c.*

ECRITURE. On diſpute ſur l'inventeur des lettres & de l'Ecriture. Quelques-uns ſoutiennent que l'on écrivoit dès avant le déluge, & qu'Adam eſt l'inventeur des lettres: d'autres croyent que Moyſe eſt le

(*l*) *Hieronym. in Iſai. c.* 8. *l.* 3.

(*m*) *Pſalm.* LXXX. 12. 14. (*n*) 1. *Reg.* XXIV. 10. (*o*) *Geneſ.* XVI. 5.

le premier Auteur dont on ait des écrits, & qu'avant lui on n'a aucun monument écrit. Dans toute la vie des Patriarches on ne voit aucun veſtige d'écriture. Moyſe ne cite aucun écrit compoſé avant lui; car *le livre des guerres du Seigneur*, cité dans les Nombres XXI. ℣. 14. eſt un paſſage ajouté au texte de Moyſe, ou c'eſt un écrit compoſé de ſon tems. Il eſt vrai que l'on parle d'un livre compoſé par Adam, & d'un autre par Enoch, & qu'on attribuë au premier homme & à Enoch certains autres écrits. Joſeph (*p*) parle de certaines colomnes avec des inſcriptions faites avant le déluge: on rapporte auſſi certains écrits que l'on dit avoir été compoſez par Abraham, mais tout cela paſſe pour fabuleux & apocryphe, au jugement des plus judicieux Critiques.

On convient que dans le monde nous n'avons rien aujourd'hui de plus ancien, ni de plus autentique que les livres de Moyſe; mais il ne s'enſuit pas qu'avant lui on n'ait pas écrit. Il paroît au contraire par ſon récit même, que l'écriture étoit aſſez commune en ce tems-là, & dans l'Egypte, d'où les Hébreux étoient ſortis, & parmi les Iſraëlites. Ceux-ci paroiſſoient tout accoutumez à cette maniére d'exprimer ſes penſées & ſes ſentimens. Les principaux de la nation lurent ſans doute les tables de la Loy: Moyſe avoit été inſtruit de toute la ſcience des Egyptiens: il avoit donc ſans doute appris leur maniére d'écrire. (*q*) Voyez l'article *Lettres*.

ECRITURE. Ce terme pris abſolument, marque d'ordinaire les Livres ſacrez de l'ancien & du nouveau Teſtament; (*r*) *N'avez-vous jamais lû dans les Ecritures?* (*ſ*) *Comment s'accompliront les Ecritures?* (*t*) *Toute Ecriture divinement inſpirée, eſt utile à enſeigner, à reprendre, à corriger, & à inſtruire dans la juſtice.*

(*p*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. (*q*) Voyez notre Diſſertation ſur la matiere & la forme des Livres anciens. (*r*) *Matt. XXI.* 42. (*ſ*) *Ibid. XXVI.* 54 (*t*) 2. *Tim. III.* 16.

Ecritures canoniques. Voyez l'article *Canon des Ecritures*. On attribuë communément le Canon des Ecritures, ou le Recüeil des Livres ſacrez de l'ancien Teſtament, à Eſdras, qui le rangea dans l'ordre le plus convenable: il le diviſa en trois parties; 1. *la Loy*, 2. *les Prophétes*, 3. *les Ketubim*, ou Hagiographes, c'eſt-à-dire, Ecrits ſacrez. Le Sauveur paroît faire attention à cette ancienne maniére de diviſer la Bible, lorſqu'il dit: (*u*) *Il falloit que tout ce qui eſt écrit ſur mon ſujet dans la loy de Moyſe, dans les Prophétes & dans les Pſeaumes, fût accompli.* Les Pſeaumes ſont à la tête des Agiographes. Joſeph contre Appion (*x*) reconnoît la même diſtribution. *Nous n'avons*, dit-il, *que vingt-deux Livres qui ſoient d'une autorité divine, dont cinq ſont de Moyſe: les Prophétes qui ont ſuccedé à Moyſe en ont compoſé treize; les autres quatre ſont des hymnes à l'honneur de Dieu, & des préceptes pour la vie humaine.* Il faut toutefois remarquer que les Juifs ont varié en la diviſion des Livres ſaints; & encore aujourd'hui au lieu de vingt-deux Livres, ils en comptent vingt-quatre: mais ce n'eſt qu'une différence de nom; & quand on dit que le Canon fut fixé par Eſdras, il faut encore l'entendre avec reſtriction; car il n'a pû, par exemple, y mettre Malachie, ni Eſther, ni même Néhémie, où il eſt parlé du Grand Prêtre Jaddus, & de Darius Condomanus Empereur des Perſes, qui n'ont vêcu qu'après Eſdras.]

ECRON. Voyez *Accaron*.

EDDO, Chef des Nathinéens, qui étoient en captivité dans les montagnes Caſpies. (*y*) Eſdras les envoya inviter à retourner avec lui à Jéruſalem.

EDEMA, ville de Nephtali. *Joſue* XIX. 36.

EDEN, Province d'Orient, où étoit le Paradis

(*u*) *Luc. XXIV.* 44. (*x*) *Lib.* 1. *contra Appion.* (*y*) 1. *Eſdr. VIII.* 17.

Paradis terreſtre. (x) *Le Seigneur avoit planté dés le commencement un jardin de délices*; le Texte Hébreu porte, *un Jardin dans Eden.* Nous parlerons ailleurs du Paradis terreſtre. Nous nous contenterons ici de marquer la Province d'*Eden.* Il eſt parlé du pays d'*Eden*, ou d'*Aden*, en plus d'un endroit de l'Ecriture. Iſaïe (*a*) parle des *enfans d'Eden*, ou des peuples de ce pays, *qui étoient à Thalaſſar.* On voit la même choſe au quatriéme Livre des Rois, XIX. 12. 13. où les enfans d'Eden ſont joints à *Gozan*, *Haran & Reſeph.* Ezéchiel (*b*) met auſſi les Marchands du pays d'Eden avec ceux de *Charan*, de *Canné*, d'*Aſſur* & de *Chalmad.* Or *Charan* eſt la même que Charres en Méſopotamie, ſur le Chaboras; Canné, ou *Calné*, peut-être *Callinicum*, dans la Méſopotamie. Nous croyons que le pays d'Eden s'étendoit dans l'Arménie, & qu'il renfermoit les ſources de l'Euphrate, du Tigre, du Phaſis & de l'Araxe.

EDEN, ville ſur la montagne de Liban, dans un lieu trés délicieux. Prés de là eſt le fleuve Adonis; & un peu plus au Midy, les Cédres du Liban. Nous croyons que c'eſt cette ville d'Eden, ou Aden, dont parle le Prophéte Amos en ces termes: *Je détruirai celui qui tient le ſceptre de la Maiſon d'Eden*, ou, ſelon la Vulgate, *de la maiſon de volupté.*

[EDEN. Quelques-uns croyent que le Jardin d'*Eden* étoit aux environs du Jourdain, & le nom même de Jourdain eſt dérivé de *Jor* (*c*), ruiſſeau, & *Aden*, Jor-Aden, *ruiſſeau d'Aden*; que le lac de *Généſareth*, qui eſt à quelques lieuës au-deſſous de la ſource de cette riviere, dérive de *Gennat-Sara* (*d*), le Jardin du Prince, ou le jardin principal. Enfin l'Ecriture (*e*) dit que le pays du Jourdain aux environs de Sodome & Gomorrhe, étoit comme le Paradis du Seigneur. Les Muſulmans ſous le terme de *Gennat-Adn*, Jardin d'Eden (*f*), entendent le Paradis des Bienheureux, où ils croyent qu'Adam fut tranſporté, & d'où enſuite il fut chaſſé. Ils diſent que quand Dieu créa le jardin d'Eden, il y créa ce que l'œil n'a point vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris: que Dieu lui donna l'uſage de la parole, à ce Paradis & qu'il lui fit proférer ces mots: Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même. Ils ajoutent que ce Paradis a huit portes, au lieu que l'enfer n'en a que ſept; d'où ils concluent que la miſéricorde de Dieu ſurpaſſe ſa juſtice, & qu'il eſt plus aiſé de ſe ſauver que de ſe perdre.]

EDEN, fils de Joah. 2. *Par.* XXIX. 12.

EDER, ville de Juda. *Joſue.* XV. 21.

EDER; *Tour d'Eder*, Tour du troupeau, prés de Bethléem, (*g*) ſelon pluſieurs Interprétes. (*h*) D'autres croyent que Michée a voulu marquer par-là la ville de Jéruſalem. Le Texte Hébreu porte: *Et vous, tour du troupeau d'Ophel.* Il y avoit dans Jéruſalem *une tour d'Ophel.*

EDER, fils de Muſi, & frere de Moholi. (*i*)

EDESSE, ville de Méſopotamie, bâtie environ quatre cens ans avant JESUS-CHRIST par le Grand Séleucus Roi de Syrie, (*k*) dans cette partie de la Méſopotamie, que l'on appelloit Oſrhoëne, eſt devenuë célébre dans l'Egliſe par la Lettre que JESUS-CHRIST écrivit au Roi *Abgare*, (*l*) ou *Agabare*, ou *Abagare*, qui regnoit à Edeſſe. On peut voir l'article d'*Abgare*, ou *Abagare.* Le comte Darius dans ſaint Auguſtin, (*m*) dit que JESUS-CHRIST avoit promis à Abgare, que la ville d'Edeſſe ſeroit imprenable, & Evagre (*n*) remarque que quoique cela ne fût pas dans la Lettre du Sauveur, c'étoit néanmoins la créance commune des

(x) *Geneſ.* II. 8. גן בעדן (*a*) *Iſai.* XXXVII. 12. (*b*) *Ezech.* XXVII. 23. (*c*) יאר עדו *Jor-aden.* (*d*) גנהשרה *Ganhaſarah.* (*e*) *Geneſ.* II. 8.

(*f*) *Bibliot. Orient. p.* 36. Adn. (*g*) *Mich.* IV. 8. (*h*) *Beda, Remig. Haimo, Groſ.* (*i*) 1. *Par.* XXIII. 23. (*k*) *Hieronym. in Chronico.* (*l*) *Euſeb. l.* 1. *c.* 13. *hiſt. Eccl.* (*m*) *Apud Aug. Ep.* 250. *nov. edit* (*n*) *Evagr. l.* 4. *c.* 27. *hiſt. Eccl.*

Fidéles, laquelle ſe fortifia beaucoup, lorſque Coſrhoës Roi de Perſe y ayant mis le ſiége, fut obligé de le lever. Saint Thadée un des ſeptante Diſciples, & différent de l'Apôtre de même nom, fut envoyé par ſaint Thomas pour inſtruire les peuples d'Edeſſe, (o) les convertit au Chriſtianiſme, avec leur Roi Abgare, qui avoit commencé à croire en Jesus-Christ ſur la ſeule réputation de ſa doctrine, & de ſes miracles.

EDISSA, (p) autrement *Eſther*, niéce de Mardochée. Voyez *Eſther*.

[EDITH. Les anciens Rabins donnent ce nom à la femme de Loth, & celui de *Plutith* à une de ſes filles. *Edith* en Hébreu, ſignifie *temoignage*, parce que la femme de Loth changée en ſtatuë de ſel, eſt un monument qui rend témoignage de ſon incrédulité. *Vid. Fabric. Apocriph. V. T. t. 1. p. 431.*]

I. EDNA, & *Ednas*, deux vaillans hommes de la Tribu de manaſſé, qui ſe detachérent de ſon parti, pour embraſſer celui de David. (q)

II. Edna, Général des troupes de Joſaphat Roi de Juda. (r)

III. Edna, Levite, qui au retour de la captivité de Babylone, quitta ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la Loi. (ſ)

EDOM, autrement *Eſaü*, fils d'Iſaac, & frere de Jacob. Le nom d'*Edom*, qui ſignifie roux, ou rouge, lui fut donné ou à cauſe qu'il vendit ſon droit d'aîneſſe à Jacob pour un mêts de lentille qui étoit roux; (t) ou à cauſe de la couleur de ſon poil, & de ſon teint. On peut voir l'article d'*Eſaü*. L'*Idumée* tire ſon nom d'*Edom*, & ſouvent dans l'Ecriture elle eſt appellée *pays d'Edom*. Voyez *Idumée*.

EDOMIA, village de Paleſtine. *Hieronym. ad Abdiæ*, c. 1.

I. EDRAI, ville au-delà du Jourdain dans la Tribu de Manaſſé. (u) On l'appelle auſſi *Edrei*, *Edraa*, & *Adraa*, & peut-être encore *Edera* dans Ptolemée; lorſqu'il parle des villes de la Batanée. Eusébe met *Edraï* à vingt quatre (x) ou vingt-cinq milles (y) de *Boſtres*, ville d'Arabie, en tirant vers le ſeptentrion.

II. Edrai, ville de la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX. 36.

[EDRIS. C'eſt le nom que les Muſulmans donnent à Enoch. Voyez *Enoch*.]

EDUMA, village ſitué à douze milles de Sichem, vers l'orient (yy)

EFFEMINE'; *effeminati*. Dans pluſieurs endroits de l'Ecriture il en eſt parlé dans un ſens aſſez différent de celui que nous donnons à ce terme dans nôtre Langue. Les efféminez dans le ſtyle des Livres ſaints, marquent des hommes corrompus, conſacrez à quelque Divinité profane, qui ſe proſtituoient en ſon honneur. Le terme *kaddeſch*, (z) que l'on a traduit par *effeminatus*, ſignifie proprement un homme conſacré; mais par abus on l'a attribué à ceux & à celles qui ſe proſtituoient publiquement, ſur tout en l'honneur de Baal, ou d'Aſtarte. Ces honteuſes victimes de l'impudicité avoient des loges dans les bois de futaye, où ils exerçoient leurs infamies: *Ædiculas effeminatorum*. Moyſe (a) avoit expreſsément défendu ces déſordres dans Iſrael, mais l'Hiſtoire des Juifs (b) fait voir qu'ils n'ont été que trop fréquens parmi eux.

On trouve auſſi le nom d'*effeminati* dans Iſaïe III. 4. mais l'Hébreu y lit *parvuli*, des petits, (c) des gens ſans lumiére & ſans expérience. On lit de même dans les Proverbes XVIII. 8. *Pigrum dejicit timor, animæ autem effeminatorum eſurient*. Mais ce verſet n eſt pas dans l'Hébreu, & le terme Grec *androgynos*, marque un homme qui participe aux deux ſexes, de l'homme & de la femme.

EFFREM. Voyez *Ephram*, ou *Ephraïm*.

EGALLIM, ou *Ægallim*. Voyez *En-gallim*.

EGE'E,

(o) *Euſeb. l. 2. c. 1. hiſt. Eccl.* (p) *Eſth.* II. 7. (q) 1. *Par.* XII. 20. (r) 1. *Par.* XVII. 14 (ſ) 1. *Eſdr.* X. 30. (t) *Geneſ.* XXV. 25. 30. (u) *Euſeb. in locis.*

(x) *Joſue* XIII. 31. (y) *Euſeb. in Eſdras.* (yy) *Idem in Aſtaroth.* (z) קדש *Kadeſch. Effeminatus.* (a) *Deut* XXIII. 13. (b) 3. *Reg.* XIV. 24. XV. 12. XXII. 47. 4. *Reg.* XXIII. 7. *Job.* XXXVI. 14. *Oſee* IV. 14. (c) *Iſai*, III. 4. הנעלים.

EGE'E, eunuque d'Eſther. *Eſth.* II. 8.

EGIPTE. Voyez *Egypte.*

EGLA, ſixiéme femme de David, & mere de Jétraham. (*d*) Pluſieurs (*e*) croyent que *Egla* eſt la même que Michol, & qu'elle mourut en couche de Jétraham. Mais ce qui fait douter qu'Egla ſoit Michol, c'eſt qu'il eſt dit 2. *Reg.* VI. 23. que Michol n'eut point d'enfans. *Michol filiæ Saül non eſt natus filius uſque in diem mortis ſuæ. Egla* ſignifie une *geniſſe.* (*f*)

EGLISE. Le nom Grec *Eccleſia*, ſignifie aſſemblée, il ſe prend & pour le lieu de l'aſſemblée, & pour les perſonnes qui s'aſſemblent. On le trouve employé pour marquer une aſſemblée profane, & pour une aſſemblée ſacrée, & de Religion. Dans les Livres du nouveau Teſtament, on l'employe d'ordinaire pour l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui eſt l'aſſemblée des Fideles, qui ſous la conduite des Paſteurs légitimes, ne font qu'un même corps, dont JESUS-CHRIST eſt le Chef. On la prend auſſi pour les Egliſes particuliéres, comme celles de Corinthe, d'Ephéſe, de Theſſalonique, & ainſi des autres.

[EGLISE. Dans les livres de l'ancien Teſtament *Eccleſia* ſe prend quelquefois pour la ſocieté des Juifs, par exemple: (*g*) *Cur eduxiſtis Eccleſiam Domini in ſolitudinem?* Pourquoi avez-vous fait venir l'aſſemblée, le corps, la multitude du peuple de Dieu dans le déſert? Et ailleurs: (*h*) L'eunuque, le bâtard, l'Ammonite & le Moabite n'entreront pas *dans l'Egliſe du Seigneur*: on ne les recevra pas dans le pays, on ne pourra ni ſe marier avec eux, ni leur permettre de demeurer au milieu du peuple; ou bien, on ne les recevra pas comme proſelytes pour profeſſer la Religion du Seigneur. Cela marque un ſouverain éloignement, un extrême mépris pour ces ſortes de gens: on les regarde comme des profanes, avec leſquels on ne veut pas que les Hébreux ayent aucun commerce, ni pour le ſacré ni pour le civil.

Mais à l'égard des Iduméens & des Egyptiens, Moyſe leur permet d'entrer *dans l'Egliſe du Seigneur après la troiſiéme génération* (*i*); c'eſt-à-dire, ſi un Egyptien ou un Iduméen s'habituë dans le pays, & y veut être proſelyte de domicile, ſes enfans pourront après la troiſiéme génération épouſer une Iſraëlite, & participer aux prérogatives des Hébreux: ou autrement, ſi un Hébreu épouſe une femme Iduméenne ou Egyptienne, ſes enfans ne pourront être regardez comme vrais Iſraëlites, qu'à la troiſiéme génération: ils ne pourront épouſer une Iſraëlite, & avoir entrée dans le Temple & dans les emplois publics.

L'Egliſe ſe prend auſſi pour la communion de ſocieté & de prieres du peuple de Dieu; *être exclus de l'Egliſe*, ſignifie l'excommunication: par exemple, il eſt dit que celui qui aprés avoir touché un mort, ou aſſiſté à des funérailles, ne ſe ſera pas purifié avec l'eau luſtrale, où l'on jettoit de la cendre d'une vache rouſſe immolée à cet effet, (*k*) *ſera exterminé de l'aſſemblée du Seigneur, parce qu'il a profané ſon ſanctuaire*: il ſera excommunié & exclus de l'aſſemblée d'Iſraël; il ſera regardé comme un profane & un incirconcis. Les Rabins entendent cela de la mort du corps, d'une mort prématurée, ou d'une mort violente; ou de la mort de l'ame, ou de l'un & de l'autre, ſelon la griéveté du crime, & l'importance de la matiére.

L'Egliſe ſe met auſſi pour le lieu ſaint, le Tabernacle, le Temple, ou la Synagogue, où le peuple du Seigneur s'aſſembloit. Les anciens d'Iſraël firent leur priere dans l'Egliſe, ou la Synagogue de Béthulie: (*l*) *Intrà in eccleſiam oraverunt.* Et le Pſalmiſte: (*m*) Je vous loüerai *dans l'Egliſe*; je publierai vos loüanges *dans l'Egliſe des Saints*; *dans une grande Egliſe*, c'eſt-à-dire dans le Temple, où les Saints, les Iſraelites, & enfin tout le peuple s'aſſemblent.

(*d*) 2. *Reg.* III. 5. (*e*) *Ita Rabb. & Amb. Tradit. Hebr. in* 2. *Reg.* (*f*) עגלה *Juvenca.* (*g*) *Num.* XX. 4. (*h*) *Deut.* XXIII. 1. 2. 3. *&c.*

(*i*) *Ibid.* ℣ 8. (*k*) *Num.* XIX. 20. 21. (*l*) *Judit.* VI. 21. (*m*) *Pſalm.* XXI. 23. 26.

L'Egliſe ſe met pour la ſocieté des fidéles, qui ont conſervé le dépôt de la vraie Religion, depuis le commencement du monde juſqu'aujourd'hui, & qui la conſerveront juſqu'à la fin des ſiécles. Moyſe nous a conſervé la ſucceſſion de cette Egliſe, depuis le commencement du monde juſqu'à ſon tems; & depuis Moyſe juſqu'à la venuë de JESUS-CHRIST, nous avons les Livres ſacrez des Hébreux, & leurs hiſtoires, qui nous apprennent les différentes révolutions qui ſont arrivées dans la Religion parmi les Iſraëlites. Adam inſtruiſit ſes fils de la vraie Religion; mais bientôt la corruption des mœurs ſe gliſſa dans ſa famille: on vit ſe former deux Egliſes; l'une compoſée des enfans de Dieu deſcendus de Seth, & l'autre compoſée des enfans des hommes ſortis de la race de Caïn. L'une & l'autre ſe continua juſqu'au déluge: après le déluge Noë inſpira à ſes fils les ſentimens de religion dont il étoit rempli; mais on ne ſçait juſqu'à quand ils la conſerverent.

Moyſe nous conduit depuis Sem juſqu'à Abraham pere des fidéles; mais il ne nous dit point ſi la vraie Religion ſe conſerva dans les deſcendans de Cham & de Japhet, ni juſqu'à quel tems elle y ſubſiſta. Mais d'un côté nous voyons que les ayeux d'Abraham adoroient les idoles dans la Caldée (*n*), & de l'autre nous ſçavons que la crainte du Seigneur n'étoit pas entiérement bannie de la Paleſtine & de l'Egypte, lorſqu'Abraham y arriva, puiſque le Roi de Gérare craignoit le Seigneur, & avoit horreur du crime, de même (*o*) que le Roy d'Egypte. Le Grand Prêtre Melchiſedech eſt encore une preuve de ce que nous venons de dire (*p*). Le même Abraham s'imaginoit qu'il y avoit au moins dix ou vingt juſtes dans Sodome (*q*). Depuis Abraham juſqu'à JESUS-CHRIST, on trouve une ſucceſſion ſuivie de la vraie Egliſe parmi les Juifs & les autres deſcendans de ce Patriarche; car il eſt très-croyable que les fils d'Abraham par Agar & par Céthura conſerverent auſſi pendant quelque tems le dépôt de la foi, qu'ils avoient reçuë de leur pere. Job un des deſcendans d'Eſaü & ſes amis, connoiſſoient le Seigneur. Les Ammonites & les Moabites deſcendus de Loth, ne tomberent pas apparemment tout d'un coup dans l'idolâtrie, où nous les voyons déja ſous Moyſe.

Les Iſmaëlites fils d'Abraham & d'Agar, ſe vantent d'être toujours demeurez attachez au culte du vrai Dieu, & d'avoir étendu ſa connoiſſance dans l'Arabie, comme Iſaac dans la Paleſtine. Nous ne les en croyons pas ſur leur parole; car il eſt certain que du tems de Mahomet, & long-tems auparavant, ils avoient quitté la vraie foi; mais il eſt impoſſible de marquer au juſte l'époque de leur perverſion. Quant aux deſcendans d'Iſaac, on a des preuves indubitables que malgré tant de révolutions arrivées dans leur nation, malgré les fréquentes prévarications de la plûpart de leurs Princes, & les infidélitez preſque continuelles de la plupart des Iſraëlites, le Seigneur a toujours été connu parmi eux, & que Dieu s'y eſt toujours réſervé un bon nombre de vrais adorateurs; & qu'enfin c'eſt dans Iſraël qu'il faut chercher la vraie Egliſe, juſqu'à la formation de l'Egliſe de JESUS-CHRIST.]

I. EGLON, Roi des Moabites, opprima les Iſraëlites pendant huit ans. (*r*) Eglon s'étant ligué avec les Ammonites & les Amalécites, s'avança juſqu'à la ville des Palmes, c'eſt-à-dire, *Jéricho*, ou *En-gaddi*, dont il ſe rendit maître. Il avoit ſa demeure ordinaire à Jéricho, & le Seigneur ſuſcita Aod pour délivrer ſon peuple de l'oppreſſion des Moabites. Nous avons vû ſous l'article d'*Aod* la maniére dont il mit à mort Eglon. Cette ſervitude ſous les Moabites

(*n*) *Geneſ.* XX. 3. 4. 5. (*o*) *Geneſ.* XII. 17. 18. &c.
(*p*) *Geneſ.* XIV. 18. (*q*) *Geneſ.* XVIII. 23. 24. 25.

(*r*) *Judic.* III. 12. 13. 14.

bites dura depuis l'an du Monde 2591. juſqu'en 2599. avant J. C. 1401. avant l'Ere vulg. 1405.

II. EGLON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 39.

EGYPTE, pays d'Afrique, nommé en Hébreu, *Mezor*, ou *Mezraïm*, ou *Mizraïm*, & en Grec *Aigyptos*, d'où vient le Latin *Ægyptus*, & le François Egypte, & Cophte. *Mizraïm* étoit fils de Cham; & *Ægyptus* étoit, dit-on, un ancien Roi de ce pays, fils de *Bélus*, & frere d'*Armaïs*. Mizraïm eut pour fils, (*t*) *Ludim*, *Anamim*, *Laabim*, *Nephtüim*, *Phetruſim*, & *Caſlüim*, qui ont peuplé divers cantons de l'Egypte, ou des environs. Les anciens Géographes mettoient une partie de l'Egypte dans l'Aſie, & l'autre dans l'Afrique. La partie d'Aſie étoit à l'orient du Nil, & l'autre partie à l'occident du même fleuve. Souvent auſſi dans les Anciens on attribuë à l'Arabie, la partie de la baſſe Egypte qui eſt à l'orient du Nil; & l'Ecriture attribuë le même terrein, au pays de *Chus*, qui eſt ſi ſouvent traduit par l'*Ethiopie*.

L'Egypte étoit partagée par *Nomes*, ou Cantons; ils y comptoient quarante-deux Nomes, qui étoient comme autant de petites Provinces. On diſtinguoit la haute & la baſſe Egypte. La haute s'appelloit auſſi Thébaïde, à cauſe de la ville de Thébes qui en étoit la capitale. Elle s'étendoit bien avant vers le midi, juſqu'aux frontiéres de l'Ethiopie. La baſſe Egypte comprenoit principalement le Delta, & ce qui s'étend ſur les côtes de la Méditerranée. Tout le monde ſçait que l'Egypte n'a proprement qu'un fleuve, qui eſt le Nil, lequel par ſes inondations cauſe toute la fertilité du pays.

Rien n'eſt plus commun dans l'Ecriture que le nom de l'Egypte. Ce pays eſt, à proprement parler, le berceau de la nation des Hébreux. Joſeph y ayant été mené, & vendu comme eſclave, fut bien-tôt, par un effet ſenſible de la ſageſſe & de la providence de Dieu, établi Intendant, & comme Viceroi de toute l'Egypte. Il y fit venir ſon pere, & toute ſa famille, au nombre d'environ ſoixante & dix perſonnes; & aprés deux cens quinze ans, (*u*) ils en ſortirent au nombre de ſix cens trois mille cinq cens cinquante hommes, capables de porter les armes, ſans compter les femmes ni les enfans. Ce ne fut qu'à force de miracles & de châtimens, que le Roi d'Egypte permit aux Hébreux de ſortir de ſon pays. Moyſe frappa l'Egypte de dix playes, avant que ce Prince endurci pût ſe réſoudre de relâcher un grand peuple, qu'il avoit aſſervi, & dont il tiroit de grands ſervices; & aprés même les avoir congédiez; & contraints de ſe retirer, il ſe repentit, les pourſuivit avec ſon armée; & étant entré inconſidérément aprés eux dans le lit de la Mer Rouge, il y périt avec tous les ſiens.

Le nom commun des Rois d'Egypte, étoit *Pharaon*, qui parmi eux ſignifie la ſouveraine puiſſance. Mais outre ce nom, ils en avoient un autre qui leur étoit propre. L'Hiſtoire nous a conſervé les noms de pluſieurs Rois d'Egypte, (*x*) & une ſuite de leurs Dynaſties. Mais l'envie qu'ont euë les Hiſtoriens de cette nation de relever leur grande antiquité, leur a fait exagérer la durée de leur Empire, & leur a fait perdre toute créance auprés des gens qui aiment la vérité. Ils ſoutiennent que l'Egypte a été gouvernée ſucceſſivement par les Dieux, les Demi-Dieux, ou les Héros, & enfin les hommes ou les Rois. Ils donnent au regne des Dieux & des Demi-Dieux trente-

(*t*) *Geneſ.* X. 13.

(*u*) Ils entrérent en Egypte l'an du Monde 2298. & ils en ſortirent en 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491. (*x*) *Vide Manethon apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. Chronic. Ægypt. apud Syncell. Marſham Can. Chronolog. Ægypt.*

trente-quatre mille deux cens un ans; & à celui des Rois, depuis Ménés, juſqu'à Nectanebe, deux mille trois cens vingt-quatre ans. Nectanébe fut dépoſé par Artaxercés Ochus Roi de Perſe, quinze ans avant la Monarchie d'Aléxandre le Grand. Depuis Nectanèbe, juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST, on compte environ trois cens quarante ans. De ſorte que depuis le commencement de la Monarchie des Egyptiens, juſqu'à la naiſſance du Sauveur, il y auroit trente-ſix mille huit cens ſoixante-cinq ans. Supputation qui eſt abandonnée par tous nos Chronologiſtes.

On prétend que la maniére dont les anciens Egyptiens comptoient leurs années, a beaucoup contribué à enfler leur Chronologie, & à multiplier le grand nombre d'années de leurs premiers Rois. Paléphate (*y*) dit qu'anciennement ils comptoient la durée du regne de leurs Princes par jours, & non par années. Et qui nous aſſûrera que ceux qui ſont venus depuis, n'auront pas mis des années, au lieu de jours; & que liſant par exemple, que Helios fils de Vulcain, a regné quatre mille quatre cens ſoixante & dix-ſept jours, c'eſt-à-dire, douze ans, trois mois, quatre jours, ils n'auroient pas avancé qu'il aura regné quatre mille quatre cens ſoixante & dix-ſept ans?

Diodore de Sicile (*z*) dit que les Egyptiens nous comptent des fables, lorſqu'ils nous aſſûrent que les plus anciens de leurs Dieux ont regné chacun au moins douze cens ans, & les moins anciens au moins trois cens ans. En ſorte que depuis le regne d'Hélios ou du Soleil, juſqu'au paſſage d'Aléxandre le Grand dans l'Aſie ils comptent vingt-deux mille ans de regne. Mais, ajoûte-t-il, comme ce nombre d'années excéde toute créance, quelques-uns pour les excuſer, remarquent qu'au commencement, leur année n'étoit que d'un mois, ſuivant le cours de la Lune; de ſorte que les douze cens ans de regne de chaque Dieu, ſe réduiroient à douze cens mois, ou cent ans. Dans la ſuite, dit-il encore, l'année d'Egypte ayant été faite de quatre mois, ils avancérent que leurs Rois avoient regné chacun au moins douze cens ans, qui font douze cens mois, ou cent ans. De cette ſorte, on réduiſoit à une durée raiſonnable l'exceſſive antiquité des Dynaſties Egyptiennes. Cenſorin (*a*) aſſûre qu'anciennement l'année Egyptienne n'étoit que de deux mois, & que ce fut le Roi Piſon qui lui en donna quatre, & qui enfin la fixa à douze mois.

De plus, il eſt certain que les Dynaſties d'Egypte, que l'on nous vante, ne ſont pas toutes ſucceſſives, mais qu'il y en a beaucoup de collatérales, & que la plûpart de ces Rois que l'on place l'un aprés l'autre, ont ſouvent été contemporains; l'un regnant dans un canton de l'Egypte, & l'autre dans un autre. Auſſi ces liſtes portent-elles ſept noms différens, ſuivant les ſept cantons où les Dynaſties ſubſiſtoient; ſçavoir, à *This*, à *Memphis*, à *Dioſpolis*, à *Thanis*, à *Sethron*, à *Elephantine*, & à *Sais*. Or en mettant ces Dynaſties bout à bout, on comprend aiſément qu'on en peut extrêmement étendre la durée, & leur donner une antiquité qu'elles n'ont point du tout. Ainſi pour ne pas riſquer de donner le faux pour le vrai, on nous excuſera, ſi nous ne rapportons pas ici la liſte des premiers Rois d'Egypte.

Depuis *Mezraïm*, l'Ecriture nomme toûjours les Rois de ce pays du nom de *Pharao*. Elle ne nous a conſervé les noms propres que de quatre de ces Princes; *Seſac*, (*b*) *Nechao*, (*c*) *Sua*, (*d*) & *Ephrée*. (*e*) Seſac eſt

(*y*) *Paléphati Fragment. ex Chronico Alex.* (*z*) *Diodor. Sicul. l.* 1. *p.* 15. *d.* & *Plin. l.* 7. *c.* 48.

(*a*) *Cenſorin. de die Natali, c.* 19. (*b*) 3. *Reg* XI. 40. (*c*) 4. *Reg.* XXXIII. 29. *Jerem.* XLVI. 2. (*d*) 4. *Reg.* XVII. 4. (*e*) *Jerem.* XLIV. 30.

eſt peut-être *Seſonchis*; Nechao eſt *Nechos* d'Hérodote; (*f*) *Sua* eſt le même que *Sabacon* ou *Sethon*; (*g*) & Ephrée eſt *Apries*, (*h*) marqué dans le même Auteur. *Seſac* vivoit du tems de Roboam fils de Salomon; *Nechao*, du tems de Joſias Roi de Juda; *Sua*, du tems d'Oſée Roi d'Iſraël; & *Ephrée*, du tems de Jérémie & de Sédécias. Hérodote le fait fils de Pſammis, & petit-fils de Néchos. On peut voir ſon hiſtoire dans cet Auteur. Depuis Apriés, nous trouvons Amaſis, Pſammetichus, ſur lequel Cambyſes fit la conquête de l'Egypte, l'an du Monde 3479. avant J. C. 521. avant l'Ere vulgaire 525. (*i*) Aprés cela, on trouve encore dans l'Egypte les Rois ſuivans, *Inarus*, *Achoris*, *Tuchos*, *Nectanebus*. Ce dernier fut dépoüillé par Artaxercés Ochus, l'an du Monde 3654. avant J. C. 346. avant l'Ere vulgaire 350. Environ dix-neuf ans aprés, Aléxandre le Grand entra dans l'Egypte, & en fit la conquête, l'an du Monde 3673. avant J. C. 327. avant l'Ere vulg. 331.

Les Ptolemées ſuccédérent à Aléxandre, & on en a une ſuite bien aſſûrée.

Ptolemée fils de Lagus, & ſurnommé *Soter*, regna trente-neuf ans; depuis la mort d'Aléxandre, arrivée l'an du Monde 3681. juſqu'en 3720.

Ptolemée Philadelphe, regna trente-neuf ans; depuis 3720. juſqu'en 3758.

Ptolemée Evergetes, regna vingt-cinq ans; depuis 3758. juſqu'en 3783.

Ptolemée Philopator, dix-ſept ans; depuis 3783. juſqu'en 3800.

Ptolemée Epiphane, vingt-quatre ans; depuis 3800. juſqu'en 3824.

Ptolemée Philométor, trente-ſept ans; depuis 3824. juſqu'en 3861.

Ptolemée Evergetes ou *Phyſcon*, cinquante-trois ans; depuis 3861. juſqu'en 3888.

Ptolemée Lathure, trente-ſix ans, ſix mois; depuis 3888. juſqu'en 3923.

Cléopatre, fille de Lathure, & femme d'Aléxandre I. regna ſix mois.

Aléxandre I. neveu de Lathure, établi en 3924. mort en 3943. *Vide Uſſerium ad annum Mundi* 3924.

Aléxandre II. fils d'Aléxandre I. fut chaſſé par les Aléxandrins, en 3939.

Ptolemée Nothus, ou *Aulétés*, regna treize ans; depuis 3940. juſqu'en 3953.

Ptolemée Denys, ou *Bacchus*, regna trois ans, huit mois. Mort en 3957.

Cléopatre, ſœur de Ptolemée, depuis 3957. juſqu'en 3974.

On fera des articles particuliers de tous ces Rois, qui ſont nommez dans la Bible, & qui ont eu quelque part aux affaires des Hébreux.

EGYPTE; *Torrent d'Egypte*, ou *Fleuve d'Egypte*. L'Ecriture marque aſſez ſouvent le fleuve, ou le torrent d'Egypte; comme limites de la Terre promiſe, du côté de l'Egypte & du midy. Par exemple, Dieu dit à Abraham; (*k*) *Je vous donnerai cette terre, depuis le torrent d'Egypte, juſqu'au fleuve de l'Euphrate.* Et ailleurs, (*l*) Salomon raſſembla tout ſon peuple pour la dédicace du Temple, *depuis l'entrée d'Emath, juſqu'au torrent d'Egypte.* Enfin Moyſe marquant les limites méridionales de la Terre promiſe, les met (*m*) *depuis Aſemona, juſqu'au torrent d'Egypte, & juſqu'à la grande mer*, qui eſt la Méditerranée. Voyez la même choſe *Joſue* XV. 4.

Il s'agit à préſent de ſçavoir quel eſt ce fleuve ou ce torrent d'Egypte. Pluſieurs ont crû que c'étoit le *torrent de Bezor*, (*n*) autrement, le torrent du déſert, ſitué entre Gaze & Rhinocorure. Mais nous ne dou-

(*f*) *Herodot. l.* 2. *c.* 158. 159. (*g*) *Herodot. l.* 2. *c.* 141. (*h*) *Herodot. l.* 2. *c.* 161. *&c.* (*i*) Conſtant in Manaſſe dans ſa Chronique ne donne à la durée de la Monarchie des Egyptiens, que 1663. ans. Or en remontant depuis la conquête de l'Egypte par Cambyſes, cela ne va qu'à l'an du Monde 1816. environ 160. ans aprés le déluge.

(*k*) *Geneſ.* XV. 18. (*l*) 2. *Par.* VII. 8. (*m*) *Num.* XXXIV. 5. (*n*) 1. *Reg.* XXX. 10.

doutons nullement que ce ne ſoit le Nil, le ſeul fleuve qui arroſoit l'Egypte. Joſué le déſigne viſiblement par le nom (*o*) de *Sichor*, qui eſt le vrai nom du Nil; comme qui diroit, le fleuve trouble, à cauſe des eaux de ce fleuve, qui ſont ſouvent troubles & boüeuſes. Amos (*p*) le déſigne ſous le nom de *torrent du déſert*, parce que le bras le plus oriental du Nil, & le plus voiſin de la terre de Canaan, étoit prés de l'Arabie, ou du déſert, nommé en Hébreu *Araba*, & arroſoit le Nome nommé Arabique par les Egyptiens. Le terme Hébreu *Nahal*, que l'on a rendu par *torrent*, ſignifie auſſi un fleuve.

[EGYPTE. Les Arabes nomment *Rib* ou *Rif* (*q*) cette partie d'Egypte, qui s'étend depuis le Caïre juſqu'à la Méditerranée. La haute Egypte s'appelle *Saïde*, ou Thébaïde, & la partie d'entre deux s'appelle *Souf*. Le nom de *Rib*, ou de *Rif* eſt connu dans l'Ecriture: (*r*) *Memor ero Rahab & Babylonis ſcientium me.* Rahab eſt le même que *Rib*. On le trouve encore en ce ſens dans le Pſeaume LXXXVIII. 11. & dans Iſaïe XXX. 7. & LI. 9. Le nom de *Souf* ſe trouve auſſi dans les Livres ſaints écrits en Hébreu. Moyſe appelle *mer de Souf*, ce que nous appellons *mer rouge*. Il eſt étonnant que *Saïd*, qui eſt le nom de la fameuſe Thébes, capitale de la haute Egypte, ne ſe trouve pas dans l'Ecriture. On croit que Thébes y eſt nommée *No-Ammon*, ou *la demeure de Jupiter*. M. d'Herbelot dit que Saïd en Arabe ſignifie un terrain élévé, & qu'il appelle *Saïd-Meſr* la partie ſupérieure de l'Egypte, qui eſt la Thébaïde. Or la Thébaïde eſt encore diviſée en ſupérieure, inférieure, & moyenne. La ſupérieure comprend les villes d'*Arment*, d'*Arſoüan*, (ou Syenne) d'*Aſna*, (apparemment Latopolis) de *Soïouth*: quelques-uns y joignent les villes de *Kift*, *Coſſ*, & d'*Acſour*.

La Thébaïde inférieure comprend les villes d'*Abouſig*, d'*Aſchmounim*, de *Manraloux*, & de *Fioum*. Celle du milieu comprend la ville d'*Akonin*.

Le nom de *Meſr*, ou *Miſor*, ou *Miſraïm*, fils de Cham, s'eſt conſervé dans la ville de même nom, qui a été nommée ſucceſſivement *Miſor*, *Memphis*, ou *Moph*, *Babylone*, & *le Caïre* (*ſ*). Elle porta le nom de Moph ou Memphis juſqu'au tems d'Alexandre le Grand, alors on lui donna le nom de Babylone, à cauſe de ſa ſituation, & du rapport qu'elle avoit avec Babylone de Caldée. Cette ville fut conquiſe par les Arabes l'an 18. ou 19. de l'Hégire. Amrou-Ben-As qui la prit, fit bâtir tout auprès une autre ville, qui fut nommée *Fuſthath*, à cauſe de la tente de ce Général qui fut dreſſée fort long-tems au même lieu. Les Califes Fatimites s'étant rendus maîtres de l'Egypte, en ajouterent encore une autre qu'ils nommérent *Caherah*, c'eſt-à-dire la Victorieuſe, qui nous eſt connuë aujourd'hui ſous le nom du Grand Caïre.

Les Sultans Mammelus de la Dynaſtie des Circaſſiens, ayant fait depuis bâtir un château fort élevé & bien fortifié ſur la rive orientale du Nil, y attirerent la plupart des habitans du Caïre, en ſorte que cette ville inſenſiblement changea de ſituation, & que le Caïre bâti par les Fatimites n'eſt plus connu que ſous le nom de *Vieux-Caïre*. Le Caïre eſt bâti ſur la rive orientale du Nil, mais l'ancienne Miſor, ou Meſr, étoit bâtie ſur la rive occidentale du même fleuve.

Quant au nom d'Egypte, il vient de *Kibt*, ou *Kibthi*, qui eſt l'ancienne ville de *Coptos*, dans la haute Egypte (*t*), éloignée du Nil de ſept paraſanges, qui font environ quatorze lieuës. Cette même ville de *Coptos* donna le nom aux Cophtes, ou Egyptiens d'aujourd hui, qui ſont tous Chrétiens, & parlent un langage mêlé du Grec & de l'ancien Egyptien. Les Tures appellent

(*o*) *Joſue* XIII. 3. שיחור (*p*) *Amos* VI. 15. (*q*) Bibliot. Orient. p. 718. *Rif.* (*r*) *Pſalm.* LXXXVI. 4.

(*ſ*) Bibliot. Orient. p. 579. *Meſr.* (*t*) *Idem* p. 1103. Kibt.

lent Kibs les anciens Egyptiens naturels du pays, qui ne ſont pas Muſulmans. Leurs Auteurs parlent de l'Egypte comme d'un des plus beaux & des meilleurs pays du monde: un de leurs Auteurs dit que le terroir de ce pays eſt pendant trois mois de l'année blanc & éclatant comme une perle, trois mois noirs comme le muſe, trois mois verd comme les émeraudes, & trois mois jaune comme l'ambre. Il fait le dénombrement de toutes les choſes qui ne ſe trouvent qu'en Egypte: les principales ſont la mine des émeraudes orientales, l'orge rouge, l'opium, le baume de la Matarée, le froment de Joſeph, l'art de faire éclorre des poulets dans des fours, le miel des abeilles de Baenſa, la colocaſe, le fin lin, la caſe, le limon aigre adouci par l'eau du Nil, le poiſſon nommé Scinchur, pluſieurs ſortes de bois & de marbres ſinguliers, la plante du papier, &c. Il ne doit donc pas paroître ſi ſurprenant que les Iſraélites dans le déſert regretaſſent un ſi beau & un ſi excellent pays.

Homére (*u*) a donné au Nil le nom d'*Ægyptus*. Pluſieurs anciens (*x*) ont écrit que l'Egypte n'etoit qu'un grand attériſſement produit par le Nil; & les Ethiopiens en étoient ſi perſuadez, qu'ils ſe ſervoient de ce raiſonnement pour prouver qu'ils étoient plus anciens que les Egyptiens. Bochart a réfuté ce ſentiment dans ſon Phaleg. l. 4. c. 24.

L'Egypte eſt partagée en deux par une grande chaîne de montagnes, qui eſt entre le Nil & la mer rouge, & qui s'étend du nord au midi. L'eſpace qui eſt entre ces montagnes & la mer rouge, eſt occupé par les Arabes, & preſqu'entierement déſert; mais ce qui eſt entre le Nil & ces montagnes, eſt le pays du monde le plus fertile. On eſt obligé de jetter du ſable ſur les terres, pour diminuer leur exceſſive fécondité: elle vient des débordemens du Nil, qui ſe répand réguliérement ſur ſes terres, en commençant au ſolſtice d'Eté (*y*), & y demeure pendant tout le tems que le ſoleil parcourt le ſigne du Lion: il décroît quand il vient au ſigne de la Vierge, & finit au ſigne de la Balance. Les anciens Egyptiens faiſoient par an ſur le même fond deux récoltes de bled; aujourd'hui on ſe contente d'une. Après la moiſſon de l'orge, on ſéme dans le même champ du ris, des melons, des concombres. On dit que l'Egypte fourniſſoit à Rome vingt millions de boiſſeaux de bled.

Pline (*z*) dit qu'on commence à ſemer au commencement de Novembre, qu'on fait la moiſſon en Avril, & qu'on l'acheve au mois de May. Moyſe (*a*) remarque qu'au milieu de Mars lorſque les Iſraélites ſortirent de l'Egypte, l'orge & le lin qui étoient déja avancez furent gâtez par la grêle; mais que le froment qui eſt plus tardif, fut conſervé. Les Egyptiens ſemoient leur orge & leur lin avant l'hyver, c'eſt-à-dire au commencement de Novembre; après que les eaux du Nil s'étoient retirées. L'hyver en ce pays eſt très-modéré, & l'on y met les chevaux au verd au mois de Janvier & de Février. La moiſſon du froment étoit achevée pour la Pentecôte dans la Paleſtine & dans l'Egypte: il faut bien que toute la moiſſon ſoit faite, lorſque le Nil commence à ſe déborder.

Les Egyptiens ſe vantoient d'être les plus anciens peuples du monde: ils ont paſſé pour inventeurs des ſciences & des arts: ils ont communiqué aux Grecs les noms des Dieux & la fauſſe Théologie: ils ont pouſſé la ſuperſtition & l'idolatrie plus loin qu'aucun autre peuple; ayant rendu lur culte aux aſtres, aux hommes, aux animaux, & même aux plantes, ſi l'on en croit les Payens eux-mêmes, qui ont raillé leur exceſſive ſuperſtition. C'eſt à leur imitation que les

(*u*) *Odyſſ.* XIV. *v.* 258. Στῦξ δ' ἐν Αἰγύπτῳ πολυαὶξ ἔνεικε ῥέεθρα. (*x*) *Diodor. l.* 1. *p.* 25. *& l.* 3. *p.* 101. *Herodot. l.* 2. *c.* 5. *Ariſtot. Meteor. l.* 1. *c.* 14.

(*y*) *Plin. l.* 18. *c.* 18. (*z*) *Plin. ibid. Caſſian. collat.* 15. *c.* 4. *Joſeph. l.* 3. *Antiq. c.* 10. (*a*) *Exod.* IX. 31. 32.

Hébreux dans le déſert ont rendu leur culte au Veau d'or (*b*), & que Jeroboam propoſa à ſes ſujets de pareilles figures pour objet de leurs adorations. Moyſe nous apprend que les Hébreux immoloient des animaux, dont les Egyptiens regardoient la mort comme une abomination (*c*), & une choſe déteſtable. Il nous dit auſſi que les Egyptiens ne vouloient pas manger avec les Hébreux (*d*), parce qu'ils déteſtoient tous les paſteurs de brebis.

On eſt aſſez partagé ſur le motif de cette haine. Les uns croyent qu'elle eſt fondée ſur ce que les Rois ſurnommez Paſteurs, venus d'Arabie, ayant fait irruption en Egypte, y dominerent aſſez long-tems, ſelon le récit de Manéthon (*e*). D'autres croyent que les Egyptiens accoutumez depuis leur Roi Séſoſtris à une vie molle & oiſive, avoient horreur des paſteurs, dont la profeſſion eſt plus laborieuſe & plus active. Enfin d'autres veulent que les Egyptiens ayent eu un grand éloignement des paſteurs Hébreux & des autres, parce qu'ils tuoient & qu'ils mangeoient les brebis, les moutons, les chévres, les boucs, qui étoient l'objet du culte des Egyptiens.

Nous avons examiné ſous le nom *Cérémonies*, ſi les Hébreux ont reçu des Egyptiens les cérémonies & les loix qui ſont communes aux deux nations, ou ſi les Egyptiens les ont reçuës des Hébreux.

Fuite de JESUS-CHRIST *en Egypte.* Voyez *Fuite.*]

I ELA, ſucceſſeur d'Oolibama, dans le gouvernement de l'Idumée. *Geneſ.* XXXVI. 41.

II. ELA, pere du fameux Séméï, de la Tribu de Benjamin. 2. *Reg.* IV. 18.

III. ELA, fils de Baſa Roi d'Iſraël. Il fut aſſaſſiné par Zambri, aprés deux ans de regne. (*f*) Il laiſſa un fils nommé Osée, qui tua Phacée, uſurpateur de ſa Couronne. 4 *Reg.* XV. 30.

ELAD, petit-fils d'Ephraïm, qui fut tué dans la ville de Geth, pendant le ſéjour des Hébreux en Egypte. (*g*)

ELADA, fils de Tahat, & petit-fils d'Ephraïm. 1. *Par.* VII. 20.

ELAI, ayeul de Judith. *Judith.* VIII. 1.

ELAM. Voyez *Ælam.*

ELANITE, ou *Elanitique.* Le golphe Elanitique tire ſon nom de la ville d'Elon ou Ailan, qui eſt ſituée ſur le rivage oriental de la Mer Rouge. Pline met cent cinquante milles depuis Gaze, juſqu'à Elat; & Strabon y met douze cens ſoixante ſtades. Elat ou Elan, étoit un des trois ports de la Mer Rouge. Le premier étoit à Bérénice; le ſecond, à Clyſma, & le troiſiéme, à Elath.

ELASA, fils d'Heller, & pere de Siſamoï. 1. *Par.* II. 39.

ELAT, ou *Ailat.* Voyez *Aila.*

I. ELCANA, de la Tribu de Lévi, pere de Samuël, étoit de Ramatha, du canton de Sophim. 1. *Reg.* I. 1. 2.

II. ELCANA, fils d'Aſir, & pere d'Abiaſaph. 1. *Par.* VI. 23.

III. ELCANA, Général de l'armée d'Achas Roi de Juda. Il fut tué par Zechri, qui commandoit celle de Phacée Roi d'Iſraël. (*h*)

ELCESI, village de Galilée, illuſtre par la naiſſance du Prophéte Nahum. (*i*) On montroit ce village preſque ruiné encore du tems de ſaint Jérôme. (*k*) Théophylacte dit qu'il eſt au-delà du Jourdain.

ELCHANAM, ou *Elchanan* fils de l'oncle paternel d'Azaël. (*l*) Apparemment le même que *Elchanan fils de Jair*, que ſaint Jérôme a exprimé par *Adeo-datus filius ſaltûs.* (*m*)

ELDAA, fils de Madian, & petit-fils de Céthura & d'Abraham. (*n*)

ELDAD

(*b*) *Exod.* XXXII. 6. (*c*) *Exod.* VIII. 26. (*d*) *Geneſ.* XLVI. 34. (*e*) *Manetho apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. Euſeb. præpar. l.* X. *c.* 13. (*f*) 3. *Reg.* XVI. 6. 7 8. 9.

(*g*) 1. *Par.* VII. 21. (*h*) 2. *Par.* XXVIII. 7. (*i*) *Nahum.* l. 1. (*k*) *Hieronym. Proleg. in Prophet. Nahum.* (*l*) 1. *Par.* XI. 26. (*m*) 3. *Reg.* XXI. 18. (*n*) 1. *Par.* I. 33.

ELDAD & *Medad*, ayant été déſignez par Moyſe, (*o*) pour être du nombre des ſoixante & dix Anciens d'Iſraël, qui devoient l'aider dans la conduite du peuple, & ne s'étant pas trouvez avec leurs collégues dans l'aſſemblée, ne laiſérent pas d'être remplis comme eux de l'Eſprit de Dieu, & ils commencérent à prophétiſer au milieu du camp. Joſué l'ayant ſçû, & craignant que cela ne portât préjudice à la gloire de Moyſe, lui dit: Seigneur, empêchez-les. Mais Moyſe lui repondit: Pourquoi vous piquez-vous de jalouſie pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple prophétiſât, & que Dieu repandît ſur lui ſon Eſprit! Il y en a qui croyent qu'Eldad & Medad étoient freres de Moyſe: mais ce ſont des traditions ſans aucun fondement.

ELEALE', ville de la Tribu de Ruben. (*p*) Euſébe la place à un mille d'Hésébon.

I. ELEAZAR, troiſiéme fils d'Aaron, & ſon ſucceſſeur dans la dignité de Grand-Prêtre. Phinées ſuccéda à Eléazar. Celui-ci entra dans la Terre promiſe avec Joſué; & on croit qu'il y vêcut vingt-trois ou vingt-cinq ans. Le ſouverain Pontificat demeura dans la famille d'Eléazar juſqu'au tems du Grand-Prêtre Héli, qui étoit de la famille d'Ithamar. Eléazar fut enterré à Gabaat de Phinées, dans la Tribu d'Ephraïm. (*q*)

II. ELEAZAR, fils d'Aminadab, à qui l'on confia la garde de l'Arche du Seigneur, lorſqu'elle fut renvoyée par les Philiſtins. (*r*) On croit qu'Eléazar étoit Prêtre, ou au moins Lévite, quoique ſon nom ne ſe trouve pas dans les dénombremens des enfans de Levi. Il demeuroit à Gabaa, qui étoit apparemment le lieu le plus élevé & le plus sûr de la ville de Cariath-Iarim. Gabaa en Hébreu, ſignifie une hauteur. L'Ecriture dit qu'*on conſacra Eléazar, pour être le gardien de l'Arche du Seigneur*; ſoit que cette conſécration fût une ſimple deſtination à cet emploi, ou qu'on lui donnât l'onction ſacerdotale, ou qu'on l'obligeât à ſe purifier, pour recevoir chez lui ce ſacré dépôt.

III. ELEAZAR, fils d'Ahod, un des trois braves de David, qui lui allérent puiſer de l'eau dans la citerne de Bethléem, en paſſant au travers du camp des Philiſtins. (*s*) C'eſt le même Eléazar, qui ſeul arrêta un jour l'armée des Philiſtins & qui en fit un ſi grand carnage, que ſon épée ſe trouva colée à ſa main. (*t*)

IV. ELEAZAR, ſurnommé *Abaron*, ou *Auran*, frere de Judas Maccabée. Il eſt nommé dans le premier Livre des Maccabées, (*u*) Eléazar fils de Saura; & dans Joſeph, *Auran* ou *Avran*. Eléazar donc ayant apperçû dans l'armée du Roi Antiochus Eupator, qui aſſiégeoit alors Bethſura, un éléphant plus beau, & plus richement harnaché que les autres, & s'imaginant que le Roi pouvoit être deſſus, il ſe fit jour au travers des ennemis; & s'étant gliſſé ſous cet animal, il lui perça le ventre avec ſon épée: mais l'éléphant en tombant, l'écraſa ſous lui.

V. ELEAZAR, vieillard vénérable de Jeruſalem, qui ſouffrit le martyre, dans la perſécution d'Antiochus Epiphanes. (*x*) Eléazar ayant refuſé d'obéir aux ordres du Roi, qui vouloit qu'il abandonnât la Religion du Seigneur, fut pris, & mené au ſupplice. Ses amis touchez de compaſſion pour ſa vieilleſſe, lui conſeilloient de faire ſeulement ſemblant de manger de la viande de porc: mais il ne put s'y réſoudre, craignant que ſa feinte ne fût un piége aux autres Juifs, qui pourroient croire qu'il en auroit véritablement mangé. Ainſi il mourut généreuſement ſous les coups qu'on lui fit ſouffrir.

[On doute ſi ce fut à Jéruſalem ou à Antioche

(*o*) *Num.* XI. 24. 25. *&c.* (*p*) *Num.* XXXII. 37. (*q*) *Joſue* XXIV. *ult.* (*r*) 1. *Reg.* VII. 1. An du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116.

(*s*) 2. *Reg.* XXIII. 9. 1. *Par.* XI. 16. 17. (*t*) 1. *Par.* XI. 13. 2. *Reg.* XXIII. 10. (*u*) 1. *Macc.* VI. 43. *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 14. (*x*) 2. *Macc.* VI. 18. *& ſeq.* An du Monde 3857. avant J. C. 163. avant l'Ere vulg. 167.

tioche qu'il conſomma ſon martire. Il paroît certain par le ſecond des Maccabées & par Joſeph, qu'il ſouffrit en préſence du Roy Antiochus Epiphanes (y), de même que les ſept freres Maccabées; mais il n'eſt pas ſi clair ſi ce fut à Antioche ou à Jéruſalem. L'ancien Traducteur du livre de Joſeph, qui a pour titre, *De l'empire de la Raiſon*, dit que ce fut à Antioche; mais le texte Grec de Joſeph ne le dit pas: il ſuppoſe au contraire que les ſept freres ſouffrirent à Jéruſalem. Il dit la même choſe l. 12. des Antiquitez, c. 7. D'autres veulent que les ſept freres ſouffrirent à Antioche: on y montroit autrefois leurs tombeaux (z). Saint Auguſtin parle de l'Egliſe dédiée ſous leur nom dans cette ville (a). Les Martyrologes, Liran, Serarius, Titin, Joſeph fils de Gorion, mettent leur martyre à Antioche. Or il paroît certain qu'Eléazar ſouffrit au même lieu que les ſept freres Maccabées: tous les Auteurs qui en ont parlé, joignent ſon martyre à celui de ces généreux freres.

Le S. Vieillard dont nous parlons étoit un des principaux Docteurs de la Loy: (b) ſaint Gregoire de Nazianze & S. Ambroiſe (c), après Joſeph, croyent qu'il étoit de la race Sacerdotale. Il fut préſenté à Antiochus Epiphanes, & on voulut le forcer à manger de la viande de pourceau, même en lui ouvrant la bouche par force. Mais préférant la mort à une vie qu'il ne pouvoit conſerver que par une lâcheté criminelle, il alla volontairement & de lui-même au ſupplice. Ceux qui étoient préſens, touchez d'une injuſte compaſſion, à cauſe de l'ancienne amitié qu'ils lui portoient, le prirent à part, & le ſupplierent de trouver bon qu'ils lui apportaſſent des viandes dont il étoit permis de manger, afin qu'on pût dire qu'il avoit obéï aux ordres du Roy, en mangeant des viandes du ſacrifice, & qu'on le garantît ainſi de la mort; mais conſidérant ſon âge, ſes cheveux blancs, la vie innocente qu'il avoit mené juſqu'alors, il répondit qu'il aimoit mieux deſcendre au tombeau, que de faire ce qu'on demandoit de lui: Car il n'eſt pas digne, dit-il, de l'âge où nous ſommes, d'uſer de cette fiction, qui ſeroit cauſe que pluſieurs jeunes hommes s'imaginant qu'Eléazar à l'âge de quatre-vingt-dix ans, auroit paſſé de la vie des Juifs à celle des Payens, ſeroient portez à l'imiter; ainſi j'attirerois ſur moi une tache honteuſe, & l'exécration des hommes ſur ma vieilleſſe: car encore que je me délivraſſe des ſupplices dont je ſuis menacé, toutefois je ne pourrois éviter la main du Tout-puiſſant, ni pendant ma vie, ni après ma mort.

A ces mots, ceux qui le conduiſoient au ſupplice entrerent tout d'un coup dans une grande colére contre lui, attribuant à orgueil les paroles qu'il venoit de prononcer; & comme il étoit prêt de mourir ſous les coups dont on l'accabloit, il jetta un grand ſoupir, & dit: Seigneur, vous ſçavez qu'ayant pû me délivrer de la mort, je ſouffre dans mon corps les plus ſenſibles douleurs; mais dans mon ame j'ai la joye de mourir pour votre crainte. Il mourut après avoir dit ces paroles. C'eſt tout ce que nous apprend le ſecond Livre des Maccabées, que nous tenons pour Canonique.

Mais Joſeph dans le Livre de l'Empire de la Raiſon raconte la choſe avec plus d'étenduë; il dit qu'Antiochus étant venu à Jéruſalem, & voyant que le peuple mépriſoit ſes Ordonnances, monta au lieu le plus haut de la ville, accompagné des principaux de ſa Cour & de ſes ſoldats en armes, & ayant commandé qu'on contraignît les Juifs à manger de la chair de porc, & de tout ce qui avoit été immolé aux Idoles, ſinon qu'on les fit mourir ſur la rouë, Eléazar fut le premier qui lui fut préſenté. Antiochus lui parla, & eſſaya de lui perſuader d'obéir à ſes ordres; mais Eléazar lui répondit d'une

(y) 2. *Macc.* VI. *ultimo* VII. 1. 2. & *ſeq.* (z) *Hieronym. l. de locis Hebr. verbo* Modin. (a) *Aug. ſerm.* 1 *de Macc.* 30. *nov. edit.* (b) 2. *Macc* VI. 18. 19. 20. *&c.* (c) *Nazian. Orat. de Macc. Ambroſ. l.* 2. *de Jacob. & Vita beata. c.* 10.

ne maniére pleine de fermeté & de ſageſſe, & refuſa conſtamment de ſe ſoumettre à ſes ordres impies. Auſſi-tôt les gardes du Roy ſe jetterent ſur Eléazar, l'entraînerent au lieu du ſupplice, le dépoüillerent, lui lierent les mains derriere le dos, & le déchirerent à grands coups de foüet, pendant qu'un Héraut lui crioit: Obéiſſez aux ordres du Roy; mais il demeura inébranlable au milieu des coups, juſqu'à ce qu'épuiſé par la perte de ſon ſang, & par les coups dont tout ſon corps étoit déchiré, il tomba par terre, ſans rien perdre de la vigueur de ſon ame. Alors un ſoldat lui ſauta ſur le ventre pour l'obliger à ſe relever; mais il n'oppoſa à tout cela que ſon invincible patience. Quelques-uns de ſes anciens amis voulurent lui perſuader de faire au moins ſemblant de manger des viandes immolées aux Idoles; mais il le refuſa conſtamment: ſon refus les mit en colére. Ils le jetterent dans le feu, le tourmenterent avec des inſtrumens de fer, lui coulerent des liqueurs puantes dans les narines. Il mourut au milieu de ces ſupplices, priant le Seigneur de recevoir ſon ſang & ſa vie, comme une victime d'expiation pour ſes freres. Il ſouffrit l'an du monde 3837. avant JESUS-CHRIST 163. avant l'Ere Vulgaire 167.]

VI. ELEAZAR, Grand-Prêtre, fils d'Onias I. & frere de Simon ſurnommé le Juſte. Simon ayant laiſſé un fils nommé Onias, trop jeune pour remplir la Charge de Grand Sacrificateur, Eléazar oncle du pupille, exerça en ſa place la grande Sacrificature pendant dix-neuf ans; depuis l'an du Monde 3727. juſqu'en 3744. avant J. C. 260.

VII. ELEAZAR, fils d'Eliud, & pere de Mathan ayeul de ſaint Joſeph. (*d*)

VIII. ELEAZAR, fils de Méholi, & frere de Cis. 1. *Par.* XXIII. 21.

IX. ELEAZAR, fils de Boëthus, établi Grand-Prêtre par Archélaüs Ethnarque de Judée. (*e*) Il eut pour ſucceſſeur Jeſus fils de Siah.

X. ELEAZAR, fils d'Ananus, établi Grand-Prêtre par Valérius Gratus. Il avoit ſuccédé à Iſmaël fils de Phabus, (*f*) & eut pour ſucceſſeur Simon fils de Camith.

XI. ELEAZAR, fils de Dinée chef des voleurs, attaqua pluſieurs fois les Samaritains, & fut enfin vaincu, pris & mis à mort par Cumanus. (*g*)

XII. ELEAZAR, fils du grand Sacrificateur Ananias, fut un des boute-feux de la révolte des Juifs, qui attira enfin la ruine de leur Temple, & de leur nation. (*h*)

Il eſt parlé dans Joſeph de pluſieurs autres hommes du nom d'Eléazar, mais comme ils n'ont point de rapport à l'Ecriture, je ne les rapporte pas ici.

I. ELECTE, *Electa*, étoit à ce que l'on croit, une Dame de qualité, à qui ſaint Jean l'Evangéliſte adreſſe ſa premiére Epître. Elle demeuroit aux environs d'Ephéſe, & ſaint Jean lui écrit, & à ſes enfans, pour les précautionner contre les Hérétiques de ce tems-la, qui nioient la divinité de JESUS-CHRIST, & la vérité de ſon incarnation. Quelques-uns (*i*) croyent que le nom d'*Electa*, qui ſignifie choiſie, n'eſt pas un nom propre, mais une épithéte honorable donnée à cette Dame, dont le nom propre n'eſt pas exprimé dans l'Epître de ſaint Jean. D'autres (*k*) veulent que ſon nom propre ſoit *Kiria*; d'autres (*l*) que ce ne ſoit point à une perſonne, mais à une Egliſe entiére que l'Epître eſt adreſſée. Saint Clément d'Alexandrie dans ſon Commentaire ſur les Epîtres Canoniques, dit qu'Electe étoit une Dame de Babylone, à qui ſaint Jean écrivoit. Voyez nôtre Préface ſur cette Epître.

II. ELEC-

(*d*) *Matt.* I. 15.

(*e*) An du Monde 4004. de J. C. 4. & premier de l'Ere vulg. (*f*) Etabli en 4027. 23. de l'Ere vulg. (*g*) *Antiq. lib.* 20. *c.* 5. (*h*) *De Bello*, *l.* 2. *c.* 17. *in Lat. usq.* λ. *in Gr. p.* 809. 810. (*i*) *Bartholom. Patri & Cleric. in* 2. *Joan.* (*k*) *Athanaſ. in Synopſi.* (*l*) *Quidam apud Oecumen. Manduit. Differt.* 23. *Cornel. à Lapide. Serar. in* V. 13. *Fromond.*

II. ELECTE. Saint Jean ſaluë Electe, dont nous venons de parler, *au nom de ſa ſœur Electe, & de ſes fils.* Ce qui eſt auſſi embaraſſé que ce que nous venons de voir de la premiére Electe. On ne ſçait ſi celle-ci eſt une Dame, ou une Egliſe.

ELECTRUM, ſorte de métal dont il eſt aſſez ſouvent fait mention dans l'Ecriture. (*m*) C'eſt un mélange d'or & d'argent, dont les anciens faiſoient grand cas. Pline (*n*) dit qu'il y avoit quatre parties d'or, & une cinquiéme d'argent dans l'*electrum*. Et ſaint Jérôme (*o*) dit que ce métal eſt plus précieux que ni l'or, ni l'argent. Le terme Hébreu *hachaſmal*, que l'on a traduit par *electrum*, ſignifie plûtôt, ſelon Bochart, (*p*) de l'*orichalcum*, autre ſorte de métal précieux, où l'airain dominoit, [du clinquant, de l'oripeau.

ELECTRUM. Il y a un *electrum* naturel, qui ſe trouve dans certaines mines, il y en a un autre artificiel, qui ſe fait en ajoûtant une certaine quantité d'argent. Si cette quantité excéde la cinquiéme partie, l'electrum ne réſiſte point à l'enclume. Homere parle de l'*electrum*, dans la deſcription qu'il fait du Palais du Roy Ménélaus. Hélene conſacra une coupe d'electrum dans le Temple de Minerve qui eſt dans l'Iſle de Lindos. Le vrai electrum brille à la lumiére plus fort que l'argent. On dit même que les coupes faites de ce métal découvrent le venin qu'on y auroit mis, par un éclat ſemblable à l'arc-en-ciel, & par un bruit comme s'il y avoit du feu (*q*).

Electrum ſe met auſſi quelquefois pour l'*ambre*, ou *ſuccin*, ou *karabé*, qui eſt une ſubſtance bitumineuſe, d'un goût réſineux & un peu âcre; d'une odeur d'huile de térébinthe, lorſqu'on en frotte les morceaux les uns contre les autres; un peu deſagréable étant brûlée; communément jaune & tranſparente; quelquefois rouge, & quelquefois blanchâtre ou plutôt pâle; & lorſqu'elle eſt échauffée par le frottement, elle attire les brins de paille. Le karabé ſe ramaſſe principalement ſur les côtes de la mer Baltique, & ſurtout ſur celles de Pruſſe: on en trouve même dans la terre à quelque diſtance de la mer. Mais il ne paroît pas que les anciens Hébreux ayent connu cet *electrum*.]

ELEPH, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 28.

ELEPHANT, le plus gros des animaux à quatre pieds. Ceux qui ont étudié plus exactement la nature de l'éléphant, nous diſent pluſieurs choſes fort extraordinaires de la ſagacité, de la fidélité, de la prudence, de l'intelligence même de cet animal. On lui a ſouvent vû faire des choſes qui ſont fort au-deſſus de ce que font les autres bêtes. Les Hébreux ſemblent l'avoir ordinairement déſigné ſous le nom de *béhémoth*, qui ſignifie en général des animaux de ſervice. Job (*r*) fait une peinture admirable de l'éléphant ſous le nom de béhémoth. Les Grecs & les Latins ont ſouvent déſignez les éléphans ſous le nom général de bêtes, qui revient à la ſignification de l'Hébreu *béhémoth*. Le nom *elephas* peut venir d'*aleph*, qui ſignifie inſtruire, à cauſe de la docilité de cet animal; ou d'*Eleph*, qui ſignifie un Chef, un Capitaine, parce que l'éléphant eſt comme le chef des autres animaux terreſtres.

Il eſt parlé dans le troiſiéme Livre des Rois, (*ſ*) *des dents d'éléphans*, ou de l'yvoire. L'Hébreu porte *ſchenhabbim*; on ſçait que *ſchen* ſignifie *une dent*, mais on a raiſon de douter

(*m*) *Ezech.* I. 4. 27. VIII. 2. החשמל *Hachaſmal. Pagnin. Crepitans flamma.* (*n*) *Plin. l.* 33. *c.* 4. (*o*) *Hieronym. Ezech.* I. (*p*) *Bochart. de animal. ſacr. t.* 2. *l.* 6. *c.* 16. (*q*) *Plin. l.* 33. *c.* 4.

(*r*) *Job.* XL. 10. (*ſ*) 3. *Reg.* X. 22. שנהבים *Schen-hab-bim.*

douter que *habbim* ſignifie l'éléphant. J'aime mieux dire que *ſchen* ſignifie l'yvoire, ce qui eſt inconteſtable; & que *habbim*, ou plûtôt *habenim*, ſignifie de l'ébéne, ainſi il il faut ſéparer ces deux mots, que l'on a mis en un mal-à-propos.

Il eſt ſouvent fait mention d'éléphans dans les Livres des Maccabées, parce que depuis le regne d'Alexandre, on ſe ſervit beaucoup de ces animaux dans les armées des Rois de Syrie & d'Egypte; au lieu qu'auparavant il ne paroît pas que l'on en ait vû dans la Judée, ni dans la Syrie.

[ELEPHANT. Voici ce que le Seigneur parlant à Job, dit de l'éléphant ou *Béhémoth* (*a*): *Il mange le foin comme un bœuf.* Ce qui a un rapport admirable à ce que nous en apprennent les Hiſtoriens. L'éléphant n'eſt pas carnacier, & n'eſt nullement farouche; il ſe nourrit de foin, d'herbes, de légumes comme nos animaux domeſtiques.

Sa force eſt dans ſes reins, ſa vertu eſt dans le nombril de ſon ventre. Les parties naturelles de l'élephant ſont ſous ſon ventre, comme celles du cheval, mais ſes teſticules ſont cachez dans ſes reins (*b*). Dans le ſtile de l'Ecriture, la vertu d'engendrer eſt ſouvent exprimée par des termes tout ſemblables à ceux-ci. Voyez Géneſe XLIX. 3. Deut. XXI. 17. Pſalm. LXXII. 51. CIV. 36. &c.

Le Seigneur continuë dans Job: ℣ 12. *Sa queuë ſe roidit comme le cedre, les nerfs de cette partie de l'éléphant, qui ſert à la génération, ſont entrelaſſez l'un dans l'autre.* La femelle de l'éléphant le reçoit couchée ſur le dos, contre le naturel des autres animaux, & il ne couvre jamais la femelle tandis qu'il voit quelqu'un.

℣. 13. *Ses os ſont comme des tuyaux d'airain, ſes cartilages ſont comme des lames de fer.* Ces expreſſions hyperboliques marquent la force extraordinaire de l'éléphant; d'un coup de trompe il tuë un chameau, ou un cheval. On a vû porter à un éléphant avec ſes dents deux canons de fonte attachez enſemble avec des cables, peſant chacun trois mille livres, l'eſpace de cinq cens pas. On lit dans les Livres des Maccabées (*c*) qu'un éléphant de l'armée d'Antiochus portoit juſqu'à trente-deux hommes armez. Ces hommes étoient dans une tour de bois bien ſolide, ſur le dos de l'éléphant, & la tour étoit liée par deſſous le ventre par une chaîne bien forte.

℣. 14. L'éléphant *eſt le commencement des voyes du Seigneur, celui qui l'a fait, lui a donné ſon épée.* Cet animal eſt comme le chef-d'œuvre de la main de Dieu, parmi les animaux à quatre pieds. Il l'emporte ſur tous les autres animaux, par ſa groſſeur, ſa force, ſa docilité, ſon adreſſe, ſa modeſtie, ſa fidélité, ſa pudeur, ſon agilité, ſa longue vie.

Nul animal n'approche plus de l'homme, ſi l'on fait attention à ſon induſtrie, ſa ſagacité, ſa reconnoiſſance: il entend le langage de ſon conducteur, enfin l'on raconte tant de choſes de ſa docilité & de ſa facilité à apprendre, que tout cela paſſeroit pour fabuleux, s'il n'étoit atteſté par pluſieurs Auteurs très-ſérieux & très-graves.

L'Ecriture ajoute que Dieu *lui a mis ſon épée en main*, il lui a confié ſes armes; l'éléphant eſt terrible dans ſa colére. Il n'y a rien qui tienne contre lui, il renverſe les arbres, les maiſons, les murs: il foule aux pieds tout ce qui ſe préſente devant lui; il renverſe les eſcadrons entiers. Ses armes ſont ſa trompe & ſes dents, ou ſes cornes, car quelques anciens les appellent ainſi. Sa trompe eſt un cartilage long & creux, comme une groſſe trompette: elle lui pend entre les dents, & lui ſert comme de mains: d'un coup de trompe il tuë un cheval; il enleve avec ſa trompe un poids prodigieux. Ses dents ſont l'yvoire que nous connoiſſons, & que

(*a*) *Job.* XL. 10. 11. *& ſeq.* (*b*) *Ariſtot. hiſt. animal. l.* 2. *c.* 1. *Plin. l.* XI. *c.* 59.

(*c*) 1. *Macc.* VI. 37.

& que l'on travaille en Europe: il eſt de la nature de la corne, & peut s'amollir. On a vû des dents d'éléphant groſſes comme la cuiſſe, & de la longueur d'une toiſe. Lorſqu'ils ſe battent l'un contre l'autre, ils ſe heurtent de leurs dents, comme les taureaux de leurs cornes.

℣. 15. *Les montagnes lui produiſent des herbages; c'eſt-là que toutes les bêtes de la campagne viendront ſe joüer.* L'éléphant eſt le plus doux des animaux que l'on connoiſſe; il n'uſe jamais de ſa force que l'on ne l'y contraigne. Ce n'eſt point de ces animaux qui font la terreur des autres animaux: s'il eſt obligé de paſſer à travers d'une troupe d'autres bêtes, il les éloigne doucement avec ſa trompe pour ſe faire place. Il paît dans les champs & dans les prairies, & les animaux les plus foibles & les plus doux ſe joüent impunément en ſa préſence.

℣. 16. *Il dort à l'ombre dans le frais des roſeaux, & dans des lieux humides.* Tout cela convient admirablement à l'éléphant. Elien (*b*) dit qu'on peut l'appeller un animal de marais, à cauſe qu'il demeure ordinairement le long des eaux & dans les lieux humides. Il ſe plonge quelquefois dans des rivieres, de ſorte qu'on ne lui voit plus que le bout de la trompe: pendant l'été il ſe couvre de limon pour éviter la chaleur.

℣. 18. *Il abſorbera un fleuve ſans s'étonner, & il ſe flatte que le Jourdain viendra s'écouler dans ſa gueule.* Il boit beaucoup & à grands traits, comme s'il devoit engloutir la riviere, & comme ſi le Jourdain devoit à peine ſuffire pour étancher ſa ſoif. L'Hébreu à la lettre: *Il boira un fleuve, & ne ſe hâtera point.* Il boira à loiſir, & prendra le tems de troubler l'eau qu'il boit, comme pour la rendre plus nourriſſante, ou pour y ajouter un certain goût, & lui ôter ſa douceur, qui ne picque pas aſſez ſa langue. On convient que l'éléphant boit beaucoup, & Ariſtote (*c*) aſſure qu'on en a vû qui buvoient juſqu'à 14. amphores meſure de Macédoine. L'amphore, ſelon Budée, eſt environ la huitiéme partie du muid de Paris, ou tient environ trois boiſſeaux. L'Ecriture ajoute, *qu'il a la confiance que le Jourdain entrera tout entier dans ſa bouche*: ou, il ne craint rien, quand le Jourdain heurteroit contre ſa bouche. Il paſſe hardiment les plus grands fleuves, pourvû qu'il puiſſe ſeulement mettre le bout de ſa trompe hors de l'eau.

℣. 19. *On le prendra par les yeux, comme un poiſſon ſe prend à l'hameçon.* Les ſerpens attaquent principalement les éléphans par les yeux. *Oculos maximè petunt*, dit Pline (*d*), *inde fit ut plerumque cæci, & fame ac mœroris tabe confecti reperiantur (elephantes.)* On dit auſſi (*e*) qu'il y a dans le Gange des ſerpens longs de ſoixante aunes, qui les prennent par la trompe lorſqu'ils boivent, les entraînent & les noyent dans l'eau. Mais on peut l'entendre plus ſimplement en ſuivant l'Hébreu: *On le prend par les yeux dans des piéges, ou lui perce le nez.* On attrape les éléphans ſauvages par le moyen d'une femelle d'éléphant qui eſt en chaleur, & que l'on place dans un lieu étroit entre des barricades; où l'éléphant s'engage & eſt pris. C'eſt ce qui s'appelle ici prendre par les yeux; comme on dit d'Holofernes qu'il fut pris par ſes yeux en voyant la beauté de Judith. (*f*)

On tend auſſi des piéges à l'éléphant: on le prend dans des foſſes profondes creuſées exprès, & couvertes d'un peu de terre ſemée ſur des claies qui en ferment l'ouverture. Je ne lis pas *qu'on lui perce les nazeaux*, ou la trompe, comme on fait aux chameaux, aux buffles, & même aux chevaux en Orient; mais apparemment que du tems de Job on en uſoit autrement qu'aujourd'hui.

On lit dans les livres des Maccabées, (*g*) que l'on montra aux éléphans de l'armée

(*b*) *Ælian. l.* 4, *c.* 24. & *l.* 13. *c.* 8. *l.* 9. *c.* 56. & *l.* 17. *c.* 7, *&c.* (*c*) *Ariſtot. l.* 8. *hiſt. animal. c.* 9.

(*d*) *Plin. l.* 8. *c.* 12. (*e*) *Idem ibid.* (*f*) *Judith.* X. 17. (*g*) 1. *Macc.* VI. 34.

mée d'Antiochus Eupator du jus de raiſins & de meures pour les animer au combat, comme pour les accoutumer à voir le ſang; car naturellement cet animal n'eſt pas ſanguinaire ni cruel. On voit dans un autre endroit (*h*) qu'on les ennivroit en leur donnant *du vin pur mêlé avec de l'encens*, ou *avec des pacquets d'encens*; on trempa ces pacquets dans le vin pour le rendre plus fumeux & plus propre à ennivrer les éléphans, dans la vûë de faire écraſer ſous leurs pieds les Hébreux qui étoient en Egypte: ce ſupplice eſt connu dans l'antiquité.]

ELEUTHERE, fleuve ou riviére de Syrie, ayant ſa ſource entre le Liban, & l'Antiliban. (*i*) Et qui aprés avoir arroſé la vallée qui eſt entre ces deux montagnes, va ſe dégorger dans la Méditerranée, vers l'Iſle d'Arad. Pluſieurs placent trés-mal-à-propos l'Eléuthére entre Tyr & Sidon. Il étoit bien au dela de ces villes, vers le ſeptentrion.

ELEUTHEROPOLIS, ville de la Tribu de Juda, dont il n'eſt fait nulle mention dans les Livres ſacrez de l'Ecriture, mais qui devoit être fort célébre du tems d'Euſébe, & de ſaint Jérôme, puiſqu'ils prennent de là, la plûpart de leurs diſtances des villes méridionales de Juda. Elle étoit ville Epiſcopale de la premiére Paleſtine, comme il paroît par les anciennes Notices Eccléſiaſtiques. Ce qu'il y a de ſingulier ici, c'eſt que cette ville ſi fameuſe, & qui ſert de point fixe à Euſébe & à ſaint Jérôme pour déterminer les diſtances, & la poſition des autres villes, eſt elle-même aſſez difficile à fixer dans la Carte. Nous ſçavons par Joſeph qu'elle étoit à vingt milles de Jéruſalem. Antonin dans ſon Itinéraire nous apprend qu'elle étoit à vingt-quatre milles d'Aſcalon, & à dix-huit milles de Lydda. Euſébe la met à cinq milles de Geth, à ſix milles de Lachis, à vingt-cinq milles de Gérare, à vingt milles de Jéther, à ſept milles de Lachis, & à huit milles de Céila. (*k*)

ELI, c'eſt-à-dire, *mon Dieu*. Nôtre Sauveur étant à la croix, s'écria: (*l*) Eli, Eli, *Lama Sabachtani*, ou plûtôt, *Lama Sabadetani*. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Ce qui eſt pris du Pſeaume XXI. 1.

ELIA. On trouve deux hommes de cē nom dans Eſdras, (*m*) leſquels répudiérent leurs femmes au retour de la captivité, parce qu'ils les avoient priſes contre la Loi.

I. ELIAB, fils d'Hélon, Prince de la Tribu de Zabulon. (*n*)

II. ELIAB, fils d'Iſaï, & frere de David. (*o*)

III. ELIAB, fils d'Elcana, & pere de Jéroham, de la Tribu de Lévi. (*p*)

IV. ELIAB, un des braves de l'armée de David; il vint joindre ce Prince à Siceleg; pendant qu'il fuyoit la perſécution de Saül. (*q*) Il eſt nommé *Eliaba de Salaboni*. 1. *Reg.* XXIII. 32.

I. ELIACIM, de la race des Prêtres, revint de Babylone avec Zorobabel. (*r*)

II. ELIACIM, fils d'Helcias, Intendant de la maiſon du Roi Ezéchias. Le Texte Hébreu peut ſignifier qu'il étoit Intendant du Temple, ou de la maiſon de Dieu; (*s*) car *la maiſon* abſolument priſe, ſignifie ſouvent le Temple. Nous croyons qu'Eliacim étoit fils du Grand-Prêtre Helcias, qui vivoit ſous Ezéchias; (*t*) & qu'il ſuccéda à ſon pere, & poſſéda la dignité de Grand-Prêtre ſous Manaſſé. (*u*) Il étoit Grand-Prêtre pendant le ſiége de Béthulie. (*v*) Il eſt quelquefois nommé Joakim; (*x*) & il y a

(*h*) 3. *Macc.* V. (*i*) *Vide* 1. *Macc.* XI. 7. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 8. 9.

(*k*) *Vide Reland. Paleſtin. t.* 1. *l.* 2. *c.* 5. *p.* 422. (*l*) *Matth.* XXVII. 46. אלי אלי למה זברתני (*m*) 1. *Eſdr.* X. 21. 26. (*n*) *Num.* I. 9. (*o*) 1. *Reg.* XVI. 6. (*p*) 1. *Par.* VI. 27. (*q*) 1. *Par.* XII. 1... 10. (*r*) 2. *Eſdr* XII. 40. (*s*) 4. *Reg.* XVIII. 18. (*t*) 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37. XXII. 8. 10. XXIII. 4. 24. (*u*) *Iſai.* XXII. 20. 21. (*v*) *Judith.* IV. 5. (*x*) *Judith.* XV. 9.

beaucoup d'apparence que c'eſt le même que Helcias, qui a vêcu ſous Joſias, (y) & encore depuis. (z)

III. ELIACIM, Roi de Juda, ſurnommé *Joakim*. Il ſuccéda à ſon frere Jéchonias, & fit le mal devant le Seigneur. Voyez ci-aprés *Joakim*, ou *Joachim*; *&c* 4. *Reg.* XXIII. 34. 35. *&c.*

IV. ELIACIM, fils d'Abiud, & pere d'Aſor. *Matth.* I. 13.

I. ELIADA, un des fils de David. 1. *Par.* III. 8.

II. ELIADA, pere de Razon. 3. *Reg.* XI. 23.

III. ELIADA, un des Généraux des armées du Roi Joſaphat. 2. *Par.* XVII. 17.

I. ELIAM, pere de Bethſabée femme d'Urie, laquelle devint aprés femme de David, & mere de Salomon. 2. *Reg.* XI. 3.

II. ELIAM, fils d'Achitophel, de la ville de Gélon, & un des trente braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 34.

ELIASAPH, fils de Duël, étoit Chef de la Tribu de Gad, du tems de Moyſe. (a)

ELIASIB, Grand Prêtre de la race d'Eléazar. Il ſuccéda à Joachim, que Joſeph (b) marque ſous le regne de Xercés. Il étoit Grand-Prêtre du tems de Néhémie, & vivoit en 3550. On ne ſçait ni l'année préciſe de ſa mort, ni celle de la durée de ſon Pontificat. On lui donne auſſi les noms de *Joaſib*, & de *Chaſib*. Il eut pour ſucceſſeur Joïada, ou Juda. 2. *Eſdr.* XII. 10.

ELIATHA, huitiéme fils d'Héman. Son emploi étoit de chanter devant l'Arche du Seigneur. Il étoit dans la vingtiéme claſſe des Lévites. 1. *Par.* XXV. 27.

ELICA DE HARODI, un des trente braves, & des premiers Officiers de l'armée de David. (c)

ELICIENS. Dans le Livre de Judith (d) il eſt parlé d'*Erioch Roi des Eliciens*. Le Grec & le Syriaque liſent: *Arioch Roi des Elyméens*, ou des peuples du pays d'Elam, dans la Médie, ou dans l'ancien pays des Perſes. Nous voyons dans la Géneſe, (e) *Arioch Roi d'Ellaſar*. Ce pays d'Ellaſar pourroit bien être celui des Eliciens.

ELIDAD, fils de Chaſelon, de la Tribu de Benjamin, fut un des députez pour faire le partage de la terre de Chanaan. (f)

ELIE, fameux Prophéte, natif de la ville de Thisbé, ſituée au-dela du Jourdain, dans le pays de Galaad. Quelques-uns (g) le font Prêtre de la race d'Aaron, & lui donnent pour pere un nommé *Sabaca*: mais ces particularitez, qui ne ſont point marquées dans l'Ecriture, ni dans les Anciens, ne ſont pas d'une grande autorité. Pluſieurs Peres (h) ont crû qu'il avoit gardé une virginité perpétuelle. Ce Prophéte fut ſuſcité de Dieu, pour s'oppoſer comme un mur d'airain à l'idolâtrie, & ſur tout au culte de Baal, que Jézabel & Achab avoient introduit dans Iſraël. La premiére fois que l'Ecriture nous parle d'Elie, elle nous le repréſente qui vient dire à Achab: (i) Vive le Seigneur le Dieu d'Iſraël, devant lequel je ſuis préſentement. Il ne tombera pendant ces années ni roſée, ni pluye, que ſelon la parole qui ſortira de ma bouche.

En même-tems le Seigneur lui ordonna de ſe retirer au-delà du Jourdain, ſur le torrent de Carith. Il obéit; & Dieu lui envoyoit tous les matins & tous les ſoirs des corbeaux qui lui apportoient de la chair & du pain; & il bûvoit de l'eau du torrent. (k) Mais le torrent s'étant ſéché,

(y) 4. *Reg.* XXII. 4. & 2. *Par.* XXXIV. 9. (z) *Baruc.* I. 7. (a) *Num.* I. 14. (b) *Antiq. l.* XI. *c.* 5. (c) 2. *Reg.* XXIII. 25. (d) *Judith.* I. 6.

(e) *Geneſ.* XIV. 1. 9. (f) *Num.* XXXIV. 21. (g) *Doroth. in Synopſi. Joan. Hieroſolymit. c.* 1. *tom.* 9. *Biblior. PP. Iſidor. & Epiphan. de vita & morte Prophet.* (h) *Ambroſ. l.* 1. *de Virgin. Hieron. l.* 2. *contra Jovinian. Ephræm. l.* 2. *Præneſt. l.* 1. *&c.* (i) 3. *Reg.* XVII. 1. 2. An du Monde 3092. avant J. C. 908. avant l'Ere vulg. 912. (k) Quelques-uns croyent qu'au lieu *des corbeaux*, il faut traduire les Arabes, ou ceux d'Horeb. L'Hebr. porte *Arabim*. ערבים Voyez ci-devant l'article *Corbeaux*.

ché, à cauſe de la chaleur, Dieu dit à Elie d'aller à Sarepta, ville des Sidoniens, & qu'il y trouveroit une veuve, qui lui donneroit à manger. Il y alla; & lorſqu'il fut à la porte de la ville, il apperçut une femme veuve, qui ramaſſoit du bois, & lui dit: Donnez-moi un peu d'eau, afin que je boive. Et comme elle en alloit querir, Elie lui cria: Apportez-moi auſſi, je vous prie, un peu de pain. Elle lui répondit: Vive le Seigneur: Je n'ai point de pain; mais j'ai ſeulement autant de farine qu'il en peut tenir dans ma main, & un peu d'huile dans un petit vaſe. Je viens ramaſſer quelque bois, pour apprêter à manger à moi & à mon fils, afin que nous mangions, & aprés cela que nous mourions. Elie lui dit: Faites-moi auparavant un petit pain cuit ſous la cendre, & apportez-le-moi; puis vous en ferez pour vôtre fils: car voici ce que dit le Seigneur: La farine qui eſt dans le pot, ne manquera point, & l'huile qui eſt dans le vaſe, ne diminuëra point, juſqu'au jour que le Seigneur envoyera la pluye ſur la terre. La choſe arriva comme il l'avoit prédit; & il demeura chez cette veuve. (*l*)

Quelque tems aprés, (*m*) l'enfant de cette femme tomba malade, & mourut. La mere accablée de douleur, vint trouver Elie, & lui dit: Qu'y a-t-il entre vous & moi, homme de Dieu? Etes-vous venu ici pour renouveller la mémoire de mes péchez, & pour faire mourir mon fils? Elie lui dit: Donnez-moi vôtre fils, & l'ayant pris entre ſes bras, il le mit ſur ſon lit, & cria au Seigneur pour lui demander la vie de cet enfant. Aprés cela, il ſe mit ſur l'enfant par trois fois, en ſe meſurant à ſon petit corps; & le Seigneur exauça la voix du Prophéte, & rendit la vie à l'enfant.

(*l*) An du Monde 3093. avant J. C. 907. avant l'Ere vulg. 911. (*m*) 3. *Reg.* XVII. 17.

Trois ans aprés, (*n*) le Seigneur ordonna à Elie d'aller trouver Achab Roi d'Iſraël. (*o*) Cependant comme la famine étoit extrême à Samarie, Achab envoya par tout le pays de ſes gens, pour chercher quelque lieu où l'on pourroit trouver du fourage pour nourrir les animaux. Abdias, un des Officiers de la maiſon du Roi, étant occupé à cette recherche, Elie ſe préſenta devant lui, & lui dit d'aller dire à Achab: Voici Elie. Abdias s'en défendit, diſant: Quand je vous aurai quitté, l'Eſprit du Seigneur vous tranſportera en quelque lieu inconnu; & quand Achab ne vous trouvera pas, il me fera mourir. Elie lui dit: Vive le Seigneur; je me préſenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc auſſi-tôt avertir le Roi, qui vint incontinent aprés trouver Elie; & en l'abordant, il lui dit: N'êtes-vous pas celui qui trouble tout Iſraël? Elie lui répondit: Ce n'eſt pas moi qui ai troublé Iſraël; c'eſt vous-même, & la maiſon de vôtre pere, lorſque vous avez abandonné les commandemens du Seigneur, & que vous avez ſuivi Baal. Maintenant donc aſſemblez tout Iſraël ſur le mont Carmel, & amenez-y les quatre cens cinquante Prophétes de Baal, avec les quatre cens Prophétes d'Aſtarte, que Jézabel nourrit de ſa table; & nous verrons qui eſt celui de vous ou de moi, dont la Religion eſt la véritable.

Achab aſſembla donc & le peuple d'Iſraël, & les faux Prophétes de Baal & d'Aſtarte, ſur le mont Carmel; & Elie leur dit: Juſqu'à quand ſerez-vous comme un homme qui boitte des deux côtez. Si le Seigneur eſt Dieu, ſuivez-le; & ſi c'eſt Baal, ne ſuivez que lui. Le peuple ne répondit pas un ſeul mot. Elie ajoûta: Je ſuis ſeul du parti du Seigneur, & les Prophétes de Baal ſont au nombre de quatre cens cinquante; qu'on nous donne des bœufs; ils en immoleront un, & moi l'autre. Le bœuf ſur qui le

(*n*) L'an du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908. (*o*) 3. *Reg.* XVIII. 1. 2. *&c.*

le feu du Ciel deſcendra, fera voir que le vrai Dieu eſt celui auquel il eſt immolé. La propoſition fut agréée du peuple. Les Prophétes de Baal dreſsérent leur Autel, immolérent leur bœuf, le mirent ſur l'Autel, & commencérent à invoquer leurs Dieux. Et comme Baal étoit ſourd à leur voix, ils ſautoient par-deſſus l'Autel, & ſe faiſoient des inciſions à leur maniére, criant de toute leur force. Cependant Elie leur inſultoit, en diſant: Criez plus haut; car Baal eſt peut-être endormi, ou en chemin, & il ne vous entend pas.

Mais enfin l'heure du midy étant paſsée, Elie appella le peuple, rétablit en leur préſence l'Autel du Seigneur, qui étoit ruiné, prit douze pierres en mémoire des douze Tribus d'Iſraël, & en bâtit un nouvel Autel. Il fit une rigole, & comme deux ſillons tout autour, prépara le bois, coupa le bœuf par morceaux, le mit ſur l'Autel, répandit juſqu'à trois fois beaucoup d'eau par-deſſus le bois & l'holocauſte; en ſorte que les eaux couloient autour de l'Autel, & que la rigole en étoit pleine. Aprés cela, invoquant le Seigneur, il le pria de déclarer par un miracle qu'il étoit le ſeul vrai Dieu. En même-tems le feu du Seigneur tomba ſur l'Autel, & dévora le bois, l'holocauſte, les pierres, & la pouſſiére même du lieu. Alors tout le peuple ſe jettant le viſage contre terre, s'écria: C'eſt le Seigneur qui eſt le vrai Dieu. En même-tems Elie dit au peuple: Prenez tous les faux Prophétes de Baal, & qu'il n'en échappe pas un ſeul. On les prit, on les mena au bas de la montagne, ſur le torrent de Ciſon, & on les y fit tous mourir.

Elie dit enſuite à Achab: Allez, mangez & bûvez; car j'entens le bruit d'une grande pluye. Il n'y avoit alors nulle apparence de pluye: mais le Prophéte ſçavoit qu'il en devoit tomber le même jour une trés-grande quantité. Elie monta ſur le ſommet du Carmel; & ſe penchant par terre, il mit la tête entre ſes genoux, & il dit à ſon ſerviteur: Allez du côté de la mer & regardez ſi vous voyez quelque choſe. Il y alla ſix fois, ſans rien voir: mais la ſeptiéme fois, Giezi lui vint dire qu'il voyoit un nuage qui s'élevoit de la mer, grand comme le pied d'un homme. Elie dit donc à ſon ſerviteur: Allez dire à Achab de faire mettre les chevaux à ſon char, de peur que la pluye ne le ſurprenne. Le Roi monta ſur ſon char, & prit la route de Jezrael. Elie de ſon côté ſe ceignit, & ſe mit à courre devant le char d'Achab; & la pluye tomba en grande quantité.

Jézabel femme d'Achab, ayant ſçû qu'Elie avoit fait mourir tous les Prophétes de ſes Dieux, (p) envoya dire à Elie que le lendemain elle lui feroit perdre la vie. Ce Prophéte prit la fuite, & alla juſqu'à Berſabée, au midy de la Tribu de Juda. Y étant arrivé, il renvoya ſon ſerviteur; & s'avançant de plus en plus dans l'Arabie Pétrée, il marcha tout le jour; & ſur le ſoir, étant accablé de fatigue, il ſe coucha ſous un geniévre, & pria Dieu de le tirer du monde. En même-tems un Ange le toucha, & lui dit: Levez-vous, & mangez. Il ſe leva; & regardant auprés de ſa tête, il vit un pain cuit ſous la cendre, & un vaſe d'eau. Il mangea donc, & but. Il ſe recoucha, & dormit. Le lendemain l'Ange l'éveilla encore, & lui dit: Levez-vous, & mangez, car il vous reſte un grand chemin a faire. Il ſe leva, mangea & but; & fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours & quarante nuits juſqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

Etant arrivé là, il ſe mit dans une caverne, où il demeura. Et le Seigneur lui dit; Que faites-vous-là, Elie? Il répondit: Je brûle de zéle pour vous, Seigneur Dieu des armées; parce que les enfans d'Iſraël ont abandonné vôtre alliance, ils ont détruit vos Autels, ils ont tué vos Prophétes; & étant demeuré ſeul, ils cherchent encore à m'ôter la

(p) 3. Reg. XIX.

la vie. Le Seigneur lui dit: Sortez, & demeurez à l'entrée de vôtre caverne ſur la montagne. Lorſqu'il y fut, le Seigneur lui fit entendre un grand vent qui paſſoit par-là: mais le Seigneur n'étoit point dans ce vent impétueux. Aprés cela, la terre trembla: mais le Seigneur n'étoit pas dans ce tremblement. En ſuite il paſſa un feu; le Seigneur n'étoit point auſſi dans ce feu. Aprés le feu, on entendit le ſouffle d'un petit vent, qui étoit le ſymbole de la préſence du Seigneur. A ce moment, Elie ſe jetta la face contre terre, & ſe couvrit le viſage de ſon manteau. Le Seigneur lui demanda comme il avoit fait d'abord: Que faites-vous-là, Elie? Il répondit: Je ſuis brûlé de zéle, parce que les enfans d'Iſraël ont violé vôtre alliance, ils ont renverſé vos Autels, tué vos Prophétes par l'épée; étant demeuré ſeul, ils cherchent encore à m'ôter la vie

Le Seigneur lui dit: Retournez par le chemin par où vous êtes venu, & allez par le déſert vers Damas; & lorſque vous y ſerez arrivé, vous oindrez Hazaël, pour être Roi de Syrie; vous oindrez auſſi Jéhu fils de Namſi, pour être Roi d'Iſraël; & vous donnerez l'onction à Eliſée fils de Saphat, pour être Prophéte en vôtre place. Quiconque aura échappé à l'épée d'Hazaël, ſera tué par Jéhu; & quiconque aura échappé à l'épée de Jéhu, ſera tué par Eliſée. Au reſte ne croyez pas que vous ſoyez ſeul demeuré fidéle à mon alliance; je me ſuis réſervé dans Iſraël ſept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genoüil devant Baal, qui ne l'ont point adoré, en portant leur main à leur bouche, pour la baiſer.

Elie étant donc parti du mont Horeb, vint dans la Tribu d'Ephraïm, prés d'Abel-Meüla; & ayant trouvé Eliſée qui labouroit avec douze paires de bœufs, il lui mit ſon manteau ſur les épaules, & lui déclara la volonté de Dieu, qui l'appelloit au miniſtére de la prophétie Eliſée auſſi-tôt quitta ſes bœufs, courut aprés Elie, & lui dit: Permettez-moi, je vous prie, que j'aille embraſſer mon pere & ma mere, & aprés cela, je vous ſuivrai. Elie lui répondit: Allez, & revenez; car pour moi, j'ai fait ce que j'avois à faire.

Quelques années aprés, (q) Achab ayant pris la vigne de Naboth, & Jézabel ayant fait condamner injuſtement à mort ce bon Iſraëlite, (r) ainſi qu'on le dira ſous l'article de *Naboth*; le Seigneur ordonna à Elie d'aller trouver Achab, & de lui reprocher le crime qu'il venoit de commettre. (ſ) Elie vint donc au-devant de ce Prince, qui alloit dans la vigne de Naboth, pour en prendre poſſeſſion, & il lui dit: Vous l'avez donc tué, & vous vous êtes emparé de ſa vigne. Voici ce que dit le Seigneur: En ce même lieu où les chiens ont léché le ſang de Naboth, ils lécheront auſſi vôtre ſang. Achab dit à Elie: En quoi avez-vous trouvé que je me déclaraſſe vôtre ennemi? Elie répondit: En ce que vous êtes vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur. Je vais vous accabler de malheurs: je vous retrancherai vous, & toute vôtre poſtérité, de deſſus la terre; je rendrai vôtre maiſon comme celle de Jéroboam fils de Nabat, & comme la maiſon de Baaſa fils d'Ahia; parce que vous avez fait pécher Iſraël. Et voici l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre Jézabel: Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezrahel. Si Achab meurt dans la ville, il ſera mangé par les chiens; & s'il meurt dans les champs, il ſera mangé par les oiſeaux du Ciel.

Achab ayant entendu ces paroles, déchira ſes vêtemens, couvrit ſa chair d'un cilice, jeûna, ſe coucha dans le ſac, & marcha ayant la tête baiſſée. Alors le Seigneur dit à Elie: Navez-vous pas vû Achab humilié devant

(q) An du monde 3105, avant J. C. 895. avant l'Ere vulg. 899. (r) 3. *Reg.* XXI. 1. 2. 3. &c. (ſ) 3. *Reg.* XXI. 17, 18.

devant moi? Puis donc qu'il s'eſt humilié devant moi, je ne ferai point tomber ſur lui pendant qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé; mais ſous le regne de ſon fils, je les ferai fondre ſur ſa maiſon.

Ochoſias Roi d'Iſraël, étant tombé de la platte-forme de ſa maiſon, (t) & s'étant bleſſé dangereuſement, envoya de ſes gens conſulter Béel-sébub Dieu d'Accaron, pour ſçavoir s'il releveroit de ſa maladie. (u) Mais l'Ange du Seigneur parla à Elie, & lui dit d'aller au-devant des gens du Roi de Samarie, & de leur dire: Eſt-ce qu'il n'y a point de Dieu dans Iſraël, que vous conſultez ainſi le Dieu d'Accaron? C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Vous ne releverez point du lit où vous êtes; mais vous mourrez trés-certainement. Aprés cela, Elie s'en alla. Ceux qui avoient été envoyez par Ochoſias, étant retournez, ils lui racontérent ce qui leur étoit arrivé, & qu'un inconnu leur avoit dit qu'il mourroit trés-certainement: Le Roi leur demanda comment étoit fait celui qui leur avoit parlé. Ils répondirent: C'eſt un homme couvert de poil, (x) qui eſt ceint ſur les reins d'une ceinture de cuir. A ces marques, Ochoſias reconnut que c'étoit Elie.

Auſſi-tôt il envoya vers lui un Capitaine de cinquante hommes avec ſes ſoldats. Cet Officier étant monté vers Elie, qui étoit aſſis ſur une haute montagne, lui dit: Homme de Dieu, le Roi vous commande de deſcendre. Elie lui répondit: Si je ſuis homme de Dieu, que le feu deſcende du Ciel, & vous dévore avec vos cinquante hommes. La parole du Prophéte fut auſſi-tôt ſuivie de l'effet. Le Capitaine fut conſumé du feu du Ciel avec toute ſa Compagnie. Le Roi en ayant encore envoyé un autre, il fut conſumé de même. Enfin un troiſiéme étant venu vers Elie, ſe jetta aux pieds du Prophéte, & le conjura de lui ſauver la vie, & à ſes gens. Alors l'Ange du Seigneur dit à Elie de deſcendre avec lui. Il deſcendit donc, & le ſuivit; & étant devant le Roi, il lui répéta ce qu'il avoit déja dit à ſes gens, qu'il ne releveroit point de cette maladie: & en effet il mourut peu de tems aprés.

Elie ayant appris par révélation, que Dieu devoit bien-tôt le tranſporter hors de ce monde, (y) il voulut cacher le miracle de ce tranſport à Eliſée ſon compagnon inſéparable. (z) Mais Dieu l'avoit découvert non-ſeulement à Eliſée, mais auſſi aux autres Prophétes de Béthel & de Jéricho. Elie dit donc à Eliſée: Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Béthel. Eliſée lui répondit: Vive le Seigneur; je ne vous abandonnerai point. Lorſqu'ils furent à Béthel, Elie lui dit: Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Jéricho. Mais Eliſée lui répondit qu'il ne le quitteroit point. Etant à Jéricho, il dit à Eliſée d'y demeurer, parce que le Seigneur l'envoyoit vers le Jourdain. Mais Eliſée lui jura comme il avoit fait auparavant, qu'il ne ſe ſépareroit point de lui. Ils allérent donc enſemble vers le Jourdain; & cinquante des enfans des Prophétes les ſuivirent de loin. Elie & Eliſée étant arrivez ſur le bord du fleuve, Elie prit ſon manteau, & l'ayant plié, il en frappa les eaux, qui ſe diviſérent en deux parts, & ils paſſérent tous deux à ſec.

Lorſqu'ils furent paſſez, Elie dit à Eliſée: Que voulez-vous que je vous donne, avant que je ſois enlevé d'avec vous? Eliſée lui dit: Je vous prie que vôtre double Eſprit repoſe ſur moi; c'eſt-à-dire, obtenez-moi de Dieu le don de prophétie dans la même meſure que vous le poſſédez. *Le double* peut marquer *le ſemblable*. Ou Donnez-moi

(t) 4. *Reg.* I. 3. (u) An du monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896. (x) Il étoit velu, ou il étoit vêtu d'un habit de peau avec ſon poil. L'Hébreu: *Un homme maître du poil* איש בעל שער

(y) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896. (z) 4. *Reg.* II. 1. 2. 3.

moi le double lot dans vôtre ſucceſſion; le double de vôtre Eſprit; le don de Prophétie, & celui des miracles, au double de ce que vous en poſsédez. Ou enfin *le double* peut marquer l'abondance; comme dans ces paſſages: (*a*) *Il a reçû le double de la main de Dieu*; &: (*b*) *Affligez les d'une double douleur.*

Elie lui répondit: Vous me demandez une choſe bien difficile. Néanmoins ſi vous me voyez, lorſque je ſerai enlévé d'avec vous, vous aurez ce que vous avez demandé: mais ſi vous ne me voyez point, vous ne l'aurez pas. Lorſqu'ils continuoient leur chemin, un char de feu & des chevaux de feu les ſéparérent tout d'un coup l'un de l'autre, & Elie monta au Ciel, élevé dans un tourbillon. En même-tems Eliſée s'écria, Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Iſraël, & ſon conducteur. Aprés cela, il ne le vit plus; & ramaſſant le manteau qu'Elie avoit laiſſé tomber en montant, il s'en revint au bord du Jourdain, prit le manteau d'Elie, en frappa les eaux du fleuve, qui du premier coup ne furent pas diviſées; mais enſuite les ayant frappées une ſeconde fois, elles ſe partagérent, & il paſſa au travers.

Alors les Prophétes de Jéricho & des environs reconnurent que l'Eſprit d'Elie s'étoit repoſé ſur Elisée; & venant au-devant de lui, ils le priérent de trouver bon que l'on envoyât cinquante hommes robuſtes, pour chercher Elie, croyant que l'Eſprit de Dieu l'auroit peut-être jetté dans quelque lieu déſert & écarté. Elisée leur dit que cela étoit inutile. Ils ne laiſsérent pas d'y aller: mais ils revinrent, aprés l'avoir cherché inutilement pendant trois jours. Cela arriva l'an du Monde 3108. avant la naiſſance de J. C. 892. avant l'Ere vulgaire 896.

Huit ans aprés l'enlevement d'Elie, (*c*) on apporta à Joram Roi de Juda, des Lettres du Prophéte Elie, (*d*) où il étoit écrit: Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de vôtre pere David: Parce que vous n'avez point marché dans les voyes de vôtre pere Joſaphat, ni dans celles d'Aſa Roi de Juda, mais que vous avez ſuivi l'exemple des Rois d'Iſraël, & que vous avez fait tomber Juda & Jéruſalem dans la fornication de la maiſon d'Achab, & que de plus vous avez fait tuer vos freres, de la maiſon de vôtre pere, & qui étoient meilleurs que vous; le Seigneur va auſſi vous frapper d'une grande playe, vous & vôtre peuple, vos enfans, vos femmes, & tout ce qui vous appartient. Vous ſerez frappé d'une dyſſenterie longue & maligne, qui vous ſera jetter peu à peu vos entrailles.

Il y en a (*e*) qui croyent que cette Lettre fut écrite du lieu où eſt à préſent le Prophéte Elie: d'autres, (*f*) qu'elle avoit été écrite avant le tranſport du Prophéte; & d'autres, (*g*) que ceci n'arriva qu'en ſonge au Roi Joram. On voyoit autrefois (*h*) un Livre intitulé: *La Prophétie*, ou *l'Apocalypſe*, ou *l'Aſcenſion d'Elie*, d'où l'on croyoit que ſaint Paul avoit tiré ces paroles, qu'il cite 1. *Cor.* 11. 9. *L'œil n'a point vû, l'oreille n'a point entendu, & le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* Les Rabbins dans leur *Seder olam*, ou la ſuite des ſiécles, diſent qu'Elie eſt à préſent occupé à écrire les actes & les événemens de tous les âges du Monde.

On croit qu'Elie & Enoch ſont encore aujourd'hui en vie, & qu'ils doivent venir à la fin du monde, pour combattre contre

(*a*) *Iſai.* XL. 2. (*b*) *Jerem.* XVII. 18. (*c*) An du M. 3116. avant J. C 884. avant l'Ere vulg. 888.

(*d*) 2. *Par.* XXI. 12. (*e*) *Ita Hebræi, Tirin. Mariana.* (*f*) *Menoch. Jun. Piſcat. Kimchi.* (*g*) *Grotius in* 2. *Par.* XXI. 12. (*h*) *Origen. in Matth.* XXVII. 9. *Tract.* 35. *Hieronym. Ep. ad Pammach. & in Iſai. lib.* 17. *Euſeb. l.* 9. *c.* 30. *Præpar. Fabric. apocryph. vet. Teſt. p.* 1072. 1073. 1074.

tre l'Antechriſt. Les Juifs (*i*) & les Chrétiens (*k*) ont embraſſé ce ſentiment ; & on explique d'ordinaire de cet avénement ces paroles de l'Apocalypſe : (*l*) *Je ſuſciterai mes deux témoins, & ils prophétiſeront couverts de ſacs, pendant mille deux cens ſoixante jours.*

Enfin les Juifs (*m*) attribuënt à un certain Elie, que quelques-uns (*n*) ont pris pour le Prophéte Elie, dont nous venons de parler, une fameuſe prophétie, qui porte : *C'eſt une tradition de la maiſon d'Elie, que le monde durera ſix mille ans ; ſçavoir, deux mille ſans Loi, deux mille ſous la Loi, & deux mille ſous le Meſſie. Mais les années du Meſſie qui ſont écoulées, ſans qu'il ait paru, ſe ſont écoulées à cauſe de nos péchez.* Il y a beaucoup plus d'apparence que cette tradition vient d'un Elie plus récent qu'Elie de Thesbe ; de même que trois Livres dont on nous parle. (*o*) & qui ſont intitulez : 1. *Le grand Ordre d'Elie* ; 2. *Le petit Ordre d'Elie* ; & 3. *La Caverne d'Elie.*

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*p*) a conſacré un éloge à la mémoire d'Elie, où il fait le précis de ſa vie, & où il donne ſon vrai caractére : *Elie s'eſt élevé comme un feu, & ſes paroles brûloient comme un flambeau ardent. Il frappa le peuple de famine, & il le réduiſit à un petit nombre. Par la parole du Seigneur, il ferma le Ciel, & il fit tomber le feu par trois fois. Quelle gloire, ô Elie, vous êtes-vous acquiſe par vos miracles ! Qui par la parole du Seigneur, avez fait ſortir un mort des enfers, & l'avez arraché à la mort.* (Il parle du fils de la veuve de Sarepta.) *Vous avez fait tomber les Rois dans le dernier malheur, & vous les avez fait deſcendre de leur lit dans le tombeau.* (Il entend Achab, Ochoſias, Jézabel, à qui il a prédit les derniers malheurs.) *Vous qui entendez ſur le mont Sina le jugement du Seigneur, & ſur le mont Horeb les arrêts de ſa vengeance. Vous qui oignez les Rois pour la vengeance,* (Jéhu & Hazaël) *& qui prenez des Prophétes, pour les laiſſer pour vos ſucceſſeurs après vous.* (Eliſée fut le ſucceſſeur d'Elie.) *Vous qui avez été enlevé au Ciel dans un tourbillon de feu, & dans un char traîné par des chevaux ardens. Vous qui avez été deſtiné pour adoucir la colére du Seigneur, par les jugemens que vous exercerez au tems preſcrit, pour réünir les cœurs des peres à leurs enfans, & pour rétablir les Tribus d'Iſraël.*

L'Eccléſiaſtique en cet endroit, fait alluſion à ce paſſage de Malachie : (*q*) *Je vous envoyerai le Prophéte Elie avant le grand & terrible jour du Seigneur, & il convertira le cœur des peres envers leurs fils, & le cœur des fils envers leurs peres ; de peur que je ne vienne, & que je ne frappe la terre d'anathéme.* C'eſt ce qui doit s'exécuter à la fin des ſiécles, avant le jugement dernier. Mais le Sauveur dans l'Evangile (*r*) nous avertit que le Prophéte Elie eſt déja venu en eſprit dans la perſonne de Jean-Baptiſte ; & les Evangéliſtes nous apprennent, (*ſ*) que dans la Transfiguration du Sauveur, Elie & Moyſe parurent, & s'entretinrent avec lui touchant ſa Paſſion future. Enfin pluſieurs Juifs du tems de nôtre Seigneur, croyoient qu'Elie étoit reſſuſcité en ſa perſonne, ou que l'ame d'Elie étoit paſſée dans le corps de JESUS-CHRIST. (*t*)

[ELIE. Pluſieurs Juifs ont cru qu'Elie étoit le même que Phinées fils d'Eléazar & petit-fils d'Aaron, à cauſe du grand zéle que l'un & l'autre ont témoigné pour la gloire de Dieu ; opinion qui eſt fondée ſur le dogme

(*i*) *Vide Ligfoot. ad Matt.* XVII. 10. (*k*) *Juſtin. Martyr. Dialog. cum Tryphon. p.* 268. *Epiphan. de vitis & mortib. Prophet. &c.* (*l*) *Apoc.* XI. 3. (*m*) *Gemar. Sanhedr. c.* XI. §. 29. *Gemar. Aboda Sara c.* 1. *&c.* (*n*) *If. Voſſ. de Sybillin. orac. c.* 8. (*o*) *Sgamelat. l.* 2. *archiv. V. Voſſ. p.* 420. *Bartholocci B. bi. Rab. t.* 1. *p.* 133. *&* 182. (*p*) *Eccli.* XLVIII. 1. *& ſeq.*

(*q*) *Malach.* IV. 6. (*r*) *Matt.* XI. 14. XVII. 10. 11. 12. (*ſ*) *Matt.* XVII. 3. 4. *Marc.* IX. 3. *Luc.* IX. 30. (*t*) *Matt.* XVI. 14. *Marc.* VI. 15. *Luc.* IX. 8.

me de la métempſycoſe, qui eſt commune parmi les Mahométans, parmi pluſieurs Juifs, & même parmi quelques Chrétiens Orientaux; car on ſçait que Phinées a vêcu pluſieurs ſiécles avant Elie.

Les Muſulmans (*u*) racontent qu'un nommé *Kheder*, ou *Khizir* Général des troupes d'Aléxandre, différent d'Aléxandre le Grand, & plus ancien que lui, eut le bonheur de trouver la fontaine de vie, qu'Aléxandre avoit long-tems cherchée inutilement. Kheder en but à longs traits, & devint par-là immortel. On lui donne le nom de Kheder, qui ſignifie verdoyant, à cauſe que depuis ce tems il joüit d'une vie floriſſante & immortelle. Kheder eſt ſelon eux Elie, qui vit dans un lieu de retraite, dans un jardin délicieux, où coule la fontaine de vie, & où ſe trouve l'arbre de vie, par le moyen duquel il entretient ſon immortalité: c'eſt là où il attend le ſecond avénement de JESUS-CHRIST, auquel Elie doit de nouveau paroître dans le monde.

Les Mages de Perſe prétendent que Zoroaſtre leur Maître a été un des diſciples du Prophéte Elie; du moins que leurs ancêtres ont été inſtruits par les diſciples des deux Prophétes Elie & Eliſée. Cette fiction eſt fondée ſur ce qu'Elie fit tomber le feu du ciel (*x*), & ſur ce qu'il fut enlevé ſur un chariot de feu (*y*), élément que les diſciples de Zoroaſtre regardent comme le principal objet de leur culte.]

I. ELIEL, de la Tribu de Manaſſé, & trés-vaillant homme, du tems de Joathan Roi de Juda, & de Jéroboam II. Roi d'Iſraël. (*z*)

II. ELIEL, Lévite de la famille de Caath. (*a*)

III. ELIEL. On trouve encore deux hommes de ce nom parmi les braves qui accompagnérent David dans ſa diſgrace, pendant la perſecution de Saül. (*b*)

I. ELIEZER, Intendant de la maiſon d'Abraham, qui fut envoyé par ſon Maître dans la Méſopotamie, pour en ramener une épouſe à ſon fils Iſaac. (*c*) Eliézer étoit de Damas; (*d*) & il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit un fils de même nom que lui, qu'Abraham avoit eu quelque envie de faire héritier de ſes biens, avant la naiſſance d'Iſaac.

[Les Muſulmans donnent à Eliezer (*e*) le nom de *Dameſchak*, ou *Damaſcenus*, & ils croyent que c'étoit un eſclave noir que Nemrod donna à Abraham, quand il l'eut vû ſortir par la vertu du nom de Dieu du milieu des flammes où il l'avoit fait jetter. Abraham le prit tellement en affection, qu'il lui donna l'intendance de toute ſa maiſon, & qu'il le deſtinoit même à être ſon héritier avant la naiſſance d'Iſaac. Abraham étant arrivé en Syrie, y bâtit une ville, à laquelle il donna le nom de ſon eſclave Dameſchak: c'eſt la ville de Damas, ſi célébre aujourd'hui. D'autres croyent avec bien plus de vraiſemblance qu'Eliézer étoit natif de Damas, & qu'il avoit un fils qu'Abraham vouloit faire ſon héritier. Voyez Gén. xv. 1. 2. 3. & les Commentateurs ſur cet endroit.]

Lorſqu'Abraham voulut envoyer Eliézer dans la Méſopotamie, il lui dit: (*f*) Mettez vôtre main ſous ma cuiſſe, afin que vous me promettiez avec ſerment de ne prendre jamais aucune Chananéenne pour femme à mon fils, mais que vous irez au pays où ſont mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils Iſaac. Que ſi la fille ne veut pas venir, vous ne ſerez plus tenu à vôtre parole. Mais gardez-vous bien de ramener jamais mon fils en ce pays-là. Eliézer fit ce que ſon Maître demandoit; & étant parti avec pluſieurs chameaux & de riches préſens, il alla à la ville de Charres en Méſopotamie.

(*u*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 491. *Iſia, & 992. Kheder.* (*x*) 3. *Reg.* XVIII. 24. 4. *Reg.* I. 10. 12. (*y*) 4. *Reg.* II. 11. *Eccli.* XLVIII. 9. (*z*) 1. *Par.* V. 24. (*a*) 1. *Par.* VI. 34.

(*b*) 1. *Par.* XI. 46. (*c*) *Genef.* XXIV. 1. 2. *&c.* An du Monde 2148. avant J. C. 1852. avant l'Ere vulg. 1856. (*d*) *Genef.* XV. 2. 3. (*e*) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 291. *Dameſchak.* (*f*) *Genef.* XXIV. 2 3.

Etant arrivé ſur le ſoir prés d'un puits hors la ville, il fit plier les genoux à ſes chameaux, pour les faire repoſer, & il pria le Seigneur de lui faire connoître par quelque ſigne la perſonne qu'il deſtinoit pour femme à Iſaac. Je vous prie, Seigneur, dit-il, que la fille à qui je dirai: Abaiſſez vôtre cruche, & donnez-moi à boire, & qui me répondra: Bûvez, & je donnerai auſſi à boire à vos chameaux; ſoit celle que vous avez deſtinée pour femme à Iſaac vôtre ſerviteur. A peine eut-il achevé ſa priére, que Rébecca fille de Bathuël, & couſine germaine d'Iſaac, parut, avec une cruche pleine d'eau ſur ſon épaule. Eliézer lui en demanda. Auſſi-tôt elle abaiſſa ſa cruche, lui donna à boire, & s'offrit d'en donner auſſi à ſes chameaux. Eliézer charmé d'une ſi heureuſe rencontre, lui fit un préſent de deux pendans d'oreille, & de deux braſſelets d'or, lui demanda qui elle étoit, & s'il pouvoit loger chez ſon pere. Rébecca lui dit qu'elle étoit fille de Bathuël, & qu'il y avoit chez ſon pere tout ce qu'il falloit pour lui & pour ſa ſuite. Eliézer s'inclina profondément, rendit graces à Dieu, & déclara qu'il appartenoit à Abraham.

Auſſi-tôt Rébecca courut en donner avis à ſa mere; & Laban ſon frere alla trouver Eliézer, pour l'amener dans la maiſon. Lorſqu'on fut prêt de ſe mettre à table, Eliézer dit qu'il ne mangeroit point, qu'il n'eût expoſé le ſujet de ſa députation. Il leur raconta ſon voyage, & ce qui lui étoit arrivé à la porte de la ville avec Rébecca; & conclut par leur demander Rébecca en mariage pour Iſaac. Laban & Bathuel freres de Rébecca, répondirent: Le Seigneur a aſſez marqué ſa volonté dans cette affaire; nous ne pouvons nous y oppoſer. Rébecca eſt devant vous; prenez-la, & l'emmenez, & qu'elle ſoit l'épouſe du fils de vôtre Maître. Eliézer s'inclina profondément, fit de grands préſens à Rébecca, à ſa mere, & à ſes freres. Aprés quoi, on ſe mit à table.

Le lendemain les freres & la mere de Rébecca prierent Eliézer que la fille demeurât au moins dix jours avec eux: mais Eliézer répondit qu'il ne pouvoit differer ſon retour. Et ils dirent: Appellons la fille, & demandons-lui ſon ſentiment. Lorſqu'elle fut venuë, ils lui dirent: Voulez-vous bien partir à préſent avec cet homme? Elle répondit: Je le veux bien. Ils la laiſſerent donc aller; & Eliézer partit le jour même, pour ſe rendre à Béerſabée, où demeuroit alors Abraham.

II. ELIEZER, fils de Moyſe, & de Séphora, naquit à Madian, pendant le ſéjour de Moyſe ſon pere en ce pays-là. (*f*) Il eut un fils nommé Rohobia. (*g*) Quelques-uns (*h*) ont crû que ce qui eſt raconté *Exod.* IV. 24. 25. d'un Ange qui vint à la rencontre de Moyſe, lorſqu'il retournoit de Madian en Egypte, devoit s'entendre comme ſi cet Ange eût voulu tuer Eliézer, parce qu'il n'étoit pas circoncis. L'Ecriture ne dit pas bien clairement qui étoit celui à qui l'Ange en vouloit. Les uns croyent que c'étoit à Moyſe, d'autres que c'étoit à Eliézer.

III. ELIEZER, Lévite qui ſonnoit du cors devant l'Arche, lorſque David la tranſporta à Jéruſalem. 1. *Par.* XV. 24.

IV. ELIEZER, fils de Zéchri de la Tribu de Ruben, étoit Chef de vingt-quatre mille hommes de ſa Tribu, ſous le regne de Salomon. 1. *Par.* XXVI. 16.

V. ELIEZER, fils de Dodaïi, Prophéte qui prédit à Joſaphat Roi de Juda, que les vaiſſeaux qu'il avoit équipez avec l'impie Ochoſias Roi d'Iſraël, ſeroient briſez au port d'Aſiongaber, ſans pouvoir faire le voyage projetté à Tharſis. (*i*)

VI. ELIEZER, Lévite qui au retour de la captivité de Babylone répudia ſa femme, parce qu'il l'avoit épouſée contre la diſpoſition de la Loi. (*k*)

VII. ELIE-

(*f*) *Exod.* II. 18. 22. (*g*) 1. *Par.* XXIII. 17. (*h*) *Ita Rabb. quidam. Tertull. contra Judæos*, c. 3. *Vide Aug. qu.* 31. *in Exod.* (*i*) 2. *Par.* XX. 37. (*k*) 1. *Eſdr.* X. 23.

VII. ELIEZER, fils de Jorim, un des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair. (*l*)

ELIHOREPH, un des Conſeillers de Salomon. 3. *Reg.* IV. 3.

ELIM, ſeptiéme campement des Iſraëlites dans le déſert, (*m*) où ils trouvérent douze fontaines, & ſoixante & dix palmiers. D'Elim ils allérent au déſert de *Sin*.

ELIMELECH, de la ville de Bethléem, & Mari de Noëmi, dont il eut deux fils, Mahalon, & Chélion. Une grande famine étant ſurvenuë dans la Judée, Elimélech fut obligé de quitter ſa patrie, & de s'en aller avec ſa femme & ſes deux enfans, au pays de Moab, où il mourut au bout de dix ans, auſſi-bien que Mahalon & Chélion, qu'il avoit mariez à deux femmes Moabites, nommées Orpha, & Ruth, dont on parlera ſous leur article.

Les Hébreux (*n*) expliquent d'Elimélech ce qui eſt dit dans les Paralipoménes: (*o*) *Et Joakim, & les hommes de Cosba & de Joas, qui ſe ſont mariez dans Moab, & qui demeurent à Lehem.* Ce que ſaint Jérôme a ainſi exprimé dans la Vulgate: *Qui ſtare fecit ſolem, virique mendacii, & ſecurus & incendens, qui Principes fuerunt in Moab, & qui reverſi ſunt in Lehem. Joakim* eſt Elimélech. Son nom ſignifie, *il a fait arrêter.* Et les Hébreux racontent que *Joakim* voyant ceux de Bethléem ſes compatriotes plongez dans le déſordre, eſſaya de les en tirer par ſes remontrances, & par ſes miracles. Il fit arrêter le ſoleil, comme avoit fait Joſué. Mais ce prodige n'ayant rien produit ſur l'eſprit de ceux de Bethléem, il leur prédit une famine, qui l'obligea lui-même a ſe retirer au pays de Moab, avec ſes deux fils, nommez, dit-on, dans les Paralipoménes, *les hommes de menſonge*, parce qu'ils n'y eurent point d'enfans. *Ils s'y mariérent, & demeurérent à Bethléem*; non eux-mêmes en perſonnes, puiſqu'ils moururent chez les Moabites, mais en la perſonne de Noëmi leur mere, & de Ruth ſa bru qui y épouſa Booz, dont elle eut Obed ayeul de David. Mais nous mettons tout cela au rang des fables Rabbiniques.

ELIODA, fils de David, & d'une de ſes concubines. (*p*)

I. ELIOENAI, fils de Naarias, & pere d'Oduïa. 1. *Par.* III. 23.

II. ELIOENAÏ, fils d'Aſiel, de la Tribu de Siméon. 1. *Par.* IV. 36.

III. ELIOENAÏ, fils de Béchor, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII. 8.

IV. ELIOENAÏ, fils d'Aſaph, un des portiers du Temple. 1. *Par.* XXVI. 3.

V. ELIOENAÏ, fils de Zarehe, aprés le retour de Babylone ſe ſépara de ſa femme, parce qu'elle étoit d'une Religion étrangére. 1. *Eſdr.* VIII. 4. & X. 22.

ELIONE'E, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda à Matthias fils d'Ananus, l'an du Monde 4047. & l'année ſuivante il eut pour ſucceſſeur *Simon Cantbare.*

ELIPHAL, fils d'Ur, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 36.

I. ELIPHALETH, fils de David. 2. *Reg.* V. 16. Il y en a encore un autre de même nom, 1. *Par.* XIV. 7.

II. ELIPHALETH, fils d'Eſec. 1. *Par.* VIII. 39.

ELIPHALU, Lévite qui aſſiſta au tranſport de l'Arche à Jéruſalem. (*q*)

I. ELIPHAS, fils d'Eſaü, & d'Ada fille d'Elon. Il eut cinq fils, Théman, Omar, Séphо, Gathan, & Cénez.

II. ELIPHAS, un des amis de Job, (*r*) apparemment un des deſcendans d'Eliphas fils d'Eſaü.

ELISA, fils de Javan. (*ſ*) On croit qu'Eliſa a peuplé l'Elide dans le Péloponéſe. On y trouve la Province d'Elis, & une contrée nommée *Aliſium* par Homére. Ezéchiel

(*l*) *Luc. III.* 29. (*m*) *Exod. XVI.* 27. (*n*) *Author. tradit. Hebr. in Paralip. Lyran. Teſt. Hebr.* (*o*) 1. *Par. IV.* 22.

(*p*) 2. *Reg. V.* 16. (*q*) 1. *Par. XV.* 18. 21. (*r*) *Job. II.* 11. *&c.* (*ſ*) *Geneſ. X.* 4.

chiel (t) parle de la pourpre d'Eliſa, que l'on apportoit pour vendre à Tyr. Or on péchoit beaucoup de ce poiſſon dont on en teignoit la pourpre, à l'embouchure de l'Eurôtas, & les anciens parlent ſouvent de la pourpre de la Laconie. (u) On pêchoit auſſi de ces poiſſons dans le golphe de Corinthe.

I. ELISABETH, fille d'Aminadab, ſœur de Nahaſſon, & femme d'Aaron. Elle fut mere de Nadab, d'Abiu, d'Eléazar, & d'Ithamar. (x)

II. ELISABETH, épouſe de Zacharie, & mere de Jean-Baptiſte. Saint Luc (y) dit qu'elle étoit des filles d'Aaron, c'eſt-à-dire, de la race des Prêtres. Mais tout ce que l'on dit de ſon pere, & de ſa mere, n'eſt nullement certain. On ſçait que l'Ange ayant annoncé à Zacharie la naiſſance future de Jean-Baptiſte, & Zacharie étant de retour dans ſa maiſon, Eliſabeth conçut. L'Egliſe Grecque fait une Fête de cette conception de ſaint Jean dans le ſein d'Eliſabeth, le 23. de Septembre; & les plus anciens Martyrologes des Latins la marquent le 24. du même mois. Eliſabeth cacha pendant cinq mois (z) la grace que Dieu lui avoit faite; mais l'Ange Gabriel la découvrit à la ſainte Vierge, (a) & lui annonça cette conception miraculeuſe, comme un gage & une aſſurance de la naiſſance du Meſſie, dont elle devoit devenir mere, ſans avoir commerce avec aucun homme.

Auſſi-tôt Marie ſe hâta d'aller à Hébron, pour viſiter ſa couſine ſainte Eliſabeth. Dés quelle entra dans la maiſon de Zacharie, & quelle l'eut ſalüée, l'enfant que portoit Eliſabeth treſſaillit dans ſon ſein; & Eliſabeth remplie du Saint-Eſprit, s'écria: Soyez bénie entre toutes les femmes, & béni ſoit le fruit de vôtre ventre. D'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi? car auſſi-tôt que vôtre voix a frappé mes oreilles, mon enfant a treſſailli de joye. Vous êtes bien-heureuſe d'avoir crû, parce que tout ce qui vous a été prédit par le Seigneur arrivera. Marie demeura avec Eliſabeth pendant trois mois, (b) & elle fut apparemment témoin des merveilles qui arrivérent à la naiſſance de ce ſaint Précurſeur; car lorſqu'on vint le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, comme on lui donnoit le nom de Zacharie, ſa mere répondit que ſon nom étoit Jean. On fit ſigne à Zacharie, qui étoit devenu muët depuis l'apparition de l'Ange; & ayant demandé des tablettes, il écrivit: Jean eſt ſon nom. Auſſi-tôt le lien de ſa langue fut délié, & il commença à loüer Dieu.

Les Orientaux (c) croyent qu'Hérode ayant réſolu de faire mourir le fils de Zacharie, avec les enfans de Bethléem, Eliſabeth mere de l'enfant, le porta dans les montagnes pour le cacher; mais comme elle ne pouvoit monter, elle s'adreſſa à la montagne, & lui dit: Montagne de Dieu, recevez-moi, avec mon fils. Auſſi-tôt la montagne s'ouvrit, les reçut dans ſon ſein, & les cacha. L'Ange du Seigneur étoit avec eux pour les garder, & ils étoient environnez de lumiére. Cependant Hérode fit demander à Zacharie où étoit ſon fils; Zacharie n'ayant pas voulu le lui déclarer, ce Prince le fit tuer dans le Temple même entre l'Autel des holocauſtes, & le veſtibule du Temple. C'eſt ce que l'on lit plus au long dans le Protévangile de ſaint Jaques, & dans d'autres anciens monumens qui ne ſont pas reçus pour authentiques dans l'Egliſe.

Quant à la parenté de la ſainte Vierge & de ſainte Eliſabeth, elle ne peut faire aucune difficulté, car encore qu'Eliſabeth fut de la Tribu d'Aaron, & Marie de celle de Juda, elles pouvoient fort bien être parentes, ſoit qu'un parent de Marie de la Tribu

(t) *Ezech.* XXVII. 7. (u) *Horat. Pauſan. Plin.* (x) *Exod.* VI. 23. (y) *Luc.* I. 5. (z) *Luc.* I. 24. 25. (a) *Luc.* I. 36. 37.

(b) *Luc.* I. 56. 57. (c) *Vide Protevangel. Jacobi. n.* 22. *Petr. Alex. Can.* 13. *de Panitentia. Euſtat. Antioch. Vide & Græc. Menæa.* 5. *ſep.*

Tribu de Juda ait épouſé, par exmple, la mere d'Eliſabeth; ou que le pere d'Eliſabeth ait épousé une fille de Juda parente de Marie. Aucune Loi n'obligeoit les Prêtres Juifs de n'épouſer que des filles de leurs Tribus, ni ne défendoit aux filles de la race des Prêtres, d'épouſer des hommes d'une autre Tribu que de celle de Lévi. Il n'y avoit qu'un ſeul cas où les filles étoient contraintes de ſe marier dans leurs Tribus; c'eſt lorſqu'elles étoient héritiéres dans leurs familles, au défaut de freres. (*d*)

I. ELISAMA, fils d'Ammiud, & Chef de la Tribu d'Ephraïm du tems de Moyſe. (*e*) Il fit au nom de ſa Tribu les offrandes ſolemnelles à la dédicace du Tabernacle.

II. ELISAMA, fils d'Icamia, & pere de Sellum. (*f*)

III. & IV ELISAMA. On trouve deux hommes de ce nom, qui étoient fils de David. (*g*)

V. ELISAMA, pere de Nathanias, & ayeul d'Iſmaël (*h*) Celui-ci tua Godolias, que Nabuchodonoſor avoit laiſſé pour gouverner le reſte du peuple de la Paleſtine, aprés la priſe & la ruine de Jéruſalem.

VI. ELISAMA, de la race Sacerdotale, fut envoyé avec quelques autres par Joſaphath Roi de Juda, pour exhorter les Iſraëlites à renoncer à l'idolatrie. (*i*)

I. ELISAPHAN, fils d'Oſiel, oncle d'Aaron, & chef de la famille de Gaath. (*k*) Moyſe dit à Eliſaphan d'ôter du Tabernacle, & de tranſporter hors du camp, les corps de Nadab & d'Abiu, qui avoient été mis à mort par le feu envoyé de Dieu. (*l*)

II. ELISAPHAN, fils de Pharnae, de la Tribu de Zabulon, fut un des Députez pour faire le partage de la Terre promiſe. (*m*)

ELISAPHAT, fils de Zéchri, qui aida le Pontife Joïada, à mettre ſur le trône le jeune Roi Joas. (*n*)

(*d*) *Num.* XXVII. 1. 2. & *ſeq.* & XXXVI. 1. 2. 3... 6. (*e*) *Num.* VII. 48. (*f*) 1. *Par.* II. 41. (*g*) 1. *Par.* III. 6. 8. (*h*) 4. *Reg.* XXV. 25. (*i*) 2. *Par* XVII. 8. (*k*) *Num.* III. 30. (*l*) *Levit.* X. 4. (*m*) *Num.* XXXIV. 25. (*n*) 2. *Par.* XXIII. 1. *&c.*

ELISE'E, fils de Saphat, diſciple & ſucceſſeur d'Elie dans le miniſtére de la Prophétie, étoit de la ville d'Abel-méüla, que quelques-uns mettent au-delà du Jourdain, dans la Tribu de Ruben, (*o*) mais qui étoit bien plus vrai-ſemblablement au-deçà de ce fleuve, (*p*) dans la Tribu de Manaſſé, à dix milles de Scythopolis, vers le midi, dans le Grand-Champ qui s'étend le long du Jourdain. (*q*) Elie ayant reçu de Dieu l'ordre de donner l'onction Prophétique (*r*) à Elisée fils de Saphat, vint à Abel-méüla, & ayant trouvé Elisée qui labouroit avec douze paires de bœufs, il s'approcha de lui, & lui jetta ſon manteau ſur les épaules. Elisée auſſi-tôt quitta ſes bœufs, courut aprés Elie, & lui dit. Permettez-moi, je vous prie, que j'aille embraſſer mon pere & ma mere; aprés cela je vous ſuivrai. Elie lui répondit: Allez, & revenez; car pour moi j'ai fait tout ce que j'avois à faire. Aprés cela Elisée prit une paire de bœufs qu'il tua; il en fit cuire la chair avec le bois de la charriie, & la donna à manger au peuple. Apres quoi il s'en alla, & ſuivit Elie.

Nous avons dit ſur l'article d'*Elie*, comment Elisée ſuivit ſon maître lorſque le Seigneur le tranſporta hors de la vûe des hommes, & comment il hérita de ſon manteau, & de ſon double eſprit. (*ſ*) Etant arrivé au bord du Jourdain avec le manteau d'Elie, il en frappa les eaux, qui d'abord ne furent point ſeparées. Alors Elisée dit: Où eſt à préſent le Dieu d'Elie? Et frappant les eaux une ſeconde fois, elles ſe partagérent de coté & d'autre, & il paſſa au travers. A ce miracle les enfans des Prophétes reconnurent

(*o*) *Epiphan. de vita & morte Prophet.* (*p*) 3. *Reg.* IV. 12. & XIX. 16. *Judic.* VII. 22. 23. (*q*) *Euſeb. & Hieronym. in Abel-meüla.* (*r*) 3. *Reg.* XIX. 16. 17. *&c.* (*ſ*) 4. *Reg.* II. 1. 2. 3. *&c.* 14. 15. 16. Le double eſprit marque l'eſprit de prophetie & des miracles, ou l'Eſprit de Dieu, au double de ce que l'avoit eu Elie, ou ſimplement le don de prophétie dans un très-haut dégré.

rent que l'Eſprit d'Elie s'étoit reposé ſur Elisée, ils ſe proſternérent devant lui, & le reconnurent pour ſon ſucceſſeur. (*t*)

Lorſqu'il fut arrivé à Jéricho, les habitans de la ville lui dirent: Seigneur, la demeure de cette ville eſt trés-commode; mais les eaux en ſont amères, & la terre ſtérile. Elisée leur répondit, Apportez-moi un vaiſſeau neuf, & mettez-y du ſel. Cela étant fait, il alla à la fontaine de Jéricho, jetta le ſel dans les eaux, & les rendit ſaines & potables, comme elles le ſont encore aujourd'hui. Allant enſuite à Béthel, les enfans du lieu ſe railloient de lui, en diſant: Monte, chauve; monte, chauve. Elisée les maudit au nom du Seigneur; & en même-tems il ſortit deux ours de la forêt voiſine, qui en dévorérent quarante-deux.

Les Rois d'Iſraël, de Juda & d'Edom s'étant mis en campagne contre le Roi de Moab, qui s'étoit révolté contre celui d'Iſraël, (*u*) arrivérent dans des lieux déſerts, où il n'y avoit point d'eaux, & où leur armée étoit en danger de périr. Alors les trois Rois allérent trouver Elisée, qui ſe trouva heureuſement au camp. (*x*) Eliſée ayant vû Joram Roi d'Iſraël, lui dit: Qu'y a-t-il entre vous & moi? Allez chercher les Prophétes de vôtre pere & de vôtre mere. Il ajoûta: Vive le Seigneur. Si je ne reſpectois la perſonne de Joſaphat Roi de Juda, qui eſt ici préſent, je ne vous aurois pas ſeulement regardé. Mais maintenant faites-moi venir un joüeur de harpe; & pendant que cet homme joüoit, l'Eſprit de Dieu ſe fit ſentir ſur Elisée; & il dit: Voici ce que dit le Seigneur: Faites pluſieurs foſſes le long de ce torrent, car vous ne verrez ni vent, ni pluye, & néanmoins le lit de ce torrent ſera rempli d'eau, & vous boirez vous, & vos animaux. La choſe arriva la nuit ſuivante, comme il l'avoit prédit.

Vers le même tems. (*y*) la veuve d'un des Prophétes vint dire à Elisée que le créancier de ſon mari vouloit prendre ſes deux fils, pour les vendre, ou les faire eſclaves. (*z*) Elisée multiplia l'huile qui étoit dans la maiſon de cette veuve, en ſorte qu'elle en eut aſſez pour payer ſon créancier.

Elisée paſſoit aſſez ſouvent à Sunam, ville de la Tribu de Manaſſé, de deça le Jourdain; (*a*) & une matrone avoit coûtume de le recevoir dans ſa maiſon. Comme elle n'avoit point d'enfans, Elisée lui promit de la part du Seigneur, qu'elle accoucheroit d'un fils. (*b*) Sa prédiction fut ſuivie de l'effet: mais quelques années aprés, l'enfant mourut. (*c*) Elisée étoit alors au mont Carmel. La mere de l'enfant y accourut, & ne voulut pas quitter le Prophéte, qu'il ne vînt en ſa maiſon. Il y vint, & rendit la vie à l'enfant, en priant pour lui, & en ſe courbant ſur lui, pour le réchauffer.

Elisée étant à Galgale (*d*) pendant une grande famine, (*e*) un des enfans des Prophétes voulut préparer à manger à ſes freres, & étant allé à la campagne, il amaſſa des coloquintes ſauvages plein ſon manteau; & les ayant miſes dans le pot, on les ſervit devant Elisée, & les autres Prophétes. Mais dés qu'ils en eurent goûté, ils s'écriérent: C'eſt un poiſon mortel. Elisée s'étant fait apporter de la farine, en jetta dans le pot, & on n'y ſentit plus d'amertume.

Vers le même tems, il multiplia vingt pains d'orge, & en raſſaſia plus de cent perſonnes. (*f*)

Naaman Général des troupes du Roi de Syrie,

(*t*) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896. (*u*) 4. *Reg.* III. 1. 2. *&c.* (*x*) An du Monde 3109. avant J. C. 891. avant l'Ere vulg. 895.

(*y*) An du Monde 3109. (*z*) 4. *Reg.* IV. 12. *&c.* (*a*) 4. *Reg.* IV. 8. 9. 10. *&c.* (*b*) An du Monde 3109. avant J. C. 891. avant l'Ere vulg. 895. (*c*) An du Monde 3113. avant J. C. 887. avant l'Ere vulg. 891. (*d*) 4. *Reg.* IV. 38. (*e*) An du Monde 3114. Elle dura ſept ans, juſqu'à l'an du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (*f*) 4. *Reg.* IV. 41.

Syrie, étant lépreux, fut conſeillé de venir trouver éliſée, (g) pour en obtenir la guériſon. Eliſée ſans ſortir de ſa maiſon, lui fit dire de s'aller baigner ſept fois dans le Jourdain, & qu'il ſeroit nettoyé. Naaman tout fâché, vouloit s'en retourner: mais ſes gens lui dirent que ce que le Prophéte lui demandoit, étant ſi aiſé, il devoit au moins eſſayer ſi les eaux du Jourdain le guériroient. Il alla donc, & ſe baigna ſept fois, & il fut parfaitement guéri. Aprés cela, il revint trouver Eliſée, & lui offrit de trés-grands préſens: mais l'homme de Dieu les refuſa conſtamment. Naaman le pria donc de lui permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Iſraël, proteſtant qu'il n'auroit à l'avenir point d'autre Dieu que le Seigneur. Il ajoûta: Je vous ſupplie de demander pour moi pardon au Seigneur, lorſque mon Maître entrera dans le Temple de Remmon, pour y adorer, en s'appuyant ſur ma main, ſi j'y entre avec lui, & ſi j'y adore. Le Prophéte répondit: Allez en paix. Et Naaman s'en retourna.

Quelques Interprétes (h) traduiſent par le paſſé la demande de Naaman: Je vous ſupplie de prier le Seigneur pour moi: Lorſque le Roi mon Seigneur, eſt entré dans le Temple de Remmon, pour y adorer, en s'appuyant ſur ma main, ſi j'ai adoré dans ce Temple lorſqu'il y adoroit, que le Seigneur me le pardonne. En ſorte que Naaman demanderoit pardon d'une faute paſſée, & non pas permiſſion pour une action future; ce qui nous paroît bien plus probable.

Giézi ſerviteur d'Eliſée, n'imita pas le déſintéreſſement de ſon Maître. Il courut aprés Naaman, (i) & lui demanda un talent & deux habits au nom d'Eliſée. Naaman lui donna deux talents & deux habits, & les fit porter par ſes gens juſqu'auprés de la ville. Alors Giézi les prit, & les cacha dans ſa maiſon. Mais Elisée à qui Dieu avoit fait connoître l'action de Giézi, lui en fit des reproches, & lui dit que la lépre de Naaman demeureroit pour toûjours attachée à lui & à toute ſa famille. En effet dés ce moment, Giézi fut frappé de lépre, & ſe retira d'avec Elisée.

Un jour les enfans des Prophétes (k) étant allez couper du bois ſur le bord du Jourdain, l'un d'eux laiſſa tomber dans l'eau le fer de ſa coignée. Mais Elisée coupa un morceau de bois, le mit dans l'eau, & auſſi-tôt le fer de la coignée ſurnageant, vint s'attacher à ce bois.

Le Roi de Syrie étoit en guerre contre le Roi d'Iſraël, (l) & ne pouvoit s'imaginer comment tous ſes deſſeins étoient découverts, & prévenus par les ennemis. (m) On lui dit que c'étoit le Prophéte Elisée qui révéloit tout au Roi d'Iſraël. Bénadad envoya donc des troupes, pour prendre le Prophéte, lorſqu'il étoit à Dothan: mais Elisée les frappa d'une eſpéce d'aveuglement: en ſorte qu'il les mena, ſans qu'ils le reconnuſſent, juſques dans Samarie. Alors il pria Dieu de leur ouvrir les yeux, il leur fit donner à boire & à manger, & les renvoya vers leur Maître.

Quelque tems aprés, (n) Bénadad Roi de Syrie, ayant aſſiégé Samarie, (o) la famine y fut ſi grande, que la tête d'un âne y fut vendue quatre-vingt piéces d'argent; & la quatriéme partie d'une trés-petite meſure d'une ſorte de pois chiche, appellé fiente de pigeons, cinq ſicles; & qu'une mere mangea ſon propre enfant. Joram Roi d'Iſraël, croyant qu'Eliſée pouvoit faire ceſſer cette famine, s'il vouloit, & lui impu-

(g) 4. *Reg.* V. 1. 2. *&c.* L'année n'eſt pas bien connuë. (h) Voyez Bochart Diſſert. ſur cet endroit, & Jean-André Quenſted Diſſert. ſur 4. *Reg.* V. 18. & pluſieurs autres, & nôtre Supplément, à la fin de l'Apocalypſe, p. 127. (i) 4. *Reg.* V. 20. 21. *& ſeq.*

(k) 4. *Reg.* VI. 1. 2. 3. (l) 4. *Reg.* VI. 8. 9. *& ſeq.* (m) An du monde 3115. avant J. C. 885. de l'Ere vulg. 889. (n) An du monde 3119. avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885. (o) 4. *Reg.* VI. 24. 25.

imputant les maux qu'elle canſoit dans la ville, envoya du monde, pour lui couper la tête. Le Prophéte le connut en eſprit, & fit fermer ſa porte. A peine le meſſager du Roi étoit arrivé devant la maiſon d'Eliſée, que le Roi y arriva lui-même, & lui fit de grandes plaintes de l'état où ſe trouvoit la ville. Eliſée lui répondit: (p) Voici ce que dit le Seigneur: Demain à cette même heure, la meſure de farine ſe donnera pour un ſicle à la porte de Samarie, & on aura pour un ſicle deux meſures d'orge. Un des Officiers du Roi répondit: Quand le Seigneur ouvriroit les cataractes du Ciel, pour faire pleuvoir des vivres, ce que vous dites pourroit-il être? Eliſée lui répondit: Vous le verrez de vos yeux; mais vous n'en mangerez point. En effet dés la nuit ſuivante, les Syriens levérent le ſiége, & la choſe arriva comme Eliſée l'avoit prédite.

A la fin des ſept années de famine qu'Eliſée avoit prédites, (q) ce Prophéte alla vers Damas, (r) pour exécuter l'ordre que le Seigneur avoit donné à Elie pluſieurs années auparavant, (ſ) de déclarer Hazaël Roi de Syrie. En ce tems-là, Bénadad Roi de Syrie, étoit malade; & ſes gens lui ayant dit qu'Eliſée étoit dans le pays, il envoya Hazaël, un de ſes premiers Officiers, pour le conſulter, & pour lui demander s'il pourroit relever de ſa maladie. Elisée répondit à Hazaël: Allez, dites à Bénadad qu'il guérira: mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra aſsûrément. Et demeurant quelque tems ſans rien dire, il verſa des larmes, & ſon viſage parut changé. Hazaël lui demanda: Pourquoi mon Seigneur pleure-t-il? Elisée lui répondit Parce que je ſai combien de maux vous ferez à Iſrael. Vous brûlerez leurs villes fortes, vous ferez paſſer au fil de l'épée leurs jeunes hommes, vous écraſerez contre terre leurs petits enfans, & vous fendrez le ventre aux femmes groſſes. Hazaël ne vérifia que trop ces prédictions. A ſon retour, il étouffa Bénadad; & s'étant fait déclarer Roi, fit une infinité de maux aux Iſraëlites.

Vers le même tems, (t) Elisée envoya un des enfans des Prophétes donner l'onction royale à Jéhu fils de Joſaphat, & petit-fils de Namſi, (u) en exécution de l'ordre que le Seigneur en avoit donné à Elie quelques années auparavant. (x) Jéhu ayant reçû l'onction royale, exécuta tout ce qui avoit été prédit par Elie contre la famille d'Achab, & contre Jézabel. On peut voir *Jéhu*, *Achab*, *Jézabel*.

Elisée étant tombé malade de la maladie dont il mourut, (y) Joas Roy d'Iſraël le vint voir; (z) & il pleuroit, en lui diſant: Mon pere, mon pere, vous êtes le char d'Iſraël, & celui qui le conduit. Elisée lui dit: Apportez-moi un arc, & des fléches; & le Roy les lui ayant apportées, il dit au Roi de mettre ſes mains ſur cet arc, & en même-tems le Prophéte mit les ſiennes ſur celles du Roi, & lui dit: Ouvrez la fenêtre qui regarde l'orient, & tirez une fléche. Et l'ayant tirée, Elisée dit: C'eſt la fléche du ſalut du Seigneur, c'eſt la fléche du ſalut contre la Syrie; vous remporterez la victoire à Aphec contre la Syrie. Elisée lui dit encore de tirer contre la terre, & il tira trois fois, puis s'arrêta. Alors l'homme de Dieu ſe mit en colére, & lui dit: Si vous euſſiez frappé la terre cinq, ſix ou ſept fois, vous auriez battu la Syrie juſqu'à l'exterminer entiérement; mais vous ne la battrez que trois fois.

Elisée mourut donc; & cette même année, il vint des voleurs de Moab ſur les terres

(p) 4. *Reg. VII.* 1. 2. 3. *&c.* (q) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (r) 4. *Reg. VIII.* 7. 8. (ſ) An du Monde 3007, Voyez 3. *Reg. XIX.* 15.

(t) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (u) 4. *Reg. IX.* 1. 2. 3. (x) 3. *Reg. XIX* 15. An du M. 3097. (y) 4. *Reg. XIII.* 14-15. (z) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

res d'Iſraël. Or il arriva que quelques Iſraëlites portant un homme au tombeau à la campagne, virent ces voleurs, & jettérent le corps qu'ils portoient, dans le tombeau d'Eliſée. Le corps ayant touché les os d'Eliſée, cet homme reſſuſcita, & ſe leva ſur ſes pieds. C'eſt ce que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique a relevé dans l'éloge qu'il a fait d'Eliſée, en diſant: (a) *Son corps prophétiſa même aprés ſa mort; il fit quantité de prodiges pendant ſa vie, & il continua d'opérer des merveilles aprés ſa mort.*

On lit dans quelques Auteurs peu autoriſez (b) qu'au jour de la naiſſance d'Eliſée, un des veaux d'or de Galgale meugla avec tant de force, que l'on entendit ſa voix juſqu'à Jéruſalem. Et il dit: *Celui-ci détruira leurs Idoles de ſculpture, & il briſera leurs ſtatuës de fonte.*

ELISE'E; *Fontaine d'Eliſée*, prend ſa ſource à deux traits d'arbaléte de la montagne de la Quarantaine. Elle coule dans la plaine de Jéricho, qui a ſoixante ſtades de long, & vingt de large. (c) Elle paſſe au midi de Galgal; & aprés avoir été partagée en pluſieurs ruiſſeaux, elle tombe dans le Jourdain. (d) C'eſt cette fontaine dont les eaux furent adoucies par Eliſée, ainſi que nous l'avons vû ci-devant.

[ELISE'ES, *Champs Eliſées*, ou *Eliſiens.* On appelle de ce nom dans la Théologie payenne, certaines campagnes remplies de bois, de prairies, de fontaines agréables dans les enfers, où alloient après leur mort les héros & les gens de bien (e), pendant que les impies & les ſcélérats étoient tourmentez dans le noir Tartare par différentes ſortes de ſupplices. On croit que le nom de Champs Eliziens vient de l'Hebreu *Halaz*, (f), qui ſignifie ſe réjoüir, parce que les ames qui ſont dans les Champs Eliziens, y demeurent dans le repos & dans la joie:

Devenere locos lætos & amœna vireta
Fortunatorum nemorum, ſedeſque beatas.

dit Virgile. D'autres (g) le dérivent du nom d'*Eliza* fils de Jaran, qui peupla une partie du Péloponéſe.

On croit que les champs Eliziens ſont de l'invention des Grecs; mais je ne doute pas qu'ils ne viennent plûtôt des Egyptiens & des Hébreux. Nous trouvons dans les Prophétes (h) quelques deſcriptions de l'état des ames des héros après leur mort, qui ont beaucoup de rapport à ce que les Profanes nous diſent des Champs Eliſiens, par exemple: (i) „ Le jour qu'Aſſur eſt deſ-„ cendu dans l'enfer, j'ai ordonné un deüil „ général, *dit le Seigneur*, j'ai fermé ſur lui „ l'abîme, j'ai arrêté le cours de ſes fleuves, „ & des grandes eaux qui l'arroſoient. (*voilà „ l'Achéron & les autres fleuves de l'enfer*) „ Le Liban & tous les arbres de la campa-„ gne ont été ébranlez de ſa chûte; toutes „ les nations ont été frappées d'étonnement „ lorſqu'il eſt deſcendu dans le tombeau; „ tous les bois d'Eden, *ou tous les arbres du „ jardin délicieux*, qui ſont au plus profond „ de la terre, ont été comblez de joie: avec „ lui ſont deſcendus tous les plus beaux ar-„ bres du Liban, qui étoient ſon bras & ſa „ force, & qui ſe repoſoient ſous ſon ombre. „ A qui reſſemblez-vous maintenant parmi „ tous les arbres. vous qui étiez ſi grand? „ Vous voilà enfin réduit au fond de la terre „ avec les arbres d'Eden; vous y dormirez „ avec tous ceux qui ont été tuez par l'épée. „ Là ſera Pharaon avec toutes ſes troupes.

On voit dans toute cette deſcription que le Roy d'Aſſyrie eſt comparé à un cédre du Liban, qui ébranle de ſa chûte tous les arbres de cette montagne: que les Princes & les Rois qui étoient tributaires au Roy d'Aſſyrie, ſont comparez aux arbres du pays d'Eden. Tous ces arbres ſont deſcendus en en-

(a) *Eccli.* XLVIII. 13. 14. (b) *Vide Dorotb. & Epiphan. & Iſidor. de vita & morte Prophet. & Chronic. Paſchale, p.* 161. (c) *Joſeph. de Bello, l.* 5. *c.* 4. (d) *Sanut. ſecret. fidel. crucis, p.* 247. (e) *Virgil. l.* 6. *v.* 638 *Tibul. l.* 1. *Eleg.* 3. (f) עלם ou עלץ *Halaz.*

(g) *Berould. & Hornius hiſt. Philoſ. l.* 3. *c.* 2. (h) *Geneſ.* X. 4 *Ezech.* XXVII. 2. (i) *Ezech.* XXXI. 15. *& ſeq.*

ter pour y former une forêt, ou un jardin délicieux. Iſaïe nous repréſente les Rois des nations aſſis ſur des trônes dans l'enfer, qui viennent au-devant du Roy de Babylone. (k) *L'enfer a été troublé à ton arrivée*, dit-il au Roy de Babylone, *les géans ſe ſont levez pour venir au-devant de toi: les Princes de la terre & les Rois des nations ſont deſcendus de leurs trônes* (pour te faire honneur) *& t'ont adreſſé la parole, en diſant: Tu as donc été percé de playes auſſi-bien que nous: tu es devenu comme l'un de nous; ton orgüeil a été précipité dans l'enfer* (ou dans le tombeau) *ton lit ſera la pourriture, & ta couverture ſeront les vers, &c.*

De même que dans l'idée des Payens, les Champs Eliſées étoient ſéparez du Tartare & de la demeure des méchans, par des murs inſurmontables & un fleuve de feu, qui empêchoient que l'on ne pût paſſer de l'un dans l'autre (l); ainſi ſelon l'idée de l'Ecriture (m), il y a un abîme profond, qui ſépare les Bienheureux qui ſont dans le ſein d'Abraham, des méchans qui ſont dans l'enfer: *Inter vos & nos chaos magnum firmatum eſt, ut hi qui volunt hinc tranſire ad vos, non poſſint; neque inde huc tranſmeare.* Cela n'empêchoit pas toutefois que les méchans ne viſſent le bonheur des gens de bien, & cela même faiſoit une partie de leur ſupplice. Ainſi nous voyons le mauvais riche qui parle à Abraham, & le prie de faire avertir ſes freres de ſe donner de garde de tomber dans ce lieu de tourment: ainſi dans le livre de la Sageſſe (n), les méchans ſont témoins de la gloire des gens de bien: *Videntes turbabuntur timore horribili, & mirabuntur in ſubitatione inſperatæ ſalutis, dicentes intra ſe: Hi ſunt quos habuimus aliquando in deriſum.* Ainſi dans Virgile (o) on entend les cris & les gémiſſemens des damnez, les coups qu'on leur donne, & le mouvement des chaînes dont ils ſont chargez.

Hinc exaudiri gemitus, & ſæva ſonare
Verbera: tum ſtridor ferri, tractæque catenæ.

De même que les Juifs croyent que les ames de ceux qui ne ſont pas enterrez rodent ſur la terre, & ne peuvent avoir de repos que leurs corps ne ſoient dans la ſépulture; ainſi chez les Payens (p) ceux qui n'étoient pas enterrez ne pouvoient être reçus dans la barque de Charon, ni paſſer dans le lieu où ils étoient deſtinez:

Hæc omnis quam cernis inops inhumataque turba eſt,
Nec ripas datur horrendas, nec rauca fluenta
Tranſportare priùs quàm ſedibus oſſa quierunt.

Enfin de même que les Rabins croyent que les ames des morts peuvent revenir & reviennent en effet, ſurtout pendant les douze mois qui ſuivent leur trépas, puis retournent en enfer, ou dans le lieu où les ames attendent la réſurrection générale, ainſi les Profanes croyoient que les apparitions, ſurtout des perſonnes mortes depuis peu, étoient fréquentes; que les ames ſortoient de l'enfer & y rentroient aſſez ſouvent (q), à l'exception toutefois des grands ſcélérats, à qui l'on n'accordoit pas cette liberté. D'où vient qu'Ezéchiel dit que Dieu ferma la porte de l'abîme ſur le Roy d'Aſſur, quand il fut deſcendu dans l'enfer (r), & que dans le livre d'Enoch Dieu ordonne à S. Michel de charger de chaînes les Anges rebelles, & de les précipiter dans le fond de la terre; & dans l'Apocalypſe (ſ) l'Ange deſcend du ciel, ayant en main la clef de l'abîme, ſaiſit le démon, l'enchaîne, le jette dans l'abîme, ferme la porte ſur lui, & la ſcelle afin qu'il n'en puiſſe jamais ſortir. Le mauvais riche dans ſaint Luc ne peut ſortir du lieu des ſupplices. (t).]

ELI-

(k) *Iſai.* XIV. 9. *& ſeq.* (l) *Virgil. Æneid. l.* 6. *v.* 548. (m) *Luc.* XVI. 26. (n) *Sap.* V. 1. 2. 3. (o) *Virgil. Æneid.* VI. *v.* 557.

(p) *Virgil. Æneid. VI. v.* 324. (q) Voyez le ſonge d'un Armenien nommé *Er* raconté dans Platon. *De Rep. l. X. p.* 614. 615. (r) *Ezech.* XXXI. 15. (ſ) *Apoc.* XX. 1. (t) *Luc.* XVI. 23. 24. *& ſeq.*

ELISUA, fils de David né à Jéruſalem, 2 *Reg.* v. 15.

ELISUR, fils de Sédéur Chef de la Tribu de Ruben, du tems de Moyſe. (*u*)

I. ELIU, fils de Sémeïas, un des vaillans hommes de la Tribu de Manaſsé, qui ſe jettérent dans le parti de David, pendant ſa ſuite ſous Saül. (*x*)

II. ELIU, Lévite, un des Portiers du Temple établis par David. 1. *Par.* XXVI. 7.

III. ELIU, frere de David, Chef de la Tribu de Juda. 1 *Par.* XXVII. 18.

IV. ELIU, un des amis de Job. (*y*) Il étoit de la race de Nachor.

ELIUD, fils d'Achim, & pere d'Eléazar. Voyez la généalogie de JESUS-CHRIST ſelon la chair, *Matt.* I. 14. 15.

ELMADAN, un des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair. *Luc*, III. 28.

ELNATHAN, fils d'Achobor, & pere de Noheſta, qui fut mere de Joakim Roi de Juda. Elnathan fut un de ceux qui s'oppoſa à ce que le Roi brûlât les prophéties de Jéremie. (*z*) Il fut envoyé en Egypte, pour en tirer le Prophéte Urie, qui s'y étoit ſauvé. (*a*)

ELNEAM, ou *Elnaëm*, pere de quelques braves hommes, du tems de David. (*b*)

ELOHI, ou *Eloï*, *Elohim*, un des noms de Dieu. On donne quelquefois ce nom aux Anges, aux Princes, aux Grands, aux Juges, & même aux faux Dieux. C'eſt la ſuite du diſcours qui fait juger du vrai ſens de ce terme. C'eſt le même qu'*Eloha*. Celui-ci eſt au ſingulier, & *Elohim* au plurier. Cependant *Elohim* ſe conſtruit ſouvent avec le ſingulier, ſur tout lorſqu'on parle du vrai Dieu. mais en parlant des faux Dieux, on le conſtruit plûtôt avec le plurier.

I. ELON, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 43.

II. ELON, en Hébreu, ſignifie une Chenaye. Ainſi on lit *Elon-Mambré*, *Elon-Moré*, *Elon-Beth-chanan*; c'eſt-à-dire, la Chenaye de Mambré, ou le Chêne de Mambré, &c.

III. ELON, Héthéen, pere de Baſemath femme d'Eſaü. *Geneſ.* XXVI. 34.

IV. ELON, de la Tribu de Zabulon, & Chef de la famille des Elonites. (*c*)

ELPHAAL, fils de Mehuſim. 1. *Par.* VIII. 11. 12.

ELTHECE', *Eltheco*. ou *Eltheca*, ville de la Tribu de Dan. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath *Joſue* XIX. 43. XXI. 23.

ELTHECON, ville de la Tribu de Juda, aux confins de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XV. 59.

ELTHOLAD, ville de la Tribu de Juda, (*d*) qui fut enſuite cédée à la Tribu de Siméon. (*e*)

ELUL, mois des Hébreux, qui revient à peu prés à nôtre mois d'Août. Il n'a que vingt-neuf jours. C'eſt le douziéme mois de l'année civile, & le ſixiéme de l'année ſainte. Le ſeptiéme ou le neuviéme jour de ce mois, les Juifs jeûnent, en mémoire de ce qui arriva aprés le retour de ceux qui étoient allez conſidérer la Terre promiſe. (*f*)

Le vingt-deuxiéme de ce mois, ſe fait la Fête de la Xylophorie, dans laquelle on portoit le bois au Temple. (*g*) Selden dit qu'on la célébroit le dix-huitiéme du mois Ab. Le vingt-ſixiéme du même mois, on fait mémoire de la dédicace des murs de Jéruſalem par Néhémie. (*h*)

ELUSAI, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 5.

ELUSE, ville d'Arabie ou d'Idumée. Apparemment la même qu'*Alus*, *Allus*, ou *Chaluze*. Voyez ci-devant *Alus*, & *Num.* XXXIII. 13 14.

ELYMAIS, ou *Elymaide*, ville capitale du pays d'Elam, ou de l'ancien pays des

(*u*) *Num.* VII. 30. (*x*) 1. *Par* XII. 20. (*y*) *Job.* XXXII. 2. XXXIV. 1. *&c.* XXXV 1. *&c* XXXVI. 1. *&c.* (*z*) *Jerem.* XXXVI. 12. (*a*) *Jerem.* XXVI. 22. (*b*) 1. *Par.* XI. 46.

(*c*) *Num.* XXVI. 26. (*d*) *Joſue* XV. 30. (*e*) *Joſue* XIX. 4. (*f*) *Num.* XIII. XIV. (*g*) *Joſeph. l.* 2. *de Bello*, *c.* 17 *p.* 811. (*h*) 2. *Eſdr.* XII. 28. 29. *&c.* (*i*) 1. *Macc.* VI. 1.

Perſes. L'Ecriture nous apprend (*i*) qu'Antiochus Epiphanes ayant appris qu'il y avoit à Elymaïs de trés-grands tréſors dans un Temple qui y étoit, réſolut de l'aller piller; mais que les citoyens d'Elymaïs ayant été informez de ſa réſolution, ſe ſoulevérent contre lui, le chaſsérent, & l'obligérent de s'enfuir. L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées a donné à cette ville le nom de *Perſepolis*, (*k*) apparemment parce qu'elle étoit autrefois Capitale de la Perſe; car d'ailleurs on ſçait que Perſepolis & Elymaïs étoient deux villes fort différentes; Elymaïs ſur l'Eulée, & Perſepolis ſur l'Araxe. Le Temple qu'Antiochus voulut piller, étoit celui de la Déeſſe *Nannée*, ſelon l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées; ou *Venus*, ſelon Appien; ou *Diane*, ſelon Polybe, Diodore, Joſeph & ſaint Jérôme.

ELYMAS, autrement *Bar-jeſu*, (*l*) magicien, qui ſéduiſoit Sergius Paulus Proconſul, ou Gouverneur de l'Iſle de Cypre. Le nom d'*Elymas* en Arabe, ſignifie *un magicien*. Ce magicien donc réſiſtant à Paul, & cherchant à détourner Sergius Paulus de la foi, Paul jettant les yeux ſur lui, le frappa d'aveuglement. Ce miracle fit une ſi forte impreſſion ſur le Proconſul, qu'il ſe convertit. Voyez *Bar-jeſu*.

ELZABAD, fils de Sémëias Lévite, un des Portiers du Temple. 1. *Par.* XXVI. 7.

ELZEBAD, un des trente braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 13. C'eſt peut-être le même que le précédent.

I. EMAN, troiſiéme fils de Zara, & petit-fils de Juda. 1 *Par.* II. 6. Voyez *Heman*.

II. EMAN, Lévite deſcendant de Coré, Maître de la Muſique du Temple (*m*) Le Pſeaume LXXXVII. porte le nom d'*Eman Ezrahite*. Voyez *Heman*, qui eſt le même qu'*Eman*.

EMATH, ville célébre de Syrie. Nous croyons que c'eſt *Emeſe* ſur l'Oronte. *L'Entrée d'Emath*, dont il eſt parlé aſſez ſouvent dans l'Ecriture, (*n*) n'eſt autre que le défilé qui conduiſoit de la terre de Chanaan dans la Syrie, par la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban. On marque cette *entrée d'Emath*, comme la limite ſeptentrionale de la terre de Chanaan, oppoſée à la limite méridionale, qui étoit au Nil, au fleuve d'Egypte. Joſeph, (*o*) ſuivi par ſaint Jérôme, (*p*) a crû qu'Emath étoit *Epiphanie*: mais Théodoret, (*q*) & pluſieurs autres habiles Géographes ſoutiennent que c'eſt Eméſe en Syrie.

Le même Théodoret (*r*) témoigne qu'Aquila avoit traduit Emath par Epiphanie. Pour lui il croit qu'on doit diſtinguer deux villes d'Emath; l'une ſurnommée *la grande* dans Amos, (*ſ*) qui eſt la même qu'Eméſe; l'autre nommée ſimplement *Emath*, qui eſt, dit-il, (*t*) la même qu'Epiphanie. Saint Jérôme (*u*) & ſaint Cyrille d'Aléxandrie (*x*) croyent au contraire qu'*Emath la Grande* eſt Antioche, & qu'*Emath* ſans épithéte, eſt Epiphanie. Mais je ne ſçai ſi par le Texte des Ecritures on pourroit montrer qu'il y a eu deux Emath en Syrie. Joſué (*y*) aſſigne la ville d'*Emath* à la Tribu de Nephtali. Thoü Roi d'Emath, cultivoit l'amitié de David. (*z*) Cette ville fut priſe par les Rois de Juda, & repriſe ſur les Syriens par Jéroboam ſecond. (*a*) Les Rois d'Aſſyrie s'en rendirent les maîtres ſur le déclin du Royaume d'Iſraël, & tranſportérent les habitans d'Emath dans la Samarie.

[EMBAUMER. Les anciens Egyptiens

(*i*) 1. *Macc.* VI. 1. (*k*) 2. *Macc.* IX. 2. (*l*) *Act.* XIII. 7. 8. 9. (*m*) 1. *Par.* II. 6. 2. *Par.* V. 12.

(*n*) *Joſue* XIII. 5. *Judic.* III. 3. & 3. *Reg.* VIII. 65. 4. *Reg.* XIV. 25. 2. *Par.* VII. 8. (*o*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7. *p.* 14. (*p*) *Hieronym. in locis. in Emath. & in Amos VI. & in Iſai.* XLVII. (*q*) *Theodoret. in Jerem.* L'. & *in Jerem.* XLVI. (*r*) *Theodoret. qu.* 22. *in* 2. *lib. Reg.* (*ſ*) *Amos VI.* 2. (*t*) *Theodoret. in Jerem. IV. & in Jerem.* XLVI. (*u*) *Hieronym. ad Amos VI. & in Ezech.* XLVII. (*x*) *Cyrill. Alexand. in Amos p.* 312. (*y*) *Joſue* XIX. 35. (*z*) 2. *Reg.* VIII. 9. (*a*) 4. *Reg.* XIV. 28. (*b*) 4. *Reg* XVII. 24. & XVIII. 34. &c.

tiens, & à leur imitation les Hébreux, embaumoient les corps des morts. Joſeph fit embaumer le corps de Jacob ſon pere (*c*), *par ſes Médecins, & il ſe paſſa* 40 *jours pendant qu'ils exécutoient ſes ordres: car c'eſt la coutume d'employer tout ce tems à embaumer un corps, & toute l'Egypte pleura Jacob pendant* 70 *jours.* Les Egyptiens attribuoient à Iſis l'invention de l'art de la Médecine, & en particulier du remede de l'immortalité (*d*), qui n'eſt autre à mon ſens, que celui d'embaumer, & de rendre par ce moyen les corps incorruptibles. On prétend que les inondations du Nil ont rendu les embaumemens comme néceſſaires à l'Egypte, parce que les eaux du Nil tenant tout le plat pays inondé pendant près de deux mois, on n'y peut enterrer les morts, & on eſt obligé de les conſerver dans les maiſons pendant tout ce tems, à moins de les porter ſur les hauteurs, & dans les rochers, qui ſe trouvent ſouvent bien éloignez des demeures du mort. Ajoutez que quand on auroit enterré avant l'inondation quelque corps dans la terre, l'inondation qui ſurvient le rejetteroit hors de la terre, le terrein ſabloneux & humide ne ſe trouvant pas aſſez ferme pour le retenir dans ſon ſein contre l'action de l'eau, qui le ſouleveroit, & le pouſſeroit hors de terre, comme plus léger que le ſable (*e*).

Or voici la maniere dont les Egyptiens embaumoient les corps (*f*). Quand un homme eſt décédé, on porte ſon corps chez des ouvriers, dont le métier eſt de faire des cercüeils. Ils prennent la meſure du corps & lui font un cercüeil proportionné à ſa taille, à ſa qualité, & au prix qu'on y veut mettre: car il y a une grande diverſité de prix, à cauſe de la différence de la façon; le deſſus du cercüeil repreſente celui qui y doit être renfermé; ſi c'eſt un homme, ou ſi c'eſt une femme: ſi c'eſt un homme de condition, on le remarque à la figure qui eſt repréſentée ſur le couvercle du cercüeil; on y joignoit d'ordinaire des peintures & des embelliſſemens proportionnez à la qualité de la perſonne.

Quand le corps eſt rapporté au logis, on convient avec les embaumeurs du prix qu'on veut mettre à l'embaumement, car il y en a de pluſieurs prix. Le plus haut eſt d'un talent, le médiocre eſt de vingt mines, & le moindre eſt très-peu de choſe. On croit que le talent Egyptien valoit 2688 livres de notre monoye. On fait venir d'abord un deſſinateur qui marque ſur le corps étendu l'endroit qu'il faut ouvrir au côté gauche, & la longueur de l'inciſion. Un diſſequeur avec une pierre d'Ethiopie fort tranchante fait cette inciſion & ſe retire au plus vîte, parce que les parens du mort qui ſont préſens, prennent des pierres, & le pourſuivent comme un impie pour le lapider.

Cette opération étant achevée, les embaumeurs que l'on conſidére comme des perſonnes ſacrées, entrent pour faire leur office. Ils tirent par les narines avec un fer crochu, fait exprès, tout le cerveau du mort, & rempliſſent le crâne de drogues aſtringentes. Ils tirent auſſi par l'ouverture qu'on a fait au côté tous les viſceres, à la réſerve du cœur & des reins: on lave les inteſtins dans du vin de palmier, & dans d'autres drogues fortes & aſtringentes. On oint tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cynamome, & d'autres drogues pendant environ trente jours, de maniére que le corps ſe conſerve tout entier, ſans pourriture, ſans perdre ſon poil, & non ſeulement il eſt exempt de pourriture, mais il conſerve même une bonne odeur.

Après cela on met le corps dans le ſel pendant environ quarante jours. Ainſi quand Moyſe dit qu'on mit quarante jours pour em-

(*c*) *Geneſ.* L. 1. 2. *& ſeq.* (*d*) *Manetho apud Euſeb. præpar. l.* 2. (*e*) Voyez Caſſien Collat. 15. *c.* 3. & Cicer. Tuſcul. quæſt. l. 1. (*f*) *Herodot. l.* 2. *c.* 86. *Diodor. l.* 2. *c.* 5.

embaumer Jacob, il faut l'entendre de ces quarante jours qu'il demeura dans le ſel de nitre, ſans y comprendre les trente jours qu'on mit à faire les autres cérémonies dont on a parlé auparavant, en ſorte qu'en tout on fut ſoixante-dix jours à faire ſon deüil en Egypte, comme le marque auſſi Moyſe.

Enfin on tire le corps du ſel, on le lave, on l'enveloppe de bandelettes de lin trempées dans la myrrhe, & on le frotte d'une gomme, dont les Egyptiens ſe ſervent au lieu de colle. Alors on rend le corps aux parens, qui le mettent dans le cercüeil, & le gardent dans leur maiſon, ou dans des tombeaux faits exprès. On en trouve aujourd'hui dans l'Egypte, dans des chambres ou voûtes ſouterraines, qui juſtifient pleinement ce que nous venons de dire.

Ceux qui n'ont pas le moyen de faire la dépenſe que nous avons marquée, ſe contentent de ſeringuer dans les inteſtins du mort par le fondement, une liqueur tirée du cédre, & l'y laiſſant, enferment le corps dans du ſel de nitre. Cette huile ronge les inteſtins, en ſorte qu'on la fait ſortir avec les inteſtins deſſechez & exempts de pourriture. Le corps enfermé dans le nitre ſe deſſeche, & il ne reſte que la peau collée ſur les os. Ceux qui ſont trop pauvres pour faire aucune dépenſe conſidérable, ſe contentent de déterger l'intérieur, en y ſeringuant une liqueur qui le lave, & puis mettent le corps dans le nitre pendant ſoixante-dix jours pour le deſſecher, ſans autre cérémonie.

L'Ecriture parle encore de l'embaumement de Joſeph (*g*), de celui du Roy Aſa (*h*), & de celui de JESUS-CHRIST (*i*). Joſeph fut ſans doute embaumé à la maniére des Egyptiens, puiſqu'il mourut dans ce pays. Aſa fut embaumé ou plutôt brûlé d'une maniére particuliére. Le texte porte *qu'on le mit ſur ſon lit tout rempli d'odeurs & de parfums les plus excellens, & qu'on brûla le tout ſur lui, avec beaucoup d'appareil & de pompe.* L'Hébreu à la lettre: *On le coucha dans le lit qu'on avoit rempli de parfums, & de diverſes eſpéces d'aromates, & on les lui brûla dans un trés-grand feu*; comme ſi ces aromates avoient brûlé auprès de ſon corps: mais la plûpart des Interprêtes croyent qu'on le brûla avec ces aromates, dans un lit de parade, à peu près comme on faiſoit les Empereurs Romains.

Il paroît certain que l'on brûloit quelquefois les corps morts, ſur tout ceux des Rois; & je ne ſçai ſi la coutume n'en vint pas du Roy Aſa, dont on vient de parler. L'Ecriture remarque qu'on ne fit pas au Roy Joram l'honneur de le brûler, comme on avoit fait ſes prédéceſſeurs (*k*): *Non fecit ei populus ſecundum morem combuſtionis, exequias, ſicut fecerat majoribus ſuis.* Jérémie (*l*) promet au Roy Sédécias qu'on lui rendra ce dernier devoir, comme on avoit fait aux Rois ſes prédéceſſeurs: *Secundum combuſtiones patrum ſuorum Regum priorum, ſic comburent te.* On brûla le corps du Roy Saül, après l'avoir enlevé des murs de Bethſan; où les Philiſtins l'avoient attaché (*m*).

Quant à l'embaumement de JESUS-CHRIST, les Evangeliſtes nous apprennent que Joſeph d'Arimathie ayant obtenu ſon corps, acheta un linceul blanc pour l'envelopper, & que Nicodéme acheta cent livres de myrrhe & d'aloës, avec quoi ils l'embaumerent & le mirent dans le tombeau de Joſeph d'Arimathie, qui étoit creuſé dans le roc. Ils n'y purent faire plus de cérémonie alors, parce que la nuit approchoit, & qu'on alloit entrer dans le repos du Sabbat. Cependant les femmes qui avoient ſuivi JESUS depuis la Galilée, avoient deſſein de l'embaumer d'une maniére plus parfaite, d'abord qu'elles en auroient le loiſir. C'eſt pourquoi elles remar-

(*g*) *Geneſ.* L. 25. (*h*) 2. *Par.* XVI. 13. 14. (*i*) *Matt.* XXVII. 59. *Marc.* XVI. 1. *Luc.* XXIII. 56. *Joan.* XIX. 40.

(*k*) 2. *Par* XXI. 19. (*l*) *Jerem.* XXXIV. 5. (*m*) 1. *Reg.* XXXI. 12.

remarquerent bien l'endroit du ſépulcre, & acheterent des aromates pour cela. Elles demeurerent en repos pendant tout le jour du ſabbat; & le Dimanche de grand matin elles prirent leurs aromates pour aller au ſepulcre & pour l'embaumer; mais elles ne purent exécuter leur deſſein: car JESUS-CHRIST étoit réſuſcité vers le milieu de ſa nuit. Il avoit été froté tout ſimplement de myrrhe & d'aloës, enveloppé de bandelettes, enſeveli dans un grand linceul, & ſa face avoit été couverte d'un ſuaire. C'eſt ce qu'on remarque en comparant les divers paſſages de ſaint Jean [n] où il eſt parlé de ſa ſépulture. On voit la même choſe dans l'Hiſtoire de la réſurrection du Lazare, à la difference qu'il n'y eſt point parlé d'aromates.]

EMBRASEMENT, autrement nommé *Tabéera*, campement des Iſraëlites dans le déſert. Voyez *Tabéera*.

[EMBUCHES, *Inſidiæ; dreſſer des embuches, inſidiari* (o). Ces termes ne ſe prennent pas toujours dans leur propre ſignification, pour dreſſer des embûches à quelqu'un, l'attaquer en ſecret, lui tendre des piéges. Ils ſignifient quelquefois ſimplement attaquer un homme qui ne s'en défie pas; attaquer par derriere, ſe cacher dans un lieu pour ſurprendre quelqu'un. Voyez le Livre des Juges ch. IX. ℣. 25. 32. 34. 35. Abimelech qui étoit demeuré caché avec les ſiens ſur les hauteurs de Sichem, enſorte néanmoins qu'ils dépoüilloient les paſſans & les maltraitoient, vinrent attaquer la ville de Sichem, partagez en trois corps: *Tetendit inſidias juxta Sichimam in quatuor locis.* L'Hébreu à la lettre: *Ils dreſſerent des embûches contre Sichem, en quatre têtes.* Et un peu plus loin ℣. 43. *Abimelech étant informé de la marche de Sichem, il prit ſon armée & la partagea en trois corps, lui dreſſant des embûches dans le champ.* Il paroit certain qu'en ces paſſages il n'eſt pas queſtion d'embûches proprement dites. Dans le premier Livre des Rois Saül ſe plaint que David lui dreſſe des embûches: (p) *Inſidiator uſque hodie permanens.* Or il n'y avoit rien de moins fondé que cette accuſation, en prenant le terme *inſidiari* dans ſa propre ſignification; mais il pouvoit dire, quoi-que fauſſement, que David étoit ſon ennemi caché. Et dans les Paralipomenes [q] il eſt dit que Dieu tourna les embûches des ennemis d'Iſraël contre eux-mêmes; c'eſt-à-dire, leurs efforts, leur malice, leurs armes contre eux-mêmes; car les ennemis dont ils parlent, n'y venoient ni en ſecret, ni par ruſe; ils marchoient hautement en armes contre Iſraël.]

EMERAUDE, pierre précieuſe de couleur verte, nommée en Latin *ſmaragdus.* Nous croyons que c'eſt le *ſohem* marqué dans Moyſe *Geneſ.* II. 12. (r) & rendu dans la Vulgate par *lapis onychinus.* Il eſt encore parlé de l'émeraude *Exod.* XXVIII. 17. parmi les pierres qui étoient au rational du Grand-Prêtre. Mais l'Hébreu porte en cet endroit *baraketh*, [ſ] qui ſignifie un éclair, le brillant d'un aſtre: ce qui peut faire conjecturer qu'il déſigne plûtôt la pierre nommée *ceraunia, aſtroïtes*, ou *iris*, dont Pline rapporte pluſieurs eſpéces. On peut ſe ſouvenir de ce qu'on a déja dit, que l'on n'a rien de certain ſur la ſignification de la plupart des noms Hebreux, qui marquent des pierres précieuſes. On trouve dans les Hiſtoires d'Orient plus d'un Roi nommé *Sorm*, ou *Sohem*, que nous croyons ſignifier l'émeraude.

EMESE. Nous croyons que c'eſt *Emath.* Voyez ci-devant. Emése étoit ſur l'Oronte, à dix-huit milles de Laodicée, pas loin du Liban.

EMIM, anciens peuples du pays de Chanaan, au-delà du Jourdain, qui furent défaits par Codorlahomor & ſes alliez. (t)

(n) *Vide Joan.* XIX. 40. XX. 5. (o) ארב מארבה

(p) 1. *Reg.* XX. 1. 8. 13. (q) 2. *Par.* XX. 22. (r) שהם *Sohem.* (ſ) ברקת *Baraketh.* (t) *Geneſ.* XIV. 5.

Moyſe dit qu'ils furent battus à *Save-Cariathaïm* ou *dans la plaine de Cariathaïm.* Or Cariathaïm étoit dans le pays que Séhon conquit ſur les Moabites. (*f*) Les Emim étoient un peuple belliqueux, & d'une taille gigantesque. *Populus magnus & validus, & tam excelſus, ut de Enacim ſtirpe quaſi gigantes crederentur.* (*t*) Il y a aſſez d'apparence que ce qui eſt dit *Geneſ.* XXXVI. 24. d'*Ana qui trouva les Jeamims dans le déſert*, doit s'entendre des Emims, qu'Ana rencontra, & qu'il battit. Voyez *Ana*, & le Commentaire ſur l'endroit cité de la Genéſe.

EMMANUEL. Ce têrme Hébreu ſignifie, *Dieu avec nous.* Iſaïe (*u*) dans la célébre prophétie où il annonce à Achaz la naiſſanee du Meſſie, qui devoit ſortir d'une mere vierge, dit que cet Enfant ſera nommé, & ſera réellement Emmanuël, c'eſt-à-dire, Dieu avec nous. Il répéte la même choſe, (*x*) en parlant de l'armée ennemie qui devoit venir inonder la Judée: *Elle étendra ſes ailes ſur la vaſte étenduë de vôtre terre, ô Emmanuël.* Saint Matthieu (*y*) nous avertit que cette prophétie fut accomplie à la naiſſance de Jesus-Christ ſorti de la Vierge Marie, & réuniſſant en lui-même les deux natures; la divine, & l'humaine; en ce ſens véritablement *Emmanuel*, c'eſt-à-dire, *Dieu avec nous.*

I. EMMAUS, bourgade à ſoixante ſtades, (*z*) ou deux lieuës & demie de Jéruſalem, du côté du nord; célébre par ce qui arriva le jour de la Réſurrection de nôtre Sauveur à deux Diſciples qui y alloient. Comme ils étoient en chemin, Jesus-Christ ſe joignit à eux ſous la forme d'un voyageur, leur fit voir par les Ecritures, qu'il falloit que le Christ ſouffrît la mort, & reſſuſcitât; & lorſqu'ils furent arrivez à Emmaüs, Jesus-Christ feignant de vouloir paſſer outre, ils le contraignirent de demeurer avec eux; & pendant qu'ils ſoupoient, ils le reconnurent dans la fraction du pain. L'un de ces Diſciples s'appelloit Cléophas, & l'autre *Emmaüs*, ſelon ſaint Ambroiſe, (*a*) & un trés-ancien Manuſcrit de Corbie, dont nous avons donné les variétez de leçons à la fin de nôtre Commentaire ſur le nouveau Teſtament. Il y avoit à *Emmaüs* des eaux chaudes, qui étoient trés-ſalutaires. On y bâtit une Egliſe au même lieu où étoit la maiſon de Cléophas, que Jesus-Christ avoit honorée de ſa préſenee. Joſeph dit (*b*) que Veſpaſien laiſſa en Judée huit cens de ſes ſoldats, à qui il donna le bourg d'Emmaüs pour leur demeure. Il ajoûte que ce bourg étoit à ſoixante ſtades de Jéruſalem; en quoi il convient avec ſaint Luc.

II. Emmaus, ville de Judée, ſituée à vingt-deux milles de Lidda, comme le témoigne l'ancien Itinéraire de la Paleſtine. C'eſt cette ville qui dans la ſuite fut nommée *Nicopolis*, & fort différente du bourg d'Emmaüs marqué par ſaint Luc & par Joſeph, qui n'étoit qu'à dix milles de Jéruſalem. M Reland (*c*) prouve trés-bien la différence de ces deux villes par Joſeph, par ſaint Jérôme, par les Maccabées, & par les Talmudiſtes. Il eſt pourtant vrai que ſaint Jérôme dans l'épitaphe de ſainte Paule a confondu Emmaüs, qui étoit à ſoixante ſtades de Jéruſalem, avec l'autre, qui fut ſurnommée *Nicopolis.* Mais dans d'autres paſſages il parle de cette derniére Emmaüs, d'une maniére qui ne peut convenir à celle de ſaint Luc. Il y avoit dans la ville d'Emmaüs ou Nicopolis, des bains d'eaux chaudes, (*d*) où l'on tenoit par tradition que nôtre Seigneur avoit

(*f*) *Joſue* XIII. 19. 20. 21. *&c.* (*t*) *Deut.* II. 10. (*u*) *Iſai.* VII. 14. (*x*) *Iſai.* VIII. 8. (*y*) *Matt.* I. 23. (*z*) *Luc.* XXIV. 13.

(*a*) *Ambroſ. Apolog. David. l.* 2. *c.* 8. *in Luc.* XII. *in Symbol. c.* 29. *de tempore, ſerm.* 19. (*b*) *Joſeph. l.* 7. *de Bello, c.* 26. *in Latino nſ. in Græco, p.* 983. *d. e.* (*c*) *Reland. Paleſtin. t.* 2. *c.* 6. *p.* 427. 428 *&c. Vide & lib.* 3. *p.* 758. *& ſeq.* (*d*) *Theophan. Chronogr. p.* 41. *& Sozomen. l.* 5. *c.* 20. *& Itiner. ſancti Villibaldi.*

avoit lavé ſes pieds, & avoit communiqué à ces eaux une vertu ſalutaire. Julien l'Apoſtat fit boucher cette fontaine, en haine de JESUS-CHRIST. Quelques-uns ont crû que c'étoit là où Zacharie & Eliſabeth avoient fait leur demeure. Les Auteurs confondent preſque toûjours ces deux Emmaus.

III. EMMAUS, ville voiſine de Tibériade, (e) où il y avoit des eaux chaudes, ainſi que dans les autres villes de ce nom; car Emmaüs ou Ammaüs, vient de l'Hébreu Chamath, qui ſignifie des bains d'eau chaude.

EMMER, Chef d'une famille ſacerdotale, qui étoit la ſeiziéme dans le rang que leur aſſigna David. (f) Les deſcendans d'Emmer revinrent de Babylone au nombre de quinze cens deux. (g)

[EMPECHER. *Prohibeo*, ſe met pour *défendre*. (h) *Quod Domini lege prohibetur*; ou pour *détourner*: (i) *Soyez bénie du Seigneur, vous qui m'avez détourné d'aller répandre le ſang*: & pour *retenir*. (k) *Je ne retiendrai pas mes lévres*: je ne ceſſerai de vous loüer. *Prohibe linguam tuam à malo*: (l) Retenez vos lévres à ne proférer aucune mauvaiſe parole (m). *Mortuo non prohibeas gratiam*: Témoignez votre reconnoiſſance aux morts. Aggée, chapitre I. verſet 10. *Prohibiti ſunt cœli ne darent terræ pluviam*: Dieu n'a pas permis que les cieux donnaſſent de la pluie à la terre. Eccli. XLVI. 9. *Prohibere gentem à peccatis*: Détourner le peuple du péché. Jérémie XLVIII. 10. Malheur à celui qui retient ſon épée, & qui ne verſe pas le ſang: *Maledictus qui prohibet gladium ſuum à ſanguine*.]

EN, ou *Ein*, ou *Æen*, ou *Ain*, ou *In*. Ce nom ſignifie une fontaine en Hébreu; (n) d'où vient qu'il ſe trouve dans la compoſition de tant de noms de villes: comme *En-dor*, *En-gaddi*, *En-gallim*, *En-ſemeſch*, *&c.*

ENABRIS, lieu ſitué entre Scythopolis & Tibériade. (o)

ENAC, *Enacim*; géans fameux dans la Paleſtine. Enac pere des Enacim, étoit fils d'Arbé, qui donna ſon nom à *Cariat-arbé*, ou Hébron. (p) Enac eut trois fils, ſçavoir, Seſaï, Ahiman & Tholmaï, (q) qui en produiſirent un grand nombre d'autres, terribles par leur férocité, & par la grandeur de leur taille. Les Hébreux diſoient qu'en comparaiſon de ces hommes monſtrueux, ils n'étoient que comme des ſauterelles. Quelques-uns ont crû que le nom de *Phénicien*, donné aux Chananéens, & ſur tout aux Sidoniens, venoit de *Bene-Enac*, (r) fils d'Enac. D'autres en font venir le nom Grec *Anax*, qui ſignifie un Roi, un Maître. Caleb aidé de la Tribu de Juda, prit Cariat-arbé, (ſ) & ruina les Enacims l'an du Monde 2559.

ENADA. Eusébe met un lieu de ce nom entre Eléutéropolis & Jéruſalem, à dix milles d'Eléutéropolis. Il y a une autre *Enada* dans la Tribu d'Iſſachar. *Joſue*. XIX. 21. Voyez ci-aprés *Enhada*.

ENAIM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue*. XV 34. Peut-être la même qui eſt marquée *Geneſ*. XXXVIII. 21. où nous liſons dans nôtre Vulgate, que Thamar s'aſſit ſur un double chemin: *Sedit in bivio*: mais l'Hébreu lit: (t) *Elle s'aſſit à Enaïm*; & les Septante: *Elle ſe mit à Enan ſur le chemin*. D'autres croyent qu'en cet endroit *Enan*, ou *Enaïm*, ſignifie ſimplement *une fontaine*; ce qui eſt plus vraiſemblable.

ENAN, pere d'Ahira, de la Tribu de Nephtali. *Num*. I. 15. Cet Ahira étoit Chef de ſa Tribu du tems de Moyſe.

ENAN, ou *Enon*. Apparemment la même que *Enna*. ou *Inna*. Ezéchiel parle d'*Enan*, Ch. XLVIII. 1. & d'*Enon*, ou *Chazar-*

(e) *Vide Joſeph. de Bello*, *l.* 4. *c.* 1. *pag.* 864. *b. c.* (f) 1. *Par.* IX. 12. & XXIV. 13. (g) 1. *Esdr.* II. 37. (h) *Levit.* IV. 22. (i) 1. *Reg.* XXV. 33. (k) *Pſalm.* XXXIX. 10. (l) *Pſalm.* XXXIII. 14. (m) *Eccli.* VII. 37. (n) עין *Ain*, ou *Hain*. (o) *Joſeph. l.* 3. *de Bello*, *c.* 6. (p) *Joſue* XIV. 15. (q) *Joſue* XV. 14. *Num.* XIII. 23. (r) בני ענק *Bené-Enak*. (ſ) *Judic.* I. 20. *Joſue* XV. 14. (t) *Geneſ.* XXXVIII. 14. תשב בפתח עינים

Enon, XLVII. 17. comme d'une ville connuë, qui faiſoit la limite ſeptentrionale de la Terre promiſe. Moyſe dans le Livre des Nombres, (*u*) parle auſſi de la ville d'Enan : *Ad Sephrona, & villam Enan, hi erunt termini in parte aquilonis.* Ce pourroit être *Gaana*, au nord de Damas, ou *Ina* marquée par Ptolemée, ou *Aennos* des Tables de Peutinger, au midy de Damas. C'eſt peut-être auſſi *En-hazor*, ou *Ein-Chazor*, de Nephtali. *Joſue* XIX. 37.

[ENAN. Ce pourroit bien être *Ana* dont nous avons parlé ci-devant.]

ENCÆNIES, *Encania*, en Grec ſignifie dédicace, renouvellement. Voyez ci-devant *Dédicace* & *Jean* X. 22.

[ENCENS, ENCENSOIRS. L'encens eſt une réſine aromatique & odoriférante. Elle ſort d'un arbre ſurnommé par les anciens *Thurifere*, dont les feüilles ſont ſemblables au poirier, ſelon Théophraſte : on l'inciſe aux jours caniculaires, pour en faire ſortir la réſine. L'encens mâle eſt le meilleur : il eſt rond, blanc, gras au-dedans, & s'enflamme ſitôt qu'on le met ſur le feu : il eſt auſſi appellé *Oliban*. L'encens femelle eſt mol, plus réſineux, & moins agréable à l'odeur que l'autre. Celui du pays de Saba étoit le meilleur, & le plus eſtimé des anciens ; ils en parlent avec éloge : (*x*)

India mittit ebur, molles ſua thura Sabæi.

Préſenter l'encens étoit une fonction propre aux Prêtres : ils entroient dans le Saint tous les jours deux fois, ſçavoir le matin & le ſoir, pour y brûler l'encens. Le jour de l'expiation ſolemnelle le Grand Prêtre prenoit avec une cueilliere de l'encens, ou parfum concaſſé, & prêt à être mis dans l'encenſoir, & le jettoit ſur le feu, dans le moment qu'il entroit dans le Sanctuaire, afin que la fumée qui s'élévoit de l'encenſoir, l'empêchât de conſidérer avec trop de curioſité l'Arche & le Propitiatoire : Dieu le menace de mort s'il manque à cette cérémonie. (*y*) Il n'appartenoit pas aux Lévites de mettre la main à l'encenſoir. On ſçait quelle terrible punition Coré, Dathan, Abiron, & leurs complices éprouverent, pour avoir voulu imprudemment s'arroger cet honneur. (*z*) Les encenſoirs des anciens Hébreux étoient fort différens de ceux dont on ſe ſert aujourd'hui ; ils ne pendoient pas à de grandes chaînes ; c'étoient des eſpéces de réchaux, ou caſſolettes, avec un manche, ou même ſans manche, que le Grand-Prêtre poſoit ſur l'Autel des parfums, ou qu'il portoit dans le Sanctuaire. Saint Jean (*a*) dans l'Apocalypſe parlant des encenſoirs que tenoient les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards, leur donne ſimplement le nom de plats, ou coupes d'or pleines de parfums, *Phialas aureas plenas odoramentorum* ; ce qui donne l'idée d'encenſoirs fort différens des nôtres : On voit dans les médailles de Simon Maccabée des encenſoirs fumans, ſemblables à une coupe, ou à un calice avec ſon pied.

ENCENS, *Incenſum*, ſignifie quelquefois dans l'Ecriture les hoſties & les graiſſes des victimes qu'on immoloit, comme en ce paſſage : (*b*) *Aaron & ſes fils offroient l'encens ſur l'autel des holocauſtes & ſur l'autel des parfums.* On ſçait que l'on n'offroit point d'encens ſur l'autel des holocauſtes ; mais que l'on y brûloit des victimes comme une odeur agréable au Seigneur.

ENCHANTEMENT. La loy de Dieu condamne les enchantemens & les enchanteurs. Elle ſe ſert de pluſieurs termes pour marquer les enchantemens, 1°. *Lachaſch* (*c*), qui ſignifie proprement, parler à voix baſſe, com-

(*u*) *Num.* XXXIV. 9. (*x*) *Virgil. Georg.* 1. & 2. *Vide & Æneid.* 1. *Theophraſt. Hiſt. Plantar. l.* 9. *c.* 4. & *alii paſſim.*

(*y*) *Num.* XVI. 13. (*z*) *Ibid* 31. 32. 33. (*a*) *Apoc.* V. 8. (*b*) 1. *Par.* VI. 49. (*c*) *Pſal.* LVII. 6. *Iſai.* XXVI. 16. &c.

me ſont les Magiciens dans leurs évocations & leur opérations magiques. Moyſe ſe ſert du mot *Latim*, ſecrets, lorſqu'il parle des enchantemens faits par les Magiciens de Pharaon. (*d*) On employe auſſi le nom *Caſchap* (*e*), qui ſignifie ceux qui uſent de preſtiges, de faſcinations, de tours de paſſe-paſſe pour tromper les yeux & les ſens. On ſe ſert auſſi du terme *Chabar* (*f*), qui ſignifie proprement lier, aſſembler, aſſocier, réunir; ce qui a lieu principalement dans ceux qui charment les ſerpens, qui les apprivoiſent, & les rendent doux & ſociables, de farouches, de dangereux, & d'intraitables qu'ils étoient.

Nous avons des exemples de toutes ces maniéres d'enchantemens. Dans l'Ecriture il eſt ordinaire aux magiciens, aux ſorciers & aux enchanteurs de parler à voix baſſe, & comme en chuchetant: on les appelloit *Ventriloqui*, parce qu'ils parloient comme du fond de leur eſtomach: ils affectent le ſecret & des maniéres myſtérieuſes, pour cacher la vanité, ou le ridicule, ou la honte de leur art pernicieux. Souvent leur prétenduë magie ne conſiſte que dans la ſubtilité de leurs tours, dans leur ſoupleſſe, ou dans des ſecrets naturels inconnus aux ignorans: d'où vient qu'ils affectent l'obſcurité & la nuit, ou qu'ils ne veulent faire paroître leur ſcience que devant des ignorans, & en préſence du petit peuple, & ne craignent rien tant que l'examen ſérieux, le grand jour, & la préſence des gens éclairez.

Quant aux enchantemens dont ſe ſervirent les magiciens de Pharaon, pour contrefaire tous les miracles que fit Moyſe, il faut dire, ou que ce furent de pures faſcinations, & des illuſions qu'ils firent aux yeux des ſpectateurs (*g*), ou que s'ils firent de vrais miracles & des changémens réels dans leurs verges, dans les eaux du Nil, & dans tout le reſte, c'eſt par l'application des cauſes ſecondes à la production des effets qui dépendent originairement & eſſentiellement de la puiſſance de Dieu, & en donnant certaine forme, ou imprimant certains mouvemens à une ſubſtance créée (*h*); & comme ces impreſſions, ces changemens & ces mouvemens ſont au-deſſus des forces connuës de la nature, ils paſſent pour miraculeux. Mais Dieu ne permet jamais que les miracles produits par les mauvais eſprits ſoient tels que nous ſoyons néceſſairement induits à erreur; car ou il mettra des bornes à leur puiſſance, comme il fit aux magiciens de Pharaon, qui n'ayant pû produire des moucherons, furent obligez de reconnoître que le doigt de Dieu ſe mêloit de ce que faiſoit Moyſe (*i*); ou ils ſe découvriront par leur mauvaiſe doctrine, par leur impieté, par le déréglement de leur conduite, qui ſont les marques que Moyſe a données pour diſcerner le mauvais du bon Prophéte: (*k*) *S'il s'éleve au milieu de vous un Prophéte qui ſe vante d'avoir eu un ſonge, & qui prédiſe quelque ſigne, & que ce qu'il a prédit arrive, & qu'il vous diſe, Allons, & ſuivons les Dieux étrangers .... vous ne l'écouterez point, parce que le Seigneur vous tente, pour ſçavoir ſi vous l'aimez de tout votre cœur &c.*

Les enchantemens des ſerpens, les guériſons des plaies par les charmes, les métamorphoſes dont nous parle ſaint Auguſtin & Apulée d'un homme en un âne, en un chameau, ou en tout autre animal, étoient communes parmi les anciens. Le Pſalmiſte (*l*) nous parle *du ſerpent ou de l'aſpic ſourd, qui*

(*d*) *Exod.* VII. 12. לטיהם *Secretis.* (*e*) 2. *Par.* XXXIII. 6. *Jerem.* XXVII. 8. בשפיהם *Præſtigiatores, Faſcinatores, Circulatores.* (*f*) *Deut.* XVIII. 11. *Pſal.* LVII. 6. חבר *Sociare, adunare.* (*g*) *Philo l. 1. de vita Moſ. Joſeph. Antiq. l. 2. c. 5. Juſtin. q. ad Orthodox. quæſt. 22. Juſt. Dialog. cum Tryphone & alii.*

(*h*) *Aug. qu. 21. in Exod. & l. 18. c. 18. de Civit. D. Thom. 1. parte. qu. 104. art. 41. & 2. 2. qu. 178. Eſt. ad 2. &c.* (*i*) *Exod.* VIII. 18. 19. (*k*) *Deut.* XIII. 1. 2. *&c.* (*l*) *Pſalm.* LVII. 5.

qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, ni du magicien qui enchante avec ſageſſe, avec art, avec induſtrie & ſubtilité : l'Hébreu à la lettre : *La voix de ceux qui parlent bas, & de ceux qui employent des charmes habilement* : ou la voix de celui qui apprivoiſe, qui adoucit les ſerpens. Jérémie (*m*) menace les Juifs de la part de Dieu, & leur dit : *J'envoyerai contre vous des ſerpens dangereux, contre leſquels les charmes ne pourront rien* : Et l'Eccleſiaſte : (*n*) *Le médiſant eſt ſemblable à ces ſerpens contre leſquels les charmes n'ont aucun pouvoir.* Job parle auſſi des enchanteurs qui faiſoient crever les ſerpens : (*o*) *L'enchanteur fera-t-il crever le Leviathan?* Et l'Eccleſiaſtique : (*p*) *Qui aura pitié de l'enchanteur qui aura été mordu par le ſerpent?*

Saint Auguſtin (*q*) reconnoît que les Marſes, peuples d'Italie, avoient autrefois le ſecret d'enchanter les ſerpens : *On diroit que les ſerpens entendent le langage de ces peuples, tant on les voit obéiſſans à leurs ordres : ils ſortent de leurs cavernes auſſi-tôt que le Marſe a parlé.* Souvent les enchanteurs ſe contentoient de chaſſer les ſerpens d'un certain canton : (*r*)

Primùm quas valli ſpatium comprendit arenas.
Expurgat cantu, verbiſque fugacibus angues.

Quelquefois ils les faiſoient crever (*ſ*).

Vipereas rumpo verbis & carmine fauces.

D'autres fois ils les engourdiſſoient, les endormoient, les apprivoiſoient, & leur ôtoient leur férocité : (*t*)

Spargere qui ſomnos cantuque manuque ſolebat.

Origénes (*u*) & Euſebe (*x*) parlent des enchantemens des ſerpens, comme très-ordinaires de leur tems dans la Paleſtine. Néarque (*y*) qui avoit ſuivi Aléxandre le Grand dans ſes expéditions, dit que les Indiens n'employent preſque point d'autres remedes contre les morſures des ſerpens, que les enchantemens, & qu'il y en a qui vont par le pays faiſant profeſſion de leur art, pour gagner leur vie. Les Pſylles & les Marſes ne ſe contentoient pas de guérir les playes en les ſuçant, ils vendoient des lames magiques, pour ſervir de préſervatifs contre les morſures des ſerpens. (*z*)

Enchanter les maladies, arrêter le ſang par des enchantemens; guérir les morſures des ſerpens, enchanter la goute & les entorſes, ſont choſes communes dans l'Antiquité. Pindare (*a*) aſſure que Chiron le Centaure guériſſoit toutes ſortes de maladies par ſes enchantemens, & qu'Eſculape guériſſoit toutes ſortes de fiévres, d'uleéres, de bleſſures & de douleurs par de doux enchantemens, par des potions, par des remédes topiques, ou par des inciſions. Homere (*b*) aſſure qu'on arrêta le ſang qui couloit de la playe d'Ulyſſe, en uſant d'enchantemens. Caton (*c*) rapporte certains vers que l'on prononçoit pour guérir un membre déboitté.

On uſoit auſſi quelquefois de la muſique & du chant, qui eſt une eſpéce de charme & d'enchantement, pour guérir certaines maladies de l'eſprit, ou du moins cauſées par le dérangement de l'eſprit, ou par l'émotion des paſſions. Gallien (*d*) dit qu'il a ſur cela une grande expérience, & qu'il peut encore employer l'autorité d'Eſculape ſon compatriôte, qui ſoulageoit par la muſique & la mélodie ceux dont le tempérament étoit altéré par une trop grande chaleur; & Platon (*e*) dit que les ſages-femmes d'Athenes avoient le ſecret de faciliter les accouchemens

(*m*) *Jerem. VIII.* 17. (*n*) *Eccle. X.* 11. (*o*) *Job. XL.* 25. (*p*) *Eccli. XII.* 13. (*q*) *Aug. de Geneſi ad litter. l.* XI. *c.* 28. (*r*) *Lucan. l.* 9. *v.* 913. *Pharſal.* (*ſ*) *Ovid. Metamorph. fab.* 2. *de Medea.* (*t*) *Virgil. Æneid.* 7. (*u*) *Origen. homil.* XX. *in Joſue.* (*x*) *Euſeb. in Pſalm. LIII.*

(*y*) *Nearch. apud Strabon. l.* 15. (*z*) *Arnob. l.* 2. (*a*) *Pindar. Pith. Ode* 4. (*b*) *Homer. Odyſſ. T.* (*c*) *Cato de Re Ruſt. c.* 160. (*d*) *Gallien. de ſanitate tuenda l.* 1. *c.* 8. (*e*) *Plato. Theætet. p.* 149.

chemens par certains charmes & par des enchantemens.

Les Hébreux, peuple extraordinairement ſuperſtitieux, n'ont pas à la vérité pouſſé ſi loin l'uſage des enchantemens & des charmes dans la guériſon des maladies, parce qu'ils étoient retenus par leur Loy, qui leur interdiſoit les enchantemens & la magie, & parce que leurs Rois & leurs Prêtres veilloient avec un ſoin égal à prévenir ces déſordres, & à en arrêter le cours. Toutefois on ne laiſſe pas de voir parmi eux des veſtiges de cette ſuperſtitieuſe maniére de guérir les maladies. Il y en a même qui prétendent l'autoriſer par l'exemple de Moyſe, qui fit mettre au bout d'une pique un ſerpent ailé d'airain (*f*), afin que ceux qui avoient été mordus des ſerpens nommez *Saraph*, fuſſent guéris en le regardant. Nous avons déja vû que la coûtume d'enchanter les ſerpens & de charmer leurs morſures, étoit commune parmi les Iſraëlites, puiſque Jérémie (*g*) les menace au nom du Seigneur d'envoyer contre eux des ſerpens contre la morſure deſquels l'enchanteur ne pourra rien; & que l'Eccléſiaſtique (*h*) dit que perſonne n'aura pitié de l'enchanteur qui aura été mordu des ſerpens. Saül employa la muſique & le ſon de la harpe de David (*i*), pour ſe faire ſoulager dans les accès de ſa mélancolie, & de la poſſeſſion du démon qui le tourmentoit.

Joſeph (*k*) aſſure que Salomon reçut de Dieu l'art de guérir les maladies la vertu & de chaſſer les démons; qu'il compoſa des charmes ou enchantemens contre les maladies, & des exorciſmes contre les démons. Il ajoute que cette maniére de guérir étoit encore de ſon tems fort uſitée parmi les Juifs; qu'il y avoit un Juif nommé Eléazar, qui avoit ce ſecret, & qui par le moyen d'un anneau dans lequel étoit enchaſſée une racine montrée par Salomon, avoit délivré pluſieurs poſſedez en préſence de l'Empereur Veſpaſien & de ſes fils. Le Roy Ezéchias voyant l'abus que le peuple faiſoit du ſerpent d'airain compoſé par Moyſe, le fit mettre en piéces (*l*). Il brûla auſſi, dit-on, les livres de Médecine que l'on attribuoit à Salomon.]

ENDOR, ou *Æn-dor*, ville de la Tribu de Manaſſé. (*m*) Eusébe la place à quatre milles du mont Thabor, vers le midy, près de Naïm, tirant vers Scythopolis. (*n*) C'eſt-là où demeuroit la Pythoniſſe, que Saül conſulta un peu avant la bataille de Gelboë. (*o*)

ENE'E, homme de la ville de Lydde, qui étant perclus de tous ſes membres, fut guéri par ſaint Pierre. (*p*)

ENFANT, *puer*, ou *filius*. L'Ecriture donne ſouvent le nom d'enfant, ou de fils, aux Diſciples. Salomon dans ſes Proverbes, donne à ſon Diſciple le nom d'enfant; *Audi, fili mi, &c.* Les enfans du Démon, les fils de Bélial, ſont ceux qui ſuivent les maximes du monde & du Démon. On donne auſſi le nom de fils, ou d'enfans, aux deſcendans d'un homme, quelque éloignez qu'ils en ſoient; par exemple, les enfans d'Edom, les enfans de Moab, les enfans d'Iſraël. On dit, les enfans de la nôce, les enfans de lumiére, les enfans de ténébres, pour dire, ceux qui ſont de la nôce, ceux qui s'attachent à la lumiére, ou aux ténébres; les enfans du Royaume, ceux qui appartiennent au Royaume.

Le nom d'*enfant*, ſe donne ſouvent à des perſonnes aſſez âgées. Par exemple, Joſeph eſt appellé *puer*, enfant, quoiqu'il eût au moins ſeize ans. (*q*) Iſaac en avoit plus de vingt, lorſqu'Abraham lui donnoit encore ce nom. (*r*) Benjamin (*s*) âgé de plus de trente ans, eſt encore nommé *puer parvulus*. Les Hébreux, de même que les Grecs & les Latins, donnoient auſſi à leurs ſerviteurs & à leurs eſclaves le nom de *pueri*,

(*f*) *Num.* XXI. 8. 9. (*g*) *Jerem.* VIII. 17. (*h*) *Eccl.* XII. 13. (*i*) 1. *Reg.* XVI. 14. 15. (*k*) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 11.

(*l*) 4. *Reg.* XVIII. 4. (*m*) *Joſue* XVII. 11. (*n*) *Euſeb. in Aendor. & in Endor.* (*o*) 1. *Reg.* XXVIII. 13. (*p*) *Act.* IX. 34. (*q*) *Geneſ.* XXXVII. 2. 3. 4. *&c.* (*r*) *Geneſ.* XXII. 5. (*s*) *Geneſ.* XLIV. 20.

pueri, enfans. Enfin ce nom d'enfant, ſe met ſouvent pour des hommes : *Des enfans étrangers m'ont manqué de parole* : (t) *Ils ſe ſont attachez à des enfans étrangers* : (u) *L'enfant de cent ans mourra* : (x) c'eſt-à-dire, l'homme mourra à l'âge de cent ans ; on ne verra plus de morts prématurées.

[Enfans de dieu, marquent quelquefois les Anges ; par exemple ; (y) *Les enfans de Dieu s'étant un jour préſentez devant le Seigneur, ſatan s'y trouva auſſi avec eux.* Et dans le Pſeaume : (z) *Qui ſera ſemblable à Dieu entre les enfans de Dieu?* On donne auſſi ce nom aux gens de bien, par oppoſition aux méchans ; aux enfans de la race de Seth, oppoſez à la race de Caïn. (a) *Les enfans de Dieu voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes celles qui leur plurent.*

Les Juges, les Magiſtrats, les Prêtres, ſont auſſi nommez *enfans de Dieu.* (b) *J'ai dit, Vous êtes des Dieux, & vous êtes les enfans du Très-haut* : il parle aux Juges. Et ailleurs en parlant aux Prêtres : (c) *Apportez des victimes au Seigneur, enfans de Dieu ; rendez la gloire & l'honneur.* Tout cela par oppoſition aux *enfans des hommes*, qui ſont les hommes du commun, le ſimple peuple, *les hommes* en général.

Ailleurs (d) on appelle les Iſraëlites *enfans de Dieu*, par oppoſition au peuple Gentil, au lieu qu'auparavant on leur diſoit : Vous n'êtes pas mon peuple : on les appellera *les enfans de Dieu.*

Et quelquefois (e) on donne ce nom aux élûs, aux bienheureux : *Ecce quomodo computati ſunt inter filios Dei, & inter ſanctos ſors illorum eſt.*

Dans le nouveau Teſtament les fidelles ſont communément appellez *enfans de Dieu*, en vertu de leur adoption & des prérogatives que Jesus-Christ leur a acquiſes en prenant la chair humaine, & en nous communiquant la qualité d'enfans de Dieu par le Baptême, & par la participation des mérites de ſa mort. Il nous a donné, dit ſaint Jean, (f), *le pouvoir de devenir enfans de Dieu.* Et ſaint Paul en plus d'un endroit releve les avantages de l'adoption des enfans de Dieu, que nous avons reçuë par le Saint Eſprit : (g) *Quicumque Spiritu Dei aguntur, ii ſunt filii Dei.... Ipſe Spiritus teſtimonium reddit ſpiritui noſtro quòd ſumus filii Dei.* Et ailleurs : (h) *Vous êtes tous les enfans de Dieu par la foi, &c.*

Enfans des hommes. On donne ce nom aux hommes de la race de Caïn qui ont vêcu avant le déluge, & en particulier aux géans, à ces hommes corrompus & violens, qui corrompirent leurs voies avant le déluge (i), & qui attirerent ſur la terre les plus terribles effets de la colére de Dieu. Dans la ſuite on nomma *Enfans des hommes* les méchans, les impies, les mauvais Iſraëlites : par exemple : (k) *Filii hominum uſquequo gravi corde.* Et : (l) *Diminutæ ſunt veritates à filiis hominum.* Et : (m) *Filii hominum dentes eorum arma & ſagittæ.* Et : (n) *Vani filii hominum, mendaces filii hominum in ſtateris, &c.* Mais très-ſouvent *les enfans des hommes* ſe mettent ſans aucune notion odieuſe pour les hommes. (o) *Qu'eſt-ce que l'homme, pour que vous penſiez à lui, ou le fils de l'homme, pour que vous y faſſiez attention?* Et : (p) *Les yeux du Seigneur interrogent les enfans des hommes.* Et encore : (q) *Ils feront connoître votre gloire aux enfans des hommes.*

Enfans de *Bélial.* Voyez *Bélial.*

Enfans immolez à Moloch. Voyez *Moloch.*]

ENFER, *Infernus* ; en Hébreu, *Schéol.* (r) Ce terme dans l'Ecriture, ſignifie ſouvent le tombeau, le fond de la terre, où repoſent les

(t) *Pſalm.* XVII. 46. (u) *Iſai.* II. 6. (x) *Iſai.* LXV. 20 (y) *Job.* I. 6. & II. 1. (z) *Pſalm.* LXXXVIII. 7. (a) *Geneſ.* VI. 2. (b) *Pſalm.* LXXXI. 6. (c) *Pſalm.* XXVIII. 1. (d) *Oſee* I. 10. *Vide Joan.* XI. 52. (e) *Sap.* V. 5.

(f) *Joan.* I. 12. (g) *Rom. VIII.* 14. (h) *Galat.* III. 26. (i) *Geneſ.* VI. 2. 4. (k) *Pſalm. IV.* 3. (l) *Pſalm. XI* 2. (m) *Pſalm. LVI.* 10. (n) *Pſalm. LXI.* 10. (o) *Pſalm. VIII.* 5. *XLIII* 3. (p) *Pſalm. X.* 5. (q) *Pſalm. CXLIV.* 12. (r) שאול *Scheol. Infernus, Sepulcrum.*

les corps des morts. Jacob dit qu'il deſcendra dans le tombeau; ou *dans l'enfer*, accablé de douleur, pour la mort de ſon cher fils Joſeph. (*f*) Les conjurez Coré, Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre, & deſcendirent tout vivans dans l'enfer; (*t*) c'eſt-à-dire, ils furent enterrez tout vivans. Vous ne laiſſerez pas mon ame dans l'enfer, dit le Pſalmiſte; (*u*) vous ne permettrez pas que mon corps pourriſſe dans le tombeau.

L'enfer ſe met auſſi pour le lieu où demeurent les ames aprés leur ſéparation du du corps. Iſaie parlant au Roi de Babylone, lui dit: (*x*) *A vôtre arrivée, l'enfer à été troublé. Il a fait lever les Anciens, pour venir par honneur au-devant de vous.* Ezéchiel parle à peu prés de même au Roi d'Egypte: (*y*) *Lorſque le Roi d'Aſſur eſt deſcendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deüil; je l'ai caché ſous l'abîme.... Ceux qui y étoient déja, ſe ſont conſolez à ſon arrivée.* C'eſt dans ces lieux ſouterrains, *où les géans gémiſſent ſous les eaux*, ſuivant l'expreſſion de Job. (*z*) C'eſt-là où le mauvais riche fut enſeveli, (*a*) & où les Anges rébelles ſont précipitez, & retenus par les chaînes de l'enfer: *Rudentibus inferni.* (*b*)

Enfin le nom d'enfer déſigne quelquefois le lieu où les ames des Saints attendoient la venuë du Sauveur, & d'où elles ſortirent aprés ſa Réſurrection, pour aller dans le Ciel joüir d'un bonheur éternel. C'eſt dans cet enfer que JESUS-CHRIST eſt deſcendu aprés ſa Réſurrection: (*c*) *Deſcendit ad inferos.* C'eſt lui dont il eſt dit: (*d*) *Non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* On lui applique auſſi ces mots d'Oſée: (*e*) *Je ſerai ta mort, ô mort; je ſerai ta morſure, ô enfer, &c.*

(*f*) *Geneſ.* XXXVII. 35. (*t*) *Num.* XVI. 30. 33. (*u*) *Pſal.* XV. 10. (*x*) *Iſai.* XIV. 9. (*y*) *Ezech.* XXXI 15. (*z*) *Job* XXVI. 5. (*a*) *Luc.* XVI. 22. (*b*) 2. *Petr.* II. 4. (*c*) 2. *Petr.* II. 4. (*d*) *Pſal.* XXIX. 4. *Act.* II. 27. (*e*) *Oſee* XIII. 14.

Les peines de l'enfer ſont ordinairement exprimées dans l'Evangile par, *un feu qui ne s'éteint point*, par, *un froid*, & *un grincement de dents*; par, *des ténébres*, par: *un ver qui ne meurt point*, par le terme de *gehenna*, ou *gehenna ignis* gêne de feu, par celui de *feu éternel.* Les Rabbins croyent que les ames des méchans paſſent d'un chaud inſupportable, à un froid mortel, ſelon cette parole de Job: (*f*) *Ad nimium calorem tranſeat ab aquis nivium, & uſque ad inferos peccatum illius.* Le pécheur paſſera des eaux de neige à une chaleur inſupportable. L'Auteur du Commentaire ſur Job, qui eſt parmi les Oeuvres de ſaint Jérôme, entend de même ce paſſage: & il ſemble que l'Evangile a voulu déſigner ces deux ſortes de ſupplices, en marquant d'une part un feu qui ne s'éteint point, & de l'autre, le froid & les ténébres de la nuit, & le grincement de dents; ou plûtôt, le tremblement de froid juſqu'a grelotter. (*g*)

[ENFER. Nous avons parlé ci-devant ſous le mot *Champs Eliſées*, du ſentiment des Hébreux & des Payens ſur l'état des ames après la mort. Les Sçavans ſont partagez ſur l'origine, ou ſur les premiers auteurs de l'Enfer, du Tartare, des Champs Eliſées, & de ce qu'on lit dans les Peres Grecs & Latins ſur l'état des ames ſéparées du corps. Quelques-uns (*h*) prétendent que les anciens Juifs ne reconnoiſſoient que des peines, ou des récompenſes temporelles pour les bons & pour les méchans. La Loy ne ſemble pas en promettre d'autres. Elle menace l'Iſraëlite de la mort, d'une mort prématurée, d'une mort honteuſe; des derniers ſupplices, du retranchement ou extermination, de l'excommunication, de l'extinction de ſa famille, de la ſterilité de ſa terre, de la captivité, de l'eſclavage, du tranſport dans une terre étrangere, d'être vaincu & pourſuivi par ſes ennemis, de

(*f*) *Job.* XXIV. 19. (*g*) *Matt.* XXII. 13. 14. (*h*) Luc de Bruges. Voyez Baînage hiſt. des Juifs. t. 4. l. 6. c. 31.

voir un ciel d'airain, & une terre de fer, &c. mais jamais de l'enfer & de la mort éternelle, & de même à proportion pour les récompenſes. Elle promet une longue vie, une nombreuſe famille, d'abondantes récoltes, des troupeaux féconds, une paix profonde dans ſon pays; la victoire contre ſes ennemis, les richeſſes, l'abondance, les honneurs, ce qui flatte l'amour propre & les ſens; mais elle ne parle jamais ni de la vie éternelle, ni de la gloire du Paradis, ni des récompenſes de l'autre vie.

Les Sçavans croyent que ce n'eſt que par le commerce que les Juifs ont eu avec les Grecs qu'ils ont commencé à examiner ce qu'Homére & les autres Poëtes diſoient de l'enfer, du tartare, des champs Eliſées; & qu'alors on vit les Docteurs Juifs ſe partager; les uns ayant adopté ce que diſoient les Grecs; & les autres, s'étant tenus aux anciens ſentimens, reçus dans la nation. Et ce partage produiſit, dit-on, les ſectes que l'on vit depuis parmi les Juifs; celles des Phariſiens & des Eſſeniens plus favorables aux ſentimens des Grecs; & celles des Saducéens plus conformes à l'ancienne tradition des Hébreux. C'eſt ce que prétendent ces Auteurs.

D'autres croyent que c'eſt plutôt des Perſes ou des Egyptiens que les Juifs ont reçu ces ſentimens, que non pas des Grecs; parce qu'on voit ces opinions chez les Orientaux & chez les Egyptiens, de même que chez les Grecs, & qu'on eſt prévenu que la Religion des Grecs eſt venuë des Orientaux ou des Egyptiens, & qu'elle ne s'eſt formée que ſur les idées qu'ils ont empruntées d'ailleurs. Les Auteurs de ces opinions ont cela de commun, qu'ils conviennent que les Juifs ont pris d'ailleurs les idées qu'ils ont de l'enfer & du paradis, & que les Chrétiens les ont reçuës d'eux.

Mais ſi l'on veut examiner de près les livres des Hébreux, on trouvera qu'ils ont penſé & parlé à peu près comme les Grecs, avant Homére, Héſiode & les plus anciens Poëtes de cette nation. Job, le Pſalmiſte, Salomon, Iſaie, Jérémie & Ezéchiel ont parlé clairement de l'enfer où les méchans ſont detenus. Moyſe lui-même (*i*) a parlé *d'un feu qui s'eſt allumé dans la colere du Seigneur, qui brûle juſqu'au fond de l'enfer, qui dévore la terre & toutes ſes plantes, & qui brûle les fondemens des montagnes.* Et ailleurs: (*k*) *Je vous ai aujourd'hui propoſé la vie & le bien, & d'un autre côté la mort & le mal.* Il eſt évident que les gens de bien ne ſont pas toujours récompenſez dans cette vie ni les méchans punis dans ce monde ſelon leur mérite. Moyſe a donc voulu marquer une autre vie, & une autre mort, d'autres biens & d'autres maux que ceux de cette vie. Et ſi les Hébreux n'attendoient rien après leur mort pourquoi Balaam demande-t-il à Dieu que ſa fin reſſemble à la leur? *Moriatur anima mea morte juſtorum, & fiant noviſſima mea horum ſimilia* (*l*).

Mais venons aux témoignages plus exprès. On convient que Job vivoit à peu près au tems de Moyſe: & quoiqu'il y ait quelque difficulté ſur l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, les uns l'attribuant à Job lui-même, d'autres à Moyſe, d'autres à Salomon, & d'autres à Iſaïe; on doit croire que l'Ecrivain de cet ouvrage a exprimé les ſentimens de Job, c'eſt-à-dire, ceux qui étoient réçus de ſon tems dans ſon pays, & parmi les Idumécns, ou les Arabes. Or il marque diſtinctement les peines de l'enfer, il dit que les géans, ces anciens ſcelerats qui corrompirent toutes les voyes de la nature par leurs crimes, & dont Dieu noya les abominations dans le déluge, que ces *géans gémiſſent ſous les eaux* (*m*), *& ceux qui demeurent avec eux.* Le lieu de leur ſupplice, *l'enfer eſt découvert aux yeux de Dieu, & le lieu de perdition ne peut ſe cacher à ſa lumiére.* Et ailleurs (*n*): que-

(*i*) *Deut.* XXXII. 22. (*k*) *Deut.* XXX. 15. (*l*) *Num.* XXXIII. 10. (*m*) *Job.* XXVI. 5. (*n*) *Job.* XXIV. 19. 20.

que *le méchant paſſe de la froideur de la neige aux plus exceſſives chaleurs, que ſon crime deſcende juſques dans l'enfer, que ſa miſericorde ſoit miſe en oubli, & que ſa douleur ſoient les vers.*

Tout cela eſt avant les Poëtes, qui nous ont apprís que les Géans rebelles contre Jupiter, ſont précipitez ſous les eaux; & enfermez ſous le poids des Montagnes (*o*).

Hic genus antiquum terræ, Titania pubes,
Fulmine dejecti fundo volvuntur in imo.

On peut voir Homére, & Héſiode (*p*) & les autres Poëtes qui ont écrit depuis.

Salomon plus ancien que tous les Auteurs de la Grece, parle de l'enfer à peu près de même que Job; il nous repréſente les géans. La femme déreglée invite les inſenſez à joüir des plaiſirs: & ils ne ſçavent pas que c'eſt-là la voye de l'enfer où les géans ont leur demeure (*q*), & que ceux qui mangent à la table d'une débauchée, vont dans le plus profond de l'enfer. Il dit ailleurs (*r*): que la *maiſon d'une courtiſanne panche vers la mort, & que ſes ſentiers menent aux enfers*, ou *aux géans*, ... *& que ceux qui y entrent, n'en ſortent plus* En encore (*ſ*): *Ses pieds conduiſent à la mort, & ſes pas panchent juſques dans l'enfer.* Et: (*t*) *Sa maiſon eſt le chemin de l'enfer, qui conduit juſqu'à la profondeur de la mort.* Et encore (*u*): *L'enfer & la perdition ſont à nud devant lui, à plus forte raiſon les cœurs des hommes.* Voilà encore l'enfer, la perdition, la demeure des géans, repréſentez comme le lieu où les méchans, les débauchez, les adultéres ſont releguez & punis. Cela n'eſt certainement pas imité d'Homére, ni d'Héſiode, ni à plus forte raiſon de Virgile, non plus que cet autre paſſage du même Salomon (*x*): *Qui erraverit à via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur.*

Si l'on pouvoit prouver que tous les Pſeaumes ſont de David, on pourroit trouver dans ces divins Cantiques d'excellentes preuves contre ceux qui prétendent que les anciens Juifs n'ont pas eu d'idée diſtincte de l'enfer; mais quand l'Auteur du Pſeaume 87. n'auroit vêcu qu'au tems de la captivité de Babylone, il ſeroit toujours bien certain qu'il n'auroit pas emprunté ſes ſentimens ſur l'enfer, dans les écrits des Grecs. Voici comme il parle à Dieu: *Ferez-vous des miracles à l'égard des morts* (*y*), *& les Médecins les reſuſciteront-ils pour vous loüer?* Ou ſelon l'Hébreu: *Et les Rephaïm ſe leveront-ils pour publier vos loüanges?* Attendez-vous que les anciens géans ſortent de l'enfer pour vous loüer? Il ajoute: *Vos merveilles ſeront-elles connuës dans les ténébres, & votre juſtice dans l'oubli?* car l'enfer, la perdition, l'oubli, ſont des mots ſynonymes: les Payens mêmes mettoient dans l'enfer le fleuve *Lethé*, ou de l'oubli, & tenoient que les morts en buvoient, pour perdre le ſouvenir de la vie: (*z*)

Lethæi ad fluminis undam
Securos latices, & longa oblivia potant.

Le Prophéte Iſaïe étoit à peu près contemporain d'Héſiode & d'Homere; Ezéchiel vivoit quelque tems après ces anciens Poëtes; mais on peut bien aſſurer qu'ils n'ont eu nulle connoiſſance ni de leurs perſonnes, ni de leurs écrits; & cependant ils parlent de l'enfer & de l'état des morts en l'autre vie d'une maniere pour le moins auſſi claire qu'eux, & ſous des expreſſions trés-ſemblables aux leurs. Iſaïe (*a*); marque du feu des damnez qui ne s'éteint point; du ver qui

(*o*) *Virgile Æneid.* VI *Confer Æneid.* 3. *de Encelade. & Æneid.* IX. *de Typhæo, &c.* (*p*) *Homer. Iliad. VIII. Hiſiod. Theogon* Ἔνθα δὲ καὶ τιτῆνες ὑπὸ ζόφῳ ἠερόεντι. Δώμασιν ναιετάουσι ὑπ' εὐρυοδείης θεμείλια. (*q*) *Proverb.* IX. 18. (*r*) *Proverb.* II. 18. 20. (*ſ*) *Proverb.* V. 5. (*t*) *Proverb.* VII. 27. (*u*) *Proverb.* XV. 11.

(*x*) *Proverb.* XXI. 16. (*y*) *Pſalm.* LXXXVII. 11. 13. (*z*) *Virgil. Æneid.* 6. (*a*) *Iſai* LXVI. 24.

les ronge & qui ne meurt point, & de la puanteur inſupportable qui les environne: *Corpora virorum qui prævaricati ſunt in me, vermis eorum non morietur, & ignis eorum non extinguetur, & erunt uſque ad ſatietatem viſionis univerſæ carnis*: l'Hébreu à la lettre: *ils ſeront un ſujet de dégoût à toute chair.* Le même Prophéte dit ailleurs: (*b*) „Les morts ne reſſuſcite„ront point, les géans ne vivront point, „parce que vous les avez réduits en pou„dre, & que vous avez effacé juſqu'à „la mémoire de leur nom.„ Les voilà donc réduits dans l'enfer & dans l'oubli. „Mais vos morts (les Iſraëlites) revivront; „ceux qui ont été tuez dans moi reſſuſ„citeront: réveillez-vous de votre ſommeil, „vous qui habitez dans la pouſſiére, par„ce que la roſée qui tombe ſur vous, eſt „une roſée de lumiere, & que vous rui„nerez la terre des géans; ou plutôt ſe„lon l'Hebreu: *vous ferez tomber la terre des géans*; vous accablerez les géans vos ennemis par la terre qui tombera ſur eux, & qui fermera ſur eux l'ouverture de l'abîme. Comparez Ezech. XXXI. 10. Jérem. Lament. III. 5. Pſalm. LXIII. 6. & ce que les Poëtes diſent des portes de l'enfer, & de la difficulté d'en ſortir.

Le même Iſaïe parlant de la chûte du Roy de Babylone, lui dit: (*c*) „L'enfer a été trou„blé à ton arrivée, les géans ſe ſont levez „pour venir au-devant de toi: les Princes de „la terre & les Rois des nations ſont deſcen„dus de leurs trônes, & t'ont adreſſé la paro„le en diſant: Tu as donc été percé de playes „auſſi-bien que nous, & tu es devenu ſembla„ble à nous. Ton orgüeil a été précipité dans „l'enfer; ton lit ſera la pourriture, & ta cou„verture ſeront les vers. Comment es-tu tom„bé du ciel, étoile du matin, qui paroiſſois a„vec tant d'éclat au point du jour? te voilà „donc enfin dans l'enfer, réduit à un coin du „tombeau. Ceux qui te verront ſe proſterne„ront devant toi, en diſant: Eſt-ce donc là cet „homme terrible, qui a répandu la terreur „dans toute la terre?„ Voilà une proſopopée fort approchante de celles qu'on voit dans les Poëtes & dans les Auteurs profanes qui ont décrit l'enfer & les champs Eliſées.

Ezéchiel eſt encore plus exprès: (*d*) „Le „jour qu'Aſſur eſt deſcendu dans l'enfer, j'ai „ordonné un deüil général; j'ai fermé ſur lui „*l'entrée de* l'abîme (*afin qu'il ne pût ſortir*) „j'ai arrêté le cours de ſes fleuves & des gran„des eaux qui arroſoient (*ce cédre.*) Le Liban „& tous les arbres de la campagne on été é„branlez de ſa chûte. Toutes les nations ont „été frappées d'étonnement lorſqu'il eſt deſ„cendu dans le tombeau: tous les arbres *du* „*jardin* d'Eden qui ſont au plus profond de „la terre, ont été comblez de joie. Avec lui „ſont deſcendus tous les plus beaux arbres du „Liban, qui étoient ſon bras & ſa force, & „qui ſe repoſoient ſous ſon ombre. Vous „voilà enfin réduit au fond de la terre avec „tous les arbres d'Eden; vous y dormirez a„vec ceux qui ont êté tuez par l'épée. Là ſe „trouve Pharaon avec toutes ſes troupes.„

Il adreſſe enſuite la parole au Roy d'Egypte, & lui dit de deſcendre dans l'enfer avec les autres (*e*): „Deſcendez & endormez-vous „avec les incirconcis: les plus puiſſans qui „ſont dans l'enfer lui parleront: ces incircon„cis qui y ſont depuis ſi long-tems, & qui ont „été mis à mort par l'épée. Là eſt Aſſur avec „tous les ſiens, qui ont autrefois répandu la „terreur dans la terre des vivans: ils ſont ran„gez autour de ſon tombeau. Là eſt Elam, là „Moſoch & Thubal. Ils ne dormiront point „parmi les braves qui ſont deſcendus dans „l'enfer avec leurs armes, & qui ont mis leur „épée ſous leur tête, &c.„

Remarquez ici comme dans les Poëtes, que les morts conſervent dans l'enfer les marques de leur profeſſion, & les inſtrumens de leurs inclinations. Ici les Héros portent leur épée dans l'enfer, & la mettent ſous leur chevet; dans Virgile ils ont leurs chevaux, leurs chariots, leurs armes, & leurs exercices dans les champs Eliſées: (*f*) Que

(*b*) *Iſai.* XXVI. 14. 19. (*c*) *Iſai.* XIV. 9. *& ſeq.*

(*d*) *Ezech.* XXXI. 15, 16. (*e*) *Ezech.* XXXI. 18. 19. (*f*) *Æneid.* VI. *v.* 653.

Quæ gratia currum
Armorumque fuit vivis ; quæ cura nitentes
Pascere equos , eadem sequitur tellure repostos.

Les Esséniens dont Joseph (*g*) donne une idée si avantageuse , étoient à peu près dans les mêmes sentimens que les Payens , au sujet des ames séparées des corps. Ils tenoient l'Ame immortelle , & qu'aussi-tôt qu'elle étoit dégagée du corps , elle s'élevoit pleine de joie vers le ciel , comme affranchie d'une longue servitude , & déliée des liens de la terre : que les ames des justes alloient au-delà de l'océan dans un lieu de repos & de délices , où elles ne sont sujettes à aucun dérangement des saisons ; celles des méchans au contraire sont reléguées dans des lieux exposez à toutes les injures de l'air , où elles souffrent des tourmens éternels. Joseph ajoute qu'il lui paroît que c'est sur ces idées que les Poëtes Grecs ont forgé les lieux délicieux où demeurent leurs Héros & leurs demi-Dieux , & les supplices dont sont tourmentez les méchans dans l'enfer sous l'empire de Pluton.

Les Juifs mettent l'enfer au centre de la terre : on a vû ci-devant qu'ils l'appelloient l'abîme & la perdition : qu'ils le croyoient sous les eaux & sous les montagnes : ils l'appellent aussi assez souvent *Gehennon* , ou *Gehenna* , qui signifie la vallée d'Hennon , ou des enfans d'Hennon , qui étoit comme la voirie de Jérusalem , où l'on immoloit des enfans au Dieu Moloch. Voyez *Gehenna*. Les Payens croyoient de même le lieu des supplices au plus profond de la terre. (*h*)

Tum Tartarus ipse
Bis patet in præceps tantùm , tenditque sub umbras ,
Quantus ad ætherium cœli suspectus olympum.

(*g*) *Joseph. de Bello. l. 2. c. 12. p. 787. 788. & Antiq. l. 18. c. 2. p. 617.* (*h*) *Virgil. Æneid. VI. v. 576.*

Les portes de l'enfer , dont notre Sauveur a parlé dans l'Evangile (*i*) , ne sont autres que la puissance de l'enfer , car les Orientaux donnent le nom de portes aux palais de leurs Princes. Les Juifs disent que l'enfer a trois portes , la premiere est dans le désert ; c'est par-là que Coré , Dathan & Abiron descendirent dans l'enfer : la seconde est dans la mer ; car il est dit que Jonas qu'on avoit jetté dans la mer , (*k*) *cria à Dieu du ventre de l'enfer.* La troisiéme est dans Jérusalem ; car Isaïe dit : (*l*) *Que le feu est en Sion , & la fournaise en Jérusalem.* Ces remarques sont frivoles ; mais il est certain que Pythagore & les Poëtes parlent des portes de l'enfer. Virgile (*m*) :

Porta adversa ingens , solidoque adamante columnæ :
Vis ut nulla virûm , non ipsi exscindere ferro
Cœlicolæ valeant.

Les Hébreux reconnoissent sept dégrez de peines dans les enfers , parce qu'ils trouvent que ce lieu est appellé de sept noms différens dans l'Ecriture , & qu'ils sont persuadez qu'il y a une grande diversité de peines entre les damnez. Les Chrétiens y ont aussi reconnu divers dégrez de peines ; mais personne ne s'est jamais avisé d'en marquer le nombre. Il est trés-croyable qu'il est infini , comme les dégrez de démérites des hommes sont innombrables. Plusieurs Théologiens admettent quatre espéces d'enfer , sçavoir l'enfer des damnez , le purgatoire , le limbe des enfans , & celui des peres ; car tous ces lieux sont quelquefois nommez enfers ; mais ce nom ne convient proprement & à la rigueur qu'à celui des damnez.

L'éternité des peines de l'enfer est reconnuë dans toute l'Ecriture : le feu des damnez ne s'éteindra point , & leur ver ne mourra point. Mais les Juifs croyent qu'il y en a d'entr'eux qui doivent demeurer pour tou-

(*i*) *Matt. XVI. 18.* (*k*) *Jonas II. 3.* (*l*) *Isaï. XX. 9.* (*m*) *Virgil. Æneid. VI.*

Haoviath, eſt réſervé aux hypocrites qui déguiſent leur Religion, & qui en cachent dans le cœur une autre que celle qu'ils profeſſent au dehors.

D'autres expliquent autrement ces ſept portes d'enfer: par exemple, il y en a qui croyent qu'elles marquent les ſept pechez capitaux; quelques-uns les prennent des ſept principaux membres du corps, dont les hommes ſe ſervent pour offenſer Dieu, & qui ſont les ſept principaux inſtrumens de leurs crimes. C'eſt pourquoi un Poëte Perſien a dit: Vous avez les ſept portes d'enfer dans votre corps; mais l'ame peut faire ſept ſerrures à ces portes; la clef de ces ſerrures eſt votre franc arbitre, dont vous pouvez vous ſervir pour ſi bien fermer ces portes, qu'elles ne s'ouvrent plus à votre perte.

Outre la peine du feu, qui eſt celle du ſens, & que les Muſulmans reconnoiſſent comme nous, ils croyent auſſi la peine du dam, qui eſt la plus terrible de toutes, & ſans laquelle l'autre ſeroit peu de choſe: c'eſt un éloignement de Dieu, & une privation de ſa vûë, & de la viſion béatifique, qui fait le plus grand ſupplice des damnez.]

EN-GADDI, autrement *Haſazon-Thamar*, (*a*) c'eſt-à-dire, la ville du palmier, à cauſe qu'il y avoit quantité de palmiers dans ſon territoire. Elle etoit fertile en vignes de Cypre, & en arbres qui portoient le baume. Salomon dans ſon Cantique, parle *des vignes d'Engaddi*. (*b*) Cette ville étoit prés du lac de Sodome, à trois cens ſtades de Jéruſalem, (*c*) pas loin de Jéricho, & de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. Il eſt aſſez ſouvent parlé d'Engaddi dans l'Ecriture. Ce fut dans une caverne du déſert d'Engaddi que David eut occaſion de tuer Saül, (*d*) qui le pourſuivoit.

EN-GADDI, en Hébreu, ſignifie, *la fontaine du chevreau*. (*e*)

EN-GALLIM, ou *Ein-Eglaim*, la fontaine des veaux. Ezéchiel (*f*) parle de ce lieu, & il l'oppoſe à Engaddi: *Les pêcheurs ſécheront leurs filets ſur la Mer Morte, depuis Engaddi, juſqu'a Engallim.* Saint Jérôme dit qu'*Engallim* eſt ſituée au commencement de la Mer Morte, où le Jourdain entre dans cette Mer. Euſébe met une ville d'Agallim de l'autre côté de la mer Morte, à huit milles d'Aréopolis. Mais cette derniére étoit trop éloignée de la mer dont il s'agit, pour croire que c'eſt celle d'Euſébe.

EN-GALLIM, ou *Ægallim*, ou ſimplement *Gallim*, eſt à huit milles d'*Aréopolis*, vers le midi, ſelon Euſébe. Mais ſaint Jérôme (*g*) met *En-Gallim* vers l'embouchure du Jourdain, dans la mer Morte. Ainſi il faut qu'*Egallim*, & *Engallim* ſoient deux villes toutes différentes.

ENGANNA. Saint Jérôme dit qu'il y a une ville de ce nom vers Géraſa, au-delà du Jourdain.

I. ENGANNIM, ville dans la plaine de la Tribu de Juda. (*h*)

II. ENGANNIM, ville de la Tribu d'Iſſachar. (*i*) Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerſon.

ENGASTRIMYTHOS, (*k*) Devins, Magiciens. Voyez *Python*.

EN-HADA, ville de la Tribu d'Iſſachar. (*l*) Euſébe met une ville d'*Enada*, ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Jéruſalem, à dix milles d'Eléuthéropolis.

EN-HAZOR, ville de Nephtali. *Joſue* XIX. 37. Ne ſeroit-ce pas *Atrium Enon*, ou *Chazor-ennon* d'Ezéchiel, XLVII. 17. XLVIII. 1. & la ville d'*Enna*, de Moyſe? *Num.* XXXIV. 9.

[ENNIVRER. Voyez *Yvrogne*, *Yvreſſe*.]

ENNOM, qui a donné ſon nom a la vallée *Ge-hennom*, ou à la *vallée des enfans d'Ennom*.

(*a*) 2. *Par.* XX. 2. (*b*) *Cant.* I. 14. (*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 1. (*d*) 1. *Reg.* XXIV. 1. 2. 3. *& ſeq.* (*e*) עין גדי *Ein-Gaddi.*

(*f*) *Ezech.* XLVII. 10. (*g*) *Hieronym. in Ezech.* XLVII. 10. (*h*) *Joſue* XV. 34. (*i*) *Joſue* XIX. 21. *&* XX. 29. (*k*) Ἐγγαστρίμυθος. *Ventriloquus.* (*l*) *Joſue* XIX. 21.

d'Ennom. (*m*) Cette vallée eſt à l'orient de Jéruſalem. On l'appelle auſſi vallée de Topheth. On croit qu'on y adoroit le Dieu Moloc, & qu'on y entretenoit un feu perpétuel en ſon honneur. On peut voir ce que nous avons dit ſur *Ge-henna.*

ENNON, ou *Ænnon*, lieu où ſaint Jean baptiſoit, parce qu'il y avoit abondance d'eaux (*n*) Ce lieu étoit à huit milles de Scythopolis, vers le midy, entre Salim & le Jourdain. (*o*)

I. ENOCH, ou *Henoch*, fils de Caïn. (*p*) C'eſt de ſon nom que la premiére ville qui ſoit marquée dans l'Ecriture, a pris ſon nom. Caïn l'appella Enoch, ou Enochie, à cauſe de ſon fils.

II. ENOCH, fils de Jared, (*q*) nâquit l'an du Monde 622. avant J. C. 3378. avant l'Ere vulgaire 3382. Il engendra Mathuſala, âgé de ſoixante-cinq ans. Il vêcut encore trois-cens ans aprés, & eut pluſieurs fils & pluſieurs filles. Il marcha avec Dieu; & aprés avoir vêcu en tout trois cens ſoixante-cinq ans, *il ne parut plus, parce que le Seigneur l'enleva du monde.* Quelques-uns (*r*) prennent ces dernieres paroles, comme ſi elles marquoient qu'Enoch mourut d'une mort naturelle, mais prématurée, parce que véritablement il vêcut bien moins que les autres Patriarches de ce tems-là; comme ſi Dieu pour le garantir de la corruption, eût voulu le tirer de bonne-heure de ce monde. Mais la plûpart des Peres & des Commentateurs enſeignent qu'il n'eſt point mort, & que Dieu le tranſporta hors de la vuë des hommes, de même que longtems aprés, il tranſporta Elie ſur un chariot de feu. Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux, marque aſſez clairement qu'Enoch n'eſt point mort: (*ſ*) *C'eſt par la foi qu'Enoch fut enlevé, afin qu'il ne vît point la mort; & on ne le vit plus, parce que le Seigneur le tranſporta ailleurs.* Et Jeſus fils de Sirach, (*t*) ſelon la Vulgate, dit qu'il fut tranſporté au paradis; ce qu'il faut entendre du Paradis terreſtre. (*u*) Le Grec ne lit pas *le Paradis.* Saint Jérôme l'entend du Ciel; (*x*) *Enoch & Elias rapti ſunt cum corporibus in Cœlum.*

L'Apôtre ſaint Jude (*y*) cite un paſſage du Livre d'Enoch, qui donne bien de l'exercice aux Interprétes. On demande ſi l'Apôtre a pris ce paſſage d'un certain Livre d'Enoch, que l'on voyoit aux premiers ſiécles de l'Egliſe, & dont nous avons encore de long fragmens; ou s'il l'avoit reçû par tradition, ou enfin par une révélation particuliére. Il eſt plus vraiſemblable qu'il l'avoit lû dans le Livre dont nous avons parlé, lequel, quoiqu'apocryphe, pouvoit contenir pluſieurs véritez, dont ſaint Jude éclairé d'une lumiére ſurnaturelle, a pû faire uſage pour l'édification des Fidéles. Voici le paſſage cité par ſaint Jude: *Enoch, le ſeptiéme aprés Adam, a auſſi prophétiſé* des hérétiques & des méchans: *en diſant: Voici le Seigneur qui vient avec les milliers de ſes Saints, pour juger & condamner tous les impies de toutes leurs impiétez qu'ils ont commiſes, & de tous les blaſphêmes qu'ils ont prononcez contre Dieu.*

Les plus anciens Peres, comme ſaint Juſtin, Athénagore, ſaint Irénée, ſaint Clément d'Alexandrie, Lactance & autres Peres des premiers ſiécles, avoient puiſé dans ce Livre d'Enoch un ſentiment qu'on voit dans leurs Ouvrages, c'eſt que les Anges s'alliérent aux filles des hommes, & en eurent des enfans. Tertullien (*z*) parle de cet Ouvrage en plus d'un endroit; & toûjours avec eſtime. Il voudroit que l'on erût qu'il fut conſervé par Noë dans l'Arche pen-

(*m*) *Joſue* XV. 8. XVIII. 16. 4. *Reg.* XXIII. 10. 2. *Eſdr.* XI. 30. *Jerem.* VII. 31. (*n*) *Joan.* III. 23 (*o*) *Euſeb. in locis in Ænon.* (*p*) *Geneſ.* IV. 17. (*q*) *Geneſ.* V. 18. 19. (*r*) *Vide Arab. & Menaſſe Ben-Iſraël lib. de fragilit. human. ſect.* 22. *art.* 7. *Calvin. Rabb. quidam.* (*ſ*) *Hebr.* XI. 5.

(*t*) *Eccli.* XLIV. 16. (*u*) *Irenæ l.* 4. *c.* 30. *Auguſt. l.* 6. *Oper. imperfecti contra Julian. c.* 30. (*x*) *Hieronym. in Amos* VIII. (*y*) *Judæ v.* 14. 15. (*z*) *Tertull. de cult. femin. l.* 1. *c.* 3. *& l.* 2. *c.* 10. *& de Idololat. c.* 4. *& 15. & Apolog. c.* 22.

pendant le déluge, ou qu'Enoc lui-même l'écrivit de nouveau après le déluge, & l'envoya à Noé. Il dit que ſi les Juifs ne le reçoivent pas, on n'en doit rien conclure à ſon déſavantage; que c'eſt apparemment parce qu'il parle trop en faveur de JESUS-CHRIST. Mais tout cela n'a pas empêché que l'Egliſe n'ait mis cet Ecrit au rang des apocryphes, & que pluſieurs Peres trés-éclairez, comme Origénes, (a) ſaint Jérôme (b) & ſaint Auguſtin, (c) n'en ayent parlé comme d'un Livre qui n'avoit par lui-même aucune autorité; quoique la prophétie citée par ſaint Jude, fût d'une autorité divine, à cauſe de l'inſpiration de ce ſaint Apôtre. L'Auteur du Teſtament des douze Patriarches cite pluſieurs choſes du Livre d'Enoch, qui ne ſe trouvent plus.

Les Profanes ſemblent avoir eu quelque connoiſſance d'Enoch, & de la prédiction qu'il fit du déluge. Etienne le Géographe le nomme *Anacus*, & dit qu'il demeura dans la ville d'Iconium en Phrygie. Un Oracle avoit prédit que tout le monde périroit aprés la mort d'Anac. Il mourut âgé de plus de trois cens ans, & les Phrygiens à ſa mort donnérent de ſi vives marques de douleur, qu'elles ſont paſſées en proverbe, & que l'on dit, *pleurer Anac*, pour marquer un deüil extraordinaire. Le déluge de Deucalion ſuivit de prés la mort d'Anac. Voilà ce que dit Etienne. Euſébe (d) cite d'Eupoléme, que les Babyloniens reconnoiſſent Enoch comme premier inventeur de l'Aſtrologie; qu'il eſt le même qu'Atlas des Grecs, qu'il eut pour fils Matthuſalé, & qu'il reçut par le miniſtére des Anges, toutes les rares connoiſſances qu'il avoit.

Les Rabbins tiennent qu'Enoch ayant été tranſporté au Ciel, fut reçû au nombre des Anges; & que c'eſt lui qui eſt connu ſous le nom de *Metatron*, ou de Michel, l'un des premiers Princes du Ciel, qui tient regiſtre des mérites & des péchez des Iſraëlites. Ils ajoûtent qu'il eut Dieu même & Adam pour Maîtres, & qu'ils lui enſeignérent la maniére de bien ſervir le Seigneur, & de lui offrir des ſacrifices. On attribuë à Enoch l'invention de quelques lettres, & quelques Livres d'Aſtrologie. Les Juifs le font Auteur de la formule de la grande excommunication. On peut voir ſur tout cela M. Fabricius *de Apocryphis V. T.* & les Auteurs qu'il cite.

[ENOCH, *Fils de Jared.* Le déſir de poſſeder le livre d'Enoch, engagea le fameux M. Peireſch à de grandes recherches & à des dépenſes conſidérables (e). On lui rapporta qu'il étoit en Ethiopie, & il fit tant qu'on le lui apporta. C'eſt l'ouvrage d'un nommé *Bahaïla Michaïl*, qu'on lui donna au lieu du livre d'Enoch. M. Ludolf l'ayant recouvré, l'a fait connoître comme l'ouvrage d'un impoſteur. Voici le commencement de ce Livre: *Au nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit. C'eſt ici le livre des myſtéres du ciel & de la terre; il contient le ſujet du premier & du dernier Tabernacle, & celui de toutes les créatures. C'eſt re qu'a appris Abba-Bahaïla-Michaïl, & il l'a ſçu de Tambana Samaï. L'Ange qui lui a été envoyé, lui a dit: Ecoute.... le Pere n'eſt pas avant le Fils: le Fils n'eſt pas avant le Pere, ni le Saint Eſprit avant le Pere & le Fils, &c.* ce qui eſt bien différent du livre d'Enoch connu & cité par les anciens, & dont M. Fabricius nous a donné les fragmens, qui ſont échappez à la longueur de tant de ſiécles.

Les Orientaux ont conſervé diverſes traditions peu certaines touchant Enoch, qu'ils appellent *Edris*. Par exemple, ils croyent que dans les guerres continuelles que ſe faiſoient les enfans de Seth & ceux de

(a) *Origen. homil.* 28. *in Numer. & l.* 5. *contra Celſ. p.* 267. (b) *Hieronym. de Scriptorib. Eccleſ. in Juda Apoſtol.* (c) *Aug. l.* 15. *de Civit. c.* 23. *& l.* 18 *c.* 38. (d) *Euſeb. Præpar. l.* 9.

(e) *Ludolf. Comment. in hiſt. Æthiop. l.* 3. *nes.* XXXIV. *p.* 347.

Caïn, c'eſt-à-dire, la race des enfans de Dieu contre les enfans des hommes, Enoch fut le premier qui commença ces guerres (*f*), & qui introduiſit la coutume de faire des eſclaves de ceux d'entre les Caïnites qui avoient été pris dans le combat. Seth étoit le Monarque univerſel du monde dans ces premiers tems, & Mahaléel, nommé Doudaſch par les Mahométans, étoit un de ſes Généraux, & combattoit nud depuis la tête juſqu'au nombril, par la ſeule force de ſes bras.

Ils croyent de plus (*g*) qu'Enoch reçut de Dieu le don de ſageſſe & de ſcience dans un dégré éminent, & que Dieu lui envoya du ciel trente volumes remplis de tous les ſecrets des ſciences les plus cachées; d'où vient que les livres d'Enoch ſont encore aujourd'hui ſi célébres & ſi reſpectez dans l'Orient, quoiqu'ils ne les poſſédent pas, & ne les connoiſſent que par réputation. Outre ces livres qu'il reçut du ciel, il en compoſa encore un bon nombre, qui leur ſont auſſi peu connus que les premiers.

Dieu l'envoya aux deſcendans de Caïn pour les ramener dans le bon chemin; mais ceux-ci ayant refuſé de l'écouter, il leur déclara la guerre, & réduiſit leurs femmes & leurs enfans en eſclavage. Ils lui attribuent l'invention de la plume & de l'aiguille, ou de la couture & de l'écriture, de l'aſtronomie & de l'arithmétique, & encore plus particuliérement de la géomance. On ſçait ce que Joſeph (*h*) a dit de deux colomnes, l'une de pierre, pour réſiſter à l'eau; & l'autre de brique, pour réſiſter au feu, ſur leſquelles les enfans de Seth avant le déluge, écrivirent leurs découvertes aſtronomiques.

On dit de plus qu'Edris, ou Enoch, fut la cauſe innocente, ou l'occaſion de l'idolatrie: un de ſes amis affligé de ſon enlevement avant formé par l'inſtigation du démon une ſtatuë qui le repréſentoit ſi au naturel, qu'il s'entretenoit des jours entiers avec elle, & lui rendoit des honneurs particuliers, qui dégénererent peu à peu en ſuperſtition. D'autres fixent l'époque de l'idolatrie ſous Enos & expliquent ces paroles de l'Ecriture: (*i*) *Ipſe cæpit invocare nomen Domini*: il commença d'invoquer le nom du Seigneur: comme s'il y avoit: *Alors on profana le nom du Seigneur*; car l'Hébreu peut auſſi recevoir ce ſens. Enfin les Chrétiens Orientaux tiennent qu'Enoch eſt le Mercure *Triſmegiſte*, ou trois fois très-grand des Egyptiens, plus connu ſous le nom d'*Hermés*. On donne à Enoch un fils nommé *Sabi*, que les Sabiens d'Orient veulent faire paſſer pour Auteur de leur Secte.]

III. ENOCH, ou *Hanoch*, fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Céthura. (*k*)

IV. ENOCH, ou *Henoch*, fils aîné de Ruben, & auteur de la famille des Enochites. (*l*)

ENOS, fils de Seth, (*m*) & pere de Caïnan. Il nâquit l'an du Monde 235. avant J. C. 3765. avant l'Ere vulgaire 3769. Il mourut âgé de neuf cens cinq ans, l'an du Monde 1140. avant J. C. 2860. avant l'Ere vulgaire 2864. Moyſe nous dit qu'*Enos commença à invoquer le nom du Seigneur*, c'eſt-à-dire, qu'il fut inventeur des céremonies de la Religion, & des rits du culte extérieur que l'on rend à Dieu. D'autres traduiſent l'Hébreu par: (*n*) *Alors on commença à invoquer le nom du Seigneur*. Enos forma la maniére publique & exterieure d'honorer Dieu. Ce culte ſe ſoutint & ſe conſerva dans la famille d'Enos, pendant que la famille de Caïn ſe plongeoit dans toute ſorte de déréglemens & d'impiétez.

Pluſieurs Juifs (*o*) croyent que du tems d'Enos, l'idolâtrie commença à s'introduire dans le monde. Il traduiſent l'Hébreu par: *On*

(*f*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 301. *Doudaſch.* (*g*) *Idem p.* 310. Edris. (*h*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.*3.

(*i*) *Geneſ.* IV. 26. (*k*) *Geneſ.* XXV. 4. (*l*) *Geneſ.* XLVI. 9. (*m*) *Geneſ.* IV. 26. (*n*) *Geneſ.* IV. *ultimo.* אז הוחל לקרא בשם יהוה (*o*) *Ita Chald. uterque, alii. Vide Cornel. ad Geneſ.* IV. *&c.*

On commença alors à profaner le nom du Seigneur; on commença à le donner à la créature, aux idoles; on pourroit auſſi traduire de cette ſorte: (p) *On commença alors à ſe qualifier du nom du Seigneur.* Les gens de bien pour ſe diſtinguer des méchans, commencérent à prendre la qualité d'enfans de Dieu, ou de ſerviteurs de Dieu; d'où vient que Moyſe, Géneſ. Chap. VI. 1. 2. dit que *les enfans de Dieu*, c'eſt-à-dire, les deſcendans d'Enos, qui juſques-là avoient conſervé la vraye Religion, *voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes toutes celles qu'ils avoient choiſies.*

Génébrard (q) attribuë quelques Ecrits à Seth; il dit qu'il écrivit *ſur la Religion, ſur la maniére de prier Dieu, & ſur les cérémonies.* Mais on n'a aucune connoiſſance de ces prétendus ouvrages, & il ne cite aucun Auteur ancien qui en ait fait mention.

[ENOS. Les Orientaux (r) ajoutent à ſon hiſtoire, que Seth ſon pere le déclara Prince ſouverain & Grand Pontife des hommes après lui; qu'Enos fut le premier qui ordonna des aumônes publiques pour les pauvres, qui établit des Tribunaux publics pour rendre la juſtice, & qui planta, ou plutôt qui cultiva le palmier. Il mourut âgé de neuf cens ſoixante-cinq ans, & laiſſa Caïnan l'aîné de ſes fils pour ſucceſſeur de ſa dignité de Prince ſouverain & de Grand Prêtre.]

EN-SE'MES, (s) c'eſt-à-dire, Fontaine du Soleil, ſituée ſur les frontiéres de Juda & de Benjamin. (t) On doute ſi c'eſt une ville, ou une ſimple fontaine. On montre au-delà de Béthanie, en allant au Jourdain, une fontaine, que l'on dit être celle du Soleil. Mais cela n'eſt nullement certain.

[EN-SE'MES. Les Arabes (u) appellent de ce nom l'ancienne Métropole d'Egypte, que les Hébreux ont appellée *On*; & les Grecs *Héliopolis.* Iſaïe (x) prédit qu'il y aura un jour dans l'Egypte cinq villes qui parleront la Langue Phénicienne, ou Hébraïque, & qui jureront au nom du Seigneur; & que l'une de ces villes s'appellera *la ville du ſoleil*, *Hir-Hacheres.* On croit que c'eſt *Héliopolis*, ville célébre dans l'Egypte, ſur le Nil, à une demi-journée de Babylone d'Egypte. Je crois que c'eſt cette ville que les Arabes veulent déſigner ſous le nom de fontaine du ſoleil, *Ain-al-Schamaſch.* Mais M. d'Herbelot (y) dit que c'eſt la ville de *Coſſ*, ſituée dans la haute Egypte, & la plus grande des villes d'Egypte après le Grand Caïre. Il prétend que *Coſſ* eſt l'ancienne & fameuſe ville de Thébes, ſituée ſur le Nil. Il faut voir ci-après *Héliopolis.*

ENTHOUSIASME. On donne ce nom à la fureur poëtique, qui tranſporte l'eſprit, enflamme l'imagination, & lui fait dire des choſes ſublimes & ſurprenantes. Virgile a fort bien décrit l'enthouſiaſme de la Prêtreſſe d'Apollon, qu'Enée conſulta avant ſon voyage aux enfers. (z)

At Phœbi nondum patiens immanis in antro
Bacchatur Vates, magnum ſi pectore poſſit
Excuſſiſſe Deum; tantò magis ille fatigat
Os rabidum, &c.

On donne auſſi quelquefois le nom d'enthouſiaſme à l'inſpiration des Prophétes, parce que dans le moment qu'ils prophétiſoient, ils paroiſſoient tout tranſportez & hors d'eux-mêmes, & parloient un langage extraordinaire. Ainſi Saül ayant fait rencontre d'une troupe de Prophétes, qui prophétiſoient au ſon des inſtrumens, il ſe mit à prophétiſer au milieu d'eux: (a) *Inſiluit ſpiritus Domini in eum, & prophetavit in medio eorum.*

(p) *Vide Aquil.* (q) *Genebr. Chronol. l.* 1. *p.* 10. (r) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 117. *Anoſch.* (s) עין שמש *Ein ſemeſch, fons ſolis* (t) *Joſue* XV. 7. (u) *Idem p.* 79. *Ain-al-Schamaſch.*

(x) *Iſa.* XIX. 18 עיר החרס 70. *Edit. Rom.* πόλις ἀεὶ π. (y) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 274. *Coſſ.* (z) *Virgil. Æneid.* VI. (a) 1. *Reg.* X. 5. 10.

eorum. Le même Prince étant allé pour arrêter David qui étoit au milieu des Prophétes, fut ſaiſi de l'eſprit de Dieu (*b*), ſe deshabilla, & demeura toute nud au milieu d'eux tout le jour & toute la nuit. Les Hébreux expriment ordinairement l'enthouſiaſme des Prophétes ſous le nom de *la main du Seigneur*, qui ſe fait ſentir en eux, ou de l'eſprit du Seigneur *qui ſaute ſur eux*, ou qui les *revêt*. Le Prophéte Eliſée (*c*) étant dans l'armée des Rois de Juda & d'Iſraël, & ayant été conſulté par le Roy Joſaphat, pria qu'on lui fît venir un joüeur d'inſtrumens pour calmer ſon eſprit émû; car il venoit de parler avec émotion à Joram Roy d'Iſraël: *Adducite mihi pſaltem; cumque cantaret pſaltes, facta eſt ſuper eum manus Domini.* L'on dit que les Pithagoriciens employoient le chant & les inſtrumens de muſique pour ſe procurer la paix du cœur, & la ſérénité de l'eſprit: (*d*) *Pithagorei mentes ſuas à cogitationum intentione, cantu fidibuſque ad tranquillitatem traducebant.*

Les faux Prophétes & les Devins du Paganiſme entroient dans une eſpéce de fureur, lorſqu'ils étoient dans leur enthouſiaſme; mais les Prophétes du Seigneur étoient pouſſez d'une douce impreſſion, qui ſans troubler leur eſprit ni leur imagination, leur donnoit la force, la majeſté & l'autorité néceſſaires pour parler & agir comme les Ambaſſadeurs de Dieu; au lieu que les Devins & les faux Prophétes n'étant animez que d'un mauvais génie, ou même contrefaiſant une inſpiration qu'ils n'avoient pas, s'agitoient, & ſe donnoient des mouvemens forcez, faiſoient des contorſions violentes, & s'efforçoient de ſe défaire du démon qui les agitoit.

Il eſt vrai que quelquefois Dieu agiſſoit ſur l'eſprit de ſes Prophétes avec tant de force, qu'il leur faiſoit en quelque ſorte violence. Jérémie (*e*) ſe plaint au Seigneur qu'il l'a en quelque ſorte trompé, en l'engageant dans l'emploi de la Prophétie: „ Vous m'a-„ vez ſéduit, Seigneur, & j'ai été ſéduit; „ vous avez été plus fort que moi, & vous „ avez prévalu. Je ſuis devenu le ſujet de „ leur mocquerie tout le jour. J'ai dit en „ moi-même: Je ne nommerai plus le Sei-„ gneur, & je ne parlerai plus en ſon nom; „ mais en même-tems il s'eſt allumé dans „ mon cœur un feu brûlant, qui s'eſt enfermé „ dans mes os, & je ſuis tombé dans la „ langueur, n'en pouvant plus ſupporter la „ violence „. Eliu dans Job dit à peu près de même: (*f*) „ Je ſuis rempli de l'eſprit, „ & je ne puis m'empêcher de parler: ma „ poitrine eſt comme un tonneau de vin „ nouveau ſans ſoupirail, qui rompt le vaiſ-„ ſeau où il eſt renfermé „.

Tel étoit l'enthouſiaſme des vrais Prophétes: il les animoit, les échauffoit, les tranſportoit, leur faiſoit une douce violence, allumoit leur zéle, en ſorte qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'invectiver contre les déſordres, & de reprendre les pécheurs. Mais ces impreſſions ſi vives; ſi fortes, & ſi efficaces n'étoient pas telles, que *l'eſprit des Prophétes ne fût pas ſoumis aux Prophétes*, comme dit ſaint Paul (*g*), & qu'ils ne conſervaſſent pas la connoiſſance, la préſence d'eſprit, la tranquillité convenables; on voit même certains Prophétes qui ſe ſont défendus de prophétiſer; comme Jonas qui s'enfuit à Tharſe pour ne pas prêcher à Ninive (*h*); & ces Prophétes dont le Seigneur ſe plaint, qui par timidité ne vouloient pas annoncer au peuple tout ce qu'il leur inſpiroit: (*i*) *Ecce ego ad Prophetas, ais Dominus, qui furantur verba mea unuſquiſque à proximo ſuo.* En un mot les vrais Prophétes n'étoient pas comme ces Devins, qui dans leur fureur parloient malgré eux, & ſans ſçavoir ce qu'ils diſoient, qui faiſoient mille efforts inutiles, pour tâcher de ſecoüer le joug du démon qui les agitoit. (*k*)

Bac-

(*b*) 1. *Reg.* XIX. 23. 24. (*c*) 4. *Reg.* III. 15. 16. (*d*) *Cicero Tuſcul. queſt. l.* 4. (*e*) *Jerem.* XX. 7. 8. (*f*) *Job.* XXXII. 18. 19. (*g*) 1. *Cor.* XIV. 32. (*h*) *Jonas* I. & II. (*i*) *Jerem.* XXIII. 29. 30. (*k*) *Lucan. Pharſal. l.* 5.

Bacchatus demens aliena per antrum.
Colla ferens, vitaſque Dei, Phœbeaque ſerta
Erectas diſcuſſa comas per inania Templi
Ancipiti cervice rotas... magnoque exæſtuat igne,
Iratum te Phœbe ferens, &c.

L'Egliſe & les Peres (*l*) ont condamné les Montaniſtes qui enſeignoient que les vrais Prophétes étoient emportez hors d'eux-mêmes en prophétiſant: comme les Prêtres & les Prêtreſſes d'Apollon dans leur enthouſiaſme.

ENTRAILLES. Les entrailles ſont le ſiége de la miſéricorde, la tendreſſe, la compaſſion. *Les entrailles de Joſeph furent émûes* à la vûë de ſon frere Benjamin (*m*); il ſe ſentit attendri & touché. La vraie mere de l'enfant que Salomon ordonna que l'on coupât en deux, ſentit ſes entrailles émûës à cette propoſition, & conſentit qu'on le donnât à celle qui n'en étoit pas la mere (*n*). Elle fut touchée de compaſſion. Le Seigneur nous a viſité *par les entrailles de ſa miſéricorde* (*o*), en nous envoyant le Meſſie. Saint Paul recommande aux fidéles d'avoir des entrailles de miſéricorde pour leurs freres (*p*). Il loüe Philemon d'avoir donné le repos aux entrailles des Saints (*q*); & il le prie de recevoir Onéſime comme ſes entrailles. (*r*). *Et viſcera mea ſuſcipe.*

Job décrivant un riche dur & impitoyable, dit que ſes entrailles ſont chargées de graiſſe (*ſ*); & Salomon dans les Proverbes (*t*), que les entrailles des impies ſont cruelles. Et ſaint Paul, 2. Cor. VI. 12. fait une eſpéce de reproche d'amitié aux Corinthiens, en leur diſant: *Mes entrailles ne ſont point reſſerrées pour vous, mais les vôtres le ſont pour moi.*

Les Hébreux mettent auſſi quelquefois dans les entrailles la ſageſſe & l'intelligence: *Qui a mis la ſageſſe dans les entrailles de l'homme?* dit Job (*u*). Et le Pſalmiſte, (*x*) *mettez un eſprit de droiture dans mes entrailles.* Et Iſaïe (*y*): l'eſprit des Egyptiens ſera diſſipé, anéanti, *dans ſes entrailles, & je diſſiperai ſon conſeil.* Il tombera dans le trouble & dans l'égarement d'eſprit, dans l'incertitude. Et Jéremie (*z*): *Je graverai ma loy dans leurs entrailles.* Et Abacuc, (*a*) *l'idole n'a point d'eſprit dans ſes entrailles.* Il n'a ni eſprit, ni ame, ni intelligence.

La Sageſſe parle des Chananéens, qui mangeoient *des entrailles d'hommes*, (*b*) des mangeurs de chair humaine. Voyez *Chair.* Autrefois on ſacrifioit un homme à Bacchus dans l'Iſle de Chios, (*c*) & on le déchiroit tout vivant. On en faiſoit autant dans l'Iſle de Tenedos. Encore au neuviéme ſiécle (*d*) on vendoit de la chair humaine à la Chine dans les places publiques. Pour ce qui eſt de manger de la chair & des entrailles des animaux tout vivans, cela étoit commun dans les Bacchanales (*e*).

ENTRER ET SORTIR, dans le ſtile des Hébreux, ſignifie toutes les actions de la vie. (*f*) *Que le Seigneur conduiſe votre entrée & votre ſortie.* Tout le tems que le Seigneur Jeſus *eſt entré & ſorti parmi nous* (*g*). Et ailleurs (*h*): *Afin qu'il ſçache votre entrée & votre ſortie.*

Entrer dans l'Egliſe (*i*); ou dans l'aſſemblée du Seigneur, ſignifie être incorporé dans la nation des Juifs, avoir part à ſes intérêts, à ſes prérogatives. *Entrer chez une femme*, entrer dans ſon appartement, n'ap-

(*l*) *Hieronym. præfat. in Iſai. in Nahum & in Abacuc. Orig. l. 6. in Joan. & l. 7. contra Celſ. Chryſoſt. & Baſil. in Pſal.* XLIV. 2. (*m*) *Geneſ.* XLIII. 30. (*n*) 3. *Reg.* III. 26. (*o*) *Luc.* I. 78. (*p*) *Coloſſ.* III 12. (*q*) *Philem.* ℣. 7. (*r*) *Ibid.* ℣. 12. (*ſ*) *Job.* XXI. 24. (*t*) *Prov.* XII. 10.

(*u*) *Job.* XXXVIII. 36. (*x*) *Pſalm.* L. 12. (*y*) *Iſai.* XIX. 3. (*z*) *Jerem.* XXXI. 33. (*a*) *Habac.* II. 19. (*b*) *Sap.* XII. 5. (*c*) *Porphyr. de abſtin. l.* 3. (*d*) Voyage de deux Arabes à la Chine p. 55. (*e*) *Arnob. l.* 5. *contra Gentes. Lucian. proſalia. Clem. Alex. Protrepic. p.* 19. (*f*) *Pſalm.* CXX. 8. (*g*) *Act.* 1. 21. (*h*) 2. *Reg.* III. 25. (*i*) *Deut.* XXIII. 1. 3. *&c.*

partenoit qu'à ſon mari (k) Entrer chez elle, c'eſt-à-dire l'épouſer, ou uſer du droit que le mari a envers ſa femme.]

EPAPHRAS, fut à ce qu'on croit, (l) le premier Evêque de Coloſſes. Il avoit été converti par ſaint Paul, & avoit beaucoup contribué à la converſion de ceux de Coloſſes ſes compatriotes. Il vint à Rome dans le tems que ſaint Paul y étoit dans les liens, & il fut lui-même mis en priſon avec l'Apôtre, pour cauſe de la foi de JESUS-CHRIST. (m) Ayant appris que les faux Apôtres profitant de ſon abſence, avoient ſemé l'yvraye ſur le bon grain dans ſon Egliſe; il engagea S. Paul, dont le nom & l'autorité étoient reſpectez dans toute la Phrygie, d'écrire aux Coloſſiens, pour les tirer de l'erreur, & pour leur faire connoître les faux Docteurs. Saint Paul pour ſoutenir l'autorité d'Epaphras, & pour relever ſon mérite auprés des Coloſſiens, dit (n) qu'il *lui eſt trés-cher, qu'il eſt ſon fidéle compagnon dans le ſervice de Dieu, & un fidéle Miniſtre de Jeſus-Chriſt.* Les martyrologes marquent la fête de ſaint Epaphras le 19. Juillet, & diſent qu'il ſouffrit le martyre à Coloſſes.

EPAPHRODITE, Evêque des Philippiens; (o) ou comme l'appelle S. Paul, (p) *Apôtre de Philippes*, ou en prenant ce nom d'*Apoſtolus*, dans ſa ſignification littérale, *Envoyé des Philippiens*; parce qu'il fut envoyé par les Fidéles de cette Egliſe, pour porter de l'argent à l'Apôtre, qui étoit alors dans les liens, (q) & même pour le ſervir de ſa perſonne en leur nom. Il le fit avec beaucoup de zéle, & s'expoſa à de grands dangers, ce qui lui cauſa une maladie, qui le réduiſit à l'extrémité, & l'obligea de demeurer long-tems à Rome. L'année ſuivante, qui étoit la 62. de JESUS-CHRIST, il ſe hâta de retourner à Philippes, parce qu'il avoit appris que les Philippiens ayant ſçu ſa maladie, en avoient été fort affligez. Saint Paul le chargea d'une Lettre aux Philippiens, qui nous apprend toutes ces particularitez.

Les Grecs font la fête de ſaint Epaphrodite le 8. ou 9. de Décembre, auſſi-bien que le 29. & le 30. de Mars, & le qualifient Apôtre, l'un des ſoixante & dix Diſciples, & Evêque d'Adriaque, ou d'Andraque. Un Diſcours attribué à Métaphraſte, dit que ſaint Pierre ordonna un Epaphrodite Evêque à Terracine, mais il ne dit point ſi c'eſt le même Epaphrodite dont ſaint Paul fait mention. Le Martyrologe Romain met la Fête de ſaint Epaphrodite Evêque de Terracine au 22. de Mars.

[EPAULE. Donner, ou *Prêter ſon épaule pour porter le fardeau*, (r) ſignifie ſe ſoumettre à la ſervitude. L'Eccléſiaſtique conſeille à ſon éleve de ſoumettre ſon épaule (ſ) au joug de la ſageſſe. Le Meſſie a délivré ſon peuple de la verge, ou du joug auquel il étoit aſſujetti: (t) *Virgam humeri ejus ſuperaſti.* Baruc 11. 21. exhorte les Juifs captifs à Babylone à ſoumettre leurs épaules au Roy Nabuchodonoſor, afin qu'ils puiſſent vivre en paix ſous ſon empire. Dans un ſens contraire, l'Ecriture appelle une épaule rebelle, (u) *Humerum recedentem*, celle qui ne veut pas ſe ſoumettre au joug; & ceux qui le portent de concert & enſemble, *Servientes humero uno.* Sophron. 111. 9.

On portoit quelquefois ſur les épaules les marques d'honneur & d'empire. Job (v) prie Dieu de rendre ſon jugement ſur ſon ſujet. *Afin que je porte ma ſentence ſur mon épaule, & que je m'en faſſe comme une couronne.* Iſaïe (x) dit que le Meſſie portera la marque de ſon empire ſur ſon épaule:

Factus

(k) *Judic.* XV. 1. *Geneſ.* XXIX. 21. XXX. 3. & *paſſim.* (l) *Vide Coloſſ.* I. 7. IV. 12. *Adon. Uſuard. Martyrol. Rom.* (m) *Philem.* ℣. 23. An de J. C. 61. (n) *Coloſſ* I. 7. (o) *Theodoret. in Philipp. p.* 323. 333. (p) *Philipp.* II. 25. IV. 18. (q) An de J. C. 61.

(r) *Geneſ.* XLIX. 15. (ſ) *Eccli.* VI 26. (t) *Iſai.* IX. 4. (u) 2. *Eſdr.* IX. 29. (v) *Job.* XXXI. 36. (x) *Iſai.* IX. 6.

Factus eſt principatus ejus ſuper humerum ejus. Dieu promet à Héliacim fils d'Helcias de lui donner (*y*) *la clef de la maiſon de David : il la portera ſur ſon épaule ; il ouvrira, & nul ne fermera ; il fermera, & nul n'ouvrira.*

Etre porté ſur les épaules, marque quelquefois une ſorte de diſtinction & d'honneur. Dieu dit que quand il fera revenir ſon peuple de la captivité de Babylone, il donnera le ſignal aux peuples, (*z*) & *qu'ils rapporteront ſes fils entre leurs bras, & ſes filles ſur leurs épaules.*

Quelquefois au contraire cela marque une grande impuiſſance, une extrême diſgrace. Dieu ordonna à Ezéchiel de faire une brêche, & de ſe faire emporter par-là ſur l'épaule, & pendant la nuit (*a*), pour déſigner la priſe de Jéruſalem, & la captivité du Roy & du peuple. Iſaïe (*b*) & Baruch (*c*) pour marquer l'impuiſſance des idoles, diſent qu'on eſt obligé de les porter ſur les épaules.]

EPENETE, Diſciple de ſaint Paul, fut apparemment un des premiers qu'il convertit étant en Aſie, puiſqu'il l'appelle, *les prémices de l'Aſie.* (*d*) Les Grecs font ſa fête le 30. de Juillet avec les ſaints Creſcent & Andronique ; & ils diſent d'eux tous qu'ils moururent en paix, aprés avoir prêché la foi de JESUS-CHRIST en divers endroits. Dorothée fait ſaint Epénéte Evêque de Carthage.

I EPHA, fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Céthura. Epha eut ſa demeure dans l'Arabie, apparemment auprés des Madianites auſquels il eſt joint dans Iſaïe. (*e*)

[EPHA, fils aîné de Madian, eut ſa demeure dans l'Arabie pétrée. Il donna ſon nom à la ville d'Epha, nommée par les Septante *Gapha*, ou *Gephar* (*f*), parce qu'ils prononcent aſſez ſouvent le Haïn comme un G ; ainſi ils liſent *Gaſa*, au lieu de *Haſa* ; *Gomorrhe*, au lieu de *Homorrhe.* La ville d'Epha & le petit pays d'alentour faiſoient partie du pays de Madian, ſitué ſur le bord oriental de la mer morte, fort différent d'un autre pays de Madian, ſitué ſur la mer roûge. Ptolomée parle d'un bourg nommé *Ippos*, ſur le bord oriental de la mer morte, un peu au-deſſous de *Modian*, ou *Madian.* Il y avoit beaucoup de chameaux & de dromadaires dans le pays de Madian & d'Epha, comme on le voit par le livre des Juges (*g*), & par Iſaïe, (*h*) *Dromadarii Madian & Epha.*]

II. EPHA, fils de Jéhadaï. 1. *Par.* II. 47.

III. EPHA, concubine de Caleb, & mere de Harau, de Moſa & de Gezez. 1. *Par.* II. 46.

IV. EPHA, meſure des Hébreux. Voyez *Ephi.*

EPHEBIA, *Ephebium.* (*i*) Les Grecs avoient pluſieurs ſortes d'exercices dont ils faiſoient grand cas, & ils mettoient une partie de leur gloire à y réüſſir. Lorſque Jaſon & les autres Juifs peu attachez à leur Loi, voulurent ſe conformer aux façons de faire des Grecs, ils commencérent à établir dans Jéruſalem des *Gymnaſes* pour les hommes faits, & des *Ephebea*, ou *Ephebias* pour les jeunes garçons au-deſſus de quatorze ans. Vitruve (*k*) diſtingue tout cela avec beaucoup dexactitude. Comme dans les lieux d'exercice on s'exerçoit tout nuds, l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées parle de ces lieux, comme d'autant de lieux infâmes, deſtinez à la proſtitution : *Optimos quoſque Epheborum in lupanaribus ponere.* (*l*)

I. EPHER, fils de Madian, & frere d'Epha. 1. *Par.* I. 33. Il demeuroit au-delà du Jourdain. 3. *Reg.* IV. 10.

II.

(*y*) *Iſai.* XXII. 22. (*z*) *Iſai.* XLIX. 22. (*a*) *Ezech.* XII. 6. 7. (*b*) *Iſai.* XIV. 25. (*c*) *Baruc.* VI. 3. (*d*) *Rom.* XVI. 5. Le Texte Grec lit, *les prémices de l'Achaïe.* S. Chryſoſtome *homil* 31. *in Rom. p.* 115, ont lû de même. (*e*) *Iſai.* LX. 6.

(*f*) *Geneſ.* XXV. עיפה 70. γαφα vel γεφαρ. (*g*) *Judic.* VI. 5. (*h*) *Iſai* LX. 6. (*i*) 2. *Macc.* IV. 9. 12. (*k*) *Vitruv. l.* 5. *c.* 11. (*l*) 2. *Macc.* IV. 14.

II. EPHER, fils d'Ezra. 1. *Par* IV. 17.

III. EPHER, de la Tribu de Manaſsé. 1. *Par.* v. 24.

EPHESE, ville trés-célébre de l'Aſie mineure, dans l'Ionie. Ce qui la rendoit le plus recommandable parmi les Payens, & ce qui y attiroit une infinité d'étrangers, étoit ſon fameux Temple de Diane, qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde, & dont la longueur étoit de quatre cens vingt-cinq pieds, & ſa largeur de deux cens vingt. Il y avoit cent vingt-ſept colomnes faites par autant de Rois. Toutes les Provinces de l'Aſie avoient contribué à ſon bâtiment, & on avoit mis deux cens ans à le bâtir

L'Apôtre ſaint Paul vint à Ephéſe pour la premiere fois, (*m*) en l'an de J. C. 54. mais il n'y ſéjourna que peu de jours, parce qu'il alloit à Jéruſalem. Il promit aux Juifs d'Ephéſe, qui l'invitoient à y demeurer quelque tems, qu'il y reviendroit quelque jour. En effet il y revint quelques mois aprés, & y demeura pendant trois ans, juſqu'en l'an 57. qu'il fut obligé d'en ſortir par une ſédition cauſée par l'orfévre Démétrius, (*n*) dont le principal commerce conſiſtoit à faire des niches, ou des figures d'argent de la Diane d'Ephéſe. C'eſt de là que ſaint Paul écrivit ſa premiére Epître aux Corinthiens.

Les Ephéſiens étoient fort adonnez aux arts curieux, à la magie, aux ſortiléges, à l'aſtrologie judiciaire. Les lettres, ou caractéres d'Ephéſe, *Ephéſia grammata*, étoient paſſez en proverbe, pour marquer des caractéres magiques. Un jour quelques Juifs qui ſe méloient d'exoreiſer des poſſédez pour de l'argent, ayant exorciſé un Energuméne au nom de JESUS-CHRIST, que ſaint Paul prêchoit (*o*) le poſſédé ſe jetta ſur eux, les maltraita, les chaſſa, & les laiſſa tout nuds, en leur diſant: Je connois JESUS, & je ſçai qui eſt Paul; mais vous, qui êtes-vous? Cet accident remplit de crainte tous les habitans d'Ephéſe, Juifs & Gentils. Et pluſieurs perſonnes qui s'étoient attachées aux arts curieux, brulérent publiquement les Livres qu'ils en avoient, dont le prix montoit à une ſomme trés-conſidérable.

L'Apôtre paſſa encore à Ephéſe dans le dernier voyage qu'il fit allant à Rome, en l'an 65. de J. C. Etant à Rome dans les liens, (*p*) il leur écrivit une lettre fort pathétique, & fort touchante, & en même-tems fort relevée, & ſublime. Il mourut l'année ſuivante, 66. J. C.

Aquila, & Priſcille hôtes de ſaint Paul, vinrent de Corinthe à Ephéſo avec lui, & y firent quelque séjour. (*q*) Apollon Juif d'Aléxandrie y vint auſſi, & y prêcha. (*r*) On ſçait que l'Apôtre ſaint Jean y paſſa une grande partie de ſa vie, & qu'il y mourut. La ſainte Vierge y mourut auſſi, & y fut enterrée, ſelon les Peres du Concile d'Ephéſe, qui marquent qu'on y voyoit ſon tombeau, (*ſ*) & que la Cathédrale de la même ville étoit dédiée ſous ſon nom. Enfin on aſſure que Marie Magdelaine étant venuë dans la même ville, y mourut en paix. (*t*)

Saint Timothée Diſciple de ſaint Paul fut fait premier Evêque d'Ephéſe par l'Apôtre, qui lui impoſa les mains. (*u*) Ce qui n'empêchoit pas que ſaint Jean l'Evangéliſte ne réſidât dans la même ville, & n'y fit les fonctions d'Apôtre, & n'eût inſpection ſur toute la Province. S'il eſt vrai que ſaint Timothée ne ſoit mort qu'en l'an 97. ſous l'empire de Nerva, & ſous le Proconſul Pérégrin, ſaint Jean étant encore dans l'Iſle de Pathmos, on ne peut guéres s'empêcher de dire que l'Ange d'E-

(*m*) *Act.* XVIII. 19. 22. (*n*) *Act.* XIX. 24. (*o*) *Act.* XIX. 14. *& ſeq.*

(*p*) *Epheſ.* VI. 20. 21. 22. III. IV. 1. (*q*) *Act.* XVIII. 2. 3. 18. (*r*) *Act.* XVIII. 24. 25. (*ſ*) *Concil. t.* 3. *pag.* 574. *& p.* 561. (*t*) *Photius Cod.* 275. *p.* 1525. (*u*) 1. *Timot. Cap.* IV. 14. *&* 2. *Timoth. Cap.* I. 6. *Chryſoſt. in* 1. *Tim. homil.* 15. *& in* 2. *Tim. homil.* 1.

d'Ephéſe à qui ſaint Jean écrit, ne ſoit ſaint Timothée. (x) Il lui donne de grandes loüanges, mais il lui fait un reproche, qui eſt qu'il s'étoit relâché de ſa premiére charité. Il ajoûte : Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchus, faites-en pénitence, & rentrez dans la pratique de vos premiéres œuvres ; ſinon, je viendrai à vous, & j'ôterai vôtre chandelier de ſa place, ſi vous ne faites pénitence. Voyez ci-aprés l'article de *S. Timothée*. Ce ſaint ſouffrit le martyre à Ephéſe, & fut enterré ſur une montagne prés de la ville. Il eut pour ſucceſſeur ſaint Onéſime.

EPHI, meſure creuſe des Hébreux, qui contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-ſettier, un poſſon, & un peu plus. Le *bath* eſt le même que l'*éphi*, ou *épha*.

EPHOD, ſorte d'ornement des Prêtres Hébreux. *Ephod* vient du verbe *aphad*. (y) qui ſignifie lier, attacher, ceindre ; & l'uſage de cet habillement revenoit fort bien à cette ſignification, puiſque l'éphod étoit une eſpéce de ceinture, qui prenant derriére le coû, & par-deſſus les deux épaules, venoit deſcendre par-devant, ſe croiſoit ſur la poitrine, & ſervoit enſuite à ceindre la tunique, en faiſant le tour du corps. Elle avoit quelque rapport à l'étole de nos Prêtres, avec cette différence, que nous laiſſons pendre les deux bouts de l'étole, aprés l'avoir croiſée ſur la poitrine, au lieu que l'éphod faiſoit deux fois le tour du corps, ceignoit la tunique ; & aprés cela ſes extrémitez tomboient par-devant juſqu'à terre.

Il y avoit deux ſortes d'Ephod, l'un de ſimple lin pour les Prêtres, & l'autre de broderie pour le Grand-Prêtre. Comme celui des ſimples Prêtres n'avoit rien de particulier, Moyſe ne s'eſt point arrêté à le décrire. Mais il nous décrit au long celui du Grand-Prêtre. Voici ce qui le diſtinguoit. (z) Il étoit compoſé d'or, d'hyacinthe, de pourpre, de cramoiſi, de cotton retors ; c'eſt-à-dire, c'étoit un tiſſu de différentes couleurs, trés-riche. Il y avoit ſur les épaules de l'éphod, ou plûtôt à l'endroit de l'éphod qui venoit ſur les deux épaules du Grand-Prêtre, deux groſſes pierres précieuſes, qui étoient chargées du nom des douze Tribus d'Iſraël, ſix noms ſur chaque pierre.

A l'endroit où l'éphod ſe croiſoit ſur la poitrine du Grand-Prêtre, il y avoit un ornement quarré, nommé le rational, en Hébreu (a) *choſchen*, dans lequel étoient enchaſſées douze pierres précieuſes, où l'on avoit gravé les noms des douze Tribus d'Iſraël, un ſur chacune des pierres. Enfin l'éphod retournoit par derriére, ceignoit la tunique, & venoit ſe noüer par-devant à la maniére de ces grandes ceintures des Orientaux, dont les extrémitez deſcendent, preſque juſqu'à terre.

L'éphod des ſimples Prêtres, qui n'étoit que de lin, avoit la même étenduë, & le même uſage, mais il étoit moins précieux, & moins orné. Cet ornement étoit propre aux Prêtres, & ſaint Jérôme (b) dit qu'on ne le trouve dans l'Ecriture que quand il s'agit des Prêtres : *Illud breviter attende, quod numquam niſi in Sacerdotio nominetur ephod.* On ne croyoit pas que le culte vrai ou faux pût ſubſiſter ſans Sacerdoce, & ſans éphod. Gédéon fit un éphod des dépoüilles des Madianites, (c) & cet ornement fut un ſujet de chûte à Iſraël. Micha ayant fait une idole, (d) & l'ayant miſe dans ſa maiſon, ne manqua pas d'y faire un éphod. Dieu prédit aux Iſraëlites dans Oſée, (e) qu'ils ſeront long-tems ſans Rois, ſans Princes, ſans ſacrifices, ſans autel, ſans éphod, ſans téraphim ; enfin Iſaïe (f) parlant des faux Dieux que les Iſraëlites adoroient, leur

(x) *Apoc.* II. 1. 2. 3. 4. 5. (y) אפד *Ephod*, אפד *Aphad*. (z) *Exod.* XXVIII. 6. 7. 8. 9. 1

(b) חשן *Choſchen. Grac.* Λογεῖον. *Rationale.* (b) *Hieronym. ad Marcellam.* (c) *Judic.* VIII. 27. (d) *Judic.* XVII. 5. (e) *Oſée* III. 4. (f) *Iſai.* XXX 22.

leur attribuë des éphods. *Vous ſouillerez les lames d'argent de vos idoles, & l'éphod de vos Dieux couverts de lames d'or.*

Quoique l'éphod fût un ornement propre aux Prêtres, on ne laiſſoit pas de le donner quelquefois à des laïcs. David portoit cet ornement dans la cérémonie du tranſport de l'Arche de la maiſon d'Obédédom à Jéruſalem. (g) Samuël, quoiqu'il ne fût que Lévite, & enfant, portoit l'éphod dans le Tabernacle. (h)

L'éphod ſe met ſouvent pour le rational, & pour l'urim & thummim qui y étoient attachez, parce que tout cela tenoit à l'éphod, & ne faiſoit qu'un avec lui. D'où vient que David voulant conſulter le Seigneur par l'oracle de l'urim & thummim, dit au Grand-Prêtre : *Applica ephod*, revêtez-vous de l'éphod. Dans ces rencontres Dieu rendoit des oracles, & découvroit l'avenir par la bouche des Grands-Prêtres, auſquels ſeuls appartenoit le droit de porter l'éphod avec le rational, & de conſulter le Seigneur ſur les événemens importans qui concernoient le bien public de ſa nation.

On peut voir *Urim & Thummim*, pour ſavoir de quelle maniére on conſultoit le Seigneur.

EPHOD. Les Lévites reguliérement ne devoient pas porter l'Ephod. Leur habit ne différoit pas de celui des laïcs; du moins Moyſe ne fait aucun reglement particulier ſur le ſujet de leur habillement. Toutefois à la cérémonie de la dédicace du Temple de Salomon, les Lévites & les Chantres, qui n'étoient pas de l'ordre des Prêtres, étoient revêtus d'habits de fin lin : (i) *Veſtiti byſſinis*; de même que David à la cérémonie du tranſport de l'Arche de la maiſon d'Obédédom dans le palais du Roy (k). Joſeph (l) remarque que du tems du Roy Agrippa, & un peu avant la priſe de Jéruſalem par les Romains, les Lévites prierent ce Prince de faire aſſembler le Sanhédrin, pour qu'on y fît un reglement qui leur permît de porter l'étole de lin, de même que les Prêtres. Ils flatterent Agrippa, en lui diſant que cela contribuëroit à la gloire de ſon regne. Agrippa leur accorda leur demande; mais l'Hiſtorien remarque que c'étoit une innovation contraire aux loix du pays, auſquelles on n'a jamais donné atteinte impunément.

Spencer (m) & Cunæus (n) ont prétendu que les Rois des Juifs avoient droit de porter l'éphod, & de conſulter le Seigneur par l'Urim & Thummim. Ils ſe fondent principalement ſur ce qui eſt dit dans le premier Livre des Rois (o), que David arrivant à Siceleg, & trouvant que les Amalécites avoient pillé la ville, & emmené ſes femmes & celles de ſes gens, dit au Grand Prêtre Abiathar : „ Appliquez-moi „ l'Ephod; & Abiathar appliqua l'éphod à „ David. *Applica ad me ephod, & applicavit Abiathar ephod ad David* : La ſuite favoriſe ce ſentiment ℣. 8. „ David conſulta le „ Seigneur, en diſant : Pourſuivrai-je ces „ brigands, & les prendrai-je, ou ne les „ prendrai-je pas? Et le Seigneur lui dit : „ Pourſuivez-les, car indubitablement vous „ les prendrez „. On lit auſſi (p) que Saül conſulta le Seigneur, & que le Seigneur ne lui répondit *ni par les ſonges, ni par les Prophétes*. Il conſulta donc le Seigneur par l'Urim, par conſéquent il ſe revêtit de l'éphod.

Mais la plupart & les plus ſçavans Commentateurs croyent que ni David, ni Saül, ni Joſué, ni aucun autre Prince d'Iſraël, ne ſe revêtit de l'éphod du Grand Prêtre, pour conſulter par lui-même le Seigneur, & que les paſſages que nous avons rapportez, ne ſignifient autre choſe, ſinon : Revêtez-vous de l'éphod, & conſultez pour moi le Seigneur : à la lettre : *Approchez pour moi l'éphod, & Abiathar fit approcher l'éphod*

(g) 2. *Reg.* VI. 14. (h) 1. *Reg.* XII. 18. (i) 2. *Par.* V. 12. (k) 1. *Par.* XV. 27. (l) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8. *p.* 699. ἐφόδιον αὐτοῖς ἐπιμαν τοῖς ἱερεῦσι ἐπιλέγειν λινῆν στολήν.

(m) *Spencer de Urim & Thummim.* (n) *Cunæus de Rep. Hebræor. l.* 1. *c.* 14. (o) 1. *Reg.* XXX. 7. ויבקש אביתר את האפוד (p) 2. *Reg.* XXVIII. 9.

l'éphod pour David. Grotius croit que le Grand Prêtre tourna l'éphod ou le pectoral du côté de David, afin que ce Prince pût voir par ſes yeux ce que Dieu lui répondroit par les pierres du rational.]

EPHRA, ville d'Ephraïm, patrie de Gédéon. (r) On n'en ſçait pas la vraye ſituation.

1. EPHRAIM, ſecond fils du Patriarche Joſeph, & d'Aſeneth fille de Putiphar, nàquit en Egypte vers l'an du Monde 2293. ou 2294. Ephraïm fut mené par ſon pere Joſeph, avec Manaſſé ſon frere à Jacob au lit de la mort. (ſ) Jacob ayant fait approcher les deux freres Ephraïm & Manaſſé, mit ſa main droite ſur Ephraïm, qui étoit le cadet, & ſa gauche ſur Manaſſé, qui étoit l'aîné. Joſeph leur pere ayant voulu changer ſes mains, & mettre la droite de Jacob ſur Manaſſé, en lui diſant : Cela ne convient point ainſi, mon pere, car celui-ci eſt l'aîné. Jacob lui répondit : Je le ſçai, mon fils, je le ſçai ; Manaſſé ſe multipliera & ſera pere de pluſieurs peuples ; mais Ephraïm ſera plus grand, & plus nombreux, & le tems viendra qu'Ephraïm & Manaſſé ſeront des eſpéces de formules de bénédictions, & que l'on dira : Que Dieu vous comble de ſes faveurs, comme il en a comblé Ephraïm & Manaſſé.

Pendant le ſéjour des Iſraëlites dans l'Egypte, les enfans d'Ephraïm ayant fait une irruption dans la Paleſtine, (t) les habitans de Geth les tuérent, & Ephraïm leur pere, les pleura pendant pluſieurs jours, & ſes freres vinrent pour le conſoler. Enſuite il eut un fils nommé *Beria*, & une fille nommée *Sara*, qui bâtit Béthoron la haute, & Béthoron la baſſe, & Ozen-Sara. Il eut auſſi pour fils Rapha, Reſeph & Thalé. La poſtérité d'Ephraïm ſe multiplia tellement en Egypte, qu'au ſortir de ce pays, ils étoient au nombre de quarante mille cinq cens hommes au-deſſus de vingt ans, & capables de porter les armes. (u) Ils avoient pour chef Eliſama fils d'Ammiud.

Aprés qu'ils furent entrez dans la Terre promiſe, Joſué qui étoit de cette Tribu, leur donna leur partage entre la Méditerranée au couchant, & le Jourdain à l'orient. La demie Tribu de Manaſſé fut placée au nord, & celles de Dan & de Benjamin au midy. L'Arche d'Alliance & le Tabernacle demeurérent aſſez long-tems dans cette Tribu à Silo, & depuis la ſéparation des dix Tribus, le ſiége du Royaume d'Iſraël fut toûjours dans la Tribu d'Ephraïm. Ephraïm même eſt aſſez ſouvent mis pour tout le Royaume des dix Tribus. On dit auſſi *Ephræm*, au lieu d'Ephraïm : (x) *Filii Ephræm, intendentes & mittentes arcum ;* & le canton de cette Tribu eſt nommé *Ephrata* dans le Pſeaume CXXXI. 6. *Ecce audivimus eam in Ephrata :* Nous avons appris que l'Arche a été à Silo, dans le partage d'Ephraïm. Enfin quelquefois *Ephrataus* ſignifie un homme d'Ephraïm : (y) *Numquid Ephrataus es ? .. Dic ergo Schibboleth.* Elcana pere de Samuël, eſt ſurnommé *Ephrataus.* 1. *Reg.* I. 2.

Mais le nom d'*Ephrata*, ſe prend auſſi pour *Bethléem*, & *Ephrataus*, pour un homme de Béthléem, ainſi qu'on le dira ci-aprés. La Tribu d'Ephraïm fut menée en captivité au-delà de l'Euphrate, avec les autres Tribus d'Iſraël, par Salmanaſar Roi d'Aſſyrie, l'an du Monde 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulgaire 721. Quelques-uns prétendent qu'elles ſubſiſtent encore trés-nombreuſes dans la Tartarie, dans la Chine, ou dans les Indes : mais nous avons examiné dans une Diſſertation faite exprés cette queſtion, (z) & nous avons eſſayé de montrer que les dix Tribus revinrent dans la Paleſtine vers le regne d'Alexandre le Grand. Quant

(r) *Judic.* VI. 8. 9. (ſ) *Geneſ.* XLVIII. 8. 9. 10. (t) 1. *Par.* VII. 20. 21.

(u) *Num.* II. 18. 19. (x) *Pſalm.* LXXVII. 9. (y) *Judic.* XII. 5. (z) Diſſertat. à la tête du Livre des Paralipom. p. XX. XXI. & ſuiv.

aux Chutéens ou Samaritains, qui furent envoyez dans la Samarie aprés le tranſport des dix Tribus, nous en parlerons ſous l'article des *Chutéens* ou des *Samaritains*.

II. EPHRAIM, ou *Ephræm*, ville dans la Tribu d'Ephraïm, vers le Jourdain; peut-être celle où JESUS-CHRIST ſe retira peu de tems avant ſa paſſion. (*a*)

III. EPHRAIM, ville de Benjamin, à huit milles de Jéruſalem, ſelon Euſébe. (*b*) Elle étoit aux environs de Béthel. (*c*) Je crains qu'on n'ait confondu ces deux villes; car ſaint Jerôme met vingt milles, au lieu de huit milles qu'on lit dans Euſébe.

IV. EPHRAIM, Forêt d'Ephraïm, au-delà du Jourdain, prés de laquelle Abſalon livra la bataille aux troupes de ſon pere. (*d*) C'eſt dans cette forêt qu'il fut pris par le coû dans une branche; il y périt & y fut enterré. Elle ne devoit pas être bien éloignée de Mahanaïm, où étoit David.

EPHRATA, ſeconde femme de Caleb, qui fut mere de Hur. (*e*) On croit que c'eſt elle qui donna ſon nom à la ville d'Ephrata, nommée autrement Béthléem.

EPHRATA, autrement *Bethléem*, ville à deux lieuës de Jéruſalem, célébre par la naiſſance de David Roi d'Iſraël, & infiniment davantage par la naiſſance de JESUS-CHRIST Fils de Dieu, & Sauveur du monde. On dit *Ephrataus*, pour dire un homme natif de Bethléem.

EPHRATA ſe trouve dans le Pſeaume CXXXI. 6. pour déſigner le partage d'Ephraïm: *Ecce audivimus eam in Ephrata* : Nous avons appris que l'Arche d'Alliance a été à Silo dans l'Ephratéenne, dans le partage d'Ephraïm. On dit auſſi *Ephrataus*, pour un homme de la Tribu d'Ephraïm. (*f*)

EPHREE, Roi d'Egypte, (*g*) qui vivoit du tems de Sédécias Roi de Juda, & du Grand Nabuchodonoſor Roi de Caldée. Les Hébreux l'appellent *Hophra*, & Hérodote *Apriés*. (*h*) Jérémie le menace de le livrer entre les mains de ſes ennemis, comme Sédécias a été livré entre les mains de Nabuchodonoſor. Hérodote dit qu'il étoit fils de Pſammis, & petit-fils de Néchos ou Nechao Roy d'Egypte, & qu'il fut pendant long-tems conſidéré comme un des plus heureux Prince du monde. Il fit la guerre aux Tyriens & aux Sidoniens avec aſſez de ſuccés: mais ayant équippé une flotte pour réduire ceux de Cyréne, il perdit preſque toute ſon armée. Les Egyptiens chagrins de ce mauvais ſuccés, ſe ſoulevérent contre lui, prétendant qu'il n'avoit expoſé ſes troupes contre les Cyrénéens, que pour ſe défaire de ſes ſujets, & afin que ce qui lui en reſtoit, lui demeurât plus ſoumis. Il députa vers les séditieux un de ſes Officiers, nommé Amaſis, pour eſſayer de les ramener: mais ils le prirent lui-même, le déclarérent Roi, & marchérent ſous ſa conduite contre Apriés, qui perdit toute ſon armée, & fut pris lui-même priſonnier. Amaſis le traita aſſez bien: mais le peuple l'ayant démandé, le fit étrangler. Ainſi mourut Apriés, ſelon Hérodote.

[EPHRE'E Roy d'Egypte. Sédécias Roy de Juda, las de porter le joug du Roy de Babylone, fit allianee avec Ephrée Roy d'Egypte, & lui envoya à cet effet des Ambaſſadeurs la ſeptiéme année de ſon regne. Ezéchiel (*i*) lui en fit de grands reproches; *Celui qui s'eſt adreſſé à l'Egypte, & qui lui a demandé des chevaux & des ſoldats, réuſſira-t il, & evitera-t-il le danger? Celui qui a fait cette action, & qui a fauſſé ſa foy, en ſera-t-il quitte pour cela? Je jure par ma vie, dit le Seigneur, il mourra au milieu de Babylone, dans la ville du Roy dont il a violé l'alliance, & fauſſé le ſerment.*

Deux ans aprés, c'eſt-à-dire la nervién e

(*a*) *Joan.* XI. 54. (*b*) *Euſeb. in Ephron. Vide & Joſeph de Bello, l.* 5. *c.* 8. (*c*) *Epiphan. contra hæreſ. l.* 1. *&* 2. *Par.* XIII. 19. (*d*) 2. *Reg.* XVIII. 6. 7. 8. (*e*) 1. *Par.* II. 19. (*f*) 1. *Reg.* I. 2. *Judic.* XII. 5. (*g*) *Jerem.* XLIV. 30.

(*h*) *Herodot. l.* 2. *c.* 161. 162. 169. (*i*) *Ezech.* XVII. 15.

vième année de Sédécias, Nabuchodonoſor marcha contre Jéruſalem (*k*), & prit toutes les villes de Juda, à l'exception de Lachis, d'Azecha, & de Jéruſalem. Pharaon Ephrée voyant ſon allié dans la derniere extrémité, ſortit de l'Egypte à la tête de ſon armée, pour venir à ſon ſecours. Nabuchodonoſor leva le ſiege de Jéruſalem, & marcha contre le Roy d'Egypte; & en même-tems Jérémie (*l*) prédit à Sédécias que les Egyptiens s'en retourneroient dans leur pays, ſans oſer combattre contre les Caldéens; & que Nabuchodonoſor prendroit la ville de Jéruſalem; ce qui arriva en effet: Sédécias lui-même fut pris, & mené à Babylone. Alors Jérémie (*m*) prédit que le Roy d'Egypte ſeroit livré entre les mains de ſes ennemis; comme Sédécias l'avoit été entre les mains de Nabuchodonoſor; & Ezéchiel (*n*) adreſſa ſa parole à Ephrée, & lui dit: „ Voici ce que dit „ le Seigneur: Je viens à vous, Pharaon, „ Roy d'Egypte, grand dragon, qui vous „ couchez au milieu de vos fleuves, & di„ tes: Le fleuve eſt à moi, & c'eſt moi„ même qui me ſuis créé. Je mettrai un „ frein à vos machoires, & j'attacherai à „ vos écailles les poiſſons de vos fleuves: „ je vous jetterai dans le déſert avec tout „ le poiſſon de votre fleuve: vous tombe„ rez ſur la face de la terre, on ne vous re„ levera point, & on ne vous enſevelira point; „ mais je vous donnerai en proye aux oiſeaux „ du ciel & aux bêtes de la terre; & tous „ les habitans de la terre ſçauront que je „ ſuis le Seigneur; parce que vous avez „ été à la maiſon d'Iſraël un appui auſſi „ foible qu'un roſeau. Lorſqu'ils ont vou„ lu s'attacher à vous & vous prendre „ avec la main, vous vous êtes rompu, „ & vous leur avez déchiré toute l'épau„ le; & lorſqu'ils penſoient s'appuyer ſur „ vous, vous vous êtes éclaté en pieces, „ & vous leur avez rompu tous les reins. „ C'eſt pourquoi je vais faire tomber la „ guerre ſur vous; le pays d'Egypte ſera ré„ duit en ſolitude, & ils ſçauront que c'eſt „ moi qui ſuis le Seigneur, &c.

Les Chapitres XXX. & XXXI. du même Prophéte ſont auſſi contre le Roy d'Egypte. Ezéchiel y décrit la chûte de l'Egypte, ſa ruine, ſa déſolation d'une maniére très-patétique, à l'onziéme année de Sédécias. (*o*) Le ſeptiéme jour du premier mois, le Seigneur dit à Ezéchias: „ Fils de l'homme, „ j'ai briſé le bras du Roy d'Egypte, & il „ n'a pas été enveloppé pour le guérir. On „ ne l'a pas enveloppé de linges & de ban„ des, pour qu'il puiſſe reprendre ſes forces, „ & tenir l'épée .... Je briſerai ſon bras „ dont il ſe tenoit ſi fort, & je ferai tom„ ber l'épée de ſa main. Je diſperſerai l'E„ gypte dans les nations, & je la jetterai „ au vent par les pays. J'affermirai le bras du „ Roy de Babylone, & je lui mettrai en „ main mon glaive: & le bras du Roy d'E„ gypte ſera abbatu, & tombera; & ils ſçau„ ront que je ſuis le Seigneur, lorſque j'au„ rai mis mon glaive entre les mains du Roy „ de Babylone „.

Quelques mois aprés (*p*) Ezéchiel prophétiſa de nouveau contre Ephrée Roy d'Egypte, & le Seigneur lui dit: „ Fils de l'hom„ me, dites à Pharaon & à ſon peuple: A „ qui reſſemblez-vous dans votre grandeur? „ Conſiderez Aſſur: il étoit comme un cé„ dre du Liban. Ses branches étoient bel„ les & bien couvertes de feuilles, il étoit „ fort haut, & ſon ſommet s'élevoit au mi„ lieu d'une belle verdure .... un grand „ nombre de nations habitoient ſous ſes ra„ meaux ..... Tous les arbres du Jardin „ de délices lui portoient envie. Mais „ parce qu'il s'eſt élevé d'orgüeil, je l'ai li„ vré entre les mains du plus puiſſant d'en„ tre les peuples, qui le traitera comme „ il lui plaira .... Et vous Pharaon, „ vous ſerez auſſi précipité avec tous

(*k*) 4. *Reg.* XXV. 1. 2. *Par.* XXXVI. 17. *Jerem.* XXXIX. 1. LII. 4 (*l*) *Jerem.* XXXVII. 5. 6. (*m*) *Jerem.* XLIV. 30. (*n*) *Ezech.* XXIX. 1. 2. *&c.*

(*o*) *Ezech.* XXX. 20. (*p*) *Ezech.* XXXI. 1. 2. *&c.* Le prémier jour du troiſiéme mois de l'année onziéme.

„lés arbres délicieux au fond de la terre, „vous dormirez au milieu des incirconcis, „avec ceux qui ont été tuez par l'épée; „tel ſera le ſort de Pharaon & de tout ſon „peuple, dit le Seigneur notre Dieu.

Le Prophéte continuë au chapitre ſuivant, & fait un Cantique lugubre ſur la chûte de Pharaon Ephrée (*q*): „Vous avez „été ſemblable au lion des nations, & au „dragon qui eſt dans la mer (à la baleine): vous frappiez de la corne tout ce „qui étoit dans vos fleuves, vous en troubliez les eaux avec les pieds & vous renverſiez tous les fleuves. C'eſt pourquoi „voici ce que dit le Seigneur votre Dieu: „J'aſſemblerai contre vous une multitude „de peuples, j'étendrai ſur vous mon rets, „& je vous entraînerai dans mon filet, „je vous jetterai ſur la terre, & je vous „laiſſerai au milieu des champs, & j'abandonnerai votre cadavre aux oiſeaux du „ciel, & aux animaux de la terre. J'obſcurcirai le ciel à votre mort, je ferai „noircir les étoiles, je couvrirai le ſoleil „d'une nuée, & la lune ne répandra plus ſa „lumiére: je ferai pleurer votre mort à „toutes les étoiles du ciel..... L'épée du „Roy de Babylone viendra fondre ſur vous: „je renverſerai vos troupes ſi nombreuſes „par les armes des braves. Tous ces peuples ſont des peuples invincibles; ils détruiront l'orgüeil de l'Egypte, & toute la „multitude de ſes gens ſera diſſipée; & lorſque j'aurai ainſi détruit l'Egypte & tous „les peuples, alors ils ſçauront que je ſuis „le Seigneur.

Ces prédictions ne tarderent pas d'avoir leur exécution, premierement contre la perſonne d'Apries, ou Ephrée, ou Hophra, par les mains d'Amaſis, & enſuite contre le Royaume d'Egypte, & les Egyptiens, par l'armée de Nabuchodonoſor. Herodote dit que Ephrée étoit fils d'Amaſis, &c. Voyez *Ephrée*.

Après la mort d'Ephrée, Nabuchodonoſor prit & ruina Jéruſalem (*r*); puis il attaqua la ville de Tyr (*ſ*), & la prit après un ſiége de treize ans. Il ſouffrit pendant ce long ſiége de grandes incommoditez, & pour le dédommager en quelque ſorte, Dieu dit à Ezéchiel (*t*): „Fils de „l'homme, Nabuchodonoſor Roy de Babylone m'a rendu avec ſon armée un grand „ſervice au ſiége de Tyr; toutes les têtes „de ſes gens en ont perdu les cheveux, „& toutes leurs épaules en ſont écorchées: „& néanmoins, ni lui ni ſon armée n'ont „point reçû de récompenſe pour le ſervice qu'ils m'ont rendu à la priſe de Tyr; „c'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur „Dieu: Je vais donner à Nabuchodonoſor „le pays d'Egypte, il en prendra tout le „peuple, il en fera ſon butin, il en pillagera les dépoüilles, & ſon armée recevra ainſi ſa récompenſe: & il ſera payé du „ſervice qu'il m'a rendu dans le ſiége de Tyr: „je lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il „a travaillé pour moi, dit le Seigneur.

En effet Nabuchodonoſor marcha contre l'Egypte, & la ſubjugua depuis Migdol, ou Magdol, qui eſt à l'entrée de ce Royaume, juſqu'à Syenne, qui eſt à l'autre extrémité vers les frontieres d'Ethiopie (*u*). Il y fit par tout d'étranges ravages (*x*) tua un grand nombre d'habitans, remporta de grandes victoires, & réduiſit la terre à une ſi grande ſolitude, qu'elle ne put ſe rétablir de quarante ans (*y*). Nabuchodonoſor accorda à Amaſis des conditions de paix. Il laiſſa ce Prince dans l'Egypte avec le titre de Roy, mais ſoumis & tributaire: après quoi il ſe retira à Babylone chargé de riches dépoüilles de tant de Provinces aſſujetties.]

EPHRÆM; le même qu'Ephraïm. *Pſalm.* LXXVII. 9. *Filii Ephræm intendentes & mittentes arcum.* Les enfans d'Ephraïm grands archers.

EPHRÆM

(*q*) *Ezech.* XXXII. 1. 2. 3. &c.

(*r*) An du monde 3415. avant J. C. 585. avant l'Ere Vulg. 589. (*ſ*) An du monde 3432. avant J.C. 568. avant l'Ere Vulg. 572. (*t*) *Ezech.* XXIX. 18. 20 XXX. 1. 19. (*u*) *Ezech.* XXX. 6. (*x*) *Ezech.* XXIX. 30. 31. 32. (*y*) *Idem* XXIX. 13.

EPHRÆM. La ville d'Ephrem ; la même qu'Ephraïm ci-devant.

I. EPHRON, fils de Séor, vendit à Abraham la caverne double, ou la caverne de *Macphéla*, pour y enterrer Sara. (a)

II. EPHRON, ville de Benjamin. 2. *Par.* XIII. 19.

III. EPHRON, ville ſituée au-delà du Jourdain, que Judas Maccabée (*a*) prit & ſaccagea, au retour de ſon expédition contre Timothée, Général des Syriens.

EPICÆRUS, ville à l'orient du Jourdain, dont parle Ptolemée.

EPICURIENS, Philoſophes qui mettoient le ſouverain bien dans le plaiſir ; non dans la volupté, & dans des plaiſirs honteux & déréglez, mais dans des plaiſirs ſenſibles, modérez, réglez. Ils nioient la providence & l'immortalité de l'ame. Saint Paul étant venu à Athénes, eut des conférences avec les Philoſophes Epicuriens. (*b*)

[EPINES. La couronne d'épines dont le Sauveur fut couronné dans ſa Paſſion, a donné beaucoup d'exercice aux Sçavans. Thomas Bartholin a fait ſur ce ſujet une Diſſertation, qui eſt imprimée avec ſon Traité ſur la Croix du Sauveur. Tous les Evangeliſtes marquent expreſſément que le Sauveur fut couronné d'épines ; mais ils ne diſent pas de quelle ſorte d'epines, ni à quelle fin on lui donna cette couronne. Il y a toute apparence que ce fut pour lui inſulter, & pour ſe railler de ſa prétenduë Royauté ; les ſoldats pour joindre la douleur à l'inſulte, choiſirent des épines pour lui percer & déchirer la tête. *Chriſtus Jeſus quale, oro te, ſertum pro utroque ſexu ſubiit ? ... Certè præter figuram contumelia in promptu eſt, & turpitudo & dedecoratio, & his implexa ſævitia, quæ tunc Domini tempora & fadaverunt & laurinaverunt.* (c)

Mais quelle eſpéce d'épines choiſirent les ſoldats pour en couronner le Sauveur ? La plupart l'entendent de l'épine ordinaire *Rubus*, qui porte un petit fruit, nommé prunelles, qui fleurit blanc, & porte des épines avec des feüilles. Il y en a qui croyent que comme en ce pays-là les épines étoient en fleur dans cette ſaiſon, les ſoldats choiſirent exprès des épines pour lui faire une couronne de fleurs, qui fût en même-tems hériſſée de pointes, afin que l'inſulte ne fût pas exemte de tourmens.

D'autres (*d*) remarquent que dans la Paleſtine, & ſurtout autour de Jéruſalem, on ne voit point aujourd'hui de ces épines dont on vient de parler ; mais ſeulement du *Rhamnus*, ou *Noir-prun*, ou *Bouc-épine* ; ainſi il y a toute apparence que les ſoldats prirent de cette épine, qui ſe trouva ſous leurs mains, & que les Evangeliſtes n'ont voulu déſigner autre choſe, ſous le nom général d'épines.

Quelques autres ſont pour l'*Acacia*, parce que cet arbre eſt nommé *épine*, en Grec *Acanthé*, ſans addition.

D'autres (*e*) ſe ſont déclarez pour la blanche épine, ou *aubépine*, qui eſt un arbriſſeau des plus communs, & armé de piquans roides & durs ; ſes fleurs ſont blanches & odoriférantes.

Le jone marin a auſſi ſes défenſeurs. (*f*) Il eſt muni d'une pointe fort aiguë à l'extrémité, & on dit que les pointes de la ſainte Couronne, & que l'on montre en différens endroits, ont beaucoup de rapport à la pointe du jone marin. Durand qui eſt un des plus anciens qui l'ayent examinée ; car elle avoit été apportée à Paris, lui étant encore enfant, dit qu'elle étoit de jone marin (*g*). D'autres qui l'ont encore examinée de nos jours, tant à la Sainte Chapelle, qu'à Notre-Dame de Paris, où l'on en conſerve une partie, ſont de même ſentiment. M. Baillet remarque que la ſainte Couronne qui ſe conſerve à la Sainte Chapelle de Paris,

(a) *Geneſ.* XXIII. 8. 7. 8. *&c.* (a) 1. *Macc.* V. 46. 2. *Macc.* XII. 27. (b) *Act.* XVII. 18. (c) *Tertull. de corona militis.*

(d) *Bellon. l. 2. Obſerv. c. 88. Vide Hieronym. in Abacuc.* III. *Greger. l. 1. de Cruce, c. 12.* (e) *Marcel. Empir. c. 23* (f) *Hugo Cardin. in Joan. Tolet. Perer. alii. Durand. l. 6 Divin. offic. c. 17.* (g) Voyez M. Baillet Vie des Saints, 24 p. 247. Inſtrumens de la Paſſion de J. C.

Paris, n'a plus d'épines, depuis qu'on en a arraché la derniere du tems de Loüis XIII.

D'autres en grand nombre (*b*) ſe ſont oppoſez à ce ſentiment, comme contraire au texte des Evangeliſtes, qui nous ont parlé d'épines, & non de jone marin, lequel d'ailleurs n'étoit pas propre au deſſein des ſoldats, puiſqu'il n'a qu'une ſeule pointe à ſon extrémité. Bartholin (*c*) ſe joint à ceux qui ſont contre le jonc marin : il cite Delrio, qui dit avoir examiné pluſieurs fois la ſainte Couronne qui eſt à Paris, & en avoir vû dans pluſieurs autres endroits, tant en Eſpagne, qu'aux Pays-Bas, & ailleurs, & de n'y avoir jamais rien remarqué qui reſſemblât au jonc marin ; mais bien à l'épine de bouc, ou noir-prun, ou en général à une épine groſſe & ronde. Telle eſt encore celle qui ſe conſerve à Tréves. (*d*) Voyez ce que nous en diſons, ſous l'article *Lance*.

On diſpute encore ſi le Sauveur porta ſa couronne d'épines ſur la croix, ou ſi on la lui ôta lorſqu'on le dépoüilla de ſes habits. Les ſentimens ſont partagez ſur cela : & il eſt impoſſible de les concilier, ni de terminer la difficulté, les Auteurs ſacrez ne nous ayant rien appris ſur cela. L'hiſtoire ancienne ne nous a rien appris non plus de la maniere dont la ſainte Couronne s'eſt conſervée, & eſt venuë juſqu'à nous. Il eſt même aſſez difficile de croire que toutes les épines & toutes les parties de la ſainte Couronne, que l'on montre en différens endroits, ne viennent que de la ſeule couronne du Sauveur.]

EPIPHANES. Ce terme Grec ſignifie proprement ce qui paroît avec éclat ; & on donne cette épithéte aux Dieux, lorſqu'ils apparoiſſent aux hommes. Antiochus frere de Séleucus, étant heureuſement arrivé en Syrie, peu aprés la mort de ſon frere, fut regardé comme une Divinité favorable qui ſe montroit dans le pays, & reçut pour cela le ſurnom d'Epiphanes. [Voyez *Antiochus Epiphanes*.]

EPIPHANIE. Nous donnons le nom d'*Epbanie* à la Fête où l'Egliſe célébre la manifeſtation de JESUS-CHRIST aux hommes, & où elle fait mémoire de l'adoration des Mages, du baptême du Sauveur, & de ſon premier miracle aux nôces de Cana.

EPIPHANIE, ville de Syrie, ſur l'Oronte, entre Antioche & Apamée. Pluſieurs Anciens (*e*) diſent qu'elle s'appelloit anciennement *Emath*, avant qu'Antiochus Epiphanes lui eût donné le nom d'*Epiphanie*. Saint Jérôme & pluſieurs autres croyent que c'eſt la même qu'Emath la grande. Il dit qu'encore de ſon tems, les Syriens appelloient Epiphanie *Emmas*. Mais nous avons montré ſur l'article d'Emath, qu'Emath n'eſt point Epiphanie, mais Emése en Syrie.

EPITRES DE S. PAUL. Nous en parlerons ſous la vie de ce ſaint Apôtre, & nous en marquerons les dattes.

EPOMIS. Terme Grec, que l'on a traduit en Latin par *ſuperhumerale*, & qui répond à l'Hébreu *Ephod*. Voyez *Ephod*.

EPOQUE. Terme de Chronologie, qui marque certains points fixes & aſſurez pour compter les années depuis un tems juſqu'à l'autre. La création du monde eſt la premiére de toutes les époques ; elle ſe fixe à l'an 710. de la Période Julienne, 4000. avant J. C.

La ſeconde eſt celle du déluge, l'an du Monde 1656. & 2344. avant J. C.

La troiſiéme eſt celle de la tour de Babel, que l'on met diverſement. Nous la plaçons vers l'an du Monde 1800. avant J. C. 2200.

La quatriéme eſt à la ſeconde vocation d'Abraham de la ville de Haran, l'an du Monde 2083. avant J. C. 1917.

La

(*b*) *Baron. Annal. ad an.* 34. *n.* 86. *Caſaub. Exercit.* 74. *Jac. Janſon. in vita coccin. Delrius de paſſione, Lect.* 9. (*c*) *Diſſert. de ſpinea corona.* (*d*) Annales de Tréves de Bronverus, *t.* 1. *p.* 583.

(*e*) *Hieronym. in locis Hebr. in Emath. & ad Amos VI. Aquila Theodoret. in* 2. *Reg.* qu. 22. *& in Jerem. IV. Cyrill. Alex. in Amos.*

La cinquiéme, à la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte, l'an du Monde 2517. avant J. C. 1483.

La ſixiéme, à la dédicace du Temple, en 3001. avant J. C. 1999.

La ſeptiéme, à la fin de la captivité de Babylone, en 3468. avant J. C. 1532.

La huitiéme, à la naiſſance de JESUS-CHRIST, en l'an du Monde 4000. avant l'Ere vulg. 4. ans.

Et pour l'Hiſtoire profane, nous fixons 10. la fondation de l'Empire des Aſſyriens par Bélus, en 2737. avant J. C. 1263.

20. L'Ere de Nabonaſſar, où l'époque de la mort de Sardanapal, & de la fondation de l'Empire des Babyloniens & de celui des Médes, en 3257. avant J. C. 743.

30. Le regne de Cyrus à Babylone, & la fondation de l'Empire des Perſes, en 3468.

40. Le regne d'Aléxandre le Grand ſur les Perſes, & la fondation de la Monarchie des Grecs, en 3674. avant J. C. 326.

50 Le commencement du regne d'Auguſte, en 3960. quarante ans avant la naiſſance de nôtre Sauveur, & quarante-quatre ans avant l'Ere vulgaire.

[EPROUVER. *Tenter.* Dieu a voulu vous éprouver pour voir ſi vous marchiez dans ſes voyes (*f*); après vous avoir éprouvé & affligé, il a eu pitié de vous (*g*). Dieu dit à Gedeon de mener ſes troupes ſur un ruiſſeau, afin qu'il les éprouvât en cet endroit (*h*). On éprouve l'or & l'argent dans le creuſet, ainſi le Seigneur éprouve les cœurs (*i*). Le verbe *probo* ſe met auſſi pour *connoître, examiner* (*k*), *omnia probate, quod bonum eſt tenete.* Vous ſçavez bien examiner la place du Ciel, *faciem cœli noſtis probare* (*l*). Et ailleurs (*m*), *ut probetis potiora.* Et encore: renouvellez-vous en eſprit, afin que vous connoiſſiez quelle eſt la volonté de Dieu (*n*): *Ut probetis quæ ſit voluntas Dei bona, &c.*

(*f*) *Exod.* XX. 20. (*g*) *Deut. VIII.* 16. (*h*) *Judic. VII.* 4. (*i*) *Prov. XVII.* 3. (*k*) 1. *Theſſ. V.* 21. (*l*) *Luc. XII.* 56. (*m*) *Philipp. I.* 10. (*n*) *Rom. XII.* 2.

probare tirones. 4. Reg. XXV. 10. Celui qui fait faire l'exercice, ou qui éprouve les jeunes ſoldats. L'Hébreu (*o*): *Celui qui eſt le maître des Bouchers*, ou *des Cuiſiniers*, ou *de la garde du Roy.*

EQUIVOQUE. Un mot équivoque eſt celui qui exprime deux choſes toutes différentes; par exemple, dans l'Ecriture le mot de *pere*, ſignifie le pére dans ſon acceptation naturelle, & l'ayeul, le biſayeul, l'auteur d'une race, d'une génération, d'une famille; ainſi Adam eſt *pere* de tous les hommes. *Pere* ſe prend auſſi pour le maître, l'inventeur: par exemple, on dit que (*p*) *Jubal eſt le pere de tous les joüeurs d'inſtrumens.* Le nom de pere peut auſſi marquer un homme que l'on reſpecte, auſſi Hiram Roy de Tyr donne le nom de *pere* à un habile Ouvrier qu'il envoye à Salomon, &c. (*q*) Les termes de *freres* & de *ſœurs* ſont de même très-équivoques dans la Langue ſainte; & ils ſignifient non ſeulement le frere & la ſœur, dans l'acception commune & naturelle, mais auſſi les couſins & couſines, les parens proches & éloignez, ceux de la même nation, & même l'ami & l'amie, l'époux & l'épouſe. Voyez Cantic. VIII. 1. 8. 10. &c. Notre Sauveur a quelquefois uſé d'équivoque, mais ſans deſſein de tromper; par exemple, lorſqu'il a dit (*r*): *Lazare noſtre ami dort*: ce qu'il entendoit du ſommeil de la mort, & ſes Diſciples du ſommeil ordinaire. Et ailleurs (*ſ*); *Abbattez ce Temple, & je le rebâtirai dans trois jours*; ce qu'il entendoit de ſon corps qu'il devoit reſſuſciter dans trois jours; au lieu que les Juifs l'entendoient du Temple du Seigneur, qu'ils croyoient que JESUS-CHRIST promettoit de rebâtir dans trois jours.

Les Patriarches ont quelquefois uſé d'équivoques, dans des cas où ils paroiſſoient avoir envie de tromper; par exemple, lorſqu'Abraham dit que Sara eſt ſa

Z z ſœur

(*o*) 4. *Reg. XXV.* 10. רב טבחים (*p*) *Geneſ. IV.* 21. (*q*) 2. *Par. II.* 13. (*r*) *Joan. XI.* 11. (*ſ*) *Joan. II.* 19.

ſœur, & lorſqu'Iſaac dit la même choſe de Rebecca : ceux à qui ils parloient l'entendoient ſans doute dans le ſens naturel, & comme voulant dire que Sara n'etoit pas l'épouſe d'Abraham, ni Rebecca l'épouſe d'Iſaac ; & quoique l'Ecriture rapporte ces exemples, elle n'entend pas toutefois les juſtifier. La Religion condamne tout menſonge, mais elle ne condamne pas toute équivoque. Il y a certaines équivoques qui ne trompent perſonne, & qui ſe diſent ſans envie de tromper ; il y en a d'autres qui ſe mettent au nombre des facéties & des bons mots, que la morale n'exclut pas de la converſation, comme ne bleſſant ni la verité, ni la charité, ni la bonne foi, ni la juſtice.]

ERASTE, Corinthien, & Diſciple de ſaint Paul, eſt appellé par cet Apôtre *Tréſorier de la ville*, (*t*) c'eſt-à-dire, de Corinthe, où ſaint Paul étoit alors, ou de Jérusalem, ſelon les nouveaux Grecs. (*u*) Eraſte s'attacha à ſaint Paul, & quitta pour cela ſa Charge d'Econome ou de Trèſorier. Il le ſuivit à Ephéſe, (*x*) où il étoit l'an 56. de J. C. d'où ſaint Paul l'envoya à Macédoine avec Timothée, apparemment pour préparer les aumônes des Fidéles. Ils étoient tous deux avec lui à Corinthe en l'an 58. lorſqu'il écrivit aux Romains, qu'il ſaluë de la part de l'un & de l'autre ; & il y a apparence qu'Eraſte ſuivit toûjours depuis l'Apôtre, juſqu'au dernier voyage qu'il fit à Corinthe, en allant ſouffrir le martyre à Rome en 65. car alors Eraſte demeura à Corinthe, comme ſaint Paul le manda peu de tems aprés à Timothée. (*y*)

Uſuard, Adon, & le Martyrologe Romain diſent que ſaint Paul avoit laiſſé Eraſte en Macédoine, & l'en avoit fait Evêque ; & qu'enfin il fut martyriſé à Philippes. Les Grecs au contraire dans leurs Ménées, le font Evêque de Panéade, vers les ſources du Jourdain, lui donnent le titre d'Apôtre, le mettent au nombre des ſeptante Diſciples, & diſent qu'il mourut en paix, aprés avoir parcouru toute la terre, pour annoncer la foi de JESUS-CHRIST. Mais ni les uns, ni les autres ne produiſent aucune preuve de ce qu'ils avancent. Les Latins l'honorent le 26. de Juillet, & les Grecs le 10. de Novembre.

(*t*) *Rom.* XVI. 23. Οἰκονόμος. (*u*) *Menæa* 10. *Novemb. Ughell. t. 6. p.* 1130. (*x*) *Act.* XIX. 22. (*y*) 2. *Timot.* IV. 20.

ERE, *Æra*. C'eſt à peu prés la même choſe qu'époque, dont nous avons parlé ci-devant. Les Chronologiſtes appellent *Ere* les points fixes de leur Chronologie. Les Profanes, par exemple, parlent beaucoup de la premiere Olympiade, de la guerre de Troye, du voyage de la toiſon d'or, de l'Ere de la fondation de Rome, de l'Ere de Nabonaſſar, de l'Ere d'Alexandre le Grand, de l'Ere des Séleucides, ou, comme parlent les Livres des Maccabées, de l'année des Grecs ; enfin de l'année de JESUS-CHRIST.

Nous fixons l'Ere de la premiére Olympiade à l'an du monde 3228. avant J.C. 772.

La priſe de la ville de Troye par les Grecs l'an du Monde 2820. avant J. C. 1180.

Le voyage de la toiſon d'or, en 2760.

La fondation de Rome, en 2856.

L'Ere de Nabonoſſar, en 3257. avant J. C. 743.

L'Ere d'Alexandre le Grand, ou ſa derniére victoire contre Darius, en 3674. avant J. C. 326.

L'Ere des Séleucides, l'an de la Période Julienne 4403. du Monde 3692. avant J. C. 308. avant l'Ere vulgaire 312. Les Juifs l'appellent l'*Ere des Contrats*. Le premier Livre des Maccabées en met le commencement au printems ; & le ſecond, en automne.

L'Ere de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, en 4000. le 25. de Décembre, 3. ans 6. jours avant nôtre Ere vulgaire, dans laquelle nous comptons cette année 1730. au lieu qu'en prenant exactement l'Ere de la naiſſance du Sauveur, il faudroit compter 1733 On peut voir les autres Eres ſous l'article d'*Epoque*. En voilà autant qu'il en faut pour fixer la Chro-

Chronologie des Livres de la Bible. Voyez auſſi la Table Chronologique.

EREBINTHON-OICOS, c'eſt-à-dire, Maiſon des pois chiches, village prés de Jéruſalem *Joſeph de Bello, l. 6. c. 13.*

EREMBON, bourg de Judée, à ſeize milles d'Eléutheropolis, vers le midy. *Euſeb. de Locis.* Peut-être le même qu'*Eréminthe*, dont parle le même Eusébe.

ERICIUS, Hériſſon. Voyez ci-aprés *Hericius, Hériſſon*

ERIOCH. Roi des Eliciens, (z) ſelon la Vulgate, ou *Arioch Roi des Elyméens*, ſelon le Syriaque. On trouve dans la Généſe (*a*) un *Arioch Roi d'Ellaſar.* On ne connoît pas le pays des Eliciens, mais celui des Elyméens ou des Elamites, qui eſt celui des anciens Perſes. L'Ecriture nous dit que le combat entre Arphaxad Roi des Médes, & Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie, ſe donna à Ragau, prés l'Euphrate & le Tigre, dans la campagne d'Erioch Roi des Eliciens.

[ERMES. Autrement *Mercure*. Voyez *Hermes.*]

EROGE'. Joſeph (*b*) dit que ſous le regne d'Ozias Roi de Juda, il arriva un ſi grand tremblement de terre à Jéruſalem, qu'une partie du mont des Oliviers s'en détacha, & roula juſqu'au lieu nommé *Erogé*, à quatre ſtades de la ville.

ERUCA, chenille, Le terme Hébreu *gazam*, (*c*) que nous traduiſons par chenille, , ſignifie, ſelon Bochart, une ſorte de ſauterelle. D'autres le traduiſent par *un ver.*

ESAAN, ville de la Tribu de Juda. (*d*)

[ESAR-ADDON. Voyez Aſar-Addon.]

ESAU, fils d'Iſaac & de Rébecca, naquit l'an du Monde 2168. avant J. C. 1832. avant l'Ere vulgaire 1836. Lorſque le tems des couches de Rébecca fut arrivé (*e*) elle ſe trouva mere de deux jumeaux, & celui qui ſortit le premier, étoit velu comme une peau; ce qui lui fit donner le nom d'*Eſaü* (*f*) comme qui diroit un homme fait, ou un homme d'un âge parfait. Quelques-uns dérivent le nom d'Eſaü, de l'Arabe *Geſcha* ou *Geſcheva*, qui ſignifie un cilice. Lorſque Eſaü fut devenu grand, il s'exerça au labourage & à la chaſſe; & Iſaac ſon pere avoit pour lui une tendreſſe particuliére. Un jour que Jacob ſon frere avoit fait cuire un mets de lentilles, Eſaü revenant des champs fort fatigué, lui dit, Donnez-moi de ce mets roux, parce que je ſuis extrémement las. Jacob lui répondit. Vendez-moi donc vôtre droit d'aîneſſe. Eſaü le lui vendit, & s'engagea avec ſerment à le lui céder. Aprés quoi, ayant mangé le mets de lentilles, il s'en alla, ſe mettant fort peu en peine de ce qu'il venoit de faire.

Eſaü âgé de quarante ans, (*g*) épouſa deux femmes Chananéennes; (*h*) l'une nommée Judith, fille de Béeri le Héthéen; & l'autre, Baſemath, fille d'Hélon, du même pays. Ces mariages déplurent fort à Iſaac & à Rébecca. Or Iſaac étant devenu vieux, & ſa vuë étant extrémement baiſſée, il dit à Eſaü de lui aller chercher quelque choſe à la chaſſe, afin qu'au retour il lui donnât ſa derniére bénédiction. (*i*) Eſaü prit ſes armes, & s'en alla à la chaſſe. Mais pendant ſon abſence, Jacob aidé de Rébecca ſa mere, ſe préſenta pour obtenir la bénédiction d'Iſaac; s'étant déguiſé, & feignant qu'il étoit Eſaü, il l'obtint. Iſaac le combla de bénédictions, & le déclara maître de tous ſes freres. Eſaü étant de retour, & ayant appris d'Iſaac même ce qui s'étoit paſſé, il lui demanda s'il ne lui avoit pas auſſi réſervé une bénédiction. Iſaac touché de ſes pleurs, lui dit: Vôtre bénédiction ſera dans la graiſſe de la terre, & dans la roſée du Ciel; vous vivrez de vôtre épée, & vous ſerez aſſujetti à vôtre frere: mais le

(z) *Judith.* I. 6. (*a*) *Geneſ.* XIV. 1. (*b*) *Antiq. lib. IX. c.* 11. (*c*) *Amos* I. 4. גזם *Gazam.* 70. Κάμπη. *Vide & Amos* II. 25. *Joel. I V.* 9. (*d*) *Joſue* XV. 52. (*e*) *Geneſ.* XXV. 24. 25. 26. *&c.*

(*f*) עשו *Eſaü.* (*g*) L'an du Monde 2208. avant J. C 1792. avant l'Ere vulg. 1796. (*h*) *Geneſ.* XXVI. 34. (*i*) *Geneſ.* XXVII. 1. 2. 3.

vous ſecouërez ſon joug, & que vous vous en; délivrerez.

Eſaü outré de dépit contre Jacob, conſervoit contre lui une haine ſecrette, & diſoit: Le tems du deüil de mon pere viendra, & je me déferai de mon frere Jacob. Ces choſes ayant été rapportées à Rébecca, elle dit à Jacob qu'il falloit qu'il allât dans la Méſopotamie, auprés de ſon oncle Laban, juſqu'à ce que la colére d'Eſaü fût paſsée. Elle y fit conſentir Iſaac, & Jacob partit à l'inſçu d'Eſaü pour Haran. Cependant Eſaü épouſa pluſieurs femmes, tant Chananéennes, que des filles d'Iſmaël, & de Nabajoth, dont il eut pluſieurs enfans. Il s'établit dans les montagnes à l'orient du Jourdain, & y devint fort puiſſant. (k)

Jacob à ſon retour de Méſopotamie avec ſes femmes & ſes enfans, [l] craignant qu'Eſaü n'eût gardé ſon reſſentiment contre lui, [m] lui envoya des meſſagers avec des préſens, pour gagner ſes bonnes graces, & pour déſarmer ſa colére. Eſaü reçut fort bien les envoyez de Jacob, & vint lui-même au devant de lui avec quatre cens hommes. Jacob crut qu'il venoit pour faire main-baſſe ſur ſa troupe, il s'adreſſa à Dieu, & le pria de le protéger contre ſon frere. Mais Eſaü venoit dans un eſprit de paix; les deux freres s'embraſsérent tendrement. Eſaü reçut les préſens que Jacob lui fit, s'offrit de l'accompagner avec ſes gens, & de lui faire eſcorte juſqu'au-delà du Jourdain. Mais Jacob l'ayant remercié, Eſaü s'en retourna le même jour à Séhir. Les deux freres ſe trouvérent à la mort de leur pere Iſaac; (n) & comme ils étoient fort riches en beſtiaux, (o) & que le pays ne pouvoit ſuffire aux pâturages de tant de bétail, ils ſe séparérent, & Eſaü ſe retira dans les montagnes des Horréens, & de Séhir, où il avoit demeuré dés auparavant.

Eſaü eut trois femmes, la premiére nommée *Judith*, (p) ou *Oolibama*; (q) la ſeconde nommée *Baſemath*, (r) ou *Ada*; (ſ) & la troiſiéme *Maheleth*, (t) ou *Baſemath*. (u) Judith fut mere de *Jehus*, de *Ihelon* & de *Coré*. Ada fut mere d'*Eliphaz*. Maheleth eut pour fils *Rahuël*. On ne ſçait rien d'aſſuré de la mort d'Eſaü. Le Teſtament des douze Patriarches, ouvrage aſſez ancien, mais apocryphe, dit qu'Eſaü étant venu attaquer ſon frere à main armée, fut mis à mort la quarantiéme année du Patriarche Juda, qui pouvoit être la cent vingt-uniéme d'Eſaü, du Monde 2289. avant J. C. 1711. avant l'Ere vulg. 1715. On croit que le Roi *Erythros* (x) qui a, dit-on, donné le nom à la mer Rouge, & dont on montroit le tombeau dans l'iſle Tyrine, ou Aggris, eſt le même qu'Edom. *Erythros* en Grec, ſignifie rouge, de même qu'*Edom* en Hébreu. Le Teſtament des douze Patriarches, dont on a parlé; dit qu'il fut enterré au mont de Séhir; mais cette piéce ne mérite aucune créance. Jacob étoit deſcendu en Egypte depuis long-tems, en la quarantiéme année de Juda: il étoit mort l'année précédente.

[Esau. Les Mahometans l'appellent *Ais*, & ajoutent à ſon hiſtoire quelques particularitez: par exemple (y), que Jacob ayant obtenu par ſurpriſe la bénédiction qu'Iſaac deſtinoit à Eſaü, celui-ci pria ſon pere de demander à Dieu qu'il lui plût faire naître de ſa race des Rois & des Conquerans, puiſqu'il avoit demandé pour Jacob qu'il ſortît de ſa race des Saints & des Prophétes; ce qu'Iſaac ne lui voulut pas refuſer. En exécution de cette promeſſe Dieu donna à Eſaü un fils nommé *Roum*, duquel ſont deſcendus les Empereurs Grecs & Romains.

C'eſt

(k) *Geneſ.* XXXVI. (l) An du Monde 2265. avant J. C. 1735. avant l'Ere vulg. 1739. (m) *Geneſ.* XXXII. XXXIII. (n) An du M. 2288. avant J. C. 1712. avant l'Ere vulg. 1716. (o) *Geneſ.* XXXVI. 6. 7.

(p) *Geneſ.* XXVI. 34. (q) *Geneſ.* XXXVI. 2. (r) *Geneſ.* XXVI. 34. (ſ) *Geneſ.* XXXVI. 2. (t) XXVIII. 9. (u) XXXVI. 3. (x) *Strabo l.* 16. *Q. Curt. l.* 10. *Plin. l.* 6. *c.* 18. (y) Bibliot. Orient p. 80. *Ais.*

C'eſt une tradition commune à toutes les Nations du Levant, qui ont quelque connoiſſance des Livres ſacrez, que du tems d'Abdon Juge des Hébreux, une colonie d'Iduméens paſſa en Italie, où elle s'établit, que Latinus regna parmi eux, & que Romulus fondateur de Rome tiroit d'eux ſon origine. Tout cela eſt une fable mal inventée par les Juifs, pour faire tomber contre les Chrétiens, & même contre la Perſonne ſacrée de JESUS-CHRIST, tout ce qui eſt dit dans l'Ecriture contre l'Idumée & les Iduméens.

Les plus fameux Rabins (z) ſoutiennent opiniâtrément cette impertinente tradition. Le Thalmud appelle l'Italie & Rome, *le cruel Empire d'Edom.* Les Juifs tiennent que les Iduméens ayant embraſſé le Chriſtianiſme ſous Conſtantin, ſe jetterent dans Rome, & dans l'Empire Romain; d'autres veulent que ç'ait été un Prêtre Iduméen qui porta la Religion Chrétienne dans Rome. Quelques Cabaliſtes ont même l'impiété de dire que l'ame d'Eſaïe eſt paſſée dans le corps de JESUS-CHRIST par la metempſycoſe; pour preuve de ce ſentiment ils remarquent qu'en renverſant les lettres hébraïques qui compoſent le nom de JESUS, & celui d'Eſaïe, on les trouve les mêmes (a): ils ſont nez ſous la même planette de Mars; Edom ſignifie roux. Les Empereurs Romains étoient vêtus de rouge; les Cardinaux portent encore la même couleur. Les belles raiſons!

Joſeph fils de Gorion (b) raconte la choſe autrement. Tzepho petit fils d'Eſaïe, détenu priſonnier en Egypte par Joſeph, s'enfuit auprès d'Enée Roi de Carthage, qui le fit Général de ſes troupes. Enée paſſa d'Afrique en Italie, battit deux fois Turnus Roy de Bénevent, & lui enleva Jania (ou Lavinia) qu'il vouloit épouſer. Pablus neveu d'Enée fut tué dans le combat, auſſi-bien que Turnus, & on leur éleva deux tours ou mauſolées, qu'on voyoit encore, dit-il, entre Rome & Albe, lorſqu'il écrivoit. Les Africains commandez par Tzepho, repaſſérent ſouvent en Italie pour la piller. Ce fut dans une de ces expédition qu'ayant perdu un jeune veau, il le retrouva dans une caverne, où un homme moitié bouc & moitié homme le dévoroit. Il tua ce monſtre, & ramena ſon veau. (L'Auteur ſemble avoir eu en vûë la fable de Cacus.) Les habitans du pays délivrez de ce monſtre qui déſoloit leurs troupeaux, honorerent Tzepho comme un héros, & lui donnerent le nom de Janus. Ils l'appellerent auſſi Saturne, du nom de létoile qu'on adoroit en ce tems-là. Ainſi voilà un Iduméen Roy & Dieu en Italie.

La ſuite de l'hiſtoire du fils de Gorion n'eſt pas moins impertinente que ce qu'on en vient de lire. Il raconte que Latinus ſucceſſeur de Tzepho déclara la guerre à Aſdrubal Roy de Carthage, pour ſe venger d'Enée, qui avoit fait bâtir un pont ou un aqueduc, qui conduiſoit les eaux d'Italie en Afrique. Une partie du pont fut rompuë, Aſdrubal fut vaincu & mis à mort: Latinus pouſſa ſes conquêtes juſques dans l'Allemagne & la Bourgogne. Que d'impertinences! Cependant quelques Auteurs les ont adoptées au moins en partie, puiſqu'on cite un inſcription trouvée à Palerme en Sicile, où l'on lit ces mots (c): *Il n'y a point d'autre Dieu que le ſeul Dieu: il n'y a point d'Etre puiſſant que le même Dieu. Le Dieu que nous adorons eſt le ſeul qui donne la victoire. Le Gouverneur de cette tour eſt Saphet fils d'Eliphas, fils d'Eſaü, frere de Jacob, fils d'Abraham.*

Abulfarage dit qu'Eſaïe fit la guerre à Jacob, & que Jacob tua Eſaïe d'un coup de fléche; ce qui a quelque rapport à ce qu'on lit dans le Teſtament des douze Patriarches. Les Mahométans tiennent que

(z) *Abrabanel, Aben-ezra, Joſeph. Albo.* Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. *t.* 1. *l.* 2. *c.* 5. (a) ישו *Jeſuah* ועש *Eſaïe.* (b) *Joſippus l.* 1. *c.* 2. *p.* 4.

(c) *Fazellus de Reb. Sicul. Decad.* 1. *l.* 8. *c.* 1 *Panormo.*

Sennachérib étoit de la race d'Eſaü; ils nomment auſſi les Grecs & les Latins *Francs rouges*, ou Idumécns, comme deſcendans, à ce qu'ils prétendent, de *Roum*, fils d'Eſaü.]

ESBAAL, le même qu'*Iſboſeth*, quatriéme fils de Saül. (*d*) Les Hébreux pour éviter la prononciation du mot *Baal*, mettoient en ſa place *boſeth*, qui ſignifie *confuſion*. Ainſi au lieu de *Miphibaal*, & d'*Eſbaal*, ils diſoient *Miphiboſeth*, & *Iſboſeth*.

ESBON, fils de Béla, & petit-fils de Benjamin. 1. *Par.* VII. 7.

ESBUS, ville au-delà du Jourdain. Voyez *Eſebon*, ou *Héſebon*.

ESCARBOUCLE, en Latin *carbunculus*, en Grec, *anthrax*, & en Hébreu *nophec*. (*e*) L'eſcarboucle eſt comme un gros rubis, ou grenat, rouge-brun, & foncé, tirant ſur le ſang de bœuf. Elle jette des rayons qui brillent même pendant la nuit, & qui étincellent beaucoup plus que ceux du rubis. Au reſte, Braunius obſerve Aprés Boëtius de Boot, que l'*anthrax*, ou *carbunculus* des anciens, n'étoit autre que nôtre Rubis.

[ESCLAVES. Tous les hommes ſont créez libres & égaux, & l'eſclavage n'eſt entré dans le monde que par le péché. Noë pour punir Cham ſon fils qui avoit inſulté à ſa nudité, donna ſa malédiction à Chanaan, fils de Cham, & l'aſſujettit à l'eſclavage: (*f*) *Maledictus Chanaan, ſervus ſervorum erit fratribus ſuis.* Abraham ayant été choiſi de Dieu pour devenir le pere de la race des fidéles, reçut la marque de la circonciſion, comme un caractére qui le faiſoit connoître pour ſerviteur du Seigneur (*g*). Ses deſcendans ſe ſont toujours piquez de liberté: (*h*) *Nemini ſervivimus unquam*, diſoient les Juifs à JESUS-CHRIST; & ſaint Paul releve la liberté des vrais enfans d'Abraham, comme vraiment libres, nez de la mere libre, par oppoſition à la race d'Iſmaël, nez de la mere ſervante (*i*): *Non ſumus ancillæ filii, ſed liberæ, quâ libertate Chriſtus nos liberavit.* Cela regarde la liberté & la ſervitude morale: mais les Rabbins ſoutiennent qu'ils n'ont jamais été aſſujettis à perſonne par une ſervitude qu'ils nomment intrinſéque, & qui change l'état de la perſonne. S'ils ont été aſſujettis à l'eſclavage, cela n'a pas détruit l'état de liberté dans lequel ils ſont nez.

Cela n'empêche pas que les Hébreux n'ayent ſouvent été aſſujettis à divers Princes; par exemple aux Egyptiens, aux Philiſtins, aux Caldéens, aux Grecs & aux Romains. Pluſieurs preſſez par la néceſſité étoient obligez de vendre leur liberté: & d'autres étant pris à la guerre, demeuroient eſclaves de leurs vainqueurs. Moyſe lui-même marque deux ou trois ſortes d'eſclaves parmi les Hébreux: ils avoient des eſclaves étrangers, acquis par la voie de la guerre, ou par leur argent, ou nez dans leurs maiſons. Les Maîtres avoient ſur eux une autorité entiére & ſouveraine: ils pouvoient les vendre, les échanger, les punir, les juger, les faire mourir même ſans forme de procès. (*k*) *Si un Maître frappe ſon eſclave ou ſa ſervante avec une verge, & qu'ils meurent entre ſes mains, il ſera coupable de crime; mais s'ils ſurvivent un ou deux jours, il ne ſera pas puni comme homicide, parce que ſon eſclave eſt le prix de ſon argent.*

Cela doit s'entendre, diſent les Rabins (*l*), des eſclaves Hébreux, mais non pas des eſclaves étrangers, qu'un Maître pouvoit avoir, & envers leſquels il exerçoit impunément telle rigueur qu'il jugeoit à propos; car à cet égard la loy de Moyſe n'avoit rien ordonné. Ils ſuivoient les regles communes des autres nations, chez qui tous les Maîtres avoient tout pouvoir ſur leurs eſclaves: (*m*) *Apud omnes peræquè nationes animad-*

(*d*) 1. *Par.* VIII. 33. (*e*) *Exod.* XXVIII. 18. ἄνθραξ. (*f*) *Geneſ.* IX. 25. (*g*) *Geneſ.* XVII. 10. (*h*) *Joan.* VIII. 33.

(*i*) *Galat.* IV. 31. (*k*) *Exod.* XXI. 20. 21. (*l*) *Vide Seldenum de jure nat. & Gent. l.* 4. *c.* 1. (*m*) *L. I. De his qui ſui vel alieni juris.*

madvertere poſſumus dominis in ſervos vitæ necisque poteſtatem fuiſſe. Les perſonnes ſages néanmoins ont toujours fort déſapprouvé la liberté que certains Maîtres ſe donnoient de faire ainſi mourir leurs eſclaves. Caton le Cenſeur ne faiſoit jamais mourir aucun de ſes eſclaves, qu'il n'eût été condamné & trouvé digne de mort par ſes autres eſclaves (*n*). Job témoigne qu'il n'a jamais refuſé d'entrer en jugement avec ſes eſclaves (*o*), lorſqu'ils ont eu quelque difficulté avec lui. Les Athéniens puniſſoient de mort ceux qui avoient tué un eſclave, comme celui qui avoit tué un homme libre.

Le texte Samaritain de cet endroit eſt tout différent de l'Hébreu; il lit : *Celui qui aura frappé ſon ſerviteur ou ſa ſervante avec une verge, s'ils meurent entre ſes mains, il ne ſera pas recherché, il ne mourra point; & s'il ſurvit deux ou trois jours, il ne ſera pas puni, parce que c'eſt le prix de ſon argent;* comme ſi tout ceci ne regardoit qu'un eſclave, Cananéen ou Gentil, que les loix civiles permettoient de mettre à mort impunément.

Le Paraphraſte Caldéen, quelques Rabbins, & quelques Commentateurs croyent de même que ceci ne regarde pas les eſclaves Hébreux; car, diſent-ils, on ne peut pas dire que l'eſclave Iſraélite ſoit le prix de l'argent de ſon Maître, *pecunia illius eſt*: il n'étoit en ſervitude que pour peu d'années, & le dommage que ſon Maître ſe faiſoit en le mettant à mort & ſe privant ainſi du ſervice qu'il en pouvoit eſpérer; ne l'auroit pas aſſez puni; au lieu que la perte d'un eſclave étranger portoit un préjudice conſidérable à un Maître intereſſé. & il étoit en quelque ſorte bien puni de ſa cruauté, par la mort d'un homme qui étoit à lui pour toujours, & qui pouvoit lui laiſſer des enfans de même condition que lui.

Voici les regles que Moyſe preſcrit pour les eſclaves Hébreux : (*p*) *Si la pauvreté réduit votre frere à ſe vendre à vous, vous ne l'opprimerez point en le traitant comme un eſclave, mais vous le traiterez comme un ouvrier à gage. Il travaillera chez vous juſqu'en l'année du Jubilé, & alors il ſortira avec ſa femme & ſes enfans, & il retournera à la famille & à l'héritage de ſes peres; car ils ſont mes eſclaves, dit le Seigneur, c'eſt moi qui les ai tirez de l'Egypte; ils ne ſeront point vendus à des étrangers comme les autres eſclaves. Ayez des eſclaves des nations qui ſont autour de vous... Voilà ceux que vous prendrez pour eſclaves.* Ce n'étoit donc pas l'intention du Seigneur que les Iſraélites fuſſent réduits en ſervitude perpetuelle par leurs freres, ni qu'ils fuſſent vendus à des étrangers, pour demeurer eſclaves toute leur vie : que ſi un Hébreu s'étoit vendu à un étranger demeurant dans le pays, cet Hébreu pouvoit ſe racheter par ſon épargne, s'il en avoit le moyen; ſinon un de ſes plus proches parens le pourra racheter, en rendant au Maître la ſomme qu'il en a donnée, déduction faite des ſervices qu'il lui a rendus, & en comptant ce qui lui reſte de tems à ſervir juſqu'au Jubilé; car alors il avoit droit de ſortir de ſervitude ſans raçon.

Dans un autre endroit (*q*) Moyſe fait ces ordonnances au ſujet des eſclaves Hébreux: *Lorſque vous acheterez un eſclave Hébreu, il vous ſervira pendant ſix ans, & la ſeptieme année il ſera mis en liberté ſans vous rien donner.* Les Rabbins veulent que l'eſclave ait été obligé de ſervir pendant les ſept années pleines; mais la plupart des Commentateurs croyent qu'il ſortoit libre en l'année ſabbatique, quand même il n'auroit encore ſervi que deux ou trois ans. Moyſe ajoute : *Il aura en ſortant le même habit qu'il avoit en entrant, & ſa femme ſortira avec lui.* L'Hébreu porte: *S'il vient avec ſon corps, il ſortira avec ſon corps; s'il vient marié, ſa femme ſortira avec lui.* Les Rabins diſent que le Maître étoit obligé de nourrir la femme & les enfans de.

(*n*) *Plutarch. in Catone.* (*o*) *Job.* XXXI. 13. 14. 15. (*p*) *Levit.* XXV. 39. 40.

(*q*) *Exod.* XXI. 1. 2. *&c.*

de l'eſclave, quoiqu'il n'y eût que le mari qui fût eſclave.

Mais ſi le Maître lui a donné une femme dont il ait eu des enfans, la femme & les enfans demeureront au Maître, mais l'eſclave ſortira avec ſes habits ou avec ſon corps. On peut donner pluſieurs ſens à cette loi : un Maître pouvoit faire épouſer à un eſclave Hébreu une femme eſclave d'une autre nation ; & comme cette femme n'étoit pas Iſraëlite, elle ne pouvoit pas joüir du privilege de l'année ſabbatique ; mais ſon mari Hébreu la quittoit, & rentroit en liberté dans cette année. On demande ſi le mariage étoit diſſous par cette ſéparation ? Les ſentimens des Interprétes ſont partagez ſur cette queſtion (r). Ce qui nous paroît le plus certain, c'eſt que comme il n'y avoit point proprement de mariage entre les eſclaves, qui s'étoient ainſi pris ſans choix & ſans liberté, auſſi il n'y avoit point de diſſolution de mariage dans leur ſéparation. On peut voir les Commentateurs ſur cet endroit.

(ſ) *Que ſi un eſclave dit : J'aime mon Maître, ma femme & mes enfans, je ne veux point ſortir pour joüir de la liberté, ſon Maître l'amenera devant les Dieux*, (devant les Juges) *& enſuite le faiſant approcher de la porte* du logis de ſon Maître, (t) *il lui percera l'oreille avec une alêne, & il demeurera en ſervitude pour toujours* ; c'eſt-à-dire, ſelon les Commentateurs, (u) *juſqu'à l'année du Jubilé* ; car alors tous les eſclaves ſans exception rentroient en liberté. Les Rabins ajoutent qu'ils étoient auſſi affranchis à la mort de leurs Maîtres, & qu'ils ne paſſoient pas à ſes héritiers.

Si quelqu'un vend ſa fille pour être ſervante, (x) ou eſclave, *elle ne ſortira pas de ſervitude comme les autres ſervantes ont accoutumé de ſortir* ; c'eſt-à-dire, les loix que l'on vient de voir ne la regardent point. Il y a une autre juriſprudence pour les filles, que pour les hommes ou les garçons Hébreux. Un pere ne pouvoit vendre ſa fille pour eſclave qu'elle ne fût en âge de puberté, diſent les Rabins (y), & qu'il ne fût lui-même réduit à la derniere indigence. De plus, quand un Maître achetoit une fille Iſraëlite, c'étoit toujours dans la préſomption qu'il la prendroit pour femme, ou qu'il la feroit épouſer à ſon fils. D'où vient que Moyſe ajoute : *Que ſi elle ne plaît pas à ſon Maître*, & qu'il ne veüille pas l'épouſer, *il la mettra en liberté* ; on ſelon l'Hébreu, *il la fera racheter, il ne lui ſera pas permis de la vendre à un peuple étranger, en lui faiſant injuſtice, & en contrevenant à ſa parole* ; à la promeſſe au moins implicite, qu'il lui avoit faite de la prendre pour femme.

Que s'il la fait épouſer à ſon fils (z), *il la traitera comme on traite les filles libres* ; il aura ſoin que ſon fils la traite comme ſon épouſe ; qu'il ne la mépriſe point, & ne la maltraite point ; *& s'il en fait épouſer une autre à ſon fils, il lui donnera ſa dot, ſes vêtemens, & ce qui lui eſt dû pour ſa virginité* ; ou ſelon l'Hébreu, s'il en fait épouſer une autre à ſon fils, *il ne diminuëra point les vêtemens, la nourriture & la demeure de la premiere* ; c'eſt-à-dire, ſelon pluſieurs Commentateurs (a), ſi le Maître qui a acheté cette fille & qui l'a fait épouſer à ſon fils, fait épouſer une ſeconde femme à ſon ſon fils, il aura ſoin que ſon fils traite cette premiere femme comme ſon épouſe ; qu'il lui donne la nourriture, le vêtement, & qu'il lui rende les devoirs du mariage comme à ſa véritable épouſe ; ſinon *il ſera libre à cette femme de ſortir de chez lui ſans rien payer.*

Autrement, ſi le pere de famille qui a acheté la fille Iſraëlite ne l'épouſe pas, & ne la fait pas épouſer à ſon fils, ou s'il veut la renvoyer après l'avoir gardée quelque tems, il

(r) *Vide Cornel. à Lapide & Eſtius in loca difficiliora, &c.* (ſ) *Exod. XXI. 5. 6.* (t) *Deut. XV. 17.* (u) *Hieronym. in Galat. I. Grot. Vatab. Tirin. &c.* (x) *Exod. XXI. 7.*

(y) *Vide Selden. l. 6. c. 7. de jure nat. & Gent.* (z) *Exod. XXI. 9. 10.* (a) *72. Chald-Jonath. Rabb. alii plures.*

il ſera obligé de la marier à un autre, ou de la vendre à un autre Maître Hébreu, aux mêmes conditions qu'il l'avoit priſe lui-même, en lui donnant la dot, les habits, & le prix de ſa virginité, conformément à l'uſage, ou ſelon qu'il ſera réglé par les Juges.

Un Hébreu pouvoit tomber dans l'eſclavage de pluſieurs maniéres. 1°. Dans une extrême pauvreté ils pouvoient vendre leur liberté (*b*). 2°. Un pere pouvoit vendre ſes enfans pour eſclaves (*c*). 3°. Les débiteurs inſolvables étoient livrez pour eſclaves à leurs créanciers (*d*). 4°. Les voleurs qui ne pouvoient reſtituer leur vol, ou la valeur, étoient vendus au profit de celui à qui ils avoient fait le vol (*e*). 5°. Ils pouvoient être pris en guerre ou par les voleurs. 6°. Ils pouvoient être volez, par le crime qu'on nomme *Plagium*, & enſuite vendus pour eſclaves, comme Joſeph fut vendu par ſes freres. 7°. Enfin un eſclave Hébreu, racheté d'un Gentil par un de ſes freres, pouvoit être vendu par celui-ci à un autre Iſraëlite

L'Ecriture exprime par le mot d'eſclavage, l'aſſujettiſſement d'un peuple à un autre; par exemple, (*f*) Iſaac dit à Eſaü: *J'ai établi Jacob votre Maître, & j'ai aſſujetti tous ſes freres à ſa ſervitude.* Et ailleurs les Egyptiens diſent à Joſeph: (*g*) *Achetez-nous pour demeurer en ſervitude perpétuelle envers le Roy.* Et Samuël annonçant aux Hébreux les droits du Roy: (*h*) Il prendra vos eſclaves & vos ſervantes, & vous lui ſerez aſſujettis comme eſclaves, *Voſque eritis ei ſervi.* Et David dit à Goliath: (*i*) S'il peut combattre contre moi, & qu'il me tuë, nous ſerons vos eſclaves; & ſi au contraire j'emporte la victoire, & que je le faſſe mourir, vous ſerez nos eſclaves, & vous nous demeurerez aſſujettis: *Si autem ego prævaluero, vos ſervi eritis, & ſervietis nobis.*]

(*b*) *Levit.* XXV. 29. (*c*) *Levit.* XXI. 7. (*d*) 4. *Reg.* IV. 1. (*e*) *Exod.* XXII. 3. (*f*) *Geneſ.* XXVII. 37. (*g*) *Geneſ.* XLVII. 19. (*h*) 1. *Reg.* VIII. 16. 17. (*i*) 1. *Reg.* XVII. 8. 9.

ESCOL, un des alliez d'Abraham, qui demeuroient avec lui dans la vallée de Mambré, & qui l'accompagnérent dans la pourſuite de Codorlahomor, & des autres Rois liguez qui avoient pillé Sodome & Gomorrhe, & emmené Loth neveu d'Abraham. (*k*)

Escol, vallée ou torrent d'Eſcol, ou *vallée du Raiſin*, dans la partie méridionale de Juda. C'eſt-là où les envoyez des Hébreux coupérent un raiſin d'un telle groſſeur, qu'il fallut deux hommes pour le porter. (*l*) Saint Jérôme dans l'épitaphe de ſainte Paule, parle d'Eſcol comme d'une ville.

I ESDRAS, étoit de la race Sacerdotale. Quelques-uns le font fils du Grand-Prêtre Séraïas, qui fut mis à mort par Nabuchodonoſor à Réblata, aprés la priſe de Jéruſalem. Mais il y a bien plus d'apparence qu'il étoit ſimplement ſon petit-fils, ou même ſon arriére-petit-fils. On croit qu'il revint pour la premiére fois de Babylone à Jéruſalem avec Zorobabel, au commencement du regne de Cyrus à Babylone, l'an du Monde 3468. avant J. C. 532 avant l'Ere vulgaire 536. Eſdras écrivit l'hiſtoire de ce retour, & de ce qui le ſuivit; (*m*) & comme il étoit trés-habile dans la Loi du Seigneur, & tout rempli de zéle pour ſon ſervice, il eut ſans doute beaucoup de part à tout ce qui ſe fit dans ces commencemens.

Les ennemis des Juifs ayant trouvé moyen de les rendre ſuſpects à la Cour de Perſe, il en vint un ordre, qui leur défendit de continuer le bâtiment du Temple, qu'ils avoient repris aprés la mort de Cyrus & de Cambyſes. (*n*) Mais cet ordre ayant été révoqué au commencement du regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, en 3485. ils recommencérent à bâtir; & l'on fit la dédi-

(*k*) *Geneſ.* XIV. (*l*) *Num.* XIII. 24. 25. & XXXII. 9. & *Deut.* I. 24. (*m*) 1. *Eſdr.* I. II. III. IV. &c. (*n*) 1. *Eſdr.* IV. 7. . . 17. An du Monde 3484. avant J. C. 516. avant l'Ere vulg. 520.

dédicace du Temple en 3489. avant J. C. 511. avant l'Ere vulgaire 515.

Cependant Eſdras étoit retourné à Babylone, apparemment pour quelques affaires de ſa nation ; & la ſeptiéme année du regne d'Artaxercés à la longue main, du Monde 3537. avant J. C. 463. avant l'Ere vulgaire 467. ce Prince le renvoya à Jéruſalem, (n) & lui accorda tout ce qu'il étoit venu demander. Il lui donna des Lettres Patentes, par leſquelles il permettoit à tous les Iſraëlites qui étoient dans ſon Royaume, de s'en retourner à Jéruſalem, & d'y porter l'or & l'argent qu'ils auroient, & celui que le Roi & ſes Conſeillers offroient au Temple du Seigneur, & de l'employer à acheter des victimes, pour être offertes dans la Maiſon de Dieu. Le Roi leur rendit auſſi les vaſes précieux du Temple, qui n'avoient pas été rendus ſous Cyrus. Artaxercés ordonnoit à ſes Tréſoriers des Provinces de delà l'Euphrate, de fournir à Eſdras tout ce qui ſeroit néceſſaire pour les ſacrifices, tant en froment, qu'en vin, en huile, en ſel, & en argent. Il accordoit de plus l'immunité à tous les Prêtres & Miniſtres du Temple du Seigneur. Enfin il permettoit à Eſdras d'établir des Juges & des Magiſtrats pour juger le peuple, & lui accordoit le pouvoir de gouverner & d'inſtruire le peuple qui étoit de retour à Jéruſalem.

Eſdras muni de ces ordres & de ces pouvoirs, aſſembla une aſſez grande tronpe d'Iſraëlites, (o) & ſe mit en chemin pour s'en retourner à Jéruſalem. Etant arrivé ſur le bord du fleuve Achava, il envoya inviter quelques Prêtres & quelques Miniſtres du Temple, qui étoient à *Caſpia*, apparemment aux montagnes Caſpiennes, de revenir avec eux dans la Paleſtine ; & on lui en amena deux cens cinquante-huit perſonnes. Il publia un jeûne, pour demander à Dieu un heureux voyage. Il remit par compte aux principaux de ſa troupe tous les vaſes d'or & d'argent que le Roi lui avoit rendus. Enfin ils ſe mirent en chemin au nombre de dix-ſept cens ſoixante & quinze hommes, & arrivérent tous heureuſement en Judée, l'an du monde 3537. avant J. C. 463. avant l'Ere vulgaire 467.

Eſdras ayant appris que pluſieurs Iſraëlites tant des Prêtres & des Lévites, que des Magiſtrats & du peuple, s'etoient alliez avec des femmes étrangéres & idolâtres, (p) déchira ſes vêtemens, s'arracha les cheveux de la tête & la barbe, & s'étant aſſis dans le Temple, il demeura dans la douleur & dans le ſilence juſqu'au ſacrifice du ſoir. Alors il adreſſa ſa priére à Dieu & lui demanda pardon pour les péchez du peuple. Une grande multitude s'étant aſſemblée autour de lui, les principaux du peuple réſolurent de renouveller l'alliance avec le Seigneur, & de renvoyer les femmes étrangéres qu'ils avoient épouſées, avec les enfans qui en étoient nez. Tout le Peuple qui étoit préſent, s'y engagea par ſerment. Mais comme il y avoit grand nombre d'abſens, Eſdras fit publier dans Juda & dans Jéruſalem un ordre à tout le peuple de ſe trouver au Temple dans trois jours. (q)

Tout le peuple s'étant aſſemblé au jour preſcrit, Eſdras leur fit connoître la grandeur du péché qu'ils avoient commis, en épouſant des femmes étrangéres, & leur déclara la réſolution qui avoit été priſe quelques jours auparavant, de faire divorce avec ces femmes, & de renvoyer leurs enfans. Tout le peuple répondit qu'il conſentoit à ce qui avoit été réſolu. Mais comme la ſaiſon étoit trés-fâcheuſe, & que cela n'étoit pas l'affaire d'un jour, il fut réſolu qu'on nommeroit des Commiſſaires pour procéder à l'exécution de cette réſolution. C'eſt ce qui fut exécuté l'an du Monde 3538. avant J. C. 462. avant l'Ere vulgaire 466.

Eſdras

(n) 1. *Eſdr.* VII. 1. . . . 6. *& ſeq.* (o) 1. *Eſdr.* VIII.

(p) 1. *Eſdr.* IX. (q) 1. *Eſdr.* X. An du Monde 3538. avant J. C. 462. avant l'Ere vulg. 466.

Eſdras eut la principale autorité dans Jéruſalem juſqu'à l'arrivée de Néhémie, (r) qui fut envoyé en Judée par Artaxercés, avec autorité de Gouverneur. (ſ) La ſeconde année du gouvernement de Néhémie, (t) & aprés le rétabliſſement des murs de Jéruſalem, le peuple s'étant aſſemblé au Temple, pour y célébrer la Fête des Tabernacles, on ptia Eſdras de faire la lecture de la Loi du Seigneur. Il la lut donc depuis le matin juſqu'à midy, accompagné de quelques Lévites, qui étoient à ſes côtez, & qui impoſoient ſilence au peuple. Le lendemain ils vinrent trouver Eſdras, pour lui demander comment ils devoient célébrer la Fête des Tabernacles. Il le leur expliqua, & continua pendant toute l'octave à faire dans le Temple la lecture de la Loi du Seigneur. (u) Tout cela fut ſuivi du renouvellement ſolemnel de l'alliance avec le Seigneur (x).

Voilà ce que nous ſçavons de plus certain touchant la vie d'Eſdras. Joſeph dit qu'il fut enterré à Jéruſalem : mais les Juifs croyent qu'il mourut en Perſe, dans un ſecond voyage qu'il y fit auprés du Roi Artaxercés. On y montre ſon tombeau dans la ville de Samuze. On lui donne prés de ſix vingt ans de vie.

On a prétendu qu'il avoit eu la principale part à la réviſion & à la compilation de la plûpart des Livres de l'Ecriture. Il les retoucha, y fit quelques légers changemens, les rédigea, & les mit en l'état où nous les avons aujourd'hui. Comme il étoit trés-inſtruit, trés-zélé, & trés-attentif à ramaſſer tous les anciens monumens de ſa nation, & avec cela, rempli de l'eſprit de prophétie, il eſt trés-probable qu'il travailla en effet beaucoup à recüeillir les Livres ſaints, & à compoſer le Canon, qui fixe ceux de l'ancien Teſtament au nombre de vingt-deux, comme ils ſont aujourd'hui reconnus par les Hébreux.

(r) An du Monde 3550. avant J. C. 450 avant l'Ere vulg. 454. (ſ) 2. *Eſdr.* I. 1. 2. *&c.* (t) An du Monde 3551. avant J. C. 449. avant l'Ere vulg. 453. (u) 2. *Eſdr.* VIII. (x) 2. *Eſdr.* IX. X.

Quelques-uns ont auſſi aſſuré qu'il étoit inventeur de la Maſſore & des points voyelles, & qu'il avoit changé l'ancienne écriture, ou les anciens caractéres Hébreux, (y) pour leur ſubſtituer les caractéres Caldéens, dont les Juifs ſe ſervent aujourd'hui. On a crû qu'il avoit renouvellé, réparé, compoſé de nouveau toutes les ſaintes Ecritures qui étoient entiérement péries durant la captivité de Babylone. Enfin on a prétendu qu'il étoit le même que le Prophéte Malachie. Il n'y a aucun de ces articles qui ne demandât au moins une grande Diſſertation : mais comme nous ne pouvons pas nous étendre beaucoup dans un Dictionnaire, nous nous contenterons de dire en peu de mots ce que nous penſons ſur chacune de ces difficultez.

La Maſſore & les points voyelles ſont de beaucoup poſtérieurs à l'origine du Chriſtianiſme, & par conſéquent au tems d'Eſdras, ainſi que nous le montrerons ſous les articles *Maſſore*, *Maſſoréthes*, *Points voyelles*. A l'égard des anciens caractéres Hébreux, qui ſont les mêmes que ceux des anciens Phéniciens, & des Samaritains d'aujourd'hui, nous avons fait voir dans une Diſſertation particuliére (z) 1°. Qu'il n'y a nul inconvénient à dire qu'Eſdras changea l'ancienne écriture Hébraïque, pour lui ſubſtituer le caractére Hébreu moderne, qui eſt le même que le Chaldéen. 2°. Que ce changement ne fut pas d'abord univerſel ; mais qu'il ne ſe fit que par partie, & inſenſiblement, puiſqu'encore aſſez long-tems aprés Eſdras, on a vû dans l'écriture des Juifs, des veſtiges de l'ancien caractére Hébreu.

L'autorité du quatriéme Livre attribué à Eſdras, (a) a entraîné pluſieurs Peres (b) dans le ſentiment qui veut qu'Eſdras, ait dicté

(y) *Hieronym. Prolog. Galeato. Talmudici in Sanhedrin.* (z) Voyez cette Diſſertat. à la tête du Comment. ſur Eſdras. (a) 4. *Eſdr.* XIV 19. 20. 21. *&c.* (b) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat. Iren. l.* 3. *c.* 25. *Baſil. Ep. ad Chilonem. Leont. lib. de Sectis, art.* 2. *Iſidor. l.* 6. *origin. alii.*

de nouveau toutes les ſaintes Ecritures, que ce Livre dit avoir été perduës durant la captivité de Babylone. Mais on a démontré que ce quatriéme Livre eſt une piéce apocryphe & ſans autorité, & que ce qu'il dit du prétendu renouvellement des Ecritures, eſt démenti par les Ecritures mêmes. Voyez nôtre Diſſertation ſur ce ſujet à la tête du Commentaire ſur le premier Livre d'Eſdras.

Enfin le ſentiment qui veut que Malachie ſoit le même qu'Eſdras, eſt ſoutenu non-ſeulement par les Rabbins & par ſaint Jérôme, (c) mais auſſi par l'Abbé Rupert, & par quelques autres. Nous avons apporté dans la Préface ſur ce Prophéte, quelques raiſons pour appuyer cette conjecture. Il eſt certain que *Malachie* ou *Malachia*, eſt moins un nom propre, qu'un nom commun, qui ſignifie *l'Ange du Seigneur*, ou *le Meſſager du Seigneur*; & que du tems d'Eſdras, on appelloit aſſez ſouvent les Prophétes *Malachie*, ou Anges du Seigneur. Voyez *Aggée* I. 13. *Malach.* III. 1. Les Peres ont ſouvent cité Malachie ſous le nom d'*Ange* ou d'envoyé de Dieu. Voyez ſon article.

Nous avons quatre Livres ſous le nom d'Eſdras: mais il n'y a que les deux premiers qui ſoient reconnus pour canoniques dans l'Egliſe Latine. Les deux autres ſont apocryphes. Le premier & le ſecond n'en font qu'un dans l'Hébreu. Le premier de ces Livres eſt conſtamment l'Ouvrage d'Eſdras. Il y raconte des choſes dont il étoit témoin, & parle ſouvent en premiére perſonne. Le ſecond Livre qui porte le nom d'Eſdras, eſt communément attribué à Néhémie. Il faut pourtant avoüer qu'on y a ajoûté quelques petites choſes, qui ne peuvent appartenir à Néhémie. Par exemple, on y parle du Grand-Prêtre Jeddoa, & du Roi Darius.](d) Ce *Jeddoa* n'eſt autre que Jaddus, ſous lequel Aléxandre le Grand vint à Jéruſalem; & *Darius* eſt Darius Condomanus, qui fut vaincu par Aléxandre le Grand, plus de ſix vingt ans aprés l'arrivée de Néhémie à Jéruſalem.

Le troiſiéme Livre qui porte le nom d'Eſdras, paſſe pour canonique chez les Grecs. C'eſt le même au fonds que le premier d'Eſdras; mais ou l'a interpolé en y ajoûtant diverſes circonſtances, dont la principale eſt l'hiſtoire des trois gardes du corps de Darius, du nombre deſquels étoit Zorobabel. L'Auteur raconte que ces trois gardes ſe propoſérent de ſoutenir; l'un, que la choſe du monde la plus forte, étoit le vin; le ſecond, que c'étoit le Roi. Zorobabel, qui étoit le troiſiéme, prétendit que c'étoient les femmes, mais que la vérité étoit encore plus forte que tout cela. Lorſque Darius fut éveillé, les trois gardes lui propoſérent leur problême. Le Roi fit aſſembler ſes Officiers & ſes Gouverneurs de Provinces. On lut les propoſitions des trois gardes, & chacun d'eux parla, pour ſoutenir ſon ſentiment. Zorobabel remporta le prix, de l'aveu de toute l'aſſemblée; & pour récompenſe, Darius lui permit de retourner à Jéruſalem, de rebâtir le Temple du Seigneur, & d'y reporter les vaſes ſacrez, que Nabuchodonoſor en avoit enlevez pluſieurs années auparavant. Mais, comme je l'ai déja dit, ce Livre paſſe pour apocryphe dans l'Egliſe Latine.

Le quatriéme Livre eſt écrit avec aſſez d'artifice, comme ſi Eſdras lui-même l'avoit compoſé: mais il porte dans lui-même différens caractéres de fauſſeté. L'Auteur croyoit que le jour du Jugement étoit proche, que toutes les ames tant des bons, que des méchans, ſeroient délivrées de l'enfer, aprés le jour du Jugement. Il parle de deux animaux monſtrueux créez de Dieu au commencement du monde, pour faire aprés la réſurrection, un feſtin à tous les Elûs. Il dit que les dix Tribus d'Iſraël ſont paſſées dans un certain pays, qu'il nomme Arſeret; qu'Eſdras a réparé tout le corps des ſaintes Ecritures, qui étoient entiére-

(c) *Hieronym. Præfat. ad Malac. & in Commentar. Iuriæ.* (d) 2. *Eſdr.* XII. 27.

tiérement péries. Il parle de JESUS-CHRIST & des Apôtres d'une maniére ſi claire, que l'Evangile même n'eſt pas plus exprés. On peut voir nôtre Diſſertation ſur ce Livre à la tête des Livres d'Eſdras. Ni la Synagogue, ni l'Egliſe Grecque, ni la Latine, ne l'ont jamais reçû unanimément pour canonique, quoique quelques Peres l'ayent quelquefois cité, & que l'Egliſe Latine dans ſon Office, ait emprunté quelques paroles tirées de ce Livre Nous ne le connoiſſons plus en Grec: il n'a jamais été en Hébreu; il eſt imprimé en Latin à la fin de la plûpart de nos Bibles.

On a attribué à Eſdras les deux derniers Livres des Rois, & les Paralipoménes, & pluſieurs autres Livres de la Bible; & il y a aſſez d'apparence qu'au moins il les a revûs & compilez. Les Juifs lui attribuënt auſſi certains réglemens, certaines bénédictions & certaines priéres. Enfin on parle d'une Apocalypſe, d'une viſion, & d'un ſonge d'Eſdras. Mais rien de tout cela n'eſt authentique. (e)

[ESDRAS. Les Juifs font un cas extraordinaire d'Eſdras: ils diſent que ſi la Loi n'avoit pas été donnée par Moyſe, Eſdras auroit mérité d'être le Légiſlateur des Hébreux. Les Mahométans le nomment *Ozaïr fils de Séraiah*. Ils racontent de lui (f) qu'étant en chemin pour retourner de Babylonie en Judée, il s'arrêta en un village fort près de cette ville, nommé *Saïr-Abad*, ou maiſon de la promenade, ou *Diar-Anab*, lieu de vignoble; qu'il s'y bâtit une cabanne le long d'un vieux pan de muraille, vivant de quelques fruits qu'il ramaſſoit dans la campagne des environs. Comme il voyoit de là Jéruſalem, qui n'étoit qu'un tas de ruines, il lui vint dans l'eſprit de dire: Comment Dieu pourra-t-il rétablir ces ruines, & faire revivre les habitans de ce lieu? A peine eut-il conçu cette penſée, que Dieu le frappa de mort, & il demeura cent ans au même lieu ſans ſépulture.

Or il arriva que quelque tems après le Roy de Perſe envoya les Juifs à Jéruſalem avec pouvoir de la rebâtir: Eſdras après avoir été mort pendant cent ans, reſſuſcita comme un homme qui s'éveille de ſon ſommeil, & ne croyant pas avoir dormi plus d'un jour, il jetta les yeux ſur Jéruſalem, qu'il vit rebâtie & bien peuplée. Alors il s'écria: Certainement Dieu eſt tout-puiſſant, puiſqu'il peut faire tout ce qu'il lui plaît.

C'eſt une très ancienne tradition (g) que nous voyons dans le Livre qui porte le nom de quatriéme Livre d'Eſdras, dans pluſieurs Peres, comme ſaint Irenée, Tertullien, ſaint Clement d'Alexandrie, ſaint Baſile, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, & quelques autres, qu'Eſdras eſt le réparateur des Livres ſaints, & que tous les exemplaires en ayant été brûlez, perdus, ou diſſipez ſous les derniers Rois de Juda, & pendant la captivité, Eſdras les écrivit de nouveau. Les Mahométans ont embelli cette tradition par de nouveaux traits. Ils diſent qu'Eſdras au retour de la captivité ne ceſſoit d'inſtruire le peuple, & de lui parler de la loy de Dieu; mais comme les textes ſacrez étoient perdus, on ne faiſoit pas beaucoup de cas de ſes inſtructions.

Les Juifs pour éprouver s'il avoit auſſi conſervé la mémoire des ſaintes Ecritures, comme il s'en vantoit, lui mirent en main cinq plumes, avec leſquelles il commença à écrire avec autant de facilité & de rapidité, que s'il n'en avoit eu qu'une; & ce fut ainſi qu'il écrivit de mémoire tous les Livres ſacrez, ſans ſe ſervir d'aucun exemplaire.

Cette merveille ne convertit pas encore les Juifs. Ils ſe diſoient entr'eux: Comment pourrons-nous ſçavoir, ſi ce qu'a écrit Eſdras, eſt le véritable texte ſacré, puiſqu'il

(e) *Vide Jo. Albert. Fabric. Cod. Pſeudepigraph. V. T. art.* 229. *p.* 1145. *& ſeq.* (f) Alcoran c. Bacra. D Herbelot Bibl. Orient. p. 697. *Ozaïr.*

(g) Voyez nôtre Diſſertation ſur ce ſujet.

n'y a perſonne d'entre nous qui l'ait jamais lû, ni qui en puiſſe rendre témoignage? Alors l'un d'eux ſe leva & dit: Je me ſouviens d'avoir oüi dire à mon pere, qu'autrefois mon ayeul avoit caché un exemplaire de la Loy dans le trou d'un rocher, en un tel endroit. On y alla, on chercha, & on trouva l'exemplaire qui avoit été caché pendant ſi long-tems; on le collationna avec ce qu'Eſdras avoit écrit, & on le trouva ſi ſemblable, qu'il n'y eut pas une ſeule lettre de différence. Alors le peuple étonné de ce prodige, s'écria: Ozair eſt le Fils de Dieu, puiſqu'il a pu faire une choſe ſi extraordinaire, & ſi ſuperieure à la portée des forces humaines. De quoi Mahomet prit occaſion de blaſphémer contre JESUS-CHRIST, en diſant que Dieu n'a point de Fils, parce qu'il n'engendre point.

Le quatriéme Livre qui porte le nom d'Eſdras (*b*), raconte la choſe autrement. Eſdras ayant demandé à Dieu, qu'il lui plût lui donner ſon eſprit, afin qu'il pût écrire de nouveau ce qui avoit été dans les Livres ſaints qui étoient perdus, Dieu lui dit: Allez trouver le peuple, & dites-leur de ne vous pas chercher de quarante jours: préparez quantité de tablettes de boüis, & prenez avec vous Sarea. Dabrias, Salemias, Echanus & Aſiel, ces cinq hommes qui ſçavent écrire promptement, puis revenez ici, & j'allumerai dans votre cœur une lumiére qui ne s'éteindra point, que ce que j'ai dit ne ſoit exécuté. Eſdras fit ce que Dieu lui avoit commandé. Il vint au lieu deſtiné, Dieu lui préſenta une coupe pleine d'une liqueur de couleur de feu. Il en but, & il ſentit ſon cœur enflammé d'une ardeur qui le dévoroit. Il commença à dicter aux cinq hommes dont nous avons parlé: il parla pendant quarante jours entiers, & on écrivit deux cens quatre livres. Il ne prenoit de la nourriture que pendant la nuit. Dieu lui dit: Réſervez ſoixante-dix de ces livres, que vous donnerez aux plus ſages du peuple; pour les autres, mettez-les en lumiere, afin que les dignes & les indignes les puiſſent lire.

Les Chrétiens orientaux diſent (*i*) qu'Eſdras avala de la pouſſiére du puits où le feu ſacré avoit été caché, & reçut ainſi le don du Saint Eſprit, qui le rendit capable de rétablir les Livres ſacrez. Tout ceci prouve le grand progrès qu'a fait dans l'Egliſe & hors de l'Egliſe ce ſentiment, que nous avons réfuté au long dans une Diſſertation faite exprés.]

II. ESDRAS. Le Texte de la Vulgate (*k*) porte qu'Eſdras ayant lû dans le ſacré Volume, Judas Maccabée livra la bataille aux Syriens: mais le Texte Grec & le Syriaque, au lieu d'*Eſdras*, liſent *Eléazar*; & il y a aſſez d'apparence que ce fut Eléazar frere de Juda, qui fit cette lecture.

ESDRELON; Campagne d'Eſdrelon, ſituée dans la Tribu d'Iſſachar, & qui s'étend de l'orient en occident, preſque depuis Scythopolis, juſqu'au mont Carmel. (*l*) On l'appelle auſſi *le Grand Champ*, *la Vallée de Jezraël*, & *la Campagne d'Eſdrela*.

ESDRELON, ou *Eſdrela*, bourg qui donnoit ſon nom à la campagne d'Eſdrelon. C'eſt la même choſe que Jezraël, dans la Tribu d'Iſſachar, *Joſue* XIX. 18. à dix milles de Scythopolis, comme le porte l'ancien Itinéraire. Voyez *Jezraël*.

ESDRIN, (*m*) nom de ville au-delà du Jourdain, où ſe donna un combat entre Judas Maccabée, & Gorgias & Timothée. Quelques-uns, comme Grotius & Hillerus, liſent *Ephron*, au lieu d'*Eſdrin*. D'autres croyent avec aſſez de vraiſemblance qu'*Eſdrin* eſt un nom d'homme: *Qui cum Eſdrin erant*; c'eſt-à-dire, ceux qui étoient commandez par Eſdras; &c.

ESEBAN, fils de Diſon, fils d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 26.

ESE-

(*f*) 4. *Eſdr.* XIV. 23. 24. *& ſeq.*

(*i*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 698. *col.* 2. (*k*) 2. *Macc.* VIII. 23. (*l*) *Vide Euſeb. in Jezraël, & in Arbela, & Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 2. *Hieronym. ad Oſee l.* (*m*) 2. *Macc.* XII. 36.

ESEBON, fils de Gad, (z) fonda apparemment, ou rétablit la ville d'Eſebon.

ESEBON, ville célébre au-delà du Jourdain, nommée autrement *Eſbus*, *Cheſbon*, *Chaſphon*, *Chaſcor*. Elle étoit, dit Eusébe, à vingt milles du Jourdain, vers l'orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben : (o) mais apparemment qu'elle fut recédée à celle de Gad, puiſqu'elle ſe trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour leur demeure. (p) Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites, ſur leſquels le Roi Séhon l'avoit conquiſe. Elle fut repriſe par les Iſraëlites peu de tems avant la mort de Moyſe. Enfin aprés le tranſport des dix Tribus au-delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent. (q) Pline l'attribuë à l'Arabie. (r) Salomon dans le Cantique des Cantiques, (ſ) parle des eaux d'Eſebon ; & le ſecond Livre des Maccabées (t) dit que l'étang d'Eſebon avoit deux ſtades, ou trois cens pas de long.

ESEC, fils de Mola. 1. *Par.* VIII. 39.

ESEIAS, pere de Saphan. 2. *Par.* XXXIV. 8.

ESEM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 29. Peut-être la même qu'*Eſmona*, ou *Aſemona*.

ESER, ſecond fils de Séhir, Horrhéen. *Geneſ.* XXXVI. 21. 27.

ESMONA, ou *Heſmona*, ou *Aſemona*, ville dans l'Arabie Pétrée, où les Hébreux firent une ſtation dans le déſert. (u) Elle eſt attribuée à la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 27.

ESNA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 47.

ESPAGNE. Tout le monde connoît cette partie de l'Europe, qui eſt environnée de la mer ; de l'Océan, du côté du couchant & du nord ; de la Méditerranée, du côté du midy & de l'orient ; & de la France, du côté de l'orient & du nord. Les Hébreux appellent l'Eſpagne *Sépharad*. (x) Eusébe, & aprés lui Bochart, (y) croyent que *Tharſis* eſt le pere des Eſpagnols. Saint Paul dit aux Romains (z) qu'il eſpere les aller voir, lorſqu'il ira en Eſpagne. Mais on doute qu'il y ait jamais été. Voyez les Commentateurs ſur *Rom.* XV. 24. Pluſieurs Peres l'ont aſſûré poſitivement. (a) D'autres en parlent avec plus de réſerve. Baronius & Pérérius ſont pour l'affirmative. Scot & ſaint Thomas ſont pour la négative. Voyez M. de Tillemont, Note 73. ſur ſaint Paul.

[ESPERANCE. *L'eſpérance d'Iſraël*, (b) étoit la venuë du Meſſie, & la fin de la captivité de Babylone, & le bonheur du ciel. Le Seigneur eſt l'eſpérance des juſtes ; leur eſpérance ne ſera point confonduë ; au contraire l'eſpérance des impies périra : *Spes impiorum peribit* (c) ; elle ſera ſans effet ; ou même ils vivront & mourront ſans eſpérance. *L'eſpérance qui eſt différée afflige l'ame* (d) ; mais quand on poſſede ce qu'on déſire ; l'ame eſt conſolée. La chair du juſte (e) *repoſera en paix* ; elle attendra tranquillement la réſurrection future. Abraham eſpéra en Dieu contre toute eſpérance : (f) *Contra ſpem in ſpem* ; lorſqu'étant ſur l'âge, Dieu lui promit un fils. *L'eſpérance de l'ingrat ſe fond comme la glace* (g) : il parle des Iſraëlites qui négligeoient de recüeillir la manne, qui fondoit au ſoleil, & leur eſpérance s'évanoüiſſoit. Les priſonniers d'eſpérance, (h) *Vincti ſpei*, ſont les Iſraëlites qui étoient en captivité, mais qui eſpéroient d'en ſortir.

L'eſpérance dans le nouveau Teſtament, ſe prend d'ordinaire pour l'eſpérance en Jesus-

(z) *Geneſ.* XLVI. 16. (o) *Joſue* XIII. 17. (p) *Joſue* XXI. 37. 2. *Par.* VI. 8. (q) *Jerem.* XLVIII. 2. (r) *Plin. l.* 5. *c.* 11. (ſ) *Cant.* VII. 4. (t) 2. *Macc.* XII. 16. (u) *Num.* XXXIII. 29.

(x) *Abdias* I. 20. (y) *Bochart. Phaleg. l.* 3. *c.* 7. (z) *Rom.* XV. 24. 28. (a) *Epiphan. hæreſ.* 27. *Chryſoſt. Præfat. in Epiſt. ad Hebr. Hieronym. in Iſai.* XI. *Theodoret. in* 2. *Timoth.* IV. *& in Philipp.* I. 26. *Gregor. in Job. l.* 31. *c.* 22. (b) *Act.* XXVIII. 20. (c) *Prov.* X. 28. *Job.* VIII. 13. (d) *Proverb.* XIII. 12. (e) *Pſalm.* XV. 9. *Act.* II. 26. (f) *Rom.* IV. 18. (g) *Sap.* XVI. 29. (h) *Zach.* IX. 12.

Jesus-Christ, l'eſpérance aux biens éternels, l'eſpérance de la réſurrection future: *Gloriamur in ſpe gloriæ filiorum Dei* (i). *L'épreuve produit l'eſpérance, & l'eſpérance ne confond point* (k). Notre eſpérance eſt fondée ſur la patience, & la conſolation que nous tirons des Ecritures (l). *La foi, l'eſpérance & la charité* (m) ſont tout le tréſor des Chrétiens. Jesus-Christ eſt toute notre eſpérance: (n) *Chriſti Jeſu ſpei noſtræ.* C'eſt dans ſes mérites, dans ſon Sang, dans ſa grace, dans ſes promeſſes, dans ſon eſprit, que conſiſte toute notre eſpérance dans cette vie & dans l'autre.

ESPIONS. Le Patriarche Joſeph (o) veut faire arrêter ſes freres, & arrête en effet & met en priſon Siméon, feignant de croire qu'ils étoient des eſpions. Suivant les loix de la guerre un eſpion trouvé dans le camp, mérite d'être pendu. Moyſe envoya douze eſpions pour conſidérer le pays de Chanaan (p), & pour ſçavoir quelle étoit la nature du pays, quelles étoient ſes forces, ſes villes, ſes habitans. Ils partirent du camp de Pharan, mirent quarante jours à faire le tour du pays, & revinrent au camp des Iſraëlites, chargez d'une branche de vigne avec ſon raiſin, qu'ils portoient à deux ſur un bâton, tant à cauſe de la groſſeur du fruit, que dans la crainte de le froiſſer. Etant de retour, ils firent leur rapport au peuple, en diſant; Le pays d'où nous venons eſt véritablement un pays où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, comme on le peut reconnoître par les fruits que nous avons rapportez; mais il a des habitans très-forts, & des villes très-bien fortifiées: nous y avons vû des géans de la race d'Enach: Amalec habite vers le midi; les Héthéens, les Jébuſéens & les Amorrhéens dans les montagnes; les Chananéens le long de la mer.

Alors le peuple commença à murmurer (q), en diſant: Nous ne pourrons jamais nous rendre maîtres de ce pays, parce que le peuple qui l'habite eſt plus fort que nous. Mais Caleb un des envoyez tâcha de les raſſurer, en diſant: Allons nous emparer de ce pays, nous en viendrons aiſément à bout. Les autres au contraire décrierent cette terre, en exagérant la difficulté qu'il y avoit d'en faire la conquête, en diſant: Ce pays dévore ſes habitans, & les peuples que nous y avons vûs ſont d'une grandeur extraordinaire. Nous y avons vû des hommes monſtrueux, des géans de la race d'Enach, auprés deſquels nous ne paroiſſons que comme des ſauterelles. A ces mots tout le peuple ſe mit à crier, & ils pleurerent toute la nuit, murmurant hautement contre Moyſe & Aaron, & s'entrediſant l'un à l'autre: Etabliſſons ſur nous un Chef qui nous ramene en Egypte. Joſué & Caleb firent en vain tous leurs efforts pour les raſſurer; le peuple courut aux pierres pour les lapider.

Mais tout d'un coup la gloire du Seigneur parut ſur le Tabernacle de l'Alliance, & il fit entendre ſa voix à Moyſe, & menaça de frapper tout le peuple, & de les exterminer; mais Moyſe intercéda pour eux, & obtint qu'ils ne mourroient point tout à la fois; mais le Seigneur jura qu'aucun de ceux qui avoient ainſi murmuré contre lui, ne verroit la terre qu'il avoit promiſe à leurs peres, à l'exception de Caleb & de Joſué, qui lui étoient demeurez fidelles.

Il eſt encore parlé d'eſpions dans le livre de Joſué (r). Ce Chef du peuple de Dieu étant prêt de faire paſſer le Jourdain aux Iſraëlites, pour les mettre en poſſeſſion de la terre promiſe, envoya deux hommes à Jéricho, pour ſçavoir l'état de cette place: ils allerent & entrerent chez une femme nommée Rahab. Elle les reçut; & le Roy de Jéricho ayant été bientôt informé de leur arrivée, envoya les demander à Rahab; mais elle

(i) *Rom. V.* 2. (k) *Rom. V.* 4. 5. (l) *Rom. XV.* 4. (m) 1. *Cor. XIII.* 13. (n) 1. *Timot. I.* 1. (o) *Geneſ. XLII.* 9. 14. (p) *Num. XLII.* 2. 3. *& ſeq.*

(q) *Num. XIV.* 1. 2. 3. *&c.* (r) *Joſue, II.* 1. 2. *&c.*

elle les cacha ſur la platte-forme de ſa maiſon, & dit aux envoyez du Roi, qu'ils étoient ſortis un peu avant la nuit, & avant qu'on fermât les portes de la ville. Dès que les envoyez s'en furent retournez, elle alla trouver les eſpions, & leur dit qu'elle ſçavoit que le Seigneur leur avoit livré le pays de Chanaan, que la frayeur en avoit ſaiſi tous les habitans; que le bruit des miracles que le Seigneur avoit faits en leur faveur s'étoit répandu par tout, & y avoit jetté la conſternation; qu'elle les prioit en reconnoiſſance de ce qu'elle venoit de faire pour leur ſauver la vie, de lui promettre avec ſerment de la conſerver elle & ſa famille, lorqu'ils ſe ſeroient rendus maîtres de Jéricho. Les eſpions le lui promirent, & elle les deſcendit avec une corde par-deſſus la muraille de la ville qui donnoit derriére ſa maiſon; & ainſi ils s'en retournerent ſains & ſaufs vers Joſué. Saint Paul loue la foi de Rahab, qui reçut & ſauva ces eſpions. (*f*)]

ESPRIT. Dans l'Ecriture le nom d'*Eſprit*, *Ruach*, en Hébreu, *Pneuma* en Grec, & *Spiritus* en Latin, (*t*) ſe prennent tantôt pour le Saint-Eſprit, troiſiéme perſonne de la ſainte Trinité, qui inſpire les Prophétes, anime les gens de bien, verſe ſon onction dans nos cœurs, nous comble de lumiéres & de conſolations, au nom duquel nous ſommes baptiſez, de même qu'au nom du Pere & du Fils; enfin l'Eſprit vivifiant, qui procéde du Pere & du Fils.

D'autres fois il ſe prend pour le ſouffle, la reſpiration, la vie animale, qui convient aux hommes & aux animaux; (*u*) ce ſouffle que Dieu nous a donné, & qu'il retire de nous, quand il nous ôte la vie.

Il ſignifie auſſi l'ame raiſonnable qui nous anime, & qui ſubſiſte même aprés la mort du corps; cette ſubſtance ſpirituelle, raiſonnable, libre, capable de la béatitude éternelle.

Le nom d'eſprit ſe met quelquefois pour le vent; ainſi: *Spiritus procellarum.* (*x*) *Spiritus grandis & fortis*; (*y*) *In Spiritus vehementi conteres naves Tharſis*, (*z*) *&c.* Dans tous ces endroits, *ſpiritus* ne déſigne qu'un grand vent.

L'Eſprit ſe prend auſſi pour marquer un Ange, un Démon, ou une ame ſéparée du corps. Il eſt dit dans les Actes, (*a*) que les Saducéens nioient l'exiſtence des ames & des eſprits. JESUS-CHRIST apparoiſſant à ſes Diſciples, leur dit: Touchez-moi, & voyez que je ne ſuis pas un eſprit; car un eſprit n'a ni chair, ni os. (*b*) Dans ſaint Paul, les bons Anges ſont appellez, (*c*) *Adminiſtratorii Spiritus.* Il eſt dit dans les Livres des Rois que le mauvais eſprit envoyé par le Seigneur, agitoit Saül; (*d*) & dans l'Evangile, les Démons ſont ſouvent nommez *eſprits impurs*, *mauvais eſprits*, *eſprits de ténebres.*

Enfin *l'eſprit* ſe prend quelquefois pour la diſpoſition du cœur, ou du corps; parce que l'on préſumoit que les bonnes, ou mauvaiſes diſpoſitions de l'un, ou de l'autre, étoient cauſées par de bons ou mauvais eſprits. Ainſi on dit, *l'eſprit de jalouſie*, (*e*) *l'eſprit de fornication*, (*f*) *l'eſprit de priéres*, (*g*) *l'eſprit d'infirmité*, (*h*) *l'eſprit de ſageſſe, & d'intelligence*, (*i*) *l'eſprit de crainte du Seigneur*, (*k*) *&c.*

[ESPRIT. Sur l'eſprit qui animoit les Prophétes, & qui cauſoit en eux des mouvemens & des enthouſiaſmes, Voyez ci-devant *Enthouſiaſme.*

Diſcernement des eſprits. C'eſt un don de Dieu qui conſiſte à diſcerner ſi un homme eſt vraiment inſpiré de l'eſprit de Dieu, ou

(*f*) *Hebr.* II. 31. (*t*) רוח *Ruah.* Πνεῦμα, *Spiritus.* (*u*) *Geneſ.* VII. 15. *Num.* XVI. 22. *Job.* XII. 10.

(*x*) *Pſalm.* X. 7. (*y*) 3. *Reg.* XIX. 11. (*z*) *Pſalm.* XLVII. 8. (*a*) *Act.* XXIII 8. (*b*) *Luc.* XXIV. 39. (*c*) *Hebr.* I. 14. (*d*) 1. *Reg.* XVI. 14. XVIII. 10. XIX. 9. (*e*) *Num.* V. 14. (*f*) *Oſee* IV. 12. (*g*) *Zach.* XII. 10. (*h*) *Luc.* XIII. 11. (*i*) *Eccli.* XV. 5. *Iſai.* XI. 2. (*k*) *Iſai.* XI. 2.

ou ſi c'eſt un faux Prophéte, un impoſteur, qui ne ſuit que l'impreſſion de ſon propre eſprit, ou de l'eſprit de ſatan. Saint Paul parle *du diſcernement des eſprits* (*l*), parmi les dons miraculeux que Dieu accordoit aux fidelles au commencement du Chriſtianiſme. Et ſaint Jean dans ſa premiere Epître : (*m*) *Ne croyez pas à tout eſprit, mais éprouvez les eſprits s'ils ſont de Dieu.*

Eteindre l'eſprit. Saint Paul (*n*) dit aux Theſſaloniciens, de ne pas éteindre l'eſprit : *Spiritum nolite extinguere.* On peut éteindre l'Eſprit ſaint en deux façons. 1°. En forçant en quelque ſorte le Saint Eſprit de ſe retirer de nous, par le péché, par le déréglement des mœurs, par la vanité, par l'avarice, par la négligence, & par les autres crimes oppoſez à la charité, à la vérité, à la paix, ou aux autres dons du Saint Eſprit. 2°. On éteint le Saint Eſprit lorſqu'on fait des actions qui font que Dieu retire de nous ſes dons ſurnaturels & gratuits, comme la prophétie, le don des langues, le don de guérir les maladies ; car encore que ces dons fuſſent purement gratuits, & que Dieu les communiquât quelquefois à des méchans ; toutefois il les accordoit auſſi ſouvent aux prieres des fidelles, & il les retiroit pour punir l'abus ou le mépris qu'on en faiſoit.

Attriſter l'eſprit (*o*), ſe peut encore prendre en deux manieres ; ou dans le ſens de la grace intérieure, habituelle ou actuelle ; ou dans le ſens des dons miraculeux dont Dieu favoriſoit les premiers Chrétiens. On attriſte l'Eſprit de Dieu, en réſiſtant aux ſaintes inſpirations, aux mouvemens de ſa grace, en vivant d'une maniére tiéde & négligente. On l'attriſte auſſi en mépriſant ſes dons, en les négligeant, en faiſant abus de ſes faveurs, par la vanité, la curioſité, la négligence. Et dans un ſens contraire : (*p*) *Nous reſſuſcitons l'Eſprit Saint qui eſt en nous*, par la pratique des vertus, par la fidélité à répondre à ſes inſpirations, par la ferveur dans ſon ſervice, par le renouvellement de nôtre reconnoiſſance, &c.

Esprit, entant qu'il eſt oppoſé à *la chair*, marque l'ame qui nous anime : *Mon eſprit ne demeurera plus dans l'homme, parce qu'il n'eſt que chair* (*q*). Je vais faire périr tous les hommes, je vais faire retirer d'eux mon ſouffle, & l'ame que je leur ai donnée, parce qu'ils ſont tous charnels, abbrutis par des paſſions charnelles, par des actions brutales ; parce qu'en un mot, *Toute chair a corrompu ſa voie* (*r*) : ils ont en quelque ſorte oublié qu'ils étoient des hommes raiſonnables, pour ſe plonger dans les déréglemens des bêtes.

Esprit dans le moral, eſt oppoſé à *la chair*. (*ſ*) *Je ſuis ſoumis par l'eſprit à la loi de Dieu ; & par la chair à la loi du péché.* Et encore, (*t*) *Si vous vivez ſelon la chair, vous mourrez : mais ſi par l'eſprit vous mortifiez les actions de la chair, vous vivrez.* Et ailleurs : (*u*) *Les œuvres de la chair ſont la fornication, l'impureté, la diſſolution, &c. mais les fruits de l'eſprit ſont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la perſévérance, &c.*

L'eſprit de Jesus-Christ qui anime les vrais Chrétiens, & les enfans de Dieu, & qui les diſtingue des enfans de ténébres, qui ſont animez de l'eſprit du monde, eſt le don de la grace, & d'adoption, l'Eſprit ſaint qui eſt répandu dans nos cœurs, & qui nous donne la confiance de crier vers Dieu, mon Pere, mon Pere (*x*). Ceux qui ſont animez de cet eſprit ont *crucifié leur chair avec ſes vices & ſes mauvais déſirs ; ſi nous vivons de l'eſprit, marchons ſelon l'eſprit* (*y*). Et ailleurs (*z*) : *Celui qui n'a pas l'eſprit de* Jesus-Christ, *n'eſt pas à lui.*

Qui

(*l*) 1. *Cor.* XII. 10. (*m*) 1. *Joan.* IV. 10. 1. (*n*) 1. *Theſſ.* V. 19. (*o*) *Epheſ.* IV. 30. (*p*) 2. *Timot.* 1. 6.

(*q*) *Geneſ.* VI. 3. (*r*) *Geneſ.* VI. 12. (*ſ*) *Rom.* VII. 25. (*t*) *Rom.* VIII. 13. (*u*) *Galat.* V. 19. 22. (*x*) *Rom.* VIII. 5. (*y*) *Galat.* V. 24. (*z*) *Rom.* VIII. 9.

Qui ſpiritum Chriſti non habet, hic non eſt ejus. L'eſprit de JESUS-CHRIST animoit les Prophétes (*a*), & les portoit à rechercher avec ſoin en quel tems devoit arriver ce qu'ils avoient prédit touchant ſa paſſion & ſa gloire.

L'Eſprit de JESUS-CHRIST, (*b*) *par lequel il a été prêcher aux eſprits qui étoient en priſon, & qui avoient été autrefois incredules du tems de Noë.* Ce paſſage embaraſſe extrêmement les Commentateurs, & il ſouffre des difficultez preſque inſurmontables. On peut voir les Commentateurs qui l'ont traité exprès. Voici le ſens qui nous paroît le plus ſimple. JESUS-CHRIST après ſa réſurrection, par la vertu du même Eſprit ſaint qui l'avoit reſſuſcité, deſcendit aux enfers, ou dans la priſon, dans le lieu où les ames des ſaints Patriarches étoient détenuës, & où elles attendoient ſa venuë; il leur annonça leur délivrance, & les tira de ce cachot; & à l'égard *des eſprits qui avoient été autrefois incredules au tems de Noë*, à l'eſprit de JESUS-CHRIST, qui leur avoit fait annoncer la vérité, & qui les avoit fait exhorter à la penitence du tems de Noë; mais qui n'ayant pas voulu profiter de ſes avis, étoient morts dans l'incredulité & dans l'endurciſſement; ceux-là apprirent auſſi la venuë de JESUS-CHRIST, & furent informez de ſa deſcente aux enfers; mais cette nouvelle ne fit qu'augmenter leurs remords, leurs ſupplices, & leur deſeſpoir.

ESPRITS. Apparitions des Eſprits. Le ſentiment qui croit que les eſprits, les Anges, les démons, les ames des morts, apparoiſſent quelquefois aux hommes, eſt univerſellement répandu parmi toutes les nations. Il eſt fondé ſur une infinité d'hiſtoires, & d'expériences, & principalement ſur l'autorité des Livres ſacrez. Les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament ſont remplis d'apparitions d'Anges & de démons; & on y voit l'opinion qui croit le retour & l'apparition des eſprits & des ames des défunts, dans l'Hiſtoire de l'évocation de Samuël par la Pythoniſſe, (*c*), dans ce que dit JESUS-CHRIST à ſes Apôtres: *Voyez & touchez, un eſprit n'a ni chair ni os* (*d*); dans ce que penſoient les Apôtres en voyant JESUS-CHRIST qui marchoit pendant la nuit ſur les eaux (*e*): *Dicentes quia phantaſma eſt.* Et dans les Actes des Apôtres (*f*), ſaint Pierre étant venu frapper à la porte, on crut que c'étoit ſon Ange, parce qu'on ſçavoit qu'il avoit été mis en priſon quelques jours auparavant. Et dans les Livres des Maccabées (*g*), le Grand Prêtre Onias & le Prophéte Jérémie apparoiſſent en ſonge à Judas Maccabée.]

ESRIEL, fils de Manaſſé. *Joſue* XVII. 2. 1. *Par.* VII. 14.

ESRON, fils de Pharés, pere d'Aram. *Ruth.* IV. 18. *Matth.* I. 3. *Luc.* III. 33.

ESSA; ville de delà le Jourdain, qui fut priſe par Aléxandre Roi des Juifs. (*h*)

ESSENIENS. On ignore l'origine des Eſſéniens, & l'étymologie de leur nom. Pline (*i*) dit qu'ils ſubſiſtoient depuis pluſieurs milliers d'années, ſans mariage, & ſans aucun commerce avec des perſonnes d'un autre ſéxe: *Ita per ſæculorum millia, incredibile dictu, gens æterna eſt, in qua nemo naſcitur.* Le quatriéme Livre des Maccabées (*k*) les appelle *Haſdæim*, & dit qu'ils ſubſiſtoient déja du tems d'Hircan Grand-Prêtre des Juifs, vers l'an du Monde 3894. avant J. C. 106. avant l'Ere vulgaire 110. Le premier Eſſénien, dont Joſeph (*l*) faſſe mention, eſt un nommé Judas, qui vivoit du tems d'Ariſtobule & d'Antigone fils d'Hircan. Suidas, (*m*) & quelques autres aprés lui, ont crû que les

(*a*) 1. *Petri.* I. 11. (*b*) 1. *Petri.* III. 19.

(*c*) 1. *Reg.* XXVIII. 11. 12. (*d*) *Luc.* XXIV. 39. (*e*) *Matt.* XIV. 26. (*f*) *Act.* XII. 13. 15. (*g*) 2. *Macc.* XV. 12. 15. 16. (*h*) *Antiq.* I. 13. c. 23. (*i*) *Plin.* I. 5. c. 17. (*k*) 4. *Macc.* c. 6. (*l*) *Antiq.* I. 13. c. 19. (*m*) *Suidas in* Προγνωσις, &c.

Eſſéniens étoient une branche des Réchabites, qui, comme on ſçait, vivoit dés avant la captivité de Babylone.

Saint Epiphane (*n*) dérive leur nom de *Jeſſé* pere de David; ou de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST dont le nom, ſelon lui, ſignifie Médecin, ou Sauveur. Il dit que c'étoit une ſecte de Samaritains, à qui Elxaï avoit inſpiré diverſes erreurs. Druſius croit que les Eſſéniens ſont une branche des Phariſiens. Saumaiſe veut qu'ils ayent tiré leur nom de la ville d'*Eſſa*, dont on a parlé plus haut; enfin Serrarius (*o*) rapporte juſqu'à douze opinions ſur le ſeul nom des Eſſéniens. Nous croyons que les *Chaſidim*, dont il eſt parlé dans quelques Pſeaumes, (*p*) & les *Aſſidéens* des Maccabées, (*q*) ſont la vraye ſource des *Eſſéniens*.

Voici la peinture que Joſeph (*r*) fait des Eſſéniens. Ils vivent entre eux dans une union parfaite, & ont en horreur la volupté, comme le plus dangereux poiſon. Ils ne ſe marient pas, mais ils nourriſſent les enfans des autres, comme s'ils étoient à eux, & leur inſpirent de bonne heure leur eſprit & leurs maximes. Ils mépriſent les richeſſes, & ne poſſédent rien qu'en commun. L'huile & les parfums ſont bannis de leurs demeures. Ils ont un air auſtére & mortifié, mais ſans affectation, & portent toujours des habits bien blancs. Ils ont un économe qui a ſoin de diſtribuer à chacun, ce dont il a beſoin. Ils exercent l'hoſpitalité envers ceux de leur ſecte; en ſorte qu'ils ne ſont jamais obligez de prendre de proviſions dans leur voyage.

Les enfans qu'ils élévent ſont tout traitez & vétus de la même ſorte, & ne changent point d'habits, que les leurs ne ſoient entiérement uſez. Tout le commerce ſe fait entre eux par échange, chacun donne ce qui lui eſt ſuperflu, pour recevoir ce dont il a beſoin. Ils ne parlent pas avant le lever du ſoleil, ſi ce n'eſt qu'ils prononcent quelques priéres qu'ils ont appris de leurs peres, & qu'ils adreſſent à cet aſtre, comme pour l'inviter à ſe lever. Aprés cela, ils vont au travail, où ils demeurent juſqu'à la cinquiéme heure du jour, qui revient à peu prés à onze heures du matin.

Aprés cet exercice, ils s'aſſemblent tous enſemble; & ſe ceignant avec des linges blancs, ils ſe baignent tous dans l'eau fraîche, puis ils ſe retirent dans leurs cellules, où il n'eſt permis à aucun étranger d'entrer. De là ils paſſent dans leur réfectoire commun, qui eſt comme un Temple ſacré, où ils demeurent dans un profond ſilence. On leur ſert du pain, & un mets à chacun. Le Prêtre fait la priére; aprés quoi ils peuvent manger. Ils finiſſent auſſi leur repas par la priére. Puis ils quittent leurs habits blancs, avec leſquels ils ont mangé, & retournent à leur travail, juſqu'au ſoir. Alors ils reviennent au réfectoire, & font manger leurs hôtes avec eux, s'ils leur en eſt ſurvenu quelqu'un.

Ils ſont trés-religieux obſervateurs de leurs paroles, & leur ſimple promeſſe vaut les ſermens les plus ſacrez. Ils évitent le jurement, comme le parjure même. Le ſoin qu'ils ont des malades, eſt trés grand, & ils ne ſouffrent pas qu'ils manquent de la moindre choſe. Ils liſent avec ſoin les ouvrages des Anciens, & cette étude les rend habiles dans la connoiſſance des plantes, des pierres, des racines & des remédes. Avant que d'accorder l'entrée de leur ſecte à leurs poſtulans, ils les éprouvent pendant un an, en leur faiſant pratiquer leurs plus pénibles exercices. Aprés ce terme, ils leur donnent entrée au réfectoire commun, & au bain. Mais ils ne les admettent dans l'intérieur de la maiſon, qu'aprés

(*n*) *Epiphan. hæreſ.* 29. *de Nazaræis*, c. 4. p. 120. (*o*) *Serrar. tr. de*. *l.* 3. *c.* 1. (*p*) *Pſalm.* LXXVIII. 2. LXXXIV. 9. (*q*) 1. *Macc.* II. 42. *Synagoga Aſſidæorum.* 2. *Macc.* XIV. 7. & XLIV. 10. (*r*) *Joſeph. de Bello*, *l.* 2. *c.* 12. *p.* 785. & *ſeq.* *Vide & Philo. lib. Quod omnis probus liber. p.* 876.

prés deux autres années dépreuves. Aprés ces deux ans on les reçoit à une eſpéce de profeſſion, dans laquelle ils s'engagent par les ſermens les plus horribles, à obſerver les loix de la piété, de la juſtice, de la modeſtie; la fidélité à Dieu, & aux Princes; de ne découvrir jamais aux étrangers les ſecrets de la ſecte, & de conſerver précieuſement les Livres de leurs maîtres, & les noms des Anges. Si quelqu'un viole ces promeſſes, & tombe dans quelque faute notable, il eſt chaſsé de la ſociété, & meurt ſouvent de misére; parce qu'il ne peut recevoir de nourriture d'aucun étranger, étant lié par les ſermens dont on vient de parler. Quelquefois les Eſséniens touchez de compaſſion, les reçoivent, lorſqu'ils ont donné de longues & ſolides preuves de leur converſion.

Aprés Dieu, ils ont un ſouverain reſpect pour Moyſe, & pour les vieillards. Le Sabbat parmi eux eſt trés-réguliérement obſervé. Nonſeulement ils n'allument point de feu, & ne préparent rien ce jour-là, ils ne remuënt pas même un meuble, & ne ſe déchargent pas des ſuperfluitez de la nature. Les autres jours, lorſqu'ils ſont obligez de ſatisfaire à ce devoir, ils ſe retirent loin à l'écart; & aprés avoir creuſé une foſſe de la profondeur d'un pied, avec une bêche qu'il portent toûjours à leur ceinture, ils ſatisfont à leur beſoin, ſe baiſſant, & ſe couvrant tout au tour avec leurs habits, de peur de ſoüiller les rayons de Dieu, dit Joſeph. Aprés quoi ils rempliſſent de terre le trou qu'ils ont fait, & vont ſe purifier aprés cette action, comme s'ils avoient contracté quelque ſoüillure.

Les Eſséniens vivent d'ordinaire fort longtems, & pluſieurs atteignent à l'âge de cent ans; ce que l'on attribuë à la ſimplicité de leur nourriture, & au grand régime de leur vie. Ils font paroître une fermeté incroyable dans les tourmens, & on en vit de grands exemples durant la guerre des Romains contre les Juifs. Ils tiennent les ames immortelles, & croyent qu'elles deſcendent de l'air le plus élevé, dans les corps qu'elles animent, où elles ſont attirées par un certain attrait naturel, auquel elles ne peuvent réſiſter. Aprés la mort, elles retournent avec rapidité au lieu d'où elles étoient venuës, comme ſortant d'une longue & triſte captivité. Ils ont ſur l'état des ames aprés la mort, à peu prés les mêmes ſentimens que les Payens, qui placent les ames des gens de bien aux Champs Eliſiens, & celles des impies dans le Tartare, & dans le Royaume de Pluton, où elles ſont tourmentées ſelon la qualité de leurs fautes.

Il y en a parmi eux quelques-uns qui ſont mariez. Dans tout le reſte, ceux-là ſont d'accord avec les autres Eſséniens. Ils ne prennent des femmes qu'aprés s'être aſſurez pendant trois ans ſi elles ſont d'une bonne ſanté, & propres à donner des enfans bien ſains. Dés que leurs femmes ſont enceintes, ils ne s'en approchent plus. L'eſclavage paſſe dans leur eſprit comme une injure faite à la nature humaine; ainſi ils n'ont point d'eſclaves parmi eux. Il y en a pluſieurs entre eux, qui ont le don de prophétie; ce que l'on attribuë à la lecture continuelle qu'ils font des Auteurs ſacrez, & à la maniére ſimple & frugale, dont ils vivent. Ils croyent que rien n'arrive dans le monde, que par les décrets de Dieu; & leur ſecte a aſſez de rapport à celle des Pythagoriciens parmi les Grecs. Outre les hommes qui faiſoient profeſſion de la vie dont on vient de parler, il y avoit auſſi des femmes qui ſuivoient le même inſtitut, & les mêmes pratiques.

Quoique les Eſséniens fuſſent les plus réligieux de leur nation, ils n'alloient pas toutefois au Temple de Jéruſalem, & n'y offroient point de ſacrifices ſanglans. Ils craignoient de ſe ſoüiller par le commerce des autres hommes, dont la vie

n'étoit pas ſi pure que la leur. Ils y envoyoient leurs offrandes, & offroient à Dieu le ſacrifice d'un cœur pur, & exempt de crimes. Philon (*f*) dit que les Eſséniens ſont au nombre d'environ quatre mille dans la Judée; & Pline (*t*) ſemble fixer leur principale demeure au-deſſus d'Engaddi, où ils ſe nourriſſent du fruit de leurs palmiers, qui ſont communs en ces quartiers-là. Il ajoûte qu'ils demeurent éloignez du bord de la mer, de peur de ſe corrompre par le commerce des étrangers. Philon aſſure qu'on en voyoit dans pluſieurs villes, mais qu'ils préféroient la demeure des campagnes: ils s'appliquoient à l'agriculture, & à d'autres exercices laorieux, qui ne les éloignoient point de la ſolitude, dont ils faiſoient profeſſion.

Leurs études n'étoient ni la Logique, ni la Phyſique, mais la Morale, & les Loix de Moyſe. Ils s'y appliquoient principalement les jours de Sabbat. Ces jours-là ils s'aſſemblent dans leurs Synagogues, où chacun eſt aſſis ſelon ſon rang; les anciens au-deſſus, & les plus jeunes au-deſſous. Un de la compagnie fait la lecture, & un autre des plus inſtruits en fait l'explication. Ils ſe ſervent beaucoup de ſymboles, d'allégories, & de paraboles, à la maniére des Anciens. Voilà l'idée que Joſeph & Philon nous donnent des Eſséniens. Nous ne voyons pas dans l'Evangile que Jesus-Christ en ait parlé, ni qu'il ait prêché parmi eux. Il n'eſt pas hors d'apparence que ſaint Jean-Baptiſte a vécu parmi eux juſqu'au tems qu'il commença à baptiſer, & à prêcher la pénitence. (*u*) Le déſert où Pline place les Eſséniens, n'étoit pas fort éloigné d'Hébron; que l'on croit être le lieu de la naiſſance de ſaint Jean. Voyez ci-devant *Aſſidéens*.

[Essenіens. Voici la peinture que Philon (*x*) fait des *Eſséniens*, qu'on peut appeller *Pratiques*, à la diſtinction des *Thérapeutes*, qu'on peut appeller Eſséniens *Contemplatifs*. Le nombre des premiers eſt d'environ quatre mille; ils vivent dans la Paleſtine éloignez du commerce des autres hommes. „ Leur nom eſt pris du „ mot Grec *Hoſios*, qui ſignifie ſaint, & qui „ marque leur grande piété; mais cette éty„ mologie n'eſt pas tout-à-fait exacte. Quoi„ que fort religieux, & fort attachez au cul„ te de Dieu, ils ne lui ſacrifient rien qui „ ait vie. Ils ſe contentent de lui offrir „ le ſacrifice d'une ame pure & ſainte, qu'ils „ s'efforcent pour cet effet de purifier. Ils „ demeurent à la campagne, & évitent les „ grandes villes, à cauſe de la corruption „ qui y regne ordinairement, perſuadez que „ comme on contracte des maladies en reſ„ pirant un air infecté, auſſi les mauvais „ exemples des habitans de l'endroit où „ l'on paſſe ſa vie, font ſouvent ſur l'eſ„ prit des impreſſions ineffaçables.

„ Les uns travaillent à la terre, & les „ autres à des métiers & à des manufac„ tures des choſes ſeulement qui ſervent „ pendant la paix, ne voulant faire que „ du bien à eux-mêmes & aux autres hom„ mes. Ils n'amaſſent ni or ni argent, „ ne font pas non plus de grands acquêts „ de terre pour augmenter leurs revenus: „ contens de poſſeder ce qui néceſſaire pour „ ſubvenir aux beſoins de la vie. Ce ſont „ peut-être les ſeuls hommes, qui ſans „ argent & ſans terre, par choix, plutôt „ que par néceſſité, ſe trouvent aſſez ri„ ches parce qu'ils ont beſoin de peu de „ choſes, & que ſçachant ſe contenter de „ rien, pour ainſi dire, ils ſont toujours „ dans l'abondance. Vous ne trouvez pas „ un artiſan parmi eux qui veüille travail„ ler à faire une fleche, un dard, une é„ pée, un caſque, une cuiraſſe ou un bou„ clier, ni aucune eſpéce d'armes, de ma„ chines ou d'inſtrumens qui ſervent à la „ guerre. Ils ne font même pendant la „ paix aucune des choſes dont les hom„ mes font un mauvais uſage. Ils ne ſe mêlent

(*f*) *Philo lib. Quod omnis probus liber.* (*t*) *Plin. l.* 5. *c.* 17. (*u*) *Vide Epiphan. hæreſ.* 29. *de Nazaræis.* (*x*) *Philo l. Quod omnis probus liber.*

„ mêlent ni du trafic, ni de la navigation, „ de crainte que cela ne les engage dans „ l'avarice. Ils n'ont point d'eſclaves, mais „ ils ſe ſervent les uns les autres; ils condam- „ nent la domination que les maîtres „ exercent ſur leurs eſclaves, comme „ une choſe non ſeulement injuſte & „ contraire à la ſociété, mais auſſi com- „ me impie, & contraire à la Loy de na- „ ture, qui comme une mere commune „ a fait naître tous les hommes freres & „ égaux; mais la cupidité qui a pris le deſ- „ ſus, détruit cette parenté, & met entr'eux „ la haine & l'indifférence, au lieu de l'a- „ mitié & de la familiarité, qui devroient „ y regner.

„ Pour ce qui eſt de la Philoſophie, ils „ laiſſent la Logique à ceux qui ſe plaiſent „ aux diſputes des mots, & la regardent com- „ me abſolument inutile pour acquerir la „ vertu. Il laiſſent auſſi la Phyſique & la „ Métaphyſique, excepté ce qui regarde l'exi- „ ſtence de Dieu, ou la production originale „ de toutes choſes, à ceux qui ont du tems „ de reſte pour s'y appliquer, ou qui ſont „ entêtez de les ſubtiliſer. Mais ils étudient „ beaucoup la Morale, dont ils trouvent „ les fondemens & les regles dans les loix „ de leur pays, qui ſont telles, qu'elles n'ont „ pu partir de l'eſprit de l'homme, ſans une „ inſpiration particuliere de la Divinité. Ils „ s'y inſtruiſent tous les jours, mais prin- „ cipalement le ſeptiéme, qui eſt ſaint par- „ mi nous; ils s'abſtiennent de tout travail ce „ jour-là, & ſe rendent dans leurs Synago- „ gues ou lieux d'aſſemblées, où chacun ſe „ place ſelon ſon rang de réception dans le „ corps; les plus nouveaux y occupent tou- „ jours la derniere place, & s'y rangent „ dans la bienſéance convenable pour y en- „ tendre la parole de Dieu. Cela fait, un „ d'entr'eux prend le Livre & fait la lecture; „ un autre, qui eſt d'ordinaire un des plus „ habiles, explique ce qui a été lû. Ils ſuivent „ dans leur explication la méthode de déve- „ lopper les ſens allégoriques des Ecritures.

„ Leurs inſtructions roulent principalement „ ſur la ſainteté, l'équité, la juſtice, l'éco- „ nomie, la politique, la diſtinction du vrai „ bien & du vrai mal, de ce qui eſt indiffé- „ rent, de ce qu'on doit rechercher, & de ce „ qu'on doit fuir. Les trois maximes fondamen- „ tales de leur morale, ſont l'amour de Dieu, „ l'amour de la vertu, l'amour du prochain. „ Ils donnent des preuves de leur amour „ de Dieu dans une chaſteté conſtante pendant „ toute leur vie, dans un grand éloignement „ du jurement, du menſonge, & en attri- „ buant à Dieu tout ce qui eſt bon, ſans „ le faire jamais auteur du mal. Ils font voir „ leur amour pour la vertu dans leur déſin- „ tereſſement, dans leur éloignement de la „ gloire & de l'ambition, dans leur renon- „ cement au plaiſir, dans leur continence, „ leur patience, leur ſimplicité, leur facilité „ à ſe contenter, leur mortification, leur „ modeſtie, leur reſpect pour les loix, leur „ conſtance, & les autres vertus. Enfin ils „ font voir leur amour pour le prochain dans „ leur libéralité, & leur conduite égale en- „ vers tous & leur communauté de biens, „ ſur laquelle il eſt bon de s'étendre un peu ici.

„ Premierement nul d'entr'eux en parti- „ culier n'eſt maître de la maiſon où il de- „ meure; tout autre de la même ſecte qui „ y viendra, y ſera maître comme lui. „ Comme ils vivent en ſocieté, & boivent „ & mangent en commun, on prépare à „ manger pour toute la communauté, tant „ pour ceux qui ſont préſens, que pour ceux „ qui ſurviennent: il y a un dépôt com- „ mun dans chaque communauté particuliè- „ re, où l'on réſerve tout ce qu'il faut à „ chacun pour la nourriture & pour les „ habits. Tout ce que chacun gagne s'ap- „ porte dans la maſſe commune; & ſi quel- „ qu'un tombe malade, en ſorte qu'il ne „ puiſſe plus travailler, on lui fournit du „ commun tout ce qui lui eſt néceſſaire pour „ le rétabliſſement de ſa ſanté. Les plus jeunes „ portent un grand reſpect aux anciens, & les „ traitent à peu près de même que les enfans „ traitent leurs peres dans leur vieilleſſe.

Joſeph

„ Joſeph (*y*) nous apprend que les Eſſé-
„ niens attribuent tout à Dieu. Ils tiennent
„ les ames immortelles, & croyent que la
„ juſtice eſt de toutes les choſes la plus
„ digne de nos empreſſemens & de nos re-
„ cherches. Ils envoyent leurs offrandes
„ au Temple, mais n'y offrent point de ſa-
„ erifices ſanglans. On leur en refuſe l'entrée,
„ à eauſe des purifications uſitées parmi les
„ Juifs (auſquelles apparemment ils ne veu-
„ lent pas ſe ſoumettre, ou parce qu'ils ſe
„ croyent plus purs que les autres) & ils ſont
„ obligez de faire leurs ſacrifices dans leur
„ ſocieté particuliére. Du reſte ee ſont de très-
„ honnêtes gens, dont l'emploi principal eſt
„ l'agriculture. Leur Juſtice eſt admirable, &
„ ſurpaſſe tout ce qu'on en connoît chez les
„ Grecs & les Barbares; comme s'y exerçant
„ de longue main, & n'en interrompant jamais
„ le cours. Leurs biens ſont communs, &
„ eelui qui eſt entré riche dans leur Societé,
„ n'en poſſede pas plus que le plus pauvre de
„ tous. Leur nombre eſt de plus de quatre mil-
„ le hommes: ils ne ſouffrent parmi eux ni
„ femmes, ni eſclaves, regardant ceux-ci eom-
„ me une ſource perpétuelle d'injuſtice, &
„ celles-là eomme une cauſe d'embarras & de
„ diviſions; ainſi vivant ſéparez des autres
„ hommes, ils ſe ſervent l'un l'autre dans leurs
„ beſoins réciproques.

„ Pour receveurs des biens & des revenus
„ communs de leur Societé, ils choiſiſſent
„ les Prêtres les plus diſtinguez par leur mé-
„ rite, qui ſont auſſi chargez d'en donner
„ ce qu'il faut pour la table de la maiſon.
„ Leur maniére de vivre n'a rien de ſingulier
„ ni d'affecté; elle eſt ſimple, & à peu près
„ la même que celle des Pléiſtes parmi les
„ Daces. Dans un autre endroit Joſeph dit
„ que les Eſſéniens ſoutiennent que le deſtin
„ gouverne tout, & qu'il n'arrive rien aux
„ hommes, que ce qu'il a réglé. On peut
conſulter ſur les *Eſſéniens* les Auteurs qui
ont traité des Sectes des Juifs. Voyez no-
tre Bibliothéque ſacrée, ſous ce titre, *Sec-
tes des Juifs.*]

(*y*) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 2.

I. ESTHAMO, ou *Eſthemo*, ville dans la partie méridionale de Juda. (*z*) Euſébe dit que c'étoit un gros bourg dans le canton d'Eleuthéropolis, au nord de cette ville. Elle fut cédée aux Prêtres pour leur demeure. (*a*)

II. ESTHAMO, fils de Jesba. 1. *Par.* IV. 17.

III. ESTHAMO, fils d'Odaïa. 1. *Par.* IV. 19.

ESTHAOL, ville de la Tribu de Dan. (*b*) Elle avoit d'abord appartenu à la Tribu de Juda. (*c*) Euſébe (*d*) dit qu'elle étoit à dix milles d'Eleuthéropolis, en allant vers Nicopolis.

ESTHER, autrement *Ediſſa*, de la Tribu de Benjamin, fille d'Abihaïl. Ses parens étant morts, Mardochée ſon oncle paternel prit ſoin de ſon éducation. Aprés qu'*Aſſuérus*, autrement Darius fils d'Hyſtaſpe, eut répudié Vaſthi, (*e*) on ehercha dans toutes les Provinces de l'Empire des Perſes, toutes les plus belles perſonnes que l'on pût trouver; Eſther fut de ce nombre. (*f*) On l'amena à la Cour, & elle fut confiée à un eunuque pour la nourrir, & lui fournir tout ce qui étoit néceſſaire. On lui donna ſept filles pour la ſervir, & elle demeura ainſi un an entier à ſe diſpoſer par l'uſage des huiles de ſenteur, & des parfums, à ſe préſenter devant le Roy.

Le tems étant venu (*g*) qu'elle devoit être conduite à l'appartement du Roy, on lui donna tous les ornemens qu'elle voulut; & elle trouva graces aux yeux du Roy Aſſuérus. Il lui mit ſur la tête le diadéme royal, & la déclara Reine en la place de Vaſthi. Le Roi fit ſes nôces avec une magnificence royale, & fit des largeſſes & des remiſes à ſes peuples, à cauſe de eette fête. Or Eſther ne déclara point qui elle étoit, & ne dit pas que Mardochée étoit

(*z*) *Joſue XV.* 50. & *XXI.* 14. 1. *Reg. XXX.* 28. (*a*) 1. *Par. VI.* 58. (*b*) *Joſue XIX.* 41. (*c*) *Joſue XV.* 33. (*d*) *Euſ b. in Eſthaul.* (*e*) An du Monde 3486. avant J. C 514. avant l'Ere vulg. 518. (*f*) *Eſth.* II. (*g*) An du Monde 3490. avant J. C. 510. avant l'Ere vulg. 514.

étoit ſon oncle, parce que celui-ci le lui avoit défendu.

Le Roi Aſſuérus ayant élevé en honneur un de ces Officiers, nommé Aman; & celui-ci voulant exiger des honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu, Mardochée les lui refuſa conſtamment, ce qui lui attira l'indignation d'Aman: (*h*) & pour ſe venger du mépris prétendu que Mardochée faiſoit de ſa perſonne, il obtint du Roi un ordre de mettre à mort tous les Juifs qui étoient dans ſes Etats. (*i*) Mardochée en donna avis à Eſther, & lui fit dire qu'il falloit qu'elle ſe préſentât au Roi, & lui demandât la révocation de cet ordre, qu'Aman n'avoit obtenu qu'en ſurprenant le Roi. Eſther s'en défendit (*k*) ſur ce qu'il y avoit déja trente jours que le Roi ne l'avoit point fait venir, & qu'elle n'oſoit l'aller trouver, ſans être appellée, à cauſe de la défenſe que le Roi avoit faite ſous peine de la vie, à qui que ce fût, d'entrer dans ſa ſale intérieure, ſans y être appellé par ſes ordres; à moins qu'il n'étendit vers la perſonne qui ſe préſenteroit, ſon ſceptre d'or, & qu'il ne la garantît de la mort par cette marque de clémence.

Mardochée ne ſe rendit pas à cette raiſon. Il fit dire à Eſther que nul danger ne devoit l'empêcher de ſecourir ſa nation dans une telle extrémité, & que c'étoit apparemment pour cela même que Dieu l'avoit élevée à la dignité Royale, afin de la mettre en état d'agir dans une occaſion comme celle-là. Eſther ſe diſpoſa donc par la prière, par l'humiliation & par le jeûne, à ſe préſenter devant le Roi: elle dit à Mardochée de paſſer de même trois jours & trois nuits dans le jeûne & la prière, pour attirer la miſéricorde de Dieu ſur ſon entrepriſe.

Après les trois jours, (*l*) Eſther ſe revêtit de ſes habits Royaux; & s'étant renduë à l'appartement du Roi, elle ſe tint vis-à-vis la porte de la ſale intérieure, où étoit le trône du Roi. Aſſuérus l'ayant vuë, étendit vers elle ſon ſceptre d'or, & lui dit: Eſther, que demandez-vous? Quand vous me demanderiez la moitié de mon Royaume, je vous la donnerai. Eſther lui répondit: Je ſupplie le Roi de venir aujourd'hui, s'il lui plaît, au feſtin que je lui ai préparé, & Aman avec lui. Le Roi & Aman vinrent donc au feſtin de la Reine; & le Roi lui dit de nouveau qu'elle pouvoit lui demander tout ce qu'elle déſireroit. Mais Eſther ne lui demanda autre choſe, ſinon qu'il lui plût revenir encore le jour ſuivant dîner chez elle avec Aman.

Le Roi y vint donc, & Aman avec lui; (*m*) & dans la chaleur du vin, Aſſuérus lui ayant reïtéré les mêmes promeſſes qu'il lui avoit faites auparavant, Eſther lui répondit: O Roi, ſi j'ai trouvé grace à vos yeux, je vous ſupplie de m'accorder ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore vôtre clémence. Le Roi lui dit: Et qui eſt celui qui a conſpiré contre vôtre vie, & contre celle de vôtre peuple? Eſther répliqua: C'eſt cet Aman que vous voyez, & qui eſt nôtre plus cruel adverſaire. Le Roi en même-tems ſe leva tout en colére, & ſortit dans le jardin, qui étoit prés de la ſale. Aman ſe leva auſſi de table, & ſe jetta aux genoux de la Reine, pour la ſupplier de lui ſauver la vie. En même-tems le Roi étant rentré, & ayant vû Aman qui s'étoit jetté ſur le lit de table où étoit Eſther, s'écria: Comment; il veut encore faire violence à la Reine en ma préſence, & dans ma maiſon? A peine la parole fut ſortie de la bouche du Roi, que l'on ſaiſit Aman, qu'on lui couvrit le viſage, & qu'on le mena pour le faire mourir. Voyez *Aman*.

Le même jour (*n*) le Roi révoqua l'ordre qu'il avoit donné d'exterminer tous les Juifs de

(*h*) *Eſth.* III. (*i*) An du Monde 3495. avant J. C. 505. avant l'Ere vulg. 509. (*k*) *Eſth.* IV. (*l*) *Eſth.* V.

(*m*) *Eſth.* VII. (*n*) *Eſth.* VIII.

de ſe venger de leurs ennemis, de tuer les hommes, les femmes & les enfans, & de piller leurs maiſons. Le jour pour exécuter cette vengeance, fut marqué au treizéme jour du mois Adar, qui étoit le même jour auquel Aman avoit reſolu de les faire périr. En exécution de cette permiſſion, les Juifs firent un grand carnage de leurs ennemis (*o*) dans toute l'étenduë du Royaume d'Aſſuérus; en ſorte que dans la ſeule ville de Suſes, ils tuérent juſqu'à cinq cens de leurs ennemis, ſans compter les dix fils d'Aman. Ils continuérent encore le lendemain à tuer leurs ennemis, avec la permiſſion du Roi; mais ſeulement dans Suſes; & on compta dans les autres villes juſqu'à ſoixante & quinze mille morts, que les Juifs maſſacrérent le treiziéme jour d'Adar. Ils choiſirent le quatorziéme du même mois, pour faire une Fête ſolemnelle en mémoire de cet événement; & ils donnérent à cette Fête le nom de *Purim*, c'eſt-à-dire, *les ſorts*, à cauſe que ce jour-là ils devoient être mis à mort, ſuivant le ſort qu'Aman avoit tiré à cette intention.

Le Livre d'Eſther, qui contient l'hiſtoire que nous venons de rapporter, a toûjours paſſé pour canonique chez les Juifs, comme dans l'Egliſe Chrétienne: mais la canonicité des additions qui ſe trouvent à la fin de ce Livre dans les Editions Latines, & qui ne ſont pas dans les Exemplaires Hébreux, a été fort conteſtée. Les Exemplaires de la Verſion Grecque que nous avons, ne ſont pas uniformes entre eux, & ſont aſſez différens de l'Hébreu; & les anciennes Traductions Latines qu'on avoit de cet Ouvrage avant celle de ſaint Jérôme, différoient & du Texte Hébreu, & des Verſions Grecques. On lit dans le Grec à la tête de ce Livre, que *la quatriéme année de Ptolemée & de Cléopatre, Doſithée accompagné de Ptolemée ſon fils, apporta en Egypte la Lettre de Purim, qu'ils diſoient avoir été traduite en Grec par Lyſimaque fils de Ptolemée.* On croit que le Roi Ptolémée ſous lequel cette Traduction fut apportée en Egypte, eſt *Ptolemée philométor*, mort en 3861. longtems aprés Ptolemée Philadelphe, ſous lequel on fixe communément la Verſion des Septante. C'eſt apparemment ce Lyſimaque qui eſt l'Auteur des additions, qui ſe remarquent dans le Texte Grec d'Eſther.

Quant à l'Auteur original de ce Livre, on eſt aſſez partagé ſur cela. Saint Clément d'Alexandrie, (*p*) ſuivi de quelques Rabbins, & de pluſieurs de nos Commentateurs, l'attribuënt à Mardochée; & le Livre lui-même favoriſe ce ſentiment, puiſqu'il porte (*q*) que Mardochée écrivit cet événement: *Mardochæus memoriam rei litteris tradidit.* D'autres (*r*) le donnent à Eſdras. D'autres (*ſ*) croyent que la Grande Synagogue le compoſa, & le mit dans le Canon des Ecritures. Nous fixons le tems auquel cette hiſtoire arriva, ſous le regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, que nous croyons être le même qu'Aſſuérus. On peut voir *Aſſuérus*, *Aman*, *Mardochée*, où nous rapportons pluſieurs circonſtances de l'hiſtoire d'Eſther. Voyez auſſi nôtre Préface ſur le Livre d'Eſther.

ESTHON, fils de Mahir, & pere de Bethrapha. 1. *Par.* IV. 11 12.

ESTRADE, ou Tribune d'airain de Salomon. C'étoit comme un piédeſtal quarré, de trois coudées de haut, de cinq de long, & d'autant de large, (*t*) ſur lequel étoit un ſiége, ou une eſpéce de trône, dont le doſſier étoit en rond, il étoit placé vis-à-vis la porte du parvis des Prêtres, dans la partie ſupérieure du grand parvis: c'eſt-là où le Roi ſe mettoit ordinairement lorſqu'il alloit au Temple.

[ETENDRE LA MAIN, ſignifie chatier, exercer ſa ſévérité, ſa juſtice. (*u*) *Ex-*

(*o*) *Eſth* IX.

(*p*) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat.* (*q*) *Eſth.* XII. 4. (*r*) *Epiphanius de ponderib. & menſur. Aug. de Civit. l.* 18. *c.* 36. *Iſidor. origin. l.* 6. *c.* 2. (*ſ*) *Talmud. in Baba Batra c.* 1. *Rabb. plures.* (*t*) 2. *Paral.* VI. 13. (*u*) *Pſalm.* LIV. 21.

Extendit manum ſuam in retribuendo. Dieu a tiré ſon peuple de l'Egypte avec la main étenduë & ſon bras élevé; il l'en a tiré à force de prodiges & de châtimens, dont il a frappé les Egyptiens. *La main de Dieu eſt encore étenduë* (x); il eſt encore tout prêt à frapper.

Etendre ſa main, eſt quelquefois un geſte de miſericorde: *J'ai étendu ma main pendant tout le jour* (y) vers un peuple ingrat & rebelle. *J'ai appellé*, dit le Sage (z), *& vous avez refuſé de m'entendre: j'ai étendu ma main, & nul n'a regardé.*

Je n'ai pas voulu étendre ma main ſur l'oint du Seigneur (a); je ne l'ai pas voulu tuer. *Etendez un peu votre main ſur Job, & vous verrez s'il ne vous bénit en face* (b): frappez-le, traitez-le avec rigueur, & vous verrez s'il ne vous blaſphême.

Etendre la main ſur une choſe, la prendre, la dérober. Il fera ſerment (c) *qu'il n'a pas étendu ſa main ſur ce qui appartient à ſon prochain.*

Etendre le doigt, eſt un geſte railleur. (d) *Si abſtuleris de medio tui catenam, & deſieris extendere digitum*: Si vous ôtez du milieu de vous la chaîne, ou le joug, dont vous accablez vos créanciers, & que vous vous abſteniez de les montrer au doigt, par un geſte inſultant & mocqueur. Quelques-uns prennent cela pour un geſte de menace, comme: *Nicanor étendit ſa main contre le Temple*, (e) *menaçant de le brûler.*

Etendre le niveau ſur une ville, la ruiner, la raſer, la mettre rez de terre. *Perpendiculum extenditur ſuper Jeruſalem*, dit Zacharie (f); & *cogitavit Dominus diſſipare murum filiæ Sion. Tetendit funiculum ſuum*, dit Jérémie. (g)

ETERNEL, ETERNITE'. Ces termes ſe prennent ſouvent pour un long tems, & il ne faut pas toujours les prendre dans la rigueur; par exemple, on appelle (h) *les montagnes éternelles*, pour marquer leur antiquité. Dieu promet à David un trône, un regne éternel, une poſtérité qui ne s'éteindra jamais; c'eſt-à-dire que ſon empire & celui de ſes enfans ſera d'une très-longue durée; qu'il ſera même éternel, ſi on l'entend du regne du Meſſie. Ainſi *Le juſte ne ſera jamais ébranlé*: Vous nous conduirez *dès à preſent juſqu'a l'éternité*, &c. c'eſt-à-dire pendant toute notre vie.

Mais d'éternité, quand il s'agit de Dieu, marque toujours une autorité réelle. *Dominus regnabit in æternum & ultra* (i). Et ailleurs: Je leverai ma main au ciel, & je ferai ſerment en diſant: (k) *Je vis éternellement.* Les bienheureux joüiront d'une vie & d'un bonheur éternel; & les réprouvés ſeront jettez au feu éternel. (l). Le fils de Dieu eſt nommé *le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſedech* (m). Son Evangile eſt nommé (n) *l'Evangile éternel*: le rachat qu'il nous a procuré, *la rédemption éternelle* (o): ſon ſang qu'il a répandu pour nous, *le ſang de l'alliance éternelle* (p): la gloire & la récompenſe qu'il nous a méritée, *un poids éternel de gloire*: (q) *Æternum gloriæ pondus*: le Myſtére de ſon Incarnation & de notre ſalut, *Myſterium temporibus æternis tacitum* (r), le Myſtére inconnu aux tems éternels: il a été révelé aux Patriarches & aux Prophétes, mais d'une maniére obſcure & cachée. *Les tabernacles*, ou les tentes *éternelles* (ſ), ſont les demeures que Dieu deſtine dans le ciel aux prédeſtinez. La Sageſſe eſt éternelle, *Ab æterno ordinata ſum* (t): c'eſt un éclat qui rejaillit *de la lumiere éternelle*, &c. *Candor lucis æternæ* (u).

(x) *Iſai.* V. 25. IX. 12. 17. (y) *Iſai* LXV. 2. (z) *Prov.* I. 24. (a) 1. *Reg.* XXIV. 11. (b) *Job.* I. 11. (c) *Exod.* XXII. 8. 11. (d) *Iſai.* LVIII. 9. (e) 1. *Macc.* VII. 35. 47. (f) *Zach.* I. 16. (g) *Thren.* II. 8.

(h) *Geneſ.* XLIX. 26. & *Deut.* XXXIII. 15. (i) *Exod.* XV. 18. (k) *Deut.* XXXII. 40. (l) *Matt.* XXV. 46. (m) *Pſalm.* CIX. 4. (n) *Apoc.* XIV. 6. (o) *Hebr.* IX. 12. (p) *Hebr.* XIII. 20. (q) 2. *Cor.* IV. 17. (r) *Rom.* XVI. 25. (ſ) *Luc.* XVI. 9. (t) *Proverb.* VIII. 23. (u) *Sap.* VII. 26.

ETHAI, fils de Rébaï, ſurnommé Géthéen, natif de la ville de Gabaath, (x) étoit un des plus fidéles ſerviteurs de David. Il ſe diſtingua dans la guerre de David contre Abſalon. (y)

I. ETHAM, troiſiéme ſtation des Iſraëlites, aprés leur ſortie d'Egypte. (z) Etham devoit être vers la pointe de la Mer Rouge. C'eſt peut-être la même que *Bathus*, ou *Buthum*. D'Etham les Hébreux allérent à Pihahiroth.

II. ETHAM. Rocher d'Etham, où Samſon ſe retira, aprés avoir brûlé les moiſſons des Philiſtins. (a)

III. ETHAM, ou plûtôt, *Ethan*, lieu délicieux par ſes belles eaux, & par ſes beaux jardins, à deux *ſchanes*, (b) ou ſoixante ſtades, c'eſt-à-dire, à ſix lieuës de Jéruſalem, vers le midy, où Salomon alloit ſouvent pour ſe divertir. Il y avoit au même endroit une ville nommée *Etham*, *Joſue* xv. 60. dans le Grec des Septante, & 1. *Par.* IV. 32. & 2. *Par.* XI. 6. & *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. 3.

Les Voyageurs (c) parlent des belles eaux qu'on voit encore à cinq ou ſix lieuës de de Jéruſalem. Nous croyons que ce ſont les mêmes que Pilate fit conduire à Jéruſalem, (d) & on remarque encore aujourd'hui des ruines de l'aqueduc qui les y amenoit. Quelques-uns (e) croyent que les fleuves d'Ethan, dont il eſt parlé dans le Pſeaume LXXIII. 15. ne ſont autres que ces eaux d'Etham. Voyez *Aithan*, ou *Aitham*.

ETHAN EZRAITE, un des hommes les plus ſages de ſon tems. Salomon étoit cependant plus ſage que lui. (f) Le Pſeaume LXXVIII. porte le nom d'Ethan Eſraïte. On peut voir nôtre Supplément, page 133. Ethan Eſraïte eſt le même que *Ethan* fils de Chuſi, ou Chaſia, de la Tribu de Lévi, & de la famille de Mérari. (g) Il s'appelloit auſſi *Idithun*; & il paroît ſous ce nom à la tête de pluſieurs Pſeaumes. Ethan étoit un des premiers Maîtres de la Muſique du Temple. (h)

ETHAN, fils de Samma, Lévite de la famille de Gerſom.

ETHAN; *Fleuves d'Ethan.* Il en eſt parlé dans le Pſeaume LXXIII. 15. & on l'explique ou des eaux d'*Etham*, dont on vient de parler, ou des fleuves violens & rapides ſuivant la force de l'Hébreu *Ethan*, (i) qui ſignifie fort, haut, élevé. Les Juifs l'entendent des fleuves que les Iſraëlites paſſérent en venant dans la Terre ſainte. Ils croyent que l'Arnon fut mis à ſec, de même que le Jourdain, pour donner paſſage aux Hébreux.

ETHANIM, mois des Hébreux. 3. *Reg.* VIII. 2 C'eſt dans ce mois que le Temple de Salomon fut dédié. Apres le retour de la captivité, on donna au mois *Ethanim* le nom de *Thiſri*, qui répond à nôtre mois de Septembre.

ETHAROTH, *Ethroth*, ou *Atharoth*. Il y a plus d'une ville de ce nom. Il y en a une dans la Tribu de Gad, *Num.* XXXII. 33. apparemment la même qu'*Atharoth-Sophan*, qui fut donnée à la Tribu de Gad, XXXII. 35. & une autre ſur les frontiéres d'Ephraïm, entre Janoë, & Jérico; *Joſue* XVI. 7. C'eſt apparemment la même qu'*Atharoth-Adar*, marquée *Joſue* XVI. 5. & XVIII. 13.

ETH-BAAL, Roi des Sidoniens, pere de Jézabel épouſe d'Achab. (k)

ETHECA Ce terme ſe trouve dans Ezéchiel, XLI. 15. 16. *Ethecas ex utraque parte centum cubitorum.* Ce terme eſt formé ſur l'Hébreu *Athikim*, ou *Ethikim*, qui peut ſignifier une galerie, un portique, un lieu,

(x) 1. *Par.* XI. 31. (y) 2. *Reg.* XV. 20. 21. *&c.* (z) *Exod.* XIII. 20. *Num.* XXXIII. 6. (a) *Judic.* XV. 8. (b) *Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 272. (c) Cotovic. le Brun, le Pere Roger, &c. (d) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 13. (e) *Iſidor. Peluſ. l.* 2. *Ep.* 66. (f) 3. *Reg.* IV. 31.

(g) 1. *Par.* VI. 44. (h) 1. *Par.* XV. 17. & *ſeq.* (i) אֵיתָן *Ethan. Validus, fortis.* (k) 3. *Reg.* XVI. 31.

ſieu ſéparé. Saint Jérôme qui a employé le terme *Ethera* au Chapitre XLI. d'Ezéchiel, le rend au Chapitre XLII. 3. 5. par un portique ; & c'eſt ſa vraye ſignification. Cependant dans ſon Commentaire il lit *Ecthera*, & dit que ce terme ſignifie un balcon : (*l*) *Ecthetas Romæ appellant ſolaria de cœnaculorum parietibus eminentia, ſive Mœniana, ab eo qui primus invenit.*

ETHEEL, fils d'Iſaïe, pere de Maaſia, de la Tribu de Benjamin. (*m*)

ETHEI, fils de Jéraa, & pere de Nathan. (*n*) C'eſt peut-être le même que *Ethi*, un des braves de l'armée de David. (*o*)

ETHER, autrement *Athar*, ou *Jéther*, à vingt milles d'Eléuthéropolis, prés de Malatha, dans la partie la plus méridionale de Juda. (*p*) Ether fut d'abord attribuée à la Tribu de Juda, (*q*) & enſuite elle fut cédée à Siméon. (*r*)

ETHIOPIE, autrement *Abyſſinie*, un des plus grands Royaumes de l'Afrique. Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de l'*Ethiopie* : mais ſous ce nom, il ne faut pas toûjours entendre l'Ethiopie proprement dite. Le plus ſouvent ſous ce nom de *Chus*, qu'on traduit par Ethiopie, il faut entendre le pays qui eſt ſur les côtes orientales de la Mer Rouge, & à la pointe de cette mer joignant l'Egypte. Séphora femme de Moyſe, qui étoit de Madian ſur la Mer Rouge, eſt appellée *Chuſite*, ou *Ethiopienne*. (*s*) On peut voir ce que nous avons dit ſur le mot *Chus*, & ſur *Candace* Reine d'Ethiopie.

[ETHIOPIE. Nous avons fait voir dans ce Dictionnaire, que le nom de *Chus*, qu'on traduit d'ordinaire par *l'Ethiopie*, ſe donne à trois pays différens les uns des autres. 1°. Au pays de *Chus* ſur le fleuve Gehon : 2°. Au pays de Chus ſur la rive orientale de la mer rouge ; 3°. Au pays de Chus, ſitué au-deſſus de la Thébaïde & de la haute Egypte ; & que faute de diſtinguer ces termes, on eſt tombé dans des fautes très-conſidérables.

Les anciens Auteurs profanes n'ont pas été plus conſtans dans l'acception du mot d'Ethiopie, Ils l'ont donné 1°. à l'Ethiopie proprement dite : 2°. à certains peuples d'Arabie ſituez ſur la mer rouge, d'où vient qu'Homere (*t*) diſtingue les Ethiopiens en orientaux & occidentaux, les uns du côté du Nil & de la mer rouge, & les autres de l'autre côté de la même mer, & du même fleuve. Denys le Géographe (*u*) & Euſtathe parlent auſſi des Ethiopiens orientaux ſituez vers l'Arabie. 3°. Enfin ils placent d'autres Ethiopiens dans la Caldée & dans la Suſiane, puiſque Memnon fils de l'Aurore, qui vint de Suſes à la guerre de Troyes, eſt nommé *Roy d'Ethiopie*, dans Héſiode (*x*), & dans Pindare (*y*) *l'Ethiopien fils d'Aurore.*

Hérodote (*z*) reconnoît deux ſortes d'Ethiopiens dans l'armée de Xercés ; les uns orientaux, qui avoient leur demeure en Aſie, & étoient rangez avec les Indiens, dont ils ne différoient que par le langage & la chevelure, ils avoient les mêmes armes, & portoient en maniére de caſque des peaux de têtes de chevaux, dont les oreilles & les crins leur ſervoient comme de pennaches & d'aigrettes ; & au lieu de bouclier, ils avoient des peaux de grués ; ou plutôt leurs boucliers étoient couverts de peaux de grués. Les Ethiopiens d'Afrique (*a*) ont les cheveux fort noirs & fort crépus, & ceux d'Aſie les portent fort longs. Il dit ailleurs qu'ils ſe ſervent d'arcs très-longs & très-forts ; que l'airain eſt chez eux le plus précieux des métaux ; qu'ils vivent très-frugalement, & joüiſſent d'une longue vie. Ce qui nous importe ici, c'eſt que

(*l*) *Vide nov. Edit. Hieronym. p.* 714. (*m*) 2. *Eſdr.* XI. 7. (*n*) 1. *Par.* II. 35. (*o*) 1. *Par.* XII. 11. (*p*) *Euſeb. & Hieronym. in Jether, & Ether.* (*q*) *Joſue* XV. 42. (*r*) *Joſue* XIX. 7. (*s*) *Num.* XII. 1.

(*t*) *Homer. Odyſſ. l.* 2. *v.* 22. (*u*) *Dionyſ. v.* 177. (*x*) *Heſiod. Theogon. v.* 984. (*y*) *Pindar. Olymp.* 2. (*z*) *Herodot. l.* 7. (*a*) *Idem l.* 3.

cet Auteur reconnoît des Ethiopiens d'Aſie & des Ethiopiens d'Afrique.

Hérodote (*b*) ajoute que ceux d'Afrique prennent auſſi la circonciſion, de même que les Egyptiens ; mais il n'oſe aſſurer lequel de ces deux peuples eſt le premier qui l'a pratiquée, parce qu'elle eſt très-ancienne chez tous les deux. Nous verrons ci-après que les Ethiopiens reconnoiſſent qu'ils l'ont reçûe des Juifs.

Lors donc que dans le texte ſacré on parle de l'Ethiopie, il faut bien diſtinguer ces pays & ces différentes nations, pour ne pas tomber dans l'équivoque. L'Ecriture ne nous parle que d'un homme du nom *de Cus*, qui étoit fils de Cham, & frere de Chanaan. (*c*) On ne ſçait s'il donna ſon nom à tous les pays connus dans le texte Hébreu ſous le nom *de Chus*, & dans les Interprétes ſous celui *Ethiopie*. Pluſieurs croyent que ſa vraie & premiére demeure fut dans l'Arabie heureuſe, ſur les côtes orientales de la mer rouge ; que de là ſes deſcendans paſſerent dans l'Afrique, & peuplerent l'Ethiopie. D'autres veulent au contraire que l'Arabie n'a porté le nom d'Ethiopie, que parce que les Ethiopiens la ſubjuguerent, & la poſſéderent long-tems. (*d*) Mais dès le tems de Moyſe le pays qui borde la mer rouge du côté de l'orient, portoit déja le nom de Chus ; & alors je ne ſçai ſi l'on peut ſoutenir que les Ethiopiens avoient déja conquis cette partie de l'Arabie. On nomme plus communément l'Ethiopie proprement dite du nom *d'Abiſſinie*, que les Arabes dérivent *d'Habaſch* (*e*) fils de Chus. Cet *Habaſch* n'eſt point connu dans la Bible, ni même *Chus*, dont les Mahométans le font ſortir ; car l'Ecriture ne nous donne qu'un homme du nom de *Chus*, qui fut frere de Chanaan, & pere de Nemrod, de Saba, d'Hevila, de Sabata, de Rhegma, & de Sabathaca ; au lieu que les Arabes font *Chus* pere d'Habaſch, fils & non pas frere de Chanaan : & certes il y a beaucoup d'apparence que *Chus* pere de Nemrod & des autres dont nous venons de parler, qui demeurerent dans l'Aſie, & dont la demeure étoit ſur le Géhon, eſt tout différent de *Chus* fils de Chanaan, qui peupla une partie de l'Arabie heureuſe, qui eſt l'Ethiopie proprement dite, nommée autrement Abyſſinie, du nom de ſon fils *Habaſch*.

La ville de *Coſſ* ſituée ſur le Nil dans la haute Egypte, & que quelques-uns confondent avec la fameuſe Thébes (*f*), a pris ſon nom de Chus pere des Ethiopiens. Les Arabes les appellent non-ſeulement Habaſch, ou Abyſſins, mais encore *Chus*, ou *Chouſch*, de même que les Hebreux. Les Perſans les nomment *Indiens noirs*, & ils diſent que les Indiens (c'eſt-à-dire ſans doute les Ethiopiens) demanderent des Evêques à Simon le Syrien Patriarche Jacobite d'Alexandrie. Les Ethiopiens appellent *Salama*, celui auquel les Grecs & les Latins donnent le nom de Frumentius, & qui leur fut envoyé par ſaint Athanaſe pour leur annoncer l'Evangile. Depuis ce tems ils ont toujours reçû leurs Evêques des patriarches d'Alexandrie. Juſqu'au tems de Salama ils n'avoient eu que la circonciſion, qui leur avoit été enſeignée par Sadok Grand Prêtre des Juifs, qui leur avoit été envoyé, diſent-ils, du tems de Salomon, pour les inſtruire dans le Judaïſme. C'eſt ce que racontent les Ethiopiens.

D'autres croyent que ces peuples reçurent la foy de ſaint Matthieu, ou de ſaint Barthelemy, ou de ſaint Philippe, ou de l'Eunuque de la Reine Candace, qui fut baptiſé par ſaint Philippe, l'un des ſept Diacres (*g*), & fort différent de l'Apôtre du même nom ; mais tous ces divers ſentimens ne ſont fondez que ſur l'équivoque du nom d'Ethiopie. Saint Matthieu annonça, dit-on, l'Evangile aux Ethiopiens de deſſus

(*b*) *Idem. l.* 2. (*c*) *Geneſ.* X. 6. (*d*) Biblioth. Orient. *p.* 409. *Habaſch.* (*e*) הבש *Habaſch.* הבשי *Abyſſinus* הבשה *Abyſſina regio.*

(*f*) *Idem p.* 274. (*g*) *Act.* VIII. 27.

ſus l'Araxe, ou du voiſinage des Perſes: Saint Barthelemy l'annonça aux Indiens, connus chez les anciens ſous le nom d'Ethiopiens; ou dans l'Arabie heureuſe, où l'on a vû qu'il y avoit un canton nommé *Chus*, ou Ethiopie; enfin le Diacre ſaint Philippe, ou l'Eunuque purent prêcher l'Evangile aux ſujets de la Reine Candace, qui regnoit dans l'Arabie, ou dans la Peninſule de Meroë, qui eſt quelquefois compriſe ſous le nom d'Ethiopie.

Le nom d'*Habaſch* ou Abyſſin que l'on donne aux Ethiopiens, ſignifie proprement un mélange de diverſes Nations ramaſſées & unies enſemble: Ce nom comprend les Abyſſins, les Nubiens & les Ponges. Ce ſont les Arabes qui leur ont donné ce nom, que les Ethiopiens ont rejetté long-tems, & qu'ils ne prennent pas encore dans leurs livres. Il ſe nomment Ethiopiens, & leur pays, le *Royaume d'Ethiopie* ou *Becra Agazi*, pays de liberté, ou bien gens qui ont décampé, pour marquer qu'ils ſont ſortis de l'Arabie heureuſe, qui eſt l'ancienne Ethiopie, ou l'ancien pays de *Chus*, pour paſſer dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui. Cette tranſmigration arriva ſelon Euſebe pendant la ſervitude des Iſraëlites en Egypte, ou vers le tems de Joſué & des Juges, ſelon Syncelle. Mais ſi cela eſt, on doit dire qu'il en reſta encore un grand nombre en Arabie, car nous y en voyons encore long-tems depuis.

Les Abyſſins ſont Mores, olivâtres, ou noirs, ſelon les diverſes Provinces qu'ils habitent; on dit qu'il naiſſent blancs, avec une petite tache noire au nombril, qui s'étend peu de tems après leur naiſſance par tout le corps; quand ils ſont tranſportez en Europe, ils deviennent blancs à la ſeconde ou troiſiéme génération.

Il eſt ſouvent parlé de l'Ethiopie & des Ethiopiens dans l'Ecriture. Moyſe dit que le Géhon un des quatre fleuves du Paradis terreſtre, tourne dans la terre de *Chus* (*b*), en Ethiopie, c'eſt-à-dire, dans le pays qui eſt arroſé par l'Araxe, qui eſt l'ancienne demeure des Scythes, ou Chutes, ou Chutéens. On lit dans les Nombres (*i*) que Moyſe avoit épouſé une Ethiopienne, c'eſt-à-dire Sephora fille de Jetro Prêtre de Madian, dans le pays de Chus ſur le bord oriental de la mer rouge. Dans le quatriéme Livre des Rois (*k*), on voit que Tharaca Roy d'Ethiopie vint contre l'armée du Roy Sennacherib. Ce Tharaca étoit un Roy d'Ethiopie, ou d'Arabie dans le ſens que nous venons de le dire. Le topaſe d'Ethiopie dont parle Job (*l*), venoit de la mer rouge & du pays de Chus, qui eſt dans l'Arabie heureuſe. Zara Roy d'Ethiopie (*m*) qui marcha avec deux cens mille hommes & trois cens chariots contre Aſa Roy de Juda, regnoit dans le même pays. Habacuc (*n*) parle des tentes des Ethiopiens & des Madianites qui furent troublées lorſque le Seigneur parut a Sinaï: on a déja vû Sephora qui étoit Madianite, nommée Ethiopienne. Madian étoit donc dans le pays de Chus dont nous parlons, dans l'Arabie heureuſe ſur le bord de la mer rouge.

Le Roy Aſſuerus dans Eſther (*o*), regnoit depuis les Indes juſqu'à l'Ethiopie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'Abyſſinie d'aujourd'hui: car Hérodote dit que ce pays payoit tribut à Darius fils d'Hyſtaſpe. Nabuchodonoſor dont il eſt parlé dans Judith (*p*), envoya des Ambaſſadeurs dans la Paleſtine, dans la terre de Geſſé, & juſqu'aux frontieres de l'Ethiopie: apparemment l'Ethiopie proprement dite au midi de l'Egypte. Sophonie (*q*) dit qu'on viendra adorer le Seigneur de-delà les fleuves d'Ethiopie, *ultra flumina Æthiopiæ inde ſupplices mei*; & Iſaïe (*r*) dit: Malheur à la terre qui uſe de cymbales, & qui eſt au-delà des fleuves d'Ethiopie, *Væ terræ cymbalo alarum, quæ eſt trans flumina Æthiopiæ*

(*b*) *Geneſ.* II. 13.

(*i*) *Num* XII. 1. (*k*) 4. *Reg.* XIX. 9. (*l*) *Job.* XXVIII 19. (*m*) 2. *Par.* XIV. 9. (*n*) *Habacc* III. 7. (*o*) *Eſther.* I. 1. VIII. 9. XI. 1 21. (*p*) *Judith.* I. 9. (*q*) *Sophon.* III. 10. (*r*) *Iſai.* XVIII. 1.

pie. On eſt partagé ſur ces fleuves d'Ethiopie, ou ces fleuves de Chus. Ce ne peut être les fleuves d'Arabie, ce pays n'a pas de fleuves conſidérables. Il paroît indubitable que le Prophéte Iſaïe a voulu déſigner l'Egypte par le nom de *terre qui eſt au-delà des fleuves d'Ethiopie.* Ces fleuves ſont donc le Nil, & ſes bras qui arroſent la baſſe Egypte. Ce pays à l'égard de la Judée étoit au-delà du Nil, puiſqu'on ne pouvoit aller dans aucun endroit du Delta, ſans paſſer quelque bras du fleuve, & que toute la baſſe Egypte étoit coupée par des canaux. Ces fleuves venoient d'Ethiopie; on ſçait que le Nil a ſa ſource dans ce pays.

Ezéchias envoye ſes Ambaſſadeurs vers le Roy d'Egypte pour lui demander ſon ſecours contre Sennachérib, ſelon Iſaïe; & le Prophéte Sophonie prédit que les Egyptiens viendront un jour rendre leurs adorations au Seigneur. L'un & l'autre de ces deux Prophétes ne déſigne que l'Egypte par ce pays qui eſt au-delà des fleuves d'Ethiopie. Le Pſalmiſte (*f*) prédit de même que l'Egypte & l'Ethiopie viendront offrir leurs hommages au Seigneur: *Venient legati ex Ægypto, Æthiopia præveniet manus ejus Deo.* Iſaïe (*t*) prédit la captivité de l'Egypte & du pays de *Chus*, ou de l'Ethiopie. On peut l'expliquer ou de l'Ethiopie orientale ſituée dans l'Arabie, ou de l'occidentale, ſituée à l'occident de la mer rouge, & au midi de l'Egypte. Le même Prophéte (*u*) dit que le Seigneur rappellera ſon peuple diſperſé dans l'Aſſyrie, dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans le canton de Phétros. Dans cet endroit on peut entendre ou l'Ethiopie proprement dite, ou le pays de Chus ſur l'Araxe. Ailleurs (*x*) il dit que le Seigneur a livré l'Egypte, l'Ethiopie & Saba, pour racheter les Iſraélites; ce qu'on peut expliquer des Ethiopiens d'Arabie, à cauſe qu'ils ſont joints à *Saba*, autre peuple de l'Arabie heureuſe. Il faut dire la même choſe de cet autre paſſage d'Iſaïe: (*y*) *L'Egypte avec tous ſes travaux, l'Ethiopie avec ſon trafic, & Saba avec ſes hommes d'une haute taille, paſſeront vers vous*, ſe rendront à vous.

L'Ethiopie proprement dite eſt marquée dans les paſſages que nous allons citer (*z*) *Je réduirai l'Egypte en ſolitude*, depuis Migdol juſqu'à Syene, ſituée aux confins *de l'Ethiopie.* Et Jérémie: (*a*) *l'Ethiopien pourra-t-il changer la couleur de ſa peau?* Et le Pſalmiſte: (*b*) *Vous avez briſé la tête du dragon*, du léviathan, du crocodile, *& vous l'avez donné à manger aux peuples d'Ethiopie.* Cela s'explique des peuples de Tentyre dans la haute Egypte, qui faiſoient la guerre au crocodile, & le mangeoient, au lieu que les Egyptiens lui rendoient des honneurs divins. Jérémie (*c*) joint les Chuſim aux Lybiens: *Procedant fortes Æthiopia & Lybies tenentes arcum.* Daniel (*d*) les joint de même: *Per Lybiam & Æthiopiam tranſibit*; ce qu'on ne peut naturellement expliquer que des Ethiopiens ou Abyſſins. Voyez auſſi Ezéchiel XXX. 4. 5. où ces peuples ſont mis enſemble comme voiſins. L'Eunuque de la Reine Candace étoit du même pays. Mais par tous ces paſſages il paroît que l'on comprenoit ſous le nom de Chus, non ſeulement l'Ethiopie qui eſt au-deſſus de Syéne & des Cataractes, mais auſſi une partie de la Thébaïde.]

ETHNARQUE, c'eſt-à-dire Prince d'une nation, dépendant d'un Roi ſupérieur. Archélaüs fils d'Hérode, fut nommé Ethnarque de Judée par Auguſte (*e*)

ETIENNE, en Grec *Stephanos*, qui ſignifie *une couronne.* Saint Etienne premier Martyr, étoit apparemment du nombre des Juifs Helléniſtes, qui avoient crû en JESUS-CHRIST. Saint Epiphane (*f*) croit

(*f*) *Pſalm.* LXVII. 32. (*t*) *Iſai.* XX. 3. (*u*) *Iſai.* XI. 11. (*x*) *Iſai.* XLIII. 3.

(*y*) *Iſai.* XLV. 14. (*z*) *Ezech.* XXIX. 10. Voyez l'Hébreu. (*a*) *Jerem.* XIII. 23. (*b*) *Pſalm.* LXXIII. 14. (*c*) *Jerem.* XLVI. 9. (*d*) *Dan.* XI. 43. (*e*) *Antiq. l. XVII. c.* 13. (*f*) *Epiphan. de Chriſto, c.* 4. *p.* 50.

croit qu'il étoit du nombre des ſoixante & dix Diſciples de JESUS-CHRIST : mais cela n'eſt nullement certain. JESUS-CHRIST avoit deſtiné ſes ſoixante & dix Diſciples à enſeigner & à prêcher ; & il ſemble que ſaint Etienne, & les ſix autres premiers Diacres n'avoient point encore de deſtination particuliére, lorſqu'on les choiſit pour le ſervice des tables. Ce fut l'an 53. de de J. C. que les ſept Diacres furent élus. Saint Etienne eſt toûjours mis à leur tête, comme le premier & le plus digne. On croit qu'il avoit étudié aux pieds de Gamaliel. Comme il étoit plein de zéle & du Saint-Eſprit, (g) il faiſoit de grands prodiges, & de grands miracles devant le peuple : & quelques-uns de la Synagogue des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, & quelques autres, étant entrez en diſpute avec lui, ne pouvoient réſiſter à la ſageſſe & à l'Eſprit qui parloient par ſa bouche.

Alors ils ſubornérent des gens, qui dirent qu'ils l'avoient oüi blaſphémer contre Moyſe & contre Dieu ; & par ces calomnies, ils émurent le peuple, qui l'entraîna devant le Conſeil de la nation, ou le Sanhédrin ; & ils produiſirent contre lui des faux témoins, qui dépoſérent qu'ils l'avoient oüi parler contre le Temple & contre la Loi, & avancérent que JESUS de Nazareth détruiroit le Lieu ſaint, & aboliroit l'obſervance de la Loi de Moyſe. Etienne parut au milieu de l'aſſemblée ayant le viſage brillant comme un Ange ; & le Grand-Prêtre lui ayant demandé ce qu'il avoit à répondre à ces accuſations, (h) il fit un diſcours, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien dit ni contre Moyſe, ni contre le Temple ; mais que les Juifs eux-mêmes avoient toûjours été oppoſez à Dieu & aux Prophétes. Il leur reprocha leur endurciſſement & leur infidélité ; la mort qu'ils avoient fait ſouffrir aux Prophétes, & enfin à JESUS-CHRIST.

A ces paroles ils entrérent en fureur, & ils grinçoient les dents contre lui. Mais Etienne levant les yeux au Ciel, vit la gloire de Dieu, & JESUS qui étoit debout à la droite de Dieu ; & il dit : Je vois les Cieux ouverts, & le Fils de l'Homme qui eſt debout à la droite de Dieu. Alors les Juifs s'écriérent tout d'une voix, & ſe bouchérent les oreilles, comme ayant horreur de ce prétendu blaſphême ; & ſe jettant ſur lui, ils le traînérent hors de la ville, & le lapidérent. Les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, qui étoit alors un des plus ardens perſecuteurs des Chrétiens, & qui fut dans la ſuite un des plus zélez prédicateurs de l'Evangile. Etienne cependant invoquoit le Seigneur, en diſant : Seigneur ne leur imputez point ce péché ; & aprés cette parole, il s'endormit au Seigneur ; & quelques perſonnes pieuſes prirent ſoin de l'enſevelir, & de faire ſes funerailles avec un grand deüil. (i)

Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ſaint Etienne & de ſon martyre. On lit pluſieurs particularitez de ſa ſépulture, & enſuite de la découverte de ſon corps, dans un Ouvrage imprimé à la fin du ſeptiéme Tome de la nouvelle Edition de ſaint Auguſtin, ſous le nom du Prêtre Lucien. Son culte eſt trés-ancien & trés-célébre dans l'Egliſe, & Dieu a opéré par ſes reliques une infinité de mirales, dont la plûpart ſont trés-avérez.

ETOILE, *Stella* ; en Hébreu, (k) *Chocab*. Les anciens Hébreux comprenoient ſous le nom d'*Etoiles*, tous les Aſtres, les Conſtellations & les planétes ; en un mot, tous les Corps céleſtes & lumineux, à l'exception du Soleil & de la Lune. L'Ecriture s'exprime ſouvent d'une maniére qui ſemble attribuer de l'intelligence & du

(g) *Act.* VI. 5. 6. *&c.* An de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34. (h) *Act.* VII. 1. *& ſeq.*

(i) *Act.* VIII. 2. (k) כוכב *Chocab*, *Stella*, *ſidus*.

& du ſentiment aux Aſtres. Le Soleil & la Lune étoient nommez par les Iſraëlites idolâtres, le Roi & la Reine du Ciel, & les étoiles en étoient comme l'armée, ou la milice. (*l*) Les uns & les autres ont ſouvent reçû des honneurs qui ne ſont dûs qu'au Créateur.

Le nombre des Etoiles paſſoit pour infini; & le Pſalmiſte pour relever la grandeur & la magnificence de Dieu, (*m*) dit qu'il compte le nombre des Etoiles, & qu'il les appelle toutes par leurs noms: *Qui numerat multitudinem Stellarum, & omnibus eis nomina vocat.* Il eſt comme un Roi qui fait la revûë de ſon armée, & qui donne à tous ſes ſoldats le nom qu'il juge à propos. Lorſque l'Ecriture veut marquer une multiplication extraordinaire & innombrable, elle prend ſa ſimilitude des Etoiles du Ciel, ou du ſable de la mer: (*n*) *Je multiplierai vôtre race comme les Etoiles du Ciel.* Job (*o*) dit qu'aux yeux de Dieu, les Etoiles elles-mêmes ne ſont point pures; qu'elles formoient un concert de muſique en ſon honneur au commencement du monde; (*p*) & que Dieu les retient comme ſous la clef, & empêche qu'elles ne paroiſſent, quand il juge à propos. (*q*)

Dans les tems de diſgraces & de calamitez publiques, on dit que les Etoiles retirent leur lumiére, & ſont couvertes de ténébres, (*r*) qu'elles tombent du Ciel, & qu'elles diſparoiſſent. (*ſ*) Ce ſont des expreſſions figurées & expreſſives, que les explications ne font qu'exténuer & affoiblir. Amos (*t*) dit que les Iſraëlites dans le déſert portoient un Aſtre, ou une Etoile, à qui ils rendoient des honneurs divins: *Portaſtis Sidus Dei veſtri*; l'Hébreu, *Stellam Deorum veſtrorum.* Job (*u*) parle en deux endroits des quatre principales Conſtellations, qui étoient connuës des Anciens; l'Ours; l'Orion, les Hyades, & l'Etoile du midy.

Quant à l'Etoile que Balaam avoit prédit qui ſortiroit de Jacob, (*x*) & qui déſignoit premiérement JESUS-CHRIST, qui eſt la véritable Etoile, qui remplit le monde de ſon éclat; & en ſecond lieu, l'Etoile matérielle qui apparut aux Mages, & les amena de l'Orient à Bethléem; on en a parlé dans l'article des *Mages*, & dans la Diſſertation ſur le même ſujet, imprimée à la tête du Commentaire ſur ſaint Matthieu.

[ETOILE. Amos (*y*) parlant de l'idolatrie des Iſraëlites dans le déſert, nous apprend qu'ils ont porté *l'étoile de leurs Dieux.* On demande quelle eſt cette étoile, ou cet aſtre; car ſous le nom d'*étoile*, les Juifs comprenoient les planettes & les autres aſtres. Les uns (*z*) croyent que c'étoit la figure de la planette de Saturne; & ce ſentiment eſt aſſez commun: d'autres croyent que c'eſt la lune; mais je ne ſçai ſi jamais on l'a compriſe ſous le nom d'étoile. Les Septante ont lû: *L'aſtre de vôtre Dieu Rempham*; ſur quoi l'on peut voir l'article *Rempham*, pour ne pas répéter ce que nous avons dit ailleurs.

L'étoile prédite par Balaam dans ce paſſage: (*a*) *Une étoile ſortira de Jacob, une verge s'élevera d'Iſraël; & elle frappera les Chefs de Moab: il ſortira de Jacob un dominateur, & il perdra les reſtes des villes.* Cette étoile ſignifie ſelon les Juifs modernes, le Roy David, qui vainquit les Moabites, & les aſſujettit à ſa domination. Mais les anciens Juifs, comme les Paraphraſtes Onkelos & Jonathan, l'expliquent du Meſſie; & c'eſt indubitablement le ſens litteral & naturel de ce paſſage. Quelques-uns (*b*) ont cru que Balaam avoit prédit en cet endroit l'apparition de l'étoile matérielle qui s'éleva au tems de la naiſſance du

(*l*) *Deut.* XVII. 3. (*m*) *Pſal.* CXLVI. 4. (*n*) *Geneſ.* XV. 5. XXII. 17. XXVI. 4. *Exod.* XXXII. 13. *&c.* (*o*) *Job.* XXV. 5. (*p*) *Job.* XXXVIII. 7. (*q*) *Job.* IX. 7. (*r*) *Ezech.* XXXII. 7. *Joël.* II. 10. III. 20. (*ſ*) *Matth.* XXIV. 29. *Marc.* XIII. 25. (*t*) *Amos* V. 26. ככב אלהיכם (*u*) *Job.* IX. 9. & XXXVIII. 31.

(*x*) *Num.* XXIV. 17. (*y*) *Amos* V. 26. (*z*) *Grot. Lud. de Dieu. Scaliger. &c.* (*a*) *Num.* XXIV. 17. (*b*) *S. Maxim. ſerm. 3. de Epiphan. Haymo, Druſmar. Procop. D. Thom. alii apud Barrad.*

du Sauveur, & qui porta les Mages à venir en Judée chercher celui dont cette étoile annonçoit la naiſſance. Mais cette étoile n'étoit pas ſortie de Jacob, & on ne peut lui appliquer ce qui eſt dit ici de cette étoile, qui marque indubitablement un dominateur, un conquérant, un grand Prince, en un mot le Meſſie. Les Juifs en étoient ſi perſuadez du tems de J. C. & encore quelque tems après, que le fameux impoſteur *Bar-Caliba* ſe fit appeller *Bar-Cocheba*, le fils de l'étoile, prétendant être le Meſſie, & engagea les Juifs de la Paleſtine dans une révolte qui acheva de ruiner cette malheureuſe nation.

L'étoile qui parut aux Mages (*c*), & qui les conduiſit à Bethléem où le Sauveur étoit né, fournit la matiére à bien des conjectures. Quelques anciens (*d*) ont cru que c'étoit un aſtre nouveau, créé exprès pour annoncer aux hommes la venuë du Meſſie. D'autres (*e*), que c'étoit une eſpéce de cométe, qui avoit paru extraordinairement dans l'air. D'autres (*f*) ont avancé que c'étoit un Ange revêtu d'un corps lumineux, en forme d'étoile, qui par ſon mouvement dirigé du côté de la Judée, fit naître aux Mages l'envie de le ſuivre, & de chercher ce qu'il déſignoit. Pluſieurs Peres ont appuyé ce ſentiment, fondez ſur ce que cet aſtre paroiſſoit intelligent & raiſonnable, paroiſſant & diſparoiſſant, s'arrêtant & s'avançant ſelon qu'il étoit néceſſaire pour conduire les Mages au lieu qu'il falloit. Ligtfoot (*g*) conjecture que c'eſt la même lumiére qui avoit apparu aux paſteurs, qui avoient leurs troupeaux près de Bethléem, & qui ayant été obſervée par les Mages, leur fit croire qu'à cet endroit étoit né le Meſſie attendu depuis ſi long-tems.

(*c*) *Matt.* II. 2. (*d*) *Leo Mag. ſerm.* 1. *de Epiphan. Chryſoſt. in Matt. homil.* 6. *Ambroſ. l.* 2. *in Luc. &c.* (*e*) *Origen. l.* 1. *contra Celſ. Maldon. Grot. &c.* (*f*) *Evangil. infantiæ Chriſti. Chryſoſt. Theophylact. in Matt. &c.* (*g*) *Ligtfoot Hor. Thalmud. & in Harmon.*

L'Auteur du Commentaire imparfait ſur ſaint Matthieu, dit que cette étoile deſcendit ſur la montagne où les Mages l'attendoient depuis pluſieurs ſiécles, qu'elle leur apparut ayant au milieu d'elle un jeune enfant & une croix au-deſſus; que cet enfant leur parla, & leur ordonna de ſe tranſporter en Judée. Saint Epiphane (*h*) a ſuivi la même tradition, qui eſt tirée du livre apocryphe de Seth. Quelques-uns (*i*) ont avancé que cette etoile étoit le Saint Eſprit, qui apparut aux Mages ſous la forme d'un aſtre, comme il apparut dans la ſuite ſous la forme d'une colombe au Baptême de Jesus-Christ. Saint Ignace le Martyr (*k*) dit que cet aſtre jettoit un éclat qui ſurpaſſoit celui de toutes les étoiles du ciel; que le ſoleil, la lune, & les autres aſtres lui ſervoient comme de compagnie, & la ſuivoient par honneur; que tout le monde étoit en admiration en voyant ſon éclat. Saint Auguſtin (*l*) l'appelle avec raiſon la magnifique langue du ciel, qui parloit aux Mages, & les inſtruiſoit en quelque ſorte ſur le Verbe fait chair, & réduit au ſilence. *Quid erat, niſi magnifica lingua cœli?*

On ne convient pas du tems auquel l'étoile apparut aux Mages. Pluſieurs croyent qu'elle leur apparut deux ans avant la naiſſance de Jesus-Christ, & que les Mages s'étant mis en marche auſſi-tôt qu'elle parut, furent deux ans à faire leur voyage (*m*). D'autres veulent qu'elle ne ſe ſoit levée qu'au moment de la naiſſance du Sauveur; & ceux-ci ſont encore partagez, car les uns veulent que les Mages ne ſoient arrivez à Bethléem que deux ans après la naiſſance du Sauveur (*n*). D'autres les y font arriver treize jours après cette

(*h*) *Epiphan. hæreſ.* 26. & 39. (*i*) *Quidam apud Author. mirabil. ſanctæ Scripturæ.* (*k*) *Ignat. Mart. ep. ad Epheſ. Ita & Evangil. infantiæ.* (*l*) *Aug. t.* 5. *ſerm.* 200. *nov. edit. & ſerm.* 203. (*m*) *Quidam apud Theophylact. Author ſerm.* 131 & 132. *in Epiphan append. t.* 5. *Sancti Aug.* (*n*) *Epiphan hæreſ.* 52. *Hieron. in chronic. Nicephor. Beda, &c.*

naiſſance, & pour faire plus grande diligence, ils leur donnent des dromadaires pour monture. Il y en a qui ont cru que l'étoile avoit apparu dès le moment de l'incarnation de JESUS-CHRIST, ou même de celle de ſaint Jean-Baptiſte.

On forme encore quelques difficultez, ſçavoir, ſi l'étoile a été vûë de tout le monde, ou ſeulement des Mages. Les uns (*o*) croyent que tout le monde la vit; que tous les peuples furent témoins du phénoméne; que les uns n'en connoiſſant point le myſtére, ſe contenterent de l'admirer; & qu'il n'y eut que les Mages à qui Dieu en fit connoître la ſignification, & à qui il donna l'attrait pour la ſuivre. D'autres (*p*) au contraire croyent que peu de gens la virent; que les Mages eux-mêmes ne la virent que par repriſe & de tems en tems, lorſqu'il étoit néceſſaire pour les guider, & les affermir dans leur réſolution. Enfin la plûpart (*q*) veulent que les Mages l'ayent vûë durant tout leur voyage, & qu'elle ne diſparut qu'au moment qu'ils furent arrivez à Jéruſalem. Alors ils ſe virent dans la néceſſité de demander où étoit le nouveau Roy des Juifs.

ETRANGER. Voyez *Proſélyte.*

ETUDES DES HEBREUX. La principale étude des Hébreux a toujours été la Loi du Seigneur. On en voit la pratique recommandée dans tout l'ancien Teſtament. Moyſe (*r*) veut que la loy du Seigneur ſoit dans leur bouche jour & nuit, qu'elle ſoit comme un avertiſſement devant leurs yeux, & un ſigne dans leurs mains. Il veut qu'ils la gravent dans leurs cœurs (*ſ*), qu'ils l'apprennent à leurs enfans, qu'ils la méditent en tout tems, aſſis dans leurs maiſons, marchant à la campagne, durant la nuit, pendant le ſommeil, & le matin en s'éveillant, qu'ils en faſſent comme un braſſelet ſur leurs bras, & comme un pendant au milieu de leurs yeux, & qu'ils l'écrivent ſur les montans de leurs portes: c'étoit-là l'étude des Prophétes, des Patriarches, & des bons Iſraëlites.

Leur étude ne ſe bornoit pas aux loix & aux cérémonies preſcrites par Moyſe. Ils étudioient leurs hiſtoires, & même les généalogies; en ſorte que les enfans des Juifs, au rapport de ſaint Jérôme (*t*), ſçavoient ſur le bout du doigt toutes les généalogies qui ſe trouvent dans les Paralipoménes. Dès leur plus tendre jeuneſſe, dit Joſeph (*u*), ils s'accoutument à étudier les loix de Dieu, à les apprendre par cœur, à les pratiquer, & ils s'y affectionnent de telle ſorte, qu'ils ſont prêts à donner leur vie pour leur obſervation.

Depuis qu'ils eurent les écrits des Prophétes, ils s'appliquoient très-ſérieuſement à connoître le ſens des Prophéties, & à en étudier les ſens cachez. Nous le voyons par Daniel, qui s'appliquoit avec tant de ſoin à développer le ſens de ſes propres révélations, & de celles du Prophéte Jérémie (*x*), qui marquoient la fin de la captivité du peuple de Dieu. Jeſus fils de Sirach nous eſt dépeint comme un vrai ſçavant (*y*), qui après avoir étudié avec grand ſoin *la Loy, les Prophétes, & les autres Livres qui avoient été écrits dans ſa nation*, s'appliqua lui-même à écrire quelque choſe qui pût ſervir à la poſtérité. Et voici le portrait que le fils de Sirach lui-même nous fait d'un vrai ſçavant à la maniére des Hébreux. (*z*) „ Le Sage qui s'a-„ donne à l'étude, & qui médite la Loi du „ Seigneur, recherchera la ſageſſe de tous les „ anciens, & il fera ſon étude des Prophétes: „ il conſervera dans ſon cœur les diſcours „ des hommes célébres, & il entrera en même-

(*o*) *Ignat. ad Epheſ. Evangil. infantiæ.* (*p*) *Baſil. homil. de hum. Chriſti nativ. Author. de mirabilib. ſacr. Scripturæ qu.* 4. (*q*) *Chryſoſt. homil.* 6. *in Matt. Ambroſ. l.* 2. *in Luc. Bern. ſerm.* 3. *in Epiphan. Aug. ſerm.* 200. 201. 203. *nov. edit. &c.* (*r*) *Exod.* XIII. 9. (*ſ*) *Deut.* VI. 7.

(*r*) *Hieronym.* (*u*) *Joſeph. l.* 1. *contra Appion.* (*x*) *Dan.* VII. 28. IX. 2. 3. 22. 23. 24. (*y*) *Eccleſiaſtici prologus.* (*z*) *Eccli.* XXXIX. 1. 2. 3.

„ même-tems dans les myſtéres des paraboles ; „ il tâchera de pénétrer dans le ſens des pro- „ verbes & des ſentences obſcures, & ſe „ nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans „ les paraboles. Il entrera au ſervice des „ Grands, & il paroîtra devant les Gouver- „ neurs des Provinces. Il paſſera dans les „ terres des nations étrangéres pour éprou- „ ver parmi les hommes le bien & le mal. „ ... Et s'il plaît au ſouverain Seigneur, „ il le remplira de l'eſprit d'intelligence ; & „ alors il répandra comme une pluye les „ paroles de la ſageſſe, &c „. L'Apôtre S. Pierre nous apprend quelle étoit l'étude des Prophétes : (*a*) Ils recherchoient quel tems & quelles circonſtances l'eſprit de JESUS-CHRIST qui parloit en eux, avoit voulu marquer, en faiſant prédire les ſouffrances du Sauveur, & la gloire, qui les devoit ſuivre.

Depuis les conquêtes d'Aléxandre le Grand, les Juifs qui ſe trouverent mêlez avec les Grecs dans la plûpart des Provinces d'Orient, commencerent à prendre quelque goût pour leur langage & pour leur étude. A l'imitation des Philoſophes de la Grece, ils ſe partagerent en différentes ſectes ; les uns, comme les Phariſiens, donnerent dans une partie des ſentimens des Stoïciens & des Platoniciens ; les autres, comme les Saducéens, embraſſerent quelque dogme des Epicuriens ; les autres, comme les Eſſéniens, mépriſoient, dit Philon (*b*), la Logique, la Phyſique & la Métaphyſique, c'eſt-à-dire, ce qu'il y a d'inutile & de pure curioſité dans ces ſciences ; ils ne s'appliquoient qu'à la Morale & à la Loy de Dieu, qu'ils expliquoient d'une maniere relevée & allégorique.

Du tems de Notre-Seigneur il paroit que le fort des études des Docteurs Juifs, rouloit principalement ſur les traditions de leurs peres. JESUS-CHRIST leur reproche en toute occaſion d'avoir abandonné la Loy de Dieu, & ſes vrais ſens, pour donner dans des explications contraires au ſens des Loix & à l'intention du Legiſlateur. Saint Paul qui avoit été dans ces principes, en fait voir auſſi les inconvéniens dans ſes Epîtres, en rappellant toujours les Loix à leur origine, & à leur véritable ſens. Mais tout cela n'a pas été capable de guérir l'eſprit des Juifs ſur cet article. Ils ſont aujourd'hui plus entêtez que jamais de leurs traditions ; elles ſont le principal objet de leur étude. On peut voir ce que nous avons dit ci-devant ſous le titre *Ecoles* des Juifs, *Synagogues*, & *Tradition*.]

EVANGELISTE. Ce nom ſignifie celui qui annonce une bonne nouvelle. On nomme donc *Evangéliſte*, non-ſeulement ceux qui écrivent, mais auſſi ceux qui prêchent l'Evangile de JESUS-CHRIST, & en général tous ceux qui annoncent quelque heureuſe nouvelle. Dans Iſaïe, (*c*) le Seigneur dit qu'il donnera à Sion *un Evangéliſte*, un Ambaſſadeur, un Prophéte, un Envoyé, qui lui annoncera ce qu'il voudra lui faire ſçavoir. Dans les Actes, (*d*) on donne à Philippe, un des ſept Diacres, le nom d'*Evangéliſte*. Saint Paul (*e*) parle des Evangéliſtes, & il les met dans un rang au-deſſous des Apôtres & des Prophétes. Il dit à Timothée (*f*) de faire le devoir d'Evangéliſte. Il y avoit au commencement du Chriſtianiſme de ces Evangéliſtes, ou de ces Prédicateurs, qui ſans être attachez à aucune Egliſe, alloient prêcher par tout où le Saint Eſprit les conduiſoit. (*g*) Enfin on nomme plus communément *Evangéliſte* ſaint Matthieu, ſaint Marc, ſaint Luc & ſaint Jean, qui ſont Auteurs des quatre Evangiles, qui ſont les ſeuls que l'Egliſe reconnoiſſe pour canoniques.

EVANGILE, vient du Grec *Evangelion*, qui ſignifie *bonne nouvelle* (*b*) parce qu'en effet le Livre qui contient le récit de la vie, des

(*a*) 1. *Petri* I. 11. (*b*) *Philo. l. quod omnis probus liber.*

(*c*) *Iſai.* XLI. 27. (*d*) *Act.* XXI. 8. (*e*) *Epheſ.* IV. 11. (*f*) 2. *Timot.* IV. 5. (*g*) *Vide Grot. ad Act.* XXI. 8. (*h*) Εὐαγγέλιον. *Evangelium, bonus nuntius.*

des miracles, de la mort, de la réſurrection, de la doctrine de JESUS-CHRIST, renferme la meilleure nouvelle que l'on puiſſe annoncer aux hommes. Nous donnerons un précis de l'hiſtoire évangélique dans la vie de JESUS-CHRIST. Voyez *Jeſus-Chriſt*. Nous ne connoiſſons que quatre Evangiles canoniques ; ceux de ſaint Matthieu, de ſaint Marc, de ſaint Luc & de ſaint Jean, deſquels nous parlerons dans l'article de chacun des Evangéliſtes.

Mais outre ces quatre Evangiles, reconnus de toute l'Egliſe Catholique, il y en a pluſieurs autres apocryphes, & ſans autorité, dont les uns ſont venus juſqu'à nous, & les autres ſont entiérement perdus. En voici la liſte.

1. L'Evangile ſelon les Hébreux.
2. L'Evangile ſelon les Nazaréens.
3. L'Evangile des douze Apôtres.
4. L'Evangile de S. Pierre.

Ces quatre Evangiles ne ſont apparemment que le même, ſous différens titres. C'eſt l'Evangile de ſaint Matthieu, qui fut corrompu par les Nazaréens hérétiques.

5. L'Evangile ſelon les Egyptiens.

6. L'Evangile de la naiſſance de la ſainte Vierge. On l'a en Latin.

7. L'Evangile de ſaint Jacques. On l'a en Grec & en Latin, ſous le nom de Protévangile de ſaint Jacques.

8. L'Evangile de l'enfance de JESUS. On l'a en Grec & en Arabe.

9. L'Evangile de ſaint Thomas. C'eſt le même que le précédent.

10. L'Evangile de Nicodéme. On l'a en Latin.

11. L'Evangile éternel.

12. L'Evangile de ſaint André.

13. L'Evangile de ſaint Barthélemy.

14. L'Evangile d'Apellés.

15. L'Evangile de Baſilide.

16. L'Evangile de Cérinthe.

17. L'Evangile des Ebionites.

18. L'Evangile des Encratites. C'eſt le même que celui de Tatien.

19. L'Evangile d'Eve.

20. L'Evangile des Gnoſtiques.

21. L'Evangile de Marcion. C'eſt le même que celui qui eſt attribué à ſaint Paul.

22. L'Evangile de ſaint Paul. Le même que celui de Marcion.

23. Les petites & les grandes Interrogations de Marie.

24. Le Livre de la naiſſance de JESUS-CHRIST. Apparemment le même que le Protévangile de ſaint Jacques.

25. L'Evangile de ſaint Jean, autrement le Livre du trépas de la ſainte Vierge.

26. L'Evangile de ſaint Matthias.

27. L'Evangile de la Perfection.

28. L'Evangile des Simoniens.

29. L'Evangile ſelon les Syriens.

30. L'Evangile de Tatien. Le même que celui des Encratites.

31. L'Evangile de Thadée, ou de ſaint Jude.

32. L'Evangile de Valentin. Le même que l'Evangile de la vérité.

33. L'Evangile de vie, ou l'Evangile du Dieu vivant.

34. L'Evangile de ſaint Philippe.

35 L'Evangile de ſaint Barnabé.

36. L'Evangile de ſaint Jacques le Majeur.

37. L'Evangile de Judas d'Iſcarioth.

38. L'Evangile de la vérité. Le même que celui de Valentin.

39. Les faux Evangiles de Leucius, de Séleucus, de Lucianus, d'Héſychius.

On peut conſulter ſur toutes ces fauſſes Piéces M. Fabricius dans ſon *Codex apocryphus novi Teſtamenti, &c.* & nôtre Diſſertation ſur les Evangiles apocryphes, à la tête du Commentaire ſur ſaint Matthieu.

Les anciens hérétiques ont d'ordinaire commencé par attaquer les Evangiles, pour appuyer leurs erreurs, ou pour les excuſer. Les uns ont rejetté tous les vrais Evangiles, pour leur en ſubſtituer de faux. C'eſt ce qui a produit les Evangiles d'Apellés, de

de Baſilide, de Cérinthe, & quelques autres. D'autres ont corrompu les vrais Evangiles, & en ont retranché ce qui les y incommodoit, ou y ont mis ce qui favoriſoit leurs mauvais dogmes. Ainſi les Nazaréens gâtérent l'Evangile original de ſaint Matthieu, & les Marcionites tronquérent celui de ſaint Luc, qui étoit le ſeul qu'ils reçuſſent. Les Alogiens voyant leur condamnation trop marquée dans ſaint Jean, le rejettérent, & n'admirent que les trois autres Evangéliſtes. Les Ebionites rejettoient ſaint Matthieu, & recevoient les trois autres Evangiles. Les Cérinthiens ne connoiſſoient que ſaint Marc, & les Valentiniens que ſaint Jean.

[EVANGILE. Les Mahométans croyent que Dieu envoya ſon Evangile à JESUS-CHRIST, mais que cet Evangile ne ſubſiſte plus, du moins dans ſa pureté primitive; ils ſoutiennent qu'il eſt entierement perdu (*b*), ou qu'il eſt fort alteré par les Chrétiens, de maniére que ſelon leurs principes, on ne peut faire aucun fond ſur ce que nous en pouvons citer, à moins qu'il ne ſoit conforme à ce qui en eſt cité dans l'Alcoran, compoſé par Mahomet, qui n'avoit jamais lû l'Evangile, & qui n'étoit pas même en état de le lire; il en cite à la vérité quelques paſſages, mais peu exactement, & comme un homme qui l'avoit oüi citer, & qui n'en avoit qu'une légere teinture. Par exemple, voici comme il rapporte la Salutation Angelique (*i*): „O Marie, Dieu „vous annonce la naiſſance de ſon Verbe „qu'il a produit: ſon nom ſera le Chriſt „Fils de Marie. Il ſera glorieux dans ce „monde & dans l'autre: il ſera du nombre „de ceux qui s'approchent de Dieu. Il par„lera étant encore dans le berceau & dans „le maillot, & lorſqu'il ſera plus grand, ce „ſera un homme de bien.

Et voici la priére qu'ils attribuent à JESUS-CHRIST, fort différente du *Paſter Noſter*, qu'il nous a enſeigné:

„Mon Dieu, je ne puis ni éloigner le „mal que je déteſte, ni acquerir le bien „que j'eſpere. Les autres ont déja reçu „leur recompenſe, mai j'attens le ſalaire de „mon ouvrage. Nul pauvre n'eſt plus pau„vre que moi. Accordez-moi le pardon, ô „grand Dieu! Seigneur, ne permettez point „que je charge d'opprobre mon ennemi, „ni que mon ami me mépriſe; que ma „Religion ne me ſoit point un ſujet d'afflic„tion; que le monde ne ſoit point l'objet „de mon amour, ni le ſujet de mon ap„plication, & de mon étude. Ne me don„nez pas pour maître celui qui n'aura point „de compaſſion de moi. Accordez-moi ces „graces par votre miſéricorde, ô le plus „miſéricordieux de ceux qui ſont miſéricor„de„.

Les diſciples de Mahomet croyent que nous en avons retranché divers paſſages qui étoient favorables à Mahomet. Quoique ſaint Paul n'ait pas écrit d'Evangile, il ne laiſſe point de citer ſon Evangile (*k*) *ſecundum Evangelium meum*, ſoit qu'on l'entende de l'Evangile de JESUS-CHRIST qu'il prêchoit & qu'il avoit appris par revélation, ou de l'Evangile de ſaint Luc, que quelques Anciens lui attribuent (*l*), comme s'il l'avoit dicté à ſaint Luc, ou qu'il lui eût ſimplement conſeillé de l'écrire, & qu'il l'eût aidé à le compoſer; ou qu'enfin ſaint Luc l'ayant appris de la bouche de ſaint Paul ſon maître, on ait attribué au Maître l'ouvrage du Diſciple.]

EUBULE, Diſciple de ſaint Paul, dont il eſt fait mention dans la deuziéme Epître à Timothée, IV. 21. Il eſt honoré par l'Egliſe Grecque le 28. de Février.

EUCHARIS. Ce terme ſelon la force du Grec, ſignifie gracieux, agréable. Il ſe trouve dans l'Eccléſiaſtique, VI. 5. *Lingua Eu-*

(*b*) D'Herbelot, Bibl. Orient p. 315. *Engil.*
(*i*) Alcoran, Surat 3.

(*k*) *Rom.* II. 16. & XVI. 25. & 2. *Tim.* II. 8. (*l*) *Hieronym. de Scriptorib. Eccl. Athanaſ. ſynopſ. Tertull. l.* 4. *contra Marcion. c.* 5. *Euſeb. l.* 3. *c.* 4. & *l.* 5. *c.* 26.

Eucharis in bono homine abundat. Le Grec lit *Eulalos*, bien-diſant, au lieu d'*Eucharis*.

EUCHARISTIE. Terme conſacré dans l'Egliſe Catholique pour marquer le Sacrement qui contient réellement, & en vérité le Corps & le Sang de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ſous les apparences du pain & du vin, conſacrez au ſacrifice de la Meſſe. On lui donne le nom d'Euchariſtie, parce que JESUS-CHRIST dans l'inſtitution de ce divin Sacrement, *rendit graces à Dieu*, rompit le pain, & bénit le calice. (*m*) Or dans le Grec, *Euchariſtia* ſignifie action de graces, & revient à l'Hébreu *barach*, (*n*) benir, ou *hodach*, loüer.

EVE, la premiére femme, Epouſe d'Adam. Voyez *Heve*.

EVESQUE, vient du Grec *Epiſcopos*, & du Latin *Epiſcopus*, qui ſignifie un ſurveillant, un homme qui a l'inſpection & l'intendance ſur quelque choſe. Néhémie (*o*) parle de l'Evêque des Lévites de Jéruſalem: *Et Epiſcopus Levitarum in Jeruſalem Azzi filius Bani*: Azzi avoit l'inſpection ſur les autres Lévites. L'Hébreu *Pekid*, que l'on a rendu par *Epiſcopus*, a la même ſignification. Les Athéniens donnoient ce nom au Préſident de la Juſtice, & le Digeſte donne la même qualité aux Magiſtrats qui ont l'inſpection ſur le marché au pain, & d'autres choſes de cette nature. Mais la notion la plus commune du nom d'*Evêque*, eſt celle qui ſe trouve dans les Actes & dans les Epîtres de ſaint Paul, (*p*) pour le Chef & le premier Paſteur d'une Egliſe conſidérable, ayant ſous lui d'autres Paſteurs inférieurs & ſubordonnez.

Les Evêques ſont les ſucceſſeurs des Apôtres, & les Juges en chef des diſputes qui regardent la foi. Saint Pierre donne à JESUS-CHRIST (*q*) le nom de *Paſteur & d'Evêque de nos ames*. En effet il eſt le Paſteur des Paſteurs, & l'Evêque des Evêques. Saint Paul décrit en ces termes les qualitez que doit avoir un Evêque: (*r*) *Celui qui déſire l'Epiſcopat, déſire une bonne œuvre. Il faut donc que l'Evêque ſoit irrépréhenſible, qu'il n'ait épouſé qu'une femme, qu'il ſoit ſobre, prudent, grave & modeſte, chaſte, aimant l'hoſpitalité, & capable d'inſtruire; qu'il ne ſoit ni ſujet au vin, ni violent & prompt à frapper; mais équitable, modéré, doux, déſintéreſſé, &c.*

D'*Epiſcopus*, on a fait *Epiſcopatus*, dont ſe ſert le Pſalmiſte, (*ſ*) pour marquer *office*, inſpection, intendance. Et ſaint Pierre s'en eſt ſervi pour déſigner l'Apoſtolat, dont le traitre Judas étoit déchû à cauſe de ſon crime. Saint Matthias lui fut ſubrogé, & reçut ſon Epiſcopat: (*t*) *Et Epiſcopatum ejus accipiat alter.*

EVERGETES. Mot Grec, qui ſignifie *bien-faiſant*. C'eſt le ſurnom de deux Rois d'Egypte. *Ptolemée* III. & VII.

EVI, un des Princes de Madian qui furent tuez dans la guerre que Moyſe leur fit. *Num.* XXXI. 8. L'an du Monde 2553. avant J. C. 1447.

EVILMERODACH, fils & ſucceſſeur du Grand Nabuchodonoſor Roi de Babylone. Il gouverna d'abord le Royaume pendant la maladie de ſon pere, qui s'étoit mis dans l'eſprit qu'il étoit métamorphoſé en bœuf. (*u*) Mais aprés ſept ans, l'eſprit étant revenu au Roi, & ſon imagination s'étant guérie, il remonta ſur le trône; & Evilmérodach fut, à ce que l'on croit, mis en priſon par ſon pere. (*x*) Ce fut dans cette priſon qu'Evilmérodach fit connoiſſance & amitié avec Jé-

(*m*) *Matth.* XXVI. 27. (*n*) Εὐχαριστία. ברך *Benedicere.* (*o*) 2. *Eſdr.* XI. 22. פקיד הלויים Ἐπίσκοπος Λευιτῶν. (*p*) *Act.* XX. 28. *Philipp.* I. 1. 1. *Timoth.* III. 2. *Tit. I.* 7.

(*q*) 1. *Petr.* II. 25. (*r*) 1. *Timoth.* III. 1. 2. *&c.* (*ſ*) *Pſalm.* CVIII. 8. (*t*) *Act.* I. 20. (*u*) *Dan.* IV. 29. An du Monde 3435. avant J. C. 565. avant l'Ere vulg. 569. (*x*) *Dan.* IV. 31. 33. An du Monde 3443. avant J. C. 557. avant l'Ere vulg. 561.

Jéchonias Roi de Juda, qui avoit été amené en Babylone par Nabuchodonoſor; en ſorte qu'auſſi-tôt après la mort du Roi, Evilmérodach étant monté ſur le trône, tira Jéchonias de priſon, le combla de faveurs, & le plaça au-deſſus de tous les autres Rois, qui étoient dans ſa Cour à Babylone. (y)

Les Hébreux, & après eux, ſaint Jérôme & pluſieurs Interprétes (z), diſent qu'Evilmérodach après la mort de ſon pere, voyant que les premiers du Royaume faiſoient difficulté de le reconnoître, craignant que Nabuchodonoſor ne fût encore en vie, Evilmérodach pour les convaincre qu'il étoit véritablement mort, le fit tirer du tombeau, & traîner par les ruës à la vûë de tout le monde. D'autres ajoûtent que Jéchonias lui inſpira de faire déterrer le Roi ſon pere, & d'en donner le corps haché à trois cens corbeaux, de peur qu'il ne revînt du tombeau, comme il étoit revenu de ſa métamorphoſe en bœuf.

Evilmérodach ne regna qu'un an, ſuivant nôtre Chronologie, & il eut pour ſucceſſeur immédiat ſon fils Balthaſar. Joſeph (a) dit qu'il eut pour ſucceſſeur Nérigliſſor, puis Laboſordach; & enfin Balthaſar, dont nous parlons ici, & cette diſpoſition eſt ſuivie par ſaint Jérôme (b) & par quelques autres. Ce n'eſt point ici le lieu d'entrer dans le fonds de cette difficulté. On peut voir nôtre Diſcours ſur les grandes Monarchies d'Orient, à la tête d'Iſaïe, & nôtre Commentaire ſur Daniel, v. 1. pages 627. 628. 629. & nôtre Hiſtoire de l'ancien Teſtament.

[EULE'E. Le fleuve Eulée. Voyez ci-après *Ulaï*.]

EUMENES, Roi de Bithinie & de Pergame, dont il eſt parlé au premier Livre des Maccabées, Chap. VIII. 8. Ayant joint ſes armes à celles des Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Antiochus le Grand, il reçut pour ſa récompenſe le pays *des Indiens, des Mèdes & des Lydiens.* C'eſt ainſi que porte le Texte des Maccabées. Mais il y a aſſez d'apparence qu'il faut lire *les Ioniens, les Myſiens & les Lydiens.* Voyez le Commentaire ſur 1. *Macc.* VIII. 8.

EUNICE, mere de ſaint Timothée, (c) étoit Juive de naiſſance, mais elle avoit épouſé un Payen, qui fut pere de ſaint Timothée. (d) Eunice avoit été convertie au Chriſtianiſme par un autre Prédicateur que ſaint Paul; car quand cet Apôtre arriva à Lyſtres, il y trouva Eunice & Timothée déja avancez en grace & en vertu.

EUNUQUE, vient du Grec *Eunouchos*, (e) qui ſignifie un homme qui a la garde du lit; parce qu'ordinairement dans les Cours des Rois d'Orient, on confioit à des eunuques la garde des lits & des appartemens des Princes & des Princeſſes; mais principalement des Princeſſes, qui, comme on le ſçait, vivent fort reſſerrées & fort éloignées de la vûë & de la compagnie des hommes. Le terme Hébreu *ſaris*, ſignifie un véritable eunuque, ſoit qu'il ſoit né tel naturellement, ou qu'il ait été fait eunuque par la main des hommes. Mais aſſez ſouvent ce terme, de même que le Grec *Eunouchos*, & le Latin *Eunuchus*, ſe prennent dans l'Ecriture pour un Officier d'un Prince, ſervant à ſa Cour, & occupé dans l'intérieur du Palais; ſoit qu'il fût réellement eunuque, ou non. Ce nom étoit un nom d'office & de dignité, & encore aujourd'hui dans la Cour des Rois de Perſe & des Turcs, les premiers emplois de la Cour ſont poſſédez par de vrais eunuques. Putiphar Eunuque de Pharaon, & Maître de Joſeph, avoit femme & enfans. (f)

(y) 4. *Reg.* XXV. 27. *Jerem.* LII. 31. An du Monde 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560. (z) *Hieronym. in Iſai.* XIV. 19. *Haimo & Hugo in Iſai.* XIV. *Hiſt. Scolaſt. in Dan.* V. *Toſtat. in* 4. *Reg.* XXV. (a) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 12. *contra Appion. l.* 1. *p.* 1045. (b) *Hieronym. in Dan.* V.

(c) 2. *Timoth.* I. 5. (d) *Act.* XVI. 1. 2. (e) *Heb.* סריס *Saris* Εὐνοῦχος *Eunuchus.* (f) *Geneſ.* XXXIX. 1. 7. XLI. 45.

Dieu avoit défendu à ſon peuple de faire des eunuques, & de couper même les animaux; (g) il avoit dit dans le Deutéronome, (h) que *celui dans lequel ce qui eſt deſtiné à la conſervation de l'eſpéce, aura été coupé, ou froiſſé, ou retranché, n'entrera point dans l'aſſemblée du Seigneur.* On explique ces paroles diverſement. Les uns (i) croyent que par-là Dieu défend aux eunuques de ſe marier à des Iſraëlites. D'autres, (k) que Dieu leur défend l'entrée de ſon Temple: d'autres (l) qu'il leur interdit les charges de Magiſtrature. Mais il eſt plus croyable que Dieu les excluoit ſimplement des prérogatives exterieures attachées à la qualité d'Iſraëlites & de peuple du Seigneur. Ils étoient regardez dans la République comme des bois arides & inutiles: (m) *Ecce ego lignum aridum.* Mais cela n'empêchoit pas que ceux qui étoient fidéles obſervateurs de la Loi de Dieu, n'euſſent part au bonheur, & aux récompenſes des Juſtes, *Hæc dicit Dominus eunuchis: qui cuſtodierint Sabbatha mea, ... & tenuerint fœdus meum, dabo eis in domo mea, & in muris meis, locum & nomen melius à filiis & filialibus.* (n)

Il y avoit des eunuques dans la Cour des Rois de Juda & d'Iſraël, des Officiers nommez *Sariſim*, (o) eunuques: mais c'étoient apparemment des eſclaves des peuples étrangers, ou ſi c'étoient des Hébreux, le nom d'eunuques qu'on leur donne, marque ſimplement leur Office & leur dignité. Nôtre Sauveur dans l'Evangile (p) parle d'une ſorte d'eunuque différente de celle dont on vient de parler; ce ſont ceux *qui ſe ſont fait eunuques pour le Royaume des Cieux*, c'eſt-à-dire, qui par un motif de Religion, ont renoncé au mariage, & à l'uſage de toutes ſortes de plaiſirs de la chair. Origénes (q) & quelques anciens hérétiques avoient autrefois pris les paroles de Jesus-Christ à la lettre, & prétendoient qu'il conſeilloit de ſe faire eunuques pour gagner le Royaume du Ciel.

Eunuque de la Reine Candace. Voyez *Philippe Diacre.*

[Evocation de l'ame de Samuël. Voyez l'article *Samuël.*]

Evode, ou *Evodie*, dont parle ſaint Paul aux Philippiens, (r) Quelques Manuſcrits Grecs liſent *Evodum*, ou *Evodium*, comme ſi c'étoit un homme: mais les Imprimez, & la plûpart des Manuſcrits liſent au féminin: *Evodiam*, Evodie; & il y a aſſez d'apparence qu'Evodie & Syntique étoient deux femmes d'une grande vertu, qui avoient aidé ſaint Paul dans l'établiſſement de l'Evangile. Ces deux perſonnes étoient en différent pour quelque ſujet qui nous eſt inconnu, ſaint Paul les conjure de ſe réünir dans les mêmes ſentimens. D'autres (ſ) croyent que Syntique étoit un homme, & Evode une femme, & que ſaint Paul les prie de ſe réconcilier. Mais le Martyrologe mettant Syntique au nombre des ſaintes le 22. Juillet, il faut croire que le ſentiment le plus commun a été qu'Evodie & Syntique étoient deux femmes.

Eupator. Voyez *Antiochus Eupator.*

Euphrate, fleuve fameux qui a ſa ſource dans les montagnes d'Arménie, & qui arroſe les frontiéres de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie déſerte, de la Caldée, & de la Méſopotamie, & de là va tomber dans le golphe Perſique. Aujourd'hui il ſe dégorge dans cette mer par un canal qui lui eſt commun avec le Tigre: mais autrefois il avoit ſon canal particulier:

(g) *Levit.* XXII. 24. (h) *Deut.* XXIII. 1. (i) *Rab. Salom. Abenezra. Abarb. Lyr. Vat. &c.* (k) *Philo de victimas offerent. &c.* (l) *Mulis, Jun. Gerard. Bonfrer. Tir.* (m) *Iſai.* LVI. 3. (n) *Iſai.* LVI. 4. (o) 1. *Reg.* VIII. 15. 3. *Reg.* XXII. 9. & 4. *Reg.* IX. 32. & XXIV. 12. 15. & 2. *Par.* XXVIII. 7. (p) *Matt.* XIX. 12.

(q) *Origen. in Matth.* l. 15. *p.* 369. & 370. *Hæretici Valeſii apud Aug. hæreſ.* 37. & *Epiphan. hæreſ.* 58. (r) *Philipp.* IV. 2. (ſ) *Quid. apud Theophylact. Eraſm. &c.*

ticulier : & du tems de Pline (*t*) on voyoit encore des veſtiges de cet ancien canal. Moyſe (*u*) dit que l'Euphrate eſt le quatriéme des fleuves qui avoient leur ſource dans le Paradis terreſtre. L'Ecriture l'appelle ſouvent le grand fleuve, & elle le donne pour limite du côté de l'orient, au pays promis de Dieu aux Hébreux. (*x*) Les Auteurs Profanes (*y*) nous apprennent que l'Euphrate ſe déborde pendant l'été, comme le Nil, lorſque les neiges des montagnes d'Arménie viennent à fondre. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique ſemble dire la même choſe. *Eccli.* XXIV. 36.

[EUPHRATE. L'Euphrate a ſa ſource dans les montagnes d'Armenie, de même que le Tigre. Quelques anciens ont cru que ces deux fleuves avoient une ſource commune. (*z*)

Quaque caput rapido tollit cum Tygride magnus
Euphrates, quos non diverſis fontibus edit
Perſis . . .

& Boëce dans ſa conſolation de la Philoſophie. (*a*)

Tigris & Euphrates uno ſe fonte reſolvunt
Et mox abjunctis diſſoriuntur aquis.

Mais on ſçait à préſent le contraire, & que ces deux fameuſes rivieres ont leur ſource à une aſſez grande diſtance l'une de l'autre. Pline (*b*) & Strabon (*c*) mettent ſa ſource dans le mont Abo, ou Aba en Armenie ; mais dans preſque tout le reſte, ces deux Auteurs ſe contrediſent. Strabon dit que ce fleuve ſort du côté ſeptentrional du mont Taurus, & qu'il coule d'abord vers l'occident, & enſuite vers le midi. Pline au contraire dit après des témoins qui avoient été ſur les lieux, que l'Euphrate va du ſeptentrion au midi, & puis retourne au couchant.

Les Arabes (*d*) diviſent l'Euphrate en grand & petit ; le grand eſt celui qui prenant ſa ſource dans les monts Gordiens, ſe décharge dans le Tigre prés d'Anbar, & de Pélongiah. Le petit dont le canal eſt ſouvent plus gros que celui du grand, prend ſon cours vers la Caldée, paſſe par Coufah, & va ſe décharger dans le Tigre, entre Vaſſith & Naharvan, en un lieu nommé aujourd'hui *Carna*, c'eſt-à-dire, *Corne*, parce qu'en effet il eſt la corne, ou le confluent du grand & du petit Enphrate.

Du petit Euphrate l'on paſſe dans le grand, par un canal que Trajan fit creuſer. C'eſt la *Foſſa Regia*, ou le *Baſilius fluvius* des Grecs & des Romains, que les Syriens ont appellé *Nahar-Malca*, par où l'Empereur Sévere paſſa pour aller aſſiéger la ville de Cteſiphon ſur le Tygre. La violence du golphe Perſique cauſe un reflux à l'Euphrate juſqu'à plus de trente lieuës au-deſſus de ſon embouchure. Les Arabes ſont perſuadez que les eaux de l'Euphrate ſont ſalutaires, & qu'elles ont la vertu de guérir toutes ſortes de maux.]

I. EUPOLEME, fils de Jean, un des Ambaſſadeurs que Judas Maccabée envoya à Rome. 1. *Macc.* VIII. 17. L'an du Monde 3843.

II. EUPOLEME, Auteur ancien cité dans Joſeph, dans ſaint Clément d'Aléxandrie, & dans Euſébe. (*e*) On ignore le tems auquel il a vécu. Il avoit écrit ſur les Rois des Hébreux.

EUTYQUE, *Eutychus*. C'eſt le nom de ce jeune homme de la ville de Troade, qui s'étant trouvé avec les autres Diſciples au lieu où ſaint Paul étoit, & s'étant aſſis ſur une fenêtre pendant que l'Apôtre prêchoit, s'endormit, & tomba d'un troiſiéme étage dans la ruë. Saint Paul étant deſcendu,

(*t*) *Plin. l.* 6. C. 27. & 28. (*u*) *Geneſ.* II. 14. (*x*) *Deut.* 1. 7. *Joſue* 1. 4. (*y*) *Strabo lib.* 16. *Plin. l.* 18. C. 17. & 18. & *Solin.* C. 50. &c. (*z*) *Lucan. Pharſal. l.* 3. (*a*) *Boët. l.* 2. *de conſol. Philoſ. car.* 1. *Vide & Q. Curt. l.* 5. & *Salluſtii fragmenta.* (*b*) *Plin.* 5. C. 24. (*c*) *Strabo l.* XI.

(*d*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 353. (*e*) *Joſeph. l.* 1. *contra Appian. Clem. Alex. l.* 1. *Stromat. Euſeb. Præparat. l.* 9.

ſe coucha ſur lui, l'embraſſa, & dit aux freres : Ne craignez point, ſon ame eſt en lui, & il le leur rendit vivant. (*e*)

EXCELSA, hauts lieux où les Iſraëlites alloient immoler aux Idoles, ou même au Seigneur, contre ſon commandement exprés. Voyez ci-aprés *Hauts lieux*.

EXCOMMUNICATION, peine Eccléſiaſtique, qui en punition d'un péché mortel & grave, ſépare de la communion de l'Egliſe, & prive des biens ſpirituels ceux qui l'ont encouruë. Il y a deux ou trois ſortes d'excommunications. La grande qui ſépare la perſonne du corps des fidéles. Ainſi ſaint Paul excommunia l'inceſtueux de Corinthe. (*f*) La mineure, qui eſt une défenſe d'adminiſtrer, ou de recevoir les Sacremens. La derniére eſt celle qui prive ſeulement de la compagnie des fidéles. Il en eſt parlé dans la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens: (*g*) *Nous vous dénonçons, mes freres, que vous ayez à vous ſéparer de tous ceux d'entre vos freres qui ſe conduiſent d'une maniére peu réglée; & qui ne ſuivent point l'ordre & la tradition que nous leur avons donnée.* Voyez auſſi le ℣. 14. *Si quelqu'un n'obéit point à ce que nous vous ordonnons par nôtre Lettre, notez-le, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confuſion.* Saint Auguſtin (*h*) parle en plus d'un endroit de cette derniére ſorte d'excommunication. On en voit la pratique dans la Régle de ſaint Benoît. (*i*) Théophylacte (*k*) dit que cette ſéparation de la compagnie des fidéles, paſſoit autrefois pour une grande peine.

L'ancienne Egliſe a été fort réſervée à ſéparer les Fidéles de ſon ſein par l'excommunication. Elle ne l'a fait que rarement, pour des raiſons trés-ſérieuſes, & trés-importantes, & toûjours avec douleur. On diſtingue l'excommunication *médecinale*, de l'excommunication *mortelle*. La premiére s'employoit envers les pénitens, que l'on ſéparoit de la communion juſqu'à ce qu'ils euſſent ſatisfait à la pénitence, qui leur étoit impoſée. La ſeconde étoit portée contre les hérétiques, & les pécheurs impénitens, & rébéles à l'Egliſe. Le pouvoir d'excommunier a été donné à l'Egliſe dans la perſonne des premiers Paſteurs: il fait partie du pouvoir des clefs que JESUS-CHRIST même donna aux Apôtres immédiatement, & dans leurs perſonnes, aux Evêques, qui ſont leurs ſucceſſeurs.

Les cauſes de l'excommunication ſe peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime, & la déſobéïſſance. Dans le commencement, on n'uſoit du glaive ſpirituel, que pour des cauſes ſpirituelles. Mais dans la ſuite on fut obligé de réprimer les entrepriſes des méchans contre les perſonnes & les biens Eccléſiaſtiques, par des cenſures, & par l'excommunication. La maniére d'excommunier étoit fort en uſage dans la primitive Egliſe. Les fidéles ſe ſéparoient eux-mêmes de ceux dont les Apôtres & les Evêques leur diſoient de ſe ſéparer. Enſuite les Evêques employérent les menaces, les anathêmes, les ſentences d'excommunications; enfin pour rendre ces cérémonies plus effrayantes, on les acompagna d'actions capables d'inſpirer de la terreur, comme d'allumer les cierges, de les éteindre, de les jetter par terre, de les fouler aux pieds en prononçant l'excommunication, de prononcer des malédictions contre l'excommunié, &c.

Le principal effet de l'excommunication, eſt de ſéparer l'excommunié de la ſociété des fidéles, de lui ôter le droit d'aſſiſter aux aſſemblées de Religion, de le priver de l'Euchariſtie, de l'aſſiſtance aux priéres communes, des Sacremens, & de tous les autres devoirs par leſquels les Chrétiens font

(*e*) *Act.* XX. 10. An de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57. (*f*) 1. *Cor.* V. 1. 2. 3. 4 5. (*g*) 2. *Theſſal.* III. 6. (*h*) *Aug. lib contra Epiſt. Parmen. c.* 2. *& contra Donatiſt. poſt collat. c.* 4. *& lib. de fide & operib. c.* 2. (*i*) *S. Benedict. Reg. c.* 24. 26. (*k*) *Theophylact. in* 2. *Theſſal.* III.

ſont liez en une même ſociété, & une même communion. Un excommunié eſt à l'égard des autres fidéles, comme un Publicain & un Payen, ſuivant les termes de l'Evangile. (*l*) Mais elle ne le prive point du tout des devoirs qui lui ſont dûs en qualité d'homme, de citoyen, de pere, de mari, de Roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Et lorſque les Apôtres ordonnent de n'avoir point de commerce avec les excommuniez, (*m*) de ne pas manger avec eux, de ne pas même les ſaluer; (*n*) cela doit s'entendre des devoirs de ſimple civilité, qu'il eſt libre de rendre, ou de ne pas rendre; & non pas des obligations naturelles, & d'une obligation fondée ſur la nature, ou ſur le droit des gens.

Quant a l'excommunication des Juifs, nous en voyons la pratique dés le tems de Barach & de Débora, ſi l'on en croit les Rabbins. (*o*) Il eſt dit dans le Cantique de Débora: (*p*) *Maudiſſez Méroz, dit l'Ange du Seigneur; maudiſſez ceux qui s'aſſéieront auprés de lui, parce qu'ils ne ſont pas venus au ſecours du Seigneur avec les forts.* Méroz fut donc excommunié, diſent les Juifs, au bruit de quatre cens trompettes; Barac, qui eſt nommé l'Ange du Seigneur, le maudit, & avec lui ceux qui s'aſſéieroient auprés de lui. Mais cet exemple ne paroît pas bien propre pour montrer l'antiquité de l'excommunication. Nous la voyons d'une façon plus expreſſe du tems d'Eſdras & de Néhémie, (*q*) lorſqu'ils excommuniérent ceux qui ne voudroient pas répudier les femmes étrangéres qu'ils avoient priſes contre la Loi, & qu'ils s'engagérent eux-mêmes, ſous peine d'excommunication, à obſerver les Loix du Seigneur.

(*l*) *Matt.* XVIII 17. (*m*) 1. *Cor.* V. 1. 2. 3. 4 5. & 2. *Theſſal.* III. 6. 14. (*n*) 2. *Joan.* V. 10. 11. (*o*) *Vide Gemar. Babylon. in tit. Moed-Katon, c.* 3. & *Selden de Synedr. l.* 1. *c.* 7. 8. (*p*) *Judic.* V. 23. (*q*) 1. *Eſdr.* X. 8. 2. *Eſdr.* XIII. 25. 28. *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 5.

Les Eſséniens en faiſant profeſſion dans leur ſecte, (*r*) s'engageoient par les plus redoutables ſermens, à en obſerver les Loix; & quand quelqu'un d'entre eux étoit tombé dans une faute conſidérable, on le chaſſoit de la ſociété des autres Eſséniens; & celui qui étoit ainſi chaſsé mouroit aſſez ſouvent d'une mort malheureuſe; car étant lié par ſes ſermens & par ſes vœux, il ne pouvoit recevoir aucune nourriture de la main des étrangers; & ne pouvant avoir de commerce avec ceux dont il étoit ſéparé, il étoit forcé pour vivre, de ſe nourrir d'herbes ſauvages, comme une bête, juſqu'à ce que ſes membres ſe corrompoient & tomboient peu à peu. Il arrivoit quelquefois que les Eſséniens touchez de compaſſion, les retiroient de cet état, & les recevoient de nouveau dans leur Corps, lorſqu'ils croyoient qu'ils avoient aſſez expié la faute qu'ils avoient commiſe. Voilà l'excommunication, ſes cauſes, ſes effets & ſon abſolution.

Nôtre Sauveur dans l'Evangile, (*s*) prédit à ſes Apôtres que les Juifs en haine de lui, les excommunieront, & les maltraiteront. Ils vous chaſſeront de leurs Synagogues, leur dit-il; ils vous feront paroître devant les tribunaux, & vous condamneront au foüet. On dit que chez les Juifs l'on foüettoit ordinairement les excommuniez, avant que de les chaſſer de la Synagogue. L'excommunication étoit précédée par la cenſure & les monitions. Elles ſe faiſoient d'abord en ſecret: mais ſi le coupable ne ſe corrigeoit pas, *la maiſon du Jugement*, c'eſt-à-dire l'aſſemblée des Juges, lui dénonçoit avec menaces qu'il eût à ſe corriger. S'il perſiſtoit dans ſon opiniâtreté, on rendoit contre lui la cenſure publique, par quatre Sabbats conſécutifs, où l'on

(*r*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 12. (*s*) *Matt.* X. 17. *Joan.* IX. 22. & XVI. 11. & *Luc.* VI. 22.

proclamoit le nom du coupable, & la nature de ſa faute, afin de lui faire honte. Enfin s'il demeuroit incorrigible, on l'excommunioit. Il ſemble que nôtre Seigneur fait alluſion à cette pratique, lorſqu'il nous ordonne (*s*) d'avertir nôtre frere ſecrettement entre nous & lui; puis que nous prenions quelques témoins avec nous, pour l'avertir; & enfin que nous le dénoncions à l'Egliſe. Que ſi aprés cela il ne rentre point dans ſon devoir, que nous le regardions comme un pécheur & un publicain.

La ſentence d'excommunication parmi les Juifs étoit conçûë en ces termes: *Qu'un tel ſoit dans l'excommunication* ou *dans la ſéparation*; ou, qu'un tel ſoit excommunié ou ſéparé. Les Juges ou la Synagogue, ou même les particuliers, avoient droit d'excommunier; mais réguliérement c'étoit la Maiſon du Jugement ou la Cour de Juſtice qui portoit la ſentence de l'excommunication ſolemnelle. Un particulier pouvoit en excommunier un autre, & il pouvoit pareillement s'excommunier lui-même; comme ceux qui s'anathématiſérent & s'engagérent, à ne boire ni manger, qu'ils n'euſſent pris ſaint Paul mort ou vif. (*u*) Enfin on excommunioit quelquefois les bêtes; & les Rabbins enſeignent que l'excommunication a ſon effet juſques ſur les chiens. Ils croyent qu'un homme peut être excommunié en ſonge, lorſque en dormant, il croit voir les Juges, qui par une ſentence juridique, ou même un particulier, qui le déclare excommunié. Dans ce cas ils ſe tiennent pour frappez d'excommunication, parce, diſent-ils, qu'il ſe peut faire que Dieu les ait excommuniez en dormant, ou que ſes Miniſtres l'ayent fait par ſon ordre.

Ceux qui avoient porté la ſentence d'excommunication, pouvoient la lever, & déclarer abſous celui qui l'avoit encouruë, pourvû qu'il donnât des marques de ſon repentir. On ne pouvoit abſoudre que préſent celui qui avoit été excommunié préſent. Celui qui avoit été excommunié par un particulier, pouvoit ſe faire abſoudre par un Juge public, ou par trois hommes choiſis exprés pour cela. Celui qui s'étoit excommunié lui-même, ne pouvoit réguliérement s'abſoudre ſoi-même; il falloit pour cela dix perſonnes choiſies du milieu du peuple. Enfin celui qui avoit été excommunié en ſonge devoit chercher dix hommes ſçavans dans la Loi, & dans la ſcience du Talmud, pour lui donner l'abſolution.

On diſtingue d'ordinaire trois ſortes d'excommunications parmi les Juifs. La premiére ſe nommoit *niddui*, (*x*) c'eſt-à-dire, *ſéparation*. C'eſt l'excommunication mineure. Elle duroit trente jours, & ſéparoit l'excommunié de l'uſage des choſes ſaintes. La ſeconde étoit nommée *cherem*, (*y*) c'eſt-à-dire, *anathéme*. C'eſt une eſpéce de réaggrave de la premiére, & répond à peu prés à nôtre excommunication majeure. Elle exclut l'homme de la Synagogue, & le prive de tout commerce civil. Enfin la troiſiéme ſorte d'excommunication eſt appellée (*z*) *ſchammata*, & étoit au deſſus de l'excommunication majeure. Elle ſe publioit, dit-on, au bruit de quatre cens trompettes, & ôtoit toute eſperance de retour à la Synagogue. On prétend même que la peine de mort y étoit attachée. Mais Selden ſoûtient que ces trois termes, *niddui*, *cherem* & *ſchammatha*, ſont ſouvent ſynonimes, & que les Juifs n'ont jamais eu, à proprement parler, que deux ſortes d'excommunications; l'une majeure, & l'autre mineure. On peut conſulter cet Auteur dans ſon premier Livre *de Synedriis veterum Hebræorum*, Chap. 7. & 8.

Léon de Modéne (*a*) dit que quand le Rabbin excommunie quelqu'un, il le maudit publiquement; aprés quoi, pas un Juif ne peut

(*s*) *Matth.* XVIII. 16. 17. (*u*) *Act.* XXIII. 12.

(*x*) נדוי *Niddui. ſeparatio.* (*y*) חרם *Cherem, anathema.* (*z*) שמתה *Schammata. exciſio.* (*a*) Léon de Modéne, part. 2. c. 3.

peut parler à l'excommunié, ni approcher de lui, à la diſtance d'une toiſe. L'entrée de la Synagogue lui eſt défenduë, & il eſt obligé de s'aſſeoir pieds nuds à terre, comme s'il lui étoit mort un parent; juſqu'à ce qu'il ſoit abſous par un ou pluſieurs Rabbins, & béni de nouveau. Si la faute mérite une excommunication plus ſolemnelle, on s'aſſemble dans la Synagogue, & on allume des torches noires; puis au ſon d'un cor, on prononce malédiction à qui a fait ou fera telle choſe. A quoi toute l'aſſemblée répond : *Amen*.

Les Payens avoient auſſi leur excommunication pour de grands crimes, comme on le voit chez les Grecs, les Latins & les Gaulois : mais cette matiére ne regarde point nôtre ſujet. Nous nous bornons aux Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament.

EXEDRA. Ce terme Latin ſe trouve aſſez ſouvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. (*b*) Il ſignifie proprement des ſiéges qui ſe trouvent ſous les portiques, où l'on a coûtume de s'aſſembler, ou les chambres joignant ces portiques, où il y a pluſieurs ſiéges, pour l'uſage de ceux qui s'y retirent. Dans l'Ecriture, il ſe prend pour les appartemens qui regnoient autour des parvis du Temple, dans leſquels les Prêtres & les Lévites qui étoient de ſervice, ſe retiroient pour boire, pour manger, pour dormir, & où l'on ſerroit les proviſions du Temple & les richeſſes qui y étoient offertes.

[EXEMPLE, ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. *Dieu vous rendra un exemple parmi toutes les nations* (*c*) : vous ſerez un exemple de ſa ſévérité & de ſa rigueur. Job dit qu'il eſt l'exemple & la fable du public (*d*), qu'on le cite comme un exemple de diſgraces, & de malheurs. Saint Joſeph ne voulut pas accuſer la ſainte Vierge, & en faire un exemple de la vengeance publique (*e*) *Cùm nollet eam traducere* : il ne voulut pas la deshonorer. Le Grec porte : il ne voulut pas en faire un exemple par une punition publique & exemplaire.

Exemple ſe met auſſi pour un modéle de vertu : *Que Ruth ſoit dans votre maiſon un exemple de vertu* (*f*). Le vieillard Eléazar ſouffrit le martyre & laiſſa aux jeunes & aux vieux *un grand exemple de vertu & de force* (*g*). Le Sauveur dit qu'il nous a donné l'exemple d'humilité, afin que nous l'imitions (*h*). Et ſaint Paul veut que Timothée *ſoit l'exemple des fideles* (*i*).]

EXODE. Ce terme vient du Grec *exodos*, qui ſignifie *ſortie*. Il ſe donne au ſecond des Livres ſacrez de l'ancien Teſtament, parce qu'il contient l'hiſtoire de la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte, ſous la conduite de Moyſe. On y voit la naiſſance de Moyſe, ſon éducation, ſa fuite, les perſécutions que les Rois d'Egypte firent ſouffrir aux Hébreux, le retour de Moyſe du pays de Madian, les playes dont il frappa l'Egypte, la ſortie des Hébreux, le paſſage de la Mer rouge, la maniére dont la Loi fut donnée, l'érection du Tabernacle, & la célébration de la ſeconde Pâque. Il contient l'hiſtoire de cent quarante-cinq ans, à la prendre depuis la mort de Joſeph, arrivée l'an du Monde 2369. avant J. C. 1631. avant l'Ere vulgaire 1635. juſqu'à l'an du Monde 2514. qui eſt la fin de la premiére année aprés la ſortie de l'Egypte. Les Hébreux donnent à ce Livre le nom de *Veellé ſchemoth*, (*k*) parce qu'il commence par ces mots, qui ſignifient : *Et voici les noms*, *&c.*

[EXODE. La Chronologie que nous ſuivons, ne fait demeurer les Hébreux en Egypte que pendant deux cens quinze ans, depuis l'entrée de Jacob dans ce pays l'an 2298. juſqu'à la ſortie des Iſraëlites ſous Moyſe

(*b*) 4. *Reg.* XXIII. 11. & 1. *Par.* IX. 26. 33. XXIII. 2. XXVIII. 12. *Jerem.* XXXV. 2. (*c*) *Num.* V. 21. 2. *Par.* VII. 20. (*d*) *Job.* XVII. 6.

(*e*) *Matth.* I. 19. παραδειγματίσαι. (*f*) *Ruth.* IV. 11. (*g*) 2. *Macc* VI. 31. (*h*) *Joan.* XIII. 15. (*i*) *Timot.* IV. 12. (*k*) ואלה שמות *Veellé ſchemoth*. Grec Ἔξοδος. *Exitus*.

Moyſe l'an du monde 2513. Cependant on lit expreſſement dans l'Exode, Chap. XII. ℣. 40. qu'ils y demeurerent quatre cens trente ans : *Habitatio autem filiorum Iſraël quâ manſerunt in Ægypto, fuit quadringentorum triginta annorum.* M. Boivin l'aîné qui a travaillé très-long-tems ſur la chronologie de Joſeph & des Septante, prétend avoir rétabli par le moyen d'un paſſage de Manethon le nombre de quatre cens trente ans dont parle Moyſe. Voici le paſſage de Manethon : (*l*) „ Nous eûmes un „ Roy nommé *Timaus*, ſous lequel je ne „ ſçai pourquoi, Dieu nous fut contraire. „ Tout d'un coup lorſqu'on s'y attendoit „ le moins, des hommes d'une origine obſcure vinrent du côté de l'orient, & firent „ irruption dans notre pays: ils s'en rendirent „ aiſément les maîtres, même ſans livrer „ combat. S'étant ſaiſis des Princes qui gouvernoient l'Egypte, ils mirent le feu aux „ villes du pays, renverſerent les Temples „ des Dieux, & traiterent ſelon toute la „ rigueur de la guerre ceux qui tomberent „ entre leurs mains: enfin ils choiſirent pour „ Roy l'un d'entre eux nommé *Salatis*.

„ Ce Prince établit le ſiége de ſon empire dans la ville de Memphis, & toute „ l'Egypte haute & baſſe lui demeura aſſujettie. Il mit de groſſes garniſons dans „ les lieux les plus forts du pays, & fortifia principalement la frontiére orientale, „ prévoyant bien que les Aſſyriens, quand „ une fois ils ſeroient devenus plus puiſſans, ne manqueroient pas de tenter la „ conquête de l'Egypte. Ayant remarqué „ dans le Nome Saïtique une ville nommée *Abaris*, d'une ſituation très avantageuſe, il la fortifia, & l'enfermant d'une „ très-vaſte enceinte de murailles, il y mit „ une garniſon de deux cens quarante mille hommes.

„ Salatis mourut après dix-neuf ans de „ regne: il eut pour ſucceſſeur Boeon, qui „ en regna quarante-quatre. Apachnas ſuc„ céda à Boeon, & regna trente-ſix ans, „ Apophis ſoixante-un, Janias cinquante ans „ & un mois; enfin Aſſis le dernier de „ tous regna quarante-neuf ans deux mois. „ Ces ſix Princes regnerent de ſuite en „ Egypte, & traiterent le pays en ennemis, s'efforçant d'en arracher, pour ainſi dire, juſqu'à la racine.

„ La race de ces Princes s'appelloit *Hic„ Sos*; c'eſt-à-dire *Rois Paſteurs*.... Il y „ en a qui diſent qu'ils étoient Arabes: „ dans d'autres livres je lis qu'ils étoient „ non *Rois*, mais *captifs*; car en Egyp„ tien *Hic*, lorſqu'il ſe prononce comme „ *Hac*, ſignifie des captifs, & cela me paroît plus vrai-ſemblable, & plus conforme à l'ancienne hiſtoire.

Manethon ajoute que ces Rois Paſteurs & leurs deſcendans poſſederent l'Egypte pendans cinq cens onze ans, après quoi les Rois de la Thébaïde & du reſte de l'Egypte, leur firent une longue & ſanglante guerre.

Sous le Roy *Alis-Fragmuthoſis* les Paſteurs furent vaincus & chaſſez de l'Egypte, & réduits dans la ville d'*Avaris* ou *Abaris*, qu'ils avoient fermée de murailles, dans l'étenduë de dix mille arpens de terre. *Themoſis* fils d'*Alis Fragmuthoſis* les y aſſiégea avec une armée de quatre cens-vingt mille hommes; & voyant qu'il ne pouvoit les réduire par la force, il leur permit de ſe retirer où ils voudroient. Ils ſortirent donc d'Egypte, & ſe retirerent en Judée, où ils bâtirent Jéruſalem, d'une grandeur capable de contenir toute leur multitude. Ils paſſerent par les déſerts de Syrie, craignant la puiſſance des Aſſyriens, qui étoient alors les maîtres de l'Aſie.

Voila ſur quoi l'on fonde la reſtitution chronologique pour la demeure des enfans d'Iſraël dans l'Egypte, dont nous avons parlé. M. Boivin arrange ſon ſyſtême de cette ſorte: Les Hébreux paſſerent priſiblement ſoixante-onze ans dans l'Egypte, ſous Jacob

(*l*) *Manethon apud Joſeph. lib. 1. contra Appion p.* 1042.

&

& Joſeph du tems des Pharaons protecteurs des Iſraelites. Ils y regnerent enſuite deux cens cinquante-neuf ans & dix mois, ſous Ephraïm fils & ſucceſſeur de Joſeph, & ſous *Beria*, *Rapha*, *Reſeph*, *Thalé*, & *Thaan* ſes fils, dénommez dans les Paralipoménes (*m*). Le même Ephraïm & ſes fils ſont nommez dans l'hiſtoire ſacrée des Egyptiens citée par Manethon, *Salathis*, *Beon*, *Aphachnas*, *Apophis*, *Janias*, *Aſſis*.

Enfin ils y paſſerent quatre-vingt-dix-neuf ans deux mois en ſervitude, ſous les Pharaons leurs ennemis, ſous les Ephraïmites *Laadan*, *Ammiud*, & *Elizama*, auſſi dénommez dans les Paralipoménes (*n*). Les Iſraëlites ont donc changé trois fois d'état en Egypte: ils y ont été ſucceſſivement *Paſteurs*, *Rois*, & *Captifs*: Leur vie paſtorale & leur ſervitude ne ſont point conteſtées; il ne reſte qu'à montrer qu'ils y ont regné. L'Ecriture ne le dit pas; mais elle rapporte des actions de Royauté & d'autorité abſolue qu'ils y ont faite, ſelon M. Boivin.

Il ſuppoſe qu'à la mort de Joſeph, ou à la mort de Pharaon ſon protecteur, il y eut changement de dynaſtie en Egypte, & que les héritiers de Pharaon, qui avoit élevé Joſeph, furent ſupplantez par *Vaheb*, dont le nom ſe trouve dans le Livre des guerres du Seigneur, cité dans les Nombres (*o*), & qui eſt nommé Timaüs dans Manethon. Ce nouveau Pharaon, *qui ne connoiſſoit point Joſeph*, ni les ſervices qu'il avoit rendus aux Egyptiens; Vaheb, dis-je, jaloux de la puiſſance des Iſraëlites, entreprit de rétablir l'idolatrie dans la terre de Geſſen, occupée par les Hébreux. Ephraïm fils & ſucceſſeur de Joſeph s'y oppoſa, & voulut venger la mort des anciens Pharaons protecteurs de ſa famille; mais cette guerre ne lui fut point heureuſe: dès ſa premiere expédition, qui fut contre la ville de Geth, il perdit neuf de ſes fils, qui ſont *Suthala I. Bared*, *Thalath I. Elada*, *Thalath II. Sabud*, *Suthala II. Ezer* & *Elad*.

L'Ecriture parle de cette expédition, (*p*) mais elle dit ſimplement qu'ils furent mis à mort *par ceux de Geth, dont ils vouloient envahir les biens*, & d'ailleurs Geth n'étoit pas dans l'Egypte.

Les autres fils d'Ephraïm *vinrent pour conſoler leur pere* (*q*), & prirent la réſolution de venger la mort de leurs freres. Ephraïm donc à la tête des Paſteurs, c'eſt-à-dire de tous ceux qui adoroient le vrai Dieu, attaqua les Egyptiens. C'eſt dans cette guerre, dit notre Auteur, qu'arriverent les miracles *dans la plaine de Thanis*, dont il eſt parlé dans les Pſeaumes (*r*). *Vaheb fut dévoré par un tourbillon de feu*, comme dit le Livre des guerres du Seigneur, *& le ſoleil & la lune s'arrêterent, pendant que la nation des juſtes ſe vengeoit de ſes ennemis*, comme lit ce Livre des juſtes cité dans Joſué (*ſ*). Alors *Ephraïm*, nommé autrement *Salathis*, prit le titre de Roy d'Egypte, & il eut pour ſucceſſeurs ſes fils dénommez ci-devant.

Après deux cens cinquante-neuf ans & ſix mois de regne, les Ephraïmites dégénérerent, oublierent le Seigneur, & tomberent dans l'idolatrie, comme on le voit dans Joſué (*t*). Dieu les livra à leurs ennemis, qui les battirent dans un grand combat, marqué au Pſeaume LXXVII. 9. 10. 11. 12. 42. 43. Ils demeurerent aſſujettis aux Egyptiens pendant quatre-vingt-dix-neuf ans & deux mois, juſqu'à leur ſortie de l'Egypte ſous Moyſe.

M. Boivin croit qu'il y a une interruption d'hiſtoire dans l'Ecriture, depuis la mort de Joſeph; par où finit la Géneſe, juſqu'à la naiſſance de Moyſe, par où commence l'Exode. Il prétend que l'hiſtoire de ce tems-là étoit contenuë dans d'anciens livres qui ſont perdus, & dont il ne reſte

(*m*) 1. *Par.* VII. 23. 25. 26. 27. (*n*) 1. *Par.* VII. 26. (*o*) *Num.* XXI. 14.

(*p*) 1. *Par.* VII. 20. 21. (*q*) 1. *Par.* VII. 22. (*r*) *Pſalm.* LXXVII. 12. 43. (*ſ*) *Joſue* X. 13. (*t*) *Joſue* XXIV. 14.

que les titres & quelques fragmens dans les Auteurs ſacrez, comme *le Livre des guerres du Seigneur* (*u*), *le Livre des juſtes* (*x*), *& celui des Cantiques Proverbiaux.* (*y*)

Ce ſyſtême ſeroit beaucoup plus plauſible, ſi le nombre des années marqué dans Manethon, revenoit exactement à celui de Moyſe; mais au lieu que Moyſe ne marque que 430. ans depuis l'entrée des Hébreux dans l'Egypte ſous Jacob, juſqu'à leur ſortie ſous Moyſe; Manethon dit que les Rois Paſteurs & leurs deſcendans regnerent en Egypte pendant *cinq cens onze ans*, aprés quoi les Rois de la Thébaïde leur firent la guerre pendant long-tems, & enfin les obligerent de ſe retirer en Judée. La difference des années eſt grande, & je ne vois guéres de moyen de la concilier; d'ailleurs le regne d'Ephraïm & de ſes cinq fils ſucceſſivement ſans interruption & ſans qu'aucun de ceux-ci ait laiſſé le Royaume à ſon fils, paroît peu croyable: il eſt même aſſez mal-aiſé de prouver que le dernier de ces cinq fils ait vécu 250. ans, comme il faut le ſuppoſer dans le ſyſtême de M. Boivin: quoiqu'il en ſoit, voici comme il diſpoſe cette ſucceſſion de Rois Paſteurs.

ROIS DE GESSEN.

Jacob	17 ans.
Joſeph	54 ans.

HICSOS ou ROIS PASTEURS ſelon MANETHON.

EPHRAÏM ſous le nom de	*Salathis.*	19 ans.
Beria autrement	Beon.	44 ans.
Rapha autrement	Aphachnas.	36 ans 7 mois.
Reſeph autrement	Apophis	61 ans.
Thalé ou	Janias.	50. ans 1 mois.
Thaan ou	Aſſis	49. ans 2. mois.

HACSOS, ou CAPTIFS PASTEURS. Servitude en EGYPTE.

Laadan	40 ans.
Ammiud	40 ans.
Elizama	19 ans 2. mois.

Depuis l'entrée de JACOB *en Egypte juſqu'à la ſortie de* MOYSE, *il y a* 430. ans. (*yy*)

NUN fils d'Eliſama contemporain de Moyſe qui a regné	40 ans.
Joſué fils de Nun a jugé	27 ans.

Tous ceux-ci ſont deſcendus de Joſeph par Ephraïm.]

EXORCISTES.

(*u*) *Num.* XXI. 14. (*x*) *Joſue* X. 13. & 1. *Reg.* I. 18. (*y*) *Num.* XXI. 27. (*yy*) *Exod.* XII. 40.

EXORCISTES. Ce terme vient du Grec *exorciſein*, (a) qui ſignifie *conjurer*, employer le nom de Dieu pour chaſſer les Démons des lieux, ou des corps qu'ils poſſédent. Nous appellons *Exorciſtes* dans l'Egliſe Chrétienne, un des quatre Ordres mineurs, dont l'office étoit de conjurer les poſſédez & les énerguménes. On voit par les premiers Apologiſtes de nôtre Religion, (a) que les Démons redoutoient les exorciſmes des Chrétiens, & que les ſimples Fidéles exerçoient ſur ces malins Eſprits un trés-grand empire. Il eſt croyable que le don des miracles n'étant plus ſi commun, on ordonna d'aſſez bonne-heure dans l'Egliſe des Exorciſtes, qui exerçaſſent d'office ces fonctions, que la plûpart des Fidéles exerçoient auparavant d'eux-mêmes, ou par le mérite de leur foi, ou par un don particulier qu'ils avoient reçû au baptéme.

Les Juifs avoient auſſi leurs Exorciſtes, comme JESUS-CHRIST l'inſinuë dans l'Evangile; car les Phariſiens ayant avancé qu'il ne chaſſoit les Démons qu'au nom de Béelsebub, il leur répond, (b) *Si c'eſt par Béelsébub que je chaſſe les Démons, par qui vos enfans les chaſſent-ils? C'eſt pourquoi ils ſeront eux-mêmes vos Juges.* Joſeph (c) raconte qu'un certain Juif nommé Eléazar, guériſſoit les poſſédez par le moyen d'un anneau, où étoit enchaſsée une racine, que l'on diſoit avoir été découverte par Salomon. L'odeur de la racine, miſe ſous le nez du poſſédé, le faiſoit tomber par terre; & l'Exorciſte conjuroit le Démon, & lui défendoit de retourner dans ce corps. Il dit ailleurs qu'une certaine racine, nommée *barad*, qui naît en Judée, a la vertu de chaſſer les Démons, lorſqu'on l'applique ſur le corps des poſſédez.

(a) Ἐξορκίζειν. *Adjurare.* (a) *Juſtin. Mart. Apolog. pro. Relig. Chriſt. Tertull. Apolog. Credito illis cum verum de ſe loquantur, qui mentientibus crediſ. Nemo ad ſuum dedecus mentitur. Prudent. Apotheoſ. contra. Jud.* (b) *Matt. XII. 27.* (c) *Joſeph. Antiq. l. 8. c. 2.*

Les Apôtres (d) nous apprennent qu'il y avoit de ces Exorciſtes Juifs, qui ſe mêloient de chaſſer les Démons au nom de JESUS-CHRIST: *Seigneur, nous avons trouvé un homme qui chaſſe les Démons en vôtre nom, & nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vient point avec nous.* Ces Exorciſtes continuérent à en uſer de même aprés la mort du Sauveur: *Quelques uns de ces gens là* (e) *allant de ville en ville, entreprirent d'invoquer le nom de Jeſus ſur ceux qui étoient poſſédez des malins Eſprits, en leur diſant: Nous vous conjurons par Jeſus, que Paul prêche. Mais le malin Eſprit leur répondit: Je connois Jeſus, & je ſçai qui eſt Paul; mais vous, qui êtes-vous?* Enfin ſaint Juſtin, ſaint Irénée, Origénes & Tertullien parlent des Juifs, qui ſe vantoient de chaſſer les Démons, (f) & qui les chaſſoient en effet quelquefois, en invoquant le Dieu d'Abraham.

EXPIATION. Les Hébreux avoient diverſes ſortes de ſacrifices d'expiation, pour les fautes d'ignorance commiſes contre la Loi, (g) & pour ſe purifier de certaines ſoüillures légales, qui étoient regardées comme des indécences, ou même comme des fautes qui méritoient d'être expiées par certaines victimes. Par exemple, une femme aprés ſes couches, (h) un lépreux, lorſqu'il étoit nettoyé de ſa lépre, (i) devoient offrir quelques hoſties, pour ſe purifier; de même que ceux qui ayant touché quelque choſe d'impur, avoient oublié ou négligé de ſe purifier au tems & à la maniére qui ſont preſcrits par la Loi. (k) Ces ſacrifices d'expiation ne remettoient pas par eux-mêmes les fautes réelles commiſes contre Dieu, ils n'effaçoient pas la difformité du péché qui déplaît à Dieu; mais

(d) *Marc. IX. 37. Luc. IX. 42.* (e) *Act. XIX. 13.* (f) *Juſtin Dialog. cum Tryphon. Iren. l. 2. c. 5. Origen. l. 1. & 4. contra Celſ. Tertull. l. 4. contra Marcion.* (g) *Vide Levit. IV.* (h) *Levit. XII. 6. 7.* (i) *Levit. XIV. 4. 5. & ſeq.* (k) *Levit. V. 1. 2. 3.*

ils réparoient ſimplement la faute extérieure & légale, & mettoient le tranſgreſſeur à couvert de la peine temporelle, dont Dieu ou les Juges puniſſoient ces fautes, lorſqu'on négligeoit de les expier par les voyes marquées par la Loi.

Voici les cérémonies qui s'obſervoient lorſqu'un Iſraëlite offroit un ſacrifice pour le péché. (*l*) Il amenoit ſa victime au Tabernacle, mettoit la main ſur la tête de l'animal, confeſſoit ſa faute, immoloit ſon hoſtie dans le parvis, au lieu où on immoloit les holocauſtes, au nord de l'Autel. Le Prêtre prenoit du ſang de l'animal, en touchoit avec les doigts les cornes de l'Autel des holocauſtes, répandoit le reſte du ſang au pied de l'Autel, ôtoit toute la graiſſe qui couvre les inteſtins & les reins de la victime, & faiſoit brûler cette graiſſe ſur l'Autel. Enfin le Prêtre prioit pour celui qui offroit la victime, & ſa faute lui étoit pardonnée.

On pouvoit offrir pour l'expiation du péché, ou une chévre, (*m*) ou une brebis, (*n*) ou un agneau, ou un chevreau, (*o*) ou deux colombes; ou enfin quelque offrande de farine, pour les plus pauvres. (*p*) Il y avoit quelques cérémonies particuliéres lorſque le Grand-Prêtre, ou un Prince du peuple, ou tout le peuple étoient tombez dans quelques fautes. Mais c'étoit preſque toûjours la même choſe quant au fonds. (*q*) La chair des animaux offerts pour l'expiation du péché, étoit aux Prêtres. (*r*) Nul étranger n'avoit droit d'en goûter.

Expiation, *Fête de l'Expiation ſolemnelle.* Cette Fête ſe faiſoit le dixiéme du mois de *Tizri*, qui répond au mois de Septembre. Les Hébreux l'appellent *Kippur*, ou *Chippur*, c'eſt-à-dire, pardon, ou expiation, parce qu'on y expioit les fautes de toute l'année. Voici les principales cérémonies qui s'y obſervoient. Le Grand-Prêtre aprés s'être lavé non-ſeulement les pieds & les mains, comme dans les ſacrifices ordinaires, mais tout le corps, s'habilloit de ſimple lin, (*ſ*) comme les autres Prêtres. Il ne portoit alors ni ſa robe d'hyacinthe, ni l'éphod, ni le rational, parce qu'il alloit expier ſes propres péchez, & ceux du peuple. Il offroit d'abord un jeune taureau, & un bélier pour ſes péchez, & pour ceux des autres Prêtres. Il mettoit ſes mains ſur la tête de ces victimes, & confeſſoit ſes péchez & ceux de ſa maiſon; puis il recevoit de la main des Princes du peuple, deux boucs pour le péché, & un bélier pour être offert en holocauſte au nom de toute la multitude.

On tiroit au ſort lequel des deux boucs ſeroit immolé au Seigneur, & lequel ſeroit mis en liberté. Aprés cela il mettoit dans un enſenſoir du feu ſacré de l'Autel des holocauſtes, jettoit par-deſſus de l'encens, & entroit ainſi dans le Sanctuaire. Aprés l'avoir encensé, il en ſortoit, prenoit du ſang du jeune taureau qu'il avoit immolé, il le portoit dans le Sanctuaire; & trempant ſon doigt dans ce ſang, il en jettoit ſept fois entre l'Arche & le voile qui ſéparoit le Saint du Sanctuaire. Il en ſortoit une ſeconde fois, & immoloit à côté de l'Autel des holocauſtes, le bouc ſur lequel étoit tombé le ſort pour être ſacrifié. Il en portoit le ſang dans le Sanctuaire, & faiſoit ſept fois des aſperſions avec ſon doigt trempé dans le ſang, entre l'Arche & le voile qui ſéparoit le Saint du Sanctuaire. De là il retournoit dans le parvis du Tabernacle, & faiſoit de tous côtez des aſperſions avec le ſang du bouc: pendant tout cela, aucun des Prêtres, ni du peuple, ne pouvoit ſe trouver dans le Tabernacle, ni dans le parvis. Aprés cela, il venoit à l'Autel des holocauſtes, en moüilloit les quatre cornes avec le ſang du bouc, & du jeune

(*l*) *Levit.* IV. 27. 28. *&c.* (*m*) *Levit.* IV. 28. (*n*) *Levit.* IV. 32. (*o*) *Levit.* V. 15. (*p*) *Ibid.* §. 11. (*q*) *Levit.* IV. 1. 2. 3. *&c.* (*r*) *Levit.* VII. §. 6. 7.

(*ſ*) *Levit.* XVI. 4.

jeune taureau, & l'arroſoit ſept fois de ce même ſang.

Le Sanctuaire, le parvis, & l'Autel étant ainſi purifiez, le Grand-Prêtre ſe faiſoit amener le bouc qui étoit deſtiné à être mis en liberté. Il mettoit la main ſur la tête de cet animal, confeſſoit ſes péchez & ceux du peuple, & donnoit ce bouc à un homme préparé pour cela, qui le conduiſoit dans un lieu déſert, & le mettoit en liberté, ou le précipitoit, ſelon quelques-uns. Voyez ce que l'on a dit ſur *Azazel*. Aprés cette cérémonie, le Grand-Prêtre ſe lavoit tout le corps dans le Tabernacle; & reprenant d'autres habits, & ſelon quelques-uns, ſes habits de cérémonie, c'eſt-à-dire, l'éphod, le rational, & la robe couleur d'hyacinthe, il immoloit en holocauſte deux béliers, l'un pour lui, & l'autre pour le peuple.

La Fête de l'Expiation ſolemnelle étoit une des principales ſolemnitez des Hébreux. (*t*) Ils y gardoient un grand repos, & un jeûne rigoureux. Ils ſe confeſſent ce jour-là juſqu'à dix fois, à commencer dés la veille avant le ſonper, en mémoire de ce que le Grand-Prêtre prononçoit dix fois le nom de Dieu dans cette ſolemnité. Et voici la maniére dont ſe fait cette confeſſion: (*u*) Deux Juifs ſe retirent dans un coin de la Synagogue; celui qui ſe confeſſe, ſe tourne la tête du côté du nord, & le dos du côté du midi; il s'incline profondément, ſe découvre le dos, confeſſe ſes péchez, & frappe ſa poitrine, à chaque fois que celui qui écoute la confeſſion, le frappe d'une laniére de cuir, dont il lui donne trente-neuf coups, en récitant ces paroles, *Pſal.* LXXVIII. 38. *Mais le Seigneur eſt miſéricordieux; il condamne l'iniquité, mais il n'extermine pas le pécheur; il a détourné ſa colére, & n'a point allumé toute ſon indignation.*

Ils prennent ce jour-là pour ſe réconcilier les uns aux autres; celui qui a offenſé ſon prochain, va le trouver dés la veille, & lui demande pardon. Si celui qui a été offenſé ne veut pas lui pardonner, le premier prend avec lui trois autres hommes, le vient trouver, & lui demande encor pardon une ou deux fois. Que s'il s'obſtine à ne lui pas accorder le pardon, l'autre va prendre dix hommes, & vient de nouveau en leur préſence lui demander pardon. Que s'il ne l'accorde pas, alors celui qui a fait toutes ces démarches, eſt cenſé abſent, & il croit fermement en avoir aſſez fait pour mériter le pardon devant Dieu. (*x*) Si la perſonne offenſée eſt morte, celui qui veut lui faire ſatisfaction, va au cimetiére, accompagné de dix perſonnes, & en leur préſence il dit: J'ai péché contre le Dieu d'Iſrael, & contre tel qui eſt ici enterré.

Buxtorf dit qu'ils ſe préparent à cette fête dés le commencement du mois Tizri, qui eſt le premier de l'année civile; & que pendant tous les dix jours qui précédent l'Expiation ſolemnelle, ils jeûnent, & s'exercent dans des pratiques de pénitence, & prient Dieu de détourner les maux dont ils s'étoient rendus dignes. Ils ſe lévent de grand matin, ſe confeſſent trois fois par jour, ne plaident point, n'excommunient perſonne. Le neuviéme jour de l'année, qui eſt la veille de l'Expiation, chacun d'eux prend un coq blanc, ſi l'on en peut trouver de cette couleur, ſinon, d'un autre plumage, pourvû qu'il ne ſoit pas rouge; ils récitent quelques priéres, & ſe frappant la tête avec la tête du coq par trois fois, ils diſent à chaque fois: ce coq ſervira pour mon rachat, il portera la mort que j'ai méritée, il ſera ma réconciliation, il mourra pour moi, & j'entrerai dans la vie bienheureuſe avec tout Iſraël. Aprés cela, ils lui coupent la gorge, l'éventrent, le plument, le cuiſent, & le man-

(*t*) *Levit.* XVI. (*u*) *Buxtorf. Syneg. Jud. c.* 20.

(*x*) *Buxtorf. Syneg. Jud. c.* 20.

gent. (y) Leon de Modéne (z) dit que cela ſe pratiquoit autrefois en Italie, & au Levant : mais qu'on y a ſupprimé cette coûtume, parce qu'on a reconnu que c'étoit une ſuperſtition ſans aucun fondement.

Pluſieurs Juifs paſſent la nuit qui précéde la Fête de l'Expiation, dans la Synagogue, occupez à la priére, & aux exercices de la pénitence, ils ſe révêtent d'habits de deüil, de blanc, ou de noir, & quelques-uns prennent l'habit avec lequel ils veulent être enterrez. Ils vont ſans ſouliers & ſans bas, & ſe rendent à la Synagogue de trés-bonne heure. On y fait quatre priéres ſolemnelles; le matin, à midi, aprés midi, & au ſoir. Lorſque la nuit eſt venuë, en ſorte qu'on voye les étoiles, on ſonne du cor, pour marquer que le jeûne eſt fini; & alors ils s'en retournent dans leurs maiſons, où ils ſe revêtent d'habits blancs & propres, ſe mettent à table, & rompent le jeûne; car de tout le jour ils n'ont pris aucune nourriture ni aucune boiſſon. Voilà de quelle maniére les Juifs d'à préſent célébrent cette Fête.

[EXPIATION. Voici quelques cérémonies particuliéres, & quelques explications Rabiniques ſur ce qui ſe pratique ce jour-là parmi les Juifs (a). La coûtume étoit autrefois de ſéparer le Grand-Prêtre d'avec ſa femme ſept jours avant cette fête, de peur qu'il ne contractât quelque ſoüillure avec elle, comme s'il arrivoit qu'elle eût ce que les femmes ont coûtume d'avoir. Le Rabin Juda ſoûtenoit que ſi la femme du ſouverain Sacrificateur mouroit dans l'intervalle de ces ſept jours, il ſe remarioit auſſi-tôt, afin de ſatisfaire à la Loy qui ordonnoit de faire l'expiation pour lui *& pour ſa femme*, ou ſelon le texte (b) *pour lui & ſa maiſon*; mais cette déciſion n'a pas été approuvée par les Sages.

La veille du jour de l'expiation, on donnoit au Grand Prêtre quelques Anciens qui liſoient devant lui, & qui l'exhortoient lui-même à lire, *pour voir s'il avoit appris à lire, ou s'il ne l'avoit pas oublié* : Mais cette précaution n'étoit néceſſaire que ſous le ſecond Temple, où la grande Sacrificature étoit vénale. Ces Anciens l'empêchoient auſſi de manger trop la veille de la fête, de peur qu'il ne s'endormît. On le conduiſoit enſuite dans la chambre haute d'un nommé *Abtinez* (c) où l'on le faiſoit jurer qu'il n'apporteroit aucun changement aux rites anciens. On croit que cette précaution n'étoit venuë que de ce que les Saducéens vouloient que le Grand Prêtre répandit le parfum, avant que d'entrer dans le Saint, ce qui étoit contraire à la tradition. On ſçait que Hircan & Ananus Grands Sacrificateurs étoient Saducéens, & ce ſerment étoit néceſſaire à des gens de leur façon : comme ce ſerment paroiſſoit injurieux au Grand Prêtre, il pleuroit en le prêtant, & les Prêtres pleuroient auſſi d'être reduits à le lui faire prêter.

La nuit ſe paſſoit à expliquer la Loy, ou à lire quelques paſſages de Job, d'Eſdras ou de Daniel. Si le Sacrificateur n'étoit pas aſſez habile pour parler toûjours, il avoit à ſes côtez des jeunes gens qui joüoient de la flute, ou le pouſſoient du doigt pour le réveiller lorſqu'il s'endormoit, & qui continuoient dans cet exercice juſqu'à l'heure du ſacrifice. Le matin on ſe faiſoit honneur d'aller nettoyer l'Autel, & d'en ôter les cendres; l'empreſſement avec lequel les Prêtres y couroient, cauſoit ſouvent des accidens : car en ſe pouſſant ſur les degrez de l'Autel, il arrivoit quelquefois que quelqu'un tomboit & ſe bleſſoit, ce qui obligea à partager les emplois. Il y avoit d'ordinaire neuf Sacrificateurs ordonnez pour le ſacrifice du matin, & onze pour celui du ſoir; mais dans les gran-

(y) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* 20. (z) Cérémonies des Juifs, part. 5. c. 6. (a) Baſnage hiſt. des Juifs. t. 5. l. 7. c. 15. art. 5. *Miſna ordo Feſtorum, &c.* (b) *Levit.* XVI. 17.

(c) Cet Abtinez avoit autrefois préſidé ſur ceux qui préparoient le parfum, & avoit donné ſon nom à cet appartement bâti ſur la porte des eaux.

Digitized by Google

grandes ſolemnitez, comme celle de l'expiation on en mettoit dix le matin, & douze le ſoir. On choiſiſſoit auſſi les Levites pour accommoder les victimes. Il y en avoit vingt-quatre pour un veau, & on aſſignoit à chacun la partie de l'animal qu'il devoit dépoüiller ou préparer.

Avant que de commencer ſes fonctions, chaque Prêtre devoit ſe laver. Les Rabins diſent que le Souverain Sacrificateur ſe lavoit cinq fois, parcequ'il étoit obligé de changer cinq fois d'habits, & qu'a chaque fois qu'il en changeoit, il falloit ſe laver. Ces habits étoient de lin; ceux du matin étoient de lin de Peluſe, & ceux du ſoir de lin des Indes & coutoient huit cens dragmes.

Anciennement les ſorts que l'on tiroit pour le bouc émiſſaire, étoient de bois: mais le fils de Gamaa les fit d'or. Le Roy Monobaſe fit faire de même métal toutes les ances des vaſes qui ſervoient au Temple le jour de l'expiation.

Le Grand Prêtre portoit dans le Sanctuaire un encenſoir d'or trés-pur, rempli de parfums, & demandoit à Dieu une bonne temperature de l'air, que le ſceptre ne fût point ôté cette année-là des mains de Juda, qu'il n'y eût point de famine dans Iſrael, & que les prieres des voyageurs ou des étrangers ne fuſſent point exaucées; la priere étoit courte; de peur que le peuple ne s'effrayât, s'il demeuroit trop long-tems dans le Sanctuaire: car on étoit perſuadé qu'il y avoit toûjours du danger de pénétrer dans ce lieu que Dieu rempliſſoit de ſa préſence. Le Grand Prêtre en ſortoit marchant à reculons regardant toûjours vers l'Arche ou vers *la pierre du fondement*, que les Rabins ſuppoſent avoir été placée au milieu du Sanctuaire, depuis la perte de l'Arche ſous le ſecond Temple. Aprés cela il immoloit le bouc qui devoit être égorgé, ainſi qu'on l'a dit.

Le bouc Azazel, ou le bouc émiſſaire étoit conduit au précipice non ſeulement par les Prêtres, mais auſſi par les Laïcs. Il y avoit un chemin ou une levée préparée exprès pour cela, & il y avoit des tentes ou dix relais depuis Jéruſalem juſqu'au lieu où il devoit être précipité. C'étoit un précipice affreux, & ſi rempli de rochers, qu'avant que le boue fût à demi tombé, ſes membres étoient tout en pieces; & pour donner avis de l'exécution au peuple qui l'attendoit avec inquiétude dans le Temple, il y avoit des ſignaux qu'on élevoit de diſtance en diſtance pour la faire ſçavoir avec plus de promptitude. On aſſure auſſi qu'en même-tems le ruban d'écarlate, qu'on attachoit à la porte du Temple, changeoit auſſitôt ſa couleur en blanc, pour marque que Dieu avoit accepté le ſacrifice, & que les péchez du peuple étoient remis. On ajoute que ce miracle ceſſa quarante ans avant la deſtruction du ſecond Temple.

Aprés la cérémonie achevée le Grand Prêtre liſoit la Loy, donnoit la bénédiction au peuple, changeoit d'habits, & faiſoit un grand repas, pour ſe réjoüir de ce qu'il étoit ſorti du Sanctuaire ſain & ſauf. Le peuple jeûnoit exactement pendant toute cette fête, à laquelle on attribuoit de grands effets: car ſelon les Juifs la pénitence quoiqu'accompagnée d'une réſolution de bien vivre, *ſuſpend ſeulement les péchez, mais la fête de l'expiation les abolit*, & ceux qui meurent avant ce jour, les expient par la mort. Voila ce que les Rabins enſeignent ſur la maniére dont on célébroit anciennement la fête de l'expiation.

Quant aux Juifs modernes, voici comme ils la ſolemniſent. Ils ſe préparent à cette grande fête dès le jour précédent par des oraiſons, & par le ſacrifice d'un coq, ainſi qu'on l'a dit dans ce Dictionnaire. Delà ils vont au cimetiere prier Dieu de pardonner aux pécheurs, en mémoire des Saints qui y ſont enterrez: on ſe plonge dans l'eau afin de faire une ablution entiére de ſes péchez: on prépare des bougies pour le lendemain; chacun porte la ſienne à la

Syna-

Synagogue ; les plus dévots en ont deux, l'une pour le corps, & l'autre pour l'ame, dont ils lui donnent le nom.

Sur le ſoir, lorſque la fête commence, on va à la Synagogue ; chacun y allume ſa bougie, & on entonne des cantiques d'une voix forte. Les femmes en même-tems allument des chandelles à la maiſon, & tirent des préſages de la lueur de la chandelle, & de la conſiſtance du ſuif ou de la cire. Si la lumiere eſt claire & brillante, on en conclut la certitude de la rémiſſion des péchez : ſi elle eſt pâle, on s'en afflige ; & tout de même ſi le ſuif ou la cire coulent, on craint tout de la colere de Dieu.

Le lendemain de grand matin, on va à la Synagogue : le jour entier ſe paſſe dans un jeûne rigoureux, ſans exception d'age ni de ſexe : on ne permet de manger à perſonne, ſinon aux enfans au-deſſous de douze ans. On lit une longue priere, par laquelle on déclare que tous les ſermens & les promeſſes qui n'ont pas été accomplies dans le cours de l'année, ſont anéanties, parce que la propitiation du péché eſt faite. On lit dans le Lévitique ce qui regarde cette fête, & le boue Azazel. On continuë de prier tout le jour ; quelques-uns y paſſent encore la nuit ſuivante. A la fin de la fête, le Rabin donne la bénédiction au peuple, en levant les mains ; & le peuple par reſpect pour la main du Prêtre, ou plûtôt pour la majeſté de Dieu qu'il repréſente, met ſes mains devant ſes yeux, & ſe cache le viſage. On ſonne du cors en mémoire du Jubilé, & on croit que Dieu fait entendre ſa voix, qui déclare qu'il a pardonné les péchez, & que chacun peut s'en retourner chez ſoi avec cette confiance, que ſes iniquitez lui ſont remiſes.

Les Juifs croyent que ce fut le jour de l'expiation ſolemnelle qu'Adam ſe repentit, & commença ſa pénitence, que ce même jour Abraham reçut la circonciſion, & Iſaac fut lié pour être immolé ; d'où vient qu'ils prient Dieu de leur pardonner, *à cauſe de la ligature d'Iſaac*. De plus, ils enſeignent que ce fut ce jour-là que Moyſe deſcendit de la montagne de Sinaï, avec de nouvelles tables de la Loi. Il y en a qui changent de nom, pour marque de leur changement intérieur, & pour pouvoir dire à Dieu (*d*), *Je ſuis un autre, ce n'eſt pas moi qui ai commis ce péché.*

EXTERMINATEUR. Ange exterminateur. Voyez *Anges*, & *Démons*.

EXTREME, *Extrémité*, derniers. *Extremi populi*, les derniers du peuple. Jéroboam établit pour Prêtres des hauts lieux les derniers du peuple : l'Hébreu à la lettre, *Des extrémitez du peuple* (*e*). Dans la Géneſe (*f*) Joſeph préſente à Pharaon cinq des derniers de ſes freres : *Extremos fratrum ſuorum quinque viros*. Ceux de Dan envoyerent *cinq hommes de leurs extrémitez*, (*g*) ou cinq hommes *des derniers d'entr'eux*, pour aller chercher une demeure plus commode pour leur Tribu. Iſaïe (*h*) dit que le Seigneur a éloigné *toutes les extremitez du pays*, les derniers du pays.

Mais quelques ſçavans Interprétes (*i*) ſoutiennent que *les extrémitez* dans ces paſſages, ne ſignifient pas les moindres & les derniers ; mais au contraire les premiers, les plus diſtinguez, comme qui diroit ceux qui ſont à la tête, au haut, à l'extrémité honorable. D'autres (*k*) prétendent que ces expreſſions ne marquent aucun choix, aucune diſtinction d'honneur ; que Joſeph préſente à Pharaon cinq de ſes freres, les premiers qui lui vinrent ſous la main.

L'extrémité de la terre. La loüange du Seigneur s'entendra *de l'extrémité du monde* (*l*) de tous les endroits du monde. Le Seigneur ramenera ſon peuple de l'extrémité de la terre (*m*). Il fait lever les nuës de l'extremité du monde (*n*). Il fait venir Abra-

(*a*) *Maimonid. de pœnitent. c. 10. p. 59.* (*c*) *3. Reg. XII. 31.* (*f*) *Geneſ. XLVII. 2.* (*g*) *Judic. XVIII. 2.* (*h*) *Iſai. XXVI. 15.* (*i*) *Lud. de Dieu in Geneſ. XLVII.* (*k*) *Grot. Vatab. Jun. Fag. &c.* (*l*) *Iſai. XLII. 10.* (*m*) *Iſai. XLIII. 6.* (*n*) *Pſalm. CXXXIV. 7. Jerem X. 13.*

Abraham de l'extrémité de la terre (*o*). Toutes ces expreſſions marquent un pays fort éloigné ; comme nous diſons qu'on vient du bout du monde, quand on vient de loin.

Les derniers tems, (*p*) *Extremo tempore*, ou *ad extremum*, marquent quelquefois un tems fort éloigné ; quelquefois le tems du Meſſie, & quelquefois la fin du monde.]

I. EZECHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz, & d'Abi, nâquit l'an du Monde 3251. Achaz ſon pere n'ayant encore qu'onze ans. (*q*) Il y a ſur cet âge quelque difficulté ; mais l'Ecriture marquant qu'Achaz n'avoit que vingt ans lorſqu'il commença à regner, & qu'il ne regna que ſeize ans, il s'enſuit qu'il n'a vêcu que trente-ſix ans. Or la même Ecriture dit qu'Ezéchias avoit vingt-cinq ans lorſqu'il commença à regner. Il faut donc conclure qu'Achaz ſon pere l'avoit eu à l'âge d'onze ans ; ce qui eſt aſſez extraordinaire, mais qui n'eſt nullement impoſſible.

Ezéchias ſuccéda à ſon pere Achaz l'an du Monde 3277. ou 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulgaire 726. Il fit ce qui étoit bon & agréable au Seigneur. (*r*) Il détruiſit les hauts lieux, abattit les bois profanes, & briſa les ſtatuës que le peuple avoit adorées ſous le regne d'Achaz. Il fit mettre en piéces le ſerpent d'airain que Moyſe avoit fait, parce que les enfans d'Iſraël lui brûloient de l'encens. Dés le premier mois de la premiére année de ſon regne, (*ſ*) il fit ouvrir les grandes portes de la Maiſon du Seigneur, & les rétablit. Il convoqua les Prêtres & les Lévites, & les exhorta à purifier & à nettoyer le Temple, & à le mettre en état d'y offrir les ſacrifices, comme du paſſé. Les Prêtres & les Lévites ayant exécuté les ordres du Roi, on commença à immoler ſur l'Autel du Temple les victimes pour le péché, & les holocauſtes que le Roi fournit. Aprés cela, les Princes du peuple offrirent encore une grande quantité de victimes ; & le culte du Seigneur fut parfaitement rétabli dans ſa Maiſon.

Comme juſqu'alors on avoit négligé de faire la Fête de Pâque, Ezéchias invita à cette Fête non-ſeulement tout ſon peuple, mais auſſi ceux du Royaume d'Iſraël. (*t*) Quelques-uns s'en mocquérent : mais pluſieurs y vinrent ; & on fit la Pâque la plus ſolemnelle que l'on eût vû depuis trés-long-tems. Aprés cela, tout le peuple ſe mit à ruiner les reſtes d'idolâtrie, qui étoient non-ſeulement dans les terres de l'obéïſſance d'Ezéchias, mais auſſi dans celles où regnoit Oſée, dernier Roi d'Iſraël, qui voyoit ſans jalouſie que ſon peuple retournât au culte du Seigneur. Ezéchias mit tous ſes ſoins à entretenir le bien qu'il avoit établi dans le Temple, (*u*) & à faire fournir aux Prêtres & aux autres Miniſtres du Seigneur les alimens, & les choſes néceſſaires pour leur entretien. Tout le peuple apporta les dixmes & les prémices en ſi grande quantité, qu'il y en eut de reſte.

Quelques années aprés, (*x*) Ezéchias ſecoüa le joug du Roi des Aſſyriens, (*y*) & refuſa de leur payer le tribut accoûtumé. Il battit les Philiſtins, & ruina tout leur pays, depuis la Tour des gardes, juſqu'aux villes fortes. Il ſe mit à fortifier Jéruſalem, à en réparer les murs, & à y bâtir des tours. Il y ramaſſa des armes & des proviſions, établit de bons Commandans ſur ſes troupes, boucha les ſources qui étoient au dehors de la ville, & n'oublia rien pour ſe mettre en état de faire une vigoureuſe réſiſtance.

Cependant Sennachérib Roi d'Aſſyrie, marcha contre lui, entra dans les terres de Juda, & ſe rendit maître de la plûpart des villes

(*o*) *Iſai XLI.* 9. (*p*) *Num. XXIV.* 14. 24. *Deut. XXXI.* 19. *Iſai. LXII.* 11. (*q*) 4. *Reg. XVI.* 1. comparé à 4 *Reg. XVIII.* 1. Voyez nôtre Comment ſur 4. *Reg.* XVI. 1. *&c.* (*r*) 4. *Reg.* XVIII. (*ſ*) 2. *Par.* XXXIX. 3. 4. *&c.*

(*t*) 2. *Par. XXX.* (*u*) 2. *Par. XXXI.* (*x*) L'an du Monde 3290. ou 3291. (*y*) 4. *Reg. XVIII.* 7. 2. *Par. XXXII.* 1. 2. 3. *&c.*

villes du pays. Ezéchias voyant que les Rois d'Egypte & de Chus, avec qui il avoit fait alliance, (z) ne venoient point à ſon ſecours, & ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter à un ſi puiſſant ennemi, il lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le prier de ſe retirer de deſſus ſes terres, lui promettant de ſe ſoumettre à tout ce qu'il voudroit.

Sennachérib lui demanda trois cens talents d'argent, & trente talents d'or; & pour lui faire cette ſomme, Ezéchias fut obligé d'épuiſer tous ſes tréſors, & d'arracher même les lames d'or qu'il avoit autrefois miſes aux portes du Temple. Mais Sennachérib ayant reçû cet argent, au lieu de s'en retourner, & de laiſſer Ezéchias en paix, lui envoya de Lachis, dont il faiſoit le ſiége, à Jéruſalem, trois des premiers Officiers de ſa Cour, pour le ſommer de ſe rendre. Ces Officiers demandérent à parler à Ezéchias: mais ce Prince ne jugea pas à propos de ſortir de la ville; il leur envoya Eliacim, Sobna & Joahé, à qui Rabſacés parla d'une maniére inſolente, exagérant le pouvoir de ſon Maître, & diſant qu'Ezéchias ne pourroit pas même lui fournir mille hommes, pour monter mille chevaux que Sennachérib lui fourniroit. Il ajoûta que c'étoit en vain que les Juifs mettoient leur confiance dans le Roi d'Egypte: Que Pharaon ſeroit à leur égard comme un roſeau caſſé, qui ſe briſe ſous celui qui veut s'appuyer deſſus, & qui lui perce la main: Que Sennachérib n'étoit venu dans la Judée, que pour obéïr à l'ordre du Seigneur, qui lui avoit dit: Entrez dans cette terre; & la ravagez.

Et comme Rabſacés parloit Hébreu, & que le peuple de Jéruſalem étoit ſur les murs qui l'écoutoit, les Députez d'Ezéchias le priérent de parler Syriaque, parce qu'ils entendoient cette Langue; & de ne pas parler Hébreu devant tout le peuple, qui écoutoit de deſſus les murailles. Rabſacés répondit: Eſt-ce pour parler à vôtre Maître & à vous, que mon Seigneur m'a envoyé ici? & n'eſt-ce pas plûtôt pour parler à ces hommes qui m'écoutent du haut des murs, & que vous voulez réduire à boire avec vous leur urine, & à manger leurs excrémens? En même-tems il éleva ſa voix, & exhorta le peuple à venir ſe rendre à ſon Maître, ajoûtant que comme il n'y avoit point eu de Dieux qui euſſent pû garantir de ſes mains les nations qu'il avoit ſubjuguées, auſſi le Seigneur ne pourroit les ſauver des armes du Roi d'Aſſyrie.

Ezéchias ayant entendu ces blaſphémes, (a) déchira ſes habits; ſe couvrit d'un ſac, alla à la Maiſon du Seigneur, & envoya rendre compte au Prophéte Iſaïe de ce que Rabſacés avoit dit. Mais Iſaïe dit: Voici ce que dit le Seigneur: Ne craignez point ces diſcours menaçans & plcins de blaſphémes que vous avez entendus. Je vais envoyer contre Sennachérib un eſprit de frayeur, qui l'obligera à s'en retourner à ſon pays; & il y périra par l'épée. En effet ce Roi ayant quitté le ſiége de Lachis, & étant allé faire celui de Lebna, apprit que Tharaca Roi de Chus, marchoit contre lui, pour le combattre. Il quitta le ſiége de cette place, pour aller à la rencontre de Tharaca; & en même-tems il envoya des Lettres à Ezéchias, par leſquelles il lui diſoit qu'il ne devoit pas mettre ſa confiance en ſon Dieu; que cela ne le garantiroit pas de ſes mains, non plus que les Dieux des autres nations ne leur avoient de rien ſervi contre l'effort de ſes armes.

Ezéchias ayant reçû ces Lettres, monta au Temple, les étendit devant le Seigneur, fit ſa priére, & pria Dieu de le délivrer des mains de ce fier & inſolent ennemi. Le Seigneur exauça ſa priére, & lui envoya dire par le Prophéte Iſaïe, qu'il ne craignît point les menaces de Sennachérib; que ce Prince ſeroit bien-tôt obligé de s'en retourner dans ſon pays; qu'il ne feroit point le

(z) 4. *Reg.* XVIII. 24. XIX. 9.

(a) 4. *Reg.* XIX.

le ſiége de Jéruſalem, & ne l'attaqueroit point; & que le Seigneur protégeroit & défendroit la ville & ſon peuple. En effet la même nuit qui ſuivit cette prédiction, l'Ange du Seigneur deſcendit dans le camp des Aſſyriens, & y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib; de ſorte que ce Prince fut obligé de ſe retirer promptement à Ninive, où deux de ſes fils le tuérent à coups d'épées, comme il adoroit ſon Dieu Neſroch dans ſon Temple. Il eut pour ſucceſſeur Aſſaradon. (*b*)

Peu de tems aprés cette guerre, & la même année que Sennachérib étoit venu ſur les terres de Juda, qui étoit la quatorziéme année d'Ezéchias, ce Prince tomba trés-dangereuſement malade. (*c*) C'étoit apparemment un abcés ou un ulcére. Les Rabbins (*d*) croyent que Dieu le frappa de cette maladie, en punition de ſa négligence, parce qu'il n'avoit pas compoſé un Cantique d'actions de graces, pour ſa délivrance de la guerre de Sennachérib. Mais le ſecond Livre des Paralipoménes (*e*) ſemble attribuer cette maladie à l'élévation du cœur d'Ezéchias, qui n'avoit pas aſſez reconnu qu'il ne devoit ſa délivrange qu'à la pure faveur de Dieu. Quoi qu'il en ſoit, le Prophéte Iſaïe, le vint trouver, & lui dit: Mettez ordre aux affaires de vôtre maiſon; car vous ne vivrez pas davantage, & vous mourrez. Ezéchias ſe tournant le viſage contre la muraille, adreſſa ſa priére à Dieu avec une abondance de larmes. Iſaïe n'étoit pas encore paſſé la moitié du veſtibule, que le Seigneur lui dit de retourner vers Ezéchias. Il y vint, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai entendu vôtre priére, & j'ai vû vos larmes. Je vous ai guéri, & dans trois jours vous irez au Temple; & j'ajoûterai encore quinze ans à vôtre vie. De plus, je vous protégerai contre le Roi des Aſſyriens, & je garantirai Jéruſalem de ſes inſultes. En même-tems Iſaïe ſe fit apporter une maſſe de figues, qu'il mit ſur l'ulcére du Roi; & il fut guéri.

Mais auparavant Ezéchias lui avoit dit: Quel ſigne aurai-je que le Seigneur me guérira? Iſaïe lui répondit: Voulez-vous que l'ombre du Soleil avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arriére de dix lignes dans l'horloge d'Achaz? Ezéchias demanda que l'ombre retournât de dix lignes en arriére, comme choſe qui lui paroiſſoit plus difficile; & le Prophéte ayant invoqué le Seigneur, l'ombre retourna comme il l'avoit promis. Il y a aſſez d'apparence que cette rétrogradation, qui fut trés-ſenſible & trés-réelle dans la montre d'Achaz, fut cauſée par quelque réflexion des rayons du ſoleil, ſans qu'il fût néceſſaire que cet aſtre rétrogradât réellement. Ezéchias aprés ſa guériſon, compoſa un Cantique d'actions de graces au Seigneur, que le Prophéte Iſaïe nous a conſervé. (*f*)

En ce tems-là (*g*) Mérodach, ou Bérodach-Baladan, Roi de Babylone, envoya des Lettres & des préſens à Ezéchias, (*h*) parce qu'il avoit ſçû qu'il avoit été malade, & qu'il ſçavoit qu'au tems de ſa guériſon, il étoit arrivé un grand prodige à Jéruſalem. (*i*) Ezéchias ſe trouva fort flatté de cette ambaſſade. Il fit voir aux Envoyez du Roi de Babylone tous ſes tréſors, ſes aromates, ſes vaſes précieux; en un mot, il ne leur cacha rien de tout ce qui étoit dans ſon palais. Le Prophéte Iſaïe vint enſuite trouver le Roi; & ayant appris ce qui s'étoit paſſé, il lui dit de la part du Seigneur: Il viendra un tems que tout ce qui eſt dans vôtre maiſon, & tout ce que vos peres y ont amaſſé juſqu'à ce jour, ſera tranſporté à Babylone.

(*b*) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713. (*c*) 4. *Reg.* XX. 1. 2. 3. *&c.* & *Iſai.* XXXVIII. & 2. *Par.* XXXII. 29. 30. (*d*) *Rabb. apud Hieronym. in Iſai.* XXXIX. (*e*) 2. *Par.* XXXII. 24.

(*f*) *Iſai.* XXXVIII. 10. 11. *&c.* (*g*) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713. (*h*) 4. *Reg.* XX. 12. 13. (*i*) 2. *Par.* XXXII. 31.

Vos enfans mêmes ſeront pris pour Eunuques dans les palais des Rois de Babylone. Ezéchias répondit: La volonté de Dieu ſoit faite; tout ce qu'il a ordonné eſt plein de juſtice: Que la paix & la vérité regnent dans les jours de ma vie. Ce Prince paſſa tranquillement les dernières années de ſa vie, amaſſa de grandes richeſſes, fit conduire des eaux dans la ville, & mourut l'an du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698. Il eut pour ſucceſſeur Manaſſé qui n'hérita ni de ſa ſageſſe, ni de ſa piété. Les Livres ſaints rendent témoignage au mérite & à la piété d'Ezéchias en pluſieurs occaſions; & Jeſus fils de Sirach, Auteur de l'Eccléſiaſtique, lui a conſacré un éloge dans le Chapitre XLVIII. de ſon Livre.

II. EZECHIAS, ſecond fils de Naaria, deſcendant de Zorobabel. 1. *Par.* III. 23.

III. EZECHIAS, fils de Sellum, fut un de ceux qui s'oppoſérent aux Iſraëlites, qui avoient emmené captifs un grand nombre de leurs freres de la Tribu de Juda, & qui les obligérent à les remettre en liberté. (*i*)

I. EZECHIEL, fils de Buſi, Prophéte de la race Sacerdotale, (*k*) fut emmené captif à Babylone par Nabuchodonoſor, avec Jéchonias Roi de Juda, l'an du Monde 3405. avant J. C. 595. avant l'Ere vulgaire 599. Dieu ne lui communiqua l'eſprit de prophétie que durant ſa captivité; car il ne paroît pas qu'avant ſon arrivée dans la Méſopotamie, il ait encore prophétiſé.

Il commença ſon miniſtére la trentiéme année (*l*) de ſon âge, ſelon pluſieurs; ou plûtôt, la trentiéme année depuis le renouvellement de l'alliance avec le Seigneur, faite ſous le regne de Joſias; ce qui revient à la cinquiéme année de la captivité d'Ezéchiel, l'an du Monde 3409. & il prophétiſa pendant vingt ans, juſqu'en 3430. qui étoit la quatorziéme année aprés la priſe de Jéruſalem, avant J. C. 570 avant l'Ere vulgaire 574.

(*i*) 2. *Par.* XXVIII. 13. (*k*) *Ezech.* I. 3. (*l*) *Ezech.* I. 1.

Un jour donc qu'Ezéchiel étoit au milieu des captifs, ſur le fleuve de Chobar, ou Chaboras, il eut une viſion, où le Seigneur lui apparut ſur un trône, ou une eſpéce de chariot, porté par quatre Chérubins, appuyez ſur quatre maniéres de roues. (*m*) Le Seigneur lui fit entendre ſa voix, & l'envoya annoncer à ſon peuple ce qui devoit leur arriver. (*n*) Il lui ſembla qu'on lui préſentoit un Livre en rouleau, & qu'il le mangeoit. Aprés cela, il ſe trouva au milieu des captifs, (*o*) & y demeura aſſis ſur le fleuve Chobar pendant ſept jours, ne ceſſant de pleurer. Alors le Seigneur lui adreſſa ſa parole, & l'établit ſentinelle de ſon peuple. En même-tems le Seigneur lui apparut de nouveau dans ſa gloire, & lui ordonna de s'enfermer dans ſa maiſon, & lui prédit qu'on l'y arrêteroit, & qu'on l'y lieroit avec des chaînes comme un furieux. Ce qui arriva en effet

Pendant qu'il étoit ainſi arrêté dans ſon logis, (*p*) Dieu lui dit de deſſiner ſur une brique, ou ſur une piéce de terre molle, la ville de Jéruſalem aſſiégée, & environnée de remparts, ſuivant la maniére ancienne d'aſſiéger les villes; de mettre entre la ville & lui, une plaque de fer; d'avoir les yeux arrêtez ſur cette ville, de demeurer trois cens quatre-vingt-dix jours couché ſur ſon côté gauche, pour marquer les iniquitez des enfans d'Iſraël; & aprés cela, de ſe retourner & de demeurer quarante jours couché ſur ſon côté droit, pour marquer les iniquitez de Juda. Ces quatre cens trente jours marquoient la durée du ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, (*q*) & celle

(*m*) *Ezech.* I. (*n*) *Ezech.* II. (*o*) *Ezech.* III. (*p*) *Ezech.* IV. (*q*) Le ſiége de Jéruſalem commença le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année de Sédécias. La ville fut priſe le neuviéme jour du quatriéme mois de la onziéme année du même Prince; en tout 19. mois, ou 570. jours. Mais comme Nabuchodonoſor interrompit le ſiége pour marcher contre le Roy d'Egypte, on peut retrancher de ce nombre 4. mois & demi, reſteront quatre cens trente jours.

Digitized by Google

celle de la captivité des dix Tribus, qui devoit être de trois cens quatre-vingt-dix ans, & celle de Juda, qui devoit être de quarante ans, à commencer à la derniére priſe de Jéruſalem ſous Sédécias, ou plûtôt, à la quatriéme année d'aprés ce ſiége, lorſque Nabuzardan enleva ce qui reſtoit de Juifs dans le pays, & les tranſporta à Babylone, (r) l'an du Monde 3420. & en les finiſſant à la mort de Balthaſar, vers l'an 3466. ſelon Uſſérius; ou mettant le commencement à la priſe de Jéruſalem en 3416. & la fin en 3457. qui eſt la premiére année de Cyrus à Babylone, ſelon nôtre ſupputation.

Dieu lui dit enſuite (f) de prendre du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet & de la veſſe; de s'en faire autant de pains qu'il devoit demeurer de jours couché ſur ſon côté, & de frotter ces pains avec des excrémens qui ſortent du corps de l'homme. Ezéchiel ayant témoigné ſa répugnance ſur ce dernier article, Dieu lui permit de prendre en la place de la fiente de bœuf. Tout cela étoit une ſignre de ce qui devoit arriver dans Jéruſalem, où les Iſraëlites devoient être réduits pendant le ſiége, à manger du pain ſoüillé, & encore en petite quantité, & dans des frayeurs & des inquiétudes continuelles. Aprés cela, Dieu lui dit de ſe couper les cheveux, (t) d'en faire trois parts; d'en brûler une partie, d'en couper une autre partie avec l'épée, & de jetter le reſte au vent; pour marquer que les habitans de Jéruſalem ſeroient les uns conſumez par la peſte & par la famine, les autres mis à mort par le glaive, & les troiſiémes diſperſez en divers endroits du monde.

L'année ſuivante (u) Ezéchiel fut tranſporté en eſprit à Jéruſalem, (x) & Dieu lui fit voir les abominations & les idolâtries que les Juifs y commettoient, & qui devoient attirer ſur eux les plus terribles effets de la vengeance du Ciel. Comme il étoit encore dans le Temple, Dieu ordonna à cinq Anges qui portoient chacun un inſtrument de mort, de tuer dans Jéruſalem tous ceux qui ne ſeroient point marquez du ſigne de vie; (y) & en même-tems il ordonna à un Ange qui étoit avec les cinq autres, de paſſer au milieu de la ville, & de marquer d'un T tous ceux qui gémiſſoient, & qui étoient affligez des déſordres de Jéruſalem. Tout cela fut exécuté, & la vengeance commença par le Temple du Seigneur, qui fut bien-tôt rempli de ſang & de carnage. Le Seigneur ayant de nouveau paru dans ſa gloire, (z) ordonna au même Ange qui avoit imprimé le caractére de vie ſur ceux qui doivent être ſauvez, de prendre des charbons du milieu des Chérubins qui portoient le Trône du Seigneur, & de répandre ces charbons ſur la ville; ce qui marquoit le feu de la guerre, & de la vengeance divine qui devoit bien-tôt tomber ſur elle.

Cinq ans avant le dernier ſiége de Jéruſalem (a) le Seigneur dit à Ezéchiel: (b) Préparez-vous comme un homme qui quitte ſon pays pour aller ailleurs; vous ferez tranſporter vos meubles devant vôtre peuple en plein jour, & vous paſſerez d'un lieu en un autre devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention. Percez la muraille de vôtre maiſon, & ſortez-en par l'ouverture que vous aurez faite. Vous aurez des hommes qui vous porteront ſur leurs épaules durant l'obſcurité, & vous aurez un voile ſur les yeux, afin que ce ſpectacle attire leur attention. Vous leur direz que ce que vous faites, s'exécutera lorſque l'ennemi aura pris Jéruſalem, & que le Roi Sédécias ſera ainſi traité, & emporté de

(r) *Jerem. LII.* 30. (f) *Ezech. IV.* 9. 10. &c. (t) *Ezech. V.* (u) An du Monde 3410. avant J. C. 590. avant l'Ere vulg. 594. (x) *Ezech. VIII.*

(y) *Ezech.* IX. (z) *Ezech.* X. (a) An du Monde 3411. avant J. C. 589. avant l'Ere vulg. 593. (b) *Ezech.* XII.

ſon palais. Il ajouta que ces choſes n'étoient point éloignées, & que bien-tôt on en verroit l'accompliſſement. Enfin il invective fortement contre les faux Prophétes, & les fauſſes Prophéteſſes, & contre ceux qui ſe laiſſoient ſéduire à leur vaines prédications. (c)

Pendant que ces choſes ſe paſſoient dans la Méſopotamie, Sédécias Roi de Juda prenoit des meſures ſecrettes avec les Rois d'Egypte, d'Edom, & quelques autres Princes voiſins, pour ſe révolter contre Nabuchodonoſor Roi de Babylone. (d) Ce Prince marcha contre Jéruſalem, & en fit le ſiége l'an du Monde 3414. avant J. C. 586. avant l'Ere vulgaire 590. le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année de Sédécias. Le même jour & la même année, Ezéchiel qui étoit en Méſopotamie, à plus de deux cens lieuës de Jéruſalem, annonça cet événement aux Juifs qui étoient avec lui en captivité; (e) il repréſenta la ruine future de Jéruſalem, & de ſes habitans, ſous la figure d'une chaudiére pleine de chair & d'os, laquelle eſt miſe ſur le feu juſqu'à ce que la chair & les os ſoient conſumez, & que le cuivre même de la chaudiere ſoit fondu & brûlé. En même-tems la femme du Prophéte étant morte, Dieu lui défendit de la pleurer, & d'en faire le deüil. Le peuple ayant demandé au Prophéte ce que vouloient dire toutes ces actions figuratives, il leur répondit que Dieu leur alloit ôter tout ce qu'ils avoient de plus cher, leur Temple, leur ville, leur patrie, leurs parens & leurs amis, & qu'ils n'auroient pas même la triſte conſolation de les pleurer.

Pendant le ſiége de Jéruſalem, Ezéchiel prophétiſa contre l'Egypte, (f) & contre Tyr. (g) Il apprit la priſe de Jéruſalem le cinquiéme jour du dixiéme mois, (h) de l'an du Monde 3417. environ ſix mois aprés que la ville avoit été renduë; (i) ce qui fait juger que la demeure de ce Prophéte étoit dans un endroit fort reculé de la Province, & fort éloigné de Babylone, où cette nouvelle fut ſans doute bien-tôt portée. Dés la veille du jour auquel le meſſager arriva, le Seigneur avoit ouvert la bouche au Prophéte, & lui avoit fait prédire que les reſtes du peuple qui étoient demeurez dans la Judée, & qui ſe flattoient encore d'un prompt rétabliſſement, ſeroient auſſi diſperſez, comme il arriva en effet quatre ans aprés. (k) Ce fut apparemment en ce même tems qu'il prédit les malheurs des Sidoniens, des Tyriens, des Iduméens, des Ammonites, (l) qui arrivérent cinq ans aprés la ruine de Jéruſalem. (m)

Le ſiége de la ville de Tyr, (n) & la guerre de Nabuchodonoſor contre l'Egypte, (o) ſont, aprés les affaires des Juifs, ce qui ſe fait le plus remarquer dans Ezéchiel. Aprés ces viſions fâcheuſes, Dieu lui fit voir des objets plus conſolans; le retour de la captivité, le rétabliſſement de la ville & du Temple, du Royaume & des villes de Juda & d'Iſraël; leurs victoires contre leurs ennemis, & leur Etat nouveau plus floriſſant que le premier. Tout cela eſt compris dans les Chapitres XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & les ſuivans, juſqu'à la fin du Livre.

Saint Jérôme (q) croit que comme Jérémie prophétiſoit à Jeruſalem en même-tems qu'Ezéchiel au-delà de l'Euphrate, on envoyoit les prophéties de celui-ci à Jéruſalem, & réciproquement celles de Jérémie dans la Méſopotamie, afin de conſoler & d'affermir les Juifs captifs dans leur exil. On dit (q) qu'Ezéchiel fut mis à mort par le Prince

(c) *Ezech.* XIII. XIV. (d) An du Monde 3411. *Ezech.* XVII. 15. 17. (e) *Ezech.* XXIV. (f) *Ezech.* XXIX. 16. & XXX. XXXI. (g) *Ezech.* XXVI. XXVII. XXVIII. (h) *Ezech.* XXXIII. 21.

(i) Jéruſalem fut priſe le neuviéme jour du quatriéme mois de la onziéme année de Sédécias. 4. *Reg.* XXV. 2. 3. *&c.* (k) *Jerem.* LII. 30. En 3420. (l) *Ezech.* XXV. (m) An du Monde 3421. Voyez *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. (n) *Ezech.* XXVI. XXVII. (o) *Ezech.* XXIX. XXX. XXXI. (p) *Hieronym in Ezech.* XII. *p.* 766. *nov. edit.* (q) *Vide Epiphan. de vita & morte Prophet.*

Prince de ſon peuple, parce qu'il l'exhortoit à quitter l'idolâtrie. On ne voit guéres quel pouvoit être ce Prince du peuple Juif ſur le Chaboras, où demeuroit Ezéchiel. On aſsûre auſſi que ſon corps fut mis dans la même caverne où avoient été mis Sem & Arphaxad, ſur le bord de l'Euphrate. Benjamin de Tudéle dit que ce tombeau eſt derriére la Synagogue, entre l'Euphrate & le Chaboras, qu'il eſt placé ſous une fort belle voûte, bâtie par le Roi Jéchonias; que les Juifs y entretiennent une lampe qui brûle toûjours, & qu'ils ſe vantent d'y conſerver le Livre écrit de la main de ce Prophéte, qu'il liſent tous les ans au jour de l'Expiation ſolemnelle.

Joſeph (*r*) dit qu'Ezéchiel laiſſa deux Livres ſur la captivité de Babylone. Il dit ailleurs (*ſ*) que ce Prophéte ayant prédit la ruine du Temple, & que Sédécias ne verroit pas Babylone, cet Ecrit fut envoyé à Jéruſalem: Circonſtances que nous ne liſons pas dans les Ouvrages d'Ezéchiel que nous avons aujourd'hui. S. Athanaſe (*t*) a crû que l'un des deux Volumes d'Ezéchiel ne ſubſiſtoit plus. Spinoſa croit que ce que nous avons de ce Prophéte, n'eſt que le débris d'un plus grand Ecrit: Mais nous ne voyons aucune bonne preuve de tout cela; & nous ne ſçavons d'où Joſeph avoit appris ce qu'il dit de ces deux prétendus Ouvrages d'Ezéchiel.

Les Oeuvres de ce Prophéte ont toûjours été reconnuës pour canoniques, & on ne les lui a point conteſtées. Toutefois les Juifs diſent que le Sanhédrin délibéra longtems ſi l'on mettroit ſon Livre dans le Canon. On lui objectoit l'obſcurité du commencement & de la fin de ſa prophétie, (*u*) & ce qu'il dit Chap. XVIII. 2. 20. que le fils ne porteroit plus l'iniquité de ſon pere; ce qui eſt contraire à Moyſe, (*x*) qui dit que le Seigneur venge l'iniquité des peres ſur les enfans juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération.

Saint Clément d'Alexandrie (*y*) dit que quelques-uns croyoient que Nazaratus Aſſyrien, Précepteur de Pythagore, étoit le même qu'Ezéchiel. Mais pour lui, il n'eſt nullement de cet avis. Il ne croit pas que Pythagore ait jamais vû Ezéchiel. Ce Philoſophe a vêcu aſſez long-tems aprés nôtre Prophéte. Saint Epiphane & Dorothée racontent diverſes choſes dans la vie d'Ezéchiel, qui paſſent pour fabuleuſes dans l'eſprit des plus ſavans Critiques. Ils diſent par exemple, que ce Prophéte fit pluſieurs miracles dans la Caldée, qu'il partagea les Tribus de Dan & de Gad dans Babylone, qu'il envoya contre eux des ſerpens, qui dévorérent leurs enfans & leur bétail, en punition de leur idolâtrie; qu'il ramena le peuple à Jéruſalem, pour confondre les incrédules, enfin qu'il fut enterré dans le pays des Spyres, apparemment des Sapires. Quoi qu'en diſent certains Auteurs, le tems & le genre de ſa mort ſont incertains. Les Juifs ne permettoient pas la lecture, au moins du commencement de ce Prophéte, avant l'âge de trente ans.

[EZECHIEL. Les Juifs ont parlé d'*Ezéchiel* d'une maniére fort mépriſante (*yy*). Ils diſent qu'il étoit ſerviteur, ou garçon, *puer*, de Jéremie; qu'il étoit l'objet des railleries & des mocqueries de ſon peuple; d'où vient qu'on lui donna le nom de fils de *Buzi*, c'eſt-à-dire fils du mépris, ou du mépriſé. Ils l'accuſent d'avoir enſeigné plus d'une choſe contraire à Moyſe, par exemple ſur la matiere des ſacrifices, & d'avoir dit, que Dieu ne feroit pas paſſer la peine du péché des peres aux enfans; au lieu que Moyſe l'a fait deſcendre juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération (*z*). Sous ce prétexte le Sanhédrin délibéra un jour de le rayer du nombre des

(*r*) *Antiq. l.* X. *c.* 6. (*ſ*) *Antiq. l.* X. *c.* 10. (*t*) *Athanaſ. in Synopſi.* (*u*) *Hieronym Præfat. in Ezechiel. & Comment. in cap.* I. *Prophet.* (*x*) *Exod.* XXXIV. 7. & XX. 5.

(*y*) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat.* (*yy*) Voyez Bartolocci Bibl. Rab. l. 2. Baſnage hiſt. des Juifs. t. 4. p. 294. l. 6. c. 19. (*z*) Comparez *Exod.* XX. 5, & *Ezech.* XVIII. 2. 3, 4, &c.

des Ecrivains ſacrez, & de retrancher ſes ouvrages du canon des Livres ſaints.

Une autre raiſon qui fit balancer de ſupprimer ſes ouvrages, fut leur obſcurité, principalement la viſion du chariot myſtérieux, au chapitre premier. Les ſuffrages alloient preſque tous à le condamner, ſi le Rabin Chananias qui vivoit alors, ne ſe fût offert d'en lever toutes les difficultez. On y conſentit, & pour l'aider dans ſon travail, on lui fit préſent de trois cens tonneaux d'huile pour allumer ſes lampes, & pour l'éclairer pendant qu'il travailleroit à cet ouvrage. On comprend bien que tout cela n'eſt qu'une hyperbole des Thalmudiſtes, pour exagérer la difficulté d'expliquer les prophéties d'Ezéchiel; & il eſt à croire que tout ce qu'ils racontent de la délibération du Sanhédrin à ce ſujet, eſt une pure fable.

Benjamin de Tudéle raconte dans ſes voyages, qu'il a vû à quelques lieuës de Bagdad un ſuperbe mauſolée, au-deſſus duquel étoit une fameuſe bibliothéque. Le Mauſolée étoit le tombeau du Prophéte Ezéchiel, qui étoit fréquenté tous les ans par tous les Chefs de la captivité, qui s'y rendoient avec une nombreuſe ſuite. C'eſt un lieu de dévotion, non-ſeulement pour les Juifs, mais auſſi pour les Perſes, les Médes, & quantité de Muſulmans, qui y vont faire leurs préſens, & s'acquitter de leurs vœux. Ces peuples ont ce lieu en une ſinguliére vénération; les armées mêmes n'y touchent jamais. Une lampe luit continuellement ſur ſon tombeau, & c'eſt le Chef de captivité de Bagdad qui fournit de quoi l'entretenir. Ce pélerinage continuë encore aujourd'hui avec beaucoup de dévotion.

Ce tombeau eſt ſur le bord du Chaboras. Il y a là ſoixante tours, dans chacune deſquelles eſt une Synagogue. Proche de là eſt un autre édifice bâti par Jéchonias lorſqu'Evilmérodach lui rendit la liberté. Ce palais a la vûë d'un côté ſur l'Enphrate, & de l'autre ſur le Chaboras. On voyoit encore du tems de Benjamin de Tudéle, dans une voûte de cet édifice, le portrait de Jéchonias, & ceux de tous les Officiers qui l'accompagnoient, à la queuë deſquels eſt le Prophéte Ezéchiel.

Quant à la Bibliothéque qu'on voyoit au même lieu, il dit qu'elle étoit trés-nombreuſe, & que tous ceux qui mouroient ſans enfans l'augmentoient, en y envoyant de leurs livres. On y voyoit même, dit-on, l'original des prédictions de ce Prophéte, qu'il avoit écrit de ſa main. Voila qui paroît fort circonſtancié, & qui a aſſez l'air de vrai.

Cependant un Auteur aſſez ancien (*a*) dit qu'il fut tué par le Commandement de ſa nation irritée de la cenſure que le Prophéte faiſoit de ſa conduite, & qu'il fut enterré dans la caverne où repoſoient Sem & Arphaxad ancêtres d'Abraham. Un Auteur qui vivoit du tems de Conſtantin, dit qu'Ezéchiel eſt enterré à Bethléem, dans le même lieu que Jeſſé, David & Salomon.

On ſçait qu'Ezéchiel parle d'une réſurrection fameuſe (*b*), & qu'un jour ayant été mené dans un champ plein d'os, l'eſprit de Dieu lui ayant fait faire le tour du champ, lui dit: Croyez-vous que ces os reſſuſciteront? En même-tems il lui dit: Prophétiſez ſur ces os, & dites-leur: Os arides, écoutez la parole du Seigneur; je vais répandre dans vous l'eſprit de vie, & vous vivrez. En effet, comme le Prophéte parloit, tous ces os commencerent à ſe remuer & à ſe rejoindre, & enfin ils reſſuſciterent. On a fort diſputé ſur cet événement, s'il étoit réel, ou s'il étoit ſeulement figuratif, & arrivé en eſprit, pour marquer au Prophéte d'une maniére plus vive & plus expreſſe, le retour de la captivité des Juifs. Pluſieurs Rabins ont cru que la choſe étoit arrivée dans la rigueur, comme le raconte le Prophéte, mais la plûpart des Com-

(*a*) *Epiphan. de morte Prophet. t. 2. p. 241.* (*b*) *Ezech.* XXXVII. 1.

Commentateurs croyent que le tout ſe paſſa en idée & en viſion.

Voici comme (c) les Mahométans la racontent. La petite ville de Davardan, qui eſt de la dépendance de la ville de Vaſſith, ayant été attaquée de la peſte, pluſieurs des habitans quitterent leur demeure, & conſerverent leur vie. Une autre année la peſte s'y fit ſentir de nouveau, & tous les habitans en ſortirent avec leurs troupeaux. Comme ils furent arrivez dans une profonde vallée, deux Anges apparurent aux deux extrémitez de la vallée, qui leur annoncerent la mort de la part de Dieu. Ils moururent tous avec leurs beſtiaux. Les habitans du voiſinage en ayant été informez, s'y rendirent pour leur donner la ſépulture, mais le nombre des morts étoit ſi grand, qu'il n'en purent venir à bout. Ils fermerent la vallée de deux murailles aux deux bouts, & laiſſerent une grande partie des cadavres ſur la terre, où ils furent bientôt conſumez, & il n'en reſta que les os. Le Prophéte Ezéchiel paſſant par-là quelques années aprés, fit cette priere à Dieu: Seigneur, de même qu'il vous a plû manifeſter ſur ceux-ci votre puiſſance avec terreur, regardez-les maintenant d'un œil de clémence & de miſéricorde. Dieu exauça ſes prieres, & les reſſuſcita. Voilà quel eſt le caractére de ces peuples Orientaux; il n'y a preſqu'aucune hiſtoire qu'ils ne déguiſent, & qu'ils n'embelliſſent à leur maniére. Les Muſulmans font ſuccéder Ezéchiel à Caleb fils de Jéphoné, qui jugea Iſraël aprés la mort de Joſué. Voilà un anacroniſme des plus forts.]

(c) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 992. *Khazkhil.*

II. EZECHIEL, pere de Séchénias. 1. *Eſdr.* VIII. 5.

III. EZECHIEL, Poëte Hébreu, a écrit en Grec une Tragédie ſur Moyſe. Saint Clément d'Aléxandrie (d) & Euſébe (e) l'ont citée. Frédéric Morel la publia à Paris en Grec & en Latin en 1609.

I. EZER, pere d'Hoſa, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 4.

II. EZER, Prêtre qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Eſdr.* XII. 41.

EZIEL, fils d'Araïa, contribua au rétabliſſement de Jéruſalem, aprés la captivité de Babylone. 1. *Eſdr.* XI. 4.

EZRI, fils de Chélub, Intendant des labourages de David. 1. *Par.* III. 23.

I. EZRICAM, fils de Naaria, parent de David. 1. *Par.* III. 23.

II. EZRICAM, fils d'Aſéel, parent de Saül. 1. *Par.* VIII. 38. & IX. 44.

III. EZRICAM, de la Tribu d'Ephraïm, fut maſſacré par Zéchri. 2. *Par.* XXVIII. 7.

IV. EZRICAM, fils d'Aſſub, Lévite. 1. *Par.* IX. 14.

I. EZRIEL, de la Tribu de Manaſſé, fils de Jéroham, un des braves de l'armée de David. (f) Il fut fait Intendant de la Tribu de Dan. (g)

II. EZRIEL, pere de Saraïas. *Jerem.* XXXVI. 26.

(d) *Clem. Alex. l. 1. Stromat.* (e) *Euſeb. Præparat. l. 9.* (f) 1. *Par.* V. 24. (g) 1. *Par.* XXVII. 22.

F

FABIUS, Tribun de l'armée de Pompée, fut un des premiers qui entra par la bréche dans le Temple de Jéruſalem. (*a*) Je ne ſçai ſi c'eſt le même Fabius, qui ſe laiſſa gagner par argent par Antigone fils d'Ariſtobule. (*b*)

[FACE. Le Seigneur promet à Moyſe que ſa face marchera devant les Iſraëlites (*c*): *Facies mea præcedet te, & requiem dabo tibi.* Sous ces termes les uns entendent Dieu même, *ma face, moi-même*, diſent les Septante, ou bien mon Ange, l'*Ange de ma face*, l'Ange Michel que j'ai donné pour conducteur à mon peuple. L'*Ange de la face* déſigne auſſi le Meſſie dans Iſaïe LXIII. 9. *Angelus faciei ejus ſalvavit eos.* On appelle *Ange de la face* les premiers Anges, ou les Archanges qui aſſiſtent devant la face du Seigneur, qui voyent ſa face, qui ſont les plus proches de ſa perſonne. L'Ecriture parlant d'une maniere populaire, repréſente ſouvent le Seigneur dans le Ciel comme le Monarque des Aſſyriens, ou des Perſes dans ſon Palais, n'admettant en ſa préſence qu'un nombre de ſes principaux Officiers, qui ont l'honneur de le voir & de le ſervir. Voyez Tobie XII. 15. Apoc. I. 4.

Moyſe au même endroit (*d*) dont nous avons parlé, prie le Seigneur de lui faire voir ſa face. *Si inveni gratiam in conſpectu tuo, oſtende mihi faciem tuam.* Et enſuite de lui faire voir ſa gloire, *oſtende mihi gloriam tuam*, ce qui eſt la même choſe que *faciem tuam.* Dieu lui répond: Je vous montrerai toute ſorte de biens, ou toute ma gloire, je paſſerai devant vous, & je vous donnerai pour ſignal de ma préſence, mon nom, que je prononcerai alors: mais *pour ma face, vous ne la pourrez voir, car nul homme ne la verra ſans mourir.* C'etoit une perſuaſion certaine que l'homme en cette vie ne pouvoit ſupporter la vûë de Dieu ſans mourir. Voyez Géneſe XVI. 13. XXXII. 30. Exod. XX. 19. XXIV. 11. Judic. VI. 22. 23.

Le Seigneur exécuta ſa promeſſe; il paſſa devant la caverne où Moyſe s'étoit mis. Moyſe vit ſa gloire qui paſſoit devant l'ouverture de la caverne, mais il ne vit point la face du Seigneur, ch. XXXIV. 6. 7. il le vit ſeulement par derriere: toutefois il eſt dit dans le Livre des Nombres XII. 4. que *Dieu lui parle bouche a bouche, & qu'il voit le Seigneur clairement, & non par énigme.* Et ailleurs Num. XIV. 9. les Chananéens ont *oüi dire que vous êtes au milieu de votre peuple, & qu'on vous y voit face à face.* Et au Deuteronome v. 4. il eſt dit que Dieu a parlé aux Hébreux face a face du milieu du feu; mais dans tous ces paſſages *face à face* doit s'entendre ſimplement comme s'il diſoit que Dieu s'eſt manifeſté aux Iſraëlites, qu'il leur a fait entendre ſa voix d'une maniere auſſi diſtincte que s'il leur eût apparu face à face.

(*a*) *Antiq. l.* 14. *c.* 8. *p.* 474. *& de Bello, l.* 1. *c.* 5. *p.* 720 *B.* An du Monde 3941. avant J. C. 59 avant l'Ere vulg. 63. (*b*) *Antiq. l.* 14. *c.* 21. (*c*) *Exod.* XXXIII. 13. 14. (*d*) *Exod.* XXXIII. 17.

Le

Le pain des faces, ſont les pains de propoſition, qui étoient toujours devant la face du Seigneur. Voyez *Pains de propoſition.*

La face de Dieu marque quelquefois ſa colére: *La face du Seigneur eſt ſur ceux qui font le mal* (*e*). Et: *Ils ont été diſſipez par la colere de ſon viſage* (*f*). Et encore: (*g*) *Comme la cire ſe fond devant le feu, ainſi les pecheurs périſſent devant la face de Dieu.* On trouve auſſi *la face* dans un ſens contraire: *Faites luire votre face ſur nous* (*h*). Et ailleurs (*i*): *Montrez-nous votre face, & nous ſerons ſauvez.* Et: *Je ſerai raſſaſié lorſque votre gloire, votre face paroîtra* (*k*). *Vous les cacherez dans le ſecret de votre face* (*l*). Vous les protegerez & vous les combleréz de vos faveurs.

Reconnoître la face de quelqu'un, faire acception de perſonne (*m*). *Uſquequo facies peccatorum ſumitis.* Et Salomon (*n*): *Celui qui reconnoît la face dans le jugement, fait mal.* Le Juge doit avoir les yeux fermez ſur les perſonnes, pour ne les ouvrir qu'à la Juſtice. Dans Malachie I. 8. 9. quelquefois *connoître la face*, ſignifie faire faveur. *Si quomodo ſuſcipiat facies veſtras Dominus. J'ai encore en cela reçu vos prieres, &c.* (*o*) L'Hébreu à la lettre: *J'ai reçu votre face.*

Cracher au viſage, marque le ſouverain mépris, Num. XII. 14. La femme dont le mari étoit mort ſans enfans, ſi le frere de ce mari ne vouloit pas l'épouſer, elle lui crachoit au viſage. Deut. XXV. 9.

Le ſalut de la face du Seigneur (*p*), marque le ſalut qu'il promet par ſa faveur.]

FADUS. *Cuſpius Fadus*, Gouverneur de Judée. Voyez *Cuſpius.*

[FAIRE, ſe prend pour accomplir & obſerver la Loy, travailler à quelque ouvrage, acquerir quelque choſe. *Les ames qu'Abram fit à Haram;* (*q*) les eſclaves qu'il acquit en ce lieu. *Se faire une maiſon* (*r*), ſonger à s'établir à acquerir du bien. *Se faire des chariots & des cavaliers* (*ſ*), ſe donner un équipage. *Faire un chevreau* (*t*); le ſacrifier à Dieu, le faire cuire. *Faciam te in gentem magnam* (*u*): je vous rendrai pere d'un grand peuple. *Facere ſalutem magnam* (*x*): faire éclatter ſa puiſſance en ſauvant ſon peuple. *Faire ſentir mauvais quelqu'un* (*y*), le mettre en mauvaiſe odeur, le décrier. *Faire avec Dieu* (*z*): être aidé & favoriſé de Dieu; ſervir d'inſtrument à ſa puiſſance. *Faire* ſimplement, marque réüſſir. Recommandez vos voies au Seigneur, & eſperez en lui, & il fera; *Et ipſe faciet* (*a*); il donnera un heureux ſuccès à vos entrepriſes. *Hæc faciat mihi Deus, & hæc addat*: formule de jurement, où l'on n'exprime pas le mal qu'on ſouhaite, ni à ſoi, ni aux autres.

FAMINE. L'Ecriture parle de pluſieurs famines arrivées dans la Paleſtine & dans les pays voiſins; par exemple, du tems d'Abraham (*b*), & encore du tems d'Iſaac (*c*). Mais la plus grande dont on ait connoiſſance, eſt celle de ſept ans, qui arriva en Egypte du tems de Joſeph (*d*). Elle eſt conſidérable & par ſa durée, & par ſon étenduë, & par ſa grandeur, & en ce que l'Egypte eſt un des pays du monde le moins ſujet à ces maux à cauſe de ſon extrême fécondité.

La famine eſt quelquefois un effet naturel, comme quand le Nil ne déborde pas en Egypte, ou que la pluye ne tombe pas en Judée dans les tems où elle a accoutumé de tomber; c'eſt-à-dire au printems

(*e*) *Pſalm.* XXXIII. 17. (*f*) *Pſalm.* LIV. 22. (*g*) *Pſalm.* LXVII. 3. (*h*) *Pſalm.* XXX. 17. (*i*) *Pſalm.* LXXII. 4. (*k*) *Pſalm.* XVI. 15. (*l*) *Pſalm.* XXX. 21. (*m*) *Pſalm.* LXXXI 2. (*n*) *Prov.* XXVIII. 21. (*o*) *Geneſ.* XIX. 21. (*p*) *Pſalm.* XLI. 6.

(*q*) *Geneſ.* XII. 5. (*r*) *Geneſ.* XXX. 30. (*ſ*) 3. *Reg.* I. 5 (*t*) *Geneſ.* XVIII. 21. (*u*) *Geneſ.* XII. 2. (*x*) *Exod.* XIV. 7. (*y*) *Geneſ.* XXXIV. 30. (*z*) 1. *Reg.* XIV. 45. (*a*) *Pſalm.* XXXVI. 5. (*b*) *Geneſ.* XII. 10. (*c*) *Geneſ.* XXVI. 1. (*d*) *Geneſ.* XLI. 27.

& à l'automne, ou lorſque les chenilles, les hannetons, ou les ſauterelles viennent fondre ſur le pays, & en conſument les fruits. Les Prophétes nous marquent ces dernieres cauſes de la famine en plus d'un endroit: voyez par exemple la magnifique deſcription que fait Joël (*f*) de la venuë des ſauterelles dans le pays: il les compare à une armée nombreuſe & terrible, & décrit les ravages qu'elles faiſoient dans le pays.

Souvent auſſi la famine étoit un effet de la colére de Dieu ſur ſon peuple; par exemple. (*g*) le Seigneur envoye le Prophéte Gad à David, pour lui dire que pour punition de la vanité qui l'avoit engagé à faire le dénombrement de ſon peuple, Dieu lui donnoit l'option, ou de ſept années de famine, ou d'avoir pendant trois mois le deſſous contre ſes ennemis, ou de voir ſon pays attaqué de peſte pendant trois jours. Et ſous le regne d'Achab, (*h*) *le Seigneur appella la famine ſur la terre, & elle y demeura ſept ans.* Les Prophétes menacent ſouvent les Iſraëlites *du glaive de la famine*, ou de la guerre & de la famine, deux maux qui vont d'ordinaire enſemble.

Amos (*i*) menace le peuple de Dieu d'une autre ſorte de famine, qui eſt celle d'entendre la parole de Dieu: *Mittam famem in terram; non famem panis, neque ſitim aquæ, ſed famem audiendi verbum Domini.*]

FARINE. La Loi de Moyſe permettoit aux plus pauvres des Iſraëlites, qui n'avoient pas le moyen ni d'offrir de gros animaux, ni même des oiſeaux ou des colombes, en holocauſte, ou pour le péché, d'offrir au moins de la farine. (*k*) Si l'offrande étoit pour le péché, on donnoit au Prêtre la dixiéme partie d'un éphi, c'eſt-à-dire, environ trois pintes de farine, meſure de Paris. On ne l'arroſoit point d'huile, & on n'y mettoit point d'encens, parce que c'étoit une offrande pour le péché. Le Prêtre en prenoit une poignée, qu'il jettoit ſur le feu de l'Autel; & aprés avoir prié pour l'expiation de celui qui fourniſſoit l'offrande, le reſte de la farine étoit à lui. C'étoit comme ſon honoraire, & ſa récompenſe. Si l'offrande étoit de pure dévotion, on y mêloit de l'huile, & on mettoit par-deſſus de l'encens. (*l*) Le Prêtre en jettoit une poignée ſur le feu de l'Autel; & tout l'encens qu'on avoit mis deſſus, & tout le reſte lui demeuroit comme une choſe qui lui étoit duë. Mais nul autre que les Prêtres n'en pouvoit manger; & encore n'en mangeoient-ils que dans le Lieu ſaint, c'eſt-à-dire, durant le tems de leur ſervice dans le Tabernacle. On offroit auſſi dans le Tabernacle diverſes ſortes de gâteaux, ou de pains. Voyez le Lévitique, Chap. v. *x.* 4. 5. 6. 7. &c. pour les cérémonies qui s'y obſervoient.

[FASCINATION, charme qui empêche qu'on ne voye les choſes comme elles ſont en effet. On lit dans l'Evangile de l'enfance de JESUS-CHRIST, (*m*) qu'un jeune homme ayant été changé en mulet, fut guéri & rétabli en ſon premier état par la ſainte Vierge, qui mit ſur lui l'Enfant JESUS. Homere parle des compagnons d'Ulyſſe, changez en pourceaux par les charmes de Circé. On lit de pareilles faſcinations dans la vie de ſaint Hilarion écrite par ſaint Jérôme, & dans pluſieurs autres vies des Saints. La métamorphoſe d'Apulée eſt fort connuë. Saint Auguſtin (*n*) parle de quelques perſonnes qui changeoient en bêtes de ſomme ceux à qui elles faiſoient manger certaines drogues. Tous ces changemens ne conſiſtoient que dans l'imagination des ſpectateurs, & dans la faſcination de leurs ſens, & de ceux à qui ces accidens arrivoient.

Saint

(*f*) *Joël. I.* 2. 3. 4. *&c.* (*g*) 2. *Reg. XXIV.* 12. 13. (*h*) 4. *Reg. VIII.* 1. 2. (*i*) *Amos VIII.* 11. (*k*) *Levit. V.* 11. 12. 13.

(*l*) *Levit. VI.* 14. 15. 16. *&* *Levit. II.* 1. 2. 3. (*m*) *Evangil. infant. p.* 183. *apud. Fabric. Apocryph. N. T.* (*n*) *Aug. de Civit. Dei l.* 18. *c.* 16. 17. 18.

Saint Paul ſe ſert du terme de faſcination dans un ſens figuré, en parlant aux Galates; (o) *Quis vos faſcinavit non obedire veritati?* Qui vous a faſciné le cœur & l'eſprit, pour vous porter à donner dans de vaines nouveautez, & à abandonner les véritez que je vous ai prêchées? Et le Sage: (p) *Faſcinatio nugacitatis obſcurat bona*: la faſcination, l'enchantement, le charme des choſes du monde, de ſes plaiſirs, &c. ternit les bonnes choſes. On peut voir ſur les métamorphoſes prétenduës cauſées par les ſorciers, ce que dit ſaint Auguſtin l. 18. de la Cité de Dieu, chap. 16. 17 18. & ce qu'on a dit ſur la métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bœuf.]

FAUNES. Jérémie parle des faunes: (q) *Habitabunt dracones cum faunis ficariis:* Les dragons y habiteront avec des faunes qui ſe nourriſſent de figues. Les faunes ſont des animaux ſauvages de la nature des ſinges, ayant quatre pattes, mais ne ſe ſervant communément que de celles de derriére. Ils ont le viſage à peu prés comme l'homme, le devant ſans poil, & le derriére tout velu. On en trouve dans les Indes, dans la Province d'Angola. On dit qu'on en apporta un il y a quelques années, en Hollande, où il vêcut quelque tems. Saint Jérôme (r) dit que du tems de l'Empereur Conſtantin, on en porta un à Aléxandrie, qui y mourut bien-tôt d'ennui & de triſteſſe. On l'embauma, & on le porta à l'Empereur, qui étoit alors à Antioche. Le même Saint dit que ſaint Antoine en rencontra dans ſon chemin, en allant chercher ſaint Paul l'hermite. Plutarque raconte qu'aprés la défaite de Mithridate, on en amena un à Sylla. Les faunes ſe nourriſſent de fruits ſauvages, & ſur tout de figues; ce qui leur a fait donner par ſaint Jérôme l'épithéte de *ficarius*, mangeur de figues. On connoît auſſi d'autres faunes, qui ſont des Divinitez champêtres des Payens, ayant des cornes ſur la tête, & des pieds de bouc.

L'Hébreu porte dans l'endroit cité de Jérémie: (s) *Les ציים y demeureront avec les איים;* & on trouve les mêmes termes dans Iſaïe, XXXIV. 14. où nous liſons ſuivant la Vulgate: *Les Démons & les onocentaures s'y rencontreront.* L'Hébreu: (t) *Les ציים rencontreront des איים.* En comparant tous les paſſages où ſe trouvent ces termes, il nous paroît que *ציים* ſignifie des pêcheurs, des matelots, des gens de mer; & *איים* des iſles; & qu'on peut traduire l'endroit de Jérémie par: *Les pêcheurs habiteront les iſles*; & celui d'Iſaïe: Les pêcheurs, ou ceux qui navigeront dans ce pays-là, y rencontreront des iſles. C'eſt-à-dire, Babylone ſera tellement ruinée, que les eaux couvriront même ſes ruines, & que les pêcheurs & les nautoniers qui paſſeront par-là, n'y verront que quelques iſles, formées de l'amas de ſes ruines.

[FAUNES. Les Faunes, ou Divinitez bocageres & champêtres, ne ſont point connuës des Grecs, mais ſeulement des Latins, qui faiſoient leur fête le cinquiéme de Decembre, & qui leur ſacrifioient un chevreüil dans les prez, parmi les réjoüiſſances de tous les villages voiſins. *Faune* chez les Romains étoit la même choſe que *Pan* chez les Grecs; du moins les Faunes étoient compagnons de Pan. Quoiqu'on les honorât comme des demi-Dieux, on croyoit pourtant qu'ils mouroient aprés un certain tems. Le Prophéte Jérémie (u) & quelques autres leur donnent l'épithéte de *Ficarii*, que quelques-uns traduiſent par *mangeurs de figues.* Pluſieurs exemplaires liſent *Sicariis*, au lieu de *Ficariis*, & l'expliquent de Faunes cruels & aſſaſſineurs: mais la leçon *Ficariis* eſt plus communément reçûë. D'autres dérivent *Ficarii*, non des figues, *ficus, ficus*, mais du mot *ficus, fici*, qui ſignifie

(o) *Galat. III.* 1. (p) *Sap. IV.* 12. (q) *Jerem. L.* 39. (r) *Hieronym. in vita Pauli.*

(s) *Jerem. L.* 39. ישבו ציים את איים (t) *Iſai. XXXIV.* 14. פגשו ציים את איים (u) *Jerem. L.* 39.

le fic, une excroiſſance de chair ſpongieuſe & fibreuſe, qui vient en différents endroits du corps, & principalement autour du fondement & des parties honteuſes, & auquelles on croyoit que les Faunes étoient ſujets. On les repréſente de même que les Satyres, tantôt avec la forme humaine, ayant ſeulement une queuë comme de cheval, ou de bouc (x); & tantôt avec des oreilles de bouc & des cornes: enfin on les confond preſque toujours avec les Satyres, d'où vient que quand on en parle, on dit *Faunus an Satyrus?* parce qu'on ignore ſi c'eſt l'un ou l'autre, à cauſe qu'on les dépeint de même.

Quant à l'exiſtence des Faunes, on ſçait que ſaint Jérôme a fait ce qu'il a pû pour la prouver dans ſa vie de ſaint Paul l'Hermite; mais il n'a pas réuſſi à la perſuader à bien du monde. Il y a encore une infinité d'incrédules ſur cet article, quoique les relations qui nous parlent des hommes marins & des ſauvages, pourroient rendre la choſe moins incroyable. On voit dans certains endroits, des ſinges qui ont aſſez de reſſemblance aux Faunes & aux Satyres, & qui ſont aſſez adroits & aſſez divertiſſans pour faire croire qu'ils ont de l'intelligence. Il y a beaucoup d'apparence que les anciens qui ont honoré les Faunes, les Sylvains, les Pans, & les Satyres, en ont parlé & penſé comme ils ont fait des Tritons, des Nymphes, & des Néréïdes: ils ont imaginé des Génies qui dominoient dans les bois, dans les champs, & dans les déſerts, dans la mer & dans les eaux; & la ſuperſtition leur a donné enſuite des corps feints à plaiſir, à peu prés comme nos Peintres en donnent aux Anges & aux démons, aux vertus, aux vices, aux villes, aux provinces, aux Dieux des fleuves, & aux Déeſſes des fontaines, &c.

FAUX PROPHE'TES. Voyez *Prophétes.*

(x) Voyez l'Antiquité expliquée t. 1. p. 267. & ſuiv.

FEMME. Le Seigneur ayant créé tous les animaux par couple, mâle & femelle, & les ayant amenez à Adam, (y) celui-ci ne remarqua pas dans la revûë qu'il fit des animaux, qu'il y en eût aucun ſemblable à lui, ni créé pour lui; c'eſt pourquoi on croit qu'il pria Dieu de lui donner une compagne & une aide, comme il en avoit donné à tous les autres animaux. Dieu lui envoya donc un profond ſommeil, & lorſqu'il étoit endormi, Dieu tira une côte de ſon côté, dont il forma la femme. A ſon réveil Adam l'ayant apperçûë s'écria, voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair; elle s'appellera d'un nom qui eſt dérivé de celui de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme; c'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme, & ils ſeront deux dans une même chair; ou ils ne ſeront qu'un dans deux corps différens, à cauſe de la production des enfans, qui ſont le ſang de l'un & de l'autre.

Quelques Ecrivains ont cru qu'Adam avoit été créé ayant les deux ſexes, parce qu'il eſt dit dans Moyſe, Géneſ. 1. ℣. 26. *Faiſons l'homme à nôtre image & reſſemblance.* Et ℣. 27. *Et il fit l'homme à ſon image & reſſemblance; il le créa à ſon image, & le forma mâle & femelle.* Il parle de l'ouvrage du ſixiéme jour. Et au chapitre ſuivant ℣. 20 21. &c. il raconte la formation de la femme de la maniére que nous l'avons rapporté. On dit donc que l'homme étoit deja formé mâle & femelle avant qu'Eve fût créée. D'autres (z) croyent que les corps d'Adam & d'Eve furent créez dès le ſixiéme jour, mais attachez & collez l'un à l'autre par le côté, & qu'enſuite Dieu ayant envoyé un profond ſommeil à Adam, il le ſépara de la femme; & c'eſt ainſi qu'on explique ces mots: *Dieu tira la femme d'une de ſes côtes.* l'Hébreu ſe peut traduire par:

(y) *Geneſ.* II. 20. (z) *Rab.* Samuel. *Manaſſe-Ben-Iſrael Maimonid. Eugubin. in Geneſ. in Coſmopœia.*

Digitized by Google

par: *Il prit une* (femme) *de ſon côté, & mit de la chair en ſa place.* D'autres veulent que l'homme & la femme ayent été créez le ſixiéme jour, ſelon la Géneſe ch. 1. ℣. 27. & que ce qui eſt raconté au chap. 11. ℣. 20 21. & ſuiv. eſt une récapitulation, ou un ſupplément de ce qui avoit été raconté auparavant d'une maniére trop conciſe.

Il y en a qui croyent (*a*) que la maniére dont la création de la femme eſt racontée dans Moyſe, doit s'entendre dans un ſens métaphorique & allégorique, & non pas d'une maniére réelle & hiſtorique. Il faut avoüer que le récit de l'Auteur ſacré préſente à l'eſprit quelque choſe qui reſſent l'allégorie & la figure: ce ſommeil d'Adam, cette côte tirée de ſon côté, la chair que Dieu remit en la place; tout cela paroit nous appeller à une explication plus relevée que ce que la lettre offre à l'eſprit. Mais il eſt trop dangereux de donner atteinte à la vérité des Ecritures, & d'ailleurs les Peres ont conſtamment expliqué ce paſſage à la lettre.

Quelques Rabins croyent que Dieu avoit créé une premiere femme à Adam avant Eve, dont la création eſt racontée dans la Geneſe ch. 11. ℣. 21. 22. &c. Cette premiere femme s'appelloit Lilith, & elle ſe ſépara d'Adam, ſans vouloir jamais retourner avec lui. Voyez ci-après *Lilith.*

On ſçait ce que les profanes racontent de *Promethée*, qui forma l'homme du limon de la terre, & vola le feu du ciel pour lui donner la vie. Jupiter irrité du vol de Promethée, ordonna à Vulcain de former la femme du limon de la terre. Cette femme fut appellée Pandore. Jupiter lui donna une boete pleine de malheurs & de miſeres pour la donner à Promethée. Pandore donna la boete à Epimethée, qui prit Pandore pour femme, accepta la boete, & l'ouvrit. Tous les malheurs & les miſeres en ſortirent auſſi-tôt, & ſe répandirent ſur tout le genre humain. Il ſe hâta de la refermer; mais il étoit trop tard; tout le mal en étoit ſorti: il ne reſta au fond que l'eſpérance.

La femme fut créée pour être la compagne & l'aide de l'homme; elle lui fut égalée dans le domaine que Dieu leur donna ſur tous les animaux; mais depuis le péché Dieu l'aſſujettit à l'empire de l'homme; *Sub viri poteſtate eris.*] Sara appelle Abraham ſon Seigneur. (*b*) Outre les devoirs communs preſcrits par la Loi aux hommes & aux femmes, il y avoit certains aſſujettiſſemens propres à ce ſexe; comme ſont les ſoüillures légales qu'elles contractoient durant le tems de leurs incommoditez ordinaires, (*c*) & celles qui ſuivoient leurs couches, (*d*) & celles qui naiſſoient de certains flux d'humeurs hors des tems réglez par la nature. (*e*) La Loi les ſoumet auſſi aux eaux de jalouſie, (*f*) ſi leurs maris concevoient contre elles quelques ſoupçons bien fondez; & lorſqu'ils ne trouvoient pas en elles les ſignes de virginité, ils pouvoient les répudier. (*g*) La Loi ne donne aucune action à la femme contre ſon mari; mais elle permet au mari de faire divorce avec ſa femme, & de la faire lapider, ſi elle lui a manqué de fidélité.

Les Rabbins (*h*) diſent que tout ce qui eſt défendu aux hommes dans les préceptes négatifs, l'eſt auſſi aux femmes; mais qu'à l'égard des préceptes affirmatifs, elles ne ſont point obligées à ceux qui demandent un terme préfix pour les exécuter; & cela fondé ſur la foibleſſe & la délicateſſe de leur ſexe, ſur l'obéïſſance qu'elles doivent à leurs maris, & ſur les ſervices qu'elles ſont obligées de leur rendre. Elles doivent avertir leurs

(*a*) *Philo allegor. leg. lib.* 3. *p.* 109. 110. *Cajetan. in Geneſ.*

(*b*) *Geneſ.* XVIII. 12. 1. *Petr.* III. 6. (*c*) *Levit.* XV. 19. (*d*) *Levit.* XII. 2. 3. (*e*) *Levit.* XV. 25. (*f*) *Num.* V. 14. 15. (*g*) *Deut.* XXII. 15. (*h*) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, part. 5. c. 4.

leurs maris du tems de leurs mois, afin qu'ils ne s'approchent pas d'elles. De plus elles doivent en achevant de paîtrir le pain, faire un petit gâteau, qui étoit autrefois offert au Seigneur; mais aujourd'hui on le jette au feu. Enfin elles doivent allumer dans leurs maiſons une lampe le Vendredy au ſoir, pour la nuit du Sabbat. Voilà ce que les Rabbins appellent les préceptes des femmes.

Si une femme mariée fait un vœu, de quelque nature qu'il ſoit, elle n'eſt point obligée à y ſatisfaire, (*i*) ſi ſon mari s'y oppoſe, & la contredit le jour même. Que s'il attend juſqu'au lendemain pour s'y oppoſer, ou qu'ayant ſçu la choſe, il ſoit demeuré dans le ſilence, il eſt cenſé y conſentir, & la femme eſt tenuë à acquitter ſon vœu. On peut voir ſaint Paul, 1. *Cor.* VII. 2. 3. 4. *& ſequ.* pour les devoirs des femmes envers leurs maris. Il veut qu'elles leur ſoient ſoumiſes comme à JESUS-CHRIST. *Epheſ.* v. 22. Il leur défend de parler & d'enſeigner dans l'Egliſe, & d'y paroître la tête découverte & ſans voile., 1. *Cor.* XI. 5. XIV 34. Il ne permet pas à une femme d'enſeigner, ni de dominer ſur ſon mari; il veut qu'elle demeure dans la ſoumiſſion & dans le ſilence, il ajoûte que la femme ſe ſauvera par la production & l'education de ſes enfans, ſi elle les éléve dans la foi, dans la charité, dans la ſainteté, & dans une vie bien réglée. Enfin voyez l'Epître à Tite, II. 4. 5. & la premiére Epître de ſaint Pierre, III. 1. 2. 3. où il leur recommande la modeſtie, & d'avoir un grand éloignement des friſures, des ornemens ſuperflus, & de la ſomptuoſité des habits.

[*Femme de Loth* changée en ſtatuë de ſel. Voyez *Statuë de ſel*, ou *Loth*.

FER. Moyſe défend d'employer à l'autel du Seigneur des pierres qui ayent été touchées par le fer (*k*); comme ſi le fer leur imprimoit quelque ſoüillure. Il dit que les pierres de la Paleſtine ſont du fer: (*l*) *Enim lapides ferrum ſunt*; c'eſt-à-dire qu'elles ſont d'une dureté égale au fer, ou qu'étant fonduës, elles forment le fer. La ſervitude des Hébreux dans l'Egypte eſt nommée en plus d'un endroit *Fornax ferrea* (*m*) une fournaiſe de fer, ou plûtôt une fournaiſe, une forge de forgeron. *Un joug de fer* (*n*), marque un joug, une domination dure & inſupportable. *Le fer perça l'ame de Joſeph* (*o*), lorſqu'il fut injuſtement mis en priſon. *Le fer aiguiſe le fer*, dit le Sage (*p*), *ainſi l'homme aiguiſe la face de ſon ami.* La préſence d'un ami, nous rend plus aſſurez, plus hardis. Dieu menace ſon peuple ingrat & infidele, de rendre à ſon égard *le ciel de fer, & la terre d'airain* (*q*), de rendre la terre ſtérile, & l'air ſec & ſans pluye. *Des chariots de fer* (*r*), ſont des chariots armez de fer, de pointes, de faulx. Voyez *Chariots*. Le faux Prophéte Sédécias ſe fit *des cornes de fer* (*ſ*), pour perſuader à Achab qu'il battroit la Syrie. *Gouverner avec la verge*, ou le ſceptre *de fer*, (*t*) ſe met pour gouverner avec une autorité abſoluë; & cela ne ſe dit pas d'un regne dur & cruel, mais du regne du Meſſie. *Votre cou eſt un nerf de fer*, (*u*) vous êtes auſſi dur & auſſi inflexible que le fer. Dieu dit qu'il rendra Jérémie auſſi roide qu'une colonne de fer: (*x*) *Ego dedi te hodie in columnam ferream.*]

FESTES. Les Hébreux avoient un grand nombre de Fêtes. La premiére & la plus ancienne de toutes étoit le Sabbat ou le ſeptiéme jour de la ſemaine, inſtitué pour conſerver la mémoire de la création du monde. (*y*) *Le Seigneur bénit le ſeptiéme jour*,

(*i*) *Num.* XXX. 7. *& ſeq.* (*k*) *Deut* XXVII. 5.

(*l*) *Deut* VIII. 9. (*m*) *Deut.* IV. 20. 3. *Reg.* VIII. 51. (*n*) *Deut.* XXVIII. 48. (*o*) *Pſalm* CIV. 18. (*p*) *Proverb.* XXVII. 17. (*q*) *Levit.* XXVI. 19. (*r*) *Joſue* XVII. 16. 18. (*ſ*) 3. *Reg* XXII. 11. *&* 2. *Par.* XVIII. 10. (*t*) *Pſalm.* II. 9. *Apoc.* II. 27. XII. 5. (*u*) *Iſai.* XLVIII. 4. (*x*) *Jerem.* I. 18. (*y*) *Geneſ.* II. 3.

jour, & il le ſanctifia, dit Moyſe, *parce qu'en ce jour là il avoit ceſſé l'ouvrage de la création.* Quelques anciens Peres, & quelques Rabbins (z) ont crû que le Sabbat avoit été obſervé parmi les Juſtes dés le commencement du monde. Mais le ſentiment le plus univerſel, eſt qu'on ne commença à le chomer que depuis le commandement que le Seigneur en donna aux Iſraëlites, au campement de Mara, quelque tems aprés leur ſortie d'Egypte. (a)

L'année Sabbatique qui revenoit tous les ſept ans, & qui étoit toute deſtinée au repos, & l'année du Jubilé, qui arrivoit au bout de ſept fois ſept ans, ou la quarante-neuviéme année, étoient encore des eſpéces de Fêtes, qu'on peut regarder comme une ſuite de celle du Sabbat.

La Pâque étoit inſtituée en mémoire de la ſortie d'Egypte, & de la grace que le Seigneur avoit faite à ſon peuple, en épargnant ſes premiers-nez, lorſqu'il paſſa dans l'Egypte, & y faiſant mourir tous les premiers-nez des Egyptiens. (b) On la célébroit le quatorziéme, ou plûtôt le quinziéme du premier mois de l'année ſainte, qui étoit le ſeptiéme de l'année civile. La Fête commençoit aprés midi du quatorze, & ſe célébroit proprement le quinziéme de Niſan. Elle duroit ſept jours. Mais il n'y avoit que le premier & le dernier jour de l'octave, qui fuſſent chomez. Voyez l'article *Pâque*.

La Fête de Pentecôte ſe célébroit le cinquantiéme jour aprés la Pâque, en mémoire de ce que la Loi fut donnée à Moyſe ſur le mont Sinaï, cinquante jours aprés la ſortie d'Egypte. On comptoit ſept ſemaines de jours depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte, à commencer au lendemain de la Pâque. (c) Les Hébreux l'appellent pour cela, *la Fête des Semaines*, & les Chrétiens *Pentecôte*, qui ſignifie *le cinquantiéme jour*.

La Fête des Trompettes ſe célébroit au commencement ou au premier jour de l'année civile, auquel on ſonnoit de la trompette, pour annoncer le commencement de l'année, qui étoit au mois de Tizri, répondant à nôtre mois de Septembre. C'étoit plûtôt une Fête civile, qu'une ſolemnité ſacrée. On ne connoît aucune cauſe religieuſe de ſon établiſſement. Moyſe ordonne de la chomer, & d'offrir ce jour-là certains ſacrifices. (d)

Les Néomies, ou les premiers jours de chaque mois, étoient en quelque ſorte une ſuite de la Fête des Trompettes. La Loy n'obligeoit pas au repos ce jour-là; mais elle ordonnoit ſimplement d'offrir certains ſacrifices particuliers. (e) Il paroît que ces jours-là on ſonnoit auſſi de la trompette, (f) & que l'on faiſoit quelque eſpéce de fête & de feſtin. (g) Voyez *Calendes*, ou *Néoménies*.

La Fête de l'Expiation, ou du *Chippur*, ou *du Pardon*, ſe célébroit au dixiéme jour de Tizri, qui étoit le premier jour de l'année civile. (h) Elle étoit inſtituée pour l'expiation de tous les péchez, des irréverences & ſoüillures que tous les Iſraëlites, depuis le Grand-Prêtre, juſqu'au dernier du peuple, avoient pû commettre pendant l'année. On y jeûnoit rigoureuſement, & on y offroit divers ſacrifices. Voyez ci-devant *Expiation*.

La Fête des Tentes, ou *des Tabernacles*, dans laquelle tous les Iſraëlites étoient obligez de ſe trouver au Temple, & de demeurer pendant huit jours ſous des tentes faites de feüillages, en mémoire de ce que leurs peres dans le déſert, avoient demeuré pendant quarante ans dans des tentes, comme des voyageurs. Elle ſe célebroit le 15. du mois de Tizri, qui étoit le premier de l'année civile. Le premier & le ſeptiéme

(z) Voyez nôtre Commentaire ſur la Géneſe. II. 3. & *Selden. de jure nat. & gent. l.* 3. *c.* 13. (a) *Exod.* XV. 25. 26. (b) *Exod.* XII. 14. *& ſeq.* (c) *Levit.* XXIII. *Num.* XXIX. *Exod.* XXIII. 14. *&c.*

(d) *Levit.* XXIII 24. 25 *& Num.* XXIX. 1. 2. (e) *Num.* XXVIII. 11. (f) *Num.* X. 10. (g) 1. *Reg.* XX. 5. 18. *&c.* (h) *Levit.* XXII. 27. 28. *Num.* XXIX. 7.

jour de cette Fête étoient trés-ſolemnels. (*i*) Mais pour le reſte de l'octave, on pouvoit travailler. Au commencement de la Fête, on portoit au Temple en cérémonie deux vaſes d'argent, l'un plein d'eau, & l'autre plein de vin que l'on répandoit tous les ſept jours de la Fête au pied de l'Autel des holocauſtes. (*k*)

L'octave des trois grandes Fêtes de l'année, qui ſont Pâque, la Pentecôte, & les Tabernacles, c'eſt-à-dire, le ſeptiéme jour apres ces Fêtes, étoit chomée comme le jour même de la Fête; & tous les mâles étoient obligez de ſe trouver au Temple dans ces trois Fêtes. (*l*) Mais la Loi ne les obligeoit pas d'y demeurer pendant toute l'octave. Ils pouvoient s'en retourner des le lendemain de la ſolemnité, (*m*) ſi ce n'eſt dans la Fête des Tabernacles, où il ſemble qu'ils devoient demeurer pendant tous les ſept jours.

Outre ces Fêtes marquées dans Moyſe, on trouve auſſi *la Fête des Sorts*, ou *Purim*, inſtituée à l'occaſion de la délivrance des Juifs, qu'Aman vouloit faire périr ſous le regne d'Aſſuérus. (*n*) Voyez *Eſther*, *Mardochée*, *Aſſuerus*.

La Mort d'Holofernes, marquée dans Judith. (*o*) Voyez *Judith*.

Dédicace du Temple, renouvellée ſous Judas Maccabée. (*p*) Voyez *Encænia*.

La Fête pour la mort de Nicanor. 1. *Macc.* VII. 48. 49. & 2. *Macc.* XV. 37.

La Fête pour la découverte du feu ſacré ſous Néhémie. 2. *Macc.* I. 18. *& ſeq.*

La Fête de la Xylophore, dans laquelle on portoit le bois au Temple. *Joſeph de Bello*, *l.* 2. *c.* Aut *ſeu* 17. *in Lat. p.* 811.

Dans l'Egliſe Chrétienne, nous ne voyons point de Fête diſtinctement inſtituée par Jesus-Christ, ni par les Apotres: Toutefois Jesus-Christ nous ayant ordonné de manger ſon Corps & de boire ſon Sang, & de faire mémoire de ſa Paſſion toutes les fois que nous célébrerions ſes myſtéres; a ſemblé inſtituer dans ſon Egliſe une Fête & une mémoire perpétuelle de ſa Paſſion. Les Chrétiens ont toûjours célébré la mémoire de la Réſurrection; & ne ſe contentant pas d'en faire la Fête une fois chaque année, ils l'ont faite tous les Dimanches; & nous voyons dans l'Apocalypſe, que ce jour étoit deja communément nommé *le jour du Seigneur* : (*q*) *Fui in ſpiritu in Dominica die.* Saint Barnabé (*r*) dit que nous célébrons le huitiéme jour dans la joye, parce que c'eſt le jour auquel Jesus-Christ eſt reſſuſcité. On voit la même choſe dans ſaint Ignace le Martyr, (*ſ*) dans ſaint Juſtin, (*t*) dans ſaint Irénée, (*u*) dans Tertullien, (*x*) dans Origénes. (*y*)

[Festes. Dieu par un effet de ſa ſageſſe avoit établi pluſieurs fêtes parmi les Juifs pour pluſieurs raiſons. 1°. Pour perpétuer la mémoire des grands événemens & des merveilles qu'il avoit faites en faveur de ſon peuple; par exemple, le Sabbat rappelloit la création du monde; la Pâque, la ſortie d'Egypte; la Pentecôte, la Loy donnée a Sinaï, &c. 2°. Pour attacher le peuple à ſa Religion par la vûë des cérémonies, & par la majeſté du ſervice divin. 3°. Pour lui procurer cert ins plaiſirs & certains repos permis: car les fêtes étoient accompagnées de réj iiſſances, de repas de charité, de divertiſſemens honnêtes. 4°. Pour leur donner des inſtructions; car dans les aſſemblées de Religion on liſoit & on expliquoit la Loi de Dieu. 5°. Pour renouveller

(*i*) *Vide Levit. XXIII.* 34. 35. *& Num. XXIX.* 12. 13. (*k*) *Miſchna tit. ſuca*, *& Bartenora in cap.* 4 *Miſchna.* (*l*) *Exod XXIII.* 14. *Deut. XVI.* 16. (*m*) *Deut. XVI.* 7. (*n*) *Eſth. IX.* 29. 30. (*o*) *Judith. ult. ℣.* 31. (*p*) 1. *Macc. IV.* 56. *Joan. X.* 22.

(*q*) *Apoc. I.* 10. (*r*) *Barnab Epiſt. p.* 56. (*ſ*) *Ignat. Epiſt. ad Magnet.* (*t*) *Juſtin. Apolog.* 2. *ad finem.* (*u*) *Iren. apud Scriptorem quæſt. ad Orthodox.* (*x*) *Tertul. Apologet. & lib. de anima.* (*y*) *Origen. homil.* 6. *in Exod.*

ler les connoiſſances, les liaiſons, l'amitié des Tribus & des familles entre elles, lorſque des differentes villes du pays elles venoient & ſe rencontroient trois fois l'année dans la ville ſainte.

LA FESTE DE LA DEDICACE DU TEMPLE, ou plutôt du Renouvellement du Temple, qui avoit été profané par Antiochus Epiphanes (*a*), ſe célébroit pendant l'hiver, & on croit que c'eſt cette fête qui eſt nommée *Encænia* dans l'Evangile (*b*). Voyez ci-devant *Dédicace*. Joſeph dit qu'on l'appelloit *Fête des lumieres* (*c*). Voici ce qui en eſt dit dans les livres des Maccabées: Judas & ſes freres ayant défait l'armée de Gorgias, ſe rendirent au Temple de Jéruſalem, qu'ils trouvérent profané & abandonné, en ſorte que les parvis étoient pleins de ronces & de haliers, les portes étoient brûlées, l'autel profané, & les bâtimens ruinez. Après avoir répandu bien des larmes, ils commencerent à nettoyer la place, & employerent les Prêtres à démolir l'autel qui avoit été profané. Ils en mirent les pierres dans un lieu propre, en attendant qu'il vînt un Prophéte qui leur dît ce qu'il en faudroit faire. Ils en érigerent un autre de pierre brute, rétablirent le Saint & le Sanctuaire, y mirent le chandelier, la table des pains de propoſition, & l'autel des parfums. Ils allumerent les lampes, mirent les pains ſur la table ſacrée, firent brûler l'encens, offrirent des hoſties & des holocauſtes, & firent la dédicace du Temple pendant huit jours, avec toute la ſolemnité que les circonſtances purent permettre. Joſeph ajoute qu'on donna à cette fête le nom de *Fête des lumieres*, apparemment à cauſe que ce bonheur leur étoit arrivé lorſqu'ils l'attendoient le moins, & qu'ils l'avoient regardé comme une nouvelle lumiere qui ſe levoit ſur eux.

(*a*) 1. *Macc.* IV. 52. 53. 54 55. *&c.* (*b*) *Joan.* X. 22. (*c*) *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 11. *p.* 415.

Léon de Modéne (*d*) entre en un plus grand détail ſur la maniere dont on célébroit cette fête. Il dit que les anciens Sages ont ordonné la célébration de cette fête, en mémoire de la victoire que Judas Maccabée remporta ſur les Grecs. „ On „ allume une lampe le premier jour, deux „ au ſecond, & ainſi en continuant juſ„ qu'au dernier, qu'on en allume huit Ce„ la eſt fondé ſur ce que les ennemis étant „ maîtres de la ville & du Temple, & l'a„ yant profané, Jocanan & ſes enfans les „ en chaſſerent & les défirent; & comme „ au retour il ne ſe trouva point d'huile „ pure pour allumer les lampes du chande„ lier à ſept branches, il s'en rencontra dans „ un petit vaſe cizelé, aſſez pour brûler une „ nuit; mais cette huile dura huit nuits par „ miracle; ce qui obligea en mémoire de „ cet événement d'allumer autant de lampes „ que nous avons dit.

„ On célébre auſſi dans cette fête l'en„ trepriſe de Judith ſur Holoferne, quoi„ qu'elle ne ſe ſoit pas exécutée dans la „ même ſaiſon, à ce que diſent quelques„ uns.

„ Pendant ces huits jours on peut négo„ cier & travailler; car tout ce qu'il y a „ d'extraordinaire conſiſte dans l'ordre d'al„ lumer ces lampes, & en ce qu'on ajoute „ aux prieres une loüange pour cette victoi„ re, & tous les matins le Pſeaume CXIII. „ & les ſuivans avec le XXX. Il y a auſſi „ quelque petite différence pour le manger. „ On appelle cette fête *Hanucha*, c'eſt-à„ dire *Exercice*, ou *Renouvellement*, parce „ qu'on commença à y renouveller les exer„ cices interrompus dans ce tems-là.

Le vingt-uniéme de Septembre, les Juifs font une fête qu'ils appellent *des Rameaux*, en mémoire de la priſe de Jéricho.

Dans le même mois ils ont *la fête des Collectes*, parce que ce jour-là on fait une cüeillette pour la dépenſe des ſacrifices.]

(*d*) Léon de Modéne, Cérémonies des Juifs partie 3. c. 9.

FESTUS. *Porcius Feſtus* ſuccéda à Félix dans le gouvernement de la Judée, (*e*) l'an de J. C. 60. Comme Félix ſon prédéceſſeur vouloit faire plaiſir aux Juifs en quittant ſon gouvernement, il laiſſa ſaint Paul dans les liens à Céſarée de Paleſtine. (*f*) Feſtus étant venu pour la premiére fois à Jéruſalem, les principaux des Juifs le priérent de condamner Paul, ou du moins de le faire amener à Jéruſalem, voulant le faire aſſaſſiner en chemin. (*g*) Feſtus le refuſa, diſant que ce n'étoit pas la coûtume des Romains, de condamner un homme ſans l'entendre; mais il dit qu'ils pouvoient venir à Céſarée, & qu'il écouteroit leurs accuſations contre Paul. Quelques jours aprés ils y vinrent en effet, mais Paul appella à Céſar, & arrêta ainſi les pourſuites des Juifs, & la mauvaiſe volonté de Feſtus, qu'ils avoient gagné par une ſomme d'argent.

Feſtus ayant trouvé la Judée remplie de brigandage, s'appliqua à pourſuivre les voleurs qui déſoloient la Province. (*h*) Il réprima auſſi un Magicien qui attiroit le peuple dans le déſert, enfin il mourut en Judée vers le commencement de l'an 62. de J. C. & Néron nomma Albin pour lui ſuccéder. (*i*)

FEU. Dieu a ſouvent apparu dans le feu, & environné de feu; comme lorſqu'il ſe fit voir dans le buiſſon ardent, & qu'il deſcendit ſur le mont Sinaï au milieu des flammes, des tonnerres & des éclairs. Le feu eſt un ſymbole de la Divinité. *Vôtre Dieu eſt un feu brûlant*, dit Moyſe. (*k*) Il ſe fait voir à ſes Prophétes Iſaïe, Ezéchiel & à S. Jean, au milieu du feu. Le Pſalmiſte nous décrit le chariot de Dieu tout enflammé, *Pſal.* XVII. 9. 10. Dieu nous menace de venir au milieu du feu, à ſon ſecond avénement. Daniel (*l*) dit qu'il ſort de ſa face un fleuve de feu brûlant & rapide. La colére de Dieu eſt comparée au feu, & les effets de ſa colére, qui ſont la guerre, la famine & les autres fleaux, ſont déſignez ſous la même idée. Le feu eſt ſouvent mis pour la foudre, le tonnerre, le feu du Ciel.

Les Anges mêmes, comme Miniſtres du Seigneur, ſont comparez à un feu ardent. (*m*) Le Seigneur, ou ſon Ange repréſentant ſa Majeſté, conduit les Iſraëlites dans leur voyage du déſert, ſous la forme d'une colomne de feu, (*n*) qui les éclaire pendant la nuit. Le feu du Ciel tomba ſouvent ſur des victimes immolées au Seigneur, pour marque de ſon approbation & de ſa préſence. On croit que c'eſt ainſi que Dieu témoigna approuver les ſacrifices d'Abel. (*o*) Lorſqu'Abraham fit alliance avec le Seigneur, (*p*) un feu pareil à celui d'une fournaiſe, paſſa au milieu des victimes partagées, & les conſuma. Le feu tomba ſur les ſacrifices que Moyſe immola à la dédicace du Tabernacle; (*q*) & ſur celui de Manuë pere de Samſon, (*r*) & ſur celui de Salomon, à la dédicace du Temple; (*s*) & ſur celui d'Elie au mont Carmel; (*t*) & enfin ſur celui de Néhémie, au retour de la captivité. (*u*)

On conſervoit dans le Temple, ſur l'Autel des Holocauſtes, un feu perpétuel, (*x*) que les Prêtres avoient ſoin d'entretenir, en y brûlant continuellement du bois. Lorſque Nabuchodonoſor prit Jéruſalem, le Prophéte Jérémie prit ce feu ſacré & perpétuel, (*y*) & accompagné de quelques autres Prêtres, le cacha dans une citerne où il n'y avoit point d'eau. Au retour de la captivité, Néhémie ayant envoyé les petits-fils des Prêtres qui avoient caché ce feu, pour le chercher; au lieu de feu, ils lui apportérent de l'eau boüeuſe; & l'ayant répanduë ſur l'Autel, il en ſortit incontinent un feu trés-clair, qui conſuma les victimes qui y étoient. Outre

(*e*) *Vide Antiq. l.* 20. *c.* 7. (*f*) *Act.* XXIV. 27. (*g*) *Act.* XXV. 1. 2. 3. *&c.* (*h*) *Joſeph. de Bello, l.* 2 *c.* 24. *& Antiq. l.* 20. *c.* 7. (*i*) *Antiq. l.* 20. *c.* 8. (*k*) *Deut.* IV. 24. (*l*) *Dan.* VII. 10.

(*m*) *Pſal.* CIII. 4. (*n*) *Exod.* XII. 21. (*o*) *Geneſ.* IV. 4. (*p*) *Geneſ.* XV. 17. (*q*) *Levit.* IX. 24. (*r*) *Judic.* XIII. 19. 20. (*s*) 2. *Par.* VII. 1. (*t*) 3. *Reg.* XVIII. 38. (*u*) 2. *Macc.* I. 19. *&* II. 10. (*x*) *Levit.* VI. 12. (*y*) 2. *Macc.* I. 19 20. *&* II. 1. 2. 3.

Outre ce feu ſacré qui s'entretenoit ſur le grand Autel des holocauſtes, il y avoit dans le Temple pluſieurs cuiſines (z) pour y cuire la viande deſtinée à la nourriture des Prêtres, & celles des victimes pacifiques que le peuple offroit, & qu'il mangeoit dans le parvis du Temple en la préſence du Seigneur. Pour ſuffire à l'entretien de tous ces feux, on apportoit au Temple une grande quantité de bois; & l'on avoit inſtitué à cet effet une eſpéce de Fête, nommée *Xylophoria*, dans Joſeph. (a)

Les anciens Caldéens adoroient le feu, auſſi-bien que les anciens Perſes, & quelques autres peuples d'Orient. Pluſieurs ont crû qu'Abraham avoit été jetté dans le feu, pour n'avoir pas voulu adorer cet élément. C'eſt ce que ſaint Jérôme a voulu inſinüer, lorſqu'il a dit (b) que Dieu avoit tiré ce Patriarche du feu des Caldéens, au lieu de dire qu'il l'avoit fait ſortir de la ville d'Ur en Caldée. Nabuchodonoſor fit jetter dans une fournaiſe ardente les trois compagnons de Daniel, parce qu'ils refuſoient d'adorer une ſtatuë qu'il avoit érigée: c) mais Dieu ſçut les garantir de l'effet du feu; la flamme ne les endommagea pas.

Dans le nouveau Teſtament, JESUS-CHRIST menace les méchans du feu éternel, qui eſt préparé au Démon & à ſes Anges. (d) Saint Jean dans l'Apocalypſe, (e) vit un étang de feu, où la bête & ſon faux Prophéte avoient été jettez, & qui étoit le partage des infidéles, des abominables, des homicides, &c. Enfin le feu eſt le ſymbole ordinaire de la vengeance de Dieu ſur les méchans. Le Fils de Dieu dit auſſi qu'il a apporté le feu ſur la terre, & qu'il ne déſire autre choſe ſinon qu'il ſoit allumé. (f) Il eſt venu baptiſer par le Saint-Eſprit, & par le feu. (g) Pour vérifier cette prédiction, il a envoyé le Saint-Eſprit ſur ſes Diſciples en forme de langues ou d'étincelles de feu. (h)

[FEU. Le feu de l'enfer eſt déſigné d'une maniere aſſez claire dans l'ancien Teſtament. Moyſe invectivant contre les Iſraëlites rebelles au Seigneur, leur dit. (i) *Un feu s'eſt allumé dans ma fureur, & il brûlera juſqu'au fond de l'enfer: il dévorera la terre & toutes ſes plantes, & conſumera juſqu'aux fondemens des montagnes.* Voilà le feu de l'enfer, & le lieu du ſupplice des méchans placé au plus profond de la terre. Iſaïe eſt encore plus exprès: (k) *Qui de vous pourra habiter dans un feu dévorant? Qui de vous demeurera dans ces ardeurs éternelles?* Et ailleurs (l): *Les cadavres de ces hommes qui m'ont manqué de fidélité, ſeront livrez à un ver qui ne mourra point, & à un feu qui ne s'éteindra point.* Et l'Eccléſiaſtique: (m) *La vengeance que Dieu exercera contre l'impie, ſera le ver & le feu.* Voyez auſſi Job. xx. 26. *Devorabit eum ignis qui non ſuccenditur.* Et xxiv. 19. *Ad nimium calorem tranſeat ab aquis nivium.*

Le Sauveur dans l'Evangile (n) s'eſt ſervi de la même ſimilitude pour marquer le ſupplice des damnez. Il parle auſſi ſouvent du feu éternel, qui eſt préparé au diable, à ſes anges & aux réprouvez (o). Et ſaint Jude (p) dit que *Sodome & Gomorre & les villes voiſines, qui ſe ſont portées à abuſer d'une chair étrangere, ſont propoſées comme un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont ſoufferte.* Il eſt inutile d'entaſſer d'autres paſſages pour le nouveau Teſtament, puiſque tout le monde convient que le feu éternel qui doit conſumer les méchans y eſt très-clairement marqué. Saint Jean dans l'Apocalypſe, Chap. xx. ℣. 14. 15. vit un Etang de feu, où la Bête, & ſon faux Prophéte avoient été

(z) *Ezech.* XLVI. 23. 24. (a) *Joſeph. de Bello, l. 2. c. 24. p. 811. b. ſeu c. 17. in Lat.* (b) *Hieronym. in 2. Eſdr.* IX. 7. (c) *Dan.* III. 11. 12. 13. *&c.* (d) *Matt.* XXV. 41. *&c.* (e) *Apoc.* XX. 14. 15. *&c.* (f) *Luc.* XII. 49. (g) *Matt.* III. 11.

(h) *Act.* II. 3. (i) *Deut.* XXXII. 22. (k) *Iſai.* XXXIII. 14. (l) *Iſai.* LXVI. 24. (m) *Eccli.* VII. 19. (n) *Matt.* IX. 24. (o) *Matt.* XXV. 41. (p) *Jude.* ℣. 7.

jettez, & qui étoit le partage des infidéles, des abominables, des homicides. Enfin le feu eſt le ſymbole ordinaire de la vengeance de Dieu ſur les méchans.

Mais ſçavoir ſi cela doit s'entendre d'un feu élémentaire & matériel, ou d'un feu métaphorique; d'un ver ordinaire vivant & ſenſible, ou d'un ver allégorique & figuré; en un mot, ſi le feu d'enfer ne conſiſte que dans une douleur vive, cuiſante, & le ver dans le remords & le déſeſpoir des damnez, c'eſt ſur quoi les Docteurs & les Peres ſont partagez. Origenes (*q*) en plus d'un endroit a enſeigné que les flammes de l'enfer, auſſi-bien que le ver des damnez, n'étoient point réelles. Saint Ambroiſe enſeigne la même choſe: (*r*) *Nec corporalium aliquis ſtridor dentium, nec ignis aliquis perpetuus flammarum corporalium, neque vermis eſt corporalis.* Ce feu, ajoute-t-il, n'eſt autre que la douleur des péchez; ce ver n'eſt autre que le remords de la conſcience: Saint Jérôme (*ſ*) reconnoît que c'eſt le ſentiment de pluſieurs, que le feu qui brûle les damnez n'eſt que le déchirement & les peines de leur conſcience. *Ignis qui non extinguitur, à pleriſque conſcientia accipitur delictorum.* Saint Gregoire de Nice (*t*) eſt exprès pour ce ſentiment; & ſaint Jean Damaſcene (*u*) dit nettement que ce n'eſt point un feu matériel; qu'il eſt fort différent de notre feu ordinaire, & que les hommes ne ſçavent guéres ce que c'eſt. Ce ſentiment eſt encore anjourd'hui aſſez commun chez les Grecs; & au Concile de Florence ils ſoutinrent que le feu du Purgatoire n'étoit point un feu vrai & réel.

Mais dans l'Egliſe Latine le ſentiment le plus commun & le plus ſuivi eſt que les damnez ſont tourmentez d'un feu réel, qui les brûle très-véritablement, & qu'ils ſont rongez d'un ver matériel & ſenſible, qui ne meurt point. Saint Auguſtin (*x*) ne ſe contente pas de propoſer nuement là-deſſus ce qu'il penſe, il prévient l'objection qui nous vient naturellement dans l'eſprit ſur ce ſujet. Car enfin comment une ame qui eſt une ſubſtance ſpirituelle, peut-elle donner priſe à un feu élémentaire, ou à un ver vivant & matériel? Saint Auguſtin répond: Pourquoi ne le croirions-nous pas des ames ſéparées du corps, puiſque l'eſprit de l'homme, qui n'eſt certainement pas corporel, éprouve actuellement la peine du feu? Car enfin ce n'eſt pas le corps qui ſouffre la chaleur, ni le froid, ni la douleur; c'eſt l'ame qui eſt attachée au corps. Et pourquoi les démons & les ames des damnez ne ſeroient-elles pas inſéparablement attachées au feu qui les brûle, & au ver qui les ronge, de même que notre ame eſt unie à notre corps; avec cette différence toutefois, que nos ames donnent la vie à notre corps, au lieu que les feux dont nous parlons ne cauſent que des tourmens aux démons & aux damnez? *Adhærebunt ergo ſpiritus dæmonum, imò ſpiritus dæmonis, licet incorporei, corporeis ignibus cruciandi; non ut ignes iſti quibus adhærebunt, eorum jacturâ inſpirentur, & animalia fiant; ſed, ut dixi, miris & ineffabilibus modis adhærendo, accipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam.*

Saint Cyprien (*y*) nous répréſente l'enfer comme un gouffre fumant, qui renferme un feu actif & dévorant: S. Chryſoſtome (*z*) nous y décrit des fleuves de flammes & des flots de feu qui enveloppent & qui brûlent les damnez ſans les conſumer. Saint Jérôme (*a*) reconnoît que dans l'enfer il y a deux ſupplices très-réels, d'un froid exceſſif, & d'un feu brûlant; & l'Auteur imprimé ſous ſon nom ſur le Livre de Job, (*b*) dit que le feu de la gêne

(*q*) *Origen. homil.* 13. *in Exod. & lib.* 2. *de princip. c.* 11. (*r*) *Ambroſ. l.* 7. *in Luc. c.* 14. (*ſ*) *Hieronym. in Iſai. LXVI.* (*t*) *Gregor. Nican. de anima & reſurrect.* (*u*) *Damaſcen. l.* 4. *de fide c. ult.*

(*x*) *Aug. l.* XXI. *de Civit. c.* 10. *& l. de fide & operib. c.* 15. (*y*) *Cyprian. de laude Martyrii.* (*z*) *Chryſoſt. homil.* 44. *& 55. in Matt.* (*a*) *Hieronym. in cap. X. Matt.* (*b*) *Comment. in Job. ſub nomine Hieronym. c. XX.*

gène n'eſt pas un feu ordinaire, qui ait beſoin d'aliment pour s'entretenir, mais qu'il s'entretient de lui-même: *Ignis gehennæ non materiis quibuſdam & pabulis vivit ut ardeat, ſed per ſe ipſum ut creatus eſt vigens, &c.* S. Gregoire le Grand (*c*) dit la même choſe d'une maniére très-préciſe: *Gehennæ ignis cùm ſit corporeus, & in ſe miſſos reprobos corporaliter exurat, nec ſtudio humano ſuccenditur, nec lignis nutritur, ſed creatus ſemel, durat inextinguibilis, &c.* Dans le quatriéme livre de ſes Dialogues (*d*) il inculque la même doctrine, & raiſonne à peu près comme ſaint Auguſtin, ſur la maniére dont le feu corporel agit ſur l'ame dégagée de la matiere. La plûpart des Scolaſtiques ont adopté ce dernier ſentiment, qui eſt preſque univerſel dans l'Egliſe Latine.

Le feu doit un jour conſumer le monde, ſelon Saint Pierre (*e*): *Cœli ardentes ſolventur, & elementa ignis ardore tabeſcent.* Et encore: (*f*) *Les cieux & la terre d'à preſent ſont réſervez pour être brûlez par le feu.* Saint Paul (*g*) aſſure que JESUS-CHRIST *viendra au milieu des flammes exercer ſa vengeance contre ceux qui ne connoiſſent point Dieu.* Et ailleurs: (*h*) *Le jour du Seigneur fera voir quel eſt l'ouvrage de chacun, parce qu'il ſera dévoré par le feu, & le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.* Le Pſalmiſte décrivant la venuë du Seigneur dans ſon jugement, dit: (*i*) *Le feu marchera devant lui*, & il embraſera autour de lui tous ſes ennemis. *Les foudres ont paru ſur la terre, la terre les a vûs, & en a été troublée. Les montagnes ſe ſont fonduës comme la cire devant le Seigneur, &c.*

Les profanes ont eu quelque connoiſſance de cette vérité; ſoit qu'ils l'ayent appriſe par le commerce des Hébreux, ou par la lecture des Livres ſaints; ſoit que ce ſoit là une de ces véritez qui ſe ſont conſervées par la tradition parmi toutes les nations; ſoit enfin que le raiſonnement & la connoiſſance qu'ils ont eu des élémens & de l'état de la terre, leur ait fait comprendre qu'un jour le monde devoit finir par le feu. Joſeph (*k*) remarque comme un ancienne tradition, que dès avant le déluge les enfans de Seth ayant appris d'Adam que le monde devoit périr premierement par l'eau, & enſuite par le feu, voulurent conſerver à la poſtérité les découvertes qu'ils avoient faites dans l'aſtronomie, les graverent ſur deux colomnes, l'une de pierre pour réſiſter à l'eau, & l'autre de brique pour réſiſter au feu; qu'ils placerent ces deux colomnes dans la Syriade, & que de ſon tems on voyoit encore la colomne de pierre.

Je n'examine point ici la vérité de cette tradition, mais il eſt bien certain que long-tems avant Joſeph, les Philoſophes Grecs croyoient que le monde finiroit par le feu. Héraclite (*l*) tenoit ce ſentiment, & diſoit qu'après avoir paſſé par les flammes, il renaîtroit du milieu du feu. Les Stoïciens ſoutinrent dans la ſuite cette opinion. Ciceron l'a bien marquée dans ſes livres de la Nature des Dieux (*m*): *Ex quo eventurum ut ad extremum omnis mundus igneſceret, cum humore conſumpto neque terra ali poſſet, neque remearet aër .... ita relinqui nihil præter ignem: à quo rurſum, ac de eo, renovatio mundi fieret.* Qu'après cet embraſement, le monde qu'ils tenoient pour un Dieu, & pour un animal vivant, ſe renouvelleroit.

Ovide parle auſſi de cette ancienne tradition, qui croyoit que le monde ſeroit un jour conſumé par les flammes (*n*).

Eſſe quoque in fatis reminiſcitur adfore tempus,

Quo

(*c*) *Gregor. l. 15. Moral. c. 29.* (*d*) *Idem. l. 4. Dialog. c. 29.* (*e*) *2. Petri III. 12.* (*f*) *2. Petri III. 7.* (*g*) *2. Theſſalon. I. 7. 8.* (*h*) *1. Cor. III. 13.* (*i*) *Pſalm. XCVI. 3. 4. 5.*

(*k*) *Joſeph. Antiq. l. 1. c. 3.* (*l*) *Apud Simplic. Comment. in Ariſtot. lib. de Cœlo l. 1. c. 9.* ( ) *Tull. Cic. l. 2. de nat. Deorum.* (*n*) *Ovid. Metamor. l. 1.*

Quo mare, quo tellus, correptaque regia cæli
Ardeat, & mundi moles operoſa laboret.

Lucain en parle de même (*o*); il dit à Céſar qu'il eſt inutile de s'affliger pour n'avoir pas brûlé les corps des ſoldats tuez à la bataille de Pharſale, que le tems viendra qu'ils ſeront conſumez par le feu avec le reſte du monde.

Hos, Cæſar, populos, ſi nunc non ſſerit ignis
Uret cum terris, uret cum gurgite ponti;
Communis mundo ſupereſt rogus, oſſibus aſtra
Mixturus ....

On peut voir notre Diſſertation ſur la fin du monde.

Feu éternel adoré par les Perſes. Voyez ci-après *Zoroaſtre* & *Sabien*. Les Mages diſoient que ce feu leur étoit venu du ciel, & que c'étoit pour cela qu'ils le gardoient ſi religieuſement. Les Rois de Perſe ne marchoient point ſans qu'on portât devant eux une portion du feu ſacré. On peut voir dans Quinte-Curce avec quelles cérémonies cela ſe pratiquoit (*p*). *Ignem cœlitùs lapſum apud Je ſempiternis ferculis cuſtodiri*, dit Ammien Marcellin (*q*); *cujus portionem exiguam ut fauſtam præiſſe quondam Aſiaticis Regibus dicunt.*

Tout cela paroît être inventé des Hébreux qui entretenoient ſur l'autel des holocauſtes un feu éternel qui étoit venu du ciel ſur les premieres victimes qui avoient été immolées par Aaron & par ſes fils ſur l'Autel du Tabernacle (*r*): il n'eſt pas certain que la loy qui commande de conſerver un feu perpétuel ſur l'Autel, ſe ſoit obſervée dans le déſert, où le peuple étoit obligé de camper ſouvent, & d'être long-tems en marche. Maimonide croit qu'on entretenoit trois feux ſur l'Autel des holocauſtes; l'un ſur lequel on brûloit l'holocauſte de tous les jours, & les victimes qui s'immoloient. Le ſecond fourniſſoit des charbons pour brûler l'encens dans le Saint ſur l'Autel d'or. Le troiſiéme brûloit toujours, pour accomplir la Loy qui veut qu'il y ait toujours du feu allumé ſur l'Autel du Seigneur. Quelques Rabins enſeignent qu'il n'étoit pas beſoin de mettre du bois ſur le feu de l'Autel, que ſi l'on y en mettoit, c'étoit plutôt pour cacher le miracle, que par une néceſſité.

Feu, Supplice du feu. Voyez *Supplices*.]

FIANÇAILLES. Voyez *Nôces*, où nous parlons auſſi des fiançailles.

[FIEL. Nous avons déja parlé *du vin mêlé de fiel*, que l'on préſenta à JESUS-CHRIST pendant qu'il étoit à la croix, Matth. XXVII. 34. Voyez l'article *Vin*, où l'on tâche de concilier ſaint Matthieu avec ſaint Marc, dont l'un parle du vin mêlé avec le fiel, & l'autre du vin mêlé avec la myrrhe. Le Prophéte Habacuc parle auſſi du fiel mêlé avec le vin, employé pour enivrer: (*ſ*) *Væ qui potum dat amico ſuo mittens fel ſuum, & inebrians, ut aſpiciat nuditatem ejus.* Nous croyons que le Prophéte veut parler de la conduite que Pharaon Hophra Roy d'Egypte tint avec le Roy Sédécias: il promit ſon ſecours à Sédécias, & l'engagea à ſe révolter contre Nabuchodonoſor; mais il lui manqua dans le beſoin. *Il lui donna à boire ſon fiel & l'ennivra pour* avoir le plaiſir de *voir ſa nudité*. Les Rabins racontent que ce fut Nabuchodonoſor, qui étant un jour dans un feſtin avec ſes amis, fit venir Sédécias, & lui donna à boire une liqueur ennivrante, pour l'expoſer à la riſée.

Mais pourquoi y mêler le fiel? Le fiel eſt un puiſſant digeſtif; les Ethiopiens s'en ſervent au lieu de moutarde. Quand Moyſe ordonne de manger l'Agneau Paſcal avec de l'amertume, on pourroit bien l'entendre du fiel. Le fiel mêlé au vin le fait paſſer plus vîte, & par conſéquent monter plus promp-

(*o*) *Lucan. Pharſal. l.* 7. (*p*) *Q. Curt.* (*q*) *Ammian. Marcel. l.* 23. (*r*) *Levit.* IX. 24.

(*ſ*) *Habac.* II. 15.

promptement à la tête. Moyſe (*t*) menace de la part de Dieu les Iſraëlites de rendre leurs raiſins *des raiſins de fiel, & leur vin du fiel de dragon*; c'eſt-à-dire de changer la douceur de leurs raiſins en amertume, & leur vin en poiſon, qui ennivre & qui empoiſonne, au lieu de nourrir & de réjoüir. On voit par Tobie (*u*) que le fiel d'un poiſſon ſervit à lui guérir les yeux. Pline (*x*) parle de l'uſage qu'on faiſoit du fiel dans les maux des yeux: *Ad oculorum medicamenta utilius habetur.* Dans Jerémie (*y*), *Donner à boire de l'eau de fiel*, marque une affliction très-amére. Et le Pſalmiſte (*z*) dit que ſes ennemis, ou plutôt les ennemis du Meſſie, lui ont offert *du fiel pour manger, & du vinaigre pour boire. Le fiel d'amertume* dans les Actes (*a*), marque la haine, l'aigreur, la malice, l'envie, &c.]

FIENTE DE PIGEONS. Il eſt dit au quatriéme Livre des Rois, Chap. VI. 25. que pendant le ſiége de Samarie, *le quart d'un cabe de fiente de pigeons, ſe vendoit cinq ſicles.* Le quatriéme partie du cabe eſt un demi ſettier, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. Les cinq ſicles ſont huit livres de nôtre monnoye. On ſçait que la fiente de pigeon n'eſt point une nourriture propre à l'homme, même dans la plus extrême famine. Joſeph & Théodoret (*b*) ont crû que cette fiente de pigeon s'achettoit au lieu de ſel. Les Rabbins veulent que ç'ait été non la fiente des pigeons, mais le grain de leur jabot, qu'ils rapportoient plein des champs, où ils alloient paître pendant le ſiége. Junius & Fullerus l'entendent du ventre du pigeon. Mais Bochart (*c*) croit que ſous le nom de fiente de pigeon, on doit entendre ici une ſorte de mouſſe d'arbre, ou de terre graveleuſe, qui reſſemble aux pois chiches, qui a la qualité de rafraîchir, & dont on fait du vin avec du miel. Les Arabes lui donnent le nom de pois chiches.

FIGUE; *Figuier.* Cet arbre & ce fruit ſont fort connus: ils étoient trés-fréquens dans la Paleſtine; & il en eſt fort parlé dans l'Ecriture. Nos premiers parens couvrirent leur nudité avec des feüilles de figuier; (*d*) ſoit qu'on l'entende des figuiers ordinaires, ou d'une autre ſorte de figuier, dont les feüilles ſont beaucoup plus larges. JESUS-CHRIST venant de Béthanie aſſez matin, & ſe ſentant preſſé de la faim, s'approcha d'un figuier, pour y cüeillir quelques figues: mais n'y en ayant point trouvé, il le maudit; (*e*) & auſſi-tôt il sécha juſqu'à la racine. L'Evangéliſte remarque que ce n'étoit pas alors le tems des figues. Mais nôtre Seigneur pouvoit y chercher des figues précoces, qui ſe trouvent ſur les figuiers au printems dans la Paleſtine. De plus JESUS-CHRIST vouloit donner par-là une inſtruction importante ſur le grand pouvoir de la foi en Dieu.

Iſaïe appliqua un paquet de figues séches ſur l'abcés ou ſur l'ulcére, ou enfin ſur la gorge d'Ezéchias; (*f*) car on ignore quelle ſorte de maladie il avoit; & bien-tôt aprés il fut guéri. Les Médecins conviennent que les figues ſont utiles dans toutes ces ſortes d'incommoditez. Elles s'employent utilement pour meurir les abcés, pour guérir les ulcéres, & contre les maux de gorge ou eſquinancies.

[FIGUE. *Figuier.* Le Prophéte Amos étant repris par Amaſias Prêtre de Béthel de ce qu'il prophétiſoit des choſes facheuſes contre le Royaume d'Iſraël (*g*), répondit à Amaſias: *Je ne ſuis ni Prophéte, ni fils de Prophéte; mon occupation eſt de conduire des troupeaux, & de picquer des figues ſauvages*, ou des ſycomores. Pline, Théo-

(*t*) *Deut.* XXXII. 32. 33. (*u*) *Tob.* VI. 5. XI. 8. 13. (*x*) *Plin. l.* 28. *c.* 9. (*y*) *Jerem. VIII.* 14 *IX.* 15. *Thren. V.* 19. (*z*) *Pſalm. LXVIII.* 21. (*a*) *Act. VIII.* 23. (*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 2. *& Theodoret. qu.* 21. *in Reg.* (*c*) *Bochart. de animal. ſacr. t.* 2. *l.* 1. *c.* 7. *art.* 7.

(*d*) *Geneſ. III.* 7. (*e*) *Matt.* XXI. 19. *Luc.* XIII. 7. *&c.* Voyez le Comment. ſur cet endroit. (*f*) 4. *Reg.* XX. 7. (*g*) *Amos.* VII. 14.

Théophraſte & Dioſcorides parlent de ces figues ſauvages, & de la maniére de les picquer. *Scalpendo tantùm ferreis unguibus, aliter non matureſcit*, dit Pline (*h*); mais elle meurt quatre jours après qu'on l'a picquée: *ſed cùm factum eſt, quarto die demetitur.*

Voici la maniére dont M. de Tournefort (*i*) décrit la caprification ou la picquûre des figues dans les Iſles de Zia, Tine, Mycone, Scio, & dans la plûpart dans autres Iſles de l'Archipel. „ Il faut remarquer avant „ toutes choſes que dans la plûpart de ces „ Iſles on cultive deux ſortes de figuiers; „ la premiere eſpéce s'appelle *Ornos*, déri- „ vé du Grec litteral *Erinos*, figuier ſau- „ vage, ou le *Caprificus* des Latins. La ſe- „ conde eſpéce eſt le figuier domeſtique. Le „ ſauvage porte trois ſortes de fruits, *For- „ nites*, *Cratitires*, & *Orni*; abſolument „ néceſſaires pour faire meurir les figues „ des figuiers domeſtiques.

„ Ceux qu'on appelle *Fornites*, paroiſ- „ ſent dans le mois d'Août, & durent juſ- „ qu'en Novembre ſans mourir. Il s'y en- „ gendre de petits vers d'où ſortent cer- „ tains moucherons que l'on ne voit vol- „ tiger qu'autour de ces arbres. Dans le „ mois d'Octobre & de Novembre ces „ moucherons picquent d'eux mêmes les ſe- „ conds fruits des mêmes pieds de figuier: „ ces fruits que l'on nomme *Cratitires* ne „ ſe montrent qu'à la fin de Septembre, „ & les *Fornites* tombent peu à peu après „ la ſortie de leurs moucherons. Les *Crati- „ tires* au contraire reſtent ſur l'arbre juſ- „ qu'au mois de May, & renferment les „ œufs que les moucherons des *Fornites* „ y ont dépoſez en les picquant.

„ Dans le mois de May, la troiſiéme „ eſpéce de fruits commence à pouſſer ſur „ le même pied de figuier ſauvage, qui a „ produit les deux autres. Ce fruit eſt beau- „ coup plus gros, & ſe nomme *Orni*; lorſ- „ qu'il eſt parvenu à une certaine groſ- „ ſeur, & que ſon œil commence à s'en- „ trouvrir, il eſt picqué dans cette partie „ par les moucherons des *Cratitires*, qui „ ſe trouvent en état de paſſer d'un fruit „ à l'autre pour y décharger leurs œufs.

„ Il arrive quelquefois que les mouche- „ rons des *Cratitires* dans certains quartiers „ tardent à ſortir, tandis que les *Orni* de „ ces mêmes quartiers ſont diſpoſez à les „ recevoir; & alors on eſt obligé d'aller „ chercher les *Cratitires* dans un autre „ quartier, & de les ficher à l'extremité „ des branches des figuiers dont les *Orni* „ ſont en bonne diſpoſition, afin que les „ moucherons les picquent; ſi l'on manque „ ce tems, les *Orni* tombent, & les mou- „ cherons des *Cratitires* s'envolent.

„ Il n'y a que les payſans appliquez à „ la culture des figuiers, qui connoiſſent les „ momens, pour ainſi dire, auſquels il faut „ y pourvoir, & pour cela ils obſervent avec „ ſoin l'œil de la figue: car cette partie „ non ſeulement marque le tems où les pic- „ queurs doivent ſortir, mais auſſi celui „ où la figue doit être picquée avec ſuccès. „ Si l'œil eſt trop dur & trop ſerré, le mou- „ cheron n'y ſçauroit dépoſer ſes œufs; & „ ſa figue tombe, ſi cet œil eſt trop ou- „ vert.

„ Ces trois ſortes de fruits ne ſont pas „ bons à manger; ils ſont deſtinez à faire „ meurir les fruits des figuiers domeſtiques. „ Voici l'uſage qu'on en fait. Pendant les „ mois de Juin & de Juillet, les payſans „ prennent les *Orni* dans le tems que leurs „ moucherons ſont prêts à ſortir, & les „ vont porter tous enfilez dans des fétus „ ſur les figuiers domeſtiques. Si l'on man- „ que ce tems favorable, les *Orni* tombent, „ & les fruits du figuier domeſtique ne „ meuriſſant pas, tombent auſſi dans peu „ de tems. Les payſans connoiſſent ſi bien „ ces précieux momens, que tous les ma- „ tins en faiſant leur revûë, ils ne tranſ- „ portent ſur les figuiers domeſtiques que „ les *Orni* bien conditionnez, autrement „ ils

(*h*) *Plin. l.* 13. *c.* 7. (*i*) Tournefort Voyage, lettre VIII. *t.* 2. in 8°. p. 23.

„ ils perdroient leur recolte. Ils ſçavent ſi „ bien ménager les *Orni*, que leurs mou„ cherons font meurir les fruits des figuiers „ domeſtiques dans quarante jours....

„ Je ne pouvois aſſez admirer la patience „ des Grecs, occupez pendant plus de deux „ mois à tranſporter les moucherons pic„ queurs d'un figuier à l'autre; j'en ap„ pris bien-tôt la raiſon. Un de leurs ar„ bres rapporte ordinairement juſqu'à deux „ cens quatre-vingt livres de figues, au „ lieu que les nôtres n'en rendent pas vingt„ cinq livres. Les picqueurs contribuent „ peut-être à la maturité des fruits du fi„ guier domeſtique, en faiſant extravaſer „ le ſuc nourricier dont ils déchirent les „ tuyaux en déchargeant leurs œufs. Peut„ être auſſi qu'outre leurs œufs ils laiſſent „ échapper quelque liqueur propre à faire „ fermenter doucement avec le lait de la „ figue, & en attendrir la chair.

Je n'oſerois aſſurer que cette maniére de picquer ou de faire picquer les figues fût en uſage dans la Paleſtine du tems du Prophéte Amos, ni que ſa profeſſion ait été de conduire des troupeaux, & de faire meurir les figues domeſtiques, par le moyen des figues ſauvages; au moins le Lecteur verra-t-il par cette deſcription de M. Tournefort, une maniére aſſez extraordinaire de faire hâter la maturité de ces fruits; ce qui certainement a beaucoup de rapport à ce que faiſoit Amos.

Il eſt dit dans l'Evangile (*k*) que Jesus-Christ venant de Béthanie aſſez matin, ſe ſentant preſſé de la faim, s'approcha d'un figuier pour y cuëillir quelques figues, mais n'y ayant trouvé que des feüilles: *car ce n'étoit pas le tems des figues, il le maudit, & auſſi-tôt il ſécha juſqu'à la racine.* Ce qui embaraſſe dans ce paſſage, c'eſt que ſaint Marc dit expreſſément (*l*), *que ce n'étoit pas le tems des figues.* Les figues les plus hâtives viennent pendant les mois de Juillet & d'Aout, & les plus tardives viennent aux mois de Septembre & d'Octobre. Or ce qui eſt raconté dans l'Evangile, arriva quatre ou cinq jours avant la Pâque, & par conſéquent avant le quinziéme de la lune de Mars. Or en cette ſaiſon il n'étoit pas tems de chercher des figues à manger ſur un figuier: Ainſi dans cette ſuppoſition il ſemble qu'il y a une eſpece d'incongruité 1o. d'aller chercher des fruits ſur un arbre dans un tems où l'on ſçait qu'il n'en doit pas porter; & 2o. de maudire cet arbre, parce qu'il n'a point de fruit, comme ſi c'étoit ſa faute.

Pour ſauver cet inconvénient, & pour ne pas avoüer que Jesus-Christ ait été capable de faire une action qui emporte quelque idée d'indécence; les Interprétes ſe ſont donné la torture. Les uns ont traduit (*m*): *Car ce n'étoit point une année de figues.* Les figues avoient manqué cette année; mais quand le texte Grec pourroit ſouffrir ce ſens, ce qui n'eſt pas certainement, de l'aveu même de ceux qui propoſent cette traduction, de quel mérite ſeroit cette réfléxion en cette ſaiſon-là? Jesus-Christ va chercher des figues ſur un arbre, au milieu du mois de Mars, quatre mois avant les premieres figues, & ſix mois après les dernieres, il n'en trouve point, il maudit le figuier; & pourquoi? parce que les figuiers avoient manqué cette année-là. Cette réfléxion rectifie-t-elle l'incongruité qui paroît dans l'action du Sauveur?

D'autres, comme Heinſius (*n*) & Gataker (*o*), & la verſion Gothique traduiſent, *car là où il étoit*, c'étoit *la ſaiſon des figues.* Il faut pour ſoutenir cette verſion changer & la ponctuation & les accens ordinaires du texte, & faire parler l'Evangeliſte d'une maniére trop conciſe & trop éloignée du ſtile ordinaire de ſaint Marc. D'ailleurs il n'eſt pas vrai que dans la Paleſtine le dixiéme ou douziéme de la

(*k*) *Matt.* XXI. 19. *Luc.* X. 11. (*l*) *Marc.* XI. 13.

(*m*) *Marc.* XI. 13. οὐ γὰρ ἦν καιρὸς σύκων. Hammond, le Clerc, Simon Notes ſur le N. T. (*n*) *Heinſius l. 2. c. 6. Exercit. ſacr.* (*o*) *Gataker in Marc.* XI.

lune de Mars fût la ſaiſon des figues. Il eſt certain qu'en ce pays-là elles ne meuriſſent pas ſi-tôt

La plûpart des anciens & des nouveaux Interprètes ont regardé cette action de JESUS-CHRIST comme une figure de la réprobation des Juifs: le figuier dont nous parlons n'avoit que des feüilles, en cela il reſſembloit aux Juifs, qui n'avoient que les apparences de la Religion & de la piété. Le figuier n'étoit pas coupable de n'avoir pas de fruit, en un tems où il n'en produit pas naturellement; mais les Juifs étoient criminels de manquer de fruits des bonnes œuvres, lorſque JESUS-CHRIST a paru au milieu deux. Il maudit le figuier innocent, pour faire connoître la malédiction qui étoit prête de tomber ſur les Juifs incrédules & impénitens. Ces raiſons ſont aſſez plauſibles; mais il reſte encore une objection. Comment veut-on prouver que c'eſt avec juſtice que la Synagogue eſt réprouvée, ſi c'eſt injuſtement que le figuier eſt maudit?

Il faut donc, s'il eſt poſſible, chercher quelque ſolution à ces difficultez. Nous avoüons qu'alors ce n'étoit pas le tems des figues; le texte de S. Marc le dit expreſſement, & la ſuite de l'hiſtoire le prouve aſſez, puiſque ceci arriva avant le milieu du mois de Mars; mais nous croyons qu'il pouvoit y en avoir de précoces; & JESUS-CHRIST pouvoit le préſumer, voyant l'arbre chargé de feüilles. Il eſt certain qu'il y a des figues précoces: Iſaïe (*p*) compare la beauté de Samarie à ces figues précoces, que l'on ſaiſit & que l'on mange auſſi-tôt qu'on les trouve: *Quaſi temporaneum ante maturitatem autumni, quod cùm aſpexerit videns, ſtatim ut manu tenuerit, devorabit illud*: Et Oſée (*q*) dit que le Seigneur a trouvé Iſraël *dans le déſert, comme une figue précoce*. Et Jérémie (*r*) les décrit comme d'excellentes figues, *Ficus bonas habebat nimis, ut ſolent eſſe primi temporis*. Théophraſte & Pline (*ſ*) reconnoiſſent une ſorte de figuier toujours verd, & toujours chargé de fruits, les uns mûrs, ou fort avancez, ſelon la ſaiſon, & les autres en fleurs ou en boutons. En Paleſtine où l'hiver eſt fort tempéré, il pouvoit aiſément y avoir des figues précoces au mois de Mars; ainſi notre Seigneur n'a rien fait contre les regles de la ſageſſe & de la bienſéance, en allant chercher en cette ſaiſon des figues ſur un figuier chargé de feüilles; & la malédiction qu'il donna au figuier infructueux dans cette occaſion, eſt une figure exacte de la réprobation des Juifs.

Dans le ſtile de l'Ecriture, vivre en paix *ſous ſa vigne & ſous ſon figuier*, marque un tems de bonheur & de proſpérité: (*t*) *Habitabit Juda & Iſraël abſque timore ullo, unuſquiſque ſub vite ſua & ſub ficu ſua*. Voyez auſſi Mich. IV. 4. & Zach. III. 10. & 1. Macc. XIV. 12.

FILLE DE LA VOIX, en Hébreu *Bath-Kol*. Voyez ci-devant *Bat-Kol*, & Baſnage, hiſt. des Juifs, t. 7. l. 10. c. 2.

FIN. Pluſieurs Pſeaumes portent en tête: *In finem, Pſalmus David*: Pour la fin, Pſeaume de David. L'Hébreu lit *Lamnaſeach*, au Vainqueur, ou au Chef de la muſique. Voyez ce que nous avons dit ſur *Lamnaſeach*.

La fin ſe met pour la deſtruction: (*u*) *La fin de toute chair eſt venuë en ma préſence*: je ſuis réſolu de faire périr les hommes & les animaux, *Fines terræ*, les extrémitez du monde. *Fines Iſraël*, les limites du peuple d'Iſraël.

In finem, ſe met quelquefois pour toujours. *Ut quid, Deus, repuliſti in finem* (*x*)? *Non in finem oblivio erit pauperis. Uſquequo oblivîſceris me in finem? &c.*

Notre fin approche, (*y*) le tems de notre deſtruction eſt arrivé, *Venit finis ſuper populum*

(*p*) *Iſai* XXVIII. 4. (*q*) *Oſee* IX. 10. (*r*) *Jerem.* XXIV. 2. תאני הבכורות (*ſ*) *Theophraſt. hiſt. plant. l. 4. c. 2. Plin. l. 13. c. 8. & l. 15. c. 18.* (*t*) 3. *Reg.* IV. 25. (*u*) *Geneſ.* VI. 13. (*x*) *Pſalm.* LXXIII. 1. (*y*) *Thren.* IV. 18.

pulum (z): Dieu eſt réſolu de faire périr le peuple. *La fin des méchans eſt la mort* (a), ce ſera là leur récompenſe. *Finis legis Chriſtus.* (b) JESUS-CHRIST eſt la conſommation, l'accompliſſement de la Loy. *La fin du précepte eſt la charité* (c): l'on accomplit véritablement la loy, en rempliſſant le précepte de la charité. JESUS-CHRIST eſt *l'Alpha & l'Omega: le commencement & la fin* (d); le commencement & la fin de la Loy; le commencement & la fin de nos eſpérances.]

FIRMAMENT. L'Ecriture dit (e) que Dieu fit le firmament au milieu des eaux, pour ſéparer les eaux inférieures des eaux ſupérieures. Elle ſe ſert du terme *rakiah*, que l'on traduit par *expanſum*, une choſe étenduë, ou *firmamentum*, choſe affermie, ſolide. Le verbe *rakah*, d'où dérive *rakiah*, ſignifie étendre un métal à coups de marteau, (f) applatir, écraſer, battre. Moyſe ſe ſert de ce terme pour marquer l'or qu'on battit, pour en couvrir l'Arche, & les tables du Saint; Ezéchiel, (g) & l'Auteur du ſecond Livre des Rois, (h) pour battre, accabler, fouler aux pieds ſes ennemis; Iſaïe, pour marquer les lames d'or qui couvrent les Idoles; (i) le même Iſaïe & le Pſalmiſte, pour exprimer la terre étenduë, qui ſurnage ſur les eaux; (k) car c'eſt ainſi que la concevoient les Hébreux: enfin Jérémie, pour déſigner les lames d'or, ou l'or battu que l'on apportoit de Tharſis. (l)

Tout cela nous inſinuë que ſous le nom de *firmament*, *rakiah*, les Hébreux entendoient le Ciel, qui comme une voûte immenſe & trés-ſolide, ſert de barriére & de digue entre les eaux ſupérieures & les inférieures, & que les aſtres ſont enchaſſez dans cette voûte, (l) comme des pierres précieuſes dans un métal d'or ou d'argent. Mais de ce que les anciens Hébreux avoient cette idée, on n'en doit pas inférer que la choſe ſoit de même. Les Ecrivains ſacrez ſe proportionnent d'ordinaire aux préjugez du peuple dans ces ſortes de choſes, dont la connoiſſance eſt aſſez indifférente.

FLAVE JOSEPH. Voyez *Joſeph l'Hiſtorien.*

FLAVIUS SYLVA, ſucceſſeur de Baſſus dans le gouvernement de la Judée. (m) Il prit le château de Maſſada, où les rébéles s'étoient maintenus depuis la priſe de Jéruſalem, & ſerra de ſi prés Eléazar, un des Chefs des Aſſaſſins, qu'il l'obligea de ſe donner la mort, aprés avoir tué toute la garniſon. Cela arriva l'an de J. C. 72. *Sylva* fut le dernier Gouverneur de Judée.

[FLECHES. Sort avec les fléches. Ezéchiel (n) nous apprend que Nabuchodonoſor s'étant mis à la tête de ſes armées, pour marcher contre Sédécias Roy des Juifs qui s'étoit révolté contre lui, & contre celui des Ammonites, qui étoit auſſi entré dans ſa révolte; Nabuchodonoſor, dis-je, étant arrivé à la tête de deux chemins, mêla ſes fléches dans un carquois, pour en tirer une augure de la marche qu'il devoit prendre; qu'il conſulta les Téraphim, & regarda le foye des animaux, pour ſçavoir quel parti il devoit prendre, & lequel il devoit attaquer plûtôt de Sédécias, ou du Roy d'Ammon. Saint Jérôme, Théodoret (o), & aprés eux les nouveaux Commentateurs, croyent que ce Prince prit pluſieurs fléches, écrivit ſur chacune d'elles le nom d'un Roy, d'une ville, ou d'une province qu'il devoit attaquer; par exemple ſur l'une *Jéruſalem*, ſur l'autre *Rabbath*, capitale des Ammonites, ſur une autre *l'Egypte*, &c. Aprés avoir jetté ces fléches dans un carquois, il

(z) *Amos.* VIII. 2. (a) *Rom.* VI. 21. (b) *Rom.* X. 4 (c) 1. *Tim. I.* 5. (d) *Apoc. I.* 8. *XXII.* 13. (e) *Geneſ. I.* 6. רקיע 70. & *alii Graci*: Στερέωμα. *Firmamentum.* (f) *Exod.* XXXIX. 3. *Num.* XVI. 38. 39. (g) *Ezech.* VI. 11. XXV. 6. (h) 2. *Reg.* XXII. 43. (i) *Iſai.* XL. 19. (k) *Iſai.* XLII. 5. & XLIV. 24 *Pſalm.* CXXXVI. 6. (l) *Jerem.* X. 9.

(m) *Joſeph. de Bello. l.* 7. *c.* 2. *vel.* 28. *in Lat. p.* 985. *e. f.* (n) *Ezech.* XXI. 21. (o) *Hieronym. Theodoret. & alii in Ezech.* XXI.

il les faiſoit mêler, puis on les tiroit ; & celle qui venoit la premiere, étoit regardée comme une déclaration de la volonté des Dieux, qui vouloient qu'il attaquât premierement la ville, la province, ou le Royaume dont le nom étoit ſur la fléche.

Les anciens Arabes idolâtres avant Mahomet, avoient une maniére de divination qu'ils appelloient le ſort des fléches (*p*). Ces fléches étoient ſans fer & ſans plume, & ils les appelloient en leur langue *Acdah* & *Azlam*. Elles étoient au nombre de trois, enfermées dans un ſac, qui étoit entre les mains de celui qu'ils nommoient *le Devin du Dieu Hobal*, idole du Temple de la Meque, avant la venuë de Mahomet. Sur l'une de ces fléches il étoit écrit: *Commandez-moi, Seigneur* ; ſur la ſeconde: *Défendez-moi, Seigneur* : ſur la troiſiéme il n'y avoit rien d'écrit. Quand quelqu'un vouloit entreprendre quelque action, il alloit trouver le Devin, auquel il portoit un préſent: ce Devin tiroit une des fléches de ſon ſac: ſi la fléche du commandement ſortoit, l'Arabe entreprenoit auſſi-tôt ſon affaire: ſi celle de la défenſe paroiſſoit, il différoit d'éxécuter ſon entrepriſe pendant un an entier. Lorſque la fléche blanche ſortoit, il falloit tirer de nouveau.

Les Arabes conſultoient ces fléches ſur toutes ſortes d'affaires, mais particuliérement ſur leurs mariages, ſur la circonciſion de leurs enfans, ſur leurs voyages & leurs expéditions de guerre. Ils s'en ſervoient encore pour diviſer quelque choſe entr'eux, & particuliérement les parties de la victime ou du chameau, qu'ils ſacrifioient ſur certaines pierres, ou à des idoles qui étoient autour du Temple de la Meque. Mahomet défend très-expreſſément ces ſortes de divinations dans ſon Alcoran.

M. Thevenot (*q*) dit que dans le Levant on voit encore à preſent grand nombre de Devins, qui ſont aſſis à terre ſur un petit tapis au coin des ruës, avec quantité de livres étalez devant eux. Ils prennent quatre fléches, qu'ils dreſſent en pointe l'une contre l'autre, & les font tenir à deux perſonnes ; puis ils mettent ſur un couſſin une épée nuë devant eux, & liſent un certain chapitre de l'Alcoran. Si l'on demande, par exemple, lequel des Turcs ou des Chrétiens aura l'avantage dans une guerre qu'on veut entreprendre, on donne le nom de *Chrétien* à deux de ſes fléches, celui de *Turc* aux deux autres. A meſure que le Devin lit ſon Alcoran, les fléches s'agitent malgré ceux qui les tiennent, comme ſi elles ſe battoient, & étoient capables de ſentiment. Celles qui abattent les autres & montent ſur elles, ſont les victorieuſes, & prediſent ſûrement la victoire à ceux qu'elles repréſentent, ſoit Turcs, ſoit Chrétiens.

Les anciens Germains (*r*) coupoient en pluſieurs piéces une branche d'un arbre fruitier, & marquant ces branches de certains caractéres, les jettoient au hazard ſur un drap blanc. Alors le pere de famille, ſi la choſe ſe paſſoit dans une maiſon particuliére, levoit ces branches l'une après l'autre, & en tiroit des augures pour l'avenir, par l'inſpection des caractéres qu'il y remarquoit.

Les Scythes (*ſ*) avoient auſſi leur maniére de tirer des augures par les branches d'arbres. Leurs Devins prenoient de grands fagots de branches de ſaule, qu'ils délioient & étendoient par terre l'une après l'autre, en prononçant certaines prédictions. Ils reprenoient enſuite ces branches dans un ordre contraire, & lioient de nouveau les fagots, prononçant à chaque verge d'autres prédictions. Tout cela fait voir l'antiquité de cette ſuperſtitieuſe maniére de tirer des augures de l'avenir par les fléches, ou les branches des arbres. On peut voir auſſi Ammien Marcellin, l. 31. ſur la maniére dont les Alains tiroient des pronoſtics de l'avenir par l'inſpection des verges.]

FLEUVE.

(*p*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 42. *Atdah*. (*q*) Thevenot, voyage du Levant, ch. 26.

(*r*) *Tacit. de morib. Germ.* (*ſ*) *Herodot. l. 4. c. 67.*

FLEUVE. Les Hébreux donnent le nom de *fleuve* ſans addition, quelquefois au *Nil*, d'autres fois à *l'Euphrate*, & d'autres fois au *Jourdain*. C'eſt la ſuite du diſcours qui détermine le ſens de cette expreſſion vague & générale. Ils donnent auſſi ſouvent le nom de fleuve à des torrens, ou à des rivières peu conſidérables.

Voici la liſte des principaux fleuves ou torrens de la Paleſtine.

Le Jourdain.
L'Arnon. } au-delà du Jourdain.
Le Jabok. }
Le Carith. }
Le Sorech.
Le Béſor.
Le Ciſon.
Le Bélus.
Le torrent de Jezraël, qui tombe dans le Jourdain prés de Scythopolis.
L'Eléuthére.
Le Sabbation.
Le torrent du Roſeau, ou de Canna.
Le Barrady, autrement Abana & Farfar, fleuves de Damas.

On peut voir tous ces fleuves ſous leurs titres, ou ſous celui des villes à qui ils appartiennent.

FLEUVE. On donne quelquefois ce nom à la mer; par exemple, Jonas (*t*) dit qu'il s'eſt trouvé *enveloppé par les fleuves*, c'eſt-à-dire, par les eaux de la mer. Abacuc (*u*) parlant du paſſage de la mer rouge, dit que le Seigneur a partagé l'eau des fleuves. Et le Pſalmiſte (*x*), que le Seigneur a deſſeché les fleuves rapides, ou les fleuves de la force; Et ailleurs (*y*), que le Seigneur a fondé la terre ſur la mer, & qu'il l'a établie ſur les fleuves. Ce qui ſignifie la même choſe dans l'un & l'autre membre. Hérodote (*z*) raconte que le Roy Xercés ayant fait jetter des liens dans l'Helleſpont, & lui ayant fait donner les étrivieres, lui dit: *C'eſt à bon droit que perſonne ne t'offre des ſacrifices, fleuve trompeur & amer.*

FLORUS. Geſſius Florus ſuccéda à Albinus dans le gouvernement de la Judée, (*a*) l'an de J. C. 54. Sa mauvaiſe conduite, & ſes excés rallumérent la furie des Zélateurs, & pouſſérent à bout la patience des Juifs. Il les força à ſe révolter contre les Romains, l'an de J. C. 66. Florus étoit un homme en qui toute pudeur & toute humanité étoient éteintes. Tout gain, de quelque nature qu'il fût, lui étoit bon. La cruauté qu'il exerça contre les Juifs, fut exceſſive. Il avoit avec lui ſa femme nommée Cléopatre, auſſi méchante que lui, & qui lui avoit procuré ce gouvernement par le moyen de Poppée femme ou concubine de Néron. Les voleurs qui déſoloient la Judée, étoient avec lui ſûrs de l'impunité, en lui faiſant part de leur butin. Lorſque la révolte des Juifs fut déclarée, Florus au lieu de chercher les moyens de l'éteindre, ne s'appliqua qu'à la fomenter, n'eſpérant trouver l'impunité de ſes crimes, que dans la rébellion des Juifs.

Ceſtius Gallus Gouverneur de Syrie, étant venu à Jéruſalem, en l'an de J. C. 66. les Juifs ſe plaignirent à lui de Florus leur Gouverneur. Gallus leur fit eſpérer que Florus changeroit de conduite: mais aprés ſon retour en Syrie, Florus recommença ſes véxations & ſes violences. Céſarée commença la révolte. Jéruſalem la ſuivit de prés. Ceſtius l'ayant appris, accourt en Judée avec une armée; il entre dans la ville de Jéruſalem, & aſſiége le Temple; & comme il étoit prêt de le prendre, il ſe retire, & eſt battu par les Juifs. (*b*) Il écrit à Néron, & charge Florus de la révolte, & de tout ce qui s'en étoit enſuivi. Joſeph ne nous dit point ce que devint Florus. Il ſortit apparemment de la Judée, lorſque Veſpaſien y entra, l'an de J. C. 67.

FLUTE.

(*t*) *Jonas* II. 4. (*u*) *Habac.* III. 8. 9. (*x*) *Pſalm.* LXXIV. 15. (*y*) *Pſalm.* XXIV. 2. (*z*) *Herodot. l.* 7. ὡς ἐοῦσι νῦ δικαίῳ τε νῦ ἀλαμπεῖ πόσαμῳ.

(*a*) *Antiq. l.* 20. *c.* 9. *& de Bello l.* 2. *c.* 24. 25. *p.* 798. *& ſequ.* (*b*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 40. *p.* 821.

FLUTE, inſtrument de muſique, dont il eſt quelquefois parlé dans l'Ecriture ſous les noms de (*c*) *chalil*, *machalath*, *maſrokithé* & *huggab*. Ce dernier eſt ordinairement traduit par *organum*, l'orgue. Mais ce n'étoit apparemment qu'une flûte à pluſieurs tuyaux de grandeur inégale, qui n'avoient point de trous, & qui n'étoient ouverts que par le haut. On en joüoit, en faiſant couler ſucceſſivement ces tuyaux ſur la lévre d'en bas, & en ſoufflant dedans. Voyez *Orgue*.

Pour les autres flûtes marquées dans l'Ecriture, il n'eſt pas aiſé d'en marquer la forme. On dit qu'anciennement ceux qui joüoient de la flûte, en avoient deux dans la bouche; l'une au côté droit, qui n'avoit qu'un trou, & l'autre au côté gauche, qui en avoit deux. Celle ci rendoit un ſon plus aigu, & l'autre un ſon plus grave. Voyez nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens de muſique des Hébreux, à la tête du ſecond Tome du Commentaire ſur les Pſeaumes page LXXXVI. &c. Il eſt parlé dans l'Evangile (*d*) des joüeurs de flûte qui étoient aſſemblez pour aſſiſter aux funerailles de la fille de Jaïr, & pour conduire ſon corps au tombeau, au ſon de leurs inſtrumens.

Les Rabbins enſeignent qu'il n'étoit pas permis d'avoir moins de deux joüeurs de flûte, dans les obſéques des perſonnes de moindre condition, outre la pleureuſe de cérémonie; (*e*) & Joſeph (*f*) raconte que le faux bruit de ſa mort s'étant répandu à Jéruſalem, pluſieurs perſonnes loüérent des joüeurs de flute pour faire ſes funerailles. Mais dans l'ancien Teſtament, nous ne voyons rien de pareil. Les Juifs avoient apparemment pris cet uſage des Romains. Quand c'étoit une vieille perſonne qui étoit morte, on ſe ſervoit de la trompette, & de la flûte, quand c'étoit une jeune fille; (*g*) comme on le voit pratiqué dans l'hiſtoire de l'Evangile que nous venons de rapporter.

FOI, *Fides*, eſt une vertu théologale, qui fait que nous tenons pour certain qu'il y a un Dieu, & nous nous ſoumettons à toutes les véritez qu'il nous a révélées par l'Ecriture & par la Tradition, & qu'il nous propoſe par ſon Egliſe. Cette foi accompagnée de la pratique des bonnes œuvres donne la vie au juſte: (*h*) *Juſtus ex fide vivit*. On peut la conſidérer ou de la part de Dieu, qui révéle ſes véritez, ou de la part de l'homme, qui leur donne ſon conſentement; & dans l'un & l'autre ſens, elle eſt nommée *fides*. *L'incrédulité des Juifs a-t-elle anéanti la foi de Dieu?* dit ſaint Paul; (*i*) c'eſt-à-dire, ſa vérité ſouveraine & infaillible, qui nous découvre ſes myſtéres.

Les Juifs ont treize articles de foi, qui ſont reçûs parmi eux ſans aucune contradiction. (*k*)

I. Qu'il y a un Dieu créateur de toutes choſes, premier principe de tous les êtres, qui peut ſubſiſter indépendamment d'aucune partie de l'univers, & ſans lequel rien ne peut ſubſiſter.

II. Que Dieu eſt un, & indiviſible, mais d'une unité différente de toutes les autres unitez.

III. Que Dieu n'a point de corps, & qu'il eſt tellement incorporel, qu'il n'a aucune qualité corporelle.

IV. Qu'il eſt éternel, & que tous les autres êtres, hors lui, ont eu un commencement avec le tems.

V. Qu'on ne doit adorer & ſervir que Dieu ſeul, & qu'on ne doit ni adorer ni ſervir aucun autre, ni comme médiateur, ni comme interceſſeur.

VI. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophétes, diſpoſez à recevoir les inſpirations de Dieu.

VII. Que nul autre n'a été plus grand Prophéte que Moyſe, & que le dégré de prophétie dont il a été honoré, étoit ſingulier,

(*c*) חליל *Chalil.* מחלת *Machalat.* מזרקות *Maſrokoth.* עגגב *Huggab.* (*d*) *Matt.* IX. 23. 24. (*e*) *Vide Selden. Uxor. Hebr. l.* 3. *c.* 8. (*f*) *Joſeph de Bello. l.* 3. *c.* 15. (*g*) *Stat. Thebaid. l.* 6. *Ovid. Propert. Servius.*

(*h*) *Rom.* I. 17. *Abac.* II. 4. (*i*) *Rom.* III. 3. (*k*) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, part. 3. c. 12.

gulier, & fort ſupérieur à celui de tous les autres Prophétes.

VIII. Que la Loi que Moyſe a donnée aux Juifs, a été toute dictée du Saint-Eſprit; qu'elle ne renferme pas une ſyllabe qui ſoit purement de Moyſe, & que l'explication de ces préceptes, laquelle ils ont reçûë par tradition, eſt entiérement ſortie de la bouche de Dieu, qui l'a donnée à Moyſe.

IX. Que cette Loi eſt immuable, & qu'on ne peut ni y ajoûter, ni en retrancher.

X. Que Dieu connoît & diſpoſe de toutes nos actions humaines.

XI. Que Dieu récompenſe ceux qui obſervent ſa Loi, & châtie ceux qui la violent; que la meilleure récompenſe eſt celle de l'autre vie, & que le plus grand châtiment eſt la damnation de l'ame.

XII. Qu'il viendra un Meſſie, qui ſera d'un mérite infiniment ſupérieur à celui de tous les autres Monarques qui ont été avant lui; qu'encore qu'il tarde à venir, on ne doit point douter de ſa venuë, ni ſe preſcrire un tems où elle doive arriver, & encore moins le tirer de l'Ecriture, puiſqu'il ne doit jamais y avoir de Roy dans Iſraël, qui ne ſoit de la race de David ou de Salomon.

XIII. Que Dieu reſſuſcitera tous les morts à la fin des tems, & qu'enſuite Dieu fera un Jugement univerſel de tous les hommes en corps & en ame.

Quant aux articles de la foi des Chrétiens; ils ſont compris dans les ſymboles, & dans les Déciſions des Conciles.

La foi ſe prend auſſi pour une ferme confiance en Dieu, qui fait qu'on s'adreſſe à lui ſans héſiter, ſoit qu'on lui demande des faveurs dans la priére, ou des miracles pour ſa gloire. *Ayez de la foi comme un grain de moutarde, & vous direz à cette montagne: Retire-toi de là; & elle vous obéïra; & rien ne vous ſera impoſſible*, dit le Sauveur. (*l*) *Que celui d'entre vous qui a beſoin de ſageſſe, la demande à Dieu, qui eſt l'auteur de tout bien: mais qu'il la demande avec foi, & ſans héſiter, &c.* dit ſaint Jacques. (*m*)

Enfin *la foi* ſe prend pour la bonne-foi, la fidélité à exécuter ſes promeſſes, la vérité; & en ce ſens, on l'applique non-ſeulement à Dieu, mais auſſi à l'homme. Iſaïe décrivant le Meſſie, (*n*) dit que *la juſtice ſera ſon baudrier, & la foi ſa ceinture*; c'eſt-à-dire, qu'il ſera juſte & fidéle. Et David parlant à Ethaï, (*o*) lui dit: Retournez-vous-en dans Jeruſalem avec vos freres; le Seigneur vous traitera dans ſa miſéricorde & dans ſa vérité, *parce que vous m'avez témoigné vôtre reconnoiſſance & vôtre foi*; c'eſt-à-dire, vôtre fidélité.

FOLIE. Voyez *Sottiſe*.

FONTAINE. Il y a pluſieurs fontaines célébres dans la Judée. Nous en avons marqué la plûpart, dans les lieux auprés deſquels elles ſe trouvent. Par exemple, en parlant de Jezraël & d'Emmaüs, on a dit qu'il y avoit une fontaine prés de ces lieux. Nous avons auſſi parlé ci-devant ſous le nom d'*Ain*, de pluſieurs villes qui tirent leurs noms des fontaines; car en Hébreu *Ain*, ou *Ein*, ou *En*, ſignifie l'œil, ou une fontaine. Ainſi *En-ſémés* veut dire la fontaine du Soleil; *En-gaddi*, la fontaine du Chevreau; *En-gannim*, la fontaine des Jardins; & ainſi des autres.

Fontaine de Rogel. Voyez *Rogel.*

Fontaine de Géhon. Voyez *Géhon.*

Fontaine de Siloë. Voyez *Siloë.*

Fontaine de Nazareth. Voyez *Nazareth.*

Et ainſi des autres.

Fontaine de l'Ethiopien, eſt celle où l'Ethiopien Eunuque de la Reine Candace, fut baptiſé par le Diacre Philippe, ainſi qu'il eſt dit dans les Actes. (*p*) Les uns la mettent aſſez prés de Bethléem, & d'autres prés de Bethſure. Euſébe & l'ancien Voyage de Jéruſalem la placent au pied de la montagne ſur laquelle eſt ſituée Bethſur.

(*l*) *Matt.* XVII. 19.

(*m*) *Jacob.* I. 6. (*n*) *Iſai.* XI. 5. (*o*) 2. *Reg.* XV. 22. (*p*) *Act.* VIII. 36.

Or Bethſur étoit à vingt milles de Jéruſalem, & fort prés d'Eléuthéropolis. Du tems de ſaint Jérôme, la fontaine de l'Eunuque étant ſortie de la terre, y rentroit preſque auſſi-tôt. Aujourd'hui ces eaux ſont reçûes dans un baſſin, d'où elles ſe répandent dans un canal, qui les porte environ à vingt pas de là, dans un réſervoir ; & de ce réſervoir elles ſe répandent dans la vallée.

Fontaine des eaux vives, qui tombent avec impétuoſité du Liban, & dont il eſt parlé dans le Cantique des Cantiques, (*q*) eſt, ſelon les nouveaux Voyageurs, (*r*) une fontaine trés-abondante, qui ſe trouve à une lieuë de Tyr, dans la plaine. Elle eſt bâtie en forme de tour quarrée, élevée de terre de quinze coudées, dans laquelle les eaux ſont enfermées comme dans un puits, de la largeur d'environ quinze pieds en quarré. Elle en ſortent par quelques portes ou ouvertures, avec tant d'impétuoſité, qu'elles font tourner au ſortir de là, un moulin à bled à cinq meules. On peut monter à cheval juſqu'au-deſſus de cet édifice, par une large montée de pierre, qui eſt du côté qui regarde Tyr. Il y a encore deux autres puits, auſquels on va de ce premier par un canal large d'environ trois pieds. Ces eaux étoient ſans doute aux Tyriens du tems de Salomon; & on n'a aucune preuve que ce Prince ait voulu marquer cette ſource en particulier, dans le paſſage cité du Cantique.

Fontaine ſcéllée, *Fons ſignatus*, dont il eſt parlé auſſi dans le Cantique des Cantiques, (*ſ*) eſt apparemment une allégorie, qui déſigne la chaſteté de l'Epouſe ſainte. Les Voyageurs parlent d'une fontaine conſidérable, qui ſe voit à une lieuë & demi de Bethléem, & dont nous avons parlé ci-devant ſous le nom d'*Ethan*. C'eſt-là, à ce que l'on prétend, la Fontaine ſcéllée de Salomon. Mais rien n'eſt moins certain que tout cela. Pour la Fontaine d'Ethan, ou ces eaux que l'on montre prés de Bethléem, on peut voir les Voyageurs (*t*) qui en ont parlé, & qui ont fait la deſcription des réſervoirs où elles ſe conſervent. C'eſt de là que venoit l'eau que Pilate conduiſit à Jéruſalem, quelques années avant la guerre des Romains contre les Juifs.

La Fontaine, ou *le Puits de Jacob*, étoit prés de la ville de Sichem. (*u*)

Fontaine du Jugement, ou *Fontaine de Miſphat*. (*v*) C'eſt la même que les Eaux de contradiction, que Moyſe tira d'un rocher à Cadesbarné. (*x*)

Fontaine de Daphné. Voyez *Daphné*.

Fontaine d'Eliſée. C'eſt celle dont les eaux furent adoucies par Eliſée. (*y*) Elle coule dans la campagne de Jéricho, (*z*) & va tomber dans le Jourdain.

Fontaine d'Agar. C'eſt celle que l'Ange découvrit à Agar, lorſqu'elle erroit dans la ſolitude, au midy de Berſabée. *Geneſ.* XXI. 19.

Fontaine du Dragon. Elle étoit apparemment à l'orient de Jéruſalem. 2. *Eſdr.* II. 13. Voyez *Dragon*.

Fontaine de Samſon, qui ſortit du rocher nommé *la Dent machelière*, en Hébreu, *Machtés*, a ſubſiſté long-tems, & ſubſiſte peut-être encore à préſent dans la Tribu de Dan, prés du lieu nommé *Lechi*, c'eſt-à-dire, *la machoire*. Le Martyr Antonin & Glycas (*a*) mettent cette fontaine aux fauxbourgs d'Eléuthéropolis. Quelques Rabbins (*b*) la placent prés du torrent de Cédron, & d'autres prés de Tibériade. Saint Jérôme (*c*) ſemble mettre Moraſthi entre Socoth, & la fontaine de Samſon. Ce qui revient aſſez à ceux qui la mettent prés d'Eléuthéropolis.

[Fon-

(*q*) *Cant.* IV 15. (*r*) Voyez Doubdan, Breidembach, Adrichom, &c. (*ſ*) *Cant.* IV. 13.

(*t*) Cotovic. Eugéne Roger, le Brun, p. 272. (*u*) *Joan.* IV. 5. 6. (*x*) *Genes.* XV. 7. (*y*) *Num.* XX. 13. 24. *&c.* (*y*) 4. *Reg.* II. 19 20. (*z*) *Joſeph de Bello*, *l.* 5. *c.* 4. (*a*) *Glycas Annal. p.* 2. (*b*) *Vide Bochart. de animal. ſacr. part.* 1. *l.* 2. *c.* 15. (*c*) *Hieronym. Epitaph. Paulæ*, *p.* 64. *II.*

[FONTAINE. Dans un ſens métaphorique fontaine ſe met pour la génération, pour les enfans. *Que vos fontaines s'écoulent au dehors* (*d*); ayez une nombreuſe poſtérité. *O vous qui êtes ſortis des fontaines d'Iſraël*; (*e*) *Benedicite Domino de fontibus Iſraël.* Voyez auſſi Eccl. XII. 6. *Conteretur hydria ſuper fontem.*

Fontaine ſe dit auſſi de toutes ſortes de ſources d'eaux; par exemple: *Toutes les fontaines du grand abîme ſe rompirent* (*f*). *Fons hortorum, puteus aquarum viventium* (*g*). Une fontaine d'eau vive, ou *une fontaine de vie*; c'eſt une ſource d'eau vive, ſoit qu'elle ſorte de terre comme une fontaine, ou qu'elle ſoit au fond d'un puits. (*h*) *Fons ſanguinis*, le ſang d'une perſonne qui eſt incommodée d'une perte de ſang naturelle, ou autrement.]

FOREST D'EPHRAIM. Voyez *Ephraïm*, & 2. *Reg.* XVIII. 6.

FOREST DE HARETH, où David ſe retira. 1. *Reg.* XXII. 5. Elle étoit dans la Tribu de Juda.

FOREST DE BETHEL, d'où Eliſée fit ſortir des ours, qui dévorérent les enfans de Béthel, qui lui inſultoient. (*i*) On croit que cette forêt étoit voiſine de la ville de Béthel.

FOREST DU LIBAN. Outre la vraye forêt du Liban, où croiſſent encore aujourd'hui les cédres & d'autres arbres, l'Ecriture donne le nom de Forêt du Liban, à un Palais que Salomon avoit fait bâtir à Jéruſalem, (*k*) joignant le Palais de la fille du Roi d'Egypte. Salomon y faiſoit ſa demeure ordinaire, & toute la vaiſſelle qui étoit dedans, étoit de pur or. On lui donna le nom de *Palais de la Forêt du Liban*, ou à cauſe de la grande quantité de cédres qu'on y avoit employé, ou à cauſe de la multitude des colomnes dont il étoit ſoutenu.

(*d*) *Prov.* V 16. (*e*) *Pſalm.* LXVII. 27. (*f*) *Geneſ.* VII. 11. (*g*) *Cant.* IV. 15. (*h*) *Levit.* XX 18. & *Marc.* V. 29. (*i*) 4. *Reg.* II. 24. (*k*) 3. *Reg.* VII. 2. X. 17.

Quelques-uns mettent cette maiſon ou ce Palais dans les montagnes du Liban: mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'elle étoit dans Jéruſalem même; & ce qui le prouve encore évidemment, c'eſt que les trois cens boucliers d'or que l'on portoit devant Salomon, lorſqu'il alloit au Temple, étoient certainement dans une ſale de ce Palais. 3. *Reg.* X. 17.

FORNICATION. Ce terme ſe prend dans l'Ecriture non-ſeulement pour le crime d'impureté, mais auſſi pour l'idolâtrie, & pour toute ſorte d'infidélité commiſe contre Dieu. On confond aſſez ſouvent la fornication avec l'adultére: (*l*) *Uxor tua in civitate fornicabitur.* L'ancien & le nouveau Teſtament (*m*) condamnent toute ſorte d'impureté & de fornication, tant corporelle, que ſpirituelle; c'eſt-à-dire, tant celle qui ſe commet corporellement dans ſa chair, que celle qui ſe commet par l'idolâtrie, l'apoſtaſie, l'héréſie, l'infidélité envers Dieu.

FORTUNAT, dont il eſt parlé dans la premiére Epître de ſaint Paul aux Corinthiens, (*n*) vint de Corinthe à Ephéſe, pour y viſiter ſaint Paul. Nous ne ſçavons pas les particularitez ni de ſa vie, ni de ſa mort. Seulement ſaint Paul appelle Stéphane, Fortunat & Achaïque les prémices de l'Achaïe, & dit qu'ils s'étoient conſacrez au ſervice des Saints & de l'Egliſe. Ce furent Stéphane, Fortunat & Achaïque, qui porterent la premiére Epître de ſaint Paul aux Corinthiens.

[FORTUNE. On entend ſous le nom de Fortune une Divinité bizarre & aveugle, qui, ſelon les Payens, préſidoit à tous les événemens, & diſtribuoit les biens & les maux ſelon ſon caprice. Les anciens Grecs ne connoiſſoient pas cette vaine Divinité. On ne la trouve pas dans leurs livres. Ils attri-

(*l*) *Amos* VII. 17. (*m*) *Levit.* XXI. 7. *Deut.* XXII. 21. XXIII. 18. *Prov.* XXIII. 27. *Tob.* IV. 17. & 1. *Cor.* VI. 9. 13 15. *Coloſſ.* III. 5. *Hebr.* XIII. 4. (*n*) 1. *Cor.* XVI. 15. 17.

attribuoient aux Dieux le bien & le mal qui leur arrivoit. Les Auteurs ſacrez de l'ancien & du nouveau Teſtament n'ont point employé le mot de *Fortune* dans leurs livres, au ſens que nous lui donnons. Nous ne la faiſons entrer dans ce Dictionnaire, que parce qu'Iſaïe (*o*) reproche aux Hébreux d'avoir érigé des autels à la Fortune: *Qui ponitis Fortunæ menſam, & libatis ſuper eam.* Il eſt certain que du tems d'Iſaïe, ni le nom, ni la choſe de *Fortune* n'étoient pas connus parmi les Hébreux; auſſi le texte original porte: *Qui dreſſez une table à Gad, & qui rempliſſez vos vaſes de liqueurs pour en faire des libations à* Meni. Il eſt queſtion de ſçavoir qui étoient ces deux Divinitez *Gad* & *Meni*.

Il y a beaucoup d'apparence que *Gad* ſignifie le Soleil, & *Meni* la Lune. Le Soleil étoit le Dieu de la bonne fortune, auſſi-bien que la Lune: ces deux aſtres étoient conſidérez comme des principes heureux, & des Dieux bien-faiſans; & on croyoit que ceux qui étoient nez ſous l'aſpect de l'un ou de l'autre de ces deux aſtres, joüiſſoient d'une conſtante proſpérité. C'étoit la doctrine des Egyptiens & des Perſes, & apparemment auſſi des Syriens, puiſque *Liah* ayant fait épouſer Zelpha à Jacob, & en ayant eu par ſon moyen un fils, elle dit: *Heureuſement*, ou à la bonne fortune; (l'Hébreu, *dans Gad*) *& elle donna à ce fils le nom de Gad.* (*p*)

Kimchi & Abrabanel (*q*) diſent que chez les Arabes, l'étoile ou la planéte de Jupiter porte le nom de *Gad*, & que cet aſtre a des influences heureuſes pour ceux qui naiſſent ſous ſon aſpect. M. d'Herbelot (*r*) dit que les Arabes appellent *Sad*, ou *Saad*, la planéte de Jupiter, la plus heureuſe des planétes, que nos Aſtronomes appellent ordinairement *Fortuna major*; de même que la planéte de Venus eſt nommée *Sâd-Saghir*, *Fortuna minor*, la petite Fortune. Ils donnent à la même planéte de Jupiter le nom de *Moſchteri* (*ſ*); mais en terme d'horoſcope il l'appellent *Saad-Alſoud*, Fortune des Fortunes.

Les Perſans donnoient le nom d'*Ormozd* (*s*), au Genie qui préſide au premier jour de l'année ſolaire; c'eſt le même que les Grecs ont appellé *Oromaſdes*. Il étoit regardé par les ſectateurs de Mahomet, non ſeulement comme le bon Genie, mais comme le premier de la bonne Fortune; & *Zoharah*, qui eſt la Planéte de Venus, comme la Planéte de la petite Fortune. Ils oppoſoient *Ormozd*, ou Oromaſdes, Dieu de la bonne Fortune, à *Ahermen*, ou *Arimanios*, Dieu du mauvais Deſtin.

Pour revenir à *Gad* & *Meni*, dont parle Iſaïe, nous croyons que *Gad* des Syriens, étoit le même que *Sâd* des Arabes, & qu'Ormozd des Perſes; qu'il préſidoit à la bonne Fortune; qu'il ſignifioit le Soleil, ou la Planéte de Jupiter, & que *Meni* ſignifioit la Lune, ou la Planéte de Venus, & qu'elle répondoit à *Zoharah* des Perſes, ou à *Sâd-Saghir* des Arabes.

On honoroit ces Divinitez dans la Paleſtine, en dreſſant des tables à *Gad*, & en verſant des liqueurs en l'honneur de *Meni*. Demoſthene (*t*) nous apprend que chez les Grecs on ſacrifioit pour la bonne Fortune, ou pour obtenir quelque bonheur, à *Apollon*, qui préſide aux ruës: à *Latone* & à *Diane*. (on ſçait qu'Apollon étoit le Soleil, & Diane la Lune.) On leur dreſſoit des tables aux coins des ruës dans les carrefours, on leur offroit des coupes pleines de vin: on y brûloit des odeurs, on faiſoit des danſes, & on portoit des couronnes en leur honneur. Strabon (*u*) parle de pluſieurs Temples dédiez à *Men* ou à *Manus*, à Anaïs, ou Diane, ou la Lune,

(*o*) *Iſai.* LXV. 11. הערכים לגד שלחן והמסלאים למני ממסך (*p*) *Genes.* XXX. 11. בגד 70. συνέχυσα *Vulg. feliciter.* (*q*) *Vide Grot. in Geneſ* XXX. 11. (*r*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 728.

(*ſ*) *Idem. p.* 626. (*s*) *Idem. p.* 694. (*t*) *Demoſthen. contra Midiam, & adverſus Macartata.* (*u*) *Strabo. l.* 9. *p.* 352. *& l.* 12. *p.* 383.

Lune, qu'on voyoit dans l'Armenie, où le culte de cette Déeſſe étoit trés-commun.

Saint Jérôme (*x*) écrivant ſur le paſſage d'Iſaïe, que nous examinons, dit que c'eſt une ancienne coutume venuë du Paganiſme, & qui ſubſiſte encore dans preſque toutes les villes, ſur-tout en Egypte & à Alexandrie, de mettre aux coins des ruës le dernier jour de l'an, des tables couvertes de toutes ſortes de biens, & des coupes pleines de vin mêlé avec du miel, comme pour un heureux préſage de la nouvelle année. Jérémie (*y*) reproche aux Juifs d'offrir à la Reine du Ciel, c'eſt-à-dire, à la Lune, des gâteaux & des liqueurs. Voyez notre Commentaire ſur Iſaïe LXV. 11. On trouve ſouvent dans les anciens monumens (*z*), la Fortune répréſentée avec les marques du Soleil & de la Lune, avec celles d'Iſis, & accompagnée d'Hécaté, & avec deux étoiles qui pourroient bien être celles de Jupiter & de Venus, toutes deux conſacrées à la bonne Fortune.

FOSSE, *Fovea* ce nom ſe prend quelquefois pour le tombeau. La bouche de la femme étrangere *eſt comme une foſſe profonde* (*a*). *Celui contre qui Dieu eſt irrité, y tombera.* Et encore: (*b*) *Fovea profunda eſt meretrix, & puteus anguſtus aliena.* La priſon où Joſeph fut enfermé eſt auſſi nommée *fovea.* (*c*). *Dieu deſcendit avec lui dans la foſſe.* C'eſt un proverbe commun dans l'Ecriture (*d*): *Celui qui creuſe la foſſe y tombera.* Celui qui tend des piéges aux autres, y ſera pris lui-même. *Ils ont creuſé une foſſe pour m'y faire tomber, & ils y ſont tombez les premiers.* Il paroît que parmi les Hébreux on creuſoit ainſi ſouvent des foſſes, pour prendre les hommes & les bêtes.]

FOUET, FOULON & FOURMI. Voyez les, *pag.* 456. & 457. où ils ſe trouvent tranſpoſez.

[FRAPPER, ſe met très-ſouvent pour *mettre à mort.* David *frappa le Philiſtin*, il mit à mort Goliath. *Le Seigneur frappa Nabal*; il *frappa Oſa*: il les mit à mort. *Frapper* ſe met auſſi pour affliger; frapper de crainte, de peſte, de pauvreté, d'ulceres, de maladies, de playes. *Frapper une armée*, la battre, la mettre en déroute; *frapper le camp des Philiſtins*, le diſſiper, remporter la victoire ſur les Philiſtins. *Percutere fœdus*, à la lettre, *frapper l'alliance*; où contracter l'alliance; parce qu'ordinairement on tuoit des animaux, & on immoloit des victimes pour ratifier les alliances. Dieu frappa les Philiſtins *in poſteriora*, (*e*) il leur envoya les hémorroïdes ou d'autres maladies dans le fondement. *Frapper de la langue.* Jérémie XVIII. 18. *Venite & percutiamus eum linguâ*, accablons-le d'injures & d'outrages; répandons contre lui toutes ſortes de médiſances. *Frapper des mains* eſt quelquefois un geſte d'applaudiſſement & d'approbation, & d'autres fois un geſte & un mouvement de douleur, d'étonnement.

Frapper la joüe (*f*); *frapper du poing*, ne demande point d'explication; *frapper ſa cuiſſe* (*g*) marque de l'indignation, de la douleur, de l'étonnement. Frapper de la main contre la main; *percute manu ad manum* (*h*); ſignifie, marquez votre douleur en frappant des mains; (*i*) *Dieu les frappera par le ſouffle de ſa bouche.* Il les fera périr par ſon ſouffle. *Frapper la conſcience foible de votre frere* (*k*); lui cauſer des peines de conſcience, & l'expoſer à commettre quelque peché. *Frapper ſon cœur.* David frappa ſon cœur (*l*); il eut du ſcrupule d'avoir coupé l'extrémité de la caſaque de Saül. Voyez ci-après *Playe.*

FRAYEUR, ſe met quelquefois pour l'objet de la fureur. Auſſi on dit *la frayeur d'Iſaac*, pour marquer le Dieu que craignoit Iſaac (*m*). *Niſi Deus patris mei Abraham, & timor Iſaac adfuiſſet mihi, forſitan modò nudum me dimiſiſſes....* Dieu dit

(*x*) *Hieronym. in Iſai.* LXV. 11. (*y*) *Jerem.* VII. 18. & XLIV. 17. 18. (*z*) Antiquité expliquée t. 1. p. 310. 311. (*a*) *Proverb.* XXII. 14. (*b*) *Proverb.* XXIII. 27. (*c*) *Sap.* X. 13. (*d*) *Pſalm.* VII. 16. *Eccl.* X. 8. *Eccli.* XXVII. 29. (*e*) *Pſalm.* LXXVII. 66. (*f*) *Thren.* III. 30. (*g*) *Jerem.* XXXI. 19 (*h*) *Ezech.* XXI. 14. (*i*) *Iſai.* XI. 4. (*k*) 1. *Cor.* VIII. 12. (*l*) 1. *Reg.* XXIV. 6. (*m*) *Geneſ.* XXXI. 42.

qu'il envoyera ſa frayeur (*n*) devant ſon peuple, pour atterer & conſterner les peuples de Chanaan; que ſa terreur les mettra en fuite. Job dit que les terreurs de Dieu combattent contre lui (*o*); & le Pſalmiſte, que les frayeurs du Seigneur ont jetté la terreur dans ſon ame (*p*).

FRERE. Ce terme ſe prend non ſeulement dans ſa ſignification ordinaire & litterale, mais auſſi en général, pour un parent, un homme du même pays, de la même nation, & encore plus généralement pour un homme en général, pour notre prochain, dans l'idée que JESUS-CHRIST a voulu que nous ayons de tout le monde, & qu'il nous a commandé d'aimer comme nous-même.

FRERE ſe met auſſi quelquefois pour celui qui reſſemble à un autre dans le bien comme dans le mal (*q*): *Celui qui eſt mol & lâche dans ſes ouvrages, eſt frere de celui qui les diſſipe*, & qui ruine ſes affaires. Et Job (*r*); *J'ai été frere du dragon & compagnon des autruches.* Je les ai imitez dans leurs cris de douleur & dans leur fuite des hommes. Et l'Eccléſiaſtique (*ſ*): *Celui qui répand le ſang, & qui trompe l'ouvrier à gage, ſont freres.* Ces deux crimes ſont égaux.

FRERE ſe met auſſi pour l'ami, pour l'époux, comme la ſœur pour l'épouſe. *Quis mihi det te fratrem meum, ſugentem ubera matris meæ* (*t*)? Et: *Vulneraſti cor meum, ſoror mea ſponſa* (*u*). Et Job: (*x*) *J'ai dit à la vermine, vous êtes ma ſœur.* Et Salomon dans les Proverbes: (*y*) *Dites à la Sageſſe, vous êtes ma ſœur.*

Selon la Loy de Moyſe (*z*), le frere d'un homme mort ſans enfans étoit obligé d'épouſer la veuve de ſon frere, pour lui ſuſciter des enfans, afin que ſon nom & ſa mémoire ne fût pas éteinte dans Iſraël. Voyez ci-aprés l'article *Veuve.*

(*n*) *Exod. XXIII.* 27. *Deut. II.* 25. (*o*) *Job. VI.* 4. (*p*) *Pſalm. LXXXVII.* 17. (*q*) *Proverb. XVIII.* 9. (*r*) *Job. XXX.* 29. (*ſ*) *Eccli. XXXIV.* 27. (*t*) *Cant. VIII.* 1. (*u*) *Cant. IV.* 9. (*x*) *Job. XVII.* 14. (*y*) *Proverb. VII.* 4. (*z*) *Deut. XXV.* 7.

FROMAGE. Voyez ci-aprés l'article *Viande.*

FRONDE, en Latin *Funda.* Inſtrument de corde, dont on ſe ſert à jetter des pierres avec plus de violence. On attribuë l'invention de la fronde aux Phéniciens (*a*), ou aux habitans des Iſles Baléares, (*b*) nommées aujourd'hui Majorque & Minorque. Les Hébreux s'en ſont beaucoup ſervi autrefois: ceux de la Tribu de Benjamin avoient tant d'adreſſe à manier la fronde, qu'ils auroient adreſſé dans un cheveu, ſans que leur pierre s'en écartât le moins du monde (*c*). Cela eſt exagéré, je le veux; mais il prouve toujours leur extrême habileté à uſer de la fronde. On ſçait la gloire que David s'acquit, lorſqu'il terraſſa d'un coup de fronde le geant Goliath, qui étoit la terreur de tout Iſraël (*d*). L'Ecriture remarque que David étant à Siceleg (*e*), il lui vint une troupe de frondeurs habiles, qui ſe ſervoient de la main gauche comme de la droite. Ozias Roy de Juda avoit fait de grands amas d'armes dans ſes arſenaux (*f*), & en particulier d'arcs & de frondes à jetter des pierres.

FRONT. On dit *un front d'airain, un front de femme débauchée, un front endurci*, pour un impudent, un pécheur inſolent & endurci. Iſaïe (*g*): *Frons tua ærea.* Jérémie (*h*): *Frons mulieris meretricis.* Ezéchiel (*i*): *Domus Iſraël attrita fronte eſt.* Dieu dit à ce Prophéte qu'il lui rendra la face plus forte que celle des mauvais Iſraëlites, & le front plus dur que celui de ceux à qui il l'envoyoit.

On croit que Dieu imprima ſur le front de Caïn un ſigne pour le faire reconnoître (*k*); de même à peu près que Dieu fit marquer d'un Tau ſur le front ceux des Iſraëlites qui gémiſſoient, & qui ne prenoient point

(*a*) *Plin. l.* 7. *c.* 56. (*b*) *Vegetius de re militari. l.* 4. (*c*) *Judic. XX.* 16. (*d*) 1. *Reg. XVII.* 49. (*e*) 1. *Par. XII.* 2 (*f*) 2. *Par. XXVI.* 14. (*g*) *Iſai. XLVIII.* 4. (*h*) *Jerem. III.* 3. (*i*) *Ezech. III.* 7. 8. (*k*) *Geneſ. IV.* 15.

point de part aux déſordres de leurs freres (*l*); & que dans l'Apocalypſe (*m*) Dieu fait marquer ſes Elûs d'un ſigne ſur le front, afin qu'on ne les confonde pas avec les pécheurs.

FRONTAUX. C'eſt un quarré de peau de veau dure, qui renferme quatre morceaux de parchemin, ſur leſquels les Juifs écrivent quatre paſſages de la Loy, & qu'ils mettent ſur le front. Voici comme Leon de Modéne (*n*) décrit les frontaux. On écrit ſur quatre morceaux de parchemin, avec de l'encre fait exprès, & en lettres quarrées, ces quatre paſſages, un ſur chaque morceau: 1o. (*o*) *Conſacrez-moi tous les premiers-nez des hommes, &c.* depuis le commencement du chapitre XIII. de l'Exode, juſqu'au ℣. 10. 2o. Depuis le ℣. 11. du même chapitre, juſqu'au ℣. 16. *Et lorſque le Seigneur vous aura fait entrer dans le pays des Chananéens*, & ce qui ſuit. 3o. Depuis le ℣. 4. du chapitre VI. du Deutéronome: *Ecoutez, Iſraël, le Seigneur votre Dieu eſt le ſeul Dieu*; & ce qui ſuit juſqu'au ℣. 9. du même chapitre. 4o. Depuis le ℣. 13. du chapitre XI. du même Livre: *Si vous obéïſſez à tous les commandemens que je vous fais, &c.* juſqu'à la fin du ℣. 21. du même chapitre; & tout cela pour obéïr à ces paroles de Moyſe (*p*): *Ces commandemens ſeront comme un ſigne dans votre main, & comme quelque choſe qui eſt pendu entre vos yeux, afin que vous vous en ſouveniez.*

On attache enſemble ces quatre petits morceaux de parchemin, & on en forme un quarré ſur lequel on écrit la lettre *Schin* ש, puis on met par-deſſus un petit quarré de peau de veau dure, d'où il ſort deux courroies larges d'un doigt, & longues d'une coudée & demie, ou environ. Ce quarré ſe met ſur le milieu du front, & les courroies après avoir ceint la tête, font un nœud en forme de la lettre ד, puis viennent ſe rendre devant l'eſtomach. On l'appelle *Teffila-Schel-Roſch*, ou Tephila de la tête. Les plus dévots le mettent non ſeulement à la priere du matin, mais auſſi à celle du midi; mais le commun des Juifs ne le met qu'à la priere du matin. Il n'y a que le Chantre de la Synagogue qui eſt obligé de le porter à midi comme au matin. Voyez l'article *Théphilim*.

On demande ſi l'uſage des frontaux & des autres phylactéres a été ordonné à Moyſe, comme une obſervation littérale & d'obligation; en ſorte que de tout tems les Hébreux les ayent portez, ou ayent été obligez de les porter. Les ſentimens ſont partagez ſur cela. Ceux qui en croyent l'uſage d'obligation rigoureuſe, ſe fondent ſur le texte de Moyſe, qui en parle d'une maniére poſitive, & comme des autres préceptes de la Loy: il veut qu'on écrive les commandemens de Dieu ſur les portes des maiſons, qu'on les écrive comme un ſigne ſur ſes mains, & comme un ornement ſur ſon front (*q*). S'il y a obligation d'écrire ces commandemens ſur ſa porte, comme le texte l'inſinuë, il n'y en a pas moins pour les écrire ſur ſes mains & ſur ſon front. Du tems de JESUS-CHRIST l'uſage en étoit tout commun, non ſeulement dans la Judée, mais auſſi parmi les Juifs Indiens, Perſes & Babyloniens, ſelon ſaint Jérôme (*r*). Et long-tems auparavant les Docteurs que le Grand Prêtre Eléazar (*ſ*) envoyoit à Ptolomée Philadelphe Roy d'Egypte, parloient de ces phylactéres comme d'une choſe reçuë de tout tems parmi eux & en rapportoient le commencement à Moyſe.

On ajoute (*t*) pour confirmer ce ſentiment, que du tems de Moyſe les Payens étoient chargez d'amulettes, ou de préſervatifs, remplis de ſuperſtitions, & meme de choſes ſales & honteuſes; que pour gué-

(*l*) *Ezech. IX. 4.* (*m*) *Apoc. VII. 3. IX. 4.* (*n*) Leon de Modene cérémonies des Juifs 1. part. C. XI. art. 4. (*o*) *Exod. XIII. 1. & ſeq.* (*p*) *Exod. XIII. 16.*

(*q*) *Exod. XIII. 16.* (*r*) *Hieronym. in Matt. XXIII. Ita & Theophylact.* (*ſ*) *Eleazar apud Euſeb. præpar. l. 8. c. 9.* (*t*) *Vide Ligfoot, Horæ. Hebr. in Matt. Scaliger. &c.*

guérir ſon peuple de ces mauvais uſages, ou pour les prévenir & les en garantir, il lui ordonna de porter ſur leurs mains & ſur leurs fronts des phylactéres, ou préſervatifs d'une autre ſorte, c'eſt-à-dire, les paroles ſaintes de ſes ordonnances.

D'autres ſoutiennent au contraire que les préceptes de Moyſe qui parlent de ces écritures ſur les portes, des ſignes ſur la main, & des frontaux entre les yeux, ſe doivent prendre dans un ſens allégorique & figuré, pour dire qu'il faut être fort ſoigneux à conſerver le ſouvenir de la Loy de Dieu, & à obſerver ſes commandemens; qu'il faut les avoir toujours préſens, & ne les oublier jamais. Il eſt certain qu'avant la captivité de Babylone, on n'en voit pas la moindre trace dans l'hiſtoire des Juifs. Jamais les Prophétes n'ont invectivé contre l'omiſſion ou la négligence de cette pratique: jamais il n'en a été queſtion dans les réformes des mœurs des anciens Hébreux. On ignore le tems auquel on a écrit l'ouvrage qui contient l'hiſtoire de la prétenduë verſion des Septante, & de la miſſion des ſoixante-dix Docteurs par le Grand Prêtre Eléazar: mais les Sçavans ſont aujourd'hui aſſez d'accord, que toute cette hiſtoire eſt faite à plaiſir, & qu'elle n'eſt guéres plus ancienne que Joſeph & Philon. L'uſage reçu & preſque général dans tout l'Orient du tems de notre Seigneur, de porter des phylactéres & des frontaux, ne décide ni pour l'antiquité de cette pratique, ni pour ſon utilité. JESUS-CHRIST ne l'a pas abſolument condamnée; elle eſt d'elle-même fort indifférente; mais il en a condamné l'abus, qui conſiſtoit en ce que les Phariſiens les portoient avec affectation, & plus grands que le commun des Juifs. Encore aujourd'hui les Juifs Caraïtes, qui ne s'attachent qu'à la lettre de la Loy, & mépriſent les vaines traditions des Phariſiens, appellent les autres Juifs *des ânes brideż*, parce qu'ils portent de ces Téphilims & de ces frontaux (v). On peut voir ci-après *Phylactéres.*]

(v) Simon addit. au Supplem. à Léon de Modene. p. 224.

FOUET. Le ſupplice du foüet étoit fort commun chez les Hébreux. Moyſe ordonne (u) que celui qui aura mérité la peine du foüet, ſoit condamné par les Juges *à être couché par terre, & battu de verges en leur préſence, autant que la faute le demandera; en ſorte néanmoins qu'on n'excéde pas le nombre de quarante coups; afin que vôtre frere ne ſorte pas de devant vous indignement déchiré.* Il y avoit deux maniéres de donner le foüet: l'une avec des lanières, ou des foüets de cordes, ou de cuir; & l'autre, avec des verges, ou des branches de quelque arbre.

Les Rabbins croyent que les fautes ordinaires commiſes contre la Loi, & ſoumiſes à la peine du foüet, étoient punies, non à coups de verges, mais à coups de foüet; ils comprent juſqu'à cent ſoixante & huit fautes ſoumiſes à cette peine, (x) & ils tiennent que toutes les fautes punissables, auſquelles la Loi n'attache pas la peine de la mort, s'expient par le foüet. On dépoüilloit le coupable depuis les epaules, juſqu'à la ceinture, & on le lioit par les bras à une colomne aſſez baſſe, afin qu'il fût panché, & que l'exécuteur pût aiſément frapper ſur ſon dos. Il y en a qui ſoutiennent qu'on ne donnoit jamais ni plus, ni moins de trente-neuf coups; mais que dans les grandes fautes, on frappoit avec plus de force. Mais d'autres croyent que lorſque la faute, ou d'autres circonſtances le demandoient, on pouvoit ajoûter à ce nombre de coups. Saint Paul (y) nous apprend qu'il a reçu à cinq occaſions différentes, trente-neuf coups de foüet de la part des Juifs; ce qui inſinuë que ce nombre étoit fixe, & qu'on ne le paſſoit point.

Le même Apôtre marque clairement au même endroit, le châtiment des verges, diffé-

(u) *Deut.* XXV. 2. (x) *Vide, ſi lubet, Selden. l.* 2. *c.* 13. *de Synedriis, & Schikard. de jure Reg. c.* 2. *Theorem.* 7. (y) 2. *Cor.* XI. 24.

différent de celui du foüet. *Ter virgis cæſus ſum.* Et lorſqu'il fut arrêté par les Juifs dans le Temple, le Tribun des troupes Romaines étant accouru pour le tirer des mains des Juifs, & voulant ſçavoir la raiſon du tumulte qui étoit arrivé à ſon occaſion, le fit lier, & étendre par terre, pour lui donner la queſtion, & pour le faire frapper de verges; (z) car c'eſt ainſi que les Romains donnoient la queſtion ordinaire. La baſtonade, que l'on donnoit quelquefois ſur le dos, & que l'on donne aujourd'hui dans l'Orient ſur la plante des pieds élevez en haut, pendant que le patient eſt couché ſur le ventre; cette peine eſt différente de la flagellation, ou du foüet.

Les Rabbins enſeignent que la peine du foüet n'étoit pas ignominieuſe parmi eux, & qu'on ne la pouvoit reprocher comme une tache à ceux qui l'avoient ſoufferte. Ils prétendent qu'aucun Iſraëlite, pas même le Roi, ou le Grand-Prêtre n'étoit diſpenſé de cette Loi, lorſqu'il étoit tombé dans quelque faute qui méritoit qu'on la lui fît ſubir. Mais il faut l'entendre de la peine du foüet, qu'ils donnoient dans leurs Synagogues, & qui étoit plûtôt une peine légale & particuliére, qu'un ſupplice public, & honteux. Philon (a) parlant de la maniére donc Flaccus traita les Juifs d'Aléxandrie, dit qu'il leur fit ſouffrir la peine du foüet; qui n'eſt, dit-il, pas moins inſupportable à un homme libre, que la mort même. Nôtre Sauveur parlant des douleurs & des ignominies de ſa paſſion, met d'ordinaire ſa flagellation au premier lieu. (b)

FOULON. *Champ du Foulon, fontaine du Foulon.* Voyez *Rogel.* Ce terme ſignifie un foulon. La fontaine du Foulon étoit ou celle de Siloë, ou une de ſes branches.

FOURMI, inſecte fort commun, qui a fourni au Sage le ſymbole de la vie laborieuſe & diligente. (c) Voyez auſſi *Prov.* xxx. 24. 25. où le Sage reléve la ſageſſe de la fourmi, qui amaſſe pendant l'été de quoi ſe nourrir pendant l'hyver.

FRUIT. Voyez *Pomme.*

[FRUIT. Le fruit marque quelquefois la récompenſe. *Si utique eſt fructus juſto* (d). Et Salomon (e): *Comedent fructus viæ ſuæ:* Ils recevront la récompenſe de leur mauvaiſe conduite. *Le fruit du ventre* ſignifie les enfans. (f) *De fructu ventris tui ponam ſuper ſedem tuam. Le fruit des lévres;* la peine ou la récompenſe de ſes paroles, ſelon qu'elles ſont bonnes ou mauvaiſes. Je viſiterai le fruit du grand cœur du Roy d'Aſſyrie: (g) *Viſitabo ſuper fructum magnifici cordis Regis Aſſur:* Je le punirai des diſcours inſolens qu'il a tenus contre moi. *Le fruit incirconcis* (h), ou impur, dont il eſt parlé dans le Lévitique, eſt le fruit des trois premieres années d'un arbre nouvellement planté. Il étoit ceuſé foüillé, & il n'étoit pas permis d'en manger pendant tout ce tems. La quatriéme année on l'offroit au Seigneur; après quoi il étoit commun & d'un uſage ordinaire. *Les fruits de l'eſprit*, dont parle ſaint Paul (i), *ſont; la charité, la joie, la paix. Les fruits de la juſtice*, dont parle le même Apôtre, (k) *ſe ſement dans la paix* du ſaint Eſprit. Les paſſions déréglées & les ſentimens de la chair produiſent des fruits de mort: (l) *Ut fructificarent morti.* Elles donnent la mort à l'ame.]

FUITE DE JESUS-CHRIST EN EGYPTE. Aprés la purification de Marie, & la préſentation de JESUS-CHRIST au Temple, l'Ange du Seigneur apparut en ſonge à Joſeph, & lui dit: (m) *Prenez l'Enfant & ſa Mere, & fuyez en Egypte, & demeurez-y juſqu'à ce que je vous avertiſſe*

(z) Act. XXII. 24. 25. (a) *Philo in Flacc. & de ſpecialib. legib.* (b) *Matt.* XX. 19. *Marc.* X. 34. *Luc.* XVIII. 32.

(c) *Prov.* VI. 6. (d) *Pſalm.* LVII. 12. (e) *Proverb.* I. 31. (f) *Pſalm.* CIII. 13. (g) *Iſai.* X. 12. (h) *Levit.* XIX. 23. פרי ערלים (i) *Galat.* V. 22. (k) *Philipp.* I. 11. *Jacob.* III. 18. (l) *Rom.* VII. 5. (m) *Matt.* II. 3. 4. &c.

d'en ſortir ; car Hérode doit chercher à ôter la vie à l'Enfant. Joſeph obéït incontinent, & ſe retira en Egypte. Hérodes quelques jours aprés fit mourir dans Bethléem, & dans ſa banlieuë, tous les enfans mâles qui étoient au-deſſous de deux ans, & mourut lui-même cinq ou ſix mois aprés, vers la Fête de Pâque. Alors l'Ange avertit Joſeph de revenir en Judée, & lui dit que ceux qui cherchoient à faire périr l'enfant étoient morts. Ainſi ſelon nôtre Chronologie, en fixant la fuite de JESUS-CHRIST en Egypte, au trois ou quatriéme Février, & ſon retour en Judée vers le deuziéme Avril, cette fuite n'a été que d'environ deux mois.

Le faux Evangile de l'enfance de JESUS, eſt rempli de prétendus miracles, & de circonſtances merveilleuſes, qu'on prétend être arrivées dans le voyage de JESUS-CHRIST en Egypte ; mais nous ne faiſons aucun cas de ces fictions, plus propres à détruire, qu'à édifier. Les Peres (*n*) ont dit qu'à l'arrivée de JESUS-CHRIST dans l'Egypte, les Idoles étoient tombées ; & qu'il étoit allé juſqu'à Hermopole dans la Thébaïde. On montre encore aujourd'hui à deux milles du Caire une fontaine, que l'on croit avoir été produite par JESUS-CHRIST enfant, où la ſainte Vierge lava ſes langes. C'eſt ce qui ſe lit auſſi dans l'Evangile de l'enfance, & dans quelques Anciens.

[FUITE DE JESUS-CHRIST EN EGYPTE. Les Egyptiens (*o*) tant Chretiens que Mahométans, ont une tradition qui porte que JESUS-CHRIST a bâti la ville de *Bahana* dans la Thébaïde inférieure, proche de *Fioum*, de même que le Patriarche Joſeph à bâti cette derniere ; que c'eſt à Bahana que JESUS-CHRIST a appellé ſes Apôtres, qui prêchoient ſur le fleuve du Nil ; qu'il y regna en perſonne, & y laiſſa ſes Apôtres pour ſes ſucceſſeurs dans cet Etat. Les Juifs ont été long-tems poſſeſſeurs de cette ville, comme ſucceſſeurs prétendus des diſciples de JESUS-CHRIST. Elle eſt aſſiſe ſur un lac qui ſe forme de la décharge des eaux du Nil, & ce lac eſt nommé par les gens du pays, *Mer de Joſeph.* Il eſt ſi couvert d'arbres fruitiers, qu'on ne l'apperçoit que de fort près.

D'autres croyent que JESUS-CHRIST ſe retira à la Matharée durant ſa fuite. Voyez *Matharée.* L'Evangile de l'enfance de JESUS (*p*), dit qu'à l'arrivée du Sauveur, l'idole de la ville où il arriva tomba d'elle-même, & que le démon publia ſon arrivée. Euſébe (*q*) & ſaint Athanaſe (*r*), & après eux pluſieurs anciens ont avancé qu'alors toutes les idoles de l'Egypte furent renverſées. On applique à cet événement ce paſſage d'Iſaïe XIX. 1. *Ecce Dominus aſcendet ſuper nubem levem, & ingredietur Ægyptum, & commovebuntur ſimulachra Ægypti à facie ejus.* Et Jérémie XLIII. 13. *Et conteret ſtatuas domûs ſolis quæ ſunt in terra Ægypti ; & delubra deorum Ægypti comburet igni.*]

FULVIE, Dame Romaine, qui ayant embraſſé la Religion des Hébreux, donna de l'or & de la pourpre à quelques Juifs qui l'avoient inſtruite, dans l'intention qu'on envoyeroit ces choſes au Temple de Jéruſalem. Mais ces Juifs retinrent ce preſent, & en firent leur profit ; ce qui ayant été rapporté à l'Empereur Tibére, fut cauſe de l'Edit qu'il donna pour chaſſer tous les Juifs de la ville de Rome. (*ſ*)

FUNERAILLES. Voyez *Morts.*

(*n*) *Athanaſ. in Gent. t.* 2. *ad maxim.* 1. *Cyrill. in Jeroſolym. Catech.* 10. *vitæ PP. t.*2. *c.*7. *Hieronym. in Iſai* XIX. 1. *Sozomen. l.* 5. *c.* 21. (*o*) D'Herbelot Bibl. Orient. *p.* 171.

(*p*) *Evang. Infantiæ, apud Fabric. t.* 1. *Apocryph. N.T. p.* 175.176. (*q*) *Euſeb. demonſtr. Evang. l.*6. *c.* 20. *& l.* 9. *c.* 2. (*r*) *Athanaſ. de Incarnat. Verbi. t.* 1. (*ſ*) *Antiq. l.* 18. *c.* 5.

GAAL.

G.

GAAL, fils d'Obed, étant venu dans la ville de Sichem pour ſecourir les Sichémites contre Abimélech fils de Gédéon, (*a*) inſpira à ceux de la ville une nouvelle confiance, (*b*) en ſorte qu'ils commencérent à ſortir, à ravager les vignes & les campagnes; & parmi leurs feſtins & leurs réjoüiſſances, ils faiſoient des imprécations contre Abimélech. Gaal ſe diſtinguoit entre tous les autres, & crioit: Qui eſt Abimélech, & quelle eſt Sichem pour lui être aſſujettie? Qui m'établira ſur ce peuple pour exterminer Abimélech? Zébul Gouverneur de la ville de la part d'Abimélec, ayant oüi ces diſcours, en informa Abimélech, qui vint contre lui avec une armée. Gaal ſortit de la ville, & ſe tint d'abord auprés de la porte, n'étant pas bien sûr, ſi ce qui paroiſſoit de loin, étoit l'armée d'Abimélech. Mais Abimélech étant proche, Gaal s'avança pour le combattre. Il fut vaincu, & obligé de prendre la fuite. Il voulut ſe retirer dans Sichem, mais Zébul l'en empêcha; & l'Ecriture ne dit pas ce qu'il devint depuis ce tems.

GAAS, montagne du lot d'Ephraïm, au nord de laquelle étoit Thamnat-ſaré, lieu célébre par le tombeau de Joſué. (*c*) Euſébe dit qu'encore de ſon tems on montroit le tombeau de Joſué prés de *Thamnat*.

GAAS, *torrent*, ou *vallée de Gaas*, dont il eſt fait mention 2. *Reg.* XXIII. 30. & 1. *Par.* XXXII. étoit apparemment au pied de la montagne de Gaas; *Haddaï*, ou *Huraï*, étoit de la vallée de Gaas.

GABA, ville ſituée au pied du mont Carmel, entre Ptolémaïde & Céſarée. Joſeph (*d*) dit qu'on l'appelloit auſſi *la ville des Cavaliers*, parce qu'Hérode l'avoit donnée pour retraite à ſes cavaliers vétérans. M. Réland croit que c'eſt la même que *Caïpha*, ou *Hepha*, au pied du mont Carmel, du côté qui regarde la ville & le port de Ptolémaïde. Le Géographe Etienne parle de la ville de *Gabé*, qu'il attribuë à la Galilée. Euſébe (*e*) met une petite ville de *Gaba*, ou *Gabé*, à ſeize milles de Céſarée de Paleſtine, du côté du grand Champ de Légion. Si c'eſt-là *Gaba*, ou *Gabé*, dont parlent Joſeph & Etienne, elle doit être au midi du Carmel, & je ne vois pas comment elle peut appartenir à la Galilée.

GABAA en Hébreu, ſignifie une colline, ainſi l'on ne doit pas être ſurpris de voir dans un pays de montagnes comme la Judée, un ſi grand nombre de lieux nommez Gabaah, Gabaon, Gabath, Gabbathon, Gabbat, Gabbata, Gabé. Tout cela ne ſignifie qu'une hauteur; & quelquefois dans l'Ecriture, des noms propres appellez Gabaa, ſont traduits par, *les hauteurs*. Par exemple, Zacharie XIV. 10. *Revertetur omnis terra de colle Remmon ad auſtrum Jeruſalem.* L'Hébreu: *Toute la terre reviendra, depuis Gabaa, juſqu'à Remmon.* Et au

(*a*) An du Monde 2771. avant J. C. 1229. avant l'Ere vulg. 1133. (*b*) *Judic.* IX. 26. & *ſeq.* (*c*) *Joſue* XXIV. 30.

(*d*) *Lib.* 2. *c.* 19. & *l.* 3. *c.* 2. *de Bello.* (*e*) *Euſeb. ad vocem Gabaon.*

contraire, *Gabaa* marquée 2. *Reg.* VII. 1. comme une ville, n'eſt autre que la hauteur de Cariat-iarim.

GABAA, ville de la Tribu de Benjamin, (*f*) célébre par plus d'un endroit. Elle donna naiſſance à Saül premier Roi d'Iſraël, d'où vient qu'on l'appelle aſſez ſouvent *Gabaa* de *Saül*, ou Gabaa patrie de Saül.

Elle eſt auſſi fameuſe par ſes crimes, & ſur tout par celui qu'elle commit envers la femme d'un jeune Lévite, qui étoit venu loger à Gabaa. (*g*) D'abord perſonne n'offrit le couvert à ces étrangers, & ils demeurerent ſur la place juſqu'a ce qu'un vieillard les pria de venir dans ſa maiſon. (*h*) A peine avoient-ils ſoupé, que tous ceux de la ville vinrent environner la maiſon du vieillard, demandant avec de grands cris, qu'il fit ſortir ces gens qui étoient dans ſa maiſon, diſant qu'ils les vouloient connoître. Ils cachoient ſous ce terme une action honteuſe & abominable. Le vieillard fit ce qu'il put pour les détourner de ce mauvais deſſein; & voyant qu'ils ne l'écoutoient point, il leur dit: J'ai une fille qui n'eſt point mariée, & cet homme a ſa femme, je les amenerai vers vous, & vous les aurez pour ſatisfaire vôtre paſſion. Je vous prie ſeulement de ne pas commettre à l'égard d'un homme, un crime ſi déteſtable. En même-tems le Lévite leur amena lui-même ſa femme, & l'abandonna à leurs outrages. Et aprés avoir abuſé d'elle toute la nuit, ils la laiſſérent; & cette femme étant revenuë à la maiſon où logeoit ſon mari, elle tomba morte les bras étendus ſur le ſeüil de la porte.

Son mari l'ayant trouvée en cet état, la prit, & l'emporta ſur ſon âne dans ſa maiſon, la coupa en douze morceaux, qu'il envoya à chacune des douze Tribus d'Iſraël. Alors les onze Tribus aſſemblées, demandérent que ceux de Benjamin leur livraſſent les coupables, afin qu'on en fit un exemple. Mais au lieu d'exécuter une choſe ſi raiſonnable, ils ſe mirent en état de défendre par les armes ceux de Gabaa; d'où s'enſuivit une guerre qui faillit à ruiner entiérement la Tribu de Benjamin. Voyez *Judic. Cap.* XX. & XXI.

[Les Benjamites mirent ſur pied une armée de vingt-cinq mille hommes, ſans compter les habitans de Gabaa qui étoient au nombre de ſept cens, combattant également de la main gauche comme de la droite, & ſi habiles frondeurs qu'ils auroient pu frapper un cheveu d'un coup de pierre (*i*). L'armée d'Iſraël étoit compoſée de quatre cens mille hommes; elle s'aſſembla à Silo, où étoit l'Arche du Seigneur, pour le conſulter & ſçavoir qui ſeroit leur Général? Le Seigneur répondit: *Que Juda ſoit votre Général.*

Le lendemain dès la pointe du jour les enfans d'Iſraël s'étant mis en campagne, vinrent camper près de Gabaa, & commencerent à battre la ville; mais les Benjamites firent une ſortie ſur eux, & leur tuérent vingt-deux mille hommes. Les Iſraëlites conſternez allerent pleurer juſqu'à la nuit devant le Seigneur, (car l'Arche avoit été tranſportée de Silo au camp devant Gabaa.) Là ils le conſulterent, en diſant: Devons-nous combattre encore les enfans de Benjamin nos freres? Le Seigneur répondit: *Marchez contre eux, & leur livrez bataille.* Le lendemain ils s'avancerent donc en ordre de bataille vers Gabaa; les habitans avec les Benjamites ſortirent de la ville, & tomberent ſur eux avec tant d'impétuoſité, qu'ils leur tuerent encore dix-huit mille hommes. Alors les en-

(*f*) *Joſue* XVIII. 24. 1. *Eſdr.* II. 26. 2. *Eſdr.* VII. 30. (*g*) Vers l'An du Monde 2591. avant J. C 1409. avant l'Ere vulg. 1413. (*h*) *Judic.* XIX.

(*i*) *Judic.* XX. 16.

enfans d'Iſraël entiérement conſternez, vinrent devant l'arche, & s'étant aſſis, y pleurerent & jeûnerent juſqu'au ſoir, offrirent des holocauſtes, & des hoſties pacifiques, & conſulterent encore le Seigneur, par le moyen de Phinées qui étoit alors Grand-Prêtre, & lui dirent: Devons-nous encore combattre nos freres les enfans de Benjamin, ou demeurer en repos? Le Seigneur leur répondit: *Marchez contre eux, car demain je les livrerai entre vos mains.*

Ils partagerent leur armée en trois corps: l'un fut mis en embuſcade derriere la ville, afin d'y entrer, & d'y mettre le feu, d'abord que les habitans en ſeroient ſortis; l'autre compoſé de dix mille hommes, devoit ſe préſenter devant la ville, avec ordre de lâcher pied dès que ceux de Gabaa ſeroient en leur préſence; le troiſiéme corps qui étoit le plus conſidérable, & qui compoſoit le gros de l'armée, étoit caché dans un lieu appellé Baalthamar, & ne devoit paroître que lorſque les Benjamites ſeroient éloignez de la ville, & attirez en pleine campagne par les dix mille hommes qui devoient feindre de prendre la fuite.

Le ſtratagême réüſſit comme on l'avoit projetté: ceux de Gabaa étant ſortis avec leur audace ordinaire, ſe mirent à pourſuivre les fuyards ſans prendre aucune précaution pour la défenſe de leur ville: ceux qui étoient derriere en embuſcade y entrerent ſans réſiſtance, & y mirent le feu. Alors les autres qui avoient fait ſemblant de fuir, voyant la fumée de la ville, firent volte-face, & étant ſoutenus par le gros de l'armée qui étoit à Baalthamar, & qui parut en même-tems, ils tomberent ſur les Benjamites, & en firent un grand carnage; ceux qui voulurent regagner leur ville, ſe trouverent enveloppez, & taillez en pieces par ceux qui venoient d'y mettre le feu. Il y eut en cette occaſion dix-huit mille hommes des Benjamites paſſez au fil de l'épée. Comme leur armée fut diſperſée en divers endroits, on en tua encore dans une rencontre cinq mille, & deux mille dans un autre endroit; ainſi le nombre des morts ce jour-là fut de vingt-cinq mille hommes. Ceux qui purent échapper ſe retirerent ſur le rocher de Remmon. Les Iſraëlites enſuite entrerent dans Gabaa, & firent tout paſſer au fil de l'épée depuis les hommes juſqu'aux bêtes, & toutes les villes & villages de la Tribu de Benjamin furent traitez de même, & conſumez par le feu.

☞ (*k*) Rien n'étoit plus juſte que cette guerre des onze Tribus, qui ne prirent les armes contre celle de Benjamin que pour vanger un crime énorme & abominable: auſſi lorſqu'ils furent à Silo, où étoit le Tabernacle & l'Arche du Seigneur, pour le conſulter & ſçavoir qui les commanderoit en chef, il leur répondit (*l*) *Que Juda ſoit votre Général*, marque évidente que le Seigneur agréoit cette guerre; cependant les onze Tribus qui compoſoient une armée ſi formidable, furent deux fois battuës honteuſement devant Gabaa, par une armée qui leur étoit infiniment inférieure, & perdirent quarante mille hommes dans ces deux actions. Cela étonne & paroît ſurprenant, car Dieu n'eſt point protecteur du crime: les Interprétes ſe tirent d'affaire du mieux qu'ils peuvent ſur ces deux victoires remportées ſi près l'une de l'autre par les Benjamites. Dom Calmet dit dans ſon Commentaire „ que les Iſraelites ne demandent „ point d'abord au Seigneur, s'il a pour „ agréable qu'ils faſſent la guerre à leurs „ freres; qu'ils s'aſſemblent, & prennent „ d'eux-mêmes leur réſolution, ce qui fut „ cauſe de leur mauvais ſuccès. Il ajoute „ que l'on auroit ſujet d'en être ſurpris, ſi „ l'on ne ſçavoit que les jugemens de l'Eter-

(*k*) Obſervations ſur la guerre des onze Tribus contre les Benjamites à Gabaa. *Judic.* XX. (*l*) *Ibid.* ℣. 18.

„nel ſont bien au-deſſus de ceux des hom-„mes, & que ſouvent nos deſſeins les plus „juſtes, & nos intentions les plus ſaintes, „ne ſont point ſuivies du ſuccés qu'on „croyoit avoir droit d'eſpérer, afin que „l'homme apprenne à s'humilier, à ſe dé-„fier de ſes forces, & à mettre ſa con-„fiance non pas dans ſa juſtice, ni dans „la force de ſon bras, mais dans la mi-„ſericorde & dans la protection du Tout-„puiſſant. Cette Morale eſt excellente, mais dans un cas pareil, où l'innocence opprimée & le ſang répandu crioient vengeance au ciel, & réünifſoient tous les eſprits pour punir un crime qui faiſoit horreur, falloit-il aller conſulter le Seigneur? Il eſt vrai qu'ils avoient toujours coutume de le conſulter, mais c'étoit dans des choſes qui paroiſſoient douteuſes (*l*), comme on le voit ici, quand il s'agit de choiſir un Général: il falloit que Dieu le nommât ou le déſignât, afin que les autres Chefs des Tribus lui fuſſent ſoumis, & que l'envie de commander ne vînt à les deſunir. De plus l'Ecriture ne les accuſe d'aucun crime: Phinées qui étoit Grand Prêtre, n'auroit pas manqué de le leur reprocher, lorſqu'ils furent le trouver pour conſulter le Seigneur; ils n'avoient rien fait contre les Benjamites leurs freres, qui ne fût ſelon les regles de l'équité & le droit des gens, ils avoient envoyé des Ambaſſadeurs pour leur demander les coupables, afin de les punir, mais ſur leur refus ils voyent bien qu'il en faut venir à une guerre ouverte. Ils s'aſſemblent, ils vont conſulter le Seigneur, ils lui demandent un Général, il le nomme, n'eſt-ce pas lui demander ſa protection, & lui faire connoître qu'ils ne prennent les armes que pour venger ſon honneur, & punir les auteurs & les défenſeurs d'un crime déteſtable? Cependant ils ſont battus; ils recourent à lui, il leur ordonne de combattre une ſeconde fois, ils ſont encore battus: Dieu les trompe-t-il? Je n'ai garde de le croire, je penſe comme le ſavant Commentateur, *Que les jugemens de Dieu ſont bien au-deſſus de ceux des hommes, & que ſes voies ſont incompréhenſibles.* Mais venons préſentement aux actions.

Le Seigneur ayant nommé Juda pour commander les enfans d'Iſraël, *ils marcherent dès la pointe du jour, & vinrent ſe camper près de Gabaa; s'avançant de-là pour combattre les enfans de Benjamin, ils commencerent à battre la ville* (*m*). Je croirois volontiers qu'ils environnerent d'abord la ville pour en faire le ſiége, & pour l'inſulter de toutes parts, en l'attaquant par la ſappe & par l'eſcalade; car la méthode des Juifs, dès qu'il s'agiſſoit de ſiége, étoit d'inveſtir la place de toutes parts, & de tirer des lignes de circonvallation, ou de contrevallation, ſelon les craintes. Ceux de Gabaa, ſuivant les apparences, profiterent du moment favorable pour faire une ſortie générale, afin de ne pas avoir toute l'armée d'Iſraël ſur les bras; de ſorte qu'ils tomberent ſur une partie de cette prodigieuſe armée, qu'ils mirent en fuite, & dont ils tuerent vingt-deux mille hommes.

Après cette premiere déroute les Iſraëlites ſe retirerent dans leur camp. *Le lendemain*, dit l'Auteur ſacré, (*n*) *s'appuyant ſur leurs forces & ſur leur grand nombre, ils ſe remirent en bataille dans le même lieu où ils avoient combattu.* Si ce verſet n'étoit pas ſuivi d'un autre qui nous démontre qu'ils s'humilierent devant le Seigneur, pour implorer ſa miſericorde, les Interprétes auroient raiſon de dire, que „fiers de leur nombre, & préſumant trop „de leurs forces, Dieu leur envoya une „perte ſi ſenſible, mais au contraire ils allerent

(*l*) Voyez *Num.* IX. 9. *Judic.* XVIII. 5. 6. 1. *Reg.* XIV. 37. XXIII. 2. 4. 9. XXX. 8. 2. *Reg.* II. 1. V. 19. 23. XXI. 1. 4. *Reg.* XXII. 13. 18. 2. *Par.* XIV. 10. 14. 2. *Par.* XVIII. 4. 5.

(*m*) *Judic.* XX. ℣. 19. 20. (*n*) *Ibid.* ℣. 22.

lèrent auparavant pleurer devant lui, & le conſulter pour ſçavoir s'ils combattroient encore contre les enfans de Benjamin leurs freres. *Le Seigneur leur répondit :* (o) *Marchez contre eux, & leur livrez bataille.* N'étoit-ce pas reconnoître leur impuiſſance, & que malgré leur grand nombre, ils ne pouvoient rien, ſi Dieu ne les ſoutenoit de ſa main toute-puiſſante? Cependant ils furent encore battus, & perdirent dix-huit mille hommes.

Enfin les enfans d'Iſraël conſternez de leurs diſgraces, n'ont cependant recours qu'à Dieu; ils viennent au Tabernacle; là ils gémiſſent, jeûnent juſqu'au ſoir, lui offrent des holocauſtes, & des hoſties pacifiques, & le conſultent par le moyen du Grand Prêtre Phinées, en diſant: Combattrons-nous encore nos freres les enfans de Benjamin, ou abandonnerons-nous cette entrepriſe, & nous en retournerons-nous en paix? Le Seigneur enfin les exauça, & leur dit par la bouche de ſon ſerviteur Phinées: (p) *Marchez contre eux; car demain je les livrerai entre vos mains.*

Enſuite ils dreſſerent des embuſcades autour de la ville. Cette ruſe me ſeroit croire qu'ils n'inveſtirent pas la place de toutes parts; ou bien qu'ils ramaſſerent dans cette derniere action toutes leurs forces enſemble, faiſant mine d'abandonner cette entrepriſe, & de ſe retirer, afin que les Benjamites donnaſſent plus aiſément dans le piége. Ainſi ils partagerent leur armée en trois corps; l'un fut mis en embuſcade derriére la ville, avec ordre à celui qui le commandoit d'attendre le moment que les Benjamites en ſortiroient, pour s'en ſaiſir & y mettre le feu. Le ſecond corps compoſé de dix mille hommes, s'avança vers l'ennemi, pour l'attirer loin de la ville. Les Benjamites s'imaginant que les dix mille hommes ne s'étoient avancez que pour couvrir la retraite du gros de l'armée d'Iſraël, tomberent deſſus. Les dix mille hommes feignirent de lâcher pied peu à peu, pour les attirer dans la plaine; pendant ce tems-là l'embuſcade qui étoit derriére la ville s'étant levée, s'en empara, & y mit le feu: alors les dix mille hommes qui fuyoient, firent volte-face; le gros de l'armée qui étoit à Baalthamar s'avança en ordre de bataille, & les embuſcades commencerent à paroître; en ſorte que les Benjamites furent environnez & attaquez de toutes parts: *Ainſi le Seigneur les tailla en piéces aux yeux des enfans d'Iſraël, qui tuerent ce jour-là vingt-cinq mille & cent hommes, tous gens de guerre & de valeur.* (q)]

L'Ecriture remarque que cela arriva dans un tems où il n'y avoit point de Rois dans Iſraël, & où chacun faiſoit ce qu'il jugeoit à propos.

Gabaa étoit environ à deux lieües de Jéruſalem, (r) vers le ſeptentrion, aſſez prés de Gabaon, & de Cariat-iarim. Du tems de ſaint Jérôme, (ſ) elle étoit entiérement ruinée. Joſeph la met à trente ſtades de Jéruſalem, (t) mais ſaint Jérôme (u) ne la place qu'à ſept milles de la même ville. Je crois que c'eſt la même que *Gabaat* de Joſue, XVIII. 28.

GABAAT DE PHINE'ES, ville ſituée dans les montagnes d'Ephraïm, laquelle fut donnée en partage à Phinées fils d'Eléazar; ce fut le lieu de la ſépulture du Grand-Prêtre Eléazar. *Joſue* XXIV. *ult.*

GABAON, ville Capitale des *Gabaonites*, qui vinrent ſurprendre la religion de Joſué, & des anciens d'Iſraël, en leur faiſant entendre qu'ils étoient d'un pays fort éloigné, & qu'ils ſouhaitoient faire alliance avec le peuple du Seigneur (x) Joſué &

(o) *Judic.* XX. 23. (p) *Ibid.* v. 28.

(q) *Ib.* v. 35. (r) *Hieronym. in c.* V. *Oſee.* (ſ) *Hieron. in Epitaph. Paulæ, & in Sophon.* 1. (t) *Joſeph. l.* 3. *de Bello, c.* 2. *in Lat. fin* 3. *in Græc. p.* 832. (u) *Hieronym. in Oſee* V. (x) *Joſue* IX. 3. 4. *& ſeq.*

& les Anciens n'eurent pas la précaution de conſulter Dieu cette affaire ; ils s'engagérent trop légérement dans l'alliance de ces peuples : (y) mais bien-tôt ils reconurent leur faute : & ayant fait venir les Gabaonites, ils leur reprochérent leur ſupercherie ; & ſans révoquer la promeſſe qu'ils leur avoient faite de les conſerver, ils les condamnérent à porter l'eau & le bois au Tabernacle du Seigneur, comme des eſclaves, ou des captifs pris à la guerre ; ſervitude dans laquelle ils demeurérent juſqu'à la ruine, & l'entiére diſperſion de la nation Juive.

Trois jours aprés, les Rois Chananéens ayant appris que les Gabaonites s'étoient livrez aux Hébreux, (z) vinrent aſſiéger la ville de Gabaon. Les Gabaonites ne ſe ſentant pas aſſez forts pour réſiſter à cinq Rois qui les venoient attaquer ; car Adonizedech Roi de Jéruſalem, Oham Roi d'Hébron, Pharan Roi de Jérimoth, Japhia Roi de Lachis, & Dabir Roi d'Eglon, étoient devant leur ville avec leurs armées ; il vinrent trouver Joſué, & lui demandérent un prompt ſecours contre ces cinq Princes. Joſué marcha toute la nuit avec l'élite des troupes d'Iſraël, attaqua les cinq Rois dés le matin, les mit en fuite, & les pourſuivit juſqu'à la deſcente de Béthoron. Alors Dieu fit tomber ſur eux une grêle de pierres, qui en aſſomma un trés-grand nombre, & Joſué craignant que la nuit ne lui ravît une partie des avantages de cette victoire, pria Dieu de retarder le cours du ſoleil & de la Lune, en diſant : *Soleil qui êtes vis-à-vis Gabaon, ne vous remüez point ; & vous, Lune, arrêtez-vous vis-à-vis Aïalon.* Dieu écouta la voix de Joſué, le ſoleil & la lune s'arrêtérent, & on ne vit jamais un ſi long jour. Joſué & le peuple d'Iſrael eurent donc tout le loiſir de pourſuivre, & de tuer leurs ennemis.

(y) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (z) *Joſue* X. 3. *& ſeq.*

Les cinq Rois furent pris, & enfermez dans une caverne, en attendant que Joſué & le peuple fuſſent de retour de la pourſuite des ennemis. Après quoi on les égorgea, & on les pendit à des poteaux, où ils demeurérent juſqu'au ſoir. Nous ne nous étendons point ici à ſatisfaire à toutes les queſtions que l'on peut former ſur ce miracle de Joſué. On peut conſulter ſur cela nôtre Diſſertation qui eſt à la tête du Commentaire de Joſué.

Les Gabaonites étoient de la race des Hévéens, anciens habitans du pays, & ils poſſédoient quatre villes, dont Gabaon étoit la capitale. Ces villes étoient, Caphira, Béroth, Cariat-ïarim, & Gabaon, qui furent depuis données à la Tribu de Benjamin, à l'exception de Cariat-ïarim, qui tomba en partage à la Tribu de Juda. Les Gabaonites demeurérent toûjours dans la ſuite ſoumis aux charges que Joſué leur avoit impoſées, & fort fidéles aux Iſraëlites. Toutefois Saül, on ne ſçait par quel mauvais zéle, en fit périr un trés-grand nombre, (a) s'imaginant peut-être qu'il étoit de ſon devoir d'exterminer tous les reſtes des Chananéens du pays ; mais le Seigneur en punition de cette cruauté, envoya ſous le regne de David une grande famine, qui déſola tout le pays, dura trois ans. (b) David touché des maux de ſon peuple, s'adreſſa au Seigneur ; & les Prophétes lui dirent que ce mal continuëroit toûjours juſqu'à ce qu'on eût vengé les Gabaonites de la cruauté que Saül avoit exercée contre eux, au préjudice de l'alliance que Joſué & les Princes du peuple avoient faite avec eux au nom du Seigneur. Alors David demanda aux Gabaonites quelle ſatisfaction ils déſiroient. Ils répondirent : Qu'on nous donne ſept fils de Saül, & nous les ferons mourir, pour venger

(a) 2. Reg. XXI. 1. 2. 3. *&c.* (b) An du Monde 2983. avant J. C. 1017. avant l'Ere vulg. 1021.

ger le ſang de nos freres. David leur livra donc deux fils que Saül avoit eu de Reſpha, & cinq fils que Mérob fille de Saül avoit eu d'Hadriel. Les Gabaonites les crucifiérent devant le Seigneur. Cela s'exécuta au commencement du printems, lorſqu'on commence dans la Paleſtine à couper les orges. Reſpha concubine de Saül demeura prés de ces corps, & y coucha, les gardant contre les oiſeaux du Ciel, & contre les animaux carnaciers, depuis le commencement de la moiſſon, juſqu'à ce que Dieu fléchi par ce ſacrifice, envoya de l'eau ſur la terre, & lui rendit ſa fecondité.

Depuis ce tems, il n'eſt plus fait mention dans l'Ecriture des Gabaonites, comme compoſant une eſpéce de peuple à part. Mais nous croyons qu'on doit les entendre ſous le nom de *Nathinéens*, (c) ou *donnez*, qui étoient des eſclaves publics deſtinez au ſervice du Temple. Dans la ſuite on joignit aux Gabaonites ceux des Chananéens que l'on aſſujettit, & à qui l'on voulut bien conſerver la vie. On voit par l'Ecriture, que David, (d) Salomon, (e) & les Princes de Juda en donnérent un bon nombre au Seigneur, & que ces Nathinéens ayant été menez en captivité avec la Tribu de Juda, & les Lévites, il en revint un grand nombre avec Eſdras, Zorobabel, & Néhémie, & qu'ils continuérent aprés la captivité comme auparavant à ſervir au Temple, ſous les ordres des Prêtres & des Lévites. (f)

Gabaon étoit aſſiſe ſur une hauteur, comme ſon nom même le dénote. Elle étoit à quarante ſtades de Jéruſalem, (g) ſelon Joſeph, c'eſt-à-dire, environ à deux lieuës de cette ville, vers le nord. Elle eſt nommée *Gabaa*, 2. *Reg.* v. 25. comparé à 1. *Par.* XIV. 16. Gabaa & Gabaon ont la même ſignification littérale. Il eſt parlé dans quelques endroits de l'Ecriture, (h) de la fontaine, & de la piſcine de Gabaa, qui étoient apparemment au bas du côteau ſur lequel étoit bâtie Gabaon.

On ne ſçait ni quand, ni par qui, ni à quelle occaſion le Tabernacle & l'Autel des holocauſtes que Moyſe avoit faits dans le déſert, furent tranſportez à Gabaon, mais on ſçait certainement qu'ils y étoient ſur la fin du regne de David, (i) & au commencement de celui de Salomon. David ayant vû l'Ange du Seigneur ſur l'aire d'Ornan, en fut tellement effrayé, qu'il n'eut pas la force d'aller juſqu'à Gabaon, pour y offrir ſon ſacrifice. Mais Salomon étant monté ſur le trône de David, alla à Gabaon pour y ſacrifier ; (k) parce que c'étoit-là le plus conſidérable de tous les hauts lieux du pays, où les ſacrifices étoient alors tolérez, parce que le Temple n'étoit pas encore bâti.

GABARA, ou *Gabaroth*, ville de Galilée. Joſeph en parle en plus d'un endroit du Livre de ſa vie, & dans ſes Livres de la guerre des Juifs, comme d'une des principales villes de cette Province. Gabara étoit à quarante ſtades de Jotapat. (l) M. Reland montre que quelquefois les Copiſtes ont mis *Gadara*, au lieu de *Gabara*, dans le Texte de Joſeph.

GABATHA, lieu dans la partie méridionale de Juda, à douze milles d'Eleuthéropolis, où l'on montroit autrefois le ſépulcre du Prophéte Abacue. (m).

GABATHON, ou *Gebethon*, ville de la Tribu de Dan, attribuée aux Lévites. (n)

GABBATHA. Il eſt parlé dans l'Evangile (o) d'un lieu du Palais de Pilate, d'où ce Préſident prononça la ſentence de mort contre Jesus-Christ, & qui s'appelloit en Hébreu *Gabbatha*, qui vaut autant qu'en Grec *Lithoſtrôtos*, c'eſt-à-dire, pavé de

(c) 1. *Par.* IX. 2. (d) 1. *Eſdr.* VIII. 20. (e) 1. *Eſdr.* II. 58. 3. *Reg.* IX. 20. 21. (f) *Vide* 1. *Eſdr.* VIII. 17. II. 70. & 2. *Eſdr.* III. 26. XI. 21. (g) *Joſeph. Antiq. l.* 7. *c.* 10. Ailleurs il la met à 50. ſtades de Jeruſalem, *l.* 2. *de Bello*, *c.* 37.

(h) 2. *Reg.* II. 16. & *Jerem.* IV. 12. & *Joſeph. l.* 2. *de Bello*, *c.* 24. (i) 1. *Par.* XXI. 29. 30. (k) 3. *Reg.* III. 4. (l) *Joſeph. de vita ſua*, *p.* 1017. (m) *Euſeb.* & *Hieronym. in Gabaa.* (n) *Joſue* XXI. 23. (o) *Joan.* XIX. 13.

de pierre. C'étoit apparemment une éminence, ou une, terraſſe, ou même une galerie, ou un balcon, qui étoit pavé de pierre ou de marbre, & avec cela élevé; car *Gabbatha* ſignifie principalement l'élevation.

GABE'. Voyez ci-devant *Gaba.*

GABEL, ou *Gabelus*, de la Tribu de Nephtali, ayant été mené en captivité au-delà de l'Euphrate, avec Tobie l'ancien, ſon parent, (*d*) établit ſa demeure à Ragés, ville de Médie. Il avoit emprunté dix talens d'argent de Tobie ſon parent. Ces dix talens valoient environ quarante-huit mille ſix cens ſoixante & onze livres, dix-ſept ſols ſix deniers, en prenant le talent Hébreu à quatre mille huit cens ſoixante & ſept livres, trois ſols, neuf deniers.

Tobie l'ancien ſe croyant prés de ſa fin, envoya Tobie ſon fils à Ragés, (*e*) pour répéter ſa dette à ſon couſin Gabel. Mais le jeune Tobie s'étant marié à Ecbatanes, par le conſeil de l'Ange Raphaël, qui le conduiſoit ſous le nom d'Azarias, & n'ayant pû venir lui-même à Ragés, pria Azarias ſon conducteur, d'y aller, & de lui rapporter la ſomme qui étoit dûë par Gabel. Azarias s'acquitta de cette commiſſion, rapporta les dix talens, & ramena Gabel aux nôces du jeune Tobie à Ecbatanes. Les Textes Hébreu & Grec du Livre de Tobie portent que les dix talens que le jeune Tobie alloit répéter, n'étoient point un prêt, mais un ſimple dépôt, que Gabélus avoient reçû de Tobie.

GABER, fils d'Uri, Intendant de la Province de Galaad & de Baſan, au-delà du Jourdain, ſous le regne de Salomon. (*f.*)

GABIM. Il en eſt parlé dans Iſaïe, x. 31. *Médéména s'eſt enfuie; habitans de Gabim, raſſûrez-vous.* On ne ſçait qu'elle étoit la ſituation de Gabim; & pluſieurs le prennent en général pour des hauteurs: (*g*) *Fuyez à Médéména; habitans des hauteurs, ſauvez-vous.*

GABINIUS. L'Hiſtoire Romaine parle de pluſieurs perſonnes du nom de Gabinius. Celui dont nous voulons parler, s'appelloit *Aulus Gabinius.* Il avoit un emploi conſidérable dans l'armée de Pompée, & fut envoyé par ce Général à Jéruſalem, (*h*) pour recevoir l'argent qu'Antigone avoit promis à Pompée. (*i*) Mais Antigone ayant manqué à ſa parole, Gabinius fut obligé de s'en retourner ſans rien faire. Mais Pompée étant venu aſſiéger Jéruſalem, prit la ville & le Temple, & envoya Antigone priſonnier à Rome avec ſes enfans. Aléxandre fils d'Ariſtobule, s'étant échappé, (*k*) revint en Judée, y raſſembla quelques troupes, & commença à inquiéter la Provinces. Mais Gabinius ayant été fait Conſul, & étant venu en Syrie en la place de Scaurus, l'an du Monde 3946. avant J. C. 54. avant l'Ere vulgaire 58. marcha contre lui, le battit, & le réduiſit à s'enfermer dans le château d'Aléxandrion. (*l*) Aprés cela Gabinius parcourant la Judée, y rétablit pluſieurs villes, qui avoient été ruinées pendant les guerres précédentes; comme Samarie, Azot, Scythopolis, Anthédon, Apollonie, Jamnia, Raphia, Dora, Mariſſa, Gaza, & quelques autres.

Cependant les Romains aſſiégeoient Aléxandre dans Aléxandrion; & Gabinius ayant pacifié la Province, & rétabli les villes dont on vient de parler, retourna au ſiége d'Aléxandrion. Aléxandre ſe voyant preſſé, demanda la paix; & il l'obtint, en rendant les forteresſes qui étoient en ſa puiſſance, leſquelles Gabinius fit toutes raſer par le conſeil de la mere d'Aléxandre, qui craignoit que ces places ne fourniſſent à ſon fils de nouvelles occaſions de révolte contre les Romains.

Enfin

(*d*) *Tobie.* I. 16. 17. An du Monde 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721. (*e*) *Tobie* VI. VII. VIII. IX. (*f*) 3. *Reg.* IV. 19.

(*g*) נדדה מרמנה ישבי הגבים העיזו

(*h*) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64. (*i*) *Antiq. l.* 14. *c.* 6. 7. *& ſeq.* (*k*) *De Bello l.* 1. *c.* 5. *ad finem.* (*l*) *Antiq. l.* 14. *c.* 10. *& de Bello. l.* 1. *c.* 6.

Enfin Gabinius rétablit Hircan à Jéruſalem, lui confirma la dignité de la grande Sacrificature, établit dans la Province des Gouverneurs & des Juges, pour le gouvernement du peuple; en ſorte que la Judée paſſa de l'Etat Monarchique, à l'Etat Ariſtocratique. Il y avoit des Tribunaux à Jéruſalem, à Gadare (ou à Dore) à Amathunte, à Jéricho, & à Séphoris; afin que le peuple trouvant dans tous les quartiers du pays des Juges, pour connoître de ſes différens, ne fût pas obligé de s'éloigner beaucoup du lieu de ſa demeure. Il y a des Sçavans (*m*) qui croyent que l'établiſſement du Sanhedrin doit ſon origine à Gabinius.

Joſeph (*n*) aſſûre que Gabinius renvoya à Rome Ariſtobule & ſes fils, avec une Lettre au Sénat, qui portoit qu'il avoit promis à la mere des jeunes Princes, fils d'Ariſtobule, qu'on les renvoyeroit auſſitôt en Judée: ce qui fut fidélement exécuté, le Sénat ayant retenu dans les liens le Roi Ariſtobule, & ayant renvoyé en Judée Aléxandre & Antigone ſes fils. Quelque tems aprés Gabinius marcha contre les Parthes: mais étant arrivé aux frontiéres de leur pays, & ayant déja paſſé l'Euphrate, il reçut de l'argent de Ptolemée *Aulétés* Roi d'Egypte; & quittant ſa premiére réſolution, il amena ſon armée en Egypte au ſecours de ce Prince, contre lequel les peuples d'Aléxandrie s'étoient révoltez.

L'an du Monde 3949. avant J. C. 51. avant l'Ere vulgaire 55. Craſſus fut envoyé en Syrie en la place de Gabinius. Celui-ci étant arrivé à Rome, fut fortement accuſé de véxation par les Syriens; & Cicéron, qui le regardoit comme le principal auteur de ſon banniſſement, déploya contre lui toute la véhémence de ſes diſcours; en ſorte qu'on regarda comme un grand bonheur qu'il en eût été quitte pour l'exil. Il y demeura juſqu'à ce que Jules Céſar l'en rappella. Il revint en qualité de Triumvir en Syrie, (*o*) vers l'an du Monde 3963. & il y témoigna beaucoup d'amitié à Phaſaël & à Hérode, en conſidération des ſervices qu'il avoit reçûs d'Antipater ſeize ans auparavant, lorſqu'il faiſoit la guerre en Judée.

[GABISCH, *Pierre de Gabiſch.* Voyez ci-aprés *Pierre de foudre.*]

GABRIEL, un des premiers Anges du Paradis. Son nom ſignifie *la force de Dieu.* Il fut envoyé au Prophéte Daniel, (*q*) pour lui expliquer les viſions du bélier & du bouc qu'il avoit vûs, & le myſtére des ſeptante ſemaines qui lui avoit été révélé. Gabriel dit à Daniel qu'il avoit eu à combattre le Princes des Perſes pendant vingt-un jours, & que nul n'étoit venu à ſon ſecours que Michel Prince du peuple Hébreu. (*r*) On ignore quel eſt ce Prince des Perſes, contre lequel Gabriel eut à combattre. Les uns l'expliquent de l'Ange tutelaire de ce peuple; d'autres, du Roi de Perſe. On peut voir ſur cela les Commentateurs.

Le même Ange Gabriel fut envoyé à Zacharie, (*ſ*) pour lui annoncer la naiſſance future de Jean-Baptiſte, (*t*) & comme Zacharie ne pouvoit croire que vieux comme il étoit, Eliſabeth ſa femme n'étant plus en état de concevoir, il pût avoir un fils, l'Ange lui dit: Je ſuis Gabriel, qui ſuis debout devant le Seigneur, & qui ai été envoyé vers vous, pour vous annoncer cette bonne nouvelle: mais parce que vous n'avez pas voulu croire à ma parole, vous demeurerez muet, & vous ne parlerez point juſqu'à un certain tems.

Six mois aprés cet événement, (*u*) le même

(*m*) *Petav. de doctrin. temporum, l.* 2. *c.* 26.
(*n*) *Antiq. l.* 14. *c.* 11. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

(*o*) *Vide Joſeph Antiq. lib.* 14. *c.* 10. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6. (*q*) *Dan.* VIII. 16. *&* IX. 21. XI. 1. *& ſeq.* (*r*) *Dan.* X. 13. *&* 21. (*ſ*) An du Monde 3999. quinze ou ſeize mois avant la naiſſance de J. C. (*t*) *Luc.* I. 11. *& ſeq.* (*u*) An du Monde 4000. neuf ou dix mois avant la naiſſance de J. C.

me Ange Gabriel fut envoyé à Nazareth vers une vierge nommée Marie, (x) épouſe, ou ſeulement fiancée de Joſeph, ſelon pluſieurs Interprétes. Il lui dit: Je vous ſaluë, pleine de grace: le Seigneur eſt avec vous; vous êtes béaie entre toutes les femmes. Marie fut troublée à ce diſcours: mais l'Ange lui dit: Ne craignez point, Marie; vous avez trouvé grace devant le Seigneur. Vous concevrez, & vous enfanterez un fils, & vous lui donnerez le nom de JESUS. Il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Trés-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David ſon pere, & il regnera éternellement ſur la maiſon de Jacob. Marie lui demanda comment cela s'exécuteroit, & l'Ange lui répondit: Le Saint-Eſprit deſcendra ſur vous, & la Vertu du Trés-Haut vous couvrira comme de ſon ombre. C'eſt pourquoi ce qui ſortira de vous, ſera nommé Fils de Dieu. Et de peur que ceci ne vous paroiſſe incroyable, voilà Eliſabeth vôtre couſine, qui a auſſi conçû un fils dans ſa vieilleſſe, & elle eſt aujourd'hui dans ſon ſixiéme mois; pour vous montrer que rien ne ſera impoſſible au Seigneur. Marie répondit: Je ſuis la ſervante du Seigneur; qu'il me ſoit fait ſelon vôtre parole. En même-tems l'Ange s'en alla, & diſparut.

C'eſt apparemment le même Ange Gabriel qui apparut à ſaint Joſeph, lorſqu'il méditoit de quitter la ſainte Vierge, & qui lui dit de ſe retirer en Egypte, lorſqu'Hérode eut pris la réſolution de faire mourir tous les enfans de Bethléem; enfin qui l'avertit de s'en retourner en Judée, aprés la mort d'Hérode. Les Cabaliſtes enſeignent que ſaint Gabriel fut Maître ou Précepteur du Patriarche Joſeph.

[GABRIEL. Les Orientaux ajoutent pluſieurs choſes à ce que l'Ecriture nous apprend de l'Archange Gabriel (y). Les Mahométans l'appellent *l'Eſprit fidele*, & les Perſans le nomment par métaphore, *le paon du ciel*, ou du paradis. Dans le ſecond chapitre de l'Alcoran on lit: *Quiconque eſt ennemi de Gabriel, ſera confondu.* Ils croyent comme nous que cet Archange annonça à la ſainte Vierge qu'elle devoit enfanter JESUS-CHRIST. Ils diſent que Gabriel eſt le gardien des tréſors céleſtes, c'eſt-à-dire des révélations; que les Juifs ſe ſont toujours plaints de Gabriel, & ont employé le ſecours de Michel contre lui: car Michel leur a toujours été favorable; & ils diſoient même: Si Mahomet s'étoit ſervi de Michel, & non pas de Gabriel, nous l'aurions tous ſuivi. C'eſt Gabriel, ſelon eux, qui a apporté à leur faux Prophéte Mahomet, les révélations qu'il a publiées: c'eſt lui qui l'a conduit au ciel, monté ſur l'Al-Borak. (c'eſt un animal d'une taille moyenne entre l'âne & le mulet, qui lui ſervit de monture, lorſqu'il monta de Jéruſalem au Ciel.) Enfin Gabriel eſt l'ami des Muſulmans, parce qu'il a ſervi le Meſſie qu'ils révérent, & l'ennemi des Juifs, qui l'ont rejetté.

Ils ajoutent à ces rêveries, que les Thémudites, ancienne Tribu des Arabes, qui eſt éteinte, ayant refuſé d'écouter les inſtructions du Patriarche Saleh, furent menacez d'une mort prochaine, c'eſt-à-dire dans trois jours. Ils employerent ces trois jours à ſe creuſer des foſſes pour ſe mettre à couvert de l'orage qu'ils craignoient. Le quatriéme jour ils ſe raſſurerent, croyant que le tems de la punition étoit paſſé, & ſortirent de leurs maiſons. Mais l'Archange Gabriel leur apparut ayant les pieds poſez ſur la terre, & la tête élevée juſqu'au ciel. Ses aîles s'étendoient depuis l'orient juſqu'à l'occident, & ſes cheveux rouges comme le corail couvroient tout l'horiſon. A cette vûë les Thémudites effrayez ſe jetterent dans leurs trous; mais Gabriel élevant ſa voix, leur cria: Mourez tous, car vous êtes maudits de Dieu, qui vous a condamnez. En même-tems la terre trembla,

(x) *Luc. I. 7. 8. &c.* (y) D'Herbelot Bibl. Orient. *p.* 365.

bla, toutes les maiſons du pays furent renverſées, & les Thémudites enſevelis ſous leurs ruines.]

I. GAD, fils de Jacob & de Zelpha, ſervante de Liah. (a) Liah femme de Jacob, voyant qu'elle ne produiſoit plus d'enfans, & jalouſe de ſa ſœur Rachel, qui avoit donné Bala ſa ſervante à Jacob, lui donna auſſi Zelpha, afin qu'elle en eût des enfans par ſon moyen. Zelpha devint enceinte, & enfanta un fils, que Liah, nomma *Gad*, en diſant : Heureuſement ; car Gad ſignifie le Dieu de la bonne fortune.

Gad eut ſept fils, qui furent Séphion, Aggi, Suri, Eſébon, Chori, Arodi & Areli. (a) Jacob donnant ſa bénédiction à Gad, lui dit : (b) *Gad combattra couvert de ſes armes à la tête d'Iſraël, & il retournera du combat couvert de ſes armes.* Il ſemble faire alluſion à ce qui arriva aprés la mort de Moyſe. Gad ayant reçû ſon partage au-delà du Jourdain, avec la Tribu de Ruben, & la demie Tribu de Manaſſé, marcha en armes à la tête d'Iſraël, pour lui aider à faire la conquête de la terre des Chananéens au-deça de ce fleuve. Gad s'en retourna quelque tems aprés, bien armé, & chargé de dépoüilles.

Moyſe dans ſon dernier Cantique, parle auſſi de Gad en ces termes : (c) *Gad a été comblé de bénédictions ; il a ſaiſi l'épaule, & la tête de ſa proye : il a reconnu ſa prérogative, en ce que* (Moyſe) *le Docteur d'Iſraël, devoit être mis* (dans le tombeau) *dans ſon partage. Il a marché avec les Princes de ſon peuple, & a obſervé à l'égard d'Iſraël les Loix du Seigneur, & les ordres qu'on lui avoit preſcrits*, en lui commandant de marcher a la tête du peuple dans la guerre contre les Chananéens. Moyſe mourut ſur le mont Nébo, & fut enterré dans une vallée voiſine au-delà du Jourdain, (d) où Gad avoit reçû ſon partage. L'Auteur du Teſtament des douze Patriarches louë la force corporelle du Patriarche Gad : mais nous n'employons pas volontiers l'autorité d'un Auteur auſſi fabuleux que celui-là.

La Tribu de Gad ſortit de l'Egypte au nombre de quarante-cinq mille ſix cens cinquante hommes. (e) Aprés la défaite des Rois Og & Séhon, Gad & Ruben, & la moitié de Manaſſé demandérent à Moyſe qu'il lui plût leur donner leur partage dans ces pays nouvellement conquis, alléguant le grand nombre de beſtiaux qu'ils avoient. (f) Moyſe le leur accorda, ſous la charge & à condition qu'ils accompagneroient leurs freres dans la conquête du pays de delà le Jourdain, que le Seigneur leur avoit promis. (g) Ainſi Gad eut ſon partage entre Ruben au midy, & Manaſſé au nord, ayant les montagnes de Galaad à l'orient, & le Jourdain à l'occident.

II. GAD, Prophéte, ami de David, qui le ſuivit durant ſes diſgraces ſous Saül, & qui lui fut toûjours fort attaché. L'Ecriture le qualifie *Prophéte & voyant de David* ; (h) apparemment parce que Dieu l'avoit deſtiné pour aſſiſter ce Prince, & pour lui prédire ce qui lui devoit arriver. La premiére fois que nous le voyons avec David, c'eſt lorſque ce Prince ſe retira dans le pays de Moab, pour y mettre en ſûreté ſon pere & ſa mere, (i) la premiére année de ſa fuite, (k) & de la perſécution de Saül. Comme donc David étoit dans le pays de Moab, le Prophéte Gad lui dit d'en ſortir, & de s'en retourner dans la terre de Juda.

Aprés que David eut pris la réſolution de faire faire le dénombrement de ſon peuple, (l) le Seigneur lui envoya le Prophéte Gad, qui lui dit : (m) Voici ce que dit le Sei-

(a) *Geneſ.* XXX. 9. 10. 11. (a) *Geneſ.* XLVI. 16. (b) *Geneſ.* XLIX. 19. (c) *Deut.* XXXIII. 20. (d) *Deut.* XXXIV. 1. *& ſeq.*

(e) *Num.* I. 20. 21. (f) *Num.* XXXII. 1. 2. 3. *&c.* (g) *Num.* XXXII. 28. 29. (h) 2. *Reg.* XXIV. 11. (i) 1. *Reg.* XXII. 5. (k) An du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060. (l) An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017. (m) 2. *Reg.* XXIV. 12. 13. *&* 1. *Par.* XXI. 11.

Eusébe dit que de ſon tems, on voioit encore un gros lieu à l'extrémité méridionale de Juda, ſur la mer morte. Dans la Vulgate, *Joſue* xv. 27. on lit *Haſer-Gadda*.

GADDI, 1. *Par.* xii. 8. ſignifie des hommes de la Tribu de Gad, & non pas un nom de lieu nommé *Gaddi*.

GADDI, fils de *Suſi*, de la Tribu de Manaſsé, fut un des douze qui allérent reconnoître la terre de Chanaan ſous Moyſe. *Num.* xiii. 12.

GADDIS, ſurnom de Jean fils de Mattathias, & frere de Judas Maccabée. Quelques Exemplaires liſent *Kaddis*, qui ſignifieroit *Saint*: mais *Gaddis* peut ſignifier un chevreau, ou la bonne fortune.

GADER. Le Roi de Gader fut pris, & mis à mort par Joſué. (*c*) Gader eſt apparemment la même que *Gador*, 1. *Par.* iv. 39 & *Gaderoth*, 2. *Par.* xxviii. 18. *Gedor*, *Joſue* xv. 58. & *Gazer*, *Gazera*, ou même *Gadara*, ou *Gadera*, dans les Maccabées. Voyez ci-devant *Gadara II.*

GADEROTH, 2. *Par.* xxviii. 18. La même que *Gadora*, *Gazera*, *Gazer*, *Gadara*, *&c.* Voyez *Gadara II.*

GADGAD, montagne dans le déſert de Pharan. Les Hébreux y campérent dans leur voyage du déſert. Elle eſt entre Bene-jacan & Jétebatha. *Num.* xxxiii. 32.

GADI, pere de Manahem. Ce Manahem fut Roi, ou plûtôt uſurpateur du Royaume d'Iſraël. (*d*)

GADI, lieu d'où étoit natif Bonni, un des braves de David. (*e*) C'eſt apparemment *Gadda*, ou, *Hazer-gadda*, dans la partie méridionale de Juda. *Joſue* xv. 27.

GADOR. La même que Gadara, Gaderoth, Gazer, Gazera, &c.

GAHAM, fils de Nachor & de Roma. *Geneſ.* xxii. 24.

GAHER, Lévite, qui revint de Babylone avec Eſdras. 1. *Eſdr.* ii. 47.

(*c*) *Joſue* xii. 13. (*d*) 4. *Reg.* xv. (*e*) 2. *Reg.* xxiii. 36.

GAI-ABARIM. Voyez *Jé-abarim.*

GAIUS, autrement *Caïus*, Diſciple de ſaint Paul, *Act.* xix. 29. & 1. *Cor.* i. 14. Voyez ci-devant *Caïus I.*

GAIUS Diſciple de S. Jean. Voyez *Caïus II.*

GALAAD, fils de Machir, & petit-fils de Manaſsé, (*f*) eut ſon partage dans les montagnes de Galaad, au-delà du Jourdain. C'eſt de là qu'il prit le nom de Galaad; car ces montagnes portoient déja ce nom, long-tems avant ſa naiſſance. Il eut pour fils Jézer, Hélec, Aſriel, Séchem, Sémida, & Hépher. Voyez *Num* xxvi. 30. 31.

GALAAD. Montagnes de Galaad, à l'orient du Jourdain, qui ſéparent les pays d'Ammon, de Moab, de Ruben, de Gad & de Manaſsé, de l'Arabie Déſerte. Souvent *Galaad* eſt mis pour tout le pays de delà le Jourdain. Eusébe dit que le mont de Galaad s'étend depuis le Liban au nord, juſqu'au pays que poſsédoit Séhon Roi des Amorrhéens, & qui fut cédé à la Tribu de Ruben. Ainſi cette chaîne de montagnes devoit avoir plus de ſoixante & dix lieuës de long du midy au ſeptentrion, & elles comprenoient les montagnes de Séir, de Baſan, & peut-être celles de la Trachonite d'Auran, & d'Hermon. Jérémie ſemble auſſi dire que Galaad eſt le commencement du Liban: *Galaad, tu mihi caput Libani. Jerem* xxii. 6. Voyez ſaint Jérôme & les Interprétes ſur cet endroit.

Jacob à ſon retour de la Méſopotamie, arriva en ſix jours aux montagnes de Galaad. (*g*) Laban ſon beau-pere le pourſuivit, & l'atteignit comme il étoit campé ſur ces montagnes. Aprés quelques reproches aſſez vifs de part & d'autre; ils firent alliance au même endroit, y dreſsérent un monceau de pierres, pour monument de leur alliance, & lui donnérent chacun un nom ſuivant la propriété de ſa Langue. Laban l'appella *Jegarſcha-*

(*f*) *Num.* xxvi. 29. (*g*) *Geneſ.* xxxi. 21. *& ſeq.*

ſchahaddutah, le monceau du témoignage; & Jacob, *Gal-haëd*, le monceau du témoin; d'où lui eſt venu le nom de *Galaad*.

Comme ces montagnes étoient couvertes d'arbres réſineux, l'Ecriture vante beaucoup la réſine de Galaad. (*b*) Les Marchands qui achetérent Joſeph, venoient de Galaad, & portoient de la réſine en Egypte. (*i*)

GALATIE, Province de l'Aſie Mineure, ayant à l'orient la Cappadoce, au couchant la Bithynie, au midi la Pamphilie, & au ſeptentrion le Pont-Euxin. Quelques troupes de Gaulois s'étant jettées dans l'Aſie Mineure, firent la conquête de ce pays, s'y établirent, & l'appellérent *Galatie*, du nom de *Galatia*, qui en Grec ſignifie Gaule.

Les Galates à qui S. Paul a écrit une de ſes Epîtres, étoient les deſcendans de ces anciens Gaulois. S. Paul prêcha plus d'une fois dans leur pays, (*k*) & y forma une Egliſe conſidérable; il eſt croyable que ce fut lui qui le premier y prêcha aux Gentils; mais on a lieu de préſumer que ſaint Pierre y avoit prêché avant lui aux Juifs, puiſque ſa premiere Epître eſt adreſſée aux *Juifs de la diſperſion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, &c.* (*l*) Et ce furent apparemment les Juifs qui y avoient été convertis par ſaint Pierre, qui cauſérent parmi les Gentils convertis de la même nation, les troubles qui donnérent occaſion à ſaint Paul de leur écrire ſon Epître, dans laquelle il s'applique principalement à établir ſa qualité d'Apôtre, que l'on vouloit lui conteſter, pour le mettre au-deſſous de ſaint Pierre, qui ne prêchoit ordinairement qu'aux Juifs, & qui obſervoit les cérémonies de la Loi. Il montre enſuite l'inutilité de ces cérémonies, & de la circonciſion; il s'éléve avec force contre les faux Docteurs, qui cherchoient à le décrier, & à détruire ſon autorité; enfin il leur donne d'excellens préceptes pour le réglement de leurs mœurs, & pour ſe conſerver dans la pureté du Chriſtianiſme. Les ſouſcriptions qui ſe liſent dans les Editions Grecques de cette Epître, marquent qu'elle fut écrite de Rome. Théodoret (*m*) croit que c'eſt la prémiére de celles que S. Paul écrivit de cette ville, & ſaint Jérôme (*n*) veut qu'il l'ait écrite étant dans les liens. Mais nous aimons mieux ſuivre le ſentiment qui veut qu'elle ait été écrite d'Ephéſe l'an de J. C. 55.

Dans les Livres des Maccabées, (*o*) il eſt dit que Judas Maccabée exhortant ſes gens à combattre vaillamment contre les Syriens, leur rapporta divers exemples de la protection de Dieu ſur les Hébreux, & entre autres celle qu'ils éprouvérent dans un combat qui ſe donna dans la Babylonie, où ſix mille Juifs tuérent cent vingt mille Galates. Le Grec eſt plus circonſtancié. Il porte que les Galates étant venus attaquer l'armée des Juifs dans la Babylonie, l'armée des Juifs n'étoit que de huit mille hommes, ſoutenus de quatre mille Macédoniens: ces derniers n'oſant en venir aux mains, les huit mille Juifs ſeuls défirent cent vingt mille Galates. L'Ecriture ne nous apprenant rien ſur le tems & les autres circonſtances de cette défaite, nous n'en pouvons rien dire d'aſſûré. Il y a même aſſez d'apparence qu'il faut entendre ici, non les Galates établis dans la Galatie, mais les Gaulois qui étoient alors répandus dans l'Aſie. Le Grec *Galatai*, ſe prend également pour les uns & pour les autres.

GALBANUM, ſorte de gomme, ou d'aromate, qui entroit dans la compoſition du parfum (*p*) qui devoit être brûlé ſur l'Autel d'or dans le Saint. Le *galbanum*

(*b*) *Jerem.* VIII. 21. XLVI. 11. LI. 8. (*i*) *Geneſ.* XXXVII. 25. (*k*) Il y prêcha d'abord l'an de J. C. 51. *Act.* XVI. 6. & enſuite en l'an 54. *Act.* XVIII. 23. (*l*) 1. *Petr.* I. 1.

(*m*) *Theodoret. in Paul. Proleg. p.* 5. (*n*) *Hieronym. in Galat.* VI. 11. (*o*) 2. *Macc.* VIII. 20. (*p*) *Exod.* XXX. 34. חלבנה *Chelbana*, 70. χαλβάνην.

num eſt un ſuc tiré par inciſion d'une plante qui reſſemble à la férule, & qui croît dans la Syrie ſur le mont Amanus. L'odeur n'en eſt pas fort agréable, ſur tout lorſqu'elle eſt ſeule. Le terme *galbanum*, vient de l'Hébreu *chalbanah*, qui ſignifie gras, onctueux, gomeux.

GALGAL. Joſue (*p*) parle d'un Roi *de Galgal des Gentils*, qui fut vaincu & mis à mort à l'arrivée des Hébreux dans la Terre promiſe. Nous croyons que *Galgal des Gentils* en cet endroit, eſt le même que *Gelil des Gentils* dans Iſaïe, IX. 1. & qu'il ſignifie la haute Galilée, qui s'étendoit principalement au-delà du Jourdain, vers les ſources de ce fleuve.

GALGAL, lieu célébre au couchant du Jourdain, où les Iſraëlites campérent aſſez long-tems aprés leur paſſage de ce fleuve. On y bâtit depuis une ville conſidérable, qui eſt devenuë fameuſe par pluſieurs événemens, dont l'Hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir. *Galgal* étoit environ à une lieuë du Jourdain, & à une pareille diſtance de Jéricho. Ce nom lui fut donné à l'occaſion de la circonciſion que le peuple reçût en cet endroit. Aprés cette operation, le Seigneur dit: (*q*) *J'ai ôté de deſſus vous aujourd'hui l'opprobre d'Egypte.* A la lettre: *j'ai roulé de deſſus vous, &c.* car *Galgal* ſignifie *roulement*. Comme l'Arche avoit été long-tems à Galgal, ce lieu devint fameux dans la ſuite, & le peuple continua pendant long-tems à y aller en pélerinage. (*r*) On croit que Jéroboam, ou du moins quelques-uns de ſes ſucceſſeurs Rois d'Iſraël, y mit un des veaux d'or, qu'il fabriqua, & qu'il fit adorer par ſon peuple. (*s*)

Il ſemble que dés le tems d'Aod Juge d'Iſraël, il y avoit déja à Galgal des Idoles, puiſqu'il eſt dit qu'Aod ayant préſenté ſes préſens au Roi, s'en alla juſqu'à Galgal, (*t*) que de là il revint, & feignit d'avoir à lui découvrir quelque ſecret de la part de Dieu, comme s'il avoit reçû quelque oracle à Galgal. Ce fut au même endroit que le peuple s'aſſembla pour confirmer le Royaume à Saül; (*u*) & enfin ce fut à Galgal que Saül eut le malheur d'encourir la colére de Dieu, en immolant des victimes avant la venuë de Samuël; (*x*) c'eſt-là où il reçut la ſentence de ſa réprobation, pour une autre faute bien plus conſidérable qu'il commit, en épargnant le Roi d'Amalec, avec ce qu'il y avoit de meilleur & de plus précieux dans leurs dépoüilles. (*y*) Saint Jérôme (*z*) dit que ſainte Paule paſſa à Galgal, & y vit le camp des Iſraëlites, le monceau des prépuces, & les douze pierres que Joſué y avoit fait mettre.

GALILE'E, Province de la Paleſtine. Elle s'étend principalement dans la partie ſeptentrionale de la Paleſtine, au-delà de la plaine de Jezraël, ou du Grand-Champ. Elle ſe diviſe en haute & en baſſe Galilée. La baſſe Galilée s'étend dans les Tribus de Zabulon, d'Aſer & de Nepthali, au-deçà du Jourdain, & au couchant de la mer de Tibériade. La haute Galilée s'étend principalement au delà du Jourdain, tirant vers la Trachonite, vers le Liban, & vers la Batanée. On l'appelloit *la Galilée des Gentils*, parce qu'elle étoit occupée par des peuples Gentils mélez avec les Juifs; ou plûtôt parce qu'elle confinoit avec des peuples Gentils, comme ſont les Phéniciens, les Syriens, les Arabes.

Comme ce que nous venons de dire que la Galilée s'étendoit au-delà du Jourdain, ſouffre quelque difficulté, il faut l'appuyer de quelques preuves. Judas le Gaulonite eſt appellé le Galiléen dans les Actes, (*a*) & dans Joſeph. (*b*) Or Gaulon étoit au-delà du

(*p*) *Joſue* XII. 23. (*q*) *Joſue* V. 2. 3. 4. *& ſeq.* (*r*) *Oſee* IV. 15. *&* XV. 12. *& Amos* IV. 4. V. 5. (*ſ*) 3. *Reg.* XII. 29. *ex verſ.* 70. *Alexandr. Cyrill. in Oſee* V. (*t*) *Judic.* III. 19.

(*u*) 1. *Reg.* XI. 14. 15. (*x*) 1. *Reg.* XIII. (*y*) 1. *Reg.* XV. (*z*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ, Ep.* 62. (*a*) *Act.* V. 37. (*b*) *Joſeph. Antiq. l.* XX. *c.* 3.

du Jourdain ; la Galilée s'étendoit donc dans ce pays-là. De plus, Joſeph (*b*) met Bethzaïde au-delà du Jourdain ; cette ville étoit ſûrement de Galilée : & ceux des Apôtres qui étoient de Bethzaïde, ſont qualifiez Galiléens ; donc la Galilée s'étendoit, au moins en partie, au-delà du Jourdain. Euſébe dans ſon Commentaire ſur Iſaïe, (*c*) dit nettement que la Galilée étoit au-delà du Jourdain. Les Septante dans Iſaïe. XXXIII. 9. traduiſent Baſan par la Galilée. Or perſonne ne doute que Baſan n'ait été au-delà du Jourdain. Saint Jérôme dans ſon Commentaire ſur cet endroit d'Iſaïe, remarque que ces Interprétes ont mis le nom de la Province, pour un lieu de la Province. Il croyoit donc que Baſan étoit dans la Galilée. Voyez pour ce ſentiment Ligtfoot (*d*) & Cellarius ; (*e*) & pour le ſentiment contraire, Reland *Paleſtin. t.* 1. *l.* 1. *c.* 31. *p.* 181. Voyez auſſi nôtre Diſſertation ſur la Géographie ſainte ; à la tête du Commentaire ſur Joſué.

Voici comment Joſeph (*f*) marque les limites de la Galilée. Elle eſt terminée au couchant par la ville de Prolémaïde, & par le mont Carmel, (qui n'appartiennent pas à la Galilée.) Du côté du midy, elle eſt bornée par le pays de Samarie, & par Scythopolis, qui eſt ſituée ſur le Jourdain. A l'orient, elle a pour limites les cantons d'Hippos, de Gadare & de Gaulan. Enfin du côté du nord, elle eſt bornée par les confins des Tyriens.

La baſſe Galilée s'étend en longueur depuis Tibériade, juſqu'à Chabulon ou Zabulon, frontiére de Ptolémaïde ; & ſa largeur s'étend depuis *Chaloth*, ſituée dans le Grand Champ, juſqu'à Berſabée ; & la largeur de la haute Galilée commence à *Berſabée*, juſqu'au bourg de *Baca*, qui la ſépare de la Province des Tyriens. Sa longueur s'étend depuis *Tella*, bourg ſitué ſur le Jourdain, juſqu'a *Meroth*. Mais comme la ſituation préciſe de ces lieux de *Berſabée*, de *Chaloth*, de *Baca*, de *Tella*, de *Meroth*, n'eſt point connuë, on ne peut marquer au juſte l'étenduë de la haute Galilée.

Joſeph dit que les Galiléens ſont naturellement bons guerriers, hardis, intrépides ; qu'ils ont toûjours généreuſement réſiſté aux nations étrangéres qui les environnent : Que ce pays eſt trés-fertile, & trés-bien cultivé ; les peuples trés-laborieux, & trés-induſtrieux. Que le nombre des villes & des bourgs y eſt trés-grand, & que tous ces lieux ſont tellement peuplez, que les moindres bourgades n'ont pas moins de quinze mille habitans.

Tout le monde ſçait que nôtre Sauveur a été ſurnommé *Galiléen*, parce qu'il avoit été élevé à Nazareth, ville de Galilée. Ses Diſciples, & les Chrétiens en général, ont auſſi été nommez *Galiléens*, (*g*) parce que les Apôtres étoient de Galilée. Saint Matthieu (*h*) applique à la prédication du Sauveur ces paroles d'Iſaïe : (*i*) *La terre de Zabulon & de Nephtali, le chemin de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des Gentils, ce peuple qui étoit dans les ténébres, a vû une grande lumiére.* Les Galiléens ne paſſoient pas pour gens fort éclairez en fait de Religion, & les Juifs ne croyoient pas qu'il ſortît des Prophétes de Galilée, (*k*) Leur langage & leur accent étoient différens de ceux des autres Juifs du pays. (*l*) On reconnut ſaint Pierre pour Galiléen à ſon accent.

GALILE'E. *Mer de Galilée*, autrement lac de Tibériade, ou mer de Tibériade, ou mer de Génereth, ou de Cinéreth, ou de Généſareth. Voyez ci-devant *Cénereth*.

I. GA-

(*b*) *Joſeph. l.* 2. *de Bello*, *c.* 13. & *Plin. l.* 5. *c.* 15. (*c*) *Euſeb. in Iſai.* IX. (*d*) *Ligfoot Chronograph. in Marc. & Hor. Talmudic. in Matth.* XIV. 13. (*e*) *Cellar. Geograph. antiq. l.* 3. *&c.* (*f*) *Joſeph. de Bello. l.* 3. *c.* 2 *p.* 832.

(*g*). *Act.* II. 7. *Arrian. l.* 4. *Diſſert. Epict. c.* 7. *Julian. Imper. Ep. ad Porphyr.* (*h*) *Matt. IV.* 15. (*i*) *Iſai.* IX. 1. 2. (*k*) *Joan. VII.* 41. 52. (*l*) *Matt. XXVI.* 73.

I. GALILEENS. Nous avons déja remarqué qu'on avoit donné ce nom aux Chrétiens Diſciples de JESUS-CHRIST.

II. GALILE'ENS, ſecte de Juifs, qui s'éleva dans la Judée quelques années aprés la naiſſance de nôtre Seigneur. Ce fut un nommé Judas, natif de Gaulon, dans la haute Galilée, qui lui donna naiſſance, vers l'an du Monde 4010. à l'occaſion du dénombrement ordonné par Auguſte, & exécuté par Quirinius, (*m*) la dixiéme année de J. C. dix ans aprés la mort du Grand Hérode, la derniére année d'Auguſte, & aprés le banniſſement d'Archélaüs. Ce dénombrement eſt fort différent de celui qui ſe fit à la naiſſance de Jesus-Christ.

Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, (*n*) pretendoit que la taxe établie par les Romains, & réglée par Quirinius, étoit une ſervitude manifeſte, à laquelle tous les vrais Iſraelites devoient s'oppoſer de toutes leurs forces. Ces diſcours firent impreſſion ſur l'eſprit du peuple. Pluſieurs ſe joignirent à Judas, prirent les armes, & commencérent une eſpéce de guerre domeſtique, laquelle ne ſe termina, à proprement parler, que par la ruine de Jéruſalem & du Temple. On nomma les Diſciples de Judas du nom de *Galiléens*, parce que Judas lui-même étoit de la haute Galilée, & que la plûpart de ſes ſectateurs étoient de la même Province. On les nomma auſſi *Hérodiens* parce que le Royaume d'Hérode le Tetrarque s'étendoit ſur la Galilée de deçà le Jourdain, & ſur les environs de Gaulon, patrie de Judas. Voyez nôtre Diſſertation ſur les ſectes des Juifs, à la tête de ſaint Luc, article des *Hérodiens*.

Les Galiléens, ſelon Joſeph, convenoient en tout avec les Phariſiens. La ſeule choſe qui les diſtinguoit, étoit un amour exceſſif de la liberté; étant fortement prévenus de ce principe, que Dieu ſeul eſt le Chef & le Prince à qui nous devons obéir. Dans l'Evangile, nous les voyons ſous le nom d'Hérodiens, (*o*) qui s'adreſſent à nôtre Seigneur, pour lui demander s'il étoit permis de donner le tribut à Ceſar, ou non. C'étoit la grande queſtion, & le principal objet de leur ſecte. Lorſque JESUS-CHRIST parut devant Pilate, (*p*) ſes accuſateurs le voulurent rendre ſuſpect de cette héréſie, en diſant qu'ils l'avoient trouvé qui empêchoit que l'on rendît les tributs ordinaires à Céſar.

I. GALLIM, ou *Ægallim*, ou *Agalla*, ou *Ægalla*, ville de de-là le Jourdain. Voyez ci-devant *Agalla*.

II. GALLIM, village au voiſinage d'Accaron. (*q*)

GALLION, frere de Sénéque le Philoſophe, s'appelloit auparavant *Marcus Annæus Novatus*: mais ayant été adopté par *Lucius Junius Gallion*, il prit le nom de ſon pere adoptif. L'Empereur Claude le fit Proconſul d'Achaïe, en l'an 53. de J. C. Sous Néron, il étoit encore Proconſul de cette Province. C'étoit un homme d'un eſprit doux & agréable. C'eſt à lui que Sénéque ſon frere dédia ſes Livres *de la Colére*. Il eut part aux diſgraces de ſes freres, comme il avoit eu part à leur faveur; & Néron le fit enfin mourir comme eux. Les Juifs irritez de ce que ſaint Paul convertiſſoit pluſieurs Gentils, le traînérent au Tribunal de Gallion, qui en qualité de Proconſul, faiſoit ſa demeure ordinaire à Corinthe. *Ils l'accuſoient d'enſeigner aux hommes d'adorer Dieu d'une maniére contraire à la Loi.* (*r*) Et Paul étant ſur le point de parler pour ſa défenſe. Gallion dit aux Juifs: S'il s'agiſſoit de quelque injuſtice, ou de quelque mauvaiſe action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience: mais s'il ne s'agit que de queſtions concernant vôtre Loi, démélez

(*m*) *Vide Luc.* II. 1. *Act.* v. 37. & le Comment. ſur *Act.* v. 37. (*n*) *Antiq. l.* 18. *c.* 2. *ad fin.*

(*o*) *Matt.* XXI. 16. 17. (*p*) *Luc.* XXIII. 2. (*q*) *Euſeb. & Hieron. in Onomaſt.* Gallim. (*r*) *Act.* XVIII. 12. 13.

vos differends comme vous l'entendrez ; car je ne veux pas m'en rendre Juge. Il les fit ainſi retirer de ſon Tribunal. On ſaiſit en même-tems Softhénes, Chef de la Synagogue des Juifs, & on le battit devant le Tribunal de Gallion, ſans que ce Gouverneur s'en mît en peine. An de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

I. GALLUS. *Ceſennius Gallus.* Voyez *Ceſennius*,

II. GALLUS. *Ceſtius Gallus.* Voyez *Ceſtius.*

I. GAMALA, ville de Galilée, ſurnommée *la ville des cavaliers* ; *Joſeph Antiq. l.* 3. *c.* 1. Voyez ci-devant *Gaba.*

II. GAMALA, ville de de-là le Jourdain, dans la Gaulanite ; nommée *Gamala*, à cauſe de la forme d'un chameau qu'elle imite en quelque ſorte par ſa ſituation. (*s*) Elle étoit dans le Royaume d'Agrippa : mais n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à ce Prince, elle fut aſſiégée premiérement par les forces d'Agrippa, & enſuite par l'armée Romaine, qui aprés un long ſiége, la prit & la ſaccagea. (*t*)

I. GAMALIEL, fils de Phadaſſur, étoit Prince de la Tribu de Manaſſé, lorſque Moyſe tira les Iſraélites de l'Egypte. Il étoit à la tête de trente-deux mille deux cens hommes de ſa Tribu. (*u*)

II. GAMALIEL, Docteur de la Loi, de la ſecte des Phariſiens, fut Maître de ſaint Paul, (*x*) comme auſſi de ſaint Barnabé & de ſaint Etienne, ſi l'on en croit quelques-uns. Peu de tems aprés la deſcente du Saint-Eſprit, qui arriva le jour de la Pentecôte, les Juifs voulant faire mourir ſaint Paul, qu'ils avoient fait comparoître devant l'aſſemblée de leurs Prêtres, Gamaliel demanda qu'on fît retirer les Apôtres. Puis il parla à l'aſſemblée en ces termes : (*y*) *Prenez bien garde comment vous en uſerez à l'égard de ces perſonnes. Vous ſçavez qu'il y a quelque tems qu'il s'éleva un nommé Theudas, qui s'en faiſoit accroire, & vouloit paſſer pour quelque choſe de grand. Quatre cens hommes s'étant attachez à lui, n'épargnérent rien pour lui procurer du crédit : mais enfin il fut tué, & tous ceux qui s'étoient attachez à lui, furent diſſipez. Vous ſçavez encore ce qui eſt arrivé à Judas de Gaulon, le Galiléen. Il voulut s'élever dans le tems que l'on fit le dénombrement du peuple* (ſous Quirinius :) *mais il eſt péri avec les ſiens. Ainſi ſi vous voulez ſuivre mon conſeil, ne tourmentez plus ces gens-là, mais laiſſez les faire ; car ſi c'eſt l'ouvrage de Dieu, vous aurez beau vous y oppoſer ; vos efforts ſeront inutiles. Que ſi cette entrepriſe eſt une entrepriſe humaine, elle ſe diſſipera & s'anéantira d'elle-même.* L'avis de Gamaliel fut ſuivi, & on laiſſa aller les Apôtres.

Aprés la mort de ſaint Etienne, (*z*) Gamaliel encouragea les Chrétiens à aller la nuit enlever ſon corps, & leur prêta ſon chariot, pour l'aller enterrer dans ſa terre, qui étoit à ſept ou huit lieuës de Jéruſalem, & qui ſe nommoit de ſon nom *Caphar-Gamala*, le Champ de Gamala, ou Gamaliel. On dit que Nicodéme étoit neveu, ou couſin de Gamaliel, & qu'en conſidération de ce dernier, on ſe contenta d'exiler Nicodéme, au lieu de le faire mourir. (*a*) On ne doute pas que Gamaliel n'ait embraſſé la foi de JESUS-CHRIST ; mais on ne ſçait en quel tems il ſe convertit, ni par qui il fut baptiſé. Il avoit deux fils ; l'un nommé Abibas, qui fut baptiſé avec ſon pere ; & l'autre nommé Sédémias ou Sélémias, qui ne voulut point embraſſer le Chriſtianiſme. Ils ne ſurvécurent pas de beau coup

(*s*) *De Bello, l.* 4. *c.* 1. (*t*) *Joſeph. de Bello. l.* 4. *c.* 2. 3. 4 §. 6. 7. *in Græc. ſeu c.* 1. 2. 3. *in Lat.* (*u*) *Num.* 1. 10. 11. 20. VII. 54. An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490. (*x*) *Act.* XXII. 3.

(*y*) *Act.* v. 34. An de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33. (*z*) *Vide Lucian. de ſancto Stephano, c.* 5. *ad fin. tom.* X. *Oper. S. Aug. nov. edit.* An de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34. (*a*) *Phot. Cod.* 171. *Lucian. de ſancto Stephano.*

coup à leur baptême, & furent enterrez dans la même grotte, où étoit déja le corps de ſaint Etienne, mais dans des cercuëils différens creuſez dans le roc. La plûpart des circonſtances de la vie de Gamaliel, que nous venons de rapporter, ſe trouvent dans l'hiſtoire de la découverte du corps de ſaint Etienne, écrite par Lucien, & imprimée à la fin du dixiéme Tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin, de la nonvelle Edition.

[On a cru que Gamaliel, dont il eſt parlé dans les Actes, étoit le même que Gamaliel de Japhné, ou de Dibanah, qui ſuccéda à Jochanan, ſelon les Docteurs Juifs, dans la dignité de Patriarche d'Occident (*b*). On avoit deſſein de faire mourir Gamaliel avec ſon pere, aprés la priſe de Jéruſalem; mais Tite lui donna la vie à la priere de Jochanan. Il échappa une ſeconde fois, lorſque Turnus Rufus fit paſſer la charruë ſur la place du Temple. Sa ſévérité fut ſi grande, qu'on fut obligé de mettre des bornes à ſon autorité. Quelques-uns même ſoûtiennent qu'il fut dépoſé de ſa charge; mais d'autres aſſurent que ſon autorité fut ſi grande, que non-ſeulement les Juifs de tout l'Univers, mais que les Rois mêmes étrangers en permirent l'exécution, ſans qu'il y en eût un ſeul qui s'y oppoſât.

Samuel le petit vivoit alors, & ce fut lui qui compoſa la priere contre les hérétiques, qu'on a toûjours depuis récitée ſolemnellement dans les Synagogues. On demande à Dieu qu'il n'y ait point d'eſpérance pour les apoſtats: que tous les hérétiques périſſent de mort ſubite; que le regne d'orgueil ſoit briſé & anéanti de nos jours. *Béni ſoyez-vous, ô Dieu Seigneur, qui détruiſez les impies, & qui humiliez les ſuperbes.* Quelques-uns ſe ſont imaginez que ce Samuel le petit étoit le même que ſaint Paul. De *Samuël* on a fait *Saül*, en ôtant le *Mem* (*c*). Le Grec *Gaulos* ſignifie *petit.* Saul, ou Paul étoit contemporain & diſciple de Gamaliel.

Le tems auquel ils ont vêcu n'eſt pas abſolument incompatible à ce que ſaint Luc raconte de Gamaliel. Il opina dans l'aſſemblée des Prêtres (*d*), l'an 33. de l'Ere vulgaire. Il fut témoin de la priſe de Jéruſalem l'an 70. de l'Ere vulgaire: peu de tems aprés il put ſuccéder à Jochanan dans la dignité de Patriarche de ſa nation. Il y a plus de difficulté ſur Samuël le petit, qu'on veut qui ſoit le même que ſaint Paul. Les Auteurs Juifs ſuppoſent qu'il mourut dans le Judaïſme; & on ſçait que ſaint Paul ſe convertit de bonne-heure au Chriſtianiſme. La priere qu'on attribuë à Samuël le petit, eſt preſque toute contre les Chrétiens, & il paroît qu'il étoit en grande autorité lorſqu'il la compoſa, au lieu que ſaint Paul étoit encore aſſez jeune, lorſqu'il embraſſa le Chriſtianiſme.]

III. GAMALIEL, petit-fils de celui dont nous venons de parler, fut, dit-on, le premier Patriarche des Juifs, vers l'an 97. de J. C.

I. GAMARIAS, fils d'Helcias, fut envoyé à Babylone avec Elaſa fils de Saphan, de la part de Sédécias Roi de Juda, pour porter les tributs à Nabuchodonoſor. Ils furent auſſi chargez de la Lettre que Jérémie écrivoit aux captifs de Babylone, pour les avertir de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par quelques faux Prophétes, qui les flattoient d'un prompt retour. Voyez *Jerem.* XXIX. 3. 4. Vers l'an du M. 3408.

II. GAMARIAS, fils de Schaphan, (*e*) étoit un des Conſeillers du Roi Joakim, devant qui Baruc lut le Livre des prophéties de Jérémie. Gamarias & les autres étonnez de ce qu'ils venoient d'entendre, dirent à Baruc que la choſe étoit trop importante, pour n'être pas rapportée au Roi;

(*b*) Voyez Basnage hiſt. des Juifs t. 2. l. 4. c. 3. art. 11. (*c*) שמואל *Samuel* שאול *Saul.*

(*d*) *Act.* v. 34. (*e*) *Jerem.* XXXVI. 12. 13. *&c.* An du M. 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

& ils lui demandérent comment Jérémie lui avoit dicté ce Livre. Il leur dit qu'il l'avoit dicté de mémoire, & comme un homme qui auroit lû dans un Livre.

GAMUL, un des Chefs des familles Sacerdotales, qui ſervoient dans le Temple chacune à ſon rang & à ſon tour. (*f*)

GAMZO, ville de Juda, que les Philiſtins prirent ſous le regne d'Achaz. (*g*)

GANGE, fleuve d'Aſie, qui prend ſa ſource dans le mont Caucaſe, & va ſe dégorger dans l'Océan Indique. Il partage les Indes par le milieu, & coule dans la Province d'Indoſtan. Il n'en eſt point expreſſément parlé dans l'Ecriture, & nous ne lui donnons place en cet endroit, que parce que pluſieurs ont prétendu que c'étoit le *Phiſon*, dont parle Moyſe, & qui eſt un des quatre fleuves qui ſortoient du Paradis terreſtre. Mais il eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, qui étoient certainement deux des fleuves du Paradis terreſtre, pour que l'on puiſſe croire que le Phiſon vienne de la même ſource. Il eſt à plus de douze cens lieuës de l'Euphrate.

[GAONS. On appelle ainſi un ordre de Docteurs Juifs, qui parurent en Orient après la clôture du Thalmud. Le nom de *Gaons* ſignifie *excellens*, ſublimes; comme dans nos Ecoles de Théologie, nous avons des Docteurs irréfragables, ſublimes, réſolus, angéliques, ſubtils. Les *Gaons* ſuccedérent aux *Séburéens*, ou *Opinans*, vers le commencement du ſixiéme ſiécle (*h*). Chanan Méiſchka fut le Chef & le premier des *Excellens*; il rétablit l'Académie de Pundebita, qui avoit été fermée pendant l'eſpace de trente ans.

On compte encore au rang des Excellens un certain *Judas l'aveugle*, qui enſeignoit vers l'an 763. On lui eſt redevable de certaines leçons que ſa nation eſtime fort (*i*). Pour ne lui pas reprocher le défaut de ſes yeux, les Juifs l'ont ſurnommé *plein de lumiéres*.

Scherira l'un des Gaons, parut avec beaucoup d'éclat à la fin du dixiéme ſiécle. Il ſe dépoüilla de ſa charge pour la céder à ſon fils *Haï*, qui fut le dernier des Excellens. Haï vivoit au commencement de l'onziéme ſiécle, & fut eſtimé *comme le plus excellent des Excellens*. Il enſeigna juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1037. & alors finit l'ordre des *Gaons*, qui avoit ſubſiſté 280. ou 350. ou même 448. ans; car comme on ne convient pas du commencement de ces Docteurs, auſſi on diſpute de la durée de leur regne.]

GAREB natif de la ville de Jéther, un des braves de l'armée de David. (*k*)

GAREB, colline auprés de Jéruſalem. (*l*) Dans la Miſne (*m*) il eſt dit que de *Garob* ou Gareb, à Silo, il y avoit trois milles, & que là étoit l'Ephod de Micha. Mais *Gareb* marquée dans Jérémie, ne peut pas être ſi éloignée de Jéruſalem, puiſque le Prophéte dit que Jéruſalem s'étendra juſqu'à la colline de Gareb. Or de Jéruſalem à Silo, il y avoit environ douze lieuës.

GARIS, ville de Galilée. *Joſeph de Bello.*

GARIZIM. Montagne de Garizim, prés de Sichem, dans la Tribu d'Ephraïm, & dans la Province de Samarie. La ville de Sichem étoit au pied des montagnes d'Hébal & de Garizim. Garizim étoit très-fertile, & Hébal entiérement ſtérile. Dieu avoit ordonné qu'aprés le paſſage du Jourdain, les Hébreux iroient aux monts Hébal & Garizim, (*n*) & que l'on partageroit les douze Tribus, en ſorte que ſix ſeroient ſur le mont Garizim, & ſix ſur le mont Hébal. Les premiéres devoient prononcer des bénédictions en faveur de ceux qui obſerveroient la Loi du Seigneur,

(*f*) 1. *Par.* XXIV. 17. (*g*) 2. *Par.* XXVIII. 18. (*h*) Baſnage hiſt. des Juifs. l. 6. l. 9. c. 5. art. 3. (*i*) *Halacoth Peſſicoth. Lectiones deciſæ.*

(*k*) 2. *Reg.* XXIII. 38. (*l*) *Jerem.* XXXI. 39. (*m*) *Sanhedrin. fol.* 103. 2. (*n*) *Deut.* XI. 29. XXVII. 12.

Seigneur, & les autres des malédictions contre ceux qui la violeroient.

Aprés le paſſage du Jourdain Joſué ne différa pas d'exécuter ce que le Seigneur avoit ordonné. (*o*) Il alla avec tout le peuple au mont Hébal, y bâtit un Autel, y offrit des holocauſtes; & ayant partagé le peuple, comme le Seigneur l'avoit ordonné, il en mit moitié ſur Garizim, & moitié ſur Hébal, & leur fit prononcer les bénédictions & les malédictions marquées dans Moyſe. (*p*)

Eusébe, ſaint Jérôme, (*q*) & aprés eux Procope, (*r*) & Scaliger, (*ſ*) ont crû que les monts Hébal & Garizim, ne ſont pas prés de Sichem, mais à l'orient de Jéricho, & de Galgal; & que ceux qui portoient ce nom prés de Sichem, étoient mal nommez, & n'etoient pas ceux que Moyſe avoit déſignez dans le Deutéronome. Saint Epiphane place ces montagnes au-delà du Jourdain. (*Hæreſ.* IX. *p.* 24.)

Mais cette opinion n'eſt nullement ſoutenable. Garizim étoit ſi prés de Sichem, que Joatham fils de Gédéon, parla du ſommet de la montagne au peuple de Sichem aſſemblé au pied de Garizim, & ſe ſauva ſans qu'ils puſſent le pourſuivre. (*t*)

Tandis que les Hébreux demeurérent bien unis, & qu'une ſeule Religion regna parmi eux, le Garizim n'eut rien qui le diſtinguât des autres montagnes du pays; on ne voit pas même que ſous les Rois d'Iſraël, il ſe ſoit fait remarquer par aucun endroit. Il n'en eſt rien dit dans les Rois, ni dans les Paraliponénes. Mais depuis que les Chutéens furent établis dans la Province de Samarie, (*u*) Eſdras de retour de la captivité, pourſuivant par tout l'idolâtrie, & ayant fait chaſſer par Néhémie, Manaſſé fils de Joïada, & petit-fils du Grand-Prêtre Eliaſib, pour avoir épouſé la fille de Sanaballat Gouverneur de Samarie, (*x*) ſaint Epiphane, (*y*) & Procope (*z*) avancent qu'alors les Samaritains ôtérent les Idoles qui étoient au-deſſus de leurs maiſons, & les mirent dans une caverne du mont Garizim, où elles demeurérent cachées, & qu'ils continuérent à les adorer ſecrettement, en ſe tournant toûjours de ce côté-là dans leurs priéres. Et depuis que Manaſſé gendre de Sanaballat, eut bâti ſur le Gatizim par la permiſſion d'Aléxandre le Grand, un Temple au vrai Dieu, (*a*) les Samaritains alliérent le culte du vrai Dieu, à celui des Idoles cachées ſous Garizim; ce qui vérifie cette parole de l'Ecriture: (*b*) *Ils continuérent à adorer les Idoles des Nations d'où ils tiroient leur origine, quoiqu'ils adoraſſent auſſi le Seigneur.*

Mais cette tradition des Idoles cachées ſous le mont Garizim, n'eſt fondée ni ſur l'Ecriture, ni ſur Joſeph, ni ſur les Hiſtoriens Samaritains. Ces derniers dans leur Chronique, aſſurent que Joſué bâtit un Temple ſur le Garizim, qui fut deſſervi par des Prêtres de la famille d'Aaron, dont le premier Grand-Prêtre fut nommé *Rus*, duquel ſont deſcendus tous ceux qui ont ſervi ſur cette montagne, juſqu'aujourd'hui. La même Chronique porte que Nabuchodonoſor ayant tranſporté à Babylone les Juifs & les Samaritains, & ayant fait paſſer dans la Samarie des peuples étrangers, ceux-ci mouroient tous, parce que les fruits du pays étoient pour eux un poiſon mortel. Nabuchodonoſor informé de ce malheur, y renvoya les Samaritains. Mais ceux-ci ne voulurent point partir, que le Roi ne donnât un Edit général

(*o*) *Joſue* VIII. 33. (*p*) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (*q*) *Euſeb. & Hieronym. in locis. in Hebal.* (*r*) *Procop. in Deuteron.* (*ſ*) *Scaliger. in Euſeb.* (*t*) *Judic.* IX. 7. (*u*) An du Monde 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721.

(*x*) 2. *Eſdr.* XIII. 28. An du Monde 3671. avant J. C. 329. avant l'Ere vulg. 333. (*y*) *Epiphan. hæreſ.* IX *p.* 24. (*z*) *Procop. in Deut.* (*a*) *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 8. *p.* 383. 384. *& ſeq.* (*b*) 4. *Reg.* XVII. 33.

général qui remît tous les captifs en liberté. Lorſque l'Edit fut expedié, il s'éleva une diſpute entre les Juifs & les Samaritains, pour ſçavoir ſi ce ſeroit à Jéruſalem, ou à Garizim que l'on rétabliroit un Temple. Aprés pluſieurs diſputes, le Roi ordonna qu'on en vînt à l'épreuve du feu. On y jetta le Pentateuque des Samaritains, & celui des Juifs; mais ce dernier fut conſumé dans un moment, & celui des Samaritains conſervé ſain & entier. Sur quoi Nabuchodonoſor prononça que l'on rétabliroit le Temple de Garizim.

Il ſeroit inutile de réfuter cette Chronique, dont les récits ſont ſi viſiblement faux, & inventez à plaiſir. Il faut s'en tenir à Joſeph, (*b*) quant à l'origine du Temple de Garizim. Manaſſé petit-fils du Grand-Prêtre Eliaſib, & frere de Jaddus Grand-Prêtre des Juifs, ayant été chaſſé de Jéruſalem, (*c*) comme nous l'avons dit, & ſouffrant impatiemment de ſe voir privé de l'honneur, & des avantages du Sacerdoce, Sanaballat ſon beau-pere s'adreſſa à Aléxandre le Grand, qui étoit alors occupé au ſiége de Tyr; & lui ayant prêté obéïſſance pour la Province de Samarie, dont il étoit Gouverneur, lui offrit encore huit mille hommes de bonnes troupes; ce qui diſpoſa Aléxandre à lui accorder ce qu'il lui demandoit pour ſon gendre, & pour un grand nombre d'autres Prêtres, qui s'étant trouvez comme lui engagez dans des mariages contraires à la Loi, avoient mieux aimé quitter leur patrie, que leurs femmes, & s'étoient venus joindre à Manaſſé dans la Samarie.

Le Temple fut donc bâti ſur le Garizim, & conſacré au Dieu d'Iſraël; (*d*) & comme la montagne étoit fort haute, on y fit pluſieurs dégrez pour la commodité du peuple. Lorſque le Roi Antiochus Epiphanes eut commencé la perſécution contre les Juifs, (*e*) les Samaritains lui écrivirent, pour le ſupplier (*f*) de permettre que leur Temple de Garizim, qui juſqu'alors avoit été conſacré à un Dieu inconnu, & ſans nom, fût ci-aprés dédié à Jupiter le Grec; ce qui leur fut aiſément accordé par Antiochus. On trouve une médaille, où ce Temple eſt repreſenté avec pluſieurs dégrez. Procope (*g*) dit qu'il y en avoit ſix cens mille un. Mais un Voyageur ancien, qui vivoit ſous l'Empire de Conſtantin, n'y en met que trois cens.

Joſeph (*h*) raconte une diſpute qui s'éleva en Egypte ſous le regne de Ptolémée Philométor, entre les Juifs, & les Samaritains, au ſujet de leur Temple; les Samaritains ſoutenant que le Temple de Garizim étoit le ſeul vrai Temple du Seigneur, & les Juifs prétendant au contraire que c'étoit celui de Jéruſalem. La diſpute fut portée devant le Roi; on nomma des Avocats de part & d'autre, & on convint que ceux qui défendroient mal leur cauſe, & qui perdroient leur procés, ſeroient auſſi condamnez à mort. Ils promirent les uns & les autres qu'ils ne produiroient que des témoignages de la Loi.

Andronique Avocat des Juifs, parla le premier, & prouva ſi bien l'antiquité du Temple de Jéruſalem, & par les Ecritures, & par la ſuite des Pontifes, & par la conſidération que les Rois d'Aſie avoient toûjours euë pour ce ſaint Lieu, pendant qu'ils n'avoient pas même penſé au Temple de Garizim, que le Roi & ſes amis lui donnérent gain de cauſe, & ordonnérent qu'on mît à mort Sabbæus & Théodoſius, Avocats des Samaritains.

Si ce récit de Joſeph eſt vrai, il faut que les Samaritains ayent bien-tôt abandonné le culte de Jupiter le Grec, qu'ils avoient reçû par politique dans leur Temple, ſous Antiochus

(*b*) *Antiq. l.* XI. *c.* 8. (*c*) An du Monde 3671. avant J. C. 329. avant l'Ere vulg. 333. (*d*) An du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulg. 332. (*e*) An du Monde 3836. avant J. C. 164. avant l'Ere vulg. 170.

(*f*) *Antiq. l.* XII. *c.* 7. (*g*) *Procop. in Deuteron.* (*h*) *Antiq. l.* 13. *c.* 6. *p.* 433. 434.

tiochus Epiphanes ; car toute cette diſpute ſuppoſe que le même Dieu étoit adoré à Garizim & à Jéruſalem ; & Ptolémée Philométor regna depuis l'an du Monde 3814. juſqu'en 3861. & Antiochus Epiphanes depuis l'an du Monde 3828. juſqu'en 3840.

Le Temple de Garizim ſubſiſta aſſez longtems ſous l'invocation de Jupiter le Grec, ou l'Olympien: mais il fut détruit par Jean Hircan Maccabée, (*i*) & ne ſe rétablit que ſous Gabinius Gouverneur de Syrie, qui répara Samarie, & lui donna ſon nom ; (*k*) & encore ne trouvai-je pas ce fait bien diſtinctement dans l'Hiſtoire. Mais toûjours eſt-il certain que du tems de nôtre Seigneur, ce Temple ſubſiſtoit, & que le vrai Dieu y étoit adoré, puiſque la Samaritaine lui dit, en lui montrant Garizim: *Nos* (*l*) *peres ont adoré ſur cette montagne, & vous dites que c'eſt à Jéruſalem qu'il faut adorer.* On aſſûre qu'Herode le Grand ayant rebâti Samarie, & lui ayant donné le nom de Sébaſte, en l'honneur d'Auguſte, voulut obliger les Samaritains à venir adorer dans le Temple qu'il y avoit érigé: mais ceux-ci refuſérent conſtamment d'y aller, & ont continué juſqu'aujourd'hui à adorer le Seigneur ſur cette montagne.

[GARIZIM. L'accuſation qu'on a formée contre les Samaritains, d'avoir adoré des idoles enfoüies ſous leurs montagnes, ne vient apparemment que de ce qui eſt raconté dans la Généſe, que Jacob au retour de la Méſopotamie (*m*), étant arrivé à Sichem, & ayant reçu ordre de Dieu d'aller à Béthel, ordonna à toute ſa famille de lui remettre en main toutes les idoles & les pendans d'oreilles ſuperſtitieux qu'ils avoient, & qu'il les enfoüit ſous un térébinthe qui eſt derriere la ville de Sichem. De là les Juifs ont forgé que les Cuthéens ou les Samaritains habitans à Sichem avoient rendu leur culte à ces idoles, cachées ſous un térébinthe au pied du mont *Garizim*.

Les Samaritains ſoutiennent que c'eſt à Garizim qu'Abraham (*n*) & Jacob (*o*) dreſſerent des autels: que c'eſt là où Abraham ſe mit en diſpoſition d'immoler ſon fils Iſaac. Il eſt certain que ce fut ſur le mont Moré, ou Moriah ; or Moré étoit au voiſinage de Sichem & de Garizim, comme on le voit par la Généſe XII. ℣. 6. *Pertranſivit Abram terram uſque ad locum Sichem, uſque ad convallem illuſtrem* ; l'Hébreu, *uſque ad convallem More.* Et Deuter. XI. 30. *Super montem Garizim & ſuper montem Hebal... juxta vallem tendentem & intrantem procul* ; l'Hébreu, *juxta Elon More* ; juſqu'au chêne, ou *au térébinthe de Moré.* On convient auſſi que Jacob ayant achete le champ d'Hemor à Sichem, y bâtit un Autel, & y offrit un ſacrifice au Seigneur.

Les Samaritains ajoutent que Dieu a marqué en deux endroits que c'étoit ſur cette montagne qu'il déſiroit principalement être adoré, puiſque c'eſt-là qu'il veut qu'on donne la bénédiction à ceux qui obſerveroient ſes Loix, & que c'eſt ſur Hébal qu'on devoit donner les malédictions (*p*) ; que c'eſt ſur Garizim que Joſué dreſſa un Autel compoſé de douze pierres qu'il avoit tirées du lit du Jourdain, & que cet Autel dreſſé par Joſué, ſubſiſte encore aujourd'hui. Que la montagne de Garizim étant belle & fertile, au lieu que celle d'Hébal eſt entiérement ſterile, Garizim a été choiſie pour les bénédictions préférablement à Hébal: comme les Livres mêmes des Hébreux en conviennent. Pour ſoutenir leur ſentiment, ils citent le texte de leur Bible, Deuteronome chapitre XXVII. 4. qui porte: *Quand vous aurez*

(*i*) *Antiq. l.* 13. *c.* 17. An du Monde 3874. avant J. C. 126. avant l'Ere vulg. 130. (*k*) *Pul. Arican. in Syncelli Chronico, p.* 308. An du Monde 3947. avant J. C. 53. avant l'Ere vulg. 57. (*l*) *Joan.* IV. 20. (*m*) *Geneſ.* XXXV. 3. 4.

(*n*) *Geneſ.* XII. 6. 7. & XIII. 4. (*o*) *Geneſ.* XXXIII. 20. (*p*) *Deut.* XXVII. 12. 13.

passé le Jourdain, vous éleverez de grandes pierres sur le mont Garizim. (L'Hébreu porte, *sur le mont Hébal.*) *Vous les enduirez de chaux*, & vous y écrirez les paroles de cette Loy, &c. ℣. 12. 13.

Et dans l'Exode xx. aprés le ℣. 17. ils lisent: *Lorsque le Seigneur vous aura introduit dans la terre de Chanaan, dont vous allez vous mettre en possession, vous y érigerez deux grandes pierres, vous les enduirez de chaux, & vous écrirez sur ces pierres toutes les paroles de cette Loy; & quand vous aurez passé le Jourdain, vous mettrez ces pierres sur le mont Garizim.* (L'Hébreu lit, *Hébal.*) *Et vous y bâtirez un Autel au Seigneur vôtre Dieu; un Autel de pierres, qui ne seront point taillées par le fer, de pierres brutes: & vous offrirez sur cet Autel des holocaustes au Seigneur votre Dieu, & vous y immolerez des hosties pacifiques, & vous y mangerez, & vous vous réjoüirez en présence du Seigneur, sur cette montagne au-delà du Jourdain, au-delà du chemin de l'occident, & dans la terre du Chananéen, qui demeure dans la plaine, vis-à-vis Galgal, auprés du Chêne de Moré, vers Sichem.* Ce qui est pris en partie du Deuteronome xi. 29. 30. & xxvii. 2. & suiv.

On voit ici une corruption manifeste du texte, soit de la part des Juifs, qui ont substitué *Hébal* à Garizim; ou de la part des Samaritains, qui y ont substitué *Garizim* à Hébal. Mais ce qui fait infiniment contre les Samaritains, & qui aggrave le soupçon qu'on a de leur infidélité à cet égard, c'est premierement qu'ils sont les intéressez à la falsification. Et 2o. que toutes les versions de la Bible généralement sont semblables à l'Hébreu, & lisent *Hébal*, au lieu de *Garizim*. Il est vrai que ces versions étant toutes faites sur l'Hébreu, ne prouvent rien contre le Samaritain, dont elles ne représentoient pas le texte; & si l'on s'étoit avisé de faire autant de versions du texte Samaritain, qu'on en a faites du texte Hébreu, les Samaritains auroient autant de raison de reprocher aux Hébreux d'avoir falsifié leur propre texte, que ceux-ci en ont de faire ce reproche aux Samaritains. Ainsi il faut convenir que cette raison n'est pas d'une grande force.

De plus il est certain que les Hébreux auroient bien moins d'avantage sur les Samaritains, s'ils ne montroient pas par de bonnes Histoires, & par des monumens autentiques que l'exercice public de la vraie Religion a toujours été établi parmi eux, & exercé dans Jérusalem, ou dans d'autres lieux, & jamais à Garizim; au lieu que les Samaritains n'ont pour prouver leur culte à Garizim, que des Histoires peu certaines & peu anciennes; & quand même on avoüeroit qu'il faut lire *Garizim*, & non *Hébal* dans les lieux où ils le lisent, il ne s'ensuivroit pas que Josué & ses successeurs dans le gouvernement du peuple de Dieu, auroient fixé les exercices de la Religion de leur Nation sur le mont Garizim: mais seulement qu'on y érigea un Autel à la hâte, pour une cérémonie passagere & singuliére. L'exercice du culte solemnel de la Religion Juive suivoit certainement l'Arche d'Alliance; & l'Arche ne fut fixée dans une demeure arrêtée, que depuis que David l'eut placée dans son Palais à Jérusalem, & que Salomon lui eut bâti un Temple dans la même ville.]

GARISIMA, lieu proche de Séphoris. Joseph (*m*) ne met que vingt stades entre ces deux lieux.

GARMI, de la ville de Machuti, & fils de Naham. 1. *Par.* iv. 19.

GASPHA, lieu de la demeure des Nathinéens. (*n*) L'Hébreu dit que Gaspha étoit Chef des Nathinéens.

[GATEAUX. Les Hébreux avoient plusieurs sortes de gâteaux, qu'ils offroient dans le Temple. Ces gâteaux étoient de farine de froment ou d'orge: on les paitrissoit quelquefois avec de l'huile, & quelquefois avec du miel, & quelquefois on se con-

(*m*) *Joseph. de vita sua, pag.* 1029. (*n*) 2. *Esdr.* xi. 21.

contentoit de les frotter d'huile, quand ils étoient cuits, ou de les faire frire dans l'huile ſur le feu dans une poële. Dans la cérémonie de la conſécration d'Aaron, on offrit en ſacrifice *un veau & deux beliers* (*o*), *avec du pain ſans levain, des gâteaux ſans levain frottez d'huile, des tourteaux ſans levain arroſez d'huile, le tout de la plus pure fleur de farine.*

Le texte Hébreu appelle *mincha*, (*p*) toutes les offrandes qui ſe faiſoient de grains, ou de farine, de pâte, de pain, ou de gâteaux, de quelque nature qu'ils fuſſent. Ces offrandes étoient offertes ou ſeules, ou avec d'autres choſes. Quelquefois on offroit de la pure farine (*q*); *ſimila erit ejus oblatio.* Quelquefois c'étoit des gâteaux, ou autres piéces de four (*r*): *ſacrificium coctum in clibano*; d'autres fois c'étoit des gâteaux cuits dans la poële (*ſ*) : *oblatio de ſartagine*; ou cuits dans une poële percée, ou ſur un gril (*t*) à ſec, *oblatio de craticula.* Enfin on offroit quelquefois des épis pour les griller & en tirer le grain, pour enſuite le réduire en farine ou en gruau (*u*).

Toutes ces manieres d'offrandes, de pâtes, de grains, de pain, de gâteaux, ou de farine, étoient inſtituées principalement en faveur des pauvres, qui ne ſe trouvoient pas en état de faire des ſacrifices d'une plus grande valeur. Ce qui doit s'entendre des offrandes volontaires, & qui n'étoient point ordonnées par la Loy; car pour les ſacrifices d'obligation, la Loy avoit changé un animal contre un autre; par exemple (*x*), au lieu de deux agneaux & une brebis, elle permet aux pauvres de n'offrir qu'un agneau & deux jeunes de colombe.

Quant à la maniére d'offrir des gâteaux, il falloit obſerver premierement que ces offrandes fuſſent ſalées & ſans levain; car on n'offroit rien ſur l'autel qui ne fût ſalé, ni rien où il ſe trouvât du levain; mais on pouvoit donner aux Prêtres pour leur nourriture des pains levez & ordinaires. Si donc les gâteaux qu'on offroit étoient cuits au four, & arroſez d'huile, ou paîtris avec de l'huile (*y*), on offroit le tout au Prêtre, qui élevoit cette offrande au Seigneur, puis en prenoit ce qui devoit être brûlé ſur l'Autel, le jettoit ſur le feu, & gardoit le reſte pour lui. Si l'offrande étoit d'un gâteau paîtri avec de l'huile, & cuit dans la poële, on le réduiſoit en miettes, on jettoit de l'huile par-deſſus, puis on le preſentoit au Prêtre, qui en prenoit plein ſa main, le jettoit ſur le feu de l'Autel, & le reſte étoit à lui.

Que ſi ces gâteaux, ou ces pains, étoient offerts avec des ſacrifices d'animaux, comme il étoit ordinaire (car les grands ſacrifices étoient toujours accompagnez de leurs offrandes de gâteaux, & de leurs libations de vin & d'huile) on paîtriſſoit ces pains ou ces gâteaux avec de l'huile, & on les offroit au Seigneur; non en les verſant ſur la tête de l'animal qui alloit être immolé, comme il ſe pratiquoit chez les Grecs & les Romains; mais on les répandoit ſur le feu où l'hoſtie ſe conſumoit. La Loy avoit reglé la quantité de farine, de vin & d'huile qui devoit accompagner chaque victime; car autre étoit la quantité qu'on en offroit aux ſacrifices de bœufs, autre aux ſacrifices de moutons, autre à ceux de chevres, de brebis ou d'agneaux (*z*). On ajoutoit aux ſacrifices de bœufs trois aſſarons de fleur de farine, paîtrie avec la moitié d'un hin d'huile, & un demi hin de vin; à ceux de moutons deux aſſarons, ou deux dixiémes d'épha, de fleur de farine, avec un tiers de hin d'huile, & un tiers de hin de vin; à ceux de chévres & de brebis, d'agneaux & de chévreaux, un dixiéme de fleur de farine, paîtrie avec un quart de hin d'huile, & un quart de

(*o*) *Exod.* XXIX. 1. 2. (*p*) *Levit.* II. 14. מנחה *Mincha.* (*q*) *Levit.* II. 1 סלת *Simila.* (*r*) *Ibid.* ℣. 4. (*ſ*) *Ibid.* ℣. 5. (*t*) *Ibid.* ℣. 7. (*u*) *Ibid.* ℣ 14. (*x*) *Levit.* XIV. 21.

(*y*) *Levit.* II. 4. 5. (*z*) Voyez *Num.* XXVIII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

de hin de vin. On peut voir dans la table des réductions des meſures creuſes des Hébreux, la capacité de l'*Aſſaron*, & du *Hin*.]

GATHAN, fils d'Eliphas, fils d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 11.

GAVER, défilé prés de Jéruſalem, où Ochozias Roi de Juda, fut bleſſé à mort par Jéhu. (*a*)

GAULAN, ou *Gaulon*, ou *Golan*, ville célébre de delà le Jourdain, qui donne ſon nom à une petite Province nommée Gaulanite. Elle fut donnée à la demie Tribu de Manaſſé de delà le Jourdain. (*b*) Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerſon pour leur demeure, & devint une ville de refuge. (*c*) Eusébe dit que de ſon tems, la ville de Gaulon étoit encore conſidérable dans la Batanée, ou dans le pays de Baſan: mais il n'en marque pas préciſément la ſituation. Il eſt étonnant qu'on ſçache ſi peu la poſition d'une ville ſi célébre. Elle étoit dans la haute Galilée, au-delà du Jourdain; & Judas de Gaulon, Chef des Galiléens ou des Hérodiens, en étoit natif. La Gaulanite s'étendoit depuis la Pérée, juſques au Liban.

GAZA, ville des Philiſtins, attribuée par Joſué à la Tribu de Juda. (*d*) Elle étoit une des cinq Satrapies des Philiſtins, ſituée vers l'extrémité méridionale de la Terre promiſe. Dans le Texte Hébreu elle eſt nommée (*e*) *Aza*, ou *Haſa*, par un *Hain*, ou *Ain*, que les Septante expriment quelquefois par un *G*. Etienne le Géographe dit que de ſon tems les Syriens l'appelloient encore *Aza*. Elle eſt ſituée entre Raphia & Aſcalon. La ſituation avantageuſe de Gaza a été cauſe d'une infinité de révolutions auſquelles elle a été ſoumiſe. Elle fut d'abord aux Philiſtins, puis aux Hébreux. Elle ſe mit en liberté ſous les regnes de Joathan ou d'Achaz. Ezéchias la reconquit. (*f*) Elle obéït aux Chaldéens vainqueurs de la Syrie & de la Phénicie. Enſuite elle tomba ſous la puiſſance des Perſes. Ils en étoient les maîtres lorſque Aléxandre le Grand l'aſſiégea, (*g*) la prit & la ruina. Elle ſe rétablit, au moins la petite ville de Gaze, ſituée ſur la mer, appellée autrement Majuma.

Elle fut enſuite poſsédée par les Rois d'Egypte. (*h*) Antiochus le Grand la prit, & la ſaccagea. (*i*) Les Aſmonéens ou Maccabées la prirent plus d'une fois ſur les Syriens. (*k*) Aléxandre Jannée Roi des Juifs, la prit, & la déſola. (*l*) Gabinius la rétablit; (*m*) & on trouve des monnoyes frappées en cette ville. Auguſte la donna à Hérode le Grand; (*n*) mais elle n'obéïſſoit point à Archélaüs ſon fils. Saint Luc (*o*) dit que Gaza étoit déſerte de ſon tems: mais il veut apparemment parler de la grande ville de Gaze, ſituée ſur une montagne à vingt milles de la mer; (*p*) & non pas de Majume, ou de la petite Gaze, qui étoit trés-peuplée. L'Empereur Conſtantin donna à Majume le nom de *Conſtantia*, en l'honneur de ſon fils, & lui accorda les honneurs & les priviléges de ville, indépendante de Gaza. Mais l'Empereur Julien lui ôta ſon nom & ſes priviléges. (*q*)

GAZABAR, Perſan, pere de Mitridate. 1. *Eſdr.* 1. 8.

GAZARA. C'eſt la même que Gadara, Gader, Gaderoth, ou Gazer, Gazera, &c. Eusébe la met à quatre milles de Nicopolis, en tirant vers le ſeptentrion.

GAZER, ou *Gazera*. La même que *Gazara*.

GAZOPHYLACIUM. (*r*) Ce terme

(*a*) 4. *Reg.* IX. 27. (*b*) *Deut.* IV. 43. (*c*) *Joſue* XXI. 27. (*d*) *Joſue* XV. 45. & I. *Reg.* VI. 15. (*e*) עזה *Hazah*, ou *Gaſa*. (*f*) 4. *Reg.* XVIII. 8.

(*g*) *Vide Plutarch. in Alexandro, & alios.* An du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulg. 332. (*h*) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 21. (*i*) *Polib. in excerptis Valeſii.* (*k*) I. *Macc.* XI. 61. XIII 43. (*l*) *Antiq. l.* 13. *c.* 21. (*m*) *Antiq. l.* 14. *c.* 10. (*n*) *Antiq. l.* 15. *c.* 11. (*o*) *Act.* XIII. 26 (*p*) *Arrian. l.* 2. *de expedit. Alexandri* (*q*) *Sozomen. l.* 5. *c.* 5. (*r*) Γαζοφύλακιον répond à l'Hébreu לשכה ou גנזכה, *Domicilium, habitaculum.*

me, ſelon l'étymologie Grecque, ſignifie garde-tréſor, ou chambre du tréſor. Il y avoit dans le Temple de Jéruſalem plus d'un lieu, où l'on gardoit les riches préſens que les Rois, les Princes & les particuliers avoient conſacrez au Seigneur. Mais on a étendu ce nom de *gazophylacium*, à ſignifier auſſi les chambres où l'on conſervoit les proviſions du Temple, ſoit pour les ſacrifices, ou pour l'entretien & la nourriture des Prêtres; & même en général on a pris ce terme pour tous les appartemens du Temple. Dans l'Evangile, (*f*) *gazophylacium* eſt mis pour le tronc dans lequel on jettoit les offrandes à l'entrée du Temple.

GE'ANT. En Grec, *gigas*, en Hébreu, *nophel*, ou *nephilim*. (*t*) Ce qui peut marquer ou *un monſtre*, ou *un homme terrible*, qui abbat, & qui renverſe les autres hommes. L'Ecriture (*u*) parle des géans qui vivoient avant le déluge; elle les nomme des *Nephilim*, *des hommes puiſſans, & fameux dans l'antiquité*. Au lieu de *gigantes*, Aquila traduit, (*x*) *des hommes qui attaquent*, qui tombent avec impétuoſité ſur leurs ennemis; traduction qui rend fort bien toute la force de l'Hébreu *nephilim*. Symmaque traduit, (*y*) *des hommes violens*, cruels, qui ne ſuivent pour régle que la violence, & la force de leurs armes.

L'Ecriture les nomme auſſi quelquefois (*z*) *Rephaïms*; par exemple, Codorlahomor & ſes alliez battirent les *Rephaïms*, ou les géans, à Aſtaroth-Carnaïm. Les *Emims*, anciens habitans du pays de Moab, étoient d'une taille giganteſque; ils étoient du nombre des Réphaïms. Les Réphaïms & les Phéréséens ſont joints enſemble, comme anciens habitans du pays de Chanaan. Job dit que les anciens Réphaïms gémiſſent ſous les eaux; & Salomon dans les Proverbes (*a*) dit que les voyes de la femme débauchée conduiſent aux *Rephaïms*, c'eſt-à-dire, dans l'enfer, où ſont les géans; & que celui qui s'écartera de la voye de la ſageſſe, (*b*) ira demeurer dans l'aſſemblée des géans, dans les enfers, &c.

Les *Enacims*, ou les fils d'Enac, étoient les plus fameux géans de la Paleſtine. Ils demeuroient à Hébron, & aux environs. Leur taille étoit ſi fort au-deſſus de l'ordinaire, que les Iſraëlites qui avoient été envoyez pour conſidérer la Terre promiſe, dirent au Peuple à leur retour, qu'ils avoient vû en ce pays des géans de la race d'Enac, qui étoient d'une grandeur ſi monſtrueuſe, que les Iſraëlites en comparaiſon n'étoient que comme des ſauterelles. (*c*)

Enfin les Septante traduiſent quelquefois par *gigas*, (*d*) le mot Hébreu *gibbor*, qui à la lettre ne ſignifie qu'un homme puiſſant, un homme de cœur, de valeur, un guerrier. Par exemple, ils diſent que Nemrod étoit un géant devant le Seigneur; que le ſoleil ſe leve comme un géant, pour fournir ſa carriére; que le Seigneur abbattra le géant; & l'homme guerrier, qu'il appellera ſes géans dans ſa colére, pour tirer vengeance de ſes ennemis; qu'il ruinera la puiſſance de l'Egypte par l'épée de ſes géans, c'eſt-à-dire, de ſes guerriers.

Il y a beaucoup d'apparence que les premiers hommes étoient tous d'une taille & d'une force beaucoup au-deſſus de celles des hommes d'aujourd'hui, puiſqu'ils vivoient beaucoup plus long-tems; la longue vie étant d'ordinaire l'effet d'une conſtitution forte & vigoureuſe. L'Ecriture dit qu'il y avoit

(*f*) *Marc* XII. 41. 43. *Luc.* XXI. 2. (*t*) *Gigas.* Γίγας נפלים de נפל Je tombe, ou *nophel*, un mo ſtre, un avorton. (*u*) *Geneſ.* VI. 4. (*x*) *Aqu.* Ἐπιπίπτοντες *Irruentes.* (*y*) *Sym.* Βιαίους *Violenti.* (*z*) רפאים *Rhephaim.* Voyez *Geneſ.* XIV. 5. *Deut.* II. 11. 20. III. 11. 13. *Joſue* XII. 4. XIII. 12. *Job.* XXVI. 5. &c.

(*a*) *Prov.* II. 18. IX. 18. (*b*) *Prov.* XXI. 16. (*c*) *Num.* XIII. 33. (*d*) *Vide Geneſ.* VI. 4 *apud* 70. *Pſal.* XIX. 6. *apud* 70. & *Vulg. Iſai.* III. 2. *apud* 70. XIII. 2. *Ibid.* XLIX. 24. 25. *Ibid. Ezechiel.* XXXII. 12. 21. 27. *apud* 70. XXXIX. 18. 20.

avoit ſur la terre beaucoup de ces hommes d'une hauteur extraordinaire, lorſque Noé parut ; mais qu'il y en avoit dès auparavant. & qu'on y en vit ſur tout depuis que les enfans de Dieu s'alliérent avec les filles des hommes. Voici le Texte de Moyſe: (e) *En ce tems là il y avoit des géans ſur la terre, & auſſi depuis que les enfans de Dieu s'alliérent avec les filles des hommes.* Pluſieurs anciens Peres, (f) trompez par le Livre apocryphe d'Enoch, ont avancé que les géans étoient des productions du mariage des Anges avec les filles des hommes. Ils ſe fondoient auſſi ſur le Texte des Septante, qui portoit dans quelques Exemplaires: (g) *Les Anges de Dieu ayant vû que les filles des hommes étoient belles, prirent pour femmes toutes celles qu'ils avoient choiſies.* Mais Moyſe en cet endroit, ne veut dire autre choſe, ſinon que les hommes de la race de Seth, qui étoit la race des juſtes & les enfans de Dieu, ſe corrompirent par l'amour des filles de la race de Caïn, qui ſont ici déſignées ſous le nom de *filles des hommes.* C'eſt ainſi que ſaint Chryſoſtome, Théodoret, ſaint Cyrille d'Alexandrie, ſaint Auguſtin & une infinité d'autres l'ont expliqué.

Quant à l'exiſtence des géans, pluſieurs Ecrivains, tant anciens que nouveaux, (h) ſe ſont imaginez que les géans dont il eſt parlé dans l'Ecriture, étoient à la vérité des hommes d'une taille avantageuſe, mais qui n'étoit pas auſſi fort au-deſſus de l'ordinaire, que ſe le ſont imaginez ceux qui nous décrivent les géans comme trois ou quatre fois plus grands que les hommes d'à préſent. C'étoient, diſent-ils, des hommes fameux par leurs violences, & par leurs crimes, plutôt que par leur force, ou par la grandeur de leur taille.

Mais on ne peut nier qu'il n'y ait eu autrefois des hommes d'une ſtature fort au-deſſus de la grandeur des hommes ordinaires, à moins qu'on ne veüille s'inſcrire en faux contre l'Ecriture ſainte, contre les Hiſtoires les plus certaines, & contre la tradition de tous les peuples. Les Iſraelites qui avoient parcouru la Terre ſainte, dirent à leurs freres qu'ils avoient vû dans ce pays-là des géans de la race d'Enac, (i) qui étoient ſi démeſurément grands, que les autres hommes n'étoient devant eux que comme des ſauterelles. Moyſe (k) parle du lit d'Og Roi de Baſan, qui avoit neuf coudées de long, ſur quatre de large, c'eſt-à-dire, quinze pieds quatre pouces & demi de long. Goliath avoit ſix coudées & un paume de haut. (l) c'eſt-à-dire, dix pieds ſept pouces. Ces ſortes de géans étoient encore communs ſous Joſué, & ſous David, dans un tems où la vie des hommes étoit déja ſi fort abrégée, & où l'on peut préſumer que la grandeur, & la force des corps étoit auſſi fort diminuée.

Homére (m) parle des géans Othus & Ephialtes, qui à l'âge de neuf ans avoient déja neuf coudées de groſſeur, & trente-ſix de hauteur. Il nous décrit auſſi la grandeur du Cyclope Polyphême, dont la force étoit telle, qu'il remüoit aiſément, & ſans le moindre effort, une roche, que vingt chariots à quatre roues auroient à peine pû ſoulever de terre. (n) Je ne donne pas cela pour une hiſtoire certaine, mais ſimplement pour une preuve de l'ancienne tradition

(e) *Geneſ.* VI. 4. (f) *Lact. l.* 11. *c.* 14. *Athenagor. Apolog. Clem. Alex. Stromat. l.* 3. *&* 5. *& l.* 2. *Fœdar. Tertull. l. de Idolol. c.* 9. *& de cultu femin. c.* 11. *Cyprian. de Diſcipl. & habitu Virg. Ambroſ. de Noé & Arca, c.* 4 *&c.* (g) *Geneſ.* VI. 2. 50. *in Ms. Alex. Philo de Gigantib. pag.* 284. *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 4. *Vide not. variis Hexaplorum.* (h) *Vide Philo de Gigant. Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 4. *Origen. apud Gennad. C. P. in Caten. Græc. Euſeb. Prap. l.* 5. *c.* 4. *Ambroſ. de Noe & Arca, c.* 4. *Chryſoſt. in Catena. Cyrill. Alex. lib.* 9. *contra Julian. Goropp. Becan. de Gigantomach. Temporarius, &c.*

(i) *Num.* XIII. 33. 34. (k) *Deut.* III. 2. (l) 1. *Reg.* XVII 4. (m) *Odyſſ.* XI. *v.* 306. (n) *Odyſſ.* IV. *v.* 240.

dition des peuples, qui ont toujours crû qu'anciennement les hommes étoient beaucoup plus grands, & plus forts, qu'ils ne le ſont depuis pluſieurs ſiécles: Opinion qui ſe voit répanduë dans tous les anciens Poëtes, & autres Ecrivains. (o)

Saint Auguſtin aſſure qu'il a vû dans le port d'Utique la dent d'un géant, qui étoit ſi groſſe, qu'elle égaloit cent de nos plus groſſes dents. (p) Torniel (q) dit qu'il y dans l'Egliſe de ſon ordre à Verceil une dent, qu'on croit être de S. Chriſtophe, qui eſt à peu prés de même groſſeur que celle dont on vient de parler. Pline (r) raconte qu'un tremblement de terre ayant entr'ouvert une montagne dans l'Iſle de Créte on y découvrit un homme debout, ayant quarante-ſix coudées de haut, que les uns prirent pour le corps d'Orion, & les autres pour celui d'Othus. Le corps d'Oreſte ayant été déterré par ordre de l'Oracle, ſe trouva de ſept coudées, ou de dix pieds & demi. Nævius Pollio avoit un pied au-deſſus des plus grands hommes. (ſ) Sous l'Empereur Claude, on vit à Rome un nommé Gabbare, qui avoit neufs pieds neuf pouces de haut. (t) Delrio aſſure qu'en 1572. il vit à Roüen un Piémontois haut de plus de neuf pieds.

Plutarque (u) raconte que l'on trouva le corps du géant Antés dans la ville de Tingis en Mauritanie, & que Sertorius ayant vû ſon cadavre qui étoit de la longueur de ſoixante coudées, lui offrit des ſacrifices, & le fit recouvrir de terre. On aſſure qu'en 1041. on découvrit le corps de Pallas fils d'Evander, qui étoit ſi haut, qu'il ſurpaſſoit les plus hautes murailles de la ville de Rome.

(o) *Vide, ſi lubet, Virgil. Æneid.* 12. *Juvenal. Satyr.* 15. *D. Aug. de Civit. l.* 15. *c.* 9. *Plin. l.* 7. *c.* 16. *&c.* (p) *Aug. l.* 15. *c.* 9. *de Civitate Dei.* (q) *Torniel. Annal. V. T. ad an.* 987. *p.* 80. (r) *Plin. Natural. hiſt. l.* 7. *c.* 16. (ſ) *Plin. ibidem. Columel. de re ruſt. c.* 8. *ex Cicerone.* (t) *Plin ibid. Solin. Columel. Tacit.* (u) *Plutarch. in Sertorio.*

M. Simon (x) Auteur du Dictionnaire de la Bible imprimé à Lyon en deux volumes *in folio* en 1703. atteſte qu'étant Curé de la Paroiſſe de ſaint Uze en Dauphiné, il a vû, & que depuis ce tems il a encore reçu une atteſtation de l'an 1699. ſignée de trois perſonnes; ſçavoir, deux Châtelains, & du Prêtre Chapelain du Château de Molard, au Diocéſe de Vienne en Dauphiné, qui aſſurent avoir vû quelques dents d'un homme qui fut trouvé dans une prairie en 1667. Ces dents peſoient chacune dix livres; & il y en a une avec la partie de la machoire inférieure auquel elle eſt encore attachée, qui péſe avec elle dix-ſept livres. On trouva dans la même prairie des oſſemens, la plûpart pourris, & en piéces; mais un entre autres aſſez entier, qui avoit ſept pieds trois pouces de long, & deux pieds de circonférence. Aprés ces exemples, & pluſieurs autres que nous pourrions rapporter, je ne crois pas que l'on doive conteſter l'exiſtence des géans. Voyez nôtre Diſſert. ſur les Géans.

[Géans. Voici quelques nouvelles preuves de l'exiſtence des géans, que l'on peut ajouter à celles que nous avons rapportées dans notre diſſertation ſur cette matiére, & dans ce Dictionnaire. Voici le texte d'Alberic Moine des trois Fontaines, qui rapporte aprés Elinand la découverte qu'on fit du corps de Pallas fils d'Evander, tué par Turnus. Cette découverte ſe fit, dit-on, en 1041. mais Alberic ne la rapporte qu'en 1054. *Elinandus ex dictis Guillelmi. Eo tempore corpus Pallantis filii Evandri Romæ integrum repertum eſt, cum hoc epitaphio.*

Filius Evandri Pallas quem lancea Turni
Militis occidit, more ſuo jacet hîc.

Quos verſus non tunc factos crediderim, quamvis Carmentis litteras inveniſſe dicatur; ſed

(x) Diction. de la Bible, t. 1. p. 523. 524.

ſed vel ab Ennio, vel alio antiquo Poëta. Ea quidem eſt natura conditorum balſamo corporum, quod carne tabeſcente cutis exterior nervos, nervi verò oſſa continent.

Hiatus vulneris quod in medio corporis fecerat, quatuor pedibus & ſemis menſuratus eſt. Ardens lucerna ad caput inventa eſt, quam cum nullo liquoris aſpergine, aut flatûs violentiâ extinguere valerent, quidam ſolertioris ingenii ſtilo ſubtus flammam foramen fecit, & mox introducto aëre ignis evanuit.

Corpus muro applicatum vaſtitate ſua magnitudinem mœnium vicit; ſed procedentibus diebus ſtillicidiis rorulentis infuſum, communem mortalium corruptionem agnovit, cute ſolutâ, nerviſque fluentibus.

Voilà bien des particularitez qui paroiſſent venir d'Auteurs contemporains & bien inſtruits. Toutefois j'ai peine à croire qu'on n'ait pas un peu exageré la choſe.

La Chronique de Colmar ſous l'an 1267. dit qu'on trouva près la ville de Baſle, au village nommé Hertin, des os de géans, qui paroiſſoient excéder de 30. pieds la hauteur d'un homme ordinaire. *Magnitudinem & longitudinem noſtram* xxx. *pedum excedentia.*

En 1701 au mois de Janvier, dans un village nommé Colonbella, à ſix lieuës de Theſſalonique en Macedoine, on découvrit le corps d'un géant, enterré près de la mer dans une ancienne muraille, longue & épaiſſe. La mer l'ayant minée peu à peu depuis pluſieurs ſiecles, une grande pluie la renverſa enfin, & mit au jour le géant dont nous parlons. Il avoit quatre-vingt-ſeize pieds de Roy de long: ſon crâne contenoit bien quinze boiſſeaux de bled meſure de Paris; une dent peſoit quinze livres, & avoit ſept pouces & deux lignes de Roy de hauteur. Une autre dent ſans ſa racine peſoit deux livres & demie de France; une autre dent peſoit deux livres onze onces & ſix dragmes; une quatriéme dent peſoit deux livres treize onces.

Le plus petit os du petit doigt du pied avoit ſept pouces & deux lignes meſure de Roy de longueur: un os du bras avoit deux pieds quatre pouces & deux lignes de circonférence: on mettoit le poing dans un des os du bras. Chacun s'étant jetté deſſus pour en avoir des piéces, on porta les principales au Bacha & au Grand Seigneur. Pour les autres qui reſterent, le ſieur Quainet Conſul des François à Theſſalonique, en fit un procès verbal atteſté de lui & du Pere Jérôme de Rhetel Capucin Miſſionnaire au Levant, qui les a vûs. Ledit Pere Jérôme a mandé la choſe au Reverend Pere Jérôme de Mouſicaux Capucin à Paris au Faubourg ſaint Honoré, & a fait ſouſſigner ſa lettre par ledit ſieur Conſul, par Pierre Roſti, Conſtantin Peronne, Loicheta, Flot Chirurgien, & Jean Attuchi, qui ayant tous vû leſdits oſſemens, ont ſigné comme témoins.

On a trouvé en 1719. près de Salisburi, en Angleterre (*y*, un ſquelette humain, qui avoit neuf pieds quatre pouces de long. Cette découverte a été faite à ſix milles de Salisburi, en un lieu nommé Stonenheng, ou *Pierres ſuſpenduës*, que les anciens appelloient *la danſe des géans.* On y voit encore une enceinte de pierres brutes de vingt-quatre pieds de haut, & de ſept de large, qui en ſoutiennent d'autres miſes en travers. On n'a pû juſqu'à préſent découvrir ce que ce pouvoit être que ce monument antique, qui paroît d'autant plus rare, qu'on ne trouve aucune pierre propre à bâtir dans toute la campagne voiſine.

Les peuples du Pérou aſſurent qu'il eſt arrivé autrefois dans leur pays des géans qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bréſil & au Méxique, & ils en montrent des os d'une grandeur démeſurée On en montre auſſi dans le château de Moulins en Bourbonnois. Des témoins dignes de foy aſſurent quedans l'Amérique méridionale il y a des géans

(*y*) Gazette d'Octobre 1719. 21. Sept. art. de Londres.

géans qu'on appelle Caurahuës, qui ont près de neuf à dix pieds de haut.

Les Arabes & les Perſes ſont dans la même perſuaſion que les autres peuples, au ſujet de l'exiſtence des géans. Mahomet (z) avance que *Ad* & *Schedad* Rois de Syrie & d'Arabie, étoient d'une grandeur ſi prodigieuſe, qu'il falloit employer les plus grands arbres des forêts pour dreſſer leurs pavillons. Les Mahométans tiennent que les Amalécites, qui étoient, ſelon eux, les anciens habitans de la Paleſtine, étoient communément hauts de neuf coudées, ou dix-huits pieds (a); que le géant Og, dont il eſt parlé dans Moyſe, les ſurpaſſoit tous en grandeur, & qu'il a vécu juſqu'à trois mille ans. Ils tiennent que tous les anciens géans deſcendoient d'*Ad* fils d'Amalec, & petit-fils de Cham; ou ſelon d'autres, Amalec étoit fils d'Us & petit-fils d'Aram, de la race de Sem.

Ils reconnoiſſent encore d'autres Géans nommez Dives ou Ginn, en Latin *Divi*, ou *Genii*, qui ne ſont ni hommes, ni Anges, mais des créatures d'une autre eſpéce créées avant Adam, & établies devant lui pour le gouvernement du monde. Ils le gouvernerent en paix pendant l'eſpace de ſept mille ans; après eux vinrent les Peris, qui le gouvernerent encore pendant deux mille ans. Mais & les Dives & les Peris étant tombez dans la révolte, Dieu leur donna pour maître Eblis, créature d'un ordre ſupérieur, & formée de l'élément du feu. Eblis leur fit la guerre. Quelques-uns prirent le bon parti, & ſe ſoumirent à lui, les autres furent exterminez. Mais à la fin Eblis tomba lui-même dans l'apoſtaſie, & c'eſt lui que nous connoiſſons ſous le nom de Satan, ou de Lucifer.]

GEBA, ou *Gabaa*. Ces termes ſignifient une hauteur. Voyez ci-devant *Gabaa*.

GEBAL. Ce terme ne ſe trouve que dans le Pſeaume LXXXII. 8. *Gebal, Ammon & Amalech.* Mais le Caldéen, & la Verſion Samaritaine mettent quelquefois *le mont Gebla*, au lieu *du mont Séir*. Joſeph (b) parle auſſi des *Gabilites*, au midi de la Paleſtine; & Etienne le Géographe de la *Gébaléne* dans l'Arabie, & qui eſt la même que le pays d'Amalec. Enfin Eusébe & S. Jérôme (c) dans leurs Livres des lieux Hébreux, font ſouvent mention de la *Gébaléne, ou Gabaléne*, qui eſt dans l'Idumée, & dont Pétra eſt la Capitale. Tous ces caractéres montrent viſiblement que le pays nommé *Gébal*, ou *Gabaléne*, eſt au midi de la Tribu de Juda, & dans l'Idumée méridionale. Ce terme *Gébal*, ſignifie une montagne & la dénomination de Gabaléne n'eſt point ancienne, puiſqu'elle ne paroît que dans le Pſeaume LXXXII. que que nous croyons avoir été écrit du tems de Joſaphat Roi de Juda.

GEBAL, autrement *Giblet*, ou *Biblos*, ville de Phénicie. Voyez *Giblos*.

GEBAR. Les enfans, ou les deſcendans de Gébar revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de quatre-vingt-quinze. (d)

GEBBETHON, ville de la Tribu de Dan. (e) C'eſt apparemment la même que *Gabbata*. Baſa uſurpateur du Royaume d'Iſrael, tua Nadab fils de Jéroboam dans la ville de Gebbéthon. (f) Cette ville étoit alors aux Philiſtins.

GEDDELTI, fils d'Héman Lévite. Sa famille étoit la douziéme de celles qui ſervoient par tour dans le Temple. (g)

GEDDIEL, fils de Sodi, de la Tribu de Zabulon, fut un de ceux qui furent envoyez par Moyſe pour conſidérer la terre de Chanaan, (h)

GEDELIAS, fils de Phaſſur. *Jerem.* XXXVIII. 1.

(z) Alcoran Ch. de l'Aurore. (a) D'Herbelot Bibl. Orient. *Amlak & Ad. p.* 110.

(b) *Antiq. l.* 9. *c.* 10. (c) *Euſeb. & Hieronym. in Idumæa, & Seir, & Aſiud, & Mabliar, & Jether.* (d) 1. *Eſdr.* II. 20. (e) *Joſue* XIX. 44. (f) 3. *Reg.* XV. 27. An du Monde 3072. avant J. C. 928. avant l'Ere vulg. 932. (g) 1. *Par.* XXV. 4. (h) *Num.* XIII. 11. An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

I. GEDEON, fils de Raphaïm, pere de Jamnor, de la Tribu de Siméon, (*i*) un des ayeux de Judith.

II. GEDEON, fils de Joas, de la Tribu de Manaſſé, qui avoit ſa demeure dans la ville d'Ephra, fut choiſi de Dieu, & par une vocation toute extraordinaire, pour délivrer les Iſraëlites de l'oppreſſion des Madianites, (*k*) où ils étoient tombez aprés la mort de Barac & de Débora. (*l*) Les Madianites tinrent les Hébreux dans une ſi grande humiliation, qu'ils les obligérent de ſe retirer dans des cavernes, & de ſe fortifier dans les lieux les plus propres pour réſiſter aux Madianites. Ceux-ci, aprés que les Iſraëlites avoient ſemé, venoient ſur leurs terres, y dreſſoient leurs tentes, ravageoient tous les grains en herbe, & tuoient tout le bétail qui tomboit entre leurs mains. Iſraël accablé de tant de maux, cria au Seigneur; & le Seigneur leur députa un Prophéte, qui leur fit de grands reproches de leur ingratitude: mais en même tems Dieu envoya ſon Ange vers Gédéon fils de Joas, qui demeuroit à Ephra, & qui étoit alors occupé à battre furtivement ſon grain dans un preſſoir, ſous un chêne, pour en dérober la connoiſſance aux Madianites, & pour s'enfuir auſſi-tôt avec ſon bled, de devant les Madianites.

L'Ange du Seigneur le ſalüa donc, & lui dit: Le Seigneur eſt avec vous, ô le plus vaillant des hommes. Gédéon répondit: D'où vient donc que tous ces maux ſont tombez ſur nous, ſi le Seigneur eſt avec nous? Où ſont les merveilles qu'il a faites autrefois en faveur de nos peres, ſi à préſent il nous abandonne, & nous livre aux Madianites? Alors l'Ange, qui parloit au nom du Seigneur, lui dit: Allez; avec la force dont vous êtes rempli, vous délivrerez Iſraël de la puiſſance des Madianites. Sçachez que c'eſt moi qui vous ai envoyé. Gédéon s'excuſa. Mais le Seigneur lui dit: Je ſerai avec vous, & vous battrez les Madianites comme s'ils n'étoient qu'un ſeul homme. Gédéon lui demanda un ſigne, pour s'aſſûrer que ce n'étoit point une illuſion, & le pria d'attendre un moment ſous le chêne, juſqu'à ce qu'il lui offrît un ſacrifice. Gédéon fit donc cuire un chevreau, & des pains ſans levain, apporta le tout ſous le chêne, où l'Ange étoit demeuré, & le lui offrit. Mais l'Ange lui dit: Prenez la chair & les pains ſans levain, & mettez-les ſur cette pierre, & jettez par-deſſus le jus de la chair. Ce que Gédéon ayant fait, l'Ange étendit le bout de ſon bâton; & en ayant touché la chair & les pains ſans levain, il ſortit un feu de la pierre, qui les conſuma; & en même-tems l'Ange du Seigneur diſparut de devant ſes yeux.

Gédéon voyant que c'étoit un Ange, s'écria: Hélas, Seigneur mon Dieu, j'ai vû l'Ange du Seigneur face à face! Mais le Seigneur lui dit: La paix ſoit avec vous. Ne craignez point; vous ne mourrez pas. Il dreſſa au même lieu un Autel au Seigneur, qu'il appella: La paix du Seigneur. La nuit ſuivante Dieu lui ordonna d'abattre le bois & l'Autel qui étoient conſacrez à Baal, d'ériger un Autel au Seigneur au haut du rocher, où il avoit déja offert le chevreau & les pains ſans levain, & d'y brûler en holocauſte un des deux taureaux de ſon pere. Gédéon obéït; & la nuit étant venuë, il ſe mit avec dix de ſes ſerviteurs à abattre le bois, & à renverſer l'Autel de Baal. Le lendemain les habitans d'Ephra dirent à Joas pere de Gédéon, qu'il falloit faire mourir ſon fils, pour venger l'injure faite à Baal. Mais Joas leur répondit: eſt-ce à vous à defendre Baal? Si Baal eſt Dieu, qu'il ſe venge lui-même de celui qui a détruit ſon Autel. Depuis ce tems, on donna à Gédéon le nom de *Jero-baal*, (*m*) c'eſt-à-dire, que *Baal voye*, ou

(*i*) *Judith.* VIII. 1. (*k*) *Judic.* VI. 1. 2. (*l*) Depuis l'an du M. 2752. juſqu'en 2759.

(*m*) ירבעל Jerobaal peut dériver de יראה בעל *Videat Baal*, ou de ירב בעל *Contendat Baal.*

ou que *Baal conteſte* contre celui qui a abbattu ſon Autel. C'eſt ſous le nom de *Jerobaal*, ou de *Jerombal*, qu'il eſt connu dans la fauſſe hiſtoire de Sanchoniathon. (*n*)

Vers ce même tems, les Madianites ayant paſſé le Jourdain, vinrent camper dans la vallée de Jezraël; & Gédéon rempli de l'Eſprit de Dieu, ſonna de la trompette, aſſembla les Iſraëlites de la maiſon d'Abiézer, qui demeuroient à Ephra & aux environs, & qui étoient de ſa famille. Il envoya auſſi des couriers dans les Tribus de Manaſſé, d'Aſer, de Zabulon & de Nephtali, qui étoient au nord du pays de Chanaan. Il les exhorta à ſecoüer le joug des Madianites, & à ſe joindre à lui. Ces Tribus vinrent en diligence, & en grand nombre; de ſorte que Gédéon afin de les aſsûrer que c'étoit Dieu même qui l'avoit ſuſcité pour les délivrer, pria le Seigneur de lui donner quelque ſigne de ſa vocation, & qu'il lui plût faire tomber la roſée ſur une toiſon qu'il étendroit ſur la terre, pendant que le reſte de la terre demeureroit ſéche, & ſans roſée. Dieu exauça ſa priére, & la choſe arriva comme il l'avoit ſouhaitée. Il demanda aprés cela au Seigneur un ſigne tout contraire; que la toiſon demeurât ſéche, pendant que toute la terre des environs ſeroit humide, & chargée de roſée; & Dieu lui accorda encore l'effet de cette ſeconde demande.

Gédéon affermi par tous ces ſignes de la volonté de Dieu, marcha droit au camp des Madianites, qui étoient dans la campagne de Jezraël. Il s'arrêta avec ſes troupes à la fontaine d'Harad. Alors le Seigneur lui dit: Renvoyez une partie de ceux qui ſont avec vous. Madian ne ſera pas livré entre les mains d'une ſi grande troupe, de peur qu'Iſraël ne diſe: C'eſt par mes propres forces que j'ai été délivré. Gédéon permit donc à tous ceux qui avoient peur, de s'en retourner; & il y en eut vingt-deux mille qui s'en retournérent dans leurs maiſons, en ſorte qu'il n'en demeura que dix mille avec Gédéon. Ce nombre étoit encore trop grand; & le Seigneur dit à Gédéon: Menez vôtre peuple ſur le ruiſſeau, renvoyez tous ceux qui mettront le genoüil à terre, pour boire plus à leur aiſe, & ne retenez que ceux qui auront jetté de l'eau à leur bouche, ou qui en auront lappé avec la langue comme les chiens; & il ne s'en trouva que trois cens de ces derniers. Gédéon retint donc ceux-ci, & renvoya les autres.

Il dit à ces trois cens hommes de ſe tenir prêts, & de faire proviſion de vivres pour quelques jours; d'avoir chacun une trompette, une lampe ou un fallot, & un pot de terre vuide, pour cacher le feu du fallot. Cependant Dieu lui dit de s'avancer ſeul vers le camp des ennemis. Il y alla, & oüit un Madianite qui racontoit ſon ſonge à ſon compagnon, & qui lui diſoit qu'il avoit vû comme un pain d'orge cuit ſous la cendre, qui rouloit dans le camp des Madianites, & qui renverſoit une tente qui s'étoit rencontrée ſur ſon chemin. Celui à qui il parloit, lui répondit: Cela n'eſt autre choſe que l'épée de Gédéon, à qui le Seigneur a livré le camp des Madianites avec toute leur armée.

Gédéon encouragé par ce ſonge, & par l'interprétation que le Madianite lui avoit donnée, vint rejoindre ſes gens, les exhorta à attaquer l'ennemi, leur dit de prendre leurs fallots, leurs cruches & leurs trompettes, & de faire tout ce qu'ils lui verroient faire. Il leur donna pour mot du guet: Au Seigneur & à Gédéon; les partagea en trois troupes de cent hommes chacune; & ils s'avancérent par trois endroits vers le camp des Madianites. Ils arrivérent à l'entrée du camp au milieu de la nuit; & Gédéon ayant tout-à-coup tiré ſa lampe de deſſous ſon pot, qu'il jetta par terre avec grand bruit, & s'étant mis à ſonner de la trompette, ſes trois

(*n*) *Apud Euſeb. Prap. l. 1.*

cens hommes en firent de même, & demeurérent chacun à leur poſte en trois endroits du camp des Madianites. Alors la terreur ſe répandit parmi les ennemis, toute leur armée fut en déſordre, ils commencérent à s'enfuir, à tirer l'épée les uns contre les autres, & à ſe tuer mutuellement. Les Iſraélites des Tribus de Manaſſé, de Nephtali & d'Aſer, qui étoient voiſines, accoururent, & les pourſuivirent. En même-tems Gédéon envoya des couriers dans la Tribu d'Ephraïm, pour les avertir de garder les guez, & d'empêcher les Madianites de repaſſer le Jourdain. Pour lui, avec ſes trois cens guerriers, & ceux qui s'étoient joints à eux, il paſſa le Jourdain, & ſuivit les Madianites juſqu'au-delà de Socoth & de Phanuel. (o) Il les trouva qui ſe repoſoient, ne croyant plus avoir rien à craindre, tomba ſur eux, les défit, prit leurs deux Rois Zébée & Salmana, & revint vers Socoth & Phanuël avant le coucher du ſoleil.

Ces deux villes lui avoient refuſé des vivres & des rafraîchiſſemens, lorſqu'il paſſoit prés d'elles, en pourſuivant les ennemis. Mais à ſon retour, il en tira une terrible vengeance, écraſant les principaux de Socoth ſous les épines du déſert, & en tuant ceux de Phanuël, & en détruiſant leur tour. Aprés cela il tua Zébée & Salmana, Chefs des Madianites, & prit les ornemens & les boſſettes d'or qu'on mettoit d'ordinaire au coû des chameaux des Rois. Ceux de la Tribu d'Ephraïm firent quelque bruit, ſe plaignant que Gédéon ne les eût pas appellez à cette guerre : mais il les appaiſa, en relevant les ſervices qu'il avoient rendus dans cette expédition, en prenant Oreb & Zeb, Princes des Madianites.

Aprés cette victoire, (p) les enfans d'Iſraël dirent à Gédéon : Soyez nôtre Prince, & commandez-nous, vous, vôtre fils, & le fils de vôtre fils, parce que vous nous avez délivrez de la main des Madianites. Gédéon leur répondit : Je ne ſerai point vôtre Prince, ni moi ni mon fils ; mais ce ſera le Seigneur, qui ſera vôtre Prince, & qui vous commandera. Je ne vous demande qu'une choſe : Donnez-moi les pendans d'oreilles que vous avez eus de vôtre butin ; car les Madianites avoient coûtume de porter des pendans d'oreilles d'or. Ils les lui offrirent de tout leur cœur, & les jettérent ſur un manteau qu'on étendit par terre. Il s'en trouva le poids de mille ſept cens ſicles d'or ſans compter les colliers, les ornemens, & les habits de pourpre, que portoient les Rois de Madian, & ſans les carcans d'or des chameaux. Gédéon fit de de toutes ces choſes précieuſes un éphod, qu'il mit dans la ville d'Ephra ; & cet éphod fut pour les Iſraëlites un ſujet de chûte, & cauſa la ruine de Gédéon, & de toute ſa maiſon. Gédéon fut Juge d'Iſrael depuis cette année, qui eſt l'an du Monde 2759. juſqu'en 2768. qui eſt celui de ſa mort : pendant neuf ans. Il eut ſoixante & dix fils, qui étoient ſortis d'un grand nombre de femmes qu'il avoit épouſées ; & outre cela, il eut Abimélech, fils d'une concubine, lequel regna pendant trois ans à Sichem.

Il y a beaucoup d'apparence que Gédéon, autrement nommé *Jerobaal*, ou *Jerubaal*, eſt le même que *Jerombal*, *Prêtre du Dieu Jao*, que Sanchoniaton ſe vante d'avoir conſulté ſur les Antiquitez Phéniciennes. (q) Sanchoniaton avoit vêcu ſous le regne d'Ithobal Roi de Tyr, vers le même tems que Sémiramis Reine d'Aſſyrie ; & par conſéquent peu aprés Jérobaal ou Gédéon. Mais la plûpart des Sçavans ſont convaincus aujourd'hui que Sanchoniaton eſt un Auteur fabuleux, & que celui qui a fabriqué l'Ouvrage dont on a quelques fragmens ſous ſon nom, étoit un impoſteur, qui avoit malicieuſement mêlé quelques traits de l'Hiſtoire ſacrée avec les fables des Phéniciens, pour dé-

(o) *Judic.* VIII. 1. 2. 3. &c. (p) *Judic.* VIII. 22. 23. &c.

(q) *Apud Euſeb. l.* 1. & 10. *Præparat.*

décrier les Livres ſacrez des Hébreux. Voyez ci aprés *Sanchoniaton*. David (*c*) appelle Gédéon *Jeruboſeth*, au lieu de Jerobaal; parce que les Hébreux n'aimoient pas à prononcer le nom de Baal; d'où vient auſſi qu'on dit *Miphiboſeth*, au lieu de *Miphibaal*.

GEDERA, *Gederoth*, *Gederothaïm*, *Gedor*, *&c.* Ces mots ne marquent que la même ville que nous avons déja vûë ſous les noms de *Gadera*, *Gaſera*, *Gaderoth*, *Gaſer*, *Gazeroth*, *&c.*

I. GEDOR, fils de Phanuël, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 4.

II. GEDOR, fils de Jared, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 18.

III. GEDOR, fils de Maacha, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 31.

GEDOR. La même que *Geder*, ou *Gedera*, ou *Gadera*, &c.

GEDRUS. Du tems d'Eusébe & de ſaint Jérôme, (*f*) Gédrus étoit un gros lieu à dix milles de Dioſpolis, ſur le chemin d'Eléuthéropolis. C'eſt apparemment le même que *Gedera*, ou *Gadara*, ou *Gedor*.

GEHENNOM, ou *Vallée d'Hennom*, ou *Gehenna*, ou *Vallée des enfans d'Ennom*. (*s*) C'étoit une vallée joignant Jéruſalem, par où paſſoient les limites méridionales de la Tribu de Benjamin. Eusébe dit qu'elle étoit à l'orient de Jéruſalem, & au pied de ſes murailles. Mais il eſt certain qu'elle s'étendoit auſſi vers le midy, le long du torrent de Cédron. On croit que dans cette vallée étoit la voirie de Jéruſalem, & qu'on y entretenoit toûjours un feu, pour brûler les charognes & les immondices; (*u*) ce qui a fait donner à l'enfer le nom de *Gehenna*, (*x*) à cauſe du feu éternel qui y doit brûler les méchans. D'autres croyent avec plus de vraiſemblance, que le nom de *Gehenna* donné à l'enfer, vient plûtôt du feu que l'on entretenoit dans la vallée d'Ennom, en l'honneur de Moloch, fauſſe Divinité, (*y*) que les Hébreux n'ont que trop ſouvent adorée, & à qui ils ont ſouvent offert des victimes humaines de leurs propres enfans. Le Roi Joſias, pour ſoüiller ce lieu, (*z*) & le rendre odieux & mépriſable aux Juifs, y fit jetter des ordures & des os de morts, afin qu'on n'y adorât plus Moloch, & qu'on n'y offrît plus de victimes humaines. *Ge-hennom*, en Hébreu, ſignifie ſimplement la vallée d'Hennom.

GEHON, nom d'un des quatre fleuves qui avoient leur ſource dans le Paradis terreſtre. (*a*) Pluſieurs ont crû ſans aucune apparence, que c'étoit le Nil, comme ſi le Nil, qui a ſa ſource à plus de ſix cens lieuës des ſources de l'Euphrate & du Tigre, pouvoit être marqué comme ſortant d'un même jardin que ces deux autres fleuves. Nous croyons que c'eſt l'Araxe, fleuve célébre, qui a ſa ſource, comme l'Euphrate & le Tigre, dans les montagnes d'Arménie, & qui coulant avec une rapidité preſque incroyable, va ſe décharger dans la mer Caſpienne. Le nom de Géhon, en Hébreu, ſignifie impétueux, rapide, violent. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*b*) parle des inondations du Géhon au tems des vendanges, parce que l'Araxe s'enfle ſur la fin de l'été, à cauſe de la fonte des neiges des montagnes d'Arménie.

[GEHON. Les Arabes croyent communément que c'eſt l'*Oxur*, fleuve qui prend ſa ſource dans les monts Imaüs, & a ſon cours d'orient en occident; quand il s'approche du pays de Choraſuzm, il ſerpente beaucoup & ſemble retourner vers ſa ſource, mais enſuite il ſe réfléchit, & vient décharger ſes eaux dans la mer Caſpienne vers le couchant. Ce fleuve fait la ſéparation naturelle entre les Provinces habitées par les Turcs Orientaux, & les Perſes.

(*r*) 2. *Reg.* XI. 21. *in Hebr.* (*f*) *Euſeb. & Hieronym. in Gedur.* (*s*) *Vide Joſue* XV. 8. *&* 4. *Reg.* XXIII. 10. גיא הנם *Gehennom*, *vallis Hennim.* (*u*) *Vide Kimchi in Pſalm.* XXVII. *& Cæſar. ſerm.* 1. (*x*) *Matt.* V. 10. XVIII. 23. *Marc.* IX. 44. *Luc.* XXII. 5.

(*y*) *Vide Jerem.* VII. 30. *& ſeq.* (*z*) 4. *Reg.* XXIII. 10. (*a*) *Geneſ.* II. 13. גיחון *Gichon*, ou *Gehon*. (*b*) *Eccli.* XXIV. 37.

Les Géographes modernes appellent l'Oxus *Abiamu*, c'eſt-à-dire, le fleuve *Amu*; les Arabes le nomment *Géhon*, & *Neher-Balkh*, la riviére de Balk, parce qu'il paſſe par cette ville-là. Ils croyent qu'il a ſa ſource dans le Paradis, & que c'eſt un des quatre dénommez par Moyſe.

D'autres croyent que le Géhon eſt le canal le plus occidental des deux que font le Tigre & l'Euphrate joints enſemble, lorſqu'ils ſe ſéparent pour entrer dans la mer. C'eſt le ſentiment de Calvin, de Scaliger & de pluſieurs Modernes; leur principale raiſon, eſt que le canal oriental eſt le Phiſon. Mais le vrai eſt que l'un n'eſt pas plus certain que l'autre. D'autres ſoutiennent au contraire que le *Phiſon* eſt le canal occidental, qui ſépare l'aſſemblage de l'Euphrate & du Tigre, & que le *Géhon* eſt le canal oriental, qui eſt formé après l'union de ces deux fleuves. Pour prouver ce ſentiment, on dit que la terre de Chus dans laquelle paſſe le *Géhon* eſt la Ciſſie, ou le Chuzeſtan. C'eſt le ſentiment de M. Bochart & de M. Huet.

Jean Hopkinſon qui a fait une Diſſertation ſur le Paradis terreſtre, prend pour le Géhon le bras de l'Euphrate, que Pline dit avoir été détourné par les Caldéens pour arroſer leurs campagnes, & deſſéché par le grand nombre de coupures qu'ils en firent.

Mais pour renverſer tous ces ſyſtêmes, il ne faut qu'une réfléxion, qui eſt que Moyſe a voulu ſans doute donner à connoître la ſituation du Paradis terreſtre, par des caractéres géographiques exiſtans & connus de ſon tems. Or ni la coupure dont parle Hopkinſon, ni les deux bras formez par les eaux du Nil, de l'Euphrate & du Tigre reünis, & puis ſéparez pour aller ſe dégorger ſéparément dans le golphe Perſique: tout cela n'étoit pas encore fait du tems de Moyſe. On ne peut donc pas dire que ce Legiſlateur ait eu en vûe aucun de ces canaux pour déſigner ni le Phiſon ni le Géhon.

Pline (c) dit expreſſément que les lits du Tigre & de l'Euphrate n'ont été joints qu'aſſez tard; qu'anciennement ils ſe dégorgeoient ſéparément dans le golphe Perſique, & que leurs embouchures étoient éloignées de vingt-cinq mille pas ſelon les uns, ou de ſept mille ſelon les autres: *Inter duorum amnium oſtia* XXV. m. *paſſus fuêre, aut ut alii tradunt,* VII. m. *ſed longo tempore Euphraten præclusêre Orcheni & accolæ agros rigantes, nec niſi per Tigrim defertur in mare.* Ailleurs il dit (d) qu'on montre encore l'embouchure par laquelle l'Euphrate tomboit dans la mer: *locus ubi Euphratis oſtium fuit.* Hérodote (e) attribue à la Reine Nitocris les coupures & les ſaignées de l'Euphrate, qui ont rendu ce fleuve ſi foible & ſi dénué, de grand & de majeſtueux qu'il étoit auparavant. Cet Auteur (f) parle encore de l'Euphrate comme tombant par ſon propre lit dans le golphe Perſique, ſans parler de ſa jonction avec le Tigre. Pline (g) dit qu'on attribuoit à Gobare Préfet de la Babylonie, les ſaignées de l'Euphrate: *ſunt qui tradunt Euphratem Gobaris Præfecti opere deductum ubi eum diximus ſcindi, &c.* Or certainement tout cela eſt bien éloigné du tems de Moyſe.]

GEHON, ou *Geon*, fontaine auprès de Jéruſalem. Voyez *Gihon*, ou *Gion*.

GELBOE', montagne célébre par la défaite & par la mort du Roi Saül, & de ſon fils Jonathas. (h) Euſébe & ſaint Jérôme nous apprennent que cette montagne étoit à ſix milles de Bethſan, autrement Scythopolis, & qu'on y voyoit encore un gros lieu, nommé *Gelbus*. Guillaume de Tyr (i) dit qu'au pied du mont Gelboé, il y a une ſource qui coule prés la ville de Jezraël. David dans le Cantique lugubre qu'il fit en l'honneur de Saül & de Jonathas, inſinuë que cette montagne étoit fertile: (k) *Monts de Gelboé, que ni la roſée, ni*

(c) *Pline l. VI. c. 27.*

(d) *Idem l. 6. c. 28.* (e) *Herodot. l. 1.* (f) *Idem l. 1. Euphrates, magnus & altus & celer ex Armeniis in Rubrum mare decurrit.* (g) *Plin. l. 6. c. 26.* (h) *1. Reg. XXXI. 1. 2. 3. &c.* (i) *Guill. Tyr. l. 22. c. 26.* (k) *2. Reg. I. 6.*

ni la pluye ne tombent jamais ſur vous, & qu'on n'y voye jamais de champ qui produiſe des prémices, puiſque ſur vous a été jetté le bouclier de Saül, &c. On dit qu'aujourd'hui ces montagnes ſont sèches & ſtériles.

GELBUS, au pied du mont Gelboé, à ſix milles de Scythopolis.

GELILOTH DU JOURDAIN. Quelques-uns croyent que c'eſt un lieu au-delà du Jourdain, où les Tribus de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé érigérent un monument (*l*) pour ſervir de preuve de leur parenté avec les autres Tribus qui étoient au-deçà de ce fleuve. (*m*) D'autres traduiſent *Geliloth*, par, les circuits, ou les tournoyemens, ou même les limites, ou les hauteurs du Jourdain: *Tumuli Jordanis.* Dans Joſué, XVIII. 18. on trouve *Geliloth*, pour marquer Galgale, ou les hauteurs qui ſont aux environs de Galgal. La Vulgate: *Pertranſit uſque ad tumulos.*

GELMON (*n*) ou *Gelon* ou plûtôt *Gilon*, ville de Juda, lieu de la naiſſance d'Achitophel. 2. *Reg.* XXIII. 34.

GEMALLI, pere d'Ammiel, de la Tribu de Dan. *Num.* XIII. 13.

[GEMARRE. Le nom de *Gemarra* (*o*) ſignifie complément, perfection. Les Rabins donnent au Pentateuque, ou aux cinq Livres de Moyſe, le nom de *Loy* ſimplement. Ils ont après cela le Thalmud qui eſt partagé en deux parties; la premiere, qui n'eſt qu'une application de la Loy aux cas particuliers, avec la déciſion des anciens Rabins ſur cela; cette premiere partie du Thalmud eſt nommée *Miſchna*, ou ſeconde Loy, ou Deuteroſes: l'autre partie qui eſt une explication plus étenduë de la même Loy, eſt une collection des déciſions des Rabins poſterieurs à la *Miſchna*. Ils la nomment *Gemarre*, perfection, achevement, parce qu'ils la conſidérent comme une explication de la Loy à laquelle il n'y a rien à ajouter, & après laquelle il n'y a plus rien à ſouhaiter.

Il y a deux *Gemarres*, ou deux *Thalmuds*, celui de Jéruſalem & celui de Babylone. Celui de Jéruſalem a été compilé, ſelon les Juifs, vers la fin du ſecond ou du troiſiéme ſiécle de JESUS-CHRIST, par un Rabin célébre nommé Jochanan; mais le Pere Morin fameux Critique, ſoutient que les Juifs donnent à la Gemarre une trop grande antiquité, & qu'elle ne fut achevée que vers la fin du ſeptiéme ſiécle. Les Juifs eſtiment peu ce Thalmud de Jéruſalem à cauſe de ſon obſcurité. La Gemarre de Babylone eſt plus nouvelle, à ce que diſent les Rabins. Elle fut commencée par un Docteur Juif nommé Aſé, & continuée par ſes fils ou ſes diſciples, Marmar & Mar.

La Gemarre eſt à l'égard de la Miſne, ce que ſont à notre égard les Commentaires de nos Théologiens ſur le Maître des Sentences, ou ſur la Somme de ſaint Thomas, à la différence que les Juifs donnent à leurs Docteurs une autorité bien plus grande, que nous n'en donnons aux nôtres. Ils croyent que la Gemarre ne contient que la parole de Dieu, conſervée dans la tradition des Anciens, & tranſmiſe ſans altération depuis Moyſe juſqu'au Rabin Juda le ſaint, Jochanan, Aſé & Joſé, & les autres Compilateurs du Thalmud, leſquels n'ont commencé à la rédiger par écrit, que dans la crainte qu'elle ne ſe corrompît par les diverſes tranſmigrations, & perſécutions auſquelles leur nation étoit ſujette. On peut voir l'article *Thalmud.*]

GENAM, ou plûtôt, *Ge-naïs*, la vallée de Naïm, village dans le grand Champ de la Samarie. *Joſeph de Bello*, *l.* 2. *c.* 2. *Reland.* p. 805.

GENEALOGIE, vient du terme Grec *Genealogia*, qui ſignifie le dénombrement des ancêtres. L'Hébreu l'exprime d'ordinaire par, *Sepher toledoth*, (*q*) *Liber generationum.*

(*l*) *Joſue* XXII. 10. (*m*) An du Monde 2560. avant J. C. 1440. avant l'Ere vulg. 1444. (*n*) *Antiq. lib.* VII. *c.* 8. 9. (*o*) *Chald.* גמר *de* גמרה *perficere, conſummare.*

(*q*) ספר תולדות *Liber generationis. Gr.* Γενεαλογία.

num. Les Hébreux étoient fort attentifs a conſerver leurs généalogies, & on ne vit peut-être jamais de nation plus circonſpecte ſur cet article, que la nation des Juifs. Nous trouvons encore aujourd'hui dans leurs Livres ſaints des généalogies conduites pendant plus de trois mille cinq cens ans; & dans nos Evangéliſtes, nous voyons la généalogie de JESUS-CHRIST conduite pendant quatre mille ans, depuis Adam, juſqu'a ſaint Joſeph, ou juſqu'à Marie, ſes pere & mere. Dans Eſdras (*q*) il eſt remarqué qu'on ne voulut pas admettre au Sacerdoce des Prêtres, qui n'avoient pû produire une généalogie exacte de leurs familles; & Joſeph (*r*) dit que dans ſa nation on voit une ſuite de Prêtres non interrompuë depuis deux mille ans. Il ajoûte que les Prêtres ont un trés-grand ſoin de conſerver leurs généalogies, & que non ſeulement dans la Judée, mais auſſi dans la Babylonie, dans l'Egypte, & par tout où ils ſe trouvent, ils ne ſe méſallient jamais, & ont des tables généalogiques exactes, dreſſées ſur ces monumens authentiques, qui ſe conſervent à Jéruſalem, & auſquels on a recours dans le beſoin: Que dans les guerres, les perſécutions & les diſgraces publiques, on a toûjours eu une attention toute particuliére à ſauver ces monumens, & à les renouveller de tems en tems.

Il faut pourtant avoüer que depuis la guerre des Romains contre les Juifs, arrivée environ trente ans aprés la mort de nôtre Sauveur, & depuis leur entiére diſperſion ſous Adrien, arrivée à l'occaſion de la révolte de Barcoquebas, les Juifs ont perdu leurs anciennes généalogies; & il n'y en a peut-être aucun, même de ceux qui ſe diſent de la race des Prêtres, qui puiſſe produire des preuves authentiques de ſa généalogie. Saint Jérôme (*f*) dit que les Juifs ſont ſi verſez dans la lecture de leurs Livres, & ſçavent ſi parfaitement les généalogies qui y ſont marquées, qu'ils récitent tous les noms depuis Abraham, juſqu'a Zorobabel, comme s'ils prononçoient leur propre nom: *Ita illi à primâ ætate, vernacula ſui ſermonis vocabula penitiſſimis ſenſibus imbiberunt, & ab exordio Adam, uſque ad extremum Zorobabel, omnium generationes ita memoriter velociterque percurrunt, ut eos ſuum putes referre nomen.* Saint Paul (*t*) ſemble condamner cette affectation de ſçavoir les généalogies anciennes; il les traite de vaines, d'inutiles & d'impertinentes; comme elles le ſont en effet, lorſqu'elles ne ſervent qu'à l'oſtentation, & non à l'édification: *Stultas autem quæſtiones & genealogias, & contentiones & pugnas Legis devita; ſunt enim inutiles & vanæ.*

[GENERATION. Ce terme outre ſa ſignification ordinaire, ſe met auſſi pour l'hiſtoire & la généalogie d'un homme; par exemple, *Hic eſt liber generationis Adam* (*u*). Voilà l'hiſtoire de la création d'Adam & celle de ſa poſterité: *Iſtæ ſunt generationes cæli & terræ* (*x*). Voilà le récit de la création du ciel & de la terre; & *Liber generationis Jeſu-Chriſti filii David* (*y*). Voici la généalogie de JESUS-CHRIST, & l'hiſtoire de ſa vie.

Les Anciens comptoient quelquefois par génération. & l'Ecriture aſſez ſouvent ſuit cette méthode. *Vos deſcendans, revieudront à la quatriéme génération* (*z*). Joſeph vit les enfans d'Ephraïm juſqu'à la troiſiéme génération (*a*). Le bâtard n'entrera pas dans l'aſſemblée du Seigneur, *juſqu'à la dixiéme génération.* (*b*). Mais parmi les Anciens lorſque la durée des générations n'étoit pas bien marquée par l'âge des quatre hommes qui ſe ſuccédoient de pere en fils, on la fixoit les uns à cent ans, les autres à cent dix, les autres à trente-

(*q*) 1. *Eſdr.* II. 62. (*r*) *Joſeph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1036. (*f*) *Hieronym. ad Tit.* III. *p.* 208. *d. vet. edition.*

(*t*) *Tit.* III. 9. M. Baſnage croit que les généalogies que S. Paul condamne, ſont les *Sephiroth* dont parlent les Rabbins. (*u*) *Geneſ.* V. 1. (*x*) *Geneſ.* II. 4. (*y*) *Matt.* I. 1. (*z*) *Geneſ.* XV. 16 (*a*) *Geneſ.* L. 22. (*b*) *Deut.* XXIII. 3.

trente-trois, à trente, à vingt-cinq, ou même à vingt ans. Ainſi il n'y avoit ſur cela rien de fixe & d'uniforme. Seulement on remarque que la durée des générations eſt d'autant plus longue, qu'elle approche plus des anciens tems. Par exemple, Homére dit que Neſtor avoit vêcu trois générations, & qu'il couroit la quatriéme, c'eſt-à-dire, qu'il avoit vêcu plus de trois cens ans.

Cette génération ne paſſera point que tout ceci n'arrive (*e*). Tous les hommes qui vivent aujourd'hui ne ſeront pas morts, lorſque ceci arrivera. Il y en a qui vivent aujourd'hui qui ſeront témoins des maux que je prédis. *Les hommes de cette génération* (*d*), les hommes d'aujourd'hui. *Génération infidelle & perverſe* (*e*). Et (*f*): *Sauvez-vous du milieu de cette génération*, de ces hommes pervers. *La génération de la génération* (*g*), marque les ſiécles à venir: *Generationem ejus quis enarrabit?* Iſaïe LIII. 8. Qui racontera la génération éternelle du Meſſie? *Generatio Dei conſervat eum.* 1. Joan v. 18. Les Saints, les prédeſtinez qui ſont créez de Dieu, qui ſont ſes enfans par la regénération, vivent dans l'innocence, parce que cette regénération, cette qualité d'enfans de Dieu les conſerve & les garantit du peché.]

GENESAR, ou *Geneſareth*. Lac de Génézareth, le même que le lac de Tibériade, & la mer de Cinereth, ou Cenereth. Voyez *Cenereth*.

GENESE, le premier Livre ſacré de l'Ecriture. Il eſt nommé *Géneſe*, ou génération, parce qu'on y trouve la généalogie des premiers Patriarches, depuis Adam, juſqu'aux fils & petits-fils de Jacob. Ce Livre eſt appellé *Bereſchit* en Hébreu, (*h*) parce que dans la Langue originale, il commence par ce terme. Il contient l'hiſtoire de deux mille trois cens ſoixante-neuf ans; depuis le commencement du Monde, juſqu'à la mort du Patriarche Joſeph. Nous ne doutons pas que la Géneſe & tout le Pentateuque ne ſoient l'ouvrage de Moyſe. On peut voir les Traitez qui ont été écrits ſur cette matiére.

GENIEVRE, ſorte d'arbre fort commun. Il en fait mention dans le Texte Latin de l'Ecriture en deux endroits. Eliſée fuyant Jézabel, (*i*) alla du côté de Berſabée; & étant accablé de fatigue, il ſe jetta ſous un genevrier. L'Hébreu *re hem*, que ſaint Jérôme, aprés Aquila, a traduit par *un genevrier*, eſt rendu dans le Syriaque par *un térébinthe*, & dans le Caldéen, par *un geneſt*. Les Septante ont conſervé l'Hébreu *rathom*, ou *rethem*, & Symmaque a mis ſimplement *un couvert*. Dans Job, (*k*) il eſt auſſi parlé du geniévre dans le Texte de la Vulgate: *La racine des genevriers leur ſervoit de nourriture.* Mais ce qui rend cette traduction fort ſuſpecte, c'eſt que la racine du geniévre n'eſt nullement propre à manger, non plus que celle du térébinthe ou du geneſt. Ainſi il y a aſſez d'apparence que l'Hébreu *rhetem*, ſignifie en général un arbuſte ſauvage, ou même une plante ſauvage. Le Grec *radhamnos*, qui vient de l'Hébreu *rathom*, ſignifie en général une jeune plante, un rejetton, un germe, &c.

[GENISSE. Voyez *Vache*.]

GENTIL. Les Hébreux appelloient les Gentils du nom général de *Goiim*, (*l*) qui ſignifie les nations qui n'ont reçû ni la foi, ni la Loi du Seigneur. Tout ce qui n'eſt point Juif, ni circoncis, eſt compris ſous le nom de *Goiim*. La porte de la vie & de la juſtification n'étoit ouverte aux nations, que par la foi & par la profeſſion de la Religion des Juifs, avant JESUS-CHRIST. Ils appelloient *proſelytes*, ceux qui ſe convertiſſoient, & qui embraſſoient le Judaïſme. Depuis la prédication de l'Evan-

(*e*) *Matt.* XXIV. 34. (*d*) *Luc.* XI. 31. (*e*) *Luc.* IX. 41. (*f*) *Act.* II. 40. (*g*) *Pſalm.* XXXII. 11 *& paſſim.* (*h*) בראשית *Bereſchit. Geneſis. Verſus.*

(*i*) 3. *Reg.* XIX. 4. ם רת *Rhetem.* (*k*) *Job.* XXX. 4. (*l*) גוים *Goim. Ἔθνη.*

l'Evangile, la vraye Religion n'eſt point bornée à une ſeule nation, & à un ſeul pays, comme autrefois; Dieu qui avoit promis par ſes Prophétes d'appeller les Gentils à la foi, a exécuté ſes promeſſes avec une ſurabondance de graces: en ſorte que l'Egliſe Chrétienne n'eſt preſque compoſée que de Gentils convertis; & les Juifs trop fiers de leurs prérogatives, ont été pour la plûpart abandonnez à leur ſens réprouvé, & ont méconnu JESUS-CHRIST leur Meſſie & leur Libérateur, aprés lequel ils ſouſpiroient depuis tant de ſiécles. Dans ſaint Paul (*m*) ordinairement les Gentils ſont compris ſous le nom de Grecs. *Judæus & Græcus*, marquent les Juifs & les Gentils. S. Luc dans les Actes, (*n*) s'exprime de même.

[GENTIL. Saint Paul eſt communément appellé l'*Apôtre des Gentils*, (*o*) ou des Grecs, parce qu'il étoit principalement envoyé vers les peuples idolâtres, pour leur prêcher JESUS-CHRIST, au lieu que ſaint Pierre & les autres Apôtres prêchoient plus ordinairement aux Juifs; d'où vient qu'on les nomme les Apôtres de la *Circonciſion* (*p*): *Creditum eſt mihi Evangelium præputii, ſicut & Petro circumciſionis.*

Les anciens Prophétes avoient annoncé d'une maniére très-préciſe la vocation des Gentils. Jacob (*q*) avoit prédit que les Nations eſpereroient au Meſſie, & que celui qui devoit être envoyé, le Siloh, ſeroit l'attente des Gentils (*r*): *Ipſe erit expectatio Gentium.* Salomon aprés avoir dédié le Temple qu'il avoit bâti au Seigneur, adreſſe à Dieu cette priere: *Si quelque étranger qui n'eſt pas de votre peuple d'Iſraël, vient ici d'une terre éloignée, attiré par votre grand nom, & par les prodiges de votre main puiſſante, & de votre bras étendu, pour adorer dans ce ſaint lieu, vous l'exaucerez du ciel, qui eſt une demeure éternelle & permanente, & vous exécuterez ce que cet étranger demandera de vous, afin que tous les peuples du monde connoiſſent votre nom, & vous craignent, comme votre peuple d'Iſraël.*

Le Pſalmiſte (*ſ*) dit que le Seigneur donnera au Meſſie les Gentils pour ſon héritage: *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam*; que l'Egypte & Babylone le connoîtront (*t*); que l'Ethiopie ſe hâtera de lui apporter des préſens (*u*); que les Rois de Tharſis & les Iſles, les Rois des Arabes & des Sabéens lui ſeront tributaires. Iſaïe eſt tout plein de pareilles Prophéties, ce qui lui a mérité le nom de Prophéte des Gentils. *Dans les derniers-tems*, dit-il (*x*), *la montagne du Seigneur ſera établie ſur le ſommet des montagnes, & toutes les nations y viendront en foule, & des multitudes de Gentils s'y rendront, en diſant: Venez, montons à la montagne du Seigneur, à la maiſon du Dieu de Jacob. Il nous enſeignera ſes voyes, & nous marcherons dans ſes ſentiers.* Et ailleurs: (*y*) *Je vous ai établi pour être la lumiére des Gentils, afin que vous ſoyez mon ſalut*, ou que vous l'annonciez, & que vous le procuriez aux nations étrangéres, *juſqu'à l'extremité de la terre.* Et Zacharie: (*z*) *Le tems viendra, dit le Seigneur, que dix hommes de toutes les langues des Gentils prendront le pan de l'habit d'un Juif, & lui diront: nous voulons aller avec vous* au Temple du Seigneur à Jéruſalem; *car nous avons appris que le Seigneur Dieu eſt avec vous.* Ezéchiel dans la deſcription qu'il fait du Temple de Jéruſalem, y marque un parvis pour les Gentils.

Dans le nouveau Teſtament, nous voyons que les Gentils ſe rendoient quelquefois à Jéruſalem pour y adorer le Seigneur. Quelques-uns de ceux-là y étant venus peu de tems après la mort du Sauveur, (*a*) s'adreſſerent à S. Philippe, & le prierent de leur faire voir JESUS-CHRIST

(*m*) *Rom.* I. 14. 16. II. 9. 10. III. 9. X. 12. 1. *Cor.* I. 22. 24. *Galat.* III. 28. (*n*) *Act.* VI. 1. XI. 20. XVIII. 4. *&c.* (*o*) 1. *Tim.* II. 7. *Poſitus ſum ego Prædicator & Apoſtolus & Doctor Gentium.* (*p*) *Galat.* II. 7. (*q*) *Geneſ.* XLIX. 10. (*r*) 2. *Par.* VI. 32.

(*ſ*) *Pſalm.* II. 8. (*t*) *Pſalm.* LXXXVI. 4. (*u*) *Pſalm.* LXXI. 9 10. (*x*) *Iſai.* II. 2. 3. 4. (*y*) *Iſai.* XLIX. 6. (*z*) *Zach.* VIII. 23. (*a*) *Joan.* XII. 20. 21.

CHRIST. Philippe le dit à André, & Philippe & André le dirent à JESUS, qui leur répondit : l'heure eſt venuë que le fils de l'homme ſera glorifié. L'Eunuque de la Reine Candace, qui étoit venu à Jéruſalem (*b*), étoit auſſi Gentil, ſelon pluſieurs Peres. Joſeph l'Hiſtorien (*c*) dit que l'on avoit fait dans le parvis du Temple un mur ou baluſtrade à hauteur d'appui, & qu'il y avoit d'eſpace en eſpace des colomnes avec des inſcriptions en Grec & en Latin, qui portoient qu'il étoit défendu aux étrangers d'entrer plus avant : on y reçevoit leurs offrandes, & on y offroit pour eux des ſacrifices ; mais ils ne pouvoient ſe préſenter eux-mêmes à l'Autel.

Pompée entra juſques dans le Sanctuaire (*d*) ; mais il n'y commit rien d'indécent ; & le lendemain il ordonna qu'on purifiât le Temple, & qu'on y offrît les ſacrifices accoutumez. Peu de tems avant la derniere révolte des Juifs, (*e*) quelques mutins voulurent perſuader aux Prêtres de ne recevoir ni hoſtie, ni victime qui ne fût offerte par les Juifs, & les obligérent de rejetter celles que l'Empereur faiſoit offrir pour le Peuple Romain. Les plus ſages de la nation eurent beau leur remontrer le danger auquel ils expoſoient leur patrie (*f*), & que leurs ancêtres n'avoient jamais rejetté les préſens des Gentils, & que le Temple étoit orné pour la plus grande partie des offrandes qu'ils y avoient faites ; ils leur produiſirent en même-tems les plus ſçavans d'entre les Prêtres, qui avoient étudié toute leur vie les cérémonies de la Loy, leſquels témoignerent que leurs ancêtres avoient toujours reçû les ſacrifices des étrangers.

Quelques anciens Peres ſemblent avoir crû que les Gentils qui ont vêcu d'une maniére loüable & réglée, & qui ont obſervé la loy naturelle, ont eu part au Salut. Saint Paul dans l'Epître aux Romains a donné lieu à cette opinion. Il dit que (*g*) *la gloire, l'honneur, & la paix ſeront le partage de tout homme qui fait le bien ; du Juif premierement, & du Gentil : car Dieu ne fait point acception de perſonne.... Lors donc que les Gentils qui n'ont point la Loy, font naturellement les choſes que la Loy commande, n'ayant pas la Loy, ils ſe tiennent à eux-mêmes lieu de Loy, faiſant voir que ce qui eſt preſcrit par la Loy, eſt écrit dans leur cœur. Si donc un homme incirconcis*, (un Gentil) *obſerve les ordonnances de la Loy, n'eſt-il pas vrai qu'il ſera conſideré comme circoncis, & qu'il vous condamnera vous, qui étant circoncis, & ayant reçû la Loy êtes violateurs de la Loy ?*

Saint Juſtin le Martyr (*h*) ſoutient que les anciens Philoſophes, qui ont vêcu conformément à la raiſon, étoient déja Chrétiens, quoiqu'ils ne connuſſent pas JESUS-CHRIST ; comme par exemple chez les Grecs, Socrate, Héraclite, & quelques autres ; & chez les barbares, Abraham, Ananias, Azarias, Miſaël, & Elie, & pluſieurs autres.

Saint Clément d'Aléxandrie (*i*) avance, que ceux qui ont vêcu avant JESUS-CHRIST ont eu deux moyens pour acquérir la juſtification ; ſçavoir, la Loy & la Philoſophie. La Philoſophie pouvoit les rendre juſtes, ou du moins les diſpoſer à la juſtice ; c'étoit comme un dégré pour y parvenir : elle produiſoit une juſtice, mais non pas entiere & parfaite. Il dit de plus que les Gentils qui ſont ſortis de ce monde avant la mort du Sauveur, attendoient dans l'enfer la venuë de JESUS-CHRIST ou des Apôtres, & qu'ayant entendu leur prédication, ils crurent & furent ſauvez Il a pris

(*b*) *Act. VIII.* 27. (*c*) *Joſeph. de Bello, l.* 6. *c.* 6. *ſeu al. p.* 916. (*d*) *Joſeph. de Bello, l.* 1. *c.* 5. *p.* 710. (*e*) *Idem l.* 2. *c.* 17. *p.* 809. 810. (*f*) *Ibidem τὰς μὲν προγονικὰς αὐτῶν κατασκευασθείσας τῷ ναῷ ἐκ τῶν ἀναθημάτων τῶν ἀλλοφύλων τὸ πλεῖον, εἰ μὴ προσδέχοιντο τὰς ἀπὸ τῶν ἰδίων ἐθνῶν θυσίας.*

(*g*) *Rom. II.* 9. 10. 11. *&c.* (*h*) *Juſtin. Apologia* 2. *p.* 83. (*i*) *Clem. Alex. l.* 6. *Stromat. p.* 637. 638. 659. *& Ibidem lib.* 1. *p.* 319.

pris ce dernier ſentiment de ces paroles de ſaint Pierre: (k) JESUS-CHRIST *étant mort en ſa chair, & s'étant réconcilié par l'eſprit, alla prêcher aux eſprits qui étoient en priſon, qui autrefois avoient été incrédules.*

Ce paſſage de ſaint Pierre a donné aſſez d'exercice aux Commentateurs. Saint Auguſtin (l) a dit auſſi que l'ame de JESUS-CHRIST deſcendant aux enfers, c'eſt-à-dire, au lieu où les ames des méchans étoient tourmentées, délivra des tourmens celles que ſa juſtice impénétrable aux hommes, jugea en devoir être délivrées. Origénes (m) eſt encore plus favorable au ſalut des Gentils. Il dit que l'ame de JESUS-CHRIST étant ſortie de ſon corps, avoit conferé avec les autres ames, pour convertir ceux d'entre les morts qui étoient les plus dociles, ou les plus propres pour certaines raiſons à recevoir ſa doctrine. Saint Grégoire de Nazianze (n) parlant de la deſcente de JESUS-CHRIST aux enfers, laiſſe en doute s'il a ſauvé tous ceux qu'il y trouva ſans exception, ou ſeulement ceux qui avoient cru: Sur quoi Nicétas qui a écrit ſur le texte de ce Pere, fait cette remarque. On raconte qu'un Chrétien zélé s'étant un jour emporté contre Platon, le traitant d'impie & de méchant, la nuit ſuivante Platon lui apparut, & lui reprocha la maniére dont il l'avoit traité: J'avouë, lui dit-il, que je ſuis un grand pécheur; mais lorſque JESUS-CHRIST vint dans les enfers, je fus le premier qui crut en lui.

Saint Chryſoſtome (o) croit que ceux qui ſont morts avant JESUS-CHRIST, & qui pour cette raiſon n'ont pû parvenir à ſa connoiſſance, s'ils ont abandonné l'idolatrie pour ne reconnoître qu'un ſeul Dieu, & s'ils ont mené une vie réglée & loüable, auront part au bonheur du ciel. On pourroit ajouter grand nombre d'autres paſſages & d'autoritez, tant des Peres que des Docteurs Chrétiens & Catholiques, qui ont cru que les gens de bien parmi les Gentils, & ceux qui avoient vêcu moralement bien, & qui avoient renoncé à l'idolatrie, avoient eu part au Royaume des Cieux. Ceux que nous pourrions citer n'en diroient pas davantge, & n'auroient pas plus d'autorité que ceux que nous venons de rapporter.

Il faut à préſent examiner ſi leur ſentiment a été, que les Gentils qui ont ſuivi la Loy naturelle, ont eu part au Royaume des Cieux; & ſuppoſé qu'ils l'ayent cru, ſi ce ſentiment eſt orthodoxe. On veut bien convenir qu'un petit nombre de Peres ont cru que les Gentils qui ont eu la connoiſſance de Dieu, & qui ont vêcu d'une maniére loüable & moralement bonne, ſont parvenus à la béatitude. Il faut développer l'équivoque de ces mots. *Connoître Dieu*, & *vivre moralement bien.* Si les premiers ne marquent qu'une connoiſſance purement ſpéculative, ſtérile, comme eſt celle des démons & des impies, & celle de ces Philoſophes dont parle ſaint Paul, *qui ont retenu la vérité captive, & qui ayant connu Dieu, ne l'ont pas honoré*; certainement une telle connoiſſance ne peut ſervir de rien au ſalut; elle n'eſt propre qu'à augmenter la condamnation de ces Philoſophes.

Auſſi les Peres veulent qu'outre cela ils vivent loüablement & moralement bien; c'eſt-à-dire qu'ils connoiſſent Dieu, qu'ils l'aiment, qu'ils lui rendent gloire, qu'ils eſpérent en lui, qu'ils ſuivent les préceptes de la Loy naturelle, & qu'ils les obſervent comme il faut; c'eſt-à-dire dans la vûë de Dieu, & par des actions animées de la grace & de la charité, ſans leſquelles il eſt impoſſible de parvenir au ſalut. Il faut qu'ils pratiquent le premier & le plus grand de tous les commandemens, qui eſt d'aimer Dieu de tout ſon cœur, & qu'outre cela ils aiment leur prochain comme eux-mêmes. Si l'on peut montrer que les Philoſophes.

Séné-

(k) 1. *Petri* III. 19. (l) *Aug. de Geneſ. ad litter. l.* 12. *c.* 35. (m) *Origen. contra Celſ. l.* 2. *p.* 478. (n) *Gregor. Nazianz. orat.* 42. (o) *Chryſoſt. homil.* 37. *in Matth. p.* 431.

Sénéque, Socrates, Héraclite, Platon, ont connu, aimé & ſervi Dieu de cette maniére je ne crois pas qu'il y ait aucun Théologien qui oſe leur fermer l'entrée du Ciel; mais ſi l'on examine la vie qu'il ont menée, je doute fort qu'on la trouve conforme à ces regles. On peut voir cette queſtion traitée plus à fond dans Pererius ſur l'Epître aux Romains, & dans notre Diſſertation ſur le même ſujet.]

GENUBATH, fils d'Adad Iduméen, & de Taphnés ſœur de la femme de Pharaon, naquit en Egypte, & fut élevé avec les fils de Pharaon. (*p*)

I. GERA, pere d'Aod Juge d'Iſraël. *Judic.* III. 15.

II. GERA, de la Tribu de Benjamin, pere de Séméi. (*q*)

GERARE, ou *Gerara*, ville des Philiſtins, au midy des terres de Juda. Cette ville avoit des Rois nommez Abimélech, du tems d'Abraham & d'Iſaac; & ces deux Patriarches ayant été obligez de demeurer quelque tems à Gérare, furent obligez, pour conſerver leur vie, de dire que leurs femmes n'étoient que leurs ſœurs. On peut voir la Généſe, Chap. XXI. & XXVI. & les articles d'Abimélech, d'Abraham & d'Iſaac.

Gérare étoit fort avancée dans l'Arabie Pétrée, étant à vingt-cinq milles d'Eléuthéropolis, (*r*) au-delà du Daroma, c'eſt-à-dire, de la partie méridionale du pays de Juda. Moyſe dit qu'elle étoit entre Cadés & Sur. (*ſ*) Saint Jérôme dans ſes Traditions Hébraïques ſur la Généſe, dit que de Gérare à Jéruſalem, il y a trois jours de chemin. Il y avoit prés de Gérare un bois, dont il eſt fait mention dans Théodoret; (*t*) & un torrent, ſur lequel étoit un Monaſtére d'hommes, dont parle Sozoménes. (*u*) Moyſe (*v*) parle auſſi du torrent, ou de la vallée de Gérare. Sozoménes (*x*) parle d'une petite ville de Gerres, à cinquante ſtades de Péluſe; & on lit dans les Livres des Maccabées, que Judas fut établi Gouverneur de toute la côte depuis Ptolémaïde, juſqu'aux Gerréens. (*y*) On a confondu Gérare avec Berſabée, (*z*) avec Aſcalon, (*a*) avec Aluz, (*b*) avec Arad. (*c*)

GERASA, ou *Gergeſa*, ville au-delà, & à l'orient de la Mer Morte. Elle eſt attribuée par les uns à la Célé-Syrie; par d'autres, à l'Arabie; & on la met parmi les villes de la Décapole. Saint Matthieu (*d*) dit que JESUS-CHRIST étant paſſé dans le pays des Géraſéniens, deux poſſedez, qui demeuroient dans des ſépulcres, vinrent au-devant de lui, & lui dirent: JESUS Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous? Etes-vous venu ici, pour nous tourmenter avant le tems? Ils ajoûtérent: Si vous nous chaſſez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux, qui eſt proche. JESUS leur répondit: Allez. Et étant ſortis, il entrérent dans ces pourceaux, qui ſe précipitérent auſſi-tôt dans la mer, & s'y noyérent.

Le Grec imprimé de ſaint Matthieu au lieu de *Géraſéniens*, porte *Gergéſéniens*; & quelques Exemplaires Grecs liſent *Gédaréniens*. Saint Luc & ſaint Marc liſent de même. Origénes (*e*) croit que la vraye leçon n'eſt ni *Geraſa*, ni *Gadara*; puiſque ni l'une ni l'autre de ces villes n'eſt au voiſinage de la mer, & n'a auprés de ſoi des précipices, comme il y en avoit prés de la ville où JESUS guérit les deux poſſedez. Il croit donc qu'il faut entendre en cet endroit la ville de Gergeſa, ſur le lac de Tibériade, où l'on montroit de ſon tems les rochers & les précipices, d'où les porcs ſe précipitérent dans le lac.

GERBE. Le lendemain de la Fête de Pâque, (*f*) on apportoit au Temple une gerbe, comme les prémices de la moiſſon

(*p*) 3. *Reg.* XI. 20. (*q*) 3. *Reg.* XVI. 5. (*r*) *Euſeb. in locis. Hieronym. ibid.* (*ſ*) *Geneſ.* XX. 1. (*t*) *Theodoret. in* 2. *Paralip. qu.* 1. (*u*) *Sozomen. hiſt. l.* 6. *c.* 32. *& l.* 9. *c.* 17. (*v*) *Geneſ.* XXVI. 27. (*x*) *Sozom. l.* 8. *c.* 9.

(*y*) 2. *Macc.* XIII. 24. (*z*) *Cyrill. in Amos p.* 299. (*a*) *Syncell. in Chronic. p.* 200. *& Verſ. Samarit.* (*b*) *Arab. in Geneſ.* XXVI. 1. (*c*) *Targum Jeroſol. ad Geneſ.* XX. 1. 2. (*d*) *Matth.* VIII. 28. (*e*) *Origen. in Joan.* (*f*) *Levit.* XXIII. 10. 11. 12.

des orges ; & voici les cérémonies qui s'y obſervoient. Le quinziéme de Nifan au ſoir, lorſque la Fête du premier jour de la Pâque étoit paſſée, (g) & que le ſecond jour, qui étoit jour ouvrable, étoit commencé, la Maiſon du Jugement députoit trois hommes, pour aller en ſolemnité cüeillir la gerbe d'orge. Les villes des environs s'aſſembloient, pour voir la cérémonie. L'orge ſe cüeilloit dans le territoire de Jéruſalem. Les députez demandoient par trois fois ſi le ſoleil étoit couché ; & on leur répondoit trois fois qu'il l'étoit. Enſuite ils demandoient trois fois la permiſſion de couper la gerbe ; & trois fois on la leur accordoit. Ils la moiſſonnoient dans trois champs divers avec trois faucilles differentes, & on mettoit les épis dans trois caſſettes, pour les apporter au Temple.

Lorſque la gerbe, ou, ſi l'on veut, les trois gerbes étoient au Temple, on les battoit dans le parvis ; & du grain qui en réſultoit, on en prenoit un plein gomor, c'eſt-à-dire, environ trois pintes, aprés l'avoir bien vanné, bien rôti, & concaſſé. On répandoit par-deſſus un log d'huile, c'eſt-à-dire, un demi-ſettier, un poſſon, & un peu plus. On y ajoûtoit une poignée d'encens ; & le Prêtre qui recevoit cette offrande, l'agitoit devant le Seigneur, vers les quatre parties du monde, en forme de croix. Il en jettoit une partie ſur l'Autel, & le reſte étoit à lui. Aprés cela chacun pouvoit commencer ſa moiſſon.

GERGESA, ville ancienne, au-delà, & à l'orient de la mer de Tibériade. Voyez ci-devant *Geraſa*. Origénes (*b*) croit que c'eſt à Gergeſa qu'arriva le miracle de la guériſon des deux poſſédez, marqué dans ſaint Matthieu, VIII. 28.

GERGESEENS, anciens peuples de la terre de Chanaan, & deſcendans de Gergéſéus, cinquiéme fils de Chanaan. La demeure de ces peuples étoit au-delà de la mer de Tibériade, où l'on trouve des veſtiges de leur nom dans la ville de *Gergeſe*, ſur le lac de Tibériade. Les Docteurs Juifs, (*i*) enſeignent que les Gergéſéens à l'entrée de Joſué dans la terre de Chanaan, prirent le parti d'abandonner leur pays, plûtôt que de ſe ſoumettre aux Hébreux. Les Rabbins croyent que Joſué propoſa aux Chananéens trois conditions ; la fuite, l'aſſujettiſſement, ou la guerre. Les Gergéſéens prirent la fuite, & ſe retirérent en Afrique. Les Gabaonites ſe ſoumirent à la ſervitude ; & les autres Chananéens firent la guerre.

On ne nous apprend pas en particulier en quel pays de l'Afrique ſe retirérent les Gergéſéens ; mais c'eſt une trés-ancienne tradition que pluſieurs Chananéens y paſſérent, lorſque Joſué entra dans la Terre promiſe. Procope (*k*) dit qu'ils ſe retirérent d'abord en Egypte, & que de là ils ſe répandirent en différens endroits de l'Afrique, où ils poſſédérent pluſieurs villes ; & qu'encore de ſon tems on voyoit dans la ville de Tingis deux grandes colomnes de pierres blanches, dreſſées prés la grande fontaine, avec une inſcription en caractéres Phéniciens, qui portoit : *Nous ſommes des peuples qui avons pris la fuite devant ce voleur de Jeſus fils de Nave.*

Les Docteurs Hébreux (*l*) racontent encore que les Gergéſéens vinrent porter leurs plaintes devant Alexandre le Grand, lui demandant la reſtitution de leur pays, qu'ils ſoutenoient avoir été uſurpé par les Hébreux. Alexandre fit citer les Juifs, pour répondre à cette accuſation. Ceux-ci comparurent, & dans leur défenſe, ils prétendirent que non-ſeulement ils ne devoient rien aux Gergéſéens ; mais qu'au contraire les Gergéſéens étant des eſclaves fugitifs, ils devoient leur être reſtituez, avec

(g) *Cod. Menachot. 6. 3. Vide Maimon. in Temidim & Muſaphim.* (h) *Origen. Comment. in Joan.*

(i) *Gemar. Jeroſol. in. Schebiis c. 6. Maimon. Halac. Mel. c. 6.* (k) *Procop de Bello Vandal. l. c. 2. 10.* (l) *Thalmudici, Pereck Cheleph.*

avec tous les dommages que leur avoit causé leur fuite depuis tant de siécles. Ils prouvérent le premier chef ; sçavoir, que les Gergéséens, descendus de Chanan, étoient esclaves, par l'arrêt prononcé par Noé contre Chanaan : (m) *Maledictus Chanaan, servus servorum erit.* Leur fuite n'étoit pas contestée ; il ne restoit qu'à prononcer en faveur des Hébreux ; mais les Gergéséens ne jugérent pas à propos d'attendre leur propre condamnation ; ils se retirérent, & abandonnérent leur cause.

Je ne donne pas ce récit comme une histoire incontestable. C'est un conte des Rabbins, qui prouve la persuasion où ils sont que les Gergéséens se retirérent du pays de Chanaan, lorsque Josué y entra. Il est pourtant certain qu'il en demeura un bon nombre dans le pays, puisque Josué lui-même (n) nous apprend qu'il vainquit les Gergéséens ; & ceux qu'il vainquit, étoient certainement au-deçà du Jourdain. Il se peut donc faire que ceux qui se sauvérent en Afrique, fussent des Gergéséens de-là la mer de Tibériade, & que les autres soient demeurez dans le pays. Voyez nôtre Dissertation sur le pays où se sauvérent les Chananéens, imprimée à la tête du Livre de Josué.

GERRENIENS, ou *Gerréens*, dont il est parlé 2. *Macc.* XIII. 24. Ce sont apparemment ceux de Gérare. Voyez ci-devant *Gerare.*

GERSAN, *Gersam*, ou *Gersom*, fils de Moyse & de Séphora. *Exod.* II. 22.

GERSOM, ou *Gerson*, fils de Lévi, & Chef d'une des grandes familles des Lévites. Cette famille étoit de sept mille cinq cens hommes, depuis un mois, & au dessus, au tems de la sortie de l'Egypte. (o) Leur office dans les marches du desert, étoit de porter les voiles & les courtines du Tabernacle. (p) Leur place dans le camp d'Israël, étoit à l'occident du Tabernacle. (q)

(m) *Genes.* IX. 24. (n) *Josue* XXIV. 11. (o) *Num.* III. 22. (p) *Ibidem* ℣. 26. (q) *Ibidem* ℣. 23.

GERZI. Il est dit dans l'Ecriture, (r) que David pendant son séjour à Siceleg, faisoit des courses sur le pays de Gessuri, de *Gerzi* & d'Amalech. Je ne trouve rien dans les Géographes sur les *Gersiens.* Les Septante ne le lisent pas dans leur Texte ; ils lisent simplement *Gesiri*, au lieu de *Gessuri*, & dans quelques Exemplaires, *Geseri* & *Gesræum.* Le Syriaque & l'Arabe lisent *Gessua* & *Gedola.*

GESER, ville des Philistins. (s) Apparemment la même que *Gaser* ou *Gasera*, *Gedor*, *Gedara*, &c. Voyez ci-devant *Gazer.*

GESSEN, ou *Gessem*, ou *Gosen ; la terre de Gessem*, canton de l'Egypte que Joseph fit donner à son pere & à ses freres, lorsqu'ils vinrent demeurer en Egypte. (t) C'étoit l'endroit le plus fertile du pays ; & il semble que ce nom vienne de l'Hébreu *Gessem*, qui signifie la pluye, parce que ce canton étant fort prés de la Méditerranée, étoit exposé à la pluye, qui est fort rare dans les autres cantons, & sur tout dans la haute Egypte. Nous ne doutons pas que *Gozen* ou *Gosen*, que Josué attribuë à la Tribu de Juda, (u) ne soit la même que la terre de Gessem, que Pharaon Roi d'Egypte donna à Jacob & à ses fils. (x) Il est certain que ce pays devoit être entre la Palestine, & la ville de Tanis, & que le partage des Hébreux s'étendoit du côté du midy, jusqu'au Nil. (y)

GESSIUS FLORUS. Voyez *Florus.*

I. GESSUR. Il y a un Gessur voisin des Philistins & des Amalécites, dont il est parlé dans Josué, & dans le premier Livre des Rois. (z) Sa demeure étoit entre le pays des Philistins, & l'Egypte. Mais comme ce pays, qui anciennement étoit habité, fut dans la suite réduit en solitude, ainsi que

(r) I. *Reg.* XXVII. 8. (s) 2. *Reg* V. 25. (t) *Genes.* XLVII. 6. (u) *Josue* X. 41. XI. 16. XV. 51. (x) *Genes.* XLVI. 28. (y) *Josue* XIII. 3. (z) II *Reg.* XXVII. 8.

que l'Ecriture le marque (a) on ne peut qu'au haſard marquer la ſituation de ces Geſſuriens.

II. GESSUR, au-delà du Jourdain, dans la demie Tribu de Manaſſé. Ces Geſſuriens ſont joints avec ceux de Machati, (b) & il eſt dit qu'ils demeurérent dans leur pays, & n'en furent pas chaſſez par les Iſraëlites. (c) Isboſeth fils de Saül, fut reconnu Roi par ces Geſſuriens, & par les Iſraëlites de Galaad. (d)

III. GESSUR, dans la Syrie, avoit ſon propre Roi indépendant, dont David avoit épouſé la fille, de laquelle il eut Abſalom. (e) Abſalom aprés le meurtre d'Amnon ſon frere, ſe retira chez le Roi de Geſſur, ſon ayeul maternel. (f) Il y a toutefois lieu de douter que ce Roi & ce pays de Geſſur ſoit différent de celui de Geſſur de delà le Jourdain, puiſque dans les Paralipoménes (g) il eſt dit que Jaïr prit *Geſſur & Aram*, (ou Geſſur de Syrie) *& les avoth*, ou les bourgades *de Jaïr*.

GETH, ville célébre des Philiſtins, & une de leurs cinq Satrapies. (h) Elle eſt fameuſe, pour avoir donné naiſſance à Goliath. (i) David en fit la conquête au commencement de ſon regne ſur tout Iſraël; (k) & cette ville demeura ſoumiſe aux Rois ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la décadence ou l'affoibliſſement du Royaume de Juda. Roboam la rebâtit, ou la fortifia. 2. *Par.* XI. 8. Le Roi Ozias la reconquit; (l) & Ezéchias la réduiſit encore une fois ſous le joug. (m) Joſeph l'attribuë à la Tribu de Dan: (n) mais Joſué ne la marque pas dans la diſtribution des villes qu'il donna aux Tribus d'Iſraël. Nous croyons que *Metca* marquée dans Moyſe, (o) eſt la même que *Meteg*, marquée 2. *Reg.* VIII. 1. & qu'il faut traduire, David prit *Meteg & ſa mere*, au lieu de: *Il prit le frein du tribut*; ce qui eſt expliqué dans les Paralipoménes (p) par il: *Il prit Geth & ſes filles.* Geth étoit la méte; Meteg étoit la fille. Selon cette hypothéſe, la ville de Geth des Philiſtins, mere des géans, (q) devoit être aſſez avancée dans l'Arabie Pétrée, & vers l'Egypte; ce qui eſt auſſi confirmé par ce qui eſt dit dans les Paralipoménes, (r) que les fils d'Ephraïm étant encore en Egypte, attaquérent la ville de Geth, & y furent taillez en piéces.

Saint Jérôme (f) dit qu'il y avoit un gros bourg nommé *Geth*, ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Gaza; & Eusébe (t) parle d'un autre lieu de même nom, à cinq milles d'Eléuthéropolis, ſur le chemin de Lidda; & par conſequent différent de celui dont parle ſaint Jérôme. Le même Eusébe met encore un lieu nommé Geth, ou Gettha, entre Jamnia & Antipatris. Auſſi ſaint Jérôme (u) en parlant de *Geth-Opher*, patrie du Prophéte Jonas, dit qu'on la nomme *Geth-Opher*, ou Geth du canton d'Opher, pour la diſtinguer des autres Geth, que l'on montroit de ſon tems aux environs d'Eléuthéropolis & de Dioſpolis: *Ad diſtinctionem aliarum Geth urbium, quæ juxta Eleutheropolim, ſive Dioſpolim hodie quoque monſtrantur.*

Geth étoit la plus méridionale des villes des Philiſtins, comme Accaron étoit la plus ſeptentrionale; en ſorte qu'Accaron & Geth ſont miſes comme les deux termes de la terre des Philiſtins. (x) Geth étoit voiſine de Maréſa. Voyez 2. *Par.* XI. 8. & *Mich.* I. 14. dans l'Hébreu. Ce qui revient aſſez à ſaint Jerôme, qui met Geth ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Gaza. Eléuthéropolis eſt au voiſinage de Maréſa ou Moraſthi; & avant Eusébe & ſaint Jérôme, Eléuthéropolis n'eſt guéres connuë dans la Géographie. Geth étoit puiſ-

(a) 1. *Reg.* XXVII. 8. (b) *Deut.* III. 14. *Joſue* XII. 5. (c) *Joſue* XIII. 13. (d) 2. *Reg.* II. 8. (e) 2. *Reg.* XV. 8. (f) 2. *Reg.* XIV. 32. (g) 1. *Par.* II. 23. (h) 1. *Reg.* VI. 17. (i) 1. *Reg.* XVII. 4. (k) 2. *Reg.* VIII. 1. (l) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 11. *&* 2. *Par.* XXVI. 6. (m) *Antiq. l.* 9. *c.* 13. (n) *Antiq. l.* 5. *c.* 1. (o) *Num.* XXXIII. 28.

(p) 1. *Par.* XVIII. 1. (q) 2. *Reg.* XX. 20. 22. (r) 1. *Par.* VII. 21. (f) *Hieronym. in Mich.* I. (t) *Euſeb. in locis.* (u) *Hieronym. Præfat. in Jonam.* (x) 1. *Reg.* VII. 14. & XVII. 52.

puiſſante ſous les Prophétes Amos & Michée, (y) & indépendante des Rois de Juda. Mais, comme nous l'avons deja remarqué, elle fut priſe par Ozias Roi de Juda, ſous le Prophéte Amos; & enſuite par Ezéchias, ſous le Prophéte Michée. *Gethaïm* marquée 2. *Reg.* IV. 3. & 2. *Eſdr.* XI 33. eſt ſans doute la même que Geth. David avoit une Compagnie de gardes Géthéennes, dont Ethaï étoit le Capitaine. (z) *Geth*, ou *Gath* ſignifie *un preſſoir*. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'on trouve dans la Paleſtine plus d'un lieu du nom de Geth.

GETH-OPHER, ou *Geth-Epher*, ou Geth du canton d'Opher, dans la Galilée, étoit la patrie du Prophéte Jonas. (a) Joſué (b) attribue cette ville à la Tribu de Zabulon, & ſaint Jérôme dans ſa Préface ſur Jonas, dit qu'elle étoit à deux milles de Séphoris, autrement Diocéſarée.

I. GETH-REMMON, ville de la Tribu de Dan. (c) Saint Jérôme la met à dix milles de Dioſpolis, ſur le chemin d'Eléuthéropolis. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath.

II. GETH-REMMON, ville de la demie Tribu de Manaſſé au-deçà du Jourdain, fut donnée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath. (d)

III. GETH-REMMON, ville de la Tribu d'Ephraïm, donnée aux Caathites. 1. *Par.* VI. 69.

GETH-SEMANI, peut ſignifier *le preſſoir d'huile*. C'étoit un village dans la montagne des Oliviers, où JESUS-CHRIST ſe retiroit quelquefois pendant la nuit. C'eſt dans un jardin de ce village qu'il fit ſa priére, qu'il ſua ſang & eau, & qu'il fut pris & arrêté par Judas, & par ceux dont ce traître étoit le conducteur. (e)

GETHER, troiſiéme fils d'Aram, fils de Sem. *Geneſ.* X. 23.

(y) *Amos* VI. 2. *Mich.* I. 10. 14. (z) 2. *Reg.* XV. 18. 19. XVIII. 2. (a) 4. *Reg.* XIV. 25. (b) *Joſue* XIX. 13. (c) *Joſue* XIX. 45. (d) *Joſue* XXI. 25. (e) *Vide Matt.* XXVI. 36. *& ſeq.*

GETTA. Pline (f) parle d'une ville de Getta, entre celles qui ſont aux environs de Ptolemaïde, & du Carmel.

GEZER, troiſiéme fils de Caleb & d'Epha ſa concubine. 1. *Par.* II. 46.

GEZERON, La même que *Gezer*, ou *Gader*.

GIBAL. Voyez *Gebal*.

GIBBETHON. Voyez *Gebbethon*.

GIBLII; (g) ceux de *Gebal* ou de *Giblos*, nommée Biblos dans les Auteurs profanes.

GIBLOS, ou *Biblos*, ville ſur la côte de Phénicie, entre Tripoli & Béryte. Ceux de Gébal ou Biblos étoient célébres par leur habileté à tailler la pierre & le bois, (h) & par leur adreſſe à conſtruire des vaiſſeaux. (i) Il y en a qui croyent que ceux qui ſont nommez *Giblii* dans l'Ecriture, étoient habitans de Gabale dans la Phénicie, entre Tortoſe & Laodicée. Voyez *Biblos*.

GIDEROTH, & *Giderothaïm*. Voyez *Gader*, *Gadera*, &c. *Gaſer*, *Gazera*.

GIEZI, ſerviteur d'Elisée, accompagna preſque toûjours ce Prophéte, & eut part à tout ce qui lui arriva, juſqu'à ce que s'étant laiſſé gagner par l'avarice, il ſe fit donner de l'argent par Naaman, empruntant pour cela le nom d'Elisée, comme ſi ce Prophete l'eût envoyé, afin qu'il lui donnât un talent d'argent, & une paire d'habits, (k) pour deux enfans des Prophétes, qui lui ſeroient venus demander quelque choſe. Naaman ne ſe contenta pas d'un talent d'argent; il lui en donna deux. Mais lorſque Giezi fut de retour, Elisée lui demanda d'où il venoit. Giézi lui répondit qu'il n'étoit allé nulle-part. Et Elisée lui dit: Mon cœur n'étoit-il pas préſent, lorſque vous êtes allé aprés Naaman, & que vous en avez reçû de l'argent & des vêtemens? C'eſt pourquoi la lépre de Naaman vous demeurera attachée, à vous, & à vôtre race pour toûjours. Et auſſi-tôt Giézi parut lépreux,

(f) *Plin. l.* 5. *c.* 19. (g) 3. *Reg.* V. 18. *Ezech.* XXVII. 9. (h) 3. *Reg.* V. 18. (i) *Ezech.* XXVII. 9. (k) 4. *Reg.* V. 20. *& ſeq.*

ſortit de devant Elisée, (*l*) & depuis ce tems, il ne demeura plus attaché à ſa perſonne. Le Roi d'Iſraël ſe faiſoit quelquefois raconter par Giézi les merveilles que le Seigneur avoit opérées par le moyen d'Elisée. (*m*) On peut conſulter l'article d'Elisée.

GIHON, ou *Gion*, fontaine à l'occident de Jéruſalem. Ce fut à la fontaine de Gihon (*n*) que Salomon fut ſacré Roi par le Grand-Prêtre Sadoc, & par le Prophéte Nathan. (*o*) Ezéchias fit conduire le canal ſupérieur de Gihon dans Jéruſalem, (*p*) afin que les ennemis venant aſſiéger la ville, ne profitaſſent pas des eaux de cette fontaine. (*q*)

GILO, ville de Juda. *Joſue* XV. 51. Achitophel étoit de Gilo. 1. *Reg.* XV. 12. XXIII. 34.

GINEA, village ſitué dans le Grand Champ, & qui ſert de limites entre la Samarie & la Galilée. (*r*) C'eſt apparemment le même que *Jennin*, ou *Ginnim*, dont parlent les nouveaux Voyageurs, & qu'ils placent ſur le chemin de Ptolemaïde à Samarie.

GINETH, pere de Thebni. 3. *Reg.* XVI. 21.

GISCALA, ville de Galilée, (*ſ*) dont parle Joſeph aſſez ſouvent dans ſes Livres de la guerre des Juifs. Il dit qu'il la fit fortifier, (*t*) & que ceux de Gabares, de Cabarages, & de Tyr la prirent de force. M. Réland (*u*) croit que c'eſt la même dont il eſt parlé dans les Livres des Juifs ſous le nom de *Guſch-Chaleb*, & qui eſt placée entre Morom & Capharanan. Saint Jérôme (*x*) dit qu'il a appris par une tradition fabuleuſe, que S. Paul étoit originaire de la ville de Giſcala; que ſes parens avoient leur demeure dans cette ville: mais que durant les troubles de la Province, lorſque les Romains y faiſoient la guerre, ils avoient été obligez de ſe retirer à Tharſe en Cilicie. Il dit dans un autre endroit, (*y*) que ſaint Paul étoit de la Tribu de Benjamin, & de la ville de Giſcale; mais qu'aprés la priſe de cette ville par les Romains, il avoit été obligé de ſe retirer avec ſes parens à Tharſe en Cilicie. Rien n'eſt plus mal aſſorti que cette fable, puiſque la guerre des Romains contre les Juifs, n'a commencé qu'aprés la mort de S. Paul. Cet Apôtre mourut en l'an 66. de J. C. & la guerre contre les Juifs ne commença qu'en l'an 67. ou 68.

GISON, ou *Geiſon*. C'eſt ainſi que Joſeph (*z*) appelle un petit mur à hauteur d'appui, que l'on fit faire autour du Temple proprement dit, & de l'Autel des holocauſtes, afin que le peuple n'en approchât pas. Dans les Livres des Antiquitez, il lui donne trois coudées de haut; & dans la guerre des Juifs, il ne lui donne qu'une coudée.

GITH, ſorte de grain que les Grecs appellent *mélanthion*, & les Latins *nigella*, parce qu'il eſt noir; & les François *nielle*, ou poivrette, parce qu'il reſſemble à un grain de poivre en groſſeur, & en couleur. Iſaïe (*a*) dit que le gith ne ſe foule point avec les inſtrumens ordinaires de la trituration, avec la rouë du chariot, & les pointes de fer; mais qu'on le bat avec une ſimple verge.

GITTHA, ou *Gitthaëm*. Voyez *Geth*.

GITTHITH, Ce terme ſe trouve ſouvent à la tête des Pſeaumes, (*b*) & pour l'ordinaire on le traduit par *les preſſoirs*. Les Interprétes débitent diverſes conjectures ſur ce terme gitthith. Les uns croyent qu'il ſignifie une ſorte d'inſtrument de muſique; d'autres que l'on chantoit les Pſeaumes où ce titre ſe trouve, aprés les vendanges; d'autres enfin que ces

(*l*) Vers l'an du Monde 3114. avant J. C. 886. avant l'Ere vulg. 890. (*m*) 4. *Reg.* VIII. 4. 5. 6. (*n*) 3. *Reg.* I. 33. *& ſeq.* (*o*) An du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015. (*p*) 2. *Par.* XXXII. 30. (*q*) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713. (*r*) *Joſeph. l.* 2. *c.* 2. *de Bello.* (*ſ*) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 4. (*t*) *Idem l.* 4. *c.* 1. (*u*) *Reland. Paleſt. l.* 3. *p.* 813. (*x*) *Hieronym. Comment. in Epiſt. ad Philemon. Quis ſit Epaphras concaptivus Pauli, talem fabulam accepimus. Aiunt parentes Apoſtoli Pauli de Giſcalis regione feciſſe Judæos, & eos .... in Tharſum Ciliciæ fuiſſe tranſlatos, &c.*

(*y*) *Idem lib. de Scriptorib. Eccleſiaſt.* (*z*) *Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 262. *ſ. & de Bello, l.* 6. *p.* 918. *D. E.* (*a*) *Iſai.* XXVIII. 25. 27. גית *Gith.* Μέλαν Θεῖον.

(*b*) *Pſalm.* VIII. 1. *Pro torcularibus. Item Pſalm.* LXXX. 1. LXXXIII. 1.

ces ſortes de Cantiques avoient été inventez dans la ville de Geth. Nous croyons plûtôt qu'il fut donné à chanter à la bande des filles, ou des muſiciennes de Geth. Voyez l'Argument ſur le Pſeaume VIII. *Gitthith* ne ſignifie pas les preſſoirs, mais *une Géthéenne*. Pour dire *les preſſoirs*, il faudroit lire *gittheth*.

[GLAIVE. *Le glaive* dans le ſtile des Hébreux, ſe met ſouvent pour la guerre. Le Seigneur *appelle le glaive ſur la terre*; il y fait venir la guerre. *La bouche du glaive*, le trenchant de l'épée. *Un homme qui tire l'épée*; *educens gladium*, eſt un ſoldat de profeſſion. Le glaive de la bouche, *Gladius oris*, (c) les mauvais diſcours, les accuſations, les médiſances, les calomnies. *Manus gladii*, la main du ſoldat armé. *Leur langue eſt un glaive trenchant* (d): la langue des méchans eſt plus dangereuſe que l'épée. *Si vous ne vous convertiſſez, le Seigneur lancera ſon glaive contre vous*: (e) il vous envoyera la guerre, ou vous frappera de ſes playes. *Gladius anceps* (f), une épée à deux trenchans. *Lever l'épée ſur des pierres* (g), les tailler avec un ciſeau, ou avec un autre inſtrument. *Vivre de ſon épée* (h), vivre de guerre & de rapine. *Lever l'épée ſur quelqu'un*, (i) le frapper, le bleſſer, le tuer, lui faire la guerre. *Celui qui prendra le glaive, périra par le glaive.* Matt. XXVI. 52. Ceux qui prennent l'épée de leur propre autorité, & qui ſe font juſtice à eux-mêmes, méritent d'être punis de mort par l'autorité de la Juſtice; ou bien c'eſt une eſpéce de proverbe: ceux qui prennent le glaive, & qui frappent les autres, font ordinairement une fin funeſte. *La parole de Dieu eſt plus perçante qu'un glaive à deux trenchans* (k); elle pénétre juſqu'au fond de l'ame, elle s'inſinue dans le cœur & dans l'eſprit, &c. Saint Paul exhorte les Ephéſiens (l) à s'armer de la parole de Dieu, comme d'un glaive ſpirituel, pour les défendre contre les ennemis de leurs ames.]

GLAPHYRE, fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce, épouſa en prémiéres nôces Aléxandre fils du Grand Hérode, dont nous avons donné l'hiſtoire ſous l'article *Aléxandre*. Glaphyre eut deux fils de ſon mari, ſçavoir, Aléxandre & Tigrannes; ce dernier fut Roi d'Armenie.

En ſecondes nôces Glaphyre épouſa Juba Roi de Mauritanie, qui ne vêcut pas longtems. Enfin en troiſiémes nôces elle épouſa Archélaüs Ethnarque de Judée, frere d'Aléxandre ſon premier mari. On dit que cinq jours avant ſa mort, (m) Aléxandre ſon premier mari lui apparut, lui fit de grands repſoches de lui avoir manqué de paroles par le ſecond & le troiſiéme mariage qu'elle avoit contracté; & la menaça que dans cinq jours il la retireroit à lui; ce qui arriva en effet.

[GLOIRE DE DIEU. Dans Moyſe (n) *la gloire du Seigneur* marque ordinairement ſa préſence; lorſqu'il parut par exemple ſur le mont Sinaï, ou que la nuë lumineuſe qui marquoit ſa préſence deſcendoit ſur la tente des aſſemblées. Moyſe, Aaron, Nadab, Abiu, & les ſoixante-dix Anciens d'Iſraël, monterent à Sinaï, *& virent la gloire du Seigneur.* Or la gloire du Seigneur *étoit comme un feu ardent* ſur la montagne; ſous ſes pieds étoit comme l'éclat du ſaphir, & comme le ciel lorſqu'il eſt dans ſa plus grande pureté. *La gloire du Seigneur* apparut auſſi aux Iſraëlites dans la nuée après leur murmure, & lorſqu'il leur donna la manne & les cailles. (o) Moyſe ayant demandé inſtamment à Dieu qu'il lui plût lui découvrir ſa gloire (p), Dieu lui dit: Vous ne pourrez voir ma face, car nul homme n'eſt capable d'en ſupporter l'éclat ſans mourir; mais je vous placerai à à l'entrée d'un rocher, & lorſque ma gloire paſſera pardevant ce rocher, je vous cou-

(c) *Job.* V. 15. (d) *Pſalm.* LVI. 5. (e) *Pſalm.* VII. 13. (f) *Pſalm.* CXLIX. 6. (g) *Exod.* XX. 25. (h) *Geneſ.* XXVII. 40. (i) *Iſai.* II. 4. (k) *Hebr.* IV. 12. (l) *Epheſ.* VI. 17.

(m) *Antiq. l.* 17. c. 15. Vers l'an de J. C. 9. ou 10. (n) *Exod.* XXIV. 9. 10. 16. 17. (o) *Exod.* XVI. 7. 10. (p) *Exod.* XXXIII. 18. 22.

vrirai de ma main, afin que vous ne ſoyez pas accablé par le poids de ma gloire; mais quand je ſerai paſſé, j'ôterai ma main, & & vous me verrez par le dos, mais vous ne verrez point ma face.

L'Arche de Dieu eſt nommée *la gloire d'Iſraël* (q), & *la gloire de Dieu.* (r) Lorſque l'Arche fut priſe par les Philiſtins, on dit: *Tranſlata eſt gloria de Iſraël*; & le Pſalmiſte dit qu'il a tendrement aimé la maiſon de Dieu, & *le lieu de la demeure de ſa gloire.*

Le Pſalmiſte en quelque endroit appelle ſes inſtrumens de muſique, *ſa gloire*: (ſ) *Ut cantet tibi gloria mea.* Et ailleurs: (t) *Exurge gloria mea, exurge pſalterium & cithara.* Voyez auſſi Pſalm. CVIII. 3.

Les ornemens des Prêtres du Seigneur ſont appellez *des habits de gloire*; & les vaſes ſacrez du Temple, des vaſes de gloire. (u) *Vaſa gloriæ ejus captiva abducta ſunt.* (x) *Ecce ſancta noſtra & pulchritudo noſtra, & claritas noſtra deſolata eſt, &c.* dit Mathathias pere des Maccabées. Salomon *dans toute ſa gloire*, dans ſon éclat & ſes plus riches ornemens, n'étoit pas plus beau qu'un lys.

Les Iſraëlites en abandonnant le Seigneur dans le déſert, (y) *changerent leur gloire dans une figure de veau qui broute l'herbe.* Lorſque les Prophétes veulent marquer la converſion des Gentils, ils diſent que *la gloire du Seigneur remplira toute la terre*; ou que toute la terre verra la gloire du Seigneur. Et ſaint Paul appelle en plus d'un endroit le bonheur des fideles qui ont embraſſé la foi de JESUS-CHRIST, *la gloire des enfans de Dieu.* (z)

Lorſque les Hébreux exigeoient le ſerment d'un homme, ils lui diſoient: *Rendez gloire à Dieu*: (a) *Da gloriam Domino Deo Iſraël*: Reconnoiſſez la vérité, rendez lui gloire; Reconnoiſſez que Dieu connoît le plus ſecret de vos ſentimens, & le plus profond de votre cœur.

La gloire des enfans ſont leurs peres (b), *la gloire des peres ſont les enfans* (c), *la femme eſt la gloire de l'homme* (d): *Nous ſommes votre gloire, & vous êtes la nôtre.* Tout le monde ſent l'emphaſe & la force de ces expreſſions.

Lorſque Dieu jugea à propos de retirer à lui ſon ſerviteur Moyſe (e), il lui dit de monter ſur la montagne d'Abarim, & d'y rendre ſon eſprit. Moyſe répondit: Que le Seigneur pourvoye un homme pour être à la tête de cette multitude. Dieu lui dit: *Prenez Aaron fils de Nun, cet homme qui eſt rempli de l'eſprit; impoſez-lui les mains, vous lui donnerez vos ordres en preſence de la multitude, & vous lui communiquerez une partie de votre gloire.* On demande quelle eſt cette gloire que Moyſe communiqua à Joſué? Onkelos & quelques Rabins croyent que Moyſe lui donna une partie de cet éclat qui paroiſſoit ſur ſon viſage, depuis l'entretien qu'il avoit eu avec Dieu (f): il ne lui donna pas toute ſa gloire, mais ſeulement une partie. Moyſe étoit, diſent-ils, brillant comme le ſoleil, & Joſué comme la lune: il n'avoit qu'une lueur foible & empruntée. Mais il vaut mieux l'entendre de l'autorité & de l'empire, dont il eut beſoin pour le gouvernement du peuple. Moyſe *lui impoſa les mains*, & par cette cérémonie le déſigna pour ſon ſucceſſeur dans la conduite des Iſraëlites: il lui *donna ſes ordres* & ſes inſtructions, pour s'acquitter dignement de cet emploi.]

GNIDE. Saint Paul allant en Italie pour comparoître devant Néron, (g) paſſa devant Gnide. Promontoire de l'Aſie Mineure, vis-à-vis l'Iſle de Créte. Quelques-uns (h) l'entendent de l'Iſle de Cnide, entre le Promontoire de Gnide, & l'Iſle de Créte.

[GNOSTIQUES. Le nom de Gnoſtiques ne ſe rencontre pas dans les Livres ſacrez

(q) 1. *Reg.* IV. 21. 22. (r) *Pſalm.* XXV. 8. (ſ) *Pſalm.* XXIX. 13. (t) *Pſalm.* LVI. 9. (u) *Exod.* XXVIII. 2. 40. *Eccli.* L. 14. (x) 1. *Macc.* II. 9. 12. (y) *Pſalm.* CV. 20. (z) *Rom.* V. 2. VIII. 21. & 2. *Cor.* IV. 4. *&c.* (a) *Joſue* VII. 19. *Joan.* IX. 24.

(b) *Proverb.* XVI. 26. (c) *Ezech.* III. 13. (d) 1. *Cor.* XI. 7. (e) *Num.* XXVII. 20. (f) *Exod.* XXXIV. 29. (g) *Act.* XXVII. 7. (h) *Grotius & alii quid.*

ſacrez ni de l'Ancien ni du Nouveau Teſtament ; mais les Apôtres S. Pierre & ſaint Paul attaquent ſouvent dans leurs Epîtres les Hérétiques de leur tems, qui dans la ſuite furent connus ſous le nom général de *Gnoſtiques*. Saint Paul écrivant à Timothée (*i*), lui dit d'avertir certains mauvais Docteurs, de ne point enſeigner une doctrine différente de la ſienne, & *de ne ſe point amuſer à des fables, & à des généalogies ſans fin*. On croit qu'il veut déſigner par-là les Gnoſtiques, qui à l'imitation des anciens Mages, & des Platoniciens, introduiſirent dans leurs ſectes des eſpéces de généalogies, ſous le nom d'Eons, dont ils compoſoient leur plénitude, ou leur Divinité phantaſtique. Ils étourdiſſoient les ignorans par ces mots inconnus, & trompoient les ſimples par une vaine oſtentation de ſcience.

Le même Apôtre fait une peinture fort reſſemblante de ces anciens Hérétiques dans ſa ſeconde Epître à Timothée, lorſqu'il dit (*k*): *Il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, ſuperbes, médiſans, deſobeïſſans, dénaturez, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, ſans affection pour les gens de bien, traîtres, inſolens, enflez d'orgueil, ... qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité, & l'eſprit .... Ce ſont des hommes corrompus dans l'eſprit, & pervertis dans la foy : mais le progrès qu'ils feront aura ſes bornes, &c.* Et ſaint Jean dans ſa ſeconde Epître : (*l*) *Pluſieurs impoſteurs ſe ſont élevez dans le monde, qui ne confeſſent point que* Jesus-Christ *eſt venu dans la chair*. En effet les Gnoſtiques, ou *Doctes*, Diſciples de Simon le Magicien, ſoutenoient (*m*) que le Verbe, que le Chriſt avoit paru ſur la terre ſans s'incarner, ſans naître de la Vierge, ſans avoir un corps réel, ſans ſouffrir véritablement. Il faut voir la ſeconde Epître de ſaint Pierre ch. 11. ℣. 9. 10. & ſuiv. & celle de ſaint Jude ℣. 10. & ſuiv. où l'on trouve le caractére de ces hérétiques bien marqué.]

GOATA, ou *Golgotha*, ou plutôt *Golgoltha*, ou *Gulgultha*, (*n*) ſignifie *un crane*. On donna ce nom à une montagne voiſine de Jéruſalem, au couchant & au nord de cette ville, ou à cauſe de ſa forme, qui approchoit du Crâne humain, ou parce qu'on y exécutoit les criminels, ou parce qu'on croyoit que la tête du premier homme y avoit été enterrée. (*o*) C'eſt cette montagne que nous appellons communément *Calvaire*, d'un nom dérivé du Latin *Calvaria*, qui ſignifie le *crane*, comme *Golgoltha* en Hébreu, ou en Syriaque. Jesus-Christ y fut crucifié & enſeveli dans le jardin de Joſeph d'Arimathie dans un tombeau creuſé dans le roc. L'Empereur Adrien en rétabliſſant Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia*, profana le ſacré tombeau du Sauveur, en le faiſant combler, & mettant par-deſſus des figures d'idoles les plus infames. Mais Dieu ayant inſpiré à l'Impératrice Héléne, mere de Conſtantin, la dévotion de rendre à ces ſaints lieux l'honneur qui leur eſt dû, elle fit nettoyer le tombeau du Sauveur, & fit bâtir par-deſſus une Egliſe magnifique, qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

[Goatha. C'eſt la tradition de tout l'Orient, que le premier homme a été enterré ſur le mont Calvaire, ou Golgota, où le Sauveur a ſouffert la mort. Les Syriens & les Arabes appellent cette montagne *Cranion* ou *Acranion*, à cauſe du crâne d'Adam qu'ils croyent y être enſeveli. Les Mahometans ont un livre dans lequel on lit un dialogue entre Jesus-Christ & le crâne d'Adam (*p*).]

(*i*) 1. *Tim.* I. 3. 4. (*k*) 2. *Tim.* III. 2. 3. *&c.* (*l*) 2. *Joan.* I. 7. (*m*) *Irenæ l.* 3. *c.* 11. *Hieronym. adverſ. Lucifer. c.* 8. *Clem. Alex. Strom. l.* 7.

(*n*) Κρανίου τόπος. גלגלתא *Golgolta.* (*o*) *Ambroſ. in Luc. l.* XXIII. *Hieronym. in Epheſ.* V. 14. *Idem Epiſt. ad Marcellam, ſub nomine Paulæ & Euſtochii. Origen. in Matth. Epiph. hæreſ.* 46. *Baſil. in Iſai.* V. *Chryſ. in Joan. homil.* 84. *Aug. l.* 16. *de Civit. c.* 32. (*p*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 278. *Cranion.*

GOB, plaine dans laquelle ſe donnérent deux combats entre les Hébreux & les Philiſtins. (q) Dans le premier, *Sobocaï* tua *Saph*, de la race des Géans: dans le ſecond, Elchanan tua le frere de Goliath. Au lieu de *Gob* dans les Paralipoménes, (r) on lit *Gazer*. Les Septante dans quelques Exemplaires portent *Nob*, au lieu de *Gob*; & dans d'autres *Geth*.

GOBOLITE, autrement *Gabalite*, ou *Gabaléne*; c'eſt la partie la plus méridionale de la Judée, & de l'Idumée. Voyez ci-devant *Gébal*.

I. GODOLIAS, fils d'Ahican, fut laiſſé dans la Paleſtine par Nabuchodonoſor (f) aprés la ruine de Jéruſalem & du Temple, (s) afin qu'il gouvernât le reſte du peuple qui y etoit demeuré, & qu'il raſſemblât ceux qui avoient pris la fuite. Jérémie ſe retira auprés de lui à Maſphat, où il avoit établi ſa demeure; & pluſieurs Juifs qui s'étoient enfui dans les terres de Moab & d'Ammon, y vinrent auſſi. Godolias les aſſura de la protection de Nabuchodonoſor, pourvû qu'ils demeuraſſent en paix. Cependant Iſmaël fils de Nathanias, de la race royale de Juda, vint auſſi voir Godolias. Celui-ci avoit été averti qu'Iſmaël avoit été envoyé par Baalis Roi d'Ammon, pour le tuer; mais Godolias n'en voulut rien croire, & ne voulut pas permettre qu'on prévînt la mauvaiſe volonté d'Iſmaël. Il le reçut à ſa table, & le régala; mais à la fin du repas, Iſmaël & ceux qui étoient avec lui, ſe jettérent ſur Godolias, & le maſſacrérent, auſſi-bien que tous ceux qui ſe trouvérent autour de lui, tant Juifs que Chaldéens. (u) Alors le reſte du Peuple ſe retira en Egypte, & y entraîna Jérémie, quoique ce Prophéte pût dire pour les détourner de cette réſolution. (x)

II. GODOLIAS, fils d'Amarias, ayeul du Prophéte Sophonie. *Sophon.* I. 1.

III. GODOLIAS, Lévite, fils d'Ethan, ou d'Idithun. 1. *Par.* XXV. 3.

GOG ET MAGOG. Nous ne ſéparons pas ces deux noms, parce que l'Ecriture les joint pour l'ordinaire. (y) Moyſe (z) parle de Magog, fils de Japheth; mais il ne parle pas de Gog. Gog étoit Prince de Magog, ſelon Ezéchiel. Magog ſignifie le pays, ou le peuple; & Gog, le Roy de ce pays. Nous avons fait voir ſur la Généſe, que la plûpart des Anciens faiſoient Magog pere des Scythes ou des Tartares, & que pluſieurs Interprétes trouvoient beaucoup de traces de leur nom dans les Provinces de la Grande Tartarie; comme dans les Provinces de *Lug* & *Mungug*, de *Cangigu* & *Gingui*, dans les villes de *Gingui* & de *Cugui*, de *Corgangui* & de *Caigui*.

D'autres ont crû que les Perſes étoient les deſcendans de Magog. Suidas & Cédréne diſent qu'on les nomme encore Magog dans leur pays. On y trouve des peuples nommez *Maguſiens*, & des Philoſophes appellez *Mages*.

Quelques-uns (a) ſe ſont imaginez que les Goths étoiens deſcendus de Gog & de Magog, & que les guerres décrites par Ezéchiel, & entrepriſes par Gog contre les Saints, ne ſont autres que celles que les Goths firent au ſiécle cinquiéme contre l'Empire Romain.

Bochart a placé Gog aux environs du Caucaſe. Il dérive le nom de cette fameuſe montagne de l'Hébreu (b) *Gog-chaſan*, forteresſe de Gog. Il montre que Promethée attaché au Caucaſe par Jupiter, n'eſt autre que Gog. On connoît au midy du Caucaſe la *Gogaréne*, Province d'Ibérie.

Enfin la plûpart croyent avec beaucoup de fondement, que Gog & Magog marquez dans Ezéchiel & dans l'Apocalypſe, ſe doivent prendre dans un ſens allégorique, pour des Princes ennemis des Saints & de l'Egli-

(q) 2. *Reg.* XXI. 18. 19. (r) 1. *Par.* XX. 4. (f) *Jerem.* XL. XLI. 4. *Reg.* XXV. 22. (s) An du Monde 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulg. 588. (u) *Vide Jerem.* XL. XLI. (x) An du Monde 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulg. 587.

(y) *Ezech.* XXXVIII. 2. 3. *&c.* XXXIX. 1. 2. *&c.* *Apoc.* XX. 7. (z) *Geneſ.* X. 2. *Vide* 1. *Par.* I. 5. (a) *Vide Ambroſ. de fide ad Gratian. l.* 2. *c.* 4. *ad finem.* (b) גוג חסן Gog *chaſan.*

l'Egliſe. Ainſi pluſieurs prennent Gog d'Ezéchiel, pour Antiochus Epiphanes, perſécuteur des Juifs attachez à leur Religion; & celui qui eſt marqué dans l'Apocalypſe, pour l'Antechriſt, ennemi de l'Egliſe & des Fidéles. Nous avons eſſayé dans une Diſſertation imprimée à la tête d'Ezéchiel, de faire voir que Gog étoit le même que Cambyſes Roi des Perſes; & ſur l'Apocalypſe, nous avons prétendu que Gog & Magog déſignent tous les ennemis qui perſecuteront l'Egliſe juſqu'à la fin des ſiécles.

[Gog & Magog. Les Arabes appellent les deſcendans de Gog & de Magog, *Jagiouge & Magiouge*, (c) & croyent qu'ils habitent les pays les plus ſeptentrionaux de l'Aſie; au-delà des pays des Tartares & des Sclaves, ou des Sclavons, nommez *Chalybes* par les Anciens. Il y a apparence que Gog & Magog, ſelon l'idée des Arabes, habitoient autrefois les montagnes des Hyperboréens, & que c'eſt eux-mêmes que les Anciens ont connus ſous ce nom: car ils racontent qu'un nommé Salam, qui y fut envoyé par Vaſek neuviéme Calife du Coraſan, de la race des Abaſſides, l'an de J. C. 842. fut deux ans à faire ce voyage, & qu'étant de retour après ce long terme, il rapporta qu'à trente-ſix journées de la mer Caſpienne, tirant vers le nord, il trouva enfin les villes des Hyperboréens, qui n'étoient plus que des maſures ſans habitans; & à vingt-ſept jours de-là, il vit la ville de *Hiſna*, ainſi nommée par les Arabes, à cauſe de ſon aſſiette preſque inacceſſible. On voyoit aſſez près de ce fort les reſtes du fameux rempart bâti autrefois par Alexandre le Grand, pour empêcher les nations barbares du Septentrion de faire des irruptions dans le cœur de l'Aſie. Salam ſe fit porter en cet endroit, car il n'étoit accéſſible à aucune voiture, ni à aucune monture, & il eut la ſatisfaction d'y trouver tout ce que les anciennes relations en diſoient.

Les anciens peuples de Gog & Magog habitoient, dit-on, dans ces montagnes, où l'on ne pouvoit arriver qu'avec des difficultez preſque inſurmontables. Il falloit employer dix-ſept jours à monter & à deſcendre par des pays extrémement raboteux, avant que d'y arriver: tout ce qu'on y portoit, ſe voituroit ſur le dos des hommes, ou des chevres, qui ſont très-grandes en ce pays-là. Les peuples qui y demeuroient étoient ſi peu ſociables, qu'on n'a jamais pû tirer d'aucun d'entr'eux la moindre connoiſſance de ce qui regarde cette Nation, ou ce pays. C'eſt ce qu'on lit dans les Auteurs Arabes touchant le pays de Gog & de Magog. Cette Nation eſt certainement très-fameuſe dans l'Antiquité; mais on ignore ſon ancienne demeure. Nous ne doutons pas qu'ils n'ayent été du nombre des Scythes, & qu'ils ne ſoient confondus dans les grands & petits Tartares, & peut-être dans les Moſcovites, & les autres peuples du Nord. Mais comme ces peuples n'ont point d'anciens Hiſtoriens, on ignore abſolument leur hiſtoire.]

GOI, ou *Goïm*. Ce nom ſignifie les peuples Gentils. Voyez ci-devant *Gentils*. Les Juifs ont accoûtumé quand ils parlent entre eux, de nommer les Chrétiens *Goï* ou *Goïm*, & les femmes Chrétiennes *Goia* ou *Goïath*; nom qu'ils donnent en général à tous ceux qui ſont incirconcis. Ils donnent au Chriſtianiſme le nom de *Goiuth*, ou Gentilité, & ne diſtinguent point les Chrétiens des Gentils & des Idolâtres.

GOLAN. Voyez *Gaulan*.

GOLGOTHA. Voyez *Goatha*, ou *Golgoltha*.

I. GOLIATH, géant fameux de la ville de Geth, une des cinq Satrapies des Philiſtins. (d). Goliath vint ſe préſenter au milieu des deux armées des Philiſtins & des Hébreux, campées entre Socoth & Azéca, pour défier au combat (e) tous les plus bra-

(c) *Idem p.* 470. *Jagiouge & Magiouge.*

(d) 1. *Reg.* XVII. 4. 5. 6. *&c.* (e) An du Monde 2942. avant J. C. 1058. avant l'Ere vulg. 1062.

braves des Hébreux. Il avoit ſix coudées & un palme de haut, c'eſt-à-dire, environ douze pieds & demi, en prenant la coudée à vingt pouces & demi, & le palme à trois pouces & un peu plus. Son armure étoit proportionnée a ſa taille, & ſon inſolence croiſſoit tous les jours, voyant que nul des Iſraëlites n'oſoit en venir aux mains avec lui. Les deux armées demeurérent au même endroit pendant quarante jours, ſans en venir aux mains. Enfin David, qui étoit un jeune homme occupé à paître les troupeaux de ſon pere, étant venu au camp, pour y apporter quelques proviſions à ſes freres, ſe vanta de combattre ce géant.

Auſſi-tôt cela fut rapporté au Roi, qui fit venir David. Mais le voyant ſi jeune, & ſans armes, il eut d'abord de la peine à le croire capable d'une telle entrepriſe. Toutefois il le fit revêtir de ſes propres armes. Mais David n'y étant pas accoûtumé, & n'ayant pû s'en ſervir, prit ſeulement ſon bâton, & choiſit cinq pierres dans le torrent; & marchant contre Goliath, il lui lança une pierre dans le front avec tant de roideur, que le géant fut renverſé & étourdi du coup. Alors David courant ſur lui, tira l'épée du géant, & lui coupala tête.

On croit que ce fut à cette occaſion que David compoſa le Pſeaume cent quarante-trois: *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum.* Les Septante marquent expreſſément qu'il fut compoſé contre Goliath: mais on ſçait que la plûpart des titres des Pſeaumes ſont d'une trés-foible autorité. On lit dans les Exemplaires Grecs un cent cinquantiéme Pſeaume, qui eſt hors du Canon, & qui eſt ſur le même ſujet: mais on n'a aucune raiſon qui nous prouve qu'il ait été compoſé par David.

[GOLIATH étoit de la race d'Arapha, c'eſt-à-dire, de la race des anciens Réphaïms; il avoit la hauteur de plus de deux hommes. Un Auteur (*f*) qui a examiné ſcrupuleuſement la peſanteur de ſon armure, trouve en donnant un poids proportionné à chaque partie qui la compoſoit, qu'elle devoit être de deux cens ſoixante & douze livres treize onces: il donne au fer de la lance dix-huit livres & trois quarts; à la hampe de cette lance qui devoit avoir vingt-ſix pieds de long, au moins autant de poids qu'au fer dont elle étoit armée; au caſque quinze livres, au bouclier trente, à l'épée quatre livres & demie, à la cuiraſſe cent cinquante-ſix livres & un quart: ajoutez les bandes de cuivre qu'il avoit ſur les jambes, & le bouclier ou la lance que portoit ſon Ecuyer, & vous trouverez à peu près le poids qu'il donne à toute l'armure.

La défaite du Géant Goliath par David eſt un évenement ſi extraordinaire, qu'il n'eſt pas étonnant que les Orientaux qui aiment naturellement à feindre & conter du merveilleux, l'ayent embellie de quelques circonſtances: ils diſent que Goliath étoit d'une taille ſi énorme que ſon armure complette de fer, peſoit mille livres, & que ſon ſeul caſque en peſoit trois cens; que cependant David avec une pierre de ſa fronde caſſa ſon caſque, lui perça la tête, & enfin toute la cervelle. Ils croyent de plus que les Rois des Philiſtins, qui regnerent long-tems dans la Paleſtine, ſe nommoient tous Goliath, comme les Rois d'Egypte s'appelloient Pharaon, & que David après la défaite du Géant dont nous parlons, extermina la Nation des Philiſtins, dont les reſtes ſe retirerent en Afrique, & que c'eſt d'eux que ſont deſcendus les Barbars, peuples de la côte de Barbarie.]

II. GOLIATH, autre géant, qui fut tué par Elchanan, fils de Jaïr de Bethléem. (*g*) L'Auteur de la Vulgate exprime cela en ces termes: *Percuſſit Adeodatus filius ſaltûs, polymitarius Bethlehemites, Goliath Gethæum.*

(*f*) *Hoſius in Hiſtor. Monomach. c.* 5.

(*g*) 2. *Reg.* XXI. 19.

Getheum Dans les Paralipoménes, (*h*) où le Texte paroit plus correct, on lit: *Elchanan, fils de Jaïr, tua Lechem frere de Goliath.* On connoît parmi les braves de David, (*i*) un nommé Elchanan de Bethléem, fils de l'oncle paternel de Joab. C'eſt apparemment cet Elchanan, qui tua le frere de Goliath, ſoit que ce géant fût véritablement ſon frere, ou qu'il lui fût ſemblable par la grandeur de ſa taille.

I. GOMER, fils de Japheth, (*k*) fut pere des peuples de Galatie, ſelon Joſeph. Les anciens peuples de ce pays s'appelloient Gomares, avant que les Galates s'en rendiſſent les maîtres. Le Caldéen met Gomer dans l'Afrique. Bochart l'a placé dans la Phrygie, parce qu'en Grec *Phrygia* peut marquer un charbon, de même que *Gomer* en Hébreu & en Syriaque. Nous croyons que les anciens Cimbres, ou les Cimmeriens, ſont ſortis de Gomer. Voyez nôtre Commentaire ſur la Généſe, x. 2.

[Il y a aſſez d'apparence que Gomer, ou plutôt les Gomerites ſes deſcendans, peuploient non ſeulement le pays des Cimbres ou Cimmériens (*l*), mais auſſi la Germanie & la Gaule (*m*); le nom de *German*, n'eſt pas fort différent de *Gomerim*. Les *Gaulois* ou *Galates*, ou *Celtes* venoient, dit-on, *d'Aſchenez*, fils ainé de Noë mais Cluvier prétend que l'ancienne Celtique comprenoit l'Illyrie, la Germanie la Gaule, l'Eſpagne & les Iſles Britanniques. Il le prouve, parce que tous ces peuples parloient anciennement le même langage. Il prétend de plus que Gomer ou ſa famille peupla les pays qui ſont dans l'Aſie entre le Paropamiſe & la montagne Imaüs, & entre le confluent de l'Oxus & de l'Oby; que c'eſt de là que ces peuples ſont nommez *Comares* dans Ptolomée l. 6. c. 13. & dans Méla l. 1. c. 2.]

(*h*) 1. *Par.* xx. 5. (*i*) 2. *Reg.* xxiii. 24. (*k*) *Geneſ.* x. 2. (*l*) *Joſeph. Euſeb. Zonar. Iſidor. Cambden.* (*m*) *Cluver. Germ. Antiq.* l. 1. c. 6. §. 7.

II. GOMER, fille de Débélaïm, avant que de devenir femme du Prophéte Oſée, vivoit dans la débauche & dans la proſtitution. (*n*) Mais elle quitta ce mauvais commerce, en épouſant le Prophéte. Oſée reçut ordre du Seigneur de prendre pour épouſe une femme débauchée, pour marquer la proſtitution & les déſordres de Samarie, qui avoit abandonné le Seigneur, pour ſe livrer à l'Idolâtrie. Dieu commande au Prophéte de donner aux enfans qui viendront de ſon mariage, des noms figuratifs, qui marquent ſa colére pouſſée à bout, & ſa vengeance toute prête à éclatter contre le Royaume des dix Tribus. C'eſt ce qui fut exécuté par Oſée dans la naiſſance de ſon premier fils, qu'il nomma *Jezraël*, & de ſa premiére fille, qui fut nommée, *Sans miſéricorde*, & de ſon ſecond fils, nommé, *Vous n'êtes plus mon peuple*; &c.

Pluſieurs Interprétes (*o*) choquez de l'irrégularité qui leur paroît dans le mariage d'Oſée & de Gomer fille de Débélaïm, ſe ſont imaginez qu'il ne s'étoit pas fait réellement, mais que ce n'étoit qu'une ſimple parabole; ou qu'Oſée avoit ſeulement découvert au peuple ce qui lui étoit arrivé en viſion, mais qu'il n'en vint jamais à l'exécution réelle. Cependant toute la ſuite du diſcours de ce Prophéte nous montre que tout ce qu'il dit, lui arriva à la lettre, & que ſon mariage, auſſi-bien que la naiſſance de ſes enfans, furent choſes trés-réelles.

GOMOR, (*p*) meſure creuſe des Hébreux, à qui nous donnons trois pintes, à trés-peu de choſe prés. Le gomor eſt le même que *l'aſſaron*, ou la dixiéme partie de l'*épha*. Voyez *Aſſaron*.

(*n*) *Oſee* I. 1. 2. &c. (*o*) *Hieronym. in Oſee. Quid apud Theodoret. Haimo Iſidor. Abenezra, Kimchi, Jun. Vat. Figuer. Burgenſ.* &c. (*p*) עֹמֶר *Homer.* 70. Γομὸρ.

GOMORRHE. La ville de Gomorrhe étoit une des principales de la Pentapole. Elle fut conſumée par le feu du Ciel, en punition de ſes abominations. L'Hébreu (*q*) l'appelle *Amora*, ou *Homora*: mais les Septante ont ſouvent exprimé le Haïn par un G. Ainſi au lieu de *Aza*, ils diſent *Gaza*, &c. Nous croyons que Gomorrhe étoit la plus ſeptentrionale des cinq villes de la Pentapole, & que ce ſont ſes ruines que l'on dit qui ſe voyent encore dans la Mer Morte, aux environs d'Engaddi.

GONORRHE'E, *Gonorrhæa*. Ce terme marque en Grec un flux, que la pudeur ne permet pas de nommer, & qui devroit n'arriver que dans l'uſage du mariage. Cette ſorte de flux, lorſqu'on ſe le procure par molleſſe, ou par quelque autre motif encore plus criminel, comme faiſoit Onan, (*r*) eſt une action abominable, & digne des plus grands ſupplices. Les Rabbins la mettent au rang des homicides; & ſaint Paul dit que ceux qui tombent dans le crime de molleſſe, n'entreront point au Royaume de Dieu. (*ſ*)

Lorſqu'il arrivoit dans l'uſage du mariage, il rendoit l'homme impur juſqu'au ſoir, c'eſt-à-dire, il le rendoit incapable de participer aux choſes ſaintes; mais il ne l'excluoit pas de l'uſage des choſes ordinaires, & du commerce de la vie. (*t*)

Lorſqu'il arrivoit pendant le ſommeil, (*u*) celui à qui cet accident étoit ſurvenu, ſortoit du camp, & n'y rentroit que le ſoir, aprés s'être lavé dans l'eau.

Enfin lorſque la gonorrhée étoit une maladie permanente, (*x*) celui qui en étoit attaqué, paſſoit pour impur tout le tems que duroit ſon incommodité. Tout ce qu'il touchoit, tout ce dont il ſe ſervoit, contractoit la même ſoüillure. Celui qui l'avoit touché, demeuroit impur juſqu'au ſoir, & ne rentroit dans ſa pureté ordinaire; qu'aprés s'être lavé lui & ſes vêtemens dans l'eau. Lorſque cet accident s'arrêtoit, celui qui avoit ſouffert le flux, comptoit ſept jours depuis ſa guériſon; & aprés avoir lavé ſon corps & ſes habits dans les eaux vives, il étoit purifié. Le huitiéme jour il prenoit deux tourterelles, ou deux petits de colombe, & ſe préſentant devant le Seigneur à l'entrée du Tabernacle, il les offroit au Prêtre, qui en immoloit un pour le péché, & l'autre en holocauſte; & il prioit pour lui, afin qu'il fût purifié de ſon incommodité.

GOPHNA, ou *Guphna*, ou *Gophnith*, Chef-lieu d'une des dix Toparchies de la Judée. (*y*) Joſeph en compte onze, en y comprenant Jéruſalem. Il joint ordinairement la Toparchie *Gophnitique* avec l'*Acrabaténe*. Euſébe (*z*) met la ville de Gophna à quinze milles de Jéruſalem, en allant à Sichem ou Naplouſe. Joſeph dit que Tite venant de Céſarée à Jéruſalem, paſſa par la Samarie & par Gophna; (*a*) & que Veſpaſien ayant aſſujetti la Toparchie de Gophna, & l'Acrabaténe, prit Béthel & Ephrem. (*b*)

[GORDIENS. *Monts Gordiens.* Voyez ci-devant, *Arche de Noë*: on croit qu'elle s'arrêta ſur les Monts Gordiens.]

GORGIAS, célébre Capitaine des troupes d'Antiochus Epiphanes, fut envoyé par Lyſias en Judée avec Nicanor, à la tête d'une armée de quarante mille hommes de pied & de ſept mille chevaux, (*c*) avec ordre de déſoler tout le pays, (*d*) ainſi que le Roi Antiochus l'avoit ordonné avant ſon départ, car il étoit alors au-delà de l'Euphrate. Ces deux Capitaines s'avancérent juſqu'à Emmaüs. Judas Maccabée ayant auſſi raſſemblé ſa petite troupe, s'avança du même côté. Gorgias croyant le ſurprendre, fit un détachement de cinq

(*q*) *Geneſ.* X. 19. עמרה 70. Γόμορρα, ou γομόρρα, ou γομορρά. (*r*) *Geneſ.* XXXVIII. 9. 10. 11. (*ſ*) 1. *Cor.* VI. 10. (*t*) *Levit.* XV. 16. 18. (*u*) *Deut.* XXIII. 10. (*x*) *Levit.* XV. 1. 2. 3.

(*y*) *Plin. l.* 5. *c.* 14. *Joſeph. l.* 3. *de Bello c.* 4. (*z*) *Euſeb. in* φάραγξ ἥτις ἐστὶ. (*a*) *De Bello, l.* 6. *c.* 1. (*b*) *De Bello, l.* 5. *c.* 8. (*c*) 1. *Macc.* III. 38. (*d*) An du Monde 3839. avant J. C. 161. avant l'Ere vulg. 165.

cinq mille hommes de pied & de mille chevaux choiſis, & marcha la nuit du côté où il le croyoit être. Mais Judas Maccabée ayant été averti de ſon deſſein, (c) décampa, & alla avec ſes troupes attaquer Nicanor, qui étoit demeuré dans le camp avec le gros de l'armée miſe en déroute. Gorgias aprés avoir cherché inutilement Maccabée, revint vers ſon camp: mais le voyant occupé par les Hébreux, il ſe retira, & n'oſa haſarder le combat.

Deux ans aprés, (f) Gorgias & Judas Maccabée en étant venus aux mains dans l'Idumée, (g) quelque peu de Juifs demeurérent ſur la place; alors un cavalier nommé Doſithée, fut ſur le point de ſe ſaiſir de Gorgias, & de le prendre vif; mais un cavalier Thrace ayant abbattu l'épaule à Doſithée, donna lieu à Gorgias de ſe ſauver à Maréſa Comme Gorgias étoit Gouverneur de Jamnia (h) & de l'Idumée, (i) & d'ailleurs fort expérimenté dans le métier de la guerre, (k) il eut ſouvent affaire à Judas Maccabée & à ſes freres; mais preſque toûjours avec déſavantage pour lui. (l) Nous ne ſçavons rien de ſa mort.

GORTINE, ville autrefois fameuſe dans l'Iſle de Créte, à quinze milles du mont Ida. Le Sénat Romain écrivit à cette ville en faveur des Hébreux, l'an du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulgaire 139. Gortine étoit alors indépendante, & alliée des Romains.

GOSEM, Arabe, (m) un de ceux qui s'oppoſérent à Néhémie, lorſqu'il entreprit de rétablir les murs de Jéruſalem.

GOSEN, ou *Goſſem*. C'eſt le pays de Geſſem, attribué par Joſué à la Tribu de Juda. Voyez ci-devant *Geſſem*.

GOTHOLIA. C'eſt ainſi que les Grecs prononcent *Athalia*.

(c) 1. *Macc. IV.* 1. 2. & *ſeq.* (f) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. (g) 2. *Macc. XII.* 33. 34. 35. (h) 1. *Macc. V.* 59. (i) 2. *Macc. XII.* 32. (k) 2. *Macc. VIII.* 9. (l) *Vide* 2. *Macc. X.* 14. 15. & *VIII*, 9. & 1. *Macc. V.* 59. 60. (m) 2. *Eſdr. II.* 19.

GOTHONIEL. (n) Le même qu'*Othoniel*. Les 70. prononcent ſouvent le *haïn* comme un G.

GOUSSES, en Latin, *ſiliqua*, des écoſſes, ou des gouſſes de pois ou de féves. L'enfant prodigue (o) accablé de miſére, & préſſé de la faim, auroit déſiré ſe raſſaſier des gouſſes dont les pourceaux ſe nourriſſoient. Mais les plus habiles Interprétes (p) croyent que le Grec *keratia*, ſignifie des caroubes, ou carouges, fruit d'un arbre d'Egypte, qui porte le même nom. On en tiroit une eſpéce de vin ou de liqueur d'un grand uſage dans la Syrie & dans l'Egypte, & le marc ſe donnoit aux pores. Les Grecs & les Latins parlent de ces *caroubes* ſous le nom de *ceratia*, & Pline les nomme *ſiliqua*, de même que la Vulgate.

[GOUSSES. *Siliqua*. On croit que le Grec *Keratia*, ſignifie des Caroubes, ou Carouges. Ce fruit eſt fort commun dans la Paleſtine, la Grece, l'Italie, la Provence, la Barbarie: on le laiſſe meurir & ſecher ſur l'arbre; les pauvres s'en nourriſſent, & on en donne au bétail pour l'engraiſſer. Le caroubier eſt un arbre de moyenne grandeur, branchu, & garni de feüilles arrondies, d'un pouce ou deux de diametre. Ses fleurs ſont de petites grappes rouges, chargées d'eſtamines jaunatres. Ses fruits ſont des gouſſes plattes, longues depuis un demi pied juſqu'à quatorze pouces, ſur un pouce & demi de large: elles ſont brunes en deſſus, courbées quelquefois, compoſées de deux coſſes, qui ſont ſeparées par des membrades en pluſieurs loges, où ſont contenuës des ſemences plattes approchantes de celles de la caſſe. Ces coſſes ſont remplies dans leur ſubſtance d'un ſuc mielleux, douçatre, qui ne s'éloigne pas beaucoup de celui de la moëlle de caſſe. C'eſt apparemment la fi-

(n) 1. *Par. XXVII.* 15. (o) *Luc. XV.* 16. Κέρατα. *Siliquæ*. (p) *Syr. Arab. Grot. Hammond. Cleric. Bochart. &c.*

gure courbée de cette gouſſe, qui lui a fait donner en Grec le nom de *Keratia*, qui ſignifie *de petites cornes.*]

GOUTE; *Gouteux.* On croit que le mal des pieds dont le Roi Aſa fut ſi fort incommodé pendant ſa vieilleſſe, (o) étoit la goute. L'Ecriture lui reproche d'avoir mis ſa confiance plûtôt dans l'art des Médecins, que dans le Seigneur. Je ne remarque dans l'Ecriture que ce ſeul endroit où il ſoit fait mention de la goute.

[GOUVERNEMENT DES HEBREUX. Voyez ci-après l'article *Théocratie.*]

GOUVERNEUR. La Judée ayant été réduite en Province par les Romains, aprés le banniſſement d'Archélaüs Tétrarque de ce pays, on y envoya des Gouverneurs, qui ſont quelquefois nommez *Præſes*, & quelquefois *Procurator*, *Prætor*: Intendant, Préſident, Gouverneur. (p) Ils étoient ſoumis aux Empereurs, & même aux Gouverneurs de Syrie, dont la Judée faiſoit partie.

Le premier Gouverneur envoyé en Judée aprés le banniſſement d'Archélaüs, fut *Coponius*, (q) Chevalier Romain, qui la gouverna depuis l'an de J. C. 9. qui eſt le 6. de l'Ere vulgaire, juſqu'à l'an 13. de J. C. 10. de l'Ere vulgaire. Dans le même-tems *Publius Sulpicius Quirinus* étoit Gouverneur de Syrie. C'eſt ce *Quirinus* dont parle ſaint Luc. (r)

Marcus Ambibucus, ou *Ambivius*, ſuccéda à Copone vers l'an 10. de l'Ere vulgaire: il gouverna peut-être trois ans, juſques vers l'an 13. de l'Ere vulgaire; car le tems de ſon gouvernement n'eſt pas exprimé dans Joſeph. (ſ)

Annius Rufus ſuccéda à Ambibucus, vers l'an 13. de l'Ere vulgaire, & gouverna un an, ou deux.

Valerius Gratus ſuccéda à Rufus, & gouverna depuis l'an 15. ou 16. de l'Ere vulgaire, juſqu'en l'an 26. ou 27. de J. C. pendant onze ans. (t)

Ponce Pilate ſuccéda à Gratus vers l'an 26. ou 27. de l'Ere vulg. & gouverna la Judée juſqu'à la fin de l'an 36. qui eſt l'an 39. depuis la véritable naiſſance de J. C.

Marcel fut envoyé en la 36. de l'Ere vulg. en la place de Pilate pour gouverner la Judée, par Vitellius Gouverneur de Syrie.

L'année ſuivante 37. de l'Ere vulgaire, premiére de Caïus Caligula, la Judée retourna à ſon premier état, & fut donnée ſous le titre de Royaume à Agrippa.

Mais aprés ſa mort, arrivée en l'an 44. de l'Ere vulgaire, & 47. de J. C. la Judée fut de nouveau réduite en Province, & l'Empereur Claude y envoya *Cuſpius Fadus* en qualité de Gouverneur, ou d'Intendant. (u) Il la gouverna environ deux ans, juſques vers l'an 46. de l'Ere vulgaire.

Tibére Aléxandre, fils d'Aléxandre Alabarque des Juifs d'Aléxandrie, & neveu de Philon, abandonna ſa Religion, & fut fait Gouverneur de Judée en l'an 46. de l'Ere vulgaire. Il gouverna la Province pendant deux ans, juſqu'en l'an 48. de l'Ere vulgaire.

Ventidius Cumanus ſuccéda à Tibére Aléxandre en l'an 48. & gouverna la Judée juſqu'en l'an 52. de l'Ere vulgaire.

Félix affranchi de l'Empereur Claude, fut envoyé pour gouverner la Judée en l'an 52. & la gouverna juſqu'en l'an 60. de l'Ere commune.

Portius Feſtus fut envoyé en ſa place, la même année 60. & mourut en Judée l'an 62. de l'Ere vulgaire.

Albin lui ſuccéda, & arriva en Judée en l'an 62. & gouverna la Judée juſqu'en l'an 64. de l'Ere vulgaire.

Geſſius Florus lui ſuccéda ſur la fin de l'an 64. ou au commencement de l'an 65. de l'Ere

(o) 3. *Reg.* XV. 23. & 2. *Par.* XVI. 16. (p) Ἡγεμὼν ἐπίτροπος. (q) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. *p.* 616. & *de Bello*, *l.* 2. *c.* 11. *p.* 784. (r) *Luc.* II. 2. (ſ) *Antiq. l.* 18. *c.* 3. *p.* 619.

(t) *Joſeph. ibidem.* (u) *Joſeph. l.* 19. *c.* 7. *p.* 680. *de Bello*, *l.* 2. *c.* 19. *p.* 793.

l'Ere vulgaire. C'eſt le dernier Gouverneur particulier qu'ait eu la Judée. Il y alluma la guerre par ſa mauvaiſe conduite. On ne ſçait ce qu'il devint depuis l'an 66. de l'Ere vulgaire. La ville de Jéruſalem fut priſe & ruinée en l'an 70. de l'Ere vulgaire. La révolte des Juifs commença en l'an 66.

[GOUVERNEURS. Les Romains avoient accoutumé d'envoyer des Gouverneurs dans les Provinces qui leur obéiſſoient, & dans les Royaumes qu'ils avoient réduits en Provinces. Voici la ſuite des Gouverneurs de Syrie, recüeillie par M. Boivin l'ainé.

GOUVERNEURS ROMAINS EN SYRIE.

L'an av. N.S.		
62.	1.	Scaurus. *App. Syriaq. Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 8. *&* 9. *& Gu.* 1, 5. 6.
62.	2.	L. Marcius Philippus. *App. Syr.*
59.	3.	Cn. Lentulus Marcellinus. *App. Syr.*
57.	4.	Gabinius. *App. Syr. & Parth. Joſeph.* 14. 10. 11. *Cic. pro Sextio.*
53.	5.	M. Licinius Craſſus. *Joſeph.* 14. 12. *App. Syr. & Parth.*
53.	6.	C. Caſſius Longinus, pour Craſſus abſent. *Joſ.* 14. 12.
52.	7.	Bibulus. *Cic. Attique. l.* 6. *Epiſt.* 5. *App. Syr. & Parth.*
		Saxa. *App. Syr.*
49.		Metellus Scipion. *Joſ.* 14. 13. *Ceſ. Guer. Civ. l.* 1. *Plutarq. Cic.*
47.		Sext. Jul. Ceſar. *Joſeph. Antiq.* 14. 17. *& Guer.* 1. 8. *Appien. Civil. l.* 3. *&* 4. *Dion.... Hirtius Guer. d'Alex.*
45.		L. Statius Murcus, *ou* Marcus *Strab. l.* 16.]

GOZAN, fleuve dont il eſt parlé en plus d'un endroit de l'Ecriture. (x) il paroît par 4. *Reg.* XIX. 12. & *Iſai.* XXXVII. 11. que *Gozan* marquoit auſſi une Province, ou une nation; apparemment la même où couloit le fleuve Gozan. Salmanaſar tranſporta au-dela de l'Euphrate, ſur le fleuve Gozan, les Iſraelites des dix Tribus, qu'il avoit ſubjuguez; & Sennachérib ſe vante que les Rois ſes prédéceſſeurs ont vaincu les peuples de Gozan, de Haran, & autres. Il ne s'agit plus que de trouver au-dela de l'Euphrate, le fleuve, ou la nation de Gozan. Ptolemée place la Gauzanite dans la Méſopotamie. Pline dit que la Province Elon gozine s'étend vers les ſources du Tigre. Il y a un canton nommé Gauzan dans la Médie, entre le Cyrus, & le fleuve Cambyſe. Ptolemée met dans le même pays la ville de Gauzanie; & Benjamin de Tudéle dit que Gozan eſt dans la Médie, à quatre journées de Hemdam. Les Rabbins croyent que Gozan eſt le fleuve Sabbatique, qui ne coule pas, ſelon eux, tous les jours du Sabbat, & qui eſt environné de feu ce jour-là, de peur qu'on n'en approche. Voilà ce que nous trouvons ſur le fleuve Gozan.

GRACE. Le nom de *grace* ſe prend en pluſieurs ſens divers dans l'Ecriture, qu'il eſt bon de marquer. 1°. *Grace* ſe prend pour la beauté, la bonne grace, les agrémens du corps. Par exemple: (y) *La grace eſt répanduë ſur vos lévres, c'eſt pourquoi le Seigneur vous a aimée.* Ecoutez les conſeils de la Sageſſe, *afin que vôtre tête ſoit remplie de grace.* (z)

2°. *Grace* ſe prend pour la faveur, l'amitié. (a) *Si j'ai trouvé grace à vos yeux. Noé trouva grace aux yeux du Seigneur.* (b) *Dieu donna grace à Joſeph aux yeux de ſon maître.* (c) Il donna grace aux Hébreux devant les Egyptiens, afin que ceux-ci leur prêtaſſent des habits & des vaſes précieux. &c. (d)

(x) 4. *Reg.* XVII. 6. XVIII. 11. XIX. 12. 1. *Par.* V. 26.

(y) *Pſalm.* XLIV. 3. (z) *Prov.* II. 9. *&* IV. 9. (a) *Geneſ.* XVIII. 3. (b) *Geneſ.* VI. 8. (c) *Geneſ.* XXXIX. 21. (d) *Exod.* III. 21. *&* XI. 3.

3°. *Grace* ſe met pour pardon, miſéricorde; faire grace & miſéricorde; pardonner à quelqu'un, lui rendre ſes bonnes graces.

4°. *Rendre grace*, ſe prend pour témoigner ſa reconnoiſſance. (*e*) *Le Seigneur vous rendra miſéricorde & vérité, & moi-même je vous rendrai grace*; je vous tiendrai compte de ce que vous avez fait envers Saül. Et David recommanda à ſon fils Salomon *de rendre grace*, de témoigner de la reconnoiſſance de ſa part, au fils de Berzellaï de Galaad. (*f*)

5°. *Grace* ſe met pour bienfait (*g*) *Gratia dati in conſpectu omnis viventis*: Les bienfaits obligent tous les hommes. La *grace* ſe met auſſi pour la récompenſe. Si vous ne faites du bien qu'à vos amis, & ſi vous n'aimez que ceux qui vous aiment, *quelle grace* en eſpérez-vous? *Quæ gratia eſt vobis?* (*h*) Quelle récompenſe en attendez-vous de la part de Dieu?

6°. *La grace* ſe prend pour certains dons de Dieu qu'il donne gratuitement à qui il lui plaît; mais qui ne juſtifient pas ceux à qui il les donne, & ne tendent pas directement à leur ſanctification; & ce ſont ces graces qu'on appelle des graces gratuitement données: tels ſont les dons des miracles, de la prophétie, des Langues, & tous les autres dont parle ſaint Paul dans la premiére Epître aux Corinthiens. (*i*) Ces dons ſont plûtôt deſtinez à l'utilité des autres, qu'à celle de la perſonne qui les poſséde; quoique le bon uſage qu'il en fait, puiſſe contribuer à ſa ſanctification. La grace ſe prend auſſi pour toutes graces juſtifiantes, dont les unes tendent à la juſtification, les autres juſtifient actuellement.

Il y a diverſes ſortes de graces intérieures: car on peut donner ce nom aux graces de l'entendement, auſſi-bien qu'aux graces de la volonté. Il y a des graces habituelles & actuelles.

Les Théologiens diviſent les graces intérieures actuelles en *prévenantes*, *excitantes*, *opérantes*; & en graces *ſubſéquentes*, *aidantes*, & *coopérantes*. Mais nôtre deſſein n'eſt pas d'entrer dans l'examen de toutes ces ſortes de graces; cela regarde les Théologiens.

Saint Auguſtin definit la grace intérieure actuelle une inſpiration de charité, qui nous fait faire par un ſaint amour ce que nous connoiſſons: *Legem volunt* (*Pelagiani*) *intelligi gratiam ... non inſpirationem dilectionis, ut cognita ſancto amore faciamus, quæ propriè gratia eſt* (*k*): Il dit auſſi que la grace de Dieu eſt une bénediction de douceur, qui fait que ce que Dieu nous commande, nous plaît; que nous le déſirons, & que nous l'aimons; & que ſi Dieu ne nous prévient pas par cette bénédiction, non-ſeulement le bien n'eſt pas accompli en nous, mais qu'il n'y eſt pas même commencé: *Benedictio dulcedinis eſt gratia Dei, quâ fit in nobis ut nos delectet & cupiamus, hoc eſt, amemus quod præcipit nobis; in qua ſi nos non prævenit Deus, non ſolum non perficitur, ſed nec inchoatur ex nobis.* (*l*) Sans la grace intérieure de JESUS-CHRIST, l'homme ne peut faire le moindre bien. Il en a beſoin pour commencer, continuer, & achever tout le bien qu'il fait, ou plûtôt que Dieu fait en lui & avec lui par ſa grace. La grace de JESUS-CHRIST eſt gratuite: elle ne nous eſt pas dûë: ſi elle nous étoit dûë, elle ne ſeroit plus grace; ce ſeroit une dette. (*m*) Par elle-même elle eſt un ſecours ſi puiſſant & ſi efficace, qu'elle ſurmonte la dureté du cœur le plus rébéle, ſans détruire ſa liberté.

[GRACE. Il n'y a aucune matiere en Théologie ſur laquelle les Docteurs Chrétiens ayent tant écrit, que ſur celles qui regardent la grace de Dieu. C'eſt un myſtére que l'eſprit de l'homme a toujours voulu developper; mais malgré ſes efforts, il eſt

(*e*) 2. *Reg.* II. 6. (*f*) 3. *Reg.* II. 7. (*g*) *Eccli.* VII. 37. (*h*) *Luc.* VI. 32. 33. 34. (*i*) 1. *Cor.* XII. 4.

(*k*) *Lib.* 4. *ad Bonif. cap.* 5. *n.* 11. (*l*) *Lib.* 2. *ad Bonif. cap.* 9. *num.* 21. (*m*) *Rom.* XI. 6.

eſt toujours obligé de reconnoître ſon inſuffiſance. La difficulté conſiſte à concilier la liberté de l'homme avec l'opération de la grace, le concours de l'homme avec le ſecours du Tout-puiſſant. Et qui peut fixer les juſtes bornes entre ces deux choſes? Qui peut ſe vanter de connoître juſqu'où s'étendent les droits de la grace ſur le cœur de l'homme, & les droits de la liberté de l'homme prévenu, éclairé, mû & attiré par la grace?

Quoique les Livres de l'ancien Teſtament s'expriment d'une maniére aſſez claire ſur la chûte de l'homme, ſur ſon impuiſſance au bien, ſur le beſoin continuel qu'il a du ſecours de Dieu, ſur les ténébres de ſon eſprit, & ſur les mauvais penchans de ſon cœur; quoique tout cela ſe remarque non ſeulement dans les hiſtoires, mais auſſi dans les prieres des Saints, & dans les écrits des Prophétes; toutefois il s'en faut beaucoup que ces véritez ſoient auſſi développées dans l'ancien Teſtament que dans le nouveau, & que les Docteurs Juifs ſoient auſſi éclairez ſur les matieres de la grace, que les Peres & les Théologiens Chrétiens & Catholiques.

Les Rabbins (*n*) n'ont pas une connoiſſance diſtincte du péché originel; les uns le nient, & ſoutiennent qu'il eſt incompréhenſible qu'un homme naiſſe avec le péché; mais en même-tems ils reconnoiſſent dans l'homme de mauvais penchans naturels, un *Figmentum malum*, qui les porte au mal. Voyez l'article *Péché originel*.

Quant à la grace de Jesus-Christ, il n'eſt pas extraordinaire qu'ils ne la connoiſſent pas, parce qu'ils ne reçoivent ni ſa perſonne, ni ſes dogmes, ni les Livres de ſes Diſciples: ils ne ſçavent pas même diſtinctement quelle ſera la grace que le Meſſie qu'ils attendent, leur donnera pour effacer leurs péchez, & pour les conduire au ſalut. Ils croyent que le Meſſie ſera d'une ſainteté parfaite (*o*), qu'il convertira les nations; & fera adorer en tout lieu le vrai Dieu: mais ils ne reconnoiſſent point la ſatisfaction qu'il doit faire pour le péché: ils comptent beaucoup ſur leurs bonnes œuvres, ſur la pénitence, ſur le changement de vie; & toutefois ils avouënt dans leur Cathéchiſme (*p*) qu'on ne doit pas attendre le ſalut de la bonté de ſes œuvres, ou de la perfection de ſa juſtice, mais que c'eſt la grace qui le donne.

Mais quand on vient à l'examen de cette grace, les uns, comme Maïmonides (*q*), la réduiſent preſque au ſeul tempérament: comme Dieu, dit-il, a créé l'homme d'une ſtature droite, avec des pieds & des mains, auſſi il lui a donné une volonté pour ſe mouvoir, & pour agir comme bon lui ſemble: & c'eſt la bonté du tempérament qui rend les choſes faciles ou difficiles. Il dit de plus, que *la crainte de Dieu n'eſt point en la main du Ciel, qu'il dépend de l'homme d'obſerver, ou de ne pas obſerver la Loy & les préceptes: que la crainte de Dieu eſt de cet ordre; qu'elle ne dépend point de Dieu, mais de la volonté de l'homme.* Enfin les Juifs admettent la liberté d'indifférence dans toute ſon étenduë.

Il eſt vrai que quelques-uns d'entre eux ont reconnu une grace prévenante, & ont avancé *que la grace prévient les mérites des juſtes*: mais le fameux Menaſſé-Ben-Iſraël (*r*), qui écrivoit à Amſterdam au dernier ſiécle, a réfuté ces Docteurs qui s'éloignoient de la tradition. Il prétend que ſi la grace prévenoit la volonté de l'homme, elle ceſſeroit d'être libre. Il n'établit que deux ſortes de ſecours de la part de Dieu; l'un par lequel il lui ménage les occaſions favorables pour exécuter un bon deſſein qu'il a formé: & l'autre par lequel il aide l'homme lorſqu'il commence de bien vivre. Il reconnoit qu'on a beſoin du concours de

(*n*) *Maimonid. Moſt Nebochim.* Baſnage hiſt. des Juifs *l.* 4. *c.* 6. *c.* 13.

(*o*) *Limborch. collat. cum Judæo. p.* 73. (*p*) *Catechiſm. Jud. Qu.* 14. (*q*) *Maimonid. c.* 8. *Præfat. Pirkei Aboth. apud Pokok. p.* 237. (*r*) *R. Menaſſé de fragilit. humana* §. 14. *p.* 116.

de la Providence pour toute action honnête, comme un homme qui veut charger ſur ſes épaules une charge fort peſante, appelle quelqu'un à ſon ſecours pour le ſoulager: & c'eſt apparemment ce que vouloit dire Joſeph, lorſqu'il avançoit que ſelon les Phariſiens, le Deſtin aidoit les hommes dans la pratique des bonnes œuvres. Sous le nom de *Deſtin*, il pouvoit entendre la Providence.

Ils ſoutiennent qu'en admettant une grace prévenante & efficace, on détruit tout le mérite des œuvres; on fait Dieu auteur du péché & de la corruption; on admet dans Dieu une injuſte acception de perſonne. S'il donne la grace efficace à tous, pourquoi ne ſont-ils pas tous ſauvez? Et s'il ne la donne pas à tous, où eſt l'égalité de ſa juſtice? Si l'homme ne peut faire le bien ſans la grace, peut-on lui imputer le mal qu'il fait par néceſſité? & pourquoi lui refuſer un ſecours, dont il ne peut ſe paſſer ſans ſe perdre?

Un autre Rabbin (*f*) introduit Dieu qui ouvre à l'homme le chemin de la vie & de la mort, & qui lui en donne le choix. S'il prend le chemin de la mort, Dieu ne l'abandonne pas encore entiérement; il a placé ſept Anges dans ce chemin, quatre des ſept ſont Anges de miſéricorde, les trois autres ſont des Anges cruels. Les premiers ſe tiennent à chaque porte de la perdition, & font ce qu'ils peuvent pour empêcher les hommes d'y entrer. A la premiere porte l'Ange lui crie: Que fais-tu, il n'y a point ici de miſéricorde, tu vas te jetter dans le feu. S'il paſſe la premiere porte, le ſecond Ange l'arrête & lui dit qu'il va encourir la haine de Dieu. Le troiſiéme le menace d'être effacé du Livre de vie. Le quatriéme le conjure d'attendre là & de n'aller pas plus loin, en attendant que Dieu vienne chercher les pénitens. S'il continuë, les Anges cruels le ſaiſiſſent & le conduiſent en enfer.

(*f*) *Eliezer Pirkei. c.* 15. *p.* 32.

Dans tout cela on ne voit qu'une grace générale & naturelle donnée à tout le monde, les effets ordinaires de la Providence, & des ſecours tout extérieurs, bien différens de cet attrait intérieur qui agit immédiatement ſur nos ames, & qui nous inſpire l'amour du bien & la haine du mal: en quoi conſiſte la grace medecinale de JESUS-CHRIST reconnuë dans ſon Egliſe.

Les Mahométans ont ſur le ſujet de la grace des ſentimens qu'on ne ſera pas fâché de voir ici: Mahomet dans ſon Alcoran, au chapitre de *Hond*, ou *Heber*, dit que ce Patriarche parlant aux peuples d'*Ad* leur dit (*t*): *J'ai mis toute ma confiance en Dieu, qui eſt mon Seigneur & le vôtre, car il n'y a aucune créature ſur la terre qu'il ne tienne entre ſes mains par la touffe des cheveux de ſon front, pour les conduire par le droit chemin où il lui plaît.* Les Interprétes de ce paſſage tiennent que cette expreſſion, *tenir quelqu'un par la touffe des cheveux, du devant de ſa tête*, marque qu'on eſt maître abſolu de ſa perſonne, ſans qu'il puiſſe rien faire que ce qu'il plaît à celui qui le tient par cet endroit. Ils tiennent que Dieu eſt effectivement l'auteur & le principe de toutes les actions des créatures, & même de toutes leurs coopérations; que c'eſt lui ſeul qui par l'ordre de ſa providence, & par le concours des cauſes ſecondes qu'il a établies, attire chaque choſe à ſoi, ſelon la capacité & les diſpoſitions du ſujet, & qu'en cela conſiſte l'intelligence du paſſage qu'on a rapporté.

Un Poëte Arabe a exprimé l'action de Dieu ſur la créature par un Vers qui porte: *Dieu a attiré celui qui a attiré ceux par qui vous êtes attiré vous-même, afin que tous aillent & retournent à lui.* Un autre a dit ſur le même ſujet: *Puiſque tous les chemins qui ſe trouvent ſoit à droit, ſoit à gauche, tendent à lui; tu as beau faire: quelque chemin que tu prennes, tu iras vers lui,*

ou

(*t*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 469.

ou pour être récompenſé, ſi tu as pris la droite; ou pour être puni, ſi tu a pris la gauche Comme tout prend ſon origine de lui, il faut auſſi que tout s'y termine.]

GRADUELS. *Pſeaumes Graduels.* Voyez l'article des *Pſeaumes.*

GRAISSE. Dieu avoit défendu aux Hébreux de manger de la graiſſe des animaux : (*u*) *Toute la graiſſe appartiendra au Seigneur par un droit perpétuel, de race en race, & dans toutes vos demeures vous ne mangerez ni ſang, ni graiſſe.* Quelques Interprétes (*x*) prennent ces paroles dans toute la rigueur de la lettre, prétendant que l'uſage de la graiſſe eſt entiérement interdit aux Juifs, auſſi-bien que le ſang. Joſeph dit que Moyſe défend ſeulement la graiſſe des bœufs, des chévres & des brebis, & de leur eſpéce; ce qui eſt conforme à la Loi du Lévitique, Chapitre VII. 23. *Adipem ovis, & bovis, & capræ non comedetis.* Les nouveaux Juifs ſont dans cet uſage. Et à l'égard de la graiſſe de toute autre ſorte d'animaux purs, ils ſe la croyent permiſe; même celle des animaux qui ſont morts d'eux-mêmes: ce qui eſt conforme à cette autre Loi : (*y*) *Vous vous ſervirez à différens uſages de la graiſſe des animaux morts d'eux-mêmes, & de ceux qui ont été pris par une bête.*

Mais d'autres Interprétes (*z*) ſoutiennent que la Loi qui ſemble défendre généralement l'uſage de la graiſſe, doit ſe reſtraindre à la graiſſe qui eſt ſéparée des chairs, comme celle qui couvre les reins & les inteſtins; & cela ſeulement dans le cas de l'offrande actuelle du ſacrifice; ce qui eſt confirmé par ce paſſage du Chap. VII. 23. du Lévitique, où Dieu défend de manger de la graiſſe des bœufs, des chévres & des brebis; puis il ajoûte: *Si quelqu'un mange de la graiſſe qui doit être brûlée au Seigneur, il périra du milieu de ſon peuple.*

[GRAISSE. Ce nom dans le ſtile des Hébreux ſignifie non ſeulement la graiſſe des animaux, dont on a parlé, mais auſſi tout ce qui y a du rapport dans les autres choſes; par exemple, la graiſſe du froment, *adipe frumenti ſatiat te* (*a*). Et ailleurs (*b*): il les a raſſaſiez de la graiſſe du froment: *cibavit eos ex adipe frumenti.* La graiſſe ſe met auſſi quelquefois comme la ſource ou la cauſe de la compaſſion, ou de la miſéricorde. Comme les entrailles ſe ſentent émuës au récit de quelque malheur, ou à la vûë de quelque objet triſte & affligé; on a cru que la ſenſibilité réſidoit principalement dans les entrailles, qui d'ordinaire ſont chargées de graiſſe. Le Pſalmiſte reproche aux méchans d'*avoir fermé leur graiſſe*, d'avoir fermé leurs entrailles ſur lui, de n'avoir pas été touchez de compaſſion en voyant l'accablement où il étoit (*c*): *Inimici mei animam meam circumdederunt, adipem ſuum concluſerunt.* Ailleurs (*d*) il leur reproche d'avoir produit leur crime de leur graiſſe, *prodiit quaſi ex adipe iniquitas eorum*; de l'avoir fait avec affectation, à peu près comme celui dont parle Moyſe (*e*): *Le bien-aimé s'eſt engraiſſé, & il a regimbé, il a oublié Dieu ſon Créateur.*

La graiſſe de la terre, *craſſitudo terræ*, marque le fumier, ou la marne dont on engraiſſe la terre : *nos os ont été jettez ſur nos tombeaux*, ſur la terre, *comme on y répand la graiſſe de la terre* (*f*). La graiſſe de la terre marque auſſi la fécondité (*g*): *Det tibi Deus de rore cæli, & de pinguedine terræ abundantiam frumenti & vini.*

La graiſſe marque l'abondance de tout bien (*h*); *j'enyvrerai de graiſſe l'ame de mes Prêtres* : *Inebriabo animam Sacerdotum pin-*

(*u*) *Levit. III.* 17. (*x*) *Judæi recent. Lyr. Villet. Vide Joſeph. Antiq. l.* 3. *c.* 10. (*y*) *Levit.* VI. 24. (*z*) *Cornel. Tirin. Menoch. Bonfr.*

(*a*) *Pſalm.* CXLVII. 1. 14. (*b*) *Pſalm.* LXXX. 17. (*c*) *Pſalm.* XVI. 10. (*d*) *Pſalm.* LXXII. 7. (*e*) *Deut.* XXXII. 15. (*f*) *Pſalm.* CXL. 7. (*g*) *Geneſ.* XXVII. 28. (*h*) *Jerem.* XXXI. 14.

pinguedine. Et dans Job (*i*) : Votre table ſera remplie de graiſſe. *Requies menſæ tuæ erit plena pinguedine* : & le Pſalmiſte (*k*) : *Sicut adipe & pinguedine, repleatur anima mea, &c.*

GRAND, ſe dit pour riche, puiſſant, célébre, magnifique, illuſtre, ancien ; *ſon grand fils* (*l*), ſon fils aîné. Naaman *étoit grand* (*m*), devant le Roy ſon maître ; il étoit dans une grande conſidération auprès du Roy. Je vous rendrai chef ou pere d'une grande nation, d'un peuple nombreux & puiſſant. *Moyſe fut un grand homme dans toute l'Egypte* (*n*). Tout le pays le regardoit comme un homme extraordinaire & envoyé de Dieu. *La grande mer*, par excellence, c'eſt la Méditerranée, ſans comparaiſon plus grande que *la mer morte*, & *la mer de Généſareth*, qui ne ſont que des lacs. Les Hébreux ſeront nommez par les étrangers, *un peuple ſage, une grande nation* (*o*). Un peuple puiſſant & conſidérable. Le Roy d'Aſſyrie eſt nommé *le Grand Roy* ; l'Euphrate *le grand fleuve*, la ville de Ninive *la grande ville*, parce que le Roy d'Aſſyrie étoit le plus puiſſant Roy d'Orient, l'Euphrate le plus grand fleuve de Syrie, & Ninive la plus grande ville des Etats du Roy d'Aſſyrie, & de tous les environs.

Ambulare in magnis (*p*), marcher à la grandeur. *Magna loqui* (*q*), parler avec hauteur, avec menace, avec inſolence. *Depuis le plus petit juſqu'au plus plus grand*, maniére de parler uſitée dans notre langue ; votre ſerviteur n'a ſçu choſe quelconque d'affaire *ni grande ni petite* (*r*). Il n'en a pas eu la moindre connoiſſance.

La grandeur du cœur (*ſ*), ſe prend pour l'orgüeil. *La grandeur du bras* (*t*), pour la force, pour la ſévérité ; *la voix de la grandeur de Dieu* eſt le tonnerre. *Le ſiége de la grandeur*, eſt le trône de la Majeſté de Dieu. *La grandeur de Dieu*, marque ſa gloire, ſa puiſſance, ſa Majeſté, ſes œuvres merveilleuſes.

GRAND-PRESTRE, ou ſouverain Sacrificateur. Voyez l'article *Prêtre.*]

GRATUS (Valerius) Gouverneur de Judée, depuis l'an de J. C. ou 15. ou 16. juqu'en 26. ou 27. Il ſuccéda à Annius Rufus, & eut pour ſucceſſeur Ponce Pilate. Ainſi il gouverna onze ans cette Province. Ce que l'on remarque de particulier ſur ſon ſujet, (*u*) c'eſt qu'il changea ſouvent les Grands-Prêtres. En effet il dépoſa Ananus, pour mettre en ſa place Iſmael, fils de Fabi ; & peu aprés il ôta la grande Sacrificature à Iſmael, pour en revêtir Eléazar fils d'Ananus. Il la fit paſſer au bout d'un an à Simon, fils de Camith ; & un an aprés il la donna à Caïphe, gendre d'Ananus.

[GREC. *La langue Grecque* eſt la langue originale de la plûpart des Livres du Nouveau Teſtament, à l'exception de ſaint Matthieu. Tous les Evangeliſtes ont écrit en Grec. Saint Luc, ſaint Paul, ſaint Pierre, ſaint Jacques, ſaint Jude ont écrit de même ; mais à l'exception de ſaint Luc, les Auteurs ſacrez du Nouveau Teſtament ont ſuivi la maniére d'écrire des Helléniſtes, c'eſt-à-dire, des Hébreux gréciſans, en mêlant une infinité de maniéres de parler, & de tours propres à la langue Hébraïque & à la Syriaque, fort éloignées du tour & de l'eſprit de la langue Grecque ; à peu près comme un homme qui mettroit en Latin un diſcours François, en ſuivant le génie de la langue Françoiſe. On pourroit dire de lui qu'il parle *Latinum*, mais non pas *Latinè*. Depuis le regne & les conquêtes d'Aléxandre le Grand, la langue Grecque devint la langue commune & de commerce de preſque tout l'Orient. Et comme les

(*i*) *Job.* XXXVI. 16. (*k*) *Pſalm.* LXII. 6. (*l*) *Geneſ.* XXVII. 1. (*m*) 4. *Reg.* V. 1. (*n*) *Exod.* XI. 3. (*o*) *Deut.* IV. 6. (*p*) *Pſalm* CXXX. 1. (*q*) *Pſalm.* LIV. 13. *Jerem* L. 11. (*r*) 1. *Reg.* XXII. 15. (*ſ*) *Iſai.* IX. 9. (*t*) *Exod.* XV. 16.

(*u*) *Antiq. l.* 18. *c.* 3.

les Auteurs ſacrez avoient principalement en vûë la converſion des Juifs répandus dans les Provinces d'Orient, il étoit tout naturel qu'ils leur écriviſſent en Grec.

Dans les Livres des Maccabées *lingua patria* (*x*) ſignifie la langue Syrienne & Hébraïque, par oppoſition à la langue Grecque qui étoit celle des Officiers du Roy Antiochus qui perſécutoit les Juifs.

Comme il ſe trouvoit d'ordinaire aux fêtes ſolemnelles des Juifs à Jéruſalem, des gens de toutes les nations & même de toutes les Religions, Pilate fit mettre ſur la Croix du Sauveur l'inſcription qui marquoit le motif de ſa condamnation, en Hébreu, en Syriaque, en Grec & en Latin; (*y*) parce que c'étoit les trois langues le plus généralement connuës dans l'Empire Romain, & ſur tout dans la Paleſtine.

De-là vient auſſi qu'en ce tems-là pluſieurs Juifs avoient deux noms, l'un Grec & l'autre Hébreu, d'autres gréciſoient leur nom Hébreu, & lui donnoient au moins une terminaiſon Latine. Par exemple, de *Jeſus* ils faiſoient *Jaſon*, de *Saül*, ou Saïlus, ils faiſoient *Paulus*. Saint Pierre s'appelloit en Hébreu *Simon* ou, *Simeon*, & en Grec *Petros*. Saint *Thomas* avoit ce nom qui eſt Hébreu, & celui de *Didymus*, qui ſignifie la même choſe en Grec. *Salomé* avoit auſſi le nom d'*Aléxandra*, qui ſignifie à peu près la même choſe.

Dans les Livres des Maccabées le nom de *Grecs* ſe met communément pour Gentils & Idolatres. Par exemple (*z*): *J'ai appris que les Juifs n'avoient pas voulu ſe conformer à la volonté de mon Pere en paſſant dans les rits des Grecs*, pour embraſſer le culte des Grecs & leur idolâtrie. Et ailleurs (*a*): les Prêtres mépriſoient les honneurs de leur nation, & recherchoient les honneurs des Grecs. *Patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glorias, optimas arbitrabantur.* L'honneur du Sacerdoce & de ſes fonctions ne les touchoient point, ils aſpiroient à des honneurs qu'on acquiert dans les Jeux publics, &c.

Le regne des Grecs, marque celui d'Aléxandre le Grand, & celui des Rois de Syrie & d'Egypte ſes ſucceſſeurs. Et *l'année des Grecs* (*b*), marquée dans les Livres des Maccabées, eſt l'Ere des Seleucides, qui commence en l'an du Monde 3692. la premiere année de la 117. Olympiade, & 312. ans avant l'Ere Vulgaire, ou 308. avant la vraye époque de la naiſſance de JESUS-CHRIST. Mais il eſt à remarquer que Joſeph, les Juifs, & l'Auteur du premier Livre des Maccabées commencent l'Ete des Seleucides au mois de Niſan, qui eſt le premier de l'année ſainte chez les Juifs, & qui répond à la Lune de Mars; au lieu que l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées en prend le commencement au mois de Tizri, qui répond à la Lune de Septembre; les Grecs & les Arabes la prennent de même. Mais les Caldéens la prennent du printems de l'année ſuivante. Ainſi les Caldéens reculent de ſix mois, le commencement de l'année des Grecs, & les Juifs l'anticipent de ſix mois.]

GRECE. Ce nom ſe prend d'ordinaire dans une grande étenduë dans l'Ecriture, pour marquer tous les pays habitez par les deſcendans de Javan, tant dans la Gréce, que dans l'Ionie & dans l'Aſie Mineure. Depuis Aléxandre le Grand, le nom de Grecs ſe prend dans un ſens encore plus vague & plus étendu, parce que les Grecs dominant dans l'Egypte, dans la Syrie, au-delà de l'Euphrate, & en d'autres Provinces, les Juifs s'accoûtumérent à donner le nom de Grecs à tous les peuples Gentils, ſoumis à l'Empire des Grecs, tant dans l'Orient, que dans l'Occident. De-là vient que dans les Livres des Maccabées, (*c*) dans l'Evangile & dans ſaint Paul, *un Grec* ſignifie

(*x*) 2. *Macc.* VII. 8. 27. XII. 37. XV. 29. (*y*) *Joan.* XIX. 20. *Luc.* XXIII. 38. (*z*) 2. *Macc.* XI. 24. (*a*) 2. *Macc.* VI. 15.

(*b*) 1. *Macc.* I. 11. (*c*) 1. *Macc.* I. 11. VIII. 18. 2. *Macc.* IV. 36. XI. 24. IV. 15.

gnifie communément *un Gentil : Non eſt diſtinctio Judæi & Græci :* Devant Dieu il n'y a point de diſtinction entre le Juif & le Gentil.

Dans les Livres de l'ancien Teſtament écrits en Hébreu, on exprime la Gréce & les Grecs ſous le nom de *Javan.* Iſaïe (*d*) dit, que le Seigneur envoyera ſes Ambaſſadeurs vers différens peuples, & en particulier *vers Javan, qui habite les Iſles reculées.* Ezéchiel (*e*) fit venir aux foires de Tyr, Javan, Thubal & Moſoc, &c. Daniel (*f*) parlant de Darius fils d'Hyſtaſpe, ou de Xercés, dit qu'il fera la guerre au Royaume de Javan. Enfin Zacharie (*g*) dit que le Seigneur ſuſcitera les enfans de Sion *contre les enfans de Javan*; ce qui marque les guerres des Maccabées contre Antiochus Epiphanes, & les Grecs, qui poſſédoient le Royaume de Syrie. Dans Daniel (*h*) Alexandre le Grand eſt déſigné par le nom de *Roi de Javan.*

[GRELE DE PIERRES. Voyez *Pierres.*]

GRENADE, *Grenadier.* La grenade eſt une eſpéce de pomme, couverte d'une écorce rougeâtre en dehors, & rouge en dedans, qui s'ouvre en long, & qui montre au dedans des grains rouges, remplis de ſuc, comme du vin, avec de petits noyaux dedans. Dieu ordonna à Moyſe de mettre au bas de la robbe d'hyacinthe du Grand-Prêtre, (*i*) des grenades en broderie, avec des clochettes ſonantes d'or. Comme les grenades étoient communes dans la Paleſtine, & que ce fruit eſt fort beau, l'Ecriture employe aſſez ſouvent des ſimilitudes tirées de la grenade.

[GRENADIER. *Malus Punica*, ou *Malo-granatum*, arbriſſeau qui porte des grenades. Il y a un grenadier domeſtique, & un grenadier ſauvage. Le grenadier cultivé a pluſieurs rameaux menus, anguleux, armez de quelques épines, & couverts d'une écorce rougeâtre. Ses feüilles ſont petites, ſemblables à celles du myrthe, mais moins pointuës, de couleur verte, tirant un peu ſur le rouge. Sa fleur eſt grande, belle, de couleur rouge, tirant ſur le purpurin, compoſée de pluſieurs petales diſpoſées en roſe, dans les échancrures du calice; ce calice eſt oblong, dur, purpurin, ayant en quelque ſorte la figure d'une cloche. Ce grenadier cultivé porte quelquefois des fleurs doubles, & alors il ne donne point de fruits.

Le grenadier ſauvage eſt un arbriſſeau ſemblable au précédent, mais il eſt plus rude & plus épineux; ſes fleurs ſont appellées Balauſtes chez les Apoticaires; elles ſont aſtringentes, & très-bonnes pour la dyſſenterie, pour la diarée, pour la lienterie.

On aſſure qu'au Perou on a vû une grenade auſſi groſſe qu'un baril, que les Eſpagnols firent porter par rareté à la Proceſſion du Saint-Sacrement. Les Muſulmans parlant de la Terre ſainte, diſent que cinq hommes pouvoient à peine porter une grappe de raiſin de ce pays-là, & que cinq perſonnes pouvoient demeurer dans l'écorce d'une ſeule de leurs grenades. Il eſt malaiſé de pouſſer plus loin l'hyperbole.]

GRENOUILLE, animal trés-commun. Lorſque Moyſe frappa l'Egypte de la playe des grenoüilles, (*k*) il y en eut dans ce pays une ſi grande quantité, qu'elles couvroient toute la terre, entroient dans les maiſons, & juſques dans les fours & les lieux où l'on gardoit à manger; & lorſqu'elles moururent, on les amaſſa en grands monceaux, qui s'étant corrompus, causérent dans l'Egypte une infection inſupportable.

[GRENOUILLE; elle étoit impure chez les Hébreux. Moyſe ne la nomme pas parmi les animaux dont il étoit défendu de manger, mais il la diſtingue aſſez lorſqu'il dit (*l*): Vous ne mangerez point de tout ce qui ſe remue dans la mer, dans les fleu-

(*d*) *Iſai.* LXVI. 19. (*e*) *Ezech.* XXVII. 13. 19. (*f*) *Dan.* XI. 2. (*g*) *Zach.* IX. 13. (*h*) *Dan.* VIII. 21. X. 20. (*i*) *Exod.* XXVIII. 33.

(*k*) *Exod.* VIII. 2. 3. *&c.* (*l*) *Levit.* XI. 9. 10. 11.

fleuves, ou dans les étangs, à moins qu'il n'ait des nageoirs & des écailles. Et ſaint Jean dans l'Apocalypſe (*m*) dit qu'il vit ſortir de la bouche du faux Prophéte trois eſprits immondes ſous la forme de grenoüilles.

GRIPHON. On convient que le griffon, tel que nous le décrivent les Poëtes, & tel qu'on le voit repréſenté dans pluſieurs monumens antiques, eſt un animal fabuleux, conſacré au Soleil, à Jupiter & à la Déeſſe Néméſis. C'étoit un animal quadrupede, ayant la tête & les ailes d'un aigle, & le corps d'un lion, avec de très-grandes griffes aux pattes. On montre quelques unes de ces prétenduës griffes, qui ont ſervi autrefois de vaſes à boire. On dit que le griffon a tant de force, qu'il peut enlever un cavalier avec ſon cheval. On dit auſſi que le griffon a la garde des tréſors & des mines d'or & d'argent, & qu'il empêche les hommes d'en approcher.

Mais tout cela eſt fabuleux, de même que ce que diſent les Perſes de leur *Simorg-Anka*, ou *Griffon merveilleux*. C'eſt un oiſeau fort extraordinaire, tant par ſa grandeur, que par ſes autres qualitez; il eſt ſi grand qu'il conſume tous les fruits & tout ce qui croît dans pluſieurs montagnes, pour ſa ſubſiſtance, outre cela il parle, il eſt raiſonnable, & capable de Religion; (*n*) en un mot c'eſt une Féée qui a la figure d'un oiſeau. C'eſt oiſeau étant un jour interrogé ſur ſon âge, répondit: Ce monde s'eſt déja trouvé ſept fois rempli de créatures, & ſept fois entiérement vuide d'animaux. Le ſiécle d'Adam dans lequel nous ſommes, doit durer ſept mille ans, qui font un grand cycle d'années; j'ai déja vû douze de ces cycles, ſans que je ſçache combien il m'en reſte à voir. L'oiſeau Simorg, diſent les Perſes, habite dans les montagnes de Caf. Les Rabbins Auteurs du Thalmud parlent d'un oiſeau nommé *Jukhneh*, ou *Ben-Jukneh*, d'une grandeur incroyable, dont ils racontent mille impertinences. Il croyent qu'il eſt deſtiné à ſervir au feſtin des Elûs à la fin du monde.]

GRIPHUS, ou plûtôt *Gryphs*, Grifon. Les Septante & l'Auteur de la Vulgate ſe ſervent de ce terme en deux endroits, ſçavoir, *Levit.* XI. 13. & *Deut.* XIV. 12. pour marquer une ſorte d'animal impur, dont il eſt défendu de manger. Le terme Grec *griphs*, ſignifie un oiſeau qui a le bec crochu, comme l'aigle; & *griphus* ſe prend pour *le grifon*, qui eſt un oiſeau fabuleux, qui a, dit-on, le corps d'un lion, la tête & les aîles d'un aigle. Mais l'Hébreu *pérés*, (*o*) ſignifie, ſelon les uns, un épervier; ſelon d'autres, un faucon, ou un milan, ou plûtôt, une ſorte d'aigle. Bochart & Junius croyent qu'il ſignifie l'aigle nommée *oſſifraga*, parce qu'aprés avoir mangé la chair, elle laiſſe tomber les os ſur les rochers, pour les rompre, & en tirer la moëlle.

GUEL fils de Machi, (*p*) fut un des envoyez par moyſe pour examiner la Terre promiſe.

GUERRE. Lorſque les Hébreux alloient faire la guerre à leur ennemis, (*q*) & que l'heure du combat étoit proche, le Prêtre ſe préſentoit à la tête de l'armée, & parloit ainſi au peuple: Ecoutez Iſraël; ne craignez point vos ennemis, parce que le Seigneur vôtre Dieu combat pour vous. Aprés cela les Officiers crioient à la tête de leur troupe dans toute l'armée: Y a-t-il quelqu'un qui ait bâti une maiſon neuve, & qui ne l'ait pas encore habitée? Qu'il s'en aille, & s'en retourne dan ſa maiſon, de peur qu'un autre ne vienne, & n'y loge le premier. Y a-t-il quelqu'un qui ait planté une vigne, & qui ne l'ait pas encore vendangée? Qu'il s'en retourne, de peur qu'un autre ne le faſſe avant lui. Y a-t-il quelqu'un qui ait été fiancé à une fille, & qui ne l'ait pas encore épouſée? Qu'il aille dans ſa mai-

(*m*) *Apocal. XVI.* 13. (*n*) D'Herbelot. Bibl. Orient. *p.* 1016. 1017.

(*o*) *Levit.* XI. 13. עזניה *Peres.* 70. Γρύψ. (*p*) *Num.* XIII. 16. (*q*) *Deut.* XX. 2. 3. 4. & *ſeq.*

maiſon de peur qu'il ne meure dans le combat, & qu'un autre ne la prenne.

Ils ajoûtoient : Y-a-t-il quelqu'un qui ſoit timide, & dont le cœur ſoit frappé de frayeur ? Qu'il s'en retourne de peur qu'il ne jette l'épouvante dans le cœur de ſes freres, & qu'il ne leur inſpire la timidité dont il eſt rempli lui même. Le Seigneur ordonne (*r*) que quand les Iſraëlites voudront aſſiéger une ville, ils lui offrent d'abord la paix, & que ſi elle l'accepte, & leur ouvre ſes portes, ils conſervent la vie aux habitans, & ſe contentent de les avoir aſſujettis. Si elle refuſe de leur ouvrir les portes, qu'ils l'aſſiégent, & qu'après l'avoir priſe, ils faſſent mourir tous les mâles, & réſervent tout le reſte. Enfin il veut que dans les ſiéges qui ſont longs, & dans leſquels on eſt obligé d'employer des machines, on épargne les arbres fruitiers, & que l'on ſe contente de couper les arbres ſauvages, pour les employer dans les divers ouvrages.

[GUERRE. Les Hébreux ont été autrefois une des plus belliqueuſes nations du monde. Les Livres qui nous parlent de leurs guerres, ne ſont ni des Auteurs flatteurs, ou ignorans, ou prévenus ; ce ſont des Ecrivains remplis de l'eſprit de vérité & de ſageſſe. Leurs Guerriers ne ſont ni de ces Héros fabuleux ; ni de ces Conquérans à titre d'office, dont l'emploi étoit de ravager les villes & les Provinces, & de réduire les peuples ſous leur domination, par la pure envie de ſe faire un nom & de dominer. Ce ſont pour la plûpart de ſages & vaillans Généraux ſuſcitez de Dieu *pour faire les guerres du Seigneur*, & exterminer ſes ennemis ; ce ſont des Joſué, des Caleb, des Gédéon, des Jephté, des Samſon, des David, des Joſias, des Maccabées dont le nom ſeul ſuffit pour faire leur éloge.

Leurs guerres n'ont pas été entrepriſes pour de petits ſujets, ni exécutées avec une poignée de monde. Il étoit queſtion ſous Joſué de ſe rendre maître d'un vaſte pays que Dieu leur avoit abandonné, d'exterminer pluſieurs peuples puiſſans que Dieu avoit dévoüez à l'anathême, & de vanger la Divinité offenſée, & la nature outragée par un peuple impie & corrompu, qui avoit rempli la meſure de ſes crimes. Sous les Juges il s'agiſſoit de ſe mettre en liberté, en ſecoüant le joug des Rois puiſſans qui les tenoient aſſujettis ; ſous Saül & ſous David on vit les mêmes motifs pour entreprendre la guerre, & on y joignit celui de faire la conquête des Provinces dont Dieu avoit promis la joüiſſance à ſon peuple. Il ne s'agiſſoit de rien moins que d'abattre la puiſſance des Philiſtins, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des Arabes, des Syriens & des differens Princes qui poſſedoient ces pays.

Dans les derniers tems des Royaumes d'Iſraël & de Juda, on a vû ces Rois ſoutenir l'effort des plus grandes Puiſſances de l'Aſie, des Rois d'Aſſyrie & de Caldée, Salmanaſar, Sennacherib, Aſſaraddon & Nabuchodonoſor, qui faiſoient trembler tout l'Orient. Sous les Maccabées il falloit avec une poignée de gens réſiſter à toute la puiſſance des Rois de Syrie, & ſoutenir contre eux la religion de leurs peres, & ſecoüer le joug d'une domination, qui n'en vouloit pas moins à leur religion qu'à leur leur liberté. Dans les derniers tems de leur nation, avec quel courage, quelle intrépidité, quelle conſtance, n'ont-ils pas ſoutenu la guerre contre les Romains, qui étoient les maîtres du monde ?

Mais quelles armées mettoient-ils ſur pied ? Au commencement ſous Moyſe & ſous Joſué, ils étoient tous guerriers. Ils ſortirent d'Egypte au nombre de ſix cens mille combattans ; lorſque Joſué entra dans la terre de Chanaan, il combattit tantôt avec des détachemens de ſes troupes, & tantôt avec toute l'armée, ſelon les occurrences & le beſoin. Souvent Dieu pour ſignaler ſa toute-puiſſance, & pour confondre l'orgueil humain, a donné la victoire à de fort petites

(*r*) *Deut.* XX. 10.

tes armées : par exemple ſous Gédéon, où il ordonna à ce Général de renvoyer la plus grande partie de ſon armée, & de n'en retenir que trois cens hommes, avec leſquels il défit une multitude innombrable de Madianites & d'Amalécites.

Si l'on veut des exemples d'armées nombreuſes, Abia Roy de Juda attaqua avec une armée de quatre cens mille hommes Jeroboam Roy d'Iſraël, qui en avoit juſqu'à huit cens mille ; & de ces huit cens mille hommes, il en demeura d'une ſeule bataille juſqu'à cinq cens mille de tuez ſur le champ de bataille (*f*). Phacée fils de Romelie Roi d'Iſrael, tua en un ſeul jour cent vingt mille hommes des troupes de Juda (*t*): Aſa Roi de Juda ayant une armée de ſix cens mille hommes (*u*), fut attaqué par Zara Roy de Chus qui avoit une armée d'un million d'hommes ; Zara fut entiérement défait par les troupes d'Aſa. Les forces ordinaires de David & de Salomon étoient de plus de trois cens mille hommes toujours prêts à combattre (*x*). Joſaphat Roy de Juda avoit onze cens ſoixante mille hommes de guerre, ſans compter les garniſons de ſes places (*y*).

On diſtingue deux ſortes de guerres parmi les Hébreux. Les unes étoient d'obligation & commandées par le Seigneur ; les autres étoient libres & volontaires. Les premieres étoient celles que Dieu ordonnoit de faire : par exemple aux Amalécites, & aux Chananéens, nations dévoüées à l'anathême ; les autres étoient entrepriſes par les Chefs du peuple de Dieu, pour vanger les injures de la nation, pour punir le crime, ou l'inſulte ; par exemple, celle que les Hébreux firent contre la ville de Gabaa, & contre la Tribu de Benjamin qui voulut ſoutenir ſon crime, & celle que David fit contre les Ammonites, dont le Roy avoit inſulté ſes Ambaſſadeurs, ou pour ſoutenir & défendre ſes alliez, comme celle de Joſué contre les Rois Chananéens qui attaquerent les Gabaonites ; enfin toutes les raiſons qui peuvent autoriſer une nation ou un Prince à faire la guerre à une autre nation, ou à un autre Prince, ſubſiſtoient à l'égard des Hebreux. Toutes les Loix de Moyſe ſuppoſent par tout que les Iſraëlites feroient la guerre, & la ſoutiendroient contre leurs ennemis.

La premiere des Loix de la guerre eſt qu'on la déclare à ſon ennemi, & qu'on lui demande premierement réparation du tort qu'on prétend qu'il a fait, avant de l'attaquer. *Lorſque vous irez aſſiéger une ville*, dit Moyſe (*z*), *vous lui offrirez premierement la paix ; ſi elle la reçoit & qu'elle ouvre ſes portes, tout le peuple qui s'y trouvera, aura la vie ſauve : mais il vous demeurera tributaire. Que ſi elle ne veut pas entrer dans votre alliance, & qu'elle combatte contre vous, vous l'aſſiégerez ; & lorſque le Seigneur vous l'aura livrée entre les mains, vous mettrez a mort tous les mâles qui y ſeront, réſervant ſeulement les femmes, les enfans, les animaux, & tout ce qui ſera dans la ville. Vous en partagerez le butin à vos ſoldats, & vous mangerez ce que vous aurez pris ſur les ennemis que le Seigneur vous aura livrez. Voilà ce que vous ferez à l'égard des villes qui ſont éloignées de vous, & qui ne ſont pas du nombre de celles que vous devez poſſeder comme votre héritage : car pour celles-ci*, je veux dire celles des Cananéens, *vous n'y laiſſerez perſonne en vie, & vous paſſerez tout au fil de l'épée.*

Declaration de Guerre. On a pluſieurs exemples de défi, ou de déclaration de guerre, ou de plaintes de la part de ceux qui étoient attaquez, ſans qu'on leur eût auparavant déclaré la guerre. Les Ammonites ayant inopinément attaqué les Iſraëlites de-là le Jourdain, Jephté qui avoit été élû Chef des Iſraëlites, envoya leur dire (*a*). *Qu'y-a-t-il entre vous & moi, pour venir ainſi*

(*f*) 2. *Par.* XIII. 3.... 17. (*t*) 1. *Par.* XXVIII. 6. (*u*) 2. *Par.* XIV. 9... 13. (*x*) 1. *Par.* XXVII. (*y*) 2. *Par.* XVII. 14.. 19.

(*z*) *Deut.* XX. 10. 11. *&c.* (*a*) *Judic.* XI. 12.

ainſi en armes contre moi, & ravager mon pays ? Les Ammonites renouvellerent alors une ancienne querelle, & prétendirent que les Hébreux au ſortir de l'Egypte, avoient envahi leur pays. Joſué juſtifia aiſément ſon peuple de ce reproche, & comme les enfans d'Ammon ne ſe rendirent pas à ſes raiſons, il leur dit: *Que le Seigneur ſoit Juge aujourd'hui entre Iſraël & les enfans d'Ammon.* Après quoi il les attaqua, & les défit. Les Philiſtins étant entrez ſur les terres de Juda pour ſe vanger du feu que Samſon avoit mis dans leurs moiſſons (*b*), ceux de Juda vinrent leur demander: *Pourquoi êtes vous ainſi venus contre nous dans notre terre?* On leur dit qu'on n'en vouloit qu'à Samſon qui avoit déſolé les campagnes des Philiſtins. Ceux de Juda promirent de leur livrer le coupable, & les Philiſtins ſe retirerent.

Amaſias Roy de Juda enflé de quelques avantages qu'il avoit remportez contre les Iduméens, envoya défier Joas Roy d'Iſraël, en lui diſant (*c*): *Venez, voyons-nous:* le Roy d'Iſraël ſans s'émouvoir lui fit réponſe: *Le Chardon envoya un jour au Cedre du Liban lui demander ſa fille en mariage pour ſon fils: mais les Bêtes du Liban paſſerent ſur le Chardon & l'écraſerent. Vous avez battu les Iduméens, & votre cœur s'en eſt élevé. Contentez-vous de la gloire que vous avez acquiſe, & demeurez chez vous.* Amaſias ne ſe rendit pas. Les deux Rois ſe virent avec leurs armées à Bethſamés; mais celui de Juda fut battu. Benadad Roy de Syrie étant venu avec ſon armée devant Samarie, envoya déclarer la guerre à Achab Roy d'Iſraël, en diſant (*d*): *Votre or & votre argent, vos femmes & vos enfans ſont à moi.* Achab qui ſe ſentoit trop foible pour lui réſiſter, répondit: *Selon votre parole, mon Seigneur & mon Roy, je ſuis à vous, moi & tout ce qui m'appartient.* Alors Benadad plus fier qu'auparavant, lui fit dire: *Vous me donnerez votre or & votre argent, vos femmes & vos enfans: & demain à cette heure j'envoyerai vers vous mes ſerviteurs: ils chercheront dans votre maiſon & dans celles de vos ſerviteurs, & y prendront ce qu'il leur plaira.* Ces demandes parurent injuſtes & exorbitantes à Achab & à ſon Conſeil, ils réſolurent de ſe défendre & de ſoutenir le ſiége, que Benadad fut obligé d'abandonner avec une grande perte.

La guerre étant réſoluë, on aſſembloit ou tout le peuple capable de porter les armes, ou ſeulement une partie, ſelon l'exigence du cas, & la néceſſité & l'importance de l'entrepriſe; car il ne paroît pas qu'avant le regne de David il y ait eu des troupes reglées dans Iſraël: on leur marquoit un rendez-vous général, on en faiſoit la revûë par Tribus & par familles, & on marchoit à l'ennemi. Saül au commencement de ſon regne ayant appris la cruelle propoſition que les Ammonites avoient faite à ceux de la ville de Jabés en Galaad, coupa en pieces les bœufs de ſa charruë, & les envoya par tout le pays, diſant (*e*): *C'eſt ainſi qu'on traitera celui qui ne viendra pas au ſecours de Jabés.* Après cela il marcha contre l'ennemi. Les enfans d'Iſraël ayant appris le crime commis par ceux de Gabaa, contre la femme du Lévite de Bethléem (*f*), réſolurent d'en tirer vengeance, & de ne pas rentrer dans leurs maiſons, qu'ils n'euſſent vengé cet outrage: en même-tems ils conſulterent le Seigneur, qui leur dit, que la Tribu de Juda leur fourniroit un Chef pour cette entrepriſe. Ils choiſirent dix hommes de cent, cent de mille, & mille de dix mille pour porter les vivres à l'armée; après cela ils marcherent contre l'ennemi.

Dans les anciens tems ceux qui alloient à la guerre, y portoient ordinairement leurs proviſions, ils les prenoient ſur le pays ennemi; d'où vient que la plûpart de ces enne-

(*b*) *Judic. XV.* 10. *&c.* (*c*) 4. *Reg. XIV.* 8. 9. 10. (*d*) 3. *Reg. XX.* 1.

(*e*) 1. *Reg. XI.* 7. (*f*) *Judic. XX.* 8.

guerres étoient de très-courte durée, parce qu'il étoit preſque impoſſible de faire ſubſiſter long-tems de nombreuſes armées avec les proviſions que chacun emportoit de chez ſoi. David le plus jeune des fils d'Iſaï étant demeuré auprès des troupeaux de ſon pere pendant que ſes freres étoient à l'armée de Saül (g), Iſaï envoya David porter des vivres à ſes freres. Nous croyons que cette maniére de faire la guerre s'obſerva ſous Joſué, ſous les Juges, ſous Saül, ſous David au commencement de ſon regne, ſous les Rois de Juda & d'Iſraël, ſucceſſeurs de Roboam & de Jeroboam, & ſous les Maccabées, juſqu'au tems de Simon Maccabée Prince & Grand-Prêtre des Juifs, qui eut des troupes ſoudoyées & entretenuës. Voyez 1. Macc. XIV. 32. Chacun ſe fourniſſoit auſſi d'armes pour la guerre. Les Rois des Hébreux n'ont commencé que depuis David à avoir des Arſenaux.

Les Rois alloient à la guerre en perſonne, & dans les premiers tems ils combattoient à pied comme les derniers des ſoldats. On ne lit en aucun endroit qu'il y ait eu des chevaux, ni pour les Généraux, ni pour les Officiers, du tems des Juges, de Saül, & de David. Depuis ce tems, ils furent moins rares, & il paroît que les Rois de Juda & d'Iſraël alloient autrefois à la guerre montez ſur des chariots. Voyez ci-devant l'article *Chariots*.

Les Officiers de guerre chez les Hébreux, étoient premierement, *le Général des armées*, ou *le Prince de la milice*, tel qu'étoit Abner ſous Saül, Joab ſous David, Banaïas ſous Salomon. *Les Princes des Tribus*, ou *les Princes des Peres* ou des familles d'Iſraël, qui étoient à la tête de leurs Tribus. Ils avoient de plus des *Princes de mille*, ou *des Tribuns*, des *Capitaines de cent hommes*, des *Chefs de cinquante hommes*, des *Tierciers*, nommez en Hébreu *Schaliſchim*, mais dont on ignore les fonctions; & enfin *des Décurions*, ou des Chefs de dix hommes. Ils avoient auſſi des *Schopherim*, des Scribes ou des Ecrivains, qui étoient des eſpéces de Commiſſaires qui tenoient regiſtre des troupes, & des *Schoterim*, ou Inſpecteurs qui avoient autorité pour commander les troupes, ſur leſquelles ils avoient inſpection. On peut voir notre Diſſertation *ſur la milice des anciens Hébreux*, & celle que nous avons faite *ſur les Officiers de la Cour & des armées des Rois Hébreux*.]

GUITARRE. Ce terme vient apparemment du Grec *cythara*, & de l'Hébreu *cinnor*. (h) Mais la forme de la guitarre eſt fort différente de celle de la cythare ancienne, & du cinnor des Hébreux. La cythare ou lyre antique étoit montée de maniére, que les cordes étoient tenduës de haut en bas, ſoutenuës par deux eſpéces de bras attachez par le bas à un ventre creux & réſonnant, & par le haut à un bois de travers, qui tenoit d'un bras à l'autre, & auquel les cordes étoient liées.

GUNI, fils de Nephtali, Chef de la famille des Gunites. *Num.* XXVI. 48.

GURBAAL. Ce terme ne ſe trouve que dans le ſecond Livre des Paralipoménes, (i) où il eſt dit que le Seigneur donna à Ozias un ſecours particulier *contre les Philiſtins, & contre les Arabes de Gurbaal*. Les Septante portent : *Contre les Arabes qui habitoient au-deſſus de Pétra*. Je penſe que *Gurbaal* eſt le même que *Gabal* ou *la Gabaléne*, dont on a parlé plus haut, qui s'étend dans l'Arabie Pétrée & dans l'Idumée, & qui eſt au-delà des limites de la Paleſtine, du côté du midy.

GYMNASIUM, lieu d'exercice, ainſi nommé, à cauſe qu'on s'y exerçoit nud. *Gymnos* ou *Gumnos*, en Grec, ſignifie *nud*. Les Grecs étoient paſſionnez pour les exercices du théatre, dans leſquels des hommes nuds ou preſque nuds s'exerçoient à la lutte,

(g) 1. *Reg.* XVII. 13.

(h) *Heb.* כנור *Cinnor.* Κίθαρα. *Cithara.* (i) 2. *Par.* XXVI. 7.

à la courſe, au palet, à tirer de l'arc, &c. Ils portérent ces inclinations dans l'Orient, & introduiſirent ces jeux & ces exercices dans les lieux de leurs conquêtes. Les peuples vaincus & aſſujettis, voulant imiter leurs vainqueurs s'adonnérent aux mêmes jeux, & cherchérent à ſe diſtinguer dans ces mêmes exercices. Jaſon ayant introduit ces nouveautez dans Jéruſalem, (k) & y ayant bâti un Gymnaſe, on vit pluſieurs Juifs s'addonner entiérement à ces jeux, imiter en tout les coûtumes des Payens, & mépriſant ce qui étoit en honneur dans leur pays, ne chercher qu'à exceller en ce qui étoit en eſtime parmi les Grecs. Les Prêtres mêmes négligeant les fonctions de leur miniſtére & les ſacrifices du Temple, couroient aux exercices, & aſpiroient aux prix dont on recompenſoit ceux qui y réüſſiſſoient. C'eſt ce que nous apprenons de l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées.

(k) 2. *Macc. IV.*

H.

HABACUC, étoit de la Tribu de Siméon, & natif de Bethzacar, ſi l'on en croit l'Auteur de la vie des Prophétes. (a) Voyant que Nabuchodonoſor s'approchoit de Jéruſalem, & prévoyant la priſe de cette ville, il ſe ſauva à Oſtracine dans l'Arabie, prés le lac Sirbon. Il y vêcut quelque tems. Mais les Caldéens ayant pris Jéruſalem, & étant retournez dans leur pays, Habacuc revint en Judée; pendant que les autres Juifs, qui n'avoient pas été menez à Babylone, aprés la mort de Godolias, ſe retirerent en Egypte. Il s'occupa à cultiver ſes champs; & un jour qu'il ſe diſpoſoit à porter à dîner à ſes moiſſonneurs, (b) il oüit une voix, qui lui ordonna de porter à Daniel la même nourriture qu'il deſtinoit à ſes ouvriers. Il s'en excuſa ſur ce qu'il ne connoiſſoit ni Daniel, ni Babylone. Mais l'Ange du Seigneur le tranſporta tout d'un coup par les cheveux dans cette ville, avec ce qu'il avoit préparé pour ſes moiſſonneurs; & ayant donné à manger à Daniel, qui étoit enfermé dans la foſſe aux lions, la même main qui l'avoit porté à Babylone, le rapporta en Judée. Il y mourut, & fut enterré deux ans avant la fin de la captivité. (c)

On lui attribuë diverſes prophéties, qui ne ſe trouvent point dans celles que nous recevons comme canoniques. On dit qu'il prédit le retour prochain du peuple captif; que le tems viendroit qu'on verroit dans le Temple une grande lumiére, & qu'on y contempleroit la gloire de Dieu; (il vouloit parler du Meſſie;) que la ville de Jéruſalem ſeroit détruite par un peuple venu d'Occident; (c'eſt-à-dire, par les Romains;) qu'alors le voile nommé *dabir*, ſeroit fendu en deux parties; que les chapitaux des deux colomnes ſeroient enlevez par les Anges, & cachez dans le déſert, au même endroit où l'on avoit caché peu de tems avant la captivité, le Tabernacle de l'Alliance.

On lui a attribué auſſi les hiſtoires de Suſanne, de Bel, & du Dragon, & celle de ſon propre tranſport à Babylone, qui ſont parmi les Oeuvres de Daniel, mais qui ne ſe liſent pas en Hébreu. Tout cela n'eſt fondé que ſur une inſcription qui ſe liſoit autrefois dans quelques Exemplaires Grecs en ces termes: *Prophéties d'Abacum, Prêtre de Juda, de la Tribu de Lévi.* D'autres (d) ont pretendu que cet Abacum Prêtre dans la Tribu de Juda, étoit fort différent du Prophéte dont nous avons les Ecrits. On montroit autrefois le tombeau d'Habacuc à *Bethzacar*, ou à *Ceïla*, ou à *Echela*, (e) ou à *Gabbata*. Cet quatre lieux ne marquent apparemment que la même choſe. Il eſt certain qu'ils étoient trés-voiſins l'un de l'autre, & au voiſinage d'Eleuthéropolis. Sozoménes (f) parle de la découverte que l'on fit de

(a) *Epiphan. & Doroth. de vita & morte Prophetarum.* (b) *Dan.* XIV. (c) An du Monde 3466. avant J. C. 534. avant l'Ere vulg. 538.

(d) Voyez Salien. Annal. & M. Huët Démonſt. Evangel. (e) *Vide Hieronym. & Euſeb. in Ceila, Echela, & Gabaa.* (f) *Sozomen. hiſt. Eccleſ. l.* I. *c.* 29.

ſon corps à Bethzacar, du tems de Théodoſe l'ancien.

Les Ocuvres inconteſtables que nous avons d'Habacuc, ſont en trois Chapitres. Le Prophéte s'y plaint d'abord dans des termes trés-vifs, des déſordres qu'il voyoit dans le Royaume de Juda. (*g*) Dieu lui révéle que bien-tôt il en tirera une terrible vengeance par les armes des Caldéens. (*h*) Il prédit enſuite les conquêtes de Nabuchodonoſor, ſa métamorphoſe & ſa mort; (*i*) & comme le Prophéte étoit ſcandaliſé des proſpéritez de ce Prince idolâtre, Dieu lui fait voir ce qui doit arriver aux Caldéens aprés ſa mort. (*k*) Il prédit enſuite que les vaſtes projets de Joakim ſeront renverſez. (*l*) Il parle contre un Prince qui bâtiſſoit par le ſang & par l'iniquité; (*m*) c'eſt apparemment le Roi de Tyr. Il accuſe un autre Roi d'avoir enyvré ſon ami, pour lui faire découvrir ſa nudité. (*n*) Nous croyons que c'eſt le Roi d'Egypte, qui engagea Sédécias Roi de Juda, dans la révolte contre Nabuchodonoſor.

Habacuc rempli de ces idées, compoſa un Cantique, (*o*) dans lequel il montre que Dieu ſe ſouvient de ſa miſéricorde, lorſqu'il eſt le plus en colére; il releve les grandes merveilles que le Seigneur opéra autrefois en faveur de ſon peuple; il eſpére que Dieu lui fera voir ſes freres dans leur captivité, mais qu'il l'en délivrera, & lui donnera l'agilité & la promtitude des chevreüils, pour ſe ſauver dans les montagnes, & pour éviter la main des Caldéens, dans le tems qu'ils ravageront la Judée. Tous ces caractéres conviennent parfaitement à ce que nous avons dit de la vie de ce Prophéte. Il prophétiſa ſur la fin du Royaume de Juda, en même-tems que Jérémie. Il demeura dans la Judée pendant la captivité des autres Juifs à Babylone, & mourut, comme l'avons dit, deux ans avant le retour des Juifs ſous Zorobabel. (*p*)

HABER, ou *Heber Cinéen*. Voyez le ci-aprés, *p.* 535.

[HABITS. Moyſe défend aux Hébreux de ſe déguiſer (*q*); l'homme ne prendra pas les habits de la femme, ni la femme les habits de l'homme. Le Légiſlateur a voulu par-là précautionner les Hébreux contre les abus qui ſont les ſuites ordinaires de ces déguiſemens. Une femme revêtuë d'un habit d'homme, ne ſera plus ſi fort retenuë par la pudeur qui eſt propre à ſon ſexe; & un homme vêtu d'un habit de femme pourra pénétrer ſans crainte & ſans honte, dans des lieux, où ſans cela la pudeur & la crainte l'empêcheroient d'entrer, & d'y paroître. L'importance, & la ſageſſe de ces Loix eſt encore plus ſenſible dans les mœurs des Orientaux, où les femmes demeurent toujours cachées dans des appartemens où les hommes étrangers n'ont point d'accès. Tout le monde ſçait l'éclat que fit à Rome l'action de Clodius, qui ſe traveſtit en femme, pour ſe gliſſer parmi les Dames Romaines, qui célébroient une fête en l'honneur de la bonne Déeſſe.

Quelques Interprétes croyent que Moyſe par cette défenſe vouloit principalement interdire aux Hébreux les ſuperſtitieuſes cérémonies, qui ſe commettoient dans certaines fêtes des Divinitez Payennes. Dans les fêtes de Bacchus, par exemple, les hommes ſe traveſtiſſoient en femmes (*r*). On en uſoit de même dans les fêtes de Venus & de Mars: dans les premieres, les hommes prenoient des habits de femmes, & dans les ſecondes, les femmes prenoient des habits d'hommes. (*ſ*) Dans l'Orient les hommes ſacrifioient ordinairement à la Lune en habits de femmes, & les femmes en habits d'hommes, parce qu'on adoroit cet Aſtre ſous le nom de Dieu & de Déeſſe & qu'on lui donnoit les deux.

(*g*) *Habac. I.* 2. 3. 4. (*h*) *Habac. I.* 5...10. (*i*) *Ibid. V.* 7. 8... 12. (*k*) *Habac. I.* 12. & *II.* 1. 2. 3. 4. (*l*) *Habac. II.* 9. 10. 11. (*m*) *Ibid. V.* 12. 13. 14. (*n*) *Ibid. V.* 15. 16. 17. (*o*) *Habac. III.*

(*p*) L'an du M. 3455. avant J. C. 545 avant l'Ere vulg. 549. (*q*) *Deut. XXII.* 5. (*r*) *Deut* XXI. 1. 5. (*ſ*) *Lucian. Μόνος τῶν ἄλλων γυναικεῖα ἐν ἐνδύσασθε ἐν τοῖς Διονύσοις.* (*t*) *Maimonid. Jul. Firmic. c.* 4.

deux ſexes. On obſervoit la même cérémonie dans les ſacrifices de Venus de Cypre, au rapport de Servius (*u*).

D'autres (*x*) veulent que Moyſe a ſeulement défendu aux femmes l'uſage des armes, & aux hommes les exercices des femmes, comme s'il avoit voulu dire que dans la nation des Hébreux il n'y auroit point de ces femmes guerrieres, comme les Amazones & Semiramis, & qu'on ne verroit point de ces ſortes de gens parmi les ſoldats, à cauſe de l'indécence & des inconvéniens qui en peuvent arriver. Le texte Hébreu eſt aſſez favorable à cette opinion, & elle eſt ſoutenuë par pluſieurs habiles Interprétes. L'Hébreu porte à la lettre (*y*): *Les vaſes*, (les inſtrumens, les armes) *de l'homme ne ſeront point ſur la femme, & l'homme ne ſe revêtira point des habits de la femme.*

Alberic Gentil ſçavant Juriſconſulte a jugé que Moyſe a voilé ſous ces paroles une impudicité abominable, qu'il craignoit de faire trop connoître en la nommant par ſon nom. Ces crimes n'étoient alors que trop connus, ſurtout dans la terre de Canaan. Et ce qui fait croire que Moyſe a voulu défendre quelque choſe de plus qu'un ſimple changement d'habits, c'eſt qu'il dit *que celui qui fait cela eſt abominable aux yeux de Dieu.*

Changer d'habits, & laver ſes habits, étoient des cérémonies uſitées pour ſe diſpoſer à quelque action ſainte, & qui demandoit une pureté particuliere. Jacob quelque tems après ſon retour de Méſopotamie (*z*), dit à ſes gens de jetter les Dieux étrangers qui étoient dans leurs maiſons, de changer d'habits & de venir avec lui ſacrifier à Bethel. Moyſe (*a*) ordonne au peuple de ſe diſpoſer à recevoir la Loy du Seigneur en ſe purifiant & en lavant ſes habits. *Sanctificа illos hodie & cras, laventque veſtimenta ſua.* Cela ſe voit en pluſieurs endroits de l'Ecriture.

Déchirer ſes habits dans le deüil, eſt une coutume marquée en une infinité d'endroits des Livres ſaints. Jacob ayant appris que ſon fils Joſeph avoit été dévoré par une bête farouche, déchira ſes habits, ſe revêtit d'un cilice, & fut long tems inconſolable (*b*) Celui qui apporta au Grand Prêtre Heli à Silo (*c*) la triſte nouvelle de la priſe de l'Arche d'Alliance, parut avec ſes habits déchirez, & la tête couverte de pouſſiere. Voyez *Deüil* ou *Funerailles* des Hébreux.

Un habit tiſſu de laine & de lin, étoit défendu par la Loy (*d*): *Veſte quæ ex duobus texta eſt, non induêris.* Les Juifs obſervent encore aujourd'hui cette défenſe, & même ils ne conſent pas un habit de laine avec du fil, ni un habit de toile avec de la laine (*e*), &c.

L'habit nuptial (*f*). Il eſt ordinaire chez toutes les Nations policées de prendre aux jours de nôces & de cérémonies ſemblables, des habits de fête; comme au contraire de prendre des habits de deüil aux cérémonies lugubres. Ciceron (*g*) reproche à Vatinius d'avoir paru avec un habit de deüil, à un repas de joye, ou à une fête que donnoit Quintus Arius, pendant que celui-ci & les autres conviez étoient vêtus de blanc. Les Eſſéniens chez les Hébreux ſe baignoient, & prenoient des habits fort blancs, lorſqu'ils devoient manger enſemble (*h*). Dans le ſens moral l'habit nuptial, marque la charité agiſſante par les bonnes œuvres, ou la grace & les dons du Saint-Eſprit.

L'habit étranger, dont il eſt parlé dans Sophonie (*i*), *viſitabo ſuper omnes qui induti*

(*u*) *Servius in Æneid.* 2. (*x*) *Joſeph. Antiq. l.* 4. *c.* 8. *Aug. qu.* 32. *Chald. Lyran. Vat. Fag. &c.* (*y*) לא יהיה כלי גבר על אשה ולא ילבש גבר שמלת ואשה (*z*) *Geneſ.* XXXV. 2. (*a*) *Exod.* XIX. 19.

(*b*) *Geneſ.* XXXVII. 34. (*c*) 1. *Reg.* IV. 12. (*d*) *Levit.* XIX. 19. (*e*) Leon de Modene, cérémonies des Juifs 1. part. c. 5. (*f*) *Matt.* XXII. 11. (*g*) *Tull. in Vatinium.* (*h*) *Joſeph. l.* 16. *de bello Jud. c.* 12. (*i*) *Sophon.* 1. 8.

induti ſunt veſte peregrinâ ; peut marquer les habits ſinguliers que prenoient les Hebreux à l'imitation des etrangers ; qui ſuivoient les modes des étrangers ; qui ne ſe contentoient pas des étoffes, des toiles, des couleurs, des teintures de leurs pays, qui en cherchoient chez les étrangers, dans la Babylonie, la Caldée, l'Egypte, Tyr, &c. Quelques-uns croyent que les Hébreux ne ſe contentoient pas d'imiter le culte & les ſuperſtitions des Idolâtres, ils prenoient auſſi leurs habits dans leurs cérémonies impies & ſacrilèges. D'autres entendent les habits étrangers, de ceux qu'ils avoient pris à gage chez le pauvre & le malheureux, & qu'ils s'approprioient injuſtement contre la défenſe expreſſe de la Loy (*k*), qui veut qu'on les rende aux pauvres, lorſque la nuit eſt venuë.

Veſtis ſtragulata, la tapiſſerie que la femme forte s'eſt faite, en Hébreu *Marbadim* (*l*), ſignifie plutôt des couvertures, des tapis de lit, des courte-pointes, ou des tapis relevez des deux côtez.

L'habit traînant, *veſtis poderis* dont il eſt parlé dans la Sageſſe (*m*), dans l'Eccleſiaſtique (*n*), & dans l'Apocalypſe (*o*), ſignifie à la lettre un habit qui deſcend juſqu'aux pieds ; un habit long & traînant, un habit de cérémonie. Dans la Sageſſe il marque le manteau Sacerdotal du Grand Prêtre, nommé en Hébreu *Mehil*, qui étoit de lin couleur de bleu céleſte, ayant au bas des pommes de grenades faites avec des laines couleur d'hiacinthe, de pourpre & de cramoiſy, & des ſonnettes d'or entrelaſſées. Dans l'Apocalypſe il marque l'habit dans lequel J. C. apparut à ſaint Jean : il étoit vêtu d'un habit long, & ceint d'une ceinture d'or. Dans l'Eccleſiaſtique *Poderes honoris*, marque un habit d'honneur, de diſtinction, un ornement qui ne ſe donne qu'aux perſonnes conſtituées en dignité.

Les Anciens conſervoient ſouvent un grand nombre d'habits ; comme on ne les tailloit pas, ils pouvoient ſervir preſqu'indifféremment à toutes ſortes de perſonnes. Les Rois Hébreux avoient des magazins d'habits (*p*), & ſouvent ils faiſoient des préſens d'habits. Cet uſage eſt encore ordinaire dans l'Orient, ſur-tout parmi les Arabes.

Nous nous ſommes étendus ſur la matiére des *habits des Hébreux*, dans une Diſſertation particuliére, & dans ce Dictionnaire ſur l'article *Vêtement*. Voici encore quelques remarques ſur ce ſujet, tirées de Leon de Modéne. (*q*) Les Juifs d'aujourd'hui s'abſtiennent de porter des habits tiſſus, ou même couſus de deux matiéres différentes, & de ſe déguiſer ou traveſtir, comme nous l'avons déja dit. De plus ils ſe croyent défenduës toutes actions efféminées, le fard, les dépilatoires ; & de même les femmes ne ſe permettent rien à cet égard de ce qui eſt propre aux hommes. Cet Auteur ſemble croire que Moyſe a défendu aux hommes de ſe couper tout le poil de la barbe (*r*), de peur de ſe rendre en cela ſemblable aux femmes qui n'ont pas de poil au menton.

Pour ce qui eſt de la maniére de ſe vêtir, ils n'imitent pas volontiers les autres Nations, ſi ce n'eſt pour s'empêcher d'être tournez en ridicules : il ne leur eſt pas permis de couper leurs cheveux en rond, ou en couronne ni d'y laiſſer des touffes, comme font les Turcs ; mais ils aiment en tous lieux d'aller en habits longs, ou en robbes. Les femmes ſe vêtent à la mode du pays où elles ſont, excepté que le jour de leurs nôces, elles couvrent leurs cheveux d'une perruque ou d'une coëffure qui reſſemble à des cheveux naturels, gardant la mode du pays à l'extérieur : mais elles évitent ſur toutes choſes de laiſſer voir leurs propres cheveux.

Les hommes chez les Juifs tiennent pour une action indécente d'avoir la tête découverte

(*k*) *Exod.* XXVI. 27. (*l*) *Proverb.* XXXI. 22. מרבדים עשתה לה (*m*) *Sap.* XVIII. 24. (*n*) *Eccli.* XXVII. 9. (*o*) *Apoc.* 1. 13.

(*p*) 3. *Reg.* X. 25. 4. *Reg.* XXII. 14. & X. 22. (*q*) Leon de Modéne, Cérémonies des Juifs Partie 1. c. 5. (*r*) *Levit.* XIX. 17.

verte, parce qu'ils ne croyent pas que cela marque du reſpect; auſſi ne le pratiquent-ils pas, même dans la Synagogue. Ce qu'ils ont conſervé des mœurs des Doriens. Toutefois comme parmi les Chrétiens on ſe découvre devant les perſonnes de qualité, ils s'en acquittent de même.

Chaque habit qu'ils portent doit avoir quatre pans, & à chacun un cordon pendant en forme de houppes, qu'ils nomment *zizith*. Voyez *Zizith* Ce précepte ne regarde que les hommes, Moyſe n'ayant rien reglé ſur l'habit des femmes, peut-être parce qu'elles ne doivent pas paroître au-dehors. Préſentement même les Juifs pour ne ſe pas rendre ridicules, ſe contentent de porter ſous leurs habits un morceau d'étoffe quarré avec les quatre houppes ou cordons dont on a parlé Mais dans la Synagogue au tems de leurs prieres ils ſe couvrent d'un voile de laine quarré, qui a ces quatre houppes aux coins; c'eſt ce qu'ils appellent *Taled*. Voyez ce titre.

Les hommes devroient auſſi toujours avoir ſur le front, ce que l'Ecriture appelle *Totaphoth*, & dont nous avons parlé ci-devant ſous le nom de *frontaux*; mais pour n'être pas taillez du peuple en une choſe qu'ils tiennent pour ſacrée, ils ſe contentent de mettre leur *Totaphoth* dans le tems de leurs prieres.

Ils croyent de plus qu'il eſt de la bienſéance de porter une ceinture ſur leurs habits, ou quelqu'autre choſe qui faſſe ſéparation de la partie ſupérieure d'avec l'inférieure.] Voyez *Vêtemens*.

HABER, ou *Héber Cinéen*, de la race de Jétro, & mari de Jahel, laquelle tua Siſara, en lui enfonçant un clou dans les temples. (*q*)

HABOR, (*r*) ou *Chabor*, ou *Chaboras*, fleuve célébre dans la Meſopotamie, qui ſe dégorge dans l'Euphrate. Une partie des Iſraëlites des dix Tribus fut tranſportée ſur le Habor Ezéchiel a intitulé ſes prophéties de deſſus le Chaboras, qui eſt le même que *Habor*.

HACCUS, pere d'Urias, Iſraëlite qui fut un des bâtiſſeurs des murs de Jéruſalem, ſous Nehémie. (*s*)

HACEL-DAMA, ou plûtôt *Chakeldam*, (*t*) héritage, ou partage du ſang. (*u*) C'eſt ainſi qu'on nomma le champ qui fut acheté par les Prêtres avec les trente ſicles d'argent qu'ils avoient donnez à Judas d'Iſcarioth, pour le prix du Sang de JESUS-CHRIST. Judas ayant reporté cet argent dans le Temple, & les Prêtres ne croyant pas qu'il fût permis de l'employer à l'uſage du Lieu ſaint, parce que c'étoit le prix du ſang, en achetérent le champ d'un potier de terre pour la ſépulture des étrangers. On montroit encore ce champ du tems de ſaint Jérôme, au midy de Jéruſalem, & on le montre encore à preſent aux voyageurs. L'endroit eſt fort petit, & couvert d'une voûte, ſous laquelle les corps ſe conſument, dit-on, en moins de trois ou quatre jours. Drutmare Moine de Corbie, dit que de ſon tems il y avoit en cet endroit un hôpital pour les Pélerins François qui alloient en Terre Sainte.

HACHAMONI, pere de Jesbaam. (*x*) Comparez 2. *Reg.* XXIII. 8. avec 1. *Par.* XI. 11. & voyez le Commentaire. Le paſſage des Rois paroît corrompu. [Voyez *Jesbaam*.]

HACHELAI, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance que Néhemie renouvella avec le Seigneur. (*y*)

HACHILA. Les habitans de Ziph voulurent livrer David, qui s'étoit réfugié dans la montagne d'Achila, au Roi Saül, ſon perſécuteur. (*z*)

HACOC, ou *Hucac*, ville de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VI. 75. La même que *Hu-*

(*q*) *Judic.* IV. 17. 18. 19. 20. 21. An du M. 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulg. 1285. (*r*) 4. *Reg.* XVII. 6, XVIII. 11 & 1. *Par.* V. 26.

(*s*) 2. *Eſdr.* III. 21. (*t*) חקלדם ou חלקדם *Hæreditas ſanguinis.* (*u*) *Matth.* XXVII. 8. *Act.* I 19. (*x*) 1. *Par* XI. 11. (*y*) 2. *Eſdr.* X. 1. L'an du Monde 3551. avant J. C. 449. avant l'Ere vulg. 453. (*z*) 1. *Reg.* XXIII. 19.

Hucuca, *Joſue* XIX. 34 ou *Chuccoc*, comme prononçoient les Hébreux. Dans Joſué elle eſt attribuée à la Tribu de Nephtali.

HADAD, un des douze fils d'Iſmaël. 1. *Par.* I. 30. Le même qu'*Hadar*. *Geneſ.* Chapitre XXV. 15.

HADAD-REMMON, autrement *Maximianopolis*. Voyez *Adad-remmon*.

HADAIA, pere de la Reine Idida, qui fut mere de Joſias Roi de Juda. 4. *Reg.* XXII. 1.

HADDAR, un des douze fils d'Iſmaël. *Geneſ.* XXV. 15. Le même que *Addad*. 1. *Par.* I. 30.

HADDASA, ou *Chadaſſa*, ville de Juda. *Joſue* XV. 37. Eusébe (*b*) dit qu'elle étoit prés de *Taphnæ*. Saint Jérôme liſoit *Gophnæ*; mais il remarque que c'eſt une faute. Les Rabbins (*c*) diſent que c'étoit une des plus petites villes de Juda, n'ayant que cinquante maiſons. Je crois que la vraye leçon d'Eusébe eſt *Taphna*, & non pas *Taphnæ*, ni *Gophnæ*.

HADID, ou *Chadid*, ville de Benjamin. 1. *Eſdr.* II. 33. & 2. *Eſdr.* XI. 34. Apparemment la même qu'*Adida*, ou *Adiada* de Joſeph, (*d*) & des Livres des Maccabées. (*e*) Ils la placent dans la *Sephala*, ou dans la plaine de Juda. Mais je ne ſçai ſi cette ville d'*Hadid* étoit originairement de Benjamin. Je croirois plûtôt qu'elle lui fut cédée aprés le retour de la captivité, & qu'*Adida* eſt la même qu'*Adithaïm*, de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 36. Eusébe & ſaint Jérôme connoiſſent deux villes d'*Aditha*, ou d'*Adi*; l'une prés de Gaza; & l'autre, prés de Dioſpolis, autrement Lydda. Tout cela, auſſi-bien que la *Sephala*, nous éloigne trop du canton de Benjamin.

HADRAC, ou *Adra*. Voyez ce qu'on a dit ſur *Adra*. Zacharie, IX. 1. menace Hadrac des effets de la colére de Dieu.

HADRIEL, fils de Berzellaï, épouſa Mérob fille de Saül, laquelle avoit d'abord été promiſe à David. (*f*) Hadriel en eut cinq fils, leſquels furent livrez aux Gabaonites, pour être mis à mort en préſence du Seigneur, en vengeance de la cruauté que Saül leur ayeul avoit exercée contre les Gabaonites. Le Texte du ſecond Livre des Rois, XXI. 8. porte que ces cinq fils étoient de Michol & d'Hadriel; mais il y a toute apparence que le nom de *Michol* eſt mis pour celui de *Merob*; ou que Michol adopta les fils de ſa ſœur Merob.

HAGGI, ſecond fils de Gad. *Geneſ.* XLVI. 16.

HAGGIA, fils de Samaa, un des deſcendans de Mérari. 1. *Par.* VI. 30.

HAGGITH. Voyez *Aggith*.

HAGIOGRAPHES. Ce nom ſignifie en général des Ecritures ſaintes, & dignes de reſpect; ſoit qu'elles ſoient canoniques & inſpirées, ſoit qu'elles traitent ſimplement des choſes ſaintes, & qu'elles ſoient écrites à la maniére des Ecritures ſacrées & inſpirées. (*g*)

Mais le nom d'*Hagiographes*, ſe donne proprement aux Livres ſacrez, que les Hébreux nomment *Cethubim*; car ils diſtinguent tous les Livres canoniques de l'ancien Teſtament en trois claſſes 1°. La Loi. 2°. Les Prophétes. 3°. Les Hagiographes, ou *Cethubim*. (*h*) Ils comptent cinq Livres de la Loi; c'eſt le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyſe; huit Livres des Prophétes, ſçavoir, 1°. Joſué; 2°. les Juges & Ruth, qui n'en font qu'un; 3°. les premier & ſecond de Samuel, qui n'en font qu'un parmi eux; 4°. les deux Livres des Rois, que nous connoiſſons ſous le nom des troiſiéme & quatriéme Livres des Rois, & qui n'en font qu'un chez les Hébreux; 5°. Iſaïe; 6°. Jérémie; 7°. Ezéchiel; 8°. les douze petits Prophétes, qui ne compoſent qu'un Livre. Voilà les Livres qu'ils comprennent ſous le nom de Prophétes. Enfin les Hagiographes ſont au nombre

(*b*) *Euſeb. & Hieronym. in Adaſa.* (*c*) *Rab. in Eruvim.* V. 6. (*d*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 11. *&* 23. (*e*) 1. *Macc.* XII. 38. XIII. 13. (*f*) 1. *Reg.* XVIII. 19. An du M. 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017.

(*g*) *Vide Gloſſ. Ordin. Præfat. in lib. Tobiæ, & Driedon. l.* 1. *c.* 4 *Catalog. divin. Script.* (*h*) *Hieronym. Præfat. in Lib. Reg.*

nombre de neuf; ſçavoir 1°. Job; 2°. le Pſautier diviſé en cinq parties; 3 les Proverbes; 4°. l'Eccléſiaſte; 5°. le Cantique des Cantiques; 6°. Daniel; 7°. les deux Livres des Paralipoménes, qui n'en font qu'un chez les Hébreux: 8°. les premier & ſecond Livres d'Eſdras, qui n'en font qu'un parmi les Hébreux; 9°. le Livre d'Eſther. S. Jérôme ajoûte que quelques-uns comptent onze Livres d'Hagiographes, en y mettant Ruth & les Lamentations, comme deux Livres différens.

Dans ſa Préface ſur Judith, il dit que le Livre de Judith eſt mis par les Hébreux au rang des Hagiographes, dont l'autorité ne peut ſervir à appuyer les choſes conteſtées. Il dit (*i*) la même choſe du Livre de Tobie. Il remarque que les Hébreux ne le reçoivent pas au nombre des Livres ſacrez & canoniques, mais ſeulement au rang des Hagiographes. Enfin dans ſa Préface ſur Daniel, il reconnoît que les Hébreux admettent onze Livres parmi les Hagiographes. D'où l'on peut aiſément conclure deux choſes. La premiére, que du tems de ſaint Jérôme, les Hébreux n'étoient pas fixes ſur le nombre des Hagiographes; & 2°. qu'ils reconnoiſſoient deux ſortes d'Hagiographes; les uns ſacrez & canoniques, & les autres d'une autorité bien inferieure, & qu'on n'employoit pas dans les diſputes de Religion.

HAI, ville ſituée prés de Bethel, (*k*) à l'occident de cette ville [& qui n'étoit pas éloignée de Jéricho.] (*l*) Les Septante l'appellent *Agaï*, & Joſeph *Aïna*; d'autres, *Aiath*. Joſué ayant envoyé contre la ville de Haï une troupe de trois mille hommes, (*m*) Dieu permit qu'ils furent repouſſez, a cauſe du péché d'Achan, qui avoit violé l'anathême de la ville de Jéricho, en prenant pour lui quelque choſe du butin. Mais aprés l'expiation de ce crime, [le Seigneur commanda à Joſué (*n*) de prendre toute l'armée d'Iſraël, de marcher contre Haï, & de traiter cette ville & ſon Roy comme il avoit fait Jéricho; avec cette différence qu'il abandonnoit au peuple le pillage de cette ville.

Selon l'ordre du Seigneur Joſué envoya la nuit trente mille hommes pour s'aller mettre en embuſcade derriere Haï, ayant bien inſtruit ceux qui les commandoient de ce qu'ils avoient à faire; & le lendemain de grand matin il marcha contre cette ville avec tout le reſte de l'armée. Le Roy de Haï les ayant apperçus, ſortit de la ville en hâte avec toutes ſes troupes & tout ſon peuple, & donna ſur l'armée des Iſraëlites: ceux-ci prirent d'abord la fuite, comme ſi la peur les eût ſaiſis, mais c'étoit une feinte pour attirer l'ennemi en pleine campagne.

Lorſque Joſué les vit tous ſortis des portes de leur ville, il leva ſon bouclier au haut d'une pique, c'étoit le ſignal qu'il avoit donné à ſon embuſcade; auſſi-tôt elle entra dans la ville, qu'elle trouva ſans défenſe, & y mit le feu. Ceux de Haï ayant apperçu la fumée qui s'élevoit juſqu'au ciel, voulurent retourner, mais ils ſe trouverent pris en queuë par ceux qui venoient de mettre le feu dans la ville, pendant que Joſué & les ſiens ayant fait volte-face, tombérent ſur eux, & les taillerent en piéces, ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul. Le Roy fut pris vif, & amené à Joſué. Les Iſraëlites entrerent dans la ville, mirent tout à feu & à ſang, & tuerent en cette journée douze mille ennemis tant hommes que femmes & enfans: le Roy de Haï fut mis à mort, & attaché à une potence, où il demeura juſqu'au coucher du ſoleil, après quoi on le détacha: il fut jetté à l'entrée de la ville, & on amaſſa ſur lui un grand monceau de pierres. Les Iſraëlites enſuite partagerent entr'eux tout le butin qu'ils avoient fait dans la ville, ainſi que le Seigneur l'avoit permis.

☞ L'entrepriſe (*o*) de Joſué ſur Haï eſt aſſez

(*i*) *Præfat. in Tobiam.* (*k*) *Joſue* VII. 2. (*l*) *Geneſ.* XII. 8. (*m*) *Joſue* VII. 3. 4. *&c.* L'An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (*n*) *Joſue* VIII. 1.

(*o*) Obſervations ſur la retraite ſimulée de Joſué, & ſur la ſurpriſe de la ville de Haï. *Joſue* VIII.

aſſez ſemblable, à quelques manœuvres ſavantes près, à celle de Gabaa qui n'en eſt gueres que la copie. On en voit une infinité dans l'hiſtoire ancienne & moderne: Polybe (p) en rapporte une à peu près ſemblable; mais on peut dire que l'original eſt dans Joſué, car on ne peut recourir à des Hiſtoriens plus reculez dans les tems antiques, pour voir s'il ne s'y trouve pas quelque ſtratagême pareil. Les Livres ſacrez ne ſont pas les plus anciens; il y avoit ſans doute des Hiſtoriens avant Moyſe, & peut-être qu'avant ce grand Legiſlateur du peuple Juif, toutes les ruſes de guerre étoient épuiſées; j'en ſuis perſuadé, & je crois la guerre preſqu'auſſi ancienne que le monde, c'eſt-à-dire dès que les hommes commencerent à l'habiter, & que l'ambition leur fit diſputer le mien d'avec le tien. Si l'on me demande quand ces deux paſſions y prirent naiſſance, je répondrai que ce fut lorſqu'Adam ayant engendré Caïn & Abel, celui-ci qui étoit agréable au Seigneur, fut tué par ſon aîné; c'en eſt l'origine & la premiere époque: mais revenons à la ſurpriſe de la ville de Haï.

Il ſemble par l'Ecriture que Joſué n'étoit pas l'Auteur du ſtratagême dont il ſe ſervit, mais on ſçait bien que le Seigneur eſt le Dieu des armées, & qu'on lui doit tout rapporter. Quand il dit à Joſué: *Marchez contre Haï; dreſſez une embuſcade derriere la ville; je vous en ai livré le Roy & le peuple;* cela n'empêche pas qu'il ne lui laiſſe toute la gloire de l'invention & de l'exécution comme à un grand Capitaine; autrement je ne compterois pas Joſué au nombre des grands hommes, ſi Dieu eût toujours fait des miracles en faveur de ſon peuple, & qu'il ne lui eût rien laiſſé à exécuter; mais il n'eſt pas obligé de faire continuellement des prodiges pour punir l'injuſtice & la malice des hommes, & ſouvent il ſe ſert d'eux pour exécuter ſes décrets.

Je ne m'arrêterai point à diſcourir ſur ces paroles: *Dreſſez une embuſcade derriere la ville*: Dom Calmet a fait une ſi belle remarque ſur cet endroit, que je me contenterai de la rapporter ici. „On s'étonne, dit-il, „que Dieu qui pouvoit ſi aiſément par ſa „puiſſance opprimer Haï & ſes habitans, „ait voulu employer l'artifice & le ſtratagême pour donner la victoire aux Hebreux; „moyens qui paroiſſent au-deſſous de la grandeur du Tout-Puiſſant, & que certains peuples & quelques Généraux ont rejettez, „comme indignes de gens de cœur, & comme plus capables de ternir leur gloire, que „d'en augmenter l'éclat. Alexandre le „Grand diſoit qu'il ne vouloit pas dérober „la victoire (q); les Anciens Grecs & les „Tibareniens avertiſſoient leurs ennemis du „tems & du lieu du combat; les anciens „Romains ne ſçavoient ce que c'étoit que les „ruſes & les détours dans la guerre: *Non „fraude neque occultè, ſed palam & armatum „Populum Romanum, hoſtes ſuos ulciſci.* Ils „ne cherchoient point de victoire qu'à force ouverte, & de bonne guerre; ils vouloient que leurs ennemis fuſſent convaincus de leur valeur, & qu'ils ſe ſoumiſſent à „eux ſans regret, comme aux plus forts „.

Voilà bien de l'érudition; le Commentateur auroit pu encore ajoûter les anciens Gaulois, les Suiſſes, & d'autres peuples qui ſont francs & ouverts ſur ce point. On ſeroit pourtant fort embaraſſé de prouver que les anciens Romains n'ayent point employé l'artifice & la ruſe, puiſque la guerre n'eſt autre choſe que l'art de ruſer avec une trés-grande & très-profonde méthode. Si les Romains ſont ſouvent tombez dans les piéges qu'on leur tendoit, c'eſt qu'ils avoient des Généraux malhabiles qui faiſoient la guerre ſans génie & ſans art, & qui pour excuſer leur ignorance alléguoient qu'ils la faiſoient en gens de bien, ſans artifice & ſans tromperie. On voit pourtant dans l'Hiſ-

(p) *Polyb. hiſt. l. 4.*

(q) *Vide Grot. l. 3. de jure belli & pacis c. 1. art. 20. & Serar. in Joſue c. 8. qu. 2.*

l'Hiſtoire, que les Romains pour la plûpart les ont mis en uſage. Si Alexandre, & tant d'autres grands Capitaines n'ont pas voulu employer toute leur malice (r), c'eſt qu'ils ſçavoient qu'ils vaincroient bien ſans cela leurs ennemis. Alexandre connoiſſoit parfaitement à qui il avoit affaire. S'il eût attaqué d'autres peuples que des Perſes efféminez, il n'eût eu garde de ne pas ſuivre le conſeil que lui donnoit Parmenion d'attaquer l'ennemi à la faveur de la nuit : c'eſt pourquoi il répondit (ſ) : Qu'il vouloit combattre en plein jour, & qu'il aimoit mieux ſe plaindre de la fortune, que de rougir de la victoire.

Ceux qui s'étonnent que Dieu, qui pouvoit ſi aiſément opprimer Haï & ſes habitans par un ſeul acte de ſa volonté, ne l'ait pas fait plutôt que d'employer la ruſe & l'artifice ; je leur demande s'il ne pouvoit pas tout de même en un inſtant, en un clin d'œil, renverſer les murailles de Jéricho & diſpenſer ſon peuple de faire ſept fois le tour de cette ville, pour la voir tomber au ſeptiéme jour ? Ne pouvoit-il pas auſſi exterminer tant d'ennemis que ſon peuple eut à combattre, & le mettre d'abord, ſans coup férir, en poſſeſſion de la terre promiſe ? Mais pourquoi vouloir pénétrer dans les ſecrets de Dieu ? S'il eût fait tout cela, il n'eût point tant fait éclater ſa puiſſance par ce grand nombre de prodiges qu'il faiſoit à la vûë de tout l'univers, & ſon peuple n'auroit aucunement merité.

Joſué ſe leva donc, dit l'Auteur ſacré (t) *& toute l'armée avec lui, pour marcher contre Haï, & il envoya la nuit trente mille hommes choiſis des plus vaillans.* Il y a une contradiction manifeſte entre ce verſet, & le douziéme, où il eſt dit que Joſué n'avoit choiſi que cinq mille hommes qu'il avoit envoyez en embuſcade entre Bethel & Haï Comment accorder cela ? Dom Calmet dit „ que Maſius (u) n'admet que cinq „ mille hommes en embuſcade & vingt-cinq „ mille pour prendre la ville, perſuadé qu'u„ ne armée de ſix cens mille hommes n'au„ roit pû que cauſer de l'embarras dans „ cette occaſion, ſans aucune néceſſité, „ ni aucun avantage. Maſius ſemble raiſon„ ner juſte, & penſer en homme de guerre : „ mais la plûpart des Interprétes, conti„ nuë Dom Calmet, reconnoiſſent deux „ corps placez en embuſcade, tous deux „ entre Béthel & Haï, l'un de vingt-cinq „ & l'autre de cinq mille hommes.

Joſué envoya donc d'abord les trente mille hommes qui marcherent pendant la nuit, & pour n'être pas découverts paſſerent ſans doute par derriere les hauteurs de Béthel, & vinrent ſe poſter vers l'occident entre ces deux villes, au lieu marqué pour l'embuſcade ; celui qui étoit à la tête détacha alors cinq mille hommes qui s'embuſquerent dans les endroits couverts, vis-à-vis & le plus près qu'ils purent de la ville, pour ſe jetter dedans tout auſſi-tôt qu'il en ſeroit tems.

Dom Calmet dit (x) qu'il y a des Interprétes qui nient que le terme Hébreu *akeb*, ſignifie une embuſcade, & qu'à la letre il marque le *talon* : s'il marque le talon, je dis que par métaphore il doit ſignifier une embuſcade, puiſque le propre de l'embuſcade eſt de tomber ſur les derriéres de l'ennemi. Ne diſons-nous pas tous les jours que l'ennemi nous talonne, qu'il eſt ſans ceſſe à nos trouſſes ; & n'eſt-ce pas ordinairement par derriere du côté des talons que l'embuſcade ſe decouvre ?

Joſué paſſa la nuit dans ſon camp à Galgal, & le lendemain s'étant levé avant le jour, il fit la revûë de ſes troupes, ſe mit à leur tête avec les anciens, & fit marcher le gros de l'armée vers Haï. Lorſqu'ils furent arrivez à la vûë de la ville, Joſué rangea ſon armée en bataille ſur la colline, & deſ-

(r) Remarquez en paſſant que ce mot *malice* ne différe que d'une lettre de *milice*, & que celui-ci ne va gueres ſans l'autre. (ſ) *Quint. Curt.* l. 4. (t) *Joſue* VIII. 3.

(u) *Maſius in Joſ.* VIII. (x) Comment ſur Joſué VIII. ℣. 13.

deſcendit enſuite dans la vallée: *ce que le Roy de Haï ayant vû, il ſortit à grande hâte dès le point du jour avec toute l'armée, & il conduiſit ſes troupes en bataille du côté du déſert* (y), où Joſué, comme s'il eût été ſaiſi de frayeur, feignoit de s'enfuir pour donner amorce à ſon ennemi, & l'éloigner davantage de la ville. Ceux de Haï crurent devoir profiter d'une ſi belle occaſion, dans l'eſperance d'en tirer d'autant plus d'avantage, que les Hébreux s'étoient engagez dans un défilé, où ne pouvant combattre ſur un grand front, le grand nombre n'eſt d'aucune conſidération, & le petit ne peut être débordé à ſes flancs, & par conſéquent enveloppé; mais ils ne ſe doutoient point qu'il y eût des gens en embuſcade derriere eux, & qu'on dût faire volte-face ſur eux pendant que ceux de l'embuſcade ſe leveroient au premier ſignal, & s'empareroient de la ville abandonnée & dégarnie de gens de guerre pour la défendre.

Le Général des Hébreux voyant que ſon deſſein réüſſiſſoit, & que ceux de Haï étoient aſſez éloignez de leur ville, il fit faire volte-face à ſon armée, & donna le ſignal concerté pour avertir ceux de l'embuſcade, qu'il étoit tems de ſurprendre la ville. Le ſçavant Commentateur fait ſur cet endroit une remarque pleine d'érudition, où il rapporte les différens ſentimens des Interprétes touchant la nature de ce ſignal; mais il ne nous tire pas encore d'embarras: les uns prétendent, dit-il, que le terme Hébreu *cidon* ſignifie un bouclier; les Septante & Aquila l'expliquent d'un dard tout de fer que l'on appelloit *gæſos*; mais un dard eſt trop petit pour ſervir de ſignal, & pour être vû de ſi loin; un bouclier n'eſt gueres plus aiſé à diſtinguer. Pour moi j'adopte volontiers le ſentiment des Rabins, qui pour être de vieux rêveurs, ont pourtant quelquefois de bons intervalles; ils croyent que c'étoit la hampe d'un drapeau, que Joſué éleva pour donner le ſignal à ſes gens: je conclus de là que c'étoit le drapeau tout entier, & qu'en ſtyle aſiatique, qui approche fort du poëtique, on doit prendre ici la partie pour le tout. C'étoit donc un drapeau que Joſué éleva, & qui fut apperçu par ceux de l'embuſcade, *qui ſe leverent auſſitôt, & marcherent vers la ville, la prirent & la brûlerent*; non d'abord entierement, mais en quelques endroits, pour répondre au ſignal, & avertir Joſué que l'on en étoit maître: car elle ne fut détruite & reduite en cendres qu'après le pillage.

Les gens de la ville qui pourſuivirent Joſué, regardant derriere eux, & voyant la fumée de la ville qui s'élevoit juſqu'au ciel, ne purent plus fuir ni d'un côté ni d'un autre; ſur-tout après que les Iſraëlites qui avoient fait ſemblant de fuir, & qui marchoient du côté du déſert, tournerent viſage contre eux, & attaquerent vivement ceux qui les pourſuivoient auparavant. Car ceux de l'embuſcade qui compoſoient une petite armée, n'eurent garde de reſter dans la ville, ils en ſortirent, & tomberent ſur les derrieres de ceux de Haï que les Hébreux commençoient à tailler en piéces; de ſorte qu'ils ſe trouverent entre deux armées attaquez de toutes parts, & *tellement preſſez devant & derriere, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul d'un ſi grand nombre.* C'eſt-à-dire, qu'aucun ne put prendre la fuite, & que ceux qui ne furent point tuez dans la mêlée, furent pris vifs avec leur Roy, & mis à mort aprés le combat.]

HAIN, ou *En* ou *Ein*. (z) Ce terme ſignifie *une fontaine*, & entre dans la compoſition de pluſieurs noms de villes de la Paleſtine. Voyez ci-devant, *En*. &c.

HAIN-SEMES, ou *Ain-ſemés*, ou *Enſemés*, ou *Hir-ſemés*, la ville du Soleil. Elle étoit dans le partage de Juda. *Joſue* xv. 7.

[HAIR ne doit pas toujours ſe prendre dans la rigueur. Souvent il ne ſignifie autre choſe qu'un moindre amour. *Nul ne peut*

(y) *Ibid.* ℣. 14.

(z) עין *Ain, Ein*, une fontaine, un œil.

peut ſervir à deux maîtres ; car ou il en haïra l'un & aimera l'autre (*a*). C'eſt-à-dire, il négligera le ſervice de l'un *& s'attachera à l'autre.* Et Salomon (*b*): *Qui parcit virgæ odit filium ſuum.* Souvent le pere n'épargne ſon fils que parce qu'il l'aime trop, mais il eſt vrai que ce n'eſt point l'aimer comme il faut que de lui épargner les châtimens. *Si un homme a deux femmes, l'une bien aimée, & l'autre odieuſe* (*c*) ; c'eſt-à-dire moins aimée. Ainſi Jesus-Christ dit que celui qui le veut ſuivre, *doit haïr ſon pere & ſa mere* (*d*), c'eſt-à-dire, doit les aimer moins que ſon ſalut, ne doit pas les préférer à ſon Dieu. *Celui qui aime l'iniquité, hait ſon ame* (*e*). Et ſaint Paul, *nul ne hait ſa chair* (*f*), ſoi-même, ſa vie, ſes parens, &c.]

HALA, (*g*) pays au-delà de l'Euphrate, où les Rois d'Aſſyrie tranſportérent les Iſraëlites des dix Tribus. On n'en ſçait pas diſtinctement la ſituation.

HALCATH, ou *Alcat*, ville de la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 25.

HALHUL, ville de la Tribu de Juda. (*h*) Saint Jérôme (*i*) dit qu'il y avoit un petit lieu nommé *Alula*, prés d'Hébron.

HALIÆTUS, c'eſt-à-dire, *aigle marine.* Saint Jérôme ſe ſert de ce terme aprés les Septante, pour marquer une ſorte d'aigle, qui paſſoit pour impure chez les Hébreux. (*k*) L'Hébreu porte *haſeninah*, & Bochart croit qu'il ſignifie une ſorte d'aigle nommée *valeria*, ou *l'aigle noire.*

HALLELU-IAH. Voyez *Alleluia.*

HALMA, ou *Halmath* ; (*l*) terme Hébreu, qui ſignifie *une vierge*, une jeune perſonne que l'on tient enfermée, à la maniére des Orientaux, & éloignée de tout commerce avec les hommes. Les Auteurs des Livres des Maccabées, (*m*) & celui de l'Eccléſiaſtique (*n*) donnent aux filles l'épithéte d'enfermées & de cachées, pour les diſtinguer des femmes mariées, qui paroiſſent quelquefois en public. Saint Jérôme (*o*) diſtingue *bethula*, une jeune fille, d'*alma*, une vierge, en ce que celle-ci n'a jamais paru aux yeux des hommes. C'eſt ſa propre ſignification dans la Langue Punique ou Phénicienne, qui, comme on ſçait, eſt la même que la Langue Hébraïque. Ainſi quand Iſaïe a dit, en parlant de la naiſſance du Meſſie : *Une vierge concevra, & enfantera*, les Juifs anciens l'ont entendu d'une vierge, dans la rigueur du terme ; & les ſaints Evangéliſtes ont eu ſoin de nous marquer cette circonſtance, comme un des caractéres eſſentiels du Meſſie. Voyez ci-devant *Alma.*

Dans le titre du Pſeaume 45. ſelon les Latins, ou 46. ſelon les Hébreux, on lit : *In finem filiis Core, pro arcanis*, que l'on traduit : *Pour la fin aux enfans de Coré, pour les ſecrets.* L'Hébreu porte : *Au Chef de muſique de la famille de Coré* qui préſide *au chœur des jeunes filles* ; à la lettre, *hal-halamoth*, ſur les jeunes filles. Nous avons montré dans le Commentaire ſur les Pſeaumes, (*p*) qu'il y avoit quelquefois dans le Temple, & ordinairement dans les cérémonies publiques, des chœurs de jeunes filles, qui chantoient, & qui faiſoient leur partie dans la muſique. On lit le même terme *hal-halamoth*, à la tête du neuviéme Pſeaume, & les Interprétes y cherchent bien du myſtére ; les uns diſant que *halamoth*, ou *almoth*, ſignifie un inſtrument de muſique, d'autres, qu'il déſigne des myſtéres cachez. Mais nous l'expliquons ſimplement des chœurs de jeunes filles, ainſi que nous l'avons dit ci-devant.

HAM, ou *Hem*, ou *Cham*, pays des Zuzims, dont il eſt parlé dans la Généſe, XIV. 5. L'Auteur de la Vulgate traduit :

(*a*) *Luc.* XVI 13. (*b*) *Proverb. XIII.* 24. (*c*) *Deut. XXI.* 15. (*d*) *Luc XIV.* 26 (*e*) *Pſalm. X.* 16. (*f*) *Epheſ. V.* 29. (*g*) 4 *Reg. XVII.* 6. *XVIII.* 11. (*h*) *Joſue XV.* 58. (*i*) *Hieronym. in Atul.* (*k*) *Levit* XI. 13. *Deut. XIV.* 13 עזניה (*l*) *Iſai. VII.* 14. עלמה *Halma.*

(*m*) 2. *Macc. III* 19 & 3. *Macc.* I. 18. (*n*) *Eccl. LXII.* 9. (*o*) *Hieronym. in Iſai. VII* בתולה *Betula.* עלמה *Halma.* (*p*) *Pſal. II.* 1. על מות עלמות

Codorlahomor vainquit les Réphaïms d'Aſtaroth-Carnaïm, *& les Zuzims avec eux* : mais l'Hébreu porte : Et les *Zuzims dans Hem*, ou dans *Ham*. (p) On ne ſait quelle étoit la ſituation de ce pays de *Ham*.

HAMATH, *Hamathéens*. Voyez ci-devant *Amath*, *Amathéens*.

HAMDAN, fils de Diſon, deſcendant de Séhir le Horréen. *Geneſ.* XXXVI. 26.

[HAMMON. *Jupiter Hammon*. C'eſt un ſentiment preſque généralement reçu parmi les Critiques, que Jupiter Hammon adoré dans l'Egypte, eſt le même que Cham maudit par Noé ſon pere. La conformité des noms & pluſieurs autres circonſtances tirées de la fable & de l'hiſtoire ont donné grand cours à cette opinion. L'Egypte eſt nommée *la terre de Cham*, en plus d'un endroit de l'Ecriture (q). On remarque encore des veſtiges de ſon nom dans *Pſo-Chemmis*, & *Pſitachemmis*, qui ſont des cantons de l'Egypte. Plutarque (r) parle du nom de *Chemia*, qu'on donnoit à ce pays. Il eſt certain qu'il a été peuplé par Mézraïm un de ſes fils (ſ); & que les pays voiſins ont été poſſedez par les deſcendans de ſes autres fils *Chus*, *Phuth* & *Chanaan*.

Si Noë eſt le Saturne des Payens, Cham le cadet de ſes enfans, doit être leur Jupiter. Ce que les Poëtes diſent de Jupiter, & de la violence qu'il fit à ſon pere, a beaucoup de rapport à l'action de Cham. Jupiter coupa ſon pere; Cham ne couvrit pas la nudité de Noë; le texte Hébreu même peut marquer *il a coupé*; (t) au lieu de, *il annonça*, en changeant la ponctuation, qui eſt d'une invention nouvelle. Saturne partagea tout le monde à ſes trois fils: il donna à Jupiter le Ciel, la mer à Neptune, les enfers à Pluton. Noë donne l'Afrique à Cham, l'Aſie à Sem, l'Europe à Japhet. L'Afrique paſſe pour le pays le plus élevé & le plus près du Ciel.

Terrarum primam Lybiem, nam proxima cœlo eſt,
Ut probat ipſe calor, tetigit.

On croit que Cham introduiſit l'idolâtrie dans l'Egypte, & qu'il y reçut lui même les honneurs divins. On croit auſſi qu'originairement on n'adora que les aſtres, & qu'enſuite on rendit le même culte aux hommes illuſtres & aux Rois. Ammon eſt le même que le Soleil, ſelon les anciens Théologiens du Paganiſme. Saint Clement d'Alexandrie (u) parle d'un Apollon fils d'Ammon. On ſçait qu'Apollon eſt le Soleil; on donne auſſi pour fils à Ammon Bauhen l'Indien, qu'il eut de la Nymphe Amalthée (x), & qui fut l'inventeur des preſſoirs.

Les Egyptiens avant la domination d'Alexandre le Grand dans l'Aſie & dans l'Egypte, ne connoiſſoient point le culte du Jupiter des Grecs; mais ceux-ci ayant introduit leur religion, avec leur langue & leurs mœurs dans l'Egypte, les Egyptiens, les plus ſuperſtitieux de tous les peuples, adopterent aiſement le faux culte des Grecs, & le joignant à leurs anciennes traditions, en compoſerent un mélange monſtrueux des Divinitez Grecques & Egyptiennes. Les Grecs voulurent trouver leurs Dieux dans ceux des Egyptiens, & les Egyptiens ſur quelque léger caractere de reſſemblance, firent paſſer leurs Dieux ſous le nom de ceux des Grecs. On fit, par exemple, d'*Iſis*, Diane, la Lune, Venus, Cerés, &c. D'*Oſiris*, on en fit Apollon, & Adonis, &c. D'*Ammon* on en fit Jupiter, le Soleil, le plus grand & le premier des Dieux.

Le Temple de Jupiter Ammon paſſoit pour un des plus anciens du monde: on n'en ſçauroit montrer l'origine. Il étoit ſitué au milieu d'un bois conſacré à cette Divinité (y), & il ſervoit de forteresſe aux peuples des environs. Trois grands murs formoient ſon enceinte: dans la premiere enceinte on voyoit un ancien Palais, qui

(p) *Geneſ.* XIV. 5. זוזים בחם (q) *Pſalm.* LXXVI. 51. CIV. 23. CV. 22. (r) *Plut. de Iſide & Oſiride* (ſ) *Geneſ.* X 6 (t) *Vaiagged* ויגד *nuntiavit.* ויגר *Vaiagged.* Il a coupé.

(u) *Clem. Alex.* (x) *Diodor. Sicul.* (y) *Q. Curt. l.* 4.

qui avoit ſervi autrefois de demeure aux Rois du pays. Dans la ſeconde enceinte étoient les appartemens des femmes & des enfans de ces Rois, & dans cette même enceinte étoient le Temple & l'Oracle d'Ammon: enfin la derniere cour contenoit les logemens des gardes & des ſoldats du Prince. Quinte-Curce de qui nous tenons cette deſcription, dit que les Prêtres de Jupiter Ammon portoient cette Divinité dans un navire, d'où pendoient des deux côtez grand nombre de plats d'argent. Ammon étoit repréſenté & adoré ſous la forme d'un bélier (z), ou du moins avec une tête d'homme armée de cornes de bélier.

Stat tortis cornibus Ammon.

On peut voir dans ce Dictionnaire l'article *Ammon.*

HAMON, ou *Chamon*, ville d'Aſer. *Joſue* XIX. 28. Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas la même que *Chamon* attribuée à Nephtali. 1. *Par.* VI. 76.

HAMOTH-DOR, ville de refuge dans la Tribu de Nephtali. *Joſue* XXI. 32. (a) C'eſt peut être *Hamath*, ou *Chamath* de la même Tribu, *Joſue* XIX. 3. que l'on croit être la ville de Tibériade. Le nom de *Hamath*, ou *Chamath*, ſe donne d'ordinaire aux lieux où il y a des bains d'eaux chaudes. Voyez *Amath.*

HAMRAM, fils aîné de Diſon, de la race de Séhir le Horréen. 1. *Par.* 1. 41.

HAMUEL, fils de Maſma. 1. *Par.* IV. 26.

HAMUL, fils de Pharés, Chef de la famille des Hamuliſtes. *Geneſ.* XLIX. 12. & *Num.* XXVI. 21.

HANAMEEL, fils de Sellum, & parent de Jérémie, qui vendit à ce Prophéte un champ qu'il avoit à Anathoth. (b)

I. HANAN, pere de Rinna. 1. *Par.* IV. 20.

II. HANAN, fils d'Aſel de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VIII. 37.

HANANEEL, donna ſon nom à une tour de la ville de Jéruſalem. (c)

I. HANANI, pere du Prophéte Jéhu. (d)

II. HANANI, Prophéte, (e) qui vint trouver Aſa Roi de Juda, & lui dit: Parce que vous avez mis vôtre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le Seigneur, l'armée du Roi de Syrie s'eſt échappée de vos mains. On ne ſçait pas diſtinctement à quelle occaſion ce Prophéte tint ce diſcours au Roi; mais Aſa le fit arrêter, & mettre en priſon, & exerça en même-tems pluſieurs violences contre ſon peuple. (f) Quelques-uns veulent que cet Hanani ſoit le pere du Prophéte Jéhu. Mais cela n'eſt pas fort clair par l'Ecriture. Jéhu prophétiſoit dans le Royaume d'Iſraël, & Hanani dans celui de Juda. Jéhu fut mis à mort par Baſa Roi d'Iſraël, qui mourut l'an du Monde 3075. & Hanani reprit Aſa Roi de Juda, qui regna depuis 3049. juſqu'en 3090.

III. HANANI, Lévite & Muſicien, qui avoit le dix-huitiéme rang dans l'ordre établi par David pour le ſervice du Temple. (g)

I. HANANIAS, fils de Zorobabel. 1. *Par* III. 19.

II. HANANIAS, fils d'Aſur, faux Prophéte de la ville de Gabaon, (h) lequel étant venu au Temple de Jéruſalem la quatriéme année du regne de Sédécias Roi de Juda, (i) dit à Jérémie en préſence de tout le peuple, & des Prêtres: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai briſé le joug du Roi de Babylone. Dans deux ans je ferai rapporter ici les vaſes de la maiſon du Seigneur que Nabuchodonoſor a emportez à Babylone, & je ferai revenir ici Jéchonias, & les autres captifs qui ont été emmenez à Babylone. Jérémie lui répondit: Ainſi ſoit-il; que le Seigneur daigne

(z) Antiq. expliquée, t. 1. p. 45. (a) חמת דור *Chamath-dor.* (b) *Jerem.* XXXII. 7. &c.

(c) *Jerem.* XXXI. 38. 1. *Eſdr.* III. 1. XII. 38. *Zach.* XIV. 8. (d) 3. *Reg.* XVI. 1. (e) 2. *Par.* XIV. 7. (f) 3. *Reg.* XVI. 7. (g) 1. *Par.* XXV. 4. & 25. (h) *Jerem.* XXVIII. 1. 16. (i) An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595.

daigne exécuter ce que vous venez de dire. Mais écoutez-moi: Je ne ſuis pas le ſeul prophète qui ait annoncé des maux. L'événement eſt la vraye juſtification des Prophétes. On verra ſi ce que je vous annonce arrivera. En même-tems Hananias ſaiſit les liens que Jérémie portoit depuis quelque tems ſur ſon coû, en figure de la future captivité du peuple de Juda; & les ayant briſez; il dit: Voici ce que dit le Seigneur: Ainſi dans deux ans je briſerai le joug du Roi de Babylone. Comme Jérémie ſe retiroit, le Seigneur lui inſpira de retourner, & il dit: Hananias, vous avez brisé des chaînes, & un joug de bois, mais le Seigneur vous en impoſera un de fer. Et puiſque vous ſéduiſez ce peuple par le menſonge, vous mourrez dans cette année, parce que vous avez parlé contre le Seigneur. Et Hananias mourut dans l'année. (*k*)

HANATHON, ou *Channathon*, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 14.

HANES, ville dont il eſt parlé dans Iſaïe, (*l*) & que ſaint Jérôme croit être ſur les frontiéres de l'Ethiopie. (*m*) Le Chaldéen & les nouveaux Interprétes croyent que *Hanés* eſt miſe pour *Taphnæ*, c'eſt-à-dire, *Daphnæ Peluſiæ*, voiſine de Damiette. Les Septante n'ont pas lû *Hanés*.

HANNEKEB, ville de Nephtali. (*n*) L'Auteur de la Vulgate l'a joint à *Adami* de cette ſorte: *Adami quæ eſt Neceb.* Les Rabbins (*o*) diſent qu'on lui changea ſon nom, & qu'on l'appella dans la ſuite *Ziadate*.

HANNI, Lévite qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Eſdr.* XII. 9.

HANNIEL, fils d'Ephod, de la Tribu de Manaſſé, fut un des Députez pour aller conſidérer la terre promiſe (*p*)

HANNON, fils de Naas Roi des Ammonites, eſt fort connu dans l'Ecriture par l'inſulte qu'il fit aux Ambaſſadeurs de David, qui l'étoient venus complimenter ſur la mort de Naas ſon pere. Hannon ayant écouté quelques mauvais Conſeillers, qui lui dirent que David n'avoit en vûë que de découvrir les endroits les plus foibles du pays, pour enſuite l'attaquer avec avantage; (*q*) fit couper les habits des Ambaſſadeurs juſqu'à la moitié du corps, & leur fit raſer la barbe, & les renvoya de cette ſorte. David irrité d'un procédé ſi indigne, déclara la guerre aux Ammonites, & envoya contre eux Joab avec l'élite de ſes troupes. (*r*) Les Ammonites avoient fait venir du ſecours de la Syrie, & de delà l'Euphrate: mais Joab ayant donné une partie de l'armée à ſon frere Abiſaï, attaqua les Syriens, pendant qu'Abiſaï attaquoit les Ammonites. Ils vainquirent des deux côtez; & diſſipérent tout ce qui ſe trouva devant eux. David ayant reçu ces nouvelles, paſſa lui-même le Jourdain avec le reſte de ſes troupes, & battit les Syriens en bataille rangée.

L'année ſuivante, (*ſ*) la guerre continua contre les Ammonites. (*t*) David envoya Joab pour faire le ſiége de Rabbath Capitale des Ammonites. Ce fut pendant ce ſiege que ce Prince tomba dans l'adultére avec Betſabée, & qu'il fit tuër Urie par le glaive des enfans d'Ammon. Lorſque la ville fut réduite aux abois, Joab en donna avis à David qui vint avec le reſte d'Iſraël, prit la ville, fit périr les habitans ſous le tranchant des couteaux, & ſous les traînoirs, & emporta un trés-grand butin. Il en uſa de même envers les autres villes des Ammonites.

HANUM, fils de Séleph, contribua à la conſtruction de la porte de la Vallée, aprés

(*k*) An du Monde 3410 avant J. C. 590. avant l'Ere vulg. 594. (*l*) *Iſai.* XXX. 4. (*m*) *Hieronym. in Iſai.* XXX. 4. (*n*) *Joſue* XIX. 33. (*o*) *Gemar. Jeroſol. Megill. fol.* 70. *col.* 1. (*p*) *Num.* XXXIV. 23.

(*q*) 2. *Reg.* X. & 1. *Par.* XIX. (*r*) An du Monde 2967. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037. (*ſ*) An du Monde 2968. avant J. C. 1032. avant l'Ere vulg. 1036. (*t*) 2. *Reg.* XI. XII.

Digitized by Google

aprés le retour de Babylone, du tems de Néhémie. (t)

HAPHARAIM, ville de la Tribu d'Iſſachar. (u) Euſébe dit que de ſon tems il y avoit un lieu nommé *Apharaïm*, à ſix milles de Légion, vers le ſeptentrion.

HAPPHIM, fils de Machir. 1. *Par.* VII. 15.

HAPSIBA, mere de Manaſſé Roi de Juda. (x)

HARAD, ou *Harod*, fontaine d'Arad. *Judic.* VII. 1. dans le Grand-Champ, au pied du mont Gelboë.

HARAN, fils de Caleb, & d'Epha ſa concubine. (y)

HARAN, ou *Charan*, ville de Méſopotamie. C'eſt la fameuſe ville de Charres, ſituée entre le Chaboras & l'Euphrate.

HARBONA, Eunuque d'Aſſuérus, fit mourir Aman. (z)

HARED, ou *Héred*. Voyez *Arad*, ville de la Tribu de Juda, dans la partie la plus méridionale de cette Tribu.

HAREM, dont les enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens vingt. (a)

HAREPH. Ses enfans revinrent de Babylone au nombre de cent douze. (b)

HARE'S, montagne de la Tribu de Dan, où les Danites furent reſſerrez par les Amorrhéens. (c)

HARETH, forêt de la Tribu de Juda, où David ſe retira fuyant la perſécution de Saül. (d)

HARIM, la troiſiéme des 24. familles Sacerdotales. (e) Les deſcendans d'Harim revinrent de la captivité de Babylone au nombre de dix mille dix-ſept. (f) Il y en eut de cette famille, qui ayant épouſé des femmes étrangéres, s'en ſéparérent pour obéïr à la Loi. (g)

(t) 2. *Eſdr.* III. 13. (u) *Joſue* XIX. 9. (x) 4. *Reg.* XXI. 1. (y) 1. *Par.* II. 46. (z) *Eſth.* I. 10. VII. 9. (a) 2. *Eſdr.* VII. 55. (b) 2 *Eſdr.* VII. 24. (c) *Judic.* I. 35. (d) 1. *Reg.* XXII. 5. (e) 1. *Par.* XXIV. 8. (f) 1. *Eſdr.* II. 39. (g) 1. *Eſdr.* X. 21.

HARMA, ou *Chorma*, ou *Horma*, ville de la Tribu de Juda, & enſuite cédée à celle de Siméon. (h) C'eſt la même ville, ou le même lieu à qui les Hébreux donnérent le nom d'*Horma*, c'eſt-à-dire, anathéme, aprés avoir vaincu le Roi d'Arad. (i) Voyez *Horma*. Elle eſt nommée *Arama*. 1. *Reg.* XXX. 30. Elle s'appelloit *Sephaath*, avant que les Iſraëlites lui euſſent donné le nom d'*Horma*, ou *Harma*.

HARNAPHER, ſecond fils de Sepha. 1. *Par.* VII. 36.

HAROD. C'eſt le lieu de la naiſſance de Semma & d'Hélica, deux vaillans hommes de l'armée de David. (k) Dans un autre endroit, (l) Semma eſt ſurnommé *Ararite*: *Semma de Arari*; & dans les Paralipoménes, (m) *Semma Arorites*; & dans le même Livre, (n) *Sammoth de Jezer*.

HAROSETH DES GENTILS, ville ſituée ſur le lac Séméchon, lieu de la demeure de Siſara, Général des troupes de Jabin Roi d'Hazor. (o)

HARPE, ſorte d'inſtrument de muſique, aſſez connu. On traduit d'ordinaire le mot de *cythara*, ou de *cinyra*, (p) par, la harpe; & on dépeint David avec une harpe: mais on peut aſſûrer que *cythara* ſignifie la lyre ancienne, que nous avons décrite ci-devant ſous le nom de Guitarre. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens de muſique des anciens Hébreux. *Le nebel*, (q) ou nable, ou pſaltérion ancien, avoit quelque rapport à nôtre harpe: mais ce qui lui reſſembloit le mieux, étoit le *haſur*, (r) ou inſtrument à dix cordes, dont il eſt fait mention dans les Pſeaumes. La différence qu'il y avoit entre le *nebel*, & le *haſur*, étoit que le premier avoit le ventre creux & réſonnant par le haut, & ſe touchoit par le bas. Le *haſur* au

(h) *Joſue* XV. 30. XIX. 4. (i) *Num.* XXI 3. (k) 2. *Reg.* XXIII. 25. (l) 1. *Reg.* XXIII. 11. (m) 1. *Par.* XI. 27. (n) 1. *Par.* XXVII. 8. (o) *Judic.* IV. 12. (p) כנור *Cinnor*, *cythara*. (q) נבל *Nebel*, *nablium*. (r) עשור *Haſur*, *decachordum*.

contraire avoit ſon ventre creux par le bas, & ſe touchoit par le haut.

[HARPE, inſtrument de muſique de figure preſque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en joüer. Elle eſt de trois parties; le corps qui fait le côté droit, eſt fait de huit pans de bois ſur leſquels la table eſt poſée, qui a deux oüies ou ouvertures faites en forme de treffle. Elle a trois rangs de cordes, qui font ſoixante-dix-huit cordes en tout. Le premier rang en contient vingt-neuf, qui font quatre octaves: le ſecond rang fait le demi tour, & le troiſiéme eſt à l'uniſſon du premier rang. Il y a deux rangs de chevilles, qu'on appelle boutons, du côté droit, qui ſervent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui ſont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles poſées ſur le côté ſupérieur, qu'on appelle le clavier.

La harpe ſe touche à vuide des deux mains de la même façon, en les pinçant. Son accord eſt ſemblable à celui de l'épinette, car toutes les cordes vont de demi ton en demi ton. Il eſt certain que la harpe a été inconnuë aux anciens, & Fortunat (*f*) marque aſſez qu'elle vient des Barbares.

Romanuſque lyrâ, plaudet tibi Barbarus harpâ,
Græcus Achilliacâ, crotta Britanna canat.

On diſpute ſur l'étymologie du mot harpe; les uns le font venir des peuples nommez en Latin *Arpi*, qui ſe ſervoient de cet inſtrument: d'autres le dérivent de l'Allemand *Herp*, ou *Herff*; d'autres du Latin *Carpo*. Les Cimbres ou Anglo-Saxons l'appelloient *Harpa*, ou *Hearpa*, (*t*), & il y a aſſez d'apparence que c'eſt de leur Langue que ce mot eſt venu, & peut-être auſſi l'inſtrument; car juſqu'ici on ne nous a pas encore appris qui nous l'avoit communiqué.

Les figures de harpe ou de *Cinnor*, qu'on voit ſur les médailles de Simon Maccabée, n'ont aucun rapport à la harpe dont nous venons de parler, & que nos Peintres mettent entre les mains du Roy David: elle reſſemble beaucoup à la lyre, ou cithare inventée par Mercure; mais elle n'a que trois ou quatre cordes, & les plus anciennes figures de lyre qu'on voit dans les bas-reliefs ou dans les médailles, n'en ont pas davantage. Voyez l'article *Muſique*.]

HARSA, Chef de famille. 1. *Eſdr.* II. 52.

HARUPH Sephatia, un des braves de David, eſt ſurnommé Haruphite. (*u*)

HARUS, pere de Meſſalometh, femme de Manaſſé Roi de Juda. (*x*)

HASABAS, fils de Zorobabel. 1 *Par.* III. 20.

I. HASABIAS, fils d'Amaſias Lévite. 2. *Par.* VI. 45.

II. HASABIAS, Lévite, fils d'Idithun. (*y*) Les deſcendans d'Haſabias eurent le douziéme rang parmi les Lévites qui chantoient dans le Temple. (*z*)

HASADIAN, fils de Zorobabel. 1. *Par.* III. 20.

HASAR-SUAL, ou *Hazer-ſual*, ville de la Tribu de Siméon, ou de Juda. *Joſue* XV. 28. 2. *Eſdr.* XI. 27. *Haſar*, ou *Chazer-ſual*, (*a*) peut ſignifier la demeure du renard.

HASAR-SUSIM, ou *Hazer-Suſim*, ville de Siméon. 1. *Par.* IV. 31. *Chazar-ſuſim* (*b*) ſignifie la demeure des chevaux. Elle eſt nommée *Hazer-Suſa*, *Joſue* XIX. 5.

HASBADAN, Lévite, qui étoit à la gauche d'Eſdras, pendant qu'il liſoit la Loi. (*c*)

HASEBIAS, Maître d'une demie ruë à Céila, contribua au bâtiment des murs de Jéruſalem. (*d*)

HASEM. Ses deſcendans revinrent de Babylone au nombre de trois cens vingt-huit. (*e*)

HASE-

(*f*) *Prudent. l. 7. carm. 8.* (*t*) *Auter vita ſancti Dunſtani. c. 2. n. 12.*

(*u*) 1. *Reg.* XII. 5. (*x*) 4. *Reg.* XXI. 19. (*y*) 1. *Par.* XXV. 3. (*z*) 1. *Par.* XXV. 19. (*a*) חצר שועל *Chazer Sual.* (*b*) חצר סוסים *Chazer Suſim.* (*c*) 2. *Eſdr.* VIII. 4. (*d*) 2. *Eſdr.* III. 17. (*e*) 2. *Eſdr.* VII. 22.

HASERIM, *Haſeroth*, *Hazor*, *Azerothaïm*. Ces noms ne ſignifient que la même choſe, & ſouvent ſe mettent devant les noms de lieux. *Hazer*, ou *Chazer* ſignifie un parvis, ou une demeure. Nous connoiſſons dans l'Arabie Pétrée une ville d'Hazor, qui eſt apparemment la même que *Hazerim*, qui étoit l'ancienne demeure des Héveens, avant qu'ils fuſſent chaſſez par les *Caphtorims*, (*f*) ou les habitans de l'Iſle de Créte, qui s'habituérent dans la Paleſtine. C'eſt auſſi, ſelon toutes les apparences, la même que *Hazeroth*, où les Hébreux campérent dans leur voyage du déſert. (*g*)

HASSEMON, ou *Haſemon*, ou *Haſemona* ou *Eſem*, *Eſemon*, *Eſemona*, ville dans la partie la plus méridionale de Juda. (*h*)

HASUB, un de ceux qui contribuérent au bâtiment des murs de Jéruſalem, aprés le retour de la captivité. (*i*) Il bâtit la tour des fours, aidé de Melchias.

HASUM. Ses deſcendans revinrent de Babylone, au nombre de deux cens vingt-trois. (*k*)

HATTUS, fils de Séchénias, de la race de David. (*l*)

HAVOTH-JAIR, (*m*) bourgs, ou hameaux de Jaïr. Ils étoient au nombre de ſoixante, au-delà du Jourdain, dans la Batanée, vers les montagnes de Galaad, & dans le canton qui fut donné en partage à la demie Tribu de Manaſſé. Jaïr de la Tribu de Manaſſé, les conquit, & leur donna ſon nom.

HAVRAN, *Chavran*, *Auran*, *Auranite*, pays au voiſinage de Damas. Voyez *Auran*.

HAUTS LIEUX; en Hébreu, *Bamoth*, & en Latin, *Excelſa*. Il en eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture; (*n*) & les Prophétes ne reprochent rien avec plus de zéle aux Iſraëlites, que d'aller adorer ſur les hauts lieux. C'eſt une loüange que l'Ecriture ne donne qu'à peu de bons Princes, d'avoir détruit les hauts lieux; & pluſieurs d'entre eux, quoique zélez pour l'obſervance de la Loy, n'eurent pas le courage de ruiner ces hauteurs, & d'empêcher le peuple d'y aller ſacrifier.

Les hauts lieux, tandis que le Temple du Seigneur ne fut pas bati, n'avoient rien de fort contraire aux Loix du Seigneur, pourvû qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrît ni encens, ni victimes aux Idoles. Il ſemble que ſous les Juges, ils étoient tolérez; & Samuël a offert des ſacrifices en plus d'un endroit, hors du Tabernacle, & de la préſence de l'Arche. Sous David même, on ſacrifioit au Seigneur à Silo, à Jéruſalem, & à Gabaon. Mais depuis que le Temple fut bâti, & que la demeure de l'Arche fut fixée, on ne permit plus de ſacrifier hors de Jéruſalem. Salomon au commencement de ſon regne, alla en pélerinage à Gabaon. Mais depuis ce tems, on ne voit plus de ſacrifice légitime hors du Temple.

Les hauts lieux furent fort fréquentez dans le Royaume d'Iſraël. Le peuple ſuperſtitieux alloit quelquefois ſur les montagnes ſanctifiées par la préſence des Patriarches & des Prophétes, & par les apparitions du Seigneur, pour y rendre ſon culte au vrai Dieu. Il ne manquoit à ce culte, pour le rendre légitime, que de le faire au lieu que le Seigneur avoit choiſi. Mais ſouvent ſur ces hauteurs on adoroit les Idoles, & on commettoit mille abominations dans les bois de futaye, dans les cavernes, & dans des tentes conſacrées à la proſtitution. C'eſt ce qui allumoit le zéle des ſaints Rois & des Prophétes, pour ſupprimer & détruire les hauts lieux.

HAZAEL. Le Prophéte Elie étant au mont Horeb, (*o*) reçut ordre de la part du Sei-

(*f*) *Deut* II. 23. (*g*) *Num.* XI. 34. XIII. 1. XXXIII. 17. 18. (*h*) *Joſue* XV. 27. (*i*) 2. *Eſdr.* III. 11. (*k*) 2. *Eſdr* II. 19. (*l*) 1 *Par.* III. 22. 1. *Eſdr.* VIII. 2. (*m*) *Num.* XXXII. 41. חות יאיר *Chavoth Jaïr.* (*n*) 3. *Reg.* III. 2. 4. XII. 31. 32. XIII. 2. XIV. 23. &c. במות *Bamoth. Excelſa.*

(*o*) 3. *Reg.* XIX. 15. 16.

Seigneur, d'aller ſacrer Hazaël, pour être Roi de Syrie. (p) Le Prophéte ſe mit en chemin, mais il ne paroît pas qu'il ait exécuté cette commiſſion par lui-même. Ce fut Elisée, (q) qui pluſieurs années aprés, étant allé du côté de Damas, (r) prédit à Hazaël qu'il regneroit ſur la Syrie. Voici ce qui ſe paſſa en cette occaſion. Bénadad Roy de Damas, étoit alors malade. Ayant appris que le Prophéte Elisée venoit du côté de Damas, il envoya au-devant de lui Hazaël avec de grands préſens, pour le conſulter ſur ſa maladie. Hazaël demanda au Prophéte ſi Bénadad releveroit de ſa maladie. Elisée lui repondit: Dites-lui qu'il guérira; mais le Seigneur m'a dit qu'aſſûrément il mourroit. En même-tems Elisée parut ému, il changea de viſage, & verſa des larmes.

Hazaël lui demanda: Pourquoi mon Seigneur pleure-t-il? C'eſt, dit Elisée, parce que je ſçai combien de maux vous ferez aux enfans d'Iſraël. Vous brûlerez leurs villes fortes, vous ferez paſſer au fil de l'épée leurs jeunes hommes, vous écraſerez contre terre leurs petits enfans, & vous fendrez le ventre aux femmes groſſes. Hazaël répondit: Qui ſuis-je moi, vôtre ſerviteur, qui ne ſuis qu'un chien, pour faire de ſi grandes choſes? Elisée lui dit: Le Seigneur m'a révélé que vous ſeriez Roi de Syrie. Hazaël étant retourné vers le Roi ſon Maître, lui dit qu'il recouvreroit la ſanté: mais le lendemain il l'étouffa, en lui mettant ſur le viſage une couverture trempée dans de l'eau; & Bénadad étant mort, il regna en ſa place.

Hazaël ne différa pas (s), d'exécuter contre Iſraël tous les maux qu'Elisée avoit prédits. Jéhu ayant quitté le ſiege de Ramoth de Galaad, & s'étant rendu à Samarie avec ſon armée, (t) Hazaël profitant de ſon abſence, ſe jetta ſur les terres de-là le Jourdain, ruina tout le pays de Galaad, de Gad, de Ruben, de Manaſſé, depuis Aroër, juſqu'au pays de Baſan. Il ſe paſſa un aſſez grand nombre d'années, ſans qu'Hazaël fit aucune entrepriſe contre le Royaume de Juda, parce qu'il étoit plus éloigné de Damas. Il ne commença à l'affliger que ſous le regne de Joas, fils de Joachas. (u) Il vint mettre le ſiége devant Geth, il la prit, & marcha contre Jéruſalem. (x) Joas ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, lui donna tout l'argent qui ſe trouva dans ſes tréſors, & dans ceux de la Maiſon du Seigneur, afin qu'il ſe retirât. L'année ſuivante, l'armée d'Hazaël revint contre Joas, (y) entra dans le pays de Juda, & dans Jéruſalem, fit mourir tous les Princes du peuple, & envoya au Roi de Syrie un trés-riche butin. L'armée Syrienne n'étoit nullement nombreuſe; mais Dieu lui livra une multitude infinie de peuple de Juda; & Joas lui-même fut traité par les Syriens avec la derniére ignominie. Hazaël n'épargna pas plus le Roi d'Iſraël qu'il avoit fait celui de Juda: mais on ne ſçait pas bien diſtinctement le mal qu'il lui fit. (z) Il mourut preſque en même-tems que Joachas Roi d'Iſraël, (a) & il eut pour ſucceſſeur Bénadad ſon fils.

HAZAZEL. C'eſt le nom qu'on donnoit au bouc émiſſaire. Voyez *Azazel*, & *Bouc emiſſaire*.

HEBAL, montagne célébre dans la Tribu d'Ephraïm, prés la ville de Sichem, vis-à-vis la montagne de Garizim. Saint Jérôme, Euſébe, & quelques autres après eux, ont crû que Garizim & Hébal étoient vis-à-vis Jéricho, & aſſez éloignées de Sichem, & de la Tribu d'Ephraïm: mais nous avons montré le contraire, en parlant de Garizim. Ces deux montagnes ſont ſi prés l'une de l'autre, qu'il n'y a entre deux qu'une vallée d'environ deux cens pas de largeur. Dans

(o) An du Monde 3097. avant J. C. 903. avant l'Ere vulg. 907. (q) 4. *Reg.* VIII. 7. (r) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (s) La même année du Monde 3120. (t) 4 *Reg.* X. 32. 33.

(u) L'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839. (x) 4. *Reg.* XII. 17. 18. *&c.* XIII. (y) 2. *Par.* XXIV. 23. 24. *&c.* (z) 4. *Reg.* XIII. 1. 2. 3. 22. (a) Vers l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

Dáns cette vallée eſt la ville de Sichem. Les deux montagnes ſont d'une longueur, d'une hauteur & d'une forme ſemblables. Leur figure eſt en demi cercle. Elles ſont ſi eſcarpées du côté de Sichem, qu'elles n'ont aucun talus. Leur longueur au plus eſt de demie lieuë. (*b*)

Moyſe avoit ordonné aux Iſraëlites, (*c*) qu'auſſi-tôt aprés le paſſage du Jourdain, ils allaſſent à Sichem; & qu'ils partageaſſent toute leur multitude en deux Corps compoſez chacun de ſix Tribus, dont les unes ſeroient placées ſur Hébal; & les autres ſur Garizim. Les ſix Tribus qui étoient ſur Garizim, devoient prononcer des bénédictions pour ceux qui ſeroient fidéles à obſerver la Loi du Seigneur; & les ſix autres qui étoient ſur Hébal, devoient prononcer des malédictions contre ceux qui la violeroient. Joſué étant entré dans la Terre promiſe, exécuta fidélement ce que Moyſe avoit commandé, (*d*) & conduiſit toutes les Tribus ſur Hébal & ſur Garizim, l'an du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulgaire 1451. Moyſe avoit ordonné en particulier (*e*) que l'on érigeât ſur le mont Hébal un Autel de pierres brutes, enduites de chaux, afin qu'on y écrivît les paroles de la Loi de Dieu: mais les Samaritains au lieu d'*Hebal*, liſent *Garizim* dans leur Pentateuque, parce que c'eſt ſur Garizim qu'eſt encore aujourd'hui leur Autel, & le lieu où ils font leurs exercices publics de Religion.

Quant à la cérémonie de la conſécration de la République des Hébreux on croit qu'elle ſe paſſa de cette ſorte: Les Chefs des ſix premiéres Tribus montérent ſur le ſommet du mont Garizim, & les Chefs des ſix autres Tribus ſur le haut du mont Hébal. Les Prêtres avec l'Arche d'Alliance, & Joſué à la tête des Anciens d'Iſrael, ſe placérent au milieu de la vallée qui eſt entre ces deux montagnes; les Lévites ſe rangérent en rond autour de l'Arche & des Anciens, & le peuple ſe plaça au pied des deux montagnes, ſix Tribus de chaque côté. Etant ainſi rangez, les Prêtres ſe tournérent du côté du mont Garizim, ſur le ſommet duquel étoient les ſix Chefs, dont les ſix Tribus étoient au pied de la même montagne, & prononcérent, par exemple, ces paroles: *Beni ſoit celui qui ne fera point d'idoles en ſculpture.* Les ſix Chefs qui étoient ſur la montagne, & les ſix Tribus qui étoient au pied répondirent, *Amen.* Enſuite les Prêtres ſe tournant vers la montagne d'Hébal, ſur laquelle étoient les Chefs des ſix autres Tribus, criérent à haute & intelligible voix: *Maudit ſoit celui qui fera des idoles en ſculpture.* A quoi les ſix Chefs qui étoient ſur la même montagne, & les ſix Tribus qui étoient au bas, répondirent, *Amen.*

L'Ecriture ſemble d'abord nous faire entendre qu'il y avoit ſix Tribus entiéres ſur une montagne, & ſix ſur l'autre; mais outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Tribus qui étoient preſqu'innombrables, euſſent pû tenir ſur le haut des deux montagnes, c'eſt qu'elles n'euſſent pû ni voir la cérémonie, ni entendre les bénédictions & malédictions pour y répondre. De plus, la particule Hébraïque qui eſt dans l'Original, ſignifie auſſi bien, *auprés, tout contre*, que *deſſus. Joſue.* VIII. 33. Suivant cela, on peut dire que ni Joſué, ni les Prêtres, ni les Tribus ne montérent pas ſur le ſommet des montagnes, comme nôtre Verſion l'inſinuë; mais ſeulement les Chefs, qui pouvoient repréſenter en leurs perſonnes toutes les Tribus.

A l'égard des grandes pierres qui furent dreſſées & enduites de chaux pour y écrire les paroles de la Loi, les Interprétes ne ſont pas d'accord ſi ces pierres, ou ce monument, ſont les mêmes que l'Autel ſur lequel on immola des victimes pacifiques pour faire un feſtin à tout le peuple.

(*b*) Morizon Voyage, l. 2. c. 10. (*c*) *Deut.* XI. 29. *&c.* XXVII. *&* XXVIII. (*d*) *Joſue* VIII. 30. 31. (*e*) *Deut.* XXVII. 4. 5.

Cependant en comparant les verſets 2. & 3. avec le 5. du Chapitre XXVII. du Deutéronome, l'Autel eſt très-bien diſtingué des pierres en queſtion, pour ne s'y pas tromper.

[HEBAL. Montagne voiſine de la ville de Sichem, & de la montagne de Garizim. Hebal eſt entierement ſtérile, mais Garizim eſt belle & féconde. Il y a entre les Juifs & les Samaritains de grandes diſputes ſur le ſujet de ces deux montagnes. Voyez ci-devant *Garizim*.]

HEBER, fils de Salé, (*f*) nâquit l'an du Monde 1723. avant J. C. 2277. avant l'Ere vulgaire 2281. Pluſieurs (*g*) ont crû que Héber étant un des ayeux des Hébreux, c'étoit de lui qu'Abraham, & aprés lui ſes deſcendans, avoient été appellez *Hébreux*: mais il y a beaucoup plus d'apparence que le nom d'*Hébreux* a été donné à Abraham & à ſa race, parce qu'ils étoient venus dans la terre de Chanaan, de de-là l'Euphrate; (*h*) en ſorte que *Hebræus* ne voudroit dire autre choſe dans ſon origine, qu'un homme venu de de là l'Euphrate. *Heber* en Hébreu, ſignifie *au delà*, ou ſimplement *le paſſage*. Pourquoi Abraham, qui n'eſt que le ſixiéme depuis Héber, (*i*) auroit-il plûtôt pris ſon nom de ce Patriarche, que d'un autre de ſes ayeux? Pourquoi ne le pas prendre plûtôt de Sem, par exemple, qui eſt qualifié par Moyſe, *pere de tous les enfans d'Héber*, ou de de-là l'Euphrate, que d'Héber, dont la vie n'eſt relevée par aucune circonſtance dans l'Ecriture? La premiére fois qu'Abraham eſt nommé Hébreu, (*k*) c'eſt environ dix ans depuis qu'il fut arrivé dans la terre de Chanaan, & à l'occaſion de la guerre de Codorlahomor & de ſes alliez. Les Septante & Aquila traduiſent l'Hébreu *Heberi*, par *Peratés*, ou *Peraïtés*, qui ſignifie *un paſſager*, un homme de de-là le fleuve. Si l'on veut approfondir cette queſtion, on peut lire les Prolégoménes de Valton, & les autres Livres que l'on a écrits ſur cette matiére, & nôtre Commentaire ſur *Geneſ.* x. 24.

C'eſt encore une autre queſtion ſur laquelle les Anciens & les Modernes ſont partagez; ſçavoir, ſi la Langue Hébraïque tire ſon nom d'Héber, & ſi à la confuſion des Langues arrivée à Babel, elle demeura dans la ſeule famille d'Héber & de ſes deſcendans. Comme la confuſion des Langues a été conſidérée comme la punition de la témérité de ceux qui entreprirent de bâtir cette tour, il ſemble qu'on a raiſon de préſumer que la race d'Héber, qui étoit dés-lors deſtinée de Dieu, pour être la ſouche de la race ſainte, & la dépoſitaire de la vraye Religion, n'eut point de part à cette entrepriſe, ni par conſéquent à la peine dont elle fut ſuivie.

On répond à cela deux choſes. 1°. Qu'on n'a aucune preuve que la famille d'Héber n'ait pas eu de part au bâtiment de la tour de Babel; & 2°. qu'il eſt indubitable que la Langue Hébraïque a été commune à des peuples qui n'avoient aucune liaiſon avec la famille d'Héber, par exemple, les Phéniciens ou Chananéens, les Syriens, les Philiſtins, qui du tems d'Abraham parloient Hébreu, ou une Langue trés-peu différente de l'Hébraïque. On ne peut donc pas dire que cette Langue ſoit demeurée dans la ſeule famille d'Héber.

Mais, dira-t-on, d'où vient donc qu'on l'appelle Langue Hébraïque? Eſt-ce à cauſe qu'on la parloit au-delà de l'Euphrate; comme nous avons dit ci-devant qu'on avoit donné à Abraham le nom d'*Hébreu*, parce qu'il venoit de de-là ce fleuve? Je réponds 1°. Qu'il y a beaucoup d'apparence qu'on parloit en effet cette Langue dans la

(*f*) *Geneſ.* XI. 14 (*g*) *Joſeph. Antiq. l.* 16. *Euſeb. Aug. l.* 16. *de Civit. c.* 3. *& l.* 18. *c.* 39. *Euchyr. in Geneſ. l.* 2. *c.* 7. *Beda in Geneſ. Lyr. Toſt. Mercer. Engub. Perer. alii.* (*h*) *Ita Origen. Hieronym. Chryſoſt. Theodoret. Burg Ribera, Arias, Eſt. Joſ. Scalig. Munſt. Gros. Selden. Lud. Cappell. Valton, &c.* (*i*) 1. *Heber.* 2. *Phaleg* 3. *Rehu* 4. *Sarug.* 5. *Nachor.* 6. *Thare.* 7. *Abraham.* (*k*) *Geneſ.* XIV. 13. אברם העברי 70. Ἄβραμ τῷ περάτῃ. *Aq.* Τῷ περαίτῃ.

la Chaldée & dans la Méſopotamie, du tems d'Abraham, puiſque ce Patriarche en entrant dans la terre des Chananéens, n'eut pas la moindre peine à ſe faire entendre, & à entendre la Langue du pays; & lorſque Jacob alla de la terre de Chanaan en Méſopotamie, il parla, entendit, & ſe fit entendre ſans truchement. Ses deux femmes Rachel & Liah donnent à leurs enfans des noms Hébreux. Les noms de perſonnes & de lieux de ces Provinces, comme ceux de la Paleſtine, ſont Hébreux. Il n'eſt donc pas hors d'apparence que le nom de *Langue Hébraïque* vienne de ce qu'on la parloit au-delà de l'Euphrate.

Mais comme on la parloit auſſi au-deçà de ce fleuve, & que même on l'y parla plus long-tems & plus purement que dans la Chaldée & dans la Méſopotamie, ainſi qu'on le prouve parce que Jacob & Laban ayant érigé un monument ſur le mont de Galaad, lui donnérent chacun un nom divers, ſelon la propriété de leur Langue: (*l*) Cela montre que dés-lors la Langue Syriaque étoit aſſez différente de la Langue Hébraïque ou Phénicienne; au lieu que juſqu'au regne des Grecs, la Langue Hébraïque, Chananéenne ou Phénicienne, & celle des Philiſtins & des Samaritains ſubſiſtoient dans leur pureté dans la Paleſtine. Il ſemble donc qu'on doit dire que le nom de Langue Hébraïque vient plûtôt des Hébreux deſcendans d'Abraham, que des peuples de delà l'Euphrate, dont la plûpart ne deſcendoient pas d'Héber.

Au reſte il ne faut pas s'imaginer que la Langue que nous appellons Hébraïque, ait été ordinairement connuë ſous ce nom chez les Profanes. Ils la connoiſſoient ſous le nom de Langue Phénicienne, de Langue Syriaque, de Langue Punique, de Langue des Juifs. Elle n'eſt devenuë ſi célébre parmi nous, ſous le nom de Langue Hébraïque & de Langue ſainte, que parce que c'eſt l'idiome dans lequel ſont écrits les divins oracles de l'ancien Teſtament. L'Ecriture même, qui paſſe aujourd'hui pour la vraye & l'ancienne Ecriture Hébraïque, eſt plûtôt l'Ecriture Chaldéenne. Les vrais Caractéres Hébreux ou Phéniciens ne ſe ſont conſervez que ſur les médailles & dans le Pentateuque des Samaritains. Voyez *Samaritains*.

[Hudda. Mahomet l'appelle *Hond* dans ſon Alcoran, & a fait un chapitre entier ſur ſon ſujet. Voici ce qu'il en dit: (*m*) „ Nous avons envoyé Hond aux gens de „ Aad ſon frere; il leur a dit: O peuples, „ n'adorez qu'un ſeul Dieu, autrement vous „ ſerez au nombre des infidéles. Je ne vous „ demande point de récompenſe de la peine „ que je prends de vous prêcher; celui qui „ m'a créé m'en récompenſera. Ne ſerez-„ vous jamais ſages? Demandez pardon à „ Dieu; convertiſſez-vous, & obéiſſez à ſa „ divine volonté, il vous envoyera la pluïe „ du Ciel, & augmentera vos forces & „ vos richeſſes: ne ſoyez pas au nombre des „ impies. Ils ont répondu: O Hond, tu „ ne nous apportes point de raiſon pour „ prouver ce que tu dis; tes paroles ne nous „ feront pas quitter nos Dieux: nous n'a-„ joutons point de foy en tes diſcours, & „ diſons de toi que quelqu'un de nos Dieux „ te châtiera ſévérement. Il répondit: Je „ prens Dieu & vous-mêmes à témoins, „ que je ſuis innocent du peché que vous „ faites d'adorer des idoles: ſi vous conſ-„ pirez contre moi, perſonne ne vous pour-„ ra protéger au jour du jugement. Je „ ſuis réſigné à la volonté de Dieu mon „ Seigneur & le vôtre..... Dieu ajoute: „ Lorſque nous avons exterminé ce peuple, „ nous avons par notre grace ſpéciale dé-„ livré Hod de leur malice; & tous les vrais „ croyans qui étoient avec lui, nous les „ avons garantis d'un très-grand tourment. „ Le peuple d'Aad a mépriſé les comman-„ demens de Dieu, & a déſobéï à ſes Pro-„ phétes: il a été maudit en ce monde, & „ ſera

(*l*) *Geneſ.* XXXI. 47.

(*m*) Alcoran. ch. de *Hond*.

» ſera maudit au jour du jugement, parce » qu'il a déſobéï à Dieu, & a formé le » deſſein d'exterminer les gens de Hod ſon » frere.

Il y a dans le même chapitre intitulé Hod, pluſieurs paſſages qui concernent la prédeſtination & la réprobation poſitives, qui ont fait dire à Mahomet que le chapitre de Hod lui avoit fait venir les cheveux gris avant le tems, tant il en avoit été effrayé.

Les peuples d'*Aad* auſquels Hod fut envoyé, étoient un ancien peuple d'Arabie deſcendus d'*Ad*, ou *Aad* fils d'Amalec, & petit-fils de Cham fils de Noë; ou ſelon d'autres, *Ad* étoit fils de Hus, & petit-fils d'Aram fils de Sem. Ad regna dans la Province d'Adhamosh en Arabie, & fut pere d'une Tribu des anciens Arabes nommez *Adites*. Cette Tribu ayant refuſé d'écouter Hod ou Heber, & ayant même conſpiré contre lui, Dieu envoya contre eux un vent brûlant nommé *Rih Akim*, qui les fit tous périr; mais auparavant il leur envoya une famine de trois ans conſécutifs, pendant leſquels le ciel fut fermé pour eux; il périt pendant cette famine une grande partie du peuple des Adites, qui étoit un des plus nombreux & des plus puiſſans de l'Arabie. Ils s'adreſſerent inutilement à leurs faux Dieux qui étoient *Sakiah*, qu'ils invoquoient pour avoir de la pluïe: *Hafedhah*, à qui ils recouroient pour être préſervez des mauvaiſes rencontres pendant leurs voyages; *Razechah*, qu'ils croyoient leurs fournir les choſes néceſſaires à la vie, & *Salemah*, qu'ils imploroient dans leurs maladies, pour le recouvrement de leur ſanté.

Voyant que leurs Dieux ne leur donnoient aucun ſecours, ils voüerent un pélerinage à *Hegiaz*, où eſt aujourd'hui la Meque. Les Députez qui y furent envoyez au nom de la Nation, avoient à la tête *Morthad* & *Kil*; le premier grand partiſan de Hod, & fort perſuadé de la verité de ſes prédications. Kil au contraire lui étoit fort oppoſé, & très-obſtiné dans l'idolâtrie. Ces Députez étant arrivez chez Moavie Roy de la Province d'Hegiaz, ils prierent ce Prince de retenir Morthad priſonnier, pendant qu'ils iroient achever leur pélérinage. Moavie ſe rendit à leurs priéres, ils continuerent leur voyage, & étant arrivez au lieu où ils alloient, Kil fit cette priére à Dieu: *Seigneur, donnez au peuple d'Ad la pluye telle qu'il vous plaira.* Il ne l'eut pas plutôt achevée, qu'il parut trois nuées au ciel, l'une blanche, l'autre rouge; & la troiſiéme noire: & en même-tems on entendit du ciel ces paroles: *Choiſis celle que tu veux des trois.* Kil choiſit la noire, qu'il croyoit la plus chargée & la plus abondante en eau. Mais lorſqu'il fut arrivé dans ſon pays, la nuée, qui n'étoit groſſe que de la colere de Dieu, ne produiſit qu'un vent très-froid, qui ſouffiant ſept jours & ſept nuits, extermina tous les habitans du pays, & ne laiſſa en vie que le Prophéte *Hod* ou Heber & ceux qui avoient cru à ſa parole. On montre dans ce même pays d'*Adramouth* une petite ville nommée *Cabarhoud*, c'eſt-à-dire, *tombeau de Hod*, où l'on prétend que le Prophéte eſt enterré.]

HEBREU. Voyez *Heber*.

Pour l'Epître aux Hébreux, voyez l'article de *ſaint Paul*, l'an 63. de J. C. & les Commentateurs ſur cette Epître.

Rois Hébreux. Voyez l'article *Rois*.

Grands-Prêtres Hébreux. Voyez l'article *Prêtres*.

HEBRI, fils de Mérari, Lévite. 1. *Par.* XXIV. 27.

HEBRON, ou *Chebron*, une des plus anciennes villes du monde, puiſqu'elle fut bâtie ſept ans avant *Tanis*, Capitale de la baſſe Egypte. (*n*) Or comme les Egyptiens vantoient fort l'antiquité de leurs villes, & que véritablement leur pays avoit été peuplé des premiers, aprés la diſperſion de Babel, on en peut conclure que Hébron étoit toute des plus anciennes. On crpit

(*n*) *Num.* XIII. 23.

croit qu'*Arbé*, un des plus anciens géans de la Paleſtine, l'avoit fondée; ce qui lui fit donner le nom de *Cariath-arbé*, (*o*) ou, ville d'Arbé, qui fut enſuite changé en celui d'*Hebron*. Arbé fut le pere d'Enach, (*p*) & Enach donna ſon nom aux géans *Enacims*, qui demeuroient encore à Hébron, lorſque Joſué conquit la terre de Chanaan. (*q*)

Dans la Traduction Latine de Joſué, XIV. 15. on lit que *le grand Adam y eſt enterré*: *Adam maximus ibi inter Enacim ſitus eſt*; & ſaint Jérôme dans plus d'un endroit, (*r*) témoigne que c'étoit l'opinion des Juifs, qu'Adam y avoit été enſeveli. Mais on peut donner un autre ſens à l'Hébreu, & traduire: (*ſ*) *Le nom ancien d'Hébron, eſt Arbé. Cet homme* (Arbé) *eſt le plus grand*, le Chef *des Enacims*. On ne ſçait pas bien quand elle commença à porter le nom d'Hébron. Il y en a qui croyent que ce ne fut que depuis que Caleb en eut fait la conquête; & qu'il lui donna le nom d'Hébron, à cauſe d'un de ſes fils, qui s'appelloit ainſi. Mais je crois que le nom d'Hébron eſt plus ancien, & que Caleb donna peut-être par honneur à ſon fils le nom de cette ancienne & célébre place.

Hébron étoit ſituée ſur une hauteur à vingt-deux milles de Jéruſalem, vers le midy, (*t*) & à vingt milles de Berſabée, vers le nord. Abraham, Sara & Iſaac furent enterrez près d'Hébron, dans la caverne de Macphela, ou dans la caverne double qu'Abraham avoit achetée auprés d'Ephron. (*u*) On voyoit prés de là le chêne, ou le térébinthe d'Abraham, ſous lequel il avoit reçû les trois Anges. (*x*) Eusébe, (*y*) Sozoméne, (*z*) & pluſieurs autres Anciens (*a*) parlent de la vénération que non-ſeulement les Chrétiens, mais les Payens mêmes avoient pour ce térébinthe. On diſoit qu'il étoit là dés le commencement du monde, comme ſi ce n'eût pas été aſſez exagérer, que de dire qu'il y étoit depuis Abraham, c'eſt-à-dire, depuis plus de deux mille trois cens ans. D'autres diſoient que c'étoit le bâton d'un des Anges, qui avoit pris racine en cet endroit. On y avoit établi une foire célébre dans tout le pays, & on croyoit que ce térébinthe étoit incorruptible, parce que quelquefois il paroiſſoit tout en flammes par le feu que l'on faiſoit autour, & qui ne le conſumoit point.

Hébron étoit dans le lot de Juda. Le Seigneur l'aſſigna pour partage à ſon ſerviteur Caleb. (*b*) Joſué prit d'abord Hébron; & en tua le Roi nommé Oham. (*c*) Mais enſuite Caleb en fit de nouveau la conquête, aidé par les troupes de ſa Tribu, & par la valeur d'Othoniel. (*d*) Elle fut aſſignée aux Prêtres pour leur demeure, & fut déclarée ville de refuge. (*e*) David y établit le ſiége de ſon Royaume, aprés la mort de Saül. (*f*) Ce fut à Hébron qu'Abſalon commença ſa révolte. (*g*) Pendant la captivité de Babylone, les Iduméens s'étant jettez dans la partie méridionale de Juda, s'emparérent d'Hébron; d'où vient que dans Joſeph (*b*) elle eſt quelquefois attribuée à l'Idumée. On croit que c'étoit la demeure de Zacharie & d'Eliſabeth, & le lieu de la naiſſance de ſaint Jean-Baptiſte. Hébron ſubſiſte encore aujourd'hui, mais fort déchûë de ſon ancien éclat.

HEBRON, fils de Caleb; Chef de la famille des Hébronites. (*i*)

(*o*) *Joſue* XIV. 15. (*p*) *Joſue* XV. 13. (*q*) An du Monde 2554. avant J.C. 1446. avant l'Ere vulg. 1450. (*r*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ, & in qu. Heb. in Geneſ. & in locis Hebr. in Arbog & Comment. in Matt.* 27. (*ſ*) האדם הגדל בענקים הוא (*t*) *Euſeb. in locis ad vocem Arce.* (*u*) *Geneſ.* XXXIII. 7. 8. 9. (*x*) *Geneſ.* XVIII. 1. (*y*) *Euſeb. Demonſtr. l.* 5. *c.* 9. (*z*) *Sozomen. l.* 2. *c.* 3. *vel* 4.

(*a*) *Vide Hieronym. & Euſeb. in locis. Joſeph. Georg. Syncell ex Jul. Afric. p.* 107. *Socrat. hiſt. l.* 1. *c.* 18. (*b*) *Joſue XIV.* 13. (*c*) *Joſue* X. 3. 23. 37. (*d*) *Judic. I.* 12. 13. (*e*) *Joſue* XXI. 13. (*f*) 2. *Reg.* II. 2. 3. 4. 5. (*g*) 2. *Reg. XV.* 7. 8. 9. 10. *&c.* (*b*) *Joſeph de Bello, l.* 5. *c.* 7. (*i*) *Exod. VI.* 18.

HEBRONA, campement des Iſraëlites dans le déſert, entre Jé-tébata & Elath. (*k*)

HEDDAI, un des braves de l'armée de David, (*l*) étoit de la vallée, ou de deſſus le torrent de Gaas.

HEDER, fut du nombre de ceux qui prirent la ville de Geth. (*m*)

HEGLA, fille de Salphaad, de la Tribu de Manaſſé. *Num.* XXVI. 33. *Hegla* ſignifie *une geniſſe*.

HELAM, lieu célébre par la bataille que David livra aux Syriens, dans laquelle il les tailla en piéces, & leur prit leurs chevaux & leurs chariots. (*n*) Dans le paſſage des Paralipoménes (*o*) où cette hiſtoire eſt racontée, au lieu de *Helam*, qui eſt une ville inconnuë, on lit *Alebem*, c'eſt-à-dire, David vint fondre *ſur eux*; ce qui eſt apparemment la bonne leçon.

HELBA, ou *Chelba*, ville de la Tribu d'Aſer. (*p*) Ne ſeroit-ce pas la ville de *Chelbon*, en Syrie, (*q*) qui ne devoit pas être éloignée de Damas. Chelbon eſt célébre par ſes bons vins. Voyez ſon article.

HELCHATH, ou *Chelchath*, ville de la Tribu d'Aſer, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Gerſom. (*r*)

I. HELCIAS, pere de Néhémie. 2. *Eſdr.* I. 1.

II. HELCIAS, pere d'Eliacim. 4. *Reg.* XVIII. 18.

III. HELCIAS fils d'Amaſaï, Lévite de la famille de Mérari. 1. *Par.* VI. 45.

IV. HELCIAS, pere de Suſanne. *Dan.* XIII. 2.

V. HELCIAS, pere de Jérémie. *Jerem.* I. 1. Quelques-uns (*ſ*) veulent que cet Helcias ſoit le Grand-Prêtre de ce nom, qui vivoit ſous Joſias. 4. *Reg.* XXII. 4. 8. 10. mais leur ſentiment manque de bonnes preuves.

(*k*) *Num.* XXXIII. 34. 35. (*l*) 2. *Reg.* XXIII. 30. (*m*) 1. *Par.* VIII. 16. (*n*) 2. *Reg.* X. 17. (*o*) 1. *Par.* XIX. 17. אלהם (*p*) *Judic.* I. 31. (*q*) *Ezech.* XXVII. 18. (*r*) *Joſue.* XXI. 31. (*ſ*) *Clem. Alex. l.* 1. *Strom. Hieron. ſeu Author. Tradit. Hebr. in Paral. Brug. Toſtat. alii.*

VI HELCIAS, Grand-Prêtre, petit-fil de Sellum, & pere d'Azarias, qui lui ſuccéda dans la grande Sacrificature. Ce fut ſous le Pontificat d'Helcias, que l'on trouva le Livre de la Loi dans le tréſor du Temple; (*t*) ce qui engagea le Roi Joſias à réformer & à rétablir la Religion preſque tombée dans ſes Etats, à cauſe de l'impiété des regnes précédens. Nous croyons que c'eſt le même qu'*Eliacim*, ou *Joakim*, qui vivoit ſous Manaſſé; & qui gouvernoit lorſqu'Holofernes vint aſſiéger Béthulie en 3347. avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 657.

VII. HELCIAS, pere du précédent. (*u*) Il vivoit ſous Ezéchias. (*x*) Il faut voir nôtre Diſſertation ſur la ſucceſſion des Grands-Prêtres Hébreux, à la tête du Commentaire ſur Judith.

HELEC, fils de Galaad, de la Tribu de Manaſſé fut Chef de la famille des Hélécites. (*y*)

HELED, fils de Bana, un des braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 29.

I. HELENE, ſœur & épouſe de Monobaze Roi des Adiabéniens, embraſſa la Religion des Juifs, avec Izate ſon fils, ſucceſſeur de Monobaze. (*z*) Cette Reine étant venuë à Jéruſalem, y fit bâtir un palais dans la baſſe ville, (*a*) où elle demeura juſqu'à la mort d'Izate. Dans une grande famine qui déſola la Judée, (*b*) elle employa de groſſes ſommes au ſoulagement des pauvres. Paul Oroſe veut qu'elle ait embraſſé le Chriſtianiſme. (*c*) Du tems d'Euſébe (*d*) & de ſaint Jérôme, (*e*) on voyoit encore ſon tombeau, à trois ſtades de Jéruſalem. Pauſanias qui écrivoit à la fin du ſecond ſiécle, & qui avoit vû ſon mauſolée, en

(*t*) 4. *Reg.* XXII. XXIII. 2. *Par.* XXIV. An du Monde 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624. (*u*) *Baruch.* I. 7. (*x*) 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37. (*y*) *Num.* XXVI. 30. (*z*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 2. (*a*) *De Bello, l.* 6 *c.* 16. *p.* 920. *c. & l.* 7. *c.* 35. *p.* 964. *c.* (*b*) L'an de J. C. 44. (*c*) *Paul. Oroſ. l.* 7 *c.* 6. *Bibl. Patr. t.* 15. *p.* 210. *&c.* (*d*) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 2. *c.* 12. (*e*) *Hieronym. Ep.* 27. *p.* 172. *c.*

en parle comme d'une des merveilles du monde.

La famine dont on a parlé, arriva l'an de J. C. 44. & c'eſt la même qui fut prédite par le Prophéte Agabus, (*f*) & dans laquelle les Chrétiens d'Antioche ſignalérent leur charité envers ceux de Jéruſalem. (*g*)

II. HELENE, ou *Selene*; femme de Simon le Magicien. Voyez *Simon le Magicien*.

HELEPH, ville de la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX. 33. Elle eſt appellée *Aſtheleph* dans l'Hébreu, dans les Septante, & dans Euſébe.

HELE'S, un des vaillans hommes de l'armée de David 2. *Reg.* XXIII. 26. Il eſt nommé *Helés de Phalti* dans les Livres des Rois: mais dans les Paralipoménes, 1. *Par.* XI. 27. il eſt nommé *Hellés Phalonite*.

HELI, Grand Sacrificateur, de la race d'Ithamar, mourut l'an du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. aprés avoir été Juge d'Iſraël pendant quarante ans; (*h*) depuis l'an du Monde 2848. juſqu'en 2888. Il ſuccéda à Abdon, & eut pour ſucceſſeur Samuël, dans le gouvernement du peuple; mais dans la grande Sacrificature, il eut pour ſucceſſeur *Achitob*, ſon troiſiéme fils. Pendant qu'Héli jugeoit le peuple, & qu'il le gouvernoit dans ce qui regardoit le civil & le ſacré, Samſon faiſoit l'office de libérateur & de défenſeur d'Iſraël contre ſes ennemis, ſur tout contre les Philiſtins.

On ignore la maniére dont Héli arriva à la ſouveraine Sacrificature, & dont cette dignité paſſa de la famille d'Eléazar dans celle d'Ithamar, d'où étoit Héli. Il y en a qui croyent que le ſouverain Sacerdoce fut déféré à Héli, à cauſe de la négligence, ou du bas âge, ou du peu d'aptitude de ceux de la famille d'Eléazar. D'autres veulent qu'on le lui ait déféré, en conſidération de ſa Charge de Juge d'Iſraël. Ce qui eſt certain, c'eſt que cela ne s'étoit pas fait ſans une déclaration expreſſe de la volonté de Dieu; car voici comment lui parla un homme de Dieu, qui lui fut envoyé pour lui faire des reproches de la mauvaiſe conduite de ſes enfans: (*j*) J'ai choiſi la maiſon d'Aaron vôtre pere, pour monter à mon Autel, & pour exercer mon Sacerdoce; pourquoi donc avez-vous foulé aux pieds mes victimes, & pourquoi avez-vous plus honoré vos enfans que moi? C'eſt pourquoi *voici ce que dit le Seigneur: J'avois déclaré que vôtre maiſon & la maiſon de vôtre pere ſerviroient pour jamais devant ma face: mais maintenant je ſuis bien éloigné de cette penſée, dit le Seigneur; car je glorifierai celui qui m'aura rendu gloire, & ceux qui me mépriſent, tomberont dans le mépris.* Le Prophéte ajoûta que les deux fils d'Héli, Ophni & Phinées, mourroient en un ſeul jour; que Dieu feroit paſſer le Sacerdoce dans une autre famille, & que celle d'Héli tomberoit dans le mépris & dans l'indigence.

Ces prédictions furent vérifiées lorſque ſous le regne de Salomon, l'exercice de la grande Sacrificature fut ôté à Abiathar (*i*) de la famille d'Héli, & réſervé au ſeul Sadoc, qui étoit de la race d'Eléazar. (*k*) Le grand défaut d'Héli étoit ſa nonchalance, & ſon indulgence pour ſes enfans. Il n'ignoroit pas les déſordres qu'ils commettoient dans le Tabernacle, & le ſcandale qu'ils cauſoient au peuple par leur mauvaiſe conduite. (*l*) Mais au lieu de les punir, & de les éloigner du ſacré miniſtére, il ſe contenta de leur dire: Pourquoi faites-vous toutes ces choſes que j'apprens, & dont parle tout le peuple? Ne faites plus cela, mes enfans; il eſt bien fâcheux que l'on publie de vous que vous portez le peuple du Seigneur à violer ſes commandemens. Si un homme péche contre un homme, on peut lui rendre Dieu favorable. Mais ſi un homme

(*f*) *Act.* XI. 28. (*g*) *Act.* XI. 29. 30. (*h*) 1. Reg. IV. 18.

(*j*) 1. *Reg.* II. 27. 28. (*i*) 3. *Reg.* II. 26. (*k*) An du monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014. (*l*) 1. *Reg.* II. 12. 13. 22. 23.

me péche contre le Seigneur, qui priera pour lui? Mais ſes enfans n'écoutérent pas la voix de leur pere; & lorſque le Prophéte dont nous avons parlé, lui annonça les maux dont ſa maiſon étoit menacée, nous ne voyons pas que cela ait allumé ſon zéle, ni redoublé ſa juſte ſévérité envers ſes enfans.

Dieu lui fit encore parler par Samuël, (*m*) qui n'étoit alors qu'un enfant, (*n*) & il lui dit: Je vai faire dans Iſraël une choſe que nul ne pourra entendre, ſans que les oreilles lui en retentiſſent. En ce jour-là j'accomplirai tout ce que j'ai réſolu contre Héli, & contre ſa maiſon; je commencerai, & j'achéverai. J'exercerai mes jugemens contre ſa maiſon, & ſon iniquité ne ſera jamais expiée, ni par des victimes, ni par des préſens. Héli ayant appris ces choſes de la bouche de Samuël, ne répondit autre choſe, ſinon: Il eſt le Seigneur, qu'il faſſe ce qui eſt agréable à ſes yeux. Dieu différa ſa vengeance encore vingt-ſept ans, & ce ne fut qu'en 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. que les fils de d'Héli, Ophni & Phinées, furent mis à mort par l'épée des Philiſtins, que l'Arche du Seigneur fut priſe, & qu'Héli lui-même ayant appris ces triſtes nouvelles, tomba de ſa chaiſe à la renverſe, & ſe rompit le coû. (*o*) Il eut pour ſucceſſeur, ſelon Joſeph, (*p*) & ſelon la plus commune opinion *Achitob* ſon troiſiéme fils; ſelon d'autres, ce fut *Abia* qui lui ſuccéda. Il eſt certain qu'*Abia* étoit Grand-Prêtre au commencement du regne de Saül. (*q*) Pluſieurs Anciens ont voulu mettre Samuël au rang des Grands-Prêtres des Juifs, mais il eſt certain qu'il n'étoit pas de la race des Prêtres, mais ſeulement de celle des Lévites.

HELI, nommé dans ſaint Luc (*r*) comme le dernier des ayeux de nôtre Sauveur JESUS-CHRIST ſelon la chair, eſt apparemment le même que ſaint Joachim pere de la ſainte Vierge, & connu dans pluſieurs monumens trés-anciens, & trés-reſpectez chez les Orientaux.

HELI, *Héliacim*, *Helcias*, *Joachim* ſont à peu prés le même nom; & nous avons vû ci-devant le même Grand-Prêtre nommé *Helcias*, *Joachim*, & *Eliacim*.

HELIODORE, premier Miniſtre de Séleucus Philopator Roi de Syrie, (*s*) fut envoyé par le Roi ſon maître à Jéruſalem, pour enlever les tréſors que l'on diſoit être dans le Temple. (*t*) Etant arrivé à Jéruſalem, & ayant déclaré le ſujet de ſon voyage, le Grand-Prêtre lui repréſenta que l'argent dont on avoit parlé au Roi, appartenoit à Hircan fils de Joſeph, & petit-fils de Tobie, qui étoit établi de la part du Roi Séleucus Intendant du pays de delà le Jourdain, & qui en levoit les tributs pour le Roi; (*u*) que le reſte étoit des dépôts appartenans à divers particuliers, auſquels on ne pouvoit toucher, ſans violer les loix de la Juſtice. Héliodore inſiſtant ſur les ordres du Roi, répondit qu'il falloit à toute force, que cet argent fût porté au Roi, & prit jour pour entrer dans le Temple, & pour enlever les richeſſes qui s'y trouvoient.

Lorſqu'il fut entré dans le Temple, la conſternation fut extrême dans toute la ville, & ſur tout parmi les Prêtres. Alors on vit paroître un cheval, ſur lequel étoit monté un homme terrible, vêtu magnifiquement, qui fondant avec impétuoſité ſur Héliodore, le frappoit avec ſes pieds de devant, pendant que deux jeunes hommes auſſi brillans de gloire, & richement vêtus, ſe tenoient aux deux côtez d'Héliodore, & le foüettoient ſans relâche chacun de ſon côté. Héliodore fut renverſé, & tout hors de lui-même, il fut promtement

(*m*) 2. *Reg.* III. 1. 2. 3. *&c.* (*n*) An du Monde 2861. Samuel étant né en 2849. avoit alors douze ans (*o*) 1 *Reg* IV. 1. 2.. 18. (*p*) *Antiq. l.* 6. *c.* 7. (*q*) 1. *Reg.* XIV. 18. (*r*) *Luc.* III. 23.

(*s*) 2. *Macc.* III. 7. 8. *& ſeq.* (*t*) An du Monde 3828. avant J. C. 172 avant l'Ere vulg. 176. (*u*) *Vide Joſeph. Antiq l.* 12. *c.* 4. *&c.*

tement emporté hors du Temple dans une chaiſe à porteur. En même-tems on vint prier le Grand-Prêtre Onias I. d'offrir un ſacrifice, & d'employer ſes priéres auprés de Dieu, afin d'obtenir la ſanté & la vie à Héliodore.

Pendant que le Grand-Prêtre faiſoit ſa priére, les mêmes jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, ſe préſentérent à Héliodore, & lui dirent: Rendez graces au Grand-Prêtre Onias, car le Seigneur vous a donné la vie à cauſe de lui; & annoncez à tout le monde ſes merveilles, & ſa puiſſance. Ayant dit ces mots, ils diſparurent. Héliodore ayant offert une hoſtie à Dieu, & lui ayant fait de grandes promeſſes, s'en retourna vers le Roi Séleucus à Antioche. Il lui raconta ce qui lui étoit arrivé, & le Roi lui demandant qui lui paroiſſoit propre pour être envoyé de nouveau à Jéruſalem, il lui répondit: Si vous avez quelque ennemi, & quelqu'un dont vous vouliez vous défaire, envoyez-le en ce lieu, & vous le verrez revenir déchiré de coups, ſi toutefois il en revient; car il y a certainement quelque vertu divine dans ce Temple. Voilà ce que l'on ſçait de cet Héliodore. Joſeph fils de Gorion dit que depuis cet événement Héliodore ſe fit Juif, & renonça à l'idolâtrie.

I. HELIOPOLIS, c'eſt-à-dire, *la ville du Soleil.* Il en eſt parlé dans la Généſe, (x) & dans Ezéchiel. (y) Elle eſt appellée *On* dans l'Hébreu. Putiphar qui donna ſa fille Aſeneth pour femme à Joſeph, étoit Prêtre d'Héliopolis. Cette ville eſt ſituée ſur le Nil à une demie journée de Babylone d'Egypte vers le nord. Strabon (z) parle des anciens Temples, & des obéliſques qu'on y montroit de ſon tems, & des grandes maiſons des Prêtres qu'on y voyoit, quoique la ville fût entiérement déſerte.

C'eſt à Héliopolis qu'Onias fils d'Onias troiſiéme, s'étant retiré en Egypte, (a) & ayant gagné les bonnes graces de Ptolémée Philométor, & de Cléopatre ſa femme, (b) obtint permiſſion de bâtir un Temple ſemblable à celui de Jéruſalem, (c) à l'uſage des Juifs qui étoient en Egypte. Ce Temple ſubſiſta juſqu'au tems de Veſpaſien, qui le fit fermer par Lupus Préfet d'Egypte. *Joſeph de Bello l. 7. c. 37. p. 995. 996.* Paulin qui ſuccéda quelque tems aprés à Lupus, fit ôter tous les ornemens, & les richeſſes qui y étoient, en fit fermer toutes les portes, & ne permit pas qu'on y fit aucun exercice de Religion. Voyez *Onion.* C'eſt le nom qu'on avoit donné à ce Temple.

[Outre la ville d'*Héliopolis* nommée *On* dans l'Hébreu, il y en avoit une autre dans l'Egypte, ſituée entre le Caïre, la ville de Copte & la mer rouge. M. d'Herbelot (d) aſſure que les Ecrivains Arabes nomment la ville de *Coos*, *Ain-alſchams*, c'eſt-à-dire, fontaine du Soleil, ou *Héliopolis*, la ville du Soleil. Il croit que c'eſt l'ancienne & la fameuſe ville de Thebes dans la haute Egypte. Il dit que les Géographes Arabes lui donnent ſoixante-un degrez & trente minutes de longitude, & vingt-trois degrez trente minutes de latitude. Dapper met Heliopolis à ſept mille pas du Caïre vers l'orient, & auprès du village de Matarés, & par conſéquent elle eſt fort différente de la fameuſe Thebes Capitale de la Thébaïde. Héliopolis eſt maintenant ruinée, & ne conſerve plus que quelques reſtes de ſon ancienne grandeur. On dit que le nom d'Héliopolis lui fut donné à cauſe d'un Temple qui y étoit dédié au Soleil, & où il y avoit un miroir placé de telle maniere, que pendant tout le jour il réfléchiſſoit les rayons de cet aſtre,

(x) *Geneſ.* XLI. 45. XLVI. 20. Ἡλιούπολις
(y) *Ezech.* XXX. 17. (z) *Strabo l.* 16.

(a) An du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162. (b) *Antiq. l.* 12. *c.* 15. *& l.* 20. *c.* 8. An du Monde 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150. (c) An de J. C. 73. (d) Bibliot. Orient. p. 274.

de ſorte que tout le Temple en étoit illuminé. On voit parmi les ruines de cette ville un obeliſque dreſſé au milieu d'une place, avec des emblêmes hiérogliphiques des quatre côtez, & une colonne appellée l'éguille de Pharaon.]

II. HELIOPOLIS, ville de la Célé-Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, entre Laodicée & Abila, nommée autrement *Balbec*, ou *Malbech*. Il y avoit un Temple fameux dédié au Soleil, ou au Dieu Balanius; dont on voit encore à préſent de manifiques reſtes. (*f*) Je crois que c'eſt cette ville que le Prophéte Amos a voulu marquer, en diſant: (*g*) *J'exterminerai les habitans du champ de l'Idole.* L'Hébreu: *j'exterminerai l'habitant de Bekath-aven*, ou de la vallée d'iniquité Il donne le nom de *Bekath-aven*, à la ville que les Payens nommoient *Bekath-Baal*, & que l'on nomme encore aujourd'hui *Baal-bech*, la vallée de Baal.

HELLENISTES. Ce terme vient d'*Hellen*, un Grec. (*h*) On appelloit *Juifs Helléniſtes*, ceux qui vivoient dans les villes, & les Provinces ou la Langue Grecque étoit commune; & qui n'ayant pas l'uſage de la Langue Hébraïque, ou Syriaque, ne ſe ſervoient communément que de la Verſion Grecque des Septante dans leur particulier, & même dans leur aſſemblée; ce qui étoit déſapprouvé par pluſieurs autres Juifs Hébraïzans, qui ne pouvoient ſouffrir qu'on lût la ſainte Ecriture en une autre Langue, qu'en Hébreu. Les Helléniſtes ne ſont connus que depuis le regne des Grecs dans l'Orient. Quelquefois ils ſont appellez ſimplement *Hellenes*, Grecs; & quelquefois *Helleniſtæ* dans le nouveau Teſtament; (*i*) car je ne trouve pas ce dernier terme dans les Maccabées, ni dans les autres Livres Grecs de l'ancien Teſtament.

HELLES PHALONITES; (*k*) le même que *Hélés de Phalti*, ci-devant.

HELMON-DEBLATHAIM. Campement des Iſraëlites ſur le torrent d'Arnon. (*l*) De là ils allérent à la montagne d'Abarim.

HELON, pere d'Eliab, de la Tribu de Zabulon. *Num.* I. 9.

HELON, ville de la Tribu de Juda, laquelle fut donnée aux Lévites. (*m*) C'eſt apparemment la même que *Cholon*, ou *Olon*. *Joſue* XV. 51.

HEM, fils de Sophonie, au nom duquel Zacharie dit qu'on conſacrera une couronne au Seigneur. (*n*)

HEMAN, fils de Lothan, & petit-fils d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 22.

HEMAN ESRAÏTE. Voyez *Eman*. On trouve dans les Livres des Rois, (*o*) *Ethan*, *Eman*, *Chalchol*, & *Dorda*, fils de Machol, & fameux Muſiciens du Temple au tems de Salomon. Et dans les Paralipoménes, (*p*) nous trouvons *Zamri*, *Ethan*, *Eman*, *Chalchal*, & *Dara*, fils de Zara, & petit-fils de Juda. Je ſoupçonne que les Copiſtes auront confondu les deſcendans de Machol, avec ceux de Zara, & que par erreur on aura donné à *Eman*, ou Héman fils de Machol, le ſurnom d'*Eſraïte*, comme s'il étoit fils de Zara.

HEMATH. Voyez *Emath*. C'eſt *Emése*, ville de Syrie.

HEMONA, ou *Villa Hemona*, ville de la Tribu de Benjamin. (*q*)

HEMOR, Prince de la ville de Sichem, & pere d'un jeune homme nommé auſſi Sichem, qui viola Dina fille de Jacob, & attira ſur ſon pere, & ſur toute la ville de Sichem, les effets du reſſentiment des freres de Dina. (*r*) Voyez *Dina* & *Sichem*. Jacob étant de retour de la Méſopotamie, (*ſ*) alla à Sichem, où il dreſſa ſes tentes, & acheta auprés d'Hémor, pour le prix de cent kéſita, la partie du champ, où il avoit dreſſé ſes tentes. (*t*) HE-

(*f*) Voyez Maundrel, & Monconis. (*g*) *Amos* I. 5. (*h*) Ἑλλην *Hellen. Græcus, Gentilis.* (*i*) *Act.* VI. 1. Ἐγένετο γογγυσμὸς τῶν Ἑλληνιστῶν *Act.* IX. 29. & XI. 20. (*k*) 1. *Par.* XI. 27.

(*l*) *Num.* XXXIII. 46. (*m*) 1. *Par.* VI. 58. (*n*) *Zach.* VI. 14. (*o*) 3. *Reg.* IV. 31. (*p*) 1. *Par.* II. 6. (*q*) *Joſue* XVIII. 24. (*r*) *Geneſ.* XXXIV. (*ſ*) An du Monde 2265. avant J. C. 1735. avant l'Ere vulg. 1739. (*t*) *Geneſ.* XXXIII. 19.

HEMORRHOISSE. Ce terme vient du Grec, & il ſignifie en cette Langue (*x*) une perſonne qui ſouffre une grande perte de ſang. Nous appellons l'Hémorroïſſe cette femme dont il eſt parlé dans l'Evangile, (*x*) laquelle étoit malade d'une perte de ſang depuis douze ans, & qui ayant dépenſé tout ſon bien à ſe faire traiter par les Medecins, ſans aucun ſuccés, s'approcha de JESUS-CHRIST par derriére, & toucha la frange de ſon vêtement; & tout d'un coup le ſang s'arrêta. Alors JESUS dit: Qui eſt-ce qui m'a touché? Saint Pierre répondit: Maître, la foule du peuple vous touche & vous accable, & vous demandez: Qui m'a touché? Mais JESUS dit: Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu étoit ſortie de moi. Alors l'Hémorroïſſe s'en vint toute tremblante, & déclara devant tout le peuple ce qui l'avoit portée à le toucher, & comment elle avoit été guérie; & JESUS lui dit: Ma fille, vôtre foi vous a guérie, allez en paix.

Saint Ambroiſe (*y*) croit que cette femme étoit ſainte Marthe. Jean Malala & Codinus l'appellent *Véronique*. Mais Euſébe (*z*) aſſûre que c'étoit une femme Payenne, de la ville de Panéade, à la ſource du Jourdain, laquelle en reconnoiſſance de ce miracle, érigea une ſtatuë à nôtre Sauveur, qu'Euſébe aſſûre avoir vûë de ſes yeux. Sozoménes (*a*) & Philoſtorge (*b*) racontent qu'elle ſubſiſta juſqu'au tems de l'Empereur Julien.

I. HENOCH, ou *Enoch*, fils de Jared. (*c*) Voyez ci-devant. *Enoch*.

II. HENOCH, fils de Caïn. *Geneſ.* IV. 17.

III. HENOCH, ville bâtie par Caïn en l'honneur d'Hénoch, ſon fils aîné. (*d*) C'eſt la plus ancienne ville du monde que l'on connoiſſe. Elle étoit à l'orient de la Province d'Eden. C'eſt peut-être *Hanuchta*, que Ptolemée place dans la Suſianne. Le faux Béroſe, & aprés lui, Adrichomius, placent la ville d'Hénochie, bâtie par Caïn, à l'orient du Liban, vers Damas.

IV. HENOCH, fils aîné de Ruben, Chef de la famille des Hénochites. (*e*)

V. HENOCH, fils de Madian. *Geneſ.* XXV. 4.

HENOS, fils de Seth, & pere de Caïnan. *Geneſ.* v. 6. 7. Voyez *Enos*.

HEPHA, ou *Kepha*, ou *Epha*, ou *Caipha*, autrement *Sycaminôn*, ville maritime, au pied & au nord du mont Carmel, au midy du port de Ptolémaïde. Elle eſt diſtante de cette ville de dix-huit milles par mer, & de trente milles par terre.

HEPHER, pere de Salphaad, & Chef de la famille des Hépherites. (*f*)

[HEPTATEUQUE. Ce terme ſignifie à la lettre *les ſept Ouvrages*, & on entend ſous ce nom les ſept premiers Livres de l'Ancien Teſtament, qui ſont la Généſe, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome, Joſué & les Juges. Saint Benoît ne veut pas qu'on liſe l'Heptateuque ni les Livres des Rois à la conférence d'avant Complie (*g*). *Legat unus collationes vel vitas Patrum, non autem Heptateucum, aut Regum, quia infirmis intellectibus non erit utile illâ horâ hanc Scripturam audire.*]

HER, fils ainé du Patriarche Juda, épouſa Thamar. Mais comme il étoit trés-corrompu aux yeux de Dieu, le Seigneur le fit mourir d'une mort prématurée. (*h*) Comme Her n'avoit point eu d'enfans de ſa femme Thamar, Juda la fit épouſer à Onan, ſon ſecond fils, qui n'étoit pas moins méchant que ſon frere. Les Hébreux croyent que Her épouſa Thamar, n'ayant encore que huit ans, & qu'il ne demeura qu'un an

(*x*) Αἱμορρόοισα. (*x*) *Luc.* VIII. 43. & *ſeq.* Τινὸς δὲ ἐν ἴσῳ κέμνεται. (*y*) *Ambr. de Salomone*, c. 5. (*z*) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 7. *c.* 17. (*a*) *Sozom. l.* 5. *c.* 20. *hiſt. Eccl.* (*b*) *Philoſtorg. hiſt. l.* 7. *c.* 3. (*c*) *Geneſ.* V. 18. 19. (*d*) *Geneſ.* IV. 17.

(*e*) 1. *Par.* V. 3. *Geneſ.* XLVI. 9. (*f*) *Num.* XXVI. 32. 33. XXVII. 1. (*g*) *Reg. ſancti Benedicti*, *c.* 42. (*h*) *Geneſ.* XXXVIII. 7.

an avec elle. (*i*) Le Teſtament des douze Patriarches (*k*) dit que l'Ange du Seigneur le fit mourir la troiſiéme nuit de ſes nôces, en punition de ce qu'il ne vouloit pas traiter Thamar comme ſa femme, à cauſe qu'elle n'étoit pas Chananéenne; car la mere d'Her étant de race Chananéenne, avoit, dit-on, conçû une haine furieuſe contre Thamar ſa brû, qui étoit de la race d'Aram, ou des Syriens. C'eſt pourquoi elle conſeilla à ſon fils de ne pas conſommer ſon mariage avec Thamar. (*l*) Mais ces traditions, toutes anciennes qu'elles ſoient, ne ſont nullement certaines.

HERAN, fils de Suthala, de la Tribu d'Ephraïm, Chef des Héranites. (*m*)

HERCULES, fils de Jupiter & d'Alcméne, fameux Héros, à qui les Payens ont accordé les honneurs divins. Il naquit vers le tems de la Judicature de Gédéon, du Monde 2757. avant J. C. 1243. avant l'Ere vulgaire 1247. Il n'eſt fait mention d'Hercules qu'en un endroit de l'Ecriture. (*n*) C'eſt à l'occaſion de trois cens dragmes d'argent, que Jaſon, faux Grand-Prêtre de Jéruſalem, envoya à Tyr, pour contribuer aux jeux & aux ſacrifices ſolemnels, que l'on y faiſoit tous les cinq ans, & que l'on y devoit faire en l'an du Monde 3831. avant J. C. 169. avant l'Ere vulgaire 173. en préſence d'Antiochus Epiphanes, Roy de Syrie. Hercules étoit la Divinité tutelaire de Tyr. Les Tyriens l'appelloient *Melicartha*, le Roi de la Ville.

On a confondu diverſes circonſtances de la vie de Joſué, de Samſon & de Moyſe, avec celle d'Hercules: (*o*) & les Payens racontoient de ce Héros à peu prés la même choſe que nous diſons de Jonas. Hercules avoit, diſoient-ils, (*p*) été trois jours dans le ventre d'un chien marin, de même que Jonas avoit été trois jours dans le ventre d'une baleine, ou d'un autre monſtre marin. (*q*)

[HERCULES. On a confondu ce Héros avec Joſué. On raconte qu'Hercules faiſant la guerre aux fils de Neptune, obtint de Jupiter une pluye de cailloux, qui écraſa ces redoutables ennemis. Les fils de Neptune, c'eſt-à-dire, fort naturellement les Cananéens ou les Phéniciens, gens fort adonnez au commerce, & à la navigation. Dans le ſtile de l'Ecriture *fils de la mer*, ſignifie un homme qui fait métier de voyager ſur mer. Hercules allant à la guerre contre Géryon, & étant fort incommodé des ardeurs du ſoleil, ſe mit en colere contre cet aſtre, & tendit ſon arc pour tirer contre lui: mais le Soleil admirant ſon grand courage, lui fit préſent d'une coupe, dans laquelle il s'embarqua, & après ſon retour il la rendit au Soleil. Ceci peut marquer Joſué, qui étant à la pourſuite de ſes ennemis, commanda au Soleil de s'arrêter, juſqu'à ce qu'il ſe fût vengé de ſes ennemis: (*r*) *Iracundiâ ejus impeditus eſt ſol*, dit l'Auteur de l'Eccléſiaſtique. Habacuc (*ſ*) dit que le Soleil & la Lune s'arrêterent à la vûë de l'éclat des fléches du Seigneur. *Sol & Luna ſteterunt in habitaculo ſuo, in luce ſagittarum tuarum, &c.*

Hercules étoit le Dieu tutelaire des eſclaves: Joſué étoit le Chef, le Gouverneur, le Protecteur des Hébreux ſortis de la ſervitude de l'Egypte. On le repréſente avec le diadême, avec l'arc & les fléches; on lui donne le nom d'invincible, &c. épithétes qui conviennent auſſi à Joſué. Les Anciens reconnoiſſent auſſi un Hercules fils du Nil; Joſué étoit né en Egypte: Hercules enleve les pommes d'or des Heſpérides, il prend les bœufs de Géryon, il étrangle les dragons: tout cela peut marquer les conquêtes de Joſué ſur les Cananéens. Hercules combat les Centaures, & frappe les che-

(*i*) *Seder Olam*, c. 2. (*k*) *Teſtament. Judæ.* (*l*) *Vide Author. Oper. imperfecti in Matth. homil.* 1. (*m*) *Num.* XXVI 36. (*n*) 2. *Macc.* IV. 19. 20. (*o*) Voyez M. Huet, Démonſtr. Evang. (*p*) Voyez Lycophron, Théophraſte, &c.

(*q*) *Jonæ* II. 1. *& ſeq.* (*r*) *Eccli.* XLVI. 5. (*ſ*) *Habac.* III. 11.

chevaux de Diomedes : Joſué combat les Cananéens, & les défait avec leurs chevaux & leurs chariots de guerre.

Le même Hercules fournit encore dans ſon hiſtoire pluſieurs traits de reſſemblance avec Samſon. Hercules étoit d'une taille très-avantageuſe, & d'une force preſqu'incroyable. Il ſe laiſſa aller à l'amour des femmes, & on ſçait ce que la Fable nous apprend de ſes amours pour Omphale, qui le maîtriſa, & l'obligea même, dit-on, de prendre le fuſeau. Tout cela ne convient que trop clairement à Samſon, qui ſe livra à Dalila, & qui en fut traité d'une maniere ſi outrageuſe. Hercules combat pour les Dieux contre les Géans : Samſon défend le peuple de Dieu contre les Philiſtins qui les opprimoient, & parmi leſquels il ſe trouvoit des hommes d'une taille giganteſque. Pour exagérer la force d'Hercules, on dit qu'il combattit contre les Pygmées, & les enferma dans ſa peau de lion : cela peut marquer la facilité avec laquelle Samſon défit les Philiſtins qui étoient venus pour le lier & pour le prendre. Hercules tuë pluſieurs lions ; celui de Cithere, celui de Citheron, celui de Nemée : il en étrangle un, & lui force les machoires. Tout cela ſe trouve dans l'hiſtoire de Samſon qui étrangla un lion qui ſe jettoit ſur lui tout rugiſſant.

Samſon livré aux Philiſtins, après qu'il eut découvert le ſecret de ſa force à Dalila, & aſſujetti aux travaux les plus durs & les plus humilians, nous figure Hercules abandonné à Euriſtée par la haine de Junon, & obligé à ſubir les plus rudes épreuves, pour ſe délivrer de ſervitude. Les deux colomnes d'Hercules ſont admirablement repréſentées par celles que Samſon embraſſa & ébranla dans le Temple de Gaze. Hercules eſt ſouvent pris pour le Soleil. Macrobe (*t*) prétend même que ſon nom ſuivant l'étymologie des Grecs, ſignifie *la gloire de l'air*, ou le Soleil. Le nom de Samſon en Hébreu vient de *Schemesh*, qui ſignifie le Soleil.

(*t*) *Macrob. Saturn. l.* 1. *c.* 20.

Hercules ne ſe ſervit jamais d'épée ni d'armure complette : nous ne liſons pas non plus que Samſon ait jamais combattu avec des armes ordinaires ; ſa force miraculeuſe lui tenoit lieu de toutes ſortes de défenſes & d'armures.]

HERED, fils de Béla de la Tribu de Benjamin, Chef de la famille des Héréditeſ. (*u*)

HERED, ou *Ared*, dernier fils de Benjamin. *Geneſ.* XLVI. 21.

HERED, ou *Hared* ou *Arad*, ou *Adar*, ou *Adara*, ville au midy de la Tribu de Juda. Joſué fit mourir le Roi d'*Hered*, (*x*) ou *Arad* ou *Adar*. Cette ville étoit à vingt milles d'Hébron, & à quatre milles de Malathi, ſelon Euſébe, entre Cadesbarné & Aſmona.

HERESIE. Ce terme vient du Grec (*y*) *Airéſis* & ſignifie en général une ſecte, un choix. Il ſe prend plus ordinairement en mauvaiſe part, dans le ſtyle Eccléſiaſtique, pour une erreur fondamentale en fait de Religion, à laquelle on s'attache avec opiniâtreté. Ainſi on appelle l'héréſie des Ariens, des Pélagiens, des Novatiens, &c. Saint Paul dit qu'il faut qu'il y ait dans l'Egliſe des héréſies, (*z*) afin que ceux qui ſont éprouvez, ſoient manifeſtez. Il veut que Tite évite, & fuye même la compagnie d'un hérétique, aprés une premiére & une ſeconde admonition. (*a*) Saint Luc dans les Actes, parle de l'héréſie des Saducéens, (*b*) & de celle des Phariſiens. (*c*)

Or il eſt viſible que parmi les Juifs, ces héréſies ou ces ſectes, ſur tout celle des Phariſiens, n'étoient nullement odieuſes ; puiſque ſaint Paul même depuis ſa converſion, déclare qu'il eſt de la ſecte des Phariſiens. (*d*) Le même Apôtre dit que l'on donnoit au Chriſtianiſme le nom de ſecte, ou d'héréſie ; (*e*) & en effet dans les commencemens, on ne conſidé-

(*u*) *Num.* XXVI. 40. (*x*) *Joſue* XII. 14. (*y*) *Aſpecus. Hæreſis, ſecta.* (*z*) 1. *Cor.* XI. 19. (*a*) *Tit.* III. 10. (*b*) *Act.* V. 17. (*c*) *Act.* XV. 5. (*d*) *Act.* XXIII. 6. XXVI. 5. *Philipp.* III. 5. (*e*) *Act.* XXIV. 14.

roit guéres parmi les étrangers la Religion Chrétienne, que comme une ſecte, ou une réforme du Judaïſme; & les premiers Peres n'ont point fait difficulté de donner quelquefois à nôtre Religion le nom de *ſecte divine*. (*f*) Tertulle Avocat des Juifs, accuſe ſaint Paul devant Félix, (*g*) d'être le Chef *de l'héréſie des Nazaréens*. Saint Paul déclare qu'il a vêcu ſans reproche *dans l'héréſie des Phariſiens*, qui étoit la plus autoriſée de ſa nation. (*h*) Les Juifs de Rome étant aſſemblez auprés de ſaint Paul, lui dirent qu'ils ſouhaiteroient ſçavoir ſes ſentimens ſur ce qui concernoit le Chriſtianiſme: (*i*) Que pour eux, ils ne ſçavoient autre choſe *de cette héréſie*, ſinon qu'elle étoit combattuë par tout.

Je ne parle pas ici des ſectes ou héreſies des Philoſophes Payens, qui ont donné occaſion aux ſectes qui ont paru parmi les Juifs; car de même que les Payens diſtinguoient leurs Philoſophes en Stoïciens, Platoniciens, Péripatéticiens, Epicuriens, &c. ainſi les Hébreux depuis le regne des Grecs en Orient, ſe partagérent en Saducéens, Phariſiens, Eſséniens ou Aſſidéens, & Hérodiens, &c. On peut à proportion montrer dans la Religion Chrétienne des ſectes ou héréſies à peu prés pareilles à celles des Juifs, non-ſeulement dans les Ecoles de Philoſophie, mais auſſi dans celles de Théologie, où l'on trouve des partages de ſentimens ſur des matiéres problématiques, & non décidées, qui ne portent aucun préjudice au fonds de la Religion, ni à l'unité qui doit joindre tous les membres du Corps de l'Egliſe, dans la ſubordination aux mêmes Chefs, dans la communion des mêmes Sacremens, & dans la confeſſion des mêmes principes eſſentiels de la créance.

Dés le commencement de l'Egliſe Chrétienne, il y eut des héréſies trés-dangereuſes, & on peut même aſſurer que jamais on n'en vit de plus pernicieuſes, puiſqu'elles attaquoient les dogmes les plus eſſentiels de nôtre Religion, comme la Divinité de Jesus-Christ, ſa qualité de Meſſie, la réalité & la vérité de ſon Incarnation, la Réſurrection des morts, la liberté & l'affranchiſſement des cérémonies de la Loi, & autres points de cette nature. Le plus ancien de ces Héréſiarques, eſt Simon le Magicien, qui voulut acheter le don de Dieu à prix d'argent, & qui voulut enſuite ſe faire paſſer pour le Meſſie, & pour le Dieu créateur & tout-puiſſant. (*j*) Cérinthe & les faux Apôtres, contre qui ſaint Paul invective ſi ſouvent dans ſes Epîtres, (*k*) vouloient que les Fidéles reçuſſent la circonciſion, & ſe ſoumiſſent à toutes les obſervances de la Loi.

Les Nicolaïtes permettoient la communauté des femmes, & ne ſe faiſoient aucun ſcrupule des actions les plus honteuſes, ni des ſuperſtitions du Paganiſme. (*l*) Ils paſsérent dans la ſecte des Caïniſtes, qui reconnoiſſoient une vertu ſupérieure à celle du Créateur. Saint Jean dans l'Apocalypſe, (*m*) parle des Nicolaïtes comme d'une ſecte d'hérétiques ſubſiſtante, & qui faiſoit de grands ravages dans les Egliſes d'Aſie. On voyoit dans le même tems de faux Chriſts & de faux Prophétes. (*n*) Saint Paul parle d'Hyménée & d'Aléxandre, qu'il avoit été obligé de livrer à Satan, (*o*) pour les empêcher de dogmatiſer. Il parle auſſi d'Hymenée & de Philéte, (*p*) qui s'étoient égarez de la vérité, en diſant que la Réſurrection des morts étoit déja arrivée. Il prédit que dans les derniers tems il y en aura qui abandonneront la foi, (*q*) pour ſe livrer à l'eſprit d'erreur & à la doctrine

(*f*) *Tertull. de Pallio. Divinam ſectam.* (*g*) *Act.* XXIV. 5. (*h*) *Act.* XXVI. 5. (*i*) *Act.* XXVIII. 22.

(*j*) *Act.* VIII. 9. 10. *&c.* (*k*) *Vide Galat.* IV. 12. 13. 17. V. 11. VI. 12. *Philipp.* III. 18. (*l*) *Vide Epiphan. hæreſ.* 25. *Philaſtr. & Aug. de hæreſ. &c.* (*m*) *Apoc.* II. 6. 15. (*n*) *Apoc.* II. 20. 1. *Joan.* II. 18. 22. IV. 3. *&* 2. *Joan.* ℣. 7. *&c.* (*o*) 1. *Timoth.* I. 20. (*p*) 2. *Timoth.* II. 16. (*q*) 1. *Timoth.* IV. 1.

ne du Démon. Saint Pierre (*r*) & ſaint Jude (*ſ*) ſont les mêmes prédictions, & ils ne ſont que ſuivre ce que JESUS-CHRIST lui-même avoit dit dans l'Evangile, (*t*) qu'il viendroit de faux Chriſts & de faux Prophétes, qui ſéduiroient les ſimples par leurs preſtiges & leur fauſſe doctrine. On peut voir les articles particuliers de *Nicolas*, de *Simon*, de *Cérinthe*, &c.

HERI, fils de Gad Chef de la famille des *Hérites*. (*u*)

HERISSON, *hericius*, ou *herinacius*, ou *ericius*, ou *chærogryllus*. L'hériſſon eſt un petit animal à quatre pieds, tout couvert de pointes. Dés qu'il ſe voit apperçû par un homme, ou par un chien, il ſe roule, & forme comme une boule toute hériſſée de pointes; en ſorte qu'on ne le peut toucher, ſans ſe bleſſer. Il demeure dans une taniére ſous la terre, & ſe nourrit de fruits ſauvages. Dans le Lévitique (*x*) l'hériſſon eſt déclaré immonde, parce qu'il ne rumine pas. L'Hébreu *ſaphan*, que les Septante & la Vulgate ont rendu par *chærogryllus*, un hériſſon, ſignifie ſelon quelques-uns, *un lapin*, ſelon d'autres, *un liévre*, & ſelon Bochart, un certain gros rat commun en Arabie, qui eſt bon à manger, & nommé *a iarbuho*.

On trouve auſſi le terme Hébreu *ſaphan* dans les Pſeaumes, (*y*) & les Septante l'ont rendu par *lagoos*, qui peut ſignifier un liévre, un lapin, ou même un hériſſon. Quelques anciens Pſeautiers Latins liſoient: *Petra refugium leporibus*; & les autres, *herinaciis*, comme portent aujourd'hui nos Exemplaires. (*a*) Saint Jérôme (*b*) croit que c'eſt une eſpéce de rat, qui ſe voit dans la Paleſtine, de la groſſeur de l'hériſſon, & à peu prés de la forme d'un ours, qui demeure dans les cavernes & les creux des rochers.

Outre l'hériſſon terreſtre, dont on vient de parler, il y a un *hériſſon marin*, qui eſt chargé d'écailles toutes couvertes de pointes, dont il ſe ſert au lieu de pieds; car il marche en roulant. Il eſt de la forme d'un four, & eſt fort épais devant & derriere. Il y en a de noirs, de rouges & de purpurins; & d'autres, qui ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il n'y a point de poiſſon mieux armé que celui-là. Iſaïe parlant de la ruine de Babylone, (*c*) dit que le Seigneur la réduira à ſervir de demeure à l'hériſſon, & qu'elle ne ſera plus qu'un grand marais d'eaux bourbeuſes. L'Hébreu porte: (*d*) *Kippod*; les Septante, *echinos*; & ſaint Jérôme *erinacius*. Bochart fait voir que pluſieurs entendent l'Hébreu d'un oiſeau de mer ou d'étang; comme le butor, le héron, le vautour, le canard, &c.; & d'autres, d'un loutre, d'un biévre ou d'un caſtor. Il eſt parlé du même animal dans Iſaïe xxxiv. 11. & *Sophon.* II. 14. mais la ſignification n'en eſt pas plus connuë pour cela.

HERMA, (*e*) ville au midy de Juda. C'eſt la même que *Horma*, *Harma* ou *Arama*, nommée auparavant *Sephaath*. Voyez *Horma* ou *Harma*.

HERMAPHRODITE. Ce terme vient du Grec *Hermés*, qui ſignifie *Mercure*, & *Aphrodité*, qui ſignifie *Venus*. Il ſignifie une perſonne qui participe aux deux ſexes, du mâle & de la femelle. Les Rabbins diſent qu'au commencement Dieu avoit créé Adam hermaphrodite; c'eſt-à-dire apparemment, qu'il avoit deux corps, l'un mâle, & l'autre femelle, collez dos contre dos, (*f*) ou ſimplement collez par les côtez; & que Dieu, en créant la femme, ne fit que ſéparer ces deux corps. On fonde ce ridicule ſentiment ſur ces paroles

(*r*) 2. *Petr.* II. 1. & III. 5. (*ſ*) *Judæ Ep.* v. 18. (*t*) *Matth.* XXIV. 4. 24 VII. 15. (*u*) *Geneſ.* XLVI. 16. & *Num.* XXVI. 16. (*x*) *Levit.* XI. 5. שפן *Heb. Schaphan* 70. Χοιρογρύλλιος. *Chærogryllus.* (*y*) *Pſal.* CIII. 19. *Hebr.* לשפנים 70. Πέτρα καταφυγὴ τοῖς λαγωοῖς. (*a*) Voyez S. Auguſt. ſur le Pſeaume 103. (*b*) *Hieronym. Ep. ad Suniam & Freſellam.*

(*c*) *Iſai.* XIV. 23. (*d*) קפד 70. Ἔχινοι. (*e*) *Joſue* XII. 14. (*f*) *Vide Thalmud. & Rabb. & Platon. in Sympoſ. p.* 190. 191.

de Moyſe: (g) *Il les créa mâle & femelle.*

HERMAS, dont il eſt parlé dans l'Epître de ſaint Paul aux Romains, (h) étoit, ſelon pluſieurs Anciens, (i) & ſelon pluſieurs ſçavans Interprétes, (k) le même que le célébre Hermas, dont nous avons les Ouvrages, qui ont été mis par quelques-uns au rang des Ecritures canoniques. (l) Les Livres d'Hermas, intitulez, *Le Paſteur*, ont été écrits à Rome, ou aux environs, vers l'an 92. de JESUS-CHRIST, avant la perſécution de Domitien.

Adon, Uſuard & le Martyrologe Romain marquent la Fête d'Hermas le 9. May; & les Grecs, le 8. Mars, & encore le 5. d'Octobre. Ils le mettent au rang des Apôtres & des ſoixante & douze Diſciples. Ils ajoûtent qu'il fut fait Evêque de Philippe en Macédoine, ou de Philippople en Thrace.

HERME'S, dont ſaint Paul fait mention au même endroit, *Rom.* XVI. 14. & qu'il ſaluë avec les autres Fidéles de ſa connoiſſance, qui étoient à Rome, étoit, diſent les Grecs, du nombre des ſoixante & dix Diſciples; & fut fait Evêque de Dalmatie. On fait ſa Fête le 8. d'Avril.

[HERME'S. *Triſmegiſtos.* Voyez l'article de *Mercure Triſmegiſte.*]

HERMOGENES, dont parle ſaint Paul à Timothée, (m) étoit, ſelon quelques Auteurs peu certains, (n) un Magicien, qui fut converti par ſaint Jacques le Majeur avec Pygelle. Mais aprés avoir ſuivi l'Apôtre pendant quelque tems, ils le quittérent, lorſqu'ils le virent en priſon pour la foi. Tertullien (o) dit que Hermogénes renonça à la foi, & qu'il eſt différent d'un autre Hermogénes, contre lequel il écrit. On prétend qu'il s'attacha aux erreurs de Simon & de Nicolas; & ſa principale erreur étoit qu'il nioit la réſurrection des morts, ſoutenant qu'elle étoit déja faite. (p) Voilà ce que l'on ſçait de plus certain d'Hermogénes. On peut voir dans Abdias les circonſtances fabuleuſes de ſa converſion.

I. HERMON, ou *Chermon*, ou *Aërmon*, ou *Baal-hermon.* Les Sidoniens lui donnoient le nom de *Schiron*; (q) & les Amorrhéens, celui de *Sanir.* Saint Jérôme dit que cette montagne eſt au-deſſus de Panéade, & que pendant l'été, on en portoit de la neige à Tyr, pour boire frais. Le Chaldéen & l'Interpréte Samaritain lui donnent le nom de *montagne de la neige*, (r) parce qu'elle en eſt toujours chargée, à cauſe de ſa hauteur. Dans le Deutéronome, (ſ) il eſt parlé de Sion, comme faiſant partie du mont Hermon. L'Ecriture (t) met le mont Hermon comme terminant le pays de de-là le Jourdain au ſeptentrion, de même que le torrent d'Arnon au midy. Baalgad étoit ſituée dans la plaine du Liban, au pied du mont Hermon, (u) & les Héveens habitoient au pied de la même montagne, dans la terre de Maſpha, (x) *depuis Baal-hermon, juſqu'à l'entrée d'Emath.* (y) Le mont Hermon appartenoit au Roi Og, & étoit à l'extrêmité ſeptentrionale de ſes Etats, avant que les Iſraëlites en fiſſent la conquête. (z)

L'Auteur du Livre apocryphe d'Hénoch (a) dit que les Anges, qu'il nomme *Egregori*, les Veillans, étant épris de l'amour des femmes, s'aſſemblérent ſur le mont Hermon, du tems du Patriarche Jared, & s'engagérent par ſerment, & par des anathêmes qu'ils prononcérent, de ne ſe ſéparer ja-

(g) *Geneſ.* I. 27. (h) *Rom.* XVI. 14. (i) *Origen. in Rom.* XVI. *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 3. *c.* 3. *Hieron. de Viris illuſtr. c.* 10. (k) *Eſt. Grot. Bez. Druſ. alii.* (l) *Vide Irenæ l.* 4. *c.* 3. *Clem. Alex. l.* 1 *Strom. & l.* 2. *plurib. locis. Tertull. l. de oratione, c.* 12. *Origen. homil.* 8. *in Numer. & alios plures citatos à Coteler. t.* 1. *p.* 68. *& ſeq. PP. primi ſæculi.* (m) 2. *Timoth. I.* 15. (n) *Abdias Apoſtol. hiſtor. in l.* 4. *de Jacobo Majore.* (o) *Tertull. contra Hermogen.*

(p) 2. *Timoth. II.* 17. (q) *Deut. III.* 9. 10. (r) *Ad Deut. IV.* 48. (ſ) *Deut. IV.* 48. שיאן הוא הרמון (t) *Deut. III.* 8. *IV.* 48. (u) *Joſue XI.* 17. (x) *Joſue XI.* 3. (y) *Judic. III.* 3. (z) *Joſue XII.* 5. *XIII.* 11. (a) *Lib. Enoch. c.* 1.

jamais, qu'il n'euſſent exécuté leur réſolution, qui étoit de prendre des filles des hommes pour femmes. Les anathêmes auſquels ils ſe dévoüérent, s'ils manquoient à leur promeſſe, firent donner à cette montagne le nom d'Hermon, c'eſt-à-dire, *anathême*. (*b*) Le Pſalmiſte (*c*) dit que l'union des Prêtres eſt auſſi agréable, que l'eſt *la roſée du mont Hermon, qui deſcend ſur le mont de Sion*. Hermon eſt comme un nom général d'une montagne, qui a pluſieurs côteaux, dont l'un eſt appellé *Sion*, l'autre *Sanir* ou *Schirion*. Ainſi la roſée du mont Hermon deſcend ſur le côteau de Sion, qui lui eſt joint, comme l'huile de ſenteur deſcend de la barbe d'Aaron ſur le collet de ſa tunique. Il eſt vrai que *Sion* ou *Zion* du Pſeaume CXXXII. eſt écrit autrement que celui du Deutéronome: (*d*) mais comme ce ſont des lettres d'un même ſon & d'un même organe, on ne doit pas faire beaucoup de difficulté de les confondre.

Le même Pſalmiſte dit ailleurs: (*e*) *Vous avez créé l'aquilon & la mer; Thabor & Hermon feront retentir leur joye*. La ſituation du Thabor eſt connuë. Cette montagne eſt entre la Mer Méditerranée à l'occident, & la Mer de Tibériade au couchant. Le mont Hermon eſt au nord de l'une & de l'autre. L'Hébreu porte: *Vous avez créé l'aquilon & la droite*, c'eſt-à dire, le nord & le midy; *le Thabor* au midy, & *le mont Hermon* au nord, *feront retentir leur joye*. Les deux parties de ce verſet ſont comme ſynonymes, & s'expliquent l'une l'autre.

II. HERMON, ou *Hermoniim*, montagne ſituée au-deçà du Jourdain, dans la Tribu d'Iſſachar, au midy du mont Thabor. Pluſieurs croyent qu'il en eſt parlé dans cet endroit des Pſeaumes: (*f*) *Je me ſouviendrai de vous dans le pays du Jourdain, à Hermon, à la petite montagne*; comme ſi ce mont Hermon de deçà le Jourdain, étoit appellé petite montagne, pour le diſtinguer du grand Hermon, qui étoit au-dela de ce fleuve. Mais d'autres croyent qu'il n'eſt fait mention du petit Hermon en aucun endroit de l'Ecriture, & que cette montagne qui étoit connuë ſous ce nom du tems de ſaint Jérôme, (*g*) dans la Tribu d'Iſſachar, au midy du Grand-Champ, n'a été nommée Hermon que dans les derniers tems. D'autres expliquent de cette montagne d'Hermon de deçà le Jourdain, ce qui eſt dit dans un autre Pſeaume: (*h*) *Comme la roſée du mont Hermon, qui deſcend ſur le mont Sion*. Maundrel dit que la roſée en cet endroit, eſt auſſi abondante qu'une groſſe pluye. Mais cela ne perſuade pas que le Pſalmiſte parle du mont Hermon de deçà du Jourdain, puiſque le mont Sion n'a aucune liaiſon avec lui; au lieu que nous trouvons un des côteaux du grand Hermon, nommé *Sion*.

[HERMON. Le ſentiment commun des Chrétiens d'Orient touchant l'origine des géans (*i*), dont il eſt parlé dans le premier chapitre de la Géneſe, eſt qu'Adam ayant fait connoître aux enfans de Seth les délices dont il joüiſſoit dans le Paradis terreſtre, fit naître dans le cœur de quelques uns le déſir d'y entrer: à cet effet ils ſe retirerent de la compagnie des autres, & choiſirent la montagne d'Hermon dans la Paleſtine pour leur demeure, & y vêcurent chaſtement, & dans la crainte de Dieu.

Ces gens ainſi retirez de la compagnie des autres, furent appellez les enfans de Dieu, & donnerent par leur exemple l'idée & le modéle de l'état Monaſtique, qui fut depuis embraſſé avec tant de ferveur dans l'Orient. Mais enfin les enfans de Seth

(*b*) *Vide ſi placet Hilar. in Pſalm.* 133. (*c*) *Pſalm.* CXXXII. צִיּוֹן 3. *Zion.* (*a*) *Deut.* IV. 48. שִׂרְיֹן *Sion.* (*e*) *Pſalm.* LXXXVIII. 13. (*f*) *Pſal.* XLI. 7.

(*g*) *Hieronym. Ep.* 44 *nov. edit. p.* 552. *Apparebit oppidum Naim in cujus portis vidua filius ſuſcitatus eſt. Videbitur & Hermonim & torrens Endor, &c.* (*h*) *Pſalm.* CXXXII. 3. (*i*) D'Herbelot. *Bibl. Orient. p.* 387.

perdant l'eſpérance d'entrer en poſſeſſion du Paradis, qu'ils conſideroient comme l'héritage d'Adam, vinrent trouver les enfans de la race de Caïn leurs parens, & ennuyez du célibat, prirent leurs filles en mariage, & engendrerent les géans.]

HERMOPOLE. Cette ville n'eſt point connuë dans les Livres canoniques de l'Ecriture: mais quelques Auteurs aſſez anciens (*k*) diſent que JESUS-CHRIST ſe retira dans cette ville, lorſqu'il vint en Egypte avec ſaint Joſeph; & qu'étant entré dans un Temple d'Hermopole, toutes les Idoles tombérent par terre, & ſe briſérent. Mais le peu de tems que JESUS-CHRIST fut en Egypte, ne ſemble pas permettre qu'il ait pouſſé juſques dans la Thébaïde.

I. HERODE, fils d'Antipater & de Cypros, eut pour freres *Phaſaël*, *Joſeph* & *Pheroras*; & pour ſœur, *Salomé*. Il épouſa pluſieurs femmes, (*l*) 1°. *Doris*, dont il eut Antipater; 2°. *Mariamne*, fille d'Aléxandre fils d'Ariſtobule, de la race des Aſmonéens, dont il eut Aléxandre, Ariſtobule, Hérode, Salampſo & Cypros; 3°. *Mariamne*, fille du Grand-Prêtre Simon, dont il eut Hérode mari d'Hérodiade; 4°. *Malthacé*, dont il eut Archélaüs, Philippe & Olympias; 5°. *Cléopatre*, dont il eut Hérode Antipas & Philippe; 6°. *Pallas*, dont il eut Phaſaël; 7°. *Phædra*, dont il eut Roxane; 8°. *Elpis*, dont il eut Salomé, qui épouſa un des fils de Phéroras. il eut encore deux autres femmes, dont les noms ne nous ſont point connus, & qui ne font rien à l'hiſtoire de l'Ecriture, qui eſt nôtre principal objet dans cet Ouvrage.

Hérode nâquit l'an du Monde 3932. avant J. C. 68. avant l'Ere vulgaire 72. Son pere Antipater étoit, ſelon quelques-uns, (*m*) Iduméen de nation; ſelon d'autres, (*n*) il étoit Juif d'origine, ayant tiré ſa naiſſance des Juifs qui étoient revenus de Babylone. Enfin d'autres (*o*) ſoutiennent qu'Antipater étoit payen, & gardien d'un Temple d'Apollon à Aſcalon; & qu'ayant été pris captif par des coureurs Iduméens, il fut mené en Idumée, & nourri ſuivant les mœurs des Juifs; car depuis Jean Hircan, les Iduméens obſervoient les Loix de Moyſe. (*p*) Hérode n'eut jamais beaucoup de Religion. Il fit toûjours paroître que ſon ambition & ſa grandeur étoient la ſeule Divinité à qui il rendoit ſes hommages. S'il fit quelque choſe pour la gloire de Dieu, il fit toûjours aſſez voir qu'il travailloit plûtôt pour ſa propre réputation, que pour procurer l'honneur du Seigneur. Mais aprés tout, il étoit Juif, & vouloit paſſer pour tel.

Hérode n'avoit que vingt-cinq ans, (*q*) lorſqu'Antipater ſon pere lui donna le gouvernement de la Galilée, (*r*) ſous l'agréement d'Hircan. Il s'y conduiſit avec tant de ſageſſe & de valeur, qu'il rendit la paix à cette Province, troublée par pluſieurs voleurs, qui la déſoloient. Il prit entre autres un nommé Ezéchias, Chef des brigands; ce qui lui attira l'eſtime & l'amitié de Sextus Céſar, Gouverneur de Syrie. Mais les principaux des Juifs jaloux de l'autorité que prenoit Antipater, & du pouvoir qu'il donnoit à ſes fils, en vinrent porter leurs plaintes à Hircan, qui cita Hérode, pour venir rendre compte de ſa conduite à Jéruſalem. (*ſ*) Hérode y vint, mais armé,

(*h*) *Vitæ PP. t.* 2. *c.* 7. *pag.* 463. *Sozomen. l.* 5. *c.* 21. *pag.* 630. *Nicephor. l.* 10. *c* 31. (*k*) *Antiq. l.* 17. *c.* 1. (*m*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 2. *& de Bello, l.* 1. *c.* 5.

(*n*) *Nicol. Damaſc. apud Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 2. *& Hiſt. Judæor. Arab. ad calcem Bibl. Polyglott. Pariſ.* (*o*) *Julian. African. Ep. ad Ariſtid. apud Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 1. *c.* 6. 7. *Euſeb l.* 3. *in Luc. c.* 3. (*p*) *Antiq. l.* 13. *c.* 17 An du Monde 3875. avant J. C. 125. avant l'Ere vulg. 129. (*q*) Joſeph Antiq. XIV. 17. dit qu'il n'avoit que 15. a 25; mais nous lui en donnons 25. An du M. 3917. avant J.C. 43. avant l'Ere vulg. 47 Voyez *Uſſer. ad an. Mundi* 3957. *p.* 353. (*r*) *Joſeph. de Bello, l.* 1. *c.* 8. *& Antiq. l.* 14. *c.* 16 17. (*ſ*) *Antiq. l.* 14 *c.* 17 An du Monde 3958. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 46.

armé & accompagné de bonnes troupes. Sa contenance effraya les Juges. Il n'y eut que Saméas, qui eut la hardieſſe de parler, & de faire tomber la faute de ce qu'on reprenoit dans Hérode, ſur les Juges mêmes, & ſur Hircan, qui lui avoient laiſſé prendre une trop grande autorité. Mais Hircan voyant que les Juges étoient plus diſpoſez à le condamner, qu'à l'abſoudre, différa le Jugement au lendemain, & fit dire à Hérode de ſe retirer pendant la nuit.

Il ſe retira à Damas auprés de Sextus Céſar, qui lui confia le gouvernement de la Célé-Syrie. (*t*) Alors voulant ſe venger de l'inſulte qu'on lui avoit faite, en le citant à Jéruſalem, il marcha contre cette ville avec une armée: mais Antipater ſon pere, & Phaſael ſon frere, l'empêchérent de rien entreprendre, & lui perſuadérent de s'en retourner. Apres la mort de Jules Céſar, Hérode fut établi Gouverneur de toute la Célé-Syrie par Caſſius & par Marcus (*u*) Ils lui donnérent des troupes, & lui promirent même le Royaume de Judée, lorſque la guerre entre Marc Antoine & le jeune Céſar, ſeroit finie. (*x*) Vers le même tems, Antipater pere d'Hérode, fut empoiſonné à Jéruſalem par un nommé Malichus: mais Hérode en tira une vengeance éclatante, en faiſant égorger Malichus, lorſqu'il venoit à Tyr. (*y*)

Marc Antoine étant venu en Syrie, (*z*) & étant à Daphné prés d'Antioche, cent des principaux des Juifs vinrent vers lui, pour accuſer Hérode & ſon frere Phaſaël. Hircan qui avoit promis ſa petite-fille Mariamne à Hérode, s'y trouva. Marc Antoine ayant oüi ce qu'on avançoit contre Hérode, demanda à Hircan qui étoient ceux qui étoient plus propres à gouverner l'Etat, d'Hérode, & de Phaſael, ou de leurs accuſateurs. Hircan répondit que c'étoient les deux freres. Alors Marc Antoine les établit Tétrarques, & leur confia le gouvernement de toute la Judée. (*a*) Il leur en fit expédier des Lettres, & fit mettre quinze des plus mutins de leurs ennemis en priſon, réſolu de leur faire perdre la vie, ſi Hérode n'eût intercédé pour eux.

Antigone fils d'Ariſtobule, ayant entrepris de dépoüiller Hircan, Prince & Grand-Prêtre des Juifs, (*b*) engagea par de grandes promeſſes les Parthes à marcher contre Jéruſalem. Phaſaël défendoit les murs de la ville, & Hérode le Palais. Pacorus fils du Roi des Parthes, ayant perſuadé à Hircan & à Phaſaël d'aller trouver le Satrape Barzapherues, qui étoit en Galilée, pour convenir de quelque accommodement, il les y accompagna lui-même. Mais bien-tôt Hircan & Phaſaël s'apperçurent qu'ils étoient trahis. Dés qu'ils furent arrivez à Ecdippe, ville maritime de Phénicie, ils furent arrêtez par les Parthes, & mis dans les liens. Hérode ayant été informé de ce qui s'étoit paſſé, ſortit de Jéruſalem avec ſa mere Cypros, ſa ſœur Salomé, Mariamne ſa fiancée, & Aléxandra mere de Mariamne. Il mit toutes ces perſonnes dans le château de Maſſada, & prit le chemin de Pétra, eſpérant trouver du ſecours dans Malchus Roi des Arabes. Mais avant qu'il fût arrivé à Pétra, Malchus lui envoya dire de ſe retirer, parce qu'il craignoit d'offenſer les Parthes, s'il le recevoit. (*c*)

Hérode prit donc le chemin de Rhinocorure, & il y apprit que Phaſaël ſon frere s'étoit donné la mort, pour prévenir la mauvaiſe volonté des Parthes. De Rhinocorure il alla à Damiette, où aprés quelques contradictions, il s'embarqua, la ſaiſon étant déja bien avancée. Etant en mer, il fut

(*t*) *Antiq. l.* 14. *c.* 17. (*u*) An du Monde 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg 43. (*x*) *Antiq. l.* 14 *c.* 19. (*y*) *Antiq. l.* 14. *c.* 20. (*z*) An du Monde 3963. avant J. C. 37. avant l'Ere vulg. 41.

(*a*) *De Bello, l.* 1. *c.* 10. *& Antiq. l.* 14. *c.* 23. (*b*) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40. (*c*) *Antiq. l.* 14. *c.* 25.

fut battu d'une violente tempête, qui l'obligea de jetter dans l'eau une partie de ſes effets; & il eut bien de la peine d'arriver à Rhodes. Il y fut ſecouru par deux de ſes amis, qu'il y trouva; & la néceſſité où il étoit ne put l'empêcher de faire du bien à cette ville, qui avoit été fort maltraitée dans la guerre de Caſſius. De Rhodes il ſe rendit à Rome, où il fit récit à Marc Antoine de l'état où étoient ſes affaires. Antoine avoit de l'inclination pour lui, & ſe ſouvenoit du plaiſir que lui avoit fait autrefois en Syrie Antipater pere d'Hérode: il étoit d'ailleurs aigri contre Antigone, qu'il regardoit comme un turbulent, & un ennemi du Peuple Romain; & étoit touché des promeſſes qu'Hérode lui faiſoit de lui donner une groſſe ſomme, s'il le faiſoit déclarer Roi. D'ailleurs Octavius Céſar, qui fut depuis nommé Auguſte, n'avoit pas moins d'envie d'obliger Hérode. Ainſi Antoine & Céſar s'employérent ſi efficacément pour lui, que le Sénat lui donna le Royaume de Judée, & déclara Antigone ennemi de la République. (*d*)

Sept jours aprés, il partit de Rome, & arrivant à Ptolemaïde, il commença à y ramaſſer quelques troupes, pour marcher contre Antigone, qui tenoit aſſiégé le château de Maſſada. (*e*) Il dégagea heureuſement ſes gens, qui étoient enfermez dans cette forteresſe, & de là il marcha contre Jéruſalem, accompagné de Silo, Capitaine de quelques troupes Romaines: mais Antigone lui ferma les portes; & l'hyver étant ſurvenu, Hérode & Silo mirent leurs troupes en quartier. Il ne demeura pas toutefois en repos; mais il ſe ſaiſit de divers poſtes, & prit pluſieurs villes ſur Antigone, tant dans la Judée, que dans la Galilée. Il y eut l'année ſuivante (*f*) quelques combats & quelques rencontres entre les gens du parti d'Antigone, & ceux d'Hérode, où celui-ci eut ordinairement l'avantage. (*g*)

Enfin au commencement de la troiſiéme année du regne d'Hérode, (*h*) il vint tout de bon faire le ſiége de Jéruſalem, & il l'attaqua du même coté que Pompée l'avoit attaquée pluſieurs années auparavant. Pendant que ſes gens étoient occupez aux ouvrages du ſiége, il alla à Samarie, où il épouſa Mariamne fille d'Alexandre. (*i*) Aprés ce mariage, il revint au ſiége accompagné de nouveaux renforts; & peu aprés, arriva auſſi Soſius, Chef des troupes Romaines, qui lui amenoit un grand ſecours de Syrie: de ſorte que cinq mois aprés le commencement du ſiége la premiére enceinte de la ville fut priſe d'aſſaut. Quelque tems aprés, la ſeconde enceinte fut auſſi forcée. Antigone & les ſiens ſe retirérent dans le Temple: mais ils ne réſiſtérent pas longtems. La ville & le Temple furent pris; & Antigone qui s'étoit ſauvé dans une tour, en deſcendit, & vint ſe jetter aux pieds de Soſius, qui lui inſulta, en l'appellant *Antigona*, au lieu d'Antigonus. (*k*) Ainſi Hérode ſe vit paiſible poſſeſſeur du Royaume de Judée.

Juſqu'alors le Pontificat avoit été poſſédé par les Rois de la race des Aſmonéens. Hérode qui n'étoit pas de la famille des Prêtres, ne pouvant exercer ce miniſtére, & Hircan étant alors en captivité chez les Parthes; le Roi fit venir de Babylone un nommé Ananel, pour faire les fonctions de Grand-Sacrificateur. (*l*) Ananel étoit de la famille d'Aaron; mais il n'avoit pour tout mérite que celui d'être connu d'Hérode, qui le conſidéroit depuis long-tems. (*m*) Mariamne épouſe d'Hérode, avoit un

(*d*) *Antiq. l.* 14. *c.* 26. An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg 40. (*e*) An du Monde 3965. avant J.C. 35. avant l'Ere vulg. 39. (*f*) An du Monde 3966. avant J. C. 34. avant l'Ere vulg. 38.

(*g*) *Antiq. l.* 14. *c.* 27. (*h*) An du Monde 3967. avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37. (*i*) *Antiq. l.* 14. *c.* 27. 28. (*k*) *Antiq. l.* 14. *c. ult.* (*l*) An du Monde 3968. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 36. (*m*) *Antiq. l.* 15. *c.* 2. 3.

un frere nommé Ariſtobule, à qui le Pontificat devoit appartenir par le droit de ſa naiſſance. La Reine ne ceſſa de ſolliciter Hérode juſqu'à ce qu'il lui eût rendu cette Dignité, (*n*) & qu'il en eût dépoüillé Ananel. Ariſtobule n'avoit alors que dix-ſept ans, (*o*) & il ne joüit de la ſouveraine Sacrificature qu'un an, ayant été noyé par l'ordre d'Hérode, (*p*) ainſi qu'on l'a raconté dans l'article d'*Ariſtobule*.

Aléxandra mere de ce jeune Prince, fit de grandes plaintes de ſa mort auprés de Cléopatre, qui anima vivement Antoine contre Hérode. Antoine manda Hérode, & l'obligea de venir ſe juſtifier. Il y vint, mais il ſçut ſi bien gagner Antoine par ſes préſens, & par ſes diſcours, qu'il le mit entiérement dans ſon parti. (*q*)

La guerre s'étant allumée entre Auguſte & Marc Antoine, (*r*) Hérode prit le parti d'Antoine ſon bienfaiteur. (*ſ*) Mais Antoine ayant été vaincu, Hérode ſe vit contraint de recourir à la Clémence d'Auguſte. (*t*) Il l'alla trouver à Rhodes, & parut devant lui avec tous les ornemens royaux, à l'exception du diadéme. Il parla à Auguſte avec une conſtance & une grandeur d'ame admirables. Il avoüa qu'il avoit favoriſé le parti d'Antoine, & qu'il auroit fait pour lui encore davantage, s'il n'en avoit été empêché par la guerre d'Arabie: Qu'il étoit diſpoſé à en faire autant pour lui, & à le ſervir avec la même fidélité qu'il avoit fait Antoine, s'il vouloit lui rendre le Royaume, & lui accorder ſes bonnes graces. Auguſte charmé de ſes maniéres, lui accorda ce qu'il voulut; & Hérode fit de grands préſens à ce Prince & à ſes amis. Et lorſqu'Auguſte paſſa par la Paleſtine, pour aller en Egypte, Hérode l'accompagna par tout, & fit fournir à ſon armée abondamment tout ce dont elle put avoir beſoin dans ſa marche. (*u*)

Hérode ſembloit alors être au comble de ſes ſouhaits. Mais la paix de ſa maiſon fut bien-tôt troublée par des diviſions domeſtiques, & par diverſes diſgraces, qui le rendirent même au milieu de la plus brillante fortune, un des plus malheureux Princes de ſon ſiécle. Il avoit pour la Princeſſe Mariamne ſa femme, une ſi grande paſſion, qu'il ne pouvoit la modérer; & Mariamne au contraire n'avoit pour lui que de l'éloignement & du mépris. La jalouſie & la méſintelligence s'étant miſes entre la mere & la ſœur d'Hérode, & Mariamne ſa femme, les premiéres n'oubliérent rien pour irriter Hérode contre ſon épouſe; & aprés divers petits démêlez, les choſes en vinrent à un tel point d'animoſité, que ce Prince tranſporté de fureur, fit mourir Mariamne. (*x*) Mais quand le premier tranſport de ſa colére fut paſſé, il en conçut une ſi grande douleur, qu'il en tomba malade, & faillit de mourir. (*y*) Peu de tems aprés, il fit auſſi mourir Aléxandra mere de Mariamne, qui avoit crû trop légérement la nouvelle qui s'étoit répanduë de la mort d'Hérode.

Il employa les années ſuivantes à faire divers édifices tant publics, que particuliers, dans la Province, & ailleurs, & à faire repréſenter des jeux, & à bâtir des Temples en l'honneur d'Auguſte. Il envoya à Rome les deux fils qu'il avoit eu de Mariamne, pour les y faire élever d'une maniére conforme à leur naiſſance. Mais le plus important ouvrage qu'il entreprit alors, fut celui de rebâtir tout à neuf le Temple de Jéruſalem. (*z*) Le

Cccc peu-

(*n*) *Antiq. l.* 15. *c.* 2. 3 (*o*) An du monde 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35. (*p*) *Antiq. l.* 15. *c.* 3. An du monde 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35. (*q*) *Antiq. l.* 15. *c.* 4. (*r*) An du Monde 3972. avant J. C 28. avant l'Ere vulg. 32. (*ſ*) *Antiq. l.* 15. *c.* 6. *De Bello, l.* 1 *c.* 14. (*t*) An du Monde 3974 avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

(*u*) *Antiq. l.* 15. *c.* 10. *De Bello, l.* 1. *c.* 15. (*x*) An du Monde 3976. avant J. C 24. avant l'Ere vulg 28. (*y*) *Antiq. l.* 15. *c.* 11. (*z*) An du Monde 3985, avant J. C. 15. avant l'Ere vulg. 19.

peuple ſurpris de la propoſition qu'il en fit, eut d'abord peine à y conſentir, (a) craignant qu'aprés avoir démoli l'ancien Temple, il ne laiſsât le nouveau imparfait. Mais Hérode les raſsûra, en diſant qu'il ne toucheroit pas à l'ancien, qu'il n'eût préparé tout ce qui étoit néceſſaire pour la conſtruction du nouveau. Il l'acheva en neuf ans, & en fit la dédicace (b) l'an du Monde 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulgaire 8.

Quelque tems aprés (c) qu'il eut commencé cet ouvrage, il fit un voyage à Rome, pour faire ſa cour à Auguſte, & pour voir ſes deux fils, qu'il y faiſoit élever. Auguſte le reçut trés-bien; & Hérode donna par tout, tant dans ſon voyage, que dans la ville de Rome, de grandes marques de ſa libéralité. Il ramena en Judée ſes deux fils, & les maria: (d) l'un, ſçavoir Ariſtobule, à Bérénice fille de Salomé, & l'autre, ſçavoir Aléxandre, à Glaphyra fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce. (e) Vers le même tems Agrippa étant venu en Aſie, Hérode l'invita de venir dans ſon Royaume. Il y vint, (f) & Hérode lui fit voir les villes de Samarie, autrement Sébaſte, & de Céſarée, qu'il avoit bâties en l'honneur d'Auguſte; & il le reçut à Jéruſalem avec tant de magnificence, qu'Agrippa ne pouvoit aſſez en témoigner ſon contentement. (g)

La diviſion s'étant de nouveau miſe dans la famille d'Hérode, on lui rendit ſuſpects ſes deux fils, les Princes Ariſtobule & Aléxandre. Hérode pour réprimer leurs ſaillies & leur hauteur, commença à faire venir à la Cour Doris & ſon fils Antipater, & à leur témoigner plus d'eſtime & de conſidération. Cette préférence aigrit étrangement les deux Princes, dont la naiſſance étoit beaucoup plus illuſtre que celle d'Antipater. Ils témoignérent leur mécontentement d'une maniére trop marquée. Hérode les mena à Rome, pour les accuſer devant Auguſte: mais Auguſte les réconcilia à leur pere; (h) & Hérode étant de retour à Jéruſalem, déclara devant une grande aſſemblée du peuple, que ſon intention étoit que ſes trois fils regnaſſent aprés lui; premiérement Antipater, & enſuite Aléxandre & Ariſtobule.

La paix de la maiſon d'Hérode fut de nouveau troublée par la malice d'Antipater, & par les artifices de Phéroras & de Salomé, frere & ſœur d'Hérode. Archélaüs Roi de Cappadoce, étant venu en Judée l'an du Monde 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulgaire 8. réconcilia de nouveau les deux freres à Hérode. (i) Mais enfin les calomnies d'Antipater & de Salomé ayant prévalu, Hérode croyant qu'ils avoient attenté à ſa vie, les fit étrangler, l'an du Monde 3999. un an avant la naiſſance du Sauveur, ainſi qu'on le peut voir dans l'article d'Aléxandre fils d'Hérode, où nous avons rapporté leur hiſtoire plus au long.

Antipater s'étant ainſi défait de ſes deux freres qui lui faiſoient le plus d'ombrage, ſongea aux moyens de ſe délivrer d'Hérode même, dont il craignoit toûjours l'inconſtance & le reſſentiment. Pour mieux cacher ſes pratiques, il fit conſentir le Roi ſon pere à l'envoyer à Rome. Mais pendant ſon abſence, Hérode découvrit ſon complot, & pluſieurs mois ſe paſſérent à approfondir les dénonciations que l'on avoit faites contre Antipater. (k)

Pendant ce tems, le Sauveur du Monde étant né à Bethléem, (l) des Mages vin-

(a) *Antiq. l.* 15. *c.* 14. (b) *Antiq. l.* 15. *c. ult.* (c) An du Monde 3988. avant J. C. 12. avant l'Ere vulg. 16. (d) An du Monde 3989. avant J. C. 11. avant l'Ere vulg. 15. (e) *Antiq. l.* 16. *c.* 1. 2. (f) An du Monde 3990. avant J. C. 10. avant l'Ere vulg. 14. (g) An du Monde 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.

(h) *Antiq. l.* 16. *c.* 7. 8. (i) *Antiq. l.* 16. *c.* 11. 12. (k) *Antiq. l.* 17. *c.* 6. An du Monde 3999. un an avant la naiſſance de J. C. & 5. ans avant l'Ere vulgaire. (l) L'an du Monde 4000. le 25. Décembre.

vinrent de l'Orient, pour lui rendre leurs hommages. Ils ſuivirent un phénoméne lumineux, qui les conduiſit dans la Judée. Etant arrivez à Jéruſalem, ils demandérent où étoit le nouveau Roi des Juifs. (*m*) A leur arrivée, toute la ville de Jéruſalem fut troublée; (*n*) & Hérode, qui étoit alors à Jéricho, (*o*) où il ſe faiſoit traiter d'une maladie de langueur, dont il mourut quelque tems aprés, en fut auſſi tout troublé; en ſorte qu'il fit aſſembler tous les Prêtres & les Docteurs de la Loi, pour ſçavoir d'eux où le CHRIST devoit naître. Ils lui dirent que c'étoit dans Bethléem de la Tribu de Juda, ſuivant l'oracle du Prophéte Michée. (*p*)

Alors Hérode ayant fait venir les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec grand ſoin du tems auquel l'étoile leur étoit apparuë. Il les envoya à Bethléem, & leur dit de revenir, lorſqu'ils auroient trouvé l'enfant qu'ils cherchoient. Mais L'Ange du Seigneur leur ayant apparu en ſonge, & leur ayant découvert les mauvais deſſeins d'Hérode, ils s'en retournérent dans leur pays par un autre chemin. Vers le même tems, l'Ange dit à Joſeph de prendre l'Enfant & ſa Mere, & de ſe retirer en Egypte. Hérode voyant qu'il avoit été joüé par les Mages, entra dans une grande colére; & envoyant à Bethléem & dans tout le pays d'alentour, il fit tuer tous les enfans mâles âgez de deux ans & au-deſſous, ſelon le tems dont il s'étoit enquis exactement des Mages.

Antipater revint de Rome au commencement de cette année, qui eſt la premiére de JESUS-CHRIST, ne ſçachant rien de tout ce qui s'étoit paſſé contre lui. Seulement arrivant à Céſarée, il ne trouva perſonne qui s'empreſsât à le recevoir, & à lui faire honneur. (*q*) Il ne vit ſon pere, que pour entendre de ſa bouche les reproches qu'il méritoit. Il fut auſſi-tôt chargé de chaînes, & mis en priſon; & Hérode écrivit à Auguſte, pour l'informer de ce qu'il avoit découvert. Il fit enſuite un nouveau teſtament, par lequel il déclaroit ſon héritier Hérode Antipas, le plus jeune de ſes fils. (*r*)

Le bruit s'étant un jour répandu qu'Hérode étoit mort, quelques jeunes gens abbattirent en plein midy, un grand aigle d'or, qu'il avoit fait mettre ſur le grand portail du Temple, contre les uſages & la Loi des Juifs. (*ſ*) Hérode fit arrêter les auteurs de cet attentat, avec quarante de leurs diſciples, & les fit brûler tout vifs. Cependant la maladie d'Hérode s'augmentoit tous les jours. La fiévre n'étoit pas violente: c'étoit une chaleur lente & interne, qui le conſumoit au dedans. Il avoit une faim ſi furieuſe, que rien n'étoit capable de la raſſaſier. Ses inteſtins étoient pleins d'ulcéres. Il ſouffroit de continuelles douleurs dans le ventre. Ses pieds étoient enflez comme ceux des hydropiques. Les parties que l'on cache avec plus de ſoin, étoient ſi corrompuës, qu'on en voyoit ſortir les vers. Il étoit travaillé par tout le corps d'une gratelle & d'une démangeaiſon inſupportables.

Peu de tems avant ſa mort, il fit venir à Jéricho tout ce qu'il y avoit de perſonnes un peu conſidérables dans la Judée, les menaçant de mort, s'ils manquoient d'y venir. Lorſqu'ils y furent arrivez, ils les fit tous enfermer dans le Cirque, & contraignit en pleurant, Salomé ſa ſœur, & Aléxas ſon beau-frere, de lui promettre que dés qu'il ſeroit mort, ils feroient maſſacrer toutes ces perſonnes; afin que les Juifs de tous les cantons du pays donnaſſent, au moins à l'extérieur, des larmes à ſa mort. Mais cet ordre ne fut point exécuté.

Quelque tems aprés, il reçut des Lettres de Rome, (*t*) par leſquelles il apprit qu'Auguſte lui laiſſoit la liberté de bannir Antipater,

(*m*) An du Monde 4001. de J. C. 1. 3. ans avant l'Ere vulg. (*n*) *Matth.* II. 1. 2. *&c.* (*o*) *Antiq. l.* 17. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 21. (*p*) *Mich.* V. 2. (*q*) *Antiq. l.* 17. *c.* 6. 7.

(*r*) *Antiq. l.* 17. *c.* 8. (*ſ*) *Antiq. l.* 17. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 21. (*t*) *Antiq. l.* 17. *c.* 9. *& de Bello, l.* 1. *c.* 14.

pater, ou de lui ôter même la vie. Ces nouvelles le remirent un peu. Mais ſes douleurs l'ayant repris avec grande violence, il voulut s'en délivrer par la mort. Il demanda un couteau, pour peler une pomme, ainſi qu'il avoit accoûtumé de faire, & voulut s'enfoncer le couteau dans le corps: mais Achiab ſon couſin lui retira la main, & jetta en même-tems un grand cri; ce qui mit tout le palais en trouble, comme ſi le Roi eût été mort. Ce cri pénétra juſqu'à Antipater. Il crût qu'Hérode étoit expiré, & tâcha de perſuader à ſes gardes de le mettre hors de priſon. L'Officier qui en étoit chargé, au lieu de l'écouter, alla avertir Hérode, qui commanda ſur le champ qu'on l'allât tuer. Il ne ſurvêcut ſon fils que de cinq jours, durant leſquels il changea ſon teſtament, & donna le Royaume à Archélaüs; la Gaulanite, la Trachonite, la Batanée, à Philippe frere germain d'Archélaüs; & la Galilée & la Pérée à Hérode Antipas. Ainſi mourut Hérode, (*u*) âgé de prés de ſoixante & dix ans, aprés avoir régné trente-ſix ou trente-ſept ans depuis qu'il eut été déclaré Roi par le Sénat, & trente-quatre ans depuis qu'il fut demeuré maître de la Judée par la mort d'Antigone.

[Herode, ou *Hérodes*. Nous avons déja vû ſous l'article d'*Antipater*, le partage des Hiſtoriens au ſujet de l'origine du pere du grand Hérode. Joſeph ſoutient qu'*Antipater*, autrement *Antipas*, étoit Iduméen d'origine, d'une famille diſtinguée dans ſon pays, & Juif de Religion, de même que tous les Iduméens d'alors. D'autres (*x*) le font fils d'un Sacriſtain d'un Temple d'Apollon qui étoit à Aſcalon, & diſent qu'ayant été fait priſonnier dans l'enfance par quelques voleurs d'Idumée, & ſon pere ne s'étant pas trouvé en état de le racheter, il étoit demeuré dans l'eſclavage, & avoit été élevé dans la religion du pays, qui étoit alors la Judaïque; que de cette baſſeſſe il s'étoit enfin élevé à cette ſignre qu'il fit enſuite dans le monde, ayant eu Hérode ſon fils pour Roy de Judée.

Le Pere Hardoüin Jéſuite (*y*) a formé ſur la maiſon d'Hérode un ſyſtême tout nouveau. Il croit que ce Prince étoit Athénien, parce qu'il eſt appellé dans quelques médailles le Bienfaiteur d'Athénes, & qu'il y avoit effectivement dans cette ville un Hérode du tems de Céſar. Hérode étoit Platonicien, & introduiſit dans la Judée la Secte de Platon qu'il favoriſoit. Les Hérodiens qui formoient une Secte chez les Juifs du tems d'Hérode, étoient ces Platoniciens Juifs; & les Saducéens étant les mêmes que les Hérodiens, puiſque l'Evangile nomme les uns au lieu des autres, & les confond enſemble, on en conclud que les Saducéens avoient les mêmes ſentimens que Platon ſur la nature des eſprits des Anges. Il ſoutient qu'Hérode n'eut aucune part au bâtiment du Temple, & qu'on ne lui a attribué ce grand ouvrage, que pour avoir occaſion de lui donner le ſurnom de *Grand*. Il veut faire paſſer pour ſuppoſée toute l'hiſtoire de Joſeph l'Hiſtorien: il ſoutient qu'Hérode n'eut que la Samarie & la Judée en partage; que la Galilée & la Trachonite ne furent jamais ſous ſa juriſdiction. Et pourquoi? parce qu'il ne bâtit de forteresſes que dans les deux premieres Provinces. S'il avoit eu la Galilée & la Trachonite, on n'auroit pas manqué d'exiger de lui qu'il y bâtit des villes & des forteresſes, comme des gages de ſa fidélité. Zénodore poſſéda ces deux dernieres Provinces avec l'Iturée, juſqu'au regne de Philippe & d'Hérode II. qui héritérent de ces Gouvernemens de Zénodore, on ne ſçait par quelle voie. Voilà une partie du ſyſtême du P. Hardoüin ſur la généalogie & le regne d'Hérode.

Nico-

(*u*) An du Monde 4001. de J. C. 1. avant l'Ere vulg. 3. (*x*) *African. apud Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 1. *c.* 7. *Ambroſ. in Luc. III.*

(*y*) *Hardoin. de Nummis Herodiadum.*

Nicolas de Damas (z), pour faire ſa cour à Hérodes, à qui il avoit de grandes obligations, le faiſoit deſcendre des premiers d'entre les Juifs qui revinrent en Judée après la captivité de Babylone. Joſeph qui en devoit être mieux inſtruit, étant Juif, & ayant vécu preſque du tems de ce Prince, & ſous les Rois ſes fils & ſes petit-fils, accuſe en cela cet Hiſtorien d'infidélité. Pourquoi ne s'en rapporter pas à lui, & à quoi bon former des ſyſtêmes en l'air ſur la ſuppoſition prétenduë d'un ouvrage très-ancien certainement, & dans lequel juſqu'ici perſonne n'avoit rien trouvé de défectueux ? (a)

Hérode ne put jamais gagner le cœur ni l'affection des Juifs, par tout ce qu'il fit en leur faveur : ni le bâtiment du Temple qu'il fit à très-grands frais, ni les dépenſes infinies qu'il fit pour nourrir le peuple dans le tems d'une extrême famine, ne purent ſurmonter l'antipathie qu'ils avoient contre lui. Elle étoit fondée ſur trois raiſons. 1°. Sur ce qu'il n'étoit pas Juif, mais étranger & Idumeen d'origine. 2°. Sur ſa cruauté, dont il avoit donné des marques en une infinité de rencontres. 3°. Sur le peu de zele qu'il témoignoit pour l'obſervance de la Loy de Moyſe, & ſur les fréquentes contraventions qu'il faiſoit à cette Loy dans des choſes publiques & de la derniere conſéquence ; par exemple, il fit bâtir à Jéruſalem un théatre & un amphithéatre, & y fit célébrer des Jeux en l'honneur d'Auguſte. Il mit autour de ce théatre des trophées en l'honneur du même Prince, & de ſes victoires. Il voulut faire placer un aigle d'or ſur une des portes du Temple (b) ; il fit bâtir un Temple à Auguſte & à d'autres Divinitez, & affecta toujours de favoriſer les Payens & les étrangers, ſans ſe mettre en peine de la Religion des Juifs, qu'il profeſſoit au-dehors ; mais il s'excuſoit ſur la néceſſité du tems, & ſur l'obéïſſance qu'il devoit aux Romains. (c)]

(z) *Apud Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 2. *p.* 469. (a) Voyez Baſnage hiſt. des Juifs. t. 1. l. 1. c. 1.

(b) *Joſeph. lib.* XVII. *c.* 8. (c) *Antiq. l.* XV. *c.* 12. *p.* 538.

Table Généalogique des Deſcendans d'HERODE LE GRAND.

HERODE LE GRAND
épouſa

- **DORIS** mere d'*Antipater*, qui fut mis à mort par Herode, peu de jours avant qu'il mourut lui-même.
- **MARIAMNE** fille d'Alexandre, qui fut mere
  - d'*Alexandre*, qui épouſa *Glaphyre*, fille du Roi de Cappadoce, dont il eut *Tigrane* Roi d'Arménie, & *Alexandre* qui épouſa la fille d'Antiochus Roi de Comagène.
  - d'*Ariſtobule*, qui épouſa Bérénice fille de Salomé, dont il eut trois fils, & deux filles.
    - *Hérode* Roi de Chalcide, épouſa 1°. *Mariamne* fille d'*Olympiade*. & enſuite *Bérénice*, de laquelle il eut *Ariſtobule*, *Bérénicius* & *Hircan*. Ariſtobule épouſa Salomé la danſeuſe, veuve de Philippe, dont il eut trois fils, *Agrippa*, *Hérode*, & *Ariſtobule*.
    - *Aggrippa* I. Roi des Juifs, épouſa Cypros, fille de Salampſo, qui fut mere de
      - *Druſius*.
      - *Agrippa II.* qui fut d'abord Roi de Chalcide, & enſuite Tétrarque de la Trachonite.
      - *Bérénice* épouſa 1°. *Marc*, puis *Hérode* Roi de Chalcide, & enfin Polémon Roi de Cilicie.
      - *Mariamne*, épouſa 1°. *Archélaüs* fils de Chelcias, & enſuite *Demetrius* Alabarque des Juifs d'Alexandrie, dont elle eut Bérénice & Agrippin.
      - *Druſille* épouſa 1°. *Aziz* Roi d'Emèſe, & enſuite *Félix* Gouverneur de Judée. Elle en eut un fils nommé Agrippa, qui mourut avec ſa femme dans l'incendie du mont Véſuve.
    - *Ariſtobule*, qui épouſa Jotapé fille du Roi d'Emèſe.
    - *Hérodias*, qui épouſa d'abord *Hérode*, autrement dit *Philippe*, le Tétrarque de la Batanée, dont elle eut Salomé la danſeuſe; & enſuite elle épouſa *Hérode Antipas*, Tétrarque de Galilée.
    - *Mariamne*, qui épouſa Antipater ſon oncle.
  - de *Salampſo*, qui épouſa *Phaſael*, après avoir été promiſe à Phéroras.
  - de *Cypros*, qui épouſa Antipater fils de Salomé ſœur du Grand Hérode.
- **PHEDRE** mere de *Roxane*, qui épouſa un fils de *Phéroras*.
- **PALLAS** mere d'un fils nommé *Phaſael*.
- **MAITHACE** mere d'*Archélaüs* le Tétrarque de Judée, & d'*Antipas* le Tétrarque de Galilée, & d'une fille nommée *Olympias*, laquelle épouſa Joſeph neveu du Grand Hérode. Antipas épouſa 1°. la fille d'Aretas Roi d'Arabie, & enſuite Hérodiade épouſe de ſon frère encore vivant.
- **CLEOPATRE** mere d'*Hérode*, & de *Philippe* Tétrarque de la Batanée, & de la Trachonite. Celui-ci épouſa Salomé la danſeuſe, fille d'Hérode le Tétrarque, & d'Hérodias.
- **ELPIDE** qui fut mere de *Salomé*, qui épouſa un fils de *Phéroras*.

II. Herode, nommé *Philippe* dans l'Evangile, fils du Grand Hérode, & de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon, avoit d'abord été mis ſur le teſtament d'Hérode, comme héritier du Royaume, aprés la mort d'Aléxandre & d'Ariſtobule, & aprés la découverte de la conjuration d'Antipater : (*e*) mais Hérode ayant découvert que Mariamne mere d'Hérode, avoit trempé dans cette conſpiration, il raya Hérode de ſon teſtament, & lui ſubſtitua Archélaüs. Hérode Philippe avoit épouſé Hérodiade, niéce du Grand Hérode, dont il eut Salomé, cette danſeuſe de l'Evangile. Hérode Antipas le Tétrarque ſon frere, étant un jour paſſé chez lui allant à Rome, conçut pour Hérodiade une paſſion criminelle, & lui parla de l'épouſer. (*d*) Hérodiade y conſentit, à condition qu'Antipas répudieroit la fille du Roi Arétas, qu'il avoit épouſée long-tems auparavant. Antipas au retour de Rome, exécuta ſa promeſſe, & prit Hérodiade femme de ſon frere Philippe, ou Hérode Philippe. C'eſt contre ce mariage inceſtueux que S. Jean-Baptiſte s'éleva avec tant de force ; (*e*) & c'eſt cette Hérodiade qui fit couper la tête à ce grand homme. (*f*)

III. Herode Antipas, fils du Grand-Hérode, & de Malthacé, fut nommé dans le dernier teſtament de ſon pere, Tétrarque de la Galilée & de la Pérée. Il épouſa en premiéres nôces la fille d'Arétas Roi d'Arabie ; mais enſuite il la répudia, & prit Hérodiade femme de ſon frere Philippe, encore vivant, ainſi que nous l'avons dit dans l'article précédent. Le divorce qu'il fit avec la fille du Roi des Arabes, lui attira une guerre de la part de ce Prince, où il fut battu ; (*g*) & les Juifs mêmes reconnurent que c'étoit une juſte punition de la mort de Jean-Baptiſte. (*h*) Comme ce ſaint précurſeur ne ceſſoit de crier contre ſon mariage inceſtueux avec Hérodiade, il le fit arrêter, & l'envoya chargé de chaînes au château de Maqueronte. (*i*) Hérodiade encore plus animée, ne cherchoit qu'à le faire périr. Elle craignoit qu'Hérode, qui n'étoit pas inſenſible aux reproches du Saint, & qui l'écoutoit quelquefois volontiers, ne ſe laiſſât enfin ébranler, & ne la répudiât.

Un jour qu'Hérode Antipas donnoit un grand repas aux premiers de ſa Cour, à la fête de ſa naiſſance, Salomé qu'Hérodias avoit euë de Philippe ſon premier mari, vint dans la ſale du feſtin, & y danſa ſi bien au gré du Roi, qu'il lui promit avec ſerment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Salomé conſulta ſa mere ; & celle-ci lui dit de ne demander autre choſe que la tête de Jean-Baptiſte. Le Roi fut attriſté de cette demande ; mais enfin il commanda qu'on allât couper la tête à Jean-Baptiſte. (*k*)

Quelque tems apres, (*l*) Hérodiade fâchée de voir que ſon frere Agrippa eût le titre de Roi, pendant qu'Hérode Antipas ſon mari, n'avoit que celui de Tétrarque, preſſa tant Antipas, qu'elle le détermina à aller à Rome, pour demander la même dignité à l'Empereur Caïus. Mais Caïus prévenu par des Lettres qu'Agrippa lui avoit écrites contre Antipas, le priva de ſa Tétrarchie, & le rélégua à Lion, & de là en Eſpagne, (*m*) où il mourut. Voyez ci-devant *Antipas*.

IV. Herode Agrippa, fils d'Ariſtobule, frere d'Hérodias, & petit-fils du Grand Hérode. Voyez *Agrippa*.

V. Herode, Roi de Chalcide, frere d'Agrippa & d'Hérodiade, fils d'Ariſtobule, & petit fils du Grand Hérode. Il épouſa en premiéres nôces Mariamne fille d'Olympiade, & enſuite Bérénice ſa niéce, fille du Grand Agrippa. L'Empereur Claude lui donna le Royaume de Chalcide (*n*) l'an 41. de J. C. Il obtint du même Empe-

(*c*) *Antiq. l.* 17. *c.* 4. 6. (*d*) *Antiq. l.* 17. *c.* 6. *p.* 626. An de J. C. 30. (*e*) *Matt.* XIV. *Marc.* VI. 17. (*f*) An de J. C. 31. (*g*) An de J.C. 36. (*h*) *Antiq. l.* 17. *c.* 7. *p.* 626. 627.

(*i*) *Antiq. l.* 18. *c.* 2. (*k*) *Vide Matt.* XIV. 3. & *ſeq. Marc.* VI. 17. & *ſeq.* (*l*) An de J.C. 39. (*m*) *Lib.* 2. *de Bello*, *c.* 16. (*n*) *Antiq. l.* 19. *c.* 4. *Dio l.* 60.

Empereur, vers l'an 43. l'autorité & l'inſpection ſur le Temple, & ſur l'argent conſacré à Dieu, avec le pouvoir de mettre, & de dépoſer les ſouverains Pontifes. (o) Il uſa de ce pouvoir, en dépoſant Simon Canthére, & en mettant en ſa place Joſeph fils de Cani. Hérode mourut l'an 48. de J. C. Il n'eſt point parlé de ce Prince dans les Livres ſacrez. Il avoit eu de ſa premiére femme un fils nommé Ariſtobule; & de ſa ſeconde, deux fils, Bérénicien & Hircan.

HERODIADE, ou *Hérodias*, fille d'Ariſtobule & de Bérénice, ſœur du Roi Agrippa, & petite fille du Grand Hérode, épouſa en premiéres nôces Hérode Philippe ſon oncle, dont elle eut Salomé. (p) Hérodiade ayant écouté les propoſitions que lui fit Hérode Antipas ſon oncle, Tétrarque de Galilée, de l'épouſer à ſon retour de Rome, elle paſſa de la maiſon de Philippe dans celle d'Antipas, avec ſa fille Salomé. Et comme ſaint Jean-Baptiſte ne ceſſoit de reprendre le mariage inceſtueux d'Antipas & d'Hérodiade, (q) Antipas le fit mettre en priſon; & quelque tems aprés, Hérodiade ſuggéra à ſa fille Salomé de demander au Roi la tête de Jean-Baptiſte. Ainſi ce ſaint homme fut décapité; & ſaint Jérôme (r) raconte que cette femme tenant la tête du Précurſeur entre ſes mains, lui perça la langue avec ſon aiguille de tête, ainſi que la femme d'Antoine avoit fait à Cicéron.

Hérodiade ſouffrant impatiemment de voir ſon mari ſimple Tétrarque, pendant que ſon frere Agrippa, qu'elle avoit vû dans l'humiliation & dans la miſere, étoit honoré du titre de Roi, (ſ) inſpira à Antipas ſon mari, d'aller à Rome, pour demander à l'Empereur Caïus qu'il lui accordât la même grace qu'il avoit faite à Agrippa. Mais Agrippa par une autre jalouſie encore plus baſſe, fit en même-tems partir un de ſes affranchis avec des Lettres à Caïus, qui portoient qu'Hérode avoit dans ſes arcenaux de quoi armer ſoixante & dix mille hommes. Antipas n'ayant pû nier ce fait, fut ſur le champ relégué à Lion. (t) L'Empereur ayant ſçû qu'Hérodiade, qui avoit accompagné ſon mari dans ce voyage, étoit ſœur d'Agrippa, vouloit lui faire grace: (u) mais elle aima mieux ſuivre ſon mari dans le malheur où elle l'avoit jetté, que de devoir quelque choſe à la fortune de ſon frere. On peut voir l'article d'*Hérode Antipas*, celui d'*Agrippa*, & celui d'*Hérode Philippe*.

HERODIENS, une des quatre ſectes qui étoient parmi les Juifs du tems de nôtre Sauveur. Cette ſecte n'eſt pas ancienne, & elle ne peut pas avoir précédé le regne des Hérodes dans la Judée. Ni Joſeph, ni Philon n'en parlent pas ſous le nom d'Hérodiens. Mais l'Evangile les déſigne ſous ce nom en plus d'un endroit. (x) On eſt fort partagé ſur l'Auteur & ſur les dogmes de cette ſecte. Les uns ont crû que les Hérodiens tenoient Hérode pour le Meſſie; (y) d'autres les ont confondus avec les Saducéens; (z) d'autres ont crû que c'étoit des gens de la ſuite d'Hérode Antipas, qui ſe trouva à Jéruſalem à la Fête de Pâque de l'an 33. de l'Ere commune, 37. depuis la naiſſance de J. C.

Nous ſommes perſuadez que les Hérodiens ſont les Diſciples de Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, qui parut *au tems que ſe fit le dénombrement de tout le peuple* par ordre d'Auguſte, (a) l'an de J. C. 10. de l'Ere vulgaire 14. dix ans aprés le premier dénombrement qui s'étoit fait à la naiſ-

(o) *Antiq. l.* 20. *c.* 1. (p) *Antiq. l.* 18. *c.* 7. (q) *Matt.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17. (r) *Hieronym. in Rufin. l.* 3. *c.* 11. *p.* 247. (ſ) *Antiq. l.* 18. *c.* 9.

(t) An de J. C. 39. (u) *Antiq. l.* 18. *c.* 9. (x) *Matt.* XXII. 16. *Marc.* III. 6. & VIII. 15. & XII. 14. (y) *Epiphan. hæreſ. Herodian. Hieronym. contra Luciferian. Tertull. de præſcript.* (z) *Harduin. de nummis Herodian. Hammond. le Clerc. Lieſoot.* (a) *Act.* V. 37. *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. *p.* 616. *a*

ſance de JESUS-CHRIST. Alors Judas de Gaulon s'éleva, & prétendit que les vrais Iſraëlites étant le peuple de Dieu, ne devoient être aſſujettis à aucun homme. Il eut grand nombre de Diſciples, que les uns nommérent *Galiléens*, parce que Gaulon eſt dans la haute Galilée; & les autres *Hérodiens*, parce que cette ville etoit du Royaume d'Hérode Antipas. Joſeph ne leur donne aucun nom particulier; il dit ſimplement qu'ils étoient ſectateurs de Judas le Gaulonite, grands amateurs de la liberté; & au reſte dans les mêmes ſentimens que les Phariſiens. (a) Tout ce que l'Evangile nous dit des Hérodiens, revient parfaitement à l'idée que Joſeph nous donne des Diſciples de Judas le Gaulonite. Saint Jérôme (b) ne doute pas que ce ne ſoit contre ces Hérétiques que ſaint Paul s'éléve dans ſes Epîtres; lorſqu'il recommande la ſoumiſſion aux puiſſances ſéculiéres établies de Dieu. Voyez nôtre Diſſertation ſur les ſectes des Juifs, à la tête du Commentaire ſur ſaint Marc.

[HERODIENS. On eſt fort partagé ſur la ſecte des Hérodiens: on peut compter juſqu'à huit ou neuf opinions particulieres ſur leur origine. Les uns ont cru que les *Hérodiens* tenoient Hérode pour le Meſſie (c); mais comme on connoît pluſieurs Hérodes qui ont regné ſur les Juifs, on eſt encore partagé, ſçavoir lequel d'entr'eux on prenoit pour le meſſie. La plûpart ſont pour le grand Hérodes fils d'Antipater, qui mourut quelques mois après la naiſſance de JESUS-CHRIST. Il parut dans un tems où tout le monde étoit dans l'attente du Meſſie. C'étoit un prince puiſſant, vaillant & belliqueux; on dit qu'il fit brûler les archives où l'on conſervoit les mémoires généalogiques de la Maiſon de David, afin que perſonne ne pût prouver qu'il n'étoit pas de cette famille, d'où l'on ſçavoit que le Meſſie devoit naître. Enfin on cite Perſe (d), qui parle d'une fête du Roy Hérodes, que l'on célébroit à Rome même parmi les Juifs, avec de grandes illuminations.

D'autres (e) ont cru que le Chef des Hérodiens étoit Hérodes II. ſurnommé Antipas, Tétrarque de Galilée. Ce fut un Prince fort ambitieux & fort politique, puiſque le Sauveur lui donne le nom de *Renard* (f). Il pouvoit bien avoir l'ambition de paſſer pour le Meſſie.

Philaſtrius (g) & quelques autres ont cru que Hérodes Agrippa qui fut établi Roy de Judée par Caligula, avoit donné ſon nom aux Hérodiens. Mais comment ſoutenir ce ſentiment, puiſque les Hérodiens étoient déja connus quelques années avant que ce Prince montât ſur le Trône?

Le Pere Hardouïin (h) a imaginé que les Hérodiens étoient des Platoniciens que le Roy Hérodes avoit mis en crédit dans la Judée, à l'imitation des Platoniciens d'Athénes, dont il ſuivoit la Secte. Ces Platoniciens, ſelon lui, étoient dans les mêmes principes que les Saducéens; d'où vient que dans l'Evangile on met les Hérodiens pour les Saducéens; & JESUS-CHRIST ayant dit à ſes Diſciples dans ſaint Marc, de ſe garder *du levain des Phariſiens & d'Hérodes* (i), leur dit dans ſaint Matthieu, de ſe garder *du levain des Phariſiens & des Saducéens.* (l) Mais dans d'autres endroits les Evangéliſtes diſtinguent clairement les Saducéens des Hérodiens; & il eſt très-vrai-ſemblable que S. Marc a ſuppléé à ce qui manquoit dans ſaint Matthieu.

L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, croit que les Hérodiens étoient des Payens ſujets d'Hérodes Antipas; mais eſt-il croyable que les Phariſiens ſe ſoient con-

(a) *Antiq. l.* 18. *c.* 1. *& de Bello, l.* 2. *c.* 12. (b) *Hieronym. in Ep. ad Tit. c.* 3. (c) *Tertull. de præſcript. Appendic. initio. Epiphan. hæreſ. Herodian. Hieronym. contra Luciferian.*

(d) *Perſ. Sat.* 6. *v.* 180. (e) *Theophylact. Euthym. in Matt.* Voyez Baſnage hiſt. des Juifs l. 3. c. 8. art. 8. 16. 17. (f) *Luc.* XIII. 32. (g) *Philaſtr. de hæreſ. Prateolus Elench. hæreſ. c.* 14. (h) *Hardouin. de Nummis. Herodiad.* (i) *Marc.* VIII. 51. (l) *Matt.* XVI. 6.

concertez avec des Payens pour tenter JESUS-CHRIST?

Pluſieurs Peres (*m*) & pluſieurs Commentateurs ont avancé que les Hérodiens étoient des gens de la ſuite d'Hérodes, qui pour contenter leur curioſité, ou pour faire leur cour à leur Maître, vinrent avec les Phariſiens tenter JESUS-CHRIST ſur le payement du tribut; mais il paroit par le récit des Evangeliſtes, que les Hérodiens étoient une ſecte ſubſiſtante dans la Judée, indépendamment du Roy Hérodes, & de ſa puiſſance à Jéruſalem.

Quelques-uns (*n*) ont voulu que les Hérodiens fuſſent des Politiques qui favoriſoient la domination d'Hérodes & des Romains, contre les Juifs zelez pour la liberté de leur Nation. Les premiers ſoutenoient qu'il falloit payer le tribut aux Rois établis par les Romains, & on leur donna le nom d'*Hérodiens*, comme qui diroit *Royaux*, ou *Royaliſtes*, par oppoſition aux autres Juifs, qui n'étoient pas du même ſentiment, & qu'on pouvoit appeller *Républicains*, ou *libres*.

Saint Juſtin le Martyr (*o*) dit que les Hérodiens étoient des partiſans d'Hérodes, qui le reconnoiſſoient pour Grand Prêtre de leur Nation; ce que les autres Juifs ne vouloient pas faire. Strabon (*p*) dit que ce Prince prit la ſouveraine Sacrificature, que ſes prédéceſſeurs n'avoient point poſſédée. Mais Joſeph ne dit rien de pareil; ſeulement il reconnoît qu'Hérodes après la mort de ſon beaufrere Ariſtobule, diſpoſa de la ſouveraine Sacrificature à ſa volonté; ce qui déplut ſans doute aux bons Iſraëlites. Mais on n'a aucune preuve que ceux qui approuvoient en cela la conduite d'Hérodes, ayent fait une Secte dans la Nation.

Scaliger (*q*) & quelques autres ont cru que c'étoit une eſpéce de Confrerie érigée en l'honneur d'Hérodes; comme il y en eut à Rome en l'honneur d'Auguſte, d'Adrien, d'Antonin, nommez pour cette raiſon *Sodales Auguſtales*, Auguſtaux, Adrianaux, &c. mais cette Confrerie ou Société des Auguſtaux ne fut établie à Rome qu'après la mort d'Auguſte, & auſſi par conſéquent après celle d'Hérodes, qui mourut avant Auguſte.

M. Prideaux (*r*) prouve fort bien que les Hérodiens étoient une Secte formée chez les Juifs; qu'ils avoient *un levain*, ou des dogmes particuliers diſtinguez de ceux des Phariſiens & des Saducéens, deſquels JESUS-CHRIST veut qu'on ſe garde. On ne peut douter qu'ils n'ayent pris leurs ſentimens du grand Hérodes, puiſqu'ils en portoient le nom: ils étoient apparemment ſes partiſans, ou ſes domeſtiques, comme les appelle la Verſion Syriaque. Il n'eſt queſtion que de ſçavoir quels étoient les dogmes des Hérodiens. Cet Auteur croit qu'ils ſe réduiſoient à ces deux chefs: 1°. En ce qu'ils croyoient que la domination des Romains ſur les Juifs étoit juſte & legitime, & qu'il falloit s'y ſoumettre. La ſeconde, qu'on pouvoit en conſcience dans les circonſtances préſentes, ſuivre pluſieurs uſages & pluſieurs modes des Payens. Il eſt certain qu'Hérodes étoit dans ces principes (*s*), puiſqu'il s'excuſe ſur la néceſſité des tems d'avoir fait pluſieurs choſes contre les maximes de la Religion des Juifs.

Après avoir expoſé ces différens ſentimens ſur le ſujet des Hérodiens, il nous reſte à prendre notre parti ſur cette queſtion. Nous voyons par l'Evangile: 1°. Que c'étoit une Secte formée & ſubſiſtante parmi les Juifs du tems de JESUS-CHRIST. 2°. Qu'elle différoit des Phariſiens, des Saducéens & des Eſſéniens. Nous avons fait voir que la preuve qu'on apporte pour montrer qu'ils étoient les mêmes que les Sadu-

(*m*) *Chryſoſt. Hieronym. Drutmar. Janſ. Vatab. Eraſm. Nat. Alex. &c.* (*n*) *Origen. in Matt. c. 17. Cyrill. Alex. l. 2. in Iſai. II. Theophylact. in Matt. Grot. Maldonat. &c.* (*o*) *Juſtin. Martyr. Dialog. cum Tryphone.* (*p*) *Strabo l. 16. p. 765.* (*q*) *Scaliger. Animadv. in Euſeb. Chronic. No. 1882. Caſaub. Proleg. in exercit. in Baron.*

(*r*) Prideaux hiſt. des Juifs. t. 5. partie 2. l. 5. p. 120. 121. (*s*) *Antiq. l. XV. c. 12. p. 538.*

Saducéens, n'étoit pas ſolide. 30 Ils paroiſſent toujours avec les Phariſiens 40. Ils s'intereſſoient à ſçavoir s'il falloit payer le tribut aux Romains, ou non. 50. Ils étoient dans des principes dangereux, puiſque le Sauveur veut qu'on ſe défie de *leur levain*. Or je ne vois que les Diſciples de Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, à qui tous ces caractéres conviennent. Ils compoſoient une ſecte bien marquée dans Joſeph (*t*); ils étoient d'accord en toutes choſes avec les Phariſiens: la ſeule choſe qui les diſtinguoit étoit leur amour exceſſif pour la liberté, perſuadez qu'il n'y avoit que Dieu ſeul à qui les hommes doivent l'obéïſſance. Cette ſecte étoit dans toute ſa vigueur au tems de JESUS-CHRIST, elle ſe diſſipa après la ruine de Jéruſalem, lorſque la Nation fut diſperſée & réduite en ſervitude.]

HERODION, couſin de ſaint Paul. (*u*) Les nouveaux Grecs (*x*) racontent bien des choſes de ſaint Hérodion. Ils le mettent au rang des ſoixante & douze Diſciples, & des Apôtres; & diſent qu'il ne laiſſoit pas par un eſprit d'humilité, de ſe rendre ſerviteur de tous les Apôtres. Il fut ordonné Prêtre, puis Evêque de Patres, apparemment en Achaïe. C'eſt peut-être le même que ſaint Rhodion, dont ils diſent qu'il eut la tête tranchée à Rome, le même jour que ſaint Pierre & ſaint Paul.

HERODION, château bâti par Hérode, au lieu où il avoit battu ſes ennemis dans ſa fuite. (*y*) Ce château étoit à ſoixante ſtades de Jéruſalem, & ce Prince voulut y être enterré. (*z*) Il n'étoit pas loin de Thécué. (*a*) M. Réland croit qu'Hérode en avoit encore bâti un autre de même nom, vers les montagnes d'Arabie; (*b*) & comme il conjecture, au-delà du Jourdain. Car il faut avoüer qu'un château bâti à ſoixante ſtades, ou à trois lieuës de Jéruſalem, ne peut naturellement s'entendre d'une forteresſe conſtruite vers les montagnes d'Arabie.

HERODIUS, ou *hérodion*, (*c*) ſignifie proprement le *héron*. Mais il paroît que les Septante, & ſaint Jérôme l'ont pris pour *la cicogne*, puiſqu'ils traduiſent l'Hébreu *chaſid*, par *hérodion*. Chaſid ſignifie miſéricordieux, compatiſſant. La cicogne paſſe pour un oiſeau benin, doux, & qui nourrit ſes parens durant leur vieilleſſe; (*d*) en quoi les Anciens ont dit que ſouvent elles étoient plus juſtes que les hommes. Moyſe déclare la cicogne immonde, peut-être à cauſe qu'elle ſe nourrit de ſerpens.

[HERON, *Herodius*, ou *Herodio*, ou *Ardea*, eſt un animal, dont Moyſe a défendu l'uſage aux Hébreux (*e*). Job en parle auſſi: (*f*) *penna Strutionis ſimilis eſt pennæ Herodis*. Et le Pſalmiſte (*g*); *Herodii domus dux eſt eorum*. Mais le terme de l'original qui eſt *Chaſidah*, ſignifie ſelon la plûpart des Interprétes *une Cicogne*; il dérive de l'Hébreu *Chaſid*, qui ſignifie la miſericorde, dont la cicogne eſt le ſymbole. Quelques anciens Pſeautiers Latins, au lieu de *Herodii domus*, liſent *fulicæ domus*, la maiſon *de la foulque* ou *de la poule d'eau*. Mais les Septante & pluſieurs Interprétes tiennent pour le héron.

Cet oiſeau eſt aquatique & ſauvage. Il eſt diſtingué par ſon grand bec, & ſon long col. Il vole aſſez haut, habite le long des lacs, des marais & des rivieres, & ſe nourrit de poiſſons. Les butors & les courlis ſont des eſpéces de héron. On connoît pluſieurs ſortes de hérons: le héron blanc, le grand héron gris ou cendré, le petit héron cen-

(*t*) *Joſeph. Antiq. l.* XVIII. *c.* 1. & 2. (*u*) *Rom.* XVI. 11. (*x*) *Menæa* 8. *April. Bolland.* VIII. *April.* (*y*) *Antiq. l.* 14. *c.* 25. & XVI. 1. (*z*) *De Bello, l.* 1. *c.* 21. (*a*) *De Bello, l.* 5. *c.* 7. (*b*) *De Bello, l.* 1. *c.* 16.

(*c*) *Deut. XIV.* 16. *Levit. XI.* 19. *Pſalm. CIII.* 17. חסיד (*d*) *Plato in Alcibiad. Ariſt. l.* 9. *hiſt. anim. c.* 13. *Plin. l.* X *c.* 23. *Solin. alii. Vide Boch. de anim. ſacr. parte* 2. *l.* 2. *c.* 29. *&c.* (*e*) *Levit. XI.* 19. *Deut. XIV.* 16. (*f*) *Job. XXXIX.* 13. (*g*) *Pſalm. CIII.* 17. חסידה *Herodius.* 70. *Septies.*

cendré, le héron châtain, le héron crété, le héron étoilé, le héron noir, &c. Tous ces oiſeaux différent entr'eux en quelque choſe ſoit en groſſeur, ou en couleur. Mais ils conviennent tous en ce qu'ils ſont aquatiques, montez ſur de grandes jambes, ayant un long bec & un long col; & la plûpart ont encore une aigrette ou crête ſur la tête Le héron fait ſon nid dans des bois de haute futaye. Sa fiente fait perdre la verdure aux arbres ſur leſquels elle tombe, & les fait mourir. Il ſe tient long-tems comme immobile le long des eaux, attendant le poiſſon pour le ſurprendre lorſqu'il s'en défie le moins.]

HEROON, ville à l'extrémité ſeptentrionale, ou à la pointe de la Mer Rouge. C'eſt apparemment la même ville que nous appellons aujourd'hui Suez. Les Anciens l'appellent auſſi *Heroopolis*, & donnent au Golphe de Suez le nom de *Sinus Heroopoliticus*.

HESBON, *Chesbon*, ou *Eſebon*, ville au-delà du Jourdain. Voyez *Eſebon*.

HESER, ville de Juda, que Salomon bâtit ou fortifia. 3. *Reg.* IX. 15. C'eſt apparemment la même que la ville d'*Aſor* ou *Haſor*.

HESLI, fils de Naggé, un des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair. *Luc.* III. 25.

HESMONA. Voyez *Eſmona* ou *Aſemona*, ville au midy de Juda.

HESRAI, du Carmel, un des braves de l'armée de David. (*g*)

I. HESRON, troiſiéme fils de Ruben, (*h*) Chef de la famille des Heſronites. (*i*)

II. HESRON, fils de Pharez, & petit-fils de Juda. 1. *Par.* II. 5. *Geneſ.* XLVI. 12.

HETH, pere des *Héthéens*, étoit le premier fils de Chanaan, & demeuroit au midy de la Terre promiſe, à Hébron & aux environs. Ephron habitant d'Hébron, étoit de la race de Heth, (*k*) & toute cette ville du tems d'Abraham, étoit peuplée par des enfans de Heth. Il y en a qui veulent qu'il y ait eu une ville de *Heth*; mais on n'en voit aucune trace dans l'Ecriture.

HETHALON, ville marquée dans Ezéchiel, comme bornant la Terre promiſe du côté du Septentrion. (*l*) C'eſt *Hetalon* ou *Chetala*, ſur la Méditerranée, ſur les côtes de Syrie, entre *Poſidium* & *Laodicée*.

HETHE'ENS. Les deſcendans de Heth. Voyez ci-deſſus.

HETTHIM. Terre de Hetthim, dont il eſt parlé au Chap. I. des Juges, ℣. 26. *Un homme ſorti de Béthel*, autrement *Luza*, *alla dans la terre de Hetthim, & y bâtit la ville de Luza*. Nous croyons que cet homme ſe retira dans le pays des Héthéens, au midy de la Tribu de Juda, & qu'il y bâtit la ville de *Luſa*, *Eliza ou Luſſa*, dont nous parlent les Géographes. (*m*) Joſeph dit que les Juifs prirent ſur les Arabes la ville de *Luſſa*. (*n*) Ce fut en mémoire de ſa premiére patrie, que cet homme donna à ſa nouvelle ville le nom de *Luza*.

HEVE, ou *Eve*. C'eſt le nom de la premiére femme. *Hevah* en Hébreu, dérive de la même racine (*o*) que *haïm*, la vie; parce qu'elle devoit être la mere de tous les vivans. Le Seigneur ayant créé l'homme, dit: (*p*) Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul; faiſons-lui une aide ſemblable à lui. Il lui envoya donc un profond ſommeil; & pendant qu'il étoit endormi, Dieu tira une de ſes côtes, en forma une femme, & l'amena à Adam. Alors Adam dit: Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera *Iſcha*, comme qui diroit *humaine*; parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme; & ils ſeront deux en une même chair. On croit qu'elle fut créée le même jour qu'Adam,

(*g*) 2. *Reg.* XXIII. 35. (*h*) *Geneſ.* XLVI. 9. (*i*) *Num.* XXVI. 6. (*k*) *Geneſ.* XXIII. 3. *& ſeq.*

(*l*) *Ezech.* XLVII. 15. XLVIII. 1. (*m*) *Ptolem.* l. 5. c. 16 & 17. (*n*) *Antiq.* l. 14. c. 2. (*o*) חוה *Eva.* חיים *Vita. Vide Geneſ.* III. 20. (*p*) *Geneſ.* II. 18. 19. 20.

qu'Adam, c'eſt-à-dire le ſixiéme jour de la création, & aprés qu'Adam eut fait la revûë des Animaux que Dieu avoit créez, & ſur leſquels le Seigneur lui avoit donné l'empire & l'inſpection.

Adam & Eve furent placez dans le Paradis terreſtre auſſi-tôt aprés leur création, & Dieu leur défendit de toucher à un certain fruit, avec menace de les faire mourir, s'ils y touchoient. Ils y demeurérent quelques jours dans la ſimplicité & l'innocence; étant nuds, ſans rougir de leur nudité. Mais le Démon jaloux de leur bonheur, prit la forme d'un ſerpent, ou plûtôt, ſe cacha dans un ſerpent réel; & s'étant préſenté devant Eve, il lui dit: (q) Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger indifféremment de tous les fruits de ce jardin? Eve lui répondit, que Dieu leur avoit défendu de toucher à un ſeul arbre, de peur qu'ils ne mouruſſent; que pour tout le reſte, ils en mangeoient librement. Mais le ſerpent répliqua: Aſſûrément vous ne mourrez point; car Dieu ſçait qu'auſſi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux ſeront ouverts, & vous ſerez comme des Dieux, par la connoiſſance que vous aurez du bien & du mal. Ainſi il vouloit faire paſſer Dieu pour un menteur, ou un jaloux, qui envioit à ſa créature une perfection & un bonheur; ou qui la menaçoit d'un mal dont elle n'avoit rien à craindre.

La femme voyant donc que ce fruit étoit bon à manger, & beau à la vûë, en prit, en mangea, & en donna à ſon mari, qui en mangea auſſi. Alors leurs yeux furent ouverts, & ils reconnurent qu'ils étoient nuds. Ils couvrirent leur nudité avec des feüilles de figuier, & allérent ſe cacher au fond du bois. Dieu les y alla trouver, leur reprocha leur déſobéiſſance, & il dit à Eve: Je multiplierai vos douleurs & vos groſſeſſes; vous mettrez au monde vos enfans dans la douleur, & vous ſerez ſous la puiſſance de l'homme. Aprés cela Dieu donna à Adam & Eve des habits de peaux, & les chaſſa hors du Paradis. Or Adam connut ſa femme Eve, & elle conçut & enfanta Caïn, (r) en diſant: J'ai poſſedé un homme par le ſecours de Dieu. Elle eut enſuite Abel & quelques filles; & enfin Seth. L'Ecriture ne nomme que ces trois fils d'Adam & d'Eve: mais elle témoigne aſſez qu'ils en eurent beaucoup d'autres, lorſqu'elle dit qu'*ils eurent des fils & des filles.* (ſ) On ne ſçait pas l'année de la mort d'Eve. On préſume qu'elle mourut vers le même tems qu'Adam, environ la neuf cens trentiéme année du Monde.

Les Orientaux ont rendu quelques honneurs à Adam & à Eve, comme à des bienheureux. Les Grecs en font la Fête ou la mémoire le 19. de Novembre. Les Maronites en font auſſi commémoration dans leur Liturgie. (t) Pierre Natal a mis Adam & Eve à la tête des Saints du premier âge du Monde, dans la ſemaine que nous appellons la Septuagéſime, aprés le 22. de Janvier. On peut voir l'article d'*Adam*. Saint Epiphane (u) dit que les Gnoſtiques avoient compoſé un Ecrit ſous le nom d'Evangile d'Eve, dans lequel on liſoit mille choſes honteuſes. D'autres hérétiques diſoient (x) qu'Eve avoit eu Caïn & Abel, non de ſon mari, mais d'un commerce monſtrueux avec le Démon. Les Manichéens (y) ſoutenoient qu'Adam & Eve n'avoient pas été créez de Dieu, mais qu'ils tiroient leur origine de *Sacla* & *Nebroda*, Princes de l'impureté. Les Brachmanes des Indes croyent que le péché du premier homme conſiſte dans la connoiſſance charnelle qu'il eut d'Eve, que le Démon lui préſenta. Voyez Fabricius, *Apocryph. V. Teſt. p.* 101. 102. On parle auſſi d'un

(q) *Geneſ.* III. 1. 2. *&c.*

(r) *Geneſ.* IV. 1. 2. 3. *&c.* (ſ) *Geneſ.* V. 4. (t) *Vide Bona de Reb. Liturgic. l.* 2. *c.* 12. (u) *Epiphan. hareſ.* 26. *n.* 2. 3. (x) *Epiphan. hareſ.* 40. *c.* 5. (y) *Anathemati mi contra Manich. apud Coteler. ad lib.* 4. *Recognit. Clem. c.* 4. *p.* 538. *Vide & Aug. hareſ.* 46.

Livre intitulé : Les prophéties d'Eve, qu'on prétend avoir été composé par l'Ange Raziel, Précepteur d'Adam.

[HEVE, ou EVE. Les Mahometans prétendent qu'Eve donna à ſon premier fils le nom de *Abd-al-hareth*, c'eſt-a-dire, ſerviteur ou fils d'un Jardinier, ou d'un Laboureur, parce qu'Adam fut le premier qui cultiva la terre, ſuivant ce qui eſt dit dans la Généſe (*y*), qu'il fut mis dans le Paradis *pour le cultiver*. Ils révérent encore aujourd'hui la *grotte d'Eve* dans la montagne de Gerahem à trois mille pas de la Meque. La montagne d'*Arafat* à dix milles de la Meque, a tiré ſon nom de la rencontre d'Adam & d'Eve qui ſe reconnurent & ſe rencontrérent, diſent-ils, en cet endroit, après une longue abſence. Ils croyent que le tombeau de la premiere femme eſt à *Gidda*, ſur la mer rouge, à deux journées de la Meque, dont elle eſt, pour ainſi dire, le port. Ils tiennent de plus que les eaux du déluge commencerent à ſourdre, ou à ſortir du four d'Eve, qui s'étoit conſervé juſqu'alors, & avoit paſſé de main en main juſqu'à Noë.]

HEVE'ENS, peuple deſcendu d'*Hevæus* fils de Chanaan. Ce peuple demeura d'abord dans le pays qui fut depuis poſſédé par les Caphtorims ou Philiſtins. (*z*) L'Ecriture dit expreſſément que *les Caphtorims chaſſérent les Hévéens, qui demeuroient depuis Haſerim juſqu'à Gaza*. Il y avoit auſſi des Hévéens à Sichem & à Gabaon, & par conſéquent au centre de la Terre promiſe, puiſque ceux de Sichem, & les Gabaonites étoient Hévéens. (*a*) Enfin il y en avoit au-delà du Jourdain, au pied du mont Hermon. (*b*) Bochart croit que Cadmus, qui conduiſit une Colonie de Phéniciens dans la Gréce, étoit Hévéen. Son nom de *Cadmus*, vient de l'Hébreu *Kedem*, *l'Orient*, parce qu'il étoit de la partie orientale du pays de Chanaan. Le nom de ſa femme *Hermione* vient du mont Hermon, au pied duquel les Hévéens avoient leur demeure. La métamorphoſe des compagnons de Cadmus en ſerpens, eſt fondée ſur la ſignification du nom d'*Hévéens*, qui en Phénicien ſignifie des ſerpens.

I. HEVILA, fils de *Chus*, (*c*) peupla, ſelon Bochart, cette partie de l'Arabie Heureuſe, où l'Euphrate & le Tigre ſe reüniſſent pour ſe décharger enſemble dans le Golphe Perſique. C'eſt apparemment ce pays d'*Hevila*, dont il eſt parlé *Geneſ.* xxv. 18. & 1. *Reg.* xv. 7. qui s'étendoit juſqu'a *Sur*, du côté de l'Egypte. C'étoit dans ce terrein qu'étoit le partage des fils d'Iſmaël : *Ab Hevila, uſque Sur, introeuntibus Aſſyrios.*

II. HEVILA, fils de de Jectan, (*d*) peupla apparemment la Colchide, & le pays dans lequel tournoye le fleuve du Phiſon ou du Phaſis. (*e*) On connoit dans l'Arménie & dans le pays des Colchiens, les villes de *Cholva* & *Cholvata*, & la région *Cholobétene*, marquée dans Haiton.

HEURES. Les anciens Hébreux ne partageoient pas le jour par heures. Le jour ſe partageoit en quatre parties ; le matin, le haut du jour ou midy, la premiére vêpre, & la derniére vêpre ; & la nuit ſe partageoit en trois parties ; le ſoir, (*f*) minuit, (*g*) & la garde du matin. (*h*) Si l'on trouve quelquefois le nom d'*heures* dans les Septante, c'eſt pour marquer les ſaiſons, de même que dans Homére, & dans Héſiode.

Ils n'eurent des *horloges* qu'aſſez tard. Voyez ci-aprés *Horloge*.

Dans les Livres du nouveau Teſtament, on voit diſtinctement le jour partagé en douze heures égales, (*i*) à la maniére des Grecs

&c

(*y*) *Geneſ.* II. 15. (*z*) *Deut.* II 23. *Joſue* XIII. 4. (*a*) *Joſue* XI. 19. *Geneſ.* XXXIV. 2. (*b*) *Joſue* XI. 3.

(*c*) *Geneſ.* X. 7. (*d*) *Geneſ.* X. 29. (*e*) *Geneſ.* II. 11. (*f*) *Lamens.* II. 19. (*g*) *Judic.* VII. 19. (*h*) *Vide Exod.* XXIV. 24. (*i*) *Joan.* XI. 9. & *Matth.* XX. 3. 4. 5.

& des Romains. Ces heures étoient toûjours égales entre elles, mais inégales par rapport aux différentes ſaiſons. Les douze heures des grands jours d'été étoient beaucoup plus longues que celles des plus courts jours d'hyver. La premiére heure étoit celle qui ſuivoit le lever du ſoleil, & répondoit à nos ſix heures du matin dans l'équinoxe; & aux autres tems, à proportion de la longueur ou de la bréveté des jours. La troiſiéme heure répondoit à neuf heures du matin dans l'équinoxe; la ſixiéme heure en tout tems répondoit à midy; & ainſi des autres. Dans le nouveau Teſtament, (*k*) nous remarquons auſſi la nuit partagée en quatre veilles; uſage que les Juifs avoient emprunté des Romains.

[HEURES. Le nom d'*heures* ſe trouve ſouvent dans l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament; par exemple, *pluam cras hâc ipſâ horâ grandinem* (*l*). Et: *Liberi qui eâdem horâ nati ſunt, &c.* (*m*) Et: *Hâc eâdem horâ, ego tradam omnes iſtos vulnerandos in conſpectu Iſraël, &c.* (*n*) Et dans Daniel (*o*): *Quácumque horâ audieritis ſonitum, &c.* Dans Tobie (*p*): *Quaſi dimidiam fere horam.* Et (*q*): *Proſtrati per horas tres.* Et Judith: (*r*) *Per multas horas unâ voce clamaverunt ad Deum, &c.* Mais dans les Livres de Moyſe, & dans les autres écrits en Hébreu, *hora* ſe met pour le tems précis, ou pour la ſaiſon (*f*). Dans Daniel on trouve le nom de *ſchaata*, que l'on traduit par *une heure*, & qui peut dériver du verbe *ſchaah*, qui ſignifie *ceſſer, ſe repoſer.*

Les Livres de Daniel, de Tobie & de Judith, ſont les premiers où l'on trouve le nom d'heure marqué d'une maniére expreſſe dans le ſens que nous lui donnons, ou plutôt dans le ſens que lui donnoient les Anciens qui ont employé ce terme en Grec, ou en Latin pour ſignifier une partie du jour, ou de la nuit. Daniel IV. 16 dit qu'il fut *environ une heure* à penſer ce que ce que ſignifioit la viſion du Roy Nabuchodonoſor. Tobie XI. 14. dit qu'il demeura environ *une demie heure* dans une trés-grande douleur, aprés quoi la taye tomba de deſſus ſes yeux. Le même Tobie XII. 22. raconte qu'aprés que l'Ange Raphaël lui eut déclaré & au jeune Tobie ſon fils, qui il étoit, ils ſe proſternerent, & demeurerent en cet état pendant *environ deux heures*: Judith VII. 18 raconte que le peuple de Béthulie aſſemblé dans la Synagogue fut *pluſieurs heures* à crier au Seigneur, pour le prier de les délivrer de la main d'Holofernes. Le texte Hébreu ne parle pas préciſément d'*heures*, mais ſeulement de *lignes*, ou de *degrez*, (*t*) en parlant de l'horloge d'Achaz, ou de la rétrogration du ſoleil dans cette horloge, ou dans ce cadran. Mais de quelque maniére que le texte s'exprime, il eſt toujours certain qu'il s'agit là d'heures & du partage du jour en pluſieurs parties. Or Achaz eſt beaucoup plus ancien que ni Daniel, ni Tobie, ni Judith.

Mais quelles étoient les heures dont parlent ces Livres? C'eſt ce qu'il eſt fort malaiſé de dire avec certitude. Les Auteurs ſacrez ne nous en inſtruiſent pas; il ne nous reſte aucun Auteur Caldéen, ni Syrien d'une aſſez grande antiquité pour nous en dire des nouvelles; & les Grecs qui ſont à notre égard les dépoſitaires de la plus profonde érudition, & de la plus haute antiquité aprés les Livres ſaints, ignorent l'origine des heures chez les Nations étrangeres, & ne la font remonter chez eux qu'au tems d'Anaximenés, ou d'Anaximander qui vivoient ſous le regne de Cyrus, vers la fin de la captivité de Babylone. Cet Auteur avoit voyagé en Caldée & pouvoit bien en avoir appris la

(*k*) *Matth.* XIV. 25. *Marc.* VI. 48. XIII. 35. (*l*) *Exod.* IX. 28. (*m*) *Deut.* XXVIII. 57. (*n*) *Joſue* XI. 6. (*o*) *Dan.* III. 15. (*p*) *Tob.* XI. 14. (*q*) *Tob.* XII. 22. (*r*) *Judith.* VII. 18. (*f*) *Hebr.* בעת *hoc eodem tempore*, ou למוער הזה *Statuto hoc tempore.* Et dans Daniel, בערנה *in tempore ſtatuto.* Ailleurs בשעת *hora. Dan.* III. 6. & IV. 16. שעתא חדת *hora una.*

(*t*) 4. *Reg.* XX. 9. 10. 11.

la maniére de partager le jour par heures. Hérodote qui vivoit ſous Xercés (*u*), dit expreſſément que les Grecs ont reçu des Babyloniens l'uſage de l'éguille ſolaire & des horloges. Et Xenophon (*x*) qui a ſuivi le jeune Cyrus dans ſon expédition, fait dire à Euthydéme que le ſoleil qui eſt lumineux, nous découvre *les heures du jour*, & que les étoiles nous découvrent les heures de la nuit. Ariſtophanes (*y*) qui vivoit du tems de Socrates, parle auſſi de l'éguille ſolaire & des heures. Il fait demander à un de ſes Acteurs: quelle heure l'éguille du cadran marque-t-elle? On peut voir ce que nous avons remarqué ſous le nom d'*Horloges*.

De tout ce qu'on vient de dire, il réſulte que l'uſage des horloges, ou des cadrans ſolaires, & la diſtribution du jour en pluſieurs heures, eſt plus ancien chez les Orientaux, que chez les Grecs; que l'Auteur de cette invention n'eſt pas connu, & que le premier monument que nous connoiſſions, qui en parle d'une maniére expreſſe, eſt le quatriéme Livre des Rois ch. xx. où eſt raconté le miracle de la rétrogradation du ſoleil au cadran d'Achaz; & qu'enfin on ignore la maniére dont les anciens Babyloniens, Caldéens & Hébreux partageoient leurs heures du jour & de la nuit; ſi elles étoient égales ou inégales.

HEXAPLE. On donne ce nom à un grand ouvrage compoſé par Origénes, dans lequel il avoit ramaſſé toutes les verſions Grecques de l'Ecriture, qui avoient juſqu'alors été faites: ſçavoir, celles des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, & une cinquiéme verſion trouvée à Jéricho en 217. & une ſixiéme trouvée à Nicopolis en 228. Ces ſix verſions étoient diſpoſées en ſix colonnes vis-à-vis l'une de l'autre, afin que d'un coup d'œil on pût remarquer en quoi elles étoient conformes, ou différentes entr'elles; & pour les confronter plus facilement avec l'Hébreu. Origenes mit à leur tête l'Hébreu en lettres Hebraïques, & le même texte en lettres Grecques dans deux colonnes, qui répondoient aux ſix verſions dont nous venons de parler. De maniére qu'il y avoit en tout huit colonnes: deux pour l'Hébreu, & ſix pour les ſix verſions Grecques. Il y avoit même une ſeptiéme verſion qui ne contenoit que les Pſeaumes: mais on n'y eut point égard dans la dénomination des Hexaples. Les deux colonnes de l'Hébreu firent qu'on donna quelquefois à ce travail le nom d'*Octaple*, à cauſe des huit colonnes.

Cet Ouvrage ne ſubſiſte plus en ſon entier, & c'eſt la plus grande perte qu'on ait faite dans l'Egliſe, que celle de ce travail immenſe. Les anciens Peres nous en ont conſervé divers fragmens. Euſebe, ſaint Chryſoſtome, Théodoret & les autres Peres Grecs, & ſaint Jérôme parmi les Latins, ont ſouvent cité les Hexaples, & ont confronté les paſſages de l'Ecriture, ſuivant les diverſes verſions contenuës dans cet Ouvrage. Quelques Modernes en ont ramaſſé les fragmens: entr'autres Druſius qui en a donné un Volume aſſez gros in 8o. Mais le R. P. De Montfaucon, Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, a pouſſé ſes recherches beaucoup plus loin, & en a donné deux Volumes *in folio* en 1713. Il y a joint des Prolegoménes où il explique l'Hiſtoire & la forme des Hexaples.

Avant que de compoſer ſes *Hexaples*, Origenes avoit compoſé les *Tetraples*, (*z*) c'eſt-à-dire, le Recüeil des quatre principales verſions de l'Ecriture qui ſont celles des Septante, d'Aquila, de Symmaque, & de Théodotion. *Tetraple* ſignifie proprement un compoſé de quatre rangs, ou quatre doubles.

On croit qu'Origenes commença ce grand Ouvrage des Hexaples vers l'an 231. mais on ne peut pas dire au juſte quand il

(*u*) *Herodot. l. 2.* Πολεν τε γνωμενα, και τα δωδεκα μερεα της ημερης παρα βαβυλωνιων εμαθον Ελληνες (*x*) *Xenophon απομνημ. l. 4. p. 803.* (*y*) *Ariſtophan. in Νεφελαις.* πολος το δ' εστι ο ηλιος πασιν ωλος.

(*z*) Τετραπλα.

il l'acheva ; un travail d'auſſi longue haleine ne pouvant s'exécuter que dans un aſſez long-tems.]

HEZECHIEL ; le Prophéte *Hézéchiel*. Voyez *Ezéchiel*.

HEZECHIEL, une des vingt-quatre familles ſacerdotales. Elle étoit au vingtiéme rang dans le ſervice du Temple. 1. *Par.* XXIV. 16.

HEZECIA, revint de Babylone avec quatre vingt-dix-huit perſonnes de ſa famille. (*a*)

HEZIR, Chef de la dix-ſeptiéme famille ſacerdotale. (*b*)

HIACINTHE. Sous ce nom on entend une pierre précieuſe, une ſorte de fleur, & une ſorte de couleur. Il n'eſt point parlé dans l'Ecriture de la fleur d'*hiacinthe*, mais ſeulement de la couleur & de la pierre de même nom, dont nous allons parler dans leur article.

La pierre d'hiacinthe. L'Epouſe du Cantique (*c*) dit que les mains de ſon Epoux ſont faites au tour, & pleines ou ornées d'hiacinthe ; & ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (*d*) dit que le onziéme fondement de la céleſte Jéruſalem eſt d'hiacinthe. Or on compte quatre ſortes d'hiacinthe. La premiére tire ſur la couleur du rubis ; la ſeconde eſt d'un jaune doré ; la troiſiéme, d'un jaune de citron ; la quatriéme, de couleur de grenat Le Texte Hébreu du Cantique, au lieu de pierre d'hiacinthe, porte pierre de *Tharſis*. Il en eſt encore parlé dans l'Exode. (*e*) On ne ſçait pas bien quelle pierre c'eſt ; mais la plûpart l'expliquent de *la chryſolite*.

Quant à *la couleur d'hiacinthe*, Moyſe en parle ſouvent. (*f*) Il employe le terme Hébreu *techeleth*, qui étoit, ſelon les plus ſçavans Interprétes, (*g*) de bleu céleſte, ou de violet fort chargé, comme la couleur de la violette On teignoit cette couleur avec le ſang d'une eſpéce d'huitre, nommée en Latin *murex*, & en Hébreu *chilſon*.

HIADES. *Job* IX. 9. Voyez *Hyades*.

HIBOU, autrement *chat-huant*, nommé en Latin *bubo*, *ulula*, *noctua*, *nycticorax*, ou corbeau de nuit. On le confond ſouvent avec la choüette, comme un oiſeau de même eſpéce c'eſt-à-dire, qui va la nuit, & qui voit dans les ténébres. Moyſe met le hibou parmi les oiſeaux impurs. (*h*) Iſaïe (*i*) parlant de Babylone réduite en ſolitude, dit que les hiboux s'y répondront l'un à l'autre. Enfin le Pſalmiſte (*k*) dit que dans ſon affliction, il a été comme un hibou ſous un toit. Mais les Interprétes ne conviennent pas de la ſignification des termes Hébreux, que l'on traduit par *bubo*, *ulula*, *nycticorax*, *noctua*. Il faut conſulter les Commentateurs, & voir ci-devant l'article *Chat-huant* & *Choüette*.

[HIBOU. On compte pluſieurs eſpéces de hibou. Cet animal a la tête d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il prend les ſouris comme les chats, ſes yeux ne peuvent ſouffrir la grande lumiére du ſoleil. Les oiſeaux le haïſſent & lui font la chaſſe ; & réciproquement le hibou pourſuit & mange les petit oiſeaux. Son cri eſt lugubre & affreux : il paſſe pour un oiſeau de mauvaiſe augure. Il étoit conſacré à Minerve, & en cette qualité il étoit en honneur chez les Athéniens, qui le repréſentoient ſur leurs médailles. On dit qu'aujoud'hui il eſt encore en honneur parmi les Tartares. On dérive le nom de hibou de *Bubo*, qui ſignifie la même choſe en Latin, ou du Caldéen (*l*), *Ibbou*, qui a la même ſignification.

Le hibou conſidéré par-devant a quelque choſe d'hideux ; une tête ronde, de grands yeux fort étincelans, un regard affreux, de grandes oreilles, un bec dur & courbé, de couleur noirâtre. La couleur de ſon plu-

(*a*) 2. *Eſdr.* VII. 21. (*b*) 1. *Par.* XXIV. 14. (*c*) *Cant.* V. 14. (*d*) *Apoc.* XXI. 20. (*e*) *Exod.* XXVIII. 20. תרשיש *Tharſis.* (*f*) *Exod.* XXV. 4. תכלת *Hyacinthus.* (*g*) Voyez *Braunius, de veſt. Sacerd. Hebr. l.* 1. *c.* 13.

(*h*) *Levit.* XI. 17. *Deut.* XIV. 17. (*i*) *Iſai.* XIII. 22. (*k*) *Pſalm.* CI. 7. (*l*) אבו *Ibbou.*

couleur de ſon plumage eſt tanné blanc & roux, aſſez agréablement diverſifié. Il y en a de trois tailles ; de grands comme le chappon, de moyens comme le ramier, & de petits comme le pigeon.

Le hibou cornu, ou chat-huant cornu eſt de deux eſpéces, ſelon Aldrovand ; ſçavoir, le grand, & le petit. Le grand a le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre : le petit eſt plus fauve, & d'une couleur de roüille plus lavée.

Le grand hibou eſt encore de deux ſortes, c'eſt-à-dire de la grande & de la petite eſpéce. Le grand hibou n'a ni cornes, ni oreilles ; mais en recompenſe il a une eſpéce de couronne compoſée de plumes très-menuës & déliées, qui environnent toute ſa face : ſon bec eſt blanc & très-aigu, auſſi-bien que ſes ſerres. Son dos eſt de couleur plombée, tacheté de marques blanches : la poitrine & le ventre ſont blanchâtres, & ſemez de taches noires aſſez grandes. Tout ſon corps eſt garni d'une ſi grande quantité de plumes, qu'elles le font paroître gros comme un chappon, quoique plumé il ne ſoit pas plus gros qu'un poulet. Il avale une ſouris ou un petit oiſeau tout d'un coup ; mais après qu'il a fait la digeſtion de la chair, il vomit les plumes & les os en une pelotte, comme l'alcyon rend les os & les arrêtes des petits poiſſons.

Le petit hibou reſſemble au gros preſqu'en toutes choſes : mais il eſt plus petit, & n'a guéres plus de corſage qu'un pigeon de colombier. Ses yeux ſont extrêmement noirs, ſon bec eſt blanc & court ; la poitrine, le ventre, le devant des ailes, le deſſous du ventre & les cuiſſes ſont couvertes de plumes cendrées : les jambes & les griffes ſont hériſſées de poil fauve & rougeâtre. Il a deux ſerres devant & deux derriere, qui ſont munies d'ongles noirs, très-forts & très-aigus.

HICSOS, *Rois Paſteurs.* Voyez ci-devant *Exode*, & ci-après *Paſteurs.*]

HIEL, de la ville de Béthel, rebâtit la ville de Jéricho, (*m*) malgré l'anathême que Joſué avoit prononcé contre celui qui la rétabliroit. (*n*) Auſi éprouva-t-il les effets de la malédiction de Joſué, puiſque Dieu permit qu'il perdît *Abiram* ſon fils aîné, lorſqu'il jetta les fondemens de Jéricho ; & *Segub* ſon ſecond fils, lorſqu'il voulut en pendre les portes.

[HIER & *Aujourd'hui*, ſe mettent, l'un, pour tout *le tems paſſé*, même éloigné ; & l'autre, pour *le tems préſent*, mais plus étendu que le jour auquel on parle. *Si le bœuf frappe des cornes depuis hier* (*o*), depuis quelque tems. Ceux qui le connoiſſoient *depuis hier* (*p*), depuis quelque tems. *Vous êtes arrivé d'hier* (*q*), depuis peu, &c. JESUS-CHRIST *ſubſiſte hier & aujourd'hui, & il ſera dans tous les ſiecles* (*r*). Sa doctrine ne varie point ; ſes véritez ſont immuables. Il n'y a chez lui ni *hier*, ni *demain* ; tout eſt *aujourd'hui*. *Nous ne ſommes que d'hier*, dit Job, (*ſ*) *& nos jours paſſent comme l'ombre ſur la terre.*]

HIERAPOLIS. Saint Paul écrivant aux Coloſſiens, (*t*) rend témoignage à Epaphras, & dit qu'il eſt plein de zéle & d'affection pour ceux de Laodicée & d'Hiéraple, auſſi-bien que pour ceux de Coloſſes. Hiéraple étoit dans la Phrygie, & au voiſinage de Coloſſes & de Laodicée.

HIEROME, Démophon, Timothée & quelques autres, que Lyſias avoit laiſſez dans la Judée aprés l'accord qui avoit été fait entre les Juifs & le jeune Roi Antiochus Eupator, firent ce qu'ils purent par leurs mauvais traitemens, pour obliger les Juifs à rompre le traité. (*u*)

HIERUSALEM. Voyez *Jeruſalem.*

I. HILLEL, fameux Rabbin, qui vivoit, dit ſaint Jérôme, (*x*) peu de tems avant JESUS-CHRIST. Il fut Diſciple de Saméas ou Samaï, & deviut Chef d'une des

(*m*) 3. *Reg.* XVI. 34.

(*n*) *Joſue* VI. 26. (*o*) *Exod.* XXI. 29. (*p*) 1. *Reg.* X. 11. (*q*) 2. *Reg.* XV. 20. (*r*) *Hebr.* XIII. 8. (*ſ*) *Job.* VIII. 9. (*t*) *Coloſſ.* IV. 13. (*u*) 2. *Macc.* XII. 2. (*x*) *Hieronym. in Iſai.* VIII. *l.* 3.

des plus célébres Ecoles des Juifs. Je ſuis ſurpris que Joſeph qui parle en plus d'un lieu de Saméas, n'ait rien dit d'Hillel ſon Diſciple, à moins qu'il ne l'ait appellé d'un autre nom; car il fait mention de Pollion, fameux Phariſien, ami d'Hérode, & Maître de Saméas, *Antiq. l. 15. c. 1. & 13. p.* 541. & d'Ananel, qu'Hérode fit venir de Babylone, pour être ſouverain Pontife. Hillel eſt peut-être caché ſous l'un ou l'autre de ces deux hommes. Saméas vivoit du tems d'Hircan, (*y*) & il vit les commencemens d'Hérode. Ainſi Hillel a dû fleurir ſous le regne de ce Prince. Les Juifs diſent que Hillel étoit ſi pauvre, qu'il étoit obligé de travailler de ſes mains, pour gagner ſa vie; & que pour ſatisfaire l'ardeur dont il étoit tranſporté d'apprendre, il donnoit la moitié de ſon gain au portier de l'Académie, & ſe nourriſſoit de l'autre. Ayant manqué de travail, & ne pouvant fléchir le portier, il ſe mit à la fenêtre, pour écouter; & y étant demeuré la nuit, on le trouva le matin tout couvert de neige. Saméas l'ayant remarqué en cet état, admira ſon affection pour l'étude, & crut qu'il méritoit qu'on violât le Sabbat, pour le réchauffer.

Il devint Chef d'une Ecole célébre, & eut un grand nombre de Diſciples fameux. Les Juifs le comblent d'éloges magnifiques. Ils l'appellent Prince du Sanhédrin, Chef des Phariſiens, Défenſeur des traditions. Il ne ſuivit pas tous les ſentimens de ſon Maître Saméas. Saint Jérôme (*z*) dit que ces deux grands hommes formérent deux partis parmi les Juifs, & furent Maîtres *des Scribes & des Phariſiens*. Akiba leur ſuccéda; & à Akiba ſuccéda Méïr. Il ajoûte que les Hébreux rapportoient leur Miſne & leurs Deutéroſes à Sammaï & à Hillel. Les Rabbins (*a*) racontent que Hillel étant venu de Babylone à Jéruſalem, (*b*) fut conſulté ſur la célébration de la Pâque, qui tomboit cette année-là un Samedy; & que l'on fut ſi content de ſa réponſe, qu'on le fit Patriarche de ſa nation, & que ſa poſtérité lui ſuccéda juſqu'au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe.

Il eut pour ſucceſſeur Siméon ſon fils, que l'on a confondu (*c*) avec le ſaint vieillard Siméon, qui reçut nôtre Sauveur, lorſque la ſainte Vierge & ſaint Joſeph le préſentérent au Temple. (*d*) Mais ce qui détruit abſolument cette conjecture, c'eſt que Hillel ayant tenu le Patriarchat quarante ans, a vêcu encore environ dix-ans aprés la naiſſance de JESUS-CHRIST. Ainſi Siméon ſon fils ne pouvoit alors être ni Pontife, ni Patriarche des Juifs, ni d'un âge auſſi avancé que Saint Luc nous l'inſinuë. Au reſte le nom d'Hillel ne ſe lit point dans l'Ecriture; & nous ne le mettons ici, que parce qu'il eſt trés-célébre dans les Ecrits des Juifs, & qu'on le fait pere du ſaint vieillard Siméon. Il y eut encore un autre Hillel trés-fameux parmi les Juifs, lequel vivoit, ſelon les Rabbins, vers l'an 240. de J. C.

[HILLEL étoit né à Babylone (*e*) & y avoit demeuré juſqu'à l'âge de quante ans: alors il vint à Jéruſalem, où il s'appliqua ſérieuſement à l'étude de la Loy; il s'y diſtingua ſi fort, qu'après quarante ans il fut fait Chef du Sanhédrin, à l'âge par conſéquent de quatre-vingt ans. Il y vêcut encore quarante ans, ſelon les Juifs; de ſorte que ſelon leur calcul, il auroit vêcu ſix vingt ans. Il entra, diſent-ils, en charge cent ans avant la la priſe de Jéruſalem. Cette chronologie n'eſt pas exacte; mais les Rabins n'y regardent pas de ſi près.

On prétend qu'il deſcendoit de David par ſa mere, car elle étoit de la race de Sephata, fils de David & d'Abital; du côté paternel il étoit de la Tribu de Benjamin.

(*y*) *Antiq. l. 14. c. 17. p. 484* (*z*) *Hieronym. in Iſai. VIII.* (*a*) Voyez Baſnage, hiſt. des Juifs, *t. 2. l. 4. c. 3. p. 26. 27 edit. Pariſ.* (*b*) Environ 30. ans avant la naiſſance de J. C.

(*c*) *Baron. an. 1. n. 40. Vide Allat. de Simeon. Scriptis.* (*d*) *Luc. II. 25. 26. 27. 28.* (*e*) *Zachutus in Inchaſin. Gedaliah in ſchalſcheln Hucubalm, David Ganz. in Zemah-David.*

Tous les Ecrivains Juifs le regardent comme le plus éminent des anciens Docteurs de leur nation : ſes fils & petits-fils ont rempli avec honneur la charge de Préſident du Sanhédrin, pendant l'eſpace de dix générations. Tout cela ſe dit ſur la foi des Rabins.

Nous croyons que Joſeph l'Hiſtorien a déſigné le Docteur *Hillel* ſous le nom de *Pollion*. Cet Hiſtorien raconte (*f*) que le Grand Hérodes aſſiégeant Jéruſalem afin de réduire par la priſe de cette place toute la Judée à le reconnoître pour Roy, tous les membres du Sanhédrin s'oppoſoient fortement à ſon deſſein, & crioient de toutes leurs forces : *Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur* : comme ſi Dieu interreſſé à la gloire & à la conſervation de ſon Temple, eût été obligé d'empêcher que la Ville ſainte ne tombât entre les mains d'Hérodes, qu'ils regardoient comme un étranger ; mais que Pollion & Sameas s'étoient toujours oppoſez aux autres Conſeillers, & avoient déclaré qu'il falloit recevoir Hérodes pour Roy, & lui rendre la ville, repreſentant au peuple que leurs pechez étant montez à leur comble, Dieu vouloit les punir en les livrant à Hérodes & que tous leurs efforts pour lui réſiſter ſeroient inutiles. Leurs remontrances ne firent point d'impreſſion ſur les eſprits : Hérodes ſe rendit maître de la ville par force, & fit mourir tous les membres du Sanhédrin, à la réſerve de Pollion & de Sameas, ou *Hillel* & *Sameas*, ſelon ceux qui croyent que Pollion eſt le même que Hillel.

Ces deux Rabins ſont ceux dont il eſt parlé dans la *Miſne*, ou *Deuteroſe*, ou *ſeconde Loy* des Juifs. Ce ſont les principaux Maîtres de la tradition des Juifs renfermée dans la Miſne. Ces deux Rabins s'étant partagez de ſentiment, & leurs Diſciples étant entrez dans leur querelle, il y eut du ſang répandu & des perſonnes tuées de part & d'autre ; mais l'Ecole de Hillel prit enfin le deſſus, & la déciſion fut prononcée par une prétenduë voix du Ciel, qu'ils appellent *Bath-Kol*, ou Fille de la voix, qui mit fin à tous les déſordres. Hillel étoit d'une humeur douce & paiſible, & Schammaï ou Sameas au contraire étoit d'un tempérament aigre & violent ; toutefois il ſe laſſa de la diſpute, & voulut bien ſe rendre à une voix qu'ils oüirent, & quils firent paſſer pour une eſpéce d'oracle. Les Juifs donnent le tort à Sameas, & élevent Hillel juſqu'au ciel.

Celui-ci forma plus de mille éleves dans la connoiſſance de la Loy ; & entre ces mille il y en eut quatre-vingt d'une grande diſtinction ; car les Auteurs Juifs remarquent qu'il y en avoit trente dignes que la gloire de Dieu ſe reposât ſur eux, comme elle avoit repoſé Moyſe ; trente qui pouvoient faire arrêter le ſoleil, comme Joſué l'avoit arrêté. Les vingt autres étoient un peu au-deſſous des premiers, mais au-deſſus des ſeconds. Le plus éminent de tous étoit Jonathan fils d'Uziel, Auteur de la Paraphraſe Caldaïque ſur les Prophétes.

II. Hillel fils de Judas le Saint, fut un Rabin célébre chez les Juifs, & même chez le Chrétiens. On croit (*g*) que c'eſt lui qui fixa l'époque de la création du monde, & compta de là les années, comme les Juifs les comptent encore aujourd'hui. Auparavant ils ſe ſervoient de différentes époques : la ſortie d'Egypte étoit l'Ere des uns ; la Loy donnée ſur le mont Sinaï étoit celle des autres. Quelques-uns comptoient leurs années depuis la dédicace du Temple ; d'autres depuis le retour de la captivité de Babylone ; il y en avoit même qui tiroient leur époque de l'entrée d'Aléxandre le Grand dans Jéruſalem. Mais Hillel introduiſit l'uſage de compter les années depuis le commencement du monde : uſage qui a été ſuivi uniformément depuis que la Gémarre a été achevée ; & ſelon ſon calcul Jesus-Christ eſt né l'an du monde 3760. au lieu que ſelon le nôtre il eſt né en l'an 4000. depuis la création du monde.

On

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 17. *Antiq. & l.* 15. *c.* 1.

(*g*) Baſnage hiſt. des Juifs. *t.* 2. *l.* 4. *c.* 5.

On accuſe les Juifs d'avoir exprès abrégé la chronologie de l'ancien Teſtament, & diminué le nombre des années qui ſe ſont écoulées avant JESUS-CHRIST, pour pouvoir éluder les prophéties qui parloient de la venuë du Meſſie. Les Juifs incrédules en étoient embarraſſez, & ſur tout on les attaquoit par la prédiction d'un certain Elie, qui aſſuroit que le Meſſie naîtroit, & que la Loy ſeroit abolie à la fin du quatriéme millenaire du monde; car il comptoit deux mille ans ſous la nature, deux mille ans ſous la Loy, & deux mille ans ſous le Meſſie; après quoi le monde devoit finir. Comme cette tradition venoit des Juifs, & que pluſieurs d'entre eux en étoient ébranlez, & ſe convertiſſoient au Chriſtianiſme, le ſecond Hillel crut rendre un ſervice eſſentiel à ſa Nation en diminuant le nombre des années qui s'étoient écoulées depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Les Juifs prétendent de plus qu'Hillel dont nous parlons compoſa un Cycle de dix-neuf ans, par lequel il concilioit le cours du ſoleil avec celui de la Lune, à la faveur de ſept intercalations. Il intercaloit un mois à la troiſiéme année, à la ſixiéme, à la huitiéme, à la onziéme, à la quatorziéme, à la dix-ſeptiéme, & à la dix-neuviéme. (*b*) Les Juifs ont reçû ce Cycle avec d'autant plus de facilité, qu'il étoit le Prince de la captivité en Occident, & on l'a toujours ſuivi, juſqu'à ce que Sid réforma le Calendrier en Eſpagne, par l'ordre du Roi Alphonſe.

Hillel réforma auſſi le *Tekupha*, c'eſt-à-dire, *la révolution* de l'année, en fixant les ſolſtices & les équinoxes d'une maniere plus exacte qu'on n'avoit fait juſqu'alors; par exemple, on avoit mal placé l'équinoxe d'Automne au 7. d'Octobre: il la remit au 24. de Decembre.

On croit qu'il écrivit de ſa main une Bible fameuſe, qui s'eſt conſervée juſqu'au ſeiziéme ſiécle. Kimchi dit qu'on en gardoit le Pentateuque à Tolede.

(*b*) *Bartolocci Bibl. Rabiniq. t. 2. p. 416. 548. Baſnage hiſt. des Juifs. t. 2. l. 4. c. 5. art. 15.*

Origénes (*i*) avoit connu Hillel II. & il le conſultoit ſouvent. S. Epiphane (*k*) aſſure qu'il ſe convertit au Chriſtianiſme avant ſa mort. Voici comme il raconte la choſe, ainſi qu'il l'avoit appriſe de la bouche de Joſeph, qui avoit été ami intime de Hillel, tuteur de ſon fils, & l'un de ſes Diſciples. Euſebe de Verceil & ſaint Epiphane étant allez voir Joſeph à Scythopolis, il leur dit que Hillel deſcendu d'un Gamaliel, qui avoit eu le Patriarchat des Juifs, ſentant ſa fin approcher, fit appeller l'Evêque de Tibériade, ſous prétexte de le conſulter ſur ſon mal, comme un Médecin experimenté; mais ayant fait ſortir les domeſtiques, il ſe fit baptiſer en ſecret. On croit que cela arriva vers l'an 310. ou 312. de JESUS-CHRIST.

Il laiſſa un fils mineur ſous la tutelle de deux amis, qui l'éleverent dans les principes de la Religion Juive: il fut Patriarche ou Prince comme l'avoit été ſon pere. Joſeph l'un de ſes tuteurs s'étant converti au Chriſtianiſme, raconta tous ces détails à ſaint Epiphane & à ſaint Euſebe de Verceil, ainſi que nous l'avons dit.]

HIMENE'E. 1. *Timoth.* I. 20. & 2. *Timoth.* II. 17. Voyez ci-aprés *Hymenée.*

HIMNE. Voyez *Hymne.*

HIN, meſure creuſe des Hébreux. C'etoit le demi-boiſſeau ou le demi-ſeah des Hébreux, ou la ſixiéme partie du bath. Il tenoit quatre pintes, chopine, demi-ſettier, un poſſou, cinq pouces cubes, & un peu plus.

HIPOCRISIE; *Hipocrite.* Voyez *Hypocriſie, Hypocrite.*

HIPPICOS, tour de la ville de Jéruſalem, bâtie par Hérode le Grand, & démolie par les Romains.

[HIPPOPOTAME. Ce terme ne ſe trouve pas dans le texte de l'ancien Teſtament. Mais comme Bochart (*l*) & quelques autres avant lui ont prétendu que l'Hébreu

(*i*) *Origen.* (*k*) *Epiphan.* (*l*) *Bochart. de animal. ſacr. parte 2. l. 5. c. 15.*

Behemoth, qui ſignifie *des animaux* en général, marquoit en particulier l'*Hippopotame* dans le texte de Job (*m*) ch. XL. ℣. 10. & ſuiv. nous en donnerons ici la deſcription. Le nom d'*Hippopotame*, ſelon la force du Grec, ſignifie *un Cheval de fleuve*. Il ſe trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus, & dans d'autres grandes riviéres. On dit qu'il a le pied fourché comme un bœuf; le dos, les crins & la queuë comme le cheval; il hennit comme lui. Il a les dents de ſanglier, mais moins tranchantes: le cuir de ſon dos réſiſte à toutes ſortes d'armes, quand il n'eſt point moüillé.

Thevenot qui en avoit vû un, le décrit de cette ſorte: (*n*) Il eſt de couleur quaſi tannée; le derriére reſſemble fort à celui du buffle; mais ſes jambes ſont plus courtes & plus groſſes. Il eſt de la grandeur du chameau, & ſon muſſle eſt ſemblable à celui du bœuf. Il a le corps deux fois gros comme un bœuf, la tête pareille à celle d'un cheval, les yeux petits, l'oreille petite, les nazeaux fort gros, point d'encolure, les pieds très-gros & preſque ronds, avec quatre doigts chacun, comme ceux du crocodile; la queuë petite comme celle de l'élephant, la peau raſe & preſque ſans poil. A la machoire d'enbas il a quatre groſſes dents, longues d'un demi pied, dont deux étoient crochuës, & groſſes comme des cornes de bœuf. Il y en avoit une à chaque côté de la gueule, les deux autres droites s'avançoient en long en dehors. Il avoit été tué à coups de mouſquet par des Janiſſaires, qui le trouverent en terre où il venoit paître. Ils lui tirerent pluſieurs coups ſans lui percer toute la peau; mais enfin un coup qu'on lui donna dans la machoire le renverſa.

Cet Auteur avouë que pluſieurs prenoient cet animal pour un buffle marin; mais il reconnut avec quelques autres que c'étoit un cheval marin. Je doute encore que ce ſoit-là le vrai Hippopotame. Quoiqu'il en ſoit, nous avons expliqué l'Hébreu *Behemoth* de l'Eléphant. On peut voir ce que nous en avons dit ſous *ſon titre*. Il y en a qui croyent que l'eſpéce des Hippopotames eſt éteinte dans le Nil.]

HIPPOS, ville célébre du tems de Joſeph l'Hiſtorien, & qui étoit Capitale d'un petit canton nommé Hippéne. (*o*) Cette ville étoit au-delà du Lac de Tibériade, à à trente ſtades de Tibériade, & à ſoixante de Gadare. (*p*) Les campagnes d'Hippos & de Scythopolis étoient limitrophes. L'Hippéne, Gadare & la Gaulanite bornoient la Galilée du côté du midy. (*q*) Cette ville fut Epiſcopale, & on trouve quelques-uns de ſes Evêques dans les ſouſcriptions des Conciles. On ne ſçait quel étoit ſon ancien nom; car *hippos* eſt un mot Grec, qui ſignifie *un cheval*.

HIR, fils de Caleb. 1. *Par.* IV. 15.

HIRA, fils d'Accés, de la ville de Thécué, un des braves de l'armée de David. (*r*)

I. HIRAM, dernier Chef de l'Idumée, de la race d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 43.

II. HIRAM, Roi de Tyr, fils dAbibal, (*ſ*) connu même chez les Auteurs profanes, ſe diſtingua par ſa magnificence, & orna la ville de Tyr de pluſieurs beaux ouvrages. Dés que David fut monté ſur le trône, & qu'il fut reconnu Roi par tout Iſraël, (*t*) Hiram envoya à David des Ambaſſadeurs avec des ouvriers, des charpentiers & des tailleurs de pierres, & du bois de cédre, pour bâtir un palais à David. Le même Hiram envoya des Ambaſſadeurs à Salomon, dés qu'il eut appris qu'il avoit été ſacré Roi en la place de ſon pere, (*u*) pour le féliciter ſur ſon avénement à la Couronne. Et Salomon de ſon côté lui envoya demander du bois & des pierres pour le bâtiment du Tem-

(*m*) *Job.* XL. 10. הנה נא בהמות (*n*) Thevenot Voyage partie 2. c. 72.

(*o*) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 2. (*p*) *Joſeph. lib. de vita*, *pag.* 1025. (*q*) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 2. (*r*) 2. *Reg.* XXIII. 26. (*ſ*) *Vide Dium apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. pag.* 1042. (*t*) 2. *Reg.* V. 11. 12. Vers l'an du M. 2958. avant J. C. 1042. avant l'Ere vulg. 1046. (*u*) 3. *Reg.* V. 1. 2. 3. *&c.* L'an du Monde 1992. avant J. C. 1008. avant l'Ere vulg. 1012.

Temple du Seigneur, avec des ouvriers pour couper les bois & tailler les pierres. Hiram promit à Salomon tout ce qu'il voulut, moyennant certaine quantité de froment & d'huile, que Salomon devoit fournir à la maiſon d'Hiram.

Ces deux Princes vêcurent toujours en bonne intelligence; & Dius, qui avoit écrit les Annales de Tyr, (x) raconte qu'ils entretenoient enſemble un commerce de Lettres; & on voyoit encore du tems de Joſeph, ces Lettres d'Hiram, avec les réponſes de Salomon. Ménandre d'Ephéſe, & le même Dius parlent des énigmes que ces deux Princes ſe propoſoient l'un à l'autre. (y) Dius dit que d'abord Salomon en envoya à Hiram, que celui-ci ne put réſoudre, & que pour cela il paya à Salomon une grande ſomme d'argent; mais qu'enſuite il les expliqua, par le ſecours d'un nommé Abdemon; & qu'en ayant propoſé à ſon tour à Salomon, que ce Prince ne put réſoudre, il lui fit auſſi payer une plus groſſe ſomme que lui-même ne lui en avoit payée.

Aprés que Salomon eut achevé tous ſes ouvrages, (z) il fit préſent à Hiram de vingt villes dans la Galilée. (a) Hiram alla voir ces villes: mais elles ne lui plurent pas; & il les appella *la terre de Chabul*, en diſant: Sont-ce-là donc, mon frere, les villes que vous m'avez données? Joſeph dit que *Chabul* ſignifie ce qui ne plaît point. D'autres traduiſent, *une terre pleine d'épines*; d'autres, *une terre trop forte, trop humide*. Voyez *Chabul*, où nous examinons la ſituation de ces vingt villes. L'Ecriture (b) remarque que Hiram avoit prêté à Salomon ſix-vingt talents d'or, pendant qu'il étoit occupé à ſes bâtimens. Ces cent vingt talents d'or ſont huit millions trois cens quarante-trois mille ſept cens quarante livres de nôtre monnoye. Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Hiram Roi de Tyr.

(x) *Dius apud Joſeph. contra Appion. l. 1. p.* 1042. (y) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 267. 268. (z) An du Monde 3012. avant J. C. 988. avant l'Ere vulg. 992. (a) 3. *Reg.* IX. 10. 11. 12. *&c.* (b) 3. *Reg.* IX. 14.

III. HIRAM, fils d'un Tyrien, dont le nom eſt inconnu, & d'une mere Juive; de la Tribu de Nephtali, ſelon les Livres des Rois; (c) ou d'un pere Tyrien, & d'une mere de la Tribu de Dan, ſelon les Livres des Paralipoménes. (d) Ce Hiram étoit un excellent ouvrier en toute ſorte d'ouvrages de cuivre ou de bronze. Il ſçavoit non-ſeulement exécuter, mais auſſi inventer les plus beaux ouvrages. Il fit à Salomon les deux groſſes colomnes de bronze, qui furent miſes à l'entrée du veſtibule du Temple, dont l'une s'appelloit Jachin, & l'autre Booz. Il fit de plus ce grand vaiſſeau, nommé la mer, où l'on conſervoit de l'eau pour l'uſage du Temple; & dix baſſins de bronze de moindre grandeur, avec leurs ſocles, pour l'uſage des Prêtres.

HIRAS, Chananéen, de la ville d'Odollam, beau-pere de Juda fils de Jacob, qui épouſa ſa fille *Sué*. (e)

I. HIRCAN. Jean Hircan, fils de Simon Maccabée. On croit que le nom de *Hircan* lui fut donné, ſelon les Mémoires qui ſont imprimez en Arabe à la fin de la Polyglotte de M. Le Jeay, à cauſe de la victoire qu'il avoit remportée contre *Hircan*, que les Livres des Maccabées, (f) & Joſeph (g) appellent *Cendebée*. Joſeph fils de Gorion, (h) dit que le fils aîné de Simon s'appelloit Hircan, & qu'aprés ſa mort, on donna ce nom à Jean ſon ſecond fils. Euſébe, (i) Sulpice Sévére, (k) & d'autres encore ont crû que le nom d'Hircan lui étoit venu d'une victoire qu'il avoit remportée ſur les Hircaniens, peut-être dans l'expédition où il accompagna Antiochus Sidétés au-delà de l'Euphrate. Tout cela n'eſt pas fort certain. Il eſt sûr que le nom d'Hircan n'étoit pas alors inconnu ni nouveau parmi les Hébreux. (l)

Le

(c) 3. *Reg.* VII. 13. 14. (d) 2. *Par.* II. 14. (e) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. (f) 1. *Macc.* XV. 38. 39. (g) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 13. (h) *Ben-gorion. l.* 4. *c.* 2. (i) *Euſeb. in Chronico.* (k) *Sulpit. Sever. l.* 2. *hiſt. Cedren. alii.* (l) *Vide* 2. *Macc. I. II.* 11. *& Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 4.

Le Grand-Prêtre Simon, qui étoit auſſi Prince des Juifs, donna à Jean Hircan ſon fils, le gouvernement des frontiéres de la Judée du côté de la mer. (*m*) Hircan avoit ſon quartier ordinaire à Gazare; & le Roi Antiochus Sidetés étant venu aſſiéger Dora, où Tryphon s'étoit ſauvé, envoya Cendebée, un de ſes Généraux, contre les Juifs, avec ordre de ſe ſaiſir de Gazare, & de réduire les Juifs à l'obéiſſance. (*n*) Jean Hircan en donna auſſi-tôt avis à ſon pere Simon, qui demeuroit à Jéruſalem. (*o*) Alors Simon ayant fait venir ſes deux fils Jean Hircan & Judas, leur donna vingt mille hommes de pied, & de la cavalerie, & les envoya contre Cendebée. Dés que les deux armées furent en préſence, & que l'on eut fait retentir les trompettes ſacrées dans l'armée des Juifs, Cendebée prit la fuite avec toutes ſes troupes. (*p*) Jean & Judas les pourſuivirent, & en tuérent un grand nombre.

Quelque tems aprés, (*q*) Simon ayant été malheureuſement tué en trahiſon par Ptolemée ſon gendre. (*r*) Jean Hircan & Judas en furent avertis aſſez à tems, pour prévenir les embuches qu'il leur tendoit, & pour empêcher qu'il ne ſe rendît maître de Jéruſalem. Ils l'allérent même aſſiéger dans ſon château de Doc, prés de Jéricho, où il avoit aſſaſſiné Simon: mais Ptolemée faiſant battre à coups de verges la mere & les deux freres de Jean & de Simon, lorſqu'ils vouloient donner l'aſſaut, la compaſſion & la tendreſſe des deux freres les empêchérent de preſſer le ſiége; & l'année ſabbatique étant venuë, ils ſe retirérent, & Ptolemée ſe ſauva à Philadelphie. C'eſt ce que raconte Joſeph. (*s*) Mais d'habiles Critiques tiennent tout ce récit pour fabuleux.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'aprés la mort de Simon, Jean Hircan fut reconnu pour Prince de ſa nation, & pour Grand-Prêtre. Et le Roi Antiochus Sidétés ayant été informé que Simon n'étoit plus à la tête des affaires des Juifs, ſe diſpoſa à marcher contre Jéruſalem. (*t*) Il en fit le ſiége, & ſe campa au ſeptentrion de la ville, qui étoit l'endroit par où elle étoit plus acceſſible. Hircan fit une vigoureuſe défenſe, & dans une ſortie, il repouſſa les ennemis aſſez loin de la ville, & ruina leurs tours & leurs travaux.

La Fête des Tabernacles étant arrivée, Hircan envoya demander au Roi une ſuſpenſion d'armes juſqu'aprés la Solemnité. Antiochus l'accorda, & envoya même des victimes & de riches préſens. (*u*) Cette libéralité du Roi engagea Hircan à lui faire des propoſitions de paix. Les propoſitions furent agréées. Antiochus entra dans la ville, & Hircan lui donna une grande ſomme d'argent. Joſeph dit que le Roi fit abbattre les crenaux des murailles, & aſſujettit les Juifs à lui payer certains tributs. On dit (*x*) que ce fut dans cette occaſion que Hircan fit foüiller dans le tombeau de David, & qu'il en tira de grandes richeſſes. Voyez ce que nous avons dit ſur le tombeau de David, à la fin de l'article de ce Prince.

Trois ans aprés qu'Antiochus Sidétés fut de retour dans ſon pays, (*y*) il réſolut de faire la guerre à Phraatés Roi des Parthes. (*z*) Il invita Hircan à y aller avec lui. Les commencemens de cette guerre furent fort heureux pour Antiochus; il battit trois fois

(*m*) 1. *Macc. XIII.* 54. L'an du M. 3865. avant J.C. 135. avant l'Ere vulg. 139. (*n*) 1. *Macc. XV.* 38. 39. 40. (*o*) 1. *Macc. XVI. v.* 2. *& ſeq.* (*p*) An du Monde 3866. avant J. C. 134 avant l'Ere vulg. 138. (*q*) An du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135. (*r*) 1. *Macc. XVI.* 11. *& ſeq.* 21. 22. (*s*) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 14. & le quatriéme des Maccab.

(*t*) 4. *Macc. & Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 16. An du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135. (*u*) *Antiq. l.* 13. *c.* 16 4. *Macc. c.* 2 (*x*) *Antiq. l.* 13. *c.* 16. *& l.* 7. *c. ult.* An du M 3872. avant J. C. 130. avant l'Ere vulg 134. (*y*) An du Monde 3873. avant J. C. 127. avant l'Ere vulg. 131. (*z*) 4. *Macc. Joſeph. Antiq. l.* 13. *alii.*

fois les Parthes, & prit Babylone : mais ſes troupes s'étant renduës odieuſes & inſupportables par leurs excés, les peuples ſe ſoulevérent, & firent main-baſſe ſur l'armée du Roi, qui étoit diſperſée dans ſes quartiers d'hyver. Il eſt remarqué que pendant cette guerre, l'armée du Roi fut obligée de demeurer deux jours en un endroit, à cauſe des Juifs, qui vouloient obſerver le repos du Sabbat. (*a*) Hircan voyant la défaite de l'armée d'Antiochus, retourna en Syrie, & prit Alep, Médaba, Samega, Sichem & Garizim, revint heureuſement à Jéruſalem, & ſecoüa entiérement le joug des Syriens, & ſe mit dans une entiére liberté.

L'année ſuivante (*b*) il fit la guerre aux Iduméens, les vainquit, les obligea à recevoir la circonciſion, & les autres pratiques des Juifs ; (*c*) & ils demeurérent dans cet uſage juſqu'aprés la ruine de Jéruſalem & du Temple par les Romains. (*d*) Il députa enſuite des Ambaſſadeurs à Rome, pour renouveller l'alliance avec le peuple Romain ; (*e*) & quelques années aprés, (*f*) il entreprit le ſiége de Samarie, & en confia la conduite à Antigone & Ariſtobule ſes fils, qui donnerent dans cette guerre beaucoup de marques de leur valeur & de leur conduite. Samarie fut priſe aprés environ un an de ſiége. Hircan fit ruiner la ville, (*g*) & elle ne fut rétablie qu'aſſez longtems aprés, ſous Gabinius. Hircan mourut l'an du Monde 3898. avant J. C. 102. avant l'Ere vulgaire 106. aprés avoir gouverné la République des Juifs pendant vingt-neuf ans. Ariſtobule ſon fils lui ſuccéda. Joſeph dit que Jean Hircan avoit reçu de Dieu l'Eſprit de prophétie.

(*a*) 4. *Macc. c.* 2. *Nicol. Damaſc apud Joſeph. Antiq. l.*15. *c.* 16. (*b*) An du Monde 3875. avant J. C. 125. avant l'Ere vulg. 129. (*c*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 17. (*d*) 4. *Macc. c.* 2. (*e*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 17. & 4. *Macc. c.* 2. An du Monde 3877. avant J. C. 123. avant l'Ere vulg. 127. (*f*) An du Monde 3894. avant J. C. 106. avant l'Ere vulg. 110 (*g*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 18. & 4. *Macc.* IV.

[HIRCAN, ou *Hyrcan*, aprés avoir réduit Samarie, ſe trouva maître de toute la Judée, de la Samarie, de la Galilée, & de pluſieurs places frontiéres, & devint par-là un des plus puiſſans Princes des environs ; aucun de ſes voiſins n'oſa plus s'attaquer à lui, & il paſſa le reſte de ſes jours dans un parfait repos, par rapport aux affaires du dehors : mais il eut quelques chagrins au-dedans de la part des Phariſiens (*b*). Ces gens-là avoient acquis une réputation qui leur donnoit beaucoup d'empire ſur l'eſprit du peuple. Hircan avoit tâché par toutes ſortes de moyens de les mettre dans ſes interêts : il avoit été nourri parmi eux, & avoit toujours fait profeſſion de leur Secte, il leur donnoit en toute occaſion des preuves de ſa bienveillance. Un jour qu'il avoit invité leurs Chefs à un régal magnifique, il les pria après le repas de lui dire s'il avoit commis dans la conduite de ſa vie quelque choſe qui fût contraire à la juſtice, ou à la Religion, ſelon les maximes reçûës & enſeignées dans leur Secte. Dès qu'il eut fini de leur parler, tous commencerent à loüer ſa conduite, & à lui donner les éloges dûs à un brave homme, & à un bon & juſte Gouverneur. Hircan reçut avec joye les applaudiſſemens que les Phariſiens lui donnerent, & qu'il croyoit avoir méritez par ſa conduite.

Mais quand les autres eurent ceſſé de parler, Eléazar qui n'avoit rien dit juſqu'alors ſe leva, & adreſſant la parole à Hircan, dit : Puiſque vous ſouhaittez qu'on vous diſe la vérité librement, ſi vous voulez montrer que vous êtes juſte, quittez la ſouveraine Sacrificature, & contentez-vous du Gouvernement civil de la Nation. Hircan lui demanda quelles raiſons il avoit de lui donner ce conſeil : Parce, repliqua-t-il, que nous ſçavons ſur le témoignage de perſonnes âgées parmi nous, que votre mere étoit une captive, & qu'en quali-

(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 18.

té de fils d'une étrangere, vous êtes incapable par la loy de poſſeder cette Charge.

Joſeph (*b*) aſſure que le fait étoit faux, & que tous les aſſiſtans blâmerent extrêmement celui qui l'avoit avancé, & en marquerent fortement leur indignation. Hircan en fut ſi outré, qu'il réſolut de s'en venger avec éclat. Jonathan ſon ami intime, & zélé Saducéen, profitant de la diſpoſition où il le voyoit, l'anima fortement contre le parti des Phariſiens, & lui perſuada de l'abandonner, pour embraſſer celui des Saducéens. Voici comme il s'y prit pour cela. Il inſinua à Hircan que ce n'étoit pas une ſaillie d'Eléazar, mais un coup concerté par toute la cabale, dont Eléazar n'avoit été que l'organe, & que pour s'en convaincre il n'avoit qu'à les conſulter ſur la punition que méritoit le calomniateur; qu'il verroit, s'il voulloit bien en faire l'expérience, par leur ménagement pour le criminel, qu'ils étoient tous ſes complices.

Hircan ſuivit ſon avis, & conſulta ces Chefs des Phariſiens ſur la punition que méritoit celui qui avoit ainſi diffamé le Prince & le Souverain Sacrificateur de ſon peuple, s'attendant qu'ils le condamneroient ſans doute à mort. Mais leur réponſe fut que la calomnie n'étoit pas un crime capital, & que toute la punition qu'elle méritoit n'alloit qu'au foüet & à la priſon. Cette douceur dans un cas ſi grief, fit croire à Hircan que tout ce que Jonathan lui avoit inſinué étoit vrai, & il devint ennemi mortel de toute la ſecte des Phariſiens, & défendit d'obſerver les commandemens qui n'étoient fondez que ſur leur prétenduë tradition, infligea des peines à ceux qui contreviendroient à ſon Ordonnance, & abandonna entierement leur parti, pour ſe jetter dans celui des Saducéens.

Hircan ne ſurvêquit pas beaucoup à cette bouraſque, car il mourut l'année ſuivante, après vingt-neuf ans de Pontificat. Joſeph dit qu'il fut favoriſé du don de Prophétie (*i*), & qu'il prédit que ſes deux fils aînez Ariſtobule & Antigone ne lui ſurvivroient pas long-tems, & que la ſucceſſion paſſeroit à Alexandre qui n'étoit que le troiſiéme: il connut auſſi par revélation le moment auquel Antiochus de Cyzique, avec lequel ſes deux fils étoient à la guerre, remporta la victoire, quoiqu'il fut à deux journées du lieu où ſe donnoit le combat.

On lui attribue auſſi le bâtiment du château nommé *Baris* (*k*), qui ſervit enſuite de Palais aux Princes Aſmonéens, tant qu'ils conſervérent la Souveraineté parmi les Juifs. Ce Palais étoit bâti ſur un roc eſcarpé de cinquante coudées de haut, hors de l'enceinte du quarré du Temple, & ſur la même montagne. Il étoit quarré, ayant deux ſtades de tour. C'étoit là où ſe gardoient les habits Pontificaux que le Grand Prêtre prenoit dans les grandes ſolemnitez. C'eſt-là où le Grand Hérodes bâtit dans la ſuite la Tour Antonia. Voyez ci-devant *Baris*.]

II. HIRCAN, fils de Joſeph, & petit-fils du Grand Sacrificateur Onias II. Joſeph ſon pere étoit Receveur des tributs du Roy d'Egypte, & avoit pluſieurs fils, mais il affectionnoit principalement Hircan, parce qu'il lui trouvoit plus d'eſprit, & d'induſtrie, qu'à ſes autres enfans. Un jour Joſeph envoya Hircan à ſept journées de chemin de chez lui, avec trois cens paires de bœufs, & des domeſtiques, pour enſemencer un grand terrain. (*l*) Mais Joſeph pour éprouver l'eſprit de ſon fils, ôta les traits avec quoi on attache les bœufs à la charuë; en ſorte que quand on fut arrivé à l'endroit marqué, les laboureurs n'ayant point trouvé de traits, vouloient envoyer quelqu'un pour en demander au maître; mais Hircan rejetta ce conſeil, fit tuer dix paires de bœufs, en diſtribua la chair à ſes ouvriers, & employa les cuirs à faire des liens

&

(*b*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 18.

(*i*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 18. (*k*) *Antiq. l.* XVIII. *c.* 6.
(*l*) *Antiq. l.* XII. *c.* 4. *p.* 404. *& ſeq.*

& des traits pour ſes charuës. A ſon retour, ſon pere loüa ſa ſageſſe, & lui ſçut bon gré de ce qu'il avoit fait.

Quelque tems aprés (*m*) Ptolemée Philopator Roi d'Egypte, ayant eu un fils de ſon épouſe Euridice, tous les Gouverneurs de Provinces, & les Receveurs des tributs du Roi, allérent à Aléxandrie lui faire leurs complimens, & faire leurs préſens pour la naiſſance du jeune Prince Ptolemée Epiphanes. Joſeph y envoya Hircan le plus jeune de ſes fils, (*n*) avec des lettres adreſſées à Arion ſon agent à Aléxandrie, afin qu'il lui donnât dequoi faire un préſent au Roi & à la Reine. Les autres Envoyez avoient donné les uns plus, les autres moins. Mais aucun n'avoit offert au-delà de la valeur de vingt talens. Hircan voulant les ſurpaſſer tous en libéralité, contraignit Arion à lui donner mille talens, avec leſquels il acheta cent jeunes garçons, qu'il préſenta au Roi, & autant de jeunes filles trés-bien faites, dont il fit préſent à la Reine.

Son préſent fut trés-bien reçu; & lorſqu'il voulut partir, le Roi lui donna des lettres de recommandation pour ſon pere, & pour ſes freres. Ceux-ci irritez de la dépenſe exceſſive qu'il avoit faite à Aléxandrie, lui dreſſérent des embuches ſur le chemin; mais il ſe défendit ſi bien, qu'il tua deux de ſes freres, & diſſipa ceux qui en vouloient à ſa vie. Etant venu à Jéruſalem, & voyant que perſonne ne le vouloit recevoir, il ſe retira au-delà du Jourdain, où il paſſa le reſte de ſa vie dans une fort belle maiſon, qu'il s'étoit bâtie en un lieu nommé Tyr; (*o*) s'occupant à lever les tributs ſur les Arabes, & les contraignant à les payer par la force des armes, & en leur faiſant la guerre. Il y demeura pendant les ſept derniéres années du regne de Séleucus Philopator. (*p*) Mais voyant qu'Antiochus Epiphanes s'étoit mis en poſſeſſion du Royaume de Syrie, & craignant que ce Prince ne le recherchât pour les maux qu'il avoit fait aux Arabes, il ſe tua lui-même, & Antiochus Epiphanes confiſqua tous ſes biens. (*q*)

C'eſt de ce Hircan dont il eſt parlé dans le ſecond Livre des Maccabées (*r*) & qui y eſt nommé *Hircan fils de Tobie*; parce qu'en effet il étoit petit-fils de Tobie, & propre fils de Joſeph. Lorſqu'Héliodore voulut enlever les tréſors du Temple par ordre du Roi Séleucus, on lui dit que la plus grande partie des richeſſes qui y étoient, étoient un dépôt de Hircan fils de Tobie, Receveur des tributs du Roi.

[HIRCAN, neveu du Grand Sacrificateur Onias. Joſeph avoit eu ce fils de ſa propre niéce: & voici comme Joſeph l'Hiſtorien raconte la choſe (*ſ*): Joſeph étant un jour allé à Aléxandrie pour les affaires de ſa recette, ſon frere Solymius l'y accompagna, & y mena une de ſes filles qu'il avoit deſſein de marier à Aléxandrie, s'il trouvoit parmi les Juifs du lieu quelque parti qui lui convînt. Quand ils y furent arrivez, Joſeph devint éperduëment amoureux d'une jeune fille qu'il y vit danſer. Il avoüa cette foibleſſe à ſon frere, & & le pria de lui aider à avoir cette jeune fille; mais de le faire ſi ſecretement que ſa réputation n'en ſouffrît point. Solymius le promit: mais au lieu de la danſeuſe, il mit ſa propre fille dans le lit de ſon frere. Joſeph ayant un peu bû, ne s'apperçut point que c'étoit ſa niéce. Cette intrigue dura encore quelque tems ſans que Joſeph s'apperçut de rien: la paſſion de Joſeph au lieu de diminuer, s'augmentoit tous les jours. Il avoüa à ſon frere qu'il apprehendoit de ne pouvoir ſe ſurmonter ſur cet article, & que ſa plus grande peine étoit que la Loy (*t*) ne lui permettoit pas d'épouſer cette fille, parce qu'elle étoit étrangere; & que quand la

(*m*) An du Monde 3795. avant J. C. 205. avant l'Ere vulg. 209. (*n*) *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 4. *p.* 404. 405. (*o*) *Antiq. l.* XII. *c.* 5. *p.* 407. (*p*) Juſqu'en l'an du Monde 3829. avant J. C. 171. avant l'Ere vulg. 175.

(*q*) *Antiq. l.* XII. *c.* 15. (*r*) 2. *Macc. III.* 11. 12. (*ſ*) *Antiq. l.* XII. *c.* 4. (*t*) *Exod. XXXIV.* 16. *Deut. VII.* 3. & 3. *Reg. XI.* 2. & 1. *Eſdr. IX.* 10. & 2. *Eſdr. X.* 30. & *XIV.* 25.

Loy le lui permettoit, le Roy n'y conſentiroit jamais.

Là-deſſus ſon frere lui découvrit toute l'affaire, & lui dit que cette perſonne pour qui il avoit tant de paſſion, étoit ſa propre niéce, qu'il ne tenoit qu'à lui de l'épouſer; que ce qu'il avoit fait étoit pour l'empêcher de commettre un péché auſſi ſcandaleux que celui d'avoir avec une étrangere un commerce expreſſément defendu par la loy; qu'il avoit mieux aimé faire tort à ſa propre fille, que de l'expoſer lui-même à cette infamie. Joſeph fut touché de l'amitié de ſon frere; il lui témoigna ſa reconnoiſſance, & en même-tems épouſa ſa fille, dont il eut l'année ſuivante Hircan, dont nous parlons ici.

La Loy de Moyſe (*u*) à la vérité défend le mariage de la tante avec ſon neveu, mais non pas de l'oncle avec ſa niece. La raiſon qu'en donnent les Ecrivains Juifs, eſt que la tante à l'égard du neveu étant en même ligne que la mere, a naturellement la ſupériorité ſur lui, & que cette ſupériorité naturelle ne pourroit pas ſubſiſter dans le mariage, où la femme eſt un dégré au-deſſous. Ainſi le mariage du neveu avec ſa tante ſeroit une eſpéce de renverſement de l'ordre de la nature; mais le mariage de l'oncle avec la niéce n'eſt pas ſujet aux mêmes inconvéniens, car chacun y conſerve à l'égard de l'autre le rang de l'ordre où la nature l'a placé.]

III. HIRCAN, fils aîné d'Aléxandre Jannée Roy des Juifs & frere d'Ariſtobule Aſmonéen. Aprés la mort d'Aléxandre Jannée, (*x*) ſa femme Aléxandra, ou Salomé s'empara de la Régence, qu'elle poſséda pendant neuf ans, donna la Grande-Sacrificature à Hircan, & laiſſa Ariſtobule ſans emploi. Auſſi-tôt qu'elle fut morte, (*y*) Ariſtobule amaſſa des troupes, & ſe rendit maître des principaux forts du pays; (*z*) en ſorte qu'il ne lui manquoit, pour ainſi dire, que le nom, & les ornemens de Roi. Hircan demeura toutefois en poſſeſſion de la Royauté pendant trois ans, (*a*) ou comme dit Joſeph en un endroit, pendant trois mois. (*b*) Aprés un combat qui ſe donna prés de Jéricho entre les troupes d'Hircan, & celles d'Ariſtobule, où celles d'Hircan furent battuës, (*c*) celui-ci ſe retira dans la Citadelle de Jéruſalem, & ceux de ſon parti ſe retirérent dans le Temple; mais Ariſtobule étant entré dans Jéruſalem, ſe rendit bien-tôt maître du Temple, & commença à traiter des conditions de paix entre les deux freres. Il fut arrêté qu'Ariſtobule joüiroit des honneurs de la Royauté, & de la ſouveraine Sacrificature, & qu'Hircan demeureroit ſimple particulier, joüiſſant en paix des biens qui étoient à lui.

Mais cette paix ne dura pas long-tems; (*d*) Antipater ami d'Hircan, ne ceſſa de le ſolliciter de ſe retirer, & de ſe mettre à couvert des piéges que lui tendoit Ariſtobule, qu'il ne l'eut déterminé à ſe ranger ſous la protection du Roi des Arabes. Antipater fut envoyé ſecrettement chez ce Prince, pour le diſpoſer à donner retraite à Hircan. Quelque tems aprés, il revint à Jéruſalem, & ayant pris Hircan, il le mena à Pétra, chez Arétas Roi d'Arabie. Antipater ſe mit enſuite à preſſer Arétas de rétablir Hircan ſur le trône de Judée. Il employa pour l'y engager, les préſens, les prières, & les promeſſes, & Arétas ſe réſolut enfin de prendre ſon parti, & de déclarer la guerre à Ariſtobule. On en vint à un combat, où Ariſtobule fut vaincu, (*e*) & contraint de ſe ſauver à Jéruſalem, & enſuite dans le Temple, où il fut aſſiégé par Hircan, & par l'armée des Arabes.

Pen-

(*u*) *Levit.* XVIII. 12. 13. XX. 19. (*x*) An du Monde 3926. avant J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78. (*y*) An du Monde 3935. avant J. C. 65. avant l'Ere vulg. 69. (*z*) *Antiq. l.* XIII. *c. ult. l.* XIV. *c.* 1.

(*a*) *Vide Uſſer. ad an. M.* 3935. *&* 3938. *& Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 1. (*b*) *Antiq. l.* 15. *c.* 9. (*c*) *Antiq. l.* 14. *c.* 1. An du Monde 3938. avant J. C. 62 avant l'Ere vulg. 66. (*d*) *Antiq. l.* 14. *c.* 2. *p.* 469. An du Monde 3939 avant J. C. 61. avant l'Ere vulg. 65. (*e*) *Antiq. l.* 14. *c.* 3.

Pendant ce tems-là Scaurus Chef de l'armée Romaine, arriva à Damas, (*f*) & ayant reçu des ambaſſades, tant de la part d'Hircan, que de celle d'Ariſtobule, qui lui demandoient ſon ſecours, & lui offroient de groſſes ſommes d'argent, Ariſtobule ayant offert quatre cens talens, pendant qu'Hircan en offrit beaucoup moins, Scaurus prit le parti d'Ariſtobule, & écrivit à Hircan & à Arétas, les menaçant des armes Romaines, & de Pompée, s'ils ne ſe retiroient inceſſamment de Jéruſalem. Arétas obéït ſans peine, & Ariſtobule ayant fait une ſortie ſur les troupes d'Hircan, lui tua environ ſept mille hommes.

L'année ſuivante, (*g*) Pompée vint lui-même à Damas, (*h*) où il reçut des ambaſſades d'Ariſtobule, & de Hircan. Pompée ordonna que ces deux Princes viendroient en perſonne lui rendre compte de leur conduite. Aprés qu'il les eut oüis, il les renvoya, & leur dit qu'il viendroit lui-même dans leur pays, & qu'il y vuideroit leur différent Il s'y rendit en effet peu de tems aprés, & fit le ſiége de Jéruſalem, Hircan fourniſſant abondamment aux troupes Romaines ce dont elles avoient beſoin. (*i*) Le ſiége dura trois mois, & la ville & le Temple furent pris le 10. de Décembre de l'an du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulgaire 64. Pompée rendit à Hircan la ſouveraine Sacrificature, & la dignité de Prince des Juifs; mais ſans lui permettre de ſe ſervir du diadême, & aſſujettit les Juifs à paver tribut aux Romains.

Aprés que Jules Céſar eut réduit à ſon obéïſſance toute la Syrie & l'Egypte, il confirma à Hircan la Grande-Sacrificature, & le gouvernement de ſa nation, le déclara Ethnarque, & ami du peuple Romain. (*k*) (*Antiq.* XIV. 17.) Ainſi Hircan demeura en paiſible poſſeſſion de ces deux grandes dignitez, depuis l'an du Monde 3940. qu'il les avoit reçuës de Pompée, juſqu'à l'an du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulgaire 40. auquel il fut pris priſonnier par les Parthes, & emmené à Babylone. (*l*) Mais comme il étoit naturellement ſtupide & pareſſeux, Antipater avoit la principale part au gouvernement & aux affaires, & ne laiſſoit, pour ainſi dire, à Hircan que le nom de Prince des Juifs. Il engagea Hircan à donner en mariage à Hérode ſon fils, Mariamne fille d'Alexandre, & petite-fille d'Hircan; & dés l'an 3957. il fit donner à Hérode & à Phaſaël ſes fils, le gouvernement ou l'intendance des deux principales parties des Etats d'Hircan; à Hérode, la Galilée; & à Phaſaël, Jéruſalem & les terres adjacentes. (*m*) Les principaux des Juifs conçurent de la jalouſie contre Antipater & contre ſes fils, & ils accuſérent même Hérode d'avoir fort excédé ſon pouvoir dans ce qu'il avoit fait dans la Galilée. (*n*) Mais Hircan, qui favoriſoit Hérode, lui fit dire ſecrettement de ſe retirer de Jéruſalem pendant la nuit, & de s'en retourner dans ſon gouvernement. (*o*)

Antigone fils d'Ariſtobule, ayant engagé par de grandes promeſſes les Parthes, qui étoient alors en Syrie, (*p*) à venir le rétablir ſur le trône de ſon pere à Jéruſalem, Pacorus fils du Roi des Parthes, ſe rendit à Jéruſalem; & ayant été reçû comme hôte par Phaſaël frere d'Hérode, lui perſuada de venir avec Hircan trouver Barzaphernes, qui commandoit les Parthes, afin qu'ils puſſent faire enſemble accommodement. (*q*) Mais Barzaphernes fit arrêter Hircan & Phaſaël, conduiſit Antigone à Jéruſalem, & lui livra Hircan & Phaſaël. Antigone craignant que Hircan ne fût quelque

(*f*) *Antiq. l.* 14. *c.* 4. (*g*) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64. (*h*) *Antiq. l.* 14. *c.* 5. (*i*) *Antiq l.* 14. *c.* 8. (*k*) An du Monde 3957. avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47.

(*l*) *Antiq l.* XIV. *c.* 24. 25. *& de Bello. l.* 1. *c.* 11 (*m*) *Antiq. l.* XIV. *c.* 16. 17. *& de Bello. l.* 1. *c.* 8. (*n*) An du Monde 3958. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 46. (*o*) *Antiq. l.* 14. *c.* 17. (*p*) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40. (*q*) *Antiq l.* XIV. *c.* 24. 25.

jour rétabli par la brigue du peuple, dans la grande Sacrificature, lui fit couper les oreilles, pour le rendre à l'avenir incapable de cette Dignité; la Loi de Moyſe en excluant tous ceux qui ſont ainſi mutilez. (r) Aprés cela il le livra aux Parthes, qui le menérent chargé de liens au-delà de l'Euphrate.

Il y demeura juſqu'en l'an du Monde 3968. avant J. C. 32. avant l'Ere vulgaire 36. Hérode étoit alors Roi des Juifs; & ce Prince artificieux craignant toûjours quelque revers, ſouhaitoit d'avoir Hircan en ſa puiſſance, pour l'obſerver, & pour empêcher qu'il ne remuât. (ſ) Hircan donc ſollicité par Hérode, & preſſé par le déſir naturel de revoir ſa patrie, obtint de Phraatés Roi de Perſe, la permiſſion de retourner en Judée. Hérode dans les commencemens, le combla d'honneurs: mais il n'y fut pas long-tems, qu'il vit bien que toutes les careſſes d'Hérode étoient feintes.

Aprés la défaite d'Antoine, Alexandra mere de Mariamne, & fille d'Hircan, crut qu'Hérode, qui avoit toûjours été fort attaché aux intérêts d'Antoine, ne manqueroit pas de reſſentir les effets du reſſentiment d'Auguſte. Elle ſe mit dans l'eſprit qu'Hircan pourroit remonter ſur le trône de Judée. (t) Elle tâcha de lui inſpirer les mêmes eſpérances, & le ſollicita de demander une retraitte chez Malchus Roi des Arabes. Hircan, qui n'avoit nulle ambition, rejetta d'abord ces propoſitions: mais enfin vaincu par les importunitez de ſa fille, il écrivit à Malchus qu'il le prioit de lui envoyer des cavaliers, qui pûſſent le mener juſqu'au lac Aſphaltite, frontiére d'Arabie, pour le dérober aux embuches & à la mauvaiſe volonté d'Hérode. (u)

Doſithée, qui étoit chargé de ces Lettres, découvrit à Hérode tout le complot d'Hircan. Hérode pria Doſithée de porter les Lettres cachetées à Malchus, & de lui en rapporter la réponſe. Malchus répondit que trés-volontiers il fourniroit à Hircan les chevaux & les ſecours néceſſaires, & qu'il lui offroit un aſyle aſſûré dans ſes Etats. Dés qu'Hérode eut reçû ces Lettres, il fit venir Hircan, lui demanda quel commerce il avoit avec Malchus. Hircan nia qu'il en eût aucun: mais Hérode ayant produit les Lettres, & l'ayant convaincu, le fit mourir, l'an du Monde 3974. avant J. C. 26. avant l'Ere vulgaire 30.

HIRCANION, château trés-fort, & bourg de Judée. *Joſeph de Bello, l. 1. c. 14. p. 742.*

[HIRONDELLE. Il eſt parlé de l'hirondelle dans Iſaïe (x): *Je crierai comme le petit de l'hirondelle.* Et dans Jérémie (y): *Le milan, la tourterelle, l'hirondelle & la cicogne ont connu le tems de leur retour.* Il eſt marqué dans Tobie (z) que la fiente tombée d'un nid d'hirondelle dans les yeux de ce ſaint homme, lui fit perdre la vûë. Le terme Hébreu *ſis*, que l'on a traduit par une *hirondelle* (a), ſignifie ſelon quelques Interprétes (b) *une gruë*; & celui qui eſt joint dans Iſaïe & dans Jérémie, c'eſt-à-dire, *hagur*, ſignifie ſelon les mêmes Interprétes, une *hirondelle*. Le Caldéen & Symmaque traduiſent le paſſage d'Iſaïe par: *Je criois comme l'hirondelle qui eſt priſe*; Aquila: *comme le cheval Agur.*

Les Septante, la Vulgate & Bochart croyent que *ſis* ſignifie l'hirondelle. Mais pour *hagur*, les Septante, la Vulgate, & Symmaque l'ont pris comme un verbe. Bochart croit qu'il ſignifie *une gruë*. Il eſt certain par Jérémie que ces deux mots ſignifient deux oiſeaux différens. Voici les raiſons qui peuvent faire croire que *ſis* ſignifie l'hirondelle: 1°. Les anciens Interprétes Grecs l'ont pris en ce ſens. 2°. Le nom de *ſis* répond auſſi au cri de l'hirondelle, & la Déeſſe *Iſis* fut, dit-on, changée en cet oiſeau

(r) *Levit. XXI. 17. 18. &c.* (ſ) *Antiq. l. 15. c. 2. 3.* (t) An du Monde 3974. avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30. (u) *Antiq. l. 15. c. 9.*

(x) *Iſai. XXXVIII. 14.* (y) *Jerem. VIII. 7.* (z) *Tob. II. 11.* (a) סיס *Sis.* עגור *Hagur.* (b) *Pagn. Munſter, Buxtorf. Mercer. Rab. Salom. & Kimchi.*

oiſeau. 3o. L'hirondelle eſt un oiſeau plaintif & paſſager, ce qui revient parfaitement aux paſſages d'Iſaïe & de Jérémie. Quant à l'endroit de Tobie, tout le monde convient qu'il ſignifie une hirondelle.

Cet oiſeau eſt noir avec quelques taches d'un blanc ſale ſous le ventre: il a le vol fort inégal, & la vûë excellente. Il paroît au printems & en été, & diſparoît en automne. On croit qu'il paſſe la mer, & ſe retire en des pays plus chauds, ou bien il ſe cache dans des trous ſous la terre, ou même dans des marais, & ſous les eaux, où l'on pêche quelquefois de gros pelotons d'hirondelles attachées l'une à l'autre par les pattes & par le bec; & lorſqu'on les met dans un lieu chaud, elles ſe remuent & reviennent, quoiqu'elles paruſſent comme mortes auparavant. On l'appelle en Grec *chelidon*, d'où vient le nom de l'herbe nommée *Chelidome*, en François *Eclaire*, parce qu'on prétend qu'avec cette herbe l'hirondelle ouvre les yeux de ſes petits, quand même on les auroit aveuglez exprès. On voit par l'hiſtoire de Tobie combien la fumée, ou la fiente de l'hirondelle eſt dangereuſe aux yeux. On aſſure que la cendre faite de la chair de ces animaux, eſt excellente pour les maux des yeux.

La Fable dit que Philomele ou Progné femme de Térée, fut changée en hirondelle, & que ſon chant qui eſt lugubre & plaintif déplore la perte d'Atys qu'elle aimoit. L'hirondelle n'eſt bonne à rien; on ne peut la nourrir ni en cage ni en voliere. On tient qu'elle niche deux fois l'année; une fois dans le climat où elle ſe tranſporte pendant que l'hiver regne en celui-ci; & une autre fois dans les ſix mois qu'elle demeure dans ce pays-ci. Leur principale nourriture ſont les mouches qu'elles attrapent en volant. Elles font ordinairement leur nid dans les cheminées, & reviennent tous les ans au même endroit. Leur nid eſt compoſé de terre mêlée avec de petits brins de paille.

Le martinet qui fait ſon nid aux fenêtres des maiſons & des Egliſes, eſt une eſpéce d'hirondelle; mais ſa chair eſt meilleure, & il eſt plus blanc par deſſous le ventre que l'hirondelle.

L'hirondelle de rivage fait ſon nid dans des trous qu'elle trouve dans le rivage des rivieres.

La grande hirondelle, ou *grand martinet*, ou *Alerions*, fait ſa demeure dans les grands trous, ou dans les bâtimens élevez, où elle niche. Elle ſe nourrit de mouches, de papillons & de hannetons qu'elle gobe en volant. Belon dit qu'elle à la vûë ſi perçante, qu'elle apperçoit une mouche de mille pas. Il y a auſſi des hirondelles de mer. Nous ne voyons pas que Moyſe ſe ſoit expliqué ſur la pureté ou l'impureté de l'hirondelle.

HIR-SEMES, ville de la Tribu de Dan. *Joſue.* XIX. 41. Ce nom ſignifie *la ville du Soleil.* (c)

HISOPE. Voyez *Hyſope.*

HOBA, ou *Hobal*, ou *Soba*, ou *Sobal.* Il eſt dit dans la Géneſe, (d) qu'Abraham pourſuivit Codorlahomor, & les autres Rois liguez, *juſqu'a Hoba, à la gauche*, ou au nord *de Damas.* Nous croyons que c'eſt la ville d'*Abila*, dans la vallée qui eſt entre le Liban, & l'Antiliban.

HOBAB, fils de *Jétro*, & beau-frere de Moyſe. Moyſe étant ſur le point de partir du mont Sinaï, pour aller à la conquête de la terre promiſe, dit à Hobab: (e) Nous allons partir pour aller au lieu que le Seigneur nous doit donner; venez avec nous, afin que vous ayez part aux biens que le Seigneur a promis à Iſraël. Hobab répondit qu'il ne pouvoit y aller, mais qu'il vouloit s'en retourner dans ſon pays. Mais Moyſe inſiſta, & le pria avec tant d'inſtance, qu'enfin il ſe rendit à ſes priéres. On croit que les Cinéens qui demeuroient au midy de Juda, (f) étoient les deſcendans de Hobal le Madianite.

HODSI, ou *Chodſi*, lieu dans le pays de

(c) עיר שמש *Urbs Solis.* (d) *Geneſ.* XIV. 15. (e) *Num.* X. 29. (f) *Judic.* I. 16. & 1. *Reg.* XV. 6.

de Galaad. Il eſt dit que Joab étant allé par ordre de David pour faire le dénombrement du peuple, vint à Gad, & à la montagne de Chodſi. (g) On ne ſçait pas la ſituation de ce lieu.

HOLAN, ou *Cholon*, ou *Olon*, ou *Hélon*, ville dans les montagnes de Juda; (h) c'étoit une ville Sacerdotale. (i) & de refuge.

HOLDA, Propheteſſe, femme de Sellum, fut conſultée par Joſias ſur le Livre de la Loi; qu'on avoit trouvé dans le tréſor du Temple. (k)

[HOLDA. Le Roy Joſias faiſant travailler aux réparations du Temple de Jéruſalem, le Grand Prêtre Helcias trouva l'original du Livre de la Loy dans le tréſor du Temple (l), & Saphan Commiſſaire envoyé de la part du Roy y étant venu, Helcias lui dit: J'ai trouvé le Livre de la Loy du Seigneur dans le Temple, & en même-tems il le lui remit en main. Saphan le prit & le lut; & après qu'il eut rendu compte au Roy de la commiſſion qu'il lui avoit donnée, il lui dit qu'il avoit reçu du Grand Prêtre le Livre de la Loy, dont il fit la lecture devant le Roy. Celui-ci l'ayant oüi, déchira ſes vêtemens, & ordonna au Grand Prêtre *Helcias*, à *Ahicam*, fils de Saphan, à *Achobor* fils de Micha, & à *Aſaïas* ſerviteur du Roy, d'aller conſulter de ſa part le Seigneur: Allez, leur dit-il, conſulter le Seigneur ſur mon ſujet, ſur le ſujet du peuple & de tout Juda, à l'occaſion de ce qui eſt contenu dans ce Livre: car la colére du Seigneur eſt terriblement enflammée contre nous, parce que nos peres n'ont pas voulu écouter ce qui eſt contenu dans ce Livre, ni accomplir ce qui y eſt commandé.

Ils allerent donc trouver la Prophéteſſe Holda femme de Sellum, Maître de la Garderobe, laquelle demeuroit à Jéruſalem dans la ſeconde ville; ils lui raconterent ce qui étoit arrivé, & lui expoſerent les ordres du Roy. Holda leur répondit: Voici ce que dit le Seigneur: Dites a celui qui vous a envoyé vers moi: Je vais envoyer ſur ce lieu, & ſur ceux qui l'habitent, tous les maux, dont ce Livre vous menace, parce qu'ils m'ont abandonné pour adorer des Dieux étrangers, & qu'ils m'ont irrité par toute leur conduite; ma colére s'allumera contre ce lieu, & ne s'éteindra point. Quant au Roy de Juda qui vous a envoyé, vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: Puiſqu'a la lecture de ce Livre vous avez été touché de frayeur, & que vous vous êtes humilié devant le Seigneur, & que vous avez déchiré vos vêtemens, & que vous avez répandu des larmes en ma préſence, je vous ai écouté, dit le Seigneur, vous ſerez réüni à vos peres, & vous ſerez enſeveli en paix dans votre ſépulcre, & vos yeux ne verront point les maux que je ferai fondre ſur ce lieu.

Le Roy ayant reçu cette reponſe (m), fit aſſembler tous les Anciens de Juda, & de Jéruſalem dans le Temple, s'y rendit avec eux & avec tout le peuple de la ville, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, leur fit la lecture du Livre qui avoit été trouvé, & renouvella avec eux l'alliance avec le Seigneur, & leur fit promettre d'obſerver plus fidélement à l'avenir ſes Loix & ſes Ordonnances, & en même-tems détruiſit tous les reſtes d'idolâtrie qui étoient dans le Temple & dans tout le pays. On ignore le tems de la mort de Holda; mais la découverte du Livre de la Loy, dont nous parlons, arriva l'an du monde 3380. avant JESUS-CHRIST 620. avant l'Ere Vulgaire 624.]

I. HOLDAI. Zacharie (n) reçut ordre du Seigneur de demander à Holdaï, & à quelques autres, de l'or pour faire des couronnes à Jeſus fils de Joſédech.

II. HOLDAÏ, un des douze Chefs des troupes de David, qui ſervoient chacun en leur ordre

(g) 2. *Reg.* XXIV. 9. (h) *Joſue* XV. 51. (i) *Joſue* XXI. 15. 1. *Par.* VI. 69. (k) 4. *Reg.* XXII. 14. 15. (l) 4. *Reg.* XXII. 1. 2. 3. 4. 5. *&c.*

(m) 4. *Reg.* XXIII. 1. 2. 3. 4. (n) *Zach.* VI. 10. 11.

ordre au palais, avec les vingt-quatre mille hommes qu'ils commandoient. (o) Holdaï entroit en ſervice au douziéme mois de l'année.

HOLOCAUSTE, vient du Grec *holocauſton*, (p) qui ſignifie entiérement brûlé, parce qu'on brûloit ſur l'Autel toute la chair des holocauſtes, à la diſtinction des victimes pour le péché, & des hoſties ſalutaires, dont on réſervoit quelques parties qui n'étoient pas conſumées ſur l'Autel. Le terme Hébreu *halah*, (q) qui eſt traduit par *holocauſte*, dérive d'une racine, qui ſignifie *monter*; parce que l'on fait monter en fumée toute l'hoſtie offerte en holocauſte. Les plus anciens ſacrifices dont nous ayons connoiſſance, ſont les holocauſtes; & il y a beaucoup d'apparence qu'avant la Loi, on n'en offroit point d'autres, & que les ſacrifices mêmes pour le péché; & pour l'action de graces, étoient des holocauſtes. Voyez ci-aprés l'article *Sacrifice*. Depuis l'érection du Tabernacle, ou du moins depuis la conſtruction du Temple, ou depuis que le Tabernacle fut fixé en un lieu, on offrit tous les jours deux agneaux en holocauſte ſur l'Autel d'airain; l'un le matin, & l'autre le ſoir; le premier, avant tous les autres ſacrifices; & le ſecond, aprés tous ceux de la journée.

Autel des holocauſtes. C'étoit une eſpéce de coffre de bois de ſethim, couvert de lames de cuivre. (r) Il avoit cinq coudées en quarré, ſur trois de hauteur. Moyſe l'avoit placé à l'orient & au-devant de l'entrée du Tabernacle, & en plein air; afin que le feu que l'on devoit toûjours entretenir ſur cet Autel, & la fumée des victimes qu'on y devoit brûler, ne gâtaſſent pas le dedans du Tabernacle. Aux quatre coins de cet Autel, s'élevoient comme quatre cornes, couvertes de même métal que le reſte de l'Autel. Au dedans de la profondeur ou du creux de l'Autel, étoit une grille d'airain, ſur laquelle on faiſoit le feu, & au travers de laquelle tomboit la cendre, à meſure qu'elle ſe formoit ſur l'Autel, & étoit reçuë en bas dans une cuvette qui étoit placée ſous l'Autel. Aux quatre coins de cette grille, étoient quatre anneaux, & quatre chaines, qui la tenoient ſuſpenduë aux quatre cornes de l'Autel, deſquelles on a parlé. Comme cet Autel étoit portatif, Moyſe avoit fait à ſes côtez des anneaux, dans leſquels paſſoient des barres de bois de ſethim, couvertes de lames de cuivre, pour porter l'Autel.

Voila quel étoit l'Autel des Holocauſtes du Tabernacle dreſſé par Moyſe dans le déſert: mais dans le Temple de Salomon, l'Autel des Holocauſtes étoit beaucoup plus grand. C'étoit une eſpéce de cube, qui avoit vingt coudées de long, autant de large, & dix de haut; il étoit couvert de lames de cuivre fort épaiſſes, & rempli de pierres brutes, ayant pour y monter une rampe placée du côté de l'orient. Au retour de la captivité de Babylone, on rétablit l'Autel des Holocauſtes ſur le modéle de celui de Salomon; mais aprés que le Temple & l'Autel eurent été profanez par les ordres d'Antiochus Epiphanes, on démolit cet Autel, & on en mit les pierres en lieu pur dans le Temple, en attendant qu'il vînt un Prophéte ſuſcité de Dieu, qui déclarât l'uſage qu'on en devoit faire. (f) Le Grand Hérode ayant renouvellé le Temple de Jéruſalem, y bâtit un Autel des Holocauſtes comme les précédens; mais Joſeph (t) dit qu'on y montoit par une rampe du côté du midy.

[HOLOCAUSTE. *Autel des Holocauſtes.* Selon les Rabins (u), l'Autel des holocauſtes étoit une groſſe maſſe toute bâtie de pierres brutes & non polies, dont la baſe avoit trente-deux coudées, ou quarante huit

(o) 1. *Par.* XXVII. 15. (p) Ὁλοκαύτωμα. *Ab* ὅλος *totus*, *&* καίω. *Accendo.* (q) עלה *Aſcendit*; *ſeu holocauſtum.* (r) *Exod.* XXVII. 1. 2. 3.

(f) 1. *Macc.* XIV. 41. (t) *Joſeph. de Bello, lib. 6. p.* 918. (u) *Miſnaioth. in Middoth. Maimonid. in Beth-Habb-Abiruch. c.* 1. 2.

huit pieds en quarré. De-là l'Autel s'élevoit une coudée, ou un pied & demi, puis il y avoit une retraite de l'épaiſſeur d'une coudée. Alors l'Autel n'ayant plus que trente coudées en quarré, s'élevoit de cinq coudées, puis recevoit une nouvelle diminution, ou une retraite de deux coudées de large, & par conſéquent étoit réduit à 28. coudées en quarré. Delà il s'élevoit encore de trois coudées, puis ſe retréciſſoit de deux coudées. Enfin il s'élevoit encore d'une coudée, & ayant toute ſa largeur en quarré de vingt-quatre coudées, ou trente-ſix pieds, il formoit le foyer ſur lequel on brûloit les victimes, & où on entretenoit le feu perpétuel.

Les deux coudées de retraite dont on a parlé, & qui ſe faiſoient preſqu'au milieu de la hauteur de l'Autel, ſervoient comme d'un ſentier aux Prêtres pour aller & venir autour de l'Autel, pour y entretenir le feu, & y mettre les victimes. Cet autel étoit compoſé de groſſes plaques d'airain maſſif, d'où vient qu'il eſt nommé Autel d'airain. (x) On croit que l'Autel étoit tout rempli de pierres brutes, ou de terre, ſuivant ce qui eſt dit dans l'Exode (y): *Vous me ferez un Autel de terre: que ſi vous me faites un Autel de pierres, vous ne le ferez point de pierres taillées ou polies; car ſi vous y employez le ciſeau ou un autre inſtrument pour en tailler les pierres, il ſera ſouïllé.* Aux quatre coins de l'Autel dans ſon dernier rétréciſſement ou ſa derniere retraite, il y avoit quatre petits piliers d'une coudée en quarré, creux d'une demie coudée en quarré, & de la forme d'un cube parfait. Ce ſont-là les cornes de l'Autel, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture; elles étoient creuſes, afin qu'on y pût faire couler une partie du ſang de la victime.

On montoit à l'Autel par une rampe inſenſible, qui étoit du côté du midi; on l'appelloit *Kibeſch*: elle avoit trente-deux coudées de longueur, ſur ſeize de largeur, & aboutiſſoit au plus haut rétréciſſement, ou à la plus haute retraite, préciſément près du foyer ou du ſommet de l'Autel: car il étoit défendu par la loy de monter à l'Autel par degrez (z). Les Prêtres pouvoient tourner autour de l'Autel, & faire leurs fonctions commodément de deſſus les deux retraites que nous avons marquées: ſçavoir, celle du milieu, qui étoit d'une coudée, & celle d'en-haut, qui étoit auſſi d'une coudée; car il leur auroit été mal-aiſé de marcher nuds pieds ſur le foyer de l'Autel, toujours échauffé par le feu qu'on y entretenoit continuellement.]

HOLOFERNES, Lieutenant Général des armées de Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie. Nous marquerons dans l'article de *Nabuchodonoſor*, qui étoit le Prince marqué ſous ce nom. On peut auſſi voir *Arphaxad*. Nabuchodonoſor donc ayant vaincu *Arphaxad*, Roi des Médes, dans un grand combat, (a) envoya à toutes les nations, pour les obliger de ſe ſoumettre à ſon empire; (b) prétendant qu'il n'y avoit déſormais nulle puiſſance qui pût lui réſiſter. Toutefois les peuples auſquels il avoit député ſes Ambaſſadeurs, ayant refuſé de lui obéïr, il envoya contre eux Holofernes à la tête d'une puiſſante armée. Ce Général paſſa l'Euphrate, (c) entra dans la Cilicie (d) & dans la Syrie, & y aſſujettit la plûpart des peuples de ces Provinces; les uns de gré, & les autres de force; exerçant par tout mille ravages, & voulant faire adorer le Roi ſon maître comme un Dieu.

Ayant pris la réſolution de faire la conquête de l'Egypte, il s'avança vers la Judée, qui eſt la route ordinaire pour aller en ce pays; & il ne s'attendoit guéres à trouver de la réſiſtance de la part des Juifs. Cependant il apprit qu'ils ſe diſpoſoient à lui réſiſter; &

(x) 3. *Reg. VIII.* 64. (y) *Exod. XX.* 24. 25.

(z) *Exod. XX.* 26. (a) An du Monde 3347. avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 657. (b) *Judith. I.* (c) *Judith. II. III. IV.* (d) An du Monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulg. 656.

(*e*) & Achior Chef des Ammonites, qui s'étoient déja ſoumis à Holofernes, & qui étoient dans ſon armée comme troupes auxiliaires, lui fit connoître qui étoient les Hébreux, & lui dit que c'étoit un peuple protégé particuliérement d'un Dieu tout-puiſſant, qui le rendoit invincible tandis qu'il lui demeuroit fidéle; & qu'ainſi il ne devoit pas ſe flatter de vaincre, à moins qu'il n'eût commis contre Dieu quelque crime qui le rendît indigne de ſa protection. (*f*) Holofernes offenſé de ce diſcours, lui dit: Puiſque vous avez ſi bien fait le Prophéte, je veux vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonoſor, & que vous périrez avec les Hébreux, dont vous venez de nous vanter le Dieu & la puiſſance. En même-tems il fit prendre Achior, & le fit mener vers Béthulie, avec ordre de le livrer aux Hébreux. Les ſerviteurs d'Holofernes prirent donc Achior, & l'ayant mené à la vûë, & aſſez prés des murs de Béthulie, ils le liérent à un arbre, & le laiſſérent en cet endroit, d'où les Juifs le vinrent bien-tôt délier, & apprirent de ſa bouche ce qui s'étoit paſſé.

Cependant Holofernes forma le ſiége de Béthulie; (*g*) & ayant fait couper l'eau qui alloit dans la ville, & ayant encore mis des gardes à la ſeule fontaine qui reſtoit aux aſſiégez prés de leurs murailles, ceux de la ville ſe virent bien-tôt réduits à l'extrémité; & ils réſolurent de ſe rendre, ſi dans cinq jours Dieu ne leur envoyoit pas du ſecours. Judith informée de leur réſolution, conçut le deſſein d'aller tuer Holofernes dans ſon camp. (*h*) Elle prit ſes plus beaux habits, & ſortit de Béthulie avec ſa ſervante; & ayant été menée à ce Général, elle feignit que Dieu lui avoit inſpiré le deſſein de ſe rendre à lui, ne pouvant ſouffrir les crimes & les excés des Juifs.

Dés qu'Holofernes l'eut vûë, il fut épris de ſa beauté; & quelques jours aprés, il l'invita à un grand feſtin qu'il fit aux principaux de ſon armée. Mais il prit tant de vin, que l'yvreſſe & le ſommeil l'empêchérent de ſatisfaire ſa paſſion. Judith, qui fut laiſſée dans ſa tente pendant cettte nuit, lui coupa la tête avec ſa propre épée; (*i*) & étant ſortie du camp avec ſa ſervante, elle s'en retourna à Béthulie, portant la tête d'Holofernes. Dés qu'il fut jour, les aſſiégez firent une ſortie ſur les ennemis, leſquels étant entrez dans la tente de leur Général, trouvérent ſon cadavre ſans tête, nageant dans ſon ſang au milieu de ſa tente. Alors ils reconnurent que c'étoit Judith qui les avoit trompez. Ils prirent la fuite avec précipitation, laiſſant le camp plein de riches dépoüilles. Les Juifs les pourſuivirent, en tuérent un grand nombre, & revinrent chargez de butin.

On eſt fort partagé ſur le tems auquel arriva cette guerre d'Holofernes contre les Juifs. Les uns la placent avant la captivité de Babylone, ſous le regne de Manaſſé, & ſous le Pontificat du Grand-Prêtre Eliacim. D'autres la reculent au tems qui a ſuivi la captivité. On peut voir tout cela plus au long ſur l'article de *Judith*. Nous ſuppoſons qu'elle arriva avant la captivité, l'an du Monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulgaire 656.

HOLON, ville de Juda. *Joſue* XXI. 14. La même que *Holan*, ou *Cholan*, ou *Olon*, ou *Helon*. Voyez *Holan*.

HOMER, ou *Chomer*, (*k*) ou *Chorus*, meſure creuſe des Hébreux, qui contenoit dix *baths*, & par conſéquent cent quarante-neuf pintes, demi-ſettier, un poſſon, & un peu plus.

[HOMICIDE. Voyez *Meurtre*.

HOMME. On forme ſur la création & ſur la chûte du premier homme une infinité de queſtions, que l'on trouvera examinées dans les articles d'*Adam* & *Eve*. Il eſt dit dans la Géneſe (*l*) par exemple, que

(*e*) *Judith.* V. (*f*) *Judith.* VI. (*g*) *Judith.* VII. (*h*) *Judith.* VIII. IX. X. XI.

(*i*) *Judith.* XII. XIII. (*k*) חומר *Chomer.* (*l*) *Geneſ.* I. 27.

que l'*homme fut créé mâle & femelle*; c'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, qu'il fut créé androgyne, ou que l'homme & la femme furent créez, tenant l'un à l'autre par le côté; mais le ſens le plus ſimple & le plus naturel du texte de Moyſe, eſt que Dieu créa l'homme & la femme, comme il créa les autres animaux, par couple, le mâle & la femelle de chaque eſpéce. Mais au lieu que les autres animaux furent créez tous enſemble, & par un ſeul *fiat*; Dieu créa l'homme & la femme ſéparément & à quelque diſtance de tems l'un de l'autre. La femme fut créée dans le Paradis, & tirée du côté d'Adam endormi (*l*), & les autres animaux, tant le mâle que la femelle, ſortirent immédiatement du ſein de la matiére inanimée.

L'homme a été créé *à l'image & à la reſſemblance de ſon Créateur*. Cette reſſemblance conſiſte principalement dans les qualitez de ſon ame. Il eſt créé libre, intelligent, immortel, capable de vertu, de juſtice, de ſageſſe, de béatitude. Il perdit par ſon péché une grande partie de cette reſſemblance; du moins elle fut fort diminuée, fort affoiblie, fort alterée. On peut dire auſſi qu'il a quelque reſſemblance avec Dieu, par le domaine que Dieu lui a donné ſur les créatures. Il l'a établi comme un petit Dieu ſur la terre. Enfin cette reſſemblance peut auſſi regarder celle qui devoit ſe rencontrer entre Jesus-Christ incarné, & l'homme innocent. Jesus-Christ en ſe revêtant de notre nature, a rendu en quelque maniere l'homme ſemblable à lui, en devenant ſemblable à l'homme.

L'homme ayant reçu de Dieu le ſouffle de vie, eſt devenu un animal vivant (*m*): *Inſpiravit in faciem ejus ſpiraculum vitæ, & factus eſt homo in animam viventem.* Il reçut de Dieu la reſpiration & la vie, devint un animal vivant, raiſonnable, & immortel. Quelques-uns l'entendent de la vie de la grace, de l'Eſprit Saint & ſanctifiant, que Dieu donna à Adam.

(*l*) *Geneſ. II.* 20. 21. 22. &c. (*m*) *Geneſ. II.* 7.

L'Homme ſe prend quelquefois pour l'homme en général, pour toute la nature humaine, & quelquefois pour *Adam* en particulier.

L'Homme de Dieu, ſignifie ordinairement un Prophéte, un homme dévoüé à Dieu, & à ſon ſervice. Moyſe eſt qualifié (*n*) *l'Homme de Dieu*. David, Semeïas, & les autres Prophétes ſont nommez de même.

Fils de l'Homme, marque l'homme en général. *Quid eſt homo quod memor es ejus, aut filius hominis, quoniam viſitas eum* (*o*)? Les fils des hommes ſe prennent dans le même ſens. Le Seigneur ou les Anges parlant aux hommes, leur donnent ſouvent le nom de fils de l'homme: c'eſt ainſi que le Seigneur qualifie Ezéchiel (*p*): *Fili hominis, ſta ſuper pedes tuos*; & l'Ange Gabriel parle de même à Daniel (*q*). Jesus-Christ ſe donne ſouvent à lui-même le nom de Fils de l'Homme.]

HOMONE'E, nom de lieu dans la Galilée, à trente ſtades de Tibériade. (*r*)

HON, fils de Phéleth, de la Tribu de Ruben, étant entré dans la ſédition de Coré, Dathan & Abiron, fut auſſi compagnon de leur châtiment. (*ſ*) Voyez *Abiron*, *Coré*, *Dathan*.

[HONNESTE, HONNESTETE', ſe mettent ſouvent pour les richeſſes: (*t*) *J'ai reçû des mains de la Sageſſe des richeſſes infinies*: *Innumerabilis honeſtas per manus illius*. Et ailleurs: (*u*) *In operibus manuum illius honeſtas ſine defectione*. Et en parlant de Jacob: (*x*) *Honeſtavit illum in laboribus*. La Sageſſe l'a enrichi dans ſes travaux, elle l'a rendu riche, *Honeſtum fecit illum*.

HONNEUR, HONORER. Dans le ſtile de l'Ecriture l'honneur ne ſe prend pas ſeulement pour le reſpect intérieur, ou ex-

(*n*) *Deut. XXXIII.* 1. *Joſue XIV.* 6. (*o*) *Pſalm. VIII.* 5. (*p*) *Ezech. II.* 1. & *paſſim.* (*q*) *Dan. VIII.* 17. (*r*) *Joſeph. de vita ſua*, *p.* 1020. (*ſ*) *Num. XVI.* 1. & *ſeq.* (*t*) *Sap. VII.* 14. (*u*) *Sap. VIII.* 18. (*x*) *Sap. X.* 10.

extérieur que l'on porte & qu'on rend aux perſonnes qui nous ſont ſupérieures, & auſquelles on doit des déférences & des diſtinctions. Il ſe prend encore pour les ſervices effectifs qu'on leur doit: par exemple, (y) *Honorez votre pere & votre mere, afin que vous viviez long-tems ſur la terre.* Ce précepte exige que non ſeulement on donne aux parens des marques de reſpect & de déférence, mais auſſi qu'on leur donne les ſecours, & qu'on leur rende les ſervices dont ils peuvent avoir beſoin. Et Balac Roy de Moab, dit à Balaam; (z) *Je vous ai privé de l'honneur que je vous deſtinois*; c'eſt-à-dire, de la récompenſe. Et Salomon, (a) *Honorez le Seigneur de votre ſubſtance, & donnez-lui les prémices de vos biens*: Témoignez-lui votre reſpect par vos préſens & par vos offrandes.

L'honneur ſe prend auſſi pour le culte d'adoration qui n'eſt dû qu'à Dieu: (b): *J'ai eu peur de tranſporter à un homme l'honneur de mon Dieu*, dit Mardochée. Et le Pſalmiſte: (c) *Rendez au Seigneur la gloire & l'honneur.* Et Malachie: (d) *Si je ſuis le Seigneur, où eſt l'honneur qui m'eſt dû? Ubi eſt honor meus?* Et ſaint Paul: (e) *A Dieu ſeul honneur & gloire.*

HONTE, *Ignominia.* Découvrir *l'ignominie*, (f) ou la honte, ou *la nudité* d'une perſonne, ſont ſynonimes. Iſaïe menace les Egyptiens d'être emmenez captifs tout nuds, ſans avoir de quoi couvrir *leur honte* (g), leur nudité. Le Veau d'or que les Hébreux adorerent dans le déſert, eſt appellé par Moyſe, *Ignominia ſordis* (h), une honte ſale, une idole d'ordure & honteuſe. Abacuc appelle (i) *la honte du vomiſſement*, celle d'une homme qui après avoir bu avec excès, eſt obligé de rendre d'une maniére honteuſe & indécente. S. Paul (k) appelle *Paſſions d'ignominie*, les paſſions honteuſes & brutales des hommes charnels & des Payens. *L'élévation des inſenſez eſt un ſujet de honte* (l). *Stultorum exaltatio ignominia*: c'eſt leur propre honte, & celle de ceux qui les ont élevez. *Celui qui corrige un inſenſé, s'attire de la honte* (m); il y perd ſes peines, & n'en tirera que du deshonneur. *Chargez leur face de honte* (n): Corrigez-les, Seigneur, & faites-les tomber dans l'ignominie. Les Syriens ayant pris le Roy Joas, *exercerent contre lui des jugemens ignominieux* (o), le traiterent honteuſement, & lui firent ſouffrir des chatimens honteux & indignes de la Majeſté Royale.]

HOPHA, Prêtre, dont la famille tenoit le treiziéme rang dans le nombre des vingt-quatre bandes, qui ſervoient tour à tour & par ſemaine dans le Temple ſous David. (p)

HOR, montagne de l'Arabie Pétrée, aux confins de l'Idumée, ſur laquelle Aaron reçut ordre du Seigneur de monter, pour ſe réünir à ſes peres. (q) Il y mourut, & y fut enterré la quarantiéme année de la ſortie d'Egypte, l'an du Monde 2552. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulgaire 1452.

HORAM, Roi de Gazer, qui ayant voulu donner du ſecours au Roi de Lachis, fut défait par Joſué, & tout ſon pays ravagé. (r)

HOREB, montagne de l'Arabie Pétrée, toute voiſine du mont Sinaï; en ſorte que Horeb & Sinaï ne ſemblent être que deux côteaux d'une même montagne. Sinaï eſt à l'orient, & Horeb au couchant; en ſorte qu'au lever du ſoleil, celle-ci eſt couverte de l'ombre de Sinaï. Horeb a deux ou trois belles ſources, & quantité d'arbres fruitiers ſur ſon ſommet; au lieu que Sinaï n'a point d'autre eau que celle des pluyes. C'eſt à Horeb que Dieu apparut à Moyſe dans le buiſſon ardent. (s) C'eſt

(y) *Exod.* XX. 12. (z) *Num.* XXIV. 11. (a) *Proverb.* III. 9. (b) *Eſther.* XIII. 14. (c) *Pſalm.* XXV. 7. (d) *Malach.* I. 6. (e) 1 *Tim.* I. 17. (f) *Levit.* XVIII. 15 17. *&c.* (g) *Iſai.* XX. 4. (h) *Exod.* XXXII. 25. (i) *Habac.* II. 16. (k) *Rom.* I. 26.

(l) *Proverb.* III. 35. (m) *Proverb.* IX. 7. (n) *Pſalm.* LXXXIII. 17. (o) 2. *Par.* XXIV. 24. (p) 1. *Par.* XXIV. 12. (q) *Deut.* XXXII. 50 *Num.* XX. 26. XXXVII. 13. (r) *Joſue* X. 33. L'an du Monde 2554. avant J. C. 1446. avant l'Ere vulg 1450. (s) *Exod.* III. 1. 2. 3. *&c.*

au pied de la même montagne (*f*) que Moyſe frappa le rocher, & en tira de l'eau pour déſaltérer le peuple. (*t*) Enfin c'eſt au même lieu où Elie ſe retira, pour éviter la perſécution de Jézabel. (*u*) Il eſt dit aſſez ſouvent dans l'Ecriture, que Dieu donna ſa Loi aux Hébreux à Horeb, (*x*) quoiqu'ailleurs il ſoit marqué expreſſément que ce fut à Sinaï; parce que, comme nous l'avons dit, Horeb & Sinaï ne faiſoient en quelque ſorte qu'une montagne.

Rocher d'Horeb, d'où Moyſe tira de l'eau. Voyez *Exod.* XVII. 6. 7. & ci-aprés *Raphidim*

HOREM, ville de Nephtali. *Joſue.* XIX. 38.

HORI, fils de Lothan, de la race de Séïr le Horréen. *Geneſ.* XXXVI. 22.

HORLOGE. Il n'eſt point fait mention d'horloge dans l'Ecriture, avant le regne d'Achaz, (*y*) & nous ne voyons pas même diſtinctement que depuis ce tems, les Juifs ayent ordinairement partagé leur tems par heures, ils continuérent à compter à leur ordinaire. La premiére fois que nous trouvions le nom d'*heure*, c'eſt dans Tobie (*z*) Il y eſt dit que les deux Tobies pere & fils, demeurérent proſternez à terre *pendant trois heures*; ce qui ſe lit de même dans le Chaldéen. Cela peut ſervir à confirmer l'opinion de ceux qui tiennent que l'invention des cadrans vient de de-là l'Euphrate. (*a*) D'autres croyent que cette invention vient des Phéniciens, & que le premier veſtige que l'on en rencontre dans l'antiquité, eſt ce qu'en dit Homére: (*b*) *Il y a*, dit-il, *une Iſle nommée Syrie, au-deſſus d'Ortygie, où l'on voit les révolutions du ſoleil*; c'eſt-à-dire, on voit dans cette Iſle les retours du ſoleil, les ſolſtices. Comme on croit que les Phéniciens avoient habité cette Iſle, on préſume que c'étoient eux qui y avoient laiſſé ce monument de leur ſcience dans l'Aſtronomie.

Environ trois cens ans aprés Homére, Phérécydes dreſſa dans la même Iſle un cadran ſolaire, pour marquer les heures. (*c*) Enfin les Grecs avouënt que ce fut Anaximander, qui le premier partagea le tems par heures, (*d*) & qui leur apporta les cadrans ſolaires. Uſſérius met la mort d'Anaximander ſous l'an du Monde 3457. ſous le regne de Cyrus, & pendant la captivité de Babylone, cinq cens quarante-trois ans avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, & cinq cens quarante-ſept ans avant l'Ere vulgaire. Comme ce Philoſophe avoit voyagé en Chaldée, il pouvoit en avoir apporté le cadran & l'éguille, qui y étoient en uſage.

Pour revenir à l'horloge d'Achaz, voici ce qu'en dit l'Ecriture: (*e*) Ezéchias étant tombé dangereuſement malade, Iſaïe vint lui annoncer qu'il guériroit, & que dans trois jours, il ſeroit en état de monter au Temple. Ezéchias lui dit: *Et quel ſigne me donnerez-vous de cette guériſon? Voulez-vous, lui répondit Iſaïe, que l'ombre du Soleil s'avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arriére d'autant? Le Roi dit: Il eſt aiſé que l'ombre s'avance de dix lignes; mais faites qu'elle recule d'autant. Iſaïe ſe mit en priéres, & l'ombre qui avoit déja paſſé dix lignes, retourna d'autant en arriére dans l'horloge d'Achaz.* Ceci arriva l'an du Monde 3291. environ douze ans aprés la mort d'Achaz.

Les Interprétes ſont aſſez peu d'accord entre eux ſur la forme de cet horloge d'Achaz. Saint Cyrille d'Alexandrie (*f*) & ſaint Jérôme (*g*) croyent que c'étoit un eſcalier diſpoſé avec tant d'art, que le ſoleil en ſe levant, y marquoit les heures par ſon ombre;

(*f*) *Exod.* III. 1. 2. 3. &c. (*t*) *Exod.* XVII. 6. (*u*) 3. *Reg.* XIX. 8. (*x*) *Eccli.* XXVIII. 7. *Malach.* IV. 4. (*y*) Il commença à regner l'an du Monde 3262. & il mourut en 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg 726. (*z*) *Tobie* XII. 22. (*a*) *Herodot. l.* 2. *c.* 109. (*b*) *Homer. Odyſſ.* XV. *v.* 402. Νῆσός τις Συρίη κικλήσκεται (εἴ που ἀκούεις)
Ὑπερ Ὀρτυγίης, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

(*c*) *Laërt. in Pherecide.* (*d*) *Laërt. l.* 2. *Vide & Suidam, & Euſeb. Præpar. l.* X. (*e*) 4. *Reg.* XX. 2. &c. (*f*) *Cyrill. in Iſai. l.* 3. *c.* 4. *p.* 496. (*g*) *Hieronym. in Iſai.* XXXVIII.

bre ; & c'eſt ainſi que l'entendent la plûpart des Interprétes. (*b*) D'autres croyent que c'étoit une colomne dreſsée au milieu d'un pavé bien uni, ſur lequel étoient gravées les heures. Les lignes imprimées ſur ce pavé, ſont, ſuivant ces Auteurs, ce que l'Ecriture a exprimé par le nom de dégrez. Grotius le décrit ainſi, aprés le Rabbin Elie Chomer : C'étoit un demi rond ſphérique concave, au milieu duquel étoit un globe, dont l'ombre tomboit ſur diverſes lignes gravées dans la concavité du demi rond. Ces lignes étoient, dit-on, au nombre de ving-huit. Cela revient aſſez à l'horloge que les Grecs nommoient *ſcaphé*, une naſſelle, ou *hemiſpherion*, & dont Vitruve (*i*) attribuë l'invention à un Chaldéen nommé Béroſe.

Voilà ce que l'on dit ſur la forme de la montre d'Achaz. Quant à la maniére dont ſe fit la rétrogradation de l'ombre dans cet horloge ; ſi le ſoleil retourna véritablement en arriére, ou ſi ſes rayons réfléchis par quelque nuage formé ſubitement, & ſurnaturellement, produiſirent cet effet, c'eſt ſur quoi on eſt auſſi fort partagé. On peut conſulter nôtre Diſſertation ſur la rétrogradation du ſoleil dans la montre d'Achaz, à la tête de nôtre Commentaire ſur le quatriéme Livre des Rois.

[Horloge. Nous avons montré dans l'article des *Heures*, que l'on trouve dans Daniel, dans Tobie, & dans Judith les heures diſtinctement marquées. Il devoit donc dès-lors y avoit *des horloges*, de quelque nature qu'ils fuſſent ; ſoit qu'on meſurât les heures avec les pieds ſur l'ombre de ſon corps, ou qu'on les meſurât par l'ombre d'une aiguille, ou d'une colomne, ou d'un dégré, ou de quelque autre maniére ; car toutes ces ſortes d'horloges ont été autrefois en uſage : les montres ſolaires ſont encore aujourd'hui très-communes ; & les gens de la campagne jugent encore aſſez juſte de l'heure qu'il eſt par l'ombre de leur corps ou de leur maiſon.

(*b*) *Pagn. Munſt. Santt. Vat.* (*i*) *Vitruv. l. 9. c. 9.*

Le terme Hébreu *Maaloth* (*k*), que l'on a traduit dans la Vulgate par *Horologium*, par *linea*, & par *gradus*, ſignifie à la lettre *une montée*, *un degré* ; & par conſéquent on n'en peut rien conclure pour la forme de l'horloge ou du Cadran d'Achaz. Etoit-ce un degré fait exprès pour marquer les heures, ou ſeulement y ſervoit-il par hazard & par occaſion ? Etoit-ce une montée ordinaire, ou une montre, ou cadran ſolaire, à qui l'on donne le nom de dégrez, à cauſe des lignes qui y étoient tracées ou gravées ?

Une autre queſtion auſſi difficile à réſoudre que la premiere, eſt de ſçavoir d'où vient l'uſage des montres & des horloges, de quelque maniére qu'on les prenne, car il eſt aiſé de perfectionner une invention une fois trouvée. En voilà l'uſage dans la Judée marqué ſous le regne d'Achaz, & ſous celui de Manaſſé dans le Livre de Judith. Aſſez long-tems aprés nous voyons le même uſage dans la Caldée, au-delà de l'Euphrate, dans les Livres de Tobie & de Daniel : & nous n'avons rien qui nous perſuade que l'invention en étoit nouvelle ni en Judée, ni en Caldée, lorſque ces Auteurs en ont parlé. Les Egyptiens ſe vantent d'avoir donné commencement à la coutume de partager le jour en douze heures égales, & par conſéquent d'avoir introduit dans le monde l'uſage des horloges ; puiſque, comme nous l'avons déja remarqué, l'un ne peut guéres aller ſans l'autre. On dit (*l*) que Mercure Triſmegiſte ayant remarqué que le Cynocepale urine douze fois par jour, & toujours à une diſtance égale, & qu'il jette des cris à des heures reglées, partagea le jour en douze parties égales qu'on nomma *heures*. Mercure Triſmegiſte eſt beaucoup plus ancien que ni Achaz, ni Tobie, ni Daniel, s'il eſt vrai qu'il ait vêcu peu de tems aprés Moyſe. D'autres ſoutiennent que l'invention des Cadrans vient de de-là l'Euphrate.

La

(*k*) 3. *Reg.* xx. 11. & *Iſai.* xxxviii. 8. מעלות *Maaloth.* 70. ἀναβαθμοὺς, *Gradus*, Vulg. *Linea*, & *Gradus.*
(*l*) *Tull. apud Victorin. à Macrob. citat. l.* 1. *c.* 21.

La rétrogradation du ſoleil de dix lignes dans l'horloge d'Achaz, demande, encore un ſérieux examen. Quelques Auteurs (*m*) ont cru que la rétrogradation n'avoit pas été réelle, mais ſeulement apparente & dans l'opinion des peuples; tout ce changement n'arriva que dans l'ombre qui tomba ſur le Cadran d'Achaz, & non ſur le mouvement du ſoleil, cet aſtre ſe mut à l'ordinaire; mais ſes rayons réfléchis extraordinairement par l'oppoſition d'une nuée, ou autrement, cauſerent naturellement dans la montre d'Achaz tout le changement qui fut pris pour un miracle. Et quand la choſe ſeroit arrivée comme ils le croyent, n'eſt-ce pas toujours un miracle de changer à point nommé la direction & la détermination des rayons du ſoleil, pour faire retourner en arriére de dix degrez l'ombre du cadran d'Achaz?

Ceux qui tiennent que le ſoleil eſt au centre du monde que nous habitons, n'ont pas plus de peine à ſe tirer d'embarras à cet égard, que ceux qui tiennent que le ſoleil tourne autour de la terre. Sans ſuſpendre ni arrêter le mouvement du ſoleil, on peut aiſément concevoir que ſes rayons ont pû être réfléchis d'une maniére à faire paroître l'ombre du ſoleil dix lignes plus en arriére qu'elle n'auroit dû l'être, en ſuivant le cours ordinaire.

Mais ces dix lignes marquoient-elles autant d'heures? C'eſt ce qu'on ne peut nullement décider. Il pouvoit y avoir pluſieurs lignes pour une ſeule heure, ou une ligne pour chaque heure. L'Ecriture ne dit point que ce jour-là ait été plus long qu'un autre. Et en effet, ſi le miracle ne conſiſtoit qu'à changer à point nommé & pour un peu de tems la détermination des rayons du ſoleil, le jour n'a pas dû être plus long qu'à l'ordinaire; & quand le ſoleil ſe ſeroit arrêté dans ſa courſe, comme le texte ſemble le dire, il ne s'enſuivroit pas que le jour auroit été plus long de dix heures qu'un jour ordinaire, puiſque, comme on l'a dit, il ne conſte pas que chaque ligne marquât une heure.]

(*m*) La Peirere & Spinoza.

HORMA, ou *Herma*, *Harma*, *Arama*; il faudroit écrire *Chorma* ou *Cherma* (*n*) Cette ville s'appelloit *Séphaat*, avant que les Hébreux lui euſſent donné le nom d'*Horma*, qui ſignifie anathéme. (*o*) Et voici ce qui donna occaſion à cette dénomination. Le Roi d'Arad qui étoit Chananéen, & habitoit au midy de la terre promiſe, ayant attaqué les Hebreux, les mit en fuite, & prit ſur eux de riches dépoüilles: alors les Iſraëlites s'engagérent par vœu au Seigneur, de dévoüer à l'anathéme, & d'exterminer entiérement tout ce qui appartenoit au Roy d'Arad. Ce qui fit donner à cet endroit le nom d'*Horma*. (*p*) Il y a aſſez d'apparence que ce vœu ne fut exécuté que depuis l'entrée de Joſué dans la terre promiſe. On trouve parmi les Rois qu'il vainquit, un Roi d'*Herma*, ou *Horma*, (*q*) & un Roi d'*Ared*, ou *Arad*. Horma étoit à la Tribu de Siméon. (*r*)

HORON, ou *Oronaim*, ville d'Arabie, d'où étoit Sanaballat. (*s*) Voyez *Oranaïm*.

HORREENS, anciens peuples qui habitérent au commencement dans les montagnes de Séïr, au-dela du Jourdain. (*t*) Ils avoient des Chefs, & étoient déja puiſſans avant qu'Eſaü eût fait la conquête de leur pays. (*u*) Il ſemble que les Horréens, les deſcendans de Séïr, & les Iduméens, ſe confondirent dans la ſuite & ne compoſérent qu'un ſeul peuple.

On trouve le nom Hebreu *Chori*, ou *Chorim*, (*x*) qui eſt traduit dans la Généſe par *Horræi*, dans pluſieurs autres endroits de l'Ecriture, (*y*) en un ſens appellatif, pour ſignifier des

(*n*) חרמה *Anathema.* (*o*) *Judic.* I. 17. (*p*) *Num.* XXI. 3. חרמה *Chormah.* (*q*) *Joſue* XII. 14. (*r*) *Joſue* XV. 30. (*s*) 2. *Eſdr.* II. 10. *&c.* (*t*) *Geneſ.* XIV. 6. (*u*) *Geneſ.* XXXVI. 20... 30. (*x*) חורים *Chorim*, ou *Horim. Horræi.* (*y*) 3. *Reg.* XXI. 8. 11. & 2. *Eſdr.* II. 16. IV. 14. 19. V. 7. VI. 17. VII. 5. XIII. 17. *Eccle.* X. 17. *Iſai.* XXXIV. 12. *Jerem.* XXVII. 20. XXXIX. 6.

des Grands, des Héros, des Puiſſans; & il y a aſſez d'apparence que les Grecs ont pris de là leur *Heroës*; de même qu'ils ont pris *Anax*, un Roi, des fils d'*Enach*, ou Anach fameux Géant de la Paleſtine.

HOSANNA, ou plûtôt *hoſa-na*; (x) terme Hébreu qui ſignifie, *ſauvez je vous prie.* C'eſt une formule de bénédictions, ou d'heureux ſouhaits. Ainſi quand on cria à l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jéruſalem: *Hoſanna Filio David*, cela ne ſignifioit autre choſe, ſinon: *Seigneur, conſervez ce Fils de David*, comblez-le de faveurs, & de proſpéritez.

HOSTES, *hoſpitalité.* L'hoſpitalité a toûjours été fort en honneur parmi les peuples policez. Nous voyons dans Homére, & dans les anciens Auteurs Grecs, quel reſpect ils avoient pour les hoſtes Ils croyoient que les Dieux alloient quelquefois par le monde déguiſez en voyageurs, & obſervant la conduite que tenoient les hommes envers leurs ſemblables. La crainte qu'on avoit de mépriſer un Dieu, au lieu d'un voyageur, faiſoit qu'on recevoit avec reſpect les plus inconnus; & les droits de l'hoſpitalité étoient parmi eux les plus ſacrez, & les plus inviolables.

L'Ecriture nous fournit divers exemples de l'hoſpitalité exercée par les Patriarches. Abraham reçoit les trois Anges, ſe proſterne à leurs pieds, les invite, les preſſe, (a) les ſert lui-même, ſe tient debout en leur préſence; Sara ſon épouſe fait la cuiſine, & cuit le pain pour ſes hôtes. Loth attend à la porte de la ville pour recevoir les hôtes qui y pouvoient arriver. (b) Lorſque les habitans de Sodome ſe préſentent devant ſa maiſon pour faire inſulte à ſes hôtes, il ſort, il leur parle, il s'expoſe à leur fureur, & offre de livrer ſes propres filles à leur brutalité, pourvû qu'ils épargnent ſes hôtes. On voit à peu prés la même choſe dans ce Vieillard de Gabaa, qui avoit reçu le jeune Lévite avec ſa femme. (c) Saint Paul ſe ſert de l'exemple d'Abraham & de Loth, (d) pour animer les Fidéles à exercer cette vertu, diſant qu'elle a mérité à ceux qui l'ont exercée, l'honneur de recevoir des Anges ſous la forme d'hommes.

Les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul remplis de JESUS-CHRIST; ont eu grand ſoin de recommander l'hoſpitalité aux Fidéles; & les premiers Chrétiens ont fait de l'exercice de cette vertu, un de leurs plus importans devoirs. Le Sauveur dit à ſes Apôtres, (e) que quiconque les reçoit, le reçoit lui-même, & que celui qui leur donnera même un verre d'eau, ne perdra pas ſa récompenſe. Enfin au dernier jour du Jugement, il dira aux méchans: *Allez, maudits, au feu éternel; j'ai été hôte, & vous ne m'avez point reçu; ... & ce que vous n'avez pas fait au moindre des miens, vous ne l'avez pas fait à moi-même.* Saint Pierre (f) veut que les Fidéles exercent l'hoſpitalité envers leurs freres ſans murmure, & ſans plainte, *Hoſpitales invicem ſine murmuratione.* Saint Paul dans pluſieurs de ſes Epîtres recommande l'hoſpitalité: *Hoſpitalitatem nolite obliviſci*, dit-il aux Hébreux. (g) Voyez auſſi *Rom.* XII. 13. *Hoſpitalitatem ſectantes.* Mais il la recommande ſur tout aux Evêques. Dans les deux Epîtres à Timothée & à Tite, où il marque les devoirs & les qualitez de l'Evêque, il n'oublie pas l'hoſpitalité. (h) *Que celui qui n'exerce pas l'hoſpitalité, ne ſoit pas fait Evêque*, dit ſaint Grégoire le Grand (i) Et ſi l'Evêque ne reçoit pas tous les étrangers dans ſa maiſon, il eſt inhumain: *Epiſcopus niſi omnes receperit, inhumanus eſt*, dit ſaint Jérôme. (k)

(x) הושיעה־נא *Salva quæſo.* (a) *Geneſ.* XVIII 2. 3. *&c.* (b) *Geneſ.* XIX. 1. 2. 3.

(c) *Judic.* XIX. 16. 17. (d) *Hebr.* XIII. 2. (e) *Matth.* X. 40. 41. (f) 1. *Petr.* IV. 9. (g) *Hebr.* XIII. 2. (h) 1. *Timoth.* III. 2. & *Tit.* I. 8. (i) *Greg. Mag. Ep. ad Joan. Epiſc.* (k) *Hieronym. Ep. ad Occan.*

Les premiers Fidéles étoient ſi zélez & ſi exacts à s'acquitter de ce devoir, que les Payens mêmes en étoient dans l'admiration. Ils exerçoient l'hoſpitalité envers tous les étrangers, mais principalement envers ceux qui étoient de la même créance & de la même communion : *Domeſticos fidei.* Les Fidéles n'alloient guéres ſans Lettres de communion, qui témoignoient la pureté de leur foi. Il n'en falloit pas davantage pour les faire recevoir par tous les lieux où JESUS-CHRIST étoit connu. Nous croyons que les deux derniéres Lettres de ſaint Jean l'Evangéliſte, pourroient bien être de ces Lettres de communion & de recommandation, que l'on donnoit aux Chrétiens qui alloient en voyage.

HOSIEL, fils de Séméï, Chantre & Lévite. 1. *Par.* XXIII. 9.

[HOSTIES HUMAINES, Sacrifices d'hoſties humaines. Voyez *Sacrifices.*]

HOTHAM, fils d'Hébet, de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VII. 32.

HOZAI, Prophéte du Seigneur, qui vivoit du tems de Manaſſé Roi de Juda, (*l*) & qui écrivit ce qui arriva ſous le regne de ce Prince. Les Juifs croyent qu'Ozaï eſt le même que le Prophéte Iſaïe, qui a auſſi vécu ſous Manaſſé. D'autres prennent *Hozaï* dans un ſens générique, pour *les Prophétes*, ou *les Voyans.* C'eſt ainſi que l'expliquent les Septante.

Le Syriaque l'appelle *Hanan* ; & l'Arabe, *Saphan.*

HUCAC, ville d'Aſer. Apparemment la même que *Hucuca*, qui eſt attribuée à Nephtali, *Joſue* XIX. 33. Elle fut cédée aux Lévites, & aſſignée pour ſervir de ville de réfuge. (*m*) Les Tribus d'Aſer & de Nephtali étant limitrophes, il n'eſt pas fort étonnant qu'on attribuë une ville qui eſt ſur les limites des deux Tribus, tantôt à l'une, & tantôt à l'autre d'entre elles.

[HUILE. On ſçait que les Hébreux s'oignoient d'huile, tout le corps, & principalement la tête ; qu'on oignoit les Rois & les Grands Prêtres. On peut voir ce que nous en avons dit ſur l'article d'*Onction.*

Iſaïe appelle une hauteur féconde & graſſe, une corne fille de l'huile : (*n*) *Vinea facta eſt dilecto meo in cornu filio olei.* Et ailleurs (*o*) il dit que Dieu fera pourir le joug des Iſraëlites par la quantité d'huile qu'il y répandra : *Computreſcere faciam jugum à facie olei* ; il en ôtera toute la rigueur, toute l'auſtérité. Le Grand Prêtre Joſué & le Prince Zorobabel ſont nommez *fils de l'huile* (*p*), c'eſt-à-dire que l'un & l'autre avoient reçû l'onction ſainte. Job (*q*) parlant de l'état de ſa premiere proſpérité, dit qu'alors les rochers étoient pour lui des ſources d'où couloit l'huile.

L'huile de joye, *oleum lætitiæ*, Pſalm. XLIV. 8. & *oleum gaudii*, Iſaïe LXI. 3. étoit l'huile de parfum dont on ſe frottoit dans les jours de joie & de cérémonie. Moyſe dit que Dieu a fait ſucer à ſon peuple l'huile & le miel qui couloient des rochers (*r*) : c'eſt-à-dire qu'au milieu des plus affreux déſerts, il leur a fourni abondamment toutes les choſes, non ſeulement néceſſaires, mais même celles qui ſont agréables. Notre Sauveur nous recommande (*ſ*) quand nous jeûnons, d'oindre notre tête, & de laver notre viſage ; afin d'éviter toute oſtentation dans le jeûne. *Mentietur opus olivæ* (*t*), les oliviers manqueront. Les Vierges folles de l'Evangile ne prirent point d'huile pour mettre dans leurs lampes (*u*). Voyez l'article *Lampe.* S. Jacques ordonne (*x*) *qu'on oigne avec l'huile les malades au nom du Seigneur.* Voyez *Extréme-Onction.*]

HUL ou *Chul*, ſecond fils d'Aram, (*y*) Joſeph le nomme *Otrus*, & le place dans l'Arménie. On trouve dans ce pays pluſieurs veſti-

(*l*) 2. *Par.* XXXIII. 19. (*m*) 1. *Par.* VI. 75. (*n*) *Iſai.* V. 1. (*o*) *Iſai.* X. 27. (*p*) *Zach.* IV. 14. (*q*) *Job.* XXIX. 6. (*r*) *Deut.* XXXII. 13. (*ſ*) *Matt.* VI. 17. (*t*) *Habac.* III. 17. (*u*) *Matt.* XXV. 8. (*x*) *Jacob.* V. 14. (*y*) *Geneſ.* X. 23.

veſtiges du nom de *Chul*, comme les villes de *Cholana*, *Colimna*, *Colſa*, *Olane*, *Choluatha*, &c. Hul a pû donner ſon nom à quelques-uns de ces endroits.

[HUMILITE'. L'humilité eſt la vertu de JESUS-CHRIST & des Chrétiens. Elle conſiſte à avoir des ſentimens bas de ſoi-même, fondez ſur la connoiſſance qu'on a de ſon indignité, & de ſa dépendance du ſecours de Dieu. *Apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur* (z), dit JESUS-CHRIST. *Dieu réſiſte aux ſuperbes, & donne ſa grace aux humbles* (a), dit ſaint Pierre.

Humilitas ſe met aſſez ſouvent pour *l'humiliation*. Geneſ. XXIX. 39. *Vidit Dominus humilitatem meam*. Deut. XXVI. 7. *Reſpexit humilitatem noſtram*. Eſther XV. 2. *Memorare dierum humilitatis tuæ*. Pſal. IX. 14. *Vide humilitatem meam de inimicis meis, &c.*

Eraſme eut autrefois une groſſe diſpute ſur le mot *humilitas* du Cantique *Magnificat* Luc. I. 48. *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ*; qu'il prétendoit ne ſignifier en cet endroit que l'état humble & rabaiſſé de la ſainte Vierge, en ſorte qu'*humilitas* dans ce paſſage ſeroit équivalent à *humiliatio*, ou *vilitas*. Quelques Religieux écrivirent contre lui, auſquels il répondit dans ſon Colloque intitulé *Medardus*. Il eſt conſtant qu'*humilitas* ne ſignifie pas toujours la vertu d'humilité, mais ſouvent l'état pauvre, abject, humilié où l'on ſe trouve, & les ſentimens de timidité, de défiance, de modeſtie qu'inſpire cet état.

Humilier, ſignifie ſouvent *affliger*, réduire en ſervitude, *battre*, *aſſujettir*. *Humiliatus eſt Moab*: les Moabites furent humiliez; leur force fut abbatuë. *Percuſſit David Philiſtæos, & humiliavit eos*: (b) Il vainquit les Philiſtins, & abattit leur puiſſance. *Dieu humiliera le calomniateur* (c), il le chargera de confuſion, il l'abattra. *Oculos ſuperborum humiliabis* (d): vous humiliez, vous confondrez, vous chargerez de honte les ſuperbes.

Humilier une vierge (e), ou *une femme priſe à la guerre*, ſignifie lui ôter ſon honneur. Jérémie Lament. v. 11. *Mulieres in Sion humiliaverunt*. Ezech. XXII. 10. *Immunditiam menſtruatæ humiliaverunt in te*. Ils ſe ſont approchez d'une femme dans un tems où la Loy le défend.

S'humilier ſous la main de Dieu (f), reconnoître ſa ſageſſe & ſa puiſſance. *N'avez-vous pas vû Achab humilié* (g)? contrit, touché de douleur & de repentir. *Parce que votre cœur a été ſaiſi de frayeur, & qu'il s'eſt humilié devant moi* (h); que vous avez été touché de repentir & de douleur à la vûë des prévarications du peuple. Les Juifs ayant appris la venuë d'Holofernes dans leur pays, *humilierent leur ame dans le jeûne & dans la priere* (i). Saint Paul recommande aux fideles de Rome (k), de ne ſe point élever avec arrogance, mais de s'accommoder avec les petits: *Non alta ſapientes, ſed humilibus conſentientes.*]

HUPHAM, ou *Ophim*, fils de Benjamin, (l) & Chef de la famille des Huphamites. (m)

HUPPE, en Latin, *Upupa*, oiſeau que Moyſe déclare impur. (n) La huppe eſt de la groſſeur d'une grive; ſon bec eſt long, noir, délié, un peu crochu; ſes jambes ſont griſes & courtes. Elle a ſur la tête une aigrette de plumes de différentes couleurs, qu'elle baiſſe & huſſe comme il lui plaît. Son coû & ſon eſtomac tirent ſur le roux. Ses aîles & ſa queuë ſont noires, avec des rayes blanches. Le nom Hébreu de cet oiſeau eſt *dukipha*. Les Septante le traduiſent par *une huppe*, de même que ſaint Jérôme.

[HUPPE. Cet oiſeau eſt très-beau, mais il n'a point de chant, ſeulement il a un cri en-

(z) *Matt.* XI. 29. (a) 1. *Petri.* V. 5. (b) 2. *Reg.* VIII. 1. (c) *Pſalm.* LXXI. 4. (d) *Pſalm.* XVII. 27.

(e) *Deut.* XXI. 14. XXII. 24. 29. (f) 1. *Petri.* V. 6. (g) 3. *Reg.* XXI. 29. (h) 4. *Reg.* XXII. 19. (i) *Judith.* IV. 8. (k) *Rom.* XII. 16. (l) *Genes.* XLVI. 21. (m) *Num.* XXVI. 39. (n) *Levit.* XI. 19. דוכיפת

enroüé qui s'entend d'aſſez loin. Ses ailes ne finiſſent pas en pointe, comme celles des autres oiſeaux, mais en rond, ce qui fait qu'il a le vol fort lent. Pline appelle la huppe trimeſtre, parce qu'on ne la voit que pendant trois mois. Elle ſe retire apparemment de bonne-heure dans des climats plus chauds. Elle ſe perche rarement, & vit d'ordinaire dans des maſures, ou le long des chemins. On dit qu'elle vit de vers & d'excremens humains, & qu'elle en compoſe ſon nid. Ariſtote dit qu'elle ne fait point de nid, mais ſe retire ſimplement dans les creux d'arbres, & qu'elle y fait ſes œufs ſans autre appareil. Elle fait ordinairement trois œufs, qui reſſemblent à ceux de perdrix. Albert le Grand raconte que la huppe dans ſa vieilleſſe vit avec ſes petits, qui la nourriſſent pendant la muë, lorſqu'elle a quitté ſes plumes; & que quand elle a perdu la vûë, ils la lui font revenir par le moyen d'une herbe qui leur eſt naturellement connuë, & dont ils touchent les yeux de leur mere. Le mâle a la couronne plus haute & plus fournie que la femelle, & la couleur de ſon plumage eſt plus vive & plus allumée. On ne voit aucune huppe dans toute l'Angleterre; mais beaucoup en allemagne.]

HUR, ou plûtôt, *Ur*, ville de Chaldée. Voyez *Ur*.

I. Hur, fils de Caleb fils d'Eſron, différent de Caleb fils de Jéphoné. Hur étoit époux de Marie ſœur de Moyſe, ſi l'on en croit Joſeph. D'autres diſent qu'il étoit ſon fils. On ne ſçait que trés-peu de particularitez de la vie de Hur: mais on voit par le peu que l'Ecriture en dit, qu'il étoit fort conſidéré de Moyſe. Lorſque ce Légiſlateur eut envoyé Joſué contre les Amalécites, il monta ſur la montagne avec Aaron & Hur; (o) & pendant qu'il élevoit les mains en haut, priant le Seigneur, Aaron & Hur lui ſoutenoient les bras, afin qu'il ne ſe laſsât pas. Et quand Moyſe alla ſur le mont Sinaï, pour y recevoir la Loi, il dit aux Anciens que s'il ſurvenoit quelque difficulté, ils avoient Aaron & Hur, qu'ils pouvoient conſulter. (p) *Hur* fut pere d'Uri, & *Uri* fut pere de *Béſéléel*.

II. Hur, Prince de Madian, fut tué dans le combat que Phinées livra aux Madianites. (q)

III. Hur, fils de Jora, de la Tribu de Gad, pere d'Abihaïl, 1. *Par.* v. 14. & non pas d'Abigaïl.

HURAI, de la vallée ou du torrent de Gaas, un des Héros de l'armée de David. (r) Il eſt nommé *Heddaï* dans les Livres des Rois. 2. *Reg.* XXIII. 30.

HURAM, fils d'Ahod, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 5.

I. HUS, fils de Nachor. *Geneſ.* XXII. 21.

II. Hus, ou plûtôt, *Us*, fils d'Aram. *Geneſ.* X. 23. & 1. *Par.* I. 17. On dit (ſ) qu'il peupla la Trachonite. [Moyſe ne nous dit rien de ſa généalogie, ou de ſes deſcendans. Mais les Arabes enſeignent que *Hus* eut pour fils *Ad* pere du peuple des *Adites* dans l'Arabie heureuſe. Ces peuples étant tombez dans l'idolatrie, Dieu irrité de leur endurciſſement, les extermina de la maniére que nous avons raconté ſous l'article d'*Heber*. Voyez M. d'Herbelot Biblioth. Orient. p. 460. *Houd.*

Joſeph (t) & ſaint Jérôme (u) croyent que Hus fils d'Aram fonda la ville de Damas, & que ſes deſcendans s'établirent dans la Trachonite, qui eſt voiſine de la plaine de Damas. Bochart croit que les Huſites peuplerent la vallée qui eſt entre le Liban & l'anti-Liban, nommée par les Arabes du nom d'*Alganta*, ou pays de *Ganth*, ou de *Hus*.]

III. Hus, fils de Diſan, de la race d'Eſaü, (x) demeura dans l'Idumée orientale.

Hus. *Pays de Hus*, où demeuroit Job. (y) On eſt fort partagé ſur le lieu où étoit la terre de Hus, parce qu'on ignore de quel *Hus*

(o) *Exod.* XVII. 10.

(p) *Exod. XXIV.* 14. (q) *Num. XXXI.* 8. (r) 1. *Par. XI.* 32. (ſ) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7. *Hieronym. qu. Heb. in Geneſ. alii plures.* (t) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7. (u) *Hieronym. quæſt. Hebr. in Geneſ.* (x) *Geneſ.* XXXVI. 28. & 1. *Par.* 1. 42. (y) *Job.* 1. 1.

Hus l'Ecriture veut parler, en marquant le pays de Job; car on vient de voir dans les articles précédens trois hommes appellez Hus, qui peuvent tous avoir donné leur nom à un certain pays. Ceux qui font deſcendre Job de Nachor ou d'Aram, cherchent la terre de *Hus* ailleurs que ceux qui croyent qu'il deſcend d'Eſaü; & il faut avoüer que ſur tout cela on n'a rien d'entiérement certain. Ainſi ſans entrer dans l'examen de toutes les raiſons que l'on apporte pour tous ces divers ſentimens, nous tenons que le vrai pays de Hus où demeuroit Job, étoit dans l'Idumée, à l'orient du Jourdain & du pays de Galaad, aux environs de la ville de Bozra, dans une Province qui eſt connuë des Anciens ſous le nom d'Auſite. Voyez nôtre commentaire ſur *Job*, Chap. 1. ℣. 1. p. 2. 3. 4. Nous croyons que c'eſt ce même pays que Jérémie (*x*) appelle la terre de Hus, & qu'il met dans l'Idumée: *Gaude & lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus.*

[Hus, *Terre de Hus.* Euſebe & ſaint Jérôme aſſurent que ſuivant la tradition des peuples de la Paleſtine & des environs, la ville d'Aſtaroth-Carnaïm étoit le lieu de la demeure de Job. Or Aſtaroth-Carnaïm étoit au-delà du Jourdain, entre Mahanaïm & Edraï, ſur le Jabok. D'autres le font vivre dans la ville de Bozra capitale de l'Idumée, & on croit que la mere de Job étoit de cette même ville. D'autres lui donnent pour demeure la fameuſe ville d'Emath dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture: elle étoit dans la Syrie ſur l'Oronte. D'autres le font vivre à *Hama*, que l'on croit être la même qu'*Apamée*, dans le même pays & ſur le même fleuve. Tout cela dans la ſuppoſition que Job étoit un des deſcendans de *Hus* fils d'Aram.

Comme nous croyons que Job pourroit bien être le même que Jobab, marqué dans la Géneſe (*a*) & dans les Paralipoménes (*b*), nous croyons auſſi que la patrie de Job eſt

(*x*) *Jerem. Thren.* IV. 21. (*a*) *Geneſ.* XXXVI. 32. (*b*) 1. *Par.* I. 43. 44.

a ville de *Denaba*, que l'Ecriture donne pour demeure à Jobab. Or *Denaba*, ſelon Euſebe & ſaint Jérôme, étoit dans le pays de Moab, entre Aréopolis & Heſebon. Ptolemée met une ville de ce nom dans la Palmyréne.]

HUSAN, Roi ancien de l'Idumée, ſucceſſeur de Jobab. *Geneſ.* XXXVI. 34.

HUSATI, ou *Huſath*, lieu d'où étoit natif *Sobochaï*, un des braves de l'armée de David. (*c*)

HUSIM, fils de Dan. *Geneſ.* XLVI. 23.

HYACINTHE. Voyez ci-devant *Hiacinthe.*

HYADES. Ce terme vient du Grec *hyetos*, la pluye. On ne trouve ce nom que dans Job, (*d*) où il eſt mis pour l'Hébreu *Chimah.* Dans le même Livre, Chimah eſt auſſi traduit par *Pléiades*, les Pléïades. Nous croyons que le terme de l'Original marque l'*orient*, ou *le printems.* On peut voir le Comment. ſur *Job.* IX. 9.

[HYENE, ou HIENE, animal à quatre pieds. Son nom ne ſe trouve pas dans le texte Latin de l'ancien Teſtament, ni dans le nouveau; mais le texte Hébreu du Lévitique (*e*) lit, *la fille de l'hiene*, *Bath-Haïana*, au lieu de *Struthio*, qu'on lit dans la Vulgate. Ce même nom ſe trouve en pluſieurs autres endroits du texte Hébreu, où il eſt d'ordinaire traduit par *Struthio*, *l'Autruche*; quoiqu'il ne ſoit pas bien certain ſi c'eſt-là ſa vraie ſignification. On peut voir ci-devant l'article *Autruche.*

Il eſt certain que *Bath-Haïana*, ou la fille de l'hiene eſt un oiſeau. Moyſe la met dans le dénombrement des oiſeaux dont il défend l'uſage. Mais l'animal que nous connoiſſons ſous le nom d'hiene, eſt un animal à quatre pieds, de la groſſeur à peu près d'un loup, à l'exception que ſes jambes ne ſont pas ſi hautes Son poil eſt plus rude, & ſa peau eſt mouchetée de diverſes couleurs.

(*c*) 2. *Reg.* XXI. 18. (*d*) *Job.* IX. 9. כימה *Chimah*, *hyades.* *Job.* XXXVIII. 31. כימה *Pleiades.* (*e*) *Levit.* XI. 16. בת היענה *Vide & Job.* XXX. 29. *Iſai.* XIII. 21. & XXXIV. 13. & *Jerem.* L. 39. & *Thren.* IV. 3. & *Mich* I. 8.

On a fait autrefois paroître à Rome des hienes dans les jeux publics, & on les a repréſentez ſur quelques médailles à cauſe de leur rareté. C'eſt un animal rare qu'on ne voit guéres qu'en Egypte. Spanheim qui l'a fait graver d'après les médailles, lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queuë de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre.

Bochart & Ludolf dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie, ſoutiennent que *l'hiene* eſt nommée dans l'Hébreu *Tzeboa.* (*f*) Jéremie (*g*) en parle au chap. XII. 6. Voici comme porte la Vulgate : *Mon héritage n'eſt-il pas comme un oiſeau de différentes couleurs* ? Et les Septante : *Mon héritage eſt il devenu pour moi une caverne d'hiene* ? L'Hébreu peut fort bien ſouffrir le ſens de la Vulgate ; mais Bochart ſoutient que le terme *Haït*, qu'on a traduit par *un oiſeau*, ſignifie en général toutes ſortes d'animaux ſauvages, & que *Tzeboah*, que l'on a rendu par *teint de diverſes couleurs*, ſignifie *l'hiéne*, ainſi nommée dans la Langue ſainte à cauſe de ſes taches, & de la varieté de ſon poil.

Pline (*h*) parle de l'hiéne, & en fait une deſcription qui paroît fabuleuſe. Il dit qu'elle eſt une année mâle, & une année femelle, & qu'on tire de ſes yeux des pierres précieuſes nommées de ſon nom *Hiæneæ*. Ariſtote & Ælien diſent qu'elle rend les chiens muets par ſon ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & les trompe, pour les attirer hors de leurs maiſons, & les dévorer. Ils ajoutent qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vertébres au cou.

Busbeque dans ſon voyage d'Amaſie, (*i*) raconte pluſieurs particularitez de cet animal. Il dit qu'il eſt à peu près de la forme d'un loup, mais plus bas. Son poil eſt aſſez ſemblable à celui d'un loup, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus hériſſé, & qu'il eſt marqué d'eſpaces en eſpaces de grandes taches noires. Il n'a point de cou ; mais ſa tête tient aux vertebres, ou à l'épine du dos, en ſorte que quand il veut regarder derriére, il eſt obligé de ſe tourner tout entier. Il eſt fort cruel & fort carnacier ; il tire les corps morts des tombeaux ; & les entraine dans ſa taniére. Au lieu de dents il a un os continu dans la machoire. On dit qu'il imite la voix de l'homme, & que par ce moyen il trompe ſouvent les voyageurs.

Quant à *la fille de la Haïana*, qui eſt un oiſeau dont Moyſe défend l'uſage, voici ce que l'Ecriture nous apprend, & ce qui peut nous conduire à en connoître l'eſpéce. Il paroît par Job & par Michée, que cet oiſeau étoit un oiſeau lugubre, qui jettoit de grands cris dans ſa douleur. *J'ai été le frere des dragons*, ou des crocodiles, *& le compagnon des filles de la Haïana*, dit Job. (*k*) Et Michée : (*l*) *Je ferai éclater ma douleur comme le dragon*, ou le crocodile, *& je jetterai des cris de douleur comme la fille de la Haïana.* Iſaïe (*m*) & Jérémie (*n*) parlant de la ruine de Babylone, & de l'état auquel elle devoit être réduite, diſent qu'elle ſervira de retraite aux animaux ſauvages, aux dragons, & *aux filles de la Haïana.* Iſaïe (*o*) répete la même choſe, en parlant de la deſtruction de Boſra capitale d'Idumée. Enfin Jérémie dans ſes Lamentations inſinuë que cet oiſeau eſt extrêmement cruel : (*p*) *Les dragons*, ou les crocodiles, *ont donné à tetter à leurs petits ; mais la fille de mon peuple eſt auſſi cruelle que la fille de la Haïana dans le déſert.*

Pluſieurs Interprétes ont cru que c'étoit la choüette ou le hibou, oiſeau triſte, lugubre, ſolitaire, qui a un cri perçant & déſagréable ; mais je ne ſçais ſi on peut l'accuſer

(*f*) צבוע *Tzeboa.* Voyez *Boch. Hierozoïcon. parte* 1. *l.* 3. *c.* 11. *& Ludolf. Commens in hiſt. Æthiopic. l.* 1. *n.* 81. (*g*) *Jerem.* XII. 9. היעיט צבוע נחלתי לי 70. Μὴ σκύλακιον ἀετὸς ἡ κληρονομία μου ἐμοὶ· (*h*) *Plin. l.* VIII. *c.* 30. XXVII *c.* 8. (*i*) *Busbeq. liter Amaſian. p.* 76.

(*k*) *Job.* XXX. 29. (*l*) *Mich.* I. 8. (*m*) *Iſai.* XIII. 21. (*n*) *Jerem.* L. 39. (*o*) *Iſai.* XXXIV. 13. (*p*) *Thren.* IV. 3.

cuſer de cruauté ; je ne vois pas qu'on lui reproche ce défaut. Nous avons propoſé ſur Iſaie XIII. 21. 22. quelques conjectures, pour prouver que *la fille de la Haïana* étoit le cygne. La cruauté que Jérémie reproche à cet oiſeau convient aſſez à l'autruche, qui abandonne, dit-on, ſes œufs & ſes petits. Mais je ne trouve rien dans les Auteurs qui ont parlé de cet oiſeau, qui juſtifie qu'il ſoit ni lugubre, ni criard, ni aquatique, ni de mauvais augure & qu'il ſe plaiſe dans les démolitions & les lieux abandonnez.]

HYMENE'E, étoit apparemment un bourgeois d'Ephéſe, qui s'étant converti aux premiéres prédications de ſaint Paul, tomba enſuite dans l'héréſie de ceux qui nioient la réſurrection de la chair, (*q*) & qui diſoient qu'elle étoit déja faite. Saint Auguſtin (*r*) croit que leur erreur conſiſtoit à dire qu'il n'y avoit point d'autre réſurrection que celle de l'ame, qui reſſuſcite du péché à la grace par la foi & par le baptême. Saint Paul mande à Timothée l'an de J. C. 63. qu'il a excommunié Hyménée & qu'il l'a livré à Satan ; (*ſ*) & deux ans aprés, Hyménée étoit encore dans l'erreur avec un nommé Philete. (*t*) On ne ſçait rien de la fin d'Hyménée.

HYMNE. Ce terme eſt pris ſur le Grec *hymnos*. Il ſignifie un poëme ou un cantique pieux, composé en l'honneur de Dieu ou des Saints. Le nom d'*hymne*, ſe met ſouvent comme ſynonime à celui de cantique, de chant, de pſeaume. Les Hébreux ne diſtinguent guéres ces trois choſes, & ils n'ont point de terme affecté qui ſignifie proprement un hymne, comme diſtingué du pſeaume ou du cantique. Le terme Hébreu *miſmor*, (*u*) qui ſignifie *un pſeaume*, eſt plus générique, & eſt auſſi rendu par : *canticum* ou *odé* ; & le terme *tehilla*, (*x*) qui ſignifie *loüange*, eſt rendu par *hymnus*. S. Paul veut que les Chrétiens s'entretiennent en eux-mêmes *par des pſeaumes, des hymnes & des cantiques ſpirituels*. (*y*) Saint Matthieu dit que JESUS-CHRIST ayant ſoupé, *dit un hymne, & puis ſortit*. (*z*) Il récita l'hymne ou les pſeaumes que les Juifs avoient accoutumé de dire aprés le ſouper de la Pâque. Les hymnes que l'on chante dans l'Egliſe Chrétienne, & qui ſont diſtinguez des pſeaumes, ſont des piéces de poëſie, compoſées pour l'ordinaire par des Auteurs remplis de piété, mais non pas inſpirez.

HYPOCRITE. Ce terme vient du Grec *hypocrités*, celui qui feint d'être ce qu'il n'eſt pas, qui fait un faux perſonnage ; comme les Acteurs des Comédies & des Tragédies. On l'explique d'ordinaire de ceux qui prennent les dehors de la vertu, ſans en avoir la réalité. Nôtre Sauveur a ſouvent accuſé les Phariſiens d'hypocryſie. Dans les Livres de l'ancien Teſtament, l'Hébreu *chaneph*, (*a*) qui eſt rendu par *hypocrite*, *diſſimulé*, ſignifie auſſi un profane, un méchant, un homme ſoüillé & corrompu, un impie, un trompeur. Jérémie (*b*) ſe ſert du verbe *chaneph*, pour exprimer l'infection, les ſoüillures de la terre de Juda, causées par les crimes de ſes habitans.

HYRCAN. Voyez ci-devant *Hircan*.

HYSSOPE, herbe aſſez connuë, nommée en Hébreu (*c*) *eſob*. On s'en ſervoit ordinairement au lieu d'aſperſoir, dans les purifications. Par exemple, au ſortir de l'Egypte, (*d*) Dieu ordonna aux Hébreux de prendre un bouquet d'hyſſope, de le tremper dans le ſang de l'agneau paſcal, & d'en arroſer les chambranles & le haut de la porte. Quelquefois on y joignoit un peu de laine couleur décarlatte. Par exemple, dans la purification des lépreux, (*e*) on trempoit un bouquet composé d'hyſſope, de branches de cédre

(*q*) 2. *Timoth.* II. 17. (*r*) *Aug. in Joan. homil.* 19. (*ſ*) 1. *Timoth.* I 20. (*t*) 1. *Timoth.* II. 17. (*u*) מזמור *Miſmor. Pſalmus.* (*x*) תהילה *Tehilah, laus, Hymnus.*

(*y*) *Epheſ.* V. 19. *Coloſſ.* III. 16. (*z*) *Matth.* XXVI. 30. (*a*) חנף *Chaneph, hypocrita, impius, peccator, proditor, impurus.* (*b*) *Jerem.* III. 1. 9. XXIII. 15. (*c*) אזוב *Eſob. hyſſopus.* (*d*) *Exod.* XII. 22. (*e*) *Levit.* XIV. 4. 6.

cédre & de laine rouge, dans l'eau, où l'on avoit fait couler le ſang d'un oiſeau, & on en arroſoit le lépreux.

L'Hyſſope eſt un arbriſſeau, qui jette force ſurgeons d'une ſeule racine dure comme du bois, & de la hauteur d'un pied & demi. Il pouſſe par intervale d'un côté & d'autre de ſa tige, des feüilles longuettes, dures, odorantes, chaudes, un peu amères pour le goût. Sa fleur ſort du ſommet de la tige, de couleur céleſte, & en maniére d'épi. Il y en a de deux ſortes; celle des jardins, & celle des montagnes. Il y a beaucoup d'apparence que dans la Judée, l'hyſſope s'élevoit à une aſſez grande hauteur, puiſqu'il eſt dit dans l'Evangile, (*f*) que les ſoldats ayant empli une éponge de vinaigre, la mirent au bout d'un bâton d'hyſſope, & la préſentérent à la bouche de JESUS-CHRIST en croix.

(*f*) *Joan.* XIX. 29.

J A

JAASIA, fils, ou habitant de Thécué ; car ſouvent le nom de *fils*, ſe prend pour un habitant ; par exemple, les fils de Sion, les filles de Jéruſalem, &c. Jaaſias fut un des Commiſſaires nommez pour faire la recherche des Juifs qui avoient épouſé des femmes étrangéres, aprés le retour de la captivité. (*a*)

JABEL, fils de Lamech & d'Ada, fut *le pere* de ceux qui logent ſous des tentes, & des paſteurs ; (*b*) c'eſt-à-dire, il fut comme le chef & l'inſtituteur de ceux qui, comme les Arabes Scénites, & les Nomades, vivent ſous des tentes à la campagne, & font le métier de paſteurs. Le nom de *pere* ſe prend ſouvent pour maître, chef, inſtituteur.

I. JABE'S. On trouve un homme de ce nom dans les Paralipoménes ; (*c*) mais l'Ecriture qui fait un grand éloge de ſa piété, ne dit pas de qui il étoit fils. Il y en a qui croyent qu'il eſt le même qu'Othoniel, fils de Kos, ou de Cénez. Sentiment qui n'a rien que de trés-probable.

II. JABE'S, pere de Sellum, quinziéme Roi d'Iſraël, ou du Royaume de Samarie. (*d*)

III. JABE'S, ville de la demie Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain. L'Ecriture lui donne ordinairement le nom de *Jabés de Galaad*, parce qu'elle étoit dans le pays, & au pied des montagnes de Galaad. Euſébe (*e*) la met à ſix milles de *Pella*, vers Géraſa ; & par conſéquent elle devoit être à l'orient de la mer de Tibériade. La ville de Jabés de Galaad fut ſaccagée par les Iſraëlites, parce qu'elle n'avoit pas voulu joindre ſes armes aux leurs dans la guerre contre ceux de Benjamin, (*f*) à l'occaſion de l'outrage fait à la femme du Lévite dans la ville de Gabaa. Quelques années aprés, Naas Roi des Ammonites ayant aſſiégé Jabés, (*g*) les habitans le prié-rent de les recevoir à compoſition : mais ce Prince leur répondit qu'ils n'avoient point d'autre compoſition à attendre, que de ſe rendre à lui, & de ſe laiſſer arracher l'œil droit. Ceux de Jabés demandérent une tréve de ſept jours, promettant de ſe rendre à quelle condition il voudroit, ſi dans ce tems il ne leur venoit point de ſecours. Mais Saül étant informé de l'extrémité où la ville étoit réduite, y accourut, tailla en piéces l'armée de Naas, & délivra ceux de Jabés. Ceux-ci conſervérent toûjours beaucoup de reconnoiſſance pour la maiſon de Saül ; & aprés la mort

(*a*) 1. *Eſdr. X.* 15. (*b*) *Geneſ. IV.* 20. (*c*) 1. *Par. IV.* 9. 10. (*d*) 4. *Reg. XV.* 10.

(*e*) *Euſeb. in locis, in Ariſoth. Procop. Gaz. in Judic.* met 20. milles de *Pella* à Jabés. (*f*) *Judic. XXI.* 8. Année incertaine. (*g*) 1. *Reg. XI.* 1. *& ſeq.* An du Monde 2909. avant J. C. 1091. avant l'Ere vulg. 1094.

de ce Prince, ils enlevérent ſon corps, & ceux de ſes fils, que les Philiſtins avoient pendus aux murs de Bethſan, & les enſevelirent honorablement dans un bois qui étoit prés de leur ville. (*b*)

[JABES DE GALAAD. Nous avons rapporté dans ce Dictionnaire l'Hiſtoire du ſiége de cette Ville par les Ammonites ſous les articles de *Jabés*, & de *Naas*; ainſi nous nous contenterons de faire quelques remarques ſur ce ſiége, & ſur le prompt ſecours que Saül donna aux habitans de cette ville.

☞ (*i*) Ce qui me paroît le plus ſurprenant, pour ne pas dire preſque impoſſible dans cette guerre, c'eſt que Saül ait pu faire aſſembler en moins de huit jours une armée ſi nombreuſe & ſi formidable, puiſqu'*en ayant fait la revûë à Beſech, il ſe trouva dans ſon armée trois cens mille hommes des enfans d'Iſraël, & trente mille de la Tribu de Juda.* Joſeph (*k*) groſſit extraordinairement ce nombre, je ne ſçai ſur quel fondement; il compte ſept cens mille Iſraëlites, & ſoixante-dix mille hommes de la Tribu de Juda: ſans doute qu'il y a faute dans le nombre, ainſi on doit s'en tenir à l'Auteur ſacré; encore j'ai peine à croire que cela ſe ſoit fait ſans miracle? Car les Tribus ne pouvoient avoir été averties en un même jour, attendu l'éloignement où elles étoient les unes des autres, & il étoit très difficile de les faire trouver toutes en même-tems au quartier du rendez-vous, prêtes à marcher & à combattre. Je ſçai bien que c'eſt tout un peuple aguerri qui marche en hâte au ſecours de ſes freres enfermez dans Jabés; mais quelque diligence que fiſſent les plus éloignez, je ne vois pas naturellement qu'ils puiſſent arriver aſſez à tems: ils arrivent cependant à point nommé, & Saül inſpiré de Dieu ſe met à leur tête, & marche droit à l'ennemi, qu'il ſurprend dans ſon camp.

Je parlerai ailleurs de Samarie que Bénadad avoit inveſtie avec une armée des plus nombreuſes; les conditions que ce Roy de Syrie propoſe à Achab Roy d'Iſraël & à ſon peuple, paroiſſent tout-à-fait déraiſonnables, & capables de porter les aſſiegez aux dernieres extrémitez, & a ſe faire plutôt tous tuer que de s'y ſoumettre; mais la propoſition que Naas Roy des Ammonites fait faire ici aux habitans de Jabés eſt pire encore: ce Roy ayant attaqué la ville, tous les habitans lui dirent (*l*): *Recevez-nous à compoſition, & nous vous ſerons aſſujettis.* Il leur répondit (*m*): *La compoſition que je ferai avec vous, ſera de vous arracher à tous l'œil droit, & de vous rendre l'opprobre de tout Iſraël.* Cete condition eſt cruelle, & révolte la nature; cependant les aſſiégez ſemblent s'y ſoumettre en lui répondant (*n*): *Accordez-nous ſept jours, afin que nous envoyïons des Meſſagers dans tout Iſraël; & s'il ne ſe trouve perſonne pour nous défendre, nous nous rendrons à vous*: Ce qui leur fut accordé.

Les Envoyez de la ville partirent donc, & étant arrivez à Gabaa où demeuroit Saül, ils firent rapport au peuple de l'état pitoyable où ſe trouvoient les habitans de Jabés, leurs freres; & tout le peuple en fut touché juſqu'à verſer des larmes. *Saül retournoit alors de la campagne, en ſuivant ſes bœufs; & il dit* (*o*): *Qu'a ce peuple pour pleurer de cette ſorte? On lui raconta ce que les habitans de Jabés avoient envoyé dire. Auſſi-tôt l'Eſprit du Seigneur ſe ſaiſit de lui, & il entra dans une très-grande colére* contre le cruel Naas Roy des Ammonites, qui non content d'aſſujettir les habitans de Jabés, vouloient encore les rendre l'opprobre de tout Iſraël. Alors Saül *prit ſes deux bœufs, les*

(*b*) 1. *Reg.* XXXI. 11. 12. *&c.* An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055. (*i*) Obſervations ſur le ſiége de Jabés, & ſur la défaite des Ammonites, 1. *Reg.* XI. 1.... 11. (*k*) *Joſeph. Antiq. l. 6. c. 6.*

(*l*) 1. *Reg.* XI. 1. (*m*) *Ibid.* ℣. 2. (*n*) *Ibid.* ℣. 3. (*o*) *Ibid.* ℣. 5.

les coupa en morceaux ; & les fit porter par des Envoyez dans toutes les terres d'Iſraël, faiſant dire aux Tribus : *C'eſt ainſi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne ſe mettront point en campagne pour ſuivre Saül & Samuël.* Il n'y avoit pas un moment à perdre pour ſecourir ceux de Jabés ; il ne leur reſtoit plus que ſix jours, ainſi Saül imagina ceci pour toucher les Tribus, & les exciter à accourir auſſi-tôt au ſecours de leurs freres. *Alors tout le peuple fut frappé de la crainte du Seigneur*, la propoſition de Naas lui fit horreur, *& ils ſe rendirent tous au lieu aſſigné, comme s'ils n'euſſent été qu'un ſeul homme.*

Saül ayant aſſemblé, & fait la revûë de ſon armée à Beſech, marcha ſans doute toute la nuit pour arriver à Jabés au moment qu'il avoit promis, ayant fait dire aux habitans de la ville par les Envoyez : *Vous ſerez ſecourus demain, lorſque le ſoleil ſera dans ſa force.* Ceux de Jabés reçurent cette nouvelle, comme on peut bien s'imaginer, avec beaucoup de joye, & ils firent dire aux Ammonites : *Demain matin nous nous rendrons vers vous, & vous nous traiterez comme il vous plaira.* Le Commentateur a raiſon de dire qu'ils ne faiſoient point un menſonge ; car ils leur diſoient vrai : le lendemain ils devoient faire une vigoureuſe ſortie, & ſe rendre vers eux, mais les armes à la main, tandis que leurs freres devoient fondre ſur le camp des Ammonites.

C'étoit veritablement un ſtratagéme ; car ſur ces paroles équivoques les ennemis ſe tinrent moins ſur leurs gardes, s'imaginant que les habitans de la ville avoient perdu toute eſpérance de ſecours.

Le lendemain étant venu, Saül diviſa ſon armée en trois corps & entra dès la pointe du jour dans le milieu du camp des Ammonites (p). Il ſurprit, ſelon toute apparence, cette grande armée des Ammonites & l'attaqua dans ſon camp, par trois différens endroits de la circonvallation pour les occuper de toutes parts. Cette ſurpriſe déconcerta entiérement les Ammonites ; car l'Ecriture ne dit point qu'ils ayent fait la moindre réſiſtance. Il ne faut point douter que ceux de la ville ne ſoient ſortis auſſi-tôt ſur leurs ennemis, tant pour leur tenir parole, que pour aider leurs freres à les tailler en piéces.

Les Hébreux ſçavoient très-bien les regles de la guerre ; nous voyons par tout dans l'Ecriture, que leur méthode étoit de combattre par corps ſéparez, & ſur une très-grande profondeur. Il paroît ici qu'ils formerent trois puiſſantes phalanges, qui devoient être coupées par de petits intervalles pour ſervir de retraite aux bleſſez, & pour porter les ordres ; outre que les Tribus étoient ſéparées par des intervalles, & diſtinguées par leurs drapeaux.

* On trouvera peut-être à redire de ce que l'armée de Saül qui étoit ſi nombreuſe, paroiſſe ſi peu de choſe dans la Planche, c'eſt la faute du Deſſinateur, qui n'a pas ſuivi mon intention, & qui ſuppoſe que Saül arrive le premier à la tête de trois Tribus, & que les autres les ſuivent immédiatement après ; mais pour ſuivre ma penſée, on peut ſe repréſenter ces trois corps infiniment plus grands, & ſéparez, comme je l'ai dit, par de petits intervalles d'eſpace en eſpace.

Je ne comprends pas pourquoi Dom Calmet avance que ce pouvoit être le quatriéme jour de la tréve accordée à ceux de Jabés, qu'ils furent délivrez. J'ai déja fait voir que cela étoit impoſſible, & je crois que ce ne fut tout au plus qu'au ſeptiéme, & même le huitiéme à la pointe du jour. Il dit encore dans ſon Commentaire ſur le ℣. 11. du même chapitre, „ qu'il ne remarque „ point que ni les Hébreux, ni leurs voi-

(p) *Ibid.* ℣ 11.

* Nous avons cru devoir laiſſer ce Paragraphe, où Mr. le Chevalier FOLARD releve une faute capitale faite par celui qui a déſſiné la *Planche*, dont il parle, qui eſt dans l'Edition de *Paris*. [*Note des Libraires.*]

„ſins fortifiaſſent leur camp, mais qu'ils „plaçoient ſeulement des ſentinelles ſur les „avenuës„. Il n'y a pas ſans doute fait attention; car dans ſon hiſtoire de l'ancien Teſtament, au ſujet de la guerre de Bénadad contre Achab, il dit (q); „Que c'étoit la „coutume d'enfermer les villes aſſiégées par „des foſſez & des redoutes, pour réduire „les aſſiégez à ſe rendre par la famine„. De plus, il eſt certain que Moyſe retranchoit ſon camp; & non ſeulement les lignes de circonvallation, mais encore celles de contrevallation étoient en uſage chez les Juifs & chez leurs voiſins. On peut voir dans le Commentaire ſur Polybe, le Traité de l'attaque & de la défenſe des Places des Anciens, où il y a pluſieurs exemples des lignes environnantes autour des Places aſſiégées.]

I. JABIN, Roi d'Aſor, (r) dans la partie ſeptentrionale de la terre de Chanaan, [étonné des conquêtes de Joſué qui avoit déja ſoumis toute la partie Méridionale du pays de Canaan, envoya vers les autres Rois, dans la partie ſeptentrionale, le long du Jourdain, & de la Méditerranée, & dans les montagnes qui ſont au nord du pays de Canaan, pour les engager dans une ligue offenſive & défenſive, en leur faiſant comprendre qu'ils avoient tout à craindre, & que les Iſraëlites ſeroient bien-tôt maîtres de tout leur pays, s'ils ſe laiſſoient attaquer l'un après l'autre; mais cela ne ſervit qu'à hâter leur perte & à rendre la victoire de Joſué plus complette, puiſqu'il gagna en un jour & par une ſeule bataille plus de terrain, & de villes qu'il n'en eût pû ſeulement parcourir en pluſieurs jours. Jabin] ſe ligua donc avec les Rois de Madon, de Jobab, de Séméron, d'Acſaph, & pluſieurs autres peuples Chananéens, pour opprimer les Iſraëlites qui étoient ſous la conduite de Joſué, avant qu'ils ſe fuſſent établis dans le pays. Tous ces Rois & ces troupes liguées s'aſſemblérent vers les eaux de Mérom, pour combattre contre Iſraël. Alors le Seigneur dit à Joſué: Ne craignez point, car demain à cette même heure, je vous les livrerai tous; vous couperez le jaret à leurs chevaux, & réduirez en cendres leurs chariots. Joſué marcha contre eux, & les attaqua à l'improviſte aux eaux de Mérom; il les battit, & les pourſuivit juſqu'à la grande ville de Sidon, juſqu'aux eaux de Mazréphoth, & juſqu'à la campagne de Maſpha. Il coupa les jarets à leurs chevaux, & fit mettre le feu à leurs chariots. Puis retournant ſur ſes pas, il revint à Aſor, la prit, & en tua le Roi. Voilà quelle fut la fin de Jabin. Il fut tué vers l'an du Monde 2555.

[☞ (f) Il eſt ſurprenant que l'Auteur ſacré ait ſi fort négligé de rapporter les circonſtances d'une bataille ſi mémorable, puiſque Joſeph (t) avance que l'armée des Rois liguez contre Iſraël, étoit de trois cens mille hommes de pied, de dix mille Cavaliers, & de vingt mille chariots de guerre: il falloit qu'elle fût du moins auſſi nombreuſe, puiſque l'Ecriture (u) la compare au ſable de la mer.

Joſué ſans doute fut effrayé quand il apprit que Jabin & tous les autres Rois s'étoient liguez contre lui, & avoient aſſemblé une armée ſi formidable pour lui réſiſter plus facilement, & pour opprimer les Hébreux par le plus grand nombre; mais Dieu le raſſura en lui diſant (x): *Ne les craignez point: car demain à cette même heure, je vous les livrerai tous, pour être taillez en pièces, en préſence d'Iſraël.* Cela n'empêcha pas que Joſué, qui étoit un Général habile & éclairé, ne mît en pratique tout ce que la ruſe & l'artifice purent lui inſpirer pour réüſſir dans ſon entrepriſe. Rien ne prouve davan-

(q) Hiſt. de l'anc. Teſt in quarto tom. 1. p. 82. (r) *Joſue* XI. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(f) Obſervations ſur la défaite du Roy d'Aſor, & autres Rois liguez contre les Iſraëlites. *Joſue* XI. 1. *& ſeq.* (t) *Joſeph. Antiq. l.* V. *c.* 1. (u) *Joſ.* XI. 4. (x) *Ibid. ℣.* 6.

davantage l'intelligence & la capacité d'un Général que les ruſes dont il ſe ſert, quand il ne peut employer la force ouverte, pour vaincre ſon ennemi; la ſurpriſe eſt le moyen le plus ſur & le plus honorable, & ces ſortes de ſtratagêmes ſont très-fréquens dans l'Hiſtoire.

Joſué penſe donc à ſurprendre ſes ennemis, qui par la trop grande opinion de leurs forces, ſe tiennent moins ſur leurs gardes. Rien n'eſt plus ordinaire que la négligence & le peu de prévoyance d'un Général qui ſe voit à la tête d'une armée infiniment ſupérieure à celle de ſon ennemi; il ne peut imaginer qu'on ait ſeulement la penſée de l'oſer attaquer, ſes ſoldats de même dorment ſur cette confiance, & en ſont plus négligens; c'eſt ce qui donne occaſion à ces entrepriſes extraordinaires & preſque toujours heureuſes du foible contre le fort. Remarquez ceci; les petites armées bien conduites, & bien commandées ont été de tout tems en poſſeſſion de battre les plus grandes: & il y a plus d'exemples dans l'Hiſtoire de la défaite de celles-ci, que du déſavantage des autres qui ont eu l'audace de les prévenir & de les ſurprendre par une marche forcée & finement dérobée: car tout le ſuccès des ſurpriſes en dépend abſolument.

Je ne vois ni prodige, ni miracles extraordinaires dans cette fameuſe défaite du Roi d'Aſor, & de ſes alliez. Le texte ſacré le démontre aſſez (y): *Joſué marcha* en diligence *contr'eux avec toute l'armée, juſqu'aux eaux de Merom, & les ayant chargez à l'improviſte, le Seigneur les livra entre les mains des enfans d'Iſraël, qui les défirent, & les pourſuivirent de tous côtez .... en ſorte qu'il ne s'en échappa pas un ſeul.* Suivant le récit de l'Auteur ſacré, Dom Calmet dit fort à propos; „ „ qu'il faut que Joſué ait partagé ſon ar- „ mée en pluſieurs corps, afin de pourſui- „ vre les fuyards, & qu'il en ait envoyé „ une partie au-delà du Jourdain, & une „ partie vers Sidon, & vers Maſrephoth; „ ſituation des lieux faiſant juger qu'il les „ pourſuivit pluſieurs jours, en quelqu'en- „ droit que ſe ſoit donné le combat. „

La ſeule circonſtance que l'on trouve dans l'Ecriture de la marche de l'armée d'Iſraël, embaraſſe fort les Commentateurs. Joſeph (z) dit que Joſué ſe trouva en préſence de l'ennemi après cinq jours de marche. De Galgal d'où Joſué étoit parti, à Merom, ſelon la poſition d'Euſebe, dit Dom Calmet, il y a environ vingt lieuës. Il ſe peut fort bien faire que les Iſraëlites ayent été cinq jours à faire vingt lieuës; la nature du pays rend les marches plus ou moins accelerées, & c'eſt tout ce qu'une grande armée dans un pays de défilez & de montagnes, peut faire que deux ou trois lieuës en un jour: & que l'ennemi mal ſervi en eſpions n'ait pas été averti de ſa marche, ce ne ſeroit pas un miracle, cela ne s'eſt vû que trop ſouvent de nos jours, pour ne pas croire ce qui s'eſt paſſé dans les ſiécles les plus reculez. Il ſe peut auſſi que Joſué ſe fût emparé de tous les paſſages, afin que l'ennemi n'eût aucun avis de ſa marche, qui ne pouvoit être que lente par les défilez, & les montagnes qu'il avoit à paſſer pour aller à lui. Suppoſez encore que Joſué ait dirigé ſa marche du côté du Lac de Séméchon, où il y avoit plus de quarante lieuës à faire, je n'y trouverois pas à redire: car lorſqu'il s'agit de ſurprendre une armée, le chemin le moins difficile, quoique le plus long, eſt le meilleur; c'eſt celui dont l'ennemi ſe méfie le moins, & par lequel on vient ſouvent tomber ſur les flancs, ou ſur les derrieres d'une armée, lorſqu'elle s'y attend le moins. Quoiqu'il en ſoit, Joſué ſurprit le Roy d'Aſor & ſes alliez, & tailla leur armée en piéces.

On trouve dans l'Ecriture une infinité d'exemples de ces ſortes de ſurpriſes de camps & d'ar-

(y) *Joſ.* XI. *v.* 7. 8.

(z) *Joſeph. Antiq. l.* V. *c.* 1.

d'armées, ſurtout ſous les Maccabées, où nous en voyons d'une conduite admirable, & qui ne le cedent en rien aux plus mémorables de l'antiquité.

A l'égard de l'ordre de bataille des deux armées, comme l'Auteur ſacré ne nous donne aucun détail des circonſtances de cette action, je ne puis fournir là-deſſus que des conjectures & des probabilitez: il y a toute apparence que cela ſe paſſa dans une plaine; que Joſué, ſelon la méthode des Aſiatiques, qui étoit auſſi celle des Juifs, rangea toute ſon infanterie ſur une même ligne en phalange diſtinguée par grands corps, avec de fort petits intervalles entre eux. Il n'eſt point fait mention de cavalerie, auſſi n'en mets-je point dans l'armée des Iſraëlites. Aſor en avoit un grand nombre: je la place ſur les aîles, & ſon infanterie au centre: c'étoit la méthode des peuples de l'Aſie & de toutes les Nations d'Occident, de placer la cavalerie ſur les aîles, pour être plus facilement détachée contre les fuyards après la victoire.]

II. JABIN, Roi d'Aſor, (*a*) opprima les enfans d'Iſraël pendant vingt ans. (*b*) Il avoit neuf cens chariots armez de faulx, & Siſara Général de ſes troupes, commandoit une puiſſante armée. Dieu touché des pleurs de ſon peuple, ſuſcita la Prophéteſſe Débora, femme de Lapidoth, & Barach fils d'Abinoam, qui délivrérent les Iſraëlites de cette oppreſſion. Siſara fut défait par Barach au pied du mont Carmel, & les Iſraëlites prenant le deſſus, ſe fortifiérent contre Jabin, & l'accablérent enfin entiérement.

JABNE'EL. Voyez *Jebnéel*.

JABNIA, autrement *Jamnia*, ville des Philiſtins. Voyez *Jamnia*.

JABOC, torrent de delà du Jourdain, ayant ſa ſource dans les montagnes de Galaad. Il tombe dans le Jourdain, aſſez prés de la mer de Tibériade, au midy de cette mer. C'eſt ſur le Jaboc que le Patriarche Jacob eut à ſa rencontre les Anges qui lutérent contre lui. (*c*) Le Jaboc ſéparoit le pays des Ammonites, de la Gaulanite, & du pays d'Og Roi de Baſan.

JACAN, ou *Béné-Jacan*, ou les *fils de Jacan*, campement des Iſraëlites dans le déſert, (*d*) entre Gadgad & Moſeroth.

JACHAN, fils d'Abigaïl, de la Tribu de Gad. 1. *Par.* v. 13.

JACHANAN DU CARMEL, ville dont le Roi fut défait par Joſué. (*e*) Cette ville eſt auſſi nommée *Jecnam*, ou *Jéchonam*. Elle fut poſſédée par la Tribu de Zabulon, & donnée en partage aux Lévites. (*f*) C'eſt apparemment la même que *Jecmaam*. 3. *Reg.* IV. 12. & 1. *Par.* VI. 68.

I. JACHIN, cinquiéme fils de Siméon; il deſcendit en Egypte avec ſon pere, & fut Chef de la famille des Jachinites. (*g*)

II. JACHIN, Chef de la famille de même nom, qui étoit la vingt-uniéme entre les vingt-quatre familles Sacerdotales. (*h*)

III. JACHIN. C'eſt le nom de l'une des deux colomnes qui étoient aux deux côtez du veſtibule du Temple de Salomon. L'autre colomne s'appelloit *Booz*. Elles étoient de bronze, & avoient quatre doigts d'épaiſſeur, dix-huit coudées de haut, & douze coudées de tour; (*i*) j'entens le fuſt de la colomne, ſans y comprendre la baſe ou le piédeſtal, dont l'Ecriture ne dit pas la hauteur, ni le chapiteau, qui étoit haut de cinq coudées. Au-deſſus de chacune de ces deux colomnes, étoit une eſpéce de chapiteau ou de couronnement, haut de cinq coudées. (3. *Reg.* VII. 16.

(*a*) *Judic. IV.* 1. 2. 3. *&c.* (*b*) Depuis 2699. juſqu'en 2719.

(*c*) *Geneſ. XXXII.* 1. 2. ... 23. (*d*) *Deut.* X. 6. (*e*) *Joſue XII.* 22. (*f*) *Joſue XIX.* 11. *XXI.* 34. (*g*) *Num. XXVI.* 12. (*h*) 1. *Par. XXIV.* 16. (*i*) 3. *Reg. VII.* 15. *Jerem. LII.* 21. Les Paralipoménes, 2. *Par. III.* 15. 17. ne donnent aux deux colomnes que 35. coudées de hauteur; ce qui fait juger que elles n'avoient que 17. coudées & demie chacune de haut. Les 18. coudées Hebraïques ſont 30. pieds 9. pouces. Les 12. coudées ſont 20. pieds 6. pouces.

16. *Jerem.* LII. 21.) Dans quelques endroits, on ne donne à ces chapiteaux que trois coudées. (3. *Reg.* XXV. 17.) & ailleurs quatre coudées. (3. *Reg.* VII. 19.) C'eſt qu'on les conſidére ſous divers regards; tantôt en y comprenant les ornemens & la roſe ou le lys qui étoit au-deſſus, & tantôt ſans y comprendre ces ornemens. Le corps entier du couronnement avoit cinq coudées. Mais lorſqu'on n'y comprenoit ni le lys qui étoit au-deſſus, ni les ornemens qui joignoient le chapiteau au fuſt de la colomne, il n'avoit que trois coudées. Enfin ſi vous en ôtez ſimplement le lys ou la roſe, il avoit quatre coudées. *Jachin* ſignifie la ſtabilité, & *Booz* la fermeté.

JACIM, Chef de la douziéme famille des vingt-quatre claſſes Sacerdotales. 1. *Par.* XXIV. 11.

JACOB, fils d'Iſaac & de Rébecca, nâquit l'an du Monde 2168. avant J.C. 1832. avant l'Ere vulgaire 1836. Il étoit frere cadet & jumeau d'Eſaü. On remarqua qu'en naiſſant, il tenoit le talon d'Eſaü ſon frere; ce qui lui fit donner le nom de *Jacob*, (*k*) qui veut dire celui qui ſupplante, ou qui ſaiſit ſon adverſaire par le pied, pour le faire tomber. C'étoit une eſpéce de pronoſtic de ce qu'il devoit faire dans la ſuite. Pendant la groſſeſſe de Rébecca, Iſaac étant allé conſulter le Seigneur ſur les treſſaillemens que faiſoient les deux jumeaux dans le ſein de leur mere, Dieu lui déclara que Rébecca ſeroit mere de deux fils, qui deviendroient Chefs de deux grands peuples; mais que l'aîné ſeroit aſſujetti au plus jeune. (*l*) Jacob étoit d'un tempérament doux & paiſible, qui aimoit la vie tranquille de la maiſon; au lieu qu'Eſaü étoit d'un naturel plus boüillant, plus farouche, & qui avoit une grande paſſion pour les exercices de la chaſſe. Iſaac avoit une tendreſſe particuliére pour Eſaü; mais Rébecca aimoit davantage Jacob.

Un jour Jacob ayant fait cuire pour lui un mets de lentilles, Eſaü qui revenoit de la chaſſe extrémement fatigué, & ayant fort grand appétit, pria ſon frere de lui donner de ce mets qu'il avoit préparé pour ſoi: mais Jacob ne lui en voulut point donner, à moins qu'il ne lui cédât ſon droit d'aîneſſe. Eſaü répondit: (*m*) Je me meurs de fatigue; de quoi me ſervira mon droit d'aîneſſe? Jacob reprit: Jurez-le-moi donc. Eſaü le lui jura, & lui vendit ſon droit d'aîneſſe; & auſſi-tôt ayant pris le mets de lentilles, & le pain, il mangea & but, & s'en alla, ſans ſe mettre en peine de ſon droit d'aîneſſe qu'il venoit de vendre. Cette action, qui ne paroiſſoit qu'un jeu, déclaroit aſſez l'eſprit & les ſentimens des deux freres; & ſaint Paul n'a pas difficulté de traiter Eſaü de *profane*, (*n*) pour avoir ainſi vendu ſon droit d'aîneſſe.

Long-tems aprés, (*o*) les deux freres ayant ſoixante & dix-ſept ans, & Iſaac leur pere cent trente-ſept ans, il arriva qu'Iſaac tomba malade d'une eſpéce de langueur; & croyant que ſa derniére heure étoit proche, il appella ſon fils Eſaü, & lui dit d'aller lui prendre quelque choſe à la chaſſe, de le lui apprêter comme il ſçavoit qu'il l'aimoit, de le lui apporter, & qu'il lui donneroit ſa derniére bénédiction. Eſaü obéit, prend ſes armes, & va à la chaſſe. Or Iſaac avoit la vûë tellement affoiblie par l'âge, qu'il ne voyoit plus. Rébecca ſa femme, qui avoit ouï ce qu'il avoit dit à Eſaü, en donna avis à Jacob ſon fils bien-aimé. Elle ajoûta: Suivez le conſeil que je vais vous donner: Allez vîte au troupeau, & apportez-moi deux des meilleurs chevreaux, afin que je les prépare pour vôtre pere. Vous les lui préſenterez, & il vous donnera ſa bénédiction. Jacob s'en excuſa d'abord; diſant

(*k*) *Geneſ.* XXV. 25. (*l*) *Geneſ.* XXV. 21. 22. 23.

(*m*) *Geneſ.* XXV. 32. (*n*) *Heb.* XII. 16. (*o*) *Geneſ.* XXVII. 1. 2. *&c.* An du M. 2245. avant J. C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759.

diſant : Vous ſçavez qu'Eſaü mon frere eſt tout velu, & que moi je n'ai point de poil ; ſi mon pere me touche avec la main, je crains qu'il ne s'imagine que j'ai voulu le tromper, & que je n'attire ſur moi ſa malédiction, au lieu de ſa bénédiction. Rébecca lui répondit : Que cette malédiction retombe ſur moi, mon fils ; écoutez-moi ſeulement, & allez querir ce que je vous dis. Jacob y alla ; & Rébecca prépara un mets à Iſaac, comme elle ſçavoit qu'il l'aimoit. Elle revêtit Jacob des plus beaux habits d'Eſaü, lui couvrit les mains & le coû avec les peaux des chevreaux qu'elle avoit faire cuire, lui donna ces mets, & le fit entrer dans la chambre d'Iſaac.

Iſaac l'ayant oüi, lui demanda qui il étoit ; car, comme on l'a dit, il ne voyoit pas. Jacob répondit : Je ſuis vôtre fils Eſaü. (p) Iſaac lui dit : Comment avez-vous pû rencontrer ſi-tôt quelque choſe ? Jacob répliqna : La volonté de Dieu a fait que j'ai rencontré auſſi-tôt ce que je cherchois. Iſaac lui dit d'approcher, afin qu'il le touchât, & qu'il s'aſſurât ſi c'étoit véritablement Eſaü. Il le toucha ; & lui ayant trouvé les mains chargées de poil, il dit : Pour la voix, c'eſt la voix de Jacob ; mais les mains ſont les mains d'Eſaü. Aprés donc qu'il eut bû & mangé, il dit, à Jacob de s'approcher, afin qu'il le baiſât, & qu'il le bénît. Jacob s'étant approché, Iſaac ſentit la bonne odeur de ſes habits, & lui dit : Voilà l'odeur de mon fils, qui eſt ſemblable à l'odeur d'un champ bien rempli, & comblé des bénédictions du Seigneur. Que le Seigneur verſe ſa roſée ſur vos terres, & qu'il les engraiſſe, pour produire une abondance de blé & de vin. Que les peuples vous ſoient aſſujettis, & que les Tribus ſe proſternent devant vous. Soyez le Seigneur de vos freres, & le maître des enfans de vôtre mere. Que celui qui vous maudira, ſoit maudit ; & que celui qui vous bénira, ſoit comblé de bénédictions.

A peine Iſaac avoit-il achevé ces paroles, qu'Eſaü arriva, & vint apporter à ſon pere les mets qu'il lui avoit préparez de ſa chaſſe. Iſaac fut frappé d'un profond étonnement, & dit à Eſaü : Jacob vôtre frere m'eſt venu ſurprendre, & m'a ravi la bénédiction que j'avois deſſein de vous donner. Eſaü répondit : C'eſt avec juſtice qu'on lui a donné le nom de Jacob, ou d'homme qui ſupplante. Voici déja la ſeconde fois qu'il m'a ſupplanté ; il m'a enlevé mon droit d'aîneſſe, & il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'étoit dûë. Et s'adreſſant à Iſaac, il le pria avec beaucoup d'inſtance de le bénir. Mais Iſaac lui répondit : Je l'ai établi vôtre maître, je lui ai aſſujetti tous ſes freres, je lui ai donné pour nourriture le vin & le froment ; & aprés cela, mon fils, que puis-je faire ; Eſaü répondit : N'avez-vous donc, mon pere, qu'une bénédiction ? Je vous prie de me bénir auſſi. Et comme il pleuroit en

(p) Si l'on veut ſçavoir ce que les Peres & les Interprétes ont penſé de cette action de Jacob, & ſi c'eſt un péché ou non ; ſi c'eſt un menſonge, ou ſi ce n'en eſt pas un, on peut conſulter pour l'affirmative, c'eſt-à dire, pour le ſentiment qui tient qu'il y a menſonge & péché, S. Aug. *l. 3. de Doctr. Chriſt. c. 23. & l. 22. contra Fauſt. c. 83. Bonfrer. & Eſt in Geneſ.* XXVII. Et pour la négative, ſçavoir qu'il n'y ait point de péché, & qu'il n'y a qu'un de ces menſonges qui ſont permis, voyez *Origen. l. 6. Stromat. apud Hieronym. l. 1. Apolog. contra Rufin. Chryſoſt. homil.* 52. & 53. *in Geneſ. Caſſian. collat.* 17. *c.* 17. *& ſeq. & c.* 21. *& ſeq.* D'autres croyent qu'il n'y a aucun péché, & que Jacob n'a agi que par l'inſpiration de Dieu, comme Biel *in 3. Sent. diſt.* 38. *& Petr. de Alliaco in 1. Sent. q.* 12. D'autres enfin ſoutiennent qu'il n'y a aucun menſonge, ni par conſequent aucun péché. Voyez S. Grégoire *lib. 1. homil. 6. in Ezech. & in Job. l.* 18. *c.* 3. *Iſidor. Hiſpal. Beda, Rupert. D. Thom. 2. 2. qu.* 90. *art.* 3. *ad Con. l. 2. de locis c.* 4. D'autres enfin croyent qu'il n'a commis en cela qu'un péché véniel, comme Lyr. Toſt. Cajet. Lipom.

en jettant de grands cris, Iſaac touché de compaſſion, lui dit: Vôtre bénédiction ſera dans la graiſſe de la terre, & dans la roſée du Ciel; vous vivrez de vôtre épée, & vous ſerez aſſujetti à vôtre frere: mais le tems viendra que vous ſecouërez ſon joug de deſſus vôtre coû, & que vous vous en délivrerez. Quelques-uns trsduiſent l'Hébreu dans un autre ſens: (q) *Vôtre bénédiction ſera loin de la graiſſe de la terre, & de la roſée du Ciel: mais vous vivrez de vôtre épée*, &c.

Depuis ce tems, Eſaü conſervoit toûjours une haine ſecrette contre Jacob, & il diſoit dans ſon cœur: Le tems du deüil de mon pere viendra, & je me déferai de Jacob mon frere. Rébecca étant informée du mauvais deſſein d'Eſaü, fit venir Jacob, & lui dit qu'il falloit qu'il allât dans la Méſopotamie, dans la ville d'Haran, auprés de Laban ſon oncle, en attendant que la colére d'Eſaü ſe paſſât. Elle fit enſuite entendre la même choſe à Iſaac, & lui dit que la vie lui ſeroit inſupportable, ſi Jacob épouſoit une Chananéenne. Iſaac fit donc venir Jacob, (r) lui donna ſa bénédiction, & lui dit d'aller en Méſopotamie, & d'épouſer une des filles de ſon oncle Laban. Jacob partit ſecrettement; & étant arrivé aprés le coucher du ſoleil, dans un certain lieu, où il vouloit paſſer la nuit, il prit une des pierres qui étoient là, & l'ayant miſe ſous ſa tête, il s'endormit. Alors il vit en ſonge une échelle, dont le pied étoit appuyé ſur la terre, & le haut touchoit au Ciel; & des Anges de Dieu, qui montoient & qui deſcendoient par cette échelle. Il vit auſſi le Seigneur appuyé ſur le haut de l'échelle, qui lui dit: Je ſuis le Seigneur, le Dieu d'Abraham & d'Iſaac; je vous donnerai, & à vos deſcendans la terre où vous dormez, vôtre race ſera nombreuſe comme le ſable de la mer, & toutes les nations ſeront bénies dans vous & dans celui qui ſortira de vous.

Jacob s'étant éveillé, s'écria: Le Seigneur eſt vraiment en ce lieu-ci; & je ne le ſçavois pas. Que ce lieu eſt redoutable! Ce n'eſt autre choſe que la maiſon de Dieu, & la porte du Ciel. Et s'étant levé de grand matin, il prit la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête, l'érigea en monument, répandant de l'huile par-deſſus; & il donna le nom de Béthel, au lieu où il avoit dormi; nom qui paſſa à la ville de Luza, qui étoit voiſine. En même-tems il pria le Seigneur de le protéger dans le voyage qu'il alloit entreprendre, & il lui voüa la dixme de tout ce qu'il pourroit acquérir par ſon travail.

Il partit de Béthel, (ſ) & aprés quelques jours de marche, il arriva dans la Méſopotamie, prés la ville de Haran, où demeuroit Laban ſon oncle. Il s'informa des bergers qu'il trouva prés de là, ſi Laban étoit en ſanté. On lui dit qu'il ſe portoit bien, & que Rachel ſa fille alloit venir en ce lieu, pour abrever ſon troupeau. Dés qu'elle fut arrivée, Jacob ôta la pierre qui couvroit le puits, lui aida à donner de l'eau à ſes brebis, & lui déclara qu'il étoit ſon couſin germain, fils de Rébecca ſœur de Laban. Auſſi-tôt Rachel accourut en donner avis à ſon pere; & Laban vint avec empreſſement recevoir ſon neveu, & l'amener dans ſa maiſon. Un mois s'étant écoulé, Laban dit à Jacob: Faut-il à cauſe que vous êtes mon neveu, que vous me ſerviez gratuitement? Dites-moi donc quelle récompenſe vous demandez? Or Laban avoit deux filles, dont l'aînée s'appelloit Lia, & la ſeconde Rachel. Jacob répondit donc à Laban: Je vous ſervirai ſept ans, ſi vous voulez me donner Rachel pour femme. Laban y conſentit, & bien-tôt aprés, la cérémonie des nôces ſe fit à la maniére du pays. Le ſoir Laban fit mener Lia au lieu de Rachel, dans la cham-

(q) *Geneſ.* XXVII. 39. משמני הארץ יהיה משבך ומטל חשמים מעל 1. 2. *&c.* (r) *Geneſ.* XXVIII.

(ſ) *Geneſ.* XXIX. 1. *&c.*

chambre de Jacob; en ſorte que Jacob ne s'apperçut de la ſupercherie de Laban, que le lendemain au matin. Alors il s'en plaignit fortement: mais ſon beau-pere lui répondit que ce n'étoit pas la coûtume du pays que l'on mariât les plus jeunes avant les aînées, & que s'il vouloit épouſer encore Rachel, il le pouvoit, en le ſervant encore ſept autres années.

Quelque injuſte que fût cette condition, Jacob y conſentit, par l'extrême amour qu'il portoit à Rachel; & lorſqu'il l'eut épouſée, il la préféra à Lia. Mais Dieu accorda la fécondité à celle-ci, pendant que Rachel étoit ſtérile. Lia eut de ſuite quatre fils; ſçavoir, Ruben, Siméon, Lévi & Juda; & Rachel voyant qu'elle n'avoit point d'enfans, (*t*) donna à ſon mari ſa ſervante, nommée Bala, afin qu'au moins elle pût par ſon moyen avoir des enfans de Jacob. Bala eut donc Dan & Nephtali, que Rachel regarda comme ſiens. Lia à l'imitation de Rachel, donna auſſi à ſon mari Zelpha ſa ſervante, qui lui enfanta Gad & Aſer. Aprés cela, Lia conçut de nouveau, & eut un cinquiéme & un ſixiéme fils, Iſſachar & Zabulon; & une fille nommée Dina. Enfin le Seigneur ſe ſouvint de Rachel, & lui donna un fils nommé Joſeph.

Jacob voyant ſa famille aſſez nombreuſe, & que le tems qu'il s'étoit obligé de ſervir Laban, étoit fini, le pria de trouver bon qu'il s'en retournât dans ſon pays avec ſes femmes & ſes enfans. (*u*) Mais Laban qui avoit expérimenté combien les ſervices de Jacob lui avoient été utiles, le pria de continuer d'avoir ſoin de ſes troupeaux, & lui promit quelle récompenſe il voudroit. Jacob lui dit: Je m'offre à vous ſervir encore ſix ans, pourvû que vous vouliez me donner tout ce qui naîtra dans vos troupeaux de brebis & de chévres de diverſes couleurs, c'eſt-à-dire, tachetées; & outre cela, les brebis noires. Tout le reſte ſera pour vous; c'eſt-à-dire, tout ce qui naîtra d'une ſeule couleur dans les brebis & dans les chévres, à l'exception des brebis noires. Par-là Jacob ne ſe réſervoit que ce qui étoit de moindre pour la toiſon. Il ajoûta: Et afin que vous ne croiyez pas que je veux uſer d'induſtrie, pour faire naître plus d'agneaux ou de chevreaux de diverſes couleurs, ſéparez tout ce qui eſt d'une ſeule couleur dans vos troupeaux; & laiſſez-en la garde à vos enfans; & donnez-moi ſeulement à garder tout ce qui eſt de différentes couleurs. Laban accepta volontiers ces conditions; & le jour même on fit la ſéparation des troupeaux, ſuivant le plan que Jacob en avoit donné, & on mit trois jours de diſtance entre les troupeaux de Laban, & ceux de Jacob.

Mais le Seigneur voulant récompenſer les travaux de Jacob, lui découvrit en ſonge un artifice, (*x*) qui lui réüſſit admirablement, pour avoir des moutons & des chevreaux de différentes couleurs. Ce fut de mettre ſur les abbrevoirs, où ſes bêtes venoient, quand elles étoient en chaleur, des branches vertes, dont il ôtoit l'écorce en certains endroits; ce qui cauſoit une diverſité de couleurs aux yeux des brebis & des chévres, dans les branches mêmes, & dans leur ombre, qui paroiſſoit dans l'eau: en ſorte que les yeux des brebis en étant frappez, concevoient, & produiſoient des petits de différentes couleurs. Il n'employoit pas toutefois cet artifice dans toutes les ſaiſons. On croit communément qu'il n'expoſoit les branches qu'au printems, parce qu'il étoit bien-aiſe d'avoir beaucoup de petits de l'automne. Mais en automne, il laiſſoit aller les choſes ſuivant le cours naturel, n'étant pas fâché que Laban en eût quelqu'un de ceux qui naiſſoient au printems, & qui étoient conçûs en automne. (*y*) L'ar-

(*t*) *Geneſ. XXX.* (*u*) An du Monde 2260. avant J. C. 1740. avant l'Ere vulg. 1744.

(*x*) *Geneſ. XXXI.* 10. 11. 12. *&c.* (*y*) Il y a ſur cela quelque difficulté dans le Texte *Hébreu*, que l'on peut voir dans les Commentateurs.

Digitized by Google

L'artifice dont Jacob uſa dans cette occaſion, n'avoit rien de ſurnaturel en lui-même. On ſçait que les animaux qui ſont vivement frappez de quelques objets, conçoivent d'ordinaire, & font leurs petits avec quelque tache de la couleur qui les a frappez. Il n'y a de miraculeux ici, que la révélation que Dieu avoit faite de ce moyen à Jacob pendant ſon ſommeil. C'eſt le ſentiment le plus commun parmi les Latins. Saint Jérôme, (z) ſaint Auguſtin (a) & ſaint Iſidore (b) de Seville l'ont ſuivi, & l'ont appuyé de leurs raiſons: mais ſaint Chryſoſtome, (c) Théodoret, (d) & quelques autres ont crû que tout ceci étoit au deſſus des forces de la nature.

Jacob acquit de ſi grands biens par les moyens dont nous venons de parler, que Laban & ſes fils en conçurent de la jalouſie, & qu'ils ne purent s'empêcher d'en marquer leur chagrin, comme ſi Jacob leur avoit ravi ce qu'il poſſédoit. (e) Ils ne le regardoient plus de même œil qu'auparavant, & ils diſoient hautement qu'il s'étoit enrichi de leurs biens. Dans ce même tems, le Seigneur dit en ſonge à Jacob de s'en retourner dans ſon pays, & qu'il le protégeroit. Jacob prit donc la réſolution de s'en retourner dans la terre de Chanaan; & ayant communiqué ſon deſſein à ſes femmes, il les trouva diſpoſées à le ſuivre. Ainſi il prit ſes femmes, ſes enfans & ſon bétail, & ſans en parler à Laban, il prit le chemin de la Paleſtine. Il étoit déja parti depuis trois jours, lorſqu'on avertit Laban qu'il s'étoit retiré avec tout ce qui étoit à lui. Laban ſe mit à le pourſuivre, & l'atteignit enfin au bout de ſept jours, ſur les montagnes qui furent depuis nommées Galaad. Il ſe plaignit durement à Jacob de la conduite qu'il avoit tenuë à ſon égard, en s'enfuyant ainſi, ſans lui dire adieu. Il ajouta qu'il étoit en état de le faire repentir de ſon entrepriſe; mais que le Dieu d'Abraham lui étoit apparu la nuit, & lui avoit défendu de lui rien dire d'offençant; qu'il lui pardonnoit aiſément l'envie qu'il avoit eue de revoir ſon pays, & ſes parens: Mais, lui dit-il, pourquoi avez-vous dérobé mes Dieux? C'eſt que Rachel avoit pris les Téraphims de Laban à l'inſçû de Jacob.

Jacob répondit: Ce qui m'a fait partir ſans vous en avertir, c'eſt que je craignois que vous ne retinſſiez vos filles par force. Et à l'égard du vol, je conſens que celui chez qui vous trouverez vos Dieux, ſoit mis à mort devant tous nos freres. Alors Rachel cacha les Téraphims ſous le bats d'un chameau, ſur lequel elle s'aſſit; & quand Laban vint dans ſa tente, pour y foüiller, comme il avoit fait dans toutes les autres, elle le pria de l'excuſer, ſi elle ne ſe levoit pas, diſant que ce qui eſt ordinaire aux femmes, lui étoit arrivé. Ainſi elle rendit inutiles toutes les recherches de ſon pere. Jacob à ſon tour ſe plaignit à Labau de toutes les mauvaiſes maniéres qu'il avoit euës avec lui pendant ſon ſéjour dans la Méſopotamie, & de tout ce qu'il venoit de faire, en foüillant dans toutes ſes tentes. Mais enfin tout cela ſe termina à ſe jurer réciproquement une alliance éternelle entre eux, & leurs familles aprés eux. Ils dreſſérent un monceau de pierres ſur les monts de Galaad, pour ſervir de monument de leur amitié. Jacob nomma ce monceau *Gal-haed*; & Laban, *Jegar-ſchehadduta*; (f) & aprés avoir mangé enſemble ſur le lieu même, qui depuis ce tems, fut nommé Galaad, ils ſe ſéparérent en parfaite intelligence. Laban prit la route de Méſopotamie; & Jacob s'avançant vers le pays de Chanaan, arriva ſur le torrent de Jabok, à l'orient du Jourdain, (g) au lieu qui depuis ce tems,

(z) *Hieronym. qu. Hebr. in Geneſ.* (a) *Auguſt. qu. 92. in Geneſ. & lib. 18. c. 5. de Civit.* (b) *Iſidor. lib. XII. origin. c. 1.* (c) *Chryſoſt. homil. 57. in Geneſ.* (d) *Theodoret. qu. 89. in Geneſ.* (e) *Geneſ. XXXI.*

(f) גלעד יגר שהדותא *Galaad. Jegar ſchehadutha.* (g) *Geneſ. XXXII.*

fut appellé *Mahanaim*, ou les deux Camps, à cauſe de deux eſpéces de bataillons d'Anges, qui vinrent en cet endroit au-devant de Jacob. On dit que ces Anges partagez ainſi en deux corps, étoient les tutélaires de la Méſopotamie, qui accompagnérent Jacob juſqu'au Jabok; ou les protecteurs de la terre de Chanaan, qui le reçurent, & lui firent eſcorte à ſon arrivée.

Pendant l'abſence de Jacob, Eſaü ſon frere s'étoit établi dans les montagnes de Séïr, à l'orient tirant au midy du lieu où étoit alors Jacob. Celui-ci craignant que ſon frere ne conſervât quelque reſſentiment de l'injure qu'il croyoit en avoir reçûë, jugea à propos de le gagner par ſes ſoumiſſions & par ſes préſens. Il lui envoya donner avis de ſon arrivée, & lui demander ſes bonnes graces. Auſſi-tôt qu'Eſaü fut informé de ſa venuë, il partit avec quatre cens hommes, pour le venir joindre. Jacob crut qu'il avoit quelque mauvais deſſein; & pour eſſayer de le fléchir, il lui envoya des chévres, des brebis, des chameaux, des vaches, des ânesſes, avec leurs petits, & chargea ceux qui les conduiſoient, de préſenter le tout de ſa part à Eſaü, & de lui dire que c'étoit des préſens qu'il lui envoyoit, pour trouver grace à ſes yeux; & qu'il venoit lui-même aprés eux, pour le ſaluer. Aprés avoir fait paſſer le torrent de Jabok à tout ſon monde, il demeura ſeul de l'autre côté; & voilà un Ange ſous la forme d'un homme, (*h*) qui lutoit avec lui juſqu'au matin. Cet Ange voyant qu'il ne pouvoit ſurmonter Jacob, lui toucha le nerf de la cuiſſe, qui ſe ſecha auſſi-tôt; & Jacob en demeura boiteux. (*i*) L'Ange lui dit: Laiſſez-moi aller; car l'aurore commence à paroître. Mais Jacob lui répondit: Je ne vous laiſſerai point aller, que vous ne m'ayez donné vôtre bénédiction. L'Ange lui demanda: Quel eſt vôtre nom? Il répondit: Je m'appelle Jacob. Et l'Ange lui dit: On ne vous appellera plus ci-aprés Jacob, mais Iſraël. Et Jacob lui ayant auſſi demandé ſon nom, il dit: Pourquoi me demandez-vous mon nom? Et il le bénit au même lieu. Jacob appella donc ce lieu Phanuël, en diſant: J'ai vû Dieu face à face, ſans que j'en aye perdu la vie. L'avanture qui étoit arrivée en cet endroit à Jacob, lorſque l'Ange lui toucha le nerf de la cuiſſe, eſt cauſe que les Iſraëlites ne mangent point le nerf de la cuiſſe des animaux.

Lorſque Jacob eut paſſé le Jabok, il partagea ſon monde en deux bandes. Liah & ſes enfans alloient les premiers. (*k*) Rachel & ſon fils Joſeph étoient les derniers. Chacune étoit accompagnée de ſes ſervantes. Jacob ayant apperçû de loin Eſaü, qui venoit à lui, s'avança, & ſe proſterna ſept fois juſqu'en terre devant lui. Lia & Rachel en firent de même avec leurs enfans. Jacob & Eſaü s'embraſſérent tendrement, & Jacob ſupplia Eſaü d'agréer les préſens qu'il lui avoit fait préſenter par ſes ſerviteurs. Eſaü les reçut, quoi qu'avec peine, & il s'offrit d'accompagner Jacob avec ſes gens, pour lui ſervir d'eſcorte: mais Jacob le pria de n'en pas prendre la peine, diſant qu'il étoit obligé d'aller tout doucement, à cauſe du monde & des animaux qu'il menoit avec lui; mais qu'il eſpéroit de

(*h*) Quelques-uns ont crû que c'étoit le Démon qui combattoit contre Jacob. (*Ita quidam apud Procop. in Geneſ.*) D'autres que c'étoit le Fils, la ſeconde Perſonne de la Trinité. *Juſtin. Dialog. Clem. l. 1. Pacian. Tertull. contra Praxeam. Hilar. l. 4. c. 5. de Trinit. Athanaſ. orat 3. contra Arian. Chryſoſt. in* CVII. *Act. Apoſt. Theodoret. qu. 92. in Geneſ.* D'autres ont crû, aprés le Prophéte Oſée XII. 3. que c'étoit un Ange, & c'eſt le ſentiment qui eſt devenu le plus commun depuis S. Auguſtin. *Lib. 16. de Civit. c. 39. & qu. 104. in Geneſ.*

(*i*) Quelques-uns croyent qu'il demeura boiteux tout le reſte de ſa vie. D'autres veulent qu'il ait été guéri bien-tôt aprés; & au lieu que nous liſons dans la Vulgate qu'il arriva à Salem, ils traduiſent: *Il arriva ſain & ſauf* au-delà du Jourdain. (*k*) *Geneſ.* XXXIII.

de l'aller voir quelque jour à Séhir. Eſaü s'en retourna donc, & Jacob arriva à Soeoth au-delà du Jourdain, où il bâtit une maiſon. Il y demeura quelque tems; puis il paſſa le Jourdain, & vint à Salem ville des Sichemites, où il demeura, ayant achetté cette partie du champ où il avoit dreſſé ſes tentes, pour la ſomme de cent *kéſita*, (*l*) ou cent agneaux, ou cent piéces de monnoye, aux enfans d'Hémor pere de Sichem.

Pendant le séjour que Jacob fit à Salem, (*m*) ſa famille fut troublée par le violement de ſa fille Dina, (*n*) qui fut ravie par Sichem fils d'Hémor, de la maniére que nous avons rapporté dans l'article *Dina*, & que nous dirons encore ſous *Sichem*. Les fils de Jacob tirérent une vengeance éclattante de cet outrage, en égorgeant tous les Sichemites, & en pillant leur ville; Jacob craignant le reſſentiment des peuples du pays, fut obligé de ſe retirer à Béthel, (*o*) ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu, qui lui dit d'y demeurer, & d'y dreſſer un Autel. Pour ſe diſpoſer au ſacrifice qu'il y devoit offrir, il commanda à ſes gens de ſe purifier, de changer d'habits, & de jetter loin d'eux toutes les Divinitez étrangéres qu'ils pouvoient avoir apportées de la Méſopotamie. Jacob prit toutes ces Idoles qu'ils lui donnérent, & il les enfoüit au pied du térébinthe qui étoit derriére la ville de Sichem. Il ſortit de Sichem, ſans que perſonne osât l'attaquer. Il arriva heureuſement à Béthel, y fit ſes ſacrifices; & le Seigneur lui étant apparu, renouvella les promeſſes qu'il lui avoit faites de le protéger, & de multiplier ſa race à l'infini.

Aprés avoir ſatisfait à ſa dévotion à Béthel, il prit le chemin d'Hébron, pour aller voir Iſaac ſon pere, qui demeuroit prés de là dans la vallée de Mambré. En chemin Rachel mourut (*p*) en travail de Benjamin, & elle fut enterrée prés de Bethléem. Jacob lui érigea un monument; & s'avançant vers Hébron, il dreſſa ſes tentes à la Tour du troupeau. Il eut la ſatisfaction de trouver Iſaac en vie, & ce bon Patriarche vêcut encore vingt-deux ans avec Jacob, (*q*) n'étant mort qu'en l'an du Monde 2288. âgé de cent quatre-vingt ans. Jacob & Eſaü lui rendirent les derniers devoirs.

Environ dix ans avant la mort d'Iſaac, (*r*) arriva la diſgrace de Joſeph, qui fut vendu par ſes freres, ainſi que nous le raconterons dans ſon article. Jacob qui crut qu'il avoit été dévoré par les bêtes farouches, en fut affligé d'une maniére proportionnée à la tendreſſe qu'il avoit pour lui. Il dit dans ſa douleur: Je deſcendrai au tombeau en pleurant mon fils; & il continua de le pleurer, ſans qu'on pût le conſoler. Il fut environ vingt-deux ans dans le deüil, juſqu'à ce que Joſeph ſe découvrit à ſes freres, (*s*) que Jacob avoit envoyez en Egypte pendant la famine, pour y achetter de la nourriture. (*t*) Jacob ayant ſçu que ſon fils qu'il pleuroit depuis ſi long-tems, vivoit encore, il ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & dit: Je ſuis content, puiſque mon fils Joſeph eſt en vie; j'irai, & je le verrai avant que je meure. Il partit donc de la vallée de Mambré avec toute ſa famille, (*u*) & vint à Berſabée, où il y avoit un Autel conſacré au Seigneur; il y offrit ſes ſacrifices; & Dieu lui apparut la nuit, & lui dit qu'il pouvoit deſcendre en Egypte, & que Joſeph lui fermeroit les yeux. Il arriva en Egypte avec ſoixante & dix perſonnes de ſa race.

(*l*) Voyez ci-aprés l'article *Kéſita*. (*m*) An du Monde 2265. ou 2266. avant J. C. 1734. avant l'Ere vulg. 1738. (*n*) *Geneſ.* XXXIV. (*o*) *Geneſ.* XXXV.

(*p*) *Geneſ.* XXXV. 16. 17. An du Monde 2266. (*q*) An du Monde 2288. *Geneſ.* XXXV. (*r*) An du Monde 2276. avant J. C. 1724 avant l'Ere vulg. 1728. (*s*) Joſeph fut vendu en 2276. La premiére année de famine arriva en 2296. Jacob envoya ſes fils en Egypte en 2297. Joſeph ſe déclara à ſes freres, & fit venir Jacob en Egypte l'an 2298. (*t*) *Geneſ.* XLIII. XLIV. XLV. (*u*) *Geneſ.* XLVI.

Lorſqu'il y fut arrivé, il envoya devant lui Juda, pour avertir Joſeph de ſon arrivée, & pour lui dire de le venir recevoir dans la terre de Geſſen; ainſi qu'il en étoit convenu. Joſeph y accourut ils s'embraſſérent avec larmes; & Joſeph le préſenta à Pharaon. (x) Jacob ayant ſouhaité à ce Prince toute ſorte de bonheur, Pharaon lui demanda: Quel âge avez vous? Il répondit: Le tems de mon pélerinage eſt de cent trente ans; tems court & mauvais, & peu de choſe comparé à l'âge de mes peres. Joſeph donna donc à ſon pere & à ſes freres la terre de Geſſen, qui eſt un des meilleurs pays de l'Egypte: & il leur fournit abondamment pendant la famine, tout ce qui leur fut néceſſaire pour leur ſubſiſtance.

Jacob vécut en Egypte dix-ſept ans; depuis 2298. juſqu'en 2315. Alors étant tombé malade, (y) Joſeph le vint voir avec ſes deux fils Ephraïm & Manaſſé. Lorſque Jacob ſçut qu'il étoit là, il le combla de bénédictions, lui dit qu'il adoptoit Ephraïm & Manaſſé, & qu'ils ſeroient regardez comme Ruben & Siméon; qu'ils partageroient avec eux la terre de Chanaan, que Dieu leur avoit promiſe à Béthel; & ayant fait approcher de ſon lit les deux fils de Joſeph, il les embraſſa & les bénit. Puis Joſeph les ayant tirez d'entre les bras de ſon pere, il les plaça à ſes côtez; Ephraïm à la gauche de Jacob, & Manaſſé à ſa droite. Mais Jacob dirigé par l'eſprit de prophétie, porta ſa main droite ſur la tête d'Ephraïm, & ſa gauche ſur celle de Manaſſé, croiſant ainſi les mains, & il commença à les bénir. Mais Joſeph croyant qu'il ſe trompoit, voulut lui faire changer la diſpoſition de ſes mains, & lui faire mettre la droite ſur Manaſſé, & la gauche ſur Ephraïm. Jacob ne voulut point changer, & dit à Joſeph: Je ſçai ce que je fais, mon fils. L'aîné ſera pere de pluſieurs peuples; mais le cadet ſera plus grand que lui. Ainſi il mit Ephraïm devant Manaſſé; & la Tribu du premier fut en effet toujours plus puiſſante que celle du ſecond; & Ephraïm fut aprés Juda, la plus grande Tribu d'Iſrael. Jacob dit enſuite à Joſeph que Dieu viſiteroit les Hébreux qui étoient en Egypte, & qu'il les ramèneroit dans le pays de Chanaan, promis a leurs peres. Il ajoûta: Je vous laiſſe en partage par-deſſus vos autres freres, le champ que j'ai gagné ſur les Amorrhéens par mon épée & par mon arc.

Quelque tems aprés (z) Jacob appella tous ſes enfans pour leur donner ſa derniére bénédiction, & leur prédire ce qui devoit leur arriver dans les derniers tems. Il leur parla à tous les uns aprés les autres, & donna des loüanges aux uns, fit des reproches aux autres, & marqua fort diſtinctement le caractére de chacune des Tribus, & le pays qui devoit leur écheoir par le ſort; il donna ſur tout de grandes loüanges a Juda & à Joſeph, & promit à la Tribu de Juda, que le ſceptre ne ſortiroit point de ſa race, qu'on ne vît venir le Meſſie, qui eſt l'attente des nations. Aprés cela, il recommanda à ſes fils qu'ils l'enterraſſent dans la caverne qui étoit dans le champ d'Ephron, vis-à-vis Mambré, où Abraham & Sara, Iſaac & Rebecca étoient enterrez; puis il ſe recoucha ſur ſon lit, & mourut. Joſeph le fit embaumer a la maniére des Egyptiens, (a) & il fut pleuré par toute l'Egypte pendant ſoixante & dix jours. Aprés quoi, Joſeph & ſes freres, accompagnez des premiers de l'Egypte, le portérent, avec la permiſſion du Roi d'Egypte, dans le tombeau de ſes peres, prés d'Hébron, où Liah ſa femme étoit déja enterrée. Quand ils furent arrivez dans la terre de Chanaan, ils firent encore un grand deüil pendant ſept jours, ce qui fit donner au

(x) *Geneſ.* XLVII. (y) *Geneſ.* XLVIII. An du Monde 2315. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg. 189.

(z) *Geneſ. XLIX.* An du Monde 2315. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg 1689. (a) *Geneſ. L.*

au lieu où ils s'arrêtérent, le nom de Deüil de l'Egypte.

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*b*) a fait » en peu de mots l'éloge de Jacob, en » diſant que le Seigneur a fait repoſer » ſur la tête de Jacob les bénédictions & » l'alliance qu'il avoit faites avec Abraham » & Iſaac, qu'il l'a comblé de ſes graces, » qu'il lui a donné la terre promiſe en hé- » ritage; il l'a rendu pere d'une famille » nombreuſe, des douze Patriarches Chefs » des douze Tribus; enfin il a fait ſortir » de lui (Joſeph) cet homme de miſéricor- » de, qui a trouvé grace en préſence de » toute chair ». Jacob a non-ſeulement prédit la venuë du Sauveur par ſes Prophéties, il l'a encore répréſenté dans toute ſa conduite, dans ſes travaux, dans ſa fuite, dans ſon mariage 1o. avec Liah, figure de la Synagogue, puis avec Rachel ſa bien-aimée, figure de l'Egliſe.

[Jacob. Les Mahometans (*c*) ſoutiennent que Jacob pere des douze Patriarches d'où ſont ſortis les douze Tribus, fut Prophéte, & que de ſa race ſont ſortis tous les Prophétes, à l'exception de Job, Jétro beaupere de Moyſe, & Mahomet. Ils croyent de plus que la Royauté demeura dans ſa famille juſqu'au tems de Jean-Baptiſte & de Jesus-Christ; que comme les douze Tribus des Juifs ſont ſorties de Jacob, ainſi les Tribus des Arabes ſont ſorties d'Iſmaël fils aîné d'Abraham.]

Fontaine, ou *Puits de Jacob*. C'eſt le puits qui eſt prés la ville de Sichem, ſur lequel Jesus-Christ parla à la Samaritaine. (*d*) C'étoit prés de la que Jacob avoit ſa demeure, avant que ſes fils euſſent mis à mort les habitans de Sichem. Les anciens Voyageurs parlent d'une Egliſe dédiée à ſaint Jean-Baptiſte, bâtie en forme de croix ſur la fontaine, ou le puits de Jacob. (*e*) Ce puits étoit dans l'Egliſe, & devant les baluſtres de l'Autel. On y voyoit encore, dit-on, le ſeau dont la Samaritaine s'étoit ſervie, & les malades y venoient pour y boire, &, pour y recevoir la ſanté.

Gué de Jacob. On prétend que le gué de Jacob eſt au-deſſus de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade, & au-deſſous de Céſarée de Philippe, à l'endroit où il y a aujourd'hui un pont. Mais il n'y a nulle apparence que Jacob ait paſſé le Jourdain en cet endroit. Il eſt bien plus vrai-ſemblable qu'il le paſſa à Bethſan, ou aux environs; puiſqu'il eſt certain qu'à ſon retour de la Méſopotamie, il paſſa le Jabok à Mahanaïm, & que de là il alla à Phannël, & à Socoth, qui ſont prés de Bethſan, & bien éloignez de ce prétendu gué de Jacob. Or il paroît qu'il avoit paſſé le Jourdain en allant à Haran, au même lieu où il le paſſa au retour, puiſqu'il dit: (*f*) *J'ai paſſé ce fleuve du Jourdain n'ayant que mon bâton, & à preſent je le paſſe avec deux groſſes troupes,*

Jacob, pere de Mathan, & ayeul de ſaint Joſeph. (*g*) On ne ſçait rien de particulier de ſa vie.

I. JACQUES, ſurnommé *le Majeur*, ou l'aîné, pour le diſtinguer de *S. Jaques le Mineur*, ou *le plus jeune*, étoit frere de ſaint Jean l'Evangéliſte, (*h*) & fils de Zébédée, & de Salomé. Il étoit de Bethzaïde en Galilée, & quitta toute choſe pour ſuivre Jesus-Christ. Sa mere Salomé qui étoit une des femmes qui ſuivoient Jesus-Christ dans ſes voyages, demanda un jour à Jesus-Christ, que Jacques & Jean ſes deux fils fuſſent aſſis, l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche, lorſqu'il ſeroit dans ſon Royaume. Mais le Fils de Dieu lui répondit que c'étoit au Pere Céleſte à donner ces places d'honneur. (*i*) Saint Jacques & ſaint Jean ſon frere faiſoient le métier de pêcheurs avec Zébédée leur pere avant leur vocation; ils ne quittérent abſolument

(*b*) *Eccli.* XLIV. 25. 26. (*c*) D'Herbelot Bibl. Orient p. 466 *Jacob.* (*d*) *Joan.* IV. 16. (*e*) *Hieronym in Epitaph. Paulæ. Antonius Martyr. Itiner. Item Itiner. Adamnani & Villibaldi, apud Reland. Palæſt. t. 2. p. 1008. 1009.*

(*f*) *Geneſ.* XXXII. 10. (*g*) *Matth.* I. 15. (*h*) *Matth.* IV. 21. (*i*) *Matth.* XX. 21.

lument leur profeſſion, que lorſque JESUS-CHRIST les appella, comme ils étoient dans leur barque occupez à racommoder leurs filets. (k) Ils furent témoins de la Transfiguration du Sauveur, (l) & un jour quelques Samaritains n'ayant pas voulu recevoir JESUS-CHRIST dans leur ville, Jacques & Jean lui demandérent s'il vouloit qu'il fit deſcendre le feu du Ciel pour les conſumer. (m) On croit que c'eſt là ce qui leur fit donner le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre. Mais JESUS-CHRIST réprima leur zéle, en leur diſant qu'ils ne ſçavoient pas l'eſprit qui les animoit, ou qui devoit les animer.

Quelques jours aprés la réſurrection du Sauveur, Jacques & Jean allérent pêcher dans la mer de Tibériade. Ils aſſiſtérent à l'Aſcenſion du Sauveur, & on dit (n) que ſaint Jacques prêcha à toutes les douze Tribus d'Iſraël diſperſées dans le monde. Mais cela n'eſt pas autrement certain. Son martyre eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, (o) en l'an 42. ou 44. de J. C. car la datte n'eſt pas bien fixée. Hérode Agrippa Roi des Juifs, & petit-fils du Grand Hérode, le fit arrêter, & le fit mourir par l'épée à Jéruſalem, vers le tems de Pâque; & voyant que ſa mort avoit fait plaiſir aux Juifs, il arrêta auſſi ſaint Pierre. Saint Clément d'Aléxandrie (p) raconte que celui qui avoit mené ſaint Jacques devant les Juges, fut ſi touché de ſa fermeté à confeſſer JESUS-CHRIST, qu'il avoüa qu'il étoit auſſi Chrétien, & qu'il fut condamné comme lui à avoir la tête tranchée. Comme ils alloient enſemble au ſupplice, cet homme demanda pardon à S. Jacques; celui-ci délibéra un peu s'il devoit traiter comme frere un homme qui n'avoit pas encore reçu le Sacrement de JESUS-CHRIST. Mais auſſi-tôt il l'embraſſa, & lui dit: La paix ſoit avec vous. Ils eurent enſuite tous deux la tête tranchée.

(k) *Marc.* I. 18. 19. (l) *Matth.* XVII. 2. (m) *Luc.* IX. 54. (n) *Sophron. de Viris illuſt.* c. 5. *p.* 264. (o) *Act.* XII. 1. 2. *& ſeq.* (p) *Clem. Alex. apud Euſeb. l.* 2. *c.* 9.

Les Grecs font ſa fête le 30. d'Avril, & les Latins le 25. de Juillet. Saint Epiphane (q) dit que ſaint Jacques conſerva une virginité perpétuelle, auſſi-bien que ſaint Jean ſon frere; qu'ils ne ſe faiſoient jamais couper les cheveux, qu'ils ne ſe baignoient jamais, qu'ils ne portoient qu'une ſimple tunique, & un ſeul manteau de lin, & ne mangeoient jamais ni poiſſon, ni viande. Les Eſpagnols prétendent que ce Saint eſt le premier Apôtre de leur pays, & que ſon corps y fut apporté peu de tems aprés ſa mort. De quoi ils ne donnent pas de fort bonnes preuves. Il eſt certain que dés le neuviéme ſiécle ſes Reliques étoient fort célébres, & fort révérées dans ce pays-là. (r)

II. S. JACQUES LE MINEUR, ſurnommé *le frere du Seigneur*, (ſ) & Evêque de Jéruſalem, étoit fils de Cléophas autrement Alphée, & de Marie, ſœur de la trés-ſainte Vierge; ainſi il étoit couſin-germain de JESUS-CHRIST ſelon la chair. Sa ſainteté admirable, & ſa pureté de vie lui firent donner le ſurnom de Juſte. (t) On dit qu'il étoit Prêtre du Seigneur, & qu'il obſervoit les Loix du Nazaréat dés le ventre de ſa mere, ne bûvant ni vin, ni rien qui puiſſe enyvrer; (u) il ne faiſoit jamais raſer ſes cheveux, ne mangeoit de rien qui eût eu vie, ne ſe ſervoit ni de bain, ni d'huile pour ſe frotter, ne portoit point de ſandales, ne portoit jamais d'habits de laine, mais un ſimple manteau de lin, & une tunique de même matiére. Il ſe proſternoit ſi ſouvent en terre pour faire oraiſon, que ſon front & ſes genoux s'étoient endureis comme la peau d'un chameau. Il obtint un jour de la pluye par ſes priéres, étendant les mains au Ciel pendant une gran-

(q) *Epiphan. hæreſ.* 58. *c.* 4. *p.* 491 492. (r) Voyez les Martyrologes d'Adon, d'Uſuard, de Notker. (ſ) *Galat. I.* 19. *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8 *p.* 698. (t) *Clem. Alex. & Hegeſipp. apud Euſeb. hiſt. l.* 2. *c.* 1. (u) *Epiphan. hæreſ.* 78. *c.* 13. 14. *Euſeb. l.* 2. *c.* 23.

de sécheresse. Le souverain respect que sa vertu lui avoit acquis, lui mérita, dit-on, (*u*) un privilége fort extraordinaire, qui est qu'il pouvoit entrer quand il vouloit dans le lieu saint du Temple de Jérusalem. Saint Jérôme (*x*) assure que les Juifs faisoient une telle estime de saint Jacques, qu'ils s'efforçoient à l'envi de toucher le bord de sa robe. Le Talmud des Juifs rapporte plusieurs miracles opérez par *Jacques Disciple de Jesus le Charpentier*. Entre autres qu'ayant été appellé pour guérir un Juif nommé Eligazar, (*y*) qui avoit été mordu d'un serpent, un Rabbin prétendit qu'il ne devoit point se laisser guérir au nom de Jesus-Christ. Pendant qu'on délibéroit sur cela, Eligazar mourut, au grand contentement des Juifs endurcis, qui préféroient la mort à la santé procurée par le nom de Jesus-Christ.

Le Sauveur apparut à saint Jacques le Mioeur huit jours aprés sa Résurrection, (*z*) & lui communiqua le don de science (*a*) Et en montant au Ciel, il lui confia son trône sur la terre, & lui recommanda son Epouse l'Eglise de Jérusalem. Il fut donc dés-lors désigné Evêque de cette Eglise, mais il n'en fit proprement les fonctions que depuis que les Apôtres lui eurent déféré cet honneur, soit par une élection, soit par une déférence de respect & d'estime. On assure (*b*) que pour marque de son Episcopat, il portoit sur son front une lame d'or, apparemment avec l'empreinte du nom de Dieu, à l'imitation des Grands-Prêtres des Juifs. Saint Jacques étoit à Jérusalem, & y étoit considéré comme une des principales colomnes de l'Eglise, lorsque saint Paul y vint pour la premiére fois aprés sa conversion, (*c*) l'an 37. de J. C.

(*u*) *Hegesipp. Epiphan. & Euseb. locis citat.* (*x*) *Hieronym. in Galat.* 1. 19. (*y*) *Vide Baron. an.* 63. §. 8. (*z*) 1. Cor. XV. 7. (*a*) *Clem. Alex. apud Euseb. l.* 2. *c.* 1. *Origen. contra Celf. l.* 1. *c.* 35. *Hieronym. in Galat. l.* 19. (*b*) *Euseb. l.* 2. *c.* 1. *Epiphan. hæref.* 29. & 78 (*c*) *Galat. I.* 18.

& au Concile de Jérusalem tenu l'an 51. saint Jacques, comme Evêque de la ville, opina le dernier, (*d*) & le résultat du Concile fut principalement formé sur ce que dit saint Jacques, qui, quoiqu'il observât les cérémonies de la Loi, & qu'il les fît observer dans son Eglise, fut d'avis qu'on ne devoit point imposer un tel joug aux Fidéles convertis du Judaïsme.

Le progrés que faisoit l'Evangile ayant allarmé les principaux des Juifs, Ananus fils du Grand-Prêtre Anne, dont il est parlé dans l'Evangile, entreprit de faire mourir saint Jacques. Il prit pour cela le tems que Festus Gouverneur de la Judée étant mort, & Albin son successeur n'étant pas encore arrivé, la Province se trouvoit sans Gouverneur. Ananus & les principaux Pharisiens ayant donc fait venir Jacques devant tout le monde, (*e*) lui dirent que le peuple étoit dans l'erreur; à l'occasion de Jesus-Christ qu'il prenoit pour le Christ, & que c'étoit à lui à le délivrer de cet égarement, puisque tout le monde étoit prêt de croire ce qu'il en diroit. On le fit monter sur une des galeries du Temple, afin qu'il pût être oüi de la multitude, qui étoit assemblée de tous côtez pour la Fête de Pâque. Lors donc qu'il fut monté, ils lui criérent d'en bas: Dites-nous, homme juste, ce que nous devons croire de Jesus qui a été crucifié. Il répondit à haute voix: Jesus le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la Majesté souveraine, comme Fils de Dieu, & doit venir un jour porté sur les nuées du Ciel. A ces mots un grand nombre de personnes rendirent gloire à Dieu, en criant *hosanna*. Mais les Docteurs & les Pharisiens s'écriérent: Quoi le Juste s'égare aussi! Et montant au lieu où il étoit, ils le précipitérent du haut du Temple. Il ne mourut pas de sa chûte, mais mettant les genoux

(*d*) *Act.* XV. 12. 13. *&c.* (*e*) *Euseb. l.* 2. *c.* 23.

noux en terre, il pria pour ſes ennemis. Mais ceux-ci par ordre d'Ananus commencérent à le lapider; (*f*) enfin un foulon l'acheva en lui donnant ſur la tête un grand coup de bâton, dont il ſe ſervoit pour ſon métier. (*g*)

Il fut enterré auprés du Temple, (*h*) au lieu même où il avoit été martyriſé, & on lui dreſſa au même endroit un monument qui fut fort célébre, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains. Les plus ſages des Juifs déſapprouvérent fort le meurtre commis ſur S. Jacques, & les emportemens d'Ananus. Ils en firent de grandes plaintes à Agrippa, (*i*) & à Albin Gouverneur de la Province; celui-ci le menaça par ſes lettres de punir ſa témérité, & Agrippa le dépoüilla du Pontificat, qu'il n'avoit exercé que trois mois. On cite même de Joſeph (*k*) que l'on a imputé à la mort de cet homme ſi juſte, la guerre que les Romains firent aux Juifs, & tous les malheurs qui leur arrivérent dans la ſuite. Les anciens Hérétiques ont ſuppoſé quelques Ecrits à ſaint Jacques frere du Seigneur. (*l*) Mais l'Egliſe ne reconnoît pour autentique que ſon Epître, qui eſt la premiére des ſept Canoniques. Elle eſt écrite à tous les Juifs convertis qui étoient dans toutes les parties du monde. Nous croyons qu'il l'écrivit aſſez peu de tems avant ſa mort, arrivée en l'an 62. Il y combat principalement l'abus que pluſieurs perſonnes faiſoient du principe de ſaint Paul, qui dit que c'eſt la foi, & non les œuvres de la Loi, qui nous rend juſtes devant Dieu. Saint Jacques y établit fortement la néceſſité des bonnes œuvres. Quoiqu'il adreſſe ſon Epître aux Juifs diſperſez, on croit qu'il l'écrivit en Grec, parce qu'il y cite l'Ecriture ſuivant la Verſion des Septante. D'ailleurs le Grec étoit alors la Langue commune de preſque tout l'Orient.

JADA, fils d'Onan, & pere de Jéther & de Jonathan. 1. *Par.* II. 28. 32.

JADAIA, Prêtre qui revint de la captivité de Babylone avec neuf cens ſoixante-treize de ſes freres. (*m*)

[JADASON. Il eſt parlé de Jadaſon dans Judith (*n*), & il y eſt dit que Nabuchodonoſor vainquit Arphaxad aux environs du Tigre, de l'Euphrate, & du *Jadaſon*, ou *l'Hydaſpe*, comme porte le texte Grec. Le Syriaque porte *l'Eulée*, ce qui paroît beaucoup meilleur; car le fleuve Hydaſpe étoit dans les Indes, & l'Eulée étoit près la ville de Suſes en Perſe.]

JADDO, Chef de la demi-Tribu de Manaſſé au-delà du Jourdain, du tems de David & de Salomon. 1. *Par.* XXVII. 21.

JADDOA, *Jeddoa*, (*o*) ou *Jaddus*, ſouverain Pontife des Juifs, du tems d'Alexandre le Grand. (*p*) Joſeph (*q*) raconte qu'Aléxandre étant occupé au ſiége de Tyr, envoya demander au Grand-Prêtre Jaddus des vivres & du ſecours, & exigea qu'il le reconnût, & lui rendît la même obéïſſance qu'il rendoit auparavant aux Perſes. Jaddus s'en excuſa ſur la fidélité qu'il devoit à Darius, qu'il reconnoiſſoit toûjours pour ſon Souverain. Aléxandre fut indigné de ſa réponſe; mais il diſſimula ſon reſſentiment, pour en tirer vengeance aprés la réduction de Tyr. Alors il marcha contre Jéruſalem; & le Pontife ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, eut recours à Dieu par des ſacrifices, par des jeûnes & des priéres publiques, qu'il ordonna au peuple. Le Seigneur lui apparut la nuit, & le raſſûra, lui diſant qu'il n'avoit qu'à ou-

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8. (*g*) *Ita Clem. Alex. Euſeb. Epiphan. Hieronym.* (*h*) *Euſeb. l.* 2. *c.* 23. *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 2. (*i*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8. (*k*) *Origen. contra Celſ. l.* 1. *Euſeb. l.* 2. *c.* 23. *Hieron. de Viris illuſtr. ex Joſepho; apud quem non leguntur hodie verba ab Origene & Euſeb. laudata.* (*l*) Nous avons encore le Protévangile de *S.* Jacques, qui eſt aſſez connu chez les Orientaux. Voyez la Bibliotheque des Livres apocryphes du N. Teſt. par M. Fabricius, pag. 66. Nous avons auſſi une Liturgie ſous ſon nom.

(*m*) 1. *Eſdr.* II. 36. (*n*) *Judith.* I. 6. (*o*) 2. *Eſdr.* XII. 11. (*p*) Jaddus fut Grand-Prêtre depuis 3665. juſqu'en 3682. pendant dix ſept ans, ſelon Euſébe. (*q*) *Antiq. lib.* XI. *c.* 8.

ouvrir les portes de la ville à Aléxandre, aller au-devant de lui avec les ornemens de ſa Dignité, faire paroître les Prêtres & le peuple en habits blancs, & couronnez comme dans un jour de fête, & que par-là il adouciroit le cœur du Roi, & le rendroit favorable aux Juifs.

Jaddus dés le lendemain, rendit compte au peuple de la viſion qu'il avoit euë, & le diſpoſa à recevoir Aléxandre. Lorſque ce Prince fut aſſez prés de la ville, Jaddus à la tête de ſes Prêtres & de ſon peuple, ſortit de Jéruſalem, & ſe préſenta devant Aléxandre. Tout le monde s'attendoit que le Roi chargeroit le Pontife de reproches, & feroit reſſentir au peuple les effets de ſa colére. Mais il en arriva tout autrement. Aléxandre ſe jetta aux pieds du Grand-Prêtre, comme s'il eût vû Dieu en ſa perſonne; & comme Parménion lui demandoit la cauſe d'une conduite ſi extraordinaire, il répondit que dans le tems qu'il délibéroit s'il paſſeroit en Aſie, Dieu lui avoit apparu ſous la forme de ce Pontife, & l'avoit exhorté à ne rien craindre, & à pourſuivre hardiment ſon entrepriſe, lui diſant qu'il lui donneroit toute ſorte de ſecours: Que l'honneur qu'il avoit paru rendre au Grand-Prêtre, il l'avoit rendu à Dieu même, dont il étoit l'image. Aprés cela, il entra dans la ville, offrit des ſacrifices à Dieu dans ſon Temple, accorda aux Juifs, tant à ceux de la Paleſtine, qu'à ceux qui étoient au-delà de l'Euphrate, le droit de ſe conduire ſelon leurs Loix, & l'exemption du tribut pour la ſeptiéme année, dans laquelle les Juifs ne cultivoient pas leurs terres, & ne faiſoient aucune récolte. Voyez l'Article d'Aléxandre le Grand. Il y a des Critiques (r) qui croyent que ce que Joſeph raconte d'Aléxandre & de Jaddus, eſt une pure fable.

Jaddus eut pour ſucceſſeur Onias I. ſon fils. Il avoit un frere nommé Manaſſé, qui ayant épouſé Nicaulis fille de Sanaballat Chutéen ou Samaritain de nation, fut obligé de ſe retirer auprés de ſon beau-pere, & obtint d'Aléxandre la permiſſion de bâtir un Temple ſur le mont Garizim, dont il fut le premier Grand-Prêtre. (ſ)

JADIAS, de Méronath, eut l'intendance d'une partie des troupeaux de David. (t)

JADIHEL, fils de Benjamin. 1. *Par.* VII. 6.

JADON. Joſeph (u) appelle ainſi le Prophéte du Seigneur qui fut envoyé à Jéroboam à Béthel, lorſqu'il faiſoit la dédicace de ſes veaux d'or. (x) L'Ecriture ne nomme pas ce Prophéte: mais la plûpart des Interprétes croyent avec Joſeph, que c'étoit le Prophéte *Addo*, ou *Jeddo*, ainſi qu'il eſt appellé dans l'Hébreu. Voyez *Addo & Jéroboam.*

JADUR, autrement *Jagur*, ville de Juda. *Joſue* XV. 21. On en ignore la ſituation. On ſçait ſeulement qu'elle étoit au midy de Juda.

JAFA. C'eſt ainſi que les nouveaux Interprétes appellent *Joppé*, ville maritime de la Paleſtine. Voyez *Joppé*.

JAGUR, nom de ville. Voyez *Jadur*.

[JAH. C'eſt un des noms de Dieu, qui ſe trouve dans la compoſition de pluſieurs termes Hébreux; par exemple, *Adoniah*, *Halleluiah*, *Malachiah*; c'eſt-à-dire, Dieu eſt mon Seigneur, loüez le Seigneur, le Seigneur eſt mon Roy.]

I. JAHAT, de la race de Gerſon, fils de Lobni, & pere de Zamma, Lévite. 1. *Par.* VI. 20.

II. JAHAT, Lévite, de la race de Mérari, Intendant des ouvriers que Joſias employa aux réparations du Temple. (y)

JAHAZIEL, fils d'Hébron. 1. *Par.* XXIII. 19.

JAHEL, femme d'Héber le Cinéen, tua Siſara Général de l'armée de Chanaan; (z) lequel s'étant retiré dans la tente de cette

(r) *Rab. Azarias in Meor enaim. 3. part. & alii quidam.*

(ſ) Voyez *Joſeph. Antiq. l. XI. c. 8. p. 383.* (t) 1. *Par. XXVII.* 31. (u) *Antiq. l. 8. c. 3 p. 277.* (x) 3. *Reg. XIII.* (y) 2. *Par. XXXIV.* 12. (z) *Judic. IV.* 17.

te femme, & s'y étant endormi, Jahel lui perça la temple avec un gros clou, qu'elle lui enfonça à coups de marteau. Cela arriva l'an du Monde 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulg. 1285.

JAHELEL, ou *Jalel*, troiſiéme fils de Zabulon. *Geneſ.* XLVI. 14.

JAHIEL, Lévite, & Chantre du Temple. (*a*) Il avoit auſſi la garde des tréſors & des portes du ſaint Lieu. (*b*)

I. JAIR, de la famille de Manaſſé, poſſéda un grand canton au-delà du Jourdain; tout le pays d'Argob, juſqu'aux limites de Geſſur & de Maehati. (*c*) Il ſuccéda à Thola dans la Judicature ou le gouvernement des Iſraëlites, & eut pour ſucceſſeur Jephté. Son gouvernement fut de vingt-deux ans; depuis 2795. juſqu'en 2817. Jaïr avoit 30. fils, qui montoient autant d'ânes, (*d*) & qui étoient maîtres ou gouverneurs de trente villes, nommées Havoth-jaïr. Il fut enterré à Camon, au-delà du Jourdain.

II. JAIR, fils de Séméï, & pere du célébre Mardochée. *Eſt.* II. 3.

III. JAIR, *Avoth-jaïr*. Voyez ci-devant *Avoth*. C'étoient des hameaux poſſédez par Jaïr.

IV. JAIR, ou *Jaïrus*, Chef de la Synagogue de Capharnaüm. Sa fille étant tombée dangereuſement malade, il alla ſupplier JESUS-CHRIST avec de grandes inſtances, de venir lui impoſer les mains, & la guérir. (*e*) JESUS le ſuivit; & comme il étoit en chemin, on vint dire à Jaïr que ſa fille étoit morte, & qu'il étoit inutile que JESUS ſe donnât la peine d'aller plus loin. Mais JESUS les raſſura, & dit à Jaïr: Ne perdez point confiance; croyez ſeulement. Lorſqu'ils furent arrivez à la maiſon, ils y trouvérent des pleureuſes & des joüeurs d'inſtrumens, qui ſe diſpoſoient à accompagner la fille au tombeau. JESUS les fit taire, & leur dit que l'enfant n'étoit pas morte. Il entra dans la chambre avec le pere & la mere de la fille, & trois de ſes principaux Diſciples; & prenant la morte par la main, il lui dit de ſe lever; comme s'il l'eût ſimplement réveillée. Elle ſe leva, & commença à marcher. Or elle avoit environ douze ans; & JESUS commanda qu'on lui donnât à manger.

JALEL, fils de Zabulon, Chef de la famille des Jalelites. *Num.* XXVI. 26.

JALELE'EL, fils de Caleb, & pere de Ziph. I. *Par.* IV. 16.

JALOUSIE. Eaux de jalouſie, que l'on faiſoit boire à une femme ſoupçonnée d'adultére par ſon mari. *Num.* V. 17. 18. &c. J'en ai parlé aſſez au long dans les articles *Adultére* & *Eaux*. Nous ne voyons dans l'Hiſtoire des anciens Juifs aucun exemple d'une femme éprouvée par les eaux de jalouſie. La voye du divorce, qui étoit ouverte aux Juifs, étoit plus courte & plus aiſée. Il eſt dit aſſez ſouvent dans l'Ecriture, que Dieu a pour ſon peuple un amour de jalouſie, & qu'il le punit, lorſqu'il tombe dans l'infidélité, de la même ſorte qu'un époux tranſporté d'amour & piqué de jalouſie, punit une femme qui manque à ſon devoir. L'idolâtrie eſt une eſpéce de fornication & d'adultére de la part des peuples, qui ont l'avantage de connoître Dieu.

JAMBRI, étoit un homme puiſſant dans la ville de Médaba, au-delà du Jourdain. Un jour ſes fils attaquérent Jean frere de Simon & de Jonathas Maccabées, comme il alloit chez les Nabathéens, chargé de bagage, le tuérent, & prirent tout ce qu'il avoit. (*f*) Pour venger le ſang de leur frere, & pour ſe dédommager de la perte que la famille de Jambri leur avoit cauſée, Jonathas & Simon Maccabée ayant appris qu'il ſe faiſoit un grand mariage, où les fils de Jambri amenoient la mariée à Médaba, ils ſe mirent en embuſcade, fondirent ſur cette troupe de gens, qui ne ſongeoient qu'à ſe

(*a*) 1. *Par.* XVI. 5. (*b*) 1. *Par.* XV. 18. *&c.* (*c*) *Judic.* X. 3. (*d*) Cette expreſſion marque qu'ils étoient puiſſans. Voyez *Judic.* V. 10. XIII. 14. (*e*) *Matt.* IX. 18. *Marc.* V. 22. *Luc.* VIII. 43.

(*f*) 1. *Macc.* IX. 36. 37.

ſe divertir, en prirent une partie, & enlevérent toutes leurs dépoüilles. Ceci arriva vers l'an du Monde 3843. avant J. C. 3357. avant l'Ere vulg. 3361.

JAMIN, ſecond fils de Siméon, Chef de la famille des Jaminites. *Geneſ.* XLVI. 10. & *Num.* XXVI. 12.

JAMNE', fils aîné d'Aſer. *Geneſ.* XVI. 17.

I. JAMNIA, *Jemnaa*, ou *Jabné*, ou *Jamné*, ou *Jamni*, ou *Jamnés*, ville maritime dans la Paleſtine, ſituée entre Azoth & Joppé. Elle a un aſſez bon port de mer. Son nom ne ſe trouve pas dans le Texte Hébreu de Joſué, mais ſeulement dans le Grec, *Joſue* XV. 45. où l'on met *Jamnai* aprés Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Oſias Roi de Juda, fils d'Amaſias, la prit ſur les Philiſtins. (g) Joſeph (h) dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées, (i) que le port de Jamnia étoit à deux cens quarante ſtades de Jéruſalem.

II. JAMNIA. (k) Joſeph parle d'un bourg de la haute Galilée, nommée Jamnia ou Jamnith.

JAMUEL, fils de Siméon. *Geneſ.* XLVI. 10

JANAI, de la Tribu de Gad, fils d'Abigaïl. 1. *Par.* V. 12.

JANNA, ou *Janné*; fils de Joſeph, & pere de Melchi. *Luc.* III. 24.

JANNE'S & *Mambrés*, ou, comme les appelle Pline, (l) *Jamne & Jotape*, deux Magiciens, que ſaint Paul dit avoir réſiſté à Moyſe, pendant qu'il étoit en Egypte. (m) Le Roi Pharaon ne trouva que ces deux hommes capables de tenir contre Moyſe, & d'imiter par leurs preſtiges une partie de ſes vrais miracles. Le Paraphraſte Jonathan (n) dit que c'étoit les deux fils de Balaam, qui l'accompagnoient, lorſqu'il vint vers Balac Roi de Moab. Artapan dit que Pharaon fit venir de la haute Egypte, au-deſſus de Memphis, des Magiciens, pour les oppoſer à Moyſe. L'Ambroſiaſter, ou Hilaire Diacre (o) dit qu'ils étoient deux freres. Il cite un Livre intitulé *Jannés & Mambrés*, qui eſt auſſi cité par Origénes, (p) & mis au rang des Livres apocryphes par le Pape Gélaſe. (q) Quelques Hébreux (r) les appellent *Janés* & *Jambrés*; d'autres, *Jochana* & *Mamré*, ou *Jonas* & *Jombros*. Il y en a qui diſent que leurs noms ſont les mêmes que *Jean* & *Ambroiſe*. Les uns veulent qu'ils s'en ſoient envolez avec leurs peres; d'autres, qu'ils furent noyez dans la Mer Rouge avec les Egyptiens; d'autres enfin, qu'ils furent mis à mort par Phinées, dans la guerre qu'il fit aux Madianites. Pallade Auteur de l'Hiſtoire Lauſiaque, (s) raconte que ſaint Macaire l'Egyptien alla exprés dans un déſert éloigné de quelques journées de ſa demeure, pour y voir les tombeaux de ces fameux Magiciens, qu'il trouva dans un ancien jardin planté d'arbres; où il y avoit une maiſon avec divers meubles précieux. Les Démons en défendient l'entrée, & menaçoient ſaint Macaire: mais il les diſſipa; & ayant viſité la maiſon & le jardin, il ſe retira.

[Numenius cité dans Ariſtobule (t), dit que JANNES & MAMBRES *étoient des Scribes ſacrez des Egyptiens, qui excelloient dans la magie, au tems que les Juifs furent chaſſez de l'Egypte. Ce furent les ſeuls que les Egyptiens trouverent capables de s'oppoſer à Moyſe, qui étoit un homme dont les prieres auprès de Dieu étoient très puiſſantes. Ces deux hommes Jannes & Mambres furent ſeuls capables de rendre inutiles les maux que Moyſe faiſoit aux Egyptiens.* Pline (u) parle auſſi de la faction ou de la Secte des Magiciens, dont il dit que *Moyſe, Jannes, & Jocabel*, ou *Jotapa* furent les Chefs. Par ce-

(g) 2. *Par.* XXVI. 6 (h) *Antiq. l.* 5. *c.* 1. (i) 2. *Macc.* XII. 9 (k) *Joſeph. l.* 2. *de Bello, c.* 25. *& in vita ſua, p.* 1012. (l) *Plin. lib* XXX *c.* 1. (m) 2. *Timoth.* III. 8. (n) *Jonathan. in Num.* XXII. 22.

(o) *Ambroſiaſt in* 2. *Timot.* III. 8. (p) *Origen. tract.* 35. *in Matth.* (q) *Gelaſ. Diſt.* 15. (r) *Vide Buxtorf. Lexic. Thalmud. & Fabric. de apocryph. V. T.* (s) *Pallad. hiſt. Lauſiac. c.* 15. *p.* 722. 723. (t) *Apud. Euſeb. præp. l.* 9. *p.* 241. (u) *Plin. l.* 30. *c.* 1.

dernier terme il veut apparemment marquer le Patriarche Joſeph, que les Egyptiens regardoient comme un de leurs Sages les plus célébres.

Les Muſulmans (x) ajoutent à la véritable hiſtoire de Moyſe pluſieurs particularitez tirées des livres apocryphes, ou de la tradition des Orientaux. Ils diſent par exemple; que Moyſe ayant fait ſes premiers miracles devant Pharaon, ce Prince délibéra avec ſon conſeil ce qu'il y avoit à faire dans une telle conjoncture; & que le réſultat du Conſeil fut qu'il falloit entretenir Moyſe par de belles eſperances, & faire venir cependant à la Cour les plus habiles Magiciens de l'Egypte, dont le nombre étoit alors fort grand dans la Thébaïde, pour les oppoſer à cet homme, qui leur paroiſſoit plus expert qu'aucun de ceux qui avoient paru juſqu'alors.

On dépêcha donc auſſi-tôt des couriers aux plus célébres Magiciens de la Thébaïde pour leur commander de ſe rendre à la Cour de Pharaon. *Sabour & Gadour* freres, qui paſſoient pour les plus expérimentez, & qui étoient les principaux du pays, ſe mirent en devoir d'obéïr au Roy; mais auparavant par le conſeil de leur mere, ils allerent au tombeau de leur pere pour conſulter ſes manes ſur le ſuccès de leur voyage. Ils l'évoquerent en l'appellant par ſon nom: il leur répondit, & ils lui dirent qu'il étoit venu en Egypte deux freres, car Moyſe & Aaron ne ſe quittoient point, qui ſans armes ni ſans ſoldats avoient cauſé de très-grands dérangemens dans les affaires du Roy; que ce Prince les avoit mandez pour réſiſter aux deux freres, & pour leur oppoſer des preſtiges plus puiſſans que les leurs; qu'ils avoient appris que ces deux étrangers avoient une verge qui ſe changeoit en dragon, & qui dévoroit tout ce qui paroiſſoit devant elle.

Le pere leur répondit: Dès que vous ſerez arrivez à la Cour de Pharaon, informez-vous ſi la verge dont vous me parlez ſe transforme en dragon pendant le ſommeil de ces deux Magiciens, car les enchantemens qu'un Magicien peut faire, n'ont nul effet pendant qu'il dort, & ſçachez que s'il en arrive autrement à ceux-ci, nulle créature n'eſt capable de leur réſiſter. Les deux freres étant donc partis de la Thébaïde, arriverent à la Cour du Roy à Memphis, & apprirent avec grand étonnement que tandis que Moyſe & Aaron prenoient leur repos, leur verge prenoit auſſi-tôt la figure d'un ſerpent, qui veilloit à leur garde, & ne laiſſoit approcher qui que ce fût de leurs perſonnes.

Les deux Magiciens fort étonnez de ce prodige, ne laiſſerent pas de ſe préſenter devant le Roy avec tous les autres Magiciens du pays, qui s'y étoient rendus de toutes parts, & que quelques-uns font monter au nombre de ſoixante-dix mille; car outre ces deux freres *Sabour* & *Gadour*, qui y étoient venus avec tous leurs diſciples, on y en vit encore deux autres nommez *Giaath* & *Moſpha*, dont la ſuite n'étoit pas moindre. Enfin le grand Simeon Souverain Pontife de tous les Prêtres d'Egypte, & de tous ceux qui faiſoient profeſſion particuliére de magie, s'y rendit auſſi à la tête d'une très-nombreuſe ſuite de gens de ſa profeſſion.

Tous ces gens avoient préparé des baguettes & des cordes pour contrefaire le miracle de Moyſe; & auſſi-tôt que ce Prophéte eut jetté la verge miraculeuſe par terre, & qu'elle fut devenuë ſerpent, ils jetterent auſſi leurs baguettes & leurs cordes qu'ils avoient remplies de vif-argent au-dedans. Ces baguettes n'eurent pas plutôt ſenti la chaleur du ſoleil; qu'elles ſe mirent en mouvement, & à faire pluſieurs plis & replis ſur elles-mêmes. La plupart des ſpectateurs qui regardoient la choſe de loin, crurent d'abord, à voir ce mouvement, que c'étoient de véritables ſerpens. Mais ils en furent bien-tôt déſabuſez, lorſqu'ils virent que le ſerpent de Moyſe avoit mis en piéces, & dévoré tous ces faux ſerpens.

Ce

(x) Bibliot. Orient. p. 648. 649. *Monoſah.*

Ce ſpectacle jetta la frayeur dans l'eſprit des aſſiſtans, qui prirent la fuite auſſi-tôt. Les deux freres Sabour & Gadour rendirent gloire à Dieu & ſe convertirent : ils renoncerent ſincerement à leur vaine profeſſion, & moururent généreuſement pour la vraie Religion ; Pharaon leur ayant fait couper les pieds & les mains, & ayant fait attacher leurs corps à des gibets, ſuppoſant qu'ils avoient été gagnez par les Iſraelites pour favoriſer Moyſe & Aaron.

Tout ce récit ſuppoſe que les Magiciens ne firent aucun vrai miracle, mais ſeulement de vains preſtiges, pour tâcher d'en impoſer aux yeux & à l'eſprit des ſpectateurs. Cependant Moyſe s'exprime par tout d'une maniére à perſuader que les Magiciens de Pharaon opérerent réellement les mêmes effets que lui-même avoit produits, en ſorte que Pharaon & toute ſa Cour demeurerent perſuadez de l'égalité de la force de leurs Magiciens & de celle de Moyſe, juſqu'à ce que les Egyptiens ne pouvant produire de moucherons, comme avoit fait Moyſe, furent contraints d'avoüer que le doigt de Dieu s'en mêloit (*y*). Juſqu'alors ils n'y avoient donc reconnu rien de divin ni de ſurnatutel. Et on convient que la magie & les preſtiges, les mauvais Anges & les Sorciers peuvent quelquefois imiter de fort près les vrais miracles & les opérations du Tout-puiſſant : avoüons même que Dieu peut permettre quelquefois que le démon & les méchans faſſent de vrais miracles ; mais il ne permettra jamais que les Elûs & ceux qui cherchent ſincérement & véritablement la vérité, ſoient induits à erreur juſqu'à la fin. Le menſonge, l'erreur, la malice, le déſordre, que le démon cherche à établir, ſe découvriront tôt ou tard. On peut voir ci-après l'article *Miracle*.]

JANNE'US, ou *Aléxandre Jannée*. Voyez *III. Aléxandre* ci-devant.

JANOE', ou *Jano*, ville de la Tribu d'Ephraïm ſur la frontiére de la demi-Tribu de Manaſſé. *Joſue* XVI. 6. Euſébe met une ville de *Jano* à douze milles de Sichem, ou de Naplouſe, dans l'Acrabaténe ; & une autre du nom de *Janua*, à trois milles de Légion, vers le midy.

IANTHINUS. Saint Jérôme ſe ſert ſouvent de ce terme dans l'Exode, pour marquer la couleur violette. Il eſt dérivé du Grec ἴος, une violette, & *anthos*, une fleur. Les Septante traduiſent l'Hébreu *techaſchim*, par, couleur de pourpre, qui revient au violet. Bochart croit que c'eſt la même couleur que les Latins nomment *hyſginus*, qui eſt un bleu fort chargé, ou un pourpre foncé tirant ſur le noir. Pline : (*z*) *Cocco tinctum Tyrio tingere, ut fiat hyſginum.* Les Juifs croyent pour la plûpart, que *les peaux de techaſchim*, dont parle Moyſe, (*a*) ſont des peaux d'animaux ; mais ils ne ſont pas d'accord ſur le genre de ces animaux prétendus. Ezéchiel (*b*) dit à Jéruſalem que Dieu l'a traitée comme une épouſe chérie ; qu'il lui a donné des ſouliers de *tachas*, de couleur de violette, ou de pourpre ; *Calceavi te ianthino.*

JANUA. Voyez *Janoë*.

JANUM, ville de Juda. *Joſue* XV. 53.

[JAO, ou JAVE', ou JABE'. Ces noms ſont comme des diminutifs ou des abrégez du nom de *Jehovah*, qui eſt le nom incommunicable, le nom de quatre lettres du Seigneur, que les Hébreux par reſpect, ou plûtôt par ſuperſtition, n'oſent prononcer. Voyez ci-après *Jehovah*. Les Samaritains prononcent *Jave*, ou *Jabe* (*c*), à la maniére des Grecs, qui prononcent le B comme un V conſonne.]

JAPHA, ville de Galilée, & voiſine de Jotapate, ſelon Joſeph. (*d*) Il la fortifia d'une double enceinte de murailles ; mais cela ne :

(*y*) *Exod.* VIII. 18. 19.

(*z*) *Plin. lib.* 8. *c.* 48. (*a*) *Exod.* XXV. 5. *Hebr.* עֹרֹת תְּחָשִׁים (*b*) *Ezech.* XVI. 10. (*c*) *Javé*, *vel Javé*, *vel Jabé*, *vel Jaw. Hebr.* יְהוָה *Vide Epiphan. hæreſ.* 40. *Theodoret. qu.* 15. *in Exod.* (*d*) *Joſeph. lib. de vita ſua*, *p.* 1016. & *de Bello Judæ. l.* 3. *c.* 11. *p.* 848.

ne put empêcher que les Romains ne s'en rendiſſent maîtres, & n'y miſſent tout à feu & à ſang, aprés l'avoir priſe d'aſſaut. C'eſt apparemment la même ville qui eſt nommée *Japhia* dans Joſué, (*e*) & attribuée à Zabulon.

JAPHA, ou plûtôt, *Jaffa*. C'eſt le nom que les Modernes donnent à Joppé.

JAPHET, fils de Noé. Il eſt ordinairement nommé le troiſiéme dans l'ordre des enfans de Noé. Toutefois nous croyons qu'il étoit l'aîné de ſes trois fils. Japhet naquit l'an 500. de Noé. (*f*) Moyſe dit expreſſément qu'il étoit le plus ancien des fils de Noé, (*g*) ſuivant la Traduction des Septante & de Symmaque. Le même Moyſe dit que Cham étoit le plus jeune des trois. *Geneſ.* IX. 24. *Cùm didiciſſet Noé quæ fecerat ei filius ſuus minor.* Enfin Moyſe (*h*) dit que Sem deux ans aprés le déluge, n'avoit que cent ans. Il n'étoit donc né que l'an 502. de Noé. Ainſi Japhet étoit le plus ancien des trois.

Japhet eut pour partage l'Europe, & une partie de l'Aſie. Ses deſcendans poſſédérent toute l'Europe, & les Iſles de la Méditerranée, tant celles qui appartiennent à l'Europe, que celles qui dépendent de l'Aſie. Ils eurent toute l'Aſie Mineure, & les parties ſeptentrionales de l'Aſie au-deſſus des ſources du Tigre & de l'Euphrate. Noé en bénuiſſant Japhet, lui dit: (*i*) *Que le Seigneur dilate Japhet; que Japhet demeure dans les tentes de Sem, & que Chanaan ſoit ſon eſclave.* Cette bénédiction de Noé s'accomplit, lorſque les Grecs, & aprés eux les Romains, portérent leurs conquêtes dans l'Aſie & dans l'Afrique, où Sem & Chanaan avoient leur demeure & leur domination.

Les enfans de Japhet furent *Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Moſoc & Thiras.* L'Ecriture dit (*k*) *qu'ils peuplérent les Iſles des nations, & s'établirent en divers pays, chacun ſuivant ſa langue, ſa famille & ſon peuple.* Nous croyons que Gomer fut pere des Cimbres ou Cimmeriens; Magog, des Sythes; Madaï, des Macédoines ou des Médes; Javan, des Ioniens & des Grecs; Thubal, des Tibaréniens; Moſoc, des Moſques ou Ruſſiens; & Thiras, des Thraces. Mais nous parlerons de chacun de ces deſcendans de Japhet, ſous leurs titres en particulier. Sous le nom d'*Iſles des nations*, les Hébreux entendent les Iſles de la Méditerranée, & tous les pays séparez par la mer du continent de la Paleſtine, & où les Hébreux ne pouvoient aller que par mer; comme les Eſpagnes, les Gaules, l'Italie, la Gréce, l'Aſie Mineure.

Japhet a été connu des Profanes ſous le nom de *Japetus*. Les Poëtes (*l*) le font pere du Ciel & de la terre, ou de Titan & de la terre. Sa demeure fut en Theſſalie, où il ſe rendit célébre par ſa puiſſance & ſa violence. Il épouſa une Nymphe nommée Aſie, dont il eut quatre fils; Heſperus, Atlas, Epimethée, & Promethée, qui ſont tous trés-célébres dans la Fable ou l'Hiſtoire ancienne. Les Grecs croyent que Japhet a été le pere de leur race; & ils ne reconnoiſſent rien de plus ancien que lui; d'où vient le proverbe, vieux comme Japhet, ou ſimplement *Japhet*, pour, un homme extrémement âgé. Il y a beaucoup d'apparence auſſi que l'on a confondu Neptune avec Japhet. Leur nom a aſſez de reſſemblance. Neptune eſt le Dieu de la mer, comme Japhet eſt le maître des Iſles des nations. Saturne partage tout le Monde à ſes trois fils, Jupiter, Pluton & Neptune; ainſi Noé diſtribuë toute la terre à Sem, Cham & Japhet. Jupiter eſt le même que Cham ou Ammon; Pluton eſt caché ſous le nom de Sem; & Japhet, ſous celui de Neptune.

Voyez

(*e*) *Joſue XIX.* 12. (*f*) *Geneſ. V.* 31. (*g*) *Geneſ. X.* 21. אחי יפת הגדול 70. Ἀδελφῷ Ἰαφὲτ τῷ μείζονος. *Sym.* τῷ πρεσβύτῃ. (*h*) *Geneſ. XI.* 10. *Sem erat centum annorum, quando genuit Arphaxad biennio poſt diluvium.* (*i*) *Geneſ. IX.* 27.

(*k*) *Geneſ. X.* 5. (*l*) *Heſiod. Theogonia.*

Voyez Bochart, M. Huet, le Pere Morin, &c.

Outre les ſept fils de Japhet, dont on a parlé ci-devant, les Septante, Euſébe, la Chronique d'Aléxandrie & ſaint Auguſtin lui en donnent un huitiéme, nommé *Eliza*, qui n'eſt ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen. Les Arabes donnent auſſi à Japhet un fils, dont il n'eſt point parlé en cet endroit; ſçavoir, *Cozar*, qui ſe retira, dit-on, ſur les bords du Volga, où il bâtit une ville, à qui il donna ſon nom. Il y a des Auteurs qui ſoutiennent que les Iſraëlites des dix Tribus emmenez captifs par les Rois d'Aſſyrie, paſſérent dans le pays de Cozar, & s'avancérent juſques dans la Tartarie & dans la Chine. Mais les Hébreux ſoutiennent que *Cozar* étoit ſeulement petit-fils de Japhet par *Togarma*. Il ſe trouve ainſi dans Joſeph fils de Gorion; mais on ne le voit nulle-part dans le Texte Hébreu.

Arnobe le jeune ſur le Pſeaume cent quatriéme, dit que Japhet poſſéda le fleuve du Tigre, & deux cens pays ou Provinces, qui parloient vingt trois Langues; en ſorte que ces vingt-trois Langues jointes aux autres Langues des fils de Cham & de Sem, font en tout ſoixante & douze Langues; & que tous les pays peuplez par les trois fils de Noé, ſont au nombre de mille.

[JAPHET. Les Muſulmans (*m*) mettent Japhet au nombre des Prophétes envoyez de Dieu. Ils croyent qu'il eſt l'aîné des fils de Noé, & que ſon pere aprés le déluge lui donna en partage les provinces qui ſont à l'orient & au ſeptentrion des montagnes d'Armenie, ſur leſquelles l'Arche s'arrêta.

Avant que Japhet partît pour ſe rendre dans ce pays, qui lui étoit donné en partage, Noé lui fit préſent d'une pierre que les Turcs Orientaux appellent *Giudé-Taſch*, & *Senk-Jede*, ſur laquelle il avoit écrit le grand nom de Dieu, par la vertu duquel celui qui la poſſédoit, pouvoit faire deſcendre la pluïe du Ciel à diſcrétion. Cette pierre prétenduë s'eſt conſervée aſſez long-tems parmi les Mogols.

Les Orientaux donnent à Japhet onze enfans mâles; ſçavoir, 1°. *Gin* ou *Sin*, ou *Tchin* pere des Chinois: 2°. *Seklab* pere des Eſclavons, ou anciens Chalybes. 3°. *Manſchuge*, d'où viennent les Goths ou Scythes, appellez autrement Gog & Magog, ou *Jagiouge & Magiouge*; 4°. *Gomari*, ou *Gomer*, connus dans Moyſe, que nous croyons être le pere des Cymbres & des Germains: 5°. *Turk*, pere des peuples connus ſous le nom général de Turcs. 6°. *Khalage*, qui eſt une race de ces peuples nommez Turcs. 7°. *Khozar*, d'où ſont deſcendus les Kozariens. Voyez ci-devant *Chozar*, ou *Cozar*. 8°. *Ros*, ou *Rous*, pere des Ruſſiens ou Moſcovites. 9°. *Souſſan*. 10°. *Gaz*. 11°. *Tarage*, d'où ſont venus les Turcomans. Japhet maria ſes onze fils à leurs propres ſœurs, afin que le pays qu'ils devoient poſſéder fût plutôt peuplé. En effet les provinces ſeptentrionales paſſent pour avoir été peuplées toutes des premieres.]

JAPHET. Judith parle d'une Province nommée *Japhet*: *A Cilicia, uſque ad fines Japhet, qui ſunt ad auſtrum.* (*n*) On ne connoit point de Province au midy de la Cilicie, qui ait été peuplée par Japhet. Auſſi quelques-uns voudroient lire *Jephleth*, ou *Jepheti*, au lieu de *Japhet*. D'autres liſent *Japha*, ou *Jaffa*, qui eſt la même que Joppé. Mais il faut avoüer que l'on ne ſçait ce que c'eſt que Japhet, au midy de la Cilicie.

JAPHIA, ou *Japhie*, ville de Zabulon. Voyez *Japha*, & *Joſue* XIX. 12.

I. JAPHIA, Roi de Lachis, tué par Joſué. *Joſue* X. 3.

II. JAPHIA, un des fils de David. 2. *Reg.* V. 16.

JAQUE. Voyez *Jacques* ci-devant.

JAR, ou *Jiar*, mois des Hébreux, qui répond à nôtre mois d'Avril. Il étoit le

(*m*) Bibliot. Orient. *p.* 470.

(*n*) *Judith* II. 15.

huitiéme de l'année civile, & le ſecond de l'année ſainte. Il n'avoit que vingt-neuf jours. Le dixiéme jour de ce mois, les Juifs font le deüil de la mort du Grand-Prêtre Héli, & de ſes deux fils Ophni & Phinées. (o) Ceux qui n'ont pû faire la Pâque dans le mois de Niſan, la font dans le mois de Jar. (p) Le quinziéme de ce mois, Dieu envoya aux Hébreux dans le déſert, une quantité prodigieuſe de cailles; & le ſeiziéme, la manne commença à tomber. Le dix-huitiéme jour, les Juifs commencent la moiſſon du froment, trente jours aprés Pâque. Le vingt-troiſiéme jour, ils célébrent une Fête en mémoire de la purification du Temple, faite par Judas Maccabée, aprés qu'il en eut chaſſé les Syriens. (q) Le vingt-neuviéme, ils font mémoire de la mort du Prophéte Samuël.

I. JARA, fils d'Ahas, de la race de Saül. 1. *Par.* IX. 42.

II. JARA, fils de Galaad. 1. *Par.* v. 14.

JARAMOTH, ville de la Tribu d'Iſſachar, laquelle fut donnée aux Lévites fils de Gerſon, & aſſignée pour ville de réfuge. (r) C'eſt apparemment la même que Rameth ou Ramoth; *Joſue* XIX. 20.

JARAMOTH, ou *Jarmuth*, ou *Jérimoth*, ville de Juda. (ſ) Joſué tua le Roi de Jérimoth. *Joſue* X. 5. Saint Jérôme met *Jarmuth* à quatre milles d'Eléuthéropolis, prés Eſthaol; & en parlant de *Jermus*, il dit que *Jarmucha*, apparemment la même que *Jarmuth* & *Jérimoth*, eſt à dix milles d'Eléuthéropolis, en allant à Jéruſalem. Il faut qu'il y ait faute dans l'un ou l'autre paſſage.

JARDEN. C'eſt le nom Hébreu du fleuve Jourdain.

JARDIN; en Latin, *hortus*; & en Grec, *képos*, & en Hébreu, *gan*, (t) ſe dit communément d'un jardin potager. Mais il ſe prend auſſi pour un verger; d'où vient le nom de *jardin d'Eden*, où de jardin de délices, (u) donné à celui où Dieu plaça nos premiers parens. Mais pour ſignifier un verger, les Hébreux ſe ſervent plus ſouvent du mot *paradis*, (x) d'où vient le Grec *paradiſos*, qui ſignifie un jardin planté d'arbres. Il eſt quelquefois parlé dans l'Ecriture des *jardins du Roi*, qui étoient ou dans la ville, ou au pied des murs de Jéruſalem. C'eſt-là où étoient les tombeaux des Rois. (y) Iſaïe (yy) reproche aux Juifs les abominations & les actes d'idolâtrie qu'ils commettoient dans leurs jardins: *Erubeſcetis ſuper hortis quos elegeratis.* Ces jardins étoient conſacrez à Vénus & à Adonis. Ils y ſacrifioient: (z) *Qui immolant in hortis*; & aprés cela ils croyoient s'être bien purifiez, quand ils s'étoient lavez dans l'eau. (a)

JARE', quatriéme fils de Jectan. *Geneſ.* X. 26.

JARED, fils de Malaléel, & pere d'Hénoch. Il engendra Hénoch, âgé de cent ſoixante-deux ans, & mourut âgé de neuf cens ſoixante-deux ans. *Geneſ.* v. 18. 19.

JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue.* XVIII. 27.

I. JARIB, fils de Siméon. 1. *Par.* IV. 24.

II. JARIB, ou *Joiarib*, Chef de la premiére famille ſacerdotale. 1. *Par.* XXIV. 4. C'eſt de là que deſcendoient les Maccabées. 1. *Macc.* II. 1.

IARIM. La montagne d'*Iarim* eſt marquée dans Joſué, (b) comme une des limites du partage de Juda. *Iarim* ſignifie des bois, ou des forêts. Ainſi la montagne d'Iarim peut marquer en général ou la montagne des bois, ou celle ſur laquelle étoit ſituée la ville de Bala, autrement nommée *Cariath-iarim.*

JARIMOTH. Voyez *Jérimoth*, ou *Jaramuth.*

JASA,

(o) 1. *Cor.* IV. 17. 18. (p) Voyez *Num.* IX. 10. 11 (q) 1. *Macc.* XIII. 51. (r) *Joſue* XXI. 29. *conf. Joſue* XIX. 20. (ſ) *Joſue* XV. 35. (t) בן *Gan.* Κῆπος. *hortus.*

(u) *Ezech.* XXXV. 36. *Joel.* II. 3. (x) פרדיס Paradis; d'où vient Παραδεισος. (y) 4. *Reg.* XXI. 18. 26. (yy) *Iſai.* I. 29. (z) *Iſai.* LXV. 3. (a) *Iſai.* LXVI. 17. (b) *Joſue* XV. 10.

JASA, ou *Jaſſa*, ville au-delà du Jourdain, auprés de laquelle le Roi Séhon fut défait par Moyſe. (c) Elle fut donnée à la Tribu de Ruben. (d) C'eſt apparemment la même que Jeſſa, ſituée au nord, & aſſez prés d'Ar Capitale des Moabites. Elle fut cédée aux Lévites. (e)

JASER, ou *Jazer*, ville au-delà du Jourdain, donnée à la Tribu de Gad, puis cédée aux Lévites. (f) Elle étoit au pied des montagnes de Galaad, & prés le torrent de Jazer, qui forme un ruiſſeau ou un torrent, qui ſe décharge dans le Jourdain.

JASER, fils de Caleb & d'Azuba. 1. *Par.* II. 18.

JASI, fut un de ceux qui ayant épouſé une femme étrangére, s'en ſépara aprés le retour de la captivité de Babylone. (g)

JASIEL, fils de Nephtali. *Geneſ.* XLV. 24.

I. JASON, fils d'Eléazar, fut envoyé à Rome par Judas Maccabée, pour renouveller l'alliance avec les Romains, (h) l'an du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulgaire 162.

II. JASON, Juif natif de Cyréne, qui écrivit en cinq Livres l'hiſtoire des perſécutions d'Antiochus Epiphanes & d'Eupator contre les Juifs. Ces cinq Livres furent abrégez par un Juif, dont le nom nous eſt inconnu. Son Ouvrage eſt venu juſqu'à nous, & c'eſt le ſecond Livre des Maccabées; mais celui de Jaſon eſt perdu. L'un & l'autre étoient écrits en Grec. On croit que l'Abbréviateur de Jaſon a ajoûté quelque choſe à la fin du ſecond Livre des Maccabées. On ne ſçait préciſément l'âge ni de Jaſon, ni de ſon Abbréviateur.

III. JASON, Grand-Prêtre des Juifs, & frere d'Onias III. étoit un homme d'une ambition ſans borne, qui ne feignit point de dépoüiller ſon frere de la grande Sacrificature, pour s'en revêtir; & cela par un ſacrilége, en achetant cette Dignité à prix d'argent auprés d'Antiochus Epiphanes, le plus impie des Princes de ſon tems, & le plus grand ennemi des Juifs. L'hiſtoire de Jaſon eſt racontée différemment par l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées, & par Joſeph l'Hiſtorien. Voici ce que dit Joſeph: (i) A la mort d'Onias III. Jaſon ſon frere ſe mit en poſſeſſion de la ſouveraine Sacrificature, à l'excluſion de ſon neveu Onias IV. fils d'Onias III. & légitime héritier de ſa Dignité. Jaſon obtint d'Antiochus Epiphanes la confirmation du Sacerdoce qu'il avoit uſurpé, en lui offrant une grande ſomme d'argent. Mais Antiochus ayant conçû du mécontentement contre Jaſon, le dépoſſéda, & mit en ſa place Ménélaüs ſon frere, qui acheta mieux la ſouveraine Sacrificature. Ainſi les trois freres Onias III. Jaſon & Ménélaüs, poſſédérent ſucceſſivement cette grande Dignité, pendant qu'Onias IV. à qui elle appartenoit de droit, en demeuroit privé. Il fut obligé de ſe retirer en Egypte, où il bâtit le Temple Onion.

L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées raconte la choſe autrement. Il dit (k) que Jaſon ennuyé de voir le Sacerdoce trop long-tems entre les mains de ſon frere Onias III. offrit une grande ſomme d'argent à Antiochus Epiphanes, pour acheter cette Dignité. Il l'obtint, & Onias III. ſon frere, en fut dépoüillé. Jaſon ayant enſuite envoyé à Antioche un nommé Ménélaüs, de la Tribu de Benjamin, & frere de Simon Préfet du Temple; ce Ménélaüs ſçut ſi bien gagner Antiochus Epiphanes, que lui ayant préſenté une plus grande ſomme d'argent, il obtint le ſouverain Pontificat, & en fit dépoüiller Jaſon. Ce même Auteur repréſente Jaſon comme un homme ſans Religion, qui fit ce qu'il put pour abolir le culte du Seigneur dans

(c) *Num.* XXI. 23. *Deut.* II. 32. (d) *Joſue* XIII. 18. (e) 1. *Par.* VI. 78. (f) *Joſue* XXI. 36. XIII. 25. (g) 1. *Eſdr.* X. 37. (h) 1. *Macc.* VIII. 17.

(i) *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 4. *ad finem.* (k) 2. *Macc.* IV. 8. *& ſeq.*

Jéruſalem, & pour faire paſſer les Prêtres mêmes dans la Religion des Grecs. C'eſt lui qu'on doit regarder comme la premiére cauſe de tous les malheurs qui arrivérent aux Juifs de la part du Roi Antiochus Epiphanes.

Pendant tout le tems de l'uſurpation de Ménélaüs, Jaſon ſe tint caché dans le pays des Ammonites; (*l*) mais quelque tems aprés, Epiphanes étant entré en Egypte, & le bruit s'étant répandu qu'il étoit mort, Jaſon accompagné d'un corps de mille hommes, (*m*) accourut à Jéruſalem, & entra dans la ville, malgré la réſiſtance des citoyens. Alors Ménélaüs ſe ſauva dans la citadelle., & Jaſon commença à traiter ſes citoyens comme dans une ville priſe de force; mais le bruit de la mort du Roi s'étant bien-tôt diſſipé, il fut obligé de ſe retirer une ſeconde fois dans le pays des Ammonites. Enfin Arétas Roi des Arabes l'ayant voulu envelopper pour le prendre, il ſe ſauva en Egypte; & ne s'y croyant pas en ſûreté, il alla à Lacédémone pour y trouver un aſyle, comme dans une ville alliée, & dont les citoyens ſe diſoient parens des Juifs. Mais il y mourut, & ſon corps demeura ſans ſépulture, n'y ayant eu perſonne qui prît compaſſion de lui, & qui voulût lui rendre les derniers devoirs, que l'on ne refuſe pas même aux étrangers. Jaſon ne joüit de la ſouveraine Sacrificature que depuis l'an du Monde 3830. juſqu'en 3832. que Ménélaüs lui fut ſubrogé.

IV. JASON, dont il eſt parlé dans l'Epître aux Romains, Ch. XVI. 21. étoit l'hôte de ſaint Paul à Theſſalonique. Jaſon expoſa ſa vie pour le ſauver dans une ſédition qui s'excita contre lui dans cette ville. (*n*) Il paroît par l'Epître aux Romains, qu'il étoit parent de ſaint Paul. *Jaſon & Soſipater cognati mei.* Les Grecs le font Evêque de Thaſſe en Cilicie, & le qualifient Apôtre. Ils honorent la mémoire le 28. ou 29. d'Avril.

JASPES, en Latin & en Grec *jaſpis*, en Hébreu *jaſpé*, ſe prend ordinairement dans l'Ecriture, pour une pierre précieuſe; quoique dans l'uſage de nôtre Langue le jaſpe ſoit plûtôt mis au nombre des marbres. Il y a pluſieurs eſpéces de jaſpe. Les plus beaux ſont verts, & les plus eſtimez ſont chargez de petites taches rangées ſur le vert. On eſtime auſſi ceux qui tirent ſur la couleur de laque, ou de pourpre; on en voit d'incarnats, de rouges, de couleur de roſes, de rayez, de blancs, & de pluſieurs couleurs; dans quelqu'un, la nature a repréſenté des arbres, des fleurs, des payſages, comme s'ils y avoient été peints. Le jaſpe n'eſt point tranſparent, & approche aſſez de la nature de l'agathe. On trouve du jaſpe dans la Perſe, dans les Indes, dans la Syrie, la Cappadoce, & dans pluſieurs autres endroits de l'Orient. On en trouve auſſi dans l'Amérique, & même dans les Pyrenées, & dans la Bohéme. On lui attribuë diverſes propriétez, comme d'arrêter le ſang, d'aider les femmes qui ſont en travail d'enfans, de ſervir de préſervatifs, & de contre-charmes. Dans l'Exode, XXVIII. 18. où nous liſons *jaſpis* dans la Vulgate, l'Hébreu porte *ſaphir*. (*o*) Et au ℣. 20. (*p*) où nous liſons *berillus* dans la Vulgate, l'Hébreu porte *jaſpé* qui eſt rendu dans les Septante *onyx*, dans Joſeph *bérylle*, dans Jonathan *panthere*, à cauſe de la varieté des couleurs du jaſpe. Mais l'Hébreu *jaſpé*, ſignifie certainement le jaſpe. Les Septante ne ſont pas uniformes dans la maniére dont ils traduiſent les noms Hébreux des pierres précieuſes qui ſont dans l'Hébreu; & nous avons déja averti que les Hébreux eux-mêmes ne ſçavent pas la vraye ſignification de la plûpart des noms de ces pierres. Il les traduiſent au haſard. On peut con-

(*l*) 2. *Macc.* IV. 26. (*m*) 2. *Macc.* V. 5. 6. *&c.* (*n*) *Act.* XVII. 7.

(*o*) *Exod.* XXVIII. 18. ספיר 70. Ἴασπις. (*p*) ℣. 20. *Heb.* יהלם 70. Βηρύλλιον.

conſulter Loüis de Dieu ſur le Ch. xxviii. de l'Exode, où il a fort bien examiné cette matiére.

JASSA, ville de Ruben. Voyez *Jaſa*.

JASSEN, 2. *Reg.* xxiii. 32. ou *Aſſem Jézonite*, comme il eſt appellé 1. *Par.* xi. 33. fut pere de quelques vaillans hommes qui ſe diſtinguérent ſous le regne de David.

I. JASUB, de la Tribu d'Iſſachar, Chef de la famille des *Jaſubites*. *Num.* xxvi. 24.

II. Jasua, ou *Séar-Jaſub*, fils d'Iſaïe. Voyez *Iſaï.* vii. 3. *Séar-Jaſub* ſignifie, *le reſte reviendra*. Et le Prophéte en donnant ce nom à ſon fils, vouloit marquer que les Juifs qui ſeroient menez captifs à Babylone, en reviendroient un jour.

JATHANAEL, fils de Mésélémia, un des portiers du Temple. 1. *Par.* xxvi. 2.

JAVAN, quatriéme fils de Japhet, fut pere des Ioniens, ou des Grecs, tant de ceux qui étoient dans la Gréce, que de ceux qui étoient dans les Iſles, & dans le continent de l'Aſie Mineure, qui s'appelloient proprement *Ioniens*. Mais anciennement les peuples de Macédoine, de l'Attique, de la Béotie, & de l'Achaïe portoient auſſi le nom d'Ioniens. Homére dans ſon Hymne en l'honneur d'Apollon, appelle ceux de Délos, *Ioniens*; & le Scoliaſte d'Ariſtophane dit que les Barbares donnent à tous les Grecs le nom d'*Ioniens*. (*p*) *Javan* fut pere d'Eliſa, de Tharſis, de Céthim, & de Dodanim.

JAZER, ville de la Tribu de Gad. Voyez ci-devant *Jaſer*; on la nomme auſſi *Jézer*.

JAZIEL, Prêtre qui ſervit utilement David dans ſes guerres. 1. *Par* xxiii. 3. xv. 18. xvi. 6. Il étoit auſſi diſtingué parmi les Prêtres, & les Chantres du Temple.

JAZIZ Agarénien, Intendant des troupeaux de brebis qui appartenoient à David. (*q*)

(*p*) *Scoliaſt. Ariſtoph. in Acarnan. act.* 1. *ſcen.* 3. Ἴωνες γὰρ οἱ Ἀθηναῖοι... πάντας τοὺς Ἕλληνας οὕτως οἱ βάρβαροι ἐκάλουν. (*q*) 1. *Par.* XXVII. 31.

IBEX, chévre ſauvage, qui eſt fort vîte, & monte ſur les rochers eſcarpez. Voyez 1. *Reg.* xxiv. 3. L'Hébreu *Joalé* (*r*) ſe trouve auſſi *Job.* xxxix. 1. & *Pſalm.* ciii. 18. & *Prov.* v. 12 Bochart décrit ainſi ces animaux d'aprés les Auteurs Arabes. C'eſt une eſpéce de chévre ſauvage, dont la demeure eſt dans des rochers eſcarpez. La nature lui a donné de fort grandes cornes, qu'elle recourbe juſques ſur les feſſes, en ſorte qu'elle ſaute de deſſus les plus hauts roches ſur ſon dos ſans ſe bleſſer parce que ſes cornes reçoivent & rompent le coup.

IBIS, oiſeau immonde, (*ſ*) fort commun en Egypte. Strabon (*t*) dit qu'il eſt ſemblable à la cicogne, & que les uns ſont blancs, & les autres noirs. Les Egyptiens adoroient ces oiſeaux, à cauſe qu'ils dévoroient les ſerpens, leſquels ſans cela auroient inondé leur pays. Le terme Hébreu *janeſchoph*, que l'on a traduit par *ibis*, peut venir de *Neſcheph*, qui ſignifie, les ténébres; ce qui eſt cauſe que Junius & Bochart, au lieu de l'ibis, entendent ſous ce nom, la *choüette*. Le Syriaque le rend par un *cigne*, & l'Arabe par *niſus*, qui eſt un aigle de mer.

[Ibis. On convient que l'Ibis eſt de l'eſpéce des Cicognes. L'ibis blanc eſt une véritable cicogne; le noir, qui eſt proprement l'ibis, eſt un oiſeau propre à l'Egypte: il n'en ſort point, & on dit même qu'il ne peut vivre hors de ce pays. De loin il paroît tout noir, mais à le regarder de près, il eſt de la couleur d'un vanneau ou d'un corbeau de bois, dont le pennage paroît mêlé de verd & d'une couleur tirant ſur le bleu, mêlé d'un peu de couleur de pourpre. Son ventre & ſes côtez ſous les aîles ſont blancs; ſon bec eſt grand, robuſte, & de couleur d'écarlate, auſſi-bien que ſes jambes & ſes pieds. Son bec eſt long d'environ huit doigts, ſon cou eſt de la longueur d'un pied, ou de quatorze doigts, ſon corps & ſa poitrine

(*r*) יעלה *Ibex.* (*ſ*) *Levit.* XI. 17. ישוף *Ibis.* (*t*) *Strabo l.* 17.

ſont larges comme le dos d'une oye : lorſqu'il a ſa tête ſous les aîles, il a la forme d'un cœur.

L'ibis blanc eſt répandu dans toute l'Egypte, mais le noir ne ſe voit communément que vers Damiette. Les Egyptiens avoient tant de vénération pour l'ibis, que c'étoit parmi eux un crime capital d'en avoir tué un ſeul, même par mégarde. Cambiſes Roy de Perſe, qui n'ignoroit pas leur ſuperſtition à cet égard, fit mettre devant ſon armée des ibis, pendant qu'il aſſiégeoit Damiette. Les Egyptiens n'oſant tirer contre elles, ni par conſéquent contre les ennemis, laiſſerent prendre la ville (*u*), qui étoit comme la clef de toute l'Egypte. Non ſeulement l'ibis mange les ſerpens volans, on Saraph, mais il les tuë lorſqu'il en a mangé ſon ſaoul. Il mange auſſi les œufs des ſerpens, & les porte à ſes petits qui en ſont fort friands. Après la mort de l'ibis, les Egyptiens l'embaumoient pour le conſerver, lui faiſoient des eſpéces de funérailles, & lui rendoient de grands honneurs.

Ce qui eſt fort remarquable en cet oiſeau, eſt qu'encore qu'il ſoit aquatique, & qu'il vive principalement autour du Nil, il n'entre pourtant jamais dans l'eau, & ne ſçait pas nager. On croit que c'eſt de l'ibis qu'on a appris l'uſage des lavemens, & non pas de la cicogne. Il fait ordinairement ſon nid ſur les palmiers, pour éviter les chats. Les anciens ont écrit qu'il concevoit par le bec (*x*), & même qu'il mettoit bas ſes œufs par-là (*y*). Mais l'un & l'autre eſt également faux. Aldrovand rapporte que la chair de l'ibis eſt rouge, comme celle du ſaumon, qu'elle eſt douce, que ſa peau eſt très-dure, & ſent fort la ſauvagine.

IBUM. Les Rabins donnent ce nom à la cérémonie par laquelle un frere épouſe ſa belle-ſœur, veuve de ſon frere décédé ſans enfans; en vertu de la Loy de Moyſe marquée Deuteronome xxv. Voyez ci-après ſous le nom *Levirat.*]

(*u*) *Polyæn. l. 7. Stratagemat.* (*x*) *Salmaſ. in Solin.* p. 418. (*y*) *Solin. c.* 34.

ICABOD, fils de Phinées, & petit-fils du Grand-Prêtre Héli. Sa mere s'en délivra dans le moment qu'elle apprit la funeſte nouvelle de la priſe de l'Arche du Seigneur. *Icabod* peut ſignifier, *où eſt la gloire?* (*z*) parce qu'à ce moment on apprit que la gloire d'Iſraël, l'Arche du Seigneur étoit tombée entre les mains des ennemis. (*a*)

ICAMIA, fils de Sellum, & pere d'Eliſama, de la race de Caleb. 1. *Par.* 11. 41.

ICONE, *Iconium*, aujourd'hui *Cogni*, ville autrefois Capitale de la Lycaonie, dans l'Aſie Mineure. Saint Paul étant venu à Icone (*b*) l'an de J. C. 45, y convertit pluſieurs Juifs & pluſieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit en cette ville, qu'il convertit ſainte Técle, ſi célébre dans les anciens Peres. Mais quelques Juifs incrédules ſoulevérent les Gentils contre Paul & Barnabé; en ſorte qu'ils étoient ſur le point de les outrager. Ce qui obligea ſaint Paul & ſaint Barnabé de ſe ſauver dans les villes voiſines. Saint Paul fit un ſecond voyage à Icone l'an 51. de J. C. Mais on ne ſçait aucune particularité de ſon voyage qui regarde la ville d'Icone en particulier.

IDIDA, fille d'Ada'ia, de la ville de Béſecath, mere de Joſias Roi de Juda. (*c*)

IDITHUN, ou *Idithum*, Lévite de la race de Mérari, & un des quatre grands Maîtres de muſique du Temple de Jéruſalem. (*d*) C'eſt le même qu'Ethan. (*e*) On lui attribuë quelques Pſeaumes, comme le quatre-vingt-huit, intitulé, d'*Ethan Eſraïte*; & les trente-huit, ſoixante-un & ſoixante-ſeize; qui portent le nom d'*Idithun*. On croit que David ayant compoſé ces Pſeaumes, les donnoit à chanter à Idithun & à ſa bande; & que c'eſt pour cela que le nom leur en eſt demeuré. Mais il y a quelques-uns des Pſeaumes qui portent le nom

(*z*) אי כבוד *I-cabod*, (*a*) 1. *Reg. IV.* 19. 20. 21. [*b*) *Act.* XIII. 51. XIV. 1. *& ſeq.* (*c*) 4. *Reg.* XXII. 1. (*d*) 1. *Par.* XVI. 38. 41. 42. XXV. 3. 6. 2. *Par.* V. 12. *&c.* (*e*) 1. *Par.* XV. 17. *Pſalm.* LXXXVIII. 1.

nom d'Idithun, qui paroiſſent avoir été compoſez ou pendant, ou aprés la captivité; & par conſéquent le nom d'Idithun qu'ils portent, ne peut ſignifier autre choſe, ſinon que quelques-uns des deſcendans & de la bande d'Idithun les compoſérent long-tems aprés la mort du fameux Idithun, un de leurs ayeux.

[IDOLATRIE, culte ſuperſtitieux qu'on rend aux idoles & aux faux Dieux. En général ce terme ſe prend pour tout culte impie, ſuperſtitieux & ſacrilége. On n'eſt pas d'accord ſur l'origine de l'idolâtrie. L'Auteur du Livre de la Sageſſe (*f*) en propoſe trois ſources: la premiere, l'amour d'un pere qui a perdu ſon fils dans un âge peu avancé, & qui pour ſe conſoler de ſa perte, lui fait rendre des honneurs divins. La ſeconde, la beauté des ouvrages de ſculpture. La troiſiéme, l'adreſſe d'un ouvrier en argile, qui conſacre comme une Divinité une ſtatuë faite de ſa main. Ceux qui ont cru que l'homme avoit été formé au hazard, ſe ſont imaginez qu'il étoit parvenu par dégrez à ſe former une Religion, & que la premiere cauſe de cette Religion, étoit la crainte & la ſuperſtition: *Primus in orbe Deos fecit timor.* L'homme troublé par des rêves importuns, s'eſt forgé des Dieux imaginaires, dit Lucrece. (*g*)

Les plus éclairez ſur cette matiere ſont perſuadez que les premiers objets du culte des idolâtres, ont été le Soleil, la Lune, & les aſtres. Leur éclat, leur beauté, leur utilité par rapport à nous & à tout ce qui nous environne, a fait qu'on leur a attribué une vertu divine, & enſuite un culte religieux. D'autres (*h*) ont cru que la plus ancienne idolâtrie étoit celle des Anges. D'abord on leur rendoit quelque reſpect, fondé ſur l'excellence de leur nature, & ſur les ſecours que nous en tirons: enſuite on leur rendit un culte ſubordonné à celui qui eſt dû à Dieu: enfin on les adora ſans rapport à Dieu. Après cela on s'imagina qu'ils étoient attachez aux aſtres: & inſenſiblement le culte qu'on leur rendoit paſſa au Soleil, à la Lune, aux Etoiles.

Voſſius (*i*) qui a examiné cette matiere avec tant de ſoin, ſoutient que les hommes ont commencé à s'éloigner du culte qu'ils devoient à Dieu, en rendant des honneurs divins aux deux principes du bien & du mal. Les hommes ayant vû que le monde étoit tout rempli de biens & de maux, ne purent s'imaginer que Dieu tout plein de bonté pût être auteur du mal. Ils inventerent deux Divinitez d'une puiſſance égale, auſquelles ils donnerent des fonctions toutes différentes. Le premier principe auteur du bien, créa le monde; le ſecond principe auteur du mal, y répandit tout le mal qu'il put. Au culte des deux principes ſucceda celui des eſprits, ſurtout celui des Démons; enſuite vint celui des Ames, des Héros, des Perſonnes illuſtres.

Mais ſi l'on veut recourir à la vraie ſource de l'idolâtrie, il faut la chercher dans la dépravation du cœur de l'homme, dans ſon ignorance, ſa vanité, ſon orgüeil, l'amour du plaiſir, l'attachement aux choſes ſenſibles, le libertinage, les paſſions brutales, l'amour déreglé d'un amant, la tendreſſe mal-entenduë d'un pere pour ſon enfant, ou d'une épouſe pour ſon mari; un reſpect outré des ſujets pour leur Prince, ou des enfans pour leur pere, une reconnoiſſance exceſſive des biens ou des ſervices qu'on a reçus de certaines perſonnes, l'admiration des grandes qualitez des créatures, ou des perſonnes illuſtres: une, ou pluſieurs de ces raiſons jointes à l'idée ineffaçable que l'homme a conçuë de la Divinité, lui ont fait rendre à ce qu'il aimoit, qu'il eſtimoit ou qu'il honoroit avec excès, des reſpects, un culte, une adoration ſuperſtitieuſe.

Si l'on demande en quel tems commença ce déſordre, quelques Rabins ont cru que

(*f*) *Sap.* XIII. 13. 14. XIV. 15. XV. 7. 8. (*g*) *Lucret. l. 5. de rerum nat.* (*h*) *Joh. Clerici Index Philolog. ad hiſt. Philoſoph. Orient. voce* Angelus & Aſtra.

(*i*) *Voſſius Tract. de idololat. l. 1, c. 1.*

que dès avant le déluge les deſcendans de Caïn avoient introduit dans le monde le culte impie de la créature. Ils croyent qu'Enos en fut le premier inventeur ; ils expliquent en ce ſens un paſſage de la Généſe, auquel on peut donner ce ſens, ſuivant l'Hébreu (*k*) : *Alors on profana le nom du Seigneur*, en le donnant aux Idoles ; mais les anciens Interprêtes Grecs, & ſaint Jerôme l'ont entendu autrement. Les Septante (*l*): *Enos mit ſa confiance à invoquer le nom du Seigneur.* Aquila (*m*): *Alors on commença à invoquer le nom du Seigneur.* La Vulgate: *Enos commença d'invoquer le nom du Seigneur.* Les Orientaux ne doutent point que l'idolâtrie n'ait été commune avant le déluge, & il n'eſt que trop probable que dans le débordement de maux que l'Ecriture a voulu marquer en diſant *que toute chair avoit corrompu ſa chair*, elle n'ait entendu l'impieté du culte, auſſi-bien que les déſordres honteux de l'incontinence.

Joſeph (*n*) & la plûpart des Peres ſemblent croire que depuis le déluge, l'idolâtrie fut bien-tôt la Religion dominante de preſque tout le monde, puiſque de quelque côté que nous jettions les yeux du tems d'Abraham, nous ne voyons que faux culte & qu'idolâtrie dans le monde. Les Peres d'Abraham, & Abraham lui-même ont été engagez dans le culte impie, comme l'Ecriture le dit d'une maniére aſſez expreſſe (*o*): *Trans fluvium habitaverunt Patres veſtri ab initio, Thare Pater Abraham & Nachor, ſervieruntque Diis alienis. Nunc ergo auferte Deos quibus ſervierunt Patres veſtri in Meſopotamia.*

Saint Epiphane (*p*) croit que ce fut *Sarug* ayeul de Tharé, & le premier depuis Abraham, qui introduiſit l'idolâtrie après le déluge. D'autres croyent que ce fut Nemrod, & qu'il inſtitua parmi ſes ſujets le culte du feu, qui a ſubſiſté pendant ſi longtems dans la Perſe, & qui y ſubſiſte encore en quelques endroits. On ajoûte que le Patriarche Abraham n'ayant pas voulu rendre ſes adorations à cet élement, fut jetté dans les flammes, & en ſortit miraculeuſement ſain & ſauf. D'autres (*q*) veulent que Cham fils de Noë ſoit inventeur de l'idolâtrie. Quelques-uns (*r*) chargent auſſi de ce crime ſon fils Chanaan. Mais il faut convenir que l'on n'a aucune preuve poſitive & hiſtorique de tout cela, & il y a même beaucoup d'apparence que l'idolâtrie eſt venuë inſenſiblement & par degrez, & que ceux qui ont fait le premier pas vers cette impieté, ne l'ont pas portée au point où on l'a vûë dans la ſuite. On ne peut douter qu'elle ne ſoit très-ancienne dans le monde, mais il eſt impoſſible d'en fixer l'époque, & d'en aſſigner l'auteur, ou les auteurs: car on ne doit pas croire que l'idolâtrie ſoit toute venuë d'un même pays; chaque pays, chaque nation s'eſt fait des Dieux, & une Religion à ſa mode. Dès qu'une fois on abandonne la ſource d'eau vive, qui eſt le Seigneur (*ſ*), chacun ſe creuſe des citernes boüeuſes. De-là cette monſtrueuſe diverſité de ſentimens, de culte, de Divinitez qui ſe trouvent dans le Paganiſme. Je n'entre point dans l'examen de ce qui a donné commencement à l'idolâtrie chez les Grecs & chez les Romains.

IDOLATRIE DES ISRAELITES. Les Hébreux n'ont point eu d'idolâtrie, ni de Dieux qui leur ayent été propres; ils ont imité les ſuperſtitions des autres peuples; mais ils ne paroiſſent pas avoir été inventeurs en fait de Religion. Dans l'Egypte ils adorerent les Divinitez Egyptiennes; dans le déſert, les Dieux des Chananéens, des Egyptiens, des Ammonites & des Moabites; dans la terre promiſe, les Dieux des Phéniciens, des Syriens, & des autres peuples qui les environnoient.

Ra-

(*k*) *Geneſ.* IV. 26. אז הוחל לקרא בשם יהוה (*l*) Οὗτος ἤλπισε ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα κυρίου τὸ θεῦ. (*c*) *Aquil.* Τότε ἤρξατο τὸ κληθῆναι ἐν ὀνόματι κυρίου. (*n*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. (*o*) *Joſue* XXIV. 2. 14. (*p*) *Epiphan. l. de hæreſ. Suidas in Sarug*

(*q*) *Caſſian. collat.* 8. *c.* 21. (*r*) *Lactant. l.* 2. *de falſa Relig.* (*ſ*) *Jerem. II.* 13. 14.

Rachel adoroit apparemment les Idoles chez ſon pere Laban, puiſqu'elle lui enleva ſes Théraphims (*t*); Jacob quelque tems après ſon retour de Méſopotamie, dit à ſes gens de rejetter les Dieux étrangers qui étoient au milieu d'eux, de ſe purifier, & de ſe diſpoſer à venir avec lui à Béthel, pour y offrir des ſacrifices au Seigneur (*u*): Il reçut d'eux les Dieux étrangers qu'ils avoient, & les pendans d'oreilles ſuperſtitieux qu'ils portoient, & il les enfoüit ſous un térébinthe prés de Sichem. Lia n'étoit pas exempte de ce culte ſuperſtitieux, puiſqu'elle donna (*x*) à un de ſes fils le nom de Gaad, qui eſt le nom du Dieu de la bonne Fortune.

Jacob maintint ſa famille dans le culte du Seigneur tant qu'il vêcut; mais après ſa mort une partie de ſes enfans s'abandonna au culte des Divinitez de l'Egypte : *Auferte Deos quibus ſervierunt patres veſtri in Meſopotamia, & in Ægypto*, diſoit Joſué aux Iſraëlites (*y*). Amos (*z*) nous apprend que pendant leur voyage du déſert, ils porterent les niches de leurs Dieux, la tente de Moloch, & l'image de leurs Idoles. Saint Etienne dans les Actes (*a*) leur fait le même reproche. Le Veau d'or que les Hébreux adoroient au pied du mont Sinaï (*b*), étoit une invention du culte du Dieu Apis, qu'ils avoient adoré dans l'Egypte. Lorſque Moyſe fut envoyé par le Seigneur pour tirer ſon peuple de ce pays, il leur dit : *Que chacun de vous rejette loin de lui les abominations de ſon cœur, & ne vous ſoüillez point par le culte des Idoles de l'Egypte* (*c*).

Sous le gouvernement des Juges, ils tomberent ſouvent dans l'infidélité, & Dieu pour les en punir les livra aux peuples leurs ennemis. Gédeon après avoir été favoriſé de Dieu d'une maniére ſi particuliére, fit un éphod (*d*), & tendit des piéges à Iſraël, pour le faire tomber dans un culte illicite. Les Téraphims de Micha ſont connus (*e*), & leur culte continua dans Iſraël juſqu'à la diſperſion du peuple. Enfin l'Ecriture marque expreſſément que les Hébreux abandonnerent le Seigneur, qu'ils adorerent des Dieux étrangers, & qu'ils rendirent leur culte à Baal & à Aſtaroth (*f*). *Fecerunt filii Iſraël malum in conſpectu Domini; & ſervierunt Baalim.... & ſecuti ſunt Deos alienos, Deoſque populorum qui habitabant in circuitu eorum, & adoraverunt eos. Dimittentes Dominum, & ſervientes Baal & Aſtaroth.*

Sous les gouvernemens de Samuël, de Saül & de David, le culte du Seigneur paroît avoir été aſſez pur dans la Paleſtine. On y voit du déreglement & de la corruption dans les mœurs; mais peu ou point d'idolâtrie. Salomon, qui le croiroit! eſt le premier des Rois du peuple de Dieu, qui par complaiſance pour les femmes étrangeres qu'il épouſa, fit eriger des Temples à l'honneur de leurs Dieux, & eut l'impie complaiſance d'offrir lui-même de l'encens à ces fauſſes Divinitez (*g*). Il adora Aſtarte Déeſſe des Phéniciens, Moloch Dieu des Ammonites, & Chamos Dieu des Moabites. Jéroboam fils de Nabath, qui lui ſuccéda dans la plus grande partie de ſes Etats, érigea les Veaux d'or à Dan & à Béthel, & fit pécher Iſraël. Alors le peuple n'étant plus retenu par la crainte de l'autorité Royale, ſe livra ſans retenuë & ſans borne à tout le mauvais penchant de ſon cœur, & adora non ſeulement les Veaux d'or; mais auſſi toutes les Divinitez des Phéniciens, des Syriens, des Ammonites & des Moabites.

Ce fut ſur tout ſous le regne d'Achab qu'on vit le déſordre monté à ſon comble; l'impie Jézabel fit ce qu'elle put pour éteindre le culte du Seigneur, chaſſant & pourſuivant ſes Prophétes, qui étoient comme une barriere qui retenoit encore une partie du peuple dans la vraie Religion. Dieu irrité

(*t*) *Geneſ.* XXXI. 30. (*u*) *Geneſ.* XXXV. 2. 3. 4. (*x*) *Geneſ.* XXX. 11. (*y*) *Joſue* XXIV. 14. (*z*) *Amos* V. 25. 26. (*a*) *Act* VII. 42. (*b*) *Exod.* XXVII. 4. 5. (*c*) *Ezech.* XX. 6. 7. 8. 9. (*d*) *Judic.* VIII. 27.

(*e*) *Judic.* XVII. 5 XVIII 30. 31. (*f*) *Judic.* II. 11. 12. 13. (*g*) 3. *Reg.* XI. 5. 6. 7.

par les crimes & par l'idolâtrie des dix Tribus, les abandonna enfin aux Rois d'Aſſyrie & de Caldée, qui les tranſporterent au-delà de l'Euphrate.

Le peuple de Juda ne fut gueres moins corrompu. La peinture que les Prophétes font de leurs déreglemens & de leur idolâtrie, des abominations & des impudicitez qui ſe commettoient ſur les hauts lieux, & dans les bois conſacrez aux Idoles, cette peinture fait horreur, & découvre toute la corruption du cœur de l'homme abandonné à ſes paſſions. Juda fut mené en captivité à diverſes repriſes, & ne revint qu'après ſoixante-dix ans d'abſence. Depuis ſon retour on ne lui reproche plus l'idolâtrie, comme auparavant. Il témoigna aſſez de zéle pour le culte du Seigneur, & à l'exception de quelques prévaricateurs qui obéïrent aux ordres d'Antiochus Epiphanés (*b*), le reſte du peuple ſe conſerva pur des impiétez qui avoient attiré tant de diſgraces à leurs peres.

On peut voir ſur l'origine de l'idolâtrie, le grand Ouvrage que Voſſius a écrit ſur ce ſujet, notre Diſſertation ſur l'origine de l'idolâtrie, à la tête du Livre de la Sageſſe; *Seldenus de Diis Syris, &c.*]

IDOLE. Le nom Grec *Eidolon* ſignifie en général une repréſentation, une figure. On le prend toûjours en mauvaiſe part dans l'Ecriture, pour toutes ſortes de repréſentations des fauſſes Divinitez du Paganiſme, ſoit des hommes, des aſtres, ou des animaux; ſoit des figures en relief, en boſſe, en peinture, de quelque matiére, & de quelque nature qu'elles ſoient. Dieu défend toutes ſortes d'Idoles, ou de figures & de repréſentations des créatures, pour leur rendre un culte idolâtre & ſuperſtitieux: (*i*) *Vous ne vous ferez aucune figure de ſculpture, ni aucune repréſentation de ce qui eſt dans le Ciel, ſur la terre, ou dans les eaux, & vous ne leur rendrez ni culte ni adoration.* Nous parlerons des Idoles & des faux Dieux dont il eſt fait mention dans l'Ecriture, dans des articles particuliers, ſous leurs noms.

[IDOLES. Les Payens avoient des Idoles de toutes ſortes & de toute matiére; l'or, l'argent, l'airain, la pierre, le bois, l'argile en ont été la matiére. Les Aſtres, les eſprits, les hommes, les animaux, les fleuves, les plantes, les élemens en ont été le ſujet & le modéle. On a vû des peuples entiers adorer une pierre brute. Les Arabes, au rapport de Maxime de Tyr, adoroient une grande pierre quarrée. Il eſt certain que avant Mahomet ils avoient une très-grande vénération pour une certaine pierre noire, qui eſt encore aujourd'hui attachée à une colomne du portique du Temple de la Mecque, & que les Mahométans baiſent par dévotion. Les anciens Iſraëlites avoient pluſieurs Divinitez, ou pluſieurs Idoles, dont on ne connoît point la figure. Les Mahometans parlent d'une idole nommée *Soüaa*, qu'ils diſent avoir été adorée dès le tems du Patriarche Noë, avant le déluge (*k*). Les anciens Arabes adoroient auſſi une idole nommée *Uza*, comme qui diroit, *le Dieu fort*, ou puiſſant. Le Dieu Helagabale n'étoit qu'une pierre en forme de cône, ſous laquelle on adoroit le Soleil. On a adoré auſſi des haſtes, ou lances (*l*), des poutres, du feu, des animaux, le Soleil, la Lune, les aſtres, la terre, les fleurs, les plantes, les arbres, les fontaines. Les peuples barbares, comme les anciens Gaulois & les Germains, n'avoient gueres d'autres Dieux que ceux-là.

On ſçait quelles étoient les anciennes idoles des Egyptiens, parce qu'il en eſt venu un grand nombre juſqu'à nous. La plûpart ſont des figures d'un très-mauvais goût, repréſentant des animaux ou des figures ſymboliques compoſées de l'homme & des animaux:

(*b*) 1. *Macc.* I. 12. 13. 14. 15. 57. 58. *&c.* (*i*) *Exod.* XX. 4.

(*k*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 827. (*l*) *Clem. Alex. in Protreptico p.* 29. 30. *Euſeb. præpar.* l. 1.

maux : ici une tête de chien entée ſur le corps d'un homme ; là la tête d'un chat ſur celui d'une femme : les bœufs, les éperviers, les corbeaux, les ſerpens, les plus vils inſectes, les herbes mêmes de leurs jardins recevoient en ce pays des honneurs divins.

Si l'on s'en rapporte aux Rabins & à la plupart des Interprétes, les Idoles dont il eſt parlé dans l'Ecriture, étoient des figures groteſques. *Dagon* avoit la forme d'un poiſſon; *Belzébub* celle d'une mouche ; les veaux d'or de Jéroboam, de même que ceux que les Hébreux adorerent dans le déſert, avoient la figure d'un taureau de fonte. Nous avons parlé de toutes ces Idoles ſous leurs titres. Voyez *Moloc*, *Chamos*, *Béelphegor*, *Dagon*, *Aſtarte*, *Baal*, *&c.* & les articles, *Hauts-lieux*, & *Samaritains.*]

IDUME'E, Province d'Arabie, qui tire ſon nom d'Edom ou Eſaü, qui y établit ſa demeure. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Séïr, dans le pays des Horréens, à l'orient & au midy de la Mer Morte ; & ſes deſcendans dans la ſuite ſe répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le pays qui eſt au midy de la Paleſtine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit preſque abandonnée, ils ſe jettérent dans les terres du midy de Juda, & s'avancérent juſqu'à Hébron. Ainſi en parlant de l'Idumée, il faut exactement diſtinguer les tems. Du tems de Moyſe, de Joſué, & même ſous les Rois de Juda, les Iduméens étoient reſſerrez à l'orient & au midy de la Mer Morte, dans le pays de Séïr, tirant vers le Golphe Elanitique. Dans la ſuite l'Idumée s'étendit plus au midy de Juda. La ville Capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, ſituée vers Edraï ; & la Capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jectaël. Nous ne ſommes ni les ſeuls, ni les premiers qui ayons diſtingué ces deux pays d'Idumée, l'un oriental, & l'autre méridional, par rapport à la Paleſtine ; Strabon, Brocard, Bonfrere, Adrichomius, Torniel & quelques autres les ont de même fort bien diſtinguez. Voyez ci-aprés *Séir*.

IDUME'ENS, peuples deſcendus d'Edom ou d'Eſaü fils d'Iſaac, & frere aîné de Jacob. Les Iduméens eurent des Rois aſſez long-tems avant que les Juifs en euſſent. (*m*) Ils furent premiérement gouvernez par des Chefs ou Princes, & enſuite par des Rois. Ils demeurérent indépendans juſqu'au tems de David, qui les aſſujettit, & qui fit voir le parfait accompliſſement de la prédiction d'Iſaac, qui avoit dit que Jacob domineroit Eſaü. (*n*) Les Iduméens ſupportérent trés-impatiemment le joug des Rois de Juda ; & dés la fin du regne de Salomon, Adad Iduméen, qui avoit été porté en Egypte étant encore tout enfant, revint dans ſon pays, & s'y fit reconnoître pour Roi. (*o*) Mais apparemment il ne regna que dans l'Idumée orientale ; car les autres Iduméens, qui étoient au midy de la Judée, demeurérent dans l'obéïſſance des Rois de Juda, juſqu'au regne de Joram fils de Joſaphat, contre lequel ils ſe révoltérent. (*p*) Joram leur fit la guerre ; mais il ne put les aſſujettir. Amaſias fils de Joas Roi de Juda, remporta auſſi ſur eux quelques avantages. Il ſe rendit maître de Pétra, leur tua dix mille hommes, & en fit ſauter autres dix mille à bas du rocher ſur lequel étoit ſituée la ville de Pétra. (*q*) Mais ces conquêtes n'eurent point de ſuite conſidérable.

Ozias Roi de Juda, prit ſur eux la ville d'Elat, ſur la Mer Rouge. (*r*) Mais Razim Roi de Syrie, la prit ſur Ozias, & en chaſſa les Juifs. On croit qu'Aſſaradon Roi de Syrie, ravagea leur pays. (*ſ*) Holofernes les ſubjugua, de même que les autres peu-

(*m*) *Geneſ. XXXVI.* 31. (*n*) *Geneſ. XXVII.* 29. 30. (*o*) 3. *Reg. XI.* 22. (*p*) 2. *Par. XXI.* (*q*) 2. *par. XXV.* (*r*) 4. *Reg. XIV.* (*ſ*) *Iſai. XXI.* 11. 12. 13. & *XXIV.* 1.

peuples d'autour de la Judée. (*t*) Lorſque Nabuchodonoſor aſſiégea Jéruſalem, les Iduméens ſe joignirent à lui, & l'animérent à ruiner cette ville de fond en comble, & à en arracher juſqu'aux fondemens. (*u*) Cette cruauté ne demeura pas long-tems impunie. Nabuchodonoſor cinq ans aprés la priſe de Jéruſalem, abbattit toutes les Puiſſances voiſines de la Judée; & en particulier les Iduméens. (*x*) Judas Maccabée les attaqua, & les battit en plus d'une rencontre: (*y*) mais Jean Hircan les dompta, & les obligea à recevoir la circonciſion, & à ſe ſoumettre aux autres obſervances de la Loi des Juifs. (*z*) Ils demeurérent aſſujettis aux derniers Rois de la Judée, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains. Ils vinrent même au ſecours de cette ville aſſiégée, (*a*) & ils y entrérent, pour la défendre: mais ils n'y demeurérent pas juſqu'à la fin: ils en ſortirent, & s'en retournérent dans l'Idumée chargez de butin.

[IDUMÉENS. On ignore quelle étoit l'ancienne Religion des Iduméens. Dans les commencemens il eſt à croire qu'ils adorerent le vrai Dieu, dont Eſaü avoit appris le culte dans la maiſon de ſon pere Iſaac. Job que nous croyons avoir été Iduméen, de même que quelques-uns de ſes amis, dont on voit les ſentimens dans ſon Livre, adoroit encore le Seigneur, & conſervoit ſon culte dans toute ſa pureté. Ils avoient abandonné la circonciſion, lorſque Jean Hircan les ſubjugua, & les obligea de ſe circoncir, & de pratiquer la Religion des Juifs (*b*). Joſeph parle d'une Divinité des Iduméens (*c*), qu'ils appelloient *Koſé*. Coſtobare né d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de l'Idumée, deſcendoit des anciens Sacrificateurs du Dieu *Koſé*. Saint Epiphane dit (*d*) que les Arabes de l'Arabie pétrée & de l'Idumée adoroient Moyſe, à cauſe des prodiges que Dieu a fait par ſon moyen. En Hébreu *Choſé* ſignifie un *Voyant*, un Prophéte, qualité qui convient parfaitement à Moyſe. L'Ecriture ne reproche pas l'idolâtrie aux Iduméens, & ne parle en aucun lieu de leurs Idoles. Les profanes qui ont parlé de la Religion des Arabes, ont ſans doute confondu les Iduméens avec les Arabes, au milieu deſquels ils habitoient.]

JE'-ABARIM, c'eſt-à-dire, *les défilez d'Abarim*, ou *les défilez des paſſans*; un des campemens des Iſraëlites dans le pays de Moab, aprés leur ſortie d'Egypte. Moyſe (*e*) dit que ce lieu eſt à l'orient du pays de Moab. C'eſt dans le même pays que ſont les monts *Abarim*. Jérémie (*f*) parle d'un lieu nommé Haï ou Gaï, qui eſt le même que *Jé* ou *Jaï*, dans le pays de Moab.

I. JEAN, en Hébreu, *Jochanan*, ſignifie gracieux, agréable, ou la grace de Dieu, agréable à Dieu. L'Ecriture nous parle de pluſieurs Hommes illuſtres du nom de Jean, Joanne, ou Jochanan. Le premier eſt *Jean*, (*g*) pere de Mattathias, ce célébre Maccabée, qui étoit de la race des Sacrificateurs de la famille de Joïarib.

II JEAN, ſurnommé *Gaddis*, fils de Mattathias; dont on vient de parler, & frere de Judas, de Jonathas & de Simon Maccabées. Jean Maccabée fut tué en trahiſon par les enfans de Jambri, comme il conduiſoit le bagage des Maccabées ſes freres chez les Nabathéens leurs alliez (*h*)

III. JEAN HIRCAN, fils de Simon Maccabée. Voyez ci-devant *Hircan*.

IV. JEAN BAPTISTE, précurſeur de nô-

(*y*) *Judith.* III. 14. (*u*) *Pſalm.* CXXXVI. 7. *Thren.* IV. 21. 22. *Abdias* V. 11. *Jerem.* XII. 6. LII. 7. *Ezech.* XXV. 12. (*x*) *Abdias* V. 1. *Jerem.* LIX. 7. 10. 20. *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. (*y*) 1. *Macc.* V. 3. 4. & 2. *Mac.* X. 16. *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 11. (*z*) *Antiq. lib.* 13. *c.* 17. (*a*) *Joſeph. l.* 4. *de Bello, c.* 6. *p.* 877. (*b*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 17. (*c*) *Idem. l.* XV. *c.* 12. *Antiq.*

(*d*) *Epiphan. hæreſ.* 55. *p.* 469. (*e*) *Num.* XXI. 11. עִיֵּי הָעֲבָרִים LXX. Γαὶ ἐν τῷ μέρει. (*f*) *Jerem.* XLIX. 3. *Ulula Heſebon, quoniam vaſtata eſt Haï.* (*g*) 1. *Macc.* II. 1. (*h*) 1. *Macc.* IX. 36.

nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & fils de Zacharie & d'Eliſabeth, nâquit l'an du Monde 4000. environ ſix mois avant JESUS-CHRIST. Sa naiſſance, ſon emploi, ſon nom furent prédits à Zacharie ſon pere, lorſqu'il étoit dans le Temple de Jéruſalem, où il faiſoit ſes fonctions de Prêtre, ſuivant le rang de ſa famille. (*j*) L'Ange Gabriel lui apparut comme il étoit dans le Saint, & lui annonça qu'il auroit un fils qui ſeroit nommé Jean, dont la naiſſance cauſeroit une joye univerſelle à tout le monde; que ce fils ſeroit grand devant le Seigneur, qu'il ne boiroit ni vin, ni autre liqueur propre à enyvrer, & qu'il ſeroit rempli du Saint-Eſprit dés le ventre de ſa mere; qu'il convertiroit pluſieurs des enfans d'Iſraël au Seigneur; enfin qu'il viendroit dans l'eſprit & dans la vertu d'Elie, pour ramener les enfans déſobéïſſans dans la voye de leurs peres, & pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

Zacharie qui étoit vieux, & dont la femme étoit auſſi trop âgée, pour avoir des enfans, témoigna ſur cela de la défiance; mais l'Ange l'aſſura de la vérité de ſa promeſſe, & lui dit: Je ſuis Gabriel, qui ai été deputé pour vous annoncer cette nouvelle; & dans ce moment, vous allez devenir müet juſqu'au jour que vous verrez l'accompliſſement de ce que je vous dis. En effet il devint muet à l'heure même; & étant de retour dans ſa maiſon, Eliſabeth conçut. Mais comme ſi elle eût eu honte de ſa groſſeſſe, elle ſe tint cachée pendant cinq mois. Au ſixiéme mois, le même Ange Gabriel fut envoyé à la Vierge Marie, pour lui annoncer qu'elle deviendroit Mere du Meſſie; & pour preuve de la vérité de ſa promeſſe, il lui dit qu'Eliſabeth étoit dans le ſixiéme mois de ſa groſſeſſe. Alors Marie vint en diligence dans les montagnes de Judée, pour viſiter Eliſabeth. Dés qu'elle entra dans la maiſon de Zacharie, & qu'elle ſaliia Eliſabeth, l'enfant que celle-ci portoit encore dans ſon ſein, treſſaillit de joye; & elle fut remplie du Saint-Eſprit. Elle éleva ſa voix, bénit Marie ſa couſine, & lui dit: D'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi?

Le tems des couches d'Eliſabeth étant arrivé, ſes parens & ſes voiſins s'en réjoüirent; & étant venu le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, ils le nommoient Zacharie, du nom de ſon pere. Mais ſa mere leur dit: Non; mais il ſera nommé Jean. Ils lui répondirent: Il n'y a perſonne dans vôtre famille qui porte ce nom. Et ils demandoient par ſigne au pere de l'enfant, comment il vouloit qu'on le nommât; & ayant demandé des tablettes, il écrivit deſſus: Jean eſt ſon nom. En même-tems ſa langue ſe délia, & il commença à loüer Dieu par un beau Cantique, où aprés avoir loüé le Seigneur, il dit en s'adreſſant au jeune Jean-Baptiſte: Et vous, petit enfant, vous ſerez appellé Prophéte du Trés-Haut; car vous marcherez devant le Seigneur pour lui préparer les voyes; pour donner à ſon peuple la connoiſſance du ſalut, afin qu'il obtienne la remiſſion de ſes péchez. Or l'enfant croiſſoit & ſe fortifioit en eſprit, & il demeuroit dans le déſert, juſqu'au jour de ſa manifeſtation à Iſraël.

Quelques anciens Monumens apocryphes, (*i*) portent qu'Hérode cherchant JESUS-CHRIST & ſaint Jean, pour les faire mourir, Eliſabeth ſe ſauva avec ſon fils dans les montagnes, & qu'aprés avoir erré & monté long-tems, accablée de fatigue, elle dit: O montagne de Dieu, recevez la mere avec ſon fils; & qu'auſſi-tôt la montagne s'ouvrit, puis ſe referma & les déroba ainſi aux pourſuites d'Hérode. Un Ange leur tint compagnie, & les éclaira pendant qu'ils furent dans ce ſombre réduit. On lit dans Jean Moſch, (*k*) que

(*j*) *Luc* I. 10. 11. &c.

(*i*) *Protevangel. Jacobi. n.* 22. *Vide & Petr. Alex. c.* 13. (*k*) *Joan. Moſch. c.* 1.

que ſaint Jean demeuroit dans une caverne, en un lieu nommé Sapſas, environ à un mille au-dela du Jourdain. Saint Chryſoſtome (*l*) & ſaint Jérôme (*m*) croyent qu'il fut élevé dans le déſert dés l'enfance. Mais ſaint Paulin (*n*) enſeigne qu'il paſſa les premiéres années de ſa vie dans ſa maiſon paternelle, où il apprit la Loi de Moyſe; & que dés que ſon corps fut fortifié par l'âge, il ſe retira dans le déſert, où il demeura, ne mangeant & ne bûvant point, comme dit JESUS-CHRIST; (*o*) c'eſt-à-dire, mangeant & bûvant ſi peu, & des choſes ſi peu propres à contenter le goût, & la ſenſualité, que l'on pouvoit dire en quelque ſorte, qu'il ne mangeoit point, n'uſant que de miel ſauvage, de ſauterelles; & n'étant vêtu que de poil de chameaux, & d'une ceinture de cuir, qu'il portoit ſur ſes reins. (*p*)

Aprés que ſaint Jean eut paſſé trente ans & plus dans le déſert, Dieu le manifeſta au monde, la quinziéme année de Tibére, (*q*) qui revient à la vingt-huitiéme année de l'Ere commune; & le ſaint Précurſeur commença à exercer ſon miniſtére en annonçant la venuë du Meſſie. Il vint donc ſur le Jourdain, & au-delà de ce fleuve, prêchant la pénitence; diſant que le Royaume de Dieu étoit proche, que la coignée étoit deja à la racine de l'arbre, & donnant à tous ceux qui le venoient voir les inſtructions néceſſaires ſuivant leur état. Il leur faiſoit confeſſer leurs péchez, & les plongeoit en même-tems dans le Jourdain, diſant qu'ils devoient croire en celui qui venoit aprés lui, qui les baptiſeroit dans l'eſprit, & dans le feu, & qui leur accorderoit le pardon de leurs péchez. C'eſt de ce Baptême que vint à ſaint Jean le ſurnom de *Baptiſte*, ou *Baptiſeur*. Il y eut quelques perſonnes qui s'attachérent à lui, (*r*) & qui devinrent ſes Diſciples, s'exerçant comme lui dans les exercices de la pénitence, & la prêchant aux autres; & quelques-uns de ſes Diſciples dans la ſuite ſuivirent le Sauveur.

La vertu de Jean-Baptiſte jettoit un ſi grand éclat dans tout le pays, que pluſieurs Juifs le prenoient pour le Meſſie: mais il déclara nettement qu'il ne l'étoit pas. (*ſ*) Toutefois il ne connoiſſoit pas encore JESUS-CHRIST de viſage. Seulement le Saint-Eſprit lui avoit dit que c'étoit celui ſur qui il verroit deſcendre & demeurer le Saint-Eſprit. (*t*) Et lorſque JESUS-CHRIST vint ſe préſenter pour recevoir ſon baptême, comme les autres Juifs, Jean qui le reconnut par une lumiére ſurnaturelle, s'excuſoit, en diſant: C'eſt moi qui ai beſoin d'être baptiſé & purifié par vous. (*u*) Mais JESUS l'obligea de lui donner le baptême, diſant qu'il vouloit accomplir toute juſtice. Cela arriva l'an 30. de l'Ere commune. Jean-Baptiſte avoit alors environ trente-quatre ans, & JESUS-CHRIST trente-trois. Quelque tems aprés, les Juifs envoyérent une députation à Jean, pour lui demander s'il n'étoit pas le Meſſie. (*x*) Mais il répondit qu'il n'étoit ni le CHRIST, ni Elie, ni Prophéte, & qu'il n'étoit que la voix de celui qui crie dans le déſert: Préparez la voye du Seigneur: Qu'au reſte, celui qu'ils cherchoient, étoit au milieu d'eux, & qu'ils ne le connoiſſoient point. Le lendemain JESUS étant venu vers lui, Jean dit devant tout le monde: Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchez du monde.

Hérode Antipas ayant épouſé la femme de ſon frere encore vivant, avoit cauſé un grand ſcandale dans tout le pays. Jean-Baptiſte en parla avec ſa force & ſa liberté ordinaires; il en reprit Hérode lui-même en

(*l*) *Chryſoſt. homil.* X. *in Matt. p.* 117. & XXXI. *p.* 437. (*m*) *Hieronym contra Lucifer. c.* 3. (*n*) *Paulin. carm.* 5. (*o*) *Matt. XI.* 18. (*p*) *Matt. III.* 4. (*q*) *Luc. I.* 30. *III.* 1, 2.

(*r*) *Joan. I.* 37. 40. *Luc XI.* 1. *V.* 3. (*ſ*) *Luc. III.* 15. (*t*) *Joan. I.* 31. 34. (*u*) *Matt. III.* 13. 14. 15. (*x*) *Joan. I.* 19... 24.

en face, & lui dit qu'il ne lui étoit pas permis d'avoir la femme de ſon frere, à qui il l'avoit enlevé de ſon vivant. (y) Hérode irrité de ſa liberté, le fit arrêter, & le fit mettre en priſon dans le château de Maquéronte. (z) Ceci arriva apparemment ſur la fin de la trentiéme année de l'Ere vulgaire; & voici comme Joſeph raconte les motifs de cet empriſonnement: » Jean ſurnommé Baptiſte, étoit, dit-il, » un homme de piété, qui exhortoit for- » tement les Juifs à embraſſer la vertu, & » à s'acquitter les uns envers les autres des » devoirs de la juſtice..... Une grande » multitude de peuple le ſuivoit, étant ra- » vis d'entendre ſes diſcours; & les Juifs pa- » roiſſoient diſpoſez à tout entreprendre, s'il » le leur eût commandé. Hérode en conçut » de l'inquiétude; & craignant qu'il n'ex- » citât quelque ſédition, il crut devoir pré- » venir ce mal, de peur qu'attendant trop » tard à y remédier, il n'eût un jour ſu- » jet de s'en repentir.

Il demeura aſſez long-tems en priſon; & ſes Diſciples ne l'abandonnérent pas dans cet état. Hérode même le reſpectoit, & le craignoit, ſçachant qu'il étoit trés-aimé du peuple; il l'écoutoit en beaucoup de choſes, & ſuivoit quelquefois ſes avis. (a) Mais Hérodiade, qui craignoit toûjours qu'Hérode ne le remît en liberté, cherchoit une occaſion favorable pour le faire mourir. Elle la trouva enfin un jour qu'Hérode faiſoit un grand feſtin à ſes amis, le jour de ſa naiſſance. Elle envoya Salomé ſa fille, qu'elle avoit euë de Philippe ſon mari légitime, dans la ſale du feſtin, pour y danſer devant le Roi & les conviez. (b) Elle danſa ſi bien au gré de ce Prince, qu'il lui promit de lui donner tout ce qu'elle demanderoit. Auſſi-tôt elle ſortit, & alla dire à ſa mere: Que demanderai-je? Hérodias lui dit: Ne demandez rien autre choſe que la tête de Jean-Baptiſte. Elle rentra donc dans la ſale, & dit au Roi: Donnez-moi maintenant dans ce plat la tête de Jean-Baptiſte. Hérode fut fâché de cette demande: mais n'oſant manquer de parole devant cette compagnie, il ordonna qu'on allât couper la tête à Jean-Baptiſte. Cet ordre fut exécuté ſur le champ; on donna la tête à Salomé, & Salomé la porta à ſa mere, qui lui perça, dit-on, la langue avec ſon éguille de tête. (c) Cette mort arriva, à ce que l'on croit, ſur la fin de la trente-uniéme année de l'Ere vulgaire, ou au commencement de l'an 32. Le feſtin dont parle l'Evangile, ſe fit apparemment à Maquéronte, où ſaint Jean étoit en priſon, & où il fut décapité.

L'Egliſe Grecque & Latine célébrent la Fête de la Décollation de ſaint Jean le 29. d'Août. Les Diſciples de Jean ayant appris ſa mort, en donnérent avis à JESUS-CHRIST, (d) & vinrent enlever ſon corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrérent; mais du tems de Julien l'Apoſtat, on montroit ſon tombeau à Samarie, où les habitans du pays l'ouvrirent, & brûlérent une partie des os du divin Précurſeur. Les autres furent ſauvez par quelques Chrétiens, qui les apportérent à un Abbé de Jéruſalem, nommé Philippe. (e) Cet Abbé en fit préſent à ſaint Athanaſe; & ſaint Athanaſe les mit dans une muraille, en attendant qu'on les plaçât dans un lieu plus honorable. Enfin quelque tems aprés, Théodoſe ayant abbattu le Temple de Sérapis, on bâtit en la place une Egliſe en l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte, & on y mit ces ſaintes Reliques. (f) en 395. ou 396. Le tombeau de ſaint Jean, qui étoit à Samarie, continua à être fréquenté; & Dieu y fit quantité de miracles. Sainte Paule étant en cette ville, (g) fut témoin des merveilles que Dieu y opé-

(y) *Marc. VI.* 17. 18. (z) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 2. *p.* 627. (a) *Marc VI.* 19. 20. *Marc XIV.* 5. (b) *Marc. VI.* 20. 21. *&c.*

(c) *Hieronym. in Ruſin. l.* 3. *c.* 11. (d) *Matt. XIV.* 12. (e) *Theodoret hiſt Eccl. l.* 3. *c.* 3. *Chronic. Alex. p.* 686. (f) *Ruſin. hiſt. c.* 27. *Theophan. p.* 64. (g) *Hieronym. Ep.* 17.

opéroit par les mérites de ſaint Jean. Nous ne nous étendrons point ici ſur les diverſes tranſlations de ſes Reliques, & ſur tout de ſon Chef; cela n'appartient pas proprement au Dictionnaire de la Bible, puiſqu'il regarde des tems beaucoup poſtérieurs à tous nos Livres ſaints. J'ai parlé du baptême de Jean-Baptiſte, & des Chrétiens de ſaint Jean, dans la Diſſertation ſur le baptême, à la tête de ſaint Marc, p. LII. & ſuiv.

[Les Orientaux ont conſervé beaucoup de circonſtances de la vie de ſaint JEAN-BAPTISTE, qui ne ſont pas d'une grande autorité parmi ceux qui n'admettent en fait d'hiſtoire, que ce qui vient de bon lieu & de ſources certaines. On lit par exemple dans l'Alcoran, au chapitre intitulé de la famille d'Amram, que Zacharie priant dans l'oratoire de Marie, dont il avoit pour lors la garde, *les Anges lui promirent de la part de Dieu un fils, qui ſeroit nommé Jahia, parce qu'il vérifieroit & confirmeroit la parole ou le Verbe; & qu'il deviendroit Chef & Pontife de la Religion du Meſſie; qu'il ſe conſerveroit pur & ſaint, & ſeroit enfin un des plus grands Prophétes ſortis de la lignée des gens de bien.*

Ils croyent (*h*) de plus que ſaint Jean ayant eu la tête tranchée par le commandement du Roy des Juifs, le ſang qui ſortit de ſon corps ne put s'étancher, juſqu'à ce que Dieu en eut tiré vengeance, par une grande déſolation qu'il envoya au peuple Juif. Cette expreſſion *du ſang qui ne s'étanchoit point*, eſt apparemment figurée, pour dire que ce ſang cria, qu'il demanda vengeance juſqu'au tems de la déſolation de Jéruſalem par les Romains.

L'Egliſe de ſaint Jean-Baptiſte à Damas, eſt célebre non ſeulement parmi les Chrétiens, mais auſſi parmi les Muſulmans, & parmi les Sabiens ou *Mendaï-Jahia*, que l'on appelle communément Chrétiens de ſaint Jean. Ce Temple fut d'abord dédié en l'honneur de Zacharie pere de ſaint Jean: mais on lui donna le nom de ſaint Jean-Baptiſte, depuis que le Chef du Précurſeur fut trouvé à Emeſe du tems de l'Empereur Théodoſe le jeune. On peut voir que les Sabiens l'ayent bâti, & y ayent conſervé le Chef de S. Jean-Baptiſte ſuſpendu à la voûte: & on raconte que Chalife Abdalmalech voulut acheter cette Egliſe de la main des Chrétiens, & qu'il ne s'en empara par force qu'après le refus qu'ils firent de quarante mille Dinars ou piſtoles d'or qu'il leur avoit offertes. Cette Egliſe eſt préſentement une Moſquée. Le Chalife qui s'en empara dépenſa pendant pluſieurs années le revenu qu'il tiroit de la Syrie, à l'embellir.

Les Mahometans citent pluſieurs paroles de l'Evangile comme ayant été dites par ſaint Jean, quoiqu'elles ſoient véritablement de JESUS-CHRIST. Ils ont compoſé auſſi des Dialogues entre JESUS-CHRIST & ſaint Jean-Baptiſte. Tout cela prouve la vénération où ce Saint eſt parmi ces peuples.

Chrétiens de ſaint Jean. Nous en avons parlé ſous ce même titre.

Baptême de ſaint Jean-Baptiſte. Nous en avons déja touché quelque choſe dans l'article de *Baptême*.

On forme ſur le Baptême de ſaint Jean-Baptiſte trois queſtions. La premiere, s'il avoit la vertu de remettre les péchez. La ſeconde, ſi la pénitence que ſaint Jean prêchoit comme une diſpoſition à ſon Baptême, étoit une ſimple douleur des péchez, ſans qu'il fût néceſſaire de l'accompagner d'œuvres ſatisfactoires. La troiſiéme, ſi la confeſſion des péchez que pratiquoient ceux qui s'approchoient de ſon Baptême, étoit un ſimple aveu de ſes fautes, ſans entrer dans le détail des péchez particuliers qu'ils avoient commis.

Quant à la premiere difficulté, il eſt indubitable que le Baptême de ſaint Jean ne remettoit pas les péchez par une vertu qui lui fût propre. Il ne faiſoit que diſpoſer à recevoir le pardon dans le Baptême de JESUS-CHRIST:

(*h*) Bibliot. Orient. p. 471.

CHRIST: il promettoit le pardon, mais il ne l'accordoit pas. *Agebatur Baptiſmus pœnitentiæ, quaſi candidatus remiſſionis & ſanctificationis in Chriſto ſubſecnturæ*, dit Tertullien (*i*). Aprés le Baptême de Jean, celui de JESUS-CHRIST étoit encore néceſſaire, dit ſaint Auguſtin (*k*), ſi l'on vouloit obtenir la rémiſſion des péchez. *Joannes tali Baptiſmo pertingebat, quo percepto eſſet Baptiſma etiam Dominicum neceſſarium.* Ceux qui recevoient le Baptême de Jean ne renaiſſoient pas ſpirituellement, & n'obtenoient pas la rémiſſion des péchez; cette grace ne s'accordoit que par la vertu du Baptême de JESUS-CHRIST. (*l*) *Non enim renaſcebantur qui Joannis Baptiſmate baptizabantur, ſed quodam præcurſorio illius miniſterio, qui dicebat, Parate viam Domino, huic uni in quo renaſci poterant, parabantur.* Ce n'eſt pas chez ſaint Jean, mais chez JESUS-CHRIST que ſe faiſoit la régénération, dit Origenes (*m*): *Regeneratio non apud Joannem, ſed apud Jeſum per Apoſtolos fiebat.*

Si quelqu'un recevoit la rémiſſion de ſes péchez dans le Baptême de Jean, c'étoit en vertu de ſa foy au Meſſie; c'étoit par le mérite de ſa contrition & de ſa charité. Le Baptême de ſaint Jean n'avoit pas plus de vertu à cet égard que les ſacrifices & les ablutions de l'ancienne Loy. Ce qui le diſtinguoit, c'eſt qu'il montroit, pour ainſi dire, de la main le Meſſie préſent & arrivé, au lieu que les Sacremens de la Loy de Moyſe l'annonçoient de loin, & promettoient ſeulement ſa venuë.

La pénitence que Jean prêchoit aux Juifs demandoit un ſincere retour à Dieu, un changement de cœur, un renouvellement de vie: *Faites de dignes fruits de pénitence*, diſoit-il aux Phariſiens, (*n*) *& ne penſez point dire en vous-mêmes: Nous avons pour pere Abraham.... La coignée eſt déja à la racine de l'arbre. Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, ſera coupé, & jetté au feu. Je vous baptiſe dans l'eau; mais celui qui vient après moi, eſt plus fort que moi... Il tient ſon van en main, & il va nettoyer ſon aire: il ramaſſera le bon grain dans ſon grenier, & jettera les pailles au feu éternel.* Il ne ſe contente pas de belles apparences; il veut de bons fruits, il veut de bons grains & de bonnes œuvres. Il leur en montroit l'exemple par toute la conduite de ſa vie, par la rigueur qu'il exerçoit contre lui-même, par ſon extérieur, par ſa retraite, par l'auſtérité de ſa nourriture, par la dureté de ſes habits. Et comme les peuples lui demandoient ce qu'ils devoient faire, (*o*), il leur diſoit: Que celui qui a deux tuniques, en donne une à celui qui en manque. Il diſoit aux Publicains: N'exercez ni exactions injuſtes, ni concuſſions. Il diſoit aux ſoldats de ſe contenter de leur paye, & de ne faire tort à perſonne. Voilà ce qu'il appelle les dignes fruits de pénitence, une ſincére converſion de ſes mœurs.

La confeſſion qui précédoit le Baptême de ſaint Jean, étoit ſans doute de même nature que les confeſſions ordinaires uſitées dans ſa nation, tout ainſi que ſon Baptême étoit une imitation des purifications & des Baptêmes uſitez dans la Loy. Or les confeſſions qui ſe faiſoient par les Iſraëlites dans le Temple, en mettant la main ſur la tête de leurs hoſties, celle que faiſoit le Grand Prêtre au jour de l'expiation ſolennelle, & celles que les Iſraëlites faiſoient ce même jour, étoient toutes détaillées. Ils ne ſe contentoient pas de ſe déclarer en général coupables & pécheurs, ils confeſſoient les fautes particulieres qu'ils avoient commiſes, à l'exception de celles qui pouvoient emporter peine de mort contre eux-mêmes. C'eſt le ſentiment de Maldonat, de Janſenius, d'Eſtius, & en particulier de Grotius, ſur le chap. III. de ſaint Matthieu.

Les Juifs encore aujourd'hui ſont dans l'uſage de ſe confeſſer (*p*), à peu près comme les Catholiques Romains.]

(*i*) *Tertul. l. de Baptiſmo.* (*k*) *Aug. l. 5. contra Donat.* (*l*) *Aug. Enchiridion de fide, ſpe & charitate, c. 49.* (*m*) *Origen. in Joan. c. 8.* (*n*) *Matt. III. 8.* (*o*) *Luc. III. 10. 11. 12. 13.* (*p*) *Buxtorf. Synagog. Jud. c. 20.*

V. S. Jean l'Evangeliste, natif de Bethzaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée & de Salomé. Sa profeſſion étoit la pêche. Quelques-uns (q) ont crû qu'il avoit été Diſciple de ſaint Jean-Baptiſte, avant qu'il le fût de Jesus-Christ: mais on n'a aucune bonne preuve de cette opinion. Il étoit frere de ſaint Jacques le Majeur; & le Sauveur donna à ces deux freres le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre, apparemment à cauſe de leur vivacité, & de la grandeur de leur foi. On croit que ſaint Jean étoit le plus jeune des Apôtres. (r) Il pouvoit être âgé de vingt-cinq ou vingt-ſix ans, lorſqu'il ſe mit à ſuivre Jesus-Christ l'an 30. de J. C. Il y en a qui croyent qu'il étoit l'époux des nôces de Cana, (ſ) & qu'il conſerva toûjours une parfaite virginité; (t) mais ce dernier ſentiment eſt beaucoup mieux fondé dans l'antiquité, que celui qui veut qu'il ait été l'époux des nôces de Cana.

Le Sauveur eut toûjours pour lui une tendreſſe & une amitié particuliéres; & ſaint Jean lui-même ſe déſigne ordinairement ſous le nom de Diſciple que Jesus aimoit. Jesus-Christ lui donna des marques partieuliéres de ſon amour, lorſqu'il le prit pour aſſiſter à ſa Transfiguration, & que dans la derniére céne, il lui permit de ſe repoſer dans ſon ſein, & lui découvrit qui étoit celui qui le devoit trahir. (u) La mere de ſaint Jean l'Evangéliſte, fondée apparemment ſur l'amitié que Jesus témoignoit à ſes deux fils Jacques & Jean, prit la liberté de lui demander qu'il les fît aſſeoir dans ſon Royaume, l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche: (x) mais le Sauveur s'adreſſant aux deux freres, leur dit: Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Ils répondirent: Nous le pouvons. Jesus leur dit: Vous boirez à la vérité mon calice; mais c'eſt à mon Pere, & non à moi, de vous donner les places que vous demandez dans mon Royaume.

Dans le jardin des Oliviers, Jesus-Christ ne voulut avoir pour témoins de ſon agonie & de ſa triſteſſe volontaire, que ſaint Pierre, ſaint Jacques & ſaint Jean. (y) Ce dernier ne s'enfuit point, lorſque les ſoldats vinrent prendre Jesus-Christ; & on croit que c'eſt lui qui le ſuivit juſques chez Caïphe, où il entra, & ou quelque tems aprés, il fit entrer ſaint Pierre. (z) Il accompagna le Sauveur juſqu'à la croix, & Jesus-Christ le voyant au pied de la croix, dit à Marie ſa Mere: Femme, voilà vôtre fils; & enſuite il dit à ſon Diſciple: Voilà vôtre mere. (a) Et depuis ce tems, ſaint Jean regarda la ſainte Vierge comme ſa mere, & en eut ſoin juſqu'à ſa mort. Aprés la Réſurrection du Sauveur, ſaint Jean étant occupé à la pêche ſur la mer de Tibériade avec d'autres Diſciples, Jesus parut ſur le rivage; & ſaint Jean le reconnut le premier, (b) & le dit à Pierre. Etant arrivez à bord, ils dînérent avec Jesus-Christ; & aprés le repas, comme ſaint Jean le ſuivoit, Pierre demanda à Jeſus: Que deviendra celui-ci, en parlant de ſaint Jean? Jesus lui répondit: Si je veux qu'il demeure ainſi, que vous importe? Suivez-moi. Alors les Diſciples crurent que Jesus lui avoit dit qu'il ne mourroit point; & le bruit s'en répandit parmi les Fidéles; & pluſieurs le croyoient encore, lorſque ſaint Jean écrivit ſon Evangile. On l'a crû encore longtems depuis; & pluſieurs ont avancé qu'il n'étoit pas mort. Mais ſaint Jean ruine lui-même ce ſentiment, & il eſt contraire aux plus

(q) *Chryſoſt. in Joan. homil.* 17. *& Epiph. hæreſ.* 51. (r) *Paulin. Ep.* 386. *Hieron. Ep.* 1. *p.* 4. (ſ) *Beda in Joan. Smaragd. Abb. S. Mich. in feſt. S. Joan. Prefatione ; unigè præfixæ Evangel. & Apoc. Soto. Lyr. Carthuſ. D. Thom. &c.* (t) *Ita PP. paſſim. Epiph. hæreſ.* 53. *Ambroſ. de Symbol. c.* 30. *de inſtit. Virg. c.* 72. *Chryſoſt. de Virg. c.* 82. *Paulin. Ep.* 43. *Hieronym. Auguſt. alii.* (u) *Joan.* XIII 25. XXI. 20. (x) *Matt.* XX. 22. *Marc.* X. 38. 39.

(y) *Matt.* XXVI. 37. (z) *Joan.* XVIII. 15. 16. *Vide Chryſoſt. homil.* 82. *in Matt. Hieron. Ep.* 16. *Aug. homil.* 113. *in Joan.* (a) *Joan.* XIX. 26. (b) *Joan.* XXI. 1... 7.

plus authentiques monumens de l'Egliſe. On peut conſulter nôtre Diſſertation ſur la mort de ſaint Jean l'Evangéliſte, le Martyrologe de Florentinius, & la Note 17. de M. de Tillemont ſur ſaint Jean l'Evangéliſte, t. 1. p. 640.

On ſçait aſſez peu de choſes ſur la vie de ſaint Jean, juſqu'à la perſécution de Domitien. Peu de jours aprés que les Apôtres eurent reçû le Saint-Eſprit, ſaint Pierre & ſaint Jean allant au Temple, y guérirent un homme qui avoit été perclus de ſes jambes dés le ventre de ſa mere. (c) Ce miracle fut cauſe qu'on les mit en priſon. On les en tira le lendemain, en leur défendant de parler de JESUS-CHRIST: (d) mais ils continuérent à prêcher comme auparavant; ce qui fit qu'on les mit de nouveau en priſon avec les autres Apôtres. Mais Dieu les en tira miraculeuſement. Et comme ils ne ceſſoient d'annoncer JESUS-CHRIST au peuple, les Magiſtrats les arrêtérent, les firent comparoître devant eux, & les reprirent de ce que nonobſtant les défenſes qu'ils leur avoient faites, ils continuoient de parler de JESUS-CHRIST. Les Apôtres ſans s'étonner, leur répondirent qu'il falloit plûtôt obéïr à Dieu qu'aux hommes. On vouloit les faire mourir: mais un Sénateur nommé Gamaliel, ayant demandé que l'on fît ſortir les Apôtres, parla avec tant de ſageſſe aux autres membres du Sanhédrin, qu'on ſe contenta de faire foüetter les Apôtres, & on les laiſſa aller.

Saint Pierre & ſaint Jean furent enſuite envoyez à Samarie, (e) pour donner le Saint-Eſprit à ceux que le Diacre Philippe y avoit convertis & baptiſez. Saint Jean ſe trouva auſſi au Concile de Jéruſalem, (f) où il parut comme une des Colomnes de l'Egliſe. On croit qu'il alla prêcher aux Parthes; & ſa premiére Epître a été quelquefois citée ſous le nom d'*Epître aux Parthes*. (g) Les Indiens tiennent qu'il a annoncé l'Evangile dans leur pays. Mais on ne doute pas qu'il n'ait prêché en Aſie, & qu'il n'ait demeuré aſſez long-tems à Ephéſe, & aux environs. Il y amena la ſainte Vierge, qui y mourut. Sainte Magdelaine y vint auſſi avec lui, & y mourut. On ignore l'année préciſe de ſon arrivée dans ce pays: mais il ne peut guéres y être venu, pour y fixer ſa réſidence, avant l'an 66. de J. C. Saint Jérôme (h) dit qu'il fonda & gouverna toutes les Egliſes de l'Aſie; & Tertullien (i) écrit que l'Ordre Epiſcopal l'a eu pour Auteur en ce pays-là. Ce qui ne doit pas s'entendre d'une maniére ſi rigoureuſe, que l'on n'avouë que ſaint Pierre & ſaint Paul y ont fondé pluſieurs Egliſes, & que ſaint Timothée a gouverné l'Egliſe d'Ephéſe, pendant même que ſaint Jean étoit dans cette Province.

L'Empereur Domitien ayant déclaré la guerre à l'Egliſe, la quinziéme année de ſon empire, 95. de J. C. ſaint Jean l'Evangéliſte fut banni d'Ephéſe, & mené à Rome, où il fut plongé dans l'huile boüillante, ſans en recevoir aucune incommodité. (k) Il en ſortit même plus net & plus vigoureux qu'il n'y étoit entré. De-là il fut réléguë dans l'Iſle de Patmos, dans la mer Egée. Il y écrivit ſon Apocalypſe ou Révélation, dont nous avons parlé ſous un titre particulier. Il ne demeura pas deux ans dans cet exil. Domitien ayant été tué l'an 96. au mois de Septembre, Nerva ſon ſucceſſeur rappella tous les exilez qui avoient été bannis par Domitien: & ſaint Jean revint à Ephéſe l'an 97. de J. C. Il étoit alors âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Les Evêques & les Fidéles d'Aſie lui ayant demandé avec empreſſement qu'il leur écrivît l'Evangile de ce qu'il avoit vû & oüi

(c) *Act. III. 1... 10.* (d) *Act. V. 18. & ſeq.* (e) *Act. VIII. 5... 12.* (f) *Galat. II. 9. Act. XV. 7. & ſeq.*

(g) *Aug. qu. in Evang. l. 2. c. 39.* Voyez Eſtius & nôtre Comment. ſur cette Epître. (h) *Hieronym. de Viris illuſt. c. 9.* (i) *Tertull. contra Marcion. l. 4. c. 5.* (k) *Tertull. præſcript. c. 36. Hieronym. in Jovinian. l. 1. c. 14.*

de nôtre Sauveur, (*l*) il ſe rendit à leurs déſirs: mais il ne commença qu'aprés un jeûne & des priéres publiques. Il s'y appliqua principalement à y rapporter ce qui ſert à établir la Divinité du Fils, contre certains hérétiques d'alors, qui la nioient.

Nous avons auſſi trois Epîtres du même ſaint Apôtre. La premiére, comme nous l'avons déja marqué, eſt quelquefois citée ſous le nom d'Epître aux Parthes; & elle n'a jamais été conteſtée dans l'Egliſe. Le ſtyle & les principes de ſaint Jean s'y ſont ſentir à chaque période. Les deux autres lui ont été conteſtées. La premiére de ces deux derniéres eſt adreſſée à une Dame de qualité nommée *Electe*; ou bien ce nom *Electe*, eſt un nom ſymbolique, pour marquer une Egliſe Chrétienne, à qui une autre Egliſe écrivoit. Car je ſonçonne que cette Epître n'eſt qu'une lettre de recommandation, que l'on donnoit aux Fidéles qui alloient d'une Egliſe à une autre, & que l'on étoit obligé d'écrire quelquefois d'une maniére énigmatique; de peur qu'elles ne tombaſſent entre les mains des Infidéles. La troiſiéme Lettre eſt adreſſée à Caïus, que S. Jean loüe d'exercer l'hoſpitalité envers les Fidéles, & il l'exhorte de continuer ce ſaint exercice envers des perſonnes employées au ſervice de l'Egliſe, & qui ne vouloient rien recevoir des Gentils.

S. Jean vêcut juſqu'à une extrême vieilleſſe, en ſorte qu'à peine pouvoit-il aller à l'aſſemblée des Fidéles, ſinon porté par ſes Diſciples; & ne pouvant plus faire de longs diſcours, (*m*) il diſoit au peuple dans toutes les aſſemblées: *Mes chers enfans, aimez-vous les uns les autres.* On s'en ennuya enfin; & lorſqu'on lui en parla, il répondit: C'eſt là ce que le Seigneur vous commande, & pourvû que vous le faſſiez, cela ſuffit. Il mourut à Ephéſe (*n*) d'une mort paiſible, la troiſiéme année de Trajan, (*o*) centiéme de JESUS-CHRIST. Il pouvoit avoir alors quatre-vingt-quatorze ans, (*p*) ſelon ſaint Epiphane. D'autres le font mourir beaucoup plus vieux, & lui donnent juſqu'à quatre-vingt-dix-huit ou quatre-vingt-dix-neuf ans, ou même juſqu'à cent quatre, ou cent ſix, ou cent vingt ans. Il fut enterré prés de la ville, (*q*) & pluſieurs Peres ont remarqué que ſon ſépulcre y étoit. (*r*) Le Concile d'Ephéſe (*ſ*) tire un motif d'éloge de cette ville, parce qu'elle poſſédoit le Corps de ce divin Théologien; & le Pape Céleſtin exhorta les Peres qui y étoient aſſemblez, à ſuivre les inſtructions de ſaint Jean, dont ils avoient le bonheur de poſſéder les reliques auprés d'eux. Saint Auguſtin, (*t*) & aprés lui Grégoire de Tours, & ſaint Villebaud, parlent d'une certaine poudre que l'on voyoit ſur le tombeau de ſaint Jean, & qui ſembloit s'y reproduire tous les jours, à meſure qu'on en ôtoit. Nous ne répétons pas ici ce que nous avons déja remarqué ſur le ſentiment qui tient que ſaint Jean n'eſt point mort.

Outre l'Evangile, l'Apocalypſe, & les trois Epîtres de ſaint Jean, que l'Egliſe reçoit, on lui a ſuppoſé quelques autres Ecrits apocryphes; par exemple, un Livre de ſes prétendus voyages; (*u*) des Actes, (*y*) dont ſe ſervoient les Encratites, les Manichéens, & les Priſcillianiſtes; un Livre de la mort & de l'Aſſomption de la Vierge, un Symbole que l'on prétendoit avoir été donné à ſaint Grégoire de Néocéſarée par la ſainte Vierge & ſaint Jean. Ce Symbole fut cité dans le cinquiéme Concile

(*l*) *Euſeb. l. 6. c. 14. hiſt. Eccleſ. Hieronym. in Matth. &c.* (*m*) *Hieronym. in Galat. l. 1.* (*n*) *Aug. ſerm. 253. c. 4.*

(*o*) *Chronic. Euſeb.* (*p*) *Epiphan. hæreſ. 51.* (*q*) *Hieronym. de Viris illuſt. c. 9.* (*r*) *Dionyſ. Alex. apud Euſeb. lib. 7. c. 25. Aug. homil. 124. in Joan. Chryſoſt. Hieronym. alii.* (*ſ*) *Concil. Epheſ. t. 3. Concil. p. 573. & 616.* (*t*) *Aug. in Joan. homil. 124. Greg. Turon. de glor. Mart. c. 30.* (*u*) *Athanaſ. in Synopſ.* (*x*) *Epiphan. hæreſ. 47. Aug. de fide, c. 4. & 38.*

eile écumenique: (y) mais les Actes & l'Hiſtoire dont nous venons de parler, ſont reconnus pour apocryphes, & indignes de toute créance. Saint Jean eſt ordinairement ſurnommé le Théologien, à cauſe de la ſublimité de ſes connoiſſances & de ſes révélations, & ſur tout à cauſe du commencement de ſon Evangile. Polycrates Evêque d'Ephéſe, aſſure (z) qu'il portoit une lame d'or ſur le front, comme Prêtre & Apôtre de JESUS-CHRIST. On le dépeint avec un calice, d'où ſort un ſerpent; parce que quelques Hérétiques lui ayant préſenté du poiſon dans un verre, il fit le ſigne de la croix ſur ce vaſe, & tout le venin ſe diſſipa ſous la forme d'un ſerpent. Ce miracle eſt rapporté dans le faux Procore qui ſe dit Diſciple de ſaint Jean.

VI. JEAN-MARC, Diſciple & couſin de ſaint Barnabé, & fils d'une femme Chrétienne nommée Marie, laquelle avoit une maiſon dans Jéruſalem, où les Fidéles & les Apôtres s'aſſembloient ordinairement. Ils y étoient durant la nuit en priéres, lorſque ſaint Pierre délivré de priſon par un Ange, vint frapper à la porte. (a) On dit que dans cette maiſon on établit dans la ſuite la célébre Egliſe de Sion. (b) Jean-Marc, que quelques-uns confondent très-mal à propos, avec ſaint Marc l'Evangéliſte, s'attacha à ſaint Paul & à ſaint Barnabé, & les ſuivit lorſqu'ils s'en retournérent à Antioche; (c) il les accompagna même, & les ſervit juſqu'à la ville de Perges dans la Pamphylie. Mais alors voyant qu'ils entreprenoient un plus long voyage, il les quitta, & s'en retourna à Jéruſalem. Cela arriva l'an 45. de l'Ere commune.

Quelques années aprés, c'eſt-à-dire, l'an 51. Paul & Barnabé ſe diſpoſant à retourner en Aſie, (d) pour viſiter les Egliſes qu'ils y avoient fondées, Barnabé étoit d'avis que Jean-Marc les accompagnât dans ce voyage; mais ſaint Paul n'y voulut pas conſentir: ce qui fut cauſe que ces deux Apôtres ſe ſéparérent. Paul alla en Aſie, & Barnabé avec Jean-Marc, allérent dans l'Iſle de Cypre. On ignore ce que fit Jean-Marc depuis ce voyage, juſqu'au tems qu'il ſe trouva à Rome, en l'an 63. & qu'il rendit de grands ſervices à ſaint Paul dans ſa priſon. L'Apôtre parle de lui avantageuſement dans l'Epître aux Coloſſiens: (e) *Marc couſin de Barnabé, vous ſaluë; s'il va vers vous, ayez ſoin qu'il ſoit bien reçu.* Il en parle encore dans l'Epître à Philémon, (f) écrite l'an 62. & alors il étoit à Rome avec ſaint Paul. Mais en l'an 65. il étoit en Aſie avec Timothée; & ſaint Paul écrivant à Timothée, le prie de le lui amener à Rome, (g) ajoûtant qu'il lui étoit utile pour le miniſtére de l'Evangile.

On fait la Fête de ſaint Jean-Marc le 27. de Septembre, dans l'Egliſe Grecque & dans la Latine. On dit qu'il a été Evêque de Biblis en Phénicie. Les Grecs lui donnent le titre d'Apôtre, & diſent que ſon ombre ſeule guériſſoit les malades. Il y a aſſez d'apparence qu'il mourut à Ephéſe, où ſon tombeau étoit fort célébre. (h) On ignore le genre & l'année de ſa mort. On le nomme quelquefois ſimplement Jean, ou ſimplement Marc. Nous ne ramaſſons point tout ce qu'on dit de lui dans des Auteurs apocryphes & incertains.

VII. JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giſcala en Galilée. Il défendit d'abord la ville de Giſcala contre les Romains, durant la derniére guerre que Veſpaſien leur fit, (i) Aprés la priſe de cette ville, il vint à Jéruſalem, où il commit une infinité de maux & de violences, dans le Temple & dans la ville. Il feignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zélateurs ou les ſéditieux, qui vouloient ſoutenir la guerre con-

(y) *Nyſſen. vita Thaumat. pag.* 545. 547. *Vide. Baron. an.* 233. §. 19. (z) *Apud Euſeb. l.* 5. *c.* 24. *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 45. (a) *Act.* XII. 12. (b) *Alexander apud Sur.* 11. *Junii.* (c) *Act.* XII. 25. *Act.* XIII. 13. (d) *Act.* XV. 36. 37. *& ſeq.*

(e) *Coloſſ.* IV. 10. (f) *Philem. v.* 24. (g) 2. *Timoth.* IV. 11. (h) *Euſeb. l.* 3. *c.* 39. *& l.* 7. *c.* 25. *Chryſoſt. orat.* 67. *pag.* 504. *b.* (i) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 4. *p.* 868. *in Græco nap.*

JEBUS, *Jébuséens*, (x) fils de Chanaan, & pere des peuples de Paleſtine nommez Jébuſéens. Leur demeure étoit dans Jéruſalem & aux environs, dans les montagnes. Ce peuple étoit fort belliqueux; & il demeura dans Jéruſalem juſqu'au tems de David. (y)

JECEMIA, fils de Jechonias, de la race Royale des Rois de Juda. 1. *Par.* III. 18.

JECHELIA, femme d'Amaſias Roi de Juda, & mere d'Azarias. 4. *Reg.* xv. 2.

JECHONIAS, fils de Joakim Roi de Juda, & petit-fils de Joſias, ne regna que trois mois ſur la maiſon de Juda. (z) On croit qu'il nâquit vers le tems de la premiére captivité de Babylone, l'an du Monde 3398. lorſque Joakim ou Joachim, ou Eliacim ſon pere fut pris captif, & emmené à Babylone. Joakim revint de Babylone, & regna juſqu'en 3405. qu'il fut tué par les Chaldéens, la onziéme année de ſon regne. *Jéchonias*, autrement *Joachin* ou *Conias*, lui ſuccéda, & ne regna que trois mois dix jours ſeul: mais il avoit regné dix ans conjointement avec ſon pere. C'eſt ainſi que l'on concilie 4. *Reg.* xxiv. 8. avec 2. *Par.* xxxvi. 9. Dans le quatriéme Livre des Rois, il eſt dit qu'il avoit dix-huit ans lorſqu'il commença à regner; & dans les Paralipoménes, il eſt dit qu'il n'avoit que huit ans. C'eſt qu'il n'avoit que huit ans quand il commença à regner avec Joakim ſon pere, & qu'il en avoit dix-huit lorſqu'il commença à regner ſeul.

Jérémie (a) parle de Jéchonias comme d'un méchant Prince, & qui avoit encouru l'indignation de Dieu par ſes crimes: *Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jéchonias fils de Joakim, ſeroit comme un anneau dans ma main droite, je ne laiſſerois pas de l'arracher de mon doigt, & de le livrer à ceux qui en veulent à ſa vie; à Nabuchodonoſor & aux Chaldéens, dont vous redoutez ſi fort le viſage & la préſence. Je vous envoyerai, vous & vôtre mere, dans une terre étrangére, où vous mourrez.... Qu'eſt-ce que Jéchonias, ſinon un vaſe de terre briſé & foulé aux pieds? Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur: Ecrivez que cet homme ſera ſtérile, que rien ne lui réüſſira dans la vie, & qu'il ne ſortira point d'héritier de ſa race, qui ſoit aſſis ſur le trône de David.* Tout cela fut exécuté à la lettre. Jéchonias ne réüſſit dans aucun de ſes projets. Il fut pris, & mené captif à Babylone, où il mourut. Mais on croit qu'il y fit pénitence, & que Dieu le traita avec miſéricorde; car nous liſons que le Roi Evilmérodach ſucceſſeur de Nabuchodonoſor, le traita avec honneur, le tira de priſon, lui parla avec bonté, & mit ſon trône au-deſſus des trônes des autres Princes qui étoient à ſa Cour. (b)

Et à l'égard de ces paroles: *Ecrivez que cet homme ſera ſtérile*, on ne peut pas les prendre à la lettre, puiſqu'on ſçait que Jéchonias fut pere de Salathiel & de pluſieurs autres enfans dont on voit le dénombrement dans les Paralipoménes. (c) Mais le terme Hébreu (d) qui eſt traduit par *ſtérile*, ſe met auſſi pour un homme qui a perdu ſes enfans, qui n'a point de ſuite, ni d'héritiers. En ce ſens, Jéchonias fils de Roi, & Roi lui-même, étoit regardé comme un homme ſans lignée, dés qu'il n'avoit point de fils qui lui ſuccédât au Royaume, comme en effet il n'en eut point; car ni Salathiel, qui nâquit & qui mourut dans la captivité, ni Zorobabel, qui revint de Babylone, ni aucun des deſcendans de Jéchonias, juſqu'à JESUS-CHRIST, n'a porté le ſceptre, & n'a été aſſis ſur le trône de Juda. JESUS-CHRIST ne fut pas Roi dans l'idée des hommes. On ne ſçait pas l'année de la mort de Jéchonias.

[JE-

(x) *Geneſ.* X. 16. *Joſue.* XV. 63. (y) 2. *Reg.* V. 6. &c. (z) 4. *Reg.* XXIV. 8. 2. *Par.* XXXVI. 9. (a) *Jerem.* XXII. 24.

(b) 4. *Reg.* XXV. 27. *Jerem.* LII. 31. (c) 1. *Par.* III. 17. 18. & *Matt.* I. 12. (d) *Jerem.* XXII. 30. גבר אלמנה *Vide Hieronym. in Jerem.* XXII, 30. *Theodoret. & alios ibidem.*

[JECHONIAS, ou Joachim, ſucceſſeur de Joakim Roi de Juda, fut établi Roi en la place de ſon frere. Les Livres des Rois & des Paralipoménes (*e*) inſinuent que le peuple l'établit, ou du moins le reconnut pour Roy en la place de ſon pere. Mais Joſeph (*f*) dit que ce fut Nabuchodonoſor qui lui donna le Royaume, & que quelques mois après craignant qu'il ne ſe portât à quelque révolte pour venger la mort de ſon pere Joachim, il ſe repentit de lui avoir donné le titre de Roy, & envoya contre lui une armée qui l'aſſiégea dans Jéruſalem. Mais Jéchonias qui étoit bon & juſte ne voulut pas expoſer la ville au danger à ſon occaſion: il envoya pour ôtages à ceux qui commandoient au ſiége, ſa mere & ſes plus proches parens, après avoir tiré parole & ſerment des Généraux dont on a parlé, qu'ils ne feroient aucun tort ni à la ville, ni aux ôtages; mais on ne lui tint pas parole, & avant la fin de l'année, Nabuchodonoſor envoya des ordres à ſes Généraux de prendre Jéchonias & de le lui envoyer à Babylone, avec ſa mere, ſes amis, & la jeuneſſe, avec tous les gens de métier de la ville; ce qui fut exécuté. On emmena à Babylone dix mille huit cens trente-deux hommes, du nombre deſquels fut le Roy Jéchonias, ſa mere Notuſta, & ſes principaux Conſeillers, que Nabuchodonoſor retint en priſon. C'eſt ce que dit Joſeph.

Le texte des Livres des Rois eſt plus court, & différe de Joſeph en quelque choſe. Il dit que Jéchonias fit le mal devant le Seigneur; que le Roy de Babylone envoya d'abord ſon armée avec ſes Généraux pour aſſiéger Jéruſalem; qu'il ſe rendit enſuite lui-même au ſiége: que le Roi Jéchonias ſortit de la ville, avec ſa mere, ſes Princes, ſes ſerviteurs & ſes Officiers, & ſe rendit à Nabuchodonoſor; que ce Prince enleva tous les tréſors du Temple & ceux du palais du Roy, & mit en pieces tous les vaſes d'or que Salomon avoit faits pour l'uſage du Temple, & fit emporter le tout à Babylone: Qu'il enleva tous les bons Bourgeois de Jéruſalem, les Princes & les gens de guerre au nombre de *dix mille hommes*, tous les bons ouvriers du pays, n'y laiſſant que les plus pauvres des habitans. Il y transfera auſſi le Roy, la Reine ſa mere, les femmes du Roy, ſes Eunuques, les juges du pays, *ſept mille hommes* de guerre, *mille bons ouvriers*, & tout ce qui ſe trouva de gens capables de porter les armes.

On ne ſçait ſi dans ce nombre de *dix mille hommes*, dont il a parlé d'abord, il faut comprendre les *huit mille*, dont il eſt parlé enſuite. Il eſt très-croyable que l'empreſſement qu'on remarque ici dans Nabuchodonoſor, de tranſporter à Babylone *omnem artificem & cluſorem*; tous les bons ouvriers en fer, en or, en argent, en bois, &c. étoit pour peupler & remplir la ville de Babylone, qu'il avoit beaucoup embellie & aggrandie; c'eſt à quoi buttoient auſſi ces tranſmigrations de peuples entiers, qu'il tiroit de leur pays pour les faire habiter à Babylone ou dans la Babylonie, qu'il vouloit rendre le plus floriſſant & le plus beau pays du monde.]

JECMAAM, quatriéme fils d'Hébron. 1. *Par.* XXIII. 19.

JECMAAM, ville d'Ephraïm, qui fut enſuite cédée aux Levites de la famille de Caath. (*g*)

JECMAAM, ville de Juda. 3. *Reg.* IV. 12.

JECNAM, ou *Jéconam*, ou *Jecnaam*, ville dans la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Mérari. *Joſue* XXI. 34. XIX. 11. C'eſt la même que *Jéchanam du Carmel*; *Joſue* XII. 22. où elle eſt ſurnommée *du Carmel*, à cauſe du voiſinage de cette montagne.

JECSAN, ſecond fils d'Abraham & de Céthura. *Geneſ.* XXV. 2. Nous croyons qu'il a peuplé une partie de l'Arabie, & que c'eſt lui que les Arabes appellent Kahtan, & qu'ils

(*e*) 4. *Reg.* XXIV. 8. 9. &c. 2. *Par.* XXXVI. 9. 10. (*f*) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 9.

(*g*) 1. *Par.* VI. 68.

qu'ils reconnoiſſent pour Chef de leur nation. (*b*) Il demeura dans les Provinces qui ſont à l'orient de Béerſabée, c'eſt-à-dire, dans une partie de l'Arabie Heureuſe, & dans une partie de l'Arabie Déſerte. C'eſt ce que Moyſe marque expreſſément: (*i*) *Abraham fit des préſens aux fils de ſes autres femmes, il les ſépara de ſon fils Iſaac, & les fit aller dans le pays qui regarde l'orient.* Les fils de *Jecſan* furent *Saba* & *Dadan*, qui demeurérent dans le même pays.

JECTAN, premier fils d'Héber, eut pour ſon partage tous les pays *qui s'étendent depuis Meſſa, juſqu'à Séphar, montagne d'orient.* (*k*) Nous croyons que le pays de *Meſſa*, eſt celui où ſe trouve le mont Maſius, dans la Méſopotamie; & que *Séphar* eſt le pays des Sépharvaïms, (*l*) ou Sépharéniens, ou des Sapires, ou des Sarapares; car tout cela ne marque que la même choſe, c'eſt-à-dire, un peuple, qui, ſelon Hérodote, (*m*) étoit entre les Colchiens & les Médes. Or tout cela étoit dans les Provinces que Moyſe déſigne d'ordinaire ſous le nom de *Kedem*, ou d'orient. On trouve dans le même pays des veſtiges du nom des enfans de Jectan; ce qui confirme encore le ſentiment que nous venons de propoſer. Voici les noms des treize enfans de Jectan. 1. Elmodad. 2. Saleph. 3. Aſarmoth. 4. Jaré. 5. Aduram. 6. Uzal. 7. Décla. 8. Ebal. 9. Abimaël. 10. Saba. 11. Ophir. 12. Hévila. 13. Jobab.

[JECTAN. Les Arabes croyent conſtamment que le pays qu'ils habitent a été peuplé au commencement par Jectan ou Joctan, fils de Heber & frere de Phaleg; lequel après la diviſion des langues, vint habiter cette péninſule de l'Aſie, qui peut avoir pris ſon nom d'Iarab fils de Jectan, ou d'une grande campagne, qui eſt dans la Province de Tahama, & qui porte le nom d'Arabat. Ces anciens Arabes demeurerent ſans mélange dans ce pays, juſqu'à ce qu'Iſmaël & ſes fils s'y établirent; & s'étant mêlez avec les autres Arabes, furent appellez *Mos-arabes*, ou *Moſtaarabes*, qui ſignifie Arabes mêlez, tels que ſont les Iſmaëlites deſcendus d'Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar.

Les mêmes Auteurs donnent pour fils à Jectan *Jaarab*, premier auteur de la langue Arabe, & duquel tous les autres deſcendans de Jectan ont pris le nom d'*Arabes*; un autre fils de Jectan fut *Ad*, pere des Adites, qui furent exterminez par la colére de Dieu; *Thamond*, *Taſni*, *Giadis*, ſont encore des fils de Jectan, & peres des anciennes Tribus des Arabes; mais ce qui embarraſſe, c'eſt que les noms des peres de ces anciennes Tribus ſont autres que ceux qui nous ſont décrits dans Moyſe; cela n'a pas empêché que M. Bochart n'ait placé dans l'Arabie les fils de Jectan marquez dans l'Ecriture, & il y a fort bien réüſſi, au jugement de pluſieurs ſçavans: dans une matiére auſſi obſcure, & dans une choſe auſſi éloignée de nous, on doit ſe contenter du vraiſemblable, & ſçavoir gré à ceux qui travaillent à débroüiller les ténébres d'une Antiquité ſi reculée. On peut conſulter M. Bochart ſur cette matiére, & ſi l'on veut voir des conjectures ſuivant un autre ſyſtême, on peut voir nôtre Commentaire ſur la Geneſe.]

JECTEHEL, ou *Jeelbel*, ville de Juda. *Joſue* xv. 39. Peut-être la même que *Jecabſeel* (*n*) de la même Tribu. 2. *Eſdr.* xi. 25. Mais cette derniére eſt plûtôt *Cabſeel*. *Joſue* xv. 21. & 2. *Reg.* xxiii. 20. &c.

JECTEHEL, rocher que prit Amaſias Roi de Juda, ſur les Iduméens, & du haut duquel il précipita dix mille Iduméens, qu'il avoit pris dans le combat. (*o*) Euſébe croit que ce rocher n'eſt autre que la ville

(*b*) Voyez *Bochart. Phaleg. l.* 1. *c.* 15. (*i*) *Geneſ.* XXV. 6. (*k*) *Geneſ.* X. 25. 26. 30. (*l*) 4. *Reg.* XVII. 24. XVIII. 34. XIX. 13. (*m*) *Herodot. l.* 1. & *l.* 4.

(*n*) ביקבצאל *Bikabzeel.* (*o*) 4. *Reg.* XIV. 7. & 2. *Par.* XXV. 5. 6. &c.

de Pétra, Capitale de l'Arabie Pétrée. Le combat où les Iduméens furent défaits, ſe donna *dans la vallée des Salines*, que nous plaçons entre Palmyre & Bozra. (*p*) Pline (*q*) dit que les ſolitudes de Palmyre s'étendent juſqu'à la ville de *Pétra*. Il eſt donc trés-probable qu'Amaſias pouſſa ſa conquête juſqu'à cette ville, & qu'il lui donna le nom de *Jectaël*, c'eſt-à-dire, *l'obéïſſance au Seigneur*; pour marquer qu'il tenoit de l'obéïſſance qu'il avoit renduë à Dieu, la victoire qu'il avoit remportée ſur les Iduméens.

JEDAIA, fils de Hazemoph, de la race Sacerdotale. (*r*)

JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 15. Quelques-uns la nomment *Jetala*: mais l'Hébreu lit *Jadala*; les Septante, *Nalal*, le Syriaque, *Aral*.

JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. (*ſ*) C'eſt lui dont nous avons parlé ci-devant ſous le nom de *Jaddus*.

JEDDU, fils de Nébo, fut un de ceux qui ſe ſéparérent de leurs femmes, qu'ils avoient priſes contre la diſpoſition de la Loi, du tems de Néhémie. (*t*)

JEDDUA, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance avec le Seigneur, du tems d'Eſdras & de Néhémie. 2. *Eſdr.* X. 19.

JEDEL, Chef de la ſeconde Claſſe Sacerdotale. 1. *Par.* XXIV. 7.

JEDIHEL, un des braves de l'armée de David, qui quitta le parti de Saül, pour s'attacher à ce Prince. (*u*) Il le vint trouver à Siceleg, & le ſervit toûjours trés-fidélement. Jedihel étoit de la Tribu de Manaſſé; fils de Samri, & frere de Joha.

JEDLAPH, fils de Nachor, & neveu d'Abraham. *Geneſ.* XXII. 22.

JEGEDELIAS, homme de Dieu, qui avoit la garde d'un des celliers du Temple. Jérémie (*x*) fit entrer les Réchabites dans l'appartement de Jégédélias, pour leur offrir du vin.

JEHEZIEL, un de ces braves hommes qui quittérent le parti de Saül, pour ſe joindre à David. (*y*)

JEHIAS, Lévite, qui aida à porter l'Arche, lorſque David la retira de la maiſon d'Obédédom, pour la tranſporter à Jéruſalem. (*z*)

I. JEHIEL, de la Tribu de Ruben. 1. *Par.* V. 7.

II. JEHIEL, Lévite qui demeura à Gabaon. 1. *Par.* IX. 35.

JEHOVAH. C'eſt le nom de Dieu, nom ineffable & myſtérieux, que le Seigneur n'a point déclaré aux anciens Patriarches avant Moyſe: (*a*) *Nomen meum Adonaï, non indicavi eis.* L'Hébreu au lieu d'*Adonaï*, lit *Jehovah*. J'ai apparu à Abraham & à Iſaac *dans le Dieu Sadaï*: *mais je ne leur ai point fait connoître mon nom Jehovah*. *Sadaï* ſignifie celui qui ſe ſuffit à lui-même; *Jehovah*, (*b*) celui qui ſubſiſte par lui-même, & qui donne l'être & l'exiſtence aux autres. Quand Dieu dit à Moyſe qu'il n'a pas fait connoître ſon nom Jehovah aux anciens Patriarches, ce n'eſt pas à dire qu'ils ne l'ayent pas connu ſous l'idée de Dieu créateur & ſubſiſtant par lui-même; mais c'eſt qu'il ne leur avoit pas révélé ce nom, qui exprime ſi bien ſa nature, & ſous lequel il a voulu principalement être invoqué dans la ſuite. Il eſt vrai que Moyſe ſe ſert ſouvent de ce nom dans la Généſe; par exemple, il dit (*c*) que les enfans de *Seth furent ſurnommez du nom de Jehovah*; & qu'Abraham jura (*d*) *& leva la main au nom de Jehovah*; & enfin le Seigneur dit à Abraham: (*e*) *Je ſuis le Dieu Jehovah*, qui vous *ai tiré d'Ur de Chaldée*, *&c.* Mais c'eſt que la Généſe a été écrite aprés

(*p*) Voyez la Rélation de Palmyre inſérée dans le Voyage de M. le Brun, p. 343. (*q*) *Plin. l.* 5. *c.* 24. (*r*) 2. *Eſdr.* III. 10. (*ſ*) 2. *Eſdr.* XII. 11. 22. (*t*) 1. *Eſdr.* X. 43. (*u*) 1. *Par.* XI. 44. & XII. 20. (*x*) *Jerem.* XXXV. 4.

(*y*) 1. *Par.* XII. 4. (*z*) 1. *Par.* XV. 24. (*a*) *Exod.* VI. 3. אוֹרָה אֶל אַבְרָהָם ... בְּאֵל שַׁדָּי: וּשְׁמִי יְהוָה לֹא נוֹדַעְתִּי לָהֶם (*b*) יהוה *Jehova*. *Képh. Vulg. Adonaï.* (*c*) *Geneſ.* IV. 26. (*d*) *Geneſ.* XIV. 22. (*e*) *Geneſ.* XV. 7.

aprés que Dieu eut révélé ce nom à Moyſe. Il s'en ſert dans ce Livre par anticipation, & parce qu'au tems où il écrivoit, les Juifs ſe ſervoient communément du nom de *Jehovah*. Il a ſuivi en cela l'uſage de ſon tems, & non pas celui du tems des Patriarches, dont il écrit la vie.

Au reſte quand nous prononçons *Jehovah*, nous ſuivons la foule; car on ne ſçait pas diſtinctement la maniére dont on doit exprimer ce nom propre & incommunicable du Seigneur, que l'on écrit par *jod, hé, vau, hé*, & qui dérive du verbe *haïah*, il a été. Les Anciens l'ont exprimé différemment. Sanchoniaton écrit *Jevo*; (*f*) Diodore de Sicile, (*g*) Macrobe, (*h*) ſaint Clément d'Aléxandrie, (*i*) ſaint Jérôme (*k*) & Origénes (*l*) prononcent *Jao*; ſaint Epiphane, (*m*) Théodoret (*n*) & les Samaritains, *Jabé*, ou *Javé*. On trouve auſſi dans les Anciens *Jaboh*, *Javo*, *Jaou*, *Jaod*. Loüis Capel eſt pour *Javo*; Druſius, pour *Javé*; Mercerus, pour *Jehevah*; Hottinger, pour *Jehva*. Les Maures appelloient leur Dieu *Juba*, que quelques-uns croyent être le même que *Jehovah*. Les Latins avoient apparemment pris leur *Jovis*, ou *Jovis Pater*, de *Jehovah*. Il eſt certain que les quatre lettres que nous prononçons par *Jehovah*, peuvent auſſi s'exprimer par *Javo*, *Jabo*, *Jaou*, *Jevo*, *Javé*, *Jehvah*, *&c.* & que les anciens Hébreux n'en ignoroient pas la prononciation; puiſqu'ils le récitoient dans leurs priéres, & dans la lecture de leurs Livres ſaints.

Mais les Juifs depuis la captivité de Babylone, par un reſpect exceſſif & ſuperſtitieux, pour ce ſaint nom, ont quitté l'habitude de le prononcer, & en ont oublié la vraye prononciation. Je penſe que les Septante, c'eſt-à-dire, les Interprétes Grecs que l'on cite ſous ce nom, étoient déja dans l'uſage de ne le plus exprimer, puiſque dans leur Traduction, ils le rendent ordinairement par *Kyrios*, le Seigneur. Origénes, (*o*) ſaint Jérôme (*p*) & Euſébe (*q*) témoignent qu'encore de leur tems, les Juifs laiſſoient le nom de *Jehovah* écrit dans leurs Exemplaires en caractéres anciens Samaritains, au lieu de l'écrire en caractéres Chaldéens ou Hébreux communs; ce qui marque leur vénération pour ce ſaint nom, & la crainte qu'ils avoient que les étrangers, à qui la Langue & le caractére Chaldéens n'étoient pas inconnus, ne le découvriſſent, & n'en abuſaſſent. Ces précautions toutefois n'ont pas empêché que les Payens n'en ayent ſouvent abuſé. Origénes (*r*) enſeigne qu'ils s'en ſervoient dans leurs exorciſmes, & dans leurs charmes contre les maladies. Saint Clément d'Aléxandrie (*ſ*) raconte que ceux des Egyptiens à qui il étoit permis d'entrer dans le Temple du Soleil, portoient autour d'eux le nom de *Jaou*. Trallien rapporte des vers magiques contre la goutte, où ſe trouvoit le nom de *Jas* ou *Jaath*.

Philon (*t*) dit qu'aprés la punition du Blaſphémateur, qui fut lapidé dans le déſert, (*u*) Dieu fit publier une Loi nouvelle par Moyſe, qui portoit: *Quiconque maudira le Seigneur, ſera coupable de péché; & quiconque prononcera le nom de Dieu, ſera puni de mort.* C'eſt ainſi que les Septante & Théodoret liſent au Lévitique, XXIV. 14. au lieu que dans l'Hébreu & dans la Vulgate on lit ſimplement: *Celui qui maudira ſes Dieux, (Elohim) portera la peine de ſon péché; & celui qui blaſphémera le nom du Seigneur, ſera puni de mort.* Philon

(*f*) *Sanchoniat. apud Euſeb. Prepar. l. X. c. 9.* (*g*) *Diodor. Bibliot. l. 2.* (*h*) *Macrob. Saturnal. l. 1. c. 18.* (*i*) *Clem. Alex. l. 5. Stromat.* (*k*) *Hieronym. ſeu alius ſub ejus nomine in Pſalm. VIII.* (*l*) *Origen. l. 6. contra Celſum.* (*m*) *Epiphan. hareſ. 40.* (*n*) *Theodoret. qu. 15. in Exod.*

(*o*) *Fragment. Origen. in Palæograph. Græca, l. 2. c. 1.* (*p*) *Hieronym. in lib. Reg. Præfat. & in Ezech. IX.* (*q*) *Euſeb. in Chronico ad 4740.* (*r*) *Origen. l. 1. contra Celſum.* (*ſ*) *Clem. Alex. l. 5. Stromat.* (*t*) *Philo de vita Moſ. l. 3. p. 683. 684.* Ὅτε ἂν κατάρασθαι τὸν Θεὸν, ἁμαρτία ἔνοχος ἔφη. Ὅτε δ' ἂν ὀνομάσῃ τὸ ὄνομα τῦ Κυρίε ἐνοχος ἐγένετο. (*u*) *Levit. XXIV. 14. & ſeq.*

lon ajoûte que cette Loi de Moyſe eſt pleine d'une profonde ſageſſe, & que la premiére partie de ſon Ordonnance défend de blaſphémer les faux Dieux des Gentils; & la ſeconde ne veut pas que l'on nomme ſeulement mal-à-propos le nom de Dieu; que c'eſt un crime digne de mort, & puniſſable des derniers ſupplices, de ſe ſervir de ce ſaint nom par maniére d'acquit, & ſeulement pour orner & remplir ſon diſcours. Joſeph (x) s'exprime avec la même réſerve ſur le nom de Dieu. Il dit que Dieu étant apparu à Moyſe dans le buiſſon ardent, lui révéla ſon nom, qu'*il n'avoit jamais découvert à aucun homme, & dont il ne m'eſt pas*, dit-il, *permis de parler.*

Les Juifs diſent que depuis le retour de la captivité, on ne prononçoit le nom de Dieu qu'une ſeule fois dans le Temple; & cela, au jour de l'Expiation ſolemnelle; encore faiſoit-on exprés du bruit, lorſque le Grand-Prêtre le prononçoit en préſence d'un petit nombre de Diſciples choiſis, qui le pouvoient entendre, ſans que le peuple l'entendît. Mais depuis la deſtruction du Temple, on a ceſſé entiérement de le prononcer; d'où vient que l'on en a perdu la vraye prononciation. Les Juifs n'expriment plus du tout le ſacré nom de *Jehovah*; mais en ſa place ils diſent *Adonai* ou *Elohim*, en liſant & en priant. Saint Jérôme les a imitez, en mettant: (y) *Je ne leur ai point découvert mon nom Adonaï*, au lieu de, *mon nom Jehovah.* Les Hébreux modernes enſeignent que c'eſt par la vertu du nom *Jehovah*, que Moyſe avoit gravé ſur la verge miraculeuſe, qu'il faiſoit tous les prodiges dont il eſt parlé dans l'Ecriture; & que c'eſt par la même vertu que JESUS-CHRIST a fait tous ſes miracles, ayant dérobé dans le Temple le nom ineffable, qu'il mit dans ſa cuiſſe entre cuir & chair. Ils ajoûtent que nous en pourrions faire de même, ſi nous pouvions arriver à la parfaite prononciation de ce nom. Ils ſe flattent que le Meſſie leur apprendra ce grand ſecret lorſqu'il ſera venu dans le monde.

[JEHOVAH. Les Juifs croyent que qui ſçauroit la vraie prononciation du nom de *Jehovah*, ou du nom de quatre lettres (z), ne manqueroit pas d'être exaucé de Dieu; que s'ils n'ont pas le bonheur aujourd'hui d'être exaucez, cela ne vient que de ce qu'ils en ignorent la vraie prononciation. Que Simon le Juſte Grand Prêtre de leur Nation, eſt le dernier qui l'ait reçuë, qu'après ſa mort le nombre des profanes ſe multipliant, & abuſant de ce nom Divin, on ceſſa de le prononcer; qu'à ce nom ils en ſubſtituerent un autre compoſé de douze lettres (a), que le Grand Prêtre prononçoit en donnant la bénédiction au peuple. Tarphon Rabin fameux, que l'on croit être le même que Tryphon, contre lequel ſaint Juſtin Martyr diſpute dans ſon dialogue; Tarphon, dis-je, raconte qu'un jour s'étant approché du Prêtre pour entendre ſa bénédiction, il s'apperçut qu'il n'articuloit plus les douze lettres, & qu'il ſe contentoit de marmotter, pendant que les Lévites chantoient; que cela venoit de la multitude des profanes, auſquels il n'étoit pas de la prudence de découvrir ce nom ſacré, de peur qu'ils n'en abuſaſſent. Ils dénoncent dans leur Thalmud des malédictions épouvantables contre ceux qui le prononcent; ils ſe font un ſcrupule de tenter même de le prononcer; ils prétendent que les Anges n'en ont pas la liberté.

Il ſemble que les profanes mêmes ayent eu quelque connoiſſance de ce grand nom, de ce nom ineffable. Nous avons encore dans les vers dorez de Pythagore un ſerment par celui qui a les quatre lettres (b), on liſoit dans le frontiſpice d'un Temple de Del-

(x) *Antiq. l. 2. c. 5. n. 12. p. 61.* Ὁ Θεὸς ἀνέξω σημαίνειν τὸν ἑαυτοῦ προσηγορίαν, ἀ πρόσθεν οὐδενὶ ἀνθρώπῳ παρελθοῦσαν, περὶ ἧς οὐ μοι θέμις εἰπεῖν. (y) *Exod. VI. 3.*

(z) יהוה τετραγράμματον. *Vide Medias Thillim in Pſal. XII. Druſ. de nomine Tetragram. c. X.* (a) *Maimonid. more Nebochim, parte 1. c. 62.* (b) Τετρακτύς. *Vide Selden. de Diis Syr. Syntagm. II. c. 1.*

Delphes, au rapport d'Euſebe (*c*), cette inſcription: *Tu es.* Les Egyptiens avoient mis ſur un des leurs, celle-ci: *Je ſuis.* Les Payens avoient certains noms de leurs Dieux qu'ils n'oſoient prononcer. Ciceron (*d*) en allégue un exemple dans un catalogue qu'il fait des Divinitez payennes. Lucain dit que la terre auroit tremblé, ſi on les avoit prononcez (*e*).

an ille
Compellendus erit quo nunquam terra vocato
Non concuſſa tremit.

Celui de Romulus étoit marqué dans les archives publiques, comme parmi les Juifs, celui de Jehovah, par les quatre conſonnes qui compoſent ſon nom. Mais c'étoit moins par reſpect qu'ils en uſoient ainſi, que dans la crainte qu'on n'évoquât les Dieux Tutelaires de leurs villes (*f*).

Les Docteurs Juifs Cabaliſtes ont beaucoup ſubtiliſé ſur le nom de Jehovah. Ils remarquent, par exemple, que dans la Géneſe Moyſe ne donne à Dieu que le nom *Elohim*, pendant qu'il parle de la création du monde; mais il lui donne celui de Jehovah, après avoir achevé la création: c'eſt que dans le premier inſtant Dieu paroiſſoit en quelque ſorte imparfait, en produiſant les êtres par parties: mais après avoir achevé ſon ouvrage, il prend le nom de *Jehovah*, qui eſt un nom d'une perfection infinie. C'eſt à cela qu'ils rapportent ces paroles du Deuteronome (*g*): *L'ouvrage du Rocher eſt parfait*, ou plutôt l'ouvrage *de Dieu*, ce rocher *tout puiſſant & parfait.*

Les lettres qui compoſent ce nom adorable ſont toutes pleines de myſtéres. Le *Jod*, qui eſt la premiere, marque *la penſée, l'idée de Dieu*; c'eſt une lumiére inacceſſible aux hommes; c'eſt une de ces choſes que l'œil de l'homme n'a point vû, & que l'eſprit de l'homme n'a point compris; que c'eſt de cette lettre dont parloit Job en diſant (*b*) *qu'elle s'eſt cachée loin des yeux de l'homme vivant, &c.* Le *hé* qui eſt la derniere des quatre lettres, découvre l'unité de Dieu, & du Créateur. C'eſt de là que ſortent les quatres fleuves du Paradis terreſtre, c'eſt-à-dire, les quatre Majeſtez de Dieu, que les Juifs appellent *Schekinah.*

Le nom de Dieu renferme toutes choſes: celui qui le prononce ébranle le ciel & la terre, & inſpire la terreur aux Anges mêmes. Ce nom a une autorité ſouveraine; il gouverne le monde par ſa puiſſance. Les autres noms & ſurnoms de la Divinité ſe rangent autour de lui, comme les Officiers & les ſoldats autour de leur Roi, ou de leur Général; ils reçoivent de lui ſes ordres & lui obéïſſent. C'eſt la ſource des graces & des bénédictions; c'eſt le canal des miſéricordes de Dieu ſur les hommes. Qui ſçauroit tous les myſtéres du nom de Dieu, n'ignoreroit rien de toutes les voyes de ſa Juſtice, & de ſa Providence.

Les Muſulmans (*i*) ſe ſervent ſouvent du nom de *hu*, ou *hou*, qui ſignifie à peu près la même choſe que *Jehovah*; c'eſt-à-dire, *lui, celui qui eſt.* Ils mettent ce nom au commencement de leurs Reſcripts, Paſſe-ports, Lettres Patentes; ils le prononcent ſouvent dans leurs prieres: il y en a qui le répétent ſi ſouvent & avec tant de véhémence en criant de toutes leurs forces hou, hou, hou, qu'à la fin ils s'étourdiſſen, & tombent dans des ſyncopes qu'ils appellent extaſes. Mais le grand nom de Dieu eſt celui d'*Allah*; qu'ils prononcent ſouvent, & auquel ils ont une grande confiance. Ils diſent que c'eſt par la vertu de ce nom que Noë faiſoit voguer l'arche à ſa volonté; que Japhet

(*c*) *Euſeb. præpar. l.* XI. *c.* 10. *Plutarch. tract. de* Ei *inſcript. ſorib. templi Delph. t.* 2. *p.* 384. (*d*) *Cicero de nat. Deorum. l.* 3. (*e*) *Lucan. l.* 6. *v.* 744. 745. (*f*) *Plin. l.* 28. *c.* 2. *Conſtat ideo occultatum* (*nomen*) *in cujus Dei tutelâ Roma eſſet, ne qui hoſtium ſimili modo evocarent.* (*g*) *Deut.* XXXII. 4.

(*b*) *Job.* XXVIII. 21. (*i*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 460. *Hou. & p.* 326. *Eſma.*

l'avoit gravé ſur une pierre précieuſe qu'il laiſſa à ſes enfans & par le moyen de laquelle il faiſoit deſcendre la pluïe quand il vouloit. C'eſt, diſent-ils, par le même nom que Jesus-Christ opéroit ſes miracles. Enfin chez les Arabes, & chez tous ceux qui font profeſſion du Mahométiſme, le nom d'*Allah* correſpond à ceux d'*Elohim* & d'*Adonaï* chez les Hébreux, & même à celui de *Jehovah*, que l'on appelle ineffable, & d'un mot Grec *tetragrammaton*, ou de quatre lettres, qui marque plus particuliérement l'Eſſence divine.]

I. JEHU. Le Prophéte Jéhu fils d'Hanani, fut envoyé par le Seigneur vers l'an 3073. ou 3074. avant J. C. 927. ou 928. avant l'Ere vulgaire 931. ou 932. vers Baſa Roi d'Iſraël, pour lui dire : (*k*) *Je vous ai élévé de la pouſſiére, & je vous ai établi Chef de mon peuple d'Iſraël; & aprés cela, vous avez marché dans les voyes de Jeroboam, & vous avez fait pécher mon peuple. C'eſt pourquoi je retrancherai vôtre poſtérité de deſſus la terre, & je ferai de vôtre maiſon ce que j'ai fait de celle de Nabat. Celui de la race de Baſa qui mourra dans la ville, ſera mangé par les chiens; & celui qui mourra à la campagne, ſera mangé par les oiſeaux du Ciel.* Le Texte de la Vulgate ajoûte que Baſa irrité de la liberté de Jéhu fils d'Hanani, le fit mourir: mais le Texte Hébreu met ſimplement: *Jéhu ayant déclaré à Baſa ce que le Seigneur avoit prononcé contre lui, & que le Seigneur traiteroit ſa maiſon, comme il avoit traité celle de Jéroboam; Que pour cela il le fit mourir.* On ne dit pas ſi c'eſt Baſa qui fit mourir Jéhu, ou ſi c'eſt le Seigneur qui fit mourir Baſa.

Ce qui pourroit faire croire que c'eſt plûtôt ce dernier, c'eſt que l'an du Monde 3107. environ trente ans aprés la mort de Baſa, l'on voit de nouveau Jéhu fils d'Hanani, qui vient faire des reproches de la part du Seigneur à Joſaphat Roi de Juda: (*l*) *Vous donnez*, lui dit-il, *du ſecours à un impie, & vous faites alliance avec un ennemi du Seigneur? Vous vous êtes rendu digne de la colére du Seigneur; mais parce qu'il s'eſt trouvé de bonnes œuvres en vous; le Seigneur vous a épargné.* Certainement ſi Jéhu eût été mis à mort par Baſa, il n'auroit pû ſe préſenter ſi long-tems aprés, à Joſaphat. Quelques-uns veulent qu'il y ait eu deux Jéhu fils d'Hanani: mais j'aimerois mieux dire que dans le premier paſſage que nous avons propoſé, il s'agit de la mort de Baſa, & non celle de Jéhu, que de multiplier les perſonnes ſans néceſſité. Au reſte on ne ſçait rien davantage de la vie de Jéhu. *Hanani* ſon pere étoit auſſi un Prophéte, dont on a parlé ſous ſon titre.

II. Jehu, fils de Joſaphat, (*m*) & petit-fils de Namſi, Capitaine des troupes de Joram Roi d'Iſraël, fut deſtiné par le Seigneur pour regner ſur Iſraël, & pour venger les crimes de la maiſon d'Achab. Le Seigneur avoit donné ordre à Eliſée de ſacrer Jéhu; (*n*) mais cet ordre ne fut exécuté que par un des enfans des Prophétes, qu'il y envoya en ſa place, (*o*) apparemment afin que la choſe ſe fît dans un plus grand ſecret. Le Seigneur parla à Eliſée, & lui déclara ſa volonté ſur Jéhu, l'an du Monde 3097. avant l'Ere vulgaire 907. & Jéhu ne fut ſacré Roi qu'en 3120. avant l'Ere vulgaire 884. & vingt-trois ans aprés que l'ordre en eut été donné à Eliſée. Jéhu étoit à Ramoth de Galaad, & aſſiégeoit la citadelle de cette ville avec l'armée de Joram Roi d'Iſraël, lorſqu'on vit arriver un jeune Prophéte, qui le tira à part du milieu des Officiers de l'armée, parmi leſquels il étoit aſſis; & lorſqu'ils furent ſeuls dans une chambre, le Prophéte lui répandit de l'huile ſur la tête, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ai ſacré aujourd'hui Roi ſur Iſraël. Vous exterminerez la maiſon d'Achab, & vous ven-

(*k*) 3. *Reg.* XVI. 1. (*l*) 2. *Par.* XIX. 1. 2. *&c.*

(*m*) 4. *Reg.* IX. 2. *Videbitis Jehu filium Joſaphat filii Namſi.* (*n*) 3. *Reg.* XIX. 16. (*o*) 4. *Reg.* IX. 1. 2. 3. *& ſeq.*

vengerez le ſang des Prophétes, qui a été répandu par Jézabel. J'exterminerai par vôtre main la maiſon d'Achab, & je la traiterai comme j'ai traité celle de Jéroboam fils de Nabat, & celle de Baſa fils d'Ahiu. Jézabel ſera mangée des chiens dans les champs de Jezrahel, & perſonne ne lui rendra les derniers devoirs.

Le Prophéte n'eut pas plûtôt dit cela, qu'il tira la porte, & ſe ſauva de peur qu'on ne le reconnût; & Jéhu étant rentré au lieu où étoient les autres Officiers du Roi, ils lui demandérent de quoi il s'agiſſoit, & le preſſérent de leur dire ce que cet homme étoit venu faire. Il leur declara ce qui s'étoit paſſé; & que c'étoit un Prophéte envoyé du Seigneur, pour le ſacrer Roi. Ils ſe levérent auſſi-tôt; & chacun prenant ſon manteau, ils en firent une eſpéce de trône à Jéhu; & ſonnant de la trompette, ils criérent: Vive le Roi Jéhu. Or Joram Roi d'Iſraël, étoit alors à Jezrahel, où il ſe faiſoit traiter de quelques bleſſures qu'il avoit reçûes au ſiége de Ramoth. Jéhu ordonna donc qu'on ne laiſſat ſortir perſonne de la ville, & en même-tems il partit pour aller ſurprendre le Roi à Jezrahel. Comme il approchoit de la ville, la ſentinelle avertit qu'il voyoit une troupe qui venoit en grande hâte. Joram envoya un Officier avec un chariot de guerre pour reconnoître qui c'étoit: mais Jéhu ſans répondre à cet Officier, lui dit de le ſuivre. Joram y en envoya un ſecond, à qui Jéhu fit le même commandement. Enfin Joram y vint lui-même, monté ſur ſon Chariot, accompagné d'Ochozias Roi de Juda, qui étoit auſſi monté ſur ſon chariot; & ils rencontrérent Jéhu ſur le champ de Naboth de Jezrahel.

Joram demanda à Jéhu: Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit: Quelle paix pouvez-vous attendre, pendant que les fornications de Jézabel vôtre mere, & ſes ſorcelleries ſubſiſtent en tant de maniéres? Joram auſſi-tôt tournant bride, & prenant la fuite, dit à Ochozias: Nous ſommes trahis, Ochozias. En même-tems Jéhu banda ſon arc, frappa Joram entre les deux épaules, lui perça le cœur, & le tua dans ſon chariot. (*p*) Alors Jéhu ordonna que l'on jettât ſon corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, pour accomplir la parole du Prophéte Elie, qui l'avoit ainſi prédit. Ochozias prenant auſſi la fuite, fut bleſſé à mort par l'ordre de Jéhu, mais il ſe ſauva dans ſon chariot juſqu'à Mageddo, où il mourut.

Jéhu vint enſuite à Jezrahel, où Jézabel étoit. Comme il entroit dans la ville, Jézabel qui étoit à ſa fenêtre, lui dit: Celui qui a tué ſon maître peut-il eſpérer quelque paix? Jéhu levant la tête & la voyant, commanda à deux ou trois eunuques qui étoient en haut, de la précipiter par la fenêtre. Ce qu'ils firent auſſi-tôt, & elle fut foulée aux pieds des chevaux qui entroient; & les chiens la mangérent, en exécution des menaces d'Elie; en ſorte que quand Jéhu envoya pour la faire enterrer, on ne trouva que ſes os. Aprés cela, Jéhu (*q*) envoya dire à ceux de Samarie qui nourriſſoient les ſoixante & dix fils d'Achab, qu'ils pouvoient choiſir celui d'entre ces enfans qu'ils jugeroient à propos, pour le mettre ſur le trône. Mais ces gens ſaiſis de frayeur, répondirent qu'ils étoient à Jéhu, & qu'ils lui obéïroient en toutes choſes; de ſorte que Jéhu leur ordonna de faire mourir tous les enfans du Roi, & de lui en envoyer les têtes; ce qu'ils exécutérent dés le lendemain. Alors il fit mourir tous les parens d'Achab, ſes amis, les Grands de ſa Cour, & les Prêtres qui étoient à lui dans Jezrahel.

Aprés cela il vint à Samarie; & en chemin il trouva les parens d'Ochozias Roi de Juda, qui alloient à Jezrahel pour ſalüer les

(*p*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. Voyez 4. *Reg.* IX. 25.
(*q*) 4. *Reg.* X. 1. 2. 3. *&c.*

les enfans du Roi & de la Reine, dont ils ne ſçavoient pas encore la mort. Jéhu les fit arrêter au nombre de quarante-deux qu'ils étoient, & les fit tous maſſacrer. Un peu plus loin, il trouva Jonadad fils de Réchab; & l'ayant fait monter ſur ſon chariot, il lui dit: Venez avec moi, & vous verrez mon zéle pour le Seigneur. Et quand il fut entré à Samarie, il fit mourir tous ceux qui reſtoient de la maiſon d'Achab, ſans en épargner un ſeul. Puis ayant aſſemblé le peuple de Samarie; il leur dit: Achab a rendu quelques honneurs à Baal, mais je veux lui en rendre de plus grands. Qu'on faſſe donc venir tous les Miniſtres, les Prêtres & les Prophétes de Baal, pour une grande Fête que je veux célébrer en ſon honneur. Lorſqu'ils furent tous venus, & aſſemblez dans le Temple de Baal, il ordonna qu'on leur donnât à tous des habits, & leur dit de prendre bien garde qu'il n'y eût parmi eux aucun étranger. Après quoi il dit à ſes gens de faire main baſſe ſur eux, & de n'en épargner pas un ſeul. Ainſi ils furent tous égorgez dans le Temple de Baal. On arracha de là la ſtatuë de Baal, on la briſa, & on la brûla; Puis on détruiſit ce Temple, & on en fit une place deſtinée à ſatisfaire aux beſoins de la nature.

Le Seigneur ſatisfait de la vengeance que Jéhu avoit exercée contre la maiſon d'Achab, lui promit que ſes enfans ſeroient aſſis ſur le trône d'Iſraël, juſqu'à la quatriéme génération. Mais en même-tems l'Ecriture (*r*) l'accuſe de ne s'être point retiré des péchez de Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Iſraël, & qui y avoit introduit le culte des veaux d'or. Le Prophéte Oſée (*ſ*) le menace de la vengeance du Seigneur en ces termes: *Dans peu de tems je vengerai le ſang répandu à Jezrahel* ſur la maiſon de Jéhu, *& je ferai ceſſer le regne de la maiſon d'Iſraël. Je briſerai l'arc d'Iſraël dans la vallée de Jezraël.* Jéhu avoit à la vérité exercé la vengeance du Seigneur ſur la maiſon d'Achab, mais il avoit auſſi vengé ſes injures particuliéres, ou plûtôt, il l'avoit fait dans un eſprit d'animoſité & d'ambition. Il avoit ſuivi ſa paſſion plûtôt que la volonté du Seigneur. Il n'étoit pas demeuré dans les juſtes bornes. Dieu récompenſe ſon obéïſſance, mais il punit ſon injuſtice & ſon ambition; il punit ſon idolâtrie, & le ſang qu'il avoit injuſtement répandu. Il regna vingt-huit ans ſur Iſraël, & Joachaz ſon fils regna en ſa place. (*t*) Les quatre deſcendans de ſa race qui regnérent ſur Iſraël, furent Joachaz, Joas, Jéroboam II. & Zacharie. Le regne de Jéhu fut traverſé par la guerre que lui fit Hazaël Roi de Syrie. (*u*) Ce dernier Prince ravagea toutes les frontieres, ou les extrémitez du Royaume d'Iſraël, & tailla en piéces tout ce qu'il y trouva. Il déſola ſur tout le pays de delà le Jourdain, & les Tribus de Manaſſé, de Gad & de Ruben, qui y demeuroient. On ne ſçait pas le tems de cette guerre. Il eſt probable qu'elle eſt du commencement de Jéhu, & qu'Hazaël ayant appris que Jéhu avoit quitté Ramoth de Galaad, ſe jetta dans ce pays, & le ſubjugua.

III. JEHU, quatriéme fils de Roboam Roi de Juda, & d'Abihaïl. 2. *Par.* XI. 19.

[IV. JEHU, fils d'Obed, pere d'Azarias. 1. *Paralip.* II 38.]

I. JEHUS, fils d'Eſaü, & d'Oolibama. *Geneſ.* XXXVI. 5.

II. JEHUS, fils de Balan, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII. 10.

III. JEHUS, fils d'Eſec. 1. *Par.* VIII. 39.

JEMAI, fils de Thola, & petit-fils d'Iſſachar. 1. *Par.* VII. 2.

JEMINI. Ce nom ſe met ordinairement pour *Benjamin.* Ainſi on dit que Géra ayeul d'Aod, étoit fils de *Jémini*, (*x*) c'eſt-à-dire, de la Tribu de Benjamin. Et en parlant de Saül, (*y*) qu'il étoit fils d'un homme de *Jémini*; c'eſt-à-dire, de la Tribu de

(*r*) 4. *Reg.* X. 29. 31. 32 (*ſ*) *Oſee* I. 4. 5.

(*t*) 4. *Reg.* X. 35. 36. (*u*) 4 *Reg.* X. 33. 34. (*x*) *Judic.* III. 15. (*y*) 1. *Reg.* IX. 1.

de Benjamin. Ailleurs, *la terre de Jémini*, (z) eſt la terre de Benjamin. *Jémini* en Hébreu, ſignifie *ma droite*. C'eſt le nom que Jacob donna à ſon fils, que Rachel avoit nommé *Ben-oni*, ou fils de ma douleur. (a)

JEMLA, pere du Prophéte Michée. 3. *Reg.* XXII. 8.

JEMNA, ou *Jamna*, premier fils d'Aſer, Chef de la famille des Jamnaïtes. (b)

JEPHETI, ville ſur les frontiéres de Benjamin & d'Ephraïm. *Joſue* XVI. 3.

[JEPHLAT fils d'Héber, deſcendant d'Aſer. 1. *Paralip.* VII. 32.]

I. JEPHONE', pere de Caleb, de la Tribu de Juda. *Num.* XIII. 7. *&c.*

[II. JEPHONE', fils de Jether, ou Jethran, de la Tribu d'Aſer, & différent de Jéphoné pere de Caleb, de la Tribu de Juda. 1. *Paralip.* VII. 38.

JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 43.

JEPHTAEL, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 14.

JEPHTE', Juge d'Iſraël, & ſucceſſeur de Jaïr dans le gouvernement du peuple; il étoit fils d'un nommé Galaad, & d'une de ſes concubines; (c) ou ſimplement, il étoit natif de Maſpha, fils d'une courtiſanne, & d'un pere nommé Galaad. Celui-ci ayant épouſé une femme légitime, & en ayant eu des enfans, ces enfans chaſsérent Jephté de la maiſon paternelle, diſant qu'il ne pouvoit être héritier avec eux. (d) Jephté ſe retira dans le pays de Tob, & y devint chef d'une troupe de voleurs, & de gens ramaſſez. En ce tems-là, les Iſraelites de delà le Jourdain ſe voyant preſſez par les Ammonites, vinrent prier Jephté de leur donner du ſecours, & de les commander. Jephté leur reprocha d'abord l'injuſtice qu'ils lui avoient faite, ou du moins qu'ils n'avoient pas empêchée, lorſqu'on le chaſſa de la maiſon de ſon pere. Mais comme ces gens le prioient avec beaucoup d'inſtance, il leur dit qu'il vouloit bien leur donner du ſecours, pourvû qu'à la fin de la guerre, ils le reconnuſſent pour leur Chef. Ils s'y accordérent, & le lui promirent avec ſerment. Ceci arriva l'an du Monde 2817. avant J. C. 1183. avant l'Ere commune 1187.

Jephté ayant été reconnu pour Chef des Iſraëlites dans une aſſemblée du peuple, députa vers les Ammonites, pour leur dire: Qu'y a-t'il entre vous & moi? Pourquoi êtes-vous venu m'attaquer, & ravager mon pays? Le Roi des Ammonites lui répondit: C'eſt parce qu'Iſraël venant d'Egypte, a pris mon pays. Rendez-le-moi donc maintenant, & demeurons en paix. Jephté envoya de nouveaux Ambaſſadeurs aux Ammonites, pour leur dire qu'Iſraël ne leur avoit rien pris, mais ſeulement aux Amorrhéens; & que tout ce qu'il poſſédoit au-delà du Jourdain, il le poſsédoit par droit de conquête. Il ajoûta: Si vous croyez avoir droit de joüir de ce que Chamos vôtre Dieu vous a donné, pourquoi ne joüirons-nous pas de ce que le Seigneur nôtre Dieu nous a accordé? Séphor Roi des Moabites, qui vivoit du tems de Moyſe, fut témoin de la conquête que nous fimes de ſon pays, qui étoit alors entre les mains des Amorrhéens, & cependant il ne ſe plaignit point, & n'en demanda pas la reſtitution; & vous venez aujourd'hui la demander aprés un ſi long tems? Que ſi vous continuez à me vouloir faire une guerre injuſte, que le Seigneur en ſoit le Juge, & qu'il ſoit l'arbitre de cette journée entre Iſraël, & les enfans d'Ammon.

Le Roi des Ammonites ne voulut pas ſe rendre à ces raiſons, & Jephté rempli de l'Eſprit du Seigneur, commença à raſſembler des troupes, en parcourant tout le pays qu'occupoient les Iſraëlites au-delà du Jourdain. Alors il fit un vœu au Seigneur, s'il lui donnoit la victoire contre les Ammonites, de lui offrir en holocauſte le premier

(z) 1. *Reg.* IX. 4. (a) *Geneſ.* XXXV. 18. (b) *Geneſ.* XLVI. 17. *Num.* XXVI. 44. (c) *Judic.* XI. 1. 2. 3. *&c.* (d) *Judic.* XI. 7.

mier qui ſortiroit de ſa maiſon, & qui viendroit au-devant de lui. La bataille s'étant donnée, Jephté demeura victorieux, & ravagea tout le pays d'Ammon. Mais comme il revenoit dans ſa maiſon, ſa fille unique vint au-devant de lui en danſant au ſon des tambours. Alors Jephté déchirant ſes habits, dit : Ah malheureux que je ſuis! Ma fille, vous m'avez trompé, & vous vous êtes trompée vous-même; car j'ai fait un vœu au Seigneur, & je ne puis manquer à ma promeſſe. Sa fille répondit; Mon pere, ſi vous avez fait vœu au Seigneur, faites de moi tout ce que vous avez promis; accordez-moi ſeulement la grace que je vous demande: Laiſſez-moi aller ſur les montagnes pendant deux mois, afin que j'y pleure ma virginité avec mes compagnes. Jephté la laiſſa libre pendant deux mois; après quoi, il exécuta ce qu'il avoit promis; & ſa fille mourut vierge, ayant été immolée en holocauſte, ſelon le ſentiment de pluſieurs Peres (*e*) & de pluſieurs Interprétes. (*f*)

Cependant ceux de la Tribu d'Ephraïm (*g*) jaloux de la victoire que Jephté venoit de remporter contre les Ammonites, paſſérent le Jourdain en tumulte, vinrent ſe plaindre à Jephté de ce qu'il ne les avoit pas appellez à cette guerre, & le menacérent de mettre le feu à ſa maiſon. Jephté leur répondit qu'il les avoit envoyé prier de venir à ſon ſecours; mais que voyant qu'ils ne venoient pas, il avoit mis ſon ame dans ſes mains, & avoit haſardé un combat. Ceux d'Ephraïm ne ſe rendant pas à ces raiſons, Jephté aſſembla le peuple de Galaad, leur livra bataille, & les vainquit. Les victorieux ne ſe contentant pas de les avoir mis en fuite, ſe ſaiſirent des guez du Jourdain; & lorſque quelqu'un d'Ephraïm venoit ſur le bord du fleuve, pour ſe ſauver, ceux de Galaad lui demandoient : N'êtes-vous pas d'Ephraïm? Il répondoit: Non. Ils lui répliquoient : Dites donc *ſchibboleth*, qui ſignifie un épi; mais au lieu de *ſchibboleth*, il diſoit *ſibboleth*, ſans aſpiration; & auſſi-tôt on les prenoit, & on les tuoit au paſſage du Jourdain; en ſorte qu'il y eut quarante-deux mille hommes de la Tribu d'Ephraïm, qui furent tuez ce jour-là.

Nous ne connoiſſons aucune autre particularité de la vie & du gouvernement de Jephté: nous ſçavons ſeulement qu'il jugea Iſraël pendant ſix ans, (*h*) & qu'il fut enterré dans la ville de Maſpha en Galaad. (*i*) Saint Paul (*k*) le met entre les Saints de l'ancien Teſtament qui ſe ſont diſtinguez par le mérite de leur foi. Il ſemble que la fable d'Iphigénie fille d'Agamemnon, eſt tirée de l'hiſtoire de la fille de Jephté. Agamemnon ayant par mégarde tué la biche de Diane, la Déeſſe irritée fit naître des obſtacles, qui retardérent le départ de la flotte. On conſulta le Devin Calchas, qui déclara que les Dieux demandoient une victime du ſang d'Agamemnon. Iphigénie fut conduite pour être immolée; mais Diane touchée de compaſſion, mit une biche en la place d'Iphigénie. La biche fut ſacrifiée, & Iphigénie fut faite Prêtreſſe de Diane Orthia, dans la Taurique, où l'on immoloit des victimes humaines.

[JEPHTÉ. Il y a quelque choſe de ſi extraordinaire dans le vœu de ce Chef d'Iſraël, que quoique l'Ecriture en parle en termes formels & très-clairs, on ne laiſſe pas d'y trouver des difficultez qui embarraſſent les Commentateurs.

L'Eſprit du Seigneur s'étant ſaiſi de Jephté, dit l'Auteur ſacré (*l*), *il parcourut le pays de Galaad & de Manaſſé*, ſans doute pour ra-

(*e*) *Joſeph. Antiq. l.* 5 *c.* 9. *Ambroſ. l.* 3. *de Officiis c.* 12. *Hieronym. l.* 1. *contra Jovinian. Aug. qu.* 49. *in Judic. Chryſoſt. homil.* 14. *ad popul. Antioch. Auth. Quæſt. ad Orthodox. qu.* 99. *Theodoret. qu.* 20. *in Judic.* (*f*) *Jonath. Chald. Ludov. Capell. Diſſert. ſingulari de voto Jephte. Serar. Tirin. Sallan. Genebr. Cajet.* Voyez nôtre Diſſert. ſur ce ſujet, à la tête des Juges. (*g*) *Judic.* XII. 1. 2. *& ſeq.*

(*h*) Il mourut l'an du Monde 2823. avant J. C. 1177. avant l'Ere vulg. 1181. (*i*) *Judic.* XII. 7. (*k*) *Hebræ.* XI. 32. (*l*) *Judic.* XI. 29. 30. 31. *& ſeq.*

ramaſſer des troupes, & former une armée qui pût repouſſer les Ammonites, & délivrer dans la ſuite les Iſraelites de leurs incurſions: *Et il fit un vœu au Seigneur, en lui diſant : Si vous livrez entre mes mains les enfans d'Ammon, je vous offrirai en holocauſte le premier qui ſortira de la porte de ma maiſon pour venir au-devant de moi, lorſque je reviendrai vainqueur des Ammonites.*

Il dit clairement qu'il offrira en holocauſte la premiere perſonne de ſa maiſon qui viendra au devant de lui à ſon retour de la défaite des Ammonites. Remarquez qu'il ne dit pas *la premiere choſe, le premier animal*, mais *la premiere perſonne.*

De plus il ne dit pas ſimplement qu'il vouëra, qu'il conſacrera, qu'il offrira au Seigneur celui qui viendra le premier à ſa rencontre; mais il ajoute affirmativement qu'il le lui offrira en holocauſte: *Eum holocauſtum offeram Domino.* C'eſt le veritable ſens du texte, & les Peres l'ont ainſi expliqué, comme on le verra ci-après.

Cependant malgré l'évidence du texte, quelques nouveaux Interprétes (*m*) l'expliquent d'une autre maniére, & traduiſent ainſi l'Hébreu: *Et la choſe qui ſortira des portes de ma maiſon, lorſque je retournerai en paix de la guerre des Ammonites, elle ſera au Seigneur, & je la lui offrirai en holocauſte.* Jephté vouë au Seigneur, diſent-ils, ce qui viendra au-devant de lui, ſoit homme, ſoit bête; mais non pas de la même maniére; c'eſt-à-dire, ſi c'eſt un homme, ou une femme, je les conſacrerai au Seigneur, ils ſeront au Seigneur; ſi c'eſt un animal pur & propre au ſacrifice, je l'immolerai au Seigneur; ſi c'eſt un animal immonde, par exemple un chien, je le ſerai mourir, ou je le racheterai. (*n*) De plus Jephté pouvoit-il ignorer que les ſacrifices de victimes humaines étoient odieux aux yeux de Dieu? *Vous n'imiterez point*, dit le Seigneur, (*o*) *les abominations des peuples Cananéens, qui ont offert à leurs Dieux leurs fils & leurs filles, en les faiſant paſſer par le feu.* Les principaux de la nation, les Prêtres du Seigneur ne ſe ſeroient-ils pas oppoſez à l'exécution d'un pareil ſacrifice? Enfin quand on avouëroit que Jephté auroit dévoüé ſa fille, ne ſçavoit il pas la Loi qui lui permettoit de la racheter pour une ſomme d'argent aſſez modique? (*p*) *Celui qui aura fait un vœu, & qui aura voüé ſa vie au Seigneur, donnera le prix qui ſera ordonné; l'homme depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, donnera cinquante ſicles, ſelon le poids du Sanctuaire; la femme en donnera trente; le garçon depuis cinq ans juſqu'à vingt, donnera vingt ſicles; la fille de même âge en donnera dix.* C'eſt ce qu'on dit de plus plauſible pour perſuader que Jephté n'avoit pas fait vœu d'immoler ſa fille au Seigneur.

On peut répondre à ces raiſons, 1°. Que mal-à-propos on veut détourner le ſens du texte, qui porte expreſſément, *que celui qui viendra au-devant de lui, ſera au Seigneur, & lui ſera offert en holocauſte.* Il parle d'une perſonne, & non d'une bête. 2°. On ne prétend pas juſtifier ni le vœu précipité, ni ſon exécution littérale faite par Jephté: on avouë que ſon vœu n'eſt pas ſelon la ſcience, & que Dieu ne demandoit pas qu'il lui offrît une telle victime. Il auroit beaucoup mieux fait de demander pardon de ſon imprudence, & de s'impoſer de l'avis du Grand Prêtre de ſa nation, une peine proportionnée à ſa faute. 3°. Le rachat des choſes dévoüées que la Loi permet, n'eſt pas des choſes dévoüées par l'anathême, mais ſeulement de celles qui ſont dévoüées par un dévouëment ſimple. Les premiers ne ſe rachetoient point, (*q*) *Omne quod Domino conſecratur, ſive homo fuerit, ſive animal, ſive ager, non venditur, nec redimi poterit. . . . Omnis conſecratio quæ offertur ab homine, non redimetur, ſed morte morietur.*

Les Peres & pluſieurs habiles commentateurs n'ont pas fait difficulté de reconnoître, que

(*m*) *Pagnin. Montan.* (*n*) *Vide Kimchi Rab. Alii. Munſt. Vat. Clar. Druſ. Gros. Lyr. Marian. &c.* (*o*) *Deut.* XII. 31. (*p*) *Levit.* XXVII. 2. 3. *&c.* (*q*) *Levit.* XXVIII. 28. 29.

que Jephté avoit réellement offert ſa fille en holocauſte. Joſeph (*r*) le dit expreſſément. Le Paraphraſte Caldéen dit qu'*il immola ſans avoir conſulté le Grand Prêtre; & que s'il l'avoit conſulté, il auroit racheté ſa fille d'une ſomme d'argent.* Saint Ambroiſe (*ſ*) déplore la dure promeſſe, & la cruelle exécution du vœu de Jephté. Saint Auguſtin (*t*) déſapprouve la conduite de Jephté, & dit qu'il fit en cela ce qui étoit défendu par la Loy, & qui ne lui avoit été commandé par aucun ordre particulier; *Fecit quod ex Lege vetabatur, & nullo ſpeciali jubebatur imperio.* Il ſuppoſe par conſequent qu'il exécuta ſon vœu à la lettre. Saint Jérôme (*u*) croit que Dieu en permit l'exécution, pour punir ce pere imprudent de ſa témérité: *Ut qui improſpectè voverat, errorem votorum in filiæ mortem ſentiret.*

Saint Chryſoſtome (*x*) remarque que Dieu par une providence pleine de ſageſſe, permit que ce pere fit réellement mourir ſa fille, pour réprimer ceux qui dans la ſuite pourroient ſe porter légérement à faire de pareilles promeſſes. C'étoit un exemple très-propre à inſpirer aux hommes de la circonſpection, & à les éloigner des vœux & des promeſſes précipitées. Saint Juſtin le Martyr (*y*) & Théodoret (*z*) ont regardé cette action dans la même vûë. D'autres ne ſe ſont pas contentez de ſuppoſer le ſacrifice de la fille de Jephté comme un fait certain, ils l'ont loüé & approuvé. L'Auteur des Queſtions aux Orthodoxes, imprimé ſous le nom de ſaint Juſtin (*a*), ne doute pas que la pieté envers Dieu qui lui fit immoler ſa fille, ne l'air fait mettre par l'Apôtre au nombre des juſtes. Saint Jérôme s'exprime de même: (*b*) *Jephte obtulit filiam virginem, & idcircò in enumeratione Sanctorum ab Apoſtolo ponitur.* Il dit ailleurs (*c*) que ſi le ſacrifice n'eſt pas loüable, au moins l'eſprit & l'intention ſont dignes d'approbation: *Non ſacrificium placet, ſed animus offerentis.* Saint Ambroiſe (*d*) n'oſe l'accuſer d'avoir exécuté ſa promeſſe; mais il le plaint de s'être trouvé dans la néceſſité de ne pouvoir accomplir ſon vœu, que par un parricide. *Non poſſum accuſare virum, qui neceſſe habuit implere quod voverat; ſed tamen miſerabilis neceſſitas, quæ ſolvitur parricidio.* Saint Thomas (*e*) reconnoît que la foi & la dévotion qui le porterent à faire ce vœu, venoient de Dieu, & que c'eſt ce qui l'a fait mettre par l'Apôtre au rang des juſtes (*f*); mais que ce qui gâta ſon action, fut qu'il ſe laiſſa aller à ſon propre mouvement, en éxécutant ce qu'il avoit trop légérement promis. On peut voir notre Diſſertation ſur cette matiere, celle de Loüis Capelle, celle du Pere Alexandre, & les Auteurs qui ſont citez dans notre Bibliotheque ſacrée.

JERAA, Egyptien, eſclave de Seſan, à qui celui-ci donna ſa fille Oholaï en mariage, dont il eut Ethei. 1. *Paralip.* II. 34. 35.]

JERALA, ville de Zabulon. *Joſue* XIX. 15. Elle eſt nommée *Jedala* dans quelques Exemplaires; & c'eſt la meilleure leçon, autoriſée par l'Hébreu.

I. JERAME'EL, fils de Cis 1. *Par.* XXIV. 29.

II. JERAME'EL, fils aîné d'Heſron, de la Tribu de Juda. (*g*) Jeraméel étoit frere de Calubi & de Ram. Il eut pour fils Ram, Buna, Aram, Aſom, Achia & Onam. (*b*)

III. JERAME'EL, canton du partage de Juda, vers le midy de cette Tribu. (*i*) Il fut poſſédé par les deſcendans de Jéraméel fils d'Heſron. David diſoit à Achis qu'il faiſoit des courſes dans le pays de Jéraméel, pendant qu'il ravageoit le pays des Amalécites, des Geſſurites & des Gerſites.

JE-

(*r*) *Joſeph. Antiq. l.* V. *c.* 9. *συγχωρήσας δὲ τὸν πατρὰ πρεσφημένον χρόνον μετὰ τὸν ἐλθόντα θύσειν τὴν παῖδα ὁλοκαυτωσει* (*ſ*) *Ambroſ. l.* 3. *de offic. c.* 12. (*t*) *Aug. qu.* 49 *in Judic.* (*u*) *Hieronym. l.* 1. *contra Jovinian.* (*x*) *Chryſoſt. homil.* 14. *ad popul. Antioch.* (*y*) *Juſtin. ſeu Author qu. ad Orthodox. qu.* 99. (*z*) *Theodoret qu.* 20. *in Judic.* (*a*) *Auth. qu. ad Orthodox. qu.* 99. (*b*) *Hieronym. Epiſt. ad Julian.*

(*c*) *Hieronym. in cap.* VII. *Jerem.* (*d*) *Ambroſ. l.* 3. *Offic. c.* 12. (*e*) *D. Thom.* 2. 2. *art.* 2. *ad* 2. *qu.* 88. (*f*) *Hebr.* XI. 32. 33. (*g*) 1. *Par.* II. 9. (*b*) 1. *Par.* II. 25. 26. 27. (*i*) 1. *Reg.* XXVII. 10. XXX. 29.

JEREMIE, fils d'Helcias de la race Sacerdotale, étoit natif d'Anathoth, bourgade de la Tribu de Benjamin. (*k*) Il fut deſtiné à l'emploi de Prophéte dés le ſein de ſa mere, (*l*) & avant ſa naiſſance. Lorſque Dieu lui parla pour la premiére fois, & qu'il l'envoya porter ſes ordres aux Princes, aux Prêtres & au peuple de Juda, il s'excuſa ſur ſon bas âge, & ſur ſon peu d'éloquence. C'étoit la quatorziéme année de ſon age, & la treiziéme année du regne de Joſias, l'an du Monde 3375. avant l'Ere commune 629. Il continua de prophétiſer juſqu'aprés la ruine de Jéruſalem par les Chaldéens, arrivée l'an du Monde 3416. & il mourut, à ce qu'on croit, dans l'Egypte, deux ans aprés; ſçavoir, l'an du Monde 3418. avant J. C. 582. avant l'Ere vulgaire 586.

Jérémie s'étoit contenté de prêcher de vive voix, ſans rien écrire, juſqu'à la quatriéme année du regne de Joakim Roi de Juda. Ce fut alors qu'il commença à rédiger ſes prophéties, ainſi que nous le dirons ci-aprés. Nous allons donner un abrégé de ſa vie, autant que nous le pourrons, en ſuivant l'ordre des tems. Lorſque Dieu appella Jérémie au miniſtére de la prophétie, il lui fit voir tout d'un coup qu'il auroit beaucoup à ſouffrir de la part des Juifs, mais il lui promit en même-tems de le rendre comme un mur d'airain contre les Rois, les Princes, & le peuple de Juda. (*m*) Il lui fit voir auſſi ſous la figure d'une branche d'amandier qui commençoit à fleurir, (*n*) & ſous celle d'une chaudiére échauffée par un feu ſoufflé du côté du nord, que toute la Judée étoit menacée d'un trés-grand malheur, & trés-prochain de la part des Chaldéens. On peut dire que c'eſt-là l'objet général de preſque toutes les prophéties de Jérémie. Elles roulent ſur les crimes de Juda, & ſur le châtiment que le Seigneur en devoit faire par la main de Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens.

(*k*) *Jerem.* 1. 1. (*l*) *Jerem.* 1. 5. (*m*) *Jerem.* 1. 18. *&c.* (*n*) *Jerem.* 1. 11. 12. *& ſeq.*

Le Prophéte commence par une forte invective contre les déſordres du Royaume de Juda. (*o*) Ces déſordres étoient extrêmes durant les premiéres années du regne de Joſias, qui eſt le tems où ces prophéties furent prononcées, & avant que ce Prince eût réformé ſes Etats; (*p*) ce qu'il ne fit que la dix-huitiéme année de ſon regne. Pendant tout ce tems, Jérémie ſouffrit de grandes perſécutions de la part des Juifs. Ses parens & ſes compatriotes mêmes, (*q*) ceux de la petite ville d'Anathoth, le menaçoient de le tuer, s'il continuoit à prophétiſer. Mais le Prophéte les menace eux-mêmes qu'ils ſeront mis à mort par le glaive, & qu'ils périront par la famine. En même-tems il ſe plaint à Dieu du bonheur dont joüiſſent les méchans, pendant que les gens de bien ſont dans l'oppreſſion & dans la douleur. Le pays étoit alors dans la famine, qui étoit un effet de la colére du Seigneur contre ſon peuple. Vers ce même tems, Dieu défend à ſon Prophéte de prendre une femme, & de nourrir des enfans dans Jéruſalem; d'entrer dans aucune maiſon de joye & de feſtin, ni dans aucune maiſon de deüil, pour conſoler ceux qui étoient affligez. Tout cela déſignoit que le Seigneur avoit réſolu d'ôter à ſon peuple toute paix, toute joye, toute conſolation. (*r*)

Nous croyons que ce fut ſous le regne de Sellum fils de Joſias, (*ſ*) que Jérémie reçut ordre du Seigneur (*t*) d'aller chez un potier de terre. Il y remarqua un pot qui ſe caſſoit entre les mains du potier, lequel en fit un autre ſur le champ avec la même argile dont le premier étoit compoſé. Jérémie déclara que cela marquoit la réprobation de Juda, au lieu duquel Dieu devoit ſuſciter un autre peuple plus fidéle. Pour faire ſentir plus vivement

(*o*) *Jerem. cap.* II. III. IV. V. VI. VII. VIII. *& ſeq.* (*p*) 4. *Reg.* XXIII. 4. 5. 6. *&c.* (*q*) *Jerem.* XII. XIII. XIV. XV. XVI. (*r*) *Jerem.* XVI. XVII. (*ſ*) Joſias fut tué l'an du M. 3394. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 610. (*t*) *Jerem.* XVIII.

la force de cette prophétie, il reçut ordre de prendre une cruche de terre; & de la caſſer en préſence des Anciens du peuple & des Prêtres, dans la vallée des enfans d'Ennon. De-là il monta au Temple, où il confirma tout ce qu'il leur avoit dit. Phaſſur Capitaine du Temple, le fit arrêter, & le fit mettre dans une priſon du Temple, où il demeura juſqu'au lendemain. Alors il prédit à Phaſſur que lui, ſes enfans & ſes amis ſeroient réduits en captivité.

Joakim Roi de Juda, ayant ſuccédé à Sellum, (*u*) Jérémie lui dit (*x*) que s'il veut demeurer fidéle à Dieu, on verra encore des Rois de Juda dans ſon palais, accompagnez de tout l'éclat de leur dignité; mais que s'il continuë dans ſes déſordres, Dieu réduira ce lieu en ſolitude. Mais comme Joakim au lieu de ſe corriger, s'abandonnoit à la cruauté & à l'avarice, & s'amuſoit à faire des bâtimens ſomptueux, Jérémie le menace d'une mort malheureuſe, & lui dit qu'il ſera privé des honneurs de la ſépulture. Il parle encore contre Jéchonias frere de Joakim, & lui prédit qu'il ſera livré entre les mains des Chaldéens, & qu'il ne verra jamais aucun Roi de ſa race ſur le trône de Juda. (*y*) Il déclame fortement contre ces deux Princes, & les dépeint comme des paſteurs cruels, qui au lieu de paître leur troupeau, le dévorent & le diſſipent.

Vers le même tems, Jérémie étant monté au Temple, en prédit clairement la deſtruction. (*z*) Alors les faux Prophétes & les Prêtres le ſaiſirent, & le déclarérent coupable de mort. Les Princes du peuple y étant venus pour le juger, Jérémie ſans s'effrayer, leur déclara qu'il n'avoit rien dit que par l'ordre de Dieu, & que s'ils ne ſe convertiſſoient, ils verroient bien-tôt l'effet de ſes menaces. Ce diſcours arrêta les Princes; ils le renvoyérent abſous, & le juſtifiérent par l'exemple du Prophéte Michée, qui avoit prédit la même choſe ſous le Roi Ezéchias, ſans qu'on lui eût fait la moindre peine.

Avant la quatriéme année (*a*) de Joakim, Jérémie prophétiſa contre divers peuples voiſins de la Judée, (*b*) comme les Egyptiens, les Philiſtins, les Tyriens, les Phéniciens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, & les peuples de Damas, de Cédar, d'Aſor, &c. car Jérémie étoit établi le Prophéte des nations ou des Gentils: *Prophétam in gentibus dedi te*: comme ſaint Paul étoit deſtiné pour être l'Apôtre des Gentils. Le Prophéte menace donc tous ces peuples de leur faire boire le calice de la colére du Seigneur. Mais cette prophétie n'eut ſon accompliſſement parfait qu'aprés la ruine de Jéruſalem par les Chaldéens.

La quatriéme année de Joakim, (*c*) Nabuchodonoſor fut envoyé en Judée par ſon pere Nabopolaſſar. Il fit le ſiége de Jéruſalem, prit Joakim & pluſieurs autres Juifs, entre leſquels étoient Daniel & ſes compagnons. Il vouloit les mener tous captifs à Babylone; mais il relâcha Joakim, & ſe contenta d'y faire conduire les autres captifs. Ce fut cette année que Jérémie (*d*) annonça poſitivement la captivité des Juifs, qui devoit durer ſoixante & dix ans, aprés leſquels Dieu devoit punir à leur tour les Chaldéens & les Babyloniens. Dans le même tems, il prédit pour la ſeconde fois, que les peuples voiſins des Juifs ſeront enyvrez du calice de la colére de Dieu.

Ce fut auſſi cette quatriéme année de Joakim, que le Prophéte reçut ordre du Seigneur de mettre en écrit tout ce qui lui avoit été révélé depuis la treiziéme année de Joſ[illegible] d'alors. (*e*) Jérémie obéit. Il [illegible]ties à Baruch ſon Diſci[illegible]les aller lire dans le Tem[illegible]ple,

(*u*) Sellum ne regna que trois mois en ſa place la même prophéties de Jérémie de 3395. (*x*) [illegible] (*z*) *Jerem.* XX[illegible]

[illegible] 3398. & la quatriéme année [illegible] *Jerem.* XLVI. XLVII. XLVIII. du Monde 3398. avant J. C. 602. [illegible] 606. (*d*) *Jerem.* XXV. & XLVI. [illegible]. (*e*) *Jerem.* XXXVI.

ple, n'y pouvant aller lui-même, parce qu'il étoit dans les liens, où il avoit été mis par les ordres du Roi. Baruch alla donc au Temple la cinquiéme année de Joakim; & le jour de l'Expiation ſolemnelle, il lut devant l'aſſemblée du peuple les prédictions facheuſes dont Jérémie les menaçoit. Michée fils de Gamarias, en alla donner avis aux Princes & aux Magiſtrats, qui envoyérent querir Baruch, avec le Livre qu'il avoit lu au peuple. Baruch vint, & répéta de nouveau en leur préſence, ce qu'il avoit récité devant le peuple. On informa le Roi de tout ce qui s'étoit paſſé, & on interrogea Baruch ſur la maniére dont Jérémie lui avoit dicté ce Volume. Il répondit que ce Prophéte le lui avoit dicté par cœur, ſans héſiter, & comme s'il avoit lû dans un Livre. Les Magiſtrats dirent à Baruch de ſe retirer, & de ſe tenir caché avec Jérémie; & cependant ils portérent le Livre au Roi, qui en fit lire trois ou quatre pages en ſa préſence: mais ayant oüi ce qu'il contenoit, il le coupa avec un canif, & le jetta dans un braſier, qui étoit allumé devant lui. Il ordonna en même-tems qu'on ſe ſaisît de Baruch & de Jérémie: mais Dieu ne permit pas qu'on les trouvât. Jérémie reçut ordre une ſeconde fois de dicter à Baruch ce qui avoit été brûlé, & Dieu y fit ajoûter beaucoup de nouvelles choſes.

Un jour Jérémie (*f*) par l'ordre de Dieu, introduiſit dans le Temple les Réchabites, & leur fit préſenter du vin. Ils s'excuſérent d'en boire, diſant que Jonadab, un de leurs Ancêtres, le leur avoit défendu, auſſi-bien que de demeurer dans des maiſons & dans les villes, & ne leur avoit permis de loger que ſous des tentes. Ils ajoûtérent qu'ils n'étoient entrez dans la ville que par la néceſſité, les Chaldéens occupant la campagne, & ne leur permettant pas d'y pouvoir demeurer en paix. Cette circonſtance fait juger que ceci arriva pendant le ſiége de Jéruſalem, la ſeptiéme & derniére année de Joakim. (g) Jérémie prit occaſion de cette réponſe, de faire aux Juifs de vifs reproches de leur peu de ſoumiſſion aux Loix du Seigneur, pendant que les Réchabites avoient tant de déférence pour les ordres d'un de leurs Ancêtres.

Peu de tems aprés cela, Joakim fut pris, tué & jetté à la voirie par les Chaldéens. Jéchonias ſon fils lui ſuccéda, & ne regna que trois mois. Il fut auſſi pris par les Chaldéens, & mené captif à Babylone. Sédécias regna aprés Jéchonias depuis l'an du Monde 3405. juſqu'en 3416. qui eſt l'année de la priſe de Jéruſalem par les Chaldéens.

Les Rois de Moab, d'Ammon, d'Idumée, de Tyr, & de Sidon, avoient envoyé des Ambaſſadeurs à Sédécias au commencement de ſon regne. Jérémie fit préſent à chacun de ces Ambaſſadeurs d'un joug pour les porter aux Rois leurs maîtres, avec ordre de leur dire de la part du Seigneur, que quiconque refuſeroit de s'aſſujettir de bon gré à Nabuchodonoſor, ſeroit malgré lui ſoumis à ſon joug & à ſon empire. (*h*) Jérémie dit la même choſe à Sédecias. Et comme le Prophéte portoit ſur ſon coû des jougs & des liens, pour marquer par-là aux Iſraëlites leur captivité prochaine, & leur aſſujettiſſement aux Chaldéens, un faux Prophéte nommé Hananie, ſaiſit ces liens & ces jougs qui étoient ſur le coû de Jérémie, & les ayant briſé devant tout le monde, il dit; C'eſt ainſi que le Seigneur rompra le joug que Nabuchodonoſor veut impoſer aux Juifs. Comme Jérémie ſe retiroit outré de douleur, le Seigneur lui inſpira de retourner, & de dire à Hananie, qu'au lieu de ce joug de bois qu'il venoit de rompre, le Roi Nabuchodonoſor leur en impoſeroit un autre de fer. Et vous, Hananie, ajoûta-t'il, puiſque

(*f*) *Jerem.* XXXV.

(g) An du Monde 3405. avant l'Ere vulg. 599.

abuſez du nom du Seigneur par vos menſonges, vous mourrez avant la fin de cette année. Il mourut en effet deux mois après cette prédiction.

Nous croyons que ce fut ſous le regne de Sédécias que Jérémie reçut ordre du Seigneur (*h*) d'aller dans une caverne ſur l'Euphrate, pour y cacher une ceinture de lin. Il retourna quelque tems aprés au même lieu, & y trouva cette ceinture toute pourrie; ce qui marquoit l'abandonnement que le Seigneur faiſoit de Juda, qu'il s'étoit autrefois attaché comme une ceinture. La quatriéme année du même Prince, (*i*) Saraïas frere de Baruch ayant été envoyé à Babylone, (*k*) apparemment pour redemander à Nabuchodonoſor les vaiſſeaux du Temple, Jérémie lui donna les Prophéties qu'il avoit écrites contre Babylone, avec ordre de les lire aux Juifs captifs, & aprés cela de les attacher à une pierre, & de les jetter dans l'eau de l'Euphrate. Jérémie (*l*) écrivit encore une autre fois aux mêmes captifs, par Gamarias, que le Roi envoyoit à Babylone, de s'établir dans ce pays, d'y bâtir des maiſons, & de s'y marier, parce que leur captivité devoit durer ſoixante & dix ans, aprés leſquels le Seigneur les délivreroit.

Un nommé Sémécias, (*m*) qui étoit alors à Babylone, écrivit à Sophonias, qui étoit un des prémiers Prêtres, & le reprit de ce qu'il permettoit à Jérémie d'écrire ces choſes aux captifs, & de ce qu'il ne l'avoit pas mis en priſon pour cela. Sophonias lut la lettre à Jérémie, & ce Prophéte écrivit de nouveau aux captifs de Babylone, & prédit à Séméïas qu'il mourroit en captivité, & que ni lui, ni ſa poſtérité ne verroient point la délivrance du peuple de Juda.

Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem la dixiéme année du regne de Sédécias, (*n*) Jérémie qui ne ceſſoit de prédire que la ville ſeroit priſe, & le peuple réduit en captivité, fut mis en priſon dans le parvis du Palais. Alors Hanaméel fils de l'oncle de Jérémie, vint trouver le Prophéte dans ſa priſon, & lui dit: C'eſt à vous qu'appartient le droit de racheter un tel champ qui eſt à Anathoth vôtre patrie. Jérémie l'acheta, il en paſſa le contrat, & en délivra l'argent. (*o*) Il en mit la cédule entre les mains de Baruch, & lui dit de la conſerver; parce, ajoûta-t'il, que le tems viendra que ce pays ſera de nouveau cultivé & habité. Durant le même ſiége, (*p*) le Roi & les habitans de Jéruſalem remirent en liberté leurs eſclaves, parce que c'étoit l'année Sabbatique, & que la vûë du danger préſent les rendoit plus exacts à garder la Loi. Mais Nabuchodonoſor ayant quitté pour quelque tems le ſiége de la ville, pour repouſſer le Roi d'Egypte, qui faiſoit mine de venir à ſon ſecours, le Roi & le peuple reprirent leurs eſclaves, ſans ſe mettre en peine de leur parole, ni de la Loi de Dieu. Jérémie ſur cela s'éleva contre eux, & leur fit de terribles menaces. Depuis la levée du ſiége, il fut mis en liberté, & Sédécias envoya vers lui pour ſe recommander à ſes priéres. Le Prophéte fit dire au Roi, (*q*) que Nabuchodonoſor reviendroit contre la ville, qu'il la prendroit, & la réduiroit en cendres. Comme il vouloit ſe retirer à Anathoth ſa patrie, les gardes l'arrêtérent comme un transfuge, & les Princes le jettérent dans un cachot, où il fut en danger de ſa vie, à cauſe de l'incommodité du lieu. Sédécias envoya lui demander quelque tems aprés, s'il avoit quelque nouvelle révélation. Jérémie lui dit qu'infailliblement il ſeroit livré aux Chaldéens; & le pria de le faire tirer de la priſon où il étoit

(*h*) *Jerem.* XIII. (*i*) An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595. (*k*) *Jerem. L. LI.* 1. 2... 59 61. 62. (*l*) *Jerem.* XXIX. 1,.. 10. (*m*) *Jerem.* XXIX. 24. 25. *& ſeq.*

(*n*) An du Monde 3414. avant J. C. 586. avant l'Ere vulg. 590. (*o*) *Jerem.* XXXII XXXIII. (*p*) *Jerem.* XXXIV. (*q*) *Jerem.* XXXVII.

étoit. Le Roi lui accorda cette grace, & lui fit donner tous les jours du pain pour ſa nourriture, tandis qu'il y en eut dans la ville.

Nabuchodonoſor étant revenu au ſiége de Jéruſalem, la ſerra de plus prés qu'auparavant; & Sédécias ayant envoyé demander à Jérémie (r) s'il n'avoit rien de bon à lui dire, il répondit à ceux que le Roi avoit envoyez, que la perte du Roi & des Princes étoit réſoluë; mais que pour le peuple, ceux qui ſe rendroient aux Chaldéens, auroient la vie ſauve; & que ceux qui s'opiniâtreroient à demeurer dans la ville, ſeroient enveloppez dans ſa ruine. Comme ce Prophéte continuoit à prédire les malheurs de la ville, les principaux de Jéruſalem en firent leurs plaintes à Sédécias, qui leur permit de faire de Jérémie tout ce qu'ils voudroient. Ils le deſcendirent avec des cordes dans une citerne, où il n'y avoit point d'eau, mais ſeulement de la bouë; & où le Prophéte ſeroit bien-tôt mort, ſi Abdemelech n'en eût averti le Roi, qui le fit tirer delà. (ſ) Il fut toutefois laiſſé dans le parvis de la priſon, où il demeura juſqu'à la priſe de la ville, qui arriva quelque tems après, dans la onziéme année de Sédécias, du Monde 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulgaire 588.

Jérémie fut pris avec les autres captifs, & mené avec eux juſqu'à Ramath: mais comme Nabuchodonoſor avoit expreſſément recommandé à Nabuzardan (t) Général de ſes troupes, d'avoir ſoin de Jérémie, & de lui laiſſer faire ce qu'il voudroit, Nabuzardan lui donna le choix de venir avec lui à Babylone, ou de demeurer dans la Judée, avec le reſte du peuple. Le Prophéte accepta ce dernier parti, & alla joindre Godolias à Maſphath, où pluſieurs Juifs, que la guerre avoit diſperſez en differens endroits, vinrent auſſi ſe réünir. Ils y voient en paix & en aſſûrance, lorſque Iſmaël fils de Nathanias, accompagné de dix hommes, vint trouver Godolias à Maſphath, & le tua en trahiſon. Mais il fut pourſuivi par Johanan fils de Carée, qui l'obligea de relâcher le butin qu'il avoit pris, & de ſe ſauver lui huitiéme chez les Ammonites.

Johanan ayant ramaſſé ce qu'il put de Juifs, les raſſembla prés de Bethléem; (u) & l'on conſulta Jérémie, pour ſçavoir ſi l'on devoit demeurer dans la Judée, ou ſe retirer en Egypte. Le Prophéte demanda du tems, pour conſulter le Seigneur; & au bout de dix jours, il leur répondit que s'ils alloient en Egypte, ils y périroient par l'épée, par la famine, & par la peſte: & que s'ils demeuroient dans le pays de Juda, Dieu les y conſerveroit & les y protégeroit. Les Chefs du peuple ſe mutinérent, & ſoutinrent que cette réponſe ne venoit pas du Seigneur, & que c'étoit Baruch qui la lui avoit ſuggérée, pour les détourner d'aller en Egypte. Ils prirent donc la réſolution de s'y en aller, & obligérent Jérémie & Baruch de les y accompagner. Ce Prophéte y prononça des prophéties contre les Juifs & contre les Egyptiens, leur prédit que Nabuchodonoſor viendroit dans ce pays, & déſigna même le lieu où il placeroit ſon trône; menaça le Roi d'Egypte que Dieu le livreroit entre les mains des Chaldeens, comme il y avoit déja livré Sédécias. Voilà à peu près ce que nous trouvons de la vie de Jérémie dans ſes propres Ecrits.

Pluſieurs Anciens (x) tiennent qu'il fut lapidé à Taphnis en Egypte, par les Juifs: qui ne pouvoient ſouffrir ſes menaces & ſes reproches; & c'eſt de ſa mort dont on explique ces mots de l'Epître aux Hébreux: (y) *Ils ont été lapidez.* Quelques Rabbins croyent

(r) *Jerem.* XXI. (ſ) *Jerem.* XXXVIII. (t) *Jerem.* XXXIX. 11. 12. *& ſeq.* XL. 1. 6 XLI.

(u) *Jerem.* XLII. (x) *Tertull. adverſ. Gnoſtic. c. 8. Hieronym. l. 2. contra Jovinian. Epiphan. de vita & morte Prophetar. Doroth. in Synopſi. Ita & Hebræorum traditio.* (y) *Heb.* XI. 37.

croyent qu'il revint en Judée; & d'autres veulent qu'il ſoit allé à Babylone, & qu'il y ſoit mort. Quelques anciens Peres (z) ont enſeigné qu'il n'étoit pas mort, non plus qu'Elie, parce que l'Ecriture ne dit rien de ſon décés, & parce que les Apôtres répondirent à JESUS-CHRIST, qui leur demandoit ce que les Juifs diſoient de lui, (a) que les uns le prenoient pour Elie, & les autres pour Jérémie. Mais le ſentiment commun & général des Théologiens, eſt qu'il eſt mort, & qu'il doit un jour reſſuſciter.

Outre le Livre de ſes prophéties, nous avons encore ſes *Lamentations* en cinq Chapitres, qui ſont des cantiques de deüil compoſez à l'occaſion des derniers malheurs de Jéruſalem, & de ſa ruine entiére par les Chaldéens. C'eſt le ſentiment qui nous paroit le mieux fondé. D'autres (b) croyent que Jérémie les compoſa à l'occaſion de la mort du pieux Roi Joſias. Il eſt certain qu'il écrivit des Lamentations ſur ce ſujet; (c) mais elles ne ſont pas venuës juſqu'à nous. Voici ce qu'on lit dans les Paralipoménes au ſujet de ces Lamentations: *Tout Juda & Jéruſalem pleurérent Joſias; Jérémie ſur tout fit paroître ſa douleur dans les Lamentations qu'il compoſa, & que tous les Chantres & les Chanteuſes répétent tous les ans dans Iſraël.* On lui attribuë auſſi le Pſeaume CXXXVI. & on veut qu'il ait compoſé le LXIV. avec Ezéchiel. Quelques-uns (d) lui attribuënt la compilation des troiſiéme & quatriéme Livres des Rois, parce que le dernier Chapitre de Jérémie eſt le même que le dernier du quatriéme Livre des Rois. Mais c'eſt que le dernier Chapitre de Jérémie a été tiré du quatriéme Livre des Rois, pour ſervir comme de ſupplément à ſa prophétie. Les Livres des Maccabées (e) citent certains Ecrits de Jérémie, que l'on voyoit encore l'an du Monde 3880. avant J. C. 120. & 124. ans avant nôtre Ere vulgaire. Mais ces Ecrits ſont perdus. Enfin les Peres citent ſouvent Baruch ſous le nom de Jérémie; parce qu'ordinairement Baruch eſt mis à la fin des prophéties de ſon Maître.

Jérémie apparut aprés ſa mort à Judas Maccabée, accompagné du ſaint Pontife Onias, & lui donna un glaive d'or tout brillant de clarté, en lui diſant: (f) *Recevez cette épée comme un préſent que Dieu vous envoye, & aſſurez-vous que par ſon moyen vous abattrez les ennemis de mon peuple d'Iſraël.* En même-tems Onias lui dit, en lui montrant Jérémie: *Voilà celui qui aime ſes freres, & tout le peuple d'Iſraël, & qui fait des priéres continuelles à Dieu, pour le peuple & la ſainte Cité.*

La Chronique d'Aléxandrie, (g) raconte que Jérémie étant en Egypte, avoit prédit aux Prêtres Egyptiens que leurs Idoles ſeroient renverſées par un tremblement de terre, lorſque le Sauveur du monde ſeroit né & couché dans une créche; ce qui fut cauſe que depuis ce tems, ils firent repréſenter une vierge, & un enfant couché dans une créche, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Le Roi Ptolemée en ayant demandé la raiſon aux Prêtres, ils lui dirent ce que Jérémie avoit prédit à leurs Ancêtres. Cette Chronique ajoûte qu'Aléxandre le Grand étant un jour allé au tombeau de ce Prophéte, & ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant ſa perſonne & ſes conquêtes, fit tranſporter ſon corps à Aléxandrie, & lui fit ériger un tombeau magnifique. Jean Moſque dans le Pré ſpirituel, (h) raconte auſſi cette derniére circonſtance, & ajoûte que Jérémie étoit fort honoré

(z) *Victorin. in Apoc.* XI. 3. *& plures apud Hieron. in Matt. can.* 20. (a) *Matth.* XXVI. 14. (b) *Hieronym. in Zach.* XII. 11. *in Chald. Interpp. Raban. Maldon. Bonav. Hugo, Thomas Figuier. Vat. Jun. Vide & Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 6. (c) 2. *Par.* XXXV. 25. (d) *Procop. Iſidor. Kimchi. Doſtat.*

(e) 2. *Macc.* II. 1. *Invenitur in deſcriptionibus Jeremiæ Prophetæ.* (f) 2. *Macc.* XV. 13. (g) *Chronic. Paſch. p.* 156. 157. (h) *Joan. Moſch. prat. ſpirit. c.* 77. *p.* 877.

honoré dans le quartier d'Aléxandrie nommé Tétraphyle.

Eupoléme cité dans Eusébe, (*i*) nous apprend auſſi quelques particularitez de la vie de Jérémie, qui ne ſont pas plus certaines que celles que nous venons de voir dans la Chronique d'Aléxandrie. Cet Auteur dit que Jérémie ayant dénoncé aux Juifs idolatres leur perte prochaine, le Roi Joakim voulut le faire brûler vif. Mais le Prophéte lui prédit que les Juifs réduits en captivité à Babylone, employeroient ce même bois, avec lequel il le vouloit brûler, à préparer à manger aux Babyloniens, & à leur creuſer des foſſez aux environs de l'Euphrate & du Tigre. Nabuchodonoſor ayant appris cette prédiction de Jérémie, engagea Aſſibaze Roi des Médes, à l'accompagner dans la guerre qu'il vouloit faire aux Juifs; & aprés avoir pris Samarie, la Galilée, Scythopolis, & le pays de Galaad, il ruina Jéruſalem, prit Joakim, & enleva les richeſſes du Temple, à l'exception de l'Arche, & des Tables de la Loi, qu'il laiſſa à Jérémie. Il y a dans ce récit bien des choſes inſoutenables. Mais quant à cette derniére circonſtance de l'Arche, nous liſons dans le ſecond Livre des Maccabées, (*k*) que Jérémie ayant pris le feu ſacré, le cacha dans une citerne, où l'on ne trouva au retour de la captivité, que de l'eau boüeuſe, qui ne laiſſa pas de s'enflammer, lorſqu'on la répandit ſur l'Autel; & que le même Prophéte tranſporta ſur le mont Nébo le Tabernacle & l'Arche d'Alliance, & les y cacha dans une caverne, où ils ſont encore aujourd'hui.

Jérémie fut pendant toute ſa vie expoſé aux mauvais traitemens des Juifs, dont il ne ceſſa de reprendre les déſordres. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*l*) dans l'éloge qu'il donne de ce Prophéte, ſemble faire ſon caractére de ces perſécutions qu'il eut à ſouffrir: *Malè tractaverunt eum qui à ventre matris conſecratus eſt Propheta.* Saint Jérôme (*m*) remarque que le ſtyle de Jérémie eſt plus bas & plus négligé que celui d'Iſaïe, par exemple, & de quelques autres Prophétes. Il attribuë ce défaut à la naiſſance de ce Prophéte, qui étoit né, & avoit été élevé à Anathoth, qui n'étoit qu'un village ou une petite ville de la campagne. D'autres Critiques (*n*) trouvent de la grandeur & de l'élévation dans ſon ſtyle. Grotius juge avec raiſon, que ſon grand talent étoit de toucher & d'exciter des paſſions de tendreſſe & de pitié. Les Lamentations ſont un chef-d'œuvre en ce genre.

II. JEREMIE, de la ville de Lobna, pere d'Amital femme de Joſias Roi de Juda, & mere de Joachas & de Sédécias. 4. *Reg.* XXIV. 18.

III. JEREMIE, homme trés-vaillant, de la Tribu de Manaſſé, & Chef de ſa famille. (*o*)

IV. JEREMIE. Il y eut deux Héros de ce nom dans les armées de David. 1. *Par.* XII. 4. 10. 13.

JEREMIEL. Le Roi Joakim ordonna à Jérémiel & à quelques autres, de ſe ſaiſir de Baruch & de Jérémie: (*p*) mais le Seigneur ne permit pas qu'on les découvrît.

JERIAS, arrêta le Prophéte Jérémie comme il ſortoit de Jéruſalem pour ſe retirer à Anathoth ſa patrie; & le mena à Sédécias, qui le livra aux Grands de ſa Cour pour le mettre en priſon. Ceux-ci le deſcendirent dans une citerne pleine de boüe, où il ſeroit bien-tôt mort, ſans Abdemélech, qui l'en tira avec la permiſſion du Roi. *Jerem.* XXXVII. 13. *&c.*

JERIBAI, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 46.

JERICHO, ville de la Tribu de Benjamin, (*q*) environ à ſept lieuës de Jéruſalem, & à deux lieuës du Jourdain.

(*i*) *Eupolem. apud Euſeb. Præpar. l. 9. c. 39.* (*k*) 2. *Macc.* II. 4. 5. 6. (*l*) *Eccli.* XLIX. 9.

(*m*) *Hieronym Præfat. in lib. 6. Comment. in Jerem.* (*n*) *Sanct. Prolegom. 2. in Jerem.* Du Pin. Praſſen. (*o*) 1. *Par. V.* 24. (*p*) *Jerem.* XXXVI. 28. (*q*) *Joſue* XVIII. 21.

Moyſe l'appelle *la ville des palmiers*, (r) à cauſe qu'il y avoit grand nombre de ces arbres dans la plaine de Jéricho. Joſeph dit qu'il y avoit dans le territoire de cette ville, non-ſeulement beaucoup de palmiers, mais auſſi l'arbre du baume, (ſ) qui produiſoit cette liqueur ſi précieuſe, & ſi eſtimée des Anciens. La vallée de Jéricho étoit arrosée par un ruiſſeau qui étoit autrefois ſalé & amer; (t) mais qui dans la ſuite fut adouci par le Prophéte Eliſée; en ſorte que ſes eaux rendirent la plaine de Jéricho, non-ſeulement une des plus agréables, mais même une des plus fertiles du pays. (u) Jéricho fut la premiére ville du pays de Chanaan, que Joſué prit. (x) Il y envoya d'abord des eſpions, qui furent reçus par une femme nommée Rahab, qui les logea chez elle, & les ſauva de la main du Roi de la ville, qui avoit envoyé pour les faire arrêter. Elle leur fit promettre qu'ils la conſerveroient, elle & toute ſa famille, lorſqu'ils auroient pris la ville. Voyez l'article de *Rahab*.

Joſué reçut ordre du Seigneur d'aſſiéger Jéricho, peu de jours aprés le paſſage du Jourdain, (y) & peut-être la veille ou le jour de la premiére Pâque que les Hébreux célébrérent dans la terre de Chanaan. (z) La maniére dont ſe devoit faire le ſiége, eſt toute extraordinaire. Dieu leur ordonna de faire pendant ſept jours, & chaque jour une fois, le tour de la ville. Les gens de guerre marchoient à la tête, apparemment hors de la portée des traits des ennemis. Aprés eux, ſuivoient les Prêtres, qui ſonnoient de la trompette; puis ceux qui portoient le coffre ſacré, qui renfermoit les Tables de la Loi; & enfin tout le peuple, diſpoſez dans le même ordre qu'ils gardoient dans leurs marches du déſert. On obſerva cette cérémonie juſqu'au ſeptiéme jour. Ce jour-là, on tourna ſept fois autour de la ville, & à la ſeptiéme, au bruit des trompettes & des cris de tout le peuple les murs tombérent d'eux-mêmes. Le premier jour étoit un Dimanche, diſent les Rabbins; & le ſeptiéme, un jour de Sabbat. Tout le peuple demeura dans un profond ſilence pendant les ſix premiers jours: mais le ſeptiéme jour, Joſué leur ayant dit de crier, ils élevérent leurs voix de toute part; & les murs étant renverſez, ils entrérent tous dans la ville, chacun par l'endroit qui étoit vis-à-vis lui.

Or le Seigneur avoit ordonné que la ville fût dévoüée à l'anathéme, & que nul ne touchât à quoi que ce fût de ce qu'on y trouveroit; qu'on n'y épargnât ni homme, ni bête; qu'on mît tout à mort, ſans diſtinction ni d'âge ni de condition, que la ſeule Rahab & ſa famille ſeroient exceptées de cette loi générale. Tout cela fut exécuté. On mit le feu à la ville, & on conſacra au Seigneur tout l'or, l'argent & le cuivre qui s'y trouvérent. Alors Joſué fit cette imprécation, & il dit: Maudit ſoit devant le Seigneur l'homme qui relevera & rebâtira Jéricho: Que ſon premier-né meure, lorſqu'il en jettera les fondemens; & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. Cette imprécation de Joſué ne fut pas vaine. (a) Hiel de Béthel environ cinq cens trente-ſept ans aprés ceci, (b) entreprit de rebâtir Jéricho. Il perdit Abiram ſon fils aîné, lorſqu'il en jetta les fondemens; & Ségub, le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes.

Au reſte on ne doit pas s'imaginer que juſqu'au tems de Hiel de Béthel, il n'y ait point eu de ville de Jéricho dans ce canton-là. Nous y voyons une *ville des Palmiers*, apparemment la même que Jéricho, du tems des Juges, ſous EglonRoi des Moabites. (c) Les Ambaſſadeurs de David, qui avoient

(r) *Deut.* XXXIV. 3. (ſ) *Antiq. l.* 4. *c.* 5. (t) 4. *Reg.* II. 19. (u) *Joſeph. de Bello, l.* 5. *c.* 4. (x) *Joſue* II. 1. 2. *& ſeq.* (y) *Joſue* VI. 1. 2. 3. *&c.* (z) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

(a) 3. *Reg.* XVI. 34. (b) Vers l'an du Monde 3090. avant J. C. 910. avant l'Ere vulg. 914. (c) *Judic.* III. 13.

avoient été outragez par les Ammonites, demeurérent à Jéricho, (*d*) juſqu'à ce que leur barbe fut revenuë. Il y avoit donc dés-lors une ville de Jéricho : mais elle n'étoit pas ſur les fondemens de l'ancienne; elle étoit au voiſinage de cette premiére Jéricho. (*e*) Joſeph diſtingue aſſez ces deux lieux, lorſqu'il dit (*f*) qu'encore de ſon tems, on voyoit prés l'ancienne Jéricho détruite autrefois par Joſué, la ſource d'une fontaine trés-abondante, qui ſuffiſoit pour arroſer toute la plaine. Mais depuis que Hiel de Béthel eut réparé l'ancienne Jéricho, nul ne ſe fit ſcrupule d'y aller demeurer. Nous avons vû dans l'article d'Eliſée, de quelle maniére ce Prophéte adoucit les eaux de cette fontaine. Hérode avoit fait bâtir à Jéricho un fort beau palais. C'eſt-là où il fit noyer le Grand-Prêtre Ariſtobule ſon beau-frere, & où il mourut lui-même. Nôtre Sauveur a fait quelques miracles à Jéricho; & c'eſt-là où il s'invita à demeurer chez Zachée, dont la foi eſt ſi fort loüée dans l'Evangile.

La roſe de Jéricho eſt loüée dans l'Ecriture, (*g*) & dans les Voyageurs; quoi-qu'il y ait lieu de douter que ce que l'Ecriture appelle roſe de Jéricho, ſoit la même choſe que ce que les Modernes entendent ſous ce nom. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui eſt connu ſous le nom de roſe de Jéricho. C'eſt une plante qui à la forme de ſureau. Sa fleur vient en bouquet, compoſé de pluſieurs petites fleurs aſſez ſemblables à celles du ſureau. D'abord elle eſt rouge, & devient enſuite blanchâtre. La campagne de Jéricho eſt toute couverte de cette eſpéce d'arbuſte. Il en vient auſſi dans quelques endroits de l'Arabie. La fleur eſt incorruptible; elle ſe séche, & ſe referme à peu prés comme la fleur de ſureau, avant qu'elle s'ouvre & s'épanoüiſſe. On lui attribuë pluſieurs vertus ſans aucun fondement. Quand on la laiſſe quelque tems dans l'eau; elle s'ouvre & s'épanoüit. Dés qu'on la laiſſe quelque tems hors de l'eau, elle ſe reſſerre; & cela en toutes les ſaiſons de l'année.

A l'égard du *baume de Jéricho*, on peut voir l'article *Baume*.

JERICON, ou *Jercon*, ou plûtôt *Jarkon*, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 46. *Méjarcon*, ou plûtôt *Mé-jarcon*, ſignifie, *les eaux de Jarcon*. Ces lieux étoient au voiſinage de Joppé. Voyez *Arecon*.

JERIMOTH, ville en la partie méridionale de Juda. Voyez *Jarmuth*.

JERIMOTH. Il y eut pluſieurs perſonnes de ce nom: mais nous ne ſçavons aucune particularité de leur vie. Voyez 1. *Par.* VII. 7. 18. VIII. 14. XXIII. 23. XXIV. 30. XXV. 4. &c.

JERIMUTH. C'eſt le même nom que *Jerimoth*. On trouve auſſi quelques perſonnes du nom de *Jerimuth*. 1. *Par.* XII. 5. 1. *Eſdr.* X. 27.

JEROBAAL. C'eſt le ſurnom que l'on donna à Gédéon, depuis qu'il eut abbattu le bois de Baal, & que ſon pere eut répondu à ceux qui s'en plaignoient, que c'étoit à Baal à s'en venger. *Judic.* VI. 31. 32. C'eſt de là que Sanchoniathon a pris ſon *Jerombaal*, Prêtre du Dieu Jao. *Euſeb. Præp. l.* 1. Voyez *Gédéon*.

I. JEROBOAM, fils de Nabat, qui fit pécher Iſraël, dont le nom eſt ſi célebre, & ſi ſouvent déteſté dans l'Ecriture, comme étant l'auteur du ſchiſme & de l'idolâtrie des dix Tribus, étoit fils de Nabat, & d'une veuve nommée Sarva. (*h*) Sa patrie étoit Sareda, dans la Tribu d'Ephraïm. Jéroboam étoit hardi & entreprenant; & Salomon lui avoit donné la commiſſion de lever les tributs ſur toute la maiſon de Joſeph; c'eſt-à-dire, ſur les Tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Un jour que Jéroboam étoit ſorti de Jéruſalem,

(*d*) 2. *Reg.* X. 4. 5. (*e*) Doubdan, Voyage de la Terre ſainte, c. 37. (*f*) *Joſeph. de bello, l.* 5. *c.* 4. (*g*) *Eccli.* XXIV. 18. *Quaſi plantatio roſæ in Jericho.*

(*h*) 3. *Reg.* XI. 26.

& alloit ſeul à la campagne, (*i*) le Prophéte Ahias de Silo vint à ſa rencontre, ayant ſur ſes épaules un manteau tout neuf. Ils n'étoient qu'eux deux dans le champ. (*k*) Alors Ahias prenant ſon manteau, le coupa en douze piéces, & dit à Jéroboam: Prenez-en dix parts pour vous; car voici ce que dit le Seigneur: Je diviſerai & j'arracherai le Royaume de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu, à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jéruſalem, que j'ai choiſie entre toutes les villes d'Iſraël; parce que Salomon a adoré Aſtarte Déeſſe des Sidoniens, Chamos Dieu des Moabites, & Moloch Dieu des Ammonites, & parce qu'il m'a abandonné, & s'eſt livré à l'iniquité. Je ne le priverai point toutefois du Royaume; il en joüira juſqu'à ſa mort: mais je l'ôterai d'entre les mains de ſon fils, & je vous en donnerai dix Tribus. Si donc vous obéïſſez à mes ordres, & ſi vous marchez dans mes voyes, comme a fait David mon ſerviteur, je ſerai avec vous, & j'établirai votre maiſon pour toûjours, & je vous mettrai en poſſeſſion du Royaume d'Iſraël.

Jéroboam déja indiſpoſé contre Salomon, & animé par les promeſſes d'Ahias, commença à remuer, & à ſolliciter les peuples à la révolte. Mais Salomon en ayant eu vent, voulut faire arrêter Jéroboam, qui ſe ſauva en Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon. (*l*) Roboam qui lui ſuccéda, ayant ſuivi le conſeil des jeunes Conſeillers, (*m*) qui lui conſeillérent d'uſer de hauteur & de menaces envers le peuple aſſemblé pour le reconnoître Roi, les irrita de telle ſorte, qu'il y eut dix Tribus qui ſe ſéparérent de la maiſon de David, & qui abandonnérent Roboam. Cependant Jéroboam étoit revenu d'Egypte: & les dix Tribus l'ayant appris, le firent venir dans une aſſemblée générale, où ils l'établirent Roi ſur tout Iſraël. Jéroboam fixa ſa demeure à Sichem, & s'y fortifia. Il rétablit auſſi Phanuël au-dela du Jourdain, & la mit en état de défenſe, pour contenir les Tribus qui étoient de ce côté-là.

Jéroboam oubliant la fidélité qu'il devoit à Dieu, qui lui avoit donné le Royaume, ne ſongea qu'à s'y maintenir, aux dépens de la Religion & du culte du Seigneur. Il dit en lui même: Si mon peuple va à Jéruſalem, pour y offrir ſes ſacrifices, & pour y rendre ſes adorations à Dieu, il retournera bien-tôt à l'obéïſſance de la maiſon de David, & je ſerai la victime de l'inconſtance du peuple, ou du reſſentiment de Roboam. Il réſolut donc de faire deux veaux d'or, apparemment à l'imitation du Dieu Apis, qu'il avoit vû en Egypte; de les mettre l'un à Dan & l'autre à Berſabée, aux deux extrémitez de ſes Etats; & de faire publier par tout le pays défenſe d'aller déſormais à Jéruſalem, & ordre de rendre ſon culte à ces veaux d'or. N'allez plus ci-après, dit-il, à Jéruſalem, Iſraël, voici vos Dieux, qui vous ont tirez de l'Egypte. Il fit auſſi des Temples dans les hauts lieux, & établit pour Prêtres des gens du milieu du peuple, & qui n'étoient ni de la race d'Aaron, ni de la Tribu de Lévi.

Pour faire la dédicace de ſon nouvel Autel, & la conſécration de ſes veaux d'or, il fit publier une Fête ſolemnelle dans tout ſon Royaume pour le quinziéme jour du huitiéme mois; (*n*) & tout le peuple étant aſſemblé, il monta lui-même ſur l'Autel, pour y offrir l'encens & les ſacrifices. Alors un homme de Dieu, que la plûpart croyent être le Prophéte Addo, vint de Juda (*o*) à Béthel, par l'ordre du Seigneur; & voyant Jéroboam qui étoit ſur ſon Autel, il s'écria: Autel, Autel, voici ce que dit le Sei-

(*i*) 3. *Reg.* XI. 29. (*k*) L'année eſt incertaine, ce fut ſur la fin du regne de Salomon. (*l*) An du Monde 3029. avant J. C. 971. avant l'Ere vulg. 975. (*m*) 3. *Reg.* XII. 1. 2. *&c.*

(*n*) An du Monde 3030. avant J. C. 970. avant Ere vulg. 974. (*o*) 3. *Reg.* XIII.

Seigneur : Il naîtra un fils de la maiſon de David, qui s'appellera Joſias; & il immolera ſur toi les Prêtres des hauts lieux, qui t'encenſent maintenant. Il brûlera ſur toi des os d'hommes. Et pour preuve que c'eſt le Seigneur qui a parlé, voilà que l'Autel va tout préſentement ſe rompre, & la cendre, & ce qui eſt deſſus, ſe répandra par terre. En même-tems le Roi qui étoit ſur l'Autel, étendit la main, & commanda qu'on arrêtât le Prophéte : mais la main qu'il avoit étenduë, ſe sécha, & il ne put la retirer. L'Autel auſſi-tôt ſe rompit, & le feu avec la cendre qui étoit deſſus, ſe répandit par terre, ſuivant la prédiction de l'homme de Dieu. Alors le Roi lui dit: Offrez vos priéres à Dieu, afin qu'il me rende l'uſage de ma main. L'homme de Dieu pria le Seigneur, & la main du Roi fut remiſe en ſon premier état. Alors Jéroboam dit au Prophéte : Venez dîner avec moi dans ma maiſon, & je vous ferai des préſens. Il répondit : Quand vous me donneriez la moitié de vôtre maiſon, je n'irai point avec vous, & ne goûterai rien en ce lieu, car le Seigneur me l'a trés-expreſſément défendu.

Un événement ſi extraordinaire ne fit point revenir Jéroboam de ſon impiété : il continua à entretenir le peuple dans l'erreur & dans la ſuperſtition, en établiſſant des Prêtres des hauts lieux, & en les engageant dans un culte contraire à la Loi du Seigneur. C'eſt-là le crime de la maiſon de Jéroboam, & ce qui fut cauſe qu'elle fut exterminée de deſſus la terre. Quelque tems après, (*p*) Abia ſon fils étant tombé malade, (*q*) Jéroboam envoya ſa femme vers le Prophéte Ahias, pour le conſulter ſur la ſanté de ſon fils. Et afin que l'homme de Dieu ne reconnût point la Reine, elle ſe déguiſa, & prit des habits comme une femme du commun. A peine étoit-elle ſur le ſeüil de la porte du Prophete, qu'Ahias, qui ne pouvoit plus voir, à cauſe de ſa vieilleſſe, lui cria: Entrez, femme de Jéroboam; pourquoi vous déguiſez-vous ? Allez, dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai établi Chef de mon peuple ; & vous, au lieu de me demeurer fidéle, vous m'avez tourné le dos, & vous avez donné vos adorations à des Dieux étrangers. C'eſt pourquoi j'exterminerai la maiſon de Jéroboam. Ceux de ſa maiſon qui mourront dans la ville, ſeront mangez par les chiens; & ceux qui mourront à la campagne, ſeront devorez par les oiſeaux du Ciel. A l'égard de l'enfant, pour lequel vous me venez conſulter, il mourra de ſa maladie, & tout Iſraël le pleurera. La choſe arriva comme le Prophéte l'avoit prédit: mais Jéroboam n'en devint pas meilleur. Il mourut aprés vingt-deux ans de regne, (*r*) & Nadab ſon fils regna en ſa place.

II. JEROBOAM II. du nom, Roi d'Iſraël, étoit fils de Joas. Il commença à regner après ſon pere, l'an du Monde 3179. avant J. C. 821. avant l'Ere vulgaire 825. Il regna quarante-un ans, (*ſ*) & mourut l'an du Monde 3220. avant J. C. 780. avant l'Ere vulg. 784. Il fit le mal devant le Seigneur, & marcha dans les voyes de Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Iſraël. Son regne fut long & heureux. Il rétablit le Royaume d'Iſraël dans ſon ancienne ſplendeur, dont il étoit fort déchû ſous ſes prédéceſſeurs, & reconquit les pays & les villes que les Rois de Syrie avoient uſurpées & démembrées de ſes Etats. Il réduiſit ſous ſon obéïſſance toutes les terres de de-là le Jourdain, juſqu'à la Mer Morte. Tout cela en éxécution des promeſſes que le Seigneur lui en avoit faites par le Prophéte Jonas, fils d'Amathi, dont nous avons encore les autres prophéties: mais nous n'avons pas celles qu'il avoit faites en faveur de Jéroboam II.

ui-

(*p*) L'année n'eſt pas certaine. (*q*) 3. *Reg.* XIV.

(*r*) L'an du Monde 3050. avant J. C. 950. avant l'Ere vulg. 954. (*ſ*) 4. *Reg.* XIV. 23. 24. *&c.*

ni le détail des conquêtes que ce Prince avoit faites, & qui étoient écrites dans les Annales des Rois d'Iſraël.

Les Prophétes Oſée, Amos & Jonas prophétiſérent ſous Jéroboam II. On voit par leurs Ecrits, que ſous ſon regne, l'oiſiveté, la molleſſe, la ſomptuoſité, l'injuſtice regnoient dans Iſraël; (*t*) que la licence en fait de Religion, étoit extrême; que l'on fréquentoit nonſeulement Dan & Béthel, où l'on avoit placé les veaux d'or, mais auſſi Maſpha de Galaad, Béerſabée, le Thabot, le Carmel, & Galgal; & en général, les lieux où le Seigneur avoit apparu aux Patriarches, (*u*) & preſque toutes les hauteurs d'Iſraël. Ce n'étoit pas toûjours pour y adorer les Idoles, mais c'étoit toûjours déſobéïr au Seigneur, & s'expoſer à l'occaſion de tomber dans des déſordres honteux, en ſe trouvant dans des aſſemblées de réjoüiſſances, & dans des lieux écartez. On remarque auſſi que ſous ſon regne, on obſervoit dans Iſraël pluſieurs articles de la Loi cérémonielle. On payoit les prémices & les décimes; on obſervoit les Fêtes & le Sabbat; on conſacroit des Nazaréens. (*x*)

Le Prophéte Amos (*y*) fut ſuſcité de Dieu pour menacer la maiſon de Jéroboam des derniers malheurs. Il dit que les hauts lieux conſacrez aux Idoles, ſeront détruits, & que la famille de Jéroboam ſera exterminée par l'épée. Amaſias Prêtre de Béthel, (*z*) donna avis au Roi qu'Amos étoit un ſujet rébéle, qui inſpiroit au peuple l'eſprit de révolte, & qui diſoit publiquement: Jéroboam mourra par l'épée, & Iſraël ſera emmené captif hors de ſon pays. C'étoit une calomnie de la part de ce faux Prêtre, & l'Ecriture ne dit pas que le Roi y ait ajoûté foi. Toutefois Amaſias fit ſortir Amos des terres d'Iſraël; & il y a toute apparence que ce ne fut que par l'autorité du Prince. Nous ne ſçavons pas davantage de particularitez de la vie de Jéroboam II.

JERON, ville de Nephtali. *Joſue* XIX. 38.

JERUEL. Le Roi Joſaphat remporta une grande victoire ſur les Ammonites, les Moabites, (*a*) & autres peuples liguez, dans le déſert de Jéruël. Il étoit au couchant de la Mer Morte, dans la partie méridionale de Juda, pas loin de *Sis*.

JERUSA, mere de Joathan, fils d'Ozias Roi de Juda. 4. *Reg.* XV. 33.

JERUSALEM, nommée auparavant *Jébus*, (*b*) ou *Salem*. (*c*) Quelques-uns l'expriment par *Solyma*, ou *Jeroſolyma*; les Hébreux, par *Jeruſchalaïm* ou *Jeruſchalem*. Ce nom peut ſignifier ou la viſion de paix, ou la poſſeſſion, l'héritage de paix. Joſué la donna à la Tribu de Benjamin. (*d*) Il prit & fit mourir le Roi de Jéruſalem, dans la fameuſe journée de Gabaon; (*e*); & il y a toute ſorte d'apparence qu'il ne laiſſa pas cette ſeule ville au milieu du pays, ſans la réduire, comme il avoit fait les autres. Il faut toutefois avoüer qu'il n'eſt dit en aucun endroit qu'il l'ait priſe. Il paroît même par d'autres paſſages, qu'elle demeura aux Jébuséens juſqu'au tems de David: (*f*) & il eſt dit expreſſément que les enfans de Benjamin ne chaſſérent point les Jébuséens de Jéruſalem. (*g*)

D'un autre côté, cette ville paroit avoir été dans le partage de la Tribu de Juda. Il eſt dit dans Joſué, (*h*) que *les enfans de Juda ne purent exterminer les Jébuséens, qui habitoient à Jéruſalem*; & dans le Livre des Juges, (*i*) on lit que les enfans de Juda prirent & brûlérent Jéruſalem. Enfin David, qui étoit de la Tribu de Juda, n'eut pas plûtôt été reconnu Roi de tout Iſ-

(*t*) *Amos* II. 6. 7 *&c.* III. 9. 10. 14. VI. 4. 5. 6. VIII. 4. 5. (*u*) Voyez *Oſée* IV. 15. V. 1. VI. 8. IX. 15. XII. 11. & *Amos* V. 5. VII. 13. VIII. 14. (*x*) *Amos* II. 11. 12. IV. 4. 5. V. 22. 23. VIII. 3. 5. 10. (*y*) *Amos* VII. 7. 8. 9. *&c.* (*z*) *Amos* VII. 10. 11. 12.

(*a*) I. *Par.* XX. 16. (*b*) *Joſue* XVIII. 28. (*c*) *Geneſ.* XIV. 18. *Heb.* VII. 1. *Pſal.* LXXV. 3. *in Heb.* (*d*) *Joſue* XVIII. 28. (*e*) *Joſue* X. 23. 40. XII. 10. (*f*) 2. *Reg.* V. (*g*) *Judic.* I. 21. (*h*) *Joſue* XV. 63. (*i*) *Judic.* I. 8.

Iſraël, qu'il marcha contre Jéruſalem, & la réduiſit à ſon obéïſſance, (*k*) en chaſſa les Jébuséens, & y établit le ſiége de ſon Royaume. Enfin le Pſalmiſte attribue aſſez clairement Jéruſalem à Juda, lorſqu'il dit (*l*) que le Seigneur n'a pas choiſi Ephraïm, *mais la Tribu de Juda, & le mont de Sion.* Pour concilier ces différens Textes, on peut dire que Jéruſalem étant ſur la frontiére des deux Tribus, elle eſt tantôt attribuée à l'une, & tantôt à l'autre ; que Benjamin y avoit plus de droit, par le partage que Joſué avoit fait du pays ; & Juda, par le droit de conquête qu'il en avoit faite juſqu'à deux fois; premiérement ſous les Juges, & enſuite ſous David. Depuis que le Seigneur eut déclaré que Jéruſalem étoit le lieu qu'il avoit choiſi pour ſa demeure, & pour ſon Temple, elle fut regardée comme étant la métropole de toute la nation, & comme étant à tous les Iſraëlites en commun. (*m*) Elle n'appartenoit donc proprement ni à Benjamin, ni à Juda.

La ville de Jéruſalem étoit bâtie ſur une ou deux collines, & elle étoit toute environnée de montagnes ; *Montes in circuitu ejus*, (*n*) & dans un terrein pierreux & aſſez ſtérile, à la longueur de ſoixante ſtades, ſelon Strabon. (*o*) Le territoire & les environs de Jéruſalem étoient aſſez arroſez, ayant les fontaines de Géhon & de Siloé, & le torrent de Cédron au pied de ſes murailles ; & outre cela, les eaux d'Ethan, que Pilate avoit conduites dans la ville par des aqueducs. (*p*) L'ancienne ville de Jéruſalem ou de Jébus, que David prit ſur les Jébuséens, n'étoit pas bien grande. Elle étoit aſſiſe ſur une montagne, au midy du Temple. La montagne oppoſée, qui étoit au ſeptentrion, eſt celle de Sion, où David bâtit une nouvelle ville, qu'il appella la cité de David, dans laquelle étoient le palais royal & le Temple du Seigneur. Ce Temple étoit conſtruit ſur la colline de Moria, qui étoit un des côteaux du mont de Sion. (*q*)

Entre ces deux montagnes, étoit la vallée de Mello, qui ſéparoit autrefois l'ancienne Jébus de la cité de David, mais qui fut enſuite comblée par David & par Salomon, pour joindre les deux villes. (*r*) Depuis le regne de Manaſſé, il eſt parlé d'une nouvelle ville, appellée *la ſeconde*, qui fut fermée de murailles par ce Prince. (*ſ*) Les Maccabées y firent encore quelques additions, & aggrandirent conſidérablement la ville de Jéruſalem du côté du nord, (*t*) en y enfermant une troiſiéme colline. Joſeph parle encore d'une quatriéme colline, nommée Bézéta, qu'Agrippa avoit joint à la ville, & qu'il avoit commencé à fermer de murailles. Cette nouvelle ville étoit au nord du Temple, le long du torrent de Cédron. Ainſi la ville de Jéruſalem n'avoit jamais été ſi grande, que lorſqu'elle fut attaquée par les Romains. Elle avoit alors trente-trois ſtades de tour, qui font quatre mille cent vingt-cinq pas, ou une lieuë & preſque demie, à trois mille pas la lieuë. Ce qui ſe confirme encore par ce que dit le même Joſeph, (*u*) qui nous apprend que le mur de circonvallation que Tite fit faire autour de la ville, avoit trente-neuf ſtades, qui font quatre mille huit cens ſoixante & quinze pas, ou un peu plus d'une lieuë & demie. D'autres lui donnent une bien plus grande étenduë. Il faut voir Villalpand pour l'affirmative, & M. Reland pour la négative. *Palæſtin. t. 2. l. 3. p. 836. 837.*

Nous n'entreprendrons pas de décrire tous

(*k*) 2. *Reg.* V. 6. 7. (*l*) *Pſalm.* LXXVII. 67. (*m*) Voyez *Joſeph. de Bello Jud. l. 4. c. 6. & l. 3. c. 5.* (*n*) *Pſalm.* CXXIV. 2. (*o*) *Strabo l. 16.* (*p*) *Joſeph. l. 2. c. 15. de Bello.*

(*q*) Voyez *Pſal.* XLVII. 3. *Iſai.* XIV. 13. & 2. *Reg.* V. 7 9. & 1. *Par.* XL. 5. & 3. *Reg.* VIII. 1. & 2. *Par.* V. 2. *Ezech.* XL. 2. (*r*) 3. *Reg.* IX. 15. 24. XI. 27. (*ſ*) 2. *Par.* XXIV. 22. XXXIII. 14. & 4. *Reg.* XXII. 24. (*t*) *Joſeph. de Bello, l. 5. c. 6. p. 912. 913.* (*u*) *Joſeph. de Bello, l. 6. c. 6.*

tous les édifices publics & particuliers de cette célebre ville. Les anciens nous ſont preſque entiérement inconnus. Ceux dont parle Joſeph, & dont il donne la deſcription, n'ont que peu ou point de rapport à la Bible, que nous nous ſommes principalement propoſé d'éclaircir dans cet Ouvrage. Nous donnerons la deſcription du *Temple* dans ſon article particulier. Nous parlerons auſſi des *Synagogues* dans une autre endroit. Le plan que nous avons donné de Jéruſalem, nous diſpenſe de répéter ici beaucoup de choſes, que l'on peut voir, en jettant les yeux ſur cette deſcription. Les portes que nous avons marquées, ne ſont peut-être pas préciſément au lieu où nous les avons miſes ; mais dans ces ſortes de choſes, il faut malgré qu'on en ait, donner un peu aux conjectures. J'ai parlé de la piſcine probatique dans ſon lieu, ſous *Bethzaïde*, ou *Béthesda*. J'ai auſſi parlé des fontaines de *Siloé* & de *Gihon*.

Le ſentiment le plus commun eſt que Melchiſédech étoit Roi de Jéruſalem, quoiqu'il y ait ſur cela quelque difficulté. Saint Jérôme (*x*) croit que cette ville de *Salem*, dont l'Ecriture dit que Melchiſédech étoit Roi, (*y*) étoit une bourgade prés de Scythopolis, où l'on voyoit encore de ſon tems les ruines du palais de ce Prince, leſquelles par leur grandeur, montroient aſſez quelle avoit été autrefois la magnificence de cet édifice. L'Auteur de la Chronique Paſcale dit auſſi qu'il a vû le village où étoit autrefois la demeure de Melchiſédech. M. Réland (*z*) de même ne veut pas croire que Melchiſédech ait regné à Salem. Nous aimons mieux ſuivre le ſentiment du commun des Peres & des Interprétes, puiſqu'il n'a rien de contraire à l'Ecriture, qui donne quelquefois à Jeruſalem le nom de *Salem*, & puiſque l'opinion contraire n'eſt point d'accord ſur la ſituation de la ville de Salem, qu'elle donne pour demeure à Melchiſédech.

Les Jébuſéens en étoient les maîtres ſous Moyſe, ſous Joſué, ſous les Juges, & juſqu'au commencement du regne de David. On conjecture que Joſué la prit ſur eux, comme nous l'avons déja remarqué. Les enfans de Juda s'en rendirent maîtres aprés la mort de Joſué: (*a*) mais ou ils ne la purent conſerver, ou ils ne prirent que la ville baſſe, la citadelle étant demeurée au pouvoir des Jébuſéens; & c'eſt-là la premiére priſe de cette ville qui ſoit bien marquée dans le Texte ſacré. La ſeconde eſt celle qui ſe fit au commencement du regne de David. Ce Prince ne ſe vit pas plûtôt affermi ſur le trône d'Iſraël, (*b*) qu'il marcha contre Jéruſalem. La ville étoit ſi forte, que les Jébuſéens qui l'occupoient, ſe vantoient de la défendre ſeulement avec des aveugles & des boiteux. Mais David la força, en chaſſa les Jébuſéens, & la choiſit pour Capitale de ſon Royaume. (*c*) Depuis ce tems, Jéruſalem fut le théatre d'une infinité d'actions importantes; en ſorte que de vouloir faire l'hiſtoire de cette ville, ce ſeroit entreprendre le récit de preſque toute l'Hiſtoire ſainte.

David l'embellit, & l'augmenta conſidérablement. Mais Salomon y fit tant de grands & de beaux ouvrages, qu'il la rendit une des plus belles villes de l'Orient. Sous le regne de Roboam fils & ſucceſſeur de Salomon, elle fut priſe, (*d*) & pillée par Séſac Roi d'Egypte. Ce Prince enleva tous les tréſors du Temple & du palais Royal (*e*).

Hazaël Roi de Syrie (*f*) étant venu contre Jéruſalem, & menaçant de la prendre, Joas Roi de Juda racheta la ville par une gran-

(*x*) *Hieronym. Ep. ad Evangelium.* (*y*) *Genes.* XIV. 18. (*z*) *Reland. Paleſt. l. 3. pag. 976. & 835.*

(*a*) *Judic.* 1. 8. *Oppugnantes ergo filii Juda Jeruſalem, ceperunt eam, & percuſſerunt in ore gladii, tradentes cunctam incendio civitatem.* (*b*) 2. *Reg.* V. 6. (*c*) An du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048. (*d*) 3. *Reg.* XIV. 25. 26. 27. (*e*) An du Monde 3033. avant J. C. 967. avant l'Ere vulg. 971. (*f*) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

grande ſomme d'argent qu'il envoya au Roi de Syrie, pour l'obliger à lever le ſiége. (g) Il épuiſa pour cela les tréſors de la Maiſon de Dieu, & ceux du palais pour contenter l'avidité d'Hazaël, qui ne laiſſa pas d'envoyer contre lui l'année ſuivante une armée, qui défit celle de Juda, prit pluſieurs Princes, les fit mourir, & laiſſa Joas lui-même dans d'extrêmes langueurs.

Quelque tems aprés, (h) Joas Roi de Juda ayant témérairement déclaré la guerre à Amaſias Roi d'Iſraël, (i) ce dernier Prince défit l'armée de Juda, prit Joas priſonnier; & étant entré dans Jéruſalem, enleva tous les tréſors qui étoient, tant dans le Temple, que dans le palais Royal, fit démolir quatre cens coudées des murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm, juſqu'à la porte de l'Angle; puis s'en retourna à Samarie.

Néchao Roi d'Egypte au retour de ſon expédition contre Carchemiſe ſur l'Euphrate, (k) entra dans Jéruſalem, prit Joachaz, que le peuple de Juda avoit établi ſur le trône de Joſias, mit en ſa place Eliakim, ou Joakim, & emmena Joachaz en Egypte, où il mourut. (l) On ne lit pas dans l'Ecriture que Néchao ait pillé la ville ou le Temple, mais il impoſa ſur tout le pays une taxe de cent talens d'argent, & de dix talens d'or, que Joakim fut obligé de payer, en impoſant ſur tout le peuple une capitation ou taxe réelle, à proportion de leurs biens. Il paroît par Ezechiel, (m) que Joachaz avoit attaqué Néchao, ou du moins qu'il lui avoit fait une forte réſiſtance, avant que de ſe rendre à lui: *Vôtre mere eſt une lionne, qui eſt couchée au milieu de ſes lionceaux qu'elle a nourris. Elle a pris un de ſes lionceaux*, (c'eſt Joachaz) *& il eſt devenu lion; il a appris à prendre ſa proye, & à dévorer des hommes. Les nations en ont été averties, & l'ont pris; mais non pas ſans avoir reçu bien des bleſſures, & l'ont conduit en Egypte.*

Nabuchodonoſor étant venu dans la Judée (n) la quatriéme année du regne de Joakim Roi de Juda, (o) aſſiégea Jéruſalem, qui étoit alors tributaire aux Rois d'Egypte; & l'ayant aſſujettie à la domination des Chaldéens, il y laiſſa Joakim, qu'il avoit eu d'abord deſſein de mener chargé de chaînes à Babylone. C'eſt ainſi que l'on concilie les différens paſſages où il eſt parlé de cet événement, & dont les uns portent que Joakim fut mené à Babylone, & d'autres qu'il regna à Jéruſalem. Il y regna dans la dépendance de Nabuchodonoſor, ainſi qu'il y regnoit auparavant ſous le bon plaiſir des Rois d'Egypte. Au bout de trois ans, (p) il ſe laſſa de cette ſoumiſſion, & ſe ſouleva contre Nabuchodonoſor. Le Roi de Chaldée occupé à d'autres affaires, ne put ſi-tôt réduire Joakim; il envoya ſeulement contre lui des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites, & d'Ammonites, qui ravagérent la Judée, & emmenérent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la ſeptiéme année de Joakim, (q) du Monde 3401. & quatre ans aprés, du Monde 3405. qui étoit la ouziéme année de Joakim, ils entrérent dans Jéruſalem, prirent & mirent à mort ce Prince, & jettérent ſon corps à la voirie.

Jéchonias ſon fils lui ſuccéda; mais aprés un regne de trois mois & dix jours, Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, Jéchonias fut obligé de ſe rendre; (r) la ville fut encore priſe par les Chaldéens, &

(g) 4. *Reg.* XII. 17. & 2. *Par.* XXIV. 24. 25. (h) An du Monde 3178. avant J. C. 822. avant l'Ere vulg. 826. (i) 4. *Reg.* XIV. 13. & 2. *Par.* XXV. 23. (k) An du Monde 3394. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 610. (l) 4. *Reg.* XXIII. 30. & 2. *Par.* XXXVI. 1. 2. 3. (m) *Ezech.* XIX. 2. 3.

(n) An du Monde 3398. avant J. C. 602. avant l'Ere vulg. 606. (o) 4. *Reg.* XXIV. 1. 2. *&c. Daniel.* I. 1. *Jerem.* XXV. 1. & 2. *Par.* XXXVI. 6. (p) An du Monde 3400. ou 3401. avant J. C. 599. avant l'Ere vulg. 603. (q) *Jerem.* LII. 28. (r) 4. *Reg.* XXIV. 2. 3. 4.

les tréſors du Temple, & du palais Royal, enlevez & emportez à Babylone. (*f*) Enfin Nabuchodonoſor prit Jéruſalem pour la quatriéme & derniére fois, l'an du Monde 3416. avant l'Ere vulgaire 588. & la onziéme année de Sédécias. [Voici le ſujet de cette guerre: Sédécias la ſeptiéme année de ſon regne, (*t*) prit des meſures ſecrettes avec Ephrée, ou Apriés Roy d'Egypte, pour ſecoüer le joug des Caldéens (*u*); & deux ans aprés il ſe déclara ouvertement, & refuſa de payer le tribut à Nabuchodonoſor. Ce Prince laſſé de la mauvaiſe foy & de l'inconſtance des Juifs, réſolut d'exterminer cette perfide Nation, de ruiner leur Royaume, & d'en tranſporter les habitans au-delà de l'Euphrate. Il vint donc avec une puiſſante armée contre Jéruſalem, & arriva dans la Judée au commencement de l'an du Monde 3414. qui étoit une année ſabbatique, (*x*) où le Roy & le peuple devoient renvoyer leurs eſclaves, ſuivant la Loy du Seigneur (*y*), qui ordonne de mettre en liberté les eſclaves Hébreux toutes les ſeptiémes années; ce qui fut exécuté d'abord, & les eſclaves demeurerent en liberté, tandis que le Roy de Babylone fut occupé à inveſtir la Ville. Mais le Roy d'Egypte s'étant avancé avec ſon armée pour ſecourir Jéruſalem, & Nabuchodonoſor ayant quitté le ſiége pour le repouſſer, les Juifs reprirent leurs eſclaves, ſans ſe mettre en peine ni de leur parole, ni de la Loy du Seigneur. C'eſt ce que Jérémie leur reproche ſi fortement, en les menaçant des plus grandes calamitez. Cependant Nabuchodonoſor livra la bataille au Roy d'Egypte, & après l'avoir vaincu & mis en fuite, revint au ſiége de Jéruſalem, la prit,] fit brûler & ruiner, tant la ville que le Temple, & emmena les Princes & le peuple en captivité. Ainſi on peut compter avant la captivité de Babylone, neuf priſes de la ville de Jéruſalem.

(*f*) 4. *Reg.* XXIV. 10. *&c.* (*t*) An du monde 3412. (*u*) *Ezech.* XVII. 15... 18. (*x*) *Jerem.* XXXIV. 8. *& ſeq.* (*y*) *Exod.* XXI. 2. *Deut.* XV. 1. 2. 12.

[☞ De toutes (*z*) les villes les plus célébres dans l'antiquité, il n'en eſt point de plus fameuſe que Jérusalem, tant par ſes bâtimens magnifiques, que par le grand nombre de ſiéges qu'elle a ſoutenu. Le plus mémorable & le dernier eſt celui qu'elle ſoutint contre Tite à la tête des Romains ſous l'Empire de Veſpaſien. Tout ce que l'art a de plus profond & de plus merveilleux, eſt mis en œuvre dans ce ſiége; le courage & la réſiſtance des aſſiégez ne le cedent en rien à la ſcience, à la valeur & à l'opiniâtreté des aſſiégeans. Tous les maux qui accompagnent ordinairement les longues réſiſtances, fondirent ſur cette malheureuſe ville, ainſi que Jérémie l'avoit prédit (*a*) la peſte & la famine ne la déſolerent pas moins que la fureur de ſes ennemis. Enfin ce fut le dernier coup de la colere de Dieu, qui décida du ſort & de l'anéantiſſement de cette ſuperbe Ville, pour punir l'ingratitude & la perfidie des Juifs. La deſcription que Joſeph (*b*) nous en a donné eſt ſi admirable, & écrite avec tant d'art, qu'il n'y a perſonne ſi intelligent qu'il ſoit dans le métier des armes, qui puiſſe s'en tirer auſſi habilement qu'il a fait. Mais revenons au ſiége de cette ville par Nabuchodonoſor, dont nous avons à parler ici.

L'Auteur ſacré, à ſon ordinaire, loin de nous donner un détail un peu circonſtancié de ce ſiége, paſſe même par-deſſus les circonſtances les plus néceſſaires. Les Lecteurs qui ignorent ce que c'eſt que la guerre, ne s'en mettent pas beaucoup en peine; mais ceux qui ſont au fait de cet art, ont un ſenſible regret de ne pas trouver dans les Hiſtoriens le récit circonſtancié de tant de belles actions qui ſe ſont paſſées, & dont il ne nous reſte qu'un ébauche imparfait. Cependant comme l'Ecriture rapporte en certains endroits quelques circonſtances & quelques pratiques qu'elle

(*z*) Obſervations ſur le blocus & ſur le ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor. 4. *Reg.* XXV. (*a*) *Jerem.* IX. (*b*) *Joſeph. de bello Jud. l.* V. *c.* 13.

Digitized by Google

qu'elle écarte dans d'autres, tout cela joint enſemble, ne laiſſe pas de nous conduire à la découverte de la méthode des Juifs dans l'art de l'attaque & de la défenſe.

La ſituation de Jéruſalem, la force de ſes murailles, & la réſiſtance des aſſiégez, rendoient cette ville preſque imprenable, & par conſequent les ſiéges fort longs. Auſſi Nabuchodonoſor étant arrivé devant la ville, ne tenta pas de la prendre d'aſſaut; il ſe contenta de la bloquer d'abord par deux lignes environnantes, c'eſt-à-dire par une contrevallation & une circonvallation. Le Roy d'Egypte s'étant mis en campagne pour venir promptement au ſecours de la place, Nabuchodonoſor (c) marcha au-devant de lui, le défit, & le mit en fuite; & après cette expédition revint au ſiége. Ce mouvement du Roy de Babylone ne nous permet pas de douter qu'il ne fit tirer une ligne de contrevallation contre les ſorties de ceux de la ville, où le Roy Sédécias commandoit en perſonne, & une ligne de circonvallation contre les ennemis du dehors; car quoique l'Auteur ſacré diſe au ſecond verſet, que *la ville demeura enfermée par la circonvallation, juſqu'à l'onziéme année du Roy Sédécias*, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'on ne tira qu'une ſeule ligne; les termes du premier verſet prouvent aſſez qu'on pratiqua deux lignes environnantes, l'une contre la ville, & l'autre contre le ſecours: *Circumdederunt eam, & extruxerunt in circuitu ejus munitiones. Ils environnerent la ville, & firent des retranchemens tout autour.*

On voit dans ce ſiége comme dans beaucoup d'autres dont l'Ecriture fait mention, que les lignes de circonvallation & de contrevallation étoient connuës & pratiquées des peuples de l'Aſie long-tems avant les Grecs & les Romains, & que ceux-ci n'en ſont pas les inventeurs. Je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de rapporter ici ce que j'ai dit là-deſſus dans mon Commentaire ſur Polybe (d). La méthode d'environner les villes par un foſſé & un retranchement contre les aſſiégez, & un autre en dehors du côté de la campagne, le camp entre ces deux lignes, étoit en uſage parmi les nations Aſiatiques, long-tems avant les Grecs & les Romains, & peut-être pluſieurs ſiécles avant Moyſe. *Lorſque vous mettrez le ſiége devant une ville*, dit (e) ce grand Légiſlateur, *& que le ſiége ſera long, & que vous l'aurez environnée de machines pour la détruire, vous ne couperez point les arbres fruitiers, & vous ne ravagerez point la campagne des environs, en abattant tous les arbres à coups de cognées; parce que ce n'eſt que du bois, & non des hommes qui puiſſent accroître le nombre de vos ennemis. Que ſi ce ſont des arbres ſauvages, & qui ne produiſent point de fruit, vous pouvez les couper pour en faire des machines, ou des fortifications contre la ville.*

On employoit ces ſortes de moyens & de précautions, lorſque les villes étoient extrémement fortes & peuplées; on les bloquoit par une ligne, ou par une contre-ligne avec ſon foſſé paliſſadé en dedans, & quelquefois ſurfermé avec un parapet, dont on ſoutenoit les terres par un faſcinage. „ Ce „ ſont proprement les foſſez, les murs, les „ paliſſades, les terraſſes, dont on environ„ noit la ville, qui ſont appellez en Hé„ breu *Matzur*, dit Dom Calmet (f); & „ tout cela ne ſe pouvoit faire ſans y em„ ployer les arbres de la campagne„. Ce qu'il y a d'admirable dans ces ſortes d'ouvrages, c'eſt qu'ils ſont tout ſemblables à ceux des Grecs & des Romains, dans leur conſtruction, ſi on en excepte les tours qui donnoient des flancs à ces ſortes d'ouvrages. Je n'en remarque point dans les camps des Hébreux, non plus que dans ceux des peuples avec leſquels ils étoient en guerre, avant le ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor.

(c) *Joſeph. Antiq. l. X. c.* 10 (d) Comment. ſur Polyb. tom. 2. p. 449. 450.

(e) *Deut. XX.* 19. 20. (f) Comment. ſur le Deut. c. XX. 19.

Il y a un ſi grand nombre de paſſages dans les Auteurs Sacrez qui démontrent les lignes de circonvallation & de contrevallation, qu'il ſeroit ſuperflu de les rapporter tous; nous nous bornerons ſeulement à ce qu'en dit Iſaïe (*g*): *J'environnerai Ariel de tranchées, je ferai tout autour de tes murailles comme un cercle, j'éleverai des forts contre toi, & je ferai des fortifications pour te tenir aſſiégée* Ce Prophéte parle de ces ſortes d'ouvrages, comme d'une choſe qui n'étoit pas nouvelle de ſon tems; Et ailleurs (*h*) il promet au Roi Ezéchias que Sennachérib n'aſſiégera point Jéruſalem, qu'il n'entreprendra rien ſur elle, & qu'*elle ne ſera point environnée de retranchemens, ni de terraſſes.* Cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que le Roy des Aſſyriens n'en feroit point l'inveſtiture, & qu'il ne l'environneroit pas d'une ligne de circonvallation.

Le Prophéte va encore plus loin; il diſtingue la ligne environnante des terraſſes; & je crois que ces terraſſes ne marquent pas toujours de hautes élévations de terre, qui dominoient les murs, ou qui les égaloient preſqu'en hauteur, ſur leſquelles on dreſſoit des tours ou des machines de jet, & où l'on plaçoit des archers, des frondeurs, & autres gens de traits; c'eſt le ſentiment de Dom Calmet, & je crois qu'il ſe trompe; c'étoit ſeulement un épaulement environnant ſur le bord du foſſé, tout ſemblable à nos tranchées, où les frondeurs & les archers tiroient ſans ceſſe à couvert contre les défenſes de la ville, pendant qu'on l'inſultoit de toutes parts. On voit même en pluſieurs endroits de l'Ecriture que ces ſortes d'ouvrages ne ſervoient pas ſeulement à cet uſage, mais encore de contrevallation pour brider & reſſerrer de plus près les aſſiégez.

Il y a toute apparence que Nabuchodonoſor n'aſſiégea pas la ville d'abord dans les formes, & qu'il ſe contenta de la bloquer, ayant été averti que le Roi d'Egypte venoit avec toute ſon armée au ſecours de la place: car il eût fallu garder la circonvallation, de peur qu'on ne fit entrer du ſecours dans la ville, & laiſſer un grand corps de troupes, pour la garde des travaux, & capable de réſiſter contre les ſorties des aſſiégez; ce qui l'auroit tellement affoibli, qu'il n'eût pu aller au-devant du Roy d'Egypte, & celui-ci n'eût pas manqué de lui couper les vivres, & de l'attaquer, pendant que les aſſiégez, ayant leur Roy à leur tête, euſſent fait de vigoureuſes ſorties ſur lui; mais il prévint tout cela, il marcha au-devant de l'armée Egyptienne, & après l'avoir défaite & miſe en fuite, revint à Jéruſalem, en fit le ſiége dans toutes les formes, fit dreſſer toutes les machines contre les murailles, la battit pendant long-tems, enſorte qu'étant déſolée par la famine, *& la bréche ayant été faite, tous les gens de guerre s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte qui eſt entre les deux murailles près la porte du Jardin du Roy, pendant que les Caldéens étoient occupez au ſiége autour des murailles.* Les Caldéens entrerent donc par la bréche dans la ville, & s'en rendirent maîtres après environ deux ans & demi de ſiége, l'onziéme année du regne de Sédécias, le neuviéme jour du quatriéme mois (*i*), c'eſt-à-dire, un Mercredy 27. Juillet de l'an du monde 3416.

On ſera ſurpris de voir dans ce ſiége des machines de toute eſpéce, des tours, des béliers, des baliſtres, & des catapultes, dont les Grecs ſe ſont ſervis dans leurs ſiéges; elles étoient connuës des peuples de l'Aſie, & l'on ne peut douter un moment que le Roy de Caldée ne les ait miſes en uſage au ſiége de Jéruſalem, puiſqu'Ezéchiel en parle ſi clairement en différens endroits (*k*), & ſur-tout dans ſa prophétie contre Tyr (*l*), *Nabuchodonoſor Roy de Babylone*, dit-il, *viendra avec des chevaux, des chariots de guerre, de la cavarie, & des troupes nombreuſes: il vous environnera de toutes parts de retranchemens, &*

(*g*) *Iſai.* XXIX. 2. 3. (*h*) *Idem.* XXXVII. 33.

(*i*) *Jerem.* XXXIX. 2. (*k*) *Ezech.* IV. 2. XXI. 22. (*l*) *Ibid.* XXVI.

& de terraſſes; il levera le bouclier contre vous, il dreſſera contre vos murs ſes mantelets & ſes béliers, ſelon l'Hébreu, *ſes machines de corde*, ſes baliſtres, ſes catapultes; *& il détruira vos tours par la force de ſes armes.* Peut-on rien voir de plus précis? Qu'on ne s'aviſe donc pas de vouloir révoquer en doute les deſſeins que j'ai fait graver de ce ſiége de Jéruſalem, où l'on voit toutes ces machines repréſentées: on ne peut non plus douter que les Caldéens n'ayent mis en pratique la méthode de ſe couvrir pour aller du camp aux batteries par des paralleles blindées ou par quelqu'autre choſe d'équivalent; il n'y avoit rien de plus ſimple & de plus aiſé; je les trouve encore pratiquées dans le dernier ſiége de Jéruſalem par Tite.

On trouvera peut-être à redire que le Deſſinateur ait mis l'armée en bataille à la tête de la contrevallation; mais c'eſt qu'il a voulu animer ſon deſſein & préparer le Lecteur à l'aſſaut qui fut donné lorſque la bréche fut faite. Il parut que les aſſiégez furent tout d'un coup ſurpris: car on ne voit pas qu'ils ayent défendu la bréche.

Joſeph (*m*) dit que les Caldéens étant entrez dans la ville vers le minuit, monterent d'abord au Temple, & que le Roy Sédécias & ſes gens ſe ſauverent à la faveur des ténébres, & s'enfuirent par des défilez dans le déſert; mais que les Caldéens en ayant été avertis par des transfuges, ſe mirent à à les pourſuivre dès la pointe du jour, & les arrêterent dans la plaine de Jéricho. L'Auteur ſacré dit à peu près la même choſe: *Sédécias s'enfuit par le chemin qui méne aux campagnes du déſert, & l'armée des Caldéens pourſuivit le Roy, & le prit dans la plaine de Jéricho: & tous les gens qui étoient avec lui furent diſſipez & l'abandonnerent* Les Rabbins avancent que Sédécias s'enfuit par un chemin ſouterrain qui alloit depuis le Palais des Rois de Juda, juſqu'aux campagnes de Jéricho; on pourroit les en croire, s'ils n'ajoutoient pas à cela quelques rêveries à leur ordinaire. Ils diſent que le Roy s'étant voulu ſauver par ce ſouterrain, Dieu permit qu'une Biche le ſuivit au dehors, & fit autant de chemin ſur terre, qu'il en faiſoit par-deſſous, & que les Caldéens s'étant mis à pourſuivre la biche, trouverent ſans y penſer le Roy qui ſortoit du chemin couvert. A l'égard de ce ſouterrain, il n'eſt pas incroyable; l'Ecriture & Joſeph n'en font aucune mention; mais Dion que Dom Calmet a cité, dit (*n*) en parlant du dernier ſiége de Jéruſalem " que „les Juifs avoient des conduits ſouterrains qui „paſſant ſous les murs de la ville, alloient „ſe rendre bien loin de là dans la campagne„.

Ayant donc pris le Roy, ils l'emmenerent au Roy de Babylone à Réblatha; & le Roy de Babylone lui prononça ſon arrêt, &c. Ce verſet nous fait voir que Nabuchodonoſor voyant que le ſiége tiroit en longueur, en avoit abandonné la conduite à ſes Généraux, & qu'il n'étoit point à Jéruſalem quand elle fut priſe; mais à Réblatha, que l'on croit être Apamée de Syrie, ſur l'Oronte.]

Après la captivité de Babylone, la ville de Jéruſalem fut rétablie & repeuplée de nouveau, l'an du Monde 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulgaire 536. qui eſt la prémiere année du regne de Cyrus à Babylone. Mais on ne rebâtit ſes murs & ſes portes, qu'après le retour de Néhémie, l'an du Monde 3550. avant J. C. 450. avant l'Ere vulgaire 454. Aléxandre le Grand entra dans Jéruſalem aprés la priſe de Tyr, l'an du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulgaire 332.

Après la mort de ce Prince, (*o*) Jéruſalem demeura en la puiſſance des Rois d'Egypte; & Ptolémée Fils de Lagus prit Jéruſalem par artifice, (*p*) ſi l'on s'en rapporte à Ariſtée & à Joſeph, (*q*) & emmena captifs dans l'Egypte environ cent mille hommes, qu'il avoit

(*m*) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11.

(*n*) *Dio. l.* 66. *p.* 747. (*o*) La mort d'Alexandre arriva l'an du Monde 3681. avant J. C. 319. avant l'Ere vulg. 323. (*p*) An du Monde 3684. avant J. C. 316. avant l'Ere vulg. 320. (*q*) *Antiq. l.* 12. *c.* 1. 2.

avoit pris dans la Judée. Le même Joſeph (*f*) dit que Ptolémée Evergétes Roy d'Egypte vint auſſi à Jéruſalem, & y offrit pluſieurs ſacrifices d'actions de graces. Enfin Ptolémée Philopator aprés la victoire qu'il avoit remportée ſur Antiochus le Grand, prés la ville de Raphia, vint à Jéruſalem, alla au Temple, & y offrit des ſacrifices: mais les Prêtres l'empêchérent d'entrer dans le Sanctuaire; ce qui l'irrita de telle ſorte, qu'il réſolut de faire périr tous les Juifs qui étoient en Egypte, (*t*) ce qu'il auroit exécuté ſi Dieu n'avoit protégé ſon peuple d'une maniére toute miraculeuſe, qui eſt rapportée au long dans le troiſiéme Livre des Maccabées.

Antiochus le Grand ayant repris la Célé-Syrie & la Judée ſur le Roi d'Egypte, (*u*) vint à Jéruſalem, où il fut fort bien reçû par les Juifs qui nourrirent ſon armée & ſes éléphans & lui donnerent du ſecours, pour réduire la garniſon que Scopas avoit laiſſée dans la citadelle de Jéruſalem. (*x*) Pour reconnoître ces bons ſervices, Antiochus n'oublia rien pour rétablir Jéruſalem dans ſa premiére ſplendeur, accorda de grands priviléges aux Juifs, & donna de grandes ſommes pour les ſacrifices du Temple. Séléucus fils & ſucceſſeur d'Antiochus le Grand, ne fut pas auſſi favorable aux Juifs, que l'avoit été Antiochus. Il envoya Héliodore au Temple de Jéruſalem, (*y*) pour en enlever les tréſors: (*z*) mais il fut obligé de s'en retourner ſans rien faire, aprés avoir été fort maltraité par des Anges qui lui apparurent dans le Temple même.

Antiochus Epiphanes, frere & ſucceſſeur de Séléucus, vint à Jéruſalem, (*a*) & y fut reçû par Jaſon, uſurpateur de la ſouveraine Sacrificature, avec de très-grands honneurs, (*b*) à la lumiére des flambeaux, & au bruit des acclamations publiques. Pour cette fois, il n'y fit aucun mal; mais trois ans aprés, & l'an du Monde 3834. ayant appris que ceux de Jéruſalem avoient témoigné quelque joye à la fauſſe nouvelle qui vint qu'il étoit mort en Egypte, il en conçut tant d'indignation, (*c*) qu'à ſon retour, il aſſiégea la ville, la pilla, enleva tout l'or & les vaſes les plus précieux du Temple, & y fit mourir plus de quatre-vingt mille hommes.

Deux ans aprés, (*d*) il envoya à Jéruſalem un nommé Apollonius, Intendant des tributs, avec des ordres ſecrets de piller & de brûler la ville. (*e*) Cet homme vint d'abord en apparence avec un eſprit de paix: mais tout d'un coup il ſe jetta ſur la ville, y fit un grand carnage, prit des dépoüilles, & mit le feu à la ville, ruina la plus grande partie des maiſons, & ne réſerva que ce qu'il fit enfermer de murailles au haut de la cité, prés le Temple du Seigneur, où il bâtit une citadelle, & où il laiſſa une forte garniſon. Alors Jéruſalem fut abandonnée de ſes propres citoyens, & livrée aux Gentils. L'année ſuivante 3837. les ſacrifices furent interrompus dans le Temple, la ſtatuë de Jupiter Olympien fut placée ſur l'Autel, & on vit dans la Maiſon de Dieu l'abomination de déſolation. (*f*) Les choſes demeurérent en cet état pendant trois ans. (*g*) Judas Maccabée ayant battu Nicanor, Gorgias & Lyſias, monta à Jéruſalem, nettoya le Temple, & y rétablit les ſacrifices. (*h*)

L'année ſuivante, Antiochus Eupator fut

(*f*) *Joſeph. l. 2. contra Appion. p. 1064.* An du Monde 3758. avant J. C. 342. avant l'Ere vulg. 346. (*t*) An du Monde 3787. avant J. C. 213. avant l'Ere vulg. 217. (*u*) An du Monde 3806. avant J. C. 194. avant l'Ere vulg. 198. (*x*) *Joſeph. Antiq. l. 12. c. 3.* (*y*) An du Monde 3828. avant J. C. 172. avant l'Ere vulg. 176. (*z*) 2. *Macc.* III. (*a*) An du Monde 3831. avant J. C. 169. avant l'Ere vulg. 173.

(*b*) 2. *Macc.* IV. 21. 22. (*c*) 2. *Mac.* V. 1. *Macc.* I. 21. (*d*) An du Monde 3836. avant J. C. 164. avant l'Ere vulg. 169. (*e*) 1. *Macc.* I. 30. (*f*) 1. *Macc.* I. 62. (*g*) Juſqu'à l'an du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164. (*h*) 1. *Macc.* IV. 36. *& ſeq.*

Digitized by Google

fut reçû dans Jéruſalem par Judas Maccabée, (*h*) enſuite d'une paix qui avoit été concluë entre eux. Ce Prince honora le Temple, & y fit des préſens. Mais avant que de ſortir de la ville, il fit abbattre le mur qui étoit entre le Temple & la citadelle; & qui mettoit à couvert le Lieu ſaint contre les entrepriſes des Syriens. (*i*) Cette citadelle, qui tenoit toujours Jéruſalem dans la dépendance des Rois de Syrie, ſubſiſta pendant vingt-ſix ans; depuis l'an du Monde 3836. juſqu'en 3862. qu'elle fut priſe & ruinée par Simon Maccabée.

Antiochus Sidétes outré de dépit des maux que lui avoit fait Simon Maccabée, fit la guerre à Jean Hircan ſon fils & ſon ſucceſſeur: [Il vint en Judée, & aprés avoir fait le dégât dans la campagne, & contraint Hircan de ſe retirer dans Jéruſalem, il l'y aſſiégéa (*k*); mais il trouva beaucoup de réſiſtance de la part des aſſiégez, il ſe campa à deux ſtades, ou deux cens cinquante pas du Temple, vers la partie ſeptentrionale de la ville, & fit dreſſer cent trente tours ſur leſquelles il plaça grand nombre de ſoldats pour écarter tous ceux qui défendoient les murailles. Et comme on travailloit à les ſapper, on trouva que les fondemens en étoient poſez ſur du bois; Antiochus y fit mettre le feu, ce qui fit tomber un grand pan de muraille. Mais les aſſiégez ſe mirent ſur la bréche & arrêterent l'effort des ennemis qui vouloient entrer dans la ville. En même-tems Hircan fit une vigoureuſe ſortie ſur les aſſiégeans, & contraignit Antiochus & ſes gens de ſe retirer aſſez loin de la ville; après cela Hircan revint & fit brûler les tours qu'Antiochus avoit fait conſtruire.

☞ (*l*) Je ne puis revenir de ma ſurpriſe ſur le ſilence de Polybe à l'égard des Juifs, & des guerres des Rois Antiochus contre cette Nation, & particuliérement de cet Antiochus Sidétes: car l'Auteur Grec entre dans un fort grand détail des expéditions de ces Princes; & cependant il ne fait nulle mention des Maccabées, il ne dit pas un mot de tant de batailles & de ſiéges mémorables; enfin l'on diroit que le Roy Hircan, & ce fameux ſiége de Jéruſalem par Sidétes, que Joſeph appelle Soter, ſont imaginaires. Tite-Live n'eſt pas mieux informé que Polybe; on ne trouve rien des Juifs dans les autres Auteurs contemporains, & ce n'eſt que dans ceux qui ont écrit longtems après. Que penſer de ce ſilence, & qu'en croire?

Ce ſiége de Jéruſalem arriva vers la fin de l'an du monde 3869. Joſeph qui l'a décrit, rapporte des circonſtances particuliéres que nous ne liſons pas dans le quatriéme Livre des Maccabées. Il dit „ (*m*) qu'Antiochus partagea ſon armée en ſept corps, „ pour enfermer ainſi toute la place; Qu'il „ fut fort incommodé par le manquement „ d'eau auquel une grand pluye remedia; „ Qu'il fit une double circonvallation fort „ grande & fort large, pour ôter aux Juifs „ toute ſorte de communication du dedans, „ avec le dehors: Que les aſſiégez faiſoient de leur côté quantité de ſorties, avec „ grande perte des aſſiégeans, lorſqu'ils ne „ ſe tenoient pas ſur leurs gardes, & que „ quand ils y étoient, ils ſe retiroient facilement dans la ville. Il ajoute encore „ cette particularité: Hircan voyant que „ la quantité de bouches inutiles qui étoient „ dans la place, pourroit conſumer inutilement ſes vivres, les fit ſortir, & ne retint que „ ceux que la vigueur de l'âge rendoit propres „ pour la guerre; mais Antiochus les empêcha de gagner la campagne, & ainſi „ ils demeuroient errans dans l'enceinte „ des murs de la ville, où la faim les „ conſumoit miſérablement. Cependant la

(*h*) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. (*i*) 1. *Macc. VI.* 2. *Macc. XIII.* (*k*) 4. *Macc.* 11. An du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135. (*l*) Obſervations ſur le ſiége de Jéruſalem par Antiochus Sidétes. 4. *Macc.* II.

(*m*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 16.

„ la fête des Tabernacles étant arrivée, les „ aſſiégez touchez de compaſſion de leurs „ concitoyens les firent rentrer dans la „ ville, &c.„ C'eſt avec regret que nous ne trouvons pas dans les Hiſtoriens ſacrez le détail entier de ces ſiéges ſi fameux.

Sidétes marcha ſans doute avec un grand appareil de troupes, de machines de guerre, & de toutes les choſes néceſſaires pour un long ſiége, à quoi il devoit s'attendre par le ſouvenir des précédens; car cette ville fit toujours *beaucoup de réſiſtance, tant à cauſe de la force & de la hauteur de ſes murailles, que par la valeur des aſſiégez.*

Sidétes ſe campa dans la partie ſeptentrionale de la ville, & fit dreſſer cent trente tours, ſur leſquelles il plaça des ſoldats, pour écarter tous ceux qui paroiſſoient ſur les murailles. Et cependant il fit travailler à ſapper les fondemens du mur. Joſeph ne met que cent tours de trois étages, c'en eſt bien aſſez, pour ne pas dire trop. Il eſt ſurprenant qu'il ne ſoit pas fait mention de béliers, & qu'on s'attacha uniquement à aller par des conduits ſouterrains juſques ſous les fondemens des murs de la ville: mais à quoi bon toutes ces tours près à près, & ſur tout le front de l'attaque, ſi on n'avoit pas deſſein de la battre au-deſſus, auſſi-bien que deſſous, où les aſſiégez euſſent pû aller & rendre l'entrepriſe inutile & ſans effet? Je doute fort que l'on s'en ſoit tenu là: car je conſidére bien moins la grande dépenſe de ces tours, que la difficulté de trouver des bois pour leur conſtruction, dans un pays qui en devoit être dénué: car il eſt rare d'en trouver dans un pays ravagé par des guerres preſque continuelles. De plus ces tours deviennent inutiles, lorſqu'on s'en tient à réduire une ville par des galleries ſouterraines ſous les fondemens des ramparts, où il faut encore une quantité prodigieuſe de bois de charpente; car ces galleries ne pouvoient être que coffrées.

Les murs de Jéruſalem étoient extraordinairement forts & élevez, l'Auteur des Maccabées nous l'apprend: & Joſeph qui en a donné une deſcription très-exacte, les fait d'une hauteur ſurprenante. Les archers poſtez ſur ces tours roulantes, empêchoient certainement que perſonne ne parût ſur les défenſes; mais à quel deſſein cette précaution, puiſqu'on n'alloit que par des conduits ſouterrains aux fondemens des murs de la ville? Etoit-ce pour empêcher, lorſque le mur viendroit à s'écrouller, que ceux qui étoient aux défenſes, n'incommodaſſent trop ceux qui monteroient à l'aſſaut? c'étoit trop peu de choſe que cela, pour un ſi grand appareil de tours. Pour moi je penſe que les béliers, & toutes les machines en uſage de ce tems-là furent miſes en pratique; & il faut croire qu'Antiochus ne s'attacha pas moins à ruiner le deſſus, que le deſſous des murs.

Les aſſiégeans abrégerent extraordinairement leur ſappe, car ils trouverent les murs de la ville bâtis ſur pilotis, enſorte qu'ils ne firent que retirer les terres d'entre les pilotis, & remplir les vuides de matiéres combuſtibles, & de faſcines godronées auſquelles on mit le feu, ce qui fit une large bréche, en faiſant écrouller le mur. Enſuite Antiochus fit donner un terrible aſſaut, les aſſiégez le ſoutinrent avec tant de vigueur & de bravoure que les aſſiégeans furent honteuſement repouſſez; *Et en même-tems Hircan ayant fait une ſortie ſur les ennemis, leur tua bien du monde, & obligea Antiochus & ſes gens de ſe retirer aſſez loin de la ville.* Cette ſortie dut être vigoureuſe & des plus ſanglantes, puiſque les troupes d'Antiochus furent obligées de reculer fort loin de la ville, & d'abandonner ſans doute leurs retranchemens; cependant Hircan ne jugea pas à propos de s'engager plus avant, il revint prudemment ſur ſes pas, & ſe contenta de faire mettre le feu à toutes ces tours pour les réduire en cendres.

Il paroît par la ſuite qu'Antiochus fut char-

charmé de la belle réſiſtance des Juifs, & qu'il ne put s'empêcher d'avoir une eſtime ſinguliére pour Hircan; car *la Fête des Tabernacles étant arrivée, Hircan lui envoya demander une ſuſpenſion d'armes juſqu'aprés la ſolemnité.* (n) *Le Roy l'accorda, & envoya même au Temple des victimes & des préſens d'or & d'argent; & le Grand-Prêtre ordonna aux Prêtres de recevoir ce que le Roy envoyoit; la liberalité & la piété d'Antiochus engagerent Hircan & les ſiens à lui demander la paix: le Roy y conſentit, & entra dans la ville. Hircan l'y reçut avec les principaux de ſon armée, & leur donna un grand feſtin.*

Antiochus ſe tira de cette affaire en habile homme, & plus glorieuſement qu'il n'eût dû s'y attendre; ſa généroſité engagea le Grand-Prêtre à lui demander la paix, & quoiqu'elle ne fût pas fort honorable aux Juifs, la ſuite fit voir qu'elle ſervit beaucoup à leur aggrandiſſement & à leur élévation.

Cette paix peut être miſe au nombre des plus rares, car elle ne dura pas ſeulement pendant tout le regne d'Antiochus, mais même long-tems après la mort de ce Prince, qui périt malheureuſement dans une guerre qu'il eut contre les Parthes. Et Hircan qui l'avoit ſuivi comme ſon ami, profita de l'occaſion de cette mort, pour ſe rendre maître de pluſieurs bonnes places; il reprit toutes les villes qui avoient été aux Juifs, aſſujettit les Iduméens, reçut ſous ſa protection tous ſes voiſins, qui lui promirent de demeurer dans l'obéïſſance & en paix: enfin il renouvella l'ancienne alliance qui avoit été contractée par Judas Maccabée, & affermie par Jonathas entre les Juifs & les Romains. (o)]

Pendant le ſiége de Jéruſalem la Fête des Tabernacles étant arrivée, Jean Hircan demanda au Roi une trêve de ſept jours, pour pouvoir célébrer la Fête dans le repos que requéroient les cérémonies de ſa Religion. Antiochus non-ſeulement accorda ce qu'on lui demandoit, (p) mais envoya même des victimes & des aromates pour les ſacrifices; ce qui toucha tellement Jean Hircan & les Juifs, qu'ils ſe rendirent au Roi, le reçurent dans leur place & acceptérent les conditions qu'il leur offrit, à la réſerve de celle qui portoit qu'ils recevroient garniſon dans Jéruſalem. Ils aimérent mieux donner une groſſe ſomme d'argent, & des ôtages au Roi. Antiochus s'en contenta, & fit ſeulement abbatre le parapet qui regnoit au-deſſus des murailles.

La ville de Jéruſalem joüit d'une aſſez grande paix juſqu'au regne d'Hircan & d'Ariſtobule, fils d'Aléxandre Roi des Juifs. Hircan comme l'aîné, avoit été reconnu pour Roi: mais comme ſa ſtupidité & ſa lenteur le rendoient peu propre à regner, Ariſtobule ſon frere s'empara du Royaume; & trois ans aprés qu'Hircan fut monté ſur le trône, (q) il l'obligea d'en deſcendre, l'ayant vaincu dans une bataille prés de Jéricho, & l'ayant forcé dans le Temple. (r) Aréras Roi des Arabes ayant entrepris de rétablir Hircan dans ſes Etats, & aſſiégeant Ariſtobule dans Jéruſalem, les deux freres s'adreſſérent à Pompée, qui étoit dans l'Orient, pour lui demander ſa protection. Pompée entreprit de rétablir Hircan ſur le trône, à l'excluſion d'Ariſtobule. (ſ) Il attaqua Jéruſalem, la prit, entra dans le Temple, & pénétra juſques dans le Sanctuaire; mais il eut la modeſtie de ne toucher à rien de tout ce qui étoit dans ce ſaint Lieu. Il y laiſſa de trés-grands tréſors, (t) & admira ſur tout l'attachement des Prêtres à leurs cérémonies, qu'ils n'interrompirent pas même au milieu des allarmes du ſiége, & de l'épée des victorieux.

(n) C'eſt-à-dire pour huit jours. (o) 1. *Macc.* VIII. 17. XII. 1.

(p) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 16. (q) An du Monde 3938. avant J. C. 62. avant l'Ere vulg. 66. (r) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 1. (ſ) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64. (t) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 5.

que nulle force humaine ne les auroit pû forcer. Tacite (g) remarque que quand Tite l'aſſiégea, elle renfermoit deux grandes collines fortifiées par de très-fortes murailles; que ces murailles n'étoient point tirées en droite ligne, mais étoient dreſſées par angles rentrans, & par des tours, afin que lorſque l'ennemi les attaqueroit, il fût à découvert par le côté, & obligé de montrer le flanc aux aſſiégez: *Duos colles immenſùm editos claudebant muri per artem obliqui, ac introrſum ſinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patefcerent.* C'étoit la bonne & ancienne maniére de fortifier les places, ſelon Vitruve (*h*) & Vegéce. (*i*)

Joſeph (*k*) remarque que Tite aprés avoir pris la ville de Jéruſalem, ordonna à ſes ſoldats de la démolir entiérement, à la réſerve de trois tours, qui étoient les plus grandes & les plus belles, qu'il voulut réſerver comme un monument de la valeur des Romains, qui avoient pû prendre une ſi forte place. Ces tours furent celles de Phazaël, d'Hippique & de Mariamne. Il fit auſſi réſerver le mur qui enveloppoit la ville du côté du couchant, afin qu'il ſervît comme de rampart au camp des troupes qu'il y laiſſa pour la garde du pays. Tout le reſte de la ville fut ruiné & applani, de maniére que ceux qui ne l'avoient pas vûë auparavant, avoient peine à ſe perſuader qu'elle eût jamais été habitée.

Les Auteurs Juifs aſſurent que *Turnus Rufus*, ou plutôt *Terentius Rufus*, que Tite y laiſſa pour commander les troupes (*l*), fit paſſer la charruë ſur la place du Temple, afin qu'il ne fût plus permis de le rétablir. En effet les loix Romaines défendoient de rebâtir les lieux où on avoit fait cette cérémonie, ſans en avoir obtenu la permiſſion du Sénat. Mais on croit que cela n'arriva, c'eſt-à-dire qu'on ne fit paſſer la charruë ſur la place du Temple, qu'après la révolte des Juifs ſous Adrien (*m*). On croit même que Jéruſalem ne fut pas tellement détruite, qu'il n'y reſtât encore quelques habitans, ſoit qu'ils habitaſſent dans ſes ruines, avec les troupes Romaines, ou auprès d'elles, ſoit qu'ils ſe fuſſent fait quelques demeures aux environs.

Saint Epiphane (*n*) aſſure que la maiſon où les Apôtres ſe retirerent après l'Aſcenſion du Fils de Dieu, & dans laquelle ils reçurent le Saint-Eſprit, fut conſervée avec ſept Synagogues, qui étoient auſſi ſur la montagne de Sion, & voiſines de cette maiſon. De plus on ſçait les noms des Evêques tirez de la Synagogue, qui ont gouverné l'Egliſe de Jéruſalem ſans interruption depuis JESUS-CHRIST juſqu'à Adrien, qu'on y mit un Evêque tiré des Gentils.

Euſébe (*o*) va encore plus loin que ſaint Epiphane, puiſqu'il veut que Tite ait conſervé la moitié de cette ville, conformément à l'Oracle du Prophéte Zacharie, (*p*) qui avoit prédit qu'une portion de la ville ſeroit conſervée, & que ce ne fut que ſous Adrien que la ville fut raſée juſqu'aux fondemens. Enfin ſaint Jérôme (*q*) ſoutient que la montagne de Moriah, où étoit le Temple, & celle de Sion, où étoit le Palais, furent conſervées par Tite. Tout cela n'eſt fondé que ſur ce que Joſeph dit que Tite laiſſa cette partie du mur de Jéruſalem, qui la fermoit du côté de l'Occident; ce qu'on a interpreté de la moitié de la ville; & de plus qu'il laiſſa en entier les tours de Phazaël, d'Hippique & de Mariamne, qu'on a cru avoir été dans la partie ſupérieure de la ville: d'ailleurs on a préſumé avec raiſon que la dixiéme légion qui fut laiſſée dans la ville, n'y demeura pas ſeule, qu'elle conſerva des maiſons pour ſe loger, & qu'elle permit

(g) *Tacit. hiſt. l. 5. c. XII.* (*h*) *Vitruv. l. 1. c. 5.* (*i*) *Veget. de re milit. l. 4. c. 2.* (*k*) *Joſeph. de bello Jud. l. 7. c. 18. p. 970.* (*l*) *Joſeph. de bello Jud. l. 7. c. 20. p. 972.*

(*m*) *Hieronym. in Zachar. c. VIII.* (*n*) *Epiphan.* (*o*) *Euſeb. l. 6. de demonſtrat. Evang.* (*p*) *Zach. XIV. 2. Egredietur media pars civitatis in captivitatem, & reliquum populi non auferetur ex urbe.* (*q*) *Hieronym. & Cyril. in Zach. XIV.*

à quelques familles de Juifs de s'y habituer, pour le ſervice des troupes.

Les Rabins prétendent que Dieu faiſoit des miracles continuels dans le Temple & dans la ville de Jéruſalem. 10. Aucune femme n'y avoit jamais eu de fauſſes couches cauſées par l'odeur des viandes immolées dans le Temple, ou pour en avoir mangé avec excès. 20. La chair poſée ſur l'Autel ne ſe corrompoit jamais, quand même on l'y auroit laiſſée pluſieurs jours ſans la faire conſumer par le feu; ce qui arrivoit quelquefois lorſque la quantité des victimes étoit trop grande. 30. Il n'arrivoit jamais au Grand Prêtre de tomber en pollution la veille du jour de l'expiation ſolemnelle. 40. La pluie n'éteignoit jamais le feu de l'Autel. 50. Le vent n'empêchoit pas la fumée de monter comme une colomne vers le ciel. 60. On ne trouva jamais de défaut ni de corruption dans la manne conſervée dans le Gomer d'or, ni dans les pains de propoſition. 70. Jamais les Iſraëlites ne ſe trouverent trop ſerrez dans le parvis du Temple, quelque nombreuſe qu'y fût l'aſſemblée. 90. Jamais perſonne n'a manqué de trouver du logement à Jéruſalem pour y coucher. 100. Jamais Jéruſalem n'a ceſſé d'être ſainte, depuis qu'elle fut conſacrée par Salomon: tout ce qui y eſt arrivé depuis ce tems-là, n'a pas été capable de la profaner.

Ils aſſurent de plus que cette ville étoit commune à toutes les Tribus, & n'appartenoit à aucune en particulier, & qu'elle n'étoit point ſujette à la Loi, qui commandoit d'expier par l'immolation d'une jeune vache, le meurtre commis ſur les confins d'une Tribu. Aucune maiſon n'y appartenoit en propre à celui qui l'avoit achetée. Il n'étoit pas permis d'avoir des jardins ou des vergers dans l'enceinte de la ville; & quand on tranſportoit des corps morts d'un lieu dans un autre, il n'étoit pas permis de les paſſer par la ville, depeur qu'ils ne la ſoüillaſſent. Il n'y avoit dans la ville que deux ſépulcres, celui de David, & celui d'Holda, qui avoient été bâtis par les Anciens Prophétes. Toutes ces remarques ſont tirées des Rabins, dont l'exactitude n'eſt pas toujours ſans reproche.

Dans les commencemens & du tems des Jébuſéens, Jéruſalem étoit fort petite. Elle s'accrut dans la ſuite à diverſes repriſes. Voici, ſelon les Docteurs Juifs, ce qui s'obſervoit dans ces circonſtances de l'aggrandiſſement d'une ville. (r) Le Grand Sanhédrin, le Roy & un Prophéte conſultoient ſur cela l'Urim & Thummim. Après qu'ils étoient convenus du ſens de l'Oracle, les Conſeillers du Sanhédrin prononçoient deux cantiques, dans leſquels il y avoit une action de graces au Seigneur. Aprés cela ils prenoient deux pains levez, & ſortant à l'heure même au milieu des joüeurs de cymbales, de lyre & de pſalterion, ils s'arrêtoient à chaque coin de ruë & à chaque bâtiment public qu'ils trouvoient en leur chemin; & prononçoient ces paroles: (ſ) *Je vous loüerai, mon Dieu, parce que vous m'avez élevé.* Etant enfin arrivez au lieu juſqu'où la ville devoit être aggrandie, la proceſſion s'arrêtoit là; & des deux pains qu'on avoit apportez, l'on en mangeoit un, & on brûloit l'autre.

Les Orientaux, de même que les anciens Juifs, donnent à Jéruſalem le nom de *Ville ſainte*, & quelquefois *Maiſon ſainte*, à cauſe du Temple qui y étoit bâti. Ils l'appellent auſſi *Ilia*, qui eſt un nom corrompu de celui d'*Elia*, que l'Empereur Adrien lui fit porter lorſqu'il la rétablit. Ils tiennent que Jéruſalem a été bâtie par Melchiſedech fils de Sem, qui y tranſporta le corps d'Adam, que Noë avoit conſervé dans l'Arche. Ils ſoutiennent auſſi qu'elle eſt ſituée au centre de la terre habitable, ſelon cette parole du Pſalmiſte: (t) *Vous avez operé le ſalut au milieu de la terre.*

Mahomet dans les premieres années de la publication de ſa ſecte, ordonna que les Muſulmans ſe tourneroient du côté de Jéruſalem en faiſant leurs prieres; & après ſa mort la plupart de ſes compagnons étoient d'a-

(r) *Talmud. Halacah. Beith. Habberbira. c.* 10. (ſ) *Pſalm. XXIX.* 2. (t) *Pſalm. LXXIII.* 12.

d'avis qu'on l'enterrât dans l'enceinte de cette ville: ils croyent que la pierre que Jacob oignit en allant en Méſopotamie, fut tranſportée à Jéruſalem ſur la montagne où l'on bâtit le Temple de Salomon. Depuis la ruine de ce Temple les Chrétiens bâtirent une Egliſe magnifique au même endroit; & enfin les Turcs s'étant rendus maîtres de la ville, Omar un de leurs Califes bâtit près de la même pierre une Moſquée, qui paſſe pour le premier pelerinage des lieux de dévotion qu'ils fréquentent, après ceux de la Meque & de Médine; & le pélerinage de la Meque ayant été interrompu par l'incurſion des Carmates, depuis l'an 317. juſqu'à l'an 339. de l'Egire, les Muſulmans ſe rendirent à Jéruſalem pour y faire leurs dévotions.

Le *Cadhi* Gemaleddin fils de Vuſtel, écrit que paſſant par Jéruſalem pour aller en Egypte, il vit les Prêtres Chrétiens qui portoient des phioles de verre pleines de vin ſur le *Sakra*, c'eſt-à-dire ſur la pierre de Jacob, près de laquelle les Muſulmans avoient bâti un Temple.]

JESAAR, autrement *Iſaar*, fils de Caath, & pere de Coré, Chef de la famille des Jéſaarites. *Num.* III. 19. 27. Comparez auſſi *Exod.* VI. 18. 22.

JESANA, ville de la Tribu d'Ephtaïm. 2. *Par.* XIII. 19. Peut-être la même que *Senna*. *Num.* XXXIV. 4. Euſébe & ſaint Jérôme mettent *Senna* à ſept milles de Jéricho, vers le ſeptentrion.

JESBA, fils d'Ezra, & pere d'Eſthamo, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 17.

JESBAAM, fils de Hachmoni, Capitaine de trente, ou Chef dans l'armée de David. Il leva ſa lance ſur trois cens hommes, qu'il tua en une ſeule rencontre. (*u*) L'endroit du ſecond Livre des Rois, (*x*) où il eſt parlé de Jesbaam, eſt rendu ainſi dans la Vulgate: *Sedens in cathedra ſapientiſſimus inter tres, ipſe eſt quaſi tenerrimus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno.* Il fut un des trois Héros qui paſſerent à travers l'armée ennemie, & furent querir de l'eau à David dans la cîterne de Bethléem. (*y*)

(*u*) 1. *Par.* XI. 11. (*x*) 2. *Reg.* XXIII. 8. (*y*) 1. *Par.* XI. 16. 17.

[JESBAAM. Le texte Hébreu du ſecond Livre des Rois qui parle de Jesbaam, porte à la lettre: (*z*) *Celui qui eſt aſſis ſur le trône de la ſageſſe, le Chef de trois Adino de Heſni, qui leva ſa lance ſur huit cens hommes qu'il mit à mort.* Mais le Texte des Paralipomenes qui eſt parallele à celui-ci, porte: (*a*) *Jesbaam fils de Hachmoni, Chef des trente: il leva ſa lance ſur trois cens hommes, qu'il tua dans une ſeule rencontre.* La différence qui ſe rencontre entre ces deux textes, pourroit faire croire que ces deux perſonnes ſont entiérement différentes; car comment concilier ces choſes? *Jeſbaam* eſt fils de *Hachmoni*, il tuë *trois cens hommes*, il eſt *Chef de trente*. *Adino* au contraire *eſt Chef de trois*, & tuë *huit cens hommes*. Cependant quand on examine la choſe de prés, il paroît que toute la différence ne vient que de quelques lettres qu'on a lûës autrement dans les textes des deux paſſages. Voici comme je voudrois racommoder le texte du deuxiéme Livre des Rois: (*b*) *Jesbaam fils d'Hachmoni, Chef de trente: il leva le bois de ſa lance ſur trois cens hommes qu'il tua.* Les Septante liſent: *Jeſbaal fils de Techemani, étoit le Chef de trois.* C'eſt lui qui eſt *Adino l'Aſonéen: il tira ſon épée ſur huit cens.* L'Edition Romaine: *Jeboſthé le Cananéen, Chef de trois, &c.* On ne voit pas d'où ils ont pris *Adino l'Aſonéen*, qui eſt entiérement ſuperflu en cet endroit.]

JESBAAN DE CAREHIM, ou Jesbaan, de la race de Coré, fut un des bra-

(*z*) 2. *Reg.* XXIII. 8. ישב בשבת תחכמני ראש השלישי הוא עדינו העצני על שמנה מאות חלל בפעם אחת

(*a*) 1. *Par.* XI. 11. חלל ישבעם בן חכמני ראש השלשים הוא עורר את חניתו על שלש מאות חלל בפעם אחת

(*b*) ישבעם בן חכמני ראש השלי שיהוא עודר את העץ חניתו על שלש מאות חלל

Je lis עודר, au lieu de עדינו. Et העץ חניתו au lieu de העצבי

braves qui vinrent joindre David pendant la persécution de Saül. (c)

JESBACASSA, fils d'Héman, Lévite & Chantre. Il étoit de la dix-ſeptiéme famille entre les vingt-quatre claſſes de Lévites. 1. *Par.* xxv. 4. 24.

JESBIBENOB, ou *Jeſbi fils d'Ob*, de la race des Géans ou des Réphaïms. Le fer de ſa lance, ou plûtôt ſa lance, comme porte l'Hébreu, peſoit trois cens ſicles, c'eſt-à-dire, cent cinquante onces, ou douze livres & demie, à douze onces la livre. Ce géant étant ſur le point de tuer David, qui s'étoit fatigué dans le combat, fut lui-même mis à mort par Abiſaï fils de Sarvia. (d) Alors les gens de David lui firent cette proteſtation: Nous ne ſouffrirons plus que vous veniez à la guerre avec nous, de peur que vous n'éteigniez la lampe d'Iſraël.

JESBOAM, fils de Zabdiel, étoit Chef d'une troupe de vingt-quatre mille hommes, qui ſervoient dans la Cour du Roi David, (e) au mois Niſan, qui répond à nôtre mois de Mars. Quelques-uns croyent que c'eſt le même que Jesbaam fils de Hachmoni, dont on a parlé plus haut. *Hachmoni* ſignifie *le ſage*; & il ſe peut faire que Zabdiel ait été ſon vrai nom, & Hachmoni une eſpéce de ſurnom.

JESBOC, cinquiéme fils d'Abraham & de Céthura. *Geneſ.* xxv. 2.

JESCHA, ou *Iſcha*. (f) Pluſieurs (g) croyent que c'eſt la même que *Sara*, fille d'Aran, ſœur de Loth, niéce & épouſe d'Abraham. Mais ce ſentiment n'eſt pas ſans difficulté, car jamais Sara n'eſt nommée Jeſcha, & Abraham ne dit pas qu'elle étoit ſa niece, mais ſa ſœur. *Elle eſt vraiment ma ſœur*, dit-il, *fille de mon pere, mais non pas fille de ma mere.* (h) Les Hébreux enſeignent communément que Sara étoit fille de Tharé, auſſi-bien qu'Abraham; & Saïdes Batricides Patriarche d'Aléxandrie, dit, ſur la tradition des Orientaux, que Tharé épouſa en premiéres nôces *Jona*, dont il eut Abraham; & en ſecondes nôces, *Tehevita*, dont il eut *Sara*.

JESCIAS, fils d'Idithun, Chef de la huitiéme, entre les vingt-quatre familles des Lévites qui ſervoient au Temple. 1. *Par.* xxv. 3.

JESER, fils de Nephtali, Chef de la famille de Jeſerites. *Geneſ.* xlvi. 24. *Num.* xxvi 49.

JESESI, de la Tribu de Gad, fils de Jaddo, & pere de Michel. 1. *Par.* v. 14.

JESIEL, de la Tribu de Nephtali, Chef des Jéſiélites. *Num.* xxvi. 48.

JESIMON. C'eſt apparemment la même que *Heſmona*, *Aſemona*, *Eſem*, *Eſemon* & *Eſemona*, ville dans le déſert de Maon, de la Tribu de Siméon, trés-avant dans la partie méridionale de la Paleſtine, & même dans l'Arabie Pétrée. Voyez 1. *Reg.* xxiii. 24. Joſeph (i) lit *le déſert de Siméon*, au lieu *du déſert de Maon*, où étoit Jeſimon. Cette ville appartenoit à la Tribu de Siméon.

JESMACHIAS, étoit apparemment Prêtre ou Lévite, du tems d'Ezéchias (k) Il fut un de ceux à qui ce Prince confia le ſoin des prémices & des offrandes que l'on apportoit au Temple.

JESMAIAS, fils d'Abdia, Chef de la Tribu de Zabulon du tems de David. 1. *Par.* xxvii. 19.

JESRAEL, ou *Jezraël*, *Jizraël*, ou *Jezrahel*, ou *Eſdraël*, ou *Stradele*, ville célébre, ſituée dans le Grand-Champ, entre Légion au couchant, & Scythopolis à l'orient. (l) Elle étoit à la Tribu d'Iſſachar. (m) Achab y avoit un palais; & cette ville eſt devenuë fameuſe par la vigne de Naboth, & par la vengeance que Dieu tira d'Achab à Jéſraël. (n) Saint Jérôme (o) dit que Jeſraël étoit aſſez prés de Maximinianopolis, & qu'au-

(c) 1. *Par.* XII. 6. (d) 2. *Reg.* XXI. 16. 17 (e) 1. *Par.* XXVII. 2 (f) *Geneſ.* XI. 29. (g) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 6. *Aug. contra Fauſt l.* 22. *c.* 35. *Hieron Tuſt. Geneb, alii paſſim.* (h) *Geneſ* XX. 12.

(i) *Antiq. l.* 6. *c.* 14. *p.* 198. *G.* (k) 2. *Par.* XXI. 13. (l) *Euſeb. in locis.* (m) *Joſue* XIX. 18. (n) *Vide* 3. *Reg.* XXI. 1. & 23. & 4. *Reg.* IX. 10. & *ſeq.* (o) *Hieronym. in Oſee* 1.

qu'auprés étoit une trés-longue vallée, ayant plus de dix mille pas de long. Joſeph appelle la ville de Jeſraël *Azare*, ou *Azarés*; la ville d'*Azarés*; & du tems de Guillaume de Tyr, on l'appelloit le petit *Gerin*. (p) Il y a là une belle fontaine, dont les eaux vont ſe rendre dans le Jourdain, du côté de Scythopolis.

JESSE'. C'eſt le même qu'Iſaï pere de David. Les Septante prononcent *Jeſſé*, le mot que nous prononçons *Iſaï*. On le trouve dans la Vulgate de l'une & de l'autre maniére. Voyez *Iſaï*.

I. JESSUI, troiſiéme fils d'Aſer (q) Chef de la famille des *Jeſſuites*. (r)

II. Jessui, fils de Saül. 1. *Reg.* XIV. 49.

JESUA, ſecond fils d'Aſer. *Geneſ.* XLVI. 17.

JESUE', ville de la Tribu de Juda. 1. *Eſdr.* XI. 26.

I. JESUS-CHRIST, fils de Dieu, vrai Meſſie, Sauveur du Monde, engendré du Pere avant tous les ſiécles, égal & conſubſtantiel au Pere, quant à ſa nature divine; inférieur au Pere & conſubſtantiel à la Vierge Marie ſa Mere, quant à ſa nature humaine; le premier & principal objet des prophéties, figuré & promis dans tout l'ancien Teſtament, attendu & déſiré des anciens Patriarches, l'eſpérance & le ſalut des nations, la gloire, le bonheur & la conſolation des Chrétiens. Le nom ineffable de *Jeſus*, ou comme le prononcent les Hébreux, *Jehoſuah*, ou *Joſuah*, (ſ) ſignifie Sauveur, celui qui ſauvera. Perſonne n'a jamais porté ce nom avec tant de juſtice, & n'en a ſi parfaitement rempli la ſignification, que Jesus-Christ, Sauveur du Monde, qui nous a ſauvez du péché & de l'enfer, & nous a mérité le Ciel par le prix de ſon Sang.

Il y avoit ſix mois que l'Ange Gabriel avoit annoncé à Zacharie la naiſſance future de ſon fils Jean-Baptiſte, précurſeur du Meſſie lorſque Dieu enyoya le même Ange (t) à Nazareth, ville de Galilée, vers la Vierge Marie, fiancée à Joſeph, de la Tribu de Juda. (u) L'Ange étant entré où elle étoit, luit dit: Je vous ſaluë, ô pleine de grace; le Seigneur eſt avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Marie ayant entendu ces paroles, en fut troublée: mais l'Ange la raſſûra, & lui dit: Vous avez trouvé grace devant Dieu; vous concevrez & enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jesus. Il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Trés-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le Trône de David ſon pere; & il regnera éternellement ſur la maiſon de Jacob. Marie lui demanda: Comment cela ſe fera-t-il, puiſque je ne connois point d'homme? L'Ange lui répondit: Le Saint-Eſprit ſurviendra en vous, & la vertu du Trés-Haut vous couvrira de ſon ombre. C'eſt pourquoi le fruit ſaint qui naîtra de vous, ſera appellé le Fils de Dieu. Et ſçachez qu'Eliſabeth vôtre couſine a auſſi conçû un fils dans ſa vieilleſſe; & que voici déja le ſixiéme mois de ſa groſſeſſe; parce qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu. Alors Marie lui dit: Voici la ſervante du Seigneur; qu'il me ſoit fait ſelon vôtre parole.

Environ neuf mois aprés cela, on publia dans la Judée un Edit de l'Empereur Auguſte, (x) qui ordonnoit que tous les hommes allaſſent ſe faire enregiſtrer dans la ville de leur naiſſance, ou de leur origine. Joſeph qui étoit de la Tribu de Juda, & de la famille de David, auſſi-bien que Marie ſon épouſe, ſe rendirent enſemble à Bethléem; & pendant qu'ils étoient en ce lieu, le terme de Marie étant accompli, elle enfanta ſon Fils, (y) & le mit dans une

(p) *Guillel. Tyr. l.* 22. *c.* 26. (q) *Geneſ.* XLVI. 17. (r) *Num.* XXVI. 44. (ſ) יְהוֹשֻׁעַ *Jehoſuah.* ΙΗΣΟΥΣ, *Jeſus.*

(t) L'an du Monde 4000. 9. mois avant la naiſſance de J. C. (u) *Luc.* I. 26. (x) *Luc.* II. 1. 2. 3. *& ſeq.* (y) J. C. naquit le 25. de Décembre, l'an du M. 4000. de la Période Julienne 4709. 4. ans avant l'Ere vulg. ou ſi l'on veut 3. ans avant l'Ere commune, en commençant l'année *au premier de Janvier*, qui commence l'an 4710. de la Période Julienne.

une crêche de l'étable, où ils avoient été obligez de ſe loger, n'ayant pû trouver de place dans l'hôtellerie. On doute ſi nôtre Sauveur nâquit la même nuit que la ſainte Vierge arriva a Bethléem, ou quelques jours aprés. Le ſentiment le plus commun eſt que ce fut la même nuit: mais le Texte de l'Evangile, qui porte que *pendant qu'ils étoient en ce lieu, elle enfanta ſon premier-né*, ſembleroit plûtôt favoriſer le ſentiment contraire.

Or il y avoit aux environs de Bethléem des bergers, qui paſſoient la nuit dans les champs, veillant à la garde de leurs troupeaux. Tout d'un coup l'Ange du Seigneur ſe préſenta à eux, une lumiére divine les environna; & ils oüirent ces paroles: Je viens vous annoncer une nouvelle, qui ſera pour tout le peuple un grand ſujet de joye; car il vous eſt né aujourd'hui dans la cité de David, un Sauveur, qui eſt le Chriſt, le Seigneur. Or voici la marque à laquelle vous le reconnoîtrez: Vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une crêche. Au même inſtant il ſe joignit à l'Ange une multitude de l'armée celeſte, loüant Dieu, & diſant: Gloire ſoit à Dieu au plus haut des Cieux, & paix ſur la terre aux hommes de bonne volonté. Alors les bergers allérent en diligence à Bethléem, où ils trouvérent Marie & Joſeph, & l'Enfant couché dans une crêche; & à ces marques, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avoit été dit touchant cet Enfant.

Le huitiéme jour où l'Enfant devoit être circoncis, (z) étant arrivé, il fut nommé Jesus, qui étoit le nom que l'Ange avoit annoncé, avant qu'il fut conçu dans le ſein de ſa mere. Quelques jours aprés, on vit arriver de l'Orient à Jéruſalem, des Mages, (a) qui cherchoient le nouveau Roi des Juifs, & qui diſoient qu'un nouvel Aſtre leur étoit apparu dans leur pays, qui déſignoit la naiſſance de ce nouveau Prince. A ces paroles, toute la ville fut émuë; & Hérode, qui étoit alors a Jéricho, (b) où il ſe faiſoit traiter de la maladie dont il mourut, en ayant été informé, fit venir les Prêtres; & leur ayant demandé où le Christ devoit naître, ils lui répondirent que c'étoit à Bethléem. Alors s'étant diligemment enquis du tems de l'apparition de l'étoile, il dit aux Mages d'aller trouver le nouveau Roi, & qu'auſſi-tôt qu'ils l'auroient vû, ils vinſſent lui en donner avis; afin qu'il allât auſſi l'adorer. Ils partirent; & auſſi-tôt l'étoile qu'ils avoient vûë en Orient, leur apparut de nouveau, & les conduiſit à Bethléem où elle s'arrêta ſur le lieu où étoit l'Enfant. Ils y entrérent, adorérent Jesus, lui offrirent leurs préſens; & la nuit ſuivante, l'Ange du Seigneur les ayant avertis de la mauvaiſe diſpoſition d'Hérode, ils s'en retournérent par une autre route dans leur pays.

Quarante jours aprés la naiſſance de Jesus, le tems de la purification de Marie étant arrivé, (c) elle alla au Temple de Jéruſalem préſenter ſon Fils premier-né, & offrit les victimes que la Loi preſcrivoit pour les femmes aprés leurs couches. Le ſaint vieillard Siméon rempli du Saint-Eſprit, vint au Temple dans le même tems; & prenant Jesus entre ſes bras, rendit graces à Dieu, en diſant qu'il mouroit content, puiſqu'il avoit vû le Sauveur, qui étoit l'attente d'Iſraël. Il s'y trouva auſſi une ſainte veuve nommée Anne, qui loüa Dieu de ce qu'elle avoit vû, & qui annonça la venuë du Meſſie dans Iſraël.

Aprés cela, comme Joſeph & Marie ſe diſpoſoient à s'en retourner à Nazareth, un Ange avertit Joſeph en ſonge de ſe ſauver en Egypte avec Jesus; parce qu'Hérode devoit bien-tôt chercher l'enfant, pour le mettre à mort. (d) En effet Hérode voyant que les Mages s'étoient retirez, ſans le venir trou-

(z) Luc. II. 21. L'an du Monde 4000. de J. C. 1. & 3. ans avant l'Ere vulg. (a) *Matth.* II. 1. *& ſeq.*

(b) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 21. (c) *Luc.* II. 22. *& ſeq.* (d) *Matth.* II. 13. 18.

trouver, en conçut une grande colére; & craignant que ce nouveau Roi ne vînt pour le dépoüiller, il envoya à Bethléem, & y fit mettre à mort, tant dans la ville, que dans les confins, tous les enfans mâles au-deſſous des deux ans. Hérode mourut peu de tems aprés ce maſſacre, & Archélaüs ſon fils lui ſuccéda. Or l'Ange du Seigneur apparut à Joſeph dans l'Egypte, quelques mois aprés la mort d'Hérode, & lui dit qu'il pouvoit retourner en Judée, parce que celui qui en vouloit à la vie de l'Enfant, étoit mort. Mais étant en Judée, comme il apprit qu'Archélaüs y regnoit, il ne jugea pas à propos d'y demeurer. Il aima mieux aller à Nazareth, qui étoit une petite ville de Galilée, où le Royaume d'Archélaüs ne s'étendoit pas. JESUS-CHRIST y demeura ſoumis à Joſeph & à Marie, & travailla même du métier de ſon pere, qui étoit, à ce qu'on croit, Charpentier, juſqu'à la trentiéme année de l'Ere vulgaire, qui étoit la trente-troiſiéme de ſon âge.

JESUS étant âgé de douze ans, (e) alla à Jéruſalem avec Joſeph & Marie, pour y célébrer la Pâque. (f) Aprés y avoir ſatisfait à ce que la Loi commandoit, Joſeph & Marie reprirent le chemin de Nazareth; & croyant que JESUS étoit avec quelques-uns de leurs parens ou de leurs amis, ils marchérent un jour entier, ſans entrer en défiance ſur ſon abſence. Mais le ſoir l'ayant cherché inutilement, ils s'en retournérent le lendemain à Jeruſalem, où ils le trouvérent dans le Temple, aſſis au milieu des Docteurs, les interrogeant, & les écoutant. Joſeph & Marie lui témoignérent la peine où il les avoit mis; mais il leur répondit qu'ils pouvoient bien penſer qu'il ne ſeroit que dans le Temple de ſon Pere; comme s'il eût voulu leur inſinuer qu'il étoit inutile de l'y chercher ailleurs. Il s'en retourna à Nazareth avec eux, & continua d'y vivre dans une grande ſoumiſſion.

(e) An du Monde 4012. de J. C. 12. de l'Ere vulg. 9. (f) *Luc.* II. 42...52.

Jean-Baptiſte fils de Zacharie, aprés avoir vécu dans le déſert juſqu'à l'âge de trente-deux ans, (g) vint ſur le Jourdain prêcher le baptême de la pénitence, & annoncer que le Meſſie, que l'on attendoit depuis ſi long-tems, étoit enfin arrivé, qu'il étoit au milieu des Iſraëlites, qu'il avoit déja le van à la main, & qu'il étoit diſpoſé à nettoyer ſon aire, & à jetter la paille au feu. (h) Comme tout le monde venoit à Jean, pour être baptiſé, JESUS y vint comme les autres. (i) Jean, à qui le Saint Eſprit le fit reconnoître, l'empêchoit, diſant: C'eſt à vous à me baptiſer. JESUS lui répondit: Laiſſez-moi faire; il faut que j'accompliſſe ainſi toute juſtice. (k) Jean lui donna le baptême. Et comme JESUS ſortoit de l'eau, & faiſoit ſa priére, les Cieux s'ouvrirent, & le Saint-Eſprit deſcendit ſur lui en forme de colombe: & on entendit une voix, qui diſoit: Vous êtes mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaiſance.

Aprés cela JESUS fut conduit par l'Eſprit dans le déſert, pour y être tenté par le Démon; & aprés avoir jeûné quarante jours & quarante nuits, il eut faim; & le tentateur s'approchant, lui dit de changer en pain les pierres qu'il lui préſenta. JESUS le renvoya, en lui diſant que l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de tout ce ce qui ſort de la bouche de Dieu, c'eſt-à-dire, de ce que Dieu veut bien lui donner pour lui ſervir de nourriture, ou de ce qui a reçu de Dieu la vertu de nourrir. Enſuite le Démon le tranſporta ſur une haute montagne, & lui dit qu'il lui donneroit tous les Royaumes de la terre, qu'il lui déſignoit avec la main, s'il vouloit l'adorer. Mais JESUS le réprima, en lui diſant: Il eſt écrit: Vous adorerez le Seigneur vôtre

(g) An du Monde 4032. de l'Ere vulg. 28. de J. C. 31. (h) *Matt.* III. 1... 11. *Luc.* III. 15. 16. (i) L'an de J. C. 33. de l'Ere vulg. 30. (k) *Matt.* III. 13. &c. *Luc.* III. 21. 22. &c.

Dieu. Enfin le Démon le tranſporta ſur le parapet d'une des galeries du Temple, ou ſur la baluſtrade qui regnoit au haut de ce ſuperbe édifice ; & il lui dit de ſe jetter en bas ; puiſqu'il eſt écrit : Il a commandé à ſes Anges ; & ils vous recevront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez vos pieds contre la pierre. Mais le Fils de Dieu lui répondit : *Vous ne tenterez point le Seigneur vôtre Dieu.* Alors le Démon le laiſſa pour un tems ; & les Anges vinrent lui ſervir à manger.

Quelque tems aprés, Jean-Baptiſte étant allé baptiſer à Béthabara, au-delà du Jourdain, Jesus paſſa par-là s'en retournant en Galilée. Jean le vit, & dit à deux de ſes diſciples : Voilà l'Agneau de Dieu, (la Victime ſalutaire) voilà celui qui ôte les péchez du monde. Alors ces deux Diſciples ſuivirent Jesus, allérent au lieu où il demeuroit, & demeurérent tout ce jour-là avec lui. Sur le ſoir, André qui étoit l'un des deux, ayant trouvé Simon ſon frere, l'amena à Jesus ; & Jesus lui dit ; (*l*) Vous êtes Simon fils de Jona, ou de Joanna ; vous vous appellerez ci-aprés *Céphas*, c'eſt-à-dire, pierre ou rocher. Le lendemain Jesus partit pour s'en aller à Nazareth ; il étoit accompagné d'André, de Pierre, & de cet autre Diſciple qui avoit d'abord été trouver Jesus avec eux, & que quelques-uns veulent avoir été Barthélemi, ou Jacques fils de Zébédée. Comme donc Jesus marchoit, il rencontra Philippe, & lui dit de le ſuivre. Philippe le ſuivit ; & Philippe ayant trouvé Nathanaël, lui dit : Nous avons trouvé le Meſſie, qui eſt Jesus de Nazareth fils de Joſeph. Nathanaël lui répondit : Peut-il venir quelque choſe de bon de Nazareth ? Philippe repartit : Venez, & voyez-le vous-même. Jesus voyant venir Nathanaël, dit de lui : Voilà un vrai Iſraëlite, dans lequel il n'y a point de fraude. Nathanaël répondit : D'où me connoiſſez-vous ? Jesus répliqua : Avant que Philippe vous eût appellé, je vous ai vû ſous le figuier. On conjecture que Nathanaël y étoit alors en priére, & y demandoit à Dieu qu'il lui fit connoître le Meſſie. Alors Nathanaël lui répondit : Je vois bien que vous êtes le Fils de Dieu, le Roi d'Iſraël ; Jesus lui dit : Vous verrez bien d'autres choſes, lorſque les Cieux s'ouvriront, & que les Anges monteront & deſcendront ſur le Fils de l'Homme. C'eſt ainſi que le Sauveur s'appelloit ſouvent par humilité, & pour marquer ſa nature humaine.

De Béthabara, Jesus vint à Cana de Galilée, où étant prié d'une nôce avec ſa mere & ſes Diſciples, il changea l'eau en vin, & fit ſon premier miracle. (*m*) De là il alla à Capharnaüm, où il demeura peu de jours avec ſa mere & ſes Diſciples, parce qu'il vouloit aller à Jéruſalem, pour y célébrer la Pâque. (*n*) Etant arrivé dans le Temple, il en chaſſa les changeurs, & les marchands qui vendoient des animaux, & des oiſeaux pour les ſacrifices ; & comme on lui demandoit par quelle autorité il en uſoit ainſi, il répondit : Détruiſez ce Temple, & je le rebâtirai dans trois jours. Ce qu'il entendoit de ſa mort & de ſa réſurrection. Il fit pluſieurs miracles en cette occaſion, & pluſieurs crurent en lui ; mais il ne ſe fioit point à eux, parce qu'il connoiſſoit leur inconſtance. C'eſt-là la premiere Pâque qu'il ait célébrée depuis qu'il eut commencé à prêcher, & à ſe manifeſter. Ce fut durant ſon ſéjour à Jéruſalem ; que Nicodéme le vint trouver la nuit, & lui dit qu'il falloit que Dieu fût avec lui, puiſqu'il faiſoit de ſi grands miracles. (*o*) Jesus lui parla du baptême, & de la régénération, qui ſont comme la premiére porte qui donnent entrée dans la Religion Chrétienne ; il lui déclara auſſi qu'il étoit la lumiére du Monde, & le Fils de Dieu deſcendu du Ciel. Nicodéme eut quelque peine à entrer

(*l*) *Joan.* 1. 29...44.

(*m*) *Joan.* II. 1...11. (*n*) *Joan.* II. 12...25. (*o*) *Joan.* III. 1....21.

entrer dans les myſtéres que JESUS-CHRIST lui découvrit alors, mais la ſuite fera voir que ſa foi & ſa converſion furent ſolides & véritables.

De Jéruſalem, JESUS au lieu de retourner en Galilée, demeura en Judée, & alla ſur le Jourdain, où il commença à baptiſer du baptême de l'eau & du Saint-Eſprit, que Jean-Baptiſte avoit promis & annoncé, & que JESUS-CHRIST venoit d'expliquer à Nicodéme. Auſſi-tôt qu'il eut commencé à baptiſer, il vint à lui une foule de gens pour recevoir ſon baptême. C'étoit principalement ſes Diſciples qui donnoient ce Sacrement; pour lui, ſa principale occupation étoit d'inſtruire & de prêcher. Le nombre de ceux qui venoient à lui, fut ſi grand, que les Diſciples de Jean-Baptiſte en conçurent de la jalouſie, & en témoignérent leur peine à leur Maître. Mais Jean leur répondit qu'il n'étoit point le Meſſie, qu'il n'étoit que ſon précurſeur, & ſon paranymphe. *Il eſt l'Epoux, & je ne ſuis que l'ami de l'Epoux.* (p)

Jean-Baptiſte ayant été arrêté, & mis en priſon par les ordres d'Hérode le Tétrarque, (q) ainſi que nous l'avons dit dans l'article de *Jean-Baptiſte*, JESUS craignant que les Phariſiens, qui étoient ſes ennemis déclarez, ne portaſſent Pilate à l'arrêter auſſi, ſous prétexte qu'il étoit ſuivi par une grande foule de peuple, jugea à propos de ſe retirer dans la Galilée, (r) qui étoit de la Tétrarchie de Philippe, & où Pilate n'avoit aucun pouvoir. En chemin il s'arrêta prés la petite ville de Sichar, qui étoit habitée par des Samaritains. JESUS-CHRIST s'aſſit tout fatigué auprés du puits de Jacob, & envoya ſes Diſciples dans la ville, pour y acheter quelque nourriture. Pendant leur abſence, une femme de la ville vint pour puiſer de l'eau; JESUS lui demanda à boire. Elle lui témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'un Juif lui demandoit de l'eau; parce que les Juifs & les Samaritains n'ont aucun commerce entre eux, ſi ce n'eſt dans l'extrême néceſſité. JESUS l'inſtruiſit, lui dit qu'il étoit en état de lui donner une eau vive, qui rejaillit juſqu'à la vie éternelle; que le tems eſt venu que l'on adorera le pere, non pas ſeulement à Jéruſalem, ou à Garizim, mais dans tous les pays du Monde, & qu'on lui rendra un culte vrai, pur, & ſpirituel. La Samaritaine lui dit que l'on attendoit bien-tôt le Meſſie, qui devoit lever tous les doutes, & enſeigner toute vérité. JESUS lui déclara d'une maniére expreſſe, Je le ſuis, moi qui vous parle.

Sur ces entrefaites, les Diſciples étant arrivez de la ville de Sichem, preſſoient JESUS de manger. Mais il leur dit qu'il avoit une autre nourriture qu'ils ne connoiſſoient point, qui étoit d'accomplir la volonté de ſon Pere. La femme étant allée à Sichem, y raconta l'entretien qu'elle avoit eu avec JESUS, & dit qu'aſſurément cet homme étoit un Prophéte, & qu'il lui avoit dit tout ce qu'elle avoit jamais fait. Ceux de Sichem vinrent prier JESUS d'entrer dans leur ville. Il y entra, y demeurra deux jours, & pluſieurs crurent en lui. (ſ)

Etant arrivé dans la Galilée, il prêchoit dans les Synagogues. Il vint à Nazareth ſa patrie, (t) il y prêcha, & ſe fit à lui-même l'application d'un paſſage d'Iſaïe, (u) qui parle du Meſſie; & dit qu'il étoit celui que le Prophéte avoit annoncé. Ceux de Nazareth admiroient ſa doctrine, mais la baſſeſſe de ſon origine leur donnoit du ſcandale, & JESUS ne fit aucun miracle parmi eux; il leur fit même quelques reproches de leur incrédulité, & leur dit que nul Prophéte n'étoit honoré dans ſa patrie. Ce qui les remplit d'une telle colére, qu'ils le menérent ſur le haut de la montagne où leur ville étoit bâtie, pour le précipiter; mais JESUS paſſant au milieu d'eux, ſans qu'ils le puſſent arrêter, alla fixer

(p) *Joan. III.* 29. (q) An de J. C. 34. de l'Ere vulg. 31. (r) *Joan. IV.* 3. 2. *& ſeq.*

(ſ) *Joan. IV.* 43. (t) *Luc. IV.* 14. 30. (u) *Iſai. LXI.* 1. 2.

ſa demeure ordinaire à Capharnaüm, quoiqu'il n'y ait demeuré que peu de tems juſqu'à ſa mort ; car il alloit tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, prêchant, enſeignant, & guériſſant les malades qui lui étoient amenez de tous côtez.

Il vint à Cana pour la ſeconde fois ; & comme il y étoit, un Officier du Roi Hérode vint le trouver, pour lui demander qu'il guérît ſon fils, qui étoit malade à Capharnaüm. Jesus lui dit qu'il pouvoit s'en retourner ; & que ſon fils étoit guéri. Comme il s'en retournoit, ſes gens lui vinrent dire que ſon fils étoit guéri dés le jour précédent à la ſeptiéme heure, c'eſt-à-dire, à une heure aprés midy, qui étoit le moment auquel Jesus lui avoit dit que ſon fils étoit guéri. (*u*) Quelques jours aprés étant ſur la mer de Tibériade, il appella pour la ſeconde fois Pierre & André ſon frere, qui étoient alors occupez à la pêche. Etant allé un peu plus loin, il vit les deux freres Jacques & Jean fils de Zébédée, qui étoient auſſi dans leur naſſelle, & il les appella de même. (*x*)

Etant un jour de Sabbat dans la Synagogue de Capharnaüm, il y guérit un Démoniaque ; & étant ſorti de la Synagogue, il entra dans la maiſon de Simon, & guérit la belle-mere de cet Apôtre, laquelle avoit une grande fiévre. (*y*) Sur le ſoir tous ceux de la ville qui avoient des malades, les apportérent à la porte de la maiſon où étoit Jesus, & il les guérit tous. Le lendemain de trés-grand matin il ſe retira ſeul dans un lieu déſert, pour y prier. Pierre & les autres Diſciples allérent l'y trouver, & lui dirent que les troupes le cherchoient. Mais il les mena par les villes & les bourgades de la Galilée, où il annonça le Royaume de Dieu. Sa réputation ſe répandit par toute la Syrie, & on lui envoyoit des malades de toute part. (*z*)

A ſon retour de ce voyage, il revint à Capharnaüm, & étant comme accablé par la multitude qui venoit pour l'entendre, il ſe mit dans la barque de Simon-Pierre, & de là il commença à enſeigner le peuple qui étoit ſur le rivage. De là il dit à Pierre d'avancer en pleine mer, & de jetter ſes filets. Pierre obeït, & il prit une ſi grande quantité de poiſſons, que ſes filets ſe rompoient. (*a*) Aprés cela il guérit un lépreux & pluſieurs autres malades, entre autres un paralytique, que l'on deſcendit dans la maiſon où il étoit, par le toit, n'ayant pû le faire paſſer par la porte, à cauſe de la foule, qui aſſiégeoit le logis. De là Jesus alla ſur le lac de Généſareth, & il appella à ſa ſuite Matthieu, autrement Lévi, Publicain de profeſſion. Voyez *Matthieu*.

Jesus étant allé à Jéruſalem pour y célébrer la Fête (*b*) de Paque, y guérit un paralytique, qui étoit depuis trente-huit ans ſur la piſcine de Beth-eſda. Ce malade ayant emporté ſon lit le jour du Sabbat, cauſa une eſpéce de ſcandale parmi les Juifs, leſquels ayant ſçu que c'étoit Jesus qui le lui avoit commandé, réſolurent de le faire mourir, comme deſtructeur de la Loi, & comme blaſphémateur ; parce que dans un diſcours qu'il leur avoit fait, il avoit déclaré que Dieu étoit ſon Pere. (*c*) Etant ſorti de Jéruſalem, comme il paſſoit par les champs au milieu des fromens preſque mûrs, un jour de Sabbat, ſes Diſciples preſſez de la faim, froiſſoient des épis dans leurs mains pour en manger le grain. Les Phariſiens le trouvérent mauvais, & s'en plaignirent à Jesus, comme d'un violement du Sabbat. Jesus juſtifia la conduite de ſes Diſciples par l'exemple de David, qui dans la néceſſité mangea les pains de propitiation qu'on avoit ôtez de devant le Seigneur quelques jours auparavant ; (*d*) & par celui des Prêtres, qui travaillant dans le Temple le jour du Sabbat. Enfin il leur dit nettement qu'il étoit plus grand

(*u*) *Joan.* IV. 46. (*x*) *Matth.* IV. 18. 19. 20. *&c.* (*y*) *Marc.* I. 21... 29. (*z*) *Matt.* VIII. 23. *& ſeq.*

(*a*) *Luc.* V. 12. *Matt.* IX. 2. (*b*) Seconde Pâque de J. C. depuis ſa prédication. (*c*) *Joan* V. 1... 47. (*d*) 1. *Reg.* XXI. 4. 5. 6.

grand que le Temple, & que comme Maître du Sabbat, il pouvoit diſpenſer de la Loi qui en ordonne l'obſervation. (*e*)

Le jour du Sabbat ſuivant, étant dans la Synagogue de Capharnaüm, il y guérit un homme qui avoit une main séche, & fit voir aux Phariſiens qu'il n'y avoit en cela rien de contraire à la Loi. Les Phariſiens irritez, complotérent avec les Hérodiens, que nous croyons être les ſectateurs de Judas le Gaulonite, (*f*) de faire périr JESUS. Mais le Sauveur ſe retira à Capharnaüm, & alla ſur la mer de Tibériade; où il fut ſuivi par une foule de gens qui venoient pour l'entendre & pour être guéris de leurs maladies. (*g*) Se voyant accablé de la foule, il paſſa la mer, & alla ſeul ſur une montagne, où il paſſa la nuit en priéres. Le lendemain au matin, il deſcendit, appella ceux de ſes Diſciples qu'il déſigna, leur donna le nom & la miſſion d'*Apôtres*, c'eſt-à-dire, d'*Envoyez*. Et s'étant aſſis ſur une butte qui étoit au bas de la montagne, il commença à enſeigner les Apôtres, & le peuple qui y étoit venu de toutes parts, & leur fit cet admirable ſermon de la montagne, qui comprend le précis de toute ſa doctrine, & l'abrégé de tout l'Evangile. (*h*) Il y déclare qu'il fait conſiſter la béatitude, dans la pauvreté, dans la douleur, dans les larmes de la pénitence, dans l'amour de la juſtice, dans l'exercice des œuvres de miſéricorde, dans la pureté de cœur, dans l'amour de la paix, dans la ſouffrance, dans les perſécutions, dans le mépris que l'on fait des biens, des honneurs, de l'eſtime du monde. Il fait voir qu'il ne vient pas pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner, & pour la rétablir dans ſa pureté, contre les mauvaiſes explications des Phariſiens.

Il montre en ſuite qu'il vient établir une plus grande perfection que la Loi n'avoit fait, & qu'il défend pluſieurs choſes; par exemple, le divorce, que la Loi toléroit; qu'il condamne non-ſeulement les mauvaiſes actions, mais auſſi les mauvais déſirs. Il leur donne une formule de priéres dans le *Pater noſter*, qui eſt auſſi une excellente leçon de morale. Il condamne l'hypocriſie, la vanité, l'avarice, les inquiétudes pour acquérir ou pour conſerver les biens de ce monde, les jugemens téméraires. Il recommande l'oraiſon, la charité, l'amour des ennemis. Il donne cette régle générale pour ſe conduire envers le prochain, de ne faire à autrui ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît. Enfin il conclut, en diſant qu'il ne ſuffit pas de dire & de croire, mais qu'il demande des œuvres, & que c'eſt ſur nos œuvres que nous ſerons condamnez ou abſous au jour du Jugement. Aprés ce diſcours, on lui préſenta un lépreux, qu'il toucha, qu'il guérit, & à qui il dit de s'aller montrer aux Prêtres.

De-là il revint à Capharnaüm, où un Centenier Gentil l'envoya prier par les principaux Juifs de la ville, de venir dans ſa maiſon rendre la ſanté à un de ſes ſerviteurs, qui étoit dangereuſement malade. Comme il étoit en chemin pour y aller, cet homme lui envoya de ſes amis, pour lui témoigner qu'il ne ſe croyoit pas digne qu'il prît la peine de venir; mais qu'il ſuffiſoit qu'il dît une parole, pour guérir ſon ſerviteur. (*i*) Enfin le Centenier voyant que JESUS-CHRIST avançoit toûjours, vint lui-même lui dit qu'il ne s'eſtimoit pas digne de le recevoir dans ſa maiſon; mais qu'il dît ſeulement une parole, & que ſon ſerviteur ſeroit guéri. JESUS admira ſa foi, & dit qu'il n'avoit rien trouvé de tel parmi les Juifs mêmes; & en même-tems il guérit ſon ſerviteur. (*k*) JESUS de Capharnaüm alla à Naïm, où il reſſuſcita le fils

(*e*) *Matt.* XII. 1... 8. (*f*) Voyez ci-devant l'article des Hérodiens. (*g*) *Matt.* XII. 9. 10... 22. (*h*) *Matth.* V. VI. VI.

(*i*) Comparez *Matth. VIII.* 5... 13. avec S. Luc, *VII.* 1... 9. (*k*) *Matth. VIII.* 5. 13.

fils d'une veuve, lequel étoit déja dans le cercüeil, & que l'on portoit en terre. (*k*) Etant entré dans la ville, un Pharisien nommé Simon, l'invita à dîner; & pendant qu'il étoit à table, une femme de la ville, qui étoit connuë pour pécheresse, vint arroser ses pieds de ses larmes, & les essuyer avec ses cheveux. Simon se scandalisa de ce qu'il se laissoit toucher par cette femme: mais JESUS lui fit voir que cette femme ayant témoigné beaucoup de repentir & d'amour, avoit aussi mérité que Dieu lui accordât le pardon. En même-tems il la renvoya, en lui disant que ses péchez étoient remis.

Ayant parcouru toute la Galilée, il revint à Capharnaüm, où il se trouva si accablé de la foule de ceux qui le suivoient, qu'à peine avoit-il le tems de manger. Ses parens ayant été informez de la presse où il étoit, vinrent pour l'en tirer, disant qu'*il étoit hors de lui-même*. (*m*) Le Texte Grec de cet endroit est obscur. Quelques-uns (*n*) le traduisent par: *Il étoit tombé en défaillance*: d'autres, *il avoit perdu l'esprit*; ou, *il étoit sorti de sa maison*, comme un homme à lier, & qu'on veut empêcher de courre les ruës & les campagnes. Ou enfin: *Il étoit comme ravi en extase*, & comme un homme rempli d'un enthousiasme, qui lui ôte la présence d'esprit. (*o*) La sainte Vierge étoit du nombre de ceux qui venoient pour tirer JESUS de la foule; (*p*) mais elle y étoit sans doute dans des sentimens fort éloignez de ceux des autres parens du Sauveur, qui ne croyoient pas en lui. (*q*) On avertit donc JESUS que sa Mere & ses parens le demandoient: mais étendant sa main vers ses Disciples, & vers ceux qui l'écoutoient, il dit: Voilà qui sont ma Mere & mes parens; ce sont ceux qui m'écoutent, & qui font la volonté de mon Pere. Il guérit au même endroit un possédé, qui étoit aveugle & muet. (*r*) Les Pharisiens jaloux de lui voir faire tant de merveilles, disoient qu'il ne chassoit les Démons qu'au nom de Béelsébub Prince des Diables; & ils lui demandoient un prodige, qui fût tel, qu'on ne pût l'attribuer qu'à la puissance de Dieu. Mais JESUS-CHRIST leur dit qu'il ne leur en donneroit point d'autre que celui du Prophéte Jonas; c'est-à-dire, le miracle de sa Resurrection glorieuse, qui est comme le couronnement de tous ses prodiges.

L'aprés-dîner JESUS alla sur le bord de la mer de Tibériade; & le peuple s'étant assemblé autour de lui, il monta sur une barque, & commença de-là à parler au peuple, pour n'être pas accablé de la foule. Il leur proposa diverses paraboles; (*f*) par exemple, celle du semeur, celle de la lampe qui se met sur le chandelier, celle de l'yvraye que l'homme ennemi séme dans le champ pendant la nuit, celle du grain de moutarde, & celle du levain. Il proposa ces paraboles aux troupes, sans les leur expliquer; & lorsqu'il fut de retour à la maison, ses Disciples le priérent de leur en découvrir le sens. Il le fit, & continua à leur en proposer de nouvelles; celle du trésor caché, celle de la perle que l'on achette, en vendant tout ce que l'on a; & celle du filet jetté dans la mer, qui ramasse toutes sortes de poissons, bons & mauvais. Sur le soir, aprés qu'il leur eut expliqué ces paraboles, il entra dans une barque, pour passer la mer de Tibériade. Mais pendant la nuit, il s'endormit; & une tempête s'étant élevée, la nacelle se trouva en danger d'être submergée. Les Disciples éveillérent JESUS. Il commanda aux vents, & rendit aussi-tôt le calme à la mer. (*t*)

Il arriva au bord du canton de Gérasa, à l'orient de la mer qu'il venoit de passer. Il y avoit

(*k*) *Luc.* VII. 10... 50. (*m*) *Marc* III. 20. 21. Ἔλεγον γὰρ ὅτι ἐξέστη. (*n*) *Grot. in Marc.* III. *Casaubon. Exercit. in Baron. &c.* (*o*) *Heinf. Hamm. Ligfoot. in Marc.* III. Voyez le Commentaire. (*p*) *Marc.* III. 21...31. (*q*) *Joan.* VII. 5.

(*r*) *Matt.* XII. 22. (*f*) *Matth.* XIII. 1...26. *Luc.* VIII. 18. *&c.* (*t*) *Matth.* VIII. 23. *Luc.* VIII. 23. *& seq.*

avoit-là deux fameux Démoniaques; un entre autres, qui étoit poſſédé d'une légion de Démons. Il vint au-devant de JESUS; & les Démons ſe plaignoient par ſa bouche, qu'il venoit les tourmenter avant le tems. Ils le prierent de ne les point envoyer dans l'abîme de l'enfer, mais plûtôt dans un troupeau de porcs, qui paiſſoient là auprés. JESUS leur accorda ce qu'ils demandoient, & auſſi-tôt le troupeau, qui étoit d'environ deux mille porcs, alla ſe précipiter dans la mer de Tibériade; & le Démoniaque ſe trouva délivré. Les Géraséniens effrayez de ce prodige, & craignant quelque nouvelle perte, prierent JESUS de ſe retirer de leur pays. Il repaſſa la mer; & étant à peine arrivé ſur le bord, Jaïr Prince de la Synagogue de Capharnaüm, le vint prier de rendre la ſanté à ſa fille unique, âgée de douze ans. Comme il alloit dans la maiſon de Jaïr, une femme qui étoit incommodée d'une perte de ſang, fut guérie, ayant touché ſecretement le bord de ſa robbe. Un peu aprés, on vint dire à Jaïr que ſa fille étoit morte. Mais JESUS l'exhorta à avoir la foi; & étant entré dans la maiſon il reſſuſcita la fille, lui fit donner à manger, & recommanda que l'ont tint le miracle ſecret. (*u*).

Comme il alloit à Nazareth ſa patrie, deux aveugles vinrent lui demander inſtamment la vûë. Ils le ſuivirent juſques dans la maiſon; & il leur accorda ce qu'ils demandoient. (*x*) Preſqu'en même tems il guérit un poſſédé, qui étoit muet. Etant entré dans la Synagogue de Nazareth, il y prêcha d'une maniére qui fut admirée de tout le monde. Mais ſes concitoyens ſe diſoient l'un à l'autre: N'eſt-ce pas le fils de ce Charpentier? Sa mere ne s'appelle-t-elle pas Marie, & ſes freres & ſœurs ne ſont-ils pas parmi nous? JESUS quitta cette ville, & n'y retourna plus, diſant qu'un Prophéte n'eſt ſans honneur que dans ſa patrie. (*y*) Peu de tems aprés, il envoya ſes Diſciples par tout le pays, (*z*) pour prêcher la venuë du Royaume de Dieu. Il les fit partir deux à deux, avec la puiſſance de faire des miracles; mais il leur fit défenſe de porter ni proviſions, ni armes, ni habits à changer, ni deux paires de ſandales. Il leur dit d'entrer dans les maiſons des plus gens de bien, d'y demeurer, ſans changer légérement de demeure, & d'y recevoir la nourriture qu'on voudroit bien leur donner. JESUS de ſon côté alla prêcher dans tout le pays. Et lorſque les Diſciples & les Apôtres eurent achevé le cours de leur miſſion, ils en vinrent rendre compte à leur Maître, qui remercia Dieu de l'heureux ſuccés qu'il avoit donné à leur prédication.

Cependant JESUS étoit toûjours ſuivi d'une grande multitude de peuple; & pour prendre quelque repos, il étoit obligé de ſe dérober à leurs importunitez Un jour il paſſa le lac de Génézareth, ou la mer de Tibériade, qui eſt la même choſe, & ſe retira ſur une montagne à l'écart avec ſes Apôtres. Mais les troupes ayant ſçû qu'il étoit paſsé, le ſuivirent, en faiſant le tour par terre, & arrivérent au pied de la montagne où il étoit, dans le déſert de Bethzaïde. JESUS étant deſcendu de la montagne, guérit les malades qu'on lui préſenta, & commença à enſeigner le peuple. Comme le jour commençoit à baiſſer, les Apôtres remontrérent à JESUS qu'il étoit tems de renvoyer le peuple, afin qu'il pût aller dans les bourgades achetter de quoi ſe nourrir. JESUS leur répondit: Donnez-leur à manger vous-mêmes. Ils s'en excuſérent ſur l'impoſſibilité où ils étoient de le faire Alors il leur demanda combien ils avoient de pain; & ayant appris qu'ils avoient cinq pains & deux poiſſons, il fit aſſeoir le peuple ſur le gazon, & leur fit ſervir ſi abondamment à manger, qu'ils furent raſſa-

(*u*) *Matt.* IX. 18. 19. . . 26. *Luc.* VIII. 49. . . . 56. (*x*) *Marc.* VI. 1. 2. *&c. Matt.* IX. 27. . . . 31.

(*y*) *Matth.* XIII. 54. . . . 58. (*z*) *Matt.* IX. 36. X. 1. . . . 17. . . . 42.

raſſaſiez, & qu'on ramaſſa encore douze paniers pleins des reſtes des deux pains & des deux poiſſons. Or ceux qui mangérent, étoient au nombre d'environ cinq mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans. (z)

Le peuple ſenſible à un ſi grand bienfait, avoit réſolu de prendre JESUS, & de le choiſir pour Roi : mais le ſoir il contraignit ſes Diſciples d'entrer dans la barque, & de repaſſer la mer, pendant que lui étoit ſur la montagne, où il paſſa la plus grande partie de la nuit à prier. Les Apôtres ayant eu le vent contraire pendant toute la nuit, au lieu d'aller à Bethzaïde, où ils avoient deſſein d'aborder, furent obligez de tourner du côté de Tibériade ou de Capharnaüm ; & le lendemain au point du jour, ils ſe trouvérent à vingt-cinq ou trente ſtades du bord. Alors ils virent un homme qui marchoit ſur la mer de leur côté, & qui faiſoit mine de les vouloir paſſer. Ils crurent que c'étoit un phantôme, & furent ſaiſis de frayeur. Mais JESUS les raſſûra, en leur diſant que c'étoit lui. Saint Pierre lui demanda permiſſion d'aller vers lui, en marchant ſur les eaux. JESUS le lui permit ; & Pierre marcha quelque tems ſur l'eau, ſans enfoncer. Mais ayant vû une vague qui le menaçoit, il eut peur ; & commançant à enfoncer, il cria : Seigneur, ſauvez-moi. Alors JESUS le retint par la main. Les Diſciples priérent le Sauveur d'entrer dans leur barque. Il y entra, & auſſi-tôt elle ſe trouva à bord. (a)

Les troupes qui n'avoient pas vû JESUS entrer dans la barque avec ſes Diſciples, crurent qu'il étoit demeuré dans le déſert de Bethzaïde, & elles l'y cherchoient avec empreſſement, pour le faire Roi. Mais quelques barques de Tibériade étant arrivées au même endroit, leur apprirent que JESUS étoit auprés de Tibériade. Auſſi-tôt les troupes retournérent au-deçà de la mer, & vinrent trouver JESUS, qui durant cet intervale, s'étoit rendu à Capharnaüm. Elles lui demandérent comment il étoit venu. Et JESUS leur répondit, qu'elles le cherchoient, non à cauſe des miracles, mais à cauſe de la nourriture, qu'il leur avoit donnée. Il les exhorta à chercher une nourriture qui ne périt point. Il leur dit qu'il étoit le pain du Ciel, infiniment plus excellent que la manne que leurs peres avoient mangée dans le déſert ; & que ſa Chair étoit vraiment nourriture, & ſon Sang vraiment breuvage. Ce diſcours étonna le peuple, & fut cauſe que pluſieurs Diſciples abandonnérent JESUS. Alors il demanda à ſes Apôtres s'ils vouloient auſſi s'en aller. Mais Pierre lui répondit qu'il avoit dans lui les paroles de la vie éternelle, qu'il étoit le vrai CHRIST, & le Fils du Dieu vivant. (b)

Comme la Fête de Pâque (bb) approchoit, JESUS ſe diſpoſa à aller à Jéruſalem. Les Evangéliſtes ne nous apprennent pas ce qu'il y fit ; ils ne marquent pas même expreſſément ce voyage. Saint Jean dit ſeulement que le miracle de la multiplication des cinq pains ſe fit peu avant la Fête de Pâque. (c) Lorſqu'il fut de retour en Galilée, quelques Phariſiens ſe ſcandaliſérent de ce que ſes Diſciples ne lavoient pas leurs mains, avant que de ſe mettre à table. Mais JESUS les renvoya, en leur reprochant leur hypocriſie, & leur attachement ſuperſtitieux à de vaines obſervances, pendant qu'ils négligeoient les principaux devoirs de la Loi. (d) Etant allé du côté de Tyr & de Sidon, une femme Phénicienne ou Chananéenne vint lui demander qu'il rendît la ſanté à ſa fille. JESUS ne lui répondit rien d'abord. Mais comme elle continuoit à crier, & que ſes Apôtres le prioient de la renvoyer, & de lui accorder ſa demande, il

(z) *Matt.* XIV. 15... 21. *Marc.* VI. 35... 44. *Luc.* IX. 11... 17. *Jean.* VI. 8... 13. (a) *Matt.* XIV. 23.... 34. *Jean.* VI. 16... 21. *Marc.* VI. 47... 53.

(b) *Jean.* VI. 22. 23... 71. (bb) III. Pâque de J. C. depuis ſa prédication. (c) *Jean.* VI. 4. c. (d) *Matth.* XV. 10... 15. 16... 20. & *Marc.* VII. 14. 15... 23.

il répondit : Je ne ſuis envoyé que vers les brebis qui ſont égarées du troupeau d'Iſraël ; voulant dire que ſes graces n'étoient pas pour les Gentils, comme les Phéniciens. Lorſqu'il fut arrivé dans la maiſon, cette femme ſans ſe rebuter, vint ſe jetter à ſes pieds, le ſuppliant de rendre la ſanté à ſa fille. JESUS lui répondit : Il n'eſt pas juſte de donner aux chiens le pain des enfans. Il eſt vrai, repliqua-t-elle ; mais au moins les petits chiens mangent les mies qui tombent de la table de leurs maîtres. JESUS admira ſa foi, & lui accorda ce qu'elle demandoit. (*e*)

Il continua ſa route vers Sidon ; & remontant vers les ſources du Jourdain, il vint par la Décapole au-delà de la mer de Tibériade, où il guérit un homme ſourd & muet. Il monta ſur une montagne à l'écart, où il demeura trois jours. Lorſqu'il en deſcendit, il trouva une infinité de malades, à qui il rendit la ſanté. Puis il fit diſtribuer à toute la multitude ſept pains & quelques petits poiſſons, que ſes Apôtres avoient pris pour leur proviſion. Le nombre de ceux qui mangérent, étoit de quatre mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans. Ils furent tous raſſaſiez, & il en demeura encore ſept paniers pleins des reſtes que l'on recüeillit. (*f*)

JESUS s'embarqua auſſi-tôt, & alla à Magédan, dans le canton de Dalmanutha, (*g*) vers les ſources du Jourdain. Comme il y étoit, quelques Phariſiens & quelques Saducéens vinrent lui demander un ſigne du Ciel. Il leur dit, comme il avoit déja fait dans une autre occaſion, qu'il n'avoit point d'autre ſigne à leur donner, que celui de Jonas ; ce qui marquoit ſa réſurrection future. Et à l'égard d'un ſigne ou d'un miracle dans le Ciel, il leur témoigna que s'ils étoient auſſi attentifs à examiner les tems & les prophéties, qui regardoient la venuë du Meſſie, qu'ils étoient habiles à prévoir le beau ou le mauvais tems, par l'inſpection du Ciel, ils auroient bien-tôt découvert que les tems marquez dans les Prophétes, étoient accomplis, & qu'il étoit le Meſſie promis & attendu depuis tant de ſiécles.

Il s'embarqua enſuite ſur la mer de Tibériade, & il vint à Bethzaïde, où il guérit un aveugle. Et étant allé du côté de Céſarée de Philippe, (*h*) il demanda à ſes Diſciples qui l'on diſoit qu'il étoit. Ils lui répondirent que les uns diſoient qu'il étoit Elie ; d'autres, Jérémie ; d'autres, Jean-Baptiſte, ou quelqu'un des anciens Prophétes. C'eſt que les Juifs croyoient une eſpéce de métempſycoſe, & que les ames paſſoient quelquefois d'un corps dans un autre, en ſorte qu'un même corps pouvoit avoir pluſieurs ames. (*i*) Et vous, répondit JESUS, que penſez-vous de moi ? Pierre lui dit : Vous êtes le CHRIST, Fils de Dieu. JESUS loüa ſa foi, & lui dit : Vous êtes Pierre, & ſur cette Pierre je bâtirai mon Egliſe. Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Tout ce que vous aurez lié ſur la terre, ſera lié dans le Ciel ; & ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera auſſi délié dans le Ciel. Il leur ordonna de ne dire à perſonne qu'il étoit le CHRIST. Il leur prédit enſuite les maux & les affronts qu'il devoit ſouffrir à Jéruſalem ; & il dit aux troupes : Si quelqu'un veut venir aprés moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il porte ſa croix, & me ſuive. Celui qui veut conſerver ſa vie, la perd ; & celui qui la perd pour l'amour de moi, la conſerve. Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns ici qui ne mourront point, qu'ils n'ayent vû le Royaume de Dieu, qui doit venir avec ſa puiſſance. Il parloit apparemment de ſa Transfiguration, qui arriva ſix jours aprés.

Il mena donc trois de ſes Apôtres, Pierre, Jacques & Jean fils de Zébédée, ſur

(*e*) *Matt.* XV. 22...28. *&c.* (*f*) *Matt.* XV. 32...39. *Marc.* VIII. 1...9. (*g*) Voyez l'article *Dalmanutha.*

(*h*) *Matt.* XVI. 13...20. *Marc.* VIII. 27.30. *Luc.* IX. 18. (*i*) Voyez Iſaac Lorienſ. *de Revolut. animarum*, *Menaſſe Ben Iſraël de Reſurrect. mort. Zohar. &c.*

une haute montagne à l'écart, que l'on croit être le Thabor, où s'étant mis en priéres pendant la nuit, il parut tout d'un coup tout brillant de gloire. Ses habits devinrent blancs & éclattans comme la neige. Les trois Apôtres, qui s'étoient d'abord endormis, ſe réveillérent à la clarté de cette lumiére, & furent témoins de la Transfiguration de leur Maître. Ils virent avec lui Moyſe & Elie, qui parloient de tout ce qu'il devoit endurer à Jéruſalem. Pierre tout hors de lui-même, dit à Jesus: Seigneur, il fait bon ici: ſi vous l'agréez, nous y ferons trois tentes de verdure; une pour vous, & deux autres pour Moyſe & pour Elie. L'Ecriture remarque qu'il étoit ſi tranſporté de joye, qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit. Pendant ce tems, Moyſe & Elie diſparurent; & les Apôtres oüirent une voix, qui leur dit: Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaiſance; écoutez-le. A cette voix ils ſe proſternérent, ſaiſis de frayeur. Mais Jesus les releva, & leur dit le matin, en deſcendant de la montagne, de ne découvrir à perſonne ce qu'ils avoient vû, juſqu'aprés ſa réſurrection. (k)

Etant deſcendus de la montagne, ils vinrent trouver les autres Diſciples, qui étoient au milieu d'une grande troupe, & en diſpute avec les Scribes, ſur ce qu'ils n'avoient pû guérir un jeune homme, qui étoit muet, lunatique, épileptique, & poſſédé du Démon. Dés que Jesus parut, tout le monde vint au-devant de lui par honneur; & le pere du jeune homme lui demanda avec inſtance la guériſon de ſon fils. Jesus la lui accorda; & le Démon quitta le corps qu'il poſſédoit. Lorſque le Sauveur fut entré dans la maiſon, les Diſciples lui demandérent pourquoi ils n'avoient pû guérir cet homme. Mais il répondit que c'étoit à cauſe de leur peu de foi, & que cette ſorte de Démon n'eſt chaſſé que par la priére, & par le jeûne. (l)

(k) *Matth. XVII.* 1....9. *Marc. IX.* 1... 8. *Luc. IX.* 28....36. (l) *Matt. XVII.* 19.. 21. *Marc. IX.* 18....29.

Il continuoit toûjours à prêcher par la Galilée, & avoit ſoin de préparer ſes Apôtres à voir ſa paſſion & ſa mort, en leur parlant ſouvent de ſes ſouffrances. Mais ils ne comprenoient rien à ce qu'il leur diſoit, & même ils diſputoient entre eux en chemin de la primauté. Jesus & Pierre arrivérent les premiers à Capharnaüm; & les Receveurs des deux dragmes, ou du demi-ſicle par tête, que chaque Juif étoit obligé de donner au Temple par an, vinrent demander à Pierre, ſi ſon Maître vouloit les payer. Jesus prévint Pierre avant qu'il lui en parlât; & lui ayant montré que comme Fils de Dieu, il n'étoit pas obligé de payer ce tribut, il lui dit d'aller à la mer, qui étoit toute voiſine de Capharnaüm, de jetter ſa ligne, & que le premier poiſſon qu'il tireroit, lui fourniroit de quoi payer pour eux deux. Pierre y alla, & le premier poiſſon qu'il prit, avoit ſous ſa langue un ſtater, ou un ſicle d'argent, que ſaint Pierre donna au Receveur, pour Jesus & pour lui. (m)

Au même moment les autres Diſciples arrivérent, & par une ſuite de la diſpute qu'ils avoient euë en chemin ſur la primauté, ils demandérent à Jesus qui ſeroit le plus grand dans le Royaume des Cieux. Le Sauveur qui ſçavoit ce qui s'étoit paſſé entre eux, leur dit que pour devenir le premier, il falloit chercher à être le dernier; & prenant un petit enfant, il leur dit que s'ils vouloient entrer dans le Royaume des Cieux, ils devoient devenir comme cet enfant. (n) Il ajoûta qu'on ne doit point mépriſer le moindre de ceux qui croyent en lui, puiſque leurs Anges voyent toûjours la face du Pere Céleſte. Il leur donna enſuite des régles pour la correction fraternelle, & ſaint Pierre à cette occaſion lui demanda combien de fois il devoit pardonner à ſon frere? s'il lui pardonneroit juſqu'à ſept fois. Jesus lui dit: Non-

(m) *Matth. XVII.* 24...27. (n) *Matth XVIII.* 1...5.

Nonſeulement juſqu'à ſept fois, mais juſqu'à ſeptante fois ſept fois. Il ajouta la parabole du ſerviteur, à qui ſon maître avoit remis une ſomme de dix mille talens, & qui n'avoit point voulu avoir compaſſion d'un de ſes conſerviteurs, qui lui devoit cent deniers. Le maître fit arrêter ce mauvais ſerviteur, & le livra aux exécuteurs de la juſtice, juſqu'à ce qu'il eût payé toute ſa dette. Dieu en uſera de même envers ceux qui ne pardonneront pas à leurs freres. (o)

Jesus allant à Jeruſalem pour la Fête de la Pentecôte, dans la derniére année de ſa vie, envoya devant lui ſes Diſciples, pour prêcher dans les lieux où il devoit venir lui-même aprés eux. Il leur répéta les mêmes commandemens qu'il leur avoit déja donnez, & leur accorda le même pouvoir de guérir les malades, & de chaſſer les Démons. Un jour ayant envoyé quelqu'un de ſes Apôtres dans un bourg des Samaritains, pour lui préparer un logement, on ne voulut pas l'y recevoir. Jacques & Jean fils de Zébédée, lui demanderent s'il vouloit qu'ils fiſſent deſcendre le feu du ciel ſur cette bourgade? Mais Jesus leur dit qu'ils ne ſçavoient à quel eſprit ils appartenoient, que pour lui, il étoit venu, non pour perdre, mais pour ſauver les hommes. (p) C'eſt peut-être ce zéle trop ardent de ces deux Diſciples, qui leur fit donner le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre. (q)

S'avançant toûjours vers Jéruſalem, le Sauveur alla loger chez deux ſœurs, Marthe & Marie, qui demeuroient à Bethanie, à trois quarts de lieuës de Jéruſalem. Marthe s'empreſſoit à préparer à manger pour Jesus, & pour ſa ſuite; pendant que Marie étoit aſſiſe à ſes pieds, & écoutoit tranquillement ſa parole. Marthe s'en plaignit familiérement à Jesus. Mais il lui répondit: Marthe, vous vous occupez à bien des choſes; une ſeule choſe eſt néceſſaire. Marie a choiſi la meilleure part, qui ne lui ſera point ôtée. (r) Comme il étoit ſur le mont des Oliviers, vis-à-vis Jéruſalem, ſes Diſciples le priérent de leur donner une formule de priéres, comme Jean-Baptiſte en avoit donné aux ſiens. Jesus leur répéta l'Oraiſon Dominicale, qu'il leur avoit déja donnée dans le ſermon ſur la montagne, (ſ) & continua à leur parler des qualitez, & de la force de la priére. Jesus ayant guéri un poſſédé qui étoit müet, les Phariſiens l'accuſérent de ne chaſſer les Démons, qu'au nom de Béelzébub. Mais Jesus aprés avoir réfuté leur calomnie par ce raiſonnement: que le regne de Satan ne peut être diviſé, & qu'il le ſeroit, ſi Satan chaſſoit ſes ſupôts des corps qu'ils poſſédent, il commença à invectiver fortement contre eux; (t) il le fit encore avec plus de vivacité dans un repas où il fut invité par un Phariſien, & où l'on trouva mauvais qu'il ne lavât pas ſes mains avant que ſe mettre à table. (u) Il donna aux peuples & à ſes Diſciples pluſieurs inſtructions durant cette Fête de la Pentecôte, (x) qu'il ſeroit mal-aiſé de rapporter ici toutes en particulier. On peut voir les Auteurs des Concordes & des Harmonies des Evangiles.

Comme il étoit encore dans Jéruſalem, quelques Phariſiens lui dirent qu'Hérode avoit envie de le faire mourir. Jesus qui ſçavoit toutes choſes, leur répondit: Dites à ce Renard que je guéris les malades encore aujourd'hui & demain, & que dans trois jours j'achéve ma courſe. (Il vouloit marquer par cette énigme, que le tems de ſa vie ne ſeroit pas déſormais bien long, & que ni Hérode, ni aucun autre n'empêcheroit qu'il ne fournît toute ſa carriére. (y)) Vers le même tems on lui dit que Pilate avoit mêlé le ſang de quel-

(o) *Matt.* XVIII. 10. 15.... 35. (p) *Luc.* IX. 51.... 56. (q) *Marc.* III. 17.

(r) *Luc.* IX. 38. 39. ... 42. (ſ) *Matt.* VI. 9. 10. *&c.* (t) *Luc.* XI. 14 38. ... 36. (u) *Luc.* XI. 38 ... 54. *&* *Luc* XII. (x) Voyez *Luc.* XI. XII. XIII. (y) *Luc.* XIII. 31. 35.

vienne à moi, & qu'il boive ; & il ſortira de ſon cœur des fleuves d'eau vive. Ces diſcours augmentoient la diverſité de ſentimens qui étoit parmi le peuple. Les prêtres & les Phariſiens ſoutenoient fortement qu'il ne pouvoit être Prophéte, puiſqu'il étoit de Galilée. Le peuple touché des prodiges qu'il faiſoit, ne pouvoit preſque douter qu'il ne fût Prophéte, & même le Meſſie. Le ſoir étant venu, chacun ſe retira ; & JESUS alla paſſer la nuit ſur la montagne des Oliviers. (e) Le lendemain il revint au Temple, & les Phariſiens lui amenérent une femme ſurpriſe en adultére, & lui demandérent d'une maniére captieuſe ce qu'il en falloit faire. JESUS ne leur répondit point ; mais il écrivoit ſur la terre, comme par maniére de paſſe-tems. Puis ſe relevant, il leur dit : Que celui d'entre vous qui eſt ſans péché, lui jette la premiére pierre. Puis il recommença à écrire comme auparavant. Ses accuſateurs craignant qu'il n'en dît davantage, ſe retirérent les uns aprés les autres ; & JESUS dit à la femme : Perſonne ne vous a-t-il condamnée ? Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez, & ne péchez plus. (f)

Ce récit ne ſe liſoit pas autrefois dans quelques anciens Exemplaires de l'Evangile de ſaint Jean. (g) Les autres Evangéliſtes n'ont pas parlé de cet événement. Euſébe (h) dit que Papias avoit raconté cette hiſtoire, l'ayant appriſe des Apôtres, auſſi bien que pluſieurs autres, qui ne ſe trouvoient pas dans les Evangiles. La plûpart des anciens Peres Grecs ne l'ont point lûë ; & de tous les Commentateurs Grecs qui ſont dans la Chaîne ſur ſaint Jean, aucun ne l'a expliquée. Maldonat aſſûre que de tous les Manuſcrits Grecs qu'il a conſultez, il n'en a trouvé aucun qui lût cette hiſtoire ; ſi ce n'eſt un Exemplaire, qui contenoit le Commentaire de Léontius ſur ſaint Jean ; & encore Léontius n'en dit-il pas un mot dans ſon explication ; & le Texte Grec qui lui eſt joint, eſt marqué par des obéles ou broches, pour déſigner qu'il eſt conteſté, & étranger à cet endroit. Les Arméniens l'ont retranché de leur Bible. Ni la Traduction Gothique d'Ulphilas, ni la Syriaque imprimée à Paris & à Londres, ne l'ont point lû. Euthyme, qui vivoit encore au commencement du douziéme ſiécle, avouë qu'il n'eſt pas dans les meilleurs Manuſcrits, ou qu'il eſt marqué d'une obéle ou broche, comme y ayant été fourré & ajoûté aprés coup.

Mais on répond à cela que la plûpart des Manuſcrits Grecs qu'ont conſulté Théodore de Béze, Robert Etienne & M. Mille, liſent le paſſage en queſtion, & qu'il y en a trés-peu de Grecs aujourd'hui où il ne ſe trouve ; qu'on n'en connoît aucun Latin où il ne ſoit : Que parmi les Manuſcrits Syriaques, Arabes & Cophtes, il y en a peut-être plus qui le liſent, qu'il n'y en a d'autres. Enfin Tatien, qui vivoit l'an 160. de J. C. & Ammonius, qui vivoit l'an 220. l'ont reconnu & inſéré dans leur Harmonie des Evangiles, d'où Euſébe l'a pris, pour l'inſérer dans la ſienne. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, (i) ſaint Jérôme, (k) ſaint Ambroiſe, (l) ſaint Auguſtin, (m) la Synopſe attribuée à ſaint Athanaſe, reconnoiſſent cette hiſtoire pour authentique. La plûpart des plus habiles Critiques, même Proteſtans, (n) la reconnoiſſent de même. Enfin aprés la déciſion du Concile de Trente, qui a déclaré la Vulgate authentique, il n'eſt plus permis de dou-

(e) *Joan. VIII.* 1...11. (f) *Joan. VIII.* 12....21. (g) *Vide Hieronym. l. 2. contra Pelag. c. 6. In Evangelio ſecundùm Joannem, in multis & Græcis & Latinis Codicibus non invenitur de adultera muliere. Vide & Selden. Uxor. Hebr. l. 3. c. 11. & varias Lect. Mittil in Joan. VIII.* (h) *Euſeb. Hiſt. Eccl. l. 3, c. 39.*

(i) *Conſtit. Apoſt. l. 2. c. 24.* (k) *Hieronym. l. 2. contra Pelag. c. 6.* (l) *Ambroſ. l. 3. de Spirit. S. c. 2. & lib. 7. Ep. 58. & l. 9. Ep. 76.* (m) *Aug. Tract. 32. in Joan. & lib. 2. de adulter. conjug. c. 6. & 7. & lib. de vera & falſa pœnit. c. 13. & Ep. olim. 54. nunc 153. & lib. de conſenſ. Evang. c. 10. &c.* (n) *Calvin. Gomar. Selden. Uxor. Hebr. l. 3. c. 11. Mill. in Joan. VIII.*

douter de l'authencité de ce paſſage. Quant à la conduite qu'a tenuë JESUS-CHRIST envers cette femme, on peut conſulter les Commentateurs, & ce que nous en avons dit ci-devant, ſous le nom *Adultére*. Retournons à l'hiſtoire de nôtre Seigneur.

Le lendemain du jour que cela s'étoit paſſé dans le Temple, JESUS paſſant par la ruë, vit un homme qui étoit aveugle dés ſa naiſſance. Ses Diſciples lui demandérent ſi c'étoit en punition de ſes propres péchez, ou de ceux de ſes parens, que cet homme étoit né aveugle. JESUS leur dit que ce n'étoit ni pour l'une, ni pour l'autre de ces deux raiſons; mais afin que les œuvres de Dieu ſe manifeſtaſſent en lui. En même-tems crachant à terre, il fit une eſpéce de bouë détrempée avec ſa ſalive, en frotta les yeux de l'aveugle-né, & lui dit d'aller laver ſes yeux dans la fontaine de Siloé. L'aveugle y alla, & revint parfaitement guéri. Ce miracle fit grand bruit, parce que l'aveugle étoit fort connu. Le lendemain on l'amena aux Phariſiens, pour ſçavoir comment il avoit été guéri. Il le leur raconta. Or la guériſon s'étoit faite le jour du Sabbat; & les Phariſiens ſoutenoient que JESUS n'étoit pas un vrai Prophéte, puiſqu'il violoit le Sabbat. Les parens de l'aveugle furent auſſi appellez. Ils rendirent témoignage à la vérité de la guériſon de leur fils; mais ils n'oſérent s'expliquer davantage, craignant les mauvais traitemens des Phariſiens. Comme l'aveugle guéri ſoutenoit fortement que JESUS étoit un homme de bien, & un Prophéte, on le chaſſa du Temple. Le lendemain JESUS le rencontra, & lui dit: Croyez vous au Fils de Dieu? Et qui eſt le Fils de Dieu, repliqua l'aveugle? JESUS lui dit: C'eſt moi même. Auſſi-tôt cet homme ſe jetta à ſes pieds, & l'adora. (*n*)

Aprés cela JESUS retourna en Galilée: mais il n'y demeura pas long-tems, parce qu'il vouloit aſſiſter à la Fête de la Dédicace du Temple renouvellé & nettoyé par Judas Maccabée, (*o*) & qui ſe célébroit au mois de Décembre. (*p*) JESUS allant donc à cette Fête, paſſoit par le milieu de la Galilée & de la Samarie; & étant proche d'une certaine ville, dix lépreux lui criérent de loin: *Jeſus Maître, ayez pitié de nous.* Il leur dit: Allez; montrez-vous aux Prêtres. Comme ils y alloient, ils ſe trouvérent guéris. L'un d'eux, qui étoit Samaritain, revint à JESUS, pour le remercier JESUS lui dit: N'y en a-t-il pas dix de guéris? Où ſont donc les neuf autres? Allez; vôtre foi vous a ſauvé. (*p*) Etant dans le Temple, les Phariſiens lui demandérent Quand viendra le Royaume de Dieu? Il répondit qu'il ne viendroit pas d'une maniére éclattante, & qui ſe fit remarquer; mais que le Royaume de Dieu étoit au milieu d'eux. A cette occaſion, il donna diverſes inſtructions à ſes Apôtres ſur la vigilance, ſur la priére aſſiduë, & ſur l'humilité oppoſée à la préſomption, marquée dans la parabole du Publicain & du Phariſien, qui allérent au Temple pour prier. (*q*)

JESUS marchant dans le Temple, dans le portique de Salomon, les Juifs l'environnérent, & lui dirent: Juſqu'à quand nous tiendrez-vous en ſuſpens? Si vous êtes le CHRIST, dites-le nous? Je vous l'ai déja dit, répondit JESUS, & vous ne le croyez point. D'ailleurs les œuvres que je fais, le prouvent aſſez. Si vous étiez de mes brebis & de mon troupeau, vous le croiriez. Mon Pere & moi ne ſommes qu'un. Alors ils prirent des pierres, pour le lapider. Mais il leur dit: Je vous ai comblez de bien-faits; eſt-ce pour cela que vous voulez me lapider? Ils lui dirent: Ce n'eſt point pour vos bien-faits; mais pour vos blaſphémes, parce vous voulez paſſer pour Dieu. Il leur dit: N'eſt-il pas écrit:

(*n*) *Joan.* IX. 35.... 41.

(*o*) 1. *Macc.* IV. 52. (*p*) Elle ſe célébra cette année le 15. Décembre, 22. de Caſleu. (*p*) *Luc* XVII. 11.... 17. (*q*) *Luc.* XVII. 20... 37. XVIII 1. *& ſeq.*

Digitized by Google

écrit : J'ai dit : Vous êtes des Dieux. Si donc, ceux à qui Dieu a parlé ſont qualifiez Dieux, pourquoi dites-vous que je ſuis blaſphémateur, en me diſant Fils de Dieu, puiſque Dieu m'a envoyé & ſanctifié ? Ils vouloient enſuite encore l'arrêter : mais il ſe tira de leurs mains. Etant ſorti de Jéruſalem, il alla au delà du Jourdain, à Béthabara, où Jean-Baptiſte avoit baptisé, & il y demeura environ un mois. Pluſieurs Juifs l'y vinrent trouver, & crurent en lui, diſant que Jean-Baptiſte n'avoit fait aucun miracle, mais Jesus en avoit fait un grand nombre. (*r*)

Pendant qu'il étoit au-delà du Jourdain, (*ſ*) Lazare frere de Marthe & de Marie, tomba malade ; & on envoya pour en informer Jesus. Il dit que cette maladie n'alloit point à la mort, mais à la manifeſtation des œuvres de Dieu. Il demeura encore deux jours au même lieu. Cependant Lazare mourut. Alors il dit à ſes Diſciples que Lazare étoit mort ; & en même tems il prit le chemin de Judée, quoique ſes Diſciples le diſſuadaſſent d'y aller, diſant que les Juifs cherchoient à le faire mourir. Etant arrivé à Béthanie, il trouva que Lazare étoit mort & enterré depuis quatre jours. Marthe étant venuë au-devant de Jesus, lui dit : Seigneur, ſi vous aviez été ici, mon frere ne ſeroit pas mort. Jesus lui répondit : Il reſſuſcitera. Marie étant auſſi arrivée peu de tems aprés, Jesus fut touché de ſes larmes ; & ayant demandé où étoit le tombeau, il s'y fit mener, le fit ouvrir, appella le Lazare à haute voix, & le reſſuſcita. Ce miracle fit grand bruit dans Jéruſalem, & les Prêtres en conclurent qu'il falloit faire mourir Jesus. Mais le Sauveur ſe retira à Ephrem ſur le Jourdain, (*t*) où il demeura juſqu'au 24. Mars, qui étoit le 4. de Niſan.

Alors Jesus ſe mit en chemin pour venir à Jéruſalem pour la derniére Pâque, & pour y ſouffrir la mort. Il avertit ſes Apôtres de tout ce qui lui devoit arriver dans ce voyage ; mais cela étoit pour eux un myſtére inconnu. Jesus approchant de Jéricho, un aveugle qui ſçut ſon arrivée, lui demanda la vûë, & l'obtint ſur le champ, à cauſe de ſa grande foi. Lorſque le Sauveur fut dans la ville, il vit un Publicain nommé Zachée, qui étoit monté ſur un ſycomore, pour le conſidérer dans la foule ; & il s'invita à loger chez lui. Zachée ravi de cet honneur, ſe convertit, & fit une pleine reſtitution de ce qu'il pouvoit avoir pris aux pauvres. (*u*) Le lendemain ſortant de la ville, Jesus rendit la vûë à deux aveugles, dont l'un s'appelloit *Bar-timée*, ou fils de Timée, fort connu dans ce pays-là. (*x*)

Jesus arriva à Jéruſalem quelques jours avant la Pêque de Pâque ; mais il ne parut pas ſi-tôt dans le Temple, à cauſe de la mauvaiſe volonté des Juifs. Six jours avant cette Fête, comme il étoit à table à Béthanie, dans la maiſon de Simon ſurnommé le lépreux, Marie ſœur de Lazare, répandit une boëtte de nard-d'épi fort précieux ſur les pieds du Sauveur, & les eſſuya de ſes cheveux. Les Diſciples, & ſur tout Judas d'Iſcarioth, le trouvérent mauvais, croyant que cette libéralité étoit mal placée, & qu'il auroit mieux valu vendre ce parfum, & le donner aux pauvres. Mais Jesus prit la défenſe de Marie, & dit que ce qu'elle venoit de faire, étoit comme un prélude de l'embaumement qui ſe devoit bien-tôt faire de ſon Corps mort. (*y*)

Le lendemain au matin, qui étoit le Lundy, 30. Mars, & 10. de Niſan, cinq jours avant la Pâque, Jesus étant parti de Béthanie, s'avança vers Jéruſalem ; & étant prés de Bethphagé, il y envoya deux de ſes Diſciples, & leur dit de lui amener une ânesſe & un ânon, afin qu'il pût monter

Yyyy l'â-

(*r*) *Joan. X.* 34... 42. (*ſ*) An du Monde 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33. (*t*) *Joan. XI.* 45. *& ſeq.*

(*u*) *Luc. XVIII. XIX.* (*x*) Comparez *Matth. XX.* 29... 44. *Marc. X.* 46... 52. (*y*) *Vide Joan. XII.* 10. 11. 12. *&c. Matth. XXVI.* 6... 13. *Marc. XIV.* 3... 9.

l'ânon, & entrer ainſi à Jéruſalem, afin d'accomplir les prophéties. (z) Il entra donc ainſi dans la ville comme en triomphe, ſuivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit : *Hozanna au fils de David : Béni ſoit le Roi qui vient au nom du Seigneur.* Il alla au Temple au bruit de ces acclamations, & il en chaſſa ceux qui y exerçoient un trafic ſordide, renverſa les chaiſes de ceux qui vendoient des colombes, & les tables des changeurs qui étoient là en faveur des étrangers, qui venoient à Jéruſalem des Provinces éloignées, & qui n'avoient pas de la monnoye du pays. Il guérit auſſi les aveugles & les boiteux qui étoient dans ce ſaint Lieu ; & les Prêtres & les Scribes s'étant formaliſez des acclamations que l'on faiſoit en ſon honneur, il leur dit que ſi les peuples ſe taiſoient, les pierres crieroient. (a)

Le ſoir il ſortit de la ville, & ſe retira à Béthanie ; & le lendemain matin, le Mardy 31. de Mars, & le 11. de Niſan, comme il retournoit à Jéruſalem, il eut faim ; & s'approcha d'un figuier qui avoit des feuilles, pour y chercher du fruit : mais n'y en ayant point trouvé, parce que ce n'étoit pas la ſaiſon des figues, il le maudit ; & auſſi-tôt l'arbre commença à ſe ſécher. Etant arrivé dans le Temple, il en chaſſa de nouveau les marchands qu'il y trouva. Les Princes des Prêtres cherchoient l'occaſion de l'arrêter ; mais ils craignoient le peuple, qui étoit dans l'admiration de ſes diſcours. Sur le ſoir, il s'en retourna à Béthanie. (b) Le Mecredy ſuivant, 12. de Niſan & 1. d'Avril, comme il revenoit à Jéruſalem avec ſes Diſciples, ils virent le figuier ſéché, & le montrérent à Jesus. Il en prit occaſion de relever le mérite & la force de la foi, qui peut même avec le ſecours de Dieu tranſporter les montagnes. Ce jour-là étant dans le Temple, les Princes des Prêtres & les Sénateurs vinrent lui demander de quelle autorité il faiſoit ce qu'il faiſoit. Mais à ſon tour il leur fit une demande, qui les déconcerta. Il leur dit : Le baptême de Jean étoit-il du Ciel, ou des hommes ? Ils n'oſérent dire ni l'un ni l'autre. S'ils avoient répondu : Il étoit du Ciel, Jesus-Christ leur auroit répliqué : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas reçû ? Et s'ils avoient dit : Il étoit de la terre, tout le peuple les auroit lapidez, parce qu'il tenoit Jean pour un Prophête. Ils lui répondirent donc qu'ils n'en ſçavoient rien. Jesus leur dit : Et moi je ne vous dis pas auſſi de quelle autorité je fais cela. (c)

S'adreſſant enſuite aux Prêtres, aux Docteurs & aux Phariſiens, il leur propoſa quelques paraboles, qui avoient toutes pour objet de leur montrer que Dieu étoit prêt de les rejetter, à cauſe de leur infidélité, & d'appeller en leur place les Gentils, pour compoſer ſon Egliſe. C'eſt à quoi tendoient les paraboles des deux fils, qui ayant été envoyez travailler à la vigne par leur pere, l'un dit qu'il y alloit, & n'y alla pas, & l'autre refuſa d'abord d'y aller, & y alla enſuite ; & celle des vignerons, qui au tems des vendanges, maltraitérent les ſerviteurs & tuérent le fils du pere de famille ; & enfin celle du feſtin auquel les conviez ne voulurent pas venir, & auquel on fit entrer des étrangers qu'on ramaſſa de tous côtez. (d)

Aprés cela les Hérodiens, les Saducéens & les Phariſiens vinrent les uns aprés les autres, lui faire des queſtions captieuſes. Les Hérodiens lui demanderent s'il falloit payer le tribut à Céſar. Jesus leur ayant montré que l'argent qui avoit cours dans le pays portoit l'empreinte de Céſar, conclut qu'il falloit rendre à Céſar ce qui étoit à lui, & à Dieu ce qui lui étoit dû. Les Saducéens lui demandérent à qui ſeroit une femme

(z) *Zach.* IX. 9. *Ecce Rex tuus veniet tibi juſtus & ſalvator, ipſe pauper & aſcendens ſuper aſinam, & ſuper pullum filium aſinæ.* (a) *Matt.* XXI. 1. ... 15. *Marc.* XI. 1. ... 11. *Luc.* XIX. 29. ... 46. *Joan.* XII. 12. ... 19. (b) *Matt.* XXI. 18. 19.

(c) *Matt.* XXI. 20. ... 27. *Marc.* XI. 20. ... 26. (d) *Matt.* XXI. 28. ... 46. & XXII. 1. ... 22. *Luc.* XX. 9. ... 26. *Marc.* XII. 1. ... 17.

me aprés la Réſurrection, laquelle auroit épouſé ſucceſſivement les deux freres. JESUS leur dit qu'à la Réſurrection, les hommes ne ſe marieroient point; mais qu'ils ſeroient comme les Anges de Dieu. Enfin il répondit aux Phariſiens, qui lui demandoient lequel étoit le plus grand Commandement de la Loi, que c'étoit celui de l'amour de Dieu; & que le ſecond étoit celui de l'amour du prochain. (*e*) Aprés cela, il commença à invectiver fortement contre les Phariſiens, & à découvrir leur hypocriſie, & les abus qu'ils introduiſoient dans la morale & dans la pratique de la Loi. (*f*)

Sur le ſoir JESUS ſortant du Temple, ſes Diſciples lui firent remarquer les beautez de cet édifice, & les richeſſes des préſens qui y étoient. JESUS leur dit qu'il viendroit un tems que le Temple ſeroit tellement détruit, qu'il n'y reſteroit pierre ſur pierre. Et lorſqu'il fut hors la ville, ſur le mont des Oliviers, à l'oppoſite du Temple, ils lui demandéreut quand on verroit l'accompliſſement de ce qu'il venoit de dire de la ruine du Temple. Alors il commença à leur parler du ſiége prochain de Jéruſalem par les Romains, qui arriva environ trente-quatre ans aprés. Il leur en marqua diverſes circonſtances, & leur dit que la race qui vivoit alors, ne mourroit point, que l'on ne vît l'exécution de ce qu'il diſoit. Il mêla à ſon diſcours quelques traits, que l'on explique d'ordinaire du Jugement dernier, & qui ne peuvent en effet s'entendre à la lettre du dernier ſiége de Jéruſalem. (*g*) Il leur propoſa aprés cela quelques paraboles, qui tendoient à les tenir dans l'attente & dans la vigilance; par exemple, celle du ſerviteur, qui étant établi ſur ſes conſerviteurs, les maltraita, & ſe divertit pendant l'abſence de ſon maître: mais celui-ci à ſon retour, le jetta en priſon comme un mauvais ſerviteur. Il y ajoûta la parabole des cinq vierges folles & des cinq vierges ſages; & celle du pere de famille, qui diſtribuë diverſes ſommes à ſes ſerviteurs, afin qu'ils les faſſent valoir pendant ſon abſence. A ſon retour, il récompenſe les ſerviteurs fidéles & laborieux, & punit les ſerviteurs pareſſeux & inutiles. Il conclut qu'il en ſera ainſi au dernier jour du Jugement. (*h*)

Ce même jour Mecredy, 11. de Niſan, & 1. Avril, JESUS dit à ſes Diſciples que la Pâque ſe devoit célébrer dans deux jours, & que le fils de l'homme ſeroit livré à ſes ennemis, & crucifié. Ce fut ce même jour que les Prêtres prirent la derniére réſolution d'arrêter JESUS, & de le faire mourir; & que Judas d'Iſcarioth s'obligea de le leur livrer, moyennant une ſomme de trente ſicles, qui font quarante-huit liv. douze ſols ſix deniers. (*i*) Le jeudy 2. d'Avril, & 13. de Niſan, JESUS n'entra point le matin, que l'on ſçache, dans Jéruſalem, ou du moins il n'y fit rien qui ait été relevé par les Evangéliſtes. Seulement il y envoya Pierre & Jean, pour y préparer une ſale, & ce qui étoit néceſſaire pour la Pâque. Sur le ſoir, il entra dans la ville, & alla dans la maiſon où Pierre & Jean avoient préparé tout ce qui étoit néceſſaire pour y faire la Pâque le lendemain; & s'étant mis à table avec eux, il leur déclara que l'un d'eux le devoit trahir. Judas lui demanda ſi ce ſeroit lui. JESUS lui répondit qu'il l'avoit dit: mais il lui parla ſi bas, que les autres Apôtres ne s'en apperçurent pas. (*k*)

Comme il étoit à table, il leur témoigna le grand déſir qu'il avoit toûjours eu de manger cette Pâque avec eux; aprés quoi, il inſtitua le Sacrement de ſon Corps & de ſon Sang, & le donna à manger & à boire à ſes Apôtres. Peu de tems aprés, ſes

(*e*) *Matth.* XXII. 22.... 46. *Luc.* XX. 27... 39. *Marc.* XII. 18... 34. (*f*) *Matth.* XXIII. 1. 2. 3. . 39. *Luc.* XX. 45. 46. *Marc.* XII. 38. ... 40. (*g*) *Matt.* XXIV. 1. 2. 3. ... 44. *Luc.* XXI. 5... 24. *Marc.* XIII. 1. 2. 3... . 37.

(*h*) *Matth.* XXV. 1. ...46. (*i*) *Matth.* XXVI. 1 2.... 5. *Marc.* XIV. 1 2. *Luc.* XXII. 1. 2. (*k*) *Matt.* XXVI. 17... 25. *Marc.* XIV. 12... 21. (*l*) *Luc.* XXII.. 25. *& ſeq.* (*m*) *Joan.* XI 11. 2. 3. *& ſeq.*

Apôtres étant entrez en conteſtation ſur la primauté, (*l*) Jesus pour guérir cet amour de leur propre excellence, ſortit de table, & leur lava les pieds. (*m*) Puis il les exhorta à l'imiter, & à mettre leur gloire à ſe rendre les uns aux autres toutes ſortes de marques de reſpect & de déférence. Lorſqu'il ſe fut remis à table, il ſe troubla, & dit à ſes Apôtres que l'un d'eux le trahiroit. Pierre fit ſigne à Jean, qui étoit couché à table au-deſſous de Jesus, & qui avoit par conſéquent ſa tête dans le ſein du Sauveur, de lui demander qui étoit celui qui le devoit trahir. Jesus lui dit que c'étoit celui à qui il alloit donner un morceau de pain trempé dans la ſauce. Dés que Judas eut reçû ce morceau, il ſe leva de table, & s'en alla, tranſporté par le mauvais Eſprit, qui étoit entré dans ſon cœur. Comme il ſortoit, Jesus lui dit: Faites vîte ce que vous faites; ce qui fut interprété par les autres Apôtres, comme s'il lui eût dit d'acheter ce qui étoit néceſſaire pour la ſolemnité, ou de donner quelques aumônes aux pauvres car c'étoit lui qui portoit la bourſe. (*n*)

Jesus les entretint le reſte du repas, ſur l'humilité qu'ils devoient exercer les uns envers les autres, ſur l'union & la charité qui devoient être entre eux, ſur la confiance qu'ils devoient avoir en la Providence, & en ſa propre bonté pour eux. Il leur promit de leur envoyer un autre Conſolateur aprés ſon départ. Il prédit à Pierre qu'il le renonceroit cette même nuit & avant le chant du coq. Aprés quelques diſcours ſemblables, (*o*) il ſe leva de table; & ayant dit l'hymne d'actions de graces, il ſortit de la ville avec eux. En chemin il leur fit encore un aſſez long diſcours ſur l'union qu'ils devoient avoir avec lui, ſur les ſouffrances auſquelles ils devoient être expoſez, ſur le Saint-Eſprit qu'ils devoient recevoir, ſur ſa paſſion, ſa mort & ſa réſurrection prochaines; ſur le ſcandale que ſa mort leur devoit cauſer, ſur leur fuite, & ſur le renoncement de Pierre. (*p*) Tout cela marquoit bien qu'il ſçavoit toutes choſes, & qu'il n'alloit à la mort, que parce qu'il le vouloit.

Aprés avoir paſſé le torrent de Cédron, il vint au lieu nommé Geth-ſemani, où il y avoit un jardin. Il y entra avec ſes Apôtres. Et comme il y avoit été fort ſouvent, Judas ſçavoit parfaitement l'endroit. Lors donc qu'il y fut arrivé, il dit à ſes Apôtres de l'attendre, juſqu'à ce qu'il eût fait ſa priére. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacques & Jean, il tomba dans une profonde triſteſſe; & il leur dit: Mon ame eſt triſte juſqu'à la mort. Demeurez ici, veillez & priez, afin que vous n'entriez pas en tentation. Et s'étant éloigné d'environ un jet de pierre, il ſe mit à genoux, & ſe proſternant le viſage contre terre, il dit: Mon Pere, toutes choſes vous ſont poſſibles; faites, s'il vous plaît que ce calice paſſe loin de moi: toutefois que vôtre volonté ſoit faite, & non pas la mienne. Alors un Ange du Ciel vint pour le conſoler; & étant dans cette agonie, il continua plus long-tems ſa priére; & il ſortoit de ſon corps une ſueur comme de goutes de ſang, qui couloient juſqu'à terre. (*q*)

Il ſe leva juſqu'à trois fois de ſon oraiſon, & alla voir ſes Apôtres, qu'il trouva toûjours endormis. Enfin la troiſiéme fois il leur dit que celui qui le devoit trahir, étoit proche, & qu'il falloit aller au-devant de lui. En effet Judas étoit entré dans le jardin avec une troupe de ſoldats, à qui il avoit donné ce ſignal: Saiſiſſez celui que je baiſerai, & menez-le sûrement. Il s'approcha donc de Jesus, pour le baiſer. Jesus lui reprocha doucement ſon crime, en lui diſant: Judas, vous livrez le fils de l'homme par un baiſer! En même-tems

(*l*) *Luc.* XXII. 25. *& ſeq.* (*m*) *Joan.* XIII. 2. 3. *& ſeq.* (*n*) *Joan.* XIII. 21... 32. (*o*) *Joan.* XIII. 33. XIV. 1... 20. *Luc.* XXII. 33... 38. *Matth.* XXVI. 30.

(*p*) *Joan.* XV. XVI. XVII. (*q*) *Matth.* XXVI. 36... 39. *Marc.* XIV. 32... 36. *Joan.* XVIII. 1. 2. *Luc.* XXII. 40. 41. 42.

tems s'approchant de la troupe de ſoldats, il leur dit: Qui cherchez-vous? Ils répondirent: JESUS de Nazareth. JESUS dit: C'eſt moi. A ces mots, ils tombérent tous à la renverſe. Il leur fit une ſeconde fois la même demande; & ils répondirent de même, qu'ils cherchoient JESUS de Nazareth. JESUS leur dit: Si c'eſt moi que vous cherchez, laiſſez aller ceux-ci. Alors ils ſe jettérent ſur JESUS, & le liérent. Pierre tira ſon épée, & coupa l'oreille à un ſerviteur du Grand-Prêtre: mais JESUS guérit auſſi-tôt cet homme, en touchant ſon oreille; & il dit à Pierre: Remettez vôtre épée dans le fourreau; car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée. (r)

JESUS fut conduit d'abord chez Anne beau-pere de Caïphe. Anne avoit été Grand-Prêtre, & Caïphe l'étoit actuellement cette année-là. Anne interrogea JESUS ſur ſa doctrine, & ſur ſes Diſciples. JESUS lui parla avec beaucoup de liberté, & lui dit qu'il n'avoit rien enſeigné en ſecret, & que tous les Juifs étoient témoins de ſa doctrine. En même tems un des ſerviteurs du Pontife lui donna un grand ſoufflet, en lui diſant: Eſt-ce ainſi que vous parlez au Pontife? JESUS lui dit: Si j'ai mal parlé, faites-le voir; ſinon, pourquoi me frappez-vous? Anne renvoya JESUS à Caïphe, qui demeuroit apparemment dans la même maiſon; & les ſoldats qui avoient arrêté JESUS, commencérent à faire du feu dans la cour, car il faiſoit froid; & Simon Pierre, qui avoit ſuivi JESUS de loin avec un autre Diſciple, qui étoit connu chez Caïphe, étoit entré dans cette cour, à la faveur de cet autre Diſciple, & ſe chauffoit avec les autres, attendant ce qui en arriveroit. (ſ)

Caïphe ayant fait venir les Prêtres & les Docteurs de la Loi dans ſa maiſon, fit comparoître JESUS devant leur aſſemblée, & ils cherchoient des témoignages contre lui, pour le condamner à mort: mais ils n'en trouvoient point d'aſſez forts. Enfin il ſe préſenta un homme, qui lui avoit oüi dire: Je détruirai dans trois jours le Temple de Dieu, & je le rétablirai dans un pareil nombre de jours. Ce témoignage n'étoit pas exactement vrai, & il ne ſuffiſoit pas pour condamner un homme à mort. Pendant tout ce tems, JESUS demeuroit dans le ſilence. Alors Caïphe le conjura au nom du Dieu vivant, de dire s'il étoit le CHRIST. Il l'avoüa, & dit de plus, qu'il viendroit un jour ſur les nuës, à la droite du Pere, pour exercer le Jugement. A ces mots, le Grand-Prêtre déchira ſes habits, & dit: Qu'avons-nous beſoin de témoins? Vous avez tous oüi ſes blaſphêmes; qu'en penſez-vous? Ils répondirent: Il eſt digne de mort. (t) Tout ceci ſe paſſoit pendant la nuit. L'aſſemblée étant ſortie, JESUS fut remis entre les mains des ſoldats, qui lui firent mille outrages & mille inſultes.

La ſervante du Grand-Prêtre ayant enviſagé Pierre, dit: Aſſûrément cet homme étoit avec JESUS de Nazareth. Pierre le nia. Un moment aprés, il ſortit de la cour, & alla dans le veſtibule; & auſſi-tôt le coq chanta. Une autre ſervante l'ayant encore conſidéré, dit qu'aſſûrément il étoit de la ſuite de JESUS. Pierre le nia avec ſerment. Enfin environ une heure aprés, quelqu'un de la compagnie aſſûra qu'il étoit du nombre des Diſciples de JESUS, & que ſon langage même montroit qu'il étoit Galiléen. Un des parens de Malc, que Pierre avoit frappé, lui ſoutint qu'il l'avoit vû dans le jardin: mais Pierre le nia avec proteſtation, & ſoutint qu'il ne connoiſſoit point cet homme. En même-tems le coq chanta pour la ſeconde fois; & JESUS qui étoit dans la même cour, jettant les yeux ſur ſaint Pierre, ce regard le remplit de douleur & de confuſion. Il ſe ſouvint

(r) *Matth. XXVI.* 47. ... 54. *Marc. XIV.* 40. ... 47. *Luc. XXII.* 47. .. 51. *Joan. XVIII.* 4.
(ſ) *Joan. XVI.* 15. 16. 17. 18. *Matt. XXVI.* 58.

(t) *Matth. XXVI.* 59. ... 66. & *Marc. XIV.* 54. 64.

de la prédiction de Jesus ſur ſon renoncement ; & ſortant de la cour, il pleura amérement. (*u*)

Auſſi-tôt qu'il fut jour, les Prêtres, le Sénat & les Docteurs s'aſſemblérent, & firent comparoître Jesus devant eux. Ils lui demandérent s'il étoit le Christ. Il avoüa qu'il étoit le Christ, & le Fils de Dieu. En même-tems ils le déclarérent digne de mort. Mais comme les Romains, qui étoient alors les maîtres du pays, leur avoient ôté le droit de vie & de mort, & qu'ils pouvoient bien déclarer qu'un homme étoit coupable, mais non pas le condamner dans les formes, ni le faire exécuter à mort ; ils l'amenérent à Pilate Gouverneur de la Province, & l'accuſérent de trois chefs. 1°. Qu'il étoit perturbateur du repos public. 2°. Qu'il enſeignoit qu'il ne falloit pas payer les tributs à l'Empereur. 3°. Qu'il ſe diſoit Christ, & Fils de Dieu. Pilate l'interrogea, & lui demanda s'il étoit Roi des Juifs, ou Meſſie. Jesus lui répondit qu'en effet il étoit Roi, mais que ſon Royaume n'étoit pas de ce monde. (*x*)

Comme les Juifs accuſateurs de Jesus n'étoient point entrez dans le Prétoire, ou dans la maiſon de Pilate, de peur de ſe ſoüiller, parce qu'ils vouloient manger la Pâque le jour même ſur le ſoir ; Pilate aprés avoir interrogé Jesus, ſortit dehors, & leur déclara qu'il ne trouvoit en lui aucun ſujet de le condamner. Cependant ils continuoient de l'accuſer fortement, ſans que Jesus répondît un ſeul mot à leurs accuſations. Pilate ayant ſçû que Jesus étoit Galiléen, le renvoya à Hérode, Roi ou Tétrarque de Galilée, qui étoit alors à Jéruſalem. Herode avoit depuis long-tems envie de voir Jesus, dont il avoit oüi dire tant de merveilles ; & il lui fit pluſieurs queſtions, auſquelles Jesus ne répondit rien : ce qui étonna & indigna tellement Hérode & ſa Cour, qu'ils le couvrirent par dériſion d'un mauvais habit d'écarlatte, pour inſulter à ſa Royauté ; & Hérode le renvoya à Pilate. Depuis ce tems, Hérode & Pilate devinrent bons amis ; car auparavant ils étoient mal enſemble. (*y*)

Pilate ayant de nouveau interrogé Jesus, déclara aux Juifs que ni lui, ni Hérode n'ayant rien trouvé en lui qui meritât la mort, il ſe contenteroit de le faire châtier, & le renvoyeroit. Et voyant qu'ils inſiſtoient toûjours, il leur propoſa de leur délivrer Jesus, ou Barabbas, comme il avoit accoûtumé de leur accorder la vie de quelque coupable à la Fête de Pâque : mais ils demandérent Barabbas, & criérent qu'il falloit crucifier Jesus. Pilate aprés avoir fait encore quelques tentatives pour délivrer l'innocent, ſe laiſſa vaincre par leurs cris & leurs menaces ; & craignant quelque ſédition, il ſe fit apporter de l'eau, lava ſes mains, leur dit qu'il ſe déchargeoit de ſa mort, & le leur abandonna, pour être crucifié. Or il étoit environ la troiſiéme heure, ou neuf heures du matin, lorſque la ſentence fut prononcée, & Jesus fut livré aux ſoldats Romains, pour être exécuté à mort. Ils lui firent premiérement mille inſultes ſur ſa Royauté ; le revêtirent d'un mauvais manteau de pourpre, lui mirent une couronne d'épines ſur la tête, & un roſeau en forme de ſceptre à la main ; & faiſant ſemblant de le ſaluer, & de lui rendre leurs hommages, ils lui crachoient au viſage, & lui frappoient la tête avec le roſeau qu'ils avoient en main. (*z*).

Aprés cela, ils le chargérent de ſa croix, & le conduiſirent au Calvaire, petite colline au nord, & au couchant de la ville. Comme Jesus étoit extrémement épuiſé, & que la croix étoit fort lourde, les ſoldats Romains qui

(*u*) *Matth.* XXVI. 67. 75. *Marc.* XIV. 18. . . . 75. *Luc.* XXII. 56. . . 63. *Joan.* XVIII. 25. 26. (*x*) *Matth.* XXVII. 1. . . 10. *Marc.* XV. 1. 2. *Luc.* XXIII. 2. 3. *Joan.* XVIII. 29. . . 38.

(*y*) *Luc.* XXIII. 8. . . 12. (*z*) *Matth.* XXVII. 24. . . 29. *Marc.* XV. 15. . . 19. *Luc.* XXIII. 24. 25. *Joan.* XIX. 5. . . 16.

qui le conduiſoient, prirent un nommé Simon, qu'ils rencontrérent, pour lui aider à la porter; ſoit qu'il la portât toute entiére, ou qu'il en portât ſeulement l'extrémité derriére JESUS. Lorſqu'il fut arrivé au Calvaire, on lui préſenta à boire du vin mêlé de mirrhe ou de fiel: mais l'ayant goûté, il n'en voulut point boire. On l'attacha donc à la croix entre deux voleurs; l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. Il pria pour ceux qui le crucifioient. Saint Marc (*a*) dit qu'il étoit environ la troiſiéme heure du jour, c'eſt-à-dire, neuf heures du matin: mais ſaint Jean (*b*) dit qu'il étoit environ la ſixiéme heure, c'eſt-à-dire, environ midy. Il pouvoit être onze heures du matin, ou environ.

Pilate fit mettre ſur ſa croix la ſentence de ſa condamnation, en ces termes: *Jeſus de Nazareth, Roi des Juifs.* Les Juifs auroient voulu qu'il eût mis: *Jeſus, prétendu Roi des Juifs:* mais il ne voulut rien changer. Les ſoldats partagérent entre eux ſes habits; mais pour ſa tunique, ils la tirérent au ſort, n'ayant pas voulu la couper, parce qu'elle étoit ſans couture, & tout d'une piece faite au métier, comme il s'en faiſoit alors, & comme il s'en fait encore aujourd'hui en Orient. Les Magiſtrats, les Prêtres, le peuple, les voleurs mêmes qui étoient en croix comme lui, lui inſultoient, & lui diſoient: Si tu es Fils de Dieu, ſauve-toi à préſent toi-même. Cependant un des deux voleurs reprit ſon compagnon, reconnut l'innocence de JESUS, & le pria de ſe ſouvenir de lui, quand il ſeroit dans ſon Royaume; & JESUS lui promit qu'il ſeroit ce jour là même avec lui dans le Paradis. (*c*) Marie Mere de JESUS, Marie de Cléophas, & Marie Madelaine avec ſaint Jean l'Evangéliſte, étoient alors au pied de ſa croix; & JESUS dit à ſa Mere, en lui montrant le Diſciple bien aimé: Femme, voilà vôtre fils. Puis s'adreſſant à l'Apôtre, il lui dit: Voilà vôtre mere. Et depuis ce tems, ſaint Jean la tint toûjours auprés de lui comme ſa mere. (*d*)

Environ l'heure du midy, qui étoit la ſixiéme heure du jour, le ſoleil fut couvert de ténébres juſqu'à la neuviéme heure, ou trois heures aprés midy. A la neuviéme heure, les ténébres ſe diſſipérent, & JESUS cria à haute voix: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Alors on lui préſenta à boire du vinaigre dans une éponge; & l'ayant goûté, il dit: Tout eſt conſommé; & baiſſant la tête, il expira. (*e*) Alors le voile du Temple ſe déchira depuis le haut, juſqu'en bas, la terre trembla, les rochers ſe fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, & pluſieurs corps de ceux qui étoient morts, reſſuſcitérent, & apparurent à pluſieurs aprés la réſurrection de JESUS-CHRIST. (*f*) Or les Juifs ne voulant pas que les corps demeuraſſent à la croix le lendemain, qui étoit le grand jour du Sabbat, ou la Pâque, demandérent à Pilate qu'on les en ôtât, & qu'on leur rompît les jambes, afin de les faire mourir plus promtement. Ce qui fut exécuté à l'égard des deux voleurs; mais pour JESUS, l'ayant trouvé déja mort, on ne lui rompit point les jambes; on ſe contenta de lui ouvrir le côté d'un coup de lance, & il en ſortit de l'eau & du ſang. (*g*)

Sur le ſoir Joſeph d'Arimathie, qui étoit un des Diſciples de JESUS, & un Sénateur fort diſtingué, vint demander à Pilate le Corps de JESUS, pour l'enterrer avant le coucher du ſoleil; car c'étoit la veille du Sabbat, dont le repos commençoit au coucher du ſoleil. Pilate l'accorda, & Joſeph mit le Corps de JESUS dans ſon tombeau creuſé dans le roc, & qui étoit dans un jardin prés du lieu où il avoit été:

(*a*) *Marc.* XV. 25. (*b*) *Joan.* XIX. 14. (*c*) *Matth.* XXVII. 39. 44. *Marc.* XV. 29. . . . 32. *Luc.* XXIII. 35. . . 43.

(*d*) *Joan.* XIX. 25. 27. (*e*) *Matth.* XXVII. 48. 50. *Joan.* XIX. 28. 30. *Marc.* XV. 34. . . 37. (*f*) *Matth.* XXVII. 51. . . 54. (*g*) *Joan.* XIX. 31. . 37.

été crucifié. Le tombeau étoit fermé par une pierre qui en bouchoit l'entrée. Mais les Prêtres craignant que les Diſciples de Jesus ne vinſſent enlever ſon Corps, y mirent des gardes, & ſcellérent la pierre qui fermoit l'entrée du tombeau, afin qu'on n'y pût toucher. Le lendemain, qui étoit le grand jour du Sabbat, on demeura en repos, ſelon la Loi; mais aprés le coucher du ſoleil, dés qu'il fut permis d'agir & d'acheter, les ſaintes femmes qui vouloient embaumer le Corps du Sauveur, parce qu'il avoit été mis dans le tombeau un peu à la hâte, achetérent des drogues & des aromates, pour lui rendre ce devoir. Et le lendemain de trés-grand matin, & avant le jour, elles ſortirent de la ville pour aller au Calvaire. Mais Jesus étoit déja reſſuſcité, & les ſoldats qui avoient été témoins de ſa réſurrection, étoient revenus à la ville. (*h*).

Ces femmes étant arrivées au tombeau, virent deux Anges en forme humaine, vêtus d'habits blancs, & tout éclattans de lumiére, qui leur dirent: Ne craignez point. Vous cherchez Jesus de Nazareth crucifié, il n'eſt point ici, il eſt reſſuſcité; venez, & voyez le lieu où il étoit. Dites à ſes Diſciples & à Pierre, qu'il eſt reſſuſcité, & qu'il ſera avant vous en Galilée. Marie-Magdelaine plus promte que les autres, courut rapidement à Jéruſalem, & dit aux Apôtres, que l'on avoit enlevé le Corps de leur Maître, & qu'elle ne ſçavoit ce que l'on en avoit fait. Pierre & Jean accoururent auſſi-tôt au ſépulcre; Jean arriva le premier, mais n'entra pas dans le tombeau. Pierre y étant entré, vit les linges qui avoient enveloppé le Corps du Sauveur, & le ſuaire qui lui couvroit la tête. Jean les vit de même, & après cela ils s'en retournérent à Jéruſalem. (*i*) Marie qui étoit auſſi revenuë au tombeau, s'étant penchée, pour voir au dedans de la grotte, y vit deux Anges, l'un au pied, & l'autre à la tête du ſépulcre, qui lui dirent: Pourquoi pleurez-vous? Elle répondit: On a emporté mon Seigneur, & je ne ſçai où on l'a mis. En même-tems s'étant retournée, elle vit Jesus ſous la forme d'un Jardinier. Elle lui dit: Si c'eſt vous qui l'avez pris, dites-moi où vous l'avez mis, afin que je l'emporte. Jesus lui dit, Marie. Auſſi-tôt elle le reconnut, & ſe jetta à ſes pieds pour les baiſer. Mais il lui dit: Ne me touchez point; je ne vais pas encore à mon Pere. Allez dire à mes freres, que je vais monter à mon Pere, & à leur Pere; à mon Dieu, & à leur Dieu. (*k*) Marie revint donc à Jéruſalem, & raconta aux Diſciples ce qu'elle avoit vû. Jesus s'apparut encore aux autres femmes comme elles revenoient du tombeau; il leur parla, & elles l'adorérent. Mais les Apôtres les traitérent de viſionaires, & ne crurent pas ce qu'elles rapportoient. (*l*)

Le même jour Dimanche ſeiziéme de Niſan, & lendemain de la Pâque, deux Diſciples de Jesus s'en retournoient vers la Galilée, & alloient coucher à Emmaüs, à ſoixante ſtades, ou environ deux lieuës & demie de Jéruſalem. Jesus ſe joignit à eux dans le chemin, ſous la forme de voyageur; & leur ayant demandé ce qu'ils diſoient, ils lui parlérent de ſa mort & de ſa paſſion, qui faiſoient l'entretien de tout Jéruſalem. Nous eſpérions, ajoûterent-ils, que ce Jesus racheteroit Iſraël, & toutefois voici le troiſiéme jour que cela s'eſt paſſé. Il y a même des femmes qui aſſurent l'avoir vû, & lui avoir parlé. Alors Jesus les reprit de leur peu de foi, leur montra par les Ecritures que le Christ devoit ſouffrir, & entrer ainſi dans ſa gloire. Lorſqu'ils furent arrivez à Emmaüs, ils invitérent Jesus de demeu-

(*h*) *Matth.* XXVII. 62... 66. & XXVIII. 1... 4. *Marc.* XVI. 2. 4. *Luc.* XXIV. 1...4. *Joan.* XX. 1. 2. (*i*) *Joan.* XX. 2... 8.

(*k*) *Joan.* XX. 11... 17. *Marc.* XVI. 9. 10. (*l*) *Matth.* XXVIII. 9. *Marc.* XVI. 10. 11. *Luc.* XXIV. 9... 11. *Joan.* XX. 18.

meurer avec eux ; & comme il faiſoit ſemblant de vouloir aller plus loin, ils le contraignirent d'entrer dans le logis avec eux. Etant à table, il bénit le pain, & le leur donna ; alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent, & il diſparut de leur préſence. A l'heure même ils retournérent à Jéruſalem, où ils trouvérent les Apôtres aſſemblez : ils leur raeontérent ce qui leur étoit arrivé, & ils apprirent que Jesus étoit auſſi apparu à Pierre. (*m*)

Ils étoient encore enſemble, lorſque Jesus ſe fit voir au milieu d'eux, quoique les portes fuſſent bien fermées. Cette vûë les troubla, & les remplit de frayeur ; mais il les raſsûra, leur diſant : La paix ſoit avec vous. Conſidérez mes pieds & mes mains, & voyez que c'eſt moi-même. Touchez-moi ; un Eſprit n'a ni chair, ni os. Il demanda s'ils avoient quelque choſe à manger, & comme on lui eut préſenté un morceau de poiſſon rôti, & un rayon de miel, il en mangea en leur préſence ; & ſoufflant ſur eux, il leur dit : Recevez le Saint-Eſprit. Les péchez ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, un des douze, n'étoit point avec eux, lorſque Jesus vint ; & il dit : Si je ne vois dans ſes pieds & dans ſes mains les trous des cloux, & ſi je ne porte ma main dans ſon côté, je n'en croirai rien. Huit jours aprés, les Apôtres étant tous enſemble, Jesus parut de nouveau dans la chambre, & leur dit : La paix ſoit avec vous. Puis s'adreſſant à Thomas, il lui dit : Mettez vôtre doigt dans les playes de mes pieds & de mes mains, & portez vôtre main dans mon côté ; & ne ſoyez plus incrédule. Thomas répondit : Mon Seigneur, & mon Dieu. Jesus lui dit : Thomas, vous avez crû, parce que vous avez vû : Heureux ceux qui croiront ſans avoir vû ! (*n*)

Les Apôtres s'étant rendus en Galilée aprés l'octave de la Pâque, Jesus ſe manifeſta à eux ſur la mer de Tibériade. Pierre, Thomas, Nathanaël, Jacques, Jean, & deux autres Diſciples étoient ſur cette mer, & travailloient à pêcher, lorſque Jesus parut le matin ſur le bord, & leur demanda s'ils n'avoient rien pris. Ils répondirent que non, quoiqu'ils euſſent travaillé pendant toute la nuit. Il leur dit de jetter leurs filets à la droite de leur barque, & qu'ils prendroient du poiſſon. Ils les jettérent, & leurs filets ſe trouvérent ſi pleins de poiſſons, qu'ils ſe rompoient. Le Diſciple bien-aimé reconnut que c'étoit Jesus, & dit à Pierre : C'eſt le Seigneur. Auſſi-tôt Pierre ſe ceignit, car il étoit nud, & ſe jetta à la nage, pour arriver au bord avant la barque. Les autres tirérent le filet à bord, & il ſe trouva dedans cent cinquante-trois gros poiſſons, ſans que ce grand nombre eût fait rompre le filet. Alors Jesus leur dit d'apporter de leur pêche, & ils trouverent du feu préparé, avec un poiſſon qui rôtiſſoit, & du pain. Ils mangérent avec lui, & nul ne lui demanda qui il étoit ; car il étoit évident que c'étoit Jesus. (*o*)

Aprés cela Jesus dit à Pierre par trois fois conſécutives : Pierre, m'aimez-vous plus que tous ceux-là ? Pierre répondit de même trois fois, qu'il l'aimoit de tout ſon cœur ; & Jesus lui dit autant de fois : Paiſſez mes brebis ou mes agneaux. Il ajoûta, voulant marquer de quelle mort il mourroit : Lorſque vous étiez jeune, vous vous ceigniez comme un voyageur, & vous alliez où vous vouliez : mais lorſque vous ſerez vieux, un autre vous ceindra, & vous menera où vous ne voudriez point aller. Suivez moi. Pierre le ſuivit ; & voyant le Diſciple que Jesus aimoit, qui ſuivoit auſſi, il dit à Jesus :

Et

(*m*) *Luc.* XXIV. 13...34. *Marc.* XVI. 12.

(*n*) *Joan.* XX. 19...31. *Luc.* XXIV. 36...41.
(*o*) *Joan.* XXI. 1..14.

Et celui-ci, que fera-t-il ? Jesus répondit : Si je veux qu'il demeure juſqu'à ma venuë, que vous importe ? Suivez-moi. Le bruit ſe répandit donc parmi les Freres, que ce Diſciple ne mourroit point. Mais le Seigneur ne lui avoit pas dit cela. Et c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs ont avancé que S. Jean l'Evangéliſte n'étoit pas mort. Sur quoi on peut voir nôtre Diſſertation ſur la mort de ſaint Jean, dans le Tome de l'Evangile de ce ſaint Apôtre. (p)

Les Diſciples du Sauveur s'étant aſſemblez tous enſemble ſur une montagne dans la Galilée, Jesus ſe montra à eux tous. L'ayant vû, ils l'adorérent : mais quelques-uns doutérent que ſon corps fût un vrai Corps ; car pour ſa réſurrection & ſa préſence, il ne paroît pas qu'on ait pû former ſur cela le moindre doute. Jesus leur dit : Toute puiſſance ma été donnée au Ciel & en la terre ; allez, inſtruiſez toutes les nations, & baptiſez-les au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit ; & je demeurerai avec vous juſqu'à la fin des ſiécles. (q) On croit que ce fut dans cette occaſion qu'il ſe fit voir à plus de cinq cens Freres enſemble, dont pluſieurs vivoient encore, lorſque ſaint Paul écrivit ſa ſeconde Epître aux Corinthiens, (r) l'an de J. C. 57.

Aprés cela Jesus ordonna à ſes Diſciples de s'en aller à Jéruſalem, parce qu'il y devoit monter au Ciel en leur préſence. Il ſe fit encore voir à eux, mangea avec eux, leur fit des reproches de leur incrédulité ſur le ſujet de ſa paſſion & de ſa réſurrection ; leur montrant par les Ecritures, que cela devoit s'accomplir de cette ſorte. Il leur ouvrit l'eſprit, & leur donna l'intelligence des Ecritures, leur dit d'aller prêcher l'Evangile par tout le monde, leur donna le pouvoir de faire toutes ſortes de miracles, leur enjoignit de baptiſer, & d'enſeigner toutes les nations, diſant, que ceux qui croiroient & ſeroient baptiſez, ſeroient ſauvez ; que ceux au contraire qui demeureroient dans l'incrédulité, ſeroient damnez. Il leur ordonna de demeurer dans Jéruſalem juſqu'à la venuë du Saint-Eſprit, qui devoit les revêtir d'une vertu ſurnaturelle, & de ſon onction ſainte. (ſ)

Aprés cela il les conduiſit hors de Jéruſalem, juſqu'à Béthanie ; & levant les yeux au Ciel, il les bénit, & diſparut à leurs yeux, étant ſubitement élevé par une nuée, qui le déroba à leur vûë. Alors deux Anges ſe préſentérent à eux, qui leur dirent : Hommes de Galilée, qu'admirez-vous, ayant ainſi les yeux élevez au Ciel ? Ce Jesus, qui vient de monter aux Cieux, viendra un jour de même que vous venez de le voir monter dans le Ciel. Ils revinrent donc du mont des Oliviers à Jéruſalem, & y demeurérent tous enſemble en oraiſon, avec Marie Mere de Jesus, & ceux de ſes parens ſelon la chair, qui croyoient en lui, juſqu'au jour de la Pentecôte, auquel le Saint-Eſprit deſcendit ſur eux en forme de langues de feu. (t)

Voilà le précis de l'hiſtoire de la vie de Jesus-Christ, rangée ſelon l'ordre chronologique, & ſuivant la concorde de l'Evangile. Nous n'y avons point fait entrer les queſtions de Critique & de Théologie, que l'on trouve dans les Commentateurs ; on peut les conſulter dans les ſources. Un Dictionnaire n'eſt point un Recüeil de Diſſertations, ni un amas de réflexions critiques. Les Juifs ont des Livres pernicieux, intitulez *Toledoth Jeſu*, qui comprennent les fables & les impoſtures qu'ils publient de Jesus-Christ. Nous en avons parlé aſſez au long dans la Diſſertation ſur les Caractéres du Meſſie, imprimée à la tête de nôtre Commentaire ſur Jérémie.

Nous

(p) *Joan.* XXI. 15. . . . . 24. (q) *Matth.* XXVIII. 18. 20. (r) 1. *Cor.* XV. 5. 6.

(ſ) *Marc.* XXVI. 14. . . . . 18. *Luc.* XXIV. 44. . . . 48. *Act.* I. 3. . . . 7. (t) *Marc.* XVI. 19. *Luc.* XXIV. 49. . . . 53. *Act.* I. 5. . . . 14. & II. 1. & *ſeq.*

Nous avons auſſi traité de la beauté du Sauveur dans une Diſſertation imprimée à la tête de Jérémie. On peut voir les Diſſertations du P. Vavaſſor, & celle de M. Rigaut ſur le même ſujet. J'ai traité de l'adoration des Mages, du Baptême inſtitué par JESUS-CHRIST, de la derniére Pâque, des ténébres arrivées à la mort du Sauveur, de la réſurrection de ceux qui reſſuſcitérent avec lui, dans des Diſſertations particuliéres. J'ai parlé de ſa croix dans l'article de ce Dictionnaire où ce nom ſe trouve. On peut conſulter les Chronologiſtes ſur les années de ſa vie; & *Binæus* ſur les circonſtances de ſa naiſſance, de ſa paſſion & de ſa mort. Nous avons traité des habits des Hébreux dans une Diſſertation à part; & Braunius traite au long cette matiére dans ſes Livres des habits des Prêtres Hébreux. Ainſi je me diſpenſerai d'entrer dans l'examen de ces particularitez.

[JESUS-CHRIST. La vertu de faire des miracles eſt ſi connuë dans JESUS-CHRIST, non ſeulement parmi les Chrétiens, mais auſſi parmi les Mahométans, que c'eſt c'eſt une eſpéce de proverbe parmi eux, pour loüer un ouvrier habile, que de dire, *il a le ſouffle du Meſſie*, parce que JESUS-CHRIST par ſon ſeul ſouffle non ſeulement réſuſcitoit les morts, mais auſſi donnoit la vie aux choſes inanimées. Ils tiennent conformément au faux Evangile de l'enfance de JESUS, que pendant ſa jeuneſſe il formoit des oiſeaux d'argile, & puis d'un ſeul ſouffle les faiſoit envoler. Ils aſſurent qu'il ne fut que trois heures dans le berceau (*u*); ils l'appellent quelquefois l'*Eſprit du Pere*; expreſſion qui eſt tirée de quelques écrits des Peres; ils reconnoiſſent qu'il eſt né ſans pere de la Vierge Marie: ils lui donnent un frere nommé Okil ou Oka'il; mais c'eſt un frere à la mode des Hébreux, qui donnent ce nom aux couſins germains. Ils croyent qu'il eſt monté au Ciel, qu'il détruira l'empire de l'Antechriſt, qu'il exerce ſa toute-puiſſance dans le Ciel, où il eſt notre Médiateur & occupe la place d'honneur dans le quatriéme Ciel, qui eſt l'empirée, ſelon leur ſyſtême. Ils reconnoiſſent que l'Evangile donne la vie de l'ame, & le renouvellement du cœur. Voici comme s'exprime ſur cela un Poëte Mahometan; il parle à JESUS-CHRIST: *Le cœur de l'homme affligé tire toute ſa conſolation de vos paroles: l'ame reprend ſa vie & ſa vigueur entendant ſeulement prononcer votre nom. Si jamais l'eſprit de l'homme peut s'élever à la contemplation des myſtéres de la Divinité, c'eſt de vous qu'il tire ſes lumiéres pour le connoître, & c'eſt vous qui lui donnez l'attrait dont il eſt pénétré.* Croiroit-on que ces paroles ſoient d'un homme qui ne reconnoit pas la Divinité de JESUS-CHRIST?

Les Juifs lui rendent bien moins de juſtice; il y en a parmi eux qui ont eu l'impiété de dire que l'ame d'Eſaïi étoit paſſée en l'ame de JESUS-CHRIST, qu'il étoit né d'un nommé Panthére, & d'une jeune coëffeuſe qu'il avoit débauchée (*x*); que Jeſus eut l'adreſſe de voler dans le Temple le nom ineffable de Dieu, qu'il le cacha dans une playe qu'il ſe fit en s'ouvrant la peau, & ſe déroba ainſi à deux lions formez par art magique, qui étoient placez l'un à la droite & l'autre à la gauche du Sanctuaire, & qui jettoient des rugiſſemens effroyables, lorſque quelqu'un y entroit, ou qu'il en ſortoit: Que par la vertu de ce nom il reſuſcita d'abord un mort, & guérit un lepreux à Bethléem lieu de ſa naiſſance. Le bruit de ces miracles lui attira une foule de peuple qui le mena à Jéruſalem comme en triomphe monté ſur un âne.

Les Prêtres jaloux de ſa réputation & de ſa gloire, préſentérent requête à Hé-

(*u*) D'Herbelot Bibl. Orient. *p.* 499. *Iſſa-Benmiriam.*

(*x*) Toledos Jeſu *en* Livre de la génération de Jeſus.

lene qui regnoit alors avec ſon fils Monbaz, ou Hircan, & lui demanderent la punition de Jeſus. Il comparut devant elle, & la mit dans ſes interêts par de nouveaux prodiges. Alors un des Prêtres, nommé Juda, s'offrit de faire tomber le crédit de Jéſus, en apprenant comme lui à prononcer le nom de Jehovah, pourvû qu'on ſe chargeât du péché qu'il commettroit; il l'apprit & vint défier Jeſus. Ils s'éleverent tous deux en l'air par la vertu de ce nom; Juda entreprit de faire tomber ſon antagoniſte, il n'y put réüſſir qu'en faiſant de l'eau ſur lui. A ce moment ils tomberent l'un & l'autre, parce qu'ils ſe trouverent ſoüillez, & que la vertu du nom ſacré les abandonna.

Jeſus courut ſe laver dans le Jourdain, & commença à faire de nouveaux miracles. Juda ſe trouvant inférieur à lui, & ne voulant pas toutefois ſe déſiſter de ſon entrepriſe, ſe rangea au nombre de ſes Diſciples, étudia ſes démarches, & les découvrit aux Prêtres. Jeſus ayant voulu venir dans le Temple, on l'arrêta avec pluſieurs de ſes diſciples. Les autres prirent la fuite & ſe retirerent dans les montagnes. Jeſus étant ainſi tombé au pouvoir de ſes ennemis, fut attaché à la colomne de marbre qui étoit dans la ville; on l'y foüetta, on le couronna d'épines, & dans ſa ſoif, on lui préſenta du vinaigre à boire. Le Sanhédrin l'ayant condamné à mort, il fut lapidé. On voulut enſuite pendre ſon cadavre à un bois, mais le bois ſe rompit, par ce que Jeſus prévoyant le genre de ſa mort, l'avoit enchanté par le nom de Jéhovah.

Juda qui ne perdoit aucune occaſion de faire tomber ſon crédit, courut chercher dans ſon Jardin un grand chou auquel ſon corps mort fut attaché. On voulut enſuitte le mettre dans un tombeau ordinaire; mais Juda craignant que ſes Diſciples ne l'enlevaſſent & ne publiaſſent qu'il étoit réſuſcité, l'enſevelit dans le canal d'un ruiſſeau, dont il avoit détourné; l'eau puis il y fit couler l'eau de nouveau, afin qu'on ne pût ſçavoir le lieu de ſa ſépulture. La précaution de Juda n'empêcha pas quon ne publiât qu'il étoit réſuſcité. La Reine Helene le crut, & déclara qu'il étoit Fils de Dieu; mais Juda fit voir l'erreur de la Reine, & l'impoſture des Diſciples de Jeſus, en produiſant ſon corps mort. On l'attacha à la queuë d'un cheval, & on le traîna juſques devant le Palais de la Reine, qui fut enfin deſabuſée.

Cependant la Religion de Jeſus ſe répandoit par tout, par le moyen de douze hommes qui couroient les Provinces & les Royaumes, & prêchoient ſa doctrine & ſes miracles. Ce progrès affligea les Sages des Juifs. Ils députerent un nommé Simon Képha pour y remedier: il apprit le nom de Jehovah, & ſe rendit dans la Métropole des Nazaréens; il les convainquit à force de miracles, qu'il étoit envoyé de la part de Jeſus, & les engagea à lui promettre de faire tout ce qu'il demanderoit. Il leur défendit de maltraiter les Juifs, & leur ordonna de célébrer la fête de la lapidation de Jeſus, & le quatriéme jour de ſa mort, au lieu de la fête de Pentecôte. Ils le lui promirent, à condition qu'il demeureroit avec eux. Simon y conſentit; on lui bâtit une tour nommée Peter, dans laquelle il demeura enfermé pendant ſix ans, ne vivant que de pain & d'eau: aprés ce terme il mourut.

Elie vint enſuite à Rome, & ſoutint aux Romains que Simon les avoit trompez, & que c'étoit lui que Jeſus avoit chargé de ſes ordres; il leur commanda de ſe faire circoncire ſous peine d'être noyez, d'obſerver le premier jour de la ſemaine au lieu du Samedi; mais dans le même moment qu'il parloit ainſi, une pierre tomba ſur ſa tête & l'écraſa: *ainſi périſſent tous les ennemis de Dieu.* C'eſt la concluſion du Roman ridicule & abominable que les Juifs ont compoſé ſous le nom de *Toledos de Jeſus*, ou génération & hiſtoire de Jeſus; on lui a donné

ce

ce nom à l'imitation de l'Evangile de ſaint Matthieu qui a le même titre: *Liber generationis Jeſu Chriſti filii David.*

Il y a encore un autre Livre qui porte le même titre, & qui fut publié par M. Huldric en 1705. Il ſuit de plus près l'Evangile; mais il commet des fautes & des anacroniſmes inſoutenables. L'Auteur qui prend le nom de Jonathan, & qui ſe dit contemporain de JESUS-CHRIST, & demeurant à Jéruſalem, fait naître JESUS-CHRIST ſous le regne du Grand Hérodes; ce qui eſt conforme à la vérité, & contraire à ce que les Juifs enſeignent communément, que JESUS-CHRIST naquit l'an du monde 3671. ce qui revient au regne d'Alexandre Jannée; mais il ſe trompe groſſiérement, quand il fait mourir J. C. ſous le même regne d'Hérodes. L'Auteur croit que ce Prince ayant reçû des plaintes contre Panthére prétendu pere de Jeſus, ſe tranſporta à Bethléem, & y fit maſſacrer tous les enfans. Il donne à Jeſus, pour Précepteur Joſué fils de Serachia, qui avoit étudié ſous Akiba, qui n'a vécu que plus de cent ans après JESUS-CHRIST; il dit qu'Hérodes conſulta ſur le fait de JESUS-CHRIST, les Sénateurs de Vorms habitans dans la terre de Cézarée, ou dans l'Empire: qu'Hérodes & ſon fils firent la guerre aux diſciples de Jeſus, qui s'étoient retirez à Haï dans les déſerts de Judée: qu'ils adoroient Jeſus & ſon image, auſſi-bien que Marie ſa Mere: qu'ils demanderent du ſecours au Roy de Cézarée contre Hérodes le fils. Que dignorances & de pauvretez!

Il ne faut que lire ces deux impertinens ouvrages pour en concevoir tout le mépris qu'ils méritent. Cependant les Juifs s'entretiennent dans leur averſion du Chriſtianiſme par de pareils ouvrages. Ils ont fait plus, puiſque pour ſe tirer d'embarras ſur les objections qu'on leur fait ſur le tems auquel le Meſſie doit paroître, ils ont abregé la chronologie de l'ancien Teſtament, & ont placé la naiſſance du Sauveur en l'an du Monde 3671. c'eſt-à-dire 329. ans avant ſa véritable époque. Ils ont altéré le texte de quelques prophéties, qui étoient trop claires pour JESUS-CHRIST, & ont détourné le ſens de preſque toutes les autres qui le regardent, & dont l'accompliſſement eſt plus marqué & plus évident. Ils confondent les caractéres du Meſſie; les uns veulent qu'il ſoit venu il y a long-tems, mais qu'il demeure caché parmi les hommes, les autres l'attendent, mais maudiſſent ceux qui ſupputent les tems de ſa venuë. D'autres ſoutiennent que la venuë du Meſſie n'eſt pas un article de foi. Quel entêtement! quelle mauvaiſe foi!

Les Peres (y) nous apprennent que dès le commencement du Chriſtianiſme, les Juifs envoyérent par tout le monde pour décrier JESUS-CHRIST & ſa doctrine, & pour faire croire que ſes Diſciples étoient des impoſteurs, qui aprés l'avoir furtivement tiré du tombeau, avoient publié qu'il étoit reſſuſcité. S. Matthieu (z) raconte qu'après la Réſurrection du Sauveur, les gardes qu'on avoit mis à ſon tombeau vinrent donner avis aux Princes des Prêtres de ce qui étoit arrivé; & que ceux-ci ayant tenu conſeil entr'eux, donnerent aux ſoldats de grandes ſommes d'argent, pour les engager à dire, que pendant qu'ils dormoient, ſes Diſciples étoient venus enlever ſon corps; ce que les ſoldats ne manquerent pas de publier.

Ahmed-ben-Caſſem-Al-Andacouſi More de Grenade, qui vivoit l'an de JESUS-CHRIST 1599. cite un Manuſcrit Arabe de ſaint Cæcilius Archevêque de Grenade (a), qui fut trouvé avec ſeize lames de plomb gravées en caractéres Arabes, dans une grotte proche la même ville. Don Pe-

(y) *Euſeb. in Iſai. XVIII. 1. Hieronym. ibid. Œcumen. in ep. ad Rom.* (z) *Matth. XXVIII* 12. 13. (a) Bibl. Orient. *p.* 73. *Ahmed. &c.* & 312. *col.* 2.

tro de Caſtro y Quinones Archevêque de la même ville, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb qu'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où après un examen qui a duré pluſieurs années, elles ont été enfin condamnées comme apocryphes, ſous le Pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent pluſieurs hiſtoires fabuleuſes touchant l'enfance & l'éducation de JESUS-CHRIST, & la vie de la ſainte Vierge. On y lit entr'autres choſes que JESUS-CHRIST étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet Arabique, interrogeoit ſon Maître ſur la ſignification de chaque lettre, & qu'après en avoir appris de lui le ſens & la ſignification grammaticales, il lui enſeignoit le ſens myſtique de chacune de ces lettres.

On peut voir ſur l'article *Evangile*, les faux Evangiles qu'on a publiez de la vie, de l'enfance, & de la prédication de JESUS CHRIST.

On a beaucoup écrit ſur la forme, ſur la beauté, ſur la taille de JESUS-CHRIST. Les uns ont prétendu qu'il avoit été le plus beau d'entre les enfans des hommes. D'autres ont ſoutenu qu'il n'avoit ni beauté, ni graces à l'extérieur: les uns l'ont fait d'une taille très-avantageuſe, d'autres ont prétendu qu'il étoit petit. Il eſt bon de donner ici le précis des raiſons qu'on apporte pour ſoutenir ces divers ſentimens.

Ceux qui ſoutiennent que JESUS-CHRIST étoit le plus bel homme qui fût jamais, ſe fondent principalement ſur ces paroles de l'Ecriture: (*b*) *Speciosus formâ præ filiis hominum, diffusa eſt gratia in labiis tuis*: Vous êtes le plus beau d'entre les enfans des hommes, la grace eſt répanduë ſur vos lévres. De plus il étoit d'un excellent tempérament; tout ce qui peut contribuer à la beauté ſe rencontra dans ſa conception, dans ſa naiſſance, dans ſon éducation; & rien de ce qui peut rendre un homme difforme ou malfait, n'a pû s'y rencontrer: ni déréglement de l'imagination d'une mere, ni incommoditez d'une groſſeſſe, ou d'un accouchement; ni excès dans la nourriture, ni dérangement dans la conduite. Le corps du Sauveur a dû être l'ouvrage le plus parfait, puiſqu'il a été conçû d'une Vierge très-pure & très-ſainte, & par l'opération du Saint-Eſprit.

Les Peres n'ont pas parlé d'une maniére uniforme ſur cette matiére. Saint Jérôme (*c*) croit que l'éclat & la majeſté qui brilloient ſur le viſage du Sauveur, étoient capables de lui gagner tous les cœurs; c'eſt ce qui lui attira avec tant de facilité la plûpart de ſes Apôtres; c'eſt cette majeſté qui renverſa ceux qui vinrent pour l'arrêter dans le Jardin des Oliviers. Saint Jean de Damas (*d*) raconte qu'Abgare Roi d'Edeſſe ayant envoyé un Peintre pour tirer le portrait du Sauveur, cet homme fut ſi ébloüi de la ſplendeur qui éclatoit ſur ſon viſage, qu'il fut obligé de renoncer à ſon entrepriſe; & JESUS-CHRIST, pour ſatisfaire la dévotion du Roy, prit la toile du Peintre, l'appliqua ſur ſon viſage, & y imprima ſon portrait, qu'il envoya au Roi Abgare.

Nicéphore (*e*) croit que ſaint Luc fit les portraits de JESUS-CHRIST, de la ſainte Vierge, & des Apôtres, & que c'eſt par ce moyen que leurs images au naturel ſe ſont répanduës par toute la terre. Il eſt certain qu'on a toujours eu dans l'Egliſe une certaine tradition ſur la figure & ſur la taille de JESUS-CHRIST & des Apôtres. Or voici comme je dépeins le Sauveur d'après les images qu'on croit peintes par ſaint Luc: *Il étoit très-beau de viſage, & ſa hauteur étoit de ſept ſpbitames*, ou ſept pieds; *ſes cheveux tiroient*

(*b*) *Pſalm.* XLIV. 3.

(*c*) *Hieronym. in Matth.* IX. *& in Matth.* XXI. 12. 13. *& Ep. ad Principiam.* (*d*) *Damaſc. de fide Orthodox. l.* 4. *c.* 17. *Nicephor. hiſt. Eccleſ. l.* 2. *c.* 7. (*e*) *Nicephor. hiſt. Eccleſ. l.* 2. *c.* 43.

tiroient ſur le blond, n'étant pas fort épais, mais un peu friſez ou crépus; ſes ſourcils étoient noirs, & ne formoient pas exactement le demi-cercle. Il avoit les yeux grands, vifs, & tirant ſur le jaune: le nez long, la barbe noire & aſſez courte; mais il portoit les cheveux longs; car le ciseau ne paſſa jamais ſur ſa tête, & nulle main d'homme ne la toucha, ſinon celle de la Vierge ſa mere, quand il étoit encore enfant. Son col n'étoit ni roide ni élevé, & ſon port n'étoit ni haut, ni fier. Il portoit la tête un peu panchée: ſon teint étoit à peu près de la couleur du froment; ſon viſage ni rond, ni en pointe: mais il étoit comme celui de ſa mere, un peu allongé & aſſez vermeil. La gravité, la prudence, la douceur & la clémence étoient peintes ſur ſa face; en un mot il reſſembloit parfaitement à ſa divine Mere.

Saint Bernard (*f*) dit que les peuples le ſuivoient, & étoient attachez à ſa perſonne par l'attrait de ſes graces, par la douceur de ſes diſcours, & par l'éclat de ſa beauté: *Adhærebant ei affatu pariter & aſpectu illius delectati, cujus nimirum vox ſuavis & facies decora.* Saint Chryſoſtome (*g*) dit de même que les peuples étoient comme clouëz au Sauveur, ne pouvant ſe laſſer de le voir & de l'admirer. Dans le même endroit, (*h*) expliquant ces paroles d'Iſaïe (*i*), *Non eſt ſpecies ei neque decor*, il dit: Gardez-vous bien d'entendre ceux de la laideur du corps; à Dieu ne plaiſe que nous le prenions en ce ſens; mais nous l'entendons du mépris qu'il a fait de tout ce que le monde eſtime, & de la baſſeſſe dans laquelle il a voulu paroître. On pourroit accumuler quantité d'autres témoignages des Auteurs plus nouveaux, & des raiſons de convenance, pour prouver la beauté du Sauveur; on les peut voir dans les Auteurs qui ont écrit exprès ſur cette matiére.

Venons à ce qu'on dit pour montrer que JESUS-CHRIST n'étoit pas beau. Voici ce qu'en dit le Prophéte Iſaïe (*k*): *Il paroîtra ſans gloire au milieu des hommes, & ſans beauté au milieu des enfans des hommes.... Il s'élevera devant le Seigneur comme un rejetton, & comme une racine qui ſort d'une terre aride. Il n'a ni éclat, ni beauté. Nous l'avons vû, & il n'avoit rien de beau ni d'aimable: il étoit dans le mépris comme le dernier des hommes; un homme de douleur, & éprouvé par l'infirmité. Son viſage étoit comme abattu & mépriſé, & nous ne l'avons point connu. Nous l'avons pris pour un homme frappé de Dieu, pour un lépreux, & réduit dans la derniére humiliation. C'eſt pour nos péchez qu'il a été frappé, &c.* Tous les Commentateurs conviennent que ce paſſage doit s'entendre du Meſſie. Saint Paul (*l*) confirme ce qu'on vient de lire, en diſant que JESUS-CHRIST s'eſt humilié *en prenant la forme d'un ſerviteur, & en paroiſſant parmi nous comme un homme.* Les Evangeliſtes n'ont parlé en aucun endroit de ſa beauté.

Les plus anciens Peres ont reconnu qu'il n'étoit nullement beau: *Homo indecorus & paſſibilis*, (*m*) dit ſaint Irenée. Celſe (*n*) objectoit aux Chrétiens que JESUS-CHRIST comme homme étoit petit & malfait, & d'une naiſſance baſſe & obſcure. Celſe en inféroit que JESUS-CHRIST n'étoit donc pas Dieu. Origénes répondoit qu'il étoit écrit que le Corps de JESUS-CHRIST n'étoit point beau, mais non pas qu'il étoit d'une naiſſance obſcure, ni petit de corps. Saint Clément d'Alexandrie (*o*) dans plus d'un

(*f*) *Bernard. ſerm. 1. in feſto omnium Sanct.* (*g*) *Chryſoſt. in Pſalm.* XLIV. (*h*) *Idem ibid.* (*i*) *Iſai.* LIII. 2.

(*k*) *Iſai.* LII. 14. 15. *&c.* LIII. 2. 3. *&c.* (*l*) *Philipp.* II. 7. (*m*) *Irenæ. l.* 3. *c.* 19. *nov. edit.* (*n*) *Origen. contra Celſ.* ἀλλ' οὐ φασὶ, μικρὸν γὰρ ἦν τὸ σῶμα καὶ ἄειδες καὶ ἀγεννὲς ἦν. (*o*) *Clem. Alex. Pedagogi l.* 3. *c.* 1. *& l.* 1. *& 3. Stromat.*

d'un endroit avoue que JESUS-CHRIST n'avoit pas la beauté du corps, mais celle de l'ame; qu'il eſt venu ſans cette beauté corporelle qui plaît aux yeux, de peur que les hommes s'attachant à cet attrait extérieur, ne perdiſſent le goût & l'eſtime des choſes ſpirituelles qu'il leur annonçoit. Saint Cyrille d'Alexandrie (p) s'exprime à peu près de même, & ſoutient que la beauté qui lui eſt attribuée dans le Pſeaume, doit s'entendre de la beauté de l'ame, d'une beauté toute intérieure, & qu'il a paru dans une forme très-peu belle au dehors.

Les anciens Peres Latins ne ſont pas moins formels pour ce ſentiment. Tertullien dit tout net que JESUS-CHRIST n'étoit pas beau: *Vultu & aſpectu inglorius* (q), que ſon extérieur n'avoit rien qui lui attirât de la conſidération & du reſpect: (r) *Ne aſpectu quidem honeſtus.* Qui auroit oſé cracher contre ſon viſage, s'il ne l'eût en quelque ſorte mérité par ſon peu d'apparence? (ſ) *An auſus eſſet aliquis ungue ſummo perſtringere corpus novum, ſputaminibus contaminare faciem non merentem?* Saint Auguſtin avouë que JESUS-CHRIST comme homme n'avoit ni beauté, ni éclat; mais comme Dieu, il étoit le plus beau des enfans des hommes: (t) *Ut homo non habebat ſpeciem neque decorem, ſed ſpecioſus formâ ex eo quod eſt præ filiis hominum.* La plupart des anciens, comme Euſébe, ſaint Baſile, Théodoret, ſaint Ambroiſe, ſaint Iſidore de Peluſe, l'Auteur du Commentaire ſur les Pſeaumes, imprimé ſous le nom de ſaint Jérôme, expliquent de même l'endroit du Pſeaume XLIV. *Specioſus formâ præ filiis hominum*, de la beauté de JESUS-CHRIST ſelon ſa Divinité.

De tout ce qu'on vient de voir, on peut conclure que les Chrétiens de la premiere antiquité ont cru que JESUS-CHRIS avoit été plus laid que beau ſelon ſa nature humaine; que le ſentiment contraire eſt plus moderne; que l'un & l'autre peut ſe ſoutenir, que ni l'un ni l'autre n'eſt article de foy. On peut conſulter les Auteurs qui ont écrit exprès ſur cette matiere, comme M. Rigaut, le P. Vavaſſor, & la Diſſertation que nous avons fait imprimer à la tête de notre Commentaire ſur Iſaïe. M. l'Abbé Boileau Doyen de la Sainte Chapelle de Paris, avoit fait une Diſſertation, où il prétendoit montrer que JESUS-CHRIST étoit petit. Il le prouvoit principalement parce que Zachée le voulant voir, monta ſur un arbre pour le diſtinguer dans la foule, *Quia ſtaturâ puſillus erat.* Il explique ces dernieres paroles de JESUS-CHRIST, au lieu qu'ordinairement on les entend de Zachée.]

II. JESUS ou *Joſué, fils de Joſédech*, fut le premier Grand-Prêtre des Juifs, aprés le retour de la captivité de Babylone. On ne ſçait pas trop préciſément combien d'années il exerça la ſouveraine Sacrificature. Son premier ſoin aprés ſon arrivée à Jéruſalem, fut de rétablir les ſacrifices, de régler les offices & l'ordre des Prêtres & des Lévites; (u) & enfin de rebâtir le Temple, autant que le pouvoit permettre l'état où les Juifs ſe trouvoient alors. Les Prophétes Aggée & Zacharie parlent aſſez ſouvent de Jeſus fils de Joſédech. Aggée (x) s'adreſſe à lui & à Zorobabel, pour les exciter à bâtir le Temple du Seigneur, aprés la mort de Cyrus & de Cambyſe; & la ſeconde année de Darius fils d'Hyſtaſpe, Roi de Perſe, (y) l'Eſprit du Seigneur anima Jeſus & Zorobabel; (z) & Aggée leur prédit de la part du Seigneur que dans peu de tems il ébranleroit le Ciel, la terre & la mer & toutes les nations; & que le Déſiré de toutes les nations viendroit

(p) *Clem. Alex. Glaphyr. in Exod.* ἐν ἄλλοις γὰρ πέφυκεν τὸ κάλλος ἀπαλλαγέν. (q) *Tertull. de idololat.* (r) *Idem adverſus Judæos.* (ſ) *Tertull. de carne Chriſti.* (t) *Aug. in Pſalm.* XLIV.

(u) 1. *Eſdr.* IV. 3. 8. (x) *Aggai* I. 1. 2. *&c.* (y) An du Monde 3485. avant J. C. 515. avant l'Ere vulg. 519. (z) *Agg.* II. 5. 6. 7. 8. 9.

droit dans le monde, & que la nouvelle Maiſon ou le nouveau Temple qu'ils lui élevoient alors, ſeroit comblé de gloire.

Zacharie (*x*) raconte que le Seigneur lui fit voir le Grand-Prêtre Jeſus fils de Joſédech, qui étoit debout devant l'Ange du Seigneur, & Satan, qui étoit debout à ſa droite, pour l'accuſer. Et l'Ange du Seigneur dit à Satan: „Que le Seigneur te „reprime, lui qui a élû Jéruſalem pour „ſa demeure, & qui a, pour ainſi dire, „retiré ce tiſon du milieu du feu. Or Je„ſus étoit revêtu d'habits ſales. Et l'Ange „dit: Qu'on lui ôte ſes vêtemens ſales; „& il dit à Jeſus: Je vous ai dépoüillé „de vos iniquitez, & je vous ai revêtu „d'habits précieux. En même-tems il lui „fit mettre ſur la tête une tiare éclattan„te; & l'Ange lui dit: Si vous marchez „dans les voyes du Seigneur, vous gouver„nerez ſa maiſon, & vous garderez ſon „Temple; & je vous donnerai un Ange „pour marcher avec vous.„ Enfin Dieu lui promet d'envoyer ſon ſerviteur l'Orient: *Adducam ſervum meum Orientem*; c'eſt-à-dire, le Meſſie, qui parut en effet ſous le ſecond Temple.

Le même Prophéte (*a*) ayant eu une viſion de deux oliviers, qui étoient l'un a la droite, & l'autre à la gauche du chandelier d'or dans le Temple, & qui faiſoient couler l'huile dans les lamperons de ce chandelier, l'Ange du Seigneur lui dit que ces deux oliviers étoient Jeſus fils de Joſédech, & Zorobabel fils de Salathiel, *qui ſont les deux Oints qui ſont debout devant le Dominateur de toute la terre.* Zacharie reçut auſſi ordre du Seigneur (*b*) de prendre l'or que lui offriroient les principaux des Juifs, d'en faire des couronnes pour mettre ſur la tête de Jeſus fils de Joſédech, & de lui promettre la venuë de l'Homme ſurnommé l'Orient; c'eſt-à-dire, du Meſſie, qui devoit vraiment bâtir un Temple au Seigneur, & qui devoit s'y aſſeoir ſur ſon trône. Ce Temple nouveau, qu'il devoit bâtir à Dieu, eſt l'Egliſe Chrétienne, qu'il a établie, & où il a mis ſon trône. Au lieu d'*Orient*, (*c*) on peut traduire *le Germe.* Quelques-uns (*d*) ſous le nom de *Germe* ou d'*Orient*, entendent à la lettre Zorobabel, qui étoit le Germe de la maiſon de David: mais Zorobabel étant contemporain à Jéſus, il étoit inutile de lui promettre ſa venuë. Ils étoient revenus enſemble de la captivité de Babylone. Jeſus fils de Sirach, Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique, (*e*) louë Jeſus fils de Joſédech, & Zorobabel, comme des anneaux qui étoient à la main du Seigneur, & comme les principaux autéurs du ſecond Temple, qui fut bâti au retour de la captivité, pour la gloire éternelle du Seigneur. Jeſus fils de Joſédech, eut pour ſucceſſeur dans la Grande-Sacrificature ſon fils *Joachim*, qui fut Grand-Prêtre ſous le regne de *Xercés.* Voyez *Joſeph*, *Antiq. l.* XI. *c.* 5. *initio.*

III. JESUS, *fils de Navé*, ou *Jeſus fils de Nun.* C'eſt le même que *Joſué*, dont nous parlerons ci-aprés dans ſon article.

IV. JESUS, *fils de Sirach*, Auteur du Livre de l'*Eccléſiaſtique*, (*f*) étoit, ſelon Génébrard, dans ſa Chronique, de la race du Grand-Prêtre Jeſus fils de Joſédech. Quelques Exemplaires Grecs lui donnent pour ayeul, Eléazar pere de Siraeh de Jéruſalem: mais Jeſus fils de Siraeh, qui parle de lui-même au Chap. L. *v.* 29. & dans tout le Chap. LI. & en quelques autres endroits de ſon Livre de l'Eccléſiaſtique, ne parle jamais ni de ſa prétenduë qualité de Prêtre, ni de ſes ayeux. Seulement il nous ap-

(*x*) *Zach.* III. 1. 2. *&c.* (*a*) *Zach.* IV. 2. 3. *&c.* (*b*) *Zach.* VI. 11.

(*c*) צמח שמו *Germen eſt nomen ejus.* (*d*) *Vide Euſeb. Demonſtr. l.* 4. *Theodoret. ad Zach.* III. *&* VI. *&* *Hieron. ibidem.* (*e*) *Eccli.* XLIX. 14. (*f*) *Cap.* L. 29. *&* LI. *inſcription.*

apprend qu'il a ſouhaité la ſageſſe, qu'il l'a demandée à Dieu avec inſtance, proſterné devant ſon Temple, qu'il a beaucoup voyagé pour ſe perfectionner dans l'étude; (g) qu'il a beaucoup étudié, qu'il a couru beaucoup de dangers; (h) qu'ayant été noirci par des calomnies auprés du Roi, il s'étoit vû dans un peril éminent de mort, (i) mais que par la miſéricorde du Seigneur il en avoit été garanti. Il dit qu'il eſt le dernier de ſa nation, qui ait écrit des ſentences morales. (j) Enfin Jeſus ſon petit-fils, & Traducteur de ſon Ouvrage, témoigne que ſon oncle étoit dans une trés-haute réputation de ſageſſe. Voyez le Prologue qui eſt à la tête de ce Livre. On ignore qui étoit Sirach pere de Jeſus, & on ne ſçait pas certainement le nom du pere de Jeſus, petit-fils de l'Auteur & Traducteur de ſon Ouvrage.

[Les Arabes (k) ont connoiſſance de cet Ecrivain Jesus fils de Sirach, & de ſes ouvrages. Ils croyent que lui ou ſon ayeul a été Vizir de Salomon, & ils lui donnent une femme fort vertueuſe, qui ſe nomme Fikia, & dont la vie a été écrite en Arabe. On trouve auſſi un livre Arabe intitulé, *Les Sentences & la Sageſſe de Jeſus fils de Sirach.*]

Nous avons parlé aſſez au long du Livre de l'Eccléſiaſtique dans l'article *Eccléſiaſtique.* On peut voir ce que nous avons dit & de l'Auteur, & du livre, & de ſa canonicité, & de ſon Traducteur, & du tems auquel ils vivoient l'un & l'autre. Nous n'en dirons pas davantage en cet endroit. (l)

V. Jesus, autrement *Jaſon*, Grand-Prêtre des Juifs, intrus en la place d'Onias III. Voyez ci-devant *Jaſon.*

VI. Jesus, *fils de Phabis*, Grand-Prêtre des Juifs, ſucceſſeur d'Ananel, & prédéceſſeur de Simon fils de Boëthus. Il ne fut que peu de tems Pontife. Il fut dépoſé par le Grand Hérode l'an du Monde 3981. avant J. C. 19. avant l'Ere vulgaire 23. On ne ſçait aucune particularité de ſa vie.

VII. Jesus *fils de Sias*, Souverain Pontife des Juifs, ſuccéda à Eléazar, & eut pour ſucceſſeur Joazas, ſous le regne d'Archélaüs fils d'Hérode. Ce Jeſus fils de Sias ne fut Pontife au plus que quatre ans; ayant été dépoſé en 4009. & ſon prédéceſſeur n'ayant été établi qu'en 4004.

VIII. Jesus, *fils de Damné*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par le Roi Agrippa l'an de J. C. 63. & dépoſé la même année. Il ſuccéda à Ananus, & eut pour ſucceſſeur Jeſus fils de Gamaliel.

IX. Jesus, *fils de Gamaliel*, Grand-Prêtre des Juifs, ſucceſſeur de Jeſus fils de Damnée, & prédéceſſeur de Matthias fils de Théophile. Les deux Pontifes Jeſus fils de Damnée, & Jeſus fils de Gamaliel, ayant chacun leur parti dans le Temple & dans la ville, diſputérent le Pontificat les armes à la main. Agrippa pour appaiſer cette ſanglante diſpute, les dépoſa tous deux, & mit en leur place Matthias fils de Théophile, l'an de J. C. 64.

JETEBA, ville de la Tribu de Juda, d'où étoit Meſſalemeth, mere d'Ammon Roi de Juda. 4. *Reg.* xxi. 19.

JETEBATHA, campement des Iſraëlites dans le déſert, entre Gadgad & Hébrona. *Num.* xxxiii. 34. Nous conjecturons que ce peut être le même campement que les Sépulcres de Concupiſcence. *Jé-taabata* (m) ſignifie les Tas de Concupiſcence.

JETHELA, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* xix. 41.

I. JETHER, ville de la Tribu de Dan. *Jo-*

(g) Voyez *Eccli.* LI. 18. & XXXIV. 10. 11. 12. (h) *Eccli.* XXXIV. 13. (i) *Eccli.* LI. 5. 6. 7. 8. (j) *Eccli.* XXXIII. 16. (k) Bibliot. Orient. p. 494. *Joſchovah. Ben-Sirakh.* (l) Voyez auſſi Mr. Fabricius, Bibliot. Grecq. t. 2. l. 3. p. 727.

(m) עי תאבתה *Acervus Concupiſcentiæ.*

Joſue xv. 48. Elle fut enſuite cédée aux Lévites de la famille de Caath. *Joſue* xxi. 14. Eusébe dit que *Jether*, autrement *Jethira*, eſt ſituée dans le canton nommé Daroma, vers la ville de Malatha, à vingt milles d'Eléuthéropolis. C'eſt apparemment la même qu'*Ether*, ou *Athar*.

II. JETHER, fils de Gédéon, qui n'oſa tuer Zébée & Salmana, quoique ſon pere le lui commandât, *Judic.* VIII. 20.

III. JETHER, ou *Jethru*, époux d'Abigaïl ſœur de David, & pere d'Amaſa. 1. *Par.* II. 17.

JETHETH, fils d'Eſaü, un des anciens Chefs des Iduméens. *Geneſ.* XXXVI. 40.

JETHMAH, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 46.

JETHRAHAM, fils de David & d'Egla. 1. *Par.* III. 3. Les Hébreux veulent que Egla ſoit la même que Michol fille de Saül, ainſi qu'on l'a vû ſous l'article d'*Egla*.

JETHRO, Prêtre ou Prince (*n*) de Madian, beau-pere de Moyſe. On croit qu'il étoit Prêtre du vrai Dieu, & qu'il tenoit la vraye Religion, comme deſcendant de Madian fils d'Abraham & de Céthura. Moyſe ne feint pas de prendre alliance dans ſa famille, & de l'inviter à offrir des ſacrifices au Seigneur à ſon arrivée dans le camp d'Iſraël, (*o*) comme adorant le même Dieu que les Iſraëlites. On prétend qu'il avoit quatre noms, *Jethro*, *Raguël*, *Hobab* & *Céni*. Dautres veulent que *Jethro* & *Raguël* ſoient une même perſonne; que *Hobab* ſoit fils de Jéthro, frere de Séphoral, & beau-frere de Moyſe; & qu'enfin *Céni* ſoit un nom commun, pour marquer le pays des Cinéens, que les deſcendans de Hobab habitérent, au midy de la Terre promiſe. L'Hébreu *choten*, (*p*) que S. Jérôme traduit par *cognatus*, parent, eſt employé *Num.* x. 29. pour marquer le degré de parenté qui étoit entre Moyſe & Hobab. Et ailleurs le même terme eſt mis pour déſigner la même choſe entre Jéthro & Moyſe. *Exod.* XVIII. 1. 27. Et cependant dans le lieu cité des Nombres, Hobab eſt nommé fils de Raguël. Ce qui fait que quelques autres croyent que Raguël eſt pere de Jéthro, & Jéthro pere de Hobab. D'autre part, Raguël donne en mariage Séphora à Moyſe, *Exod.* II. 18. 21. La ſignification de l'Hébreu *choten*, n'étant pas fixée, il eſt impoſſible de prendre un parti bien sûr dans cette queſtion.

Voici l'occaſion qui donna entrée à Moyſe dans la famille de Jéthro. Moyſe ayant tué un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu, fut obligé de ſe ſauver de l'Egypte. Il ſe retira dans le pays de Madian, à l'orient de la mer Rouge, entre le Golphe Elanitique & le Golphe Héroopolite. Etant arrivé prés d'un puits, où les filles de Jéthro étoient venuës pour abreuver leur bétail, il ſurvint des paſteurs, qui les chaſsérent. Moyſe défendit ces filles, & fit boire leurs brebis. Leur pere ayant ſçû ce qui s'étoit paſsé, fit venir Moyſe dans ſa maiſon, & lui donna ſa fille Séphora en mariage. (*q*) Moyſe en eut deux fils, Gerſam & Eliézer. Aprés avoir été quarante ans (*r*) chez Jéthro, il eut la viſion d'un Ange, qui lui parla dans le buiſſon ardent, & qui lui ordonna de tirer les Iſraëlites de l'Egypte. Jéthro informé de la volonté de Dieu, lui permit de s'en retourner en ſon pays avec ſa femme & ſes enfans. Mais Séphora ayant été obligée de retourner à Madian auprés de ſon pere, avant que d'entrer en Egypte, Jéthro, la ramena à Moyſe dans le camp au pied du mont Sinaï, environ un an aprés que les Hébreux furent ſortis d'Egypte. (*ſ*)

Jéthro ayant fait avertir Moyſe de ſon ar-

(*n*) *Ita Ezechiel Poëta apud Euſeb. l. 9. c. 4. Præparat. Jonath. alii plures.* L'Hébreu *Cohen* כֹּהֵן ſignifie quelquefois un Prince. (*o*) *Exod.* XVIII. 11. 12. (*p*) *Choten.* חֹתֵן *Gener; affinis, cognatus.* 70. Πενθερὸς *Socer; vel* γαμβρὸς *Gener. Aquila & Sym. Theod.* Νυμφίος *Sponſus.*

(*q*) *Exod.* II. 15. 16. 17. *& ſeq.* (*r*) Depuis l'an du Monde 2473. juſqu'en 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491. (*ſ*) An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

arrivée, (t) Moyſe ſortit hors du camp, vint au-devant de lui, ſe proſterna en ſa préſence, l'embraſſa, l'introduiſit dans ſa tente, & lui raconta tout ce que le Seigneur avoit fait en faveur des Iſraëlites. Jéthro en bénit Dieu, lui offrit des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & mangea avec Moyſe, Aaron & les principaux d'Iſraël, en la préſence du Seigneur. Le lendemain Moyſe s'étant aſſis pour juger Iſraël, demeura dans cette occupation depuis le matin, juſqu'au ſoir. Jéthro lui remontra que ce travail étoit au-deſſus de ſes forces, & qu'il ſe fatiguoit mal-à-propos lui & ſon peuple: Qu'il devoit choiſir des hommes fermes & courageux, qui craignîſſent Dieu, & haïſſent l'avarice; afin de partager avec eux le poids du gouvernement: Qu'il leur confieroit la connoiſſance des moindres affaires, & qu'il ſe réſerveroit celles qui ſeroient le plus de conſéquence. Moyſe ſe rendit aiſément à cet avis, & choiſit dans tout Iſraël des hommes de mérite, qu'il établit ſur tout le peuple; les uns ſur mille, les autres ſur cent, les autres ſur cinquante, & les autres ſur dix hommes. Ils rendoient la juſtice au peuple; & lorſqu'il ſe rencontroit quelque choſe de plus difficile, ils le rapportoient à Moyſe.

Lorſque les Iſraëlites furent ſur le point de décamper du déſert de Sinaï, pour s'avancer vers la Terre promiſe, Moyſe pria Jéthro de demeurer avec le peuple, afin de leur ſervir de guide dans leur voyage; (u) mais Jéthro s'en excuſa, & retourna à Madian, laiſſant, comme l'on croit, Hobab ſon fils, pour conduire les Iſraëlites dans le déſert. (x) Hobab entra avec eux dans la Terre promiſe, & eut part au partage que Joſué en fit. On ne ſçait pas ce qui arriva à Jéthro depuis ce tems.

(t) *Exod.* XVIII. 1. 2. 3. *& ſeq.* (u) *Exod.* XVIII. 27. (x) *Num.* X. 29.

Les Juifs ont débité ſur le ſujet de Jéthro bien des fables, que nous toucherons ici en paſſant. (y) Ils diſent premiérement qu'il avoit ſix noms; Jéthro, Jéther, Ragüel, Chobab, Céni, Phutiel & Chéber. Ils ajoûtent qu'étant un des premiers Conſeillers de Pharaon, & lui donnant des conſeils modérez & favorables aux Hébreux, au lieu que Balaam, autre Conſeiller de ce Prince, lui en donnoit de tout contraires; il fut obligé de ſe ſauver de la Cour de Pharaon, & de ſe retirer à Madian. Il y porta avec lui une verge de ſaphir, qui avoit été créée le ſixiéme jour du Monde, & qui avoit paſſé par ſucceſſion de tems, d'Adam à Noé, à Abraham, à Iſaac, à Jacob, à Joſeph, & enfin à Pharaon. Jéthro trouva le ſecret de l'emporter à Madian; & l'ayant fichée en terre dans ſon jardin, il ne put jamais l'en arracher: mais Moyſe par le moyen du nom de Dieu, dont il ſçavoit la prononciation, l'arracha trés-aiſément; ce qui lui procura le mariage de Séphora. Et c'eſt avec la même verge que dans la ſuite il fit tant de miracles. Ils croyent qu'il écrivit dans le Pentateuque la ſection, qu'ils appellent *Jéthro*. Les Mahométans le nomment *Soaib*; nom que l'on remarque dans Saadias, & dans la Verſion Arabique de l'Exode.

[JETHRO. Voici des détails curieux, mais peu certains, de la vie de Jéthro, qui nous ont été conſervez par les Arabes (z). Ils lui donnent pour pere Michel fils de Taskir, & petit-fils de Madian: ce dernier étoit fils immédiat d'Iſmaël, ſelon l'Auteur de *Leb-Tarik*; car Moyſe ne parle pas de Madian parmi les fils d'Iſmael (a). Jéthro donna à Moyſe ſon gendre la verge miraculeuſe, avec laquelle il fit tant de prodiges. Il fut favoriſé du don de Prophétie, & Dieu l'envoya pour

(y) *Vide Tanchuma & Mechilta & Scip. Sgambat. l. 2. Archiv. ter. Teſſ.* (z) Bibliot. Orient. *p.* 790. *Schnaib.* (a) *Geneſ.* XXV. 13. 14.

pour prêcher l'unité d'un Dieu aux peuples de Madian ſes compatriotes, & les retirer de l'idolâtrie. Mahomet dit qu'il fit des miracles pour convertir cette Nation (*b*); & un de ſes Commentateurs avance, que lorſque Jéthro vouloit monter ſur le haut d'une certaine montagne pour y faire ſa priere, cette montagne s'abaiſſoit pour lui en rendre la montée plus facile.

Un autre Commentateur de l'Alcoran dit que Jéthro s'appliqua principalement à corriger les Madianites de l'habitude où ils étoient de voler, d'avoir deux ſortes de poids & de meſures; d'acheter avec la grande, & de vendre avec la petite. Il leur diſoit ſouvent: *Ayez des meſures & des balances juſtes, & ne fraudez perſonne de ce qui lui appartient.* Outre ces fraudes que les Madianites commettoient dans le commerce, ils uſoient de violences envers les voyageurs, & les voloient impunément ſur les grands chemins. Ils menacerent même Jéthro de le chaſſer de leur pays avec ſes Diſciples, s'ils ne rentroient tous dans la voye, c'eſt-à-dire dans l'impiété qui regnoit parmi eux.

Cette inſolence obligea la colere de Dieu de faire éclater un exemple de ſa juſte ſévérité contre eux. Il envoya l'Ange Gabriel, qui avec une voix de tonnerre & un cri effroyable, excita un tremblement de terre, qui les fit tous périr, à la réſerve de Jéthro, & de ceux qui comme lui croyoient l'unité d'un Dieu. Ce fut après cette punition que Jéthro alla trouver Moyſe ſon gendre, ainſi qu'il eſt rapporté dans l'Exode ch. XVIII. 1. 2. 3. & ſuiv. Les avis que Jéthro donna à Moyſe dans cette occaſion, l'ont fait nommer par les Muſulmans *le Prédicateur des Prophétes.*]

JETHUR, fils d'Iſmaël. *Geneſ.* xxv. 15. fut pere des Ithuréens.

JETSON, ville de la Tribu de Ruben, qui fut cédée aux Lévites de la famille de Mérari. (*c*) L'Hébreu au lieu de *Jetſon*, porte *Cademoth*, dans Joſué & dans les Paralipoménes. (*d*) On ne trouve point *Jetſon* dans aucun autre dénombrement des villes de Ruben.

JETTAN. Euſebe (*e*) dit qu'il y a un gros lieu nommé *Jettan*, à dix-huit milles d'Eléuthéropolis, dans le canton nommé Daroma.

JEUNE. Le jeûne a été dans tous les tems, & parmi toutes les nations, un exercice uſité dans le deüil, dans la douleur, dans la triſteſſe. C'eſt un ſentiment qui eſt en quelque ſorte inſpiré par la nature, qui dans ces circonſtances, ſe refuſe la nourriture, & émouſſe le ſentiment de la faim. Nous ne voyons aucun exemple du jeûne proprement dit, avant Moyſe; ſoit que ce Légiſlateur n'en ait point remarqué dans les anciens Patriarches; ce qui eſt aſſez difficile à croire, puiſqu'on y voit des deüils trés-grands & trés-bien marquez, comme celui d'Abraham pour Sara, & celui de Jacob pour ſon fils Joſeph; ſoit qu'il n'ait pas jugé néceſſaire d'en parler d'une maniére expreſſe. Mais il paroît par la Loi, que les jeûnes mêmes de dévotion, pour expier ſes fautes, étoient communs parmi les Iſraëlites. Moyſe ordonne que ſi une femme mariée s'engage par vœu, à un jeûne de ſurérogation, ſi ſon mari ne s'y oppoſe pas, elle ſera obligée d'y ſatisfaire. (*f*) Je ne parle pas du jeûne de quarante jours que Moyſe paſſa ſans manger ſur la montagne d'Horeb, parce que ce jeûne n'eſt point dans les régles ordinaires de la nature.

Depuis Moyſe, les exemples du jeûne ſont communs parmi les Juifs: mais pour les jeûnes qui ſe liſent dans leur Calendrier, ils ſont poſtérieurs à la Loi. Moyſe n'ordonne aucun jeûne particulier dans ſes Livres, ſinon le jeûne de l'Expiation ſolemnelle, qui eſt d'une obligation ſtricte & généra-

(*b*) Alcoran c. *Araf.*

(*c*) *Joſue* XXI. 36. (*d*) 1. *Par.* VI. 78. 79. (*e*) *Euſeb. de nomin. Hebraic.* (*f*) *Num.* XXX. 14.

le. (g) Joſué & les Anciens d'Iſraël demeurérent proſternez devant l'Arche depuis le matin, juſqu'au ſoir, ſans manger, aprés la défaite des Iſraëlites devant Haï. (h) Les onze Tribus qui avoient pris les armes contre celle de Benjamin, (i) voyant qu'elles ne pouvoient tenir contre ceux de Gabaa, ſe proſternérent devant l'Arche, & y demeurérent juſqu'au ſoir, ſans manger. Les Juifs ſe ſentant preſſez par les Philiſtins, s'aſſemblérent devant le Seigneur à Maſpha, (k) & jeûnérent en ſa préſence juſqu'au ſoir. David jeûna pendant la maladie du premier fils qu'il avoit eu de Berſabée femme d'Urie. (l) Les prophétes, JESUS-CHRIST, S. Jean-Baptiſte, les Apôtres ont jeûné dans pluſieurs occaſions.

Les Payens mêmes jeûnoient quelquefois; & le Roi de Ninive effrayé par la prédication de Jonas, ordonna (m) que non-ſeulement les hommes, mais auſſi les animaux, demeureroient ſans boire & ſans manger; que les hommes & les animaux ſeroient couverts de ſacs, & crieroient chacun en leur maniére au Seigneur. Les Juifs dans les calamitez publiques, publioient des jeûnes extraordinaires, & faiſoient jeûner juſqu'aux enfans à la mammelle, comme on le voit par Joël. (n) Quelques Peres (o) ont avancé que dans le jeûne des Ninivites, on fit jeûner juſqu'aux enfans à la mammelle. Virgile (p) fait dire à un paſteur, que ſes animaux mêmes jeûnérent à la mort de Céſar. On dit que dans les Canaries & au Perou, quand la ſéchereſſe eſt trop grande, on enferme les brebis & les chévres, & qu'on les fait jeûner juſqu'à ce que la faim les contraigne de crier. Voilà ce que l'inſtinct a inſpiré à des peuples Payens.

(g) *Levit.* XXIII. 27. 29. *Affligetis animas veſtras in eo... omnis anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis ſuis.* (h) *Joſue* VII. 6. (i) *Judic.* XX. 26. (k) 1. *Reg.* VII. 6. (l) 2. *Reg.* XII. 16. (m) *Jonas* III. 5. 6. (n) *Joël.* II. 16. (o) *Baſil. homil.* 8. *in Avarof. & vrat.* 4. *de Trinit. Chryſoſt. t.* 1. *homil.* 7. *de pœnit. Ambroſ. ſeu Maxim. ſerm. Olim.* 40. *inter Ambroſ.* (p) *Virgil. Eclog.* 5.

Les Juifs dans leurs jeûnes ordinaires, commencent à jeûner dés la veille, aprés le coucher du ſoleil, & demeurent ſans manger juſqu'au lendemain à la même heure; c'eſt-à-dire, juſqu'au lever des étoiles. Ils ne prennent aucune nourriture ni aucune boiſſon pendant tout ce tems. (q) Le jour de l'Expiation ſolemnelle, où le jeune eſt d'une plus grande obligation, ils jeûnent vingt-huit heures. Les hommes ſont obligez au jeûne dés l'âge de treize ans accomplis, & les filles dés l'âge de onze ans accomplis. On oblige les enfans à s'exercer au jeûne dés l'âge de ſept ans, ſuivant la portée de leurs forces. Pendant ce jeûne, ils s'abſtiennent non-ſeulement de toute ſorte de nourriture, mais auſſi du bain, des parfums, des odeurs, des onctions. Ils vont nuds pieds, vivent dans la continence, & n'uſent point du mariage. C'eſt l'idée que tous les Orientaux ont du jeûne. Une abſtinence de toute ſorte d'attouchemens ſenſuels, & de toute ſorte de nourriture & de boiſſon. Les Samaritains font jeûner au jour de l'Expiation ſolemnelle, les enfans dés qu'ils ſont ſevrez, ou, ſelon d'autres, même ceux qui ſont à la mammelle; & cela pendant les vingt-quatre heures du jeûne de ce jour-là; au lieu que les Juifs ne font jeûner que les enfans de ſept ans.

Voici les principaux jours où les Juifs ſont obligez au jeûne. Au mois de Tizri, qui eſt le premier de l'année civile, & le ſeptiéme de l'année ſainte, ils jeûnent le troiſiéme jour, en mémoire du meurtre commis ſur la perſonne de Godolias. Voyez 4. *Reg.* XXV. 23. *Jerem.* XLI. 2. C'eſt ce même jeûne dont parle Zacharie ſous le nom de jeûne du ſeptiéme mois *Zach.* VII. 5.

Le ſeptiéme du même mois, ils célébrent un jeûne à cauſe du veau d'or.

Le dixiéme, on célébre le jeûne ſolemnel de l'Expiation. *Levit.* XXIII. 19.

Le

(q) *Vide Hieronym. l.* 2. *adverſ. Jovinian.*

Le ſixiéme, jour du ſecond mois, nommé Marshevan, on jeûne à cauſe que Sédécias Roi de Juda, eut les yeux crevez par ordre de Nabuchodonoſor.

Le ſeptiéme jour du troiſiéme mois, on jeûne en mémoire de ce que Joachim Roi de Juda, perça avec un canif, & brûla les prophéties de Jérémie.

Le huitiéme jour du quatriéme mois, les Juifs jeûnent en haine de la Traduction de la Bible faite d'Hébreu en Grec par l'ordre de Ptolemée Philadelphe.

Le neuviéme jour du même mois, on fait un jeûne, dont les Rabbins ne rapportent pas la raiſon.

Le dixiéme du même mois, ils jeûnent en mémoire du ſiége de Jéruſalem, attaquée par Nabuchodonoſor.

Le huitiéme jour du cinquiéme mois, ils jeûnent en mémoire des Juſtes qui ont vêcu ſous Joſué.

Le vingt-troiſiéme du même mois, on célébre un jeûne à cauſe de la guerre que les onze Tribus firent à celle de Benjamin, pour punir l'injure faite à la femme d'un Lévite.

Le ſeptiéme jour du ſixiéme mois, on jeûne à cauſe de la mort de Moyſe.

Le neuviéme on jeûne à cauſe de la diviſion des Ecoles de Sammaï & d'Hillel.

Le premier jour du ſeptiéme mois de l'année civile, qui eſt le premier mois de l'année ſainte, on jeûne à cauſe de la mort des enfans d'Aaron conſumez par le feu ſacré.

Le dixiéme du même mois, on jeûne à cauſe de la mort de Marie ſœur de Moyſe.

Le vingt-ſixiéme, on jeûne pour la mort de Joſué.

Le dixiéme du huitiéme mois, on jeûne pour la mort du Grand-Prêtre Héli, & pour la priſe de l'Arche.

Le vingt-huitiéme, on jeûne pour la mort de Samuël.

Le vingt-troiſiéme du neuviéme mois, on jeûne à cauſe que Jéroboam Roi des dix Tribus, défendit à ſes ſujets de porter les prémices à Jéruſalem. 3. *Reg.* XII. 27.

Le vingt-cinquiéme du même mois, on jeûne à cauſe de la mort des Rabbins Siméon fils de Gamaliel, Iſmaël fils d'Eliſée, & Ananias Vicaire du Grand-Prêtre.

Le vingt-ſeptiéme du même mois, on jeûne à cauſe que le Rabbin Hanina fut brûlé avec le Livre de la Loi.

Le dix-ſeptiéme du dixiéme mois, on jeûne à cauſe que Moyſe briſa les Tables de la Loi. *Exod.* XXXII. 19. Le même jour, on fait mémoire de la ceſſation des ſacrifices, & de l'Idole placée dans le Temple ſous Antiochus Epiphanes.

Le neuviéme du onziéme mois, on jeûne à cauſe que Dieu dit à Moyſe que nul des Iſraëlites murmurateurs n'entreroit dans la Terre promiſe; & que le même jour, le Temple de Jéruſalem fut brûlé premiérement par les Chaldéens, & long-tems aprés, par les Romains. C'eſt le jeûne du cinquiéme mois de l'année ſainte, marqué dans Zacharie, VII. 5.

Le dix-huitiéme du même mois, on jeûne à cauſe que du tems d'Achas, la lampe qui s'allumoit tous les ſoirs dans le Saint, fut éteinte.

Le dix-ſeptiéme du douziéme mois de l'année civile, on jeûne en mémoire de la mort de ceux qui ayant été envoyez pour conſidérer la Terre promiſe, en firent un rapport déſavantageux au peuple, & l'engagérent dans le murmure. Voyez *Num.* XIV. 22. 23.

Outre ces jeûnes qui ſont communs à tous les Juifs, quoique non pas avec la même obligation, ils en ont encore d'autres de dévotion, pratiquez par les plus zélez & les plus dévots. Par exemple, le Phariſien dont parle l'Evangile, (r) dit qu'il jeûne deux fois la ſemaine: *Jejuno bis in Sabbatho*; c'eſt-à-dire, tous les Lundys & les Jeudys: (ſ) le Jeudy, en mémoire de ce

(r) *Luc.* XVIII. 12. (ſ) *Conſtit. Clement. Epiphan. Theophyl. Buxtorf. Synag. c.* 9. *Grot. Drus. in Luc.* XVIII.

ce que Moyſe monta ce jour-là ſur la montagne de Sinaï, & le Lundy, parce qu'il en deſcendit ce même jour. Les Phariſiens & les Diſciples de ſaint Jean-Baptiſte diſoient au Sauveur: (t) *Pourquoi nous & les Phariſiens jeûnons-nous ſouvent, & que vos Diſciples ne jeûnent point?* Et JESUS-CHRIST parlant du jeûne de ſaint Jean, dit d'une maniére exagérée: (u) *Jean eſt venu ne bûvant, ni ne mangeant; & vous dites; Il eſt poſſédé du Démon.* On ſçait quelle a été la maniére de vivre de ſaint Jean. On dit qu'il y avoit des Phariſiens qui jeûnoient juſqu'à quatre jours de la ſemaine. Quelques Anciens ont crû que les Juifs jeûnoient tous les jours de Sabbat. Juſtin (x) dit que Moyſe & les Iſraëlites ayant été pendant ſept jours errans dans les déſerts d'Arabie, ſans trouver de nourriture, conſacrérent le jour du Sabbat, qui eſt le ſeptiéme, par un jeûne perpétuel. Auguſte (y) écrivant à Tibére, dit qu'il n'y a point de Juif qui garde le jeûne du Sabbat, comme il l'a gardé le jour qu'il lui écrit. Juvénal (z) dit que les Rois mêmes des Juifs paſſent le Sabbat dans le jeûne & dans la nudité des pieds:

Exercent nbi Feſta mero pede Sabbatha Reges.

Et Martial (a) attribuë la puanteur des Juifs aux jeûnes du Sabbat. Mais ces Auteurs étoient mal informez. Les Juifs non-ſeulement ne jeûnent pas le jour du Sabbat; le jeûne même leur eſt trés-expreſſément défendu ce jour-là par les régles de leurs Docteurs.

Quant aux jeûnes des Chrétiens, ſans parler du jeûne de quarante jours que JESUS-CHRIST a paſſé dans le déſert ſans manger, & qui eſt au-deſſus des forces ordinaires de l'homme, on ne peut pas douter, qu'étant auſſi attaché qu'il l'étoit aux obſervances légales, il n'obſervât, & ne fît obſerver par ſes Diſciples, tous les jeûnes qui étoient d'obligation dans ſa nation. Mais il ne paroît pas qu'il ait pratiqué, ni qu'il ait ordonné à ſes Diſciples aucuns jeûnes particulier, & de pure dévotion. La vie pauvre, laborieuſe, & preſque toûjours errante, que lui & ſes Diſciples ont menée pendant les trois dernieres années de ſa vie, ne leur permettoit pas d'entreprendre de telles pratiques. Mais lorſque les Phariſiens lui firent quelques reproches ſur ce que ſes Diſciples ne jeûnoient pas auſſi ſouvent que ceux de Jean-Baptiſte, & les leurs, (b) il leur répondit: Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'Epoux, tandis que l'Epoux eſt avec eux? Il viendra un tems que l'Epoux leur ſera ôté, & alors ils jeûneront. En effet, la vie des Apôtres & des premiers Fidéles étoit une vie de privations, de travaux, d'auſtéritez & de jeûne. On en peut juger par la vie de ſaint Paul, qui nous eſt mieux connuë que celle des autres Apôtres; il dit (c) qu'il a été, & qu'il eſt tous les jours expoſé à mille beſoins, & à de fréquens jeûnes. *In fame & ſiti, in jejuniis multis.* Il exhorte les Fidéles à l'imiter dans ſa patience, dans ſes afflictions, dans ſes travaux, dans ſes veilles, dans ſes jeûnes: *In laboribus, in vigiliis, in jejuniis.* Les ordinations, & les actions importantes de l'Egliſe, étoient accompagnées de jeûnes & d'oraiſons. (d) Les jeûnes des ſtations, (e) c'eſt-à-dire, du Mecredi & du Vendredi, & celui du Carême, ſur tout de la Semaine ſainte, paſſent pour être de l'inſtitution des Apôtres.

[JEUNES DES JUIFS. On lit dans la Miſne (f) que les Sages diſoient que les jours de Fêtes & autres exempts de jeûne, en exemptoient non ſeulement pour eux-mêmes, mais auſſi pour le jour qui les précédoit, & même ſelon quelques Docteurs pour celui qui les ſuivoit. Maimonide & Bartenova remarquent ſur ce texte, que l'an-

(t) *Matth.* IX. 14. (u) *Matt.* XI. 18. 19. (x) *Juſtin. l.* 36. *hiſtor.* (y) *Sueton. in Auguſto.* (z) *Juvenal. Satyr.* 6. (a) *Martial. l.* 4. *Epigr.* 4.

(b) *Luc.* V. 33. 34. (c) 2. *Cor.* VI. 5. & XI. 27. (d) *Act.* XIII. 2. 3. (e) *Vide Tertull. Clement. Ignat. Epiphan. Ambroſ. Aug. alios apud. Grot. in Luc.* XVIII. 12. & *Thomaſſin. du Jeune.* (f) *Tract. Taanith. n.* 8. *p.* 368.

l'ancien Livre qui contenoit le Calendrier des fêtes d'Iſraël, étoit perdu de leur tems; & qu'on n'obſervoit plus parmi eux de ne pas jeûner la veille & le lendemain des fêtes, mais même le jour de ces anciennes fêtes, qui n'étoient plus alors en uſage. Dans le Grec de Judith on lit que cette ſainte femme jeûnoit tous les jours de ſa vie, excepté *les veilles & les jours de Sabbat, les veilles & les jours de Néoménies, & les jours de fêtes & de réjoüiſſance d'Iſraël.* Voilà la pratique de ce que nous venons de voir dans la Miſne. On en uſoit ainſi par reſpect pour la fête, afin que la joye n'en fût troublée ni par le jeûne précédent, ni par le ſuivant.

Le matin des jours de jeûne (*g*) on ajoûte aux prieres, des confeſſions & le récit des choſes triſtes, qui ſont arrivées à pareil jour, & qui ont donné occaſion au jeûne que l'on célébre ce jour-là: on tire le rouleau de la Loy, & on lit dans le 32. Chapitre de l'Exode ℣. 11. ces mots: *Et Moyſe pria le Seigneur ſon Dieu en diſant: Pourquoi, Seigneur, votre colére s'allume-t-elle contre votre peuple que vous avez fait ſortir de l'Egypte, &c.* Et l'après-midi dans la priere de *Mincha*, ou de l'offrande, on lit de la même maniére, & on y ajoute ce que dit Iſaïe (*h*) *Recherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver, invoquez-le pendant qu'il eſt prés, &c.*

Il y a des Juifs qui depuis le 17. de *Thamuz* juſqu'au 9. du mois *Ab*, qui eſt un eſpace de trois ſemaines, s'abſtiennent de manger de la viande, & de boire du vin. Mais c'eſt volontairement, & parce que tous ces jours-là ont été malheureux à Iſraël. Le 9. d'*Ab*, qui répond à la lune de Juillet & d'Août, en mémoire du Temple brûlé par Nabuchodonoſor, & enſuite par Tite, les Juifs demeurent à jeun ſans boire ni manger, & nuds pieds, ſans ſouliers, & ſans pouvoir ſe laver, depuis environ une heure avant le coucher du ſoleil, juſqu'au lendemain. Lorſque les étoiles commençent à paroître, le ſoir de la veille après que la priere ordinaire eſt finie dans la Synagogue, ils s'aſſeient par terre, & liſent les Lamentations de Jérémie. Ils font la même choſe le lendemain, y ajoutant beaucoup d'autres Lamentations, demeurant triſtes tout le jour, ſans qu'il leur ſoit permis d'étudier dans les les Livres de la Loy, mais ſeulement de lire Job, Jérémie, & d'autres matiéres triſtes & lugubres. Le Sabbat qui ſuit ce jeûne, eſt nommé *Nacamu*, c'eſt-à-dire, *conſolation*, parce qu'ils y liſent ces paroles d'Iſaïe (*i*): *Conſolez-vous, mon peuple, dit le Seigneur, parlez au cœur de Jéruſalem & conſolez-la, &c.* & qu'ils ſe conſolent dans l'eſpérance du rétabliſſement de Jéruſalem & du Temple.

Outre les jeûnes généraux commandez à toute la Nation, il y en a d'autres qui ſont particuliers à chaque Nation; par exemple, aux Allemans qui après les fêtes de Pâques & des Tabernacles, ont accoûtumé de jeûner trois jours: ſçavoir, les deux Lundis ſuivans, & le Jeudi qui eſt entre deux. Et cela fondé ſur ce que les fêtes précedentes ayant été longues de huit jours, ils peuvent pendant ce tems-là avoir offenſé Dieu. Pour la même raiſon ils jeûnent le dernier jour de l'an, & quelques-uns la veille du premier jour de chaque mois.

Si par pénitence ou par quelque dévotion particuliére quelques-uns veulent jeûner au-delà de ce qu'on vient de dire, ils ont accoutumé de prononcer ces mots avant le coucher du ſoleil: j'entreprends de jeûner demain. Après quoi ils demeurent ſans manger ni boire, depuis ce ſoir-là, juſqu'au lendemain à pareille heure, & ajoutent une priere, par laquelle ils demandent à Dieu que leur jeûne leur tienne lieu de ſacrifice. Ce jour-là ils couchent ſur un lit plus dur qu'à l'ordinaire (*k*), retranchent le nombre de leurs oreillers, chan-

(*g*) Leon de Modéne, cérémonies des Juifs, partie 3. c. 8. (*h*) *Iſai.* LV. 5.

(*i*) *Iſai.* XL. 1. 2. *&c.* (*k*) *Buxtorf. Synagog. Jud.*

gent leurs draps fins, & en prennent de groſſiers.

Si quelqu'un ſonge quelque choſe de mauvais ou de funeſte (*l*), par exemple, de voir brûler le Livre de la Loy, de voir le jour du pardon à l'heure de la priere du ſoir, de voir tomber les poutres de ſa maiſon, ou ſes dents, & que ce ſonge lui cauſe de l'inquiétude, il jeûne ce jour-là dans toute la rigueur du jeûne, ſans boire ni manger d'un ſoir à l'autre. Cette ſorte de jeûne leur paroît ſi importante, qu'ils peuvent même jeûner le jour du Sabbat, ou d'une autre fête; ce qui n'eſt point permis dans toute autre occaſion.

Le ſoir que ce jeûne finit, celui qui a ſongé fait venir trois de ſes amis, avant qu'il prenne ſon repos, & leur dit par ſept fois: *Qu'heureux ſoit le ſonge que j'ai fait.* A quoi ils répondent chaque fois: *Qu'il ſoit heureux, & que Dieu le rende tel.* Puis ils ajoutent quelques paſſages des Prophétes, & afin qu'il tire un heureux préſage de la rémiſſion de ſes péchez, ils lui diſent ces paroles de l'Eccleſiaſte (*m*): *Allez, mangez en joye votre pain, & bûvez votre vin avec allégreſſe, parce que vos œuvres ſont agréables à Dieu.* Après quoi le jeûneur peut manger.

Il ont confiance que le jeûne ou leur obtiendra une heureuſe interprétation de leur ſonge, ou en éloignera les mauvais effets; ils tiennent que *le jeûne eſt à l'égard du ſonge, ce que le feu eſt à l'égard de l'etoupe, qu'il allume & qu'il brûle.* (*n*) S'il arrive quelque maladie à quelqu'un, ſi on entreprend un voyage dangereux, ſi on eſt arrêté priſonnier, on jeûne pour obtenir ſa ſanté, ou ſa délivrance. L'enfant qui a aimé tendrement ſon pere, jeûne tous les ans le jour de ſa mort. Les Magiciens même jeûnent, afin d'évoquer les ames des morts, & les démons de l'enfer; à plus forte raiſon, diſent les Sages, les gens de bien doivent jeûner pour attirer ſur eux l'eſprit de Dieu.

Les Rabins ſoutiennent qu'il n'eſt pas permis de jeûner au mois de Mars, parce que c'eſt en ce mois que les Iſraelites ſortirent de l'Egypte, & qu'il doit être tout entier conſacré à la joye, & à la reconnoiſſance. Cependant quelques-uns ne laiſſent pas de jeûner le jour que Marie ſœur de Moyſe mourut, parce qu'alors l'eau ayant manqué au peuple au campement de Cadesbarné, Iſrael tomba dans le murmure contre Dieu. (*o*)

La maniére ordinaire de jeûner parmi les Juifs, eſt de ne prendre aucune nourriture, ni aucune boiſſon, depuis le ſoir précédent juſqu'après le coucher du ſoleil du jour ſuivant. Toutefois il y a des Juifs qui croyent qu'il eſt permis de manger juſqu'au matin du jour qu'on doit jeûner, & qu'il ſuffit de demeurer tout le jour, depuis le point du jour juſqu'au lever des étoiles, ſans prendre aucune nourriture. La viande eſt interdite dans le jeûne; on ſe contente de certains léguines: car ils ne ſont pas tous permis; le beurre eſt auſſi défendu, mais non pas les œufs. On ne célébre point de mariage les jours de jeûne, & il eſt défendu de ſe faire raſer, de ſe poudrer, & de ſe baigner; ils ſe jettent quelquefois des cendres ſur la tête, & ils vont nuds pieds. Mais ces dernieres cérémonies ne ſont pas d'une obligation indiſpenſable. Ils regardent les jeûnes & les abſtinences, comme un ſupplément aux anciens ſacrifices, & y attachent un grand mérite.

Les Muſulmans (*p*) à l'imitation des Chrétiens, obſervent le jeûne pendant le mois entier de *Ramadan*, qui eſt le neuviéme mois de l'année Arabique. Ce mois eſt lunaire, & change perpétuellement de place, roulant ſucceſſivement dans toutes les ſaiſons de l'année, parce que ces peuples ne recoivent point d'intercalation. On dit que ce jeûne a été inſtitué en mémoire de l'Alcoran, que

(*l*) *Item part.* 1. *c.* 4. (*m*) *Eccle.* IX. 7. (*n*) Baſnage hiſt. des Juifs t. 5. l. 7. c. 18. art. 4.

(*o*) *Num.* XX. 1. 2. *&c.* (*p*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 708. Tournefort voyage l. 2. in 8°. p. 342. Lucas voyage d'Egypte, tom. 1. *&c.*

que Mahomet dit lui avoir été envoyé en ce mois-là. Leur jeûne conſiſte à ne boire ni manger, ni fumer pendant tout le jour, depuis le matin juſqu'au lever des étoiles. Après quoi ils boivent & mangent tant qu'ils veulent, toute la nuit, ſi ce n'eſt que le vin leur eſt encore plus étroitement défendu en cette rencontre, qu'aux autres tems; on en a vû à qui l'on a fait avaller du plomb fondu pour avoir violé cette regle.

Nul n'eſt exempt du jeûne, ni femme, ni ſoldat, ni voyageur, ni ouvrier, ni artiſan, ni pauvre, ni riche; le Sultan jeûne comme les autres. Les malades qui ſont dans l'impuiſſance de jeûner le Ramadan, ſont obligez de jeûner un autre mois après leur convaleſcence. La ſoif ſur-tout eſt très-pénible aux voyageurs & aux ouvriers; mais il faut la ſouffrir, ou ſi l'on rompt ſon jeune, ſe réſoudre de jeûner autant de jours dans un autre tems. La plupart demeurent tout le jour dans une grande inaction, évitant ſur-tout les exercices qui peuvent cauſer de l'altération.

On ne ſçauroit aſſez s'étonner de l'extrême relâchement qui eſt arrivé dans le jeûne parmi les chrétiens, ſur-tout dans l'Egliſe Latine; & ce qui ſurprend plus que tout le reſte, c'eſt que des Caſuiſtes & des Prélats, qui devroient être mieux inſtruits de l'eſprit de l'Egliſe, & plus zélez à ſoutenir les intérêts de la vérité & les regles de l'ancienne diſcipline, écrivent & enſeignent, que boire même du vin, des liqueurs, du thé, du caffé & du chocolat, ne rompt pas le jeûne, parce, diſent-ils, que la liqueur ne fait qu'humecter, & ne nourrit pas; comme le vin, par exemple, qui eſt l'extrait d'un fruit très-ſuculent, & dont Galien a dit que certain vin nourriſſoit autant que la chair de porc, qui comme l'on ſçait, eſt une nourriture des plus ſuculentes que l'on connoiſſe. Le chocolat, ſelon eux, le thé, le caffé, qui ſont des liqueurs compoſées, & les autres liqueurs où il entre de l'eau-devie, ne nourriſſent point. Cependant l'eau même pure nourrit, rafraîchit, délecte: l'idée de tous les peuples, Grecs & barbares, a toujours été dans le jeûne, de mortifier les ſens non-ſeulement par la faim, mais auſſi par la ſoif; les Juifs, les Muſulmans, les anciens Chrétiens, les Payens même, comme on le voit par l'exemple de ceux de Ninive, n'en ont pas jugé autrement.

C'eſt une erreur manifeſte de dire, que l'eau & les choſes liquides ne nourriſſent point: ne ſe convertiſſent-elles pas en chyle dans l'eſtomach? n'entrent-elles pas dans le cœur & dans le ſang? & les nourritures les plus ſolides ne ſe réduiſent-elles pas elles-mêmes en liqueurs pour pouvoir nourrir & ſuſtenter l'homme? Car enfin tout ce que nous mangeons doit être changé en chyle, en lymphe, & enſuite en ſang, pour contribuer à notre entretien. Il eſt vrai qu'un homme qui ne boiroit que de l'eau ſans manger, ne pourroit vivre long-tems; mais ceux qui boivent de l'eau, du vin, ou autre choſe dans le jeûne, ne laiſſent pas de manger avant & après avoir bû, & ſouvent avec abondance: en ſorte que le boire eſt à leur égard non ſeulement une nouvelle nourriture, mais encore un diſſolvant, pour aider à la digeſtion de ce qu'ils ont pris auparavant. Enfin quand les choſes liquides ne feroient que rafraîchir & délecter, on devroit ſe les interdire dans le jeûne, comme contraires à l'eſprit de ce ſaint exercice & condamnées par l'exemple des Juifs, des Muſulmans, des Payens, & à plus forte raiſon des anciens Chrétiens.

JEUX, *Joüer*. Les Hébreux employent le mot de joüer pour marquer toutes ſortes de divertiſſemens, comme la danſe, les jeux d'exercices, les badineries & les amuſemens propres à délaſſer l'eſprit & à donner du plaiſir. Le même terme Hébreu *Zachak* (q), qui ſignifie joüer, ſe prend auſſi communément pour *rire*, ſe divertir, ſe mocquer, inſulter. Sara ayant vû Iſmaël qui ſe joüoit avec ſon fils Iſaac, en fut indignée. C'é-

(q) צחק *Luſit, riſit.*

toit un jeu de moequerie, ou d'inſulte; ou même de batterie, de même qu'au ſecond Livre des Rois : (r) *Surgant pueri & ludant coram nobis.* Que des jeunes gens, des ſoldats ſe levent, & ſe joüent en notre préſence, qu'ils ſe battent comme par maniére de jeu. Mais la ſuite fait voir qu'ils ſe ſe battirent très-ſerieuſement, puiſqu'ils ſe tuerent tous.

On voit une autre ſorte de jeu dans l'Exode, lorſque les Iſraëlites ayant élevé le Veau d'or, commencerent à danſer autour & à ſe divertir : (ſ) *Sedit populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere.* Samſon ayant été livré par Dalila entre les mains des Philiſtins, ils lui creverent les yeux, le mirent en priſon, & quelque tems après le firent paroître en leur préſence, afin qu'il les divertît par les niches qu'ils lui feroient, & par les mouvemens qu'il ſe donneroit pour les éviter, & pour ſe parer de leurs inſultes : (t) *Præceperunt ut vocarent Samſon, & ante eos luderet; qui adductus de carcere, ludebat coram eis.*

Les femmes qui vinrent au-devant de David & de Saül victorieux après la mort de Goliath, danſoient & joüoient des inſtrumens, & témoignoient leur joye de mille maniéres : (u) *Egreſſæ ſunt mulieres cantantes choroſque ducentes ... in tympanis lætitiæ & ſyſtris, & præcinebant ludentes, &c.*

David dans la cérémonie du tranſport de l'Arche de la maiſon d'Obededom dans ſon pâlais, danſoit de toutes ſes forces, *joüoit* des inſtrumens, & témoignoit ſa joye devant le Seigneur : (x) *David autem & omnis Iſraël ludebant coram Domino.* Et lorſque Michol lui reprocha qu'il n'avoit pas gardé la gravité & la bienſéance convenables à ſon rang, il lui répondit : *Et ludam, & vilior fiam* : Je joüerai, & je paroîtrai vil à mes propres yeux.

Sara fille de Raguël répandant ſon cœur devant le Seigneur, lui dit : Je ne me ſuis jamais mêlée avec celles qui joüoient : (y) *Numquam cum ludentibus miſcui me.* Et Jérémie : (z) *Non ludi cum concilio ludentium* : Je ne me ſuis pas trouvé dans l'aſſemblée de ceux qui ſe divertiſſoient & qui joüoient. Et le même Prophéte parlant à la fille de Sion, lui dit que le tems viendra qu'elle ſera rebâtie de nouveau, & qu'elle ira ſe divertir dans les danſes avec ſes pareilles : (a) *Adhuc ornaberis tympanis tuis, & egredieris in choro ludentium.* Salomon repréſente la Sageſſe qui ſe jouë devant le Seigneur, & qui prend ſon plaiſir à vivre parmi les hommes : (b) *Ludens coram eo omni tempore, ludens in orbe terrarum.* Baruc ſemble déſigner le divertiſſement de la chaſſe de l'oiſeau, ſous le nom de jeu : (c) Où ſont les Princes des nations, qui dominent ſur les bêtes de la terre, & qui ſe joüent avec les oiſeaux du ciel ? *Qui in avibus cæli ludunt.*

Je ne vois dans l'Ecriture aucune ſorte de jeux particuliers, ni jeux de hazard, ni jeux de repréſentations ſur les théatres, ni de courſes de chevaux ou de chariots, ni de combats d'hommes ou d'animaux. Salomon qui avouë qu'il ne s'étoit refuſé aucun plaiſir, ne parle de rien de ſemblable : il ne parle que de beaux bâtimens, de jardins, de vignes, de vergers, de reſervoirs d'eaux, de bonne-chere, d'amas d'or & d'argent, de Muſiciens & de Muſiciennes, &c. Dans la deſcription d'une proſpérité & d'une paix profonde, on ne parle ni de jeux, ni de ſpectacles, mais ſeulement d'une terre bien cultivée, & bien féconde, où chacun eſt en repos ſous ſon figuier & ſous ſa vigne, joüiſſant en aſſûrance du fruit de ſes travaux, où les vieillards aſſis dans les places publiques, délibéroient ſur les affaires communes, & où les jeunes gens *ſe revêtoient d'habits de gloire, & d'ornemens propres à la guerre.* Les Iſraëlites étoient un peu-

(r) 2. *Reg.* II. 14. (ſ) *Exod.* XXXII. 6. (t) *Judic.* XVI. 25. (u) 1. *Reg.* XVIII. 6. 7. (x) 2. *Reg.* VI. 5. 22.

(y) *Tob.* III. 17. (z) *Jerem.* XV. 17. (a) *Jerem.* XXXI. 4. (b) *Proverb.* VIII. 30. 31. (c) *Baruc.* III. 17.

peuple laborieux & belliqueux, qui bornoient preſque tous leurs jeux & leurs divertiſſemens aux plaiſirs champêtres, & à ceux qu'ils goûtoient dans les ſolemnitez du Seigneur, dans leurs voyages de Religion, & dans les repas qu'ils prenoient dans le Temple.

Je parle des tems où la Loy étoit obſervée, & des anciens tems de la République des Hébreux ; car lorſqu'ils ſe déregloient, ils donnoient dans tous les plus grands excès des Nations idolâtres, & ſe livroient à leurs jeux & à leurs divertiſſemens impies & honteux. Depuis le regne des Grecs, je veux dire depuis la mort d'Alexandre le Grand, & la domination des Rois de Syrie dans la Judée, ils commencerent à prendre goût aux jeux d'exercice des Grecs. On vit dans Jéruſalem des gymnaſes, & des places où l'on s'exerçoit dans toutes les ſortes d'exercices des Grecs : la lutte, la courſe, le palet, &c. (*d*) : & les Romains ayant ſuccedé aux Grecs, Hérodes bâtit des théatres & des amphithéatres dans les villes de Paleſtine, & y fit repréſenter des jeux de toutes les ſortes. On peut voir Joſeph & la Diſſertation touchant les Jeux des Hébreux, compoſée par M. *Vagenſeil.*]

JEZABEL, fille d'Ithobaal Roi de Sidon, & épouſe d'Achab Roi d'Iſraël. (*e*) Cette Princeſſe introduiſit dans le Royaume de Samarie le culte public de Baal, d'Aſtarte, & des autres Divinitez Phéniciennes, ou Chananéennes, que le Seigneur avoit interdit d'une maniére ſi expreſſe à ſon peuple ; & avec ce culte impie, on y vit regner toutes les abominations qui avoient autrefois ſi fort irrité le Seigneur contre les Chananéens, & qui les avoient fait exterminer de deſſus la terre. Jézabel étoit ſi zélée pour l'honneur de cette fauſſe Religion, qu'elle nourriſſoit de ſa table juſqu'à quatre cens faux Prophétes des bois de futaye conſacrez à la Déeſſe Aſtarte ; & Achab ſon mari avoit de même quatre cens cinquante Prophétes de Baal, (*f*) qu'il entretenoit comme Miniſtres de ſes faux Dieux.

Jézabel ſembloit avoir entrepris d'abolir le culte du Seigneur dans Iſraël, en perſécutant, & en mettant à mort les Prophétes du Seigneur. Elle les auroit tous fait mourir, ſi quelques gens de bien n'en avoient ſauvé une partie. Abdias Officier du Roi Achab, en avoit conſervé juſqu'à cent pour ſa part. (*g*) Elie qui parut en ce tems-là, ayant fait deſcendre le feu du Ciel ſur ſon holocauſte, à la vûë d'Achab, & de tout Iſraël aſſemblé au mont Carmel, & le peuple ayant mis à mort (*h*) les quatre cens cinquante Prophétes de Baal qui s'y étoient trouvez, Jézabel fit dire à Elie qu'elle le feroit périr dés le lendemain. Elie s'enfuit, & évita la fureur de cette Reine impie. (*i*)

Quelque tems aprés, (*k*) Achab ayant voulu acheter la vigne de Naboth, & ce bon Iſraëlite n'ayant pas crû la pouvoir vendre, Jézabel écrivit au nom du Roi aux principaux de Jezraël, où il demeuroit, de le faire mourir, & de ſuborner des témoins qui l'accuſaſſent de blaſphéme contre Dieu, & de diſcours injurieux contre le Roi. Ces ordres ne furent que trop exactement exécutez, & Naboth ayant été condamné & mis à mort, Achab ſe mit en poſſeſſion de ſa vigne, comme d'un bien confiſqué à ſon profit. Comme Achab revenoit de Jezraël, où il s'étoit mis en poſſeſſion de cette vigne, Elie vint au-devant de lui, & le menaça de la part du Seigneur de le faire périr lui & ſa maiſon ; & à l'égard de Jézabel, qui avoit été la premiere cauſe de tout ce mal, il lui dit que ſon corps ſeroit mangé des chiens dans la cam-

(*d*) 1. *Macc.* v. 16. & 2. *Macc.* iv. 13. 14. 15. (*e*) 3. *Reg.* xvi. 31.

(*f*) 3. *Reg.* xviii. 19. (*g*) 3. *Reg.* xviii. 13. An du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908. (*h*) 3. *Reg.* xviii. (*i*) 3. *Reg.* xix. 1. *& ſeq.* An du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908. (*k*) 3. *Reg.* xxi. 1. An du Monde 3105. avant J. C. 895. avant l'Ere vulg. 899.

pagne de Jezraël, ou ſelon l'Hébreu, *dans l'avant mur de Jezraël.* (*k*)

Ces prédictions furent vérifiées à la lettre, lorſque Jéhu fils de Namſi, s'étant révolté contre Achab, (*l*) & étant venu à Jezraël, Jézabel ſe farda les yeux (*m*) avec de l'antimoine, pour les faire paroître plus grands & plus noirs, mit ſes ornemens ſur ſa tête, & regardant par la fenêtre qui étoit dans l'appartement au deſſus de la porte de la ville, & voyant Jéhu qui entroit monté ſur ſon chariot; elle cria: Celui qui comme Zambri a tué ſon maître, peut-il eſperer quelque paix? Jéhu levant la tête, demanda: Qui eſt celle-là? Auſſi-tôt deux ou trois eunuques qui étoient en haut, lui firent une profonde révérence, & Jehu leur dit: Jettez-la du haut en bas; auſſi-tôt ils la jettérent par la fenêtre: & étant tombée dans l'enceinte de l'avant-mur, elle y fut mangée par les chiens. Jéhu étant entré pour boire & pour manger, dit à ſes gens: Allez voir ce qu'eſt devenuë cette malheureuſe, & enſeveliſſez-la, parce qu'elle eſt fille de Roi. Ils y allérent, & n'en trouvérent que le crane, les pieds, & l'extrémité des mains. Ils revinrent en rendre compte à Jéhu, qui dit: C'eſt l'accompliſſement de ce que le Seigneur avoit prononcé par Elie, en diſant: Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans l'avant-mur de Jezraël. La chair de Jézabel ſera dans la campagne de Jezraël comme le fumier de la terre: & tous ceux qui paſſeront, diront en la voyant: Eſt-ce là cette Jézabel?

Le nom de Jézabel eſt paſſé en proverbe, pour marquer une femme cruelle & impie. Saint Jean dans l'Apocalypſe, (*n*) reproche à l'Evêque de Thyatire dans l'Aſie Mineure, qu'il ſouffre que *Jézabel, cette femme qui ſe dit Prophéteſſe, enſeigne & ſéduiſe les ſerviteurs de Jeſus Chriſt, pour les faire tomber dans la fornication, & leur faire manger ce qui eſt conſacré aux Idoles.* Il dit qu'il lui a donné du tems pour faire pénitence, mais qu'elle n'a point voulut ſe repentir. C'eſt pourquoi Dieu menace de l'accabler de maladies & d'afflictions; avec ceux qui ſe ſont corrompus avec elle; de frapper de mort ſes enfans, afin que toutes les Egliſes connoiſſent que le Seigneur ſonde les reins & les cœurs, & qu'il rend à chacun ſelon ſes œuvres. On ne doute pas que Jézabel en cet endroit, ne ſoit un nom figuré, & ne ſignifie quelque femme qui s'amuſoit à dogmatiſer dans l'Egliſe. Voyez les Commentateurs ſur l'Apocalypſe, II. 20.

I. JÈZER, fils de Galaad, Chef de la famille des Jézérites. *Num.* XXVI. 30.

II. JEZER, ou *Jazer*, ou *Jaſer*, ville de la Tribu de Gad, (*o*) laquelle fut cédée aux Lévites de la famille de Mérari. (*p*)

I. JEZONIAS, fils de Machati. 4. *Reg.* XXV. 23.

II. JEZONIAS, fils de Jérémie Réchabite. *Jerem.* XXXV. 3.

III. JEZONIAS, fils de Sehapan, Chef des Iſraëlites idolâtres, qui furent montrez en viſion à Ezéchiel. *Ezech.* VIII. 11.

IV. JEZONIAS, fils d'Azur, un des mauvais Iſraëlites, qui diſoient de Jéruſalem, cette ville eſt la marmite, & nous ſommes la chair. *Ezech.* XI. 1. 3.

V. JEZONIAS, fils d'Oſacée, marqué dans Jérémie, Ch. XLII. 1. C'eſt apparemment le même qu'*Azarias* fils d'Oſaïe, *Jerem.* XLIII. 2. qui fut un des principaux qui engagérent les Iſraëlites laiſſez dans la Judée à aller en Egypte malgré Jérémie.

JEZRA, fils de Moſollam, & pere d'Adiel. I. *Par.* IX. 10.

I. JEZRAHEL, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 56.

II. JEZRAHEL, ville fameuſe dans la Tri-

(*k*) 3. *Reg.* XXI. 23. & 4. *Reg.* IX. 10. (*l*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (*m*) 4. *Reg.* XXX. 31. 32. (*n*) *Apoc.* II. 20.

(*o*) *Joſue.* XIII. 25. (*p*) I. *Par.* VI. 81. & *Joſue* XXI. 37.

Tribu d'Iſſachar, (q) ſituée dans le Grand-Champ. Voyez ci-devant *Jezraël*.

III. JEZRAHEL, fils d'Etham, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 3.

IV. JEZRAHEL, fils du Prophéte Oſée & de Gomer courtiſanne, qu'il avoit épouſée. *Oſée* I. 4.

JEZRAIA, Intendant, ou Chef des Chantres du Temple du tems de Néhémie 2. *Eſdr.* XII. 42.

IGAL, de la Tribu d'Iſſachar, fut député par cette Tribu avec les autres pour aller reconnoître la Terre promiſe. *Num.* XIII. 8.

IGNACE, Diſciple des Apôtres, Evêque d'Antioche, & martyr ſous la perſécution de Trajan. Quelques-uns (r) ont avancé que S. Ignace, nommé autrement *Théophoros*, ou *Théophéros*, étoit cet enfant que JESUS-CHRIST prit entre ſes bras pour donner un modéle de l'humilité Chrétienne. (ſ) Mais cette particularité n'eſt nullement certaine. On voit quelques Lettres de S. Ignace à la ſainte Vierge, & de la ſainte Vierge à S. Ignace; mais leur fauſſeté eſt bien connuë. Le nom de ſaint Ignace ne ſe trouve dans aucun monument du nouveau Teſtament. Saint Chryſoſtome (t) dit qu'il n'a jamais vû JESUS-CHRIST; mais on croit qu'il a été Diſciple de ſaint Pierre & de ſaint Jean l'Evangéliſte. (u) Nous avons quelques Epîtres que ce ſaint écrivit comme il alloit à Rome pour y ſouffrir le martyre. Elles ſont pleines du feu divin dont il brûloit. L'hiſtoire de ſon martyre eſt connuë; & d'ailleurs elle n'eſt point de nôtre ſujet.

IHELON, fils d'Eſaü, & d'Oolibama. *Geneſ.* XXXVI. 3.

IIM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 29.

ILAI vaillant homme de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 29.

ILLEL, pere d'Abdon, Juge d'Iſraël. *Judic.* XII. 13.

ILLYRIE. Saint Paul (x) dit qu'il a porté l'Evangile *depuis Jéruſalem, juſqu'à l'Illyrie*. Or l'Illyrie eſt une Province d'Europe, dont les bornes anciennes étoient du côté du ſeptentrion, les deux Pannonies: du côté du midy, la mer Adriatique: du côté du couchant, l'Iſtrie; & du levant, la haute Méſie, & la Macédoine. Ainſi ſaint Paul a prêché dans la Syrie, dans la Phénicie, dans l'Arabie, dans la Cilicie, la Pamphilie, la Piſidie, la Lycaonie, la Galatie, le Pont la Paphlagonie, la Phrygie, la Troade, l'Aſie, la Carie, la Lycie, l'Ionie, la Lydie, les Iſles de Cypre & de Créte, la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe.

IMAGE, ou repréſentation de quelque choſe. Dieu a créé *l'homme à ſon image*; c'eſt-à-dire, il l'a créé comme un autre lui-même ſur la terre, une eſpéce de demi-Dieu dans le monde, pour y exercer un domaine ſubordonné au ſien. (y) Autrement: Il l'a créé à ſon image, ſage, immortel, droit, juſte, prévoyant, éclairé, &c. Enfin Dieu a imprimé dans l'homme ſon image, ſa ſainteté, ſa vertu, ſa ſageſſe; il a créé l'homme, & lui a donné un corps & une ame raiſonnable, comme dans la ſuite des ſiécles, ſon Verbe, ſa Sageſſe devoient prendre la nature de l'homme; ſon corps & ſon ame. (z) Adam par ſon péché, a défiguré l'image de Dieu; il eſt déchû des dons de la grace & de l'immortalité: mais JESUS-CHRIST a réformé dans nous cette image par ſa grace; ou plûtôt, prévenus & aidez de ſon ſecours, nous réformons dans nous-mêmes l'image de Dieu, que le péché avoit corrompuë; (a) *Sicut portavimus imaginem terreni (hominis), portemus & imaginem cæleſtis.*

Dieu défend aux Hébreux (b) de faire aucune image, ni repréſentation de ce qui eſt au Ciel, ou ſur la terre, ou dans les eaux, pour-

(q) *Joſue* XIX. 18. (r) *Quidam apud Anaſtaſ. Bibliothec. & alii.* (ſ) *Matth.* XVIII. 2. 3. 5. *&c.* (t) *Chryſoſt. t.* 1. *or.* 42. *p.* 706. *B.* (u) *Greg. Mag. l.* 4. *Ep.* 37. *Hieronym. in Chronic. Ignatii Addit. p.* 1. 5.

(x) *Rom.* XV. 19. (y) *Eccli.* XVII. 3. (z) *Tertul. de reſurrection. carnis, c.* 5. (a) *Coloſſ.* III. 9. 10. *Vide & Rom.* VIII. 29. (b) *Exod.* XX. 4.

pour les adorer. Mais il ne défend pas de faire des images ou des figures uniquement pour repréſenter, pour inſtruire, pour orner. Ainſi Moyſe & Salomon firent des Chérubins ſur l'Arche & dans le Tabernacle: Moyſe fit un ſerpent d'airain: Salomon fit des lions & des bœufs de fonte, même dans le Temple. Et l'Egliſe Chrétienne permet l'uſage des images, pourvû qu'on en demeure au ſimple culte rélatif, par lequel nous honorons les Saints dont elles portent la reſſemblance; & qu'on ne croye pas qu'il y ait en elles aucune divinité, ni aucune vertu, qu'on ne leur adreſſe pas ſes priéres, & qu'on n'y mette pas ſa confiance.

[IMAGE. Outre l'idée ordinaire d'*image*, qui ſe prend pour une ſimple repréſentation d'une choſe réelle, par exemple, l'image d'un homme, d'un bœuf, d'un aſtre, &c. que Dieu dans ſa Loy défend de repréſenter pour leur rendre quelque culte que ce ſoit; ce nom ſe prend encore de quelques autres maniéres, par exemple: (c) *In imagine pertranſit homo*: l'homme paſſe comme un phantôme. Et: (d) *Imaginem ipſorum ad nihilum rediges*: Vous réduirez leur image, leur ombre, leur figure, vous les réduirez au néant. La vie de l'homme n'eſt que comme une fumée, une ombre, une vaine repréſentation: il paſſe, il ſe diſſipe, il s'évanoüit comme un nuage. Job (e), ou plutôt Eliphaz ſon ami, dit qu'au milieu de la nuit *une image*, un phantôme s'apparut à lui: il ne le connut point; mais il oüit comme une voix, ou comme le bruit d'un vent doux & léger: *Stetit imago coram oculis meis, & vocem quaſi auræ lenis audivi.*

Imago ſe prend quelquefois dans un ſens contraire, pour une repréſentation vive & réelle, oppoſée à une *image paſſagére*, à un phantôme, à une choſe qui paroît en ſonge, & qui n'a nulle conſiſtence & nulle réalité; par exemple: (f) *Umbram habens Lex futurorum bonorum, non ipſam imaginem rerum*: La Loy de Moyſe ne contenoit que l'ombre des biens futurs; elle n'en avoit pas *l'image* réelle: elle repréſentoit ces biens d'une maniére légere, ſuperficielle, comme ces ombres qui apparoiſſent la nuit, & qui n'ont rien de ſolide & de permanent; au lieu que l'Evangile repréſente les mêmes biens ſous une figure vive, ſolide, ferme, ſtable & réelle: la Loy n'étoit qu'une ombre, l'Evangile en eſt la réalité.

Ainſi dans les Epîtres de ſaint Paul JESUS-CHRIST eſt nommé, (g) *l'image du Pere*: *Evangelium gloriæ Chriſti, qui eſt imago Dei.* Et encore: (h) *qui eſt imago Dei inviſibilis, primogenitus omnis creaturæ.* Et ailleurs (i) il lui donne le nom de *ſplendeur de la gloire, & de figure*, ou d'image *de la ſubſtance du Pere.* Ce n'eſt point ſans doute une ſimple image, ou un ſimple rayon, c'eſt une image réelle & ſubſtancielle, de même nature & de même ſubſtance que le Pere; c'eſt un rayon émané du Pere, un écoulement de ſa ſubſtance & de ſa lumiére.

Saint Paul veut que *comme nous avons porté l'image de l'homme terreſtre, nous portions auſſi celle de l'homme céleſte* (k). Comme nous avons porté l'image d'Adam pécheur & prévaricateur, comme nous l'avons imité dans ſon péché & dans ſa déſobéïſſance; ainſi nous devons travailler à retracer dans notre ame les traits de l'homme céleſte, de JESUS-CHRIST; ſon obéïſſance, ſon humilité, ſa patience, ſa douceur, &c.

L'image ſe prend très-ſouvent pour une ſtatuë, une figure, une idole; par exemple (l), *Gardez-vous-bien de vous faire des images d'hommes ou de femmes* pour les adorer. Et ailleurs: (m) *Les Iſraëlites étant entrez dans le Temple de Baal, mirent en piéces toutes ſes images.* Et l'Auteur de la Sageſſe (n) parlant des cauſes de l'idolâtrie, dit qu'un pere percé de douleur pour la mort de ſon fils, *en*

(c) *Pſalm.* XXXVIII. 7. (d) *Pſalm.* LXXIX. 20. (e) *Job.* IV. 16. (f) *Hebr.* X. 1.

(g) 2. *Cor.* IV. 4. (h) *Coloſſ.* I. 15. (i) *Hebr.* I. 3. (k) 1. *Cor.* XV. 49. (l) *Deut.* IV. 16. (m) 4. *Reg.* XI. 18. (n) *Sap.* XIV. 15.

en fit faire une image, à laquelle il rendit enſuite des honneurs divins. Et ſaint Jean dans l'Apocalypſe (*o*) : Dieu permit à la bête de ſéduire les hommes, & elle leur ordonna de faire l'image de la bête ; & cette image devint vivante & animée, & tous ceux qui n'adoreront pas l'image de la bête ſeront mis à mort. Cette image de la bête ; image vivante & animée, à laquelle les habitans de la terre rendent leur culte & leurs adorations, ſont les idoles des Payens, auſquelles Julien l'Apoſtat rendit en quelque ſorte la vie, en réſuſcitant & rétabliſſant leur culte mort & aboli dans preſque tout l'Empire.]

IMPOSITION DES MAINS. L'impoſition des mains ſe prend en différentes maniéres, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Teſtament. 1°. Souvent elle ſe prend pour l'ordination & la conſécration des Prêtres & des Miniſtres ſacrez, (*p*) tant chez les Juifs, que chez les Chrétiens. 2°. Elle s'employe auſſi quelquefois pour l'établiſſement des Juges & des Magiſtrats, à qui l'on impoſoit les mains en leur confiant ces emplois. (*q*) Jacob impoſa les mains à Ephraïm & à Manaſſé, en leur donnant ſa derniére bénédiction. (*r*) Le Grand-Prêtre étendoit les mains vers le peuple, lorſqu'il récitoit la formule ſolemnelle des bénédictions. (*ſ*) Les Iſraëlites qui préſentoient des hoſties pour le péché au Tabernacle, impoſant leurs mains ſur ces hoſties, en confeſſant leurs péchez. (*t*) Les témoins impoſoient les mains ſur la tête de la perſonne accuſée, (*u*) comme pour marquer qu'ils ſe déchargeoient ſur elle de la peine de ſon ſang. Nôtre Sauveur impoſoit les mains aux enfans qu'on lui préſentoit, & il les béniſſoit. (*x*) On trouve auſſi l'impoſition des mains employée pour le Sacrement de la confirmation. (*y*) Les Apôtres donnoient le Saint-Eſprit aux baptiſez, en leur impoſant les mains. Les Iſraëlites mirent les mains ſur les Lévites en les offrant au Seigneur pour être conſacrez à ſon ſervice: (*z*)

[IMPOSTEURS, faux Meſſies, faux prophétes, ſéducteurs, hypocrites, loups qui viennent à nous ſous la peau de brebis, pour nous ſéduire. Moyſe précautionne les Hébreux contre les impoſteurs & les faux Prophétes, en diſant : (*a*) *S'il s'éleve au milieu de vous un Prophéte, ou un homme qui ſe vante d'avoir eu un ſonge* prophétique, *& qu'il ait prédit quelque choſe, & que ce qu'il a prédit ſoit arrivé ; & qu'il vous diſe ; Allons, ſuivons des Dieux étrangers, & adorons-les ; vous n'écouterez point ce Prophéte, ou ce ſongeur ; mais vous le ferez mourir, parce qu'il a voulu vous détourner du Seigneur*, &c. Et ailleurs : (*b*) *Vous ne conſulterez ni les devins, ni les enchanteurs, ni les nécromanciens, car le Seigneur a tout cela en abomination.... Et s'il arrive qu'un Prophéte veüille parler en mon nom, ſans que je lui aye donné mes ordres pour cela, ou qu'il parle au nom des Dieux étrangers, il ſera mis à mort.*

Ces loix furent très-mal obſervées dans Iſraël. Nulle nation n'a été plus féconde en impoſteurs, que celle des Hébreux : ce peuple volage, inconſtant, ſuperſtitieux fut preſque toujours la duppe de tous ceux qui voulurent lui en impoſer, ſur-tout en fait de Religion. Son penchant pour l'idolâtrie & ſon amour pour la nouveauté, lui firent adopter tous les abominations & les impiétez de ſes voiſins. Le plus fameux comme le plus ancien des impoſteurs, qui ait paru avec réputation parmi eux, fut Jéroboam fils de Nabath, qui étant monté ſur le trô-

(*o*) *Apoc.* XIII. 14. 15. (*p*) *Act.* VI. 5. XIII. 3. 1. *Timoth.* IV. 14. & V. 22. 2. *Timoth.* 1. 6. (*q*) *Num.* XXVII. 18. 23. *Vide, ſi placet, Selden. in Chronic. Alex. p.* 16. 17. 18. 19. 20. (*r*) *Geneſ.* XLVIII. 14. (*ſ*) *Levit.* IX. 22. (*t*) *Levit.* I. 4. III. 1. *Exod.* XXIX. 19. (*u*) *Dan.* XIII. 34. (*x*) *Marc.* X. 16.

(*y*) *Act.* VIII. 17. XIX. 6. (*z*) *Levit.* VIII. 10. 12. (*a*) *Deut.* XIII. 1. 2. &c. (*b*) *Deut.* XVIII. 10. 11. 20. 21.

trône d'Iſraël par la révolte contre ſon Prince légitime, crut ne pouvoir s'y maintenir qu'en changeant l'ancienne Religion, & introduiſant dans ſes Etats le culte des veaux d'or.

Depuis ce tems les faux Prophétes & les impoſteurs furent fréquens dans le pays. La Reine Jézabel nourriſſoit quatre cens cinquante Prophétes de Baal (*c*), & quatre cens Prophétes de la Déeſſe du Bois, qui eſt Aſtarte. Le Roi Achab étant ſur le point de marcher avec Joſaphat Roi de Juda contre Ramoth de Galaad (*d*), conſulta ſes quatre cens Prophétes ſur le ſuccès de ſon voyage : ils lui promirent tous la victoire, & un heureux retour. Il ne ſe trouva que Michée fils de Jemla, qui les contredit, & qui prédit au Roy qu'il y perdroit la vie. Iſaïe (*e*) parle des faux Prophétes qui annonçoient le menſonge à ceux qui les conſultoient : *Propheta docens mendacium.* Et Jérémie (*f*) ſe plaint des Prophétes qui prophétiſoient au nom de Baal, & qui adoroient les Idoles : *Prophetæ prophetaverunt in Baal, & idola ſecuti ſunt ;* & que ces Prophétes prophétiſoient le menſonge, & que les Prêtres les applaudiſſoient (*g*). Et ailleurs (*h*), que les Prophétes prophétiſoient fauſſement en ſon nom, qu'il ne les a point envoyez. Tout ce Prophéte eſt rempli de pareils reproches contre les faux Prophétes, qui parlent par leur propre eſprit : *Prophetant de corde ſuo.*

Ezechiel invective contre eux avec encore plus de véhémence : (*i*) *Dites aux Prophétes qui prophétiſent par leur propre eſprit : Voici ce que dit le Seigneur à ces Prophétes inſenſez, qui ſuivent leur propre eſprit, & ne voyent rien : Vos Prophétes, ô Iſraël, ſont comme les renards dans le deſert... Ma main ſe fera ſentir ſur ces Prophétes qui voyent le faux, & annoncent le menſonge.* Et ailleurs : (*k*) Les faux Prophétes *ſont comme ceux qui élevent une muraille ſans mortier, ils ne prophétiſent que le menſonge, en diſant : Voyez ce que dit le Seigneur, quoique le Seigneur, n'ait pas parlé.* Oſée parle auſſi des Prophétes inſenſez, qui ont été un piége & un ſujet de chûte à tous ceux qui les ont écoutez (*l*) Et Michée (*m*) parle de ces Prophétes ſéducteurs, avares & gourmans, qui vendent leurs prophéties à prix d'argent, qui ſéduiſent les peuples, & qui déclarent la guerre à ceux qui ne leur rempliſſent pas la bouche. Sophonie (*n*) n'en parle pas plus avantageuſement : *Propheta ejus veſani, viri infideles.* Et Zacharie : (*o*) *En ce tems-là les faux Prophétes ſeront confondus lorſqu'ils auront annoncé de fauſſes viſions, & ils ne ſe revétiront plus de ſacs pour mentir.*

Voilà une tradition & une chaîne bien ſuivie d'impoſteurs & de faux Prophétes dans Juda & dans Iſraël, juſqu'après la captivité de Babylone. Sous le nouveau Teſtament Jesus-Christ a prédit qu'il viendroit de faux Prophétes qui ſéduiroient pluſieurs perſonnes : (*p*) *Surgent pſeudo-Chriſti & pſeudo-Prophetæ, & dabunt ſigna magna & prodigia, ita ut in errorem inducantur, ſi fieri poteſt, etiam electi.* Ces prédictions ne demeurerent pas long-tems ſans qu'on en vît l'éxécution. Simon le Magicien ſe donnoit dans Samarie pour la grande vertu de Dieu (*q*), peu de tems après la mort du Sauveur. Joſeph parle de pluſieurs impoſteurs qui parurent vers le même tems. Un certain *Théudas* ou *Théodas* parut en Judée, (*r*) du tems de Cuſpius Fadus Gouverneur de cette Province vers l'an de J. C. ou de l'Ere vulgaire 45. Il ſe donnoit pour Prophéte, & trompa pluſieurs Juifs, leur perſuadant de quitter leurs biens, & de le ſuivre juſqu'au Jourdain, leur promettant de le leur faire paſſer à pied ſec, comme avoit fait autrefois Joſué. Mais il fut pris & tué, avec pluſieurs de ceux qui l'avoient ſuivi.

Un

(*c*) 3. *Reg.* XVIII. 19. (*d*) 3. *Reg.* XXII. 6. 7. 8. (*e*) *Iſai.* IX. 14. 15. (*f*) *Jerem.* II. 8. (*g*) *Jerem.* V. 31. (*h*) *Jerem.* XIV. 14. (*i*) *Ezech.* XIII. 2. 3. 4. (*k*) *Idem* XXII. 28.

(*l*) *Oſee* IX. 7. 8. (*m*) *Michæe* VII. 5. 11. (*n*) *Sophon.* III. 4. (*o*) *Zach.* XIII. 4. (*p*) *Matth.* XXIV. 24. (*q*) *Act.* VIII. 9. 10. (*r*) *Joſeph. Antiq.* l. 20. c. 2.

Un autre *Theudas*, dont parle Gamaliel dans les Actes des Apôtres (*f*), parut quelque tems avant la mort du Sauveur : environ quatre cens hommes s'attacherent à lui ; mais il fut tué, & tous ceux qui l'avoient ſuivi furent diſſipez. Dix ans après un Egyptien Juif de Religion (*t*), vint à Jéruſalem feignant d'être Prophéte, perſuada au peuple de le ſuivre ſur le mont des Oliviers, leur promettant de faire tomber en leur préſence les murs de Jéruſalem, & de les introduire dans la ville par la bréche. Un autre impoſteur (*u*) entraîna dans le déſert un grand nombre de peuple, auquel il promettoit une délivrance générale de tous maux. Judas le Galiléen Auteur de la Secte des Hérodiens ſoutenoit que les Juifs ne devoient reconnoître que Dieu pour leur maître, & qu'ils ne pouvoient ſans lâcheté & ſans prévarication payer le tribut à Cézar. (*x*) Ses enfans furent héritiers de ſon eſprit, & inſpirerent fortement l'eſprit de révolte aux Juifs leurs compatriotes, dans la guerre contre les Romains.

Après la fin de cette guerre, un certain Jonathas Tiſſerand de ſon métier (*y*), parut dans la Cyrenaïque, & ſéduiſit grand nombre de Juifs par de faux miracles & des preſtiges, dont il les ébloüit dans les déſerts où il les entraîna. Catulle Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine les diſſipa, & prit delà occaſion de piller les plus riches des Juifs de ce pays-là. Mais le plus fameux des impoſteurs, qui parurent depuis la ruine du Temple, fut Barchochebas, qui ſouleva les Juifs contre l'Empereur Adrien, & attira contre eux les forces de l'Empire, qui les réduiſirent en un état dont ils ne ſe ſont jamais pû relever. Voyez ci-devant *Barchochebas*. Je ne parle pas ici des faux Meſſies qui ont paru en différens tems parmi les Juifs. Voyez le titre *Meſſie*.

L'état d'oppreſſion où ſont réduits les Juifs dans preſque tous les Pays du monde, & l'attente du Meſſie, qu'ils eſpérent toujours les devoir délivrer de tous leurs maux, les rendent plus crédules aux promeſſes des impoſteurs, & plus ſuſceptibles de l'eſperance qu'ils leur inſpirent de recouvrer leur liberté. Comme tout l'Orient étoit dans l'attente du Meſſie, & du Libérateur ſi longtems attendu, & ſi ſouvent prédit, dans le ſiécle que Jesus-Christ parut, ce ſiécle fut plus fécond en impoſteurs, qu'aucun autre, à cauſe de l'entrée qu'ils étoient sûrs de rencontrer dans l'eſprit des peuples prévenus & faciles à perſuader. Ceux d'entre eux qui paſſoient pour plus inſtruits voulurent s'autoriſer par-là à rejetter Jesus-Christ même, en le confondant avec les ſéducteurs qui avoient paru, & qui paroiſſoient de jour en jour dans leur Nation. *Ce Séducteur*, diſoient-ils (*z*), *dit pendant qu'il étoit encore en vie ; je réſuſciterai dans trois jours.* Les Apôtres du Sauveur étoient traitez de même par les Juifs endurcis (*a*) : *Ut ſeductores & veraces, &c.*

Mais ce qu'on auroit peine à croire, il s'eſt trouvé même dans le ſein du Chriſtianiſme, & après tant de merveilles operées par Jesus-Christ, & par les Apôtres, après tant de perſécutions eſſuyées par l'Egliſe, après tant d'écrits des Infidéles & des Hérétiques détruits & mis en poudre par les Ecrivains Catholiques ; il s'eſt trouvé, dis-je, des gens qui ont dit, & qui ont même écrit que Moyſe, Jesus-Christ & Mahomet étoient trois inſignes impoſteurs. Tout le monde parle d'un Livre fameux qui a, dit-on, paru ſous le titre : *De tribus Impoſtoribus Moſe, Chriſto & Mahomete.* Les uns ſoutiennent que c'eſt un ouvrage ſuppoſé, & qui n'a jamais paru ; d'autres ſoutiennent qu'il exiſte, & on a vû des gens qui ſe ſont vantez de l'avoir vû.

Alberic Moine des trois Fontaines, Ordre de cîteaux, au Diocèſe de Châlons ſur

(*f*) *Act.* V. 36. (*t*) *Joſeph. l.* XX. *c.* 6. (*u*) *Idem. l.* 2. *de bello c.* 12. An de J. C. 60. (*x*) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. (*y*) *Joſeph de bello. l.* VII. *c.* 31.

(*z*) *Matt.* XXVII. 63. (*a*) 2. *Cor.* VI. 8.

ſur Marne, qui vivoit au milieu du troiſiéme ſiécle, écrit dans ſa Chronique, ſous l'année 1239. que l'on propoſa dix-ſept cas contre l'Empereur Frideric II. entre leſquels il y en a un contre la Religion Chrétienne, dont le Pape parle dans ſes Livres à l'Archevêque de Sens; qui eſt qu'il y a trois impoſteurs dans le monde: ſçavoir Moyſe, JESUS-CHRIST & Mahomet; *Tres fuerunt Baratores ſeu Guillatores in mundo; Moyſes, Chriſtus & Mahometes.* Alberic eſt Auteur contemporain de Frederic II. & ſa Chronique eſt trés-eſtimée.

Mais ſi ce que dit Jean Bayon Dominicain, qui a écrit l'hiſtoire de l'Abbaye de Moyen-moutier, & qui vivoit au quatorziéme ſiécle, eſt vrai, l'Empereur Frideric n'eſt pas le premier qui a proferé le blaſphême qu'on lui attribuë. Voici ce que dit cet Hiſtorien: J'ai cru, dit-il, devoir inſérer dans cet Ouvrage, ce que j'ai appris étant à Paris, par le rapport de gens de bien & veridiques: il y avoit à Paris vers l'an mil vingt-deux un Docteur de Théologie, fort enflé de ſa ſcience, & fort rempli de vanité & de faſte, qui étant un jour dans ſa chaire, enſeigna publiquement que trois impoſteurs, ſçavoir Mahomet, Moyſe & JESUS-CHRIST ont trompé tout le monde: *Tres homines, videlicet Mahometes, Moyſes & Chriſtus totum ad ſe trahentes deceperunt mundum.* Mais Dieu le frappa ſur l'heure, & dés ce moment il oublia tout ce qu'il avoit jamais ſçu, & fut privé de l'uſage de la parole.

Pierre des Vignes Secretaire & Chancelier de l'Empereur Frideric II. avoüe qu'on accuſoit l'Empereur ſon Maître (*b*) d'avoir proféré ce blaſphême. Le Pape dans une Lettre circulaire adreſſée à tous les Princes & à tous les Prélats (*c*) avance cette accuſation contre Frideric, & dit qu'on la pourra prouver en tems & lieu. Matthieu Paris (*d*) rapporte auſſi ce qu'on diſoit du blaſphême touchant les trois impoſteurs; mais il en parle comme d'une calomnie imputée à Frideric par ſes ennemis. L'Auteur de la vie de Gregoire IX. (*e*) qui eſt contemporain, avance que cet Empereur a pris cette erreur par le commerce qu'il avoit avec les Grecs & les Arabes, qui lui promettoient la Monarchie univerſelle par la connoiſſance des aſtres; qu'il ſe croyoit un Dieu ſous l'apparence d'un homme; que trois impoſteurs étoient venus pour ſéduire le genre humain, mais que pour lui il devoit détruire une quatriéme impoſture tolerée par l'ignorance des hommes, qui eſt l'autorité du Pape.

Frideric ne laiſſa pas ces accuſations ſans replique. Il fit écrire aux Cardinaux (*f*), pour faire ſon apologie touchant les trois impoſteurs; il donne ſa profeſſion de foy correcte & catholique ſur la Divinité de JESUS-CHRIST, & ſur le Myſtére de l'Incarnation, & parle de Moyſe & de Mahomet comme doit faire un Chrétien.

Voilà une accuſation bien ſolemnellement formée contre l'Empereur & bien contredite par l'accuſé. Juſques-là il n'eſt queſtion que de paroles; mais on ſoutient qu'il y a un Livre réel & exiſtant, qui a pour titre, *Des trois impoſteurs, &c.* Les uns l'attribuent à *Muret*, d'autres à *Bernard Ochin*, d'autres à *Pierre Aretin*, d'autres à *Poggius Florentin*, d'autres à *Poſtel*, ſçavant viſionnaire du ſeiziéme ſiécle; d'autres à *Arnaud de Villeneuve* (*g*), d'autres à l'Empereur *Frideric I. ſurnommé Barberouſſe*, (*h*), d'autres à *Frideric II.*

Florimond de Raimond (*i*) dit qu'il ſe ſouvient qu'en ſon enfance il vit l'exemplaire de ce fameux Livre dans le College de Preſle entre les mains de Ramus. Le Pere Merſenne en parle dans ſon Commentaire ſur

(*b*) *Petrus de Vineis Epiſt. p.* 211. *edit. Schardii.* (*c*) *Apud Rainald. an.* 1239 *n.* 22. La Lettre eſt datée du 1. Juillet de cette année. (*d*) *Matth. Paris p.* 408.

(*e*) *Apud Rainald. an.* 1239. *n.* 28. (*f*) *Petr. de Vineis l.* 1. *ep.* 31. (*g*) Voyez Naudé apolog. des grands Hommes accuſez de magie. p. 267. 268. (*h*) *Gror. appendic. tract. de Antichriſto.* (*i*) Hiſt. de l'hereſ. l. 2. c. 16.

ſur la Généſe p. 1830. M. Deshouges Doyen des Avocats du Grand Conſeil à Paris, dans un billet de ſa main que j'ai lû, dit qu'il a appris d'un de ſes amis, homme docte, qu'il avoit vû ce déteſtable Livre dans la Bibliothéque ſecrette d'un des plus puiſſans Princes d'Allemagne, mais toutefois ſous un autre titre que celui *De tribus Impoſtoribus*. Il ajoute qu'un autre de ſes amis, qu'il ne déſigne que par ces trois lettres *A. A. L.* & dont il ſçavoit la probité & l'amour pour la vérité, l'avoit aſſuré qu'il avoit trouvé ce fameux Ouvrage à Genes dans la boutique d'un Libraire en *1666.*, & qu'il l'auroit même acheté s'il n'avoit été prévenu par un autre qui l'acheta. Feu M. Alliot, ci-devant premier Médecin de S. A. R. de Lorraine, m'a dit qu'on lui avoit autrefois mis en main ce Livre, mais qu'il ne l'avoit pas voulu lire.

Chriſtian Kortholt dans la Préface d'un Livre qu'il a compoſé ſous le titre, *De tribus Impoſtoribus*, & qui eſt imprimé à Kiel en 1680. & à Hambourg en 1700. cite quelques perſonnes, qui diſent avoir vû celui dont nous parlons ici: mais pour celui de Kortholt, il ne regarde rien moins que Moyſe, Jesus-Christ & Mahomet; les trois impoſteurs qu'il attaque, ſont *Edoüard Herbert*, *Thomas Hobbs*, & *Benoît Spinoſa*. Il dit que M. Bayle lui a écrit du 7. des Ides d'Avril 1699. que le fameux Livre des trois impoſteurs n'étoit pas dans la Bibliothéque de Balde de Roterdam, & il croit que tous ceux qui ſe vantent de l'avoir vû, ſont fort ſuſpects ou de mauvaiſe foi, ou de peu d'exactitude.

Un autre Auteur (*k*) a donné le même titre à un Ouvrage compoſé contre trois Auteurs Catholiques de la premiere réputation. Cet Auteur eſt M. Morin, & ſon Ouvrage eſt intitulé: *Vincentii Panurgi Epiſtola de tribus impoſtoribus ad Clariſſ. Vir. Johan. Baptiſtam Morinum D. M. atque Regium Mathefeos Profeſſorem, Pariſiis* 1654. Les trois Impoſteurs prétendus qu'il attaque ſont Gaſſendi, Nevreus & Bernier. Gibert Voët dans ſa diſpute de l'Athéïſme, dit qu'en 1614. ou 1615. on chaſſa de la Haye, & on envoya en exil un nômmé *Naſſegaël*, pour avoir prononcé quelques impietez ſur les trois impoſteurs. On croit que M. de la Monnoye a fait une Diſſertation ſur cette matiere. On dit (*l*) qu'il y a encore un autre Ouvrage qui a pour titre: *Des trois Impoſteurs*, mais ces trois impoſteurs ſont *Zabathai Tzevi*, *Mahomet Bey*, (autrement Jean Cigala) & *Padre Ottomano*.

(*k*) Voyez Antibaillet. t. 1. p. 267. 268.

IMPRECATIONS. Le terme Latin *imprecor*, ſe prend quelquefois en un bon ſens, pour dire ſouhaiter du bien, faire des vœux favorables à une perſonne; par exemple (*m*), les freres de Rebecca la laiſſerent aller avec Eliezer pour épouſer Iſaac, en lui ſouhaitant toutes ſortes de proſpéritez: *Imprecantes proſpera ſorori*. Et le jeune Roy Joſias ayant été placé ſur le trône de Juda par le Grand-Prêtre Joïada, on lui mit le diadême & le Livre de la Loy ſur la tête, & on lui fit d'heureuſes acclamations, en criant: *vive le Roy* (*n*); *Imprecatique ſunt ei, atque dixerunt, Vivat Rex.*

Mais pour l'ordinaire le mot d'imprécation en Latin comme en François, ſignifie, faire des imprécations, dévoüer quelqu'un aux malheurs. Ainſi on chargeoit d'imprécations & de malédictions le bouc Azazel (*o*), on l'envoyoit au déſert pour y être précipité. Joſué ayant pris & ruiné la ville de Jéricho, prononça des imprécations contre celui qui la rebâtiroit: (*p*) *Imprecatus eſt Joſue, dicens: Maledictus vir coram Domino, qui ſuſcitaverit & ædificaverit civitatem Jericho.* Moyſe ordonne que ſi une femme eſt ſoupçonnée d'infidélité par ſon mari, on lui faſſe boire des eaux de jalouſie, ſur leſquelles le Prêtre aura prononcé des imprécations & des ma-

(*l*) Voyez Baſnage hiſt. des Juifs t. 5. l. 7. c. 23. à la fin ou t. 3. l. 5. c. 18. p. 350. & ſuiv. de l'édit. de Paris. (*m*) *Geneſ.* XXIV. 60. (*n*) 2. *Par.* XXIII. 11. (*o*) *Levit.* XVI. 21. (*p*) *Joſue* VI. 25. 26.

malédictions (*q*): Il veut de plus que lorſque les Hébreux ſeront entrez dans la terre promiſe (*r*), ils ſe tranſportent entre les montagnes d'Hébal & de Garizim, & que l'on prononce de deſſus le mont Hébal des malédictions & des imprécations contre ceux qui violeront la Loy de Dieu, & des bénédictions de deſſus le mont Garizim envers ceux qui l'obſerveront.

On a parlé ci-devant des imprécations & des dévouëmens que les anciens faiſoient contre leurs ennemis, ou contre les villes aſſiégées. Voyez l'article *Balaam*, & celui de *Dévouëmens*.

Souvent les Hébreux exprimoient les imprécations en termes qui ſignifient le contraire de ce qu'on veut dire; par exemple, Pharaon (*s*) dit à Moyſe & à Aaron: *Que le Seigneur ſoit avec vous, comme je vous laiſſerai aller, &c.* C'eſt tout le contraire: Dieu me garde de vous laiſſer aller. Et David au lieu de prononcer une imprécation contre lui-même, dit: (*t*) *Hæc faciat Deus inimicis David, & hæc addat, ſi reliquero de omnibus quæ ad eum pertinent uſque mane, mingentem ad parietem*: Que Dieu traite les ennemis de David dans ſa rigueur; au lieu de dire; Que Dieu me traite dans toute ſa ſévérité. Et ailleurs (*u*) on accuſe Naboth *d'avoir béni Dieu & le Roy*; c'eſt-à-dire, d'avoir blaſphemé contre Dieu & le Roy. Et Job (*x*) offre des holocauſtes au Seigneur pour expier ſes enfans, *de peur qu'ils n'ayent béni Dieu*; c'eſt-à-dire au contraire, de peur qu'ils n'ayent profére quelque parole contraire au reſpect qui lui eſt dû. Et encore ſatan dit au Seigneur: (*y*) Frappez la chair & les os de Job, & vous verrez *s'il ne vous bénit pas en face*: c'eſt-à-dire, s'il ne s'emporte pas à vous maudire.]

IMPUR; *impureté légale*. Il y avoit pluſieurs ſortes d'impuretez que l'on contractoit ſous la Loi de Moyſe. Les unes étoient volontaires; comme l'attouchement d'un homme mort, (*z*) ou d'un animal mort de ſoi-même, (*a*) ou d'un reptile, ou d'un animal impur; (*b*) ou l'attouchement des choſes ſaintes par celui qui n'étoit pas pur, ou qui n'étoit pas Prêtre; ou l'attouchement d'un homme lépreux, ou incommodé de la gonorrhée, ou ſoüillé par un mort; ou d'une femme nouvellement accouchée, (*c*) ou dans le cours de ſes incommoditez ordinaires; (*d*) ou incommodée de quelque perte de ſang extraordinaire. (*e*) Quelquefois ces impuretez étoient involontaires; comme lorſque l'on ſe trouvoit ſans y penſer, dans la chambre d'un homme qui tomboit mort, ou que par mégarde on touchoit des os, ou un tombeau, ou quelques-unes des choſes ſoüillées dont on vient de parler; ou lorſqu'on tomboit la nuit ou le jour dans quelque pollution involontaire, (*f*) ou enfin dans quelques maladies qui ſoüilloient, comme la lépre, (*g*) la gonorrhée, (*h*) &c. Enfin l'uſage du mariage ſoit légitime, ou illégitime, ſoüilloit ceux & celles qui en uſoient. (*i*)

Les lits, les habits, les meubles, les pots qui avoient touché quelque choſe de ſoüillé, contractoient auſſi une ſorte de ſoüillure, & ſouvent la communiquoient à d'autres. On a parlé des animaux impurs ſous l'article d'*Animaux*. La plûpart des ſoüillures légales ſe purifioient par le bain, & ne duroient que juſqu'au ſoir. La perſonne ſoüillée ſe plongeoit toute entiére dans l'eau, ou avec ſes habits, ou elle & ſes habits ſéparément. D'autres duroient ſept jours; comme celle que l'on contractoit en touchant un mort. (*k*) Celle des femmes dans leurs mois, duroit auſſi long-tems que cette incommodité n'étoit pas

(*q*) *Num. V.* 18. 19. 20. *&c.* (*r*) *Deut. XI.* 28. 29. (*s*) *Exod. X.* 10. (*t*) 1. *Reg. XXV.* 22. (*u*) 3. *Reg. XXI.* 10. (*x*) *Job. I.* 5. (*y*) *Job. II.* 5.

(*z*) *Num. XIX.* 11. 14. (*a*) *Levit. XI.* 34. (*b*) *Levit. XI.* 24. .. 43. (*c*) *Levit. XII.* 2. 3. 4. 5. (*d*) *Levit. XVI.* 19. (*e*) *Levit. XV.* 25. (*f*) *Deut. XXII.* 10. *Vide & Levit. XV.* 16. (*g*) *Levit. XIII.* 14. (*h*) *Levit. XV.* 2. 4 (*i*) *Levit. XV.* 16. 18. (*k*) *Num. V.* 2. *XIX.* 11. 12. 20.

Digitized by Google

pas guérie. D'autres dnroient quarante ou cinquante jours ; comme celle des femmes nonvellement accouchées. Elles étoient impures quarante jours aprés la naiſſance d'un garçon, & cinquante aprés la naiſſance d'une fille. D'autres duroient auſſi long-tems que l'on n'étoit pas guéri ; comme celles des lépreux & des perſonnes incommodées de la gonorrhée. Enfin il y avoit certaines impuretez qui excluoient du commerce dn monde & des villes ; comme la lépre. Dautres exelnoient ſimplement de l'uſage des choſes ſaintes ; comme l'attouchement involontaire d'un animal impur, l'uſage du mariage, &c. (*l*) D'autres n'excluoient pas du commerce de la vie, mais ſeulement séparoient la perſonne de ſes proches dans ſa propre maiſon, en ſorte que l'on n'en pouvoit approcher qu'à une certaine diſtance ; comme les femmes qui étoient nouvellement accouchées, on dans leurs infirmitez ordinaires. Ceux qui les avoient touchées, étoient impurs pendant tout le jour, juſqu'au ſoir.

Il y avoit pluſieurs de ces ſoüillures, qui, comme on l'a dit, ſe purifioient par le bain. D'autres s'expioient par des ſacrifices ; & d'autres, par une certaine eau ou leſcive, où il entroit de la cendre d'une geniſſe rouſſe, qui s'immoloit au jour de l'Expiation ſolemnelle. (*m*) Lorſqu'un lépreux étoit guéri de ſa lépre, il alloit au Temple, & y offroit un ſacrifice de deux oiſeaux, dont l'un étoit tué, & l'autre mis en liberté. (*n*) L'homme qui avoit été ſoüillé par l'attouchement d'un mort, ou pour avoit aſſiſté à des funerailles, devoit ſe purifier par l'eau d'expiation, dont nous avons parlé ; & cela ſous peine de la vie. Un homme qui ſe ſeroit approché de ſa femme durant ſes incommoditez ordinaires, étoit condamné à mort, & elle auſſi, (*o*) ſi la choſe étoit portée en Juſtice. La femme qui avoit enfanté un garçon ou une fille, venoit au Tabernacle aprés le tems preſcrit, & y offroit pour ſon expiation, une tourterelle & un agneau ; ou ſi elle étoit pauvre, deux tourterelles, ou deux jeunes de pigeons.

Ces ſortes d'impuretez, qne la Loi de Moyſe a exprimées avec tant d'exactitude & de ſoin, n'étoient que figuratives d'antres impuretez bien plus importantes, qu'elle a eu ſoin auſſi de bien marquer, qui ſont les péchez & les infidélitez que l'on commet contre Dieu, ou les fautes que l'on commet contre le prochain. Les Saints & les Prophétes de l'ancien Teſtament ont bien fait connoître cette différence ; & nôtre Sauveur dans l'Evangile, nous a fort inculqné que ce ne ſont pas les ſoüillures extérieures & corporelles, qui nous rendent déſagréables à Dieu, mais les ſoüillures intérieures, qui infectent l'ame, & qui bleſſent la juſtice, la vérité & la charité.

INCENDIE. On donna le nom d'*Incendie*, *Incendium*, ou *Incenſio*, en Hébreu, *Tabeera*, (*p*) au campement où les Hébreux arrivérent aprés qu'ils furent décampez de Sinaï. Ce qui donna lieu à ce nom, fut que Dieu irrité par les murmures des Iſraëlites, qui ſe plaignoient qu'ils ne mangeoient point de viande, envoya contre eux nn feu, qui dévora l'extrémité du camp, & fit périr un grand nombre d'Iſraëlites.

[INCESTE, conjonction illicite entre des perſonnes qui ſont parentes juſqu'aux degrez prohibez par les Loix de Dieu ou de l'Egliſe. L'inceſte ſe prend plutôt pour le crime qui ſe commet par cette conjonction que la conjonction même, laquelle dans certains tems & dans certains cas, n'eſt pas conſidérée comme criminelle ; car au commencement du monde, & encore aſſez longtems depuis le déluge, les mariages entre freres & ſœurs, entre tante & neveu, & entre

(*l*) *Vide Levit.* XXII. 4. (*m*) *Num.* XIX. 10. 11. 12. *&c.* (*n*) *Levit.* XIV. 1. 2. 3. *& ſeq.* (*o*) *Levit.* XX. 18.

(*p*) *Num.* XI. 3. *Deut.* IX. 22. תבערה *Tabéra.*

entre couſins germains ont été permis. Les fils d'Adam & d'Eve n'ont pu ſe marier autrement, non plus que les fils & filles des enfans de Noë, juſqu'à un certain tems. Du tems d'Abraham & d'Iſaac ces mariages ſe permettoient encore, & les Perſes ſe les ont permis bien plus tard, puiſqu'on dit que la choſe ne paſſe pas pour criminelle ni pour honteuſe chez les reſtes des anciens Perſes encore à préſent.

Il y a des Auteurs qui croyent que les mariages entre freres & ſœurs & autres proches parens ont été permis, ou du moins tolerez juſqu'au tems de la Loy de Moyſe; que ce Legiſlateur eſt le premier qui les ait défendus aux Hébreux; que chez les autres peuples, ils ont été permis encore depuis. D'autres tiennent le contraire, & il eſt mal-aiſé de prouver ni l'un ni l'autre ſentiment, faute de monumens hiſtoriques de ces anciens tems. Ce que nous ſçavons certainement, c'eſt que le Seigneur déteſte ces alliances, & qu'il défend à ſon peuple de ſe ſoüiller (q) *par ces ſortes d'infamies, comme s'y ſont ſoüillez les peuples Chananéens qu'il doit exterminer de leur pays, qu'ils ont deshonoré par ces crimes. Il déclare qu'il punira les crimes déteſtables de cette terre, qui a horreur de ſes propres habitans, & qui les rejette avec dégoût.* Il commence ſes Ordonnances au ſujet des inceſtes & des autres conjonctions illicites, par ces mots: *Vous n'agirez point ſelon les coutumes du pays d'Egypte, où vous avez demeuré; vous ne vous conduirez point ſelon les mœurs du pays de Chanaan où je vous introduirai... Vous obſerverez mes ordonnances & mes préceptes, &c.* Tout cela inſinuë que les inceſtes étoient bien communs & autoriſez en Egypte & en Paleſtine.

Les mariages défendus par la Loy ſont 1°. entre le fils & ſa mere, ou entre le pere & ſa fille; & entre le fils & la bellemere. 2°. Entre les freres & ſœurs, ſoit qu'ils ſoient freres de pere & de mere, ou de l'un ou l'autre ſeulement. 3°. Entre l'ayeul ou l'ayeule, & leur petit-fils ou leur petite fille. 4°. Entre la fille de la femme du pere, & le fils du même pere, ce qui revient preſque à ce qui a été dit au ſecond article. 5°. Entre la tante & le neveu; mais les Juifs prétendent qu'il étoit permis à l'oncle d'épouſer ſa niece. 6°. Entre le beau-pere & la belle-mere. 7°. Entre le beau-frere & la belle-ſœur. Il y a une exception à cette Loy, qui eſt que lorſque l'homme étoit mort ſans enfans, ſon frere étoit obligé d'épouſer ſa veuve pour lui ſuſciter des héritiers. Voyez Deuteronome xxv. 5. 8°. Il eſt défendu au même homme d'épouſer la mere & la fille, ni la fille du fils de ſa propre femme, ni la fille de ſa fille. 9°. Ni la ſœur de ſa femme, comme Jacob qui avoit épouſé Rachel & Lia. Mais il y en a qui traduiſent l'Hébreu de cette ſorte (r): Quand vous aurez épouſé une femme, vous n'en prendrez pas une ſeconde; & pluſieurs (ſ) ſoutiennent que ce paſſage défend la polygamie, qui n'a été que tolérée dans la ſuite.

Tous ces degrez de parenté dans leſquels il n'étoit pas permis de contracter mariage, ſont exprimez dans ces quatre vers:

Nata, ſoror, neptis, matertera, fratris & uxor,
Et patrui conjux, mater, provigna, noverca,
Uxoriſque ſoror, privigni nata, nuruſque,
Atque ſoror patris, conjungi lege vetantur.

Moyſe défend tous ces mariages inceſtueux ſous la peine du retranchement: (t) *Quiconque aura commis quelqu'une de ces abominations, périra du milieu de ſon peuple*; c'eſt-à-dire, ſera mis à mort. Cela ſe prouve parce que l'adultere, & d'autres crimes que la Loy ſoumet à la mort dans d'autres endroits, ſont ſoumis ici à la même peine *du retranchement* du milieu de ſon peuple.

(q) *Levit.* XVIII. 24. 25.

(r) אשה אל אחתה לא תקח לצרר (ſ) *Druſ. Junius. Hamond. Voiſſet. Judæi Caraitæ.* (t) *Levitiq.* XVIII. 29.

Et dans le chapitre vingtiéme, ou ſont répetées quelques-unes de ces Loix, on ſoumet ces crimes à la mort; par exemple (*u*): *Si quelqu'un abuſe de ſa belle-mere, qu'ils ſoient tous les deux punis de mort.* Et: *Celui qui aprés avoir épouſé la mere, épouſe encore la fille, il ſera brûlé vif avec elle.* La plupart des peuples policez ont regardé les inceſtes comme des crimes abominables: quelques-uns les ont punis du dernier ſupplice; il n'y a que des barbares qui les ayent permis. Saint Paul parlant de l'inceſtueux de Corinthe, dit qu'il a commis un crime inconnu, & en horreur même parmi les nations: (*x*) *Omnino auditur inter vos fornicatio, & talis fornicatio qualis nec inter gentes; ita ut uxorem patris ſui aliquis habeat.*

L'inceſte de Thamar avec Juda ſon beau-pere eſt connu: l'Ecriture ne le condamne pas, elle ſemble même l'approuver; & Juda qui vouloit la faire brûler comme adultére, reconnoît enfin qu'elle eſt plus juſte que lui: *Juſtior me eſt;* parce qu'il differoit malicieuſement de lui donner pour époux Sela le dernier de ſes fils (*y*), qui devoit l'épouſer par la Loy du Lévirat, qui oblige le frere d'épouſer la veuve de ſon frere mort ſans enfans.

L'inceſte de Loth avec ſes deux filles, ne peut s'excuſer que par l'ignorance de Loth, & par la ſimplicité de ſes filles, qui crurent, ou qui feignirent de croire qu'après la ruine de Sodome & de Gomorrhe, il ne reſtoit plus d'hommes ſur la terre pour les épouſer (*z*), & pour perpétuer la race des hommes. La maniére dont elles s'y prirent pour s'approcher de leur pere, fait voir qu'elles regardoient cette action comme illicite, & qu'elles ne doutoient pas que leur pere ne l'eût eu en abomination, ſi elles ne lui en euſſent dérobé la connoiſſance par l'yvreſſe où elles le plongerent.

Lorſqu'Ammon fils de David voulut deſhonorer par un inceſte Thamar ſa ſœur, cette Princeſſe lui dit: (*a*) Mon frere, gardez-vous bien de commettre cette action, qui me deshonoreroit dans Iſraël, & vous feroit paſſer pour un Prince inſenſé; *Mais parlez au Roy notre pere, demandez-moi pour femme, & il ne vous refuſera pas votre demande.* Thamar ſuppoſoit donc que les mariages entre frere & ſœur étoient permis. Mais quel qu'ait été ſur cela le ſentiment de cette jeune Princeſſe, quelqu'intention qu'elle ait eu, il eſt certain que la Loy défend expreſſément ces mariages, ainſi qu'on le vient de voir.

INCREDULE, ſe dit principalement de ceux qui ne veulent pas croire des vérités qu'on leur annonce, qui réſiſtent à l'évidence des raiſons, ou qui n'y veulent pas donner leur attention. Les Juifs à qui le Sauveur prêcha l'Evangile, demeurerent preſque tous incrédules. Pluſieurs mauvais Chrétiens ſont incrédules ſur les Myſtéres de notre Religion. L'incrédulité eſt moins un défaut de l'eſprit que du cœur.

Le texte Latin de l'Ecriture employe quelquefois le mot d'*incredibilis*, au lieu de celui d'*incredulus*; par exemple, en parlant de la femme de Loth, changée en piere de ſel, (*b*) *Incredibilis animæ ſtans figmentum ſalis.* Et L'Auteur de l'Eccléſiaſtique: (*c*) La femme adultére eſt incrédule à la Loi du Seigneur: *In lege Altiſſimi incredibilis fuit.* Et Baruc: (*d*) *Eramus incredibiles ad Dominum Deum noſtrum.* Il eſt à remarquer que ces trois endroits que nous venons de citer, ne ſont pas de la traduction de ſaint Jérôme, mais de l'ancienne Vulgate.

Saint Pierre dans ſa premiere Epître, (*e*) parle *des eſprits incrédules* auſquels Jesus-Christ prêcha lorſqu'il deſcendit aux enfers: *His qui in carcere erant Spiritibus veniens prædicavit, qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant patientiam Dei*

(*u*) *Levit.* XX. 11. 19. (*x*) 1. *Cor.* V. 1. (*y*) *Geneſ.* XXXVIII. 24. 26. (*z*) *Geneſ.* XIX. 31. &c.

(*a*) 2. *Reg.* XIII. 13. (*b*) *Sap.* X. 7. (*c*) *Eccli.* XXIII. 33. (*d*) *Baruc.* I. 19. (*e*) 1. *Petri.* III. 20.

Dei in diebus Noë. Ces eſprits incrédules ſont les ames des hommes qui vivoient du tems de Noë, & qui demeurerent incrédules à la prédication de ce ſaint Patriarche. Ces ames furent informées de la venuë de JESUS-CHRIST, de ſa Réſurrection, & de ſa deſcente aux enfers; mais cela ne fit qu'augmenter leur déſeſpoir & leurs malheurs, parce qu'étant morts dans l'incrédulité & dans l'impénitence, elles ne ſe trouvoient pas en état de profiter de la rédemption que JESUS-CHRIST vint annoncer dans l'enfer aux juſtes qui attendoient ſa venuë.

Quelques anciens Peres (*f*) ont cru que le Sauveur étant deſcendu aux enfers, y avoit prêché aux Payens & aux infidéles, afin que s'ils demeuroient incrédules, leur damnation fût ſans excuſe; que quelques-uns avoient crû à ſa prédication, & s'étoient convertis; qu'il les avoit fait entrer avec lui dans le Ciel. Mais ce ſentiment n'eſt pas ſuivi: l'Egliſe croit que ceux qui ſont morts dans l'impénitence & dans le crime, ſont damnez irrévocablement. On peut voir les Commentateurs ſur ce paſſage de ſaint Pierre. Nous avons déja touché ce paſſage dans l'article *des Eſprits*.

INDE, *India*. Le pays des Indes, ou de l'Inde, prend ſon nom du fleuve *Indus*, qui eſt un des plus grands fleuves de ce pays. Ses bornes ſont au couchant, la Perſe; au nord, la grande Tartarie; au levant, la Chine; & au midi, la mer de l'Inde. L'Inde & le Gange ſont ſes principales rivieres. Le terroir eſt très-fertile en ris, en millet, en fruits & en épiceries. La ſoye & le cotton y ſont fort communs: on y voit des éléphans, des chameaux, des ſinges, des perroquets verds & rouges. On y trouve des mines d'or, d'argent, de diamans, de rubis, &c. & on pêche de fort belles perles le long de ſes côtes.

Les Orientaux (*g*) diviſent les Indes en deux parties, appellées *Hend* & *Send*. Le nom de *Send* ſignifie proprement le fleuve *Indus*, & on donne le même nom au pays qui eſt en-deça à l'occident, & au-dela à l'orient de ce fleuve, le long de ſon cours, & principalement vers ſon embouchure; & le pays de *Hend* eſt à l'orient du même pays de *Send*, & s'étend principalement le long du Gange, à l'orient & à l'occident de ce fleuve, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, ayant à ſon couchant le Golfe de Perſe, au midi l'océan Indien, à l'orient de grands déſerts qui la ſéparent de la Chine, & au ſeptentrion le pays des Azacs, ou Tartares. Tout le pays de *Hend* & de *Send* pris enſemble, ſe diviſe en trois parties. La premiere s'appelle *Giuzurat*, que nous appellons *Guzerate*, ou *Decan*; c'eſt la partie la plus occidentale. La ſeconde porte le nom de *Manibar*, que nous appellons *Malabar*. Elle eſt à l'orient & au midi du Guzerate. La troiſiéme partie & la plus orientale, s'appelle *Mabar*, ou *Mébar*, mot qui ſignifie en Arabe le trajet, ou paſſage, parce que de-là on paſſe à la Chine. Elle eſt toute entiére au-delà du Golfe de Bengale, & a pour capitale la grande ville de *Canacor*, ou *Cancanor*.

Les Anciens ont quelquefois compris l'Ethiopie ſous le nom d'Indes; & les Perſans appellent encore aujourd'hui un Ethiopien, *un Indien noir*. Et les Hiſtoires des Orientaux portent que les Indiens demanderent des Evêques à Simon le Syrien Patriarche Jacobite d'Aléxandrie: l'océan Ethiopique des Anciens, eſt notre océan Indien.]

INDES. Il eſt parlé des Indes en quelques endroits de l'Ecriture. Par exemple, dans le Livre d'Eſther (*h*) il eſt dit qu'*Aſſuerus* regnoit *depuis les Indes, juſqu'à l'Ethiopie*; l'Hébreu, *depuis Haddo, juſqu'à Chus*. Sous le nom d'*Haddo*, tous les Interprétes entendent les

(*f*) *Clem. Alex. l. 6. Stromat. Epiphan. hæreſ. 46. Ambroſiaſter in Epheſ.* IV. *Nazianz. Orat. 42. ſub finem. Nicet. not. in eundem.* (*g*) Bibliot. Orient. p. 447. *Iuné.* & *pag.* 804. *Send.*

(*h*) *Eſth. I.* 1. מהדו ועד כוש *Mehodde vead Chuſch.*

les Indes ; & ſous le nom de *Chus*, l'Ethiopie, ou bien le pays qui ſépare l'Arabie de l'Egypte. Il eſt certain que Darius fils d'Hyſtaſpe, que nous croyons être le même qu'Aſſuerus, regnoit ſur quelques Provinces des Indes proprement dites, (*i*) & que les Ethiopiens lui payoient certains tributs marquez dans Hérodote. (*k*) Job parle auſſi de l'Inde : (*l*) *Non conferetur tinctis Indiæ coloribus.* Mais l'Hébreu lit : *On ne le comparera pas au chetem d'Ophir.* Or le *chetem* ſe prend pour l'or. Voyez *Ophir.* Dans les Maccabées, (*m*) le conducteur d'un éléphant eſt nommé *Indien*, parce que pour l'ordinaire on prenoit de véritables Indiens pour conduire ces animaux. L'Indien étoit aſſis ſur le coû de la bête, & avec une verge de fer recourbée, il lui piquoit l'oreille, & le faiſoit tourner où il vouloit. Les meilleurs Auteurs de l'Antiquité donnent auſſi communément le nom d'Indien au maître d'un éléphant, de quelque nation qu'il ſoit.

[INIQUITE'. Ce terme ſe prend non ſeulement pour le péché, mais auſſi pour la peine du péché & pour l'expiation du péché ; par exemple, on dit qu'*Aaron portera les iniquitez du peuple* (*n*) ; il les expiera. Et ailleurs : (*o*) Le Seigneur *rend l'iniquité des peres ſur les enfans.* Il fait quelquefois tomber les effets extérieurs de ſa colere ſur les enfans des peres criminels.

Porter ſon iniquité (*p*), en ſouffrir la peine, être obligé de l'expier. Le bouc Azazel (*q*) ou émiſſaire, *portera les iniquitez de la multitude dans une terre déſerte.* On le conduira ſur un précipice, & on le jettera à bas pour être une victime d'expiation pour tout le peuple. *Aufer iniquitatem famulæ tuæ*, (*r*) diſoit Abigaïl à David : ne faites point retomber ſur moi la faute de Nabal mon mari.

(*i*) *Herodot. l.* 3. *c.* 94. (*k*) *Idem l.* 3. *c.* 97. (*l*) *Job.* XXVIII. 16. אופיר בכתם אוהלתמה (*m*) 1. *Macc.* VI. 37. (*n*) *Exod.* XXVIII. 38. (*o*) *Exod.* XXXIV. 7. (*p*) *Levit.* V. 1. XVII. 16. XIX. 8. *&c.* (*q*) *Levit.* XVI. 22. (*r*) 1. *Reg.* XXV. 28.

L'homme d'iniquité, l'enfant d'iniquité, la main d'iniquité, la voye d'iniquité, ces ouvriers d'iniquité, ſignifient un méchant homme, un enfant, ou un homme pécheur, une conduite criminelle, &c. *Les torrens d'iniquité m'ont troublé.* (*ſ*) L'Hébreu : *Les torrens de Bélial m'ont effrayé.* Les méchans ſont venus fondre ſur moi comme un torrent : *Iniquitas calcanei mei circumdabit me* (*t*) : La peine de mes iniquitez, qui me ſuivent pas à pas, m'enveloppera tout d'un coup. *Numquid adhæret tibi ſedes iniquitatis, cui fingis laborem in præcepto* (*u*) ? Seroit-il poſſible, ô mon Dieu, que vous fuſſiez de concert *avec le trône d'iniquité*, avec les Caldéens, ces ſuperbes & injuſtes dominateurs, *qui forment le mal*, le travail, la peine *par leur autorité*, qui abuſent de leur pouvoir pour nous accabler de maux ? *Judas acquit un champ par le prix de ſon iniquité* (*x*) ; ou plûtôt, il fournit aux Princes des Prêtres de quoi en acheter un, en leur rendant le prix de ſa trahiſon.]

INNOCENS. On appelle de ce nom dans l'Egliſe, les enfans qu'Hérode fit mourir à Bethléem, & dans ſa banlieuë, depuis l'âge de deux ans, & au-deſſous, voulant envelopper dans ce maſſacre le nouveau Roi des Juifs, dont il avoit appris la naiſſance par les Mages venus d'Orient. On peut voir les articles d'*Hérode le Grand* & des *Mages.* Hérode cachant ſon mauvais deſſein, avoit dit aux Mages de chercher avec ſoin le nouveau Roi, & quand ils l'auroient trouvé, de lui en venir rendre compte. Mais les Mages avertis en ſonge par un Ange, ſe retirérent ſecrettement de la Judée, & s'en retournérent par un autre chemin dans leur pays. (*y*) Hérode voyant qu'il avoit été trompé par les Mages, envoya à Bethléem, (*z*) & dans toute ſa banlieuë, & y fit tuer tous les enfans depuis l'âge de deux ans & au-deſſous,

(*ſ*) *Pſalm.* XVII. 5. (*t*) *Pſalm.* XLVIII. 6. (*u*) *Pſalm.* CIII. 20. (*x*) *Act.* 1. 18. (*y*) *Matt.* 11. 16. 17. (*z*) An du Monde 4001. de J. C. 1. & 3. ans avant l'Ere vulg.

à bimatu & infrà, ſelon le tems que les Mages lui avoient dit que l'étoile leur étoit apparuë pour la premiére fois. Les Grecs dans leur Ménologe, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre des enfans maſſacrez à Bethléem & aux environs, fut de quatorze mille; ce qui n'eſt nullement croyable. Mais le culte des Innocens eſt certainement trés-ancien dans l'Egliſe, qui les a toûjours regardez comme les fleurs des Martyrs. (z) On montre de leurs Reliques en pluſieurs endroits. L'Egliſe Latine célébre leur Fête le 28. de Décembre, & les Grecs le 29.

Il eſt aſſez ſurprenant que Joſeph l'Hiſtorien n'ait rien dit de ce maſſacre. Cela fait juger que le nombre des enfans mis à mort, ne fut pas ſi grand que le veulent les Grecs, les Ethiopiens & les Moſcovites. On prétend que c'eſt à cette occaſion qu'Auguſte dit qu'il valoit mieux être le pourceau, que le fils d'Hérode. Auguſte ayant appris, dit Macrobe, (a) qu'Hérode Roi des Juifs avoit fait mourir ſon propre fils, parmi les enfans qu'il avoit fait tuer dans la Syrie, dit qu'il valoit mieux être le porc, que le fils de ce Prince. Il y a aſſez d'apparence que l'Empereur apprit en même-tems la mort des Innocens, & celle d'Antipater, qu'Hérode ſon pere fit mourir cinq jours avant ſa mort; & qu'à cette occaſion, il dit ce que Macrobe raconte. Entre la mort des Innocens, & celle d'Antipater, il n'y a pas plus de ſix ſemaines. Nous avons parlé de la fuite de JESUS-CHRIST en Egypte dans la vie de nôtre Sauveur, & dans l'article *Fuite en Egypte*. Quant à ce que dit ſaint Matthieu, qu'au tems du maſſacre des Innocens, on vit l'accompliſſement de cette prophétie de Jérémie: (b) *Vox in Rama audita eſt, &c.* nous croyons que le premier ſens de la prophétie regarde le tranſport des dix Tribus en captivité; & que ſaint Matthieu l'a accommodée à la circonſtance dont il s'agit ici. Voyez *Rama*.

[INNOCENT, INNOCENCE. La ſignification de ce terme eſt aſſez connuë. Les Hébreux faiſoient principalement conſiſter l'innocence dans l'exemption des fautes extérieures commiſes contre la Loy; d'où vient qu'aſſez ſouvent ils joignent *innocens* avec *manibus*: (c) *Innocens manibus & mundo corde. Manus veſtras ſervate innocentes* (d). *Lavabo inter innocentes manus meas* (e). Et encore Pſalm. LXXII. 13. *Ergo ſine cauſa juſtificavi cor meum, & lavi inter innocentes manus meas.* Joſeph (f) ne reconnoît point d'autres péchez que ceux qui ſont mis en exécution: les péchez de penſées ne ſont point punis de Dieu, ſelon lui.

Etre innocent, ſe prend quelquefois pour être exempt de peine. *Je ne vous traiterai pas comme innocent.* A la lettre: (g) Je ne vous ferai pas innocent; je vous châtierai, mais en bon pere. Et ailleurs (h) en parlant aux Iduméens: Ceux qui n'avoient pas (ſi fort) mérité de boire le calice de ma colere, en ont goûté; *& vous croiriez en être innocent? vous n'en ſerez pas innocent, mais vous en boirez, &c.* Et Nahum, ch. I. ℣. 3. *Dominus mundans non faciet innocentiam.* Dieu eſt prêt d'exercer ſa vengeance; *il ne fera perſonne innocent*; il n'épargnera perſonne. Et Moyſe, Exode XXIV. 7. *Nullus apud te per ſe innocens eſt.* L'Hébreu: *Vous ne rendrez perſonne innocent.* Nul péché ne demeurera impuni, Seigneur, dit le Pſalmiſte: (i) *Vous êtes innocent avec l'innocent*; vous traitez le juſte comme juſte, le bon comme bon: vous ne confondez jamais le coupable avec l'innocent.

Job accuſé par ſes amis, déclare qu'il ne renoncera jamais à ſon innocence: (k) *Non recedam ab innocentia mea.* Je ſoutiendrai toujours, & je n'avouërai pas que Dieu me

(z) *Vide Irenæ l. 3. c. 18. Origen. in Pſalm. 36. homil. 4. p. 457. Aug. de lib. arbit. l. 3. §. 68. Chryſoſt. in Matth. homil. 9. &c.* (a) *Macrob. l. c. 2. 4. Saturnal.* (b) *Jerem. XXXI. 15.*

(c) *Pſal. XXIII. 4.* (d) *Geneſ. XXXVII. 22.* (e) *Pſalm. XXV. 6.* (f) *Joſeph.* (g) *Jerem. XLVI. 28.* נקה לא אנקך (h) *Jerem. XLIX. 12.* (i) *Pſalm. XVII. 26.* (k) *Job. XXVII. 5.*

me puniſſe pour mes crimes. Dieu dit de lui à ſatan, que malgré les maux dont il l'a frappé, il garde encore ſon innocence: (l) *Adhuc retinens innocentiam.* Et la femme de Job lui inſulte en diſant: *Adhuc permanes in ſimplicitate tua?* ou *in innocentia tua*, ſelon l'Hébreu. Vous demeurez auſſi fortement attaché à vos devoirs, auſſi ſoumis à la volonté de Dieu, qu'avant votre diſgrace.]

INSTRUMENS DE MUSIQUE. Voyez ci-aprés ſous l'article *Muſique.*

INTELLECTUS. Ce terme qui ſignifie *l'entendemént, l'intelligence,* ſe trouve auſſi à la tête de pluſieurs Pſeaumes. Par exemple: (m) *Intellectus ipſi David*; *Intellectus filiis Core*, (n) ou *filiis Core ad intellectum*; *Intellectus Aſaph*, *Intellectus Ethan*, *Intellectus Emath*, *&c.* L'Hébreu, *Maſchil de David*, ſignifie ou que ce Pſeaume eſt un Cantique inſtructif & moral; ou qu'il eſt profond, & demande une étude & une intelligence particuliére. Les Hébreux croyent que les Pſeaumes où ce titre ſe remarque, ſont de ceux auſquels on joignoit l'explication en les récitant.

[INTELLIGENCE, *Intellectus.* Ce terme ſe prend quelquefois pour le bon ſuccès, la bonne fortune, le bonheur, parce qu'en Hébreu le terme *Schekal* qui ſignifie l'intelligence, ſignifie auſſi la proſpérité & le bon ſuccés; par exemple, (o) *Initium ſapientiæ timor Domini; intellectus bonus omnibus facientibus eum.* Dieu comble de biens ceux qui le craignent. Et ailleurs: (p) *Appropinquet deprecatio mea in conſpectu tuo, juxta eloquium tuum da mihi intellectum.* Ecoutez mes prieres, & ſelon vos promeſſes, donnez un heureux ſuccès à mes entrepriſes. Dans Joſué: (q) *Ut intelligas cuncta quæ agis*: afin que vous réüſſiſſiez dans vos entrepriſes. Et encore: *Tunc diriges viam tuam, & intelliges eam.*]

(l) *Job.* II. 3. 9. (m) *Pſal.* XXXI. 1. לדוד משכיל (n) *Pſal.* XLI. 1. משכיל לבני קרח (o) *Pſalm.* CX. 10. (p) *Pſalm.* CXVIII. 169. (q) *Jo. ſue* I. 7. &

INTENDANS, ou *Gouverneurs de Judée.* Voyez *Gouverneurs.*

[INTERCALER, *Intercalation.* On nomme *Intercalation* l'uſage où ſont les Juifs d'ajouter un treiziéme mois à leur année lunaire, au bout de deux ou de trois ans; c'eſt-à-dire que dans une révolution du cycle de dix-neuf ans, il y en a ſept de treize mois chacune; & les autres ſont ſeulement de douze mois; quand cela arrive, c'eſt-à-dire lorſqu'on ajoute un mois intercalaire à l'année, ce mois ſe place entre Février & Mars, & alors il y a *Adar premier*, & *Adar ſecond*; & ce dernier s'appelle *ve-Adar*, comme qui diroit, *& encore Adar*, ou *une ſeconde fois Adar.*

La néceſſité de cette intercalation vient de ce qu'ils ſuivent dans leur année le cours de la lune, au lieu que nous ſuivons le cours du ſoleil. Dans l'année ſolaire nous intercalons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février, & cette quatriéme année eſt nommée *Biſextile*, parce qu'on y compte deux jours de ſuite *le ſixiéme des calendes de Mars*; c'eſt-à-dire le 24. & le 25. de Février, lequel dans les années biſſextiles a vingt-neuf jours, au lieu de vingt-huit. Cette intercalation eſt fondée ſur les ſix heures moins onze minutes que le ſoleil employe à faire ſon cours, au-delà des 365. jours quicompoſent l'année ſolaire commune.

L'intercalation des Juifs au contraire ſe fait à cauſe que tous les mois lunaires ſont moins longs de douze heures ou environ que les mois ſolaires; ce qui fait au bout de trois ans la valeur de vingt-neuf ou trente jours. Voyez l'article *Mois.*

INTERDIT, *Anathéme.* On peut voir les titres *Anathéme*, & *Excommunication*, & *Corban.*

INTERROGER, dans le ſtyle du nouveau Teſtament. Le Grec *Erotao*, *Interroger*, eſt ſouvent ſynonyme à *prier* ou *demander* quelque choſe, *Rogo*, ou *Peto*; par exemple: (r) *Ils l'interrogeoient en lui*

(r) *Matt.* XV. 23. ἠρώτων αὐτὸν λέγοντες.

diſant : Accordez-lui ce qu'elle demande : c'eſt-à-dire, ils le ſupplioient de lui accorder ce qu'elle demandoit. Et dans ſaint Marc VII. 26. *La Chananéenne interrogeoit Jeſus qu'il chaſsât le démon de ſa fille.* Souvent l'Auteur de la Vulgate a traduit le Grec *Erotao* par *Prier* (*f*), parce que la ſuite du diſcours l'a déterminé à ce ſens ; mais il eſt certain que ſa vraie ſignification eſt *interroger* ; & le Traducteur l'a même conſervé en quelques endroits ; par exemple, Luc XXII. 68. *Si autem & interrogavero, non reſpondebitis mihi, neque dimittetis* : Quand je vous prierai de me mettre en liberté, vous ne m'écouterez point. Et dans ſaint Jean XVI. 30. *Nunc ſcimus quia ſcis omnia, & non opus eſt tibi ut quis te interroget* : Vous ſçavez tous nos beſoins, & vous n'avez pas beſoin que nous vous demandions quelque choſe.

INVOQUER le Nom de Dieu, l'appeller à ſon ſecours, le reclamer dans ſon beſoin. (*t*) *Enos commença à invoquer le nom du Seigneur.* D'autres traduiſent l'Hébreu : *Alors on profana le nom de Dieu*, en le donnant à des idoles. Voyez l'article d'*Enos*.

Que vôtre nom ſoit invoqué ſur nous ; Que nous ayons l'honneur de vous appartenir, & d'être appellez votre peuple, vos ſerviteurs. *Que l'on invoque mon nom ſur eux* (*u*) qu'on les qualifie fils d'Iſraël ; qu'ils ſoient réputez mes enfans. Iſaïe parlant d'un tems où le pays ſera fort déſert & les hommes fort rares, dit par une eſpéce de proverbe : (*x*) *Sept femmes prendront un homme, & lui diront : Nous nous nourrirons & nous nous vêtirons ; nous vous demandons ſeulement qu'on invoque votre nom ſur nous* ; que vous nous preniez pour femmes, & qu'on nous reconnoiſſe en cette qualité ; ôtez de deſſus nous l'opprobre du célibat. *Vous êtes venu dans ce Temple ſur lequel mon nom a été invoqué* (*y*) ; ce Temple connu ſous le nom de Temple du Seigneur. *Mon Dieu, jettez les yeux ſur cette ville, ſur laquelle votre nom a été invoqué* (*z*), ſur Jéruſalem, qui eſt connuë ſous le nom de ville ſainte, de ville du Seigneur.

Invoquer Dieu, ſe met quelquefois pour tous les actes de Religion, pour le culte public du Seigneur. *Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur ſeront ſauvez* (*a*) : Quiconque croira, eſpérera, aimera & priera comme il faut, ſera ſauvé. Dieu tient en quelque ſorte à honneur que nous l'invoquions : il eſt en quelque ſorte jaloux de nos adorations : il ne veut pas qu'on invoque d'autre Dieu que lui. *Invoquez-moi au jour de votre affliction ; je vous délivrerai, & vous me glorifierez* (*b*). Je tirerai ma gloire de votre délivrance, & de la confiance que vous avez euë en moi.]

JOAB, fils de Sarvia ſœur de David, & frere d'Abiſaï & d'Azaël. Joab étoit un des plus vaillans hommes, & des plus habiles Généraux du tems de David ; mais en même-tems un des plus cruels, des plus vindicatifs & des plus impérieux hommes de ſon tems. Il rendit de trés-grands ſervices à David, & fut toûjours fort attaché à ſon ſervice. Il étoit Général de ſes troupes dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi de la Tribu de Juda. La premiére action dont parle l'Ecriture, (*c*) où il ſe ſignala, fut celle du combat de Gabaon contre Abner Chef du parti d'Isboſeth fils de Saül. (*d*) Tout l'avantage fut du côté de Joab : mais Azaël ſon frere y fut tué par Abner, de la maniére que nous l'avons raconté dans l'article d'*Azaël*, & dans celui d'*Abner*. Pour venger cette mort, Joab tua en trahiſon Abner, qui étoit venu à Hébron pour faire alliance avec David, & pour

(*f*) *Vide Matt.* XV. 23. XVI. 13. *Marc.* IV. 10. *Luc.* IV. 38. V. 3. VII. 3. 36. *& paſſim.* (*t*) *Geneſ.* IV. 26. (*u*) *Geneſ.* XLVIII. 16. (*x*) *Iſai.* IV. 1.

(*y*) *Jerem.* VII. 10. (*z*) *Daniel.* IX. 8. 18. (*a*) *Rom.* X. 13. (*b*) *Pſalm.* XLIX. 15. (*c*) 2. *Reg.* II. 13. 14. *&c.* (*d*) Vers l'an du M. 2954. avant J. C. 1046. avant l'Ere vulg. 1050.

pour ramener tout Iſraël ſous ſon obéïſſance. (e) David eut horreur d'une action ſi lâche; mais il n'oſa en punir Joab, qui lui étoit devenu en quelque ſorte redoutable.

Aprés que David eut été reconnu Roi de tout Iſraël, (f) il fit le ſiége de Jéruſalem, & promit à celui qui monteroit le premier ſur les murs de cette ville, & qui en chaſſeroit les Jébuséens, qu'il ſeroit Chef & Général de ſes armées. (g) Joab y monta le premier, & mérita par ſa valeur d'être conſervé dans un emploi qu'il poſsédoit déja. Il eut la principale part dans les guerres que David fit contre les Syriens & les Iduméens. Il ſubjugua les Ammouites, & fit périr le brave Urie dans le ſiége de Rabbat leur Capitale. (h) Ce fut lui qui fit revenir Abſalon de ſon exil, & qui obtint de David que ce jeune Prince rentreroit dans ſes bonnes graces, & auroit l'honneur de paroître à la Cour comme auparavant. Mais autant qu'il avoit paru ami d'Abſalon dans ſa diſgrace, autant lui fut-il oppoſé dans ſa révolte. Il le vainquit en bataille rangée prés de Mahanaïm; (i) & ayant ſçû qu'il étoit ſuſpendu par le coû à un chêne, il le tua & le perça de ſa propre main, quoiqu'il ſçût trés-bien les ordres contraires que David lui avoit donnez à lui en particulier, & à toute l'armée, de conſerver ſon fils Abſalon. Et lorſque le Roi fit paroître trop de douleur pour la mort de ce fils, Joab oſa lui parler d'une maniére peu reſpectueuſe, juſqu'à lui dire: (k) Vous avez chargé de confuſion tous vos ſerviteurs, qui ont expoſé leur vie pour conſerver la vôtre, & celle de tous vos enfans & de toutes vos femmes. Vous aimez ceux qui vous haïſſent, & vous n'aimez point ceux qui vous aiment. Vous nous avez fait voir aujourd'hui que vous n'avez nulle conſidération pour vos Généraux, ni pour vos ſoldats; & que ſi Abſalon vivoit, & que nous fuſſions tous péris dans le combat, vous ſeriez au comble de vôtre joye. Ainſi levez-vous tout à cette heure, montrez-vous, & parlez à vos ſerviteurs; autrement je vous jure par le Seigneur qu'il ne vous reſtera pas un homme dans cette nuit, & que vous vous trouverez dans le plus grand danger où vous ayez jamais été.

David reſſentit ce trait de l'inſolence de Joab; mais il n'étoit pas en état de le réprimer comme il auroit voulu. Lorſque Siba fils de Bochri, commença à lever l'étendard de la révolte, & que la plus grande partie du peuple le ſuivoit, David commanda à Amaſa (l) de ramaſſer des troupes dans la Tribu de Juda, & de le pourſuivre; (m) donnant ainſi l'excluſion à Joab, qui avoit été juſqu'alors Commandant général des troupes d'Iſraël. Mais Amaſa ayant un peu trop tardé à venir, David dit à Abiſaï frere de Joab, de pourſuivre Siba. Joab l'accompagna avec les Céréthéens & les Phélétéens de la garde du Roi. Amaſa arriva peu de tems aprés; & étant allé joindre Abiſaï & Joab à Gabaon, Joab faiſant ſemblant de le baiſer, lui enfonça ſon poignard dans le ventre. Ainſi périt Amaſa; qui devoit être Général des troupes d'Iſraël. Joab termina la guerre contre Siba le plus heureuſement du monde, ſans riſquer aucun combat, & ſans expoſer les troupes du Roi; parce qu'on lui jetta la tête de Siba par-deſſus les murs d'Abila, qu'il ſe diſpoſoit d'aſſiéger. (n) Il revint à Jéruſalem, & David lui laiſſa le commandement général de ſes armées, (o) apparemment en conſidération du grand ſervice qu'il venoit de lui rendre.

Lorſque David pouſsé par le mauvais Eſprit,

(e) 2. Reg. III. 27. 39. (f) An du Monde 2957. avant J. C. 1043. avant l'Ere vulg. 1047. (g) 1. Par. XI. 16. (h) 2. Reg. XI. XII. (i) 2. Reg. XVIII. 1. 2. 3... 13. 14. (k) 2. Reg. XIX. 5. 6.

(l) Amaſa étoit fils de Sarvia, auſſi-bien que Joab; mais d'un autre pere. Abſalom dans ſa révolte avoit donné à Amaſa le commandement de ſes troupes. David le confirma dans cet emploi. Voyez 2. Reg. XVII. 25. 26. (m) 2. Reg. XX. 3. 4. 5. &c. (n) 2. Reg. XX. 19. 20. 21. &c. (o) 2. Reg. XX. 23.

Eſprit, & par une curioſité blâmable, (p) entreprit de faire le dénombrement de ſon peuple, il en donna la commiſſion à Joab. Celui-ci fit ce qu'il put pour détourner le Roi de cette réſolution ; mais ayant été obligé d'obéïr, il ne le fit qu'à regret, & n'exécuta qu'en partie ce que le Roi avoit commandé. (q) David lui-même reconnut ſa faute, & Dieu l'en punit d'une maniére trés-sévére.

Adonias fils de David, ſe voyant aprés la mort d'Abſalon, l'aîné de la famille royale, ſongea à ſe faire reconnoître pour Roi. (r) David étoit fort avancé en âge, & ne ſe mêloit que peu des affaires du gouvernement. On n'ignoroit pas que David n'eût deſſein de laiſſer la Couronne à Salomon : mais comme ce Prince étoit encore fort jeune, Adonias ſe flattoit qu'avec le ſecours d'un puiſſant parti qu'il s'étoit fait, il pourroit à ſon excluſion, monter ſur le trône d'Iſraël. Il eut ſoin principalement de mettre dans ſes intérets Joab Général de l'armée, & le Grand-Prêtre Abiathar ; & ayant fait un grand feſtin aux principaux Chefs de ſon parti ſur la fontaine de Siloé, il ſe fit ſaluer comme Roi par ceux qui étoient de la fête. (ſ) Mais David ayant été informé à tems de ce qui ſe paſſoit, fit couronner & ſacrer Salomon par le Grand-Prêtre Sadoc & par le Prophéte Nathan, & le fit aſſeoir ſur ſon trône à la vûë de tout le peuple. A cette nouvelle, Adonias ſe ſauva au Temple, comme à un aſyle ; & Joab & les autres ſe retirérent dans leurs maiſons.

Cette derniére démarche de Joab indiſpoſa de plus en plus David contre lui, de ſorte que quelque tems aprés, ſe ſentant prés de ſa fin, (t) il dit à Salomon : (u) Vous ſçavez de quelle maniére m'a traité Joab fils de Sarvia, & ce qu'il a fait à deux Généraux de l'armée d'Iſraël, à Abner fils de Ner, & à Amaſa fils de Jéther, qu'il a aſſaſſinez, & dont il a répandu le ſang en pleine paix, comme il auroit fait durant la guerre. Vous en uſerez ſelon vôtre ſageſſe, & vous ne permettrez point que dans ſa vieilleſſe il deſcende en paix dans le tombeau. Quelque tems aprés la mort de David, Joab ayant appris que ce jeune Roi avoit fait tuer Adonias, qui lui avoit fait demander Abiſag pour femme, & qu'il avoit rélégué le Grand-Prêtre Abiathar dans ſa maiſon de campagne à Anathoh, crut qu'il devoit lui-même ſonger à mettre ſa vie en ſûreté. Il ſe retira donc dans le Temple du Seigneur, & prit la corne de l'Autel, pour ſe garantir de la mort. Mais Salomon ne crut pas que le privilége de l'aſyle dût l'empêcher de le faire mourir. Il envoya Banaïas fils de Joïada, qui lui ordonna de ſortir de là : mais Joab ayant répondu qu'il ne ſortiroit point, & qu'il mourroit au même lieu, Salomon commanda qu'on le tuât au pied de l'Autel ; ce qui fut exécuté. Ainſi mourut Joab. Il fut enterré par Banaïas dans ſa maiſon dans le déſert. (x)

I. JOACHAS, fils de Jéhu Roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon pere l'an du Monde 3148. avant J. C. 852. avant l'Ere vulgaire 856. il regna pendant dix-ſept ans, juſqu'à l'an du monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839. Il fit le mal devant le Seigneur, (y) & ſuivit le mauvais exemple qu'avoit donné Jéroboam fils de Nabat. Auſſi la fureur du Seigneur s'alluma contre Iſrael, & il le livra pendant tout ce tems-là à Hazaël Roi de Syrie, & à Bénadad fils d'Hazaël. Joachas accablé de tant de diſgraces, ſe proſterna devant le Seigneur, & le Seigneur touché des maux d'Iſrael, l'écouta, & lui envoya un ſauveur, en la perſonne de Joas ſon fils, qui réta-

(p) 2. *Reg.* XXIV. 1. 2. 3. 4. 1. *Par.* XXI. 1. 2. 3. An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017. (q) 1. *Par.* XXI. 6. (r) 3. *Reg. I.* 1. 2. 3. 4. *&c.* (ſ) 3. *Reg. I.* 8. An du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015. (t) An du Monde 2990. avant J. C 1010. avant l'Ere vulg. 1014. (u) 3. *Reg. II.* 5. 6. 7.

(x) L'an du Monde 2990. avant J.C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014. (y) 4. *Reg.* XIII. 1. 2. 3. *&c.*

rétablit les affaires d'Iſraël, & délivra ſon peuple des mains des Rois de Syrie. Il ne reſtoit à Joachas de tous ſes ſoldats, que cinquante cavaliers, dix chariots, & dix mille hommes de pied; car le Roi de Syrie les avoit battus, & réduits comme la poudre de l'aire où l'on bat le grain. Tout cela ne fut pas capable de faire quitter aux Iſraëlites leurs mauvaiſes voyes & leurs ſuperſtitions. Joas ſucceſſeur de Joachas, fut plus heureux que ſon pere, mais il ne s'éloigna pas de ſon impiété.

II. JOACHAS, autrement *Ochozias*, Roi de Juda. Voyez ci-prés *Ochozias*. (z)

III. JOACHAS, autrement *Sellum*, (a) fils de Joſias Roi de Juda. Joſias ayant été bleſsé à mort par Néchao Roi d'Egypte, & étant mort de ſes bleſſures à Mageddo, (b) Joachas fut reconnu Roi en ſa place, quoiqu'il ne fût pas l'aîné des fils de Joſias. On le crut apparemment plus propre qu'aucun de ſes fréres, pour tenir tête au Roi d'Egypte. Il avoit vingt-trois ans lorſqu'il commença à regner, (c) & il ne regna qu'environ trois mois à Jéruſalem. Le Roi Néchao à ſon retour de ſon expédition contre Carchemiſe, étant indigné que le peuple de Juda l'eût ſans ſa participation placé ſur le trône de Juda, le fit venir à Réblatha en Syrie, le dépoüilla du Royaume, le chargea de chaînes, & l'envoya en Egypte, où il mourut. (d) Joachim, ou Eliacim ſon frere, fut établi Roi en ſa place. Ezéchiel (e) inſinuë que Joachas réſiſta à Nechao, qu'il lui livra une bataille, & qu'il la perdit. Voici ſes paroles : *Vôtre mere eſt une lionne qui couche au milieu de ſes lionceaux qu'elle a nourris; elle a pris un de ſes lionceaux, & il eſt devenu lion; il a appris à prendre ſa proye, & à dévorer les hommes. Les nations en ont été averties, & l'ont pris, mais non pas ſans avoir reçu bien des bleſſures, & elles l'ont conduit en Egypte.* Ce lionceau déſigne viſiblement Joachas. Les Rabbins croyent qu'il leva une armée, & qu'il alla juſques dans l'Egypte, pour venger la mort de ſon pere Joſias.

[JOACHAS, autrement *Sellum*. Il y a une difficulté conſidérable ſur la chronologie du regne de ce Prince. L'Ecriture (f) dit qu'*il avoit vingt-trois ans lorſqu'il commença à regner, & qu'il ne regna que trois mois à Jéruſalem*. Son frere Joachim lui ſucceda, *étant âgé de 25. ans*. (g) La plûpart en concluent que le peuple mit Joachas ſur le trône, ſans ſuivre l'ordre naturel de la ſucceſſion, quoiqu'il ne fût pas l'aîné des enfans de Joſias. On ignore la raiſon de cette préférence; mais elle paroit indubitable, par ce que l'on vient de dire de l'âge de *Joachas*, comparé à celui de Joakim ſon frere & ſon ſucceſſeur.

D'autres ſoutiennent que *Joachas*, autrement *Sellum*, étoit l'aîné des fils de Joſias; & pour concilier ce que l'Ecriture dit de l'âge de Joachas qui fut fait Roy à vingt-trois ans, & de Joakim ſon frere, qui trois mois après eſt mis ſur le trône, âgé de vingt-cinq ans, on dir que Joachas fut à la vérité mené à Réblata trois mois après qu'il eut été établi Roy de Juda, mais que l'Ecrivain ſacré n'a reconnu le Trône de Juda vacant qu'après ſa mort, arrivée deux où trois ans après ſa dépoſition; & qu'alors Joakim ſon cadet avoit atteint l'âge de vingt-cinq ans: pendant la priſon de Joachas, Joakim ſon frere n'étoit regardé que comme ſon Vicaire, ou ſon Lieutenant.

D'autres mettent un interregne de neuf mois entre les deux Rois *Joachas* & *Joakim*, & de plus ils ſuppoſent que les années de

Eeeee Joa-

(z) Comparez 2. *Par.* XXI. 17. & XXII. 1.
(a) *Jerem.* XXII. 11. (b) 4. *Reg.* XXIII. 30. 31. 32. (c) L'an du Monde 3395. avant J. C. 605. avant l'Ere vulg. 609. (d) *Jerem.* XXII. 11. 12.
(e) *Ezechiel.* XIX. 2. 3. 4.

(f) 4. *Reg.* XXIII. 31. & 2. *Par.* XXVI. 2.
(g) 4. *Reg.* XXIII. 36.

Joachas ſont pleines, & celles de Joakim ſeulement commencées: par ce tempérament on remplit les deux ans que l'Ecriture donne à Joakim, au-deſſus de Joachas ſon frere aîné. Mais ſans ſe fatiguer à former des ſyſtêmes chronologiques douteux, il vaut mieux avoüer que Joachas étoit plus jeune que Joakim, & que le peuple ſans avoir attention à l'âge, mit ſur le Trône de Joſias le puîné de ſes fils, pour des raiſons que l'Ecriture n'a pas jugé à propos d'exprimer.]

I. JOACHIM, ou *Joakim*, ou *Eliacim*, frere & ſucceſſeur de Joachas Roi de Juda, dont nous venons de parler, fut établi Roi par Néchao Roi d'Egypte, au retour de ſon expédition contre la ville de Carchemiſe, (*b*) l'an du Monde 3395. avant J. C. 605. avant l'Ere vulgaire 609. Néchao changea le nom d'*Eliacim* en celui de *Joakim*, & lui impoſa une rançon de cent talens d'argent, & de dix talens d'or. Pour amaſſer cet argent, Joakim fut obligé de faire de groſſes impoſitions ſur ſon peuple, exigeant de chacun à proportion de ſon bien. Joakim avoit vingt-cinq ans lorſqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jéruſalem. Sa mere s'appelloit Zébida, fille de Phadaïa de Ruma. Il fit le mal devant le Seigneur, & Jérémie (*i*) lui reproche de bâtir ſa maiſon dans l'injuſtice, d'opprimer injuſtement ſes ſujets, de retenir le ſalaire de ceux qu'il employoit à ſon ſervice, d'avoir le cœur & les yeux tournez à l'avarice, & à l'inhumanité, & de ſuivre le penchant qu'il avoit à commettre toutes ſortes d'inhumanitez & de mauvaiſes actions. Voilà le portrait de Joakim. Le même Prophéte (*k*) nous apprend qu'il fit tirer le Prophéte Urie de l'Egypte, où il s'étoit ſauvé, qu'il le fit mourir par l'épée, & qu'il le laiſſa ſans lui donner une ſépulture convenable.

(*b*) 4. *Reg.* XXIII. 34. 35. 36. (*i*) *Jerem.* XXII. 13. 14. *& ſeq.* (*k*) *Jerem.* XXVI. 22.

Auſſi le Seigneur le menace d'une fin malheureuſe. (*l*) Il mourra, dit Jérémie, &. ne ſera ni pleuré, ni regretté, *ſa ſépulture ſera comme celle d'un âne mort, on le jettera tout pourri hors des portes de Jéruſalem.* Joakim aprés avoir demeuré environ quatre ans ſoumis au Roy d'Egypte, tomba ſous la domination de Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens. Ce Prince ayant repris ce que Néchao avoit conquis ſur l'Euphrate, vint dans la Phénicie, & dans la Judée, (*m*) aſſujettit la ville de Jéruſalem, & la ſoumit aux mêmes charges & conditions où elle étoit ſous le Roy d'Egypte. (*n*) Joakim fut pris dans Jéruſalem, & Nabuchodonoſor le chargea de chaînes, & voulut le mener à Babylone: mais il le remit en liberté, & le laiſſa dans le pays, à condition qu'il lui payeroit un gros tribut.

C'eſt ainſi que l'on concilie Daniel & Jérémie, avec les Rois & les Paralipoménes. (*o*) Les Paralipoménes, ſelon l'Hébreu, diſent que Nabuchodonoſor mit Joakim dans les fers, *pour le mener à Babylone*; & Daniel (*p*) raconte que le Seigneur livra Joakim entre les mains de Nabuchodonoſor, & que ce Prince tranſporta à Babylone une grande partie des vaiſſeaux de la maiſon de Dieu, & quelques captifs, du nombre deſquels étoient Daniel lui-même, & ſes Compagnons; mais il ne dit pas que Joakim y ait été conduit. Les Livres des Rois & des Paralipoménes (*q*) marquent que Joakim *regna onze ans à Jéruſalem.* Jérémie dit que Nabuchodonoſor reprit Carchemiſe ſur Néchao Roi d'Egypte, la quatriéme année de Joakim; (*r*) & ailleurs, (*ſ*) que la premiére année de Nabuchodonoſor concourt avec la quatriéme année de Joakim.

Tous

(*l*) *Jerem.* XXII. 18. 19. (*m*) An du Monde 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605. & la quatriéme année de Joakim. (*n*) 4. *Reg.* XXIV. 1. 2. (*o*) 2. *Par.* XXXVI. 6. (*p*) *Dan.* I. 1. (*q*) 4. *Reg.* XXIII. 36. 2. *Par.* XXXVI. 5. (*r*) *Jerem.* XLVI. 2. (*ſ*) *Jerem.* XXV. 1.

Tous ces caractéres chronologiques nous font voir que Nabuchodonoſor ne vint en Judée que l'an du Monde 3399. qui eſt la quatriéme année de Joakim ; que Joakim ne fut point mené à Babylone, mais ſeulement enchaîné comme pour y être mené, & qu'enſuite il fut remis en liberté, & laiſſé à Jéruſalem ; enfin que Joakim fut ſoumis à Néchao pendant quatre ans, avant qu'il devînt tributaire de Nabuchodonoſor.

Cette année quatriéme de Joakim, Jérémie ayant dicté à Barue toutes les Prophéties qu'il avoit prononcées juſqu'alors, Baruch en fit la lecture l'année ſuivante (*t*) en préſence de tout le peuple aſſemblé au Temple. (*u*) Joakim en fut informé, & s'étant fait apporter ce Livre, on le lut devant lui, & devant tous les Grands qui l'environnoient. Le Roi étoit dans ſon appartement d'hyver au neuviéme mois, qui revient à nôtre mois de Novembre, & il avoit devant lui un braſier plein de charbon ardent. Aprés qu'on en eut lû trois ou quatre pages, Joakim coupa le Livre avec le canif du Secrétaire, & jetta tout le reſte au feu, juſqu'à ce qu'il fut conſumé, ſans vouloir écouter les remontrances que lui firent Elnathan, Dalaïas & Gamarias, qui s'oppoſérent à cette action. La lecture du Livre ne toucha ni Joakim, ni ſes gens ; & au lieu de ſe convertir, il donna ordre que l'on arrêtât Jérémie & Baruc : mais le Seigneur les cacha, & ne permit pas qu'on les pût trouver.

Alors le Seigneur commanda à Jérémie de faire écrire de nouveau ſes Prophéties ; & il prononça contre Joakim ces terribles menaces : Voici ce que dit le Seigneur : Il ne ſortira point de lui un Prince qui ſoit aſſis ſur le trône de David. Son corps mort ſera jetté pour être expoſé au chaud pendant le jour, & à la gelée pendant la nuit. Je m'éléverai contre lui, contre ſa race, contre ſes ſerviteurs, & je ferai fondre ſur lui, ſur Jéruſalem & ſur tout Juda tous les maux dont je les ai menacez. Joakim éprouva bien-tôt la vérité des prédictions de Jérémie. Il ſe ſouleva contre Nabuchodonoſor trois ans aprés ; (*x*) & Nabuchodonoſor occupé à d'autres affaires plus importantes, & ne pouvant, ou ne daignant pas aller en perſonne dans la Judée, y envoya des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites, (*y*) qui ravagérent tout le pays, & emmenérent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la ſeptiéme année de Joakim, (*z*) du Monde 3401. & quatre ans aprés, Joakim lui-même fut pris, mis à mort, & jetté à la voirie, ſuivant la prédiction de Jérémie. (*a*) On lui donna pour ſucceſſeur Jéchonias ſon fils, l'an du Monde 3405. avant J. C. 595. avant l'Ere vulgaire 599.

II. JOACHIM, époux de ſainte Anne, & pere de la ſainte Vierge Marie, ayeul de JESUS-CHRIST ſelon la chair. Nous croyons que c'eſt le même qu'*Heli*, marqué dans S. Luc. (*b*) *Heli*, *Heliacim*, *Eliacim*, *Joacim*, *Joachim*, ne ſont proprement que le même nom. Le nom de Joachim pere de la ſainte Vierge, ne ſe lit pas dans les Ecritures canoniques du nouveau Teſtament ; mais on l'a adopté dans l'Egliſe Grecque & dans la Latine : Dans la Latine, depuis principalement qu'on y a célébré la Fête de ſainte Anne & de ſaint Joachim ; & chez les Grecs, long-tems auparavant. Saint Auguſtin (*c*) répondant à Fauſte le Manichéen, dit que le nom de Joachim n'étant connu que par des Ecrits apocryphes, ne pouvoit être mis en preuve. Mais chez les Grecs, ce nom ſe trouve dans la plus haute antiquité. Le Protévangile

(*t*) *Jerem. XXXVI.* 1. . . . 26. . . . 32. (*u*) An du Monde 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

(*x*) An du Monde 3401. avant J.C. 599. avant l'Ere vulg. 603. 4. *Reg. XXIV.* 1. 2. (*y*) 4. *Reg. XXIV.* 2. 3. *&c.* (*z*) *Jerem. LII.* 28. (*a*) *Jerem. XXII.* 18. *& XXXV.* 30. (*b*) *Luc. III.* 23. (*c*) *Aug. l.* 23. *contra Fauſt. c.* 9.

de ſaint Jacques, qui eſt un Ecrit compoſé par les Ebionites dés le tems des Apôtres, ou au moins dés le ſecond ſiécle de l'Egliſe, parle au long de Joachim & d'Anne. L'Evangile apocryphe de la naiſſance de Marie en parle de même. On croit que cet Ouvrage a été compoſé par Séleucus Auteur du ſecond ſiécle. (*d*)

Saint Pierre d'Aléxandrie (*e*) parle de la mort de Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte, tué entre le Temple & l'Autel, & de la fuite de ſainte Eliſabeth, qui ſont des circonſtances tirées du Protévangile de ſaint Jacques. Saint Grégoire de Nyſſe (*f*) cite le même Ouvrage, & en rapporte d'autres circonſtanees. Par exemple, que Zacharie ne voulut pas éloigner la ſainte Vierge du rang des vierges, même aprés qu'elle eut conçû. Il ajoûte que le pere de cette ſainte Vierge étoit un Iſraëlite d'une piété inſigne, qui avoit une femme ſtérile, laquelle à cauſe de ſa ſtérilité, ne pouvant avoir part aux prérogatives des femmes qui avoient eu des enfans, demanda à Dieu qu'il lui plût bénir ſon mariage, & en même-tems lui voüa le fruit qu'elle mettroit au monde. Dieu lui accorda la Vierge Marie, qui fut élevée au Temple, juſqu'au tems qu'on la donna à Joſeph, pour être le gardien de ſa virginité. Il rapporte ces choſes aſſez au long; & on voit bien qu'il les avoit tirées du Livre dont nous avons parlé, & qui eſt parvenu juſqu'à nous. On trouve à peu prés les mêmes choſes dans un Diſcours d'Euſtathe d'Antioche ſur l'Héxaëmeron, (*g*) & dans ſaint Epiphane: (*h*) ce qui fait voir l'antiquité de cette tradition. C'eſt de ces ſources que ſaint Jean Damaſcéne, (*i*) Vincent de Beauvais, (*k*) & Fulbert de Chartres (*l*) ont tiré ce qu'ils ont dit de la naiſſance de la ſainte Vierge. La tradition étoit ſi générale dans l'Orient, que Joachim étoit pere de Marie, que Mahomet même en parle dans ſon Alcoran. (*m*)

Je ne rapporte pas cela pour autoriſer les Livres apocryphes où le nom de Joachim ſe rencontre, mais ſeulement pour prouver l'antiquité de cette tradition dans l'Egliſe. Ni les Ebionites, ni les Manichéens, ni Séleucus n'avoient aucun intérêt à nous tromper ſur les noms de Joachim & d'Anne. Ils ſçavoient ces noms d'ailleurs, & ils ne les ont rapportez dans leurs Ouvrages que pour les faire mieux recevoir par les Catholiques. Voici le précis de ce qu'on lit dans le Protévangile de S. Jacques, qui eſt le plus ancien monument où le nom de Joachim pere de la Vierge, ſe rencontre. Joachim étoit un homme puiſſant dans Iſraël, qui à toutes les Fêtes ſolemnelles, faiſoit de magnifiques ſacrifices dans le Temple. Un jour qu'il vouloit préſenter ſon offrande, un nommé Ruben lui dit que cela ne lui étoit pas permis, parce qu'il n'avoit point de poſtérité dans Iſraël. Joachim chargé de confuſion, ſe retira dans le déſert, où il avoit de grands troupeaux. Il y demeura quarante jours, s'exerçant dans le jeûne & dans la priére. Anne ſon épouſe de ſon côté, outrée des reproches que lui avoit faits une de ſes ſervantes, s'en alla dans ſon jardin, & y pleura amérement le malheur de ſa ſtérilité. Un Ange lui annonça que Dieu avoit exaucé ſa priére, & en même-tems un autre Ange dit la même choſe à Joachim.

Joachim étant revenu dans ſa maiſon, Anne conçut, & enfanta une fille, qu'ils nommérent Marie. Trois ans aprés, ils la préſentérent au Temple, où elle fut nourie juſqu'à l'âge de douze ans, de la main d'un Ange. Alors on la donna à Joſeph, pour être le gardien de ſa virginité. Depuis ce tems

(*d*) *Vide T. 5. nov. Edit. S. Hieronym. p. 44.* (*e*) *Petr. Alex. Can. 13.* (*f*) *Nyſſen. orat. in Nativ. Domini, p. 778. 779.* (*g*) *Euſtat. Antioch. in Hexaëmeron.* (*h*) *Epiphan. hæreſ. 79. c. 5.* (*i*) *Damaſcen. l. 3. de fide orthod. c. 15.* (*k*) *Vincent. Bellov. Specul. prolog. c. 9. & l. 7. c. 64.*

(*l*) *Fulbert. Carnot. ſerm. in nativ. B. M.* (*m*) *Alcoran Surat. 3.*

tems, on ne nous dit plus rien ni de Joachim, ni d'Anne; & Cédréne dit que la ſainte Vierge perdit ſon pere & ſa mere à l'âge de douze ans. On peut voir ſur ce ſujet les Bollandiſtes au 19. de Mars, & M. de Tillemont, Tome I. not. 2. ſur la ſainte Vierge, & nôtre Diſſertation, où nous eſſayons de concilier ſaint Matthieu & ſaint Luc ſur la généalogie de nôtre Sauveur, à la tête du Commentaire ſur ſaint Luc. Le culte de ſaint Joachim & de ſainte Anne eſt aſſez ancien dan l'Orient; mais il eſt plus récent dans l'Occident. Il n'y étoit pas encore connu du tems de ſaint Pierre de Damien (*n*) & de ſaint Bernard. (*o*) On dit que le Pape Jule établit la Fête de ſaint Joachim le 20. Mars, vers l'an 1510. Un Martyrologe imprimé en 1491. mettoit ſa Fête au 9. de Décembre. Pie V. l'ôta du Breviaire Romain: mais Grégoire XV. l'y remit au 20. Mars en 1620. On peut voir Bollandus & M. de Tillemont, & le Dictionnaire de M. Bayle ſous le nom *Joachim*, quoiqu'il faille lire cet Auteur avec beaucoup de précaution, à cauſe de ſes ſcandaleuſes libertez.

III. JOACHIM, ou *Joacim*, Grand-Prêtre des Juifs. On ne ſçait aucune particularité de ſa vie, ſinon qu'il ſuccéda à Joſué fils de Joſédech ſon pere, aprés le retour de la captivité, & qu'il vivoit ſous Xercés Roi de Perſe. (*p*)

JOACHIN, autrement *Jéchonias*. Voyez *Jéchonias*.

JOADA, fils de Zemma, petit-fils de Gerſon, Lévite. 1. *Par.* VI. 21.

JOAHE', fils d'Aſaph, (*q*) fut envoyé par Ezéchias Roi de Juda, avec Eliacim & Sobna, pour répondre aux propoſitions de Rabſacés, député du Roi Sennachérib.

I. JOAKIM, autrement *Joachim*, ou *Joacim*, ou *Eliacim*, Roi de Juda. Voyez ci-devant *Joachim*.

(*n*) *Damian. homil.* 46. *p.* 108. (*o*) *Bernard. Ep.* 174. (*p*) *Joſeph. Antiq. l.* 11. *c.* 5. *initio.* (*q*) 4. *Reg.* XVIII. 18. An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

II. JOARIM autrement *Eliacim*, fils d'Helcias Grand-Prêtre des Juifs ſous le regne de Manaſſé & de Joſias. Il eſt plus connu ſous le nom d'*Helcias*, ou *Eliacim*, ou *Eliachim*, comme l'appelle le Livre de Judith, IV. 5. 7. 11.

JOARIB, ou *Joïarib*, Chef de la prémiére des vingt-quatre familles Sacerdotales établies ſous David. (*r*) Les Maccabées étoient ſortis de cette illuſtre famille. 1. *Macc.* II. 1.

I. JOAS, pere de Gédéon. *Judic.* VI. 11.

II. JOAS, fils d'Amélech, qui détint en priſon le Prophéte Michée, par le commandement du Roi Achab. 3. *Reg.* XXII. 26.

III. JOAS, un des deſcendans de *Sela* fils de Juda. Voyez l'Hébreu 1. *Par.* IV. 22. Il eſt nommé dans la Vulgate *Securus* le Certain.

IV. JOAS, fils d'Ochozias, Roi de Juda. Lorſque l'impie Athalie eut appris que Jéhu avoit mis à mort Ochozias, & tous ceux de la famille royale de Juda, qu'il avoit rencontrez, (*ſ*) elle entreprit d'éteindre entiérement la Race des Rois, afin de s'aſſûrer la Couronne. (*t*) Elle fit donc mettre à mort tous les Princes ſes petit-fils: car elle étoit mere d'Ochozias, qui venoit d'être maſſacré par Jéhu, & régna quelque tems à Jéruſalem. Toutefois Dieu ne permit pas qu'elle reüſſît entiérement dans ſon ambitieux deſſein. Joſaba, ou Joſabeth fille du Roi Joram, ſœur d'Ochozias, & épouſe du Grand-Prêtre Joïada, ſçut adroitement dérober le jeune Joas, qui n'étoit encore qu'un enfant, à la cruauté d'Athalie, & le mit dans le Temple avec ſa nourrice, en un lieu ſi caché, qu'Athalie n'en eut aucune connoiſſance. Il y demeura pendant ſix ans: mais la ſeptiéme année, (*u*) Joïada le fit ſecrettement reconnoître pour Roi par les principaux Officiers

(*r*) 1. *Par.* XXIV. 7. (*ſ*) 2. *Par.* XXII. 8. 9. 10. & 4. *Reg.* XI. 1. *& ſeq.* (*t*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (*u*) L'an du Monde 3126. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878.

de la garde du Temple, leſquels aſſemblérent ſans bruit le plus qu'ils pûrent de Prêtres & de Lévites dans le Temple, au jour du Sabbat, lorſque les Miniſtres du Seigneur entroient en ſemaine, pendant que les autres en ſortoient. Joïada prit des meſures ſi juſtes, & donna à ſes gens des ordres ſi bien concertez, que le jeune Joas fut placé ſur le trône, & ſalué Roi dans le Temple, avant que la Reine en eût vent. Dés qu'elle oüit les acclamations du peuple, elle y accourut: mais le Grand-Prêtre la fit arrêter, & on la tua hors du Temple.

Joas reçut de la main de Joïada le diadême, & le rouleau de la Loi; & le Grand-Prêtre fit au nom du jeune Roi, une alliance entre le Seigneur, le Roi & le peuple, afin que le peuple gardât à l'avenir une exacte fidélité au Seigneur. Il fit auſſi rendre au Roi le ſerment de fidélité & d'obeïſſance de la part du peuple. Aprés quoi, Joas fut conduit au Palais royal, & placé ſur le trône de ſes peres. Alors le peuple accourut au Temple de Baal, qui étoit la Divinité d'Athalie; il briſa & mit en piéces la ſtatuë du Dieu, & on tua ſon Prêtre au pied de ſon Autel. Joas n'avoit que ſept ans, lorſqu'il commença à regner, & il regna quarante ans à Jéruſalem. (x) Sa mere s'appelloit Sébia de Béerſabée. Il gouverna ſon peuple dans la juſtice, & ſe rendit agréable au Seigneur, tandis qu'il fut conduit par le Pontife Joïada. Il n'abolit pas néanmoins les hauts lieux, & le peuple y immoloit encore, & y offroit de l'encens.

Joïada avoit donné ſes ordres ſous la minorité du Prince, que l'on ramaſsât les offrandes qui ſe faiſoient volontairement au Lieu ſaint pour travailler aux réparations du Temple: mais ſes ordres furent mal exécutez, juſqu'à la vingtiéme année de Joas. (y) Alors ce Prince fit faire des troncs, à l'entrée du Temple, & ſe fit rendre compte de l'argent qu'on y jettoit, afin qu'il fût fidélement employé aux réparations de la Maiſon du Seigneur. (z) Joïada étant mort âgé de cent trente ans, (a) Joas ſe laiſſa aller aux mauvais conſeils des courtiſans & des flatteurs, qui avoient juſqu'alors été tenus par l'autorité du Grand-Prêtre. Ils commencerent à abandonner le Temple du Seigneur, & à s'attacher au culte des Idoles & des bois conſacrez aux faux Dieux, ou plûtôt à Aſtarte Déeſſe des bois; ce qui attira la colére du Seigneur ſur Juda & ſur Jéruſalem.

Alors l'Eſprit de Dieu remplit le Grand-Prêtre Zacharie fils de Joïada, & il dit au peuple: Voici que dit le Seigneur: Pourquoi violez-vous les préceptes de vôtre Dieu, & pourquoi l'avez-vous abandonné? Vous allez attirer ſur vous une foule de malheurs, & le Seigneur à ſon tour vous abandonnera. A ces mots, ceux qui l'écoutoient, ſe jettérent ſur lui, & le lapidérent, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçû du Roi. (b) Zacharie en mourant dit ces paroles: Que le Seigneur voye le traitement que vous me faites, & qu'il venge ma mort. Dieu ne différa pas de faire ſentir à Joas la juſte peine de ſon ingratitude envers Joïada, dont il venoit de lapider le fils Hazaël. Roi de Syrie, vint mettre le ſiége devant Geth, qui appartenoit aux Rois de Juda; & l'ayant priſe, il marcha contre Jéruſalem. Pour ſe racheter du ſiége & du pillage, Joas prit tout l'argent qu'il put trouver dans le Temple, & qui y avoit été offert & conſacré par Ochozias ſon pere, par Joram ſon ayeul, & par lui-même, avec ce qu'il en avoit dans le tréſor royal, & il le donna à Hazaël, pour l'obliger à ſe retirer.

On croit, que l'année ſuivante (c) l'armée

(x) 4. *Reg.* XII. 1. 2. *&c.* Depuis l'an du M. 3126. juſqu'en 3166. (y) An du Monde 3146. avant J. C. 854. avant l'Ere vulg. 858.

(z) 4. *Reg.* XII. 6. 7. 8. 9. *&* 2. *Par.* XXIV. 5. 6. 7. (a) Vers l'an 3160. avant J. C. 840. avant l'Ere vulg. 844. (b) An du Monde 3164. avant J. C. 836. avant l'Ere vulg. 840. (c) Voyez 2. *Par.* XXIV. 23. 24. 25. L'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

Digitized by Google

mée des Syriens vint de nouveau ſur les terres de Juda : mais Hazaël n'y étoit pas en perſonne. Elle fit le dégât dans le pays, battit les troupes de Joas, entra dans Jéruſalem, fit mourir les Princes de Juda, & envoya un grand butin au Roi de Syrie à Damas. Et il eſt remarquable que les Syriens étoient en trés-petit nombre, lorſqu'ils défirent l'armée d'Iſraël, qui étoit infiniment plus forte. Ils traitérent même Joas avec la derniére ignominie ; ils l'accuſérent, & le convainquirent apparemment de mauvaiſe foi, & de n'avoir pas exécuté ſes promeſſes (*d*) Ils ſe retirérent enſuite, & le laiſérent dans d'extrêmes langueurs ; & ſes ſerviteurs mêmes s'élevérent contre lui, & le tuérent dans ſon lit, pour venger le ſang du Grand-Prêtre Zacharie. Il fut enterré dans la ville de Jéruſalem, mais non pas dans le tombeau des Rois. (*e*) Amaſias ſon fils, régna en ſa place.

V. JOAS, Roi d'Iſraël, fils & ſucceſſeur de Joachas. Il avoit été déclaré Roi du vivant de ſon pere, dés l'an du Monde 3163. & il regna ſeul en l'an 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulgaire 839. Il regna pendant ſeize ans dans Samarie, (*f*) y compris les deux ans qu'il avoit regné avec ſon pere. Il fit le mal devant le Seigneur, & imita Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Iſraël. Nous ne ſçavons pas beaucoup de particularitez de ſon regne ; mais nous ſçavons que le Seigneur l'avoit deſtiné pour rétablir les affaires du Royaume d'Iſraël, qui avoient été trés-dérangées ſous Joachas ſon pere. (*g*)

Eliſée étant tombé malade de la maladie dont il mourut, (*h*) Joas le vint voir ; (*i*) & il pleuroit devant ce Prophéte, en diſant : Mon pere, mon pere, vous êtes le char d'Iſraël, & celui qui le conduit. Eliſée lui dit : Apportez-moi un arc & des fléches ; & lorſqu'on les eut apportées, il lui dit : Mettez les mains ſur l'arc ; & en même-tems Eliſée porta ſes mains ſur celles du Roi, comme pour le diriger dans les coups qu'il devoit tirer. Il lui dit donc : Ouvrez la fenêtre, & tirez l'arc. Il ouvrit, & tira. Eliſée dit : C'eſt la fléche du ſalut du Seigneur ; c'eſt la fléche contre la Syrie. Vous remporterez la victoire contre la Syrie à Aphec, juſqu'à l'exterminer entiérement. Il lui dit encore : Prenez des fléches, & tirez contre la terre. Il en prit, & tira. Il frappa trois fois la terre avec ſes fléches ; puis s'arrêta. Alors l'Homme de Dieu ſe mit en colére contre lui, & lui dit : Si vous euſſiez frappé la terre juſqu'à cinq, ou ſix, ou ſept fois, vous euſſiez battu la Syrie, juſqu'à la ruiner entiérement, mais vous ne la battrez que trois fois. Aprés cela Eliſée mourut & Joas reconquit ſur Bénadad Roi de Syrie, fils & ſucceſſeur d'Hazaël, toutes les Villes qu'Hazaël avoit priſes ſur Joachas pere de Joas. Joas battit Bénadad dans trois combats, (*k*) & il réunit au Royaume d'Iſraël les villes que les Rois de Syrie en avoient uſurpées & démembrées. (*l*)

Joas aprés cela regna en paix aſſez longtems. Amaſias Roi de Juda, ayant remporté une grande victoire ſur les Iduméens, envoya défier Joas, (*m*) & lui fit dire : Venez & voyons nous enſemble. (*n*) Joas lui fit faire cette réponſe par ſes Ambaſſadeurs : Le chardon qui eſt ſur le Liban, envoya vers le cédre du Liban, & lui dit : Donnez vôtre fille en mariage à mon fils. Mais en même-tems les bêtes de la forêt du Liban paſsérent, & foulérent aux pieds le chardon. Vous avez défait Edom, & vôtre cœur s'eſt enflé d'orgüeil.

De-

(*d*) 2. *Par.* XXIV. 24. *Vulgat. in Joas quoque ignominioſa ex re magna judicia.* L'Hébreu : *Cum Joas fecerunt judicia.* Comparez 4. *Reg.* XV. 6. (*e*) An du Monde 3166. avant J. C. 834. avant l'Ere vulg. 838. (*f*) 4. *Reg.* XIII. 10. 11. 12. (*g*) 4. *Reg.* XIII. 5. (*h*) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839. (*i*) 4. *Reg.* XIII. 14. 15. *&c.*

(*k*) An du Monde 3168. avant J.C. 832. avant l'Ere vulg. 836. (*l*) 4. *Reg* XIII. 25. (*m*) An du Monde 3178. avant J. C. 822. avant l'Ere vulg. 826. (*n*) 2. *Par.* XXIV. 17. 18.

Demeurez en paix dans vôtre maiſon. Pourquoi cherchez-vous vôtre malheur, & celui de vôtre peuple? Mais Amaſias ne voulut point l'écouter. Joas ſe mit donc en campagne. Amaſias fut battu, & pris dans le combat. Joas entra dans Jéruſalem, & fit abbattre quatre cens coudées des murailles de cette ville, depuis la porte d'Ephraïm, juſqu'à la porte de l'Angle. Il prit tous les tréſors du Temple & du Palais Royal, & s'en revint triomphant à Samarie. Il y mourut en paix peu de tems aprés cette victoire, (o) & eut pour ſucceſſeur Jéroboam II. (p)

I. JOATHAN, ou *Joatham*, le plus jeune des fils de Gédéon. (q) Il s'échappa du carnage que ceux d'Ephra firent de ſoixante & dix de ſes freres, tuez en préſence, & par les ordres d'Abimélech, fils bâtard du même Gédéon. (r) Ceux de Sichem ayant établi Roi ce même Abimélech, parce qu'il étoit leur compatriote, Joatham qui en eut avis, monta ſur le mont Garizim, & parla de là à ceux de Sichem, qui étoient aſſemblez hors de leur ville, pour le couronnement du Roi; & il leur dit: Ecoutez-moi, habitans de Sichem, comme vous déſirez que le Seigneur vous écoute. Les arbres allérent un jour pour ſe donner un Roi, & ils s'adreſſérent d'abord à l'olivier, qui les remercia. Ils allérent enſuite au figuier, & à la vigne, qui en firent de même. Enfin ils s'adreſſérent au buiſſon, qui leur répondit: Si vous voulez véritablement m'établir vôtre Roi, venez vous repoſer ſous mon ombre; ſinon, que le feu ſorte du buiſſon, & qu'il dévore les cédres du Liban. Il ajoûta: Conſidérez ſi vous avez traité comme il faut la maiſon de Gédéon, qui a expoſé ſa vie pour vous, & qui vous a garantis de la ſervitude des Madianites, & ſi vous avez eu raiſon d'établir pour Roi Abimélech, fils de ſa ſervante, aprés avoir fait mourir ſoixante-dix de ſes fils légitimes. Si vôtre conduite eſt juſte, qu'Abimélech ſoit vôtre bonheur, & puiſſiez-vous être le ſien; ſinon, que le feu ſorte de Sichem, & qu'il dévore Abimélech. Aprés ces mots, il ſe ſauva, & ſe retira à Béra, de peur qu'Abimélech ne le fit mourir. On ne ſçait ce qu'il devint depuis ce tems-là: mais la prédiction, ou l'imprécation, qu'il avoit faite contre ceux de Sichem & Abimélech, eurent leur accompliſſement peu de tems aprés. Voyez *Abimélech*.

II. JOATHAN, ou *Joatham*, fils & ſucceſſeur d'Ozias, autrement dit Azarias Roi de Juda. Ozias ayant été frappé de lépre, pour avoir entrepris d'offrir l'encens, qui eſt une fonction réſervée aux Prêtres, (s) Joathan ſon fils fut chargé du gouvernement du Royaume, l'an du Monde 3221. avant J. C. 779. avant l'Ere vulg. 783. Il gouverna pendant vingt-cinq ans, juſqu'en l'an du Monde 3246. avant J. C. 754. avant l'Ere vulg. 758. Alors il prit le titre de Roy, & gouverna abſolument juſqu'en l'an du Monde 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulgaire 742. Ainſi il gouverna le Royaume de Juda quarante-un ans; ſeize ans ſeul, (t) & vingt-cinq ans du vivant de ſon pere. L'écriture dit qu'il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & qu'il imita la piété d'Ozias ſon pere. Il ne détruiſit pas toutefois les haut-lieux, & le peuple continuoit à y aller ſacrifier. (u) Il bâtit la grande porte du Temple, & fit beaucoup d'ouvrages ſur la muraille du quartier de Jéruſalem nommé Ophel. Il fit conſtruire des forts & des châteaux ſur les montagnes & dans les bois de Juda. (x)

Les Ammonites, qui avoient été vaincus & aſſujettis par Ozias ſon pere, (y) ayant voulu ſe ſoulever contre lui, il les battit, &

(o) An du Monde 3179. avant J. C. 821. avant l'Ere vulg. 825. (p) 4. *Reg.* XIII. 13. (q) An du Monde 2768. avant J. C. 1232. avant l'Ere vulg. 1236. (r) *Judic.* IX. 5. 6. *&c.*

(s) 2. *Par.* XXVI. 16. 17. *&c.* (t) 4. *Reg.* XV. 33. (u) 4. *Reg.* XV. 33. 34. 35. (x) 2. *Paral.* XXVII. 2. 3. 4. 5. *&c.* (y) 2. *Paral.* XXVI. 7 8.

& leur impoſa un tribut de cent talens d'argent, & de dix mille meſures de froment, & d'autant d'orge. Sur la fin de ſon regne, le Seigneur envoya contre lui Raſin Roi de Syrie, & Phacée Roi d'Iſraël. (z) Nous ne ſçavons pas les particularitez de ces guerres. Mais il paroît par Iſaïe, I. 1. 2. 3. 4. que le pays de Juda étoit dans un état fort triſte au commencement du regne d'Achaz, fils & ſucceſſeur de Joathan. (a)

JOAZAR, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda à Matthias fils de Théophile, en l'an du Monde 4000. l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST. Il eut pour ſucceſſeur Eléazar ſon frere, l'an du Monde 4004. & il fut établi Grand-Prêtre pour la ſeconde fois en 4010. & tint cette dignité juſqu'en 4016. Alors Ananus fils de Seth lui ſuccéda. *Joazar*, autrement *Azar*, étoit frere de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon, & femme du Grand Hérode. Archélaüs à ſon retour de Rome, dépoſa Joazar, en 4004. parce qu'il étoit entré dans le parti des ſéditieux contre lui. (b) Quelque tems aprés, Joazar fut rétabli par les Romains, en faveur deſquels il s'étoit déclaré en 4010. Enfin Cyrénius Gouverneur de Syrie étant venu en Judée en 4016. dépoſa Joazar, & lui ſubſtitua Ananus (c)

I. JOB, ou *Jobab*, troiſiéme fils d'Iſſachar. *Geneſ.* XLVI. 13.

II. JOB, ou *Jobab*, fils de Zara, & petit-fils d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 33. 1. *Par.* 1. 44.

III. JOB, ou *Jobab*, fils de Jectan. *Geneſ.* X. 28. & 1. *Par.* 1. 23.

IV. JOB, ou *Jobab*, Roi de Madon. *Joſue* XI. 1.

V. JOB, ou *Jobab*, fils de Géra, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 9.

VI. JOB, ou *Jobab*, fils d'Elphaal, de la même Tribu. 1. *Par.* VIII. 18.

VII. JOB, ſi célébre par ſa patience, & par ſon attachement à la piété, & à la vertu, demeuroit dans la terre de Hus, ou dans l'Auſite, dans l'Idumée orientale, aux environs de Bozra. On eſt fort partagé ſur ſon origine, & ſur le tems auquel il a vecu. On lit à la fin des Exemplaires Grecs & Arabes de Job, & dans l'ancienne Vulgate Latine ces mots, & l'on y dit qu'ils ſont tirez du Syriaque: *Job a demeuré dans l'Auſite ſur les confins de l'Idumée & de l'Arabie; ſon premier nom étoit Jobab. Il épouſa une femme Arabe, dont il eut un fils nommé Ennon. Pour lui il étoit fils de Zara, des deſcendans d'Eſaü, & de Bozra; en ſorte qu'il étoit le cinquiéme depuis Abraham. Il regna dans l'Idumée; & voici l'ordre des Rois qui y ont regné avant & aprés lui. Balac fils de Béor regna dans la ville de Dénaba; aprés lui regna Job, autrement appellé Jobab. A Job ſuccéda Aſom Prince de Théman. Aprés lui regna Adad fils de Barad, qui défit les Madianites dans les campagnes de Moab. Le nom de ſa ville étoit Jéthem. Les amis de Job qui le vinrent trouver, ſont Eliphaz, de la poſtérité d'Eſaü, & Roi de Théman, & Baldad Roi des Sauchiens, & Sophas Roi des Minéens.*

Voilà ce que nous avons de plus ancien toûchant la généalogie de Job. Ariſtée, Philon, Polyhiſtor (d) reconnoiſſent cette généalogie; les anciens Peres Grecs & Latins ont reconnu & cité cette Addition, & Théodotion l'a conſervée dans ſa Traduction du Livre de Job. Nous ne voyons aucune bonne raiſon pour rejetter cette tradition, qui vient apparemment des Juifs, & qui a été reçûë par les anciens Peres. En la ſuivant, nous trouvons que Job étoit contemporain de Moyſe.

(z) 4. *Reg.* XV. 37. 38. (a) Joathan mourut l'an du Monde 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulg. 742. (b) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 15. (c) *Antiq. l.* 18. *c.* 1. 3.

(d) *Apud Euſeb. lib.* 9. *c.* 25. *Præparat. Vide & Frideric. Spanhem. hiſt. Jobi*, *c.* 4.

ABRAHAM.

ISAAC.

Jacob.	Eſaü.
Lévi.	Rahuel.
Amram.	Zaré.
Moyſe.	Jobab. 1. *Par.* 1. ℣. 35...44.

Job étoit un homme plein de droiture, de vertu & de Religion; (*e*) il avoit de trés-grands-biens, qui conſiſtoient en bêtail, & en eſclaves; ce qui faiſoit alors les principales richeſſes, même des Princes, ſur tout dans l'Arabie, & dans l'Idumée. Sa famille étoit nombreuſe, puiſqu'il avoit ſept fils & trois filles, & apparemment de la même femme; enfin il étoit illuſtre parmi tous les Orientaux, & les peuples de deçà & de delà l'Euphrate. Ses enfans ſe traitoient tour à tour, & lorſque le cercle des jours de feſtin étoit achevé, Job envoyoit chez ſes enfans, les purifioit, & offroit pour chacun d'eux des holocauſtes, afin que Dieu leur pardonnât, s'ils étoient tombez dans quelques fautes contre lui. Pour lui, il nous dit lui-même qu'il avoit un éloignement infini, non-ſeulement de l'injuſtice, de l'idolâtrie, de la fraude, (*f*) de l'adultére, mais qu'il évitoit même juſqu'aux mauvaiſes penſées, & aux regards dangereux, & qu'il avoit fait un pacte avec ſes yeux de ne regarder pas même une vierge (*g*) qu'il étoit naturellement compatiſſant aux miſéres des pauvres, qu'il étoit le pere de l'orphelin, l'appui de la veuve, le conducteur de l'aveugle, & le ſoutien du boiteux. (*h*)

Un jour les enfans de Dieu, ou les Anges, s'étant préſentez devant le Seigneur, Satan y parut auſſi avec eux. Le Seigneur lui demanda s'il avoit remarqué Job. (*i*) & la maniére dont il vivoit. Satan répondit que Job avoit bien raiſon de ſervir & de craindre le Seigneur, puiſqu'il l'avoit comblé de tant de biens. Mais, ajoûta-t'il, étendez un peu vôtre main, & vous verrez s'il ne vous maudira pas en face. Dieu permit à Satan de tenter Job dans tous ſes biens; mais il lui défendit de toucher à ſa perſonne. Satan étant donc ſorti de devant le Seigneur, alla exercer la permiſſion que Dieu lui avoit donnée. Il commença par les bœufs. Une troupe de Sabéens, peuples Arabes, vinrent fondre ſur les laboureurs de Job, les paſſérent au fil de l'épée, & enleverent tous les bœufs. Un ſeul ſerviteur échappa pour en apporter la nouvelle. Cet homme parloit encore lorſqu'un ſecond vint dire à Job: Le feu du Ciel eſt tombé ſur vos moutons, & ſur ceux qui les gardoient, & les a tous réduits en cendres; & je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en dire la nouvelle.

Il n'avoit pas achevé de parler, lorſqu'un troiſiéme vint dire à Job: Les Chaldéens diviſez en trois bandes, ſe ſont jettez ſur vos chameaux, & les ont enlevez. Ils ont tué tous vos gens, & je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en dire la nouvelle. Cet homme parloit encore, lorſqu'il en vint un quatriéme, qui dit: Lorſque vos fils & vos filles mangeoient & bûvoient dans la maiſon de leur frere aîné, un vent impétueux eſt venu fondre tout d'un coup contre la maiſon, & l'ayant ébranlée, l'a fait tomber ſur vos enfans; & ils ont tous été écraſez ſous ſes ruines. Je me ſuis échappé ſeul pour vous en dire la nouvelle. Alors Job déchira ſes vêtemens, & s'étant coupé les cheveux, il ſe jetta par terre, en diſant: Je ſuis ſorti nud du ventre de ma mere, & j'y retournerai nud. Le Seigneur m'avoit tout donné, le Seigneur, m'a tout ôté; il n'eſt arrivé que ce qui lui a plû; que le nom du Seigneur ſoit béni.

Sa-

(*e*) *Job.* I. 1. 2. 3. 4. *&c.* (*f*) *Job.* II. 3. XXXI. 26. XXIX. 7. (*g*) *Job.* XXXI. 9. (*h*) *Job.* XXIX. 13. 14. 15. 16. (*i*) *Job.* I. 6. 7. 8. *& ſeq.*

Satan ſe trouva encore une autre fois devant le Seigneur; (k) & le Seigneur lui ayant demandé s'il n'avoit pas conſidéré la patience de Job, au milieu des maux dont il l'avoit affligé, Satan repartit: L'homme abandonnera toûjours peau pour peau, & il donnera tout pour ſauver ſa vie; mais étendez vôtre main, & frappez ſes os & ſa chair, & vous verrez s'il ne vous maudit pas en face. Le Seigneur répondit: Va, il eſt en ta main; mais ne touche pas à ſa vie. Satan le frappa donc d'une effroyable playe, depuis la tête, juſqu'aux pieds: & Job s'étant aſſis ſur un fumier, ôtoit avec un morceau d'un pot de terre, le pus qui ſortoit de ſes ulcéres. Alors ſa femme lui vint dire: Quoi! vous demeurez encore dans vôtre ſimplicité & dans vôtre piété; maudiſſez Dieu, & puis vous mourrez. Job lui répondit: Vous parlez comme une femme qui n'a point de ſens. Si nous avons reçû les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas auſſi les maux? Dans tout cela Job ne pécha point par ſes lévres.

Cependant trois amis de Job apprirent les maux qui lui étoient arrivez, & étant partis chacun de leur pays, le vinrent trouver; Eliphas de Théman, Baldad de Such, & Sophar de Namath. On en voit encore un quatriéme, nommé Elin de Buz, (l) qui paroit au Chap. XXXII. de Job, & qui ſe méle dans leur dialogue. Ces amis vinrent donc trouver Job; & ayant levé les yeux de loin, pour le conſidérer, ils ne le reconnurent point. S'étant enfin approchez, ils commencérent à pleurer, à déchirer leurs habits, à jetter de la pouſſiére en l'air, pour la faire retomber ſur leur tête; & ils demeurérent aſſis ſur la terre auprés de lui pendant ſept jours, ſans lui rien dire. Mais à la fin Job rompit le ſilence, (m) & ſe plaignit amérement de ſon malheur. Ses amis ne diſtinguant pas les maux dont Dieu éprouve ſes amis, de ceux dont il châtie les méchans, prirent les plaintes de Job, pour autant de marques de ſon impatience, & l'accuſérent d'impiété envers Dieu, l'invitant de retourner à lui par la pénitence, & à ſe ſoumettre humblement à ſa juſtice, puiſqu'il ne ſouffroit rien qu'il n'eût bien mérité par ſes crimes précédens.

Job convaincu de ſon innocence, & ſûr du témoignage de ſa conſcience, ſoutint au contraire que ſes peines étoient au-deſſus de ſes fautes, & prouva que Dieu châtioit quelquefois les Juſtes ſimplement pour les éprouver, pour leur donner lieu de ſe perfectionner, ou enfin parce qu'il le vouloit, pour des raiſons inconnuës aux hommes. C'eſt-là le principe de Job. Ses amis étoient dans un ſyſtéme tout different. Voilà ſur quoi roule tout le Livre de Job, & tous les diſcours que l'on y lit. Pour terminer cette diſpute, (n) Dieu paroit dans une nuée, & décide en faveur de Job, ſans toutefois approuver les expreſſions dures, que la véhémence de la douleur & la chaleur de la diſpute lui avoient comme arrachées. Job reconnut humblement ſa faute, & en demanda pardon. (o) Le Seigneur condamne les amis de Job, & leur ordonne d'expier leurs péchez par des ſacrifices qu'ils feront offrir par les mains de Job. Il retire & arrête le pouvoir du Démon, rend la ſanté à Job, lui donne le double des biens qu'il poſſédoit auparavant, lui accorde une belle & nombreuſe famille, & couronne une ſainte vie par une heureuſe mort. Voilà le précis de l'hiſtoire de Job.

Le tems auquel ce ſaint homme a vécu, eſt un point fort conteſté. Mais en le ſuppoſant contemporain de Moyſe, & plaçant le tems de ſon épreuve quelques années aprés la ſortie de l'Egypte, (on ne peut pas

(k) *Job.* II. 1. 2. 3. *& ſeq.* (l) *Job.* XXXII. 2. *Elin filius Barachel Bazites, de cognatione Ram.* (m) *Job.* III. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(n) *Job.* XXXVIII. XXXIX. XL. XLI. (o) *Job.* XLII.

le mettre auparavant, puiſqu'il parle de cet événement; (p) il pourra avoir vêcu juſqu'au tems d'Othoniel. Suppoſant, par exemple, qu'il fut frappé de Dieu ſept ans aprés la ſortie d'Egypte, en l'an du Monde 2520. avant J.C. 1480. avant l'Ere vulgaire 1484. & ayant vêcu cent quarante ans aprés ſon rétabliſſement, comme il le dit lui-même, (q) il ſera mort en 2660. deux ans avant la mort d'Othoniel. On croit (r) qu'il avoit vêcu ſoixante & dix ans dans la proſpérité, & qu'aprés ſa diſgrace, Dieu lui doubla ce nombre. Ainſi il aura vêcu en tout deux cens dix ans, ſuppoſé que ſa diſgrace n'ait été que d'un an. Ceux qui veulent qu'il ait été ſept ans, ou même davantage, dans la maladie, pourront augmenter d'autant le nombre que nous avons marqué; car en cela on n'a rien de bien certain.

On a montré ſon tombeau en plus d'un endroit. Le plus célébre eſt dans la Trachonite, vers les ſources du Jourdain, où l'on remarque depuis pluſieurs ſiécles, une pyramide, que l'on croit être le tombeau de Job. (ſ) On place ce tombeau entre les villes de Théman, de Suéthe & de Naamath, que l'on ſuppoſe avoir été dans ce pays-là. Le Paraphraſte Chaldéen nommé Coc, le fait vivre dans l'Arménie; & les Voyageurs diſent qu'on y montre un tombeau de Job. Mais on croit que ce Job étoit un Capitaine Mahométan, aſſez nouveau. Un autre Interpréte Chaldéen place Job à Conſtantinople. On montre auprés des murailles de cette ville un tombeau, que quelques-uns ont pris pour celui de Job: (t) mais on aſſûre que ce Job étoit un Arabe de ce nom, qui fut tué dans un ſiége de Conſtantinople en 672. & enterré au pied de ſes murs. Il y avoit au ſixiéme ſiécle à Conſtantinople un Monaſtére dédié à ſaint Job; (u) mais on ne dit pas que ſon corps y ait été. Euſébe & ſaint Jérôme (x) aſſûrent que l'on tenoit par tradition, que la demeure de Job avoit été à *Aſtaroth-Carnaïm*, ville ſituée dans la Batanée au-delà du Jourdain; & qu'on y voyoit encore ſa maiſon. L'Ecriture (y) donne à *Jobab*, que nous croyons être le même que Job, Dénaba pour Capitale de ſon Royaume. Cette ville étoit dans l'Auſite, ou dans l'Arabie Déſerte. Comme nous ſuppoſons que Job eſt le même que Jobab, nous devons dire qu'il vêcut & mourut à Dénaba.

On a prétendu avoir à Rome les reliques de ſaint Job, & on dit que Rhotaris Roi des Lombards, les y avoit apportées dés le ſeptiéme ſiécle. (z) Elles y demeurérent juſqu'au dernier ſiécle, qu'elles en furent enlevées par des voleurs, ſans qu'on ſçache ce qu'elles ſont devenuës depuis. Le nom de Job ſe trouve dans les anciens Martyrologes avec le titre de Prophéte, de Saint & de Martyr. Son culte eſt fort ancien & fort étendu chez les Grecs & chez les Latins. Les Grecs ont choiſi le 6. de May pour faire la Fête de ſaint Job, & ils ont été ſuivis par les Chrétiens d'Arabie, d'Egypte, d'Ethiopie, de Ruſſie ou de Moſcovie. Les Latins font ſa Fête le dixiéme de May. C'eſt le premier des Saints de l'ancien Teſtament aprés les freres Maccabées Martyrs, à qui l'Egliſe Chrétienne d'Occident ait décerné des honneurs publics & religieux; & on ne connoît aucun Saint entre les Patriarches & les Prophétes, à qui l'on aît conſacré des Egliſes, ou dédié des Chapelles en plus grand nombre, qu'à ce ſaint homme. On en voit une infinité ſur tout en Eſpagne & en Italie, & on l'invoque principalement contre la lépre, la ladrerie, la gale, la verole, & les autres maux qui ont du rapport à ceux-là. Voyez M. Baillet, Vie des Saints de

(p) *Job.* XXVI. 12. (q) *Job.* XLII. 16. (r) *Ita Hebræi PP. plurique. Vide Mercer. Pineda, Torniel. Cornel.* (ſ) *Breeard. Adrichem. Tirin. Cotovic. alii.* (t) Ricaut. de l'Empire Othoman, *l.* 2. *p.* 16. *Elmacin hiſt. Saracen. l.* 1. *c.* 7. (u) Du Cange Conſtantinop. Chriſt. *l.* 4. *p.* 104. *n.* 18.

(x) *Euſeb. & Hieronym. in locis Hebr.* (y) *Geneſ.* XXXVI. 32. & 1. *Par.* I. 43. 44 (z) *Vide Gualt. Sanctuaſ. Pap. t.* 4. *c.* 2.

de l'ancien Teſtament, dixiéme de May.

Nous avons traité de la maladie de Job dans une Diſſertation particuliére, imprimée à la tête de nôtre Commentaire ſur Job. Pinéda (*a*) avoit traité le même ſujet long-avant nous, & avoit trouvé dans le corps de ce ſaint homme juſqu'à trente-deux ou trente-trois ſortes de maladies. Bartholin (*b*) lui en compte prés de douze; & ſaint Chryſoſtome (*c*) ne feint pas de dire que Job eſſuya tous les maux qu'un homme eſt capable de ſouffrir, & qu'il les ſouffrit au ſouverain dégré; que le Démon épuiſa ſur lui tous les traits de ſa malice; en un mot, que ce ſaint homme fut mis à toute épreuve; & qu'il endura tous les maux du monde dans un ſeul corps. En conſidérant exactement tout ce que Job dit de lui même dans ſon Livre, il nous paroît que la plûpart des circonſtances de ſon mal ſont des ſymptomes de la lépre; & l'on peut avancer que c'eſt le ſentiment de la plûpart des Peres & des Commentateurs. S. Chryſoſtome, Apollinaire, Polychrone, le Prêtre Philippe, le Vénérable Béde, l'Auteur des Sermons *ad Fratres in Eremo*, cité ſous le nom de ſaint Auguſtin, Pinéda, Bartholin, Bolduc, Vatable, Cyprien de Ciſteaux & pluſieurs autres l'enſeignent d'une maniére explicite, ou du moins implicite.

Ceux qui ont enſeigné qu'il étoit attaqué du mal honteux, que l'on appelle mal de Naples ou verole, reviennent à peu prés au même ſentiment, puiſque ce mal n'eſt autre apparemment que la lépre. L'Egliſe Latine invoque ſaint Job dans ces ſortes de maladies, & on lui a conſacré la plûpart des Ladreries, des Léproſeries & des Hôpitaux où l'on traite ceux qui ſont attaquez de ce honteux mal. Nous ne prétendons pas par-là faire aucune tache à l'honneur & à la ſainteté du Saint dont nous parlons. On peut être attaqué de cette maladie, ſans avoir commis aucune action d'intempérance; & les Voyageurs (*d*) enſeignent qu'elle ſe communique dans les pays chauds avec une ſi grande activité, qu'il ne faut ſouvent que s'entretenir familliérement avec une perſonne gâtée de ce mal, pour le gagner. Voyez nôtre Diſſertation ſur ce ſujet.

Quelques-uns (*e*) ont douté de l'exiſtence de la perſonne de Job; & ont traité ſon Livre d'hiſtoire fabuleuſe, & faite à plaiſir. Spinoſa a crû que Job étoit un Payen. D'autres (*f*) le font vivre avant Moyſe; d'autres, du tems de Moyſe; & d'autres, aprés lui, & ſous les Juges: Il y en a qui le reculent juſqu'au tems de David & de Salomon; (*g*) d'autres, juſques vers la captivité de Babylone, ou même juſques au tems de cette captivité. Enfin il y a des Rabbins qui croyent qu'il a vécu ſous le regne d'Aſſuérus & d'Eſther, & qu'il avoit une Ecole à Tibériade dans la Paleſtine, avant qu'il fût tranſporté à Babylone. (*h*) Mais on ne peut nier l'exiſtence de Job, ſans démentir Ezéchiel, (*i*) Tobie (*k*) & ſaint Jacques, (*l*) qui en parlent comme d'un ſaint homme, d'un vrai modéle de patience; ſans s'oppoſer au torrent de toute la tradition de Juifs & des Chrétiens, & à toute l'autorité des Peres Grecs & Latins. Job n'a pas vécu ſous la Loi des Juifs, & n'a peut-être pas été ſoumis à la Loi de la circonciſion, & en ce ſens, on peut avoüer qu'il a été Payen, comme on dit que Melchiſédech & quelques autres Juſtes l'ont été: mais en ce ſens le nom de Payen n'a rien d'odieux, ni de mépriſable. Quoique le tems auquel ce

(*a*) *Pineda in Job.* l. 7. 8 *c.* 1. *p.* 156. *& ſeq.* (*b*) *Bartholin. de morbis Biblic. c.* 7. (*c*) *Chryſoſt. Catem. in Job. p.* 51.

(*d*) Chardin Voyage de Perſe, t. 2. prémiére partie, chap. dernier, p. 220. (*e*) *Rabbini quidam in Thalmud. tract. baba Batra. Maimonid. Sanhedrin. Salmaſius in familiari colloquio apud Spanheim. hiſt. Jobi.* (*f*) *Origen. l.* 6. *contra Celſum.* (*g*) *Talmudiſtæ & alii apud Maimonid. More Nebochim, c.* 22. (*h*) *Talmud. tract. Bab. Batra.* (*i*) *Ezech.* XIV. 14. (*k*) *Tob.* II. 12. 15. (*l*) *Jacob.* V. 11.

ſaint homme a vécu, ſoit encore douteux, on ne peut toutefois le reculer juſqu'au tems de David & de Salomon, & beaucoup moins juſqu'à la captivité de Babylone, puiſqu'il eſt cité par Tobie & par Ezéchiel, comme un ancien Patriarche, & puiſqu'il parle de Pharaon & du paſſage de la Mer Rouge d'une maniére aſſez expreſſe; (*m*) quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible que celui qui a écrit ſon Livre en l'état où nous l'avons, n'ait vêcu aprés David & aprés Salomon, puiſqu'il ſemble quelquefois faire alluſion aux Pſeaumes, à Jérémie & aux Proverbes.

Livre de Job. On a formé une infinité de conjectures diverſes ſur le Livre de Job. Les uns ont crû que Job lui-même l'avoit écrit d'abord en Syriaque, ou en Arabe, & qu'enſuite Moyſe ou quelqu'autre Iſraëlite l'avoit mis en Hébreu. D'autres l'ont attribué à Eliu, l'un des amis de Job, ou à ſes autres amis, ou à Moyſe, ou à Salomon, ou à Iſaïe, ou à quelque autre Ecrivain encore plus récent. Il eſt certain que le Livre ne fournit en lui-même aucune preuve déciſive pour en reconnoître l'Auteur. Ce qui paroît inconteſtable, eſt que celui qui l'a compoſé, quel qu'il ſoit, étoit Juif de Religion, & poſterieur au tems de Job. Il y fait de trop fréquentes alluſions aux expreſſions de l'Ecriture, pour croire qu'elle ne lui ait pas été trés-familiere. Nous avons recüeilli un grand nombre de ces alluſions & de ces paſſages paralléles & ſemblables, entre Job & les autres Ecrivains ſacrez, & nous avons mis dans leur jour les raiſons de chacun des ſentimens que l'on a propoſez ſur l'Auteur de ce Livre.

La Langue originale du Livre de Job, eſt l'Hébraïque, mais mêlée de pluſieurs expreſſions Arabes & Chaldéennes, & de pluſieurs tours qui ne ſont pas connus dans l'Hébreu: d'où vient que cet Ouvrage eſt ſi obſcur & ſi difficile. Il eſt écrit en vers, mais de ces vers libres quant à la meſure & à la cadence, & dont la principale beauté conſiſte dans la grandeur de l'Expreſſion, dans la hardieſſe & la ſublimité des penſées, dans la vivacité des mouvemens, dans la grandeur des peintures, dans la variété des caractéres. Je ne crois pas que dans toute l'antiquité, on puiſſe trouver une poëſie plus riche, plus relevée, plus magnifique, plus variée, plus ornée, plus touchante que celle-ci. L'Auteur, quel qu'il ſoit, a mis en œuvre toutes les beautez de l'art, pour faire ſoutenir à chacun des quatre perſonnages qu'il introduit ſur la ſcêne, ſon propre caractére, & les ſentimens qu'ils ſe ſont engagez de défendre. Le fond de l'hiſtoire & ſes circonſtances ſont dans l'exacte vérité; les ſentimens, les raiſons & les preuves des perſonnages y ſont trés-fidélement exprimées: mais il y a beaucoup d'apparence que les termes & le tour de l'expreſſion ſont l'ouvrage du Poëte ou de l'Ecrivain, quel qu'il ſoit.

Quant à la canonicité du Livre de Job, elle eſt reconnuë généralement dans les Egliſes Grecques & Latines, elle y a toûjours paſſé comme un article de foi; & ce ſentiment eſt venu de la Synagogue à l'Egliſe Chrétienne. Saint Paul ſemble citer en plus d'un endroit le Livre de Job, du moins il y fait viſiblement alluſion. (*n*) Saint Jacques dans ſon Epître, loué la patience de Job, & dit qu'elle eſt connuë à ceux à qui il écrit. (*o*) Théodore de Mopſueſte (*p*) accuſe l'Auteur du Livre de Job d'une vaine oſtentation des ſciences profanes, de la fable & de l'hiſtoire poëtique. Il lui reproche auſſi de faire dire à Job des choſes incompatibles avec la religion & la ſainteté de ce ſaint homme, & plus capables de ſcandaliſer, que d'édifier. Mais ce fameux & hardi Critique ne

(*m*) *Job.* xxvi. 12. & xv. 24. 25.

(*n*) *Rom.* ii. 11. *collatum cum Job.* xxxiv. 19. 1. *Timot.* vi. 7. *cum Job.* i. 21. & *Heb.* xii. 5. *cum Job.* v. 17. (*o*) *Jacobi* v. 11. *Sufferentiam beati Job audiſtis.* (*p*) *Vide Synod. V. Oecumen. collat.* 4. *art.* 63.

ne jugeoit du Livre de Job, que ſur la Verſion Grecque qu'il avoit entre les mains, où l'on remarque effectivement quelques alluſions à la fable, & à l'hiſtoire poëtique. Mais s'il avoit vû le Texte original, il n'y auroit rien remarqué de pareil. Quelques-uns accuſent Luther & les Anabaptiſtes de rejetter auſſi le Livre de Job : mais Scultet & Spanheim tâchent d'en juſtifier Luther. On peut conſulter ſur toutes ces difficultez que nous venons d'expoſer ſommairement, & ſur pluſieurs autres que l'on forme ſur la perſonne & ſur le Livre de Job, le Commentaire du P. Pinéda, nôtre Commentaire & l'hiſtoire de Job de M. Spanheim.

[Job. Les Orientaux ont débité ſur le ſujet de Job pluſieurs particularitez qui ne ſe liſent pas dans l'Ecriture. Ils font ainſi ſa généalogie. (q) *Abraham*, Iſaac, Eſaü, *Razakh*, *Anoſch*, *Job*, ou *Aïub*, comme ils l'écrivent. Eutychius Patriarche d'Alexandrie le fait auſſi deſcendre d'Eſaü de cette maniére ; *Eſaü*, *Raguël*, *Razakh*, *Amos*, *Job*. Mais il y a des Hiſtoriens Arabes qui le font deſcendre d'Iſmaël, (r) & qui prétendent qu'il eſt le premier des trois Prophétes deſcendans d'Iſmaël : ces trois Prophétes ſont ſelon eux, *Job Jethro* & *Mahomet*. Les mêmes Auteurs croyent que ſa femme s'appelloit *Raſima*, & qu'elle deſcendoit de la race de Loth, c'eſt-à-dire des Moabites, ou des Ammonites ; que Job fut affligé d'une grande maladie pendant trois ans, ſelon les uns, ou pendant ſept ans, ſelon les autres.

Qu'alors ayant recouvré ſa ſanté à l'âge de de 80. ans, il eut un fils nommé *Baſch-Ben-Aïub*, ou *Baſch fils de Job*. Quelques autres Hiſtoriens lui en donnent juſqu'à cinq, avec leſquels ils diſent qu'il fit la guerre à une nation d'Arabes, qui confinoit avec l'Idumée, & qui s'appelloit *Dh-l-Kheſel* : Ce nom leur avoit été donné, parce qu'ils étoient tout deshanchez, & qu'ils reſſembloient par les jambes & les cuiſſes au train de derriere d'un cheval, à peu près comme l'on dépeint les Centaures. Job aidé de ſes fils extermina ce peuple brutal qui refuſoit de recevoir le culte d'un ſeul Dieu qu'il leur prêchoit.

Le Seigneur ayant béni Job, & l'ayant comblé de biens, le démon en conçut de la jalouſie, & s'étant préſenté à Dieu, lui dit que Job ne le ſervoit que par interêt ; que s'il retiroit une fois ſes faveurs, Job ne lui rendroit pas une ſeule adoration par jour. Dieu lui permit de lui enlever ſes biens & ſes enfans, & Job n'en devint pas moins fidele à ſervir Dieu, ni moins ſoumis à ſa volonté.

Cette conſtance augmenta la rage & la jalouſie de Satan ; il ſe préſenta de nouveau devant le Seigneur, & lui dit que Job ne continuoit à le ſervir que dans l'eſpérance de recevoir de nouveaux bienfaits de ſa liberalité ; mais que s'il le frappoit dans ſon corps, il verroit qu'il abandonneroit entiérement ſon ſervice, & qu'il s'échapperoit en murmure contre lui. Dieu permit encore au démon d'éprouver Job par une dangereuſe maladie, à condition néanmoins qu'il épargneroit ſa bouche, ſes yeux & ſes oreilles. Alors le démon lui ſouffla par le nez une chaleur ſi peſtilentielle, que la maſſe de ſon ſang en fut auſſi-tôt corrompuë, & que tout ſon corps ne devint qu'un ulcere, dont la puanteur écartoit loin de lui tous ceux qui vouloient l'approcher.

On fut obligé de le mettre hors de la ville dans un lieu fort éloigné, & malgré tous ces maux, Job ne perdit jamais patience. Sa femme nommée Raſima ne l'abandonna point, & ne manqua point de lui porter tout ce qui lui étoit néceſſaire. Le démon de ſon côté lui déroboit tout ce qu'elle avoit préparé pour lui donner, & l'ayant enfin réduite à n'avoir plus rien de quoi ſoulager ſon mari, il lui apparut ſous la forme d'une femme chauve, qui lui dit que ſi elle vouloit lui donner les deux treſſes de ſes cheveux qui lui pendoient.

(q) Bibliot. Orient. p. 81. *Aïub*. (r) *Idem* p. 466. col. 1.

doient ſur le cou, elle lui fourniroit tous les jours de quoi faire ſubſiſter ſon mari. Ralima accepta cette offre, & donna ſes deux treſſes à la vieille.

Le démon alla auſſi-tôt trouver Job, & lui dit que ſa femme ayant été ſurpriſe dans une action deshonnête, on lui avoit coupé ſes cheveux. Job s'apperçut bien-tôt que ſes cheveux lui manquoient, & ſe doutant bien qu'elle s'étoit laiſſée tromper du démon, jura que s'il recouvroit jamais ſa ſanté, il la châtieroit ſévérement de cette faute. Le démon fort ſatisfait d'avoir fait tomber Job dans l'impatience, ſe transforma auſſi-tôt en Ange de lumiére, & alla annoncer comme de la part de Dieu, aux peuples du pays, que Job étoit déchu de la faveur de Dieu, & qu'ils ne devoient plus ajoûter foy à ſes paroles, ni permettre qu'il demeurât parmi eux, de peur que la colére de Dieu ne s'étendît ſur toute leur nation.

Job ayant appris tout ce qui s'étoit paſſé, eut recours à Dieu, & lui dit avec confiance: *Seigneur, la douleur me ſerre de tous côtez; mais vous êtes le plus miſéricordieux de tous ceux qui font miſéricorde.* Cette priere achevée, Dieu fit ceſſer en un moment toutes les ſouffrances de Job. L'Ange Gabriel deſcendit du Ciel, prit Job par la main, le fit lever du lieu où il étoit, frappa la terre de ſon pied, & en fit ſourdre une fontaine d'eau très-pure, dans laquelle Job ayant lavé ſon corps, & en ayant bu, ſe trouva tout d'un coup parfaitement guéri & rétabli en une parfaite ſanté; après cela Dieu lui rendit ſes biens, & les multiplia de telle ſorte, que pour en exprimer l'abondance, les Auteurs Arabes diſent qu'il tomboit chez lui une pluye d'or.]

JOCABED, épouſe d'Amram, & mere de Marie, de Moyſe & d'Aaron. On forme quelques difficultez ſur le dégré de parenté qui étoit entre Amram & Jocabed. Les uns (*f*) prétendent que Jocabed étoit fille immédiate de Lévi, & tante d'Amram ſon mari. Ils ſe fondent ſur le Texte Hébreu, *Exod.* II. 1. & VI. 20. & *Num.* XXVI. 59. où elle eſt nommée fille de Lévi. D'autres ſoutiennent qu'elle étoit ſeulement couſine-germaine d'Amram, étant fille d'un des fieres de Caath. Le Chaldéen ſur le Chap. VI. 20. de l'Exode, dit qu'elle étoit fille de la ſœur d'Amram, & les Septante qu'elle étoit fille du frere du même Amram. Le Texte Hébreux *Doda*, (*t*) qui ſe lit dans cet endroit, ne marque pas toûjours le même dégré de parenté entre les perſonnes; & le nom de *fille de Lévi*, ſe peut entendre ou d'une fille immédiate, ou d'une perſonne deſcenduë d'Aaron. Ainſi ni le Texte de l'Ecriture, ni l'autorité des Interprêtes, puiſqu'ils ſont ſi partagez entre eux, ne peuvent nous fixer dans cette queſtion. Toutefois il me paroît plus probable que Jocabed étoit ſimplement couſine-germaine d'Amram. 2°. Si elle eût été fille immédiate de Lévi, la diſproportion entre ſon âge & celui d'Amram, auroit été trop grande. 2°. Les mariages entre la tante & le neveu, étoient défendus par la Loi, & l'on n'a aucune preuve qu'ils ayent été permis auparavant. 3°. Le nom de *fille de Lévi*, ſe peut trés-bien prendre pour petite-fille, dans le ſtyle des Hébreux.

[JOCTAN fils de Heber. Voyez *Jectan*, & *Cahtan.*]

I. JOEL, fils aîné du Prophéte Samuël. Samuël étant devenu vieux, (*u*) établit ſes deux fils Joël & Abia, pour Juges ſur Iſraël. (*x*) Ils exerçoient leur juriſdiction dans la ville de Berſabée, à l'extrémité méridionale de la Paleſtine. Mais ils ne marchérent pas ſur les traces de leur pere; ils reçurent des préſens, & rendirent des Jugemens injuſtes; ce qui obligea les Anciens d'Iſraël à demander un Roi à Samuël.

II.

(*f*) *Ita Hebræi, Teſtamens. XII. Patriarch. Teſtat. Uſſer. alii.*

(*t*) דודה *Doda.* (*u*) An du Monde 2908. avant J. C. 1092. avant l'Ere vulg. 1096. (*x*) 1. *Reg.* VIII. 1. 2. & *ſeq.*

II. JOEL, fils de Joſabias, de la Tribu de Siméon. 1. *Par.* IV. 35.

III. JOEL, fils d'Iſrahia, de la Tribu d'Iſſachar. 1. *Par.* VII. 3.

IV. JOEL, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 37.

V. JOEL, Lévite, un des Chefs de la Muſique du tems de David. 1. *Par.* XV. 7.

VI. JOEL, fils de Phadaïa, de la Tribu de Manaſſé. 1. *Par.* XXVII. 20.

VII. JOEL, fils de Phatuël, le ſecond des douze petits Prophétes, étoit, dit-on, (*y*) de la Tribu de Ruben, & de la ville de *Béthoron*, ou plûtôt *Bétharan*; car *Béthoron* étoit au-deçà du Jourdain, dans la Tribu d'Ephraïm, & *Bétharan* étoit de l'autre côté du fleuve, dans la Tribu de Ruben. Joël prophétiſa dans le Royaume de Juda; & nous croyons qu'il n'y parut qu'aprés le tranſport des dix Tribus, & la ruine du Royaume d'Iſraël. On ne ſçait pas diſtinctement l'année où il commença à prophétiſer, ni celle de ſa mort. Il parle d'une grande famine, & d'une inondation de ſauterelles, qui ravagérent la Judée: mais comme ces maux ne ſont point rares dans ce pays, & que l'Hiſtoire n'a pas tenu regiſtre de toutes ces ſortes d'événemens, on n'en peut rien inférer pour fixer l'époque de la prophétie de Joël.

Saint Jérôme, ſuivi de pluſieurs autres tant anciens, que modernes, a cru que Joël étoit contemporain d'Oſée, ſuivant cette régle, (*z*) que quand on n'a point de preuve certaine du tems auquel a vêcu un Prophéte, on doit le rapporter au tems de celui qui précéde, & dont l'époque eſt connuë. Cette régle n'eſt pas toûjours certaine, & ne doit pas empêcher de ſuivre un autre ſyſtême, ſi l'on a de bonnes raiſons pour le faire. Les Hébreux veulent que Joël ait prophétiſé ſous Manaſſé, & croyent que la famine dont il parle, eſt la même qui eſt marquée dans Jerémie, VIII. 13. Mais ſi cela eſt, comme il y a aſſez d'apparence, il faut dire que Joël prophétiſa aprés Manaſſé, puiſque dans le même endroit de Jérémie, le Seigneur déclare qu'il eſt réſolu de diſperſer ſon peuple parmi les nations, à cauſe des péchez que Manaſſé a commis; ce qui inſinuë que Manaſſé n'étoit plus. Ainſi nous aimons mieux placer Joël ſous Joſias Roi de Juda, en même-tems que Jérémie. Il repréſente ſous l'idée d'une armée ennemie, une nuée de ſauterelles, qui de ſon tems vint fondre ſur la Judée, & qui y cauſa un dégât infini. Cela joint aux chenilles, & à la ſéchereſſe, y amena une grande famine. Dieu touché des malheurs & des priéres de ſon peuple, diſſipa les ſauterelles, & le vent les jetta dans la mer, la fertilité & l'abondance ſuccédérent à la famine. Aprés cela le Prophéte prédit le jour du Seigneur, (*a*) & la vengeance qu'il doit exercer dans la vallée de Jezraël. Il parle du *Docteur de la Juſtice*, que Dieu doit envoyer; (*b*) du Saint Eſprit, qui doit deſcendre ſur toute chair. (*c*) Il dit que Jéruſalem ſera éternellement habitée; (*d*) que de-là ſortira le ſalut; (*e*) que quiconque invoquera le nom du Seigneur, ſera ſauvé. (*f*) Tout cela regarde la nouvelle alliance, & le tems du Meſſie.

JOELA, fils de Jéroham, fut un de ceux qui s'attachérent à David dans le tems de ſa diſgrace. 1. *Par.* XII. 7.

JOEZER, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 6.

I. JOHA, un des plus braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 45.

II. JOHA, Sécretaire du Roi Joſias, qui fut employé aux réparations du Temple. 2. *Par.* XXXIV. 8.

(*y*) *Ita Epiphan. Doroth. Iſidor. Hebræi.* (*z*) *Hieronym. Præfat. in omnes Prophetas. In quibus autem tempus non præfertur in titulo, ſub illis eos regibus prophetaſſe, ſub quibus & hi qui ante eos habent titulos prophetaverunt.*

(*a*) *Joël.* II. 2. 3. *& ſeq.* (*b*) *Joël.* II. 23. (*c*) *Joël.* II. 28 29. (*d*) *Joël.* III. 20. (*e*) *Joel.* II. 32. (*f*) *Joël.* II. 28. 29.

I. JOHANAN, fils de Carée, ayant ſçû qu'Iſmael fils de Nathanias, étoit venu à Maſpharh, pour tuer Godolias, (g) qui y avoit été laiſsé par Nabuchodonoſor, pour gouverner les reſtes du peuple qui étoient demeurez dans le pays; Johanan, dis-je, en avertit Godolias, & s'offrit même à aller tuer Iſmaël, pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas voulu croire, fut maſſacré peu de tems aprés; en l'an du Monde 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulgaire 587.

II. JOHANAN, fils de Joſias. 1. *Par.* III. 15. Il y a apparence que Johanan mourut ſans lignée, puiſque l'Ecriture ne parle plus de lui.

III. JOHANAN, fils d'*Elioenaï*, un des deſcendans de David par Zorobabel. 1. *Par.* III. *ultimo.*

IV. JOHANAN, Grand-Prêtre des Juifs, fils du Grand-Prêtre Azarias, & pere d'un autre Azarias. 1. *Par.* VI. 9. 10. On croit que c'eſt le même que Joïada, pere de Zacharie, ſous Joas Roi de Juda. 2. *Par.* XIX. 11. *& ſeq.*

V. JOHANAN, le huitiéme des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XXVI. 3.

VI. JOHANAN, Lieutenant Général des armées de Joſaphat. 2. *Par.* XVII. 15.

[VII. JOHANAN, ou *Jonathan*, ou *Jean*, Grand-Prêtre des Juifs, fils de *Joïada*, & pere de *Jeddoa*. Voyez 2. Eſdr. XII. 10. 11. 22. Il vivoit ſous Eſdras & Nehemie. Joſeph (b) raconte une choſe qui a fait un grand tort à la mémoire de Johanan. Joſuah ou Jeſus ſon frere, s'étoit mis ſi bien dans l'eſprit de Bagoſes Gouverneur de Syrie & de Phénicie ſous le Roy de Perſe, qu'il obtint de lui la charge de Souverain Sacrificateur, à l'excluſion de Johanan ſon frere, qui en avoit déja joüi pluſieurs années. Jeſus vint à Jéruſalem pour prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, & en dépoüiller ſon frere. Mais celui-ci refuſant de ſe ſoumettre à l'ordre de Bagoſes, il y eut de grandes conteſtations, & l'on en vint aux mains de part & d'autre: la choſe alla ſi loin, que Johanan tua ſon frere dans la cour intérieure du Temple.

Cette action, déja fort criminelle par elle-même, l'étoit encore beaucoup davantage par la profanation du lieu ſaint où elle avoit été commiſe. Bagoſes en étant informé, ſe rendit à Jéruſalem en grande colére pour prendre connoiſſance du meurtre. Il voulut entrer dans le Temple pour voir l'endroit où il s'étoit commis; on lui en refuſa l'entrée, comme étant Gentil & profane. Comment, s'écria-t-il, ſuis-je donc plus ſoüillé que le corps mort que vous y avez maſſacré? Et en même-tems tranſporté de colére, il entre dans le Temple malgré les Prêtres, prend connoiſſance du fait, & condamne le Temple à une amende, qu'il ſe fit payer par les Prêtres de l'argent du treſor. Cette amende fut de cinquante dragmes pour chaque agneau du ſacrifice continuel qui s'offroit tous les ſoirs & tous les matins, c'eſt-à-dire, deux agneaux par jour. Cette amende ſe paya juſqu'à la mort du Roy Artaxerces; alors les révolutions qui arriverent dans l'Etat, & le changement de Gouverneur, firent qu'on ne l'exigea plus.

Le Grand-Prêtre Johanan ou Jean mourut aprés avoir exercé la Souveraine Sacrificature pendant 32. ans (i); Jaddoa ſon fils lui ſucceda. Voyez l'article de *Jonathas* VII.]

JOIADA, nommé *Joadus* par Joſeph, ſucceda à Azarias dans la Grande Sacrificature & eut pour ſucceſſeur ſon fils Zacharie. Il ſemble que les Paralipoménes ont confondu *Johanan* & *Azarias*, avec Joïada & Zacharias. Voyez 1. *Par.* VI. 9. 10. Nous avons déja parlé aſſez au long de Joïada dans l'article d'*Athalie*, & dans celui de *Joas*. Ce Grand-Prêtre avec ſon épouſe Joſabeth, ſauvérent le jeune Prince Joas, fils de Joram Roi de Juda, qui n'avoit pas encore

(g) 4. *Reg.* XXV. 23. *Jerem.* XL. 15. 16. (h) *Joſeph. Antiqu. l.* XI. *c.* 7.

(i) *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 7.

encore un an, (*k*) des mains d'Athalie, qui pour regner ſeule, avoit entrepris d'éteindre entiérement la race royale. Joïada cacha ce jeune Prince dans le Temple, avec ſa nourrice; (*l*) & au bout de ſept ans, il le fit reconnoître pour Roi, & le rétablit ſur le trône de David, aprés avoir fait périr la cruelle Athalie. (*m*) Il fit paroître dans toute cette affaire une prudence, une ſageſſe, une conduite admirables.

Dés qu'Athalie fut morte, & le jeune Roi établi ſur le trône, il fit ruiner le Temple de Baal, & briſer ſa ſtatuë. Le Royaume conduit par ſes ſoins & par ſes conſeils, changea de face, tant pour la Religion, que pour le civil; & tandis que Joïada vêcut, & que Joas ſuivit ſes conſeils, tout lui réüſſit heureuſement. Le Grand-Prêtre avoit conçu le deſſein de faire au Temple les réparations néceſſaires, & il avoit fait amaſſer pour cela des ſommes conſidérables dans toutes les villes de Juda: (*n*) mais les Lévites ne s'acquittérent pas de cette commiſſion avec toute la diligence convenable, & l'on ne travailla comme il faut aux réparations de la Maiſon du Seigneur, que depuis la majorité du Roi, & depuis que ce Prince joignit ſon autorité à celle du Pontife, pour faire exécuter ce deſſein.

Joïada laiſſa un fils nommé Zacharie, qui fut Grand-Prêtre aprés lui, & que Joas fit mourir, (*o*) par une ingratitude qui a chargé ſa mémoire d'une honte & d'un oppobre éternel. Voyez *Joas & Zacharie*. Pour Joïada, il mourut dans une heureuſe vieilleſſe, âgé de cent trente ans, (*p*) l'an du Monde 3160. avant J. C. 830 avant l'Ere vulgaire 834. Il fut enterré dans les tombeaux des Rois à Jeruſalem, par une diſtinction qui étoit bien duë aux ſervices qu'il avoit rendus au Roi, à l'Etat & à la famille royale.

JOIADA, ou *Judas*, (*q*) Grand-Prêtre des Juifs, ſucceſſeur d'Eliaſib ou de Joaſib, qui vivoit ſous Nehémie vers l'an du Monde 3550. avant J. C. 450. avant l'Ere vulgaire 454. Joïada eut pour ſucceſſeur *Jonathan* ou *Jean*. On ne ſçait ni l'année préciſe du Pontificat de Joïada, ni le tems de ſa mort.

JOIARIB. Voyez *Joarib*, Chef de la premiére des vingt-quatre claſſes des Prêtres.

JONA. Ce nom ſignifie *une colombe*; & *Bar-jona*, (*r*) le fils de la colombe. Mais il paroît que la meilleure leçon eſt *Barioanna*, ou *Jochanna*, fils de Jean. Saint Pierre avoit pour pere un nommé *Joanna*, ou par abrégé, *Jona*.

I. JONADAB, fils de Semmaa, neveu de David, & couſin-germain d'Amnon. (*s*) Ce Jonadab paſſoit pour fort prudent, & étoit grand ami d'Amnon fils de David. Ce jeune Prince étant tombé malade d'une maladie de langueur, (*t*) Jonadab lui en demanda la cauſe. Amnon lui déclara confidemment qu'il avoit une paſſion trés-violente pour ſa ſœur Thamar, née de David, & d'une autre mere. Jonadab lui dit: Demeurez couché ſur vôtre lit, & feignez d'être malade. Lorſque le Roi vôtre pere viendra vous viſiter, vous le prierez de vous envoyer vôtre ſœur Thamar, pour vous préparer quelque choſe que vous preniez de ſa main. Amnon ſuivit ce mauvais conſeil, & viola Thamar; ce qui fut cauſe qu'Abſalon frere de Thamar, tua Amnon, (*u*) & jetta toute la famille royale dans la déſolation.

II. JONADAB, fils de Réchab Chef des Réchabites. Voyez *Réchabites*, & nô-

(*k*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (*l*) 4. *Reg.* XI. XII. & 2. *Par.* XXIII. XXIV. (*m*) An du Monde 3126. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878. (*n*) 4. *Reg.* XII. & 2. *Par.* XXIV. 5. 6. &c. (*o*) 2. *Par.* XXIV. 20. 21. An du monde 3164. avant J. C. 836. avant l'Ere vulg. 840. (*p*) 2. *Par.* XXIV. 15.

(*q*) 2. *Eſdr.* XII. 10. (*r*) *Matt.* XVI. 17. (*s*) 2 *Reg.* XIII. 3. 4. 5. (*t*) An du Monde 2972. avant J. C. 1028. avant l'Ere vulg. 1032. (*u*) An du Monde 2974. avant J. C. 1026. avant l'Ere vulg. 1030.

tre Diſſertation ſur les Réchabites, à la tête de Jérémie. Jonadab fils de Réchab, vivoit du tems de Jéhu Roi d'Iſraël. On croit que c'eſt lui qui ajoûta à l'ancienne auſtérité des Réchabites, (x) celle de ne pas boire de vin, de ne pas cultiver de champs, & de ſe contenter de ce que leurs troupeaux & leurs campagnes pouvoient leur donner pour leur nourriture. On ignore quelle étoit la demeure ordinaire de Jonadab: mais nous liſons dans les Livres des Rois, (y) que Jéhu ayant été ſuſcité de Dieu pour punir les crimes de la maiſon d'Achab, & venant à Samarie, pour faire périr tous les faux Prophétes & les Prêtres de Baal, rencontra Jonadab fils de Réchab, & l'ayant ſalué, lui dit: *Vôtre cœur eſt-il droit à mon égard, comme le mien l'eſt au vôtre?* Jonadab lui répondit. Je ſuis à vous. Alors Jéhu lui donna la main, le fit monter ſur ſon chariot, & lui dit: Venez avec moi, & ſoyez témoin du zéle dont je brûle pour le Seigneur. Il le conduiſit à Samarie, & fit mourir en ſa préſence tout ce qui reſtoit de la maiſon d'Achab, & tous les Miniſtres du Temple de Baal. (z) C'eſt tout ce que nous ſçavons de la vie de Jonadab. On parlera de ſes Diſciples dans l'article des Réchabites.

JONAS, fils d'Amathi, le cinquiéme des Petits Prophétes, étoit Galiléen, natif de *Geth-opher*, (a) que l'on croit être la même que Jotapate, célébre par le ſiége que Joſeph l'Hiſtorien y ſoutint contre l'armée Romaine, un peu avant la ruine de Jéruſalem. Geth-opher étoit dans le pays de Zabulon, où ſe trouvoit le canton d'*Opher*, ou *Epher*. Saint Jérôme la place à deux milles de Séphoris, tirant vers Tibériade. Quelques Rabbins croyent que Jonas étoit ce fils de la veuve de Sarepta, qui fut reſſuſcité par Elie; (b) & cela, parce que cette veuve ayant reçû ſon fils vivant, dit au Prophéte, *Je ſçai à préſent que la parole de Dieu eſt vérité dans vôtre bouche.* On donna à ce jeune homme le nom de fils d'*Amathi*, parce qu'en Hébreu *Amath* ſignifie la vérité, & que par ſa réſurrection, Jonas étoit en quelque ſorte devenu fils d'Elie. Cette raiſon eſt certainement trés-foible. Toutefois le ſentiment qui veut que Jonas ſoit le fils de cette veuve, eſt trés-commun. (c) Il eſt certain que Jonas vivoit ſous Joas & ſous Jéroboam II. Rois d'Iſraël. Il ne peut donc être le fils de la veuve de Sarepta, puiſque le premier de ces deux Princes ne commença à regner que ſoixante ans aprés le tranſport d'Elie. D'autres ont voulu que Jonas ait été le fils de la femme de Sunam, dont Elisée reſſuſcita le fils. (d) Mais Sunam & Geth-opher ſont des lieux trop éloignez l'un de l'autre; & nous ſçavons certainement par l'Ecriture, que Jonas étoit de Geth-opher. Quelques-uns croyent que Jonas étoit ce Prophéte, qu'Elisée envoya à Jéhu, pour le ſacrer Roi d'Iſraël: (e) mais ce fait n'eſt nullement certain.

L'Auteur de la vie & de la mort des Prophétes, cité ſous le nom de ſaint Epiphane & de Dorothée, & la Chronique Paſcale, diſent que Jonas étoit natif de Cariatham, prés d'Aſoth, ſur la Méditerranée. On lui attribuë au même endroit cette prophétie: *Quand on verra dans Jéruſalem des peuples innombrables venus du côté de l'occident, alors on doit s'attendre à voir périr cette ville de fond en comble*; & que cette ville *ſera ruinée*; *quand on verra pleurer la pierre avec compaſſion.* Ces nations venuës du côté de l'occident, ſont les Romains; & la pierre qui pleure ſur Jéruſalem, eſt Jesus Christ, qui eſt nommé la pierre angulaire dans l'Ecriture, & qui pleura ſur Jéruſalem peu de jours avant

(x) *Jerem.* XXXV. 6. 7. (y) 4. *Reg.* X. 15. 16. (z) An du Monde 3120. avant J. C. 883. avant l'Ere vulg. 884. (a) 4. *Reg.* XIV. 25. (b) 3. *Reg.* XVII. 17.

(c) *Vide Hieronym. Præf. in Jonam. pſeudo-Epiph. & Dorotth. de morte & vita Prophet. quæſt. ad Antioch. q. 65. inter Opera S. Athanaſ.* (d) 4 *Reg.* IV. 16. 17. 36. 37. (e) 4. *Reg.* IX. 1. 2. 3. *& ſeq.*

avant ſa Paſſion. Le même ſaint Epiphane raconte que Jonas de retour de Ninive, & confus de ce que ſa prédiction contre cette ville n'eût pas été ſuivie de l'exécution, ſe retira avec ſa mere prés la ville de Sur, ou plûtôt de Tyr, où il demeura juſqu'à ſa mort, dans la campagne de Saar; & qu'il fut enterré dans la caverne de *Cenezæus*, Juge d'Iſraël. Ce Juge eſt apparemment Caleb, ou Othoniel. L'on donne à Caleb le ſurnom de *Cénézéen*, en plus d'un endroit; (*f*) mais on ne lit pas qu'il ait été Juge d'Iſraël. Othoniel étoit fils de Cénez. *Joſue* XV. 17. *Judic.* I. 13.

Voici ce que nous ſçavons certainement ſur le ſujet de Jonas. Dieu lui ayant ordonné d'aller à Ninive, (*g*) & d'y prêcher que le cri des crimes de ſes habitans étoit monté juſqu'au Ciel, & qu'ils étoient menacez d'une ruine prochaine, au lieu d'obéïr à ces ordres, il voulut s'enfuir, & aller à Tharſe en Cilicie. Il s'embarqua donc à Joppé: mais le Seigneur ayant envoyé ſur la mer une violente tempête, les mariniers ſaiſis de crainte, criérent chacun à leur Dieu, & jettérent dans la mer ce qui étoit dans leur vaiſſeau, pour le ſoulager. Cependant Jonas dormoit au fond du vaiſſeau. Alors le pilote alla l'éveiller; & ceux qui étoient dans le navire, jettérent au ſort pour ſçavoir d'où venoit cette tempête; car elle les avoit ſurpris dans un tems où il n'y en avoit aucune apparence. Ayant donc jetté le ſort, il tomba ſur Jonas. Ils lui demandérent qui il étoit, & ce qu'il pouvoit avoir fait, pour attirer ſur eux un tel orage. Il leur répondit qu'il étoit Hébreu, qu'il adoroit le Dieu du Ciel, qu'il étoit du nombre de ſes Prophétes, & qu'il fuyoit devant ſa face, pour ne pas aller à Ninive, où il étoit envoyé. Ils lui demandérent ce qu'il y avoit à faire, pour ſe garantir du naufrage. Il répondit: Prenez-moi, & me jettez dans la mer; & la tempête s'appaiſera. En effet ils le jettérent dans la mer; & auſſitôt l'orage fut appaiſé.

Dieu prépara en même-tems un grand poiſſon, pour engloutir Jonas. (*h*) Ce poiſſon étoit, ſelon les uns, une baleine; ou, ſelon d'autres, la lamie, le *canis carcharias*, ou le chien de mer. On peut conſulter ſur cela nôtre Diſſertation ſur le poiſſon qui engloutit Jonas; imprimée à la tête des douze petits Prophétes; & ci-aprés, l'article, *Poiſſon qui engloutit Jonas.* Le Prophéte fut reçu dans le ventre du poiſſon; & il y demeura trois jours & trois nuits. Il cria au Seigneur, & le Seigneur l'exauça, & ordonna au poiſſon de le rendre, & de le jetter ſur le bord. On croit qu'il le jetta au pied d'une montagne qui s'avance beaucoup dans la mer, entre Béryte & Tripoli. (*i*) D'autres croyent que ce fut ſur les côtes de Cilicie, à deux lieuës au nord d'Alexandrette; (*k*) ce qui eſt beaucoup plus probable, que ce que quelques-uns enſeignent, que le poiſſon le conduiſit juſques dans le Pont-Euxin; (*l*) d'autres, dans la Mer Rouge; & d'autres, dans le Golphe Perſique; & d'autres, au bord proche de Ninive: ce qui n'a nulle apparence de vérité.

Alors le Seigneur fit entendre ſa voix une ſeconde fois à Jonas, (*m*) & lui dit d'aller à Ninive. Il y alla; & étant entré dans la ville, qui avoit trois journées de chemin, c'eſt-à-dire, environ vingt-cinq lieuës de tour, comme le marque Diodore de Sicile; (*n*) Jonas marcha pendant un jour entier dans la ville, en criant: Dans quarante jours Ninive ſera détruite. Les Ninivites crurent à ſa parole, & ſe convertirent. Ils ordonnérent un jeûne public, & ſe couvrirent de ſacs, depuis le plus petit, juſqu'au plus grand.

(*f*) *Num.* XXXII. 12. *Joſue* XIV. 6. & 14. (*g*) *Jonas.* I. 1. 2. *&c.*

(*h*) *Jonas* II. 1, 2. 3. *&c.* (*i*) C'eſt la tradition de ce pays-là, dit le R. P. Eugéne Roger; l. 1. c. 12. (*k*) Tavernier, Voyage de Perſe, l. 2. c. 1. (*l*) *Joſeph Antiq. l. 9. c. 11.* (*m*) *Jonas* III. 1. 2. *&c.* (*n*) *Diodor. Sicul. l. 2. Biblior.*

Le Roy même de Ninive, que nous croyons être le pere de Sardanapal, connu dans les Prophanes ſous le nom d'*Anacyndaraxa*, ou d'*Anabaxare*, & dans l'Ecriture, ſous le nom de *Phul*, deſcendit de ſon trône, ſe couvrit d'un ſac, & s'aſſit ſur la cendre. Il fit defenſe aux hommes de prendre aucune nourriture, & de donner aux animaux ni à manger, ni à boire. Il ordonna que les hommes & les animaux ſe couvriroient de ſacs, & qu'ils crieroient au Seigneur de toute leur force. Dieu ſe laiſſa toucher à leur pénitence, & n'exécuta point la ſentence qu'il avoit prononcée contre eux.

Jonas s'en affligea, & s'en plaignit à Dieu, (o) diſant qu'il s'étoit toûjours bien douté qu'étant un Dieu de clémence & de miſéricorde, il ne manqueroit pas de ſe laiſſer flechir. Il demanda au Seigneur qu'il le tirât du monde; & s'étant retiré hors de la ville, il ſe fit un petit couvert de feüillages, juſqu'à ce qu'il vît ce qui arriveroit à la ville. Le Seigneur fit croître au-deſſus de ſa cabane une plante nommée en Hébreu *kikaion*, (p) & que les uns ont rendu par *une courge*; d'autres, par, *un lierre*; d'autres, par, *palma Chriſti*, ou *ricinus*. Voyez ci-aprés *Kikaion*. Le lendemain dés le point du jour, le Seigneur envoya un ver, qui piqua la racine de cette plante, & la fit sécher; de ſorte que le ſoleil venant à donner ſur la tête de Jonas, il ſe trouva dans un ſi grand abbattement, qu'il demanda à Dieu qu'il le tirât du monde. Alors le Seigneur lui dit: Croyez-vous avoir raiſon de vous fâcher ainſi pour la mort d'une plante qui ne vous a rien coûté, qui eſt née dans une nuit, & eſt morte la nuit ſuivante? Et vous ne voudriez pas que je pardonnaſſe à une ville comme Ninive, où il y a ſix vingt mille perſonnes, qui ne ſçavent pas diſtinguer leur main droite d'avec la gauche; c'eſt-à-dire, où il y a ſix vingt mille enfans, qui nont pas l'uſage de la raiſon, & qui n'ont point encore offenſé Dieu par des péchez actuels? Comme les enfans ne ſont pour l'ordinaire que la cinquiéme partie des perſonnes qui rempliſſent les villes, on préſume qu'il y avoit dans Ninive environ ſix cens mille perſonnes.

Aprés cela, Jonas revint apparemment de Ninive dans la Judée. Nous avons vû ci-devant ce que ſaint Epiphane a dit de ſa retraitte à Tyr, & de ſa mort dans la campagne de Saraa. Les Orientaux, qui montrent ſon tombeau à Moſul, qu'ils croyent être la même que Ninive, ſont perſuadez qu'il y mourut, & y fut enterré. Du tems de ſaint Jérôme, on voyoit ſon tombeau dans la Paleſtine, à Geth; (q) & les Turcs encore aujourd'hui montrent ſon mauſolée à Geth-opher, dans une Chapelle ſouterraine, renfermée dans une Moſquée. (r) L'on croit avoir le corps de Jonas à Veniſe, dans l'Egliſe de ſaint Apollinaire. L'on en voit auſſi des reliques à Nocéra, dans le Royaume de Naples, & dans l'Abbaye du Mont Caſſin, où l'on montre une de ſes côtes. Les Grecs ont depuis long-tems marché leur vénération pour la perſonne de Jonas. Dés le ſixiéme ſiécle, il y avoit une Egliſe & un Monaſtére dédiez à ce Prophéte. Les Grecs font ſa Fête le 21. de Septembre, & les Ruſſiens le 22. Son nom ne paroît pas dans les anciens Martyrologes des Latins. Vers le quatorziéme ſiécle, on le mit au 27. de Janvier: mais Baronius l'a fait remettre au 21. de Septembre. Voyez Bollandus & M. Baillet.

On ne ſçait en quel tems Jonas prédit (s) que Jéroboam II. Roi d'Iſraël, rétabliroit le Royaume de Samarie dans ſa premiére étenduë, depuis l'entrée d'Emath, juſqu'à la Mer Morte. On ignore ſi ce fut avant, ou aprés ſon voyage de Ninive. Nôtre Sauveur

(o) *Jonas* IV. 1. 2. 3. *&c.* (p) קיקיון *Kikaion* 70. Κολοκύνθη *Cucurbita*, *Alii Interpp. Græci* Κισσὸς *Hedera*.

(q) *Hieronym. Prolog. in Jonam.* (r) *Adrichom. Quareſm. Engen. Roger. &c.* (s) 4. *Reg.* XIV. 25.

Sauveur dans l'Evangile, a ſouvent fait mention de Jonas. Il dit (*t*) que les Ninivites s'éleveront au jour du Jugement, contre les Juifs, & les condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, & que les Juifs ne le veulent pas écouter, lui qui eſt plus grand que Jonas. Et lorſque les Phariſiens lui demanderent un ſigne, pour prouver ſa miſſion, (*u*) il leur répondit qu'il ne leur en donneroit point d'autre, que celui du Prophéte Jonas; c'eſt à-dire, celui de ſa réſurrection, qui devoit mettre le comble à tous ſes autres miracles, & rendre les Juifs inexcuſables dans leur endurciſſement.

[JONAS. L'Ecriture (*x*) dit que Jonas s'enfuit de la Judée *de devant la face du Seigneur*, & s'embarqua à Joppé pour ſe ſauver à Tharſis: *Ut fugeret in Tharſis à facie Domini.* C'eſt lui même qui a écrit ces mots, qui ſemblent inſinuer qu'il croyoit qu'étant à Tharſis, il ſeroit hors de portée de la puiſſance de Dieu, & que Dieu ne voudroit pas, ou ne pourroit pas delà l'envoyer à Ninive. Si le Prophete penſoit ainſi, certainement ſa penſée n'étoit pas ſelon la ſcience. Mais il vaut mieux prendre ces mots, *ut fugeret à facie Domini*, comme s'ils vouloient dire que le Prophéte s'imaginoit que dès qu'il ſeroit éloigné de la Judée, Dieu ne penſeroit plus à l'envoyer à Ninive; mais qu'il y en envoyeroit quelqu'autre, parce qu'il n'eſt pas ordinaire que Dieu répande l'eſprit de Prophétie hors de la terre ſainte; mais de quelque maniére qu'on l'interpréte, il eſt veritable qu'elle emporte quelque incongruité, & qu'elle n'eſt nullement exacte.

Les Mahométans connoiſſent l'Hiſtoire de Jonas, mais ils ne la connoiſſent qu'imparfaitement (*y*). Ils diſent qu'il fut envoyé de Dieu à la ville de *Moſul*, ou *Mouſſal*, ſur le Tigre. Moſul eſt, dit-on, bâtie à l'endroit, ou auprès de l'ancienne Ninive. Il leur dit que s'ils ne ſe convertiſſoient, leur ville periroit infailliblement un tel jour qu'il leur marqua. Le jour arrivé, la ville ne périt point, & on ne vit rien arriver de ce dont le Prophéte l'avoit menacée, parce que les habitans avoient détourné les effets de la puiſſance de Dieu par leur pénitence. Jonas pour ſe dérober aux reproches des Ninivites, réſolut de s'enfuir. Il s'embarqua, & le vaiſſeau dans lequel il étoit étant en pleine mer, s'arrêta tout à coup, ſans qu'on pût le faire ni avancer, ni reculer.

Les Mariniers dans cette extrémité réſolurent de jetter un homme du vaiſſeau dans la mer, s'imaginant par ce moyen appaiſer Dieu, ou enfin faire ceſſer la cauſe qui les arrêtoit; ils tirerent au ſort, & trois fois le ſort tomba ſur Jonas. Il fut jetté en mer, & auſſitôt un poiſſon l'engloutit, & l'emporta juſqu'au plus profond des abimes. Alors il prononça cette priere qui eſt rapportée dans l'Alcoran, & que les Mahométans tiennent pour la plus ſainte & la plus efficace de toutes les prieres: *Il n'y a point, Seigneur, d'autre Dieu que vous. Soyez loüé à jamais; je ſuis du nombre des pécheurs; mais vous êtes miſéricordieux au-deſſus de tout ce que je puis dire.* Les Mahométans ont appellé ce Prophéte *le compagnon du poiſſon*, à cauſe qu'il a demeuré 40. jours dans le ventre de celui qui l'engloutit. Selon la véritable Hiſtoire, il n'y demeura que trois jours. Theodoret. (*z*) dit que Jonas n'ayant pas voulu aller de bon cœur à Ninive, Dieu l'y envoya chargé de chaines:]

I. JONATHAS, Lévite, fils de Gerſon, & petit-fils de Moyſe, demeura aſſez long-tems à Laïs, dans la maiſon de Micha, & y exerça ſon miniſtére de Lévite envers un Ephod, & quelques figures ſuperſtitieuſes que Micha s'étoit faites, & qu'il avoit miſes dans ſa Chapelle domeſtique.

(*t*) *Matt.* XII. 41. *Luc.* XI. 32. (*u*) *Matt.* XII. 39. 40. XVI. 4. *Luc.* XI. 29. 30. 31. (*x*) *Jonas* I. 3. (*y*) Bibl. Orient. *p.* 495. *Jounous-Ben-Matthai.*

(*z*) *Hiſt. Relig. c.* 4. *p.* 496. *κ) μὴ βουλόμενον ἑκόντα μισθὸν παρεμένειν.*

que. (a) Mais aprés quelques années, ſix cens hommes de la Tribu de Dan, qui alloient chercher un nouvel établiſſement ſur les terres des Sidoniens, (b) ayant paſſé par-là, engagerent Jonathan à les ſuivre. Il alla donc avec eux, & s'établit à Dan, où ceux de la Tribu de ce nom mirent les figures ſuperſtitieuſes qu'ils avoient enlevées de la maiſon de Micha, & y établirent pour Prêtre Jonathan, & ſes enfans aprés lui. Or ces Idoles demeurérent à *Dan*, autrement *Laïs*, tout le tems que l'Arche du Seigneur fut à Silo, & juſqu'au tems de la captivité de Dan. L'Arche du Seigneur fut à Silo juſqu'à la derniére année du Grand-Prêtre Héli, qui fut celle de la priſe de l'Arche par les Philiſtins, l'an du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. La captivité de Dan peut marquer ou l'oppreſſion de cette Tribu par les Philiſtins, aprés la priſe de l'Arche du Seigneur; ou la grande captivité des dix Tribus, qui furent emmenées captives au-delà de l'Euphrate par les Rois d'Aſſyrie. Voyez nôtre Commentaire ſur les Juges, XVIII. 31.

* Nous avons été obligés de mettre en un les deux Articles de *Jonathan Ben-Uziel*, pour ne pas repéter les mêmes choſes preſque mot pour mot. [*Note des Libraires.*]

II. JONATHAN BEN-UZIEL, * ou *fils d'Uziel*, Nous avons ſous ſon nom [un *Targum*, ou une Paraphraſe des cinq Livres de Moyſe, & une autre des Prophétes, c'eſt-à-dire, ſur Joſué, les Juges, les deux Livres de Samuel, les deux Livres des Rois, Iſaïe, Jérémie, Ezechiel & les douze Petits Prophétes. C'eſt-à-dire, ſur tous les Livres de l'ancien Teſtament, à l'exception des Hagiographes, qui ſont Job, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, Daniel, les Paralipomenes, Eſdras, Néhemie, & Eſther.

Les Juifs (c) donnent de grands éloges à Jonathan. Ils le font vivre du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie; c'eſt-à-dire, peu de tems aprés le retour de la captivité, & ils croyent qu'il reçût d'eux la Loy orale ou la tradition. Ils ajoutent qu'il fut auſſi le premier & le plus excellent Diſciple d'Hillel, ce fameux Rabin, qui vivoit, dit-on, un peu avant la venuë de JESUS-CHRIST, ou vers le même tems, ſous le regne du Grand Hérodes.] Ils croyent qu'il fut même diſciple d'Onkélos, qui ſe fit proſélyte du tems d'Hillel, ou quelque tems aprés; car les Juifs ne ſont pas entiérement d'accord ſur cela. Voyez ci-aprés *Onkélos*. Mais ſi Jonathan [a vû Aggée, Zacharie & Malachie, & qu'il ait encore été Diſciple de Hillel (& d'Onkélos,) il faut qu'il ait vécu prés de cinq cens ans; ce qui eſt incroyable.] Or la Paraphraſe que nous avons ſous ſon nom, eſt certainement beaucoup plus récente que le tems de JESUS-CHRIST, puiſqu'elle parle de Conſtantinople, & de la Miſne, qui n'ont été connuës qu'aſſez long-tems aprés la mort du Sauveur.

[Quoi qu'il en ſoit, les Juifs ne ſçauroient ſe laſſer de relever le mérite de Jonathan fils d'Uziel. Ils l'égalent à Moyſe, & racontent que pendant qu'il travailloit à ſa Paraphraſe, Dieu le protégeoit d'une maniére viſible; qu'afin que rien ne le détournât de ſon application, ſi une mouche venoit s'aſſeoir ſur ſon papier, ou qu'un oiſeau vînt voler ſur ſa tête, ils étoient auſſi-tôt conſumez par le feu du ciel, ſans que ni lui, ni ce qui étoit autour de lui en fuſſent endommagez: Que voulant faire un Targum ſur les Hagiographes, comme il en avoit fait ſur la Loy & ſur les Prophétes, il en fut empêché par une voix du Ciel, qui lui dit, que la fin du Meſſie y étoit déterminée. Cette partie ou l'autre, vraie ou fauſſe, mais plutôt fauſſe que vraie, a donné occaſion à quelques Chrétiens de profiter de cet aveu, pour ſoutenir contre les Juifs, que la mort du Meſſie étoit clairement prédite dans le Prophéte Daniel, que les Hébreux mettent au rang des Hagio-

(a) *Joſue* XVII. 7. 8. &c. XVIII. 1. 2. &c. 30. 31. (b) L'année eſt incertaine. Cela arriva ſous les Juges, & dans un tems où il n'y avoit ni Roi, ni Chef dans Iſrael. (c) *Zachar. in Inchaſim. Gedaliah in Schalſchelcth Haccabala. Talmud. in* Baba Bathra, &c.

giographes. Et depuis ces diſputes les Juifs modernes ont pris la liberté de changer ce paſſage, de peur que cet aveu ne leur fit tort.

Des deux Targums attribuez à Jonathan fils d'Uziel, il paroît qu'il n'a compoſé que celui qui eſt ſur les premiers & ſur les derniers Prophétes. Les Juifs appellent *premiers Prophétes*, Joſué, les Juges, Samuël & les Rois: & *les derniers Prophétes*, Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel & les douze Petits Prophétes.

Le Targum ou la Paraphraſe ſur tous ces Livres, approche aſſez du ſtile de celui d'Onkelos, qui paſſe pour le meilleur de tous: on y voit à peu prés la même pureté de ſtile; mais au lieu que le Targum d'Onkelos eſt une verſion exacte & aſſez litterale, Jonathan prend la liberté de paraphraſer, d'étendre & d'ajouter, tantôt une gloſe, tantôt une Hiſtoire, qui ne font pas beaucoup d'honneur à l'ouvrage. Ce qu'il a fait ſur les derniers Prophétes, l'eſt encore plus négligé, plus imparfait, & moins litteral que le reſte. Voilà ce qui regarde le vrai Targum de ce Paraphraſte.

Celui qu'on lui attribuë ſur la Loy, c'eſt-à dire, ſur les cinq Livres de Moyſe, eſt fort différent du premier, tant pour le ſtile, comme il eſt aiſé de s'en perſuader en les liſant avec attention, & en les comparant l'un avec l'autre, que pour la méthode: car cette derniere Paraphraſe eſt encore plus farcie de fables, de gloſes, de longues explications & de vaines additions, que ne l'eſt le Targum ſur les Prophétes, que perſonne ne conteſte à Jonathan. De plus il y eſt parlé de diverſes choſes qui n'exiſtoient pas encore de ſon tems, ou du moins qui ne portoient pas le nom qu'il leur donne; par exemple, il y parle des ſix Ordres ou Livres de la Miſne, (*d*) qui ne fut compoſée que bien long-tems aprés lui; on y trouve les noms de Conſtantinople & de Lombardie, qui ſont encore plus récens que la Miſne.

On ne ſçait pas qui eſt le véritable Auteur de ce dernier Targum; il a demeuré long-tems inconnu même aux Juifs: on n'en avoit point de connoiſſance avant qu'il parût imprimé à Veniſe, il y a environ cent cinquante ans; apparemment qu'on n'y mit le nom de Jonathan, que pour donner du crédit à l'Ouvrage, & afin qu'il ſe débitât mieux. Voyez l'article *Targum*. On a retranché une bonne partie des impertinences du Targum de Jonathan dans l'édition de la Bible Polyglotte d'Anvers. Voyez le R. P. Morin, *Exercitat. Bibl. l. 2. Exercit. 8. c. 1. 2. 3.*]

I. JONATHAS ou *Jonathan*, fils de Saül, Prince d'un excellent naturel, & trés-fidéle ami de David, dans l'une & dans l'autre fortune: Jonathas donna des marques de ſa valeur & de ſa conduite dans toutes les occaſions qui s'en préſentérent, durant les guerres que Saül fit aux Philiſtins. Un jour (*e*) que les Philiſtins étoient campez à Machmas avec une trés-puiſſante armée, & l'armée de Saül, qui n'étoit que de ſix cens hommes, (*f*) étant campée à Gabaa de Benjamin, (*g*) Jonathas dit à ſon Ecuyer: Allons au camp des Philiſtins. Mais il n'en dit rien au Roi ſon pere; & le peuple ne ſçavoit point non plus où il étoit allé. Pour pénétrer au camp des Philiſtins, il y avoit un défilé entre deux rochers. Or en allant vers les Philiſtins, Jonathas dit à ſon Ecuyer: Lorſque ces gens-là nous auront apperçus, s'ils nous diſent: Attendez-nous-là; demeurons, & n'allons pas plus loin: mais s'ils diſent: Montez ici, montons-y; car ce ſera une marque que le Seigneur nous les aura livrez entre les mains.

Lors donc que la garde des Philiſtins les eut apperçus, elle dit: Voilà les Hébreux qui comme des rats ſortent des cavernes où ils s'étoient cachez; & les plus avancez du camp des Philiſtins, leur criérent: Mon-

(*d*) *Targum in Exod. XXVI. 9.*

(*e*) An du Monde 2911. ou 2912. avant J. C. 1088. avant l'Ere vulg. 1092. (*f*) 1. *Reg.* XIII. 15. 16. *& ſeq.* (*g*) 1. *Reg.* XIV. 1. 2. *&c.*

tez ici, & nous vous ferons voir quelque choſe. Alors Jonathas dit à ſon Ecuyer : Montons, ſuivez-moi, car le Seigneur les a livrez entre les mains d'Iſraël. Ils montérent, & commencérent à tuer tout ce qui tomba ſous leurs mains Le trouble ſe mit dans l'armée des Philiſtins, & les ſentinelles du camp de Saül s'appercevant du mouvement qui étoit de ce côté-là, en avertirent ce Prince. On trouva que Jonathas & ſon Ecuyer n'étoient pas dans le camp. Le bruit & le tumulte croiſſant dans le camp des Philiſtins, les Hébreux y accoururent, & trouvérent qu'ils s'étoient percez l'un l'autre. Saül ſe mit donc à pourſuivre ceux qui fuyoient, & il prononça ces paroles devant toute ſon armée : Maudit ſoit celui qui mangera avant le ſoir.

Jonathas qui n'étoit pas préſent, & qui n'avoit rien ſçu de cela, s'étant trouvé dans un bois où il y avoit beaucoup de miel, trempa le bout de ſon bâton dans le miel, & en goûta un peu. Quelqu'un lui dit : Le Roi vôtre pere a fait défenſe avec exécration de manger quoique ce ſoit. Jonathas répondit : Mon pere a troublé tout le monde par cette défenſe. Combien le peuple ſe ſeroit-il fortifié, s'il eût mangé de ce qu'il auroit rencontré dans la pourſuite des ennemis? La victoire qu'Iſraël remporta ce jour-là ſur les Philiſtins, fut entiére; & Saül fut d'avis de les aller encore attaquer pendant la nuit, afin qu'il n'en échappât aucun. Il fit pour cela conſulter le Seigneur; mais le Seigneur ne répondit rien. Alors Saül fit jetter le ſort ſur tout le peuple, pour ſçavoir qui étoit celui qui avoit violé le ſerment, & la proteſtation qu'il avoit faite au nom de Dieu, de ne prendre aucune nourriture; & le ſort tomba ſur Jonathas. Saül lui dit : Que Dieu me traite dans toute ſa ſévérité, ſi vous ne mourrez aujourd'hui, Jonathas. Mais tout le peuple s'oppoſa à la réſolution du Roi, & l'empêcha d'exécuter ce qu'il avoit dit.

Quelques années aprés, (*b*) David ayant vaincu Goliath de la maniére que chacun ſçait, Jonathas conçut pour lui une amitié ſi parfaite, qu'il l'aimoit comme lui-même. (*i*) Pour lui en donner des preuves, il ſe dépoüilla de la tunique dont il étoit vêtu, & la donna à David. Il lui fit auſſi préſent de ſon épée, de ſon arc & de ſon baudrier. Et lorſque David eut encouru la diſgrace de Saül, Jonathas demeura toûjours fortement attaché à ſon ami. Il lui donna avis de la réſolution que ſon pere avoit priſe de le tuer, (*k*) lui conſeilla de ſe retirer, & fit en ſorte auprés de Saül, que ce Prince lui promit avec ſerment qu'il ne le feroit point mourir. Saül ayant de nouveau réſolu de faire mourir David, (*l*) Jonathas prit la liberté d'en parler au Roi, pour le diſſuader de ce deſſein : mais ayant reconnu que la perte de ſon ami étoit réſoluë, (*m*) il vint en donner avis à David, qui s'étoit cependant tenu caché dans un champ; & par le moyen du ſignal dont ils étoient convenus enſemble, ils ſe virent, ils ſe parlérent, confirmérent leur amitié & leur alliance avec ſerment. Jonathas s'engagea de faire ſçavoir à David tout ce qu'il pourroit découvrir de la mauvaiſe volonté de ſon pere; & David de ſa part s'obligea avec ſerment de traiter toûjours Jonathas comme ſon meilleur ami, & d'uſer de miſéricorde envers ſa famille, ſi Jonathas venoit à mourir avant lui. Aprés cela, ils ſe ſéparérent, & Jonathas rentra dans la ville de Gabaa, ſans que perſonne eût été témoin de leur entrevûë.

L'année ſuivante, (*n*) comme David étoit dans la forêt du déſert de Ziph, & que Saül le cherchoit avec ſes troupes, pour le prendre,

(*b*) An du monde 2942. avant J. C. 1058. avant l'Ere vulg. 1062. (*i*) 1. *Reg.* XVIII. (*k*) 1. *Reg.* XIX. 1. 2. 3. *&c.* (*l*) An du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060. (*m*) 1. *Reg.* XX. (*n*) An du Monde 2945. avant J. C. 1055. avant l'Ere vulg. 1059.

prendre, (o) Jonathas alla ſecrettement trouver ſon ami, & lui dit: Ne craignez point; car Saül mon pere, quoi qu'il faſſe, ne vous trouvera point; vous ſerez Roi d'Iſraël, & je ſerai vôtre ſecond; & mon pere le ſçait bien lui-même. Ils renouvellérent enſemble leur alliance, & ſe ſéparérent. Enfin la guerre s'étant de nouveau allumée entre les Hébreux & les Philiſtins, (p) Saül & Jonathas ſe campérent ſur le mont Gelboé avec l'armée d'Iſraël: mais ils y furent forcez, leurs troupes miſes en déroute, & eux-mêmes mis à mort. (q) La nouvelle en ayant été portée à David, il en fit un deüil trés-amer, & conſacra à leur honneur un Cantique funébre, où il fait éclatter toute la tendreſſe de ſon cœur envers ſon ami Jonathas. (r) Jonathas eut un fils nommé Miphiboſeth, que David combla de biens. Voyez *Miphiboſeth*.

II. JONATHAS, fils du Grand-Prêtre Abiathar, vint donner avis à Adonias, & à ceux de ſon parti, qui étoient aſſemblez prés la fontaine de Rogel, que David avoit déclaré Salomon ſon ſucceſſeur, & qu'il l'avoit fait reconnoître Roi de tout Iſraël; (s) l'an du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulgaire 1015.

III. JONATHAS, fils de Sagé & d'Arari, un des vaillans hommes de l'armée de David. (t) Dans le troiſiéme Livre des Rois, Chap. XXIII. 32. 33. on lit: *Jonathas & Semma d'Arari*.

IV. JONATHAS, fils de Samia, & neveu de David, tua un géant, qui avoit ſix doigts à chaque pied & à chaque main. (u)

V. JONATHAS, fils d'Ozia, Intendant des finances de David. 1. *Par.* XXVII. 25.

VI. JONATHAS, fils d'Aſaël, fut nommé pour faire la recherche de ceux qui avoient épouſé des femmes étrangéres, du tems d'Eſdras. 1. *Eſdr.* X. 15.

VII. JONATHAS, Grand-Sacrificateur, fils de Joïada, & petit-fils d'Eliaſib. Il eut pour ſucceſſeur *Jeddoa* ou *Jaddus*, célébre du tems d'Aléxandre le Grand. On ne ſçait pas préciſément la durée du Pontificat de Jonathas. Joſeph, (x) & aprés lui Euſébe & ſaint Jérôme, l'appellent *Jean*, au lieu de Jonathas, & diſent qu'il vêcut ſous le Roi Artaxercés. Joſeph raconte que ce Pontife avoit un frere nommé Jeſus, qui étoit fort ami de Bagoſés Gouverneur de la Judée de la part des Perſes. Bagoſés lui avoit promis de lui faire avoir la ſouveraine Sacrificature, & d'en faire dépoüiller Jonathas ſon frere. Jeſus ſe fondant ſur ces promeſſes, entreprit de paroles Jonathas juſques dans le Temple; & leur querelle alla ſi loin, que Jonathas le tua dans le ſaint Lieu. Dieu punit ce ſacrilége par la perte de la liberté dont les Juifs juüiſſoient alors; car Bagoſés accourut au Temple, fit de grands reproches aux Prêtres, entra dans le ſaint Lieu, & fit porter au peuple pendant ſept ans, la peine de cette profanation.

VIII. JONATHAS, (y) Scribe, & Concierge des priſons de Jéruſalem, ſous le Roi Sédécias. Il fit beaucoup ſouffrir le Prophéte Jérémie, qui fut mis dans la priſon dont il étoit le gardien; en ſorte que ce Prophéte demanda inſtamment au Roi Sédécias, qui l'avoit fait venir en ſa préſence, de ne le pas renvoyer dans ce cachot, où il étoit en danger de ſa vie.

IX. JONATHAS, ſurnommé *Apphus*, (z) fils de Mattathias, & frere de Judas Maccabée. Aprés la mort de Judas, il fut établi Chef du peuple, & Capitaine des troupes d'Iſraël. (a) Bacchides en fut bientôt averti. (b) Jonathas ſe retira d'abord ſur le lac Aſphaltite, & enſuite paſſa le Jourdain. Bacchides l'attaqua; & Jonathas aprés

(o) 1. *Reg.* XXIII. 16. 17. (p) An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055. (q) 1. *Reg.* XXXI. 1. 2. (r) 2. *Reg.* I. 18. 19. 20. *&c.* (s) 3. *Reg.* I. 42. 43. *&c.* (t) 1. *Par.* XI. 34. (u) 1. *Par.* XX. 7.

(x) *Antiq.* l. XI. c. 7. (y) *Jerem.* XXXVII. 14. 15. 19 (z) 1. *Macc.* II. 5. (a) 1. *Macc.* IX. 28. 29. (b) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

un combat, où il demeura mille des ennemis ſur la place, paſſa le Jourdain à la nage, à la vûë de l'ennemi, & ſe retira dans Jéruſalem, aprés avoir failli de tuer Bacchides lui-même. Aprés cela, Bacchides s'en retourna en Syrie. Mais les ennemis de la paix l'ayant fait revenir, dans l'eſpérance de faire périr Jonathas dans une nuit, lorſqu'il y penſeroit le moins; Jonathas les prévint, prit cent cinquante des plus méchans auteurs de ce deſſein, les fit mourir, & puis ſe retira avec Simon ſon frere dans la forteresſe de *Beth-beſſen*, dans le déſert. (c) C'eſt *Beth-agla*, dans le déſert de Jéricho. Bacchides l'y vint aſſiéger. Jonathas aprés une vigoureuſe défenſe, ſortit de la forteresſe, défit Odaréne & Phaſeron, & tua grand nombre d'ennemis. D'un autre côté, Simon ſon frere ayant fait une ſortie, brûla les machines des ennemis, attaqua l'armée de Bacchides, & la défit. De ſorte que Bacchides tourna ſa colére contre ceux qui lui avoient inſpiré ce conſeil, les fit mourir, & ſe diſpoſa à s'en retourner en Syrie avec le débris de ſon armée.

Alors Jonathas envoya lui faire des propoſitions de paix. Bacchides les accepta, s'en retourna en Syrie, & ne revint plus en Judée. Jonathas demeura à Machmas, où il jugea le peuple; & il extermina les impies d'Iſraël. Il ne fixa pas ſa demeure à Jéruſalem, parce que les troupes de Démétrius Nicator Roi de Syrie en occupoient la citadelle. Quelques années aprés, (d) les Rois Aléxandre Balés & Démétrius Soter, qui ſe diſputoient le Royaume de Syrie, écrivirent à Jonathas, demandant ſon amitié, & s'efforçant par leurs promeſſes, & par les marques d'eſtime & de confiance qu'ils lui donnoient, de l'engager à entrer dans leur parti. (e) Jonathas accepta les offres d'Aléxandre Balés, & ſe déclara pour lui contre Démétrius. Il ſe revêtit pour la premiére fois des ornemens du Grand-Prêtre en la Fête des Tabernacles de l'an 160. des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3852. avant J. C. 148. avant l'Ere vulgaire 152. Ce fut enſuite de la Lettre d'Aléxandre Balés, qui lui donnoit cette Dignité, que le peuple le pria de l'accepter, & qu'il en fit ſolemuellement les fonctions.

Deux ans aprés, (f) Aléxandre Balés ayant célébré à Ptolémaïde ſon mariage avec la fille du Roi d'Egypte, Jonathas y fut invité, & y parut avec une magnificence royale. Quelques-uns de ſes ennemis ayant voulu l'accuſer auprés du Roi, non-ſeulement on n'écouta point leurs accuſations, mais on le revêtit de pourpre, le Roi le fit aſſeoir auprés de lui, & défendit qu'on formât contre lui la moindre plainte. Jonathas étant revenu à Jéruſalem, y demeura en paix pendant quelques années. Mais au bout de deux ans, (g) Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter Roi de Syrie, dont on a parlé, étant venu en Syrie, envoya Apollonius Général de ſes troupes, à Jamnia dans la Paleſtine, (h) défier Jonathas au combat, diſant qu'il ne ſe fioit que ſur ſes montagnes & ſes rochers, où il ſe tenoit, ſans oſer venir en pleine campagne. Jonathas piqué de ces reproches, amaſſa dix mille hommes choiſis, deſcendit dans la plaine, vint aſſiéger Joppé, & l'emporta aiſément. De-là il marcha contre Apollonius, le battit, lui tua huit mille hommes, & revint chargé de dépoüilles à Jéruſalem. Aléxandre Balés informé de ces heureux ſuccés, le combla d'honneurs & de marques de ſon eſtime.

Aléxandre Balés fut mis à mort quelques années aprés, (i) & Démétrius Nicator monta

(c) 1. *Macc.* IX. 59. 60. 61. *&c.* An du Monde 3846. avant J. C. 154. avant l'Ere vulg. 158. (d) Dans les années du Monde 3851. & 3852. (e) 1. *Macc.* X. 1. 2. 3. *&c.*

(f) L'an du Monde 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150. (g) An du Monde 3856. avant J. C. 144. avant l'Ere vulg. 148. (h) 1. *Macc.* X. 67. *& ſeq.* (i) An du Monde 3858. avant J. C. 142. avant l'Ere vulg. 146.

monta ſur le trône de Syrie (*k*) Jonathas profitant des troubles qui étoient en Syrie, aſſiégea la citadelle de Jéruſalem. Mais des perſonnes mal-intentionnées en ayant informé Démétrius, il manda Jonathas à Ptolémaïde, pour répondre aux accuſations qu'on formoit contre lui. Il y alla, & ſçut par ſes riches préſens, gagner l'amitié du Roi, & charger de confuſion ſes accuſateurs. Démétrius lui confirma la joüiſſance de ce qu'il poſſédoit déja, & y ajoûta de nouvelles graces. Quelque tems aprés (*l*) Jonathas ayant demandé à Démétrius qu'il fit ſortir de la citadelle de Jéruſalem les troupes qu'il y tenoit, ce Prince lui répondit que non-ſeulement il feroit ce qu'il lui demandoit, mais auſſi qu'il l'éleveroit en gloire lui & ſon peuple, pourvû qu'il voulût lui envoyer du ſecours, pour réduire ceux d'Antioche, qui s'étoient ſoulevez contre lui. (*m*) Jonathas lui envoya trois mille hommes choiſis, qui le délivrérent du danger où il étoit; car ſon peuple l'avoit aſſiégé dans ſon palais. Ceux d'Antioche furent obligez de recourir à ſa clémence, & de lui demander la paix.

Démétrius n'eut pas la reconnoiſſance qu'il devoit pour un ſi grand ſervice. Il ſe broüilla bien-tôt avec Jonathas, & lui fit tout le mal qu'il put. (*n*) Son ingratitude fut cauſe que Jonathas ſe déclara pour le jeune Antiochus, que Tryphon mit ſur le trône de Syrie. (*o*) Jonathas livra pluſieurs combats aux Généraux de Démétrius, où il eut toûjours tout l'avantage. Vers le même tems, il renouvella l'alliance avec les Romains, (*p*) & avec les Lacédémoniens. Enſuite ayant appris que les Généraux de Démétrius marchoient contre lui, il alla au-devant d'eux juſques dans la Syrie: mais ils n'oſérent en venir aux mains, & ſe retirérent. Jonathas marcha avec ſon armée contre les Arabes Zabadéens ou Nabathéens; il les défit, & revint à Jéruſalem chargé de dépoüilles. Il ſe mit à rebâtir les murs de Jéruſalem, & à élever un mur entre la forteresſe, qui étoit encore entre les mains des Syriens, & la ville.

Cependant Tryphon ayant conçû le deſſein de ſe défaire du jeune Roi Antiochus, & de ſe mettre en ſa place ſur le trône, crut qu'il devoit premiérement s'aſſûrer de la perſonne de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, n'ayant avec lui que mille hommes; & dés qu'il y fut entré, ceux de la ville fermérent les portes, egorgérent les Juifs qui accompagnoient Jonathas, l'arrêtérent lui-même, & le mirent dans les liens. Tryphon marcha enſuite contre Simon frere de Jonathas, qui avoit été établi Chef du peuple en ſa place. (*q*) Simon ſe mit en état de ſe bien défendre. Mais Tryphon craignant de haſarder un combat, fit dire à Simon qu'il n'avoit arrêté Jonathas, que parce qu'il devoit quelques ſommes au Roi; qu'il lui envoyât cent talents d'argent, & les deux fils de Jonathas pour ôtages, & qu'alors il le renvoyeroit. Simon comprit aiſément que ces propoſitions n'étoient nullement ſincéres: toutefois pour ne pas s'attirer des reproches de la part du peuple, il envoya à Tryphon ce qu'il avoit demandé. Mais Tryphon ne tint pas ſa parole: il tua Jonathas & ſes fils quelque tems aprés, (*r*) à *Baſcama*, peut-être Béſech, pas loin de Bethſan. Simon envoya querir les os de Jonathas ſon frere, & les enſevelit à Modin, dans un mauſolée magnifique qu'il y fit bâtir, (*ſ*) en mémoire de ſon pere & de ſes freres. C'étoit un édifice élevé, bâti de pierres polies en dedans & en dehors. Il y érigea ſept pyramides; une pour ſon pere, une pour ſa mere, & quatre pour ſes quatre freres.

(*k*) 1. *Macc.* XI. (*l*) An du Monde 3860, avant J. C. 140. avant l'Ere vulg 144. (*m*) 1. *Macc* XI. 41. 42. *&c.* (*n*) 1. *Macc.* XI. 53. 54. *&c.* (*o*) An du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144. (*p*) 1. *Macc.* XII. 1. 2. *&c.*

(*q*) 1. *Macc.* XIII. 1. 2. 3. 4. *&c.* (*r*) An du Monde 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143. (*ſ*) 1. *Macc.* XIII. 27.

freres. Il orna cet édifice de grandes colomnes, & il plaça ſur les colomnes des armes, & des navires en ſculpture, que l'on découvroit de fort loin, lorſqu'on paſſoit ſur la mer de ce côté-là. Ce ſépulcre ſe voyoit encore du tems d'Euſébe & de ſaint Jérôme. Tout Iſraël fit un grand deüil à la mort de Jonathas; & on le pleura pendant pluſieurs jours.

[JONATHAS fils de Mattathias & frere de Judas Maccabée, voyant que Bacchides Général des troupes de Démétrius Soter, s'approchoit avec une puiſſante armée pour le combattre le jour du Sabbat (*t*), & étant poſté de maniére qu'il avoit les ennemis en tête, le Jourdain à dos, des bois & des marais à droite & à gauche, il exhorta ſes gens à implorer le ſecours du Ciel, & leur repréſenta la néceſſité où ils étoient de vaincre ou mourir, puiſqu'il ne leur reſtoit aucun moyen d'échapper. Auſſi-tôt il livra la bataille, & ſe trouvant à portée de Bacchides, il étendit le bras pour le percer; mais Bacchides eut l'addreſſe d'éviter le coup en ſe retirant en arriere. Enfin Jonathas & les ſiens après avoir couché ſur la place mille de leurs ennemis, craignant d'être accablez par la multitude, ſe jetterent dans le Jourdain, & le paſſerent à la nage en leur préſence, ſans qu'ils oſaſſent les pourſuivre, & enſuite ils ſe retirerent à Jéruſalem.

☞ (*u*) L'Auteur du premier Livre des Maccabées eſt ſi ſuccint & ſi abſtrait dans la récit de cette action de Jonathas contre Bacchides, que l'on a peine à le comprendre; mais pour l'éclaircir, il faut reprendre l'affaire de plus haut. Jonathas ayant reçû le commandement après la mort de Judas ſon frere, Bacchides cherchoit tous les moyens de le tuer; mais Jonathas & Simon ſon frere, & tous ceux qui l'accompagnoient, l'ayant ſçu, ſe retirerent dans le déſert de Thecué. Bacchides l'apprit & vint lui-même avec toute ſon armée le jour du Sabbat au-delà du Jourdain: ainſi on voit d'abord par ces circonſtances que Jonathas étoit d'un côté du Jourdain & Bacchides de l'autre. Alors Jonathas envoya Jean ſon frere chez les Nabathéens leurs amis, pour les prier de mettre à couvert leur bagage, qui étoit très-grand & qui les embarraſſoit. Mais les fils de Jambri étant ſortis de Médaba, prirent Jean, apparemment le tuerent & s'en allerent avec tout ce qu'il avoit. Jonathas & Simon ſon frere ayant appris ce qui s'étoit paſſé, & que les fils de Jambri menoient de Médaba en grande pompe une nouvelle fiancée, qui étoit fille d'un des premiers Princes de Chanaan; ayant à cœur le ſang de leur frere qui avoit été répandu, ils allerent ſe poſter derriere une montagne qui les mettoit à couvert, dans le deſſein ſans doute de venger la mort de leur frere, & de ſe dédommager du vol qu'on leur avoit fait. Or le déſert de Thécué, où ils s'étoient d'abord retirez, étoit à l'occident du Jourdain, & Médaba à l'orient, & de l'autre côté du fleuve; par conſéquent Jonathas & ſes gens avoient paſſé le Jourdain pour aller ſur le chemin de Médaba, où ils tirerent vengeance du crime des enfans de Jambri, & ce fut ſans doute au retour de cette expédition que Jonathas ſe trouva ſurpris entre Bacchides & le Jourdain. Toute la difficulté ne conſiſtoit qu'en ce que l'Auteur ſacré a omis la circonſtance du premier paſſage du Jourdain, & de cette maniére elle ſe trouve entierement levée.

La harangue de Jonathas eſt des plus belles & des plus pathétiques: *Allons, courage*, dit-il à ſes gens (*x*), *combattons nos ennemis; car il n'en eſt pas de ce jour comme d'hier, ou du jour d'auparavant. On nous préſente le combat, nous avons le Jourdain derriere nous, à droite & à gauche des bois & des marais, il n'y a plus moyen de reculer.*

(*t*) 1. *Macc.* IX. 43. *& ſeq.* (*u*) Obſervations ſur le combat de Jonathas contre Bacchides, 1. *Macc.* IX. 44 & ſuiv.

(*x*) 1. *Macc.* IX. 44. 45. 46.

reculer. Criez donc au Ciel, afin qu'il vous délivre des mains de vos ennemis. On doit ſentir en liſant ce diſcours, l'effet qu'il doit produire ſur le cœur des ſoldats qui ſe trouvent dans une telle ſituation ; rien n'eſt plus magnifique, ni plus touchant; enfin on peut dire que c'eſt un chef-d'œuvre en ce genre.

En même-tems il livra la bataille, & Jonathas étendit la main pour frapper Bacchides, mais celui-ci évita le coup en ſe retirant en arrière. Ce paſſage nous fait voir que les deux Chefs étoient chacun à la tête de leur armée, & à portée de ſe battre. *Mille hommes de l'armée de Bacchides demeurerent en ce jour-là ſur la place. Enfin Jonathas & ceux qui étoient avec lui, ſe jetterent dans le Jourdain, & le paſſerent à la nage devant eux.* Jonathas voyant que malgré ſes efforts il n'avoit pû rompre ſes ennemis, & qu'il ne pouvoit plus réſiſter à leur nombre, prit la réſolution de riſquer le paſſage du fleuve en préſence de ſon ennemi, pour ſauver, s'il étoit poſſible, ſa petite armée. Cet expédient lui réüſſit; & Bacchides ſurpris de la hardieſſe de ſon ennemi, n'oſa le pourſuivre.

L'action du Général Juif eſt admirable ; il ſe comporta avec une prudence ſans pareille ; il étoit le plus foible ; cependant il ſçut ſe tirer avec gloire, & même avec avantage d'un pas ſi dangereux. La conduite de Bacchides ne lui eſt pas fort honorable ; il étoit beaucoup ſupérieur à ſon ennemi ; il auroit pu l'envelopper par le grand nombre de ſes troupes, s'il l'eût attaqué en tout autre endroit qu'entre deux marais & deux bois, où il ne pouvoit lui oppoſer qu'un front égal au ſien : car c'eſt une mauvaiſe manœuvre que de ſe ranger ſur pluſieurs lignes ; une ſeule ſur une grande profondeur, bien ordonnée & bien conduite, avec l'audace d'un petit nombre de ſoldats déterminez, & reduits dans la néceſſité de vaincre ou mourir ; une ſeule, dis-je, ſuffit pour remporter la victoire, puiſqu'il ne s'agit que de percer la premiere ligne de ſes ennemis, dont la retraite devient impoſſible par la déroute ; car outre que la foule des fuyards met le trouble & la confuſion dans la ſeconde ligne, c'eſt que les peuples de l'Aſie auſſi-bien que les Grecs, combattoient en phalange, ſans intervalles entre les corps ; ou ſi petits, qu'il auroit été très-difficile que ceux qui venoient d'être rompus, puſſent s'échapper ſans rompre la ſeconde ligne. On ne voit pas même que les Aſiatiques combattiſſent ſur deux phalanges, & les Grecs, lorſque le terrain ne leur permettoit pas de s'étendre ſur un grand front, doubloient ou triploient leur phalange, & ne formoient qu'un corps quelquefois ſur cent de file. Annibal (*y*) ſe rangea ſur trois phalanges à Zama, ce qui n'avoit jamais été pratiqué ; & bien qu'il fût à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, il fut battu par Scipion qui n'en avoit que vingt-deux, & qui ſe rangea ſur une ligne de colomnes ; car il comprit bien que la victoire dépendoit uniquement de la défaite de la premiére ligne ; ainſi il battit en Afrique le grand Annibal, qui n'avoit pû être vaincu en Italie.

Enfin pour revenir à l'ordre de bataille entre les Juifs & Bacchides, je range les Juifs ſur deux corps, qui rempliſſoient l'eſpace entre les marais & les bois. A l'égard de Bacchides, il ne put que ranger ſon infanterie ſur deux lignes, & ſa cavalerie ſur les aîles. C'eſt tout ce que j'en puis conjecturer, ſuivant la ſituation des lieux, & la méthode ordinaire des Juifs & des autres peuples de l'Aſie.]

X. JONATHAS, fils d'Abſalomi, fut envoyé par Simon Maccabée, pour s'emparer de la ville de Joppé. Jonathas entra de force dans la ville, en chaſſa ceux qui y étoient, & s'y établit en leur place. (*z*)

XI. JONATHAS, fils d'Ananus, & Grand-

(*y*) *Polyb. hiſt. l.* 15. (*z*) 1. *Macc.* XIII. 11. An du Monde 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

Grand-Prêtre des Juifs. Il ſuccéda à Joſeph, ſurnommé Caïphe, l'an du Monde 4038. & 38. de J. C. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Théophile, établi en 4040. & dépoſé en 4044. Ce fut Vitellius Gouverneur de Syrie, qui créa Jonathas Grand-Prêtre, (*a*) & qui quelque tems aprés le dépoüilla du Pontificat pour en revêtir Théophile. (*b*) Agrippa l'ôta à Théophile, pour le donner à Simon, ſurnommé Cantharas, fils de Boëthus. (*c*) Quelque tems aprés il en dépoüilla Simon, & l'offrit de nouveau à Jonathas. (*d*) Mais celui-ci s'en excuſa, & dit au Roi qu'il étoit trés-ſenſible à l'honneur qu'il lui vouloit faire; mais qu'il ne s'en croyoit pas digne: qu'il étoit content d'avoir porté une fois les ſacrez ornemens, qu'il connoiſſoit un homme qui méritoit mieux cette dignité par la pureté de ſes mœurs, & l'innocence de ſa vie; c'étoit Matthias ſon frere, à qui le Roi donna effectivement le Pontificat, l'an de J. C. 45. de l'Ere vulg. 49.

Jonathas avoit eu beaucoup de part à ce que Félix fût envoyé Gouverneur de Judée, & il croyoit par-là avoir plus d'autorité qu'un autre à l'avertir des maux qu'il commettoit dans le pays. Félix las des remontrances d'un tel cenſeur, réſolut de le faire mourir. (*e*) Et comme la vie irréprochable de Jonathas ne lui en fourniſſoit point de prétexte, il engagea un nommé Dora natif de Jéruſalem, grand ami de Jonathas, à l'aſſaſſiner. Dora apoſta donc quelques aſſaſſins, qui étant venus à Jéruſalem avec des dagues cachées ſous leurs manteaux, ſe mêlerent avec les gens de Jonathas, & ſe jettant ſur ce vieillard, le maſſacrérent. Nous ne ſavons pas précisément en quelle année cela arriva. Félix fut Gouverneur de Judée juſqu'en l'an 60. de l'Ere vulg.

JONICUS, ou *Jonithus*, que la fable fait quatriéme fils de Noé, n'eſt pas connu dans l'Ecriture, ni dans Joſeph, ni dans aucun Auteur ancien & authentique. Le premier qui en faſſe mention, eſt le faux Méthodius, d'où Pierre Comeſtor a copié ce qu'il en dit dans ſon Hiſtoire Scolaſtique, & aprés lui tous ceux qui en ont parlé.

Voici donc ce qu'on en lit dans le prétendu Méthodius Evêque de Patare, & Martyr, dans ſon Livre intitulé: *Révélations de ce qui eſt arrivé depuis le commencement du monde, & qui doit encore arriver dans la ſuite, t. 3. Biblioth. PP. p. 727. & ſeq. c. 6.* L'an du Monde 3109. Noé eut un quatriéme fils, nommé Jonithus, & l'an 3300. il lui fit de grands préſens, & l'envoya dans la terre d'Etham. Or aprés la mort de Noé, l'an du Monde 3690. les fils de Noé vinrent de l'Orient, & de la terre d'Etham, & bâtirent une tour dans la terre de Sennaar, où arriva la diſperſion des hommes, & la confuſion des Langues. Ce Jonithus eut ſon partage depuis l'entrée d'Etham juſqu'à la mer, tout le pays du ſoleil, ou de l'orient, & il y fixa ſa demeure. Il reçut du Seigneur le don de ſageſſe pour les arts & pour les lettres, & fut le premier inventeur de l'aſtronomie. Nemrod l'étant venu voir, Jonithus lui apprit que ſelon l'influence des aſtres, il devoit regner ſur la terre. .. Nemrod & Jonithus vivoient en bonne intelligence, pendant que les autres fils de Noé étoient en guerre contre Nemrod. Jonithus fit bâtir une ville qui porta ſon nom, & il écrivit à Nemrod que les fils de Japhet détruiroient le Royaume de Cham. Tout le monde ſçait que ce prétendu Méthodius eſt un impoſteur, qui ne mérite aucune créance.

IONIE, partie de l'Aſie Mineure, qui s'étend le long de la mer Egée, qui eſt à ſon couchant. Elle a la Carie au midy, & l'Eolide au nord. On comptoit anciennement dans Ionie douze villes conſidérables, Milet, Myus, Lébébus, Colophon, Priéne, Théos, Clazoméne, Ephéſe, Phocée, & Smirne, qui ſont dans la terre ferme; avec Chios & Samos, qui

(*a*) *Joſeph. Antiq. l. XVIII. c. 6.* (*b*) *Antiq. l. 18. c. 7.* (*c*) *Antiq. l. 19. c. 5.* (*d*) *Antiq. l. 19. c. 6.* (*e*) *Antiq. l. 20. c. 6.*

qui ſont dans les Iſles de même nom. On ne doute point que le nom d'Ioniens ne vienne de *Javan* fils de Japhet: mais on prétend que le nom ancien des Ioniens s'étendoit aux peuples de l'Attique, & à d'autres peuples de la Gréce. Voyez ci-devant *Javan*.

JOPPE', ville & port de mer de la Paleſtine, ſur la Méditerranée. Elle eſt nommée *Jaffa*, ou *Japha* dans les Auteurs du moyen âge, & dans les modernes. C'étoit le ſeul port que les Hébreux poſſédaſſent ſur la Méditerranée. Les Profanes croyent qu'elle tire ſon nom de Jopé fille d'Eolus, (*f*) & femme de Céphée, qui en eſt le fondateur. On y voyoit encore du tems de ſaint Jérôme, (*g*) des marques de la chaîne à laquelle Andromède avoit été attachée, lorſqu'on l'expoſa au monſtre marin pour être dévorée. Il y a quelque apparence que la fable d'Andromède a été forgée ſur l'avanture de Jonas, qui s'étant embarqué à Joppé, fut jetté dans la mer, & englouti par un monſtre marin. Voyez *Jonas*. Joppé étoit ſituée dans une belle plaine, entre *Jamnia* au midy, & *Cæſarée de Paleſtine* au nord, & *Rama*, ou *Ramula* à l'orient. Le port de Joppé n'eſt nullement bon, à cauſe des rochers qui s'avancent dans la mer. (*h*) Il eſt ſouvent fait mention de Joppé, tant dans les Livres de l'ancien Teſtament écrits en Hébreu, que dans les Livres des Maccabées, & dans le nouveau Teſtament. *Tabitha*, que ſaint Pierre reſſuſcita, demeuroit à Joppé. (*i*) Le même Apôtre étoit à Joppé, (*k*) lorſque Dieu lui fit voir un linge plein de reptiles; pour lui marquer qu'il ne devoit plus faire de diſtinction entre le Juif & le Gentil, lorſqu'il trouvoit des gens diſpoſez à recevoir la parole de la vérité.

I. JORAM, fils de Thoü Roi d'Emath en Syrie, fut envoyé par ſon pere à David, pour le féliciter de la victoire qu'il avoit remportée ſur Adarézer Roi de Syrie ſon ennemi. 2. *Reg.* VIII. 10. L'an du Monde 2960. avant J. C. 1040. avant l'Ere vulgaire 1044.

II. JORAM, fils & ſucceſſeur de Joſaphat Roi de Juda. Il naquit l'an du Monde 3080. il fut aſſocié à la Royauté par ſon pere l'an 3112. il commença à regner ſeul aprés la mort de Joſaphat, (*l*) arrivée en 3116. & il mourut en 3119. ſelon Uſſérius; c'eſt-à-dire, avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885. Il épouſa Athalie fille d'Achab, qui l'engagea dans l'idolâtrie, & dans divers crimes, & qui fut cauſe de tous les malheurs dont ſon regne fut accompagné. Joram s'étant affermi dans le Royaume, commença par ſe défaire de tous ſes freres, que Joſaphat avoit éloignez des affaires, & qu'il avoit placez dans les villes fortes de Juda, avec de bonnes penſions en or & en argent. Dieu pour punir l'impiété de Joram, permit que les Iduméens, qui depuis le regne de David, avoient toûjours été aſſujettis aux Rois de Juda, ſe révoltaſſent. (*m*) Joram marcha contre eux, défit leur cavalerie: mais il ne profita pas de ſa victoire, ſoit par le peu de valeur de ſes propres troupes, ou par ſon peu de conduite. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Iduméens demeurérent pour cette fois affranchis du joug des Hébreux.

Vers ce même tems, Lobna ville de Juda, ſe révolta auſſi, & ne voulut plus reconnoître Joram pour ſon Souverain. Or on lui apporta des Lettres du Prophéte Elie, (*n*) qui avoit été tranſporté hors du monde environ huit ans auparavant; ſoit que ce Prophéte eût écrit ces Lettres du lieu où il eſt encore à préſent, attendant la fin des ſiécles; ſoit qu'il les eût écrites avant ſon

(*f*) *Stephan. in Jope.* (*g*) *Hieronym. in cap. 1. Jonæ, & in epitaphio Paulæ. Vide & Joſeph. de Bello Jud. l. 3. c. 15. p. 855. D.* (*h*) *Joſeph. l. 3. de Bello. c. 15. p. 855. D.* (*i*) *Act.* IX. 36. 37. *&c.* (*k*) *Act.* X. 5. *& ſeq.*

(*l*) Voyez 4. *Reg.* VIII. 16. & 2. *Par.* XXI. 3. 4. 5. *&c.* (*m*) An du Monde 3115. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889. *Vide* 4. *Reg.* VIII. 20. 21. & 2. *Par.* XXI. 8. 9. (*n*) An du Monde 3116. avant J. C. 884. avant l'Ere vulg. 888. Elie fut tranſporté en 3108.

ſon tranſport, prévoyant en eſprit tous les maux que devoit faire Joram. Quoi qu'il en ſoit, ces Lettres lui reprochoient (o) & ſon impiété, & le meurtre qu'il avoit fait de ſes freres, & le menaçoient de le frapper d'une grande playe, lui, ſes femmes, ſes enfans & ſon peuple, & de lui envoyer une dyſſenterie, qui lui feroit jetter ſes entrailles avec de trés-grandes douleurs. Ces menaces furent bien-tôt ſuivies de l'effet. Les Philiſtins & les Arabes, qui ſont au midy de la Paleſtine, firent irruption dans les terres de Juda, les ravagérent, pillérent le palais du Roi, enlevérent ſes femmes & ſes enfans; en ſorte qu'il ne lui reſta que Joachaz, le plus jeune de tous. Par-deſſus tout cela, Dieu le frappa d'une cruelle dyſſenterie, qui le tourmenta pendant deux ans, & qui le réduiſit au tombeau. Le peuple ne lui rendit pas les mêmes honneurs qu'il avoit rendus aux Rois ſes prédéceſſeurs, en brûlant ſur leurs corps quantité d'aromates. On l'enterra dans Jéruſalem, mais non pas dans les tombeaux des Rois. (p) Il eut pour ſucceſſeur *Ochozias*, autrement *Joachaz*.

III. JORAM, fils & ſucceſſeur d'Achab Roi d'Iſraël. Il ne ſuccéda pas immédiatement à Achab ſon pere, mais à Ochozias ſon frere aîné, qui étant mort ſans enfans, lui laiſſa le Royaume. (q) Il fit le mal devant le Seigneur, (r) mais non pas autant qu'Achab ſon pere & Jézabel ſa mere; car il ôta les ſtatuës de Baal que ſon pere avoit fait faire: mais il ſuivit les voyes de Jéroboam fils de Nabat; c'eſt-à-dire, qu'il continüa à rendre un culte impie aux veaux d'or. Méſa Roi de Moab, qui devoit au Roi d'Iſraël cent mille agneaux & cent mille béliers, avec leurs toiſons, s'étant révolté, & ayant refuſé de payer ce tribut, Joram ſe prépara à lui faire la guerre, & il invita Joſaphat Roi de Juda, à venir avec lui. Il y vint, & amena encore le Roi d'Edom, qui lui étoit tributaire. Ces trois Princes s'avancérent avec leur armée par le déſert d'Idumée; mais ils ſe trouvérent bien-tôt en danger de périr, parce qu'ils manquoient d'eau. Eliſée leur en procura, & les tira de ce péril: mais ce ne fut pas en conſidération de Joram. Ce Prophéte lui reprocha en face ſes impiétez, & lui dit que s'il n'avoit pas eu plus d'égard pour Joſaphat Roi de Juda, que pour lui, il n'auroit pas daigné ſeulement le regarder en face.

Eliſée ne laiſſa pas de rendre de trés-importans ſervices à Joram, pendant les guerres qu'il eut avec le Roi de Syrie. (ſ) Ce Prophéte lui découvroit tous les deſſeins & les réſolutions qui ſe prenoient dans le conſeil de Bénadad, & rendoit par-là inutiles tous les efforts de ce Prince. Bénadad étant venu aſſiéger Samarie, (t) la famine y fut ſi terrible, qu'une mere y mangea ſon propre enfant. Joram en étant informé, déchira ſes vêtemens; & tout le peuple fut témoin du cilice qu'il portoit ſur ſa chair. En même-tems il donna ordre à un de ſes gens d'aller couper la tête à Eliſée, comme s'il eût été cauſe de ces maux, ou comme s'il eût été en ſon pouvoir de les arrêter. Eliſée qui étoit alors dans ſa maiſon, dit à ſes amis qui étoient avec lui, de fermer la porte, & d'empêcher que celui que le Roi avoit envoyé, n'entrât; diſant que Joram venoit lui-même révoquer cet ordre, qu'il avoit donné trop précipitamment.

Le Roi arriva en effet preſqu'en même tems, & dit à Eliſée: (u) Vous voyez l'extrême malheur où nous ſommes réduits: Et que puis-je attendre davantage du Seigneur? Eliſée lui répondit: Demain à cette même heu-

(o) 2. *Par.* XXI. 12. 13. (p) An du Monde 3119. avant J. C. 881. avant l'Ere vulg 885. (q) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896. (r) 4. *Reg.* III. 2. 3. &c.

(ſ) 4. *Reg.* VI. An du Monde 3115. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889. (t) 4. *Reg.* VI. VII. An du Monde 3119. avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885. (u) 4. *Reg.* VII. 1. 2. 3. &c.

heure, la meſure de farine ſe donnera pour un ſtater ou un ſicle, à la porte de Samarie, & on aura pour un ſtater deux meſures d'orge. (Le ſtater ou ſicle valoit trente-deux ſols ſix deniers de nôtre monnoye.) Un des Officiers de l'armée, ſur la main duquel le Roi s'appuyoit, répondit à l'homme de Dieu: Quand le Seigneur ouvriroit les cataractes du Ciel, ce que vous dites pourroit-il être? Eliſée lui répondit: Vous le verrez de vos yeux; mais vous n'en mangerez point. Quatre lépreux qui étoient hors de la ville, étant allez la nuit au camp des Syriens, trouvérent qu'ils s'étoient retirez, & que ſaiſis d'une terreur panique, ils s'étoient enfuis, & avoient laiſſé leur camp rempli de proviſions. Ces lépreux en avertirent les ſentinelles de la ville, qui en firent donner avis au Roi. Joram crut d'abord que c'étoit une feinte des ennemis, qui avoient fait ſemblant de ſe retirer, pour attirer les aſſiégez hors de la ville, & pour les faire tous périr par l'épée. Il envoya quelques cavaliers à la découverte, & ils lui rapportérent qu'ils avoient trouvé tous les chemins remplis de vêtemens & d'armes, que les Syriens avoient jettez, pour courir plus vîte.

Alors tout le peuple ſortit de Samarie, pilla le camp des ennemis, & on vit l'accompliſſement de la prophétie d'Eliſée ſur le prix du froment & de l'orge à la porte de Samarie. L'Officier du Roi, qui avoit dit que la choſe étoit impoſſible, ayant été établi par Joram à la porte de la ville, y fut étouffé par la foule. Quelque tems aprés, (x) le Roi s'entretenant avec Giézi des miracles d'Eliſée, ſon hôteſſe de Sunam, dont il avoit reſſuſcité le fils, ſe préſenta devant le Roi, (y) & lui demanda la reſtitution de ſes héritages, qui avoient été confiſquez pendant ſon abſence; parce que le Prophéte lui avoit dit de ſe retirer dans une terre étrangére, pendant la famine qui devoit durer ſept ans. Elle revint donc au bout de ce terme, & Giézi ayant dit au Roi que c'étoit elle-même dont Eliſée avoit reſſuſcité le fils, Joram lui fit auſſi-tôt rendre ce qui lui avoit été pris.

Vers ce tems-là, (z) Joram attaqua la ville de Ramoth en Galaad, & l'emporta; mais il y fut dangereuſement bleſſé, & obligé de s'en retourner à Jezrael, pour ſe faire traiter de ſes bleſſures. (a) Il laiſſa Jéhu, qui commandoit ſon armée, pour réduire la citadelle, qui tenoit encore. Cependant Jéhu ayant reçû l'onction royale par un jeune Prophéte envoyé de la part du Seigneur, avec ordre de lui dire d'exterminer Joram & toute la race d'Achab; Jéhu partit ſur le champ, & vint en diligence à Jezrael. La ſentinelle qui étoit ſur la tour de Jezrael, vit Jéhu avec ſa troupe qui venoit, & il en donna auſſi-tôt avis au Roi. Joram envoya ſur le champ un chariot au-devant d'eux: mais Jéhu dit à celui qui conduiſoit le chariot: Paſſez, & ſuivez-moi; ſans s'expliquer davantage. Joram en envoya un ſecond, qui ne revint point non plus.

Alors il monta lui-même ſur ſon chariot, & alla accompagné d'Ochozias Roi de Juda, qui montoit un autre chariot, au-devant de Jéhu. Ils le rencontrérent dans le champ de Naboth de Jezrael. Alors Joram dit à Jéhu: Apportez-vous la paix? Jéhu répondit: Quelle paix pouvez-vous eſpérer, pendant que les fornications & les ſorcelleries de Jézabel vôtre mere ſubſiſtent encore en tant de maniéres? Joram auſſi-tôt tournant bride, s'écria: Nous ſommes trahis, Ochozias. En même-tems Jéhu banda ſon arc, & frappa Joram d'une fléche entre les épaules. La fléche lui perça le cœur, & il tomba mort dans ſon chariot. Et Jéhu dit au Capitaine de ſes gardes: Prenez-le, & le

(x) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (y) 4. *Reg.* VIII. 3. 4. 5.

(z) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (a) 4. *Reg.* VIII. 27. 28. IX. 1. 2. 3. *&c.* 2. *Par.* XXII. 4. 5. *& ſeq.*

jettez dans le champ de Naboth de Jezrael; car il me ſouvient de la parole que dit Elie, que le ſang d'Achab & de ſa race ſeroit répandu dans ce champ, pour venger le ſang de Naboth & de ſes enfans, qu'il a fait mourir ſi injuſtement. Ainſi mourut Joram Roi d'Iſraël, la douziéme année de ſon regne, l'an du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulgaire 884. Jéhu lui ſuccéda. On peut voir ci-devant *Bénadad* & *Jéhu*.

JOSABA, ou *Joſabeth*, fille de Joram, & ſœur d'Ochozias Roi de Juda, épouſa le Grand-Sacrificateur Joïada, & garantit la race des Rois de Juda, de ſa perte entiére, ayant ſauvé des mains d'Athalie le jeune Joas, qui n'avoit encore qu'un an, pendant qu'Athalie mettoit à mort tous les Princes de la famille royale. (*b*) Voyez ci-devant *Joas* & *Joïada*, & *Athalie*.

I. JOSAPHAT, fils d'Ahilul, Secrétaire de David & enſuite de Salomon. 2. *Reg.* VIII. 16. & 3. *Reg.* IV. 3.

II. JOSAPHAT, fils de Pharué, Intendant de la part de Salomon en la Tribu d'Iſſachar. 3. *Reg.* IV. 17.

III. JOSAPHAT, Roi de Juda, fils d'Aza auſſi Roi de Juda, & d'Azuba fille de Salaï. Il monta ſur le trône âgé de trente-cinq ans, & en regna vingt-cinq. (*c*) Il eut toûjours l'avantage ſur Baſa Roi d'Iſraël, & il mit de bonnes garniſons dans les villes de Juda, & même dans celles d'Ephraïm, que ſon pere avoit conquiſes. Le Seigneur fut toûjours avec lui, parce qu'il fut fidéle au Seigneur. Il fit abattre les hauts lieux, & les bois, où l'on commettoit des actions abominables. La troiſiéme année de ſon regne, (*d*) il envoya des Officiers de ſa Cour, des Prêtres & des Lévites dans tous les cantons de Juda, avec le Livre de la Loi, pour inſtruire le peuple de ſes devoirs. Dieu benit de telle ſorte le zéle de ce Prince, qu'il étoit craint & révéré de tous ſes voiſins. Les Philiſtins & les Arabes lui étoient tributaires. Il bâtit dans Juda pluſieurs maiſons en forme de tours, & fit fortifier pluſieurs villes. Il entretenoit ordinairement onze cens ſoixante mille hommes, ſans compter les troupes qui étoient dans ſes places. Ce nombre paroît prodigieux pour un auſſi petit Etat que celui de Juda; & ces troupes apparemment ne ſervoient que par quartiers. Mais enfin Joſaphat pouvoit mettre ſur pied ce nombre de ſoldats.

Une choſe que l'Ecriture lui reproche, c'eſt l'alliance qu'il fit avec Achab Roi d'Iſrael. (*e*) Quelque tems aprés, (*f*) il alla viſiter Achab a Samarie; & Achab l'invita à marcher avec lui contre Ramoth de Galaad. Joſaphat y conſentit: mais il voulut auparavant que l'on conſultât ſur cette entrepriſe un Prophéte du Seigneur. On fit donc venir Michée fils de Jemla, qui dit: J'ai vû tout Iſraël diſperſé dans les montagnes comme des brebis ſans paſteurs. Et le Seigneur dit: Ces gens-là n'ont point de Chefs; que chacun s'en retourne dans ſa maiſon. Auſſi-tôt le Roi dit à Joſaphat: Ne vous ai-je pas bien dit que cet homme ne me prophétiſe jamais rien de bon? Achab fit donc mettre Michée en priſon, & ne laiſſa pas de marcher contre Ramoth, accompagné de Joſaphat. Mais Achab dit à Joſaphat: Je changerai d'habits, avant que d'aller au combat: mais pour vous, prenez vos habits ordinaires. Or le Roi de Syrie, qui défendoit Ramoth, avoit donné ſes ordres que l'on ne s'attachât qu'au Roi d'Iſraël, & qu'on le lui amenât vif ou mort. Lors donc que l'on apper-

(*b*) 4. *Reg.* XI. 1. 2. 3. *&c.* An du Monde 3126. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878. (*c*) Joſaphat regna depuis l'an du Monde 3090. juſqu'en 3115. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889. *Vide* 3. *Reg.* XV. 24. *&c.* 2. *Par.* XVII. 1. 2. *&c.* (*d*) An du Monde 3093. avant J. C. 907. avant l'Ere vulg. 911. *Vide* 2. *Par.* XVII. 7. 8. 9. *&c.*

(*e*) 3. *Reg.* XXII. & 2. *Par.* XVIII. (*f*) An du Monde 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897.

apperçut Joſaphat avec les ornemens royaux, on ne douta point que ce ne fût le Roi d'Iſraël; & tout le fort du combat tomba ſur lui. Mais Joſaphat ſe mit à crier au Seigneur; on ſe reconnut, & on ceſſa de le pourſuivre. Cependant il arriva qu'un ſoldat Syrien tira au haſard une fléche, & perça Achab, qui mourut dans ſon chariot. Pour Joſaphat, il s'en retourna en paix à Jéruſalem.

Mais le Prophéte Jéhu fils d'Hanani, le reprit fortement du ſecours qu'il avoit donné à Achab, (g) & Joſaphat répara cette faute, par les bons réglemens qu'il fit, & par le bon ordre qu'il établit dans ſes Etats, tant pour le civil en mettant de bons Juges dans les lieux, que pour le ſacré, en réglant l'ordre & la diſcipline des Prêtres & des Lévites, & en leur ordonnant d'exécuter fidélement ce qui étoit de leur devoir. Aprés cela, (h) les Moabites, les Ammonites, & les Méoniens, peuples de l'Arabie Pétrée, déclarérent la guerre à Joſaphat. Ils s'avancérent juſqu'à Azazon-Thamar, autrement appellée Engaddi. Joſaphat eut recours au jeûne & à la priére. Il alla au Temple avec tout le peuple, & adreſſa ſon oraiſon au Seigneur. Alors Jahaziel fils de Zacharie, animé de l'Eſprit du Seigneur, raſſûra le Roi, & promit de la part de Dieu, que le lendemain ils auroient la victoire ſans combattre. En effet le lendemain ces peuples aſſemblez contre Juda, frappez d'un eſprit de vertige, ſe tuérent l'un l'autre; en ſorte que Joſaphat & ſon armée n'eurent qu'à recüeillir les dépoüilles & les armes des morts.

Quelque tems aprés, (i) Joſaphat fit alliance avec Ochozias Roi d'Iſraël. Ils équipérent enſemble une flotte dans le port d'Aſiongaber, ſur la Mer Rouge, pour aller à Tharſis. Dieu n'approuva point cette conduite de Joſaphat, parce qu'Ochozias Roi d'Iſraël, étoit un Prince impie. (k) Eliézer fils de Dodaü de Maréza, vint trouver Joſaphat, & lui dit: Parce que vous avez fait alliance avec cet impie, Dieu a renverſé vos deſſeins, & vos vaiſſeaux ont été briſez; de ſorte qu'ils n'ont pû faire le voyage de Tharſis. Ce Prince continua le reſte de ſa vie à marcher dans les voyes du Seigneur, ſans s'en détourner: mais néanmoins il ne détruiſit pas les hauts lieux, & ſon peuple n'avoit pas encore entiérement tourné ſon cœur vers le Dieu des ſes peres. Joſaphat mourut aprés vingt-cinq ans de regne, (l) & fut enterré à Jéruſalém dans le tombeau des Rois. Son fils Joram regna en ſa place. (m)

JOSAPHAT. *Vallée de Joſaphat.* Joël (n) dit que *le Seigneur aſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat, & qu'il entrera en jugement avec elles dans cet endroit.* Abénezra croit que cette vallée eſt celle où le Roi Joſaphat remporta un ſi grande victoire, & avec tant de facilité ſur les Moabites, les Ammonites & les Méoniens de l'Arabie Pétrée. 2. *Par.* XX. 1. 2. 3. & ſuivans. Cette vallée étoit vers la Mer Morte, & au-delà du déſert de Thécué; & depuis cet événement, elle porta le nom de *vallée de bénédiction.* 2. *Par.* XX. 26. D'autres (o) croyent que la vallée de Joſaphat eſt entre les murs de Jéruſalem, & le mont des Oliviers, & qu'elle eſt arroſée du torrent de Cédron, qui coule au milieu de cette vallée. Saint Cyrille d'Aléxandrie (p) ſans s'expliquer davantage, dit que cette vallée n'eſt éloignée que de quelques ſtades de Jéruſalem. Enfin il y en a qui ſoûtiennent que les anciens Hébreux n'ayant connu aucun lieu diſtinct ſous le nom de vallée de Joſaphat, Joël a voulu ſous ce nom marquer en général, le lieu où le Seigneur doit exercer ſon Jugement contre

(g) 2. *Par.* XIX. 1. 2. 3. &c. (h) 2. *Par.* XX. 1. 2. 3. &c. L'an du Monde 3108 avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896. (i) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

(k) 2. *Par.* XX. 35. 36. (l) An du Monde 3115. avant J. C. 885. ava t l'Ere vulg. 889. (m) 2. *Par.* XXI. 1. 2. & 3. *Reg.* XXII. 42. *& ſeq.* (n) *Joël.* III. 2. 12. (o) *Beda de Locis. Brocard. Salignac. Adrichom. alii.* (p) *Cyrill. Alex. in Joël.* III.

les nations, & celui où il doit paroître au Jugement dernier avec tout l'éclat de ſa majeſté. (q) *Joſaphat* en Hébreu, ſignifie *le Jugement de Dieu.* Voyez les Commentateurs ſur Joël, III. 2. Il y a aſſez d'apparence que dans Joël, *la vallée de Joſaphat*, ou *du jugement de Dieu*, eſt ſymbolique, auſſi-bien que dans le même Prophéte, & au même Chapitre, *la vallée du carnage*, *vallis conciſionis. Joël* III. 14. C'eſt ſur cet endroit que les Juifs & pluſieurs Chrétiens ont crû que le dernier Jugement ſe feroit dans la vallée de Joſaphat.

JOSEDECH, fils & ſucceſſeur de Saraïas, (r) Souverain Pontife des Juifs. Il ne paroît pas qu'il ait jamais exercé les fonctions de la Souveraine Sacrificature. Il mourut à Babylone. Mais ſon fils Joſué ou Jeſus, revint de la captivité, & entra dans l'exercice de ſa Dignité, aprés le rétabliſſement du Temple, (ſ) l'an du Monde 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulg. 536.

I. JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, frere de Benjamin, nâquit en Méſopotamie, (t) l'an du Monde 2259. avant J. C. 1741. avant l'Ere vulg. 1745. Joſeph fut favoriſé de Dieu de révélations & de ſonges prophétiques dés ſa jeuneſſe. Jacob ſon pere, qui l'avoit eu dans ſa vieilleſſe, l'aimoit plus tendrement que ſes autres fils, & il lui avoit fait un habit de diverſes couleurs. Ses freres voyant ces petites marques d'amitié, en conçurent de la jalouſie; & Joſeph ſans y penſer, augmenta encore ces mauvaiſes diſpoſitions, en accuſant ſes freres d'un crime énorme, (u) ou même en parlant mal d'eux, & en racontant les mauvais diſcours qu'ils tenoient. Les Septante ſuivis des Peres Grecs, liſent au contraire que ce furent ſes freres, les enfans de Bala & de Zelpha, qui décriérent Joſeph auprés de leur pere. Mais ce qui les indiſpoſa le plus contre lui, ce furent certains ſonges qu'il leur raconta. (x) Il leur dit qu'il avoit vû en ſonge douze gerbes de ſes freres, ſe proſterner devant ſa gerbe, qui étoit debout dans un champ; & une autre fois, qu'il avoit vû le ſoleil & la lune, & douze étoiles ſe baiſſer profondément en ſa préſence. Jacob écoutoit tout cela dans le ſilence; mais ſes freres de Joſeph ne le pouvoient ſouffrir.

Un jour que ſes freres paiſſoient leurs troupeaux vers Sichem, Jacob l'envoya pour les viſiter. Un homme ayant rencontré Joſeph dans la campagne, lui dit que ſes freres n'étoient plus à Sichem, mais à Dothaïm. Il y alla; & ſes freres l'ayant vû venir de loin, ſe dirent l'un à l'autre: Voici nôtre ſongeur qui vient; venez, tuons-le, & le jettons dans une vieille citerne; & nous dirons qu'une bête farouche l'a dévoré. Ils le ſaiſirent donc, & le dépoüillérent; mais ils ne le tuérent pas; Ruben s'étant oppoſé à la réſolution qu'ils avoient priſe de le faire mourir. Ils le deſcendirent dans une vieille citerne, où il n'y avoit point d'eau; mais peu de tems aprés, ayant apperçû une Caravanne de Marchands Iſmaëlites & Madianites, qui venoient des montagnes de Galaad, & qui portoient des aromates & de la réſine en Egypte, ils leur vendirent Joſeph, & envoyérent à Jacob ſa tunique teinte du ſang d'un chevreau qu'ils avoient tué; & ils lui firent dire: Voilà une robbe que nous avons trouvée; voyez ſi c'eſt celle de vôtre fils, ou non. Jacob demeura inconſolable de la mort de ſon fils, qu'il croyoit avoir été véritablement dévoré des bêtes; & les freres de Joſeph tinrent la choſe extrémement ſecrette.

Les

(q) *Vide Hieronym. in Joel* III. *Albert. Remig. Haim. Lyr. Vat. Tirin.* &c. (r) I. *Par.* VI. 14. 15. I. *Eſdr.* III. 2. (ſ) I. *Eſdr.* III. 2. VIII 2. X. 18. &c. (t) *Geneſ.* XXX. 22. 23. 24. (u) *Geneſ.* XXXVII. 2. 3. יבא רברה רעה ο. Καὶ ἐνέγκαντα δὲ Ἰωσὴφ λόγον πονηρὸν πρὸς Ἰσραήλ. *Vide Chryſoſt. Theodoret. Diodor.* &c.

(x) An du Monde 2276. avant J. C. 1724. avant l'Ere vulg. 1728.

Les Marchands dont on a parlé, vendirent Joſeph pour eſclave à Putiphar Eunuque ou Officier de Pharaon, & Général de ſes troupes, ou Capitaine de ſes gardes. Joſeph ſçut ſi bien gagner la confiance de ſon maître, qu'il lui donna l'intendance de ſa maiſon, (y) & le ſoin de tout ſon domeſtique. Mais la femme de Putiphar ayant conçû pour ce jeune eſclave une paſſion criminelle, le ſollicita plus d'une fois à conſentir à ſon mauvais déſir. Joſeph s'en défendit toûjours. Enfin un jour elle le preſſa ſi fortement, qu'il ne put ſe tirer de ſes mains, qu'en lui abandonnant ſon manteau, qu'elle tenoit. Cette femme ſe voyant mépriſée, commença à crier, & à ſe plaindre que ce jeune Hébreu l'avoit voulu violer; & montrant ſon manteau, qu'elle tenoit en main, elle perſuada aiſément ſon mari que Joſeph avoit voulu lui faire violence. Putiphar mit donc Joſeph en priſon. (z) Mais ſoit qu'il eût enfin reconnu ſon innocence, ou qu'il eût ſimplement compaſſion de ſa diſgrace, il lui donna l'intendance ſur les autres priſonniers, & le traita avec aſſez de douceur, ſans toutefois le remettre en liberté.

Or il arriva que deux Officiers du Roi d'Egypte, ſon Echanſon & ſon Pannetier, ayant encourn la diſgrace de leur maître, furent auſſi mis en priſon avec Joſeph. (a) Aprés quelque tems, ils eurent chacun un ſonge, qui marquoit ce qui leur devoit arriver. Ils racontérent leur ſonge à Joſeph, qui leur en donna l'explication. Le ſonge de l'Echanſon étoit qu'il lui ſembloit qu'ayant exprimé du vin dans une coupe, il la préſentoit au Roi à ſon ordinaire. Joſeph lui prédit que dans trois jours il ſeroit rétabli dans ſon emploi, & le pria en même-tems de ne pas oublier le ſervice qu'il venoit de lui rendre, & de lui procurer la liberté. Le Pannetier ſongea que des oiſeaux venoient manger ſur ſa tête dans un panier toutes les ſortes de pâtiſſeries & de pains qu'il avoit coûtume de ſervir devant le Roi. Joſeph lui prédit qu'il ſeroit décapité, & enſuite attaché à la croix, où les oiſeaux dévoreroient ſon cadavre. Ces prédictions furent bien-tôt ſuivies de l'effet. L'Echanſon fut rétabli dans ſa premiére dignité; mais il ne ſe ſouvint pas de ſon bienfaiteur, & ne parla point pour lors de Joſeph à Pharaon.

Deux ans aprés, (b) Pharaon eut un ſonge, que nul ne put lui expliquer. Il lui ſembla qu'il voyoit ſept vaches graſſes, & ſept vaches maigres; & que les maigres mangeoient & conſumoient entiérement les graſſes. (c) S'étant rendormi, il vit en ſonge ſept épis beaux & pleins, & ſept épis minces & deſſechez; & que les épis vuides conſumoient les ſept épis pleins. Ce ſonge l'ayant rempli d'inquiétude, ſon Echanſon ſe ſouvint enfin de Joſeph, & dit au Roi de quelle maniére il avoit expliqué le ſonge du Pannetier, & le ſien. En même-tems Pharaon ordonna que l'on fît venir Joſeph. On le tira de priſon, on le raſa, on lui fit changer d'habits, & on le préſenta devant le Roi. Le Roi lui raconta ſes ſonges, & Joſeph les lui expliqua, en diſant que les ſept vaches & les ſept épis ne ſignifioient qu'une même choſe; que tout cela cela marquoit qu'il viendroit d'abord ſept années d'une trés-grande abondance, leſquelles ſeroient ſuivies de ſept autres années d'une telle ſtérilité, que l'on ne pourroit ni ſemer, ni moiſſonner; & que pour prévenir le malheur de la famine des ſept derniéres années, il falloit choiſir un homme ſage & habile, qui pendant les ſept années de fertilité, amaſſât dans les greniers du Roi la cinquiéme partie des grains que la terre produiroit, & qui ſeroient mis en réſerve pour les ſept années de famine.

Ce

(y) *Geneſ.* XXXIX. 1. 2. 3. &c. (z) An du Monde 2286. avant J. C. 1714. avant l'Ere vulg. 1718. (a) *Geneſ.* XL. 1. 2. 3. &c. An du Monde 2287. avant J. C. 1713. avant l'Ere vulg. 1717.

(b) An du Monde 2289. avant J. C. 1711. avant l'Ere vulg. 1715. (c) *Geneſ.* XLI. 1. 2. 3.

Ce conſeil fut bien reçû du Roi, & de tous ſes Officiers; & Pharaon dit à Joſeph: Puiſque vous nous avez fait connoître ce qui doit arriver, où pourrois-je trouver quelqu'un plus propre que vous, pour l'emploi que vous propoſez? Je vous donne l'intendance de ma maiſon, & de toute l'Egypte; tout mon peuple vous obéïra; je n'aurai au-deſſus de vous que le trône. En même-tems il lui mit au doigt l'anneau qu'il portoit, le fit revêtir d'une robbe de fin lin, ou de cotton, lui mit au coû un collier d'or, le fit monter ſur le chariot qui ſuivoit le ſien, & fit crier devant lui par un héraut, qu'il étoit l'Intendant de toute l'Egypte. Il lui changea ſon nom & le fit appeller (*d*) *Zaphnat-phaneah*, qui ſignifie en Egyptien, dit ſaint Jérôme, *le Sauveur du monde*. D'autres le traduiſent par: *Celui qui découvre les choſes cachées;* & il lui fit épouſer Aſeneth, fille de Putiphar, Prêtre d'On ou Héliopolis. Les Peres & les Interprétes ſont partagez ſur ce Putiphar. Les uns (*e*) croyent que c'eſt le même qui fut le premier maître de Joſeph, & qui le mit en priſon. D'autres (*f*) croyent que c'en étoit un autre; & en effet ſon nom s'écrit d'une maniére un peu différente du premier. Saint Auguſtin (*g*) n'oſe rien décider ſur cette queſtion; & nous devons imiter ſa retenuë dans une matiére, où l'Ecriture ne fournit pas d'aſſez fortes preuves pour nous déterminer. Joſeph eut deux fils de ſon mariage; Manaſſé, & Ephraïm, qui lui naquirent avant le commencement de la famine. Quant à Aſeneth, on trouve une longue fable de ſon mariage avec Joſeph, dans le Miroir Hiſtorial de Vincent de Beauvais, l. 2. c. 118. Voyez auſſi l'Hiſt. Scolaſtique.

Pendant les ſept années de fertilité, Joſeph eut ſoin de faire de grands amas de grains, ainſi qu'il l'avoit conſeillé lui-même. Et aprés cela on vit arriver la famine qu'il avoit prédite. Cette famine n'affligea pas ſeulement l'Egypte, elle ſe fit auſſi ſentir dans les autres parties du moude, ſur tout dans la terre de Chanaan, où étoit Jacob avec ſes fils. De toute part on venoit en Egypte pour acheter des grains, & Pharaon renvoyoit tout le monde à Joſeph, voulant qu'il fût le ſeul diſpenſateur de tout le froment du pays, & qu'il ne ſe fît rien que par ſes ordres. Jacob envoya donc ſes fils en Egypte, auſſi-bien que les autres, (*h*) pour y acheter de quoi vivre, il ne retint avec lui que Benjamin, craignant qu'il ne lui arrivât quelque choſe en chemin. Joſeph reconnut fort bien ſes freres, quoiqu'ils ne le reconnuſſent pas. Il leur parla durement, leur dit qu'ils étoient des eſpions, retint Siméon dans ſes liens, apparemment parce qu'il avoit été le plus ardent de ſes ennemis, & ne laiſſa aller les autres, qu'à condition qu'ils lui améneroient le plus jeune de leur frere, dont ils lui avoient parlé. En les renvoyant, il fit remplir leurs ſacs de grains, & fit mettre l'argent de chacun d'eux au fond du ſac, ſans qu'ils s'en apperçuſſent

Comme la famine croiſſoit de jour en jour, Jacob fut contraint malgré ſa répugnance, d'envoyer de nouveau ſes fils en Egypte, & de laiſſer aller avec eux Benjamin. (*i*) Lorſqu'ils furent arrivez auprés de Joſeph, & qu'il eut vû avec eux ſon frere Benjamin, il ordonna à ſes gens de préparer à manger pour ces étrangers, parce qu'il vouloit qu'ils dînaſſent ce jour-là avec

(*d*) *Geneſ.* XLI. 45. צפנת פענח 70. Ψοθομφανήχ. *Alius*, ὁ ἀποκαλυφθεὶς τὸ μυστήριον Celui à qui les choſes futures ont été découvertes. Un autre: ὁ πεφυμμένα ἐπάλουφεν. Celui à qui Dieu a découvert les choſes cachées. Le Syriaque: ὁ εἰδὼς τὰ πρυπτὰ. Celui qui connoit les choſes ſecrettes. (*e*) *Hebræi apud Hieron. qu. Hebr. in Geneſ. & apud Origen. in Catena Ms. Rupert. Toſtat. alii quidam.* (*f*) *Chryſoſt. homil. 63. in Geneſ. alii plures.* (*g*) *Aug. qu. 136. in Geneſ.*

(*h*) *Geneſ.* XLII. 1. 2. 3. &c. An du M. 2297. avant J. C. 1703. avant l'Ere vulg. 1707. (*i*) An du M. 2298. avant J. C. 1702. avant l'Ere vulg. 1706. *Geneſ.* XLIII. 1. 2 &c.

avec lui. Cependant il alla à ſes affaires, & ne revint que vers midy, pour dîner. Lorſqu'il fut entré, ſes freres ſe proſternérent en ſa préſence, & lui offrirent les préſens que Jacob lui envoyoit. Il leur demanda comment ſe portoit leur pere, & ſi ce jeune homme qu'ils avoient amené, étoit leur jeune frere. Ayant ſalué Benjamin, il ſortit promtement, parce qu'il ne pouvoit plus retenir ſes larmes. Aprés cela, il fit ſervir à manger. On ſervit à Joſeph & aux Egyptiens à part, & aux Hébreux d'un autre côté; parce que les Egyptiens ne mangent pas avec les Hébreux, & qu'ils les regardent comme impurs & comme profanes. Joſeph fit placer ſes freres ſelon leur âge, & fit ſervir à Benjamin une portion cinq fois plus grande qu'aux autres; ce qui les remplit tous d'admiration.

Le lendemain matin on leur donna du grain dans leurs ſacs, & on mit ſecretement dans celui de Benjamin, la coupe de Joſeph. (*k*) A peine étoient-ils ſortis de la ville, que Joſeph fit courir aprés eux, & leur fit faire de grands reproches de la maniére dont ils en uſoient, en prenant ainſi la coupe de l'Intendant du pays, qui les avoit combliez de biens & d'honneurs. On ouvrit le ſac de Benjamin, & on y trouva en effet la coupe de Joſeph. Cet accident les couvrit de confuſion. Ils retournérent tous à la ville avec Benjamin. Juda ſupplia Joſeph de vouloir bien le recevoir pour eſclave, au lieu de Benjamin, & lui remontra que s'il retournoit vers ſon pere, ſans lui remener ſon cher fils, il le feroit mourir de douleur. Joſeph ne pouvoit plus retenir ſes larmes; (*l*) & faiſant ſortir tous les étrangers qui étoient là, il éleva ſa voix, & laiſſant couler ſes pleurs, il dit à ſes freres: Je ſuis Joſeph; mon pere vit-il encore? Mais ils ne lui purent répondre, tant ils étoient ſaiſis d'étonnement. Et les faiſant approcher, il ajoûta: Ne craignez point, & ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu. Dieu m'a envoyé en ce pays pour vôtre conſervation. Allez vîte vers mon pere, & dites-lui de ma part de venir me trouver en ce pays-ci. Je vous donnerai la terre de Geſſen, où vous demeurerez avec vos familles & vos beſtiaux; car la famine doit encore durer quelques années. Aprés cela, il les embraſſa tous, & principalement Benjamin, & les laiſſa aller.

Etant arrivez en la terre de Chanaan, ils annoncérent à Jacob que Joſeph ſon fils étoit en vie, & qu'il étoit comme le Roi de toute l'Egypte. Jacob à cette nouvelle, ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & ſans perdre de tems, ſe diſpoſa pour aller embraſſer ſon fils en Egypte. (*m*) Etant arrivé à la frontiére de ce pays, il envoya devant lui Juda, pour annoncer ſa venuë à Joſeph. Joſeph monta promtement ſur ſon chariot, & vint au-devant de ſon pere juſqu'à la terre de Geſſen. Ils s'embraſſérent avec les tranſports de joye & de tendreſſe que l'on peut s'imaginer; & Joſeph étant allé trouver Pharaon, (*n*) lui dit que ſon pere & ſes freres étoient venus de la terre de Chanaan; qu'ils étoient paſteurs de brebis. En même-tems il lui préſenta Jacob, & quelques-uns de ſes freres. Le Roi vit avec plaiſir ce vénérable vieillard, & il dit à Joſeph de leur donner la terre de Geſſen, & de choiſir pour être Intendans de ſes troupeaux, ceux de ſes freres qu'il croiroit propres à cet emploi. Joſeph donna donc à Jacob & à ſes fils la terre de Geſſen, où étoit la ville de Rameſſé, afin qu'ils y demeuraſſent avec leurs troupeaux.

La famine croiſſant toûjours, Joſeph attira dans les coffres du Roi tout l'argent des Egyptiens, pour du bled; puis il leur demanda leur bétail, & enſuite leurs champs; & enfin leurs perſonnes. Ayant ainſi acquis tout le pays au profit du Roi, il dit aux

(*k*) *Geneſ.* XLIV. 1. 2. 3. *&c.* (*l*) *Geneſ.* XLV. 1. 2. 3. *&c.*

(*m*) *Geneſ.* XLVI. 1. 2. 3. *&c.* (*n*) *Geneſ.* XLVII. 1. 2. 3. *&c.*

aux Egyptiens qu'il leur rendroit leur bétail & leurs champs, avec du bled pour ſemer, à condition qu'ils payeroient au Roi la cinquiéme partie de tout ce qu'ils recüeilleroient. Ils y conſentirent; & c'eſt delà que vint la coûtume qui s'obſerva dans la ſuite, que le cinquiéme des fruits de l'Egypte appartenoit à Pharaon, à l'exception toutefois des terres des Prêtres, qui furent privilégiées.

Jacob ayant vécu dix-ſept ans en Egypte, (o) & ſentant que le tems de ſa mort approchoit, (p) fit venir Joſeph, & lui dit: Si j'ai trouvé grace devant vous, mettez vôtre main ſous ma cuiſſe; & promettez-moi de ne me pas enterrer dans ce pays. Joſeph fit ce que ſon pere déſiroit, & lui promit de l'enterrer dans la terre de Chanaan, dans le tombeau de ſes peres. Aprés cela Jacob adora Dieu, tourné vers le chevet de ſon lit; (q) ou, ſelon les Septante, il adora le ſommet du bâton, ou du ſceptre que Joſeph portoit en ſa main; ou enfin, ſelon quelques nouveaux Interprétes, il ſe recoucha, & ſe pencha ſur le chevet de ſon lit. Il eſt certain que l'on peut donner à l'Hébreu ces différentes ſignifications, ſuivant les différentes maniéres de le lire. Quelque tems aprés, on avertit Joſeph que ſon pere étoit plus malade; & ayant pris avec ſoi ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, il l'alla voir. Jacob lui dit qu'il adoptoit ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, & qu'ils ſeroient dans ſa famille comme Ruben & Siméon. Aprés cela, il fit avancer les deux fils de Joſeph, il les embraſſa & les bénit; & mettant ſes mains ſur leurs têtes, Joſeph remarqua qu'il avoit mis la main gauche ſur la tête de Manaſſé, quoiqu'il fut l'aîné; & la droite ſur Ephraïm, qui étoit le cadet. Joſeph voulut les ôter.

Mais Jacob lui dit qu'il ſçavoit parfaitement ce qu'il faiſoit, que Manaſſé ſeroit pere d'un grand peuple, mais qu'Ephraïm ſeroit plus puiſſant. Aprés avoir béni Ephraïm & Manaſſé, il dit à Joſeph qu'il lui donnoit en héritage par-deſſus ſes autres freres, le champ d'auprés de Sichem, qu'il avoit *gagné avec ſon épée & ſon arc.* (r). Il vouloit apparemment parler du champ ſitué prés la ville de Sichem, qu'il avoit acheté des enfans d'Hémor, à ſon retour de la Méſopotamie. Mais comment dit-il qu'il l'a *tiré des mains de l'Amorrhéen avec ſon épée & avec ſon arc*? C'eſt peut-être qu'aprés ſa retraitte d'auprés de Sichem, à cauſe de la violence exercée par ſes fils contre les habitans de cette ville, il fut obligé dans la ſuite de ſe remettre en poſſeſſion de cet héritage, en chaſſant par la force les Amorrhéens, qui s'en étoient emparez. Voyez les Commentateurs ſur *Geneſ.* XLVIII. 22.

Aprés cela Jacob fit venir tous ſes enfans, & donna à chacun d'eux une bénédiction particuliére. Il dit à Joſeph: (ſ) *Joſeph eſt un rejetton d'un arbre chargé de fruit, une branche d'un arbre planté ſur le coulant des eaux. Ses branches ſont ſemblables à celles des arbriſſeaux qui croiſſent le long des murailles. Ceux qui ſont armez de dards l'ont attaqué: mais ſon arc eſt demeuré fortement tendu; les liens de ſes bras ont été déliez par la main du puiſſant Dieu de Jacob. Le Dieu de vôtre pere ſera vôtre ſecours, & le Tout puiſſant vous comblera de bénédictions tant du Ciel, que de la terre; tant du lait & des mammelles, que du fruit des entrailles. Que les bénédictions que je vous donne, ſoient au-deſſus de toutes celles que j'ai reſhës; qu'elles s'étendent juſqu'à la venuë du Deſir des collines éternelles.*

Lorſque Jacob fut expiré, (t) Joſeph ſe jetta ſur ſon viſage, fondant en larmes. Enſuite il le fit embaumer par les Médecins d'Egypte, dont le métier étoit auſſi d'embaumer.

(o) An du Monde 2315. avant J. C. 1689. avant l'Ere vulg. 1689. (p) *Geneſ.* XLVII. 29. (q) *Geneſ.* XLVII. 31. וישתחו על ראש המטה 70. Προσεκύνησε ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ. Ita & *Paul. Hebr.* XI. 21.

(r) *Geneſ.* XXXIII. 18. 19. (ſ) *Geneſ.* XLIX. 22. 23. (t) *Geneſ.* L.

mer. Ils furent trente jours à l'embaumer ; & enſuite on le mit encore quarante jours dans le nitre, pour achever de deſſécher ſes chairs. Et pendant tout ce tems, qui fut de ſoixante & dix jours, on fit le deüil de Jacob dans toute l'Egypte. Le tems du deüil étant fini, Joſeph fit demander au Roi qu'il lui plût de lui permettre d'aller enterrer ſon pere dans la terre de Chanaan. Le Roi le permit ; & Joſeph fut accompagné dans ce convoi par les principaux de la Cour de Pharaon, & du reſte de l'Egypte. Etant arrivez à l'Aire d'Athad, ils y firent encore un deüil de ſept jours ; aprés quoi ils mirent le corps dans la caverne double, ou dans la caverne de Macphela, qu'Abraham avoit achetée d'Ephron le Héthéen. Or aprés que Joſeph fut retourné en Egypte, ſes freres craignant qu'il n'eût quelque reſſentiment contre eux, lui firent dire : Vôtre pere nous a ordonné avant ſa mort, de vous prier de nous pardonner ce que nous avons fait contre vous ; nous vous demandons donc aujourd'hui cette grace. Joſeph verſa des larmes ; & lorſqu'ils furent en ſa préſence, il leur dit : Pouvons-nous réſiſter à la volonté de Dieu ? Dieu a changé en bien les mauvais deſſeins que vous aviez conçûs contre moi. Ne craignez point ; je vous nourrirai vous & vos enfans.

Joſeph aprés avoir vêcu cent dix ans, & avoir vû ſes petits fils juſqu'à la troiſiéme génération, tomba malade, & dit à ſes freres : Dieu vous viſitera aprés ma mort, & vous tirera de ce pays, pour vous faire entrer dans la terre qu'il a promiſe à nos peres. Promettez-moi donc avec ſerment de tranſporter mes os avec vous, lorſque vous ſortirez de ce pays. Ils le lui promirent ; & aprés ſa mort, (*u*) ſon corps fut mis dans un cercüeil en Egypte ; & Moyſe tranſporta ſon corps, lorſqu'il tira les Iſraëlites de ce pays. (*x*). Il fut donné en garde à la Tribu d'Ephraïm, qui l'enterra prés de Sichem, (*y*) dans le champ que Jacob avoit donné en propre à Joſeph, un peu avant ſa mort. Les Rabbins (*z*) ont débité bien des contes ſur le ſujet du cercüeil de Joſeph, que les Egyptiens avoient, diſent-ils, caché ſous la terre, dans le lit du fleuve, de peur que les Hébreux ne l'emportaſſent ; ſachant que dés qu'ils auroient ce corps, les Egyptiens ne pourroient plus les retenir dans leur pays. Mais Moyſe ſçut le découvrir, & l'enlever malgré eux.

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*a*) fait l'éloge du Patriarche Joſeph en ces termes : *De Jacob eſt né cet homme de miſéricorde, qui a trouvé graces aux yeux de toute chair. Il nâquit pour être le Prince de ſes freres, & l'appui de ſa famille ; pour être le Chef de ſes proches, & le ferme ſoutien de ſon peuple. Ses os ont été viſitez, & ont prophétiſé aprés ſa mort.* Il veut marquer que ſes os furent tranſportez hors de l'Egypte, & que cela arriva enſuite de la prophétie qu'il avoit faite, que Dieu viſiteroit les Hébreux, & les feroit entrer dans la terre promiſe.

On lit dans le Teſtament des douze Patriarches pluſieurs particularitez de la vie de Joſeph, qui ſont abſolument apocryphes, auſſi-bien que la prophétie que Joſeph y fait de la naiſſance de la ſainte Vierge, qui ſera, dit-il, de la Tribu de Juda & de Lévi, & qui donnera naiſſance à l'Agneau de Dieu. Joſeph dit enſuite à ſes enfans d'emporter les os de Zelpha, & de les enterrer dans le pays de Chanaan, auprés du tombeau de Rachel. Pluſieurs Sçavans (*b*) ont crû que les Egyptiens avoient adoré Joſeph ſous les noms d'Apis, d'Oſiris & de Sérapis, & même ſous les noms d'Hermés, de Thamuz & d'Adonis. On a attribué à Joſeph un Livre intitulé : *La Priére de Joſeph*, qui eſt citée par Origénes en plus d'un endroit.

(*u*) An du Monde 2269. avant J. C. 1731. avant l'Ere vulg. 1735. (*x*) *Exod.* XIII. 19. (*y*) *Joſue* XXIV. 32.

(*z*) Voyez la vie de Moyſe publiée en Hébreu & en Latin par M. Gaulmin. (*a*) *Eccli.* XLIX. 16. 17. (*b*) Voyez S. Paulin *Natali* XI. *S. Felicis* v. 100. *Ruffin. l.* 2. *c.* 23. *hiſt. Eccleſ. & Braun. l.* 4. *c.* 13. *Select. ſacr. Sgambat. Archiv. V. T. Fabricius in Apocryph. V. T. in Joſeph.*

droit. (c) Trithéme parle d'un Livre magique attribué à Joſeph, & intitulé : *Le Miroir de Joſeph.* (d)

Artapane cité dans Euſébe, (e) dit que Joſeph étant venu en Egypte, montra aux Egyptiens la maniére de partager les champs, & de cultiver chacun ſon propre héritage; au lieu qu'auparavant chacun cultivoit ce qu'il jugeoit à propos, toutes les terres étant en commun. Il ajoûte qu'il inventa auſſi les meſures, ce qui lui mérita des honneurs extraordinaires de la part de ces peuples. Mahomet dans l'Alcoran, Surate XII. raconte au long l'hiſtoire de Joſeph: mais il y mêle pluſieurs circonſtances fabuleuſes, ſur leſquelles les Orientaux ont encore beaucoup enchéri. Voyez les Notes de Maraccius ſur l'Alcoran, & le Dictionnaire de M. D'Herbelot, ſous le nom *Jouſouph.*

[JOSEPH, fils de Jacob. Nous avons parlé de ſon mariage avec la fille de Putiphar, ſous l'article d'*Aſeneth.* Les Mahometans ont pluſieurs Livres contenant les amours prétendus de Joſeph avec *Zoleïkha* (f) fille de Pharaon Roy d'Egypte, & femme de Putiphar. Ils ſe ſervent du nom & de l'exemple de Joſeph pour élever leur cœur à l'amour de Dieu. *Joſeph* & *Zoleïkha* ſont à leur égard, ce que ſont dans le Cantique des Cantiques de Salomon l'époux & l'épouſe; c'eſt-à-dire JESUS-CHRIST & l'Egliſe, ou Dieu & l'ame fidelle; ſous l'allégorie d'un amour ordinaire, on éleve le cœur à un amour divin & ſurnaturel.

Mahomet raconte l'hiſtoire de Joſeph d'une façon aſſez différente de Moyſe. (g) Joſeph ayant raconté à ſon pere ſon ſonge du ſoleil, de la lune & des douze étoiles qui l'adoroient, Jacob lui dit: Mon fils, ne dis pas ton ſonge à tes freres, ils conſpireront contre toi: le diable eſt ennemi déclaré des hommes; tu ſeras l'élû du Seigneur, &c. Les freres de Joſeph voyant que leur pere l'aimoit mieux qu'eux tous, réſolurent de le tuer. Ils dirent un jour à Jacob: Pourquoi n'envoyez-vous pas Joſeph aux champs avec nous? nous en aurons grand ſoin, il ſe divertira & ſe rejoüira. J'appréhende, répondit-il, que vous ne ſoyez négligens à le garder. Craignez-vous, ont-ils dit, que le loup ne le mange auprès de nous, & que nous n'ayons pas la force de le défendre? Ils l'emmenerent le matin avec eux, & le jetterent dans un puits. Le ſoir ils retournérent chez leur pere les yeux baignez de larmes feintes, & lui dirent: Mon pere, nous joüions & courions à qui courroit mieux; Joſeph étoit demeuré auprès de nos hardes, le loup eſt venu qui l'a mangé: & comme Jacob n'en vouloit rien croire, ils lui montrerent ſa chemiſe enſanglantée. Jacob leur dit: C'eſt vous qui avez fait cela; vous en répondrez devant Dieu, il eſt mon protecteur; & prit patience ſans crier.

Le même jour il paſſa une caravanne auprès de ce puits, qui voulut puiſer de l'eau pour boire. Ils deſcendirent leur ſeau dedans, & Joſeph s'y attacha pour ſortir. Ils lui donnerent des habits, l'emmenerent ſécrettement, & le vendirent à bon marché, argent comptant. Celui qui l'acheta en Egypte, commanda à ſa femme d'en avoir ſoin; qu'un jour il ſeroit utile à leur ſervice, & leur ſerviroit d'enfant. Lorſqu'il fut arrivé à l'âge de vingt ans, Zoleïkha femme de ſon maître conçut pour lui une paſſion déréglée; elle l'enferma un jour dans ſa chambre, & voulut le ſolliciter au crime. Dieu me garde, dit-il, de trahir mon maître, & de tomber dans le déſordre; & en même-tems il s'enfuit vers la porte. Sa maîtreſſe l'arrêta, & arra-

(c) *Origen. Philocalia, p. 79. edit. Oxon. & in Joan. t. V. p. 77.* (d) Voyez Naudé Apolog. des grands Hommes accuſez de magie, c. 15.
(e) *Artapan. apud Euſeb. l. 9. c. 23. Præparat.*
(f) Biblior. Orient. p. 496. *Jouſouf Ben-Jacob.*
(g) Alcoran. ch. de Joſeph.

arracha ſa chemiſe par le dos. Son mari ſe rencontra derrière la porte ; elle lui dit : Que mérite celui qui a voulu deshonnorer la maiſon de ſon maître, ſinon d'être mis en priſon, & rigoureuſement châtié ? Seigneur, dit Joſeph, c'eſt elle qui me ſollicite, cet enfant qui eſt dans le berceau en ſera témoin. L'enfant qui étoit au berceau, dit ; Si la chemiſe de Joſeph eſt déchirée par-devant, elle dit la vérité ; & ſi la chemiſe eſt déchirée par derriére, Joſeph a dit vrai, & elle eſt menteuſe. Le mari ayant vû la chemiſe de Joſeph déchirée par derriére, reconnut l'innocence de celui-ci, & la malice de ſa femme.

Le bruit de cette action ſe répandit bientôt dans la ville, & les Dames diſoient que la femme du riche avoit ſollicité ſon valet. La maîtreſſe de Joſeph l'ayant appris, leur fit un très-beau feſtin. Lorſqu'elles furent à table, elle fit entrer Joſeph : dès qu'il parut, elles demeurerent comme interdites de l'extrême beauté de ce jeune homme, en ſorte que ne ſçachant plus ce qu'elles faiſoient, elles ſe coupoient les doigts, au lieu de couper de la viande ; & diſoient entr'elles : Ce n'eſt pas un homme, c'eſt un Ange. Voilà, leur dit Zoleïkha, comme pour s'excuſer, celui que j'ai aimé avec tant de paſſion. Quelque tems après elle le ſollicita de nouveau, & Joſeph ayant témoigné la même fermeté qu'auparavant, elle le fit mettre en priſon, où il expliqua les ſonges du Pannetier & de l'Echanſon de Pharaon.

Joſeph demeura priſonnier pendant neuf ans ; après leſquels le Roy eut le ſonge des ſept vaches & des ſept épis, qui fut expliqué par Joſeph, non à Pharaon, mais à l'Echanſon du Roy, à qui il avoit auparavant expliqué le ſonge de la grappe dont il exprimoit le jus dans la coupe de Pharaon. Cet homme qui étoit alors en liberté, ayant prié Joſeph de lui expliquer le ſonge du Roy, Joſeph le ſatisfit, & l'Echanſon alla en rendre compte à Pharaon. Ce Prince mit Joſeph en liberté, & l'établit Surintendant de ſes finances.

Mahomet raconte enſuite de quelle maniére les freres de Joſeph vinrent en Egypte pour y acheter du bled ; comme Benjamin y fut arrêté ; comme Joſeph ſe découvrit à ſes freres ; & leur dit : Retournez trouver vôtre pere, & lui portez cette chemiſe ; jettez-la lui ſur la face, & il recouvrera la vûë ; après cela revenez ici avec toute votre famille. La caravanne étoit encore à moitié chemin de ſon retour, lorſque Jacob dit à ceux qui étoient auprès de lui : Je ſens l'odeur de mon fils Joſeph ; vous vous moquez de moi, mais ce que je dis eſt véritable. Quelques jours après arriva un de ſes fils, qui lui apporta des nouvelles de Joſeph, & lui ayant jetté la chemiſe de ſon cher fils, il en recouvra auſſitôt la vûë, qu'il avoit perduë à force de pleurer. Jacob ne tarda pas à ſe rendre en Egypte avec toute ſa famille. Joſeph le prit par la main, & lui dit : Entrez dans l'Egypte ſans peur ; en même-tems il le fit aſſeoir, & ſes freres ſe proſternerent devant lui. Alors il lui dit : Mon pere, voilà l'explication de mon ſonge, Dieu l'a rendu véritable. Voilà comme ce fameux impoſteur raconte l'hiſtoire de Joſeph.

Ses Sectateurs diſent que Joſeph avoit dix-ſept ans lorſqu'il fut vendu ; que le Roy d'Egypte qui regnoit alors, étoit *Rian* fils de Valid ; que ce Prince, qui eſt auſſi nommé *Pharaon*, c'eſt-à-dire en Langue Egyptienne, Monarque abſolu, fut inſtruit par Joſeph de la connoiſſance du vrai Dieu ; mais qu'il eut pour ſucceſſeur un impie nommé *Kabous* fils de Maſſaab ; que depuis l'arrivée de Jacob en Egypte, juſqu'à la ſortie des Iſraëlites ſous Moyſe, il ſe paſſa 430. ans ; que ce Légiſlateur emporta les os & le cercüeil de Joſeph, qu'il trouva dans le lit du Nil.

Ebn Batrik, autrement Eutychius Patriarche d'Aléxandrie, dit que Joſeph âgé de trente ans épouſa *Azima*, fille du *Kahen d'Aën Schems*, c'eſt-à-dire du Prêtre, du Devin

de la fontaine du Soleil : c'eſt le nom qu'on donne à l'ancienne ville d'*On*, nommée par les Grecs *Heliopolis*. Il ajoute que la meſure du Nil qui eſt à Memphis, eſt l'ouvrage de Joſeph, auſſi-bien que le canal creuſé dans la ville du Caire pour la décharge des eaux du Nil. C'eſt ce canal que nos voyageurs appellent ordinairement *le Calis*. Quant à *la meſure du Nil* (*h*), c'eſt une colomne dreſſée au milieu de ce fleuve, ſur laquelle ſont marquez les degrez de l'accroiſſement ou de la diminution des eaux du Nil, qui font le bonheur & la fertilité du pays. S'il s'éleve à la hauteur de dix-huit degrez, ou de dix-huit braſſes, c'eſt une très-grande abondance dans l'Egypte ; s'il ne s'éleve qu'au-deſſous de quatorze degrez, on doit s'attendre à la diſette.

Les Orientaux attribuent auſſi à Joſeph les puits & les greniers publics, qui portent encore aujourd'hui ſon nom, de même que les obéliſques & les pyramides. En un mot, on lui fait honneur de tout ce qu'il y a de plus rare & de plus ancien dans l'Egypte. Ils veulent qu'il ait enſeigné aux Egyptiens les ſciences les plus relevées, & ſur-tout la géométrie, qui leur étoit fort néceſſaire pour le partage & la diviſion de leurs terres. Ils croyent qu'il avoit ſur l'épaule un point lumineux ſemblable à une étoile, qui étoit un caractére ineffaçable du don de Prophétie, & de ſa future grandeur.

II. JOSEPH, fils de Tobie, & d'une ſœur du Grand-Prêtre Onias, (*i*) Ce Grand-Prêtre qui gouvernoit les Juifs, comme Chef de la nation dans le civil, comme dans le gouvernement Eccléſiaſtique, étoit extrémement avare, & avoit avec cela un fort petit génie, & fort peu de prudence. Il négligea pendant quelques années de payer au Roy d'Egypte un tribut de vingt talens que ſes prédéceſſeurs avoient toujours payé régulierement, comme un hommage qu'ils faiſoient à cette Couronne. Le Roy envoya Athénion un de ſes courtiſans à Jéruſalem, pour contraindre les Juifs de payer les arrerages, qui montoient à une ſomme conſidérable ; les menaçant, ſi on ne lui comptoit cette ſomme, d'envoyer des ſoldats qui les chaſſeroient du pays, & partageroient les terres entre eux. Cette demande n'emut pas beaucoup Onias, que l'âge avoit rendu comme inſenſible ; mais elle cauſa une terrible allarme à Jéruſalem.

Joſeph neveu d'Onias étoit alors dans une maiſon de campagne. Sa mere lui écrivit ce qui ſe paſſoit : il revint auſſi-tôt à Jéruſalem ; parla à Onias ſon oncle, lui remontra le danger auquel il expoſoit toute la Nation, lui dit qu'il n'y avoit qu'un ſeul parti à prendre, qui étoit d'aller au plutôt en Egypte pour tâcher d'accommoder l'affaire, en s'adreſſant directement au Roy. Onias ne ſe trouvant pas en état ni en diſpoſition d'entreprendre le voyage, Joſeph offrit de ſe charger de la commiſſion & d'aller trouver Ptolemée ; à quoi Onias conſentit ſans peine.

Dès qu'il eut obtenu ce conſentement, il aſſemble le peuple dans le parvis extérieur du Temple, leur expoſe ce qu'il a fait avec ſon oncle, & leur dit que s'ils vouloient approuver le choix que ſon oncle avoit fait de lui, ils n'avoient qu'à ſe mettre l'eſprit en repos, & qu'il ne doutoit point qu'il ne racommodât l'affaire. Le peuple lui fit de grands remercimens, & le pria de continuer. Au ſortir de l'Aſſemblée il va trouver Athénion, le méne chez lui, le régale magnifiquement, lui fait des préſens conſidérables, & le prie d'aſſurer le Roy qu'il ſe rendra inceſſamment à la Cour, & qu'il fera en ſorte qu'il ſera ſatisfait.

Athénion revint à Aléxandrie charmé des maniéres obligeantes de Joſeph, & parla de lui d'une maniére ſi avantageuſe, que le Roy ſe fit un plaiſir de le voir, & ſe prépara à le recevoir avec tous les agrémens poſſibles.

Dès

(*h*) Νειλόμετρον ou Νειλοσκόπιον. (*i*) *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 3. 4. Onias II. entra dans l'exercice de la Grande Sacrificature l'an du monde 3771. avant J. C. 229. On ignore l'année dans laquelle Joſeph entra dans la Ferme dont il parle ici.

Dès qu'Athénion fut parti, Joſeph empranta d'un Banquier de Samarie vingt mille dragmes, qui font environ cent dix-huit mille livres de notre monnoye, ſuppoſé que ce ſoient des dragmes d'or, à 5. liv. 13. ſ. 6. d. l'une. De cet argent il ſe fit faire un équipage, avec lequel il partit pour ſe rendre à Aléxandrie.

Sur la route il rencontra des gens de la premiere qualité de la Célé-Syrie & de la Paleſtine, qui y alloient auſſi, & fit le voyage avec eux. Leur deſſein étoit d'y prendre les grandes Fermes de ces Provinces. Comme ils avoient un train magnifique pour faire figure à la Cour, ils ſe moquoient de celui de Joſeph, qui n'en approchoit pas. Il ſouffroit leurs plaiſanteries avec eſprit, obſervant ce qu'ils diſoient ſur les qualitez & les revenus de leur pays, & en tira aſſez de lumiéres, pour ſe mettre en état de pouvoir rire à ſon tour à leurs dépens tout le reſte de ſa vie.

Etant arrivez à Aléxandrie, ils apprirent que le Roy étoit allé faire un tour à Memphis. Joſeph ſans perdre de tems, ſe mit en chemin pour l'aller trouver. Il le rencontra comme il revenoit avec la Reine & Athénion dans ſon char. Athénion le reconnut, & dit au Roy que c'étoit-là ce jeune homme, neveu d'Onias, dont il lui avoit parlé. Le Roy le fit monter dans ſon char, & lui parla du mécontentement qu'il avoit d'Onias, au ſujet du payement des tributs. Joſeph excuſa ſon oncle le mieux qu'il put, & ſçut ſi bien gagner le Roy, que ce Prince lui fit donner un appartement dans le Palais Royal à Aléxandrie, & le faiſoit même manger à ſa table.

Le jour de l'adjudication des Fermes du Roy étant venu, quand ce fut le tour de celles de Célé-Syrie & de Phénicie, les compagnons de voyage de Joſeph n'offrirent pour les Provinces de Célé-Syrie, de Phénicie, de Judée & de Samarie, que huit mille talens. Joſeph qui pendant le voyage avoit obſervé tout ce qu'ils avoient dit ſur ce ſujet, & avoit compris que ces Fermes valoient plus du double, leur fit des reproches de ce qu'ils mettoient les revenus du Roy ſi bas, & en offrit le double, ou ſeize mille talens, dont les Partiſans avoient accoutumé de profiter, & qu'il offrit de remettre au Tréſor. Ptolemée ravi de voir augmenter ſi conſidérablement ſes revenus, mais craignant que Joſeph ne fût pas en état de payer ce qu'il offroit, lui demanda là-deſſus quelle caution il donneroit. J'en donnerai, Sire, répondit-il, dont vous ſerez content; & je me flatte que vous & la Reine voudrez bien répondre pour moi. Le Roy ſe mit à rire de cette ſaillie, & lui fit adjuger la Ferme.

Aprés cela il emprunta à Aléxandrie cinq cens talens, avec leſquels il paya au Roy ce que lui devoit ſon oncle, & s'étant fait déclarer Receveur général des deniers du Roy dans les Provinces dont on a parlé ci-deſſus, on lui accorda auſſi une garde de deux mille hommes, qu'il demanda pour ſa ſûreté dans l'exécution de ce nouvel emploi, & partit auſſi-tôt d'Aléxandrie pour en aller prendre poſſeſſion. Etant arrivé à Aſcalon, qui étoit de ſon département, il volut ſe faire payer des deniers qui étoient dûs au Roy; mais on lui parla groſſiérement & inſolemment, & on lui refuſa le payement. Il fit prendre par ſes ſoldats vingt des plus mutins, les fit châtier comme ils le méritoient, & envoya au Roy mille talens qu'il retira de leurs biens confiſquez. Cet exemple & un pareil qu'il fit à Scythopolis, où il trouva auſſi de la réſiſtance, intimidérent ſi fort tous les autres, qu'il ne trouva plus aucune oppoſition à lever les deniers du Roy. Il fut continué dans cet emploi pendant vingt-deux ans, apparemment juſqu'à ce que ces Provinces furent conquiſes par le Roy Antiochus le Grand Roy de Syrie, vers l'an du monde 3802. Ainſi il faudroit dire que Joſeph entra dans cet emploi vers l'an 3780.

Le Roy Antiochus le Grand ayant marié

rié ſa fille Cléopatre à Ptolomée Epiphane Roy d'Egypte en 3812. & lui ayant donné pour dot la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie, Joſeph rentra apparemment dans ſon emploi de Receveur des tributs; & il les tint encore pendant quelque tems, puiſque la Reine Cléopatre étant accouchée d'un fils vers l'an 3817. & toutes les perſonnes de qualité & de diſtinction de la Célé-Syrie & de la Paleſtine étant allez à Aléxandrie en féliciter le Roy & la Reine, Joſeph n'étant plus en état de faire le voyage, y envoya ſon fils Hircan, dont nous avons parlé ſous le nom *Hircan.*]

III. JOSEPH, fils de Jacob, petit-fils de Mathan, (*k*) époux de la ſainte Vierge, & pere nourricier de JESUS-CHRIST. Tout ce que l'on dit de ſon âge, & des autres circonſtances de ſa vie, à l'exception de ce qui ſe lit dans l'Evangile, n'étant fondé que ſur des autoritez apocryphes, nous ne nous y arrêterons pas. Pluſieurs Anciens (*l*) ont crû qu'avant ſon mariage avec la ſainte Vierge, il avoit eu une autre femme, nommée *Eſcha*, ou Marie, de laquelle il avoit eu ſaint Jacques le Mineur, & les autres que l'Ecriture appelle les freres de JESUS-CHRIST. Mais cela eſt entiérement contraire à ceux qui tiennent que ſaint Joſeph a toûjours gardé une virginité parfaite; ſentiment qui eſt enſeigné par ſaint Jérôme contre Helvidius, & qui eſt aujourd'hui communément ſuivi par les Latins. De plus, l'opinion qui veut que ſaint Jacques le Mineur ſoit fils de ſaint Joſeph & de Marie, que l'on croit être la ſœur de la ſainte Vierge; cette opinion, dis-je, eſt inſoutenable, puiſque Marie mere de Jacques, vivoit encore au tems de la Paſſion de JESUS-CHRIST; (*m*) à moins qu'on ne veüille dire que ſaint Joſeph l'avoit répudiée, pour épouſer la ſainte Vierge; ou que ce Saint a eu en même-tems pour femme les deux ſœurs; ce qui eſt entiérement contraire à la Loi. (*n*) Voyez la note 3. de M. de Tillemont ſur ſaint Jacques le Mineur.

L'Evangile apocryphe de la naiſſance de la Vierge, ſuivi par ſaint Epiphane & par pluſieurs autres, porte que ſaint Joſeph étoit fort vieux, lorſqu'il épouſa la ſainte Vierge. Saint Epiphane (*o*) lui donne plus de quatre-vingt ans, & dit qu'il avoit déja ſix enfans d'une premiére femme. Il n'épouſa pas la ſainte Vierge par ſon choix, mais par le ſort, ni pour en uſer avec elle comme avec ſa femme, mais ſimplement pour être le gardien de ſa virginité. D'autres croyent qu'il fut obligé de l'épouſer, comme étant ſon plus proche parent, & ſon plus proche héritier. (*p*) La verge fleurie que les Peintres mettent entre les mains de ſaint Joſeph, déſigne la verge qu'il préſenta au Grand-Prêtre, avec les autres de la maiſon de David, qui pouvoient prétendre au mariage de Marie. De toutes ces verges, il n'y eut que celle de Joſeph qui fleurit. C'étoit le ſigne par lequel Dieu déclaroit ordinairement ſa volonté ſur ces ſortes de mariages des vierges qui lui étoient conſacrées. Mais laiſſons ces rêveries tirées des Livres apocryphes, comme les appelle ſaint Jérôme, (*q*) & attachons-nous à ce que l'Evangile nous apprend de ſaint Joſeph.

Saint Joſeph étoit juſte, dit l'Evangile; (*r*) & c'eſt le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de ſa vertu, puiſque la juſtice comprend toutes les vertus. Il épouſa la ſainte Vierge, qu'il ſçavoit bien être dans la réſolution de garder la virginité, & par conſéquent il étoit lui-même dans la même réſolution. Sa demeure ordinaire étoit à Nazareth, ſur tout depuis ſon mariage; car il y a des Auteurs qui croyent que ſa véritable patrie

(*k*) *Matt.* I. 15. 16. (*l*) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *hiſt. Eccl. plures apud Hieronym. in Helvid. c.* 9. *& in Matt.* XII. *Epiphan. hæreſ.* 28. *c.* 7. *& hæreſ.* 78. *c.* 7. 8. *Nicephor. l.* 2. *c.* 3. *Hilar. in Matt.* I. 1. *Ambroſ. de inſtit. Virg. c.* 6. *Ambroſiaſt. in Galat.* I. 19. (*m*) *Marc.* XV. 40.

(*n*) *Levit.* XVIII. 18. (*o*) *Epiphan. hæreſ.* 51. *c.* 10. (*p*) *Vide Grot. ad Matt.* I. 16. *Caſaubon. ad Baron. t. n.* 37. *alii ex Epiphan.* 78. *c.* 7. (*q*) *Hieronym. in Matt.* I. 2. (*r*) *Matt.* I. 19.

patrie étoit Capharnaüm ; d'autres, que c'étoit Bethléem. Il vivoit du travail de ſes mains, & étoit artiſan (q) de ſon métier : mais on n'eſt pas d'accord quel métier il exerçoit. Les uns le font Charpentier ; d'autres, Serrurier ; d'autres, Maçon. Saint Juſtin le Martyr (r) dit qu'il travailloit à faire des jougs & des charruës. Le Livre apocryphe *de l'enfance de Jeſus*, qui eſt trés-ancien, rapporte un miracle que le Sauveur fit dans la boutique de ſon pere, qui étoit Charpentier. Saint Ambroiſe (ſ) dit qu'il travailloit à abattre & à tailler des arbres, & à bâtir des maiſons : mais au même endroit il parle des outils de Serrurier, qu'il manioit, & dont il ſe ſervoit. Libanius ayant demandé en raillant à un Chrétien ce que faiſoit JESUS-CHRIST ; (t) Il fait, lui répondit-il, un cercüeil pour l'Empereur Julien. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, (u) ſaint Thomas, & grand nombre de nouveaux Interprétes le font auſſi Charpentier.

Ceux qui tiennent que ſaint Joſeph étoit Serrurier ou Maréchal, citent ſaint Hilaire, (x) ſaint Pierre Chryſologue, (y) Béde le Venérable, (z) l'Evangile Hébreu de ſaint Matthieu, donné par Tilius. Hugues le Cardinal (a) le fait Orfévre ; mais il ne déſapprouve pas le ſentiment qui le fait Maçon. Théophile d'Antioche & ſaint Ambroiſe ne répugnent pas à le faire Serrurier, puiſqu'ils diſent qu'il travailloit avec le ſouffle & le feu.

Le myſtére de l'Incarnation du Fils de Dieu n'avoit point d'abord été découvert à ſaint Joſeph ; & ce ſaint homme ayant remarqué la groſſeſſe de Marie ſon épouſe, (b) ou ſa fiancée, & ne ſçachant à quoi l'attribuer, voulut la renvoyer ſecrettement, en lui donnant un billet de divorce, au lieu de la deshonorer publiquement. Mais lorſqu'il étoit dans cette réſolution, l'Ange du Seigneur lui apparut en ſonge, & lui dit : (c) Joſeph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour vôtre épouſe ; parce que ce qui eſt formé dans elle, vient du Saint-Eſprit. Elle enfantera un fils, & vous lui donnerez le nom de JESUS, ou de Sauveur ; parce qu'il ſauvera ſon peuple, & le delivrera de ſes péchez. Aprés cela Joſeph prit Marie dans ſa maiſon, & la retint comme ſon épouſe.

Environ ſix mois aprés, (d) Joſeph fut obligé d'aller à Bethléem, lieu de ſon origine, pour s'y faire enregiſtrer (e) avec Marie ſon épouſe, en conſéquence d'une Ordonnance de l'Empereur Auguſte, qui faiſoit faire un dénombrement général de tout l'Empire. Pendant qu'ils étoient en ce lieu, le tems auquel Marie devoit accoucher, arriva, & elle mit au monde ſon Fils JESUS-CHRIST. Le tems de la purification de Marie étant arrivé quarante jours aprés la naiſſance de l'Enfant, Joſeph & Marie le portérent à Jéruſalem, & firent tout ce qui eſt ordonné par la Loi dans de de pareilles occaſions. Comme ils ſe diſpoſoient à s'en retourner à Bethléem, l'Ange du Seigneur avertit Joſeph en ſonge, (f) qu'il eût à porter l'Enfant en Egypte ; parce que le Roi Hérode cherchoit à le faire moutir. On ne ſçait combien de tems ils demeurérent en Egypte ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'y ſéjournérent pas long-tems, puiſqu'Hérode mourut vers la Fête de Pâque, peu de mois aprés le maſſacre des Innocens.

Alors l'Ange avertit de nouveau ſaint

(q) *Matth.* XIII. 55. Οὐχ οὗτός ἐστιν ὁ τοῦ τέκτονος υἱός. (r) *Juſtin. Martyr. Dialog. cum Tryphon. p.* 316. (ſ) *Ambroſ. in Lucam l.* 3. *n.* 2. *ex Theophil. Antioch. in Matt.* XIII. (t) *Apud Theodoret. hiſt. Eccleſ. l.* 3. *c.* 18. *Sozom. l.* 6. *c.* 2. *&c.* (u) *Auth. Operis imperfecti in Matth. homil.* 1. (x) *Hilar. in Matth.* (y) *Chryſolog. ſerm.* 48. (z) *Beda Venerab. in Marc. c.* 6. (a) *Hugo in Marc.* VI.

(b) *Ambroſ. in Luc. l.* 3. *n.* 2. *Theophil. Antioch. in Matt.* XIII. (c) *Matt.* I. 18. (d) An du Monde 4000. l'année de la naiſſance de J. C. (e) *Luc.* II. 1. 2. 3. *&c.* (f) *Matt.* II. 13. 14.

Joſeph qu'il pouvoit revenir en Judée. Lorſqu'il y fut arrivé, ayant appris qu'Archélaüs avoit ſuccédé à Hérode, & craignant que ce Prince n'eût hérité de la cruauté de ſon pere, au lieu d'aller à Jéruſalem, ou à Bethléem, il ſe retira à Nazareth dans la Galilée, qui n'étoit pas du Royaume d'Archélaüs, mais de celui d'Hérode Antipas. Il y demeura juſqu'à ſa mort, occupé à travailler de ſon métier, & vivant dans une grande ſimplicité, & dans une grande exactitude à pratiquer les obſervances de la Loy. Il amena JESUS-CHRIST âgé de douze ans avec Marie à Jéruſalem pour la Fête de Pâque, & ils eurent la douleur de le perdre pendant trois jours. (*g*) Lorſqu'ils le retrouvérent dans le Temple, la Vierge dit à JESUS: Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainſi avec nous? Voilà vôtre pere & moi, qui vous cherchions tout affligez. Mais JESUS leur répondit: Pourquoi eſt-ce que vous me cherchiez? ne ſçaviez-vous pas qu'il faut que je ſois occupé à ce qui regarde le ſervice de mon Pere? Ou, ſelon une autre Traduction: Ne ſçaviez-vous pas que le lieu où il me falloit chercher, étoit la Maiſon de mon Pere? (*h*) Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur diſoit: il s'en retourna avec eux à Nazareth, & il leur étoit ſoumis.

Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ſaint Joſeph. On croit (*i*) avec beaucoup de probabilité qu'il étoit mort avant que JESUS-CHRIST commençât à prêcher l'Evangile. Saint Joſeph ne paroît point ni aux nôces de Cana, ni dans aucune autre circonſtance de la prédication du Sauveur, & JESUS-CHRIST à la croix recommande ſa ſainte Mere à ſaint Jean, ce qu'il n'auroit pas fait ſans doute, ſi elle avoit eu ſon mari. Les Voyageurs prétendent que ſon tombeau eſt dans la vallée de Joſaphat, à l'orient de Jéruſalem; mais les Anciens n'en ont point parlé. On ne montre nulle part aucune des reliques de ſon corps, mais ſeulement quelques-uns de ſes meubles, comme ſon anneau nuptial, qu'on prétend avoir à Pérouze en Italie, & en quelques autres lieux. Son nom ſe trouve dans de trés-anciens Msrtyrologes au 19. de Mars: mais on n'a commencé à faire ſa Fête qu'aſſez tard. On croit que ce furent les Carmes qui apportérent cette Fête d'Orient dans les Egliſes d'Occident; & la dévotion particuliére qu'eut ſainte Thérése envers ſaint Joſeph, n'a pas peu contribué dans le dernier ſiécle à augmenter la ſolemnité de ſon culte.

IV. JOSEPH, ou *Joſé*, (*k*) fils de Marie de Cléophas, étoit frere de ſaint Jacques le Mineur, & proche parent de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ſelon la chair, étant fils de Marie ſœur de la ſainte Vierge, & de Cléophas frere de ſaint Joſeph; (*l*) ou fils de ſaint Joſeph lui-même, comme le prétendent pluſieurs Anciens, (*m*) qui ont voulu que ſaint Joſeph ait été marié avec Marie de Cléophas, ou avec *Eſcha*, avant que d'épouſer la ſainte Vierge. Il y en a qui croyent que Joſeph fils de Marie de Cléophas, eſt le même que *Joſeph Barſabas*, ſurnommé le *Juſte*, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, & qui fut propoſé avec ſaint Matthias pour remplir la place du traître Judas. (*n*) Mais cela n'eſt nullement certain. L'Ecriture ne nous apprend rien de particulier touchant Joſeph frere du Seigneur. S'il étoit du nombre de ceux de ſes parens qui ne croyoient point en lui, lorſqu'ils vouloient lui perſuader d'aller à la Fête des Tabernacles, quelques mois avant ſa mort, il y a apparence qu'il ſe convertit depuis; car l'Ecriture inſinuë qu'à la fin tous les freres de JESUS-CHRIST croyoient en lui;

(*g*) *Luc.* II. 42. 51. (*h*) *Luc.* II. 49. Ὅτι ἐν τοῖς τοῦ πατρός μου δεῖ εἶναί με. (*i*) *Vide Epiphan. hæreſ* 78. *c.* 10. *Amvr. in Luc.* XXIII. *& alios.*

(*k*) *Marc.* XV. 40. *Matth.* XIII. 55. XXVII. 56. (*l*) *Hegeſipp. apud Euſeb. l.* 3. *c.* 11. *hiſt. Eccleſ.* (*m*) Voyez ci-devant l'article de *S. Joſeph.* (*n*) *Act.* I. 23.

lui ; (o) & ſaint Chryſoſtome (p) dit qu'ils ſe ſignalérent par la grandeur de leur foi, & de leur vertu.

V. JOSEPH BARSABAS, ſurnommé le *Juſte*, eſt un des premiers Diſciples de JESUS-CHRIST, ayant été avec lui dés le commencement. (q) Il étoit du nombre des ſoixante & douze Diſciples. (r) Saint Pierre l'ayant propoſé avec ſaint Matthias, pour remplir la place de Judas le traître, ſaint Matthias fut préféré. Joſeph continua dans le Miniſtére Apoſtolique juſqu'à la fin ; & Papias (ſ) nous apprend que ce Saint ayant bû du poiſon, la grace de JESUS-CHRIST le garantit de la mort. Les Martyrologes d'Uſuard & d'Adon mettent ſa Fête le 20. de Juillet, & diſent de lui qu'il ſouffrit beaucoup de la part des Juifs ; & qu'enfin il mourut en Judée, & eut une fin glorieuſe.

VI. JOSEPH D'ARIMATHIE, ou de *Ramatha*, (t) Sénateur des Juifs, & Diſciple ſecret de JESUS-CHRIST. (u) Il ne conſentit point (x) aux deſſeins des autres Juifs, & ſur tout des autres membres du Sanhédrin, qui avoient condamné & fait mourir JESUS-CHRIST ; & lorſque le Sauveur fut mort, il alla hardiment trouver Pilate, & lui demanda le Corps de JESUS, (y) pour l'enſevelir. Il l'obtint, & lui donna une ſépulture honorable, dans un ſépulcre tout neuf qu'il avoit fait creuſer dans un jardin qui étoit ſur la même montagne du Calvaire, où JESUS avoit été crucifié. (z) Aprés l'avoir mis dans le tombeau, il en ferma l'entrée par une pierre taillée exprés, qui en rempliſſoit exactement toute l'ouverture. L'Egliſe Grecque fait la Fête de ſaint Joſeph d'Arimathie le 31. de Juillet. Son nom ne ſe lit pas dans les anciens Martyrologes Latins, & il n'eſt dans le Romain que depuis l'an 1585. Le corps de ſaint Joſeph d'Arimathie fut, dit-on, (a) apporté en l'Abbaye de Moyenmoutier, par Fortunat Archevêque de Grade, à qui Charlemagne avoit donné ce Monaſtére à titre de bénéfice. Le corps du Saint y fut honoré juſqu'au dixiéme ſiécle ; mais alors le Monaſtére ayant été donné à des Chanoines qui y demeurérent pendant ſoixante & dix ans, les Reliques de ce Saint furent enlevées par des Moines étrangers, & furent perduës avec beaucoup d'autres. Je ne rapporte pas ici ce qu'on lit dans les faux Actes de Joſeph d'Arimathie. On peut conſulter ſur cela les Bollandiſtes au 17. de Mars.

VII. JOSEPH, mari de Salomé ſœur du Grand Hérode, fut établi Gouverneur de Judée en l'abſence de ce Prince ; & lorſqu'il partit pour aller ſe juſtifier auprés de Marc-Antoine, ſur la mort du jeune Ariſtobule frere de Mariamne, il donna un ordre ſévére à Joſeph, qu'au cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas auſſi-tôt de faire mourir Mariamne, de peur qu'aprés ſa mort elle ne tombât à la puiſſance d'un autre. Mais Joſeph ayant imprudemment déclaré à Mariamne l'ordre qu'il avoit, croyant par-là lui perſuader l'extrême paſſion qu'Hérode avoit pour elle, Mariamne en conçut une nouvelle averſion pour ſon mari ; & Hérode ne fut pas plû-

(o) *Act.* I. 13. 14. (p) *Chryſoſt. in Matth. homil.* 5. *p.* 59. *b. in Acta homil.* 3. *p.* 28. *in Joan. homil.* 20. *p.* 134. *e.* (q) *Act.* I. 21. 23. (r) *Vide Euſeb. l.* 1. *c.* 12. *Clem. Alex. Beda, Epiphan. de Chriſti carn. c.* 4. (ſ) *Papias apud Euſeb. l.* 3. *c.* 39. *hiſt. Eccl.* (t) Euſèbe ſur le nom de *Ramah*, dit que c'eſt la même qu'*Arimathée*. Et ſur le nom *Armathem Séphæ*, il dit que c'eſt la même qu'*Arimathie*, dont il eſt fait mention dans l'Evangile. S. Jérôme dans l'Epitaphe de ſainte Paule, dit qu'*Arimathie* n'eſt pas loin de *Diospolis*, ou *Lydda*. C'eſt donc la ville de *Rama* ou *Ramula*, entre Joppé & Jéruſalem. (u) *Joan.* XIX. 38. (x) *Luc.* XXIII. 51. (y) *Matt.* XV. 43. *Joan.* XIX. 38.

(z) *Matth. XXVII. 60. Joan. XIX.* 40. 41. (a) *Richerii Senonienſ. Monachi Chronic. l.* 2. *c.* 7. 8. *& Joan. de Bayon. Chronic. Ms. Mediani Monaſterii.* Ces Auteurs font de Fortunat un Archevêque de Jéruſalem ; mais c'eſt ſans doute le même que Fortunat Archevêque de Grade ſous Charlemagne. Voyez le Cointe Annal. Franc. t. 6. p. 817.

tôt de retour, qu'elle lui en fit de ſanglans reproches. Hérode commença dés ce moment à douter de la fidélité de ſa femme, & à ſoupçonner Joſeph d'avoir eu avec elle de trop grandes familiaritez, puiſqu'il lui avoit déclaré un ſecret de cette importance. Ainſi ſans vouloir ſeulement l'entendre, il le fit mourir ſur le champ. (*b*)

VIII. JOSEPH CAÏPHE. Voyez *Caïphe*.

IX. JOSEPH, fils d'Ellem, fut ſubſtitué pour un jour au Grand-Prêtre Matthias, parce que celui-ci en ſongeant pendant la nuit, s'étoit ſoüillé, s'imaginant être auprés de ſa femme. (*c*) Cette ſouillure le rendant incapable, ſelon la Loi, (*d*) de faire ſes fonctions, on les fit exercer ce jour-là par ce Joſeph ſon parent.

X JOSEPH, fils de Canée, Grand-Pontife des Juifs, depuis l'an du Monde 4048. juſqu'en 4050.

XI. JOSEPH, ſurnommé *Cabéi* ou *Gaddis*, Grand-Prêtre des Juifs, établi par Agrippa l'an du Monde 4066. & deſtitué la même année.

XII JOSEPH, fils d'Antipater, & frere du Grand Hérode, fut tué dans un combat qu'il livra à Antigone Aſmonéen, contre la défenſe que lui en avoit faite ſon frere Hérode. Voyez. *Antiq. l.* 14. *c.* 27.

XIII JOSEPH, fils de Gorion, & le Pontife Ananus furent nommez pour mettre la ville de Jéruſalem en état de défenſe, pendant la derniére guerre des Juifs contre les Romains, (*e*) vers l'an de J. C. 67.

XIV. JOSEPH-BEN-GORION, ou *Joſeph fils de Gorion*, fort différent du précédent de même nom, a écrit une Hiſtoire des Juifs en Hébreu, qui a été traduite en Latin, & imprimée pluſieurs fois. On croit que ce dernier Joſeph fils de Gorion, étoit François, & qu'il vivoit dans le onziéme ſiécle. Il ſe donne pour Joſeph l'Hiſtorien, fils de Matthias; mais il ſe trahit, & découvre ſon ignorance à chaque pas.

[Cet Auteur, dont on ne peut ſçavoir au juſte ni l'âge, ni la naiſſance, ni la profeſſion, ſe donne pour *un Sacrificateur & un Prince de ſon peuple, qui a reçû l'onction pour la guerre, l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence, de conſeil & de force, de ſcience & de crainte de Dieu; pour un homme qui a donné ſa vie pour le peuple de Dieu, pour ſon Sanctuaire & pour ſa nation.* C'eſt le témoignage qu'il ſe rend à lui-même. Il ajoute qu'un de ſes ſoldats lui cria un jour: *Vous êtes l'homme de Dieu; béni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, qui a créé l'ame que vous portez, & qui vous a rempli de ſageſſe.* Lorſqu'il fut pris, on s'entredemandoit dans l'armée ennemie: *Eſt-ce-là cet homme ſi redoutable aux Romains? Comment a été pris celui qui ſeul jettoit la terreur dans notre armée, & qui a rempli l'Univers du bruit de ſa valeur?* Après la priſe de Jéruſalem, Tite rendit juſtice aux excellentes qualitez du fils de Gorion, & l'éleva au-deſſus de tous les Lévites & les Sacrificateurs de ſa nation.

Ces éloges ſi outrez, & entaſſez avec tant d'affectation, forment déja un préjugé très-deſavantageux contre celui qui ſe les donne à lui-même. Mais les Juifs qui ont accoutumé d'eſtimer beaucoup ce qui vient de chez eux, n'ont rien trouvé de trop dans ces loüanges. Le Rabin Than qui publia l'Hiſtoire du faux Joſeph (*f*), aſſure que *toutes les paroles de cet Ecrivain ſont juſtice & vérité: qu'il n'y a pas une ſeule fauſſeté dans ſes écrits: qu'il approche plus près des anciens Prophétes, qu'aucun Ecrivain qui ait paru: que la main du Seigneur a repoſé ſur lui pendant qu'il compoſoit ſon Ouvrage, & que peu s'en faut que ſes paroles ne ſoient les paroles d'un homme-Dieu.* Sebaſtien Munſter Auteur Luthérien, qui nous a donné la même Hiſtoire, l'a mutilée de près de la moitié, peut-être pour épargner l'hon-

(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 4. *p.* 515. 516. (*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 8. *p.* 597. *d.* (*d*) *Deut.* XXIII. 10. *Levit.* XXII. 4. 5. (*e*) *Joſeph. de Bello l.* 2. *c.* 42. *p.* 822.

(*f*) Edition de Conſtantinople en 1490. 1510. & à Veniſe en 1544.

l'honneur de cet Hiſtorien ; mais les éditions qu'on en a faites depuis lui, nous mettent en état de juger par nous-mêmes du mérite de l'Ouvrage. En voici quelques échantillons.

Joſeph dit qu'il étoit né 134. ans depuis que *le Cézareat, que les Grecs appellent imperioſa*, avoit été inſtitué chez les Romains: & qu'*il avoit cinquante-un ans lorſque Jules-Cézar vint au monde.* Il dit qu'il a vû *Jules-Cézar qui eſt le premier Roy que les Latins appellent Imperius, ou le premier Cézar, celui qui rétablit le Cézareat une troiſiéme fois chez les Romains.* Il dit auſſi qu'il étoit contemporain *de Jeſus fils de Sirach Prince chez les Juifs.* Comment accorder toute cette Chronologie ? Un homme contemporain de Jeſus fils de Sirach, âgé de 51. ans à la naiſſance de Jules-Cézar, né 134. ans depuis l'établiſſement de l'Empire chez les Romains?

Son pere Gorion a ſurvêcu à la priſe de Jéruſalem, puiſqu'il ſortit de cette ville lorſque Tite l'eut priſe. Gorion devoit donc avoir alors au moins 240. ans. Joſeph avoit compoſé grand nombre d'Ouvrages dès le tems de Jules-Cézar. Il publia, dit-il, à la priere du Senat, un grand Livre qu'il intitula: *Joſeph.* C'étoit une Chronique ou Hiſtoire Romaine, dans laquelle on voyoit particulierement ce qui s'étoit paſſé pendant que les Conſuls ont gouverné la République. Non content d'avoir rapporté les événemens paſſez, il étendoit ſes ſoins ſur l'avenir, & prédiſoit à cette grande ville ce qui lui devoit arriver juſqu'à ſa ruine totale. Toutefois il ne ſe donnoit pas pour Prophéte; mais *il rapportoit ce qu'il avoit appris des Sages qui avoient vécu auprès des Prophétes, & des Payens, qui ſont véritables & fidéles dans leurs conjectures.* Il nous auroit fait plaiſir de nous dire qui ſont ces *Sages qu'il a vû, & qui ont vécu auprès des Prophétes.* Il y a encore un grand intervale du tems des anciens Prophétes dès Hébreux juſqu'au tems de Jules-Cézar. Au reſte il lui étoit aiſé d'écrire les révolutions de la ville de Rome après coup, lui qui ne vivoit qu'au onziéme ſiécle.

Cet Ouvrage fut ſuivi de *la Sapience*, où il ne parloit que des Sages & des Docteurs qui l'avoient précédé. Ce Livre, auſſi-bien que le précédent, eſt apparemment un Ouvrage chimerique, & qui n'exiſta jamais.

Enſuite il fit l'apologie de ſa nation & de ſa famille contre les Payens. Il ſe vante d'avoir fait un Ouvrage pareil à celui de Joſeph l'Hiſtorien Grec contre Appion ; de quoi le fils de Gorion ne fut certainement jamais capable.

Enfin il publia la fameuſe Hiſtoire dont nous parlons, & qui n'a été connuë que vers le douziéme ſiécle ; (g) aucun Auteur ancien n'en a parlé. Cet Ouvrage peut être conſidéré comme une Chronique de ce qui s'étoit fait ſous le ſecond Temple. L'Auteur ſe perſuade qu'on le regardera à l'avenir comme le Prince des Hiſtoriens. Il s'éleve au-deſſus de Tite-Live, dont il prétend relever les fautes. Il raconte qu'il a eu en main quantité d'autres Auteurs, dont il a tiré une partie de ce qu'il dit. Il dit qu'il a lû Tite-Live, Trogue Pompée, Strabon, Porophyus, apparemment Porphyre : les Livres de Caïnan fils d'Enos, ceux des Médes, des Macédoniens & des Perſes; les Lettres d'Aléxandre à Ariſtote ; le Livre des Grecs, celui des Alliances des Romains, un Ouvrage de *Kirker*, ou de Ciceron, qui avoit été témoin oculaire de ce que Pompée fit ſouffrir aux Sacrificateurs à la priſe de Jéruſalem : le Calendrier que Jules-Cézar avoit compoſé pour les Grecs & les Nazaréens ; la Chronique des Cézars Romains ; le Recueil des Droits Romains, que Veſpaſien baiſa le jour de ſon Couronnement. Que de menſonges & d'impoſtures !

(g) *Salomon Jarchi* Juif de France, qui vivoit environ l'an 1140. eſt le premier qui en ait parlé expreſſément. Après lui on le trouve cité par *Aben-Ezra, Abraham Bendior*, & *David Kimchi* qui vivoit vers le même tems.

Voici un échantillon de ſa ſcience en fait d'Hiſtoire Romaine. Il dit qu'il vivoit lorſque Jules-Cézar s'empara de l'Empire. C'étoit la troiſiéme fois que les Romains avoient vû parmi eux cette forme de Gouvernement. Tarquin fut le premier Cézar. Aléxandre le Grand porta ſes conquêtes en Italie, ſe rendit maître de Rome, & y regna. *Imperius* fils de Ptolemée Philadelphe Roy d'Egypte, s'en empara long-tems après, & y établit le *Cézareat*, ou l'Empire. Cette Monarchie y ſubſiſta juſqu'à ce qu'Antoine amoureux de Cléopatre, viola les droits du peuple, qui ſe ſouleva.

Les Romains après avoir chaſſé Antoine, ſe lierent par ſerment, comme ils avoient fait du tems Tarquin le premier des *Cézars*, de ne ſouffrir jamais de Cézar. Cependant Jules ayant obtenu du Senat le commandement des armées d'Occident, comme Pompée avoit celui des armées d'Orient, ce jeune Héros à l'âge de dix-neuf ans, battit les François & les Bretons, & en quatre ans ſoumit tous les Rois d'Occident. Il revint à Rome enflé de ſes ſuccès, & annonça fiérement au Senat qu'il vouloit devenir Cézar. Le Senat s'y oppoſa par une longue & ennuyeuſe harangue que Joſeph fils de Gorion rapporte, & qui eſt de ſa façon. Cézar employa les menaces & la violence, menaça tous les Senateurs de les maſſacrer, battit Pompée, & fut le premier des Empereurs de la troiſiéme Dynaſtie. Voilà le ſyſtême hiſtorique de l'Empire Romain, ſelon notre Auteur.

L'Hiſtoire qu'il a donnée d'Aléxandre le Grand, eſt un tiſſu de fables & d'erreurs groſſiéres; jamais on ne vit de Roman plus mal entendu, & plus rempli de pauvretez. L'Auteur ſe vante d'avoir tiré cette Hiſtoire de la généalogie de ce Prince, écrite par les Mages d'Egypte, l'année qui ſuivit immédiatement ſa mort. M. Gagniere a publié depuis peu un Ouvrage Latin, qui a pour titre *les Actions d'Alexandre*: avec une traduction Latine de Joſeph-Ben-Gorion. L'Auteur Latin convient dans preſque tous les faits avec Joſeph fils de Gorion, & il dit comme lui qu'il a tiré ſon Hiſtoire des mémoires des Mages d'Egypte. Mais il eſt mal-aiſé de décider lequel des deux eſt le plus ancien. L'Ecrivain Latin eſt un peu moins farci de fables: il n'eſt pas ancien: mais l'Hébreu paroît plus moderne: il parle ſouvent de la Bretagne, il fait mention de la Normandie, de la Loire, d'Amboiſe, de Chinon, de la France, de la Lombardie, de l'Angleterre, de la Hongrie, de la Turquie.

Il parle des Bourguignons, des Bulgares, des habitans de Cracovie, des Croates ou Cravates, des florins d'or, &c. qui ſont des preuves inconteſtables de nouveauté. Il eſt remarquable qu'il n'a lû Joſeph l'Hiſtorien que dans la verſion de Rufin. On ne doute point qu'il ne ſoit François d'origine, & qu'il n'ait écrit en France; mais on doute ſi c'eſt en Touraine, en Bretagne, ou en Normandie. On peut voir les éditions de cet Auteur, ſur-tout celle de Gotha & de Leipſic 1710. par M. Frideric *Breithaupt*, & M. Baſnage Hiſt. des Juifs, tom. 7. l. 10. c. 7. Edit. Paris.]

XV. JOSEPH l'Hiſtorien, Juif, ſurnommé Flavius, fils de Matthias, de la race des Prêtres, nâquit à Jéruſalem la premiere année du regne de Caïus, (*b*) 37. de J. C. Il fut ſi bien inſtruit, qu'à l'âge de quatorze ans, les Pontifes mêmes le conſultoient ſur ce qui concerne la Loi. (*i*) Depuis l'âge de ſeize ans, juſqu'à dix-neuf, il s'occupa à des exercices très-laborieux dans le déſert, ſous la conduite d'un nommé Bané; & après avoir bien examiné les trois principales ſectes qui étoient alors en réputation chez les Juifs, il s'attacha à celle des Phariſiens. (*k*) A dix-neuf ans, c'eſt-à-dire, l'an 56. ou 57. de J. C. il revint à Jéruſalem, où il commença à entrer dans les

(*b*) *Joſeph. de vita ſua, pag.* 998. *& Antiq. l.* 20. *c.* 9. (*i*) *Idem de vita ſua, pag.* 998. (*k*) *De vita p.* 998. 999.

les affaires publiques. Vers l'an 65. de J. C. étant âgé de plus de vingt-ſix ans, il fit un voyage à Rome, pour ſervir quelqu'un de ſes amis. En y allant, il fit naufrage; & de plus de ſix cens perſonnes qui étoient dans ſon vaiſſeau, lui & quatre-vingt autres ſeulement ſe ſauvérent en nageant toute la nuit. Il obtint la liberté de ſes amis par le moyen de Poppée, que Néron avoit épouſée en l'an 62. Il paroît qu'il avoit eu trois femmes. Il dit aux Juifs qu'il avoit ſa femme à Jéruſalem. (*l*) Ailleurs il dit que Veſpaſien lui en fit épouſer une de Céſarée, (*m*) qu'il quitta bien-tôt, pour en épouſer une d'Aléxandrie.

Au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, & l'an 66. de J. C. il fut envoyé dans la Galilée, en qualité de Gouverneur. (*n*) Il y fit un grand nombre d'actions mémorables, qu'il a décrites lui-même avec ſoin dans ſes Livres de la guerre des Juifs. Veſpaſien l'aſſiégea dans Jotapat, ville de Galilée; & il s'y défendit d'une maniére qui fut admirée même des Romains. Lorſqu'ils eurent pris la place, Joſeph ſe ſauva dans une caverne fort ſecrette, où il trouva quarante Juifs, qui s'y étoient déja retirez. (*o*) Ils y furent découverts au bout de trois jours; & Veſpaſien, qui déſiroit extrémement de l'avoir en vie, envoya juſqu'à trois fois lui offrir la vie, s'il vouloit ſe rendre. Joſeph eut quelque peine à ſe fier à la parole des Romains: mais enfin s'y étant fié, ſes compagnons s'oppoſérent à ſa réſolution, & lui déclarérent qu'il falloit qu'il mourût ou de ſa propre main, ou de la leur. Il leur fit un beau diſcours, pour montrer qu'il n'eſt point permis de s'ôter la vie, & que ce n'eſt point une action de généroſité, mais de foibleſſe. Ils ne ſe rendirent pas à ſes raiſons; & ce qu'il put gagner ſur eux, fut qu'ils tireroient au ſort qui mourroit le premier. Ils tirérent, & il arriva par le ſort, que tous les autres étant morts, il demeura ſeul avec un autre, à qui il perſuada ſans beaucoup de peine, de préférer la vie à la mort.

Il ſe rendit donc à Veſpaſien, (*p*) qui le voulut garder, pour l'envoyer à Rome à l'empereur Néron. Joſeph l'ayant ſçu, demanda à parler à Veſpaſien en particulier. Il eut une audience, où Veſpaſien étoit ſeul avec Tite, & deux de ſes intimes amis. Joſeph lui prédit qu'il ſeroit élevé à l'Empire après Néron, & après quelques autres, qui regneroient; & pour le perſuader de la vérité de cette prédiction, il lui dit qu'il avoit prédit à ceux de Jotapat le jour auquel elle devoit être priſe; ce qui fut ſuivi de l'exécution, au rapport des priſonniers Juifs. Quoique Veſpaſien ne fit pas alors grand fonds ſur la prédiction de Joſeph, l'événement en fit voir la vérité bien-tôt après; car il fut proclamé Empereur, l'an de J. C. 69. Quelque tems après, il tint une aſſemblée à Béryte, où après avoir loüé publiquement le courage de Joſeph, il fit briſer les chaînes dont il avoit été lié juſqu'alors, pour lui rendre l'honneur auſſi-bien que la libérté; car on avoit accoûtumé de les briſer ainſi, à ceux qui avoient été mis injuſtement dans les liens. (*q*)

Joſeph accompagna Tite au ſiégé de Jéruſalem, & il eſſaya pluſieurs fois de faire rentrer les Juifs en eux-mêmes, & de les engager à recourir à la clémence des Romains. Ses remontrances & ſes diſcours furent inutiles. Les Juifs n'y répondirent que par des injures & des malédictions. Un jour même comme il leur parloit aſſez prés des murailles, il reçut un coup de pierre, qui le fit tomber évanoüi. (*r*) Les Juifs accoururent pour le prendre; mais les Romains furent les plus forts, & l'emportérent pour le

(*l*) *De Bello, l.* 5. *c.* 26. *p.* 931. (*m*) *De vita ſua, p.* 1030. *f. g.* (*n*) *De vita, p.* 1000. *De Bello, l.* 2. *c.* 42. *& ſeq.* (*o*) *De Bello, l.* 3. *c.* 24. *p.* 850. 851.

(*p*) *De Bello, l.* 3. *c.* 27. *p.* 854. (*q*) *De Bello, l.* 4. *c.* 38. 39. *p.* 900. 901. (*r*) *De Bello, l.* 5. *c.* 35. *p.* 939.

le paſſer. Aprés la priſe de la ville, (*f*) il obtint la liberté de pluſieurs Juifs; & Tite lui donna auſſi des Livres ſacrez, qu'il lui avoit demandez. La guerre étant finie, Tite s'en retourna a Rome, & y mena Joſeph avec lui, en 71. Veſpaſien le fit loger dans la maiſon qu'il avoit, avant qu'il fût Empereur, le fit Citoyen Romain, lui aſſigna une penſion, lui donna des terres dans la Judée, & lui témoigna toûjours beaucoup d'affection. (*t*) Tite ne lui en témoigna pas moins. Il prit le nom de *Flavius*, qui étoit celui de la famille de Veſpaſien, parce qu'il ſe regardoit comme affranchi de l'Empereur.

Dans le loiſir où il ſe trouva à Rome, il s'occupa à écrire l'hiſtoire de la guerre des Juifs, ſur les Mémoires qu'il en avoit dreſſez. Il la compoſa d'abord en ſa Langue propre, (*u*) qui étoit une eſpéce de Syriaque; & cet Ouvrage ſe répandit bientôt parmi les Arabes, les Adiabéniens, les Babyloniens, les Parthes, & les Juifs de-là l'Euphrate. Enſuite il la traduiſit en Grec, en faveur des Romains. On ignore en quel tems il apprit la Langue Grecque. Il avouë qu'il ne l'avoit jamais pû bien prononcer, parce qu'il ne l'avoit pas appriſe de jeuneſſe; les Juifs eſtimant peu l'étude des Langues. (*x*) Il prend pour témoin de la vérité de ſa narration, tous ceux qui avoient aſſiſté à cette guerre. Et dés que cet Ouvrage fut achevé, il le préſenta à Veſpaſien, a Tite, & au Roi Agrippa, qui tous l'approuvérent par de grands éloges. Tite le fit mettre dans une Bibliothéque publique, & ſigna de ſa main l'Exemplaire qui y devoit être mis, comme étant la ſource d'où l'on devoit apprendre l'hiſtoire de la ruine de Jéruſalem. (*y*) Nous nous intéreſſons d'autant plus à remarquer ces circonſtances, que l'hiſtoire de la guerre des Juifs, eſt l'accompliſſement des prédictions que JESUS-CHRIST en avoit faites avant ſa mort, (*z*) & la juſte punition du crime que les Juifs avoient commis en le crucifiant.

Aprés que Joſeph eut écrit l'hiſtoire de la guerre des Juifs contre les Romains, il entreprit de faire l'hiſtoire générale de ſa nation, en la commençant dés l'origine du Monde, & en la conduiſant juſqu'à la douziéme année de Néron; de J. C. 66. en laquelle les Juifs ſe révoltérent. Il entreprit cet Ouvrage à la priére d'un nommé Epaphrodite, que l'on croit (*a*) être ce célébre affranchi de Néron, que Domitien fit mourir en l'an 95. de J. C. Joſeph acheva cet Ouvrage en la cinquante-ſixiéme année de ſon âge, treiziéme de Domitien, & 93. de J. C. Il fait profeſſion de ne rien ajoûter, ni retrancher de ce qui eſt dans les Livres ſaints, dont il a tiré ce qu'il dit. Mais on ſe plaint qu'il a mal exécuté ſa promeſſe, ayant dans plus d'une occaſion, ou ſupprimé, ou altéré, ou déguiſé des faits, qui ſont bien marquez dans l'Ecriture. Poſſevin (*b*) a fait une liſte des fautes qu'on remarque dans Joſeph; & on pourroit y en ajoûter pluſieurs autres.

Il joignit à ſes Antiquitez les Livres de ſa vie, qu'il écrivit dans un tems, où il y avoit encore pluſieurs perſonnes, qui pouvoient le démentir, s'il s'éloignoit de la vérité; (*c*) & on l'a conſidérée comme une partie du vingtiéme Livre de ſes Antiquitez. Elle eſt adreſſée au même Epaphrodite, à qui il avoit dédié les dix Livres des Antiquitez des Juifs. Epaphrodite étant mort l'an 95. de J. C, il faut dire que le Livre de ſa vie eſt de l'an 93. ou 94. La principale partie de cet Ouvrage eſt employée à décrire ce qu'il fit, étant Gouverneur de Galilée.

Comme diverſes perſonnes ſembloient dou-

(*f*) An de J. C. ou de l'Ere vulg. 70. (*t*) *De vita ſua. p.* 1031. 1032. (*u*) *Joſeph. de Bello, Prolog. p.* 705. (*x*) *Antiq. l.* 20. *c.* 9. *p.* 703. *a.* (*y*) *Joſeph. de vita, p.* 1026. *Hieronym de Viris illuſtr. c.* 13.

(*z*) *Matth.* XXIV. *Luc.* XIX. 43. 44. *&c.* (*a*) *Pearſon. opera poſthum. p.* 172. *Dio, l.* 67. *p.* 766. Tillemont. ruine des Juifs, art. 81. (*b*) *Poſſevin. Apparat. pag.* 967. 968 (*c*) *Antiq. l.* 20. *c.* 9. *p.* 703.

douter de ce qu'il avoit dit de l'antiquité des Juifs, & de leur hiſtoire, qu'il avoit compoſée, (d) il entreprit un nouvel Ouvrage, intitulé: *Contre Appion*, ou, ſelon Euſébe & ſaint Jérôme: *De l'Antiquité des Juifs*. (e) Il l'adreſſa au même Epaphrodite, dont on a parlé. Il y fait voir par un grand nombre de paſſages des Auteurs profanes, l'antiquité de la nation des Hébreux, & la conformité des Ecrivains anciens & étrangers à rapporter pluſieurs grands événemens marquez dans l'hiſtoire des Juifs. Enfin il y fait l'apologie de ſa nation contre Appion, & contre quelques autres, qui la calomnioient.

Enfin on cite ſous ſon nom un diſcours fort éloquent, intitulé: *De l'Empire de la raiſon*, qui dans quelques Bibles Grecques, porte le titre du *quatriéme Livre des Maccabées*, parce qu'il y parle du martyre des ſept freres Maccabées, dont l'hiſtoire eſt rapportée d'une maniére plus ſimple & plus abrégée dans le ſecond Livre canonique des Maccabées. (f) Mais nous avons quelque peine à croire que cet Ouvrage ſoit de Joſeph. Premiérement, à cauſe de la différence du ſtyle. 2°. Parce que Joſeph ne le cite point du tout, & n'en parle pas, comme il fait de ſes autres Ouvrages. 3°. Parce qu'il y a pluſieurs choſes contraires à l'Ecriture, & à la vraye hiſtoire des Maccabées. Voyez nôtre Préface ſur le quatriéme Livre des Maccabées, p. 420. 421.

Joſeph a parlé trés-avantageuſement de JESUS-CHRIST, (g) diſant qu'il étoit le Meſſie, & le CHRIST prédit par les Prophétes, qu'il avoit fait un grand nombre de miracles, qu'aprés avoir été mis à mort, il avoit apparu vivant, trois jours aprés; qu'il eut beaucoup de Diſciples, & qu'on voyoit encore la ſecte des Chrétiens, qui tiroient de lui leur nom. Quelques Modernes (h) ont douté de la vérité de ce paſſage: mais les Anciens l'ayant cité, & ſe trouvant dans tous les Exemplaires de Joſeph, nous ne voyons aucun ſujet d'en abandonner la poſſeſſion. On peut conſulter ſur cet endroit François de Roye, M. Huët dans ſa Démonſtration Evangélique, (i) & M. de Tillemont, Note 40. ſur la ruine des Juifs; & enfin un petit Ouvrage, publié en 1661. par M. Chriſtophe Arnoldus, où il a ramaſſé trente Lettres de divers Sçavans, qui s'expliquent ſur ce ſujet, & vingt-neuf Extraits de divers Ouvrages ſur la même matiére.

Joſeph a rendu auſſi un témoignage trés-avantageux à ſaint Jean-Baptiſte, (k) & à ſaint Jacques le Mineur, Evêque de Jéruſalem, (l) qu'il déſigne ſous le nom de frere de JESUS, appellé le CHRIST. On liſoit autrefois dans ſon Hiſtoire, que l'Empereur Claude avoit chaſſé les Juifs de Rome, (m) & que les Juifs attribuoient la ruine de Jéruſalem à la mort de ſaint Jacques le Mineur. (n) On s'étonne qu'il n'ait rien dit du meurtre des Innocens; mais il a omis pluſieurs autres choſes. On croit que l'ancienne Verſion Latine des Oeuvres de Joſeph que nous avons, a été faite par Rufin Prêtre d'Aquilée. Photius fait grand cas de l'Hiſtoire de Joſeph; (o) & ſaint Jérôme en fait un éloge magnifique, en diſant qu'il eſt le Tite-Live des Grecs. (p) Enfin Euſébe (q) dit qu'on lui dreſſa une ſtatuë dans Rome, en conſidération de ſes Ecrits. On ne ſçait pas l'année de ſa mort. Son nom ne ſe lit pas dans les Livres ſacrez. Mais comme nous le citons ſouvent dans ce Dictionnaire, & que nous avons tiré de lui un grand nombre de particularitez, nous avons crû devoir en parler ici avec quelque étenduë.

(d) *Contra Appion. l.* 1. *p.* 1033. (e) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 3 *c.* 9. *de Præparat. Evang. l.* 8. *c.* 7. *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 13. (f) 2. *Macc. VII.* (g) *Antiq. l.* 18. *c.* 4. *p.* 621. 622.

(h) Blondel, des Sybill. l. 1. c. 7. p. 28. 29. (i) *Huët. Demonſt. Evangel. propoſ.* 3. *art. XI.* (k) *Antiq. l.* 18. *c.* 7. (l) *Antiq. l.* 20. *c.* 8. (m) *Vide apud Groſ. l.* 7. *c.* 6. (n) *Origen. in Matth. Græc. p.* 223. *c. d.* (o) *Photius Codice* 47. (p) *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 13. (q) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 3. *c.* 9.

XVI. JOSEPH, ſurnommé *l'aveugle*, étoit, dit-on, Profeſſeur dans l'Académie de *Sura*, vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumiére*, ou *Saghi-Nahor*. (q) On lui donne auſſi le ſurnom de *Sinaï*, parce qu'il ſe vantoit de ſçavoir en perfection toutes les traditions qui avoient été données à Moyſe ſur la montagne de Sinaï. On lui attribuë les Paraphraſes Chaldaïques ſur les Pſeaumes, Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, Ruth & Eſther. Mais tout le monde ne convient pas que les Paraphraſes ſur tous ces Livres, ſoient du même Auteur, (r) tant on voit de différence dans ſon ſtyle & dans ſa méthode; étant tantôt trés-court & trés-ſerré, & tantôt trés-diffus & trés-étendu. Par exemple, il eſt trés-long ſur le Cantique des Cantiques, & ſur l'Eccléſiaſte; mais ſur les autres Livres, il eſt beaucoup plus court. Son ſtyle n'eſt ni pur, ni châtié; on y remarque les fables de la Miſne & du Thalmud. On y trouve les noms des Turcs & de Conſtantinople; ce qui fait dire au P. Morin, (ſ) qu'elles ſont beaucoup plus recentes que ne le veulent les Juifs. Elie Lévite (t) dit, qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonienne, de la Grecque, de la Latine & de la Perſanne.

JOSIAS, fils d'Amon Roi de Juda, & d'Idida fille de Hadaïah de Béſécath. (u) Il commença à regner, étant âgé de huit ans, l'an du Monde 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulgaire 641. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & marcha dans toutes les voyes de David, ſans ſe détourner ni à droit, ni à gauche. Il commença à chercher Dieu dés la huitiéme année de ſon regne, qui étoit la ſeiziéme de ſon âge, du Monde 3370. & en la douziéme année de ſon regne, qui étoit la vingtiéme de ſon âge, (x) il purifia Juda & Jéruſalem des hauts lieux, des bois profanes, des Idoles & des figures ſuperſtitieuſes. Il brûla les os des Prêtres des faux Dieux ſur les Autels de leurs Idoles. Il ne ſe contenta par de ruiner ainſi les reſtes de l'idolâtrie dans ſes Etats; il alla en perſonne dans les villes d'Ephraïm, de Manaſſé, de Siméon & de Nephtali, & n'en revint qu'aprés y avoir renverſé tous les monumens de l'idolâtrie.

Il s'appliqua aprés cela (y) à réparer le Temple du Seigneur, qui avoit été fort négligé ſous les regnes précédens. Mais comme l'on tranſportoit l'argent qui avoit été offert au Temple par les Iſraëlites, pour le donner aux Ouvriers & aux Entrepreneurs, le Grand-Prêtre Helcias trouva dans la chambre du tréſor, *le Livre de la Loi du Seigneur, donnée par les mains de Moyſe.* (yy) Ou croit (z) que c'étoit l'Original de la Loi, & qu'il s'étoit trouvé ou dans une muraille, ou dans quelque coffre, ou même à côté de l'Arche; car il paroît qu'alors elle n'étoit pas dans le Sanctuaire, puiſque Joſias ordonne aux Prêtres de la remettre en ſa place, & leur défend de la porter davantage de lieu en lieu. (a) Saint Chryſoſtome dans un endroit, (b) dit que l'on trouva ce Livre dans un tas d'ordures; & ailleurs, (c) qu'on le trouva dans un trou ſous terre, & preſque effacé. Il croit que l'on ne découvrit que le Deutéronome, apparemment parce qu'il eſt dit que Moyſe fit mettre le Deutéronome de la Loi à côté de l'Arche. (d)

Saphan Secrétaire donna avis au Roi de la

(q) *Ganz. Tzemach David. ad an.* 113. (r) *Huët. de Claris Interpretib.* §. 6. (ſ) *Morin. Exercit. Biblic. l.* 2. *exercit.* 8. *c.* 2. (t) *Elias Levita Præfat. in Meurgamin.* (u) 4. *Reg.* XXII. 1. 2. *&c.*

(x) 2. *Par.* XXXIV. 1. 2. 3. *&c.* An du Monde 3374. avant J. C. 626. avant l'Ere vulg. 630. (y) Vers l'an du M. 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624. (yy) 2. *Par.* XXXIV. 13. סֵפֶר תּוֹרַת יְהוָה בְּיַד מֹשֶׁה (z). *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 5. Ἐυρὼν κεῖται ταῖς ἱεραῖς βίβλοις ταῖς Μωυσέως ἐν τῷ ναῷ κειμέναις. *Græc. Jun. Piſc. Hebræi, alii plures.* (a) 2. *Par.* XXXV. 3. (b) *Chryſoſt. in* 1. *Cor.* II. *homil.* 7. (c) *Idem in Matt.* II. *homil.* 9. (d) *Deut.* XXXI. 26.

la découverte que l'on avoit faite du Livre de la Loi du Seigneur; (e) & Joſias ſe l'ayant fait lire, & ayant entendu les paroles de la Loi, déchira ſes vêtemens, & dit au Grand-Prêtre & aux principaux Officiers de ſa Cour: Allez conſulter le Seigneur ſur ce qui me regarde, moi & tout mon peuple, ſur ce Livre qui vient d'être trouvé; car la colére du Seigneur eſt embraſée contre nous, à cauſe des péchez de nos peres. Ils allérent donc trouver la Prophéteſſe Holda, femme de Sellum, & lui demandérent ce qu'il y avoit à faire dans cette occaſion. Holda leur répondit: Voici ce que dit le Seigneur: Je vais faire fondre ſur ce lieu tous les maux que le Roi de Juda a lûs dans le Livre de la Loi, parce qu'ils m'ont abandonné, pour ſacrifier à des Dieux étrangers. Mais pour le Roi de Juda, qui vous a envoyez, voici ce que vous lui direz: Parce que vous avez été effrayé à la lecture du Livre de la Loi, que vous vous êtes humilié, & que vous avez déchiré vos vêtemens, & pleuré devant moi, j'ai écouté vôtre priére; vous ſerez enſeveli en paix avec vos peres, & vos yeux ne verront point les maux que je dois faire tomber ſur cette ville.

Ces Envoyez vinrent rapporter au Roi ce que la Prophéteſſe leur avoit dit; (f) & le Roi ayant fait aſſembler tous les Anciens de Juda & de Jéruſalem, monta avec eux au Temple du Seigneur. Il leur lut le Livre qui venoit d'être trouvé, & fit alliance avec le Seigneur, pour s'engager à marcher dans ſes voyes, & à obſerver ſes préceptes & ſes ordonnances. Il s'y obligea avec ſerment, & fit promettre la même choſe à tous ceux qui ſe trouvérent à cette aſſemblée. Il fit enſuite détruire tout ce qui pouvoit encore reſter de monumens ſuperſtitieux & idolâtres, tant dans Jéruſalem, que dans tout Juda. Il extermina les augures, & ceux qui adoroient les aſtres, & fit périr les efféminez, qui ſe proſtituoient en l'honneur des faux Dieux. Il interdit l'exercice des fonctions ſacrées aux Prêtres, qui avoient prêté leur miniſtére pour les ſacrifices que l'on faiſoit aux hauts lieux. Il profana le lieu de Tophet & la vallée d'Hennon, ſoüilla tous les lieux que l'idolâtrie & la ſuperſtition avoient conſacrez, briſa les ſtatuës qui y étoient; & remplit ces lieux d'oſſemens de morts. Il renverſa l'Autel que Jéroboam fils de Nabat Roi d'Iſraël, avoit érigé à Béthel, fit déterrer les os des faux Prophétes & des Prêtres des veaux d'or; mais il épargna le tombeau du Prophéte du Seigneur, que le Seigneur avoit envoyé contre Jéroboam, (g) & qui ayant été trompé par un autre Prophéte, viola l'ordre que le Seigneur lui avoit donné de ne point manger en ce lieu. Cet autre Prophéte qui s'étoit fait enterrer au même lieu, fut auſſi épargné, à cauſe de lui. (h)

Joſias ordonna enſuite (i) à tout ſon peuple de célébrer la Pâque, ſuivant ce qui en étoit écrit dans le Livre de la Loi. (k) L'Ecriture dit que depuis le tems des Juges, & de tous les Rois de Juda & d'Iſraël, jamais Pâque ne fut célébrée comme celle qui ſe fit la dix-huitéme année de Joſias; & qu'il n'y a point eu avant lui de Roi qui lui fût ſemblable, ni qui fût retourné comme lui au Seigneur de tout ſon cœur, de toute ſon ame, & de toute ſa force. Cependant la colére que le Seigneur avoit conçuë contre Juda, ne fut point appaiſée; car Pharaon Néchao Roi d'Egypte voulant paſſer par la Judée, (l) pour aller attaquer la ville de Carchemiſe ſur l'Euphrate, Joſias s'oppoſa à ſon paſſage, & lui livra ba-

(e) 4. *Reg.* XXII. 9. 10. 11. *&c.* & 2. *Par.* XXX. 18. 19. 20. *&c.* (f) 4. *Reg.* XXV. 1. 2. 3. & 2. *Par.* XXXIV. 29. 30. *&c.*

(g) 3. *Reg.* XIII. 31. 32. (h) 4. *Reg.* XXIII. 17. 18. (i) An du Monde 3381. avant J. C. 619. avant l'Ere vulg. 623. (k) 4. *Reg.* XXIII. 21. *&c.* 2. *Par.* XXXV. 1. 2. *&c.* (l) 4. *Reg.* XXIII. 29. & 2. *Par.* XXXV. 20. 21. An du Monde 3394. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 610.

bataille à Mageddo, au pied du mont Carmel. Ce bon Prince y fut bleſſé mortellement; & ayant été mené à Jéruſalem, il y mourut de ſes bleſſures. Le peuple fit un grand deüil à ſa mort, & Jérémie compoſa ſur cela un Cantique lugubre. Joſias fut enterré avec les Rois ſes prédéceſſeurs à Jéruſalem. Le peuple de Juda prit Joachaz, autrement Sellum, un des fils de Joſias, & l'établit Roi en ſa place.

Voici l'éloge que Jeſus fils de Sirach (*m*) fait du Roi Joſias. „ La mémoire de Joſias „ eſt comme un parfum d'une odeur admi„ rable, compoſé par un excellent parfu„ meur. Son ſouvenir ſera doux à la bou„ che de tous les hommes comme le miel, „ & comme un concert de muſique dans „ un feſtin délicieux. Dieu l'a deſtiné pour „ faire entrer le peuple dans la voye de „ la pénitence, & il a exterminé les abo„ minations de l'impiété. Il a tourné ſon „ cœur vers le Seigneur; & dans un tems „ de péché, il s'eſt affermi dans la pieté. „ Hors David, Ezéchias & Joſias, tous ont „ péché.

On vit ſous le regne de Joſias pluſieurs Prophétes dans Juda; Jérémie & Baruch, Joël & Sophonie, & la Prophéteſſe Holda. Pluſieurs (*n*) ont crû que les Lamentations de Jérémie, que nous avons encore aujourd'hui, furent compoſées à la mort de Joſias; & que ce ſont ces Lamentations dont parle le ſecond Livre des Paralipomenes, (*o*) qui étoient ſi célébres de ce tems-là, & que tous les muſiciens & les muſiciennes continuérent à chanter encore long-tems aprés. Le deüil qui ſe fit à la mort de ce Prince étoit comme paſſé en loi & en proverbe; & le Prophéte Zacharie (*p*) parlant du deüil qui ſe devoit faire à la mort du Meſſie, fait alluſion à celui de Joſias: *Sicut planctus Adad-remmon in campo Mageddon.* On ſçait que Joſias fut bleſſé à mort à Mageddo, près d'Adad-remmon. Joſias laiſſa quatre fils *Joachaz*, autrement Sellum; *Eliachim*, ou Joakim; *Sédécias*, autrement Matthanias; & *Johanan.* Ce dernier mourut apparemment jeune. Les trois autres regnérent. Voyez leur titre.

[Josias. On forme quelques difficultez ſur l'Hiſtoire de Joſias. La premiere, ſur ce qu'il ne ſe contenta pas d'abolir l'idolâtrie dans Jéruſalem, & dans ſes Etats; mais qu'il alla encore dans les terres du Royaume d'Iſraël, (*q*) y renverſa l'Autel que Jéroboam fils de Nabat y avoit érigé, coupa le bois de futaye, & détruiſit le haut lieu, où le peuple ſacrifioit aux Veaux d'or; il en uſa de méme dans tous les lieux dépendans du Royaume de Samarie; il détruiſit les lieux conſacrez à la ſuperſtition & à l'idolâtrie, mit à mort tous les Prêtres des hauts lieux, brûla des os de mort ſur les Autels pour les ſoüiller, & s'en revint ainſi à Jéruſalem. Il eſt vrai qu'alors le Royaume d'Iſraël ne ſubſiſtoit plus, les dix Tribus ayant été tranſportées au-delà de l'Euphrate (*r*), mais il y avoit encore grand nombre d'habitans dans le pays, tant du nombre des Iſraëlites qui s'y étoient conſervez, que des Chutéens, & autres peuples que les Rois d'Aſſyrie y avoient fait venir. Toujours paroît-il certain que Joſias n'étoit pas Souverain de ce pays, qui obéiſſoit aux Rois d'Aſſyrie; comment donc y exerce-t-il ces droits de Souveraineté?

On peut répondre 1°. que Joſias ſuivit peut-être moins en cela les regles de la politique, que celles de ſon zéle & de ſa pieté. 2°. Il eſt très-croyable que ſage & bien con-

(*m*) *Eccli.* XLIX. 1. 2. 3. *&c.* (*n*) *Hieronym. in Zach* XII. *Chald. Interp. Raban, Maldonat. Thomas. Bonavent. Hugo, Vat. Jun. &c.* Nous nous ſommes déclarez pour le ſentiment contraire dans la Préface ſur les Lamentations. (*o*) 2. *Par.* XXXV. 24. 25. (*p*) *Zach.* XII. 11.

(*q*) 4. *Reg.* XXIII. 15. (*r*) Le Royaume d'Iſraël fut détruit l'an du monde 3279. & Joſias ne monta ſur le trône qu'en 3363. Il n'entreprit la réforme dont nous parlons que vers l'an 3384. avant J. C. 619.

conſeillé qu'il étoit, il ne fit rien que ſuivant le conſeil des plus ſages & des plus éclairez de ſon Royaume. 3°. On voit par la ſuite de l'Hiſtoire de Joſias, que ce Prince étoit allié des Rois de Chaldée, puiſqu'il s'oppoſa à Néchao Roy d'Egypte, qui marchoit contre la ville de Carchemiſe. Il eſt donc très-vraiſemblable que Joſias poſſédoit les terres de la Samarie comme celles de la Judée, & que les Rois de Chaldée lui avoient donné la Souveraineté ſur ce miſerable reſte du Royaume. L'Ecriture ne nous en dit rien: mais elle ne dit pas le contraire. 4°. Enfin les Chutéens & les autres peuples qu'Aſſaradon avoit fait venir dans ce pays, de devoient pas s'intereſſer beaucoup au maintien de la Religion des Iſraëlites des dix Tribus; & ceux des dix Tribus, qui étoient reſtez dans le pays, n'étoient pas en état de réſiſter à Joſias, ni même de ſe plaindre aux Rois de Chaldée, puiſqu'ils n'étoient demeurez dans le pays que par tolérance, & ſans aveu.

La ſeconde difficulté regarde l'expédition de Joſias contre Néchao Roy d'Egypte. Néchao, (on ne ſçait par quel motif,) marcha contre la ville de Carchemiſe ſituée ſur l'Euphrate (*r*), & appartenante aux Rois de Babylone, ou aux Rois d'Aſſyrie, comme porte le quatriéme Livre des Rois. Joſias ſe mit à la tête de ſon armée & voulut s'oppoſer à ſon paſſage. Le Roy d'Egypte lui envoya des Ambaſſadeurs pour lui dire: Qu'y-a-t-il entre vous & moy? Ce n'eſt pas à vous que j'en veux: mais je fais la guerre à une autre Maiſon, contre laquelle Dieu m'a commandé de marcher au plutôt. Ceſſez de vous oppoſer à Dieu qui eſt avec moy, de peur qu'il ne vous faſſe mourir. Joſias ne voulut pas acquieſcer à ce que Néchao lui diſoit *de la part de Dieu*: il l'attaqua à Mageddo, & y fut bleſſé à mort. Dans tout ceci l'Ecriture s'explique, comme ſi véritablement Néchao eût été engagé par les ordres de Dieu à marcher contre la ville de Carchemiſe.

(*r*) 4. *Reg.* XXIII. 29. 30. & 2. *Par.* XXXV. 20.

On croit (*ſ*) que le Prophéte Jérémie, ou quelqu'autre Prophéte du Seigneur avoit parlé à Néchao, & lui avoit ordonné d'entreprendre la guerre contre cette ville. Le troiſiéme Livre d'Eſdras (*t*) dit que Joſias ne voulut pas acquieſcer à la parole du Prophéte dans cette occaſion. Mais quel interêt pouvoit avoir ce Prince à s'oppoſer au Roy d'Egypte, qui ne lui demandoit rien? Il y a beaucoup d'apparence que Joſias étoit ou allié, ou même ſoumis & tributaire aux Rois de Chaldée, ſucceſſeurs de ceux d'Aſſyrie, à qui Manaſſé ſon pere avoit été livré, & n'avoit été rétabli ſur le trône, que ſous la charge de demeurer fidéle aux Rois ſes bienfaiteurs. Joſias étoit ſans doute entré dans les mêmes engagemens. Il étoit donc non ſeulement de la politique, mais même de la juſtice de défendre le paſſage par ſon pays au Roy d'Egypte, qui alloit attaquer une place de l'Empire de Chaldée. S'il parut ne pas aſſez reſpecter dans cette occaſion les ordres de Dieu, dont lui parloit Néchao, c'eſt qu'il ne crut pas que le Seigneur fût auteur de cette expédition, & il n'étoit pas obligé d'en croire ſon ennemi ſur ſa parole.]

JOSUE', fils de Nun, nommé par les Grecs, *Jeſus fils de Navé*, étoit de la Tribu d'Ephraïm. Il naquit l'an du Monde 2460. avant J. C. 1540. avant l'Ere vulg. 1544. Il s'attacha au ſervice de Moyſe, & l'Ecriture lui donne d'ordinaire le ſurnom de ſerviteur de Moyſe. (*u*) Son premier nom étoit *Oſée*, & on le trouve ſous ce nom dans les Nombres, XIII. 9. 17. On croit que Moyſe lui changea ſon nom, en y ajoûtant le nom de Dieu. *Hoſeah* (*x*) ſignifie Sauveur; *Jehoſua*, le ſalut de Dieu,

(*ſ*) *Author. tradit. Hebr. in Paralipp. & Gron. & alii.* (*t*) 1. *Eſdr. I.* 28. (*u*) *Exod.* XXIV. 13. XXXIII. 11. *Deut.* I. 38. *&c.* (*x*) הושעה *Hoſeah.* יהושעה *Zehoſuah.* On diſpute ſur le tems auquel Joſué commença à porter ce nom. Les uns croyent que ce fut après la défaite des Amalécites, & les autres que ce ne fut que depuis le retour des députez qui avoient conſiderez la terre promiſe. Les Grecs au lieu d'*Oſée* liſent *Auſem.*

ou il ſauvera. Sa qualité de *ſerviteur de Moyſe*, n'eſt point une tache, ou un deshonneur à ſa mémoire. C'eſt au contraire un des plus grands honneurs qu'il ait pû recevoir, & une marque de diſtinction très-particulière de la part de Moyſe, de l'avoir choiſi pour ſon Miniſtre. Dans les tems héroïques, les grands Hommes avoient ainſi des ſerviteurs, qui étoient des gens d'une valeur reconnuë, & d'une grande qualité. Ainſi dans Homére, Patrocle étoit ſerviteur d'Achilles, & Mérione ſerviteur d'Idomenée. Or Patrocle & Mérione étoient deux Princes Grecs très-conſiderez dans l'armée qui étoit devant Troye. Eliſée étoit ſerviteur d'Elie, & lui verſoit de l'eau ſur les mains; (y) cela n'empêchoit pas qu'il ne fût un grand Prophéte.

La premiére occaſion où Joſué ent lieu de ſignaler ſa valeur, fut dans la guerre qu'il fit par ordre du Seigneur aux Amalécites. (z) Il les battit, & mit en fuite toute leur armée. Dieu ordonna enſuite à Moyſe d'écrire cet événement, & d'avertir Joſué qu'il avoit réſolu d'exterminer Amalec de deſſous le Ciel. Lorſque Moyſe monta ſur la montagne de Sinaï pour y recevoir la Loi du Seigneur; & qu'il y demeura quarante jours & quarante nuits ſans boire ni manger, Joſué y demeura avec lui, quoique non pas apparemment au même lieu, ni dans la même abſtinence; (a) & lorſque Moyſe deſcendit de la montagne, (b) Joſué entendit d'abord le bruit du peuple, qui joüoit & qui danſoit autour du veau d'or. Il crut que c'étoit le cri d'un combat; mais Moyſe reconnut bien-tôt ce que c'étoit; il ſçavoit que le peuple étoit tombé dans l'idolâtrie.

Joſué étoit fort aſſidu au Tabernacle de l'aſſemblée; (c) c'eſt lui qui le gardoit, & qui en avoit ſoin; il ſemble même qu'il y faiſoit ſa demeure, ou qu'il demeuroit tout auprés. Un jour ayant remarqué dans le camp deux perſonnes qui prophétiſoient, (d) ſans que Moyſe leur eût impoſé les mains, il en avertit Moyſe, & lui dit de les empêcher. Mais le ſaint Légiſlateur lui répondit: Pourquoi avez-vous de la jalouſie pour moi? Plût à Dieu que tous prophétiſaſſent! Lorſque le peuple fut arrivé à Cadés-barné, (e) Joſué fut député avec douze autres hommes, pour conſidérer le pays de Chanaan. (f) Et lorſque ces députez furent de retour, & quils eurent exagéré la difficulté de faire la conquête de ce pays, Joſué & Caleb ſoutinrent que la choſe n'étoit nullement difficile, ſi le Seigneur étoit avec eux. Ce qui fut cauſe que Dieu jura la mort de tous les murmurateurs, & qu'il les exclut tous de la terre promiſe; mais en même-tems il promit à Joſué & à Caleb qu'ils y entreroient, & la partageroient aux douze Tribus.

Moyſe étant prés de ſa fin, (g) pria le Seigneur de déſigner celui qui lui devoit ſuccéder dans le gouvernement du peuple; & Dieu lui ordonna d'impoſer les mains ſur Joſué, de lui communiquer une partie de ſon Eſprit & de ſa gloire, (h) afin que le peuple l'écoutât, & lui obéît. Aprés la mort de Moyſe, (i) il prit le commandement des Iſraëlites; & Dieu le favoriſa dans toutes les occaſions. Il envoya d'abord des eſpions, pour conſidérer la ville de Jéricho; (k) & dés qu'ils furent de retour, & qu'ils lui eurent appris l'état de la ville, & la conſternation des Chananéens, il fit paſſer le Jourdain à toute l'armée d'If-

(y) 4. Reg. III. 11. (z) *Exode*. XVII. 9. 10. An du Monde 2513 avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491. (a) *Exod.* XXIV. 13. (b) *Exod.* XXXII. 17. (c) *Exode*. XXXIII. 12.

(d) *Num.* XI. 28. 29. (e) An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490. (f) *Num.* XIII. 17. (g) *Num.* XXVII. 18. (h) An du M. 2552. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulg. 1452. (i) An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (k) *Joſue* II. 1. 2. 3. & *ſeq.*

Digitized by Google

d'Iſraël. (*l*) Les Prêtres marchérent à la tête du peuple, avec l'Arche d'Alliance; (*m*) & dés qu'ils eurent mis les pieds dans le fleuve, les eaux qui venoient d'en haut, s'arrêtérent comme une montagne, & celles d'en bas s'écoulérent dans la Mer Morte; en ſorte que le fleuve demeura à ſec dans une étenduë d'environ deux lieuës. Les Prêtres demeurérent au milieu du lit du Jourdain, juſqu'à ce que tout le peuple fût paſſé; & Joſué fit prendre douze pierres du milieu du fleuve, qu'il fit mettre à Galgala, & en fit auſſi ériger douze au milieu du Jourdain, afin que les unes & les autres ſerviſſent de monument du miracle qui venoit d'arriver.

Peu de jours après le paſſage du Jourdain, Joſué fit prendre ſa circonciſion (*n*) à tous ceux qui étoient nez dans le déſert, & qui à cauſe des fréquens changemens de lieu, n'avoient pû la recevoir depuis la ſortie de l'Egypte. Aprés cela, on célébra la Fête de Pâque, (*o*) le 14. du mois de Niſan de l'an du Monde 2553. Alors ils commencerent à manger des épis & du grain nouveau de la terre de Chanaan, comme pour ſe mettre en poſſeſſion de ce pays; & la manne qui les avoit nourris juſqu'alors, ceſſa de tomber. Or Joſué étant dans le territoire de Jéricho, (*p*) vit devant lui un homme qui étoit debout, & qui tenoit une épée nuë. Il alla à lui, & lui dit: Etes-vous des nôtres, ou des ennemis? L'homme répondit: Je ſuis le Prince de l'armée du Seigneur, & je viens ici maintenant à vôtre ſecours. Joſué ſe proſterna le viſage contre terre; & l'Ange lui dit: Otez vos ſoulliez; parce que le lieu où vous êtes, eſt ſaint.

Peu de jours aprés, il reçut ordre du Seigneur d'aſſiéger Jéricho. (*q*) Il y en a même qui croyent avec aſſez de raiſon, que l'on fit ce ſiége pendant les ſept jours de la Pâque. Les ſix premiers jours, toute l'armée d'Iſraël, ayant les Prêtres avec l'Arche à leur tête, firent le tour de la ville, ſans rien dire, une fois par jour. Le ſeptiéme jour, ils firent ſept fois le tour de la ville; & au ſeptiéme tour, les Prêtres ayant commencé à ſonner des trompettes ſacrées, tout le peuple jetta un grand cri; & les murailles de la ville furent renverſées, en ſorte que chacun entra par l'endroit qui étoit vis-à-vis de lui. On mit tout à feu & à ſang ſans épargner ni hommes, ni animaux. On réſerva ſeulement les métaux, pour être conſacrez au Seigneur; Rahab avec ſa famille fut auſſi épargnée, parce qu'elle avoit ſauvé les eſpions envoyez par Joſué. Voyez *Rahab*. Joſué fit alors cette imprécation contre Jéricho: Maudit ſoit l'homme qui rebâtira Jéricho; Que ſon premier né meure, lorſqu'il en jettera les fondemens, & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. On vit l'accompliſſement de cette prophétie pluſieurs ſiecles aprés. Voyez ci-devant *Hiel*, & 3. *Reg.* XVI. 34.

Aprés cela, Joſué envoya trois mille hommes contre Haï; mais cette petite armée fut repouſſée avec perte de trente-ſix hommes. Cet échec abbatit le cœur des Iſraëlites. Joſué s'en plaignit au Seigneur: mais le Seigneur lui dit qu'Iſraël avoit violé l'anathême prononcé contre Jéricho, & que le peuple ne pourroit tenir contre ſes ennemis, (*r*) tandis que ce crime ne ſeroit pas expié. On aſſembla le peuple, on tira au ſort, & le ſort tomba ſur Achan fils de Charmi. Achan avoüa ſa faute. On courut chercher dans ſa tente un regle ou un lingot d'or, qu'il y avoit caché, avec un manteau décarlate, & deux cens ſicles d'argent. On le lapida, avec tous les ſiens, & on brûla tout ce qui étoit à lui. Voyez l'article d'*Achan*. Apres cela, Joſué ſe rendit aiſément maître de Haï. La ville fut

(*l*) An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (*m*) *Joſue.* III. 1. 2. 3. *& ſeq.* (*n*) *Joſue* V. 1. 2. 3. *&c.* (*o*) *Joſue* V. 10. 11. 12. *&c.* (*p*) *Joſue* V. 13. 14. 15. (*q*) *Joſue* VI. 1. 2. 3. *&c.*

(*r*) *Joſue* VII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

fut pillée, puis brûlée, tous ſes habitans furent mis à mort, & ſon Roi attaché à une potence, où il demeura juſqu'au ſoir.

Dieu avoit ordonné qu'aprés le paſſage du Jourdain, on lui érigeât un Autel ſur le mont Hébal. (*f*) Joſué en exécution de cet ordre, aprés la priſe de Jéricho & de Haï, conduiſit le peuple aux monts Hébal & Garizim, (*t*) où il fit prononcer les bénédictions & les malédictions marquées dans Moyſe, & ériger un Autel de pierres brutes, qu'il fit enduire de chaux, ſur lequel il fit écrire le Deutéronome de la Loi du Seigneur; c'eſt-à-dire, ou le Décalogue, qui comprend le précis de la Loi; ou les bénédictions & les malédictions marquées dans Moyſe *Deuteron.* XXVII. 4. 5. 6. *& ſuiv.* ou le précis du du Deutéronome. Le terme Hébreu (*u*) que l'on a traduit par *Deutéronome*, ſignifie la copie, ou le double de la Loi. On offrit ſur cet Autel des holocauſtes, & le peuple s'en retourna à Galgal, qui fut pendant quelques années le campement de tout le peuple. Euſébe & ſaint Jérôme ont placé Hébal dans la plaine de Jéricho; mais il eſt certainement prés de la ville de Sichem.

Vers le même tems, les Gabaonites vinrent faire alliance avec Joſué, (*x*) feignant qu'ils étoient venus de fort loin, & qu'ils n'étoient point du nombre des peuples Chananéens dévoüez à l'anathême. Joſué & les Anciens d'Iſraël les reçurent, & firent alliance avec eux, ſans conſulter le Seigneur. Mais trois jours aprés, ils apprirent qu'ils étoient Chananéens, & qu'ils habitoient dans les villes de Gabaon, de Caphira, de Béroth & de Cariath-iarim. Le peuple murmura contre les Princes, & il fut réſolu qu'on leur conſerveroit la vie, puiſqu'on la leur avoit promiſe au nom du Seigneur; mais qu'ils ſeroient condamnez à couper le bois, & à porter l'eau pour le ſervice de tout le peuple. Alors Adonibéſeeh Roi de Jéruſalem voyant que les Gabaonites s'étoient ainſi livrez aux Hébreux ſans combat, ſe ligua avec quatre autres Rois Chananéens, (*y*) & alla attaquer Gabaon. Mais Joſué en ayant été informé, marcha toute la nuit, & vint dés le matin attaquer ſi bruſquement les cinq Rois liguez, qu'il les mit en fuite, & en tailla en piéces un grand nombre. Et comme les ennemis fuyoient dans la deſcente de Béthoron, le Seigneur fit pleuvoir ſur eux juſqu'à Azéca, une grêle de groſſes pierres, qui en tua un trés-grand nombre. Alors Joſué dit: Soleil, arrête-toi-vis-à-vis de Gabaon: Lune, n'avance pas contre la vallée d'Aïalon. Et le Soleil & la Lune s'arrêtérent, juſqu'à ce que le peuple du Seigneur ſe fût vengé de ſes ennemis. Nous avons fait des Diſſertations particuliéres ſur cette pluye de pierres, & ſur l'arrêt du Soleil & de la Lune, que l'on peut conſulter à la tête de nôtre Commentaire ſur Joſué.

Les cinq Rois s'étant ſauvez dans une caverne prés de Macéda, Joſué fit rouler de groſſes pierres à l'entrée de la caverne, en attendant que l'armée eût entiérement diſſipé les ennemis. Sur le ſoir l'armée revint à Macéda. Joſué tua ces cinq Rois, & fit pendre leurs cadavres à des potences, où ils demeurérent juſqu'au ſoir. Joſué profitant du trouble où étoient les Chananéens, attaqua & prit pluſieurs villes de leur pays; comme Macéda, Lebna, Lachis, Héglon, Hébron, y mit le feu, tua leurs Rois, & fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva de vivant. Il ſaccagea tout le pays depuis Cadés-barné, juſqu'à Gaza, & tout le pays de Gozen, juſqu'à Gabaon, c'eſt-à-dire, toute la partie méridionale de la Paleſtine. Enfin il revint avec toute l'armée à Galgale.

L'année ſuivante, (*z*) le Roi d'Aſor, qui de-

(*f*) *Deut.* XXVII. 4. 5. *&c.* (*t*) *Joſue* VIII. 3. An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. (*u*) *Joſue* VIII. 32. אל משנה תורת משה 70. Τὸ Δευτερονόμιον τοῦτο Μωσῆ, *&c.* (*x*) *Joſue* IX. 1. 2. 3. *&c.*

(*y*) *Joſue* X. 1. 2. 3. 4. *&c.* (*z*) An du M. 2554. avant J. C. 1446. avant l'Ere vulg. 1450.

demeuroit au deſſus du lac de Sémécehon, dans la Galilée, ſe ligua avec pluſieurs Rois de Chanaan, (a) pour eſſayer d'opprimer les Iſraëlites par leur grand nombre. Ils s'aſſemblérent aux Eaux de Mérom, au midy du mont Carmel. Alors Joſué marcha contre eux; & les ayant chargez à l'improviſte, les défit & les pourſuivit juſqu'à la grande Sidon, juſqu'aux Eaux de Maséréphot, & juſqu'à Maſpha, vers l'orient. Les Hébreux tuérent tout ce qui tomba ſous leurs mains; ils coupérent les jarets à leurs chevaux, & brûlérent tous leurs chariots, comme le Seigneur l'avoit commandé. De là Joſué revint à Aſor, la prit, la brûla, & en tua le Roi & tous les habitans. Il prit, & ruina de même toutes les villes d'alentour, & fit mourir leurs Rois. Tout cela ne ſe fit pas en un jour, ni même en un an: il fallut quelques années, pour réduire à l'obéïſſance tout le pays; car il fut obligé de faire la guerre à tous ces Rois, nul ne s'étant rendu ſans combat.

Ce ne fut donc que vers la ſixiéme année depuis l'entrée des Iſraelites dans la terre de Chanaan, (b) que l'on commença à partager les terres conquiſes. (c) Caleb demanda d'abord qu'on lui aſſignât ſon partage dans les montagnes de Juda, & à Hébron, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné; & on lui accorda ce qu'il demandoit. Voyez *Caleb*. Aprés cela, on partagea par le ſort à chaque Tribu le terrein qui lui convenoit; premiérement à Juda, puis à Ephraïm & à la demi-Tribu de Manaſſé, qui n'avoit point encore eu ſon partage; car l'autre moitié de cette Tribu avoit eu ſon lot au-delà du Jourdain.

Aprés cela, (d) le peuple s'aſſembla à Silo, (e) pour faire le partage de ce qui devoit être donné aux autres Tribus. Joſué envoya des arpenteurs dans tout le pays; & aprés leur retour, on tira au ſort, & on aſſigna les lots aux Tribus de Benjamin, de Siméon, de Zabulon, d'Iſſachar, d'Aſer, de Nephtali & de Dan. Et enfin on donna à Joſué pour ſa part Thamnat-Saraa, dans les montagnes d'Ephraïm. Puis on aſſigna ſix villes de refuge, pour ceux qui avoient commis un meurtre caſuel & involontaire, (f) & quarante ſix villes pour la demeure des Prêtres & des Lévites. Enfin les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé ayant ſatisfait à leurs promeſſes, & ayant aidé leurs freres à faire la conquête du pays de Chanaan, s'en retournérent au-delà du Jourdain, où Moyſe leur avoit aſſigné leur lot. Mais étant arrivées ſur le bord du Jourdain, elles y érigérent un monument, pour ſervir de mémoire aux races à venir, qu'elles n'étoient qu'un même peuple avec les autres Tribus de deçà le fleuve. (g) Joſué ayant été informé de cette entrepriſe, & craignant que ce ne fût un monument ou un Autel idolâtre, & contraire au culte du Seigneur, envoya leur demander ce qu'elles avoient voulu faire par cet Autel. Mais les Tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé ayant déclaré aux députez leur véritable intention, ils s'en retournérent en paix vers Joſué.

Ce grand homme ſe voyant prés de ſa fin, (h) fit venir toutes les Tribus d'Iſraël à Sichem, & y fit apporter l'Arche d'Allianee. Là, aprés avoir repréſenté aux Iſraëlites les faveurs qu'ils avoient reçûës de Dieu, & les avoir exhortez à demeurer fidéles au Seigneur (i) il fit allianee de la part du Seigneur avec le peuple; & le peuple réciproquement s'engagea à ſervir le Seigneur, & à lui obéïr en toutes choſes. Joſué en rédigea l'acte, qu'il écrivit dans le Livre de la Loi du Seigneur; & pour en conſerver la mémoire, il en érigea un mo-

(a) *Joſué XI.* 1. 2. 3. *&c.* (b) An du M. 2559. avant J. C. 1441. avant l'Ere vulg. 1445. (c) *Joſue XIII. XIV. XV. XVI. XVII.* (d) An du M. 2560. avant J. C. 1440. avant l'Ere vulg. 1444. (e) *Joſue.* XVIII. XIX.

(f) *Joſue XX. XXI.* (g) *Joſue XXII.* (h) An du M. 3570. avant J. C. 1430. avant l'Ere vulg. 1434. (i) *Joſue. XXIII. XXIV.*

monument, par une trés-groſſe pierre qu'il mit ſous le chêne qui étoit prés de Sichem. Aprés cela il mourut, âgé de cent dix ans, l'an du Monde 2570. avant J. C. 1430. avant l'Ere vulgaire 1434. Le Saint-Eſprit a fait ſon éloge par la plume de Jeſus fils „ de Sirach, en ces termes: (*k*) Jeſus fils „ de Navé, s'eſt diſtingué par ſa valeur „ dans la guerre. Il a ſuccédé à Moyſe „ dans l'eſprit de prophétie. Il a été grand „ ſelon le nom qu'il portoit. (*Il a parfaitement rempli le nom de Sauveur qu'il portoit.*) Il a été trés-grand, pour ſauver les Elus de Dieu, pour renverſer ceux „ qui s'élevoient contre lui, & pour faire la conquête du pays qui devoit être „ l'héritage d'Iſraël. Combien s'eſt-il acquis de gloire, lorſqu'il tenoit les mains élevées, & qu'il lançoit ſon dard contre les „ villes? (Voyez *Joſue*, VIII. 18. *Leva clypeum, &c.*) Où eſt l'armée qui ait tenu en ſa préſence? Car le Seigneur lui „ menoit en quelque ſorte les ennemis, „ pour les vaincre. N'a-t-il pas arrêté le „ ſoleil dans le tranſport de ſa colére, „ lorſqu'un jour devint plus grand que deux? „ Il invoqua le Trés-Haut, dans le tems „ qu'il ſe vit environné par les ennemis de „ toutes parts. Le Tout-puiſſant l'écouta, „ & fit fondre ſur les Chananéens une grêle „ de groſſes pierres. Il les tailla en piéces „ à la deſcente de la vallée, afin que les „ nations connuſſent la puiſſance du Seigneur, & qu'elles appriſſent qu'il n'eſt „ pas aiſé de combattre contre Dieu. Enfin Joſué a toûjours ſuivi le Tout-puiſſant.

Le Livre qui porte le nom de Joſué, eſt ordinairement attribué à ce grand homme. Il porte ſon nom dans tous les Exemplaires. Il eſt dit dans le dernier Chapitre, ℣. 26. que Joſué écrivit toutes ces choſes. Jeſus fils de Sirach, dit qu'il ſuccéda à Moyſe dans le miniſtére de la prophétie. (*l*) Enfin la Synagogue & l'Egliſe ſont d'accord à lui attribuer cet Ouvrage, & à le reconnoître pour canonique. Il faut toutefois avoüer qu'il y a certains termes, certains noms de lieux, & certaines circonſtances d'hiſtoire, qui ne conviennent pas au tems de Joſué, & qui font juger que le Livre a été retouché depuis lui, & que les Copiſtes y ont fait quelques additions, & quelques corrections. Mais il y a peu de Livres de l'Ecriture, où l'on ne remarque de pareilles choſes. On peut conſulter nôtre Préface ſur Joſué, & les Auteurs qui ont écrit des prolégoménes ſur les Livres ſaints.

Les Samaritains ont un Livre de Joſué, qu'ils conſervent avec reſpect, & dont ils ſe ſervent pour fonder leurs prétentions contre les Juifs; mais ce Livre eſt bien différent de celui que les Juifs & les Chrétiens tiennent pour canonique. Ce Livre contient quarante-ſept Chapitres, remplis d'une infinité de fables & de puérilitez. Il commence à l'endroit où Moyſe choiſit Joſué pour lui ſuccéder dans le gouvernement du peuple. Il rapporte l'hiſtoire du Devin Balaam, qui fut appellé pour dévoüer les Iſraëlites à l'anathéme. Il parle de la guerre de Moyſe contre les Madianites, de ce qui y donna occaſion, de la mort de Balaam, de la mort de Moyſe, du deüil que l'on fit pour lui. Il rapporte fort au long le paſſage du Jourdain, la priſe de Jéricho, & ajoûte grand nombre de merveilles qui ne ſont pas dans le vrai Livre de Joſué. Il décrit une guerre de Saubec fils d'Héman Roi de Perſe, accompagnée de mille circonſtances fabuleuſes. Aprés la mort de Joſué, ce Livre lui donne pour ſucceſſeur Terſico, de la Tribu d'Ephraïm. L'Auteur comprend dans ſon hiſtoire ce qui concerne les Juges, les Rois de Juda, Jaddus, & Aléxandre le Grand, le ſiége de Jéruſalem par Adrien. Il finit par ce qui regarde Nathanaël, & ſes fils Babarraba, Akbare & Phinées. Ce Livre n'eſt point imprimé. Joſeph Scaliger, à qui il appartenoit, le légua à la Bibliothéque de Leyde, où

(*k*) *Eccli.* XLVI. 1. 2. *& ſeq.* (*l*) *Eccli.* XLVI. 1.

où il eſt encore à préſent en Caractére Samaritain, mais en Langue Arabe, & traduit ſur l'Hébreu. (*m*)

Les Juifs attribuënt à Joſué une priére qu'ils récitent ou toute entiére, ou en partie, lorſqu'ils ſortent de leurs Synagogues. Elle commence ainſi : *C'eſt à nous qu'il appartient de loüer le Seigneur de l'univers, & de célébrer le Créateur du monde; puiſqu'il ne nous a pas fait ſemblables aux nations de la terre; & qu'il nous a préparé un héritage infiniment plus riche & plus grand, &c.* Voyez Vagenſeil, *Tela ignea Sathanæ*, *p.* 223. 227. Ils attribuënt auſſi à Joſué dix réglemens, qui devoient s'obſerver dans la terre promiſe. (*n*) Le premier eſt, qu'il eſt permis de faire paître le menu bétail dans les forêts, dont les arbres ſont grands; mais non pas le gros bétail. Le ſecond, qu'il eſt permis à tous les Iſraëlites de ramaſſer dans le champ d'un autre des menus morceaux de bois, & qui paſſent pour des épines, pourvû toutefois qu'ils les trouvent par terre, & qu'ils ne les coupent point. Les autres réglemens ſont à peu prés de même nature. On ne lit nulle-part que Joſué ait été marié, ni qu'il ait eu des enfans. Aprés ſa mort, les Anciens d'Iſraël gouvernérent le peuple. C'étoit une eſpéce d'Ariſtocratie. Mais on ne ſçait s'il y en avoit parmi eux quelqu'un qui tînt le premier rang, ni qui il étoit. On croit toutefois qu'Othoniel eut la principale part au gouvernement pendant ce tems-là.

[Les Mahometans (*o*) croyent que Joſué fut envoyé de Dieu pour combattre les Géans qui poſſedoient la ville & le pays d'*Ariha*, ou de Jéricho. Il leur livra la bataille un Vendredi au ſoir, & comme la nuit s'approchoit, & qu'il ne pouvoit combattre le jour du Sabbat, il pria le Seigneur de prolonger la journée pour lui donner aſſez de tems pour les défaire. Sa priére fut exaucée, & le ſoleil demeura une heure & demie ſur l'horizon plus qu'il n'auroit fait. C'eſt un des motifs qui a obligé les Muſulmans à choiſir ce jour préférablement au Samedi pour en faire leur jour de fête. Ils ajoutent que Joſué chaſſa les Philiſtins, ou plutôt les Chananéens de leur pays, & qu'il les obligea de ſe retirer en Afrique.]

Josuë, fils de Joſédech, Grand-Prêtre des Juifs. Voyez *Jeſus fils de Joſédech*, qui eſt le même, & dont on a parlé ci-devant.

[IOTA. C'eſt une lettre de l'alphabet Grec, qui tire ſon nom du *Jod* des Hébreux, ou du *Judh* des Syriens. Jesus-Christ dans l'Evangile (*p*) a dit qu'il n'y auroit pas un ïota ni un point dans la Loy, qui n'eût ſon exécution; c'eſt-à-dire, que tout ce qui eſt prédit, ou figuré dans Moyſe & dans les autres Livres ſacrez, ne demeurera pas ſans exécution. Il ſemble que c'étoit une eſpéce de proverbe parmi les Juifs, comme c'en eſt un parmi nous, de dire qu'il ne s'en faudra pas un ïota, c'eſt-à-dire rien du tout. C'eſt que l'ïota eſt la plus petite lettre de l'alphabet Grec (*q*); comme le *Jod* dans l'alphabet Hébreu. *Iota unum, aut unus apex* (*r*). Or l'*apex* eſt proprement un trait, une extrêmité de certaines lettres Hébraïques, qui paſſent les autres en longueur, comme le *Lamed*, le *Schin*, &c.]

JOTA, ville de Juda. *Joſue* xv. 54. Bonfrere croit que c'eſt la même qu'*Aſan*; *Joſue* xix. 7. & 1. *Par.* vi. 59. Mais il y a plus d'apparence que c'eſt la même que *Jeta*, *Joſue* xxi. 15. & que *Jethnam*, *Joſue* xv. 23. Euſébe met *Jethnam*, à huit milles d'Hébron, vers l'orient.

JOTAPATE, ville de Galilée, célébre par le ſiége que Joſeph l'Hiſtorien y ſoutint contre Veſpaſien, alors Général de l'armée Romaine, & depuis Empereur. Joſeph dit qu'elle étoit à quarante ſtades

(*m*) Voyez M. Fabric. *Apocryp. V. T. p.* 876. 877. *& ſeq.* (*n*). *Vide Apud. Selden. de jure nat. & gent. l.* 6. *c.* 2. (*o*) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 494. *Joſchoua.*

(*p*) *Matt.* V. 18. (*q*) *Iota.* ℣ *Jod.* (*r*) μία κεραία. *unus apex.*

de Gabara, (*s*) ou peut-être *Gadara*. C'étoit la plus forte place de la Galilée, étant ſituée ſur une montagne, & des rochers inacceſſibles de tous côtez, hors la partie ſeptentrionale, par où l'on pouvoit y aller. (*t*) Elle fut priſe & ruinée l'an 67. de l'Ere vulgaire. Pluſieurs croyent que c'eſt la même que *Geth-epher*, patrie du Prophéte Jonas; ce qui n'eſt nullement certain. On trouve dans un Concile de Jéruſalem, tenu en 536. la ſouſcription d'un Evêque de *Jotabé*, dans la Paleſtine. On ignore ſi Jotabé eſt la même que Jotapate.

[Jotapate. Veſpaſien ayant réſolu de faire la guerre en perſonne aux Juifs, entra dans la Galilée pour épouvanter Jéruſalem & toute la Judée, & leur donner lieu de ſe repentir de leur ſoûlevement; il marcha d'abord contre Jotapate, ayant fait premierement applanir les chemins qui y conduiſoient, & qui étoient de très-difficile accès à l'infanterie, & inacceſſibles à la cavalerie: il étoit à la tête d'environ ſoixante mille hommes, ſans compter un très-grand nombre de valets, qui ayant ſervi au milieu des périls & des exercices de la guerre, pouvoient paſſer pour de bons ſoldats (*u*).

Joſeph ayant appris le deſſein de Veſpaſien, ſe jetta dans Jotapate le 21. May de l'an du monde 4070. Veſpaſien en fut ravi, croyant qu'en le prenant il ſe rendroit bientôt maître de toute la Galilée; ainſi il envoya ſur le champ Placide & Ebutius deux Capitaines vaillans & expérimentez avec mille chevaux pour inveſtir la place de tous côtez, afin que Joſeph ne pût s'échapper. (*x*) Le Lendemain il y vint avec toute l'armée, & commença le jour ſuivant à l'attaquer; mais il y trouva une réſiſtance à laquelle il ne s'attendoit pas, il lui fallut faire le ſiége dans les formes: & les Juifs faiſant des ſorties continuelles brûloient les machines, & renverſoient tous les travaux des Romains, enſorte que Veſpaſien ſe conſidéroit lui-même comme aſſiégé dans ſon camp.

Voyant donc que les Juifs rendoient tous ſes efforts & tous ſes travaux inutiles, & qu'il n'avançoit rien, il ſe détermina à prendre la ville par la famine ou par la ſoif; car il ſçavoit que l'on y manquoit d'eau (*y*); mais Joſeph pour lui ôter cette eſpérance, fit mettre aux créneaux des murs quantité d'habits tout dégoutans d'eau; ce qui ſurprit & affligea tellement les Romains, que ne pouvant s'imaginer que des gens qui auroient manqué d'eau, dûſſent la perdre ainſi inutilement, ils en revinrent à la voie de la force.

Veſpaſien fit dreſſer toutes ſes machines contre la ville, le bélier fit bréche aux murs (*z*), il fut donné de terribles aſſauts, où il ſe paſſa de part & d'autre des actions extraordinaires de valeur. Enfin Veſpaſien ayant été averti par un transfuge de l'état de la place, & que l'heure la plus favorable pour livrer l'aſſaut ſeroit vers la pointe du jour, parce qu'alors les aſſiégez épuiſez par un ſiége ſi long & ſi opiniâtre, & accablez de fatigues, étoient preſque tous plongez dans un profond ſommeil (*a*) Veſpaſien profita de cet avis, il envoya Tite & le Tribun Sabinus avec quelques ſoldats choiſis qui tuerent les ſentinelles; ils furent ſuivis par Céréalis & Placide, & entrerent dans la ville, long-tems avant que les habitans fuſſent éveillez, & qu'ils s'en fuſſent apperçus, & tuerent tout ce qu'ils recontrerent, ſans aucune diſtinction. La ville fut priſe le premier jour de Juillet, la treiziéme année du regne de Neron, après quarante ſept jours de ſiége. On y compta quarante mille Juifs de tuez, outre douze cens priſonniers, qui n'étoient apparemment que des femmes & des enfans. Joſeph ſe ſauva dans une caverne ſecrette, où il trouva quarante des ſiens; mais ayant été découvert, ils aimerent mieux ſe tuer l'un l'autre, que de ſe rendre. Joſeph étant reſté lui deuxiéme ſe

(*s*) *Joſeph in vita*, *p.* 1017. (*t*) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 4.
(*u*) *Joſeph. de bello l.* III. *c.* 5. (*x*) *Ibid. c.* 11.
(*y*) *Ibid. c.* 13. (*z*) *Ibid. c.* 15. (*a*) *Ibid. c.* 23.

ſe rendit, & comme on l'eut amené devant Veſpaſien, qui vouloit l'envoyer à Neron, il le fit changer de deſſein, en conſidération de Tite dont il avoit gagné les bonnes graces, en leur prédiſant a tous deux l'Empire.

☞ (*b*) Le ſiége de Jéruſalem ſi célébre dans l'Hiſtoire, & que l'on met au nombre des plus mémorables de l'Antiquité pour l'attaque & la défenſe, eſt au jugement des connoiſſeurs qui examinent de plus près les choſes, beaucoup inférieur à celui de Jotapate. Tout ce que l'art a de plus grand & de plus profond, tout ce que l'on peut oppoſer à une attaque ſçavante, & d'une conduite admirable, tout ce que l'eſprit humain peut inventer de fin, de ruſé, de hardi, ſans être imprudent ni témeraire, ſe trouve dans celui-ci. Joſeph un des plus fameux & des plus exacts des Hiſtoriens de l'Antiquité, nous a donné dans ſon Hiſtoire de la guerre des Juifs contre les Romains, un détail merveilleux du ſiége de cette place qu'il défendit lui même avec toute la valeur, l'artifice, & l'intelligence qu'on peut déſirer dans un Guerrier habile, & expérimenté dans une des plus ſçavantes parties, & des plus délicates de la ſcience des armes; & ce n'eſt pas peu de s'en tirer avec honneur, lorſqu'on a en tête un ennemi vigoureux, hardi & entreprenant, & qui excelle particuliérement dans l'attaqne des places: car les Romains ſurtout l'emportoient dans cette partie des armes, & c'eſt ce qui rendit la défenſe de Joſeph plus glorieuſe.

Veſpaſien fut choiſi par l'Empereur Néron, pour réduire les Juifs; il entra d'abord dans la Galilée, à la tête de plus de ſoixante mille hommes, & vint aſſiéger Jotapate. Voici la deſcription que Joſeph nous en donne: (*c*): *Cette ville eſt preſque entierement bâtie ſur un roc eſcarpé, & environné de trois côtez de vallées ſi profondes, que les yeux ne peuvent ſans s'éblouïr porter leurs regards juſques en bas. Le ſeul côté qui regarde le ſeptentrion, & où l'on a bâti ſur la pente de la montagne eſt acceſſible: mais Joſeph l'avoit fait fortifier & enfermer dans la ville, afin que les ennemis ne puſſent approcher du haut de cette montagne qui la commandoit; & d'autres montagnes qui étoient à l'entour de la ville, en cachoient la vûë, de telle ſorte que l'on ne pouvoit l'appercevoir, que l'on ne fût dedans.* Telle étoit la force de Jotapate.

On voit par cette deſcription qu'elle étoit capable d'une grande réſiſtance; mais ſi l'on conſidére les travaux des Romains, & juſqu'où ils furent pouſſez & les furieux aſſauts qu'ils donnerent, on ne pourra s'empêcher d'admirer la grandeur du courage des aſſiégez, & la conduite admirable de celui qui les commandoit, car cela paſſe l'imagination. La ville de Jéruſalem étoit infiniment plus forte par la hauteur & l'épaiſſeur de ſes murailles, lorſque Tite l'aſſiéga; & ce qui eſt encore de plus remarquable, c'eſt que les troupes qui étoient dedans ſurpaſſoient le nombre des aſſiégeans, ce qui n'étoit pas à beaucoup près dans Jotapate. La valeur & l'audace déterminée étoit égale dans ces deux ſiéges, mais on voit dans la défenſe de Jotapate la ſcience jointe à une conduite merveilleuſe, qu'on ne remarque pas dans celle de Jeruſalem. Le *Virtus indocta* de Végece, c'eſt-à-dire, la fureur & la rage ſe trouverent dans ce dernier; mais dans l'autre la capacité du Chef, & le courage intrépide des ſoldats oppoſent à des Romains bien diſciplinez & bien commandez, une témérité prudente, c'eſt-à-dire, une valeur qui paſſe les bornes ordinaires, & qui produit dans le cœur des ſoldats un tel déſir de vaincre, qu'un Gouverneur eſt en état de les pouſſer juſqu'à périr plûtôt que de ceder dans une extrêmité, où le ſalut de tous ſe trouve en danger.

Comme les Romains étoient impérieux & violens dans tout ce qu'ils entrepre-

(*b*) Obſervations ſur le ſiége de Jotapate. *Joſeph. l.* III. *c.* 11. *& ſeq.* (*c*) *Joſeph. de bello, l.* III. *c.* 12.

noient, il leur arrivoit ſouvent de s'engager dans des deſſeins imprudens & téméraires, par l'opinion qu'ils avoient de leurs forces & de leur courage, & par le mépris qu'ils faiſoient des peuples contre qui ils faiſoient la guerre, (j'entens ici les peuples de l'Aſie) car ils agiſſoient avec moins de circonſpection contre ceux-ci, que contre les autres, ſi l'on en excepte les Parthes. Leur diſcipline étoit ſi admirable, leurs Généraux ſi habiles & ſi expérimentez, ſur-tout dans l'art des ſiéges, dont ils connoiſſoient tout le fin, qu'il ne faut pas trouver étrange qu'ils ſortiſſent quelquefois des regles de la prudence, contre des ennemis qui leur étoient inferieurs. La guerre contre les Juifs les inquiétoit, leur valeur deſeſperée leur paroiſſoit redoutable; mais comme ils manquoient alors de Chefs, & qu'ils ne combattoient plus par conſequent que tumultuairement & ſans diſcipline, ils crurent les trouver par tout les mêmes, & ils ſe tromperent fort à Jotapate.

Veſpaſien fit inveſtir cette ville, & comme il vouloit répondre à la bonne opinion que l'Empereur avoit conçuë de lui, en terminant promptement une guerre qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, par la crainte qu'il avoit que ſi elle traînoit en longueur, les peuples voiſins ne ſe déclaraſſent en faveur des Juifs, ou ne leur prêtaſſent ſous main du ſecours; il réſolut malgré la force de la place, la capacité & la valeur du Chef, & le nombre des habitans & des troupes qui s'étoient jettez dedans, de tenter une eſcalade, pour la prendre d'emblée; mais il trouva à qui parler, & fut vigoureuſement repouſſé; *le lendemain on commença à battre la ville.* Joſeph (*d*) ſemble ici mal débuter, ou le Traducteur (*e*) n'eſt pas exact: il paroît viſiblement par le chapitre ſuivant, qu'on ne battit la ville qu'après pluſieurs attaques & inſultes réïterées, mais qu'on tâcha d'abord de l'emporter par eſcalade, l'épée à la main: ainſi il auroit dû dire, *le lendemain on commença à attaquer la ville.* Les Romains y trouverent une réſiſtance ſurprenante, tous leurs efforts furent inutiles, ils furent repouſſez avec honte, & comme ils en étoient plus ſuſceptibles que de crainte, ils ſe piquerent, & y revinrent le lendemain, & en ſortirent auſſi honteux & auſſi avancez que le premier jour. Ils étoient trop fiers pour s'en tenir là, & les aſſiégez trop braves, & trop bien conduits, pour ne pas leur apprendre à les mieux connoître; auſſi ne ſe rebuterent-ils pas, car ils ſoutinrent cinq aſſauts conſécutifs; & pour faire voir qu'ils avoient plus beſoin de brides que d'éperons, ils firent de vigoureuſes ſorties, tandis qu'ils défendoient leurs remparts: grand ſujet d'humiliation pour les Romains, qui avec de ſi grandes forces reboucherent par tout; ainſi Veſpaſien vit bien qu'il n'y avoit rien à gagner contre des gens ſi braves & ſi réſolus, & qu'il n'en viendroit jamais à bout, que par un ſiége régulier & dans les formes.

Les préparatifs que les aſſiégeans firent pour s'aſſurer cette conquête ſont ſurprenans, & les travaux preſqu'incroyables; car il fallut y aller pied à pied par des tranchées ou paralleles de claïes, & élever des terraſſes ou cavaliers d'une hauteur prodigieuſe, pour dominer par deſſus les murs de la ville. A ces travaux Joſeph fit conſtruire, & oppoſa un mur encore plus haut, avec des tours & des creneaux, & pour y travailler à couvert, il fit planter debout de groſſes poutres auſquelles il ſuſpendit des rideaux de peaux de bœufs fraîchement tuez, qui rendirent les coups des fléches inutiles, rompoient la force des pierres lancées par les machines, & amortiſſoient celle du feu par leur humidité.

Les Romains entreprirent ce ſiége avec un tel appareil de machines qui lançoient des traits & des pierres, que rien n'eſt plus ſurprenant. *Veſpaſien*, dit (*f*) l'Auteur Juif,

(*d*) *Joſeph. de bello. l.* III. *c.* 11. (*e*) M. Arnaud d'Andilly.

(*f*) *Joſeph. de Bello l.* III. *c.* 12.

Juif, *diſpoſa cent ſoixante machines qui tiroient inceſſamment quantité de dards contre ceux qui défendoient les murailles : & il fit auſſi mettre en batterie d'autres plus groſſes machines, dont les unes lançoient des javelots, les autres de très-groſſes pierres ; & il faiſoit en même-tems jetter tant de feux, & tirer tant de fléches par ſes Arabes & autres gens de trait, que tout l'eſpace qui ſe trouvoit entre les murs & la terraſſe en étoit ſi plein, qu'il paroiſſoit impoſſible d'y aborder. Mais, rien n'étoit capable d'étonner les Juifs, ils ne laiſſoient pas de faire des ſorties, où aprés avoir arraché ce qui couvroit les travailleurs, & les avoir contraints de quitter la place, ils ruinoient leurs ouvrages, mettoient le feu aux claïes, & aux autres choſes dont ils ſe couvroient.* Il eſt apparent que la vigoureuſe défenſe des aſſiégez, & les ſorties fréquentes qu'ils faiſoient ſur les travaux des Romains, les empêcha d'approcher plutôt le bélier pour batre & ouvrir le mur de la ville ; & il eſt étonnant que Joſeph perdit toute eſpérance de ſauver la place avant que le bélier eût été mis en batterie, puiſqu'il tint conſeil avec ſes principaux Officiers pour ſe retirer. Vouloit-il ſonder la garniſon & les habitans ? Il étoit perſuadé de leur réſolution à ſe défendre : Etoit-ce le manquement de ſel ? Ce n'étoit pas un mal inſupportable ; mais le plus grand mal étoit l'eau qui leur manquoit, & qu'il fut obligé de leur faire diſtribuer par meſure ; mais *le peuple*, dit-il, (g) *qui découvrit ſon deſſein, vint en foule le conjurer de ne les point abandonner ; & de conſidérer que toute leur confiance étoit en lui : Qu'il pouvoit ſeul les ſauver en demeurant avec eux, parce que l'ayant à leur tête ils combattroient avec joye juſques au dernier ſoupir, &c.* Un gouverneur brave & courageux qui ſe trouve à la tête de telles gens eſt ſans doute heureux, & ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'ils lui tinrent parole. Je ne ſçai ſi Joſeph avec les raiſons qu'il leur allégua, étoit bien aſſuré en ſortant de la ville, de lever une armée aſſez forte pour les ſecourir contre la puiſſance des Romains ; mais on ne ſe paya pas de ſes raiſons, il n'y en eut pas un, juſques aux femmes & aux enfans, qui ne le conjuraſſent de demeurer avec eux, & ces femmes & ces enfans ne furent pas moins utiles dans ce ſiége mémorable, que les hommes les plus vigoureux. Joſeph ne penſa donc plus à la retraîte, mais à ſe défendre juſqu'à l'extrémité ; des paroles il paſſa aux effets (b) : *Il fit une ſortie avec les plus braves de ſes gens, pouſſa les gardes Romaines, força leurs retranchemens* (la tranchée), *donna juſques dans leur camp, renverſa les praux ſous leſquelles les ſoldats étoient buttez, & mit le feu dans leurs travaux. Il fit le lendemain & les jours ſuivans la même choſe, & continua encore durant quelques jours & quelques nuits d'agir avec une ſemblable vigueur, ſans qu'une fatigue ſi extraordinaire la fit ralentir.* Veſpaſien tomba en admiration d'une valeur & d'une audace ſi ſurprenante ; c'étoit, diſoit-il, des deſeſperez qu'il falloit éviter, plûtôt que d'en venir aux mains avec eux ; mais ces déſeſperez remporterent de grands avantages, & dans les défenſes rien n'eſt plus à craindre que le deſeſpoir bien conduit des Chefs.

Contre des gens qui ſe défendent ainſi il faut uſer de grandes préeautions. Les Romains alloient lentement & avançoient peu, il falloit de bonnes plates-formes pour aſſurer les béliers, ils furent mis en batterie, & ſoutenus d'une infinité de gens de traits, poſtez ſur les tours & ſur les terraſſes, qui lançoient continuellement des fléches. Le mur fut batu vigoureuſement, les Juifs oppoſerent à l'effort du bélier des ſacs pleins de paille, qu'ils deſcendoient à l'endroit où il frappoit, & rompoient ainſi la force des coups.

(g) *Ibid. c.* 14.

(b) *Joſeph. de bello, l.* III. *c.* 14.

coups. *Cette invention*, dit (*i*) l'Auteur Juif, *retarda beaucoup les Romains : car de quelque côté qu'ils tournaſſent leur bélier, il y rencontroit ces ſacs pleins de paille, qui rendoient ſes coups inutiles ; mais enfin ils y remedierent en coupant avec des faulx attachées à de longues perches, les cordes où ces ſacs étoient attachez.* Les Romains auroient été aſſez embaraſſez ; ſi au lieu de cordes les aſſiégez ſe fuſſent ſervi de chaînes pour ſuſpendre leurs ſacs ; mais apparemment qu'ils en manquoient.

Rien n'eſt plus admirable dans les ſiéges que toutes ces machines de jet des Anciens, c'eſt-à-dire, les catapultes & les baliſtes particulierement celles-ci qui pouſſoient des pierres avec tant de force & de violence, que Joſeph dit (*k*) : *qu'elles abattoient les créneaux, faiſoient des ouvertures aux angles des tours ; & dans les endroits même où les aſſiégez étoient les plus preſſez, elles tuoient ceux qui étoient derriere les autres, ſans que ceux qui étoient devant eux les puſſent garantir de leurs coups.* Cela n'eſt pas ſurprenant quand on connoît la force de ces machines. On voit dans pluſieurs Auteurs, & ſur-tout dans Polybe (*l*), où je renvoye le Lecteur, des effets encore plus étonnans de la force prodigieuſe de ces machines, & les poids immenſes qu'elles chaſſoient, & portoient loin de plus d'un mille d'Italie.

Les béliers, & les machines de jet déſeſperoient les aſſiégez ; déja les murs menaçoient ruine, lorſqu'ils s'aviſerent de ramaſſer tout ce qu'ils purent de matiéres combuſtibles, y mêlerent du bithume, de la poix & du ſouffre, y mirent le feu, & en même tems lancerent tout cela par trois endroits différens ſur les machines & dans les travaux des Romains, qui leur avoient coûté tant de tems & de peine à conſtruire, & qui furent brûlez en moins d'une heure ſans qu'ils puſſent l'empêcher.

(*i*) *Ibid. c.* 15. (*k*) *Ibid. c.* 16. (*l*) Commentaire ſur Polybe tom. 2. & 3. *in quarto.* Paris.

Joſeph dans le même tems, voyant que tout lui réüſſiſſoit fit une vigoureuſe ſortie avec ce qu'il avoit de gens d'élite dans la ville, & ayant pris des fallots ardens en leurs mains, ils allerent juſques dans le camp des Romains brûler toutes les machines, toutes les huttes, & tous les travaux de la dixiéme Légion qui étoit le corps le plus redoutable de l'infanterie Romaine.

Les Romains ne ſe décourageant pas après tant d'infortunes, rétablirent leurs travaux, remirent de nouveaux béliers en batterie, & battirent le mur déja ébranlé avec tant de vigueur, qu'ils le renverſerent & firent une bréche aſſez large pour donner l'aſſaut. Je n'entrerai point ici dans le détail ; la deſcription que Joſeph (*m*) en a fait eſt admirable, & d'un homme du métier ; je dirai ſeulement que jamais bréche ne fut inſultée avec tant de vigueur, ni mieux défenduë. Les Romains y reboucherent comme dans tous les aſſauts qu'ils donnérent ; toûjours battus, & jamais rebutez, bien qu'ils perdiſſent une infinité de braves ſoldats. Veſpaſien vit bien qu'il falloit en venir à de nouveaux ouvrages, *il fit travailler à hauſſer ſes plates-formes & dreſſer deſſus des tours de bois de cinquante pieds de haut, toutes couvertes de fer pour les affermir par leur peſanteur, & les rendre à l'épreuve du feu. Il mit deſſus outre ces légeres machines qui jettoient des fléches & des pierres, les plus adroits de ſes archers & de ſes frondeurs.* Ainſi comme ces tours & ces terraſſes dominoient les remparts, les Juifs furent contraints d'abandonner la bréche ; mais ils chargerent & repouſſerent vigoureuſement, quoiqu'avec perte, les Romains, qui tenterent d'y monter.

Enfin les habitans de Jotapate avoient ſoûtenu contre toute apparence quarante-ſept jours de ſiége, & ſupporté avec un courage invincible les fatigues, les miſéres & tous les maux les plus affreux, lorſqu'un

(*m*) *De bello l.* III. *c.* 16. 17. 18.

qu'un transfuge de la ville fut la cauſe de ſa perte: il vint rendre compte à Veſpaſien de l'état de la place, du petit nombre de gens qui reſtoient pour la défendre, & que pour la ſurprendre & s'en emparer, *il n'y avoit qu'à les attaquer à la pointe du jour, parce que c'étoit alors qu'ils tâchoient à prendre quelque repos, enſuite de tant de fatigues; & que ceux même qui étoient en garde ne pouvant réſiſter au ſommeil, étoient preſque tous endormis.* Ce rapport fut ſuſpect à Veſpaſien; mais comme il ne riſquoit pas beaucoup d'ajouter foy aux avis de ce traître qui ne diſoit que trop vrai, il le fit garder, & donna ſes ordres pour l'attaque. Ainſi à l'heure marquée, Tite avec quelques Officiers à la tête d'une troupe de ſoldats choiſis s'avancerent ſans bruit, & trouvant tout endormi, tuerent les ſentinelles, couperent la gorge au corps de garde, & s'emparerent de la fortereſſe. Toute l'armée enſuite étant entrée dans la ville, ils firent main baſſe ſur ſes infortunez habitans, qui étoient pour la plûpart encore enſevelis dans le ſommeil; & le ſouvenir des maux qu'ils avoient ſoufferts, ayant effacé de leur cœur tout ſentiment de compaſſion, ils commirent des cruautez inouïes, & ne pardonnerent à perſonne.]

JOUR. On diſtingue quatre ſortes de jours: *Le jour naturel, le jour aſtronomique, le jour civil, & le jour artificiel.* Le jour naturel ou ſolaire, eſt la durée de vingt-quatre heures. Le jour aſtronomique, eſt la durée de la révolution entiére de l'équateur, & de la portion du même équateur que parcourt le ſoleil pendant un jour naturel, par ſon propre mouvement. Le jour civil, eſt celui que l'uſage commun d'une nation détermine à l'égard de ſon commencement ou de ſa fin. Les Hébreux commençoient leurs jours d'un ſoir à l'autre, tant pour le civil, que pour le ſacré: *A veſpera uſque ad veſperam, celebrabitis ſabbatha veſtra.* (n) L'Egliſe Catholique en uſe encore à préſent de même pour l'Office Eccléſiaſtique, mais non pas pour le repos des Fêtes. Les Babyloniens comptoient leurs jours d'un lever du ſoleil à l'autre; ce qui eſt pratiqué encore aujourd'hui par ceux de Nuremberg; les Italiens, du coucher du ſoleil à l'autre; les aſtronomes, d'un midy à l'autre midy; les Catholiques Romains, de minuit à minuit. Enfin le jour artificiel, eſt la durée du tems que le ſoleil eſt ſur l'horizon, ce qui eſt inégal ſelon les tems & les lieux, à cauſe de l'obliquité de la ſphére. Les Auteurs ſacrez partagent ordinairement le jour en douze heures inégales, & la nuit de même. La ſixiéme heure répond toûjours à midy dans toutes les ſaiſons de l'année; & la douziéme heure, à la derniére heure du jour. Mais pendant l'été cette douziéme heure, de même que toutes les autres, étoient plus grandes que celles de l'hyver. Voyez l'article *Heures.*

JOURDAIN, nommé en Hébreu, *Jarden*, en Grec, *Jordanés*, & en Latin, *Jordanis*, fleuve trés-célébre dans les Livres ſacrez. On prétend qu'il tire ſon nom de l'Hébreu (o) *Jor*, qui ſignifie un ruiſſeau, & *Dan*, qui eſt une petite ville prés la ſource de ce fleuve; ou ſelon d'autres, qu'il tire ſon origine de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Jor*, & l'autre *Dan*. Mais ces étymologies ſont trés-douteuſes. 1°. Il n'eſt pas vrai que le Jourdain ſoit formé de deux ruiſſeaux, ni qu'il y en ait un qui s'appelle *Dan*, quoique la plûpart des Cartes Géographiques le marquent ainſi. L'origine viſible du Jourdain eſt un petit ruiſſeau, qui a ſa ſource dans le mont Liban, & ſur lequel eſt ſituée la petite ville de Dan,

(n) *Luc.* xxiii. 32. Moyſe ne met jamais de difference quant au commencement & à la fin entre le jour civil, & le jour ſacré. Il met toûjours le ſoir le premier. Par exemple, au commencement de la Géneſe, en parlant du premier jour de la création: *Factum eſt veſpere & mane dies primus*, &c. (o) יאר *Jor*, דן *Dan*, ירדן *Jarden*.

quatre lieuës plus haut que Céſarée de Philippes, où commence proprement le Jourdain. L'autre ſource du Jourdain, qui eſt la plus conſidérable, quoique la moins apparente, eſt le lac *Phiala*, environ à quatre lieuës au midy de Céſarée de Philippes. Ce lac a une communication par-deſſous terre avec le Jourdain, & il lui fournit aſſez d'eaux à Céſarée, pour paſſer déja pour un fleuve. Voyez Joſeph, de la guerre des Juifs, l. 1. c. 16. & l. 3. c. 18. p. 860.

20. Le nom de Dan eſt certainement beaucoup plus nouveau que celui du Jourdain. Nous ſçavons qu'une Colonie de la Tribu de Dan (*p*) s'étant emparée de la ville de Laïs, lui donna le nom de Dan, à cauſe du Chef de ſa Tribu. Cela n'arriva qu'aprés la mort de Joſué, & pendant l'Anarchie, qui ſuivit la mort des Anciens d'Iſraël, qui avoient vû les merveilles du Seigneur. Or avant ce tems, le Jourdain étoit fort connu; & on ne voit pas qu'il ait jamais porté un autre nom. On pourroit peut-être avec plus de raiſon, dériver le nom de de *Jarden*, de l'Hébreu *Jarad*, deſcendre, à cauſe de la chûte, & du cours rapide de ce fleuve.

Le Jourdain depuis ſa ſource, que nous prenons à Céſarée de Philippes, coule dans l'eſpace d'environ cinquante lieuës, juſqu'à ſon embouchure dans la mer Morte, autrement appellée le lac Aſphaltite, où il ſe perd. Il forme dans ſon cours le lac Séméchon, à cinq ou ſix lieuës de ſa ſource. De là il entre dans le lac de Tibériade, & paſſe tout au travers. Il ſe déborde vers le tems de la moiſſon des orges, (*q*) ou de la Fête de Pâque. Les bords du Jourdain ſont couverts de joncs, de roſeaux, de cannes, de ſaules, & d'autres arbres, qui font que pendant l'été on a aſſez de peine de voir l'eau de ce fleuve. (*r*) On dit qu'il y a, pour ainſi dire, deux lits, & deux bords du Jourdain diſtinguez l'un de l'autre. Le premier eſt celui où ce fleuve coule lorſqu'il eſt dans ſon état naturel; le ſecond eſt celui qu'il remplit lorſqu'il ſe déborde.

Les Voyageurs remarquent que les lions ſe retirent pendant l'été dans les arbres & les roſeaux qui croiſſent le long de ce fleuve, & qu'ils ſont obligez d'en ſortir, lorſque ce fleuve commence à s'enfler. C'eſt à quoi le Prophéte Jérémie fait alluſion, lorſqu'il compare les ennemis qui viennent attaquer Jéruſalem, (*ſ*) ou Babylone, (*t*) *à des lions qui ſortent de l'orgüeil*, ou de l'inondation *du Jourdain*; qui ſont chaſſez de leurs forts par l'inondation de ce fleuve. Zacharie (*u*) nous repréſente les Princes de Juda affligez de ſe voir éloignez de Jéruſalem, comme des lions qui rugiſſent en voyant l'orgüeil, ou la hauteur du Jourdain ravagée. Maundrel dans ſon voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ ſoixante pieds, & que ſa rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pû le paſſer à la nage.

Le long du Jourdain il y a aux deux côtez une grande plaine, qui s'étend depuis le lac de Tibériade, juſqu'à la mer Morte. (*x*) Joſeph dit que cette plaine eſt longue de douze cens ſtades, large de ſix vingt. Il ajoûte que cette plaine eſt extrémement aride pendant l'été, & que l'air en eſt mal ſain, à cauſe de l'exceſſive chaleur. Il n'y a proprement que les bords du Jourdain qui ſoient arroſez, tout le reſte eſt déſert. (*y*) On ſçait par l'Ecriture les miracles qui ſe firent dans le Jourdain, lorſque ce fleuve ſe partagea, pour laiſſer un paſſage libre aux Hébreux, ſous la conduite de Joſué; (*z*) lorſqu'Elie & Eliſée le paſſerent

(*p*) *Judic.* XVIII. *v.* 2. 3...29. (*q*) *Joſue* III. 15. *Eccli.* XXIV. 29. (*r*) *Pietro della Valle, Mamarel.*

(*ſ*) *Jerem.* XLIX. 19. (*t*) *Jerem.* L. 44 (*u*) *Zach.* XI. 3. Voyez S. Jérôme ſur cet endroit de Zacharie. (*x*) *Vide Joſeph. l.* 5. *de Bello*, *c.* 4. (*y*) *Joſeph. l.* 3. *de Bello*, *c.* 18. (*z*) *Joſue* III. 13. *& ſeq.*

rent en marchant ſur ſes eaux; (a) lorſqu'Eliſée fit nager le fer de la coignée qui étoit tombé dans ce fleuve; (b) lorſque le Sauveur du monde fut baptiſé dans le même fleuve, (c) que le Ciel s'ouvrit, & que le Saint-Eſprit deſcendit ſur lui.

Le petit Jourdain n'eſt autre que le Jourdain quand il eſt plus prés de ſa ſource & avant qu'il ſoit groſſi par les eaux des fontaines & des ruiſſeaux qui s'y déchargent. (d) Joſeph (e) dit que les marais du lac Séméchon s'étendent juſqu'à la délicieuſe campagne de Daphné, dont les fontaines nourriſſent le petit Jourdain, & le conduiſent dans le grand Jourdain, au deſſous du Temple du bœuf d'or, ou du veau d'or. Je crois qu'au lieu de *Daphné*, il faudroit lire *Dan*, & que Dan doit être placée beaucoup plus prés du lac de Séméchon, qu'on ne la met ordinairement.

I. JOZABAD, fils de Somer, fut un des meurtriers qui aſſaſſinérent Joas Roi de Juda, (f) l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

II. JOZABAD, de la Tribu de Manaſſé, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 20.

III. JOZABAD, fils d'Obédédom, Lévite & portier du Tabernacle. 1. *Par.* XXVI. 4.

IV. JOZABAD, Chef de cent quatre-vingt mille hommes des armées de Joſaphat. 2. *Par.* XVII. 18.

IRA, de la famille de Jaïr, ou fils de Jaïr. Le Texte de l'Ecriture (g) dit qu'il *étoit Prêtre de David*. Si l'on prend le nom de Prêtre dans ſa ſignification ordinaire & rigoureuſe, il faudra dire que Ira n'étoit pas de la race du fameux Jaïr deſcendant de Manaſſé. Pluſieurs croyent qu'il n'étoit pas Prêtre. Le Chaldéen & les Rabbins diſent qu'il étoit le Docteur, le Rabbin, le Conſeiller de David.

IRA, fils d'Accés, de la ville de Théné, fut un des braves l'armée de David. (h)

IRAD, fils d'Enoch, & petit-fils de Caïn. *Geneſ.* IV. 18.

IRIS, *arc en Ciel*. Le Seigneur ayant fait alliance avec Noé, & lui ayant promis qu'il n'inonderoit plus la terre par un déluge univerſel, lui donna pour gage de ſa parole, l'arc en Ciel: (i) *Je mettrai mon arc dans les nuës, & il ſera le ſigne de l'alliance qui eſt entre moi & la terre.* Ce n'eſt pas à dire qu'avant le déluge, on n'ait point vû d'arc en Ciel; mais depuis le déluge, ce ſigne qui auparavant étoit purement naturel, devint par l'inſtitution de Dieu, un ſigne ſurnaturel, & une preuve certaine que Dieu n'envoyeroit plus de déluge ſur la terre. Le nom d'*Iris* vient apparemment de l'Hébreu, ou du Chaldéen *Ir*, (k) un veillant, un Ange, un meſſager. *Iris* étoit la Meſſagére des Dieux.

IRIS. Les Septante ont traduit par *iris* le mot Hébreu *kiddah*, (l) que Saint Jérôme a tradnit par *ſtacté*, de la myrrhe en larmes. *Ezech.* XXVII. 19. L'on tire de l'iris une eſſence d'une excellente odeur.

ISAAC, fils d'Abraham & de Sara. Son nom ſignifie le *ris*, & Sara le lui donna à cauſe que quand l'Ange lui promit qu'elle deviendroit mere, quoiqu'elle ne fût plus en âge d'avoir des enfans, elle ſourit ſecrettement. (m) Et quand l'enfant fut né, elle dit: (n) Le Seigneur m'a donné un ſujet de ris, & de joye; & quiconque le ſçaura, s'en réjoüira, & en rira avec moi. Elle le nourrit de ſon lait, & ne voulut pas qu'Iſmaël, qu'Abraham avoit eu d'Agar ſa ſervante, héritât avec lui. Un jour même ayant vu Iſmaël qui joüoit avec

(a) 4. *Reg.* II. 8. & 14. (b) 4. *Reg.* VI. 6. 7. (c) *Matth.* III. 16. (d) *Vide. Joſeph. Antiq. l.* 5. *c.* 2. & *l.* 8. *c.* 3. & *Roland. Paleſt. t.* 1. *p.* 273. (e) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 1. *initio. p.* 863. (f) 4. *Reg.* XII. 21. (g) 2. *Reg.* XX. 26.

(h) 1. *Par.* XI. 28. (i) *Geneſ.* IX. 13. תא קשתי נתתי בענן (k) עיר *Vigil.* (l) קדה *Kidda, caſia.* (m) *Geneſ.* XVIII. 10. 11. 12. (n) *Geneſ.* XXI. 6. *&c.* An du Monde 2108. avant J. C. 1892. avant l'Ere vulg. 1896.

Iſaac, apparemment d'une maniére railleuſe, & trop rude, elle obtint d'Abraham qu'il ſeroit chaſſé de la maiſon avec Agar ſa mere. (o) Lorſqu'Iſaac eut atteint l'age d'environ vingt-cinq ans, (p) le Seigneur tenta Abraham, & lui commanda de lui immoler ſon fils Iſaac. Abraham prit donc Iſaac, & ſe mit en chemin avec deux de ſes ſerviteurs, pour aller au lieu que le Seigneur lui devoit montrer. Le troiſiéme jour, ayant vû de loin ce lieu, il dit à ſes ſerviteurs : Attendez-nous ici, nous ne ferons qu'aller juſques-là moi & mon fils; & aprés avoir adoré, nous reviendrons à vous. Il prit le bois deſtiné pour brûler l'holocauſte, le mit ſur ſon fils Iſaac, & prit dans ſes mains le feu & le couteau. Comme ils marchoient enſemble, Iſaac dit à ſon pere : Voilà le feu & le bois ; mais où eſt la victime pour l'holocauſte ? Abraham ſans s'ouvrir davantage, lui répondit : Dieu y pourvoira, mon fils.

Etant arrivez au lieu marqué, qui eſt, à ce qu'on croit, (q) la montagne de *Moria*, où depuis on bâtit le Temple de Jéruſalem ; (les Samaritains croyent que c'eſt le mont Garizim, nommé auſſi, ſelon eux *Moré*, ou *Morah* ;) il eſt certain que Moré étoit au voiſinage de Sichem ; (r) alors Abraham diſpoſa le bois, lia Iſaac pour ſervir de victime, & prenant le couteau, il étendit la main pour égorger ſon fils. Mais l'Ange du Seigneur lui cria : N'étendez pas vôtre main pour frapper l'enfant; je connois maintenant que vous craignez Dieu, puiſque pour m'obéir, vous n'avez pas épargné vôtre propre fils. Il délia donc Iſaac, & immola en ſa place un bélier qui ſe trouva là auprés pris par ſes cornes dans un buiſſon. Aprés cela, l'Ange du Seigneur lui dit : J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, que puiſque vous avez fait cette action, je vous bénirai, & multiplierai vôtre race comme les étoiles du Ciel, & toutes les nations ſeront bénies dans celui qui ſortira de vous.

Iſaac étant âgé de quarante ans, (s) Abraham ſongea à lui donner une femme; & ne voulant pas qu'il en épousât du nombre des Chananéennes, il envoya Eliézer Intendant de ſa maiſon, (t) dans la Méſopotamie, pour en amener à Iſaac une femme qui fût de la famille de Laban ſon beau-frere. Eliézer réüſſit dans ce voyage, & ramena Rebecca à Iſaac. Iſaac l'épouſa, & l'introduiſit dans l'appartement de ſa mere, qui étoit morte quelques années auparavant. (u) Comme Rébecca étoit ſtérile, (x) Iſaac pria pour elle, & Dieu lui accorda la grace de concevoir. Elle conçut, & enfanta deux jumeaux, (y) Eſaü & Jacob. Iſaac avoit plus d'inclination pour Eſaü, & Rébecca pour Jacob. Or quelques années aprés, (z) il arriva une grande famine, qui obligea Iſaac de ſe retirer à Gérare, où regnoit Abimélech, (a) il dit aux habitans du lieu que Rébecca étoit ſa ſœur ; & bien-tôt elle fut enlevée, à cauſe de ſa rare beauté, pour être la femme du Roi. Mais Abimélech ayant remarqué qu'Iſaac en uſoit avec Rébecca autrement qu'il n'auroit fait avec ſa ſœur, il la lui rendit. Cependant Iſaac s'enrichiſſoit beaucoup, & le nombre de ſes troupeaux ſe multipliant de jour en jour, les Philiſtins habitans de Gerare, en conçurent tant de jalouſie, qu'ils comblérent tous les puits qu'avoient faits à la campagne les ſerviteurs d'Iſaac. Abimélech lui-même lui dit de ſe retirer, parce qu'il étoit devenu trop puiſſant.

Il ſe retira dans la vallée & ſur le torrent de Gérare, où il fit creuſer de nouveaux puits, ſur

(o) An du Monde 2113. avant J. C. 1887. avant l'Ere vulg. 1891. (p) *Geneſ.* xxii. 1. 2. 3. &c. An du M. 2133. avant J. C. 1867. avant l'Ere vulg. 1871. (q) *Ita Hebræi & Chriſtiani, antiqui & recentiores paſſim.* (r) *Vide Geneſ.* xii. 6. & *Deut.* xi. 30.

(s) An du Monde 2148. avant J. C. 1852. avant l'Ere vulg. 1856. (t) *Geneſ.* xxiv. (u) An du M. 2145. (x) *Geneſ.* xxv. 21. 22. &c. (y) An du M. 2168. avant J. C. 1832. avant l'Ere vulg. 1836. (z) An du M. 2187. avant J. C. 1813. avant l'Ere vulg. 1817. (a) *Geneſ.* xxvi. 1. 2. 3. &c.

ſur leſquels ils ſurvint encore quelques difficultez ; enfin il revint à Berſabée, où il fixa ſa demeure. (*b*) Le Seigneur lui apparut, & lui renouvella les promeſſes qu'il lui avoit déja faites, de le bénir, & de multiplier ſa race. Abimélech Roi de Gérare vint auſſi l'y trouver, pour faire alliance avec lui. (*c*) Or Iſaac étant devenu vieux, (il avoit cent trente-ſept ans) (*d*) & ſa vûë s'étant extrêmement affoiblie, il appella Eſaü ſon fils aîné, & lui dit : (*e*) Vous voyez que je ſuis vieux, & que j'ignore le jour de ma mort ; prenez donc vos armes, allez à la chaſſe, & lorſque vous aurez pris quelque choſe, faites-m'en cuire un mets comme vous ſçavez que je l'aime, & apportez-le-moi, afin que je vous béniſſe avant que je meure. Mais pendant qu'Eſaü étoit allé à la chaſſe, Jacob ſurprit la bénédiction d'Iſaac, ainſi que nous l'avons rapporté ſous l'article de *Jacob*, & d'*Eſaü*. Ainſi lorſqu'Eſaü ſe préſenta pour recevoir la bénédiction d'Iſaac, il trouva qu'il avoit été prévenu par ſon frere Jacob.

Iſaac vêcut encore aſſez long-tems aprés cela. Il envoya Jacob en Méſopotamie, (*f*) afin qu'il y prît une femme de ſa race, & qu'il ne s'alliât pas avec les Chananéens, ainſi qu'avoit fait Eſaü. Lorſque Jacob revint de ce pays au bout de vingt ans, (*g*) Iſaac étoit encore en vie, & il vêcut encore vingt-trois ans, étant mort âgé de cent quatre-vingt-huit ans, (*h*) l'an du Monde 2288. avant J. C. 1712. avant l'Ere vulg. 1716. & il fut enterré avec Abraham par Eſaü & Jacob ſes fils. Les Hébreux diſent qu'Iſaac eut pour maîtres dans l'étude de la Loi de Dieu, les Patriarches Sem & Héber qui vivoient alors ; & que quand Abraham partit dans le deſſein d'aller immoler Iſaac, il dit à Sara qu'il menoit ſon fils à l'écôle de Sem. (*i*) Ils croyent auſſi qu'Abraham compoſa les priéres qu'ils ont accoûtumé de réciter le matin ; Iſaac celles de midy, & Jacob celles du ſoir. (*k*)

ISAAR, Lévite, fils de Caath. *Exod.* VI. 18.

ISAARI, Chef de la quatriéme des vingt-quatre familles des Lévites. I. *Par.* XXIV. 22.

ISAI, autrement *Jeſſé*, fils d'Obed, & pere de David, (*l*) d'Eliab, de Samma, d'Aminadab, de Nathanaël, de Raël & d'Aſom. David fut le cadet de tous ; mais il devint le plus illuſtre, & le Chef de ſa famille.

ISAIE, fils d'Amos, le premier des quatre grands Prophétes, étoit, dit-on, (*m*) de race royale, s'il eſt vrai qu'Amos ſon pere fût fils du Roi Joas, & frére d'Amaſias Roi de Juda. Saint Jérôme (*n*) dit qu'Iſaïe avoit donné ſa fille en mariage à Manaſſé, Roi de Juda ; ce qui n'eſt pas aiſé à croire, puiſque Manaſſé ne commença à regner que ſoixante ans aprés qu'Iſaïe eut commencé à prophétiſer. Nous mettons le commencement des prophéties d'Iſaïe immédiatement aprés la mort d'Ozias, (*o*) & nous plaçons la mort de ce Prophéte ſous le regne de Manaſſé, qui commença à regner l'an du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698. Les Juifs croyent qu'Amos pere d'Iſaïe, étoit Prophéte, auſſi-bien que ſon fils, ſuivant cette régle, qui paſſe pour certaine parmi eux, que lorſque l'Ecriture marque le nom du pere d'un Prophéte, c'eſt une preuve que ce pere eſt auſſi Prophéte. Mais cette régle n'eſt certainement rien moins que certaine.

(*b*) *Geneſ.* XXVI. 23, 24. *&c.* (*c*) Vers l'an du Monde 2240. avant J. C. 1760 avant l'Ere vulg. 1764. (*d*) An du Monde 2245. avant J. C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759. (*e*) *Geneſ.* XXVII. 1. 2. *&c.* (*f*) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. 3. (*g*) *Geneſ.* XXXI. An du Monde 2265. avant J. C. 1733. avant l'Ere vulg. 1737. (*h*) *Geneſ.* XXXV. 28. 29.

(*i*) *Sgambat. Archiv. V. T. t. 2. p.* 197. (*k*) *Vide Fabric. Apocryph. V. T. p.* 434. (*l*) *Ruth.* IV. 17. 22. I. *Par.* II. 13. *Matt.* I. 5. (*m*) *Ita Hebræi & alii poſt eos.* (*n*) *Hieronym. in Iſai. l.* III. *c.* XII. *ex Hebræis.* (*o*) An du M. 3246. avant J. C. 754. avant l'Ere vulg. 758.

Saint Auguſtin (*p*) a ſoupçonné que le Prophéte Amos, dont nous avons les Ecrits, étoit le pere d'Iſaïe: mais outre que ſon nom eſt écrit d'une maniére différente du pere d'Iſaïe, (*q*) ces deux Prophétes Amos & Iſaïe étoient contemporains, ayant vêcu l'un & l'autre ſous Ozias. Il eſt vrai qu'Amos commença à prophétiſer la vingt-troiſiéme année d'Ozias, du Monde 3215. & Iſaïe, ſelon nôtre hypothéſe, ne commença à prophétiſer qu'aprés la mort de ce Prince, en 3246. & par conſéquent trente-un ans aprés Amos: de ſorte qu'il n'y auroit de ce côté-là aucun inconvénient à dire qu'Amos étoit pere d'Iſaïe, ſi l'on en avoit d'ailleurs quelques bonnes preuves. Mais nous avons montré dans l'article d'*Amos*, que ce Prophéte n'étoit ni de qualité, ni de la Tribu de Juda. Ainſi il ne peut être pere d'Iſaïe.

La femme d'Iſaïe eſt nommée Prophéteſſe, (*r*) & les Rabbins en concluënt qu'elle avoit l'eſprit de prophétie. Mais il eſt trés-croyable que l'on appelloit Prophéteſſes les femmes des Prophétes, comme on appelloit Prêtreſſes les femmes des Prêtres, ſimplement à cauſe de la qualité de leurs maris. L'Ecriture nous parle de deux fils d'Iſaïe, l'un nommé *Sear-Jaſub*, Le reſte reviendra; & l'autre, *Chaſbas*, Hâtez-vous de ravager. Le premier marquoit que les captifs qui devoient être menez en Babylone, en reviendroient aprés un certain tems; & le ſecond, que les Royaumes d'Iſraël & de Syrie ſeroient bien-tôt ravagez. On peut partager les prophéties d'Iſaïe en trois parties. La premiére partie comprend ſix Chapitres, qui regardent le regne de Joathan. Les ſix Chapitres ſuivans regardent le regne d'Achaz. Tout le reſte eſt du regne d'Ezéchias. Le grand & principal objet des prophéties d'Iſaïe, eſt la captivité de Babylone, le retour de cette captivité, & le regne du Meſſie. C'eſt pour cela que les Ecrivains ſacrez du nouveau Teſtament l'ont cité plus qu'aucun autre Prophéte, (*ſ*) & que les Peres diſent qu'il eſt plûtôt un Evangéliſte, qu'un Prophéte. (*t*)

Dans ſix premiers Chapitres, qui ne contiennent qu'un ſeul diſcours, Iſaïe invective fortement contre les déſordres de Juda, & les menace de trés-grands malheurs. Dans les ſix Chapitres ſuivans, il parle du ſiége de Jéruſalem formé par Phacée & Raſin. Il promet à Achaz la naiſſance du Meſſie, ſous le nom d'Emmanuël & prédit les maux qui menacent les Royaumes de Syrie & d'Iſraël; il invective contre l'Aſſyrien, qui eſt la verge dont Dieu ſe ſert pour châtier les méchans. Il conclut dans les Chapitres XI. & XII. en promettant un Monarque juſte, ſage, vaillant, qui rétablira toutes choſes. Au commencement du regne d'Ezéchias, (*u*) il prononça pluſieurs prophéties fâcheuſes (*x*) contre Babylone, contre les Philiſtins, contre Moab, contre Damas, contre Samarie & contre l'Egypte. Aſſez long-tems aprés, il prophétiſa de nouveau (*y*) contre l'Egypte, contre Babylone, contre Cédar, contre l'Arabie, contre Jéruſalem, contre Tyr & contre toute la Judée.

La guerre de Sennachérib contre Ezéchias, donna occaſion à pluſieurs prophéties d'Iſaïe. (*z*) Il prédit ce ſiége, il en fut témoin, il en annonça la fin, & menaça les auteurs des maux de Juda, de la vengeance du Seigneur. Il promet à Ezéchias & à tout le peuple de Juda un regne heureux, & une parfaite liberté. Ce regne & cette paix dont la Judée joüit, aprés la défaite de l'armée de Sennachérib, eſt décrite d'une maniére, qui ne peut ſe vérifier à

(*o*) *Aug. l.* 18. *c.* 27. *de Civit. Dei.* (*q*) עמוץ *Hamoz*, pere d'Iſaïe. אמוס *Amos*. Le Prophéte Amos. (*r*) *Iſai.* VIII. 5.

(*ſ*) *Aug. l.* 18. *de Civit. c.* 29. (*t*) *Aug. ibid. Hieron. Ep.* 117. *item Præfat. in Iſai. Theodoret Præf. in Iſaiam.* (*u*) Ezéchias commença à regner l'an du Monde 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg. 726. (*x*) *Iſai.* XIII. XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. XIX. (*y*) Chap. XX. XXI. XXII. XXIII. XXIV. (*z*) *Iſai* XXIX. juſqu'au XXXVI.

à la lettre, que dans le regne de JESUS-CHRIST ſur ſon Egliſe.

Les Chapitres XL. XLI. XLII. XLIII. XLIV. & XLV. contiennent un long diſcours, qui eſt une démonſtration de l'exiſtence de Dieu, de la vérité de la Religion des Hébreux, & de la vanité de l'idolâtrie. Dans les quatre Chapitres ſuivans, Iſaïe prédit le regne de Cyrus, la délivrance de ſon peuple, la ruine des Idoles, la chûte de Babylone, & le retour des Juifs. Depuis le Chapitre XLIX. juſqu'au ℣. 9. du Chapitre LVI. Iſaïe, comme repréſentant le Meſſie, nous apprend qu'il a été deſtiné de Dieu dés le ſein de ſa mere, pour annoncer le retour de Jacob de ſa captivité, & la converſion des Gentils. Il dépeint enſuite les perſécutions & les traverſes du Meſſie. Enfin le reſte de ſon Livre a pour objet la venuë du Meſſie, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, & l'établiſſement de l'Egliſe. Voilà en gros l'économie du Livre d'Iſaïe; & voici ce que nous ſçavons de ſa vie.

Il nous dit que le Seigneur l'a appellé dés le ſein de ſa mere, (*a*) qu'il s'eſt ſouvenu de ſon nom, qu'il lui a donné une langue comme un glaive tranchant, qu'il l'a caché ſous l'ombre de ſa main, & qu'il l'a mis comme une fléche choiſie dans ſon carquois: Et ailleurs, (*b*) que Dieu lui a donné une langue ſçavante, & capable de conſoler ceux dont le courage eſt abbattu: Que quand il reçut ſa miſſion pour la prophétie, (*c*) il vit le Seigneur aſſis ſur un trône élevé, environné de Chérubins, & ayant toute la terre pour marche-pied. Alors il dit: Malheur à moi, parce que je me ſuis tû; j'ai les lévres ſoüillées, & je demeure au milieu d'un peuple, qui a auſſi les lévres impures; & j'ai vû de mes yeux le Seigneur des armées. En même-tems, continuë-t-il, un des Séraphins qui étoient devant le Seigneur, vola vers moi, tenant une pincette avec une pierre brûlante qu'il avoit tirée de l'Autel, il en toucha ma bouche, & me dit: Voilà qui a touché vos lévres, & vôtre iniquité ſera effacée. Alors j'oüis une voix, qui diſoit: Qui envoyerai-je, & qui ira pour nous? Et je répondis: Me voici; envoyez-moi. Il me dit donc: Allez; dites à ce peuple: Ecoutez ſans entendre, & voyez ſans connoître. Aveuglez le cœur de ce peuple, rendez ſes oreilles ſourdes & ſes yeux aveugles, afin qu'il ne voye pas de ſes yeux, & n'entende pas de ſes oreilles; de peur qu'il ne ſe convertiſſe, que je ne lui rende la ſanté. Cela vouloit dire qu'il leur prêcheroit, qu'il leur parleroit, qu'ils n'écouteroient pas & ne ſe convertiroient pas.

Pendant le cours de ſa prédication, il eut une infinité de contradictions à eſſuyer de la part des Juifs. Il s'en plaint en divers endroits, (*d*) mais Dieu le raſſûre & le ſoutient. La quatorziéme année d'Ezéchias, (*e*) Sennachérib Roi d'Aſſyrie, étant venu faire la guerre en Judée, envoya Rabſacés ſon Echanſon, ſommer Ezéchias de ſe ſoumettre à ſa domination. Rabſacés dans ſa harangue, parla d'une maniére pleine d'inſolence & de blaſphême. Ezéchias ayant entendu le rapport que lui en firent ſes Officiers, déchira ſes vêtemens, alla au Temple du Seigneur, & envoya dire à Iſaïe ce qui s'étoit paſſé. Iſaïe lui répondit: (*f*) Voici ce que dit le Seigneur: Ne craignez point les paroles de blaſphême dont les ſerviteurs du Roi d'Aſſyrie m'ont déshonoré: je vais envoyer un Eſprit contre lui, & il n'aura pas plûtôt entendu une nouvelle, qu'il retournera promtement en ſon pays, où je le ferai mourir d'une mort ſanglante.

Peu de tems aprés, Sennachérib ayant appris que le Roi Tharaca marchoit contre lui, alla à ſa rencontre, & envoya de nouveau Rab-

(*a*) *Iſai.* XLIX. 1. 2. 3. (*b*) *Iſai.* L. 4. (*c*) *Iſai* VI. 1. 2. 3.

(*d*) *Iſai.* XLIX. L. (*e*) An du Monde 3291. avant J. C. 709 avant l'Ere vulg. 713. (*f*) *Iſai.* XXXVI. XXXVII.

Rabſacés à Jéruſalem, où il proféra à peu prés les mêmes blaſphémes qu'il avoit dits la prémiére fois.

Alors Iſaïe envoya dire ceci à Ezéchias: (g) Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, contre Sennachérib: Il t'a mépriſée & inſultée, fille de Sion; il a ſecoüé la tête derriére toi, fille de Jéruſalem. A qui penſes-tu avoir inſulté? Qui crois-tu avoir blaſphémé? Contre qui as-tu hauſſé ta voix, & élevé tes yeux inſolens? C'eſt contre le Saint d'Iſraël. Tu as outragé le Seigneur par tes ſerviteurs, & tu as dit: Je ſuis monté avec mes chariots ſur le haut des montagnes, ſur le mont Liban; j'ai coupé ſes grands cédres, & ſes hauts ſapins; j'ai épuiſé les ſources, & j'ai séché par la multitude de mes gens de pied, toutes les riviéres. Ne ſais-tu pas que c'eſt moi qui ai diſpoſé toutes ces choſes, & qui les ai ordonnées dés l'éternité? J'ai ſçû d'où tu ſortois, où tu étois, & j'ai connu ton inſolence contre moi. C'eſt pourquoi je te mettrai un anneau aux narines, & un mors à la bouche, & je te ramenerai par le même chemin, par lequel tu es venu. Pour vous, Ezéchias, raſſûrez-vous. Mangez en cette année ce qui naîtra de ſoi-même; vivez encore de fruits l'année d'aprés: mais la troiſiéme année, ſemez & moiſſonnez; car alors vous ſerez entiérement hors d'inquiétude. Voici ce que dit le Seigneur: Le Roi des Aſſyriens n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera point de fléches, il n'élevera point de terraſſes autour d'elle, il n'entrera point dans Jéruſalem; mais il s'en retournera par le même chemin qu'il eſt venu. En effet le Seigneur fit périr par la main de l'Ange exterminateur cent quatre-vingt mille hommes de l'armée de Sennachérib; & ce Prince fut obligé de ſe ſauver à Ninive, où il fut tué par ſes propres fils.

En ce-tems-là, (h) Ezéchias tomba dans une maladie mortelle; (i) & Iſaïe l'étant venu trouver, lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Donnez ordre aux affaires de vôtre maiſon; car vous mourrez, & vous n'en échapperez point. Alors Ezéchias fit ſa priére au Seigneur, & répandit beaucoup de larmes. Mais à peine Iſaïe étoit ſorti de la préſence du Roi, que le Seigneur lui dit: Allez; dites à Ezéchias: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai entendu vos priéres, & j'ai vû vos larmes; j'ajoûterai encore quinze années à vôtre vie; je vous délivrerai de la puiſſance du Roi des Aſſyriens, & je garantirai cette ville de ſes armes. Et voici le ſigne que je vous donnerai, pour vous aſſûrer de la vérité de ſes promeſſes: Je ferai retourner de dix dégrez en arriére, l'ombre du ſoleil à l'horloge d'Achaz. Alors Iſaïe fit mettre une maſſe de figues ſur le mal d'Ezéchias, & il fut guéri ſi parfaitement, que dans trois jours il fut en état d'aller au Temple du Seigneur.

Peu de tems aprés cela, & au commencement du regne d'Aſſaradon, ſucceſſeur de Sennachérib, Iſaïe reçut ordre du Seigneur (k) de marcher pendant trois ans nuds pieds & ſans habits; pour marquer d'une maniére plus expreſſe la captivité prochaine de l'Egypte, & du pays de Chus, qui s'etendoit dans l'Arabie Pétrée, & qui eſt ordinairement traduit par l'Ethiopie. La tradition conſtante des Juifs & des Chrétiens, (l) eſt qu'Iſaïe fut mis à mort par le ſupplice de la ſcie, au commencement du regne de Manaſſé Roi de Juda. On dit que ce Prince impie prit prétexte pour le faire mourir, de ce qu'Iſaïe avoir dit, Chap. VI. 1. *J'ai vû le Seigneur aſſis ſur un trône*; ce qu'il prétendoit être contraire à ce qui eſt dit dans Moy-

(g) *Iſai.* XXXVII. 21. 22. &c. (h) An du M. 3291. avant Jſ. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

(i) *Iſai.* XXXVIII. 1. 2. 3. &c. Voyez auſſi 4. *Reg.* XX. (k) *Iſai.* XX. 1. 2. 3. Il y en a qui croyent qu'il ne marcha ainſi que trois jours, qui marquoient trois années. (l) *Origen. in c. 23. Matth. & Epiſt ad Jul. African. & homil in Iſai. Tertull. de patientia, c. 14 Juſtin. contra Tryphon. Chryſoſt. ad Cyriac. Hieronym. lib. 15. in Iſai. Aug. l. 18. de Civit. c. 24. &c.*

Moyſe, *Exod.* XXXIII. 20. *Nul homme ne me verra ſans mourir.* On dit que ſon corps fut enterré prés de Jéruſalem, ſous le chêne du Foulon, prés la fontaine de Siloé, d'où il fut transféré à Panéade, vers les ſources du Jourdain, & de là à Conſtantinople, ſous le regne de Théodoſe le jeune, l'an 442. de J. C. Il prophétiſa fort long-tems. Ceux qui le font commencer à la vingt-cinquiéme année d'Ozias, lui donnent quatre-vingt-cinq ans de Prophétie. Mais nous ne croyons pas pouvoir lui en donner plus de ſoixante, puiſqu'il ne commença qu'au commencement de Joathan, en 3246. étant mort la premiére année de Manaſſé, du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698.

Iſaïe paſſe pour le plus éloquent des Prophétes. Saint Jérôme (*m*) dit que ſes Ecrits ſont comme l'abrégé des ſaintes Ecritures, un amas de toutes les plus rares connoiſſances dont l'eſprit humain ſoit capable; qu'on y trouve la Philoſophie naturelle, la Morale & la Théologie: *Quid loquar de Phyſica, Ethica & Theologica? Quicquid ſanctarum eſt Scripturarum; quicquid poteſt humana lingua proferre, & mortalium ſenſus accipere, iſto Volumine continetur.* Grotius (*n*) compare Iſaïe à Démoſthénes. On trouve dans ce Prophéte toute la pureté de la Langue Hébraïque, de même que dans cet Orateur, toute la délicateſſe du goût Attique. L'un & l'autre eſt grand & magnifique dans ſon ſtyle, véhément dans ſes mouvemens, abondant dans ſes figures, fort impétueux, quand il s'agit de relever des choſes indignes, odieuſes, difficiles. Iſaïe avoit par-deſſus Démoſthénes l'honneur d'une naiſſance illuſtre, & l'avantage d'appartenir à la famille royale de Juda. On peut lui appliquer ce que dit Quintilien (*o*) de Corvinus Meſſala, qu'il parle d'une maniére aiſée & coulante, & d'un ſtyle qui ſent ſon homme de qualité. Gaſpar Sanctius (*p*) trouve qu'Iſaïe eſt plus fleuri & plus orné; & en même-tems plus grave & plus fort qu'aucun autre Ecrivain que nous ayons, ſoit Hiſtorien, Poëte ou Orateur; & qu'il eſt tel dans tous les genres de diſcours, qu'il n'y a aucun Auteur ni Grec, ni Latin, qu'il n'ait laiſſé derriére lui.

Outre les Ecrits d'Iſaïe que nous avons, ce Prophéte avoit écrit un Livre des actions d'Ozias, qui eſt cité dans les Paralipoménes, & que nous n'avons plus. (*q*) Origénes, (*r*) ſaint Epiphane (*ſ*) & ſaint Jérôme (*t*) parlent d'un autre Livre, intitulé, *L'Aſcenſion d'Iſaïe.* Quelques Juifs lui attribuënt les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques; & le Livre de Job. Saint Ambroiſe (*u*) cite une particularité de la vie d'Iſaïe, qui eſt que ce Prophéte étant en priſon, & en grand danger de mourir, le Démon lui apparut, & lui dit: Dites que vous n'avez pas parlé par l'Eſprit de Dieu, & je vous délivrerai, & je changerai les cœurs de ceux qui vous haïſſent. Mais Iſaïe aima mieux mourir, que de manquer à dire la vérité. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, (*x*) dit que ce Prophéte étant allé voir Ezéchias, qui étoit malade, ce Prince fit venir Manaſſé ſon fils, & lui donna de bonnes inſtructions en préſence d'Iſaïe. Mais le Prophéte lui dit: Je crains que ce que vous dites n'entre pas dans ſon cœur; car je dois moi-même être mis à mort par ſon ordre. Ce qu'Ezéchias ayant oüi, il vouloit tuer ſon fils Manaſſé: mais Iſaïe le retint, & lui dit: Dieu rende inutile cette réſolution. Enfin on lit dans le Talmud (*y*) un long dialogue entre Iſaïe & Ezéchias, au

(*m*) *Hieronym. Præfat. in Iſai.* (*n*) *Grot. in 4. Reg.* XIX. 2. (*o*) *Quintil. l.* X. *c.* 20.

(*p*) *Gaſp. Sanct. Prolegom. in Iſai.* (*q*) 2. *Par.* XXVI. 22. (*r*) *Origen. in Matt.* XXIII. *& Epiſt. ad African.* (*ſ*) *Epiphan. hæreſ.* 40. *&* 67. (*t*) *Hieron. in Iſai.* LXIV. *p.* 473. (*u*) *Ambroſ. in Pſal.* CXVIII. *t.* I. *Oper. p.* 1124. (*x*) *Auth. Oper. imperf. in Matt. homil.* 1. (*y*) *Gemarr. Berachot. c.* 1.

tems de la maladie de ce Prince, lorſque le Prophéte le vint trouver. Mais comme ces choſes ne viennent que des ſources apocryphes & incertaines, nous n'y faiſons aucun fonds. L'Auteur de l'Eccleſiaſtique (z) fait de lui un grand éloge en ce peu de mots: *Iſaïe fut un grand Prophéte, & fidéle aux yeux du Seigneur. De ſon tems le ſoleil retourna en arriére; & il ajoûta pluſieurs années à la vie du Roi. Il vit la fin des tems, par un grand don de l'Eſprit, & il conſola ceux qui pleuroient en Sion. Il prédit ce qui devoit arriver juſqu'à la fin des tems, & il découvrit les choſes ſecrettes avant qu'elles arrivaſſent.*

[ISAIE. Les Chrétiens Orientaux écrivent dans leurs Hiſtoires que le Prophéte Iſaïe perdit le don de prophétie pendant 28. ans, pour ne s'être pas oppoſé au Roi Ozias, lorſqu'il voulut entrer dans le Sanctuaire, où étoit l'Autel des parfums. Les mêmes Auteurs lui donnent plus de 120. ans de vie.]

ISBAAB, Chef de la quatorziéme famille Sacerdotale qui ſervoit au Temple. 1. *Par.* XXVI. 25.

ISBOSETH, autrement *Iſbaal*, fils de Saül, & ſon ſucceſſeur dans la Royauté. Son vrai nom étoit *Iſbaal*. Mais les Hébreux, qui avoient en horreur les Dieux étrangers, pour ne pas prononcer *Baal*, mettoient en ſa place *Boſeth*, qui ſignifie confuſion. Ainſi au lieu de *Miphibaal*, ils diſoient *Miphiboſeth*. Abner parent de Saül, & Général de ſes troupes, fit en ſorte qu'Iſboſeth fut reconnu Roi (a) par la plûpart des Tribus d'Iſraël, pendant que David regnoit à Hébron ſur la Tribu de Juda. Iſboſeth établit ſa demeure à Mahanaïm, au-delà du Jourdain. Il avoit quarante ans lorſqu'il commença à regner, & il regna deux ans aſſez paiſiblement. (b) Au bout de ce terme, (c) il y eut un petit combat entre les troupes d'Iſboſeth commandées par Abner, & celles de David commandées par Joab, où Abner eut du deſſous. Depuis ce tems, il y eut toûjours guerre entre la maiſon de Saül, & celle de David. (d) La maiſon de David alloit toûjours s'avançant & ſe fortifiant de plus en plus, & la maiſon de Saül au contraire s'affoibliſſant de jour en jour.

Or Saül avoit eu une concubine nommée Reſpha, fille d'Aïa. On accuſa Abner d'en avoir abuſé, ou de l'avoir épouſée; car l'Ecriture ne s'explique pas aſſez là-deſſus. Iſboſeth dit donc à Abner: Pourquoi vous êtes-vous approché de la concubine de mon Pere? Abner fut étrangement irrité de ce reproche, & il jura qu'il feroit ſon pouvoir pour tranſporter la Royauté de la maiſon de Saül dans celle de David. En effet il envoya dire à David, que s'il vouloit lui faire part de ſon amitié, il lui offroit ſes ſervices, pour réünir tout Iſraël ſous ſa domination. David agréa ces propoſitions; & Abner parla aux Anciens d'Iſraël, pour les diſpoſer à le reconnoître pour Roi. Aprés cela il vint lui-même trouver David, & lui rendre compte des diſpoſitions où il les avoit trouvez. Mais comme il étoit prêt de réünir tout Iſraël ſous David, Abner fut tué en trahiſon par Joab, de la maniére que nous avons dit ſous l'article d'*Abner*.

Iſboſeth ayant appris qu'Abner avoit été tué, (e) perdit courage; & tout Iſraël tomba dans un grand trouble; car juſques-là Abner étoit le ſeul ſoutien de la maiſon de Saül; & preſqu'en même tems Iſboſeth fut aſſaſſiné dans ſa maiſon par deux Chefs de troupes, qu'il avoit à ſon ſervice, & qui étant entrez dans ſon palais, lorſqu'il dormoit ſur ſon lit, pendant la grande chaleur du jour, lui enfoncérent leurs poignards dans l'aine, & lui ayant coupé la tê-

(z) *Eccli.* XLVIII. 25.27. (a) An du M. 2949. avant J.C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055. (b) 2. *Reg.* II. 8. 9. 10. 11. 12. *&c.* (c) An du M. 2951. avant J.C. 1049. avant l'Ere vulg. 1053

(d) 2. *Reg.* III. 1. 2. 3. *&c.* Pendant environ cinq ans depuis l'an du Monde 2951. juſqu'en 2956. (e) 2. *Reg.* IV. 1. 2. 3. *&c.* An du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.

Digitized by Google

tête, la vinrent préſenter à David à Hébron, croyant qu'il leur donneroit pour celà une grande récompenſe: mais il leur dit: Vive le Seigneur, qui m'a délivré des dangers les plus preſſans: Que ſi j'ai fait tuer celui qui me vint annoncer à Siceleg la mort de Saül, combien plus maintenant vengerai-je le ſang d'un Prince innocent, que des méchans ont égorgé dans ſa maiſon, & ſur ſon lit? En même-tems il fit tuer ces deux meurtriers, & leur ayant coupé les pieds & les mains, il les fit pendre prés la piſcine d'Hébron. Il fit auſſi mettre la tête d'Isboſeth dans le ſépulcre d'Abner à Hébron. Telle fut la fin d'Isboſeth & de la Royauté dans la maiſon de Saül.

ISCARIOTH. Euſébe & ſaint Jérôme (*f*) parlent du bourg *Iſcarioth*, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit Judas le traître. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Iſſachar, & qu'*Iſcariothes* eſt mis pour *Iſſachariothes*. Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Carioth*, dans la Tribu de Juda. Voyez *Joſue* xv. 25.

[ISIS. Il eſt parlé ſi ſouvent dans l'Ecriture des Dieux de l'Egypte, qu'on ne peut gueres ſe diſpenſer de dire ici quelque choſe d'Iſis, qui étoit la principale de ces Déïtez. Iſis, ſelon la Théologie des Egyptiens, étoit la même qu'Io, que Jupiter avoit aimée, & qui ayant été métamorphoſée en vache par la haine de Junon, ſe retira en Egypte, où Jupiter lui rendit ſa premiere forme. Elle y épouſa Oſiris Roy du pays: Oſiris & Iſis gouvernerent avec tant de ſageſſe & de douceur, & rendirent de ſi grands ſervices à l'Egypte, que les Egyptiens leur rendirent les honneurs divins. On dit qu'elle leur enſeigna l'art de filer la laine, & de la mettre en œuvre; l'art de cultiver la terre, de recüeillir le bled, & d'en faire du pain; elle leur donna des loix & les poliça.

D'autres (*g*) diſent qu'*Oſiris* étoit le frere & le mari d'*Iſis*, de même que Junon étoit ſœur & épouſe de Jupiter. Euſebe (*h*) avance qu'Oſiris étoit époux, frere & fils d'Iſis. Lactance (*i*) & Minutius Felix ſoutiennent qu'Oſiris étoit fils d'Iſis. Quant au pere d'Iſis, ceux qui la confondent avec Io, diſent qu'elle étoit fille d'Inachus Roy d'Argos. D'autres lui donnent Neptune pour pere, & pour mere Callirhoë: d'autres la font fille d'Argus & d'Iſmene: d'autres lui donnent pour pere Mercure, ou Promethée. Herodote (*k*) dit que les Egyptiens prenoient Iſis pour Cerés, & lui donnoient pour fils Apollon & Diane. Que Latone avoit été leur nourrice & leur libératrice. Apollon étoit appellé en langue Egyptienne *Orus*; Cerés, Iſis; & Diane, Bubaſtis.

Si l'on veut recüeillir les ſentimens de tous les Auteurs qui ont écrit ſur Iſis & Oſiris, on trouvera que ces deux Déïtez renferment tous les Dieux du Paganiſme. Iſis eſt ſelon eux, Cerés, Junon, la Lune, la Terre, ou la Nature, Minerve, Proſerpine, Thétis, la Mere des Dieux ou Cybele, Venus, Diane, Bellone, Hécathé, Ramnuſia (*l*). En un mot, on lui donnoit le ſurnom de *Mirionyma*, c'eſt-à-dire, la Déeſſe à mille noms. Un ancien marbre de Capouë la qualifie Déeſſe Iſis, qui êtes toutes choſes, *te tibi, una quæ es omnia Dea Iſis*; & dans la ville de Saïs on voyoit au rapport de Plutarque (*m*), ſur le pavé d'un Temple de Minerve, qui eſt la même qu'Iſis, ces paroles: *Je ſuis tout ce qui a été, ce qui eſt, & ce qui ſera; & nul d'entre les mortels n'a encore levé mon voile.*

Apulée fait parler Iſis en ces termes: (*n*) *Je ſuis la Nature, mere de toutes choſes, maîtreſſe des élemens, le commencement des ſiécles, la ſouveraine des Dieux, la Reine des Manes, la premiere des Natures Celeſtes, la face uniforme des Dieux & des Déeſſes. C'eſt moi qui gouverne la ſublimité lumineuſe des Cieux, les vents ſalutaires des mers, le ſilence lugubre des enfans; ma Divinité unique, mais à pluſieurs formes, eſt honorée avec différentes, & ſous*

(*f*) *Euſeb. & Hieronym. in Iſai.* XXVIII. 1. (*g*) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.* (*h*) *Euſeb. Præp. l. 3. c. 5.* (*i*) *Lactant. l. 1. c. 21.* (*k*) *Herodot. in Euterpe. c. 156.* (*l*) *Apulei. l. XI. Metamorph.* (*m*) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.* (*n*) *Apulei. Metamorph. l. XI.*

différens noms. Les Phrygiens m'appellent la Peſſinontienne, mere des Dieux; les Athéniens, Minerve Cecropienne; ceux de Cypre, Venus de Paphos; ceux de Crete, Diane Dyctienne; les Siciliens, ce peuple qui parle trois langues, Proſerpine Stygienne; les Eleuſiens, l'ancienne Déeſſe Cerés; d'autres, Junon; d'autres, Bellone; quelques-uns, Hécaté; pluſieurs m'appellent Rhamnuſia; les Ethiopiens Orientaux, les Ariens, ceux qui ſont inſtruits de l'ancienne doctrine, je veux dire, les Egyptiens, m'honorent avec des cérémonies qui me ſont propres, & m'appellent de mon véritable nom, la Reine Iſis.

Les Egyptiens repréſentoient Iſis avec une tête de vache, ou du moins avec des cornes (*o*), ou avec le croiſſant ſur la tête; & entre les cornes du croiſſant, on met d'ordinaire un globe qui déſigne le monde. On la repréſente auſſi ayant ſur la tête un oiſeau qu'on croit être l'Ibis. Souvent on la voit avec une clef, avec la croix, avec un foüet à la main. Son culte étoit fameux dans toute l'Egypte, mais principalement à Bubaſte, à Copte & à Alexandrie.

Les anciens Germains adoroient auſſi Iſis; mais leur Iſis étoit différente de celle des Egyptiens. On tenoit qu'elle avoit été femme de Mannus, fils de Thuiſcon, dont les Germains prétendoient tirer leur origine. Quelques Sçavans (*p*) ont prétendu que ſous les noms de *Mannus* & d'*Iſis*, ces anciens peuples vouloient marquer Adam & Eve. *Mannus*, en Allemand ſignifie l'homme, de même qu'*Adam* en Hébreu; & *Iſis* eſt le même nom que *Iſcha*, ou *Iſchet*, qui eſt le nom que le premier homme donna à Eve, *hæc vocabitur Virago*; (*q*) l'Hébreu, *Ipſa vocabitur Iſcha*. On a cru la même choſe d'*Iſis* & d'*Oſiris*, adorez chez les Egyptiens.

La queſtion à préſent eſt de ſçavoir ſi les Iſraëlites ont adoré Iſis, & quel nom ils lui donnoient. Il eſt bon premierement de remarquer que les Hébreux n'ont point de nom pour ſignifier une Déeſſe. 2°. Que puiſqu'on repréſentoit Iſis avec une tête & des cornes de bœuf, il eſt aſſez croyable que c'eſt elle que les Livres ſaints appellent *le Veau d'or*, ou comme liſent les Septante, *les Geniſſes d'or*. Pluſieurs Peres parlant de l'adoration du Veau d'or, ont dit que les Iſraëlites adorerent une tête de Veau. 3°. Comme les Juifs ont adoré le Soleil & la Terre ſous différens noms, comme de *Gad*, de *Meni*, de *Baal*, d'*Aſtaroth*, du Roy & de la Reine & de toute la milice du ciel, il eſt à croire qu'ils ont rendu leurs honneurs à Iſis & à Oſiris, ſous ces différens noms.]

I. ISMAEL, fils d'Abraham, & d'Agar. Saraï épouſe d'Abraham, voyant que Dieu ne lui avoit point donné d'enfans, (*r*) pria ſon mari de prendre Agar ſa ſervante, afin qu'au moins par ſon moyen, elle pût avoir des enfans. (*ſ*) C'étoit une maniére d'adoption, dont on voit encore des exemples dans la conduite de Rachel & de Lia, qui donnérent auſſi leurs ſervantes pour femmes à Jacob leur mari, afin qu'elles leur donnaſſent des enfans. (*t*) Agar ayant donc donc conçu, commença à mépriſer Saraï ſa maîtreſſe. Celle-ci s'en plaignit à Abraham, & Abraham lui dit qu'elle pouvoit traiter ſa ſervante comme elle jugeroit à propos. Saraï l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit. L'Ange du Seigneur lui apparut dans le déſert & lui dit: Retournez à vôtre maîtreſſe, & humiliez-vous ſous ſa main; vous avez conçû, & vous enfanterez un fils, que vous nommerez Iſmaël, c'eſt-à-dire; Le Seigneur a écouté; parce que le Seigneur vous a exaucée dans vôtre affliction. Ce ſera un homme fier & farouche, dont la main ſera élevée contre tous, & contre qui tout le monde aura la main levée. Il dreſſera ſes tentes vis-à-vis ſes

(*o*) *Herodot. in Euterpe, c.* 41. *Philoſtrat. vita Apollon. Thyan. l.* 1. *p.* 24. (*p*) *Voſſ. de idololatria. l.* 1. *c.* 17. 2. 38. *lib.* 2. *c.* 24. 27. 36. 56. *& l.* 7. *c.* 2. *&* 30. *& lib.* 138. (*q*) *Geneſ.* 11. 23. *Hæc vocabitur Virago.* חשה

(*r*) *Geneſ.* XVI. 1. 2. 3. *&c.* (*ſ*) An du Monde 2093. avant J. C. 1907. avant l'Ere vulg 1911. (*t*) *Geneſ.* XXX. 3. *&* 9.

ſes freres, & il occupera le pays voiſin du leur. Agar revint donc à la maiſon d'Abraham, & elle enfanta un fils, qui fut appellé Iſmaël. (*u*)

Quatorze ans aprés, (*x*) le Seigneur ayant viſité Sara, & Iſaac étant né à Abraham, (*y*) Iſmaël, qui juſqu'alors s'étoit regardé comme l'unique héritier d'Abraham, ſe vit déchû de ſes eſpérances. Un jour, Iſaac étant âgé d'environ cinq ou ſix ans, (*z*) Iſmaël ſe joüoit avec lui d'une maniére qui déplut à Sara; & elle dit à Abraham: Chaſſez cette ſervante avec ſon fils; car Iſmaël ne ſera point héritier avec mon fils Iſaac. Abraham trouva cela dur. Mais le Seigneur lui ayant dit d'écouter Sara, il renvoya Agar avec ſon fils, en leur donnant quelques proviſions pour leur voyage. Agar étant partie avec ſon fils, alloit errant dans le déſert de Berſabée; & l'eau qui étoit dans le vaiſſeau qu'elle portoit, ayant manqué, elle mit ſon fils ſous un arbre qui étoit là, & s'éloigna de lui à la longueur d'un trait d'arc, diſant; Je ne verrai point mourir mon enfant. Alors Agar oüit une voix du Ciel, qui lui dit: Ne craignez point; le Seigneur a écouté la voix de l'enfant du lieu où il eſt. Levez-vous, prenez-le; car je le rendrai pere d'un grand peuple. Elle ſe leva; & Dieu lui ayant fait voir un puits, elle en tira de l'eau, en donna à ſon fils, & le mena plus avant dans le déſert de Pharan, où il demeura. Il devint habile à tirer de l'arc, & ſa mere lui fit épouſer une femme Egyptienne, dont il eut douze fils; ſçavoir, 1. *Nabajoth*; 2. *Cédar*; 3. *Abdéel*; 4. *Mabſam*; 5. *Maſma*; 6. *Duma*; 7. *Maſſa*; 8. *Hadad* ou *Hadar*; 9. *Théma*; 10. *Jethur*; 11. *Naphis*; & 12. *Cedma*. Il eut auſſi une fille nommée *Mabeleth* ou *Baſmath*, *Geneſ.* XXXVI. 3. qui épouſa Eſaü; *Geneſ.* XXVIII. 9. Nous avons parlé de chacun des fils d'Iſmaël ſous leurs articles.

Des douze fils d'Iſmaël ſont ſorties les douze Tribus des Arabes qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Saint Jérôme (*b*) dit que de ſon tems les Arabes nommoient les cantons de l'Arabie des noms des diverſes Tribus qui les habitoient. Les Profanes donnent aux Chefs des Tribus des Arabes, le nom de *Phylarques*, & les Arabes leur donnent le nom de *Scheich Elkebir*. (*c*) Les deſcendans d'Iſmaël habitérent le pays qui eſt depuis *Hévila*, juſqu'à *Sur*. *Hévila* eſt vers la jonction de l'Euphrate & du Tigre; & *Sur* eſt du côté de l'Iſthme qui ſépare l'Egypte de l'Arabie. On connoît dans l'Hiſtoire les deſcendans d'Iſmaël ſous le nom général d'Arabes & d'Iſmaëlites. On connoît en particulier les Nabathéens, les Cédaréniens, les Agaréniens, &c. Depuis le ſeptiéme ſiécle, ils ont preſque tous embraſſé la Religion de Mahomet, & nous les appellons Turcs, ou Muſulmans. Iſmaël mourut en préſence de tous ſes freres, dit la Vulgate; (*d*) ou ſuivant une autre Traduction, il eut ſon partage vis-à-vis tous ſes freres Voyez *Geneſ.* XVI. 12. On ignore l'année de ſa mort.

[Les Mahométans veulent qu'Iſmaël ait été le fils le plus favoriſé d'Abraham, & celui en faveur de qui Dieu fit à ce Patriarche des promeſſes ſi magnifiques. Ils croyent (*e*) qu'Abraham ayant voulu immoler Iſmaël, l'Ange Gabriel l'empêcha par ordre de Dieu, & ſubſtitua en ſa place un bélier que le pere & le fils immolérent au Seigneur au lieu même où ils bâtirent depuis le Temple de la Mecque. Ce Temple ne fut bâti qu'après la mort d'Agar; il porta d'abord le nom de Caabah, où Maiſon quarrée, à cauſe de ſa forme, & enſuite celui de *Beith-allah*, ou Maiſon de Dieu. Les Arabes du tems d'Abraham attache-

(*u*) An du Monde 2094. avant J. C. 1906. avant l'Ere vulg. 1910. (*x*) An du Monde 2108. avant J. C. 1892. avant l'Ere vulg. 1896. (*y*) *Geneſ.* XXI. 1. 2. 3. (*z*) An du Monde 2113. avant J. C. 1887. avant l'Ere vulg. 1891. (*a*) *Geneſ.* XXV. 13. 14.

(*b*) *Hieronym. qu. Hebr. in Geneſ.* (*c*) Voyez Théve not. *liv.* 11. *c.* 32. *part.* 1. (*d Geneſ.* XXV. 18. עַל פְּנֵי כָל אֶחָיו נָפָל (*e*) Biblioth. Orient. p. 501. *Iſmael. ben Ibrahim.*

cherent les cornes du bélier immolé par Abraham, à la goutiere du toit de ce Temple, d'où Mahomet les ôta dans la ſuite, pour ôter à ces peuples tout ſujet d'idolâtrie.

Iſmaël après avoir demeuré quelque tems à Jathreb nommée aujourd'hui Medine, ſe retira dans l'Iemen, où il s'établit & ſe maria. Outre les douze fils d'Iſmaël dont il eſt parlé dans la Généſe, les Arabes lui en donnent encore un nommé *Thor*, ou *Thour*, qui a donné ſon nom à la montagne de Sinaï, qu'ils appellent encore *Thour*, & *Thour-Sinaï*, auſſi-bien qu'à la ville qui eſt au pied de cette montagne, ſur les bords de la mer rouge.

L'Arabie étoit peuplée d'Arabes anciens, avant que les fils d'Iſmaël s'y établiſſent, & ce ne fut qu'après de longues diſputes avec les *Giorhamides* premiers poſſeſſeurs de ce pays qu'ils s'accorderent enfin ſur le Temple de la Mecque. La race des anciens Arabes n'eſt pas éteinte dans ce pays. Elle ſubſiſte mêlée avec celle des Iſmaëlites. On peut voir ci-devant ce que nous avons dit des *Arabes*. Ce qui déplaît dans ces Hiſtoires des Mahometans, c'eſt que ſans ſe mettre en peine des regles de l'Hiſtoire & de la bonne foi, ils déguiſent, renverſent, détruiſent les récits de l'ancien & du nouveau Teſtament, pour y ſubſtituer leurs rêveries, & leurs traditions qui n'ont aucun fondement dans l'Antiquité, & qui ne roulent que ſur l'ignorance de leur faux Prophéte; cet homme ayant oüi parler des Hiſtoires ſaintes des Juifs & des Chrétiens, les a racontées a ſa maniére; ſes ſectateurs y ont encore ajoûté de nouvelles fables & de nouvelles circonſtances, & quand on veut les rappeller aux Ecritures anciennes & autentiques, ils les traitent de ſuppoſées & corrompuës.

La Religion des Iſmaëlites ſe peut conſidérer dans quatre tems différens. 1o. Sous Iſmaël & ſes ſucceſſeurs immédiats, leſquels probablement ſuivirent la Religion qu'ils avoient appriſe d'Abraham & d'Iſmaël. 2o. Sous les ſucceſſeurs de ces premiers, qui s'étant mêlez avec les anciens Arabes habitans du pays, imiterent leur idolâtrie, & corrompirent la pureté du culte de leurs peres, par le mélange des cérémonies étrangeres. 3o. Pluſieurs Arabes embraſſerent le Chriſtianiſme dans les premiers ſiécles de l'Egliſe: on ne connoît pas diſtinctement par quel canal le Chriſtianiſme paſſa dans ce pays; mais on connoît des Martyrs d'Afrique, & on ſait qu'en 249. il ſe tint un Concile dans ce pays contre des Hérétiques, qui diſoient que le corps & l'ame mouroient & reſſuſcitoient enſemble. 4o. Enfin Mahomet ayant paru dans ce pays, y ſéduiſit une infinité de perſonnes, & y fit recevoir ſes erreurs, partie par force, & partie par adreſſe. On peut voir ci-devant l'article *Arabes*, pour la Religion des anciens Arabes, que nous ne diſtinguons pas des Iſmaëlites, depuis que ces deux peuples ſe ſont mêlez & confondus. Quant à la Religion des Mahométans, elle ne regarde pas nôtre ſujet, puiſqu'elle eſt ſi nouvelle, & qu'il n'en eſt pas parlé dans l'Ecriture.

Le Prophéte Baruc (*f*) nous parle de la ſcience, & des études des enfans d'Agar: *Filii quoque Agar qui exquirunt ſapientiam, quæ de terra eſt.* Ils ſe piquoient de ſageſſe, & encore aujourd'hui les Arabes affectent un grand ſérieux, & des maniéres pleines de gravité. La Reine de Saba vint éprouver ſi la ſageſſe de Salomon, étoit telle que la renommée la publioit. Les Agaréniens & les Iſmaëlites ſont nommez parmi les peuples qui firent la guerre aux Iſraëlites ſous le régne de Joſaphat (*g*), & ſous les Juges du tems de Gédeon (*h*). Du tems du Roy Saül les Tribus de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé firent la guerre aux Agaréens, & les défirent (*i*). Ces Agaréens demeuroient dans l'Arabie deſerte à l'orient des montagnes de Galaad.

L'Ecri-

(*f*) *Baruc.* III. 23. (*g*) *Pſalm.* LXXXII. 7. (*h*) *Judic.* VII. VIII. 24. (*i*) 1. *Par.* V. 10. 19. 20.

L'Ecriture déſigne auſſi les Arabes par un autre caractére, c'eſt qu'ils coupoient leurs cheveux en rond (*k*); Moyſe défend aux Hébreux d'imiter en cela les Arabes qui le pratiquoient, diſoient-ils, en l'honneur de Bacchus, & à ſon imitation: *neque in rotundum attondebitis comam.* Jérémie menace de la colére de Dieu les peuples qui portent les cheveux coupez en rond (*l*): *viſitabo ſuper omnes qui attonſi ſunt in comam*, & il déſigne en particulier Edom, Ammon & Moab, *Dedan*, *Thema & Buz*, tous peuples d'Arabie, entre leſquels *Thema* étoit fils d'Iſmaël. Les Turcs ſe coupent encore les cheveux de la tête, & ne laiſſent qu'un bouquet au-deſſus (*m*). Je ne ſçai ſi cette pratique eſt auſſi ancienne que Moyſe. Les Septante (*n*) appellent *Zizoë* la maniére de ſe faire les cheveux dont Moyſe parle ici: or *Zizoë* eſt un bouquet de cheveux qu'on laiſſe derriere, ou deſſus la tête, quand on a coupé tout le reſte en rond. Voyez les articles de *Nabath*, *Cedar*, *Thema*, *Agar*, *&c.*]

II. Ismael, fils de Nathanias, de la race royale de Juda, tua en trahiſon Godolias, (*o*) que Nabuchodonoſor avoit établi ſur les reſtes du peuple qui étoit demeuré dans la Judée, aprés la ruine de Jéruſalem. Voyez ci-devant *Godolias*. Mais Jean ou Johanan fils de Carée, ayant pourſuivi Iſmaël & ſa troupe, & l'ayant atteint prés la piſcine d'Hébron, le chargea & l'obligea de prendre la fuite. Il ſe retira vers Baalis Roi des Ammonites. (*p*)

III. Ismael I. Souverain Sacrificateur des Juifs, fils de Phabi ou Phabée, eut un frére nommé auſſi Iſmaël, qui fut comme lui Grand Sacrificateur. Le premier Iſmaël ſuccéda à Ananus, & fut établi par Valérius Gratus Gouverneur de Judée, l'an du Monde 4027. de l'Ere vulg. 24. Il fut déposé l'année ſuivante, & Eléazar fils d'Ananus lui ſuccéda.

IV. Ismael II. frere du premier, ſuccéda à Ananias fils de Nébédée, par la faveur du Roi Agrippa. (*q*) Les Grands Pontifes dépoſez s'étant joints à lui, prétendirent ſe rendre maîtres des décimes & des oblations, qui étoient deſtinées à la nourriture des ſimples Prêtres. Ceux-ci appuyez des principaux du peuple, ſe ſouleverent contre les Pontifes; & on vit entre eux juſques dans le Temple une eſpéce de guerre. Iſmaël fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias, & dix des principaux de Jéruſalem, pour demander à Néron qu'il leur fût permis de rétablir un mûr que Feſtus Gouverneur de Judée avoit fait abbattre, parce qu'il empêchoit que les troupes Romaines ne viſſent dans le Temple, & qu'il bornoit la vûë du palais d'Agrippa. (*r*) Ce fut en leur conſidération que Joſeph l'Hiſtorien fit le voyage de Rome, pour les défendre. (*ſ*) Ils obtinrent ce qu'ils demandoient, par le credit de Poppée, qui favoriſoit les Juifs. Iſmaël ne revint plus à Jéruſalem; & Agrippa lui ôta la Grande Sacrificature, pour la donner à Joſeph fils de Simon, ſurnommé Cabéi.

ISRAEL. C'eſt le nom que l'Ange donna à Jacob, aprés qu'il eut lutté toute la nuit contre lui à Mahanaïm, ou à Phanuël. Voyez *Geneſ.* xxxii. 1. 2. & 28. 29. 30. & *Oſée* xii. 3. Voyez auſſi l'article de *Jacob*. Iſraël ſignifie *le vainqueur de Dieu*, ou, *un Prince de Dieu*, ou, ſelon pluſieurs Anciens, *un homme qui voit Dieu.*

Le nom d'*Iſraël*, ſe prend quelquefois pour la perſonne de Jacob; quelquefois pour tout le peuple d'Iſraël, toute la race de Jacob; & quelquefois pour le Royaume d'Iſraël, ou des dix Tribus, diſtingué du Royaume de Juda.

Rois d'Iſraël. Voyez ci-aprés l'article *Rois*.

ISRAELITES, les deſcendans d'Iſraël, qui

(*k*) *Levit.* xix. 27. (*l*) *Jerem.* ix. 25. 26. & xxv. 23. (*m*) *Herodot. l.* 3. *c.* 8. & *lib.* 4. *c.* 175. (*n*) 70. ἀπούσετε σίσυρν ἐν τῆς κόμης τῆς περιθῆς ὑμῶν (*o*) An du M. 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulg. 587. *Vide* 4 *Reg.* xxv. 25. 26. 27. (*p*) *Vide Joſeph. Ant. l.* 2. *&c.*

(*q*) *Joſeph Antiq. l.* 20. *c.* 6. *p.* 696. An du Monde 4066. de l'Ere. vulg. 63. (*r*) *Antiq. l.* 20. *c.* 7. *p.* 697. (*ſ*) *Idem de vita ſua, p.* 998. 999.

qui furent d'abord appellez *Hébreux*, à cauſe d'Abraham qui étoit venu de-là l'Euphrate, & enſuite *Iſraëlites*, à cauſe d'Iſraël pere des douze Patriarches; & enfin *Juifs*, *Judæi*, ſur tout depuis le retour de la captivité de Babylone, parce qu'alors la Tribu de Juda ſe trouva beaucoup plus forte, & beaucoup plus nombreuſe que les autres Tribus, & que les étrangers ne connoiſſoient guéres que cette Tribu.

ISREELA, la ſeptiéme des vingt-quatre familles des Lévites. 1. *Par.* xxv. 14.

ISSACHAR, cinquiéme fils de Jacob & de Lia Il fut conçu aprés que Rachel eut acheté les mandragores que Juda avoit apportées à Lia ſa mere. (*s*) Il nâquit vers l'an du Monde 2255. avant J. C. 1745. avant l'Ere vulgaire 1749. Il eut quatre fils; (*t*) Thola, Phua, Jobab & Semron. On ne ſçait aucune particularité de ſa vie. Jacob en lui donnant ſa bénédiction, lui dit: (*u*) *Iſſachar comme un âne vigoureux, demeurera dans les bornes de ſon partage. Il a vû que le repos eſt bon, & que ſa terre eſt excellente: il a baiſſé l'épaule ſous le fardeau, & il s'eſt aſſujetti à payer le Tribut.* Le Chaldéen traduit dans un ſens contraire: *Il aſſujettira les Provinces & rendra tributaires ceux qui reſteront dans ſon pays.* La Tribu d'Iſſachar eut ſon partage dans un des meilleurs endroits de la terre de Chanaan, le long du Grand-Champ, ou de la vallée de Jezraël; ayant au midy la demi-Tribu de Manaſſé, au Septentrion celle de Zabulon, à l'occident la Méditerranée, & à l'orient le Jourdain & l'extrémité de la Mer de Tibériade. On lit dans le Teſtament des douze Patriarches les inſtructions & les avis qu'Iſſachar donna à ſes fils avant ſa mort. Mais on ſçait que cet Ouvrage eſt apocryphe & ſans autorité.

ISSUS, ou *Iſus*, Grand-Prêtre des Juifs, marqué dans Joſeph, ſuccéda à Joram, & eut pour ſucceſſeur Axioram. (*x*) Il n'eſt point parlé de ce Pontife dans l'Ecriture; à moins que ce ne ſoit le même qu'Azarias des Paralipoménes. Voyez 1. *Par.* vi. 9.

ISTHEMO, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 50. Elle eſt appellée autrement *Eſthamo* ou *Eſthemo*. Euſébe & S. Jérôme diſent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis.

ISTOB, ou *Iſch-Tob*, (*y*) habitant de Tob; ou *bon homme*, ou *Maître du pays des Tubiéniens*. Ce pays étoit à l'extrémité ſeptentrionale des montagnes de Galaad, vers le mont Liban. Jephté ſe retira dans le pays de Tob; (*z*) & ce canton eſt appellé Tubin dans les Maccabées. (*a*)

ITABURIUS, ou *Itaburim*. C'eſt ainſi que Joſeph appelle le mont Thabor. Voyez *l.* 4. *c.* 2. *de Bello Jud.*

ITALIE. Saint Jérôme a traduit *Num.* xxiv. 24. & *Ezech.* xxvii. 6. l'Hébreu *Cethim* ou *Citthim*, (*b*) par *Italia*. Mais nous avons fait voir ſur la Généſe, x. 4. que *Cethim* marque *la Macédoine*. Le même ſaint Jérôme dans Iſaïe, Chap. lxvi. *v.* 19. a traduit par *Italia*, l'Hébreu *Thubal*, (*c*) qui marque plûtôt l'Eſpagne, ſelon les uns, ou les Tibaréniens, ſelon d'autres. Dans les Livres ſaints écrits originairement en Grec, *Italia* n'eſt point équivoque; il ſignifie cette partie du Monde, dont Rome eſt la Capitale.

ITHAI, fils de Ribaï de Gabath, un des vaillans hommes de l'armée de David. 2. *Reg.* xxiii. 29.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron. On ne ſçait aucune particularité de ſa vie, & il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais exercé la Grande Sacrificature. Il demeura lui & ſes enfans au rang des ſimples Prêtres, juſqu'à ce, que la ſouveraine Sacrificature entra dans ſa famille, en la perſonne d'Héli Grand Sacrificateur & Juge d'Iſraël. (*d*) Les Succeſſeurs d'Héli, de la même famille d'I-

(*s*) *Geneſ.* XXX. 14...18. (*t*) *Geneſ.* xlvi. 13. (*u*) *Geneſ.* xlix. 14. (*x*) *Joſeph. Antiq. l.* x. *c.* ii. *f.* 342.

(*y*) 2. *Reg.* x. 6. (*z*) *Judic.* x. 3. 5. (*a*) 1. *Macc.* v. 13. (*b*) כתים *Cethim.* (*c*) תובל *Thubal.* (*d*) Depuis l'an du Monde 2848. juſqu'en 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116.

d'Ithamar, ſont Achitob, Achia, Achimélech & Abiathar, qui fut dépoſé de l'exercice de la Grande Sacrificature par Salomon. (e)

ITHOBAL, ou *Ithobale*, Roi de Tyr. Ce nom ne ſe trouve pas dans les Livres ſacrez de l'ancien Teſtament. On y lit *Ethbaal*, qui étoit pere de Jezabel, & beau-pere d'Achab. Joſeph (f) le nomme *Ithobal*. Il dit ailleurs (g) qu'un certain Ithobal Prêtre d'Aſtarte, ayant tué Phellétes Roi de Tyr, regna en ſa place pendant trente deux ans.

[Nous croyons que c'eſt à ce Prince que s'adreſſent les invectives & les menaces du Prophéte Ezéchiel (h). Les anciens Hiſtoriens de Phénicie donnent le nom d'Ithobale au Roi de Tyr, ſous lequel la ville fut aſſiégée par Nabuchodonoſor. (i) Voici comme lui parle Ezéchiel : „ Voici ce que „ dit le Seigneur nôtre Dieu : parce que „ vôtre cœur s'eſt élevé, & que vous avez „ dit en vous-même : je ſuis un Dieu, & „ je ſuis aſſis dans la chaire d'un Dieu au „ milieu de la mer ; quoique vous ne ſoyez qu'un homme & non pas un Dieu. „ Mais parce que vôtre cœur s'eſt élevé „ comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu. Vous „ êtes donc plus ſage que Daniel, & il n'y „ a point de ſecret qui vous ſoit caché. „ Vous vous êtes rendu puiſſant par vôtre „ prudence & par vôtre ſageſſe. Vous „ avez amaſſé de l'or & de l'argent dans „ vos tréſors : vous avez accru vôtre puiſſance par l'étenduë de vôtre ſageſſe, & „ par la multiplication de vôtre commerce, & vôtre cœur s'eſt élevé dans vôtre „ force. C'eſt pourquoi voici ce que dit „ le Seigneur : Je ferai venir contre vous „ des étrangers qui ſont les plus puiſſans „ des peuples. Ils viendront l'épée à la „ main exterminer vôtre ſageſſe avec tout „ ſon éclat, & ils ſoüilleront vôtre beauté. „ Ils vous tueront, & vous précipiteront „ du trône, & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tuez au milieu „ de la mer. Direz-vous alors que vous „ êtes un Dieu ? Vous mourrez de la mort „ des incirconcis, par la main des étrangers : „ car c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur.

„ Le Seigneur dit enſuite à Ezéchiel : Faites un Cantique de deüil ſur le Roi de Tyr. „ Voici ce que dit le Seigneur : Vous étiez „ le ſceau de la reſſemblance de Dieu : vous „ étiez plein de ſageſſe, & parfait en beauté : vous avez été dans les délices du Paradis de Dieu ; vôtre vêtement étoit enrichi de toutes ſortes de pierres précieuſes. Les pierreries & l'or ont été employez pour relever vôtre beauté. Les inſtrumens de Muſique les plus excellens „ ont été préparez pour le jour auquel vous „ avez été créé. Vous étiez comme un „ Chérubin qui étend ſes ailes pour couvrir le propitiatoire ; je vous ai établi ſur „ la montagne ſainte de Dieu, & vous avez „ marché au milieu des pierres éclatantes „ comme le feu. Vous étiez parfait dans „ vos voyes, depuis le jour de vôtre créa„ tion, juſqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous. Dans la multiplication de „ vôtre commerce, vos entrailles ont été „ remplies d'iniquité. Je vous ai chaſſé de „ la montagne de Dieu : je vous ai exterminé, ô Chérubin, qui protegiez les autres du milieu des pierres éclatantes comme le feu : car vôtre cœur s'eſt élevé dans „ ſon éclat ; vous avez perdu la ſageſſe „ dans vôtre beauté ; je vous ai précipité „ en terre... Je ferai ſortir du milieu de „ vous un feu qui vous devorera, & je „ vous réduirai en cendres ſur la terre, aux „ yeux de ceux qui vous verront. Ils en ſeront frappez d'étonnement : vous avez été „ anéanti, & vous ne vous releverez jamais...

Nous croyons que ces paroles d'Habacuc regardent le même Prince : (k) *Malheur à celui qui bâtit ſa ville du ſang des hommes, & qui la fonde dans l'iniquité.* Ces richeſ-

(e) L'an du M. 2989. avant J.C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015. Voyez 3 *Reg.* II. 27. (f) *Joſeph. Antiq. l. 9. c. 6. p.* 311. Comparez 3. *Reg.* XVI. 31. (g) *Lib. 1. contra Appion. p.* 1043. (h) *Ezech.* XXVIII. (i) *Phileſtrat. apud Joſeph. Antiq. l. X. c.* 11. & *contra Appion. l. 1. p.* 1046.

(k) *Habac.* II. 12. 13. 14.

richeſſes dont vous abuſez, cette ville que vous bâtiſſez; *tout cela ne vient il pas du Seigneur? Tous les travaux des peuples ſeront conſumez par le feu, & les efforts des Nations ſeront réduits au néant, parce que la terre ſera remplie d'ennemis, comme le fond de la mer eſt tout rempli de ſes eaux, afin que la gloire & la juſtice du Seigneur ſoient connuës de tout le monde.*]

ITHURÉE, ou *Iturée*, Province de Syrie ou d'Arabie, au-delà du Jourdain, à l'orient de la Bathanée, & au midy de la Trachonite. Saint Luc, III. 1. parle de l'*Ithurée*, & 1. *Par.* v. 19. des *Ituréens*, ou de *Jethur*, ſelon l'Hébreu. Or *Jethur* étoit un des fils d'Iſmaël. (*l*) L'Ithurée eſt compriſe dans l'Arabie Pétrée.

[Ariſtobule Roy ou Prince des Juifs, & fils d'Hircan, dès le commencement de ſon regne fit la guerre aux Ituréens (*m*); & après en avoir ſoumis la plus grande partie, les obligea d'embraſſer le Judaïſme, de même que quelques années auparavant Hircan ſon pere y avoit obligé les Iduméens; il leur donna l'alternative, ou de ſe faire circoncire & d'embraſſer la Religion des Juifs, ou de ſortir de leur pays, & de chercher un établiſſement ailleurs. Ils aimerent mieux reſter & faire ce qu'on exigeoit d'eux. Quoique deſcendus d'Iſmaël, ils ne pratiquoient donc plus la circonciſion; ou peut-être qu'Ariſtobule les obligea de la recevoir au huitiéme jour, au lieu qu'auparavant ils ne la recevoient qu'à l'âge de douze ou treize ans. Philippe un des fils d'Hérodes étoit Tetrarque ou Prince d'Ithurée, lorſque ſaint Jean-Baptiſte commença les fonctions de ſon miniſtere (*n*).]

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada. Il inventa les inſtrumens de muſique dés avant le déluge. (*o*)

JUBILÉ, en Hébreu, *Jobel* (*p*) L'année du Jubilé étoit la cinquantiéme année, qui arrivoit aprés ſept ſemaines d'années, ou ſept fois ſept ans: (*q*) *Sanctificabis annum quinquageſimum; ipſe eſt annus Jubilæus.* Malgré la clarté de ce Texte, pluſieurs Commentateurs ſoutiennent que le Jubilé ſe célébroit dans la quarante-neuviéme année, & préciſément la derniére de la ſeptiéme ſemaine d'années. Moyſe favoriſe ce ſentiment, lorſqu'il dit, *Levit.* XXV. 8. *Numerabis tibi ſeptem hebdomadas annorum, id eſt, ſepties ſeptem, quæ ſimul faciunt annos quadraginta novem.* Ceux qui ſoutiennent cette opinion, font remarquer l'inconvénient qu'il y auroit de faire célébrer l'année du Jubilé la cinquantiéme année, aprés l'année Sabbatique, qui arrive la quarante-neuviéme année. Ces deux années de repos de ſuite pourroient avoir de dangereuſes conſéquences dans un pays, & y cauſer la famine.

Le terme Hébreu *Jobel*, ſignifie, ſelon les Rabbins, une corne de bélier, avec laquelle on annonçoit l'année du Jubilé. Mais comment la corne de bélier, qui eſt ſolide, & non creuſe, pourroit-elle ſervir de trompette? C'étoit donc apparemment une trompette de cuivre, faite en forme de corne de bélier. D'autres tirent l'étymologie de *Jobel*, de l'Hébreu *Jubal*, qui ſignifioit, dit-on, autrefois joüer des inſtrumens. Nous croyons qu'il vient du verbe *Hobil*, ramener, rappeller; parce qu'alors chaque choſe étoit ramenée à ſon premier maître.

L'année du Jubilé commençoit au premier jour de Tizri, qui eſt le premier mois de l'année civile, qui revenoit au mois de Septembre, & vers l'équinoxe d'automne. En cette année (*r*) on ne ſemoit, ni on ne moiſſonnoit point; mais on ſe contentoit de ce que la terre & les arbres produiſoient d'eux-mêmes. Chacun rentroit dans ſes héritages, ſoit qu'ils fuſſent vendus, engagez, ou aliénez. Les eſclaves Hé-

(*l*) *Geneſ.* XXV. 15. & 1. *Par.* 1. 31. (*m*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 19. (*n*) *Luc.* III. 1. (*o*) *Geneſ.* IV. 21. (*p*) יובל *Jubal*, ou *Jobel*.

(*q*) *Levit.* XXV. 8. (*r*) *Levit.* XXV. 11. 12. 13. *&c.*

Hébreux, de quelque maniére qu'ils fuſſent tombez dans l'eſclavage, étoient affranchis, avec leurs femmes & leurs enfans; même ceux qui avoient renoncé au privilége que leur donnoit l'année Sabbatique de recouvrer leur liberté. Il n'en étoit pas de même des eſclaves étrangers, leſquels ne joüiſſoient point du droit que donnoit le Jubilé. Il y a quelques autres particularitez ſur cette année, que l'on peut lire *Lévit.* xxv.

Uſſerius met le premier Jubilé qui fut obſervé depuis la Loi donnée à Moyſe, en l'an de la Période Julienne 3318. du Monde 2609. avant J. C. 1391. avant l'Ere vulg. 1395.

Le ſecond Jubilé, l'an de la Période Julienne 3367. du Monde 2658. avant J. C. 1342. avant l'Ere vulg. 1346.

Le troiſiéme Jubilé, en l'an de la Période Julienne 3417. du Monde 2707. avant J. C. 1293. avant l'Ere vulg. 1297. & ainſi des autres. On peut voir les Tables chronologiques, & compter quarante-neuf ans de Jubilé en Jubilé.

A l'imitation des Juifs, les Chrétiens ont auſſi établi un Jubilé; mais qui ne regarde que la rémiſſion des péchez, & l'indulgence que l'Egliſe accorde aux pécheurs, en vertu du pouvoir qu'elle a reçû de JESUS-CHRIST de lier & de délier. Ces ſortes de Jubilez n'ont été établis que depuis le Pape Boniface VIII. en l'an 1300. de J. C. & encore n'ont-ils commencé à porter le nom de Jubilé, que depuis Sixte IV. qui fut fait Pape en 1471. & qui dans ſa Bulle de l'an 1473. donna à l'indulgence pléniére & générale qu'il accordoit a tous les Fidéles, le nom de Jubilé. Dans les commencemens, ces Jubilez ne s'accordoient que de cent en cent ans: mais le Pape Clément VI. en 1542. les réduiſit à cinquante. Grégoire XI. les avoit fixez à un eſpace de trente-trois ans; & Paul II. trouvant que cette durée étoit encore trop longue, ordonna que de vingt-cinq en vingt-cinq ans, on donneroit un Jubilé; ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis ce tems-là. Cela n'empêche pas que les Souverains Pontifes n'accordent auſſi des Jubilez en l'année de leur conſécration, & dans les grandes néceſſitez de l'Egliſe: mais ce ſont plûtôt des indulgences en forme de Jubilé, que de véritables Jubilez. Je n'entre pas plus avant dans cette matiére, parce qu'elle ne regarde qu'indirectement mon ſujet, & que le nouveau Teſtament ne parle du Jubilé en aucun endroit, ſinon d'une maniére implicite, lorſqu'il marque le pouvoir de lier & de délier accordé aux Apôtres, & celui d'uſer d'indulgence envers les pécheurs vraiment pénitens. Voyez *Matth.* xvi. 19. & 2. *Cor.* II. 10.

[JUBILE'. Pour concilier les deux ſentimens qui partagent les Interprétes ſur le ſujet du Jubilé; ſçavoir, ſi on doit le célébrer la cinquantiéme année préciſe, comme le dit Moyſe, Lévit. xxv. 10. & comme l'entendent Philon, Joſeph, Euſebe, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, S. Gregoire le Grand, ſaint Iſidore, tous les Juifs, tant Talmudiſtes, que Caraïtes, & un très-grand nombre de Commentateurs; ou ſeulement la quarante-neuviéme année, comme Moyſe le marque aſſez clairement au chap. xxv. ℣. 8. du Levitiq. & comme l'expliquent pluſieurs bons Commentateurs (*f*), & Chronologiſtes: il me ſemble qu'on peut dire que la cinquantiéme année eſt miſe pour la quarante-neuviéme; afin de faire un compte rond, comme tous les jours on dit huit jours pour une ſemaine, trente jours pour un mois, cinq ans pour une Olympiade, quoiqu'en rigueur la ſemaine n'ait que ſept jours, le mois quelquefois trente-un, quelquefois vingt-huit ou vingt-neuf ou trente jours, & l'Olympiade ſeulement quatre ans. De plus, comme l'année du Jubilé ſe commençoit après la fin de la quarante-neuviéme, & au commencement de la cinquantiéme année, on

(*f*) *Hugo Cardinal. Mercator. Jul. Scaliger. Rader. &c. Cunaus de Rep. Heb. l. 1. c. 6.*

pouvoit indifféremment lui donner le nom de la quarante-neuviéme & de la cinquantiéme année.

La plus grande difficulté conſiſte à ſçavoir ſi en ces deux années quarante-neuf & cinquante on obſervoit le Sabbat, ou le repos de la terre, ou ſeulement à la quarante-neuviéme année. Il ſemble qu'il y auroit de trop grands inconvéniens à obſerver de ſuite deux années de repos : on ſatisfait à l'intention du Legiſlateur par le repos d'une ſeule année. La ſeptiéme des années Sabbatiques étoit ſeulement plus privilégiée, plus célébre que les deux précédentes ; on concilie tout, & les difficultez s'évanoüiſſent par ce tempérament.

Voici quelques détails touchant l'année du Jubilé : elle commençoit dès le premier jour du mois Tizri. Mais ni les eſclaves n'étoient remis en liberté, ni les terres n'étoient renduës à leurs premiers maîtres, (*t*), qu'au dixiéme jour de ce mois. On paſſoit les neuf premiers jours dans la joye & dans les plaiſirs, à peu près comme les Romains dans leurs Saturnales. Durant ces neuf jours les eſclaves ne faiſoient aucun ouvrage à leurs maîtres, mais ils mangeoient, bûvoient & ſe réjoüiſſoient, & prenoient chacun une couronne ſur la tête. Le jour de l'expiation ſolemnelle, qui eſt le dixiéme de Tizri, n'étoit pas plûtôt arrivé, que les Conſeillers du Sanhédrin faiſoient ſonner des trompettes, & à l'inſtant les eſclaves étoient déclarez libres, & les terres revenoient à leurs anciens maîtres.

Le motif de cette Loy étoit d'empêcher que les riches n'opprimaſſent les pauvres, & ne les réduiſiſſent en un eſclavage perpétuel, qu'ils ne s'attiraſſent tous les fonds par les voyes de l'achat, ou de l'engagement, ou enfin de l'uſurpation ; que les dettes ne vinſſent à ſe trop multiplier, & par conſéquent à ruiner entiérement les pauvres : que les eſclaves ne demeuraſſent pas toujours, eux leurs femmes & leurs enfans dans la ſervitude. De plus Moyſe vouloit conſerver autant qu'il étoit poſſible, la liberté des perſonnes, l'égalité des biens, l'ordre des familles, dans le pays. Enfin il vouloit que le peuple s'attachât à ſon pays, à ſes terres, à ſon héritage, qu'il s'y affectionnât comme à un bien, qui lui venoit de ſes peres, & qu'il devoit laiſſer à ſes enfans ſans crainte qu'il ſortit pour toujours de ſa famille.

Lycurgue avoit établi quelque choſe de pareil parmi les Lacédémoniens, en y ordonnant l'égalité des biens, en banniſſant l'eſclavage, & empêchant autant qu'il pouvoit, que nul ne devînt trop puiſſant & trop riche. C'eſt pour cela qu'il avoit établi l'oſtraciſme, qui conſiſtoit à bannir de la République, les citoyens dont les richeſſes, ou la trop grande puiſſance faiſoient ombrage aux autres. Stolon avoit voulu réprimer l'avidité & l'avarice des anciens Romains, en faiſant une loy, qui défendoit à chaque particulier d'avoir plus de cinq cens arpens de terre ; mais la fraude ſe mit bien-tôt de la partie, & renverſa cette ſage Ordonnance. Stolon lui-même fut le premier à violer ſa propre loy, & fut condamné parce qu'il en poſſedoit mille, conjointement avec ſon fils, qu'il avoit exprès émancipé à cet effet.

L'année du Jubilé avoit pluſieurs prérogatives par-deſſus l'année Sabbatique ; & la Sabbatique a auſſi quelques petits avantages par-deſſus l'année du Jubilé : (*u*) l'année Sabbatique annulloit les dettes, ce que ne faiſoit pas le Jubilé ; mais le Jubilé remet les eſclaves en liberté, & rend les terres à leurs anciens maîtres : de plus il reſtituë les terres d'abord au commencement du Jubilé, au lieu que dans l'année Sabbatique les dettes ne ſont annullées qu'à la fin de l'année. Les biens qui avoient été achetez ou donnez, retournoient ſans difficulté à leurs anciens maîtres ; ceux qui étoient venus par droit de ſucceſſion, demeuroient à ceux qui en joüiſſoient : les contrats de vente, où l'on avoit ex-

(*t*) *Maimonid. Halacha Schemitta Vejobel.*

(*u*) *Maimonid. loco citato.*

exprimé un certain nombre d'années, ſubſiſtoient pendant toutes ces années, nonobſtant la rencontre du Jubilé. Mais les contrats abſolus & illimitez, étoient caſſez par le Jubilé (x). Les maiſons & les autres édifices bâtis dans les villes murées ne revenoient point au propriétaire en l'année du Jubilé.

Depuis la captivité de Babylone on continua d'obſerver les années Sabbatiques; mais non pas les années du Jubilé (y). Alexandre le Grand accorda aux Juifs l'exemption du tribut pour la ſeptiéme année, à raiſon du repos qu'ils obſervoient cette année-là (z); mais à l'égard du Jubilé, puiſqu'il n'étoit inſtitué que pour empêcher l'anéantiſſement du partage fait par Joſué, & la confuſion des Tribus, & des familles, il ne fut plus praticable comme avant la diſperſion des Tribus, celles qui revinrent de captivité s'étant établies comme elles purent, & où elles purent, & un très-grand nombre de familles, & peut être des Tribus entieres étant demeurées dans le lieu de leur captivité.]

JUCADAM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 56.

JUD, ou *Judi*, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* xix. 45.

JUDA, quand il eſt oppoſé à Iſraël, déſigne le Royaume des dix Tribus ou de Samarie, par oppoſition à celui de Juda & des deſcendans de David. Une des principales prérogatives de cette Tribu, eſt d'avoir conſervé le dépôt de la vraye Religion, & l'exercice public du Sacerdoce & des cérémonies de la Loi, dans le Temple de Jéruſalem, pendant que les dix Tribus s'abandonnoient au culte des veaux d'or, & à l'idolâtrie.

Rois de Juda. Voyez la liſte des Rois de Juda, ſous l'article *Rois*.

[JUDA ſurnommé le Saint, en Hébreu *Haccadoſ*, Auteur de la *Miſne*, étoit fils de Simon le Juſte, fameux Docteur Juif. Juda étoit Chef ou Recteur de l'Ecole de Tibériade en Galilée, & parvint à la dignité de Préſident du Sanhédrin, qui ſe tenoit dans la même ville; il eſt reconnu pour Prince de ſa Nation, & a vécu ſous trois Empereurs qui ont été favorables aux Juifs: ſçavoir, Antonin le pieux, Marc-Aurele & Commode. Le premier prit poſſeſſion de l'Empire en 138. & le ſecond mourut en 194. de Jesus-Christ. Ainſi on peut fixer ſon âge dans le milieu du ſecond ſiécle de l'Egliſe. On prétend (a) qu'il vint au monde le même jour qu'Akiba mourut. Celui-ci étoit comme un ſoleil qui ſe couchoit pour la Nation des Juifs, mais en même-tems ſe levoit comme un autre ſoleil pour répandre la lumiére dans Iſraël. Suivant cela, il faut fixer la naiſſance de Juda à l'an de Jesus-Christ 135. ou 136. qui eſt celui de la priſe de Bether & de la mort d'Akiba.

Le lieu de la naiſſance de Juda fut Tzippuri, ſituée ſur une montagne de Galilée. Ce lieu avoit été autrefois conſidérable. Quelques uns croyent que c'eſt-là que quelques Auteurs ſous l'autorité du faux Hégéſippe, font naître Anne mere de la ſainte Vierge, & Hermanna ſœur de ſainte Elizabeth. Siméon pere de Juda circoncit ſon fils le huitiéme jour, conformément à la loy, & contre la défenſe de l'Empereur Adrien, qui avoit défendu cette pratique. Simeon fut cité devant l'Empereur; mais avant d'y comparoître, il paſſa chez la mere du jeune Antonin qui étoit au berceau, emprunta ce jeune Prince, & laiſſa le ſien en la place, le préſenta à Adrien, & lui prouva que l'accuſation formée contre lui étoit fauſſe, puiſque cet enfant qu'il voyoit n'étoit pas circoncis. Adrien crut que c'étoit le jeune Juda, & renvoya l'accuſé. Au retour Siméon repaſſa chez la Princeſſe, lui rendit ſon fils, & reprit le jeune Juda. Cette Hiſtoire eſt impertinente, & péche contre toutes les re-

(x) *Selden. de ſucceſſion. in bona. l. 3. c. 24.* (y) *Maimonid. Halacha Schemitta Vejobel. Cunæus de Rep. Heb. l. 1. c. 6.* (z) *Joſeph. Antiq. l. XI. c. ult.*

(a) *Vide Ganz. Chronic.*

regles ; mais on la donne pour ce qu'elle vaut.

Quelques-uns donnent à Juda le ſurnom de *Saint*, à cauſe de cette ſecrette circonciſion qu'il reçut alors : d'autres ſoutiennent qu'il le mérita par l'innocence & la pureté de ſa vie. Nous n'en ſçavons pas aſſez de particularitez pour en juger, & d'ailleurs ce n'eſt pas ici le lieu d'approfondir cette matiére ; nous ne parlons de cet homme que par rapport à la miſne dont il eſt Auteur. Juſqu'alors les traditions reçuës par le canal des Docteurs & des Prophétes s'étoient conſervées dans la mémoire des hommes. Les maîtres les enſeignoient de vive voix dans les Ecoles, & chacun gloſant, y ajoutant, ou retranchant à ſa maniére, elles commençoient à ſe multiplier à l'infini, & à s'altérer inſenſiblement en paſſant par tant de bouches. Les Sages réſolurent donc de les rédiger par écrit, & Juda fut choiſi pour le faire. Une autre raiſon qui les détermina encore, fut la calamité qu'ils venoient d'eſſuyer ſous Adrien, la diſperſion de leurs Docteurs, la ruine de leurs Ecoles, la perte de leurs Livres, & le deſaſtre de leur Nation. Comment conſerver l'unité des ſentimens, & le dépôt des traditions dans cet éloignement, & au milieu de tant de traverſes ?

Juda ſe chargea donc de dreſſer le corps du Droit civil & Canonique des Juifs, & d'en former une eſpéce de cours & de ſyſtême, qu'on peut ſuivre exactement dans les Ecoles de ſa Nation. Il nomma ſon Ouvrage *Miſna*, comme qui diroit, ſeconde Loy. Il le partagea en ſix parties, ou en ſix Livres, dont chacun contient pluſieurs Traitez. Il y en a ſoixante-trois en tout. Il rangea fort méthodiquement ſous ces ſoixante-trois chefs, tout ce que la tradition de leurs ancêtres avoit tranſmis juſques-là ſur la tradition & ſur la Loy. Ce Livre ne parut pas plutôt, qu'il fut reçu avec une profonde vénération par tous les Juifs. Les Sçavans d'entr'eux en firent le ſujet de leurs études, & les principaux d'entr'eux, tant en Judée, qu'en Babylone, ſe mirent à le commenter. Ce ſont ces Commentaires, qui avec le texte de la *Miſna*, compoſent les deux Thalmuds, c'eſt-à-dire, celui de Jéruſalem & celui de Babylone. Voyez ci-après l'article *Miſna*, & celui de *Thalmud*. Bartolocci croit que Juda le Saint mourut en l'an 194. de JESUS-CHRIST. M. Baſnage met ſa mort en 210. ou 215. Il eut pour fils & ſucceſſeur dans la dignité de Prince de ſa Nation le Rabin Gamaliel.]

I. JUDAS, ou *Juda*, ou *Jehuda*, quatriéme fils de Jacob & de Lia, naquit en Méſopotamie (*b*) l'an du Monde 2249. avant J. C. 1751. avant l'Ere vulgaire 1755. Ce fut lui qui conſeilla à ſes freres de vendre Joſeph aux Marchands Iſmaëlites, plûtôt que de tremper leurs mains dans ſon ſang. (*c*) Il épouſa Sué, fille d'un Chananéen nommé Hiram, (*d*) & il en eut trois fils, Her, Onan & Séla. Il maria Her à une fille nommée Thamar. Her étoit un ſcélerat, que Dieu frappa de mort pour ſes crimes. Judas dit à Onan ſon ſecond fils, de prendre la veuve de ſon frere, qui étoit mort ſans enfans, & de lui ſuſciter de la lignée : mais Onan par une action abominable, empêchoit Thamar de devenir mere. C'eſt pourquoi le Seigneur le frappa auſſi de mort. Judas craignant de donner Séla ſon troiſiéme fils, à ſa bru, l'amuſoit par des promeſſes, ſans venir à l'exécution. C'eſt pourquoi Thamar ſe déguiſa ; prit l'habit d'une courtiſanne, & ſe mit ſur un chemin où Judas devoit paſſer. Judas s'étant donc approché de Thamar, elle conçut, enfanta deux fils, dont l'un fut nommé *Pharés*, & l'autre *Zara*. (*e*) On peut voir les articles de *Thamar*, de *Pharez* & de *Zara*.

Judas fut toûjours regardé comme le premier & le plus conſideré des enfans de Jacob. Sa Tribu fut la plus puiſſante & la plus nombreuſe. Il ſemble que les priviléges de premier-né paſſérent de Ruben à lui aprés

(*b*) *Geneſ.* XXIX. 35. (*c*) *Geneſ.* XXXVII. 26. An du Monde 2276. avant J. C. 1724. avant l'Ere vulg. 1728. (*d*) *Geneſ.* XXXVIII. 1. 2. &c. (*e*) *Geneſ.* XXXVIII. 27. 28. 29.

aprés l'inceſte que commit Ruben (*f*) avec Bala femme de ſon pere. Voici la bénédiction que Jacob donna à Judas au lit de la mort : (*g*) *Juda, vos freres vous loüeront ; vôtre main s'appeſantira ſur la tête de vos ennemis ; les enfans de vôtre pere s'inclineront profondement devant vous. Juda eſt un jeune lion. Vous êtes allé, ô mon fils, pour ravir vôtre proye ; vous vous êtes repoſé, & vous vous êtes couché comme un lion ; qui oſera le réveiller ? Le ſceptre ne ſera point ôté de Juda, & le Prince ne ſortira point de ſa race, juſqu'à la venuë de celui qui doit être envoyé ; & qui ſera l'attente des nations.* Cet endroit contient une promeſſe que la Royauté ne ſortira point de ſa famille, & que le Meſſie en tirera ſa naiſſance. Jacob ajoute : *Il liera ſon ânon à la vigne ; & vous attacherez, mon fils, vôtre ânesſe au ſep de la vigne. Il lavera ſa robbe dans le vin, & ſon manteau dans le ſang du raiſin. Ses yeux ſont plus beaux que le vin, & ſes dents plus blanches que la neige* ; ou, ſelon une autre Verſion : *Ses yeux ſont rubiconds à cauſe du vin, & ſes dents ſont blanches à cauſe du lait.* Tout cela marquoit la fécondité de ſon pays.

Le lot de Juda occupoit toute la partie méridionale de la Paleſtine ; & les Tribus de Siméon & de Dan poſsédérent pluſieurs villes, qui d'abord avoient été attribuées à Juda. Cette Tribu étoit ſi nombreuſe, qu'au ſortir de l'Egypte, elle étoit compoſée de ſoixante-quatorze mille ſix cens hommes capables de porter les armes. (*b*) La Royauté paſſa de la Tribu de Benjamin, d'où étoient Saül & Iſboſeth, dans celle de Juda, qui étoit la Tribu de David & de ſes ſucceſſeurs Rois juſqu'à la captivité de Babylone. Et depuis le retour de la captivité, quoique cette Tribu ne regnât pas, elle occupoit toûjours néanmoins la prémiére place, elle donnoit le ſceptre à ceux qui regnoient, elle réünifſoit en quelque ſorte toute la nation des Hébreux dans elle-même, & on ne les connoiſſoit que ſous le nom de *Judæi*, Juifs, deſcendans de Juda. Le Teſtament des douze Patriarches fait prononcer à Juda une prophétie concernant le Meſſie ; mais l'on voit bien qu'elle a été faite aprés coup.

II. JUDAS MACCABE'E, fils de Matthatias, ſuccéda à ſon pere dans la charge de Chef du peuple fidéle, (*i*) durant la perſécution d'Antiochus Epiphanes. (*k*) Dés auparavant il avoit donné des marques de ſa valeur, de ſa conduite, & de ſon zéle pour la Loy de Dieu, en s'oppoſant à ceux qui abandonnoient le Seigneur pour ſacrifier aux Idoles. C'eſt ce qui obligea Matthatias ſon pere à le déclarer ſon ſucceſſeur, & à le mettre à la tête de ſes freres. Une des premiéres expéditions (*l*) de Judas Maccabée fut contre Apollonius Général des troupes Syriennes, qui étoient dans la Paleſtine. Judas marcha contre lui, le tua, tailla en piéces, ou mit en fuite ſon armée ; il prit l'épée d'Apollonius, & s'en ſervit d'ordinaire dans les combats toute ſa vie. Séron Capitaine Syrien croyant acquérir de la gloire par la défaite de Judas, ne fit au contraire qu'augmenter celle de Judas par ſa propre défaite. (*m*)

Antiochus étonné de la valeur de Judas, envoya contre lui trois Capitaines de réputation, (*n*) Nicanor, Gorgias, & Ptoléméе fils de Doriméne. (*o*) Judas aſſembla ſon armée à Maſpha, ſe prépara au combat par la priére, marcha contre l'ennemi, attaqua Nicanor ſeul, & en l'abſence de Gorgias, le battit, & mit ſon armée en fuite. Enſuite Gorgias étant venu, & ayant vû le camp de Nicanor en feu, ſe retira promtement, ſans oſer en venir aux mains. L'année ſuivante (*p*) Lyſias Régent du

(*f*) *Geneſ.* XXXV. 22. (*g*) *Geneſ.* XLIX. 8. 9. 10. (*b*) *Num.* I. 26. 27.

(*i*) 1. *Macc.* II. 49. . . 70. (*k*) An du Monde 3838. avant J. C. 162. avant l'Ere vulg. 166. (*l*) 2 *Macc.* III. 1. 2. 3. &c. An du Monde 3838. (*m*) 1. *Macc.* III. 13. 14. &c. (*n*) 1. Macc. III. 38. 39. &c. (*o*) L'An du Monde 3839. avant J. C. 161. avant l'Ere vulg. 165. (*p*) An du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164.

du Royaume, en l'abſence d'Antiochus Epiphanes, qui étoit allé au-delà de l'Euphrate; Lyſias, dis-je, vint en Judée avec une armée de ſoixante mille hommes choiſis, & de cinq mille chevaux. (*p*) Judas alla au devant d'eux juſqu'à Béthoron; & ayant fait ſa priére, les attaqua, en tua cinq mille ſur la place, & mit le reſte en fuite. Lyſias fut obligé de s'en retourner à Antioche pour y lever une nouvelle armée.

Judas ſe voyant ainſi maître de la campagne, monta à Jéruſalem avec ſon armée. (*q*) Ils virent les lieux ſaints tout déſerts, l'Autel profané, les parvis remplis d'épines, & les chambres joignant le Temple toutes détruites. Judas partagea ſes gens, en occupa une partie à nettoyer les lieux ſaints, & poſta les autres entre la citadelle & le Temple, afin qu'ils empêchaſſent les troupes Syriennes qui occupoient la forteresſe, d'incommoder ceux qui travailloient à purifier le S. Lieu, & à le remettre en état pour pouvoir y offrir des ſacrifices. Ils mirent à part les pierres de l'ancien Autel, qui avoit été profané, en bâtirent un nouveau de pierres brutes, rebâtirent le Saint & le Sanctuaire, firent de nouveaux vaſes ſacrez, & le 25. du neuviéme mois nommé Caſleu, la cent quarante-huitiéme année des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164. ils offrirent le ſacrifice du matin ſur l'Autel des holocauſtes, & rétablirent dans le Temple le culte public, qui avoit été interrompu depuis trois ans entiers. Ils firent une nouvelle dédicace du Temple avec toute la pompe qu'ils purent, ſelon l'état préſent de leurs affaires, & célébrérent cette Fête pendant huit jours. (*r*) C'eſt la mémoire de cette dédicace dont il eſt parlé dans l'Evangile, où il eſt dit que JESUS vint au Temple de Jéruſalem à la dédicace pendant l'hyver. (*ſ*)

Peu de tems aprés, & apparemment la même année, Judas défit encore deux Capitaines Syriens, Timothée & Bacchides, & fit porter à Jeruſalem le butin qu'il avoit pris ſur eux. (*t*) Il fit auſſi fortifier Bethſura, qui étoit une eſpéce de barriére qui mettoit Jéruſalem à couvert du côté de l'Idumée. (*u*) Judas attaqua les Iduméens, (*x*) ceux de l'Acrabaténe, les fils de Béan, les Ammonites, & Timothée qui étoit entré en Judée, & fit par tout des prodiges de valeur; il battit, tailla en piéces, & diſſipa tous ſes ennemis. Les peuples de Galaad (*y*) ayant conſpiré contre les Iſraélites qui étoient dans leur pays, & ayant reſolu de les exterminer, les Iſraélites ſe retirérent dans la forteresſe de Dathéma. Judas en étant informé, accourut à leur ſecours, & en même-tems il envoya ſon frere Simon au ſecours des Iſraélites de Galilée, qui étoient menacez d'une ruine entiére par les peuples de Tyr & de Sydon, & autres étrangers qui s'étoient jettez dans leur pays. Il donna à Simon trois mille hommes, & il en prit avec lui huit mille.

Simon battit les ennemis, leur tua prés de trois mille hommes; & ayant pris avec lui les Juifs de Galilée, les amena dans la Judée, pour y demeurer plus en ſûreté. Judas paſſa le Jourdain, prit Boſor, & y mit le feu. Il arriva à Dathéma dans le tems qu'on y donnoit l'aſſaut; mais les ennemis ne l'eurent pas plûtôt reconnu, qu'ils abandonnérent leurs entrepriſes, & prirent la fuite. De là il alla à Maſpha, à Héſébon, à Maget, à Boſor, & prit toutes ces villes. Timothée ayant de nouveau aſſemblé quelques troupes, Judas marcha contre lui, & le défit; il prit enſuite Aſtaroth-Carnaïm, & la réduiſit en cendres.

Alors Judas ayant aſſemblé tout ce qu'il trouva de Juifs dans le pays de delà le Jourdain, les amena dans la Judée.

En

(*p*) 1. *Macc.* IV. 28 29. 30. *&c.* (*q*) Même année 3840. Voyez 1. *Macc.* IV. 37. 38. *&c.* (*r*) 1. *Mac.* IV. 53. 54. 55. *&c.* (*ſ*) *Joan.* X. 22.

(*t*) 2. *Macc.* VIII. 30. & X. 24. (*u*) 1. *Macc.* IV. 61. (*x*) 1. *Macc.* V. 3. 4. 5. *&c.* & 2. *Macc.* X. 24. & *ſeq.* (*y*) 1. *Macc.* V. 8. 9. 10. *&c.* An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163.

Digitized by Google

En paſſant il prit, & pilla la ville d'Ephron, qui lui avoit refuſé le paſſage. Etant heureuſement arrivez à Jéruſalem, ils montérent au Temple, & y offrirent des ſacrifices d'actions de graces. Judas fit enſuite la guerre aux Iduméens; il leur prit Hébron, entra dans le pays des Philiſtins, prit Azoth, & parcourut toute la Samarie, & revint dans le pays de Juda chargé de riches dépoüilles. Cependant Lyſias vint une ſeconde fois en Judée (z) à la tête d'une puiſſante armée; (a) il s'avança juſqu'à Bethſure, environ à ſix lieuës de Jéruſalem. Judas marcha contre lui, & lorſqu'il ſortit de Jéruſalem, il parut à la tête de ſes troupes un Ange ſous la forme d'un cavalier, qui les remplit de joye & de courage. Ils ſe jettérent ſur les ennemis, & tuérent onze mille hommes de pied, & ſeize cens chevaux, mirent le reſte en fuite, & Lyſias lui-même fut obligé de ſe ſauver honteuſement, & de faire la paix avec Judas. Eupator qui avoit ſuccédé à Antiochus Epiphanes, permit aux Juifs de vivre ſelon leurs Loix, & de faire dans le Temple de Jéruſalem toutes leurs fonctions avec toute ſorte de liberté.

Ce traité ayant été conclu, Lyſias s'en retourna à Antioche. (b) Mais Timothée, Apollonius, Jérôme, Démophon, & Nicanor, qui étoient demeurez dans le pays, ne laiſſoient point les Juifs en repos, & ne cherchoient qu'à troubler la paix. Et ceux de Joppé ayant invité les Juifs qui demeuroient dans leur ville, à entrer dans des vaiſſeaux, comme pour ſe divertir ſur la mer, les noyérent tous, avec leurs femmes & leurs enfans. Judas pour venger cette perfidie, marcha contre eux, brûla leurs barques & mit le feu à leur ports il en auroit fait autant à leur ville, ſans la nouvelle qu'il reçut que ceux de Jamnia vouloient de même exterminer les Juifs de leur ville. Judas les prévint, & brûla leur port, & leurs vaiſſeaux. De-là il alla au-delà du Jourdain, où il fut attaqué par une troupe de cinq mille cinq cens Arabes; il les battit, & les contraignit de lui demander la paix. Il attaqua Chasbin, ou Eſébon, la prit, la ſaccagea, & il y eut un ſi grand nombre de morts, que l'eau de l'étang qui étoit prés de là, fut teinte de leur ſang. Il s'avança vers Charaea, dans le pays des Tubiéniens; mais n'y ayant pas trouvé Timothée qu'il cherchoit, il le rencontra qui étoit à la la tête de ſix vingt mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux. Quoique Judas n'eut que ſix mille ſoldats, il diſſipa cette armée, & en tua trente mille hommes. De là il alla à Carnion, ou à Carnaïm, & y fit périr vingt-cinq mille hommes. Il paſſa enſuite à Ephron, prit la ville, & y tua encore vingt-cinq mille hommes. Il arriva à Jéruſalem un peu avant la Pentecôte.

Aprés cette Fête, il marcha contre Gorgias. (c) D'abord les Juifs eurent quelque déſavantage: mais Judas ayant invoqué le Seigneur, mit en fuite l'armée ennemie; Gorgias lui-même ne s'échappa qu'avec aſſez de peine. Judas raſſembla ſes gens à Odollam, pour y célébrer le Sabbat; & le jour ſuivant, lorſqu'on vint pour enterrer les Juifs qui avoient été tuez dans le combat, on trouva ſous les habits de ceux qui étoient morts, des choſes qui avoient été conſacrées aux Idoles dans Jamnia. Et tout le monde imputa leur mort à ce vol qu'ils avoient fait des choſe impures & profanes. Judas fit faire une quête de douze mille dragmes d'argent, qu'il envoya à Jéruſalem, afin qu'on y offrît des ſacrifices pour l'ame de ceux qui étoient morts, ayant de bons & ſaints ſentimens ſur la réſurrection; car s'il n'a-

(z) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. (a) 2. *Macc.* xi. 1. 2. 3. *&c.* 27. 28. *&c.* (b) 2. *Macc.* xii. 1. 2. 3. *&c.* Même année 3841.

(c) 2. *Macc.* xii. 32. 33. *&c.*

n'avoit eſpéré que ceux qui avoient été tuez, reſſuſciteroient un jour, il eût regardé comme une choſe vaine & ſuperflue de prier pour les morts.

Antiochus Eupator ayant appris ces ſuccez de Judas Maccabée, (d) vint lui-même en Judée accompagné de Lyſias, à la tête d'une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans. (e) Il aſſiégea Bethſure; Judas marcha au ſecours de ſes freres; du premier choc, il défit ſix cens hommes des ennemis, & ſon frere Eléazar tua de ſa main le plus beau des Eléphans de l'armée, croyant que le Roi le montoit. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes du Roi, ſe retira à Jéruſalem. Eupator les ſuivit, & vint aſſiéger la ville, & principalement le Temple que Judas avoit fortifié, & où il s'étoit retiré. Le ſiége tirant en longueur, & Lyſias craignant que Philippe, qui avoit été déclaré Régent du Royaume par Antiochus Epiphanes, ne ſe rendît maître d'Antioche, fit la paix avec Judas, & s'en retourna promptement en Syrie.

Démétrius fils de Séleucus oncle d'Eupator, & légitime héritier du Royaume de Syrie, ayant mis à mort Eupator & Lyſias, & s'étant fait reconnoître pour Roi de Syrie, (f) donna la Grande-Sacrificature des Juifs à Alcime, & envoya avec lui Bacchides en Judée avec une armée, pour réprimer les entrepriſes de Judas. (g) Bacchides entra dans Jéruſalem, & mit Alcime en poſſeſſion de la Grande-Sacrificature. Cependant Judas s'étant retiré, demeura quelque tems ſans rien entreprendre. Mais voyant les excez & les violences que commettoit Alcime, il amaſſa quelques troupes, & fit mourir ceux qui avoient abandonné ſon parti. De ſorte qu'Alcime voyant qu'il n'étoit pas le plus fort dans la Province, ſe retira à Antioche, & accuſa Judas de pluſieurs crimes. Démétrius envoya Nicanor en Judée avec des troupes. (h) Avant que d'entrer à Jéruſalem, il envoya des députez à Judas, pour lui faire des propoſitions de paix. Judas les ayant expoſées au peuple & aux Sénateurs, tous furent d'avis de les accepter. C'eſt pourquoi on prit jour pour leur ratification. Judas & Nicanor ſe virent à la campagne; & Judas crainte de ſurpriſe, fit tenir des gens armez dans des lieux avantageux. La conférence ſe paſſa comme elle devoit. Nicanor demeura enſuite à Jéruſalem dans la citadelle, & Judas dans la ville. Nicanor étoit pénétré d'eſtime pour Judas, il l'aimoit d'un amour ſincère; il le pria même de ſe marier, & il ſe maria; & ils vivoient enſemble familiérement.

Mais Alcime voyant la bonne intelligence qui étoit entre eux, (i) vint trouver Démétrius, & lui dit que Nicanor trahiſſoit ſes intérêts. Le Roi aigri par ces calomnies, écrivit à Nicanor qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût ainſi fait amitié avec Judas, & il lui ordonna de l'envoyer au plûtôt chargé de chaînes à Antioche. Nicanor ayant reçû ces ordres, cherchoit l'occaſion de les exécuter. Judas s'étant apperçû de quelque refroidiſſement de ſa part, s'en défia; & ayant ramaſſé quelques troupes, il ſe déroba à Nicanor, & ſe tint à la campagne avec ſes gens. Nicanor marcha contre lui, & l'attaqua à Caphar-Salama: mais il fut repouſſé avec perte de plus de cinq mille hommes, & contraint de ſe retirer à Jéruſalem. Il menaça de détruire le Temple, ſi on ne lui remettoit Judas entre les mains; & étant parti pour aller à Béthoron, où l'armée de Syrie le vint joindre, Judas l'alla attaquer

(d) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. (e) 1. *Macc.* VI. 28. 29. 30. *&c.* & 2. *Macc.* XIII. (f) An du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162. (g) 1. *Macc.* VII. 7. 8. 9. *&c.* 2. *Macc.* XIV.

(h) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161. (i) 2. *Macc.* XIV. 26. 27. *&c.*

Digitized by Google

quer avec tant d'impétuoſité, qu'il défit ſes troupes, & que Nicanor lui-même fut tué le premier. Le reſte de ſon armée ayant pris la fuite, fut taillé en piéces par les habitans du pays, ſans qu'il en reſtât un ſeul. La tête & la main droite de Nicano, furent penduës vis-à-vis Jéruſalem, & l'on inſtitua une Fête au 13. d'Adar, pour célébrer la mémoire de cette victoire. Ce fut dans cette occaſion que Judas vit en eſprit le Grand-Prêtre Onias, qui prioit pour tout le peuple; & enſuite le Prophéte Jérémie, qui lui préſenta une épée d'or, en lui diſant qu'avec elle il renverſeroit les ennemis d'Iſraël.

Démétrius ayant appris que Nicanor avoit été tué dans le combat, (*k*) & ſon armée défaite, envoya de nouveau en Judée Bacchides & Alcime, avec l'aîle droite de ſes troupes. (*l*) Ils vinrent d'abord à Jéruſalem, & de là à Bérée ou Béroth, ville de la Tribu de Benjamin. Judas étoit à Laïs ou Bethel, avec trois mille hommes choiſis. Ses gens voyant une ſi grande armée, furent ſaiſis de frayeur, & pluſieurs ſe retirérent du camp: en ſorte qu'il n'y en reſta que huit cens. Judas ſe voyant ainſi abandonné, en eut le cœur abattu, & dit à ceux qui reſtoient: Allons combattre l'ennemi, ſi nous pouvons. Comme ſes gens l'en détournoient, & lui remontroient qu'il falloit attendre quelque renfort, il leur dit: Dieu nous garde d'en uſer ainſi. Si nôtre heure eſt venuë, mourons courageuſement pour nos freres; & ne ſoüillons point nôtre gloire par une telle tache. Ils marchérent donc à l'ennemi. Judas ayant remarqué que l'aîle droite où commandoit Bacchides étoit la plus forte, il l'aſſaillit, la rompit, & la pourſuivit juſqu'à la montagne d'Azot. Mais ceux qui étoient à l'aîle gauche, ſuivirent par derriére Judas, & l'envelopperent; de ſorte qu'aprés un combat long & opiniâtre, où pluſieurs de part & d'autre furent bleſſez ou tuez, Judas lui-même tomba mort, & tous les autres prirent la fuite.

Alors Jonathas & Simon emportérent le corps de Judas leur frere, (*m*) & le mirent dans le ſépulcre de leur famille à Modin. Tout Iſraël fit un grand deüil à ſa mort; & ils diſoient: Comment cet homme invincible eſt-il tombé, lui qui ſauvoit le peuple d'Iſraël? Les autres guerres de Judas, les actions extraordinaires qu'il a faites, & la grandeur de ſon courage ſont en trop grand nombre, pour pouvoir être toutes rapportées. Joſeph Ben-Gorion (*n*) dit que Judas eut des enfans, mais qu'ils moururent jeunes. L'Ecriture n'en dit rien; & Judas étant mort la même année de ſon mariage, il eſt fort croyable qu'il mourut ſans lignée. Ce grand Homme a été une des plus expreſſes figures du Meſſie, vrai Sauveur d'Iſraël; & nous croyons que c'eſt à lui, comme figure de JESUS-CHRIST, que l'on doit rapporter les éloges marquez dans Iſaïe, Chap. LXIII. *Qui eſt celui-ci, qui vient d'Edom? Qui eſt ce Conquérant, qui vient de Boſra avec ſa robbe teinte de ſang? &c.*

III. JUDAS. C'eſt le nom que l'on donne au quatriéme des ſept freres Maccabées, qui ſouffrirent le martyre à Antioche ou à Jéruſalem, ſous Antiochus Epiphanes. Mais ce nom ne ſe trouve dans aucun Auteur authentique.

IV. JUDAS D'ISCHARIOTH, ou *Judas le traître*, ayant été choiſi par JESUS-CHRIST, pour être mis au nombre de ſes Apôtres, & pour être le dépoſitaire des aumônes que l'on offroit à JESUS-CHRIST & aux Apôtres pour leur entretien, ſe corrompit de telle ſorte, qu'il trahit ſon Dieu & ſon Seigneur, & qu'il le livra à ſes ennemis, pour le faire mourir. Marie ſœur du Lazare, ayant répandu un parfum précieux ſur les pieds du Sauveur, Judas

(*k*) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant Ere vulg. 161. (*l*) 1. *Macc.* IX. 1. 2. 3. *&c.*

(*m*) 1. *Macc.* IX. 19. 20. *&c.* (*n*) *Gorionid. l.* 3 *c.* 2.

fut un des Apôtres qui en murmura le plus haut ; & bien-tôt aprés, il alla trouver les Prêtres, pour leur livrer JESUS-CHRIST. Ils lui promirent trente ſicles, qui font environ quarante-huit livres, douze ſols, à prendre le ſicle ſur le pied de trente-deux ſols, cinq deniers. Avant la fin de la derniére Céne, il ſortit de la ſale, & alla avertir les Prêtres que cette nuit il leur livreroit JESUS, parce qu'il ſçavoit le lieu où il ſe retiroit pendant la nuit.

On forme ſur ſon ſujet pluſieurs queſtions. 1°. On demande d'où lui vient le nom d'Iſcharioth. Euſébe & ſaint Jérôme (o) croyent qu'il étoit de la Tribu d'Ephraïm, & natif du bourg d'Iſcharioth, dans cette Tribu. D'autres (p) veulent qu'il ait été de la Tribu d'Iſſachar, & que de là l'on ait formé *Iſſachariothes*, d'où par abbréviation, on a fait *Iſchariothes*. D'autres veulent que ce nom dérive du bourg de Carioth, dans la Tribu de Juda. (q) *Iſch-Carioth*, ſignifie en Hébreu, *l'homme de Carioth*.

2°. On demande s'il participa au Corps de nôtre Sauveur dans le dernier ſouper qu'il fit avec les Apôtres. Pluſieurs Anciens, comme l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, (r) ſaint Hilaire, (ſ) Innocent III. (t) Victor d'Antioche, (u) l'Abbé Rupert, (x) Théophylacte, (y) & quelques autres ont crû qu'il n'avoit point aſſiſté à l'inſtitution de l'Euchariſtie, & qu'auſſi-tôt que JESUS-CHRIST l'eut déſigné comme étant celui qui le devoit trahir, il ſortit, & s'en alla. Mais la plûpart des Anciens & des Modernes, (z) tiennent qu'il aſſiſta à l'inſtitution de l'Euchariſtie ; ce qui eſt confirmé par ſaint Luc, (a) qui ayant raconté ce que JESUS-CHRIST dit en inſtituant ce divin Sacrement ; dit que JESUS prononça ces paroles : La main de celui qui me doit trahir, eſt avec moi à cette table. Quelques-uns (b) ont crû que le morceau trempé dans la ſauce, que JESUS préſenta à Judas, étoit l'Euchariſtie ; d'autres (c) qu'en trempant ce pain, il lui ôta la conſécration. Origénes ſur ſaint Jean, rapporte trois opinions ſur la communion de Judas, & il ne ſe déclare pour aucune des trois. 1°. Que Judas avoit reçu le Corps de JESUS-CHRIST. 2°. Que le Démon l'en avoit empêché. 3°. Qu'il n'avoit reçu que du pain, & non pas le Corps de JESUS-CHRIST.

3°. On demande quand il reporta aux Prêtres l'argent qu'il avoit reçu d'eux pour leur livrer ſon Maître. Il y en a qui croyent que cela n'arriva qu'aprés la mort de JESUS-CHRIST, (d) d'autres croyent que ce fut avant que JESUS-CHRIST eût été condamné par Pilate, & dans le tems que les Prêtres & les Scribes inſiſtoient auprés de ce Gouverneur, afin qu'il le leur abandonnât pour le crucifier ; enfin d'autres prétendent qu'il ne reporta ſon argent aux Prêtres, que quand il vit que la ſentence de mort étoit prononcée contre JESUS. Alors il alla les trouver dans le Temple, & leur dit : J'ai péché en trahiſſant le Sang innocent. Mais ils lui répondirent : Que nous importe ; c'eſt vôtre affaire. Alors jettant cet argent dans le Temple, & s'étant retiré, il s'alla pendre. Quelques Peres (e) ſemblent loüer la pénitence de Judas ; mais les

(o) *Euſeb. & Hieronym. in Iſai.* XXVIII. 1. *Hieronym. in Matth. p.* 29. (p) *Hieronym. de nominib. Hebr. in Matt.* (q) *Joſue* XV. 25. (r) *Conſtit. l.* 5. *c.* 13. (ſ) *Hilar. in Matt. Can.* 31. (t) *Innocent. III. de Myſter. alt. l.* 4. *c.* 11. (u) *Victor. Antioch. in Marc.* XIV. (x) *Rupert. in Matth. l.* 12. *& in Joan. l.* XII. (y) *Theophylact in Matth.* XXVI. (z) *Origen. h mil.* 36. *in Matth. Victor. Antioch. in Marc.* XIV. *Cyrill Jeroſolym. Cathech.* 13. *Cyrill. Alex. in Joan. l.* 9. *c.* 13. *Chryſoſt. homil.* 82. *&* 83. *in Matt. Theodoret. ad* 2. *Cor.* XI. 23. *Hieronym. l.* 2. *contra Jovinian. Abaelard. ſerm. in Paſſ. Domini. Magiſter ſentent. l.* 4. *diſt.* 12. *Alenſ. Thom. Soto, &c.*

(a) *Luc.* XXII. 21. (b) *Concil. Bracar.* 3. *c.* 1. 2. *Jul. Papa Ep. ad Epiſcopos per Ægyptum, uiſſ.* 2. *de cenſur. c.* 7. *Burchard. decret. l.* 1. *Ivo parte* 2. *c.* 11. *Alat. diſſ. de Libris Græc.* (c) *Dionyſ. Bar-ſalibas, apud Euſeb.* Renaudot. *c.* 4. Perpétuité de la foi. *c.* 5. *p.* 148. (d) *Auth. Qu. in vet & nov. Teſt. Vat. &c.* (e) *Origen. in Matth. tract.* 35. *&* 1. 2. *contra Celſ. Hieronym. in Matt.* XXVII. *Ambroſ. in Luc. l.* X. *Chryſoſt. in Matt. homil.* 86.

les autres la regardent comme trés-défectueuſe, & trés-inutile, puiſqu'il déſeſpéra de la miſéricorde de ſon Dieu. Origénes & Théophylacte écrivant ſur ſaint Matthieu, diſent que Judas voyant que ſon Maître étoit condamné, & qu'il ne pouvoit plus obtenir de lui le pardon en cette vie, ſe hâta de le prevenir, & de l'aller attendre en l'autre monde, pour le prier de lui faire miſéricorde.

4°. On forme quelques difficultez ſur la maniére dont Judas mourut. Saint Matthieu dit ſimplement qu'il ſe pendit: mais ſaint Luc dans les Actes, (*f*) dit de plus que Judas s'étant précipité, ſe creva, & répandit tous ſes inteſtins. Théophylacte dit que s'étant d'abord pendu, comme le dit ſaint Matthieu, le poids de ſon corps fit pancher l'arbre auquel il s'étoit attaché, & qu'ayant été ſecouru, il vêcut encore quelque tems, mais qu'ayant gagné une hydropiſie, il en creva, & mourut. Euthyme dit que comme Judas ne venoit que de ſe pendre, quelqu'un le détacha, & le mit en un endroit, où il vêcut encore quelque tems; mais qu'enſuite étant tombé d'un lieu élevé, il ſe creva dans ſa chûte, & répandit ſes entrailles. Papias cité dans Oecuménius ſur les Actes, diſoit que le lien qui l'attachoit à l'arbre, s'étant rompu, il vêcut encore quelque tems, & creva enfin par le milieu. D'autres croyent qu'ayant été jetté à la voirie aprés ſa mort, il y creva, comme il arrive aux cadavres ainſi abandonnez, & répandit toutes ſes entrailles. Pluſieurs Nouveaux (*g*) croyent que le Texte Grec de ſaint Matthieu (*b*) peut marquer ſimplement que Judas fut etouffé de douleur, de déſeſpoir, ou même d'eſquinancie, & que dans l'excés de ſon mal, il tomba ſur ſon viſage, creva & expira; ou que preſſé par ſon déſeſpoir, il ſe précipita & ſe creva. Voilà à peu prés ce que l'on dit ſur ce ſujet. On peut voir l'article d'*Haceldama*, pour le champ que l'on acheta avec l'argent que Judas reporta aux Prêtres.

Les anciens Peres (*i*) parlent d'un faux Evangile, ſous le nom d'*Evangile de Judas*, qui avoit été compoſé par les Caïnites, pour autoriſer leurs opinions extravagantes. Ils reconnoiſſoient une Vertu ſupérieure à celle du Créateur, & qui lui étoit contraire: Que ceux que nous regardons comme les plus grands ſcélérats qui euſſent jamais été, Caïn, Coré, les Sodomites, Judas le traître, avoient connu ce premier Principe, & lui avoient prêté leur miniſtére contre la Vertu du Créateur du monde. Judas ſeul d'entre les Apôtres, ſçavoit, diſent-ils, ce myſtére; & pour procurer plus promtement le ſalut à Iſraël, ſe hâta de livrer JESUS-CHRIST, qui avoit déclaré pluſieurs fois qu'il devoit être mis à mort pour le ſalut du monde.

V. JUDAS, ou *Jude*, ſurnommé *Barſabas*, fut envoyé de Jéruſalem avec Paul & Barnabé, à l'Egliſe d'Antioche, pour lui faire connoître la réſolution qui avoit été priſe au Concile de Jéruſalem ſur le ſujet des obſervances légales. (*k*) Il y en a qui croyent que ce *Jude* étoit le frere de Joſeph, ſurnommé auſſi *Barſabas*, qui fut propoſé avec ſaint Matthias, pour remplir la place de Judas le traître. (*l*) Saint Luc nous dit que Jude Barſabas étoit Prophéte, & des premiers d'entre les Freres. On croit qu'il étoit du nombre des ſeptante Diſciples. Aprés avoir été quelque tems à Antioche, il s'en retourna à Jéruſalem. (*m*) On ne ſçait rien davantage de ſa vie, de ſa naiſſance, ni de ſa mort.

VI. JUDE ou *Judas*, ſurnommé *Thadée* ou *Lebbée*, & *le Zélé*, eſt auſſi quelque-

(*f*) *Act.* I. 18. Πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος, καὶ ἐξεχύθη πάντα τὰ σπλάγχνα αὐτοῦ. (*g*) *Hinc Erasm. Heinſ. Grot. Hamm. Groneu. Differt. de caſu Judæ.* (*b*) *Matth.* XXVII. 5. Καὶ ἀπέλθων ἀπήγξατο.

(*i*) *Irenæ. l.* 1. *c.* 35. *Epiphan. hæreſ.* 28. *n.* 1. *Theodoret. hæretic. fabul. c.* 15. (*k*) *Act.* xv. 22. 23. An de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51. (*l*) *Act.* 1. 13. (*m*) *Act.* xv. 32 33

fois appellé *le frere du Seigneur*, (n) parce qu'il étoit, à ce qu'on croit, fils de Marie ſœur de la ſainte Vierge, & frere de ſaint Jacques le Mineur Evêque de Jéruſalem. Il fut marié, & eut des enfans, puiſque Hégéſippe (o) parle de deux Martyrs ſes petits-fils. Nicéphore donne à ſa femme le nom de Marie. Dans la derniére Céne, (p) il demanda à JESUS pourquoi il devoit ſe manifeſter à ſes Apôtres, & non pas au monde. Saint Paulin (q) dit qu'il prêcha dans la Lybie; & il ſemble dire que ſon corps y étoit demeuré. Saint Jérôme ſur ſaint Matthieu, Chap. x. ℣. 4. dit qu'aprés l'Aſcenſion, il fut envoyé à Edeſſe, vers le Roi Abgare. Les nouveaux Grecs avancent de même qu'il a prêché dans la ville d'Edeſſe, & dans toute la Meſopotamie. On veut qu'il ait auſſi prêché dans la Judée, la Samarie, l'Idumée, la Syrie, & ſur tout dans l'Arménie & dans la Perſe. Mais on ne ſçait aucunes particularitez bien certaines de ſa vie.

Nous avons de lui une Epître canonique, qui n'eſt adreſſée à aucune Egliſe particuliére, mais à tous les Fideles qui ſont aimez du Pere, & appellez du Fils nôtre Seigneur. Il paroît par le verſet 17. de cette Epître, où il cite la ſeconde Epître de ſaint Pierre, & par tout le corps de la Lettre, où il imite les expreſſions de ce Prince des Apôtres, comme déja connuës à ceux à qui il parle, que ſon deſſein a été d'écrire aux Juifs convertis, qui étoient répandus dans toutes les Provinces d'Orient, dans l'Aſie Mineure, & au-delà de l'Euphrate. Il y combat les faux Docteurs, qu'on croit être les Gnoſtiques, les Nicolaïtes, & les Simoniens, qui corrompoient la ſaine doctrine, & jettoient le trouble dans l'Egliſe.

On ignore en quel tems elle a été écrite; mais elle eſt certainement depuis les hérétiques dont on vient de parler; & ſaint Jude y parle des Apôtres comme de perſonnes mortes déja depuis quelque tems. (r) Il y cite la ſeconde Epître de ſaint Pierre, & fait alluſion à la ſeconde Epître de ſaint Paul à Timothée. (ſ) Ce qui fait juger qu'elle n'eſt que depuis la mort des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, & par conſéquent aprés l'an 66. de J. C. Il eſt même aſſez croyable qu'il ne l'écrivit qu'aprés la ruine de Jéruſalem.

Quelques Anciens (t) ont douté de ſa canonicité & de ſon authenticité. Euſébe (u) témoigne qu'elle a été peu citée par les Ecrivains Eccleſiaſtiques: mais il remarque en même-tems qu'on la liſoit publiquement dans pluſieurs Egliſes. Ce qui a le plus contribué à la faire rejetter par pluſieurs, c'eſt que l'Apôtre y cite le Livre d'Enoch, ou du moins ſa prophétie. Il y cite auſſi un fait de la vie de Moyſe, qui ne ſe trouve point dans les Livres canoniques de l'ancien Teſtament, & qu'on croit avoir été pris d'un Ouvrage apocryphe, intitulé: *L'Aſſomption de Moyſe.* Les autoritez qu'il tire de ces deux Livres apocryphes, ont fait balancer pendant quelque tems à mettre cette Epître dans le Canon des Ecritures: mais enfin elle y eſt reçûë communément depuis pluſieurs ſiécles. S. Jude pouvoit ſçavoir d'ailleurs ce qu'il cite des Livres apocryphes; ou il pouvoit, étant inſpiré du Saint-Eſprit, diſcerner dans ces Livres, les veritez de l'erreur auquel elles étoient mêlées. On peut voir nos Diſſertations ſur le Livre d'Hénoch, & ſur la mort de Moyſe.

Grotius (x) a crû que cette Epître n'étoit pas de ſaint Jude Apôtre, mais de Judas, quinziéme Evêque de Jéruſalem, qui vivoit ſous Adrien, un peu avant que Barchochéba parût. Il croit que ces mots, *frater autem Jacobi*, qui ſe liſent au commencement de

(n) *Vide Matt.* XII. 55. (o) *Hegeſipp. apud Euſeb. l. 3. c. 20. hiſt. Eccl.* (p) *Joan.* XIV. 22. (q) *Paulin. carm. 26.*

(r) *Jude* ℣. 17. Et comparez 2. *Petri* III. 3. (ſ) 2. *Timoth.* III. 1. comparé à *Jud.* ℣. 18. (t) *Euſeb. l. 3. c. 25. hiſt. Eccl. Hieronym. de viris illuſtr. c. 4. Amphiloc. carm. ad Seleuc.* (u) *Euſeb. l. 2. c. 23.* (x) *Gro. in Epiſt. Jude.*

de cette Epître, ont été ajoûtez par les Copiſtes ; & que ſaint Jude n'auroit pas oublié de s'y qualifier Apôtre ; ce qu'il ne fait pas : Qu'enfin toutes les Egliſes auroient reçu cette Epître dés le commencement, ſi l'on eût cru qu'elle eût été d'un Apôtre. Mais cet Auteur ne donne aucune preuve de l'addition prétenduë faite de ces mots : *Frater autem Jacobi.* S. Pierre, S. Paul & ſaint Jean ne mettent pas toûjours leur qualité d'Apôtres à la tête de leurs Lettres. Enfin le doute de quelques Egliſes ſur l'authenticité de cette Epître, ne doit pas plus lui préjudicier, que le même doute ſur tant d'autres Livres canoniques de l'ancien & du nouveau Teſtament.

On a attribué à ſaint Jude un faux Evangile, qui a été condamné par le Pape Gélaſe. Nous avons déja remarqué que ſaint Jude avoit eu deux petits-fils Martyrs ſous Domitien. Ils furent accuſez, & menez à Rome, comme deſcendus de David, & parens de CHRIST. (y) Ceux qui ont dit que nôtre ſaint Jude avoit prêché à Edeſſe & dans la Méſopotamie ſemblent l'avoir confondu avec ſaint Thadée, un des ſeptante Diſciples, fort différent de l'Apôtre ſaint Jude. Saint Thadée fut en effet envoyé à Abgare par ſaint Thomas, comme le témoigne Euſébe (z) en plus d'un endroit. Abdias, Fortunat, Béde, & les Martyrologes Latins portent que ſaint Jude ſouffrit le martyre, & fut enterré dans la Perſe. Quelques Grecs diſent qu'il eſt mort en paix à Bérythe. Leurs Ménologes, qui mettent ſa Fête au 19. Juin, diſent qu'il fut tué à coups de fléches à *Arara*, apparemment dans l'Arménie, où l'on trouve le mont Ararat & la ville d'Ariarathe. Les Arméniens tiennent par tradition qu'il a ſouffert le martyre dans leur pays.

VII. JUDAS ou *Joïada*, Grand-Prêtre des Juifs depuis la captivité de Babylone. Il fut fils d'Eliaſib, & pere de Jonathan. Voyez 2. *Eſdr.* XII. 10.

VIII. JUDAS, dont le nom ſe lit au Chap. 1. ℣. 10. du ſecond Livre des Maccabées, étoit peut-être Judas l'Eſſénien, ou Judas fils d'Hircan, & ſurnommé Ariſtobule, dont nous allons parler. On ne le connoît que parce que ſon nom ſe lit à la tête d'une Lettre du Sénat de Jéruſalem à Ariſtobule, Précepteur du Roi Ptolemée, écrite vers l'an du Monde 3880. avant J. C. 120. avant l'Ere vulgaire 124.

IX. JUDAS, ſurnommé *l'Eſſénien*, eſt connu dans Joſeph (a) par le don de prophétie dont il étoit rempli. Il avoit prédit qu'Antigone Aſmonéen frere du Roi Ariſtobule, ſeroit tué en un certain jour dans la tour de Straton. Le même jour qu'il devoit être mis à mort, ſelon ſa prophétie, ce jeune Prince arriva à Jéruſalem, tout glorieux d'une victoire qu'il venoit de remporter. Judas le voyant, dit à ſes Diſciples : Je voudrois être mort, puiſque je vois aujourd'hui que mes prédictions ſeront trouvées fauſſes. Comment Antigone pourroit-il être mis à mort aujourd'hui à la tour de Straton, qui eſt éloignée d'ici de plus d'une journée de chemin ? Mais il ignoroit que l'Eſprit qui parloit en lui, avoit voulu déſigner, non la tour de Straton, ſur la Méditerranée, où l'on bâtit depuis Céſarée de Paleſtine, mais une autre tour de Straton qui étoit dans le palais, & où Antigone fut effectivement tué peu de tems après, par les ordres du Roi Ariſtobule.

X. JUDAS, autrement *Ariſtobule*, fils aîné de Jean Hircan. Voyez *III. Ariſtobule.*

XI. JUDAS, fils de Sariſée, s'étant joint à Matthias fils de Margalothe, perſuada à ſes écoliers d'arracher une aigle d'or, qu'Hérode le Grand avoit fait mettre ſur une des portes du Temple. *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 8. *&* 11.

XII. JUDAS DE GAULAN, ou *Gaula-*

(y) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 3. *c.* 19. 20. (z) *Euſeb. l.* 1. *c.* 13. *& l.* 2. *c.* 1. *hiſt. Eccleſ.*

(a) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 19.

lanite, s'oppoſa au dénombrement que fit Cyrénius dans la Judée, (*b*) & y excita un trés-grand ſoulevement; prétendant que les Juifs étoient libres, & ne devoient reconnoître aucune autre domination que celle de Dieu. (*c*) Ainſi les Sectateurs de Judas aimoient mieux ſouffrir toutes ſortes de ſupplices, que de donner le nom de Maître ou de Seigneur, à quelque Puiſſance de la terre que ce fût. Le même Judas eſt nommé *Judas le Galiléen* dans les Actes des Apôtres. (*d*) Gamaliel en parle en ces termes: *Aprés Theudas, Judas de Galilée s'éleva dans le tems du dénombrement du peuple, & attira à lui beaucoup de monde. Mais il périt, & tous ceux qui étoient de ſon parti, furent diſſipez.* Judas étoit Galiléen, natif de la ville de Gamala, dans la Gaulanite; d'où vient qu'il eſt nommé indifféremment Judas Galiléen, & Judas Gaulanite. Et comme ce pays étoit de la domination d'Hérode, au lieu que la Judée étoit ſoumiſe aux Romains, les Juifs donnoient aux ſectateurs de Judas de Gaulan le nom d'Hérodiens; c'eſt ſous ce nom qu'ils ſont connus dans l'Evangile. Voyez ci-devant l'article *Hérodiens*.

Quant à ce que dit Gamaliel, que Judas périt avec tous ceux qui étoient de ſon parti, il faut qu'il ait été mal-informé de l'état du parti de Judas, puiſqu'il eſt certain qu'il ſubſiſta long-tems aprés Judas, & long-tems aprés Gamaliel lui-même. La ſecte des Hérodiens ne différoit pas beaucoup de celle des Phariſiens. Il n'y avoit que ſon amour exceſſif pour la liberté, qui la diſtinguât. Elle produiſit les Sicaires & les Zélez, qui aprés avoir allumé le feu de la révolte dans toute la Judée, furent la cauſe de la ruine de Jéruſalem & de tout le pays. Voyez *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. *&* 2. On ne ſçait ni le tems, ni le genre de la mort de Judas le Gaulanite.

(*b*) *Luc.* 11. 1. (*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. 2. An de J. C. 10. & 7. de l'Ere vulg. (*d*) *Act.* v. 37.

XIII. JUDAS hôte de ſaint Paul à Damas. *Act.* IX 9. 11. On ne ſçait aucunes particularitez de ſa vie.

JUDEE, Province d'Aſie appellée anciennement *Terre de Chanaan* ou *Paleſtine*, & enſuite *Terre promiſe*, *Terre d'Iſraël*; & enfin *Judée*. Ce ne fut que depuis le retour de la captivité de Babylone, qu'elle porta ce nom; parce qu'alors la Tribu de Juda étoit la principale, & preſque la ſeule, qui fît quelque figure dans le pays; & que les terres des Iſraélites des autres Tribus avoient preſque toutes été occupées par les Samaritains, les Iduméens, les Arabes & les Philiſtins. Les Juifs de retour de la captivité, commencerent à ſe rétablir autour de Jéruſalem, & dans le partage de Juda, d'où ils ſe répandirent enſuite dans le reſte du pays. Voyez ſous l'article *Chanaan* & *Chananéens*, ce qu'on a dit des anciens peuples de la Judée. Les Philiſtins étoient étrangers dans ce pays; ils y étoient venus de l'Iſle de *Caphtor* ou de *Créte*. Voyez *Caphtor*. Les Phéniciens, qui s'y maintinrent toûjours, même aprés l'entrée des Hébreux, étoient des reſtes des anciens *Chananéens*.

Ces deux peuples, *les Philiſtins* au midy, & *les Phéniciens* au nord, occupoient preſque toutes les côtes de la Méditerranée. Les Juifs occupoient le reſte du pays, ayant le Liban & la Syrie au nord, l'Arabie Pétrée & l'Idumée méridionale au midy, les montagnes de Galaad, l'Idumée orientale, l'Arabie Déſerte, les Ammonites & les Moabites à l'orient; les Philiſtins, les Phéniciens & la Méditerranée, au couchant. Le Jourdain coupoit tout ce pays en deux parts preſqu'égales, & prenant ſa ſource au pied du Liban, couloit du nord au midy, juſques dans la Mer Morte, où il ſe perdoit.

La Judée, avant l'arrivée des Hébreux, étoit gouvernée par des Rois Chananéens, qui exerçoient une puiſſance abſoluë chacun dans ſa ville. Lorſque Joſué en eut fait la con-

conquête, il la gouverna comme Lieutenant du Seigneur, & exécuteur de ſes ordres. A Joſué ſuccédérent les Anciens pendant environ quinze ans. Aprés cela les Iſraëlites tombérent dans une eſpéce d'Anarchie, qui dura ſept ou huit ans. Enſuite ils furent gouvernez par des Juges pendant trois cens dix-ſept ans; & enfin par des Rois, depuis Saül, juſqu'à la captivité de Babylone, pendant cinq cens ſept ans. Depuis le retour de la captivité, la Judée demeura ſoumiſe aux Rois de Perſe, puis à Aléxandre le Grand, & enſuite à ſes ſucceſſeurs; tantôt aux Rois de Syrie, & tantôt aux Rois d'Egypte; ayant cependant beaucoup de déference dans le gouvernement particulier, pour le Grand-Prêtre, & les Chefs de la famille de David. (*e*) Depuis que les Maccabées eurent maintenu la Religion, & rétabli les affaires des Juifs, ils demeurérent en poſſeſſion de la ſouveraine autorité, juſqu'au regne du Grand Hérode, pendant environ cent trente-cinq ans. (*f*)

Liſte des Gouverneurs qui ont gouverné la Judée de la part des Romains. Voyez *Gouverneurs.*

Liſte des Juges qui ont gouverné la Judée. Voyez l'article *Juges.*

Liſte des Rois qui ont gouverné la Judée. Voyez l'article *Rois.*

Liſte des Grands-Prêtres qui ont gouverné la Judée. Voyez *Prêtres.*

Quant à la qualité du pays de Judée, on ne peut rien ajoûter à la peinture que l'Ecriture nous en fait. Elle la décrit comme un pays le plus beau & le plus fertile qui ſoit au monde, un pays où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel. (*g*) Joſeph nous en parle à peu prés de même. (*h*) Les Voyageurs ne racontent qu'avec admiration la fertilité de certaines contrées de ce pays. Il eſt vrai qu'il y a des endroits arides & pierreux, & qu'en général le pays eſt aujourd'hui aſſez ſtérile; mais c'eſt qu'il manque d'habitans qui le cultivent. La Judée eſt preſque par tout montueuſe; mais ſes montagnes ne ſont pas trop hautes, & preſque toutes étoient autrefois bien cultivées, & trés-fécondes en oliviers, en vignes & en autres arbres. Les pâturages y ſont excellens, les fruits merveilleux. Elle a des eaux en abondance; & s'il y pleut rarement, les roſées de la nuit ſuppléent à la pluye, & humectent les plaines & les campagnes. (*i*)

JUDITH, de la Tribu de Ruben, fille de Mérari, & veuve de Manaſſé, s'eſt renduë célébre par la délivrance de Béthulie, aſſiégée par Holofernes. Voyez ce que nous avons déja raporté ſur l'article d'*Holofernes*, & ſur celui de *Béthulie.* Judith depuis qu'elle étoit demeurée veuve, (*k*) s'étoit fait au haut de ſa maiſon une chambre ſecrette, où elle demeuroit enfermée avec les filles qui la ſervoient; ayant un cilice ſur les reins, elle jeûnoit tous les jours de ſa vie, hors les jours de Sabbat, & les autres jours de Fêtes de ſa nation. Elle étoit d'une rare beauté, & ſon mari lui avoit laiſſé de grandes richeſſes, un grand nombre de ſerviteurs, & de grands héritages, où elle avoit de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Elle étoit trés-eſtimée de tout le moode, à cauſe de ſa vertu & de ſa piété, & il n'y avoit perſonne qui dît la moindre choſe à ſon déſavantage.

Ayant appris qu'Ozias, qui étoit le prémier de la ville de Béthulie, avoit promis de

(*e*) Cet état dura environ 369. ans, depuis le retour de la captivité en 3468. juſqu'au gouvernement de Judas Maccabée en 3837. (*f*) Depuis l'an du Monde 3837. qui eſt l'année du gouvernement de Judas Maccabée, juſqu'en l'an 3965. qui eſt l'année dans laquelle Hérode fut déclaré Roi par le Sénat. (*g*) *Exod.* III. 8. *Ezech.* XX. 6. *&c Vide Num.* XIII. 28. *Deut.* VIII. 7. *Iſai.* XXXVI. 17.

(*h*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 5. *& de Bello, l.* 3. *c.* 2. 18. *&* 26. *& Antiq. l.* 8. *c.* 2. *& Hecatæus. apud Joſeph l.* 1. *contra appion.. p.* 1049. (*i*) Voyez M. Réland *Paleſtin. l.* 1. *c.* 57. *p.* 380. *& ſeq.* (*k*) *Judith.* VIII. 4. 5. 6. *& ſeq.*

livrer la ville dans cinq jours à Holofernes, elle fit venir Chabri & Charmi, Anciens du peuple, & leur dit: Comment Ozias a-t-il conſenti de livrer la ville aux Aſſyriens, s'il ne nous venoit point du ſecours dans cinq jours? Qui êtes-vous pour tenter ainſi le Seigneur? Ce n'eſt pas là le moyen d'attirer ſa miſéricorde, mais plûtôt d'exciter ſa colére, & d'allumer ſa fureur. Mais à préſent recourons à la clémence du Seigneur, humilions-nous devant lui, reconnoiſſons que nous ſommes entiérement à lui; & attendons avec patience les effets de ſa miſéricorde. Elle ajoûta: Je vous exhorte à prier, & à recommander tout ceci au Seigneur. Pour moi, j'ai réſolu de ſortir cette nuit de la ville avec ma ſervante. Vous vous tiendrez à la porte de Béthulie, vous m'ouvrirez, & vous me laiſſerez aller, ſans vous informer de mon deſſein; & dans quelques jours, je viendrai moi-même vous dire de mes nouvelles. Ils la quittérent donc, & s'en allérent.

Judith aprés cela, entra dans ſon oratoire; (*l*) & s'étant revêtuë d'un cilice, elle ſe mit de la cendre ſur la tête, & ſe proſternant devant le Seigneur, elle lui fit ſa priére, lui demandant qu'il lui plût humilier Holofernes & les autres ennemis d'Iſraël, garantir ſon peuple du danger qui le menaçoit, & lui donner à elle aſſez d'agrément pour toucher Holofernes, aſſez de conſtance pour le mépriſer, & aſſez de force pour le perdre. Aprés ſa priére, (*m*) elle ſe leva, deſcendit de la platte-forme dans ſa maiſon, où elle ôta ſon cilice, quitta ſes habits de veuve, ſe lava, ſe parfuma, ſe peigna, ſe mit une coëffure magnifique, ſe revêtit d'habits précieux, prit une chauſſure trés-riche, des braſſelets, des pendans d'oreilles, des bagues. Enfin elle ſe para de tous ſes ornemens; & Dieu lui augmenta encore ſa beauté, afin qu'elle parût aux yeux de tous avec un luſtre incomparable. Elle chargea ſa ſervante des proviſions néceſſaires pour le voyage, & alla avec elle à la porte de la ville, où Ozias & les Anciens l'attendoient. Ils lui ouvrirent les portes, ſans lui faire aucune demande, ſe contentant de faire des vœux pour le ſuccés de ſon voyage, & de ſa bonne réſolution.

Comme elle deſcendoit de la montagne, les gardes avancées des Aſſyriens la rencontrérent; & lui ayant demandé où elle alloit, elle leur dit: Je me ſuis enfuie de Béthulie, ayant connu que vous devez bientôt prendre & piller la ville, & je ſuis venuë pour découvrir au Prince Holofernes tous les ſecrets des Juifs, & pour lui donner un moyen de prendre la ville, ſans qu'il lui en coûte un ſeul homme. Ils la menérent donc à la tente d'Holofernes. Auſſi-tôt que ce Général la vit, il fut pris par ſes propres yeux; & ſes Officiers diſoient: Certainement les Hébreux ne ſont point un peuple ſi mépriſable, puiſqu'ils ont de ſi belles femmes. Ils méritent bien qu'on leur faſſe la guerre, quand ce ne ſeroit que pour avoir de ſi belles eſclaves. Judith ſe proſterna aux pieds d'Holofernes; & Holofernes l'ayant fait relever par ſes gens, lui dit: (*n*) Ayez bon courage, & ne craignez point; car je n'ai jamais fait de mal à qui que ce ſoit, qui ait voulu ſe ſoumettre volontairement au Roi Nabuchodonoſor. Mais à préſent dites-moi ce qui vous a portée à venir vers nous?

Judith lui répondit qu'elle s'étoit retirée du milieu des Hébreux, premiérement, parce qu'elle ſçavoit que Dieu irrité par leurs crimes, étoit réſolu de les abandonner à leurs ennemis; & ſecondement, parce qu'étant réduits à la derniére extrémité, elle n'avoit pas crû pouvoir prendre un parti plus ſûr pour ſa propre conſervation, ni lui rendre un plus grand ſervice dans la conjoncture préſente, que de l'informer de l'état de ces choſes. Holofernes re-

par-

(*l*) *Judith.* IX. 1. 2. 3. *&c.* (*m*) *Judith.* X. 1. 2. *&c.*

(*n*) *Judith.* XI. 1. 2. 3. *&c.*

partit : Dieu nous a favoriſez de vous envoyer ainſi vers nous. Si vôtre Dieu me rend maître de toute la nation des Hébreux, ainſi que vous me le faites eſpérer, il ſera auſſi mon Dieu, & vous ſerez grande dans la maiſon de Nabuchodonoſor, & illuſtre dans toute la terre. Alors (o) il ordonna qu'on la fit entrer au lieu où étoient ſes tréſors, & qu'on lui donnât à manger de ſa table. Mais Judith le pria de trouver bon qu'elle ne mangeât point d'autres viandes, que des proviſions qu'elle avoit apportées, de peur qu'elle ne ſe ſoüillât par des viandes étrangéres. Elle demanda auſſi, en entrant dans l'appartement qu'on lui donna, qu'elle en pût ſortir la nuit, & avant le jour, pour aller faire ſa priére ; ce qui lui fut accordé. Elle vêcut pendant quatre jours de cette maniére, ſans que l'on conçût aucune défiance contre elle, en la voyant ſortir du camp, & y rentrer, aprés s'être lavée dans la fontaine, & avoir fait ſa priére.

Mais le quatriéme jour, Holofernes la fit inviter par Bagao ſon Eunuque, de venir paſſer la nuit chez lui, pour manger, pour boire & pour ſe réjoüir. Judith y alla parée de tous ſes ornemens. Elle but & mangea, non de la table d'Holofernes, mais de ce que ſa ſervante lui avoit préparé ; & Holofernes fut tellement tranſporté de joye, en la voyant, qu'il but du vin plus qu'il n'en avoit bû en aucun repas dans toute ſa vie. Le ſoir étant venu, (p) ſes ſerviteurs ſe hâtérent de s'en retourner chacun chez ſoi ; & Bagao ferma les portes de la chambre, & s'en alla. Judith y étoit ſeule avec ſa ſervante, & Holofernes étoit accablé de ſommeil, par l'excés du vin. Judith dit donc à ſa ſervante de ſe tenir dehors, & de faire ſentinelle ; & en même-tems faiſant ſa priére à Dieu, elle détacha le ſabre d'Holofernes, qui étoit à la colomne & au chevet de ſon lit ; & l'ayant tiré du fourreau, elle prit cet homme par les cheveux, & dit : Seigneur, fortifiez-moi à cette heure. Puis lui frappant le coû par deux fois, elle lui coupa la tête, l'enveloppa dans une des courtines du pavillon, donna à ſa ſervante la tête d'Holofernes, & lui dit de la mettre dans ſon ſac. Puis elles ſortirent toutes deux, ſelon leur coûtume, comme pour aller prier hors du camp.

Etant arrivées à la porte de la ville, Judith cria : Ouvrez les portes ; parce que Dieu eſt avec nous, & qu'il a ſignalé ſa puiſſance dans Iſraël. On lui ouvrit ; & auſſi-tôt toute la ville s'aſſembla autour d'elle. Elle ſe mit ſur un lieu éminent, leur montra la tête d'Holofernes, & leur dit en peu de mots ce qu'elle avoit fait. On fit venir Achior, à qui l'on montra auſſi la tête d'Holofernes. Enfin Judith parla aux Anciens & à tout le peuple en ces termes : (q) Pendez cette tête aux murailles, & auſſi-tôt que le ſoleil ſera levé, que chacun prenne ſes armes, & ſortez avec grand bruit : mais ne deſcendez pas juſqu'au bas de la montagne ; faites ſeulement ſemblant de vouloir attaquer les ennemis. Alors il faudra que les gardes aillent éveiller le Général ; & quand ils le trouveront ſans tête, & nageant dans ſon ſang, la frayeur les ſaiſira, & ils prendront tous la fuite. Alors marchez hardiment contre eux ; car le Seigneur vous les livrera entre les mains.

On ſuivit ce conſeil, & la choſe arriva comme Judith l'avoit prédite. Dés que les Aſſyriens ſçurent qu'Holofernes avoit été tué, ils ne ſongérent plus qu'à fuir. Les Hébreux ſe mirent à les pourſuivre avec de grands cris. En même-tems Ozias envoya dans toutes les villes d'Iſraël, pour les avertir de ce qui s'étoit paſſé, afin que de tous côtez on courût ſus aux Aſſyriens. La défaite fut extraordinaire, & tout le pays fut enrichi des dépoüilles que l'on gagna dans cette occaſion. Le Grand-Prêtre

(o) *Judith.* XII. 1. 2. 3. *&c.* (p) *Judith.* XIII. 1. 2. 3.

(q) *Judith.* XIV.

Joachim vint de Jéruſalem à Béthulie, pour féliciter Judith de la victoire qu'elle avoit procurée à Iſraël. On ramaſſa tout ce que l'on crut avoir appartenu à Holofernes, en habits, en or, en argent, en pierreries, & on le donna à Judith. Alors cette ſainte veuve, pour rendre graces au Seigneur auteur de tant de graces, (r) chanta un Cantique en ſon honneur; & prenant toutes les armes d'Holofernes, dont le peuple lui avoit fait préſent, & le rideau de ſon pavillon, elle conſacra le tout au Seigneur, comme un monument d'un ſi grand bienfait. Le nom de Judith devint aprés cela trés-célébre dans Iſraël. Les jours de Fête elle paroiſſoit en public avec une grande gloire; & après avoir demeuré cent cinq ans dans la maiſon de ſon mari à Béthulie, & avoir donné la liberté à ſa ſuivante, elle mourut, & fut enterrée avec ſon époux à Béthulie; & tout le peuple la pleura pendant ſept jours. Or le jour de cette victoire a été mis par les Hébreux au rang des Fêtes. Pluſieurs Sçavans (ſ) croyent qu'on ne doit point chercher d'autre Fête de la victoire de Judith, que celle qui ſe célébre pour la dédicace ou le renouvellement du Temple par Judas Maccabée, le 25. de Caſleu. Léon de Modéne, (t) & le Calendrier des Juifs donné par Sigonius, (u) la mettent ce jour-là.

On n'eſt pas d'accord ſur le tems auquel cette hiſtoire eſt arrivée. Les uns la placent avant la captivité de Babylone, ſous le regne de Manaſſé Roi de Juda; & les autres aprés la captivité. On ne peut pas traiter ici cette matiére dans ſa juſte étenduë, & il eſt trés-mal-aiſé d'en dire peu, & d'en dire aſſez. Ainſi nous renvoyons aux Auteurs qui l'ont traitée exprés. Voyez les Prolégoménes de Sérarius ſur Judith, la Vérité de l'Hiſtoire de Judith par D. Bernard de Montfaucon, nôtre Préface ſur Judith, &c. Nous avons crû la devoir fixer avant la captivité de Babylone; & voici la chronologie de cette hiſtoire ſuivant nôtre hypothéſe.

(r) *Judith.* XVI. (ſ) *Grot. Cornel. à Lapide, Bellarm. Salian. Torniel.* (t). Léon de Modéne partie 3. *c.* 9. (u) *Sigon. l.* 3. *c.* 17. *de Repub. Hebr.*

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE de Judith.

An du Monde

3285. Naiſſance de Judith.
3306. Manaſſé Roi de Juda commence à regner.
3347. Guerre entre Nabuchodonoſor & Arphaxad; autrement Saoſduchin, Roi d'Aſſyrie, & Phaortés Roi des Médes.
3348. Expédition d'Holofernes, ſiége de Bethulie, mort d'Holofernes.
3361. Mort de Manaſſé Roi de Juda.
3363. Mort d'Amon Roi de Juda.
3390. Mort de Judith âgée de cent cinq ans.

L'authenticité & la canonicité du Livre de Judith, eſt un point fort conteſté. On forme cent difficultez ſur le tems, ſur les perſonnes, & ſur les autres circonſtances qui ſe rencontrent dans cette hiſtoire. Nous avons tâché de ſatisfaire à ce qu'on oppoſe de plus plauſible contre elle, & nous avons eſſayé d'établir ſa canonicité, & ſon authenticité, dans nôtre Préface ſur ce Livre. Les Juifs la liſoient, & la conſervoient du tems de ſaint Jérôme; S. Clément Pape l'a citée dans ſon Epître aux Corinthiens, (x) auſſi-bien que l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques écrites ſous le nom du même ſaint Clément. (y) Saint Clément d'Aléxandrie liv.

(x) *Clem. Rom. Ep.* I. *ad Corinth. p.* 177. (y) *Conſtit. Apoſt. l.* 8. *c.* 2. *can.* 85. *alias* 76. *p.* 448.

liv. 4. des Stromates, Origénes *homil.* 19. ſur Jérémie, & tome 3. ſur ſaint Jean; Tertullien *lib. de monogamia, c.* 17. S. Ambroiſe *lib.* 3. *de Officiis, & lib. de Viduis.* Saint Jérôme le cite dans ſon Epître à Furia; & dans ſa Préface ſur le Livre de Judith, il dit que le Concile de Nicée avoit reçu ce Livre parmi les Canoniques, (yy) non pas qu'il eût fait un Canon exprés pour l'approuver, car on n'en connoît aucun où il en ſoit fait mention; & ſaint Jérôme lui-même n'en cite aucun: mais il ſçavoit peut-être que les Peres du Concile l'avoient allégué, ou il préſumoit que le Concile l'avoit approuvé, puiſque depuis ce Concile, les Peres l'avoient reconnu & cité. Saint Athanaſe, ou l'Auteur de la Synopſe qui lui eſt attribuée, en donne le précis comme des autres Livres ſacrez. Saint Auguſtin, (z) & toute l'Egliſe d'Afrique, (a) le recevoient dans leur Canon. Le Pape Innocent I. dans ſon Epître à Exupére, & le Pape Gélaſe dans le Concile de Rome, l'ont reconnu pour canonique. Il eſt cité dans ſaint Fulgence, (b) & dans deux Auteurs anciens, dont les ſermons ſont imprimez dans l'Appendix du cinquiéme tome de ſaint Auguſtin. Je ne parle pas des Ecrivains Eccléſiaſtiques plus nouveaux, qui ſont en très-grand nombre, & très-favorables à Judith. Enfin le Concile de trente a confirmé le Livre de Judith dans la poſſeſſion où il étoit dans l'Egliſe, de paſſer pour Ecriture divine. Ces autoritez ſont plus que ſuffiſantes pour fixer nos doutes ſur la canonicité de ce Livre, quand nous ne pourrions ſatisfaire en particulier à toutes les objections que l'on forme contre lui.

(yy) *Hieronym. Præfat. in lib. Judith. Apud Hebræos liber Judith inter Hagiographa legitur... ſed quia hunc librum Synodus Nicæna in numero ſacrarum Scripturarum legitur computaſſe, acquievi petitioni veſtræ.* (z) *Aug. l.* 2. *de Doctr. Chriſt. c.* 8. (a) *Conc. Carthag.* 3. *can.* 47. (b) *Fulgent. Ep.* 2. *ad Gallam.*

L'Auteur du Livre de Judith eſt inconnu. Saint Jérôme (c) ſemble croire que Judith l'écrivit elle-même; mais il ne donne aucune bonne preuve de ſon ſentiment. D'autres veulent que le Grand-Prêtre Joachim, ou Eliacim, dont il eſt parlé dans ce Livre, en ſoit Auteur; tout cela s'avance ſous de ſimples conjectures. Ceux qui croyent que l'hiſtoire de Judith arriva du tems de Cambyſes, & aprés la captivité de Babylone, conjecturent que Joſué fils de Joſédech, Grand-Prêtre d'alors, l'écrivit. L'Auteur, quel qu'il ſoit, ne paroît pas contemporain. Il dit que de ſon tems la famille d'Achior ſubſiſtoit encore dans Iſraël, (d) & que l'on y célébroit encore la Fête de la victoire de Judith. (e) Expreſſions qui inſinuënt que la choſe étoit paſſée depuis aſſez long-tems.

Les Juifs du tems d'Origénes, (f) avoient l'hiſtoire de Judith en Hebreu; c'eſt-à-dire, apparemment en Chaldéen, que l'on a ſouvent confondu avec l'Hébreu. Saint Jérôme dit que de ſon tems ils la liſoient encore en Chaldéen, & la mettoient au nombre des Hagiographes. (g) Sébaſtien Munſter (h) croit que les Juifs de Conſtantinople l'ont encore à préſent en cette Langue. Mais juſqu'ici on n'a rien vû d'imprimé de Judith en cette Langue. La Verſion Syriaque que nous en avons, eſt priſe ſur le Grec, mais ſur un Grec plus correct que celui que nous liſons aujourd'hui. Saint Jérôme a fait ſa Verſion Latine ſur le Chaldéen; & cette Verſion eſt ſi différente de la Grecque, qu'on ne ſçauroit dire que l'une & l'autre viennent de la même ſource, & du même Original. Saint Jérôme ſe plaint fort de la variété qui ſe voyoit entre les

(c) *Hieronym. in Agg.* 1. 6. (d) *Judith.* XIV. 6. (e) *Judith.* XVI. 31. (f) *Origen. Ep. ad African.* (g) *Hieronym. Præfat. in Judith.* (h) *Seb. Munſter. Præfat. in Tobiam. Hebr.*

Exemplaires Latins de ſon tems, & il eſt aiſé de ſe convaincre de la juſtice de ſes plaintes, en confrontant entre elles les morceaux de ces Traductions qui ſont venus juſqu'à nous, & ce qui en eſt cité dans les Peres. On peut voir nôtre Préface ſur Judith, & les Notes qui ſont au bas du Commentaire.

[JUDITH. La plus grande difficulté qu'on forme ſur le Livre de Judith, conſiſte à fixer le tems auquel l'Hiſtoire qu'il renferme, eſt arrivée. Le texte Grec & le Syriaque ſemblent prouver que ce fut après le retour de la captivité de Babylone. Le texte Latin de la Vulgate peut s'expliquer du tems qui précéda cette captivité. L'un & l'autre ſouffrent encore de très-grandes difficultez, de quelque maniére qu'on l'entende, & en quelque tems qu'on la place. Nous allons donner un précis des deux ſyſtêmes ou des deux opinions, dont l'une ſoutient que l'Hiſtoire de Judith arriva avant la captivité, & l'autre qu'elle n'arriva qu'après. Ces deux ſentimens ont encore des ſoudiviſions & des diverſitez dans leſquelles nous n'entrerons pas, la choſe demandant une une trop grande étude.

De dire qu'on levera toutes les difficultez, & qu'on ſatisfera parfaitement à toutes les objections qu'on peut former contre cette Hiſtoire, c'eſt ce qui paroît impoſſible, quelque parti qu'on prenne, & quelque ſyſtême qu'on ſuive. L'Hiſtoire ſacrée, ni l'Hiſtoire profane ne nous donnent au tems de Manaſſé, ni dans celui de Sédécias, ni après, ni avant la captivité, un Roy de Ninive nommé *Nabuchodonoſor*, qui la douziéme ou la dix-ſeptiéme année de ſon regne ait vaincu un Roy des Médes nommé *Arphaxad*. On aura même bien de la peine à trouver en ces tems-là, & à point nommé un Grand-Prêtre des Juifs nommé *Joachim* ou *Eliacim*, dans le tems auquel on voudra placer cette Hiſtoire. Enfin il reſtera toûjours des difficultez preſque inſurmontables quand on voudra concilier le texte Grec & le Syriaque avec le Latin de ſaint Jérôme, & qu'on voudra éplucher tout ce qui regarde la Géographie & les autres circonſtances de ce récit. Il n'y en aura peut-être pas de moindres, ſi en s'attachant uniquement à la Vulgate, on veut rejetter les verſions Grecque & Syriaque & l'ancienne Italique.

Ce n'eſt pas la ſeule Hiſtoire où l'on trouve des difficultez, ſoit dans les noms propres, dans les dattes, ou dans d'autres particularitez. On eſt tout accoutumé dans les Hiſtoires d'Orient de trouver un même Prince déſigné ſous différens noms dans les Profanes & dans les Auteurs ſacrez, dans les Ecrivains Grecs & dans les Hébreux; & même dans les Hiſtoriens du pays. Les Sçavans ne font ſur cela aucune difficulté. Ainſi que l'on donne à *Nabuchodonoſor* de Judith le nom de Saoſduchin, ou de Cambyſe, ou de Xercés, perſonne n'en doit être ſurpris, non plus que de voir donner à *Arphaxad*, le nom de Phraortés, ou quelque autre nom de Roy des Médes, connu dans Hérodote, ou dans un autre Hiſtorien Grec. Nous comptons donc ces difficultez comme déja réſoluës, quand il ne ſera queſtion que du nom.

Il y auroit une autre choſe plus importante à éclaircir, avant que d'entrer en matiére, c'eſt de ſçavoir à quel texte on doit s'en tenir; au Grec ou au Latin; car pour le Syriaque, on ne doute pas qu'il ne ſoit pris ſur le Grec, & j'avoüe de bonne foy, qu'en ne liſant que le Grec, je croirois que l'Hiſtoire de Judith eſt arrivée, & a été écrite après la captivité; mais en ſuivant le Latin, on peut la mettre avant la captivité de Babylone. Il s'agit donc de ſçavoir auquel des deux textes on doit donner la préférence. Le texte Grec eſt très-ancien; les uns l'attribuent à Théodotion qui vivoit ſous

ſous Commode, lequel n'a commencé à regner qu'en l'an 180. de JESUS-CHRIST, mais elle eſt plus ancienne, puiſqu'elle eſt citée par ſaint Clement Romain dans ſon Epître aux Corinthiens, écrite plus de ſix-vingt ans auparavant. La Syriaque eſt auſſi très-ancienne, & faite ſur un texte Grec plus correct que celui que nous avons aujourd'hui, mais qui eſt le même quant au fond.

La verſion Latine Italique, ou l'ancienne Vulgate, eſt faite auſſi ſur le Grec, mais elle eſt très-défectueuſe. La Vulgate de ſaint Jérôme que l'Egliſe a reconnuë pour authentique, a été faite ſur un texte Caldéen, que ſaint Jérôme a pris pour le vrai original de Judith. Il entreprit cette traduction à la priere de ſainte Paule & d'Euſtochium, mais il nous laiſſe un ſujet de diſpute & d'embarras, lorſqu'il dit dans ſa Préface (*i*) qu'il a rendu le ſens ſans s'attacher à la lettre, & qu'il a retranché les varietez vicieuſes qui ſe trouvoient dans différens exemplaires. *Magis ſenſum è ſenſu, quàm ex verbo verbum transferens, multorum codicum varietatem vitioſiſſimam amputavi, ſola ea quæ intelligentiâ integrâ in verbis Chaldæis invenire potui, Latinis expreſſi.* Saint Jérôme n'avoit pas ſans doute une grande quantité d'exemplaires Caldéens; ce n'eſt pas de là qu'il a retranché les *varietez vicieuſes*, mais des exemplaires Latins, & il n'a laiſſé dans ſa traduction que ce qu'il a trouvé *d'intelligible dans le Caldéen*. Il avoit donc ſous les yeux l'ancienne verſion Latine; il en a retranché les choſes ſuperfluës, il y laiſſa tout ce qu'il trouvoit conforme au Caldéen; il y ajouta apparemment auſſi ce qui y manquoit; ainſi ſa verſion eſt plutôt une reforme de l'ancienne, qu'une traduction toute nouvelle; & en effet nous y remarquons encore des termes qui viennent de l'ancienne, & qui ſont tirez du Grec: par exemple: *Unxit ſe myro optimo*, Judith. x. 3. Elle s'oignit d'excellent parfum. *Myron* en Grec ſignifie du parfum. Et au chap. IX. ℣. 13. *Percutiet eum labiis charitatis meæ* (*k*). Vous le frapperez des levres de mon amour; au lieu de *labiis fallaciæ meæ*, par les diſcours dont je tâcherai de le tromper. L'équivoque vient du Grec qui lit *opatês*, tromperie, au lieu d'*agapes*, amour, que liſoit celui dont ſaint Jérôme avoit la traduction en main.

Et comme dans ces verſions libres, où l'on ne s'aſſujettit pas à rendre tout ce qui eſt dans l'original, mais ſeulement à exprimer le ſens, & à rendre ſon Auteur intelligible, on uſe quelquefois d'une plus grande liberté, & quelquefois on ſe reſtraint davantage; il auroit été à ſouhaiter ou que ſaint Jérôme ſuivît dans Judith la même méthode qu'il a ſuivie dans ſes autres traductions, c'eſt-à-dire, qu'il s'attachât litteralement à ſon texte, ou qu'il nous avertît juſqu'à quel point il la porté la liberté qu'il a priſe dans ſa verſion, où il s'eſt contenté, *magis ſenſum è ſenſu, quàm ex verbo verbum transferre*: car qui nous a dit qu'il n'a rien ſupprimé dans le Caldéen, ou qu'il n'a rien laiſſé dans la Vulgate, de ce qui en devoit être retranché? Comme le texte Caldéen qu'avoit ſaint Jérôme n'eſt pas venu juſqu'à nous, nous n'en ſçaurions porter un jugement certain; & après cela quelle certitude avons-nous que ce texte étoit l'original du Livre de Judith? Si c'étoit le premier original, c'eſt déja un grand préjugé pour le ſentiment qui place cette Hiſtoire après la captivité de Babylone; car avant ce tems-on n'écrivoit pas en Caldéen parmi les Juifs.

Ceux qui ſoutiennent que l'Hiſtoire de Judith eſt arrivée avant la captivité de Babylone

(*i*) *Hieronym. Præfat. in Judith.*

(*k*) *Judith. Græc. ch.* IX. *℣.* 13. πλήξαν δ' ἕλκει ἐπὶ καλλίου ἀπάτης μου.

bylone, & du tems de Manaſſé, croyent qu'il ſuffit de montrer qu'il n'y a rien dans l'Hiſtoire qui y repugne. Or en ſuppoſant que Nabuchodonoſor de Judith eſt le même que *Saoſduchin* de Ptolomée, qui regna ſur les Aſſyriens & les Caldéens, & qui ſucceda à Aſſaradon Roy d'Aſſyrie; qu'*Arphaxad* eſt le même que Phraortés connu dans Hérodote; que ces deux Princes ſe ſont fait la guerre la douziéme année de Saoſduchin; qu'Arphaxad ayant été vaincu, Saoſduchin réſolut d'aſſujettir à ſon Empire tous les peuples dont il eſt parlé dans Judith; qu'à cet effet il envoya Holofernes à la tête de ſes armées, pour réduire par la force, ceux qui n'avoient pas voulu le reconnoître pour Souverain. Qu'en ce tems Manaſſé délivré depuis peu de captivité, où il avoit été mené à Babylone, demeuroit à Jéruſalem, ſe mêlant peu du gouvernement, & n'oſant ſe déclarer ouvertement contre les Caldéens, dont il venoit d'éprouver la colére & la la puiſſance, & laiſſant au Grand-Prêtre Eliacim ou Joachim le ſoin de la plus grande partie des affaires. Que ceux de Béthulie réſolurent avec le ſecours de Dieu de conſerver leur liberté & leur Religion, & fermerent leurs portes à Holofernes. Judith voyant l'extrémité où la ville étoit réduite, entreprit de faire périr Holofernes, à quoi elle réüſſit, comme on le voit dans ce Livre.

Or il n'y a rien dans tout cela qui bleſſe les loix de l'Hiſtoire, ni qui ſoit contraire à la Chronologie. Nous plaçons la guerre entre Nabuchodonoſor & Arphaxad, en l'an du monde 3347. l'expédition d'Holofernes en 3348. & la mort d'Holofernes la même année. Manaſſé avoit été pris & mené à Babylone en 3329. Il revint quelques années après, & mourut en 3361.

On peut répondre à certaines expreſſions difficiles tirées du texte Grec de Judith; par exemple, à ce que dit Achior que *le Temple du Seigneur avoit été mis par terre* (*l*) que *depuis leur retour de leur diſperſion, ils étoient rentrez en poſſeſſion de Jéruſalem où eſt leur Sanctuaire* (*m*); & encore, *qu'ils étoient revenus depuis peu de captivité, & nouvellement raſſemblez dans la Judée* (*n*). On peut, dis-je, répondre à tout cela, en diſtinguant dans Iſraël des captivitez & des diſperſions particulieres, & d'autres diſperſions générales. Sous Manaſſé, le Temple profané, & une partie du peuple menée en captivité: Ce Prince & ſon peuple revinrent de cette diſperſion paſſagere; le Temple fut purifié, cela étoit arrivé depuis peu. C'eſt ce que vouloit marquer l'Auteur de la verſion Grecque de cet Ouvrage. Voilà ce qu'on dit pour ſoutenir ce ſyſtême, que nous avons ſuivi dans notre Commentaire.

L'opinion qui place l'Hiſtoire de Judith après la captivité de Babylone, s'appuye principalement ſur l'autorité de la verſion Grecque. Cette traduction eſt certainement très-ancienne: la verſion Italique qui étoit la ſeule en uſage chez les Latins avant ſaint Jérôme, & la Syriaque ont été faites ſur elle. Elle peut paſſer pour originale, n'ayant rien de plus ancien ni de plus autentique, puiſqu'il eſt douteux que le Caldéen de ſaint Jérôme ſoit le texte original de cet Ouvrage. Peut-être que l'Hébreu dont parle Origene, étoit plus autentique; mais il n'eſt pas venu juſqu'à nous.

Si l'on veut ſoutenir que le texte Caldéen ſoit l'original, il s'enſuivra, comme on l'a déja remarqué, que l'ouvrage a été écrit depuis la captivité, & que l'Hiſtoire eſt auſſi probablement arrivée en ce tems-là. De plus il n'y avoit point alors de Roy dans le pays; il n'en eſt fait aucune mention dans tout le cours de cette Hiſtoire; on ne s'adreſſe qu'au Grand-Prêtre, dans une affai-

(*l*) *Judith.* V. 18. *in Græc.* (*m*) *Judith.* V. 23. (*n*) *Judith.* IV. 2.

affaire qui regardoit directement le Roy, puiſqu'il étoit queſtion de faire la guerre, ou du moins de réſiſter à un Monarque très-puiſſant, & capable de renverſer le Royaume de Juda. Dire que Manaſſé par politique, ou par crainte, diſſimuloit ce qui ſe paſſoit, & laiſſoit au Grand-Prêtre le maniement des affaires, c'eſt avancer une choſe preſque incroyable; d'ailleurs c'étoit vouloir tromper par un jeu d'enfant le Roy de Caldée, comme ſi ce Prince eût pu ignorer qu'il y avoit un Roy dans Juda, que ce Roy lui étoit ſoumis, & que rien de ce qui s'y paſſoit, ne ſe pouvoit faire à ſon inſçû, & ſans ſa participation; & à qui perſuadera-t-on que ſi l'affaire de Béthulie eût tourné autrement qu'elle ne fit, le Roy de Babylone ne s'en ſeroit pas pris à Manaſſé, ſous prétexte qu'il ne parut pas dans cette affaire? Ce n'eſt point ainſi que l'on juge de ces ſortes d'affaires, on n'y prend pas ſi aiſément le change.

De plus où trouver un Pontife Eliacim du tems de Manaſſé? Les catalogues conſervez dans les Paralipoménes, dans Joſeph, & ce qu'on en peut recueillir dans différens endroits de l'Ecriture, ne nous en fournit point de ce nom en ce tems-là. Nous trouvons *Helcias* ſous Ezéchias (*o*), & un autre Helcias ſous Joſias (*p*), & un Grand-Prêtre nommé Joakim au tems de la priſe de Jéruſalem par les Caldéens (*q*); mais nous n'en trouvons aucun du nom de Joakim ou d'Eliacim ſous Manaſſé. Il eſt vrai que le nom d'Helcias approche aſſez de celui d'Eliacim, & que les Hébreux étoient aſſez libres à changer de nom, ſur-tout lorſqu'il n'y avoit que peu ou point de différence pour le ſens; & comme il n'y en a preſque point entre Helcias & Eliacim, je veux bien ne pas inſiſter beaucoup ſur cette raiſon, & avoüer que le même *Helcias* ou *Eliacim* a pû vivre ſous Manaſſé & ſous Joſias.

Mais ce qui paroît démonſtratif pour le ſentiment qui place ceci après le retour de la captivité de Babylone, c'eſt ce que porte le Grec chap. IV. *v.* 2. (*r*) *que tout récemment les Iſraëlites étoient de retour de la captivité: que depuis peu le peuple de Judée s'étoit raſſemblé: que les vaſes ſacrez, l'Autel & le Temple avoient été ſanctifiez de la ſoüillure dont ils avoient été profanez.* Achior Général des Ammonites dit la même choſe à Holoferne (*ſ*): *Exterminati ſunt prœliis à multis nationibus, & plurimi eorum captivi abducti ſunt in terram non ſuam. Nuper autem reverſi ex diſperſione quâ diſperſi fuerant, adunati ſunt... & iterum poſſident Jeruſalem ubi ſunt ſancta eorum.* Et remarquez que ce dernier paſſage eſt tiré de la Vulgate; mais le Grec ajoute: *Et le Temple de leur Dieu a été renverſé* (à la lettre) *réduit au pavé*, ou *foulé aux pieds; & leurs villes ont été priſes par les ennemis,,. & ils habitent de nouveau dans les montagnes qui étoient inhabitées.* On a beau s'efforcer de détourner le ſens de ces paſſages; leur lecture ſeule & la prémiere impreſſion qu'ils font ſur l'eſprit, conduit naturellement à dire que cette Hiſtoire s'eſt paſſée depuis le retour de la captivité; c'eſt ainſi que l'ont cru preſque tous les Anciens (*t*), & pluſieurs Nouveaux (*u*). S'ils ne ſe trouvoient que dans le Grec, on pourroit peut-être rejetter ſon autorité. Mais nous avons vû que la Vulgate même porte que les Juifs après avoir été diſperſez, ſe ſont enfin réunis, *& ſont rentrez de nouveau en poſſeſſion de Jéruſalem où eſt leur Temple.* Ces dernieres paroles peuvent-elles

(*o*) 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37. (*p*) 4. *Reg.* XXIV. 4. & 2. *Par.* XXXIV. 9. (*q*) *Baruc.* c. 7.

(*r*) *Judith.* IV. 2. (*ſ*) *Judith.* V. 23. *Græc.* ℣. 18. καὶ ὁ λαὸς τὸ θεῖον ἐνεπλήσθη εἰς ἰσχὺν, &c. καὶ κατωικίσθησαν ἐν τῇ ἑστιᾷ αὐτῶν ἐν ὑμῖν. (*t*) *Euſeb. in Chronico. Aug. l.* 18. *de Civit. c.* 16. *Sulpit. Severi. l.* 2. *Syncell.* (*u*) *Sixt. Senenſ. Dionyſ. Carthuſ. Lyran. Natal. Alex. Eſtius, &c.*

naturellement s'expliquer d'une captivité paſſagere arrivée ſous Manaſſé ?

De plus on ſoutient que Phraortés dont on fait l'Arphaxad de Judith (x), ſurvécut aſſez long-tems à Saoſduchin, que l'on veut être Nabuchodonoſor de la même Hiſtoire, & que Judith dit avoir tué à coups de fléches ſon adverſaire Arphaxad. Saoſduchin mourut, ſelon le Pere Petau l'an 4067. de la période Julienne, & Phraortés ſeulement l'an 4071. Si cela eſt, il faut de néceſſité abandonner le ſyſtême que nous avons propoſé d'abord, & recevoir cette Hiſtoire après le retour de Babylone.

Enfin, on dit pour ſoutenir ce ſentiment, que le texte de la Vulgate, auſſi bien que le texte Grec, portent que (y) *Judith vécut cent cinq ans, & que pendant le tems de ſa vie, & pluſieurs années après ſa mort, nul ennemi ne troubla Iſraël.* Que l'on ſuppoſe ſi l'on veut que Judith avoit cinquante ans lorſqu'elle parut devant Holofernes pour lui inſpirer de l'amour par ſa beauté, qu'elle ait encore vêcu cinquante-cinq ans, comment ſoutenir que pendant ces cinquante-cinq dernieres années de ſa vie, & *encore pluſieurs années après*, les Juifs ne furent troublez par aucun ennemi, puiſqu'on ſçait que depuis l'an du monde 3347. auquel on met cette guerre d'Holofernes, juſqu'à ſoixante ans de là, on ne vit dans la Judée qu'un enchaînement de maux & une ſuite de diſgraces preſque continuelles ?

Il faut donc reconnoître, dit-on, que cette Hiſtoire n'eſt arrivée qu'après la captivité de Babylone ; & dans cette ſuppoſition il y a encore partage de ſentimens. David Ganz Hiſtorien Juif, dit qu'un Poëte qui a écrit l'Hiſtoire de la dédicace du Temple, rapporte cet événement au tems des Aſmonéens ; qu'un autre a dit que la choſe s'étoit faite du tems de Cambyſes fils de Cyrus ; mais, ajoute Ganz, les Sages du ſiécle diſent qu'il faut placer cette Hiſtoire au même tems que le miracle de la dedicace ; c'eſt-à-dire, le miracle de la multiplication de l'huile qui dura pendant huit jours dans les lampes. Voyez ci-devant *la Fête des Lumiéres.* Euſebe la place ſous Cambyſe, Syncelle ſous Xercés, Sulpice Severe ſous Ochus : d'autres ſous Antiochus Epiphanes, & du tems des Maccabées.

Et ce dernier ſentiment eſt ſans doute le plus aiſé à ſoutenir, ſi l'on veut reconnoître que l'on établit une Fête en mémoire de cet événement, comme il ſe lit dans la Vulgate, mais non dans le Grec, ni dans le Syriaque, ni dans l'ancienne Italique, qui ne portent rien de ſemblable. La plûpart des Commentateurs croyent que cette Fête de Judith, n'eſt autre que celle du renouvellement du Feu ſacré, & de la nouvelle dédicace du Temple par Judas Maccabée. Léon de Modéne eſt de ce ſentiment ; (z) auſſi-bien que Salien, Bellarmin, Tornielle, Cornelius à Lapide, Grotius, &c.

On cite un paſſage de Philon, qui porte que le Grand Sacrificateur Jeſus inſtitua la Fête de Judith ſous Darius Longue main. Voici ſon paſſage entier : *Aſſuérus demeuroit à Babylone, & le Grand-Prêtre Jeſus alla le trouver, parce que les Gouverneurs de Syrie avoient écrit contre les Juifs ; mais il fut un an ſans obtenir d'audience, parce que le Roy étoit trop occupé des affaires de la guerre. Ayant gagné la victoire, il envoya l'année ſuivante Holofernes en Judée, & ayant appris qu'on lui avoit tranché la tête, il défendit de rebâtir le Temple. Darius Longuemain lui ſucceda, & Jeſus revint à Jéruſalem. Ce fut lui qui ordonna qu'on célébrât la Fête de Judith tous les ans.* On cite auſſi un Calendrier Hébreu publié par Sigonius, (a) où ſe trouve la Fête de Judith, au

(x) Voyez Baſnage Antiquit. des Juifs, t. 1. p. 255. 256. c. 19. art. 18. 19. (y) *Judith.* XVI. 28. 30.

(z) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, partie 3. c. 9. (a) *Sigonius de Repub. Hebr. l. 3. c. 17.*

au 25. du neuviéme mois ou de Caſleu ; ce qui revient à la Fête de la dédicace du Temple, & du renouvellement du Feu ſacré par Judas Maccabée.

Mais on répond au paſſage du prétendu Philon, qu'il eſt tiré d'Anne de Viterbe reconnu pour un des plus inſignes impoſteurs en fait de ſuppoſition d'ouvrage, qui ait jamais paru : ainſi il eſt inutile de le refuter. Quant au Calendrier de Sigonius, Selden s'inſcrit en faux contre cet ouvrage. D'ailleurs le tems auquel ſe célébroit la Fête de la dédicace du Temple, étoit le 25. de Caſleu, qui revient au 25. du mois lunaire qui répond à peu près à Novembre, & n'a nul rapport à la Fête de Judith & à la délivrance de Béthulie, qui doivent être arrivées vers le mois de Septembre. Enfin ſi Leon de Modéne, & quelques livres de prieres imprimez à l'uſage des Juifs, parlent de la victoire de Judith au jour de la dédicace du Temple, il ne s'enſuit pas que l'on ait fait ce jour-là la Fête de la délivrance de Béthulie par Judith. On y rappelle la mémoire de cet événement, comme ayant quelque rapport à ce qui arriva ſous Judas Maccabée ; & d'ailleurs quelques Auteurs Juifs tiennent que Judith dont il eſt parlé dans ces Hymnes ou ces prieres, étoit une ſœur de Judas Maccabée, laquelle étant aimée de Nicanor Général des troupes Syriennes, l'enyvra & lui coupa la tête. Nous croyons cette avanture très fauſſe : mais quelques Juifs la débitent comme certaine.

Si lon veut donc ſoutenir la vérité de la Fête inſtituée en mémoire de la victoire remportée par Judith ſur Holofernes, dans la ſuppoſition que cette Hiſtoire eſt arrivée avant la captivité de Babylone, il faut dire que les Juifs ont ceſſé de la célébrer il y a très-longtems, ou qu'ils l'ont transférée du jour où elle ſe célébroit anciennement, en celui où ils font la dédicace du Temple ſous Judas Maccabée.

On s'étonne avec raiſon qu'une poignée de gens enfermez dans la petite ville de Béthulie, quand même on ſuppoſeroit qu'ils étoient ſoutenus de tous les Juifs qui étoient alors dans la Judée, ayent oſé reſiſter à Holofernes, & à toute la puiſſance des Aſſyriens ; mais on doit faire attention que Nabuchodonoſor avoit reſolu non-ſeulement de ſubjuguer toutes les Nations qui étoient depuis l'Euphrate juſqu'à l'Ethiopie, mais auſſi qu'il vouloit les obliger de l'adorer, & de le reconnoître pour ſeul Dieu : (b) *Præceperat illi Nabuchodonoſor Rex, ut omnes Deos terræ exterminaret, videlicet ut ipſe ſolus diceretur Deus ab his nationibus quæ potuiſſent Holofernis potentiâ ſubjugari.* Et ailleurs (c) les Princes de l'armée d'Holofernes aprés avoir oüi le diſcours d'Achior, s'exhortent à marcher contre Béthulie, *afin*, diſent-ils, *que toutes les Nations ſçachent que Nabuchodonoſor eſt le Dieu de la terre, & qu'il n'y en a point d'autre que lui.* C'étoit une des maximes d'Etat des Rois de Perſe, de ſe faire rendre des honneurs divins : *Perſas non piè tantùm ſed etiam prudenter Reges ſuos inter Deos coluêre : Majeſtatem enim imperii ſalutis eſſe tutelam*, dit Cleon dans Quinte-Curce (d).

On ne doit donc pas s'étonner que les Juifs ſe ſoient oppoſez à cette folle & impie prévention de Nabuchodonoſor & de ſon Général ; il n'auroient pu ſans impieté & ſans renoncer à leur Religion, ſe ſoumettre à la domination d'un tel Roy, & ils avoient raiſon de ſe promettre le ſecours de Dieu dans cette guerre ; & quand Dieu auroit permis qu'ils ſuccombaſſent, cela leur auroit été non ſeulement très-glorieux, mais auſſi très avantageux.]

JUGEMENT ; en Hébreu, (e) *Miſchphat*, en Grec, *Kriſis*, en Latin, *Judicium*.

(b) *Judith.* iii. 13. (c) *Judith.* v. 29. (d) *Q. Curt. l.* 8. (e) משפט *Miſphat. Kpiσις. Judicium.*

Ces termes ont diverſes ſignifications dans l'Ecriture. Ils ſe prennent 1°. pour le pouvoir de juger abſolument. *Dei judicium eſt* : (*f*) Le pouvoir de juger appartient à Dieu ; les Juges ne ſont que ſes Lieutenans : *Deus dedit Filio poteſtatem judicium facere, quia Filius Hominis eſt* : (*g*) Dieu a donné au Fils le pouvoir d'exercer le jugement, parce qu'il eſt le fils de l'Homme. *Judicium datum eſt illis* ; (*h*) (*Apoſtolis*) Le pouvoir de juger a été donné aux Apôtres.

2°. *Judicium* ſe met pour la droiture, l'équité, & les autres bonnes qualitez du Juge. *Deus, judicium tuum Regi da & juſtitiam tuam filio Regis* : (*i*) Seigneur accordez à vôtre Roi la droiture dans les jugemens ; donnez au fils du Roi la juſtice & l'équité. *Honor Regis judicium diligit* : (*k*) La majeſté & la gloire du Roi éclattent dans la droiture de ſes jugemens, & dans ſon amour pour la juſtice. *Juſtitia & judicium præparatio ſedis tuæ* : (*l*) La juſtice & l'équité ſont le ſoutien de vôtre trône.

3°. *Judicium* ſignifie aſſez ſouvent la juſtice vindicative, & la rigueur des jugemens de Dieu. Par exemple : (*m*) *In cunctis Diis Ægypti faciam judicia* : J'exercerai ma vengeance, mes jugemens ſur tous les Dieux de l'Egypte. *Quando facies de perſequentibus me judicium ?* (*n*) Quand me vengerez-vous de mes perſécuteurs ? Quand exercerez-vous contre eux vos jugemens ? *Cùm feceris judicia tua in terra, juſtitiam diſcent habitatores orbis*, (*o*) Lorſque vous aurez exercé vos jugemens, vôtre ſévérité ſur la terre, les hommes apprendront à pratiquer la juſtice.

4°. *Facere judicium & juſtitiam*, marque l'éxercice de toute vertu ; la juſtice l'équité, la vérité, la fidélité : *Scio quod* (*Abraham*) *præcepturus ſit filiis ſuis ut faciant judicium & juſtitiam* : (*p*) Je ſçai qu'Abraham recommendera à ſes enfans d'agir ſelon l'équité & la juſtice. *Feci judicium & juſtitiam* : (*q*) J'ai pratiqué la juſtice & l'équité. *Expectavi ut faceret judicium, & ecce iniquitas ; & juſtitiam, & ecce clamor* : (*r*) J'ai attendu que ma vigne, mon héritage, mon peuple exerçât le jugement, l'équité, & je ne vois que des actions injuſtes ; qu'il pratiquât la juſtice, & je n'entens que les cris de ſes iniquitez.

5°. *Judicium* ſe met aſſez ſouvent pour les Loix de Dieu, & ſur tout pour les Loix judiciaires. *Hæc ſunt judicia quæ propones eis* : (*ſ*) Voilà les ordonnances que vous leur propoſerez. *Narravit Moyſes populo omnia verba Domini, atque judicia* : (*t*) Moyſe propoſa au peuple tout ce que le Seigneur lui avoit dit, & tous ſes commandemens. *Non fecit taliter omni nationi, & judicia ſua non manifeſtavit eis* : (*u*) Il n'a pas traité de même toutes les nations, & il ne leur a pas fait connoître ſes jugemens, ſes ordonnances, &c.

6°. *Judicium* ſe met auſſi pour la coutume, l'uſage. *Miſerere mei ſecundùm judicium diligentium nomen tuum* : (*x*) Ayez pitié de moi, & traitez-moi comme vous avez accoûtumé de traiter ceux qui vous aiment. Cette expreſſion ; *ſecundùm judicium*, ſelon la coûtume, eſt bien plus fréquente dans l'Hébreu, que dans la Vulgate, où elle a été traduite par, *ut aſſolet, ut decet, pro more*, &c. *Levit.* v. 10. Hébr. *Faciet holocauſtum ſecundùm judicium* : Il fera brûler l'holocauſte ſelon la coûtume, &c.

7°. *Judicium* ſe met pour la diſcrétion, la ſageſſe, la prudence. *Diſponet ſermones ſuos*

(*f*) *Deut.* I. 17. (*g*) *Joan.* V. 27. (*h*) *Apoc.* XX. 4. (*i*) *Pſalm.* LXXI. 2. (*k*) *Pſalm.* XCVIII. 4. (*l*) *Pſalm.* LXXXVIII. 15. (*m*) *Exod.* XII. 12. (*n*) *Pſalm.* CXVIII. 84. (*o*) *Iſai.* XXVI. 9.

(*p*) *Geneſ.* XVIII 19. (*q*) *Pſalm.* CXVIII. 121. (*r*) *Iſai.* V. 7. (*ſ*) *Exod.* XXI. 1. (*t*) *Exod.* XXIV. 3. (*u*) *Pſalm.* CXLVII. 20. (*x*) *Pſalm.* CXVIII. 132.

ſuos in judicio: (y) Il réglera ſes diſcours avec ſageſſe. *Jurabis: Vivit Dominus in veritate, & in judicio & in juſtitia;* (z) Vous jurerez: Vive le Seigneur dans la vérité, dans le jugement & dans la juſtice; c'eſt-à-dire, dans la vérité, pour ne rien dire de faux; dans le jugement, pour diſcerner quand il convient de jurer; dans la juſtice, pour éviter de faire tort au prochain. Mais dans ce paſſage, *in judicio*, peut trés-bien marquer l'équité, la juſtice, &c.

8o. On appelloit le pectoral du Grand-Prêtre (a) *pectorale judicii*, & quelquefois *judicium* (b) ſimplement *Aaron geſtabit judicium filiorum Iſraël*: Aaron portera le jugement des enfans d'Iſraël; c'eſt-à-dire, le pectoral, qui eſt la marque de ſon autorité ſur les enfans d'Iſraël. Le Grand-Prêtre étoit le Chef de la Juſtice de la nation des Hébreux.

9o. *Judicium* ſe prend pour le Jugement dernier. *Statutum eſt hominibus ſemel mori; poſt hoc autem judicium*; (c) Il eſt arrêté que les hommes meurent une fois, & qu'enſuite ils ſoient jugez. Dans Joël, (d) le Seigneur dit qu'il raſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat, & qu'il entrera en jugement avec elles, pour venger ſon peuple, qu'elles ont opprimé. Voyez ci-devant *Joſaphat*, & ailleurs, *Vallée de Joſaphat*. Salomon: (e) *Scito quod pro omnibus his adducet te Deus injudicium*: Sçachez que Dieu vous fera paroître en jugement pour toutes ces choſes. *Non intres in judicium cum ſervo tuo, quia non juſtificabitur in conſpectu tuo omnis vivens*: (f) N'entrez point en jugement avec vôtre ſerviteur, parce que nul homme ne ſera juſtifié devant vous. *Judicium poſt mortem veniet, quando iterùm reviviſcemus* (g) Le Jugement arrivera aprés nôtre mort, quand nous reſſuſciterons. On peut voir ſaint Matthieu, xxv. 31. & ſuiv. & la premiére Epître de ſaint Paul aux Theſſaloniciens; & celle de ſaint Jude, ſur le Jugement dernier, & ſur les ſignes qui doivent le précéder.

La Fontaine du Jugement, (h) eſt la même que la *fontaine de Cadés*, au midy de la Terre promiſe. On donna aux eaux de Cadés, le nom d'*eaux de contradiction*, parce que Moyſe (i) y fut contredit & irrité par les murmures des Iſraëlites; & celui de *fontaine du Jugement*, parce que Dieu exerça ſa colére contre Moyſe, & lui dénonça qu'il n'entreroit point dans la Terre promiſe, parce qu'il ne l'avoit point honoré aux yeux des enfans d'Iſraël. Les Rabbins (k) veulent que le nom de fontaine du Jugement, lui vienne de ce que les peuples voiſins s'aſſembloient en cet endroit, pour recevoir la juſtice, & pour terminer leurs différends.

[Jugement de zele. Les Juifs prétendent que dans certaines circonſtances où l'on voit un Juif qui bleſſe l'honneur de Dieu: qui viole impunément la Loy, qui blaſphême contre Dieu, contre ſon Temple, ou contre ſon Legiſlateur; où même lorſqu'on voit un Payen qui veut engager le peuple dans le déſordre, dans l'Idolâtrie, dans le violement des Loix du Seigneur, on peut impunément le mettre à mort; & ſans autre forme de juſtice s'abandonner à ſon zéle, & ôter ce ſcandale du milieu du peuple. Ils fondent cette Juriſprudence ſur l'exemple de Phinées fils d'Eléazar, qui avant vû entrer un Iſraëlite dans la tente d'une fille proſtituée de Madian (l), prit un javelot, le ſuivit, & tua ces deux coupables dans le moment qu'ils commettoient le crime. Il citent auſſi l'exemple de Mathatias pere des Maccabées, qui emporté par ſon zéle (m), mit à mort un Iſraëlite qui vouloit ſacrifier aux faux Dieux.

(y) *Pſalm.* CXI. 5. (z) *Jerem.* IV. 2. (a) *Exod.* XXVIII. 15. 29. (b) *Exod.* XXVIII. 30. (c) *Heb.* IX. 27. (d) *Joël.* III. 2. (e) *Eccle.* XI. 9. (f) *Pſalm.* CXLII. 2. (g) 4. *Eſdr.* XIV. 35.

(h) *Geneſ.* XIV. 7. עין משפט *Fons Judicii.* (i) *Num.* XX. 13. CV. 32. (k) *Chal. ita & Jarchi & Gro.* (l) *Num.* XXV. 6. *& ſeq.* (m) 1. *Mach.* II. 23. 24.

Les inconveniens de cette ſorte de jugement de zéle ſont ſenſibles : une multitude inconſidérée, un Iſraëlite outré, un Fanatique ſe croira permis de faire périr un homme qu'il croira contraire aux interêts de Dieu & de la Religion. Les exemples n'en ſont que trop fréquens dans l'Hiſtoire. C'eſt par ce faux zéle qu'ils lapiderent ſaint Etienne (n), qu'ils ſe ſaiſirent de ſaint Paul, dans la réſolution de le faire mourir, (o) & que plus de quarante hommes (p) firent vœu de ne boire ni manger, qu'ils ne leuſſent mis à mort. Saint Jacques Evêque de Jéruſalem fut exécuté de la même ſorte, & JESUS-CHRIST n'auroit pas évité la mort dans le Temple, un jour qu'ils s'imaginerent qu'il blaſphémoit, s'il ne ſe fût caché, & retiré du milieu d'eux (q).]

JUGES, en Hébreu *Shophetim.* (r) On donne le nom de Juges à ceux qui gouvernérent les Iſraëlites depuis Joſué, juſqu'à Saül. Les Carthaginois, Colonie des Tyriens, avoient auſſi des Magiſtrats, ou Gouverneurs, qu'ils appelloient *Suffetes*, ou *Sophetim*, (ſ) ayant comme ceux des Hébreux, une autorité preſque égale à celle des Rois. Quelques-uns croyent que les *Archontes* chez les Athéniens, & les Dictateurs chez les Romains, étoient à peu prés la même choſe que les Juges chez les Hébreux. Grotius compare le gouvernement des Hébreux ſous les Juges à celui qu'on voyoit dans les Gaules, dans l'Allemagne, & dans la Bretagne, avant que les Romains l'euſſent changé. La charge de Juges n'étoit pas héréditaire chez les Iſraëlites. Ces Gouverneurs n'étoient que les Lieutenans de Dieu, qui en étoit le ſeul vrai Monarque ; c'étoit lui qui ſuſcitoit les Juges, & qui leur donnoit toute leur autorité. Lorſque les Hebreux demandérent un Roi, comme en avoient les autres peuples des environs, Dieu dit à Samuël : (t) *Ce n'eſt point vous qu'ils ont rejetté, c'eſt moi, puiſqu'ils ne veulent plus que je regne ſur eux.* Quand on offrit la Royauté à Gédéon, & à ſa poſtérité aprés, lui, il répondit : (u) *Je ne vous dominerai point, ni moi, ni mon fils aprés moi ; ce ſera le Seigneur qui ſera vôtre Roi.*

La dignité de Juges étoit à vie, mais leur ſucceſſion ne fut pas toûjours ſuivie, & ſans interruption. Il y eut de tems en tems des Anarchies, ou des intervalles, pendant leſquels la République étoit ſans Chefs & ſans Juges. Il y eut auſſi d'aſſez longs intervalles de ſervitude & d'oppreſſion, ſous leſquels les Hébreux gémiſſant ſous la domination des étrangers, n'avoient ni Juges, ni Gouverneurs. Quoique réguliérement Dieu ſuſcitât lui-même d'une maniére particuliére, & par une déclaration expreſſe de ſa volonté, ceux qu'il vouloit donner pour Juges aux Iſraëlites, toutefois dans quelques occaſions, ſans attendre une révélation particuliére, le peuple choiſiſſoit celui qui lui paroiſſoit le plus propre à le tirer de l'oppreſſion. Par exemple, quand les Iſraëlites de delà le Jourdain choiſirent Jephté pour les conduire dans la guerre contre les Ammonites. Comme aſſez ſouvent les oppreſſions qui faiſoient recourir au ſecours des Juges, ne ſe faiſoient pas ſentir ſur tout Iſraël, auſſi le pouvoir des Juges choiſis, ou ſuſcitez pour procurer la délivrance de ces ſervitudes, ne s'étendoit pas ſur tout le peuple, mais ſeulement ſur le pays qu'ils avoient délivré. Par exemple, nous ne voyons pas que Jephté ait exercé ſon autorité au-deçà du Jourdain, ni que Barac, par exemple, ait exercé la ſienne au-delà de ce fleuve.

Le verbe *juger*, & le nom de *Juge*, ſe met

(n) *Act.* VII. 58. (o) *Act.* XXI. 27. & *Act.* XXII. 22. 23. (p) *Act.* XXIII. 12. (q) *Joan.* VIII. 59. (r) שפטים *Kpitai Judices.* (ſ) *T. Liv. Decad.* 3. *l.* 7. *Suffetes ſummus erat Panis Magiſtratus.*

(t) 1. *Reg.* VIII. 7. (u) *Judic.* VIII. 23.

met quelquefois dans l'Ecriture pour regner, exercer la ſouveraine autorité ſur un peuple. *Donnez-nous un Roi qui nous juge*, diſent les Iſraëlites à Samuël. (x) Salomon demande à Dieu les lumiéres néceſſaires pour juger Iſraël. (y) Joathan fils d'Amarias Roi de Juda, gouvernoit le Palais en la place de ſon pere, qui étoit lépreux, *& jugeoit le peuple du pays.* (z) Et Abſalon briguant la Royauté, diſoit: (a) *Qui m'établira Juge du pays?* Auſſi l'autorité des Juges n'étoit pas inférieure à celle des Rois. Elle s'étendoit ſur les affaires de la guerre & de la paix. Ils jugeoient les procés avec une autorité abſoluë; mais ils n'avoient aucun pouvoir de faire de nouvelles Loix, ni d'impoſer de nouvelles charges au peuple. Ils étoient protecteurs des Loix, défenſeurs de la Religion, & les vengeurs des crimes, ſur tout de l'Idolâtrie; au reſte ſans éclat, ſans pompe, ſans gardes, ſans ſuite, ſans équippage; à moins que leurs richeſſes ne les miſſent en état de ſe donner un train conforme à leur dignité. Le revenu de leur Charge conſiſtoit en préſens qu'on leur faiſoit; ils n'avoient aucun émolument réglé & ne levoient rien ſur le peuple. La durée du tems des Juges depuis la mort de Joſué, juſqu'au commencement du regne de Saül, eſt de trois cens trente-neuf ans. Voici l'ordre chronologique des Juges & des ſervitudes qui ont été dans le pays durant cet intervale.

ORDRE CHRONOLOGIQUE des Juges

An du Monde

2570. Mort de Joſué.

2585. Gouvernement des Anciens pendant environ quinze ans.

2592. Anarchie d'environ ſept ans, juſqu'en 2592.

(x) 1. *Reg.* VIII. 5. 6. (y) 3. *Reg.* III. 9. (z) 4. *Reg.* XV. 5. (a) 2. *Reg.* XV. 4.

C'eſt à ce tems qu'on rapporte l'hiſtoire de Micha, la conquête de la ville de Laïs par une partie de la Tribu de Dan, & la guerre des onze Tribus contre Benjamin.

2591. *Premiére ſervitude ſous Chuſan Raſathaïm Roi de Meſopotamie.* Elle commença en 2591. & dura huit ans, juſqu'en 2599.

2599. OTHONIEL délivra Iſraël, la quarantiéme année aprés la paix donnée au pays par Joſué.

2662. Paix d'environ ſoixante-deux ans, depuis la délivrance procurée par Othoniel, en 2599. juſqu'en 2662. qu'arriva *la ſeconde ſervitude ſous Eglon Roi des Moabites.* Elle dura dix-huit ans.

2679. AOD délivre Iſraël.

Aprés lui, Samgar gouverna, & le pays fut en paix juſqu'à la quatre-vingtiéme année depuis la premiére délivrance procurée par Othoniel.

2699. *Troiſiéme ſervitude ſous les Chananéens*, qui dura vingt ans depuis 2699. juſqu'en 2719.

2719. DEBORA ET BARAC délivrent les Iſraëlites. Depuis la délivrance procurée par Aod, juſqu'à la fin du gouvernement de Débora & de Barac, il y a quarante ans.

2752. *Quatriéme ſervitude ſous les Madianites*, qui dura ſept ans, depuis 2752. juſqu'en 2759.

2759. GEDEON remet les Iſraëlites en liberté. Depuis la délivrance procurée par Barac & Débora, juſqu'à celle que procura Gédéon, il y a quarante ans.

2768. ABIMELECH fils naturel de Gédéon, eſt reconnu pour Roi par ceux de Sichem. Il fait mourir ſoixante & dix de ſes freres; il regne trois

2771. ans; depuis 2768. juſqu'en 2771. Il mourut au ſiége de Thébes en Paleſtine.

chaque ville des Juges & des Magiſtrats, pour terminer les différends du peuple, & que lorſqu'il arriveroit quelque affaire d'une plus grande conſéquence, on ſe tranſportât au lieu que le Seigneur auroit choiſi, pour y examiner la difficulté devant les Prêtres de la race d'Aaron, & devant le Juge (ou le Chef du peuple) que le Seigneur auroit ſuſcité en ce tems-là, & il veut qu'on défére à leur jugement, ſous peine de la mort. Lorſque Joſaphat Roi de Juda, voulut réformer ſes États, (*f*) il établit dans toutes les villes des Juges, auſquels il recommanda la vigilance & la juſtice, comme exerçant l'autorité de Dieu même. Il établit auſſi à Jéruſalem deux Tribunaux: l'un de Prêtres & de Lévites; & l'autre de Princes des familles de la nation. Le premier connoiſſoit des affaires qui concernent la Loi & les cérémonies de la Religion, qui leur étoient renvoyées par les Juges civils; & le ſecond connoiſſoit *de ce qui regarde l'office du Roi*; c'eſt-à-dire, les affaires civiles, & les intérêts des particuliers. Voilà quelle étoit la police des Hébreux avant la captivité de Babylone, autant que nous en pouvons juger par les Livres ſaints.

Mais les Docteurs Juifs nous en donnent une idée aſſez différente. Ils tiennent qu'il y avoit à Jéruſalem une aſſemblée de ſoixante & douze Juges. Ils nomment cette aſſemblée Sanhédrin, qui eſt un mot corrompu, formé ſur le Grec *Synedrion*. Ils croyent que cette Compagnie ſubſiſta toûjours dans leur nation, depuis ſon établiſſement ſous Moyſe, (*g*) lorſqu'il déſigna ſoixante & douze Anciens, à qui Dieu communiqua ſon Eſprit, pour lui aider dans le gouvernement du peuple. Mais nous croyons que cet établiſſement ne ſubſiſta que juſqu'au tems du partage de la Terre promiſe par Joſué, & qu'il ne fut rétabli que depuis les Maccabées. Il ſubſiſtoit du tems de nôtre Seigneur, & dura apparemment juſqu'à la ruine du Temple; mais non pas toujours avec une égale autorité: car depuis l'exil d'Archélaüs, les Romains ayant réduit la Judée en Province, s'attribuérent à eux ſeuls le droit de vie & de mort. Voyez ci-aprés *Sanhédrin*.

Quant aux Tribunaux inférieurs, voici, ſelon les Rabbins & les Interprêtes, quels ils étoient du tems de nôtre Seigneur. 1°. Il y avoit dans chaque ville trois Juges, qui connoiſſoient des moindres fautes, comme du vol, & choſes ſemblables. 2°. Il y avoit un autre Tribunal, compoſé de vingt-trois Juges, qui jugeoient des affaires importantes & criminelles, & dont les ſentences alloient ordinairement à la mort; d'autant qu'on ne portoit devant eux que des Cauſes qui méritoient cette peine. 3°. Le grand Sanhédrin étoit à Jéruſalem, & connoiſſoit des affaires les plus importantes de la Réligion & de l'Etat, & de celles qui concernoient le Roi & le Grand-Prêtre. On croit que nôtre Sauveur faiſoit alluſion à ces deux derniers Tribunaux, lorſqu'il diſoit: (*h*) *Quiconque ſe mettra en colére contre ſon frere, méritera d'être condamné par le Jugement*; c'eſt-à-dire, par les vingts-trois Juges. *Et celui qui dira à ſon frere: Raca, méritera d'être condamné par le Conſeil*; c'eſt-à-dire, par le grand Sanhédrin. On peut voir nôtre Diſſertation ſur la Police des Hébreux, imprimée à la tête du Livre des Nombres. Le lieu ordinaire où les Juges s'aſſembloient, étoit la porte de la ville. (*i*) Voyez ci-aprés *Porte*. Le Sanhédrin s'aſſembloit dans une des ſales du Temple.

[JUGES. Voici quelques remarques tirées de la Miſne (*k*) & de ſes Commentateurs, au ſujet des différens Juges qui ſe voyoient dans la Paleſtine, & de leur Juriſ-

Vuuuu diction.

(*f*) 2. *Par.* XIX. 5...8. *&c.* (*g*) *Num.* XI. 16. 17.

(*h*) *Matth.* V. 21. 22. (*i*) *Ruth.* IV. 1.
(*k*) *Miſna Tract. Sanhedrin. cum.* 14.

diction. Les Rabins conviennent que dans chaque ville, où l'on comptoit au moins cent perſonnes, il devoit y avoir un Tribunal de trois Juges, devant leſquels ſe plaidoient les petites cauſes; *ſur le gain, ſur la perte, ſur la reſtitution.* Ces trois Juges avoient droit ſeulement de condamner au foüet. On conſultoit ce Tribunal ſur l'intercalation des mois. Les trois Juges pouvoient donner l'impoſition des mains, & recevoir des Docteurs: ils pouvoient inſtaller des Juges, en diſant: *Toi Rabbi tel N. tu as été honoré du pouvoir de juger & d'infliger des peines.* Mais il falloit pour joüir de ce droit, qu'au moins l'un des trois Juges eût reçu l'ordination, afin de la pouvoir donner aux autres. C'étoit les parties qui nommoient leurs Juges: une des parties choiſiſſoit ſon Juge; l'autre partie en nommoit un ſecond, & les deux Juges en prenoient un troiſiéme, avec lequel ils décidoient.

Joſeph (*l*) nous donne une idée aſſez différente de la Police des Juifs; il dit que Moyſe ordonna qu'on établît dans chaque ville ſept Juges d'une vertu reconnuë, ou un corps de Senateurs compoſé de ſept Juges, & à la Compagnie de ſept Juges on donne deux Miniſtres de la Tribu de Levi: ainſi il devoit, ſelon cet Auteur, y avoir dans chaque ville ſept Juges laïcs, & deux Miniſtres de l'ordre des Levites. Or certainement Joſeph eſt plus croyable dans ces ſortes de choſes, que les Rabins, puiſqu'il eſt beaucoup plus ancien & mieux inſtruit que les Docteurs Juifs. Joſeph a vû la République des Hébreux ſubſiſtante & floriſſante: & les Rabins ne ſont venus que long-tems aprés la ruine du Temple, & la diſperſion de la Nation.

Le ſecond Tribunal étoit compoſé de vingt-trois Juges, qui jugeoient des cauſes capitales, & qui condamnoient à mort les hommes, & les bêtes qui avoient bleſſé un homme. Je ne trouve ce nombre de Juges ordonné ni dans Moyſe, ni dans les Auteurs ſacrez. Joſeph n'en parle point, il dit ſimplement que ſi les ſept Juges dont nous avons parlé, ne ſe trouvoient pas aſſez éclairez pour juger quelqu'une des cauſes qu'on leur avoit portées, ils les rapportoient au Grand-Prêtre dans la ville ſainte (*m*).

Il n'eſt pas hors de propos de repréſenter la maniére dont les Juges de ce Tribunal prenoient leur ſéance; parce qu'ayant rapport à celle du grand Sanhédrin, cela ſervira à donner une idée plus juſte & à expliquer les ſentimens des Docteurs Juifs.

Les vingt-trois Juges faiſoient un demi cercle, au milieu étoit aſſis le Préſident, qu'on appelloit le Prince du Senat, ſon mérite & ſa ſageſſe l'élevoient à cette Dignité. Le Pere du Senat étoit aſſis à ſa droite, & tenoit le ſecond rang; mais cette Charge a été imaginée par les Docteurs Talmudiſtes. Chacun des vingt-trois Juges prenoit ſa place à droit & à gauche, ſelon ſon rang. Quelques-uns mettent trois Secretaires, l'un pour recueillir les ſuffrages de ceux qui *abſolvoient*; le ſecond pour recueillir les ſuffrages de ceux qui *condamnoient*; & le troiſiéme recueilloit les uns & les autres. Les trois ordres de Diſciples étoient placez ſur des bancs au bas de la Salle, chacun ſelon leur âge, & leur capacité. On faiſoit venir de toute la Judée les plus habiles, en les faiſant paſſer des autres Tribunaux à celui de Jéruſalem, compoſé des vingt-trois Juges; on les mettoit d'abord dans la derniére claſſe, & ces éleves montoient enſuite par degrez à la qualité de Juges. Par cette deſcription il paroît que les Rabins ont voulu donner une haute idée de leur Magiſtrature, & de leurs Magiſtrats; cependant on ſemble vouloir préférer leur autorité à celle de Joſeph, qui renverſe toutes ces idées.]

JUIFS

(*l*) *Antiq. l.* IV. *c. ult. p.* 122. ἀριθμὸν δὲ κατ' ἑκάστην πόλιν ἑπτὰ... ἑκάστῃ δὲ ἀρχὸν δύο ἄνδρες ὑπηρέται διάκονοι ἐκ τῆς τῶν Λευιτῶν φυλῆς.

(*m*) *Joſeph. loco citato.*

JUIFS, en Latin, *Judæi*. C'eſt le nom qu'on donna depuis la captivité de Babylone, aux Iſraëlites qui revinrent de Babylone. *Judæi* vient de *Juda*, parce qu'alors la Tribu de Juda ſe trouva non-ſeulement la plus puiſſante, mais preſque la ſeule, qui fit quelque figure dans le pays, & qui y parût avec quelque éclat. Depuis la captivité, les Juifs ſe multipliérent, & ſe fortifiérent de telle ſorte, qu'au tems de nôtre Seigneur, & quarante ans aprés, lorſqu'ils déclarérent la guerre aux Romains, ils étoient une des plus puiſſantes nations de l'Orient. Nous avons donné preſque toute l'hiſtoire des Juifs dans le cours de cet Ouvrage, en rapportant les vies des Hommes illuſtres qui ont paru parmi eux, depuis le commencement du monde, juſqu'à la ruine de Jéruſalem. On peut auſſi conſulter la Table chronologique de l'Hiſtoire ſainte, à la fin du IVme. Tome de ce Dictionnaire. Nous donnerons ſous l'article des *Loix*, ou ſous celui de *Moyſe*, le précis de leurs principales Loix.

Nous avons parlé dans des Diſſertations particuliéres de leur chronologie, de leur police, de leur monnoye, de leur poëſie, de leurs ſupplices, de leurs mariages, de leurs divorces, de leurs maiſons, de leur muſique, de leur manger, de leur milice, des Officiers de la Cour de leurs Rois, de leur parenté avec les Spartiates, de l'ordre & de la ſucceſſion de leurs Grands-Prêtres, de leurs Livres ſacrez, tant en général, qu'en particulier; de leurs Textes, de leur Langue, de leurs Traductions, de leur ſyſtême du Monde, de leurs Ecoles, de leurs habits. Nous en avons fait auſſi ſur les différentes ſectes qui étoient parmi eux, ſur Melchiſédech, ſur Enoch, & ſur différens autres ſujets qui ont rapport à la nation & à la Religion des Juifs. On peut voir ces Diſſertations dans les Récüeils que l'on en a faits à part, ou dans nôtre Commentaire ſur les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament. Il ſeroit impoſſible de traiter ici toutes ces choſes avec quelque étenduë, & il y en a pluſieurs dont nous avons parlé dans ce Dictionnaire ſous leurs articles.

[JUIFS. Depuis la captivité de Babylone, qui eſt le tems où ils ont commencé à être proprement appellez Juifs, cette Nation s'appliqua à rétablir le Temple du Seigneur, & la ville ſainte, ſous Eſdras & Néhemie, comme nous le voyons dans les Livres, qui portent les noms de ces deux ſaints perſonnages. Depuis ce tems ils eurent plus de zéle pour l'obſervance de leurs Loix, plus de fidélité à la pratique de leurs devoirs, plus d'éloignement de l'idolâtrie, qu'ils n'en avoient témoigné auparavant. Les Iſraëlites des dix Tribus qui revinrent de la captivité en différens tems, furent confondus avec ceux de Juda, & porterent le nom de Juifs, peut-être par des vûës de politique, parce que la permiſſion accordée par Cyrus aux captifs Hébreux, de retourner dans leur pays, n'avoit été accordée expreſſement qu'à ceux du Royaume de Juda, ou parce que tous les Hébreux ſe trouvant après la captivité réünis ſous une même Monarchie, & n'y ayant plus en ce ſens de diſtinction entre Juda & Iſraël; ils prirent tous le nom de Juda, comme de la plus conſidérable partie, & de celle où réſidoit le Chef de la Religion; c'eſt-à-dire, le Grand-Prêtre, qui réſidoit à Jéruſalem, & le Prince du pays, qui étoit toujours de la Tribu de Juda, ſubordonné au Gouverneur envoyé par les Rois de Perſe.

Sous le regne de ces Rois, ils joüirent d'une grande paix, & eurent le loiſir de ſe rétablir tranquillement dans leur pays, d'y rebâtir leurs villes, & d'y cultiver leurs champs qui avoient été ſi long-tems abandonnez. Pendant cet intervale, ceux qui étoient demeurez au-delà de l'Euphrate,

coururent un grand danger (*n*) à cauſe de l'ambition d'Aman, & de la fermeté de Mardochée, qui ne put ſe réſoudre à rendre à ce Favori des honneurs qui ne lui étoient pas dûs. Mais Eſther eut le crédit de faire révoquer l'Edit que le Roy de Perſe avoit rendu contre les Juifs, & Mardochée fut élevé à de grands honneurs, & prit la place qu'Aman occupoit dans l'Etat, & dans la Cour; les Juifs ſe vengerent de leurs ennemis, & devinrent terribles à ceux qui les avoient mépriſez.

L'orſqu'Aléxandre le Grand entreprit la Guerre contre Darius Condomanus dernier Roy des Perſes, les Juifs demeurerent fidélement attachez à Darius qui étoit leur légitime Souverain, & refuſerent à Aléxandre les ſecours qu'il leur démandoit pour le ſiége de Tyr, auquel il étoit occupé. Ce Prince réſolut de ſe venger de leur refus, & après qu'il eut pris la ville, il marcha contre Jéruſalem. Mais le Grand-Prêtre étant allé au-devant de lui, à la tête de tout ſon Clergé & de tout le peuple, Aléxandre le reçut avec reſpect (*o*), combla de graces la Nation des Juifs, & leur accorda l'exemption de tributs pour toutes les ſeptiémes années; faveur qu'il ne voulut pas accorder aux Samaritains.

Depuis la mort d'Alexandre le Grand les Juifs furent ſujets tantôt aux Rois d'Egypte, & tantôt à ceux de Syrie, ſelon que ces Princes étoient plus ou moins puiſſans, & qu'ils portoient plus ou moins leurs conquêtes les uns contre les autres.

Sous Ptolemée Philopator Roy d'Egypte, ils ſouffrirent une rude perſecution dans ſes Etats (*p*); ce Prince voulut les faire écraſer ſous les pieds de ſes élephans, mais Dieu les garantit de ce péril par un effet de ſa protection miraculeuſe.

La diviſion s'étant miſe parmi leurs Prêtres, & Jaſon ayant acheté la ſouveraine Sacrificature auprès du Roy Antiochus Epiphanes (*q*), ce Prince en prit occaſion de perſecuter les Juifs, & entreprit de leur faire abandonner leur Religion, pour embraſſer celle des Grecs. Il n'y eut tourmens qu'il ne leur fit ſouffrir pour vaincre leur conſtance; il trouva une réſiſtance inflexible dans les Maccabées, & dans un grand nombre de bons Iſraëlites qui ſe joignirent à eux, & qui par des prodiges de valeur ſoutinrent la vraie Religion, & rendirent enfin la liberté à leur pays. Les Aſmonéens ou Maccabées, après avoir exercé pendant quelque tems la ſouveraine Sacrificature ſous l'empire des Rois de Syrie, ſe tirerent enfin de leur dépendance, & joignirent la Principauté, ou la Souveraineté temporelle, à la dignité du Sacerdoce. Ce fut Hircan qui ſecoüa entiérement le joug des Syriens (*r*); mais ce fut Ariſtobule ſon fils & ſon ſucceſſeur, qui le premier prit le titre de Roy, (*s*) Le Royaume demeura dans ſa famille juſqu'au tems d'Hérodes fils d'Antipater Idumén (*t*).

Il y eut toutefois quelque interruption, car Gabinius Gouverneur de Syrie étant entré en Judée à la tête d'une puiſſante armée, peu de tems après que Pompée en fut ſorti, réduiſit à l'obéïſſance Aléxandre fils aîné d'Ariſtobule, qui s'étoit ſauvé d'entre les mains de Pompée, rétablit Hircan dans la Grande Sacrificature, & changea preſque entiérement l'état civil du pays; de Monarchique qu'il étoit, il le rendit Ariſtocratique (*u*), y ſupprima le titre de Roy, & au lieu du grand Sanhedrin & des Tribunaux ordinaires qui rendoient la Juſtice dans Jéruſalem, & dans les autres villes, il établit cinq différentes Cours dans la Judée, dont chacune étoit indépendante des autres, & exerçoit une ſouveraine autorité dans ſon reſſort. La premiere fut miſe à Jéruſalem, la ſeconde à Jéricho, la troiſiéme à Gadara,

(*n*) An du Monde 3495. avant J. C. 505. (*o*) An du Monde 3672. avant J. C. 328. (*p*) An du Monde 3787. avant J. C. 213.

(*q*) An du monde 3834. avant J. C. 166. (*r*) An du monde 3874. avant J. C. 126. (*s*) An du monde 3898. avant J. C. 102. (*t*) An du monde 3964. avant J. C. 36. (*u*) An du monde 3947. avant J. C. 53.

Gadara, la quatriéme à Amathur, & la cinquiéme à Sephoris. Tout le pays fut partagé en cinq Provinces ou départemens, & chaque Province fut obligée de recourir à la Juſtice de l'une des Cours qui lui étoit aſſignée, & où les affaires ſe terminoient ſans appel.

Quelques années après (*x*) Jules-Céſar étant venu de l'Egypte dans la Paleſtine, pour ſe rendre en Syrie; Antigone fils d'Ariſtobule, dernier Roy des Juifs, vint ſe jetter à ſes pieds, & le prier de le rétablir dans la Principauté de ſon pere, ſe plaignant en même-tems d'Hircan & d'Antipater. Mais ce dernier, à qui Céſar avoit de très-grandes obligations, à cauſe des ſervices qu'il lui avoit rendus pendant la guerre d'Egypte, ſçut ſi bien juſtifier ſa conduite, & celle d'Hircan, qu'il renvoya Antigone comme un turbulent & un ſeditieux, ordonna qu'Hircan garderoit la ſouveraine Sacrificature, & la Principauté de Judée, & donna en même-tems à Antipater la Charge de Procurateur de Judée ſous Hircan. L'Ariſtocratie établie par Gabinius fut abolie, & le Gouvernement rétabli ſur le même pied qu'il étoit auparavant.

Antigone fils d'Ariſtobule ayant donné de groſſes ſommes aux Parthes, afin qu'ils lui aidaſſent à monter ſur le trône de ſes peres (*y*), trouva moyen de diſſiper les forces d'Hircan qu'Hérodes & ſes freres ſoutenoient: puis Hérodes s'étant retiré en Italie, Antigone prit Hircan, lui fit couper les oreilles pour le rendre deſormais incapable de la grande Sacrificature, le livra aux Parthes qui l'emmenerent dans leurs pays, & s'empara ainſi du Sacerdoce & de la Principauté des Juifs.

Mais Hérodes étant arrivé à Rome (*z*), & ayant expoſé à Antoine l'état des affaires de Judée, Antoine conjointement avec Octavien, ſurnommé depuis Auguſte, lui firent donner la couronne de Judée, qu'il poſſeda juſqu'à la mort, & qu'il tranſmit à ſes enfans. Je coule légerement ſur tout cela, mon deſſein n'étant ici que de donner une idée générale de l'Etat & du Gouvernement des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, juſqu'au tems d'Hérodes.

Aprés la mort de ce Prince, ſon Royaume fut partagé entre ſes fils. Archelaüs eut la Judée, l'Idumée, & la Samarie; Hérodes Antipas eut la Galilée & la Perée: Philippe eut l'Auranite & la Trachonite, Paneas & la Batanée: Archelaüs ne regna que dix ans en Judée. Il fut accuſé devant Auguſte par les Juifs, & les Samaritains, & n'ayant pu ſe juſtifier, il fut relegué à Vienne en Gaule, & la Judée fut réduite en Province. Elle étoit en cet état à la mort du Sauveur.

Ils eurent des Gouverneurs Romains depuis ce tems juſqu'à la ruine de Jéruſalem. J'en ai donné la liſte ſous l'article de *Gouverneurs*. Aprés la ruine de Jéruſalem, la Judée fut compriſe ſous le Gouvernement des Préſidens de Syrie, & les Juifs firent encore peuple à part, & demeurerent dans leur pays, aſſujettis aux Romains juſqu'au regne d'Adrien: alors ils ſe revolterent & firent la guerre aux Romains; la plûpart y périrent miſérablement, & leur Nation fut entiérement diſperſée. Voyez l'article *Barcochébas*.

La Religion des Juifs peut être conſiderée ſous différens regards; par rapport aux différens états où leurs Nation s'eſt trouvée. Sous les Patriarches ils ſuivoient la Religion naturelle, éloignés de l'idolâtrie & des crimes, qui ſont des ſuites de l'Athéïſme, ou du culte ſuperſtitieux des faux Dieux: obſervant la circonſion, qui étoit le ſceau de l'alliance que Dieu avoit faite avec Abraham, & les loix que la raiſon aidée des lumiéres de la grace & de la foy, découvre à ceux qui ont le cœur droit, & qui cherchent ſerieuſement Dieu, ſa juſtice & ſa vérité; vivant dans l'attente du Meſſie, du Déſiré

(*x*) An du monde 3957. avant J. C. 43. (*y*) An du monde 3964 avant J. C. 36. (*z*) An du monde 3964 avant J. C. 36.

des Nations, qui devoit accomplir leurs eſperances & leurs déſirs, & les combler de ſes lumiéres & de ſes bénédictions. Telle étoit la Religion d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, de Juda, de Joſeph, & des autres Patriarches, qui conſerverent dans leurs familles le culte du Seigneur, & la tradition de la vraie Religion.

Depuis Moyſe la Religion des Juifs fut plus fixe & plus détaillée. Le droit & la Religion naturelle furent mieux éclaircis. Auparavant chacun honoroit Dieu ſuivant le penchant de ſon cœur, & à la maniére qu'il jugeoit à propos. Depuis Moyſe les cérémonies, les jours, les Fêtes, les Prêtres, les victimes, furent déterminées avec une préciſion infinie. Ce Legiſlateur marqua juſqu'à l'âge, au ſexe & à la couleur du poil de certaines hoſties: il en fixa le nombre, les qualitez, la nature: à quelle heure, par qui, pourquoi, & dans quelles occaſions on les devoit offrir. Il regla la Tribu, la famille, les qualitez corporelles, l'habit, l'ordre, le rang, les fonctions des Prêtres & des Lévites. Il ſpécifia les meſures, les métaux, les bois, les laines, qui devoient compoſer le Tabernacle, ou le Temple portatif du Seigneur; les dimenſions, le métail & la figure de l'Autel & de ſes uſtenſiles; en un mot il n'omit rien de ce qui concernoit le culte du Seigneur, qui eſt le premier & le principal, & pour mieux dire l'unique objet de la Religion des Juifs.

On y peut rapporter auſſi les diverſes purifications qu'on employoit pour ſe diſpoſer à approcher des choſes ſaintes. Les impuretez qui en éloignoient, les maniéres d'expier ſes ſoüillures, de les prévenir, de les éviter. L'attention continuelle où devoient être les Juifs pour ne pas tomber dans quelques-unes de ces ſoüillures qui excluoient tantôt de la ſociété civile, tantôt de l'uſage des choſes ſaintes, tantôt du camp & de la propre maiſon. Il n'y avoit pas juſqu'à certaines incommoditez naturelles, certaines maladies, certains accidens involontaires, qui n'exigeaſſent des purifications. L'attouchement d'un animal mort de lui-même, l'aſſiſtance à des funerailles; l'attouchement d'une perſonne ſoüillée, étoient capables de ſoüiller un homme, & le mettoient dans l'obligation de ſe purifier.

Je ne m'étendrai pas ici ſur les Loix morales, judicielles & cérémonielles des Juifs; j'en ai traité dans ce Dictionnaire ſous l'article *des Loix*; mais je ne puis me diſpenſer de remarquer l'extrême rigueur de cette Loy, qui condamnoit à mort, par exemple, ceux qui violoient le Sabbat, qui contractoient des mariages dans les degrez défendus, qui tomboient dans l'adultere, qui s'approchoient d'une femme durant ſes incommoditez ordinaires, qui commettoient des crimes contre la nature, qui ſollicitoient leurs freres à l'idolâtrie, qui conſultoient les Devins & les Magiciens, qui blaſphêmoient contre le Seigneur, qui s'approchoient des choſes ſaintes ſans s'être purifiez. Un Laïe ou même un Lévite qui ſeroit entré dans le Temple, c'eſt-à-dire, dans le Saint, ou dans le Sanctuaire, qui auroit touché, ou vû à nud l'Arche d'alliance: tout cela & pluſieurs autres fautes étoient punies de mort. Tel étoit l'eſprit de la Loy ancienne, un eſprit de crainte, d'eſclavage, de contrainte. La Loy étoit repréſentée par Agar, dit ſaint Paul; elle n'engendroit que des eſclaves (*a*). *In ſervitutem generans*; l'Evangile au contraire produit des hommes libres (*b*); *non enim accepiſtis ſpiritum ſervitutis iterum in timore, ſed accepiſtis ſpiritum adoptionis filiorum, &c.*

Le long ſejour que les Hébreux firent en Egypte, leur laiſſa un violent penchant pour l'idolâtrie; ni les miracles que Moyſe fit à leurs yeux, ni les précautions qu'il prit pour les retirer du culte des Idoles, ni la rigueur des Loix qu'il publia ſur ce ſujet, ni les marques éclatantes de la préſence du Seigneur dans le camp d'Iſraël, ne furent pas capables de vaincre ce malheureux penchant, ni

(*a*) *Galat.* IV. 24. (*b*) *Rom.* VIII. 15.

ni d'en arrêter le cours & les effets. *M'avez-vous offert des hoſties & des ſacrifices dans le déſert pendant les quarante ans de votre voyage?* dit le Seigneur par Amos (c). *Vous avez porté la tente de Moloc votre Dieu, l'image de vos Idoles, l'aſtre de votre Dieu que vous vous êtes fait.* On ſçait avec quelle facilité ils tomberent dans l'adoration du Veau d'or, preſqu'à peine ſortis, pour ainſi dire, du lit de la mer rouge, où ils avoient été témoins des effets de cette merveille qui avoit jetté l'effroy dans le cœur des Nations voiſines.

Moyſe donna donc ſes Loix dans le déſert, mais on ne les y obſerva pas: Lorſque vous ſerez entrez dans le pays que le Seigneur vous donnera (d), *vous ne ferez pas comme nous faiſons aujourd'hui, chacun ce qu'il juge à propos: car juſqu'ici vous n'êtes pas encore arrivez au repos, & à la poſſeſſion que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.* On ne donna pas même la circonciſion aux enfans qui nâquirent dans le déſert (e), tant à cauſe du danger de mort, auquel auroient été expoſez les enfans nouvellement circoncis par la fatigue des voyages, & par les fréquens décampemens, qu'à cauſe que le peuple d'Iſraël n'étant pas mêlé avec les autres Nations, n'avoit pas beſoin de prendre le ſigne qui étoit principalement inſtitué pour les diſtinguer des autres peuples.

Pendant les guerres que Joſué fit aux Cananéens, & avant que l'Arche du Seigneur fût fixée en un lieu certain & aſſuré, il fut malaiſé d'obſerver toutes les Loix de Moyſe; auſſi ſous Joſué, ſous les Juges, & même ſous le regne de Saül, on vit aſſez de liberté dans Iſraël, ſur l'obſervance de pluſieurs articles de la Loy, qui furent beaucoup mieux obſervez ſous David, par exemple, & ſous Salomon, lorſque les Hébreux ſe trouverent en paix dans leur pays, & que l'accès fut libre & aiſé au lieu où ſe trouvoit le Tabernacle. Auparavant on ſacrifioit en différens endroits du pays; & les plus religieux obſervateurs de la Loy ne ſe faiſoient nulle difficulté ſur cela, pourvû que les ſacrifices s'offriſſent au Seigneur. On étoit même obligé de tolérer quantité d'abus, faute de pouvoir & d'autorité néceſſaires pour les réprimer. *Dans ces jours-là*, dit l'Ecriture (f), *il n'y avoit point de Loy dans Iſraël, & chacun faiſoit ce qui étoit agréable à ſes yeux*, ou ce qui lui paroiſſoit bon. De-là l'Ephod de Micha, (g) qui fut tranſporté dans la ville de Laïs; de-là celui que Gedéon fit dans ſa famille (h); de-là les déſordres des fils du Grand-Prêtre Heli (i); de-là le crime de ceux de Gabaa, & les frequentes idolâtries des Iſraëlites, dont il eſt parlé dans le Livre des Juges. Voyez Judic. II. 1. 2. 3. & II. 12. *Fecerunt filii Iſrael malum in conſpectu Domini, & ſervierunt Baalim, ac dimiſerunt Dominum Patrum ſuorum ... & ſecuti ſunt Deos alienos, Deoſque populorum qui habitabant in circuitu eorum.*

Saül & David avec toute leur autorité ne furent pas encore capables de reprimer entiérement des déſordres ſi enracinez. On pratiquoit encore dans le ſecret les ſuperſtitions qu'on n'oſoit exercer en public. On ſacrifioit ſur les hauts lieux: on conſultoit les Devins & les Magiciens. Salomon que Dieu avoit choiſi pour lui bâtir un Temple, fut lui même un ſujet de chûte & de ſcandale à tout Iſraël: il dreſſa des Autels aux fauſſes Divinitez des Phéniciens, des Moabites & des Ammonites (k); & non ſeulement il permit à ſes femmes d'adorer les Divinitez de leurs pays: il les adora lui-même. Il eſt peu des Rois ſes ſucceſſeurs, qui n'ayent eu à cet égard des foibleſſes ſemblables aux ſiennes. Roboam fils de Nabat Roy d'Iſraël introduiſit le culte des Veaux d'or dans le Royaume d'Iſraël; & ce culte y prit

(c) *Amos* v. 25. 26. (d) *Deut.* XII. 8. 9. (e) *Joſue* v. 4. 5. 6. 7.

(f) *Judic.* XVII. 6. XVIII. 31. XXI. 24. (g) *Judic.* XVII. 4. (h) *Judic.* VIII. 27. (i) 1. *Reg.* II. 12. 13. &c. (k) 2. *Reg.* XI. 5. 6. 7.

prit de ſi profondes racines, qu'il n'en fut jamais entiérement arraché. Il y eut de tems en tems quelques réformes dans Juda, mais elles ne firent que ſuſpendre le mal, elles ne l'arrêtérent pas entiérement, & n'en fermérent pas la ſource.

La captivité de Babylone fut un remede plus efficace. Les Hebreux accablez ſous la main de Dieu, rentrérent en eux-mêmes, & renoncérent ſincerement aux Idoles. On ne les vit jamais plus fidéles, ni plus exacts à obſerver les Loix du Seigneur, que depuis ce tems: & les enfans d'Iſraël (*l*) après avoir été long-tems *ſans Rois, ſans Prince, ſans Sacrifice, ſans Autel, ſans Ephod & ſans Téraphim, retournérent enfin au Seigneur, & à David leur Roi, & furent frappez de ſa crainte, &c.* Dieu ſe réſerva (*m*) *un peuple pauvre & humble, qui eſpere au nom du Seigneur. Les reſtes d'Iſraël ne commirent plus l'iniquité ni le menſonge; ils demeurérent en paix, & nul ne les troubla dans leur héritage.* La perſécution d'Antiochus Epiphanes ne ſervit qu'à ſéparer la paille du bon grain, & à faire éclater le zéle, le courage, & la fermeté des Maccabées.

Vers ce même tems on vit dans la Réligion des Juifs, ce qui ne s'y étoit pas vû juſqu'alors: je veux dire des ſectes, & des partages de ſentimens ſur des matieres très-importantes de la Loi. Les Phariſiens, les Saducéens, les Eſſéniens formérent trois partis dans le païs; à peu près comme chez les Grecs on voyoit les Académiciens, les Péripatéticiens, les Stoïciens, & les Epicuriens. Les Phariſiens prirent le deſſus, & acquirent un crédit infini parmi le peuple. Les Saducéens étoient moins nombreux, mais avoient pluſieurs riches dans leur parti. Les Eſſéniens étoient les plus parfaits, vivoient dans la retraite, & ne ſe mêloient point des affaires publiques. On peut voir ce que nous avons dit de ces differentes ſectes dans leurs articles particuliers.

Le Sauveur trouva beaucoup à réformer dans les dogmes & dans les pratiques des Phariſiens. Il ſe déclara hautement contre les dangereuſes explications qu'ils donnoient à la Loi; & s'attira par-là leur haine, qui aboutit enfin à le faire mourir. De ſon tems la Loi étoit connuë & obſervée, & on peut dire que jamais peut-être on n'avoit vû tant de zéle & de ponctualité dans l'obſervance extérieure des Ordonnances de Moyſe. Mais l'eſprit de la Loy, les pratiques des vertus ſolides, l'humilité, la ſimplicité, l'amour de la pauvreté, des humiliations, des ſouffrances, l'amour de Dieu & celui du prochain, n'étoient preſque pas connus. Les Phariſiens ne pratiquoient la Loi que par oſtentation. Ils étoient remplis d'orgueil, de jalouſie, d'avarice; ils avoient alteré les plus importans préceptes par des explications vicieuſes. Telle étoit la Réligion que Jesus-Christ entreprit de réformer, & qu'il a effectivement réformée dans l'Evangile.

Toute la Nation des Juifs, leur Sacerdoce & leur Royaume, ſont une prophétie du peuple Chrétien, du Sacerdoce & du regne de Jesus-Christ, (*n*) ſelon la remarque de ſaint Auguſtin: tout ce qui leur arrivoit étoit figuratif, dit ſaint Paul (*o*), & leur ſervitude en Egypte, & leur délivrance miraculeuſe, & leur paſſage de la mer rouge, & leur voyage du déſert, & leur entrée dans la terre promiſe, & leur circonciſion, leurs cérémonies, leurs Prêtres, leurs ſacrifices; tout cela ſignroit la venuë de Jesus-Christ, l'établiſſement du Chriſtianiſme, les devoirs & les prérogatives des Chrétiens, leur Sacerdoce, leurs Sacremens, l'excellence de l'Evangile.

Cette Nation qui dans la premiere intention de Moyſe, devoit demeurer réünie & raſſemblée dans un même païs, fut dans la ſuite par un effet de la ſageſſe de Dieu, diſperſée en une infinité d'endroits, afin qu'avant la venuë du Meſſie, on les con-

(*l*) *Oſée* III. 4. (*m*) *Sophon.* III. 12.

(*n*) *Aug. de Civit. Dei. l.* 7. *c.* 32. (*o*) 1. *Cor.* X. 6. 10. *Omnia in figura contingebant illis.*

connû par tout le monde, & que par la ſingularité de leur vie, de leurs mœurs, de leur Religion, de leur Hiſtoire & de leurs Loix, les peuples étrangers appriſſent qui étoient les Juifs, & qu'inſenſiblement cette connoiſſance générale les diſpoſât à recevoir l'Evangile, & à reconnoître le Meſſie, que les Juifs attendoient, & dont ils diſoient tant de merveilles. Auſſi lorſque JESUS-CHRIST parut, tout l'Orient étoit dans l'attente de la naiſſance de ce Redempteur, & de ce Monarque qui devoit faire le bonheur, l'eſperance & le ſalut des peuples.

La même Providence a permis que depuis la mort de JESUS-CHRIST les Juifs fuſſent de nouveau diſperſez dans tous les endroits du monde, portant par tout les marques de leur réprobation, & de la peine du crime que leur peres ont commis contre la perſonne de JESUS-CHRIST, leur Meſſie & leur Libérateur, qu'ils ont rejetté & crucifié. On les voit par tout odieux, mépriſez & humiliez, perſecutez; demeurant toutefois toujours opiniâtrément attachez à leurs cérémonies, & aux traditions de leurs peres, quoique dans l'éloignement où ils ſont de Jéruſalem, & n'ayant plus ni Prêtres ni Temple, ils ne puiſſent obſerver la plûpart de leurs Loix cérémonielles. Ils attendent toujours la venuë du Meſſie, qui ne paroîtra qu'au jour du Jugement, pour les juger & pour lever le voile qui eſt répandu ſur leurs yeux & ſur leur cœur (*p*): *Uſque in hodiernum diem velamen poſitum eſt ſuper cor eorum; cùm autem converſus fuerit ad Dominum, auferetur velamen.*

Ils conſervent, ils portent, ils liſent, ils étudient les Livres ſacrez de l'ancien Teſtament ſans en pénétrer le ſens; ils en ſçavent la lettre, mais ils n'en pénétrent pas les myſtéres. Ils portent la lumiére pour les autres, & non pour s'éclairer eux-mêmes, dit ſaint Auguſtin (*q*). Ils portent nos Livres, comme des ſerviteurs portent ceux des enfans qui vont aux Ecoles; ils portent les Livres qui nous inſtruiſent de ce que nous devons croire (*r*): *Codicem portat Judæus, unde credat Chriſtianus: librarii noſtri facti ſunt, quomodo ſolent ſervi poſt dominos codices ferre, ut illi portando deficiant, illi legendo proficiant.* Quand nous diſputons avec les Payens, avec les Infidéles, avec les incrédules, qui ne reçoivent pas notre témoignage, nous les convainquons par les Livres des Juifs, qui certainement ne les ont ni conſervez ni compoſez pour nous faire plaiſir. Voilà à quoi nous ſervent les Juifs; ils contribuent malgré eux à l'avancement du Chriſtianiſme: *Nobis ſerviunt Judæi, tanquam capſarii noſtri ſunt, ſtudentibus nobis codices portant* (*s*).]

Articles de foi des Juifs. Voyez ci-devant ſous le nom *Foi.*

Voyez la liſte des Rois des Juifs, ſous l'article *Rois*; & celle de leurs Grands-Prêtres, ſous l'article *Prêtres.*

[JUIFS. *Leurs diſperſions, leurs captivitez*: s'ils en ſont revenus. Voyez *Captivitez* & *Tranſmigrations.*

JUIF ERRANT. Je ſuis ſi perſuadé que tout ce qu'on débite du Juif Errant eſt fabuleux, que je ne daignerois pas en parler ici, ſi je ne ſçavois qu'il y a encore des gens aſſez ſimples, pour croire qu'il en eſt quelque choſe. L'exemple d'Enoch & d'Elie, qui ſont encore vivans, & que l'on croit habiter en quelque lieu ſecret ſur la terre; la perſuaſion des Juifs qui croyent que le Prophéte Elie aſſiſte inviſiblement à la cérémonie de la circonciſion de leurs enfans (*t*); les paroles de JESUS-CHRIST dans l'Evangile, qui dit en parlant de ſaint Jean l'Evangeliſte: *Si je veux qu'il demeure juſqu'à ma venuë, que cela vous fait-il? ſuivez moi* (*u*): ce que pluſieurs anciens &

(*p*) 2. *Cor.* III. 15. 16. (*q*) *Aug. ſerm. ad Catechumen. de Symbolo p.* 578. *nov. edit.*

(*r*) *Aug. in Pſalm.* LVI. *p.* 534. (*s*) *Idem in Pſalm* XL. *p.* 353. (*t*) Leon de Modene part. 4. c. 8. (*u*) *Joan.* XXI. 21. 22. 23.

quelques nouveaux ont entendu comme ſi le Sauveur avoit promis à cet Apôtre, qu'il ne mourroit point qu'au jour du Jugement: Tout cela leur fait croire qu'il y a un Juif-Errant.

Ils appellent à leur ſecours les Auteurs Mahométans (x), qui racontent que l'an 16. de l'hégire un Capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cens Cavaliers, étant arrivé avec ſa troupe ſur la fin du jour entre deux montagnes, & ayant intimé à haute voix la priere du ſoir par ces mots, *Dieu eſt Grand*, il oüit une voix qui répeta les mêmes paroles, & continua de prononcer avec lui la priere juſqu'a la fin. *Fadhila* ſoupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répetoit diſtinctement & entierement tous les mots, il lui dit: ô toy qui me réponds, ſi tu es de l'ordre des Anges, la vertu de Dieu ſoit avec toy; ſi tu es du genre des autres Eſprits, à la bonne-heure; mais ſi tu es homme comme moy, fais-toy voir à mes yeux. Il n'eut pas plûtôt achevé ces paroles, qu'un vieillard à tête chauve tenant un bâton à ſa main, & ayant l'air d'un Derviche, parut auſſi-tôt devant lui.

Après s'être ſaluez civilement, Fadhila demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appelloit Zerib fils du fils d'Elie; & ajoûta: Je ſuis ici par l'ordre du Seigneur Jeſus qui m'a laiſſé en ce monde, pour y vivre juſqu'à ce qu'il vienne une ſeconde fois en terre. Je l'attens donc ce Seigneur, qui eſt la ſource de tout bonheur, & je fais ſelon ſes ordres ma demeure derriere cette montagne. Fadhila lui demanda dans quel tems le Seigneur Jeſus devoit paroître. Il répondit: A la fin du monde & au Jugement dernier. Et quelles ſont les marques de la proximité de ce jour, reprit Fadhila? Zerib lui dit alors d'un ton de Prophéte: Quand les hommes & les femmes ſe mêleront ſans diſtinction de ſexe; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix; lorſqu'on répandra le ſang des innocens, que les pauvres demanderont l'aumône ſans qu'on la leur donne; quand la charité ſera éteinte, qu'on mettra la ſainte Ecriture en chanſons, que les Temples dédiez au vrai Dieu ſe rempliront d'Idoles, ſçachez qu'alors le jour du Jugement ſera proche. Il n'eut pas plûtôt achevé ces paroles, qu'il diſparut.

Mais venons au *Juif-Errant*. On raconte ſon Hiſtoire avec quelques diverſitez. Matthieu Paris ſous l'an 1229. raconte qu'un Prélat Armenien vint en ce tems-là en Angleterre, avec des Lettres de recommandation du Pape, par leſquelles il prioit les Prélats qu'on fit voir à cet Archevêque étranger les principales Reliques du pays, & qu'on lui montrât de quelle maniére on ſervoit Dieu dans les Egliſes d'Angleterre. Paris qui vivoit alors, dit que pluſieurs perſonnes interrogerent en diverſes occaſions cet Archevêque, & lui demanderent des nouvelles du Juif-Errant qui étoit en Orient, & lui firent diverſes queſtions ſur ſon ſujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, & ce qu'il diſoit de lui-même.

Le Prélat aſſuroit que ce Juif étoit en Armenie; & un des Officiers de ſa ſuite conta que c'étoit le portier de Pilate, nommé *Cataphilus*, lequel voyant qu'on traînoit JESUS-CHRIST hors du Prétoire, lui donna un coup de poing ſur le dos, pour le pouſſer plus promptement dehors, & que JESUS-CHRIST lui dit: *le Fils de l'Homme s'en va, mais tu attendras ſon avenement.* Ce portier ſe convertit, fut baptiſé par Ananias & appellé Joſeph; qu'il vit toûjours, & que quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade & dans une pamoiſon, pendant laquelle il rajeunit, & revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorſque JESUS-CHRIST mourut.

Cet Officier aſſuroit que Joſeph étoit connu de ſon Maître, qu'il l'avoit vû manger à ſa table peu de tems avant qu'il part e: qu'il.

(x) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 932. *Zerid.*

qu'il répond avec beaucoup de gravité & ſans rire, lorſqu'on l'interroge ſur des faits anciens; par exemple, ſur la réſurrection des morts, qui ſortirent de leurs tombeaux, lorſque JESUS-CHRIST fut crucifié, ſur l'Hiſtoire des Apôtres & des anciens ſaints perſonnages. Il eſt toujours dans la crainte que JESUS-CHRIST ne vienne juger le monde; car c'eſt alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commiſe en frappant JESUS-CHRIST le fait trembler; cependant il eſpere toûjours le pardon, parce qu'il a péché par ignorance. (y).

Il a paru de tems en tems de ſemblables impoſteurs, qui profitant, ou plutôt abuſant de la crédulité des peuples, ſe ſont donnez pour le Juif-Errant, & mettant à profit quelque connoiſſance qu'ils avoient de l'Hiſtoire ancienne, & des langues d'Orient, ont perſuadé aux ſimples qu'ils étoient le prétendu Juif-Errant. Il en parut un à Hambourg en 1547. (z) Un Chrétien aſſure l'y avoir vû & l'avoir vû prêcher dans une Egliſe de la ville: c'étoit un homme qui paroiſſoit âgé de cinquante ans, d'une taille avantageuſe, portant de longs cheveux épandus ſur ſes épaules; il gémiſſoit ſouvent, ce qu'on attribuoit à la douleur qu'il avoit de ſa faute. Il diſoit qu'au tems de la Paſſion de JESUS-CHRIST, il étoit Cordonnier à Jéruſalem, demeurant prés la porte par où le Sauveur devoit paſſer pour aller au Calvaire. Il étoit Juif, & s'appelloit Aſſuerus; Jeſus ſe trouvant fatigué, voulut ſe repoſer ſur ſa boutique: Aſſuerus le frappa, & Jeſus lui dit: *Je me repoſerai ici, mais tu courras juſqu'à ce que je vienne?* En effet il commença à courir dès ce moment, ſuivit JESUS-CHRIST, & à toujours erré depuis.

En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. J'ai une lettre manuſcrite écrite de Londres par Madame de Mazarin à Madame de Boiſſillon, où on lit qu'il y a en ce pays un homme qui prétend avoir vêcu plus de dix-ſept cens ans. Il aſſure qu'il étoit Officier du Divan de Jéruſalem dans le tems que JESUS-CHRIST fut condamné par Ponce Pilate: qu'il repouſſa bruſquement le Sauveur hors du Prétoire, en lui diſant: *Va, ſors, pourquoi reſte-tu ici?* que JESUS-CHRIST lui répondit: *Je m'en vais, mais tu marcheras juſqu'à mon avenement.* Il ſe ſouvient d'avoir vû tous les Apôtres, des traits de leurs viſages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les pays du monde, & doit errer juſqu'à la fin des ſiécles; il ſe vante de guérir les malades en les touchant; il parle pluſieurs langues; il rend un compte ſi exact de tout ce qui s'eſt paſſé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne ſçavent qu'en penſer. Les deux Univerſitez ont envoyé leurs Docteurs pour s'entretenir avec lui, mais ils n'ont pû avec tout leur ſçavoir le ſurprendre en contradiction.

Un Gentilhomme d'une grande érudition lui parla en Arabe, auquel il répondit d'abord en la même langue, lui diſant, qu'à peine y avoit-il au monde une ſeule Hiſtoire véritable. Le Gentilhomme lui demanda ce qu'il penſoit de Mahomet. J'ai connu, lui dit-il, très-particulierement ſon pere à Ormus en Perſe, & pour Mahomet, c'étoit un homme fort eclairé, mais toutefois ſujet à l'erreur, comme les autres hommes; & une de ſes principales erreurs, c'eſt d'avoir nié que JESUS-CHRIST ait été crucifié; parce que j'y étois préſent, & de mes propres yeux je l'ai vû attaché à la Croix. Il dit à ce Gentilhomme qu'il étoit à Rome, lorſque Néron y fit mettre le feu; qu'il a vû auſſi Saladin à ſon retour des conquêtes du Levant; il dit beaucoup de particularitez de Soliman le Magnifique. Il a auſſi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, & fait un ample récit des guerres de la Terre ſainte: il prétend être dans peu de

(y) Baſnage hiſt. des Juifs. t. 3. liv. 5 c. 14. p. 255. 256. edit. Pariſ. (z) *Idem ibid. ex Schudt compend. Hiſtor. Jud.*

jours à Londres, où il ſatisfera la curioſité de ceux qui s'adreſſeront à lui. C'eſt ce que porte la Lettre dont j'ai parlé. Elle dit de plus que le peuple & les ſimples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairez le regardent comme un impoſteur; & c'eſt ſans doute le jugement que l'on doit porter de celui-là, & de tous les autres qui auront la même préſomption.]

JULES, Centenier de la Cohorte nommée L'Auguſte, entre les mains de qui Feſtus Gouverneur de Judée, remit ſaint Paul, pour le conduire à Rome, où il avoit appellé. Jules eut toûjours beaucoup de conſidération pour ſaint Paul. Etant arrivé à Aléxandrie, il le remit ſur un autre vaiſſeau qui alloit à Rome. Voyez *Act.* XXVII. 1. 2. 3. &c.

[JULES-CEZAR. Le nom de *Cézar* eſt devenu propre aux Empereurs Romains depuis *Jules-Cézar*, qui changea l'état de la Republique Romaine d'Ariſtocratie en Monarchie. L'Ecriture parle ſouvent de *Cézar*, c'eſt-à dire, *des Empereurs*, mais rarement elle met leur nom propre; par exemple (a), *Eſt-il permis de payer le tribut à Cézar?* C'étoit alors Tibere qui regnoit; & S. Paul dans les Actes (b): *J'en appelle à Cézar: vous avez appellé à Cézar, vous irez à Cézar.* Il parloit de l'Empereur Néron. Et ailleurs (c); *Ceux de la maiſon de Cézar vous ſalüent.* Il parle encore du même Empereur. Saint Luc nomme (d) *Cézar-Auguſte*, *Tibere Cézar*, (e) & *Claude Cézar* (f).

Jules-Cézar, ou *Caïus Julius Cézar*, le premier des Empereurs Romains, ne nous intéreſſe dans cet Ouvrage, qu'autant qu'il a eu part aux affaires des Juifs, & à l'Hiſtoire ſainte; ainſi nous ne nous engageons pas de donner ici toute ſon Hiſtoire, mais ſeulement de remarquer ce qu'il a fait par rapport aux Juifs. Il étoit fils de Lucius Cézar, & d'Aurelie fille de Cotta. Il naquit l'an 654. de Rome, (g), 98. ans avant JESUS-CHRIST. A l'âge de 16. ans il perdit ſon pere, & l'année d'après il fut déſigné Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla avoit réſolu de le faire mourir; & Cézar n'évita la mort qu'en ſe cachant, & en gagnant à force d'argent ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Sylla lui pardonna enfin, vaincu par les prieres de ſes amis. Mais il prédit que ce jeune homme ruineroit un jour l'Etat.

Après avoir paſſé ſucceſſivement par les Charges de Tribun, de Queſteur, d'Edile, de Souverain Pontife, de Préteur ou Gouverneur d'Eſpagne, il obtint enfin le Conſulat l'an 695. (h) de Rome, & opta le Gouvernement des Gaules, qu'il réduiſit en forme de Province aprés les avoir toutes réduites à l'obéiſſance, pendant les neuf ou dix ans de ſon Gouvernement. Cependant ſa fille Julie étant morte, la bonne intelligence qui avoit regné juſques-là entre lui & Pompée ſon gendre, époux de Julie, fut entiérement détruite; parce que Cézar ne pouvant ſouffrir de maître, ni Pompée de compagnon, ils commencerent à ſe regarder comme rivaux. Pompée qui étoit à Rome, s'oppoſa à toutes les demandes de Cézar abſent; & Cézar irrité entra en Italie avec ſon armée victorieuſe (i), & donna ſi fort l'épouvante à ſes ennemis, qu'ils prirent la fuite, aprés avoir reglé les affaires d'Italie.

Il mit en liberté Ariſtobule Roy de Judée (k), & l'envoya dans ſon pays avec deux Légions, pour y ſoutenir ſes interêts, auſſi-bien que dans le voiſinage, en Syrie, en Phénicie & en Arabie. Mais ceux du parti de Pompée trouverent moyen de l'empoiſonner en chemin. Aléxandre fils d'Ariſtobule levoit déja des troupes en Syrie, pour les joindre à celles de ſon pere qu'il attendoit.

(a) *Matt.* XX. 1. 17. (b) *Act.* XXV 11. 12. (c) *Philipp.* IV. 22 (d) *Luc* 11. 1. (e) *Luc.* 111. 1. (f) *Act.* XI. 28.

(g) An du monde 3906. avant J. C. 98. (h) An du monde 3947. avant J. C. 57. (i) L'An 705. de Rome, du monde 3957. 47. avant J. C. (k) *Joſeph. Antiq. l.* XIV. *c.* 13. *Dio Caſſius l.* XLI.

attendoit. Mais Pompée en ayant eu avis, envoya ordre à Scipion en Syrie de le faire mourir ; ce qui fut exécuté. Cependant Cézar étoit allé en Eſpagne, où il défit l'armée de Pompée, commandée par trois de ſes Généraux. Il retourna enſuite à Rome, puis paſſa en Macédoine, où il battit Pompée à Pharſale (*l*).

Il le pourſuivit juſqu'à Aléxandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna ſes armes contre Ptolemée Roy d'Egypte. Cézar s'étoit enfermé dans Aléxandrie avec des troupes, où il ſe trouvoit fort embarraſſé & fort preſſé par l'armée Egyptienne. Il envoya Mithridate un des ſiens en Syrie & en Cilicie, pour lui amaſſer du ſecours. Antipater pere du grand Hérodes, qui gouvernoit le Grand-Prêtre Hircan Prince des Juifs, engagea ce Prince, & quelques Princes Arabes du voiſinage, d'envoyer du ſecours à Cézar (*m*). Il marcha lui-même en Egypte avec trois mille hommes, qu'il joignit aux troupes de Mithridate. Ils attaquerent enſemble Péluſe, qu'ils emporterent. On attribua ce ſuccès à la valeur d'Antipater qui monta le premier ſur la bréche. De-là ils s'avancerent vers Aléxandrie, & Antipater par ſon crédit & par les Lettres d'Hircan qu'il portoit, obligea les Juifs du canton d'Onion, de lui ouvrir les paſſages, & de ſe déclarer pour Cézar. A leur exemple ceux de Memphis en firent de même. Ptolemée envoya contre Mithridate & Antipater un camp volant pour leur diſputer le paſſage du Nil ; mais les troupes du Roy furent battuës. Ptolemée vint enſuite en perſonne avec toute ſon armée : Cézar en fit de même. On en vint bien-tôt à une bataille, où Cézar remporta une victoire complette, qui le rendit maître de toute l'Egypte.

Il conſerva toujours une grande reconnoiſſance de l'important ſervice qu'Antipater lui avoit rendu dans cette occaſion. Avant que de partir d'Aléxandrie, il fit confirmer tous les priviléges dont les Juifs joüiſſoient dans l'Egypte (*n*), & fit ériger une colonne, ſur laquelle il fit graver tous ces priviléges, avec le Décret qui les confirmoit. En paſſant par la Paleſtine, Antigone fils du Roy Ariſtobule dont on vient de parler, vint ſe jetter à ſes pieds, lui repréſenta d'une maniére fort touchante, la mort de ſon pere & de ſon frere : le premier empoiſonné, & le ſecond décapité à Antioche, pour avoir ſoutenu ſes interêts, & le pria de le rétablir dans la Principauté de ſon pere. Il ſe plaignit auſſi du tort que lui faiſoient Antipater & Hircan, qui avoient toute l'autorité dans la Judée. Mais Antipater qui étoit encore à la ſuite de Cézar, ſçut ſi bien juſtifier ſa conduite & celle d'Hircan, que Cézar rejetta les accuſations d'Antigone, & ordonna qu'Hircan garderoit la dignité de Souverain Sacrificateur des Juifs, & la Principauté de la Judée pour lui & pour ſes ſucceſſeurs à perpétuité, & donna à Antipater la Charge de Procurateur de la Judée ſous Hircan. Il fit graver ce Décret en Grec & en Latin ſur des planches d'airain qui devoient être dépoſées dans le Capitole à Rome, & dans les Temples de Tyr, de Sidon, & d'Aſcalon en Phénicie.

Quelques années aprés (*o*), & ſous ſon cinquiéme & dernier Conſulat (*p*), Cézar à la priere d'Hircan, & en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus en Egypte & en Syrie, lui permit de rebâtir les murailles de Jéruſalem, que Pompée avoit fait abattre. Il ſe fit un Décret ſur cela à Rome, qui ne fut pas plûtôt apporté à Jéruſalem, qu'Antipater commença à y faire travailler, & la ville fut bien-tôt fortifiée, comme elle l'étoit avant ſa démolition. Cézar fut tué bien-tôt aprés, & le quinziéme de Mars de l'an du monde 3960. avant Jesus-Christ 40. avant l'Ere vulgaire 44.]

(*l*) L'An 706. de Rome 46. avant J. C. du monde 3958. (*m*) *Joſeph. Antiq. l. XIV. c. 14. 15.*

(*n*) *Joſeph. Antiq. l. XIV. c. 17. & contra Appion. l. 2.* (*o*) An 44. avant J. C. du monde 3960. (*p*) *Joſeph. Antiq. l. XIV. c. 17.*

JULIADE, ou *Julias*, autrement *Livias*, ou *Liviade*; car Joſeph donne ordinairement le nom de *Julie*, à l'Imperatrice *Livie* femme d'Auguſte. On connoit deux villes de Juliade dans la Judée: l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain, dans le lac de Tibériade; nommée autrement *Bethzaïde*. Et dans l'Evangile, on ne la nomme pas autrement que Bethzaïde. Nous croyons qu'elle étoit au-delà du du Jourdain, (*q*) dans la Gaulanite. Voyez *Bethzaïde*.

L'autre, prés l'embouchure du Jourdain, dans la Mer Morte, fut bâtie au lieu où étoit auparavant *Betharan* ou *Betharamphta*. Voyez *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 3. *& lib.* 2, *De la Guerre des Juifs*, *Chap.* 8. Elle fut augmentée, & nommée Julias par Hérode, ſurnommé Philippe.

JULIAS, *Julie*; femme Romaine, que quelques-uns (*r*) croyent avoir été la femme de Philologue, dont ſaint Paul parle dans ſon Epitre aux Romains, immédiatement avant que de parler de Julie. Quelques autres doutent ſi *Julias* n'eſt pas plûtôt un nom d'homme. *Roman.* XVI. 15.

JULIEN. Marc-Antoine Julien, Intendant de Judée, en l'an 70. de J. C. Voyez ci-aprés *Marcus Antonius Julianus*.

JULUS. Joſeph donne ce nom au Grand-Prêtre des Juifs qui ſuccéda à Judeas, & qui eut pour ſucceſſeur Jotham. *Antiq. l.* X. *c.* 11. *p.* 343. Le nom de *Julus* ne ſe trouve pas dans l'Ecriture, & on ignore quel étoit le vrai nom Hébreu de ce Pontife.

JUNIE, ou, comme liſent quelques Exemplaires, *Julie*, eſt jointe à Andronique dans l'Epître aux Romains, Chap. XVI. ℣. 7. Ils étoient parens de ſaint Paul: *Salutate Andronicum & Juniam, cognatos & concaptivos meos, qui ſunt nobiles in Apoſtolis.* Ces derniéres paroles, *qui ſont conſidérables entre les Apôtres*, font croire à pluſieurs Modernes (*s*) que *Junias* eſt un homme, auſſi-bien qu'Andronique. Mais ſaint Chryſoſtome, Theophylacte & pluſieurs autres prennent Andronique pour un homme, & Junie pour une femme, & peut-être pour l'épouſe d'Andronique. Les Grecs & les Latins font leur Fête le dix-ſeptiéme de May, & les diſtinguent comme le mari & la femme.

IVOIRE. L'Hébreu appelle l'ivoire *ſchen*, c'eſt-à-dire, une dent; parce que l'ivoire eſt une dent d'éléphant. Ezechiel (*t*) l'appelle *corne de dent*, parce que c'eſt une dent en forme de corne, & qu'il a plûtôt la nature de la corne, que celle d'une dent, étant maniable, & aiſée à travailler, comme la corne. Varron (*u*) ſoutenoit que le nom de dent ne convenoit nullement à l'ivoire, & que c'étoit une vraie corne: *Nam quos dentes multi vocant, ſunt cornua.* Dans le troiſiéme Livre des Rois, Chap. X. 22. il eſt dit qu'on apportoit du pays d'Ophir à Salomon des dents d'éléphans: *Dentes elephantorum.* L'Hébreu porte: *Schen-abim.* (*x*) & Bochart croit que *ſchen-abim*, eſt mis pour *ſchen-kahabim*, prétendant que *kahabim* ſignifie des éléphans; de quoi il ne donne aucune preuve. Nous croyons qu'il faut lire ces deux mots ſéparément, *ſchen-habenim*; *des dents*, ou de l'ivoire, & de *l'ébéne*. Habenim ſignifie l'ébéne dans Ezechiel XXVII. 15.

[IVOIRE. Dioſcoride écrit qu'en faiſant cuire l'ivoire pendant ſix heures, avec la racine de mandragore, il s'amollit en ſorte qu'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'ivoire de l'Iſle de Ceilan & de l'Iſle d'Achem, a cela de particulier, qu'il ne jaunit point, comme celui de terre ferme & des Indes Occidentales; ce qui le rend plus cher que l'autre (*y*). L'Ecriture parle de l'ivoire,

(*q*) *Vide* Plin. *l.* 5. *c.* 14. 15. *& Joſeph. l.* 2. *de Bello, c.* 8. *& lib.* 3. *c.* 2. (*r*) *Origen. in Rom.* XVI. 15.

(*s*) *Plerique in Eſtio in Rom.* XVI. 7. *Menoc. Tir. Hamm. Vide & Theodoret. in Rom.* (*t*) *Ezech.* XXVII. 15. קרנת שן (*u*) *Varro de Lingua Latina, l.* 6. (*x*) שן הבים *Schen-habbim.* שן קהבים *Dens fuſcorum. Jeu elephantorum.* (*y*) *Jer. Thren.* IV. 7.

voire rouge : *rubicundiores ebore antiquo*, plus rouges que l'ancien ivoire. Homére (z) parle de cette couleur qu'on donnoit à l'ivoire ; on ſe ſervoit de cet ivoire ainſi coloré, pour en orner les brides des chevaux. Ovide inſinuë qu'on tegnoit ainſi l'ivoire pour empêcher qu'il ne ſe jaunît, comme il fait ordinairement quand il eſt vieux. (a)

Aut quod ne longis flaveſcere poſſit ab annis
Mæonis Aſſyrium femina tinxit ebur.

L'Hébreu du paſſage de Jérémie que nous avons cité, eſt différent de la Vulgate : il porte (b) *leur corps eſt plus brillant*, ou *plus rouge que les perles*. On ſçait que les perles ſont blanches, & non pas rouges : il faut donc prendre l'Hébreu qui ſignifie ordinairement *être rouge*, dans le ſens d'*être brillant*, comme il ſe prend quelquefois dans l'Ecriture, & même dans les Profanes (c) ; ou bien expliquer le rouge de la perle, de ce beau rouge incarnat qui ſe remarque dans le nacre de la perle, où le blanc & le rouge ſont ſi bien temperez, qu'on peut très-bien leur comparer un teint blanc, & vermeil : *Candidiores Nazarei nive, nitidiores lacte, rubicundiores pinnis, ſeu periculis.*

L'Ecriture parle auſſi quelquefois de maiſons d'ivoire (d). Amos invectivant contre la molleſſe & la ſomptuoſité des riches de Samarie, dit que leurs maiſons d'ivoire périront : *Peribunt domus eburneæ.* Le Roy Achab avoit bâti une de ces maiſons d'ivoire (e) : *Et domus eburnea quam ædificavit.* Il en étoit parlé au long dans les Annales des Rois d'Iſraël. Le Pſalmiſte (f) décrivant la magnificence des préſens que l'on fit à l'épouſe de Salomon, dans la cérémonie de ſes nôces, dit que les filles des Rois lui préſenterent la myrrhe, la caſe, & les plus excellens aromates, dans des maiſons d'ivoire : *Myrrha & gutta & caſia à veſtimentis tuis, à domibus eburneis ex quibus delectaverunt te filiæ Regum in honore tuo.* Ces coffrets d'ivoire ſervoient à ſerrer les habits, l'or, les pierreries, & ce qu'on avoit de plus précieux ; cela eſt connu même chez les Profanes. On faiſoit quelquefois ces caſſettes de cedre, comme on le voit par Ezéchiel XXVII. 24. ſuivant l'Hébreu ; & par Euripide (g), qui les appelle *des maiſons de cedre.*

Quant aux maiſons d'ivoire, dont parlent Amos & le troiſiéme des Rois, il y a aſſez d'apparence que c'étoit de veritables maiſons, ornées de quantité de meubles d'ivoire, comme de lits, de tables, de caſſettes & d'autres embelliſſemens, où l'on avoit employé l'ivoire ; ces ouvrages étoient apparemment plus en uſage & plus en eſtime en ce têms-là, qu'à preſent.

Le même Amos parle des lits d'ivoire (h) : *Qui dormitis in lectis eburneis, & laſciviti in ſtratis veſtris.* Saint Jean dans l'Apocalypſe (i) parlant de la chûte de Rome, qu'il déſigne ſous le nom de Babylone, dit qu'on ny verra plus les vaſes d'or, d'argent & d'ivoire qu'on y voyoit auparavant. On a parlé ailleurs du trône d'ivoire de Salomon. Ezechiel (k) dit que les Tyriens avoient porté la magnificence juſqu'à faire les bancs des rameurs avec de l'ivoire des Indes : *Tranſtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico.* C'eſt une ſomptuoſité qui paroît aſſez mal placée ; auſſi on traduit l'Hébreu diverſement : les uns ; *ils ont fait vos ais d'ivoire foulé aux pieds* : (à la lettre, *d'ivoire fille des pas*) *& venu des Iſles de Céthim.* Mais que veut dire, de l'ivoire foulé aux pieds ? C'eſt

(z) *Homer. Iliad.* Δ. *ὡς δ' ὅτε τις ἐλέφαντα γυνὴ φοίνικι μίνυθα. Μάνυε δὲ Καρίη παρίον ἔμμεναι ἵππων.* (a) *Ovid. l. 2. Amor. Eleg. 5.* (b) *Jerem. Thren. IV. 7.* אזרו עצם מפנינים (c) *Vide Bochart. de animal. ſacr. part. 2. l. 5. c. 6.* (d) *Amos III. 15.* (e) *3. Reg. XXII. 39.* (f) *Pſalm. XLIV. 9.*

(g) *Euripid. Ἐκ δ' ἐλάτας πολύκωπον δόμων. Ἐδήτυσε πόντου ἐνηρέτμους γόνυαλο.* (h) *Amos VI. 4.* (i) *Apoc. XVIII. 12.* (k) *Ezech. XXVII. 6.* קרשך עשו בת אשרים מאיים כתים

C'eſt que l'élephant a coutume de cacher ſous terre ſes dents, lorſqu'elles lui tombent de hazard, ou de vieilleſſe. (*l*) *Dentes deciduos caſu aliquo, vel ſenectâ defodiunt.* D'autres traduiſent: *ils ont fait vos bancs avec de l'ivoire travaillé en Aſſyrie, & venu des Iſles de Céthim*, ou *de Macédoine.* Mais on ſçait que la Macédoine n'eſt pas un pays où l'on trouve des dents d'élephant. Il y en a d'autres qui traduiſent ainſi (*m*): *On a fait vos bancs d'ivoire, enchaſſez dans du bouis venu des Iſles de Macédoine* (*n*). Les Hébreux donnent le nom d'Iſles aux peninſules, & aux pays maritimes, auſſi-bien qu'aux Iſles proprement dites; & la Macédoine produiſoit du bouis dont on faiſoit cas (*o*). On enchaſſoit quelquefois l'ivoire dans du bouis, comme on le voit par Virgile (*p*).

. . Quale per artem
Inclusum buxo, aut oriciâ terebinthо
Lucet ebur.]

JUPITER. Le nom de Jupiter n'a été connu aux Hébreux, que depuis le regne d'Aléxandre le Grand, & des Rois ſes ſucceſſeurs dans l'Aſie. Antiochus Epiphanes fit mettre l'Idole de *Jupiter Olympien* dans le Temple de Jéruſalem, & celle de *Jupiter l'Hoſpitalier* dans le Temple du mont Garizim. (*q*) Saint Paul & ſaint Barnabé étant à Lyſtres ville de Lycaonie, furent pris pour des Dieux, parce qu'ils avoient guéri ſur le champ par leur ſeule parole, un boiteux de naiſſance. On prit ſaint Paul pour Mercure, à cauſe apparemment de ſon éloquence; & ſaint Barnabé, pour Jupiter, à cauſe de ſa bonne mine. (*r*) Voyez ci-après ce que l'on a remarqué ſur l'article *Olympien. Jupiter Olympien.*

[JUPITER étoit fils de Saturne & de Rhéa ou d'Opiz, & frere jumeau de Junon, qui devint ſa femme. Opis le cacha après ſa naiſſance pour le dérober à la connoiſſance de Saturne, qui en vertu d'une convention faite entre lui & ſon frere Titan, dévoroit tous les enfans mâles qui lui naiſſoient. Il fut élevé par les Curetes dans un antre du mont Ida, & nourri du lait de la Chevre Amalthée. Dans la ſuite il chaſſa ſon pere du Ciel, & partagea l'Empire du monde avec ſes freres. Il eut pour lui l'empire du Ciel & de la terre: Neptune eut la mer & les eaux: Pluton eut les Enfers. L'on prétend que toute cette fable enveloppe l'Hiſtoire de Noé & de ſes trois fils, Cham, Sem & Japheth. Selon ce ſyſtême Noé eſt Saturne, qui vit périr tous les hommes dans les eaux du déluge, & qui les engloutit en quelque ſorte, en ne les recevant pas dans l'Arche qu'il avoit bâtie pour lui & pour ſa famille (*s*). Jupiter eſt *Cham*, Neptune eſt *Japheth*, Sem eſt *Pluton.* On s'eſt expliqué ailleurs plus au long ſur ce ſujet.

Les Titans entreprirent de détrôner Jupiter, comme il avoit détrôné Saturne ſon pere. Ces Titans étoient des Géans fils de Titan & de la Terre; ils déclarerent la guerre à Jupiter, & pour eſcalader le Ciel, entaſſerent montagnes ſur montagnes; leurs efforts furent inutiles. Jupiter les renverſa à coups de foudre, & les enferma ſous les eaux, & au-deſſous des montagnes, d'où ils ne peuvent ſortir. Ces Titans nous répréſentent les anciens Géans, qui bâtirent la tour de Babel, & dont Dieu confondit l'orgueil & la préſomption, en changeant leurs langues, & en répandant parmi eux l'eſprit de diſcorde & de diviſion.

Le nom de *Jupiter*, ou de *Jovis-Pater*, vient apparemment du nom *Jehovah*, prononcé avec la terminaiſon Latine *Jovis*, au lieu de *Jova.* On trouve *Jovis* au nominatif auſſi-bien qu'aux cas obliques; par exemple,

(*l*) *Plin. l.* 8. *c.* 3. (*m*) *Bochart. de anim. ſacr. part.* 1. *l.* 3. *c.* 35. *Glaſſ. Grammat. l.* 3. *c.* 1. (*n*) עשׂו שן בתאשרים מאיים כתים (*o*) *Plin. l.* 16. *c.* 16. (*p*) *Virgil. Æneid.* X. (*q*) 2. *Macc.* VI. 2. (*r*) *Act.* XIV. 11. 12.

(*s*) *Lactant. l.* 1. *c.* 13. *de falſa Religione. Nunc idcirco quod aut vulgus, comedſſe filios ſuos eum, qui exulerit, ſepulturæque mandaverit.*

exemple, dans les médailles, *Jovis Cuſtos*, *Jovis Propugnator*, *Jovis Stator*. On y a ajouté *Pater*, & pour dire *Jovis-Pater*, on a dit *Jupiter*; & comme *Jehovah*, ou *Jova*, eſt le vrai nom de Dieu, ſon nom incommunicable, le nom qui ſignifie ſon eſſence, le Dieu par eſſence & par excellence, à la diſtinction des Dieux, des Anges, des Princes, & des Juges, à qui l'on donne quelquefois ce nom, parce qu'ils agiſſent au nom de Dieu, & qu'ils exercent ſur la terre une partie de ſon autorité; ainſi chez les Payens on donne au premier & au plus grand des Dieux le nom de *Jovis*, pour marquer ſon indépendance, ſa ſupériorité; d'où vient qu'on aſſure que Jupiter eſt le *Baal* des Phéniciens, le *Belus* des Aſſyriens & des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs, le *Moloch* des Ammonites, le *Marnas* de ceux de Gaze; enfin ſous le nom de Jupiter les anciens adoroient toute la nature.

Les anciens Peres Chrétiens ſoutenoient contre les Payens, que Jupiter étoit un ſimple homme, né dans l'Iſle de Créte. Ceux qu'on appelle Théologiens, dit Ciceron (*t*), comptent juſqu'à trois Jupiters, dont le premier & le ſecond ſont nez en Arcadie; le troiſiéme eſt le fils de Saturne, qui naquit en Créte, où l'on montre ſon ſépulcre: *Tertium Cretenſem Saturni filium, cujus in illa inſula ſepulcrum oſtenditur*. On prétend qu'il regna dans cette Iſle, & on dit même qu'il y a eu deux Rois de ce nom dans cette Iſle; n'étant pas poſſible qu'un ſeul homme ait pu faire tout ce qu'on attribue à Jupiter. Par exemple, il eſt certain que Jupiter qui fut élevé par les Curetes, n'eſt pas le même qui enleva Europe fille d'Agenor Roy de Phénicie, plus moderne que lui de pluſieurs ſiécles. Varron, au rapport de Tertullien (*u*), comptoit juſqu'à trois cens Jupiters. Il y a apparence qu'il les comptoit par le nombre de ſes épithétes, & des lieux où il étoit adoré; car il eſt vrai qu'on lui donne une infinité de ſurnoms. L'aigle lui étoit principalement conſacrée; on la dépeint portant dans ſes griffes la foudre de Jupiter.

(*t*) *Tullius l. 2. de natura Deorum.* (*u*) *Tertul.*

IVRAYE. Voyez ci-après *Ivroye*.

IVRE, IVROGNE, IVRESSE. Ces termes dans l'Ecriture ne doivent pas toujours ſe prendre dans le ſens odieux qu'on leur donne communément. Aſſez ſouvent ils ne ſignifient que boire autant qu'on peut & qu'on doit dans un repas d'amis, où le vin n'eſt pas épargné. Par exemple, il eſt dit (*x*) que les freres de Joſeph s'enivrerent avec lui, la ſeconde fois qu'ils le virent en Egypte, & ne ſçachant pas encore qu'il étoit leur frere; il n'eſt pas croyable que dans cette occaſion, ils ſe ſoient oubliez juſqu'au point de manquer à la bienſéance, & au reſpect qu'ils devoient à un homme de la conſidération de Joſeph. L'épouſe dans le Cantique (*y*) dit à ſes amis: *Venez, mes amis, bûvez, enivrez-vous*. C'eſt-à-dire, *bûvez, mangez, faites bonne chere*. Et Aggée (*z*): *Vous avez ſemé beaucoup, & vous avez recueilli peu: vous avez bû, & vous ne vous êtes pas enivré*; c'eſt-à-dire, vous n'avez pas recueilli aſſez de vin pour vous mettre dans l'abondance. Et le Sage (*a*): *Celui qui enivre, ſera enivré à ſon tour*. L'homme libéral & bienfaiſant ſera libéralement récompenſé. Et dans l'Evangile (*b*): *Tout homme ſert d'abord le bon vin, & lorſque les conviez ſont enivrez, il leur ſert le moindre*. Croira-t-on que Jesus-Christ ait attendu que ces conviez fuſſent ivres pour faire en leur faveur le miracle qu'il fit à Cana. Et ſaint Paul (*c*): *Alius quidem eſurit, alius autem ebrius eſt*; l'un eſt dans le beſoin, & l'autre dans l'abondance.

L'*Ivreſſe* ſe prend quelquefois pour l'accablement & l'affliction (*d*): *Paupercula & ebria non à vino*, dit Iſaïe; vous qui avez été

(*x*) *Genſ.* XLIII. 34. (*y*) *Cantiq.* V 1. (*z*) *Aggeæ.* I. 6. (*a*) *Proverb.* XI 24. (*b*) *Joan.* II. 10. (*c*) 1. *Cor.* X I. 22. (*d*) *Iſai.* LI. 21.

été enivrée du calice de la colére de Dieu. Voyez *Calice*. *Abſumat ebria ſitientem*, dit Moyſe par une eſpéce de Proverbe (*e*) : Celle qui eſt ivre dévorera celle qui a ſoif. Le riche conſumera le pauvre : le fort accablera le foible. Le même (*f*) : *J'enivrerai mes fléches de ſang* ; & le Pſalmiſte : (*g*) *La terre ſera enivrée de pluye*. Et Iſaïe (*h*) : *Je raſſaſierai tes ennemis de ta chair, je les enivrerai de ton ſang*. Et Ezéchiel (*i*) : *Ebrietate & dolore repleberis*. Et encore XXXIX. 19. *Bibetis ſanguinem in ebrietatem* : Vous vous enivrerez du ſang de ma victime.]

JUREMENT. Dieu défend le faux ſerment, (*k*) & les ſermens inutiles : (*l*) mais il veut que quand la néceſſité & l'importance de la matiére demandent que l'on jure, on le faſſe en ſon nom, (*m*) & non pas au nom des Dieux étrangers, (*n*) ou au nom des choſes inanimées & terreſtres, ou même par le ciel, & par les Aſtres, ou par la vie de quelque homme que ce ſoit. Nôtre Sauveur, qui étoit venu, non pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner, défend toutes ſortes de juremens ; (*o*) & les premiers Chrétiens obſervoient cela à la lettre, comme on le voit dans Tertullien, dans Euſébe, dans ſaint Chryſoſtome, dans ſaint Baſile, dans ſaint Jérôme, &c. Il faut toutefois avoüer que ni les Apôtres, ni les Peres univerſellement n'ont pas condamné le jurement, ni même les ſermens par toute occaſion, & pour toutes ſortes de ſujets. Il eſt des circonſtances, où l'on ne peut moralement s'en diſpenſer. Mais il ne faut jamais jurer ſans une trés-grande néceſſité ou utilité. Nous devons vivre avec tant de bonne-foi & de droiture, que nôtre parole vaille un ſerment ; & ne jurer jamais que ſelon la juſtice & la vérité. Voyez S. Auguſtin, *Ep.* 157. *n.* 40. & les Commentateurs ſur S. Matthieu, v. 33. 34.

IVROYE, ou *ivraye*, *zizanium*, *lolium* ; c'eſt une plante qui a la feüille longue & veluë, & aſſez difficile à diſtinguer du bled, & des autres grains, au milieu deſquels elle croît. Sa tige eſt plus menuë que celle du froment ; & à la cime de cette tige, il ſort un épi long, & garni de petites gouſſes, qui l'environnent inégalement, & qui renferment trois ou quatre grains ammoncelez, & couverts d'une bourre, que l'on ne rompt pas aiſément. Le pain où l'on met beaucoup d'ivraye, eſt dangereux pour la ſanté ; il enivre, il charge l'eſtomach, & cauſe des aſſoupiſſemens & des maux de tête à ceux qui en ont mangé. Lorſque la plante eſt grande, & prête à fleurir, on la diſtingue fort aiſément du froment. D'où vient que nôtre Sauveur dans la parabole de l'ivraye & du bon grain, dit à ſes moiſſonneurs d'attendre le tems de la moiſſon pour arracher l'ivraye, pour en faire des fagots, & pour les jetter au feu. (*p*) Dans l'Egliſe, l'ivroye ſera mêlée avec le bon grain, les méchans avec les bons, les réprouvez avec les Elûs, juſqu'au jour du Jugement. Les Paſteurs en arrachent quelquefois les hérétiques, les ſchiſmatiques, & les pécheurs ſcandaleux, par l'excommunication, qui doit être regardée comme un prélude du Jugement de Dieu.

[L'épi de l'*Ivraye* eſt de la longueur d'un pied, & d'une forme particuliere : car il eſt diviſé en pluſieurs parties rangées alternativement, de maniére que chacune paroît un petit épi, ou paquet compoſé de quelques grains plus menus que ceux du froment, peu farineux, de couleur rougeâtre. Sa feüille eſt aſſez différente de celle du froment ; mais on la diſtingue principalement lorſqu'elle devient grande & qu'elle commence à fleurir. On dit qu'on lui a donné

(*e*) *Deut.* XXIX. 19. (*f*) *Deut* XXXII. 42. (*g*) *Pſalm.* LXIV. 11. (*h*) *Iſai.* XLIX. 26. (*i*) *Ezech.* XXIII. 33. (*k*) *Levit.* XIX. 12. (*l*) *Exod.* XX. 7. (*m*) *Deut.* VI. 13. & *Jerem.* IV. 2. (*n*) *Exod.* XXIII. 13. (*o*) *Matt.* V. 33.

(*p*) *Matt.* VI. 26. 27. 28. 29. &c.

né le nom d'ivraye ou d'ivroye, à cauſe qu'elle enivre ceux qui mangent du pain, ou qui boivent de la bierre, où il eſt entré conſidérablement de cette graine. Quelques Botaniſtes croyent que l'ivraye s'engendre des grains de froment & d'orge corrompus, & qui dégénerent de leur nature, d'où vient qu'il y a certaines années, & certains cantons, où l'on recueille beaucoup d'ivraye, quoiqu'on n'y ait ſemé que de bon grain; & au contraire on aſſure que l'ivraye ſe change quelquefois en froment, lorſqu'elle eſt reçuë dans une bonne terre. J'ai vû des perſonnes qui diſent avoir fait l'expérience de l'un & de l'autre.]

JUSTE, nom d'homme. *Joſeph*, ſurnommé *Barſabas*, avoit auſſi le ſurnom de *Juſte*. Voyez *Joſeph*, & *Barſabas*. Il fut propoſé avec ſaint Matthias pour être mis en la place de Judas le traître. (q)

JUSTE, Juif, autrement appellé *Jeſus*, & ſurnommé *Juſte*, étoit à Rome avec ſaint Paul en l'an 62. lorſqu'il écrivit l'Epître aux Coloſſiens. L'Apôtre dit dans cette Lettre, que Jeſus le Juſte, & Jean Marc, étoient alors les ſeuls qui travaillaſſent avec lui pour le Royaume de Dieu. (r)

JUSTE. *Titus Juſtus* logea ſaint Paul à Corinthe vers l'an 53. Il étoit Gentil, mais craignant Dieu. (ſ) S. Chryſoſtome, (t) & Grotius (u) ont crû que ce *Tite Juſte* étoit le même Tite à qui ſaint Paul a écrit une Lettre. Mais l'opinion contraire eſt plus ſuivie.

JUSTE, *juſtice* dans un ſens appellatif. La *juſtice* ſe met ordinairement pour la bonté, l'équité, la vertu qui rend à chacun ce qui lui eſt dû, & ſouvent pour la vertu & la piété en général; enfin pour l'aſſemblage de toutes les qualitez qui font l'homme de bien. Voyez *Ezech.* XVIII. 5... 9.

2°. Quelquefois la *juſtice* eſt miſe par oppoſition à la miſéricorde; comme une vertu qui venge dans la rigueur les injures faites à Dieu par le péché.

3°. D'autres fois elle ſe met pour la clémence, la miſéricorde, l'indulgence que Dieu exerce envers les pécheurs. Elle ſe trouve ſouvent en ce ſens dans Iſaïe. (x) Elle ſe dit auſſi quelquefois de l'homme benin, clément, indulgent. (y) Ainſi ſaint Matthieu (z) marque que ſaint Joſeph étant juſte, ne voulut pas diffamer Marie.

4°. Elle ſe prend auſſi pour l'aumône. *Rachetez vos péchez par la juſtice*, dit Daniel à Nabuchodonoſor. *Dan.* IV. 24. Voyez auſſi *Prov.* XXI. 26. & XI 18. & *paſſim.*

5°. Elle ſe met pour la juſtice que Dieu nous rend, & la vengeance qu'il exerce contre nos ennemis. *Le jugement s'eſt éloigné de nous, & la juſtice n'eſt point venuë juſqu'à nous*, dit Iſaïe LIX. 9. C'eſt-à-dire: Nous attendions que Dieu nous tireroit de l'oppreſſion, & qu'il nous vengeroit de nos ennemis; mais nous ne voyons aucun changement dans nôtre condition.

6°. *Faire le jugement & la juſtice*, eſt une expreſſion commune, pour marquer tous les devoirs de l'homme, tant envers Dieu, qu'envers le prochain, ſur tout rendre la juſtice, & exercer l'équité envers tout le monde.

7°. *Juſtifier quelqu'un*, ſignifie ſouvent le déclarer juſte, l'abſoudre. Dieu condamne le Juge qui juſtifie l'impie. (a) *Juſtifier* ſe met auſſi pour inſtruire, pour montrer les voyes de la juſtice. (b) Enfin *juſtifier* ſe prend pour faire voir qu'un autre eſt moins coupable que nous. Jéruſalem par ſes erreurs a juſtifié Samarie & Sodome, (c) elle a fait voir qu'on pouvoit aller plus loin que n'avoient fait ces villes, en fait de déréglemens, & de diſſolutions.

(q) *Act.* I. 23. (r) *Coloſſ.* IV. 10. 11. (ſ) *Act.* XVIII. 7. (t) *Chryſoſt. in Ep. ad Tit. homil.* 2. *p.* 619. (u) *Grot. in Ep. ad Tit.*

(x) *Iſai.* XLI. 10. XLII. 6. XLV. 8 LVI. 1. LXI. 10. *Vide & Pſal.* L. 16. & CXLII. 1. *&c.* (y) *Pſal.* L. 16. & CXLII. 1. *Eccle.* VII. 17. *Rom.* III. 25. 26. (z) *Matt.* 1. 19. Voyez *Grot. Druſ. Hamm. Prine, Camerar. Cnaffebut. Toynard. Martianay, Gatak. ad Matt.* 1. 19. *&c.* (a) *Prov.* XVII. 15. *Iſai.* V. 23. (b) *Iſai.* LIII. 11. *Dan.* XII. 3. (c) *Ezech.* XVI. 51. 52.

IXION. Sorte d'oiſeau, dont il eſt parlé *Deut.* xiv. 13. Moyſe le met au nombre des oiſeaux impurs. C'eſt une eſpéce de vautour, qui eſt blanc, & dont la vûë eſt fort perçante. Saint Jérôme a rendu dans le Lévitique, xi. 14. par *milan*, le terme Hebreu qu'il traduit ici par *ixion*. Ce terme Hébreu eſt *raah*, ou *daah*; les Copiſtes ayant confondu le reſch avec le daleth, on écrit *raah* dans le Deutéronome, & *daah* dans le Lévitique. (*d*)

IZATE, Roi des Adiabéniens, dont il eſt ſouvent parlé dans Joſeph, (*e*) & dont quelques Auteurs (*f*) font un Chrétien, au lieu que Joſeph dit qu'il ſe convertit au Judaïſme. Izate étoit fils de Monobaze Roi des Adiabéniens, & d'Héléne ſa ſœur & ſon épouſe. Monobaze avoit une affection particuliére pour Izate; & craignant les effets de la jalouſie des freres de ce jeune Prince, il l'envoya à Abennérich Roi de Charax-Spaſin ſur le Tigre, à la tête du Golphe Perſique. Izate rencontra dans ce pays un marchand Juif, qui lui apprit à ſervir le vrai Dieu. Quelque tems aprés, Izate fut mandé par ſon pere, & établi ſur une petite Province d'Arménie, nommée *Karon*, où l'on voit, dit Joſeph, des reſtes de l'Arche de Noé. Aprés la mort de ſon pere, il revint dans l'Adiabéne, où Héléne ſa mere le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze un de ſes freres, à lui remettre le diadême. Il avoit toûjours conſervé ſon amour pour le Judaïſme, & il fut fort aiſe d'apprendre que ſa mere avoit embraſſé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif.

Izate auroit voulu faire profeſſion ouverte du Judaïſme, & recevoir la circonciſion; mais ſa mere l'en détournoit, craignant les ſuites de cette démarche: Ananie lui-même (c'eſt le nom du Juif qui l'avoit inſtruit) n'inſiſtoit pas ſur cela, diſant que Dieu ſe contenteroit de la diſpoſition de ſon cœur, à cauſe des conjonctures où il ſe rencontroit. Mais un jour un autre Juif l'ayant trouvé qui liſoit le Livre de Moyſe, lui fit voir qu'il ne pouvoit obſerver la Loy, ni avoir part à l'alliance, ſans ſe faire circoncire; ce qui le détermina à recevoir auſſi-tôt la circonciſion. Il déclara ce qu'il avoit fait à Héléne ſa mere, & à Ananie. Cette action n'eut aucune ſuite fâcheuſe, & Izate continua de regner avec beaucoup de bonheur. Ses freres & ſes proches embraſſérent auſſi enfin le Judaïſme; ce qui fit ſoulever les Grands du pays, qui lui ſuſcitérent des ennemis puiſſans, qui lui déclarérent la guerre. (*g*) Mais il demeura victorieux, & regna vingt-quatre ans. Il mourut l'an 61. de J. C. au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laiſſa la couronne à Monobaze ſon fils. Les os d'Izate furent envoyez à Jéruſalem, & enterrez avec ceux d'Héléne ſa mere, dans un mauſolée magnifique qu'elle avoit fait faire prés de cette ville. (*h*) Au dernier ſiége de Jéruſalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans, & des freres d'Izate enfermez dans la ville, à qui Tite accorda la vie, (*i*) l'an 70. de J. C.

(*d*) ראה *Raah*, ראה *Daah*. (*e*) *Antiq. l.* 20. *c.* 2. & *l.* 6. *c.* 36. *de Bello Jud. p.* 964. (*f*) Oroſe l. 7. c. 6. dit qu'Héléne mere d'Izate avoit embraſſé le Chriſtianiſme.

(*g*) Vers l'an 50. de l'Ere vulg. (*h*) Voyez l'article d'*Héléne*. (*i*) *De Bello, l.* 6. *c.* 37. *p.* 964.

Fin du Tome Second.

330744